Digitized by Google

H 58.40

Harvard College Library

FROM

THE ESTATE OF

PROFESSOR E. W. GURNEY

(Class of 1852)

Received 3 May, 1899

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Mr. J. Greenwood
Newton
1844

OEUVRES

DE

M. MICHELET.

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES

DE

M. MICHELET

MEMBRE DE L'INSTITUT,

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE,

CHEF DE LA SECTION HISTORIQUE AUX ARCHIVES DU ROYAUME.

TOME TROISIÈME.

HISTOIRE DE FRANCE.

Bruxelles.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE, FONDERIE.

1840

Digitized by Google

H 58.40

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE L. TAFT OF
PROFESSOR E. W. GURNEY
MAY 3, 1898.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Je dédie ce livre à mes maîtres, à ceux qui vivent et à ceux qui ne sont plus.

Je l'offre à mes élèves devenus maîtres eux-mêmes. Je l'offre surtout à mes critiques, à ceux qui voudront bien le corriger, l'améliorer, le refaire, le mettre au niveau des progrès ultérieurs de la science. « *Plurimi pertransibunt, et multiplex erit scientia.* »

Mon livre (la critique la plus sévère en conviendra) est sorti tout entier des sources originales. Cependant je dois beaucoup à quelques-uns de nos contemporains. C'est un devoir pour moi de le dire, c'est un bonheur pour leur ami ou leur disciple, de nommer les hommes auxquels il se sent uni par le lien le plus étroit, la parenté intellectuelle, la communion de la pensée. L'immense, la consciencieuse histoire de notre vénérable Sismondi, les beaux récits des deux Thierry, voilà les livres qui ne m'ont jamais quitté. Toutefois je dois encore davantage à ceux de M. Guizot[1]. Sous l'histoire des faits, il a vu l'histoire des idées. Il n'existait point avant son Cours une telle analyse des grands faits sociaux et intellectuels. Si je voulais énumérer mes obligations envers l'illustre historien, la liste serait longue. Il en est une que je ne reconnaîtrai jamais selon mon cœur; je parle du bienveillant intérêt qu'il a toujours pris à mes travaux.

Pour expliquer en quoi je me rapproche, en quoi je m'éloigne des deux écoles qui m'ont précédé, il faudrait dire sous quel point de vue j'envisage la méthode historique. Mais pour traiter de la méthode, il faut avoir autorité. Je laisserai parler mon livre. Qu'il dise sa méthode, s'il peut.

Un mot seulement sur l'ordre général :

Au premier et au second livre, *les races*. Elles sont unies, mais non melées dans l'empire romain, dans l'empire carlovingien.

Au troisième et au quatrième, *les provinces*, leur géographie; puis, leur tendance vers l'unité monarchique. Cette période féodale de notre histoire finit avant 1300, avec saint Louis, la fin et l'idéal du moyen âge. L'âge moderne commence avec Philippe le Bel, avec l'abaissement de la papauté, avec le soufflet de Boniface VIII.

[1] Je parle ici des écrivains qui ont embrassé l'histoire de France dans son ensemble. Je reconnaîtrai en temps et lieu mes obligations envers ceux qui ont traité avec un mérite supérieur quelque partie de notre histoire politique ou littéraire. Je dois nommer entre autres les savants continuateurs des Bénédictins, et mes collègues de la société des Antiquaires de Normandie. J'aurai aussi occasion de dire tout ce que je dois à plusieurs savants étrangers, J. Grimm, Gans, etc. Le Manuel de M. Gieseler m'a été de la plus grande utilité pour l'histoire ecclésiastique. — Pour n'oublier aucune de mes obligations, j'en mentionnerai une de nature différente. Plusieurs de mes élèves m'ont habilement secondé, particulièrement MM. Monin, Duruy, Ravaisson. Le dernier m'a aidé avec autant d'intelligence que de zèle dans les notes, éclaircissements et tables des quatre premiers livres.

Voyez, à la fin du livre IV, les circonstances personnelles qui ont décidé cette publication.

Digitized by Google

Au cinquième et au sixième livre, *les institutions;* leur originalité, leurs emprunts aux institutions étrangères. Détermination de la nationalité française.

Aux livres suivants, le progrès de cette nationalité depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours, le grand ouvrage de l'égalité et de l'ordre civil, lentement préparé par la monarchie, consommé par la république, couronné et proclamé dans l'Europe par les victoires de Bonaparte.

Je viens de résumer l'histoire politique, l'histoire extérieure. Mais dans mon livre, elle est éclaircie par l'histoire intérieure, par celle de la philosophie et de la religion, du droit et de la littérature. L'effort est grand, si l'œuvre ne l'est pas. Ce n'est pas moins qu'un récit et un système, une formule de la France, considérée d'une part dans sa diversité de races et de provinces, dans son extension géographique, d'autre part dans son développement chronologique, dans l'unité croissante du drame national. C'est un tissu dont la trame est l'espace et la matière, dont la chaîne est le temps et la pensée. Tel est du moins l'idéal que nous avons poursuivi.

1er novembre 1853.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

CELTES. — IBÈRES. — ROMAINS.

CHAPITRE PREMIER.

CELTES ET IBÈRES.

« Le caractère commun de toute la race gallique, dit Strabon d'après le philosophe Posidonius, c'est qu'elle est irritable et folle de guerre, prompte au combat, du reste simple et sans malignité. Si on les irrite, ils marchent ensemble droit à l'ennemi, et l'attaquent de front, sans s'informer d'autre chose. Aussi, par la ruse, on en vient aisément à bout; on les attire au combat quand on veut, où l'on veut, peu importent les motifs; ils sont toujours prêts, n'eussent-ils d'autre arme que leur force et leur audace. Toutefois, par la persuasion, ils se laissent amener sans peine aux choses utiles; ils sont susceptibles de culture et d'instruction littéraire. Forts de leur haute taille et de leur nombre, ils s'assemblent aisément en grande foule, simples qu'ils sont et spontanés, prenant volontiers en main la cause de celui qu'on opprime [1]. » Tel est le premier regard de la philosophie sur la plus sympathique et la plus perfectible des races humaines.

Le génie de ces Galls ou Celtes n'est d'abord autre chose que mouvement, attaque et conquête; c'est par la guerre que se mêlent et se rapprochent les nations antiques. Peuple de guerre et de bruit, ils courent le monde l'épée à la main, moins, ce semble, par avidité que par un vague et vain désir de voir, de savoir, d'agir; brisant, détruisant, faute de pouvoir produire encore. Ce sont les enfants du monde naissant; de grands corps mous, blancs et blonds; de l'élan, peu de force et d'haleine [2]; jovialité féroce, espoir immense; vains, n'ayant rien encore rencontré qui tînt devant eux. Ils voulurent aller voir ce que c'était que cet Alexandre, ce conquérant de l'Asie, devant la face duquel les rois s'évanouissaient d'effroi [3]. Que craignez-vous? leur demanda l'homme terrible. Que le ciel ne tombe, dirent-ils [4]; il n'en eut pas d'autre réponse. Le ciel lui-même ne les effrayait guère; ils lui lançaient des flèches, quand il tonnait [5]. Si l'Océan même se débordait et venait à eux, ils ne refusaient pas le combat, et marchaient à lui l'épée à la main [6]. C'était leur point d'honneur de ne jamais reculer; ils s'obstinaient souvent à rester sous un toit embrasé [7]. Aucune nation ne faisait meil-

[1] Συνκαγκαλοῦντες τοῖς ἀδικεῖσθαι δοκοῦσιν ἀεὶ τῶν πλησίον. Strab., lib. IV, 211.

[2] Diodor. Sic., lib. V... Τοῖσδε σαρξὶ καθυγροὶ καὶ λευκοί. — Appian. apud Scriptores rerum francicarum, I, 462 : Ὑπόλευκοι ἱδρῶτος καὶ σώματος... ἐξελύοντο ταχέως.

[3] Plut., in Alex., c. 96. Longtemps même après la mort d'Alexandre, Cassandre, devenu roi de Macédoine, se promenait un jour à Delphes, et examinait les statues; ayant aperçu tout à coup celle d'Alexandre, il en fut tellement saisi, qu'il frissonna de tout son corps, et fut frappé d'un étourdissement.

[4] ... Εἰ μὴ ἄρα ὁ οὐρανὸς αὐτοῖς ἐπιπέσοι. Strab., l. VII.

[5] Aristot., de Morib., l. III, c. 10.

[6] Ælian., l. XII... Γυμνὰ τὰ ξίφη καὶ τὰ δόραλα προτείνοντες... Aristot. Eudemior., l. III, c. 1 : Οἱ Κελτοὶ πρὸς τὰ κύμαλα ὅπλα ἀπαντῶσι λαβόντες.

[7] Ælian., Ibid.

Digitized by Google

leur marché de sa vie. On en voyait qui, pour quelque argent, pour un peu de vin, s'engageaient à mourir; ils montaient sur une estrade, distribuaient à leurs amis le vin ou l'argent, se couchaient sur leurs boucliers, et tendaient la gorge [1].

Leurs banquets ne se terminaient guère sans bataille. La cuisse de la bête appartenait au plus brave [2], et chacun voulait être le plus brave. Leur plus grand plaisir, après celui de se battre, c'était d'entourer l'étranger, de le faire asseoir bon gré mal gré avec eux, de lui faire dire les histoires des terres lointaines. Ces barbares étaient insatiablement avides et curieux; ils faisaient *la presse* des étrangers, les enlevaient des marchés et des routes, et les forçaient de parler [3]. Eux-mêmes parleurs terribles, infatigables, abondants en figures, solennels et burlesquement graves dans leur prononciation gutturale [4], c'était une affaire dans leurs assemblées que de maintenir la parole à l'orateur au milieu des interruptions. Il fallait qu'un homme chargé de commander le silence marchât l'épée à la main sur l'interrupteur; à la troisième sommation, il lui coupait un bon morceau de son vêtement, de façon qu'il ne pût porter le reste [5].

Une autre race, celle des Ibères, paraît de bonne heure dans le midi de la Gaule, à côté des Galls, et même avec eux. Ces Ibères, dont le type et la langue se sont conservés dans les montagnes des Basques, étaient un peuple d'un génie médiocre, laborieux, agriculteur, mineur, attaché à la terre, pour en tirer les métaux et le blé [6]. Rien n'indique qu'ils aient été primitivement aussi belliqueux qu'ils ont pu le devenir, lorsque, foulés dans les Pyrénées par les conquérants du Midi et du Nord, se trouvant malgré eux gardiens des défilés, ils ont été tant de fois traversés, froissés, durcis par la guerre. La tyrannie des Romains a pu une fois les pousser dans un désespoir héroïque; mais généralement leur courage a été celui de la résistance [7], comme le courage des Gaulois celui de l'attaque. Les Ibères ne semblent pas avoir eu, comme eux, le goût des expéditions lointaines, des guerres aventureuses. Des tribus ibériennes émigrèrent, mais malgré elles, poussées par des peuples plus puissants.

Les Galls et les Ibères formaient un parfait contraste. Ceux-ci, avec leurs vêtements de poil noir et leurs bottes tissues de cheveux [8]; les Galls, couverts de tissus éclatants, amis des couleurs voyantes et variées, comme le plaid des modernes gaëls de l'Écosse [9], ou bien à peu près nus, chargeant leurs blanches poitrines et leurs membres gigantesques de massives chaînes d'or [10]. Les Ibères étaient divisés en petites tribus montagnardes, qui, dit Strabon, ne se liguent guère entre elles, par un excès de confiance dans leurs forces. Les Galls, au contraire, s'associaient volontiers en grandes hordes, campant en grands villages dans de grandes plaines tout ouvertes, se liant volontiers avec les étrangers, familiers avec les inconnus, parleurs, rieurs, orateurs; se mêlant avec tous et en tout, dissolus par légèreté, se roulant à l'aveugle, au hasard, dans des plaisirs infâmes [11] (la brutalité de l'ivrognerie appartient plutôt aux Germains); toutes les

[1] Posidon., l. XXIII, ap. Athen., l. IV, c. 13 : Ἄλλοι δ'ἐν θεάτρῳ λαβόντες ἀργύριον ἢ χρυσίον, οἱ δὲ οἶνον κεραμίων ἀριθμὸν τινα, καὶ στιλωσάμενοι τὴν δόσιν, καὶ τοῖς ἀναγκαίοις φίλοις διαδωρησάμενοι, ὑπλίοι ἐκπαθέντες ἐπὶ θυρεὸν κείνται· σαρκοῖὰς δὲ τις ἐξίφει τὸν λαιμὸν ἀποκόπτει.

[2] Posid., apud Athen., l. IV, c. 13.

[3] Diod. Sic., lib. V, p. 300. — Cæsar, Bell. Gall., lib. IV, c. 5 : Est autem hoc gallicæ consuetudinis, ut et viatores etiam invitos consistere cogant;... et mercatores in oppidis vulgus circumsistat.

[4] Diodor. Sicul., l. IV. Εἰσὶ καὶ ταῖς φωναῖς βαρύηχοι, καὶ σπανίλῶς τραχύγωνοι· καὶ τὰ δὲ τὰς ὁμιλίας βραχυλόγοι, καὶ αἰνιγματίοι καὶ τὰ πολλὰ αἰνιττόμενοι συνεκδοχικῶς. Πολλὰ δὲ λέγοντες ἐν ὑπερβολαῖς...

[5] ... Ὅσον ἄχρηστον ποιῆσαι τὸ λοιπόν. Strab., l. IV, ap. Scr. r. fr., I, 50. — Je ne puis quitter ce sujet sans remarquer combien les anciens ont été frappés de l'instinct rhéteur et du caractère bruyant des Gaulois. *Nata in vanos tumultus gens* (Tit. Liv. à la prise de Rome). Les crieurs publics, les trompettes, les avocats étaient souvent Gaulois. *Inauber, id est, mercator præco* (Cicer. fragm. or. contra Pisonem). *Voy.* aussi tout le discours *pro Fonteio.* — *Pleraque Gallia duas res industriosissimè persequitur, virtutem bellicam et argutè loqui* (Cato in Charisio? Je cite de mémoire). Ἀπειληταί, καὶ ἀναλαλικοί, καὶ τεθραυσθημένοι. Diodor. Sic., lib. IV.

[6] Strab., l. IV. — Cæsar, Bell. Gall., l. III, c. 20.

[7] Il ne faut pas confondre les Ibères avec leurs voisins les Cantabres. M. W. de Humboldt a établi cette distinction dans son admirable petit livre sur la langue des Basques. *Voy.* les Éclaircissements.

[8] Τριχίνας εἰλοῦσι κνημίδας. Diodor.

[9] Diodor. Sicul., l. V... Χιτῶνας μὲν βαπτοὺς, χρώμασι παντοδαποῖς διηνθισμένους, καὶ ἀνάστρίσιν· ἐπιπορπούντες δὲ σάγους ῥαβδωτοὺς... πλινθίοις πολυκινθέσι καὶ σπανοῖς διειλημμένους. — Virgil., Æneid., l. VIII, v. 660 : Virgatis lucent sagulis... — J'ai recueilli ailleurs d'autres passages analogues.

[10] Diod. Sicul., l. V : Περὶ τοὺς καρποὺς καὶ τοὺς βραχίονας φέλλια φορούσι· περὶ δὲ τοὺς αὐχένας κρίκους σαχεῖς ὁλοχρύσους, καὶ δακτυλίους ἀξιολόγους, ἔτι δὲ χρυσοῦς θώρακας.

Virgil., Æn., l. VIII, v. 659.

> Aurea cæsaries ollis, atque aurea vestis
> . . . . . : tùm lactea colla
> Auro innectuntur.

[11] Diodor. Sicul., l. V, ap. Scr. fr., I, 310. — Strab.,

Digitized by Google

qualités, tous les vices d'une sympathie rapide. Il ne fallait pas trop se fier à ces joyeux compagnons. Ils ont aimé de bonne heure à *gaber*, comme on disait au moyen âge. La parole n'avait pour eux rien de sérieux. Ils promettaient, puis riaient, et tout était dit. (*Ridendo fidem frangere.* Tit. Liv.)

Les Galls ne se contentèrent pas de refouler les Ibères jusqu'aux Pyrénées, ils franchirent ces montagnes, s'établirent aux deux angles sud-ouest et nord-ouest de la péninsule sous leur propre nom; au centre, se mêlant aux vaincus, ils prirent les noms de Celtibériens et de Lusitaniens [1].

Alors, ou peut-être antérieurement, les tribus ibériennes des Sicanes et des Li-gor [2] passèrent d'Espagne en Gaule et en Italie; mais en Italie, comme en Espagne, les Galls les attaquèrent. Ceux-ci franchirent les Alpes sous le nom d'Ambra (vaillants [3]), resserrèrent les Ligures sur la côte montagneuse du Rhône à l'Arno, et poussèrent les Sicanes jusqu'en Calabre et jusqu'en Sicile.

Dans les deux péninsules, les Celtes vainqueurs se mêlèrent avec les habitants des plaines centrales, tandis que les Ibères vaincus se maintenaient aux extrémités, en Ligurie et en Sicile, aux Pyrénées et dans la Bétique. Les Galls-Ambra d'Italie occupaient toute la vallée du Pô, et s'étendaient dans la péninsule jusqu'à l'embouchure du Tibre. Ils furent soumis, dans la suite, par les Rasena ou Étrusques, dont l'empire fut plus tard resserré entre la Macra, le Tibre et l'Apennin, par de nouvelles émigrations celtiques.

Tel était l'aspect du monde gallique. Cet élément, jeune, mou et flottant, fut de bonne heure, en Italie et en Espagne, altéré par le mélange des indigènes. En Gaule, il eût roulé longtemps dans le flux et le reflux de la barbarie; il fallait qu'un élément nouveau, venu du dehors, lui apportât un principe de stabilité, une idée sociale.

Deux peuples étaient à la tête de la civilisation dans cette haute antiquité, les Grecs et les Phéniciens. L'Hercule de Tyr allait alors par toutes les mers, achetant, enlevant à chaque contrée ses plus précieux produits. Il ne négligea point le grenat fin de la côte des Gaules, le corail des îles d'Hières; il s'informa des mines précieuses que recélaient alors à fleur de terre les Pyrénées, les Cévennes et les Alpes [4]. Il vint et revint, et finit par s'établir. Attaqué par les fils de Neptune, Albion et Ligur (ces deux mots signifient *montagnard* [5]), il aurait succombé si Jupiter n'eût suppléé ses flèches épuisées par une pluie de pierres. Ces pierres couvrent encore la plaine de la Crau, en Provence. Le dieu vainqueur fonda Nemausus (Nîmes), remonta le Rhône et la Saône, tua dans son repaire le brigand Tauriske qui infestait les routes, et bâtit Alesia sur le territoire Éduen (pays d'Autun). Avant son départ, il fonda la voie qui traversait le Col de Tende, et conduisait d'Italie par la Gaule en Espagne; c'est sur ces premières assises que les Romains bâtirent la *Via* Aurélia et la Domitia.

Ici, comme ailleurs, les Phéniciens ne firent que frayer la route aux Grecs. Les Doriens de Rhodes succédèrent aux Phéniciens, et furent eux-mêmes supplantés par les Ioniens de Phocée. Ceux-ci fondèrent Marseille. Cette ville, jetée si loin de la Grèce, subsista par miracle. Sur terre, elle était entourée de puissantes tribus gauloises et liguriennes qui ne lui laissaient pas prendre un pouce de terre sans combat. Sur mer, elle rencontrait les grandes flottes des Étrusques et des Carthaginois, qui avaient organisé sur les côtes le plus sanguinaire monopole; l'étranger qui commerçait en Sardaigne, devait être noyé [6]. Tout réussit aux Marseillais; ils eurent la joie de voir, sans tirer l'épée, la marine étrusque détruite en une bataille par les Syracusains; puis l'Étrurie, la Sicile, Carthage, tous les États commerçants annulés par Rome. Carthage, en tombant, laissa une place immense que Marseille eût bien enviée, mais il n'appartenait pas de reprendre un tel rôle à l'humble alliée de Rome, à une cité sans territoire, à un peuple d'un génie honnête et économe, mais plus mercantile que politique, qui, au lieu de gagner et s'adjoindre les barbares du voisinage, fut toujours en guerre avec eux. Telles furent toutefois la bonne conduite et la persévérance des Massaliotes, qu'ils étendirent leurs établissements le long de la Méditerranée; depuis les Alpes maritimes jusqu'au cap

l. IV. — Athen., l. XIII, c. 8. — Nous trouvons plus tard, chez les Celtes de l'Irlande et de l'Angleterre, quelque trace des mœurs dissolues de la Gaule antique. Le docteur Leland, t. I, p. 14, dit que les Irlandais regardaient l'adultère comme « une galanterie pardonnable. » O'Halloran, I, 394. — Lanfranc, saint Anselme, et le pape Adrien dans son fameux bref à Henri II, leur reprochent l'inceste. — *Voy.* Usser., syl. epist. 70, 94, 95. — Saint Bernard, in vit. S. Malach., 1932, sqq. Girald. Cambr., 742, 743.

[1] Diodor. Sicul., l. V. — Isidori originum, l. IX. — Plin., l. III, c. 3.

[2] Ibériens des montagnes. W. de Humboldt. *Voyez* les Éclaircissements.

[3] *Voy.* Am. Thierry, Hist. des Gaulois, I, 10.

[4] Strabon, l. III, IV.

[5] *Alb*, montagne, dans la langue gaélique. — *Gor*, élevé, en basque. W. de Humboldt.

[6] Strab., l. XVII... Καρχηδονίους δὲ καλαπονοῦν, εἴ τις τῶν ξένων εἰς Σαρδὼ παραπλεύσειεν, ἢ ἐπὶ σῆλας.

Digitized by Google

Saint-Martin, c'est à dire jusqu'aux premières colonies carthaginoises. Ils fondèrent Monaco, Nice, Antibes, Éaube, Saint-Gilles, Agde, Ampurias, Denia, et quelques autres villes [1].

Pendant que la Grèce commençait la civilisation du littoral méridional, la Gaule du Nord recevait la sienne des Celtes eux-mêmes. Une nouvelle tribu celtique, celle des Kymry (Cimmerii?) [2], vint s'ajouter à celle des Galls. Les nouveaux venus, qui s'établirent principalement au centre de la France, sur la Seine et la Loire, avaient, ce semble, plus de sérieux et de suite dans les idées; moins indisciplinables, ils étaient gouvernés par une corporation sacerdotale, celle des druides. La religion primitive des Galls, que le druidisme kymrique vint remplacer, était une religion de la nature, grossière sans doute encore, et bien loin de la forme systématique qu'elle put prendre dans la suite chez les gaëls d'Irlande [3]. Celle des druides kymriques, autant que nous pouvons l'entrevoir à travers les sèches indications des auteurs anciens, et dans les traditions fort altérées des Kymry modernes du pays de Galles, avait une tendance morale beaucoup plus élevée; ils enseignaient l'immortalité de l'âme. Toutefois le génie de cette race était trop matérialiste pour que de telles doctrines y portassent leur fruit de bonne heure. Les druides ne purent la faire sortir de la vie de clan; le principe matériel, l'influence des chefs militaires subsista à côté de la domination sacerdotale. La Gaule kymrique ne fut qu'imparfaitement organisée. La Gaule gallique ne le fut pas du tout: elle échappa aux druides, et, par le Rhin, par les Alpes, elle déborda sur le monde.

C'est à cette époque que l'histoire place les voyages de Sigovèse et Bellovèse, neveux du roi des Bituriges, Ambigat, qui auraient conduit les Galls en Germanie et en Italie. Ils allèrent, sans autre guide que les oiseaux dont ils observaient le vol. Dans une autre tradition, c'est un mari jaloux, un Aruns étrusque, qui, pour se venger, fait goûter du vin aux barbares. Le vin leur parut bon, et ils le suivirent au pays de la vigne [4]. Ces premiers émigrants, Édues, Arvernes et Bituriges (peuples galliques de Bourgogne, d'Auvergne, de Berri), s'établissent en Lombardie malgré les Étrusques, et prennent le nom de *Is-Ambra* [5], is-ombriens, insubriens, synonyme de Galls; c'était le nom de ces anciens Galls ou *Ambra*, Umbriens, que les Étrusques avaient assujettis. Leurs frères, les Aulerces, Carnutes et Cénomans (Manceaux et Chartrains), viennent ensuite sous un chef appelé l'*Ouragan* [6], se font un établissement aux dépens des Étrusques de Vénétie, et fondent Brixia et Vérone. Enfin les Kymry, jaloux des conquêtes des Galls, passent les Alpes à leur tour; mais la place est prise dans la vallée du Pô; il faut qu'ils aillent jusqu'à l'Adriatique, ils fondent Bologne et Senagallia, ou plutôt ils s'établissent dans les villes que les Étrusques avaient déjà fondées. Les Galls étaient étrangers à l'idée de la cité, mesurée, figurée d'après des notions religieuses et astronomiques. Leurs villes n'étaient que de grands villages ouverts, comme Mediolanum (Milan). Le monde gallique est le monde de la tribu [7]; le monde étrusco-romain, celui de la cité.

Voilà la tribu et la cité en présence dans ce champ clos de l'Italie. D'abord la tribu a l'avantage; les Étrusques sont resserrés dans l'Étrurie proprement dite, et les Gaulois les y suivent bientôt. Ils passent l'Apennin, avec leurs yeux bleus, leurs moustaches fauves, leurs colliers d'or sur leurs blanches épaules, ils viennent défiler devant les murailles cyclopéennes des Étrusques épouvantés. Ils arrivent devant Clusium, et demandent des terres. On sait qu'en cette occasion les Romains intervinrent pour les Étrusques leurs anciens ennemis, et qu'une terreur panique livra Rome aux Gaulois. Ils furent bien étonnés, dit Tite-Live, de trouver la ville déserte; plus étonnés encore de voir aux portes des maisons les vieillards qui siégeaient majestueusement en attendant la mort; les Gaulois se familiarisèrent peu à peu avec ces figures immobiles qui leur avaient imposé d'abord; un d'eux s'avisa, dans

[1] *Voy.* dans Am. Thierry, t. II, c. 1, l'intéressante histoire de Massilie. C'est une des parties les plus remarquables de cet excellent ouvrage. — Quant à l'influence des colonies grecques sur la civilisation de la Gaule, j'ai essayé de montrer plus loin combien elle avait été exagérée.

[2] Appien (Illyr., p. 1196, et de B. Civ., I, p. 625), et Diodore (lib. V, p. 309), disent que les Celtes étaient Cimmériens. — Plutarque (in Mario) fait entendre la même chose. — « Les Cimmériens, dit Éphore (apud Strab., V, p. 375), habitent des souterrains qu'ils appellent *argillas*. » Le mot *argel* veut dire souterrain, dans les poésies des Kymry de Galles (W. Archaiol., I, p. 80, 152). — Les Cimbres jurent par un taureau. Les armes de Galles sont deux vaches. — Plusieurs critiques allemands distinguent toutefois les Cimmériens des Cimbres, et ceux-ci des Kymry. Ils rattachent les Cimbres à la race germanique.

[3] *Voy.* les Éclaircissements.

[4] Tit. Liv., l. V, c. 34. — Plutarch., in Camillo.

[5] Is, ios, bas, inférieur. — Is-Ombria, Basse-Ombrie.

[6] Selon l'interprétation d'Am. Thierry, I, p. 43. — Tit. Liv. V, c. 35.

[7] Quelques savants ont même douté que leurs *oppida*, au temps de César, fussent autre chose que des lieux de refuge.

Digitized by Google

sa jovialité barbare, de caresser la barbe d'un de ces fiers sénateurs, qui répondit par un coup de bâton [1]. Ce fut le signal du massacre.

La jeunesse, qui s'était enfermée dans le Capitole, résista quelque temps, et finit par payer rançon [2]. C'est du moins la tradition la plus probable. Les Romains ont préféré l'autre. Tite-Live assure que Camille vengea sa patrie par une victoire, et massacra les Gaulois sur les ruines qu'ils avaient faites. Ce qui est plus sûr, c'est qu'ils restèrent dix-sept ans dans le Latium, à Tibur même, à la porte de Rome. Tite-Live appelle Tibur, *arcem gallici belli*. C'est dans cet intervalle qu'auraient eu lieu les duels héroïques de Valérius Corvus et de Manlius Torquatus contre des géants gaulois. Les dieux s'en mêlèrent : un corbeau sacré donna la victoire à Valérius ; Manlius arracha le collier (*torquis*) à l'insolent qui avait défié les Romains. Longtemps après c'était une image populaire ; on voyait sur le *bouclier cimbrique*, devenu une enseigne de boutique, la figure du barbare qui gonflait les joues et tirait la langue [3].

La cité devait l'emporter sur la tribu, l'Italie sur la Gaule. Les Gaulois, chassés du Latium, continuèrent les guerres, mais comme mercenaires au service de l'Étrurie. Ils prirent part, avec les Étrusques et les Samnites, à ces terribles batailles de Sentinum et du lac Vadimon, qui assurèrent à Rome la domination de l'Italie, et par suite celle du monde. Ils y montrèrent leur vaine et brutale audace, combattant tout nus contre des gens bien armés, heurtant à grand bruit de leurs chars de guerre les masses impénétrables des légions, opposant au terrible *pilum* de mauvais sabres qui ployaient au premier coup [4]. C'est l'histoire commune de toutes les batailles gauloises. Jamais ils ne se corrigèrent. Il fallut toutefois de grands efforts aux Romains, et le dévouement de Décius. A la fin, ils pénétrèrent à leur tour chez les Gaulois, reprirent la rançon du Capitole, et placèrent une colonie dans le bourg principal des Sénonais vaincus à Séna sur l'Adriatique. Toute cette tribu fut exterminée, de façon qu'il ne resta pas un des fils de ceux qui se vantaient d'avoir brûlé Rome [5].

Ces revers des Gaulois d'Italie doivent peut-être trouver leur explication dans la part que leurs meilleurs guerriers auraient prise à la grande migration des Gaulois transalpins, vers la Grèce et l'Asie (an 281). Notre Gaule était comme ce vase de la mythologie galloise, où bout et déborde incessamment la vie [6] ; elle recevait par torrents la barbarie du Nord, pour la verser aux nations du Midi. Après l'invasion druidique des Kymry, elle avait subi l'invasion guerrière des Belges ou *Bolg*. Ceux-ci, les plus impétueux des Celtes, comme les Irlandais leurs descendants [7], avaient, de la Belgique, percé leur route à travers les Galls et les Kymry jusqu'au Midi, jusqu'à Toulouse, et s'étaient établis en Languedoc sous les noms d'Arécomiques et de Tectosages. C'est de là qu'ils prirent leur chemin vers une conquête nouvelle. Galls, Kymry, quelques Germains même, descendirent avec eux la vallée du Danube. Cette nuée alla s'abattre sur la Macédoine. Le monde de la cité antique, qui se fortifiait en Italie par les progrès de Rome, s'était brisé en Grèce depuis Alexandre. Toutefois cette petite Grèce était si forte d'art et de nature, si dense, si serrée de villes et de montagnes, qu'on n'y entrait guère impunément. La Grèce est faite comme un piége à trois fonds. Vous pouvez entrer et vous trouver pris en Macédoine, puis en Thessalie, puis entre les Thermopyles et l'Isthme.

Les barbares envahirent avec succès la Thrace et la Macédoine, y firent d'épouvantables ravages, passèrent encore les Thermopyles, et vinrent échouer contre la roche sacrée de Delphes. Le dieu défendit son temple ; il suffit d'un orage, et des quartiers de roches que roulèrent les assiégés pour mettre

[1] Tit. Liv., l. V, c. 21. M. Papirius Gallo barbam suam, ut tum omnibus promissa erat, permulcenti, scipione eburneo in caput incusso, iram movisse dicitur.

[2] Polybe et Suétone, dans mon Histoire romaine, liv. I, c. 5.

[3] Aulus Gell., l. IX, 5. — Tit. Liv., l. VII, c. 10.

[4] Tit. Liv., l. XXII. Gladii... Gallis prælongi ac sine mucronibus. — Polyb., l. II, apud Script. r. fr., I, 167. Τοῖς θυμοῖς καῖα τὴν ῥώμην ἐρρόδον, ἕως ἂν ἀκέραιον ᾖ, ῥοβερώλαΐδν ἐςι σᾶν τὸ Γαλατικὸν φῦλον, αἵ τε μάχαιραι... μὰν ἔχουσι μὲν ῥώμην καρτερὰν καιρίαν, ἀπὸ δὲ ταύτης εὐθέως ἀποξυρουῖται καμπτόμεναι καῖα μέκος καὶ καῖα σλάΐος... vrai symbole de la race gaëlique.

[5] Flor., lib. I, c. 13.

[6] *Voy.* plus bas.

[7] La fougue, la promptitude et la mobilité des résolutions caractérisent également les *Bolg* d'Irlande, de Belgique et de Picardie (Bellovaci, Bolci, Bolgæ, Belgæ, Volci, etc.), et ceux du midi de la France, malgré les mélanges divers de races.

Les Belges, dans les anciennes traditions irlandaises, sont désignés par le nom de *Fir-Bholg*. Ausone (de clar. urb. Narbo.) témoigne que le nom primitif des Tectosages était Bolg : « Tectosagos primævo nomine *Bolgas*. » Cicéron leur donne celui de *Belgæ* : « Belgarum Allobrogumque testimoniis credere non timetis? » (Pro Man. Fonteio). Les manuscrits de César portent indifféremment *Volgæ* ou *Volcæ*. — Enfin saint Jérôme nous apprend que l'idiome des *Tectosages était le même que celui de Trèves*, ville capitale de la Belgique. Am. Thierry, I, 131.

Digitized by Google

les Gaulois en déroute. Gorgés de vin et de nourriture, ils étaient déjà vaincus par leurs propres excès. Une terreur panique les saisit dans la nuit. Leur brenn, ou chef, leur recommanda, pour faciliter leur retraite, de brûler leurs chariots et d'égorger leurs dix mille blessés [1]. Puis il but d'autant et se poignarda. Mais les siens ne purent jamais se tirer de tant de montagnes et de passages difficiles au milieu d'une population acharnée.

D'autres Gaulois mêlés de Germains, les Tectosages, Trocmes et Tolistoboïes, eurent plus de succès au delà du Bosphore. Ils se jetèrent dans cette grande Asie, au milieu des querelles des successeurs d'Alexandre. Le roi de Bithynie Nicomède, et les villes grecques qui se soutenaient avec peine contre les Séleucides, achetèrent le secours des Gaulois, secours intéressé et funeste, comme on le vit bientôt. Ces hôtes terribles se partagèrent l'Asie Mineure à piller et à rançonner [2]; aux Trocmes, l'Hellespont : aux Tolistoboïes, les côtes de la mer Égée; le midi aux Tectosages. Voilà nos Gaulois retournés au berceau des Kymry, non loin du Bosphore Cimmérien; les voilà établis sur les ruines de Troie, et dans les montagnes de l'Asie Mineure, où les Français mèneront la croisade tant de siècles après, sous le drapeau de Godefroy de Bouillon et de Louis le Jeune.

Pendant que ces Gaulois se gorgent et s'engraissent dans la molle Asie, les autres vont partout, cherchant fortune. Qui veut un courage aveugle et du sang à bon marché, achète des Gaulois; prolifique et belliqueuse nation, qui suffit à tant d'armées et de guerres. Tous les successeurs d'Alexandre ont des Gaulois, Pyrrhus surtout, l'homme des aventures et des succès avortés. Carthage en a aussi dans la première guerre punique. Elle les paya mal, comme on sait [3]; et ils eurent grande part à cette horrible guerre des Mercenaires. Le Gaulois Autarite fut un des chefs révoltés.

Rome profita des embarras de Carthage et de l'entr'acte des deux guerres puniques pour accabler les Ligures et les Gaulois d'Italie.

« Les Liguriens, cachés au pied des Alpes, entre le Var et la Macra, dans des lieux hérissés de buissons sauvages, étaient plus difficiles à trouver qu'à vaincre; races d'hommes agiles et infatigables [4], peuples moins guerriers que brigands, qui mettaient leur confiance dans la vitesse de leur fuite et la profondeur de leurs retraites. Tous ces farouches montagnards, Salyens, Décéates, Euburiates, Oxibiens, Ingaunes, échappèrent longtemps aux armes romaines. Enfin le consul Fulvius incendia leurs repaires, Bébius les fit descendre dans la plaine, et Posthumius les désarma, leur laissant à peine du fer pour labourer leurs champs (238-233 avant J.-C.) »

Depuis un demi-siècle que Rome avait exterminé le peuple des Sénons, le souvenir de ce terrible événement ne s'était point effacé chez les Gaulois. Deux rois des Boïes (pays de Bologne), Ai et Gall [5], avaient essayé d'armer le peuple pour s'emparer de la colonie romaine d'Ariminum; ils avaient appelé d'au delà des Alpes des Gaulois mercenaires. Plutôt que d'entrer en guerre contre Rome, les Boïes

[1] Ses derniers avis furent suivis pour ce qui regardait les blessés, car le nouveau brenn fit égorger dix mille hommes qui ne pouvaient soutenir la marche; mais il conserva la plus grande partie des bagages. — Diod. Sic., XXII, 870. — S'il y avait des enfants qui paraissent plus gras que les autres, ou nourris d'un meilleur lait, les Gaulois, dans l'invasion de Grèce, buvaient leur sang et se rassasiaient de leur chair. Pausanias, l. X, p. 650. — Après le combat, les Grecs donnèrent la sépulture à leurs morts; mais les Kymro-Galls n'envoyèrent aucun héraut redemander les leurs, s'inquiétant peu qu'ils fussent enterrés, ou qu'ils servissent de pâture aux bêtes fauves et aux vautours. Pausan., l. X, p. 640. — « A Égée, ils jetèrent au vent les cendres des rois de Macédoine. Plut., Pyrrh., Diod. ex Val.— Lorsque le brenn eut connu, par les rapports des transfuges, le dénombrement des troupes grecques, plein de mépris pour elles, il se porta en avant d'Héraclée, et attaqua les défilés, dès le lendemain, au lever du soleil, « sans avoir consulté sur le succès futur de la bataille, remarque un écrivain ancien, aucun prêtre de sa nation, ni, à défaut de ceux-ci, aucun devin grec. « Pausan., l. X, p. 648. Am. Thierry, passim.—Le brenn dit, à Delphes : « Locupletes Deos largiri hominibus oportere... eos nullis opibus egere, ut qui eas largiri hominibus soleant. » Justin., XXIV, 6.

[2] Tit. Liv., l. XXXVIII, c. 16. — Strabon, l. XIII.

[3] Elle en livra quatre mille aux Romains. *Voy.* Diodore de Sicile et Frontin, l. III, 16.

[4] Florus, II, 3, trad. de M. Ragon. — La vigueur des Liguriens faisait dire proverbialement : Le plus fort Gaulois est abattu par le plus maigre Ligurien. Diod., V, 39. *Voy.* aussi Liv., XXXIX, 2. Strabon, IV. Les Romains leur empruntèrent l'usage des boucliers oblongs, *scutum ligusticum*. Liv., XLIV, 35. Leurs femmes, qui travaillaient aux carrières, s'écartaient un instant quand les douleurs de l'enfantement leur prenaient, et après l'accouchement, elles revenaient au travail, Strabon, III. Diod., IV. Les Liguriens conservaient fidèlement leurs anciennes coutumes, par exemple, celle de porter de longs cheveux. On les appelait *Capillati*. — Caton dit dans Servius : « Ipsi undè oriundi sint, exactâ memoriâ, illiterati, mendaces, quæ sunt et vera minus meminère. » Nigidius Figulus, contemporain de Varron, parle dans le même sens.

[5] Atis et Galatus, dans les historiens grecs et latins. Polyb., II. *Voy.* Améd. Thierry, Histoire des Gaulois, 1er vol.

Digitized by Google

tuèrent les deux chefs et massacrèrent leurs alliés. Rome, inquiète des mouvements qui avaient lieu chez les Gaulois, les irrita en défendant tout commerce avec eux, surtout celui des armes. Leur mécontentement fut porté au comble par une proposition du tribun Flaminius. Il demanda que les terres conquises sur les Sénons depuis cinquante ans fussent enfin colonisées et partagées au peuple. Les Boïes, qui savaient par la fondation d'Ariminum tout ce qu'il en coûtait d'avoir les Romains pour voisins, se repentirent de n'avoir pas pris l'offensive, et voulurent former une ligue entre toutes les nations du nord de l'Italie. Mais les Venètes, peuple slave, ennemis des Gaulois, refusèrent d'entrer dans la ligue, les Ligures étaient épuisés, les Cénomans secrètement vendus aux Romains. Les Boïes et les Insubres (Bologne et Milan) restés seuls, furent obligés d'appeler d'au delà des Alpes, des Gésates, des *Gaisda*, hommes armés de gais ou épieux, qui se mettaient volontiers à la solde des riches tribus gauloises de l'Italie. On entraîna à force d'argent et de promesses leurs chefs Anéroeste et Concolitan.

Les Romains, instruits de tout par les Cénomans, s'alarmèrent de cette ligue. Le sénat fit consulter les livres sibyllins, et l'on y lut avec effroi que deux fois les Gaulois devaient prendre possession de Rome. On crut détourner ce malheur en enterrant tout vifs deux Gaulois, un homme et une femme, au milieu même de Rome, dans le marché aux bœufs. De cette manière, les Gaulois avaient *pris possession du sol de Rome*, et l'oracle se trouvait accompli ou éludé. La terreur de Rome avait gagné l'Italie entière; tous les peuples de cette contrée se croyaient également menacés par une effroyable invasion de barbares. Les chefs gaulois avaient tiré de leurs temples les drapeaux relevés d'or qu'ils appelaient *les immobiles;* ils avaient juré solennellement et fait jurer à leurs soldats qu'ils ne détacheraient pas leurs baudriers avant d'être montés au Capitole. Ils entraînaient tout sur leur passage, troupeaux, laboureurs garrottés, qu'ils faisaient marcher sous le fouet; ils emportaient jusqu'aux meubles des maisons. Toute la population de l'Italie centrale et méridionale se leva spontanément pour arrêter un pareil fléau, et sept cent soixante-dix mille soldats [1] se tinrent prêts à suivre, s'il le fallait, les aigles de Rome.

Des trois armées romaines, l'une devait garder les passages des Apennins qui conduisent en Étrurie. Mais déjà les Gaulois étaient au cœur de ce pays, et à trois journées de Rome (225). Craignant d'être enfermés entre la ville et l'armée, les barbares revinrent sur leurs pas, tuèrent six mille hommes aux Romains qui les poursuivaient, et ils les auraient détruits, si la seconde armée ne se fût réunie à la première. Ils s'éloignèrent alors pour mettre leur butin en sûreté; déjà ils s'étaient retirés jusqu'à la hauteur du cap Télamone, lorsque, par un étonnant hasard, une troisième armée romaine, qui revenait de la Sardaigne, débarqua près du camp des Gaulois, qui se trouvèrent enfermés. Ils firent face des deux côtés à la fois. Les Gésates, par bravade, mirent bas tout vêtement, se placèrent nus au premier rang avec leurs armes et leurs boucliers. Les Romains furent un instant intimidés du bizarre spectacle et du tumulte que présentait l'armée barbare. « Outre une foule de cors et de trompettes qui ne cessaient de sonner, il s'éleva tout à coup un tel concert de hurlements, que non-seulement les hommes et les instruments, mais la terre même et les lieux d'alentour semblaient à l'envi pousser des cris. Il y avait encore quelque chose d'effrayant dans la contenance et les gestes de ces corps gigantesques qui se montraient aux premiers rangs, sans autres vêtements que leurs armes; on n'en voyait aucun qui ne fût paré de chaînes, de colliers et de bracelets d'or. » L'infériorité des armes gauloises donna l'avantage aux Romains; le sabre gaulois ne frappait que de taille, et il était de si mauvaise trempe, qu'il pliait au premier coup [2].

Les Boïes ayant été soumis par suite de cette victoire, les légions passèrent le Pô pour la première fois, et entrèrent dans le pays des Insubriens. Le fougueux Flaminius y aurait péri, s'il n'eût trompé les barbares par un traité, jusqu'à ce qu'il se trouvât en forces. Rappelé par le sénat, qui ne l'aimait pas et qui prétendait que sa nomination était illégale, il voulut vaincre ou mourir, rompit le pont derrière lui et remporta sur les Insubriens une victoire signalée. C'est alors qu'il ouvrit les lettres où le sénat lui présageait une défaite de la part des dieux.

Son successeur, Marcellus, était un brave soldat. Il tua en combat singulier le brenn Virdumar, et consacra à Jupiter Férétrien les secondes dépouilles *opimes* (depuis Romulus). Les Insubriens furent réduits (222), et la domination des Romains s'étendit sur toute l'Italie jusqu'aux Alpes.

Tandis que Rome croit tenir sous elle les Gaulois d'Italie terrassés, voilà qu'Hannibal arrive et les relève. Le rusé Carthaginois en tira bon parti. Il les place au premier rang, leur fait passer bon gré mal gré les marais d'Étrurie : les Numides les

[1] *Voy.* le passage de Polybe dans le chap. V du second livre de mon Histoire romaine.

[2] Polyb., l. II. — Am. Thierry, t. I, p. 243.

Digitized by Google

poussent l'épée dans les reins [1]. Ils ne s'en battent pas moins bien à Trasimène, à Cannes. Hannibal gagne ces grandes batailles avec le sang des Gaulois [2]. Une fois qu'ils lui manquent, lorsqu'il se trouve isolé d'eux dans le midi de l'Italie, il ne peut plus se mouvoir. Cette Gaule italienne était si vivace, qu'après les revers d'Hannibal, elle remue encore sous Hasdrubal, sous Magon, sous Hamilcar. Il fallut trente ans de guerre (201-170), et la trahison des Cénomans, pour consommer la ruine des Boïes et des Insubriens (Bologne et Milan). Encore les Boïes émigrèrent-ils plutôt que de se soumettre; les débris de leur cent douze tribus se levèrent en masse et allèrent s'établir sur les bords du Danube, au confluent de ce fleuve et de la Save. Rome déclara solennellement que *l'Italie était fermée aux Gaulois*. Cette dernière et terrible lutte eut lieu pendant les guerres de Rome contre Philippe et Antiochus. Les Grecs s'imaginaient alors qu'ils étaient la grande pensée de Rome; ils ne savaient pas qu'elle n'employait contre eux que la moindre partie de ses forces. Ce fut assez de deux légions pour renverser Philippe et Antiochus; tandis que, pendant plusieurs années de suite, on envoya les deux consuls, les deux armées consulaires contre les obscures peuplades des Boïes et des Insubriens. Rome roidit ses bras contre la Gaule et l'Espagne; il lui suffit de toucher du doigt les successeurs d'Alexandre pour les faire tomber.

Avant de sortir de l'Asie, elle abattit le seul peuple qui eût pu y renouveler la guerre. Les Galates, établis en Phrygie depuis un siècle, s'y étaient enrichis aux dépens de tous les peuples voisins sur lesquels ils levaient des tributs. Ils avaient entassé les dépouilles de l'Asie Mineure dans leurs retraites du mont Olympe. Un fait caractérise l'opulence et le faste de ces barbares. Un de leurs chefs ou tétrarques publia que, pendant une année entière, il tiendrait table ouverte à tout venant; et non-seulement il traita la foule qui venait des villes et des campagnes voisines, mais il faisait arrêter et retenir les voyageurs jusqu'à ce qu'ils se fussent assis à sa table.

Quoique la plupart d'entre les Galates eussent refusé de secourir Antiochus, le préteur Manlius attaqua leurs trois tribus (Trocmes, Tolistoboïes, Tectosages), et les força dans leurs montagnes avec des armes de trait, auxquelles les Gaulois, habitués à combattre avec le sabre et la lance, n'opposaient guère que des cailloux. Manlius leur fit rendre les terres enlevées aux alliés de Rome, les obligea de renoncer au brigandage, et leur imposa l'alliance d'Eumène qui devait les contenir.

Ce n'était pas assez que les Gaulois fussent vaincus dans leurs colonies d'Italie et d'Asie, si les Romains ne pénétraient dans la Gaule, ce foyer des invasions barbares. Ils y furent appelés d'abord par leurs alliés, les Grecs de Marseille, toujours en guerre avec les Gaulois et les Ligures du voisinage. Rome avait besoin d'être maîtresse de l'entrée occidentale de l'Italie qu'occupaient les Ligures du côté de la mer. Elle attaqua les tribus dont Marseille se plaignait, puis celles dont Marseille ne se plaignait pas [3]. Elle donna la terre aux Marseillais, et garda les postes militaires, celui d'Aix entre autres où Sextius fonda la colonie d'Aquæ Sextiæ. De là elle regarda dans les Gaules.

Deux vastes confédérations partageaient ce pays: d'une part les Édues, peuple que nous verrons plus loin étroitement uni avec les tribus des Carnutes, des Parisii, des Senones, etc.; d'autre part, les Arvernes et les Allobroges. Les premiers semblent être les gens de la plaine, les Kymry, soumis à l'influence sacerdotale, le parti de la civilisation; les autres, montagnards de l'Auvergne et des Alpes, sont les anciens Galls, autrefois resserrés dans les montagnes par l'invasion kymrique, mais redevenus prépondérants par leur barbarie même et leur attachement à la vie de clan.

Les clans d'Auvergne étaient alors réunis sous un chef ou roi nommé Bituit. Ces montagnards se croyaient invincibles. Bituit envoya aux généraux romains une solennelle ambassade pour réclamer la liberté d'un des chefs prisonniers: on y voyait sa meute royale composée d'énormes dogues tirés à grands frais de la Belgique et de la Bretagne; l'ambassadeur, superbement vêtu, était environné d'une troupe de jeunes cavaliers éclatants d'or et de pourpre; à son côté se tenait un barde, la *rotte* en main, chantant par intervalles la gloire du roi, celle de la nation arverne et les exploits de l'ambassadeur [4].

Les Édues virent avec plaisir l'invasion romaine. Les Marseillais s'entremirent, et leur obtinrent le titre d'*alliés et amis du peuple romain*. Marseille avait introduit les Romains dans le midi des Gaules; les Édues leur ouvrirent la Celtique ou Gaule centrale, et plus tard les Remi la Belgique.

Les ennemis de Rome se hâtèrent avec la précipitation gallique et furent vaincus séparément sur les bords du Rhône. Le char d'argent de Bituit et sa meute de combat ne lui servirent pas de grand'

[1] *Voy.* mon Histoire romaine, II, *initio*.
[2] Ibidem.
[3] *Voy.* Am. Thierry, II, 164. — Tit. Liv., epitom., l. LX. — Florus, l. III, c. 2.
[4] Am. Thierry, II, 169. Appian. Fulv. Ursin.

Digitized by Google

chose. Les Arvernes seuls étaient pourtant deux cent mille, mais ils furent effrayés par les éléphants des Romains. Bituit avait dit avant la bataille, en voyant la petite armée romaine, resserrée en légions : « Il n'y en a pas là pour un repas de mes chiens [1]. »

Rome mit la main sur les Allobroges, les déclara ses sujets, s'assurant ainsi de la porte des Alpes. Le proconsul Domitius restaura la voie phénicienne, et l'appela domitia. Les consuls qui suivirent n'eurent qu'à pousser vers le couchant, entre Marseille et les Arvernes (années 120-118). Ils s'acheminèrent vers les Pyrénées, et fondèrent presque à l'entrée de l'Espagne une puissante colonie, *Narbo-Martius*, Narbonne. Ce fut la seconde colonie romaine hors de l'Italie (la première avait été envoyée à Carthage). Jointe à la mer par de prodigieux travaux, elle eut, à l'imitation de la métropole, son capitole, son sénat, ses thermes, son amphithéâtre. Ce fut la Rome gauloise, et la rivale de Marseille. Les Romains ne voulaient plus que leur influence dans les Gaules dépendît de leur ancienne alliée.

Ils s'établissaient paisiblement dans ces contrées, lorsqu'un événement imprévu, immense, effroyable, comme un cataclysme du globe, faillit tout emporter, et l'Italie elle-même. Ce monde barbare que Rome avait rembarré dans le Nord d'une si rude main, il existait pourtant. Ces Kymry qu'elle avait exterminés à Bologne et Senagallia, ils avaient des frères dans la Germanie. Gaulois et Allemands, Kymry et Teutons, fuyant, dit-on, devant un débordement de la Baltique, se mirent à descendre vers le Midi. Ils avaient ravagé toute l'Illyrie, battu, aux portes de l'Italie, un général romain qui voulait leur interdire le Norique, et tourné les Alpes par l'Helvétie, dont les principales populations, Ombriens ou Ambrons, Tigurins (Zurich) et Tugènes (Zug), grossirent leur horde. Tous ensemble pénétrèrent dans la Gaule, au nombre de trois cent mille guerriers; leurs familles, vieillards, femmes et enfants, suivaient dans des chariots. Au nord de la Gaule, ils retrouvèrent d'anciennes tribus cimbriques, et leur laissèrent, dit-on, en dépôt une partie de leur butin. Mais la Gaule centrale fut dévastée, brûlée, affamée sur leur passage. Les populations des campagnes se réfugièrent dans les villes pour laisser passer le torrent, et furent réduites à une telle disette, qu'on essaya de se nourrir de chair humaine [2]. Les barbares, parvenus au bord du Rhône, apprirent que de l'autre côté du fleuve, c'était encore l'empire romain, dont ils avaient déjà rencontré les frontières en Illyrie, en Thrace, en Macédoine. L'immensité du grand empire du Midi les frappa d'un respect superstitieux; avec cette simple bonne foi de la race germanique, ils dirent au magistrat de la province, M. Silanus, *que si Rome leur donnait des terres, ils se battraient volontiers pour elle*. Silanus répondit fièrement que Rome n'avait que faire de leurs services, passa le Rhône, et se fit battre. Le consul P. Cassius, qui vint ensuite défendre la province, fut tué; Scaurus, son lieutenant, fut pris, et l'armée passa sous le joug des Helvètes, non loin du lac de Genève. Les barbares enhardis voulaient franchir les Alpes. Ils agitaient seulement si les Romains seraient réduits en esclavage, ou exterminés. Dans leurs bruyants débats, ils s'avisèrent d'interroger Scaurus, leur prisonnier. Sa réponse hardie les mit en fureur, et l'un d'eux le perça de son épée. Toutefois, ils réfléchirent, et ajournèrent le passage des Alpes. Les paroles de Scaurus furent peut-être le salut de l'Italie.

Les Gaulois Tectosages de Tolosa, unis aux Cimbres par une origine commune, les appelaient contre les Romains dont ils avaient secoué le joug. La marche des Cimbres fut trop lente. Le consul C. Servilius Cépion pénétra dans la ville et la saccagea. L'or et l'argent rapportés jadis par les Tectosages du pillage de Delphes, celui des mines des Pyrénées, celui que la piété des Gaulois clouait dans un temple de la ville, ou jetait dans un lac voisin, avaient fait de Tolosa la plus riche ville des Gaules. Cépion en tira, dit-on, cent dix mille livres pesant d'or et quinze cent mille d'argent. Il dirigea ce trésor sur Marseille, et le fit enlever sur la route par des gens à lui, qui massacrèrent l'escorte. Ce brigandage ne profita pas. Tous ceux qui avaient touché cette proie funeste finirent misérablement; et quand on voulait désigner un homme dévoué à une fatalité implacable, on disait : *Il a de l'or de Tolosa*.

D'abord Cépion, jaloux d'un collègue inférieur par la naissance, veut camper et combattre séparément. Il insulte les députés que les barbares envoyaient à l'autre consul. Ceux-ci, bouillants de fureur, dévouent solennellement aux dieux tout ce qui tombera entre leurs mains. De quatre-vingt mille soldats, de quarante mille esclaves ou valets d'armée, il n'échappa, dit-on, que dix hommes.

[1] Paul. Oros., l. V. Fabius... adeò cum parvo exercitu occurrit, ut Bituitus paucitatem Romanorum vix ad escam canibus, quos in agmine habebat, sufficere posse jactaret.

[2] Cæsar, Bell. Gall., lib. VII, c. 77. In oppida compulsi, ac inopiâ subacti, eorum corporibus qui ætate inutiles ad bellum videbantur, vitam toleraverunt.

Digitized by Google

Cépion fut des dix. Les barbares tinrent religieusement leur serment; ils tuèrent dans les deux camps tout être vivant, ramassèrent les armes, et jetèrent l'or et l'argent, les chevaux même dans le Rhône [1].

Cette journée, aussi terrible que celle de Cannes, leur ouvrait l'Italie. La fortune de Rome les arrêta dans la Province et les détourna vers les Pyrénées. De là, les Cimbres se répandirent sur toute l'Espagne, tandis que le reste des barbares les attendait dans la Gaule.

Pendant qu'ils perdent ainsi le temps et vont se briser contre les montagnes et l'opiniâtre courage des Celtibériens, Rome épouvantée avait appelé Marius de l'Afrique. Il ne fallait pas moins que l'homme d'Arpinum, en qui tous les Italiens voyaient un des leurs, pour rassurer l'Italie et l'armer unanimement contre les barbares. Ce dur soldat, presque aussi terrible aux siens qu'à l'ennemi, farouche comme les Cimbres qu'il allait combattre, fut, pour Rome, un dieu sauveur. Pendant quatre ans que l'on attendit les barbares, le peuple, ni même le sénat, ne put se décider à nommer un autre consul que Marius. Arrivé dans la Province, il endurcit d'abord ses soldats par de prodigieux travaux. Il leur fit creuser la *Fossa mariana*, qui facilitait ses communications avec la mer, et permettait aux navires d'éviter l'embouchure du Rhône, barré par les sables. En même temps, il accablait les Tectosages et s'assurait de la fidélité de la Province avant que les barbares se remissent en mouvement.

Enfin ceux-ci se dirigèrent vers l'Italie, le seul pays de l'Occident qui eût encore échappé à leurs ravages. Mais la difficulté de nourrir une si grande multitude les obligea de se séparer. Les Cimbres et les Tigurins tournèrent par l'Helvétie et le Norique; les Ambrons et les Teutons, par un chemin plus direct, devaient passer sur le ventre aux légions de Marius, pénétrer en Italie par les Alpes maritimes et retrouver les Cimbres aux bords du Pô.

Dans le camp retranché d'où il les observait, d'abord près d'Arles, puis sous les murs d'Aquæ Sextiæ (Aix), Marius leur refusa obstinément la bataille. Il voulait habituer les siens à voir ces barbares, avec leur taille énorme, leurs yeux farouches, leurs armes et leurs vêtements bizarres. Leur roi Teutobochus franchissait d'un saut quatre et même six chevaux mis de front [2]; quand il fut conduit en triomphe à Rome, il était plus haut que les trophées. Les barbares, défilant devant les retranchements, défiaient les Romains par mille outrages : *N'avez-vous rien à dire à vos femmes?* disaient-ils, ***nous serons bientôt auprès d'elles.*** Un jour, un de ces géants du Nord vint jusqu'aux portes du camp provoquer Marius lui-même. Le général lui fit répondre que, s'il était las de la vie, il n'avait qu'à s'aller pendre; et comme le Teuton insistait, il lui envoya un gladiateur. Ainsi il arrêtait l'impatience des siens; et cependant il savait ce qui se passait dans leur camp par le jeune Sertorius, qui parlait leur langue, et se mêlait à eux sous l'habit gaulois.

Marius, pour faire plus vivement souhaiter la bataille à ses soldats, avait placé son camp sur une colline sans eau qui dominait un fleuve. « Vous êtes des hommes, leur dit-il, vous aurez de l'eau pour du sang. » Le combat s'engagea en effet bientôt aux bords du fleuve. Les Ambrons, qui étaient seuls dans cette première action, étonnèrent d'abord les Romains par leurs cris de guerre qu'ils faisaient retentir comme un mugissement dans leurs boucliers : *Ambrons! Ambrons!* Les Romains vainquirent pourtant, mais ils furent repoussés du camp par les femmes des Ambrons; elles s'armèrent pour défendre leur liberté et leurs enfants, et elles frappaient du haut de leurs chariots sans distinction d'amis ni d'ennemis. Toute la nuit les barbares pleurèrent leurs morts avec des hurlements sauvages qui, répétés par les échos des montagnes et du fleuve, portaient l'épouvante dans l'âme même des vainqueurs. Le surlendemain, Marius les attira par sa cavalerie à une nouvelle action. Les Ambro-Teutons, emportés par leur courage, traversèrent la rivière et furent écrasés dans son lit. Un corps de trois mille Romains les prit par derrière, et décida leur défaite. Selon l'évaluation la plus modérée, le nombre des barbares pris ou tués fut de cent mille. La vallée, engraissée de leur sang, devint célèbre par sa fertilité. Les habitants du pays n'enfermaient, n'étayaient leurs vignes qu'avec des os de morts. Le village de *Pourrières* rappelle encore aujourd'hui le nom donné à la plaine : *Campi putridi*, champ de la putréfaction. Quant au butin, l'armée le donna tout entier à Marius, qui, après un sacrifice solennel, le brûla en l'honneur des dieux. Une pyramide fut élevée à Marius, un temple à la Victoire. L'église de Sainte-Victoire, qui remplaça le temple, reçut jusqu'à la révolution française une procession annuelle, dont l'usage ne s'était jamais interrompu. La pyramide subsista jusqu'au quinzième siècle; et Pourrières avait pris pour armoiries le triomphe de Marius représenté sur un des bas-reliefs dont ce monument était orné [3].

[1] Paul. Oros., l. V, c. 16. Aurum argentumque in flumen abjectum... equi ipsi gurgitibus immersi.

[2] Florus, l. III. Rex Teutobochus, quaternos senosque equos transilire solitus.

[3] Am. Thierry, Hist. des Gaul., 2e v., p. 226.

Digitized by Google

Cependant les Cimbres, ayant passé les Alpes Noriques, étaient descendus dans la vallée de l'Adige. Les soldats de Catulus ne les voyaient qu'avec terreur se jouer, presque nus, au milieu des glaces, et se laisser glisser sur leurs boucliers du haut des Alpes à travers les précipices [1]. Catulus, général méthodique, se croyait en sûreté derrière l'Adige couvert par un petit fort. Il pensait que les ennemis s'amuseraient à le forcer. Ils entassèrent des rochers, jetèrent toute une forêt par-dessus, et passèrent. Les Romains s'enfuirent et ne s'arrêtèrent que derrière le Pô. Les Cimbres ne songaient pas à les poursuivre. En attendant l'arrivée des Teutons, ils jouirent du ciel et du sol italiens, et se laissèrent vaincre aux douceurs de la belle et molle contrée. Le vin, le pain, tout était nouveau pour ces barbares [2], ils fondaient sous le soleil du Midi et sous l'action de la civilisation plus énervante encore.

Marius eut le temps de joindre son collègue. Il reçut des députés des Cimbres, qui voulaient gagner du temps : *Donnez-nous*, disaient-ils, *des terres pour nous et pour nos frères les Teutons. — Laissez là vos frères*, répondit Marius, *ils ont des terres. Nous leur en avons donné qu'ils garderont éternellement.* Et comme les Cimbres le menaçaient de l'arrivée des Teutons : *Ils sont ici*, dit-il, *il ne serait pas bien de partir sans les saluer;* et il fit amener les captifs. Les Cimbres ayant demandé quel jour et en quel lieu il voulait combattre *pour savoir à qui serait l'Italie*, il leur donna rendez-vous pour le troisième jour dans un champ, près de Verceil.

Marius s'était placé de manière à tourner contre l'ennemi le vent, la poussière et les rayons ardents d'un soleil de juillet. L'infanterie des Cimbres formait un énorme carré, dont les premiers rangs étaient liés tous ensemble avec des chaînes de fer. Leur cavalerie, forte de quinze mille hommes, était effrayante à voir, avec ses casques chargés de mufles d'animaux sauvages, et surmontés d'ailes d'oiseaux [3]. Le camp et l'armée barbare occupaient une lieue en longueur. Au commencement, l'aile où se tenait Marius, ayant cru voir fuir la cavalerie ennemie, s'élança à sa poursuite, et s'égara dans la poussière, tandis que l'infanterie ennemie, semblable aux vagues d'une mer immense, venait se briser sur le centre où se tenaient Catulus et Sylla, et alors tout se perdit dans une nuée de poudre. La poussière et le soleil méritèrent le principal honneur de la victoire [4] (101).

Restait le camp barbare, les femmes et les enfants des vaincus. D'abord, revêtues d'habits de deuil, elles supplièrent qu'on leur promît de les respecter, et qu'on les donnât pour esclaves aux prêtresses romaines du feu [5] (le culte des éléments existait dans la Germanie). Puis, voyant leur prière reçue avec dérision, elles pourvurent elles-mêmes à leur liberté. Le mariage chez ces peuples était chose sérieuse. Les présents symboliques des noces, les bœufs attelés, les armes, le coursier de guerre, annonçaient assez à la vierge qu'elle devenait la compagne des périls de l'homme, qu'ils étaient unis dans une même destinée, à la vie et à la mort (*sic vivendum, sic perendum*, Tacit.). C'est à son épouse que le guerrier rapportait ses blessures après la bataille (*ad matres et conjuges vulnera referunt; nec illæ numerare aut exigere plagas pavent*). Elle les comptait, les soudait sans pâlir ; car la mort ne devait point les séparer. Ainsi, dans les poëmes scandinaves, Brunhild se brûle sur le corps de Siegfrid. D'abord les femmes des Cimbres affranchirent leurs enfants par la mort ; elles les étranglèrent ou les jetèrent sous les roues des chariots. Puis elles se pendaient, s'attachaient par un nœud coulant aux cornes des bœufs, et les piquaient ensuite pour se faire écraser. Les chiens de la horde défendirent leurs cadavres ; il fallut les exterminer à coups de flèches [6].

Ainsi s'évanouit cette terrible apparition du Nord, qui avait jeté tant d'épouvante dans l'Italie. Le mot *cimbrique* resta synonyme de *fort* et de *terrible*. Toutefois Rome ne sentit point le génie héroïque de ces nations, qui devaient un jour la détruire; elle crut à son éternité. Les prisonniers qu'on put faire sur les Cimbres furent distribués aux villes comme esclaves publics, ou dévoués aux combats de gladiateurs.

[1] Florus, l. III, c. 3. Hi jam (quis crederet?) per hiemem, quæ altiùs Alpes levat, Tridentinis jugis in Italiam provoluti ruinâ descenderant. Plut. c. 22. Τοὺς θηρεύοις σαλπίξὶ ὑπολιθένλες τοῖς σώμασιν.

[2] Id., ibid. In Venetiâ, quo ferè tractu Italia mollissima est, ipsâ soli cœlique clementiâ robur elanguit. Ad hoc panis usu carnisque coctæ et dulcedine vini mitigatos...

[3] Plut., c. 37. Θηρίων φοβερῶν χάσματα.. λόφοις πτερωτοῖς...

[4] Florus, l. III. — Plut., in Mar., c. 27. Κονιορτοῦ ἀρθένλος ἀπλέλου... συνεγωνίσασθαι τοῖς Ρωμαίοις τὸ καῦμα καὶ τὸν ἥλιον.

[5] Paul. Oros., l. V, c. 16. Consuluerunt consulem, ut si inviolatâ castitate virginibus sacris ac diis serviendum esset, vitam sibi reservarent. — Florus, l. III, c. 3. Quùm, missâ ad Marium legatione, libertatem ac sacerdotium non impetrassent.

[6] Plin., l. VIII, c. 40. Canes defendere, Cimbris cæsis, domus eorum plaustris impositas.

Digitized by Google

Marius fit ciseler sur son bouclier la figure d'un Gaulois tirant la langue, image populaire à Rome dès le temps de Torquatus. Le peuple l'appela le troisième fondateur de Rome, après Romulus et Camille. On faisait des libations au nom de Marius, comme en l'honneur de Bacchus ou de Jupiter. Lui-même, enivré de sa victoire sur les barbares du Nord et du Midi, sur la Germanie et sur *les Indes Africaines*, ne buvait plus que dans cette coupe à deux anses, où, selon la tradition, Bacchus avait bu après sa victoire des Indes [1].

CHAPITRE II.

ÉTAT DE LA GAULE DANS LE SIÈCLE QUI PRÉCÈDE LA CONQUÊTE. — DRUIDISME. — CONQUÊTE DE CÉSAR (58-51 AVANT J.-C.).

Ce grand événement de l'invasion Cimbrique n'eut qu'une influence fort indirecte sur les destinées de la Gaule, qui en fut le principal théâtre. Les Kymry-Teutons étaient trop barbares pour s'incorporer avec les tribus gauloises que le druidisme avait déjà tirées de leur grossièreté primitive. Examinons avec quelque détail cette religion druidique [2] qui commença la culture morale de la Gaule, prépara l'invasion romaine, et fraya la voie au christianisme. Elle devait avoir atteint tout son développement, toute sa maturité dans le siècle qui précéda la conquête de César ; peut-être même penchait-elle vers son déclin; l'influence politique des druides avait du moins diminué.

Il semble que les Galls aient d'abord adoré des objets matériels, des phénomènes, des agents de la nature : lacs, fontaines, pierres, arbres, vents, en particulier le terrible *Kirk* [3]. Ce culte grossier fut, avec le temps, élevé et généralisé. Ces êtres, ces phénomènes, eurent leurs génies ; il en fut de même des lieux et des tribus. De là, le dieu *Tarann*, esprit du tonnerre [4] ; *Vosège*, déification de Vosges ; *Penninn*, des Alpes ; *Arduinne*, des Ardennes. De là, le *Génie des Arvernes ; Bibracte*, déesse et cité des Édues ; *Aventia*, chez les Helvètes ; *Nemausus* (Nîmes) chez les Arécomikes, etc., etc.

Par un degré d'abstraction de plus, les forces générales de la nature, celle de l'âme humaine et de la société furent aussi déifiées. *Tarann* devint le Dieu du ciel, le moteur et l'arbitre du monde. Le soleil, sous le nom de *Bel* ou *Belen*, fit naître les plantes salutaires et présida à la médecine ; *Heus* ou *Hesus* à la guerre [5] ; *Teutatès* au commerce et à l'industrie ; l'éloquence même et la poésie eurent leur symbole dans *Ogmius* [6], armé comme Hercule de la massue et de l'arc, et entraînant après lui des hommes attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui sortaient de sa bouche.

On voit qu'il y a ici quelque analogie avec l'Olympe des Grecs et des Romains [7]. La ressemblance se changea en identité, lorsque la Gaule, soumise à la domination de Rome, eut subi, quelques années seulement, l'influence des idées romaines. Alors le polythéisme gaulois, honoré et favorisé par les empereurs, finit par se fondre dans celui de l'Italie, tandis que le druidisme, ses mystères, sa doctrine, son sacerdoce, furent cruellement proscrits.

Les druides enseignaient que la matière et l'esprit sont éternels, que la substance de l'univers reste inaltérable sous la perpétuelle variation des phénomènes où domine tour à tour l'influence de l'eau et du feu [8]; qu'enfin l'âme humaine est soumise à la métempsycose [9]. A ce dernier dogme se

[1] Valer. Max., l. III, c. 7.—Sallust., B. Jug. ad. calc. : Ex eâ tempestate spes atque opes civitatis in illo sitæ. — Vell. Paterc., l. II, c. 12 : Videtur meruisse... ne ejus nati rempublicam pœniteret. — Florus, l. III, c. 3 : Tam lætum tamque felicem liberatæ Italiæ assertique imperii nuntium... populus Romanus accepit per ipsos, si credere fas est, Deos, etc. — Plut., in Mario, p. 241 : Οἱ πολλοὶ κλίσιν τε Ῥώμης τρίτον ἐκεῖνον εὐηγόρευον... ἐνθυμούμενοί τε μετὰ παιδῶν καὶ γυναικῶν ἕκαστοι κατ' οἶκου, ἅμα τοῖς θεοῖς, καὶ Μαρίῳ δείπνου καὶ λοιβὴς ἀπήρχοντο.

[2] Les détails suivants sur la religion druidique sont tirés textuellement de l'excellent ouvrage d'Amédée Thierry.

[3] Maxim. Tyr., Serm. 18. — Senec., Quæst. nat., l. V, c. 17. — Posidon., ap. Strab., l. IV. — P. Oros., l. V, c. 16. — Greg. Turon., de Glor. confess., c. 5.

[4] Taranis. Lucan., l. I. — Vosège. Inscript. Grut., p. 94. — Arduinne. Inscrip. Grut. — Genio Arvernorum. Reines., append. 5. — Bibracte. Inscr. ap. Scr. rer. fr., I, 24. — Nemausus. Grut., p. 111. Spon., p. 169. — Aventia. Grut., p. 110. — Belenus, Auson., carm. II. Tertull., Apolog. c. 24.

[5] Dans un bas-relief trouvé sous l'église de Notre-Dame de Paris, en 1711, on voit Hésus couronné de feuillages, à demi nu, une cognée à la main, et le genou gauche appuyé sur un arbre qu'il coupe.

[6] L'écriture sacrée des Irlandais s'appelait *Ogham*, *voy.* Tolland, O'Halloran, et Vallancey et Beaufort, dans les *Collectanea de rebus Hibernicis*, etc.

[7] *Voy.* Cæsar, Bell. Gall., l. VI, c. 17.

[8] Cæs., l. VI, c. 14. Diodor., l. V, p. 306. Val. Max., l. II, c. 9.

[9] Strab., l. VI, p. 197. Αφθάρτους λέγουσι τὰς ψυχὰς καὶ τὸν κόσμον· ἐπικρατήσειν δὲ ποτὲ καὶ πυρ καὶ ὕδωρ. — Cæsar, l. IV, c. 14. Mela, l. III, c. 2. Amm. Marc., l. XV, c. 9. Val. Max., l. II.

Digitized by Google

rattachait l'idée morale de peines et de récompenses ; ils considéraient les degrés de transmigration inférieurs à la condition humaine comme des états d'épreuve et de châtiment. Ils avaient même un *autre monde* [1], un monde de bonheur. L'âme y conservait son identité, ses passions, ses habitudes. Aux funérailles, on brûlait les lettres que le mort devait lire ou remettre à d'autres morts [2]. Souvent même ils prêtaient de l'argent à rembourser dans l'autre vie [3].

Ces deux notions combinées de la métempsycose et d'une vie future faisaient la base du système des druides. Mais leur science ne se bornait pas là ; ils étaient de plus métaphysiciens, physiciens, médecins, sorciers, et surtout astronomes [4]. Leur année se composait de lunaisons, ce qui fit dire aux Romains que les Gaulois mesuraient le temps par nuits et non par jours ; ils expliquaient cet usage par l'origine infernale de ce peuple, et sa descendance du dieu Pluton [5]. La médecine druidique était uniquement fondée sur la magie. Il fallait cueillir le *Samolus* à jeun et de la main gauche, l'arracher de terre sans le regarder, et le jeter de même dans les réservoirs où les bestiaux allaient boire ; c'était un préservatif contre leurs maladies [6]. On se préparait à la récolte de la sélage par des ablutions et une offrande de pain et de vin ; on partait nu-pieds, habillé de blanc ; sitôt qu'on avait aperçu la plante, on se baissait comme par hasard, et, glissant la main droite sous son bras gauche, on l'arrachait sans jamais employer le fer, puis on l'enveloppait d'un linge qui ne devait servir qu'une fois [7]. Autre cérémonial pour la verveine. Mais le remède universel, la panacée, comme l'appelaient les druides [8], c'était le fameux *gui*. Ils le croyaient semé sur le chêne par une main divine, et trouvaient dans l'union de leur arbre sacré avec la verdure éternelle du gui, un vivant symbole du dogme de l'immortalité. On le cueillait en hiver, à l'époque de la floraison, lorsque la plante est le plus visible, et que ses longs rameaux verts, ses feuilles et les touffes jaunes de ses fleurs, enlacés à l'arbre dépouillé, présentent seuls l'image de la vie, au milieu d'une nature morte et stérile [9].

C'était le sixième jour de la lune que le gui devait être coupé ; un druide en robe blanche montait sur l'arbre, une serpe d'or à la main, et tranchait la racine de la plante que d'autres druides recevaient dans une saie blanche ; car il ne fallait pas qu'elle touchât la terre [10]. Alors on immolait deux taureaux blancs dont les cornes étaient liées pour la première fois.

Les druides prédisaient l'avenir d'après le vol des oiseaux, et l'inspection des entrailles des victimes. Ils fabriquaient aussi des talismans, comme les chapelets d'ambre que les guerriers portaient sur eux dans les batailles, et qu'on retrouve souvent à leur côté dans les tombeaux. Mais nul talisman n'égalait *l'œuf de serpent* [11]. Ces idées d'œuf et de serpent rappellent l'œuf cosmogonique des mythologies orientales, ainsi que la métempsycose et l'éternelle rénovation dont le serpent était l'emblème.

Des magiciennes et des prophétesses étaient affiliées à l'ordre des druides, mais sans en partager les prérogatives. Leur institut leur imposait des lois bizarres et contradictoires ; ici la prêtresse ne pouvait dévoiler l'avenir qu'à l'homme qui l'avait profanée ; là elle se vouait à une virginité perpétuelle ; ailleurs, quoique mariée, elle était astreinte

[1] Lucan., l. I. Mela, l. III, c. 2. *Voy.*, à la fin du livre, les éclaircissements sur les traditions religieuses des Gallois et des Irlandais. J'ai rapporté ces traditions ; toutes récentes qu'elles peuvent paraître, elles portent un caractère profondément indigène. Le mythe du castor et du lac a bien l'air d'être né à l'époque où nos contrées occidentales étaient encore couvertes de forêts et de marécages.

[2] Diod., l. V, p. 306.

[3] Mela, l. III, c. 2. Val. Max., l. II, c. 9.

[4] Cæs., l. VI, c. 13. Mela, l. III, c. 2. Plin., l. XVI, c. 44.

[5] Cæs., l. VI, c. 18.

[6] Plin., l. XXIV, c. 11.

[7] Ibid.

[8] *Omnia sanantem* appellantes. Plin., l. XVI, c. 44.

[9] Plin., l. XVI, c. 44.

Quale solet silvis brumali frigore viscum
Fronde vivere novâ, quod non sua seminat arbor,
Et croceo fœtu teretes circumdare ramos.
VIRG., Æn., l. VI.

[10] Plin., l. XVI, c. 44.

[11] Plin., l. XXIX, c. 44. Cet œuf prétendu paraît n'avoir été autre chose qu'une échinite, ou pétrification d'oursin de mer.

Durant l'été, dit Pline, on voit se rassembler dans certaines cavernes de la Gaule des serpents sans nombre qui se mêlent, s'entrelacent, et avec leur salive, jointe à l'écume qui suinte de leur peau, produisent cette espèce d'œuf. Lorsqu'il est parfait, ils l'élèvent et le soutiennent en l'air par leurs sifflements ; c'est alors qu'il faut s'en emparer avant qu'il ait touché la terre. Un homme, aposté à cet effet, s'élance, reçoit l'œuf dans un linge, saute sur un cheval qui l'attend, et s'éloigne à toute bride, car les serpents le poursuivent jusqu'à ce qu'il ait mis une rivière entre eux et lui. Il fallait l'enlever à une certaine époque de la lune ; on l'éprouvait en le plongeant dans l'eau ; s'il surnageait, quoique entouré d'un cercle d'or, il avait la vertu de faire gagner les procès, et d'ouvrir un libre accès auprès des rois. Les druides le portaient au col, richement enchâssé, et le vendaient à très-haut prix.

Digitized by Google

à de longs célibats. Quelquefois ces femmes devaient assister à des sacrifices nocturnes, toutes nues, le corps teint de noir, les cheveux en désordre, s'agitant dans des transports frénétiques [1]. La plupart habitaient des écueils sauvages, au milieu des tempêtes de l'archipel armoricain. A Séna (Sein) était l'oracle célèbre des neuf vierges terribles appelées *Sènes* du nom de leur île [2]. Pour avoir le droit de les consulter, il fallait être marin et encore avoir fait le trajet dans ce seul but [3]. Ces vierges connaissaient l'avenir; elles guérissaient les maux incurables; elles prédisaient et faisaient la tempête.

Les prêtresses des Namnetes à l'embouchure de la Loire, habitaient un des îlots de ce fleuve. Quoiqu'elles fussent mariées, nul homme n'osait approcher de leur demeure; c'étaient elles qui, à des époques prescrites, venaient visiter leurs maris sur le continent. Parties de l'île à la nuit close, sur de légères barques qu'elles conduisaient elles-mêmes, elles passaient la nuit dans des cabanes préparées pour les recevoir; mais dès que l'aube commençait à paraître, s'arrachant des bras de leurs époux, elles couraient à leurs nacelles, et regagnaient leur solitude à force de rames [4]. Chaque année, elles devaient, dans l'intervalle d'une nuit à l'autre, couronnées de lierre et de vert feuillage, abattre et reconstruire le toit de leur temple. Si l'une d'elles par malheur laissait tomber à terre quelque chose de ces matériaux sacrés, elle était perdue; ses compagnes se précipitaient sur elle avec d'horribles cris, la déchiraient, et semaient çà et là ses chairs sanglantes [5]. Les Grecs crurent retrouver dans ces rites le culte de Bacchus; ils assimilèrent aussi aux orgies de Samothrace d'autres orgies druidiques célébrées dans une île voisine de la Bretagne [6], d'où les navigateurs entendaient avec effroi de la pleine mer, des cris furieux et le bruit des cymbales barbares.

La religion druidique avait sinon institué, du moins adopté et maintenu les sacrifices humains. Les prêtres perçaient la victime au-dessus du diaphragme, et tiraient leurs pronosties de la pose dans laquelle elle tombait, des convulsions de ses membres, de l'abondance et de la couleur de son sang; quelquefois ils la crucifiaient à des poteaux dans l'intérieur des temples, ou faisaient pleuvoir sur elle, jusqu'à la mort, une nuée de flèches et de dards [7]. Souvent aussi on élevait un colosse en osier ou en foin, on le remplissait d'hommes vivants, un prêtre y jetait une torche allumée, et tout disparaissait bientôt dans des flots de fumée et de flamme [8]. Ces horribles offrandes étaient sans doute remplacées souvent par des dons votifs. Ils jetaient des lingots d'or et d'argent dans les lacs, ou les clouaient dans les temples [9].

Un mot sur la hiérarchie. Elle comprenait trois ordres distincts. L'ordre inférieur était celui des bardes, qui conservaient dans leur mémoire les généalogies des clans, et chantaient sur la *rotte* les exploits des chefs et les traditions nationales; puis venait le saerdoce proprement dit, composé des ovates et des druides. Les ovates étaient chargés de la partie extérieure du culte et de la célébration des sacrifices. Ils étudiaient spécialement les sciences naturelles appliquées à la religion, l'astronomie, la divination, etc. Interprètes des druides, aucun acte civil ou religieux ne pouvait s'accomplir sans leur ministère [10].

Les druides, ou *hommes des chênes* [11], étaient le couronnement de la hiérarchie. En eux résidaient la puissance et la science. Théologie, morale, législation, toute haute connaissance était leur privilége [12]. L'ordre des druides était électif. L'initiation, mêlée de sévères épreuves, au fond des bois ou des cavernes, durait quelquefois vingt années; il fallait apprendre de mémoire toute science sacerdotale; car ils n'écrivaient rien, du moins jusqu'à l'époque où ils purent se servir des caractères grecs [13].

L'assemblée la plus solennelle des druides se tenait une fois l'an sur le territoire des Carnutes, dans un lieu consacré qui passait pour le point central de toute la Gaule; on y accourait des provinces les plus éloignées. Les druides sortaient alors de leurs solitudes, siégeaient au milieu du peuple et rendaient leurs jugements. Là sans doute ils choisissaient le druide suprême, qui devait veiller au maintien de l'institution. Il n'était pas rare que l'élection de ce chef excitât la guerre civile.

Quand même le druidisme n'eût pas été affaibli

[1] Plin., l. XXII, c. 2. Tacit., Annal., l. XIV.
[2] Galli Senas vocant. Mela, l. III, c. 5.
[3] Ibid.
[4] Strab., l. IV, p. 198.
[5] Ibid. — Dionys. perieget., v. 565 et sqq.
[6] Fest. Avien, peripl. Dionys. perieg. — Strab., l. IV, p. 198.
[7] Strab., l. IV, p. 198. — Diod., l. V, p. 308.
[8] Cæs., l. VI, c. 16. Strab., l. IV, p. 198.
[9] Ainsi à Toulouse. *Voy.* plus haut.
[10] Οὐάτεις ἱεροποιοὶ καὶ φυσιολόγοι. Strab., l. IV, p. 197. Diod., l. V, p. 308. Amm. Marc., l. XV, c. 9.
[11] *Derw* (cymrique), *Deru* (armoricain), *Dair* (gaélique) : *chêne*.
[12] Diod., l. V, p. 308. Strab., l. IV, p. 197. Amm. Marc., l. XV, c. 9.
[13] Cæs., l. VI, c. 14.

Digitized by Google

par ces divisions, la vie solitaire à laquelle la plupart des membres de l'ordre semblent s'être voués, devait le rendre peu propre à agir puissamment sur le peuple. Ce n'était pas d'ailleurs ici comme en Égypte une population agglomérée sur une étroite ligne. Les Gaulois étaient dispersés dans les forêts, dans les marais qui couvraient leur sauvage pays, au milieu des hasards d'une vie barbare et guerrière. Le druidisme n'eut pas assez de prise sur ces populations disséminées, isolées. Elles lui échappèrent de bonne heure.

Ainsi lorsque César envahit la Gaule [1], elle semblait convaincue d'impuissance pour s'organiser elle-même. Le vieil esprit de clan, l'indisciplinabilité guerrière, que le druidisme semblait devoir comprimer, avait repris vigueur; seulement la différence des forces avait établi une sorte de hiérarchie entre les tribus; certaines étaient clientes des autres, comme les Carnutes des Rhèmes, les Sénons des Édues, etc. (Chartres, Reims, Sens, Autun).

Des villes s'étaient formées, espèces d'asiles au milieu de cette vie de guerre. Mais tous les cultivateurs étaient serfs, et César pouvait dire : Il n'y a que deux ordres en Gaule, les druides et les cavaliers (*equites*). Les druides étaient les plus faibles. C'est un druide des Édues qui appela les Romains.

J'ai parlé ailleurs de ce prodigieux César, et des motifs qui l'avaient décidé à quitter si longtemps Rome pour la Gaule, à s'exiler pour revenir maître. L'Italie était épuisée, l'Espagne indisciplinable; il fallait la Gaule pour asservir le monde. J'aurais voulu voir cette blanche et pâle figure [2], fanée avant l'âge par les débauches de Rome, cet homme délicat et épileptique [3], marchant sous les pluies de la Gaule, à la tête des légions, traversant nos fleuves à la nage; ou bien à cheval entre les litières où ses secrétaires étaient portés, dictant quatre, six lettres à la fois, remuant Rome du fond de la Belgique, exterminant sur son chemin deux millions d'hommes [4], et domptant en dix années la Gaule, le Rhin et l'Océan du Nord (58-49).

Ce chaos barbare et belliqueux de la Gaule était une superbe matière pour un tel génie. De toutes parts, les tribus gauloises appelaient alors l'étranger. Le druidisme affaibli semble avoir dominé dans les deux Bretagnes, et dans les bassins de la Seine et de la Loire [5]. Au Midi, les Arvernes et toutes les populations ibériennes de l'Aquitaine, étaient généralement restés fidèles à leurs chefs héréditaires. Dans la Celtique même, les druides n'avaient pu résister au vieil esprit de clan, qu'en favorisant la formation d'une population libre dans les grandes villes, dont les chefs ou patrons étaient du moins électifs, comme les druides. Ainsi deux factions partageaient tous les États gaulois; celle de l'hérédité, ou des chefs des clans; celle de l'élection, ou des druides et des chefs temporaires du peuple des villes [6]. A la tête de la seconde se trouvaient les Édues; à la tête de la première, les Arvernes et les Séquanes. Ainsi commençait dès lors l'opposition de la Bourgogne (Édues) et de la Franche-Comté (Séquanes). Les Séquanes, opprimés par les Édues qui leur fermaient la Saône et arrêtaient leur grand commerce de porcs [7], appelèrent de la Germanie

[1] Sur les révolutions de la province romaine, entre Marius et César, *voy.* Am. Thierry. Une grande partie de l'Aquitaine suivit l'exemple de l'Espagne, et se déclara pour Sertorius; c'est de la Gaule que Lépidus envahit l'Italie. Mais le parti de Sylla l'emporta. L'Aquitaine fut réduite par Pompée. Il y fonda des colonies militaires à Toulouse, à Biterræ (Beziers), à Narbonne (an 75), et réunit tous les bannis qui infestaient les Pyrénées dans sa nouvelle ville de *Convenæ* (réunion d'hommes rassemblés de tous pays); c'est Saint-Bertrand de Comminges. Le principal agent des violences du parti de Sylla en Gaule avait été un Fonteius, que Cicéron trouva le moyen de faire absoudre (*voy.* le Pro Fonteio). La Gaule romaine eut tant à souffrir, que les députés des Allobroges furent au moment d'engager leur patrie dans la conjuration de Catilina. *Voy.* mon Histoire romaine.

[2] Sueton., in J. Cæs., c. 45. Fuisse traditur colore candido.

[3] Id., ibid. Comitiali quoque morbo bis inter res gerendas correptus est.

[4] Suet., Plut., passim. — Plin., VII, 25. Onze cent quatre-vingt-douze mille hommes avant les guerres civiles. Sublimitatem omnium capacem quæ cœlo continentur, sed proprium vigorem celeritatemque quodam igne voluerem... epistolas tantarum rerum quaternas pariter librariis dictare, aut si nihil aliud ageret, septenas.

[5] Les Carnutes (Chartres), peuple druidique, étaient dans la clientèle des Rhèmes (Reims). Les Sénons (Sens), liés avec les Carnutes et les Parisii, avaient été vassaux ou clients des Édues (Autun), comme peut-être aussi les Bituriges (Berri). Cæs., B. Gall., lib. VI, c. 1, et *passim*.

[6] Cæs., l. I, c. 16. *Vergobretum* (ver-go-breith. gaél., homme pour le jugement), qui creatur annuus et vitæ necisque in suos habet potestatem. — L. VII, c. 33. Legibus Æduorum iis qui summum magistratum obtinerent, excedere ex finibus non liceret... quùm leges duo ex unâ familiâ, vivo utroque, non solùm magistratus creari vetarent, sed etiam in senatu esse prohiberent. — L. V, c. 7. Esse ejus modi imperia, ut non minùs haberet juris in se (regulum?), multitudo, quàm se in multitudine... *et passim*.

[7] Strab., liv. VI, p. 172. Ὅθεν αἱ καλλίστας ἐκφορήσεις τῶν ὑείων κρεῶν εἰς τὴν Ῥώμην καταπομπεύονται.

Digitized by Google

des tribus étrangères au druidisme, qu'on nommait du nom commun de Suèves. Ces barbares ne demandaient pas mieux. Ils passèrent le Rhin, sous la conduite d'un Arioviste, battirent les Édues, et leur imposèrent un tribut; mais ils traitèrent plus mal encore les Séquanes qui les avaient appelés; ils leur prirent le tiers de leurs terres, selon l'usage des conquérants germains; et ils en voulaient encore autant. Alors Édues et Séquanes, rapprochés par le malheur, cherchèrent d'autres secours étrangers. Deux frères étaient tout-puissants parmi les Édues. Dumnorix, enrichi par les impôts et les péages dont il se faisait donner le monopole de gré ou de force, s'était rendu cher au petit peuple des villes et aspirait à la tyrannie; il se lia avec les Gaulois helvétiens, épousa une Helvétienne, et engagea ce peuple à quitter ses vallées stériles pour les riches plaines de la Gaule. L'autre frère, qui était druide, titre vraisemblablement identique avec celui de divitiac que César lui donne comme nom propre, chercha pour son pays des libérateurs moins barbares. Il se rendit à Rome, et implora l'assistance du sénat [1], qui avait appelé les Édues *parents et amis du peuple romain*. Mais le chef des Suèves envoya de son côté, et trouva le moyen de se faire donner aussi le titre d'ami de Rome. L'invasion imminente des Helvètes obligeait probablement le sénat à s'unir avec Arioviste.

Ces montagnards avaient fait depuis trois ans de tels préparatifs, qu'on voyait bien qu'ils voulaient s'interdire à jamais le retour. Ils avaient brûlé leurs douze villes et leurs quatre cents villages, détruit les meubles et les provisions qu'ils ne pouvaient emporter. On disait qu'ils voulaient percer à travers toute la Gaule, et s'établir à l'occident, dans le pays des Santones (Saintes). Sans doute, ils espéraient trouver plus de repos sur les bords du grand Océan qu'en leur rude Helvétie, autour de laquelle venaient se rencontrer et se combattre toutes les nations de l'ancien monde, Galls, Cimbres, Teutons, Suèves, Romains. En comptant les femmes et les enfants, ils étaient au nombre de trois cent soixante et dix-huit mille. Ce cortége embarrassant leur faisait préférer le chemin de la province romaine. Ils y trouvèrent à l'entrée, vers Genève, César qui leur barra le chemin, et les amusa assez longtemps pour élever du lac au Jura un mur de dix mille pas et de seize pieds de haut. Il leur fallut donc s'engager par les âpres vallées du Jura, traverser le pays des Séquanes, et remonter la Saône. César les atteignit comme ils passaient le fleuve, attaqua la tribu des Tigurins isolée des autres, et l'extermina. Manquant de vivres par la mauvaise volonté de l'Édue Dumnorix, et du parti qui avait appelé les Helvètes, il fut obligé de se détourner vers Bibracte (Autun). Les Helvètes crurent qu'il fuyait, et le poursuivirent à leur tour. César, ainsi placé entre des ennemis et des alliés malveillants, se tira d'affaire par une victoire sanglante. Les Helvètes, atteints de nouveau dans leur fuite vers le Rhin, furent obligés de rendre les armes, et de s'engager à retourner dans leur pays. Six mille d'entre eux, qui s'enfuirent la nuit pour échapper à cette honte, furent ramenés par la cavalerie romaine, et, dit César, *traités en ennemis* [2].

Ce n'était rien d'avoir repoussé les Helvètes, si les Suèves envahissaient la Gaule. Les migrations étaient continuelles : déjà cent vingt mille guerriers étaient passés. *La Gaule allait devenir Germanie*. César parut céder aux prières des Séquanes et des Édues opprimés par les barbares. Le même druide qui avait sollicité les secours de Rome, guida César vers Arioviste, et se chargea d'explorer le chemin. Le chef des Suèves avait obtenu de César lui-même, dans son consulat, le titre d'allié du peuple romain; il s'étonna d'être attaqué par lui : « Ceci, disait le barbare, est ma Gaule à moi; vous avez la vôtre... si vous me laissez en repos, vous y gagnerez; je ferai toutes les guerres que vous voudrez, sans peine ni péril pour vous... Ignorez-vous quels hommes sont les Germains? Voilà plus de quatorze ans que nous n'avons dormi sous un toit [3]. » Ces paroles ne faisaient que trop d'impression sur l'armée romaine : tout ce qu'on rapportait de la taille et de la férocité de ces géants du Nord, épouvantait les petits hommes du Midi [4]. On ne voyait dans le camp que gens qui faisaient leur testament. César leur en fit honte : « Si vous m'abandonnez, dit-il, j'irai toujours : il me suffit de la dixième légion. » Il les mène ensuite à Besançon, s'en empare, pénètre jusqu'au camp des barbares non loin du Rhin, les force de combattre, quoiqu'ils eussent voulu attendre la nouvelle lune, et les détruit dans une furieuse bataille : presque tout ce qui échappa périt dans le Rhin.

Les Gaulois du Nord, Belges et autres, jugèrent,

[1] Cic., de Divin., I.

[2] Cæs., l. I, c. 28. Cæsar... reductos in hostium numero habuit.

[3] Id., ibid., c. 36. Quum vellet, congrederetur; intellecturum quid invicti Germani, exercitatissimi in armis, qui inter annos XIV tectum non subiissent, virtute possent. — César rassure ses soldats (c. 40), en leur rappelant que dans la guerre de Spartacus ils ont déjà battu les Germains.

[4] Cæs., l. II, c. 30. Les Gaulois disent au siége de Genabum : Quibus viribus præsertim homines tantulæ staturæ... tanti oneris turrim collocare confiderent?

Digitized by Google

non sans vraisemblance, que si les Romains avaient chassé les Suèves, ce n'était que pour leur succéder dans la domination des Gaules. Ils formèrent une vaste coalition, et César saisit ce prétexte pour pénétrer dans la Belgique. Il emmenait comme guide et interprète le divitiac des Édues[1]; il était appelé par les Sénons, anciens vassaux des Édues, par les Rhèmes, suzerains du pays druidique des Carnutes[2]. Vraisemblablement, ces tribus vouées au druidisme, ou du moins au parti populaire, voyaient avec plaisir arriver l'ami des druides, et comptaient l'opposer aux Belges septentrionaux, leurs féroces voisins. C'est ainsi que, cinq siècles après, le clergé catholique des Gaules favorisa l'invasion des Francs contre les Visigoths et les Bourguignons ariens.

C'était pourtant une sombre et décourageante perspective pour un général moins hardi, que cette guerre dans les plaines bourbeuses, dans les forêts vierges de la Seine et de la Meuse. Comme les conquérants de l'Amérique, César était souvent obligé de se frayer une route la hache à la main, de jeter des ponts sur les marais, d'avancer avec ses légions, tantôt sur terre ferme, tantôt à gué ou à la nage. Les Belges entrelaçaient les arbres de leurs forêts, comme ceux de l'Amérique le sont naturellement par les lianes. Mais les Pizarre et les Cortez, avec une telle supériorité d'armes, faisaient la guerre à coup sûr; et qu'étaient-ce que les Péruviens en comparaison de ces dures et colériques populations des Bellovaques et des Nerviens (Picardie, Hainaut-Flandre), qui venaient par cent mille attaquer César? Les Bellovaques et les Suessions s'accommodèrent par l'entremise du divitiac des Édues[3]. Mais les Nerviens, soutenus par les Atrebates et les Veromandui, surprirent l'armée romaine en marche, au bord de la Sambre, dans la profondeur de leurs forêts, et se crurent au moment de la détruire. César fut obligé de saisir une enseigne et de se porter lui-même en avant : ce brave peuple fut exterminé. Leurs alliés, les Cimbres, qui occupaient Aduat (Namur?), effrayés des ouvrages dont César entourait leur ville, feignirent de se rendre, jetèrent une partie de leurs armes du haut des murs, et avec le reste attaquèrent les Romains. César en vendit comme esclaves cinquante-trois mille.

Ne cachant plus alors le projet de soumettre la Gaule, il entreprit la réduction de toutes les tribus des rivages. Il perça les forêts et les marécages des Ménapes et des Morins (Zélande et Gueldre, Gand, Bruges, Boulogne); un de ses lieutenants soumit les Unelles, Éburoviens et Lexoviens (Coutances, Évreux, Lisieux); un autre, le jeune Crassus, conquit l'Aquitaine, quoique les barbares eussent appelé d'Espagne les vieux compagnons de Sertorius[4]. César lui-même attaqua les Vénètes, et autres tribus de notre Bretagne. Ce peuple amphibie n'habitait ni sur la terre ni sur les eaux : leurs forts, dans des presqu'îles inondées et abandonnées tour à tour par le flux, ne pouvaient être assiégés ni par terre ni par mer. Les Vénètes communiquaient sans cesse avec l'autre Bretagne, et en tiraient des secours. Pour les réduire, il fallait être maître de la mer. Rien ne rebutait César. Il fit des vaisseaux, il fit des matelots, leur apprit à fixer les navires bretons en les acrochant avec des mains de fer et fauchant leurs cordages. Il traita durement ce peuple dur; mais la petite Bretagne ne pouvait être vaincue que dans la grande. César résolut d'y passer.

Le monde barbare de l'Occident qu'il avait entrepris de dompter, était triple. La Gaule entre la Bretagne et la Germanie, était en rapport avec l'une et l'autre. Les Cimbri se trouvaient dans les trois pays; les Helvii et les Boii dans la Germanie et dans la Gaule; les Parisii et les Atrebates gaulois existaient aussi en Bretagne. Dans les discordes de la Gaule, les Bretons semblent avoir été pour le parti druidique, comme les Germains pour celui des chefs de clans. César frappa les deux partis et au dedans et au dehors; il passa l'Océan, il passa le Rhin.

Deux grandes tribus germaniques, les Usipiens et les Tenctères, fatigués au nord par les incursions des Suèves comme les Helvètes l'avaient été au midi, venaient de passer aussi dans la Gaule (53). César les arrêta, et sous prétexte que, pendant les pourparlers, il avait été attaqué par leur jeunesse, il fondit sur eux à l'improviste, et les massacra tous. Pour inspirer plus de terreur aux Germains, il alla chercher ces terribles Suèves, près desquels aucune

[1] C'est déjà ce divitiac qui a exploré le chemin quand César marchait contre les Suèves, l. I, c. 41. — Les Germains n'ont pas de druides, dit César, l. VI, c. 21. (Neque druides habent... neque sacrificiis student). Ils étaient, à ce qui semble, les protecteurs du parti antidruidique dans les Gaules.

[2] Cæs., lib. II, c. 1, et lib. VI, in principio.

[3] Jusqu'à l'expédition de Bretagne, nous voyons le divitiac des Édues accompagner partout César, qui sans doute leur faisait croire qu'il rétablirait dans la Belgique l'influence du parti éduen, c'est-à-dire druidique et populaire. — L. II, c. 14. Quòd si fecerit, Æduorum auctoritatem apud omnes Belgas amplificaturum, quorum auxiliis atque opibus, si qua bella inciderint, sustentare consuerint.

[4] Cæs., l. III, c. 23. Duces ii deliguntur qui unà cum Q. Sertorio omnes annos fuerant, summamque scientiam rei militaris habere existimabantur.

Digitized by Google

nation n'osait habiter ; en dix jours il jeta un pont sur le Rhin, non loin de Cologne, malgré la largeur et l'impétuosité de ce fleuve immense. Après avoir fouillé en vain les forêts des Suèves, il repassa le Rhin, traversa toute la Gaule, et la même année s'embarqua pour la Bretagne. Lorsqu'on apprit à Rome ces marches prodigieuses, plus étonnantes encore que des victoires, tant d'audace et une si effrayante rapidité, un cri d'admiration s'éleva. On décréta vingt jours de supplications aux dieux. *Au prix des exploits de César*, disait Cicéron, *qu'a fait Marius* [1] ?

Lorsque César voulut passer dans la grande Bretagne, il ne put obtenir des Gaulois aucun renseignement sur l'île sacrée. L'Éduo Dumnorix déclara que la religion lui défendait de suivre César [2] ; il essaya de s'enfuir, mais le Romain, qui connaissait son génie remuant, le fit poursuivre avec ordre de le ramener mort ou vif ; il fut tué en se défendant.

La malveillance des Gaulois faillit être funeste à César dans cette expédition. D'abord ils lui laissèrent ignorer les difficultés du débarquement. Les hauts navires qu'on employait sur l'Océan tiraient beaucoup d'eau et ne pouvaient approcher du rivage. Il fallait que le soldat se précipitât dans cette mer profonde, et qu'il se formât en bataille au milieu des flots. Les barbares dont la grève était couverte avaient trop d'avantage. Mais les machines de siége vinrent au secours, et nettoyèrent le rivage par une grêle de pierres et de traits. Cependant l'équinoxe approchait ; c'était la pleine lune, le moment des grandes marées. En une nuit la flotte romaine fut brisée, ou mise hors de service. Les barbares, qui dans le premier étonnement avaient donné des otages à César, essayèrent de surprendre son camp. Vigoureusement repoussés, ils offrirent encore de se soumettre. César leur ordonna de livrer des otages deux fois plus nombreux ; mais ses vaisseaux étaient réparés, il partit la même nuit sans attendre leur réponse. Quelques jours de plus, la saison ne lui eût guère permis le retour.

L'année suivante, nous le voyons presque en même temps en Illyrie, à Trèves et en Bretagne. Il n'y a que les esprits de nos vieilles légendes qui aient jamais voyagé ainsi. Cette fois, il était conduit en Bretagne par un chef fugitif du pays qui avait imploré son secours. Il ne se retira pas sans avoir mis en fuite les Bretons, assiégé le roi Cassiwallawn dans l'enceinte marécageuse où il avait rassemblé ses hommes et ses bestiaux. Il écrivit à Rome qu'il avait imposé un tribut à la Bretagne, et y envoya en grande quantité les perles de peu de valeur qu'on recueillait sur les côtes [3].

Depuis cette invasion dans l'île sacrée, César n'eut plus d'amis chez les Gaulois. La nécessité d'acheter Rome aux dépens des Gaules, de gorger tant d'amis qui lui avaient fait continuer le commandement pour cinq années, avait poussé le conquérant aux mesures les plus violentes. Selon un historien, il dépouillait les lieux sacrés, mettait des villes au pillage sans qu'elles l'eussent mérité [4]. Partout il établissait des chefs dévoués aux Romains, et renversait le gouvernement populaire. La Gaule payait cher l'union, le calme et la culture dont la domination romaine devait lui faire connaître les bienfaits.

La disette obligeant César de disperser ses troupes, l'insurrection éclate partout. Les Éburons massacrent une légion, en assiègent une autre. César, pour délivrer celle-ci, passe avec huit mille hommes à travers soixante mille Gaulois. L'année suivante, il assemble à Lutèce les états de la Gaule. Mais les Nerviens et les Trévires, les Sénonais et les Carnutes n'y paraissent pas. César les attaque séparément et les accable tous. Il passe une seconde fois le Rhin, pour intimider les Germains qui voudraient venir au secours. Puis, il frappe à la fois les deux partis qui divisaient la Gaule ; il effraye les Sénonais, parti druidique et populaire (?), par la mort d'Acco, leur chef, qu'il fait solennellement juger et mettre à mort ; il accable les Éburons, parti barbare et ami des Germains, en chassant leur intrépide Ambiorix dans toute la forêt d'Ardenne, et les livrant tous aux tribus gauloises qui connaissaient mieux leurs retraites dans les bois et les marais, et qui vinrent, avec une lâche avidité, prendre part à cette curée. Les légions fermaient de toute part ce malheureux pays, et empêchaient que personne pût échapper.

Ces barbaries réconcilièrent toute la Gaule contre César (52). Les druides et les chefs des clans se trouvèrent d'accord pour la première fois. Les Éduos même étaient, au moins secrètement, contre leur ancien ami. Le signal partit de la terre druidique des Carnutes, de Genabum. Répété par des cris à travers les champs et les villages [5], il parvint le soir

[1] Cicer., De provinc. consularibus : Ille ipse C. Marius... non ipse ad eorum urbes sedesque penetravit.

[2] Cæs., l. V, c. 6 : Quòd religionibus sese diceret impediri.

[3] Sueton., in J. Cæsare, c. 47 : Britanniam petiisse spe margaritarum... multi prodiderunt.

[4] Sæpius ob prædam quàm ob delictum. Ibid., c. 54.

[5] Cæs., l. VII, c. 3. Nam, ubi major... incidit res, clamore per agros regionesque significant ; hunc alii deinceps excipiunt et proximis tradunt.

Digitized by Google

même à cent cinquante milles, chez les Arvernes, autrefois ennemis du parti druidique et populaire, aujourd'hui ses alliés. Le vercingétorix (général en chef) de la confédération, fut un jeune Arverne, intrépide et ardent. Son père, l'homme le plus puissant des Gaules dans son temps, avait été brûlé, comme coupable d'aspirer à la royauté. Héritier de sa vaste clientèle, le jeune homme repoussa toujours les avances de César, et ne cessa, dans les assemblées, dans les fêtes religieuses, d'animer ses compatriotes contre les Romains. Il appela aux armes jusqu'aux serfs des campagnes, et déclara que les lâches seraient brûlés vifs; les fautes moins graves devaient être punies de la perte des oreilles ou des yeux [1].

Le plan du général gaulois était d'attaquer à la fois la Province au midi, au nord les quartiers des légions. César, qui était en Italie, devina tout, prévint tout. Il passa les Alpes, assura la Province, franchit les Cévennes à travers six pieds de neige, et apparut tout à coup chez les Arvernes. Le chef gaulois, déjà parti pour le nord, fut contraint de revenir; ses compatriotes avaient hâte de défendre leurs familles. C'était tout ce que voulait César; il quitte son armée, sous prétexte de faire des levées chez les Allobroges, remonte le Rhône, la Saône, sans se faire connaître, par les frontières des Édues, rejoint et rallie ses légions. Pendant que le vercingétorix croit l'attirer en assiégeant la ville éduenne de Gergovie (Moulins), César massacre tout dans Genabum. Les Gaulois accourent, et c'est pour assister à la prise de Noviodunum.

Alors le vercingétorix déclare aux siens qu'il n'y a point de salut s'ils ne parviennent à affamer l'armée romaine; le seul moyen pour cela est de brûler eux-mêmes leurs villes. Ils accomplissent héroïquement cette cruelle résolution. Vingt cités des Bituriges furent brûlées par leurs habitants. Mais quand ils en vinrent à la grande Agendicum (Bourges), les habitants embrassèrent les genoux du vercingétorix, et le supplièrent de ne pas ruiner la plus belle ville des Gaules [2]. Ces ménagements firent leur malheur. La ville périt de même, mais par César, qui la prit avec de prodigieux efforts.

Cependant les Édues s'étaient déclarés contre César, qui, se trouvant sans cavalerie par leur défection, fut obligé de faire venir des Germains pour les remplacer. Labiénus, lieutenant de César, eût été accablé dans le Nord, s'il ne s'était dégagé par une victoire (entre Lutèce et Melun). César lui-même échoua au siége de Gergovie des Arvernes. Ses affaires allaient si mal, qu'il voulait gagner la province romaine. L'armée des Gaulois le poursuivit et l'atteignit. Ils avaient juré de ne point revoir leur maison, leur famille, leurs femmes et leurs enfants, qu'ils n'eussent au moins deux fois traversé les lignes ennemies [3]. Le combat fut terrible; César fut obligé de payer de sa personne, il fut presque pris, et son épée resta entre les mains des ennemis. Cependant un mouvement de la cavalerie germaine au service de César jeta une terreur panique dans les rangs des Gaulois, et décida la victoire.

Ces esprits mobiles tombèrent alors dans un tel découragement, que leur chef ne put les rassurer qu'en se retranchant sous les murs d'Alésia, ville forte située au haut d'une montagne (dans l'Auxois). Bientôt atteint par César, il renvoya ses cavaliers, les chargea de répandre par toute la Gaule qu'il avait des vivres pour trente jours seulement, et d'amener à son secours tous ceux qui pouvaient porter les armes. En effet, César n'hésita point d'assiéger cette grande armée. Il entoura la ville et le camp gaulois d'ouvrages prodigieux; d'abord trois fossés, chacun de quinze ou vingt pieds de large et d'autant de profondeur, un rempart de douze pieds, huit rangs de petits fossés, dont le fond était hérissé de pieux et couvert de branchages et de feuilles, des palissades de cinq rangs d'arbres entrelaçant leurs branches. Ces ouvrages étaient répétés du côté de la campagne, et prolongés dans un circuit de quinze milles. Tout cela fut terminé en moins de cinq semaines, et par moins de soixante mille hommes.

La Gaule entière vint s'y briser. Les efforts désespérés des assiégés réduits à une horrible famine, ceux de deux cent cinquante mille Gaulois, qui attaquaient les Romains du côté de la campagne, échouèrent également. Les assiégés virent avec désespoir leurs alliés, tournés par la cavalerie de César, s'enfuir et se disperser. Le vercingétorix, conservant seul une âme ferme au milieu du désespoir des siens, se désigna et se livra comme l'auteur de toute la guerre. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus riche armure, et après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain, sans dire un seul mot [4].

[1] Id., ibid., c. 4. Igni... necat; leviore de causâ, auribus desectis, defossis oculis, domum remittit.

[2] Cæs., l. VII, c. 15. Pulcherrimam propè totius Galliæ urbem, quæ et præsidio et ornamento sit civitati.

[3] Cæs., l. VII, c. 66. Ne ad liberos, ne ad parentes, ne ad uxorem reditum habeat, qui non bis per hostium agmen perequitârit.

[4] Plut., *in Cæs.*—Dio., l. XL, ap. Scr. r. fr., I, 515 : ... Εἰπε μὲν οὐδὲν, ἀπεῖν δὲ ἐς γόνυ...

Digitized by Google

L'année suivante, tous les peuples de la Gaule essayèrent encore de résister partiellement, et d'user les forces de l'ennemi qu'ils n'avaient pu vaincre. La seule Uxellodunum (Cap-de-Nac, dans le Quercy?) arrêta longtemps César. L'exemple était dangereux; il n'avait pas de temps à perdre en Gaule; la guerre civile pouvait commencer à chaque instant en Italie; il était perdu s'il fallait consumer des mois entiers devant chaque bicoque. Il fit alors, pour effrayer les Gaulois, une chose atroce, dont les Romains, du reste, n'avaient que trop souvent donné l'exemple; il fit couper le poing à tous les prisonniers.

Dès ce moment, il changea de conduite à l'égard des Gaulois : il fit montre envers eux d'une extrême douceur; il les ménagea pour les tributs, au point d'exciter la jalousie de la Province. Le tribut fut même déguisé sous le nom honorable de *solde militaire* [1]. Il engagea à tout prix leurs meilleurs guerriers dans ses légions; il en composa une légion tout entière, dont les soldats portaient une alouette sur leur casque, et qu'on appelait pour cette raison l'*alauda* [2]. Sous cet emblème tout national de la vigilance matinale et de la vive gaieté, ces intrépides soldats passèrent les Alpes en chantant, et, jusqu'à Pharsale, poursuivirent de leurs bruyants défis les taciturnes légions de Pompée. L'alouette gauloise, conduite par l'aigle romaine, prit Rome pour la seconde fois, et s'associa aux triomphes de la guerre civile. La Gaule garda, pour consolation de sa liberté, l'épée que César avait perdue dans la dernière guerre. Les soldats romains voulaient l'arracher du temple où les Gaulois l'avaient suspendue : Laissez-la, dit César en souriant, elle est sacrée [3].

CHAPITRE III.

LA GAULE SOUS L'EMPIRE. — DÉCADENCE DE L'EMPIRE. — GAULE CHRÉTIENNE.

Alexandre et César ont eu cela de commun d'être aimés, pleurés des vaincus, et de périr de la main des leurs [4]. De tels hommes n'ont point de patrie; ils appartiennent au monde.

César n'avait pas détruit la liberté (elle avait péri depuis longtemps), mais plutôt compromis la nationalité romaine. Les Romains avaient vu avec honte et douleur une armée gauloise sous les aigles, des sénateurs gaulois siégeant entre Cicéron et Brutus. Dans la réalité, c'étaient les vaincus qui avaient le profit de la victoire [5]. Si César eût vécu, toutes les nations barbares eussent probablement rempli les armées et le sénat. Déjà il avait pris une garde espagnole, et l'Espagnol Balbus était un de ses principaux conseillers [6].

Antoine essaya d'imiter César. Il entreprit de transporter à Alexandrie le siége de l'Empire, il adopta le costume et les mœurs des vaincus. Octave ne prévalut contre lui qu'en se déclarant l'homme de la patrie, le vengeur de la nationalité violée. Il chassa les Gaulois du sénat, augmenta les tributs de la Gaule [7]. Il y fonda une Rome, *Valentia* (c'était un des noms mystérieux de la ville éternelle). Il y conduisit plusieurs colonies militaires, à Orange, Fréjus, Carpentras, Aix, Apt, Vienne, etc. Une foule de villes devinrent de nom et de priviléges *Augustales*, comme plusieurs étaient devenues *Juliennes* sous César [8]. Enfin, au mépris de tant de cités illustres et antiques, il désigna pour siége de l'administration, la ville toute récente

[1] Sueton., in C. J. Cæs., c. 25. In singulos annos stipendii nomen imposuit.

[2] Id., ibid., c. 14. Unam ex transalpinis conscriptam (legionem) vocabulo quoque gallico (alauda enim appellabatur)... posteà universam civitate donavit.

[3] Plutarch., in Cæs. Ξιφίδιον ... ὃ ἐκασάμενος αὐτὸς ὕστερον, ἐμτιδίασε, καὶ τῶν φίλων καθελεῖν κελευόντων, οὐκ ἔασεν, ἱερὸν ἡγούμενος.

[4] Si l'on veut qu'Alexandre n'ait pas péri par le poison, on ne peut nier du moins qu'il fut peu regretté des Macédoniens. Sa famille fut exterminée en peu d'années.

[5] Les Romains, dit saint Augustin (de Divit. Dei, lib. V, c. 16), n'ont nui aux vaincus que par le sang qu'ils ont versé. Ils vivaient sous les lois qu'ils imposaient aux autres. Tous les sujets de l'Empire sont devenus citoyens; le petit peuple, qui n'avait point de terres, a vécu aux frais du public. Sauf la vaine gloire, quel avantage ont-ils tiré de tant de guerres? Leurs terres ne payent-elles pas tribut? Ont-ils quelque privilége d'apprendre ce que d'autres ne pourraient apprendre? N'y a-t-il pas dans les autres contrées des sénateurs qui n'ont pas même vu Rome?

[6] C'est lui qui conseilla à César de rester assis quand le sénat, en corps, se présenta devant lui. *Voy.* mon Histoire romaine.

[7] Il établit, au détroit de la Manche, des douanes sur l'ivoire, l'ambre et le verre. Strabon.

[8] César établit des vétérans de la 10e légion à Narbonne, qui prit alors les surnoms de *Julia, Julia Paterna, colonia Decumanorum*. Inscript. ap. Pr. de l'Hist. du Languedoc. — Arles, *Julia Paterna Arelate*. — Biterræ, *Julia Biterra*. Scr. fr., I, 135. — Bibracte, *Julia Bibracte*, etc. — Sous Auguste, Némausus joignit à son nom celui d'*Augusta*, et prit le titre de colonie romaine; il en fut de même d'*Alba Augusta* chez les Helves; d'*Augusta*, chez les Tricastins. — *Augusto-Nemetum* devint la capitale des Arvernes. — Noviodunum prit le nom d'*Augusta*; Bibracte, d'*Augustodunum*, etc. Am. Thierry, III, 281.

Digitized by Google

de Lyon, colonie de Vienne, et, dès sa naissance, ennemie de sa mère. Cette ville, si favorablement située au confluent de la Saône et du Rhône, presque adossée aux Alpes, voisine de la Loire, voisine de la mer par l'impétuosité de son fleuve qui y porte tout d'un trait, surveillait la Narbonnaise et la Celtique, et semblait un œil de l'Italie ouvert sur toutes les Gaules.

C'est à Lyon, à Aisnay, à la pointe de la Saône et du Rhône, que soixante cités gauloises élevèrent l'autel d'Auguste, sous les yeux de son beau-fils Drusus. Auguste prit place parmi les divinités du pays. D'autres autels lui furent dressés à Saintes, à Arles, à Narbonne, etc. La vieille religion gallique s'associa volontiers au paganisme romain. Auguste avait bâti un temple au dieu Kirk [1], personnification de ce vent violent qui souffle dans la Narbonnaise; et sur un même autel on lut dans une double inscription les noms des divinités gauloises et romaines; Mars-Camul; Diane-Arduinna, Belen-Apollon; Rome mit Hésus et Néhalénia au nombre des dieux indigètes.

Cependant le druidisme résista longtemps à l'influence romaine; là se réfugia la nationalité des Gaules. Auguste essaya du moins de modifier cette religion sanguinaire. Il défendit les sacrifices humains, et toléra seulement de légères libations de sang [2].

La lutte du druidisme ne put être étrangère au soulèvement des Gaules, sous Tibère, quoique l'histoire lui donne pour cause le poids des impôts, augmenté par l'usure. Le chef de la révolte était vraisemblablement un Édue, Julius Sacrovir; les Édues, étaient, comme je l'ai dit, un peuple druidique, et le nom de *sacrovir* n'est peut-être qu'une traduction de *druide*. Les Belges furent aussi entraînés par Julius Florus [3].

« Les cités gauloises, fatiguées de l'énormité des dettes, essayèrent une rébellion, dont les plus ardents promoteurs furent, parmi les Trévires, Julius Florus, chez les Édues, Julius Sacrovir, tous deux d'une naissance distinguée, et issus d'aïeux à qui leurs belles actions avaient valu le droit de cité romaine. Dans de secrètes conférences, où ils réunissent les plus audacieux de leurs compatriotes, et ceux à qui l'indigence ou la crainte des supplices faisait un besoin de l'insurrection, ils conviennent que Florus soulèvera la Belgique, et Sacrovir les cités plus voisines de la sienne... Il y eut peu de cantons où ne fussent semés les germes de cette révolte. Les Andecaves et les Turoniens (Anjou, Touraine) éclatèrent les premiers. Le lieutenant Acilius Aviola fit marcher une cohorte qui tenait garnison à Lyon, et réduisit les Andecaves. Les Turoniens furent défaits par un corps de légionnaires que le même Aviola reçut de Visellius, gouverneur de la basse Germanie, et auquel se joignirent des nobles gaulois, qui cachaient ainsi leur défection pour se déclarer dans un moment plus favorable. On vit même Sacrovir se battre pour les Romains, la tête découverte, afin, disait-il, de montrer son courage; mais les prisonniers assuraient qu'il avait voulu se mettre à l'abri des traits, en se faisant reconnaître. Tibère, consulté, méprisa cet avis, et son irrésolution nourrit l'incendie.

» Cependant Florus, poursuivant ses desseins, tente la fidélité d'une aile de cavalerie levée à Trèves et disciplinée à notre manière, et l'engage à commencer la guerre par le massacre des Romains établis dans le pays. Le plus grand nombre resta dans le devoir. Mais la foule des débiteurs et des clients de Florus prit les armes; et ils cherchaient à gagner la forêt d'Ardenne, lorsque des légions des deux armées de Visellius et de C. Silius, arrivant par des chemins opposés, leur fermèrent le passage. Détaché avec une troupe d'élite, Julius Indus, compatriote de Florus, et que sa haine pour ce chef animait à nous bien servir, dissipa cette multitude qui ne ressemblait pas encore à une armée. Florus, à la faveur de retraites inconnues, échappa quelque temps aux vainqueurs. Enfin, à la vue des soldats qui assiégeaient son asile, il se tua de sa propre main. Ainsi finit la révolte des Trévires.

» Celle des Édues fut plus difficile à réprimer, parce que cette nation était plus puissante, et nos forces plus éloignées. Sacrovir, avec des cohortes régulières, s'était emparé d'Augustodunum (Autun), leur capitale, où les enfants de la noblesse gauloise étudiaient les arts libéraux : c'étaient des otages qui pouvaient attacher à sa fortune leurs familles et leurs proches. Il distribua aux habitants des armes fabriquées en secret. Bientôt il fut à la tête de quarante mille hommes, dont le cinquième était armé comme nos légionnaires : le reste avait des épieux, des coutelas et d'autres instruments de chasse. Il y joignit les esclaves destinés au métier de gladiateur, et que dans ce pays on nomme crupellaires. Une armure de fer les couvre tout entiers.

[1] Senec., Quæst. natur., l. V, c. 17. Aulu-Gelle, l. II, c. 22. — Dans le Moine de Saint-Gall (scr. r. fr., V, 143), Circinus est synonyme de Boreas.

[2] Mela, l. III, c. 2 : Ut ab ultimis cædibus abstinent, ità nihilominùs ubi devotos altaribus admovêre, delibant.

[3] Tacite, Annal., l. III, c. 40. J'emprunte ici l'excellente traduction de M. Burnouf.

Digitized by Google

et les rend impénétrables aux coups, si elle les gêne pour frapper eux-mêmes. Ces forces étaient accrues par le concours des autres Gaulois, qui, sans attendre que leurs cités se déclarassent, venaient offrir leurs personnes, et par la mésintelligence de nos deux généraux, qui se disputaient la conduite de cette guerre.

» Pendant ce temps Silius s'avançait avec deux légions, précédées d'un corps d'auxiliaires, et ravageait les dernières bourgades des Séquanes (Franche-Comté), qui, voisines et alliées des Édues, avaient pris les armes avec eux. Bientôt il marche à grandes journées sur Augustodunum... A douze milles de cette ville, on découvrit dans une plaine les troupes de Sacrovir : il avait mis en première ligne ses hommes bardés de fer, ses cohortes sur les flancs, et par derrière les bandes à moitié armées. Les hommes de fer, dont l'armure était à l'épreuve de l'épée et du javelot, tinrent seuls quelques instants. Alors le soldat romain, saisissant la hache et la cognée, comme s'il voulait faire brèche à une muraille, fend l'armure et le corps qu'elle enveloppe; d'autres, avec des leviers ou des fourches, renversent ces masses inertes, qui restaient gisantes comme des cadavres, sans force pour se relever. Sacrovir se retira d'abord à Augustodunum; ensuite, craignant d'être livré, il se rendit, avec les plus fidèles de ses amis, à une maison de campagne voisine. Là, il se tua de sa propre main : les autres s'ôtèrent mutuellement la vie; et la maison, à laquelle ils avaient mis le feu, leur servit à tous de bucher. »

Auguste et Tibère, sévères administrateurs, et vrais Romains, avaient en quelque sorte resserré l'unité de l'Empire, compromise par César, en éloignant du gouvernement les provinciaux, les barbares. Leurs successeurs, Caligula, Claude et Néron, adoptèrent une marche tout opposée. Ils descendaient d'Antoine, de l'ami des barbares; ils suivirent l'exemple de leur aïeul; déjà le père de Caligula, Germanicus, avait affecté de l'imiter. Caligula, né, selon Pline, à Trèves, élevé au milieu des armées de Germanie et de Syrie[1], montra pour Rome un mépris incroyable. Une partie des folies que les Romains lui reprochèrent, trouve en ceci son explication; son règne violent et furieux fut une dérision, une parodie de tout ce qu'on avait révéré. Époux de ses sœurs, comme les rois de l'Orient, il n'attendit pas sa mort pour être adoré; il se fit dieu dès son vivant; Alexandre, son héros, s'était contenté d'être fils d'un dieu. Il arracha le diadème au Jupiter romain, et se le mit lui-même[2]. Il affubla son cheval des ornements du consulat. Il vendit à Lyon pièce à pièce tous les meubles de sa famille, abdiquant ainsi ses aïeux, et prostituant leurs souvenirs. Lui-même voulut remplir l'office d'huissier-priseur et de vendeur à l'encan, faisant valoir chaque objet, et les faisant monter bien au delà de leur prix : « Ce vase, disait-il, était à mon aïeul Antoine; Auguste le conquit à la bataille d'Actium[3]. » Puis, il institua à l'autel d'Auguste des jeux burlesques et terribles[4], des combats d'éloquence, où le vaincu devait effacer ses écrits avec la langue, ou se laisser jeter dans le Rhône. Sans doute, ces jeux étaient renouvelés de quelque rit antique. Nous savons que c'était l'usage des Gaulois et des Germains de précipiter les vaincus comme victimes, hommes et chevaux. On observait la manière dont ils tourbillonnaient, pour en tirer des présages de l'avenir. Les Cimbres vainqueurs traitèrent ainsi tous ceux qu'ils trouvèrent dans les camps de Cépion et de Manlius. Aujourd'hui encore, la tradition désigne le pont du Rhône, d'où les taureaux étaient précipités.

Caligula avait près de lui les Gaulois les plus illustres (Valerius Asiaticus et Domitius Afer); Claude était Gaulois lui-même. Né à Lyon[5], élevé loin des affaires par Auguste et Tibère, qui se défiaient de ses singulières distractions, il avait vieilli dans la solitude et la culture des lettres, lorsque les soldats le proclamèrent malgré lui. Jamais prince ne choqua davantage les Romains et ne s'éloigna plus de leurs goûts et de leurs habitudes; son bégaiement barbare, sa préférence pour la langue grecque, ses continuelles citations d'Homère, tout en lui leur prêtait à rire; aussi laissa-t-il l'Empire aux mains des affranchis qui l'entouraient. Ces esclaves élevés avec tant de soin dans les palais des grands de Rome, pouvaient fort bien, quoi qu'en dise Tacite, être plus dignes de régner que leurs

[1] A sa mort, dit Suétone, barbaros ferunt... velut in domestico communique mœrore, consensisse ad inducias; regulos quosdam barbam posuisse, et uxorum capita rasisse, ad indicium maximi luctûs; regum etiam regem et exercitatione venandi et convictu Megistanum (?) abstinuisse, quod apud Parthos justitii instar est. Sueton., in Calig., c. 5.

[2] Un Gaulois le contemplait en silence. Que vois-tu donc en moi? lui dit Caligula. Un magnifique radotage (μέγα παραλήρημα). L'empereur ne le fit pas punir; ce n'était qu'un cordonnier. Dio Cass., l. XLIX, apud Script. r. fr., I, 524.

[3] Dio Cassius, l. LIX, 656.

[4] Son voyage dans la Gaule fut signalé d'une manière plus honorable; il fit construire le phare qui éclairait le passage entre la Gaule et la Bretagne. On a cru, dans les temps modernes, en démêler quelques restes.

[5] Sueton., in Claud., c. 2. Senec., de morte Claudii, ap. Scr. fr., I, 667.

Digitized by Google

maîtres. Le règne de Claude fut une sorte de réaction des esclaves; ils gouvernèrent à leur tour, et les choses n'en allèrent pas plus mal. Les plans de César furent suivis; le port d'Ostie fut creusé [1], l'enceinte de Rome reculée, le dessèchement du lac Fucin entrepris, l'aqueduc de Caligula continué, les Bretons domptés en seize jours, et leur roi pardonné [2]. A l'autorité tyrannique des grands de Rome, qui régnaient dans les provinces comme préteurs ou proconsuls, on opposa les procurateurs du prince, gens de rien, dont la responsabilité était d'autant plus sûre, et dont les excès pouvaient être plus aisément réprimés.

Tel fut le gouvernement des affranchis sous Claude : d'autant moins national qu'il était plus *humain*. Lui-même ne cachait point sa prédilection pour les provinciaux. Il écrivit l'histoire des races vaincues, celle des Étrusques, de Tyr et Carthage [3], réparant ainsi la longue injustice de Rome. Il institua, pour lire annuellement ces histoires, un lecteur et une chaire au Musée d'Alexandrie; ne pouvant plus sauver ces peuples, il essayait d'en sauver la mémoire. La sienne eût mérité d'être mieux traitée; quels qu'aient été son incurie, sa faiblesse, son abrutissement même, dans ses dernières années, l'histoire pardonnera beaucoup à celui qui se déclara le protecteur des esclaves, défendit aux maîtres de les tuer, et essaya d'empêcher qu'on ne les exposât vieux et malades, pour mourir de faim, dans l'île du Tibre [4].

Si Claude eût vécu, il eût, dit Suétone, donné la cité à tout l'Occident, aux Grecs, aux Espagnols, aux Bretons et aux Gaulois, d'abord aux Édues. Il rouvrit le sénat à ceux-ci, comme avait fait César. Le discours qu'il prononça en cette occasion, et que l'on conserve encore à Lyon sur des tables de bronze, est le premier monument authentique de notre histoire nationale, le titre de notre admission dans cette grande initiation du monde [5].

En même temps, il poursuivait le culte sanguinaire des druides. Proscrits dans la Gaule, ils durent se réfugier en Bretagne; il alla les forcer lui-même dans ce dernier asile; ses lieutenants déclarèrent province romaine les pays qui forment le bassin de la Tamise, et laissèrent dans l'ouest, à Camulodunum, une nombreuse colonie militaire. Les légions avançaient toujours à l'ouest, renversant les autels, détruisant les vieilles forêts, et sous Néron le druidisme se trouva acculé dans la petite île de Mona [6]. Suétonius Paullinus l'y suivit; en vain les vierges sacrées accouraient sur le rivage comme des furies, en habits de deuil, échevelées, et secouant des flambeaux [7]; il força le passage, égorgea tout ce qui tomba entre ses mains, druides, prêtresses, soldats, et se fit jour dans ces forêts où le sang humain avait tant de fois coulé.

Cependant les Bretons s'étaient soulevés derrière l'armée romaine; à leur tête, leur reine, la fameuse Boadicée, qui avait à venger d'intolérables outrages; ils avaient exterminé les vétérans de Camulodunum et toute l'infanterie d'une légion. Suétonius revint sur ses pas et rassembla froidement son armée, abandonnant la défense des villes et livrant les alliés de Rome à l'aveugle rage des barbares; ils égorgèrent soixante et dix mille hommes, mais il les écrasa en bataille rangée; il tua jusqu'aux chevaux. Après lui, Cérialis et Frontinus poursuivirent la conquête du Nord. Sous Domitien, le beau-père de Tacite, Agricola, acheva la réduction, et commença la civilisation de la Bretagne.

Néron fut favorable à la Gaule, il conçut le projet d'unir l'Océan à la Méditerranée par un canal qui aurait été tiré de la Moselle à la Saône [8]. Il soulagea Lyon, incendié sous son règne. Aussi dans les guerres civiles qui accompagnèrent sa chute, cette ville lui resta fidèle. Le principal auteur de cette révolution fut l'Aquitain Vindex, alors propréteur de la Gaule. Cet homme, « plein d'audace pour les grandes choses [9] », excita Galba en Espagne, gagna Virginius, général des légions de Germanie. Mais avant que cet accord fût connu des deux armées, elles s'attaquèrent avec un grand carnage. Vindex se tua de désespoir. La Gaule prit encore parti pour Vitellius; les légions de Germanie avec lesquelles il vainquit Othon et prit Rome, se composaient en grande partie de Germains, de Bataves et de Gaulois [10]. Rien d'étonnant si la Gaule vit avec douleur la victoire de Vespasien. Un chef batave, nommé Civilis, borgne comme Annibal et

[1] Sueton., in Claud., c. 20.

[2] Tacit., Annal., l. XII, c. 37. Dio., lib. LX.

[3] Græcas scripsit historias, Tyrrhenicon viginti, Carchedoniacon octo, etc. Sueton., in Claud., c. 42.

[4] Suet., in Claud., c. 25 : Cùm quidam ægra et affecta mancipia in insulam Æsculapii tædio medendi exponerent, omnes qui exponerentur, liberos esse sanxit, nec redire in ditionem domini, si convaluissent; quòd si quis necare mallet quem, quàm exponere, cædis crimine teneri.

[5] *Voy.* Tacit., Annal., l. X, c. 24, et mon Histoire romaine.

[6] Tacit., Annal., l. XIV, c. 29.

[7] Id., ibid., c. 30... Intercursantibus feminis, in modum furiarum, quæ veste ferali, crinibus dejectis, faces præferebant. Druidæque circùm, preces diras, sublatis ad cœlum manibus, fundentes...

[8] Tacit., Annal., l. XIII, c. 53.

[9] Dio Cass., l. LXIII, 604. Πρὸς πάνυ ἔργον μέγα εὐτολμος.

[10] Tacit., Histor., l. I, c. 57, 61. — L. II, c. 69.

Digitized by Google

Sertorius, comme eux ennemi de Rome, saisit cette occasion. Outragé par les Romains, il avait juré de ne couper sa barbe et ses cheveux que lorsqu'il serait vengé. Il tailla en pièces les soldats de Vitellius, et vit un instant tous les Bataves, tous les Belges, se déclarer pour lui. Il était encouragé par la fameuse Velléda, que révéraient les Germains comme inspirée des dieux, ou plutôt comme si elle eût été un dieu elle-même. C'est à elle qu'on envoya les captifs, et les Romains réclamèrent son arbitrage entre eux et Civilis. D'autre part, les druides de la Gaule, si longtemps persécutés, sortirent de leurs retraites, et se montrèrent au peuple. Ils avaient ouï dire que le Capitole avait été brûlé dans la guerre civile. Ils proclamèrent que l'empire romain avait péri avec ce gage d'éternité, que l'empire des Gaules allait lui succéder [1].

Telle était pourtant la force du lien qui unissait ces peuples à Rome, que l'ennemi des Romains crut plus sûr d'attaquer d'abord les troupes de Vitellius au nom de Vespasien. Le chef des Gaulois, Julius Sabinus, se disait fils du conquérant des Gaules, et se faisait appeler César. Aussi ne fallut-il pas même une armée romaine pour détruire ce parti inconséquent; il suffit des Gaulois restés fidèles. La vieille jalousie des Séquanes se réveilla contre les Édues. Ils défirent Sabinus. On sait le dévouement de sa femme, la vertueuse Éponine. Elle s'enferma avec lui dans le souterrain où il s'était réfugié; ils y eurent, ils y élevèrent des enfants. Au bout de dix ans, il furent enfin découverts; elle se présenta devant l'empereur Vespasien, entourée de cette famille infortunée qui voyait le jour pour la première fois [2]. La cruelle politique de l'empereur fut inexorable.

La guerre fut plus sérieuse dans la Belgique et la Batavie. Toutefois, la Belgique se soumit encore; la Batavie résista dans ses marais. Le général romain Cérialis, deux fois surpris, deux fois vainqueur, finit la guerre en gagnant Velléda et Civilis. Celui-ci prétendit n'avoir pas pris originairement les armes contre Rome, mais seulement contre Vitellius, et pour Vespasien.

Cette guerre ne fit que montrer combien la Gaule était déjà romaine. Aucune province, en effet, n'avait plus promptement, plus avidement, reçu l'influence des vainqueurs [3]. Dès le premier aspect, les deux contrées, les deux peuples, avaient semblé moins se connaître que se revoir et se retrouver. Ils s'étaient précipités l'un vers l'autre. Les Romains fréquentaient les écoles de Marseille, cette petite Grèce [4], plus sobre et plus modeste que l'autre [5], et qui se trouvait à leur porte. Les Gaulois passaient les Alpes en foule, et non-seulement avec César sous les aigles des légions, mais comme médecins [6], comme rhéteurs. C'est déjà le génie de Montpellier, de Bordeaux, Aix, Toulouse, etc.; tendance toute positive, toute pratique; peu de philosophes. Ces Gaulois du Midi (il ne peut s'agir encore de ceux du Nord), vifs, intrigants, tels que nous les voyons toujours, devaient faire fortune et comme beaux parleurs et comme mimes : ils donnèrent à Rome son Roscius. Cependant ils réussissaient dans des genres plus sérieux. Un Gaulois,

[1] Tacit., Hist., l. IV, c. 54. Fatali nunc igne signum cœlestis iræ datum, et possessionem rerum humanarum Transalpinis gentibus portendi, superstitione vanâ Druidæ eanebant.

[2] Elle lui dit : « Τοῦτα, Καῖσαρ, καὶ ἐγέννησα ἐν τῷ μνημείῳ, καὶ ἔθρεψα, ἵνα σὲ πολέμιοι ἰκετεύσωμεν. » Dio Cass., l. LXVI.

[3] Strab., l. IV. « Rome soumit les Gaulois bien plus aisément que les Espagnols. » — Discours de Claude, ap. Tacit., Annal., II, c. 14 : Si cuncta bella recensea, nullum breviore spatio quàm adversùs Gallos confectum : continua indè ac firma pax. — Hirtius ad Cæs., l. VIII, c. 49 : Cæsar... defessam tot adversis prœliis Galliam, conditione parendi meliore, facilè in pace continuit.—Dio C., l. LII, ap. Ser. r. fr., I, p. 520 : « Auguste défendit aux sénateurs de sortir de l'Italie sans son autorisation : ce qui s'observe encore aujourd'hui; aucun sénateur ne peut voyager, si ce n'est en Sicile ou en Narbonnaise. »

[4] Strab., l. IV, ap. Ser. fr., I, 9. « Cette ville avait rendu les Gaulois tellement *philhellènes*, qu'ils écrivaient en grec jusqu'aux formules des contrats (... ὥστε καὶ τὰ συμβόλαια Ἑλληνιστὶ γράφειν), et aujourd'hui elle a persuadé aux Romains les plus distingués de faire le voyage de Massalie au lieu du voyage d'Athènes. » — Les villes payaient, sur les revenus publics, des sophistes et des médecins. Juvénal : De conduendo loquitur jam rhetore Thule. » — Martial, l. VII, epist. 87, se félicite de ce qu'à Vienne les femmes mêmes et les enfants lisent ses poésies. — Les écoles les plus célèbres étaient celles de Marseille, d'Autun, de Toulouse, de Lyon, de Bordeaux. Ce fut dans cette dernière que persista le plus longtemps l'enseignement du grec.

[5] Strab., l. IV. « Chez les Marseillais, on ne voit point de dot au-dessus de cent pièces d'or; on n'en peut mettre plus de cinq à un habit, et autant pour l'ornement d'or, τῆς λιτότητος καὶ σωφροσύνης τῶν Μασσαλιωτῶν οὐκ ἐλάχιστον τεκμήριον. » —Tacit., Vit. Agricol., c. 4 : Arcebat eum (Agricolam) ab illecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quod statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerit, locum Græcâ comitate et provinciali parcimoniâ mixtum ac benè compositum. — On trouve dans Athenée, l. XII, c. 5, un proverbe qui semble contredire ces autorités (πλούσαις εἰς Μασσαλίαν).

[6] Pline en cite trois qui eurent une vogue prodigieuse, au premier siècle; l'un d'eux donna un million pour réparer les fortifications de sa ville natale.

Digitized by Google

Trogue-Pompée [1], écrit la première histoire universelle; un Gaulois, Pétronius Arbiter [2], crée le genre du roman. D'autres rivalisent avec les plus grands poëtes de Rome; nommons seulement Varro Atacinus, des environs de Carcassonne [3], et Cornélius Gallus, natif de Fréjus, ami de Virgile [4]. Le vrai génie de la France, le génie oratoire, éclatait en même temps. Cette jeune puissance de la parole gauloise domina, dès sa naissance, Rome elle-même. Les Romains prirent volontiers des Gaulois pour maîtres, même dans leur propre langue. Le premier rhéteur à Rome, fut le Gaulois Gnipho (M. Antonius). Abandonné à sa naissance, esclave à Alexandrie, affranchi, dépouillé par Sylla, il se livra d'autant plus à son génie. Mais la carrière de l'éloquence politique était fermée à un malheureux affranchi gaulois. Il ne put exercer son talent qu'en déclamant publiquement aux jours de marché. Il établit sa chaire dans la maison même de Jules César [5]. Il y forma à l'éloquence les deux grands orateurs du temps, César lui-même et Cicéron [6].

La victoire de César, qui ouvrit Rome aux Gaulois, leur permit de parler en leur propre nom, et d'entrer dans la carrière politique. Nous voyons, sous Tibère, les Montanus au premier rang des orateurs et pour la liberté et pour le génie. Caligula, qui se piquait d'éloquence, eut deux Gaulois éloquents pour amis. L'un, Valérius Asiaticus, natif de Vienne, honnête homme, selon Tacite, finit par conspirer contre lui, et périt sous Claude, par les artifices de Messaline, comme coupable d'une popularité ambitieuse dans les Gaules [7]. L'autre, Domitius Afer, de Nîmes, consul sous Caligula, éloquent, corrompu, fougueux accusateur, mourut d'indigestion. La capricieuse émulation de Caligula avait failli lui être funeste, comme celle de Néron le fut à Lucain. L'empereur apporte un jour un discours au sénat; cette pièce, fort travaillée, où il espérait s'être surpassé lui-même, n'était rien moins qu'un acte d'accusation contre Domitius, et il concluait à la mort. Le Gaulois, sans se troubler, parut moins frappé de son danger que de l'éloquence de l'empereur. Il s'avoua vaincu, déclara qu'il n'oserait plus ouvrir la bouche après un tel discours, et éleva une statue à Caligula [8]. Celui-ci n'exigea plus sa mort; il lui suffisait de son silence.

Dans l'art gaulois, dès sa naissance, il y eut quelque chose d'impétueux, d'exagéré, de tragique, comme disaient les anciens. Cette tendance fut remarquable dans ses premiers essais. Le Gaulois Zénodore, qui se plaisait à sculpter de petites figures et des vases avec la plus minutieuse délicatesse, éleva dans la ville des Arvernes le colosse du Mercure gaulois. Néron qui aimait le grand, le prodigieux, le fit venir à Rome pour élever au pied du Capitole sa statue haute de cent vingt pieds, cette statue qu'on voyait du mont Albano [9]. Ainsi une main gauloise donnait à l'art cet essor vers le gigantesque, cette ambition de l'infini, qui devait plus tard élancer les voûtes de nos cathédrales.

Égale de l'Italie pour l'art et la littérature, la Gaule ne tarda pas à influer d'une manière plus directe sur les destinées de l'Empire. Sous César, sous Claude, elle avait donné des sénateurs à Rome; sous Caligula, un consul. L'Aquitain Vindex précipita Néron, éleva Galba; le Toulousain Bec [10] (Antonius Primus), ami de Martial et poëte lui-même, donna l'Empire à Vespasien; le Provençal Agricola soumit la Bretagne à Domitien; enfin d'une famille de Nîmes sortit le meilleur empereur que Rome ait eu, le pieux Antonin, successeur des deux Espagnols Trajan et Adrien, père adoptif de l'Espagnol [11] Marc-Aurèle [12]. Le caractère sophistique de tous ces empereurs philosophes et rhéteurs tient à leurs liaisons avec la Gaule, au moins autant qu'à leur prédilection pour la Grèce. Adrien avait pour ami le sophiste d'Arles, Favorinus, le maître d'Aulu-Gelle, cet homme bizarre, qui écrivit un livre

[1] Justin., l. XLIII, c. 5 : Trogus majores suos à Vocontiis originem ducere... dicit.

[2] Né près de Marseille. Sidon. Apollinar., Carmen XXIII.

[3] Il reste de ce Varro un quatrain remarquable.

Marmoreo Licinus tumulo jacet, at Cato parvo,
Pompeius nullo. Credimus esse Deos?
. . . . . .

[4] Pauca meo Gallo, sed quæ legat ipsa Lycoris,
Carmina sunt dicenda; neget quis carmina Gallo?
Gallo cujus amor tantùm mihi crescit in horas...
Virg., Eclog. 10.

[5] Suet., de illustr. grammat., c. 7 : In domo divi Julii, adhuc pueri.

[6] Id., ibid.

[7] Tacit., Annal., l. XI, c. 1. Quandò genitus Viennæ, multisque et validis propinquitatibus subnixus, turbare gentiles nationes promptum haberet.

[8] Dio Cass., l. LIX.

[9] Suet., in Nerone, 2, c. 31. — Plin., l. XXXIV, c. 7.

[10] Suet., in Vitell., c. 18 : Cui Tolosæ nato cognomen in pueritiâ *Becco* fuerat. Id valet gallinacei rostrum. — *Bek* (Amor.). *Big* (Cymr.). *Gob* (Gaél.). Am. Thierry, t. III, 417.

[11] Leurs familles, du moins, étaient originaires d'Espagne.

[12] *Voy.* la correspondance d'Adrien avec son maître Fronton, dans l'élégante traduction de M. Cassan, qui y a joint d'excellentes notes sur l'histoire de la littérature latine.

Digitized by Google

contre Épictète, un éloge de la laideur, un panégyrique de la fièvre quarte [1].

Gaulois par sa naissance [2], Syrien par sa mère, Africain par son père, Caracalla présente ce discordant mélange de races et d'idées qu'offrait l'Empire à cette époque. En un même homme, la fougue du Nord, la férocité du Midi, la bizarrerie des croyances orientales, c'est un monstre, une Chimère. Après l'époque philosophique et sophistique des Antonins, la grande pensée de l'Orient, la pensée de César et d'Antoine s'était réveillée, ce mauvais rêve qui jeta dans le délire tant d'empereurs, et Caligula, et Néron, et Commode; tous possédés, dans la vieillesse du monde, du jeune souvenir d'Alexandre et d'Hercule. Caligula, Commode, Caracalla, semblent s'être crus des incarnations de ces deux héros. Ainsi les califes Fatimites, et les modernes Lamas du Thibet se sont révérés eux-mêmes comme dieux. Cette idée, si ridicule au point de vue grec et occidental, n'avait rien de surprenant pour les sujets orientaux de l'Empire, Égyptiens et Syriens. Si les empereurs devenaient dieux après leur morts, ils pouvaient fort bien l'être de leur vivant.

Au premier siècle de l'Empire, la Gaule avait fait des empereurs, au second elle avait fourni des empereurs gaulois, au troisième elle essaya de se séparer de l'Empire qui s'écroulait, de former un empire gallo-romain. Les généraux qui, sous Gallien, prirent la pourpre dans la Gaule, et la gouvernèrent avec gloire, paraissent avoir été presque tous des hommes supérieurs. Le premier, Posthumius, fut surnommé le restaurateur des Gaules [3]. Il avait composé son armée en grande partie de troupes gauloises et franciques [4]. Il fut tué par ses soldats pour leur avoir refusé le pillage de Mayence qui s'était révoltée contre lui [5]. Je donne ailleurs l'histoire de ses successeurs, de Vietorinus et Victoria, la MÈRE DES LÉGIONS, de l'armurier Marius, enfin de Tétricus, qu'Aurélien eut la gloire de traîner derrière son char avec la reine de Palmyre [6]. Quoique ces événements aient eu la Gaule pour théâtre, ils appartiennent moins à l'histoire du pays qu'à celle des armées qui l'occupaient.

La plupart de ces empereurs provinciaux, de ces *tyrans*, comme on les appelait, furent de grands hommes, ceux qui leur succédèrent et qui rétablirent l'unité de l'Empire, les Aurélians, les Probus, furent plus grands encore. Et cependant l'Empire s'écroulait dans leurs mains. Ce ne sont pas les barbares qu'il en faut accuser; l'invasion des Cimbres sous la République avait été plus formidable que celles du temps de l'Empire. Ce n'est pas même aux vices des princes qu'il faut s'en prendre. Les plus coupables, comme hommes, ne furent pas les plus odieux. Souvent les provinces respirèrent sous ces princes cruels qui versaient à flots le sang des grands de Rome. L'administration de Tibère fut sage et économe [7], celle de Claude douce et indulgente. Néron lui-même fut regretté du peuple, et

[1] Philostratus, in Apollon. Thyan., l. V, c. 4. — Dio Cass., l. LXIX.

[2] Lugduni genitus. Aurelii Victor. Epitome, c. 21. — Dio Cass., excerpt. d. ann. J.-C. 60.

[3] Zozim., l. I.—P. Oros., l. VII. Invasit tyrannidem, multo quidem reipublicæ commodo. — Trebell. Pollio, ad ann. 260 : Posthumius... Gallias ab omnibus circumfluentibus barbaris validissimè vindicavit. — Nimius amor ergà Posthumium omnium erat in Galliçà gente populorum, quòd submotis omnibus Germanicis gentibus, romanum in pristinam securitatem revocasset imperium. Ab omni exercitu et ab omnibus Gallis Posthumius gratanter acceptus talem se præbuit per annos septem, ut Gallias instauravit. — On lit sur une médaille de Posthumius : RESTITUTORI GALLIÆ. Script. fr., I, 538.

[4] Aurel. Victor, c. 33. — Treb. Pollio, ad ann. 260 : Quùm multis auxiliis Posthumius juvaretur Celticis ac Francicis.

[5] Eutrope, l. IX. — P. Oros., l. VII. — Aurel. Victor, c. 33.

[6] *Voy.* mon article Zénobie, dans la Biographie universelle de Michaud.

[7] Dans l'affaire de Serenus, Tibère se déclara pour les accusateurs, *contrà morem suum*. Tacit., Annal., l. IV, c. 30 — Accusatores, si facultas incideret, pœnis afficiebantur, l. VI, c. 30. — Les biens d'un grand nombre d'usuriers ayant été vendus au profit du fisc, « tulit opem Cæsar, disposito per mensas millies sestertio, factâque mutuandi copiâ sine usuris per triennium, si debitor populo in duplum prædiis cavisset. Sic refecta fides. » Annal., l. VI, c. 17. — Præsidibus onerandas tributo provincias suadentibus, rescripsit : « Boni pastoris esse tondere pecus, non deglubere. » Sueton., in Tiber., c. 32. — Principem præstitit, etsi varium, commodiorem tamen sæpius, et ad utilitates publicas proniorem. Ac primò cateniis interveniebat, ne quid perperam fieret... Et si quem reorum elabi gratiâ rumor esset, subitus aderat, judicesque... religionis et noxæ de quâ cognoscerent, admonebat : atque etiam si qua in publicis moribus desidiâ aut malâ consuetudine labarent, corrigenda suscepit, c. 33. — Ludorum ac munerum impensas corripuit, mercedibus scenicorum rescissis, paribusque gladiatorum ad certum numerum redactis...; adhibendum supellectili modum censuit. Annonamque macelli, senatûs arbitratu, quotannis temperandam, etc. — Et parcimoniam publicam exemplo quoque juvit, c. 34. — Neque spectacula omninò edidit, c. 47. — In primis tuendæ pacis à grassaturis, ac latrociniis seditionumque licentiâ, curam habuit, etc. — Abolevit et jus moremque asylorum, quæ usquàm erant, c. 37.

Digitized by Google

pendant longtemps son tombeau était toujours couronné de fleurs nouvelles [1]. Sous Vespasien, un faux Néron fut suivi avec enthousiasme dans la Grèce et l'Asie. Le titre qui porta Hélagabal à l'empire, fut d'être cru petit-fils de Septime-Sévère et fils de Caracalla.

Sous les empereurs, les provinces n'eurent plus, comme sous la République, à changer tous les ans de gouverneurs. Dion fait remonter cette innovation à Auguste. Suétone en accuse la négligence de Tibère. Mais Josèphe dit expressément qu'il en agit ainsi « pour soulager les peuples. » En effet, celui qui restait dans une province finissait par la connaître, par y former quelques liens d'affection, d'humanité, qui modérait la tyrannie. Ce ne fut plus, comme sous la République, un fermier impatient de faire sa main, pour aller jouir à Rome. On sait la fable du renard dont les mouches sucent le sang; il refuse l'offre du hérisson qui veut l'en délivrer; d'autres viendraient affamées, dit-il; celles-ci sont soûles et gorgées.

Les procurateurs, hommes de rien, créatures du prince, et responsables envers lui, eurent à craindre sa surveillance. S'enrichir, c'était tenter la cruauté d'un maître qui ne demandait pas mieux que d'être sévère par avidité.

Ce maître était un juge pour les grands et pour les petits. Les empereurs rendaient eux-mêmes la justice. Dans Tacite, un accusé qui craint les préjugés populaires, veut être jugé par Tibère, comme supérieur à de tels bruits; il pensait d'ailleurs qu'un juge unique discerne mieux le vrai [2]. Sous Tibère, sous Claude, des accusés échappent à la condamnation par un appel à l'empereur [3]. Claude, pressé de juger dans une affaire où son intérêt était compromis, déclare qu'il jugera lui-même, pour montrer dans sa propre cause, combien il serait juste dans celle d'autrui [4]; personne sans doute n'aurait osé décider contre l'intérêt de l'empereur.

Domitien rendait la justice avec assiduité et intelligence; souvent il cassait les sentences des centumvirs, suspects d'être influencés par l'intrigue [5]. Adrien consultait sur les causes soumises à son jugement, non ses amis, mais les jurisconsultes [6]. Septime-Sévère lui-même, ce farouche soldat, ne se dispensa pas de ce devoir, et dans le repos de sa villa, il jugeait, et entrait volontiers dans le détail minutieux des affaires. Julien est de même cité pour son assiduité à remplir les fonctions de juge [7]. Ce zèle des empereurs pour la justice civile balançait une grande partie des maux de l'Empire; il devait inspirer une terreur salutaire aux magistrats oppresseurs, et remédier dans le détail à une infinité d'abus généraux.

Même sous les plus mauvais empereurs, le droit civil prit toujours d'heureux développements. Le jurisconsulte Nerva, aïeul de l'empereur de ce nom (disciple du républicain Labéon, l'ami de Brutus et le fondateur de l'école stoïcienne de jurisprudence), fut le conseiller de Tibère [8]. Papinien et Ulpien fleurirent au temps de Caracalla et d'Hélagabal, comme Dumoulin, l'Hôpital, Brisson, sous Henri II, Charles IX et Henri III. Le droit civil se rapprochant de plus en plus de l'équité naturelle, et par conséquent du sens commun des nations, devint le plus fort lien de l'Empire, et la compensation de la tyrannie politique.

Cette tyrannie des princes, celle des magistrats

[1] Non defuerunt qui per longum tempus vernis æstivisque floribus tumulum ejus ornarent, ac modò imagines prætextatas in Rostris præferrent, modò edicta, quasi viventis, et brevi magno inimicorum malo reversuri. Quin etiam Vologesus, Parthorum Rex, missis ad senatum legatis de instaurandâ societate, hoc etiam magnoperè oravit, ut Neronis memoria coleretur. Denique cum post viginti annos exstitisset conditionis incertæ, qui se Neronem esse jactaret, tam favorabile nomen ejus apud Parthos fuit, ut vehementer adjutus, et vix redditus sit. Suet., in Nerone, c. 57.

[2] Petitum est à principe cognitionem exciperet: quòd ne reus quidem abnuebat, studia populi et patrum metuens: contrà, Tiberium spernendis rumoribus validum... veraque... judice ab uno facilius discerni: odium et invidiam apud multos valere... Paucis familiarium adhibitis, minas accusantium, et hinc preces audit, integramque causam ad senatum remittit. Tacit., Annal., III, c. 10.

[3] Messalinus... à primoribus civitatis revincebatur: iisque instantibus ad imperatorem provocavit. Tacit., Annal., l. VI, c. 5. — Vulcatius Tullinus, ac Marcellus, senatores, et Calpurnius, eques romanus, appellato principe instantem damnationem frustrati. Ibid., l. XII, c. 28. — Deux délateurs puissants, Domitius Afer, et P. Dolabella, s'étant associés pour perdre Quintilius Varus, « restitit tamen senatus et opperiendum imperatorem censuit, quod unum urgentium malorum suffugium in tempus erat. Ibid., l. IV, c. 66.

[4] Alium interpellatum ab adversariis de propriâ lite, negantemque cognitionis rem, sed ordinarii juris esse, agere causam confestim apud se coegit, proprio negotio documentum daturum, quàm æquus judex in alieno negotio futurus esset. Sueton., in Claudio, c. 5.

[5] Jus diligenter et industriè dixit, plerumque et in foro pro tribunali extrà ordinem ambitiosas centumvirorum sententias recidit. Suet., in Dom., c. 8.

[6] Quùm judicaret (Adrianus), in consilio habuit, non amicos suos... solùm, sed jurisconsultos. Spartian.

[7] Amm. Marcellin, l. XXII, c. 10. — Libanius, orat. parent., c. 90, 91. — S. Greg. de Naz., orat. IV.

[8] Tacit., Annal., l. VI, c. 26. Cocceius Nerva, continuus principis, omnis divini humanique juris scienus.

Digitized by Google

bien autrement onéreuse, n'était pas la cause principale de la ruine de l'Empire. Le mal réel qui le minait ne tenait ni au gouvernement, ni à l'administration. S'il eût été simplement de nature administrative, tant de grands et bons empereurs y eussent remédié. Mais c'était un mal social, et rien ne pouvait en tarir la source, à moins qu'une société nouvelle ne vînt remplacer la société antique. Ce mal était l'esclavage; les autres maux de l'Empire, au moins pour la plupart, la fiscalité dévorante, l'exigence toujours croissante du gouvernement militaire, n'en étaient, comme on va le voir, qu'une suite, un effet direct ou indirect. L'esclavage n'était point un résultat du gouvernement impérial. Nous le trouvons partout chez les nations antiques. Tous les auteurs nous le montrent en Gaule avant la conquête romaine. S'il nous apparaît plus terrible et plus désastreux dans l'Empire, c'est d'abord que l'époque romaine nous est mieux connue que celles qui précèdent. Ensuite, le système antique étant fondé sur la guerre, sur la conquête de l'homme (l'industrie est la conquête de la nature), ce système devait, de guerre en guerre, de proscription en proscription, de servitude en servitude, aboutir vers la fin à une dépopulation effroyable. Tel peuple de l'antiquité pouvait, comme ces sauvages d'Amérique, se vanter d'avoir mangé cinquante nations.

J'ai déjà indiqué, dans mon Histoire romaine, comment la classe des petits cultivateurs ayant peu à peu disparu, les grands propriétaires qui leur succédèrent, y suppléèrent par les esclaves. Ces esclaves s'usaient rapidement par la rigueur des travaux qu'on leur imposait; ils disparurent bientôt à leur tour. Appartenant en grande partie aux nations civilisées de l'antiquité, Grecs, Syriens, Carthaginois, ils avaient cultivé les arts pour leurs maîtres. Les nouveaux esclaves qu'on leur substitua [1], Thraces, Germains, Scythes, purent tout au plus imiter grossièrement les modèles que les premiers avaient laissés. D'imitations en imitations, tous les objets qui demandaient quelque industrie devinrent de plus en plus grossiers. Les hommes capables de les confectionner, se trouvant aussi de plus en plus rares, les produits de leur travail enchérirent chaque jour. Dans la même proportion devaient augmenter les salaires de tous ceux qu'employait l'État. Le pauvre soldat qui payait la livre de viande cinquante sous [2] de notre monnaie, et la plus grossière chaussure vingt-deux francs, ne devait-il pas être tenté de réclamer sans cesse de nouveaux adoucissements à sa misère, et de faire des révolutions pour les obtenir? On a beaucoup déclamé contre la violence et l'avidité des soldats, qui, pour augmenter leur solde, faisaient et défaisaient les empereurs. On a accusé les exactions cruelles de Sévère, de Caracalla, des princes qui épuisaient le pays au profit du soldat. Mais a-t-on songé au prix excessif de tous les objets qu'il était obligé d'acheter sur une solde bien modique? Les légionnaires révoltés disent dans Tacite : « On estime à dix as par jour notre sang et notre vie. C'est là-dessus qu'il faut avoir des habits, des armes, des tentes; qu'il faut payer les congés qu'on obtient, et se racheter de la barbarie du centurion, etc. [3] »

Ce fut bien pis encore, lorsque Dioclétien eut créé une autre armée, celle des fonctionnaires civils. Jusqu'à lui il existait un pouvoir militaire, un pouvoir judiciaire, trop souvent confondus. Il créa, ou du moins compléta, le pouvoir administratif. Cette institution si nécessaire n'en fut pas moins à sa naissance une charge intolérable pour l'Empire déjà ruiné. La société antique, bien différente de la nôtre, ne renouvelait pas incessamment la richesse par l'industrie. Consumant toujours et ne produisant plus, depuis que les générations in-

[1] On a trouvé à Antibes l'inscription suivante :

D. M.
PVERI SEPTENTRI
ONIS ANNOR XII QVI
ANTIPOLI IN THEATRO
BIDVO SALTAVIT ET PLA
CVIT

« Aux mânes de l'enfant Septentrion, âgé de douze ans, qui parut deux jours au théâtre d'Antibes, dansa et plut. » Ce pauvre enfant est évidemment un de ces esclaves qu'on élevait pour les louer à grand prix aux entrepreneurs de spectacles, et qui périssaient victimes d'une éducation barbare. Je ne connais rien de plus tragique que cette inscription dans sa brièveté, rien qui fasse mieux sentir la dureté du monde romain... « Parut deux jours au théâtre d'Antibes, dansa et plut. » Pas un regret. N'est-ce pas là en effet une destinée bien remplie! Nulle mention de parents; l'esclave était sans famille. C'est encore une singularité qu'on lui ait élevé un tombeau. Mais les Romains en élevaient souvent à leurs joujoux brisés. Néron bâtit un monument « aux mânes d'un vase de cristal. »

[2] *Voy.* M. Moreau de Jonnès, Tableau du prix moyen des denrées d'après l'édit de Dioclétien retrouvé à Stratonicé : Une paire de *caligæ* (la plus grossière chaussure) coûtait 22 fr. 50 c.; la livre de viande de bœuf ou de mouton, 2 fr. 50 c.; de porc, 3 fr. 60 c.; le vin de dernière qualité, 1 fr. 80 c. le litre; une oie grasse, 45 fr.; un lièvre, 33 fr.; un poulet, 13 fr.; un cent d'huîtres, 22 fr., etc.

[3] Tacit., Ann., I, 17. — L'empereur finit par être obligé d'habiller et nourrir le soldat. *Voy.* Lamprid., in Alex. Sev., LIII.

Digitized by Google

dustrieuses avaient été détruites par l'esclavage, elle demandait toujours davantage à la terre, et les mains qui la cultivaient, cette terre, devenaient chaque jour plus rares et moins habiles.

Rien de plus terrible que le tableau que nous a laissé Lactance de cette lutte meurtrière entre le fisc affamé et la population impuissante qui pouvait souffrir, mourir, mais non payer. « Tellement grande était devenue la multitude de ceux qui recevaient, en comparaison du nombre de ceux qui devaient payer, telle l'énormité des impôts, que les forces manquaient aux laboureurs, les champs devenaient déserts, et les cultures se changeaient en forêts... Je ne sais combien d'emplois et d'employés fondirent sur chaque province, sur chaque ville, *Magistri, Rationales*, vicaires des préfets. Tous ces gens-là ne connaissaient que condamnations, proscriptions, exactions; exactions, non par fréquentes, mais perpétuelles, et dans les exactions d'intolérables outrages... Mais la calamité publique, le deuil universel, ce fut quand le fléau du cens ayant été lancé dans les provinces et les villes, les censiteurs se répandirent partout, bouleversèrent tout : vous auriez dit une invasion ennemie, une ville prise d'assaut. On mesurait les champs par mottes de terre, on comptait les arbres, les pieds de vigne. On inscrivait les bêtes, on enregistrait les hommes. On n'entendait que les fouets, les cris de la torture; l'esclave fidèle était torturé contre son maître, la femme contre son mari, le fils contre son père; et faute de témoignage, on les torturait pour déposer contre eux-mêmes; et quand ils cédaient, vaincus par la douleur, on écrivait ce qu'ils n'avaient pas dit. Point d'excuse pour la vieillesse ou la maladie; on apportait les malades, les infirmes. On estimait l'âge de chacun, on ajoutait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards; tout était plein de deuil et de consternation. Encore ne s'en rapportait-on pas à ces premiers agents; on en envoyait toujours d'autres pour trouver davantage, et les charges doublaient toujours, ceux-ci ne trouvant rien, mais ajoutant au hasard, pour ne pas paraître inutiles. Cependant les animaux diminuaient, les hommes mouraient, et l'on n'en payait pas moins l'impôt pour les morts [1]. »

Sur qui retombaient tant d'insultes et de vexations endurées par les hommes libres? Sur les esclaves, sur les colons ou cultivateurs dépendants, dont l'état devenait chaque jour plus voisin de l'esclavage. C'est à eux que les propriétaires rendaient tous les outrages, toutes les exactions dont les accablaient les agents impériaux. Leur misère et leur désespoir furent au comble à l'époque dont Lactance vient de nous tracer le tableau. Alors tous les serfs des Gaules prirent les armes sous le nom de *Bagaudes* [2]. En un instant ils furent maîtres de toutes les campagnes, brûlèrent plusieurs villes, et exercèrent plus de ravages que n'auraient pu faire les barbares. Ils s'étaient choisi deux chefs, Ælianus et Amandus, qui, selon une tradition, étaient chrétiens. Il ne serait pas étonnant que cette réclamation des droits naturels de l'homme ait été en partie inspirée par la doctrine de l'égalité chrétienne. L'empereur Maximien accabla ces multitudes indisciplinées. La colonne de Cussy en Bourgogne, semble avoir été le monument de sa victoire [3]; mais longtemps encore après, Eumène nous parle des Bagaudes dans un de ses Panégyriques [4]. Idace mentionne plusieurs fois les Bagaudes de l'Espagne [5]. Salvien surtout déplore leur infortune : « Dépouillés par des juges de sang, ils

[1] Lactant., de m. persecut., c. 7, 23. Adeò major esse cœperat numerus accipientium quàm dantium... Filii adversùs parentes suspendebantur... — Une sorte de guerre s'établit entre le fisc et la population, entre la torture et l'obstination du silence. « Erubescit apud eos, si quis non inficiando tributa, in corpore vibices ostendat. Ammian. Marc., in Comment. Cod. Theod., lib. XI, tit. 7, leg. 3ª.

[2] Prosper Aquit., in Chronic. Omnia penè Galliarum servitia in *Bagaudam* conspiravêre.— Ducange, v. Bagaudæ, Bacaudæ : Ex Paul. Oros., l. 7, c. 15, Eutrop., l. 9, Hieronymus, in Chronico Euseb. « Diocletianus consortem regni Herculium Maximianum assumit, qui rusticorum multitudine oppressâ, quæ factioni suæ Bacaudarum nomen indiderat, pacem Galliis reddit. » Victor Scotti : « Per Galliam excitâ manu agrestium ac latronum, quos Bagaudas incolæ vocant, etc. » Pæanius Eutropii interpres Gr. « Στασιάζοντος δὲ ἐν Γάλλοις τοῦ ἀγροικικοῦ, καὶ Βαγαύδας καλούντας τοὺς συνιστηθέντας, ὄνομα δὲ ἔστι τοῦτο τυράννους δηλοῦν ἐπιχωρίους... » Βαγεῦνν est vagari apud Suidam. At cùm Galliam vocem esse indicet Aurelius Victor, quid si à *Bagat, vel bagad*, quæ vox Armoricis et Wallis, proinde veteribus Gallis, turmam sonat, et hominum collectionem? — Catholicum Armoricum : « *Bagat*, Gall., assemblée, multitude de gens, troupeau. — Cæterum *Baogandas*, seu *Baogaudas* habet prima Salviani editio, an. 1530. — *Baugaredos* vocat liber de castro Ambasiæ, num. 8. *Bacchariдas*, Idacius in Chronico, in Diocletiano. — Non desunt, qui Parisienses vulgò *Badauds* per ludibrium appellant, tanquam à primis Bagaudis ortum duxerint. = Turner, hist. of A. I. *Bagach*, in Irish, is warlike. *Bagach*, in Erse, is fighting. — *Bagad*, in Welsh, is multitude. = Saint-Maur-des-Fossés, près Paris, s'appelait le château des Bagaudes. *Voy.* Vit. S. Baboleni.

[3] Millin, Voyage dans le midi de la France, t. I.

[4] Eumen., de Schol. instaurat.

[5] Sous les rois Rechila et Théodoric.

Digitized by Google

» avaient perdu les droits de la liberté romaine ; » ils ont perdu le nom de Romains. Nous leur im- » putons leur malheur, nous leur reprochons ce » nom que nous leur avons fait. Comment sont-ils » devenus *bagaudes*, si ce n'est par notre tyran- » nie, par la perversité des juges, par leurs pros- » criptions et leurs rapines ! ? »

Ces fugitifs contribuèrent sans doute à fortifier Carausius dans son usurpation de la Bretagne. Ce Ménapien (né près d'Anvers) avait été chargé d'arrêter avec une flotte les pirates Francs qui passaient sans cesse en Bretagne ; ils les arrêtait, mais au retour, et profitait de leur butin. Découvert par Maximilien, il se déclara indépendant en Bretagne, et resta pendant sept ans maître de cette province et du détroit [2].

L'avénement de Constantin et du christianisme fut une ère de joie et d'espérance. Né en Bretagne, comme son père, Constance Chlore [3], il était l'enfant, le nourrisson de la Bretagne et de la Gaule. Après la mort de son père, il réduisit le nombre de ceux qui payaient la capitation en Gaule de vingt-cinq mille à dix-huit mille [4]. L'armée avec laquelle il vainquit Maxence devait appartenir en grande partie à cette dernière province.

Les lois de Constantin sont celles d'un chef de parti qui se présente à l'Empire comme un libérateur, un sauveur : « Loin ! s'écrie-t-il, loin du peuple les mains rapaces des agents fiscaux [5] ! tous ceux qui ont souffert de leurs concussions peuvent en instruire les présidents des provinces. Si ceux-ci dissimulent, nous permettons à tous d'adresser leurs plaintes à tous les comtes de provinces ou au préfet du prétoire, s'il est dans le voisinage, afin qu'instruits de tels brigandages, nous les fassions expier par les supplices qu'ils méritent. »

Ces paroles ranimèrent l'Empire. La vue seule de la croix triomphante consolait déjà les cœurs. Ce signe de l'égalité universelle donnait une vague et immense espérance. Tous croyaient arrivée la fin de leurs maux.

Cependant le christianisme ne pouvait rien aux souffrances matérielles de la société. Les empereurs chrétiens n'y remédièrent pas mieux que leurs prédécesseurs. Tous les essais qui furent faits, n'aboutirent qu'à montrer l'impuissance définitive de la loi. Que pouvait-elle en effet, sinon tourner dans un cercle sans issue ? Tantôt elle s'effrayait de la dépopulation, elle essayait d'adoucir le sort du colon, de le protéger contre le propriétaire [6], et le propriétaire criait qu'il ne pouvait plus payer l'impôt ; tantôt elle abandonnait le colon, le livrait au propriétaire, l'enfonçait dans l'esclavage [7],

[1] Salvian., De vero jud. et provid., l. V. Imputamus nomen quod ipsi fecimus. Quibus enim rebus aliis Bagaudæ facti sunt, nisi iniquitatibus nostris...

[2] Sext. Aurel. Victor, in Cæsar. ap. Ser. rer. franc., I, 566. — Eutrop., Hist. rom., l. IX, ibid., 572.

[3] Schæpflin adopte cependant une autre opinion. *Voy.* sa dissertation : *Constantinus magnus non fuit Britannus*. Bâle, 1741, in-4°.

[4] Eumen., Panegyric., ap. Scrip. fr., I, 720. Une grande partie du territoire d'Autun était sans culture.

[5] Cessent jam nunc rapaces officialium manus... Lex Constantin., in Cod. Theod., lib. I, tit. 7, leg. 1°. — Si quis est cujuscumque loci, ordinis, dignitatis, qui se in quemcumque judicum, comitum, amicorum, vel palatinorum meorum, aliquid... manifeste probare posse confidit, quod non integrè, atque justè gessisse videatur, intrepidus et securus accedat ; interpellet me, ipse audiam omnia... si probaverit, ut dixi, ipse me vindicabo de eo, qui me usque ad hoc tempus simulatâ integritate deceperit. Illum autem, qui hoc prodiderit, et comprobaverit, in dignitatibus et rebus augebo. Ex lege Constantini, in Cod. Theod., lib. IX, tit. 1, leg. 4°. — Si pupilli, vel viduæ, aliique fortunæ injuriâ miserabiles, judicium nostræ serenitatis oraverint, præsertim cùm alicujus potentiam perhorrescant, cogantur eorum adversarii examini nostro sui copiam facere. Ex lege Constantini, lib. I, tit. ..., leg. 2°. — A sextâ indictione... ad undecimam nuper transactam, tàm curiis, quàm possessori... reliqua indulgemus : ita ut quæ in istis viginti annis... sive in speciebus, sive pecuniâ.. debentur, nomine reliquorum omnibus concedantur : nihil de his viginti annis speret publicorum cumulus horrorum, nihil arca amplissimæ præfecturæ, nihil utrumque nostrum ærarium. Constantin., in Cod. Theod., lib. XI, tit. 28, leg. 16°. — Quinque annorum reliqua nobis remisisti, dit Eumène à Constantin. *Voyez* Ammian. Marc., in Comm. Cod. Theod., lib. XI, tit. 28, leg. 1°.

[6] Quisquis colonus plus à domino exigitur, quàm antè consueverat et quàm in anterioribus temporibus exactum est, adeat judicem... et facinus comprobet : ut ille qui convincitur ampliùs postulare, quàm accipere consueverat, hoc facere in posterum prohibeatur, priùs reddito quod superexactione perpetratâ nosciturextorsisse. Constant., in Cod. Justinian., lib. XI, tit. 49.

[7] Apud quemcumque colonus juris alieni fuerit inventus, is non solùm eumdem origini suæ restituat... ipsos etiam colonos, qui fugam meditantur, in servilem conditionem ferro ligari conveniet, ut officia quæ liberis congruunt, merito servilis condemnationis compellantur implere. Ex lege Constantini, in Cod. Theod., lib. V, leg. 9°, l. I. — Si quis colonus originalis, vel inquilinus, antè triginta annos de possessione discessit, neque ad solum genitale... repetitus est, omnis ab ipso, vel à quo fortè possidetur, calumnia penitùs excludatur... Ex lege Hon. et Theod., in Cod. Theod., lib. V, tit. 10, leg. 1°. — In causis civilibus hujusmodi hominum generi adversùs dominos, vel patronos aditum intercludimus, et vocem negamus (exceptis superexactionibus in quibus retrò principes facultatem

Digitized by Google

s'efforçait de l'enraciner à la terre; mais le malheureux mourait ou fuyait, et la terre devenait déserte. Dès le temps d'Auguste, la grandeur du mal avait provoqué des lois qui sacrifiaient tout à l'intérêt de la population, même la morale [1]. Pertinax avait assuré la propriété et l'immunité des impôts pour dix ans à ceux qui occuperaient les terres désertes en Italie, dans les provinces et chez les rois alliés [2]. Aurélien l'imita. Probus fut obligé de transplanter de la Germanie des hommes et des bœufs pour cultiver la Gaule [3]. Il y fit replanter les vignes arrachées par Domitien [4]. Maximien et Constance Chlore transportèrent des Francs et d'autres Germains dans les solitudes du Hainaut, de la Picardie, du pays de Langres [5]; et cependant la dépopulation augmentait dans les villes, dans les campagnes. Quelques citoyens cessaient de payer l'impôt : ceux qui restaient payaient d'autant plus. Le fisc affamé et impitoyable s'en prenait de tout déficit aux curiales, aux magistrats municipaux.

Si l'on veut se donner le spectacle d'une agonie de peuple, il faut parcourir l'effroyable code par lequel l'Empire essaye de retenir le citoyen dans la cité qui l'écrase, qui s'écroule sur lui. Les malheureux curiales, les derniers qui eussent encore un patrimoine [6] dans l'appauvrissement général, sont déclarés *les esclaves, les serfs* de la chose publique. Ils ont l'honneur d'administrer la cité, de répartir l'impôt à leurs risques et périls; tout ce qui manque est sur leur compte [7]. Ils ont l'honneur de payer à l'empereur l'*aurum coronarium*. Ils sont l'*amplissime sénat* de la cité, l'*ordre très-illustre* de la curie [8]. Toutefois ils sentent si peu leur bonheur, qu'ils cherchent sans cesse à y échapper. Le législateur est obligé d'inventer tous les jours des précautions nouvelles pour fermer, pour barricader la curie. Étranges magistrats que la loi est obligée de garder à vue pour ainsi dire, et d'attacher à leur chaise curule. Elle leur interdit de s'absenter [9], d'habiter la campagne [10], de se faire soldats [11], de se faire prêtres; ils ne peuvent entrer dans les ordres, qu'en laissant leur bien à quelqu'un qui veuille bien être curiale à leur place. La loi ne les ménage pas : « Certains hommes lâches et paresseux désertent les devoirs de citoyens, etc., nous ne les libérerons qu'autant qu'ils mépriseront leur patrimoine. Convient-il que des esprits occupés de

eis super hoc interpellandi præbuerunt). Arc. et Hon., in Cod. Justin., lib. XI, tit. 49. — Si quis alienum colonum suscipiendum, retinendumve crediderit, duas auri libras ei cogatur exsolvere, cujus agros transfugâ cultore vacuaverit : ita ut eumdem cum omni peculio suo et agnitione restituat. Theod. et Valent., in Cod. Just., lib. XI, tit. 51, leg. 1ª.

La loi finit par identifier le colon à l'esclave : « Le colon change de maître avec la terre vendue. » Valent., Theod. et Arc., in Cod. Justin., lib. XI, tit. 49, leg. 2ª. — Cod. Just., tit. 51. « Que les colons soient liés par le droit de leur origine, et bien que, par leur condition, ils paraissent des ingénus, qu'ils soient tenus pour serfs de la terre sur laquelle ils sont nés. » — Cod. Justin., tit. 37. « Si un colon se cache ou s'efforce de se séparer de la terre où il habite, qu'il soit considéré comme ayant voulu se dérober frauduleusement à son patron, ainsi que l'esclave fugitif. » *Voy.* le Cours de Guizot, t. IV. — M. de Savigny pense que leur condition était, en un sens, pire que celle des esclaves; car il n'y avait, à son avis, aucun affranchissement pour les colons.

[1] Par la loi Julia, le Cœlebs ne peut rien recevoir d'un étranger, ni de la plupart de ses *affines*, excepté celui qui prend « concubinam, liberorum quærendorum causâ. »

[2] *Voy.* Hérodien.

[3] Probi epist. ad senatum, in Vopisc. Arantur Gallicana rura barbaris bobus, et juga germanica captiva præbent nostris colla cultoribus.

[4] *Voy.* Aurel. Viet., in Cæsar. — Vopisc., ad. ann. 281. — Eutrop., l. IX. — Euseb, Chronic. — Sueton., in Domit., c. 7.

[5] Eumen., Panegyr. Constant.: Sicut tuo, Maximiane Auguste, nutu Nerviorum et Trevcrorum arva jacentia letus postliminio restitutus, et receptus in leges Francus excoluit, ità nunc per victorias tuas, Constanti Cæsar invicte, quidquid infrequens Ambiano et Bellovaco et Tricassino solo Lingoneoque restabat, barbaro cultore revireseit... etc.

[6] Au moins vingt-sept *jugera*.

[7] Aussi ne disposent-ils pas librement de leur bien. Ils ne peuvent vendre sans autorisation. (Interpellet judiecm... omnesque causas sigillatim quibus strangulatur, exponat. Cod. Theodos., l. X, tit. 35). Le curiale qui n'a pas d'enfants, ne peut disposer par testament que du quart de ses biens. Les trois autres quarts appartiennent à la curie.

[8] Toutefois la loi est bonne et généreuse; elle ne ferme la curie ni aux juifs, ni aux bâtards. « Ce n'est point une tache pour l'ordre, parce qu'il lui importe d'être toujours au complet. » Cod. Théod., l. XII, tit. 1. — Spurios... etc. L. *generaliter* 3, § 2, D., l. L, tit. 2.

[9] Cod. Theod., l. X, t. 31. — Non antè discedat quàm, insinuato judici desiderio, proficiscendi licentiam consequatur.

[10] Ibid., l. XII, t. 18. Curiales omnes jubemus interminatione moneri ne civitates fugiant aut deserant, rus habitandi causâ; fundum quem civitati prætulerint scientes fisco esse sociandum, eoque rare esse earituros, eujus causâ impios se, vitando patriam, demonstrârint.

[11] L. *si cohortalis* 30, Cod. Theod., l. VIII, t. 4. Si quis ex his ausus fuerit affectare militiam... ad conditionem propriam retrahatur. — Cette disposition désarmait tous les propriétaires.

Digitized by Google

la contemplation divine, conservent de l'attachement pour leurs biens [1]?... »

L'infortuné curiale n'a pas même l'espoir d'échapper par la mort à la servitude. La loi poursuit même ses fils. Sa charge est héréditaire. La loi exige qu'il se marie, qu'il lui engendre et lui élève des victimes. Les âmes tombèrent alors de découragement. Une inertie mortelle se répandit dans tout le corps social. Le peuple se coucha par terre de lassitude et de désespoir, comme la bête de somme se couche sous les coups, et refuse de se relever. En vains les empereurs essayèrent, par des offres d'immunités, d'exemptions, de rappeler le cultivateur sur son champ abandonné [2]. Rien n'y fit. Le désert s'étendit chaque jour. Au commencement du cinquième siècle, il y avait dans l'*heureuse* Campanie, la meilleure province de tout l'Empire, cinq cent vingt-huit mille arpents en friche [3].

Tel fut l'effroi des empereurs à l'aspect de cette désolation, qu'ils essayèrent d'un moyen désespéré. Ils se hasardèrent à prononcer le mot de liberté. Gratien exhorta les provinces à former des assemblées [4], Honorius essaya d'organiser celles de la Gaule [5], il engagea, pria, menaça, prononça des amendes contre ceux qui ne s'y rendraient pas. Tout fut inutile, rien ne réveilla le peuple engourdi sous la pesanteur de ses maux. Déjà il avait tourné ses regards d'un autre côté. Il ne s'inquiétait plus d'un empereur impuissant pour le bien comme pour le mal. Il n'implorait plus que la mort, tout au moins la mort sociale et l'invasion des barbares [6]. « Ils appellent l'ennemi, disent les auteurs du temps, ils ambitionnent la captivité... Nos frères qui se trouvent chez les barbares se gardent bien de revenir; ils nous quitteraient plutôt pour aller les joindre; et l'on est étonné que tous les pauvres n'en fassent pas autant, mais c'est qu'ils ne peuvent emporter avec eux leurs petites habitations. »

Viennent donc les barbares. La société antique est condamnée. Le long ouvrage de la conquête, de l'esclavage, de la dépopulation, est près de son terme. Est-ce à dire pourtant que tout cela se soit accompli en vain, que cette dévorante Rome ne laisse rien sur le sol gaulois d'où elle va se retirer? Ce qui y reste d'elle est en effet immense.

[1] Quidam ignaviæ sectatores, desertis civitatum muneribus, captant solitudines ac secreta... L. *quidam* 63, Cod. Theod., l. XII, t. 1. — Nec enim eos aliter, nisi contemptis patrimoniis, liberamus. Quippè animos divinâ observatione devinctos non decet patrimoniorum desideriis occupari. L. *curiales* 104, ibid.

[2] Constantin, in Cod. Justin., l. XI, t. 58, lex. 1. Prædia deserta decurionibus loci cui subsunt assignari debent, cum immunitate triennii.

[3] Honorii indulgentiâ Campaniæ tributa, aliquot jugerum velut desertorum et squalidorum... Quingena viginti octo millia quadraginta duo jugera, quæ Campania provincia, juxta inspectorum relationem et veterum monumenta chartarum, in desertis et squalidis locis habere dignoscitur, iisdem provincialibus concessimus, et chartas superfluæ descriptionis cremari censemus. (Arc. et Hon., in Cod. Theod., lib. XI, tit. 28, l. II.)

[4] En 382, une loi porta : « Soit que toutes les provinces réunies délibèrent en commun, soit que chaque province veuille s'assembler en particulier, que l'autorité d'aucun magistrat ne mette ni obstacle ni retard à des discussions qu'exige l'intérêt public. » L. *sive integra* 9, Cod. Theod., l. XII, t. 12. *Voy.* Raynouard, Histoire du Droit municipal en France, I, 192.

[5] Voici les principales dispositions de la loi de 418 : — I. L'assemblée est annuelle. — II. Elle se tient aux ides d'août. — III. Elle est composée des honorés, des possesseurs et des magistrats de chaque province. — IV. Si les magistrats de la Novempopulanie et de l'Aquitaine, qui sont éloignées, se trouvent retenus par leurs fonctions, ces provinces, selon la coutume, enverront des députés. — V. La peine contre les absents sera de cinq livres d'or pour les magistrats, et de trois pour les honorés et les curiales. — VI. Le devoir de l'assemblée est de délibérer sagement sur les intérêts publics. Raynouard, Hist. du Droit municipal en France, I, p. 199.

[6] Mamertin., in Panegyr. Juliani : Aliæ, quas à vastitate barbaricâ terrarum intervalla distulerant, judicum nomine à nefariis latronibus obtinebantur. Ingenua indignis cruciatibus corpora (lacerabantur); nemo ab injuriâ liber... ut jam barbari desiderarentur, ut præoptaretur à miseris fortuna captorum. — P. Oros... Ut inveniantur quidam Romani, qui malint inter barbaros pauperem libertatem, quàm inter Romanos tributariam servitutem. — Salvian., de provid., l. V. Malunt enim sub specie captivitatis vivere liberi, quàm sub specie libertatis esse captivi... nomen civium romanorum aliquandò... magno æstimatum... nunc ultrò repudiatur. — Sic sunt... quasi captivi jugo hostium pressi : tolerant supplicium necessitate, non voto : animo desiderant libertatem, sed summam sustinent servitutem. Leviores his hostes quàm exactores sunt, et res ipsa hoc indicat; ad hostes fugiunt, ut vim exactionis evadant. Una et consentiens illic romanæ plebis oratio, ut liceat eis vitam... agere cum barbaris... Non solum transfugere ab eis ad nos fratres nostri omninò nolunt, sed ut ad eos confugiant, nos relinquunt; et quidem mirari satis non possunt, quòd hoc non omnes omninò faciunt tributarii pauperes... nisi quòd una causa tantum est, quâ non faciunt, quia transferre illuc... habitatiunculas familiasque non possunt; nam cùm plerique eorum agellos ac tabernacula sua deserant, ut vim exactionis evadant... nonnulli eorum... qui... fugati ab exactoribus deserunt... fundos majorum expetunt, et coloni divitum fiunt. — *Voy.* aussi dans Priscus, l'histoire d'un Grec réfugié près d'Attila.

Digitized by Google

Elle y laisse l'organisation, l'administration. Elle y a fondé *la cité*; la Gaule n'avait auparavant que des villages, tout au plus des villes. Ces théâtres, ces cirques, ces aqueducs, ces voies que nous admirons encore, sont le durable symbole de la civilisation fondée par les Romains, la justification de leur conquête de la Gaule. Telle est la force de cette organisation, qu'alors même que la vie paraîtra s'en éloigner, alors que les barbares sembleront près de la détruire, ils la subiront malgré eux. Il leur faudra, bon gré mal gré, habiter sous ces voûtes invincibles qu'ils ne peuvent ébranler; ils courberont la tête, et recevront encore, tout vainqueurs qu'ils sont, la loi de Rome vaincue. Ce grand nom d'Empire, cette idée de l'égalité sous un monarque, si opposée au principe aristocratique de la Germanie, Rome l'a déposée sur cette terre. Les rois barbares vont en faire leur profit. Cultivée par l'Église, accueillie dans la tradition populaire, elle fera son chemin par Charlemagne et par saint Louis. Elle nous amènera peu à peu à l'anéantissement de l'aristocratie, à l'égalité, à l'équité des temps modernes.

Voilà pour l'ordre civil. Mais à côté de cet ordre un autre s'est établi, qui doit le recueillir et le sauver pendant la tempête de l'invasion barbare. Partout à côté de la magistrature romaine qui va s'éclipser, et délaisser la société en péril, la religion en a placé une autre qui ne lui manquera pas. Le titre romain de *defensor civitatis* va partout passer aux évêques. Dans la division des diocèses ecclésiastiques subsiste celle des diocèses impériaux. L'universalité impériale est détruite, mais l'universalité catholique apparaît. La primatie de Rome et de saint Pierre commence à poindre confuse et obscure [1]. Le monde se maintiendra et s'ordonnera par l'Église; sa hiérarchie naissante est un cadre sur lequel tout se place ou se modèle. A elle, l'ordre extérieur, et la vie intérieure. Celle-ci est surtout dans les moines. L'ordre de saint Benoît donne au monde ancien, usé par l'esclavage, le premier exemple du travail accompli par des mains libres [2]. Pour la première fois, le citoyen humilié par la ruine de la cité, abaisse les regards sur cette terre qu'il avait méprisée. Il se souvient du travail, ordonné au commencement du monde dans l'arrêt porté sur Adam. Cette grande innovation du travail libre et volontaire sera la base de l'existence moderne.

L'idée même de la personnalité libre, qui nous apparaissait confuse dans la barbarie guerrière des clans galliques, plus distincte que le druidisme, dans sa doctrine d'immortalité, elle éclate au cinquième siècle. Le Breton [3] Pélage pose la loi de la

[1] Au commencement du cinquième siècle, Innocent Ier avance quelques timides prétentions, invoquant la coutume et les décisions d'un synode (Epist. 2 : Si majores causæ in medium fuerint devolutæ, ad sedem apostolicam, sicut synodus statuit et beata consuetudo exigit, post judicium episcopale referantur.—Epist. 29 : Patres non humanâ sed divinâ decrevêre sententiâ, ut quidquid, quamvis de disjunctis remotisque provinciis ageretur, non priùs ducerent finiendum, nisi ad hujus sedis notitiam pervenirent). — On disputait beaucoup sur le sens de ce célèbre passage de l'Évangile : *Petrus es*, etc., et saint Augustin et saint Jérôme ne l'interprétaient pas en faveur de l'évêché de Rome. (Augustin, de divers. Serm., 108. Id., in Evang. Joan, tract. 124.—Hieronym., in Amos 6, 12. Id., adv. Jovin., l. I.) Mais saint Hilaire, saint Grégoire de Nysse, saint Ambroise, saint Chrysostôme, etc., reconnaissent les droits de saint Pierre et de ses successeurs. A mesure qu'on avance dans le cinquième siècle, on voit peu à peu tomber l'opposition; les papes et leurs partisans élèvent plus haut la voix (Concil. Ephes., ann. 431, actio III : *Οὐδενὶ ἀμφιβολὸν ἐστι, ὅτι... Πέτρος, ὁ ἔξαρχος καὶ κεφαλὴ τῶν ἀποστόλων, ὁ κίων τῆς πίστεως, ὁ θεμέλιος τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας... ἕωλος ἕως τοῦ νῦν καὶ ἀεὶ ἐν τοῖς μυῶν διαδέχοις καὶ ζῇ, καὶ δικάζει.*— Leonis I, epist. 10 : Divinæ cultum religionis ità Dominus instituit, ut veritas per apostolicam tubam in salutem universitatis exiret... ut (id officium) in B. Petri principaliter collocaret. — Epist. 12 : Curam quam universis ecclesiis principaliter ex divinâ institutione debemus, etc., etc.) — Enfin Léon le Grand prit le titre de *chef de l'Église universelle* (Leonis I, epist. 103, 97).

[2] Regula S. Bened., c. 38 : Otiositas inimica est animæ... « L'oisiveté est ennemie de l'âme : aussi les frères doivent être occupés, à certaines heures, au travail des mains; dans d'autres, à de saintes lectures. » — Après avoir réglé les heures du travail, il ajoute : « Et si la pauvreté du lieu, la nécessité ou la récolte des fruits tient les frères constamment occupés, qu'ils ne s'en affligent point, car ils sont vraiment moines s'ils vivent du travail de leurs mains, ainsi qu'ont fait nos pères et les apôtres. »

Ainsi, aux Ascètes de l'Orient, priant solitairement au fond de la Thébaïde, aux Stylites, seuls sur leur colonne, aux *Euχίται* errants, qui rejetaient la loi, et s'abandonnaient à tous les écarts d'un mysticisme effréné, succédèrent en Occident de sages communautés attachées au sol par le travail. L'indépendance des cénobites asiatiques fut remplacée par une organisation régulière, invariable; la règle ne fut plus un recueil de conseils, mais un code. La liberté s'était anéantie en Orient, dans la quiétude du mysticisme; elle se disciplina en Occident, elle se soumit, pour se racheter, à la règle, à la loi, à l'obéissance, au travail.

[3] Né, selon les uns, dans notre Bretagne, selon d'autres, dans les îles britanniques; ce qui du reste ne change rien à la question. Il suffit qu'il ait appartenu à la race celtique.

Digitized by Google

philosophie celtique, la loi suivie par Jean l'Érigène (l'Irlandais), le Breton Abailard et le Breton Descartes. Voyons comment fut amené ce grand événement. Nous ne pouvons l'expliquer qu'en esquissant l'histoire du christianisme gaulois.

Depuis que la Gaule, introduite par Rome dans la grande communauté des nations, avait pris part à la vie générale du monde, on pouvait craindre qu'elle ne s'oubliât elle-même, qu'elle ne devînt toute Grèce, toute Italie. Dans les villes gauloises on aurait en effet cherché la Gaule. Sous ces temples grecs, sous ces basiliques romaines, que devenait l'originalité du pays? Cependant hors des villes, et surtout en s'avançant vers le Nord, dans ces vastes contrées où les villes devenaient plus rares, la nationalité subsistait encore. Le druidisme proscrit s'était réfugié dans les campagnes, dans le peuple. Pescennius Niger, pour plaire aux Gaulois, ressuscita, dit-on, de vieux mystères, qui sans doute étaient ceux du druidisme [1]. Une femme druide promit l'empire à Dioclétien [2]. Une autre, lorsque Alexandre Sévère préparait une nouvelle attaque contre l'île druidique, la Bretagne, se présenta sur son passage, et lui cria en langue gauloise : « Va, mais n'espère point la victoire, et ne te fie point à tes soldats [3]. » La langue et la religion nationales n'avaient donc pas péri. Elles dormaient silencieuses sous la culture romaine, en attendant le christianisme.

Quand celui-ci parut au monde, quand il substitua au Dieu-nature le Dieu-homme, et à la place de la triste ivresse des sens dont l'ancien culte avait fatigué l'humanité, les sérieuses voluptés de l'âme et les joies du martyre, chaque peuple accueillit la nouvelle croyance selon son génie. La Gaule la reçut avidement, sembla la reconnaître et retrouver son bien. La place du druidisme était chaude encore : ce n'était pas chose nouvelle en Gaule que la croyance à l'immortalité de l'âme. Les druides aussi semblent avoir enseigné un médiateur. Aussi ces peuples se précipitèrent-ils dans le christianisme. Nulle part il ne compta plus de martyrs. Le Grec d'Asie, saint Pothin (ποθεινός, l'homme du désir?), disciple du plus mystique des apôtres, fonda la mystique église de Lyon, métropole religieuse des Gaules [4]. On y montre encore les catacombes, et la hauteur où monta le sang des dix-huit mille martyrs. De ces martyrs, le plus glorieux fut une femme, une esclave (sainte Blandine).

Le christianisme se répandit plus lentement dans le Nord, surtout dans les campagnes. Au quatrième siècle encore, saint Martin y trouvait à convertir des peuplades entières, et des temples à renverser [5]. Cet ardent missionnaire devint comme un dieu pour le peuple. L'Espagnol Maxime, qui avait conquis la Gaule avec une armée de Bretons, ne crut pouvoir s'affermir qu'en appelant saint Martin auprès de lui. L'impératrice le servit à table. Dans sa vénération idolâtrique pour le saint homme, elle allait jusqu'à ramasser et manger ses miettes. Ailleurs on voit des vierges dont il avait visité le monastère, baiser et lécher la place où il avait posé les mains. Sa route était partout marquée par des miracles. Mais ce qui recommande à jamais sa mémoire, c'est qu'il fit les derniers efforts pour sauver les hérétiques que Maxime voulait sacrifier au zèle

[1] Ælianus Spartianus : in Pescenn. Nigro; Pescennius sacra quædam in Galliâ quæ castissimis decernuntur, consensu publico celebranda suscepit.

[2] Vopisc., in Numeriano : Cùm apud Tungros in Galliâ, quàdam in cauponâ moraretur, et cum druide quâdam muliere rationem convictûs sui quotidiani faceret, at illa dicerret : Diocletiane, nimium avarus, nimium pareus, es; joco, non serio, Diocletianum respondisse fertur : Tunc ero largus, cùm imperator fuero. Post quod verbum druias dixisse fertur : Dioeletiane, jocari noli : nam imperator eris, cùm Aprum occideris. — Id., in Diocletiano. Dicebat (Dioeletianus) quodam tempore Aurelianum Galliesnas consuluisse druidas, scisciitantem utrùm apud ejus posteros imperium permaneret : tùm illas respondisse dixit : Nullius clarius in republicâ nomen quàm Claudii posterorum futurum.

[3] Æl. Lamprid., in Alex. Sever. : Mulier druias eunti exclamavit gallico sermone : Vadas, nec victoriam speres, nec militi tuo credas.

[4] C'est à cette époque, vers 177, sous le règne de Marc-Aurèle, que l'on place les premières conversions et les premiers martyrs de la Gaule. Sulpic. Sever., Hist. sacra, ap. Scr. fr., I, 575 : Sub Aurelio.... persecutio quinta agitata ac tùm primùm intrà Gallias martyria visa. — Avec saint Pothin moururent quarante-six martyrs. Gregor. Turonens., de glor. martyr., l. I, c. 49. — En 202, sous Sévère, saint Irénée, d'abord évêque de Vienne, puis successeur de saint Pothin, souffrit le martyre avec neuf mille (selon d'autres, dix-huit mille) personnes de tout sexe et de tout âge. — Un demi-siècle après lui, saint Saturnin et ses compagnons auraient fondé sept autres évêchés; Passio S. Saturn., ap. Greg. Tur., l. I, c. 28 : Decii tempore, viri episcopi ad prædicandum in Gallias missi sunt;... Turonicis Gatianus, Arelatensibus Trophimus, Narbonæ Paulus, Tolosæ Saturninus, Parisiacis Dionysius, Arvernis Stremonius, Lemovicinis Martialis destinatus episcopus. — Le pape Zozime réclame la primatie pour Arles. Epist. I, ad Episc. Gall.

[5] Quels temples? Je serais porté à croire qu'il s'agit ici de temples nationaux, de religions locales. Les Romains qui pénétrèrent dans le Nord ne peuvent, en si peu de temps, avoir inspiré aux indigènes un tel attachement pour leurs dieux. Sulp. Sev., vita S. Martini.

Voy. les Éclaircissements.

Digitized by Google

sanguinaire des évêques [1]. Les pieuses fraudes ne lui coûtèrent rien, il trompa, il mentit, il compromit sa réputation de sainteté ; pour nous, cette charité héroïque est le signal auquel nous le reconnaissons pour un saint.

Plaçons à côté de saint Martin l'archevêque de Milan, saint Ambroise, né à Trèves, et qu'on peut à ce titre compter pour Gaulois. On sait avec quelle hauteur ce prêtre intrépide ferma l'église à Théodose, après le massacre de Thessalonique.

L'Église gauloise ne s'honora pas moins par la science que par le zèle et la charité. La même ardeur avec laquelle elle versait son sang pour le christianisme, elle la porta dans les controverses religieuses. L'Orient et la Grèce, d'où le christianisme était sorti, s'efforçaient de le ramener à eux, si je puis dire, et de le faire rentrer dans leur sein. D'un côté les sectes gnostiques et manichéennes le rapprochaient du parsisme; elles réclamaient part dans le gouvernement du monde pour Ahriman ou Satan, et voulaient obliger le Christ à composer avec le principe du mal. De l'autre, les platoniciens faisaient du monde l'ouvrage d'un dieu inférieur; et les ariens, leurs disciples, voyaient dans le fils un être dépendant du père. Les manichéens auraient fait du christianisme une religion tout orientale, les ariens une pure philosophie. Les Pères de l'Église gauloise les attaquèrent également. Au troisième siècle, saint Irénée écrivit contre les gnostiques : *De l'unité du gouvernement du monde.* Au quatrième, saint Hilaire de Poitiers soutint pour la consubstantialité du fils et du père une lutte héroïque, souffrit l'exil comme Athanase, et languit plusieurs années dans la Phrygie, tandis qu'Athanase se réfugiait à Trèves près de saint Maximin, évêque de cette ville, et natif aussi de Poitiers. Saint Jérôme n'a pas assez d'éloquence pour saint Hilaire. Il trouve en lui la grâce hellénique et « la hauteur du cothurne gaulois. » Il l'appelle « le Rhône de la langue latine. » « L'Église chrétienne, dit-il encore, a grandi et cru à l'ombre de deux arbres, saint Hilaire et saint Cyprien » (la Gaule et l'Afrique).

Jusque-là l'Église gauloise suit le mouvement de l'Église universelle; elle s'y associe. La question du manichéisme est celle de Dieu et du monde; celle de l'arianisme est celle du Christ, de l'homme-Dieu. La polémique va descendre à l'homme même, et c'est alors que la Gaule prendra la parole en son nom. A l'époque même où elle vient de donner à Rome l'empereur auvergnat Avitus, où l'Auvergne sous les Ferreols et les Apollinaires [2] semble vouloir former une puissance indépendante entre les Goths déjà établis au Midi, et les Francs qui vont venir du Nord, à cette époque, dis-je, la Gaule réclame aussi une existence indépendante dans la sphère de la pensée. Elle prononce, par la bouche de Pélage, ce grand nom de la liberté humaine, que l'Occident ne doit plus oublier.

Pourquoi y a-t-il du mal au monde? Voilà le point de départ de cette dispute [3]. Le manichéisme oriental répond : *Le mal est un dieu*, c'est-à-dire un principe inconnu. C'est ne rien répondre, et donner son ignorance pour explication. Le christianisme répond : Le mal est sorti de la liberté humaine, non pas de l'homme en général, mais de tel homme, d'Adam, que Dieu punit dans l'humanité qui en est sortie.

Cette solution ne satisfit qu'incomplétement les logiciens de l'école d'Alexandrie. Le grand Origène en souffrit cruellement. On sait que ce martyr volontaire, ne sachant comment échapper à la corruption innée de la nature humaine, eut recours au fer et se mutila. Il est plus facile de mutiler la chair que de mutiler la volonté. Ne pouvant se résigner à croire qu'une faute dure dans ceux qui ne l'ont pas commise, ne voulant point accuser Dieu, craignant de le trouver auteur du mal, et de rentrer ainsi dans le manichéisme, il aima mieux supposer que les âmes avaient péché dans une existence antérieure, et que les hommes étaient des anges tombés [4]. Si chaque homme est responsable pour lui-

[1] Sulp. Sev., ap. Ser. fr., I, 575. *Voy.* aussi Grég. de Tours, l. X, c. 31. — Saint Ambroise, qui se trouvait en même temps à Trèves, se joignit à lui (Ambros., epist. 24, 26). Saint Martin avait fondé un couvent à Milan, dont saint Ambroise occupa bientôt le siége (Greg. Tur., l. X, c. 31). On sait quelle résistance Ambroise opposa aux Milanais qui l'appelaient pour évêque. Il fallut aussi employer la ruse, et presque la violence, pour faire accepter à saint Martin l'évêché de Tours (Sulp. Sev., *loco citato*). Ces coïncidences sont curieuses dans la destinée de deux hommes également distingués par leur ardente et courageuse charité.

[2] *Voy.* les Éclaircissements.

[3] Euseb., Hist. eccl., V, 37, ap. Gieseler's Kirchengeschichte, I, 139, Πολυθρύλλητον παρὰ τοῖς αἱρετικοῖς ζήτημα τὸ πόθεν ἡ κακία; — Tertullian., de præscr. hæret., c. 7, ibid. : Eædem materiæ apud hæreticos et philosophos volutantur, iidem retractus implicantur, undè malum et quare? et undè homo et quomodò?

[4] S. Hieronym. ad Pammach. : In libro Περὶ ἀρχῶν loquitur : ... quod in hoc corpore quasi in carcere sunt animæ relegatæ, et antequàm homo fieret in Paradiso, inter rationales creaturas in cœlestibus commoratæ sunt. — Saint Jérôme lui reproche ensuite d'allégoriser tellement le Paradis, qu'il lui ôte tout caractère historique (quod sic Paradisum allegoriset ut historiæ auferat veritatem, pro arboribus angelos, pro flumini-

Digitized by Google

même, s'il est l'auteur de sa chute, il faut qu'il le soit de son expiation, de sa rédemption, qu'il remonte à Dieu par la vertu. « Que Christ soit devenu dieu, disait le disciple d'Origène, le maître de Pélage, l'audacieux Théodore de Mopsueste, je ne lui envie rien en cela ; ce qu'il est devenu, je puis le devenir par les forces de ma nature [1]. »

Cette doctrine, tout empreinte de l'héroïsme grec et de l'énergie stoïcienne, s'introduisit sans peine dans l'Occident, où elle fût née sans doute d'elle-même. Le génie celtique, qui est celui de l'individualité, s'sympathise profondément avec le génie grec. L'Église de Lyon fut fondée par les Grecs, ainsi que celle d'Irlande. Le clergé d'Irlande et d'Écosse n'eut pas d'autre langue pendant longtemps. Jean le Scot ou l'Irlandais renouvela les doctrines alexandrines au temps de Charles le Chauve. Nous suivrons ailleurs l'histoire de l'Église celtique.

L'homme qui proclama au nom de cette Église l'indépendance de la moralité humaine, ne nous est connu que par le surnom grec de Pélagios (l'Armoricain, c'est-à-dire l'homme des rivages de la mer [2]). On ne sait si c'était un laïque ou un moine. On avoue que sa vie était irréprochable. Son ennemi, saint Jérôme, représente ce champion de la liberté comme un géant ; il lui attribue la taille, la force, les épaules de Milon le Crotoniate [3]. Il parlait avec peine, et pourtant sa parole était puissante [4]. Obligé par l'invasion des barbares de se réfugier dans l'Orient, il y enseigna ses doctrines, et fut attaqué par ses anciens amis, saint Jérôme et saint Augustin. Dans la réalité, Pélage, en niant le péché originel [5], rendait la rédemption inutile et supprimait le christianisme [6]. Saint Augustin, qui avait passé sa vie jusque-là à soutenir la liberté contre le fatalisme manichéen, en employa le reste à combattre la liberté, à briser l'orgueilleuse sous la grâce divine, au risque de l'anéantir. Le docteur africain fonda, dans ses écrits contre Pélage, ce fatalisme mystique, qui devait se reproduire tant de fois au moyen âge, surtout dans l'Allemagne, où il fut proclamé par Gotteschalk, Tauler, et tant d'autres, jusqu'à ce qu'il vainquit par Luther.

Ce n'était pas sans raison que le grand évêque d'Hippone, le chef de l'Église chrétienne, luttait si violemment contre Pélage. Réduire le christianisme à n'être qu'une philosophie, c'était le frapper de mort, et lui enlever l'avenir. Qu'eût servi le sec rationalisme des pélagiens, à l'approche de l'invasion germanique ? Ce n'était pas cette fière théorie de la liberté qu'il fallait prêcher aux conquérants de l'Empire, mais la dépendance de l'homme et la toute-puissance de Dieu. Pour adoucir, pour dompter cette fougueuse barbarie, ce n'était pas trop de toute la puissance religieuse et poétique du christianisme. Le monde romain sentait d'instinct qu'il lui faudrait bientôt, pour se réfugier, l'ample sein de la religion. C'était son espoir et son unique asile, lorsque l'Empire, qui s'était dit éternel, s'en allait à son tour avec les nations vaincues.

Aussi le pélagianisme, accueilli d'abord avec faveur, et même par le pape de Rome, fut bientôt vaincu par la grâce. En vain il fit des concessions, et prit en Provence la forme adoucie du semi-péla-

bus virtutes cœlestes intelligens, totamque Paradisi continentiam tropologicâ interpretatione subvertat). Ainsi, Origène rend inutile, en donnant une autre explication de l'origine du mal, le dogme du péché originel, et en même temps il en détruit l'histoire. Il en nie la nécessité, puis la réalité. — Il disait aussi que les démons, anges tombés comme les hommes, viendraient à résipiscence, et seraient heureux avec les saints (et cum sanctis ultimo tempore regnaturos). Ainsi cette doctrine, toute stoïcienne, s'efforçait d'établir une exacte proportion entre la faute et la peine ; elle rendait l'homme seul responsable ; mais la terrible question revenait tout entière ; il restait toujours à expliquer comment le mal avait commencé dans une vie antérieure.

[1] Augustin, t. XII. Diss. de primis auct. hær. Pelagianæ.

[2] On l'appelait aussi Morgan (môr, mer, dans les langues celtiques). — Il avait eu pour maître l'origéniste Rufin, qui traduisit Origène en latin (Anastasii epist., ap. Gieseler, I, 372), et publia pour sa défense une véhémente invective contre saint Jérôme. Ainsi Pélage recueille l'héritage d'Origène.

[3] S. Hieronym., præf., l. II, in Jerem. : Tu qui Milonis humeris intumescis. — Ipse (Rufinus) mutus latrat par Albinum canem (Pelagium), grandem et corpulentum, qui calcibus magis possit sævire quàm dentibus.

[4] Saint Augustin, t. XII, diss. 1a, de primis auctor her. Pelag.

[5] Il ne peut y avoir de péché héréditaire, disait Pélage, car c'est la volonté seule qui constitue le péché. « Quærendum est, peccatum voluntatis an necessitatis est ? Si necessitatis est peccatum, non est ; si voluntatis, vitari potest. » (Augustin., de pecc. origin., 14.) Donc, ajoutait-il, l'homme peut être sans péché ; c'est le mot de Théodore de Mopsueste. « Quærendum utrùm debeat homo sine peccato esse ? Procul dubio debet. Si debet, potest. Si præceptum est, potest. » (Id., de perfectione justitiæ homin.) — Origène aussi ne demandait pour la perfection que « la liberté aidée de la loi et de la doctrine. » (Ibidem, XII, 47.)

[6] Origène, qui avait aussi nié le péché originel, avait pensé que l'incarnation était une pure allégorie. Du moins on le lui reprochait. (Id., ibid., 49. *Voy.* Pamphilus, in apol. pro Origen.) — Saint Augustin sentit bien la nécessité de cette conséquence. *Voy.* le traité : De naturâ et gratiâ, t. X, p. 128.

Digitized by Google

gianisme, essayant d'accorder et de faire concourir la liberté humaine et la grâce divine[1]. Malgré la sainteté du Breton Faustus[2], évêque de Riez, malgré le renom des évêques d'Arles, et la gloire de cet illustre monastère de Lérins[3], qui donna à l'Église douze archevêques, douze évêques et plus de cent martyrs, le mysticisme triompha. A l'approche des barbares, les disputes cessèrent, les écoles se fermèrent et se turent. C'était de foi, de simplicité, de patience que le monde avait alors besoin. Mais le germe était déposé, il devait fructifier dans son temps.

CHAPITRE IV.

RÉCAPITULATION. — SYSTÈMES DIVERS. — INFLUENCE DES RACES INDIGÈNES, DES RACES ÉTRANGÈRES. — SOURCES CELTIQUES ET LATINES DE LA LANGUE FRANÇAISE. — DESTINÉE DE LA RACE CELTIQUE.

Le génie belléno-celtique s'est révélé par Pélage dans la philosophie religieuse; c'est celui du moi indépendant, de la personnalité libre. L'élément germanique, de nature toute différente, va venir lutter contre, l'obliger ainsi de se justifier, de se développer, de dégager tout ce qui est en lui. Le moyen âge est la lutte; le temps moderne est la victoire.

Mais avant d'amener les Allemands sur le sol de la Gaule, et d'assister à ce nouveau mélange, j'ai besoin de revenir sur tout ce qui précède, d'évaluer jusqu'à quel point les races diverses établies sur le sol gaulois avaient pu modifier le génie primitif de la contrée, de chercher pour combien ces races avaient contribué dans l'ensemble, quelle avait été la mise de chacune d'elles dans cette communauté, d'apprécier ce qui pouvait rester d'indigène sous tant d'éléments étrangers.

Divers systèmes ont été appliqués aux origines de la France.

Les uns nient l'influence étrangère; ils ne veulent point que la France doivent rien à la langue, à la littérature, aux lois des peuples qui l'ont conquise. Que dis-je? s'il ne tenait qu'à eux, on retrouverait dans nos origines les origines du genre humain. Le Brigant et son disciple, Latour-d'Auvergne, le premier grenadier de la république, dérivent toutes les langues du bas-breton; intrépides et patriotes critiques, il ne leur suffit pas d'affranchir la France, ils voudraient lui conquérir le monde. Les historiens et les légistes sont moins audacieux. Cependant l'abbé Dubos ne veut point que la conquête de Clovis soit une conquête; Grosley

[1] Le premier qui tenta cette conciliation difficile, ce fut le moine Jean Cassien, disciple de saint Jean Chrysostôme, et qui plaida près du pape pour le tirer d'exil. Il avança que le premier mouvement vers le bien partait du libre arbitre, et que la grâce venait ensuite l'éclairer et le soutenir; il ne la crut pas, comme saint Augustin, gratuite et prévenante, mais seulement efficace. (Collat. XIII, c. 8 : Qui (Deus) cùm in nobis ortum quemdam bonæ voluntatis inspexerit, illuminat eam confestim atque confortat, et incitat ad salutem. — Apostolus testis est, dicens : Velle adjacet mihi, perficere autem bonum non invenio.) Il dédia un de ses livres à saint Honorat, qui avait, comme lui, visité la Grèce (Gallia Christ., I), et qui fonda Lérins, d'où devaient sortir les plus illustres défenseurs du semi-pélagianisme. La lutte s'engagea bientôt. Saint Prosper d'Aquitaine avait dénoncé à saint Augustin les écrits de Cassien, et tous deux s'étaient associés pour le combattre. Lérins leur opposa Vincent, et ce Faustus qui soutint contre Mamert Claudien la matérialite de l'âme, et qui écrivit, comme Cassien, contre Nestorius, etc. Arles et Marseille inclinaient au semi-pélagianisme. Le peuple d'Arles chassa son évêque, saint Héros, qui poursuivait Pélage, et choisit après lui saint Honorat; à saint Honorat succède saint Hilaire, son parent, qui soutint comme lui les opinions de Cassien, et fut comme lui enterré à Lérins, etc. Gennadius écrivit, au neuvième siècle, l'histoire du semi-pélagianisme. — *Voyez* sur cette controverse les excellentes leçons de M. Guizot. La question n'est posée nulle part avec plus de précision.

[2] Sidon. Apollin., epist. ad Basil. : ... Sacratissimorum pontificum, Leontii, Fausti, etc. — En 447, saint Hilaire d'Arles l'oblige de s'asseoir, quoique simple prêtre, entre deux saints évêques, ceux de Fréjus et de Riez. Hist. littéraire de France, I, 540.

[3] Gallia Christ., III, 1189. Lérins fut fondé par saint Honorat, dans le diocèse d'Antibes, à la fin du quatrième siècle. Saint Hilaire d'Arles, et saint Césaire, Sidonius de Clermont, Ennodius du Tésin, Honorat de Marseille, Faustus de Riez, appellent Lérins l'île bienheureuse, la terre des miracles, l'île des Saints (on donna aussi ce nom à l'Irlande), la demeure de ceux qui vivent en Christ, etc. (*Voy.* aussi Eucher., ad Hilar.; Sid. Apoll., in Eucharist.; Cæsarius, in Hom., XX.) Innocent fit réformer ce monastère. Il fut soumis à Cluny, puis à Saint-Victor de Marseille en 1566; enfin en 1516, au Mont-Cassin. « Aujourd'hui, disent les auteurs de la Gallia Christians (en 1725), il n'y reste que six religieux, dont trois septuagénaires. » — Lérins avait de grands rapports avec Saint-Victor de Marseille, fondé par Cassien, vers 410. Selon un contemporain, on suivait à Saint-Victor les pratiques des moines d'Égypte (Gall. Christ., II); et Ennodius dit de Lérins (de laude Eremi ad Hilar.) : « Hæc (Lerina) nunc habet senes illos qui divisis cellulis Ægyptios patres Galliis nostris intulerunt. » — Les deux couvents furent une pépinière de libres penseurs.

Digitized by Google

affirme que notre droit coutumier est antérieur à César.

D'autres esprits, moins chimériques peut-être, mais placés de même dans un point de vue exclusif et systématique, cherchent tout dans la tradition, dans les importations diverses du commerce ou de la conquête. Pour eux, notre langue française est une corruption du latin, notre droit une dégradation du droit romain ou germanique, nos traditions un simple écho des traditions étrangères. Ils donnent la moitié de la France à l'Allemagne, l'autre aux Romains; elle n'a rien à réclamer d'elle-même. Apparemment ces grands peuples celtiques, dont parle tant l'antiquité, c'était une race si abandonnée, si déshéritée de la nature, qu'elle aura disparu sans laisser trace. Cette Gaule, qui arma cinq cent mille hommes contre César, et qui paraît encore si peuplée sous l'Empire, elle a disparu tout entière, elle s'est fondue par le mélange de quelques légions romaines, ou des bandes de Clovis. Tous les Français du Nord descendent des Allemands, quoiqu'il y ait si peu d'allemand dans leur langue. La Gaule a péri, corps et biens, comme l'Atlantide. Tous les Celtes ont péri, et s'il en reste, ils n'échapperont pas aux traits de la critique moderne. Pinkerton ne les laisse pas reposer dans le tombeau; c'est un vrai Saxon acharné sur eux, comme l'Angleterre sur l'Irlande. Ils n'ont eu, dit-il, rien en propre, aucun génie original; tous les *gentlemen* descendent des Goths (ou des Saxons, ou des Scythes; c'est pour lui la même chose). Il voudrait, dans son amusante fureur, qu'on instituât des chaires de langue celtique «pour qu'on apprît à se moquer des Celtes.»

Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait choisir entre les deux systèmes, et se déclarer partisan exclusif du génie indigène, ou des influences extérieures. Des deux côtés, l'histoire et le bon sens résistent. Il est évident que les Français ne sont plus les Gaulois; on chercherait en vain parmi nous ces grands corps blancs et mous, ces géants enfants qui s'amusèrent à brûler Rome. D'autre part, le génie français est profondément distinct du génie romain ou germanique; ils sont impuissants pour l'expliquer.

Nous ne prétendons pas rejeter des faits incontestables; nul doute que notre patrie ne doive beaucoup à l'influence étrangère. Toutes les races du monde ont contribué pour doter cette Pandore.

La base originaire, celle qui a tout reçu, tout accepté, c'est cette jeune, molle et mobile race des Gaëls, bruyante, sensuelle et légère, prompte à apprendre, prompte à dédaigner, avide de choses nouvelles. Voilà l'élément primitif, l'élément perfectible.

Il faut à de tels enfants des précepteurs sévères. Ils en recevront et du Midi et du Nord. La mobilité sera fixée, la mollesse durcie et fortifiée; il faut que la raison s'ajoute à l'instinct, à l'élan la réflexion.

Au Midi apparaissent les Ibères de Ligurie et des Pyrénées, avec la dureté et la ruse de l'esprit montagnard, puis les colonies phéniciennes; longtemps après viendront les Sarrasins. Le midi de la France prend de bonne heure le génie mercantile des nations sémitiques. Les juifs du moyen âge s'y sont trouvés comme chez eux [1]. Les doctrines orientales y ont pris pied sans peine à l'époque des Albigeois [2].

Du Nord, descendent de bonne heure les opiniâtres Kymry, ancêtres de nos Bretons et des Gallois d'Angleterre. Ceux-ci ne veulent point passer en vain sur la terre, il leur faut des monuments; ils dressent les aiguilles de Locmariaker, et les alignements de Carnac; rudes et muettes pierres, impuissants essais de tradition que la postérité n'entendra pas. Leur druidisme parle de l'immortalité; mais il ne peut pas même fonder l'ordre dans la vie présente; il aura seulement décelé le germe moral qui est en l'homme barbare, comme le gui, perçant la neige, témoigne pendant l'hiver de la vie qui sommeille. Le génie guerrier l'emporte encore. Les Bolg descendent du Nord, l'ouragan traverse la Gaule, l'Allemagne, la Grèce, l'Asie Mineure; les Galls suivent, la Gaule déborde par le monde. C'est une vie, une séve exubérante, qui coule et se répand. Les Gallo-Belges ont l'emportement guerrier et la puissance prolifique des Bolg modernes de Belgique et d'Irlande. Mais l'impuissance sociale de l'Irlande et de la Belgique est déjà visible dans l'histoire des Gallo-Belges de l'antiquité. Leurs conquêtes sont sans résultat. La Gaule est convaincue d'impuissance pour l'acquisition comme pour l'organisation. La société naturelle et guerrière du clan prévaut sur la société élective et sacerdotale du druidisme. Le clan, fondé sur le principe d'une parenté vraie ou fictive, est la plus grossière des associations; le sang, la chair en est le lien; l'union du clan se résume en un chef, en un homme [3].

Il faut qu'une société commence, où l'homme

[1] Ils y ont été souvent maltraités, il est vrai, mais bien moins qu'ailleurs. Ils ont eu des écoles à Montpellier, et dans plusieurs autres villes de Languedoc et de Provence.

[2] *Voy.* plus bas.

[3] Indépendamment de ce lien commun, quelques-uns se voueront à cet homme qui les nourrit, qu'ils aiment. Ainsi prendront naissance les *dévoués* des Galls et des Aquitains.—Cæsar, B. Gall., l. III, c. 22: Devoti, quos illi soldurios appellant... Neque adhuc repertus

Digitized by Google

se voue, non plus à l'homme, mais à une idée. D'abord, idée d'ordre civil. Les *agrimensores* romains viendront derrière les légions mesurer, arpenter, orienter selon leurs rites antiques, les colonies d'Aix, de Narbonne, de Lyon. La cité entre dans la Gaule, la Gaule entre dans la cité. Ce grand César, après avoir désarmé la Gaule par cinquante batailles et la mort de quelques millions d'hommes, lui ouvre les légions et la fait entrer, à portes renversées, dans Rome et dans le sénat. Voilà les Gaulois-Romains qui deviennent orateurs, rhéteurs, juristes. Les voilà qui priment leurs maîtres, et enseignent le latin à Rome elle-même. Ils y apprennent, eux, l'égalité civile sous un chef militaire; ils apprennent ce qu'ils avaient déjà dans leur génie niveleur. Ne craignez pas qu'ils oublient jamais.

Toutefois la Gaule n'aura conscience de soi qu'après que l'esprit grec l'aura éveillée. Antonin le Pieux est de Nîmes. Rome a dit : la Cité. La Grèce stoïcienne dit par les Antonins : la Cité du monde. La Grèce chrétienne le dit bien mieux encore par saint Pothin et saint Irénée, qui, de Smyrne et de Patmos, apportent à Lyon le verbe de Christ. Verbe mystique, verbe d'amour, qui propose à l'homme fatigué de se reposer, de s'endormir en Dieu, comme Christ lui-même, au jour de la cène, posa la tête sur le sein de celui qu'il aimait. Mais il y a dans le génie kymrique, dans notre dur Occident, quelque chose qui repousse le mysticisme, qui se roidit contre la douce et absorbante parole, qui ne veut point se perdre au sein du Dieu moral que le christianisme lui apporte, pas plus qu'il n'a voulu subir le Dieu-nature des anciennes religions. Cette réclamation obstinée du moi, elle a pour organe Pélage, héritier du Grec Origène.

Si ces raisonneurs triomphaient, ils fonderaient la liberté avant que la société ne soit assise. Il faut de plus dociles auxiliaires à la religion, à l'Église, qui vont refaire le monde. Il faut que les Allemands viennent; quels que soient les maux de l'invasion, ils seconderont bientôt l'Église. Dès la seconde génération, ils sont à elle. Il lui suffit de les toucher, les voilà vaincus. Ils vont rester mille ans enchantés. *Courbe la tête, doux Sicambre* [1]... Le Celte indocile n'a pas voulu la courber. Ces barbares, qui semblaient prêts à tout écraser, ils deviennent, qu'ils le sachent ou non, les dociles instruments de l'Église. Elle emploiera leurs jeunes bras pour forger le lien d'acier qui va unir la société moderne. Le marteau germanique de Thor et de Charles Martel va servir à marteler, dompter, discipliner, le génie rebelle de l'Occident.

Telle a été l'accumulation des races dans notre Gaule. Races sur races, peuples sur peuples; Galls, Kymry, Bolg, d'autre part Ibères, d'autres encore, Grecs, Romains; les Germains viennent les derniers. Cela dit, a-t-on dit la France? presque tout est à dire encore. La France s'est faite elle-même de ces éléments dont tout autre mélange pouvait résulter. Les mêmes principes chimiques composent l'huile et le sucre. Les principes donnés, tout n'est pas donné; reste le mystère de l'existence propre et spéciale. Combien plus doit-on en tenir compte, quand il s'agit d'un mélange vivant et actif, comme une nation; d'un mélange susceptible de se travailler, de se modifier? ce travail, ces modifications successives, par lesquels notre patrie va se transformant, c'est le sujet de l'histoire de France.

Ne nous exagérons donc ni l'élément primitif du génie celtique, ni les additions étrangères. Les Celtes y ont fait sans doute, Rome aussi, la Grèce aussi, les Germains encore. Mais qui a uni, fondu, dénaturé ces éléments, qui les a transmués, transfigurés, qui en a fait un corps, qui en a tiré notre France? La France elle-même, par ce travail intérieur, par ce mystérieux enfantement mêlé de nécessité et de liberté, dont l'histoire doit rendre compte. Le gland primitif est peu de chose en comparaison du chêne gigantesque qui en est sorti. Qu'il s'enorgueillisse, le chêne vivant qui s'est cultivé, qui s'est fait et se fait lui-même!

Et d'abord, est-ce aux Grecs, qu'on veut rapporter la civilisation primitive des Gaules? On s'est évidemment exagéré l'influence de Marseille. Elle put introduire quelques mots grecs dans l'idiome celtique [2]; les Gaulois, faute d'écriture nationale, purent, dans les occasions solennelles, emprunter les caractères grecs [3]; mais le génie hellénique était

est quisquam qui, eo interfecto, cujus se amicitiæ devovisset, mori recusaret. — Athenæus, l. VI, c. 13: ... Ἀσιάζομον τὸν τῶν Σωτιανῶν βασιλέα (ἔθνος δὲ τοῦτο Κελτικόν) ἐξακοσίους ἔχειν λογάδας περὶ αὐτόν, οὓς καλεῖσθαι ὑπὸ Γαλατῶν Σιλοδούρους, ἑλληνιστὶ ἐυχωλεμαίους. — Zaldi ou Saldi, cheval, dans la langue basque.

[1] Mitis Sicamber. *Voy.* le chap. suivant.

[2] M. Champollion Figeac en a reconnu jusque dans le Dauphiné. — On retrouve à Marseille, sous forme chevaleresque, la tradition de la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope. — Naguère encore l'Église de Lyon suivait les rites de l'Église grecque. — Il paraît que les médailles celtiques, antérieures à la conquête romaine, offrent une grande ressemblance avec les monnaies macédoniennes. Caumont, Cours d'Antiq. monument., I, 249.—Tout cela ne me semble pas suffisant pour conclure que l'influence grecque ait modifié profondément, intimement, le génie gaulois. Je crois plutôt à l'analogie primitive des deux races, qu'à l'influence des communications.

[3] *Voy.* plus haut le passage de Strabon (l. IV, ap. Scr. fr., I, 9).

Digitized by Google

trop dédaigneux des barbares pour gagner sur eux une influence réelle. Peu nombreux, traversant le pays avec défiance et seulement pour les besoins de leur commerce, les Grecs différaient trop des Gaulois, et de race et de langue; ils leur étaient trop supérieurs pour s'unir intimement avec eux. Il en était d'eux comme des Anglo-Américains à l'égard des sauvages leurs voisins; ceux-ci s'enfoncent dans les terres et disparaissent peu à peu, sans participer à cette civilisation disproportionnée, dont on avait voulu les pénétrer tout d'un coup.

C'est assez tard, et surtout par la philosophie, par la religion, que la Grèce a influé sur la Gaule. Elle a aidé Pélage, mais seulement à formuler ce qui était déjà dans le génie national. Puis, les barbares sont venus, et il a fallu des siècles pour que la Gaule ressuscitée se souvînt encore de la Grèce.

L'influence de Rome est plus directe; elle a laissé une trace plus forte dans les mœurs, dans le droit et dans la langue. C'est encore une opinion populaire que notre langue est toute latine. N'y a-t-il pas ici pourtant une étrange exagération?

Si nous en croyons les Romains, leur langue prévalut dans la Gaule, comme dans tout l'Empire [1]. Les vaincus étaient censés avoir perdu leur langue, en même temps que leurs dieux. Les Romains ne voulaient pas savoir s'il existait d'autre langue que la leur. Leurs magistrats répondaient aux Grecs en latin [2]. C'est en latin, dit le Digeste, que les préteurs doivent interpréter les lois [3].

Ainsi les Romains, n'entendant plus que leur langue dans les tribunaux, les prétoires et les basiliques, s'imaginèrent avoir éteint l'idiome des vaincus. Toutefois plusieurs faits indiquent ce que l'on doit penser de cette prétendue universalité de la langue latine. Les Lyciens rebelles ayant envoyé un des leurs qui était citoyen romain, pour demander grâce, il se trouva que le citoyen ne savait pas la langue de la Cité [4]. Claude s'aperçut qu'il avait donné le gouvernement de la Grèce, une place si éminente, à un homme qui ne savait pas le latin [5]. Strabon remarque que les tribus de la Bétique, que la plupart de celles de la Gaule méridionale, avaient adopté la langue latine [6]; la chose n'était donc pas si commune, puisqu'il prend la peine de la remarquer. « J'ai appris le latin, dit saint Augustin, sans crainte ni châtiment, au milieu des caresses, des sourires et des jeux de mes nourrices [7]. » C'est justement la méthode dont se félicite Montaigne. Il paraît que l'acquisition de cette langue était ordinairement plus pénible; autrement saint Augustin n'en ferait pas la remarque.

Que Martial se félicite de ce qu'à Vienne tout le monde avait son livre dans les mains [8]; que saint Jérôme écrive en latin à des dames gauloises, saint Hilaire et saint Avitus à leurs sœurs, Sulpice Sévère à sa belle-mère; que Sidonius recommande aux femmes la lecture de saint Augustin [9], tout cela prouve uniquement ce dont personne n'est tenté de douter, c'est que les gens distingués du midi des Gaules, surtout dans les colonies romaines, comme Lyon, Vienne, Narbonne, parlaient le latin de préférence.

Quant à la masse du peuple, je parle surtout des Gaulois du Nord, il est difficile de supposer que les Romains aient envahi la Gaule en assez grand nombre pour lui faire abandonner l'idiome national. Les règles judicieuses, posées par M. Abel Rémusat, nous apprennent qu'en général une langue étrangère se mêle à la langue indigène en proportion du nombre de ceux qui l'apportent dans le pays. On peut même ajouter, dans le cas particulier qui nous occupe ici, que les Romains, enfermés dans les villes ou dans les quartiers de leurs légions, doivent avoir eu peu de rapports avec les cultivateurs esclaves, avec les colons demi-serfs qui étaient dispersés dans les campagnes. Parmi les hommes même des villes, parmi les gens distingués,

[1] S. August., de Civ. Dei, l. XIX, c. 7. At enim opera data est ut imperiosa civitas non solùm jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus, per pacem societatis, imponeret.

[2] Val. Max., l. II, c. 2 : Magistratus verò prisci, quantopere suam populique romani majestatem retinentes se gesserint, hinc cognosci potest, quòd, inter cætera obtinendæ gravitatis indicia, illud quoque magnâ cum perseverantiâ custodiebant, ne Græcis unquam nisi latinè responsa darent. Quin etiam ipsâ linguæ volubilitate, quâ plurimum valent, excusâ, per interpretem loqui cogebant; non in urbe tantùm nostrâ, sed etiam in Græciâ et Asiâ; quo scilicet latinæ vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur.

[3] L. *Decreta*, D., l. XLII, t. 1 : Decreta à prætoribus latinè interponi debent.—Tibère s'excusa auprès du sénat, d'employer le mot grec de *monopole*... Adeo ut monopolium nominaturus, priùs veniam postulârit quòd sibi verbo peregrino utendum esset; atque etiam in quodam decreto patrum, cùm ἐμβλημα recitaretur, commutandam censuit vocem. Suet., in Tiber., c. 71.

[4] Dio. Cass., l. LX, ed. Reymar, p. 955.

[5] Suet., in Claud., c. 16 : Splendidum virum, Græciæque provinciæ principem, verùm latini sermonis ignarum.

[6] Strab., l. III, ed. Oxon., p. 202; l. IV, p. 258.

[7] Confess., l. I, c. 14.

[8] Martial., l. VII, epist. 87.

[9] Sid. Apoll., l. II, epist. 9. Roquefort, Glossaire de la langue romane, 1808. *Voy.* particulièrement sur cette question le savant ouvrage de M. Raynouard, t. I.

Digitized by Google

dans le langage de ces faux Romains qui parvinrent aux dignités de l'Empire, nous trouvons des traces de l'idiome national. Le Provençal Cornélius Gallus, consul et préteur, employait le mot gaulois *casnar* pour *assectator puellæ :* Quintilien lui en fait reproche [1]. Antonius Primus, ce Toulousain dont la victoire valut l'Empire à Vespasien, s'appelait originairement *Bec* [2], mot gaulois qui se retrouve dans tous les dialectes celtiques, ainsi qu'en français. En 230, Septime Sévère ordonne que les fidéicommis seront admis, non-seulement en latin et en grec, mais aussi *lingud gallicanâ* [3]. Nous avons vu plus haut une druidesse parler en *langue gauloise* à l'empereur Alexandre Sévère. En 473, l'évêque de Clermont, Sidonius Apollinaris, remercie son beau-frère, le puissant Ecdicius, de ce qu'il a fait déposer à la noblesse arverne la rudesse du langage celtique [4].

Quelle était, dira-t-on, cette langue vulgaire des Gaulois? Y a-t-il lieu de croire qu'elle ait été analogue aux dialectes gallois et breton, irlandais et écossais? On serait tenté de le penser. Les mots *Bec*, *Alp*, *bardd*, *derwidd* (druide), *argel* (souterrain), *trimarkisia* (trois cavaliers) [5]; une foule de noms de lieux, indiqués dans les auteurs classiques, s'y retrouvent encore aujourd'hui sans changement.

Ces exemples suffisent pour rendre vraisemblable la perpétuité des langues celtiques et l'analogie des anciens dialectes gaulois avec ceux que parlent les populations modernes de Galles et Bretagne, d'Écosse et Irlande. L'induction ne semblera pas légère à ceux qui connaissent la prodigieuse obstination de ces peuples, leur attachement à leurs traditions anciennes et leur haine de l'étranger.

Un caractère remarquable de ces langues, c'est leur frappante analogie avec les langues latine et grecque. Le premier vers de l'Énéide, le *fiat lux* en latin et en grec, se trouvent être purement gallois et irlandais [6]. On serait tenté d'expliquer ces analogies par l'influence ecclésiastique, si elles ne portaient que sur les mots scientifiques ou relatifs

[1] Institut. orat., l. V, c. 3, init.

[2] Suet., in Vitell., c. 18, ad calcem.

[3] Digest., l. XXXII, tit. 1. Dès le huitième siècle, le mariage des deux langues gauloise et latine paraît avoir donné lieu à la formation de la langue romane. Au neuvième siècle, un Espagnol se fait entendre d'un Italien (Acta SS., ord. S. Ben., sec. III, P. 2a, p. 258). C'est dans cette langue romane *rustique* que le concile d'Auxerre défend de faire chanter, par des jeunes filles, des cantiques mêlés de latin et de roman, tandis qu'au contraire ceux de Tours, de Reims et de Mayence (813, 847), ordonnent de traduire les prières et les homélies; c'est enfin dans cette langue qu'est conçu le fameux serment de Louis le Germanique à Charles le Chauve, premier monument de notre idiome national. — Le latin et le gaulois durent, sans aucun doute, y entrer, suivant les localités, dans des proportions très-différentes. Un Italien a pu écrire, vers 960, « vulgaris nostra lingua quæ latinitati vicina est » (Martene, vet. Scr., I, 298); ce qui explique pourquoi la langue vulgaire provençale était commune à une partie de l'Espagne et de l'Italie; mais rien ne nous dit qu'il en fût de même de la langue vulgaire du milieu et du nord de la Gaule. Grégoire de Tours (l. VIII), en racontant l'entrée de Gontran à Orléans, distingue nettement la langue latine de la langue vulgaire. En 995, un évêque prêche en gaulois (gallicè. Concil. Hardouin, V, 754). Le Moine de Saint-Gall donne le mot *veltres* (lévriers) pour un mot de la langue gauloise (gallica lingua). On lit dans la vie de saint Colomban (Acta SS., sect. II, p. 17) : feruscalam, quam vulgò homines *squirium* vocant (un écureuil). Il est curieux de voir poindre ainsi peu à peu, dans un patois méprisé, notre langue française.

[4] Quòd sermonis celtici squamam depositura nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc etiam camœnalibus modis imbuebatur. Sidon. Apollin., Epist. 3, lib. III, ap. Scr. rer. fr., I, 790.

[5] *Alb*, d'où : Alpes, Albanie; *penn*, pie, d'où : Apennins, Alpes pennines.—*Bardd*, Βάρδοι ap. Strab., l. IV, et Diod., l. V. Bardi, ap. Amm. Marc., l. XV, etc. — *Derwydd* (*voy.* une note du chap. précédent, p. 63); aujourd'hui encore en Irlande, *Drui* signifie magicien; *Druidheacht*, magie; Tolland's letters, p. 58. Dans le pays de Galles, on appelle les amulettes de verre : *gleini na Droedh*, verres des druides. — *Trimarkisia*, de *tri*, trois, et *marc*, cheval. Owen's welsch dictionn. Armstrong's gael dict. « Chaque cavalier gaulois, dit Pausanias (l. X, ap. Scr. fr., I, 409) est suivi de deux serviteurs qui lui donnent au besoin leurs chevaux; c'est ce qu'ils appellent dans leur langue Trimarkisia (τριμαρκίσια), du mot celtique marca. » —A ces exemples on en pourrait joindre beaucoup d'autres. On retrouve le *gæsum* (javelot gaulois) des auteurs classiques, dans les mots galliques : *gaisde*, armé; *gaing*, bravoure, etc. Le *cateia*, dans *gath-teth* (prononcez ga-té). La *rotta*, ou *chrotta* (Fortunat, VII, 8), dans le gaélique *cruit*, le cymrique *crwdd*, est la *roite* du moyen âge. — Le *sagum*, dans l'armorie *sae*, etc., etc.

[6] Il n'y a pas un homme illettré en Irlande, Galles et Écosse du nord, qui ne comprenne :

	Arma	virumque	(ac)	cano	Trojæ	qui	primus ab oris.
Gaélic.	*Arm*	*agg fer*		*can*		*pi*	*pim fra* *or.*
Gallois.	*Arcau*	*ac gwr*		*canwyr*	*Troiau*	*cw*	*privr* *o* *or.*

Γεννήθω	φάος	καὶ	ἐγενέτο	φάος.			
G'ennet	*pheor*	*agg*	*genneth*	*pheor.*			
Ganed	*fawdd*	*ac y*	*genid*	*fawdd.*			
Fiat	lux	et (ac)	lux	facta	fuit.		
Feet	*lur*	*agg*	*lur*	*feet*	*fet.*		
Tydded	*llwch*	*a*	*llwch*	*a*	*feithied.* »		

Cambro-Briton, janvier 1822.

Digitized by Google

au culte; mais vous les rencontrez également dans ceux qui se rapportent aux affections intimes ou aux circonstances de l'existence locale[1]. On les retrouve en même temps chez des peuples qui ont éprouvé fort inégalement l'influence des vainqueurs et celle de l'Église, dans des pays à peu près sans communication et placés dans des situations géographiques et politiques très-diverses, par exemple, chez nos Bretons continentaux et chez les Irlandais insulaires.

Une langue si analogue au latin a pu fournir à la nôtre un nombre considérable de mots, qui, à la faveur de leur physionomie latine, ont été rapportés à la langue savante, à la langue du droit et de l'Église, plutôt qu'aux idiomes obscurs et méprisés des peuples vaincus. La langue française a mieux aimé se recommander de ses liaisons avec cette noble langue romaine que de sa parenté avec des sœurs moins brillantes. Toutefois, pour affirmer l'origine latine d'un mot, il faut pouvoir assurer que le même mot n'est pas encore plus rapproché des dialectes celtiques[2]. Peut-être devrait-on préférer cette dernière source, quand il y a lieu d'hésiter entre l'une et l'autre; car apparemment les Gaulois ont été plus nombreux en Gaule que les Romains leurs vainqueurs. Je veux bien qu'on hésite encore, lorsque le mot français se trouve en latin et en breton seulement; à la rigueur, le breton et le français peuvent l'avoir reçu du latin. Mais quand ce mot se retrouve dans le dialecte gallois, frère du breton, il est très-probable qu'il est indigène; et que le français l'a reçu du vieux celtique. La probabilité devient presque une certitude, quand ce mot existe en même temps dans les dialectes gaéliques de la haute Écosse et de l'Irlande. Un mot français qui se retrouve dans ces contrées lointaines et maintenant si isolées de la France, doit remonter à une époque où la Gaule, la Grande-Bretagne et l'Irlande étaient encore sœurs, où elles avaient une population, une religion, une langue analogues, où l'union du monde celtique n'était pas rompue encore[3].

De tout ce qui précède, il suit nécessairement que l'élément romain n'est pas tout, à beaucoup près, dans notre langue. Or la langue est la représentation fidèle du génie des peuples, l'expression de leur caractère, la révélation de leur existence intime, leur Verbe, pour ainsi dire. Si l'élément celtique a persisté dans la langue, il faut qu'il ait duré ailleurs encore[4], qu'il ait survécu dans les mœurs comme dans le langage, dans l'action comme dans la pensée.

J'ai parlé ailleurs de la ténacité celtique. Qu'on me permette d'y revenir encore, d'insister sur l'opiniâtre génie de ces peuples. Nous comprendrons mieux la France si nous caractérisons fortement le point d'où elle est partie. Les Celtes mixtes qu'on appelle Français, s'expliquent en partie par les Celtes purs, Bretons et Gallois, Écossais et Irlandais. Il me coûterait d'ailleurs de ne pas dire ici un adieu solennel à ces populations, dont l'invasion germanique doit isoler notre France. Qu'on

[1] Ardennæ : l'article *ar*, et *den* (cymr.), *don* (bas-bret.), *domhainn* (gaël.), profond. — Arelate : *ar*, sur, et *lath* (gaël.), *llaeth* (cymr.), marais. — Avenio : *abhainn* (gaël.), *aeon* (cymr.), eau. — Batavia : *bat*, profond, et *av*, eau. — Genabum (Orléans, et de même Genève) : *cen*, pointe, et *av*, eau. — Morini) le Boulonnais) : *mór*, mer. — Rhodanus : *rhed-an*, *rhod-an*, eau rapide (Adelung. Dict. gaël. et welsch.), etc.

[2] On peut citer les exemples suivants :

	Breton.	*Gallois.*	*Irlandais.*	*Latin.*
Bâton,			batta,	baculus.
Bras,		braich,		brachium.
Carriole, chariot.	carr,		carr,	currus.
Chaîne,	chadden,		caddan,	catena.
Chambre,	cambr,			camera.
Cire,			ceir,	cera.
Dent,		dant,		dens.
Glaive,	glaif,			gladius.
Haleine,	halan,	alan,		halitus.
Lait,		laeth,	laith,	lac, lactis.
Matin,	mintin,		madin,	manè, matutinus.

	Breton.	*Gallois.*	*Irlandais.*	*Latin.*
Prix,	pris,		pris,	pretium.
Sœur,	choar,		seuar,	soror.

[3] Ces idées que je hasarde ici, trouvent leur démonstration complète et invincible dans le grand ouvrage que M. Edwards va publier sur les langues de l'occident de l'Europe. Puisque j'ai rencontré le nom de mon illustre ami, je ne puis m'empêcher d'exprimer mon admiration sur la méthode vraiment scientifique qu'il suit depuis vingt ans dans ses recherches sur l'histoire naturelle de l'homme. Après avoir pris d'abord son sujet du point de vue extérieur (*Influence des agents physiques sur l'homme*), il l'a considéré dans son principe de classification (*Lettre sur les races humaines*). Enfin il a cherché un nouveau principe de classification dans le *langage*, et il a entrepris de tirer du rapprochement des langues les lois philosophiques de la parole humaine. C'est avoir saisi le point par où se confondent l'existence extérieure de l'homme et sa vie intime.

[4] Bien entendu (je m'en suis déjà expliqué) que les germes primitifs sont peu de chose en comparaison de tous les développements qu'en a tirés le travail spontané de la liberté humaine.

Digitized by Google

me permette de m'arrêter et de dresser une pierre au carrefour où les peuples frères vont se séparer pour prendre des routes si diverses et suivre une destinée si opposée. Tandis que la France, subissant les longues et douloureuses initiations de l'invasion germanique et de la féodalité, va marcher du servage à la liberté et de la honte à la gloire, les vieilles populations celtiques, assises aux roches paternelles et dans la solitude de leurs îles, restent fidèles à la poétique indépendance de la vie barbare, jusqu'à ce que la tyrannie étrangère vienne les y surprendre. Voilà des siècles que l'Angleterre les y a en effet surprises, accablées. Elle frappe infatigablement sur elles, comme la vague brise à la pointe de Bretagne ou de Cornouaille. La triste et patiente Judée qui comptait ses âges par ses *servitudes*, n'a pas été plus durement battue de l'Asie. Mais il y a une telle vertu dans le génie celtique, une telle puissance de vie en ces races, qu'elles durent sous l'outrage, et gardent leurs mœurs et leur langue.

Race de pierre [1], immuable comme leurs rudes monuments druidiques, qu'ils révèrent encore [2]. Le jeu des montagnards d'Écosse, c'est de soulever la roche sur la roche, et de bâtir un petit dolmen à l'imitation des dolmens antiques [3]. Le Galicien qui émigre chaque année, laisse une pierre, et sa vie est représentée par un monceau [4]. Les highlanders vous disent en signe d'amitié : J'ajouterai une pierre à votre *cairn* (monument funèbre) [5]. » Au dernier siècle, ils ont encore rétabli le tombeau d'Ossian, déplacé par l'impiété anglaise. « La pierre monumentale d'Ossian (clachan Ossian), se rencontrant dans la ligne d'une route militaire, le général Wade la fit enlever; on trouva dessous des restes humains avec douze fers de flèches. Les montagnards indignés vinrent, au nombre d'environ quatre-vingts, les recueillir, et ils les emportèrent, au son de la cornemuse, dans un cercle de larges pierres, au sommet d'un roc, dans les déserts du Glen-Amon occidental. La pierre, entourée de quatre autres plus petites et d'une espèce d'enclos, garde le nom de *cairn na huseoig*, le cairn de l'hirondelle [6]. »

Le duc d'Athol, descendant des rois de l'île de Man, siège encore aujourd'hui, le visage tourné vers le levant [7], sur le tertre du Tynwald. Naguère les églises servaient de tribunaux en Irlande [8]. La trace du culte du feu se trouve partout chez ces peuples, dans la langue, dans les croyances et les traditions [9]. Pour notre Bretagne, je rapporterai, plus loin, des faits nombreux qui prouvent quelle est la ténacité de l'esprit breton.

Il semble qu'une race qui ne changeait pas lorsque tout changeait autour d'elle, eût dû vaincre par sa persistance seule, et finir par imposer son génie au monde. Le contraire est arrivé; plus cette race s'est isolée, plus elle a conservé son originalité primitive, et plus elle a tombé et déchu. Rester original, se préserver de l'influence étrangère, repousser les idées des autres, c'est demeurer incomplet et faible. Voilà aussi ce qui a fait tout à la fois la grandeur et la faiblesse du peuple juif. Il n'a eu qu'une idée, l'a donnée aux nations, mais n'a presque rien reçu d'elles; il est toujours resté lui, fort et borné, indestructible et humilié, ennemi du genre humain et son esclave éternel. Malheur à l'individualité obstinée qui veut être à soi seule, et refuse d'entrer dans la communauté du monde!

Le génie de nos Celtes, je parle surtout des Gaëls, est fort et fécond, et aussi fortement incliné à la matière, à la nature, au plaisir, à la sensualité. La génération, et le plaisir de la génération tiennent grande place chez ces peuples. J'ai parlé ailleurs des mœurs des Gaëls antiques, et de l'Irlande; la France en tient beaucoup; le *Vert galant* est le roi national. C'était chose commune au moyen âge en Bretagne d'avoir une douzaine de femmes [10]. Ces

[1] Telle terre, telle race. L'idée de la délivrance, dit Turner (Hist. of the Anglo-Saxons, I, 313) ravissait les Kymry dans leur sauvage pays de Galles, dans leur paradis de pierres; *stony Wales*, selon l'expression de Taliesin.

[2] J. Logan, the scotish Gaël, or Celtic manners, as preserved among the Highlanders, 1831; t. II, p. 354. « Les Gaëls remarquent soigneusement que ceux qui ont porté la main sur les pierres druidiques n'ont jamais prospéré. »

[3] Logan, II, 308 : Clach cuis fia, c'est lever une grosse pierre du poids de deux cents livres environ, et la mettre sur une autre d'environ quatre pieds de haut. Un jeune homme qui est capable de le faire est désormais compté pour un homme, et il peut alors porter un bonnet. — Ne semble-t-il pas que les cromlehs soient les jeux des géants?

[4] W. von Humboldt, Recherches sur la langue des Basques.

[5] Logan, II, 371.

[6] Id., ibid., 373.

[7] Id., I, 208.

[8] Id., II, 325. Partout où le christianisme ne détruisit pas les cercles druidiques, ils continuèrent à servir de cours de justice. — En 1380, Alexandre lord de Stewart Badenach, tint cour *aux pierres debout* (the Standing Stones) du conseil de Kingusie. — Un canon de l'église écossaise défend de tenir des cours de justice dans les églises.

[9] *Voy.* les éclaircissements.

[10] Guillelm. Pictav., ap. Ser. fr., XI, 88. « La confiance de Conan II était entretenue par le nombre incroyable de gens de guerre que son pays lui fournissait;

Digitized by Google

gens de guerre qui se louaient partout [1], ne craignaient pas de faire des soldats. Partout chez les nations celtiques, les bâtards succédaient, même comme rois, comme chefs de clan. La femme, objet du plaisir, simple jouet de volupté, ne semble pas avoir eu chez ces peuples la même dignité que chez les nations germaniques [2].

Ce génie matérialiste n'a pas permis aux Celtes de céder aisément aux droits qui ne se fondent que sur une idée. Le droit d'aînesse leur est odieux. Ce droit n'est autre originairement que l'indivisibilité du foyer sacré, la perpétuité du dieu paternel [3]. Chez nos Celtes, les parts sont égales entre les frères, comme également longues sont leurs épées. Vous ne leur feriez pas entendre aisément qu'un seul doive posséder. Cela est plus aisé chez la race germanique [4]; l'aîné pourra nourrir ses frères, et ils se tiendront contents de garder leur petite place à la table et au foyer fraternel [5].

Cette loi de succession égale qu'ils appellent le *gabail-cine* [6], et que les Saxons ont pris d'eux, surtout dans le pays de Kent (*gavelkind*), impose à

car il faut savoir que dans ce pays, d'ailleurs fort étendu, un seul guerrier en engendre cinquante; parce que, affranchis des lois de l'honnêteté et de la religion, ils ont chacun dix femmes, et même davantage. » — Le comte de Nantes dit à Louis le Débonnaire : ... Cocunt frater et ipsa soror, etc. Ermold. Nigellus, l. III, ap. Scr. fr., VI, 52. — Hist. Brit. Armoricæ, ibid., VII, 52: Sorores suas, neptes, consanguineas, atque alienas mulieres adulteramus, nec non et hominum, quod pejus est, interfectores... diabolici viri. — César disait des Bretons de la grande Bretagne : Uxores habent deni duodenique inter se communes, et maximè fratres cum fratribus et parentes eum liberis. Sed si qui sunt ex his nati, eorum habentur liberi, à quibus primùm virgines quæque ductæ sunt. Bell. Gall., l. V, c. 14. — *Voy.* aussi la lettre du synode de Paris à Nomenoé (849), ap. Scr. fr., VII, 504, et celle du concile de Savonnières aux Bretons (859), ibid., 584.

[1] Ducange, Glossarium : On disait : un *Breton* pour un soldat, un routier, un brigand. Guibert., de laude B. Mariæ, c. 10. — Charta ann. 1395 : Per illas partes transierunt gentes armorum, Britones et pillardi, et amoverunt quatuor jumenta. — On disait aussi *Breton*, pour : conseiller de celui qui se bat en duel. Édit de Philippe le Bel : « ... et doit aler cius ki a apelet devant, et ses *Bretons* porte sen escu devant lui. » Carpentier, Supplément au Glossaire de Ducange. — (Breton, bretteur? bretailleur?) — Willelm. Malmsbur., ap. Scr. fr., XIII, 13 : Est illud genus hominum egens in patriâ, aliasque externo ære laboriosæ vitæ mercatur stipendia; si dederis, nec civilia, sine respectu juris et cognationis, detrectans prælia; sed pro quantitate nummorum ad quæcumque voles partes obnoxium.

[2] Elle est pourtant d'abord esclave chez les Germains même, comme chez les Celtes. C'est la loi commune des âges où règne sans partage la brutalité de la force. *Voy.* plus haut, p. 10, 11. — Strabon, Dion, Solin, saint Jérôme, s'accordent sur la licence des mœurs celtiques. — O'Connor dit que la polygamie était permise chez eux; Derrick, qu'ils changeaient de femme une fois ou deux par an; Campion, qu'ils se mariaient pour un an et un jour. — Les Pictes d'Écosse prenaient leurs rois de préférence dans la ligne féminine (Fordun, apud Low, Hist. of Scotland) : de même chez les Naïrs du Malabar, dans le pays le plus corrompu de l'Inde, la ligne féminine est préférée, la descendance maternelle semblant seule certaine. — C'est peut-être comme mères des rois que Boudicca et Cartismandua sont reines des Bretons, dans Tacite. — Les lois galloises limitent à trois cas le droit qu'a le mari de battre sa femme (lui avoir souhaité malheur à sa barbe, avoir tenté de le tuer, ou commis adultère). Cette limitation même indique la brutalité des maris. — Cependant l'idée de l'égalité apparaît de bonne heure dans le mariage celtique. Les Gaulois, dit César (B. Gall., lib. VI, 17), apportaient une portion égale à celle de la femme, et le produit du tout était pour le survivant. Dans les lois de Galles, l'homme et la femme pouvaient également demander le divorce. En cas de séparation, la propriété était divisée par moitié. Enfin dans les poésies ossianiques, bien modifiées il est vrai par l'esprit moderne, les femmes partagent l'existence nuageuse des héros. Au contraire, elles sont exclues du Walhalla scandinave.

[3] Dans l'Italie antique, Deivei parentes. *Voy.* la lettre de Cornélie à Caius Graechus.

[4] Le partage égal tombe de bonne heure en désuétude dans l'Allemagne; le Nord y reste plus longtemps fidèle. *Voy.* Grimm, Alterthümer, p. 475, et Mittermaier, Grundsatze des deutschen Privatrechts, 3e édit., 1827, p. 750. — J'ai lu dans un voyage (de M. de Staël, si je ne me trompe) une anecdote fort caractéristique. Le voyageur français, causant avec des ouvriers mineurs, les étonna fort en leur apprenant que beaucoup d'ouvriers français avaient un peu de terre qu'ils cultivaient dans les intervalles de leurs travaux. « Mais quand ils meurent, à qui passe cette terre? — Elle est partagée également entre leurs enfants. » Nouvel étonnement des Anglais. Le dimanche suivant, ils mettent aux voix entre eux les questions suivantes : « Est-il bon que les ouvriers aient des terres? » Réponse unanime : « Oui. » « Est-il bon que ces terres soient partagées, et ne passent pas exclusivement à l'aîné? » Réponse unanime : « Non. »

[5] Ou bien ils émigrent. De là, le *wargus* germanique, le *ver sacrum* des nations italiques. Le droit d'aînesse qui équivaut souvent à la proscription, au bannissement des cadets, devient ainsi un principe fécond de colonies.

[6] *Voy.* les livres suivants et les ouvrages de Somner, Robinson, Palgrave, Dalrymple, Sullivan, Hasted, Low, Price, Logan, les *Collectanea de rebus Hibernicis*, et les Usances de Rohan, Broucree, etc. Blackstone n'y a rien compris.

Digitized by Google

chaque génération une nécessité de partage, et change à chaque instant l'aspect de la propriété. Lorsque le possesseur commençait à bâtir, cultiver, améliorer, la mort l'emporte, divise, bouleverse, et c'est encore à recommencer. Le partage est aussi l'occasion d'une infinité de haines et de disputes. Ainsi cette loi de succession égale qui, dans une société mûre et assise, fait aujourd'hui la beauté et la force de notre France, c'était chez les populations barbares une cause continuelle de troubles, un obstacle invincible au progrès, une révolution éternelle. Les terres qui y étaient soumises sont restées longtemps à demi incultes et en pâturage [1].

Quels qu'aient été les résultats, c'est une gloire pour nos Celtes d'avoir posé dans l'Occident la loi de l'égalité. Ce sentiment du droit personnel, cette vigoureuse réclamation du moi que nous avons signalée déjà dans la philosophie religieuse, dans Pélage, elle reparaît ici plus nettement encore. Elle nous donne en grande partie le secret des destinées des races celtiques. Tandis que les familles germaniques s'immobilisaient, que les biens s'y perpétuaient, que des agrégations se formaient par les héritages, les familles celtiques s'en allaient se divisant, se subdivisant, s'affaiblissant. Cette faiblesse tenait principalement à l'égalité, à l'équité des partages. Cette loi d'équité précoce a fait la ruine de ces races. Qu'elle soit leur gloire aussi, qu'elle leur vaille au moins la pitié et le respect des peuples auxquels elles ont de si bonne heure montré un tel idéal.

Cette tendance à l'égalité, au nivellement, qui en droit isolait les hommes, aurait eu besoin d'être balancée par une vive sympathie qui les rapprochât, de sorte que l'homme, affranchi de l'homme par l'équité de la loi, se rattachât à lui par un lien volontaire. C'est ce qui s'est vu à la longue dans notre France, et c'est là ce qui explique sa grandeur. Par là nous sommes une nation, tandis que les Celtes purs en sont restés au clan. La petite société du clan, formée par le lien grossier d'une parenté réelle ou fictive [2], s'est trouvée incapable de rien admettre au dehors, de se lier à rien d'étranger; les dix mille hommes du clan des Campbell ont tous été cousins du chef [3], se sont tous appelés Campbell, et n'ont voulu rien connaître au delà; à peine se sont-ils souvenus qu'ils étaient Écossais. Ce petit et sec noyau du clan s'est trouvé à jamais impropre à s'agréger. On ne peut guère bâtir avec des cailloux, le ciment ne s'y marie pas [4]; au contraire, la brique romaine a si bien pris au ciment, qu'aujourd'hui ciment et brique forment ensemble dans les monuments un seul morceau, un bloc indestructible.

Devenues chrétiennes, les populations celtiques devaient, ce semble, s'amollir, se rapprocher, se lier. Il n'en a pas été ainsi. L'Église celtique a participé de la nature du clan. Féconde et ardente d'abord, on eût dit qu'elle allait envahir l'Occident. Les doctrines pélagiennes avaient été avidement reçues en Provence, mais ce fut pour y mourir. Plus tard encore, au milieu des invasions allemandes qui arrivent de l'Orient, nous voyons l'Église celtique s'ébranler de l'Occident, de l'Irlande. D'intrépides et ardents missionnaires abordent, animés de dialectique et de poésie. Rien de plus bizarrement poétique que les barbares odyssées de ces saints aventuriers, de ces oiseaux voyageurs qui viennent s'abattre sur la Gaule, avant, après saint Colomban; l'élan est immense, le résultat petit. L'étincelle tombe en vain sur ce monde tout trempé du déluge de la barbarie germanique. Saint Colomban, dit le biographe contemporain, eut l'idée de passer le Rhin, et d'aller convertir les Suèves; un songe l'en empêcha. Ce que les Celtes ne font pas, les Allemands le feront eux-mêmes. L'Anglo-Saxon saint Boniface convertira ceux que Colomban a dédaignés. Colomban passe en Italie, mais c'est pour combattre le pape. L'Église celtique s'isole de l'Église universelle : elle résiste à l'unité; elle se re-

[1] Suivant Turner (Hist. of the Anglo-Saxons, I, 223), ce qui livra la Bretagne aux Saxons, ce fut la coutume du gavelkind, qui subdivisait incessamment les héritages des chefs en petites tyrannies. Il en cite deux exemples remarquables d'après deux Vies de Saints.

[2] On sait qu'en Bretagne on donne le titre d'oncle au cousin qui est supérieur d'un degré. Cette coutume tendait évidemment à resserrer les liens de parenté.— En général, l'esprit de clan a été plus fort en Bretagne qu'on ne l'imagine, bien qu'il domine moins chez les Kymry que chez les Gaëls. (*Voy.* plus loin une note sur l'important article de Laurière, Glossaire du Droit français : FONDRER LES PACTEURS.)

[3] Aussi l'obéissance de ces cousins n'est-elle pas sans indépendance et sans fierté. Un proverbe celtique dit : « Plus forts que le laird sont ses vassaux. » Logan, II, 187 : — Le jeune chef de clan Rannald, venant prendre possession, et voyant la quantité de bêtes qu'on avait tuées pour célébrer son arrivée, remarqua que quelques poules auraient suffi. Tout le clan s'insurgea, et déclara qu'il ne voulait rien avoir à faire avec un chef de poules. Les Frasers qui avaient élevé le jeune chef, livrèrent un combat sanglant où ils furent défaits et le chef tué. Id., I, 192.

[4] Proverbe breton : Cent pays, cent modes; cent paroisses, cent églises.

Kant brot, kant kis,
Kant parrez, kant ilis.

Proverbe gallois : Deux Welches ne resteront pas en bon accord.

Digitized by Google

fuse à s'agréger, à se perdre humblement dans la catholicité européenne. Les culdées d'Irlande et d'Écosse, mariés, indépendants sous la règle même, réunis douze à douze en petits clans ecclésiastiques [1], doivent céder à l'influence des moines anglo-saxons, disciplinés par les missions romaines.

L'Église celtique périra comme l'État celtique a déjà péri. Ils avaient en effet essayé, quand les Romains sortirent de l'île, de former une sorte de république [2]. Les Cambriens et les Loegriens (Galles et Angleterre), s'unirent un instant sous le Loegrien Wortigern, pour résister aux Pictes et Scots du Nord. Mais Wortigern, mal secondé des Cambriens, fut obligé d'appeler les Saxons, qui, d'auxiliaires, devinrent bientôt ennemis. La Loegrie conquise, la Cambrie résista sous le fameux Arthur. Elle lutta deux cents ans. Les Saxons eux-mêmes devaient être soumis en une seule bataille par Guillaume le Bâtard; tant la race germanique est moins propre à la résistance! Les Francs, établis dans la Gaule, ont de même été subjugués, transformés dès la seconde génération, par l'influence ecclésiastique.

Les Cambriens ont résisté deux cents ans par les armes, et plus de mille ans par l'espérance. L'indomptable espérance (inconquerable will. Milton) a été le génie de ces peuples. Les *Saoson* (Saxons, Anglais, dans les langues d'Écosse et de Galles) croient qu'Arthur est mort; ils se trompent, Arthur vit et attend. Des pèlerins l'ont trouvé en Sicile, enchanté sous l'Etna [3]. Le sage des sages, le druide Myrdhyn est aussi quelque part. Il dort sous une pierre dans la forêt; c'est la faute de sa Vyvyan; elle voulut éprouver sa puissance, et demanda au sage le mot fatal qui pouvait l'enchaîner; lui qui savait tout, n'ignorait pas non plus l'usage qu'elle devait en faire. Il le lui dit pourtant, et, pour lui complaire, se coucha de lui-même dans son tombeau [4].

En attendant le jour de sa résurrection, elle chante et pleure, cette grande race [5]. Ses chants sont pleins de larmes, comme ceux des Juifs aux fleuves de Babylone. Le peu de fragments ossianiques qui sont réellement antiques portent ce caractère de mélancolie. Nos Bretons, moins malheureux, sont, dans leur langage, pleins de paroles tristes; ils sympathisent avec la nuit, avec la mort :

[1] *Voy.* le livre suivant.

[2] Suivant Gildas, p. 8, les Saxons avaient une prophétie selon laquelle ils devaient ravager la Bretagne cent cinquante ans, et la posséder cent cinquante (interpolation cambrienne?).

A serpent with chains
Towering and plundering
With armed wings
From Germania...
—Taliesin, p. 94, et apud Turner, I, p. 312.—

Nous rapporterons aussi la fameuse prophétie de Myrdhyn, d'après Geoffroy de Monmouth, qui nous a transmis les traditions religieuses de la Bretagne, renfermées autrefois dans les livres d'exaltation, comme disaient les Latins (*libri exaltationis*) :

« Wortigern étant assis sur la rive d'un lac épuisé, deux dragons en sortirent, l'un blanc et l'autre rouge. » Le rouge chasse le blanc; le roi demande à Myrdhyn ce que cela signifie?... Myrdhyn pleure; le blanc c'est le Breton, le rouge c'est le Saxon... — « Le sanglier de Cornouaille foulera leurs cols sous ses pieds. Les îles de l'Océan lui seront soumises, et il possédera les ravins des Gaules. Il sera célèbre dans la bouche des peuples, et ses actions seront la nourriture de ceux qui les diront. Viendra le lion de la justice; à son rugissement trembleront les tours des Gaules et les dragons des îles. Viendra le bouc aux cornes d'or, à la barbe d'argent. Le souffle de ses narines sera si fort, qu'il couvrira de vapeurs toute la surface de l'île. Les femmes auront la démarche des serpents, et tous leurs pas seront remplis d'orgueil. Les flammes du bûcher se changeront en cygnes qui nageront sur la terre comme dans un fleuve. Le cerf aux dix rameaux portera quatre diadèmes d'or. Les six autres rameaux seront changés en cornes de bouviers, qui ébranleront, par un bruit inouï, les trois îles de Bretagne. La forêt en frémira, et elle s'écriera par une voix humaine : « Arrive, Cambrie, ceins Cornouaille à ton côté, et dis à Guintonhi : La terre t'engloutira. »

Ce qui précède est emprunté à la traduction qu'en a donnée M. Edg. Quinet dans son Rapport sur les épopées françaises du douzième siècle. Voici la suite :

« Alors il y aura massacre des étrangers. Les fontaines de l'Armorique bouliront, la Cambrie sera remplie de joie, les chênes de Cornouaille verdiront. Les pierres parleront; le détroit des Gaules sera resserré... Trois œufs seront couvés dans le nid, d'où sortiront renard, ours et loup. Surviendra le géant de l'iniquité, dont le regard glacera le monde d'effroi. »

Galfrid. Monemutensis, l. IV.

[3] Gervasius Tilburiensis, de Otiis imperialibus, apud Script. rer. brunswic., p. 721. —Thierry, Conquête de l'Angleterre, 2e éd., t. IV, p. 25.

[4] C'est l'histoire d'Adam et Ève, de Samson et Dalila, d'Hercule et Omphale; mais la légende celtique est la plus touchante.

[5] Voici la plus populaire des chansons galloises : elle est mêlée d'anglais et de gallois.

Doux est le chant du joyeux barde,
Ar hyd y Nôs (toute la nuit);
Doux le repos des pasteurs fatigués,
Ar hyd y Nôs;
Et pour les cœurs oppressés de chagrin
Obligés d'emprunter le masque de la joie,
Il y a trêve jusqu'au matin,
Ar hyd y Nôs.
(Cambro-Breton, novembre 1819.)

Digitized by Google

« Je ne dors jamais, dit leur proverbe, que je ne meure de mort amère. » Et à celui qui passe sur une tombe : « Retirez-vous de dessus mon trépassé. » « La terre, disent-ils encore, est trop vieille pour produire. »

Ils n'ont pas grand sujet d'être gais ; tout a tourné contre eux. La Bretagne et l'Écosse se sont attachées volontiers aux partis faibles, aux causes perdues. Les chouans ont soutenu les Bourbons, les highlanders les Stuarts. Mais la puissance de faire des rois s'est retirée des peuples celtiques depuis que la mystérieuse pierre, jadis apportée d'Irlande en Écosse, a été placée à Westminster [1].

De toutes les populations celtiques, la Bretagne est la moins à plaindre, elle a été associée depuis longtemps à l'égalité ; la France est un pays humain et généreux. — Les Kymry de Galles encore ont été, sous leurs Tudors (depuis Henri VIII), admis à partager les droits de l'Angleterre. Toutefois c'est dans des torrents de sang, c'est par le massacre des bardes que l'Angleterre préluda à cette heureuse fraternité. Elle est peut-être plus apparente que réelle [2]. — Que dire de la Cornouaille, si longtemps le Pérou de l'Angleterre, qui ne voyait en elle que ses mines ? Elle a fini par perdre sa langue : « Nous ne sommes plus que quatre ou cinq qui parlons la langue du pays, disait un vieillard en 1776, et ce sont de vieilles gens comme moi, de soixante à quatre-vingts ans ; tout ce qui est jeune n'en sait plus un mot [3]. »

Bizarre destinée du monde celtique. De ses deux moitiés, l'une, quoiqu'elle soit la moins malheureuse, périt, s'efface, ou du moins perd sa langue, son costume et son caractère. Je parle des highlanders de l'Écosse, et des populations de Galles, Cornouaille et Bretagne [4]. C'est l'élément sérieux et moral de la race. Il semble mourant de tristesse, et bientôt éteint. L'autre, plein d'une vie, d'une séve indomptable, multiplie et croît en dépit de tout. On entend bien que je parle de l'Irlande.

L'Irlande ! pauvre vieille aînée de la race celtique, si loin de la France, sa sœur, qui ne peut la défendre à travers les flots ! L'*Ile des Saints* [5], *l'émeraude des mers*, la toute féconde Irlande, où les hommes poussent comme l'herbe, pour l'effroi de l'Angleterre, à qui chaque jour on vient dire : Ils sont encore un million de plus ! la patrie des poëtes, des penseurs hardis, de Jean l'Érigène, de Berkeley, de Tolland, la patrie de Moore, la patrie d'O'Connel [6] ! Peuple de parole éclatante et d'épée rapide, qui conserve encore dans cette vieillesse du monde la puissance poétique. Les Anglais peuvent rire, quand ils entendent dans quelque obscure maison de leurs villes, la veuve irlandaise impro-

[1] On couronnait le roi d'Irlande sur une pierre noirâtre, appelée la Pierre du Destin. Elle rendait un son clair si l'élection était bonne (*Voy.* Tolland, p. 138). D'Iona elle fut transportée dans le comté d'Argyle, puis à Scone, où l'on inaugurait les rois d'Écosse. Édouard Ier la fit placer, en 1300, à Westminster, sous le siége du couronnement. Les Écossais conservent l'oracle suivant : « Le peuple libre de l'Écosse fleurira, si cet oracle n'est point menteur : partout où sera la pierre fatale, il prévaudra par le droit du ciel. » Logan, I, 197. — En Danemarck et en Suède, comme dans l'Irlande et l'Écosse, c'était sur une pierre qu'on faisait l'inauguration des chefs. — Id., p. 198. Sur une belle colline verte, aux environs de Lanark, est une pierre creusée de main d'homme, où siégeait Wallace pour conférer avec ses chefs. — *Voy.* aussi plus loin, les Éclaircissements du livre Ier.

[2] Les Tudors ont mis le dragon gallois dans les armes de l'Angleterre, que les Stuarts ont ensuite ornées du triste chardon de l'Écosse ; mais les farouches léopards ne les ont pas admis sur le pied de l'égalité, pas plus que la harpe irlandaise.

[3] Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres, II, 305. Thierry, Conq. de l'Anglet., IV, 241.

[4] *Voy.* le Cambro-Briton (avec cette épigraphe : Kymry fu, Kymry fud). — Plusieurs lois défendaient aux Irlandais de parler le celtique, et de même aux Gallois, vers 1700. — Cambro-Briton, décembre 1821. Dans les principales écoles galloises, surtout dans le Nord, le gallois, loin d'être encouragé, a été depuis plusieurs années défendu sous peine sévère. Aussi les enfants le parlent incorrectement, n'en connaissent point la grammaire, et sont incapables de l'écrire. Mais il semble que les langues celtiques se soient réfugiées dans les académies. En 1711, le pays de Galles avait soixante et dix ouvrages imprimés dans sa langue : il en a aujourd'hui plus de dix mille. Logan, the Scotish Gaël, 1831. — Le costume n'a pas été moins persécuté que la langue. En 1585, le parlement défendit de paraître aux assemblées en habit irlandais. (Toutefois les Irlandais ont quitté leur costume au milieu du dix-septième siècle, plus aisément que les highlanders d'Écosse.) — On lit dans un journal écossais, de 1750, qu'un meurtrier fut acquitté parce que sa victime portait la tartane.

[5] Giraldus Cambrensis (Topograph. Hiberniæ, III, c. 29) reprocha à l'Irlande de ne pas compter parmi ses saints un seul martyr. « Non fuit qui faceret hoc bonum : non fuit usque ad unum ! » Moritz, archevêque de Cashel, répondit que l'Irlande pouvait du moins se vanter d'un grand nombre de personnages dont la science avait éclairé l'Europe. Mais peut-être, ajouta-t-il, aujourd'hui que votre maître, le roi d'Angleterre, tient la monarchie entre ses mains, nous pourrons ajouter des martyrs à la liste de nos saints. — O'Halloran, Introduct. to the hist. of Ireland. Dublin, 1803, p. 177.

[6] Je ne crois pas que, depuis Mirabeau, aucune assemblée ait entendu rien de supérieur au discours improvisé par O'Connel, le 5 février 1833.

Digitized by Google

viser le *coronach* sur le corps de son époux [1]; *pleurer à l'irlandaise* (to weep irish), c'est chez eux un mot de dérision. Pleurez, pauvre Irlande, et que la France pleure aussi, en voyant à Paris, sur la porte de la maison qui reçoit vos enfants, cette harpe qui demande secours. Pleurons de ne pouvoir leur rendre le sang qu'ils ont versé pour nous. C'est donc en vain que quatre cent mille Irlandais ont combattu en moins de deux siècles dans nos armées [2]. Il faut que nous assistions sans mot dire aux souffrances de l'Irlande. Ainsi nous avons depuis longtemps négligé, oublié les Écossais, nos anciens alliés. Cependant les montagnards d'Écosse auront tout à l'heure disparu du monde [3]. Les hautes terres se dépeuplent tous les jours. Les grandes propriétés qui perdirent Rome, ont aussi dévoré l'Écosse [4]. Telle terre a quatre-vingt-seize milles carrés, une autre vingt milles de long sur trois de large [5]. Les highlanders ne seront bientôt plus que dans l'histoire et dans Walter Scott. On se met sur les portes à Édimbourg quand on voit passer la tartane et la claymore. Ils disparaissent, ils émigrent; la cornemuse ne fait plus entendre qu'un air dans les montagnes [6] :

« Cha till, cha till, cha till, sin tuile. »

Nous ne reviendrons, reviendrons, reviendrons jamais.

[1] Logan, II, 280. C'est une improvisation en vers sur les vertus du mort. A la fin de chaque stance, un chœur de femmes pousse un cri plaintif. Dans les cantons éloignés d'Irlande, on s'adresse au mort, et on lui reproche d'être mort, quoiqu'il eût une bonne femme, une vache à lait, de beaux enfants, et sa suffisance de pommes de terre. Id., ibid., 383. Chez les montagnards d'Écosse, le chant du coronach est maintenant peu à peu remplacé par les cornemuses.

[2] O'Halloran, I, 285, 288. Louis XIV écrivit plusieurs fois de sa main à Charles II, pour lui recommander les Irlandais. *Voy.*, entre autres lettres, celle du 7 septembre 1660. O'Halloran prétend que, d'après les registres du ministère de la guerre, depuis l'an 1691 jusqu'à l'an 1745 inclusivement, quatre cent cinquante mille Irlandais se sont enrôlés sous les drapeaux de la France. Peut-être ceci doit-il s'entendre de tous les Irlandais entrés dans nos armées jusqu'en 1789.

[3] Logan, II, 56. « Aujourd'hui les montagnards d'Écosse sont obligés, par la misère, d'émigrer; les terres se changent partout en pâturages; les régiments peuvent à peine s'y lever. Le piobrach peut sonner; les guerriers n'y répondront pas. »

[4] Latifundia perdidêre Italiam. Plin., XVIII. — En Écosse, les lairds se sont approprié les terres de leurs clans; ils ont converti leur suzeraineté en propriété. — En Bretagne, au contraire, beaucoup de fermiers qui tenaient la terre à titre de *domaine congéable*, sont devenus propriétaires, les anciens propriétaires ont été dépouillés comme seigneurs féodaux.

[5] Logan, II, 75.

[6] Id., ibid., 56.

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENTS

DU LIVRE PREMIER.

Sur les Ibères ou Basques. (*Voy.* p. 10.)

Dans son livre, intitulé, *Prüfung der untersuchungen über die urbewohner Hispaniens, vermittelst der Waskischen sprache* [Berlin, 1821], M. W. de Humboldt a cherché à établir, par la comparaison des débris de l'ancienne langue ibérique avec la langue basque actuelle, l'identité des Basques et des Ibères. Ces débris ne sont autre chose que les noms de lieux et les noms d'hommes qui nous ont été transmis par les auteurs anciens. Encore nous sont-ils parvenus bien défigurés. Pline déclare rapporter seulement les noms qu'il peut exprimer en latin : « *Ex his digna memoratu aut latiali sermone dictu facilia*, etc. » Mela, Strabon, sont aussi arrêtés par la difficulté de rendre dans leur langue la prononciation barbare. Aussi les anciens ont dû omettre précisément les noms les plus originaux. Quelques mots transmis littéralement sur les monnaies ont la plus grande importance...

Après avoir posé les principes de l'étymologie, M. de Humboldt les applique à la méthode suivante : 1° chercher s'il y a d'anciens noms ibériens qui, pour le son et la signification, s'accordent (au moins en partie) avec les mots basques usités aujourd'hui; 2° dans tout le cours de ces recherches, et avant d'entrer dans l'examen spécial, comparer l'impression que ces anciens noms produisent sur l'oreille, avec le caractère harmonique de la langue basque; 3° examiner si les anciens noms s'accorderaient avec les noms de lieux des provinces où l'on parle le basque aujourd'hui. Cet accord peut montrer, lors même qu'on ne trouverait pas le sens du nom, que des circonstances analogues ont tiré d'une langue identique les mêmes noms pour différents lieux.

Il a été conduit aux résultats suivants :

« 1° Le rapprochement des anciens noms de lieux de la péninsule ibérienne avec la langue basque, montre que cette langue était celle des Ibères, et comme ce peuple paraît n'avoir eu qu'une langue, peuples ibères et peuples parlant le basque, sont des expressions synonymes.

» 2° Les noms de lieux basques se trouvent sur toute la Péninsule sans exception, et, par conséquent, les Ibères étaient répandus dans toutes les parties de cette contrée.

» 3° Mais dans la géographie de l'ancienne Espagne, il y a d'autres noms de lieux qui, rapprochés de ceux des contrées habitées par les Celtes, paraissent d'origine celtique; et ces noms nous indiquent, au défaut de témoignage historique, les établissements des Celtes mêlés aux Ibères.

» 4° Les Ibères non mêlés de Celtes habitaient seulement vers les Pyrénées, et sur la côte méridionale. Les deux races étaient mêlées dans l'intérieur des terres, dans la Lusitanie, et dans la plus grande partie des côtes du Nord.

» 5° Les Celtes ibériens se rapportaient, pour le langage, aux Celtes, d'où proviennent les anciens noms de lieux de la Gaule et de la Bretagne, ainsi que les langues encore vivantes en France et en Angleterre. Mais vraisemblablement ce n'étaient point des peuples de pure souche gallique, rameaux détachés d'une tige qui restât derrière eux; la diversité de caractère et d'institution témoigne assez qu'il n'en est pas ainsi. Peut-être furent-ils établis dans les Gaules à une époque anté-historique, ou du moins ils y étaient établis bien avant (avant les Gaulois?). En tous cas, dans leur mélange avec les Ibères, c'était le caractère ibérien qui prévalait, et non le caractère gaulois, tel que les Romains nous l'ont fait connaître.

» 6° Hors de l'Espagne, vers le Nord, on ne trouve pas trace des Ibères, excepté toutefois dans l'Aquitaine ibérique, et une partie de la côte de la Méditerranée. Les Calédoniens nommément appartenaient à la race celtique, non à l'ibérienne.

» 7° Vers le Sud, les Ibères étaient établis dans les trois grandes îles de la Méditerranée; les témoignages historiques et l'origine basque des noms de lieux s'accordent pour le prouver. Toutefois, ils n'y étaient pas venus, du moins exclusivement, de l'Ibérie ou de la Gaule, ils occupaient ces établissements de tout temps ou bien ils y vinrent de l'Orient.

» 8° Les Ibères appartenaient-ils aussi aux peuples primitifs de l'Italie continentale? la chose est incertaine; cependant on y trouve plusieurs noms de lieux d'ori-

Digitized by Google

gine basque, ce qui tendrait à fonder cette conjecture.

« 9° Les Ibères sont différents des Celtes, tels que nous connaissons ces derniers par le témoignage des Grecs et des Romains, et par ce qui nous reste de leurs langues. Cependant il n'y a aucun sujet de nier toute parenté entre les deux nations; il y aurait même plutôt lieu de croire que les Ibères sont une dépendance des Celtes, laquelle en a été démembrée de bonne heure. »

Nous n'extrairons de ce travail que ce qui se rapporte directement à la Gaule et à l'Italie. Nous reproduirons d'abord les étymologies des noms : Basques, Biscaye, Espagne, Ibérie (p. 54).

Basoa, forêt, bocage, broussailles. Basi, basti, bastetani, basitani, basitani (base*ta*, pays de forêt, bascontum comme baso-coa, appartenant aux forêts). Cette étymologie donnée par Astallos n'est pas bonne. — Les Basques s'appellent non Basocoac, mais *Eus*caldunac, leur pays *Eus*calerria, *Eusque*rerria, et leur langue *eus*care, *eusque*ra, *escuara*. [La terminaison *ara* indique le rapport de suite, de conséquence, d'une chose à une autre; ainsi *ara-uz*, conformément; *ara-ua*, règle, rapport. Eusk-ara veut donc dire à la manière basque.] Aldunac vient d'*aldea*, côté, partie; *duna*, terminaison de l'adjectif, et *c*, marque du pluriel [1]. Erria, ara, era, ne sont que des syllabes auxiliaires. La racine est EUSKEN, ESKEN [2]. D'où les villes Vesci, Vescella, et la Vescitania, où se trouvait la ville d'*Osca* [3]; deux autres *Osca* chez les Turduli et en Bœturie, et *Ileosca*, *Etosca* (*Etrusca?*) *Menosca* (*Mendia*, montagne), *Viroresca*; les *Auscii* d'Aquitaine avec leur capitale Elimberrum (Illiberris, ville neuve); *Osqui*dates? — Le nom d'*Osca* doit se rapporter à tout le peuple des Ibères. Les sommes énormes d'*argentum oscense* mentionnées par Tite-Live ne peuvent guère avoir été frappées dans une des petites villes appelées *Osca*. Florez croit que la ressemblance de l'ancien alphabet ibérien avec celui des Osques italiens peut avoir donné lieu à ce nom.

Noms basques qui se retrouvent en Gaule (p. 91) :

AQUITAINE : Calagorris, Casères en Comminges. — Vasates et Basabocates, de *Basoa*, forêt. De même le diocèse de Basas, entre la Garonne et la Dordogne. — Iluro, comme la ville des Cosetans (Olérou). — Bigorra, de *bi*, deux, *gora*, haut. — *Oscara*, Ousche. — Garites, pays de Gavre, de *gora*, haut. — Garoceli... (Cæsar, de Bell. Gall., I, 10, et non *Graioceli*). Auscii, de eusken, esken, vesci (osci?), nom des Basques (leur ville est Elimberrum comme Illiberri). — Osquidates, même racine, vallée d'Ossau, du pied des Pyrénées à Oléron. — Curianum (cap de Buch, promontoire près duquel le bassin d'Arcachon s'enfonce dans les terres), de *gur*, courbé. — (Le rivage *Corense* en Bétique.) — Bercorcates, même racine; Biscarosse, bourg du district de Born, frontières de Buch. — Les terminaisons celtiques sont *dunum* [4], *magus*, *vices* et *briga* (p. 96). Segodunum apud Rutenos, appartient plus à la Narbonnaise qu'à l'Aquitaine. Lugdunum apud Convenas, est mixte, comme l'indique Convenæ, Comminges. On ne les trouve pas, non plus que *briga*, chez les vrais Aquitains. La terminaison en *riges* paraît commune aux Celtes et aux Basques. Chose remarquable : le seul peuple que Strabon nous désigne comme étranger dans l'Aquitaine, les *Bituriges*, ont un nom tout à fait basque; de même les *Caturiges*, Celtes des Hautes-Alpes; ce sont des établissements primitivement ibériens.

Côte méridionale de la Gaule : Illiberis Bebryciorum, Vacio Vocontiorum (Vaison) en Narbonnaise. Bebryces rappelle *briges*, et peut-être Allo-Broges (Étienne de Byzance écrit Allobryges; selon lui, on trouve le plus souvent, chez les Grecs, Allobryges). Cependant le scoliaste Juvénal dit ce mot celtique (Sat. VIII, v. 234), et signifiant terre, contrée.

Dans le reste de la Gaule, on rencontre peu de noms analogues au basque, excepté Bituriges [5]. Cependant Gel*duba*, comme Corduba, Salduba, Arverni, Arvii, Ga*durci*, Caracates, Carasa, Carcaso (et Ardyes dans le Valais), Carnutes, Carocotinum (Crotoy), Carpentoracte (Carpentras), Corsini, Carsis ou Cassis, Corbilo (Coiron sur Loire), (Turones?). Ces analogies avec le basque sont probablement fortuites. Le mot même de *Brit*annia ne dériverait-il pas de cette racine féconde? prydain, brigantes?

*Brigan*tium en Espagne chez les Gallaïci, *Brigæ*tium en Asturie. De même en Gaule *Brigan*tium et le port *Briv*ates. — En Bretagne, les *Brigan*tes, et leur ville Isu*brigan*tum; le même nom de peuple se trouve en Irlande. — *Brigantium*, sur le lac de Constance, *Bre*getium, en Hongrie, sur le Danube. En Gaule, sur la côte sud, les Sego*briges*; dans l'Aquitaine propre, les Nitio*briges* (Agen); Samaro*briva* (Amiens); Eburo*briva*, entre Auxerre et Troyes; Baudo*brica*, au-dessus de Coblentz, Bonto*brice* et ad Mageto*bria*, entre Rhin et

[1] Ainsi les terminaisons *ac*, *oc*, du midi de la France, rattacheraient les noms d'hommes et de lieux à un pluriel, conformément au génie des *gentes* pélasgiques, exprimé nettement dans l'italien moderne, où les noms d'homme sont des pluriels : Alighieri, Fieschi, etc.

[2] Vasco, Wasco, en langue basque, signifie *homme*, dit le dictionnaire de Laramandi (édition de 1745, sous ce titre pompeux : *El impossible vincido, arte della lingua Bascongada*, imprimé à Salamanque).

Voy. aussi Laboulinière, Voyage dans les Pyrénées françaises, I, 235.

[3] Osca, d'*eusi*, aboyer; parler? d'*otsa*, bruit? Chaque peuple barbare se considérait comme parlant seul un vrai langage d'homme. En opposition à *eus*caldunac, ils disent *er-d-al-dun-ac*, de *arra*, *erria*, terre; ainsi *erdaldunac*, qui parle la langue du pays; les Basques français appellent ainsi les Français, les Biscayens, les Castillans.

[4] Toutefois, dun (*duna*, avec l'article) est une terminaison commune de l'adjectif basque. De *arra*, ver; ar-duna, plein de vers. De *erstura*, angoisse; *erstura-dun-a*, plein d'angoisses. *Euse-al-dun-ac*, les Basques. Caladunum peut signifier, en basque, contrée riche en joncs.

[5] On peut cependant citer encore Mauléon en Gascogne et en Poitou (Maulin en basque). — En Bretagne : Rennes, Batz, Alet, Morlaix. (On trouve dans les Pyrénées : Rasez, Rœdæ, pagus Redensis ou Radensis, comme Redon, Redonas, Morlaas, etc... — On trouve encore en Bretagne un Auvergnac, un Montauban du côté de Rennes.) — Les mots Auch, Occitanie, Gard, Gers, Garonne, Gironde, semblent aussi d'origine basque. — Montesquieu, Montesquiou, de Eusken?

Digitized by Google

Moselle ; en Suisse, les Lato*brigi* et Lato*brogi ;* en Bretagne, Duro*brivæ* et Uro*brivæ ;* Arto*briga* (Ratisbonne) dans l'Allemagne celtique.

Recherches de noms celtiques dans des noms de lieux ibériens (p. 100) : *Ebura* ou *Ebora*, en Bétique et chez les Turduli, Edetani, Carpetani, Lusitani, et Ripe*pora* en bétique, *Ebur*obritium chez les Lusitani ; en Gaule *Ebur*obrica, *Ebur*odunum ; sur la côte méridionale, les *Ebur*ones sur la rive gauche du Rhin, Aulerci *Ebur*ovices en Normandie ; en Bretagne, *Ebora*cum, *Ebura*cum ; en Autriche, *Ebur*odunum ; en Hongrie, *Ebur*um ; en Lucanie, les *Ebur*ini ? le Gaulois *Epore*dorix dans César?

Noms celtiques en Espagne.

Ebora, Ebura, Segobrigii (?) (p. 102). Les *Segobriges* sur la côte sud de la Gaule. *Segobriga*, villes espagnoles des *Celtibériens ; Segontia*. Segedunum, en Bretagne. *Segodunum*, en Gaule. *Segestica*, en Pannonie. — En Espagne, *Nemetobriga*, *Nemetates*. — *Augusto-nemetum*, en Auvergne, *Nemetacum*, *Nemetocenna*, et les *Nemètes* dans la Germanie supérieure, *Nemausus*, Nîmes ; de l'irlandais *Naomhtha*, (V. Lluyd), sacré, saint?

(Page 106.) Recherches de noms *basques* dans les noms de lieux celtiques. En Bretagne : Le fleuve Ilas. Isca. Isurum. Verurium. Le promontoire Ocelum ou Ocellum. Sur le Danube, entre le Norique et la Pannonie, Astura et le fleuve Carpis. Urbate et le fleuve Urpanus. — En Espagne : Ula. Osca. Esurir. Le mont Solorius. Ocelum chez les Callaïci...

Noms *basques* en Italie : *Iria* apud Taurinos, comme Iria Flavia Callaicorum (*iria*, ville). — *Ilienses*, en Sardaigne, Troyens? Cependant d'habit et de mœurs lybiens selon Pausanias. — *Uria*, en Apulie, comme *Urium* Turdulorum. — *D'ra*, eau : *Urba Salonia* Picenorum, *Urbinum*, *Urcinium* de Corse, comme *Urce* Bastetanorum. — *Urgo*, île entre Corse et Étrurie, comme *Urgao* en Bétique. — *Usentini* en Lucanie, comme *Urso*, *Ursao* en Bétique.— *Agurium* en Sicile, *Argiria* en Espagne. — *Astura*, fleuve et île près d'Antium. — D'*asta*, rocbe, *Asta* en Ligurie, et *Asta Turdetanorum*, etc., etc., en Espagne. — *Osci* ne se rapporte pas à *osca*, il est contracté d'*opici*, opci (mais pourquoi opici ne serait-il pas une extension de *osci?*) — *Ausones*, analogue à l'espagnol *Ausa* et *Ausetani*. Cependant il se lie avec *Aurunci*.— *Arsia*, en Istrie; *Arsa*, en Bœturie. — *Basta*, en Calabre, *Basti* apud Bastetanos. — *Basterbini* Salentinorum, de *basoa*, montagne, et de *erbestatu*, émigrer, changer de pays (erria). — *Biturgia* en Étrurie, *Bituris* chez les Basques. — *Hispellum* en Ombrie. — Le Lambrus, qui se jette dans le Pô, Lambriaca et Flavia lambris Callaicorum. — *Murgantia*, ville barbare en Sicile, *Murgis*, en Espagne, *Suessa* et *Suessula*, comme les *Suessetani* des Ilergètes.— *Curenses* Sabinorum, *Gurulis* en Sardaigne, comme littus *Corense* en Bétique, et le prom. Curianum en Aquitaine. — *Curia*, même racine que *urbs*; urvus, eurvus, urvare, urvum aratri; ἔρος, ἀρόω, κυρῖος; en allemand aëren, labourer; en basque, ara-tu, labourer (ἄρω, labourer); *gur*, courbe; *uria*, *iria*, ville. — L'allemand *ort* est encore de cette famille. — Les Basques et les Romains seraient rattachés l'un à l'autre par l'intermédiaire des Étrusques. « Je ne dis pas pour cela que les Étrusques soient pères des Ibères, ni leurs fils [1]. »

(Page 122.)—C'est à tort que les Français et Espagnols confondent les Cantabres et les Basques (Oihenart les distingue); les Cantabres en étaient séparés par les Autrigons, et les tribus peu guerrières des Caristii, et Varduli. Chez les Cantabres, commence ce mélange de noms de lieux, que je ne trouve point chez les Basques. Les Cantabres sont essentiellement guerriers, les Basques aussi, et même ils se vantaient de ne pas porter de casques (Sil. It., III, 358. V, 197. IX, 232). Ceci prouve cependant qu'ils avaient plus rarement la guerre. Enfermés dans leurs montagnes, ils n'eurent point de guerres contre les Romains, sauf la guerre désespérée de Calagurris (Juven., XV, 93-110).

(Page 127.) — Les noms basques se représentent surtout chez les Turduli et Turdetani de la Bétique. Ainsi, il n'y avait aucune contrée de la Péninsule où les noms de lieux n'indiquassent un peuple parlant et prononçant comme les Basques d'aujourd'hui. Les formes infiniment variées de la langue basque seraient inexplicables, si ce peuple n'avait été formé de tribus très-nombreuses, et dispersées autrefois sur un vaste territoire. — *Atzean* signifie derrière, en arrière, et *Atzea* l'étranger ; ainsi ce peuple pensait primitivement que l'étranger n'était que derrière lui : ceci fait croire que, depuis un temps immémorial, ils sont établis au bout de l'Europe.

(Page 149.) — Les Celtes et les Ibères sont deux races différentes (Strab., IV, 1, p. 176 ; II, 1, p. 189). Niebuhr pense de même contre l'opinion de Bullet, Vallancey, etc. Les Ibères étaient plus pacifiques ; en effet, les *Turduli*, *Turdetani*. Au lieu de faire des expéditions, ils furent repoussés du Rhône à l'Ouest. Ils ne faisaient pas de ligues avec d'autres par confiance en soi (Strab. III, 4, p. 158) ; aussi, point de grandes entreprises (Florus, II, 17, 3), seulement de petits brigandages ; opiniâtres contre les Romains, mais surtout les *Celtibères ;* poussés par la tyrannie des préteurs, par la fréquente stérilité des pays de montagnes, avec une population croissante, obligés d'éloigner d'eux annuellement une partie des hommes en âge de porter les armes ; effarouchés par l'état de guerre permanent en Espagne, sous les Romains.

Le monde ibérien est antérieur au monde celtique... On n'en connaît que la décadence. Les Vaccéens (Diod., V, 34) faisaient chaque année un partage de leurs terres, et mettaient les fruits en commun, signe d'une société bien antique.

Nous ne trouvons pas chez les Ibères l'institut des druides et bardes. Aussi point d'union politique (les

[1] L'aruspicine et la flûte des Vascons étaient célèbres, comme celle des Étrusques et Lydiens. Lamprid. Alex. Sever. — *Vasca tibia* dans Solin, c. 5; — Servius, XI, Æn., et apud auctorem veteris glossarii latino-græci. Aujourd'hui ils n'ont pas d'autre instrument (comme les highlanders écossais la cornemuse). Strabon, l. III.

Digitized by Google

druides avaient un chef unique). Aussi moins de régularité dans la langue basque, pour revenir des dérivés aux racines.

On accuse les Gaulois, et non les Ibères, de pédérastie (Athen., XIII, 79. Diod. V, 32); au contraire, les Ibères préfèrent l'honneur et la chasteté à la vie (Strab., III, 4, p. 164). Les Gaulois, et non les Ibères, bruyants, vains, etc. (Diod., V, 31, p. 157), les Ibères méprisent la mort, mais avec moins de légèreté que les Gaulois, qui donnaient leur vie pour quelque argent ou quelques verres de vin (Athen., IV, 40).

Diodore assimile les Celtibères aux Lusitaniens. Les uns et les autres semblent avoir déployé dans la guerre la ruse, l'agilité, caractère des Ibères (Strab., III). Mais les Celtibères craignaient moins les batailles rangées; ils avaient conservé le bouclier gaulois; les Lusitaniens en portaient un moins long (*Scutatæ citerioris provinciæ, et cetratæ ulterioris Hispaniæ cohortes*, Cæs., de B. Gall., lib. 1, 39. Cependant id., I, 48).

Les Celtibères avaient (sans doute d'après les Ibères) des bottes tissues de cheveux (Diodore : Τριχίνας ἐπιδύσει κνημίδας). Les Biscayens d'aujourd'hui ont la jambe serrée de bandes de laine, qui vont joindre l'*abarca*, sorte de sandale.

Les montagnards vivaient deux tiers de l'année d'un pain de gland (nourriture des Pélages, Dodone, etc.; *glandem ructante marito*. Juv., VI, 10). Les Celtibères mangeaient beaucoup de viande; les Ibères buvaient une boisson d'orge fermentée; les Celtibères de l'hydromel.

Les ressemblances entre les Ibères et les Celtibères sont nombreuses, exemple : tout soin domestique abandonné aux femmes; force et endurcissement de celles-ci, qu'on retrouve en Biscaye et provinces voisines (et dans plusieurs parties de la Bretagne, comme à Ouessant).

Chez les Ibères et Celtes (Aquitaine?) hommes qui dévouent leur vie à un homme (Plut., Sertor., 14. Val. Max., VII, 6, ext. 3. — Cæs., de B. Gall.). Val. Max., II, 6, 11, dit expressément que ces dévouements étaient particuliers aux Ibères.

(Page 158.) — Les Gaulois aimaient les habits hariolés et voyants; les Ibères, même les Celtibères, les portaient noirs de grosse laine comme des cheveux, leurs femmes des voiles noirs. En guerre, par exemple à Cannes (Polyb., III, 114; Livius, XXII, 46), vêtements de lin blanc, et par-dessus habits rayés de pourpre (c'est un milieu entre le bariolé gaulois et la simplicité ibérienne).

Ce qu'on sait de la religion des Ibères s'applique aussi aux Celtes, sauf une exception : *Quelques-uns*, dit Strabon (III, 4, p. 164), *refusent aux Galliciens toute foi dans les dieux, et disent qu'aux nuits de pleine lune les Celtibères et leurs voisins du nord font des danses et une fête devant leurs portes avec leurs familles, en l'honneur d'un dieu sans nom*. Plusieurs auteurs (dont Humboldt semble adopter le sentiment) croient voir un croissant et des étoiles sur les monnaies de l'ancienne Espagne. Florez (Médallas, I), remarque que dans les médailles de la Bétique (et non des autres provinces), le taureau est toujours accompagné d'un croissant (le croissant est phénicien et druidique; la vache est dans les armes des Basques, des Gallois, etc.). Dans les autres provinces, on trouve le taureau, mais non le croissant.

Nulle mention de temple, si ce n'est dans les provinces en rapport avec les peuples méridionaux (cependant quelques noms celtiques : exemple, Nemeto*briga*). — Strab. (III, 1, p. 158), dans un passage obscur où il donne les opinions opposées d'Artémidore et d'Éphore sur le prétendu temple d'Hercule au promontoire Cunens, parle de certaines pierres qui, dans plusieurs lieux, se trouvent trois ou quatre ensemble, et qui ont rapport à des usages religieux (trad. fr., I, 385, III, 4, 5). Un voyageur anglais en Espagne dit qu'aux frontières de Galice on rencontre de grands tas de pierres, la coutume étant que tout Galicien qui émigre pour trouver du travail, y mette une pierre au départ et au retour. Arist. polit., VII, 2, 6 : Sur la tombe du guerrier ibérien autant de lances (ὀβελίσκους) qu'il a tué d'ennemis.

Nous ne trouvons pas chez les Ibères, comme chez les Gaulois, l'usage de jeter de l'or dans les lacs ou de le placer dans les lieux sacrés, sans autre garde que la religion. Au temple d'Hercule à Cadix, il y avait des offrandes que César fit respecter après la défaite des fils de Pompée (Dio, c. 43, 39); mais le culte de ce temple était encore phénicien, même au temps d'Appien, VI, 2, 35. — Justin, XLIV, 3 : « La terre est si riche chez les Galiciens, que la charrue y soulève souvent de l'or; ils ont une montagne sacrée qu'il est défendu de violer par le fer; mais si la foudre y tombe, on peut y recueillir l'or qu'elle a pu découvrir, comme un présent des dieux. » Voilà bien l'or propriété des dieux.

(Page 163.) — Pour les noms de lieux, point de trace des Ibères dans la Gaule non aquitaine, ni dans la Bretagne [cependant voyez plus haut] quoique Tacite (Agric., II) croie les reconnaître dans le teint des Silures, dans leurs cheveux frisés et leur position géographique. (Mannert croit les trouver en Calédonie.) Il faut attendre qu'on ait comparé le basque avec les langues celtiques. Espérons, ajoute M. de Humboldt, qu'Ahlwardt nous fera connaître ses travaux...

(Page 166.) — Les anciennes langues celtiques ne peuvent avoir différé du breton et gallois actuel; la preuve en est dans les noms de lieux et de personnes, dans beaucoup d'autres mots, dans l'impossibilité de supposer une troisième langue qui eût entièrement péri.

(Page 173.) — On peut dire des *Ibères* ce que dit Mannert des *Ligures*, avec beaucoup de sagacité, qu'ils ne dérivent pas des Celtes que nous connaissons dans la Gaule, mais que pourtant ils pourraient être une branche sœur d'une tige orientale plus ancienne.

(Page 175.) — Parenté fort douteuse du basque et des langues américaines.

Nous n'avons pas cru qu'on pût nous blâmer de donner un extrait de cet admirable petit livre qui n'est pas encore traduit.

Digitized by Google

Sur les Traditions religieuses de l'Irlande et du pays de Galles. (*Voy.* p. 12.)

Nous nous sommes sévèrement interdit, dans le texte, tout détail sur les religions celtiques qui ne fût tiré des sources antiques, des écrivains grecs et romains. Toutefois, les traditions irlandaises et galloises qui nous sont parvenues sous une forme moins pure, peuvent jeter un jour indirect sur les anciennes religions de la Gaule. Plusieurs traits, d'ailleurs, sont profondément indigènes et portent le caractère d'une haute antiquité : ainsi, le culte du feu, le mythe du castor et du grand lac, etc., etc.

§ Ier.

Le peu que nous savons des vieilles religions de l'Irlande, nous est arrivé altéré, sans doute, par le plus impur mélange de fables rabiniques, d'interpolations alexandrines, et peut-être dénaturé encore par les explications chimériques des critiques modernes. Toutefois, en quelque défiance qu'on doive être, il est impossible de repousser l'étonnante analogie que présentent les noms des dieux de l'Irlande (Axire, Axcearas, Coismaol, *Cabur*) avec les Cabires de Phénicie et de Samothrace (Axieros, Axiokersos, Casmilos, Cabeiros). Baal se retrouve également comme Dieu suprême en Phénicie et en Irlande. L'analogie n'est pas moins frappante avec plusieurs des dieux égyptiens et étrusques. Æsar, dieu en étrusque (d'où Cæsar), c'est en Irlandais le dieu qui allume le feu [1]. Le feu allumé, c'est Moloch. L'axire irlandais, eau, terre, nuit, lune, s'appelle en même temps Ith (prononcez Iz comme Isis), Anu Mathar, Ops et Sibhol (comme Magna Mater, Ops et Cybèle). Jusqu'ici c'est la nature potentielle, la nature non fécondée : après une suite de transformations, elle devient, comme en Égypte, Neith-Nath, dieu-déesse de la guerre, de la sagesse et de l'intelligence, etc.

M. Adolphe Pictet établit pour base de la religion primitive de l'Irlande le culte des Cabires, puissances primitives, commencement d'une série ou progression ascendante qui s'élève jusqu'au Dieu suprême, Beal. C'est donc l'opposé direct d'un système d'émanation.

« D'une dualité primitive, constituant la force fondamentale de l'univers, s'élève une double progression de puissances cosmiques, qui, après s'être croisées par une transition mutuelle, viennent toutes se réunir dans une unité suprême comme en leur principe essentiel. Tel est, en peu de mots, le caractère distinctif de la doctrine mythologique des anciens Irlandais, tel est le résumé de tout notre travail. » Cette conclusion est presque identique à celle qu'a obtenue Schelling à la suite de ses recherches sur les Cabires de Samothrace. « La doctrine des Cabires, dit-il, était un système qui s'élevait des divinités inférieures, représentant les puissances de la nature, jusqu'à un Dieu supra-mondain qui les dominait toutes ; » et dans un autre endroit : « La doctrine des Cabires, dans son sens le plus profond, était l'exposition de la marche ascendante, par laquelle la vie se développe dans une progression successive, l'exposition de la magie universelle, de la théurgie permanente qui manifeste sans cesse ce qui, de sa nature, est supérieur au monde réel, et fait apparaître ce qui est invisible.

» Cette presque identité est d'autant plus frappante que les résultats ont été obtenus par deux voies diverses. Partout je me suis appuyé sur la langue et les traditions irlandaises, et je n'ai rapporté les étymologies et les faits présentés par Schelling, que comme des analogies curieuses, non pas comme des preuves. Les noms d'Axire, d'Axcearas, de Coismaol et de Cabur, se sont expliqués par l'irlandais, comme l'ont été par l'hébreu les noms d'Axieros, d'Axiokersos, de Casmilos et de Kabeiros. Qui ne reconnaîtrait là une connexion évidente ?

» D'ailleurs, Strabon parle expressément de l'analogie du culte de Samothrace avec celui de l'Irlande. Il dit, d'après Artémidore qui écrivait cent ans avant notre ère : ὅτι φασὶν εἰς νῆσον πρὸς τῇ Βρεττανικῇ, καθ' ἣν ὁμοῖα τοῖς ἐν Σαμοθράκῃ περὶ τὴν Δέμηθραν καὶ τὴν Κόρην ἱεροποιεῖται. (Éd. Casaubon, IV, p. 157.) On cite encore un passage de Denys le Périégète, mais plus vague et peu concluant (v. 565).

» Celui en qui ce système trouve son unité, c'est Samhan *le mauvais esprit* (Satan), l'image du soleil (littéralement Sam-han), le juge des âmes, qui les punit en les renvoyant sur la terre, ou en les envoyant en enfer. Il est le *maître de la mort* (Bal-Sab). C'était la veille du 1er novembre qu'il jugeait les âmes de ceux qui étaient morts dans l'année : ce jour s'appelle encore aujourd'hui la nuit de Samhan (Beaufort et Vallancey, Collectanea de rebus hibernicis, t. IV, p. 83). — C'est le Cadmilos ou Kasmilos de Samothrace, ou le Camillus des Étrusques, le *serviteur* (coismaol, cadmaol, signifie en irlandais serviteur). Samhan est donc le centre d'association des Cabires (sam, sum, cum, indiquent l'union en une foule de langues). On lit dans un ancien Glossaire irlandais : « *Samhandraoic*, *eadhon Cabur*, la magie de Samhan, c'est-à-dire Cabur, » et il ajoute pour explication : « Association mutuelle. » Cabur, associé ; comme en hébreu, *Chaberim* ; les Consentes étrusques (de même encore *Kibir*, *Kbir* signifie diable dans le dialecte maltais, débris de la langue punique. Creuzer, Symbolique, II, 286-8). Le système cabirique irlandais trouvait encore un symbole dans l'harmonie des révolutions célestes. Les astres étaient appelés *Cabara*. Selon Bullet, les Basques appelaient les sept planètes *Capirioa* (?) Le nom des constellations signifiait en même temps intelligence et musique, mélodie. *Rimmin*, *rinmin*, avaient le sens du soleil, lune, étoiles ; *rimham* veut dire compter ; *rimh*, nombre (en grec, ῥυθμος, en français, rime, etc.).

» Il semble que la hiérarchie des druides eux-mêmes composait une véritable association cabirique, image de leur système religieux.

[1] Suivant Bullet, *Lar*, en celtique, signifie feu. En vieil irlandais il signifie le sol d'une maison, la terre, ou bien une famille (?). — *Lere*, tout-puissant. — *Joun*, *iouna*, en basque Dieu (Janus, Diana). En irlandais, *Anu*, *Ana*, (d'où Joua ?) mère des Dieux, etc., etc.

Digitized by Google

« Le chef des druides était appelé *Coibhi*[1]. Ce nom, qui s'est conservé dans quelques expressions proverbiales des Gaels de l'Écosse, se lie encore à celui de *Cabire*. Chez les Gallois, les druides étaient nommés *Cosydd*, associés[2]. Celui qui recevait l'initiation prenait le titre de *Caw*, associé, cahire, et *Bardd caw* signifiait un barde gradué (Davies, myth., 165. Owen, Welsh dict.). Parmi les îles de Scilly, celle de Treacaw portait autrefois le nom d'*Innis Caw*, île de l'association; et on y trouve des restes de monuments druidiques (Davies). A Samothrace, l'initié était aussi reçu comme *Cabire* dans l'association des dieux supérieurs, et il devenait lui-même un anneau de la chaîne magique (Schelling, Samothr. Gottesd., p. 40).

« La danse mystique des druides avait certainement quelque rapport à la doctrine cabirique, et au système des nombres. Un passage curieux d'un poëte gallois, Cynddelw, cité par Davies, p. 16, d'après l'Archéologie de Galles, nous montre druides et bardes se mouvant rapidement en cercle et en nombres impairs, comme les astres dans leur course, en célébrant *le conducteur*. Cette expression de nombres impairs nous montre que les danses druidiques étaient, comme le temple circulaire, un symbole de la doctrine fondamentale, et que le même système de nombres y était observé. En effet, le poëte gallois, dans un autre endroit, donne au monument druidique le nom de Sanctuaire du nombre impair.

» Peut-être chaque divinité de la chaîne cabirique avait-elle, parmi les druides, son prêtre et son représentant. Nous avons vu déjà, chez les Irlandais, le prêtre adopter le nom du dieu qu'il servait; et, chez les Gallois, le chef des druides semble avoir été considéré comme le représentant du Dieu suprême (Jamieson, Hist. of the Culdees, p. 29). La hiérarchie druidique aurait été ainsi une image microcosmique de la hiérarchie de l'univers, comme dans les mystères de Samothrace et d'Éleusis...

« Nous savons que les Caburs étaient adorés dans les cavernes et l'obscurité, tandis que les feux en l'honneur de Beal étaient allumés sur le sommet des montagnes. Cet usage s'explique par la doctrine abstraite.

» Le monde cabirique, en effet, dans son isolement du grand principe de lumière, n'est plus que la force ténébreuse, que l'obscure matière de toute réalité. Il constitue comme la base ou la racine de l'univers, par opposition à la suprême intelligence, qui en est comme le sommet. C'était sans doute par suite d'une manière de voir analogue, que les cérémonies du culte des Cabires, à Samothrace, n'étaient célébrées que pendant la nuit. »

On peut ajouter à ces inductions de M. Pictet que, suivant une tradition des montagnards d'Écosse, les druides travaillaient la nuit et se reposaient le jour (Logan, II, 351).

Le culte de Beal, au contraire, se célébrait par des feux allumés sur les montagnes. Ce culte a laissé des traces profondes dans les traditions populaires (Tolland, XIe lettre, p. 101). Les druides allumaient des feux sur les *cairn*, la veille du 1er mai, en l'honneur de *Beal*, *Bealan* (le soleil). Ce jour garde encore aujourd'hui en Irlande le nom de *la Bealteine*, c'est-à-dire le jour du feu de Beal. Près de Londonderry un cairn placé en face d'un autre cairn, s'appelle *Bealteine*. — Logan, II, 326. Ce ne fut qu'en 1220 que l'archevêque de Dublin éteignit le feu perpétuel qui était entretenu dans une petite chapelle près de l'église de Kildare, mais il fut rallumé bientôt et continua de brûler jusqu'à la suppression des monastères (Archdall's mon. Hib. apud Anth. Hib., III, 240). Ce feu était entretenu par des vierges, souvent de qualité, appelées *filles du feu* (inghean an dagha), ou *gardiennes du feu* (breochuidh), ce qui les a fait confondre avec les nonnes de sainte Brigitte.

Un rédacteur du *Gentleman's magazine*, 1795, dit : Que se trouvant en Irlande la veille de la Saint-Jean, on lui dit qu'il verrait à minuit allumer les *feux en l'honneur du soleil*. Riches décrit ainsi les préparatifs de la fête : « What watching, what vattling, what tinkling upon pannes and candlesticks, what strewing of hearbes, what clamors, and other ceremonies are used. »

Spenser dit qu'en allumant le feu, l'Irlandais fait toujours une prière. A Newcastle les cuisiniers allument les feux de joie à la Saint-Jean. A Londres et ailleurs, les ramoneurs font des danses et des processions en habits grotesques. Les montagnards d'Écosse passaient par le feu en l'honneur de Beal, et croyaient un devoir religieux de marcher en portant du feu autour de leurs troupeaux et de leurs champs. — Logan, II, 364. Encore aujourd'hui les montagnards écossais font passer l'enfant au-dessus du feu, quelquefois dans une sorte de poche, où ils ont mis du pain et du fromage. (On dit que dans les montagnes on baptisait quelquefois un enfant sur une large épée. De même en Irlande, la mère faisait baiser à son enfant nouveau-né la pointe d'une épée. Logan, I, 122). — Id., I, 213. Les Calédoniens brûlaient les criminels entre deux feux; de là le proverbe : « Il est entre les deux flammes de Bheil. » — Ibid., 140. L'usage de faire courir la *croix de feu* subsistait encore en 1745; elle parcourut dans un canton trente-six milles en trois heures. Le chef tuait une chèvre de sa propre épée, trempait dans le sang les bouts d'une croix de bois demi-brûlée, et la donnait, avec l'indication du lieu de ralliement, à un homme du clan qui courait la passer à un autre. Ce symbole menaçait du fer et du feu ceux

[1] Bed. Hist. Eccl., II, c. 13 : Cui primus pontificum ipsius Coifi continuo respondit (premier prêtre d'Edwin, roi de Northumbrie, converti par Paulinus au commencement du septième siècle. Macpherson., Dissert. on the celt. antiq.).— *Coibhi-draoi*, druide coibhi, est une expression usitée en Écosse, pour désigner une personne de grand mérite (*Voyez* Mac Intosh's gaelic proverbs, p. 34. — Haddleton, notes on Tolland, p. 279). Un proverbe gaélique dit : La pierre ne presse pas la terre de plus près que l'assistance de Coibhi (bienfaisance, attribut du chef des druides?).

[2] Davies Mythol., p. 271, 277. Ammian. Marcell., liv. XV : Druidæ ingenii celsiores, ut authoritas Pythagoræ decrevit, sodalitiis astricti consortiis, quæstionibus occultarum rerum altarumque erecti sunt, etc.

Digitized by Google

qui n'iraient pas au rendez-vous. — Caumont, I, 154 : Suivant une tradition, on allumait autrefois, dans certaines circonstances, des feux sur les *tumuli*, près de Jobourg (département de la Manche). — Logan, II, 64. Pour détruire les sortiléges qui frappent les animaux, les personnes qui ont le pouvoir de les détruire sont chargées d'allumer le *Needfire;* dans une île ou sur une petite rivière ou lac, on élève une cabane circulaire de pierres ou de gazon, sur laquelle on place un soliveau de bouleau; au centre est un poteau engagé par le haut dans cette pièce de bouleau; ce poteau perpendiculaire est tourné dans un bois horizontal au moyen de quatre bras de bois. Des hommes, qui ont soin de ne porter sur eux aucun métal, tournent le poteau, tandis que d'autres, au moyen de coins, le serrent contre le bois horizontal qui porte les bras, de manière qu'il s'enflamme par le frottement; alors on éteint tout autre feu. Ceux qu'on a obtenus de cette manière passent pour sacrés : et on en approche successivement les bestiaux.

§ II.

Dans la religion galloise (*Voy.* Davies, Myth. and rites of the British druids, et le même, Celtic researches), le dieu suprême, c'est le dieu inconnu, DIANA (*dianaff* inconnu, en breton; *diana* en léonais, *dianan* dans le dialecte de Vannes). Son représentant sur la terre c'est Hu le grand, ou *Ar-bras,* autrement CADWALCADER, le premier des druides.

Le castor noir perce la digue qui soutient le grand lac, le monde est inondé; tout périt, excepté DOUYMAN et DOUYMEC'H (*man*, *mec'h*, homme, fille), sauvés dans un vaisseau sans voiles, avec un couple de chaque espèce d'animaux. Hu attelle deux bœufs à la terre pour la tirer de l'abîme. Tous deux périssent dans l'effort; les yeux de l'un sortent de leur orbite, l'autre refuse de manger et se laisse mourir.

Cependant Hu donne des lois et enseigne l'agriculture. Son char est composé des rayons du soleil, conduit par cinq génies; il a pour ceinture l'arc-en-ciel. Il est le dieu de la guerre, le vainqueur des géants et des ténèbres, le soutien du laboureur, le roi des bardes, le régulateur des eaux. Une vache sainte le suit partout.

Hu a pour épouse une enchanteresse, Ked ou Ceridguen, dans son domaine de Penlym ou Penleen, à l'extrémité du lac où il habite.

Ked a trois enfants : Mor-vran (le corbeau de mer, guide des navigateurs), la belle Creiz-vlou (le milieu de l'œuf, le symbole de la vie), et le hideux Avagdu ou Avank-du (le castor noir). Ked voulut préparer à Avagdu, selon les rites mystérieux du livre de Pheryll, l'eau du vase Azeuladour (sacrifice), l'eau de l'inspiration et de la science. Elle se rendit donc dans la terre du repos, où se trouvait la cité du juste, et, s'adressant au petit Gouyon, le fils du héraut de Lanvair, le gardien du temple, elle le chargea de surveiller la préparation du breuvage. L'aveugle Morda fut chargé de faire bouillir la liqueur sans interruption pendant un an et un jour.

Durant l'opération, Ked ou Ceridguen étudiait les livres astronomiques et observait les astres. L'année allait expirer, lorsque de la liqueur bouillonnante s'échappèrent trois gouttes qui tombèrent sur le doigt du petit Gouyon; se sentant brûlé, il porta le doigt à sa bouche... Aussitôt l'avenir se découvrit à lui; il vit qu'il avait à redouter les embûches de Ceridguen, et prit la fuite. A l'exception de ces trois gouttes, toute la liqueur était empoisonnée : le vase se renversa de lui-même et se brisa... Cependant Ceridguen furieuse poursuivait le petit Gouyon. Gouyon, pour fuir plus vite, se change en lièvre. Ceridguen devient levrette et le chasse vigoureusement jusqu'au bord d'une rivière. Le petit Gouyon prend la forme d'un poisson; Ceridguen devient loutre, et le serre de si près, qu'il est forcé de se métamorphoser en oiseau et de s'enfuir à tire-d'aile. Mais Ceridguen planait déjà au-dessus de sa tête sous la forme d'un épervier... Gouyon, tout tremblant, se laissa tomber sur un tas de froment, et se changea en grain de blé; Ceridguen se changea en poule noire, et avala le pauvre Gouyon.

Aussitôt elle devint enceinte, et Hu-Ar-Bras jura de mettre à mort l'enfant qui en naîtrait; mais au bout de neuf mois, elle mit au monde un si bel enfant, qu'elle ne put se résoudre à le faire périr.

Hu-Ar-Bras lui conseilla de le mettre dans un berceau couvert de peau et de le lancer à la mer. Ceridguen l'abandonna donc aux flots le 29 avril.

En ce temps-là, Gouydno avait près du rivage un réservoir qui donnait chaque année, le soir du 1er mai, pour cent livres de poisson. Gouydno n'avait qu'un fils, nommé Elfin, le plus malheureux des hommes, à qui rien n'avait jamais réussi; son père le croyait né à une heure fatale. Les conseillers de Gouydno l'engagèrent à confier à son fils l'épuisement du réservoir.

Elfin n'y trouva rien; et comme il revenait tristement, il aperçut un berceau couvert d'une peau, arrêté sur l'écluse... Un des gardiens souleva cette peau, et s'écria en se tournant vers Elfin : « Regarde, Thaliessin! quel front radieux! » — « Front radieux sera son nom, » répondit Elfin. Il prit l'enfant et le plaça sur son cheval. Tout à coup l'enfant entonna un poëme de consolation et d'éloge pour Elfin, et lui prophétisa sa renommée. On apporta l'enfant à Gouydno. Gouydno demanda si c'était un être matériel ou un esprit. L'enfant répondit par une chanson où il déclarait avoir vécu dans tous les âges, et où il s'identifiait avec le soleil. Gouydno, étonné, demanda une autre chanson; l'enfant reprit : « L'eau donne le bonheur. Il faut songer à son Dieu; il faut prier son Dieu, parce qu'on ne saurait compter les bienfaits qui en découlent... Je suis né trois fois. Je sais comment il faut étudier pour arriver au savoir. Il est triste que les hommes ne veuillent pas se donner la peine de chercher toutes les sciences dont la source est dans mon sein; car je sais tout ce qui a été et tout ce qui doit être. »

Cette allégorie se rapportait au soleil, dont le nom, Thaliessin (front radieux), devenait celui de son grand prêtre. La première initiation, les études, l'instruction, duraient un an. Le barde alors s'abreuvait de l'eau d'inspiration, recevait les leçons sacrées. Il était soumis ensuite aux épreuves; on examinait avec soin ses mœurs, sa constance, son activité, son savoir. Il entrait alors

Digitized by Google

dans le sein de la déesse, dans la cellule mystique, où il était assujetti à une nouvelle discipline. Il en sortait enfin, et semblait naître de nouveau; mais, cette fois, orné de toutes les connaissances qui devaient le faire briller et le rendre un objet de vénération pour les peuples.

On connaît encore les lacs de l'Adoration, de la Consécration, du bosquet d'Ior (surnom de Diana). Ils offraient, près du lac, des vêtements de laine blanche, de la toile, des aliments. La fête des lacs durait trois jours.

Près Landélorn (Landerneau), le 1er mai, la porte d'un roc s'ouvrait sur un lac, au-dessus duquel aucun oiseau ne volait. Dans une île chantaient des fées avec la chanteuse des mers : qui y pénétrait était bien reçu, mais il ne fallait rien emporter. Un visiteur emporte une fleur qui devait empêcher de vieillir; la fleur s'évanouit. Désormais plus de passage; un brave essaye, mais un fantôme menace de détruire la contrée... Selon Davies (Myth. and rites), on trouve une tradition presque semblable dans le Brecnockshire. Il y a aussi un lac dans ce comté, qui couvre une ville. Le roi envoie un serviteur... on lui refuse l'hospitalité. Il entre dans une maison déserte, y trouve un enfant pleurant au berceau, y oublie son gant; le lendemain, il retrouve le gant et l'enfant qui flottaient. La ville avait disparu.

Sur les pierres celtiques. (*Voy. page* 51.)

La pierre fut sans doute à la fois l'autel et le symbole de la Divinité. Le nom même de *Cromleach* (ou dolmen) signifie *pierre de Crom*, le Dieu suprême (Pictet, p. 129). On ornait souvent le Cromleach de lames d'or, d'argent ou de cuivre, par exemple le *Crumcruach* d'Irlande, dans le district de Bresin, comté de Cavan (Tolland's letters, p. 133). — Le nombre de pierres qui composent les enceintes druidiques est toujours un nombre mystérieux et sacré : jamais moins de douze, quelquefois dix-neuf, trente, soixante. Ces nombres coïncident avec ceux des dieux. Au milieu du cercle, quelquefois au dehors, s'élève une pierre plus grande, qui a pu représenter le Dieu suprême (Pictet, p. 134). — Enfin, à ces pierres étaient attachées des vertus magiques, comme on le voit par le fameux passage de Geoffroy de Montmouth (l. V). Aurelius consulte Merlin sur le monument qu'il faut donner à ceux qui ont péri par la trahison d'Hengist?... — « Choream gigantum [1] ex Hibernia adduci jubeas... Ne moveas, domine rex, vanum risum. Mystici sunt lapides, et ad diversa medicamina salubres, gigantesque olim asportaverunt eos ex ultimis finibus Africæ... Erat autem causa ut balnea intrà illos conficerent, cùm infirmitate gravarentur. Lavabant namque lapides et intrà balnea diffundebant, undè ægroti curabantur; miscebant etiam cum herbarum infectionibus, undè vulnerati sanabantur. Non est ibi lapis qui medicamento careat. » Après un combat, les pierres sont enlevées par Merlin. Lorsqu'on cherche partout Merlin, on ne le trouve que « *ad fontem* Galabas, quem solitus fuerat frequentare. » Il semble lui-même un de ces géants médecins.

On a cru trouver sur les monuments celtiques quelques traces de lettres ou de signes magiques. A Saint-Sulpice-sur-Rille, près de l'Aigle, on remarque, sur l'un des supports de la table d'un dolmen, trois petits croissants gravés en creux et disposés en triangle. Près de Lok-Maria-Ker, il existe un dolmen dont la table est couverte, à sa surface intérieure, d'excavations rondes disposées symétriquement en cercles. Une autre pierre porte trois signes assez semblables à des spirales. Dans la caverne de New-Grange (près Drogheda, comté de Meath, *voy.* les Collect. de reb. Hib., II, p. 161, etc.), se trouvent des caractères symboliques et leur explication en ogham. Le symbole est une ligne spirale répétée trois fois. L'inscription en ogham se traduit par A É, c'est-à-dire *le Lui*, c'est-à-dire le Dieu sans nom, l'être ineffable (?). Dans la caverne il y a trois autels (Pictet, p. 132). En Écosse, on trouve un assez grand nombre de pierres ainsi couvertes de ciselures diverses. Quelques traditions enfin doivent appeler l'attention sur ces hiéroglyphes grossiers et à peu près inintelligibles : les Triades disent que sur les pierres de Gwiddon-Ganhebon « on pouvait lire les arts et les sciences du monde; » l'astronome Gwydion ap Don fut enterré à Caernarvon « sous une pierre d'énigmes. » Dans le pays de Galles on trouve sur les pierres certains signes qui semblent représenter tantôt une petite figure d'animal, tantôt des arbres entrelacés. Cette dernière circonstance semblerait rattacher le culte des pierres à celui des arbres. D'ailleurs l'*Ogham* ou *Ogum*, alphabet secret des druides, consistait en rameaux de divers arbres et assez analogues aux caractères runiques. Telles sont les inscriptions placées sur un monument mentionné dans les chroniques d'Écosse, comme étant dans le bocage d'Aongus, sur une pierre du *Cairn du vicaire*, en Armagh, sur un monument de l'île d'Arran, et sur beaucoup d'autres en Écosse. — On a vu plus haut que les pierres servaient quelquefois à la divination. Nous rapporterons à ce sujet un passage important de Talliesin. (N'ayant pas sous les yeux le texte gallois, je rapporte la traduction anglaise.) « I know the intent of the trees, I know which was decreed praise or disgrace, by the intention of the memorial trees of the sages, » and celebrates « the engagement of the sprigs of the trees, or of devices, and their battle with the learned. » He could « delineate the elementary trees and reeds, » and tells us when the sprigs « were marked in the small tablet of devices they uttered their voice. » (Logan, II, 388.)

Les arbres sont employés encore symboliquement par les Welsh et les Gaels; par exemple, le noisetier indique l'amour trahi. Le Calédonien Merlin (Talliesin est Cambrien) se plaint que « l'autorité des rameaux commence à être dédaignée. » Le mot irlandais *aos*, qui d'abord signifiait un arbre, s'appliquait à une personne lettrée; *feadha*, bois ou arbres, devient la désignation des prophètes, ou hommes sages. De même, en sanscrit,

[1] Sur le bord de la Seine, près de Duclair, est une roche très-élevée, connue sous le nom de Chaise de Gargantua, près d'Orches, à deux lieues de Blois, la *Chaise de César*, près de Tancarville, la *Pierre-Gante*, ou pierre du géant.

Digitized by Google

bôd'hi signifie le figuier indien, et le bouddhiste, le sage.

Les monuments celtiques semblent n'avoir pas été consacrés exclusivement au culte. C'était sur une pierre qu'on élisait le chef de clan (*Voy.* plus haut p. 55, note 1). Les enceintes de pierres servaient de cours de justice. On en a trouvé des traces en Écosse, en Irlande, dans les îles du Nord (King, I, 147; Martin's Descr. of the Western isles), mais surtout en Suède et en Norwége (*voy.* les livres suiv.). Les anciens poèmes erses nous apprennent en effet que les rites druidiques existaient parmi les Scandinaves, et que les druides bretons en obtinrent du secours dans le danger (Ossian's Cathlin, II, p. 216, not. édit. 1765, t. II; Warton, t. I).

Le plus vaste cercle druidique était celui d'Avebury ou Abury, dans le Wiltshire. Il embrassait vingt-huit acres de terre entourées d'un fossé profond et d'un rempart de soixante et dix pieds. Un cercle extérieur, formé de cent pierres, enfermait deux autres cercles doubles extérieurs l'un à l'autre. Dans ceux-ci, la rangée extérieure contenait trente pierres, l'intérieure douze. Au centre de l'un des cercles étaient trois pierres, dans l'autre une pierre isolée; deux avenues de pierres conduisaient à tout le monument. (*Voy.* O'Higgin's, Celtic druids.)

Stonehenge, moins étendu, indiquait plus d'art. D'après Waltire, qui y campa plusieurs mois pour l'étudier (on a perdu les papiers de cet antiquaire enthousiaste, mais plein de sagacité et de profondeur), la rangée extérieure était de trente pierres droites; le tout en y comprenant l'autel et les impostes, se montait à cent trente-neuf pierres. Les impostes étaient assurés par des tenons. Il n'y a pas d'autre exemple dans les pays celtiques du style trilithe (sauf deux à Holmstad et à Drenthiem).

Le monument de Classerness, dans l'île de Lewis, forme, au moyen de quatre avenues de pierres, une sorte de croix dont la tête est au sud, la rencontre des quatre branches est un petit cercle. Quelques-uns croient y reconnaître le temple hyperboréen dont parlent les anciens. Ératosthènes dit qu'Apollon cacha sa flèche là où se trouvait un temple ailé.

Je parlerai plus loin des alignements de Carnac et de Lok-Maria-Ker. (*Voy.* aussi le Cours de M. de Caumont, I, p. 105).

Il est resté en France des traces nombreuses du culte des pierres, soit dans les noms de lieux, soit dans les traditions populaires :

1° On sait qu'on appelait *pierre fiche* ou *fichée* (en celtique, *menhir*, pierre longue, *peulvan*, pilier de pierre), ces pierres brutes que l'on trouve plantées simplement dans la terre comme des bornes. Plusieurs bourgs de France portent ce nom. *Pierre-Fiche*, à cinq lieues N. E. de Mendes, en Gévaudan. — *Pierre-Figues*, en Normandie, à une lieue de l'Océan, à trois de Montivilliers. — *Pierrefitte*, près Pont-l'Évêque. — *Pierrefitte*, à deux lieues N. O. d'Argentan. — *Pierrefitte*, à trois lieues de Falaise. — *Pierrefitte*, dans le Perche, diocèse de Chartres, à six lieues S. de Mortagne. — *Idem*, en Beauvoisis, à deux lieues N. O. de Beauvais. — *Idem*, près Paris, à une demi-lieue N. de Saint-Denis. — *Idem*, en Lorraine, à quatre lieues de Bar. — *Idem*, en Lorraine, à trois lieues de Mirecourt. — *Idem*, en Sologne, à neuf lieues S. E. d'Orléans. — *Idem*, en Berri, à trois lieues de Gien, à cinq de Sully. *Idem*, en Languedoc, diocèse de Narbonne, à deux lieues et demie de Limoux. — *Idem*, dans la Marche, près Bourganeuf. — *Idem*, dans la Marche, près Guéret. — *Idem*, en Limousin, à six lieues de Brives. — *Idem*, en Forest, diocèse de Lyon, à quatre lieues de Roanne, etc.

2° A Colombiers, les jeunes filles qui désirent se marier doivent monter sur la pierre levée, y déposer une pièce de monnaie, puis sauter du haut en bas. A Guérande, elle viennent déposer dans les fentes de la pierre des flocons de laine rose liés avec du clinquant. Au Croisic, les femmes ont longtemps célébré des danses autour d'une pierre druidique. En Anjou, ce sont les fées qui, descendant des montagnes en filant, ont apporté ces rocs dans leur tablier. En Irlande, plusieurs dolmen sont encore appelés les lits des amants : la fille d'un roi s'était enfuie avec son amant; poursuivie par son père, elle errait de village en village, et tous les soirs ses hôtes lui dressaient un lit sur la roche, etc., etc.

Triades de l'île de Bretagne,

Qui sont des triades de choses mémorables, de souvenirs et de sciences, concernant les hommes et les faits fameux qui furent en Bretagne, et concernant les circonstances et infortunes qui ont désolé la nation des Cambriens à plusieurs époques (traduites par Probert.)—(*Voy.* p. 54).

Voici les trois noms donnés à l'île de Bretagne. — Avant qu'elle fût habitée, on l'appelait le Vert Espace entouré des eaux de l'Océan (the Seagirt Green Space); après qu'elle fut habitée, elle fut appelée île de Miel; et après que le peuple eut été formé en société par Prydain, fils d'Aedd le Grand, elle fut appelée l'île de Prydain. Et personne n'a droit sur elle que la tribu des Cambriens, car les premiers ils en prirent possession; et avant ce temps-là, il n'y eut aucun homme vivant, mais elle était pleine d'ours, de loups, de crocodiles et de bisons.

Voici les trois principales divisions de l'île de Bretagne. — Cambrie, Lloegrie et Alban, et le rang de souveraineté appartient à chacun d'eux. Et sous une monarchie, sous la voix de la contrée, ils sont gouvernés selon les établissements de Prydain, fils d'Aedd le Grand; et à la nation des Cambriens appartient le droit d'établir la monarchie selon la voix de la contrée et du peuple, selon le rang et le droit primordial. Et sous la protection de cette règle, la royauté doit exister dans chaque contrée de l'île de Bretagne, et toute la royauté doit être sous la protection de la voix de la contrée; c'est pourquoi il y a ce proverbe, une nation est plus puissante qu'un chef.

Voici les trois piliers de la nation dans l'île de Bretagne. — La voix de la contrée, la royauté et la judicature d'après les établissements de Prydain, fils d'Aedd le Grand. Le premier fut Hu le Puissant, qui amena la nation le premier dans l'île de Bretagne; et ils vinrent

Digitized by Google

de la contrée de l'été, qui est appelée Defrobani (Constantinople?); et ils vinrent par la mer Hazy (du Nord) dans l'île de Bretagne et dans l'Armorique, où ils se fixèrent. Le second fut Prydain, fils d'Aeldd le Grand, qui le premier organisa l'état social et la souveraineté en Bretagne. Car avant ce temps, il n'y avait de justice que ce qui était fait par faveur, ni aucune loi excepté celle de la force. Le troisième fut Dyvnwal Moemud; car il fit le premier des règlements concernant les lois, maximes, coutumes et privilèges relatifs au pays et à la tribu. Et à cause de ces raisons, ils furent appelés les trois piliers de la nation des Cambriens.

Voici les trois tribus sociales de l'île de Bretagne. — La première fut la tribu des Cambriens, qui vint de l'île de Bretagne avec Ilu le Puissant, parce qu'ils ne voulaient pas posséder un pays par combat et conquête, mais par justice et tranquillité. La seconde fut la tribu des Lloegriens, qui venaient de la Gascogne; ils descendaient de la tribu primitive des Cambriens. Les troisièmes furent les Brython, qui étaient descendus de la tribu primitive des Cambriens. Ces tribus étaient appelées les pacifiques tribus, parce qu'elles vinrent d'un accord mutuel, et ces tribus avaient toutes trois la même parole et la même langue.

Les trois tribus réfugiées : Calédoniens, Irlandais, le peuple de Galedin, qui vinrent dans des vaisseaux nus en l'île de Wight, lorsque leur pays était inondé; il fut stipulé qu'ils n'auraient le rang de Cambriens qu'au neuvième degré de leur descendance.

Les trois envahisseurs sédentaires : les Coraniens, les Irlandais Pictes, les Saxons.

Les trois envahisseurs passagers : les Scandinaves; Gadwall l'Irlandais (conquête de 20 ans), vaincu par Caswallon, et les Césariens.

Les trois envahisseurs tricheurs : les Irlandais rouges en Alban, les Scandinaves et les Saxons.

Voici les trois disparitions de l'île de Bretagne. — La première est celle de Gavran, et ses hommes qui allèrent à la recherche des îles vertes des inondations, on n'entendit jamais parler d'eux. La seconde fut Merddin, le barde d'Emrys (Ambrosius, successeur de Vortigern?), et ses neuf bardes, qui allèrent en mer dans une maison de verre; la place où ils allèrent est inconnue. La troisième fut Madog, fils d'Owain, roi des Galles du nord, qui alla en mer avec trois cents personnes dans dix vaisseaux; la place où ils allèrent est inconnue.

Voici les trois événements terribles de l'île de Bretagne — Le premier fut l'irruption du lac du débordement avec inondation sur tout le pays jusqu'à ce que toutes personnes fussent détruites, excepté Dwyvan et Dwyvach qui échappèrent dans un vaisseau ouvert, et par eux l'île de Prydain fut repeuplée. Le second fut le tremblement d'un torrent de feu jusqu'à ce que la terre fût déchirée jusqu'à l'abîme, et que la plus grande partie de toute vie fût détruite. Le troisième fut l'été chaud, quand les arbres et les plantes prirent feu par la chaleur brûlante du soleil, et que beaucoup de gens et d'animaux, diverses espèces d'oiseaux, vers, arbres et plantes furent entièrement détruits.

Voici les trois expéditions combinées qui partirent de l'île de Bretagne. — La première partit avec Ur, fils d'Érin, le puissant guerrier de Scandinavie (ou peut être le vainqueur des Scandinaves, « the bellipotent of Scandinavia; ») il vint en cette île du temps de Gadial, fils d'Érin, et obtint secours à condition qu'il ne tirerait de chaque principale forteresse plus d'hommes qu'il n'y présenterait. A la première il vint seul avec son valet Mathata Vawr; il en obtint deux hommes, quatre de la seconde, huit de la troisième, seize de la suivante, et ainsi de toutes en proportion, jusqu'à ce qu'enfin le nombre ne pût être fourni par toute l'île. Il emmena soixante-trois mille hommes, ne pouvant obtenir dans toute l'île un plus grand nombre d'hommes capables d'aller à la guerre : les vieillards et les enfants restèrent seuls dans l'île. Ur, le fils d'Érin le puissant guerrier, fut le plus habile recruteur qui eût jamais existé. Ce fut par inadvertance que la tribu des Cambriens lui donna cette permission stipulée irrévocablement. Les Coraniens saisirent cette occasion d'envahir l'île sans difficulté. Aucun des hommes qui partirent ne retourna, aucun de leurs fils ni de leurs descendants. Ils firent voile pour une expédition belliqueuse jusque dans la mer de la Grèce, et s'y fixant dans les pays de Galas et d'Avène (Galitia?), ils y sont restés jusqu'à ce jour, et sont devenus Grecs.

La seconde expédition combinée fut conduite par Caswallawn, le fils de Beli, et petit-fils de Manogan, et par Gwenwynwyn et Gwanar, les fils de Lliaws, fils de Nwyvre et Arianrod, fille de Beli, leur mère. Ils descendaient de l'extrémité de la pente de Galedin et Siluria, et des tribus combinées des Boulognèse, et leur nombre était de soixante et un mille. Ils marchèrent avec leur oncle Caswallawn, après les Césariens, vers le pays des Gaulois de l'Armorique, qui descendaient de la première race des Cambriens. Et aucun d'eux, aucun de leurs fils ne retourna dans cette île, car ils se fixèrent dans la Gascogne parmi les Césariens, où ils sont à présent; c'était pour se venger de cette expédition que les Césariens vinrent la première fois dans cette île.

La troisième expédition combinée fut conduite hors de cette île par Ellen, puissant dans les combats, et Cynan son frère, seigneur de Meiriadog en Armorique, où ils obtinrent terres, pouvoir et souveraineté de l'empereur Maxime, pour le soutenir contre les Romains... Et aucun d'eux ne revint; mais ils restèrent là et dans Ystre Gyvaelwg, où ils formèrent une communauté. Par suite de cette expédition, les hommes armés de la tribu des Cambriens diminuèrent tellement, que les Pictes irlandais les envahirent. Voilà pourquoi Vortigern fut forcé d'appeler les Saxons pour repousser cette invasion. Les Saxons, voyant la faiblesse des Cambriens, tournèrent leurs armes perfidement contre eux, et s'alliant aux Pictes irlandais et à d'autres traîtres, ils prirent possession du pays des Cambriens ainsi que de leurs privilèges et de leur couronne. Ces trois expéditions combinées sont nommées les trois grandes Présomptions de la tribu des Cambriens, et aussi les trois Armées d'argent, parce qu'elles emportèrent de l'île tout l'or et l'argent qu'elles purent obtenir par la fraude, par l'artifice et par l'injustice, outre ce qu'elles acquirent par droit et par consentement. Elles furent aussi nommées les trois Armements irréfléchis, vu qu'elles

Digitized by Google

affaiblirent l'île au point de donner occasion aux trois grandes invasions ; savoir : l'invasion des Coraniens, celle des Césariens, et celle des Saxons.

Voici les trois perfides rencontres qui eurent lieu dans l'île de Bretagne. — La première fut celle de Mandubratius, le fils de Lludd, et de ceux qui trahirent avec lui. Il fixa aux Romains une place sur l'étroite extrémité verte pour y aborder ; rien de plus. Il n'en fallut pas davantage aux Romains pour gagner toute l'île. La seconde fut celle des Cambriens nobles et des Saxons... sur la plaine de Salisbury, où fut tramé le complot des Longs-Couteaux, par la trahison de Vortigern ; car c'est par son conseil qu'à l'aide des Saxons presque tous les notables des Cambriens furent massacrés. La troisième fut l'entrevue de Medrawd et d'Iddawg Corn Prydain avec leurs hommes à Nanhwynain, où ils conspirèrent contre Arthur, et par ces moyens fortifièrent les Saxons dans l'île de Bretagne.

Les trois insignes traîtres de l'île de Bretagne. — Le premier, Mandubratius, fils de Lludd, fils de Beli le Grand, qui, invitant Jules César et les Romains à venir en cette île, causa l'invasion des Romains. Lui et ses hommes se firent les guides des Romains, desquels ils reçurent annuellement une quantité d'or et d'argent. C'est pourquoi les habitants de cette île furent contraints de payer en tribut annuel, aux Romains, 3,000 pièces d'argent jusqu'au temps d'Orvain, fils de Maxime, qui refusa de payer le tribut. Sous prétexte de satisfaction, les Romains emmenèrent, de l'île de Bretagne, la plupart des hommes capables de porter les armes, et les conduisirent en Aravie (Arabie), et en d'autres contrées lointaines d'où ils ne sont jamais revenus. Les Romains, qui étaient en Bretagne, marchèrent en Italie et ne laissèrent en arrière que les femmes et les petits enfants; c'est pourquoi les Bretons furent si faibles, que, par défaut d'hommes et de force, ils n'étaient pas capables de repousser l'invasion et la conquête. Le second traître fut Vortigern, qui massacra Constantin le Saint, saisit la couronne de l'île par la violence et par l'injustice, qui, le premier, invita les Saxons de venir en l'île comme auxiliaires, épousa Alis Rowen, la fille d'Hengist, et donna la couronne de Bretagne au fils qu'il eut d'elle et dont le nom était Gotta. De là, les rois de Londres sont nommés enfants d'Alis. C'est ainsi que les Cambriens perdirent, par Vortigern, leurs terres, leur rang et leur couronne en Lloegrie. Le troisième était Medrawd, fils de Llew, fils de Cynvarch : car lorsque Arthur marcha contre l'empereur de Rome, laissant le gouvernement de l'île à ses soins, Medrawd ôta la couronne à Arthur par usurpation et séduction ; et pour se l'assurer, il s'allia aux Saxons. C'est ainsi que les Cambriens perdirent la couronne de Lloegrie et la souveraineté de l'île de Bretagne.

Les trois traîtres méprisables, qui mirent les Saxons à même d'enlever la couronne de l'île de Bretagne aux Cambriens. — Le premier était Gwrgi Garwlwgd, qui, après avoir goûté la chair humaine dans la cour d'Edelfled, roi des Saxons, y prit goût au point de ne plus vouloir d'autre viande. C'est pourquoi lui et ses gens s'unirent à Edelfled, roi des Saxons; il fit des incursions secrètes contre les Cambriens, lesquelles lui valurent chaque jour un garçon et une fille qu'il mangeait. Et toutes les mauvaises gens d'entre les Cambriens vinrent à lui et aux Saxons, et obtinrent bonne part dans le butin fait sur les naturels de l'île. Le second fut Medrawd, qui, pour s'assurer le royaume contre Arthur, s'unit avec ses hommes aux Saxons; cette trahison fut cause qu'un grand nombre des Lloegriens devinrent Saxons. Le troisième fut Aeddan, le traître du nord, qui, avec ses hommes, se soumit aux Saxons, pour pouvoir, sous leur protection, se soutenir par l'anarchie et le pillage. Ces trois traîtres firent perdre aux Cambriens leurs terres et leur couronne en Lloegrie. Sans de telles trahisons, les Saxons n'auraient jamais gagné l'île sur les Cambriens.

Les trois Bardes qui commirent les trois assassinats bienfaisants de l'île de Bretagne. — Le premier fut Gall, fils de Dysgywedawg, qui tua les deux oiseaux fauves (les fils) de Gweuddolen, fils de Ceidiaw, qui avaient un joug d'or autour d'eux, et qui dévoraient chaque jour deux corps de Cambriens, un à leur dîner, et un à leur souper. Le second, Ysgawnell, fils de Dysgywedawg, tua Edelfled, roi de Lloegrie, qui prenait chaque nuit deux nobles filles de la nation cambrienne, et les violait, puis chaque matin, les tuait et les dévorait. Le troisième, Difedel, fils de Dysgywedawg, tua Gwrgi Garwlwyd, qui avait épousé la sœur d'Edelfled, et qui commit des trahisons et des meurtres sur les Cambriens, de concert avec Edelfled. Et ce Gwrgi tuait chaque jour deux Cambriens, homme et fille, et les dévorait; et le samedi il tuait deux hommes et deux filles afin de ne pas tuer le dimanche. Et ces trois personnes, qui exécutèrent ces trois meurtres bienfaisants, étaient Bardes.

Les trois causes frivoles de combat dans l'île de Bretagne. — La première fut la bataille de Godden, causée par une chienne, un chevreuil et un vanneau; soixante et onze mille hommes périrent dans cette bataille. La seconde fut la bataille d'Arderydd, causée par un nid d'oiseau; quatre-vingt mille Cambriens y périrent. La troisième fut la bataille de Camlan, entre Arthur et Medrawd, où Arthur périt avec cent mille hommes d'élite des Cambriens. Par suite de ces trois folles batailles, les Saxons ôtèrent aux Cambriens la contrée de Lloegrie, parce que les Cambriens n'avaient plus un nombre suffisant de guerriers pour s'opposer aux Saxons, à la trahison de Gwrgi Garwlwyd et à la fraude de Eiddilie le Nain.

Les trois recèlements et décèlements de l'île de Bretagne. — Le premier fut la tête de Bran le Saint, fils de Llyr, laquelle Owain, fils d'Ambrosius, avait cachée dans la colline blanche de Londres, et tant qu'elle demeura en cet état, aucun accident fâcheux ne put arriver à cette île. Le second furent les ossements de Gwrthewyn le Saint, qui furent enterrés dans les principaux ports de l'île; et tandis qu'ils y restaient, aucun inconvénient ne put arriver à cette île. Le troisième furent les dragons, cachés par Lludd, fils de Beli, dans la forteresse de Pharaon parmi les rochers de Snowdon. Et ces trois recèlements furent mis sous la protection de Dieu et des attributs divins. L'infortune devait tomber sur l'heure et sur l'homme qui les décèlerait. Vortigern révéla les dragons, pour se venger par là de l'opposition

Digitized by Google

des Cambriens contre lui, et il appela les Saxons sous prétexte de combattre avec lui les Pictes irlandais. Après cela, il révéla les ossements de Gwrthewyn le Saint, par amour pour Rowen, fille d'Hengist le Saxon. Et Arthur découvrit la tête de Bran le Saint, fils de Llyr, parce qu'il dédaignait de garder l'île autrement que par sa valeur. Ces trois choses saintes étant décelées, les envahisseurs gagnèrent la supériorité sur la nation cambrienne.

Les trois énergies dominatrices de l'île de Bretagne. — Hu le Puissant, qui amena la nation cambrienne de la contrée de l'été, nommée Defrobani, en l'île de Bretagne; Prydain, fils d'Aedd le Grand, qui organisa la nation et établit un jury sur l'île de Bretagne; et Rhitta Gawr, qui se fit faire une robe avec les barbes des rois qu'il avait faits prisonniers, en punition de leur oppression et de leur injustice.

Les trois hommes vigoureux de l'île de Bretagne. — Gwrnerth le bon Tireur, qui tuait avec une flèche de paille le plus grand ours qu'on eût jamais vu; Gwgawn à la Main puissante, qui roulait la pierre de Macnarch de la vallée au sommet de la montagne: il fallait soixante bœufs pour l'y traîner; et Eidiol le Puissant, qui, dans le complot de Stonehenge, tua avec une hûche de cormier six cent soixante Saxons, entre le coucher du soleil et la nuit.

Les trois faits qui causèrent la réduction de la Lloegrie et l'arrachèrent aux Cambriens. — L'accueil des étrangers, la délivrance des prisonniers, et le présent de l'homme chauve (César? ou saint Augustin? Ce dernier excita les Saxons à massacrer les moines et à porter la guerre dans le pays de Galles).

Les trois premiers ouvrages extraordinaires de l'île de Bretagne. — Le vaisseau de Nwydd-Nav-Neivion, qui apporta dans l'île le mâle et la femelle de toutes les créatures vivantes, lorsque le lac de l'inondation déborda; les bœufs aux larges cornes, de Hu le Puissant, qui tirèrent le crocodile du lac sur la terre, de sorte que le lac ne déborda plus; et la pierre de Gwyddon-Ganhebon, dans laquelle sont gravés tous les arts et toutes les sciences du monde.

Les trois hommes amoureux de l'île de Bretagne. — Le premier fut Caswallawn, fils de Beli, épris de Flur, fille de Mygnach le Nain; il marcha pour elle contre les Romains jusque dans la Gascogne, et il l'emmena et tua six mille Césariens; pour se venger, les Romains envahirent cette île. Le second fut Tristan, fils de Tallwch, épris d'Essylt, fille de March, fils de Meirchion, son oncle. Le troisième fut Cynon, épris de Morvydd, fille de Urien Rheged.

Les trois premières maîtresses d'Arthur. — La première fut Garwen, fille de Henyn, de Tegyrn Gwyr, et d'Ystrad Tywy; Gwyl, fille d'Entaw, de Caervorgon; et Indeg, fille d'Avarwy le Haut, de Radnorshine.

Les trois principales cours d'Arthur. — Caerllion sur l'Usk en Cambrie, Celliwig en Cornwall, et Edimbourg au nord. Ce sont les trois cours où il fêtait les trois grandes fêtes: Noël, Pâques et Pentecôte.

Les trois chevaliers de la cour d'Arthur qui gardaient le Greal. — Cadawg, fils de Gwynlliw; Ylltud, le chevalier canonisé; et Percdur, fils d'Evrawg.

Voici les trois hommes qui portaient des souliers d'or dans l'île de Bretagne.—Caswallawn, fils de Beli, lorsqu'il alla en Gascogne pour obtenir Flur, fille de Mygnach le Nain, laquelle y avait été emmenée clandestinement pour l'empereur César, par un homme nommé Mwrchan le Voleur, roi de cette contrée et ami de Jules César; et Caswallawn la ramena dans l'île de Bretagne. Le second Manawydan, fils de Llyr Lledlaith, quand il alla aussi loin que Dyved, imposer des restrictions. Le troisième, Llew Llaw Gyfes, quand il alla avec Gwydion, fils de Don, chercher un nom et un projet de sa mère Riannon.

Les trois royaux domaines qui furent établis par Rhadri le Grand en Cambrie. — Le premier est Dinevor, le second Aberfraw, et le troisième Mathravael. Dans chacun de ces trois domaines, il y a un prince ceint d'un diadème; et le plus vieux de ces trois princes, quel qu'il soit, doit être souverain, c'est à dire roi de toute la Cambrie. Les deux autres doivent obéir à ses ordres, et ses ordres sont impératifs pour eux. Il est le chef de la loi et des anciens dans chaque réunion générale et dans chaque mouvement du pays et de la tribu. (Malédictions continuelles contre Vortigern, Rowena, les Saxons, les traîtres à la nation [1].)

Sur les Bardes. (*Voy.* p. 55.)

Les bardes étudiaient pendant seize ou vingt ans. « Je les ai vus, dit Campion, dans leurs écoles, dix dans une chambre, couchés à plat ventre sur la paille et leurs livres sous le nez. » — Brompton dit que les leçons des bardes en Irlande se donnaient secrètement, et n'étaient confiées qu'à la mémoire (Logan, the Scotish Gael, t. II, p. 215). — Il y avait trois sortes de poëtes: panégyristes des grands; poëtes plaisants du peuple; bouffons satiriques des paysans (Tolland's letters). — Buchanan prétend que les joueurs de harpe en Écosse étaient tous Irlandais. Giraldus Cambrensis dit pourtant que l'Écosse surpassait l'Irlande dans la science musicale, et qu'on venait s'y perfectionner. Lorsque Pepin fonda l'abbaye de Neville, il fit venir des musiciens et des choristes écossais (Logan, II, 251). — Giraldus compare la lente modulation des Bretons avec les accents rapides des Irlandais; selon lui, chez les Welsh chacun fait sa partie; ceux du Cumberland chantent en parties, en octaves et à l'unisson.— Vers 1000, le Welsh Gryffith ap Cynan, ayant été élevé en Irlande, rapporta ses instruments dans son pays, y convoqua les musiciens des deux contrées, et établit vingt-quatre règles pour

[1] Un roi d'Irlande, nommé Cormac, écrivit en 260 *de Triadibus*, et quelques triades sont restées dans la tradition irlandaise sous le nom de Fingal. Les Irlandais marchaient au combat trois par trois; les highlanders d'Écosse sur trois de profondeur. Nous avons déjà parlé de la *trimarkisia*. — Au souper, dit Giraldus Cambrensis, les Gallois servent un panier de végétaux devant chaque triade de convives, ils ne se mettent jamais deux à deux (Logan, the Scotish Gaël).

Digitized by Google

la réforme de la musique (Powel, hist. of Cambria).

Lorsque le christianisme se répandit dans l'Écosse et l'Irlande, les prêtres chrétiens adoptèrent leur goût pour la musique. A table, ils se passaient la harpe de main en main (Bède, IV, 24). Au temps de Giraldus Cambrensis, les évêques faisaient toujours porter avec eux une harpe. — Gunn dit dans son Enquiry : Je possède un ancien poème gallique, où le poète, s'adressant à une vieille harpe, lui demande ce qu'est devenu son premier lustre? Elle répond qu'elle a appartenu à un roi d'Irlande et assisté à maint royal banquet; qu'elle a ensuite été successivement dans la possession de Dargo, fils du druide de Beal, de Gaul, de Fillon, d'Oscar, de O'duine, de Diarmid, d'un médecin, d'un barde, et enfin d'un prêtre, qui, dans un coin retiré, méditait sur un livre blanc (Logan, II, 268).

Les bardes, bien qu'attachés à la personne des chefs, étaient eux-mêmes fort respectés. Sir Richard Cristeed, qui fut chargé par Richard II d'initier les quatre rois d'Irlande aux mœurs anglaises, rapporte qu'ils refusèrent de manger parce qu'il avait mis leurs bardes et principaux serviteurs à une table au-dessous de la leur (ibid., 138). — Le joueur de cornemuse, comme celui de harpe, occupait cette charge par droit héréditaire dans la maison du chef; il avait des terres et un serviteur qui portait son instrument.

Le fameux joueur de cornemuse irlandais des derniers temps, Macdonald, avait serviteurs, chevaux, etc. Un grand seigneur le fait venir un jour pour jouer pendant le dîner. On lui place une table et une chaise dans l'antichambre, avec une bouteille de vin et un domestique derrière sa chaise; la porte de la salle était ouverte. Il s'y présente, et dit en buvant : « A votre santé et à celle de votre compagnie, monsieur... » Puis jetant de l'argent sur la table, il dit au laquais : « Il y a deux schellings pour la bouteille, et six pence pour toi, mon garçon. » Et il remonta à cheval (ibid., 277-279). — La dernière école bardique d'Irlande, *Filean school*, se tint à Tipperary, sous Charles Ier (ibid., 247). — L'un des derniers bardes accompagnait Montrose, et pendant sa victoire d'Inverlochy, il contemplait la bataille du haut du château de ce nom. Montrose lui reprochant de ne pas y avoir pris part : « Si j'avais combattu, qui vous aurait chanté? » (Ibid., 215). — La cornemuse du clan Chattan, que Walter Scott mentionne comme étant tombée des nuages pendant une bataille en 1396, fut empruntée par un clan vaincu, qui espérait en recevoir l'inspiration du courage, et qui ne l'a rendue qu'en 1822 (ibid., 298). — En 1745, un joueur de cornemuse composa, pendant la bataille de Falkirk, un piobrach qui est resté célèbre. — A la bataille de Waterloo, un joueur de cornemuse, qui préparait un bel air, reçoit une balle dans son instrument, il le foule aux pieds, tire sa claymore, et se jette au milieu de l'ennemi où il se fait tuer (? ibid., 275-276).

Sur la légende de saint Martin. (*Voy.* p. 42.)

Cette légende du saint le plus populaire de la France, nous semble mériter d'être rapportée presque entièrement, comme étant l'une des plus anciennes, et de plus écrite par un contemporain; ajoutez qu'elle a servi de type à une foule d'autres.

Ex Sulpicii Severi vitâ B. Martini :

« Saint Martin naquit à Sabaria en Pannonie, mais il fut élevé en Italie, près du Tésin; ses parents n'étaient pas des derniers selon le monde, mais pourtant païens. Son père fut d'abord soldat, puis tribun. Lui-même, dans sa jeunesse, suivit la carrière des armes, contre son gré, il est vrai, car dès l'âge de dix ans il se réfugia dans l'Église, et se fit admettre parmi les catéchumènes; il n'avait que douze ans, qu'il voulait déjà mener la vie du désert, et il eût accompli son vœu, si la faiblesse de l'enfance le lui eût permis... Un édit impérial ordonna d'enrôler les fils des vétérans; son père le livra; il fut enlevé, chargé de chaînes, et engagé dans le serment militaire. Il se contenta pour sa suite d'un seul esclave, et souvent c'était le maître qui servait; il lui déliait sa chaussure, et le lavait de ses propres mains; leur table était commune... Telle était sa tempérance, qu'on le regardait déjà, non comme un soldat, mais comme un moine.

« Pendant un hiver plus rude que d'ordinaire, et qui faisait mourir beaucoup de monde, il rencontre à la porte d'Amiens un pauvre tout nu; le misérable suppliait tous les paysans, et tous se détournaient. Martin n'avait que son manteau; il avait donné tout le reste : il prend son épée, le coupe en deux et en donne la moitié au pauvre. Quelques uns des assistants se mirent à rire de le voir ainsi demi-vêtu et comme écorniflé... Mais la nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut couvert de cette moitié de manteau dont il avait revêtu le pauvre.

« Lorsque les barbares envahirent la Gaule, l'empereur Julien rassembla son armée et fit distribuer le *donativum*... Quand ce fut le tour de Martin : « Jusqu'ici, dit-il à César, je l'ai servi; permets-moi de servir Dieu; je suis soldat du Christ, je ne puis plus combattre... Si l'on pense que ce n'est pas foi, mais lâcheté, je viendrai demain sans armes au premier rang; et au nom de Jésus, mon Seigneur, protégé par le signe de la croix, je pénétrerai sans crainte dans les bataillons ennemis. » Le lendemain l'ennemi envoie demander la paix, se livrant corps et biens. Qui pourrait douter que ce fût là une victoire du saint, qui fut ainsi dispensé d'aller sans armes au combat?

« En quittant les drapeaux, il alla trouver saint Hilaire, évêque de Poitiers, qui voulut le faire diacre... mais Martin refusa, se déclarant indigne; et l'évêque voyant qu'il fallait lui donner des fonctions qui parussent humiliantes, le fit exorciste... Peu de temps après, il fut averti en songe de visiter, par charité religieuse, sa patrie et ses parents, encore plongés dans l'idolâtrie, et saint Hilaire voulut qu'il partît, en le suppliant avec larmes de revenir. Il partit donc, mais triste, dit-on, et après avoir prédit à ses frères qu'il éprouverait bien des traverses. Dans les Alpes, en suivant des sentiers écartés, il rencontra des voleurs... L'un d'eux l'emmena les mains liées derrière le dos... mais il lui prêcha la parole de Dieu, et le voleur eut foi : depuis il mena une vie religieuse, et c'est de lui que je tiens cette histoire.

Digitized by Google

Martin continuant sa route, comme il passait près de Milan, le diable s'offrit à lui sous forme humaine, et lui demanda où il allait; et comme Martin lui répondit qu'il allait où l'appelait le Seigneur, il lui dit : Partout où tu iras, et quelque chose que tu entreprennes, le diable se jettera à la traverse. Martin répondit ces paroles prophétiques : Dieu est mon appui, je ne craindrai pas ce que l'homme peut faire. Aussitôt l'ennemi s'évanouit de sa présence. — Il fit abjurer à sa mère l'erreur du paganisme; son père persévéra dans le mal. — Ensuite, l'hérésie arienne s'étant propagée par tout le monde, et surtout en Illyrie, il combattit seul avec courage la perfidie des prêtres, et souffrit mille tourments (il fut frappé de verges et chassé de la ville)... Enfin il se retira à Milan, et s'y bâtit un monastère. — Chassé par Auxentius, le chef des ariens, il se réfugia dans l'île Gallinaria, où il vécut longtemps de racines.

» Lorsque saint Hilaire revint de l'exil, il le suivit, et se bâtit un monastère près de la ville. Un catéchumène se joignit à lui... Pendant l'absence de saint Martin il vint à mourir, et si subitement, qu'il quitta ce monde sans baptême... Saint Martin accourt pleurant et gémissant. — Il fait sortir tout le monde, se couche sur les membres inanimés de son frère. Lorsqu'il eut prié quelque temps, à peine deux heures s'étaient écoulées, il vit le mort agiter peu à peu tous ses membres, et palpiter ses paupières rouvertes à la lumière. Il vécut encore plusieurs années.

» On le demandait alors pour le siége épiscopal de Tours, mais comme on ne pouvait l'arracher de son monastère, un des habitants, feignant que sa femme était malade, vint se jeter aux pieds du saint, et obtint qu'il sortît de sa cellule. Au milieu de groupes d'habitants disposés sur la route, on le conduisit sous escorte jusqu'à la ville. Une foule innombrable était venue des villes d'alentour pour donner son suffrage. Un petit nombre cependant, et quelques-uns des évêques, refusaient Martin avec une obstination impie : « C'était un homme de rien, indigne de l'épiscopat, et de pauvre figure, avec ses habits misérables et ses cheveux en désordre. » ... Mais, en l'absence du lecteur, un des assistants prenant le psautier, s'arrête au premier verset qu'il rencontre : c'était le psaume : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem, ut destruas inimicum et defensorem.* » Le principal adversaire de Martin s'appelait précisément *Defensor*. Aussitôt un cri s'élève parmi le peuple, et les ennemis du saint sont confondus.

» Non loin de la ville était un lieu consacré par une fausse opinion comme une sépulture de martyr. Les évêques précédents y avaient même élevé un autel... Martin, debout près du tombeau, pria Dieu de lui révéler quel était le martyr, et ses mérites. Alors il vit à sa gauche une ombre affreuse et terrible. Il lui ordonne de parler : elle s'avoue pour l'ombre d'un voleur mis à mort pour ses crimes, et qui n'a rien de commun avec un martyr. Martin fit détruire l'autel.

» Un jour il rencontra le corps d'un gentil qu'on portait au tombeau avec tout l'appareil de funérailles superstitieuses ; il en était éloigné de près de cinq cents pas, et ne pouvait guère distinguer ce qu'il apercevait. Cependant, comme il voyait une troupe de paysans, et que les linges jetés sur le corps voltigeaient agités par le vent, il crut qu'on allait accomplir les profanes cérémonies des sacrifices; parce que c'était la coutume des paysans gaulois de promener à travers les campagnes, par une déplorable folie, les images des démons, couvertes de voiles blancs [1]. Il élève donc le signe de la croix, et commande à la troupe de s'arrêter et de déposer son fardeau. O prodige! vous eussiez vu les misérables demeurer d'abord roides comme la pierre. Puis, comme ils s'efforçaient pour avancer, ne pouvant faire un pas, ils tournaient ridiculement sur eux-mêmes, enfin, accablés par le poids du cadavre, ils déposent leur fardeau, et se regardent les uns les autres, consternés, et se demandant à eux-mêmes ce qu'il leur arrivait. Mais le saint homme s'étant aperçu que le cortége s'était réuni pour des funérailles et non pour un sacrifice, éleva de nouveau la main, et leur permit de s'en aller et d'enlever le corps.

» Comme il avait détruit dans un village un temple très-antique, et qu'il voulait couper un pin qui en était voisin, les prêtres du lieu et le reste des païens s'y opposèrent... « Si tu as, lui dirent-ils, quelque confiance en ton Dieu, nous couperons nous-mêmes cet arbre, reçois-le dans sa chute, et si ton Seigneur est comme tu le dis avec toi, tu en réchapperas... » Comme donc le pin penchait tellement d'un côté qu'on ne pouvait douter à quel endroit il tomberait, on y amena le saint, garrotté... Déjà le pin commençait à chanceler et à menacer ruine; les moines regardaient de loin et pâlissaient. Mais Martin, intrépide, lorsque l'arbre avait déjà craqué, au moment où il tombait et se précipitait sur lui, lui oppose le signe du salut. L'arbre se releva comme si un vent impétueux le repoussait, et alla tomber de l'autre côté, si bien qu'il faillit écraser la foule qui s'était crue à l'abri de tout péril.

» Comme il voulait renverser un temple rempli de toutes les superstitions païennes, dans le village de Leprosum (le Loroux), une multitude de gentils s'y opposa, et le repoussa avec outrage. Il se retira donc dans le voisinage, et là, pendant trois jours, sous le cilice et la cendre, toujours jeûnant et priant, il supplia le Seigneur que, puisque la main d'un homme ne pouvait renverser ce temple, la vertu divine vînt le détruire. Alors deux anges s'offrirent à lui, avec la lance et le bouclier, comme des soldats de la milice céleste; ils se disent envoyés de Dieu pour dissiper les paysans ameutés, défendre Martin, et empêcher personne de s'opposer à la destruction du temple. Il revient, et à la vue des païens immobiles, il réduit en poussière les autels et les idoles... Presque tous crurent en Jésus-Christ.

» Plusieurs évêques s'étaient réunis de divers endroits auprès de l'empereur Maxime, homme d'un caractère violent. Martin, souvent invité à sa table, s'abstint d'y aller, disant qu'il ne pouvait être le convive de celui qui avait dépouillé deux empereurs, l'un de son trône,

[1] Dans Grégoire de Tours (ap. Scr. fr., II, 467), saint Simplicius voit de loin promener par la campagne, sur un char traîné par des bœufs, une statue de Cybèle. La Cybèle germanique, Ertha, était traînée de même. Tacit. German.

Digitized by Google

l'autre de la vie. Cédant enfin aux raisons que donna Maxime ou à ses instances réitérées, il se rendit à son invitation. Au milieu du festin, selon la coutume, un esclave présenta la coupe à l'empereur. Celui-ci la fit offrir au saint évêque, afin de se procurer le bonheur de la recevoir de sa main. Mais Martin, lorsqu'il eut bu, passa la coupe à son prêtre, persuadé sans doute que personne ne méritait davantage de boire après lui. Cette préférence excita tellement l'admiration de l'empereur et des convives, qu'ils virent avec plaisir cette action même, par laquelle le saint paraissait les dédaigner. Martin prédit longtemps avant à Maxime que s'il allait en Italie, selon son désir, pour y faire la guerre à Valentinien, il serait vainqueur dans la première rencontre, mais que bientôt après il périrait. C'est en effet ce que nous avons vu.

» On sait aussi qu'il reçut très-souvent la visite des anges qui venaient converser devant lui. Il avait le diable si fréquemment sous les yeux, qu'il le voyait sous toutes les formes. Comme celui-ci était convaincu qu'il ne pouvait lui échapper, il l'accablait souvent d'injures, ne pouvant réussir à l'embarrasser dans ses piéges. Un jour, tenant à la main une corne de bœuf ensanglantée, il se précipita avec fracas vers sa cellule, et lui montrant son bras dégouttant de sang et se glorifiant d'un crime qu'il venait de commettre : « Martin, dit-il, où est donc ta vertu? Je viens de tuer un des tiens. » Le saint homme réunit ses frères, leur raconte ce que le diable lui a appris, leur ordonne de chercher dans toutes les cellules afin de découvrir la victime. On vint lui dire qu'il ne manquait personne parmi les moines, mais qu'un malheureux mercenaire, qu'on avait chargé de voiturer du bois, était gisant auprès de la forêt. Il envoie à sa rencontre. On trouve non loin du monastère ce paysan à demi mort. Bientôt après il cessa de vivre. Un bœuf l'avait percé d'un coup de corne dans l'aine.

» Le diable lui apparaissait souvent sous les formes les plus diverses. Tantôt il prenait les traits de Jupiter, tantôt ceux de Mercure, d'autres fois aussi ceux de Vénus et de Minerve. Martin, toujours ferme, s'armait du signe de la croix et du secours de la prière. Un jour, le démon parut, précédé et environné lui-même d'une lumière éclatante, afin de le tromper plus aisément par cette splendeur empruntée : il était revêtu d'un manteau royal, le front ceint d'un diadème d'or et de pierreries, sa chaussure brodée d'or, le visage serein et plein de gaieté. Dans cette parure, qui n'indiquait rien moins que le diable, il vint se placer dans la cellule du saint pendant qu'il était en prière. Au premier aspect, Martin fut consterné, et ils gardèrent tous deux un long silence. Le diable le rompit le premier : « Martin, dit-il, reconnais celui qui est devant toi. Je suis le Christ. Avant de descendre sur la terre, j'ai d'abord voulu me manifester à toi. » Martin se tut et ne fit aucune réponse. Le diable reprit audacieusement : « Martin, pourquoi hésites-tu à croire lorsque tu vois? Je suis le Christ. — Jamais, reprit Martin, notre Seigneur Jésus-Christ n'a prédit qu'il viendrait avec la pourpre et le diadème. Pour moi, je ne croirai pas à la venue du Christ, si je ne le vois tel qu'il fut dans sa Passion, portant sur son corps les stigmates de la croix. » A ces mots, le diable se dissipe tout à coup comme de la fumée, laissant la cellule remplie d'une affreuse puanteur. Je tiens ce récit de la bouche même de Martin; ainsi, que personne ne le prenne pour une fable.

» Car sur le bruit de sa religion, brûlant du désir de le voir, et aussi d'écrire son histoire, nous avons entrepris, pour l'aller trouver, un voyage qui nous a été agréable. Il ne nous a entretenus que de l'abandon qu'il fallait faire des séductions de ce monde et du fardeau du siècle, pour suivre d'un pas libre et léger notre Seigneur Jésus-Christ. Oh! quelle gravité, quelle dignité il y avait dans ses paroles et dans sa conversation! Quelle force, quelle facilité merveilleuse pour résoudre les questions qui touchent les divines Écritures! Jamais le langage ne peindra cette persévérance et cette rigueur dans le jeûne et dans l'abstinence, cette puissance de veille et de prière, ces nuits passées comme les jours, cette constance à ne rien accorder au repos ni aux affaires, à ne laisser dans sa vie aucun instant qui ne fût employé à l'œuvre de Dieu; à peine même consacrait-il aux repas et au sommeil le temps que la nature exigeait. O homme vraiment bienheureux, si simple de cœur, ne jugeant personne, ne condamnant personne, ne rendant à personne le mal pour le mal! Et en effet, il s'était armé, contre toutes les injures, d'une telle patience, que, bien qu'il occupât le plus haut rang dans la hiérarchie, il se laissait outrager impunément par les moindres clercs, sans pour cela leur ôter leurs places ou les exclure de sa charité. Personne ne le vit jamais irrité, personne ne le vit troublé, personne ne le vit s'affliger, personne ne le vit rire; toujours le même, et portant sur son visage une joie céleste, en quelque sorte, il semblait supérieur à la nature humaine. Il n'avait à la bouche que le nom du Christ, il n'avait dans le cœur que la piété, la paix, la miséricorde. Le plus souvent même, il avait coutume de pleurer pour les péchés de ceux qui le calomniaient, et qui, dans la solitude de sa retraite, le blessaient de leur venin et de leur langue de vipère.

» Pour moi, j'ai la conscience d'avoir été guidé dans ce récit par ma conviction et par l'amour de Jésus Christ. Je puis me rendre ce témoignage que j'ai rapporté des faits notoires et que j'ai dit la vérité. »

Ex Sulpicii Severi Historiâ sacrâ, lib. II :

« Un certain Marcus de Memphis apporta d'Égypte en Espagne la pernicieuse hérésie des gnostiques... Il eut pour disciples une femme de haut rang, Agape, et le rhéteur Helpidus. Priscillien reçut leurs leçons... Peu à peu le venin de cette erreur gagna la plus grande partie de l'Espagne. Plusieurs évêques en furent même atteints, entre autres Instantius et Salvianus... L'évêque de Cordoue les dénonça à Idace, évêque de la ville de Merida... Un synode fut assemblé à Saragosse, et on y condamna, quoique absents, les évêques Instantius et Salvianus, avec les laïques Helpidus et Priscillien. Ithacius fut chargé de la promulgation de la sentence... Après de longs et tristes débats, Idace obtint de l'empereur Gratien un rescrit qui bannit de toute terre les hérétiques... Lorsque Maxime eut pris la pourpre, et

Digitized by Google

fut entré vainqueur à Trèves, il le pressa de prières et de dénonciations contre Priscillien et ses complices : l'empereur ordonna d'amener au synode de Bordeaux tous ceux qu'avait infectés l'hérésie. Ainsi furent amenés Instantius et Priscillien (Salvianus était mort). Les accusateurs Idace et Ithacius les suivirent. J'avoue que les accusateurs me sont plus odieux pour leurs violences que les coupables eux-mêmes. Cet Ithacius était plein d'audace et de vaines paroles, effronté, fastueux, livré aux plaisirs de la table... Le misérable osa accuser du crime d'hérésie l'évêque Martin, un nouvel apôtre! Car Martin, se trouvant alors à Trèves, ne cessait de poursuivre Ithacius pour qu'il abandonnât l'accusation, de supplier Maxime qu'il ne répandît point le sang de ces infortunés : c'était assez que la sentence épiscopale chassât de leurs sièges les hérétiques; et ce serait un crime étrange et inouï qu'un juge séculier jugeât la cause de l'Église. Enfin, tant que Martin fut à Trèves, on ajourna le procès; et lorsqu'il fut sur le point de partir, il arracha à Maxime la promesse qu'on ne prendrait contre les accusés aucune mesure sanglante. »

Ex Sulpicii Severi Dialogo III :

« Sur l'avis des évêques assemblés à Trèves, l'empereur Maxime avait décrété que des tribuns seraient envoyés en armes dans l'Espagne, avec de pleins pouvoirs pour rechercher les hérétiques, et leur ôter la vie et leurs biens. Nul doute que cette tempête n'eût enveloppé aussi une multitude d'hommes pieux; la distinction n'étant pas facile à faire, car on s'en rapportait aux yeux, et on jugeait d'un hérétique sur sa pâleur ou son habit, plutôt que sur sa foi. Les évêques sentaient que cette mesure ne plairait pas à Martin; ayant appris qu'il arrivait, ils obtinrent de l'empereur l'ordre de lui interdire l'approche de la ville s'il ne promettait de s'y tenir *en paix avec les évêques*. Il éluda adroitement cette demande, et promit de venir *en paix avec Jésus-Christ*. Il entra de nuit, et se rendit à l'église pour prier; le lendemain il vient au palais... Les évêques se jettent aux genoux de l'empereur, le suppliant avec larmes de ne pas se laisser entraîner à l'influence d'un seul homme... L'empereur chassa Martin de sa présence. Et bientôt il envoya des assassins tuer ceux pour qui le saint homme avait intercédé. Dès que Martin l'apprit, c'était la nuit, il court au palais. Il promet que si on fait grâce, il communiera avec les évêques, pourvu qu'on rappelle les tribuns déjà expédiés pour la destruction des églises d'Espagne. Aussitôt Maxime accorda tout. Le lendemain... Martin se présenta à la communion, aimant mieux céder à l'heure qu'il était, que d'exposer ceux dont la tête était sous le glaive. Cependant les évêques eurent beau faire tous leurs efforts pour qu'il signât cette communion, ils ne purent l'obtenir. Le jour suivant, il sortit de la ville, et il s'en allait le long de la route, triste et gémissant de ce qu'il s'était mêlé un instant à une communion coupable : non loin du bourg qu'on appelle Andethanna, où la vaste solitude des forêts offre des retraites ignorées, il laissa ses compagnons marcher quelques pas en avant, et s'assit, roulant dans son esprit, justifiant et blâmant tour à tour le motif de sa douleur et de sa conduite. Tout à coup lui apparut un ange. « Tu as raison, Martin, lui dit-il, de t'affliger et de te frapper la poitrine; mais tu ne pouvais t'en tirer autrement. Reprends courage; raffermis-toi le cœur, ne va pas risquer maintenant non plus seulement ta gloire, mais ton salut. » Depuis ce jour, il se garda bien de se mêler à la communion des partisans d'Ithacius. Du reste, comme il guérissait les possédés plus rarement qu'autrefois, et avec moins de puissance, il se plaignait à nous avec larmes, que, par la souillure de cette communion à laquelle il s'était mêlé un seul instant, par nécessité et non de son propre mouvement, il sentait languir sa vertu. Il vécut encore seize ans, n'alla plus à aucun synode, et s'interdit d'assister à aucune assemblée d'évêques. »

Ex Sulpicii Severi Dialogo II :

« Comme nous lui faisions quelques questions sur la fin du monde, il nous dit : Néron et l'Antechrist viendront après; Néron régnera en Occident sur dix rois vaincus, et exercera la persécution jusqu'à faire adorer les idoles des gentils. Mais l'Antechrist s'emparera de l'empire d'Orient; il aura pour siége de son royaume et pour capitale, Jérusalem; par lui la ville et le temple seront réparés. La persécution qu'il exercera, ce sera de faire renier Jésus-Christ notre Seigneur, en se donnant lui-même pour le Christ, et de forcer tous les hommes de se faire circoncire selon la loi. Moi-même enfin je serai tué par l'Antechrist, et il réduira sous sa puissance tout l'univers et toutes les nations : jusqu'à ce que l'arrivée du Christ écrase l'impie. On ne saurait douter, ajoutait-il, que l'Antechrist, conçu de l'esprit malin, ne fût maintenant enfant, et qu'une fois sorti de l'adolescence il ne prît l'Empire. »

EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE M. PRICE, SUR LES RACES DE L'ANGLETERRE. (*Voy. page* 46.)

MM. Thierry et Edwards ont adopté l'opinion de la persistance des races; M. Price adopte celle de leur mutabilité. Mais il devait être franchement spiritualiste et expliquer les modifications qu'elles subissent par l'action de la liberté travaillant la matière. Il n'a su trouver à l'appui de son point de vue biblique que des hypothèses matérialistes.

Toutefois, nous extrairons de son ouvrage quelques résultats intéressants (An essay on the physiognomy and physiology of the present Inhabitants of Britain, with reference to their origin, as Goths and Celts, by the Rev. T. Price, London, 1820).

Tout ce que les anciens disent des yeux bleus et cheveux blonds des Germains, ne désigne pas plus les Goths que les Celtes, parce qu'il y avait des Celtes dans la Germanie. Les CIMBRES étaient des Celtes; Pline, parlant de la Baltique, et citant Philémon, dit : *Morimarusam* à Cimbris vocari, hoc est, mortuum mare (en welche *Mórmarw*).

L'auteur pense qu'il y a eu un changement des cheveux, du roux au jaune et du jaune au brun : Tacite : « *Rutilæ* Caledoniam habitantium comæ, magni artus

Digitized by Google

germanicam originem asseverant. » Dans les triades bretonnes, une colonie gaélique de race scot-irlandaise est appelée : *Les rouges gaëls d'Irlande*. Dans le vieux gaélique Duan qui fut récité par le barde de Malcolm III en 1057, on voit que les montagnards avaient alors les cheveux *jaunes* :

A Eolcha Alban nile
A Shluagh fela folthbuidle.

O ye learned Albanians all, ye learned yellow-haired hosts!

Aujourd'hui le *brun* est la couleur dominante chez les montagnards. Il ne faut pas croire que les hommes distingués soient d'origine Gothique, et les autres Celtes. La diversité de nourriture explique la différence, comme on le voit dans les animaux transportés dans de plus riches pâturages (par exemple de Bretagne en Normandie).

Le climat et les habitudes changent les races; Camper remarque que déjà les Anglo-Américains ont la face longue et étroite, l'œil serré. West ajoute qu'ils ont le teint moins fleuri que les Anglais. L'œil devient sombre dans le voisinage des mines de charbon, et partout où l'on en brûle (?).

César attribue aux Belges une origine germanique : « ... Plerosque à Germanis ortos. » Mais Strabon dit qu'ils parlaient la langue des Gaulois. μικρὸν ἐξαλλαττούσας τῇ γλώσσῃ ... » La chronique saxonne parle d'Hengist qui « engagea les Welsh de Kent et Sussex. » Ces Welsh étaient des Belges selon Pinkerton. Les noms des villes belges en Angleterre sont bretons.

On ne trouve pas en Angleterre de traces de sang danois. — Les Normands conquérants étaient un peuple mêlé de Gaulois, Francs, Bretons, Flamands, Scandinaves, etc. Les hommes du Nord n'avaient pu exterminer les habitants de la Normandie, ni même diminuer de beaucoup leur nombre, puisqu'en 160 ans ils perdirent leur langue scandinave pour adopter celle des vaincus. Il serait ridicule de chercher les traces en Angleterre d'une population aussi mêlée que l'armée de Guillaume. Il paraît que dès lors les cheveux roux étaient rares, puisque c'était l'objet d'un surnom, Guillaume le Roux [1].

Vers York et Lancastre, où l'influence des habitudes manufacturières ne se fait pas sentir; les Anglais sont plus grands, mais plus lourds que dans le sud; l'œil bleu prévaut dans le comté de Lancastre. Les hommes du Cumberland (ce sont des Cymry, qui on perdu leur langue plus tôt que ceux de Cornouailles) n'ont rien qui les distingue des Anglais du midi.

Entre l'Écossais et l'Anglais il y a une différence indéfinissable, les traits durs et la proéminence des os des joues ne sont pas particuliers à l'Ecosse. Les montagnards sont rarement grands, mais bien faits; généralement cheveux bruns, moins de vivacité qu'en Irlande, taille moins haute, population plus variée. Quoi qu'on dise des établissements des Norwégiens dans l'Ouest, c'est la même langue et la même physionomie que dans les montagnes d'Écosse.

Pays de Galles, variété infinie, nez romain très-fréquent, hommes de moyenne taille, mais fortement bâtis; on dit que la milice de Coemarthenshire demande plus de place pour former ses lignes que celle d'aucun autre comté. Dans le Nord, taille plus haute, beauté classique, mais traits petits.

L'Irlande plus mêlée que la Grande-Bretagne; aujourd'hui étonnante uniformité de caractère moral et physique; deux classes seulement, les bien-nourris, les mal-nourris. Chez les paysans, cheveux bruns ou noirs, noirs surtout dans une partie du sud, mais l'œil toujours gris ou bleu [2], sourcils bas, épais et noirs, face longue, nez petit tendant à relever; grande taille généralement, tous hommes bien faits; ceci est moins vrai depuis quarante ans, par suite de la misère dans plusieurs parties, surtout au sud. Bouche ouverte, ce qui leur donne un air stupide; extraordinaire facilité du langage qui contraste avec leurs haillons. Tout mendiant est un bel esprit, un orateur, un philosophe. Espagnols au sud de l'Irlande depuis Élisabeth. Allemands Palatins des bords du Rhin.

En France, visage rond, en Angleterre, ovale, en Allemagne, carré. Les yeux plus proéminents sur le continent qu'en Angleterre. — Ni en Normandie ni en Bourgogne, il n'y a trace des hommes du Nord (excepté vers Bayeux et Vire).

Savoyards, petits, actifs; mâchoire très-carrée, œil gris, cheveux noirs, sourcils bas, épais.

Suisses, même mâchoire, hommes plus grands, œil bleu-ciel, avec un éclat qui ne plaît pas toujours, cheveux bruns.

Allemands, yeux gris, cheveux bruns ou blond pâle, mâchoire angulaire, nez rarement aquilin, mais bas à la racine; grande étendue entre les yeux, encore plus qu'en France.

Belges, œil d'un parfait bleu de Prusse, plus foncé autour de l'iris, visage plus long qu'en Allemagne.

Je croirais volontiers (ce que ne dit pas l'auteur) que par l'action du temps et de la civilisation, les cheveux ont pu brunir, les yeux noircir, c'est-à-dire prendre le caractère d'une vie plus intense.

[1] On voit, dans le moine de Saint-Gall, un pauvre qui a honte d'être roux : « Pauperculo valdè rufo, galliculâ suâ quia pileum non habet, et de colore suo nimium erubuit, caput indulo... » Lib. I., ap. Ser. fr., V.

[2] Moi, je veuil l'œil et brun le teint,
Bien que l'œil *verd* toute la France adore.
Ronsard.

Ode à Jacques Lepelletier. — Legrand d'Aussy, I, 369 : Les cheveux de ma femme, qui, aujourd'hui, me paraissent noirs et pendants, me semblaient alors *blonds*, luisants et bouclés. Ses yeux, qui me semblent petits, je les trouvais *bleus*, charmants et bien fendus. (Le Mariage; Alias : Le Jeu d'Adam, le Bossu d'Arras.)

Digitized by Google

LIVRE DEUXIÈME.

LES ALLEMANDS.

CHAPITRE PREMIER.

MONDE GERMANIQUE. — INVASION. — MÉROVINGIENS.

Derrière la vieille Europe celtique, ibérienne et romaine, dessinée si sévèrement dans ses péninsules et ses îles, s'étendait un autre monde tout autrement vaste et vague. Ce monde du Nord, germanique et slave, mal déterminé par la nature, l'a été par les révolutions politiques. Néanmoins ce caractère d'indécision est toujours frappant dans la Russie, la Pologne, l'Allemagne même. La frontière de la langue, de la population allemande, flotte vers nous dans la Lorraine, dans la Belgique. A l'orient, la frontière slave de l'Allemagne a été sur l'Elbe, puis sur l'Oder, et indécise comme l'Oder, ce fleuve capricieux qui change si volontiers ses rivages. Par la Prusse, par la Silésie, allemandes et slaves à la fois, l'Allemagne plonge vers la Pologne, vers la Russie, c'est-à-dire vers l'infini barbare. Du côté du nord, la mer est à peine une barrière plus précise; les sables de la Poméranie continuent le fond de la Baltique ; là, gisent sous les eaux, des villes, des villages, comme ceux que la mer engloutit en Hollande. Ce dernier pays n'est qu'un champ de bataille pour les deux éléments.

Terre indécise, races flottantes. Telles du moins nous les représente Tacite dans sa *Germania*. Des marais, des forêts, plus ou moins étendues, selon qu'elles s'éclaircissent et reculent devant l'homme, puis s'épaississant dans les lieux qu'il abandonne; habitations dispersées, cultures peu étendues, et transportées chaque année sur une terre nouvelle. Entre les forêts, des *marches*, vastes clairières, terres vagues et communes, passage des migrations, théâtre des premiers essais de la culture, où se groupent capricieusement quelques cabanes. « Leurs demeures, dit Tacite, ne sont pas rapprochées; ici, ils s'arrêtent près d'une source, là près d'un bouquet d'arbres. » Limiter, déterminer la *marche*, c'est la grande affaire des prud'hommes forestiers. Les limitations ne sont pas bien précises. « Jusqu'où, disent-ils, le laboureur peut-il étendre la culture dans la marche? Aussi loin qu'il peut jeter son marteau. » Le marteau de Thor est le signe de la propriété, l'instrument de cette conquête pacifique sur la nature.

Il ne faudrait pourtant pas inférer de cette culture mobile, de ces mutations de demeures, que ces populations aient été nomades. Nous ne remarquons pas en elles cet esprit d'aventure qui a promené les Celtes antiques, les Tartares modernes, à travers l'Europe et l'Asie.

Les premières migrations germaniques sont généralement rapportées à des causes précises. L'invasion de l'Océan décida les Cimbres à fuir vers le Midi, entraînant avec eux tant de peuples. La guerre et la faim, le besoin d'une terre plus fertile, poussaient souvent les tribus les unes sur les autres, comme on le voit dans Tacite. Mais lorsqu'elles ont trouvé un sol fertile et défendu par la nature, elles s'y sont tenues; témoin les Frisons, qui, depuis tant de siècles, restent fidèles à la terre de leurs aïeux, aussi bien qu'à leurs usages.

Les mœurs des premiers habitants de la Germanie n'étaient pas autres, ce semble, que celles de tant de nations barbares, de quelque vives couleurs qu'il ait plu à Tacite de les parer : l'hospitalité, la vengeance implacable, l'amour effréné du jeu et des boissons fermentées, la culture abandonnée aux femmes; tant d'autres traits, attribués aux Germains, comme leur étant propres, par des écrivains qui ne connaissaient guère d'autres barbares. Toutefois il ne faudrait pas les confondre avec les pasteurs tartares, ou les chasseurs de l'Amérique. Les peuplades de la Germanie, plus rapprochées de la vie agricole, moins dispersées et sur des espaces moins vastes, se présentent à nous avec des traits moins rudes; elles semblent moins sauvages que barbares, moins féroces que grossières.

A l'époque où Tacite prend la Germanie, les Cimbres et Teutons (Ingævons, Istævons), pâlis-

Digitized by Google

sent et s'effacent à l'occident; les Goths et les Lombards commencent à poindre vers l'orient; l'avant-garde saxonne, les Angli, sont à peine nommés; la confédération francique n'est pas formée encore; c'est le règne des Suèves (Hermions) [1]. Quoique diverses religions locales aient pu exister chez plusieurs tribus, tout porte à croire que le culte dominant était celui des éléments, celui des arbres et des fontaines [2]. Tous les ans, la déesse Hertha (erd, la terre) sortait sur un char voilé, du mystérieux bocage où elle avait son sanctuaire dans une île de l'Océan du Nord [3].

Par-dessus ces races et ces religions, sur cette première Allemagne, pâle, vague, indécise, monde enfant, encore engagé dans l'adoration de la nature, vint se poser une Allemagne nouvelle, comme nous avons vu la Gaule druidique établie dans la Gaule gallique par l'invasion des Kymry. Les tribus suéviques reçurent une civilisation plus haute, un mouvement plus hardi, plus héroïque, par l'invasion des adorateurs d'Odin, des Goths (jutes, gépides, lombards, burgundes), et des Saxons [4]. Quoique le système odinique fût loin sans doute d'avoir encore les développements qu'il prit plus tard, et surtout dans l'Islande, il apportait dès lors les éléments d'une vie plus noble, d'une moralité plus profonde. Il promettait l'immortalité aux braves, un paradis, un Walhalla, où ils pourraient tout le jour se tailler en pièces, et s'asseoir ensuite au banquet du soir. Sur la terre, il leur parlait d'une ville sainte [5], d'une cité des Ases, Asgard, lieu de bonheur et de sainteté, patrie sacrée d'où les races germaniques avaient été chassées jadis, et qu'elles devaient chercher dans leurs courses par le monde [6]. Cette croyance put exercer quelque influence sur les migrations barbares; peut-être la recherche de la ville sainte n'y fut-elle pas étrangère, comme une autre ville sainte fut plus tard le but des croisades.

Entre les tribus odiniques, nous remarquons une différence essentielle. Chez les Goths, Lombards et Burgundes, prévalait l'autorité des chefs militaires qui les menaient aux combats, celle des Amali, des Balti [7]. L'esprit de la bande guerrière, du *comitatus*, aperçu déjà par Tacite dans les premiers Germains, était tout-puissant chez ces peuples. « Le rôle du compagnon n'a rien dont on rougisse. Il a ses rangs, ses degrés, le prince en décide. Entre les compagnons, c'est à qui sera le premier auprès du prince; entre les princes, c'est à qui aura le plus de compagnons et les plus ardents. C'est la dignité, c'est la puissance d'être toujours entouré d'une bande

[1] Majorem enim Germaniæ partem obtinent. Tacit., German., c. 38.

[2] Lorsque saint Boniface alla convertir les Hessois... alii lignis et fontibus elaneulò, alii autem apertè sacrificabant, etc. Acta SS. ord. S. Ben., sæc. III, in S. Bonif.

[3] Tacit., Germania, c. 40 : « Ils adorent Ertha, c'est-à-dire la Terre-Mère. Ils croient qu'elle intervient dans les affaires des hommes, et qu'elle se promène quelquefois au milieu des nations. Dans une île de l'Océan est un bois consacré, et dans ce bois un char couvert dédié à la déesse. Le prêtre seul a le droit d'y toucher; il connaît le moment où la déesse est présente dans ce sanctuaire; elle part traînée par des vaches, et il la suit avec tous les respects de la religion. Ce sont alors des jours d'allégresse; c'est une fête pour tous les lieux qu'elle daigne visiter et honorer de sa présence. Les guerres sont suspendues; on ne prend point les armes; le fer est enfermé. Ce temps est le seul où ces barbares connaissent, le seul où ils aiment la paix et le repos; il dure jusqu'à ce que, la déesse étant rassasiée du commerce des mortels, le même prêtre la rende à son temple. Alors le char, et les voiles qui le couvrent, et si on les en croit, la divinité elle-même sont baignés dans un lac solitaire. Des esclaves s'acquittent de cet office, et aussitôt après le lac les engloutit. De là une religieuse terreur, et une sainte ignorance sur cet objet mystérieux qu'on ne peut voir sans périr. »

[4] Ceux-ci avaient égard à la position astronomique des lieux; de là les noms de : Wisigoths, Ostrogoths, Wessex, Sussex, Essex, etc. Les Celtes, au contraire. *Voy.* le premier chapitre du livre I.

[5] Le *Castum nemus* de Tacite ne serait-il pas l'île Sainte des Saxons, *Heiligland*, à l'embouchure de l'Elbe, appelée aussi *Fosetesland*, du nom de l'idole qu'on y adorait (... à nomine dei sui falsi Fosetæ, Fosetesland est appellata. Acta SS. ord. S. Bened., sect. 4, p. 25). Les marins la révéraient encore au onzième siècle, selon Adam de Brême. Pontanus la décrit en 1550. — Les Anglais possèdent depuis 1814 cette île danoise, berceau de leurs aïeux (elle a pour armes un vaisseau voguant à pleines voiles); mais la mer, qui a anéanti North-Strandt en 1634, a presque détruit Heiligland en 1649. Elle est formée de deux rocs, comme le mont Saint-Michel et le rocher de Delphes. *Voy.* Turner, Hist. of the Anglo-Saxons, I, 125.

[6] *Voy.* un mémoire intéressant de M. Leo, sur le culte d'Odin en Allemagne. — Dans la Saga de Regnar Lodbrog, les Normands vont à la recherche de Rome, dont on leur a vanté les richesses et la gloire; ils arrivent à Luna, la prennent pour Rome et la pillent. Détrompés, ils rencontrent un vieillard qui marche avec des souliers de fer; il leur dit qu'il va à Rome, mais que cette ville est si loin qu'il a déjà usé une pareille paire de souliers, ce qui les décourage. — *Voyez* l'ouvrage de M. Ampère sur la littérature du Nord.

[7] Jornandès (c. 13, 14) a donné la généalogie de Théodoric, le quatorzième rejeton de la race des Amali, depuis Gapt, l'un des Ases, ou demi-dieux. — Baltha ou Bold (hardi, brave). « Origo mirifica, » dit le même auteur, c. 29. C'est à cette race illustre qu'appartenait Alaric. — La famille des Baux, de Provence et de Naples, se disait issue des Balti. *Voy.* Gibbon, V, 450.

Digitized by Google

d'élite; c'est un ornement dans la paix, un rempart dans la guerre. Celui qui se distingue par le nombre et la bravoure des siens, devient glorieux et renommé, non-seulement dans sa patrie, mais encore dans les cités voisines. On le recherche par des ambassades; on lui envoie des présents; souvent son nom seul fait le succès d'une guerre. Sur le champ de bataille, il est honteux au prince d'être surpassé en courage; il est honteux à la bande de ne pas égaler le courage de son prince. A jamais infâme, celui qui lui survit, qui revient sans lui du combat. Le défendre, le couvrir de son corps, rapporter à sa gloire ce qu'on fait soi-même de beau, voilà leur premier serment. Les princes combattent pour la victoire, les compagnons pour le prince. Si la cité qui les vit naître languit dans l'oisiveté d'une longue paix, ces chefs de la jeunesse vont chercher la guerre chez quelque peuple étranger; tant cette nation hait le repos! D'ailleurs, on s'illustre plus facilement dans les hasards, et l'on a besoin du règne de la force et des armes pour entretenir de nombreux compagnons. C'est au prince qu'ils demandent ce cheval de bataille, cette victorieuse et sanglante framée. Sa table, abondante et grossière, voilà la solde. La guerre y fournit, et le pillage [1]. »

Ce principe d'attachement à un chef, ce dévouement personnel, cette religion de l'homme envers l'homme, qui plus tard devint le principe de l'organisation féodale, ne paraît pas de bonne heure chez l'autre branche des tribus odiniques. Les Saxons semblent ignorer d'abord cette hiérarchie de la bande guerrière dont parle Tacite. Tous égaux sous les dieux, sous les Ases, enfants des dieux, ils n'obéissent à leurs chefs qu'autant que ceux-ci parlent au nom du ciel. Le nom de Saxons lui-même est peut-être identique à celui d'Ases [2]. Répartis en trois peuplades et douze tribus, ils repoussèrent longtemps toute autre division. Quand les Lombards envahirent l'Italie, la plupart des Saxons refusèrent de les suivre, ne voulant pas s'assujettir à la division militaire des dizaines et centaines que leurs alliés admettaient [3]. Ce ne fut que bien tard, quand les Saxons, pressés entre les Francs et les Slaves, se mirent à courir l'Océan, et se jetèrent sur l'Angleterre, que les chefs militaires prévalurent, et que la division des *hundreds* s'introduisit chez eux. Quelques-uns veulent qu'elle n'ait commencé qu'avec Alfred.

Il semble que les populations saxonnes, une fois établies au nord de l'Allemagne, aient longtemps préféré la vie sédentaire. Les Goths ou Jutes au contraire se livrèrent aux migrations lointaines. Nous les voyons dans la Scandinavie, dans le Danemarck, et presque en même temps sur le Danube et sur la Baltique. Ces courses immenses ne purent avoir lieu qu'autant que la population tout entière devint une bande, et que le *comitatus*, le compagnonnage guerrier, s'y organisa sous des chefs héréditaires. La pression que ces peuples exercèrent sur toutes les tribus germaniques, obligea celles-ci à se mettre en mouvement, soit pour faire place aux nouveaux venus, soit pour les suivre dans leurs courses. Les plus jeunes et les plus hardis prirent parti sous des chefs, et commencèrent une vie de guerres et d'aventures. Ceci est encore un trait commun à tous les peuples barbares. Dans la Lusitanie, dans la vieille Italie, les jeunes gens étaient envoyés aux montagnes. L'exil d'une partie de la population était consacré, régularisé chez les tribus sabelliennes, sous le nom de *ver sacrum* [4]. Ces bannis, ou bandits (*banditi*), lancés de la patrie dans le monde, et de la loi dans la guerre (*outlaws*), ces loups (*wargr*), comme on les appelait dans le Nord [5], forment la partie aventureuse et poétique de toutes les nations anciennes.

La forme jeune et héroïque, sous laquelle la race germanique apparut accidentellement au vieux monde latin, on l'a prise pour le génie invariable de cette race. Des historiens graves, et dont l'opinion est pour moi d'une haute autorité, ont dit que les Germains avaient importé en ce monde l'esprit d'indépendance, le génie de la libre personnalité. Resterait pourtant à examiner si toutes les races, dans des circonstances semblables, n'ont pas présenté les mêmes caractères. Derniers venus des barbares, les Germains n'auraient-ils pas prêté leur nom au génie barbare de tous les âges? Ne pourrait-on même pas dire que leurs succès contre l'Empire tinrent à la facilité avec laquelle ils s'agglomériaient en grands corps militaires, à leur attachement héréditaire pour les familles des chefs qui

[1] Tacit., German., c. 13, 14. J'ai suivi, ici comme plus haut, avec de légères modifications, l'excellente traduction de M. Burnouf.

[2] Saxones, Saxen, Sacæ, Asi, Arii?—Turner, I, 115. Saxones, i. e. *Sakai-Suna*, fils des Sacæ, conquérants de la Bactriane. Pline dit que les Sakai établis en Arménie s'appelaient *Saccasani* (l. VI, c. 11); cette province d'Arménie s'appela *Saccasena* (Strab., l. XI, p. 770-8). On trouve des *Saxoi* sur l'Euxin (Stephan., de urb. et pop., p. 657). Ptolémée appelle *Saxons* un peuple scythique sorti des Sakai.

[3] Je regrette de ne pouvoir retrouver dans quel auteur j'ai lu ce fait important.

[4] *Voy.* mon Histoire romaine, I, 288.

[5] Jacob Grimm, Deutsche rechts alterthumer, 1828, p. 390.

Digitized by Google

les conduisaient; en un mot, au dévouement personnel, et à la disciplinabilité, qui, dans tous les siècles, ont caractérisé l'Allemagne, de sorte que ce qu'on a présenté comme prouvant l'indomptable génie, la forte individualité des guerriers germains, marquerait au contraire l'esprit éminemment social, docile, flexible de la race germanique [1]?

Cette mâle et juvénile allégresse de l'homme qui se sent fort et libre dans un monde qu'il s'approprie en espérance, dans les forêts dont il ne sait pas les bornes, sur une mer qui le porte à des rivages inconnus, cet élan du cheval indompté sur les steppes et les pampas, elle est sans doute dans Alaric, quand il jure qu'une force inconnue l'entraîne aux portes de Rome; elle est dans le pirate danois qui chevauche orgueilleusement l'Océan; elle est sous la feuillée où Robin Hood aiguise sa bonne flèche contre le shérif. Mais ne la trouvez-vous pas tout autant dans le guérilla de Galice, le D. Luis de Calderon, l'*ennemi de la loi?* Est-elle moindre dans ces joyeux Gaulois qui suivirent César sous le signe de l'alouette, qui s'en allaient en chantant prendre Rome, Delphes, ou Jérusalem? Ce génie de la personnalité libre, de l'orgueil effréné du moi, n'est-il pas éminent dans la philosophie celtique, dans Pélage, Abailard et Descartes, tandis que le mysticisme et l'idéalisme ont fait le caractère presque invariable de la philosophie et de la théologie allemandes [2]?

Du jour où, selon la belle formule germanique, le *wargus* a jeté la poussière sur tous ses parents, et lancé l'herlic par-dessus son épaule, où, s'appuyant sur son bâton, il a sauté la petite enceinte de son champ, alors, qu'il laisse aller la plume au vent [3], qu'il délibère comme Attila, s'il attaquera l'empire d'Orient, ou celui d'Occident [4]: à lui l'espoir, à lui le monde!

C'est de cet état d'immense poésie, que sortit l'idéal germanique, le Sigurd scandinave, le *Siegfried* ou le Dietrich von Bern de l'Allemagne. Dans cette figure colossale est réuni ce que la Grèce a divisé, la force héroïque et l'instinct voyageur, Achille et Ulysse : *Siegfried parcourut bien des contrées par la force de son bras* [5]. Mais ici l'homme rusé, tant loué des Grecs, est maudit, dans le perfide Hagen, meurtrier de Siegfried, Hagen à *la face pâle* et qui n'a qu'un œil, dans le nain monstrueux qui a fouillé les entrailles de la terre, qui sait tout, et qui ne veut que le mal [6]. La conquête du Nord, c'est Sigurd; celle du Midi, c'est Dietrich von Bern (Théodoric de Vérone?). La silencieuse ville de Ravenne garde, à côté du tombeau de Dante, le tombeau de Théodoric, immense rotonde dont le dôme d'une seule pierre semble avoir été posé là par la main des géants. Voilà peut-être le seul monument gothique qui reste au monde aujourd'hui. Il n'a rien dans sa masse qui fasse penser à cette hardie et légère architecture, qu'on appelle gothique, et qui n'exprime en effet que l'élan mystique du christianisme au moyen âge. Il faudrait plutôt le comparer aux pesantes constructions pélasgi-

[1] Distinguons soigneusement de la Germanie primitive deux formes sous lesquelles elle s'est produite à l'extérieur; premièrement, les bandes aventureuses des barbares qui descendirent au Midi, et entrèrent dans l'Empire comme conquérants et comme soldats mercenaires; deuxièmement, les pirates effrénés qui, plus tard, arrêtés à l'ouest par les Francs, sortirent d'abord de l'Elbe, puis de la Baltique pour piller l'Angleterre et la France. Les uns et les autres commirent d'affreux ravages. (*Voy.* la fin de ce livre.) Au premier contact des races, lorsqu'il n'y avait encore ni langues, ni habitudes communes, les maux furent grands sans doute, mais les vaincus n'oublièrent aucune exagération pour ajouter eux-mêmes à leur effroi.

[2] J'ai parlé dans un autre ouvrage de la profonde impersonnalité du génie germanique, et j'y reviendrai ailleurs. Ce caractère est souvent déguisé par la force sanguine, qui est très-remarquable dans la jeunesse allemande; tant que dure cette ivresse de sang, il y a beaucoup d'élan et de fougue. L'impersonnalité est toutefois le caractère fondamental (*voy.* mon Introduction à l'Histoire universelle). C'est ce qui a été admirablement saisi par la sculpture antique, témoin les bustes colossaux des captifs Daces, qui sont dans le Bracchio Nuovo du Vatican, et les statues polychromes, bien inférieures il est vrai, qu'on voit dans le vestibule de notre Musée. Les Daces du Vatican, dans leurs proportions énormes, avec leur forêt de cheveux incultes, ne donnent point du tout l'idée de la férocité barbare, mais plutôt celle d'une grande force brute, comme du bœuf et de l'éléphant, avec quelque chose de singulièrement indécis et vague. Ils voient, sans avoir l'air de regarder, à peu près comme la statue du Nil dans la même salle du Vatican, et la charmante Seine de Vietti, qui est au musée de Lyon. Cette indécision du regard m'a souvent frappé dans les hommes les plus éminents de l'Allemagne.

[3] Voyez les formules d'initiations du compagnonnage allemand, que j'ai traduites dans les notes de mon Introduction à l'Histoire universelle.

[4] Priscus, in Corp. Histor. Byzantinæ, p. 40.

[5] Durch sines Libes Sterche er reit in menegiu Lant. *Der Nibelungen, Not.* 87.

Il semble que, dans ses admirables compositions, Cornélius ait eu sous les yeux les Nibelungen allemands plus que l'Edda et les Sagas scandinaves. Il y a lieu de le regretter.

[6] *Voy.* le bel article inséré par M. Ampère, dans la Revue des Deux Mondes, 1er août 1853.

Digitized by Google

ques des tombeaux de l'Étrurie et de l'Argolide [1].

Les courses aventureuses des Germains à travers l'Empire, et leur vie mercenaire à la solde des Romains, les armèrent plus d'une fois les uns contre les autres. Le Vandale Stilicon défit à Florence ses compatriotes dans la grande armée barbare de Rhodogast. Le Scythe Aétius défit les Scythes dans les campagnes de Châlons; les Francs y combattirent pour et contre Attila. Qui entraîne les tribus germaniques dans ces guerres parricides? c'est cette fatalité terrible dont parlent l'Edda et les Nibelungen. C'est l'or, que Sigurd enlève au dragon Fafnir, et qui doit le perdre lui-même; cet or fatal qui passe à ses meurtriers, pour les faire périr au banquet de l'avare Attila.

L'or et la femme, voilà l'objet des guerres, le but des courses héroïques. But héroïque, comme l'effort; l'amour ici n'a rien d'amollissant, la grâce de la femme, c'est sa force, sa taille colossale. Élevée par un homme, par un guerrier (admirable froideur du sang germanique [2]!), la vierge manie les armes. Il faut, pour venir à bout de Brunhild, que Siegfried ait lancé le javelot contre elle, il faut que, dans la lutte amoureuse, elle ait de ses fortes mains fait jaillir le sang des doigts du héros... La femme, dans la Germanie primitive, était encore courbée sur la terre qu'elle cultivait [3]; elle grandit dans la vie guerrière; elle devient la campagne des dangers de l'homme, unie à son destin dans la vie, dans la mort (sic vivendum, sic pereundum. Tacit.). Elle ne s'éloigne pas du champ de bataille, elle l'envisage, elle y préside, elle devient la fée des combats, la valkyrie charmante et terrible, qui cueille, comme une fleur, l'âme du guerrier expirant. Elle le cherche sur la plaine funèbre, comme Édith *au col de cygne* cherchait Harold après la bataille d'Hastings, ou cette courageuse Anglaise, qui, pour retrouver son jeune époux, retourna tous les morts de Waterloo.

On sait l'occasion de la première migration des barbares dans l'Empire [4]. Jusqu'en 375, il n'y avait eu que des incursions, des invasions partielles. A cette époque, les Goths, fatigués des courses de la cavalerie hunnique qui rendait toute culture impossible, obtinrent de passer le Danube, comme soldats de l'Empire, qu'ils voulaient défendre et cultiver. Convertis au christianisme, ils étaient déjà un peu adoucis par le commerce des Romains. L'avidité des agents impériaux les ayant jetés dans la famine et le désespoir [5], ils ravagèrent les provinces entre la mer Noire et l'Adriatique; mais dans ces courses mêmes ils s'humanisèrent encore, et par les jouissances du luxe et par leur mélange avec les familles des vaincus. Achetés à tout prix par Théodose, ils lui gagnèrent deux fois l'empire d'Occident. Les Francs avaient d'abord prévalu dans cet empire, comme les Goths dans l'autre. Leurs chefs, Mellobaud sous Gratien, Arbogast sous Valentinien II, puis sous le rhéteur Eugène qu'il revêtit de la pourpre, furent effectivement empereurs [6].

Dans cet affaissement de l'empire d'Occident, qui se livrait lui-même aux barbares, les vieilles populations celtiques, les indigènes de la Gaule et de la Bretagne se relevèrent et se donnèrent des chefs. Maxime, Espagnol comme Théodose [7], fut élevé à l'empire par les légions de Bretagne (an 383). Il passa à Saint-Malo avec une multitude d'insulaires, et défit les troupes de Gratien. Celui-ci et son Franc Mellobaud furent mis à mort. Les auxiliaires Bretons furent établis dans notre Armorique sous leur conan ou chef, Mériadec, ou plutôt Murdoch, qu'on désigne comme premier comte de Bretagne [8]. L'Espagne se soumit volontiers à l'Es-

[1] *Voy.* le Voyage, disons plutôt l'épopée, d'Edgar Quinet (1850).

[2] Voyez le commencement du Nialsaga. — Salvian., de Provident., l. VII. Gothorum gens perfida, sed pudica est. Saxones crudelitate efferi, sed castitate mirandi.

[3] Tacit., German., c. 15. Fortissimus quisque... nihil agens, delegatâ domûs et penatium et agrorum curâ feminis senibusque, et infirmissimo cuique ex familiâ.

[4] Nous attendons avec impatience le grand ouvrage d'Augustin Thierry, sur les invasions barbares. Je donne aussi le tableau de ces invasions dans mon Histoire de l'empire romain.

[5] Hieron. chron. Ad rebellionem fame coacti sunt.

[6] Zozim., l. IV, ap. Script. fr., I. 584 : Αρβογαςης... τοσούτος ἦν, ὥστε καὶ αρρὴς τὸν βασιλέα παῤῥησιάζεσθαι, καὶ ὅσα μὴ καλῶς αὐτῷ, μηδὲ προσηκόντως ἔχειν ἐδόκει, κωλύειν. — Paul. Oros., l. VII, c. 35 : Eugenium tyrannum creare ausus est, legitque hominem, cui titulum imperatoris imponeret, ipse acturus imperium. Prosper. Aquitan., ann. 394. Marcellin. chron., ap. Scr. fr., I, 640. — Claudien (IV consul. Honor., v. 74) dit dédaigneusement :

Hunc sibi Germanus famulum delegerat exul.

[7] Zozime, IV, 47. — Socrat., IV. — Sulpic. Sever., dialog. II, c. 7 : Vir omni vitæ merito etiam prædicandus, si ci, vel diadema... repudiare, vel armis civilibus abstinere licuisset. — Suivant quelques auteurs, il fut élu malgré lui. Paul Oros., l. VII, c. 34, etc.

[8] Triades de l'île de Bretagne, trad. par Probert, p. 381. « La troisième expédition combinée fut conduite hors de cette île par Ellen, puissant dans les combats, et Cynan, son frère, seigneur de Meiriadog, en l'Armorique, où ils obtinrent terres, pouvoir et souveraineté

Digitized by Google

pagnol Maxime, et ce prince habile ne tarda pas à enlever l'Italie au jeune Valentinien II, beau-frère de Théodose. Ainsi une armée, en partie bretonne, sous un empereur espagnol, avait réuni tout l'Occident.

C'est par les Germains [1] que Théodose prévalut sur Maxime; son armée, composée principalement de Goths, envahit l'Italie [2], tandis que le Franc Arbogast opérait une diversion par la vallée du Danube. Cet Arbogast resta tout-puissant sous Valentinien II, s'en défit et régna trois ans sous le nom du rhéteur Eugène. C'est encore en grande partie aux Goths que Théodose dut sa victoire sur cet usurpateur [3].

Sous Honorius, la rivalité du Goth Alarie et du Vandale Stilicon ensanglanta dix ans l'Italie. Le Vandale, nommé par Théodose tuteur d'Honorius, avait en ses mains l'empereur d'Occident. Le Goth, nommé par l'empereur d'Orient, Arcadius, maître de la province d'Illyrie, sollicitait en vain d'Honorius la permission de s'y établir. Pendant ce temps, la Bretagne, la Gaule et l'Espagne redevinrent indépendantes sous le Breton Constantin. La révolte d'un des généraux de cet empereur [4], et peut-être la rivalité de l'Espagne et de la Gaule, préparèrent la ruine du nouvel empire gaulois. Elle fut consommée par la réconciliation d'Honorius et des Goths. Ataulph, frère d'Alaric, épousa Placidie, sœur d'Honorius, et son successeur, Wallia, établit ses bandes à Toulouse, comme milice fédérée au service de l'Empire (en 411). Mais cet empire n'avait plus besoin de milice en Gaule; il abandonnait de lui-même cette province, comme il avait fait la Bretagne, et se concentrait dans l'Italie pour y mourir. A mesure qu'il se retirait, les Goths s'étendirent peu à peu, et dans l'espace d'un demi-siècle ils occupèrent toute l'Aquitaine et toute l'Espagne.

Les dispositions de ces Goths ne furent rien moins qu'hostiles pour la Gaule. Dans leur long voyage à travers l'Empire, ils n'avaient pu voir qu'avec étonnement et respect ce prodigieux ouvrage de la civilisation romaine, faible et prêt à crouler sans doute, mais encore debout et dans sa splendeur. Après la première brutalité de l'invasion, ils s'étaient mis, simples et dociles, sous la discipline des vaincus. Leurs chefs n'avaient pas ambitionné de plus beau titre que celui de restaurateurs de l'Empire. On peut en juger par les mémorables paroles d'Ataulph qui nous ont été conservées. « Je me souviens, dit un auteur du cinquième siècle, d'avoir entendu à Bethléem le bienheureux Jérôme raconter qu'il avait vu un certain habitant de Narbonne, élevé à de hautes fonctions sous l'empereur Théodose, et d'ailleurs religieux, sage et grave, qui avait joui dans sa ville natale de la familiarité d'Ataulph. Il répétait souvent que le roi des Goths, homme de grand cœur et de grand esprit, avait coutume de dire que son ambition la plus ardente avait d'abord été d'anéantir le nom romain et de faire de toute l'étendue des terres romaines un nouvel empire appelé Gothique; de sorte que pour parler vulgairement, tout ce qui était ROMANIE devînt GOTHIE, et qu'Ataulph jouât le même rôle qu'autrefois César Auguste; mais qu'après s'être assuré par expérience que les Goths étaient incapables d'obéissance aux lois, à cause de leur barbarie indisciplinable, jugeant qu'il ne fallait point toucher aux lois, sans lesquelles la république cessait d'être république, il avait pris le parti de chercher la gloire en consacrant les forces des Goths à rétablir dans son intégrité, à augmenter même la puissance du nom romain, afin qu'au moins la postérité le regardât comme le restaurateur de l'Empire, qu'il ne pouvait transporter. Dans cette vue il s'abstenait de la guerre et cherchait soigneusement la paix [5]. »

Le cantonnement des Goths dans les provinces romaines ne fut pas un fait nouveau et étrange. Depuis longtemps les empereurs avaient à leur solde des barbares, qui, sous le titre d'hôtes, logeaient chez le Romain et mangeaient à sa table. L'établissement des nouveaux venus eut même d'abord un immense avantage, ce fut d'achever la désorgani-

de l'empereur Maxime, pour le soutenir contre les Romains... et aucun d'eux ne revint, mais ils restèrent là et dans Ystre Gyvaelwg, où ils formèrent une communauté. » — En 462, on voit au concile de Tours un évêque des Bretons. — En 468, Anthemius appelle de la Bretagne, et établit à Bourges douze mille Bretons. Jornandes, de reb. Geticis, c. 45. — Suivant Turner (Hist. of the Anglo-Sax., p. 282), les Bretons se établirent dans l'Armorique qu'en 532, comme le dit la Chronique du mont Saint-Michel. — Au reste il y eut sans doute de toute antiquité, entre la Grande-Bretagne et l'Armorique, un flux et reflux continuel d'émigrations, motivé par le commerce, et surtout par la religion (*Voy.* César). On ne peut disputer que sur l'époque d'une colonisation conquérante.

[1] Maxime loua aussi des soldats germains. Gibbon, t. V, p. 289.

[2] Id., ibid., p. 294.

[3] Ils eurent le poste d'honneur à la bataille. Id., ibid., p. 325.

[4] Gérontius, qui avait commandé en Espagne pendant l'absence du fils de Constantin. Zozim., l. VI, ap. Scr. fr., I, 586. Sozomen., l. IX, ibid., 605.

[5] P. Oros., l. VII, c. 43, cité et traduit par Thierry, Lettres sur l'Histoire de France, VI.

Digitized by Google

sation de la tyrannie impériale. Les agents du fisc se retirant peu à peu, le plus grand des maux de l'Empire cessa de lui-même. Les curiales, bornés désormais à l'administration locale des municipalités, se trouvèrent soulagés de toutes les charges dont le gouvernement central les accablait. Les barbares s'emparèrent, il est vrai, des deux tiers des terres [1] dans les cantons où ils s'établirent. Mais il y avait tant de terres incultes, que cette cession dut généralement être peu onéreuse aux Romains. Il semble que les barbares aient conçu des scrupules sur ces acquisitions violentes, et qu'ils aient quelquefois dédommagé les propriétaires romains. Le poëte Paulin, réduit à la pauvreté par suite de l'établissement d'Ataulph, et retiré à Marseille, y reçut un jour avec étonnement le prix d'une de ses terres que lui envoyait le nouveau possesseur [2].

[413] Les Burgundes, qui s'établirent à l'ouest du Jura, vers la même époque que les Goths dans l'Aquitaine, avaient peut-être encore plus de douceur. « Il paraît que cette bonhomie, qui est l'un des caractères actuels de la race germanique, se montra de bonne heure chez ce peuple. Avant leur entrée dans l'Empire, ils étaient presque tous gens de métier, ouvriers en charpente ou en menuiserie. Ils gagnaient leur vie à ce travail dans les intervalles de paix, et étaient ainsi étrangers à ce double orgueil du guerrier et du propriétaire oisif qui nourrissait l'insolence des autres conquérants barbares [3]... Impatronisés sur les domaines des propriétaires gaulois, ayant reçu, ou pris, à titre d'hospitalité, les deux tiers des terres et le tiers des esclaves, ce qui probablement équivalait à la moitié de tout, ils se faisaient scrupule de rien usurper au delà. Ils ne regardaient point le Romain comme leur colon, comme leur lite, selon l'expression germanique, mais comme leur égal en droits dans l'enceinte de ce qui lui restait. Ils éprouvaient même devant les riches sénateurs, leurs copropriétaires, une sorte d'embarras de parvenus. Cantonnés militairement dans une grande maison, pouvant y jouer le rôle de maîtres, ils faisaient ce qu'ils voyaient faire aux clients romains de leur noble hôte, et se réunissaient pour aller le saluer de grand matin [4]. » Le poëte Sidonius nous a laissé le curieux tableau d'une maison romaine occupée par les barbares. Il représente ceux-ci comme incommodes et grossiers, mais point du tout méchants : « A qui demandes-tu un hymne pour la joyeuse Vénus? A celui qu'obsèdent les bandes à la longue chevelure, à celui qui endure le jargon germanique, qui grimace un triste sourire aux chants du Burgunde repu; il chante, lui, et graisse ses cheveux d'un beurre rance... Homme heureux! tu ne vois pas avant le jour cette armée de géants qui viennent vous saluer, comme leur grand-père ou leur père nourricier. La cuisine d'Alcinoüs ne pourrait y suffire. Mais c'est assez de quelques vers, taisons-nous. Si on allait y voir une satire [5]...? »

[451] Les Germains établis dans l'Empire du consentement de l'empereur, ne restèrent pas tranquilles dans la possession des terres qu'ils avaient occupées. Ces mêmes Huns, qui autrefois avaient forcé les Goths de passer le Danube, entraînèrent les autres Germains demeurés en Germanie, et tous ensemble ils passèrent le Rhin. Voilà le monde barbare, déchiré sous ses deux formes. La bande, déjà établie sur le sol de la Gaule, et de plus en plus gagnée à la civilisation romaine [6], l'adopte, l'imite et la défend. La tribu, forme primitive et antique, restée plus près du génie de l'Asie, suit par troupeaux la cavalerie asiatique, et vient demander une part dans l'Empire à ses enfants qui l'ont oubliée.

C'est une particularité remarquable dans notre histoire que les deux grandes invasions de l'Asie en Europe, celle des Huns au cinquième siècle, et celle des Sarrasins au huitième, aient été repoussées en France. Les Goths eurent la part principale à la première victoire, les Francs à la seconde.

Malheureusement il est resté une grande obscurité sur ces deux événements. Le chef de l'invasion hunnique, le fameux Attila apparaît dans les traditions, moins comme un personnage historique, que comme un mythe vague et terrible, symbole et souvenir d'une destruction immense. Son vrai nom oriental, Etzel [7], signifie une chose puissante

[1] Les Hérules et les Lombards se contentèrent du tiers.

[2] Paulinus, in Eucharist., v. 564-581, éd. 1681, in-8°. — *Voy.* aussi l'Hist. litt. de France, II, 363-369.

[3] Socrates, l. VII, c. 30, ap. Scr. fr., I, 604 : Quippè omnes ferè sunt fabri lignarii, et ex hâc arte mercedem capientes semetipsos alunt.

[4] Aug. Thierry, Lettres sur l'Hist. de France, VI.

[5] Sidon. Apollin., carmen XII, ap. Scrip. fr., I, 811 :

Laudantem tetrico subindè vultu,
Quod Burgundio cantat esculentus,
Infundens acido comam butyro.
. . . . . .
Quem non ut vetulum patris parentem,
Nutricique virum, die nec orto,
Tot tantique petunt simul gigantes.

[6] Procope oppose les Goths aux nations germaniques. De Bello Gothico, l. III, c. 33, ap. Scr. fr., II, 41. — Paul. Oros., ap. Scr. fr., I. Blandè, mansuetè, innocenterque vivunt, non quasi cum subjectis, sed cum fratribus.

[7] « Etzel, Atzel, Athila, Athela, Ethela. — Atta, Atti,

Digitized by Google

et vaste, une montagne, un fleuve, particulièrement le Volga, ce fleuve immense qui sépare l'Asie de l'Europe. Tel aussi paraît Attila dans les Nibelungen, puissant, formidable, mais indécis et vague, rien d'humain, indifférent, immoral comme la nature, avide comme les éléments [1], absorbant comme l'eau ou le feu.

On douterait qu'il eût existé comme homme, si tous les auteurs du cinquième siècle ne s'accordaient là-dessus, si Priscus ne nous disait avec terreur qu'il l'a vu en face, et ne nous décrivait la table d'Attila. Et dans l'histoire aussi elle est terrible cette table, quoiqu'on n'y trouve pas, comme dans les Nibelungen, les funérailles de toute une race. Mais c'est un grand spectacle d'y voir à la dernière place, après les chefs des dernières peuplades barbares, siéger les tristes ambassadeurs des empereurs d'Orient et d'Occident [2]. Pendant que les mimes et les farceurs excitent la joie et le rire des guerriers barbares, lui, sérieux et grave, ramassé dans sa taille courte et forte, le nez écrasé, le front large et percé de deux trous ardents [3], roule de sombres pensées, tandis qu'il passe la main dans les cheveux de son jeune fils... Ils sont là ces Grecs qui viennent jusqu'au gîte du lion, lui dresser des embûches; il le sait, mais il lui suffit de renvoyer à l'empereur la bourse avec laquelle on a cru acheter sa mort, et de lui adresser ces paroles accablantes : « Attila et Théodose sont fils de pères très-nobles. Mais Théodose, en payant tribut, est déchu de sa noblesse; il est devenu l'esclave d'Attila; il n'est pas juste qu'il dresse des embûches à son maître, comme un esclave méchant. »

Il ne daignait pas autrement se venger, sauf quelques milliers d'onces d'or qu'il exigeait de plus. S'il y avait retard dans le payement du tribut, il lui suffisait de faire dire à l'empereur par un de ses esclaves : « Attila, ton maître et le mien, va te venir voir; il t'ordonne de lui préparer un palais dans Rome [4]. »

Du reste, qu'y eût-il gagné, ce Tartare, à conquérir l'Empire? Il eût étouffé dans ces cités murées, dans ces palais de marbre. Il aimait bien mieux son village de bois, tout peint et tapissé, aux mille kiosques, aux cent couleurs, et tout autour la verte prairie du Danube. C'est de là qu'il partait tous les ans avec son immense cavalerie, avec les bandes germaniques qui le suivaient bon gré mal gré. Ennemi de l'Allemagne, il se servait de l'Allemagne; son allié, c'était l'ennemi des Allemands, le Vende Genséric, établi en Afrique [5]. Les Vendes, ayant tourné de la Germanie par l'Espagne, avaient changé la Baltique pour la Méditerranée; ils infestaient le midi de l'Empire, pendant qu'Attila en désolait le nord. La haine du Vende Stilicon contre le Goth Alaric reparaît dans celle de Genséric contre les Goths de Toulouse; il avait demandé, puis mutilé cruellement la fille de leur roi. Il appela contre eux Attila dans la Gaule. Selon l'historien contemporain, Idace (historien peu grave il est vrai), Attila eût été appelé aussi par son compatriote Aétius [6], général de l'empire d'Occident, qui voulait détruire les Goths par les Huns, et les Huns par les Goths. Le passage d'Attila fut marqué par la ruine de Metz et d'une foule de villes. La multitude des légendes qui se rapportent à cette époque, peut faire juger de l'impression que ce terrible

Aetti, Vater, signifient dans presque toutes les langues, et surtout en Asie, père, juge, chef, roi. — C'est le radical des noms du roi marcoman Attalus, du More Attala, du Scythe Atheas, d'Attalus de Pergame, d'Atalrich, Etcho, Ediko. — Mais il y a un sens plus profond et plus large. Attila est le nom du Volga, du Don, d'une montagne de la province d'Einsiedeln, le nom général d'un mont ou d'un fleuve. Il aurait ainsi un rapport intime avec l'Atlas des mythes grecs. » Jac. Grimm, Altdeutsche Wälder, I, 6.

[1] On voit dans Priscus et Jornandès, les Grecs et les Romains l'apaiser souvent par des présents (Priscus, in Corp. Histor. Byzantinæ, I, 72 : ... Υπάχθη τῷ πλήθει τῶν δώρων. — Genséric le détermine, par des présents, à envahir la Gaule. — Pour réparation d'un attentat à sa vie, il exige une augmentation de tribut, etc.). — Dans la Wilkina-saga, c. 87, il est appelé le plus avide des hommes; c'est par l'espoir d'un trésor que Chriemhild le décide à faire venir ses frères dans son palais.

[2] Priscus, in Corp., Histor. Byzantinæ, I, 66 : Δευτέραν δὲ τάξιν τὴν ἐνάνυμον, ἐν ᾗ ἐτυγχανόμεν ὄντες, προαθεσθέντος ἡμῖν Βερίχου παρὰ Σκύθαις ἐυγενοῦς ἀνδρός.

[3] Jornandes, de rebus Getic., ap. Duchesne, I, 226 : Formâ brevis, lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, rarus barbâ, canis aspersus, simo naso, teter colore, originis suæ signa referens. — Amm. Marcel., XXXI, 1. Hunni... pandi, ut bipedes existimes bestias; vel quales in commarginandis pontibus effigiati stipites dolantur incompti. — Jornandes, c. 24. Species pavendâ nigredine, sed veluti quædam (si dici fas est) offa, non facies; habensque magis puncta quàm lumina.

[4] Chronic. Alexandrin., p. 734.

[5] Jornandes, ap. Scr. fr., I, 22 : Gizericus... Attilam multis muneribus ad Wesegotharum bella præcipitat, etc.

[6] Greg. Tur., l. II, ap. Scr. fr., I, 165 : Gaudentius, Aëtii pater, Scythiæ provinciæ primoris loci. — Jornandès dit (ap. Scr. fr., I, 22) : Fortissimorum Mœsiorum stirpe progenitus, in Dorostenâ civitate. — Aëtius avait été otage chez les Huns (Greg. Tur., loc. cit.). — Parmi les ambassadeurs d'Attila, étaient Oreste, père d'Augustule, le dernier empereur d'Occident, et le Hun Élecon, père d'Odoacre, qui conquit l'Italie. *Voy.* la relation de Priscus.

Digitized by Google

événement laissa dans la mémoire des peuples [1]. Troyes dut son salut aux mérites de saint Loup. Dieu tira saint Servat de ce monde pour lui épargner la douleur de voir la ruine de Tongres. Paris fut sauvé par les prières de sainte Geneviève [2]. L'évêque Anianus défendit courageusement Orléans. Pendant que le bélier battait les murs, le saint évêque, en prières, demandait si l'on ne voyait rien venir. Deux fois on lui dit que rien n'apparaissait; à la troisième, on lui annonça qu'on distinguait un faible nuage à l'horizon : c'étaient les Goths et les Romains qui accouraient au secours [3].

Idace assure gravement qu'Attila tua près d'Orléans deux cent mille Goths avec leur roi Théodoric. Thorismond, fils de Théodoric, voulait le venger; mais *le prudent* Aétius, qui craignait également le triomphe des deux partis, va trouver la nuit Attila, et lui dit : Vous n'avez détruit que la moindre partie des Goths; demain il en viendra une si grande multitude que vous aurez peine à échapper. Attila reconnaissant lui donne dix mille pièces d'or. Puis Aétius va trouver le Goth Thorismond, et lui en dit autant; il lui fait craindre d'ailleurs que, s'il ne se hâte de revenir à Toulouse, son frère n'usurpe le trône. Thorismond, pour un aussi bon avis, lui donne aussi dix mille *solidi*. Les deux armées s'éloignent rapidement l'une de l'autre [4].

Le Goth Jornandès, qui écrit un siècle après, ne manque pas d'ajouter aux fables d'Idace; mais chez lui toute la gloire est pour les Goths. Dans son récit, ce n'est pas Aétius, mais Attila qui emploie la perfidie. Le roi des Huns n'en veut qu'au roi des Goths, Théodoric [5]. Il emmène dans la Gaule toute la Barbarie du Nord et de l'Orient [6]. C'est une épouvantable bataille de tout le monde asiatique, romain, germanique. Il y reste près de trois cent mille morts. Attila, menacé de se voir forcé dans son camp, élève un immense bûcher formé de selles de chevaux, s'y place la torche à la main, tout prêt à y mettre le feu [7].

Il y a une chose terrible dans ce récit, et qu'on ne peut guère révoquer en doute : des deux côtés, c'étaient pour la plupart des frères, Francs contre Francs, Ostrogoths contre Wisigoths [8]. Après une si longue séparation, ces tribus se retrouvaient pour se combattre et pour s'égorger. C'est ce que les chants germaniques ont exprimé d'une manière bien touchante dans les Nibelungen, quand le bon markgraf Rüdiger attaque, pour obéir à l'épouse d'Attila, les Burgundes qu'il aime, quand il verse de grosses larmes, et qu'en combattant Hagen, il lui prête son bouclier [9]. Plus pathétique encore est le chant d'Hildebrand et Hadubrand : le père et le fils, séparés depuis bien des années, se rencontrent au bout du monde; mais le fils ne reconnaît point le père, et celui-ci se voit dans la nécessité de périr ou de tuer son fils [10].

[451-81] Attila s'éloignait, et l'Empire ne pouvait

[1] L'invasion d'Attila en Italie n'y avait pas laissé une impression moins profonde. Dans une bataille qu'il livra aux Romains, aux portes mêmes de Rome, tout, disait-on, avait péri des deux côtés. « Mais les âmes des morts se relevèrent et combattirent avec une infatigable fureur, trois jours et trois nuits. » Damascius, ap. Phot. Bibl., p. 1039.

[2] Attila, dans sa retraite, massacre, selon la légende, les onze mille vierges de Cologne.

[3] Gregor. Tur., l. II, c. 7. Aspicite de muro civitatis, si Dei miseratio jàm succurrat... Aspicite iterùm, etc.

[4] Idatius, ap. Fredeg., Scr. fr., II, 462. On a regardé comme suspects les extraits de Frédégaire.

[5] Jornandes, c. 36, ap. Scr. fr., II, 25.

[6] *Voy.* Jornandes, c. 36, ap. Scr. fr., et les notes des éditeurs.

« La plus grande partie de l'armée qu'Aétius avait réunie dans les Gaules, se serait composée de Francs que les modernes ont supposés être Saliens et sujets de Mérovée, de Ripuaires qui étaient aussi de la race des Francs, de Saxons qui avaient un établissement à Bayeux, de Bourguignons qui depuis quarante ans avaient fondé leur monarchie près du lac de Genève, de Sarmates qui avaient passé dans les Gaules lors de la grande invasion des barbares en 406, d'Alains d'Orléans ou de Valence, de Tayfales du Poitou, de Bréons, cantonnés en Rhétie, d'Armoriques, peut-être soldats des provinces qui avaient secoué le joug, et de Leti, ou de vétérans barbares, qui, après avoir servi l'Empire, en avaient reçu en récompense des terres qu'ils s'étaient engagés à défendre. » Sismondi, Histoire des Français, I, 156, d'après Jornandès, c. 36.

[7] Jornand., c. 40 : Equinis sellis construxisse pyram, seseque, si adversarii irrumperent, flammis injicere voluisse. — Dans les Nibelungen, Chriemhild fait mettre le feu aux quatre coins de la salle où se trouvent ses frères.

[8] Du côté des Romains étaient les Wisigoths et leur roi Théodoric; du côté des Huns, les Ostrogoths et les Gépides. Un Ostrogoth tua Théodoric.

[9] *Wie gerne ich dir wære gut mit minem Schilde,*
Torst' ich dir'n bielen vor Chriemhilde!
Doch nim du in hin, Hagene uni trag'en an der hant:
Hei, soldestu in fûren heim in der Bugunden lant!
Der Nibelungen, Not. 888-892.

Je te donnerais volontiers mon bouclier,
Si j'osais te l'offrir devant Chriemhild...
N'importe! prends-le, Hagen, et porte-le à ton bras.
Ah! puisses-tu le porter jusque chez vous, jusqu'à la terre des Burgundes!

[10] Le chant d'Hildebrand et Hadubrand a été retrouvé et publié en 1812 par les frères Grimm. Ils le croient du huitième siècle. Je ne puis m'empêcher de repro-

Digitized by Google

profiter de sa retraite. A qui devait rester la Gaule? Aux Goths et Burgundes, ce semble. Ces peuples ne pouvaient manquer d'envahir les contrées centrales, qui, telles que l'Auvergne, s'obstinaient à rester romaines. Mais les Goths eux-mêmes n'étaient-ils pas romains? Leurs rois choisissaient leurs ministres parmi les vaincus. Théodoric II employait la plume du plus habile homme des Gaules, et se félicitait qu'on admirât l'élégance des lettres écrites en son nom. Le grand Théodoric, fils adoptif de l'empereur Zénon et roi des Ostrogoths établis en Italie, eut pour ministre le déclamateur Cassiodore. Sa fille, la savante Amalasonte, parlait indifféremment le latin et le grec, et son cousin Théodat, qui la fit périr, affectait le langage d'un philosophe.

Les Goths n'avaient que trop bien réussi à restaurer l'Empire. L'administration impériale avait reparu, et avec elle tous les abus qu'elle entraînait. L'esclavage avait été maintenu sévèrement dans l'intérêt des propriétaires romains. Imbus des idées byzantines dans leur long séjour en Orient, les Goths en avaient rapporté l'arianisme grec, cette doctrine qui réduisait le christianisme à une sorte de philosophie, et qui soumettait l'Église à l'État. Détestés du clergé des Gaules, ils le soupçonnaient, non sans raison [1], d'appeler les Francs, les barbares du Nord. Les Burgundes, moins intolérants que

duire ce vénérable monument de la primitive littérature germanique. Il a été traduit par M. Gley (Langue des Francs, 1814) et par M. Ampère (Études histor. de Châteaubriand). J'essaye ici d'en donner une traduction nouvelle.

« J'ai oui dire qu'un jour au milieu des combattants, se défièrent Hildibraht et Hathubraht, le père et le fils... Ils arrangeaient leurs armures, se couvraient de leurs cottes d'armes, se ceignaient, bouclaient leurs épées; ils marchaient l'un sur l'autre. Le noble et sage Hildibraht demande à l'autre, en paroles brèves : Qui est ton père entre les hommes du peuple, et de quelle race es-tu? Si tu veux me l'apprendre, je te donne une armure à trois fils. Je connais toute race d'hommes. Hathubraht, fils d'Hildibraht, répondit : Les hommes vieux et sages qui étaient jadis, me disaient que Hildibraht était mon père; moi, je me nomme Hathubraht. Un jour il s'en alla vers l'Orient, fuyant la colère d'Othaehr (Odoacre?); il alla avec Théothrich (Théodoric?), et un grand nombre de ses serviteurs. Il laissa au pays une jeune épouse assise dans sa maison, un fils enfant, une armure sans maître, et il alla vers l'Orient. Le malheur croissant pour mon cousin Dietrich, et tous l'abandonnant, lui, il était toujours à la tête du peuple, et mettait sa joie aux combats. Je ne crois pas qu'il vive encore. — Dieu du ciel, seigneur des hommes, dit alors Hildibraht, ne permets point le combat entre ceux qui sont ainsi parents! Il détacha alors de son bras une chaîne travaillée en bracelet que lui donna le roi, seigneur des Huns. Laisse-moi, dit-il, te faire ici ce don! — Hathubraht répondit : C'est avec le javelot que je puis recevoir, et pointe contre pointe! Vieux Hun, indigne espion, tu me trompes avec tes paroles. Dans un moment je te lance mon javelot. Vieil homme, espérais-tu donc m'abuser? Ils m'ont dit, ceux qui naviguaient vers l'Ouest, sur la mer des Vendes, qu'il y eut une grande bataille où périt Hildibraht, fils d'Heeribraht. — Alors reprit Hildibraht, fils d'Heeribraht : Je vois trop bien à ton armure que tu n'es point un noble chef, que tu n'as pas encore vaincu... Hélas! quelle destinée est la mienne! J'erre depuis soixante étés, soixante hivers, expatrié, banni. Toujours on me remarquait dans la foule des combattants; jamais ennemi ne me traîna, ne m'enchaîna dans son

fort. Et maintenant, il faut que mon fils chéri me perce de son glaive, me fende de sa hache, ou que moi je devienne son meurtrier. Sans doute, il peut se faire, si ton bras est fort, que tu enlèves à un homme de cœur son armure, que tu pilles son cadavre; fais-le, si tu en as le droit, et qu'il soit le plus infâme des hommes de l'Est, celui qui te détournerait du combat que tu désires. Braves compagnons, jugez dans votre courage lequel aujourd'hui sait le mieux lancer le javelot, lequel va disposer des deux armures. — Là-dessus, les javelots aigus volèrent et s'enfoncèrent dans les boucliers; puis ils en vinrent aux mains, les haches de pierre sonnaient, frappant à grands coups les blancs boucliers. Leurs membres en furent quelque peu ébranlés, non leurs jambes toutefois... »

[1] Cùm jam terror Francorum resonaret in his partibus, et omnes eos amore desiderabili cuperent regnare, sanctus Apruncolus Lingonicæ civitatis episcopus apud Burgundiones cœpit haberi suspectus. Cùmque odium de die in diem crescceret, jussum est ut clàm gladio feriretur. Quo ad eum perlato nuntio, nocte à castro Divionensi... demissus, Arvernis advenit, ibique... datus est episcopus. — Multi jam tunc ex Galliis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant. Undè factum est, ut Quintianus Ruthenorum episcopus... ab urbe depelleretur. Dicebant enim ei : « quia desiderium tuum est, ut Francorum dominatio teneat terram hanc... » Orto inter eum et cives scandalo, Gotthos qui in hâc urbe morabantur, suspicio attigit, exprobrantibus civibus, quòd velit se Francorum ditionibus subjugare; consiliioque accepto, cogitaverunt eum perfodere gladio. Quod cùm viro Dei nuntiatum fuisset, de nocte consurgens; ab urbe Ruthenâ egrediens, Arvernos advenit. Ibique à sancto Eufrasio episcopo... benignè susceptus est, decedente ab hoc mundo Apollinari, cùm hæc Theodorico regi nuntiata fuissent, jussit inibi sanctum Quintianum constitui... dicens : Hic ob nostri amoris zelum ab urbe suâ ejectus est. — Hujus tempore jam Chlodovechus regnabat in aliquibus urbibus in Galliis, et ob hanc causam hic pontifex suspectus habitus à Gotthis, quòd se Francorum ditionibus subdere vellet, apud urbem Tholosam exilio condemnatus, in eo obiit... Septimus Turonum episcopus Volusianus... et octavus Verus... pro memoratæ causæ zelo suspectus habitus à

Digitized by Google

les Goths, partageaient les mêmes craintes. Ces défiances rendaient le gouvernement chaque jour plus dur et plus tyrannique. On sait que la loi gothique a tiré des procédures impériales le premier modèle de l'inquisition [1].

La domination des Francs était d'autant plus désirée, que personne peut-être ne se rendait compte de ce qu'ils étaient [2]. Ce n'était pas un peuple, mais une fédération; plus ou moins nombreuse, selon qu'elle était puissante; elle dut l'être au temps de Mellobaud et d'Arbogast, à la fin du quatrième siècle. Alors les Francs avaient certainement des terres considérables dans l'Empire. Des Germains de toute race composaient, sous le nom de Francs, les meilleurs corps des armées impériales [3] et la garde même de l'empereur [4]. Cette population flottante entre la Germanie et l'Empire, se déclara généralement contre les autres barbares qui venaient derrière elle envahir la Gaule. Ils s'opposèrent en vain à la grande invasion des Bourguignons, Suèves et Vandales, en 406; beaucoup d'entre eux combattirent Attila. Plus tard, nous les verrons, sous Clovis, battre les Allemands, près de Cologne, et leur fermer le passage du Rhin. Païens encore, et sans doute indifférents dans la vie indécise qu'ils menaient sur la frontière, ils devaient accepter facilement la religion du clergé des Gaules. Tous les autres barbares à cette époque étaient ariens. Tous appartenaient à une race, à une nationalité distincte. Les Francs seuls, population mixte, semblaient être restés flottants sur la frontière, prêts à toute idée, à toute influence, à toute religion. Eux seuls reçurent le christianisme par l'Église latine, c'est-à-dire dans sa forme complète, dans sa haute poésie. Le rationalisme peut suivre la civilisation, mais il ne ferait que dessécher la barbarie, en tarir la séve, la frapper d'impuissance. Placés au nord de la France, au coin nord-ouest de l'Europe, les Francs tinrent ferme et contre les Saxons païens, derniers venus de la Germanie, et contre les Wisigoths ariens, enfin contre les Sarrasins, tous également ennemis de la divinité de Jésus-Christ. Ce n'est pas sans raison que nos rois ont porté le nom de fils aînés de l'Église.

L'Église fit la fortune des Francs. L'établissement des Bourguignons, la grandeur des Goths, maîtres de l'Aquitaine et de l'Espagne, la formation des confédérations armoriques, celle d'un *royaume Romain* à Soissons sous le général Egidius, semblait devoir resserrer les Francs dans la forêt Carbonaria

Gotthis in exilium deductus vitam finivit. Greg. Tur., lib. II, c. 23, 36; l. X, c. 31. *Voy.* aussi c. 26 et vit. patr., ap. Scr. fr., t. III, p. 408.

[1] Montesquieu, Esprit des lois, l. XXVIII, c. 1.

[2] En 254, sous Gallien, les Francs avaient envahi la Gaule, et percé à travers l'Espagne jusqu'en Mauritanie (Zozime, l. I, p. 646. Aurel. Victor, c. 33). En 277, Probus les battit deux fois sur le Rhin, et en établit un grand nombre sur les bords de la mer Noire. On sait le hardi voyage de ces pirates qui partirent, ennuyés de leur exil, pour aller revoir leur Rhin, pillant sur la route les côtes de l'Asie, de la Grèce et de la Sicile, et vinrent aborder tranquillement dans la Frise ou la Batavie (Zozime, I, 666). — En 293, Constance transporta dans la Gaule une colonie franque. — En 358, Julien repoussa les Chamaves au delà du Rhin, et soumit les Saliens, etc. — Clovis (ou mieux Hlodwig), battit Syagrius en 486. — Greg. Tur., l. II, c. 9 : Tradunt multi eosdem de Pannoniâ fuisse digressos, et primùm quidem litora Rheni amnis incoluisse : deinde transacto Rheno, Thoringiam transmeasse.

[3] Par exemple des armées de Constantin. Zozime, l. II. Gibbon, IV, 95.

[4] Amm. Marcellin, l. XV, ad ann. 355 ... Franci, quorum eâ tempestate in Palatio multitudo florebat... — Lorsque l'empereur Anastase envoya plus tard à Clovis les insignes du consulat, les titres romains étaient déjà familiers aux chefs des Francs. — Agathias dit, peu après, que les Francs sont les plus civilisés des barbares, et qu'il ne diffèrent des Romains que par la langue et le costume. — Ce n'est pas à dire que ce costume fût dépourvu d'élégance. « Le jeune chef Sigismer, dit Sidonius Apollinaris, marchait précédé ou suivi de chevaux couverts de pierreries étincelantes; il marchait à pied, paré d'une saie de lait, brillant d'or, ardent de pourpre; avec ces trois couleurs s'accordaient sa chevelure, son teint et sa peau... Les chefs qui l'entouraient étaient chaussés de fourrures. Les jambes et les genoux étaient nus. Leurs casaques élevées, étroites, bigarrées de diverses couleurs, descendaient à peine aux jarrets, et les manches ne couvraient que le haut du bras. Leurs saies vertes étaient bordées d'une bande écarlate. L'épée, pendant de l'épaule à un long baudrier, ceignait leurs flancs couverts d'une rhénone. Leurs armes étaient encore une parure... » Sidon. Apollin., l. IV, epist. 20, ap. Scr. fr., I, 793. — « Dans le tombeau de Childéric Ier, découvert en 1653 à Tournay, on trouva autour de la figure du roi son nom écrit en lettres romaines, un globe de cristal, un stylet avec des tablettes, des médailles de plusieurs empereurs... Il n'y a rien dans tout cela de trop barbare. » Châteaubriand, Études historiques, III, 212. — Saint Jérôme (dans Frédégaire) croit les Francs, comme les Romains, descendants des Troyens, et rapporte leur origine à un Francion, fils de Priam. « De Francorum verò regibus, beatus Hieronymus, qui jam olim fuerant, scripsit quod priùs... Priamum habuisse regem... cùm Troja caperetur... Europam media ex ipsis pars cum Francione eorum rege ingressa fuit... cum uxoribus et liberis Rheni ripam occupârunt... Vocati sunt Franci, multis post temporibus, cum ducibus externas dominationes semper negantes. Fredeg., c. 2. — On sait combien cette tradition a été vivement accueillie au moyen âge.

Digitized by Google

entre Tournay et le Rhin [1]. Ils s'associèrent les Armoriques, du moins ceux qui occupaient l'embouchure de la Somme et de la Seine [2]. Ils s'associèrent les soldats de l'Empire, restés sans chef après la mort d'Egidius [3]. Mais jamais leurs faibles bandes n'auraient détruit les Goths, humilié les Bourguignons, repoussé les Allemands, si partout ils n'eussent trouvé dans le clergé un ardent auxiliaire, qui les guida, éclaira leur marche, leur gagna d'avance les populations.

[486] Voyons d'abord en quels termes modestes Grégoire de Tours parle des premiers pas des Francs dans la Gaule. « On rapporte qu'alors Chlogion, homme puissant et distingué dans son pays, fut roi des Francs; il habitait Dispargum, sur la frontière du pays des Thuringiens de Tongres. Les Romains occupaient aussi ces pays, c'est-à-dire vers le midi jusqu'à la Loire. Au delà de la Loire, le pays était aux Goths. Les Burgundes, attachés aussi à la secte des Ariens, habitaient au delà du Rhône qui coule auprès de la ville de Lyon. Chlogion, ayant envoyé des espions dans la ville de Cambrai, et fait examiner tout le pays, défit les Romains et s'empara de cette ville. Après y être demeuré quelque temps, il conquit le pays jusqu'à la Somme. Quelques-uns prétendent que le roi Mérovée, qui eut pour fils Childéric, était né de sa race [4]. »

Il est probable que plusieurs des chefs des Francs, par exemple ce Childéric, qu'on nous présente comme fils de Mérovée, père de Clovis, avaient eu des titres romains, comme au siècle précédent Mellobaud et Arbogast. Nous voyons en effet Egidius, un général romain, un partisan de l'empereur Majorien, un ennemi des Goths, et de leur créature l'empereur arverne Avitus, succéder au chef des Francs, Childéric, momentanément chassé par les siens. Ce n'est pas sans doute en qualité de chef héréditaire et national [5], c'est comme maître de la milice impériale qu'Egidius remplace Childéric. Ce dernier, accusé d'avoir violé des vierges libres, s'est retiré chez les Thuringiens dont il enlève la reine; il retourne parmi les Francs après la mort d'Egidius, et son fils Clovis, qui lui succède, prévaut aussi sur le patrice Syagrius, fils d'Egidius. Syagrius, vaincu à Soissons, se réfugie chez les Goths, qui le livrent à Clovis (an 486). Celui-ci est revêtu plus tard des insignes du consulat par l'empereur de Constantinople, Anastase.

[496] Clovis ne commandait encore qu'à la petite tribu des Francs de Tournay, lorsque plusieurs bandes suéviques désignées sous le nom d'All-men (tous hommes ou tout à fait hommes), menacèrent de passer le Rhin. Les Francs prirent les armes, comme à l'ordinaire, pour fermer le passage aux nouveaux venus. En pareil cas, toutes les tribus s'unissaient sous le chef le plus brave [6]. Clovis eut ainsi l'honneur de la victoire commune. Il embrassa en cette occasion le culte de la Gaule romaine. C'était celui de sa femme Clotilde, nièce du roi des Bourguignons. Il avait fait vœu, disait-il, pendant la bataille, d'adorer le Dieu de Clotilde, s'il était vainqueur; trois mille de ses guerriers l'imitèrent [7]. Ce fut une

[1] Dans le long séjour qu'ils firent en Belgique, ils durent nécessairement se mêler aux indigènes, et n'arrivèrent sans doute en Gaule que lorsqu'ils étaient devenus en partie Belges.

[2] Procop., Bell. Goth., c. 12, ap. Scr. fr., II, 30 : Γερμανοὶ... ἐπαιρίζεσθαί τε ἠξίουν... ἃ δὴ Ἀρβόρυχοι οὗτοι ἀκουσιοι ἐνεδέχοντο. Χριστιανοὶ γὰρ ἀμφότεροι ὄντες ἐτύγχανον.

[3] Id., ibid. : Καὶ στρατεύεται δὲ Ῥωμαίων... οὔτε ἐς Ῥώμην ὅπως ἐπανήξουσιν ἔχοντες, οὐ μὴν οὔτε προχωρεῖν Ἀρειανοῖς οὖσι τοῖς πολεμίοις βουλόμενοι, σφᾶς... Ἀρβορύχοις τε καὶ Γερμανοῖς ἐδόσαν. — Ainsi les Francs s'associent contre les Ariens tous les catholiques de la Gaule.

[4] Greg. Tur., l. II, c. 9, ap. Scr. fr., II, 166.

[5] Plusieurs critiques anglais et allemands pensent maintenant, comme l'abbé Dubos, que la royauté des Francs n'avait rien de germanique, mais qu'elle était une simple imitation des gouverneurs impériaux, *præsides*, etc. *Voy.* Palgrave, Upon the Commonealth of the England, 1832, Ier vol. — En 406, les Francs avaient tenté vainement de défendre les frontières contre la grande invasion des barbares, et à plusieurs reprises ils avaient obtenu des terres comme soldats romains. Sismondi, I, 174. — Enfin, les Bénédictins disent dans leur préface (Ser. r. fr., I, LIII) : « Il n'y a rien, ni dans l'histoire, ni dans les lois des Francs, dont on puisse inférer que les habitants des Gaules aient été dépouillés d'une partie de leurs terres pour former des terres saliques aux Franes. »

[6] Les passages suivants, recueillis par M. Guizot, Essais, p. 105, montrent à quel point ils étaient indépendants de leurs rois : « Si tu ne veux pas aller en Bourgogne avec tes frères, disent les Francs à Théodorie, nous te laisserons là et nous marcherons avec eux. » Greg. Tur., l. III, c. 11. — Ailleurs les Franes veulent marcher contre les Saxons qui demandent la paix. — « Ne vous obstinez pas à aller à cette guerre où vous vous perdrez, leur dit Clotaire Ier; si vous voulez y aller je ne vous suivrai pas. » Mais alors les guerriers se jetèrent sur lui, mirent en pièces sa tente, l'en arrachèrent de force, l'accablèrent d'injures, et résolurent de le tuer s'il refusait de partir avec eux. Clotaire, voyant cela, alla avec eux malgré lui. » Ibid., lib. IV, c. 14. — Le titre de roi était primitivement de nulle conséquence chez les barbares. Ennodius, évêque de Paris, dit d'une armée du grand Théodorie : « *Il y avait tant de rois* dans cette armée, que leur nombre était au moins égal à celui des soldats qu'on pouvait nourrir avec les subsistances exigées des habitants du district où elle campait. »

[7] Greg. Tur., lib. II, c. 31. — Sigebert et Chilpéric

Digitized by Google

grande joie dans le clergé des Gaules, qui plaça dès lors dans les Francs l'espoir de sa délivrance. Saint Avitus, évêque de Vienne, et sujet des Bourguignons ariens, n'hésitait pas à lui écrire : « Quand tu combats, c'est à nous qu'est la victoire [1]. » Ce mot fut commenté éloquemment par saint Remi au baptême de Clovis : « Sicambre, baisse docilement la tête; brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé [2]. » Ainsi l'Église prenait solennellement possession des barbares.

[500] Cette union de Clovis avec le clergé des Gaules semblait devoir être fatale aux Bourguignons. Il avait déjà essayé de profiter d'une guerre entre leurs rois, Godegisile et Gondebaud. Il avait pour prétexte contre celui-ci et son arianisme et la mort du père de Clotilde, que Gondebaud avait tué; nul doute qu'il ne fût appelé par les évêques. Gondebaud s'humilia. Il amusa les évêques par la promesse de se faire catholique. Il leur confia ses enfants à élever [3]. Il accorda aux Romains une loi plus douce qu'aucun peuple barbare n'en avait encore accordé aux vaincus. Enfin il se soumit à payer un tribut à Clovis.

Alaric II, roi des Wisigoths, partageant les mêmes craintes, voulut gagner Clovis, et le vit dans une île de la Loire. Celui-ci lui donna de bonnes paroles, mais immédiatement après il convoque ses Francs. « Il me déplaît, dit-il, que ces ariens possèdent la meilleure partie des Gaules; allons sur eux avec l'aide de Dieu, et chassons-les; soumettons leur terre à notre pouvoir; nous ferons bien, car elle est très-bonne (an 507) [4]. »

Loin de rencontrer aucun obstacle, il sembla qu'il fût conduit par une main mystérieuse. Une biche lui indiqua un gué dans la Vienne [5]. Une colonne de feu s'éleva pour le guider la nuit, sur la cathédrale de Poitiers [6]. Il envoya consulter les sorts à Saint-Martin de Tours [7], et ils lui furent favorables. De son côté, il ne méconnut pas d'où lui venait le secours. Il défendit de piller autour de Poitiers. Près de Tours, il avait frappé de son épée un soldat qui enlevait du foin sur le territoire de cette ville consacrée par le tombeau de saint Martin. « Où est, dit-il, l'espoir de la victoire, si nous offensons saint Martin [8]? » Après sa victoire sur Syagrius, un guerrier refusa au roi un vase sacré qu'il demandait dans son partage pour le remettre à saint Remi, à l'église duquel il appartenait. Peu après, Clovis, passant ses bandes en revue, arrache au soldat sa francisque, et pendant qu'il la ramasse, lui fend la tête de sa hache : « Souviens-toi du vase de Soissons [9]. » Un si zélé défenseur des biens de l'Église devait trouver en elle de puissants secours pour la victoire. Il vainquit en effet Alaric, à Vouglé près Poitiers, s'avança jusqu'en Languedoc, et aurait été plus loin si le grand Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie, et beau-père d'Alaric II, n'eût couvert la Provence et l'Espagne par une armée, et sauvé ce qui restait au fils enfant de ce prince, qui, par sa mère se trouvait son petit-fils.

L'invasion des Francs, si ardemment souhaitée par les chefs de la population gallo-romaine, je veux dire par les évêques, ne put qu'ajouter pour le moment à la désorganisation. Nous avons bien peu de renseignements historiques sur les résultats immédiats d'une révolution si variée, si complexe. Nulle part ces résultats n'ont été devinés et analysés avec plus de bonheur que dans le Cours de M. Guizot (t. Ier, p. 297).

« L'invasion, ou pour mieux dire, les invasions étaient des événements essentiellement partiels, locaux, momentanés. Une bande arrivait, en général très-peu nombreuse; les plus puissantes, celles qui ont fondé des royaumes, la bande de Clovis, par exemple, n'étaient guère que de cinq à six mille hommes; la nation entière des Bourguignons ne dépassait pas soixante mille hommes. Elle parcourait rapidement un territoire étroit, ravageait un district, attaquait une ville, et tantôt se retirait emmenant son butin, tantôt s'établissait quelque part, soigneuse de ne pas trop se disperser. Nous savons avec quelle facilité, quelle promptitude, de pareils événements s'accomplissent et disparaissent. Des maisons sont brûlées, des champs dévastés, des récoltes enlevées, des hommes tués ou emmenés captifs : tout ce mal fait, au bout de quelques jours les flots se referment, le sillon s'efface, les souffrances individuelles sont oubliées, la société rentre, en apparence du moins, dans son

n'épousent Brunehault et Galsuinthe qu'après leur avoir fait abjurer l'arianisme. — Chlotsinde, fille de Clotaire Ier, Ingundis, femme d'Ermengild, Berthe, femme du roi de Kent, convertirent leurs maris.

[1] Cùm pugnatis, vincimus. S. Aviti, epist., in append. ad Greg. Tur.

[2] Mitis depone colla, Sicamber : adora quod incendisti, incende quod adorasti. Greg. Tur., l. II, c. 34.

[3] Greg. Tur., l. II, c. 31.

[4] Gesta regum francorum, ap. Scr. fr., II, 555. Thierry, Conquête de l'Angleterre, I, 43.

[5] Greg. Tur., l. II, c. 37.

[6] Id., ibid.

[7] Id., ibid.

[8] Id., ibid : « Et ubi erit spes victoriæ, si beatus Martinus offenditur? »

[9] Greg. Tur., l. II, c. 28.

Digitized by Google

ancien état. Ainsi se passaient les choses en Gaule au cinquième siècle.

» Mais nous savons aussi que la société humaine, cette société qu'on appelle un peuple, n'est pas une simple juxtaposition d'existences isolées et passagères : si elle n'était rien de plus, les invasions des barbares n'auraient pas produit l'impression que peignent les documents de l'époque. Pendant longtemps le nombre des lieux et des hommes qui en souffraient, fut bien inférieur au nombre de ceux qui leur échappaient. Mais la vie sociale de chaque homme n'est point concentrée dans l'espace matériel qui en est le théâtre et dans le moment qui s'ensuit ; elle se répand dans toutes les relations qu'il a contractées sur les différents points du territoire ; et non-seulement dans celles qu'il a contractées, mais aussi dans celles qu'il peut contracter ou seulement concevoir ; elle embrasse non-seulement le présent, mais l'avenir ; l'homme vit sur mille points où il n'habite pas, dans mille moments qui ne sont pas encore ; et si ce développement de sa vie lui est retranché, s'il est forcé de s'enfermer dans les étroites limites de son existence matérielle et actuelle, de s'isoler dans l'espace et le temps, la vie sociale est mutilée, elle n'est plus.

» C'était là l'effet des invasions, de ces apparitions des bandes barbares, courtes il est vrai, et bornées, mais sans cesse renaissantes, partout possibles, toujours imminentes. Elles détruisaient : 1° toute correspondance régulière, habituelle, facile entre diverses parties du territoire ; 2° toute sécurité, toute perspective d'avenir : elles brisaient les liens qui unissent entre eux les habitants d'un même pays, les moments d'une même vie ; elles isolaient les hommes, et pour chaque homme, les journées. En beaucoup de lieux, pendant beaucoup d'années, l'aspect du pays put rester le même ; mais l'organisation sociale était attaquée, les membres ne tenaient plus les uns aux autres, les muscles ne jouaient plus ; le sang ne circulait plus librement ni sûrement dans les veines ; le mal éclatait tantôt sur un point, tantôt sur l'autre : une ville était pillée, un chemin rendu impraticable, un pont rompu ; telle ou telle communication cessait, la culture des terres devenait impossible dans tel ou tel district : en un mot, l'harmonie organique, l'activité générale du corps social étaient chaque jour entravées, troublées ; chaque jour la dissolution et la paralysie faisaient quelque nouveau progrès.

» Tous ces liens par lesquels Rome était parvenue, après tant d'efforts, à unir entre elles les diverses parties du monde ; ce grand système d'administration, d'impôts, de recrutement, de travaux publics, de routes, ne put se maintenir. Il n'en resta que ce qui pouvait subsister isolément, localement, c'est-à-dire, les débris du régime municipal. Les habitants se renfermèrent dans les villes ; là ils continuèrent à se régir à peu près comme ils l'avaient fait jadis, avec les mêmes droits, par les mêmes institutions. Mille circonstances prouvent cette concentration de la société dans les cités ; en voici une qu'on a peu remarquée sous l'administration romaine : ce sont les gouverneurs de provinces, les consulaires, les correcteurs, les présidents, qui occupent la scène, et reviennent sans cesse dans les lois et l'histoire ; dans le sixième siècle, leur nom devient beaucoup plus rare : on voit bien encore des ducs, des comtes, auxquels est confié le gouvernement des provinces ; les rois barbares s'efforcent d'hériter de l'administration romaine, de garder les mêmes employés, de faire couler leur pouvoir dans les mêmes canaux ; mais ils n'y réussissent que fort incomplétement, avec grand désordre ; leurs ducs sont plutôt des chefs militaires que des administrateurs ; évidemment les gouverneurs des provinces n'ont plus la même importance, ne jouent plus le même rôle ; ce sont les gouverneurs de villes qui remplissent l'histoire ; la plupart de ces comtes de Chilpéric, de Gontran, de Théodebert, dont Grégoire de Tours raconte les exactions, sont des comtes de villes, établis dans l'intérieur de leurs murs, à côté de leur évêque. Il y aurait de l'exagération à dire que la province a disparu, mais elle est désorganisée, sans consistance, presque sans réalité. La ville, l'élément primitif du monde romain, survit presque seule à sa ruine. »

[507-11] C'est qu'une organisation nouvelle allait peu à peu se former, dont la ville ne serait plus l'unique élément, où la campagne, comptée pour rien dans les temps anciens, prendrait place à son tour. Il fallait des siècles pour fonder cet ordre nouveau. Toutefois, dès l'âge de Clovis, deux choses furent accomplies qui le préparaient de loin.

D'une part, l'unité de l'armée barbare fut assurée : Clovis fit périr tous les petits rois des Francs par une suite de perfidies [1]. L'Église, préoccupée

[1] « Il envoya secrètement dire au fils du roi de Cologne, Sigebert le Boiteux : « Ton père vieillit, et boîte de son pied malade. S'il mourait, je te rendrais son royaume avec mon amitié... » Chlodéric envoya des assassins contre son père, et le fit tuer, espérant obtenir son royaume... Et Clovis lui fit dire : « Je rends graces à ta bonne volonté, et je te prie de montrer tes trésors à mes envoyés, après quoi tu les posséderas tous. » Chlodéric leur dit : « C'est dans ce coffre que mon père amassait ses pièces d'or. » Ils lui dirent : « Plonge ta main jusqu'au fond pour trouver tout. » Lui l'ayant fait et s'étant tout à fait baissé, un des envoyés leva sa

Digitized by Google

de l'idée d'unité, applaudit à leur mort. « Tout lui réussissait, dit Grégoire de Tours, parce qu'il marchait le cœur droit devant Dieu [1].» C'est ainsi que saint Avitus, évêque de Vienne, avait félicité Gondebaud de la mort de son frère qui terminait la guerre civile de Bourgogne. Celle des chefs francs, wisigoths et romains, réunit sous une même main toute la Gaule occidentale, de la Batavie à la Narbonnaise.

D'autre part, Clovis reconnut dans l'Église le droit le plus illimité d'asile et de protection. A une époque où la loi ne protégeait plus, c'était beaucoup de reconnaître le pouvoir d'un ordre qui prenait en main la tutelle et la garantie des vaincus. Les esclaves mêmes ne pouvaient être enlevés des églises où ils se réfugiaient. Les maisons des prêtres devaient couvrir et protéger, comme les temples, *ceux qui paraîtraient vivre avec eux* [2]. Il suffisait qu'un évêque réclamât un captif, pour qu'il lui fût aussitôt rendu.

Sans doute il était plus facile au chef des barbares d'accorder ces priviléges à l'Église, que de les faire respecter. L'aventure d'Attale, enlevé comme esclave si loin de son pays, puis délivré comme par miracle [3], nous apprend combien la protection ecclésiastique était insuffisante. C'était du moins quelque chose qu'elle fût reconnue en droit. Les biens immenses que Clovis assura aux églises, particulièrement à celle de Reims, dont l'évêque était, dit-on, son principal conseiller, durent étendre infiniment cette salutaire influence de l'Église. Quelque bien qu'on mît dans les mains ecclésiastiques, c'était toujours cela de soustrait à la violence, à la brutalité, à la barbarie.

A la mort de Clovis (an 511), ses quatre fils se trouvèrent tous rois, selon l'usage des barbares. Chacun d'eux resta à la tête d'une des lignes militaires que les campements des Francs avaient formées sur la Gaule. Theuderic résidait à Metz ; ses guerriers furent établis dans la France orientale ou Austrasie, et dans l'Auvergne. Clotaire résida à Soissons, Childebert à Paris, Clodomir à Orléans. Ces trois frères se partagèrent en outre les cités de l'Aquitaine.

Dans la réalité, ce ne fut pas la terre que l'on partagea, mais l'armée. Ce genre de partage ne pouvait être que fort inégal. Les guerriers barbares durent passer souvent d'un chef à un autre, et suivre en grand nombre celui dont le courage et l'habileté leur promettaient plus de butin. Ainsi lorsque Theudebert, petit-fils de Clovis, envahit l'Italie à la tête de cent mille hommes, il est probable que presque tous les Francs l'avaient suivi, et que bien d'autres barbares s'étaient mêlés à eux.

[524-6] La rapide conquête de Clovis, dont on

hache, et lui brisa le crâne. — Clovis ayant appris la mort de Sigebert et de son fils, vint dans cette ville, convoqua le peuple, et dit : « ... Je ne suis nullement complice de ces choses. Car je ne puis répandre le sang de mes parents ; cela est défendu. Mais puisque tout cela est arrivé, je vous donnerai un conseil ; voyez s'il peut vous plaire. Venez à moi, et mettez-vous sous ma protection. » Le peuple applaudit avec grand bruit de voix et de boucliers, l'éleva sur le pavois, et le prit pour roi. — Il marcha ensuite contre Chararic... le fit prisonnier avec son fils, et les fit tondre tous les deux. Comme Chararic pleurait, son fils lui dit : « C'est sur une tige verte que ce feuillage a été coupé, il repoussera et reverdira bien vite. Plût à Dieu que périt aussi vite celui qui a fait tout cela ! » Ce mot vint aux oreilles de Clovis... Il leur fit à tous deux couper la tête. Eux morts, il acquit leur royaume, et leurs trésors et leur peuple. — Ragnacaire était alors roi à Cambrai... Clovis ayant fait faire des bracelets et des baudriers de faux or (car ce n'était que du cuivre doré), les donna aux leudes de Ragnacaire pour les exciter contre lui... Ragnacaire fut battu et fait prisonnier avec son fils Richaire... Clovis lui dit : « Pourquoi as-tu fait honte à notre famille en te laissant enchaîner ? Mieux valait mourir. » Et levant sa hache, il la lui planta dans la tête. Puis se tournant vers Richaire, il lui dit : « Si tu avais secouru ton frère, il n'eût pas été enchaîné. » Et il le tua de même d'un coup de hache. — Rignomer fut tué par son ordre dans la ville du Mans... Ayant tué de même beaucoup d'autres rois et ses plus proches parents, il étendit son royaume sur toutes les Gaules. Enfin, ayant un jour assemblé les siens, il parla ainsi de ses parents qu'il avait lui-même fait périr. « Malheureux que je suis, resté comme un voyageur parmi des étrangers, et qui n'ai plus de parents pour me secourir si l'adversité venait ! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort ; il ne parlait ainsi que par ruse, et pour découvrir s'il avait encore quelque parent, afin de le tuer. » Greg. Tur., l. II, c. 42.

[1] Greg. Tur., lib. II, c. 40. Prosternebat enim quotidie Deus hostes ejus sub manu ipsius et augebat regnum ejus, eò quòd ambularet recto corde coram eo, et faceret quæ placita erant in oculis ejus. — Ces paroles sanguinaires étonnent dans la bouche d'un historien qui montre partout ailleurs beaucoup de douceur et d'humanité.

[2] Qui cum illis in domo ipsorum consistere videbantur... De ceteris quidem captivis laicis... Epist. Clodovæi ad episc. Gall., apud Scr. fr., IV, 54. — Cette lettre fut écrite par Clovis, à l'occasion de sa guerre contre les Goths.

[3] *Voy.* Grégoire de Tours, l. III, c. 15. — Cette histoire a été traduite par Aug. Thierry, dans ses Lettres sur l'histoire de France. Sur l'état des personnes en Gaule sous les rois de la première race, *voy.* le savant mémoire de M. Naudet.

Digitized by Google

connaissait mal les causes, jetait tant d'éclat sur les Francs, que la plupart des tribus barbares avaient voulu s'attacher à eux, comme autrefois celles qui suivirent Attila. Les races les plus ennemies de l'Allemagne, les Germains du midi et ceux du nord, les Suèves et les Saxons, se fédérèrent avec les Francs : les Bavarois en firent autant, Les Thuringiens, au milieu de ces nations, résistèrent, et furent accablés [1]. Les Bourguignons de la Gaule semblaient alors plus en état de résister qu'au temps de Clovis ; leur nouveau roi, saint Sigismond, élève de saint Avitus, était orthodoxe et aimé de son clergé. Le prétexte d'arianisme n'existait plus. Les fils de Clovis se souvinrent que, quarante ans auparavant, le père de Sigismond avait fait périr celui de Clotilde leur mère. Clodomir et Clotaire le défirent et le jetèrent dans un puits que l'on combla de pierres. Mais la victoire de Clodomir fut pour sa famille une cause de ruine ; tué lui-même dans la bataille, il laissa ses enfants sans défense.

« Tandis que la reine Clotilde habitait Paris, Childebert, voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les fils de Clodomir, conçut de l'envie, et, craignant que, par la faveur de la reine, ils n'eussent part au royaume, il envoya secrètement vers son frère le roi Clotaire, et lui fit dire : « Notre mère garde avec elle les fils de notre frère et veut leur donner le royaume ; il faut que tu viennes promptement à Paris, et que, réunis tous deux en conseil, nous déterminions ce que nous devons faire d'eux, savoir, si on leur coupera les cheveux, comme au reste du peuple, ou si, les ayant tués, nous partagerons également entre nous le royaume de notre frère. » Fort réjoui de ces paroles, Clotaire vint à Paris. Childebert avait déjà répandu dans le peuple que les deux rois étaient d'accord pour élever ces enfants au trône. Ils envoyèrent donc, au nom de tous deux, à la reine qui demeurait dans la même ville, et lui dirent : « Envoie-nous les enfants, que nous les élevions au trone. » Elle, remplie de joie, et ne sachant pas leur artifice, après avoir fait boire et manger les enfants, les envoya, en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous vois succéder à son royaume. » Les enfants allèrent, mais ils furent pris aussitôt et séparés de leurs serviteurs et de leurs nourriciers ; et on les enferma à part, d'un côté les serviteurs, et de l'autre les enfants. Alors Childebert et Clotaire envoyèrent à la reine Arcadius, dont nous avons déjà parlé, portant des ciseaux et une épée nue. Quand il fut arrivé près de la reine, il les lui montra, disant : « Tes fils, nos seigneurs, ô très-glorieuse reine, attendent que tu leur fasses savoir ta volonté sur la manière dont il faut traiter ces enfants : ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés. » Consternée à ce message, et en même temps émue d'une grande colère en voyant cette épée nue et ces ciseaux, elle se laissa transporter par son indignation, et ne sachant, dans sa douleur, ce qu'elle disait, elle répondit imprudemment : « Si on ne les élève pas sur le trône, j'aime mieux les voir morts que tondus. » Mais Arcadius, s'inquiétant peu de sa douleur, et ne cherchant pas à pénétrer ce qu'elle penserait ensuite plus réellement, revint en diligence près de ceux qui l'avaient envoyé, et leur dit : « Vous pouvez continuer avec l'approbation de la reine ce que vous avez commencé, car elle veut que vous accomplissiez votre projet. » Aussitôt Clotaire, prenant par le bras l'aîné des enfants, le jeta à terre, et lui enfonçant son couteau dans l'aisselle, le tua cruellement. A ses cris, son frère se prosterne aux pieds de Childebert, et lui saisissant les genoux, lui disait avec larmes : « Secours-moi, mon très-bon père, afin que je ne meure pas comme mon frère. » Alors Childebert, le visage couvert de larmes, dit à Clotaire : « Je te prie, mon très-cher frère, aie la générosité de m'accorder sa vie ; et si tu ne veux pas le tuer, je te donnerai pour le racheter ce que tu voudras. » Mais Clotaire, après l'avoir accablé d'injures, lui dit : « Repousse-le loin de toi, ou tu mourras certainement à sa place ; c'est toi qui m'as excité à cette chose, et tu es si prompt à reprendre ta foi ! » Childebert, à ces paroles, repoussa l'enfant et le jeta à Clotaire, qui, le recevant, lui enfonça son couteau dans le côté, et le tua comme il avait fait son frère. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et les nourriciers ; et après qu'ils furent morts, Clotaire, montant à cheval, s'en alla sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux, et se rendit, avec Childebert, dans les faubourgs. La reine, ayant fait poser ces petits corps sur un brancard, les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et un deuil immense, à l'église de Saint-Pierre, où on les enterra tous deux de la même manière. L'un des deux avait dix ans et l'autre sept [2]. »

Theuderic, qui n'avait pas pris part à l'expédition de Bourgogne, mena les siens en Auvergne.

[1] Greg. Turon., l. III, c. 7.
— Dans la Hesse et la Franconie, ils avaient écartelé ou écrasé sous les roues de leurs chariots plus de deux cents jeunes filles, et en avaient ensuite distribué les membres à leurs chiens et à leurs oiseaux de chasse. — *Voyez* le Discours de Theuderic aux siens, ibid.

[2] Greg. Turon., lib. III, traduction de M. Guizot.
— Un troisième fils de Clodomir échappa, et se réfugia dans un couvent. C'est saint Clodoald, ou saint Cloud.

Digitized by Google

« Je vous conduirai, avait-il dit à ses soldats, dans un pays où vous trouverez de l'argent autant que vous en pouvez désirer, où vous prendrez en abondance des troupeaux, des esclaves et des vêtements [1]. » C'est qu'en effet cette province avait jusque-là seule échappé au ravage général de l'Occident. Tributaire des Goths, puis des Francs, elle se gouvernait elle-même. Les anciens chefs des tribus arvernes, les Apollinaires, qui avaient vaillamment défendu ce pays contre les Goths, sentirent, à l'approche des Francs, qu'ils perdraient au change, ils combattirent pour les Goths à Vouglé[2]. Mais là, comme ailleurs, le clergé était généralement pour les Francs. Saint Quintien, évêque de Clermont, et ennemi personnel des Apollinaires, semble avoir livré le château; les Francs tuèrent au pied même de l'autel un prêtre dont l'évêque avait à se plaindre.

[539-46] Le plus brave de ces rois Francs, fut Theudebert, fils de Theuderic, chef des Francs de l'Est, de ceux qui se recrutaient incessamment de tous les *Wargi* des tribus germaniques. C'était l'époque où les Grecs et les Goths se disputaient l'Italie. Toute la politique des Byzantins était d'opposer aux Goths, aux barbares romanisés, des barbares restés tout barbares; c'est avec des Mores, des Slaves et des Huns, que Bélisaire et Narsès remportèrent leurs victoires. Les Grecs et les Goths espérèrent également pouvoir se servir des Francs comme auxiliaires. Ils ignoraient quels hommes ils appelaient. A la descente de Theudebert en Italie, les Goths vont à sa rencontre comme amis et alliés; il fond sur eux et les massacre. Les Grecs le croient alors pour eux, et sont également massacrés [3]. Les barbares changèrent les plus belles villes de la Lombardie en un monceau de cendres, détruisirent toute provision, et se virent eux-mêmes affamés dans le désert qu'ils avaient fait, languissant sous le soleil du Midi, dans les champs noyés qui bordent le Pô. Un grand nombre y périt. Ceux qui revinrent rapportèrent tant de butin, qu'une nouvelle expédition partit peu après sous la conduite d'un Franc et d'un Suève; ils coururent l'Italie jusqu'à la Sicile, gâtèrent plus qu'ils ne gagnèrent, mais le climat fit justice de ces barbares [4]. Theudebert était mort aussi [5] dans la Gaule, au moment où il méditait de descendre la vallée du Danube, et d'envahir l'empire d'Orient. Justinien était pourtant son allié; il lui avait cédé tous les droits de l'Empire sur la Gaule du Midi [6].

[555] La mort de Theudebert, et la désastreuse expédition d'Italie qui suivit de près, furent le terme des progrès des Francs. L'Italie, bientôt envahie par les Lombards, se trouva dès lors fermée à leurs invasions. Du côté de l'Espagne ils échouèrent toujours [7]. Les Saxons ne tardèrent pas à rompre une alliance sans profit, et refusèrent le tribut de cinq cents vaches qu'ils avaient bien voulu payer [8]. Clotaire, qui l'exigeait, fut battu par eux.

Ainsi les plus puissantes tribus germaniques échappèrent à l'alliance des Francs. Là commence cette opposition des Francs et des Saxons, qui devait toujours s'accroître et constituer pendant tant de siècles la grande lutte des barbares. Les Saxons, auxquels les Francs ferment désormais la terre du côté de l'occident, tandis qu'ils sont poussés à l'orient par les Slaves, se tourneront vers l'Océan, vers le Nord; associés de plus en plus aux hommes du Nord, ils courront les côtes de France [9], et fortifieront leurs colonies d'Angleterre.

Il était naturel que les vrais Germains devinssent hostiles pour un peuple livré à l'influence romaine, ecclésiastique. C'est à l'Église que Clovis avait dû en grande partie ses rapides conquêtes. Ses succès-

[1] Ubi aurum et argentum accipiatis, quantùm vestra potest desiderare cupiditas, de qua pecora, etc. Greg. Tur., l. III, c. 11.

[2] Greg. Tur., l. III. Gesta reg. Franc., c. 17.

[3] Procop., de Bell. goth., l. II, c. 25.

[4] L'expédition de Theudebert ne fut pas la dernière des Francs en Italie. En 584 « le roi Childebert alla en Italie, ce qu'apprenant les Lombards, et craignant d'être défaits par son armée, ils se soumirent à sa domination, lui firent beaucoup de présents, et promirent de lui demeurer fidèles et soumis. Le roi, ayant obtenu d'eux ce qu'il désirait, retourna dans les Gaules, et ordonna de mettre en mouvement une armée qu'il fit marcher en Espagne. Cependant il s'arrêta. L'empereur Maurice lui avait donné, l'année précédente, cinquante mille sols d'or pour chasser les Lombards de l'Italie. Ayant appris qu'il avait fait la paix avec eux, il redemanda son argent; mais le roi, se confiant en ses forces, ne voulut pas seulement lui répondre là-dessus. » Greg. Tur., l. VI, c. 42.

[5] Blessé par un taureau sauvage, selon Agathias, apud. Scr. r. fr., t. I, p. 50.

[6] Procop., de Bell. gothico, l. III, c. 33.

[7] La première fois qu'ils l'envahirent, Childebert et Clotaire prétendaient venger leur sœur maltraitée par son mari Amalaric, roi des Wisigoths, qui voulait la convertir à l'arianisme. Elle avait envoyé à ses frères un mouchoir teint de son sang. Greg. Turon., l. III, c. 10.

[8] Quingentas vaccas inferendales annis singulis à Chlotario seniore consiti reddebant. Gesta Dagoberti, c. 39.

[9] Sidon. Apollin., l. VIII, epist. 9: Istic (à Bordeaux) Saxona cærulum videmus assuetum antè salo, solum timere. Carmen VIII :

Quin et Aremoricus piratam Saxona tractus
Sperabat, cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, et asneto glaucum mare findere lembo.

Digitized by Google

seurs s'abandonnèrent de bonne heure aux conseils des Romains, des vaincus [1]. Et il devait en être ainsi; sans compter qu'ils étaient bien plus souples, bien plus flatteurs, eux seuls étaient capables d'inspirer à leurs maîtres quelques idées d'ordre et d'administration, de substituer peu à peu un gouvernement régulier aux caprices de la force, et d'élever la royauté barbare sur le modèle de la monarchie impériale. Nous voyons déjà sous Theudebert, petit-fils de Clovis, le ministre romain Parthenius, qui veut imposer des tributs aux Francs, et qui est massacré par eux à la mort de ce roi [2].

Un autre petit-fils de Clovis, Chramne, fils de Clotaire, avait pour confident le Poitevin Léon [3]; pour ennemi, l'évêque de Clermont, Cantin, créature des Francs; pour amis, les Bretons, chez lesquels il se retira, lorsque ayant échoué dans une tentative de révolte, il fut poursuivi par son père. Le malheureux se réfugia, avec toute sa famille, dans une cabane, où son père le fit brûler.

[538-561] Clotaire, seul roi de la Gaule par la mort de ses trois frères, laissait en mourant quatre fils. Sigebert eut les campements de l'est, ou, comme parlent les chroniqueurs, le royaume d'Ostrasie; il résida à Metz : rapproché ainsi des tribus germaniques, dont plusieurs restaient alliées des Francs, il semblait devoir tôt ou tard prévaloir sur ses frères. Chilpéric eut la Neustrie, et fut appelé roi de Soissons. Gontran eut la Bourgogne; sa capitale fut Châlons-sur-Saône. Pour le bizarre royaume de Charibert, qui réunissait Paris et l'Aquitaine, la mort de ce roi répartit ses États entre ses frères. L'influence romaine fut plus forte encore sous ces princes. Nous les voyons généralement livrés à des ministres gaulois, goths ou romains. Ces trois mots sont alors presque synonymes. Dans le commerce des barbares, les vaincus ont pris quelque chose de leur énergie. « Le roi Gontran, dit Grégoire de Tours, honora du patriciat Celsus, homme élevé de taille, fort d'épaules, robuste de bras, plein d'emphase dans ses paroles, d'à-propos dans ses répliques, exercé dans la lecture du droit; il devint si avide, qu'il spolia fréquemment les églises, etc. [4] » Sigebert choisit un Arverne pour envoyé à Constantinople. Nous trouvons parmi ses serviteurs un Andarchius, « parfaitement instruit dans les œuvres de Virgile, dans le code Théodosien et l'art des calculs [5]. »

C'est à ces Romains qu'il faut désormais attribuer en grande partie ce qui se fait de bien et de mal sous les rois des Francs. C'est à eux qu'on doit rapporter la fiscalité renaissante [6]; nous les voyons figurer dans la guerre même, et souvent avec éclat. Ainsi, tandis que le roi d'Ostrasie est battu par les Avares, et se laisse prendre par eux, le Romain Mummole, général du roi de Bourgogne, bat les Saxons et les Lombards, les force d'acheter leur retour d'Italie en Allemagne, et de payer tout ce qu'ils prennent sur la route [7].

L'origine de ces ministres gaulois des rois francs

[1] Clovis lui-même choisit des Romains pour les envoyer en ambassade, Aurelianus en 481, Paternus en 507 (Greg. Tur., epist., c. 18, 25). On rencontre une foule de noms romains autour de tous les rois germains : un Aridius est le conseiller assidu de Gondebaud (Greg. Tur., l. II, c. 32). — Arcadius, sénateur arverne, appelle Childebert Ier dans l'Auvergne, et s'entremet pour le meurtre des enfants de Clodomir (id., l. III, c. 9, 18).—Asteriolus et Secundinus, « tous deux sages et habiles dans les lettres et la rhétorique, » avaient beaucoup de crédit (en 547) auprès de Theudebert (ibid., c. 35). — Un ambassadeur de Gontran se nomme Félix (Greg. Tur., l. VIII, c. 15); son *référendaire*, Flavius (l. V, c. 46). Il envoie un Claudius pour tuer Eberulf dans Saint-Martin de Tours (l. VII, c. 29). — Un autre Claudius est *chancelier* de Childebert II (Greg., de mirac. S. Martini, l. IV). — Un *domestique* de Brunehaut se nomme Flavius (Grég. Tur., l. IX, c. 19). A son favori Protadius (*voy.* plus bas, note 6), succède « le Romain Claudius, fort lettré et agréable conteur » (Fredegar., c. 28). Dagobert a pour ambassadeurs Servatus et Paternus, pour généraux Abundantius et Venerandus, etc. (Gesta Dagoberti, passim)... etc., etc. — Sans doute plus d'un roi mérovingien perdit dans ce contact avec les vaincus la rudesse barbare, et voulut apprendre avec ses favoris l'élégance latine : Fortunat écrit à Charibert :

Floret in eloquio lingua Latina tuo.
Qualis es in propriâ docto sermone loquelâ
Qui nos Romano vincis in eloquio!

— Sigebertus erat elegans et versutus. — Sur Chilpéric, *voy.* plus bas. — Les Francs semblent avoir eu de bonne heure la perfidie byzantine : Franci mendaces, sed hospitales (sociables ?). Salvian., l. VII, p. 169. Si pejeret Francus, quid novi faceret; qui perjurium ipsum sermonis genus esse putat, non criminis. Salvianus, l. IV, c. 14.— Franci, quibus familiare est ridendo fidem frangere. Flav. Vopiscus, in Proculo.

[2] Greg. Tur., l. III, c. 36.

[3] Id., l. IV, c. 41.

[4] Greg. Tur., l. IV, c. 24. Rex Guntchramnus Celsum patriciatûs honore donavit, virum procerum statu, in scapulis validum, lacerto robustum, in verbis tumidum, in responsis opportunum, juris lectione peritum; cui tanta deineeps habendi cupiditas extitit, ut sæpius ecclesiarum res auferens...

[5] Greg. Tur., l. IV, c. 39, 47.

[6] Frédégaire parle de la tyrannie fiscale d'un Protadius, maire du palais en 605, sous Theuderic, et favori de Brunehaut : « ... Fisco nimium tribuens, de rebus personarum ingeniosè fiscum vellens implere. » C. 27.

[7] Lorsque les Saxons rentrèrent dans leur pays, ils

Digitized by Google

était souvent très-basse. Rien ne les fait mieux connaître que l'histoire du serf Leudaste qui devint comte de Tours. « Leudaste naquit dans l'île de Rhé, en Poitou, d'un nommé Léocade, serviteur chargé des vignes du fisc. On le fit venir pour le service royal, et il fut placé dans les cuisines de la reine; mais comme il avait dans sa jeunesse les yeux chassieux, et que l'âcreté de la fumée leur était contraire, on le fit passer du pilon au pétrin. Quoiqu'il parût se plaire au travail de la pâte fermentée, il prit la fuite et quitta le service. On le ramena deux ou trois fois, et ne pouvant l'empêcher de s'enfuir, on le condamna à avoir une oreille coupée; alors, comme il n'était aucun crédit capable de cacher le signe d'infamie dont il avait été marqué en son corps, il s'enfuit chez la reine Marcovèfe, que le roi Charibert, épris d'un grand amour pour elle, avait appelée à son lit à la place de sa sœur. Elle le reçut volontiers, et l'éleva aux fonctions de gardien de ses meilleurs chevaux. Tourmenté de vanité et livré à l'orgueil, il brigua la place de comte des écuries, et l'ayant obtenue, il méprisa et dédaigna tout le monde, s'enfla de vanité, se livra à la dissolution, s'abandonna à la cupidité, et, favori de sa maîtresse, il s'entremit de côté et d'autre dans ses affaires. Après sa mort, engraissé de butin, il obtint par ses parents, du roi Charibert, d'occuper auprès de lui les mêmes fonctions; ensuite, en punition des péchés accumulés du peuple, il fut nommé comte de Tours. Là il s'enorgueillit de sa dignité avec une fierté encore plus insolente, se montra âpre au pillage, hautain dans les disputes, souillé d'adultère, et par son activité à semer la discorde et à porter des accusations calomnieuses, il amassa des trésors considérables. » Cet intrigant, que nous ne connaissons, il est vrai, que par les récits de Grégoire de Tours, son ennemi personnel, essaya, dit-il, de le perdre en le faisant accuser d'avoir mal parlé de la reine Frédégonde. Mais le peuple s'assembla en grand nombre, et le roi se contenta du serment de l'évêque, qui dit la messe sur trois autels. Les évêques assemblés menaçaient même le roi de le priver de la communion [1]. Leudaste fut tué quelque temps après par les gens de Frédégonde.

Les grands noms, les noms populaires de cette époque, ceux qui sont restés dans la mémoire des hommes, sont ceux des reines, et non des rois; ceux de Frédégonde et de Brunehaut. La seconde, fille du roi des Goths d'Espagne, esprit imbu de la culture romaine, femme pleine de grâce et d'insinuation, fut appelée, par son mariage avec Sigebert, dans la sauvage Ostrasie, dans cette Germanie gauloise, théâtre d'une invasion éternelle. Frédégonde, au contraire, génie tout barbare, s'empara de l'esprit du pauvre roi de Neustrie, roi grammairien et théologien, qui dut aux crimes de sa femme [2] le nom de Néron de la France. Elle lui fit d'abord étrangler sa femme légitime, Galswinthe, sœur de Brunehaut; puis ses beaux-fils y passèrent, puis son beau-frère Sigebert. Cette femme terrible, environnée d'hommes dévoués qu'elle fascinait de son génie meurtrier, dont elle troublait la raison par d'enivrants breuvages [3], frappait par eux ses ennemis. Les dévoués antiques de l'Aquitaine et de la Germanie, les sectateurs des Hassassins, qui, sur un signe de leur chef, allaient en aveugles tuer et mourir, se retrouvent dans les serviteurs de Fré-

trouvèrent la place prise : « Au temps du passage d'Alboin en Italie, Clotaire et Sigebert avaient placé dans le lieu qu'il quittait, des Suèves et d'autres nations; ceux qui avaient accompagné Alboin, étant revenus du temps de Sigebert, s'élevèrent contre eux, et voulurent les chasser et les faire disparaître du pays; mais eux leur offrirent la troisième partie des terres, disant : Nous pouvons vivre ensemble sans nous combattre. » Les autres, irrités parce qu'ils avaient auparavant possédé ce pays, ne voulaient aucunement entendre à la paix. Les Suèves leur offrirent alors la moitié des terres, puis les deux tiers, ne gardant pour eux que la troisième partie. Les autres le refusant, les Suèves leur offrirent toutes les terres et tous les troupeaux, pourvu seulement qu'ils renonçassent à combattre; mais ils n'y consentirent pas, et demandèrent le combat. Avant de le livrer, ils traitèrent entre eux du partage des femmes des Suèves, et de celle qu'aurait chacun après la défaite de leurs ennemis qu'ils regardaient déjà comme morts; mais la miséricorde de Dieu qui agit selon sa justice, les obligea de tourner ailleurs leurs pensées; le combat ayant été livré, sur vingt-six mille Saxons, vingt mille furent tués, et des Suèves qui étaient six mille quatre cents, quatre-vingts seulement furent abattus, et les autres obtinrent la victoire. Ceux des Saxons qui étaient demeurés après la défaite, jurèrent, avec des imprécations, de ne se couper ni la barbe ni les cheveux jusqu'à ce qu'ils se fussent vengés de leurs ennemis; mais ayant recommencé le combat, ils éprouvèrent encore une plus grande défaite : et ce fut ainsi que la guerre cessa. » Greg. Tur., l. V, c. 15. *Voy.* aussi Paul Diacre, De gestis Langobardorum, ap. Muratori, I.

[1] O rex, quid nunc ad te, nisi ut... communione priveris? — At ille : Non, inquit, ego nisi audita narravi. Greg. Tur., lib. V, c. 50.

[2] C'est l'opinion de Valois, et de D. Ruinart, l'éditeur de Grégoire de Tours : « ... Uxorius magis quàm eredulis. » Script. fr., II, præfatio, p. 115.

[3] Greg. Tur., lib. VIII, c. 29. Frédégonde donne un breuvage à deux clercs pour qu'ils aillent assassiner Childebert. (Medificatos potione direxit...)

Digitized by Google

dégonde. Elle-même, belle et homicide, tout entourée de superstitions païennes [1], nous apparaît comme une valkyrie scandinave. Elle suppléa par l'audace et le crime à la faiblesse de la Neustrie, fit à ses puissants rivaux une guerre de ruse et d'assassinats, et sauva peut-être l'occident de la Gaule d'une nouvelle invasion des barbares [2].

[575] L'époux de Brunehaut, Sigebert, roi d'Ostrasie, avait en effet appelé les Germains [3]. Chilpéric ne put tenir contre ces bandes. Elles se répandirent jusqu'à Paris, incendiant tout village, emmenant tout homme en captivité. Sigebert lui-même ne savait comment contenir ses terribles auxiliaires, qui ne lui auraient pas laissé sur quoi régner [4]. Il était cependant parvenu à resserrer Chilpéric dans Tournay, il se croyait roi de Neustrie, et déjà se faisait élever sur le pavois, lorsque deux hommes de Frédégonde, armés de couteaux empoisonnés, sortent de la foule et le poignardent [5] (575). Ses ministres goths [6] furent à l'instant massacrés par le peuple. Brunehaut, de victorieuse, de toute-puissante qu'elle était, devint captive de Chilpéric et de Frédégonde, qui lui laissèrent pourtant la vie [7]. Elle trouva ensuite le moyen d'échapper, grâce à l'amour qu'elle avait inspiré à Mérovée, fils de Chilpéric. Le malheureux fut aveuglé par sa passion au point d'épouser Brunehaut; c'était épouser la mort. Son père le fit tuer. L'évêque de Rouen, Prétextat, homme imprudent et léger, qui avait eu l'audace de les marier, fut protégé d'abord par les scrupules de Chilpéric; plus tard Frédégonde s'en débarrassa.

[577] Brunehaut rentra dans l'Ostrasie, où son fils enfant, Childebert II, régnait nominalement. Mais les grands ne voulurent plus obéir à l'influence gothique et romaine. Ils étaient même sur le point de tuer le Romain Lupus, duc de Champagne, le seul d'entre eux qui fût dévoué à Brunehaut. Elle se jeta

[1] Une affranchie, possédée de l'esprit de Python, riche, vêtue d'habits magnifiques, se réfugie auprès de Frédégonde. Greg. Tur., l. VII, c. 44.—Claudius promet à Frédégonde et à Gontran de tuer Eberulf, meurtrier de Chilpéric, dans la basilique de Tours : « et eùm iter ageret, ut consuetudo est barbarorum, auspicia intendere cœpit. Simulque interrogare multos si virtus beati Martini de præsenti manifestaretur in perfidis. » C. 29.

Le paganisme est encore très-fort à cette époque. Dans un concile où assistèrent Sonnat, évêque de Reims, et quarante évêques, on décide : « Que ceux qui suivent les augures et autres cérémonies païennes, ou qui font des repas superstitieux avec des païens, soient d'abord doucement admonestés et avertis de quitter leurs anciennes erreurs, que s'ils négligent de le faire, et se mêlent aux idolâtres et à tous ceux qui sacrifient aux idoles, ils soient soumis à une pénitence proportionnée à leur faute. » Frodoard., l. II, c. 5. — Dans Grégoire de Tours (l. VIII, c. 15), saint Wulfilaie, ermite de Trèves, raconte comment il a renversé (en 585) la Diane du lieu et les autres idoles. — Les conciles de Latran, en 402, d'Arles, en 452, défendent le culte des pierres, des arbres et des fontaines. On lit dans les canons du concile de Nantes, en 658 : Summo decertare debent studio episcopi et eorum ministri, ut arbores dæmonibus consecratæ quas vulgus colit et in tantâ veneratione habet ut nec ramum nec surculum indè audeat amputare, radicitùs exscindantur atque comburantur. Lapides quoque quos in ruinosis locis et silvestribus dæmonum ludificationibus decepti venerantur, ubi et vota vovent et deferunt, funditùs effodiantur, atque in tali loco projiciantur, ubi nunquàm à cultoribus suis inveniri possint. Omnibusque interdicatur ut nullus candelam vel aliquod munus alibi deferat nisi ad ecclesiam Domino Deo suo... Sirmond., t. III. Conc. Galliæ. *Voy.* aussi le vingt-deuxième canon du Concile de Tours, en 567, et les Capitulaires de Charlemagne, ann. 769.

[2] « De Frédégonde te souvienne, » dit saint Ouen à son ami Ébroin, défenseur de la Neustrie contre l'Ostrasie. — La prédominance appartint d'abord à la Neustrie. Depuis Clovis, et avant le complet anéantissement de l'autorité royale, sous les maires du palais, quatre rois ont réuni toute la monarchie franque : ce sont des rois de Neustrie : — Clotaire Ier, 558-561. — Clotaire II, 613-628. — Dagobert Ier, 631-638. — Clovis II, 655-656. — En effet, c'était en Neustrie que s'était établi Clovis, avec la tribu alors prépondérante. — La Neustrie était plus centrale, plus romaine, plus ecclésiastique. — L'Ostrasie était en proie aux fluctuations continuelles de l'émigration germanique. Guizot, Essais sur l'Hist. de France, p. 75.

[3] Greg. Tur., l. IV, c. 50 : Sigebertus rex gentes illas quæ ultrà Rhenum habentur, commovet... et contrà fratrem suum Chilpericum ire destinat.

[4] « Les bourgs situés aux environs de Paris furent entièrement consumés par la flamme, dit Grégoire de Tours; l'ennemi détruisit les maisons comme tout le reste, et emmena même les habitants en captivité. Sigebert conjurait qu'on n'en fit rien; mais il ne pouvait contenir la fureur des peuples venus de l'autre bord du Rhin. Il supportait donc tout avec patience, jusqu'à ce qu'il pût revenir dans son pays. Quelques-uns de ces païens se soulevèrent contre lui, lui reprochant de s'être soustrait au combat; mais lui, plein d'intrépidité, monta à cheval, se présenta devant eux, les apaisa par des paroles de douceur, et ensuite en fit lapider un grand nombre. » L. IV, c. 50.

[5] Greg. Tur., l. IV, c. 52. Duo pueri cum cultris validis, quos vulgò scramasaxos vocant, infectis veneno, malefieati à Fredegunde reginâ, utraque ei latera feriunt.

[6] Id., ibid. : Ibi et Sigila, qui quondam ex Gotthiâ venerat, multùm laceratus est.

[7] Id., l. V, c. 1. Chilpéric vint à Paris prendre les trésors de Brunehaut, et la relégua elle-même à Rouen, et ses filles à Meaux.

Digitized by Google

au milieu des bataillons armés, et lui donna ainsi le temps d'échapper [1]. Les grands d'Ostrasie, sentant leur supériorité sur la Gaule romaine de Bourgogne, où régnait Gontran, voulaient descendre avec leurs troupes barbares dans le Midi, et promettaient part à Chilpéric. Plusieurs des grands de la Bourgogne les appelaient. Chilpéric y donnait la main; mais ses troupes furent battues par le vaillant patrice Mummolus, dont les succès sur les Saxons et les Lombards avaient déjà protégé le royaume de Gontran. D'autre part, les hommes libres d'Ostrasie, soulevés contre les grands, peut-être à l'instigation de Brunehaut, les accusaient de trahir le jeune roi. Il semble en effet qu'à cette époque, les grands d'Ostrasie et de Bourgogne se soient secrètement entendus pour se délivrer des rois mérovingiens.

Dans la Neustrie, au contraire, le pouvoir royal paraît se fortifier. Moins belliqueuse que le royaume d'Ostrasie, moins riche que celui de Bourgogne, la Neustrie ne pouvait subsister qu'autant que les vaincus y reprendraient place à côté des vainqueurs. Aussi voyons-nous Chilpéric employer des milices gauloises contre les Bretons [2]; c'est, depuis la chute de l'Empire, la première fois que l'on confie des armes aux vaincus. Il semblerait même que, malgré sa férocité naturelle, Chilpéric eût essayé de se les concilier d'une manière plus directe encore. Dans une guerre contre Gontran, il tua un des siens qui n'arrêtait point le pillage [3]. En même temps il bâtissait des cirques à Soissons et à Paris [4], il donnait des spectacles à l'exemple de ceux des Romains. Lui-même il faisait des vers en langue latine [5], surtout des hymnes et des prières. Il essaya, comme les empereurs Zénon et Anastase, d'imposer aux évêques un CREDO de sa façon, où l'on nommerait Dieu sans faire mention de la distinction des trois personnes. Le premier évêque auquel il montra cette pièce en eut horreur, et l'aurait déchirée s'il eût été plus près du prince [6]. La patience de celui-ci indique assez combien il ménageait l'Église [7].

[580] Ces grossiers essais de résurrection du gouvernement impérial entraînèrent le renouvellement de la fiscalité qui avait ruiné l'Empire. Chilpéric fit faire une sorte de cadastre [8], exigeant, dit Grégoire de Tours, une amphore de vin par demi-arpent. Ces exactions, peut-être inévitables dans la lutte terrible que la Neustrie soutenait contre l'Ostrasie secondée des barbares, n'en parurent pas moins intolérables, après une si longue interruption. C'est sans doute pour cette cause, tout autant que pour les meurtres dont Grégoire de Tours nous a transmis les horribles détails, que le nom de Chilpéric et de Frédégonde est resté exécrable dans la mémoire du peuple. Ils crurent eux-mêmes, lorsqu'une épidémie leur enleva leurs enfants, que les malédictions du pauvre avaient attiré sur eux la colère du ciel.

« En ces jours-là, le roi Chilpéric tomba grièvement malade; et lorsqu'il commençait à entrer en convalescence, le plus jeune de ses fils, qui n'était pas encore régénéré par l'eau ni le Saint-Esprit, tomba malade à son tour. Le voyant à l'extrémité, on le lava dans les eaux du baptême. Peu de temps après il se trouva mieux; mais son frère aîné, nommé Chlodebert, fut pris de la maladie. Sa mère Frédégonde, le voyant en danger de mort, fut

[1] Greg. Tur., l. IV, c. 1.

[2] Id., ibid., l. V, c. 27.

[3] Id., l. VI, c. 31.

[4] Id., l. V, c. 18. Apud Suessionas atque Parisios circos ædificare præcepit, in eis populo spectaculum præbiturus.

[5] Sed versiculi illi, dit Grégoire de Tours, nulli penitùs metricæ conveniunt rationi, l. V, c. 45. — Cependant la tradition lui attribue l'épitaphe suivante sur Saint-Germain-des-Prés :

Ecclesiæ speculum, patriæ vigor, ara reorum,
Et pater, et medicus, pastor amorque gregis,
Germanus virtute, fide, corde, ore beatus,
Carne tenet tumulum, mentis honore polum.
Vir cui dura nihil nocuerunt fata sepulcri :
Vivit enim, nam mors quem tulit ipsa timet.
Crevit adhùc potius justus post funera; nam qui
Fietile vas fuerat, gemma superna micat.
Hujus opem et meritum mutis data verba loquuntur,
Redditus et cæcis prædicat ore dies.
Nunc vir apostolicus, rapiens de carne trophæum,
Jure triumphali considet arce throni.

Apud Aimoin., l. III, c. 10.

Il ajouta des lettres à l'alphabet... et misit epistolas in universas civitates regni sui, ut sic pueri docerentur, ac libri antiquitùs scripti, planati pumice rescriberentur. Greg. Tur., l. V, 45.

[6] Ut si chartam potuisset adtingere, in frusta discerperet. Et sic rex ab hâc intentione quievit. Id., ibid.

[7] *Voy.* dans Grég. de Tours (l. VI, c. 22), sa clémence envers un évêque qui avait dit, entre autres injures, qu'en passant du royaume de Gontran dans celui de Chilperic, il passait de paradis en enfer. — Cependant, ailleurs il se plaint amèrement des évêques. (Ibid., l. VI, c. 46) : Nullum plus odio habens quàm ecclesias; aiebat enim plerumque : « Ecce pauper remansit fiscus noster, ecce divitiæ nostræ ad ecclesias sunt translatæ; nulli penitùs, ni soli episcopi regnant : periit honor noster, et transiit ad episcopos civitatum. »

[8] Greg. Tur., l. V, c. 29 : Descriptiones novas et graves in omni regno fierit jussit... statutum enim fuerat, ut possessor de propriâ terrâ unam amphoram vini per aripennem, id est semi-jugerem continentem 120 pedes, redderet... Sed et aliæ functiones infligebantur multæ, tàm de reliquis terris, quàm de mancipiis.

Digitized by Google

saisie de contrition, et dit au roi : « Voilà longtemps que la miséricorde divine supporte nos mauvaises actions; elle nous a souvent frappés de fièvres et autres maux, et nous ne nous sommes pas amendés. Voilà que nous avons déjà perdu des fils; les larmes des pauvres [1], les gémissements des veuves, les soupirs des orphelins, vont causer la mort de ceux-ci, et il ne nous reste plus l'espérance d'amasser pour personne; nous thésaurisons, et nous ne savons plus pour qui. Nos trésors demeureront dénués de possesseurs, pleins de rapine et de malédiction. Nos celliers ne regorgeaient-ils pas de vin? Le froment ne remplissait-il pas nos greniers? Nos trésors n'étaient-ils pas combles d'or, d'argent, de pierres précieuses, de colliers et d'autres ornements impériaux? Et voilà que nous perdons ce que nous avions de plus beau. Maintenant, si tu consens, viens et brûlons ces injustes registres; qu'il nous suffise, pour notre fisc, de ce qui suffisait à ton père, le roi Clotaire. »

» Après avoir dit ces paroles, en se frappant la poitrine de ses poings, la reine se fit donner les registres que Marc lui avait apportés des cités qui lui appartenaient. Les ayant jetés dans le feu, elle se tourna vers le roi et lui dit : « Qui t'arrête? fais ce que tu me vois faire, afin que, si nous perdons nos chers enfants, nous échappions du moins aux peines éternelles. » Le roi, touché de repentir, jeta au feu tous les registres de l'impôt, et les avant brûlés, envoya partout défendre à l'avenir d'en faire de semblables. Après cela, le plus jeune de leurs petits enfants mourut accablé d'une grande langueur. Ils le portèrent avec beaucoup de douleur de leur maison de Braine à Paris, et le firent ensevelir dans la basilique de Saint-Denis. On arrangea Chlodebert sur un brancard, et on le conduisit à Soissons, à la basilique de Saint-Médard. Ils le présentèrent au saint tombeau, et firent un vœu pour lui; mais, déjà épuisé et manquant d'haleine, il rendit l'esprit au milieu de la nuit. Ils l'ensevelirent dans la basilique de Saint-Crépin et Saint-Crépinien, martyrs. Il y eut un grand gémissement dans tout le peuple : les hommes suivirent ses obsèques en deuil, et les femmes couvertes de vêtements lugubres, comme elles ont coutume de les porter aux funérailles de leurs maris. Le roi Chilpéric fit ensuite de grands dons aux églises et aux pauvres [2]. »

« ...Après le synode dont j'ai parlé, j'avais déjà dit adieu au roi, et me préparais à m'en retourner chez moi, mais ne voulant pas m'en aller sans avoir dit adieu à Salvius et l'avoir embrassé, j'allai le chercher, et le trouvai dans la cour de la maison de Braine; je lui dis que j'allais retourner chez moi, et nous étant éloignés un peu pour causer, il me dit : « Ne vois-tu pas au-dessus de ce toit ce que j'y aperçois? — J'y vois, lui dis-je, un petit bâtiment que le roi a dernièrement fait élever au-dessus. » Et il dit : « N'y vois-tu pas autre chose? — Rien autre chose, » lui dis-je. Supposant qu'il parlait ainsi par manière de jeu, j'ajoutai : « Si tu vois quelque chose de plus, dis-le-moi. » Et lui, poussant un profond soupir, me dit : « Je vois le glaive de la colère divine tiré et suspendu sur cette maison. » Et véritablement les paroles de l'évêque ne furent pas menteuses, car, vingt jours après, moururent, comme nous l'avons dit, les deux fils du roi [3]. »

[584] Chilpéric lui-même périt bientôt, assassiné, selon les uns, par un amant de Frédégonde, selon d'autres par les émissaires de Brunehaut qui aurait voulu venger ses deux époux, Sigebert et Mérovée. La veuve de Chilpéric, son fils enfant, et l'Église, et tous les ennemis de l'Austrasie et des barbares, se tournèrent vers le roi de Bourgogne, le *bon* Gontran. Celui-ci était en effet le meilleur de tous ces Mérovingiens. On ne lui reprochait que deux ou trois meurtres. Livré aux femmes, au plaisir, il semblait adouci par le commerce des Romains du Midi et des gens d'Église; il avait beaucoup de déférence pour ceux-ci; « il était, dit Frédégaire, comme un prêtre entre les prêtres [4]. »

Gontran se déclara le protecteur de Frédégonde et de son fils Clotaire II [5]. Frédégonde lui jura, et lui fit jurer par douze guerriers francs, que Clotaire était bien fils de Chilpéric. Ce bon homme semble chargé de la partie comique dans le drame terrible de l'histoire mérovingienne. Frédégonde se jouait de sa simplicité [6]. La mort de tous ses frères semble avoir vivement frappé son imagina-

[1] On peut juger de la violence de ce gouvernement par la manière dont Chilpéric dota sa fille Rigunthe. Il fit enlever comme esclaves, pour la suivre en Espagne, une foule de colons royaux; un grand nombre se donnèrent la mort, et le cortége partit en chargeant le roi de malédictions. Il faut voir dans Grégoire de Tours cette tragédie. L. VI, c. 45.

[2] Greg. Tur., l. V, c. 55.

[3] Id., ibid. capite ultimo.

[4] Guntchramus rex... cum sacerdotibus utique sacerdotis ad instar se ostendebat. Fredeg., ap. Scr. r. fr., t. II, p. 414. — Une femme guérit son fils de la fièvre quarte, en lui donnant de l'eau où elle avait fait infuser une frange du manteau de Gontran. Greg. Tur., l. IX.

[5] Patrocinio suo fovebat. Greg. Tur., l. VII, c. 7.

[6] Greg. Tur., l. VII, c. 7. « Gontran protégeait Frédégonde et l'invitait souvent à des repas, lui promettant qu'il serait pour elle un solide appui. Un certain

Digitized by Google

tion. Il fit serment de poursuivre le meurtrier de Chilpéric jusqu'à la neuvième génération, » pour faire cesser cette mauvaise coutume de tuer les rois. » Il se croyait lui-même en péril. « Il arriva qu'un certain dimanche, après que le diacre eut fait faire silence au peuple, pour qu'on entendît la messe, le roi s'étant tourné vers le peuple, dit : « Je vous conjure, hommes et femmes qui êtes ici présents, gardez-moi une fidélité inviolable, et ne me tuez pas comme vous avez tué dernièrement mes frères; que je puisse au moins pendant trois ans élever mes neveux que j'ai faits mes fils adoptifs, de peur qu'il n'arrive, ce que veuille détourner le Dieu éternel! qu'après ma mort vous périssiez avec ces petits enfants, puisqu'il ne resterait de notre famille aucun homme fort pour vous défendre [1]. »

Tout le peuple adressa des prières au Seigneur, pour qu'il lui plût de conserver Gontran. Lui seul en effet pouvait protéger la Bourgogne et la Neustrie contre l'Ostrasie, la Gaule contre la Germanie, l'Église, la civilisation contre les barbares. L'évêque de Tours se déclara hautement pour Gontran : « Nous fîmes dire (c'est Grégoire lui-même qui parle) à l'évêque et aux citoyens de Poitiers, que Gontran était maintenant père des deux fils de Sigebert et de Chilpéric, et qu'il possédait tout le royaume, comme son père Clotaire autrefois [2]. »

Poitiers, rivale de Tours, ne suivit point son impulsion. Elle aima mieux reconnaître le roi d'Ostrasie, trop éloigné pour lui être à charge. Pour les hommes du Midi, Aquitains et Provençaux, ils crurent que, dans l'affaiblissement de la famille mérovingienne, représentée par un vieillard et deux enfants, ils pourraient se faire un roi qui dépendrait d'eux. Ils appelèrent de Constantinople un Gondovald qui se disait issu du sang des rois francs. L'histoire de cette tentative, donnée tout au long par Grégoire de Tours, fait admirablement connaître les grands du midi de la Gaule, les Mummole, les Gontran-Boson, gens équivoques et doubles d'origine et de politique, moitié Romains, moitié barbares, et leurs liaisons avec les ennemis de la Bourgogne et de la Neustrie, avec les Grecs byzantins et les Allemands d'Ostrasie.

« Gondovald, qui se disait fils du roi Clotaire, était arrivé à Marseille venant de Constantinople. Il faut ici exposer en peu de mots quelle était son origine. Né dans les Gaules, il avait été élevé avec soin, instruit dans les lettres, et, selon la coutume des rois de ce pays, portait les boucles de ses cheveux flottantes sur ses épaules; il fut présenté au roi Childebert par sa mère, qui lui dit : » Voilà ton neveu, le fils du roi Clotaire : comme son père le hait, prends-le avec toi, car il est de ta chair. » Celui-ci, qui n'avait pas de fils, le prit et le garda avec lui. Cette nouvelle ayant été annoncée au roi Clotaire, il envoya des messagers à son frère pour lui dire : « Envoie ce jeune homme pour qu'il vienne vers moi. » Son frère le lui envoya sans retard. Clotaire l'ayant vu ordonna qu'on lui coupât la chevelure, disant : « Il n'est pas né de moi. » Après la mort de Clotaire, le roi Charibert le reçut; Mais Sigebert l'ayant fait venir, coupa de nouveau sa chevelure et l'envoya dans la ville d'Agrippine, maintenant appelée Cologne. Ses cheveux étant revenus, il s'échappa de ce lieu et se rendit près de Narsès, qui gouvernait alors l'Italie. Là il prit une femme, engendra des fils et se rendit à Constantinople. De là, à ce qu'on rapporte, il fut longtemps après invité par quelqu'un à revenir dans les Gaules, et débarquant à Marseille, il fut reçu par l'évêque Théodore qui lui donna des chevaux, et il alla rejoindre le duc Mummole. Mummole occupait alors, comme nous l'avons dit, la cité d'Avignon. Mais à cause de cela le duc Gontran-Boson se saisit de l'évêque Théodore et le fit garder, l'accusant d'avoir introduit un étranger dans les Gaules, et de vouloir par ce moyen soumettre le royaume des Francs à la domination de l'empereur. Théodore produisit, dit-on, une lettre signée de la main des grands du roi Childebert, et il dit : « Je n'ai rien fait par moi-même, mais seulement ce qui nous a été commandé par nos maîtres et seigneurs. » ... « Gondovald se réfugia dans une île de la mer, pour y attendre l'événement. Le duc Gontran-Boson partagea avec un des ducs du roi Gontran les trésors de Gondovald, et emporta, dit-on, en Auvergne une immense quantité d'or, d'argent et d'autre choses. »

Avant de se décider pour ou contre le prétendant, le roi d'Ostrasie envoya demander à son oncle Gontran la restitution des villes qui avaient fait partie du patrimoine de Sigebert. « Le roi Childebert envoya vers le roi Gontran l'évêque Egidius, Gontran-Boson, Sigewald et beaucoup d'autres. Lorsqu'ils furent entrés, l'évêque dit : « Nous ren-

jour qu'ils étaient ensemble, la reine se leva, et dit adieu au roi, qui la retint, en lui disant : « Prenez encore quelque chose. » Elle lui dit : « Permettez-moi, je vous en prie, seigneur, car il m'arrive, selon la coutume des femmes, qu'il faut que je me lève pour enfanter. » Ces paroles le rendirent stupéfait, car il savait qu'il n'y avait que quatre mois qu'elle avait mis un fils au monde : il lui permit cependant de se retirer. »

[1] Greg. Tur., l. VII, c. 8.

[2] Id., ibid., c. 13.

Digitized by Google

dons grâces au Dieu tout-puissant, ô roi très-pieux, de ce qu'après bien des fatigues il t'a remis en possession des pays qui dépendent de ton royaume. » Le roi lui dit : « On doit rendre de dignes actions de grâces au Roi des rois, au Seigneur des seigneurs, dont la miséricorde a daigné accomplir ces choses; car on ne t'en doit aucune à toi qui, par tes perfides conseils et tes parjures, as fait incendier l'année passée tous mes États; toi qui n'as jamais tenu ta foi à aucun homme; toi, dont l'astuce est partout fameuse, et qui te conduis partout, non en évêque, mais en ennemi de notre royaume ! » A ces paroles, l'évêque, outré de colère, se tut. Un des députés dit : « Ton neveu Childebert te supplie de lui faire rendre les cités dont son père était en possession. » Gontran répondit à celui-ci : « Je vous ai déjà dit que nos traités me confèrent ces villes, c'est pourquoi je ne veux point les rendre. » Un autre député lui dit : « Ton neveu te prie de lui faire remettre cette sorcière de Frédégonde, qui a fait périr un grand nombre de rois, pour qu'il venge sur elle la mort de son père, de son oncle et de ses cousins. » Le roi lui répondit : « Elle ne pourra être remise en son pouvoir, parce qu'elle a un fils qui est roi; mais tout ce que vous dites contre elle, je ne le crois pas vrai. » Ensuite Gontran-Boson s'approcha du roi comme pour lui rappeler quelque chose; et, comme le bruit s'était répandu que Gondovald venait d'être proclamé roi, Gontran, prévenant ses paroles, lui dit : « Ennemi de notre pays et de notre trône, qui précédemment es allé en Orient exprès pour placer sur notre trône un Ballomer (le roi appelait ainsi Gondovald), homme toujours perfide et qui ne tiens rien de ce que tu promets ! » Boson lui répondit : « Toi, seigneur et roi, tu es assis sur le trône royal, et personne n'a osé répondre à ce que tu dis; je soutiens que je suis innocent de cette affaire. S'il y a quelqu'un, égal à moi, qui m'impute en secret ce crime, qu'il vienne publiquement et qu'il parle. Pour toi, très-pieux roi, remets le tout au jugement de Dieu, qu'il décide, lorsqu'il nous aura vu combattre en champ clos. » A ces paroles, comme tout le monde gardait le silence, le roi dit : « Cette affaire doit exciter tous les guerriers à repousser de nos frontières un étranger dont le père a tourné la meule, et, pour dire vrai, son père a manié la carde et peigné la laine. » Et, quoiqu'il se puisse bien faire qu'un homme ait à la fois ces deux métiers, un des députés répondit à ce reproche du roi : « Tu prétends donc que cet homme a eu deux pères, un cardeur et un meunier. Cesse, ô roi, de parler si mal; car on n'a point ouï dire qu'un seul homme, si ce n'est en matière spirituelle, puisse avoir deux pères. » Comme ces paroles excitaient le rire d'un grand nombre, un autre député dit : « Nous te disons adieu, ô roi, puisque tu ne veux pas rendre les cités de ton neveu, nous savons que la hache est entière qui a tranché la tête à tes frères; elle te fera bientôt sauter la cervelle; » et ils se retirèrent ainsi avec scandale. A ces mots, le roi, enflammé de colère, ordonna qu'on leur jetât à la tête, pendant qu'ils se retiraient, du fumier de cheval, des herbes pourries, de la paille, du foin pourri et la boue puante de la ville. Couverts d'ordures, les députés se retirèrent, non sans essuyer un grand nombre d'injures et d'outrages.

Cette réponse de Gontran réunit les Ostrasiens aux Aquitains en faveur de Gondovald. Les grands du Midi l'accueillirent [1], et sous leur conduite, il fit

[1] « Comme Gondovald cherchait de tous côtés des secours, quelqu'un lui raconta qu'un certain roi d'Orient, ayant enlevé le pouce du martyr saint Serge, l'avait implanté dans son bras droit, et que lorsqu'il était dans la nécessité de repousser ses ennemis, il lui suffisait d'élever le bras avec confiance; l'armée ennemie, comme acablée de la puissance du martyr, se mettait en déroute. Gondovald s'informa avec empressement s'il y avait quelqu'un en cet endroit qui eût été jugé digne de recevoir quelques reliques de saint Serge. L'évêque Bertrand lui désigna un certain négociant nommé Euphron, qu'il haïssait, parce qu'avide de ses biens, il l'avait fait raser autrefois, et malgré lui, pour le faire clerc; mais Euphron passa dans une autre ville, et revint lorsque ses cheveux eurent repoussé. L'évêque dit donc : « Il y a ici un certain Syrien, nommé Euphron, qui, ayant transformé sa maison en une église, y a placé les reliques de ce saint; et, par le pouvoir du martyr, il a vu s'opérer plusieurs miracles; car, dans le temps que la ville de Bordeaux était en proie à un violent incendie, cette maison, entourée de flammes, en fut préservée. » Aussitôt Mummole courut promptement avec l'évêque Bertrand à la maison du Syrien, y pénétra de force, et lui ordonna de montrer les saintes reliques. Euphron s'y refusa; mais, pensant qu'on lui tendait des embûches par méchanceté, il dit : « Ne tourmente pas un vieillard, et ne commets pas d'outrages envers un saint; mais reçois ces cent pièces d'or, et retire-toi. » Mummole insistant, Euphron lui offrit deux cents pièces d'or; mais il n'obtint point à ce prix qu'ils se retirassent sans avoir vu les reliques. Alors Mummole fit dresser une échelle contre la muraille (les reliques étaient cachées dans une châsse au haut de la muraille, contre l'autel), et ordonna au diacre d'y monter. Celui-ci, étant donc monté au moyen de l'échelle, fut saisi d'un tel tremblement lorsqu'il prit la châsse, qu'on crut qu'il ne pourrait descendre vivant. Cependant, ayant pris la châsse attachée à la muraille, il l'emporta. Mummole l'ayant examinée, y trouva l'os du doigt du saint, et ne craignit pas de le

Digitized by Google

de rapides progrès. Il se vit bientôt maître de Toulouse, de Bordeaux, de Périgueux, d'Angoulême. Il recevait au nom du roi d'Ostrasie le serment des villes qui avaient appartenu à Sigebert. Le danger devenait grand pour le vieux roi de Bourgogne. Il savait que Brunehaut, Childebert et les grands d'Ostrasie favorisaient Gondovald, que Frédégonde elle-même était tentée de traiter avec lui, que l'évêque de Reims était secrètement dans son parti; tous ceux du Midi y étaient ouvertement. La défection du parti romain ecclésiastique, dont il s'était cru si sûr, obligea Gontran de se rapprocher des Ostrasiens; il adopta son neveu Childebert, et le nomma son héritier, lui rendit tout ce qu'il réclamait, et promit à Brunehaut de lui laisser cinq des principales cités d'Aquitaine, que sa sœur avait apportées en dot, comme ancienne possession des Goths.

La réconciliation des rois de Bourgogne et d'Ostrasie découragea le parti de Gondovald. Les Aquitains montrèrent autant d'empressement à l'abandonner qu'ils en avaient mis à l'accueillir. Il fut obligé de s'enfermer dans la ville de Comminges, avec les grands qui s'étaient le plus compromis. Ceux-ci épiaient le moment de livrer le malheureux, et de faire leur paix à ses dépens. L'un d'eux n'attendit pas même l'occasion; il s'enfuit avec les trésors de Gondovald.

« Un grand nombre montaient sur la colline, et parlaient souvent avec Gondovald, lui prodiguant les injures et lui disant : « Es-tu ce peintre qui, dans le temps du roi Clotaire, barbouillait dans les oratoires les murs et les voûtes? Es-tu celui que les habitants des Gaules avaient coutume d'appeler du nom de Ballomer? Es-tu celui qui, à cause de ses prétentions, a si souvent été tondu et exilé par les rois des Francs? Dis-nous au moins, ô le plus misérable des hommes, qui t'a conduit en ces lieux? qui t'a donné l'audace extraordinaire d'approcher des frontières de nos seigneurs et rois? Si quelqu'un t'a appelé, dis-le à haute voix. Voilà la mort présente devant tes yeux, voilà la fosse que tu as cherchée longtemps, et dans laquelle tu viens te précipiter. Dénombre-nous tes satellites, déclare-nous ceux qui t'ont appelé. » Gondovald, entendant ces paroles, s'approchait et disait du haut de la porte : « Que mon père Clotaire m'ait eu en aversion, c'est ce que personne n'ignore; que j'aie été tondu par lui et ensuite par mon frère, c'est ce qui est connu de tous. C'est ce motif qui m'a fait retirer en Italie auprès du préfet Narsès; là j'ai pris femme et engendré deux fils. Ma femme étant morte, je pris avec moi mes enfants et j'allai à Constantinople; j'ai vécu jusqu'à ce temps, accueilli par les empereurs avec beaucoup de bonté. Il y a quelques années, Gontran-Boson étant venu à Constantinople, je m'informai à lui, avec empressement, des affaires de mes frères, et je sus que notre famille était fort diminuée, et qu'il n'en restait que Childebert, fils de mon frère, et Gontran mon frère; que les fils du roi Chilpéric étaient morts avec lui, et qu'il n'avait laissé qu'un petit enfant, que mon frère Gontran n'avait pas d'enfant, et que mon neveu Childebert n'était pas très-brave. Alors Gontran-Boson, après m'avoir exactement exposé ces choses, m'invita en disant : *Viens, parce que tu es appelé par tous les principaux du royaume de Childebert, et personne n'ose dire un mot contre toi, car nous savons tous que tu es fils de Clotaire; et il n'est resté personne dans les Gaules pour gouverner ce royaume, à moins que tu ne viennes.* Ayant fait de grands présents à Gontran-Boson, je reçus son serment dans douze lieux saints, afin de venir ensuite avec sécurité dans ce royaume. Je vins à Marseille où l'évêque me reçut avec une extrême bonté, car il avait des lettres des principaux du royaume de mon neveu; je m'avançai de là vers Avignon, auprès du patrice Mummole. Mais Gontran-Boson, violant son serment et sa promesse, m'enleva mes trésors et les retint en son pouvoir. Reconnaissez donc que je suis roi comme mon frère Gontran; cependant si votre esprit est enflammé d'une si grande haine, qu'on me conduise au moins vers votre roi, et s'il me reconnaît pour son frère, qu'il fasse ce qu'il voudra. Si vous ne voulez pas même cela, qu'il me soit permis de m'en retourner là d'où je suis venu. Je m'en irai sans faire aucun tort à personne. Pour que vous sachiez que ce que je dis est vrai, interrogez Radegonde à Poitiers et Ingiltrude à Tours; elles vous affirmeront la vérité de mes paroles. » Pendant qu'il parlait ainsi, un grand nombre accueillait son discours avec des injures et des outrages...

« Mummole, l'évêque Sagittaire et Waddon s'é-

frapper d'un couteau. Il avait placé un couteau sur la relique, et frappait dessus avec un autre. Après bien des coups qui eurent grand'peine à le briser, l'os, coupé en trois parties, disparut soudainement. La chose ne fut pas agréable au martyr, comme la suite le montra bien. » — Ces Romains du Midi respectaient les choses saintes et les prêtres bien moins que les hommes du Nord. On voit un peu plus loin, qu'un évêque ayant insulté le prétendant à table, les ducs Mummole et Didier l'accablèrent de coups. Greg. Tur., lib. VII, ap. Scrip. r. fr., t. II, p. 302. Les extraits de Grégoire de Tours qui précèdent et qui suivent sont empruntés presque littéralement à la traduction de M. Guizot.

Digitized by Google

tant rendus auprès de Gondovald, lui dirent : « Tu sais quels serments de fidélité nous t'avons prêtés. Écoute à présent un conseil salutaire : éloigne-toi de cette ville, et présente-toi à ton frère comme tu l'as souvent demandé. Nous avons déjà parlé avec ces hommes, et ils ont dit que le roi ne voulait pas perdre ton appui, parce qu'il est resté peu d'hommes de votre race. » Mais Gondovald, comprenant leur artifice, leur dit tout baigné de larmes : « C'est sur votre invitation que je suis venu dans ces Gaules. De mes trésors qui comprenaient des sommes immenses d'or et d'argent, et différents objets, une partie est dans la ville d'Avignon, une partie a été pillée par Gontran-Boson. Quant à moi, plaçant, après le secours de Dieu, tout mon espoir en vous, je me suis confié à vos conseils, et j'ai toujours souhaité de régner par vous. Maintenant, si vous m'avez trompé, répondez-en auprès de Dieu, et qu'il juge lui-même ma cause. » A ces paroles Mummole répondit : « Nous ne te disons rien de mensonger, mais voilà de braves guerriers qui t'attendent à la porte. Défais maintenant mon baudrier d'or dont tu es ceint, pour ne pas paraître marcher avec orgueil; prends ton épée et rends-moi la mienne. » Gondovald lui dit : « Ce que je vois dans ces paroles, c'est que tu me dépouilles de ce que j'ai reçu et porté par amitié pour toi. » Mais Mummole affirmait avec serment qu'on ne lui ferait aucun mal. Ayant donc passé la porte, Gondovald fut reçu par Ollon, comte de Bourges, et par Boson. Mummole, étant rentré dans la ville avec ses satellites, ferma la porte très-solidement. Se voyant livré à ses ennemis, Gondovald leva les mains et les yeux au ciel, et dit : « Juge éternel, véritable vengeur des innocents, Dieu de qui toute justice procède, à qui le mensonge déplaît, en qui ne réside aucune ruse ni aucune méchanceté, je te confie ma cause, te priant de me venger promptement de ceux qui ont livré un innocent entre les mains de ses ennemis. » Après ces paroles, ayant fait le signe de la croix, il s'en alla avec les hommes ci-dessus nommés. Quand ils se furent éloignés de la porte, comme la vallée au-dessous de la ville descend rapidement, Ollon l'ayant poussé le fit tomber en s'écriant : « Voilà votre Ballomer qui se dit frère et fils de roi. » Ayant lancé son javelot, il voulut l'en percer, mais l'arme, repoussée par les cercles de la cuirasse, ne lui fit aucun mal. Comme Gondovald s'était relevé et s'efforçait de remonter sur la hauteur, Boson lui brisa la tête d'une pierre; il tomba aussitôt et mourut; toute la multitude accourut; et l'ayant percé de leurs lances, ils lui lièrent les pieds avec une corde, et le traînèrent tout à l'entour du camp. Lui ayant arraché les cheveux et la barbe, ils le laissèrent sans sépulture dans l'endroit où ils l'avaient tué. »

[593] Gontran, rassuré par la mort de Gondovald, aurait fait payer aux évêques l'appui qu'ils lui avaient prêté, s'il n'eût été lui-même prévenu par la mort.

Cet événement qui ouvrit la Bourgogne au roi d'Ostrasie, semblait par suite lui livrer encore la Neustrie. Elle résista cependant; les Ostrasiens l'ayant envahie, s'étonnèrent de voir une forêt mobile s'avancer contre eux; c'était l'armée neustrienne qui s'était chargée de branchages [1]; ils s'enfuirent. Ce fut le dernier succès de Frédégonde et de Landeric, son amant, qu'elle avait, disait-on, donné pour remplaçant à Chilpéric. Elle mourut peu de temps après. Childebert était mort avant elle. Toute la Gaule se trouva dans les mains de trois enfants, les deux fils de Childebert, appelés Theudebert II et Theuderic II, et Clotaire II, fils de Chilpéric. Celui-ci était bien faible contre les deux autres. Il fut contraint de céder aux Bourguignons ce qui était entre la Seine et la Loire, aux Ostrasiens les pays entre la Seine, l'Oise et l'Ostrasie. Mais les dissensions des vainqueurs devaient bientôt lui rendre plus qu'il n'avait perdu.

[596-612] La vieille Brunehaut avait cru régner sous Theudebert, son petit-fils, en l'enivrant par les plaisirs. Elle n'y réussit que trop bien. Le prince imbécile fut bientôt gouverné par une jeune esclave qui chassa Brunehaut. Réfugiée près de Theuderic, en Bourgogne, dans un pays livré à l'influence romaine, elle y eut plus d'ascendant. Elle fit et défit les maires du palais, tua Bertoald, qui l'avait bien reçue, lui substitua son amant Protadius [2]; puis le peuple ayant mis en pièces ce favori, elle eut encore le crédit d'élever au pouvoir un certain Claudius. Ce gouvernement fut d'abord sans gloire. Les Ostrasiens et les Germains leurs alliés enlevèrent au royaume de Bourgogne le Sundgaw, le Turgaw, l'Alsace, la Champagne, et ravagèrent tout ce qui s'étend entre les lacs de Genève et de Neufchâtel. L'effroi de ces invasions paraît avoir réuni les populations du Midi.

[612] « La dix-septième année de son règne, au mois de mars, dit Frédégaire, le roi Theuderic rassemble une armée à Langres, de toutes les provinces de son royaume, et la dirigeant par Andelot, après avoir pris le château de Nez, il s'achemina vers la ville de Toul. Là, Theudebert étant venu à sa rencontre, avec l'armée des Ostrasiens, ils se livrèrent

[1] Ainsi dans Shakspeare, Macbeth, acte V... « Je regardais du côté de Birnham, quand tout à coup il m'a semblé que la forêt se mettait en mouvement... » — De même, l'armée des hommes de Kent qui marcha contre Guillaume le Conquérant, après la bataille d'Hastings.

[2] Fredegar. Schol., c. 24.

Digitized by Google

bataille dans la plaine de Toul. Theuderic l'emporta sur Theudebert et renversa son armée. Dans ce combat, les Francs perdirent une multitude d'hommes vaillants. Theudebert, ayant tourné le dos, traversa le territoire de Metz, passa les Vosges, et arriva toujours fuyant à Cologne. Theuderic le suivait de près avec son armée. Un homme saint et apostolique, Léonisius, évêque de Mayence, aimant la vaillance de Theuderic, et haïssant la sottise de Theudebert, vint au-devant de Theuderic, et lui dit : « Achève ce que tu as commencé, car ton utilité exige que tu poursuives et recherches la cause du mal. Une fable rustique raconte que le loup étant un jour monté sur la montagne, comme ses fils commençaient déjà à chasser, il les appela à lui sur cette montagne et leur dit : « Aussi loin que vos yeux peuvent voir, de quelque côté que vous les tourniez, vous n'avez point d'amis, si ce n'est quelques-uns de votre espèce. Achevez donc ce que vous avez commencé [1]. »

« Theuderic, ayant traversé les Ardennes, parvint à Tolbiac avec son armée. Theudebert, avec les Saxons, les Thuringiens et le reste des nations d'outre-Rhin qu'il avait pu rassembler, marcha contre Theuderic et lui livra une nouvelle bataille à Tolbiac. On assure que ni les Francs, ni aucune autre nation d'autrefois, n'avaient encore livré de combat si acharné... Cependant Theuderic vainquit encore Theudebert, car Dieu marchait avec lui, et l'armée de Theudebert fut moissonnée par l'épée depuis Tolbiac jusqu'à Cologne. Dans certains lieux, les morts couvraient entièrement la face de la terre. Le même jour Theuderic parvint à Cologne, et il y trouva tous les trésors de Theudebert. Il envoya Berthaire, son chambellan, à la poursuite de Theudebert, qui fuyait au delà du Rhin, accompagné de peu de personnes. Il l'atteignit et le présenta à Theuderic, dépouillé de ses habits royaux. Theuderic accorda à Berthaire ses dépouilles, tout son équipage royal et son cheval; mais il envoya Theudebert, chargé de chaînes, à Châlons. » La chronique de sainte Bénigne rapporte que Brunehaut, son aïeule, le fit d'abord ordonner prêtre, que bientôt après elle le fit périr. « D'après l'ordre de Theuderic, un soldat saisit par le pied un fils de Theudebert encore enfant, et le frappa contre la pierre jusqu'à ce que son cerveau sortît de sa tête brisée [2]. »

[613] L'Ostrasie et la Bourgogne, réunies sous Theuderic ou plutôt sous Brunehaut, semblaient menacer la Neustrie d'une ruine certaine. La mort de Theuderic, et l'avénement de ses trois fils enfants ne changeaient rien à cette situation, si les ennemis de Clotaire eussent été unis. Mais l'Ostrasie était honteuse et irritée de sa défaite récente. En Bourgogne même, le parti romain et ecclésiastique n'était plus pour Brunehaut. Pour être sûr de ce parti, il fallait avoir pour soi les ecclésiastiques, les gagner à tout prix, et régner avec eux. Brunehaut les mit contre elle en faisant assassiner saint Didier, évêque de Vienne, qui avait voulu ramener Theuderic à sa femme légitime, et éloigner de lui les maîtresses dont sa grand'mère l'entourait. L'Irlandais saint Colomban, le restaurateur de la vie monastique, ce missionnaire hardi qui réformait les rois comme les peuples, parla à Theuderic avec la même liberté, et refusa de bénir ses fils : « Ce sont, dit-il, les fils de l'incontinence et du crime. » Chassé de Luxeuil et de l'Ostrasie, il se réfugia chez Clotaire II, et sembla légitimer la cause de la Neustrie par sa présence sacrée.

Tout abandonna Brunehaut. Les grands d'Ostrasie la haïssaient, comme appartenant aux Goths, aux Romains (ces deux mots étaient presque synonymes); les prêtres et le peuple avaient en horreur la persécutrice des saints [3]. Jusque-là ennemie de l'influence germanique, elle fut obligée de s'appuyer contre Clotaire du secours des Germains, des barbares. Déjà l'évêque de Metz, Arnolph et son frère Pepin (Pipin), passèrent à Clotaire avant la bataille, les autres se firent battre, et furent mollement poursuivis par Clotaire. Ils étaient gagnés d'avance. Le maire Warnachaire avait stipulé qu'il conserverait cette charge pendant sa vie. La vieille Brunehaut, fille, sœur, mère, aïeule de tant de rois, fut traitée avec une atroce barbarie; on la lia par les cheveux, par un pied et par un bras, à la queue d'un cheval indompté qui la mit en pièces. On lui reprocha la mort de dix rois; on lui compta par-dessus ses crimes, ceux de Frédégonde. Le plus grand sans doute aux yeux des barbares, c'était d'avoir restauré sous quelque rapport l'administration impériale. La fiscalité, les formes juridiques, la prééminence de l'astuce sur la force, voilà ce qui rendait le monde irréconciliable à l'idée de l'ancien Empire, que les rois goths avaient essayé de relever. Leur fille Brunehaut avait suivi leurs traces. Elle avait fondé une foule d'églises, de monastères; les monastères alors étaient des écoles. Elle avait favorisé les missions que le pape envoyait chez les

[1] Fredegarii Schol., cap. 38, ap. Scr. fr., II, p. 428.
[2] Id., ibid., p. 429.
[3] Monach. S. Gall., lib. II, ap. Scr. r. fr., t. V, p. 122 : Cùm à regno Romanorum... Franci vel Galli defecissent... ipsique reges Gallorum vel Francorum propter interfectionem S. Desiderii Viennensis episcopi, et expulsionem sanctissimorum adversarum, Columbani videlicet et Galli retrò labi cœpissent...

Digitized by Google

Anglo-Saxons de la Grande-Bretagne. L'emploi de cet argent, arraché au peuple par tant d'odieux moyens, ne fut pas sans gloire et sans grandeur. Telle fut l'impression du long règne de Brunehaut, que celle de l'Empire semble en avoir été affaiblie dans le nord des Gaules; le peuple fit honneur à la fameuse reine d'Ostrasie d'une foule de monuments romains. Des fragments de voies romaines qui paraissent encore en Belgique et dans le nord de la France, sont appelés chaussées de Brunehaut. On montrait près de Bourges un château de Brunehaut, une tour de Brunehaut à Étampes, la pierre de Brunehaut près de Tournay, le fort de Brunehaut près de Cahors.

[614] La Neustrie résista sous Frédégonde; sous son fils, elle vainquit. Victoire nominale, si l'on veut, qu'elle ne devait qu'à la haine des Ostrasiens contre Brunehaut; victoire de la faiblesse, victoire des vieilles races, des Gaulois-Romains et des prêtres. L'année même qui suit la victoire de Clotaire (614), les évêques sont appelés à l'assemblée des leudes. Ils y viennent de toute la Gaule au nombre de soixante-dix-neuf. C'est l'intronisation de l'Église. Les deux aristocraties, laïque et ecclésiastique, dressent une *constitution perpétuelle*. Plusieurs articles d'une remarquable libéralité indiquent la main ecclésiastique : Défense aux juges de condamner, sans l'entendre, un homme libre, ou même un esclave. — Quiconque viole la paix publique, doit être puni de mort. — Les leudes rentrent dans les biens dont ils ont été dépouillés dans les guerres civiles. — L'élection des évêques est assurée au peuple. — Les évêques sont les seuls juges des ecclésiastiques. — Les tributs établis depuis Chilpéric et ses frères, sont abolis [1]. Les évêques, devenus grands propriétaires, devaient, plus que personne, profiter de cette abolition. — Ainsi commence avec Clotaire II cette domination de l'Église, qui ne fait que se consolider sous les Carlovingiens, et qui n'a d'autre entr'acte que la tyrannie de Charles Martel.

[628-38] Nous savons peu de chose de Clotaire II, davantage de Dagobert. Sage, juste et justicier, Dagobert commence son règne par faire le tour de ses États, selon la coutume des rois barbares [2]. Roi d'Ostrasie du vivant de son père, il ne garda pas longtemps après lui ses ministres ostrasiens. Les deux hommes principaux du pays, Arnolph, archevêque de Metz, puis Pepin son frère, furent éloignés, et firent place au Neustrien Éga, Entouré de ministres romains, de l'orfèvre saint Éloi et du référendaire saint Ouen, il s'occupe de fonder des couvents, fait fabriquer des ornements d'églises [3]. Ses scribes écrivent pour la première fois les lois barbares [4]; on écrit les lois alors qu'elles commencent à s'effacer. Le Salomon des Francs, comme celui des Juifs, peuple ses palais de belles femmes [5], et se partage entre ses concubines et ses prêtres.

Ce prince pacifique est l'ami naturel des Grecs. Allié de l'empereur Héraclius, il intervient dans les affaires des Lombards et des Visigoths. Dans cette vieillesse précoce de tous les peuples barbares, la décadence des Francs est encore entourée d'une sorte d'éclat.

Toutefois, il est facile d'apercevoir combien de faiblesse se cache sous ces apparences. Dès le vivant de Clotaire, l'Ostrasie a repris les provinces qui lui avaient été enlevées; elle a exigé un roi particulier, et Dagobert, roi de ce pays à quinze ans, n'y a été effectivement qu'un instrument entre les mains de Pepin et d'Arnolph. Son père devient roi de Neustrie, l'Ostrasie réclame encore un gouvernement particulier, et se fait donner pour roi le fils du roi, le jeune Sigebert. Clotaire II a remis le tribut aux Lombards pour une somme une fois payée [6]. Les Saxons, défaits, dit-on, par les Francs [7], se dispensent pourtant de livrer à Dagobert les cinq cents vaches qu'ils payaient jusque-là tous les ans. Les Vendes, affranchis des Avares par le Franc Samo, marchand guerrier qu'ils prirent pour chef [8], repoussent le joug de Dagobert, et défont les Francs,

[1] Capitul., Baluz., t. I, p. 21; et apud Scr. r. fr., t. IV, p. 118.

[2] *Voy.* les livres suivants.

[3] Gesta Dagob., c. 17, sqq.

[4] *Voy.* les livres suivants.

[5] Fredegar., c. 60 : Luxuriæ suprà modum deditus, tres habebat, ad instar Salomonis, reginas, maximè et plurimas concubinas... Nomina concubinarum, eò quòd plures fuissent, increvit huic chronicæ inseri.

[6] Id., c. 45.—Chron. Moissiac. cænobii, ap. Scr. fr., II, 651.

[7] Gesta Dagob., c. 1, ap. Scr. r. fr., II, 580. Clotharius tùm præcipuè illud memorabile suæ potentiæ posteris reliquit indicium, quòd rebellantibus adversus se Saxonibus, ità eos armis perdomuit, ut omnes virilis sexûs ejusdem terræ incolas, qui gladii, quem tùm forte gerebat, longitudinem excesserint, peremerit.

[8] Fredegar., c. 48 : Homo quidam, nomine Samo, natione Francus, de pago Sennonago, plures secum negotiantes adscivit; ad exercendum negotium in Sclavos, cognomento Winidos, perrexit. Sclavi jàm contra Avaros, cognomento Chunos... cœperant bellare... Cùm Chuni in exercitu contrà gentem quamlibet adgrediebant, Chuni pro castris adunato illorum exercitu stabant; Winidi verò pugnabant, etc... Chuni ad hyemandum annis singulis in Sclavos veniebant : uxores Sclavorum et filias eorum stratu sumebant... Winidi cernentes utilitatem Samonis, eum super se eligunt regem. Duodecim uxores ex genere Winidorum habebat.

Digitized by Google

les Bavarois et les Lombards unis contre eux. Les Avares, fugitifs eux-mêmes, s'établissent de force en Bavière, et Dagobert ne s'en défait que par une perfidie [1]. Quant à la soumission des Bretons et des Gascons, elle semble volontaire : ils rendent hommage moins aux guerriers qu'aux prêtres, et le duc des Bretons, saint Judicaël, refuse de manger à la table du roi pour prendre place à celle de saint Ouen [2].

C'est qu'alors en effet le vrai roi, c'est le prêtre. Au milieu même de ces bruyantes invasions de barbares, qui semblaient près de tout détruire, l'Église avait fait son chemin à petit bruit. Forte, patiente, industrieuse, elle avait en quelque sorte étreint toute la société nouvelle, de manière à la pénétrer. De bonne heure elle avait abandonné la spéculation pour l'action; elle avait repoussé la hardiesse du pélagianisme, ajourné la grande question de la liberté humaine. Ce n'était pas de liberté, mais de soumission qu'il fallait parler aux sauvages conquérants de l'Empire, pour les amener à plier sous le joug de la civilisation et de l'Église.

Héritière du gouvernement municipal, l'Église était sortie des murs à l'approche des barbares; elle s'était portée pour arbitre entre eux et les vaincus. Et une fois hors des murs, elle s'arrêta dans les campagnes. Fille de la cité, elle comprit que tout n'était pas dans la cité; elle créa des évêques des champs et des bourgades, des chorévêques [3]. Sa protection salutaire s'étendit à tous : ceux même qu'elle n'ordonna point, elle les couvrit du signe protecteur de la tonsure. Elle devint un immense asile. Asile pour les vaincus, pour les Romains, pour les serfs des Romains; les serfs se précipitèrent dans l'Église; plus d'une fois on fut obligé de leur en fermer les portes; il n'y eût eu personne pour cultiver la terre. Asile pour les vainqueurs, ils se réfugièrent dans l'Église contre le tumulte de la vie barbare, contre leurs passions, leurs violences, dont ils souffraient autant que les vaincus. Ainsi les serfs montèrent à la prêtrise; les fils des rois, des ducs, descendirent à l'épiscopat : les petits et les grands se rencontrèrent en Jésus-Christ. En même temps, d'immenses donations enlevaient la terre aux usages profanes pour en faire la dot des hommes pacifiques, des pauvres, des serfs. Les barbares donnèrent ce qu'ils avaient pris; ils se trouvèrent avoir vaincu pour l'Église.

Et il devait en être ainsi; comme asile, comme école, l'Église avait besoin d'être riche. Les évêques devaient marcher de pair avec les grands pour en être écoutés. Il fallait que l'Église devînt matérielle et barbare pour élever les barbares à elle, qu'elle se fît chair pour gagner ces hommes de chair. De même que le prophète qui se couchait sur l'enfant pour le ressusciter, l'Église se fit petite pour couver ce jeune monde.

Les évêques du Midi, trop civilisés, rhéteurs et raisonneurs [4], agissent peu sur les hommes de la première race. Les anciens sièges métropolitains d'Arles, de Vienne, de Lyon même et de Bourges, perdent de leur influence. Les évêques par excellence, les vrais patriarches de la France, sont ceux de Reims et de Tours. Saint Martin de Tours est l'oracle des barbares, ce que Delphes était pour la Grèce, l'*ombilicus terrarum*, l'*ὄμφαλος γῆς*.

C'est saint Martin qui garantit les traités. Les rois le consultent à chaque instant sur leurs affaires, même sur leurs crimes. Chilpéric, poursuivant son malheureux fils Mérovée, dépose un papier sur le tombeau de saint Martin pour savoir s'il lui est permis de tirer le suppliant de la basilique. Le papier resta blanc, dit Grégoire de Tours. Ces suppliants, pour la plupart, gens farouches, et non moins violents que ceux qui les poursuivent, embarrassent quelquefois terriblement l'évêque; ils deviennent les tyrans de l'asile qui les protége. Il faut voir dans le livre du bon évêque de Tours l'histoire de cet Éberulf qui veut tuer Grégoire, qui frappe les clercs s'ils tardent à lui apporter du vin. Les servantes du barbare, réfugiées avec lui dans la basilique, scandalisent tout le clergé en regardant curieusement les peintures sacrées qui en décoraient les parois [5].

Tours, Reims, et toutes leurs dépendances, sont exemptes d'impôts [6]. Les possessions de Reims s'é-

[1] Fredegar., c. 72 : Cum dispersi per domos Bajoariorum ad hyemandum fuissent, consilio Francorum Dagobertus Bajoariis jubet ut Bulgaros illos cum uxoribus et liberis unusquisque in domo suâ in unâ nocte Bajoarii interficerent : quod protinùs à Bajoaris est impletum.

[2] Id., c. 78.

[3] Τοῦ χώρου ἐπίσκοποι. — Dans les Capitulaires de Charlemagne, on les nomme : « Episcopi villani; » — Hincmar, opusc. 53, c. 16 « vicani. » — Canones Arabici Nicænæ Synodi : Chorepiscopus est loco episcopi super villas et monasteria, et sacerdotes villarum. — *Voy.* le Glossaire de Ducange, t. II.

[4] Saint Domnole, aimé de Clotaire pour avoir souvent caché ses espions du vivant de Childebert, allait en récompense être élevé au siége d'Avignon. Mais il supplie le roi : Ne permitteret simplicitatem illius inter senatores sophisticos ac judices philosophicos fatigari. Clotaire le fit évêque du Mans. Greg. Turon., l. VI, c. 9.

[5] Greg. Tur., l. VII, c. 21, sqq.

[6] Script. rer. fr., II, p. 81.

Digitized by Google

tendent dans les pays les plus éloignés, dans l'Austrasie, dans l'Aquitaine. Chaque crime des rois barbares vaut à l'Église quelque donation nouvelle. Et qui pourrait blâmer ces donations? Tout le monde désire être donné à l'Église; c'est une sorte d'affranchissement. Les évêques ne se font nul scrupule de provoquer, d'étendre par des fraudes pieuses les concessions des rois. Le témoignage des gens du pays les soutiendra, s'il le faut. Tous, au besoin, attesteront que cette terre, ce village, ont été jadis donnés par Clovis, par le bon Gontran, au monastère, à l'évêché voisin, lequel n'en a été dépouillé que par une violence impie. Chaque jour la connivence des prêtres et du peuple devait ainsi enlever quelque chose au barbare, et profiter de sa crédulité, de sa dévotion, de ses remords. Sous Dagobert les concessions remontent à Clovis; sous Pepin le Bref à Dagobert. Celui-ci donne en une seule fois vingt-sept bourgades à l'abbaye de Saint-Denis [1]. Son fils, dit l'honnête Sigebert de Gemblours, fonda douze monastères, et donna à saint Rémacle, évêque de Tongres, douze lieues de long, douze lieues de large dans la forêt d'Ardenne [2].

La plus curieuse concession est celle de Clovis à saint Remi, reproduite, ou plus probablement fabriquée, sous Dagobert :

« Clovis avait établi sa demeure à Soissons. Ce prince trouvait un grand plaisir dans la compagnie et les entretiens de saint Remi; mais comme le saint homme n'avait dans le voisinage de la ville d'autre habitation qu'un petit bien qui avait autrefois été donné à saint Nicaise, le roi offrit à saint Remi de lui donner tout le terrain qu'il pourrait parcourir pendant que lui-même ferait sa méridienne, cédant en cela à la prière de la reine et à la demande des habitants qui se plaignaient d'être surchargés d'exactions et contributions, et qui, pour cette raison, aimaient mieux payer à l'Église de Reims qu'au roi. Le bienheureux saint Remi se mit donc en chemin; et l'on voit encore aujourd'hui les traces de son passage et les limites qu'il marqua. Chemin faisant, un meunier repoussa le saint homme, ne voulant pas que son moulin fût renfermé dans l'enceinte. « Mon ami, lui dit avec douceur l'homme de Dieu, ne trouve pas mauvais que nous possédions ensemble ce moulin. » Celui-ci l'ayant refusé de nouveau, aussitôt la roue du moulin se mit à tourner à rebours; lors le meunier de courir après saint Remi et de s'écrier : « Viens, serviteur de Dieu, et possédons ensemble ce moulin. — Non, répondit le saint, il ne sera ni à toi, ni à moi. » La terre se déroba aussitôt, et un tel abîme s'ouvrit, que jamais depuis il n'a été possible d'y établir un moulin.

» De même encore, le saint passant auprès d'un petit bois, ceux à qui il appartenait l'empêchaient de le comprendre dans son domaine : « Eh bien! dit-il, que jamais feuille ne vole ni branche ne tombe de ce bois dans mon clos. » Ce qui a été en effet observé par la volonté de Dieu, tant que le bois a duré, quoiqu'il fût tout à fait joignant et contigu.

» De là, continuant son chemin, il arriva à Chavignon, qu'il voulut aussi enclore, mais les habitants l'en empêchèrent. Tantôt repoussé et tantôt revenant, mais toujours égal et paisible, il marchait toujours traçant les limites telles qu'elles existent encore. A la fin se voyant repoussé tout à fait, on rapporte qu'il leur dit : *Travaillez toujours, et demeurez pauvres et souffrants*. Ce qui s'accomplit encore aujourd'hui, par la vertu et puissance de sa parole. Quand le roi Clovis se fut levé après sa méridienne, il donna à saint Remi, par rescrit de son autorité royale, tout le terrain qu'il avait enclos en marchant : et, de ces biens, les meilleurs sont Luilly et Cocy, dont l'Église de Reims jouit encore aujourd'hui paisiblement.

» Un homme très-puissant, nommé Euloge, convaincu du crime de lèse-majesté contre le roi Clovis, eut un jour recours à l'intercession de saint Remi, et le saint homme lui obtint grâce de la vie et de ses biens. Euloge, en récompense de ce service, offrit à son généreux patron, en toute propriété, son village d'Épernay : le bienheureux évêque ne voulut point accepter une rétribution temporelle comme salaire de son intervention. Mais voyant Euloge couvert de confusion et décidé à se retirer du monde, parce qu'il n'y pouvait plus rester, ne méritant plus de vivre que par la clémence royale, au déshonneur de sa maison, il lui donna un sage conseil, lui disant que, s'il voulait être parfait, il vendît tous ses biens et en distribuât l'argent aux pauvres, pour suivre Jésus-Christ. Ensuite, fixant la valeur, et prenant dans le trésor ecclésiastique cinq mille livres d'argent, il les donna à Euloge, et acquit à l'Église la propriété de ses biens. Laissant ainsi à tous évêques et prêtres ce bon exemple que, quand ils intercèdent pour ceux qui viennent se jeter dans le sein de l'Église ou entre les bras des serviteurs de Dieu, et qu'ils leur rendent quelque service, jamais ils ne le doivent faire en vue d'une récompense temporelle, ni accepter en salaire des biens passagers; mais bien au contraire,

[1] Gesta Dagob., c. 35 : in archivo ipso ecclesiæ... viginti et septem villarum nomina...

[2] Vita S. Sigeberti Austras., c. 5, ap. Scr. fr., I, 601 : Tradidi ei ex ipsâ forestâ duodecim leucas in latitudine, totidem in longitudine.

Digitized by Google

selon le commandement du Seigneur, donner pour rien comme ils ont reçu pour rien.

» Saint Rigobert obtint du roi Dagobert des lettres d'immunité pour son Église, lui remontrant que, sous tous les rois francs ses prédécesseurs, depuis le temps de saint Remi et du roi Clovis, par lui baptisé, elle avait toujours été libre et exempte de toute servitude et charge publique. Le roi donc, voulant ratifier ou renouveler ce privilége de l'avis de ses grands, et dans la même forme que les rois ses prédécesseurs, ordonna que tous biens, villages et hommes, appartenant à la sainte Église de Reims ou à la basilique de saint Remi, situés ou demeurant tant en Champagne, dans la ville ou les faubourgs de Reims, qu'en Ostrasie, Neustrie, Bourgogne, pays de Marseille, Rouergue, Gévaudan, Auvergne, Touraine, Poitou, Limousin, et partout ailleurs dans ses pays et royaumes, seraient à perpétuité exempts de toute charge; qu'aucun juge public n'oserait entrer sur les terres de ces deux saintes églises de Dieu pour y faire séjour, y rendre aucun jugement ou lever aucune taxe; enfin, qu'elles conserveraient à toujours les immunités et priviléges à elles concédés par les rois ses prédécesseurs...

» Ce vénérable évêque fut en fort grande amitié avec Pepin, maire du palais, auquel il avait coutume d'envoyer fréquemment des eulogies, en signe de bénédiction. Or, en ce moment, Pepin séjournait au village de Gernicourt; et ayant appris de l'évêque que cette demeure lui plaisait, il la lui offrit, ajoutant qu'il lui donnerait en outre tout le terrain dont il pourrait faire le tour tandis qu'il reposerait à l'heure de midi. Rigobert, suivant donc l'exemple de saint Remi, se mit en route et fit poser de distance en distance les limites qui se voient encore aujourd'hui, et traça ainsi l'enceinte pour obvier à toute contestation. A son réveil, Pepin, le trouvant de retour, lui confirma la donation de tout le terrain qu'il venait d'enclore; et pour indice mémorable du chemin qu'il a suivi, on y voit en toute saison l'herbe plus riche et plus verte qu'en aucun autre lieu d'alentour. Il est encore un autre miracle, non moins digne d'attention, que le Seigneur se plaît à opérer sur ces terres, sans doute en vue des mérites de son serviteur, c'est que depuis la concession faite au saint évêque, jamais tempête ni grêle ne fait dommage en son domaine; et tandis que tous les lieux d'alentour sont battus et ravagés, l'orage s'arrête aux limites de l'Église, sans jamais oser les franchir [1]. »

Ainsi tout favorisait l'absorption de la société par l'Église, tout y entrait, Romains et barbares, serfs et libres, hommes et terres, tout se réfugiait au sein maternel. L'Église améliorait tout ce qu'elle recevait du dehors; mais elle ne pouvait le faire sans se détériorer d'autant elle-même. Avec les richesses l'esprit du monde entrait dans le clergé, avec la puissance, la barbarie qui en était alors inséparable. Les serfs devenus prêtres gardaient les vices de serfs, la dissimulation, la lâcheté. Les fils des barbares devenus évêques, restaient souvent barbares. Un esprit de violence et de grossièreté envahissait l'Église. Les écoles monastiques de Lérins, de Saint-Maixent, de Reomé, de l'île Barbe, avaient perdu leur éclat; les écoles épiscopales d'Autun, de Vienne, de Poitiers, de Bourges, d'Auxerre, subsistaient silencieusement. Les conciles devenaient de plus en plus rares : cinquante-quatre au sixième siècle, vingt au septième, sept seulement dans la première moitié du huitième.

Le génie spiritualiste de l'Église se réfugia dans les moines. L'état monastique fut un asile pour l'Église, comme l'Église l'avait été pour la société. Les monastères d'Irlande et d'Écosse, mieux préservés du mélange germanique, tentèrent une réformation du clergé gaulois. Ainsi au premier âge de l'Église, le Breton Pélage avait allumé l'étincelle qui éclaira tout l'Occident; puis le Breton Faustus, plus modéré dans les mêmes doctrines, ouvrit la glorieuse école de Lérins. Au second âge, ce fut encore un Celte, mais cette fois un Irlandais, saint Colomban, qui entreprit la réforme des Gaules. Un mot sur l'Église celtique.

Les Kymry de Bretagne et de Galles, rationalistes, les Gaëls d'Irlande, poëtes et mystiques, présentent toutefois dans leur histoire ecclésiastique un caractère commun, l'esprit d'indépendance, et l'opposition contre Rome. Ils s'entendaient mieux avec les Grecs, et gardèrent longtemps, malgré l'éloignement, malgré tant de révolutions, tant de misères diverses, des relations avec les Églises de Constantinople et d'Alexandrie. Déjà Pélage est un vrai fils d'Origène. Quatre cents ans plus tard, l'Irlandais Scot traduit les Pères grecs, et adopte le panthéisme alexandrin. Saint Colomban, au septième siècle, défend aussi contre le pape de Rome l'usage grec de célébrer la pâque : « Les Irlandais, dit-il, sont meilleurs astronomes que vous autres Romains [2]. » Ce fut un Irlandais, un disciple de saint Colomban, Virgile, évêque de Salzburg, qui affirma le premier que la terre est encore le Cercle de l'Astronome, *cærrig-bruydn*, et la Cité des Astronomes, *cær-edris*. Rowland, Mona antiqua, p. 84. Low, Hist. of Scotl., p. 277.

[1] Frodoard, l. I, c. 14; l. II, c. 11. J'ai reproduit presque textuellement la traduction de M. Guizot.

[2] Dans l'île d'Anglesey, il y a deux places appelées

Digitized by Google

ronde, et que nous avions des antipodes. Toutes les sciences étaient alors cultivées avec éclat dans les monastères d'Écosse et d'Irlande. Ces moines, appelés *culdées* [1], ne connaissaient guère plus de hiérarchie que les modernes presbytériens d'Écosse. Ils vivaient douze à douze, sous un abbé élu par eux [2]; l'évêque n'était, conformément au sens étymologique, qu'un surveillant. Le célibat ne paraît pas avoir été régulièrement observé dans cette Église [3]. Elle se distinguait encore par la forme particulière de la tonsure, et quelques autres singularités. En Irlande on baptisait avec du lait [4].

Le plus célèbre de ces établissements des culdées est celui d'Iona, fondé, comme presque tous, sur les ruines des écoles druidiques. Iona, la sépulture de soixante et dix rois d'Écosse, la mère des moines, l'oracle de l'Occident au septième et au huitième siècle. C'était la ville des morts, comme Arles dans les Gaules, et Thèbes en Égypte.

La guerre que les empereurs soutinrent contre les nombreux usurpateurs qui sortirent de la Bretagne dans les derniers siècles de l'Empire [5], les papes la continuèrent contre l'hérésie celtique, contre Pélage, contre l'Église écossaise et irlandaise. A cette Église, toute grecque de langue et d'esprit, Rome opposa souvent des Grecs; dès le commencement du cinquième siècle, elle envoie contre eux Palladios, platonicien d'Alexandrie [6]; mais les doctrines de Palladios parurent bientôt aussi peu orthodoxes que celles qu'il attaquait. Des hommes plus sûrs furent envoyés, saint Loup, saint Germain d'Auxerre [7], et trois disciples de saint Germain, Dubricius, Iltutus, et saint Patrice, le grand apôtre de l'Irlande. On sait toutes les fables dont on a orné la vie de ce dernier; la plus inepte, c'est qu'il n'ait trouvé nulle connaissance de l'écriture dans un pays que nous voyons en si peu d'années tout couvert de monastères, et fournissant des missionnaires à tout l'Occident. L'invasion saxonne fit trêve aux querelles religieuses, mais dès que les Saxons furent définitivement établis, le pape envoya en Bretagne le moine Augustin, de l'ordre de saint Benoît. Les envoyés de Rome réussirent auprès des Saxons d'Angleterre, et commencèrent cette conquête spirituelle qui devait avoir de si grands résultats. Du monastère d'Iona, fondé précisément à la même époque par saint Colomba, sortit son célèbre disciple, saint Colombanus [8], dont nous avons vu le zèle hardi contre Brunehaut. Ce missionnaire ardent et impétueux rattacha un instant la Gaule aux principes de l'Église irlandaise.

La chute des enfants de Sigebert et de Brunehaut, la réunion de l'Ostrasie à la Neustrie, était une occasion favorable. Dans la Neustrie, dans tout le midi des Gaules, les traces de l'invasion disparaissant, les Germains s'étaient comme fondus dans la population gauloise et romaine. Les races antiques reprenaient force, la Neustrie avait repoussé l'Ostrasie sous Frédégonde, et se l'était réunie sous Clotaire. Ce prince et son fils Dagobert, moins Francs que Romains, devaient être favorables aux progrès de l'Église celtique, dont les mœurs et les lumières faisaient honte au caractère barbare qu'avait pris celle des Gaules.

Saint Colomban avait passé d'abord en Gaule avec douze compagnons. Une foule d'autres semblent les

[1] Solitaires de Dieu.

Deus et *Celare, Cella,* ont des racines analogues dans les langues latine et celtique...

[2] Ducange, II. — Low, p. 315.

[3] Les femmes et les enfants des culdées réclamaient une part dans les dons faits à l'autel. Low, p. 318.

[4] Carpentier, Suppl. au Gloss. de Ducange : In Hybernia lac adhibitum fuisse ad baptizandos divitum filios, qui domi baptizabantur, testis est Bened. abbas Petroburg., t. I, p. 30. (On plongeait trois fois les enfants dans de l'eau, ou dans du lait si les parents étaient riches; le concile de Cashel (1171) ordonna de baptiser à l'église.) — Ex Concil. Neocesariensi in vet. Pœnitentiali, discimus infantem posse baptizari inclusum in utero materno, cujus hæc sunt verba : « Pregnans mulier baptizetur, et postea infans. » — On voyait souvent en Irlande des évêques mariés. O'Halloran, t. III. — Au neuvième siècle, les Bretons se rapprochaient, par la liturgie et la discipline, de l'Église bretonne-anglaise. Louis le Débonnaire remarquant que les religieux de l'abbaye de Landévenec portaient la tonsure dans la forme usitée chez les Bretons insulaires, leur ordonna de se conformer en cela, comme en tout, aux décisions de l'Église de Rome. D. Lobineau, preuves II, 26. — D. Morice, preuves I, 228.

[5] Britannia, fertilis provincia tyrannorum. Saint Jérôme.

[6] Low, ad ann. 451, d'après Æneas Gazæus, *in Theophrasto.*

[7] Saint Loup naquit à Toul, épousa la sœur de saint Hilaire, évêque d'Arles, fut moine à Lérins, puis évêque de Troyes. — Saint Germain, né à Auxerre, fut d'abord duc des troupes de la marche Armorique et Nervicane. De retour à Auxerre, il se livrait tout entier à la chasse, et élevait des trophées en mémoire des succès qu'il y obtenait. Saint Amator, évêque de la ville, l'en chassa, puis le convertit, et l'ordonna prêtre malgré lui. Il eut pour disciples saint Geneviève et saint Patrice. Saint Germain et saint Martin, le chasseur et le soldat, étaient les deux saints les plus populaires de la France. Mais saint Hubert succéda à saint Germain dans le patronage des chasseurs.

[8] Saint Colomban explique lui-même le rapport mystique de son nom avec les mots *jona, barjona,* qui signifient colombe dans les livres saints. Bibl. max. PP., III, 28, 31.

Digitized by Google

avoir suivis pour peupler les nombreux monastères que fondèrent ces premiers apôtres. Pour saint Colomban, nous l'avons vu d'abord s'établir dans les plus profondes solitudes des Vosges, sur les ruines d'un temple païen[1], circonstance que son biographe remarque dans toutes les fondations du saint. Là, il reçut bientôt les enfants de tous les grands de cette partie de la Gaule [2]. Mais la jalousie des évêques vint l'y troubler. La singularité des rites irlandais prêtait à leurs attaques [3]. La liberté avec laquelle il parla à Theuderic et Brunehaut, détermina son expulsion de Luxeuil. Reconduit par la Loire, hors des Gaules, il y rentra par les États de Clotaire II, qui le reçut avec honneur. Ce fut en effet pour ce prince un immense avantage d'apparaître aux yeux des peuples comme le protecteur des saints, que ses ennemis persécutaient. De là Colomban passa en Suisse, où saint Gall, son disciple, fonda le fameux monastère de ce nom; puis, il se fixa en Italie près du Bavarois Agilulfe, roi des Lombards; il s'y bâtit une retraite à Bobbio, et y resta jusqu'à sa mort, quelques instances que lui fit Clotaire vainqueur, de revenir auprès de lui [4]. C'est de là qu'il écrivit au pape ses lettres éloquentes et bizarres, pour la réunion des Églises irlandaise et romaine. Il y parle au nom du roi et de la reine des Lombards; c'est, dit-il, à leur prière qu'il écrit. Peut-être les opinions qu'il exprime sur la supériorité de l'Église d'Irlande étaient-elles partagées par Clotaire et Dagobert son fils. Du moins, nous voyons ces princes multiplier par toute la France les monastères de saint Colomban. Au contraire, la race ostrasienne des Carlovingiens doit s'unir étroitement avec le pape, et assujettir tous les monastères à la règle de saint Benoît.

Des grandes écoles de Luxeuil et de Bobbio, sortaient les fondateurs d'une foule d'abbayes : saint Gall, dont nous avons parlé; saints Magne et Théodore, premiers abbés de Kempten et Fuessen près d'Augsbourg; saint Attale de Bobbio; saint Romaric de Remiremont; saint Omer, saint Bertin, saint Amand, ces trois apôtres de la Flandre; saint Wandrille, parent des Carlovingiens, fondateur de la grande école de Fontenelle en Normandie, qui doit être à son tour la métropole de tant d'autres. Ce fut Clotaire II qui éleva saint Amand à l'épiscopat, et Dagobert voulut que son fils fût baptisé par ce saint. Saint Éloi, le ministre de Dagobert, fonde en Limousin Solignac, d'où sortira saint Remacle, le grand évêque de Liége. Il avait dit un jour à Dagobert : « Seigneur, accordez-moi ce don, pour que j'en fasse une échelle, par où vous et moi nous monterons au ciel [5]. »

A côté de ces écoles, on vit des vierges savantes en ouvrir d'autres aux personnes de leur sexe. Sans parler de celles de Poitiers et d'Arles, de celle de Maubeuge où sainte Aldegonde écrivit ses révélations [6], sainte Gertrude, abbesse de Nivelle, avait été étudier en Irlande [7]; sainte Bertille, abbesse de Chelles, était si célèbre, qu'une foule de disciples des deux sexes affluaient autour d'elle de toute la Gaule et de la Grande-Bretagne [8].

Quelle était la règle nouvelle à laquelle tant de monastères s'étaient soumis? Des bénédictins [9] ne demandent pas mieux que de nous persuader qu'elle n'est autre que celle de saint Benoît, et les textes mêmes qu'ils allèguent, prouvent évidemment le contraire. Par exemple, des religieuses obtiennent de saint Donat, disciple de saint Colomban, devenu évêque de Besançon, qu'il fera pour elles un rapprochement des règles de saint Césaire d'Arles, de saint Benoît, de saint Colomban; saint Projectus en

[1] Acta SS. ordin. S. Bened., II, 12.—Vita S. Colum., ab auctore fere æquali : Invenitque castrum... Luxovium... Ibi imaginum lapidearum densitas vicina saltùs densabat, quas cultu miserabili rituque profano vetusta paganorum tempora honorabant.

[2] Id., ibid. ... Ibi nobilium liberi undique concurrere nitebantur.

[3] Nous avons son éloquente réponse à un concile assemblé contre lui.—Biblioth. max. Patrum, III, epist. 2, ad patres cujusdam gallicanæ super quæstiones paschæ congregatæ : « Unum deposco à vestrâ sanctitate ut... quia hujus diversitatis author non sim, ac pro Christo salvatore communi domino ac Deo in has terras peregrinus processerim, deprecor vos per communem dominum qui judicaturum... ut mihi liceat cum vestrâ pace et charitate in his sylvis silere et vivere juxtà ossa nostrorum fratrum decem et septem defunctorum, sicut usque nunc licuit nobis inter vos vixisse duodecim annis... Capiat nos simul, oro, Gallia, quod capiet regnum cœlorum, si boni simus meriti... Confiteor conscientiæ meæ secreta, quòd plus credo traditioni patriæ meæ...»

[4] Acta SS. ord. S. Ben., II, p. 21.

[5] Gesta Dagoberti, c. 17, sqq., ap. Scr. fr., II, 585. Sancti Eligii vita, ibid., III, 552-556. Hanc mihi, domine mi rex, serenitas tua concedat, quo possim et mihi et tibi scalam construere, per quam mereamur ad cœlestia regna uterque conscendere.

[6] Ce livre est perdu.

[7] Acta SS. ord. S. Ben., II, p. 664, 665.

[8] Id., III, 24, 25.

[9] Id., II, præfat.—L'Église de Rome était fortement intéressée à supprimer les écrits d'un ennemi, qui avait pourtant laissé dans la mémoire des peuples une si grande réputation de sainteté. Aussi la plupart des livres de saint Colomban ont péri. Quelques-uns se trouvaient encore au seizième siècle à Besançon et à Bobbio, d'où ils furent, dit-on, portés aux bibliothèques de Rome et de Milan.

Digitized by Google

fit autant pour d'autres religieuses. Ces règles n'étaient donc pas les mêmes.

La règle de saint Colomban, opposée en ceci à la règle de saint Benoît, ne prescrit pas l'obligation d'un travail régulier; elle assujettit le moine à un nombre énorme de prières. En général, elle ne porte pas cette empreinte d'esprit positif qui distingue l'autre à un si haut degré. Elle prescrit de même l'obéissance, mais elle ne laisse pas les peines à l'arbitraire de l'abbé; elle les indique d'avance pour chaque délit avec une minutieuse et bizarre précision. Dans cet étrange code pénal, bien des choses scandalisent le lecteur moderne. « Un an de » pénitence pour le moine qui a perdu une hostie; » pour le moine qui a failli avec une femme, deux » jours au pain et à l'eau, un jour seulement s'il » ignorait que ce fût une faute. » En général, la tendance est mystique ; le législateur a plus égard aux pensées qu'aux actes. — « La chasteté du moine, dit-il, s'estime par ses pensées; que sert qu'il soit vierge de corps, s'il ne l'est pas d'esprit [1]? »

Cette réforme, doublement remarquable et par son éclat, et par sa liaison avec le réveil des races vaincues dans les Gaules, était loin pourtant de satisfaire aux vrais besoins du monde. Ce n'était pas de pratiques pieuses, d'élans mystiques qu'il s'agissait, lorsque la barbarie pesait si lourdement, et qu'une invasion nouvelle était toujours imminente sur le Rhin. Saint Benoît avait mieux compris qu'il fallait à une telle époque un monachisme plus humble, plus laborieux, pour défricher la terre, devenue tout inculte et sauvage, pour défricher l'esprit des barbares. Loin de se mettre en opposition avec Rome, centre naturel de la civilisation romaine et ecclésiastique, il fallait se serrer autour d'elle. Mais l'Église irlandaise, animée d'un indomptable esprit d'individualité et d'opposition, n'était d'accord ni avec Rome, ni avec elle-même. Saint Gall, le principal disciple de saint Colomban, refusa de le suivre en Italie, resta en Suisse, et y travailla pour son compte [2]. Saint Colomban, passant alors en Italie, s'occupa de combattre l'arianisme des Orientaux; c'était se tourner vers le monde fini, vers le passé, au lieu de regarder vers la Germanie, vers l'avenir. Comme il était encore sur le Rhin, il eut un instant l'idée d'entreprendre la conversion des Suèves; plus tard, celle des Slaves. Un ange l'en détourna dans un songe, et lui traçant une image du monde, il lui désigna l'Italie [3]. Ce défaut de sympathie pour les Germains, pour les travaux obscurs de leur conversion, est la condamnation de saint Colomban et de l'Église celtique. Les missionnaires anglo-saxons, disciples soumis de Rome, vont, avec le secours d'une dynastie ostrasienne, recueillir dans l'Allemagne cette moisson, que l'Irlande n'a pu, ou n'a pas voulu cueillir [4].

[1] Bib. max. PP., XII, p. 2. La base de la discipline est l'obéissance absolue jusqu'à la mort. « Obedientia usquè ad quem modum definitur? Usque ad mortem certè, quia Christus usquè ad mortem obedivit patri pro nobis. » — Quelle est la mesure de la prière : « Est vera orandi traditio, ut possibilitas ad hoc destinati sine fastidio voti præveleat. » Celui qui perd l'hostie, aura pour punition un an de pénitence. — Qui la laisse manger aux vers, six mois. — Qui laisse le pain consacré devenir rouge, vingt jours. — Qui le jette dans l'eau par mépris, quarante jours. — Qui le vomit par faiblesse d'estomac, vingt jours; — par maladie, dix jours. — Six coups, douze coups, douze psaumes à réciter, etc., pour celui qui n'aura pas répondu amen au bénédicité, qui aura parlé en mangeant, qui n'aura pas fait le signe de la croix sur sa cuiller (qui non signaverit cochlear quo lambit), ou sur la lanterne allumée par un plus jeune frère. — Cent coups à celui qui fait un ouvrage à part. — Dix coups à celui qui a frappé la table de son couteau, ou qui a répandu de la bière. — Cinquante à celui qui ne s'est pas courbé pour prier, qui n'a pas bien chanté; qui a toussé en entonnant les psaumes, qui a souri pendant l'oraison, ou qui s'amuse à conter des histoires. — Celui qui raconte un péché déjà expié, sera mis au pain et à l'eau pour un jour (pour que l'on ne réveille pas en soi les tentations passées?) — « Si quis monachus dormierit in unâ domo cum muliere, duos dies in pane et aquâ; si nescivit quod non debet, unum diem. — Castitas vera monachi in cogitationibus judicatur... et quid prodest virgo corpore, si non sit virgo mente? »

[2] Pour se dispenser de suivre Colomban en Italie, saint Gall prétendait avoir la fièvre... Ille verò existimans eum pro laboribus ibi consummandis amore loci detentum, viæ longioris detractare laborem, dicit ei : Scio, frater, jam tibi onerosum esse tantis pro me laboribus fatigari; tamen hoc discessurus denuntio, ne, vivente me in corpore, missam celebrare præsumas. — Un ours vint servir saint Gall dans sa solitude, et lui apporter du bois pour entretenir son feu. Saint Gall lui donna un pain : « Hoc pacto montes et colles circompositos habeto communes. » Poétique symbole de l'alliance de l'homme et de la nature vivante dans la solitude.

[3] Acta SS. ord. S. Bened., sec. II : Cogitatio in mentem irruit ut Venetiorum, qui et Slavi dicuntur, terminos adiret. — Angelus Domini ei per visum apparuit, parvoque ambitu, velut in paginali solent stylo orbis describere circulum, mundi compagem monstravit, etc.

[4] Les Bollandistes disent très-bien qu'il y a entre la règle de saint Colomban et celle de saint Benoît la même différence qu'entre les règle des franciscains et des dominicains. C'est l'opposition de la loi et de la grâce. L'ordre de saint Benoît devait prévaloir : 1° sur le RATIONALISME des Pélagiens; 2° sur le MYSTICISME de saint Colomban. — Par lui commence le TRAVAIL LIBRE,

Digitized by Google

L'impuissance de l'Église celtique, son défaut d'unité, se retrouve dans la monarchie qui à cette époque dominait nominalement toute la Gaule. La dissolution définitive semble commencer avec la mort de Dagobert. Sous lui, il est probable que l'influence ecclésiastique fut supérieure à celle des grands. Les prêtres dont nous le voyons entouré, doivent avoir suivi les traditions de l'ancien gouvernement neustrien dans sa lutte contre l'Austrasie, c'est-à-dire contre le pays des barbares et de l'aristocratie. Lorsque le fameux maire du palais Ébroin, envoya demander conseil à l'évêque de Rouen, saint Ouen, le vieux ministre de Dagobert répondit sans hésiter : « De Frédégonde te souvienne [1] ! »

(638-56) Les grands manquèrent d'abord leur coup en Austrasie, sous Sigebert III, fils de Dagobert. Pepin avait été maire, puis son fils Grimoald, et celui-ci, à la mort de Sigebert, avait essayé de faire roi un de ses propres enfants. Il était secondé par Dido, évêque de Poitiers, oncle du fameux saint Léger. L'oncle et le neveu étaient les chefs des grands dans le Midi [2]. Le vrai roi n'avait que trois ans. On se débarrassa sans peine de cet enfant. Dido le conduisit en Irlande. Mais les hommes libres d'Austrasie tendirent des embûches à Grimoald, l'arrêtèrent et l'envoyèrent à Paris, au roi de Neustrie Clovis II, fils de Dagobert, qui le fit mourir avec son fils.

Les trois royaumes se trouvèrent ainsi réunis sous Clovis II, ou plutôt sous Erchinoald, maire du palais de Neustrie. Pendant la minorité des trois fils de Clovis, le même Erchinoald, puis le fameux Ébroin, remplirent la même charge, s'appuyant du nom et de la sainteté de Bathilde, veuve du dernier roi. C'était une esclave saxonne que Clovis avait faite reine [3]. Ces maires, ennemis des grands, leur opposaient avec avantage aux yeux des peuples une esclave et une sainte.

Quelle était précisément cette charge des *maires du palais?* M. de Sismondi ne peut croire que le maire ait été originairement un officier royal. Il y voit un magistrat populaire, institué pour la protection des hommes libres, comme le justiza d'Aragon. Cette espèce de tribun et de juge eût été appelé *mord-dom*, juge du meurtre. Ces mots allemands auraient été facilement confondus avec ceux de *major domûs*, et la mairie assimilée à la charge de l'ancien comte du palais impérial. Nul doute que le maire n'ait été souvent élu, et même de bonne heure, aux époques de minorité ou d'affaiblissement du pouvoir royal. Mais aussi, nul doute qu'il n'ait été choisi par le roi, au moins jusqu'à Dagobert [4]. Quiconque connaît l'esprit de la *famille* germanique, ne s'étonnera pas de trouver dans le maire un officier du palais. Dans cette famille, la domesticité anoblit. Toutes les fonctions réputées serviles chez les nations du Midi, sont honorables chez celles du Nord, et en réalité, elles sont rehaussées par le dévouement personnel. Dans les Nibelungen, le maître des cuisines, Rumolt, est un des principaux chefs des guerriers. Aux festins du couronnement impérial, les électeurs tenaient à honneur d'apporter le boisseau d'avoine, et de mettre les plats sur la table. Chez ces nations, quiconque est grand dans le palais, est grand dans le peuple. Le *plus grand* du palais (*major*) devait

dont l'absence était la grande plaie de l'Empire mourant.

[1] Gesta reg. fr., c. 45. Ad beatum Audoenum direxit, quid ei concilii daret, interrogaturus. At ille per internuntios hoc solùm scripto dirigens, ait : De Fredegunde tibi subveniat in memoriam. At ille, ingeniosus ut erat, intellexit.

[2] Vitæ S. Leodegarii, c. 1, etc., ap. Scr. fr., II, 611, sqq. — Fredegar. contin., ibid., 450.

[3] Script. rer. fr., II, 449.

[4] In infantiâ Sigiberti omnes Austrasii, cùm eligerent Chrodinum majorem domûs... Ille respuens... Tunc Gogonem eligunt. Greg. Tur. epitom., c. 58. — An. 628. Defuncto Gundoaldo... Dagobertus rex Erconaldum virum illustrem in majorem-domûs statuit... — 650. Defuncto Erconaldo... Franci in incertum vacillantes, præfinito consilio Ebruino hujus honoris altitudine Majorem domo in aulâ regis statuunt (Dagobert était mort, et ils avaient *élu* pour roi Clotaire III). Gesta reg. fr., c. 42, 45. — 626. Clotarius II... cum proceribus et leudis Burgundiæ Trecassis conjungitur, cum eos sollicitâsset, si vellent mortuo jàm Warnachario alium in ejus honoris gradum sublimare. Sed omnes unanimiter denegantes se nequaquàm velle Majorem domûs eligere, regis gratiam obnixè petentes cum rege transigere... Fredegar., c. 54, ap. Scr. fr., II, 455. — 641. Flaochatus, genere Francus, Major domûs in regnum Burgundiæ, electione pontificum et cunctorum ducum, à Nantichilde reginâ in hunc gradum honoris stabilitur. Id., c. 89, ibid., 447. — *Voy.* les livres suivants.

— M. Pertz, dans son ouvrage intitulé, Geschichte der Merowingischen Hausmeier (1819), a réuni tous les noms par lesquels on désignait les maires du palais : — Magor domûs regiæ, domûs regalis, domûs, domûs palatii, domûs in palatio, palatii, in aulâ. — Senior domûs. — Princeps domûs. — Princeps palatii. — Præpositus palatii. — Præfectus domûs regiæ. — Præfectus palatii. — Præfectus aulæ. — Rector palatii. — Nutritor et bajulus regis? (Fredeg., c. 86.) — Rector aulæ, imò totius regni. — Gubernator palatii. — Moderator palatii. — Dux palatii, Custos palatii et tutor regni. — Subregulus. — Ainsi le maire devient presque le roi, et réciproquement *gouverner le royaume* s'exprima par *gouverner le palais*. « Bathilda regina, quæ cum Chlotario filio Francorum regebat palatium.

Digitized by Google

être le premier des leudes, leur chef dans la guerre, leur juge dans la paix. Or, à une époque où les hommes libres avaient intérêt à être sous la protection royale, *in truste regiâ*, à devenir antrustions et leudes, le juge des leudes dut peu à peu se trouver le juge du peuple.

[659-70] Le maire Ébroin avait entrepris l'impossible, établir l'unité, lorsque tout tendait à la dispersion, fonder la royauté, quand les grands se fortifiaient de toutes parts. Les deux moyens qu'il prit pour y parvenir, étaient utiles si on eût pu les employer. Le premier, fut de choisir les ducs et les grands dans une autre province que celle où ils avaient leurs possessions, leurs esclaves, leurs clients [1]; isolés ainsi de leurs moyens personnels de puissance, ils auraient été les simples hommes du roi, et n'auraient pas rendu les charges héréditaires dans leurs familles. En outre, Ébroin paraît avoir essayé de rapprocher les lois, les usages divers des nations qui composaient l'empire des Francs [2], cette tentative sembla tyrannique, et elle l'était en effet à cette époque.

Aussi l'Ostrasie échappa d'abord à Ébroin; elle exigea un roi, un maire, un gouvernement particulier. Puis, les grands d'Ostrasie et de Bourgogne, entre autres saint Léger, évêque d'Autun, neveu de Dido, évêque de Poitiers (tous deux étaient amis des Pepins [3]), marchent contre Ébroin au nom du jeune Childéric II, roi d'Ostrasie [4]. Ébroin, abandonné des grands neustriens, est enfermé au monastère de Luxeuil. Saint Léger, qui avait contribué à la révolution, n'en profita guère. Il fut accusé, à tort ou à droit, d'aspirer au trône, de concert avec le Romain Victor, patrice souverain de Marseille, qui était venu pour une affaire auprès de Childéric [5]. Les grands du Nord inspirèrent au roi une défiance naturelle contre le chef des grands du Midi, et saint Léger fut enfermé à Luxeuil avec ce même Ébroin qu'il y avait enfermé lui-même. L'adoucissement des mœurs est ici visible. Sous les premiers Mérovingiens un tel soupçon eût infailliblement entraîné la mort.

[670-3] Cependant l'Ostrasien Childéric eut à peine respiré l'air de la Neustrie, qu'il devint lui aussi ennemi des grands. Dans un accès de fureur, il fit battre de verges un d'entre eux nommé Bodilo. Ce châtiment servile les irrita tous. Childéric II fut assassiné dans la forêt de Chelles; les assassins n'épargnèrent pas même sa femme enceinte et son fils enfant [6].

[673-80] Ébroin et saint Léger sortirent de Luxeuil réconciliés en apparence, mais ils se séparèrent bientôt pour profiter des deux révolutions qui venaient de s'opérer en Ostrasie et en Neustrie. Les rôles étaient changés : pendant que les grands triomphaient avec saint Léger en Neustrie, par la mort de Childéric, les hommes libres d'Ostrasie avaient fait revenir d'Irlande cet enfant (Dagobert II), que la famille des Pepins avait autrefois éloigné du trône dans l'espoir de s'y asseoir elle-même. Les hommes libres d'Ostrasie formèrent une armée à Ébroin, le ramenèrent triomphant en Neustrie, où il fit dégrader, aveugler, tuer saint Léger, comme coupable d'avoir conseillé la mort de Childéric II. Au moment même, un autre Mérovingien était tué en Ostrasie par les amis de saint Léger. Les deux Pepins et Martin, petits-fils d'Arnulf, évêque de Metz, et neveux de Grimoald, firent condamner par un conseil et poignarder Dagobert II, le roi des hommes libres, c'est-à-dire du parti allié d'Ébroin. Ébroin vengea Dagobert comme il avait vengé Childéric II. Il attira Martin à une conférence et l'y fit assassiner. Lui-même fut tué peu après par un noble franc qu'il avait menacé de la mort [7].

[687] Cet homme remarquable avait, comme Frédégonde, défendu avec succès la France de l'ouest, et retardé vingt années le triomphe des grands ostrasiens. Sa mort leur livra la Neustrie. Ses succes-

[1] Vita S. Leodegarii, c. 1, ap. Scr. rer. fr., II, 613.

[2] Id., ibid. Intereà Hilderico regi expetunt universi, ut talia daret decreta per tria quæ obtinuerat regna, ut uniuscujusque patriæ legem vel consuetudinem observaret, sicut antiqui judices conservavêre.

[3] Ibid., *passim*.

[4] La querelle de saint Léger et d'Ébroin enveloppait aussi une querelle nationale, une haine de villes. Saint Léger, évêque d'Autun, avait pour lui l'évêque de Lyon (*Voy.* Vita 1ª S. Leodeg., c. 8, 11), et contre lui les évêques de Valence et de Châlons (c. 9). Ces deux villes faisaient ainsi la guerre à leurs rivales, les deux capitales de la Bourgogne. — Lorsque saint Léger se fut livré volontairement à ses ennemis, Autun n'en fut pas moins obligé de se racheter (c. 10). Ils voulaient chasser aussi l'évêque de Lyon, mais les Lyonnais s'armèrent pour le défendre (c. 11). Les villes prennent évidemment part active à la querelle.

[5] Vita S. Leodeg., c. 5. Vir quidam nobilis, Hictor vocatus nomine, qui tunc regebat in fascibus Patriciatum Massiliæ... ad Hildericum regem pro quâdam causâ advenerat... Mendacem fabulam de Leodegario et Hictore confingunt, quasi ideò insimul fuissent conjuncti ut regiam dominationem everterent, et potestatis jura sibimet usurparent.

[6] Gesta reg. fr., c. 45.

[7] Vita 1ª S. Leodeg., c. 16. Cuidam optimati, qui tunc functionem fiscalem ministravit, inventâ occasione, eo usque intulit spolium, donec penè auferret omne ejus prædium : insuper minabatur etiam mortis periculum. — M. de Sismondi ne semble pas avoir traduit exactement ce passage.

Digitized by Google

seurs furent défaits par Pepin à Testry, entre Saint-Quentin et Péronne [1].

Cette victoire des grands sur le parti populaire, de la Gaule Germanique sur la Gaule Romaine, ne sembla pas d'abord entraîner un changement de dynastie. Pepin adopta le roi même au nom duquel Ébroin et ses successeurs avaient combattu. On peut cependant considérer la bataille de Testry comme la chute de la famille de Clovis. Peu importe que cette famille traîne encore le titre de roi dans l'obscurité de quelque monastère. Désormais le nom des princes mérovingiens ne sera plus attesté comme signe de parti; ils cesseront bientôt d'être employés même comme instruments. Le dernier terme de la décadence est arrivé.

Selon une vieille légende, le père de Clovis ayant enlevé Basine, la femme du roi de Thuringe, « elle lui dit la première nuit, comme ils étaient couchés : Abstenons-nous; lève-toi, et ce que tu auras vu dans la cour du palais, tu le diras à ta servante. S'étant levé, il vit comme des lions, des licornes et des léopards qui se promenaient. Il revint et dit ce qu'il avait vu. La femme lui dit alors. Va voir de nouveau, et reviens dire à ta servante. Il sortit et vit cette fois des ours et des loups. A la troisième fois, il vit des chiens et d'autres bêtes chétives. Ils passèrent la nuit chastement, et quand ils se levèrent, Basine lui dit : Ce que tu as vu des yeux, est fondé en vérité. Il nous naîtra un lion; ses fils courageux ont pour symboles le léopard et la licorne. D'eux naîtront des ours et des loups, pour le courage et la voracité. Les derniers rois sont les chiens, et la foule des petites bêtes indique ceux qui vexeront le peuple mal défendu par ses rois [2]. »

La dégénération est en effet rapide chez ces Mérovingiens. Des quatre fils de Clovis, un seul, Clotaire, laisse postérité. Des quatre fils de Clotaire, un seul a des enfants. Ceux qui suivent, meurent presque tous adolescents. Il semble que ce soit une espèce d'hommes particulière. Tout Mérovingien est père à quinze ans, caduc à trente. La plupart n'atteignent pas cet âge. Charibert II meurt à vingt-cinq ans; Sigebert II, Clovis II, à vingt-six, à vingt-trois; Childéric II, à vingt-quatre; Clotaire III à dix-huit; Dagobert II à vingt-six ou vingt-sept, etc. Le symbole de cette race, ce sont les *énervés* de Jumiéges, ces jeunes princes à qui l'on a coupé les articulations, et qui s'en vont sur un bateau au cours du fleuve qui les porte à l'Océan; mais ils sont recueillis dans un monastère.

Qui a coupé leurs nerfs, et brisé leurs os, à ces enfants des rois barbares? c'est l'entrée précoce de leurs pères dans la richesse et les délices du monde romain qu'ils ont envahi. La civilisation donne aux hommes des lumières et des jouissances. Les lumières, les préoccupations de la vie intellectuelle, balancent chez les esprits cultivés ce que les jouissances ont d'énervant. Mais les barbares qui se trouvent tout à coup placés dans une civilisation disproportionnée, n'en prennent que les jouissances. Il ne faut pas s'étonner s'ils s'y absorbent et y fondent, pour ainsi dire, comme la neige devant un brasier.

Le pauvre vieil historien Frédégaire exprime bien tristement, dans son langage barbare, cet affaissement du monde mérovingien. Après avoir annoncé qu'il essayera de continuer Grégoire de Tours : « J'aurais souhaité, dit-il, qu'il me fût échu en partage une telle faconde, que je pusse quelque peu lui ressembler. Mais l'on puise difficilement à une source dont les eaux tarissent. Désormais le monde se fait vieux, la pointe de la sagacité s'émousse en nous. Aucun homme de ce temps ne peut ressembler aux orateurs des âges précédents, aucun n'oserait y prétendre [3]. »

CHAPITRE II.

CARLOVINGIENS. — VIIIe, IXe ET Xe SIÈCLE.

« L'homme de Dieu (saint Colomban) ayant été trouver Theudebert, lui conseilla de mettre bas l'arrogance et la présomption, de se faire clerc, d'entrer dans le sein de l'Église, se soumettant à la sainte religion, de peur que, par-dessus la perte du royaume temporel, il n'encourût encore celle de la vie éternelle. Cela excita le rire du roi et de tous les assistants; ils disaient en effet qu'ils n'avaient jamais ouï dire qu'un Mérovingien, élevé à

[1] Annal. Metenses, ad ann. 690. — Contin. Fredeg., c. 100. — Chronic. Moissiac., ap. Scr. fr., II, 653.

[2] Greg. Tur., epitom., ap. Scr. fr., II, 397. — Basine a le don de seconde vue, comme la Brunhild de l'Edda. Comme Brunhild, elle se livre au plus vaillant : « Novi utilitatem tuam, quòd sis valdè strenuus, ideòque veni ut habitem tecum : non noveris si in transmarinis partibus aliquem cognovissem utiliorem te, expetissem utique cohabitationem ejus. » Greg. Tur., ap. Scr. fr., II, 168.

[3] Fredegarius, ap. Scr. r. fr., II, 414 : Optaveram et ego ut mihi succumberet talis dicendi facundia, ut vel paululum esset ad instar. Sed cariùs hauritur, ubi non est perennitas aquæ. Mundus jàm senescit, ideoque prudentiæ acumen in nobis tepescit, nec quisquam potest hujus temporis, nec præsumit oratoribus præcedentibus esse consimilis.

Digitized by Google

la royauté, fut devenu clerc volontairement. Tout le monde abominant cette parole, Colomban ajouta : Il dédaigne l'honneur d'être clerc; eh bien! il le sera malgré lui[1]. »

Ce passage nous rend sensible l'une des principales différences que présentent la première et la seconde race. Les Mérovingiens entrent dans l'Église malgré eux, les Carlovingiens volontairement. La tige de cette dernière famille est l'évêque de Metz, Arnulf, qui a son fils Chlodulf pour successeur dans cet évêché. Le frère d'Arnulf est abbé de Bobbio; son petit-fils est saint Wandrille. Toute cette famille est étroitement unie avec saint Léger. Le frère de Pepin le Bref, Carloman, se fait moine au mont Cassin; ses autres frères sont archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis. Les cousins de Charlemagne, Adalhard, Wala, Bernard, sont moines. Un frère de Louis le Débonnaire, Drogon, est évêque de Metz, trois autres de ses frères sont moines ou clercs. Le grand saint du Midi, saint Guillaume de Toulouse, est cousin et tuteur du fils aîné de Charlemagne. Ce caractère ecclésiastique des Carlovingiens explique assez leur étroite union avec le pape, et leur prédilection pour l'ordre de saint Benoît.

Arnulf était né, dit-on, d'un père aquitain et d'une mère suève[2]. Cet Aquitain, nommé Ansbert, aurait appartenu à la famille des Ferreoli, et eût été gendre de Clotaire Ier. Cette généalogie semble avoir été fabriquée pour rattacher les Carlovingiens d'un côté à la dynastie mérovingienne, de l'autre à la maison la plus illustre de la Gaule romaine[3]. Quoi qu'il en soit, je croirais aisément, d'après les fréquents mariages des familles ostrasiennes et aquitaniques[4], que les Carlovingiens ont pu en effet sortir d'un mélange de ces races.

Cette maison épiscopale de Metz[5] réunissait deux avantages qui devaient lui assurer la royauté. D'une part, elle tenait étroitement à l'Église; de l'autre, elle était établie dans la contrée la plus germanique de la Gaule. Tout d'ailleurs la favorisait. La royauté était réduite à rien, les hommes libres diminuaient de nombre chaque jour. Les grands seuls, leudes et évêques, se fortifiaient et s'affermissaient. Le pouvoir devait passer à celui qui réunirait les caractères de grand propriétaire et de chef des leudes. Il fallait de plus que tout cela se rencontrât dans une grande famille épiscopale, dans une famille ostrasienne, c'est-à-dire amie de l'Église, amie des barbares. L'Église, qui avait appelé les Francs de Clovis contre les Goths, devait favoriser les Ostrasiens contre la Neustrie, lorsque celle-ci, sous un Ébroin, organisait un pouvoir laïque, rival de celui du clergé.

[687-714] La bataille de Testry, cette victoire des grands sur l'autorité royale, ou du moins sur le nom du roi, ne fit qu'achever, proclamer, légitimer la dissolution. Toutes les nations durent y voir un jugement de Dieu contre l'unité de l'Empire. Le Midi, Aquitaine et Bourgogne, cessa d'être France, et nous voyons bientôt ces contrées désignées, sous Charles Martel, comme *pays romains;* il pénétra, disent les chroniques, jusqu'en Bourgogne. A l'est et au nord, les ducs allemands, les Frisons, les Saxons, Suèves, Bavarois, n'avaient nulle raison de se soumettre au duc des Ostrasiens qui peut-être

[1] Aiebant enim numquàm se audiisse Merovingum, in regno sublimatum, voluntarium clericum fuisse. Detestantibus ergo omnibus... » Vita S. Columb., in actis ord. S. Ben., sæc. II, p. 27.

[2] Acta SS. ord. S. Ben., sæc. II. — Dans une vie de saint Arnoul, par un certain Umno, qui prétend écrire par ordre de Charlemagne, il est dit : Carolus... cui fuerat tritavus Arnolfus. — ... regem Chlotarium; cujus filiam, Blhithildem nomine, Ansbertus, vir aquitanicus præpotens divitiis et genere, in matrimonium accepit, de quâ Burtgisum genuit, patrem B. hujus Arnulfi. — Et plus loin : Natus est B. Arnulfus aquitanico patre; Suevià matre in castro Lacensi (à Lay, diocèse de Tulle), in comitatu Calvimontensi.

[3] *Voy.* Lefebvre, Disquisit., et Valois, rerum. fr., lib. VIII et XVII. On trouve dans l'ancienne vie de saint Ferreol : Sanctus Ferreolus natione Narbonensis à nobilissimis parentibus originem duxit; hujus genitor Anspertus, ex magno senatorum genere prosapiam nobilitatis deducens, accepit Chlotarii regis Francorum filiam, vocabulo Blitil. — Le moine Ægidius, dans ses additions à l'histoire des évêques d'Utrecht, composée par l'abbé Harigère, dit que Bodegisile ou Boggis, fils d'Anspert, possédait cinq duchés en Aquitaine. D'après cette généalogie, les guerres de Charles Martel et d'Eudes, de Pepin et d'Hunald, auraient été des guerres de parents.

[4] *Voy.* l'importante charte de 845 (Hist. du Lang., I, preuves, p. 85, et notes, p. 688). Les ducs d'Aquitaine, Boggis et Bertrand, épousèrent les ostrasiennes Ode et Bhigberte. Eudes, fils de Boggis, épousa l'ostrasienne Waltrude. Ces mariages donnèrent occasion à saint Hubert, frère d'Eudes, de s'établir en Ostrasie, sous la protection de Pepin, et d'y fonder l'évêché de Liége.

[5] La maison carlovingienne donne trois évêques de Metz en un siècle et demi, Arnulf, Chrodulf et Drogon. Les évêques étant souvent mariés avant d'entrer dans les ordres, transmettaient sans peine leur siége à leurs fils ou petits-fils. Ainsi les Apollinaires prétendaient héréditairement à l'évêché de Clermont. Grégoire de Tours dit au sujet d'un homme qui voulait le supplanter. « Il ne savait pas, le misérable, qu'excepté cinq, tous les évêques qui avaient occupé le siége de Tours, étaient alliés de parenté à notre famille. » (L. V, c. 50, ap. Scr. fr., II, 264.)

Digitized by Google

n'eût pas vaincu sans eux. Par sa victoire même Pepin se trouva seul. Il se hâta de se rattacher au parti qu'il avait abattu, au parti d'Ébroin, qui n'était autre que celui de l'unité de la Gaule; il fit épouser à son fils une matrone puissante, veuve du dernier maire, et chère au parti des hommes libres [1]. Au dehors, il essaya de ramener à la domination des Francs les tribus germaniques qui s'en étaient affranchies, les Frisons au nord, au midi les Suèves. Mais ses tentatives étaient loin de pouvoir rétablir l'unité. Ce fut bien pis à sa mort; son successeur dans la mairie fut son petit-fils Théobald, sous sa veuve Plectrude. Le roi Dagobert III, encore enfant, se trouva soumis à un maire enfant, et tous deux à une femme. Les Neustriens s'affranchirent sans peine. Ce fut à qui attaquerait l'Ostrasie ainsi désarmée : les Frisons, les Neustriens la ravagèrent, les Saxons coururent toutes ses possessions en Allemagne.

[715] Les Ostrasiens, foulés par toutes les nations, laissèrent là Plectrude et son fils. Ils tirèrent de prison un vaillant bâtard de Pepin, Carl, surnommé Marteau. Pepin n'avait rien laissé à celui-ci. C'était une branche maudite, odieuse à l'Église, souillée du sang d'un martyr, Saint Lambert, évêque de Liége, avait un jour, à la table royale, exprimé son mépris pour Alpaïde, la mère de Carl, la concubine de Pepin; le frère d'Alpaïde força la maison épiscopale, et tua l'évêque en prières. Grimoald, fils et héritier de Pepin, étant allé en pèlerinage au tombeau de saint Lambert, il y fut tué, sans doute par les amis d'Alpaïde. Carl lui-même se signala comme ennemi de l'Église. Son surnom païen de *Marteau* me ferait volontiers douter s'il était chrétien. On sait que le marteau est l'attribut de Thor, le signe de l'association païenne, celui de la propriété, de la conquête barbare. Cette circonstance expliquerait comment un empire, épuisé sous les règnes précédents, fournit tout à coup tant de soldats et contre les Saxons et contre les Sarrasins. Ces mêmes hommes, attirés dans les armées de Carl par l'appât des biens de l'Église qu'il leur prodigua, purent adopter peu à peu la croyance de leur nouvelle patrie, et préparèrent une génération de soldats pour Pepin le Bref et Charlemagne. Dans cette famille toute ecclésiastique des Carlovingiens, le bâtard, le proscrit Carl, ou Charles Martel, offre une physionomie à part et très-peu chrétienne [2].

[717] D'abord les Neustriens, battus par lui à Vincy près de Cambrai, appelèrent à leur aide les Aquitains qui, depuis la dissolution de l'empire des Francs, formaient une puissance redoutable. Eudes, leur duc, s'avança jusqu'à Soissons, s'unit aux Neustriens qui n'en furent pas moins vaincus. Peut-être eût-il continué la guerre avec avantage, mais il avait alors un ennemi derrière lui. Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, s'étaient emparés du Languedoc. De la ville romaine et gothique de Narbonne, occupée par eux, leur innombrable cavalerie se lançait audacieusement vers le Nord, jusqu'en Poitou, jusqu'en Bourgogne [3], conflante dans sa légèreté, et dans la vigueur infatigable de ses chevaux africains. La célérité prodigieuse de ces brigands, qui voltigeaient partout, semblait les multiplier; ils commençaient à passer en plus grand nombre : on craignait que, selon leur usage, après avoir fait un désert d'une partie des contrées du Midi, ils ne finissent par s'y établir. Eudes, défait une fois par eux, s'adressa aux Francs eux-mêmes; une rencontre eut lieu près de Poitiers entre les rapides cavaliers de l'Afrique et les lourds bataillons des Francs (732). Les premiers, après avoir éprouvé qu'ils ne pouvaient rien contre un ennemi redoutable par sa force et sa masse, se retirèrent pendant la nuit. Quelle perte les Arabes purent-ils éprouver, c'est ce qu'on ne saurait dire. Cette rencontre solennelle des hommes du Nord et du Midi a frappé l'imagination des chroniqueurs de l'époque; ils ont supposé que ce choc de deux races n'avait pu avoir lieu qu'avec un immense massacre [4]. Charles Martel poussa jusqu'en Languedoc, il as-

[1] Annal. Met., apud Script. fr., 11, 681.

[2] A en croire quelques auteurs, la France, à cette époque, eût pensé devenir païenne. — Bonifac., epist. 52, ann. 742 : Franci enim, ut seniores dicunt, plus quàm per tempus LXXX annorum synodum non fecerunt, nec archiepiscopum habuerunt, nec ecclesiæ canonica jura alicubi fundabant vel renovabant. — Rimemar, epist. 6, c. 19. Tempore Caroli principis... in Germanicis et Belgicis ac Gallicanis provinciis omnis religio Christianitatis penè fuit abolita, ità ut... multi jàm in orientalibus regionibus idola adorarent et sine baptismo manerent.

[3] En 725, ils prirent Carcassonne, reçurent Nîmes à composition, et détruisirent Autun (Chronic. Moissiac., ap. Ser. fr., 11, 655). En 731, ils brûlèrent l'église de Saint-Hilaire de Poitiers (Fredegari contin., ibid., 454. — Gesta reg. fr., ibid., 574).

[4] Selon Paul Diacre (l. VI), les Sarrasins perdirent trois cent soixante-quinze mille hommes. Isidore de Béjà a raconté cette guerre vingt-deux ans après la bataille, dans un latin barbare. Une partie de son récit est en rimes, ou plutôt en assonances. (On retrouve l'assonance dans la chanson des habitants de Modène, composée vers 924) :

Abdirraman multitudine repletam
Sui exercitûs prospiciens terram,
Montana Vaccorum discens,
Et fretosa et plana percalcans,

Digitized by Google

siégea inutilement Narbonne, entra dans Nîmes et essaya de brûler les Arènes qu'on avait changées en forteresse. On distingue encore sur les murs la trace de l'incendie.

[732-41] Mais ce n'est pas du côté du Midi qu'il dut avoir le plus d'affaires ; l'invasion germanique était bien plus à craindre que celle des Sarrasins. Ceux-ci étaient établis dans l'Espagne, et bientôt leurs divisions les y retinrent. Mais les Frisons, les Saxons, les Allemands, étaient toujours appelés vers le Rhin par la richesse de la Gaule et par le souvenir de leurs anciennes invasions; ce ne fut que par une longue suite d'expéditions que Charles Martel parvint à les refouler. Avec quels soldats put-il faire ces expéditions? Nous l'ignorons, mais tout porte à croire qu'il recrutait ses armées en Germanie. Il lui était facile d'attirer à lui des guerriers auxquels il distribuait les dépouilles des évêques et des abbés de la Neustrie et de la Bourgogne [1]. Pour employer ces mêmes Germains contre les Germains leurs frères, il fallut les faire chrétiens. C'est ce qui explique comment Charles devint vers la fin l'ami des papes, et leur soutien contre les Lombards. Les missions pontificales créèrent dans la Germanie une population chrétienne amie des Francs, et chaque peuplade dut se trouver partagée entre une partie païenne qui resta obstinément sur le sol de la patrie à l'état primitif de tribu, tandis que la partie chrétienne fournit des bandes aux armées de Charles Martel, de Pepin et de Charlemagne.

L'instrument de cette grande révolution fut saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne. L'Église anglo-saxonne, à laquelle il appartient, n'était pas comme celle d'Irlande, de Gaule ou d'Espagne, une sœur, une égale de celle de Rome ; c'était la fille des papes. Par cette Église, romaine d'esprit [2], germanique

Trans Francorum intus experditat

. . . . . .

Isidor. Pacensis, ap. Ser. rer. fr., II, 721.

[1] Chronic. Virdun., ap. Ser. fr., III, 364. Tantà enim profusione thesaurum totius ærarii publici dilapidatus est, tanta dedit militibus, quos soldarios vocari mos obtinuit (soldarii, soldurii? on a vu que les dévoués de l'Aquitaine s'appelaient ainsi)... ut non ei sufficerit thesaurus regni, non deprædatio urbium... non exspoliatio ecclesiarum et monasteriorum, non tributa provinciarum. Ausus est etiam, ubi hæc defecerunt, terras ecclesiarum diripere, et eas commilitonibus illis tradere, etc. — Frodoard, l. II, c. 12 : « Quand Charles Martel eut défait ses ennemis, il chassa de son siége le pieux Rigobert, son parrain, qui l'avait tenu sur les saints fonts de baptême, et donna l'évêché de Reims à un nommé Milon, simple tonsuré, qui l'avait suivi à la guerre. Ce Charles Martel, né du concubinage d'une esclave, comme on le lit dans les Annales des rois francs, plus audacieux que tous les rois ses prédécesseurs, donna non-seulement l'évêché de Reims, mais encore beaucoup d'autres du royaume de France, à des laïques et à des comtes; en sorte qu'il ôta tout pouvoir aux évêques sur les biens et les affaires de l'Église. Mais tous les maux qu'il avait faits à ce saint personnage et aux autres Églises de Jésus-Christ, par un juste jugement, le Seigneur les fit retomber sur sa tête; car on lit dans les écrits des Pères, que saint Euchère, jadis évêque d'Orléans, dont le corps est déposé au monastère de Saint-Trudon, s'étant mis un jour en prières, et absorbé dans la méditation des choses célestes, fut ravi dans l'autre vie; et là, par révélation du Seigneur, vit Charles tourmenté au plus bas des enfers. Comme il en demandait la cause à l'ange qui le conduisait, celui-ci répondit que, par la sentence des saints qui, au futur jugement, tiendront la balance avec le Seigneur, il était condamné aux peines éternelles, pour avoir envahi leurs biens. De retour en ce monde, saint Euchère s'empressa de raconter ce qu'il avait vu, à saint Boniface, que le saint-siége avait délégué en France pour y rétablir la discipline canonique, et à Fulrad, abbé de Saint-Denis, et premier chapelain du roi Pepin; leur donnant pour preuve de la vérité de ce qu'il rapportait sur Charles Martel, que, s'ils allaient à son tombeau, ils n'y trouveraient point son corps. En effet, ceux-ci étant allés au lieu de la sépulture de Charles, ayant ouvert son tombeau, il en sortit un serpent; et le tombeau fut trouvé vide, et noirci comme si le feu y avait pris. »

[2] Acta SS. ord. S. Ben., sæc. III. Le Pape Zacharie écrit à saint Boniface : Provincia in quâ natus et nutritus es, quam et in gentem Anglorum et Saxonum in Britanniâ insulâ primi prædicatores ab apostolicâ sede missi, Augustinus, Laurentius, Justus et Honorius, novissimè verò tuis temporibus Theodorus, ex græco latinus, arte philosophus et Athenis eruditus, Romæ ordinatus, pallio sublimatus, ad Britanniam præfatam transmissus, judicabat et gubernabat... — Ce Théodore, moine grec de Tarse en Cilicie, avait été envoyé pour remplir le siége de Kenterbury, par le pape Vitalien; il était fort savant en astronomie, en musique, en métrique, en langue grecque et latine; il apporta un Homère et un saint Chrysostôme. Il était conduit par Adrien, moine napolitain, né en Afrique, non moins savant, et qui avait été deux fois en France. (Usquè hodiè supersunt de eorum discipulis, qui latinam græcamque linguam æquè ut propriam norunt.) Sous eux, le moine northumbrien, Benedict Biscop, fit venir des artistes de France, et bâtit dans le Northumberland le monastère de Weremouth, selon l'architecture romaine; les murs étaient ornés de peintures achetées à Rome, et de vitres apportées de France. Un maître chanteur avait été appelé de Saint-Pierre de Rome. (Beda, Hist. abbat. Wiremuth.) — Théodore et Adrien eurent pour élèves Alcuin et Aldhelm, parent du roi Ina, le premier Saxon qui ait écrit en latin, selon Camden; il chantait lui même ses *Cantiones Saxonicæ* dans les rues, à la populace. Guill. Malmesbury le qualifie :

Digitized by Google

de langue, Rome eut prise sur la Germanie. Saint Colomban avait dédaigné de prêcher les Suèves. Les Celtes, dans leur dur esprit d'opposition à la race germanique, ne pouvaient être les instruments de sa conversion. Un principe de rationalisme antihiérarchique, un esprit d'individualité, de division, dominait l'Église celtique. Il fallait un élément plus liant, plus sympathique, pour attirer au christianisme les derniers venus des barbares. Il fallait leur parler du Christ au nom de Rome, ce grand nom qui, depuis tant de générations, remplissait leur oreille. Il fallait, pour convertir l'Allemagne, que le génie désintéressé de l'Allemagne elle-même [1] donnât au monde l'exemple de la soumission à la hiérarchie, et lui apprît à se résigner pour la seconde fois à la centralisation romaine.

Winfried (c'est le nom germanique de Boniface) se donna sans réserve aux papes, et, sous leurs auspices, se lança dans ce vaste monde païen de l'Allemagne, à travers les populations barbares. Il fut le Colomb et le Cortez de ce monde inconnu, où il pénétrait sans autre arme que sa foi intrépide et le nom de Rome. Cet homme héroïque, passant tant de fois la mer, le Rhin, les Alpes, fut le lien des nations; c'est par lui que les Francs s'entendirent avec Rome, avec les tribus germaniques; c'est lui qui, par la religion, par la civilisation, attacha au sol ces tribus mobiles, et prépara à son insu la route aux armées de Charlemagne, comme les missionnaires du seizième siècle ouvrirent l'Amérique à celles de Charles-Quint. Il éleva sur le Rhin la métropole du christianisme allemand, l'Église de Mayence, l'Église de l'Empire, et plus loin, Cologne, l'Église des reliques, la cité sainte des Pays-Bas. La jeune école de Fulde, fondée par lui au plus profond de la barbarie germanique, devint la lumière de l'Occident, et enseigna ses maîtres. Premier archevêque de Mayence, c'est du pape qu'il voulut tenir le gouvernement de ce nouveau monde chrétien qu'il avait créé. Par son serment, il se voue lui et ses successeurs au prince des apôtres, « qui seul doit donner le pallium aux évêques [2]. » Cette soumission n'a rien de servile. Le bon Winfried demande au pape, dans sa simplicité, s'il est vrai que lui pape, il viole les canons, et tombe dans le péché de simonie [3]; il l'engage à faire cesser les cérémonies païennes que le peuple célèbre encore à Rome, au grand scandale des Allemands. Mais le principal objet de sa haine, ce sont les Scots (nom commun des Écossais et Irlandais). Il condamne leur principe du mariage des prêtres. Il dénonce au pape, tantôt le fameux Virgile, évêque de Saltzburg [4], tantôt un prêtre nommé Samson qui supprime le baptême. Clément, autre Irlandais, et le Gaulois Adalbert, troublent aussi l'Église. Adalbert érige des oratoires et des croix près des fontaines (peut-être aux anciens autels druidiques); le peuple y court et déserte les églises [5]; cet Adalbert est si révéré qu'on se dispute comme des reliques ses ongles et ses cheveux. Autorisé par une lettre qu'il a reçue de Jésus-Christ, il invoque des anges dont le nom est inconnu; il sait d'avance les péchés des hommes et n'écoute pas leur confession. Winfried, implacable ennemi de l'Église celtique, obtient de Carloman et Pepin qu'ils fassent enfermer Adalbert. Ce zèle âpre et farouche était au moins désintéressé. Après avoir fondé neuf évêchés et tant de monastères, au comble de sa gloire, à l'âge de soixante-treize ans, il résigna l'archevêché de Mayence à son disciple Lulle, et retourna simple

« Ex acumine Græcum, ex nitore Romanum, ex pompâ Anglum. » Warton, Diss. on the introd. of learning into England, I, cxxii.

[1] On pourrait s'étonner que l'exemple ait été donné par les Saxons, qui, sur le sol germanique, repoussèrent si longtemps le christianisme, et secouèrent les premiers le joug de Rome à la voix de Luther. Mais ces Saxons, transplantés dans la Bretagne, avaient cessé d'obéir aux descendants des Ases, pour suivre des chefs militaires; les nécessités de leurs expéditions lointaines, les nouveautés de la conquête en avaient fait d'autres hommes, et c'était encore une conquête tentante pour ces nouveaux chrétiens, que la conversion de leur ancienne patrie.

[2] Bonifac., epist. 105 : Decrevimus in nostro synodali conventu et confessi sumus fidem catholicam et unitatem, et subjectionem Romanæ ecclesiæ, fine tenus vitæ nostræ, velle servare : sancto Petro et vicario ejus velle subjici... Metropolitanos pallia ab illâ sede quærere : et per omnia, præcepta Petri canonice sequi desiderare, ut inter oves sibi commendatas numeremur.

[3] Le pape écrit à Boniface : Talia nobis à te referuntur, quasi nos corruptores simus canonum et patrum rescindere traditiones studeamus : ac per hoc (quod absit) cum nostris clericis in simoniacam hæresim incidamus, expetentes et accipientes ab illis præmia, quibus tribuimus pallia. Sed hortamur, carissime frater, ut nobis deinceps tale aliquid minimè scribas... Acta SS. ord. S. Ben., sæc. III, 75.

[4] Acta SS. ord. S. Ben., sæc. III, 308-309 :

Protulit in lucem quem mater Hibernia primùm,
Instituit, docuit, nutrivit... amavit.

C'est celui qui affirma le premier que la terre est ronde.

[5] Saint Boniface écrit au pape Zacharie : Maximus mihi labor fuit adversus duos hæreticos pessimos, ... unus qui dicitur Adelbert, natione Gallus, alter qui dicitur Clemens, genere Scotus. — Fecit quoque (Adelbert) cruciculas et oratoriola in campis, et ad fontes;... ungulas quoque et capillos dedit ad honorificandum et portandum cum reliquiis S. Petri principis apostolorum. Epist. 135.

Digitized by Google

missionnaire dans les bois et les marais de la Frise païenne, où il avait quarante ans auparavant prêché la première fois. Il y trouva le martyre [1].

Quatre ans avant sa mort (752), il avait sacré roi Pepin, au nom du pape de Rome, et transporté la couronne à une nouvelle dynastie. Ce fils de Charles Martel, seul maire par la retraite d'un de ses frères au mont Cassin, et par la fuite de l'autre, était le bien-aimé de l'Église. Il réparait les spoliations de Charles Martel; il était l'unique appui du pape contre les Lombards. Tout cela l'enhardit à faire cesser la longue comédie que jouaient les maires du palais, depuis la mort de Dagobert, et à prendre pour lui-même le titre de roi. Il y avait près de cent ans que les Mérovingiens, enfermés dans leur villa de Maumagne ou dans quelque monastère, conservaient une vaine ombre de la royauté [2]. Ce n'était guère qu'au printemps, à l'ouverture du Champ de Mars, qu'on tirait l'idole de son sanctuaire, qu'on montrait au peuple son roi. Silencieux et grave, ce roi chevelu, barbu (c'étaient, quel que fût l'âge du prince, les insignes obligés de la royauté), paraissait, lentement traîné sur le char germanique, attelé de bœufs, comme celui de la déesse Hertha [3]. Parmi tant de révolutions qui se faisaient au nom de ces rois, vainqueurs, vaincus, leur sort changeait peu. Ils passaient du palais au cloître sans remarquer la différence. Souvent même le maire vainqueur quittait son roi pour le roi vaincu, si celui-ci figurait mieux. Généralement ces pauvres rois ne vivaient guère; derniers descendants d'une race énervée, faibles et frêles, ils portaient la peine des excès de leurs pères. Mais cette jeunesse même, cette inaction, cette innocence dut inspirer au peuple l'idée profonde de la sainteté royale, du droit du roi. Le roi lui apparut de bonne heure comme un être irréprochable, peut-être comme un compagnon de ses misères, auquel il ne manquait que le pouvoir pour en être le réparateur. Et le silence même de l'imbécillité ne diminuait pas le respect. Cet être taciturne semblait garder le secret de l'avenir. Dans plusieurs contrées encore, le peuple croit qu'il y a quelque chose de divin dans les idiots, comme autrefois les païens reconnaissaient la divinité dans les bêtes.

Après les Mérovingiens, dit Éginhard, les Francs se constituèrent deux rois [4]. En effet, cette dualité se retrouve presque partout au commencement de la dynastie Carlovingienne. Ordinairement deux frères règnent ensemble : Pepin et Martin, Pepin et Carloman, Carloman et Charlemagne. Quand il y a un troisième frère (par exemple Grifon frère de Pepin le Bref), il est exclu du partage.

Cette royauté de Pepin, fondée par les prêtres, fut dévouée aux prêtres. Le descendant de l'évêque Arnulf, le parent de tant d'évêques et de saints, donna grande influence aux prélats.

[753-5] Partout les ennemis des Francs se trouvaient être ceux de l'Église, Saxons païens, Lombards persécuteurs du pape, Aquitains spoliateurs des biens ecclésiastiques. La grande guerre de Pepin fut contre l'Aquitaine. Il ne fit qu'une campagne en Saxe, obtenant la liberté de prédication pour les missionnaires [5], et laissant faire au temps. Deux campagnes suffirent contre les Lombards, le pape Étienne était venu lui-même implorer le secours des Francs. Pepin força les Alpes, força Pavie et exigea du Lombard Astolph qu'il rendît, non pas à l'empire grec, mais à saint Pierre et au pape [6], les villes de Ravenne, de l'Émilie, de la Pentapole et du duché de Rome. Il fallait que les Lombards et les Grecs fussent bien peu à craindre, pour que Pepin crût ces provinces en sûreté dans les mains désarmées d'un prêtre.

Ce fut une bien autre guerre que celle d'Aquitaine : un mot en expliquera la durée. Ce pays, adossé aux Pyrénées occidentales, qu'occupaient et qu'occupent encore les anciens Ibériens, Vasques, Guasques ou Basques (Euskeu), recrutait incessamment sa population parmi ces montagnards. Ce peuple, agriculteur de goût et de génie, brigand par position, avait été longtemps serré dans ses roches par les Romains, puis par les Goths. Les Francs chassèrent ceux-ci, mais ne les remplacèrent

[1] Acta SS., sæc. III : Eginhard., Annal., ap. Script. rer. fr., V, 197.

[2] C'était comme le pontife-roi à Rome, le calife à Bagdad dans la décadence, ou le dairo au Japon.

[3] Crine profuso, barbâ submissâ... quocumque eundum erat, carpento ibat, quod bubus junctis, bubulco rustico more agente, trahebatur. Eginhard., vita Karoli Magni, c. 1, ap. Scr. fr., V, 89.

[4] Franci, facto solemniter generali conventu, ambos sibi reges constituunt, eâ conditione præmissâ ut totum regni corpus ex æquo partirentur. Eginhard., vita Karoli M., c. 3, ap. Scr. fr., V, 90.

[5] De plus, un tribut de trois cents chevaux. Annal. Met., ap. Script. fr., V, 336. Le cheval était la principale victime qu'immolaient les Perses et les Germains. Le pape Zacharie (epist. 142) recommande à Boniface d'empêcher qu'on ne mange de chair de cheval, sans doute comme viande de sacrifice.

[6] Il répondit aux réclamations de l'empereur, qu'il avait entrepris cette guerre pour l'amour de saint Pierre et la rémission de ses péchés. — Hinc de receptis civitatibus à B. Petro, atque à S. Romanâ ecclesiâ, vel ab omnibus in perpetuum pontificibus Apostolicæ sedis possidendis misit in scriptis donationem. Anastas. Biblioth., ap. Scr. fr., V, 3.

Digitized by Google

pas. Ils échouèrent plusieurs fois contre les Vasques et chargèrent un duc Genialis, sans doute un Romain d'Aquitaine, de les observer (vers 600) [1]. Cependant les géants de la montagne [2] descendaient peu à peu parmi les petits hommes du Béarn, dans leurs grosses capes rouges, et chaussés de l'abarca de crins, hommes, femmes, enfants, troupeaux, s'avançant vers le Nord; les landes sont un vaste chemin. Aînés de l'ancien monde, ils venaient réclamer leur part des belles plaines sur tant d'usurpateurs qui s'étaient succédé, Galls, Romains et Germains. Ainsi, au septième siècle, dans la dissolution de l'empire neustrien, l'Aquitaine se trouva renouvelée par les Vasques, comme l'Ostrasie par les nouvelles immigrations germaniques. Des deux côtés, le nom suivit le peuple, et s'étendit avec lui; le Nord s'appela la *France*, le Midi la Vasconia, la *Gascogne*. Celle-ci avança jusqu'à l'Adour, jusqu'à la Garonne, un instant jusqu'à la Loire. Alors eut lieu le choc.

Selon des traditions fort peu certaines, l'Aquitain Amandus, vers l'an 628, se serait fortifié dans ces contrées, battant les Francs par les Basques, et les Basques par les Francs. Il aurait donné sa fille à Charibert, frère de Dagobert [3]; après la mort de son gendre, il aurait défendu l'Aquitaine, au nom de ses petits-fils orphelins, contre leur oncle Dagobert. Peut-être le mariage de Charibert n'est-il qu'une fable inventée plus tard pour rattacher les grandes familles d'Aquitaine à la première race. Toutefois, nous voyons, peu après, les ducs aquitains épouser trois princesses ostrasiennes.

Les arrière-petits-fils d'Amandus furent Eudes et Hubert. Celui-ci passa dans la Neustrie, où régnait alors le maire Ébroin, puis dans l'Ostrasie, pays de sa tante et de sa grand'mère. Il s'y fixa près de Pepin. Grand chasseur, il courait avec eux l'immensité des Ardennes; l'apparition d'un cerf miraculeux le décida à quitter le siècle pour entrer dans l'Église. Il fut disciple et successeur de saint Lambert à Maestricht, et fonda l'évêché de Liége. C'est le patron des chasseurs, depuis la Picardie jusqu'au Rhin.

Son frère Eudes eut une bien autre carrière; il se crut un instant roi de toutes les Gaules; maître de l'Aquitaine jusqu'à la Loire, maître de la Neustrie au nom du roi Chilpéric II qu'il avait dans ses mains. Mais le sort des diverses dynasties de Toulouse, comme nous le verrons plus tard, fut toujours d'être écrasées entre l'Espagne et la France du Nord. Eudes fut battu par Charles Martel, et la crainte des Sarrasins qui le menaçaient par derrière le décida à lui livrer Chilpéric. Vainqueur des Sarrasins devant Toulouse, mais alors menacé par les Francs, il traita avec les infidèles. L'émir Munuza, qui s'était rendu indépendant au nord de l'Espagne, se trouvait à l'égard des lieutenants du calife dans la même position qu'Eudes par rapport à Charles Martel. Eudes s'unit à l'émir et lui donna sa fille [4]. Cette étrange alliance, dont il n'y avait pas d'exemples, caractérise de bonne heure l'indifférence religieuse dont la Gascogne et la Guienne nous donnent tant de preuves; peuple mobile, spirituel, trop habile dans les choses de ce monde, médiocrement occupé de celles de l'autre; le pays de Henri IV, de Montesquieu et de Montaigne n'est pas un pays de dévots.

Cette alliance politique et impie tourna fort mal. Munuza fut resserré dans une forteresse par Abder-Rahman, lieutenant du calife, et n'évita la captivité que par la mort. Il se précipita du haut d'un rocher. La pauvre Française fut envoyée au sérail du calife de Damas. Les Arabes franchirent les Pyrénées; Eudes fut battu comme son gendre. Mais les Francs eux-mêmes se réunirent à lui, et Charles Martel l'aida à les repousser à Poitiers (732). L'Aquitaine, convaincue d'impuissance, se trouva dans une sorte de dépendance à l'égard des Francs.

Le fils d'Eudes, Hunald, le héros de cette race, ne put s'y résigner. Il commença contre Pepin le Bref et Carloman (741), une lutte désespérée à laquelle il entreprit d'intéresser tous les ennemis déclarés ou secrets des Francs; il alla jusqu'en Saxe, en Bavière, chercher des alliés [5]. Les Francs brûlèrent le Berri, tournèrent l'Auvergne, rejetèrent Hunald derrière la Loire, et furent rappelés par les incursions des Saxons et des Allemands. Hunald passa la Loire à son tour et incendia Chartres. Peut-être aurait-il eu de plus grands succès; mais il semble avoir été trahi par son frère Hatton, qui

[1] Fredegar. Scholast., c. 21. Je doute fort que les Francs, qui furent battus par eux dans la jeunesse de leur empire, leur aient imposé un tribut, comme le prétend Frédégaire, sous les faibles enfants de Brunehaut.

[2] La taille des Basques est très-haute, surtout en comparaison de celle des Béarnais.

[3] *Voy.* l'Hist. gén. du Languedoc, I, 688.

[4] Isidorus Pacensis, ap. Scr. fr., II, 721 : Filiam suam Eudo, causâ fœderis ei in conjugium copulandam, ad persecutionem Arabum differendam jàm olim tradiderat, ad suos libitus inclinandam.

[5] Annal. Met., ap. Scr. fr., II, 687. Bajoarii... conductos in adjutorium Saxones et Alamannos et Selavos secum habuerunt... Hunaldus, Ligerim transiens, Carnotis igne cremavit; hæc autem fecit per suggestionem Ogdilonis ducis; qui invicem fœdus inierunt, ut unusquisque eorum, irruentibus Francis, alter alteri subsidium debuissent.

Digitized by Google

gouvernait sous lui le Poitou. Voilà déjà la cause des malheurs futurs de l'Aquitaine, la rivalité de Poitiers et de Toulouse.

[759-68] Hunald céda, mais se vengea de son frère; il lui fit crever les yeux, puis s'enferma lui-même pour faire pénitence dans un couvent de l'île de Rhé [1]. Son fils Guaifer (745) trouva un auxiliaire dans Grifon, jeune frère de Pepin, comme Pepin en avait trouvé un dans le frère d'Hunald. Mais la guerre du Midi ne commença sérieusement qu'en 759, lorsque Pepin eut vaincu les Lombards. C'était l'époque où le califat venait de se diviser. Alphonse le Catholique, retranché dans les Asturies, y relevait la monarchie des Goths. Ceux de la Septimanie (le Languedoc, moins Toulouse) s'agitèrent pour recouvrer aussi leur indépendance. Les Sarrasins qui occupaient cette contrée furent bientôt obligés de s'enfermer dans Narbonne. Un chef des Goths s'était fait reconnaître pour seigneur par Nîmes, Maguelonne, Agde et Béziers [2]. Mais les Goths n'étaient pas assez forts pour reprendre Narbonne. Ils appelèrent les Francs; ceux-ci, inhabiles dans l'art des siéges, seraient restés à jamais devant cette place, si les habitants chrétiens n'eussent fini par faire main basse sur les Sarrasins, et ouvrir eux-mêmes leurs portes. Pepin jura de respecter les lois et franchises du pays [3].

Alors il recommença avec avantage la guerre contre les Aquitains, qu'il pouvait désormais tourner du côté de l'Est. « Après que le pays se fut reposé de guerres pendant deux ans, le roi Pepin envoya des députés à Guaifer, prince d'Aquitaine, pour lui demander de rendre aux églises de son royaume les biens qu'elles possédaient en Aquitaine. Il voulait que ces églises jouissent de leurs terres, avec toutes les immunités qui leur étaient jadis assurées; que ce prince lui payât, selon la loi, le prix de la vie de certains Goths qu'il avait tués contre toute justice; enfin, qu'il remît en son pouvoir ceux des hommes de Pepin qui s'étaient enfuis du royaume des Francs dans l'Aquitaine. Guaifer repoussa avec dédain toutes ces demandes [4]. »

La guerre fut lente, sanglante, destructrice. Plusieurs fois les Aquitains et Basques [5], dans des courses hardies, pénétrèrent jusqu'à Autun, jusqu'à Châlons. Mais les Francs, mieux organisés et s'avançant par grandes masses, firent bien plus de mal à leurs ennemis. Ils brûlèrent tout le Berri, arbres et maisons, et cela plus d'une fois. Puis s'enfonçant dans l'Auvergne, dont ils prirent les forts, ils traversèrent, ils brûlèrent le Limousin. Puis, avec la même régularité, ils brûlèrent le Quercy, coupant les vignes qui faisaient la richesse de l'Aquitaine. « Le prince Guaifer, voyant que le roi des Francs, à l'aide de ses machines, avait pris le fort de Clermont, ainsi que Bourges, capitale de l'Aquitaine, et ville très-fortifiée, désespéra de lui résister désormais, et fit abattre les murs de toutes les villes qui lui appartenaient en Aquitaine, savoir : Poitiers, Limoges, Saintes, Périgueux, Angoulême, et beaucoup d'autres [6]. »

Le malheureux se retira dans les lieux forts, sur les montagnes sauvages. Mais chaque année lui enlevait quelqu'un des siens. Il perdit son comte d'Auvergne qui périt en combattant; son comte de Poitiers fut tué en Touraine par les hommes de Saint-Martin de Tours [7]. Son oncle Rémistan, qui l'avait abandonné, puis soutenu de nouveau, fut pris et pendu par les Francs. Guaifer lui-même fut enfin assassiné par les siens, dont la mobilité se lassait sans doute d'une guerre glorieuse; mais sans espoir. Pepin, triomphant par la perfidie, se vit donc enfin seul maître de toutes les Gaules, tout-puissant dans l'Italie par l'humiliation des Lombards, tout-puissant dans l'Église par l'amitié des papes et des évêques, auxquels ils transféra presque toute l'autorité législative. Sa réforme de l'Église par les soins de saint Boniface, les nombreuses translations de reliques dont il dépouilla l'Italie pour enrichir la France, lui firent un honneur infini. Lui-même paraissait dans les cérémonies solennelles, portant les reliques sur ses épaules, celles entre autres de saint Austremon et de saint Germain-des-Prés [8].

[1] Annal. Met., ap. Scr. fr., II, 687. In monasterium quod Radis insulâ situm est, intravit.

[2] Chronic. Moissiac., ap. Scr. r. fr., V, 68.

[3] Chr. Moiss., ap. Scr. r. fr., V, 69. Dato sacramento Gothis qui ibi erant, ut si civitatem partibus traderent Pipini regis Francorum, permitterent eos leges suam habere.

[4] Contin. Fredeg., ap. Scr. r. fr., V, 4. — *Voy.* aussi Eginhard, Annal., ibid., 199 : Cùm res quæ ad ecclesias... pertinebant, reddere noluisset. — Spondet se ecclesiis sua jura redditurum, etc.

[5] Contin. Fredeg., ap. Scr. r. fr., V, 5, 6, 7 : Waifarius cum exercitu magno et plurimorum Wasconorum, qui ultrà Garonnam commorantur, qui antiquitùs vocati sunt Vaceti...

[6] Contin. Fredeg., ap. Scr. r. fr., V, 6. Pectavis, Lemodicas, Santonia, Petrecors, Equolisma, et reliquas quàm plures civitates et castella, omnes muros eorum in terram prostravit...

[7] Ibid. : Comes Pictavensis, dum Turonicam infestatam prædaret, ab hominibus Vulfardi abbatis monasterii B. Martini interfectus est.

[8] Secunda S. Austremonii translatio, ap. Scr. rer. fr., V, 433. Rex, ad instar David regis... oblitâ regali purpurâ, præ gaudio omnem illam insignem vestem lacrymis perfundebat, et antè sancti martyris exequias

Digitized by Google

Charles [1], fils et successeur de Pepin (768), se trouva bientôt seul maître de l'Empire par la mort de son frère Carloman, comme l'avaient été Pepin l'Ancien par celle de Martin, et Pepin le Bref par la retraite du premier Carloman. Les deux frères avaient étouffé sans peine la guerre qui se rallumait en Aquitaine. Le vieil Hunald, sorti de son couvent au bout de vingt-trois ans, essaya en vain de venger son fils et d'affranchir son pays. Il fut livré lui-même par un fils de ce frère auquel il avait fait jadis crever les yeux. Cet homme indomptable ne céda pas encore, il parvint à se retirer en Italie chez Didier, roi des Lombards. Didier, à qui Charles son gendre avait outrageusement renvoyé sa fille, soutenait par représailles les neveux de Charles, et menaçait de faire valoir leurs droits. Le roi des Francs passa en Italie, et assiégea Pavie et Vérone. Ces deux villes résistèrent longtemps. Dans la première s'était jeté Hunald, qui empêcha les habitants de se rendre jusqu'à ce qu'ils l'eussent lapidé [2]. Le fils de Didier se réfugia à Constantinople, et les Lombards ne conservèrent que le duché de Bénévent. C'était la partie centrale du royaume de Naples; les Grecs avaient les ports. Charles prit le titre de roi des Lombards.

[773-4] L'empire des Francs était déjà vieux et fatigué, quand il tomba aux mains de Charlemagne, mais toutes les nations environnantes s'étaient affaiblies. La Neustrie n'était plus rien; les Lombards pas grand'chose; divisés quelque temps entre Pavie, Milan et Bénévent, ils n'avaient jamais bien repris. Les Saxons, tout autrement redoutables, il est vrai, étaient pris à dos par les Slaves. Les Sarrasins, l'année même où Pepin se fit roi, perdirent l'unité de leur empire; l'Espagne s'isola de l'Afrique, et se trouva elle-même affaiblie par le schisme qui divisait le califat; ce dernier événement rassurait l'Aquitaine du côté des Pyrénées. Ainsi deux nations restaient debout dans cet affaissement commun de l'Occident, faibles, mais les moins faibles de toutes, les Aquitains et les Francs d'Ostrasie. Ces derniers devaient vaincre; plus unis que les Saxons, moins fougueux, moins capricieux que les Aquitains, ils étaient mieux disciplinés que les uns et les autres. « Il semble, dit M. de Sismondi (t. II, p. 267), que les Francs avaient conservé quelque chose des habitudes de la milice romaine, où leurs aïeux avaient servi si longtemps. » C'étaient en effet les plus disciplinables des barbares, ceux dont le génie était le moins individuel, le moins original, le moins poétique [3]. Les soixante ans de guerres qui remplissent les règnes de Pepin et de Charlemagne, offrent peu de victoires, mais des ravages réguliers, périodiques; ils usaient leurs ennemis plutôt qu'ils ne les domptaient, ils brisaient à la longue leur fougue et leur élan. Le souvenir le plus populaire qui soit resté de ces guerres, c'est celui d'une défaite, Roncevaux. N'importe, vainqueurs, vaincus, ils faisaient des déserts, et dans ces déserts ils élevaient quelque place forte [4], et ils poussaient plus loin; car on commençait à bâtir. Les barbares avaient bien assez cheminé; ils cherchaient la stabilité; le monde s'asseyait, au moins de lassitude.

Ce qui favorisa encore l'établissement de ce monde flottant, c'est la longueur du règne de Pepin et de Charlemagne. Après tous ces rois qui mouraient à quinze et vingt ans, il en vient deux qui remplissent presque un siècle de leurs règnes (741-814). Ils purent bâtir et fonder à loisir; ils recueillirent et mirent ensemble les éléments dispersés des âges précédents. Ils héritèrent de tout, et firent oublier tout ce qui précédait. Il en advint à Charlemagne comme à Louis XIV; tout data du *grand règne*. Institutions, gloire nationale, tout lui fut rapporté. Les tribus même qui l'avaient combattu, lui attri-

exultabat, ipsiusque sacratissima membra propriis humeris evehebat. Erat autem hiems. — Translat. S. Germani Pratens., ibid., 428... mittentes, tàm ipse quàm optimates ab ipso electi, manus ad feretrum...

[1] On dit communément que CHARLEMAGNE est la traduction de CAROLUS MAGNUS. « Challemaines si vaut autant comme grant Challes. » (Chron. de Saint-Denis, l. I, c. 4.) — Charlemagne n'est qu'une corruption de *Carloman*, KARL-MANN, l'homme fort. Les chroniques de Saint-Denis disent elles-mêmes Challes et Challemaines, pour Charles et Carloman (maine, corruption française de mann; comme lana, laine, etc.) On trouve dans la chronique de Théophane un texte plus positif encore. Il appelle Carloman : Καρουλόμαγνος; Scr. fr., V, 187. Les deux frères portaient donc le même nom. — Au dixième siècle, Charles le Chauve gagna aussi à l'ignorance des moines latins, le surnom de Grand, comme son aïeul. Epitaph., ap. Scr. fr., VII, 322.

. . . . . Nomen qui nomine duxit
De Magni Magnus, de Caroli Carolus.

C'est ainsi que les Grecs se sont trompés sur le nom d'Elagabal, dont ils ont fait bon gré mal gré Héliogabal, du grec Hélios, soleil.

[2] Sigeberti chronic., ap. Scr. fr., V, 376. Ibique non multò post lapidibus obrutus malè periit.

[3] Ceci est très-frappant dans leur jurisprudence. Ils adoptent presque indifféremment la plupart des symboles dont chacun est propre à chaque tribu germanique. *Voy.* Grimm, Alterthümer, passim.

[4] Fronsac (Francicum ou Frontiacum) en Aquitaine (Eginh., Annal., ap. Scr. fr., V, 201); et en Saxe, la ville que les chroniques désignent sous le nom de *Urbs Karoli* (Annal. Franc., ibid., p. 14), un fort sur la Lippe (p. 29), Eltresburg, etc.

Digitized by Google

buent leurs lois, des lois aussi anciennes que la race germanique [1]. Dans la réalité, la vieillesse même, la décadence du monde barbare, fut favorable à la gloire de ce règne; ce monde s'éteignant, toute vie se réfugia au cœur. Les hommes illustres de toute contrée affluèrent à la cour du roi des Francs. Trois chefs d'école, trois réformateurs des lettres ou des mœurs, y créèrent un mouvement passager; de l'Irlande vint Clément, des Anglo-Saxons Alcuin, de la Gothie ou Languedoc saint Benoît d'Aniane. Toute nation paya ainsi son tribut; citons encore le Lombard Paul Warnefrid, le Goth-Italien Théodulfe, l'Espagnol Agobart. L'heureux Charlemagne profita de tout. Entouré de ces prêtres étrangers qui étaient la lumière de l'Église, fils, neveu, petit-fils des évêques et des saints, sûr du pape, que sa famille avait protégé contre les Grecs et les Lombards, il disposa des évêchés, des abbayes, les donna même à des laïques. Mais il confirma l'institution de la dîme [2], et affranchit l'Église de la juridiction séculière [3]. Ce David, ce Salomon des Francs, se trouva plus prêtre que les prêtres, et fut ainsi leur roi.

Les guerres d'Italie, la chute même du royaume des Lombards, ne furent qu'épisodiques dans les règnes de Pepin et de Charlemagne. La grande guerre du premier est, nous l'avons vu, contre les Aquitains, celle de Charles contre les Saxons. Rien n'indique que cette dernière ait été motivée, comme on a semblé le croire, par la crainte d'une invasion. Sans doute il y avait eu constamment par le Rhin une immigration des peuples germaniques. Ils passaient en grand nombre pour trouver fortune dans la riche contrée de l'Ouest. Ces recrues fortifiaient et renouvelaient sans cesse les armées des Francs. Mais pour les invasions de tribus entières, comme celles qui eurent lieu dans les derniers temps de l'empire romain, rien ne peut faire soupçonner qu'un pareil fait ait accompagné l'élévation de la seconde race, ni qu'elle fût menacée elle-même de le voir renouvelé à l'avénement de Charlemagne.

Le vrai motif de la guerre fut la violente antipathie des races franque et saxonne, antipathie qui croissait chaque jour, à mesure que les Francs devenaient plus Romains, depuis surtout qu'ils recevaient une organisation nouvelle sous la main tout ecclésiastique des Carlovingiens. Ceux-ci avaient d'abord espéré, d'après le succès de saint Boniface, que l'Allemagne leur serait peu à peu soumise et gagnée par les missionnaires. Mais la différence des deux peuples devenait trop forte pour que la fusion pût s'opérer. Les derniers progrès des Francs dans la civilisation avaient été trop rapides. Les hommes de *la terre Rouge* [4], comme s'appelaient fièrement les Saxons, dispersés, selon la liberté de leur génie, dans leurs *marches*, dans les profondes clairières de ces forêts, où l'écureuil courait les arbres sept lieues sans descendre, ne connaissant, ne voulant d'autres barrières que la vague limitation de leur *gau*, avaient horreur des terres limitées, des *mansi* [5] de Charlemagne. Les Scandinaves et les Lombards, comme les Romains, orientaient et divisaient les champs. Mais dans l'Allemagne même, il n'y a pas trace de telle chose. Les divisions de territoire, les dénombrements d'hommes, tous ces moyens d'ordre, d'admiration et de tyrannie, étaient redoutés des Saxons. Partagés par les Axes eux-mêmes en trois peuples et douze tribus, ils ne voulaient pas d'autre division. Leurs *marches* n'étaient pas absolument des terres vaines et vagues; *ville* et *prairie* sont synonymes dans les vieilles langues du Nord [6]; la prairie, c'était leur cité. L'étranger qui passe dans la *marche*, ne doit pas se faire traîner sur sa charrue; il doit respecter la terre, et soulever le soc.

Ces tribus, fières et libres, s'attachèrent à leurs vieilles croyances par la haine et la jalousie que que les Francs leur inspiraient. Les missionnaires dont ceux-ci les fatiguaient, eurent l'imprudence de les menacer des armes du grand Empire [7]. Saint

[1] *Voy.* Jac. Grimm, Deutsche Rechts Alterthümer, l. V.

[2] Capitulare ann. 779, c. 7. De decimis, ut unusquisque suam decimam donet, atque per jussionem pontificis dispensetur. — Capitulatio de Saxon., ann. 791, c. 16 : ... Undecunque censùs aliquid ad fiscum pervenerit... decima pars ecclesiis et sacerdotibus reddatur. C. 17 : omnes decimam partem substantiæ et laboris sui dent, tàm nobiles quàm ingenui, similiter et liti. — *Voy.* aussi Capitul. Francoford., ann. 794, c. 25. — Dès l'an 567, on trouve mention de la dîme dans une lettre pastorale des évêques de Touraine; une constitution de Clotaire, et les actes du Concile de Mâcon, en 588, la prescrivent expressément. Ducange, II, 1354, v°. Decima.

[3] Capitul. add. ad leg. Langob., ann. 801, c. 1. Volumus primò, ut neque abbates, neque presbyteri, neque diaconi, neque subdiaconi, neque quislibet de clero : de personis suis ad publica vel ad secularia judicia trahantur vel distringantur, sed à suis episcopis judicati justitiam faciant. Cf. Capitul. Aquisgr., ann. 789, c. 37. — Capitul. Francoford., ann. 794, c. 4 : Statutum est à domino rege et S. Synodo, ut episcopi justitias faciant in suas parochias... Comites quoque nostri veniant ad judicium Episcoporum.

[4] *Voy.* Grimm, Deutsche Rechts Alterthümer.

[5] Grimm, p. 550.

[6] Id., p. 518.

[7] S. Libuini vita, apud Pagi erit., 772, §5. Sismondi, II, 234.

Digitized by Google

Libuin, qui prononça cette parole, eût été mis en pièces sans l'intercession des vieillards saxons. Mais ils n'empêchèrent point que les jeunes gens ne brûlassent l'église que les Francs avaient construite à Daventer [1]. Ceux-ci, qui peut-être souhaitaient un prétexte pour brusquer par les armes la conversion de leurs voisins barbares, marchèrent droit au principal sanctuaire des Saxons, au lieu où se trouvait la principale idole, et les plus chers souvenirs de la Germanie. L'Herman-saûl [2], mystérieux symbole, où l'on pouvait voir l'image du monde ou de la patrie, d'un dieu ou d'un héros, cette statue, armée de pied en cap, portait de la main gauche une balance, de la droite un drapeau où se voyait une rose, sur son bouclier un lion commandant à d'autres animaux, à ses pieds un champ semé de fleurs. Tous les lieux voisins étaient consacrés par le souvenir de la grande et première victoire des Germains sur l'Empire [3].

Si les Francs eussent eu souvenir de leur origine germanique, ils auraient respecté ce lieu saint. Ils le violèrent, ils brisèrent le symbole national. Cette facile victoire fut sanctifiée par un miracle. Une source jaillit exprès pour abreuver les soldats de Charlemagne [4]. Les Saxons, surpris dans leurs forêts, donnèrent douze otages, un par tribu. Mais ils se ravisèrent bientôt, et ravagèrent la Hesse. On aurait tort si, d'après ce fait et tant d'autres du même genre, on accusait les Saxons de perfidie. Indépendamment de la mobilité d'esprit propre aux barbares, ceux qui cédaient devaient être généralement la population attachée au sol par sa faiblesse, les femmes, les vieillards. Les jeunes, réfugiés dans les marais, dans les montagnes, dans les cantons du Nord, revenaient et recommençaient. On ne pouvait les contenir qu'en restant au milieu d'eux. Aussi Charles fixa sa résidence sur le Rhin, à Aix-la-Chapelle, dont il aimait d'ailleurs les eaux thermales, et fortifia, bâtit dans la Saxe même le château d'Ehresbourg [5].

L'année suivante (775) il passa le Weser. Les Saxons Angariens se soumirent, ainsi qu'une partie des Westphaliens. L'hiver fut employé à châtier les ducs lombards qui rappelaient le fils de Didier. Au printemps, l'assemblée ou concile de Worms jura de poursuivre la guerre jusqu'à ce que les Saxons se fussent convertis. On sait que sous les Carlovingiens, les évêques dominaient dans ces assemblées. Charles pénétra jusqu'aux sources de la Lippe, et y bâtit un fort [6]. Les Saxons parurent se soumettre. Tous ceux qu'on trouva dans leurs foyers reçurent sans difficulté le baptême. Cette cérémonie, dont sans doute ils comprenaient à peine le sens, ne semble pas avoir jamais inspiré beaucoup de répugnance aux barbares païens. Ces populations, plus fières que fanatiques, tenaient peut-être moins à leur religion qu'on ne l'a cru d'après leur résistance. Sous Louis le Débonnaire, les hommes du Nord se faisaient baptiser en foule; la difficulté n'était que de trouver assez d'habits blancs; tel s'était fait baptiser trois fois pour gagner trois habits [7].

Aussi pendant que Charlemagne croit tout fini,

[1] S. Libuini vita, apud Pagi crit., 772, § 5. Sismondi, II, 234. — Ils essayèrent de brûler une église que saint Boniface avait construite à Fritzlar, dans la Hesse. Mais le saint avait prophétisé en la bâtissant qu'elle ne périrait jamais par le feu : deux anges vêtus de blanc vinrent la défendre; et un Saxon, qui s'était agenouillé pour souffler le feu, fut trouvé mort dans la même attitude, les joues encore enflées de son souffle. Annales de Fulde, ap. Scr. fr., V, 328.

[2] Colonne, ou statue de la Germanie, ou d'Arminius.

[3] Stapfer, art. *Arminius* dans la Biogr. univers. : « Les lieux voisins de Dethmold sont encore pleins de souvenirs de ce mémorable événement. Le champ qui est au pied de Teutberg s'appelle encore Wintfeld, ou chant de la Victoire; il est traversé par le Rodenbeck, ou Ruisseau de sang, et le Knochenback, ou Ruisseau des os, qui rappelle ces ossements trouvés, six ans après la défaite de Varus, par les soldats de Germanicus venus pour leur rendre les derniers honneurs. Tout près de là est Feldrom, le champ des Romains; un peu plus loin, dans les environs de Pyrmont, le Herminsberg, ou mont d'Arminius, couvert des ruines d'un château qui porte le nom de Harminsbourg, et sur les bords du Weser, dans le même comté de la Lippe, on trouve Varenholz, le bois de Varus. »

[4] Eginhard., Annal., ap. Script. fr., V, 201. Ne diutiùs siti confectus laboraret exercitus, divinitùs factum creditur ut quâdam die, cùm juxtà morem tempore meridiano cuncti quiescerent, propè montem qui castris erat contiguus tanta vis aquarum in concavitate cujusdam torrentis eruperit, ut exercitui cuncto sufficeret. — Poetæ Saxonici annal., l. I.

[5] Annal. Franc., ibid., 27. — Reædificavit ipsum castellum, et basilicam ibidem construxit. Annal. Fuld., ibid., 328. Eresburgum reædificat.

[6] Ibid., 29 : Et fecit castellum super fluvium Lyppia.

[7] Un jour que l'on baptisait des Northmans, on manqua d'habits de lin, et on donna à l'un deux une mauvaise chemise mal cousue. Il la regarda quelque temps avec indignation, et dit à l'empereur : « J'ai déjà été lavé ici vingt fois, et toujours habillé de beau lin blanc comme neige; un pareil sac est-il fait pour un guerrier, ou pour un gardeur de pourceaux? Si je ne rougissais d'aller tout nu, n'ayant plus mes habits et refusant les tiens, je te laisserais là ton manteau et ton Christ. » Monachus S. Galli, l. II, c. 29, ap. Scr. fr., V, 134. — Les Avares, alliés de Charlemagne, voyant qu'il faisait manger dans la salle leurs compatriotes chrétiens, et les autres à la porte, se firent baptiser en foule pour s'asseoir aussi à la table impériale. Pagi critica ad ann. 804.

Digitized by Google

et baptise les Saxons par milliers à Paderborn, le chef westphalien Witikind revient avec ses guerriers réfugiés dans le Nord, avec ceux mêmes du Nord, qui pour la première fois apparaissent en face des Francs. Défait dans la Hesse, Witikind rentre dans ses forêts et retourne chez les Danois pour revenir bientôt.

C'était précisément l'année 778, où les armes de Charlemagne recevaient un échec si mémorable à Roncevaux. L'affaiblissement des Sarrasins, l'amitié des petits rois chrétiens, les prières des émirs révoltés du nord de l'Espagne, avaient favorisé les progrès des Francs, ils avaient poussé jusqu'à l'Èbre, et appelaient leurs campements en Espagne une nouvelle province, sous les noms de marche de Gascogne et marche de Gothie. Du côté oriental, tout allait bien, les Francs étaient soutenus par les Goths; mais à l'Occident, les Basques, vieux soldats d'Hunald et de Guaifer, les rois de Navarre et des Asturies, qui voyaient Charlemagne prendre possession du pays et mettre tous les forts entre les mains des Francs, s'étaient armés sous Lope, fils de Guaifer [1]. Au retour, les Francs, attaqués par ces montagnards, perdirent beaucoup de monde dans ces ports difficiles, dans ces gigantesques escaliers que l'on monte à la file, homme à homme, soit à pied, soit à dos de mulet; les roches vous dominent, et semblent prêtes à écraser d'elles-mêmes ceux qui violent cette limite solennelle des deux mondes [2].

La défaite de Roncevaux ne fut, assure-t-on, qu'une affaire d'arrière-garde. Cependant Eginhard avoue que les Francs y perdirent beaucoup de monde entre autres plusieurs de leurs chefs les plus distingués, et le fameux Roland. Peut-être les Sarrasins aidèrent-ils; peut-être la défaite commencée par eux sur l'Èbre, fut-elle achevée par les Basques aux montagnes. Le nom du fameux Roland se trouve dans Éginhard sans autre explication : *Rotlandus præfectus britannici limitis* [3]. La brèche immense qui ouvre les Pyrénées sous les tours de Marboré, et d'où un œil perçant pourrait voir à son choix Toulouse ou Saragosse, n'est autre chose, comme on sait, qu'un coup d'épée de Roland. Son cor fut pendant longtemps gardé à Blaye sur la Garonne, ce cor dans lequel il soufflait si furieusement, dit le poëte, lorsque ayant brisé sa Durandal, il appela, jusqu'à ce que les veines de son col en rompissent, l'insouciant Charlemagne et le traître Ganelon de Mayence. Le traître, dans ce poëme éminemment national, est un Allemand.

L'année suivante (779) fut plus glorieuse pour le roi des Francs; il entra chez les Saxons encore soulevés, les trouva réunis à Buckholz, et les y défit. Parvenu ainsi sur l'Elbe, limite des Saxons et des Slaves, il s'occupa d'établir l'ordre dans le pays qu'il croyait avoir conquis; il reçut de nouveau les serments des Saxons à Ohrheim, les baptisa par milliers, et chargea l'abbé de Fulde d'établir un système régulier de conversion, de conquête religieuse [4]. Une armée de prêtres vint après l'armée des soldats. Tout le pays, disent les chroniques, fut partagé entre les abbés et les évêques [5]. Huit grands et puissants évêchés furent successivement créés : Minden et Halberstadt, Verden, Brême, Munster, Hildesheim, Osnabruck et Paderborn (780-802) : fondations à la fois ecclésiastiques et militaires, où les chefs les plus dociles prendraient le titre de comtes, pour exécuter contre leurs frères les ordres des évêques. Des tribunaux élevés par toute la contrée durent poursuivre les relaps, et leur faire comprendre à leurs dépens la gravité de ces vœux qu'ils faisaient et violaient si souvent. C'est à ces tribunaux que l'on fait remonter l'ori-

[1] Sismondi le confond avec Lope, fils d'Hatton, 261.

[2] *Voy.* le chap. Ier du livre III.

[3] Eginhard., vita Karoli, ap. Scr. fr., V, 95. — *Voyez* aussi Eginhard., Annal., ibid., 203. — Poet. Sax., l. I, ibid., 143. — Chroniques de Saint-Denis, l. I, c. 6. — Les autres Chroniques ne parlent point de cette déroute. — Sur les poëmes Carlovingiens, voyez le cours de M. Fauriel, et l'excellente thèse de M. Monin, professeur à la faculté de Toulouse : *Sur le Roman de Roncevaux*. 1832.

[4] Il prit pour otages quinze des plus illustres, et les remit à la garde de l'archevêque de Reims, Vulfar, auquel il accordait la plus grande confiance. Vulfar avait été précédemment revêtu des fonctions de Missus Dominicus en Champagne. Frodoard., Hist. Remens., l. II, c. 18. « Le très-sage et très-habile Charles, dit le biographe de Louis le Débonnaire, savait s'attacher les évêques. Il établit par toute l'Aquitaine des comtes et des abbés, et beaucoup d'autres encore, qu'on nomme des *Vassi*, de la race des Francs; il leur confia le soin du royaume, la défense des frontières, et le gouvernement des fermes royales. » Astronom. vita Ludov. Pii, c. 5, ap. Scr. fr., VI, 88. — Les abbés remplissent ici des fonctions militaires. Charlemagne écrit à un abbé de Saxe de venir avec des hommes bien armés et des vivres pour trois mois. Caroli M., epist. 21, ap. Scr. fr., V, 653.

[5] Vita S. Sturnii, abbat. Feld., ap. Scr. fr., V, 447. Karolus... assumptis universis sacerdotibus, abbatibus, presbyteris... totam illam provinciam in parochias episcopales divisit... Tunc pars maxima beato Sturmio populi et terræ illius ad procurandum committitur. Annal. Franc., ap. Scr. fr. V, 25. Divisitque ipsam patriam inter presbyteros et episcopos seu et abbates, ut in eis baptizarent prædicarent.—Item, Chron. Moissiac., ibid., 71.

Digitized by Google

gine des fameuses cours véhmiques qui, véritablement ne se constituèrent qu'entre le treizième et le quinzième siècle [1]. Nous avons déjà vu que les nations germaniques faisaient volontiers remonter leurs institutions à Charlemagne. Peut-être le secret terrible de ces procédures aura-t-il rappelé vaguement dans l'imagination des peuples, les mesures inquisitoriales employées jadis contre leurs aïeux par les prêtres de Charlemagne; ou, si l'on veut voir dans les cours véhmiques, un reste d'anciennes institutions germaniques, il est plus probable que ces tribunaux d'hommes libres qui frappaient dans l'ombre un coupable plus fort que la loi, eurent pour premier but de punir les traîtres qui passaient au parti de l'étranger, qui lui sacrifiaient leur patrie et leurs dieux, et qui, sous son patronage, bravaient les vieilles lois de la contrée. Mais ils ne bravaient pas la flèche qui sifflait à leurs oreilles, sans qu'aucune main semblât la guider; et plus d'un pâlissait au matin, quand il voyait cloué à sa porte le signe funèbre qui l'appelait à comparaître au tribunal invisible.

[782] Pendant que les prêtres règnent, convertissent et jugent, pendant qu'ils poursuivent avec sécurité cette éducation meurtrière des barbares, Witikind descend encore une fois du Nord pour tout renverser. Une foule de Saxons se joint à lui. Cette bande intrépide défait les lieutenants de Charlemagne près de Sonnethal (Vallée du Soleil), et quand la lourde armée des Francs vient au secours, ils ont disparu. Il en restait pourtant; quatre mille cinq cents d'entre eux, qui peut-être avaient en Saxe une famille à nourrir, ne purent suivre Witikind dans sa retraite rapide. Le roi des Francs brûla, ravagea, jusqu'à ce qu'ils lui fussent livrés. Les conseillers de Charlemagne étaient des hommes d'Église, imbus des idées de l'Empire, gouvernement prêtre et juriste, froidement cruel, sans générosité, sans intelligence du génie barbare. Ils ne virent dans ces captifs que des criminels coupables de lèse-majesté, et leur appliquèrent la loi. Les quatre mille cinq cents furent décapités en un jour à Verden [2]. Ceux qui essayèrent de les venger, furent eux-mêmes défaits, massacrés à Delhmold et près d'Osnabruck. Le vainqueur, arrêté plus d'une fois dans ces contrées humides, par les pluies, les inondations, les boues profondes, s'opiniâtra à poursuivre la guerre pendant l'hiver. Alors plus de feuilles qui dérobent le proscrit, les marais durcis par la glace ne le défendent plus; le soldat l'atteint, isolé dans sa cabane, au foyer domestique, entre sa femme et ses enfants, comme la bête fauve tapie au gîte et couvant ses petits.

[783] La Saxe resta tranquille pendant huit ans. Witikind lui-même s'était rendu. Mais les Francs ne manquèrent pas pour cela d'ennemis. Les nations dépendantes n'étaient rien moins que résignées. Dans le palais même, ce semble, les Thuringiens tirèrent l'épée contre les Francs qui, à l'occasion du mariage d'un de leurs chefs, voulaient les assujettir aux lois saliques [3]. Cette cause, et d'autres encore qui nous sont peu connues, provoqua une conjuration des grands contre Charlemagne. Ils détestaient surtout, dit-on, l'orgueil et la cruauté de sa jeune épouse Fastrade [4], à qui un mari de cinquante ans ne savait rien refuser. Les conjurés découverts, ne nièrent pas; l'un d'eux eut l'audace de dire : « Si l'on m'eût cru, tu n'aurais jamais passé le Rhin vivant. » Le souverain débonnaire leur imposa pour toute peine quelques lointains pèlerinages aux tombeaux des saints, mais il les fit tuer sur les routes [5]. Quelques années après, un fils naturel de Charlemagne s'associa aux grands pour renverser son père [6].

[788] Autre conjuration au dehors entre les princes tributaires. Les Bavarois et les Lombards étaient deux peuples frères. Les premiers avaient longtemps donné des rois aux seconds. Tassillon, duc de Bavière, avait épousé une fille de Didier, une sœur de celle que Charlemagne épousa et qu'il renvoya outrageusement à son père. Tassillon se trouvait ainsi beau-frère du duc lombard de Bénévent. Celui-ci s'entendait avec les Grecs, maîtres de la mer; Tassillon appelait les Slaves et les Avares.

[1] Grimm, Deutsche Rechts Alterthümer.

[2] Eginh., Ann., V, 206. Cæterorum, qui, persuasioni ejus Vitikindi morem gerentes, tantum facinus peregerunt, usque ad MMMMD traditi, jussu regis omnes unâ die decollati sunt. Hujusmodi vindictâ perpetratâ, rex in hiberna concessit. — Annal. Fuld., p. 329. Annal. Met., p. 344.

[3] ... secundum legem Francorum. Annal. Nazar., ap. Ser. fr., V, 11.

[4] Eginh., Kar. M., c. 20, ibid., 97. Harum conjurationum Fastradæ crudelitas causa et origo extitisse creditur; et ideireo in ambabus (conjurationibus) contrà Regem conspiratum est, quia uxoris crudelitati consentiens à suæ naturæ benignitate ac solitâ mansuetudine immaniter exorbitasse videbatur.—Eginh.,Annal., ibid., 210: Facta est contrà regem conjuratio à filio suo majore, nomine Pipino, et quibusdam Francis, qui se crudelitatem Fastradæ reginæ ferre non posse asseverabant... quæ cùm per Fardulfum Langobardum deteeta fuisset, ipse ob meritum fidei servatæ monasterio S. Dionysii donatus est.

[5] Annal. Nazar., ap. Ser. fr., V, 12.

[6] Annal. Franc., ibid., 65. Filius regis Pippinus, ex concubinâ Himildrudâ, cum aliquibus comitibus Francorum consiliatur...

Digitized by Google

Les mouvements des Bretons et des Sarrasins les encourageaient[1]. Mais les Francs cernèrent Tassillon avec trois armées; vaincu sans combat, il fut accusé de trahison dans l'assemblée d'Ingelheim, comme un criminel ordinaire, convaincu, condamné à mort; puis rasé et enfermé au monastère de Jumièges. La Bavière périt comme nation. Le royaume des Lombards avait péri aussi; il en restait dans les montagnes du midi le duché de Bénévent, que Charlemagne ne put jamais forcer, mais qu'il affaiblit et troubla, en opposant un concurrent au fils de Didier que les Grecs ramenaient.

[789] Charlemagne eut un tributaire de plus, et de plus une guerre. Il en était de même en Allemagne; parvenu sur l'Elbe, en face des Slaves, il s'était vu obligé d'intervenir dans leurs querelles, et de seconder les Abodrites contre les Wiltzi (ou Weletabi). Les Slaves donnèrent des otages. L'Empire parut avoir gagné tout ce qui est entre l'Elbe et l'Oder, s'étendant toujours, toujours s'affaiblissant.

Entre les Slaves de la Baltique et ceux de l'Adriatique, derrière la Bavière devenue simple province, Charlemagne rencontrait les Avares, cavaliers infatigables, retranchés dans les marais de la Hongrie, qui de là fondaient à leur choix sur les Slaves et sur l'empire grec. Tous les hivers, dit l'historien, ils allaient dormir avec les femmes des Slaves. Leur camp, ou *ring*, était un prodigieux village de bois qui couvrait toute une province, fermé de haies d'arbres entrelacés; il y avait là les rapines de plusieurs siècles, les dépouilles des Byzantins, entassement étrange des objets les plus brillants, les plus inutiles aux barbares, bizarre musée de brigandage. Ce camp, d'après un vieux soldat de Charlemagne, aurait eu douze ou quinze lieues de tour[2], comme les villes de l'Orient, Ninive ou Babylone : tel est le génie des Tartares. Le peuple uni en un seul camp, le reste en pâturages déserts. Celui qui visita le chagan des Turcs au sixième siècle, trouva le barbare qui siégeait sur un trône d'or au milieu du désert. Celui des Avares, dans son village de bois, se faisait donner des lits d'or massif par l'empereur de Constantinople[3].

[791] Ces barbares, devenus voisins des Francs, auraient levé des tributs sur eux comme sur les Grecs. Charlemagne les attaqua avec trois armées, et s'avança jusqu'au Raab, brûlant le peu d'habitations qu'il rencontrait, mais qu'importait aux Avares l'incendie de ces cabanes? Cependant la cavalerie de Charlemagne s'usait dans ces déserts contre un insaisissable ennemi, qu'on ne savait où rencontrer. Mais ce qu'on rencontrait partout, c'étaient les plaines humides, les marais, les fleuves débordés. L'armée des Francs y laissa tous ses chevaux[4].

[793] Nous disons toujours, l'armée des Francs, mais ce peuple des Francs est le vaisseau de Thésée. Renouvelé pièce à pièce, il n'a presque plus rien de lui-même. C'était alors en Frise, en Saxe, tout autant qu'en Ostrasie, que se recrutaient les armées de Charlemagne. C'est sur ces peuples que tombaient effectivement les revers des Francs. Ce n'était pas assez de porter chez eux le joug des prêtres, il fallait, chose intolérable aux barbares, que, quittant le costume, les mœurs, la langue de leurs pères, ils allassent se perdre dans les bataillons des Francs, leurs ennemis, vainquissent, mourussent pour eux. Car ils ne revoyaient guère leurs pays; envoyés à trois ou quatre cents lieues contre les Sarrasins de l'Espagne, ou les Lombards de Bénévent. Pour périr, les Saxons aimèrent mieux périr chez eux. Ils massacrèrent les lieutenants de Charlemagne, brûlèrent les églises, chassèrent ou égorgèrent les prêtres, et retournèrent avec passion au culte de leurs anciens dieux. Ils firent cause commune avec les Avares, au lieu de fournir une armée contre eux. La même année, l'armée du calife Hixèm, trouvant l'Aquitaine dégarnie de troupes, passa l'Ébre, franchit les marches et les Pyrénées, brûla les faubourgs de Narbonne, et défit avec un grand carnage les troupes qu'avaient rassemblées Guillaume au Court-Nez, comte de Toulouse et régent d'Aquitaine, puis ils reprirent la route d'Espagne, emmenant tout un peuple de captifs, et chargés de riches dépouilles dont le calife orna la magnifique mosquée de Cordoue[5]. Tout s'armait

[1] Eginh., Kar. M., c. 10. Domuit (an. 786) et Brittones qui... dicto audientes non erant.

[2] Monach. S. Galli, l. II, c. 2. Terra Hunorum novem circulis cingebatur... Tàm latus fuit unus circulus... quantùm est spatium de castro Turonico ad Constantiam... Ità vici et villæ erant locatæ, ut de aliis ad alias vox humana posset audiri. Contrà eadem quoque ædificia, inter inexpugnabiles illos muros, portæ non satis latæ erant constitutæ... Item de secundo circulo, qui similiter ut primus erat exstructus; viginti milliaria Teutonica, quæ sunt quadraginta Italica, ad tertium usque tendebantur; similiter usque ad nonum; quamvis ipsi circuli alius alio multò contractiores fuerunt... Ad has ergò munitiones per ducentos et eo ampliùs annos, qualescumque omnium occidentalium divitias congregantes... orbem occiduum penè vacuum dimiserunt.

[3] Exc. Menandri, p. 106-164. Theophilact., lib. II, c. 16, 17. — Gibbon, ch. 42, 46.

[4] Poet. Sax., III, ap. Ser. fr., V, 155.

[5] Chronic. Moissiac., V, 74. — Hist. du Languedoc, l. IX, c. 26. — Conde, Histoire (traduite de l'arabe en espagnol) de la domination des Arabes et des Maures en Espagne, t. II de la trad. franç., p. 264.

Digitized by Google

contre Charlemagne, la nature elle-même. Lorsque ces nouvelles désastreuses lui parvinrent, il était en Souabe pour presser les travaux d'un canal qui eût joint le Rhin au Danube, et facilité, en cas d'invasion, la défense de l'Empire. Mais l'humidité de la terre et la continuité des pluies empêchèrent l'exécution de ce travail [1]. Il en fut comme du grand pont de Mayence qui assurait le passage de France et d'Allemagne, et qui fut brûlé par les bateliers des deux rives.

[796] Malgré tous ces revers, Charlemagne reprit bientôt l'ascendant sur des ennemis dispersés. Il entreprit de dépeupler la Saxe, puisqu'il ne pouvait la dompter. Ils'établit avec une armée sur le Weser, et peut-être pour convaincre les Saxons qu'il ne lâcherait pas prise, il appela son camp Heerstall, comme s'appelait le château patrimonial des Carlovingiens sur la Meuse. De là, étendant de tous côtés ses incursions, il se faisait livrer, dans plus d'un canton, jusqu'au tiers des habitants. Ces troupeaux de captifs étaient ensuite chassés vers le Midi, vers l'Ouest, établis sur de nouvelles terres au milieu de populations toutes hostiles, toutes chrétiennes, et de langue différente. Ainsi, les rois des Babyloniens et des Perses transportaient les Juifs sur le Tigre, les Chalcidiens au bord du golfe Persique. Ainsi Probus avait transplanté des colonies de Francs et de Frisons, jusque sur les rivages du Pont-Euxin.

En même temps, un fils de Charlemagne, profitant d'une guerre civile des Avares, entrait chez eux par le midi avec une armée de Bavarois et de Lombards; il passa le Danube, la Teiss, et mit enfin la main sur ce précieux *ring* où dormaient tant de richesses. Le butin fut tel, dit l'annaliste, qu'auparavant les Francs étaient pauvres en comparaison de ce qu'ils furent dès lors. Il semble que ce peuple thésauriseur ait perdu son âme avec l'or qu'il couvait, comme le dragon des poésies scandinaves. Il tombe dès lors dans une extrême faiblesse. Le Chagan se fait chrétien. Ceux d'entre eux qui restent païens, mangent dans des plats de bois, avec les chiens, à la porte des évêques envoyés pour les convertir [2]. Quelques années après, nous les voyons demander humblement à Charlemagne une retraite en Bavière; ils ne peuvent plus, disent-ils, résister aux Slaves, qu'ils dominaient auparavant.

Pour cette fois, Charlemagne commença à espérer un peu de repos. A en juger par l'étendue de sa domination, sinon par ses forces réelles, il se trouvait alors le plus grand souverain du monde. Pourquoi n'aurait-il pas accompli ce que Théodoric n'avait pu faire, la résurrection de l'empire romain? Telle devait être la pensée de tous ces conseillers ecclésiastiques dont il était environné. L'an 800, Charlemagne se rend à Rome sous prétexte de rétablir le pape qui en avait été chassé [3]. Aux fêtes de Noël, pendant qu'il est absorbé dans la prière, le pape lui met sur la tête la couronne impériale, et le proclame Auguste. L'empereur s'étonne et s'afflige humblement qu'on lui impose un fardeau supérieur à ses forces [4]; hypocrisie puérile, qu'il démentit au reste en adoptant les titres et le cérémonial de la cour de Byzance. Pour rétablir l'Empire, il ne fallait plus qu'une chose, marier le vieux Charlemagne à la vieille Irène qui régnait à Constantinople après avoir fait tuer son fils. C'était la pensée du pape [5], mais non celle d'Irène, qui se garda bien de se donner un maître [6].

[1] Eginh., Annal., ad ann. 793. « On avait persuadé au roi, que si l'on creusait entre le Rednitz et l'Altmul, un canal assez grand pour contenir des vaisseaux, on pourrait naviguer facilement du Rhin au Danube, parce que l'une de ces rivières se jette dans le Danube, et l'autre dans le Mein. Aussitôt il vint dans ce lieu avec toute sa cour, y réunit une grande multitude, et employa à cette œuvre toute la saison de l'automne. Le canal fut donc creusé sur deux mille pas de longueur, et trois cents pieds de largeur, mais en vain; car au milieu d'une terre marécageuse déjà imprégnée d'eau par sa nature, et inondée par des pluies continuelles, l'entreprise ne put s'achever; autant les ouvriers avaient tiré de terre pendant le jour, autant il en retombait pendant la nuit, à la même place. Pendant ce travail, on lui apporta deux nouvelles fort déplaisantes : les Saxons s'étaient révoltés de tous côtés; les Sarrasins avaient envahi la Septimanie, engagé un combat avec les comtes et les gardes de cette frontière, tué beaucoup de Francs, et ils étaient rentrés chez eux victorieux. »

[2] Pagi critica ad ann. 804, p. 258. Sismondi, II, 403.

[3] Il avait aussi une vive affection pour le prédécesseur de Léon, le pape Adrien. Eginh., Kar. M., c. 19 : Nuntiato Adriani obitu, quem amicum præcipuum habebat, sic flevit, ac si fratrem aut carissimum filium amisisset. C. 17 : Nec ille toto regni sui tempore quicquam duxit antiquius, quàm ut urbs Roma suâ operâ suoque labore veteri polleret auctoritate... « Il alla quatre fois à Rome pour accomplir des vœux et faire ses prières. » — *Voy.* les lettres d'Adrien à Charlemagne. (Ser. fr., V, 403, 544, 545, 546, etc.)

[4] Eginh., Annal., p. 215. Coràm altari, ubi ad orationem se inclinaverat, Leo papa coronam capiti ejus imposuit. — Eginh., vit. Kar. M., ibid., 100. Quòd primò in tantùm adversatus est, ut affirmaret se eo die, quamvis præcipua festivitas esset, ecclesiam non intraturum fuisse, si pontificis consilium præscire potuisset.

[5] Chronogr. Theophanis, ap. Ser. f., V, 189. Ἐρθάσαν δὲ οἱ ἀποσταλέντες παρὰ Καρούλλου Ἀποκρισιάριοι καὶ τοῦ Παπα Λέοντος πρὸς τὴν Εἰρήνην, αἰτούμενοι ξευχθῆναι αὐτὸν τῷ Καρούλλῳ πρὸς γάμον.

[6] Un proverbe grec disait : Ayez le Franc pour ami.

Digitized by Google

Une foule de petits rois ornaient la cour du roi des Francs, et l'aidaient à donner cette faible et pâle représentation de l'Empire. Le jeune Egbert, roi de Sussex, Eardulf, roi de Northumberland, venaient se former dans la politesse des Francs [1]. Tous deux furent rétablis dans leurs États par Charlemagne. Lope, duc des Basques, était aussi élevé à sa cour. Les rois chrétiens et les émirs d'Espagne le suivaient jusque dans les forêts de la Bavière, implorant ses secours contre le calife de Cordoue. Alphonse, roi de Galice, étalait de riches tapisseries qu'il avait prises au pillage de Lisbonne, et les offrait à l'empereur. Les Édrissites de Fez lui envoyèrent aussi une ambassade. Mais aucune ne fut aussi éclatante que celle d'Haroun al Raschid, calife de Bagdad, qui crut devoir entretenir quelques relations avec l'ennemi de son ennemi, le calife schismatique d'Espagne. Il fit, dit-on, offrir à Charlemagne, entre autres choses, les clefs du saint sépulcre, présent fort honorable dont certes le roi des Francs ne pouvait abuser. On répandit que le chef des infidèles avait transmis à Charlemagne la souveraineté de Jérusalem. Une horloge sonnante, un singe, un éléphant, étonnèrent fort les hommes de l'Ouest [2]. Il ne tient qu'à nous de croire que le cor gigantesque que l'on montre à Aix-la-Chapelle est une dent de cet éléphant.

C'est dans son palais d'Aix qu'il fallait voir Charlemagne [3]. Ce restaurateur de l'empire d'Occident avait dépouillé Ravenne de ses marbres les plus précieux pour orner sa Rome barbare. Actif dans son repos même, il y étudiait sous Pierre de Pise, sous le Saxon Alcuin, la grammaire, la rhétorique, l'astronomie; il apprenait à écrire [4], chose fort rare alors. Il se piquait de bien chanter au lutrin, et remarquait impitoyablement les clercs qui s'acquittaient mal de cet office [5]. Il trouvait encore du temps pour observer ceux qui entraient ou qui s'essayait aussi à écrire, et portait d'habitude sous son chevet des tablettes, afin de pouvoir, dans ses moments de loisir, s'exercer la main à tracer des lettres; mais ce travail ne réussit guère; il l'avait commencé trop tard. — « Dans les dernières années de sa vie, il ne fit plus que s'occuper de prières et d'aumônes et corriger des livres. La veille de sa mort, il avait soigneusement corrigé, avec des Grecs et des Syriens, les évangiles de saint Mathieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean. » Thegan., de gestis Ludov. Pii, c. 7, ap. Scr. f., VI, 76. — Il envoya aussi « à son meilleur ami », le pape Adrien, un Psautier en latin, écrit en lettres d'or, et avec une dédicace en vers (Eginh., ap. Script. rer. Franc., t. V, p. 402). Aussi l'ensevelit-on avec un Évangile d'or à la main (Monach. Engolism., in Kar. M., ibid., 186).

mais non pas pour voisin. Τὸν Φράγκον φίλον ἔχῃς, γείτονα οὐκ ἔχῃς. Eginh., in Kar. M., c. 16.

[1] Eginh., Annal., ap. Scr. fr., V, 57. « Le roi des Northumbres, de l'île de Bretagne, nommé Eardulf, chassé de sa patrie et de son royaume, se rendit près de l'empereur, alors à Nimègue, lui exposa la cause de son voyage, et partit pour Rome. A son retour de Rome, par l'entremise des légats du pontife romain et de l'empereur, il fut rétabli dans son royaume. »

[2] « Ce que le poëte disait impossible :

Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim,

parut alors, dit le moine de Saint-Gall, une chose toute simple, à cause des relations de Charles avec Haroun. En témoignage de ce fait, j'appellerai toute la Germanie, qui, du temps de votre glorieux père Louis (il s'adresse à Charles le Chauve), fut contrainte de payer un denier par chaque tête de bœuf, et par chaque manse dépendant du domaine royal, pour le rachat des chrétiens qui habitaient la terre sainte. Dans leur misère, ils imploraient leur délivrance de votre père, comme anciens sujets de votre bisaïeul Charles, et de votre aïeul Louis. » Mon. S. Gall., l. II, c. 14.

[3] Il choisit Aix pour y bâtir son palais, dit Éginhard, à cause de ses eaux thermales. « Il aimait cette douce chaleur, et y venait fréquemment nager. Il y invitait les grands, ses amis, ses gardes, et quelquefois plus de cent personnes se baignaient avec lui. » Eginh., in Kar. M., c. 22. Il passait l'automne à chasser. C. 30.

[4] Eginh., in Karol. M., c. 25. « Il apprit la grammaire sous le diacre Pierre de Pise, et eut pour maître dans ses autres études, Albinus, surnommé Alcuin, également diacre, né en Bretagne, et de race saxonne : homme d'une science universelle, et sous la direction duquel il donna beaucoup de temps et de travail à la rhétorique et à la dialectique, mais surtout à l'astronomie. Il apprenait aussi le calcul, et étudiait le cours des astres, avec une curieuse et ardente sagacité. Il

[5] Eginh., in Kar. M., c. 26. « Il perfectionna soigneusement la lecture et le chant sacrés, car il s'y entendait admirablement, quoiqu'il ne lût jamais lui-même en public, et qu'il ne chantât qu'à demi-voix et en chœur. » — Mon. S. Gall., l. I, c. 7. « Jamais dans la basilique du docte Charles, il ne fut besoin de désigner à chacun le passage qu'il devait lire, ni d'en marquer la fin avec de la cire ou avec l'ongle, tous savaient si bien ce qu'ils avaient à lire, que si on leur disait à l'improviste de commencer, jamais il ne les trouvait en faute. Lui-même, il levait le doigt ou un bâton, ou envoyait quelqu'un aux clercs assis loin de lui, pour désigner celui qu'il voulait faire lire. Il marquait la fin par un son guttural, que tous attendaient en suspens, tellement que soit qu'il fît signe après la fin d'un sens, ou à un repos au milieu de la phrase, ou même avant le repos, personne ne reprenait trop haut ou trop bas, quelque étrange commencement que cela pût faire. En sorte que, bien que tous ne comprissent pas, c'était dans son palais que se trouvaient les meilleurs lecteurs, et nul n'osa entrer parmi ses choristes (fût-il même connu d'ailleurs) qui ne sût bien lire et bien chanter. » —

Digitized by Google

sortaient de la demeure impériale [1]. Des jalousies avaient été pratiquées à cet effet dans les galeries élevées du palais d'Aix-la-Chapelle. La nuit il se levait fort régulièrement pour les matines [2]. Haute taille, tête ronde, gros col, nez long, ventre un peu fort, petite voix, tel est le portrait de Charles dans l'historien contemporain [3]. Au contraire, sa femme Hildegarde avait une voix forte ; Fastrade qu'il épousa ensuite exerçait sur lui une domination virile. Il eut pourtant bien des maîtresses, et fut marié cinq fois ; mais à la mort de sa cinquième femme, il ne se remaria plus, et se choisit quatre concubines dont il se contenta désormais [4]. Le Salomon des Francs eut six fils et huit filles, celles-ci fort belles et fort légères. On assure qu'il les aimait fort, et ne voulut jamais les marier. C'était plaisir de les voir cavalcader derrière lui dans ses guerres et dans ses voyages [5].

La gloire littéraire et religieuse du règne de Charlemagne tient, nous l'avons dit, à trois étrangers. Le Saxon Alcuin et l'Écossais Clément fondèrent l'école palatine, modèle de toutes les autres qui s'élevèrent ensuite. Le Goth Benoît d'Aniane, fils du comte de Maguelone, réforma les monastères, en détruisant les diversités introduites par saint Colomban et les missionnaires irlandais du septième siècle. Il imposa à tous les moines de l'Empire la règle de saint Benoît [6]. Combien cette réforme minutieuse et pédantesque fut inférieure à l'institution première, c'est ce que M. Guizot a très-bien montré [7]. Non moins pédantesque et inféconde fut la tentative de réforme littéraire dirigée surtout par Alcuin ; on sait que les principaux conseillers de Charlemagne avaient formé une sorte d'académie, où il siégeait lui-même sous le nom du roi David, les autres s'appelaient Homère, Horace, etc. Malgré ces noms pompeux, quelques poésies du Goth-Italien Théodulfe, évêque d'Orléans, quelques lettres de Leidrade, archevêque de Lyon, méritent peut-être seules quelque attention ; pour le reste, c'est la volonté qu'il faut louer, c'est l'effort de rétablir l'unité de l'enseignement dans l'Empire. La seule tentative d'établir partout la liturgie romaine et le chant grégorien coûta beaucoup à Charlemagne ; entre tant de peuples et tant de langues, il avait beau faire, la dissonance reparaissait toujours [8]. Drogon, frère de l'empereur, dirigeait lui-même l'école de Metz.

C. 21 : « A une certaine fête, comme un jeune homme, parent du roi, chantait fort bien Alleluia, le roi dit à un évêque qui se trouvait là : Il a bien chanté, notre clerc! L'autre sot, prenant cela pour une plaisanterie, et ignorant que le clerc fût parent de l'empereur, répondit : Les rustres en chantent autant à leurs bœufs. A cette impertinente réponse, l'empereur lui lança un regard terrible, dont il tomba foudroyé. »

[1] Mon. S. Galli, l. I, c. 32. Quæ (mansiones) ità circà palatium peritissimi Caroli ejus dispositione constructæ sunt, ut ipse per cancellos solarii sui cuncta posset videre, quæcumque ab intrantibus vel exeuntibus quasi latenter fierent. Sed et ità omnia procerum habitacula à terrâ erant in sublime suspensa, ut sub eis non solùm militum milites et eorum servitores, sed omne genus hominum ab injuriis imbrium vel nivium, vel gelu, caminis possent defendi, et nequaquàm tamen ab oculis acutissimi Caroli valerent abscondi.

[2] Eginh., in Kar. M., c. 26. Ecclesiam mane et vespere, item nocturnis horis et sacrificii tempore, quoad eum valetudo permiserat, impigrè frequentabat. — Mon. S. Gall., l. I, c. 33 : Gloriosissimus Carolus ad nocturnas laudes pendulo et profundissimo pallio utebatur. — Pendant tout le carême, il jeûnait jusqu'à la huitième heure du jour.

[3] Eginh., in Kar. M., c. 22. Corpore fuit amplo atque robusto, staturâ eminenti, quæ tamen justam non excederet... apice corporis rotundo, oculis prægrandibus ac vegetis, naso paululùm medioeritatem excedente... Cervix obesa et brevior, venterque projectior... Voce clarâ quidem, sed quæ minùs corporis formæ conveniret. — Medieos penè exosos habebat, quòd ei in cibis assas quibus assuetus erat, dimittere, et elixis adsueere suadebant. — Permis aux grandes chroniques de Saint-Denis, écrites si longtemps après, de dire qu'il fendait un chevalier d'un coup d'épée, et qu'il portait un homme armé debout sur la main. On a proportionné l'empereur à l'Empire, et conclu que celui qui régnait de l'Elbe à l'Èbre devait être un géant.

[4] Eginh., in Kar. M., c. 18. Post cujus (Luitgardis) mortem, quatuor habuit concubinas.

[5] Id., ibid., c. 19 : ... Nunquàm iter sine illis faceret. Adequitabant ei filii, filiæ verò ponè sequebantur... Quæ cùm puleherrimæ essent et ab eo plurimùm diligerentur, mirum dictu quòd nullam earum cuiquam aut suorum aut exterorum nuptum dare voluit. Sed omnes secum usquè ad obitum suum in domo suâ retinuit, dicens se earum contubernio carere non posse. Ac propter hoc, aliàs felix, adversæ fortunæ malignitatem expertus est. Quod tamen ità dissimulavit, ac si de eis nunquàm alicujus probri suspicio exorta, vel fama dispersa fuisset.

[6] Acta SS. ord. S. Bened., sec. IV, p. 194 : Ex Getarum genere, partibus Gotiæ, oriundus fuit... Pater ejus comitatum Magdalonensem tenuit. — *Voy.* aussi Guizot (1820), 26e leçon.

[7] Vingt-sixième leçon, p. 42, sqq.

[8] *Voy.* un passage curieux d'une vie de saint Grégoire, t. V, p. 445, des Scriptores rerum Francicarum. — *Voy.* aussi la vie de Charlemagne, par un moine d'Angoulême (ap. Ser. fr., V, 185). — Mon. S. Gall., l. I, c. 10. « Voyant avec douleur que le chant était divers selon les diverses provinces, il demanda au pape douze clercs instruits dans la psalmodie. Mais, par malice, lorsqu'on les eut dispersés de côté et d'autre, ils se mirent à enseigner tous des méthodes différentes ;

Digitized by Google

Avec ce goût pour la littérature et pour les traditions de Rome, il ne faut pas s'étonner que Charlemagne et son fils Louis aient aimé à s'entourer d'étrangers, de lettrés de basse condition. « Il advint qu'au rivage de Gaule débarquèrent avec des marchands bretons, deux Scots d'Ilibernie, hommes d'une science incomparable dans les écritures profanes et sacrées. Ils n'étalaient aucune marchandise, et se mirent à crier chaque jour à la foule qui venait pour acheter : Si quelqu'un veut la sagesse, qu'il vienne à nous, et qu'il la reçoive, nous l'avons à vendre... Enfin ils crièrent si longtemps, que les gens étonnés, ou les prenant pour fous, firent parvenir la chose aux oreilles du roi Charles, amateur toujours passionné de la sagesse. Il les fit venir en toute hâte, et leur demanda s'il était vrai, comme la renommée le lui avait appris, qu'ils eussent avec eux la sagesse. Ils dirent : Nous l'avons, et, au nom du Seigneur, nous la donnons à ceux qui la cherchent dignement. Et comme il leur demandait ce qu'ils voulaient en retour, ils répondirent : Un lieu commode, des créatures intelligentes, et ce dont on ne peut se passer pour accomplir le pèlerinage d'ici-bas, la nourriture et l'habit. Le roi, plein de joie, les garda d'abord avec lui quelque peu de temps. Puis, forcé d'entreprendre des expéditions militaires, il ordonna à l'un deux, nommé Clément, de rester en Gaule, lui confia un assez grand nombre d'enfants de haute, de moyenne et de basse condition, et leur fit donner des aliments selon leur besoin, et une habitation commode. L'autre (Jean Mailros, disciple de Bède), il l'envoya en Italie, et lui donna le monastère de Saint-Augustin, près de la ville de Pavie, pour y ouvrir école. — Sur ces nouvelles, Albinus, de la nation des Angles, disciple du savant Bède, voyant quel bon accueil Charles, le plus religieux des rois, faisait aux sages, s'embarqua et vint à lui... Charles lui donna l'abbaye de Saint-Martin, près de la ville de Tours, afin qu'en l'absence du roi, il pût s'y reposer et y enseigner ceux qui accourraient pour l'entendre [1]. Sa science porta de tels fruits, que les modernes Gaulois ou Francs passèrent pour égaler les Romains ou les Athéniens de l'antiquité.

« Lorsqu'après une longue absence le victorieux Charles revint en Gaule, il se fit amener les enfants qu'il avait confiés à Clément, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers. Ceux de moyenne et de basse condition présentèrent des œuvres au-dessus de toute espérance, confites dans tous les assaissonnements de la sagesse ; les nobles, d'insipides sottises. Alors le sage roi, imitant la justice du Juge éternel, fit passer à sa droite ceux qui avaient bien fait, et leur parla en ces termes : Mille grâces, mes fils, de ce que vous vous êtes appliqués de tout votre pouvoir à travailler selon mes ordres et pour votre bien. Maintenant efforcez-vous d'atteindre à la perfection, et je vous donnerai de magnifiques évêchés et des abbayes, et toujours vous serez honorables à mes yeux. Ensuite il tourna vers ceux de gauche un front irrité, et troublant leurs consciences d'un regard flamboyant, il leur lança avec ironie, tonnant plutôt qu'il ne parlait, cette terrible apostrophe : Vous autres nobles, vous fils des grands, délicats et jolis mignons, fiers de votre naissance et de vos richesses, vous avez négligé mes ordres, et votre gloire et l'étude des lettres, vous vous êtes livrés à la mollesse, au jeu et à la paresse, où à de frivoles exercices. Après ce préambule, levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il fulmina son serment ordinaire : Par le roi des cieux, je ne me soucie guère de votre noblesse et de votre beauté, quelque admiration que d'autres aient pour vous ; et tenez ceci pour dit, que si vous ne réparez par un zèle vigilant votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles.

» Un de ces pauvres dont j'ai parlé, fort habile à dicter et à écrire, fut par lui placé dans la Chapelle ; c'est le non que les rois des Francs donnent à leur oratoire, à cause de la chape de saint Martin, qu'ils portaient constamment au combat pour leur propre défense et la défaite de l'ennemi. — Un jour, qu'on annonça au prudent Charles la mort de certain évêque, il demanda si le prélat avait envoyé

Charles indigné se plaignit au pape, et le pape les mit en prison. »

[1] Eginh., in Kar. M., c. 25. « Albinum, cognomento Alcuinum, item diaconum, de Britannia, Saxonici generis hominem. » Alcuin écrivait à Charlemagne : « Envoyez-moi de France quelques savants traités aussi excellents que ceux dont j'ai soin ici (à la bibliothèque d'York), et qu'a recueillis mon maître Ecbert ; et je vous enverrai de mes jeunes gens qui porteront en France les fleurs de Bretagne ; en sorte qu'il n'y ait plus seulement un jardin enclos à York, mais qu'à Tours aussi puissent germer quelques rejetons du paradis. » Epist. I. — Appelé en France, il devint le maître du Scot Rabanus Maurus, fondateur de la grande école de Fulde. — Éginhard dit (c. 16) que Charlemagne donnait les honneurs et les magistratures à des Scots, estimant leur fidélité et leur valeur ; et que les rois d'Écosse lui étaient fort dévoués. — Dans sa vie de saint Césaire, dédiée à Charlemagne, Héricus dit : « Presque toute la nation des Scots, méprisant les dangers de la mer, vient s'établir dans notre pays avec une suite nombreuse de philosophes. »

Digitized by Google

devant lui, dans l'autre monde, quelque chose de ses biens et du fruit de ses travaux. Et comme le messager répondit : Seigneur, pas plus de deux livres d'argent; notre jeune clerc soupira, et ne pouvant contenir dans son sein sa vivacité, il laissa malgré lui échapper, devant le roi, cette exclamation : Pauvre viatique, pour un si long voyage! Charles, le plus modéré des hommes, après avoir réfléchi quelques instants, lui dit : Qu'en penses-tu? Si tu avais cet évêché, ferais-tu de plus grandes provisions pour cette longue route? Le clerc, la bouche béante à ces paroles comme à des raisins de primeur qui lui tombaient d'eux-mêmes, se jeta à ses pieds et s'écria : Seigneur, je m'en remets, là-dessus, à la volonté de Dieu et à votre pouvoir. Et le roi lui dit : Tiens-toi sous le rideau qui pend là derrière moi; tu vas entendre combien tu as de protecteurs. En effet, à la nouvelle de la mort de l'évêque, les gens du palais, toujours à l'affût des malheurs ou de la mort d'autrui, s'efforcèrent, tous impatients et envieux les uns des autres, d'obtenir pour eux la place par les familiers de l'empereur. Mais lui, ferme dans sa résolution, refusait à tout le monde, disant qu'il ne voulait pas manquer de parole à ce jeune homme. Enfin, la reine Hildegarde envoya d'abord les grands du royaume, puis elle vint elle-même trouver le roi, afin d'avoir l'évêché pour son propre clerc. Comme il accueillit sa demande de l'air le plus gracieux, disant qu'il ne voulait ni ne pouvait lui rien refuser, mais qu'il ne se pardonnerait pas de tromper le jeune clerc, elle fit comme font toutes les femmes quand elles veulent plier à leur caprice la volonté de leurs maris. Dissimulant sa colère, adoucissant sa grosse voix, elle s'efforçait de fléchir, par ses minauderies, l'âme inébranlable de l'empereur, lui disant : Cher prince, mon seigneur, pourquoi perdre l'évêché aux mains de cet enfant? Je vous en supplie, mon très-doux seigneur, ma gloire et mon appui, que vous le donniez plutôt à mon clerc, votre serviteur fidèle. Alors le jeune homme que Charles avait placé derrière le rideau, près de son siége, pour écouter les sollicitations de tous les suppliants, embrassant le roi lui-même avec le rideau, s'écria d'un ton lamentable : Tiens ferme, seigneur roi, et ne laisse pas arracher de tes mains la puissance que Dieu t'a confiée. Alors ce courageux ami de la vérité lui ordonna de se montrer, et lui dit : Reçois cet évêché, et aie bien soin d'envoyer, et devant moi et devant toi-même, dans l'autre monde, de plus grandes aumônes et un meilleur viatique pour ce long voyage dont on ne revient pas [1]. »

Toutefois, quelle que fût la préférence de Charlemagne pour les étrangers, pour les lettrés de condition servile, il avait trop besoin des hommes de race germanique, dans ses interminables guerres, pour se faire tout romain. Il parlait presque toujours allemand. Il voulut même, comme Chilpéric, faire une grammaire de cette langue, et fit recueillir les vieux chants nationaux de l'Allemagne [2]. Peut-être y cherchait-il un moyen de ranimer le patriotisme de ses soldats; c'est ainsi qu'en 1813, l'Allemagne ne se retrouvant plus à son réveil, s'est cherchée dans les Nibelungen. Le costume germanique fut toujours celui de Charlemagne [3], je pense qu'il n'eût pas été politique de se présenter autrement aux soldats.

Le voilà donc jouant de son mieux l'Empire, parlant souvent la langue latine [4], formant la hiérarchie de ses officiers d'après celle des ministres impériaux. Dans le tableau qu'Hincmar nous a laissé, rien n'est plus imposant. L'assemblée géné-

[1] Mon. S. Gall., l. I, c. 2, sqq. — *Voy.* aussi, au chapitre 5, l'amusante histoire d'un pauvre semblablement élevé par Charles à un riche évêché.

[2] Eginh., in Kar. M., c. 29. Barbara et antiquissima carmina, quibus veterum regum actus ac bella canebantur, scripsit, memoriæque mandavit. Inchoavit et grammaticam patrii sermonis. — Suivant Éginhard (c. 14), Charlemagne donna aux mois des noms significatifs dans la langue allemande (mois d'hiver, mois de boue, etc.); mais, selon la remarque de M. Guizot, on les trouve en usage chez différents peuples germains, avant le temps de Charlemagne.

[3] « Quand les Francs qui combattaient au milieu des Gaulois, virent ceux-ci revêtus de saies brillantes et de diverses couleurs, épris de l'amour de la nouveauté, ils quittèrent leur vêtement habituel, et commencèrent à prendre celui de ces peuples. Le sévère empereur, qui trouvait ce dernier habit plus commode pour la guerre, ne s'opposa point à ce changement. Cependant, dès qu'il vit les Frisons, abusant de cette facilité, vendre ces petits manteaux écourtés aussi cher qu'autrefois on vendait les grands, il ordonna de ne leur acheter, au prix ordinaire, que de très-longs et larges manteaux. « A quoi peuvent servir, disait-il, ces petits manteaux? Au lit, je ne puis m'en couvrir; à cheval, ils ne me défendent ni de la pluie ni du vent, et quand je satisfais aux besoins de la nature, j'ai les jambes gelées. » Monach. S. Gall., l. I, c. 26.

[4] Eginh., in Kar. M., c. 25. Latinam ità didicit, ut æquè illâ ac patriâ linguâ orare esset solitus; græcam verò meliùs intelligere quàm pronunciare poterat. — Poeta Saxon., l. V, ap. Ser. fr., V, 176 :

... Solitus linguâ sæpe est orare latinâ;
Nec Græcæ prorsùs nescius extiterat.

« Telle était sa faconde, qu'il en ressemblait à un pédagogue (ut didasculus appareret; alibi dicaculus, petit plaisant). »

Digitized by Google

rale de la nation, tenue régulièrement deux fois par an, délibérait, les ecclésiastiques d'une part, les laïques de l'autre, sur les matières proposées par le roi; puis, réunis, il conféraient avec un maître qui ne demandait qu'à s'éclairer. Quatre fois par an, les assemblées provinciales se tenaient sous la présidence des *missi dominici*. Ceux-ci étaient les yeux de l'empereur, les messagers prompts et fidèles qui, parcourant sans cesse tout l'Empire, réformaient, dénonçaient tout abus. Au-dessous des *missi*, les comtes présidaient les assemblées inférieures, où ils rendaient la justice, assistés des *boni homines*, jurés choisis entre les propriétaires. Au-dessous encore existaient d'autres assemblées : celles des vicaires, des centeniers; que dis-je, les moindres bénéficiers, les intendants des fermes royales, tenaient des plaids comme les comtes.

Certes, l'ordre apparent ne laisse ici rien à désirer, les formes ne manquent pas; on ne comprend pas un gouvernement plus régulier. Cependant il est visible que les assemblées générales n'étaient pas générales; on ne peut supposer que les *missi*, les comtes, les évêques, courussent deux fois par an après l'empereur dans les lointaines expéditions d'où il date ses capitulaires, qu'ils gravissent tantôt les Alpes, tantôt les Pyrénées, législateurs équestres, qui auraient galopé toute leur vie de l'Ébre à l'Elbe. Le peuple, encore bien moins. Dans les marais de la Saxe, dans les marches d'Espagne, d'Italie, de Bavière, il n'y avait là que des populations vaincues ou ennemies. Si le nom du *peuple* n'est pas ici un mensonge, il signifie l'armée. Ou bien quelques notables qui suivaient les grands, les évêques, etc., représentaient la grande nation des Francs, comme à Rome les trente licteurs représentaient les trente curies aux *comitia curiata*. Quant aux assemblées des comtes, les *boni homines*, les *scabini* (schœffen [1]) qui les composent, sont élus par les comtes avec le consentement du peuple : le comte peut les déplacer. Ce ne sont plus là les vieux Germains jugeant leurs pairs; ils ont plutôt l'air de pauvres décurions, présidés, dirigés par un agent impérial. La triste image de l'empire romain se reproduit dans cette jeune caducité de l'empire barbare. Oui, l'Empire est restauré; il ne l'est que trop : le comte tient la place des duumvirs, l'évêque rappelle le *défenseur des cités*; et ces *hérimans* (hommes d'armée), qui laissent leur bien pour se soustraire aux accablantes obligations qu'il leur impose, ils reproduisent les curiales romains [2], propriétaires libres, qui trouvaient leur salut à quitter leur propriété, à fuir, à se faire soldats, prêtres, et que la loi ne savait comment retenir.

La désolation de l'Empire est la même ici. Le prix énorme du blé, le bas prix des bestiaux indique assez que la terre reste en pâturage [3]. L'esclavage, adouci il est vrai, s'étend et gagne rapidement. Charlemagne gratifie son maître Alcuin d'une ferme de vingt mille esclaves [4]. Chaque jour les grands forcent les pauvres à se donner à eux corps et biens; le servage est un asile où l'homme libre se réfugie chaque jour.

Aucun génie législatif n'eût pu arrêter la société sur la pente rapide où elle descendait. Charlemagne ne fit que confirmer les lois barbares. « Lorsqu'il eut pris le nom d'empereur, dit Éginhard, il eut l'idée de remplir les lacunes que présentaient les lois, de les corriger, et d'y mettre de l'accord et de l'harmonie. Mais il ne fit qu'y ajouter quelques articles, et encore imparfaits [5]. »

Les capitulaires sont en général des lois administratives, des ordonnances civiles et ecclésiastiques. On y trouve, il est vrai, une partie législative assez considérable, qui semble destinée à remplir ces lacunes dont parle Éginhard. Mais peut-être ces actes, qui portent tous le nom de Charlemagne, ne font-ils que reproduire les capitulaires des anciens rois francs. Il est peu probable que les Pepins, que Clotaire II et Dagobert, aient laissé si peu de capitulaires; que Brunehaut, Frédégonde, Ébroin, n'en aient point laissé [6]. Il en sera advenu pour Charlemagne ce qui serait advenu à Justinien, si tous les monuments antérieurs du droit romain avaient péri. Le compilateur eût passé pour légis-

[1] *Voy.* Conf. Savigny, et Grimm.

[2] Le Curiale devait avoir au moins vingt-cinq arpents de terre; l'Hériman, de trente-six à quarante-huit.

[3] Un bœuf, ou six boisseaux de froment valaient deux sous.

Cinq bœufs, ou une robe simple, ou trente boisseaux, dix sous.

Six bœufs, ou une cuirasse, ou trente-six-boisseaux, douze sous.

(M. Desmichels, Hist. du Moyen Age, II.)

J'adopte ces évaluations sur la foi de l'exact et consciencieux historien. Mais c'est à tort qu'il renvoie aux canons du concile de Francfort.

[4] Præf. ad Elipand. Epist. 57, ap. Fleury, Hist. EccléS., l. XLV, c. 17.

[5] Eginh., in Kar. M., c. 29. Post susceptum imperiale nomen, cùm adverteret multa legibus populi sui deesse (nam Franci duas habent leges plurimis in locis valdè diversas), cogitavit quæ deerant addere, et discrepantia unire, prava quoque ac perperàm prolata corrigere. Sed de his nihil aliud ab eo factum est, quàm quòd pauca capitula, et ea imperfecta, legibus addidit.

[6] *Voy.* le Recueil de Baluze.

Digitized by Google

lateur. La discordance du langage et des formes, qui frappe dans les capitulaires, tend à fortifier cette conjecture.

La partie originale des capitulaires, c'est celle qui touche l'administration, celle qui répond aux besoins divers que les circonstances faisaient sentir. Il est impossible de n'y pas admirer l'activité, impuissante, il est vrai, de ce gouvernement qui faisait effort pour mettre un peu d'ordre dans le désordre immense d'un tel empire, pour retenir quelque unité dans un ensemble hétérogène, dont toutes les parties tendaient à l'isolement, et se fuyaient pour ainsi dire l'une l'autre. La place énorme qu'occupe la législation canonique [1], fait sentir, quand nous ne le saurions pas du reste, que les prêtres ont eu la part principale en tout cela. On le reconnaît mieux encore aux conseils moraux et religieux, dont cette législation est semée; c'est le ton pédantesque [2] des lois wisigothiques, faites, comme on sait, par les évêques. Charlemagne, comme les rois des Wisigoths, donna aux évêques un pouvoir inquisitorial, en leur attribuant le droit de poursuivre les crimes dans l'enceinte de leur diocèse. Quelques passages des capitulaires qui condamnent les abus de l'autorité épiscopale, ne suffisent pas pour nous faire douter de la toute-puissance du clergé sous ce règne. Ils ont pu être dictés par les prêtres de cour, par les chapelains, par le clergé central, naturellement jaloux de la puissance locale des évêques. Charlemagne, ami de Rome, et entouré de prêtres comme Leidrade et tant d'autres qui ne prirent l'épiscopat que pour retraite, dut accorder beaucoup à ce clergé sans titre, qui formait son conseil habituel.

Cet esprit de pédanterie byzantine et gothique que nous remarquions dans les capitulaires, éclata dans la conduite de Charlemagne, relativement aux affaires de dogme. Il fit écrire en son nom une longue lettre à l'hérétique Félix d'Urgel, qui soutenait, avec l'Église d'Espagne, que Jésus comme homme était simplement fils adoptif de Dieu. En son nom, parurent encore les fameux livres *Carolins* contre l'adoration des images [3]. Trois cents évêques condamnèrent à Francfort ce que trois cent cinquante évêques venaient d'approuver à Nicée. Les hommes de l'Occident qui luttaient dans le Nord contre l'idolâtrie païenne, devaient réprouver les images; ceux de l'Orient, les honorer, en haine des Arabes qui les brisaient. Le pape, qui partageait l'opinion des Orientaux, n'osa pas cependant s'expliquer contre Charlemagne. Il montra la même prudence, lorsque l'Église de France, à l'imitation de celle d'Espagne, ajouta au symbole de Nicée, que le Saint-Esprit procède aussi du Fils (*Filioque*).

Pendant que Charlemagne disserte sur la théologie, rêve l'empire romain, et étudie la grammaire, la domination des Francs croule tout doucement. Le jeune fils de Charlemagne, dans son royaume d'Aquitaine, ayant, par faiblesse ou justice, donné, restitué toutes les spoliations de Pepin [4], son père lui en fit un reproche; mais il ne fit qu'accomplir volontairement ce qui déjà avait lieu de soi-même. L'ouvrage de la conquête se défaisait naturellement; les hommes et les terres échappaient peu à peu au pouvoir royal, pour se donner aux grands, aux évêques surtout, c'est-à-dire aux pouvoirs locaux qui allaient constituer la république féodale.

Au dehors, l'Empire faiblissait de même. En Italie, il avait heurté en vain contre Bénévent, contre Venise; en Germanie, il avait reculé de l'Oder à l'Elbe, et partagé avec les Slaves. Et en effet, comment toujours combattre, toujours lutter contre de nouveaux ennemis? Derrière les Saxons et les Bavarois, Charlemagne avait trouvé les Slaves, puis les Avares; derrière les Lombards, les Grecs; derrière l'Aquitaine et l'Ébre, le califat de Cordoue. Cette ceinture de barbares, qu'il crut simple et qu'il rompit d'abord, elle se doubla, se

[1] *Voy.* Guizot, 21e leçon.

[2] On pourrait multiplier les exemples. Capitul., anni 802, ap. Scr. fr., V, 659. Placuit ut unusquisque ex propriâ personâ se in sancto Dei servitio secundùm Dei præceptum et secundùm sponsionem suam pleniter conservare studeat secundùm intellectum et vires suas; quia ipse domnus imperator non omnibus singulariter necessariam potest exhibere curam. Capitul. anni 806, ibid., 677. Cupiditas in bonam partem potest accipi et in malam. In bonam juxtà apostolum, etc. — Avaritia est alienas res appetere, et adeptas nulli largiri. Et juxtà apostolum, hæc est radix omnium malorum. Turpe lucrum exercent qui per varias circumventiones lucrandi causâ inhonestè res quaslibet congregare decertant.

[3] Carol. libri, II, c. 21. Solus igitur Deus colendus, solus adorandus, solus glorificandus est, de quo per prophetam dicitur : exaltatum est nomen ejus solius, etc.

[4] Je crois qu'il faut entendre ainsi cette dilapidation du domaine, que Charlemagne reprocha à son fils. Ce domaine avait dû se former de toutes les violences de la conquête. Le caractère scrupuleux de Louis, et les réparations qu'il fit plus tard à d'autres nations maltraitées par les Francs, autorisent à interpréter ainsi sa conduite en Aquitaine. Voici le texte de l'historien contemporain : In tantùm largus, ut antea nec in antiquis libris nec in modernis temporibus auditum est, ut villas regias quæ erant et avi et tritavi (Pepin et Charles Martel), fidelibus suis tradidit eas in possessiones sempiternas... Fecit enim hoc diù tempore. Theganus, de gestis Ludov. Pii, c. 19, ap. Scr. fr., VI, 78.

Digitized by Google

tripla devant lui; et quand les bras lui tombaient de lassitude, alors apparut, avec les flottes danoises, cette mobile et fantastique image du monde du Nord, qu'on avait trop oublié. Ceux-ci, les vrais Germains, viennent demander compte aux Germains bâtards, qui se sont faits Romains, et s'appellent l'Empire.

Un jour que Charlemagne était arrêté dans une ville de la Gaule narbonnaise, des barques scandinaves vinrent pirater jusque dans le port. Les uns croyaient que c'étaient des marchands juifs, africains, d'autres disaient bretons; mais Charles les reconnut à la légèreté de leurs bâtiments : « Ce ne sont pas là des marchands, dit-il, mais de cruels ennemis. » Poursuivis, ils s'évanouirent. Mais l'empereur s'étant levé de table, se mit, dit le chroniqueur, à la fenêtre qui regardait l'Orient, et demeura très-longtemps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient : « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement? Certes, je ne crains pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais je m'afflige profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une violente douleur, quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes neveux et à leurs peuples [1]. »

[810] Ainsi rôdent déjà autour de l'Empire les flottes danoises, grecques et sarrasines, comme le vautour plane sur le mourant qui promet un cadavre. Une fois deux cents barques armées fondent sur la Frise, se remplissent de butin, disparaissent. Cependant Charlemagne « assemblait des hommes » pour les repousser. Autre invasion : « L'empereur » assemble des hommes en Gaule, en Germanie [2], » et bâtit dans la Frise la ville d'Esselfeld. Athlète malheureux, il porte lentement la main à ses blessures, pour parer les coups déjà reçus.

« Le roi des Northmans, Godfried, se promettait l'empire de la Germanie. La Frise et la Saxe, il les regardait comme à lui. Les Abotrites ses voisins, déjà il les avait soumis et rendus tributaires; il se vantait même qu'il arriverait bientôt avec des troupes nombreuses jusqu'à Aix-la-Chapelle, où le roi tenait sa cour. Quelque vaines et légères que fussent ces menaces, on n'y refusait pas cependant toute croyance; on pensait qu'il aurait hasardé quelque chose de ce genre, s'il n'avait été prévenu par une mort prématurée [3]. »

Le vieil Empire se met en garde; des barques armées ferment l'embouchure des fleuves; mais comment fortifier tous les rivages? Celui même qui a rêvé l'unité, est obligé, comme Dioclétien, de partager ses États pour les défendre; l'un de ses fils gardera l'Italie, l'autre l'Allemagne, le dernier l'Aquitaine. Mais tout tourne contre Charlemagne: ses deux aînés meurent, et il faut qu'il laisse ce faible et immense Empire aux mains pacifiques d'un saint.

CHAPITRE III.

DISSOLUTION DE L'EMPIRE CARLOVINGIEN.

C'est sous Louis le Débonnaire, ou pour traduire plus fidèlement son nom, sous saint Louis, que devait s'opérer le déchirement et le divorce des parties hétérogènes dont se composait l'Empire. Toutes souffraient d'être ensemble. Le mal, c'était la solidarité d'une guerre immense, qui faisait ressentir sur la Loire les revers de l'Ostrasie; c'était le tyrannique effort d'une centralisation prématurée. Plus Charlemagne s'en était approché, plus il avait pesé. Sans doute Pepin, et son père *au marteau de forge*, avaient durement battu les nations. Ils n'avaient pas du moins entrepris de les ramener, diverses et hostiles qu'elles étaient encore, à cette intolérable unité; unité administrative d'abord; mais Charlemagne méditait celle de la législation. Son fils consomma l'unité religieuse en nommant Benoît d'Aniane réformateur des monastères de l'Empire, et les ramenant tous à la règle de saint Benoît.

C'est une loi de l'histoire : un monde qui finit, se ferme et s'expie par un saint. Le plus pur de la race en porte les fautes, l'innocent est puni. Son crime, à l'innocent, c'est de continuer un ordre condamné à périr, c'est de couvrir de sa vertu une vieille injustice qui pèse au monde. A travers la vertu d'un homme, l'injustice sociale est frappée.

[1] Mon. S. Gall., l. II, c. 22... Scitis, ô fideles mei, quid tantoperè ploraverim? Non hoc timeo quod isti nugis mihi aliquid nocere prævaleant : nimium contristor quòd, me vivente, ausi sunt littus istud attingere; et maximo dolore torqueor, quia prævideo quanta mala posteris meis et eorum sint facturi subjectis.

[2] Annal. Franc., ad ann. 810, ap. Ser. fr., V, 50. Nuntium accepit classem cc navium de Nortmannia Frisiam appulisse... Missis in omnes circumquaque regiones ad congregandum exercitum nuntiis...—Ibid., ad ann. 809. Cùmque ad hoc per Galliam atque Germaniam homines congregasset...

[3] Eginh., in Kar. M., c. 14. Godefridus adeò vanâ spe inflatus erat, ut totius sibi Germaniæ promitteret potestatem, etc. — *Voy.* aussi Annal. Franc., ap. Ser. fr., V, 57. Hermann. Contract., ibid., 366.

Digitized by Google

Les moyens sont odieux ; contre Louis le Débonnaire, ce fut le parricide. Ses enfants couvrirent de leurs noms les nations diverses qui voulaient s'arracher de l'Empire.

L'infortuné qui vient prêter sa vie à cette immolation d'un monde social, qu'il s'appelle Louis le Débonnaire, Charles Ier, ou Louis XVI, n'est pas pourtant toujours exempt de tout reproche. Sa catastrophe toucherait moins s'il était au-dessus de l'homme. Non, c'est un homme de chair et de sang comme nous, une âme douce, un esprit faible, voulant le bien, faisant parfois le mal, et sans mesure dans le repentir, livré à ce qui l'entoure, et vendu par les siens.

[814] Le saint Louis du neuvième siècle [1], comme celui du treizième, fut nourri dans les pensées de la croisade. Jeune encore, il conduisit plusieurs expéditions contre les Sarrasins d'Espagne, et leur reprit la grande ville de Barcelone après un siége de deux ans. Élevé par le Toulousain saint Guillaume, comme saint Louis par Blanche de Castille, il eut de même dans la religion la ferveur du Midi et la candeur du Nord. Les prêtres qui l'avaient formé firent plus qu'ils ne voulaient; leur élève se trouva plus prêtre qu'eux, et dans son intraitable vertu, il commença par réformer ses maîtres. Réforme des évêques : il leur fallut quitter leurs armes, leurs chevaux, leurs éperons [2]. Réforme des monastères : Louis les soumit à l'inquisition du plus sévère des moines, saint Benoît d'Aniane, qui trouvait que la règle bénédictine elle-même avait été donnée pour les faibles et pour les enfants [3]. Ce nouveau roi renvoya dans leur couvent Adalhard et Wala [4], deux moines intrigants et habiles, petits-fils de Charles Martel, qui dans les dernières années avaient gouverné Charlemagne. Et le palais impérial eut aussi sa réforme : Louis chassa les concubines de son père, et les amants de ses sœurs, et ses sœurs elles-mêmes [5].

Les peuples, opprimés par Charlemagne, trouvèrent en son fils un juge intègre, prêt à décider contre lui-même. Roi d'Aquitaine, il avait accueilli les réclamations des Aquitains, et s'était réduit à une telle pauvreté, dit l'historien, qu'il ne pouvait plus rien donner, à peine sa bénédiction [6]. Empereur, il écouta les plaintes des Saxons, et leur ren-

[1] Il y a une singulière ressemblance entre les portraits que l'histoire nous a laissés de Louis le Débonnaire et de saint Louis. « Imperator erat... manibus longis, digitis rectis, tibiis longis et ad mensuram gracilibus, pedibus longis. » Theganus, de gest. Ludov. Pii, c. 19, ap. Scr. fr., VI, 78. — « Ludovicus (saint Louis) erat subtilis et gracilis, macilentus, convenienter et longus, habens vultum anglicum (angelicum?), et faciem gratiosam. » Salimbeni, 302; ap. Raumer, Geschichte der Hohenstaufen, IV, 271. — L'un et l'autre se gardait soigneusement de rire aux éclats. « Nunquàm in risu imperator exaltavit vocem suam, nec quandò in festivitatibus ad lætitiam populi procedebant themelici, scurræ et mimi cum choraulis et citharistis ad mensam coram eo : tunc ad mensuram coram eo ridebat populus; ille nunquàm vel dentes candidos suos in risu ostendit. » Thegan., ibid. — Sur la gravité de saint Louis, et son horreur pour les baladins et les musiciens, voy. les livres suivants. — Enfin les deux saints ont montré le même désir de réparer par des restitutions les injustices de leurs pères.

[2] Astronomi vita Lud. Pii, c. 28, ap. Scr. fr., VI, 101. Tunc cœperunt deponi ab episcopis et clericis cingula balteis aureis et gemmeis cultris onerata, exquisitæque vestes, sed et calcaria talos onerantia relinqoi.

[3] Acta SS. ord. S. Bened., sec. IV, p. 195. Regulam B. Benedicti tironibus seu infirmis positam fore contestans, ad beati Basilii dicta necnon Pachomii regulam scandere niteus. — Astronom., c. 28, ap. Scr. fr., VI, 100 : Ludovicus... fecit componi ordinarique librum, canonicæ vitæ normam gestantem ; misit... qui transcribi facerent... itidemque constituit Benedictum abbatem, et cum eo monachos strenoæ vitæ per omnia, qui per omnia monachorum euntes redeuntesque monasteria, uniformem cunctis traderent monasteriis, tàm viris quàm feminis, vivendi secundùm regulam S. Benedicti incommutabilem morem.

[4] S. Adalhardi vita, ibid., 277. Invidiâ... polsus præsentibus bonis, dignitate exutus, vulgi existimatione fœdatus... exilium tulit. — Acta SS. ord. S. Bened., sæc. IV, p. 464 : Wala... cujus Augustus, efficaciam auspicatus ingenii, licet consobrinus ipsius esset, patrui ejus filius, decrevit humiliari, cujuslibet instinctu, et redigi inter infimos. — P. 492. Un jour il dit à Louis le Débonnaire : Velim, reverendissime imperator Auguste, dicas nobis tuis quid est quòd tantùm propriis interdùm relictis officiis, ad divina te transmittis. — Astronom., c. 21 : Timebatur quàm maximè Wala, summi apod Carolum imperatorem habitus loci, ne fortè aliquid sinistri contrà imperatorem moliretur.

[5] Astronom., c. 21 : Moverat ejus animum jamdudùm, quanquam naturâ mitissimum, illud quod à sororibus illius in contubernio exercebatur paterno ; quo solo domus paterna inurebatur nævo... Misit... qui... aliquos stupri immanitate et superbiæ fastu, reos majestatis cautè ad adventum usque suom adservarent. — C. 25 : Omnem cœtum femineum, qui permaximus erat, palatio excludi judicavit præter paucissimas. Sororum autem quæque in sua, quæ à patre acceperat, concessit.

[6] Astronom., c. 7. « Le roi Louis donna bientôt une preuve de sa sagesse, et fit voir la tendresse de miséricorde qui lui était naturelle. Il régla qu'il passerait les hivers dans quatre lieux différents; après trois ans écoulés, un nouveau séjour devait le recevoir pour le quatrième hiver; ces habitations étaient Doué, Chasseneuil, Audiac et Ebreuil. Ainsi chacune, quand son tour revenait, pouvait suffire à la dépense du service royal. Après cette sage disposition, il défendit qu'à l'avenir

Digitized by Google

dit le droit de succéder [1], étant ainsi aux évêques, aux gouverneurs des pays, la puissance tyrannique de faire passer les héritages à qui ils voulaient. Les chrétiens d'Espagne, réfugiés dans les Marches, étaient dépouillés, par les grands et les lieutenants impériaux, des terres que Charlemagne leur avait attribuées; Louis rendit un édit qui confirmait leurs droits [2]. Il respecta le principe des élections épiscopales, constamment violé par son père : il laissa les Romains élire, sans son autorisation, les papes Étienne IV et Pascal Ier [3].

Ainsi, cet héritage de conquêtes et de violences était tombé aux mains d'un homme simple et juste qui voulait à tout prix réparer. Les barbares qui reconnaissaient sa sainteté se soumettaient à son arbitrage [4]. Il siégeait au milieu des peuples, comme un père facile et confiant. Il allait réparant, soulageant, restituant; il semblait qu'il eût volontiers restitué l'Empire.

Dans ce jour de restitution, l'Italie réclama aussi. Elle ne voulait rien moins que la liberté [5]. Les villes, les évêques, les peuples se liguèrent; sous un prince franc, n'importe. Charlemagne avait fait roi d'Italie, Bernard, le fils de son aîné Pepin. Bernard, élève d'Adalhard et Wala, longtemps gouverné par eux dans sa royauté d'Italie, croyait avoir droit à l'empire comme fils de l'aîné.

Cependant, le droit du frère puîné prévaut chez les barbares sur celui du neveu [6]. Charlemagne d'ailleurs avait désigné Louis; il avait consulté les grands un à un, et obtenu leurs voix [7]. Enfin, Bernard lui-même avait reconnu son oncle [8]. Celui-ci avait pour lui l'usage, la volonté de son père, enfin l'élection.

Aussi, Bernard, abandonné d'une grande partie des siens, fut obligé de s'en remettre aux promesses de l'impératrice Hermengarde, qui lui offrait sa médiation. Il se livra lui-même à Châlons-sur-Saône, et dénonça tous ses complices, un desquels avait jadis conspiré la mort de Charlemagne [9]. Bernard et tous les autres furent condamnés à mort. L'empereur ne pouvait consentir à l'exécution [10]. Her-

on exigeât du peuple les approvisionnements militaires, qu'on appelle vulgairement *foderum*. Les gens de guerre furent mécontents; mais eet homme de miséricorde, considérant et la misère de ceux qui payaient cette taxe, et la cruauté de ceux qui la percevaient, et la perdition des uns et des autres, aima mieux entretenir ses hommes sur son bien, que de laisser subsister un impôt si dur pour ses sujets. A la même époque sa libéralité déchargea les Albigeois d'une contribution de vin et de blé... Tout cela plut tellement, dit-on, au roi son père, qu'à son exemple il supprima en France l'impôt des approvisionnements militaires, et ordonna encore beaucoup d'autres réformes, félicitant son fils de ses heureux progrès. » — *Voy.* aussi Thegan., de gestis, etc.

[1] Astronom., c. 24. Saxonibus atque Frisonibus jus paternæ hæreditatis, quod sub patre ob perfidiam legaliter perdiderant, imperatoriâ restituit clementiâ... Post hæc easdem gentes semper sibi devotissimas habuit.

[2] Diplomata Ludov. Imperat., ann. 816, ap. Scr. fr., VI, 486, 487... jubemus ut hi, qui vel nostrum vel domini et genitoris nostri præceptum accipere meruerunt, hoc quod ipsi eum suis hominibus de deserto excoluerunt, per nostram concessionem habeant. Hi verò qui posteà venerunt, et se aut comitibus aut vassis nostris aut paribus suis se commendaverunt, et ab eis terras ad habitandum acceperunt, sub quali convenientiâ atque conditione acceperunt, tali eas in futurum et ipsi possideant, et suæ posteritati derelinquant, etc.

[3] Astron., c. 26. Thegan., c. 18, ap. Scr. fr., VI, 77. Baronii annal., p. 650.

[4] Il fut pris pour arbitre entre plusieurs chefs danois qui se disputaient l'héritage de Godfried, et décida en faveur d'Harold.

[5] La tentative de Bernard contre son oncle, est le premier essai de l'Italie pour se délivrer des *barbares*. « Omnes civitates regni et principes Italiæ in hæc verba conjuraverunt, sed et omnes aditus, quibus in Italiam intratur, positis obicibus et custodiis obserârunt. — Astronom., c. 29. — *Voy.* aussi Eginh., Annal., ap. Scr. fr., VI, 177.

[6] Ils veulent pour roi un homme plutôt qu'un enfant, et ordinairement l'oncle est homme, est *utile*, comme on disait alors, longtemps avant le neveu.

[7] Thegan., c. 6. Cùm intellexisset appropinquare sibi diem obitûs sui, vocavit filium suum Ludowicum ad se cum omni exercitu, episcopis, abbatibus, ducibus, comitibus, loco-positis... interrogans omnes à maximo usquè ad minimum, si eis placuisset ut nomen suum, id est imperatoris, filio suo Ludowico tradidisset. Illi omnes responderunt Dei esse admonitionem illius rei. — Il avait aussi consulté Alcuin au tombeau de saint Martin de Tours : « Quo in loco tenens manum Albini, ait secretè : Domine magister, quem de his filiis meis videtur tibi in isto honore quem indigno quanquam dedit mihi Deus, habere me successorem? At ille vultum in Ludovicum dirigens, novissimum illorum, sed humilitate clarissimum, ob quam à multis despicabilis notabatur, ait : Habebis Ludovicum humilem successorem eximium. Acta SS. ord. S. Bened., sec. IV, p. 156.

[8] Thegan., c. 12 : Venit Bernhardus... et fidelitatem ei cum juramento promisit.

[9] Eginh., Annal., ap. Scr. fr., VI, 177. Hujus conjurationis principes... et Reginharius Meginhardi comitis filius, cujus maternus avus Hardradus olim in Germaniâ cum multis ex eâ provinciâ nobilibus contra Karolum imperatorem conjuravit.

[10] Astron., c. 30. Cùm lege judicioque Francorum deberent capitali invectione feriri, suppressâ tristiori sententiâ, luminibus orbari consensit, licet multis obnitentibus, et admiadverti in eos totâ severitatè

Digitized by Google

mengarde obtint du moins qu'on privât Bernard de la vue; mais elle s'y prit de façon qu'il en mourut au bout de trois jours.

[819-20] L'Italie ne remua pas seule; toutes les nations tributaires avaient pris les armes. Les Slaves du Nord avaient pour appui les Danois; ceux de la Pannonie comptaient sur les Bulgares; les Basques de la Navarre tendaient la main aux Sarrasins[1]; les Bretons comptaient sur eux-mêmes. Tous furent réprimés. Les Bretons virent leur pays complétement envahi, peut-être pour la première fois; les Basques furent défaits, et les Sarrasins repoussés; les Slaves vaincus aidèrent contre les Danois : un roi de ces derniers embrassa même le christianisme. L'archevêché de Hambourg fut fondé; la Suède eut un évêque, dépendant de l'archevêque de Reims[2]. Il est vrai que ces premières conquêtes du christianisme ne tinrent pas : le roi chrétien des Danois fut chassé par les siens.

Jusqu'ici le règne de Louis était, il faut le dire, éclatant de force et de justice. Il avait maintenu l'intégrité de l'Empire, étendu son influence. Les barbares craignaient ses armes et vénéraient sa sainteté. Au milieu de ses prospérités, l'âme du saint mollit, et se souvint de l'humanité. Sa femme étant morte, il fit, dit-on, parattre devant lui les filles des grands de ses États et choisit la plus belle[3]. Judith, fille du comte Welf, unissait en elle le sang des nations les plus odieuses aux Francs; sa mère était de Saxe; son père, Welf, de Bavière, de ce peuple allié des Lombards, et par qui les Slaves et les Avares furent appelés dans l'Empire[4]. Savante[5], dit l'histoire, et plus qu'il n'eût fallu, elle livra son mari à l'influence des hommes élégants et polis du Midi. Louis était déjà favorable aux Aquitains, chez qui il avait été élevé. Bernard, fils de son ancien tuteur, saint Guillaume de Toulouse, devint son favori, et encore plus celui de l'impératrice. Belle et dangereuse Ève, elle dégrada, elle perdit son époux.

[822] Depuis cette chute, Louis, plus faible, parce qu'il avait cessé d'être pur, plus homme et plus sensible, parce qu'il n'était plus saint, ouvrit son cœur aux craintes, aux scrupules. Il se sentait diminué, *une vertu était sortie de lui*. Il commença à se repentir de sa sévérité à l'égard de son neveu Bernard, à l'égard des moines Wala et Adalhard qu'il s'était pourtant contenté de renvoyer aux devoirs de leur ordre. Il lui fallut sonlager son cœur. Il demanda, il obtint d'être soumis à une pénitence publique. C'était la première fois depuis Théodose qu'on voyait ce grand spectacle de l'humiliation volontaire d'un homme tout-puissant. Les rois Mérovingiens, après les plus grands crimes, se contentent de fonder des couvents. La pénitence de Louis est comme l'ère nouvelle de la moralité, l'avénement de la conscience.

[824-30] Toutefois l'orgueil brutal des hommes de ce temps rougit pour la royauté, de l'humble aveu qu'elle faisait de sa faiblesse et de son humanité. Il leur sembla que celui qui avait baissé le front devant le prêtre, ne pouvait plus commander aux guerriers. L'Empire en parut, lui aussi, dégradé, désarmé. Les premiers malheurs qui commencèrent une dissolution inévitable, furent imputés à la faiblesse d'un roi pénitent. En 820, treize vaisseaux normands coururent trois cents lieues de côtes, et se remplirent de tant de butin, qu'ils furent obligés de relâcher les captifs qu'il avaient faits[6]. En 824, l'armée des Francs ayant envahi la Navarre, fut battue comme à Roncevaux. En 829, on craignit que ces Normands, dont les moindres barques étaient si redoutables, n'envahissent par terre, et les peuples reçurent ordre de se tenir prêts à mar-

legali cupientibus. Thegan., ibid. 79. Judicium mortale imperator exercere noluit; sed consiliarii Bernhardum luminibus privârunt... Bernhardus obiit. Quod audiens imperator, magno cum dolore flevit multo tempore.

[1] Astron., c. 37. Eginh., Annal., ap. Scr. fr., VI, 185.

[2] S. Anscharii vita, ibid., 305. In civitate Hammaburg sedem constituit archiepiscopalem.— Ibid., 306. — Ebo (archiep. Remensis) quemdam... pontificali insignitum honore, ad partes direxit Sueonum, etc.

[3] Astron., c. 80. Undecumque adductas procerum filias inspiciens, Judith... — Thegan., c. 26. Accepit filiam Welfi ducis, qui erat de nobilissimâ stirpe Bavarorum, et nomen virginis Judith, quæ erat ex parte matris nobilissimi generis Saxoniei, eamque reginam constituit. Erat enim pulchra valdè.— L'évêque Frieulfe lui écrit : Si agitur de venustate corporis, pulchritudine superas omnes, quas visus vel auditus nostræ parvitatis comperit, reginas. Scr. fr., VI, 355.

[4] *Voy.* plus haut. En outre, ils avaient été alliés de l'Aquitain Hunald.

[5] *Voy.* les épîtres dédicatoires du célèbre Raban de Fulde, et de l'évêque Frieulfe. Celui-ci lui écrit : In divinis et liberalibus studiis, ut tuæ eruditionis cognovi facundiam, obstupui. Script. fr., VI, 355, 356. — Walafridi versus, ibid., 268 :

Organa dulcisono percurrit pectine Judith.
O si Sappho loquax, vel nos inviseret Holda,
Ludere jam pedibus...
Quidquid enim libimet sexûs subtraxit egestas,
Reddidit ingeniis culta atque exercita vita.

Annal. Met., ibid., 212. Pulchra nimis et sapientiæ floribus optimè instructa.

[6] Astronom., c. 53. Eginh., Annal., ap. Scr. fr., VI, 180.

Digitized by Google

cher en masse [1]. Ainsi s'accumula le mécontentement public. Les grands, les évêques le fomentaient; ils accusaient l'empereur, ils accusaient l'Aquitain Bernard; le pouvoir central les gênait; ils étaient impatients de l'unité de l'Empire; ils voulaient régner chacun chez soi.

Mais il fallait des chefs contre l'empereur; ce furent ses propres fils. Dès le commencement de son règne, il leur avait donné, avec le titre de roi, deux provinces frontières à gouverner et à défendre, à Louis la Bavière, à Pepin l'Aquitaine, les deux barrières de l'Empire [2]. L'aîné, Lothaire, devait être empereur, avec la royauté d'Italie. Quand Louis eut un fils de Judith, il donna à cet enfant, nommé Charles, le titre de roi d'Alamanie (Souabe et Suisse). Cette concession ne changeait rien aux possessions des princes, mais beaucoup à leurs espérances. Ils prêtèrent leur nom à la conjuration des grands. Ceux-ci refusèrent de faire marcher leurs hommes contre les Bretons dont Louis voulait réprimer les ravages. L'empereur se trouva seul; Franc de naissance, mais gouverné par un Aquitain, il ne fut soutenu ni du Midi ni du Nord; nous avons déjà vu Brunehaut succomber dans cette position équivoque. Le fils aîné, Lothaire, se crut déjà empereur; il chassa Bernard, enferma Judith, jeta son père dans un monastère; pauvre vieux Lear, qui, parmi ses enfants, ne trouva point de Cordelia.

Cependant ni les grands, ni les frères de Lothaire n'étaient disposés à se soumettre à lui. Empereur pour empereur, ils aimaient mieux Louis. Les moines, qui le tenaient captif, travaillèrent à son rétablissement. Les Francs s'aperçurent que le triomphe des enfants de Louis leur ôtait l'Empire; les Saxons, les Frisons, qui lui devaient leur liberté, s'intéressèrent pour lui. Une diète fut assemblée à Nimègue au milieu des peuples qui le soutenaient. « Toute la Germanie y accourut pour porter secours à l'empereur [3]. » Lothaire se trouva seul à son tour, et à la discrétion de son père; Wala, tous les chefs de la faction, furent condamnés à mort. Le bon empereur voulut qu'on les épargnât [4].

[833] Cependant l'Aquitain Bernard, supplanté dans la faveur de Louis par le moine Gondebaud, l'un de ses libérateurs, rallume la guerre dans le Midi; il anime Pepin. Les trois frères s'entendent de nouveau. Lothaire amène avec lui l'Italien Grégoire IV, qui excommunie tous ceux qui n'obéiront pas au roi d'Italie. Les armées du père et des fils se rencontrent en Alsace. Ceux-ci font parler le pape; ils font agir la nuit je ne sais quels moyens. Le matin, l'empereur se voyant abandonné d'une partie des siens, dit aux autres : « Je ne veux point que personne meure pour moi [5]. » Le théâtre de cette honteuse scène fut appelé le Champ du Mensonge.

Lothaire, redevenu maître de la personne de Louis, voulut en finir une fois, et achever son père. Ce Lothaire était un homme à qui le sang ne répugnait pas : il fit égorger un frère de Bernard et jeter sa sœur dans la Saône [6]; mais il craignait l'exécration publique s'il portait sur Louis des mains parricides. Il imagina de le dégrader en lui imposant une pénitence publique et si humiliante qu'il ne s'en pût jamais relever. Les évêques de Lothaire présentèrent au prisonnier une liste de crimes dont il devait s'avouer coupable. D'abord, la mort de Bernard (il en était innocent); puis les parjures auxquels il avait exposé le peuple par de nouvelles divisions de l'Empire; puis d'avoir fait la guerre en carême; puis d'avoir été trop sévère pour les partisans de ses fils (il les avait soustraits à la mort); puis d'avoir permis à Judith et autres de se justifier par serments; sixièmement, d'avoir exposé l'État aux meurtres, pillages et sacriléges, en excitant la guerre civile; septièmement, d'avoir excité ces guerres civiles par des divisions arbitraires de l'Empire; enfin d'avoir ruiné l'État, qu'il devait défendre [7].

Quand on eut lu cette confession absurde dans

[1] Eginh., Annal., ibid., 189 : Quo nuncio commotus, misit in omnes Franciæ regiones, et jussit ut summa festinatione tota populi sui multitudo in Saxoniam veniret.

[2] Chronic. Moissisc., ibid., 177. Unum Bajosriæ, alterum Aquitaniæ.

[3] Astron., c. 45. Hi qui imperatori contraria sentiebant, alicubi in Francià conventum fieri generalem volebant. Imperator autem clanculò obnitebatur, diffidens quidem Francis, magisque se credens Germanis. Obtinuit tamen sententia imperatoris ut in Neomago populi convenirent... Omnisque Germania eo confluxit, imperatori auxilio futura. » Louis se réconcilie avec son fils; le peuple, furieux, menace de massacrer et l'empereur et Lothaire. On saisit les matins. — « Quos postea ad judicium adductos, cùm omnes juris censores filiique imperatoris judicio legali, tanquam reos majestatis, decernerent capitali sententiâ feriri, nullum ex eis permisit occidi. » — *Voy.* aussi Annal. Bertinian., ibid., 193.

[4] Astronom., c. 46. Cunctis dijudicatis ad mortem, vitam concessit.

[5] Thegan., c. 42. Dicens : Ite ad filios meos. Nolo ut ullus propter me vitam aut membra dimittat. Illi infusi lacrymis recedebant ab eo.

[6] Id., c. 52. Jussit in vase vinatico claudere, et projicere in flumen Ararim.

[7] Acta exauctorationis Lud. Pii, ap. Scr. fr., VI, 245. — De tous ces griefs, le septième est grave. Il révèle la pensée du temps. C'est la réclamation de l'esprit local,

Digitized by Google

l'église de Saint-Médard de Soissons, le pauvre Louis ne contesta rien, il signa tout, s'humilia autant qu'on voulut, se confessa trois fois coupable, pleura et demanda la pénitence publique pour réparer les scandales qu'il avait causés [1]. Il déposa son baudrier militaire, prit le cilice, et son fils l'emmena ainsi, misérable, dégradé, humilié, dans la capitale de l'Empire, à Aix-la-Chapelle, dans la même ville où Charlemagne lui avait jadis fait prendre lui-même la couronne sur l'autel [2].

[834] Le parricide croyait avoir tué Louis. Mais une immense pitié s'éleva dans l'Empire. Ce peuple, si malheureux lui-même, trouva des larmes pour son vieil empereur. On raconta avec horreur comment le fils l'avait tenu à l'autel pleurant et balayant la poussière de ses cheveux blancs; comment il s'était enquis des péchés de son père, nouveau Cham qui livrait à la risée la nudité paternelle; comment il avait dressé sa confession; quelle confession! toute pleine de calomnies et de mensonges. C'était l'archevêque Ebbon, condisciple de Louis et son frère de lait, l'un de ces fils de serfs qu'il aimait tant [3], qui lui avait arraché le baudrier et mis le cilice. Mais en lui enlevant la ceinture et l'épée, en lui ôtant le costume des tyrans et des nobles, ils l'avaient fait apparaître au peuple comme peuple, comme saint et comme homme. Et son histoire n'était autre que celle de l'homme biblique : son Ève l'avait perdu; ou si l'on veut, l'une de ces filles des Géants qui, dans la Genèse, séduisent les enfants de Dieu. D'autre part, dans ce merveilleux exemple de souffrance et de patience, dans cet homme injurié, conspué, et bénissant tous les outrages, on croyait reconnaître la patience de Job, ou plutôt une image du Sauveur; rien n'y avait manqué, ni le vinaigre, ni l'absinthe.

Ainsi le vieil empereur se trouva relevé par son abaissement même : tout le monde s'éloigna du parricide. Abandonné des grands (834-5), et ne pouvant cette fois séduire les partisans de son père [4], Lothaire s'enfuit en Italie. Malade lui-même, il vit, dans le cours d'un été (836), mourir tous les chefs de son parti, les évêques d'Amiens et de Troyes, son beau-père Hugues, les comtes Matfried et Lambert, Agimbert de Perche, Godfried et son fils, Borgarit, préfet de ses chasses, une foule d'autres [5]. Ebbon, déposé du siége de Reims, passa le reste de sa vie dans l'obscurité et dans l'exil. Wala

qui veut désormais suivre le mouvement matériel et fatal des races, des contrées, des langues, et qui dans toute division purement politique ne voit que violence et tyrannie.

[1] Acta exauctorationis Lud. Pii, ap. Scr. fr., VI, 240. Pœnitentiam publicam expetiit, quatinùs Ecclesiæ, quam peccando scandalizaverat, pœnitendo satisfaceret.

[2] Chron. Moissiac., ap. Scr. fr., V, 83.

[3] Thegan., c. 44. Hebo Remensis episcopus, qui erat ex originalium servorum stirpe... O qualem remunerationem reddidisti ei. Vestivit te purpurâ et pallio, et tu eum induisti cilicio... Patres tui fuerunt pastores caprarum, non consiliarii principum!... Sed tentatio piissimi principis... sicut et patientia beati Job. Qui beato Job insultabant, reges fuisse leguntur, qui istum verò affligebant, legales servi ejus erant ac patrum suorum. — Omnes enim episcopi molesti fuerunt ei, et maximè hi quos ex servili conditione honoratos habebat, cum his qui ex barbaris nationibus ad hoc fastigium perducti sunt. — Id., c. 20. Jamdudum illa pessima consuetudo erat, ut ex vilissimis servi summi pontifices fierent, et hoc non prohibuit... Puis vient une longue invective contre les parvenus. — Plusieurs faits témoignent de la prédilection de Louis pour les serfs, pour les pauvres, pour les vaincus. Il donna un jour tous les habits qu'il portait à un serf, vitrier du couvent de Saint-Gall. Mon. S. Gall., ad calc. — On a vu son affection pour les Saxons et les Aquitains, il avait dans sa jeunesse porté le costume de ces derniers. « Le jeune Louis, obéissant aux ordres de son père, de tout son cœur et de tout son pouvoir, vint le trouver à Paderborn, suivi d'une troupe de jeunes gens de son âge, et revêtu de l'habit gascon, c'est-à-dire portant le petit surtout rond, la chemise à manches longues et pendantes jusqu'au genou, les éperons lacés sur les bottines, et le javelot à la main. Tel avait été le plaisir et la volonté du roi. Astronom., c. 4. — Mon. S. Gall., lib. II, c. 31 : « De plus, et se trouvant absent, le roi Louis voulut que les procès des pauvres fussent réglés de manière que l'un d'eux qui, quoique totalement infirme, paraissait doué de plus d'énergie et d'intelligence que les autres, connût de leurs délits, prescrivit les restitutions de vols, la peine du talion pour les injures et les voies de fait, et prononçât même, dans les cas plus graves, l'amputation des membres, la perte de la tête, et jusqu'au supplice de la potence. Cet homme établit des ducs, des tribuns et des centurions, leur donna des vicaires, et remplit avec fermeté la tâche qui lui était confiée. »

[4] Nithardi historiæ, l. I, c. 4, ap. Scr. fr., VII, 12. Occurrebat universæ plebi verecundia et pœnitudo, quòd bis imperatorem dimiserant. — C. 5 : Franci, eo quod imperatorem bis reliquerant, pœnitudine correpti, ad defectionem impelli dedignati sunt. — Tous les peuples revenaient à Louis : « Gregatim populi tàm Franciæ quàm Burgundiæ necnon Aquitaniæ sed et Germaniæ cocuntes, calamitatis querelis de imperatoris infortunio querebantur, etc. Astron., c. 49. — Tous se trouvaient d'accord, sans doute par mécontentement contre Lothaire, c'est-à-dire contre l'unité de l'Empire. Bernard semble pour l'empereur contre ses fils, mais pour Pepin, c'est-à-dire pour l'Aquitaine, même contre l'empereur.

[5] Astronom., c. 56. Quanta lues mortalis populum qui Lotharium secutus est, invaserit, mirabile est dictu, etc. Non post multum et ipse moritur.

Digitized by Google

se retira au monastère de Bobbio, près du tombeau de saint Colomban; un frère de saint Arnulf de Metz, l'aïeul des Carlovingiens, avait été abbé de ce monastère. Il y mourut l'année même où périrent tant d'hommes de son parti, s'écriant à chaque instant : « Pourquoi suis-je né un homme de querelle, un homme de discorde [1]? » Ce petit-fils de Charles Martel, ce moine politique, ce saint factieux, cet homme dur [2], ardent, passionné, enfermé par Charlemagne dans un monastère, puis son conseiller, et presque roi d'Italie sous Pepin et Bernard, eut le malheur d'associer un nom, jusque-là sans tache, aux révoltes parricides des fils de Louis.

[840] Cependant le Débonnaire, dominé par les mêmes conseils, faisait ce qu'il fallait pour renouveler la révolte et tomber de nouveau. D'une part, il sommait les grands de rendre aux églises les biens qu'ils avaient usurpés [3]; de l'autre, il diminuait la part de ses fils aînés, qui, il est vrai, l'avaient bien mérité, et dotait à leurs dépens le fils de son choix, le fils de Judith, Charles le Chauve. Les enfants de Pepin qui venait de mourir, étaient dépouillés. Louis le Germanique était réduit à la Bavière. Tout était partagé entre Lothaire et Charles. Le vieil empereur aurait dit au premier : « Voilà, mon fils, tout le royaume devant tes yeux, partage, et Charles choisira; ou, si tu veux choisir, nous partagerons [4]. » Lothaire prit l'Orient, et Charles devait avoir l'Occident. Louis de Bavière armait pour empêcher l'exécution de ce traité, et, par une mutation étrange, le père cette fois avait pour lui la France, et le fils l'Allemagne. Mais le vieux Louis succomba au chagrin et aux fatigues de cette guerre nouvelle. « Je pardonne à Louis, dit-il, mais qu'il songe à lui-même, lui qui, méprisant la loi de Dieu, a conduit au tombeau les cheveux [5] blancs de son père. » L'empereur mourut à Ingelheim dans une île du Rhin près Mayence [6], au centre de l'Empire, et l'unité de l'Empire mourut avec lui.

[841] C'était une vaine entreprise que d'en tenter la résurrection, comme le fit Lothaire. Et avec quelles forces? Avec l'Italie, avec les Lombards qui avaient si mal défendu Didier contre Charlemagne, Bernard contre Louis le Débonnaire. Le jeune Pepin qui se joignit à lui, par opposition à Charles le Chauve, amenait pour contingent l'armée d'Aquitaine, si souvent défaite par Pepin le Bref et Charlemagne. Chose bizarre! c'étaient les hommes du Midi, les vaincus, les hommes de langue latine qui voulaient soutenir l'unité de l'Empire contre la Germanie et la Neustrie. Les Germains ne demandaient que l'indépendance.

Toutefois ce nom de fils aîné des fils de Charlemagne, ce titre d'empereur, de roi d'Italie, et aussi d'avoir Rome et le pape pour soi, tout cela imposait encore. Ce fut donc humblement, au nom de la paix, de l'Église [7], des pauvres et des orphelins, que les rois de Germanie et de Neustrie s'adressèrent à Lothaire quand les armées furent en présence, à Fontenai ou Fontenaille près d'Auxerre : « Ils lui offrirent en don tout ce qu'ils avaient dans leur armée, à l'exception des chevaux et des armes; s'il ne voulait pas, ils consentaient à lui céder chacun une portion du royaume, l'un jusqu'aux Ardennes, l'autre jusqu'au Rhin; s'il refusait encore, ils diviseraient toute la France en portions égales, et lui laisseraient le choix. Lothaire répondit, selon sa coutume, qu'il leur ferait savoir par ses messagers ce qui lui plairait; et envoyant alors Drogon, Hugues, et Héribert, il leur manda qu'auparavant ils ne lui avaient rien proposé de tel, et qu'il voulait avoir du temps pour réfléchir. Mais

[1] Acta SS. ord. S. Bened., sec. 4, p. 465 : Virum rixæ virumque discordiæ se progenitum frequentur ingemuerit. — Paschase Radbert, auteur de la vie de Wala, qui écrivait sous Louis le Débonnaire et sous son fils Charles le Chauve, crut prudent de déguiser ses personnages sous des noms supposés. Wala s'appelle *Arsenius;* Adalhard, *Antonius;* Louis le Débonnaire, *Justinianus,* Judith, *Justina;* Lothaire, *Honorius;* Louis le Germanique, *Gratianus;* Pepin, *Melanius;* Bernard de Septimanie, *Naso* et *Amisarius.*

[2] Id., *passim.* — Un moine ayant voulu quitter son couvent pour échapper à une punition, Wala fit placer des soldats aux portes, p. 485.

[3] Annal. Bertiniani, ann. 837, ap. Scr. fr., VI, 198. — Astronom., c. 53. Mandavit Pippino... res ecclesiasticas restitui. *Voy.* aussi c. 56.

[4] Nithard., l. I, c. 7. « Ecce, fili, ut promiseram, regnum omne coram te est : divide illud prout libuerit. Quod si tu diviseris, partium electio Caroli erit. Si autem nos illud diviserimus, similiter partium electio tua erit. » Quod idem cum per triduum dividere vellet, sed minimè posset, Josippum atque Richardum ad patrem direxit, deprecans ut ille et sui regnum dividerent, partiumque electio sibi concederetur... Testati quod pro nullâ re aliâ, nisi solâ ignorantiâ regionum, id peragere differret. Quamobrem pater, ut ægrius valuit, regnum omne absque Bajoariâ cum suis divisit : et à Mosâ partem Australem Lodhario cum suis elegit, Occiduam verò, ut Carolo conferretur, consensit.

[5] Astronom., 64.

[6] Nithard., l. I, c. 8. — Astronom., c. 64. — Waudalbertus, in Martyrol., ap. Scr. fr., VI, 71.

[7] Id., l. II, c. 9. « Memor sit Dei omnipotentis, et concedat pacem fratribus suis universæque ecclesiæ Dei. »

Digitized by Google

au fait Pepin n'était pas arrivé, et Lothaire voulait l'attendre [1]. »

Le lendemain, au jour et à l'heure qu'ils avaient eux-mêmes indiqués à Lothaire, les deux frères l'attaquèrent et le défirent. Si l'on en croyait les historiens, la bataille aurait été acharnée et sanglante; si sanglante qu'elle eût épuisé la population militaire de l'Empire, et l'eût laissé sans défense aux ravages des barbares [2]. Un pareil massacre, difficile à croire en tout temps, l'est surtout à cette époque d'amollissement [3] et d'influence ecclésiastique. Nous avons déjà vu, et nous verrons mieux encore, que le règne de Charlemagne et de ses premiers successeurs devint, pour les hommes des temps déplorables qui suivirent, une époque héroïque, dont ils aimaient à rehausser la gloire par des fables aussi patriotiques qu'insipides. Il était d'ailleurs impossible aux hommes de cet âge d'expliquer par des causes politiques la dépopulation de l'Occident et l'affaiblissement de l'esprit militaire. Il était plus facile et plus poétique à la fois de supposer qu'en une seule bataille tous les vaillants avaient péri; il n'était resté que les lâches.

[842] La bataille fut si peu décisive, que les vainqueurs ne purent poursuivre Lothaire; ce fut lui au contraire qui, à la campagne suivante, serra de près Charles le Chauve. Charles et Louis, toujours en péril, formèrent une nouvelle alliance à Strasbourg, et essayèrent d'y intéresser les peuples en leur parlant, non la langue de l'Église, seule en usage jusque-là dans les traités et les conciles, mais le langage populaire, usité en Gaule et en Germanie. Le roi des Allemands fit serment en langue romane, ou française; celui des Français (nous pouvons dès lors employer ce nom), jura en langue germanique. Ces paroles solennelles prononcées au bord du Rhin, sur la limite des deux peuples, sont le premier monument de leur nationalité.

Louis, comme l'aîné, jura le premier. « Pro Don » amur, et pro christian poblo, et nostro com- » mun salvamento, dist di in avant, in quant Deus » savir et podir me dunat, si salvareio cist meon » fradre Karlo et in adjudha, et in cadhuna cosa, » si cùm om per dreit son fradre salvar dist, in o » quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher nul plaid » numquam prindrai, qui meon vol cist meo fra- » dre Karle, in damno sit. » Lorsque Louis eut fait ce serment, Charles jura la même chose en langue allemande : « In Godes minna indum tes » christianes folches, ind unser bedhero gehaltnissi, » fon thesemo dage frammordes, so fram so mir » Got gewizei indi madh furgibit so hald in tesan » minan bruodher soso man mit rehtu sinan bru- » der seal, inthiu thaz er mig soso ma duo; indi » mit Lutheren inno kleinnin thing ne geganga » zhe minan vvillon imo ce scadhen vverhen [4]. » Le serment que les deux peuples prononcèrent, chacun dans sa propre langue, est ainsi conçu en langue romane : « Si Lodhuvigs sagrament que » son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos » sendra de suo part non los tanit, si io returnar » non lint pois, ne io ne nuels cui eo returnar int

[1] Nithard., l. II, c. 10.

[2] Annal. Met., ap. Ser. fr., VII, 184. In quâ pugnâ ità Franeorum vires attenuatæ sunt... ut nec at tuendos proprios fines in posterum sufficerent. — « Dans cette bataille, dit une autre chronique écrite au temps de Philippe-Auguste, presque tous les guerriers de la France, de l'Aquitaine, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Bourgogne, se tuèrent mutuellement. » Hist. reg. Franc., 259.

[3] On en peut juger par la modération extraordinaire des jeux militaires donnés à Worms par Charles et Louis.

« La multitude se tenait tout autour; et d'abord, en nombre égal, les Saxons, les Gascons, les Ostrasiens et les Bretons de l'un et de l'autre parti, comme s'ils voulaient se faire mutuellement la guerre, se précipitaient les uns sur les autres d'une course rapide. Les hommes de l'un des deux partis prenaient la fuite en se couvrant de leurs boucliers, et feignant de vouloir échapper à la poursuite de l'ennemi; mais, faisant volte face, ils se mettaient à poursuivre ceux qu'ils venaient de fuir, jusqu'à ce qu'enfin les deux rois, avec toute la jeunesse, jetant un grand cri, lançant leurs chevaux, et brandissant leurs lances, vinssent charger et poursuivre dans leur fuite, tantôt les uns, tantôt les autres. C'était un beau spectacle à cause de toute cette grande noblesse, et à cause de la modération qui y régnait. Dans une telle multitude, et parmi tant de gens de diverse origine, on ne vit pas même ce qui se voit souvent entre gens peu nombreux, et qui se connaissent, nul n'osait en blesser ou en injurier quelque autre. » Nithard., l. III, c. 6.

[4] Nithard., l. III, c. 5, ap. Ser. fr., VII, 27, 35. — J'emprunte la traduction de M. Aug. Thierry (Lettres sur l'Histoire de France). Mais je n'ai pas cru devoir adopter ses restitutions. Il est trop hasardeux de changer les mots latins qui se rencontrent dans les monuments d'une époque semblable. Le latin devait se trouver mêlé selon des proportions différentes dans les langues naissantes de l'Europe. (*Voy.* aux Éclaircissements, le chant barbare composé sur la captivité de Louis II.)

« Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien, et notre commun salut, de ce jour en avant, et tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karle ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste qu'on soutienne son frère, tant qu'il fera de même pour moi. Et jamais, avec Lother, je ne ferai aucun accord qui de ma volonté soit au détriment de mon frère. »

Digitized by Google

» pois, in nulla adjudha contrà Lodhuwig nun lin » iver [1]. »

En langue allemande : « Oba Karl then eid then » er sineno bruodher Ludhuwige gessuor geleistit, » ind Luduwig min herro then er imo gesuor for- » brihchit, ob ina ih nes irrwenden ne mag, nah » ih, nah thero, noh hein then ih es irrwenden » mag, vvindhar Karle imo ce follusti ne wirdhit. »

« Les évêques prononcèrent, ajoute Nithard [2], que le juste jugement de Dieu avait rejeté Lothaire, et transmis le royaume aux plus dignes. Mais ils n'autorisèrent Louis et Charles à prendre possession qu'après leur avoir demandé s'ils voulaient régner d'après les exemples de leur frère détrôné, ou selon la volonté de Dieu. Les rois ayant répondu, qu'autant que Dieu le mettrait en leur pouvoir et à leur connaissance, ils se gouverneraient eux et leurs sujets selon sa volonté, les évêques dirent : Au nom de l'autorité divine, prenez le royaume et le gouvernez selon la volonté de Dieu ; nous vous le conseillons, nous vous y exhortons, et vous le commandons. Les deux frères choisirent chacun douze des leurs (j'étais du nombre), et s'en référèrent, pour partager entre eux le royaume, à leur décision. »

[843] Ce qui assura la supériorité à Charles et Louis, c'est que Lothaire et Pepin ayant essayé de s'appuyer sur les Saxons et les Sarrasins, l'Église se déclara contre eux. Il fallut bien que Lothaire se contentât du titre d'empereur sans en exercer l'autorité. « Les évêques ayant tous été d'avis que la paix régnât entre les trois frères, les rois firent venir les députés de Lothaire, et lui accordèrent ce qu'il demandait. Ils passèrent quatre jours et plus à partager le royaume. On arrêta enfin que tout le pays situé entre le Rhin et la Meuse [3], jusqu'à la source de la Meuse, de là jusqu'à la source de la Saône, le long de la Saône jusqu'à son confluent avec le Rhône, et le long du Rhône jusqu'à la mer, serait offert à Lothaire comme le tiers du royaume, et qu'il posséderait tous les évêchés, toutes les abbayes, tous les comtés, et tous les domaines royaux de ces régions en deçà des Alpes, à l'exception de [4]... » (Traité de Verdun, 843).

« Les commissaires de Louis et de Charles ayant fait diverses plaintes sur le partage projeté, on leur demanda si quelqu'un d'eux avait une connaissance claire de tout le royaume. Comme on n'en trouva aucun qui pût répondre, on demanda pourquoi, dans le temps qui s'était déjà écoulé, ils n'avaient pas envoyé de messagers pour parcourir toutes les provinces et en dresser le tableau. On découvrit que c'était Lothaire qui ne l'avait pas voulu ; et on leur dit qu'il était impossible de partager également une chose qu'on ne connaissait pas. On examina alors s'ils avaient pu prêter loyalement le serment de partager le royaume également et de leur mieux, quand ils savaient que nul d'entre eux ne le connaissait. On remit cette question à la décision des évêques [5]. »

L'odieux secours que Lothaire avait demandé aux païens [6], et dont plus tard son allié Pepin fit aussi usage dans l'Aquitaine, sembla porter malheur à sa famille. Charles le Chauve et Louis le Germanique, appuyés des évêques de leurs royaumes, perpétuèrent le nom de Charlemagne, et fondèrent au moins l'institution royale, qui, longtemps éclipsée sous la féodalité, devait un jour devenir si puissante. Lothaire et Pepin ne purent rien fonder. Ce Charles le Chauve, qu'on croyait fils du Languedo-

[1] « Si Lodewig garde le serment qu'il a prêté à son frère Karle, et si Karle, mon seigneur, de son côté ne le tient pas, si je ne puis l'y ramener, ni moi ni aucun autre, je ne lui donnerai nulle aide contre Lodewig. » — Les Allemands répétèrent la même chose dans leur langue, en changeant seulement l'ordre des noms. Nithard., l. III, c. 5.

[2] Id., IV, c. 1.

[3] Les pays qu'arrose la Meuse s'étaient ouvertement déclarés pour Charles. « Tous les peuples qui habitaient entre la Meuse et la Seine, envoyèrent des messagers à Charles (840), lui demandant de venir vers eux avant que Lothaire occupât leur pays, et lui promettant d'attendre son arrivée. Charles, accompagné d'un petit nombre de gens, se hâte de se mettre en route, et arriva d'Aquitaine à Quiersy ; il y reçut avec bienveillance les gens qui vinrent à lui de la forêt des Ardennes et des pays situés au-dessous. Quant à ceux qui habitaient au delà de cette forêt, Herenfried, Gislebert, Bovon et d'autres, séduits par Odulf, manquèrent à la fidélité qu'ils avaient jurée. » Nithard., l. II, c. 2.

[4] Nithard., l. IV, c. 3.

[5] Id., ibid., c. 4.

[6] Id., ibid., c. 2. « Il envoya des messagers en Saxe, promettant aux hommes libres et aux serfs (frilingi et lazzi), dont le nombre est immense, que, s'ils se rangeaient de son parti, il leur rendrait les lois dont leurs ancêtres avaient joui au temps où ils adoraient les idoles. Les Saxons, avides de ce retour, se donnèrent le nouveau nom de Stellinga, se liguèrent, chassèrent presque du pays leurs seigneurs, et chacun, selon l'ancienne coutume, commença à vivre sous la loi qui lui plaisait. Lothaire avait de plus appelé les Northmans à son secours, leur avait soumis quelques tribus de chrétiens, et leur avait même permis de piller le reste du peuple de Christ. Louis craignit que les Northmans ainsi que les Esclavons ne se réunissent, à cause de la parenté, aux Saxons qui avaient pris le nom de Stellinga, qu'ils n'envahissent ses États, et n'y abolissent la religion chrétienne. *Voy.* aussi les Annales de Saint-Bertin, an 841, les Annales de Fulde, an 842, la Chronique d'Hermann Contract, ap. Scr. fr., VII, 232, etc.

Digitized by Google

cien Bernard, le favori de Louis le Débonnaire et de Judith, et qui ressemblait à Bernard[1], paraît avoir eu en effet l'adresse toute méridionale de ce dernier. D'abord c'est l'homme des évêques, l'homme d'Hincmar, le grand archevêque de Reims : c'est en quelque sorte au nom de l'Église qu'il fait la guerre à Lothaire, à Pepin, alliés des païens. Celui-ci, dirigé par les conseils d'un fils de Bernard, n'avait pas hésité à appeler les Sarrasins, les Normands[2] dans l'Aquitaine. Nous avons vu par le mariage de la fille d'Eudes avec un émir, que le christianisme des gens du Midi ne s'effrayait pas de ces alliances avec les mécréants. Les Sarrasins envahirent au nom de Pepin la Septimanie; les Normands prirent Toulouse. On dit qu'il en vint jusqu'à renier le Christ, et jura sur un cheval au nom de Woden. Mais de tels secours devaient lui être plus funestes qu'utiles : les peuples détestèrent l'ami des barbares, et lui imputèrent leurs ravages. Livré à Charles le Chauve par le chef des Gascons, souvent prisonnier, souvent fugitif, il n'établit que l'anarchie.

La famille de Lothaire ne fut guère plus heureuse. A sa mort (855), son aîné, Louis II, fut empereur; les deux autres, Lothaire II et Charles, roi de Lorraine (provinces entre Meuse et Rhin), et roi de Provence. Charles mourut bientôt. Louis harcelé par les Sarrasins, prisonnier des Lombards, fut toujours malheureux, malgré son courage. Pour Lothaire II, son règne semble l'avénement de la suprématie des papes sur les rois[3]. Il avait chassé sa femme Teutberge pour vivre avec la sœur de l'archevêque de Cologne, nièce de celui de Trèves, et il accusait Teutberge d'adultère et d'inceste. Elle nia longtemps, puis avoua, sans doute intimidée. Le pape Nicolas Ier, à qui elle s'était adressée d'abord, refusa de croire à cet aveu. Il força Lothaire de la reprendre. Lothaire vint se justifier à Rome, et y reçut la communion des mains d'Adrien II. Mais celui-ci l'avait en même temps menacé, s'il ne changeait, de la punition du ciel. Lothaire mourut dans la semaine, la plupart des siens dans l'année[4]. Charles le Chauve et Louis le Germanique profitèrent de ce jugement de Dieu; ils se partagèrent les États de Lothaire.

Le roi de France, au contraire, fut, au moins dans les premiers temps, l'homme de l'Église. Depuis que cette contrée avait échappé à l'influence germanique, l'Église seule y était puissante; les séculiers n'y balançaient plus son pouvoir. Les Germains, les Aquitains, des Irlandais même et des Lombards, semblent avoir tenu plus de place que les Neustriens à la cour carlovingienne. Gouvernée, défendue par les étrangers, la Neustrie n'avait depuis longtemps de force et de vie que dans son clergé. Du reste, il semble qu'elle ne présentait guère que des esclaves épars sur les terres immenses et à moitié incultes des grands du pays; les premiers des grands, les plus riches, c'étaient les évêques et les abbés. Les villes n'étaient rien, excepté les cités épiscopales; mais autour de chaque abbaye s'étendait une ville, ou au moins une bourgade[5]. Les plus riches étaient Saint-Médard de Soissons, Saint-Denis, fondation de Dagobert, berceau de la monarchie, tombe de nos rois. Et par-dessus toute la contrée, dominait, par la dignité du siége, par la doctrine et par les miracles, la grande métropole de Reims, aussi grande dans le Nord que Lyon l'était dans le Midi. Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, étaient bien déchues, au milieu des guerres et des ravages. Reims succéda à leur influence sous la seconde race, étendant ses possessions dans les provinces les plus lointaines, jusque dans les Vosges, jusqu'en Aquitaine[6]; elle fut la ville épiscopale par excellence. Laon, sur son inaccessible sommet, fut la ville royale, et eut le triste honneur de défendre les derniers Carlovingiens. Il fallut que les ravages des Normands fussent passés, pour que nos rois de la troisième race se hasardassent à descendre en plaine, et vinssent s'établir à Paris dans l'île de la Cité, à côté de Saint-Denis.

[1] Thegan., c. 36. Impii... dixerunt Judith reginam violatam esse à duce Bernhardo. — Vita venerab. Walæ, ap. Scr. fr., VI, 289. — Agobardi, Apolog., ibid., 248. — Ariberti narratio, ap. Scr. fr., VII, 280 : Et os ejus mirè ferebat, naturâ adulterium maternum prodente.

[2] Annal. Bertin., ap. Scr. fr., VII, 66. — Chronic. S. Benigni Divion., ibid., 229. — Translat. S. Vincent, 353. Nortmanni... à Pippino conducti mercimoniis, pariter cum eo ad obsidendam Tolosam adventaverant.

[3] Nicolai I, epist., ap. Mansi, XV, p. 373.

[4] Annal. Met., ap. Scr. fr., VII, 196.

[5] Une abbaye, dit fort bien M. de Châteaubriand, n'était autre chose que la demeure d'un riche patricien romain, avec les diverses classes d'esclaves et d'ouvriers attachés au service de la propriété et du propriétaire, avec les villes et les villages de leur dépendance. Le père Abbé était le Maître; les moines, comme les affranchis de ce Maître, cultivaient les sciences, les lettres et les arts. — L'abbaye de Saint-Riquier possédait la ville de ce nom, treize autres villes, trente villages, un nombre infini de métairies. Les offrandes en argent faites au tombeau de saint Riquier, s'élevaient seules par an à près de deux millions de notre monnaie. Acta SS. ord. S. Bened., sec. IV, p. 104. — Le monastère de Saint-Martin d'Autun, moins riche, possédait cependant, sous les Mérovingiens, cent mille manses. — Études historiques, III, 271, sqq.

[6] Frodoard., Hist. eccles. Rem., lib. II, c. 18; lib. III, c. 26.

Digitized by Google

comme les Carlovingiens avaient, pour dernier asile, choisi Laon à côté de Reims.

Charles le Chauve ne fut d'abord que l'humble client des évêques. Avant, après la bataille de Fontenai, dans ses négociations avec Lothaire, il se plaint surtout de ce que celui-ci ne respecte pas l'Église [1]. Aussi Dieu le protége. Lorsque Lothaire arrive sur la Seine avec son armée barbare et païenne, dont les Saxons faisaient partie, le fleuve enfle miraculeusement et couvre Charles le Chauve [2]. Les moines, avant de délivrer Louis le Débonnaire, lui avaient demandé s'il voulait rétablir et soutenir le culte divin [3]; les évêques interrogent de même Charles le Chauve et Louis le Germanique; puis leur confèrent le royaume [4]. Plus tard les évêques *sont d'avis que la paix règne entre les trois frères* [5]. Après la bataille de Fontenai les évêques s'assemblent, déclarent que Charles et Louis ont combattu pour l'équité et la justice, et ordonnent un jeûne de trois jours [6]. — « Les Francs comme les Aquitains, dit son partisan Nithard, méprisèrent le petit nombre de ceux qui suivaient Charles. Mais les moines de Saint-Médard de Soissons vinrent à sa rencontre, et le prièrent de porter sur ses épaules les reliques de saint Médard et de quinze autres saints que l'on transportait dans leur nouvelle basilique. Il les porta en effet sur ses épaules en toute vénération, puis il se rendit à Reims [7]... »

Créature des évêques et des moines, il dut leur transférer la plus grande partie du pouvoir. Rien n'était plus juste; eux seuls savaient et pouvaient encore mettre quelque ordre dans le désordre absolu où se trouvait le pays. Ainsi le capitulaire d'Épernay (846) confirme le partage des attributions des commissaires royaux [8] entre les évêques et les laïques; celui de Kiersy (857) confère aux curés un droit d'inquisition contre tous les malfaiteurs [9]. Cette législation tout ecclésiastique prescrit, pour remède aux troubles et aux brigandages qui désolaient le royaume, des serments sur les reliques, que prêteront les hommes libres et les centeniers. Elle recommande les brigands aux instructions épiscopales, et les menace, s'ils persistent, de les frapper du glaive spirituel de l'excommunication [10].

Les maîtres du pays étaient donc les évêques. Le vrai roi, le vrai pape de la France, était le fameux Hincmar, archevêque de Reims. Il était né dans le nord de la Gaule, mais Aquitain d'origine, parent de saint Guillaume de Toulouse, et de ce Bernard, favori de Judith, dont on croyait que Charles était le fils. Personne ne contribua davantage à l'élévation de Charles, et n'exerça plus d'autorité en son nom dans les premières années. C'est Hincmar qui, à la tête du clergé de France, semble avoir empêché Louis le Germanique de s'établir dans la Neustrie et dans l'Aquitaine où les grands l'appelaient. Louis ayant envahi le royaume de Charles en 859, le concile de Metz lui envoya trois députés pour lui offrir l'indulgence de l'Église, pourvu qu'il rachetât, par une pénitence proportionnée, le péché qu'il avait commis, en envahissant le royaume de son frère, et en l'exposant aux ravages de son armée. Hincmar était à la tête de cette députation. « Le roi Louis, dirent les évêques à leur retour au concile, nous donna audience à Worms, le 4 juin, et il nous dit : Je veux vous prier, si je vous ai offensés en aucune chose, de vouloir bien me le pardonner, pour que je puisse ensuite parler en sûreté avec vous. A cela Hincmar, qui était placé le premier à sa gauche, répondit : Notre affaire

[1] Cesset à persecutione sanctæ Dei ecclesiæ; miseratur pauperum, viduarum, orfanorumque. Nithard., l. III, c. 3.

[2] Nithard., l. III, c. 3. Sequana, mirabile dictu!... repentè aere sereno tumescere cœpit.

[3] Id., l. I, c. 3. Percontari... si respublica ei restitueretur, an eam erigere ac fovere vellet, maximèque cultum divinum.

[4] Id., l. IV, c. 1. Palàm illos percontati sunt... an secundùm Dei voluntatem regere voluissent. Respondentibus... se velle... aiunt : « Et auctoritate divinâ ut illud suscipiatis, et secundum Dei voluntatem illud regatis monemus, hortamur atque præcipimus. »

[5] Id., ibid., c. 3. Solito more ad episcopos sacerdotesque rem referunt. Quibus eùm undique ut pax inter illos fieret melius videretur, consentiunt, legatos convocant, postulata concedunt.

[6] Id., l. III, c. 1.

[7] Id., ib., c. 2.—Avant de quitter Angers (873), Charles le Chauve voulut assister aux cérémonies que firent les Angevins à leur rentrée dans la ville, pour remettre dans les châsses d'argent qu'ils avaient emportées, les corps de saint Aubin et de saint Lézin. Annal. Bertin., ap. Scr. fr., VII, 117.

[8] C'est par erreur qu'un historien récent a dit que ce pouvoir avait été transféré aux évêques exclusivement. Baluz., t. II, p. 31, Capitul. Sparnac., ann. 846, art. 20. Missos ex utroque ordine... mittatis...

[9] Capitul. Car. Calvi; ap. Scr. fr., VII, 650. Ut unusquisque presbyter imbreviet in suâ parrochiâ omnes malefactores, etc., et eos extra ecclesiam faciat... Si se emendare noluerint, ad episcopi præsentiam perducantur.

En 851, « Traité d'alliance et de secours mutuel entre les trois fils de Louis le Débonnaire, et pour faire poursuivre ceux qui feiraient l'excommunication des évêques d'un royaume à l'autre, ou emmèneraient une parente incestueuse, une religieuse, une femme mariée. »

[10] Ibid... Si quis hoc transgressus fuerit, ecclesiastico anathemate feriatur.

— *Voy.* aussi la note précédente.

Digitized by Google

sera donc bientôt terminée, car nous venons justement vous offrir le pardon que vous nous demandez. Grimold, chapelain du roi, et l'évêque Théodoric ayant fait à Hincmar quelque observation, il reprit : Vous n'avez rien fait contre moi qui ait laissé dans mon cœur une rancune condamnable; s'il en était autrement, je n'oserais m'approcher de l'autel pour offrir le sacrifice au Seigneur. — Grimold et les évêques Théodoric et Salomon adressèrent encore quelques mots à Hincmar, et Théodoric lui dit : — Faites ce dont le seigneur roi vous prie; pardonnez-lui. — A quoi Hincmar répondit : Pour ce qui ne regarde que moi et ma propre personne, je vous ai pardonné et je vous pardonne. Mais quant aux offenses contre l'Église qui m'est commise, et contre mon peuple, je puis seulement vous donner officieusement mes conseils, et vous offrir le secours de Dieu, pour que vous en obteniez l'absolution, si vous le voulez. — Alors les évêques s'écrièrent : Certainement il dit bien. — Tous nos frères s'étant trouvés unanimes à cet égard, et ne s'en étant jamais départis, ce fut toute l'indulgence qui lui fut accordée, et rien de plus... car nous attendions qu'il nous demandât conseil sur le salut qui lui était offert, et alors nous l'aurions conseillé selon l'écrit dont nous étions porteurs; mais il nous répondit de son trône, qu'il ne s'occuperait point de cet écrit avant de s'être consulté avec ses évêques. »

Peu de temps après, un autre concile plus nombreux fut assemblé à Savonnières, près de Toul, pour rétablir la paix entre les rois des Francs. Charles le Chauve s'adressa aux pères de ce concile (en 859), pour leur demander justice contre Wénilon, clerc de sa chapelle, qu'il avait fait archevêque de Sens, et qui cependant l'avait quitté pour embrasser le parti de Louis le Germanique. La plainte du roi des Français est remarquable par son ton d'humilité. Après avoir récapitulé tous les bienfaits qu'il avait accordés à Wénilon, tous les engagements personnels de celui-ci, et toutes les preuves de son ingratitude et de son manque de foi, il ajoute : « D'après sa propre élection et celle des autres évêques et des fidèles de notre royaume, qui exprimaient leur volonté, leur consentement par leurs acclamations, Wénilon, dans son propre diocèse, à l'église de Sainte-Croix d'Orléans, m'a consacré roi selon la tradition ecclésiastique, en présence des autres archevêques et des évêques; il m'a oint du saint-chrême, il m'a donné le diadème et le sceptre royal, et il m'a fait monter sur le trône. Après cette consécration je ne devais être repoussé du trône, ou supplanté par personne, du moins sans avoir été entendu et jugé par les évêques, par le ministère desquels j'ai été consacré comme roi. Ce sont eux qui sont nommés les trônes de la Divinité; Dieu repose sur eux, et par eux il rend ses jugements. Dans tous les temps j'ai été prompt à me soumettre à leurs corrections paternelles, à leurs jugements castigatoires, et je le suis encore à présent [1]. »

Le royaume de Neustrie était réellement une république théocratique. Les évêques nourrissaient, soutenaient ce roi qu'ils avaient fait; ils lui permettaient de lever des soldats parmi leurs hommes; ils gouvernaient les choses de la guerre comme celles de la paix. « Charles, dit l'annaliste de Saint-Bertin, avait annoncé qu'il irait au secours de Louis avec une armée telle qu'il avait pu la rassembler, levée en grande partie par les évêques [2]. » « Le roi, dit l'historien de l'église de Reims, chargeait l'archevêque Hincmar de toutes les affaires ecclésiastiques, et de plus, quand il fallait lever le peuple contre l'ennemi, c'était toujours à lui qu'il donnait cette mission, et aussitôt celui-ci, sur l'ordre du roi, convoquait les évêques et les comtes [3]. »

Le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel se trouvaient donc réunis dans les mêmes mains. Des évêques, magistrats et grands propriétaires, commandaient à ce triple titre. C'est dire assez que l'épiscopat allait devenir mondain et politique, et que l'État ne serait ni gouverné ni défendu. Deux événements brisèrent ce faible et léthargique gouvernement, sous lequel le monde fatigué eût pu s'endormir. D'une part, l'esprit humain réclama en sens divers contre le despotisme spirituel de l'Église; de l'autre, les incursions des Northmans obligèrent les évêques à résigner, au moins en partie, le pouvoir temporel à des mains plus capables de défendre le pays. La féodalité se fonda; la philosophie scolastique fut au moins préparée.

La première querelle fut celle de l'Eucharistie; la seconde, celle de la Grâce et de la Liberté : d'abord la question divine, puis la question humaine; c'est l'ordre nécessaire. Ainsi, Arius précède Pélage, et Bérenger Abailard. Ce fut au neuvième siècle le panégyriste de Wala, l'abbé de Corbie, Pascase Ratbert qui, le premier, enseigna d'une manière

[1] Baluz., Capitul., ann. 859, p. 127.
— Hincmar dit plus tard expressément qu'il a *élu* Louis III. Hincmari, ad Ludov. III, epist. (ap. Hincm. opp. II, 198) : Ego cum collegis meis et cæteris Dei ac progenitorum vestrorum fidelibus, vos elegi ad reginem regni, sub conditione debitas leges servandi.

[2] Annal. Bertin., ann. 865, ap. Scr. fr., VII.

[3] Frodoard., Hist. Eccles. Remensis, ibid., 214... Sed et de populo in hostem convocando...

Digitized by Google

explicite cette merveilleuse poésie d'un Dieu enfermé dans un pain, l'esprit dans la matière, l'infini dans l'atome. Les anciens pères avaient entrevu cette doctrine, mais le temps n'était pas venu. Ce ne fut qu'au neuvième siècle, à la veille des dernières épreuves de l'invasion barbare, que Dieu daigna descendre pour confirmer le genre humain dans ses extrêmes misères, et se laissa voir, toucher et goûter. L'Église irlandaise eut beau réclamer au nom de la logique, le dogme triomphant n'en poursuivit pas moins sa route à travers le moyen âge.

La question de la liberté fut l'occasion d'une plus vive controverse. Un moine allemand, un Saxon [1], Gotteschalk (gloire de Dieu) avait professé la doctrine de la prédestination, ce fatalisme religieux qui immole la liberté humaine à la prescience divine. Ainsi l'Allemagne acceptait l'héritage de saint Augustin; elle entrait dans la carrière du mysticisme, d'où elle n'est guère sortie depuis. Le Saxon Gotteschalk présageait le Saxon Luther. Comme Luther, Gotteschalk alla à Rome, et n'en revint pas plus docile; comme lui, il fit annuler ses vœux monastiques.

Réfugié dans la France du Nord, il y fut mal reçu. Les doctrines allemandes ne pouvaient être bien accueillies dans un pays qui se séparait de l'Allemagne. Contre le nouveau prédestinianisme s'éleva un nouveau Pélage.

D'abord l'Aquitain Hincmar, archevêque de Reims, réclama en faveur du libre arbitre et de la morale en péril. Violent et tyrannique défenseur de la liberté, il fit saisir Gotteschalk qui s'était réfugié dans son diocèse, le fit juger par un concile, condamner, fustiger, enfermer. Mais Lyon, toujours mystique, et d'ailleurs rivale de Reims, sur laquelle elle eût voulu faire valoir son titre de métropole des Gaules, Lyon prit parti pour Gotteschalk. Des hommes éminents dans l'Église des Gaules, Prudence, évêque de Troyes, Loup, abbé de Ferrières, Ratramne, moine de Corbie, que Gotteschalk appelait son maître, essayèrent de le justifier, en interprétant ses paroles d'une manière favorable. Il y eut des saints contre des saints, des conciles contre des conciles. Hincmar, qui n'avait pas prévu cet orage, demanda d'abord le secours du savant Raban, abbé de Fulde [2], chez lequel Gotteschalk avait été moine, et qui le premier avait dénoncé ses erreurs. Raban hésitant, Hincmar s'adressa à un Irlandais qui avait combattu Pascase Ratbert sur la question de l'Eucharistie, et qui était alors en grand crédit près de Charles le Chauve. L'Irlande était toujours l'école de l'Occident, la mère des moines, et comme on disait, l'*Ile des Saints*. Son influence sur le continent avait diminué, il est vrai, depuis que les Carlovingiens avaient partout fait prévaloir la règle de saint Benoît sur celle de saint Colomban. Cependant, sous Charlemagne même, l'école du Palais avait été confiée à l'Irlandais Clément; avec lui étaient venus Dungal et saint Virgile. Sous Charles le Chauve, les Irlandais furent mieux accueillis encore. Ce prince, ami des lettres, comme sa mère Judith, confia l'école du Palais à Jean l'Irlandais (autrement dit le *Scot*, ou l'*Érigène*). Il assistait à ses leçons, et lui accordait le privilége d'une extrême familiarité [3]. On ne disait plus l'*École du Palais*, mais le *Palais de l'École*.

Ce Jean, qui savait le grec et peut-être l'hébreu, était célèbre alors pour avoir traduit, à la prière de Charles le Chauve, les écrits de Denis l'aréopagite, dont l'empereur de Constantinople venait d'envoyer le manuscrit en présent au roi de France. On s'imaginait que ces écrits, dont l'objet est la conciliation du néoplatonisme alexandrin avec le christianisme, étaient l'ouvrage du Denis l'aréopagite dont parle saint Paul, et l'on se plaisait à confondre ce Denis avec l'apôtre de la Gaule.

L'Irlandais fit ce que demandait Hincmar. Il écrivit contre Gotteschalk en faveur de la liberté; mais il ne resta pas dans les limites où l'archevêque de Reims eût voulu sans doute le retenir. Comme Pélage, dont il relève, comme Origène, leur maître commun, il attesta moins l'autorité que la raison elle-même; il admit la foi, mais comme commencement de la science. Pour lui l'Écriture est simplement un texte livré à l'interprétation; la religion et la philosophie sont le même mot [4]. Il est vrai qu'il ne défendait la liberté contre le prédestinia-

[1] *Voy.*, sur cette affaire, les textes qu'a réunis Gieseler, Kirchengeschichte, II, 101, sqq. — Dans sa profession de foi, Gotteschalk demanda à prouver sa doctrine en passant par quatre tonneaux d'eau bouillante, d'huile, de poix, et en traversant un grand feu.

[2] Selon quelques-uns, Raban et son maître Alcuin auraient été Scots. Low, p. 404.

[3] Guillaume de Malmesbury rapporte l'anecdote suivante (traduction de Guizot): « Jean était assis à table en face du roi, et de l'autre côté de la table. Les mets ayant disparu, et comme les coupes circulaient, Charles, le front gai, et après quelques autres plaisanteries, voyant Jean faire quelque chose qui choquait la politesse gauloise, le tança doucement en lui disant : Quelle distance y a-t-il entre un *sot* et un *scot?* (*Quid distat inter sottum et scotum?*) — Rien que la table, répondit Jean, renvoyant l'injure à son auteur. »

[4] J. Erig., de Div. prædestin., c. 1 (Guizot, vingt-neuvième leçon). « ... La vraie philosophie est la vraie religion, et réciproquement la vraie religion est la vraie

Digitized by Google

nisme de Gotteschalk que pour l'absorber et la perdre dans le panthéisme alexandrin. Toutefois, la violence avec laquelle Rome attaqua Jean le Scot, prouve assez combien sa doctrine effraya l'autorité. Disciple du Breton Pélage, prédécesseur du Breton Abailard, cet Irlandais marque à la fois la renaissance de la philosophie et la rénovation du libre génie celtique contre le mysticisme de l'Allemagne.

Au même moment où la philosophie essayait ainsi de s'affranchir du despotisme théologique, le gouvernement temporel des évêques était convaincu d'impuissance. La France leur échappait; elle avait besoin de mains plus fortes et plus guerrières, pour la défendre des nouvelles invasions barbares. A peine débarrassée des Allemands, qui l'avaient si longtemps gouvernée, elle se trouvait, faible, inhabile, administrée, défendue par des prêtres; et cependant arrivaient par tous ses fleuves, par tous ses rivages, d'autres Germains, bien autrement sauvages que ceux dont elle était délivrée.

Les incursions de ces brigands du Nord (Northmen) étaient fort différentes des grandes migrations germaniques qui avaient eu lieu du quatrième au sixième siècle. Les barbares de cette première époque, qui occupèrent la rive gauche du Rhin, ou qui s'établirent en Angleterre, y ont laissé leur langue. La petite colonie des Saxons de Bayeux a gardé la sienne au moins cinq cents ans[1]. Au contraire, les Northmen du neuvième et du dixième siècle ont adopté la langue des peuples chez lesquels ils s'établissent. Leurs rois, Rou, de Russie et de France (Ru-Rik, Rollon), n'ont point introduit dans leur patrie nouvelle l'idiome germanique. Cette différence essentielle entre les deux époques des invasions me porterait à croire que les premières, qui eurent lieu par terre, furent faites par des familles, par des guerriers suivis de leurs femmes et de leurs enfants; moins mêlés aux vaincus par des mariages, ils purent mieux conserver la pureté de leur race et de leur langue. Les pirates de l'époque où nous sommes parvenus, semblent avoir été le plus souvent des exilés, des bannis, qui se firent *rois de la mer*, parce que la terre leur manquait. Loups[2] furieux, que la famine avait chassés du gîte paternel[3], ils abordèrent seuls et sans famille[4]; et lorsqu'ils furent soûls de pillage, lorsqu'à force de revenir annuellement, ils se furent fait une patrie de la terre qu'ils ravageaient, il fallut des Sabines à ces nouveaux Romulus; ils prirent femmes, et les enfants, comme il arrive nécessairement, parlèrent la langue de leurs mères. Quelques-uns conjecturent que ces bandes purent être fortifiées par les Saxons fugitifs, au temps de Charlemagne. Pour moi, je croirais sans peine que non-seulement les Saxons, mais que tout fugitif, tout bandit, tout serf courageux, fut reçu par ces pirates, ordinairement peu nombreux, et qui devaient fortifier volontiers leurs bandes d'un compagnon robuste et hardi. La tradition veut que le plus terrible des rois de la mer, Hastings, fut originairement un paysan de Troyes[5]. Ces fugitifs devaient leur être précieux comme interprètes et

philosophie. » — De nat. divis., l. I, c. 66 (ibid.) ... Il ne faut pas croire que, pour faire pénétrer en nous la nature divine, la sainte Écriture se serve toujours des mots et des signes propres et préeis; elle use de similitudes, de termes détournés et figurés, condescend à notre faiblesse, et élève, par un enseignement simple, nos esprits encore grossiers et enfantins. » Dans le Traité Περὶ φύσεως μερισμοῦ, l'autorité est dérivée de la raison, nullement la raison de l'autorité. Toute autorité qui n'est pas avouée par la raison, paraît sans valeur, etc. *Voy.* Guizot, ibid., 164, sqq.

[1] *Voy.* plus bas.

[2] *Wargr*, loup, *wargus*, banni. *Voy.* Grimm.

[3] La faim fut le génie de ces rois de la mer. Une famine qui désola le Jutland fit établir une loi qui condamnait tous les cinq ans à l'exil les fils puînés. Odo Cluniac., ap. Scr. fr., VI, 318. Dodo, de mor. Duc. Normann., l. I. Guill. Gemetic., l. I, c. 4, 5.— Un Saga irlandais dit que les parents faisaient brûler avec eux leur or, leur argent, etc., pour forcer leurs enfants d'aller chercher fortune sur mer. Vaetzdæla, ap. Barth., 438.

« Olivier Barnakall, intrépide pirate, défendit le premier à ses compagnons de se jeter les enfants les uns aux autres sur la pointe des lances : c'était leur habitude. Il en reçut le nom de Barnakall, sauveur des enfants. » Bartholin., p. 457. — Lorsque l'enthousiasme guerrier des compagnons du chef s'exaltait jusqu'à la frénésie, ils prenaient le nom de *Berserkir* (insensés, fous furieux). La place du Berserkir était la proue. Les anciens Sagas font de ce titre un honneur pour leurs héros (*Voy.* l'Edda Sæmundar, l'Hervarar-Saga, et plusieurs Sagas de Snorro). Mais dans le Vaetzdæla-Saga, le nom de Berserkir devient un reproche. Barthol., 345. — « Furore berserkico si quis grassetur, relegatione puniatur. » Ann. Kristni-Saga. Turner, Hist. of the Anglo-Saxons, I, 463, sqq.

[4] La forme poétique de la tradition qui leur donne pour compagnes les *Vierges au bouclier*, indique assez que ce fut une exception, et qu'ils avaient rarement des femmes avec eux. — *Voy.* Depping, Expéditions des Normands.

[5] Rad. Glaber, l. I, c. 5, ap. Scr. fr., X, 9. « Dans la suite des temps naquit, près de Troyes, un homme, de la plus basse classe des paysans, nommé Hastings. Il était d'un village appelé Tranquille, à trois milles de la ville; il était robuste de corps, et d'un esprit pervers. L'orgueil lui inspira, dans sa jeunesse, du mépris pour la pauvreté de ses parents; et cédant à son ambition, il s'exila volontairement de son pays. Il parvint à s'enfuir chez les Normands. Là, il commença

Digitized by Google

comme guides. Souvent peut-être la fureur des Northmans et l'atrocité de leurs ravages, furent moins inspirées pas le fanatisme odinique, que par la vengeance du serf et la rage de l'apostat.

Loin de continuer l'armement des barques que Charlemagne avait voulu leur opposer à l'embouchure des fleuves, ses successeurs appelèrent les barbares et les prirent pour auxiliaires. Le jeune Pepin s'en servit contre Charles le Chauve, et crut, dit-on, s'assurer de leurs secours en adorant leurs dieux. Ils prirent les faubourgs de Toulouse, pillèrent trois fois Bordeaux [1], saccagèrent Bayonne et d'autres villes au pied des Pyrénées. Toutefois les montagnes, les torrents du Midi les découragèrent de bonne heure (depuis 864). Les fleuves d'Aquitaine ne leur permettaient pas de remonter aisément comme ils le faisaient dans la Loire, dans la Seine, dans l'Escaut et dans l'Elbe.

[826-58] Ils réussirent mieux dans le Nord. Depuis que leur roi Harold eut obtenu du pieux Louis une province pour un baptême (826) [2], ils vinrent tous à cette pâture. D'abord ils se faisaient baptiser, pour avoir des habits. On n'en pouvait trouver assez pour tous les néophytes qui se présentaient. A mesure qu'on leur refusa le sacrement dont ils se faisaient un jeu lucratif, ils se montrèrent d'autant plus furieux. Dès que leurs *dragons*, leurs *serpents* [3] sillonnaient les fleuves; dès que le cor d'ivoire [4] retentissait sur les rives, personne ne regardait derrière soi. Tous fuyaient à la ville, à l'abbaye voisine, chassant vite les troupeaux; à peine en prenait-on le temps. Vils troupeaux eux-mêmes, sans force, sans unité, sans direction, ils se blottissaient aux autels sous les reliques des saints. Mais les reliques n'arrêtaient pas les barbares. Ils semblaient au contraire acharnés à violer les sanctuaires les plus révérés. Ils forcèrent Saint-Martin de Tours, Saint-Germain-des-Prés à Paris, une foule d'autres monastères. L'effroi était si grand qu'on n'osait plus récolter. On vit les hommes mêler la terre à la farine. Les forêts s'épaissirent entre la Seine et la Loire. Une bande de trois cents loups [5] courut l'Aquitaine, sans que personne pût l'arrêter. Les bêtes fauves semblaient prendre possession de la France.

Que faisaient cependant les souverains de la contrée, les abbés, les évêques? Ils fuyaient, emportant les ossements des saints; impuissants comme leurs reliques, ils abandonnaient les peuples sans direction, sans asile. Tout au plus, ils envoyaient quelques serfs armés à Charles le Chauve, pour surveiller timidement la marche des barbares, négocier, mais de loin, avec eux, leur demander pour combien de livres d'argent ils voudraient quitter telle province ou rendre tel abbé captif. On paya un million et demi de notre monnaie pour la rançon de l'abbé de Saint-Denis [6].

Ces barbares désolèrent le Nord, tandis que des Sarrasins infestaient le Midi [7]; je ne donnerai pas ici la monotone histoire de leurs incursions. Il me

par se mettre au service de ceux qui se vouaient à un brigandage continuel pour procurer des vivres au reste de la nation, et que l'on appelait la *flotte* (flotta). »

[1] Fragm. hist. Armoric., ap. Scr. fr., VII, ad ann. 843. — Annal. Bertin., ibid., ad ann. 848, 855.

[2] Thegan., c. 33, ap. Scr. fr., VI, 80... Quem imperator elevavit de fonte baptismatis... Tunc magnam partem Frisonum dedit ei. Astronom., c. 40, ibid., 107. — Eginh., Annal., ibid., 187. — Annal. Bertin., ann. 870. « Cependant furent baptisés quelques Normands, amenés pour cela à l'empereur, par Hugues, abbé et marquis : ayant reçu des présents, ils s'en retournèrent vers les leurs; et, après le baptême, ils se conduisirent de même qu'auparavant, en Normands et comme des païens. »

[3] Ils appelaient ainsi leurs barques, *drakars, snekkars*.

[4] Le cor d'ivoire joue un grand rôle dans les légendes relatives aux Normands, par exemple dans la légende bretonne de Saint-Florent : « Le moine Guallon fut envoyé à Saint-Florent... Lorsqu'il fut entré dans le couvent, il chassa des cryptes les laies sauvages qui s'y étaient établies avec leurs petits... Ensuite il alla trouver Hastings, le chef normand, qui résidait encore à Nantes... Lorsque le chef le vit venir à lui avec des présents, il se leva aussitôt et quitta son siége, et appliqua ses lèvres sur ses lèvres; car il professait, dit-on, tellement quellement le christianisme... Il donna au moine un cor d'ivoire, appelé le Cor des tonnerres, ajoutant que, lorsque les siens débarqueraient pour le pillage, il sonnât de ce cor, et qu'il ne craignit rien pour son avoir aussi loin que le son pourrait être entendu des pirates. » D. Morice, Preuves de l'Hist. de Bretagne, p. 119. Tum Guallo monachus apud S. Florentium dirigitur... postquam monasterium subintravit, illius cryptas tàm silvaticis scrofis quàm illarum fœtibus plenas evacuavit... Dein... Hastensem ad Normannorum ducem... adhùc morantem in urbe Namneticâ... Quem ut dux ad se cum donis agnovit advenisse, protinùs surgit relictâ sede, orique illius os suum cœpit imponere. Etenim utcumque Christianus dicitur fuisse... Tubam eburneam tonitruum nuncupatam dedit monacho, hæc illi addens, ut suis in prædam exeuntibus eâ buccinaret, et nequaquam de suo timidus esset, ubicumque à prædatoribus audiri posset.

[5] Annal. Bertin., ann. 846.

[6] Note des éditeurs des Historiens de France, t. VII, p. 73. — Le couvent se racheta lui-même plusieurs fois, et finit par être réduit en cendres. Annal. Bertin., ibid., 72. Chronic. Nortmanniæ, ibid., 53.

[7] Nulle part les incursions des Sarrasins dans le midi

Digitized by Google

suffit d'en distinguer les trois périodes principales : celle des incursions proprement dites, celle des stations, celle des établissements fixes. Les stations des Northmen étaient généralement dans des îles à l'embouchure de l'Escaut, de la Seine et de la Loire ; celles des Sarrasins à Fraxinet (la Garde Fraisnet) en Provence, et à Saint-Maurice en Valais ; telle était l'audace de ces pirates, qu'ils avaient osé s'écarter ainsi de la mer, et s'établir au sein même des Alpes, aux défilés où se croisent les principales routes de l'Europe. Les Sarrasins n'eurent d'établissements importants qu'en Sicile. Les Northmans, plus disciplinables, finirent par adopter le christianisme, et s'établirent sur plusieurs points de la France, particulièrement dans le pays appelé de leur nom, Normandie.

Quelques textes des annales de Saint-Bertin suffiront pour faire connaître l'audace des Northmen, l'impuissance et l'humiliation du roi et des évêques, leurs vaines tentatives pour combattre ces barbares, ou pour les opposer les uns aux autres.

« En 866, il fut convenu que tous les serfs pris par les Normands, qui viendraient à s'enfuir de leurs mains, leur seraient rendus, ou rachetés au prix qu'il leur plairait, et que si quelqu'un des Normands était tué, on payerait une somme pour le prix de sa vie. »

« En 861, les Danois qui avaient dernièrement incendié la cité de Térouanne, revenant, sous leur chef Wéland, du pays des Angles, remontent la Seine avec plus de deux cents navires, et assiégent les Northmans dans le château qu'ils avaient construit en l'île dite d'Oissel. Charles ordonna de lever, pour les donner aux assiégeants à titre de loyer, cinq mille livres d'argent, avec une quantité considérable de bestiaux et de grains, à prendre sur son royaume, afin qu'il ne fût pas dévasté ; puis, passant la Seine, il se rendit à Méhun-sur-Loire, et y reçut le comte Robert avec les honneurs convenus. Guntfrid et Gozfrid, par le conseil desquels Charles avait reçu Robert, l'abandonnèrent cependant, eux avec leurs compagnons, selon l'inconstance ordinaire de leur race et leurs habitudes natives, et se joignirent à Salomon, duc des Bretons. Un autre parti de Danois entra par la Seine, avec soixante navires, dans la rivière d'Hières, arriva de là vers ceux qui assiégeaient le château, et se joignit à eux. Les assiégés, vaincus par la faim et la plus affreuse misère, donnent aux assiégeants six mille livres, tant or qu'argent, et se joignent à eux. »

« En 869, Louis, fils de Louis, roi de Germanie, se prenant à faire la guerre avec les Saxons contre les Wenèdes qui sont dans le pays des Saxons, remporta une sorte de victoire, avec un grand carnage des deux partis. En revenant de là, Roland, archevêque d'Arles, qui (non pas les mains vides), avait obtenu de l'empereur Louis et d'Ingelberge l'abbaye de Saint-Césaire, éleva dans l'île de la Camargue, de tous côtés extrêmement riche, où sont la plupart des biens de cette abbaye, et dans laquelle les Sarrasins avaient coutume d'avoir un port, une forteresse seulement de terre, et construite à la hâte; apprenant l'arrivée des Sarrasins, il y entra assez imprudemment. Les Sarrasins, débarqués à ce château, y tuèrent plus de trois cents des siens, et lui-même fut pris, conduit dans leur navire et enchaîné. Auxdits Sarrasins furent donnés pour les racheter cent cinquante livres d'argent, cent cinquante manteaux, cent cinquante grandes épées et cent cinquante esclaves, sans compter ce qui se donna de gré à gré. Sur ces entrefaites, ce même évêque mourut sur les vaisseaux. Les Sarrasins avaient habilement accéléré son rachat, disant qu'il ne pouvait demeurer plus longtemps, et que si on voulait le ravoir, il fallait que ceux qui le rachetaient donnassent promptement sa rançon, ce qui fut fait : et les Sarrasins, ayant tout reçu, assirent l'évêque dans une chaise, vêtu de ses habits sacerdotaux dans lesquels ils l'avaient pris, et, comme par honneur, le portèrent du navire à terre ; mais quand ceux qui l'avaient racheté voulurent lui parler et le féliciter, ils trouvèrent qu'il était mort. Ils l'emportèrent avec un grand deuil, et l'ensevelirent, le 22 septembre, dans le sépulcre qu'il s'était fait préparer lui-même. »

Ainsi fut démontrée l'impuissance du pouvoir épiscopal pour défendre et gouverner la France. En 870, le chef de l'Église gallicane, l'archevêque de Reims, Hincmar écrivait au pape ce pénible aveu : « Voici les plaintes que le peuple élève contre nous : Cessez de vous charger de notre défense, contentez-vous d'y aider de vos prières, si vous voulez notre secours pour la défense commune... Priez le seigneur apostolique de ne pas nous imposer un roi qui ne peut, de si loin, nous aider contre les fréquentes et soudaines incursions des païens [1]... »

de la France n'ont été énumérées et décrites avec plus de science et de talent que dans l'Histoire du Moyen Age, de M. Desmichels, t. II (1831).

[1] Et vos ergò solis orationibus vestris regnum contrà Normannos et alios impetentes defendite, et nostram defensionem nolite quærere ; et si vultis ad defensionem habere nostrum auxilium, sicut volumus de vestris orationibus habere adjutorium, nolite quærere nostrum dispendium, et petite domnum Apostolicum... ut non præcipiat nobis habere regem qui nos in lon-

Digitized by Google

Le pouvoir local des évêques, le pouvoir central du roi, se trouvent également condamnés par ces graves paroles. Ce roi, qui n'est rien dans l'Église, ne sera que plus faible en s'en séparant. Il peut disposer de quelques évêchés, humilier les évêques[1], opposer le pape de Rome au pape de Reims. Il peut accumuler de vains titres, se faire couronner roi de Lorraine et partager avec les Allemands le royaume de son neveu Lothaire II; il n'en est pas plus fort. Sa faiblesse est au comble quand il devient empereur. En 875, la mort de son autre neveu, Louis II, laissait l'Italie vacante, ainsi que la dignité impériale. Il prévient à Rome les fils de Louis le Germanique, les gagne de vitesse[2], et dérobe pour ainsi dire le titre d'empereur. Mais le jour même de Noël où il triomphe dans Rome sous la dalmatique grecque[3], son frère, maître un instant de la Neustrie, triomphe lui aussi dans le propre palais de Charles; le pauvre empereur s'enfuit d'Italie à l'approche d'un de ses neveux, et meurt de maladie dans un village des Alpes (877)[4].

Son fils, Louis le Bègue, ne peut même conserver l'ombre de puissance qu'avait eue Charles le Chauve. L'Italie, la Lorraine, la Bretagne, la Gascogne, ne veulent point entendre parler de lui. Dans le nord même de la France, il est obligé d'avouer aux prélats et aux grands, qu'il ne tient la couronne que de l'élection[5]. Il vit peu, ses fils encore moins. Sous l'un d'eux, le jeune Louis, l'annaliste jette en passant cette parole terrible, qui nous fait mesurer jusqu'où la France était descendue : « Il bâtit un château de bois; mais il servit plutôt à fortifier les païens qu'à défendre les chrétiens, car ledit roi ne put trouver personne à qui en remettre la garde[6]. »

Louis eut pourtant, en 881, un succès sur les Northmans de l'Escaut. Les historiens n'ont su comment célébrer ce rare événement. Il existe encore en langue germanique un chant qui fut composé à cette occasion[7]. Mais ce revers ne les rendit que

ginquis partibus adjuvare non possit contrà subitaneos et frequentes paganorum incursus, etc. Epist. Hincm., ap. Scr. fr. VII, 540.

[1] Annal. Bertin., ann. 859. « Charles distribua aux laïques certains monastères, qui n'étaient jamais accordés qu'à des clercs. — Ann. 862 : L'abbaye de Saint-Martin, qu'il avait donnée déraisonnablement à son fils Hludowic, il la donna sans plus de raison à Hubert, clerc marié. » Pendant longtemps il avait laissé vacante la place d'abbé, et l'avait gardée à son profit. En 861, il en avait fait autant des abbayes de Saint-Quentin et de Saint-Waast. — Ann. 870. Il récompensait, en leur donnant des abbayes, les transfuges qui passaient dans son parti. — Ann. 865. « Il nomma de sa pleine autorité, avant que la cause eût été jugée, Vulfade à l'archevêché de Bourges, etc., etc. — Frodoard., l. II, c. 17. Le Synode de Troyes, qui avait désapprouvé la nomination de Vulfade, envoyait au pape le compte rendu de ses délibérations. Charles exigea que la lettre lui fût remise, et brisa, pour la lire, les sceaux des archevêques, etc. — *Voy.* aussi dans les Annales de Saint-Bertin, an 876, sa conduite dure et hautaine envers les évêques assemblés au concile de Ponthion. — En 867, il avait exigé des évêques et des abbés un état de leurs possessions, afin de savoir combien il pouvait en exiger de serfs pour les employer à des constructions. Dix ans après, il fit contribuer tout le clergé pour le payement d'un tribut aux Normands. Ann. Bertin. — Dans ces expéditions militaires, il se fit peu de scrupule de piller les églises. Ibid., ann. 851. — On alla jusqu'à douter de la pureté de sa foi (Lotharius adversùs Karolum occasione suspectæ fidei queritur... Multa catholicæ fidei contraria in regno Karli, ipso quoque non nescio, conceitantur. Ibid., ann. 855). Nous le voyons même humilier l'archevêque de Reims, auquel il devait tout, en donnant la primatie à celui de Sens.

— Hincmar avait plusieurs côtés faibles et vulnérables. D'une part il avait succédé à l'archevêque Ebbon, dont plusieurs désapprouvaient la déposition. De l'autre, il s'était compromis dans l'affaire de Gotteschalk, et par des procédés illégaux envers l'hérétique, et par son alliance avec Jean Scot. On lui reprochait aussi ses violences à l'égard de son neveu Hincmar, évêque de Laon, jeune et savant prélat, qu'il ne trouvait pas assez soumis à la primatie de Reims.

[2] Annal. Fuld., ap. Scr. fr., VII, 181. Quanta potuit velocitate Romam profectus est.

[3] Id., ibid. De Italiâ in Galliam rediens, novos et insolentes habitus assumpsisse perhibetur : nam talari dalmaticâ indutus, et balteo desuper accinctus pendente usque ad pedes, necnon capite involuto serico velamine, ac diademate desuper imposito, dominicis et festis diebus ad ecclesiam procedere solebat... Græcas glorias optimas arbitrabatur...

[4] Id., ibid., 183. — Suivant l'annaliste de Saint-Bertin (ibid., 124), il fut empoisonné par un médecin juif. *Voy.* aussi les Annales de Metz, ibid., 203.

[5] Annal. Bertin., ap. Scr. fr. VIII, 27. Ego Ludovicus miserieordiâ Domini Dei nostri et electione populi rex constitutus... polliceor servaturum leges et statuta populo, etc.

[6] Id., ann. 881, ibid., 35. Castellum materiâ ligneâ..., quod magis ad munimen paganorum quàm ad auxilium christianorum factum fuit, quoniam invenire non potuit cui illud castellum ad custodiendum committere posset.

[7] Scr. fr., IX, 99 :

Einen Kuning weiz ich,
Heisset er Ludwig
Der gerne Gott dienet, etc.

Un chroniqueur, postérieur de deux siècles, ne craint pas d'affirmer qu'Eudes, qui faisait la guerre pour

Digitized by Google

plus terribles. Leur chef Gotfried épousa Gizla, fille de Lothaire II, se fit céder la Frise; et quand Charles le Gros, le nouveau roi de Germanie, y eut consenti, il voulut encore un établissement sur le Rhin, au cœur même de l'Empire. La Frise, disait-il, ne donnait pas de vin; il lui fallait Coblentz et Andernach. Il eut une entrevue avec l'empereur dans une île du Rhin. Là il élevait de nouvelles prétentions au nom de son beau-frère Hugues. Les impériaux perdirent patience et l'assassinèrent. Soit pour venger ce meurtre, soit de concert avec Charles le Gros, le nouveau chef Siegfried alla s'unir aux Northmans de la Seine, et envahit la France du Nord, qui reconnaissait mal le joug du roi de Germanie, Charles le Gros, devenu roi de France par l'extinction de la branche française des Carlovingiens.

Mais l'humiliation n'est pas complète jusqu'à l'avénement du prince allemand (884). Celui-ci réunit tout l'empire de Charlemagne. Il est empereur, roi de Germanie, d'Italie, de France. Magnifique dérision! Sous lui les Northmans ne se contentent plus de ravager l'Empire. Ils commencent à vouloir s'emparer des places fortes. Ils assiégent Paris avec un prodigieux acharnement. Cette ville, plusieurs fois attaquée, n'avait jamais été prise. Elle l'eût été alors, si le comte Eudes, fils de Robert le Fort, l'évêque Gozlin, et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, ne se fussent jetés dedans, et ne l'eussent défendue avec un grand courage. Eudes osa même en sortir pour implorer le secours de Charles le Gros. L'empereur vint en effet, mais il se contenta d'observer les barbares, et les détermina à laisser Paris, pour ravager la Bourgogne, qui méconnaissait encore son autorité (885-886). Cette lâche et perfide connivence déshonorait Charles le Gros.

C'est une chose à la fois triste et comique, de voir les efforts du moine de Saint-Gall pour ranimer le courage de l'empereur. Les exagérations ne coûtent rien au bon moine. Il lui conte que son aïeul Pepin coupa la tête à un lion d'un seul coup; que Charlemagne (comme auparavant Clotaire II), tua en Saxe tout ce qui se trouvait plus haut que son épée [1]; que le débonnaire fils de Charlemagne étonnait de sa force les envoyés des Northmans, et se jouait à briser leurs épées dans ses mains [2]. Il fait dire à un soldat de Charlemagne qu'il portait sept, huit, neuf barbares embrochés à sa lance comme de petits oiseaux [3]. Il l'engage à imiter ses pères, à se conduire en homme, à ne pas ménager les grands et les évêques. « Charlemagne ayant envoyé consulter un de ses fils qui s'était fait moine, sur la manière dont il fallait traiter les grands, on le trouva arrachant des orties et de mauvaises herbes: Rapportez à mon père, dit-il, ce que vous m'avez vu faire.... Son monastère fut détruit. Pour quelle cause; cela n'est pas douteux. Mais je ne le dirai pas que je n'aie vu votre petit Bernard ceint d'une épée [4]. »

Ce petit Bernard passait pour fils naturel de l'empereur. Charles lui-même rendait pourtant la chose douteuse, lorsque accusant sa femme devant la diète de 887, il semblait se proclamer impuissant; il assurait « qu'il n'avait point connu l'impératrice, quoiqu'elle lui fût unie depuis dix ans en légitime mariage [5]. » Il n'y avait que trop d'apparence: l'empereur était impuissant comme l'Empire. L'infécondité de huit reines, la mort prématurée de six rois [6], prouve assez la dégénération de cette race: elle finit d'épuisement, comme celle des Mérovingiens. La branche française est éteinte; la France dédaigne d'obéir plus longtemps à la branche allemande. Charles le Gros est déposé à la diète de Tribur, en 887. Les divers royaumes qui composaient l'empire de Charlemagne, sont de nouveau séparés; et non-seulement les royaumes, mais bientôt les duchés, les comtés, les simples seigneuries.

L'année même de sa mort (877), Charles le Chauve avait signé l'hérédité des comtés; celle des fiefs existait déjà. Les comtes, jusque-là magistrats amovibles, devinrent des souverains héréditaires, chacun dans le pays qu'ils administraient. Cette concession fut amenée par la force des choses. Charles le Chauve avait au contraire défendu d'abord aux seigneurs de bâtir des châteaux, défense vaine et coupable au milieu des ravages des North-

Louis, tua aux Normands cent mille hommes. Marianus Scotus, ap. Scr. fr., VIII.

[1] Mon. S. Gall., l. II, c. 17.

[2] Id., ibid., c. 28. C'est ainsi qu'Haroun al Raschid met en pièces les armes que lui apportent les ambassadeurs de Constantinople. On sait l'histoire de l'arc d'Ulysse dans l'Odyssée, de l'arc du roi d'Éthiopie dans Hérodote, etc.

[3] Id., ibid., c. 20. Is cùm Behemanos, Wilzoz et Avaros in modum prati secaret, et in avientarum modum de hastili suspenderet... aiebat: « Quid mihi rannuculi isti? Septem vel octo, vel certè novem de illis hastâ meâ perforatos et nescio quid murmurantes, huc illucque portare solebam. »

[4] Mon. S. Gall., l. II, c. 19. Quam anteà non solvam, quàm Bernadulum vestrum spatâ femur accinctum conspiciam.

[5] Annal. Metens., ann. 887, ap. Scr. fr., VIII. — Gesta reg. Franc., ap. Scr. fr., IX, 47.

[6] Je trouve cette observation dans l'Histoire du Moyen Age de M. Desmichels (t. II, p. 372). Je ne puis trop louer toute cette partie de son livre.

Digitized by Google

mans. Il finit par céder à la nécessité : il reconnut l'hérédité des comtés (877)[1] ; c'était résigner la souveraineté. Les comtes, les seigneurs, voilà les véritables héritiers de Charles le Chauve. Déjà il a marié ses filles aux plus vaillants d'entre eux, à ceux de Bretagne et de Flandre.

[887-98] Ces libérateurs du pays occuperont les défilés des montagnes, les passes des fleuves, ils y dresseront leurs forts, ils s'y maintiendront à la fois, et contre les barbares, et contre le prince, qui de temps en temps aura la tentation de ressaisir le pouvoir qu'il abandonne à regret. Mais les peuples n'ont plus que haine et mépris pour un roi qui ne sait point les défendre. Ils se serrent autour de leurs défenseurs, autour des seigneurs et des comtes. Rien de plus populaire que la féodalité à sa naissance. Le souvenir confus de cette popularité est resté dans les romans où Gérard de Roussillon, où Renaud et les autres fils d'Aymond soutiennent une lutte héroïque contre Charlemagne. Le nom de Charlemagne est ici la désignation commune des Carlovingiens.

Le premier et le plus puissant de ces fondateurs de la féodalité, est le beau-frère même de Charles le Chauve, Boson, qui prend le titre de roi de Provence, ou Bourgogne Cisjurane (879)[2]. Presque en même temps (888), Rodolf Welf occupe la Bourgogne Transjurane dont il fait aussi un royaume[3]. Voilà la barrière de la France au sud-est. Les Sarrasins y auront des combats à rendre contre Boson, contre Gérard de Roussillon, le célèbre héros de romans, contre l'évêque de Grenoble et le vicomte de Marseille.

Au pied des Pyrénées, le duché de Gascogne est rétabli par cette famille d'Hunald et de Guaifer[4], si maltraitée par les Carlovingiens, qui lui durent le désastre de Roncevaux. Dans l'Aquitaine, s'élèvent les puissantes familles de Gothie (Narbonne, Roussillon, Barcelone), de Poitiers et de Toulouse. Les deux premières veulent descendre de saint Guillaume, le grand saint du Midi, le vainqueur des Sarrasins. C'est ainsi que tous les rois d'Allemagne et d'Italie descendent de Charlemagne, et que les familles héroïques de la Grèce, rois de Macédoine et de Sparte, Alcuades de Thessalie, Bacchides de Corinthe, descendaient d'Hercule.

A l'est, le comte de Hainaut, Reinier, disputera la Lorraine aux Allemands, au féroce Swintibald, fils du roi de Germanie. Reinier-*Renard* restera le type et le nom populaire de la ruse luttant avec avantage contre la brutalité de la force.

Au nord, la France prend pour double défense contre les Belges et les Allemands, les *forestiers* de Flandre[5] et les comtes de Vermandois, parents et alliés, plus ou moins fidèles, des Carlovingiens.

Mais la grande lutte est à l'ouest, vers la Normandie et la Bretagne. Là, débarquent annuellement les hommes du Nord. Le Breton Noménoé se met à la tête du peuple, bat Charles le Chauve, bat les Northmans, défend contre Tours l'indépendance de l'Église bretonne, et veut faire de la Bretagne un royaume[6]. Après lui, les Northmans reviennent en plus grand nombre, le pays n'est plus qu'un désert, et quand l'un de ses successeurs (937), l'héroïque Allan Barbetorte, parvient à leur reprendre Nantes, il faut, pour arriver à la cathédrale où il va remercier Dieu, qu'il perce son chemin l'épée à la main à travers les ronces. Mais cette fois, le pays est délivré; les Northmans, les Allemands, appelés par le roi contre la Bretagne, sont repoussés éga-

[1] Capitul. Caroli Calvi, ann. 877, ap. Scr. fr., VII, 705. Si comes de isto regno obierit... filium illius de honoribus illius honoremus. — Il assure l'héritage au fils, lors même qu'il est encore enfant à la mort du père. S'il n'y a point de fils, le prince disposera du comté. — *Voy.* sur tout ceci la méprise des auteurs de l'Art de vérifier les dates, V, 471.

[2] Il fut élu au concile de Mantaille par vingt-trois évêques du midi et de l'orient de la Gaule. *Voy.* les actes du Concile, ap. Scr. fr., IX, 304.

[3] Annal. Met., ap. Scr. fr., VIII, 68. Provinciam inter Juram et Alpes penninas occupat, regemque se appellavit.

[4] *Voy.* la charte de 845, par laquelle Charles le Chauve refuse de confisquer les dons prodigieux que le comte des Gascons Vandregisile et sa famille (comtes de Bigorre, etc.) avaient faits à l'église d'Alahon (diocèse d'Urgel). Hist. du Lang., I, note, p. 688, et p. 85 des preuves. — Il ne donnait pas moins que tout l'ancien patrimoine de ses aïeux en France, tout ce qu'ils avaient eu de propriété et *de droits* dans *le Toulousan, l'Agénois, le Quiercy, le pays d'Arles, le Périgueux, la Saintonge et le Poitou*. Les bénédictins ne trouvent dans l'état matériel et la forme de cette pièce aucun motif d'en suspecter l'authenticité. Ce serait le testament de l'ancienne dynastie aquitanique, réfugiée chez les Basques, léguant à l'Église espagnole tout ce qu'elle a jamais possédé en France. Du tiers de la France, le don est réduit par Charles le Chauve à quelques terres en Espagne, sur lesquelles il n'avait pas grand'chose à prétendre.

[5] Les comtes de Flandre portèrent d'abord ce nom, ainsi que les comtes d'Anjou. *Voy.* plus bas.

[6] Histor. Britann., ap. Scr. fr., VII, 49... In corde suo cogitavit ut se regem faceret... Reperit ut episcopos totius suæ regionis mann Francorum regiâ factos, aliquâ seductione à sedibus suis expelleret, et alios concessione suâ constitutos in locis illorum subrogaret, et si sic fieri posset, faciliter per hoc ad regiam dignitatem ascenderet.

Digitized by Google

lement. Allan assemble pour la première fois les états du comté, et le roi finit par reconnaître que tout serf réfugié en Bretagne devient par cela seul homme libre [1].

En 859, les seigneurs avaient empêché le peuple de s'armer contre les Northmans [2]. En 864, Charles le Chauve avait défendu aux seigneurs d'élever des châteaux. Peu d'années s'écoulent, et une foule de châteaux se sont élevés; partout les seigneurs arment leurs hommes. Les barbares commencent à rencontrer des obstacles. Robert le Fort a péri en combattant les Northmans à Brisserte (866). Son fils Eudes, plus heureux, défend Paris contre eux en 885. Il sort de la ville, il y rentre à travers le camp des Northmans [3]. Ils lèvent le siége, et vont encore échouer sous les murs de Sens. En 891, le roi de Germanie, Arnulf, force leur camp, près de Louvain, et les précipite dans la Dyle. En 933 et 935, les empereurs saxons, Henri l'Oiseleur, et Othon le Grand, remportent sur les Hongrois leurs fameuses victoires de Mersebourg et d'Augsbourg. Vers la même époque, l'évêque Izarn chasse les Sarrasins du Dauphiné, et le vicomte de Marseille, Guillaume, en délivre la Provence (965, 972).

Peu à peu les barbares se découragent; ils se résignent au repos. Ils renoncent au brigandage, et demandent des terres. Les Northmans de la Loire, si terribles sous le vieil Hastings, qui les mena jusqu'en Toscane, sont repoussés d'Angleterre par le roi Alfred. Ils ne se soucient point d'y mourir, comme leur héros Regnard Lodbrog, dans un tonneau de vipères. Ils aiment mieux s'établir en France, sur la belle Loire. Ils possèdent Chartres, Tours et Blois. Leur chef Théobald, tige de la maison de Blois et Champagne, ferme la Loire aux invasions nouvelles, comme, tout à l'heure, Rad-Holf ou Rollon va fermer la Seine, sur laquelle il s'établit (911), du consentement du roi de France, Charles le Simple ou le Sot. Il n'était pas si sot pourtant de s'attacher ces Northmans, et de leur donner l'onéreuse suzeraineté de la Bretagne, qui devait user Bretons et Northmans les uns par les autres. Rollon reçut le baptême, et fit hommage, non en personne, mais par un des siens; celui-ci s'y prit de manière qu'en baisant le pied du roi, il le jeta à la renverse [4]. Telle était l'insolence de ces barbares.

Les Northmans se fixent donc et s'établissent. Les indigènes se fortifient. La France prend consistance, et se ferme peu à peu. Sur toutes ses frontières, s'élèvent, comme autant de tours, de grandes seigneuries féodales. Elle retrouve quelque sécurité dans la formation des puissances locales, dans le morcellement de l'Empire, dans la destruction de l'unité. Mais quoi! cette grande et noble unité de la patrie, dont le gouvernement romain et francique nous ont du moins donné l'image, n'y a-t-il pas espoir qu'elle revienne un jour? Avons-nous décidément péri comme nation? N'y a-t-il point au milieu de la France quelque force centralisante qui permette de croire que tous les membres se rapprocheront, et formeront de nouveau un corps?

Si l'idée de l'unité subsiste, c'est dans les grands siéges ecclésiastiques qui conservent la prétention de la primatie. Tours est un centre sur la Loire, Reims en est un dans le Nord. Mais partout le pouvoir féodal limite celui des évêques. A Troyes, à Soissons, le comte l'emporte sur le prélat. A Cambrai et à Lyon il y a partage. Ce n'est guère que dans le domaine du roi que les évêques obtiennent ou conservent la seigneurie de leur cité. Ceux de Laon, Beauvais, Noyon, Châlons-sur-Marne, Langres, deviennent pairs du royaume; il en est de même des métropolitains de Sens et de Reims. Le premier chasse le comte; le second lui résiste. L'archevêque de Reims, chef de l'Église gallicane, est longtemps l'appui fidèle des Carlovingiens [5]. Lui seul semble s'intéresser encore à la monarchie, à la dynastie.

Cette vieille dynastie, sous la tutelle des évêques, ne peut plus rallier la France. Au milieu des guerres et des ravages des barbares, le titre de roi doit passer à quelqu'un des chefs qui ont commencé à armer le peuple. Il faut que ce chef sorte des provinces centrales. L'idée de l'unité ne peut être reprise et défendue par les hommes de la frontière. Cette unité leur est odieuse; ils aiment mieux l'indépendance.

[1] *Voy.* les auteurs cités par Daru, Hist. de Bretagne, I.

[2] Annal. Bertin., ap. Scr. fr., VII, 74 : Vulgus promiscuum inter Sequanam et Ligerim, inter se conjurans adversùs Danos in Sequanâ consistentes, fortiter resistit. Sed quia incautè suscepta est eorum conjuratio, à potentioribus nostris facilè interficiuntur.

[3] Annal. Vedast., ap. Script. fr., VIII, 85 : Nortmanni, ejus reditum præscientes, accurrerunt ei ante portam Turris; sed ille, emisso equo, à dextris et sinistris adversarios cædens, civitatem ingressus.

[4] Guillelm. Gemetic., l. II, c. 17.

[5] Lorsque Charles le Simple appela ses vassaux contre les Hongrois, en 919, aucun ne vint à son ordre, hors l'archevêque de Reims, Hérivée, qui lui amena quinze cents hommes d'armes. Frodoard., l. IV, c. 14.— Louis d'Outremer confirma, en 935, tous les anciens priviléges de l'Église de Reims; ils furent confirmés de nouveau par Lothaire en 955, et plus tard par les Othons.

Digitized by Google

Le centre du monde mérovingien avait été l'Église de Tours. Celui des guerres carlovingiennes contre les Northmans et les Bretons, est aussi sur la Loire, mais plus à l'occident, c'est-à-dire dans l'Anjou, sur la Marche de Bretagne. Là, deux familles s'élèvent, tiges des Capets et des Plantagenets, des rois de France et d'Angleterre. Toutes deux sortent de chefs obscurs qui s'illustrèrent en défendant le pays.

La seconde veut remonter à un Torthulf ou Tertulle, Breton de Rennes, « simple paysan, dit la chronique, vivant de sa chasse et de ce qu'il trouvait dans les forêts. » Charles le Chauve le nomma forestier de la forêt de Nid-de-Merle [1]. Son fils du même nom reçut le titre de sénéchal d'Anjou. Son petit-fils Ingelger [2], et les Foulques, ses descendants, furent des ennemis terribles pour la Normandie et la Bretagne.

Les Capets sont aussi d'abord établis dans l'Anjou. Il semble que ce soient des chefs saxons au service de Charles le Chauve [3]. Il confie à leur premier ancêtre connu, Robert le Fort, la défense du pays entre la Seine et la Loire. Robert se fait tuer en combattant à Brisserte le chef des Northmans, Hastings. Son fils Eudes, plus heureux, les repousse au siége de Paris (885), et remporte sur eux une grande victoire à Montfaucon [4]. A l'époque de la déposition de Charles le Gros, il est élu roi de France (888).

M. Augustin Thierry, dans ses Lettres sur l'histoire de France, a suivi avec beaucoup de sagacité les alternatives de cette longue lutte qui, dans l'espace d'un siècle, fit prévaloir la nouvelle dynastie. Il m'est impossible de ne pas emprunter quelques pages de ce beau récit [5]. La question n'y est traitée que sous un point de vue, mais avec une netteté singulière :

« A la révolution de 888, correspond, de la manière la plus précise, un mouvement d'un autre genre, qui élève sur le trône un homme entièrement étranger à la famille des Carlovingiens. Ce roi, le premier auquel notre histoire devrait donner le titre de roi de France par opposition aux rois des Franks, est Ode, où, selon la prononciation romaine, qui commençait à prévaloir, Eudes, fils du comte d'Anjou Robert le Fort. Élu au détriment d'un héritier qui se qualifiait de légitime, Eudes fut le candidat national de la population mixte qui avait combattu cinquante ans pour former un État par elle-même, et son règne marque l'ouverture d'une seconde série de guerres civiles, terminées, après un siècle, par l'exclusion définitive de la race de Charles le Grand. En effet, cette race toute germanique, se rattachant, par le lien des souvenirs et les affections de parenté, aux pays de la langue tudesque, ne pouvait être regardée par les Français que comme un obstacle à la séparation sur laquelle venait de se fonder leur existence indépendante.

» Ce ne fut point par caprice, mais par politique, que les seigneurs du nord de la Gaule, Francs d'origine, mais attachés à l'intérêt du pays, violèrent le serment prêté par leurs aïeux à la famille de Pepin, et firent sacrer roi, à Compiègne, un homme de descendance saxonne. L'héritier dépossédé par cette élection, Charles, surnommé le Simple ou le Sot [6], ne tarda pas à justifier son exclusion du trône, en se mettant sous le patronage

[1] Gesta consulum Andegav., c. 1, 2, ap. Scr. fr., VII, 256. Torquatus... seu Tortulfus... habitator rusticanus fuit, ex copiâ silvestri et venatico exercitio victitans, etc. *Voy.* aussi (ibid.), Pactius Lochiensis, de orig. comitum Andegavensium.

[2] Le premier forestier de Flandre s'appelle Ingelram.

[3] Aimoin de Saint-Fleury, qui écrivit en 1005, dit formellement : Robert... homme de race saxonne... Il eut pour fils Eudes et Robert. Acta SS. ord. S. Bened., P. II, sec. IV, p. 357. Albérie des Trois-Fontaines, qui écrivit deux siècles plus tard, n'a donc pas été, comme l'a cru M. Sismondi, le premier à donner cette généalogie. « Les rois Robert et Eudes furent fils de Robert le Fort, marquis de la race des Saxons... Mais les historiens ne nous apprennent rien de plus sur cette race. » Ibid., 285. — Guillaume de Jumiéges : « Robert, comte d'Anjou, homme de race saxonne, avait deux fils, le prince Eudes et Robert frère d'Eudes. » Item, Chron. de Strozzi, ap. Scr. fr., X, 278. — Un anonyme, auteur d'une vie de Louis VIII : « Le royaume passa de la race de Charles à celle des comtes de Paris, qui provenaient d'origine saxonne. — Helgald, vie de Robert, c. 1. « L'auguste famille de Robert, comme lui-même l'assurait en saintes et humbles paroles, avait sa souche en Ausonie. » (Ausoniâ; il faut peut-être lire Saxoniâ?) — Quelques historiens font naître Robert en Neustrie; les uns à Scez (Saxia, civitas Saxonum), les autres à Saisseau (Saxiacum). *Voy.* la préface du tome X des Historiens de France. Toutes ces opinions se concilient et se confirment par leur divergence même, en admettant que Robert le Fort descendait des Saxons établis en Neustrie, et particulièrement à Bayeux. Tout le rivage s'appelait *littus Saxonicum*. Les noms de *Séez*, de *Saisseau*, de la rivière de *Sée*, etc., ont évidemment la même origine.

[4] Abbonis versus de Bellis Paris., ap. Scr. fr., VIII, 24.

[5] Je me suis permis seulement de changer l'orthographe allemande que M. Thierry adopte pour tous les noms propres. Le caractère germanique est presque entièrement effacé chez les derniers Carlovingiens.

[6] Chronic. Ditmari, ap. Scr. fr., X, 119 : Fuit in oc-

Digitized by Google

d'Arnulf, roi de Germanie. « Ne pouvant tenir, dit un ancien historien, contre la puissance d'Eudes, il alla réclamer, en suppliant, la protection du roi Arnulf. Une assemblée publique fut convoquée dans la ville de Worms; Charles s'y rendit, et, après avoir offert de grands présents à Arnulf, il fut investi par lui de la royauté dont il avait pris le titre. L'ordre fut donné aux comtes et aux évêques qui résidaient aux environs de la Moselle, de lui prêter secours, et de le faire rentrer dans son royaume, pour qu'il y fût couronné; mais rien de tout cela ne lui profita.

» Le parti des Carlovingiens, soutenu par l'intervention germanique, ne réussit point à l'emporter sur le parti qu'on peut nommer français. Il fut plusieurs fois battu avec son chef, qui, après chaque défaite, se mettait en sûreté derrière la Meuse, hors des limites du royaume. Charles le Simple parvint cependant, grâce au voisinage de l'Allemagne, à obtenir quelque puissance entre la Meuse et la Seine. Un reste de la vieille opinion germanique, qui regardait les Welskes ou Wallons comme les sujets naturels des fils des Francs, contribuait à rendre cette guerre de dynastie populaire dans tous les pays voisins du Rhin. Sous prétexte de soutenir les droits de la royauté légitime, Swintibald, fils naturel d'Arnulf, et roi de Lorraine, envahit le territoire français en l'année 895. Il parvint jusqu'à Laon avec une armée composée de Lorrains, d'Alsaciens et de Flamands, mais fut bientôt forcé de battre en retraite devant l'armée du roi Eudes. Cette grande tentative ayant ainsi échoué, il se fit à la cour de Germanie une sorte de réaction politique en faveur de celui qu'on avait jusque-là qualifié d'usurpateur. Eudes fut reconnu roi [1], et l'on promit de ne plus donner à l'avenir aucun secours au prétendant. En effet, Charles n'obtint rien tant que son adversaire vécut; mais à la mort du roi Eudes, lorsque le changement de dynastie fut remis en question, le *Keisar*, ou empereur, prit de nouveau parti pour le descendant des rois francs.

» Charles le Simple, reconnu roi en 898, par une grande partie de ceux qui avaient travaillé à l'exclure, régna d'abord vingt-deux ans sans aucune opposition. C'est dans cet espace de temps qu'il abandonna au chef normand Rolf tous ses droits sur le territoire voisin de l'embouchure de la Seine, et lui conféra le titre de duc (912). Le duché de Normandie servit plus tard à flanquer le royaume de France contre les attaques de l'empire germanique et de ses vassaux lorrains ou flamands. Le premier duc fut fidèle au traité d'alliance qu'il avait fait avec Charles le Simple, et le soutint, quoique assez faiblement, contre Rodbert ou Robert, frère du roi Eudes, élu roi en 922. Son fils, Guillaume Ier, suivit d'abord la même politique, et lorsque le roi héréditaire eut été déposé et emprisonné à Laon, il se déclara pour lui contre Radulf ou Raoul, beau-frère de Robert, élu et couronné roi, en haine de la dynastie franque. Mais peu d'années après, changeant de parti, il abandonna la cause de Charles le Simple et fit alliance avec le roi Raoul. En 936, espérant qu'un retour à ses premiers errements lui procurerait plus d'avantages, il appuya d'une manière énergique la restauration du fils de Charles, Louis, surnommé d'Outremer.

» Le nouveau roi, auquel le parti français, soit par fatigue, soit par prudence, n'opposa aucun compétiteur, poussé par un penchant héréditaire à chercher des amis au delà du Rhin, contracta une alliance étroite avec Othon, premier du nom, roi de Germanie, le prince le plus puissant et le plus ambitieux de l'époque. Cette alliance mécontenta vivement les seigneurs, qui avaient une grande aversion pour l'influence teutonique. Le représentant de cette opinion nationale, et l'homme le plus puissant entre la Seine et la Loire, était Hugues, comte de Paris, auquel on donnait le surnom de Grand, à cause de ses immenses domaines. Dès que les défiances mutuelles se furent accrues au point d'amener, en 940, une nouvelle guerre entre les deux partis, qui depuis cinquante ans étaient en présence, Hugues le Grand, quoiqu'il ne prît point le titre de roi, joua contre Louis d'Outremer le même rôle qu'Eudes, Robert et Raoul avaient joué contre Charles le Simple. Son premier soin fut d'enlever à la faction opposée l'appui du duc de Normandie; il y réussit, et, grâce à l'intervention normande, parvint à neutraliser les effets de l'influence germanique. Toutes les forces du roi Louis et du parti franc se brisèrent, en 945, contre le petit duché de Normandie. Le roi, vaincu en bataille rangée, fut pris avec seize de ses comtes, et enfermé dans la tour de Rouen, d'où il ne sortit

ciduis partibus quidam rex ab incolis Karl *Sot*, id est *Stolidus*, ironicè dictus. Rad. Glaber, l. I, c. 1, ibid., 4 : Carolum *Hebetem* cognominatum. Chronic. Strozzian., ibid., 275 : ... Carolum *Simplicem*.—Chron. S. Maxent., ap. Ser. fr., IX, 8 : Karolus *Follus*. Richard. Pictav., ibid., 22 : Karolus Simplex sive *Stultus*.

[1] Il ne faut pas se représenter cet Eudes comme assis dans de paisibles possessions, ainsi que le furent après lui Hugues le Grand et Hugues Capet. Il n'avait qu'un royaume flottant, ou plutôt qu'une armée. C'est un chef de partisans qu'on voit combattre tour à tour le Nord et le Midi, la Flandre et l'Aquitaine.

Digitized by Google

que pour être livré aux chefs du parti national, qui l'emprisonnèrent à Laon.

» Pour rendre plus durable la nouvelle alliance de ce parti avec les Normands, Hugues le Grand promit de donner sa fille en mariage à leur duc. Mais cette confédération des deux puissances gauloises les plus voisines de la Germanie attira contre elles une coalition des puissances teutoniques, dont les principales étaient alors le roi Othon et le comte de Flandre. Le prétexte de la guerre devait être de tirer le roi Louis de sa prison ; mais les coalisés se promettaient des résultats d'un autre genre. Leur but était d'anéantir la puissance normande, en réunissant ce duché à la couronne de France, après la restauration du roi leur allié : en retour ils devaient recevoir une cession de territoire, qui agrandirait leurs États aux dépens du royaume de France [1]. L'invasion, conduite par le roi de Germanie, eut lieu en 946. A la tête de trente-deux légions, disent les historiens du temps, Othon s'avança jusqu'à Reims. Le parti national, qui tenait un roi en prison et n'avait point de roi à sa tête, ne put rallier autour de lui des forces suffisantes pour repousser les étrangers. Le roi Louis fut remis en liberté, et les coalisés s'avancèrent jusque sous les murs de Rouen : mais cette campagne brillante n'eut aucun résultat décisif. La Normandie resta indépendante, et le roi délivré n'eut pas plus d'amis qu'auparavant. Au contraire, on lui imputa les malheurs de l'invasion, et, menacé bientôt d'être pour la seconde fois déposé, il retourna au delà du Rhin pour implorer de nouveaux secours [2].

» En l'année 948, les évêques de la Germanie s'assemblèrent par ordre du roi Othon, en concile, à Ingelheim, pour traiter, entre autres affaires, des griefs de Louis d'Outremer, contre le parti de Hugues le Grand. Le roi des Français vint jouer le rôle de solliciteur devant cette assemblée étrangère. Assis à côté du roi de Germanie, après que le légat du pape eut annoncé l'objet du synode, il se leva et parla en ces termes : « Personne de vous n'ignore que des messagers du comte Hugues et des autres seigneurs de France sont venus me trouver au pays d'outre-mer, m'invitant à rentrer dans le royaume qui était mon héritage paternel. J'ai été sacré et couronné par le vœu et aux acclamations de tous les chefs et de l'armée de France. Mais peu de temps après, le comte Hugues s'est emparé de moi par trahison, m'a déposé et emprisonné durant une année entière ; enfin, je n'ai obtenu ma délivrance qu'en remettant en son pouvoir la ville de Laon, la seule ville de la couronne que mes fidèles occupassent encore. Tous ces malheurs qui ont fondu sur moi depuis mon avénement, s'il y a quelqu'un qui soutienne qu'ils me sont arrivés par ma faute, je suis prêt à me défendre de cette accusation, soit par le jugement du synode et du roi ici présent, soit par un combat singulier. » Il ne se présenta, comme on pouvait le croire, ni avocat, ni champion de la partie adverse, pour soumettre un différend national au jugement de l'empereur d'outre-Rhin, et le concile, transféré à Trèves, sur les instances de Leudulf, chapelain et délégué du César, prononça la sentence suivante : « En vertu de l'autorité apostolique, nous excommunions le comte Hugues, ennemi du roi Louis, à cause des maux de tout genre qu'il lui a faits, jusqu'à ce que ledit comte vienne à résipiscence, et donne pleine satisfaction devant le légat du souverain pontife. Que s'il refuse de se soumettre, il devra faire le voyage de Rome pour recevoir son absolution. »

» A la mort de Louis d'Outremer, en l'année 954, son fils Lothaire lui succéda sans opposition apparente. Deux ans après, le comte Hugues mourut, laissant trois fils, dont l'aîné, qui portait le même nom que lui, hérita du comté de Paris, qu'on appelait aussi le duché de France. Son père, avant de mourir, l'avait recommandé à Rikard ou Richard, duc de Normandie, comme au défenseur naturel de sa famille et de son parti [3]. Ce parti sembla sommeiller jusqu'en l'année 980. »

Ce sommeil, que M. Thierry néglige d'expliquer, ne fut autre chose que la minorité du roi Lother et du duc de France Hugues Capet, sous la tutelle de leurs mères Hedwige et Gerberge, toutes deux sœurs du Saxon Othon, roi de Germanie [4]. Ce puissant monarque semble alors avoir gouverné la France par l'intermédiaire de son frère, Bruno, archevêque de Cologne, et duc de Lorraine et des Pays-Bas [5]. Ces relations expliquent suffisamment le caractère germanique que M. Thierry remarque

[1] Script. rer. Francic., t. VIII, p. 226.

[2] Id., ibid., p. 203.

[3] Richardo ducifilium nomine Hugonem commendare studuit, ut ejus patrocinio tutus, inimicorum fraudibus non caperetur. (Script. rer. Francic., t. VIII, p. 267.)

[4] Alberic., Tr. Font., ap. Scr. fr., IX, 66. « Louis d'Outremer épousa Gerberge, sœur de l'empereur Othon; le duc Hugues le Grand voyant cela, afin de lui rendre coup pour coup, et de contre-balancer le crédit que Louis avait obtenu auprès d'Othon, prit pour femme l'autre sœur, Hedwige. De ces deux sœurs sortirent la race impériale de Germanie, et les races royales de France et d'Angleterre. »

[5] Hedwige et Gerberge se mirent ensemble sous la protection de Bruno, et il rétablit la paix entre ses neveux. Frodoard. chronic., ap. Scr. fr., VIII, 211. Vita

Digitized by Google

dans les derniers Carlovingiens. Il était naturel que Louis d'Outremer, élevé chez les Anglo-Saxons, que Lothaire, fils d'une princesse saxonne, parlassent la langue allemande. La prépondérance de l'Allemagne à cette époque, la gloire d'Othon, vainqueur des Hongrois et maître de l'Italie, justifieraient d'ailleurs la prédilection de ces princes pour la langue du grand roi. Pour être parents des Othons, les derniers Carlovingiens, les premiers Capétiens, n'en furent pas plus belliqueux. Hugues Capet, et son fils Robert, princes voués à l'Église, ne rappellent guère le caractère aventureux de Robert le Fort et d'Eudes, leurs aïeux, qui s'étaient fait si peu de scrupule de guerroyer contre les évêques, nommément contre l'archevêque de Reims [1]. Mais reprenons le récit de M. Thierry.

Après la mort d'Othon le Grand, « le roi Lothaire, s'abandonnant à l'impulsion de l'esprit français, rompit avec les puissances germaniques, et tenta de reculer jusqu'au Rhin la frontière de son royaume. Il entra à l'improviste sur les terres de l'Empire, et séjourna en vainqueur dans le palais d'Aix-la-Chapelle. Mais cette expédition aventureuse, qui flattait la vanité française, ne servit qu'à amener les Germains, au nombre de soixante mille, Allemands, Lorrains, Flamands et Saxons, jusque sur les hauteurs de Montmartre, où cette grande armée chanta en chœur un des versets du *Te Deum* [2]. L'empereur Othon, qui la conduisait, fut plus heureux, comme il arrive souvent, dans l'invasion que dans la retraite. Battu par les Français au passage de l'Aisne, ce ne fut qu'au moyen d'une trêve conclue avec le roi Lothaire qu'il put regagner sa frontière. Ce traité, conclu, à ce que disent les chroniques, contre le gré de l'armée française, ranima la querelle des deux partis, ou plutôt fournit un nouveau prétexte à des ressentiments qui n'avaient point cessé d'exister [3].

» Menacé, comme son père et son aïeul, par les adversaires implacables de la race des Carlovingiens, Lothaire tourna les yeux du côté du Rhin pour obtenir un appui en cas de détresse. Il fit remise à la cour impériale de ses conquêtes en Lorraine, et de toutes les prétentions de la France sur une partie de ce royaume. « Cette chose contrista grandement, dit un auteur contemporain, le cœur des seigneurs de France. » Néanmoins, ils ne firent point éclater leur mécontentement d'une manière hostile. Instruits par le mauvais succès des tentatives faites depuis près de cent ans, ils ne voulaient plus rien entreprendre contre la dynastie régnante, à moins d'être sûrs de réussir. Le roi Lothaire, plus habile et plus actif que ses deux prédécesseurs [4], si l'on en juge par sa conduite, se rendait un compte exact des difficultés de sa position, et ne négligeait aucun moyen de les vaincre. En 983, profitant de la mort d'Othon II et de la minorité de son fils, il rompit subitement la paix qu'il avait conclue avec l'Empire, et envahit de rechef la Lorraine; agression qui devait lui rendre un peu de popularité. Aussi, jusqu'à la fin du règne de Lothaire, aucune rébellion déclarée ne s'éleva contre lui. Mais chaque jour son pouvoir allait en décroissant; l'autorité, qui se retirait de lui, pour ainsi dire, passa tout entière aux mains du fils de Hugues le Grand, Hugues, comte de l'Ile-de-France et d'Anjou, qu'on surnommait *Capet* ou *Chapet*, dans la langue française du temps. « Lothaire n'est roi que de nom, écrivait dans une de ses lettres l'un des personnages les plus distingués du dixième siècle; Hugues n'en porte pas le titre, mais il l'est en fait et en œuvres [5]. »

S. Brunonis, ap. Ser. fr., IX, 134. — Les deux sœurs vinrent rendre visite à Othon, lorsqu'il vint à Aix, en 965, et jamais, dit la chronique, ils ne ressentirent pareille joie. Chron. Turon., ap. Ser. fr., IX, 54.

[1] Frodoard., l. IV, ap. Ser. fr., VIII, 157... Quòd Odo civitatem Remensem obsederit, innumeras etiam cædes et depredationes exercuerit, et res ecclesiæ Remensis suis satellitibus dederit, hujus ecclesiæ insistens rapinis.

[2] Accitis quàm pluribus clericis, *alleluia te martyrum*, etc., in loco qui dicitur Mons Martyrum in tantum elatis vocibus decantari præcipit, ut attonitis auribus ipse Hugo et omnis Parisiorum plebs miraretur. Ser. fr., VIII, 232.

[3] Pacificatus est Lotharius rex cum Othone rege, Remis civitate, contra voluntatem Hugonis et Hainrici, fratris sui, et contrà voluntatem exercitûs sui. (Script. rer. Francic., t. VIII, p. 224.)

[4] Nous remarquerons, à l'occasion de cette observation de M. Thierry, que les Carlovingiens, dans leur dégénération, ne tombèrent pas si bas que les Mérovingiens. Si Louis le Bègue fut surnommé *Nihil-fecit*, il faut se souvenir qu'il ne régna que dix-huit mois; et les Annales de Metz vantent sa douceur et son équité. — Louis III et Carloman remportèrent une victoire sur les Northmans (879). — Charles *le Sot* fit avec eux un traité fort utile (911). Il battit son rival le roi Robert, et le tua, dit-on, de sa main (Chron. Tur., ap. Ser. fr., IX, 51). — Louis d'Outremer montra un courage et une activité qui n'auraient pas dû lui attirer cette satire : « Dominus in convivio, rex in cubiculo » (Mirac. S. Bened., ibid., IX, 140). — Enfin, suivant l'observation de D. Vaissette, la jeunesse de Louis *le Fainéant* lui-même, la brièveté de son règne, et la valeur dont il fit preuve au siége de Reims, ne méritaient pas ce surnom des derniers Mérovingiens.

[5] Gerberti epistolæ, apud Script. rer. Franc., t. X, p. 387.

Digitized by Google

Les difficultés de tout genre que présentait, en 987, une quatrième restauration des Carlovingiens, effrayèrent les princes d'Allemagne; ils ne firent marcher aucune armée au secours du prétendant Charles, frère de l'avant-dernier roi, et duc de Lorraine sous la suzeraineté de l'Empire. Réduit à la faible assistance de ses partisans de l'intérieur, Charles ne réussit qu'à s'emparer de la ville de Laon, où il se maintint en état de blocus, à cause de la force de la place, jusqu'au moment où il fut trahi et livré par l'un des siens. Hugues Capet le fit emprisonner dans la Tour d'Orléans, où il mourut. Ses deux fils Louis et Charles, nés en prison et bannis de France après la mort de leur père, trouvèrent un asile en Allemagne, où se conservait à leur égard l'ancienne sympathie d'origine et de parenté.

« Quoique le nouveau roi fût issu d'une famille germanique, l'absence de toute parenté avec la dynastie impériale, l'obscurité même de son origine dont on ne retrouvait plus de trace certaine après la troisième génération, le désignaient comme candidat à la race indigène dont la restauration s'opérait en quelque sorte depuis le démembrement de l'Empire.

» L'avénement de la troisième race est, dans notre histoire nationale, d'une bien autre importance que celui de la seconde; c'est, à proprement parler, la fin du règne des Franks et la substitution d'une royauté nationale au gouvernement fondé par la conquête. Dès lors, notre histoire devient simple; c'est toujours le même peuple, qu'on suit et qu'on reconnaît malgré les changements qui surviennent dans les mœurs et la civilisation. L'identité nationale est le fondement sur lequel repose, depuis tant de siècles, l'unité de dynastie. Un singulier pressentiment de cette longue succession de rois paraît avoir saisi l'esprit du peuple à l'avénement de la troisième race. Le bruit courut qu'en 981, saint Valeri, dont Hugues Capet, alors comte de Paris, venait de faire transférer les reliques, lui était apparu en songe et lui avait dit : A cause de ce que tu as fait, toi et tes descendants vous serez rois jusqu'à la septième génération, c'est-à-dire à perpétuité [1]. »

Cette légende populaire est répétée par tous les chroniqueurs sans exception, même par le petit nombre de ceux qui, n'approuvant point le changement de dynastie, disent que la cause de Hugues est une mauvaise cause, et l'accusent de trahison contre son seigneur et de révolte contre les décrets de l'Église [2]. C'était une opinion répandue parmi les gens de condition inférieure, que la nouvelle famille régnante sortait de la classe plébéienne; et cette opinion, qui se conserva plusieurs siècles, ne fut point nuisible à sa cause [3]. »

L'avénement d'une dynastie nouvelle fut à peine remarqué dans les provinces éloignées [4]. Qu'importait aux seigneurs de Gascogne, de Languedoc, de Provence, de savoir si celui qui portait vers la Seine le titre de roi, s'appelait Charles ou Hugues Capet?

Pendant longtemps le roi n'aura guère plus d'importance qu'un duc ou un comte ordinaire. C'est quelque chose cependant qu'il soit au moins l'égal des grands vassaux, que la royauté soit descendue de la montagne de Laon, et sortie de la tutelle de l'archevêque de Reims [5]. Les derniers Carlovin-

[1] Chron. Sithiens., ap. Scr. fr., X, 298.

[2] Acta SS. ord. S. Bened., sec. V, p. 557.

[3] Raoul Glaber, moine de Cluny, mort en 1048, se contente de dire : « Hugues Capet était fils d'Hugues le Grand, et petit-fils de Robert le Fort; mais j'ai différé de rapporter son origine, parce qu'en remontant plus haut, elle est fort obscure. » L. I, c. 2, ap. Scr. fr., X. Dante a reproduit l'opinion populaire qui faisait descendre les Capets d'un boucher de Paris.

Di me son nati i Filippi i Luigi,
Per cui novellamente è Francia retta.
Figliuolo fui d'un beccario di Parigi,
Quando li regi antichi venner meno,
Tutti fuor ch'un renduto in panni bigi.
Dante, Purgatorio, c. XX, v. 49.

[4] Un moine de Maillezais (Poitou), dit dans sa chronique (ap. Scr. fr., X, 182) : ... Regnare Francis rex Robertus ferebatur. — Le duc d'Aquitaine, c'était alors (1016) Guillaume de Poitiers, reconnaissait le roi d'Arles pour suzerain. *Voy.* la Chronique de Ditmar, l. VII, ap. Scr. fr., X, 132-3.

[5] Déjà Charles le Chauve, dans la première époque de son règne, ne voyait que par les yeux d'Hincmar. « Non solum de rebus ecclesiasticis...etc. » (Frodoard., liv. III, c. 18). Ce fut encore Hincmar qui dirigea Louis le Bègue (Hinem. epist., ap. Scr. fr., IX, 354), et qui fit roi Louis III, comme il s'en vantait lui-même (*Voyez* plus haut). — Son successeur Foulques fut le protecteur de Charles le Simple en bas âge. Il le couronna en 893, à l'âge de quatorze ans, traita pour lui avec le roi Arnulf et avec Eudes, et le fit enfin roi en 898 (Chron. Sithiense, ap. Scr. fr., IX, 72. Frodoard., l. IV, c. 3, c. 5). — Après lui, Hérivée ramena à Charles le Simple, en 920, ses vassaux révoltés, et raffermit sa royauté chancelante (Chron. Tur., ap. Scr. fr., IX, 50. Frodoard., l. IV, c. 15). Seul il vint le défendre avec ses hommes, contre l'invasion des Hongrois (Frodoard., l. IV, c. 14). — Louis d'Outremer fit la guerre à Héribert avec l'archevêque Aruoul, et lui accorda le droit de battre monnaie. (Alberic., ap. Scr. fr., IX, 65. Frodoard., l. IV, 26, sqq.)

Digitized by Google

giens avaient souvent lutté avec peine contre les moindres barons. Les Capets sont de puissants seigneurs, capables de faire tête par leurs propres forces au comte d'Anjou, au comte de Poitiers. Ils ont réuni plusieurs comtés dans leurs mains. A chaque avénement ils ont acquis un titre nouveau, pour rançon de la royauté, pour dédommagement de la couronne qu'ils voulaient bien ne pas prendre encore. Hugues le Grand obtient de Louis IV le duché de Bourgogne, et de Lothaire le titre de duc d'Aquitaine.

Dans l'abaissement où l'avaient réduite les derniers Carlovingiens, la royauté n'était plus qu'un nom, un souvenir bien près d'être éteint; transférée aux Capets, c'est une espérance, un droit vivant, qui sommeille, il est vrai; mais qui, en temps utile, va peu à peu se réveiller. La royauté recommence avec la troisième race, comme avec la seconde, par une famille de grands propriétaires, amis de l'Église. La propriété et l'Église, la terre et Dieu, voilà les bases profondes sur lesquelles la monarchie doit se replacer pour revivre et refleurir.

Parvenus au terme de la domination des Allemands, à l'avénement de la nationalité française, nous devons nous arrêter un moment. L'an 1000 approche, la grande et solennelle époque où le moyen âge attendait la fin du monde. En effet un monde y finit. Portons nos regards en arrière. La France a déjà parcouru deux âges dans sa vie de nation.

Dans le premier, les races sont venues se déposer l'une sur l'autre, et féconder le sol gaulois de leurs alluvions. Par-dessus les Celtes, se sont placés les Romains, enfin les Germains, les derniers venus du monde. Voilà les éléments, les matériaux vivants de la société.

Au second âge, la fusion des races commence et la société cherche à s'asseoir. La France voudrait devenir un monde social, mais l'organisation d'un tel monde suppose la fixité et l'ordre. La fixité, l'attachement au sol, à la propriété, cette condition impossible à remplir, tant que durent les immigrations de races nouvelles, elle l'est à peine sous les Carlovingiens; elle ne le sera complétement que par la féodalité.

L'ordre, l'unité, ont été, ce semble, obtenus par les Romains, par Charlemagne. Mais pourquoi cet ordre a-t-il été si peu durable? c'est qu'il était tout matériel, tout extérieur, c'est qu'il cachait le désordre profond, la discorde obstinée d'éléments hétérogènes qui se trouvaient unis par force. Diversité de races, de langues et d'esprits, défaut de communication, ignorance mutuelle, antipathies instinctives; voilà ce que cachait cette magnifique et trompeuse unité de l'administration romaine, plus ou moins reproduite par Charlemagne. « Mortua quin etiam jungebat corpora vivis, tormenti genus. » C'était une torture que cet accouplement tyrannique de natures hostiles. Qu'on en juge par la promptitude et la violence avec laquelle tous ces peuples s'efforcèrent de s'arracher de l'Empire.

La matière veut la dispersion, l'esprit veut l'unité. La matière, essentiellement divisible, aspire à la désunion, à la discorde. Unité matérielle, est un non-sens. En politique, c'est une tyrannie. L'esprit seul a droit d'unir; seul, il *comprend*, il embrasse, et pour tout dire, il aime. Comme l'a dit si bien la métaphysique chrétienne: L'unité implique la Puissance, l'Amour et l'Esprit.

L'unité devait recommencer par l'esprit, par l'Église. Mais pour donner l'unité, l'Église elle-même doit devenir une. L'aristocratie épiscopale a échoué dans l'organisation du monde carlovingien. Il faut qu'elle s'humilie, cette aristocratie impuissante, qu'elle apprenne à connaître la subordination, qu'elle accepte la hiérarchie, qu'elle devienne, pour être efficace, la monarchie pontificale. Alors dans la dispersion matérielle, apparaîtra l'invisible unité des intelligences, l'unité réelle, celle des esprits et des volontés. Alors le monde féodal contiendra, sous l'apparence du chaos, une harmonie réelle et forte, tandis que le pompeux mensonge de l'unité impériale ne contenait que l'anarchie.

En attendant que l'esprit vienne, et que Dieu ait soufflé d'en haut, la matière s'en va et se dissipe vers les quatre vents du monde. La division se subdivise, le grain de sable aspire à l'atome. Ils s'abjurent et se maudissent, ils ne veulent plus se connaître. Chacun dit: Qui sont mes frères? Ils se fixent en s'isolant. Celui-ci perche avec l'aigle, l'autre se retranche derrière le torrent. L'homme ne sait bientôt plus s'il existe un monde au delà de son canton, de sa vallée. Il prend racine, il s'incorpore à la terre, « Pes, modò tam velox, pigris radicibus hæret. » Naguère, il se classait, il se jugeait par la loi propre à sa race, salique ou bavaroise, bourguignonne, lombarde ou gothique. L'homme était une personne, la loi était personnelle. Aujourd'hui l'homme s'est fait terre, la loi est territoriale. La jurisprudence devient une affaire de géographie.

A cette époque, la nature se charge de régler les affaires des hommes. Ils combattent, mais elle fait les partages. D'abord, elle s'essaye, et sur l'empire dessine les royaumes à grands traits. Les bassins de Seine et Loire, ceux de la Meuse, de la Saône, du Rhône, voilà quatre royaumes. Il n'y manque plus que les noms; vous les appellerez, si vous le voulez, royaumes de France, de Lorraine, de Bour-

Digitized by Google

gogne, de Provence. On croit les réunir, et loin de là, ils se divisent encore. Les rivières, les montagnes réclament contre l'unité. La division triomphe, chaque point de l'espace redevient indépendant. La vallée devient un royaume, la montagne un royaume.

L'histoire devrait obéir à ce mouvement, se disperser aussi, et suivre sur tous les points où elles s'élèvent toutes les dynasties féodales. Essayons de préparer le débrouillement de ce vaste sujet, en marquant d'une manière précise le caractère original des provinces où ces dynasties ont surgi. Chacune d'elles obéit visiblement, dans son développement historique, à l'influence diverse de sol et de climat. La liberté est forte aux âges civilisés, la nature dans les temps barbares; alors les fatalités locales sont toutes-puissantes, la simple géographie est une histoire.

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENTS

DU LIVRE DEUXIEME.

Sur l'Auvergne au cinquième siècle. (*Voy. page* 85.)

Au cinquième siècle, l'Auvergne se trouva placée entre les invasions du Midi et du Nord, entre les Goths, les Burgundes et les Francs. Son histoire présente alors un vif intérêt, c'est celle de la dernière province romaine.

Sa richesse et sa fertilité étaient pour les barbares un puissant attrait. Sidonius Apollin., l. IV, epist. 21 (ap. Scr. rer. franc., t. I, p. 793) :

« Taceo territorii (il parle de la Limagne) peculiarem jocunditatem; taceo illud æquor agrorum, in quo sine periculo quæstuosæ fluctuant in segetibus undæ; quod industrius quisque quò plus frequentat, hoc minùs naufragat; viatoribus molle, fructuosum aratoribus, venatoribus voluptuosum : quod montium cingunt dorsa pascuis, latera vinetis, terrena villis, saxosa castellis, opaca lustris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta fluminibus : quod denique hujusmodi est, ut semel visum advenis, multis patriæ oblivionem sæpè persuadeat. » — Carmen VII, p. 804 :

. . . . . Fœcundus ab urbe
Pollet ager, primo qui vix proscissus aratro
Semina tarda sitit, vel luxuriante juvenco,
Arcanam exponit picea pinguedine glebam.

Childebert disait (en 531) : Quand verrai-je cette belle Limagne ! « Velim Arvernam Lamanem, quæ tantæ jocunditatis gratiâ refulgere dicitur, oculis cernere ! » Teuderic disait aux siens : « Ad Arvernos me sequimini, et ego vos inducam in patriam ubi aurum et argentum accipiatis quantùm vestra potest desiderare cupiditas; de quâ pecora, de quâ mancipia, de quâ vestimenta in abundantiam adsumatis (Greg. Tur., l. III, c. 9, 11). »

Les barbares alliés de Rome n'épargnaient pas non plus l'Auvergne dans leur passage. Les Huns, auxiliaires de Litorius, la traversèrent en 437 pour aller combattre les Wisigoths, et la mirent à feu et à sang (Sidon., Panegyr. Aviti, p. 805. Paulin., l. VI, vers 116). L'avénement d'un empereur auvergnat, en 455, lui laissa quelques années de relâche. Avitus fit la paix avec les Wisigoths; Théodoric II se déclara l'ami et le soldat de Rome (Ibid., p. 810... Romæ sum, te duce, amicus, Principe te, miles). — Mais, à la mort de Majorien (461), il rompit le traité et prit Narbonne; dès lors, l'Auvergne vit arriver et monter rapidement le flot de la conquête barbare, et bientôt (474) la cité des Arvernes (Clermont), l'antique Gergovie, surnagea seule, isolée sur sa haute montagne (Γεργουίαν, ἐφ'ὑψηλοῦ ὄρους κειμένην). Strabon, l. IV. — Quæ posita in altissimo monte omnes aditus difficiles habebat (Cæsar, l. VI, c. 36. Dio Cass., l. XL).

Sidon. Apollin., l. III, epist. 4 (ann. 474) : « Oppidum nostrum, quasi quemdam sui limitis oppositi obicem, circumfusarum nobis gentium arma terrificant. Sicæmulorum sibi in medio positi lacrymabilis præda populorum, suspecti Burgundionibus, proximi Gothis, nec impugnantûm irâ nec propugnantûm caremus invidiâ. » — L. VII, ad Mamert. : « Rumor est Gothos in Romanum solum castra movisse. Huic semper irruptioni nos miseri Arverni janua sumus. Namque odiis inimicorum hinc peculiaria fomenta subministramus, quia, quòd necdùm terminos suos ab Oceano in Rhodanum Ligeris alveo limitaverunt, solam sub ope Christi moram de nostro tantùm obice patiuntur. Circumjectarum verò spatium tractumque regionum jampridem regni minacis importuna devoravit impressio. »

Ainsi livrée à elle-même, abandonnée des faibles successeurs de Majorien, l'Auvergne se défendit héroïquement, sous le patronage d'une puissante aristocratie. C'était la maison d'Avitus avec ses deux alliées, les familles des Apollinaires et des Ferréols; toutes trois cherchèrent à sauver leur pays, en unissant étroitement sa cause à celle de l'empire.

Aussi les Apollinaires occupaient-ils dès longtemps les plus hautes magistratures de la Gaule (l. I, epist. 3) : « Pater, socer, avus, proavus præfecturis urbanis prætorianisque, magisteriis palatinis militaribusque micuerunt. » Sidonius lui-même épousa, ainsi que Tonantius Ferréol, une fille de l'empereur Avitus, et fut préfet de Rome sous Anthemius (Scr. fr., I, 783).

Tous ils employèrent leur puissance à soulager leur pays accablé par les impôts et la tyrannie des gouver-

Digitized by Google

neurs. — En 409, Tonantius Ferréol fit condamner le préfet Arvandus, qui entretenait des intelligences avec les Goths. — Sidon., l. I, ep. VII : Legati provinciæ Galliæ Tonantius Ferreolus prætorius, Afranii Syagrii consulis è filia nepos. Thaumastus quoque et Petronius, verborumque scientiâ præditi, et inter principalia patriæ nostræ decora ponendi, prævium Arvendum publico nomine accusaturi cum gestis decretalibus insequuntur. Qui inter cætera quæ sibi provinciales agenda mandaverant, interceptas litteras deferebant... Hæc ad regem Gothorum charta videbatur emitti, pacem cum græco imperatore (Anthemio) dissuadens, Britannos super Ligerim sitos oppugnari oportere demonstrans, cum Burgundionibus jure gentium Gallias dividi debere confirmans. » — Ferréol avait lui-même administré la Gaule et diminué les impôts. Sid., l. VII, ep. XII : « ... Præteriisit stylus noster Gallias tibi administratas tunc quùm maximè incolumes erant... propterque prudentiam tantam providentiamque, currum tuum provinciales cum plausum maximo accentu spontaneis subiisse cervicibus; quia sic habenas Galliarum moderabere, ut possessor exhaustus tributario jugo relevaretur. » — Avitus, dans sa jeunesse, avait été député par l'Auvergne à Honorius, pour obtenir une réduction d'impôts (Panegyr. Aviti, vers 207). Sidonius dénonça et fit punir (471) Seronatus, qui opprimait l'Auvergne et la trahissait comme Arvandus. L. II, ep. I : Ipse Catilina sæculi nostri... implet quotidiè sylvas fugientibus, villas hospitibus, altaria reis, carceres clericis : exultans Gothis, insultansque Romanis, illudens præfectis, colludensque numerariis : leges Theodosianas calcans, Theodoricianasque proponens veteresque culpas, nova tributa perquirit. — Proindè moras tuas citus explica, et quicquid illud est quod te retentat, incide. » ...

Ces derniers mots s'adressent au fils d'Avitus, au puissant Ecdicius... « Te expectat palpitantium civium extrema libertas. Quicquid sperandum, quicquid desperandum est, fieri te medio, te præsule placet. Si nullæ à republicâ vires, nulla præsidia, si nullæ, quantùm rumor est, Anthemii principis opes : statuit te auctore nobilitas seu patriam dimittere, seu capillos. »

Ecdicius, en effet, fut le héros de l'Auvergne; il la nourrit pendant une famine, leva une armée à ses frais, et combattit contre les Goths avec une valeur presque fabuleuse : il leur opposait les Burgundes, et attachait la noblesse Arverne à la cause de l'Empire, en l'encourageant à la culture des lettres latines.

Gregor. Turon., l. II, c. 24 : « Tempore Sidonii episcopi magna Burgundiam fames oppresit. Cumque populi per diversas regiones dispergerentur... Ecdicius quidam ex senatoribus... misit pueros suos cum equis et plaustris per vicinas sibi civitates, ut eos qui hâc inopiâ vexabantur, sibi adducerent. At illi euntes, cunctos pauperes quotquot invenire potuerunt, adduxère ad domum ejus. Ibique eos per omne tempus sterilitatis pascens, ab interitu famis exemit. Fuereque, ut multi aiunt, ampliùs quàm quatuor milia... Post quorum discessum, vox ad eum è cœlis lapsa pervenit : « Ecdici, Ecdici, quia fecisti rem hanc, tibi et semini tuo panis non deerit in sempiternum. » — Sidon., l. III, epist. III : « Si quandò, nunc maximè, Arvernis meis desideraris, quibus dilectio tui immanè dominatur, et quidem multiplicibus ex causis... Mitto istic ob gratiam pueritiæ tuæ undique gentium confluxisse studia litterarum, tuæque personæ debitum, quod sermonis Celtici squamam depositura nobilitas, nunc oratorio stylo, nunc etiam camœnalibus modis imbuebatur. Illud in te affectum principaliter universitatis accendit, quod quos olim Latinos fieri exegeras, barbaros deinceps esse vetuisti... Hinc jam per otium in urbem reduci, quid tibi obviàm processerit officiorum, plausuum, fletuum, gaudiorum, magis tentant vota conjicere, quàm verba reserare... Dùm alii osculis pulverem tuum rapiunt, alii sanguine ac spumis pinguia lupata suscipiunt;... hic licet multi complexibus tuorum tripudiantes adhærescerent, in te maximus tamen lætitiæ popularis impetus congerebatur, etc... Tacco deinceps collegisse te privatis viribus publici exercitûs speciem... te aliquot supervenientibus cuneos mactâsse turmales, è numero tuorum vix binis ternisve post prælium desideratis. »

En 472, le roi des Goths, Euric, avait conquis toute l'Aquitaine, à l'exception de Bourges et de Clermont (Sidon., l. VII, ep. 5). Ecdicius put prolonger quelque temps une guerre de partisans dans les montagnes et les gorges de l'Auvergne (Scr. fr., XII, 53 : ... Alvernorum difficiles aditus et obviantia castella). — Renaud, selon la tradition, n'osa entrer dans l'Auvergne, et se contenta d'en faire le tour. Sans doute, comme plus tard au temps de Louis le Gros, les Auvergnats abandonnèrent les châteaux pour se réfugier dans leur petite mais imprenable cité (loc. cit. : Præsidio civitatis, quia peroptimè erat munita, relictis montanis acutissimis castellis, se commiserunt). Sidonius en était alors évêque; il instituait, pour repousser ces Ariens, des prières publiques : « Non nos aut ambustam murorum faciem, aut putrem sudium cratem, aut propugnacula vigilum trita pectoribus confidimus opitulaturum : solo tamen invectarum te (Mamerte) auctore, Rogationum palpamur auxilio; quibus inchoandis instituendisque populus Arvernus, et si non effectu pari, affectu certè non impari, cœpit initiari, et ob hoc circumfusis necdùm dat terga terroribus (L. VII, ep. ad Mamert.). »

On a vu qu'Ecdicius repoussa les Goths; l'hiver les força de lever le siége (Sidon., l. III, ep. 7). Mais en 475, l'empereur Népos fit la paix avec Euric, et lui céda Clermont. Sidonius s'en plaignit amèrement (l. VII, ep. 7) : Nostri hic nunc est infelicis anguli status, cujus, ut fama confirmat, melior fuit sub bello quàm sub pace conditio. Facta est servitus nostra pretium securitatis alienæ. Arvernorum, proh dolor! servitus, qui, si prisca replicarentur, audebant se quondam fratres Latio dicere, et sanguine ab Iliaco populos computare (et aliéuers : ... Tellus... quæ Latio se sanguine tollit altissimam. Panegyr. Avit., v. 159)... Hoccine meruerunt inopia, flamma, ferrum, pestilentia, pingues cædibus gladii, et macri jejuniis præliatores! »

Ecdicius, ne voyant plus d'espoir, s'était retiré auprès de l'empereur avec le titre de Patrice (Sidon., l. V, ep. 16; l. VIII, ep. 7; Jornandes, c. 45). — Euric relégua Sidoine dans le château de Livia, à douze milles de Carcassonne, mais il recouvra la liberté en 478, à la prière d'un Romain, secrétaire du roi des Goths, et

Digitized by Google

fut rétabli dans le siége de Clermont (Sidon., l. VIII, ep. 8). Lorsqu'il mourut (484), ce fut un deuil public : « Factum est post hæc, ut accedente febre ægrotare cœpisset; qui rogat suos ut eum in ecclesiam ferrent. Cumque illuc inlatus fuisset, conveniebat ad eum multitudo virorum ac mulierum, simulque etiam et infantium plangentium atque dicentium : « Cur nos deseris, pastor bone, vel cui nos quasi orphanos derelinquis? Numquid erit nobis post transitum tuum vita?... Hæc et his similia populis cum magdo fletu dicentibus... (Greg. Tur., l. II, c. 23). »

Malgré la conquête d'Euric, les Arvernes durent jouir d'une certaine indépendance. — Alaric, il est vrai, les enrôle dans sa milice pour combattre à Vouglé (507); mais on les voit pourtant élire successivement pour évêques deux amis des Francs, deux victimes des soupçons des Ariens, Burgundes et Goths; en 484, Apruncule, dont Sidoine mourant avait prédit la venue (Greg. Tur., l. II, c. 23), et saint Quintien en 507, l'année même de la bataille de Vouglé.

Les grandes familles de Clermont conservèrent aussi sans doute une partie de leur influence. On trouve parmi les évêques de Clermont un Avitus « non infimis nobilium natalibus ortus » (Scr. fr., II, 220, note), qui fut élu par « l'assemblée de tous les Arvernes » (Greg. Tur., l. IV, c. 35), et fut très-populaire (Fortunat, l. III, carm. 26). Un autre Avitus est évêque de Vienne. — Un Apollinaire fut évêque de Reims. Le fils de Sidonius fut évêque de Clermont après saint Quintien; c'était lui qui avait commandé les Arvernes à Vouglé : « Ibi tunc Arvernorum populus, qui cum Apollinare venerat, et primi qui erant ex senatoribus, conruerunt (Greg. Tur., l. II, c. 37). »

De ce passage et de quelques autres encore, on pourrait induire que cette famille avait été originairement à la tête des clans Arvernes :

Greg. Tur., l. III, c. 2 : « Cùm populus (Arvernorum) sanctum Quintianum, qui de Rutheno ejectus fuerat, elegisset, Alchima et Placidina, uxor sororque Apollinaris, ad sanctum Quintianum venientes, dicunt : « Sufficiat, domine, senectuti tuæ quòd es episcopus ordinatus. Permittat, inquiunt, pietas tua servo tuo Apollinari locum hujus honoris adipisci... » Quibus ille : « Quid ego, inquit, præstabo, cujus potestati nihil est subditum : sufficit enim ut orationi vacans, quotidianum mihi victum præstet ecclesia. » — Les Avitus semblent n'avoir été pas moins puissants. Leur terre portait leur nom (*Avitacum*. Sidonius en donne une longue et pompeuse description, Carmen XVIII). Ecdicius, le fils d'Avitus, semble entouré de *déroués*. Sidonius lui écrit (l. III, ep. 3) : « ... Vix duodeviginti equitum sodalitate comitatus, aliquot millia Gothorum... transisti... » Cùm tibi non daret tot pugna socios, quot solet mensa convivas. » — Le nom même d'Apollinaire indique peut-être une famille originairement sacerdotale. — Le petit-fils de Sidonius, le sénateur Arcadius, appela en Auvergne Childebert au préjudice de Theuderic (530), préférant sans doute sa domination à celle de l'ami de saint Quintien, du barbare roi de Metz (Greg. Tur., l. III, c. 9, sqq.).

Un Ferréol était évêque de Limoges en 585 (Scr. fr., II, 296). Un Ferréol occupa le siége d'Autun avant saint Léger. On sait que la généalogie des Carlovingiens les rattache aux Ferréols. Un capitulaire de Charlemagne (ap. Scr. fr., V, 744) contient des dispositions favorables à un Apollinaire, évêque de Riez (Riez même s'appelait *Reii Apollinares*). — Peut-être les Arvernes eurent-ils grande part à l'influence que les Aquitains exercèrent sur les Carlovingiens. Raoul Glaber attribue aux Aquitains et aux Arvernes le même costume, les mêmes mœurs et les mêmes idées (l. III, ap. Scr. fr., X, 42).

Sur la captivité de Louis II. (*Voy. page* 140).

Audite omnes fines terre orrore cum tristitia,
Quale scelus fuit factum Benevento civitas.
Lhuduicum comprenderunt, sancto pio Augusto.
Beneventani se adunárunt ad unum consilium,
Adalferio loquebatur et dicebant principi :
Si nos eum vivum dimittemus, certe nos peribimus.
Celus magnum preparavit in istam provintiam,
Regnum nostrum nobis tollit, nos habet pro nihilum,
Plures mala nobis fecit, rectum est moriar.
Deposuerunt sancto pio de suo palatio;
Adalferio illum ducebat usque ad pretorium,
Ille vero gaude visum tanquam ad martyrium.
Exierunt Sado et Saducto, invocabant imperio;
Et ipse sancte pius incipiebat dicere :
Tanquam ad latronem venistis cum gladiis et fustibus
Fuit jam namque tempus vos allevavit in omnibus,
Modo vero surrexistis adversus me consilium,
Nescio pro quid causam vultis me occidere.
Generatio crudelis veni interficere,
Eclesieque sanctis Dei venio diligere,
Sanguine veni vindicare quod super terram fusus est.
Kalidus ille temtador, ratum atque nomine
Cororum imperii sibi in caput pronet et dicebat populo :
Ecce sumus imperator, possum vobis regero.
Leto animo habebat de illo quo fecerat;
A demonio vexatur, ad terram ceciderat,
Exierunt mullæ turmæ videre mirabilia.
Magnus Dominus Jesus Christus judicavit judicium :
Multa gens paganorum exit in Calabria,
Super Salerno pervenerunt, possidere civitas.
Juratum est ad Surete Dei reliquie
Ipse regnum defendendum, et alium requirere.

« Écoutez, limites de la terre, écoutez avec horreur, avec tristesse, quel crime a été commis dans la ville de Bénévent. Ils ont arrêté Louis, le saint, le pieux Auguste. Les Bénéventins se sont assemblés en conseil; Adalferi parlait, et ils ont dit au prince : Si nous le renvoyons en vie, sans doute nous périrons tous. Il a préparé de cruelles vengeances contre cette province : il nous enlève notre royaume, il nous estime comme rien; il nous a accablés de maux : il est bien juste qu'il périsse. Et ce saint, ce pieux monarque, ils l'ont fait sortir de son palais; Adalferi l'a conduit au prétoire, et lui, il paraissait se réjouir de sa persécution comme un saint dans le martyre. Sado et Saducto sont sortis en invoquant les droits de l'Empire; lui-même il disait au peuple : Vous venez à moi comme au-devant d'un voleur

Digitized by Google

avec des épées et des bâtons; un temps était où je vous ai soulagés, mais à présent vous avez comploté contre moi, et je ne sais pourquoi vous voulez me tuer : je suis venu pour détruire la race des infidèles; je suis venu pour rendre un culte à l'Église et aux saints de Dieu; je suis venu pour venger le sang qui avait été répandu sur la terre. Le tentateur a osé mettre sur sa tête la couronne de l'Empire; il a dit au peuple : Nous sommes empereur, nous pouvons vous gouverner, et il s'est réjoui de son ouvrage; mais le démon le tourmente et l'a renversé par terre, et la foule est sortie pour être témoin du miracle. Le grand maître Jésus-Christ a prononcé son jugement : la foule des païens a envahi la Calabre; elle est parvenue à Salerne pour posséder cette cité : mais nous jurons sur les saintes reliques de Dieu de défendre ce royaume et d'en conquérir un autre. »

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME.

TABLEAU DE LA FRANCE.

L'histoire de France commence avec la langue française. La langue est le signe principal d'une nationalité. Le premier monument de la nôtre est le serment dicté par Charles le Chauve à son frère, au traité de 843 [1]. C'est dans le demi-siècle suivant que les diverses parties de la France, jusque-là confondues dans une obscure et vague unité, se caractérisent chacune par une dynastie féodale. Les populations, si longtemps flottantes, se sont enfin fixées et assises. Nous savons maintenant où les prendre, et en même temps qu'elles existent et agissent à part, elles prennent peu à peu une voix; chacune a son histoire, chacune se raconte elle-même.

La variété infinie du monde féodal, la multiplicité d'objets par laquelle il fatigue d'abord la vue et l'attention, n'en est pas moins la révélation de la France. Pour la première fois elle se produit dans sa forme géographique. Lorsque le vent emporte ce vain et uniforme brouillard, dont l'empire allemand avait tout couvert et tout obscurci, le pays apparaît, dans ses diversités locales, dessiné par ses montagnes, par ses rivières. Les divisions politiques répondent ici aux divisions physiques. Bien loin qu'il y ait, comme on l'a dit, confusion et chaos, c'est un ordre, une régularité inévitable et fatale. Chose bizarre! nos quatre-vingt-six départements répondent, à peu de chose près, aux quatre-vingt-six districts des capitulaires, d'où sont sorties la plupart des souverainetés féodales [2], et la révolution qui venait donner le dernier coup à la féodalité, l'a imitée malgré elle.

Le vrai point de départ de notre histoire doit être une division politique de la France, formée d'après sa division physique et naturelle. L'histoire est d'abord toute géographie. Nous ne pouvons raconter l'époque féodale, ou *provinciale* (ce dernier nom la désigne aussi bien), sans avoir caractérisé chacune des provinces. Mais il ne suffit pas de tracer la forme géographique de ces diverses contrées, c'est surtout par leurs fruits qu'elles s'expliquent, je veux dire, par les hommes et les événements que doit offrir leur histoire. Du point où nous nous plaçons, nous prédirons ce que chacune d'elles doit faire et produire, nous leur marquerons leur destinée, nous les doterons à leur berceau.

Et d'abord, contemplons l'ensemble de la France, pour la voir se diviser d'elle-même.

Montons sur un des points élevés des Vosges, ou, si vous voulez, au Jura. Tournons le dos aux Alpes. Nous distinguerons (pourvu que notre regard puisse percer un horizon de trois cents lieues), une ligne onduleuse, qui s'étend des collines boisées du Luxembourg et des Ardennes aux ballons des Vosges; de là, par les coteaux vineux de la Bourgogne, aux déchirements volcaniques des Cévennes, et jusqu'au mur prodigieux des Pyrénées. Cette ligne est la séparation des eaux; du côté occidental, la Seine, la Loire et la Garonne descendent à l'Océan; derrière, s'écoulent la Meuse au nord, la Saône et le Rhône au midi. Au loin, deux espèces d'îles continentales; la Bretagne, âpre et basse, simple quartz et granit, grand écueil placé au coin de la France pour porter le coup des courants de la Manche; d'autre part, la verte et rude Auvergne, vaste incendie éteint avec ses quarante volcans.

Les bassins du Rhône et de la Garonne, malgré leur importance, ne sont que secondaires. La vie forte est au nord. Là s'est opéré le grand mouvement des nations. L'écoulement des races a eu lieu de l'Allemagne à la France dans les temps anciens. La grande lutte politique des temps modernes est entre la France et l'Angleterre. Ces deux peuples sont placés front à front, comme pour se heurter; les deux contrées, dans leurs parties principales, offrent deux pentes en face l'une de l'autre; ou si l'on veut, c'est une seule vallée dont la Manche est

[1] *Voy.* plus haut.

[2] Script. rerum. Fr., t. VII, p. 616-7. Capitul., anni 853. — *Voy.* aussi Guizot, Cours de 1823, t. III, p. 27.

Digitized by Google

le fond. Ici la Seine et Paris, là Londres et la Tamise. Mais l'Angleterre présente à la France sa partie germanique ; elle retient derrière elle les Celtes de Galles, d'Écosse et d'Irlande. La France, au contraire, adossée à ses provinces de langue germanique (Lorraine et Alsace), oppose un front celtique à l'Angleterre. Chaque pays se montre à l'autre par ce qu'il a de plus hostile.

L'Allemagne n'est point opposée à la France, elle lui est plutôt parallèle. Le Rhin, l'Elbe, l'Oder, vont aux mers du Nord, comme la Meuse et l'Escaut. La France allemande sympathise d'ailleurs avec l'Allemagne, sa mère. Pour la France romaine et ibérienne, quelle que soit la splendeur de Marseille et de Bordeaux, elle ne regarde que le vieux monde de l'Afrique et de l'Italie, et d'autre part le vague Océan. Le mur des Pyrénées nous sépare de l'Espagne, plus que la mer ne la sépare elle-même de l'Afrique. Lorsqu'on s'élève au-dessus des pluies et des nuées jusqu'au port de Vénasque, et que la vue plonge sur l'Espagne, on voit bien que l'Europe est finie ; un nouveau monde s'ouvre ; devant, l'ardente lumière d'Afrique ; derrière, un brouillard ondoyant sous un vent éternel.

En latitude, les zones de la France se marquent aisément par leurs produits. Au nord, les grasses et basses plaines de Belgique et de Flandre avec leurs champs de lin et de colza, et le houblon, leur vigne amère du Nord. De Reims à la Moselle commence la vraie vigne et le vin ; tout esprit en Champagne, bon et chaud en Bourgogne, il se charge, s'alourdit en Languedoc pour se réveiller à Bordeaux. Le mûrier, l'olivier, paraissent à Montauban; mais ces enfants délicats du Midi risquent toujours sous le ciel inégal de la France [1]. En longitude, les zones ne sont pas moins marquées. Nous verrons les rapports intimes qui unissent, comme en une longue bande, les provinces frontières des Ardennes, de Lorraine, de Franche-Comté et de Dauphiné. La ceinture océanique, composée d'une part de Flandre, Picardie et Normandie, d'autre part de Poitou et Guienne, flotterait dans son immense développement, si elle n'était serrée au milieu par ce dur nœud de la Bretagne.

On l'a dit, *Paris, Rouen, le Havre, sont une même ville dont la Seine est la grand'rue.* Éloignez-vous au midi de cette rue magnifique, où les châteaux touchent aux châteaux, les villages aux villages ; passez de la Seine Inférieure au Calvados, et du Calvados à la Manche, quelles que soient la richesse et la fertilité de la contrée, les villes diminuent de nombre, les cultures aussi ; les pâturages augmentent. Le pays est sérieux ; il va devenir triste et sauvage. Aux châteaux altiers de la Normandie vont succéder les bas manoirs bretons. Le costume semble suivre le changement de l'architecture. Le bonnet triomphal des femmes de Caux, qui annonce si dignement les filles des conquérantes du trouvère Thibaut, comte de Champagne et de Brie, que Provins doit ses jardins de roses. Constantinople nous a fourni le marronnier d'Inde au commencement du dix-septième siècle. Nous avons longtemps envié à la Turquie, la tulipe, dont nous possédons maintenant neuf cents espèces plus belles que celles des autres pays. L'orme était à peine connu en France avant François Ier, et l'artichaut avant le seizième siècle. Le mûrier n'a été planté dans nos climats qu'au milieu du quatorzième siècle. Fontainebleau est redevable de ses chasselas délicieux, à l'île de Chypre. Nous sommes allés chercher le saule pleureur aux environs de Babylone ; l'acacia dans la Virginie ; le frêne noir et le thuya, au Canada ; la belle-de-nuit, au Mexique ; l'héliotrope, aux Cordillères ; le réséda, en Égypte ; le millet altier, en Guinée ; le ricin et le mieocoulier, en Afrique ; la grenadille et le topinambour, au Brésil ; la gourde et l'agave, en Amérique ; le tabac, au Mexique ; l'amomon, à Madère ; l'angélique, aux montagnes de la Laponie ; l'hémérocalle jaune, en Sibérie ; le balsamine, dans l'Inde ; la tubéreuse, dans l'île de Ceilan ; l'épine-vinette et le chou-fleur, dans l'Orient ; le raifort, à la Chine ; la rhubarbe, en Tartarie ; le blé sarrasin, en Grèce ; le lin de la Nouvelle-Zélande, dans les terres australes. » Depping, Description de la France ; t. I, p. 51. — *Voy.* aussi de Candolle, sur la Statistique végétale de la France, et A. de Humbolt, Géographie botanique.

[1] Arthur Young, Voyage agronomique, t. II de la traduction, p. 189. « La France peut se diviser en trois parties principales, dont la première comprend les vignobles ; la seconde, le maïs ; la troisième, les oliviers. Ces plants forment les trois districts : 1° du nord, où il n'y a pas de vignobles ; 2° du centre, où il n'y a pas de maïs ; 3° du midi, où l'on trouve les vignes, les oliviers et le maïs. La ligne de démarcation entre les pays vignobles et ceux où l'on ne cultive pas la vigne, est, comme je l'ai moi-même observé à Coucy, à trois lieues du nord de Soissons ; à Clermont dans le Beauvoisis, à Beaumont dans le Maine, et à Herbignai près Guérande, en Bretagne. » — Cette limitation, peut-être trop rigoureuse, est pourtant généralement exacte.

Le tableau suivant des importations dont le règne végétal s'est enrichi en France, donne une haute idée de la variété infinie de sol et de climat qui caractérise notre patrie :

« Le verger de Charlemagne, à Paris, passait pour unique, parce qu'on y voyait des pommiers, des poiriers, des noisetiers, des sorbiers et des châtaigniers. La pomme de terre, qui nourrit aujourd'hui une si grande partie de la population, ne nous est venue du Pérou qu'à la fin du seizième siècle. Saint Louis nous a apporté la renoncule inodore des plaines de la Syrie. Des ambassadeurs employèrent leur autorité à procurer à la France la renoncule des jardins. C'est à la croi-

Digitized by Google

rants de l'Angleterre, s'évase vers Caen, s'aplatit dès Villedieu ; à Saint-Malo, il se divise, et figure au vent, tantôt les ailes d'un moulin, tantôt les voiles d'un vaisseau. D'autre part, les habits de peau commencent à Laval. Les forêts qui vont s'épaississant, la solitude de la Trappe, où les moines mènent en commun la vie sauvage, les noms expressifs des villes, Fougères et Rennes (Rennes veut dire aussi fougère), les eaux grises de la Mayenne et de la Villaine, tout annonce la rude contrée.

C'est par là, toutefois, que nous voulons commencer l'étude de la France. L'aînée de la monarchie, la province celtique, mérite le premier regard. De là nous descendrons aux vieux rivaux des Celtes, aux Basques ou Ibères, non moins obstinés dans leurs montagnes que le Celte dans ses landes et ses marais. Nous pourrons passer ensuite aux pays mêlés par la conquête romaine et germanique. Nous aurons étudié la géographie dans l'ordre chronologique, et voyagé à la fois dans l'espace et dans le temps.

La pauvre et dure Bretagne, l'élément résistant de la France, étend ses champs de quartz et de schiste, depuis les ardoisières de Châteaulin près Brest, jusqu'aux ardoisières d'Angers. C'est là son étendue géologique. Toutefois, d'Angers à Rennes, c'est un pays disputé et flottant, un *border* comme celui d'Angleterre et d'Écosse, qui a échappé de bonne heure à la Bretagne. La langue bretonne ne commence pas même à Rennes, mais vers Elven, Pontivy, Loudéac, et Châtelaudren. De là, jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la vraie Bretagne, la Bretagne *bretonnante*, pays devenu tout étranger au nôtre, justement parce qu'il est resté trop fidèle à notre état primitif; peu français, tant il est gaulois ; et qui nous aurait échappé plus d'une fois, si nous ne le tenions serré, comme dans des pinces et des tenailles, entre quatre villes françaises d'un génie rude et fort : Nantes et Saint-Malo, Rennes et Brest.

Et pourtant cette pauvre vieille province nous a sauvés plus d'une fois; souvent, lorsque la patrie était aux abois, et qu'elle désespérait presque, il s'est trouvé des poitrines et des têtes bretonnes plus dures que le fer de l'étranger. Quand les hommes du Nord couraient impunément nos côtes et nos fleuves, la résistance commença par le Breton Noménoé ; les Anglais furent repoussés au quatorzième siècle par Duguesclin ; au quinzième, par Richemont ; au dix-septième, poursuivis sur toutes les mers par Duguay-Trouin. Les guerres de la liberté religieuse, et celles de la liberté politique, n'ont pas de gloires plus innocentes et plus pures que Lanoue, et Latour-d'Auvergne, le premier grenadier de la république. C'est un Nantais, si l'on en croit la tradition, qui aurait poussé le dernier cri de Waterloo : *La garde meurt et ne se rend pas.*

Le génie de la Bretagne, c'est un génie d'indomptable résistance et d'opposition intrépide, opiniâtre, aveugle; témoin Moreau, l'adversaire de Bonaparte. La chose est plus sensible encore dans l'histoire de la philosophie et de la littérature. Le Breton [1] Pélage, qui mit l'esprit stoïcien dans le christianisme et réclama le premier dans l'Église en faveur de la liberté humaine [2], eut pour successeurs le Breton Abailard, et le Breton Descartes. Tous trois ont donné l'élan à la philosophie de leur siècle. Toutefois, dans Descartes même, le dédain des faits, le mépris de l'histoire et des langues, indique assez que ce génie indépendant, qui fonda la psychologie et doubla les mathématiques, avait plus de vigueur que d'étendue [3].

Cet esprit d'opposition, naturel à la Bretagne, est marqué au dernier siècle et au nôtre par deux faits contradictoires en apparence. La même partie de la Bretagne (Saint-Malo, Dinan et Saint-Brieuc) qui a produit, sous Louis XV, les incrédules Duclos, Maupertuis et la Mettrie, a donné, de nos jours, au catholicisme son poëte et son orateur, Châteaubriand et la Mennais.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur la contrée.

A ses deux portes, la Bretagne a deux forêts, le Bocage normand et le Bocage vendéen; deux villes, Saint-Malo et Nantes, la ville des corsaires et celle des négriers [4]. L'aspect de Saint-Malo est singulièrement laid et sinistre ; de plus, quelque chose de

[1] *Voy.* plus haut, liv. I, c. 3.

[2] Ibid.

[3] Il a percé bien loin sur une ligne droite, sans regarder à droite ni à gauche ; et la première conséquence de cet idéalisme qui semblait donner tout à l'homme, fut, comme on le sait, l'anéantissement de l'homme dans la vision de Malebranche et le panthéisme de Spinosa.

[4] Ce sont deux faits que je constate. Mais que ne faudrait-il pas ajouter, si l'on voulait rendre justice à ces deux villes héroïques, et leur payer tout ce que leur doit la France?

Nantes a encore une originalité qu'il faut signaler : la perpétuité des familles commerçantes, les fortunes lentes et honorables, l'économie et l'esprit de famille ; quelque âpreté dans les affaires, parce qu'on veut faire honneur à ses engagements. Les jeunes gens s'y observent, et les mœurs y valent mieux que dans aucune ville maritime.

Digitized by Google

bizarre que nous retrouverons par toute la presqu'île, dans les costumes, dans les tableaux, dans les monuments[1]. Petite ville, riche, sombre et triste, nid de vautours ou d'orfraies, tour à tour île et presqu'île selon le flux ou le reflux; tout bordé d'écueils sales et fétides, où le varech pourrit à plaisir. Au loin, une côte de rochers blancs, anguleux, découpés comme au rasoir. La guerre est le bon temps pour Saint-Malo; ils ne connaissent pas de plus charmante fête. Quand ils ont eu récemment l'espoir de courir sus aux vaisseaux hollandais, il fallait les voir sur leurs noires murailles avec leurs longues-vues, qui couvaient déjà l'Océan [2].

A l'autre bout, c'est Brest, le grand port militaire, la pensée de Richelieu, la main de Louis XIV; fort, arsenal et bagne, canons et vaisseaux, armées et millions, la force de la France entassée au bout de la France: tout cela dans un port serré, où l'on étouffe entre deux montagnes chargées d'immenses constructions. Quand vous parcourez ce port, c'est comme si vous passiez dans une petite barque entre deux vaisseaux de haut bord; il semble que ces lourdes masses vont venir à vous et que vous allez être pris entre elles. L'impression générale est grande, mais pénible. C'est un prodigieux tour de force, un défi porté à l'Angleterre et à la nature. J'y sens partout l'effort, et l'air du bagne et la chaîne du forçat. C'est justement à cette pointe, où la mer, échappée du détroit de la Manche, vient briser avec tant de fureur, que nous avons placé le grand dépôt de notre marine. Certes, il est bien gardé. J'y ai vu mille canons [3]. L'on n'y entrera pas; mais l'on n'en sort pas comme on veut. Plus d'un vaisseau a péri à la passe de Brest [4]. Toute cette côte est un cimetière. Il s'y perd soixante embarcations chaque hiver [5]. La mer est anglaise d'inclination; elle n'aime pas la France; elle brise nos vaisseaux; elle ensable nos ports [6].

Rien de sinistre et formidable comme cette côte de Brest; c'est la limite extrême, la pointe, la proue de l'ancien monde. Là, les deux ennemis sont en face, la terre et la mer, l'homme et la nature. Il faut voir quand elle s'émeut, la furieuse, quelles monstrueuses vagues elle entasse à la pointe de Saint-Mathieu, à cinquante, à soixante, à quatre-vingts pieds; l'écume vole jusqu'à l'église où les mères et les sœurs sont en prière [7]. Et même dans les moments de trêve, quand l'Océan se tait, qui a parcouru cette côte funèbre sans dire ou sentir en soi : *Tristis usque ad mortem?*

C'est qu'en effet il y a là pis que les écueils, pis que la tempête. La nature est atroce, l'homme est atroce, et ils semblent s'entendre. Dès que la mer leur jette un pauvre vaisseau, ils courent à la côte, hommes, femmes et enfants; ils tombent sur cette curée. N'espérez pas arrêter ces loups; ils pilleraient tranquillement sous le feu de la gendarmerie [8]. Encore s'ils attendaient toujours le naufrage, mais on assure qu'ils l'ont souvent préparé. Souvent, dit-on, une vache, promenant à ses cornes un fanal mouvant, a mené les vaisseaux sur les écueils. Dieu sait alors quelles scènes de nuit! On en a vu qui, pour arracher une bague au doigt d'une femme qui se noyait, lui coupaient le doigt avec les dents [9].

L'homme est dur sur cette côte. Fils maudit de la création, vrai Caïn, pourquoi pardonnerait-il à Abel? La nature ne lui pardonne pas. La vague l'épargne-t-elle quand, dans les terribles nuits de l'hiver, il va par les écueils attirer le varech flottant qui doit engraisser son champ stérile, et que si souvent le flot apporte l'herbe et emporte l'homme? L'épargne-t-elle quand il glisse en tremblant sous la pointe du Raz, aux rochers rouges où s'abîme l'*enfer de Plogoff*, à côté de la *Baie des Trépassés*, où les courants portent les cadavres depuis tant de siècles? C'est un proverbe breton : « Nul n'a passé » le Raz sans mal ou sans frayeur. » Et encore : « Se- » courez-moi, grand Dieu, à la pointe du Raz, mon

[1] Par exemple, dans les clochers penchés, ou découpés en jeux de cartes, ou lourdement étagés de balustrades, qu'on voit à Tréguier et à Landernau; dans la cathédrale tortueuse de Quimper, où le chœur est de travers par rapport à la nef; dans la triple église de Vannes, etc. Saint-Malo n'a pas de cathédrale, malgré ses belles légendes. Sur ces légendes, *voy.* les Acta SS. ord. S. Benedicti, sæc. I; et D. Moriee, Preuves de l'Histoire de Bretagne, t. I.

[2] L'auteur était à Saint-Malo, au mois de septembre 1831.

[3] A l'arsenal, sans compter les batteries.

[4] Par exemple, *le Républicain*, vaisseau de 120 canons, en 1793.

[5] Ce nombre, qui m'a été garanti par les gens du pays, est peut-être exagéré. Il se perd en tout quatre-vingt-huit bâtiments par an sur nos côtes occidentales, de Dunkerque à Saint-Jean de Luz. Discours de M. Arago, Moniteur, 23 mars 1833.

[6] Dieppe, le Havre, la Rochelle, Cette, etc.

[7] *Goëlans, goëlans,*
Ramenez-nous nos maris, nos amants.

[8] Attesté par les gendarmes mêmes. Du reste, ils semblent envisager le *bris* comme une sorte de droit d'alluvion. Ce terrible droit de *bris* était, comme on sait, l'un des priviléges féodaux les plus lucratifs. Le vicomte de Léon disait, en parlant d'un écueil : J'ai là une pierre plus précieuse que celles qui ornent la couronne des rois.

[9] Je rapporte cette tradition du pays sans la garantir. Il est superflu d'ajouter que la trace de ces mœurs barbares disparaît chaque jour.

Digitized by Google

» vaisseau est si petit, et la mer est si grande [1] ! »

Là, la nature expire, l'humanité devient morne et froide. Nulle poésie, peu de religion ; le christianisme y est d'hier. Michel Noblet fut l'apôtre de Batz en 1648 [2]. Dans les îles de Sein, de Batz, d'Ouessant, les mariages sont tristes et sévères. Les sens y semblent éteints : plus d'amour, de pudeur, ni de jalousie. Les filles font, sans rougir, les démarches pour leur mariage [3]. La femme y travaille plus que l'homme, et dans les îles d'Ouessant, elle y est plus grande et plus forte. C'est qu'elle cultive la terre : lui, il reste assis au bateau, bercé et battu par la mer, sa rude nourrice. Les animaux aussi s'altèrent, et semblent changer de nature. Les chevaux, les lapins sont d'une étrange petitesse dans ces îles.

Asseyons-nous à cette formidable pointe du Raz, sur ce rocher miné, à cette hauteur de trois cents pieds, d'où nous voyons sept lieues de côtes. C'est ici, en quelque sorte, le sanctuaire du monde celtique. Ce que vous apercevez par-delà la baie des Trépassés, est l'île de Sein, triste banc de sable sans arbres et presque sans abri ; quelques familles y vivent, pauvres et compatissantes, qui, tous les ans, sauvent des naufragés. Cette île était la demeure des vierges sacrées qui donnaient aux Celtes beau temps ou naufrage. Là, elles célébraient leur triste et meurtrière orgie ; et les navigateurs entendaient avec effroi de la pleine mer le bruit des cymbales barbares [4]. Cette île, dans la tradition, est le berceau de Myrddyn, le Merlin du moyen âge. Son tombeau est de l'autre côté de la Bretagne, dans la forêt de Broceliande, sous la fatale pierre où sa Vyvyan l'a enchanté. Tous ces rochers que vous voyez, ce sont des villes englouties ; c'est Douarnenez, c'est Is, la Sodome bretonne ; ces deux corbeaux, qui vont toujours volant lourdement au rivage, ne sont rien autre que les âmes du roi Gralion et de sa fille : et ces sifflements, qu'on croirait ceux de la tempête, sont les *crierien*, ombres des naufragés qui demandent la sépulture [5].

A Lanvau, près Brest, s'élève, comme la borne du continent, une grande pierre brute. De là jusqu'à Lorient, et de Lorient à Quiberon et Carnac, sur toute la côte méridionale de la Bretagne, vous ne pouvez marcher un quart d'heure sans rencontrer quelques-uns de ces monuments informes qu'on appelle druidiques. Vous les voyez souvent de la route dans des landes couvertes de houx et de chardons. Ce sont de grosses pierres basses, dressées et souvent un peu arrondies par le haut ; ou bien, une table de pierre portant sur trois ou quatre pierres droites. Qu'on veuille y voir des autels, des tombeaux, ou de simples souvenirs de quelque événement, ces monuments ne sont rien moins qu'imposants, quoi qu'on ait dit. Mais l'impression en est triste, ils ont quelque chose de singulièrement rude et rebutant. On croit sentir dans ce premier essai de l'art une main déjà intelligente, mais aussi dure, aussi peu humaine que le roc qu'elle a façonné. Nulle inscription, nul signe, si ce n'est peut-être sous les pierres renversées de Loc Maria Ker, encore si peu distincts, qu'on est tenté de les prendre pour des accidents naturels [6]. Si vous interrogez les gens du pays, ils répondront brièvement que ce sont les maisons des Torrigans, des Courils, petits hommes lascifs qui, le soir, barrent le chemin, et vous forcent de danser avec eux jusqu'à ce que vous en mouriez de fatigue. Ailleurs, ce sont les fées qui, descendant des montagnes en filant, ont apporté ces rocs dans leur tablier [7]. Ces pierres éparses sont toute une noce pétrifiée. Une pierre isolée, vers Morlaix, témoigne du malheur d'un paysan qui, pour avoir blasphémé, a été avalé par la lune [8].

[1] Voyage de Cambry, t. II, p. 241-257.

[2] Cambry, t. I, p. 109. Je n'ai pas ici d'autre garant. Pour tous les autres faits que j'emprunte à cet agréable ouvrage, ils m'ont été confirmés par des hommes du pays.

[3] Cambry, t. II, p. 77. — Tolland's Letters, p. 2-3. Dans les Hébrides, et autres îles, l'homme prenait la femme à l'essai pour un an ; si elle ne lui convenait pas, il la cédait à un autre (Martin's *Hebudes*, etc.). Naguère encore, le paysan qui voulait se marier, demandait femme au lord de Barra, qui régnait dans ces îles depuis trente-cinq générations. Solin, c. 22, assure déjà que le roi des Hébrides n'a point de femmes à lui, mais qu'il use de toutes.

[4] *Voy.* livre II, c. 2.

[5] Cambry, t. II, p. 253-264.

[6] *Voy.* les figures dans l'ouvrage de M. de Fréminville, et dans le Cours d'Antiquités monumentales de la France, de M. de Caumont, secrétaire de la société des antiquaires de Normandie. Ce savant a, le premier, appliqué une critique sévère à cette partie de l'archéologie nationale.

[7] C'est la forme que la tradition prend dans l'Anjou. Transplantée dans les belles provinces de la Loire, elle revêt ainsi un caractère gracieux, et toutefois grandiose dans sa naïveté.

[8] Cet astre est toujours redoutable aux populations celtiques. Ils lui disent pour en détourner la malfaisante influence : « Tu nous trouves bien, laisse-nous bien. » Quand elle se lève, ils se mettent à genoux, et disent un *Pater* et un *Ave* (Cambry, t. III, p. 35). Dans plusieurs lieux, ils l'appellent Notre Dame. D'autres se découvrent quand l'étoile de Vénus se lève (Cambry, I, 193).

— Le respect des lacs et des fontaines s'est aussi conservé : ils y apportent à certain jour du beurre et du

Digitized by Google

Je n'oublierai jamais le jour où je partis de grand matin d'Auray, la ville sainte des chouans, pour visiter, à quelques lieues, les grands monuments druidiques de Loc Maria Ker et de Carnac. Le premier de ces villages, à l'embouchure de la sale et fétide rivière d'Auray, *avec ses îles du Morbihan, plus nombreuses qu'il n'y a de jours dans l'an*, regarde par-dessus une petite baie la plage de Quiberon, de sinistre mémoire. Il tombait du brouillard, comme il y en a sur ces côtes la moitié de l'année. De mauvais ponts sur des marais, puis le bas et sombre manoir avec la longue avenue de chênes qui s'est religieusement conservée en Bretagne; des bois fourrés et bas, où les vieux arbres même ne s'élèvent jamais bien haut; de temps en temps un paysan qui passe sans regarder; mais il vous a bien vu avec son œil oblique d'oiseau de nuit. Cette figure explique leur fameux cri de guerre, et le nom de *chouans*, que leur donnaient les *bleus*. Point de maisons sur les chemins; ils reviennent chaque soir au village. Partout de grandes landes, tristement parées de bruyères roses et de diverses plantes jaunes; ailleurs, ce sont des campagnes blanches de sarrasin. Cette neige d'été, ces couleurs sans éclat et comme flétries d'avance, affligent l'œil plus qu'elles ne le récréent; comme cette couronne de paille et de fleurs dont se pare la folle d'*Hamlet*. En avançant vers Carnac, c'est encore pis. Véritables plaines de roc où quelques moutons noirs paissent le caillou. Au milieu de tant de pierres, dont plusieurs sont dressées d'elles-mêmes, les alignements de Carnac n'inspirent aucun étonnement. Il en reste quelques centaines debout; la plus haute a quatorze pieds [1].

Le Morbihan est sombre d'aspect et de souvenirs; pays de vieilles haines, de pèlerinages et de guerre civile, terre de caillou et race de granit. Là, tout dure; le temps y passe plus lentement. Les prêtres y sont très-forts. C'est pourtant une grave erreur de croire que ces populations de l'ouest, bretonnes et vendéennes, soient profondément religieuses : dans plusieurs cantons de l'Ouest, le saint qui n'exauce pas les prières risque d'être vigoureusement fouetté [2]. En Bretagne, comme en Irlande, le catholicisme est cher aux hommes comme symbole de la nationalité. La religion y a surtout une influence politique. Un prêtre irlandais, qui se fait ami des Anglais, est bientôt chassé du pays [3]. Nulle Église, au moyen âge, ne resta plus longtemps indépendante de Rome que celle d'Irlande et de Bretagne. La dernière essaya longtemps de se soustraire à la primatie de Tours, et lui opposa celle de Dôle.

Les nobles, ainsi que les prêtres, sont chers à la Bretagne, à la Vendée, comme défenseurs des idées, des habitudes anciennes. La noblesse innombrable et pauvre de la Bretagne était plus rapprochée du laboureur. Il y avait là aussi quelque chose des habitudes de clan. Une foule de familles de paysans se regardaient comme nobles; quelques-uns se croyaient descendus d'Arthur ou de la fée Morgane, et plantaient, dit-on, des épées pour limites à leurs champs. Ils s'asseyaient et se couvraient devant leur seigneur en signe d'indépendance. Dans plusieurs parties de la province, le servage était inconnu : les domaniers et quevaisiers, quelque dure que fût leur condition, étaient libres de leur corps, si leur terre était serve. Devant le plus fier des Rohan [4], il se seraient redressés en disant, comme ils font, d'un ton si grave : *Me so deuzar armorig;* et moi aussi, je suis Breton. Un mot profond vient d'être dit sur la Vendée, et il s'applique aussi à la Bretagne : *Ces populations sont au fond républicaines* [5]; républicanisme social, non politique.

Ne nous étonnons pas que cette race celtique, la

pain (Cambry, III, 35. *Voy.* aussi Depping., I, 76). — Jusqu'en 1788, à Lesneven, on chantait solennellement, le premier jour de l'an : GUY-NA-NÉ (Cambry, II, 26). — Dans l'Anjou, les enfants demandaient leurs étrennes, en criant : MA GUILLANNEU (Bodin, Recherches sur Saumur). — Dans le département de la Haute-Vienne, en criant : GUI-GNE-LEU. — Il y a peu d'années que dans les Orcades, la fiancée allait au temple de la Lune, et y invoquait Woden (? Logan, II, 360). — La fête du Soleil se célébrerait encore dans un village du Dauphiné, selon M. Champollion-Figeac (sur les Dialectes du Dauphiné, p. 11). — Aux environs de Saumur, on allait, à la Trinité, voir paraître *trois soleils*. — A la Saint-Jean, on allait voir danser le soleil levant. (Bodin, *loco citato*). — Les Angevins appelaient le soleil, *Seigneur*, et la lune, *Dame* (Idem, Recherches sur l'Anjou, I, 86).

[1] Dans le magnifique ouvrage de M. O'Higgins (Celtic Druids, in-4°, 1829), les dimensions sont fort exagérées; il porte à vingt-quatre pieds la hauteur des principales pierres de Carnac.

[2] Dans la Cornouaille, selon Cambry. — Il leur est arrivé de même dans les guerres des chouans de battre leurs chefs, et de leur obéir un moment après. Je garantis cette anecdote.

[3] *Voy.* les esquisses de Shiel, dans l'éloquente traduction que deux dames en ont donnée en 1828, avec des additions considérables.

[4] On connaît les prétentions de cette famille descendue des Mac Tiern de Léon. Au seizième siècle, ils avaient pris cette devise qui résume leur histoire : « *Roi je ne suis, prince ne daigne, Rohan je suis.* »

[5] Témoignage de M. le capitaine Galleran, à la cour d'assises de Nantes, octobre 1832.

Digitized by Google

plus obstinée de l'ancien monde, ait fait quelques efforts dans les derniers temps pour prolonger encore sa nationalité; elle l'a défendue de même au moyen âge. Pour que l'Anjou prévalût au douzième siècle sur la Bretagne, il a fallu que les Plantagenets devinssent, par deux mariages, rois d'Angleterre et ducs de Normandie et d'Aquitaine. La Bretagne, pour leur échapper, s'est donnée à la France, mais il a fallu encore un siècle de guerre entre les partis français et anglais, entre les Blois et les Montfort. Quand le mariage d'Anne avec Louis XII eut réuni la province au royaume, quand Anne eut écrit sur le château de Nantes [1] la vieille devise du château des Bourbons (*Qui qu'en grogne tel est mon plaisir*), alors commença la lutte légale des états, du parlement de Rennes, sa défense du droit coutumier contre le droit romain, la guerre des priviléges provinciaux contre la centralisation monarchique. Comprimée durement par Louis XIV [2], la résistance recommença sous Louis XV, et la Chalotais, dans un cachot de Brest, écrivit avec un cure-dent son courageux factum contre les jésuites.

Aujourd'hui la résistance expire, la Bretagne devient peu à peu toute France. Le vieil idiome, miné par l'infiltration continuelle de la langue française, recule peu à peu [3]. Le génie de l'improvisation poétique, qui a subsisté si longtemps chez les Celtes d'Irlande et d'Écosse, qui chez nos Bretons même n'est pas tout à fait éteint, devient pourtant une singularité rare. Jadis, aux demandes de mariage, le bazvalan [4] chantait un couplet de sa composition; la jeune fille répondait quelques vers; aujourd'hui ce sont des formules apprises par cœur qu'ils débitent [5]. Les essais, plus hardis qu'heureux des Bretons qui ont essayé de raviver, par la science, la nationalité de leur pays, n'ont été accueillis que par la risée. Moi-même j'ai vu à T*** le savant ami de le Brigant, le vieux M. D*** (qu'ils ne connaissent que sous le nom de M. Système). Au milieu de cinq ou six mille volumes dépareillés, le pauvre vieillard, seul, couché sur une chaise séculaire, sans soin filial, sans famille, se mourait de la fièvre entre une grammaire irlandaise et une grammaire hébraïque. Il se ranima pour me déclamer quelques vers bretons sur un rhythme emphatique et monotone, qui, pourtant, n'était pas sans charme. Je ne pus voir, sans compassion profonde, ce représentant de la nationalité celtique, ce défenseur expirant d'une langue et d'une poésie expirantes.

Nous pouvons suivre le monde celtique, le long de la Loire, jusqu'aux limites géologiques de la Bretagne, aux ardoisières d'Angers; ou bien jusqu'au grand monument druidique de Saumur, le plus important peut-être qui reste aujourd'hui; ou encore, jusqu'à Tours, la métropole ecclésiastique de la Bretagne, au moyen âge.

Nantes est un demi-Bordeaux, moins brillant et plus sage, mêlé d'opulence coloniale et de sobriété bretonne. Civilisé entre deux barbaries, commerçant entre deux guerres civiles, jeté là comme pour rompre la communication. A travers, passe la grande Loire, tourbillonnant entre la Bretagne et la Vendée; le fleuve des noyades. *Quel torrent!* écrivait Carrier, enivré de la poésie de son crime, *quel torrent révolutionnaire que cette Loire!*

C'est à Saint-Florent, au lieu même où s'élève la colonne du Vendéen Bonchamps, qu'au neuvième siècle, le Breton Noménoé, vainqueur des Northmans, avait dressé sa propre statue; elle était tournée vers l'Anjou, vers la France, qu'il regardait comme sa proie [6]. Mais l'Anjou devait l'emporter. La grande féodalité dominait chez cette population plus disciplinable; la Bretagne, avec son innombrable petite noblesse, ne pouvait faire de grande guerre ni de conquête. La *noire ville* d'Angers porte, non-seulement dans son vaste château, et dans sa Tour du Diable, mais sur sa cathédrale même, ce caractère féodal. Cette église de Saint-Maurice est chargée, non de saints, mais de chevaliers armés de pied en cap: toutefois ses flèches boiteuses, l'une sculptée, l'autre nue, expriment suffisamment la destinée incomplète de l'Anjou. Malgré sa belle position sur le triple fleuve de la Maine, et si près de la Loire, où l'on distin-

[1] Daru, Histoire de Bretagne, t. II.

[2] *Voyez* les Lettres de Mme de Sévigné, 1675, de septembre en décembre. Il y eut un très-grand nombre d'hommes roués, pendus, envoyés aux galères. Elle en parle avec une légèreté qui fait mal.

[3] Selon M. de Romieu, sous-préfet de Quimperlé, on peut mesurer combien de lieues la langue bretonne perd dans un certain nombre d'années. *Voy.* aussi les ingénieux articles qu'il a insérés dans la *Revue de Paris*.

[4] Le bazvalan était celui qui se chargeait de demander les filles en mariage. C'était le plus souvent un tailleur, qui se présentait avec un bas bleu et un blanc.

[5] Ces faits, et plusieurs autres, m'ont été confirmés par M. le Lédan, libraire et antiquaire distingué de Morlaix. Je dois d'autres détails de mœurs à diverses personnes du pays. J'ai consulté, entre autres Bretons, M. de R. fils, d'une des familles les plus distinguées de Brest; j'ai toute confiance dans la véracité de cet héroïque jeune homme.

[6] D. Morice, Preuves de l'Histoire de Bretagne, t. I, p. 278. Charles le Chauve, à son tour, s'en fit élever une en regard de la Bretagne.

Digitized by Google

gue à leur couleur les eaux des quatre provinces, Angers dort aujourd'hui. C'est bien assez d'avoir quelque temps réuni sous ses Plantagenets, l'Angleterre, la Normandie, la Bretagne et l'Aquitaine; d'avoir, plus tard, sous le bon René et ses fils, possédé, disputé, revendiqué du moins les trônes de Naples, d'Aragon, de Jérusalem, et de Provence, pendant que sa fille Marguerite soutenait la Rose rouge contre la Rose blanche, et Lancastre contre York. Elles dorment aussi au murmure de la Loire, les villes de Saumur et de Tours; la capitale du protestantisme, et la capitale du catholicisme [1] en France; Saumur, le petit royaume des prédicants et du vieux Duplessis-Mornay, contre lesquels leur bon ami Henri IV bâtit la Flèche aux jésuites. Son château de Mornay, et son prodigieux *Dolmen* [2] font toujours de Saumur une ville historique. Mais bien autrement historique est la bonne ville de Tours, et son tombeau de saint Martin, le vieil asile, le vieil oracle, le Delphes de la France, où les Mérovingiens venaient consulter les sorts [3], ce grand et lucratif pèlerinage pour lequel les comtes de Blois et d'Anjou ont tant rompu de lances. Mans, Angers, toute la Bretagne, dépendaient de l'archevêché de Tours; ses chanoines, c'étaient les Capets, et les ducs de Bourgogne, de Bretagne, et le comte de Flandre et le patriarche de Jérusalem, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Compostelle. Là, on battait monnaie, comme à Paris; là, on fabriqua de bonne heure la soie, les tissus précieux, et aussi, s'il faut le dire, ces confitures, ces rillettes, qui ont rendu Tours et Reims également célèbres; villes de prêtres et de sensualité. Mais Paris, Lyon et Nantes ont fait tort à l'industrie de Tours. C'est la faute aussi de ce doux soleil, de cette molle Loire; le travail est chose contre nature dans ce paresseux climat de Tours, de Blois et de Chinon, dans cette patrie de Rabelais, près du tombeau d'Agnès Sorel. Chenonceaux, Chambord, Montbazon, Langeais, Loches, tous les favoris et favorites de nos rois, ont leurs châteaux le long de la rivière. C'est le pays du *rire* et du *rien faire*. Vive verdure en août comme en mai, des fruits, des arbres. Si vous regardez du bord, l'autre rive semble pendue en l'air, tant l'eau réfléchit fidèlement le ciel : le sable au bas, puis le saule qui vient boire dans le fleuve; derrière, le peuplier, le tremble, le noyer, et les îles fuyant parmi les îles; en montant, des têtes rondes d'arbres qui s'en vont moutonnant doucement les uns sur les autres. Molle et sensuelle contrée! c'est bien ici que l'idée dut venir de faire la femme reine des monastères, et de vivre sous elle dans une voluptueuse obéissance, mêlée d'amour et de sainteté. Aussi jamais abbaye n'eut la splendeur de Fontevrault [4]. Il en reste aujourd'hui cinq églises. Plus d'un roi voulut y être enterré : même le farouche Richard Cœur-de-Lion leur légua son cœur; il croyait que ce cœur meurtrier et parricide finirait par reposer peut-être dans une douce main de femme, et sous la prière des vierges.

Pour trouver sur cette Loire quelque chose de moins mou, et de plus sévère, il faut remonter au coude par lequel elle s'approche de la Seine, jusqu'à la sérieuse Orléans, ville de légistes au moyen âge, puis calviniste, puis janséniste, aujourd'hui industrielle. Mais je parlerai plus tard du centre de la France; il me tarde de pousser au Midi; j'ai parlé des Celtes de Bretagne, je veux m'acheminer vers les Ibères, vers les Pyrénées.

Le Poitou, que nous trouvons de l'autre côté de la Loire, en face de la Bretagne et de l'Anjou, est un pays formé d'éléments très-divers, mais non point mélangés. Trois populations fort distinctes y occupent trois bandes de terrains qui s'étendent du nord au midi. De là les contradictions apparentes qu'offre l'histoire de cette province. Le Poitou est le centre du calvinisme au seizième siècle, il recrute les armées de Coligni, et tente la fondation d'une république protestante; et c'est du Poitou qu'est sortie de nos jours l'opposition catholique et royaliste de la Vendée. La première époque appartient surtout aux hommes de la côte; la seconde, surtout, au Bocage vendéen. Toutefois l'une et l'autre se rapportent à un même principe, dont le calvinisme républicain, dont le royalisme catholique n'ont été que la forme : esprit indomptable d'opposition au gouvernement central.

Le Poitou est la bataille du Midi et du Nord. C'est près de Poitiers que Clovis a défait les Goths, que Charles Martel a repoussé les Sarrasins, que l'armée anglo-gasconne du prince Noir a pris le roi Jean. Mêlé de droit romain et de droit coutumier, donnant ses légistes au Nord, ses trouba-

[1] Du moins à l'époque mérovingienne.

[2] C'est une espèce de grotte artificielle de quarante pieds de long sur dix de large et huit de haut, le tout formé de onze pierres énormes. Ce dolmen, placé dans la vallée, semble répondre à un autre qu'on aperçoit sur une colline. J'ai souvent remarqué cette disposition dans les monuments druidiques, par exemple, à Carnac.

[3] *Voy.* plus haut, livre II, c. 1.

[4] Recherches de Bodin. — Genoude, Voyage en Anjou et Vendée, 1821. A cette époque, du moins, il restait de l'abbaye trois cloîtres, soutenus de colonnes et de pilastres, cinq grandes églises, et plusieurs statues, entre autres celle de Henri II. Le tombeau de son fils, Richard Cœur-de-Lion, avait disparu.

Digitized by Google

dours au Midi, le Poitou est lui-même comme sa Mélusine [1], assemblage de natures diverses, moitié femme et moitié serpent. C'est dans le pays du mélange, dans le pays des mulets [2] et des vipères [3], que ce mythe étrange a dû naître.

Ce génie mixte et contradictoire a empêché le Poitou de rien achever; il a tout commencé. Et d'abord la vieille ville romaine de Poitiers, aujourd'hui si solitaire, fut, avec Arles et Lyon, la première école chrétienne des Gaules. Saint Hilaire a partagé les combats d'Athanase pour la divinité de Jésus-Christ. Poitiers fut pour nous, sous quelques rapports, le berceau de la monarchie, aussi bien que du christianisme. C'est de sa cathédrale que brilla pendant la nuit la colonne de feu qui guida Clovis contre les Goths. Le roi de France était abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, comme de Saint-Martin de Tours. Toutefois cette dernière église, moins lettrée, mais mieux située, plus populaire, plus féconde en miracles, prévalut sur sa sœur aînée. La dernière lueur de la poésie latine avait brillé à Poitiers avec Fortunat; l'aurore de la littérature moderne y parut au douzième siècle; Guillaume VII est le premier troubadour. Ce Guillaume, excommunié pour avoir enlevé la vicomtesse de Châtelleraut, conduisit, dit-on, cent mille hommes à la terre sainte [4], mais il emmena aussi la foule de ses maîtresses [5]. C'est de lui qu'un vieil auteur dit : « *Il fut bon troubadour, bon chevalier d'armes, et courut longtemps le monde pour tromper les dames.* » Le Poitou semble avoir été alors un pays de libertins spirituels et de libres penseurs. Gilbert de la Porée, né à Poitiers, et évêque de cette ville, collègue d'Abailard à l'école de Chartres, enseigna avec la même hardiesse, fut comme lui attaqué par saint Bernard, se rétracta comme lui, mais ne s'obstina pas dans ses rechutes comme le logicien breton. La philosophie poitevine naît et meurt avec Gilbert.

La puissance politique du Poitou n'eut guère meilleure destinée. Elle avait commencé au neuvième siècle par la lutte que soutint contre Charles le Chauve, Aymon, père de Renaud, comte de Gascogne, et frère de Turpin, comte d'Angoulême [6]. Cette famille voulait être issue des deux fameux héros de romans, saint Guillaume de Toulouse, et Gérard de Roussillon, comte de Bourgogne. Elle fut en effet grande et puissante, et se trouva quelque temps à la tête du Midi. Ils prenaient le titre de ducs d'Aquitaine, mais ils avaient trop forte partie dans les populations de Bretagne et d'Anjou, qui les serraient au nord; les Angevins leur enlevèrent partie de la Touraine, Saumur, Loudun, et les tournèrent en s'emparant de Saintes. Cependant les comtes de Poitou s'épuisaient pour faire prévaloir dans le Midi, particulièrement sur l'Auvergne, sur Toulouse, ce grand titre de ducs d'Aquitaine; ils se ruinaient en lointaines expéditions d'Espagne et de Jérusalem; hommes brillants et prodigues, chevaliers troubadours souvent brouillés avec l'Église, mœurs légères et violentes, adultères célèbres, tragédies domestiques. Ce n'était pas la première fois qu'une comtesse de Poitiers assassinait sa rivale, lorsque la jalouse Éléonore de Guienne fit périr la belle Rosemonde, dans le labyrinthe où son époux l'avait cachée.

Les fils d'Éléonore, Henri, Richard Cœur-de-Lion et Jean, ne surent jamais s'il étaient Poitevins ou Anglais, Angevins ou Normands. Cette lutte intérieure de deux natures contradictoires se représenta dans leur vie mobile et orageuse. Henri III, fils de Jean, fut gouverné par les Poitevins; on sait quelles guerres civiles il en coûta à l'Angleterre. Une fois réuni à la monarchie, le Poitou du *marais* et de la plaine se laissa aller au mouvement général de la France. Fontenai fournit de grands légistes, les Tiraqueau, les Besly, les Brisson. La noblesse du Poitou donna force courtisans habiles (Thouars, Mortemar, Meilleraie, Mauléon). Le plus grand politique et l'écrivain le plus populaire de la France, appartiennent au Poitou oriental : Richelieu et Voltaire; ce dernier, né à Paris, était d'une famille de Parthenai [7].

Mais ce n'est pas là toute la province. Le plateau des deux Sèvres verse ces rivières, l'une vers Nantes, l'autre vers Niort et la Rochelle. Les deux

[1] *Voy.* les Éclaircissements.

[2] Les mules du Poitou sont recherchées par l'Auvergne, la Provence, le Languedoc, l'Espagne même. Stat. de la Vendée, par l'ingénieur la Bretonnière. — La naissance d'une mule est plus fêtée que celle d'un fils. — Vers Mirebeau, un âne étalon vaut jusqu'à 5,000 fr. — Dupin, statistique des Deux-Sèvres. (Dupin était préfet de ce département.)

[3] Les pharmaciens en achetaient beaucoup dans le Poitou. — Poitiers envoyait autrefois ses vipères jusqu'à Venise. La Bretonnière. *Voy.* aussi Dupin.

[4] Il arriva avec six hommes devant Antioche. Voyez le chap. 2 du liv. III.

[5] L'évêque d'Angoulême lui disait : Corrigez-vous; le comte lui répondit : Quand tu te peigneras. L'évêque était chauve.

[6] Il est assez remarquable que les noms des héros, et de l'auteur de la fameuse chronique, figurent ensemble dans l'histoire.

[7] Selon M. de Genoude, il y aurait encore des Arouet dans les environs de cette ville, au village de Saint-Loup. Voyage, etc., p. 21.

Digitized by Google

contrées excentriques qu'elles traversent, sont fort isolées de la France. La seconde, petite Hollande[1], répandue en marais, en canaux, ne regarde que l'Océan, que la Rochelle. La *ville blanche*[2] comme la ville noire, la Rochelle comme Saint-Malo, fut originairement un asile ouvert par l'Église, aux juifs, aux serfs, aux *coliberts* du Poitou. Le pape protégea l'une comme l'autre[3] contre les seigneurs. Elles grandirent affranchies de dîme et de tribut. Une foule d'aventuriers sortis de cette populace sans nom, exploitèrent les mers, comme marchands, comme pirates; d'autres exploitèrent la cour, et mirent au service des rois leur génie démocratique, leur haine des grands. Sans remonter jusqu'au serf Leudaste, de l'île de Ré, dont Grégoire de Tours nous a conservé la curieuse histoire, nous citerons le fameux cardinal de Sion, qui arma les Suisses pour Jules II, les chanceliers Olivier sous Charles IX, Balue et Doriole sous Louis XI; ce prince aimait à se servir de ces intrigants, sauf à les loger ensuite dans une cage de fer.

La Rochelle crut un instant devenir une Amsterdam, dont Coligni eût été le Guillaume d'Orange. On sait les deux fameux siéges contre Charles IX et Richelieu, tant d'efforts héroïques, tant d'obstination, et ce poignard que le maire avait déposé sur la table de l'hôtel de ville, pour celui qui parlerait de se rendre. Il fallut bien qu'ils cédassent pourtant, quand l'Angleterre, trahissant la cause protestante et son propre intérêt, laissa Richelieu fermer leur port; on distingue encore à la marée basse les restes de l'immense digue. Isolée de la mer, la ville amphibie ne fit plus que languir. Pour mieux la museler, Rochefort fut fondé par Louis XIV à deux pas de la Rochelle, le port du roi à côté du port du peuple.

Il y avait pourtant une partie du Poitou qui n'avait guère paru dans l'histoire, que l'on connaissait peu et qui s'ignorait elle-même. Elle s'est révélée par la guerre de la Vendée. Le bassin de la Sèvre nantaise, les sombres collines qui l'environnent, tout le Bocage vendéen, telle fut la principale et première scène de cette guerre terrible qui embrasa tout l'Ouest. Cette Vendée qui a quatorze rivières, et pas une navigable[4], pays perdu dans ses haies et ses bois, n'était, quoi qu'on ait dit, ni plus religieuse, ni plus royaliste que bien d'autres provinces frontières[5], mais elle tenait à ses habitudes. L'ancienne monarchie, dans son imparfaite centralisation, les avait peu troublées; la révolution voulut les lui arracher et l'amener d'un coup à l'unité nationale; brusque et violente, portant partout une lumière subite et hostile, elle effaroucha ces fils de la nuit. Ces paysans se trouvèrent des héros. On sait que le voiturier Cathelineau pétrissait son pain[6] quand il entendit la proclamation

[1] Le marais méridional est tout entier l'ouvrage de l'art. La difficulté à vaincre, c'était moins le flux de la mer que les débordements de la Sèvre. — Les digues sont souvent menacées. — Les *cabaniers* (habitants de fermes appelées *cabanes*) marchent avec des bâtons de douze pieds pour sauter les fossés et les canaux. — Le *Marais mouillé*, au delà des digues, est sous l'eau tout l'hiver. La Bretonnière. — Noirmoutiers est à douze pieds au-dessous du niveau de la mer, et on trouve des digues artificielles, sur une longueur de onze mille toises. — Les Hollandais desséchèrent le *marais du Petit Poitou*, par un canal appelé *Ceinture des Hollandais*. Statistique de Peuchet et Chanlaire. *Voy.* aussi la Description de la Vendée, par M. Cavoteau, 1818.

[2] Les Anglais donnaient autrefois ce nom à la Rochelle, à cause du reflet de la lumière sur les rochers et les falaises. *Voy.* l'histoire de cette ville, par le père Arcère, de l'Oratoire, 2 vol. in-4°. — Sur les coliberts, caqueux, cagots, gésitains, etc., *voy.* les Éclaircissements.

[3] Pour Saint-Malo, *Voy.* Daru, Histoire de Bretagne, t. II, p. 177; pour la Rochelle, *voy.* Arcère. — Raymond Perraud, né à la Rochelle, évêque et cardinal, homme actif et hardi, obtint en 1502, pour les Rochellois, des bulles qui défendent à tout juge forain de les citer à son tribunal.

[4] *Voy.* Statist. du départ. de la Vienne, par le préfet Cochon, an x. — Dès 1557, on proposa de rendre la Vienne navigable jusqu'à Limoges; depuis, de la joindre à la Corrèze qui se jette dans la Dordogne; elle eût joint Bordeaux et Paris par la Loire, mais la Vienne a trop de rochers. — On pourrait rendre le Clain navigable jusqu'à Poitiers, de manière à continuer la navigation de la Vienne. Châtelleraut s'y est opposé par jalousie contre Poitiers. — Si la Charente devenait navigable jusqu'au-dessus de Civrai, cette navigation, unie au Clain par un canal, ferait communiquer en temps de guerre Rochefort, la Loire et Paris. — *Voyez* aussi Texier, Haute-Vienne; et la Bretonnière, Vendée.

[5] J'ai déjà cité le mot remarquable de M. le capitaine Galleran. — Genoude, Voyage en Vendée, 1821 : « Les paysans disent : Sous le règne de M. Henri (de la Roche-Jacquelin). » — Ils appelaient *patauds*, ceux des leurs qui étaient républicains. Pour dire le bon français, ils disaient *le parler noblat*. — Les prêtres avaient peu de propriétés dans la Vendée; toutes les forêts nationales, dit la Bretonnière (p. 6), proviennent du comte d'Artois ou des émigrés; une seule, de cent hectares, appartenait au clergé.

[6] Mémoires de madame la Roche-Jacquelin. — Il résulte de l'interrogatoire de M. d'Elbée que la véritable cause de l'insurrection vendéenne fut la levée de 300,000 hommes décrétée par la république. Les Vendéens haïssent le service militaire, qui les éloigne de chez eux. Lorsqu'il a fallu fournir un contingent pour la garde

Digitized by Google

républicaine ; il essuya tout simplement ses bras, et prit son fusil. Chacun en fit autant et marcha droit aux *bleus*. Et ce ne fut pas homme à homme, dans les bois, dans les ténèbres, comme les chouans de Bretagne, mais en masse, en corps de peuple, et en plaine. Ils étaient près de cent mille au siége de Nantes. La guerre de Bretagne est comme une ballade guerrière du *border* écossais, celle de Vendée une Iliade.

En avançant vers le Midi, nous passerons la sombre ville de Saintes et ses belles campagnes, les champs de bataille de Taillebourg et de Jarnac, les grottes de la Charente et ses vignes dans les marais salants. Nous traverserons même rapidement le Limousin, ce pays élevé, froid, pluvieux [1], qui verse tant de fleuves. Ses belles collines granitiques, arrondies en demi-globes, ses vastes forêts de châtaigniers, nourrissent une population honnête, mais lourde, timide et gauche par indécision [2]. Pays souffrant, disputé si longtemps entre l'Angleterre et la France. Le bas Limousin est autre chose ; le caractère remuant et spirituel des Méridionaux y est déjà frappant. Les noms des Ségur, des Saint-Aulaire, des Noailles, des Ventadour, des Pompadour, et surtout des Turenne, indiquent assez combien les hommes de ce pays se sont rattachés au pouvoir central, et combien ils y ont gagné. Ce drôle de cardinal Dubois était de Brives-la-Gaillarde.

Les montagnes du haut Limousin se lient à celles de l'Auvergne, et celles-ci avec les Cévennes. L'Auvergne est la vallée de l'Allier, dominée à l'ouest par la masse du Mont-Dor, qui s'élève entre le pic ou puy de Dôme et la masse du Cantal. Vaste incendie éteint, aujourd'hui paré presque partout d'une forte et rude végétation [3]. Le noyer pivote sur le basalte, et le blé germe sur la pierre ponce [4]. Les feux intérieurs ne sont pas tellement assoupis que certaine vallée ne fume encore, et que les *étouffis* du Mont-Dor [5] ne rappellent la Solfatare et la grotte du Chien. Villes noires, bâties de lave (Clermont, Saint-Flour, etc.). Mais la campagne est belle, soit que vous parcouriez les vastes et solitaires prairies du Cantal et du Mont-Dor, au bruit monotone des cascades, soit que, de l'île basaltique où repose Clermont, vous promeniez vos regards sur la fertile Limagne, et sur le Puy-de-Dôme, ce joli *dé à coudre* de sept cents toises, voilé, dévoilé tour à tour, par les nuages qui l'aiment, et qui ne peuvent ni le fuir, ni lui rester. C'est qu'en effet l'Auvergne est battue d'un vent éternel et contradictoire [6], dont les vallées opposées et alternées de ses montagnes, animent, irritent les courants. Pays froid sous un ciel déjà méridional, où l'on gèle sur les laves. Aussi dans les montagnes, la population reste l'hiver presque toujours blottie dans les étables, entourée d'un chaude et lourde atmosphère [7]. Chargée comme les Limousins, de je ne sais combien d'habits épais et pesants, on dirait une race méridionale [8] grelottant au vent du nord, et comme resserrée, durcie, sous ce ciel étranger. Vin grossier, fromage amer [9], comme l'herbe rude d'où il vient. Ils vendent aussi leurs laves, leurs pierres pouces, leurs pierreries communes [10], leurs fruits communs qui descendent l'Allier par bateau. Le rouge, la couleur barbare par excellence, est celle qu'ils préfèrent ; ils aiment le gros vin rouge, le bétail rouge [11]. Plus laborieux qu'industrieux, ils labourent encore souvent les terres fortes et profondes de leurs plaines avec la petite charrue du Midi, qui égratigne à peine le sol [12]. Ils ont beau émigrer tous les ans des montagnes, ils rapportent quelque argent, mais peu d'idées.

de Louis XVIII, il ne s'est pas trouvé un seul volontaire. Cavoleau, Description de la Vendée, 1813.

[1] Piganiol de la Force, XI. — Boulainvilliers. — Texier-Olivier, Haute-Vienne (il en était préfet en 1808), p. 8, proverbe : « Le Limousin ne périra pas par sécheresse. »

[2] Texier-Olivier, p. 44, 96, etc.

[3] Les produits de la terre, comme de l'industrie, sont communs et grossiers, abondants il est vrai. De Pradt, Voyage agronom., p. 108.

[4] Au nord de Saint-Flour, la terre est couverte d'une couche épaisse de pierres ponces, et n'en est pas moins très-fertile. De Pradt, p. 147.

[5] *Voy.* Legrand d'Aussy, Voyage en Auvergne.

[6] De Pradt, p. 74.

[7] L'hiver, ils vivent dans l'étable, et se lèvent à huit ou neuf heures (Legrand d'Aussy, p. 285). *Voy.* divers détails de mœurs, dans les Mémoires de M. le comte de Montlosier, 1er vol. — Consulter aussi l'élégant tableau du Puy-de-Dôme, par M. Duehé ; les curieuses Recherches de M. Gonod, sur les antiquités de l'Auvergne, l'ouvrage du bon curé octogénaire, Delarbre, etc.

[8] En Limagne, race laide, qui semble méridionale ; de Brioude jusqu'aux sources de l'Allier, on dirait des crétins ou des mendiants espagnols. De Pradt, p. 70.

[9] L'amertume de leurs fromages tient, soit à la façon, soit à la dureté et l'aigreur de l'herbe ; les pâturages ne sont jamais renouvelés. De Pradt, p. 177.

[10] Jusqu'en 1784, les Espagnols venaient acheter les pierreries grossières de l'Auvergne. Legrand d'Aussy, p. 247.

[11] De Pradt, p. 74.

[12] Dans le pays d'outre-Loire, on n'emploie guère que l'*araire*, petite charrue insuffisante pour les terres fortes. Dans tout le Midi, les chariots et outils sont petits et faibles. — Arthur Young vit avec indignation cette petite charrue qui effleurait la terre, et calomniait sa fertilité. De Pradt, p. 85.

Digitized by Google

Et pourtant il y a une force réelle dans les hommes de cette race, une séve amère, acerbe peut-être, mais vivace comme l'herbe du Cantal. L'âge n'y fait rien. Voyez quelle verdeur dans leurs vieillards, les Dulaure, les de Pradt; et ce Montlosier octogénaire, qui gouverne ses ouvriers et tout ce qui l'entoure, qui plante et qui bâtit, et qui écrirait au besoin un nouveau livre contre le *parti prêtre*, ou pour la féodalité, ami, et en même temps ennemi, du moyen âge [1].

Le génie inconséquent et contradictoire que nous remarquions dans d'autres provinces de notre zone moyenne, atteint son apogée dans l'Auvergne. Là se trouvent ces grands légistes [2] ces logiciens du parti gallican, qui ne surent jamais s'ils étaient pour ou contre le pape : le chancelier de l'Hôpital, catholique équivoque [3]; les Arnaud; le sévère Domat, Papinien janséniste, qui essaya d'enfermer le droit dans le christianisme; et son ami Pascal, le seul homme du dix-septième siècle qui ait senti la crise religieuse entre Montaigne et Voltaire, âme souffrante où apparaît si merveilleusement le combat du doute et de la foi.

Je pourrais entrer par le Rouergue dans la grande vallée du Midi. Cette province en marque le coin d'un accident bien rude [4]. Elle n'est elle-même, sous ses sombres châtaigniers, qu'un énorme monceau de houille, de fer, de cuivre, de plomb. La houille [5] y brûle en plusieurs lieues, consumée d'incendies séculaires qui n'ont rien de volcanique. Cette terre, maltraitée et du froid et du chaud dans la variété de ses expositions et de ses climats, gercée de précipices, tranchée par deux torrents, le Tarn et l'Aveyron, a peu à envier à l'âpreté des Cévennes. Mais j'aime mieux entrer par Cahors. Là tout se revêt de vignes. Les mûriers commencent avant Montauban. Un paysage de trente ou quarante lieues s'ouvre devant vous, vaste océan d'agriculture, masse animée, confuse, qui se perd au loin dans l'obscur; mais par-dessus, s'élève la forme fantastique des Pyrénées aux têtes d'argent. Le bœuf, attelé par les cornes, laboure la fertile vallée, la vigne monte à l'orme. Si vous appuyez à gauche vers les montagnes, vous trouvez déjà la chèvre suspendue au coteau aride, et le mulet, sous sa charge d'huile, suit à mi-côte le petit sentier. A midi, un orage, et la terre est un lac; en une heure, le soleil a tout bu d'un trait. Vous arrivez le soir dans quelque grande et triste ville, si vous voulez, à Toulouse. A cet accent sonore, vous vous croiriez en Italie; pour vous détromper, il suffit de regarder ces maisons de bois et de briques; la parole brusque, l'allure hardie et vive vous rappelleront aussi que vous êtes en France. Les gens aisés du moins sont Français; le petit peuple est toute autre chose, peut-être Espagnol ou More. C'est ici cette vieille Toulouse, si grande sous ses comtes; sous nos rois, son parlement lui a donné encore la royauté, la tyrannie du Midi [6]. Ces légistes violents qui portèrent à Boniface VIII le soufflet de Philippe le Bel, s'en justifièrent souvent aux dépens des hérétiques; ils en brûlèrent quatre cents en moins d'un siècle. Plus tard, ils se prêtèrent aux vengeances de Richelieu, jugèrent Montmorency et le décapitèrent dans leur belle salle marquée de rouge [7]. Ils se glorifiaient d'avoir le capitole de Rome, et la cave aux morts [8] de Naples, où les cadavres se conservaient si bien. Au capitole de Toulouse, les archives de la ville étaient gardées dans une armoire de fer, comme celles des Flamines romains; et le sénat gascon avait écrit sur les murs de sa curie : *Videant consules ne quid respublica detrimenti capiat* [9].

Toulouse est le point central du grand bassin du Midi. C'est là, ou à peu près, que viennent les eaux des Pyrénées et des Cévennes, le Tarn et la

[1] L'illustre vieillard ne s'offensera pas sans doute d'une observation critique qui s'adresse à tous les grands hommes de son pays.

[2] Domat, de Clermont; les Laguesle, de Vic-le-Comte; Duprat et Barillon, son secrétaire, d'Issoire; l'Hôpital, d'Aigueperse; Anne Dubourg, de Riom; Pierre Lizet, premier président du parlement de Paris, au seizième siècle; les du Vair, d'Aurillac, etc.

[3] *Voy.* dans les Mém. de d'Aubigné, la part secrète que le chancelier eut à la conjuration d'Amboise. C'était un proverbe: « Dieu nous garde de la messe du Chancelier, du cure-dent de l'Amiral, et des patenôtres du Connétable. »

[4] C'est, je crois, le premier pays de France qui ait payé au roi (Louis VII) un droit pour qu'il y fît cesser les guerres privées. *Voy.* le Glossaire de Laurière, t. I, p. 164, au mot *Commun de paix*, et la Décrétale d'Alexandre III, sur le premier canon du concile de Clermont, publié par Marca. — Sur le Rouergue, *voyez* Peuchet et Chanlaire, Statistique de l'Aveyron, et surtout l'estimable ouvrage de M. Monteil.

[5] Suivant M. Blairier, auteur de la Minéralogie de l'Aveyron, la houille forme plus des deux tiers du sol de ce département. Ibid., p. 15.

[6] Et elle semble la reprendre, cette suprématie, au moins dans la littérature. La publication de divers journaux, celle entre autres de la Revue du Midi, a prouvé récemment encore tout ce qu'il y a de vie et de puissance dans le génie de la France occitanique.

[7] Elle l'était encore au dernier siècle, selon Piganiol de la Force, Description de la France.

[8] On y conservait des morts de cinq cents ans. Millin, Voyage dans le midi de la France, t. IV, p. 452. Piganiol de la Force, etc.

[9] Millin, IV, 441.

Digitized by Google

Garonne, pour s'en aller ensemble à l'Océan. La Garonne reçoit tout. Les rivières sinueuses et tremblotantes du Limousin et de l'Auvergne y coulent au nord, par Périgueux, Bergerac ; de l'est et des Cévennes, le Lot, la Viaur, l'Aveyron et le Tarn s'y rendent avec quelques coudes plus ou moins brusques, par Rodez et Albi. Le Nord donne les rivières, le Midi les torrents. Des Pyrénées descend l'Arriège; et la Garonne, déjà grosse du Gers et de la Baize, décrit au nord-ouest une courbe élégante, qu'au midi répète l'Adour dans ses petites proportions. Toulouse sépare à peu près le Languedoc de la Guienne, ces deux contrées si différentes sous la même latitude. La Garonne passe la vieille Toulouse, le vieux Languedoc romain et gothique, et grandissant toujours, elle s'épanouit comme une mer en face de la mer, en face de Bordeaux. Celle-ci, longtemps capitale de la France anglaise, plus longtemps anglaise de cœur, est tournée, par l'intérêt de son commerce, vers l'Angleterre, vers l'Océan, vers l'Amérique. La Garonne, disons maintenant la Gironde, y est deux fois plus large que la Tamise à Londres.

Quelque belle et riche que soit cette vallée de la Garonne, on ne peut s'y arrêter ; les lointains sommets des Pyrénées ont un trop puissant attrait. Mais le chemin est sérieux. Soit que vous preniez par Nérac, triste seigneurie des Albret, soit que vous cheminiez le long de la côte, vous ne voyez qu'un océan de landes, tout au plus des arbres à liége, de vastes *pinadas*, route sombre et solitaire, sans autre compagnie que les troupeaux de moutons noirs[1] qui suivent leur éternel voyage des Pyrénées aux Landes, et vont, des montagnes à la plaine, chercher la chaleur au nord, sous la conduite du pasteur landais. La vie voyageuse des bergers est un des caractères pittoresques du Midi. Vous les rencontrez montant des plaines du Languedoc aux Cévennes, aux Pyrénées, et de la Crau provençale aux montagnes de Gap et de Barcelonnette[2]. Ces nomades, portant tout avec eux, compagnons des étoiles, dans leur éternelle solitude, demi-astronomes et demi-sorciers, continuent la vie asiatique, la vie de Lot et d'Abraham, au milieu de notre Occident. Mais en France les laboureurs qui redoutent leur passage, les resserrent dans d'étroites routes[3]. C'est aux Apennins, aux plaines de la Pouille ou de la campagne de Rome, qu'il faut les voir marcher dans la liberté du monde antique. En Espagne, ils règnent; ils dévastent impunément le pays. Sous la protection de la toute-puissante compagnie de la *Mesta*, qui emploie de quarante à soixante mille bergers[4], le triomphant mérinos mange la contrée, de l'Estramadure à la Navarre, à l'Aragon. Le berger espagnol, plus farouche que le nôtre, a lui-même l'aspect d'une de ses bêtes, avec sa peau de mouton sur le dos, et aux jambes son *abarca* de peau velue de bœuf qu'il attache avec des cordes[5].

La formidable barrière de l'Espagne nous apparaît enfin dans sa grandeur. Ce n'est point, comme les Alpes, un système compliqué de pics et de vallées, c'est tout simplement un mur immense qui s'abaisse aux deux bouts[6]. Tout autre passage est inaccessible aux voitures, et fermé au mulet, à l'homme même, pendant six ou huit mois de l'année. Deux peuples à part, qui ne sont réellement ni Espagnols ni Français, les Basques à l'ouest, à l'est les Catalans et Roussillonnais[7], sont les portiers des deux mondes. Ils ouvrent et ferment;

[1] Millin, t. IV, p. 347. — On trouve aussi beaucoup de moutons noirs dans le Roussillon (A. Young, t. II, p. 59) et en Bretagne. Cette couleur n'est pas rare dans les taureaux de la Camargue.

[2] Arthur Young, t. III, p. 83. — En Provence, l'émigration des moutons est presque aussi grande qu'en Espagne. De la Crau aux montagnes de Gap et de Barcelonnette, il en passe un million, par troupeaux de dix mille à quarante mille. La route est de vingt ou trente jours (Darluc, Hist. nat. de Provence, 1782, p. 303, 329). — Statistique de la Lozère, par M. Jerphanion, préfet de ce département, an x, p. 31. « Les moutons quittent les basses Cévennes et les plaines du Languedoc vers la fin de floréal, et arrivent sur les montagnes de la Lozère et de la Margéride, où ils vivent pendant l'été. Ils regagnent le bas Languedoc au retour des frimas. » — Laboulinière, I, 245. Les troupeaux des Pyrénées émigrent l'hiver jusque dans les landes de Bordeaux.

[3] Cinq toises de large, d'après les arrêts du parlement de Provence.

[4] *A year in Spain, by an American*, 1832. Au seizième siècle, les troupeaux de la *Mesta* se composaient d'environ sept millions de têtes. Tombés à deux millions et demi au commencement du dix-septième, ils remontèrent sur la fin à quatre millions, et maintenant ils s'élèvent à cinq millions, à peu près la moitié de ce que l'Espagne possède de bétail. — Les bergers sont plus redoutés que les voleurs même ; ils abusent sans réserve du droit de traduire tout citoyen devant le tribunal de l'association, dont les décisions ne manquent jamais de leur être favorables. La *Mesta* emploie des *alcades*, des *entregadors*, des *achaqueros*, qui, au nom de la corporation, harcèlent et accablent les fermiers.

[5] Description des Pyrénées par Dralet, conservateur des eaux et forêts, 1813, t. I, p. 242.

[6] Le mot basque *murua* signifie muraille, et Pyrénées. W. de Humboldt, Recherches sur la langue des Basques.

[7] A. Young, I. « Le Roussillon est vraiment une partie de l'Espagne, les habitants sont Espagnols de lan-

Digitized by Google

portiers irritables et capricieux, las de l'éternel passage des nations, ils ouvrent à Abdérame, ils ferment à Roland ; il y a bien des tombeaux entre Roncevaux et la Seu d'Urgel.

Ce n'est pas à l'historien qu'il appartient de décrire et d'expliquer les Pyrénées. Vienne la science de Cuvier et d'Élie de Beaumont, qu'ils racontent cette histoire anté-historique. Ils y étaient eux, et moi je n'y étais pas, quand la nature improvisa sa prodigieuse épopée géologique, quand la masse embrasée du globe souleva l'axe des Pyrénées, quand les monts se fendirent, et que la terre, dans la torture d'un titanique enfantement, poussa contre le ciel la noire et chauve *Maladetta*. Cependant une main consolante revêtit peu à peu les plaies de la montagne de ces vertes prairies, qui font pâlir celles des Alpes [1]. Les pics s'émoussèrent et s'arrondirent en belles tours ; des masses inférieures vinrent adoucir les pentes abruptes, en retardèrent la rapidité, et formèrent du côté de la France cet escalier colossal dont chaque gradin est un mont [2].

Montons donc, non pas au Vignemale, non pas au Mont-Perdu [3], mais seulement au *port* de Paillers, où les eaux se partagent entre les deux mers, ou bien entre Bagnères et Barèges, entre le beau et le sublime [4]. Là vous saisirez la fantastique beauté des Pyrénées, ces sites étranges, incompatibles, réunis par une inexplicable féerie [5] ; et cette atmosphère magique, qui tour à tour rapproche, éloigne les objets [6] ; ces gaves écumants ou vert d'eau, ces prairies d'émeraude. Mais bientôt succède l'horreur sauvage des grandes montagnes, qui se cachent derrière, comme un monstre sous un masque de belle jeune fille. N'importe, persistons, engageons-nous le long du gave de l'Au, par ce triste passage, à travers ces entassements infinis de blocs de trois et quatre mille pieds cubes ; puis les rochers aigus, les neiges permanentes, puis les détours du gave, battu, rembarré durement d'un mont à l'autre ; enfin le prodigieux Cirque et ses tours dans le ciel. Au pied, douze sources alimentent le gave, qui mugit sous des *ponts de neige*, et cependant tombe de treize cents pieds, la plus haute cascade de l'ancien monde [7].

Ici finit la France. Le *port* de Gavarnie, que vous voyez là-haut, ce passage tempétueux, où, comme ils disent, le fils n'attend pas le père [8], c'est la porte de l'Espagne. Une immense poésie historique plane sur cette limite des deux mondes, où vous pourriez voir à votre choix, si le regard était assez perçant, Toulouse ou Saragosse. Cette embrasure de trois cents pieds dans les montagnes, Roland l'ouvrit en deux coups de sa durandal [9]. C'est le symbole du combat éternel de la France et de l'Es-

gage et de mœurs. Les villes font exception ; elles ne sont guère peuplées que d'étrangers. Les pêcheurs des côtes ont un aspect tout moresque. » — La partie centrale des Pyrénées, le comté de Foix (Arriège), est toute française d'esprit et de langage ; peu ou point de mots catalans.

[1] Ramond, Voyage au Mont-Perdu, p. 54. « Ces pelouses des hautes montagnes, près de qui la verdure même des vallées inférieures a je ne sais quoi de cru et de faux. » — Laboulinière, I, 220 : « Les eaux des Pyrénées sont pures, et offrent la jolie nuance appelée *vert d'eau*. » — Dralet, 205 : « Les rivières des Pyrénées, dans leurs débordements ordinaires, ne déposent pas, comme celles des Alpes, un limon malfaisant, au contraire... »

[2] Dralet, I, 5. — Ramond : « Au midi tout s'abaisse tout d'un coup et à la fois. C'est un précipice de mille à onze cents mètres, dont le fond est le sommet des plus hautes montagnes de cette partie de l'Espagne. Elles dégénèrent bientôt en collines basses et arrondies, au delà desquelles s'ouvre l'immense perspective des plaines de l'Aragon. Au nord, les montagnes primitives s'enchaînent étroitement et forment une bande de plus de quatre myriamètres d'épaisseur... Cette bande se compose de sept à huit rangs, de hauteur graduellement décroissante. » Cette description, contredite par M. Laboulinière, est confirmée par M. Élie de Beaumont. L'axe granitique des Pyrénées est du côté de la France.

[3] On sait que le grand poëte des Pyrénées, M. Ramond, a cherché le Mont-Perdu pendant dix ans. — « Quelques-uns, dit-il, assuraient que le plus hardi chasseur du pays n'avait atteint la cime du Mont-Perdu qu'à l'aide du diable, qui l'y avait conduit par dix-sept degrés. P. 28. » Le Mont-Perdu est la plus haute montagne des Pyrénées françaises, comme le Vignemale, la plus haute des Pyrénées espagnoles. Ibid., 261.

[4] C'est entre ces deux vallées, sur le plateau appelé la *Hourquette des cinq Ours*, que le vieil astronome Plantade expira près de son quart de cercle, en s'écriant : Grand Dieu ! que cela est beau !

[5] Ramond, p. 169. « A peine on pose le pied sur la corniche, que la décoration change, et le bord de la terrasse coupe toute communication entre deux sites incompatibles. De cette ligne, qu'on ne peut aborder sans quitter l'un ou l'autre, et qu'on ne saurait outrepasser sans en perdre un de vue, il semble impossible qu'ils soient réels à la fois ; et s'ils n'étaient point liés par la chaîne du Mont-Perdu, qui en sauve un peu le contraste, on serait tenté de regarder comme une vision, ou celui qui vient de disparaître, ou celui qui vient de le remplacer. »

[6] Laboulinière, III, 12.

[7] Elle a mille deux cent soixante et dix pieds de hauteur. Sur tout ceci, voyez Dralet, p. 108, sqq., t. I.

[8] Dralet, 2, 217.

[9] Millin, V, 558. — Dralet. — Laboulinière, I, 195, etc.

Digitized by Google

pagne, qui n'est autre que celui de l'Europe et de l'Afrique. Roland périt, mais la France a vaincu. Comparez les deux versants : combien le nôtre a l'avantage [1]. Le versant espagnol, exposé au midi, est tout autrement abrupt, sec et sauvage; le français, en pente douce, mieux ombragé, couvert de belles prairies, fournit à l'autre une grande partie des bestiaux dont il a besoin. Barcelone vit de nos bœufs [2]. Ce pays de vins et de pâturages est obligé d'acheter nos troupeaux et nos vins. Là, le beau ciel, le doux climat, et l'indigence : ici, la brume et la pluie, mais l'intelligence, la richesse et la liberté. Passez la frontière, comparez nos routes splendides et leurs âpres sentiers [3]; ou seulement, regardez ces étrangers aux eaux de Cauterets, couvrant leurs haillons de la dignité du manteau, sombres, dédaigneux de se comparer. Grande et héroïque nation, ne craignez pas que nous insultions à vos misères!

Qui veut voir toutes les races et tous les costumes des Pyrénées, c'est aux foires de Tarbes qu'il doit aller. Il y vient près de dix mille âmes : on s'y rend de plus de vingt lieues. Là vous trouvez souvent à la fois le bonnet blanc du Bigorre, le brun de Foix, le rouge du Roussillon, quelquefois même le grand chapeau plat d'Aragon, le chapeau rond de Navarre, le bonnet pointu de Biscaye [4]. Le voiturier basque y viendra sur son âne avec sa longue voiture à trois chevaux; il porte le béret du Béarn; mais vous distinguerez bien vite le Béarnais et le Basque; le joli petit homme sémillant de la plaine, qui a la langue si prompte, la main aussi, et le fils de la montagne, qui la mesure rapidement de ses grandes jambes, agriculteur habile, et fier de sa maison dont il porte le nom [5]. Si vous voulez trouver quelque analogue au Basque, c'est chez les Celtes de Bretagne, d'Écosse ou d'Irlande qu'il faut le chercher. Le Basque, aîné des

[1] L'Èbre coule à l'est, vers Barcelone; la Garonne à l'ouest, vers Toulouse et Bordeaux. Au canal de Louis XIV répond celui de Charles-Quint. C'est toute la ressemblance.

[2] Dralet, II, p. 197. — « Le territoire espagnol, sujet à une évaporation considérable, a peu de pâturages assez gras pour nourrir les bêtes à cornes; et comme les ânes, les mules et mulets se contentent d'une pâture moins succulente que les autres animaux destinés aux travaux de l'agriculture, ils sont généralement employés par les Espagnols pour le labourage et le transport des denrées. Ce sont nos départements limitrophes et l'ancienne province de Poitou qui leur fournissent ces animaux; et la quantité en est considérable. Quant aux animaux destinés aux boucheries, c'est nous qui en approvisionnons aussi les provinces septentrionales, particulièrement la Catalogne et la Biscaye. La ville seule de Barcelone traite avec des fournisseurs français pour lui fournir chaque jour cinq cents moutons, deux cents brebis, trente bœufs, cinquante boucs châtrés, et elle reçoit en outre plus de six mille cochons qui partent de nos départements méridionaux pendant l'automne de chaque année. Ces fournitures coûtent à la ville de Barcelone deux millions huit cent mille francs par an, et l'on peut évaluer à une pareille somme celles que nous faisons aux autres villes de la Catalogne. La Catalogne paye en piastres et quadruples, en huile et liéges, en bouchons. » Les choses ont dû, toutefois, changer beaucoup depuis l'époque où écrivait Dralet (1812).

[3] A. Young, I, 78. « Entre Jonquières et Perpignan, sans passer une ville, une barrière, ou même une muraille, on entre dans un nouveau monde. Des pauvres et misérables routes de la Catalogne, vous passez tout d'un coup sur une noble chaussée, faite avec toute la solidité et la magnificence qui distinguent les grands chemins de France; au lieu de ravines, il y a des ponts bien bâtis; ce n'est plus un pays sauvage, désert et pauvre. »

[4] Arthur Young, t. I, p. 57 et 116. « Nous rencontrâmes des montagnards *qui me rappelèrent ceux d'Écosse;* nous avions commencé par en voir à Montauban. Ils ont des bonnets ronds et plats, et de grandes culottes. » « On trouve des flûteurs, des bonnets bleus, et de la farine d'avoine, dit sir James Stewart, en Catalogne, en Auvergne et en Souabe, ainsi qu'à Lochabar. » — Toutefois, indépendamment de la différence de race et de mœurs, il y en a une autre essentielle entre les montagnards d'Écosse et ceux des Pyrénées; c'est que ceux-ci sont plus riches, et sous quelques rapports plus policés que les diverses populations qui les entourent.

[5] Ilarce de Bidassouet, Cantabres et Basques, 1825, in-8°. Le peuple basque, qui a conservé avec ses pâturages le moyen d'amender ses champs, et avec ses chênes celui de nourrir une multitude infinie de cochons, vit dans l'abondance, tandis que dans la majeure partie des Pyrénées... Laboulinière, t. III, p. 416 :

Bearnes
Faus et courtes.
Bigordan
Pir que can.

« Le Béarnais est réputé avoir plus de finesse et de courtoisie que le Bigordan, qui l'emporterait pour la franchise et la simple droiture mêlée d'un peu de rudesse. » Dralet, I, 170. Ces deux peuples *ont d'ailleurs peu de ressemblance.* Le Béarnais, forcé par les neiges de mener ses troupeaux dans les pays de plaine, y polit ses mœurs et perd de sa rudesse naturelle. Devenu fin, dissimulé et curieux, il conserve néanmoins sa fierté et son amour de l'indépendance... Le Béarnais est irascible et vindicatif autant que spirituel; mais la crainte de la flétrissure et de la perte de ses biens le fait recourir aux moyens judiciaires pour satisfaire ses ressentiments. Il en est de même des autres peuples des Pyrénées, depuis le Béarn jusqu'à la Méditerranée :

Digitized by Google

races de l'Occident, immuable au coin des Pyrénées, a vu toutes les nations passer devant lui : Carthaginois, Celtes, Romains, Goths et Sarrasins. Nos jeunes antiquités lui font pitié. Un Montmorency disait à l'un d'eux : Savez-vous que nous datons de mille ans? Et nous, dit le Basque, nous ne datons plus [1].

Cette race a un instant possédé l'Aquitaine. Elle y a laissé pour souvenir le nom de Gascogne. Refoulée en Espagne au neuvième siècle, elle y fonda le royaume de Navarre, et en deux cents ans, elle occupa tous les trônes chrétiens d'Espagne (Galice, Asturies et Léon, Aragon, Castille). Mais la croisade espagnole poussant vers le midi, les Navarrois, isolés du théâtre de la gloire européenne, perdirent tout peu à peu. Leur dernier roi, Sanche l'*Enfermé*, qui mourut d'un cancer, est le vrai symbole des destinées de son peuple. Enfermée en effet dans ses montagnes par des peuples puissants, rongée pour ainsi dire par les progrès de l'Espagne et de la France, la Navarre implora même les musulmans d'Afrique, et finit par se donner aux Français. Sanche anéantit son royaume en le léguant à son gendre Thibaut, comte de Champagne; c'est Roland brisant sa durandal pour la soustraire à l'ennemi. La maison de Barcelone, tige des rois d'Aragon et des comtes de Foix, saisit la Navarre à son tour, la donna un instant aux Albret, aux Bourbons, qui perdirent la Navarre pour gagner la France. Mais par un petit-fils de Louis XIV, descendu de Henri IV, ils ont repris, non-seulement la Navarre, mais l'Espagne entière. Ainsi s'est vérifiée l'inscription mystérieuse du château de Coaraze où fut élevé Henri IV : *Lo que a de ser no puede faltar :* ce qui doit être ne peut manquer [2]. Nos rois se sont intitulés rois de France et de Navarre. C'est une belle expression des origines primitives de la population française comme de la dynastie.

Les vieilles races, les races pures, les Celtes et les Basques, la Bretagne et la Navarre, devaient céder aux races mixtes, la frontière au centre, la nature à la civilisation. Les Pyrénées présentent partout cette image du dépérissement de l'ancien monde. L'antiquité y a disparu; le moyen âge s'y meurt. Ces châteaux croulants, ces tours *des Mores*, ces ossements des templiers qu'on garde à Gavarnie [3], y figurent d'une manière toute significative le monde qui s'en va. La montagne elle-même, chose bizarre, semble aujourd'hui attaquée dans son existence. Les cimes décharnées qui la couronnent, témoignent de sa caducité [4]. Ce n'est pas en vain qu'elle est frappée de tant d'orages; et d'en bas l'homme y aide. Cette profonde ceinture de forêts, qui couvrait la nudité de la vieille mère, il l'arrache chaque jour. Les terres végétales, que le gramen retenait sur les pentes, coulent en bas avec les eaux. Le rocher reste nu; gercé, exfolié par le chaud, par le froid, miné par les fontes de neige, il est emporté par les avalanches. Au lieu d'un riche pâturage, il reste un sol aride et ruiné : le laboureur, qui a chassé le berger, n'y gagne rien lui-même. Les eaux, qui filtraient doucement dans la vallée à travers le gazon et les forêts, y tombent maintenant en torrents, et vont couvrir ses champs des ruines qu'il a faites [5]. Quantité de hameaux ont quitté les hautes vallées faute de bois de chauffage, et reculé vers la France, fuyant leurs propres dévastations [6].

Dès 1673, on s'alarma. Il fut ordonné à chaque habitant de planter tous les ans un arbre dans les forêts du domaine, deux dans les terrains communaux. Des forestiers furent établis. En 1669, en 1756, et plus tard, de nouveaux règlements attestèrent l'effroi qu'inspirait le progrès du mal. Mais à la révolution, toute barrière tomba; la population pauvre commença d'ensemble cette œuvre de destruction. Ils escaladèrent, le feu et la bêche en main, jusqu'au nid des aigles, cultivèrent l'abîme, pendus à une corde. Les arbres furent sacrifiés aux moindres usages; on abattait deux pins pour faire une paire de sabots [7]. En même temps le petit bétail, se multipliant sans nombre, s'établit dans la forêt, blessant les arbres, les arbrisseaux,

tous sont plus ou moins processifs, et l'on ne voit nulle part autant d'hommes de loi que dans les villes du Bigorre, du Commingeas, du Couserans, du comté de Foix et du Roussillon, qui sont bâties le long de cette chaîne de montagnes. »

[1] Ibarce de Bidassouet.

[2] Laboulinière, I, 238.

[3] Dralet.

[4] Laboulinière, I, 232. — Plusieurs espèces animales disparaissent des Pyrénées. Dralet, I, 51. Le chat sauvage y est devenu rare; le cerf en a disparu depuis deux cents ans, selon Buffon.

[5] *Voy.* Description des Pyrénées, par Dralet, conservateur des eaux et forêts, 1814, I, 197; II, 220.

[6] Dralet, II, 105. Les habitants allaient voler du bois jusqu'en Espagne. — Il y a de fortes amendes pour quiconque couperait une branche d'arbre dans une grande forêt qui domine Cauterets, et la défend des neiges. — Diodore de Sicile disait déjà (lib. II) : « Pyrénées vient du mot grec *pur* (feu), parce qu'autrefois, le feu ayant été mis par les bergers, toutes les forêts brûlèrent. » — Procès-verbal du 8 mai 1670 : « Il n'y a aucune forêt qui n'ait été incendiée à diverses reprises par la malice des habitants, pour faire convertir les bois en prés ou terrains labourables. »

[7] Dralet, II, 74.

Digitized by Google

les jeunes pousses, dévorant l'espérance. La chèvre surtout, la bête de celui qui ne possède rien, bête aventureuse, qui vit sur le commun, animal niveleur, fut l'instrument de cette invasion démagogique, la Terreur du désert. Ce ne fut pas le moindre des travaux de Bonaparte de combattre ces monstres rongeants. En 1813, les chèvres n'étaient plus le dixième de leur nombre en l'an x [1]. Il n'a pu arrêter pourtant cette guerre contre la nature.

Tout ce Midi si beau, c'est néanmoins, comparé au Nord, un pays de ruines. Passez les paysages fantastiques de Saint-Bertrand de Comminges et de Foix, ces villes qu'on dirait jetées là par les fées; passez notre petite Espagne de France, le Roussillon, ses vertes prairies, ses brebis noires, ses romances catalanes, si douces à recueillir, le soir, de la bouche des filles du pays [2]. Descendez dans ce pierreux Languedoc, suivez-en les collines mal ombragées d'oliviers, au chant monotone de la cigale. Là, point de rivières navigables; le canal des deux mers [3] n'a pas suffi pour y suppléer; mais force étangs salés, des terres salées aussi, où ne croît que le salicor [4]; d'innombrables sources thermales, du bitume et du baume, c'est une autre Judée [5]. Il ne tenait qu'aux rabbins des écoles juives de Narbonne de se croire dans leur pays. Il n'avaient pas même à regretter la lèpre asiatique; nous en avons eu des exemples récents à Carcassonne [6].

C'est que, malgré le *Cers* occidental, auquel Auguste dressa un autel, le vent chaud et lourd d'Afrique pèse sur ce pays. Les plaies aux jambes ne guérissent guère à Narbonne [7]. La plupart de ces villes sombres dans les plus belles situations du monde, ont autour d'elles des plaines insalubres : Albi, Lodève, Agde *la noire* [8], à côté de son cratère, Montpellier, héritière de feue Maguelonne, dont les ruines sont à côté. Montpellier, qui voit à son choix les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes même, a près d'elle et sous elle, une terre malsaine, couverte de fleurs, tout aromatique, et comme profondément médicamentée; ville de médecine, de parfums et de vert-de-gris [9].

C'est une bien vieille terre que ce Languedoc. Vous y trouvez partout les ruines sous les ruines, les Camisards sur les Albigeois, les Sarrasins sur les Goths, sous ceux-ci les Romains, les Ibères. Les murs de Narbonne sont bâtis de tombeaux, de statues, d'inscriptions [10]. L'amphithéâtre de Nîmes est percé d'embrasures gothiques, couronné de créneaux sarrasins, noirci par les flammes de Charles Martel. Mais ce sont encore les plus vieux qui ont le plus laissé; les Romains ont enfoncé la plus profonde trace; leur Maison carrée, leur triple pont du Gard, leur énorme canal de Narbonne qui recevait les plus grands vaisseaux [11].

Le droit romain est bien une autre ruine, et tout autrement imposante. C'est à lui, aux vieilles franchises qui l'accompagnaient, que le Languedoc a dû de faire exception à la maxime féodale : Nulle terre sans seigneur [12]. Ici la présomption était toujours pour la liberté. La féodalité ne put s'y introduire qu'à la faveur de la croisade, comme auxi-

[1] Dralet, I, 85.

[2] M. Barberet, professeur d'histoire au collége Louis le Grand, va nous donner un recueil des romances historiques de Roussillon et de la Catalogne. M. Tastu prépare de grands travaux sur les antiquités de ce dernier pays. Ainsi continue cette conquête littéraire du Midi commencée par notre vénérable Raynouard.

[3] Je parlerai ailleurs de ce grand monument du règne de Louis XIV.

[4] Trouvé, Statistique du département de l'Aude, p. 507. L'arrondissement de Narbonne en fournit la manufacture des glaces de Venise, p. 513.

[5] Depping, Description de la France, I, 280.

[6] Trouvé, p. 340.

[7] Id., p. 347. Selon le même auteur, il en est de même des plaies à la tête, à Bordeaux. — Le Cers et l'Autan dominent alternativement en Languedoc. Le Cers (*cyrch*, impétuosité, en gallois), est le vent d'ouest, violent, mais salubre. — Senec., Quæst. natur., l. III, c. 11 : Infestat... Galliam Circius : cui ædificia quassanti, tamen incolæ gratias agunt, tanquàm salubritatem cœli sui debeant ei. Divus certè Augustus templum illi; quùm in Gallià moraretur, et vovit et fecit. — L'Autan est le vent du sud-est, le vent d'Afrique, lourd et putréfiant.

[8] Proverbe : *Agde, ville noire, caverne de voleurs.* Elle est bâtie de laves. Lodève est noire aussi. Millin, IV, 361.

[9] Millin, IV, 323. Montpellier est célèbre par ses distilleries et parfumeries. On attribue la découverte de l'eau-de-vie à Arnaud de Villeneuve, qui créa les parfumeries dans cette ville, p. 324. — Autrefois, Montpellier fabriquait seule le vert-de-gris; on croyait que les caves de Montpellier y étaient seules propres.

[10] Id., ibid., 385. Sous François Ier, les murs de Narbonne furent réparés et couverts de fragments de monuments antiques. L'ingénieur a placé les inscriptions sur les murs, et les fragments de bas-relief près des portes et sur les voûtes. C'est un musée immense, amas de jambes, de têtes, de mains, de troncs, d'armes, de mots sans aucun sens; il y a près d'un million d'inscriptions presque entières, et qu'on ne peut lire, vu la largeur du fossé, qu'avec une lunette. — Sur les murs d'Arles, on voit encore grand nombre de pierres sculptées, provenant d'un théâtre. Thierry, Lettres sur l'Histoire de France, p. 250.

[11] Trouvé, p. 271. Le canal était large de cent pas, long de deux mille, et profond de trente.

[12] *Voy.* Caseneuve, Traité du Franc-Alleu en Languedoc.

Digitized by Google

liaire de l'Église, comme *familière* de l'inquisition. Simon de Montfort y établit quatre cent trente-quatre fiefs [1]. Mais cette colonie féodale, gouvernée par la coutume de Paris, n'a fait que préparer l'esprit républicain de la province à la centralisation monarchique. Pays de liberté politique et de servitude religieuse, plus fanatique que dévot, le Languedoc a toujours nourri un vigoureux esprit d'opposition. Les catholiques mêmes y ont eu leur protestantisme sous la forme janséniste. Aujourd'hui encore à Alet on gratte le tombeau de Pavillon, pour en boire la cendre qui guérit la fièvre [2]. Les Pyrénées ont toujours fourni des hérétiques, depuis Vigilance et Félix d'Urgel. Le plus obstiné des sceptiques, celui qui a cru le plus au doute, Bayle, est de Carlat. De Limoux, les Chénier [3], les frères rivaux, non pourtant, comme on l'a eru, jusqu'au fratricide. Faut-il nommer ce comédien de Carcassonne, ce bel esprit sanguinaire, Fabre d'Églantine? Au moins l'on ne refusera pas à cette population la vivacité et l'énergie. Énergie meurtrière, violence tragique. Le Languedoc, placé au coude du Midi, dont il semble l'articulation et le nœud, a été souvent froissé dans la lutte des races et des religions. Je parlerai ailleurs de l'effroyable catastrophe du treizième siècle. Aujourd'hui encore, entre Nîmes et la montagne de Nîmes, il y a une haine traditionnelle, qui, il est vrai, tient de moins en moins à la religion : ce sont comme les Guelfes et les Gibelins. Ces Cévennes sont si pauvres et si rudes; il n'est pas étonnant qu'au point de contact avec la riche contrée de la plaine, il y ait un choc plein de violence et de rage envieuse. L'histoire de Nîmes n'est qu'un combat de taureaux.

Le fort et dur génie du Languedoc n'a pas été assez distingué de la légèreté spirituelle de la Guienne et de la pétulance emportée de la Provence. Il y a pourtant entre le Languedoc et la Guienne la même différence qu'entre les Montagnards et les Girondins, entre Fabre et Barnave, entre le vin fumeux de Lunel et le vin de Bordeaux. La conviction est forte, intolérante en Languedoc, souvent atroce, et l'incrédulité aussi. La Guienne au contraire, le pays de Montaigne et de Montesquieu, est celui des croyances flottantes; Fénelon, l'homme le plus religieux qu'ils aient eu, est presque un hérétique. C'est bien pis en avançant vers la Gascogne, pays de pauvres diables, très-nobles et très-gueux, de drôles de corps, qui auraient tous dit, comme leur Henri IV : *Paris vaut bien une messe;* ou, comme il écrivait à Gabrielle, au moment de l'abjuration : *Je vais faire le saut périlleux* [4]! Ces hommes veulent à tout prix réussir, et réussissent. Les Armagnac s'allièrent aux Valois; les Albret, mêlés aux Bourbons, ont fini par donner des rois à la France.

Le génie provençal aurait plus d'analogie, sous quelque rapport, avec le génie gascon qu'avec le languedocien. Il arrive souvent que les peuples d'une même zone sont alternés ainsi; par exemple, l'Autriche, plus éloignée de la Souabe que de la Bavière, en est plus rapprochée par l'esprit. Riveraines du Rhône, coupées symétriquement par des fleuves ou torrents qui se répondent (le Gard à la Durance, et le Var à l'Hérault), les provinces de Languedoc et de Provence forment à elles deux notre littoral sur la Méditerranée. Ce littoral a des deux côtés ses étangs, ses marais, ses vieux volcans. Mais le Languedoc est un système complet, un dos de montagnes ou collines avec les deux pentes : c'est lui qui verse les fleuves à la Guienne et à l'Auvergne. La Provence est adossée aux Alpes; elle n'a point les Alpes, ni les sources de ses grandes rivières, elle n'est qu'un prolongement, une pente des monts vers le Rhône et la mer; au bas de cette pente, et le pied dans l'eau, sont ses belles villes, Marseille, Arles, Avignon. En Provence, toute la vie est au bord. Le Languedoc, au contraire, dont la côte est moins favorable, tient ses villes en arrière de la mer et du Rhône. Narbonne, Aigues-Mortes et Cette ne veulent point être des ports [5]. Aussi l'histoire du Languedoc est plus continentale que maritime; ses grands événement sont les luttes de la liberté religieuse. Tandis que le Languedoc recule devant la mer, la Provence y entre, elle lui jette Marseille et Toulon; elle semble élancée aux courses maritimes, aux croisades, aux conquêtes d'Italie et d'Afrique.

[1] On m'a assuré qu'en 1814, on reprochait à plusieurs familles d'émigrés de descendre des compagnons de Simon de Montfort. — *Voy.* plus bas le récit de la croisade des Albigeois. Ce chapitre complète le tableau du Languedoc, comme le premier du livre Ier a commencé celui de la Gascogne, en faisant connaître les Ibères, ancêtres des Basques.

[2] Trouvé, p. 258.

[3] Les deux Chénier naquirent à Constantinople, où leur père était consul général : mais leur famille était de Limoux, et leurs aïeux avaient occupé longtemps la place d'inspecteur des mines de Languedoc et de Roussillon.

[4] Un proverbe gascon dit : Tout bon Gascon peut se dédire trois fois. (*Tout boun Gascoun quès poi réprenqué trés cops.*) Dans beaucoup de départements méridionaux, on rougirait de ne pas aller à la messe, et l'on aurait honte d'aller à confesse. Ceci m'a été attesté, particulièrement pour le Gers.

[5] Trois essais impuissants des Romains, de saint Louis, et de Louis XIV.

Digitized by Google

La Provence a visité, a hébergé tous les peuples. Tous ont chanté les chants, dansé les danses d'Avignon, de Beaucaire; tous se sont arrêtés aux passages du Rhône, à ces grands carrefours des routes du Midi [1]. Les saints de Provence (de vrais saints que j'honore), leur ont bâti des ponts [2], et commencé la fraternité de l'Occident. Les vives et belles filles d'Arles et d'Avignon, continuant cette œuvre, ont pris par la main le Grec, l'Espagnol, l'Italien, leur ont, bon gré mal gré, mené la farandole [3]. Et ils n'ont plus voulu se rembarquer. Ils ont fait en Provence des villes grecques, moresques, italiennes. Ils ont préféré les figures fiévreuses de Fréjus [4] à celles d'Ionie ou de Tusculum, combattu les torrents, cultivé en terrasses les pentes rapides, exigé le raisin des coteaux pierreux qui ne donnent que thym et lavande.

Cette poétique Provence n'en est pas moins un rude pays. Sans parler de ses marais pontins [5], et du val d'Ollioules, et de la vivacité de tigre du paysan de Toulon, ce vent éternel qui enterre dans le sable les arbres du rivage, qui pousse les vaisseaux à la côte, n'est guère moins funeste sur terre que sur mer. Les coups de vent, brusques et subits, saisissent mortellement. Le Provençal est trop vif pour s'emmaillotter du manteau espagnol. Et ce puissant soleil aussi, la fête ordinaire de ce pays de fêtes, il donne rudement sur la tête, quand d'un rayon il transfigure l'hiver en été. Il vivifie l'arbre, il le brûle. Et les gelées brûlent aussi. Plus souvent des orages, des ruisseaux qui deviennent fleuves. Le laboureur ramasse son champ au bas de la colline, ou le suit voguant à grande eau, et s'ajoutant à la terre du voisin. Nature capricieuse, passionnée, colère et charmante.

Le Rhône est le symbole de la contrée, son féliche, comme le Nil est celui de l'Égypte. Le peuple n'a pu se persuader que ce fleuve ne fût qu'un fleuve; il a bien vu que la violence du Rhône était de la colère [6], et reconnu les convulsions d'un monstre dans ses gouffres tourbillonnants. Le monstre c'est le *drac*, la *tarasque*, espèce de tortue-dragon, dont on promène la figure à grand bruit dans certaines fêtes [7]. Elle va jusqu'à l'église, heurtant tout sur

[1] Ce pont d'Avignon, tant chanté, succédait au pont de bois d'Arles qui, dans son temps, avait reçu ces grandes réunions d'hommes, comme depuis Avignon et Beaucaire. Arles, disait Ausone, petite Rome gauloise,

Gallula Roma Arelas, quam Narbo Martius, et quam
Accolit Alpinis opulenta Vienna colinis,
Præcipitis Rhodani sic intercisa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam,
Per quem romani commercia suscipis orbis.
Auson., Ordo nobil. urbium, VII.

[2] Le berger saint Benezet reçut, dans une vision, l'ordre de construire le pont d'Avignon; l'évêque n'y crut qu'après que Benezet eut porté sur son dos, pour première pierre, un roc énorme. Il fonda l'ordre des *frères pontifes* qui contribuèrent à la construction du pont du Saint-Esprit, et qui en avaient commencé un sur la Durance. Bolland., acta SS., 11 april. Héliot, Hist. des ordres religieux, t. II, c. 42. — Bouche, Hist. de Provence, t. II, p. 163. D. Vaissette, Hist. du Languedoc, t. III, liv. XIX, p. 46. — Cf. les *Pontifices* étrusques et romains.

[3] L'une des quatre espèces de farandole que distingue Fischer, s'appelle la *Turque;* une autre, la *Moresque*. Ces noms, et les rapports de plusieurs de ces danses avec le *bolero*, doivent faire présumer que ce sont les Sarrasins qui en ont laissé l'usage en France. Millin, III, 355.

[4] Millin, II, 487. Sur l'insalubrité d'Arles; *id.*, III, 645. — Papon, I, 20, proverbe : Avenio ventosa, sine vento venenosa, cum vento fastidiosa. — En 1213, les évêques de Narbonne, etc., écrivent à Innocent III, qu'un concile provincial ayant été convoqué à Avignon : « Multi ex prælatis, quia generalis corruptio aeris ibi erat, nequivimus colloquio intercase; sicque factum est ut necessario negotium differetur. » Epist. Innoc. III (Ed. Baluze, II, 702). — Il y eut des lépreux à Martigues jusqu'en 1751; à Vitrolles, jusqu'en 1807. En général, les maladies cutanées sont communes en Provence. Millin, IV, 35.

[5] Il y a quatre cent mille arpents de marais. Peuchet et Chanlaire, Statistique des Bouches-du-Rhône. *Voyez* aussi la grande Statistique de M. de Villeneuve, 4 vol. in-4°. — Les marais d'Hyères rendent cette ville inhabitable l'été; on respire la mort avec les parfums des fruits et des fleurs. De même à Fréjus. — Statistique du Var, par Fauchet, préfet, an IX, p. 52, sqq.

[6] On trouve le long de tout le cours du Rhône des traces du culte sanguinaire de Mithra. — On voit à Arles, à Tain et à Valence, des autels tauroboliques; un autre à Saint-Andéol. A la Bâtie-Mont-Saléon, ensevelie par la formation d'un lac, et déterrée en 1804, on a trouvé un groupe mithriaque. — A Fourvières, on a trouvé un autel mithriaque consacré à Adrien; il y en a encore un autre à Lyon consacré à Septime-Sévère. Millin, *passim*.

[7] Le jour de Sainte-Marthe, une jeune fille mène le monstre enchaîné à l'église pour qu'il meure sous l'eau bénite qu'on lui jette. Millin, III, 455. Cette fête se retrouve, je crois, en Espagne. — L'Isère est surnommée le *serpent*, comme le Drac le *dragon;* tous deux menacent Grenoble :

Le serpent et le dragon
Mettront Grenoble en savon.

— A Metz, on promène le jour des Rogations un dragon qu'on nomme le *graouilli;* les boulangers et les pâtissiers lui mettent sur la langue des petits pains et des gâteaux. C'est la figure d'un monstre dont la ville fut délivrée par son évêque, saint Clément. — A Rouen,

Digitized by Google

son passage. La fête n'est pas belle, s'il n'y a pas au moins un bras cassé.

Ce Rhône, emporté comme un taureau qui a vu du rouge, vient donner contre son delta de la Camargue, l'île des taureaux et des beaux pâturages. La fête de l'île, c'est la *Ferrade*. Un cercle de chariots est chargé de spectateurs. On y pousse à coups de fourche les taureaux qu'on veut marquer. Un homme adroit et vigoureux renverse le jeune animal, et pendant qu'on le tient à terre, on offre le fer rouge à une dame invitée; elle descend et l'applique elle-même sur la bête écumante[1].

Voilà le génie de la basse Provence, violent, bruyant, barbare, mais non sans grâce. Il faut voir ces danseurs infatigables danser la moresque, les sonnettes aux genoux[2], ou exécuter à neuf, à onze, à treize, la danse des épées, le *bacchuber*[3], comme disent leurs voisins de Gap; ou bien à Riez, jouer tous les ans la *bravade* des Sarrasins[4]. Pays de militaires, des Agricola, des Baux, des Crillon; pays des marins intrépides; c'est une rude école que ce golfe de Lion. Citons le bailli de Suffren, et ce renégat qui mourut capitan-pacha en 1706[5]; nommons le mousse Paul (il ne s'est jamais connu d'autre nom); né sur mer, d'une blanchisseuse, dans une barque battue par la tempête, il devint amiral et donna sur son bord une fête à Louis XIV; mais il ne méconnaissait pas pour cela ses vieux camarades, et voulut être enterré avec les pauvres, auxquels il laissa tout son bien.

Cet esprit d'égalité ne peut surprendre dans ce pays de républiques, au milieu des cités grecques et des municipes romains. Dans les campagnes même, le servage n'a jamais pesé comme dans la reste de la France. Ces paysans étaient leurs propres libérateurs et les vainqueurs des Mores; eux seuls pouvaient cultiver la colline abrupte, et resserrer le lit du torrent. Il fallait contre une telle nature des mains libres, intelligentes.

Libre et hardi fut encore l'essor de la Provence dans la littérature, dans la philosophie. La grande réclamation du Breton Pélage en faveur de la liberté humaine, fut accueillie, soutenue en Provence par Faustus, par Cassien, par cette noble école de Lérins, la gloire du cinquième siècle. Quand le Breton Descartes affranchit la philosophie de l'influence théologique, le Provençal Gassendi tenta la même révolution au nom du sensualisme. Et au dernier siècle, les athées de Saint-Malo, Maupertuis et la Mettrie, se rencontrèrent chez Frédéric, avec un athée provençal (d'Argens).

Ce n'est pas sans raison que la littérature du Midi, au douzième et au treizième siècle, s'appelle la littérature provençale. On vit alors tout ce qu'il y a de subtil et de gracieux dans le génie de cette contrée. C'est le pays des beaux parleurs, abondants, passionnés (au moins pour la parole), et, quand ils veulent, artisans obstinés de langage; il ont donné Massillon, Mascaron, Fléchier, Maury, les orateurs et les rhéteurs. Mais la Provence entière, municipes, parlement et noblesse, démagogie et rhétorique, le tout couronné d'une magnifique insolence méridionale, s'est rencontré dans Mirabeau, le col du taureau, la force du Rhône.

Comment ce pays-là n'a-t-il pas vaincu et dominé la France? Il a bien vaincu l'Italie au treizième siècle. Comment est-il si terne maintenant, en exceptant Marseille, c'est-à-dire la mer? Sans parler des côtes malsaines, et des villes qui se meurent, comme Fréjus[6], je ne vois partout que ruines. Et il ne s'agit pas ici de ces beaux restes de l'antiquité, de ces ponts romains, de ces aqueducs, de ces arcs de saint Remi et d'Orange, et de tant d'autres monuments. Mais dans l'esprit du peuple, dans sa fidélité aux vieux usages[7], qui lui donnent une physionomie si originale et si antique; là aussi je trouve une ruine. C'est un peuple qui ne prend pas le temps passé au sérieux, et qui pourtant en conserve

c'est un mannequin d'osier, la *gargouille*, à qui on remplissait autrefois la gueule de petits cochons de lait. Saint Romain avait délivré la ville de ce monstre, qui se tenait dans la Seine, comme saint Marcel délivra Paris du monstre de la Bièvre, etc.

[1] Millin, IV. A Marseille, trois jours avant la Fête-Dieu, on promène un bœuf et un petit saint Jean-Baptiste. Les nourrices font baiser à leurs nourrissons le museau du bœuf pour les préserver des maux de dents. Papon, I.

[2] Millin, III, 360.

[3] Id., ibid.

[4] Id., II, 54. Dans les Pyrénées, c'est Renaud, monté sur son bon cheval Bayard, qui délivre une jeune fille des mains des infidèles. Laboulinière, III, 404.

[5] Papon, I, 265.

[6] « Cette ville devient plus déserte chaque jour, et les communes voisines ont perdu, depuis un demi-siècle, neuf dixièmes de leur population. » Feuchet, an IX, *loc. cit.*

[7] Dans ses jolies danses moresques, dans les *romerages* de ses bourgs, dans les usages de la bûche *calendaire*, des pois chiches à certaines fêtes, dans tant d'autres coutumes.

Millin, III, 346. La fête patronale de chaque village s'appelle *Romna-Vagi*, et par corruption *Romerage*, parce qu'elle précédait souvent un voyage de Rome que le seigneur faisait ou faisait faire (?)

Millin, III, 356. C'est à Noël qu'on brûle le *caligneau* ou *calendeau*; c'est une grosse bûche de chêne qu'on arrose de vin et d'huile. On eriait autrefois en la plaçant : *Calene ven, tout ben ven*, calende vient, tout va

Digitized by Google

la trace [1]. Un pays traversé par tous les peuples, aurait dû, ce semble, oublier davantage; mais non, il s'est obstiné dans ses souvenirs. Sous plusieurs rapports, il appartient, comme l'Italie, à l'antiquité.

Franchissez les tristes embouchures du Rhône, obstruées et marécageuses, comme celles du Nil et du Pô. Remontez à la ville d'Arles. La vieille métropole du christianisme dans nos contrées méridionales avait cent mille âmes au temps des Romains; elle en a vingt mille aujourd'hui; elle n'est riche que de morts et de sépulcres [2]. Elle a été longtemps le tombeau commun, la nécropole des Gaules. C'était un bonheur souhaité de pouvoir reposer dans ses champs Élysiens (les Aliscamps). Jusqu'au douzième siècle, dit-on, les habitants des deux rives mettaient, avec une pièce d'argent, leurs morts dans un tonneau enduit de poix, qu'on abandonnait au fleuve; ils étaient fidèlement recueillis [3]. Cependant cette ville a toujours décliné. Lyon l'a bientôt remplacée dans la primatie des Gaules; le royaume de Bourgogne, dont elle fut la capitale, a passé rapide et obscur; ses grandes familles se sont éteintes.

Quand de la côte et des pâturages d'Arles, on monte aux collines d'Avignon, puis aux montagnes qui s'approchent des Alpes, on s'explique la ruine de la Provence. Ce pays, tout excentrique, n'a de grandes villes qu'à ses frontières. Ces villes étaient en grande partie des colonies étrangères; la partie vraiment provençale était la moins puissante. Les comtes de Toulouse finirent par s'emparer du Rhône, les Catalans de la côte et des ports; les Baux, les Provençaux indigènes, qui avaient jadis délivré le pays des Mores, eurent Forcalquier, Sisteron, c'est-à-dire l'intérieur. Ainsi allaient en pièces les États du Midi, jusqu'à ce que vinrent les Français, qui renversèrent Toulouse, rejetèrent les Catalans en Espagne, unirent les Provençaux, et les menèrent à la conquête de Naples. Ce fut la fin des destinées de la Provence. Elle s'endormit avec Naples sous un même maître. Rome prêta son pape à Avignon; les richesses et les scandales abondèrent. La religion était bien malade dans ces contrées, surtout depuis les Albigeois; elle fut tuée par la présence des papes. En même temps s'affaiblissaient et venaient à rien les vieilles libertés des municipes du Midi. La liberté romaine et la religion romaine, la république et le christianisme, l'antiquité et le moyen âge, s'y éteignaient en même temps. Avignon fut le théâtre de cette décrépitude. Aussi ne croyez pas que ce soit seulement pour Laure que Pétrarque ait tant pleuré à la source de Vaucluse; l'Italie aussi fut sa Laure, et la Provence, et tout l'antique Midi qui se mourait chaque jour [4].

La Provence, dans son imparfaite destinée, dans

bien. C'est le chef de la famille qui doit mettre le feu à la bûche; la flamme s'appelle *caco fuech*, feu d'amis. On trouve le même usage en Dauphiné. Champollion-Figeac, p. 124. On appelle *chalendes* le jour de Noël. De ce mot on a fait *chalendal*, nom que l'on donne à une grosse bûche que l'on met au feu la veille de Noël au soir, et qui y reste allumée jusqu'à ce qu'elle soit consumée. Dès qu'elle est placée dans le foyer, on répand dessus un verre de vin en faisant le signe de la croix, et c'est ce qu'on appelle : *batisa lo chalendal*. Dès ce moment cette bûche est pour ainsi dire sacrée, et l'on ne peut pas s'asseoir dessus sans risquer d'en être puni, au moins par la gale.

Millin, III, 359. On trouve l'usage de manger des pois chiches à certaines fêtes, non-seulement à Marseille, mais en Italie, en Espagne, à Gênes et à Montpellier. Le peuple de cette dernière ville croit que lorsque Jésus-Christ entra dans Jérusalem, il traversa une *sesierou*, un champ de pois chiches, et que c'est en mémoire de ce jour que s'est perpétué l'usage de manger des *sesés*. — A certaines fêtes, les Athénicus mangeaient aussi des pois chiches (aux Panepsies).

[1] La procession du bon roi René à Aix, est une parade dérisoire de la Fable, de l'histoire et de la Bible. Millin, II, 299. On y voyait le duc d'Urbin (le malheureux général du roi René) et la duchesse d'Urbin, montés sur des ânes; on y voyait une âme que se disputaient deux diables; les chevaux *frux* ou friugants, en carton; le roi Hérode, la reine de Saba, le temple de Salomon, et l'étoile des Mages au bout d'un bâton, ainsi que la Mort, l'*abbé de la jeunesse* couvert de poudre et de rubans, etc., etc.

[2] Si come ad Arli, ove 'l Rodano stagna,
Fanno i sepolcri tutto 'l loco varo.
DANTE, Inferno, c. IX.

Entre autres bas-reliefs remarquables qu'on trouve sur les tombeaux d'Arles, il en est un qui représente le monogramme du Christ enlevé par un aigle, dans une couronne de chêne. C'est un beau symbole de la victoire de Constantin. — Charles IX fit venir de la même ville des sarcophages de porphyre, qui périrent dans le Rhône, et qui y sont encore. Millin, III, 504.

[3] La Lauzière, Hist. d'Arles, I, 506.

[4] Je ne sais lequel est le plus touchant des plaintes du poëte sur les destinées de l'Italie, ou de ses regrets lorsqu'il a perdu Laure. Je ne résiste pas au plaisir de citer ce sonnet admirable, où le pauvre vieux poëte s'avoue enfin qu'il n'a poursuivi qu'une ombre :

« Je le sens et le respire encore, c'est mon air d'autrefois. Les voilà, les douces collines, où naquit la belle lumière, qui, tant que le ciel le permit, remplit mes yeux de joie et de désir, et maintenant les gonfle de pleurs.

« O fragile espoir! ô folles pensées!... l'herbe est veuve, et troubles sont les ondes. Il est vide et froid, le nid qu'elle occupait, ce nid où j'aurais voulu vivre et mourir!

« J'espérais, sur ses douces traces, j'espérais de ses

Digitized by Google

sa forme incomplète, me semble un chant des troubadours, un canzone de Pétrarque; plus d'élan que de portée. La végétation africaine des côtes est bientôt bornée par le vent glacial des Alpes. Le Rhône court à la mer, et n'y arrive pas. Les pâturages font place aux sèches collines, parées tristement de myrte et de lavande, parfumées et stériles.

La poésie de ce destin du Midi semble reposer dans la mélancolie de Vaucluse, dans la tristesse ineffable et sublime de la Sainte-Baume, d'où l'on voit les Alpes et les Cévennes, le Languedoc et la Provence, au delà, la Méditerranée. Et moi aussi, j'y pleurerais comme Pétrarque au moment de quitter ces belles contrées.

Mais il faut que je fraye ma route vers le Nord, aux sapins du Jura, aux chênes des Vosges et des Ardennes, vers les plaines décolorées du Berri et de la Champagne. Les provinces que nous venons de parcourir, isolées par leur originalité même, ne me pourraient servir à composer l'unité de la France. Il y faut des éléments plus liants, plus dociles; il faut des hommes plus disciplinables, plus capables de former un noyau compacte, pour fermer la France du Nord aux grandes invasions de terre et de mer, aux Allemands et aux Anglais. Ce n'est pas trop pour cela des populations serrées du centre, des bataillons normands, picards, des massives et profondes légions de la Lorraine et de l'Alsace.

Les Provençaux appellent les Dauphinois les *Franciaux*. Le Dauphiné appartient déjà à la vraie France, la France du Nord. Malgré la latitude, cette province est septentrionale. Là commence cette zone de pays rudes et d'hommes énergiques qui couvrent la France à l'est. D'abord, le Dauphiné, comme une forteresse sous le vent des Alpes; puis le marais de la Bresse; puis dos à dos la Franche-Comté et la Lorraine, attachées ensemble par les Vosges, qui versent à celle-ci la Moselle, à l'autre la Saône et le Doubs. Un vigoureux génie de résistance et d'opposition signale ces provinces. Cela peut être incommode au dedans, mais c'est notre salut contre l'étranger. Elles donnent aussi à la science des esprits sévères et analytiques : Mably, et Condillac son frère, sont de Grenoble; d'Alembert est Dauphinois par sa mère; de Bourg-en-Bresse, l'astronome Lalande, et Bichat, le grand anatomiste [1].

Leur vie morale et leur poésie, à ces hommes de la frontière, du reste raisonneurs et intéressés [2], c'est la guerre. Qu'on parle de passer les Alpes ou le Rhin, vous verrez que les Bayard ne manqueront pas au Dauphiné, ni les Ney, les Fabert, à la Lorraine. Il y a là, sur la frontière, des villes héroïques, où c'est de père en fils un invariable usage de se faire tuer pour le pays [3]. Et les femmes s'en mêlent souvent comme les hommes[4]. Elles ont dans toute cette zone, du Dauphiné aux Ardennes, un courage, une grâce d'amazones, que vous chercheriez en vain partout ailleurs. Froides, sérieuses et soignées dans leur mise [5], respectables aux étrangers et à leurs familles, elles vivent au milieu des soldats, et leur imposent. Elles-mêmes, veuves, filles de soldats, elles savent ce que c'est que la guerre, ce que c'est que souffrir et mourir; mais elles n'y envoient pas moins les leurs, fortes et résignées; au besoin elles iraient elles-mêmes. Ce n'est pas seulement la Lorraine qui sauva la France par la main d'une femme : en Dauphiné, Margot de Lay défendit Montélimart, et Philis la Tour-du-Pin la Charce ferma la frontière au duc de Savoie (1692). Le génie viril des Dauphinoises a souvent exercé sur les hommes une irrésistible puissance : témoin la fameuse madame Tencin, mère

beaux yeux qui ont consumé mon cœur, quelque repos après tant de fatigues.

« Cruelle, ingrate servitude! j'ai brûlé tant qu'a duré l'objet de mes feux, et aujourd'hui je vais pleurant sa cendre. »

(Sonnet CCLXXIX.)

[1] Même esprit critique en Franche-Comté; ainsi Guillaume de Saint-Amour, l'adversaire du mysticisme des ordres mendiants, le grammairien d'Olivet, etc. Si nous voulions citer quelques-uns des plus distingués de nos contemporains, nous pourrions nommer MM. Charles Nodier, Jouffroy et Droz. M. Cuvier était de Montbelliard; mais le caractère de son génie fut modifié par une éducation allemande.

[2] On trouve dans les habitudes de langage des Dauphinois, des traces singulières de leur vieil esprit processif. « Les propriétaires qui jouissent de quelque aisance parlent le français d'une manière assez intelligible, mais ils y mêlent souvent les termes de l'ancienne pratique, que le barreau n'ose pas encore abandonner. Avant la révolution, quand les enfants avaient passé un an ou deux chez un procureur, à mettre au net des exploits et des appointements, leur éducation était faite, et ils retournaient à la charrue. » Champollion-Figeac, Patois du Dauphiné, p. 67.

[3] La petite ville de Sarrelouis, qui compte à peine cinq mille habitants, a fourni en vingt années cinq ou six cents officiers et militaires décorés, presque tous morts au champ de bataille. Je cite de mémoire un document récent que je ne puis retrouver; mais je ne crois pas me tromper sur les chiffres.

[4] On conserve, au Musée d'Artillerie, la riche et galante armure des princesses de la maison de Bouillon.

[5] C'est une remarque que tout le monde peut faire en Franche-Comté, en Lorraine et aux Ardennes.

Digitized by Google

de d'Alembert; et cette blanchisseuse de Grenoble qui, de mari en mari, finit par épouser le roi de Pologne; on la chante encore dans le pays avec Mélusine et la fée de Sassenage [1].

Il y a, dans les mœurs communes du Dauphiné, une vive et franche simplicité à la montagnarde, qui charme tout d'abord. En montant vers les Alpes surtout, vous trouverez l'honnêteté savoyarde [2], la même bonté, avec moins de douceur. Là, il faut bien que les hommes s'aiment les uns les autres; la nature, ce semble, ne les aime guère [3]. Sur ces pentes exposées au nord, au fond de ces sombres entonnoirs où siffle le vent maudit des Alpes, la vie n'est adoucie que par le bon cœur et le bon sens du peuple. Des greniers d'abondance fournis par les communes suppléent aux mauvaises récoltes. On bâtit gratis pour les veuves, et pour elles d'abord [4]. De là partent des émigrations annuelles. Mais ce ne sont pas seulement des maçons, des porteurs d'eau, des rouliers, des ramoneurs, comme dans le Limousin, l'Auvergne, le Jura, la Savoie; ce sont surtout des instituteurs ambulants [5] qui descendent tous les hivers des montagnes de Gap et d'Embrun. Ces maîtres d'école s'en vont par Grenoble dans le Lyonnais, et de l'autre côté du Rhône. Les familles les reçoivent volontiers; ils enseignent les enfants et aident au ménage. Dans les plaines du Dauphiné, le paysan, moins bon et moins modeste, est souvent bel esprit : il fait des vers, et des vers satiriques.

Jamais dans le Dauphiné la féodalité ne pesa comme dans le reste de la France. Les seigneurs, en guerre éternelle avec la Savoie [6], eurent intérêt à ménager leurs hommes; les *vavasseurs* y furent moins des arrière-vassaux que des petits nobles à peu près indépendants [7]. La propriété s'y est trouvée de bonne heure divisée à l'infini. Aussi la révolution française n'a point été sanglante à Grenoble, elle y était faite d'avance [8]. Ce n'est pas une douce et gouvernable population [9]; mais la démagogie est là chez elle; pourquoi serait-elle violente? La propriété est divisée au point que telle maison a dix propriétaires, chacun d'eux possédant et habitant une chambre [10]. Bonaparte connaissait bien Grenoble, quand il la choisit pour sa première station en revenant de l'île d'Elbe [11]; il voulait alors relever l'empire par la république.

A Grenoble, comme à Lyon, comme à Besançon, comme à Metz, et dans tout le Nord, l'industrialisme républicain est moins sorti, quoi qu'on ait dit, de la municipalité romaine que de la protection ecclésiastique; ou plutôt l'une et l'autre se sont accordées, confondues, l'évêque s'étant trouvé, au moins jusqu'au neuvième siècle, de nom ou de fait,

[1] Barginet de Grenoble, Les Montagnardes. Quelque critique qu'on veuille adresser à ce chaleureux écrivain, on ne lit pas sans intérêt ses romans écrits dans sa prison, et annotés par un maître d'école du pays.

— *Voy.* aussi : La Faye de Sassenage, par J. Millet. Ce sont les aventures de Claudine Mignot, appelée la Belle Lhauda, femme d'Amblérieux, trésorier du Dauphiné, du marquis de l'Hôpital, de Casimir III, roi de Pologne. — Louise Serment, la philosophe de Grenoble, mourut à l'âge de trente ans, en 1692.

[2] Cette simplicité, ces mœurs presque patriarcales, tiennent en grande partie à la conservation de traditions antiques. Le vieillard est l'objet du respect et le centre de la famille, et deux ou trois générations exploitent souvent ensemble la même ferme. — Les domestiques mangent à la table des maîtres. — Au 1er novembre (c'est le *misdu* de Bretagne), on sert pour les morts un repas d'œufs et de farines bouillies; chaque mort a son couvert (Barginet, Les Montagnardes, III). Dans un village, on célèbre encore la fête du soleil, selon M. Champollion. — On retrouve en Dauphiné, comme en Bretagne, les *brayes* celtiques.

[3] Malgré la pauvreté du pays, leur bon sens les préserve de toute entreprise hasardeuse. Dans certaines vallées on croit qu'il existe de riches mines; mais une vierge vêtue de blanc en garde l'entrée avec une faux.

[4] Quand une veuve ou un orphelin fait quelque perte de bétail, etc., on se cotise pour la réparer.

[5] Sur quatre mille quatre cents émigrants, sept cents instituteurs. Peuchet, etc.

[6] Ces guerres jetèrent un grand éclat sur la noblesse dauphinoise. On l'appelait l'*écarlate des gentilshommes*. C'est le pays de Bayard, et de ce Lesdiguières qui fut roi du Dauphiné, sous Henri IV. Le premier y laissa un long souvenir; on disait *prouesse de Terrail*, comme *loyauté de Salvaing*, *noblesse de Sassenage*. — Près de la vallée du Graisivaudan est le territoire de Royans, *la vallée Chevalleresque*.

[7] Le noble faisait hommage debout; le bourgeois à genoux et baisait le dos de la main du seigneur; l'homme du peuple, aussi à genoux, mais baisant seulement le pouce de la main du seigneur. *Voy.* Salvaing, Usage des fiefs? — De même à Metz, le maître échevin parlait au roi debout, et non à genoux.

[8] Dans la Terreur, les ouvriers y maintinrent l'ordre avec un courage et une humanité admirables, à peu près comme à Florence le cardeur de laine, Michel Lando, dans l'insurrection des Ciompi.

[9] On dit : *reconduite de Grenoble*, pour reconduite à coups de pierres (Les Montagnardes, I, 57); comme en Languedoc : *invitation de Montpellier*, *invitation sur l'escalier* (couvit de Moumpeié, couvida à l'escaié). Millin, V, 538.

[10] Perrin Dulac, Description de l'Isère (Grenoble, 1806, I, 207).

[11] Il descendit dans une auberge tenue par un vieux soldat, qui lui avait donné une orange dans la campagne d'Égypte.

Digitized by Google

le véritable *defensor civitatis*. Cette croix, si haut dressée sur la Grande Chartreuse dans les neiges et les orages, elle a été pour le pays le signe de la liberté. L'évêque Isarn chassa les Sarrasins du Dauphiné en 965; et jusqu'en 1044, où l'on place l'avénement des comtes d'Albon comme Dauphins, Grenoble, disent les chroniques, « avait toujours été un franc-alleu de l'évêque. » C'est aussi par des conquêtes sur les évêques que commencèrent les comtes poitevins de Die et de Valence. Ces barons s'appuyèrent tantôt sur les Allemands, tantôt sur les mécréants du Languedoc [1].

Besançon [2], comme Grenoble, est encore une république ecclésiastique, sous son archevêque, prince d'Empire, et son noble chapitre [3]. Mais l'éternelle guerre de la Franche-Comté contre l'Allemagne y a rendu la féodalité plus pesante. La longue muraille du Jura avec ses deux portes de Joux et de la Pierre-Pertuis, puis les replis du Doubs, c'étaient de fortes barrières [4]. Cependant Frédéric Barberousse n'y établit pas moins ses enfants pour un siècle. Ce fut sous les serfs de l'église, à Saint-Claude, comme dans la pauvre Nantua, de l'autre côté de la montagne, que commença l'industrie de ces contrées. Attachés à la glèbe, ils taillèrent d'abord des chapelets pour l'Espagne et pour l'Italie; aujourd'hui qu'ils sont libres, ils couvrent les routes de la France de rouliers et de colporteurs.

Sous son évêque même, Metz était libre, comme Liége, comme Lyon; elle avait son échevin, ses Treize, ainsi que Strasbourg. Entre la grande Meuse et la petite (la Moselle, *Mosula*) [5], les trois villes ecclésiastiques, Metz, Toul et Verdun [6], placées en triangle, formaient un terrain neutre, une île, un asile aux serfs fugitifs. Les juifs même, proscrits partout, étaient reçus dans Metz. C'était le *border* français entre nous et l'Empire. Là, il n'y avait point de barrière naturelle contre l'Allemagne, comme en Dauphiné et en Franche-Comté. Les beaux ballons des Vosges, la chaîne même de l'Alsace, ces montagnes à formes douces et paisibles, favorisaient d'autant mieux la guerre. Cette terre ostrasienne, partout marquée des monuments carlovingiens [7], avec ses douze grandes maisons, ses cent vingt pairs, avec son abbaye souveraine de Remiremont, où Charlemagne et son fils faisaient leurs grandes chasses d'automne, où l'on portait l'épée devant l'abbesse [8], la Lorraine offrait une miniature de l'empire germanique. L'Allemagne y était partout pêle-mêle avec la France, partout se trouvait la frontière. Là aussi se forma, et dans les vallées de la Meuse et de la Moselle, et dans les fo-

[1] D'abord les Vaudois, plus tard les protestants. Dans le seul département de la Drôme, il y a environ trente quatre mille calvinistes (Peuchet et Chanlaire, Statistique, etc.). On se rappelle la lutte atroce du baron des Adrets et de Montbrun. — Le plus célèbre des protestants dauphinois fut Isaac Casaubon, fils du ministre de Bourdeaux sur le Roubion, né en 1559; il est enterré à Westminster.

[2] L'ancienne devise de Besançon était : *Plût à Dieu!* — A Salins, on lisait sur la porte d'un des forts où étaient les salines, la devise de Philippe le Bon : *Autre n'auray*. Plusieurs monuments de Dijon portaient celle de Philippe le Hardi : *Moult me tarde*. — A Besançon, naquit l'illustre diplomate Granvelle, chancelier de Charles-Quint, mort en 1564.

[3] De même à l'abbaye de Saint-Claude, transformée en évêché en 1741, les religieux devaient faire preuve de noblesse jusqu'à leur trisaïeul paternel et maternel.

Les chanoines devaient prouver seize quartiers, huit de chaque côté.

[4] Peuchet et Chanlaire, Statistique du Jura. La Franche-Comté est le pays le mieux boisé de la France. On compte trente forêts sur la Saône, le Doubs et le Lougnon. — Beaucoup de fabriques de boulets, d'armes, etc. Beaucoup de chevaux et de bœufs, peu de moutons; mauvaises laines.

[5] Ausone a consacré un poëme à l'éloge de la Moselle.

Salve amnis laudate agris, laudate colonis,
Dignata imperio debent cui mœnia Belgæ!
Amnis odorifero juga vitea consite Baccho,
Consite gramineas amnis viridissime ripas :
Salve, magna parens frugumque virûmque, Mosella.

[6] Sur les mœurs des habitants des Trois-Évêchés, et de la Lorraine en général, voyez le Mémoire manuscrit de M. Turgot, qui se trouve à la bibliothèque publique de Metz : *Description exacte et fidèle du pays Messin*, etc. — Les trois évêques étaient princes du Saint Empire. — Le comté de Créange, et la baronnie de Fenestrange étaient deux francs-alleux de l'Empire.

[7] On voyait à Metz le tombeau de Louis le Débonnaire et l'original des Annales de Metz, MSS. de 804. — Les abeilles, dont il est si souvent question dans les capitulaires, et qui donnaient à Metz son hydromel si vanté, étaient soignées avant la révolution par les curés et les ermites, elles sont aujourd'hui fort négligées. Depuis cinquante ans, la récolte de miel est diminuée de moitié. Peuchet et Chanlaire, Statistique de la Meurthe.

[8] Piganiol de la Force, XIII. Elle était pour moitié dans la justice de la ville, et nommait, avec son chapitre, des députés aux états de Lorraine. — La doyenne et la sacristaine disposaient chacune de quatre cures. La *sonzier*, ou receveuse, partageait avec l'abbesse la justice de Valdajoz (val-de-joux), consistant en dix-neuf villages; tous les essaims d'abeilles qui s'y trouvaient lui appartenaient de droit. L'abbaye avait un grand prévôt, un grand et un petit chancelier, un grand *sonzier*, etc. — Pour être *dame de Remiremont*, il fallait prouver deux cents ans de noblesse des deux côtés. — Pour être chanoinesse, ou *demoiselle* à Épinal, il fallait prouver quatre générations de pères et mères nobles.

Digitized by Google

rêts des Vosges, une population vague et flottante, qui ne savait pas trop son origine, vivant sur le commun, sur le noble et le prêtre, qui les prenaient tour à tour à leur service. Metz était leur ville, à tous ceux qui n'en avaient pas, ville mixte s'il en fut jamais. On a essayé en vain de rédiger en une coutume les coutumes contradictoires de cette Babel.

La langue française s'arrête en Lorraine, et je n'irai pas au delà. Je m'abstiens de franchir la montagne, de regarder l'Alsace. Le monde germanique est dangereux pour moi. Il y a là un tout-puissant lotos qui fait oublier la patrie. Si je vous découvrais, divine flèche de Strasbourg, si j'apercevais mon héroïque Rhin, je pourrais bien m'en aller au courant du fleuve, bercé par leurs légendes [1], vers la rouge cathédrale de Mayence, vers celle de Cologne, et jusqu'à l'Océan; ou peut-être resterais-je enchanté aux limites solennelles des deux empires, aux ruines de quelque camp romain, de quelque fameuse église de pèlerinage, au monastère de cette noble religieuse, qui passa trois cents ans à écouter l'oiseau de la forêt [2].

Non, je m'arrête sur la limite des deux langues, en Lorraine, au combat des deux races, au *Chêne des Partisans* [3], qu'on montre encore dans les Vosges. La lutte de la France et de l'Empire, de la ruse héroïque [4] et de la force brutale, s'est personnifiée de bonne heure dans celle de l'Allemand Zwentebold, et du Français Rainier (Renier, Renard?), d'où viennent les comtes de Hainaut. La guerre du Loup et du Renard est la grande légende du nord de la France, le sujet des fabliaux et des poëmes populaires : un épicier de Troyes a donné au quinzième siècle le dernier de ces poëmes [5]. Pendant deux cent cinquante ans la Lorraine eut des ducs Alsaciens d'origine, créatures des empereurs, et qui, au dernier siècle, ont fini par être empereurs. Ces ducs furent presque toujours en guerre avec l'évêque et la république de Metz [6], avec la Champagne, avec la France; mais l'un deux ayant épousé, en 1255, une fille du comte de Champagne, devenus Français par leur mère, ils secondèrent vivement la France contre les Anglais, contre le parti anglais de Flandre et de Bretagne. Ils se firent tous tuer ou prendre en combattant pour la France, à Courtrai, à Cassel, à Créey, à Auray. Une fille des frontières de Lorraine et Champagne, une pauvre paysanne, Jeanne d'Arc, fit davantage : elle releva la moralité nationale; en elle apparut, pour la première fois, la grande image du peuple, sous une forme virginale et pure. Par elle, la Lorraine se trouvait attachée à la France. Le duc même, qui avait un instant méconnu le roi et lié les pennons royaux à la queue de son cheval, maria pourtant sa fille à un prince du sang, au comte de Bar, René d'Anjou. Une branche cadette de cette famille a donné dans les Guise des chefs au parti catholique contre les calvinistes alliés de l'Angleterre et de la Hollande.

En descendant de Lorraine aux Pays-Bas par les Ardennes, la Meuse, d'agricole et industrielle, devient de plus en plus militaire. Verdun et Stenay, Sedan, Mézières et Givet, Maestricht, une foule de places fortes, maîtrisent son cours. Elle leur prête ses eaux, elle les couvre ou leur sert de ceinture. Tout ce pays est boisé, comme pour masquer la défense et l'attaque aux approches de la Belgique. La grande forêt d'Ardenne, la *profonde* (ar duinn), s'étend de tous côtés, plus vaste qu'im-

[1] Un duc d'Alsace et de Lorraine, au septième siècle, souhaitait un fils; il n'eut qu'une fille aveugle, et la fit exposer. Un fils lui vint plus tard, qui ramena la fille au vieux duc, devenu farouche et triste, solitairement retiré dans le château d'Hohenbourg. Il la repoussa d'abord, puis se laissa fléchir, et fonda pour elle un monastère, qui depuis s'appela de son nom, sainte Odile. On découvre de la hauteur Baden et l'Allemagne. De toutes parts les rois y venaient en pèlerinage : l'empereur Charles IV, Richard Cœur-de-Lion, un roi de Danemarck, un roi de Chypre, un pape... Ce monastère reçut la femme de Charlemagne et celle de Charles le Gros. — A Winstein, au nord du Bas-Rhin, le diable garde, dans un château taillé dans le roc, de précieux trésors.—Entre Haguenau et Wissembourg, une flamme fantastique sort de la *fontaine de la poix* (Pechelbrunnen); cette flamme, c'est *le chasseur*, le fantôme d'un ancien seigneur qui expie sa tyrannie, etc. — Le génie musical et enfantin de l'Allemagne commence avec ses poétiques légendes. Les ménétriers d'Alsace tenaient régulièrement leurs assemblées. Le sire de Rapolstein s'intitulait le *Roi des Violons*. Les violons d'Alsace dépendaient d'un seigneur, et devaient se présenter ceux de la haute Alsace à Rapolstein, ceux de la basse à Bischewiller.

[2] A côté de cette belle légende, où l'extase produite par l'harmonie prolonge la vie pendant des siècles, plaçons l'histoire de cette femme qui, sous Louis le Débonnaire, entendit l'orgue pour la première fois, et mourut de ravissement. Ainsi, dans les légendes allemandes, la musique donne la vie et la mort.

[3] Dans l'arrondissement de Neufchâteau. Cet arbre a dix-sept pieds de diamètre. Depping, II.

[4] Guill. Britonis Philipp., lib. X :

Qui (Lotharingi) cùm simplicibus soleant sermonibus uti,
Non tamen in factis ità delirare videntur.

[5] *Voy.* les Notices des Manuscrits de la Bibliothèque royale, à la suite des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

[6] A Metz, naquirent le maréchal Fabert, Custines, et cet audacieux et infortuné Pilâtre des Rosiers, qui le premier osa s'embarquer dans un ballon. L'Édit de Nantes en chassa les Ancillon.

Digitized by Google

posante. Vous rencontrez des villes, des bourgs, des pâturages; vous vous croyez sorti des bois, mais ce ne sont là que des clairières. Les bois recommencent toujours; toujours les petits chênes, humble et monotone océan végétal, dont vous apercevez de temps à autre, du sommet de quelque colline, les uniformes ondulations. La forêt était bien plus continue autrefois. Les chasseurs pouvaient courir, toujours à l'ombre, de l'Allemagne, du Luxembourg en Picardie, de Saint-Hubert à Notre-Dame de Liesse. Bien des histoires se sont passées sous ces ombrages; ces chênes tout chargés de gui, ils en savent long, s'ils voulaient raconter. Depuis les mystères des druides jusqu'aux guerres du Sanglier des Ardennes, au quinzième siècle; depuis le cerf miraculeux dont l'apparition convertit saint Hubert, jusqu'à la blonde Iseult et son amant. Ils dormaient sur la mousse, quand l'époux d'Iseult les surprit; mais il les vit si beaux, si sages, avec la large épée qui les séparait, il se retira discrètement.

Il faut voir, au delà de Givet, le Trou du Han, où naguère on n'osait encore pénétrer; il faut voir les solitudes de Layfour et les noirs rochers de la Dame de Meuse, la table de l'enchanteur Maugis, l'ineffaçable empreinte que laissa dans le roc le pied du cheval de Renaud. Les quatre Fils Aymon sont à Château-Renaud comme à Uzès, aux Ardennes comme en Languedoc. Je vois encore la fileuse qui, pendant son travail, tient sur les genoux le précieux volume de la Bibliothèque bleue, le livre héréditaire, usé, noirci dans la veillée [1].

Ce sombre pays des Ardennes ne se rattache pas naturellement à la Champagne. Il appartient à l'évêché de Metz, au bassin de la Meuse, au vieux royaume d'Ostrasie. Quand vous avez passé les blanches et blafardes campagnes qui s'étendent de Reims à Rethel, la Champagne est finie. Les bois commencent; avec les bois les pâturages, et les petits moutons des Ardennes. La craie a disparu; le rouge mat de la tuile fait place au sombre éclat de l'ardoise; les maisons s'enduisent de limaille de fer. Manufactures d'armes, tanneries, ardoisières, tout cela n'égaye pas le pays. Mais la race est distinguée : quelque chose d'intelligent, de sobre, d'économe; la figure un peu sèche, et taillée à vives arêtes. Ce caractère de sécheresse et de sévérité n'est point particulier à la petite Genève de Sedan; il est presque partout le même. Le pays n'est pas riche, et l'ennemi à deux pas; cela donne à penser. L'habitant est sérieux. L'esprit critique domine. C'est l'ordinaire chez les gens qui sentent qu'ils valent mieux que leur fortune.

Derrière cette rude et héroïque zone de Dauphiné, Franche-Comté, Lorraine, Ardennes, s'en développe une autre tout autrement douce, et plus féconde des fruits de la pensée. Je parle des provinces du Lyonnais, de la Bourgogne et de la Champagne. Zone vineuse, de poésie inspirée, d'éloquence, d'élégante et ingénieuse littérature. Ceux-ci n'avaient pas, comme les autres, à recevoir et renvoyer sans cesse le choc de l'invasion étrangère. Ils ont pu, mieux abrités, cultiver à loisir la fleur délicate de la civilisation.

D'abord, tout près du Dauphiné, la grande et aimable ville de Lyon, avec son génie éminemment sociable, unissant les peuples comme les fleuves [2]. Cette pointe du Rhône et de la Saône [3] semble avoir été toujours un lieu sacré. Les Segusii de Lyon dépendaient du peuple druidique des Édues. Là, soixante tribus de la Gaule dressèrent l'autel d'Auguste, et Caligula y établit ces combats d'éloquence, où le vaincu était jeté dans le Rhône, s'il n'aimait mieux effacer son discours avec la langue [4]. A sa place, on jetait des victimes dans le fleuve, selon le vieil usage celtique et germanique. On montre au pont de Saint-Nizier l'*arc merveilleux* d'où l'on précipitait les taureaux.

La fameuse table de bronze, où on lit encore le discours de Claude pour l'admission des Gaulois dans le sénat, est la première de nos antiquités nationales, le signe de notre initiation dans le monde civilisé. Une autre initiation, bien plus sainte, a son monument dans les catacombes de Saint-Irénée, dans la crypte de Saint-Pothin, dans Fourvières, la montagne des pèlerins. Lyon fut le siége de l'administration romaine, puis de l'autorité ecclésiastique pour les quatre Lyonnaises

[1] Là se lit comment le bon Renaud joua maint tour à Charlemagne, comment il eut pourtant bonne fin, s'étant fait humblement de chevalier maçon, et portant sur son dos des blocs énormes pour bâtir la sainte église de Cologne.

[2] La Saône jusqu'au Rhône, et le Rhône jusqu'à la mer, séparaient la France de l'Empire. Lyon, bâtie surtout sur la rive gauche de la Saône, était une cité impériale; mais les comtes de Lyon relevaient de la France pour les faubourgs de Saint-Just et de Saint-Irénée.

[3] Seneca :

> Vidi duobus imminens fluviis jugum,
> Quod Phœbus ortu semper obverso videt,
> Ubi Rhodanus ingens amne prærapido fluit,
> Ararque dubitans quo suos cursus agat,
> Tacitus quietis alluit ripas vadis.

[4] Sueton., in C. Caligula. — Juvénal, I, 48 :

> Palleat et nudis pressit qui calcibus anguem,
> Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

Digitized by Google

(Lyon, Tours, Sens et Rouen), c'est-à-dire pour toute la Celtique. Dans les terribles bouleversements des premiers siècles du moyen âge, cette grande ville ecclésiastique ouvrit son sein à une foule de fugitifs, et se peupla de la dépopulation générale, à peu près comme Constantinople concentra peu à peu en elle tout l'empire grec, qui reculait devant les Arabes ou les Turcs. Cette population n'avait ni champs ni terre, rien que ses bras et son Rhône; elle fut industrielle et commerçante. L'industrie y avait commencé dès les Romains. Nous avons des inscriptions tumulaires : *A la mémoire d'un vitrier africain*, habitant de Lyon[1]. *A la mémoire d'un vétéran des légions, marchand de papier*[2]. Cette fourmilière laborieuse[3], enfermée entre les rochers et la rivière, entassée dans les rues sombres qui y descendent, sous la pluie et l'éternel brouillard, elle eut sa vie morale pourtant et sa poésie. Ainsi notre Maître Adam, le menuisier de Nevers, ainsi les meistersænger de Nuremberg et de Francfort, tonneliers, serruriers, forgerons, aujourd'hui encore le ferblantier de Nuremberg. Ils rêvèrent dans leurs cités obscures la nature qu'ils ne voyaient pas, et ce beau soleil qui leur était envié. Ils martelèrent dans leurs noirs ateliers des idylles sur les champs, les oiseaux et les fleurs. A Lyon, l'inspiration poétique ne fut point la nature, mais l'amour : plus d'une jeune marchande, pensive dans le demi-jour de l'arrière-boutique, écrivit, comme Louise Labbé, comme Pernette Guillet, des vers pleins de tristesse et de passion, qui n'étaient pas pour leurs époux. L'amour de Dieu, il faut le dire, et le plus doux mysticisme, fut encore un caractère lyonnais. L'Église de Lyon fut fondée par l'*homme du désir* (Ποθεινός, saint Pothin)[4]. Et c'est à Lyon que dans les derniers temps, saint Martin, l'*homme du désir*, établit son école[5]. Notre Ballanche y est né[6]. L'auteur de *l'Imitation*, Jean Gerson, voulut y mourir[7].

C'est une chose bizarre et contradictoire en apparence que le mysticisme ait aimé à naître dans ces grandes cités industrielles et corrompues, comme aujourd'hui Lyon et Strasbourg. Mais c'est que nulle part le cœur de l'homme n'a plus besoin du ciel. Là où toutes les voluptés grossières sont à portée, la nausée vient bientôt. La vie sédentaire aussi de l'artisan, assis à son métier, favorise cette fermentation intérieure de l'âme. L'ouvrier en soie, dans l'humide obscurité des rues de Lyon, le tisserand d'Artois et de Flandre, dans la cave où il vivait, se créèrent un monde, au défaut du monde,

1

D. ... M.
ET MEMORIAE AETERNAE IVL.
I. ALEXSADRI NACIONE AFRI. CIVI
CARTHAGINESI. OMINI OPTIMO OPIV
CIARTIS VITRIAE QVI VIX ANOS LXX...

Aux mânes et à la mémoire éternelle de Julius Alexander, né en Afrique, citoyen de Carthage, homme excellent, ouvrier dans l'art de la verrerie, qui a vécu LXX ans V mois et XIII jours dans une...

2

D. M.
ET. MEMORIAE AETERN
VITALINI. FELICIS. VET. LEG
M. HOMINI. SAPIENTISSIM
ET FIDELISSIMO NEGOTIA
SI LUGDVNENSI. ARVIS. C
TARIAE. QUI. VIXIT. ANNIS
VIII. M. V. D. X. NATUS EST. D
MARTIS. DIE. MARTIS. PROF
TVS. DIE. MARTIS. MISSIONE
PERCEPIT. DIE. MARTIS DEF
NCTVS. EST FACIENDVM. C
VITALIN FELICISSIMVS. FI
VS. ET. IVLIANICE. CON
VNX. ET. SVB. ASCIA. DEDI
CAVERVNT.

Aux mânes et à la mémoire éternelle de Vitalinus Félix, vétéran de la légion... minervienne, homme très-sage et très-fidèle marchand de papier, renommé dans Lyon par sa probité, lequel est mort, après avoir vécu... VIII ans, 5 mois et 10 jours. Il était né le mardi; il partit pour la guerre le mardi; il a obtenu son congé le mardi, et il est mort le mardi... Son fils, Vitalinus felicissimus, et son épouse Julia Nice, lui ont fait élever ce tombeau, et l'ont dédié sous l'Ascia. — Millin, I, 508, 457.

[3] Je parlerai ailleurs de l'industrialisme actuel de Lyon. L'état de cette ville est un des plus graves et des plus tristes sujets de l'histoire moderne. Toutes les hautes questions de l'économie et de la politique y sont intéressées. Les traiter ici, ce serait faire le tableau du monde à propos d'une ville.

[4] *Voy.* le martyre de saint Pothin, dans Eusèbe, l. I, c. 5.

[5] Il était né à Amboise, en 1743. — Un évêque de Pologne, en 1147, introduisit dans une église qu'il faisait bâtir, les rites de l'Église de Lyon. Crommerus, l. VI, ap. Duchesne, Anciennes villes de France. Il n'y a pas longtemps encore, on chantait l'office à Lyon, sans orgues, livres, ni instruments, comme au premier âge du christianisme.

[6] Ainsi que MM. Ampère, de Gerando, Camille Jordan, de Sénancour. Leurs familles du moins sont lyonnaises.

[7] En 1429. — Saint Remi de Lyon soutint contre Jean Scot le parti de Gotteschalk et de la grâce. — Selon du Boulay, c'est à Lyon que fut enseigné d'abord le dogme de l'Immaculée Conception. — Sous Louis XIII, un seul homme, Denis de Marquemont, fonda à Lyon quinze couvents.

Digitized by Google

un paradis moral de doux songes et de visions; en dédommagement de la nature qui leur manquait, ils se donnèrent Dieu. Aucune classe d'hommes n'alimenta de plus de victimes les bûchers du moyen âge. Les Vaudois d'Arras eurent leurs martyrs, comme ceux de Lyon. Ceux-ci, disciples du marchand Valdo, Vaudois ou pauvres de Lyon, comme on les appelait, tâchaient de revenir aux premiers jours de l'Évangile. Ils donnaient l'exemple d'une touchante fraternité; et cette union des cœurs ne tenait pas uniquement à la communauté des opinions religieuses. Longtemps après les Vaudois, nous trouvons à Lyon des contrats, où deux amis s'adoptent l'un l'autre, et mettent en commun leur fortune et leur vie [1].

Le génie de Lyon est plus moral, plus sentimental du moins, que celui de la Provence; cette ville appartient déjà au Nord. C'est un centre du Midi, qui n'est point méridional, et dont le Midi ne veut pas. D'autre part la France a longtemps renié Lyon, comme étrangère, ne voulant point reconnaître la primatie ecclésiastique d'une ville impériale. Malgré sa belle situation sur deux fleuves, entre tant de provinces, elle ne pouvait s'étendre. Elle avait derrière, les deux Bourgognes, c'est-à-dire la féodalité française, et celle de l'Empire; devant, les Cévennes, et ses envieuses, Vienne et Grenoble.

En remontant de Lyon au nord, vous avez à choisir entre Châlons et Autun. Les Segusii lyonnais étaient une colonie de cette dernière ville [2]. Autun, la vieille cité druidique [3], avait jeté Lyon au confluent du Rhône et de la Saône, à la pointe de ce grand triangle celtique, dont la base était l'Océan, de la Seine à la Loire. Autun et Lyon, la mère et la fille, ont eu des destinées toutes diverses. La fille, assise sur la grande route des peuples, belle, aimable et facile, a toujours prospéré et grandi; la mère, chaste et sévère, est restée seule sur son torrentueux Arroux, dans l'épaisseur de ses forêts mystérieuses, entre ses cristaux et ses laves [4]. C'est elle qui amena les Romains dans les Gaules, et leur premier soin fut d'élever Lyon contre elle. En vain, Autun quitta son nom sacré de Bibracte pour s'appeler Augustodunum, et enfin Flavia; en vain elle déposa sa divinité [5], et se fit de plus en plus romaine [6]. Elle déchut toujours; toutes les grandes guerres des Gaules se décidèrent autour d'elle et contre elle [7]. Elle ne garda pas même ses fameuses écoles. Ce qu'elle garda, ce fut son génie austère. Jusqu'aux temps modernes, elle a donné des hommes d'État, des légistes, le chancelier Rolin, les Montholon, les Jeannin, et tant d'autres. Cet esprit sévère s'étend loin à l'ouest et au nord. Les Dupin sont de Clamecy; de Vézelai, Théodore de Bèze, l'orateur du calvinisme, le verbe de Calvin.

La sèche et sombre contrée d'Autun et du Morvan n'a rien de l'aménité bourguignonne. Celui qui veut connaître la vraie Bourgogne, l'aimable et vineuse Bourgogne, doit remonter la Saône par Châlons, puis tourner par la Côte-d'Or au plateau de Dijon, et redescendre vers Auxerre; bon pays, où

[1] Après avoir rédigé cet acte, les frères adoptifs s'envoyaient des chapeaux de fleurs et des cœurs d'or.

[2] Gallia Christiana, t. IV. — Dans un diplôme de l'an 1189, Philippe-Auguste reconnaît que Lyon et Autun ont l'une sur l'autre, quand l'un des siéges vient à vaquer, le droit de régale et d'administration. — L'évêque d'Autun était de droit président des états de Bourgogne. — On se rappelle les liaisons qui existaient entre saint Léger, le fameux évêque d'Autun, et l'évêque de Lyon.

[3] Autun avait dans ses armes, d'abord le serpent druidique (*voy.* liv. Ier, c. 2, pour l'œuf de serpent), puis le porc, l'animal qui se nourrit du gland celtique. Rosny, p. 209. — D'après les priviléges d'Autun, le chef des armes et de la justice s'appelait *Viery* (Vergobret). Courtépée, Description de la Bourgogne, III, 491.

[4] Entre Autun et Saint-Prix, on trouve des laves boueuses. L'abbé Soulavie a découvert un volcan à Dreviu, à cinq lieues est d'Autun. Mémoires de l'Académie de Dijon, 1783. — La grotte d'Argental est célèbre pour ses belles cristallisations. Millin, I, 343. — On trouve aussi, aux environs, de l'argent, du cuivre, du fer. Rosny, p. 281.

[5] Inscription trouvée à Autun :

DEAE BIBRACTI
P. CAPRIL PACATUS
I II II I VIR AUGUSTA.
V. S. L. M.
(Millin, I, 337.)

[6] Il semble que l'aristocratie se livra entièrement à Rome, tandis que le parti druidique et populaire chercha à ressaisir l'indépendance. » Le sage gouvernement d'Autun, dit Tacite, comprima la révolte des bandes fanatiques de Maricus, Boie de la lie du peuple, qui se donnait pour un dieu et pour le libérateur des Gaules (Annal., l. II, c. 61). » On a vu, au liv. Ier, la révolte de Sacrovir. — Enfin les Bagaudes saccagèrent deux fois Autun. Alors furent fermées les écoles Mœniennes, que le grec Eumène rouvrit sous le patronage de Constance Chlore. — François Ier visita Autun en 1521, et la nomma « sa Rome française. » Autun avait été appelée la sœur de Rome, selon Eumène, ap. Ser. fr., I, 712, 716, 717.

[7] Elle fut presque ruinée par Aurélien, au temps de sa victoire sur Tétricus, qui y faisait frapper ses médailles. — Saccagée par les Allemands en 280, par les Bagaudes sous Dioclétien, par Attila en 451, par les

Digitized by Google

les villes mettent des pampres dans leurs armes [1], où tout le monde s'appelle frère ou cousin, pays de bons vivants et de joyeux noëls [2]. Aucune province n'eut plus grandes abbayes, plus riches, plus fécondes en colonies lointaines : Saint-Benigne à Dijon ; près de Mâcon, Cluny ; enfin Cîteaux, à deux pas de Châlons. Telle était la splendeur de ces monastères, que Cluny reçut une fois le pape, le roi de France, et je ne sais combien de princes avec leur suite, sans que les moines se dérangeassent. Cîteaux fut plus grande encore, ou du moins plus féconde. Elle est la mère de Clairvaux, la mère de saint Bernard ; son abbé, l'*abbé des abbés*, était reconnu pour chef d'ordre, en 1491, par trois mille deux cent cinquante-deux monastères. Ce sont les moines de Cîteaux qui, au commencement du treizième siècle, fondèrent les ordres militaires d'Espagne, et prêchèrent la croisade des Albigeois, comme saint Bernard avait prêché la seconde croisade de Jérusalem. La Bourgogne est le pays des orateurs, celui de la pompeuse et solennelle éloquence. C'est de la partie élevée de la province, de celle qui verse la Seine, de Dijon et de Montbar, que sont parties les voix les plus retentissantes de la France, celles de saint Bernard, de Bossuet et de Buffon. Mais l'aimable sentimentalité de la Bourgogne est remarquable sur d'autres points, avec plus de grâce au nord, plus d'éclat au midi. Vers Semur, la bonne madame de Chantal, et sa petite fille, madame de Sévigné ; à Mâcon, Lamartine, le poëte de l'âme religieuse et solitaire ; à Charolles, Edgard Quinet, celui de l'histoire et de l'humanité [3].

La France n'a pas d'élément plus liant que la Bourgogne, plus capable de réconcilier le Nord et le Midi. Ses comtes ou ducs, sortis de deux branches des Capets, ont donné, au douzième siècle, des souverains aux royaumes d'Espagnes ; plus tard, à la Franche-Comté, à la Flandre, à tous les Pays-Bas. Mais ils n'ont pu descendre la vallée de la Seine, ni s'établir dans les plaines du centre, malgré le secours des Anglais. Le pauvre *roi de Bourges* [4], d'Orléans et de Reims, l'a emporté sur le grand-duc de Bourgogne. Les communes de France, qui avaient d'abord soutenu celui-ci, se rallièrent peu à peu contre l'oppresseur des communes de Flandre.

Ce n'est pas en Bourgogne que devait s'achever le destin de la France. Cette province féodale ne pouvait lui donner la forme monarchique et démocratique à laquelle elle tendait. Le génie de la France devait descendre dans les plaines décolorées du centre, abjurer l'orgueil et l'enflure, la forme oratoire elle-même, pour porter son dernier fruit, le plus exquis, le plus français. La Bourgogne semble avoir encore quelque chose de ses Burgundes ; la séve enivrante de Beaune et de Mâcon trouble comme celle du Rhin. L'éloquence bourguignonne tient de la rhétorique. L'exubérante beauté des femmes de Vermanton et d'Auxerre n'exprime pas mal cette littérature et l'ampleur de ses formes. La chair et le sang dominent ici ; l'enflure aussi, et la sentimentalité vulgaire. Citons seulement Crébillon, Longepierre et Sedaine. Il nous faut quelque chose de plus sobre et de plus sévère pour former le noyau de la France.

C'est une triste chute que de tomber de la Bourgogne dans la Champagne, de voir, après ces riants coteaux, des plaines basses et crayeuses. Sans parler du désert de la Champagne-Pouilleuse, le pays est généralement plat, pâle, d'un prosaïsme désolant. Les bêtes sont chétives ; les minéraux, les plantes peu variées. De maussades rivières traînent leur eau blanchâtre entre deux rangs de jeunes peupliers. La maison, jeune aussi, et caduque en naissant, tâche de défendre un peu sa frêle existence en s'encapuchonnant tant qu'elle peut d'ardoises, au moins de pauvres ardoises de bois ; mais sous sa fausse ardoise, sous sa peinture délavée par la pluie, perce la craie, blanche, sale, indigente.

De telles maisons ne peuvent pas faire de belles villes. Châlons n'est guère plus gaie que ses plaines.

Sarrasins en 732, par les Normands en 886 et 895. En 924, on ne put en éloigner les Hongrois qu'à prix d'argent. Histoire d'Autun, par Joseph de Rosny, 1802.

[1] *Voy.* les armes de Dijon et de Beaune. — Un bas-relief de Dijon représente les triumvirs tenant chacun un gobelet. Ce trait est local. — La culture de la vigne, si ancienne dans ce pays, a singulièrement influé sur le caractère de son histoire, en multipliant la population dans les classes inférieures. Ce fut le principal théâtre de la guerre des Bagaudes. En 1630, les vignerons se révoltèrent sous la conduite d'un ancien soldat, qu'ils appelaient le roi Machas.

[2] *Voy.* le curieux recueil de la Monnoye. — Piron était de Dijon (né en 1640, mort en 1727). — La *Fête des Fous* se célébra à Auxerre jusqu'en 1407. — Les chanoines jouaient à la balle (*pelota*), jusqu'en 1558, dans la nef de la cathédrale. Le dernier chanoine fournissait la balle, et la donnait au doyen ; la partie finie, venaient les danses et le banquet. Millin, I.

[3] L'auteur d'*Ahasvérus*, né à Bourg, a été élevé à Charolles.

N'oublions pas non plus la pittoresque et mystique petite ville de Paray-le-Monial, où naquit la dévotion du Sacré-Cœur, où mourut madame de Chantal. Il y a certainement un souffle religieux sur le pays du traducteur de la Symbolique, et de l'auteur de *Solitude*, MM. Guignaut et Dargaud.

[4] On sait qu'on nomma ainsi Charles VII.

Digitized by Google

Troyes est presque aussi laide qu'industrieuse [1]. Reims est triste dans la largeur solennelle de ses rues, qui fait paraître les maisons plus basses encore; ville autrefois de bourgeois et de prêtres, vraie sœur de Tours, ville sucrée et tant soit peu dévote; chapelets et pains d'épices, bons petits draps, petit vin admirable, des foires et des pèlerinages.

Ces villes, essentiellement démocratiques et antiféodales, ont été l'appui principal de la monarchie. La Coutume de Troyes, qui consacrait l'égalité des partages, a de bonne heure divisé et anéanti les forces de la noblesse. Telle seigneurie qui allait ainsi toujours se divisant, put se trouver morcelée en cinquante, et cent parts, à la quatrième génération. Les nobles appauvris essayèrent de se relever en mariant leurs filles à de riches roturiers. La même coutume déclare que *le ventre anoblit* [2]. Cette précaution illusoire n'empêcha pas les enfants des mariages inégaux de se trouver fort près de la roture. La noblesse ne gagna pas à cette addition de nobles roturiers. Enfin, ils jetèrent la vaine honte, et se firent commerçants.

Le malheur, c'est que ce commerce ne se relevait ni par l'objet, ni par la forme. Ce n'était point le négoce lointain, aventureux, héroïque, des Catalans ou des Génois. Le commerce de Troyes, de Reims, n'était pas de luxe; on n'y voyait pas ces illustres corporations, ces Grands et Petits Arts de Florence, où des hommes d'État, tels que les Médicis, trafiquaient des nobles produits de l'Orient et du Nord, de soie, de fourrures, de pierres précieuses. L'industrie champenoise était profondément plébéienne. Aux foires de Troyes, fréquentées de toute l'Europe, on vendait du fil, de petites étoffes, des bonnets de coton, des cuirs [3]: nos tanneurs du faubourg Saint-Marceau sont originairement une colonie troyenne. Ces vils produits, si nécessaires à tous, firent la richesse du pays. Les nobles s'assirent de bonne grâce au comptoir, et firent politesse au manant. Ils ne pouvaient, dans ce tourbillon d'étrangers qui affluaient aux foires, s'informer de la généalogie des acheteurs, et disputer du cérémonial. Ainsi peu à peu commença l'égalité. Et le grand comte de Champagne aussi, tantôt roi de Jérusalem, et tantôt de Navarre, il se trouvait fort bien de l'amitié de ces marchands. Il est vrai qu'il était mal vu des seigneurs [4], et qu'ils le traitaient comme un marchand lui-même, témoin l'insulte brutale du fromage mou, que Robert d'Artois lui fit jeter au visage.

Cette dégradation précoce de la féodalité, ces grotesques transformations de chevaliers en boutiquiers, tout cela ne dut pas peu contribuer à égayer l'esprit champenois, et lui donner ce tour ironique de niaiserie maligne qu'on appelle, je ne sais pourquoi, naïveté [5] dans nos fabliaux. C'était le pays des bons contes, des facétieux récits sur le noble chevalier, sur l'honnête et débonnaire mari, sur M. le curé et sa servante. Le génie narratif qui domine en Champagne, en Flandre, s'étendit en longs poëmes, en belles histoires. La liste de nos poëtes romanciers s'ouvre par Chrétien de Troyes et Guyot de Provins [6]. Les grands seigneurs du pays écri-

[1] Les anciens murs de Troyes étaient bâtis avec des débris de monuments romains, des corniches, des chapiteaux, des pierres chargées d'inscriptions, etc., comme les murs d'Arles et de Narbonne.

La grand'ville de Bar-sur-Saigne
A fait trembler Troye en Champaigne. (FROISSART.)

[2] Cette noblesse de mère se trouve ailleurs aussi en France, et même sous la première race (*Voy.* Beaumanoir). Charles V (15 novembre 1370) assujettit les nobles de mère au droit de franc fief. A la deuxième rédaction de la coutume de Chaumont, les nobles de père réclament contre; Louis XII ordonne que la chose reste en suspens. — La coutume de Troyes consacrait l'égalité de partage entre les enfants; de là l'affaiblissement de la noblesse. Par exemple, Jean, sire de Dampierre, vicomte de Troyes, décéda, laissant plusieurs enfants qui partagèrent entre eux la vicomté. Par l'effet des partages successifs, Eustache de Conflans en posséda un tiers, qu'il céda à un chapitre de moines. Le second tiers fut divisé en quatre parts, et chaque part en douze lots, lesquels se sont divisés entre diverses maisons et les domaines de la ville et du roi.

[3] Urbain IV était fils d'un cordonnier de Troyes. Il y bâtit Saint-Urbain, et fit représenter sur une tapisserie son père faisant des souliers.

[4] Et souvent aussi mal vu des prêtres. Les comtes de Champagne protégèrent saint Bernard, mais ils protégèrent également Abailard, son rival. C'est sur l'Ardussun, entre Nogent et Pont-sur-Seine, qu'il fonda le Paraclet.

[5] L'ancien type du paysan du nord de la France, est l'honnête Jacques, qui pourtant finit par faire la Jacquerie. Le même, considéré comme simple et débonnaire, s'appelle Jeannot; quand il tombe dans un désespoir enfantin, et qu'il devient *rageur*, il prend le nom de Jocrisse. Enrôlé par la révolution, il s'est singulièrement déniaisé, quoique sous la restauration on lui ait rendu le nom de Jean-Jean. — Ces mots divers ne désignent pas des ridicules locaux, comme ceux d'Arlequin, Pantalon, Polichinelle en Italie. — Les noms le plus communément portés par les domestiques, dans la vieille France aristocratique, étaient des noms de provinces: Lorrain, Picard, et surtout la Brie et Champagne. Le Champenois est en effet le plus discipliné des provinciaux, quoique sous sa simplicité apparente il y ait beaucoup de malice et d'ironie.

[6] Que l'on persiste à tort à nommer Kiot de Pro-

Digitized by Google

vent eux-mêmes leurs gestes : Ville-Hardouin, Joinville, et le cardinal de Retz nous ont conté eux-mêmes les croisades et la Fronde. L'histoire et la satire sont la vocation de la Champagne. Pendant que le comte Thibaut faisait peindre ses poésies sur les murailles de son palais de Provins, au milieu des roses orientales, les épiciers de Troyes griffonnaient sur leurs comptoirs les histoires allégoriques et satiriques de Renard et Isengrin. Le plus piquant pamphlet de la langue est dû en grande partie à des procureurs de Troyes [1] ; c'est la satire Ménippée.

Ici, dans cette naïve et maligne Champagne, se termine la longue ligne que nous avons suivie, du Languedoc et de la Provence par Lyon et la Bourgogne. Dans cette zone vineuse et littéraire, l'esprit de l'homme a toujours gagné en netteté, en sobriété. Nous y avons distingué trois degrés : la fougue et l'ivresse spirituelle du Midi, l'éloquence et la rhétorique bourguignonne [2] ; la grâce et l'ironie champenoise. C'est le dernier fruit de la France et le plus délicat. Sur ces plaines blanches, sur ces maigres coteaux, mûrit le vin léger du Nord, plein de caprice [3] et de saillies. A peine doit-il quelque chose à la terre ; c'est le fils du travail, de la société [4]. Là crut aussi cette *chose légère* [5], profonde pourtant, ironique à la fois et rêveuse, qui retrouva et ferma pour toujours la veine des fabliaux.

Par les plaines plates de la Champagne, s'en vont nonchalamment le fleuve des Pays-Bas, le fleuve de la France, la Meuse, et la Seine avec la Marne son acolyte. Ils vont, mais grossissant, pour arriver avec plus de dignité à la mer. Et la terre elle-même surgit peu à peu en collines dans l'Ile-de-France, dans la Normandie, dans la Picardie. La France devient plus majestueuse. Elle ne veut pas arriver la tête basse en face de l'Angleterre ; elle se pare de forêts et de villes superbes, elle enfle ses rivières, elle projette en longues ondes de magnifiques plaines, et présente à sa rivale cette autre Angleterre de Flandre et de Normandie [6].

Il y a là une émulation immense. Les deux rivages se haïssent et se ressemblent. Des deux côtés, dureté, avidité, esprit sérieux et laborieux. La vieille Normandie regarde obliquement sa fille triomphante, qui lui sourit avec insolence du haut

vence, d'après l'orthographe de l'Allemand Wolfram von Eschenbach. Cette ingénieuse rectification est du jeune et savant M. Michel, qui a déjà tant fait pour l'illustration des antiquités littéraires de la France.

[1] Passerat et Pithou. — L'esprit railleur du nord de la France éclate dans les fêtes populaires. En Champagne et ailleurs, *roi de l'aumône* (bourgeois élu pour délivrer deux prisonniers, etc.) ; *roi de l'œuf* (ou de la balle) (Dupin, Deux-Sèvres) ; *roi des Arbalétriers* avec ses chevaliers (Cambry, Oise, II) ; *roi des guélifs* ou pauvres, encore en 1770 (almanach d'Artois, 1770) ; *roi des rosiers* ou des jardiniers, aujourd'hui encore en Normandie, Champagne, Bourgogne, etc. — A Paris, *fêtes des sous-diacres* ou *diacres-soûls*, qui faisaient un évêque des fous, l'encensaient avec du cuir brûlé ; on chantait des chansons obscènes ; on mangeait sur l'autel. — A Évreux, le 1er mai, le jour de Saint-Vital, c'était la *fête des cornards*, où se couronnait de feuillages, les prêtres mettaient leur surplis à l'envers, et se jetaient les uns aux autres du son dans les yeux ; les sonneurs lançaient des *casse-museaux* (galettes). — A Beauvais, on promenait une fille et un enfant sur un âne... à la messe, le refrain chanté en chœur était *hihan!* — A Reims, les chanoines marchaient sur deux files, traînant chacun un hareng, chacun marchant sur le hareng de l'autre... — A Bouchain, fête du *prévôt des étourdis* ; à Châlons-sur-Saône, des *gaillardons* ; à Paris, des *enfants sans souci*, du *régiment de la calotte*, et de la *confrérie de l'aloyau*. — A Dijon, procession de la *mère folle*. — A Harfleur, au mardi gras, *fête de la scie*. (Dans les armes du président Cosse-Brissac, il y avait une scie.) Les magistrats baisent les dents de la scie. Deux masques portent le *bâton friseux* (montants de la scie). Puis on porte le *bâton friseux* à un époux qui bat sa femme. — Dès le temps de la conquête de Guillaume, existait l'association de la *chevalerie d'Honfleur*.

[2] Sur la montagne de Langres, naquit Diderot. C'est la transition entre la Bourgogne et la Champagne. Il réunit les deux caractères.

[3] Cela doit s'entendre, non-seulement du vin, mais de la vigne. Les terres qui donnent le vin de Champagne semblent capricieuses. Les gens du pays assurent que dans une pièce de trois arpents parfaitement semblables, il n'y a souvent que celui du milieu qui donne de bon vin.

[4] Une terre qui, semée de froment, occuperait cinq ou six ménages, occupe quelquefois six ou sept cents personnes, hommes, femmes et enfants, lorsqu'elle est plantée de vignes. On sait combien le vin de Champagne exige de façon. Bourgeois-Jersaint, Statistique de la Marne, p. 81. — L'étranger (Russie, Angleterre, Allemagne) en consomme aujourd'hui plus que la France. Nous préférons le vin de Bourgogne. C'est qu'après tant de troubles et d'agitations, nous n'avons plus besoin d'éveiller l'esprit en agaçant les nerfs, mais plutôt de fortifier le corps.

[5] La Fontaine dit de lui-même :

Je suis chose légère, et vole à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours ;
Mais quoi ! je suis volage, en vers comme en amours.

« Le poëte, dit Platon, est chose légère et sacrée. »

[6] Du côté de Coutances particulièrement, dit l'Anglais Dibdin, dans son Voyage bibliographique, les figures et le paysage sont singulièrement anglais.

Digitized by Google

de son bord. Elles existent pourtant encore les tables où se lisent les noms des Normands qui conquirent l'Angleterre. La conquête n'est-elle pas le point d'où celle-ci a pris l'essor? Tout ce qu'elle a d'art, à qui le doit-elle? Existaient-ils avant la conquête, ces monuments dont elle est si fière? Les merveilleuses cathédrales anglaises, que sont-elles, sinon une imitation, une exagération de l'architecture normande [1]? Les hommes eux-mêmes et la race, combien se sont-ils modifiés par le mélange français? L'esprit guerrier et chicaneur, étranger aux Anglo-Saxons, qui a fait de l'Angleterre, après la conquête, une nation d'hommes d'armes et de scribes, c'est là le pur esprit normand. Cette sève acerbe est la même des deux côtés du détroit. Caen, la *ville de sapience*, conserve le grand monument de la fiscalité anglo-normande, l'échiquier de Guillaume le Conquérant. La Normandie n'a rien à envier, les bonnes traditions s'y sont perpétuées. Le père de famille, au retour des champs, aime à expliquer à ses petits, attentifs, quelques articles du Code civil [2].

Le Lorrain et le Dauphinois ne peuvent rivaliser avec le Normand pour l'esprit processif. L'esprit breton, plus dur, plus négatif, est moins avide et moins absorbant. La Bretagne est la résistance, la Normandie la conquête; aujourd'hui conquête sur la nature, agriculture, industrialisme. Ce génie ambitieux et conquérant se produit d'ordinaire par la ténacité, souvent par l'audace et l'élan; et l'élan va parfois au sublime : témoin tant d'héroïques marins [3], témoin le grand Corneille. Deux fois la littérature française a repris l'essor par la Normandie, quand la philosophie se réveillait par la Bretagne. Le vieux poëme de Rou [4] paraît au douzième siècle avec Abailard; au dix-septième, Corneille avec Descartes. Pourtant, je ne sais pourquoi la grande et féconde idéalité est refusée au génie normand. Il se dresse haut, mais tombe vite. Il tombe dans l'indigente correction de Malherbe, dans la sécheresse de Mézerai, dans les ingénieuses recherches de la Bruyère et de Fontenelle. Les héros mêmes du grand Corneille, toutes les fois qu'ils ne sont pas sublimes, deviennent volontiers d'insipides plaideurs, livrés aux subtilités d'une dialectique vaine et stérile.

Ni subtil, ni stérile, à coup sûr, n'est le génie de notre bonne et forte Flandre, mais bien positif et réel, bien solidement fondé; *solidis fundatum ossibus intùs*. Sur ces grasses et plantureuses campagnes, uniformément riches d'engrais, de canaux, d'exubérante et grossière végétation, herbes, hommes et animaux, poussent à l'envi, grossissent à plaisir. Le bœuf et le cheval y gonflent, à jouer l'éléphant. La femme vaut un homme, et souvent mieux. Race pourtant un peu molle dans sa grosseur, plus forte que robuste, mais d'une force musculaire immense. Nos hercules de foire sont venus souvent du département du Nord.

La force prolifique des Bolg d'Irlande se retrouve chez nos Belges de Flandre et des Pays-Bas. Dans l'épais limon de ces riches plaines, dans ces vastes et sombres communes industrielles, d'Ypres, de Gand, de Bruges, les hommes grouillaient comme les insectes après l'orage. Il ne fallait pas mettre le pied sur ces fourmilières. Ils en sortaient à l'instant, piques baissées, par quinze, vingt, trente mille hommes, tous forts et bien nourris, bien vêtus, bien armés. Contre de telles masses la cavalerie féodale n'avait pas beau jeu.

Avaient-ils si grand tort d'être fiers, ces braves Flamands? Tout gros et grossiers qu'ils étaient [5], ils faisaient merveilleusement leurs affaires. Personne n'entendait comme eux le commerce, l'industrie, l'agriculture. Nulle part le bon sens, le sens du positif, du réel, ne fut plus remarquable. Nul peuple peut-être au moyen âge ne comprit mieux la vie courante du monde, ne sut mieux agir et conter. La Champagne et la Flandre sont alors les seuls pays qui puissent lutter pour l'histoire avec l'Italie. La Flandre a son Villani dans Froissart, et dans Comines son Machiavel [6]. Ajoutez-y

[1] Le docteur Milner seul accorde la supériorité aux cathédrales anglaises. Il fait naître l'ogive en Angleterre. *Voy.* M. de Caumont, Cours d'Antiquités monumentales, t. II.

[2] « Voyez-vous ce petit champ? me disait M. D., ex-président d'un des tribunaux de la basse Normandie; si demain il passait à quatre frères, il serait à l'instant coupé par quatre haies. Tant il est nécessaire, ici, que les propriétés soient nettement séparées. » — Les Normands sont si adonnés aux études de l'éloquence, dit un auteur du onzième siècle, qu'on entend jusqu'aux petits enfants parler comme des orateurs... Quasi rhetores attendas. Gaufred. Malaterra, l. I, c. 3.

[3] *Voy.* l'ouvrage de M. Estancelin, et l'Histoire des villes de France, par M. Vitet. Dieppe, t. II. — Il paraît que les Dieppois avaient découvert avant les Portugais la route des Indes; mais ils en gardèrent si bien le secret, qu'ils en ont perdu la gloire.

[4] *Voy.* l'excellente édition qu'en a donnée M. Auguste Prévost, de Rouen, l'un de nos antiquaires les plus distingués.

[5] Cette grossièreté de la Belgique est sensible dans une foule de choses. On peut voir à Bruxelles la petite statue du *Manneken-pis* « le plus vieux bourgeois de la ville; » on lui donne un habit neuf aux grandes fêtes.

[6] On pourrait citer encore Gaguin de Douai, Oudeghierst de Lille, et plusieurs autres.

Digitized by Google

ses empereurs-historiens de Constantinople. Ses auteurs de fabliaux sont encore des historiens, au moins en ce qui concerne les mœurs publiques.

Mœurs peu édifiantes, sensuelles et grossières. Et plus on avance au nord dans cette grasse Flandre, sous cette douce et humide atmosphère, plus la contrée s'amollit, plus la sensualité domine, plus la nature devient puissante [1]. L'histoire, le récit ne suffisent plus à satisfaire le besoin de la réalité, l'exigence des sens. Les arts du dessin viennent au secours. La sculpture commence en France même, avec le fameux disciple de Michel-Ange; Jean de Boulogne. L'architecture aussi prend l'essor; non plus la sobre et sévère architecture normande, aiguisée en ogives, et se dressant au ciel, comme un vers de Corneille; mais une architecture riche et pleine en ses formes. L'ogive s'assouplit en courbes molles, en arrondissements voluptueux. La courbe tantôt s'affaisse et s'avachit, tantôt se boursoufle et tend au ventre. Ronde et onduleuse dans tous ses ornements, la charmante tour d'Anvers s'élève doucement étagée, comme une gigantesque corbeille, tressée des joncs de l'Escaut.

Ces églises, soignées, lavées, parées, comme une maison flamande, éblouissent de propreté et de richesse, dans la splendeur de leurs ornements de cuivre, dans leur abondance de marbres blancs et noirs. Elles sont plus propres que les églises italiennes, et non pas moins coquettes. La Flandre est une Lombardie prosaïque [2], à qui manquent la vigne et le soleil. Quelque autre chose manque aussi; on s'en aperçoit en voyant ces innombrables figures de bois que l'on rencontre de plain-pied dans les cathédrales; sculpture économique qui ne remplace pas le peuple de marbre des cités d'Italie [3]. Par-dessus ces églises, au sommet de ces tours, sonne l'uniforme et savant carillon, l'honneur et la joie de la commune flamande. Le même air joué d'heure en heure pendant des siècles, a suffi au besoin musical de je ne sais combien de générations d'artisans, qui naissaient et mouraient fixés sur l'établi [4].

Mais la musique et l'architecture sont trop abstraites encore. Ce n'est pas assez de ces sons, de ces formes; il faut des couleurs, de vives et vraies couleurs, des représentations vivantes de la chair et des sens. Il faut dans les tableaux de bonnes et rudes fêtes, où des hommes rouges et des femmes blanches boivent, fument et dansent lourdement [5]. Il faut des supplices atroces, des martyrs indécents et horribles, des Vierges énormes, fraîches, grasses, scandaleusement belles. Au delà de l'Escaut, au milieu des tristes marais, des eaux profondes, sous les hautes digues de Hollande, commence la sombre et sérieuse peinture; Rembrandt et Gérard Dow peignent où écrivent Érasme et Grotius [6]. Mais dans la Flandre, dans la riche et sensuelle Anvers, le rapide pinceau de Rubens fera les bacchanales de la peinture. Tous les mystères seront travestis [7] dans ses tableaux idolâtriques qui frissonnent encore de la fougue et de la brutalité du génie [8]. Cet homme terrible, sorti du sang

[1] *Voy.* les Coutumes du comté de Flandre, traduites par Legrand, Cambrai, 1719, 1er vol. Coutume de Gand, p. 149, rub. 26 : (Niemandt en sal bastaerdi wesen van de mœder...); *personne ne sera bâtard de la mère;* mais ils succéderont à la mère avec les autres légitimes (non au père). Ceci montre bien que ce n'est pas le motif religieux ou moral qui les exclut de la succession du père, mais le doute de la paternité. Dans cette Coutume, il y a communauté, partage égal dans les successions, etc.

[2] Vous y retrouvez la prédilection pour le cygne, qui, selon Virgile, était l'ornement du Mincius et des autres fleuves de Lombardie. Dès l'entrée de l'ancienne Belgique, Amiens, la petite Venise, comme l'appelait Louis XIV, nourrissait sur la Somme les cygnes du roi. En Flandre, une foule d'auberges ont pour enseigne le cygne.

[3] La seule cathédrale de Milan est couronnée de cinq mille statues et figurines. M. Franchetti, l'auteur de la Description de cette prodigieuse église, me l'a assuré.

[4] Il est juste de remarquer que cet instinct musical s'est développé d'une manière remarquable, surtout dans la partie wallonne. Liége est la patrie de Grétry.

[5] *Voy.* au Musée du Louvre le tableau intitulé : *Fête Flamande.* C'est la plus effrénée et la plus sensuelle bacchanale.

[6] Selon moi, la haute expression du génie belge, c'est pour la partie flamande, Rubens, et pour la wallonne ou celtique, Grétry. La spontanéité domine en Belgique, la réflexion en Hollande. Les penseurs ont aimé ce dernier pays. Descartes est venu y faire l'apothéose du moi humain, et Spinosa, celle de la nature. Toutefois la philosophie propre à la Hollande, c'est une philosophie pratique qui s'applique aux rapports politiques des peuples : Grotius. — Si l'on veut comparer l'Allemagne et les Pays-Bas, on trouvera que l'Autriche est à la Belgique ce que la Prusse est à la Hollande; mais la Hollande est moins énergique. Cette énergie semble s'éteindre dans un caractère habituel de calme et de taciturnité. Vous voyez les paveurs hollandais prendre le thé dans la rue trois ou quatre fois par jour. Vous ne trouverez chez ces gens-ci, dit un voyageur, ni un voleur pour vous dépouiller, ni un guide pour vous conduire.

[7] Son élève, van Dyck, peint dans un de ses tableaux un âne à genoux devant une hostie. Forster, Voyage en Allemagne, en Flandre.

[8] Nous avons ici la belle suite des tableaux commandés à Rubens, par Marie de Médicis. Mais cette pein-

Digitized by Google

slave [1], nourri dans l'emportement des Belges, né à Cologne, mais ennemi de l'idéalisme allemand, a jeté dans ses tableaux une apothéose effrénée de la nature.

Cette frontière des races et des langues [2] européennes, est un grand théâtre des victoires de la vie et de la mort. Les hommes poussent vite, multiplient à étouffer [3]; puis les batailles y pourvoient. Là se combat à jamais la grande bataille des peuples et des races. Cette bataille du monde, qui eut lieu, dit-on, aux funérailles d'Attila, elle se renouvelle incessamment en Belgique entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, entre les Celtes et les Germains. C'est là le coin de l'Europe, le rendez-vous des guerres [4]. Voilà pourquoi elles sont si grasses, ces plaines; le sang n'a pas le temps d'y sécher! Lutte terrible et variée! A nous les batailles de Bouvines, Rosebeke, Lens, Steinkerque, Denain, Fontenoi, Fleurus, Jemmapes; à eux, celles des Éperons, de Courtrai. Faut-il nommer Waterloo [5]?

Angleterre! Angleterre! vous n'avez pas combattu ce jour-là seule à seule : vous aviez le monde avec vous. Pourquoi prenez-vous pour vous toute la gloire? Que veut dire votre pont de Waterloo? Y a-t-il tant à s'enorgueillir, si le reste mutilé de cent batailles, si la dernière levée de la France, légion imberbe, sortie à peine des lycées et du baiser des mères, s'est brisée contre votre armée mercenaire, ménagée dans tous les combats, et gardée contre nous comme le poignard *de miséri-*

ture allégorique et officielle ne donne pas l'idée de son génie. C'est dans les tableaux d'Anvers et de Bruxelles que l'on comprend Rubens. Il faut voir à Anvers la sainte Famille, où il a mis ses trois femmes sur l'autel, et lui, derrière, en saint George, un drapeau au poing et les cheveux au vent. Il fit ce grand tableau en dix-sept jours. — Sa Flagellation est horrible de brutalité; l'un des flagellants, pour frapper plus fort, appuie le pied sur le mollet du Sauveur; un autre regarde par-dessous sa main, et rit au nez du spectateur. La copie de van Dyck semble bien pâle à côté du tableau original. — Au Musée de Bruxelles, il y a le Portement de Croix, d'une vigueur et d'un mouvement qui va au vertige. La Madelaine essuie le sang du Sauveur avec le sang-froid d'une mère qui débarbouille son enfant. — On peut voir au même Musée le Martyre de saint Liévin, une scène de boucherie; pendant qu'on déchiquète la chair du martyr, et qu'un des bourreaux en donne aux chiens avec une pince, un autre tient dans les dents son stylet qui dégoutte de sang. Au milieu de ces horreurs, toujours un étalage de belles et immodestes carnations. — Le Combat des Amazones lui a donné une belle occasion de peindre une foule de corps de femmes dans des attitudes passionnées; mais son chef-d'œuvre est peut-être cette terrible colonne de corps humains qu'il a tissus ensemble dans son Jugement dernier.

[1] Sa famille était de Styrie. Ce qu'il y a de plus impétueux en Europe est aux deux bouts : à l'orient, les Slaves de Pologne, Illyrie, Styrie, etc.; à l'occident, les Celtes d'Irlande, Écosse, etc.

[2] La Flandre hollandaise est composée de places cédées par le traité de 1648, et par le *traité de la Barrière* (1715). Ce nom est significatif. — La Marche, ou Marquisat d'Anvers, créée par Othon II, fut donnée par Henri IV au plus vaillant homme de l'Empire, à Godefroy de Bouillon. — C'est au Sas de Gand, qu'Othon fit creuser, en 980, un fossé qui séparait l'Empire de la France. — A Louvain, dit un voyageur, la langue est germanique, les mœurs hollandaises et la cuisine française. — Avec l'idiome germanique commencent les noms astronomiques (*Al-ost, Ost-ende*); en France, comme chez toutes les nations celtiques, les noms sont empruntés à la terre (Lille, *l'île*).

[3] Avant l'émigration des tisserands, en Angleterre, vers 1382, il y avait à Louvain cinquante mille tisserands. Forster, I, 364. A Ypres (sans doute en y comprenant la banlieue), il y en avait deux cent mille en 1382. — En 1380, « ceux de Gand sortirent avec trois armées. » Oudegherst, Chronique de Flandre, folio 301. — Ce pays humide est dans plusieurs parties aussi insalubre que fertile. Pour dire un homme blême, on disait : « Il ressemble à la mort d'Ypres. » — Au reste, la Belgique a moins souffert des inconvénients naturels de son territoire que des révolutions politiques. Bruges a été tuée par la révolte de 1492; Gand, par celle de 1540; Anvers, par le traité de 1648, qui fit la grandeur d'Amsterdam en fermant l'Escaut.

[4] La grande bataille des temps modernes s'est livrée précisément sur la limite des deux langues, à Waterloo. A quelques pas en deçà de ce nom flamand, on trouve le *Mont-Saint-Jean*. — Le monticule qu'on a élevé dans cette plaine semble un *tumulus* barbare, celtique ou germanique.

[5] « Arrête!... sous tes pieds est la poussière d'un empire... Ici dort tout ce qu'une révolution du globe entassa de ruines... La tombe de la France, l'homicide Waterloo!... Ici, pour la dernière fois, l'aigle plana dans son orgueil, puis battit la plaine déchirée d'une serre sanglante, transpercé qu'il était par la flèche des nations conjurées... Et maintenant il traîne les anneaux de la chaîne brisée du monde. »

> Stop!... for thy thread is on an empire's dust!
> . . . . . .
> The grave of France, the deadly Waterloo!
> . . . . . .
> In « pride of place » here last the eagle hew,
> Then tore with bloody talon the rent plain,
> Pierced by the shaft of banded nations through;
> . . . . . .
> He wears the shatter'd links of the world's broken chain.
>
> (Childe Harold's Pilgrimage, c. III, 17-8.

In pride of place... with bloody talon... Ces termes de chasse sont bien méprisants, quand il s'agit de l'aigle de la France... Il y a ici tout à la fois le souvenir du jeune chasseur écossais, et le demi-dédain qui siége si souvent sur la belle bouche de Byron.

Digitized by Google

corde dont le soldat aux abois assassinait son vainqueur?

Je ne tairai rien pourtant. Elle me semble bien grande, cette odieuse Angleterre, en face de l'Europe, en face de Dunkerque [1] et d'Anvers en ruines [2]. Tous les autres pays, Russie, Autriche, Italie, Espagne, France, ont leurs capitales à l'ouest et regardent au couchant; le grand vaisseau européen semble flotter, la voile enflée du vent qui jadis souffla de l'Asie. L'Angleterre seule a la proue à l'est, comme pour braver le monde, *unum omnia contra*. Cette dernière terre du vieux continent est la terre héroïque, l'asile éternel des bannis, des hommes énergiques. Tous ceux qui ont jamais fui la servitude, druides poursuivis par Rome, Gaulois-Romains chassés par les barbares, Saxons proscrits par Charlemagne, Danois affamés, Normands avides, et l'industrialisme flamand persécuté, et le calvinisme vaincu, tous ont passé la mer, et pris pour patrie la grande île : *Arva, beata petamus arva, divites et insulas...* Ainsi l'Angleterre a engraissé de malheurs, et grandi de ruines. Mais à mesure que tous ces proscrits, entassés dans cet étroit asile, se sont mis à se regarder, à mesure qu'ils ont remarqué les différences de races et de croyances qui les séparaient, qu'ils se sont vus Kymrys, Gaëls, Saxons, Danois, Normands, la haine et le combat sont venus. Ç'a été comme ces combats bizarres dont on régalait Rome, ces combats d'animaux étonnés d'être ensemble : hippopotames et lions, tigres et crocodiles. Et quand les amphibies, dans leur cirque fermé de l'Océan, se sont assez longtemps mordus et déchirés, ils se sont jetés à la mer, ils ont mordu la France. Mais la guerre intérieure, croyez-le bien, n'est pas finie encore. La Bête triomphante a beau narguer le monde sur son trône des mers. Dans son amer sourire se mêle un furieux grincement de dents, soit qu'elle n'en puisse plus à tourner l'aigre et criante roue de Manchester, soit que le taureau de l'Irlande, qu'elle tient à terre, se retourne et mugisse.

La guerre des guerres, le combat des combats, c'est celui de l'Angleterre et de la France; le reste est épisode. Les noms français sont ceux des hommes qui tentèrent de grandes choses contre l'Anglais. La France n'a qu'un saint, la Pucelle; et le nom du grand Guise qui leur arracha Calais des dents, le nom des fondateurs de Brest, de Dunkerque et d'Anvers [3], voilà, quoi que ces hommes aient fait du reste, des noms chers et sacrés. Pour moi, je me sens personnellement obligé envers ces glorieux champions de la France et du monde, envers ceux qu'ils armèrent, les Duguay-Trouin, les Jean-Bart, les Surcouf, ceux qui rendaient pensifs les gens de Plymouth, qui leur faisaient secouer tristement la tête à ces Anglais, qui les tiraient de leur taciturnité, qui les obligeaient d'allonger leurs monosyllabes.

Et croyez-vous qu'ils n'aient pas non plus mérité de la France, ces braves prêtres irlandais, ces jésuites, qui, sur tous nos rivages, dans les monastères de Saint-Colomban, à Saint-Waast, Saint-Bertin, Saint-Omer, Saint-Amand, à Douai, à Dunkerque, à Anvers [4], organisèrent les missions d'Irlande? orateurs populaires, ardents conspirateurs, lions et renards, qui savaient indifféremment ruser et combattre, mentir, mourir pour la patrie!

La lutte contre l'Angleterre a rendu à la France un immense service. Elle a confirmé, précisé sa nationalité. A force de se serrer contre l'ennemi, les provinces se sont trouvées un peuple. C'est en voyant de près l'Anglais, qu'elles ont senti qu'elles étaient France. Il en est des nations comme de l'individu, il connaît et distingue sa personnalité par la résistance de ce qui n'est pas elle, il remarque le moi par le non-moi. La France s'est formée ainsi sous l'influence des grandes guerres anglaises, par opposition à la fois, et par composition. L'opposition est plus sensible dans les provinces de l'Ouest et du Nord, que nous venons de parcourir. La composition est l'ouvrage des provinces centrales dont il nous reste à parler.

Pour trouver le centre de la France, le noyau autour duquel tout devait s'agréger, il ne faut pas prendre le point central dans l'espace; ce serait vers Bourges, vers le Bourbonnais, le berceau de la dynastie; il ne faut pas chercher la principale séparation des eaux, ce seraient les plateaux de Dijon ou de Langres, entre les sources de la Saône, de la Seine et de la Meuse; pas même le point de

[1] Faulconnier, Histoire de Dunkerque (1730, in-fol., t. II). Les magistrats de Dunkerque supplièrent vainement la reine Anne; ils essayèrent de prouver que les Hollandais gagneraient plus que les Anglais à la démolition de leur ville. Il n'est point de lecture plus douloureuse et plus humiliante pour un Français. Cherbourg n'existait pas encore; il ne resta plus un port militaire d'Ostende à Brest.

[2] « J'ai là, disait Bonaparte, un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre. » « La place d'Anvers, disait-il à Sainte-Hélène, est une des grandes causes pour lesquelles je suis ici; la cession d'Anvers est un des motifs qui m'avaient déterminé à ne pas signer la paix de Châtillon. »

[3] Il faut entendre ici Richelieu, Louis XIV et Bonaparte.

[4] La victime de l'Angleterre, Marie Stuart, a laissé son portrait à Saint-André d'Anvers, où on l'admire encore.

Digitized by Google

séparation des races, ce serait sur la Loire, entre la Bretagne, l'Auvergne et la Touraine. Non, le centre s'est trouvé marqué par des circonstances plus politiques que naturelles, plus humaines que matérielles. C'est un centre excentrique, qui dérive et appuie au Nord, principal théâtre de l'activité nationale, dans le voisinage de l'Angleterre, de la Flandre et de l'Allemagne. Protégé, et non pas isolé, par les fleuves qui l'entourent, il se caractérise selon la vérité par le nom d'Ile-de-France.

On dirait, à voir les grands fleuves de notre pays, les grandes lignes de terrains qui les encadrent, que la France coule avec eux à l'Océan. Au Nord, les pentes sont peu rapides, les fleuves sont dociles. Ils n'ont point empêché la libre action de la politique de grouper les provinces autour du centre qui les attirait. La Seine est en tout sens le premier de nos fleuves, le plus civilisable, le plus perfectible. Elle n'a ni la capricieuse et perfide mollesse de la Loire, ni la brusquerie de la Garonne, ni la terrible impétuosité du Rhône, qui tombe comme un taureau échappé des Alpes, perce un lac de dix-huit lieues, et vole à la mer, en mordant ses rivages. La Seine reçoit de bonne heure l'empreinte de la civilisation. Dès Troyes, elle se laisse couper, diviser à plaisir, allant chercher les manufactures et leur prêtant ses eaux. Lors même que la Champagne lui a versé la Marne, et la Picardie l'Oise, elle n'a pas besoin de fortes digues; elle se laisse serrer dans nos quais, sans s'en irriter davantage. Entre les manufactures de Troyes et celles de Rouen, elle abreuve Paris. De Paris au Havre, ce n'est plus qu'une ville. Il faut la voir entre Pont-de-l'Arche et Rouen, la belle rivière, comme elle s'égare dans ses îles innombrables, encadrées au soleil couchant dans des flots d'or, tandis que, tout du long, les pommiers mirent leurs fruits jaunes et rouges sous des masses blanchâtres. Je ne puis comparer à ce spectacle que celui du lac de Genève. Le lac a de plus, il est vrai, les vignes de Vaud, Meillerie et les Alpes. Mais le lac ne marche point; c'est l'immobilité, ou du moins l'agitation sans progrès visible. La Seine marche, et porte la pensée de la France, de Paris vers la Normandie, vers l'Océan, l'Angleterre, la lointaine Amérique.

Paris a pour première ceinture, Rouen, Amiens, Orléans, Châlons, Reims, qu'il emporte dans son mouvement. A quoi se rattache une ceinture extérieure, Nantes, Bordeaux, Clermont et Toulouse, Lyon, Besançon, Metz et Strasbourg. Paris se reproduit en Lyon pour atteindre par le Rhône l'excentrique Marseille. Le tourbillon de la vie nationale a toute sa densité au Nord; au Midi les cercles qu'il décrit se relâchent et s'élargissent.

Le vrai centre s'est marqué de bonne heure; nous le trouvons désigné au siècle de saint Louis, dans les deux ouvrages qui ont commencé notre jurisprudence : ÉTABLISSEMENTS DE FRANCE ET D'ORLÉANS; — COUTUMES DE FRANCE ET DE VERMANDOIS [1]. C'est entre l'Orléanais et le Vermandais, entre le coude de la Loire et les sources de l'Oise, entre Orléans et Saint-Quentin, que la France a trouvé enfin son centre, son assiette, et son point de repos. Elle l'avait cherché en vain, et dans les pays druidiques de Chartres et d'Autun, et dans les chefs-lieux des clans galliques, Bourges, Clermont (*Agendicum, urbs Arvernorum*). Elle l'avait cherché dans les capitales de l'Église mérovingienne et carlovingienne, Tours et Reims [2].

La France capétienne du *roi de Saint-Denys* [3], entre la féodale Normandie et la démocratique Champagne, s'étend de Saint-Quentin à Orléans, à Tours. Le roi est abbé de Saint-Martin de Tours, et premier chanoine de Saint-Quentin. Orléans se trouvant placée au lieu où se rapprochent les deux grands fleuves, le sort de cette ville a été souvent celui de la France; les noms de César, d'Attila, de Jeanne d'Arc, des Guise, rappellent tout ce qu'elle a vu de siéges et de guerres. La sérieuse Orléans [4] est près de la Touraine, près de la molle et rieuse patrie de Rabelais, comme la colérique Picardie à côté de l'ironique Champagne. L'histoire de l'antique France semble entassée en Picardie. La royauté, sous Frédégonde et Charles le Chauve, résidait à Soissons [5], à Crépy, Verbery, Attigny; vaineue par la féodalité, elle se réfugia sur la montagne de

[1] A Orléans, la science et l'enseignement du droit romain; en Picardie, l'originalité du droit féodal et coutumier; deux Picards, Beaumanoir et Desfontaines, ouvrent notre jurisprudence.

[2] Bourges était aussi un grand centre ecclésiastique. L'archevêque de Bourges était patriarche, primat des Aquitaines, et métropolitain. Il étendait sa juridiction comme patriarche sur les archevêques de Narbonne et de Toulouse, comme primat sur ceux de Bordeaux et d'Auch (métropolitaine de la 2me et 3me Aquitaine); comme métropolitain, il avait anciennement onze suffragants, les évêques de Clermont, Saint-Flour, le Puy, Tulle, Limoges, Mende, Rodez, Vabres, Castres, Cahors. Mais l'érection de l'évêché d'Albi en archevêché, ne lui laissa sous sa juridiction que les cinq premiers de ces siéges.

[3] Comme l'appellent souvent les poëmes chevaleresques du moyen âge.

[4] La raillerie orléanaise était amère et dure. Les Orléanais avaient reçu le sobriquet de *guépins*. On dit aussi : La glose d'Orléans est pire que le texte. — La Sologne a un caractère analogue : « Niais de Sologne, qui ne se trompe qu'à son profit. »

[5] Pepin y fut élu, en 750. Louis d'Outremer y mourut.

Digitized by Google

Laon [1]. Laon, Péronne, Saint-Médard de Soissons, asiles et prisons tour à tour, reçurent Louis le Débonnaire, Louis d'Outremer, Louis XI. La royale tour de Laon a été détruite en 1832 [2]; celle de Péronne dure encore. Elle dure, la monstrueuse tour féodale des Coucy [3].

Je ne suis roi, ne duc, prince, ne comte aussi,
Je suis le sire de Coucy.

Mais en Picardie la noblesse entra de bonne heure dans la grande pensée de la France. L'héroïque maison de Guise, branche picarde des princes de Lorraine, défendit Metz contre les Allemands, prit Calais aux Anglais, et faillit prendre aussi la France au roi. La monarchie de Louis XIV fut dite et jugée par le Picard Saint-Simon [4].

Fortement féodale, fortement communale et démocratique fut cette ardente Picardie. Les premières communes de France sont les grandes villes ecclésiastiques de Noyon, de Saint-Quentin, d'Amiens, de Laon. Le même pays donna Calvin, et commença la ligue contre Calvin. Un ermite d'Amiens [5] avait enlevé toute l'Europe, princes et peuples, à Jérusalem, par l'élan de la religion. Un légiste de Noyon [6] la changea, cette religion, dans la moitié des pays occidentaux; il fonda sa Rome à Genève, et mit la république dans la foi. La république, elle fut poussée par les mains picardes dans sa course effrénée, de Condorcet en Camille Desmoulins, de Desmoulins en Gracchus Babœuf [7]. Elle fut chantée par Béranger, qui dit si bien le mot de la nouvelle France : « Je suis vilain et très-vilain. » Entre ces vilains, plaçons au premier rang notre illustre général Foy, l'homme pur, la noble pensée de l'armée [8].

Le Midi et les pays vineux n'ont pas, comme l'on voit, le privilége de l'éloquence. La Picardie vaut la Bourgogne : ici il y a du vin dans le cœur. On peut dire qu'en avançant du centre à la frontière belge, le sang s'anime, et que la chaleur augmente vers le Nord [9]. La plupart de nos grands artistes, Claude Lorrain, le Poussin, Lesueur [10], Goujon, Cousin, Mansard, le Nôtre, David, appartiennent aux provinces septentrionales; et si nous passons

[1] Cette montagne est élevée de cinquante toises au-dessus de la plaine, de quatre-vingt-dix au-dessus du niveau de la Seine à Paris, de cent au-dessus du niveau de la mer. Peuchet et Chanlaire, Statistique de l'Aisne. — A trois lieues de Laon, est Notre-Dame de Liesse, fondée en 1141. Trois chevaliers du Laonnois, prisonniers du soudan, refusent d'abjurer. Le soudan envoie sa fille pour les séduire : ils la convertissent, lui font apparaître une image miraculeuse de la Vierge; elle s'enfuit avec eux, emportant l'image, qui, arrivée au bourg de Notre-Dame de Liesse, devient trop pesante pour être portée plus loin.

[2] *Voy.* dans la Revue des Deux Mondes, deux articles de Victor Hugo, et de M. de Montalembert.

[3] La tour de Coucy a cent soixante-douze pieds de haut, et trois cent cinq de circonférence. Les murs ont jusqu'à trente-deux pieds d'épaisseur. Mazarin fit sauter la muraille extérieure en 1652, et le 18 septembre 1692, un tremblement de terre fendit la tour du haut en bas. — Un ancien roman donne à l'un des ancêtres des Coucy neuf pieds de hauteur. Enguerrand VII, qui combattit à Nicopolis, fit placer aux Célestins de Soissons son portrait et celui de sa première femme, de grandeur colossale. — Parmi les Coucy, citons seulement Thomas de Marle, auteur de la Loi de Vervins (législation favorable aux vassaux), mort en 1130. Raoul Ier, le trouvère, l'amant, vrai ou prétendu de Gabrielle de Vergy, mort à la croisade en 1191. — Enguerrand VII, qui refusa l'épée de connétable et la fit donner à Clisson, mort en 1397. — On a prétendu à tort qu'Enguerrand III, en 1228, voulut s'emparer du trône pendant la minorité de saint Louis. Art de vérifier les dates, XII, 219, sqq.

[4] Cette famille récente, qui prétendait remonter à Charlemagne, a bien assez d'avoir produit l'un des plus grands écrivains du dix-septième siècle, et le plus hardi penseur du nôtre.

[5] Pierre l'Ermite. *Voy.* plus bas.

[6] Calvin, né en 1509, mort en 1564.

[7] Condorcet, né à Ribemont en 1743, mort en 1794. — Camille Desmoulins, né à Guise en 1762, mort en 1794. — Babœuf, né à Saint-Quentin, mort en 1797. — Béranger est né à Paris, mais d'une famille picarde. *Voy.* la Biographie de l'Aisne, par de Vismes.

[8] Né à Pithon ou à Ham. Plusieurs généraux de la révolution sont sortis de la Picardie : Dumas, Dupont, Serrurier, etc. — Ajoutons à la liste de ceux qui ont illustré ce pays fécond en tout genre de gloire : Anselme, de Laon; Ramus, né à la Saint-Barthélemy; Boutillier, l'auteur de la Somme Rurale; l'historien Guibert de Nogent; le jésuite Charlevoix; les d'Estrées et les Genlis.

[9] J'en dis autant de l'Artois, qui a produit tant de mystiques; Arras est la patrie de l'abbé Prévost. Le Boulonnais a donné en un même homme, un grand poëte et un grand critique; je parle de notre Sainte-Beuve.

[10] Claude le Lorrain, né à Chamagne en Lorraine, en 1600, mort en 1682. — Poussin, originaire de Soissons, né aux Andelys en 1594, mort en 1665. — Lesueur, né à Paris en 1617, mort en 1655. — Jean Cousin, fondateur de l'École française, né à Souey près Sens, vers 1501. — Jean Goujon, né à Paris, mort en 1572. — Germain Pilon, né à Loué, à six lieues du Mans, mort à la fin du seizième siècle. — Pierre Lescot, l'architecte à qui l'on doit la fontaine des Innocents, né à Paris en 1510, mort en 1571. — Callot, ce rapide et spirituel artiste qui grava quatorze cents planches, né à Nancy en 1593, mort en 1635. — Mansard, l'architecte de Versailles et des Invalides, né à Paris en 1645, mort en 1708. — Le Nôtre, né à Paris en 1613, mort en 1700, etc.

Digitized by Google

la Belgique, si nous regardons cette petite France de Liége, isolée au milieu de la langue étrangère, nous y trouvons notre Grétry [1].

Pour le centre du centre, Paris, l'Ile-de-France, il n'est qu'une manière de les faire connaître, c'est de raconter l'histoire de la monarchie. On les caractériserait mal en citant quelques noms propres; ils ont reçu, ils ont donné l'esprit national; ils ne sont pas un pays, mais le résumé du pays. La féodalité même de l'Ile-de-France exprime des rapports généraux. Dire les Montfort, c'est dire Jérusalem, la croisade du Languedoc, les communes de France et d'Angleterre et les guerres de Bretagne; dire les Montmorency, c'est dire la féodalité rattachée au pouvoir royal, d'un génie médiocre, loyal et dévoué. Quant aux écrivains si nombreux qui sont nés à Paris, ils doivent beaucoup aux provinces dont leurs parents sont sortis, ils appartiennent surtout à l'esprit universel de la France qui rayonna en eux. En Villon, en Boileau, en Molière et Régnard, en Voltaire, on sent ce qu'il y a de plus général dans le génie français; ou si l'on veut y chercher quelque chose de local, on y distinguera tout au plus un reste de cette vieille séve d'esprit bourgeois, esprit moyen, moins étendu que judicieux, critique et moqueur, qui se forma d'abord de bonne humeur gauloise et d'amertume parlementaire, entre le parvis Notre-Dame et les degrés de la Sainte-Chapelle.

Mais ce caractère indigène et particulier est encore secondaire : le général domine. Qui dit Paris, dit la monarchie tout entière. Comment s'est formé en une ville ce grand et complet symbole du pays? Il faudrait toute l'histoire du pays pour l'expliquer : la description de Paris en serait le dernier chapitre. Le génie parisien est la forme la plus complexe à la fois et la plus haute de la France. Il semblerait qu'une chose qui résultait de l'annihilation de tout esprit local, de toute provincialité, dût être purement négative. Il n'en est pas ainsi. De toutes ces négations d'idées matérielles, locales, particulières, résulte une généralité vivante, une chose positive, une force vive. Nous l'avons vu en juillet.

C'est un grand et merveilleux spectacle de promener ses regards du centre aux extrémités, et d'embrasser de l'œil ce vaste et puissant organisme, où les parties diverses sont si habilement rapprochées, opposées, associées, le faible au fort, le négatif au positif, de voir l'éloquente et vineuse Bourgogne entre l'ironique naïveté de la Champagne, et l'âpreté critique, polémique, guerrière, de la Franche-Comté et de la Lorraine; de voir le fanatisme languedocien entre la légèreté provençale et l'indifférence gasconne; de voir la convoitise, l'esprit conquérant de la Normandie contenus entre la résistante Bretagne et l'épaisse et massive Flandre.

Considérée en longitude, la France ondule en deux longs systèmes organiques, comme le corps humain est double d'appareil, gastrique et cérébro-spinal. D'une part, les provinces de Normandie, Bretagne et Poitou, Auvergne et Guienne; de l'autre, celles de Languedoc et Provence, Bourgogne et Champagne, enfin celles de Picardie et de Flandre, où les deux systèmes se rattachent. Paris est le sensorium.

La force et la beauté de l'ensemble consistent dans la réciprocité des secours, dans la solidarité des parties, dans la distribution des fonctions, dans la division du travail social. La force résistante et guerrière, la vertu d'action est aux extrémités, l'intelligence au centre; le centre se sait lui-même et sait tout le reste. Les provinces frontières, coopérant plus directement à la défense, gardent les traditions militaires, continuent l'héroïsme barbare, et renouvellent sans cesse d'une population énergique le centre énervé par le froissement rapide de la rotation sociale. Le centre, abrité dans la guerre, pense, innove dans l'industrie, dans la science, dans la politique; il transforme tout ce qu'il reçoit. Il boit la vie brute, et elle se transfigure. Les provinces se regardent en lui; en lui elles s'aiment et s'admirent sous une forme supérieure; elles se reconnaissent à peine :

« Miranturque novas frondes et non sua poma. »

Cette belle centralisation, par quoi la France est la France, elle attriste au premier coup-d'œil. La vie est au centre, aux extrémités; l'intermédiaire est faible et pâle. Entre la riche banlieue de Paris et la riche Flandre, vous traversez la vieille et triste Picardie; c'est le sort des provinces centralisées qui ne sont pas le centre même. Il semble que cette attraction puissante les ait affaiblies, atténuées. Elles le regardent uniquement, ce centre, elles ne sont grandes que par lui. Mais plus grandes sont-elles par cette préoccupation de l'intérêt central, que les provinces excentriques ne peuvent l'être par l'originalité qu'elles conservent. La Picardie centralisée a donné Condorcet, Foy, Béranger, et bien d'autres, dans les temps modernes. La riche Flandre, la riche Alsace, ont-elles eu de nos jours des noms comparables à leur opposer? Dans la France, la première gloire est d'être Français. Les extrémités sont opulentes, fortes, héroïques, mais souvent elles ont des intérêts différents de l'intérêt national; elles sont moins françaises. La Conven-

[1] Né en 1741, mort en 1813. — C'est une grande et curieuse originalité que celle de Liége. Quand aura-t-elle un historien?

Digitized by Google

tion eut à vaincre le fédéralisme provincial, avant de vaincre l'Europe. Le carlisme est fort à Lille, à Marseille. Bordeaux est français, sans doute, mais tout autant colonial, américain, anglais ; il faut qu'il transporte des sucres, qu'il place ses vins.

C'est néanmoins une des grandeurs de la France que sur toutes ses frontières elle ait des provinces qui mêlent au génie national quelque chose du génie étranger. A l'Allemagne, elle oppose une France allemande, à l'Espagne, une France espagnole, à l'Italie une France italienne. Entre ces provinces et les pays voisins, il y a analogie et néanmoins opposition. On sait que les nuances diverses s'accordent souvent moins que les couleurs opposées ; les grandes hostilités sont entre parents. Ainsi la Gascogne ibérienne n'aime pas l'ibérienne Espagne. Ces provinces analogues et différentes en même temps, que la France présente à l'étranger, offrent tour à tour à ses attaques une force résistante ou neutralisante. Ce sont des puissances diverses par quoi la France touche le monde, par où elle a prise sur lui. Pousse donc, ma belle et forte France, pousse les longs flots de ton onduleux territoire au Rhin, à la Méditerranée, à l'Océan. Jette à la dure Angleterre, la dure Bretagne, la tenace Normandie; à la grave et solennelle Espagne, oppose la dérision gasconne ; à l'Italie la fougue provençale ; au massif empire germanique, les solides et profonds bataillons de l'Alsace et de la Lorraine; à l'enflure, à la colère belge, la sèche et sanguine colère de la Picardie, la sobriété, la réflexion, l'esprit disciplinable et civilisable des Ardennes et de la Champagne.

Pour celui qui passe la frontière et compare la France aux pays qui l'entourent, la première impression n'est pas favorable. Il est peu de côtés où l'étranger ne semble supérieur. De Mons à Valenciennes, de Douvres à Calais, la différence est pénible. La Normandie est une Angleterre, une pâle Angleterre. Que sont pour le commerce l'industrie, Rouen, le Havre, à côté de Manchester et de Liverpool ? L'Alsace est une Allemagne, moins ce qui fait la gloire de l'Allemagne : l'omniscience, la profondeur philosophique, la naïveté poétique[1]. Mais il ne faut pas prendre ainsi la France pièce à pièce, il faut l'embrasser dans son ensemble. C'est justement parce que la centralisation est puissante, la vie commune, forte et énergique, que la vie locale est faible. Je dirai même que c'est là la beauté de notre pays. Il n'a pas cette tête de l'Angleterre monstrueusement forte d'industrie, de richesse ; mais il n'a pas non plus le désert de la haute Écosse, le cancer de l'Irlande. Vous n'y trouvez pas, comme en Allemagne et en Italie, vingt centres de science et d'art ; il n'en a qu'un, un de vie sociale. L'Angleterre est un empire, l'Allemagne un pays, une race; la France est une personne.

La personnalité, l'unité, c'est par là que l'être se place haut dans l'échelle des êtres. Je ne puis mieux me faire comprendre qu'en reproduisant le langage d'une ingénieuse physiologie.

Chez les animaux d'ordre inférieur, poissons, insectes, mollusques et autres, la vie locale est forte. « Dans chaque segment de sangsue se trouve un système complet d'organes, un centre nerveux, des anses et des renflements vasculaires, une paire de lobes gastriques, des organes respiratoires, des vésicules séminales. Aussi a-t-on remarqué qu'un de ces segments peut vivre quelque temps, quoique séparé des autres. A mesure qu'on s'élève dans l'échelle animale, on voit les segments s'unir plus intimement les uns aux autres, et l'individualité du grand tout se prononcer davantage... L'individualité dans les animaux composés ne consiste pas seulement dans la soudure de tous les organismes, mais encore dans la jouissance commune d'un nombre de parties, nombre qui devient plus grand à mesure qu'on approche des degrés supérieurs. La centralisation est plus complète, à mesure que l'animal monte dans l'échelle[2]. » Les nations peuvent se classer comme les animaux. La jouissance commune d'un grand nombre de parties, la solidarité de ces parties entre elles, la réciprocité de fonctions qu'elles exercent l'une à l'égard de l'autre, c'est là la supériorité sociale. C'est celle de la France, le pays du monde où la nationalité, où la personnalité nationale, se rapproche le plus de la personnalité individuelle.

Diminuer, sans la détruire, la vie locale, particulière, au profit de la vie générale et commune, c'est le problème de la sociabilité humaine. Le genre humain approche chaque jour plus près de la solution de ce problème. La formation des monarchies, des empires, sont les degrés par où il y arrive. L'empire romain a été un premier pas, le christianisme un second. Charlemagne et les croisades, Louis XIV et la révolution, l'empire français qui en est sorti, voilà de nouveaux progrès

[1] Je ne veux pas dire que l'Alsace n'ait rien de tout cela, mais seulement qu'elle l'a généralement dans un degré inférieur à l'Allemagne. Elle a produit, elle possède encore plusieurs illustres philologues. Toutefois la vocation de l'Alsace est plutôt pratique et politique. La seconde maison de Flandre et celle de Lorraine-Autriche sont alsaciennes d'origine.

[2] Mémoire lu à l'Académie des Sciences, par M. Dugès. (*Voy.* le journal *le Temps*, 31 octobre 1831.)

Digitized by Google

dans cette route. Le peuple le mieux centralisé est aussi celui qui, par son exemple, et par l'énergie de son action, a le plus avancé la centralisation du monde.

Cette unification de la France, cet anéantissement de l'esprit provincial est considéré fréquemment comme le simple résultat de la conquête des provinces. La conquête peut attacher ensemble, enchaîner des parties hostiles, mais jamais les unir. La conquête et la guerre n'ont fait qu'ouvrir les provinces aux provinces, elles ont donné aux populations isolées l'occasion de se connaître; la vive et rapide sympathie du génie gallique, son instinct social ont fait le reste. Chose bizarre! ces provinces diverses de climats, de mœurs et de langage, se sont comprises, se sont aimées; toutes se sont senties solidaires. Le Gascon s'est inquiété de la Flandre, le Bourguignon a joui ou souffert de ce qui se faisait aux Pyrénées; le Breton, assis au rivage de l'Océan, a senti les coups qui se donnaient sur le Rhin.

Ainsi s'est formé l'esprit général, universel de la contrée. L'esprit local a disparu chaque jour; l'influence du sol, du climat, de la race, a cédé à l'action sociale et politique. La fatalité des lieux a été vaincue, l'homme a échappé à la tyrannie des circonstances matérielles. Le Français du Nord a goûté le Midi, s'est animé à son soleil; le Méridional a pris quelque chose de la ténacité, du sérieux, de la réflexion du Nord. La société, la liberté, ont dompté la nature, l'histoire a effacé la géographie. Dans cette transformation merveilleuse, l'esprit a triomphé de la matière, le général du particulier, et l'idée du réel. L'homme individuel est matérialiste, il s'attache volontiers à l'intérêt local et privé; la société humaine est spiritualiste, elle tend à s'affranchir sans cesse des misères de l'existence locale, à atteindre la haute et abstraite unité de la patrie.

Plus on s'enfonce dans les temps anciens, plus on s'éloigne de cette pure et noble généralisation de l'esprit moderne. Les époques barbares ne présentent presque rien que de local, de particulier, de matériel. L'homme tient encore au sol, il y est engagé, il semble en faire partie. L'histoire alors regarde la terre, et la race, elle-même si puissamment influencée par la terre. Peu à peu la force propre qui est en l'homme, le dégagera, le déracinera de cette terre. Il en sortira, la repoussera, la foulera; il lui faudra, au lieu de son village natal, de sa ville, de sa province, une grande patrie, par laquelle il compte lui-même dans les destinées du monde. L'idée de cette patrie, idée abstraite qui doit peu aux sens, l'amènera par un nouvel effort à l'idée de la patrie universelle, de la cité de la Providence.

A l'époque où cette histoire est parvenue, au dixième siècle, nous sommes bien loin de cette lumière des temps modernes. Il faut que l'humanité souffre et patiente, qu'elle mérite d'arriver... Hélas! à quelle longue et pénible initiation elle doit se soumettre encore! quelles rudes épreuves elle doit subir! Dans quelles douleurs elle va s'enfanter elle-même! Il faut qu'elle sue la sueur et le sang pour amener au monde le moyen âge, et qu'elle le voie mourir, quand elle l'a si longtemps élevé, nourri, caressé. Triste enfant, arraché des entrailles mêmes du christianisme, qui naquit dans les larmes, qui grandit dans la prière et la rêverie, dans les angoisses du cœur, qui mourut sans achever rien; mais il nous a laissé de lui un si poignant souvenir, que toutes les joies, toutes les grandeurs des âges modernes ne suffiront pas à nous consoler.

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENTS

DU LIVRE TROISIÈME.

Sur les Colliberts, Cagots, Caqueux, Gésitains, etc.

(*Voy. page* 171.)

On retrouve dans l'ouest et le midi de la France quelques débris d'une population opprimée, dont nos anciens monuments font souvent mention, et que poursuivent encore une horreur et un dégoût traditionnels. Les savants qui ont cherché à en découvrir l'origine ne sont arrivés, jusqu'à ce jour, qu'à des conjectures contradictoires, plus ou moins plausibles, mais peu décisives.

Ducange dérive le mot *Collibert* de *cum* et de *libertus*. « Il semble, dit-il, que les Colliberts n'étaient ni tout à fait esclaves ni tout à fait libres. Leur maître pouvait, il est vrai, les vendre ou les donner, et confisquer leur terre. — « Iratus graviter contrà eum, dixi ei quod meus Colibertus erat, et poteram eum vendere vel ardere, et terram suam cuicumque vellem dare, tanquam terram Coliberti mei (Charta juelli de Meduana, ap. Carpentier, Supplem. gloss.). » On les affranchissait de la même manière que les esclaves (vid. Tabul. Burgul., Tabul. S. Albini Andegav., Chart. Lud. VI, ann. 1103, ap. Ducange). Enfin un auteur dit :

> Libertate carens Colibertus dicitur esse;
> De servo factus liber, Libertus, etc.

(Ebrardus Betum., ibid. Vid. Acta pontific. Cenoman., ap. Scr. fr. X, 385). Mais, d'un autre côté, la loi des Lombards compte les Colliberts parmi les libres (L. 1, tit. 29; l. 11, t. 21, 27, 55). Ils étaient sans doute en général *serfs sous conditions*, et dans une situation peu différente de celle des *hommes de capite*. Le Domesday Book les appelle *colons*. On les voit souvent sujets à des redevances : « De Colibertis S. Cyrici, qui unoquoque anno solvere debent de capite tres denarios (Liber chart. S. Cyrici Nivern., n° 83, ap. Ducange). »

C'est surtout dans le Poitou, le Maine, l'Anjou, l'Aunis, qu'on trouve le mot de Colliberts. L'auteur d'une histoire de l'Ile de Maillesais les représente comme une peuplade de pêcheurs qui s'était établie sur la Sèvre, et donne de leur nom une étymologie singulière. — « In extremis quoque insulæ, suprà Separis alveum quoddam genus hominum, piscando quæritans victum, nonnulla tuguria confecerat, quod à majoribus Collibertorum vocabulum contraxerat. Collibertus à *cultu imbrium* descendere putatur. » Il ajoute que les Normands en détruisirent une grande quantité et qu'on chante encore cet événement : « Deleta cantatur maxima multitudo. »

Dans la Bretagne c'étaient les *Caqueux*, *Caeras*, *Cacous*[1], *Caquins*. On lit dans un ancien registre qu'ils ne pouvaient voyager dans le duché que vêtus de rouge (D. Lobineau, II, 1350. Marten. Anecdot., IV, 1142). Le parlement de Rennes fut obligé d'intervenir pour leur faire accorder la sépulture. Il leur était défendu de cultiver d'autres champs que leurs jardins. Mais cette disposition, qui réduisait ceux qui n'avaient pas de terre à mourir de faim, fut modifiée en 1477 par le duc François.

En Guienne, c'étaient les *Cahets*; chez les Basques et les Béarnais, dans la Gascogne et le Bigorre, les *Cagots*, *Agots*, *Agotas*, *Capots*, *Caffos*, *Crétins*; dans l'Auvergne, les *Marrons*.

D'après l'ancien for de Béarn, il fallait la déposition de sept Cagots ou Crétins, pour valoir un témoignage (Marca, Béarn, p. 73). Ils avaient une porte et un bénitier à part, à l'église, et un arrêt du parlement de Bordeaux leur défendit, sous peine du fouet, de paraître en public autrement que chaussés et habillés de rouge (comme en Bretagne). En 1400, les états du Béarn demandèrent à Gaston qu'il leur fût défendu de marcher pieds nus dans les rues sous peine d'avoir les pieds percés d'un fer, et qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque d'un pied d'oie ou de canard. Le prince ne répondit pas à cette demande. En 1606, les états de Soule leur interdisent l'état de meuniers (Marca, p. 71).

Marca dérive le mot Cagots de *caas goths*, chiens *cœsre*, et ses principaux officiers *cagoux*, ou archisuppôts.

[1] Le chef suprême des Truands s'appelait dans leur langage

Digitized by Google

goths. Ce seraient alors des Goths. Cependant le nom de Cagots ne se trouve que dans la nouvelle coutume de Béarn, réformée en 1551, tandis que les anciens fors manuscrits donnent celui de *Chrestiaas*, ou chrétiens; dans l'usage on les appelle plus souvent Chrétiens que Cagots. Le lieu où ils habitent s'appelle le quartier des Chrétiens.

Oihenart conjecture que les Cagots étaient autrefois appelés Chrétiens (crétins) par les Basques, lorsque ceux-ci étaient encore païens. On les appelait aussi *pelluti* et *comati;* cependant les Aquitains laissaient également croître leurs cheveux.

Ce qui pourrait encore les faire considérer comme les débris d'une race germanique, c'est que les familles *agotes*, chez les Basques, sont généralement blondes et belles. Selon M. Barrault, médecin, les Cagots de sa ville sont de beaux hommes blonds (Laboulinière, I, 89).

Marca pense que ce sont des descendants des Sarrasins, restés après la retraite des infidèles, surnommés peut-être *Caas-Goths*, par dérision, dans le sens de chasseurs des Goths. On les aurait appelés Chrétiens en qualité de nouveaux convertis. L'isolement où ils vivent semblent rappeler la retraite des catéchumènes. Il est dit dans les actes du concile de Mayence, chap. V : « Les catéchumènes ne doivent point manger avec les baptisés ni les baiser; encore moins les gentils. » Et d'un autre côté, une lettre de Benoît XII, adressée en janvier 1340 à Pierre IV d'Aragon, prouve que les habitations des Sarrasins, comme celles des Cagots, étaient situées dans des lieux écartés. « Nous avons appris, dit le pape, par le rapport de plusieurs fidèles habitants de vos États, que les Sarrasins, qui y sont en grand nombre, avaient dans les villes et les autres lieux de leur demeure, des habitations séparées et enfermées de murailles, pour être éloignés du trop grand commerce avec les chrétiens et de leur familiarité dangereuse; mais à présent ces infidèles étendent leur quartier ou le quittent entièrement, et logent pêle-mêle avec les chrétiens, et quelquefois dans les mêmes maisons. Ils couchent aux mêmes feux, se servent des mêmes bancs, et ont une communication scandaleuse et dangereuse. » (*Voyez* Laboulinière, I, 82.)

Le mot de Crétin, selon Fodéré (ap. Dralet, t. I), vient de Chrétien, bon Chrétien, Chrétien par excellence, titre qu'on donne à ces idiots, parce que, dit-on, ils sont incapables de commettre aucun péché. On leur donne encore le nom de Bienheureux, et après leur mort, on conserve avec soin leurs béquilles et leurs vêtements.

Dans une requête qu'ils adressèrent en 1514 à Léon X, sur ce que les prêtres refusaient de les ouïr en confession, ils disent eux-mêmes que leurs ancêtres étaient Albigeois. Cependant dès l'an 1000, les Cagots sont appelés Chrétiens dans le Cartulaire de l'abbaye de Luc et l'ancien for de Navarre. Mais ce qui vient à l'appui de leur témoignage c'est que, dans le Dauphiné et les Alpes, les descendants des Albigeois sont encore appelés *Caignards*, corruption de *canards*, parce qu'on les obligeait de porter sur leurs habits le pied de canard dont il est parlé dans l'histoire des Cagots de Béarn. Rabelais, pour la même raison, appelle *Canards de Savoie* les Vaudois Savoyards [1].

Les descendants des Sarrasins, continue Marca, auraient été aussi nommés *Gésitains*, comme ladres, du nom du Syrien Giézi, frappé de la lèpre pour son avarice. Les Juifs et les Agaréniens ou Sarrasins croyaient, selon les écrivains du moyen âge, échapper à la puanteur inhérente à leur race, en se soumettant au baptême chrétien, ou en buvant le sang des enfants chrétiens. — Le père Grégoire de Rostrenen (Dictionnaire Celt.) dit que *cacood* en celtique signifie lépreux. En espagnol : *gafo*, lépreux; *gafi*, lèpre. L'ancien for de Navarre, compilé vers 1074, du temps du roi Sanche Ramirez, parle des *Gaffos* et les traite comme ladres. Le for de Béarn distingue pourtant les Cagots des lépreux, le port d'armes leur est défendu, et il est permis aux ladres.

De Bosquet, lieutenant général au siége de Narbonne, dans ses notes sur les lettres d'Innocent III, croit reconnaître les *Capots* dans certains marchands juifs, désignés dans les capitulaires de Charles le Chauve par le nom de *Capi* (Capit. ann. 877, c. 31).

Dralet pense que ce furent des goîtreux qui formèrent ces races. Les premiers habitants, dit-il, durent être plus sujets aux goîtres, parce que le climat dut être alors plus froid et plus humide. En effet, on trouve peu de goîtreux sur le versant espagnol; les nuits y sont moins froides, il y a moins de glaciers et de neiges, et le vent du sud y adoucit le climat. Selon M. Boussingault cette maladie vient de ce qu'on boit les eaux descendues des hautes montagnes, où elles sont soumises à une très-faible pression atmosphérique et ne peuvent s'imprégner d'air. (De même on voit beaucoup de goîtres à Chantilly, parce qu'on y boit l'eau de conduits souterrains où la pression de l'air a peu d'action. Annal. de Chimie, février 1832.)

Au reste, peut-être doit-on admettre à la fois les opinions diverses que nous avons rapportées; tous ces éléments entrèrent sans doute successivement dans ces races maudites, qui semblent les Parias de l'Occident.

[1] Bullet croit trouver dans ce fait un rapport avec l'histoire de Berthe, la *reine pédauque* (pes aucæ, pied d'oie. *Voy.* plus loin, p. 210). Un passage de Rabelais indique qu'on voyait une image de la reine Pédauque à Toulouse. Les contes d'Eutrapel nous apprennent qu'on jurait à Toulouse *par la quenouille de la reine Pédauque*. Cette locution rappelle le proverbe : *Du temps que la reine Berthe filait* (Bullet, Mythologie française).

Digitized by Google

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

L'AN 1000. LE ROI DE FRANCE ET LE PAPE FRANÇAIS. ROBERT ET GERBERT. — FRANCE FÉODALE.

Cette vaste révélation de la France, que nous venons d'indiquer dans l'espace, et que nous allons suivre dans le temps, elle commence au dixième siècle, à l'avénement des Capets. Chaque province a dès lors son histoire; chacune prend une voix, et se raconte elle-même. Cet immense concert de voix naïves et barbares, comme un chant d'église dans une sombre cathédrale pendant la nuit de Noël, est d'abord âpre et discordant. On y trouve des accents étranges, des voix grotesques, terribles, à peine humaines; et vous douteriez quelquefois si c'est la naissance du Sauveur, ou la Fête des fous, la Fête de l'âne. Fantastique et bizarre harmonie, à quoi rien ne ressemble, où l'on croit entendre à la fois tout cantique, et des *Dies iræ*, et des *Alleluia*.

C'était une croyance universelle au moyen âge, que le monde devait finir avec l'an 1000 de l'incarnation [1]. Avant le christianisme, les Étrusques aussi avaient fixé leur terme à dix siècles, et la prédiction s'était accomplie. Le christianisme, passager sur cette terre, hôte exilé du ciel, devait adopter aisément ces croyances. Le monde du moyen âge n'avait pas la régularité extérieure de la cité antique, et il était bien difficile d'en discerner l'ordre intime et profond. Ce monde ne voyait que chaos en soi; il aspirait à l'ordre, et l'espérait dans la mort. D'ailleurs, en ces temps de miracles et de légendes, où tout apparaissait bizarrement coloré comme à travers de sombres vitraux, on pouvait douter que cette réalité visible fût autre chose qu'un songe. Les merveilles composaient la vie commune. L'armée d'Othon avait bien vu le soleil en défaillance et jaune comme du safran [2]. Le roi Robert, excommunié pour avoir épousé sa parente, avait, à l'accouchement de la reine, reçu dans ses bras un monstre. Le diable ne prenait plus la peine de se cacher : on l'avait vu à Rome se présenter solennellement devant un pape magicien. Au milieu de tant d'apparitions, de visions, de voix étranges, parmi les miracles de Dieu et les prestiges du démon, qui pouvait dire si la terre n'allait pas un matin se résoudre en fumée, au son de la fatale trompette? Il eût bien pu se faire alors que ce que nous appelons la vie, fût en effet la mort, et qu'en finissant, le monde, comme ce saint du légendaire, *commençât de vivre et cessât de mourir*. « Et tunc vivere incepit, morique desiit. »

Cette fin d'un monde si triste, était tout ensemble l'espoir et l'effroi du moyen âge. Voyez ces vieilles statues dans les cathédrales du dixième et du onzième siècle, maigres, muettes et grimaçantes dans leur roideur contractée, l'air souffrant comme la vie, et laides comme la mort. Voyez comme elles implorent, les mains jointes, ce moment souhaité et terrible, cette seconde mort de la résurrection, qui doit les faire sortir de leurs ineffables tristesses, et les faire passer du néant à l'être, du tombeau en Dieu. C'est l'image de ce pauvre monde sans espoir après tant de ruines. L'empire romain avait croulé, celui de Charlemagne s'en était allé aussi;

[1] Concil. Troslej., ann. 909 (Mansi, XVIII, p. 266). Dùm jam jamque adventus imminet illius in majestate terribili, ubi omnes cum gregibus suis venient pastores in conspectum pastoris æterni, etc. — Trithemii chronic., ann. 960 : Diem jamjàm imminere dicebat (Bernhardus, eremita Thuringiæ) extremum, et mundum in brevi consummandum. — Abbas Floriacensis, ann. 990 (Gallandius, XIV, 141) : De fine mundi coràm populo sermonem in ecclesiâ Parisiorum audivi, quòd statim finito mille annorum numero Antechristus adveniret, et non longo post tempore universale judicium succederet. — Will. Godelli chronic., ap. Scr. fr., X, 202 : Ann. Domini MX, in multis locis per orbem tali rumore audito, timor et mœror corda plurimorum occupavit, et suspicati sunt multi finem sæculi adesse. — Rad. Glaber, l. IV, ibid., 49 : Æstimabatur enim ordo temporum et elementorum præterita ab initio moderans sæcula in chaos decidisse perpetuum, atque humani generis interitum.

[2] Rad. Glaber, l. IV, c. 9.

Digitized by Google

le christianisme avait cru d'abord devoir remédier aux maux d'ici-bas, et ils continuaient. Malheur sur malheur, ruine sur ruine. Il fallait bien qu'il vînt autre chose, et l'on attendait. Le captif attendait dans le noir donjon, dans le sépulcral *in pace;* le serf attendait sur son sillon, à l'ombre de l'odieuse tour; le moine attendait, dans les abstinences du cloître, dans les tumultes solitaires du cœur, au milieu des tentations et des chutes, des remords et des visions étranges, misérable jouet du diable qui folâtrait cruellement autour de lui, et qui le soir, tirant sa couverture, lui disait gaiement à l'oreille: « Tu es damné [1] ! »

Tous souhaitaient sortir de peine, et n'importe à quel prix! Il leur valait mieux tomber une fois entre les mains de Dieu et reposer à jamais, fût-ce dans une couche ardente. Il devait d'ailleurs avoir aussi son charme, ce moment où l'aiguë et déchirante trompette de l'archange percerait l'oreille des tyrans. Alors, du donjon, du cloître, du sillon, un rire terrible eût éclaté au milieu des pleurs.

Cet effroyable espoir du jugement dernier s'accrut dans les calamités qui précédèrent l'an 1000, ou suivirent de près. Il semblait que l'ordre des saisons se fût interverti, que les éléments suivissent des lois nouvelles. Une peste terrible désola l'Aquitaine; la chair des malades semblait frappée par le feu, se détachait de leurs os, et tombait en pourriture. Ces misérables couvraient les routes des lieux de pèlerinage, assiégeaient les églises, particulièrement Saint-Martin, à Limoges; ils s'étouffaient aux portes, et s'y entassaient. La puanteur qui entourait l'église ne pouvait les rebuter. La plupart des évêques du Midi s'y rendirent, et y firent porter les reliques de leurs églises. La foule augmentait, l'infection aussi; ils mouraient sur les reliques des saints [2].

Ce fut encore pis quelques années après. La famine ravagea tout le monde depuis l'Orient, la Grèce, l'Italie, la France, l'Angleterre. « Le muid de blé, dit un contemporain [3], s'éleva à soixante sols d'or. Les riches maigrirent et pâlirent; les pauvres rongèrent les racines des forêts; plusieurs, chose horrible à dire, se laissèrent aller à dévorer des chairs humaines. Sur les chemins, les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient, les mangeaient. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart pour les dévorer. Ce délire, cette rage alla au point que la bête était plus en sûreté que l'homme. Comme si c'eût été désormais une coutume établie de manger de la chair humaine, il y en eut un qui osa en étaler à vendre dans le marché de Tournus. Il ne nia point, et fut brûlé. Un autre alla pendant la nuit déterrer cette même chair, la mangea, et fut brûlé de même. »

« ... Dans la forêt de Mâcon, près l'église de Saint-Jean de Castanedo, un misérable avait bâti une chaumière, où il égorgeait la nuit ceux qui lui demandaient l'hospitalité. Un homme y aperçut des ossements, et parvint à s'enfuir. On y trouva quarante-huit têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Le tourment de la faim était si affreux, que plusieurs, tirant de la craie du fond de la terre [4], la mêlaient à la farine. Une autre calamité survint; c'est que les loups, alléchés par la multitude des cadavres sans sépulture, commencèrent à s'attaquer aux hommes. Alors les gens craignant Dieu ouvrirent des fosses, où le fils traînait le père, le frère son frère, la mère son fils, quand ils les voyaient défaillir; et le survivant lui-même, désespérant de la vie, s'y jetait souvent après eux. Cependant les prélats des cités de la Gaule, s'étant assemblés en concile pour chercher remède à de tels maux, avisèrent que, puisqu'on ne pouvait alimenter tous ces affamés, on sustentât comme on pourrait ceux qui semblaient les plus robustes, de peur que la terre ne demeurât sans culture. »

[1] Rad. Glaber, l. V, c. I, Astitit mihi ex parte pedum lectuli forma homunculi teterrimæ speciei. Erat enim statura mediocris, collo gracili, facie macilenta, oculis nigerrimis, fronte rugosâ et contractâ, depressis naribus, os exporrectum, labellis tumentibus, mento subtracto ac perangusto, barbâ caprinâ, aures hirtas et præacutas, capillis stantibus et incompositis, dentibus caninis, occipitio acuto, pectore humido, dorso gibbato, clunibus agitantibus, vestibus sordidis, conatu æstuans, ac toto corpore præceps; arripiensque summitatem strati in quo cubabam, totum terribiliter concussit lectum...

[2] Translatio S. Genulfi, ap. Scr. fr., X, 561. — Chronic. Ademari Cabaunens., ibid., 147.

[3] Glaber, l. IV, c. 4. — Sur soixante-treize ans, il y en eut quarante-huit de famines et d'épidémies. — An 987, grande famine et épidémie. — 989, grande famine. — 990-994, famine et mal des *ardents*. — 1001, grande famine. — 1003-1008, famine et mortalité. — 1010-1014, famine, mal des *ardents*, mortalité. — 1027-1029, famine (anthropophages). — 1031-1033, famine atroce. — 1035, famine, épidémie. — 1045-1046, famine en France et en Allemagne. — 1053-1058, famine et mortalité pendant cinq ans. — 1059, famine de sept ans, mortalité.

[4] Chronic. Virdunense, ap. Scr. fr., X, 209. On sait que les sauvages de l'Amérique du Sud et les nègres de Guinée mangent habituellement de la glaise ou de l'argile pendant une partie de l'année. On la vend frite sur les marchés de Java. — Alex. de Humboldt, Tableaux de la Nature, trad. par Eyriès (1808), I, 200.

Digitized by Google

Ces excessives misères brisèrent les cœurs et leur rendirent un peu de douceur et de pitié. Ils mirent le glaive dans le fourreau, tremblants eux-mêmes sous le glaive de Dieu. Ce n'était plus la peine de se battre, ni de faire la guerre pour cette terre maudite qu'on allait quitter. De vengeance, on n'en avait plus besoin; chacun voyait bien que son ennemi, comme lui-même, avait peu à vivre. A l'occasion de la peste de Limoges, ils coururent de bon cœur aux pieds des évêques, et s'engagèrent à rester désormais paisibles, à respecter les églises, à ne plus infester les grands chemins, à ménager du moins ceux qui voyageraient sous la sauvegarde des prêtres ou des religieux. Pendant les jours saints de chaque semaine (du mercredi soir au lundi matin), toute guerre était interdite : c'est ce qu'on appela *la paix*, plus tard *la trêve de Dieu*[1].

Dans cet effroi général, la plupart ne trouvaient un peu de repos qu'à l'ombre des églises. Ils apportaient en foule, ils mettaient sur l'autel des donations de terres, de maisons, de serfs. Tous ces actes portent l'empreinte d'une même croyance : « Le soir du monde approche, disent-ils; chaque jour entasse de nouvelles ruines; moi, comte ou baron, j'ai donné à telle église pour le remède de mon âme... » Ou encore : « Considérant que le servage est contraire à la liberté chrétienne, j'affranchis un tel, mon serf de corps, lui, ses enfants et ses hoirs. »

Mais le plus souvent tout cela ne les rassurait point. Ils aspiraient à quitter l'épée, le baudrier, tous les signes de la milice du siècle; ils se réfugiaient parmi les moines et sous leur habit; ils leur demandaient dans leurs couvents une toute petite place où se cacher. Ceux-ci n'avaient d'autre peine que d'empêcher les grands du monde, les ducs et les rois, de devenir moines, ou frères convers. Guillaume Ier, duc de Normandie, aurait tout laissé pour se retirer à Jumièges, si l'abbé le lui eût permis. Au moins, il trouva moyen d'enlever un capuchon et une étamine, les emporta avec lui, les déposa dans un petit coffre, et en garda toujours la clef à sa ceinture[2]. Hugues Ier, duc de Bourgogne, et avant lui l'empereur Henri II, auraient bien voulu aussi se faire moines. Hugues en fut empêché par le pape. Henri, entrant dans l'église de l'abbaye de Saint-Vanne, à Verdun, s'était écrié avec le psalmiste : « Voici le repos que j'ai choisi, et mon habitation aux siècles des siècles! » Un religieux l'entendit, et avertit l'abbé. Celui-ci appela l'empereur dans le chapitre des moines, et lui demanda quelle était son intention. « Je veux, avec la grâce de Dieu, répondit-il en pleurant, renoncer à l'habit du siècle, revêtir le vôtre, et ne plus servir que Dieu avec vos frères. — Voulez-vous donc, reprit l'abbé, promettre, selon notre règle et à l'exemple de Jésus-Christ, l'obéissance jusqu'à la mort? — Je le veux, reprit l'empereur. — Eh bien! je vous reçois comme moine, dès ce jour j'accepte la charge de votre âme, et ce que j'ordonnerai, je veux que vous le fassiez avec la crainte du Seigneur. Or, je vous ordonne de retourner au gouvernement de l'empire que Dieu vous a confié, et de veiller de tout votre pouvoir, avec crainte et tremblement, au salut de tout le royaume[3]. » L'empereur, lié par son vœu, obéit à regret. Au reste, il était moine depuis longtemps; il avait toujours vécu en frère avec sa femme. L'Église l'honore sous le nom de saint Henri.

[996-1031] Un autre saint, qu'elle n'a pas canonisé, est notre Robert, roi de France. « Robert, dit l'auteur de la Chronique de Saint-Bertin, était très-pieux, sage et lettré, passablement philosophe, et excellent musicien. Il composa la prose du Saint-Esprit : *Adsit nobis gratia*; les rhythmes *Judæa et Hierusalem, Concede nobis quæ sumus*, et *Cornelius centurio*, qu'il offrit, mis en musique et notés, sur l'autel de Saint-Pierre à Rome, de même que l'antiphone *Eripe*, et plusieurs autres belles choses. Il avait pour femme Constance, qui lui demanda un jour de faire quelque chose en mémoire d'elle; il écrivit alors le rhythme *O constantia martyrum*, que la reine, à cause du nom de Constantia, crut avoir été fait pour elle. Le roi venait à l'église de Saint-Denis dans ses habits royaux, et couronné de sa couronne, pour diriger le chœur à matines, à vêpres et à la messe, chanter avec les moines, et les défier au combat du chant. Aussi, comme il assiégeait certain château le jour de Saint-Hippolyte, pour qui il avait une dévotion particulière, il quitta le siége pour venir à Saint-Denis diriger le chœur pendant la messe; et tandis qu'il chantait dévotement avec les moines *Agnus Dei, dona nobis pacem*,

[1] Glaber, l. V, c. 1. « On vit bientôt aussi les peuples d'Aquitaine et toutes les provinces des Gaules, à leur exemple, cédant à la crainte ou à l'amour du Seigneur, adopter successivement une mesure qui leur était inspirée par la grâce divine. On ordonna que depuis le mercredi soir jusqu'au matin du lundi suivant, personne n'eût la témérité de rien enlever par la violence, ou de satisfaire quelque vengeance particulière, ou même d'exiger caution; que celui qui oserait violer ce décret public, payerait cet attentat de sa vie, ou serait banni de son pays et de la société des chrétiens. Tout le monde convint aussi de donner à cette loi le nom de *treugue* (trêve) *de Dieu*. »

[2] Willelm. Gemet., l. III, c. 8.

[3] Vita S. Richardi, ap. Ser. fr., X, 375.

Digitized by Google

les murs du château tombèrent subitement, et l'armée du roi en prit possession; ce que Robert attribua toujours aux mérites de saint Hippolyte [1]. »

« Un jour qu'il revenait de faire sa prière, où il avait, comme d'habitude, répandu une pluie de larmes, il trouva sa lance garnie par sa vaniteuse épouse d'ornements d'argent. Tout en considérant cette lance, il regardait s'il ne verrait pas dehors quelqu'un à qui cet argent fût nécessaire; et, trouvant un pauvre en haillons, il lui demande prudemment quelque outil pour ôter l'argent. Le pauvre ne savait ce qu'il en voulait faire; mais le serviteur de Dieu lui dit d'en chercher au plus vite. Cependant, il se livrait à la prière. L'autre revient avec un outil; le roi et le pauvre s'enferment ensemble, et enlèvent l'argent de la lance, et le roi le met lui-même de ses saintes mains dans le sac du pauvre, en lui recommandant, selon sa coutume, de bien prendre garde que sa femme ne le vît. Lorsque la reine vint, elle s'étonna fort de voir sa lance ainsi dépouillée; et Robert jura par plaisanterie le nom du Seigneur qu'il ne savait comment cela s'était fait [2]. »

« Il avait une grande horreur pour le mensonge. Aussi, pour justifier ceux dont il recevait le serment, aussi bien que lui-même, il avait fait faire une châsse de cristal tout entourée d'or, où il eut soin de ne mettre aucune relique : c'est sur cette châsse qu'il faisait jurer ses grands, qui n'étaient point instruits de sa fraude pieuse. De même, il faisait jurer les gens du peuple sur une châsse où il avait mis un œuf. Oh! avec quelle exactitude se rapportent à ce saint homme les paroles du prophète: « Il habitera dans le tabernacle du Très-Haut, celui qui dit la vérité selon son cœur, celui dont la langue ne trompe pas, et qui n'a jamais fait de mal à son prochain [3]! »

La charité de Robert s'étendait à tous les pécheurs. « Comme il soupait à Étampes, dans un château que Constance venait de lui bâtir, il ordonna d'ouvrir la porte à tous les pauvres. L'un d'eux vint se mettre aux pieds du roi, qui le nourrissait sous la table. Mais le pauvre, ne s'oubliant pas, lui coupa avec un couteau un ornement d'or de six onces qui pendait de ses genoux, et s'enfuit au plus vite. Lorsqu'on se leva de table, la reine vit son seigneur dépouillé, et, indignée, se laissa emporter contre le saint à des paroles violentes : Quel ennemi de Dieu, bon seigneur, a déshonoré votre robe d'or? Personne, répondit-il, ne m'a déshonoré; cela était sans doute plus nécessaire à celui qui l'a pris qu'à moi, et, Dieu aidant, lui profitera [4]. — Un autre voleur lui coupant la moitié de la frange de son manteau, Robert se retourna, et lui dit : Va-t'en, va-t'en; contente-toi de ce que tu as pris; un autre aura besoin du reste. Le voleur s'en alla tout confus [5]. — Même indulgence pour ceux qui volaient les choses saintes. Un jour qu'il priait dans sa chapelle, il vit un clerc nommé Ogger qui montait furtivement à l'autel, posait un cierge par terre, et emportait le chandelier dans sa robe. Les clercs se troublent, qui auraient dû empêcher ce vol. Ils interrogent le seigneur roi, et il proteste qu'il n'a rien vu. Cela vint aux oreilles de la reine Constance; enflammée de fureur, elle jure par l'âme de son père qu'elle fera arracher les yeux aux gardiens, s'ils ne rendent ce qu'on a volé au trésor du saint et du juste. Dès qu'il le sut, ce sanctuaire de piété, il appela le larron, et lui dit : Ami Ogger, va-t'en d'ici, que mon inconstante Constance ne te mange pas. Ce que tu as te suffit pour arriver au pays de ta naissance. Que le Seigneur soit avec toi! Il lui donna même de l'argent pour faire sa route; et quand il crut le voleur en sûreté, il dit gaiement aux siens: Pourquoi tant vous tourmenter à la recherche de ce chandelier? le Seigneur l'a donné à son pauvre [6]. — Une autre fois enfin, comme il se relevait la nuit pour aller à l'église, il vit deux amants couchés dans un coin; aussitôt il détacha une fourrure précieuse qu'il portait au cou, et la jeta sur ces pécheurs. Puis il alla prier pour eux [7]. »

Telle fut la douceur et l'innocence du premier roi Capétien. Je dis le premier roi, car son père, Hugues Capet [8], se défia de son droit, et ne voulut

[1] Chronic. Sith. S. Bertini, ap. Scr. fr., X, 299.
[2] Helgaldi vita Roberti, c. 8, ibid., 102.
[3] Helgaldus, c. 11.
[4] Id., c. 3.
[5] Id., c. 7.
[6] Id., c. 9.
[7] Id., c. 18.
[8] Quelques-uns ont cru que le mot de Capet était une injure, et venait de *Capito*, grosse tête. On sait que la grosseur de la tête est souvent un signe d'imbécillité. Une chronique appelle *Capet* Charles le Simple (Karolus Stultus vel Capet. Chron. saint Florent., ap. Scr. fr., IX, 55). — Mais il est évident que Capet est pris pour *Chapet*, ou *Cappatus*. — Plusieurs chroniques françaises, écrites longtemps après, ont traduit *Hue Chapet*, ou *Chappet* (Scr. fr., X, 295, 303, 313). — Chronic. S. Medard. Suess., ibid., IX, 56. Hugo, cognominatus *Chapet*. *Voy.* aussi Richard de Poitiers, ibid., 24, et Chronic. Andegav., X, 272, etc. Alberic. Tr.-Font., IX, 286 : Hugo *Cappatus*, et plus loin : *Cappet*. — Guill. Nang. IX, 82 : Hugo *Capucii*. — Chron. Sith., VII, 269. — Chron. Strozz., X, 275 : Hugo *Caputius*. — Cette dernière chronique ajoute que le fils d'Hugues, le pieux Robert, chantait les vêpres revêtu d'une chappe. — L'ancien étendard des rois de France était la chappe de saint Martin; c'est de là, dit le Moine de Saint-Gall,

Digitized by Google

jamais porter la couronne ; il lui suffit de porter la chappe, comme abbé de Saint-Martin de Tours. C'est sous ce bon Robert que se passa cette terrible époque de l'an 1000 ; et il sembla que la colère divine fût désarmée par cet homme simple, en qui s'était comme incarnée la paix de Dieu. L'humanité se rassura et espéra durer encore un peu ; elle vit, comme Ézéchias, que le Seigneur voulait bien ajouter à ses jours. Elle se leva de son agonie, se remit à vivre, à travailler, à bâtir ; à bâtir d'abord les églises de Dieu. « Près de trois ans après l'an 1000, dit Glaber, dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, les basiliques des églises furent renouvelées, quoique la plupart fussent encore assez belles pour n'en avoir nul besoin. Et cependant les peuples chrétiens semblaient rivaliser à qui élèverait les plus magnifiques. On eût dit que le monde se secouait et dépouillait sa vieillesse, pour revêtir la robe blanche des églises [1]. »

Et en récompense il y eut d'innombrables miracles. Des révélations, des visions merveilleuses firent partout découvrir de saintes reliques, depuis longtemps enfouies, et cachées à tous les yeux : « Les saints vinrent réclamer les honneurs d'une résurrection sur la terre, et apparurent aux regards des fidèles qu'ils remplirent de consolations [2]. » Le Seigneur lui-même descendit sur l'autel ; le dogme de la présence réelle, jusque-là obscur et caché à demi dans l'ombre, éclata dans la croyance des peuples : ce fut comme un flambeau d'immense poésie qui illumina, transfigura l'Occident et le Nord. « Tout cela se trouvait annoncé comme par un présage certain dans la position même de la croix du Seigneur quand le Sauveur y était suspendu sur le Calvaire. En effet, pendant que l'Orient avec ses peuples féroces était caché derrière la face du Sauveur, l'Occident, placé devant ses regards, recevait de ses yeux la lumière de la foi dont il devait être bientôt rempli. Sa droite toute-puissante, étendue pour le grand œuvre de miséricorde, montrait le Nord qui allait être adouci par l'effet de la parole divine, pendant que sa gauche tombait en partage aux nations barbares et tumultueuses du Midi [3]. »

La lutte de l'Occident et de l'Orient, cette grande idée qui vient de tomber en paroles enfantines de la bouche ignorante du moine, c'est la pensée de l'avenir, et le mouvement de l'humanité. De grands signes éclatent, des multitudes d'hommes s'acheminent déjà un à un, et comme pèlerins, à Rome, au mont Cassin, à Jérusalem. Le premier pape français, Gerbert, proclame déjà la croisade ; sa belle lettre où il appelle tous les princes au nom de la cité sainte [4], précède d'un siècle les prédications de Pierre l'Ermite. Prêchée alors par un Français et sous un pape français, Urbain II, exécutée surtout par des Français, la grande entreprise commune du moyen âge, celle qui fit de tous les Francs une nation, elle nous appartiendra, elle révélera la profonde sociabilité de la France. Mais il faut encore un siècle, il faut que le monde s'asseye avant

qu'ils avaient donné à leur oratoire le nom de *Chapelle*. « Capella, quo nomine Francorum reges propter cappam S. Martini quam secum ob sui tuitionem et hostium oppressionem jugiter ad bella portabant, Sancta sua appellare solebant. » L. I, c. 4.

[1] Glaber, l. III, c. 4, ap. Scr. fr., X, 29. Igitur infrà millesimum tertio jam ferè imminente anno, contigit in universo penè terrarum orbe, præcipuè tamen in Italiâ et in Galliis, innovari ecclesiarum basilicas, licet pleraeque decenter locatæ minimè indiguissent. Æmulabatur tamen quæque gens christicolarum adversùs alteram decentiore frui : erat enim instar ac si mundus ipse excutiendo semet, rejectâ vetustate, passim candidam ecclesiarum vestem indueret.

[2] Id., ibid., c. 6. Revelata sunt diversorum argumentorum indiciis, quorsùm diù latuerant, plurimorum sanctorum pignora. Nam veluti quoddam resurrectionis decoramen præstolantes, Dei nutu fidelium obtutibus patuêre, quorum etiam mentibus plurimum intulêre solamen.

[3] Id., l. I, c. 5.

[4] Gerberti epist., 107, ap. Scr. fr., X, 426. « Ea quæ est Hierosolymis, universali Ecclesiæ sceptris regnorum imperanti :

« Cùm benè vigeas, immaculata sponsa Domini, cujus membrum esse me fateor, spes mihi maxima per te caput attollendi jàm penè attritum. An quicquam diffiderem de te, rerum domina, si me recognoscis tuam? Quisquamne tuorum famosam cladem illatam mihi putare debebit ad se minimè pertinere, utque rerum infima abhorrere? Et quamvis nunc dejecta, tamen habuit me orbis terrarum optimam sui partem : penès me Prophetarum oracula, Patriarcharum insignia ; hinc clara mundi lumina prodierunt Apostoli ; hinc Christi fidem repetit orbis terrarum, apud me redemptorem suum invenit. Etenim quamvis ubique sit divinitate, tamen hic humanitate natus, passus, sepultus, hinc ad cœlos elatus. Sed cùm Propheta illxerit : « Erit sepulchrum ejus gloriosum, » paganis loca cuncta subvertentibus, tentat Diabolus reddere inglorium. Enitere ergò, miles Christi, esto signifer et compugnator, et quod armis nequis, consilii et opum auxilio subveni. Quid est quod das, aut cui das? Nempè ex multo modicum, et ei qui omne quod habes gratis dedit, nec tamen gratis recipit ; et hic eum multiplicat et in futuro remunerat ; per me benedicit tibi ut, largiendo crescas ; et peccata relaxat, ut secum regnando vivas. » — Les Pisans partirent sur cette lettre, et massacrèrent, dit-on, un nombre prodigieux d'infidèles en Afrique. Scr. fr., X, 426.

Digitized by Google

d'agir. En l'an 1000, un politique fonde la papauté, un saint fonde la royauté : je parle de deux Français, de Gerbert et de Robert.

Ce Gerbert, disent-ils, n'était pas moins qu'un magicien [1]. Moine à Aurillac, chassé, réfugié à Barcelone, il se défroque pour aller étudier les lettres et l'algèbre à Cordoue. De là, à Rome; le grand Othon le fait précepteur de son fils, de son petit-fils. Puis il professe aux fameuses écoles de Reims; il a pour disciple notre bon roi Robert. Secrétaire et confident de l'archevêque, il le fait déposer; et obtient sa place par l'influence d'Hugues Capet. Ce fut une grande chose pour les Capets d'avoir pour eux un tel homme; s'ils aident à le faire archevêque, il aide à les faire rois.

Obligé de se retirer près d'Othon III, il devient archevêque de Ravenne, enfin pape. Il juge les grands, il nomme des rois (Hongrie, Pologne), donne des lois aux républiques; il règne par le pontificat et par la science. Il prêche la croisade; un astrologue a prédit qu'il ne mourra qu'à Jérusalem. Tout va bien; mais un jour qu'il siégeait à Rome dans une chapelle qu'on appelait Jérusalem, le diable se présente et réclame le pape. C'est un marché qu'ils ont passé en Espagne chez les musulmans. Gerbert étudiait alors; trouvant l'étude longue, il se donna au diable pour abréger. C'est de lui qu'il apprit la merveille des chiffres arabes, et l'algèbre, et l'art de construire une horloge, et l'art de se faire pape. Eût-il pu sans cela? Il s'est donné; donc il est à son maître. Le diable prouve, et puis l'emporte. « *Tu ne savais pas que j'étais logicien* [2] ! »

Sauf leur amitié pour cet homme diabolique, il n'y eut dans les premiers Capets aucune méchanceté. Le bon Robert, indulgent et pieux, fut un roi homme, un roi peuple et moine. Les Capets passaient généralement pour une race plébéienne, Saxonne d'origine. Leur aïeul Robert le Fort avait défendu le pays contre les Normands : Eudes combattit sans cesse les empereurs qui soutenaient les derniers Carlovingiens; mais les rois qui suivent jusqu'à Louis le Gros n'ont rien de militaire. Les chroniques ne manquent pas de nous dire à l'avénement de chacun de ces princes, qu'il était fort chevaleureux; nous voyons cependant qu'ils ne se soutiennent guère que par le secours des Normands et des évêques, surtout celui de Reims. Vraisemblablement les évêques payaient, les Normands combattaient pour eux. Ces princes, amis des prêtres, auxquels ils devaient leur grandeur, cherchaient, sans doute par leur conseil, à se rattacher au passé, et par de lointaines alliances avec le monde grec, à primer les Carlovingiens en antiquité. Hugues Capet demanda pour son fils la main d'une princesse de Constantinople [3]. Son petit-fils Henri Ier épousa la fille du czar de Russie, princesse byzantine par une de ses aïeules qui appartenait à la maison macédonienne. La prétention de cette maison était de remonter à Alexandre le Grand, à Philippe, et par eux à Hercule. Le roi de France appela son fils Philippe, et ce nom est resté jusqu'à nous commun parmi les Capets. Ces généalogies flattaient les traditions romanesques du moyen âge qui expliquait à sa manière la parenté réelle des races indo-germaniques, en tirant les Francs des Troyens, et les Saxons des Macédoniens, soldats d'Alexandre [4].

L'élévation de cette dynastie fut, comme nous l'avons dit, l'ouvrage des prêtres, auxquels Hugues Capet rendit ses nombreuses abbayes; l'ouvrage aussi du duc de Normandie, Richard Sans-Peur [5].

[1] Guill. Malmsbur., l. II, ap. Scr. fr., X, 245. Non absurdum, si litteris mandemus quæ per omnium ora volitant... Divinationibus et incantationibus more gentis familiari studentes ad Saracenos Gerbertus pervenieus, desiderio satisfecit... Ibi quid cantus et volatus avium portendit, didicit; ibi excire tenues ex inferno figuras... Per incantationes Diabolo accersito, perpetuum paciscitur hominium. — Fr. Andreæ chronic., ibid., 289 : A quibusdam etiam nigromancià arguitur... à Diabolo enim percussus dicitur obiisse. — Chronic. reg. Francorum, ibid., 501... Gerbertum monachum philosophum, quin potiùs nigromanticum.

[2] Dante, Inferno, c. 28 :

Tu non pensavi qu'io logico fossi!

Les deux grands mythes du savant identifié avec le magicien, ce sont, dans les légendes du moyen âge, Gerbert et Albert le Grand. Ce qui est remarquable, c'est qu'ici la France ait sur l'Allemagne l'initiative de deux siècles. En récompense, le sorcier allemand laisse une plus forte trace, et ressuscite au quinzième siècle dans Faust, l'inventeur de l'imprimerie.

[3] Gerberti epist., ap. Scr. fr., X, 400. « Quoniam unicus nobis filius et ipse rex, nec ei parem in matrimonio aptare possumus, propter affinitatem vicinorum regum filiam sancti Imperii præcipuo affecti quærimus.

[4] Dans le panégyrique allemand d'Hannon, archevêque de Cologne, César, exécutant les ordres du Sénat, envahit la Germanie, bat les Souabes, les Bavarois, les Saxons, anciens soldats d'Alexandre. Il rencontre enfin les Francs, descendus comme lui des Troyens, les gagne, les ramène en Italie, chasse de Rome Caton et Pompée, et fonde la monarchie barbare. Schiller, t. I.

[5] Willelm. Gemetic., l. IV, ap. Scr. fr., X, 184. Mortuo Francorum rege Lothario, in illius locum ab omnibus subrogatur Hugo Capeth, adminiculante ei duce Richardo.

Digitized by Google

Celui-ci, traité si mal dans son enfance par Louis d'Outremer [1], plus d'une fois trahi par Lothaire, avait de bonnes raisons de haïr les Carlovingiens. Hugues Capet était son pupille et son beau-frère. Il convenait d'ailleurs au Normand de se rattacher au parti ecclésiastique et à la dynastie que ce parti élevait; il espérait sans doute y primer par l'épée. C'était de même l'espérance de la maison normande de Blois, Tours et Chartres; ceux-ci, qui possédaient en outre les établissements éloignés de Provins, Meaux et Beauvais, descendaient d'un Thiébolt, selon quelques-uns parent de Rollon, mais lié avec le roi Eudes, comme Rollon avec Charles le Simple. Thiébolt avait épousé une sœur d'Eudes, s'était fait donner Tours, et avait acquis Chartres du vieux pirate Hastings [2]. Son fils, Thibault le Tricheur, épousa une fille d'Herbert de Vermandois, l'ennemi des Carlovingiens, et soutint les Capets contre les empereurs d'Allemagne. Rivaux jaloux des Normands de Normandie, les Normands de Blois refusèrent quelque temps de reconnaître Hugues Capet, en haine de ceux qui l'avaient fait roi. Mais il les apaisa en faisant épouser à son fils, le roi Robert, la fameuse Berthe, veuve d'Eudes Ier de Blois (fils de Thibault le Tricheur). Cette veuve, héritière du royaume de Bourgogne par le roi Rodolphe, son frère, pouvait donner aux Capets quelques prétentions sur ce royaume, légué par Rodolphe à l'Empire. Aussi, le pape allemand, Grégoire V, créature des empereurs, saisit-il le prétexte d'une parenté éloignée pour forcer Robert de quitter sa femme et l'excommunier sur son refus. On connaît l'histoire ou la fable de l'abandon de Robert, délaissé de ses serviteurs, qui jetaient au feu tout ce qu'il avait touché, et la légende de Berthe qui accoucha d'un monstre. On voit au portail de plusieurs cathédrales la statue d'une reine qui a un pied d'oie, et qui semble désigner l'épouse de Robert [3].

Berthe avait eu du comte de Blois, son premier époux, un fils nommé Eudes, comme son père, et surnommé *le Champenois*, parce qu'il ajouta à ses vastes domaines une partie de la Brie et de la Champagne. Eudes osa entreprendre une guerre contre l'Empire. Il se mit en possession du royaume de Bourgogne, auquel il avait droit par sa mère; il soumit tout jusqu'au Jura, et fut reçu dans Vienne. Appelé à la fois par la Lorraine et par l'Italie qui le voulait pour roi [4], il prétendit relever l'ancien royaume d'Austrasie. Il prit Bar, et marcha vers Aix-la-Chapelle, où il comptait se faire couronner aux fêtes de Noël. Mais le duc de Lorraine, le comte de Namur, les évêques de Liége et de Metz, tous les grands du pays vinrent à sa rencontre et le défirent. Tué en fuyant, il ne put être reconnu que par sa femme qui retrouva sur son corps un signe caché [5] (1037).

Ses États, divisés dès lors en comtés de Blois et de Champagne, cessèrent de composer une puissance redoutable. Famille plus aimable que guerrière, poëtes, pèlerins, croisés, les comtes de Blois et Champagne n'eurent ni l'esprit de suite, ni la ténacité de leurs rivaux de Normandie et d'Anjou.

La maison d'Anjou n'était ni Normande comme celles de Blois et de Normandie, ni Saxonne comme les Capets, mais indigène. Elle désignait comme son premier auteur un Breton de Rennes, Tortulf, le fort chasseur [6]. Son fils se mit au service de Charles le Chauve, et combattit vaillamment les Normands; il eut en récompense quelques terres dans le Gâtinais, et la fille du duc de Bourgogne. Ingelger, petit-fils de Tortulf, et les deux Foulques, qui vinrent ensuite, furent d'implacables ennemis des Normands de Blois et de Normandie, aussi bien que des Bretons, disputant aux premiers et aux seconds la Touraine et le Maine; aux troisièmes ce qui s'étend d'Angers à Nantes : plus unis et plus disciplinables que les Bretons; plus vaillants que les Poitevins et Aquitains, les Angevins remportèrent au midi de grands avantages, s'étendirent de l'autre côté de la Loire, et poussèrent jusqu'à Saintes. Ils succédèrent à la prépondérance qu'avaient eue un instant les comtes de Blois et de Champagne. Quand le roi Robert fut obligé de quitter

[1] Louis le tenait prisonnier, mais un de ses serviteurs le sauva en l'emportant dans une botte de fourrage. Willelm. Gem. hist., c. 4 et 5.

[2] Alberic., ad ann. 904. Hastingus, præ timore, venditâ Theobaldo civitate Carnotenâ, clàm discessit.

[3] P. Damiani epist., l. II, ap. Ser. fr., X, 492 : Ex quâ susceptâ filium, anserinum per omnia collum et caput habentem. Quos etiam, virum scilicet et uxorem, omnes ferè Galliarum episcopi communi simul excommunicavêre sententiâ. Cujus sacerdotalis edicti tantus omnem undiquè populum terror invasit, ut ab ejus universi societate recederent, etc. — *Voy.* la Dissertation de Bullet, sur la reine *Pédauque* (pied-d'oie).

[4] Glaber, l. III, c. 9. Præstolabantur illum legati ex Italiâ directi, deferentes ei arram principatûs, ut aiebant, totius Italiæ regionis. Mediolanenses... existimabant eumdem Odonem posse percipere regnum Austrasiorum atque ad eos transire, ut illic gereret principatum.

[5] Id., ibid. C'est l'histoire d'Harold reconnu par sa maîtresse Édith. Elle se reproduit à la mort de Charles le Téméraire.

[6] Gesta consul. Andegav., ap. Ser. fr., VII, 256. Habitator rusticanus fuit, ex copiâ silvestri et venatico exercitio vietitans.

Digitized by Google

Berthe, veuve et mère de ces comtes, l'Angevin Foulques Nerra lui fit épouser sa nièce Constance, fille du comte de Toulouse [1]. Le frère de Foulques, Bouchard, était déjà comte de Paris, et possédait les châteaux importants de Melun et de Corbeil; le fils de Bouchard devint évêque de Paris [2]. Ainsi le bon Robert, dans la main des Angevins, docile à sa femme Constance et à son oncle Bouchard, put à son aise composer des hymnes et vaquer au lutrin. Hugues de Beauvais, un de ses serviteurs, qui essaya de rappeler Berthe, fut tué impunément sous ses yeux [3]. Beauvais appartenait aux comtes de Blois, dont Berthe était la veuve et la mère. L'évêque de Chartres, Fulbert, écrivit à Foulques une lettre où il le désignait comme auteur de ce crime. Foulques, déjà fort mal avec l'Église pour les biens qu'il lui enlevait chaque jour, partit pour Rome avec une forte somme d'argent, acheta l'absolution du pape, fit un pèlerinage à Jérusalem, et bâtit au retour l'abbaye de Beaulieu près Loches : un légat la consacra, au refus des évêques. Toute la vie de ce méchant homme fut une alternative de victoires signalées, de crimes et de pèlerinages ; il alla trois fois à la terre sainte. La dernière fois, il revint à pied et mourut de fatigue à Metz [4]. De ses deux femmes, il avait relégué l'une à Jérusalem et brûlé l'autre comme adultère. Mais il fonda une foule de monastères (Beaulieu, Saint-Nicolas d'Angers, etc.), bâtit force châteaux (Montrichard, Montbazon, Mirebeau, Château-Gonthier). On montre encore à Angers sa noire Tour du Diable. C'est le vrai fondateur de la puissance des comtes d'Anjou. Son fils, Geoffroy Martel, défit et tua le comte de Poitiers, prit celui de Blois et exigea la Touraine pour rançon. Il gouvernait aussi le Maine comme tuteur du jeune comte. Malgré ses discordes intérieures, la maison d'Anjou finit par prévaloir sur celles de Blois et Champagne. Toutes deux se lièrent par mariage aux Normands conquérants de l'Angleterre. Mais les comtes de Blois n'occupèrent le trône d'Angleterre qu'un instant, tandis que les Angevins le gardèrent du douzième au treizième siècle, sous le nom de *Plantagenets* [5], y joignirent quelque temps tout notre littoral de la Flandre aux Pyrénées, et faillirent y joindre la France.

L'Ile-de-France et le roi, que les Angevins avaient eus quelque temps dans leurs mains, leur échappèrent de bonne heure. Dès l'an 1012, nous voyons l'Angevin Bouchard se retirer à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, et laisser Corbeil aux Normands. Ceux-ci dominent alors sous le nom du roi Robert, et essayent de lui donner la Bourgogne; ce qui les eût rendus maîtres de tout le cours de la Seine. Le pauvre Robert qu'ils tenaient avec eux, voyant contre lui les évêques et les abbés de Bourgogne, leur demandait pardon de leur faire la guerre [6]. La liaison était ancienne entre les Capets et les ducs de Bourgogne. Le premier duc, Richard le Justicier, père de Boson, roi de Bourgogne-Cisjurane, eut pour fils Raoul, qui fit roi de France le duc Robert en l'an 922, et le fut ensuite lui-même; puis un gendre de Richard fit passer le duché de Bourgogne à deux frères de Hugues Capet. Le dernier de ses deux frères adopta le fils de sa femme, Otto-Guillaume, Lombard par son père, mais Bourguignon par sa mère. Cet Otto-Guillaume, fondateur de la maison de Franche-Comté, attaqué par les Normands et Robert, menacé d'un autre côté par l'empereur, qui réclamait le royaume de Bourgogne, fut obligé de renoncer au titre du duché. Je dis au titre, car les seigneurs étaient si puissants dans ce pays, que la dignité ducale n'était guère alors qu'un vain nom. Le fils cadet de Robert, nommé comme lui, fut le premier duc Capétien de Bourgogne (1032). On sait que cette maison donna des rois au Portugal, comme celle de Franche-Comté à la Castille.

A l'époque où les Angevins gouvernaient les Capétiens, sous Hugues Capet et Robert, ils semblent avoir essayé de se servir d'eux contre le Poitou, comme les Normands s'en servirent ensuite contre la Bourgogne. Mais, malgré ce que l'on nous conte d'une prétendue victoire d'Hugues Capet sur le

[1] Fragment historique, ap. Ser. fr., X, 211. Filiam Guillelmi Tholosani comitis, nomine Constantiam... — Will. Godellus, ibid., 262. Coguomento, ob suæ pulchritudinis immensitatem, Candidam. Rad. Glaber, l. III, c. 2. — Guillaume Taille-Fer l'avait eue d'Arsinde, fille de Geoffroy Grise-Gonelle, comte d'Anjou, et sœur de Foulques. — Raoul Glaber se plaint de ce que la nouvelle reine attira à la cour une foule d'Aquitains et d'Auvergnats, « pleins de frivolité, bizarres d'habits comme de mœurs, rasés comme des histrions, sans foi ni loi. » Glaber, l. III, ad calcem.

[2] Vita Burchardi, ap. Ser. fr., X, 353.

[3] Rad. Glaber, l. III, c. 2. Missi à Fulcone... Hugonem antè regem trucidaverunt. Ipse verò rex, licet aliquanto tempore tali facto tristis effectus, postèà tamen, ut decebat, concors reginæ fuit.

[4] Rad. Glaber, l. II, c. 4.

[5] Ce nom est expressif pour qui a vu la Loire.

[6] Il allait entreprendre le siége du couvent de Saint-Germain d'Auxerre, lorsqu'un brouillard épais s'éleva de la rivière; le roi crut que saint Germain venait le combattre en personne, et toute l'armée prit la fuite. Rad. Glaber, l. II, c. 8. Après avoir fait le siége du couvent de Sainte-Bénigne à Dijon, « Rex, ut erat mente benignus, cum cognovit propter se monachos dispersos, valdè doluit. » Chronic. S. Benigni Divion., p. 174.

Digitized by Google

comte de Poitou, le Midi resta fort indépendant du Nord. C'est même plutôt le Midi qui exerça quelque influence sur les mœurs et le gouvernement de la France septentrionale. Constance, fille du comte de Toulouse, nièce de celui d'Anjou, régna, comme on a vu, sous Robert. Pour prolonger cette domination après la mort de son mari (1031), elle voulait élever au trône son second fils Robert, au préjudice de l'aîné, Henri; mais l'Église se déclara pour l'aîné. Les évêques de Reims, Laon, Soissons, Amiens, Noyon, Beauvais, Châlons, Troyes et Langres, assistèrent à son sacre, ainsi que les comtes de Champagne et de Poitou. Le duc des Normands le prit sous sa protection, et força Robert de se contenter du duché de Bourgogne. C'est la tige de cette première maison de Bourgogne qui fonda le royaume de Portugal. Toutefois le Normand ne donna la royauté à Henri qu'affaiblie et désarmée pour ainsi dire. Il se fit céder le Vexin, et se trouva ainsi établi à six lieues de Paris. Henri essaya en vain d'échapper à cette servitude et de reprendre le Vexin, à la faveur des révoltes qui eurent lieu contre le nouveau duc de Normandie, Guillaume le Bâtard. Ce Guillaume, dont nous parlerons tout au long dans le chapitre suivant, battit ses barons et battit le roi. Ce fut peut-être le salut de celui-ci, que le duc ait tourné contre l'Angleterre ses armes et sa politique.

Henri et son fils, Philippe Ier (1031-1108), restèrent spectateurs inertes et impuissants des grands événements qui bouleversèrent l'Europe sous leur règne. Ils ne prirent part ni aux croisades normandes de Naples et d'Angleterre, ni à la croisade européenne de Jérusalem, ni à la lutte des papes et des empereurs; ils laissèrent tranquillement l'empereur Henri III établir sa suprématie en Europe, et refusèrent de seconder les comtes de Flandre, Hollande, Brabant et Lorraine, dans la grande guerre des Pays-Pas contre l'Empire. La royauté française n'est guère encore qu'une espérance, un titre, un droit. La France féodale, qui doit s'absorber en elle, a jusqu'ici un mouvement tout excentrique. Qui veut suivre ce mouvement, il faut qu'il détourne les yeux du centre encore impuissant, qu'il assiste à la grande lutte de l'Empire et du Sacerdoce, qu'il suive les Normands en Sicile, en Angleterre, sous le drapeau de l'Église, qu'enfin il s'achemine à la terre sainte avec toute la France. Alors il sera temps de revenir aux Capets, et de voir comment l'Église les prit pour instrument à la place des Normands, trop indociles; comment elle fit leur fortune, et les éleva si haut, qu'ils furent en état de l'abaisser elle-même.

CHAPITRE II.

ONZIÈME SIÈCLE. — GRÉGOIRE VII. — ALLIANCE DES NORMANDS ET DE L'ÉGLISE. — CONQUÊTES DES DEUX-SICILES ET DE L'ANGLETERRE.

Ce n'est pas sans raison que les papes ont appelé la France la fille aînée de l'Église. C'est par elle qu'ils ont partout combattu l'opposition politique et religieuse au moyen âge. Dès le onzième siècle, à l'époque où la royauté capétienne, faible et inerte, ne peut les seconder encore, l'épée des Français de Normandie repousse l'empereur des murs de Rome, chasse les Grecs et les Sarassins d'Italie et de Sicile, assujettit les Saxons dissidents de l'Angleterre. Et lorsque les papes parviennent à entraîner l'Europe à la croisade, la France a la part principale dans cet événement, qui contribue si puissamment à leur grandeur, et les arme d'une si grande force dans la lutte du Sacerdoce et de l'Empire.

Au onzième siècle, la querelle est entre le saint pontificat romain, et le saint empire romain. L'Allemagne qui a renversé Rome par l'invasion des barbares, prend son nom pour lui succéder; non-seulement elle veut lui succéder dans la domination temporelle (déjà tous les rois reconnaissent la suprématie de l'empereur) mais elle affecte encore une suprématie morale; elle s'intitule le *Saint-Empire;* hors de l'Empire, point d'ordre ni de sainteté. De même que là-haut les puissances célestes, trônes, dominations, archanges, relèvent les unes des autres; de même l'empereur a droit sur les rois, les rois sur les ducs, ceux-ci sur les margraves et les barons. Voilà une prétention superbe, mais en même temps une idée bien féconde dans l'avenir. Une société séculière prend le titre de société sainte, et prétend réfléchir dans la vie civile l'ordre céleste et la hiérarchie divine, mettre le ciel sur la terre. L'empereur tient le globe dans sa main aux jours de cérémonies; son chancelier appelle les autres souverains les *rois provinciaux* [1], ses jurisconsultes le déclarent la *loi vivante* [2]; il

[1] C'est ainsi que le chancelier de l'Empire qualifia tous les rois dans une diète solennelle, sous Frédéric Barberousse : *Reges provinciales.* — Ad imperatorem spectat totius orbis patrocinium (Otto Frising., VII, 34). C'est à ce titre, qu'en 1146, Boris, roi de Hongrie, demanda des secours à l'empereur. Alberic., 399, ap. Raumer, die Hohenstaufen, V, 63.

[2] Imperator est, *animata lex* in terris. Urk. in Meichelb. Histor. Frising., II, 1, 7.

Digitized by Google

prétend établir sur la terre une sorte de paix perpétuelle, et substituer un état légal à l'état de nature qui existe encore entre les nations.

Maintenant, en a-t-il le droit, de faire cette grande chose? En est-il digne, ce prince féodal, ce barbare de Franconie ou de Souabe? Lui appartient-il d'être, sur la terre, l'instrument d'une si grande révolution? Cet idéal de calme et d'ordre, que le genre humain poursuit depuis si longtemps, est-ce bien l'empereur d'Allemagne qui va le donner, ou bien serait-il ajourné à la fin du monde, à la consommation des temps?

Ils disent que leur grand empereur Frédéric Barberousse n'est pas mort; il dort seulement. C'est dans un vieux château désert, sur une montagne. Un berger l'y a vu, ayant pénétré à travers les ronces et les broussailles; il était dans son armure de fer, accoudé sur une table de pierre, et sans doute il y avait longtemps, car sa barbe avait cru autour de la table et l'avait embrassée neuf fois. L'empereur, soulevant à peine sa tête appesantie, dit seulement au berger : Les corbeaux volent-ils encore autour de la montagne? — Oui, encore. — Ah! bon, je puis me rendormir.

Qu'il dorme, ce n'est ni à lui, ni aux rois, ni aux empereurs, ni au saint-empire du moyen âge, ni à la sainte-alliance des temps modernes qu'il appartient de réaliser l'idéal du genre humain : la paix sous la loi, la réconciliation définitive des nations.

Sans doute, c'était un noble monde que ce monde féodal qui s'endort avec la maison de Souabe; on ne peut le traverser, même après la Grèce et Rome, sans lui jeter un regard et un regret. Il y avait là des compagnons bien fidèles, bien loyalement dévoués à leur seigneur et à la dame de leur seigneur; joyeux à sa table et à son foyer, tout aussi joyeux quand il fallait passer avec lui les défilés des Alpes, ou le suivre à Jérusalem et jusqu'au désert de la mer Morte; de pieuses et candides âmes d'hommes sous la cuirasse d'acier. Et ces magnanimes empereurs de la maison de Souabe, cette race de poëtes et de parfaits chevaliers, avaient-ils si grand tort de prétendre à l'empire du monde? Leurs ennemis les admiraient en les combattant. On les reconnaissait partout à leur beauté. Ceux qui cherchaient Enzio, le fils fugitif de Frédéric II, le découvrirent sur la vue d'une boucle de ses cheveux. Ah! disaient-ils, il n'y a dans le monde que le roi Enzio qui ait de si beaux cheveux blonds [1]. Ces beaux cheveux blonds, et ces poésies, et ce grand courage, tout cela ne servit de rien. Le frère de saint Louis n'en fit pas moins couper la tête au pauvre jeune Conradin, et la maison de France succéda à la prépondérance des empereurs.

L'empereur doit périr, l'Empire doit périr, et le monde féodal, dont il est le centre et la haute expression. Il y a en ce monde-là quelque chose qui le condamne et le voue à la ruine; c'est son matérialisme profond. L'homme s'est attaché à la terre, il a pris racine dans le rocher où s'élève sa tour. *Nulle terre sans seigneur*, nul seigneur sans terre. L'homme appartient à un lieu; il est jugé, selon qu'on peut dire qu'il est de *haut* ou de *bas lieu*. Le voilà localisé, immobile, fixé sous la masse de son pesant château, de sa pesante armure.

La terre, c'est l'homme; à elle appartient la véritable personnalité. Comme personne, elle est indivisible; elle doit rester une et passer à l'aîné. Personne immortelle, indifférente, impitoyable, elle ne connaît point la nature ni l'humanité. L'aîné posséda seul; que dis-je? c'est lui qui est possédé : les usages de sa terre le dominent, ce fier baron; sa terre le gouverne, lui impose ses devoirs; selon la forte expression du moyen âge, il faut *qu'il serre son fief*.

Le fils aura tout, le fils aîné. La fille n'a rien à demander; n'est-elle pas dotée du petit chapeau de roses et du baiser de sa mère [2]? Les puînés, oh! leur héritage est vaste! Ils n'ont pas moins que toutes les grandes routes, et par-dessus, toute la voûte du ciel. Leur lit, c'est le seuil de la maison paternelle; ils pourront de là, les soirs d'hiver, grelottants et affamés, voir leur aîné seul au foyer où ils s'assirent eux aussi dans le bon temps de leur enfance, et peut-être leur fera-t-il jeter quelques morceaux, nonobstant le groguement de ses chiens. Doucement, mes dogues, ce sont mes frères; il faut bien qu'ils aient quelque chose aussi.

Je conseille aux puînés de se tenir contents, et de ne pas risquer de s'établir sous un autre seigneur : de pauvres, ils pourraient bien devenir serfs. Au bout d'un an de séjour, ils lui appartiendraient corps et biens. *Bonne aubaine* pour lui; ils deviendraient ses *aubains;* autant presque vaudrait dire ses *serfs*, ses *juifs*. Tout malheureux qui cherche asile, tout vaisseau qui brise au rivage, appartient au seigneur; il a l'*aubaine* et le *bris*.

Il n'est qu'un asile sûr, l'Église. C'est là que se réfugient les cadets des grandes maisons. L'Église, impuissante pour repousser les barbares, a été obligée de laisser la force à la féodalité; elle devient elle-même peu à peu toute féodale. Les chevaliers

[1] Une jeune fille vint le consoler dans sa prison; ils eurent un fils qui s'appela *Bentivoglio* (*je te veux du bien*). C'est, selon la tradition, la tige de l'illustre famille de ce nom.

[2] Par exemple dans les anciennes Cout. de Normandie.

Digitized by Google

restent chevaliers sous l'habit de prêtres. Dès Charlemagne, les évêques s'indignent qu'on leur présente la pacifique mule, et qu'on veuille les aider à monter. C'est un destrier qu'il leur faut, et ils s'élancent d'eux-mêmes [1]. Ils chevauchent, ils chassent, ils combattent, ils bénissent à coups de sabre, et *imposent avec la masse d'armes de lourdes pénitences* [2]. C'est une oraison funèbre d'évêque : *bon clerc et brave soldat.* A la bataille d'Hastings, un abbé saxon amène douze moines, et tous les treize se font tuer. Les évêques d'Allemagne déposent un des leurs, comme pacifique et *peu vaillant* [3]. Les évêques deviennent barons, et les barons évêques. Tout père prévoyant ménage à ses cadets un évêché, une abbaye. Ils font élire par leurs serfs leurs petits enfants aux plus grands siéges ecclésiastiques. Un archevêque de six ans monte sur une table, balbutie deux mots de catéchisme [4], il est élu ; il prend charge d'âmes, il gouverne une province ecclésiastique. Le père vend en son nom les bénéfices, reçoit les dîmes, le prix des messes, sauf à n'en pas faire dire. Il fait confesser ses vassaux, les fait tester, léguer, bon gré mal gré, et recueille. Il frappe le peuple des deux glaives; tour à tour il combat, il excommunie, il tue, damne à son choix.

Il ne manquait qu'une chose à ce système. C'est que ces nobles et vaillants prêtres n'achetassent plus la jouissance des biens de l'Église par les abstinences du célibat [5] ; qu'ils eussent la splendeur sacerdotale, la dignité des saints, et, de plus, les consolations du mariage; qu'ils élevassent autour d'eux des fourmilières de petits prêtres; qu'ils égayassent du vin de l'autel leurs repas de famille, et que du pain sacré ils gorgeassent leurs petits. Douce et sainte espérance! ils grandiront ces petits, s'il plaît à Dieu! ils succéderont tout naturellement aux abbayes, aux évêchés de leur père. Il serait dur de les ôter de ces palais, de ces églises; l'église, elle leur appartient ; c'est leur fief, à eux. Ainsi l'hérédité succède à l'élection, la naissance au mérite. L'Église imite la féodalité et la dépasse ; plus d'une fois elle fit part aux filles, une fille eut en dot un évêché [6]. La femme du prêtre marche près de lui à l'autel; celle de l'évêque dispute le pas à l'épouse du comte.

[1] Monach. S. Gall., l. I, ap. Ser. fr., V, 109. « Un jeune clerc venait d'être nommé par Charlemagne à un évêché. Comme il s'en allait tout joyeux, ses serviteurs, considérant la gravité épiscopale, lui amenèrent sa monture près d'un perron; mais lui, indigné, et croyant qu'on le prenait pour infirme, s'élança à cheval si lestement, qu'il faillit passer de l'autre côté. Le roi le vit par le treillage du palais, et le fit appeler aussitôt : « Ami, lui dit-il, tu es vif et léger, fort leste et fort agile. Or, tu sais combien de guerres troublent la sérénité de notre empire ; j'ai besoin d'un tel clerc dans mon cortége ordinaire, sois donc le compagnon de tous nos travaux. » — Actes du concile de Vernon, en 845, article 8 (Baluze II, 17) : Quosdam episcoporum ab expeditionibus corporis defendit imbecillitas, aliis autem vestra indulgentia cunctis optabilem largitur quietem; præcavendum est utrisque ne per eorum absentiam res militaris dispendium patiatur.

[2] *Voy.* un chant suisse inséré dans le Des Knaben Wunderhorn.

[3] C'était Christian, archevêque de Mayence; il eut beau citer ces mots de l'Évangile : *Mets ton épée au fourreau;* on obtint du pape sa déposition. Michaud, Hist. des Croisades, IV, 392. — Dithmar. chron., l. II, 34 : Un évêque de Ratisbonne accompagna les princes de Bavière dans une guerre contre les Hongrois. Il y perdit une oreille, et fut laissé parmi les morts. Un Hongrois voulut l'achever. « Tunc ipse confortatus in Domino post longum mutui agonis luctamen victor hostem prostravit ; et inter multas itineris asperitates incolumis notos pervenit ad fines. Inde gaudium gregi suo exoritur, et omni Christum cognoscenti. Excipitur ab omnibus miles bonus in clero, et servatur optimus pastor in populo, et foit ejusdem mutilatio non ad decus sed ad honorem magis. » — Gieseler, Kirchengeschichte, t. II, P. I, 197.

[4] Atto Vercellens., ap. d'Achery Spicileg., I, 423. Ipsos etiam parvulos ad pastoralem promovere curam non dubitant... Rident plurimi, alii quasi de infantis honore gaudentes... Ipse quoque parvulus de aliquibus interrogatus capitulis, quæ si præparare potuerit, memoriter reddet, vel in aliquo tremens leget pitatio (pinacio?).

[5] Nicol. à Clemangis, de præsul. simon., p. 165. Deniquè laici usque adeò persuasum habent nullos cælibes esse, ut in plerisque parochiis non aliter velint presbyterum tolerare, nisi concubinam habeat, quo vel sic suis sit consultum uxoribus, quæ nec sic quidem usque-quaque sunt extrà periculum. — *Voy.* aussi Muratori, VI, 335. On avait déclaré que les enfants nés d'un prêtre et d'une femme libre seraient serfs de l'Église; ils ne pouvaient être admis dans le clergé, ni hériter selon la loi civile, ni être entendus comme témoins. Schroeckh, Kirchengeschichte, p. 22, ap. Voigt, Hildebrand, als Papst Gregorius der siebente, und sein Zeitalter, 1815.

Rex immortalis! quàm longo tempore talis
Mundi risus erunt, quos presbyteri genuerunt?
(Carmen pro nothis, ap. Ser. fr., XI, 444.)

[6] Daru, Histoire de Bretagne, I, 303. Il y avait en Bretagne quatre évêques mariés : ceux de Quimper, Vannes, Rennes et Nantes; leurs enfants devenaient prêtres et évêques; celui de Dôle pillait son église pour doter ses filles. Lettres du clergé de Noyon, 1079, et de Cambrai, 1076, conservées par Mabillon. — Les clercs se plaignaient comme d'une injustice de ce qu'on refusait l'ordination à leurs enfants. Ils donnaient

Digitized by Google

Certes, ce n'est pas moi qui parlerai contre le mariage : cette vie aussi a sa sainteté. Toutefois [1], ce virginal hymen du prêtre et de l'Église n'est-il pas quelque peu troublé par un hymen moins pur? Se souviendra-t-il du peuple qu'il a adopté selon l'esprit, celui à qui la nature donne des enfants selon la chair? La paternité mystique tiendra-t-elle contre l'autre? Le prêtre pourrait se priver pour donner aux pauvres, mais il ne privera point ses enfants!... Et quand il résisterait, quand le prêtre vaincrait le père, quand il accomplirait toutes les œuvres du sacerdoce, je craindrai encore qu'il n'en conserve pas l'esprit. Non, il y a dans le plus saint mariage, il y a dans la femme et dans la famille quelque chose de mol et d'énervant qui brise le fer et fléchit l'acier. Le plus ferme cœur y perd quelque chose de soi. C'était plus qu'un homme, ce n'est plus qu'un homme. Il dira comme Jésus, quand une femme a touché ses vêtements : Je sens qu'une vertu est sortie de moi.

Et cette poésie de la solitude, ces mâles voluptés de l'abstinence, cette plénitude de charité et de vie où l'âme embrasse Dieu et le monde, ne croyez pas qu'elle subsiste entière au lit conjugal. Sans doute il y a aussi une émotion pieuse quand on se réveille et qu'on voit d'une part le petit berceau de ses enfants, et sur l'oreiller, à côté de soi, la chère et respectable tête de leur mère endormie. Mais que sont devenus les méditations solitaires, les rêves mystérieux, les sublimes orages où combattaient en nous Dieu et l'homme? *Celui qui n'a jamais veillé dans les pleurs, qui n'a jamais trempé son lit de larmes, celui-là ne vous connaît pas, ô puissances célestes* [2]!

C'était fait du christianisme, si l'Église, amollie et prosaïsée dans le mariage, se matérialisait dans l'hérédité féodale. Le sel de la terre s'évanouissait, et tout était dit. Dès lors plus de force intérieure, ni d'élan au ciel. Jamais une telle Église n'aurait soulevé la voûte du chœur de Cologne, ni la flèche de Strasbourg; elle n'aurait enfanté ni l'âme de saint Bernard, ni le pénétrant génie de saint Thomas : à de tels hommes, il faut le recueillement solitaire. Dès lors, point de croisade. Pour avoir droit d'attaquer l'Asie, il faut que l'Europe dompte la sensualité asiatique, qu'elle devienne plus Europe, plus pure, plus chrétienne.

L'Église en péril se contracta pour vivre encore. La vie se concentra au cœur. Le monde, depuis la tempête de l'invasion barbare, s'était réfugié dans l'Église et l'avait souillée; l'Église se réfugia dans les moines, c'est-à-dire dans sa partie la plus sévère et la plus mystique; disons encore, la plus démocratique; cette vie d'abstinences était moins recherchée des nobles. Les cloîtres se peuplaient de fils de serfs [3]. En face de cette Église splendide et orgueilleuse, qui se parait d'un faste aristocratique, se dressa l'autre, pauvre, sombre, solitaire, l'Église des souffrances contre celle des jouissances. Elle la jugea, la condamna, la purifia, lui donna l'unité. A l'aristocratie épiscopale succéda la monarchie pontificale : l'Église s'incarna dans un moine.

Le réformateur, comme le fondateur, était fils d'un charpentier [4]. C'était un moine de Cluny, un Italien, né à Saona; il appartenait à cette poétique et positive Toscane qui a produit Dante et Machiavel. Cet ennemi de l'Allemagne portait le nom germanique d'Hildebrand [5].

Lorsqu'il était encore à Cluny, le pape Léon IX, parent de l'empereur, et nommé par lui, passa par ce monastère; et telle était l'autorité religieuse du moine, qu'il décida le prince à se rendre à Rome pieds nus, et comme pèlerin, à renoncer à la nomination impériale pour se soumettre à l'élection du peuple [6]. C'était le troisième pape que l'empereur nommait, et il semblait à peine que l'on pût s'en plaindre; ces papes allemands étaient exem-

même leurs bénéfices en dot à leurs filles (au neuvième siècle). Leurs femmes prenaient publiquement la qualité de prêtresses. D. Lobineau, 110. D. Morice, Preuves, 1, 463, 542. — Il en était de même en Normandie, d'après les biographes des bienheureux Bernard de Tiron et Harduin, abbé du Bec. Per totam Normannism hoc erat ut presbyteri publicè uxores ducerent, filios ac filias procrearent, quibus hereditatis jure ecclesias relinquerent et filias suas nuptui traductas, si alia deesset possessio, ecclesiam dabant in dotem.

[1] L'auteur a dû se placer ici dans la rigueur du point de vue catholique au moyen âge. Il convient de rappeler tout ce qu'il y a de grand dans ce point de vue, au moment où le saint-simonisme nous propose une réconciliation de l'esprit avec la matière, qui ne serait autre chose que la domination de la matière sur l'esprit.

[2] Goethe, Wilhem Meister.

[3] Le clergé de Laon reprocha un jour à son évêque d'avoir dit au roi : « Clericos non esse reverendos, quia penè omnes ex regiâ forent servitute progeniti. » Guibertus Novigentinus, de vitâ suâ, l. III, c. 8. — *Voyez* plus haut comment l'Église se recrutait sous Charlemagne et Louis le Débonnaire. L'archevêque de Reims, Ebbon, était fils d'un serf. — *Voy.* aussi plus haut un passage de Thégan, p. 136, note 3.

[4] Voigt, Hist. de Grégoire VII, initio.

[5] Fils de la flamme ou flamme du fils.

[6] Otto Frisingens., l. VI, c. 33. Inclinatus Leo ad monitum ejus, purpuram deponit et... à clero et populo in Summum Pontificem eligitur. — *Voy.* Wibert, in vitâ Leonis IX, l. II, c. 2. Bruno, vita Leonis IX, ap. Voigt, p. 14.

Digitized by Google

plaires. Leur nomination avait fait cesser les épouvantables scandales de Rome, quand deux femmes donnaient tour à tour la papauté à leurs amants; quand le fils d'un juif, quand un enfant de douze ans fut mis à la tête de la chrétienté. Toutefois, c'était peut-être encore pis que le pape fût nommé par l'empereur, et que les deux pouvoirs se trouvassent ainsi réunis. Il devait arriver, comme à Bagdad, comme au Japon, que la puissance spirituelle fût anéantie : la vie, c'est la lutte et l'équilibre des forces, l'unité, l'identité, c'est la mort.

Pour que l'Église échappât à la domination des laïques, il fallait qu'elle cessât d'être laïque elle-même, qu'elle recouvrât sa force par la vertu de l'abstinence et des sacrifices, qu'elle se plongeât dans les froides eaux du Styx, qu'elle se trempât dans la chasteté. C'est par là que commença le moine. Déjà sous les deux papes qui le précédèrent au pontificat, il fit déclarer qu'un prêtre marié n'était plus prêtre[1]. Là-dessus grande rumeur; ils s'écrivent, ils se liguent, enhardis par leur nombre, ils déclarent hautement qu'ils veulent garder leurs femmes. Nous quitterons plutôt, dirent-ils, nos évêchés, nos abbayes, nos cures; qu'il garde ses bénéfices. Le réformateur ne recula pas; le fils du charpentier n'hésita pas à lâcher le peuple contre les prêtres[2]. Partout la multitude se déclara contre les pasteurs mariés, et les arracha de l'autel. Le peuple une fois débridé, un brutal instinct de nivellement lui fit prendre plaisir à outrager ce qu'il avait adoré, à fouler aux pieds ceux dont il baisait les pieds, à déchirer l'aube et briser la mitre. Ils furent battus souffletés, mutilés dans leurs cathédrales; on but leur vin consacré, on dispersa leurs hosties[3]. Les moines poussaient, prêchaient; un hardi mysticisme s'infiltrait dans le peuple; il s'habituait à mépriser la forme, à la briser, comme pour en dégager l'esprit. Cette épuration révolutionnaire de l'Église lui communiqua un immense ébranlement. Les moyens furent atroces. Le moine Dunstan avait fait mutiler la femme ou concubine du roi d'Angleterre. Pietro Damiani, l'anachorète farouche, courut l'Italie au milieu des menaces et des malédictions, sans souci de sa vie, dévoilant avec un pieux cynisme la turpitude de l'Église[4]. C'était désigner les prêtres mariés à la mort. Le théologien Manegold enseigna que les adversaires de la réforme étaient tuables sans difficulté[5]. Grégoire VII lui-même approuva la mutilation d'un moine révolté[6]. L'Église, armée d'une pureté farouche, ressembla aux vierges sanguinaires de la Gaule druidique et de la Tauride.

Il y eut alors dans le monde une chose étrange. De même que le moyen âge repoussait les juifs et les soufletait comme meurtriers de Jésus-Christ, la femme fut honnie comme meurtrière du genre humain : la pauvre Ève paya encore pour la pomme. On vit en elle la Pandore qui avait lâché les maux sur la terre. Les docteurs enseignèrent que le monde était assez peuplé, et déclarèrent que le mariage était un péché, tout au moins un péché véniel[7].

Ainsi s'accomplit l'épuration de l'Église; elle se

[1] Berthold. Constant., ap. Scr. fr., XI, 23. Hujus constitutionis maximè fuit auctor Hildebrandus.

[2] Marten., Thes. anecd., I, 231. Plebeius error... usquè ad furoris sui satietatem injunctâ sibi, ut ait, in clericorum contumelias obedientiâ crudeliter abutitur, etc. — Ce caractère de Grégoire VII est mis dans tout son jour dans le bel ouvrage de M. Villemain. Je ne dirai de ce livre qu'un mot qui, à mon sens, comprend tout l'éloge : il est profondément vrai. Les chroniqueurs contemporains ont rencontré cette vérité du détail; mais la retrouver, à la distance de tant de siècles, c'est un grand effort d'érudition, une rare puissance d'art et de talent.

[3] Id., ibid., Hi clamores insultantium, digitos ostendentium, colaphos pulsantium perferunt. — Illi autem, laicos dico, ecclesiæ mysteria contemnere, parvulos suos lavacro salutari fraudare, ipsi absque humili peccatorum confessione et solemni ecclesiæ viatico migrare, religiosum deputant. — Sig. Gembl., ann. 1074 : Laici sacra mysteria temerant, et de his disputant, infantes baptizant, sordido humore aurium pro sacro oleo et chrismate utentes, corpus Domini à presbyteris conjugatis consecratum sæpè pedibus concalcaverunt, et sanguinem Domini voluntariè effuderunt, etc.

[4] Damiani dit dans une de ses déclamations sur ce sujet : « Lorsqu'à Lodi les bœufs gras de l'Église m'entourèrent, lorsque beaucoup de veaux rebelles grincèrent des dents, comme s'ils eussent voulu me cracher tout leur fiel au visage, ils se fondèrent sur le canon d'un concile tenu à Tibur, qui permettait le mariage aux prêtres; mais je leur répondis : Peu m'importe votre concile; je regarde comme nuls et non avenus tous les conciles qui ne s'accordent pas avec les décisions des évêques de Rome. » Ailleurs, s'adressant aux femmes des clercs, il leur dit : « C'est à vous que je m'adresse, séductrices des clercs, amorce de Satan, écume du paradis, poison des ames, glaive des cœurs, huppes, bijoux, chouettes, louves, sangsues insatiables, etc. Venite itaque, audite me, scorta, prostibula, volutabra porcorum pinguium, cubilia spirituum immundorum, sirenæ, lamiæ, etc. »

[5] Manegold., epist. Theoderici, c. 38, ap. Gieseler, II, 25. Hi qui excommunicatos non pro privatâ injuriâ, sed Ecclesiam defendendo interficiunt, non ut homicidæ pœniteantur vel puniantur.

[6] Il déclara qu'il était satisfait de la conduite de l'abbé, et peu de temps après le fit évêque. Chronic. Casin., III, c. 27, ap. Gieseler, II, 9.

[7] Ce fut toutefois, je pense, Pierre Lombard, qui vivait un peu plus tard.

Digitized by Google

rédima de la chair en la maudissant. C'est alors qu'elle attaqua l'Empire. Alors, dans la fierté sauvage de sa virginité, ayant repris sa vertu et sa force, elle interrogea le siècle, et le somma de lui rendre la primatie qui lui était due. L'adultère et la simonie du roi de France [1], l'isolement schismatique de l'Église d'Angleterre, la monarchie féodale elle-même personnifiée dans l'empereur, furent appelés à rendre compte. Cette terre, que l'empereur ose inféoder aux évêques, de qui la tient-il, si ce n'est de Dieu? De quel droit la matière entend-elle dominer l'esprit? La vertu a dompté la nature; il faut que l'idéal commande au réel, l'intelligence à la force, l'élection à l'hérédité. Dieu a mis au ciel deux grands luminaires, le soleil, et la lune qui emprunte sa lumière au soleil; sur la terre, il y a le pape, et l'empereur qui est le reflet du pape [2]; simple reflet, ombre pâle, qu'il reconnaisse ce qu'il est. Alors, le monde revenant à l'ordre véritable, Dieu régnera, et le vicaire de Dieu : il y aura hiérarchie selon l'esprit et la sainteté. L'élection élèvera le plus digne. Le pape mènera le monde chrétien à Jérusalem, et sur le tombeau délivré du Christ son vicaire recevra le serment de l'empereur, et l'hommage des rois.

Ainsi se détermina dans l'Église, sous la forme du pontificat et de l'empire, la lutte de la loi et de la nature. L'empereur, c'était le fougueux Henri IV, aussi emporté dans la nature, que Grégoire VII fut dur dans la loi. Les forces semblaient d'abord bien inégales. Henri III avait légué à son fils de vastes États patrimoniaux, la toute-puissance féodale en Allemagne, une immense influence en Italie, et la prétention de faire les papes. Hildebrand n'avait pas même Rome; il n'avait rien, et il avait tout. C'est la vraie nature de l'esprit de n'occuper aucun lieu. Chassé partout et triomphant, il n'eut pas une pierre à mettre sous sa tête, et dit en mourant ces paroles : « J'ai suivi la justice et fui l'iniquité; voilà pourquoi je meurs dans l'exil [3]. » (1073-86.)

On a accusé l'obstination des deux partis; et l'un n'a pas vu que ce n'était pas là une lutte d'hommes. Les hommes essayèrent de se rapprocher, et ne purent jamais. Lorsque Henri IV resta trois jours en chemise sur la neige dans les cours du château de Canossa [4], il fallut bien que le pape l'admît. Des deux côtés on voulait la paix. Grégoire communia avec son ennemi, demandant la mort s'il était coupable, et appelant le jugement de Dieu [5]. Dieu ne décida pas. Le jugement, comme

[1] Gregor. VII, epist. ad epise. Franeorum Rex vester qui non rex, sed tyrannus dicendus est, omnem ætatem suam flagitiis et faeinoribus polluit... Quod si vos audire noluerit, per universam Franciam omne divinum officium publicè celebrari interdicite. — Bruno, de Bello Sax., p. 121, ibid.: Quòd si in his saeris canonibus noluisset rex obediens existere... se eum velut putre membrum anathematis gladio ab unitate S. Matris Ecclesiæ minabatur abscindere.

[2] Id., epist. ad reg. Angl., ibid., 6 : Sicut ad mundi pulchritudinem oculis carneis diversis temporibus repræsentandam, Solem et Lunam omnibus aliis eminentiora disposuit (Deus) luminaria, sic... — *Voyez* aussi Innoc. III, l. I, epist. 401. — Bonifacii VIII epist., ibid., 197 : Fecit Deus duo luminaria magna, scilicet Solem, id est, ecclesiasticam potestatem, et Lunam, hoc est, temporalem et imperialem. Et sicut Luna nullum lumen habet nisi quod recipit à Sole, sic... — La glose des Décrétales fait le calcul suivant : « Cùm terra sit septies major lunâ, sol autem octies major terrâ, restat ergò ut pontificatûs dignitas quadragies septies sit major regali dignitate. » — Laurentius va plus loin : « ... Papam esse millies septingenties quater imperatore et regibus sublimiorem. » Gieseler, II, P. 2, p. 98.

[3] Paul. Bernried., c. 110. Otto Frising., l. VI, c. 36: Dilexi justitiam et odivi iniquitatem; propterea morior in exilio. — Il écrivait à l'abbé de Cluny. « Ma douleur et ma désolation sont au comble lorsque je vois l'église d'Orient séparée, par la fourbe du Diable, de la foi catholique; et si je tourne mes regards vers l'Occident, vers le Midi ou vers le Nord, je n'y trouve presque plus d'évêques qui le soient légitimement, soit par leur conduite dans l'épiscopat, soit par la manière dont ils y sont parvenus. Ils gouvernent leurs troupeaux, non pour l'amour de Jésus, mais par une ambition toute profane, et parmi les princes séculiers je n'en trouve aucun qui préférât l'honneur de Dieu au sien propre, et la justice à son intérêt. Les Romains, les Lombards et les Normands, parmi lesquels je vis, seront bientôt (et je le leur dis souvent), plus exécrables que les juifs et les païens. Et lorsque mes regards se reportent sur moi-même, je vois que ma vaste entreprise est au-dessus de mes forces; de sorte que je dois perdre toute espérance d'assurer jamais le salut de l'Église, si la miséricorde de Jésus-Christ ne vient à mon secours; car si je n'espérais une meilleure vie, et si ce n'était pour le salut de la sainte Église, j'en prends Dieu à témoin, je ne resterais plus à Rome, où je vis déjà depuis vingt ans malgré moi. Je suis donc comme frappé de mille foudres, comme un homme qui souffre d'une douleur qui se renouvelle sans cesse, et dont toutes les espérances ne sont malheureusement que trop éloignées. »

[4] Gregor. ep., ap. Gieseler, II, 21. Ad oppidum Canusii cum paucis advenit... ibique per triduum, deposito omni regio cultu, miserabiliter, utpotè discalceatus et laneis indutus, persistens... cum multo fletu. — Donizo, vita Mathildis, ap. Muratori, V, 366. Il se jeta aux pieds du pape, les bras étendus en croix, et demandant pardon. — « C'était la première fois, dit Otton de Freysingen, qu'un pape avait osé excommunier un empereur. J'ai beau lire et relire nos histoires, je n'en trouve pas un exemple. » Chron., l. VI, c. 35. De gestis Friderici I, l. I, c. 1.

[5] *Voy.* l'Histoire de M. Villemain.

Digitized by Google

la réconciliation, était impossible. Rien ne réconciliera l'esprit et la matière, la chair et l'esprit, la loi et la nature.

Le parti de la chair fut vaincu, et nous, hommes de chair, notre cœur saigne en y songeant; la nature fut vaincue, mais d'une façon dénaturée. Ce fut le fils de Henri IV qui exécuta l'arrêt de l'Église. Quand le pauvre vieil empereur fut saisi à l'entrevue de Mayence, et que les évêques qui étaient restés purs de simonie, lui arrachèrent la couronne et les vêtements royaux [1], il supplia avec larmes ce fils qu'il aimait encore, de s'abstenir de ces violences parricides dans l'intérêt de son salut éternel. Dépouillé, abandonné, en proie au froid et à la faim, il vint à Spire, à l'église même de la Vierge, qu'il avait bâtie, demander à être nourri comme clerc; il alléguait qu'il savait lire et qu'il pourrait chanter au lutrin. Il n'obtint pas cette faveur. La terre même fut refusée à son corps; il resta cinq ans sans sépulture dans une cave de Liége.

Dans cette lutte terrible que le saint-siége poursuivit dans toute l'Europe, il eut deux auxiliaires, deux instruments temporels : d'abord la fameuse comtesse Mathilde, si puissante en Italie, la chaste et fidèle amie de Grégoire VII. Cette princesse, Française d'origine, avait grandi dans l'exil et sous la persécution des Allemands. Elle était alliée à la famille de Godefroy de Bouillon. Mais Godefroy était pour Henri IV. Il portait le drapeau de l'Empire à la bataille où fut tué Rodolphe, le rival de Henri, et c'est Godefroy qui le tua. Mathilde au contraire ne connut pas d'autre drapeau que celui de l'Église. Elle réhabilitait la femme aux yeux du monde. Pure et courageuse comme Grégoire lui-même, cette femme héroïque faisait la grâce et la force de son parti. Elle soutenait le pape, combattait l'empereur et intéressait pour lui [2].

Après cette princesse française, les meilleurs soutiens du pape étaient nos Normands de Naples et d'Angleterre. Longtemps avant la croisade de Jérusalem, ce peuple aventureux faisait la croisade par toute l'Europe. Il est curieux d'examiner comment ces pieux brigands devinrent les soldats du saint-siége.

J'ai parlé ailleurs de l'origine des Normands. C'était un peuple mixte, où l'élément neustrien dominait de beaucoup l'élément scandinave. Sans doute à les voir, sur la tapisserie de Bayeux, avec leurs armures en forme d'écailles, avec leurs casques pointus et leurs nazaires [3], on serait tenté de croire que ces poissons de fer sont les descendants légitimes et purs des vieux pirates du Nord. Cependant ils parlaient français dès la troisième génération, et n'avaient plus alors parmi eux personne qui entendît le danois; ils étaient obligés d'envoyer leurs enfants l'apprendre chez les Saxons de Bayeux [4]. Les noms de ceux qui suivent Guillaume le Bâtard, sont purement français [5]. Les conquérants de l'Angleterre abhorraient, dit Ingulf, la langue anglo-saxonne [6]. Leur préférence était pour la civilisation romaine et ecclésiastique. Ce génie de scribes et de légistes qui a rendu leur

[1] Il écrivit au roi de France, en 1106 : « Sitôt que je le vis, touché jusqu'au fond du cœur, de douleur autant que d'affection paternelle, je me jetai à ses pieds, le suppliant, le conjurant au nom de son Dieu, de sa foi, du salut de son âme, lors même que mes péchés auraient mérité que je fusse puni par la main de Dieu, de s'abstenir, lui du moins, de souiller, à mon occasion, son âme, son honneur et son nom; car jamais aucune sanction, aucune loi divine, n'établit les fils vengeurs des fautes de leurs pères. » Sigebert. Gemblac., ap. Struv., I, 856. Sismondi, Républiques italiennes, I, 198.

[2] A l'entrevue de Canossa. *Voy.* Donizo, vita Mathildis, ap. Muratori, V, 366.

[3] *Voy.* la tapisserie de Bayeux. Elle a été décrite dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. VIII, p. 602, et plus exactement dans Ducarel, Antiquités anglo-normandes.

[4] Guill. Gemetic., l. III, c. 8. Quem (Richard I) confestim pater Baiocas mittens... ut ibi linguâ eruditus danicâ suis exterisque hominibus seiret apertè dare responsa. — *Voy.* Depping, Hist. des Expéditions normandes, t. II; Estrup, Remarques faites dans un voyage en Normandie. Copenhague, 1821; et Antiquités des Anglo-Normands. — On trouve aux environs de Bayeux. *Saon* et *Saonet*. Plusieurs familles portent le nom de *Saisne, Sesne*. Un capitulaire de Charles le Chauve (Ser. fr., VII, 616) désigne le canton de Bayeux par le mot d'*Otlingua Saxonia*. — Le nom de Caen est saxon aussi : *Cathim*, maison du conseil. Mém. de l'Acad. des Inscript., t. XXXI, p. 242. — Beaucoup de Normands m'ont assuré que dans leur province on ne rencontrait guère le blond prononcé et le roux que dans le pays de Bayeux et de Vire.

[5] *Voy.* dans Duchesne, Script. Normann., I, 1025, le catalogue de l'abbaye de la Bataille : « Aumerle, Archer, Avenans, Basset, Barbason, Blundel, Breton, Beauchamp, Bigot, Camos, Colet, Clarvaile, Champaine, Dispencer, Devaus, Durand, Estrange, Gascogne, Jay, Longspes, Lonschampe, Malebranche, Musard, Mautravers, Perot, Picard, Rose, Rous, Rond, Saint-Amand, Saint-Léger, Sainte-Barbe, Truflot, Trusbut, Taverner, Valence, Verdon, Vilan, etc., etc. On remarque dans cette liste plusieurs noms de provinces et de villes de France. Il reste encore plusieurs autres listes. Dans quelques-unes, les noms sont groupés par rimes, deux à deux, ou trois à trois, afin de soulager la mémoire.

[6] Ingulf. Croyland., ap. Scr. fr., XI, 155. Ipsum (anglicanum) idioma abhorrebant.

Digitized by Google

nom proverbial en Europe, nous le trouvons chez eux dès le dixième et le onzième siècle. C'est ce qui explique en partie cette multitude prodigieuse de fondations ecclésiastiques chez un peuple qui n'était pas autrement dévot. Le moine Guillaume de Poitiers nous dit que la Normandie était une Égypte, une Thébaïde, pour la multitude des monastères [1]. Ces monastères étaient des écoles d'écriture, de philosophie, d'art et de droit. Le fameux Lanfranc, qui donna tant d'éclat à l'école du Bec, avant de passer le détroit avec Guillaume et de devenir en quelque sorte pape d'Angleterre, c'était un légiste italien [2].

Les historiens de la conquête d'Angleterre et de Sicile se sont plu à présenter leurs Normands sous les formes et la taille colossale des héros de chevalerie. En Italie, un d'eux tue d'un coup de poing le cheval de l'envoyé grec [3]. En Sicile, Roger, combattant cinquante mille Sarrasins, avec cent trente chevaliers, est renversé sous son cheval, mais se dégage seul, et rapporte encore la selle [4]. Les ennemis des Normands, sans nier leur valeur, ne leur attribuent point ces forces surnaturelles. Les Allemands qui les combattirent en Italie, se moquaient de leur petite taille [5]. Dans leur guerre contre les Grecs et les Vénitiens, ces descendants de Rollon et d'Hastings se montrent peu marins, et fort effrayés des tempêtes de l'Adriatique [6].

Mélange d'audace et de ruse, conquérants et chicaneurs comme les anciens Romains, scribes et chevaliers, rasés comme les prêtres [7] et bons amis des prêtres (au moins pour commencer), ils firent leur fortune par l'Église, et malgré l'Église. La lance y fit, mais aussi la *lance de Judas*, comme parle Dante [8]. Le héros de cette race, c'est Robert l'Avisé (Guiscard, *Wise*).

La Normandie était petite, et la police y était trop bonne pour qu'ils pussent butiner grand'chose les uns sur les autres [9]. Il leur fallait donc aller, comme ils disaient, *gaaignant* [10] par l'Europe. Mais l'Europe féodale, hérissée de châteaux, n'était pas, au onzième siècle, facile à parcourir. Ce n'était plus le temps où les petits chevaux des Hongrois galopaient jusqu'au Tibre, jusqu'à la Provence. Chaque passe des fleuves, chaque poste dominant avait sa tour; à chaque défilé, on voyait descendre de la montagne quelque homme d'armes avec ses varlets et ses dogues, qui demandait péage ou bataille; il visitait le petit bagage du voyageur, prenait part, quelquefois prenait tout, et l'homme par-dessus. Il n'y avait pas beaucoup à *gaaigner* en voyageant ainsi. Nos Normands s'y prenaient mieux. Ils se mettaient plusieurs ensemble, bien montés, bien armés, mais de plus affublés en pèlerins de bourdons et coquilles; ils prenaient même volontiers quelque moine avec eux. Alors, qui eût voulu les arrêter, ils auraient répondu doucement, avec leur accent traînant et nasillard, qu'ils étaient de pauvres pèlerins, qu'ils s'en allaient au mont Cassin, au saint sépulcre, à Saint-Jacques de Compostelle; on respectait d'ordinaire une dévotion si bien armée. Le fait est qu'ils aimaient ces lointains pèlerinages: il n'y avait pas d'autre moyen d'échapper à l'ennui du manoir. Et puis, c'étaient des routes fréquentées; il y avait de bons coups à faire sur le chemin, et l'absolution au bout du voyage.

[1] Guill. Pietav., ap. Scr. fr., XI, 89. Æmulabatur Ægyptum regularium cœnobiorum collegiis. — Guillaume, dit le même auteur, ne refusa jamais son autorisation à quiconque voulait donner aux églises. — Orderic. Vital., l. IV, p. 237. Cœnobia plurima devotè construxit.

[2] Acta SS. ord. S. Ben., sec. VI, p. 642.

[3] Gaufred. Malaterra, l. I, c. 9, ap. Muratori, Script. rer. Italicarum, V, 552. Normannus Hugo, cognomento Tudebufem (Tuebœuf)... nudo pugno equum in cervice percutiens uno ictu, quasi mortuum dejecit. — Un autre prend par la queue un lion qui tenait une chèvre, et les jette par-dessus une muraille. Chron. reg. Fr., ap. Scr. fr., XI, 393.

[4] Id., l. II, c. 30, ibid., 567. Ensem, in modum falcis virens pratum resecantis, vibrando ducens, ut sicut in condensis saltibus jacerent à vento diruta ligna, sic circumquaque sibi adjacerent peremtaea davera. Ipse equo amisso... sellam asportans.

[5] Guill. Apulus, l. II, ap. Muratori, V, 259.

Corpora derident Normannica, quæ breviora
Esse videbantur.

[6] Gibbon, XI, 151.

[7] Guill. Malmsbur., ap. Scr. fr., XI, 183.

[8] Id., Ibid. Ubi vires nonsuccessissent, non minùs dolo et pecuniâ corrumpere.

[9] Guillaume de Jumièges raconte (l. I, c. 10) que le bracelet d'une jeune fille resta suspendu pendant trois ans à un arbre au bord d'une rivière, sans que personne y touchât.

[10] Wace, Roman de Rou.— Gaufred. Malaterra, l. I, c. 3. Est gens astutissima, iniuriarum ultrix; spe alias plus lucrandi, patrios agros vilipendens, quæstûs et dominationis avida, cujuslibet rei simulatrix : inter largitatem et avaritiam quoddam medium habens. — Guill. Malmsb., ap. Scr. fr., XI, 183. Cum fato ponderare perfidiam, cum nummo mutare sententiam. — Guill. Apulus, l. II, ap. Muratori, 259.

Audit... quia gens semper Normannica prona
Est ad avaritiam; plus, qui plus præbet, amatur.

— Ceux qui ne pouvaient faire fortune dans leur pays, ou qui venaient à encourir la disgrâce de leur duc, partaient aussitôt pour l'Italie. Guill. Gemetic., l. VII, c. 19, 30. Guill. Apul., l. I, p. 259.

Digitized by Google

Tout au moins, comme ces pèlerinages étaient aussi des foires, on pouvait faire un peu de commerce, et gagner plus de cent pour cent en faisant son salut [1]. Le meilleur négoce était celui des reliques : on rapportait une dent de saint George, un cheveu de la Vierge. On trouvait à s'en défaire à grand profit; il y avait toujours quelque évêque qui voulait achalander son église, quelque prince prudent qui n'était pas fâché à tout événement d'avoir en bataille quelque relique sous sa cuirasse.

C'est un pèlerinage qui conduisit d'abord les Normands dans l'Italie du sud, où ils devaient fonder un royaume. Il y avait là, si je puis dire, trois débris, trois ruines de peuples : des Lombards dans les montagnes, des Grecs dans les ports, des Sarrasins de Sicile et d'Afrique qui voltigeaient sur toutes les côtes. Vers l'an 1000, des pèlerins normands aident les habitants de Salerne à chasser les Arabes qui les rançonnaient. Bien payés, ces Normands en attirent d'autres. Un Grec de Bari, nommé Melo ou Melès, en loue pour combattre les Grecs byzantins, et affranchir sa ville. Puis la république grecque de Naples les établit au fort d'Aversa, entre elle et ses ennemis, les Lombards de Capoue (1026). Enfin arrivent les fils d'un pauvre gentilhomme du Cotentin [2], Tancrède de Hauteville. Tancrède avait douze enfants; sept des douze étaient de la même mère.

Pendant la minorité de Guillaume, lorsque tant de barons essayèrent de se soustraire au joug du Bâtard, les fils de Tancrède s'acheminèrent vers l'Italie, où l'on disait qu'un simple chevalier normand était devenu comte d'Aversa. Ils s'en allèrent sans argent, se défrayant sur les routes avec leur épée [3] (1037?). Le gouverneur (ou *kata pan*) [4] byzantin, les embaucha, les mena contre les Arabes. Mais à mesure qu'il leur vint des compatriotes, et qu'ils se virent assez forts, ils tournèrent contre ceux qui les payaient, s'emparèrent de la Pouille et la partagèrent en douze comtés. Cette république de condottieri avait ses assemblées à Melphi [5]. Les Grecs essayèrent en vain de se défendre. Ils réunirent contre les Normands jusqu'à soixante mille Italiens [6]. Les Normands qui étaient, dit-on, quelques centaines d'hommes bien armés, dissipèrent cette multitude. Alors les Byzantins appelèrent à leur secours les Allemands leurs ennemis. Les deux empires d'Orient et d'Occident se confédérèrent contre les fils du gentilhomme de Coutances. Le tout-puissant empereur, Henri le Noir (Henri III), chargea son pape Léon IX, qui était un Allemand de la famille impériale, d'exterminer ces brigands. Le pape mena contre eux quelques Allemands et une nuée d'Italiens. Au moment du combat, les Italiens s'évanouirent, et laissèrent le belliqueux pontife entre les mains des Normands. Ceux-ci n'eurent garde de le maltraiter; ils s'agenouillèrent dévotement aux pieds de leur prisonnier, et le contraignirent de leur donner comme fief de l'Église, tout ce qu'ils avaient pris et pourraient prendre dans la Pouille, la Calabre, et de l'autre côté du détroit [7]. Le pape devint, malgré lui, suzerain du royaume des Deux-Siciles (1052-1053). Cette scène bizarre fut renouvelée un siècle après. Un descendant de ces premiers Normands fit encore un pape prisonnier; il le força de recevoir son hommage, et se fit de plus déclarer, lui et ses successeurs, légats du saint-siége en Sicile. Cette dépendance nominale les rendait effectivement indépendants, et leur assurait ce droit d'investiture qui fit par toute l'Europe l'objet de la guerre du sacerdoce et de l'Empire.

La conquête de l'Italie méridionale fut achevée par Robert l'*Avisé* (Guiscard). Il se fit duc de Pouille et de Calabre, malgré ses neveux [8], qui réclamaient comme fils d'un frère aîné. Robert ne traita pas

[1] Baron. annal. eccles., ad ann. 1064.

[2] Chronic. Malleac., ap. Scr. fr., XI, 644 : Wiscardus... cùm generis esset ignoti et pauperculi. Richard. Cluniac.: Robertus Wiscardi, vir pauper; miles tamen. Alberic., ap. Leibnitzii access. histor., p. 124. Mediocri perentelâ.

[3] Gaufr. Malaterra, l. I, c. 5. Per diversa loca militariter lucrum quærentes.

[4] Κατὰ πάν, commandant général. C'est ce que Guillaume de Pouille exprime par ce vers :

Quod *Catapan* Græci, nos *juxtà* dicimus *omne*.
(L. I, p. 254.)

[5] Chacun des douze comtes y avait à part son quartier et sa maison :

Pro numero comitum bis sex statuêre plateas,
Atque domus comitum totidem fabricantur in urbe.
(Id., ibid., p. 256.)

[6] Gaufr. Malaterra, l. I, c. 9. Græci... maximâ multitudine ex Calabriâ et Apuliâ sibi coadunatâ, usquè ad sexaginta millia armatorum.

[7] Id., ibid., c. 14. Guill. Apul., l. II, p. 261. Hermann. Contract., ap. Scr. fr., XI, 21.

[8] Gauttier d'Arc, p. 295. « Guiscard fit dire à son neveu Abailard qu'il venait de s'emparer de son jeune frère, mais que si sa place de San-Severino était remise à ses troupes, il rendrait le captif à la liberté, aussitôt que lui, Guiscard, serait arrivé au mont Gargano. » Abailard n'hésita pas : les portes de San-Severino furent ouvertes par ses ordres; et il alla trouver en toute hâte son oncle, pour le prier d'exécuter sa promesse, en se rendant à Gargano : « Mon neveu, lui dit Guiscard, je n'y compte pas arriver avant sept ans. »

Digitized by Google

mieux le plus jeune de ses frères, Roger, qui était venu un peu tard demander part dans la conquête. Roger vécut quelque temps en volant des chevaux [1], puis il passa en Sicile et en fit la conquête sur les Arabes, après la lutte la plus inégale et la plus romanesque. Malheureusement nous ne connaissons ces événements que par les panégyristes de cette famille. Un descendant de Roger réunit l'Italie méridionale à ses États insulaires, et fonda le royaume des Deux-Siciles.

Ce royaume féodal, au bout de la péninsule, parmi des cités grecques, au milieu du monde de l'Odyssée, fut de grande utilité à l'Italie. Les mahométans n'osèrent plus guère en approcher avant la création des États barbaresques au seizième siècle. Les Byzantins en sortirent, et leur empire fut même envahi par Robert Guiscard et ses successeurs. Les Allemands enfin, dans leur éternelle expédition d'Italie, vinrent plus d'une fois heurter lourdement contre nos Français de Naples. Les papes vraiment italiens, comme Grégoire VII, fermèrent les yeux sur les brigandages des Normands et s'unirent étroitement avec eux contre les empereurs grecs et allemands. Robert Guiscard chassa de Rome Henri IV victorieux, et recueillit Grégoire VII, qui mourut chez lui à Salerne.

Cette prodigieuse fortune d'une famille de simples gentilshommes inspira de l'émulation au duc de Normandie (1035-87). Guillaume *le bâtard* (il s'intitule ainsi lui-même dans ses chartes) [2], était de basse naissance du côté de sa mère. Le duc Robert l'avait eu par hasard de la fille d'un tanneur de Falaise. Il n'en rougit point, et s'entoura volontiers des autres fils de sa mère. Il eut d'abord bien de la peine à mettre à la raison ses barons qui le méprisaient, mais il en vint à bout. C'était un gros homme chauve [3], très-brave, très-avide, et très-*saige*, à la manière du temps, c'est-à-dire, horriblement perfide. On prétendait qu'il avait empoisonné le duc de Bretagne, son tuteur. Un comte qui lui disputait le Maine, était mort en sortant d'un dîner de réconciliation, et il avait mis la main sur cette province. L'Anjou et la Bretagne, déchirées par des guerres civiles, le laissaient en repos. Il avait eu l'adresse de suspendre la lutte habituelle de la Flandre et de la Normandie, en épousant sa cousine Mathilde, fille du comte de Flandre. Cette alliance faisait sa force [4], aussi il entra dans une grande colère quand il apprit que le fameux théologien et légiste lombard, Lanfranc, qui enseignait à l'école monastique du Bec, parlait contre ce mariage entre parents. Il ordonna de brûler la ferme dont subsistaient les moines, et de chasser Lanfranc. L'Italien ne s'effraya pas; en homme d'esprit, au lieu de s'enfuir, il vint trouver le duc. Il était monté sur un mauvais cheval boiteux : Si vous voulez que je m'en aille de Normandie, lui dit-il, fournissez-m'en un autre [5]. Guillaume comprit le parti qu'il pouvait tirer de cet homme; il l'envoya lui-même à Rome, et le chargea de faire trouver bon au pape le mariage contre lequel il avait prêché. Lanfranc réussit : Guillaume et Mathilde en furent quittes pour fonder à Caen les deux magnifiques abbayes que nous voyons encore.

C'est que l'amitié de Guillaume était précieuse pour l'Église romaine, déjà gouvernée par Hildebrand, qui fut bientôt Grégoire VII. Leurs projets s'accordaient. Les Normands avaient en face d'eux, de l'autre côté de la Manche, une autre Sicile à conquérir [6]. Celle-ci, pour n'être pas occupée par

[1] Gaufr. Malaterr., l. I, c. 25.

[2] Ego Guillelmus, cognomento Bastardus... *Voy.* une charte citée au douzième volume du Recueil des Historiens de France, p. 568. — Ce nom de Bâtard n'était sans doute pas une injure en Normandie. On lit dans Raoul Glaber, l. IV, c. 6 (ap. Scr. fr., X, 51) : « Robertus ex concubinâ Willelmum genuerat... cui... universos sui ducaminis principes militaribus adstrinxit sacramentis... Fuit enim usui à primo adventu ipsius gentis in Gallias, ex hujusmodi concubinarum commixtione illorum principes extitisse. » L'auteur des Gesta consulum Andegavensium a copié ce passage (Scr. fr., XI, 265). « Willelmus singulare nothorum decus (Chronic. Neubrig., apud Scr. fr., XIII, 95.) » On sait d'ailleurs que Guillaume ne supportait guère les outrages que lui attirait la bassesse de son origine maternelle. Des assiégés, pour la lui reprocher, criaient en battant sur des cuirs : La peau! la peau! (Sa mère était fille d'un tanneur.) Il fit couper les pieds et les mains à trente-deux d'entre eux. Guill. de Jumiéges, l. VII, c. 3.

[3] Will. Malmsb., l. III, ap. Scr. fr., XI, 190. Justæ fuit staturæ, immensæ corpulentiæ : facie ferâ, fronte capillis nudâ, roboris ingentis in lacertis, magnæ dignitatis sedens et stans, quanquam obesitas ventris nimium protensa.

[4] Order. Vital., ap. Scr. fr., XI, 232.

[5] Acta SS. ord. SS. Bened. sec. VI, pars 2, p. 635.

[6] Il y avait longtemps que la Normandie faisait peur à l'Angleterre. En 1003, Ethelred avait envoyé une expédition contre les Normands. Quand ses hommes revinrent, il leur demanda s'ils amenaient le duc de Normandie : « Nous n'avons point vu le duc, répondirent-ils, mais nous avons combattu, pour notre perte, avec la terrible population d'un seul comté. Nous n'y avons pas seulement trouvé de vaillants gens de guerre, mais des femmes belliqueuses, qui cassent la tête avec leurs cruches aux plus robustes ennemis. A ce récit, le roi, reconnaissant sa folie, rougit, plein de douleur. » Will. Gemetic., l. V, c. 4, ap. Scr. fr., X, 186. En 1034, le roi Canut, par crainte de Robert de Normandie, aurait

Digitized by Google

les Arabes, n'était guère moins odieuse au saint-siége. Les Anglo-Saxons, d'abord dociles aux papes, et opposés par eux à l'Église indépendante d'Écosse et d'Irlande, avaient pris bientôt cet esprit d'opposition, qui était, ce semble, nécessaire et fatal en Angleterre. Mais cette opposition n'était point philosophique, comme celle de la vieille Église irlandaise, au temps de saint Colomban et de Jean l'Érigène. L'Église saxonne, comme le peuple, semble avoir été grossière et barbare [1]. Cette île était, depuis des siècles, un théâtre d'invasions continuelles. Toutes les races du Nord, Celtes, Saxons, Danois, semblaient s'y être donné rendez-vous comme celles du Midi en Sicile. Les Danois y avaient dominé cinquante ans, vivant à discrétion chez les Saxons; les plus vaillants de ceux-ci s'étaient enfuis dans les forêts, étaient devenus *têtes de loup*, comme on appelait ces proscrits. Les discordes des vainqueurs avaient permis le retour et le rétablissement d'Édouard le Confesseur, fils d'un roi saxon et d'une Normande, et élevé en Normandie. Ce bon homme, qui est devenu un saint, pour être resté vierge dans le mariage, ne put faire ni bien ni mal. Mais le peuple lui a su gré de son bon vouloir, et a regretté en lui son dernier souverain national, comme la Bretagne s'est souvenue d'Anne de Bretagne, et la Provence du roi René. Son règne ne fut qu'un court entr'acte qui sépara l'invasion danoise de l'invasion normande. Ami des Normands plus civilisés et chez qui il avait passé ses belles années, il fit de vains efforts pour échapper à la tutelle d'un puissant chef saxon, nommé Godwin, qui l'avait rétabli en chassant les Danois, mais qui dans la réalité régnait lui-même; possédant par lui ou par ses fils le duché de Wessex, et les comtés de Kent, Sussex, Surrey, Hereford et Oxford, c'est-à-dire tout le midi de l'Angleterre [2]. On accusait Godwin d'avoir autrefois appelé Alfred, frère d'Édouard, et de l'avoir livré aux Danois. Cette puissante famille ne se souciait ni du roi, ni de la loi; Sweyn, l'un des de Godwin, avait tué son cousin Beorn, et le pauvre roi Édouard n'avait pu venger ce meurtre [3]. Les Normands qu'il opposait à Godwin furent chassés à main armée; les fils de Godwin devinrent maîtres [4], et l'un d'eux, nommé Harold, qui avait en effet de grandes qualités, prit assez d'empire sur le faible roi pour se faire désigner par lui pour son successeur.

Les Normands, qui comptaient bien régner après Édouard, persévérèrent avec la ténacité qu'on leur connaît. Ils assurèrent qu'il avait désigné Guillaume. Harold prétendait que son droit était meilleur, qu'Édouard l'avait nommé sur son lit de mort, et qu'en Angleterre on regardait comme valables les

offert de rendre aux fils d'Ethelred, moitié de l'Angleterre. Id., l. V, c. 12; ibid., XI, 37.

[1] « Les Anglo-Saxons, dit Guillaume de Malmesbury, avaient, longtemps avant l'arrivée des Normands, abandonné les études des lettres et de la religion. Les clercs se contentaient d'une instruction tumultuaire; à peine balbutiaient-ils les paroles des sacrements, et ils s'émerveillaient tous si l'un d'eux savait la grammaire. Ils buvaient tous ensemble, et c'était là l'étude à laquelle ils consacraient les jours et les nuits. Ils mangeaient leurs revenus à table, dans de petites et misérables maisons. Bien différents des Français et des Normands qui, dans leurs vastes et superbes édifices, ne font que très-peu de dépense. De là tous les vices qui accompagnent l'ivrognerie, et qui efféminent le cœur des hommes. Aussi après avoir combattu Guillaume avec plus de témérité et d'aveugle fureur que de science militaire, vaincus sans peine en une seule bataille, ils tombèrent eux et leur patrie dans un dur esclavage. — Les habits des Anglais leur descendaient alors jusqu'au milieu du genou; ils portaient les cheveux courts, et la barbe rasée, leurs bras étaient chargés de bracelets d'or, leur peau était relevée par des peintures et des stigmates colorés; leur gloutonnerie allait jusqu'à la crapule, leur passion pour la boisson jusqu'à l'abrutissement. Ils communiquèrent ces deux derniers vices à leurs vainqueurs; et, à d'autres égards, ce furent eux qui adoptèrent les mœurs des Normands. De leur côté, les Normands étaient et sont encore (au milieu du douzième siècle, époque où écrivait Guillaume de Malmesbury) soigneux dans leurs habits, jusqu'à la recherche, délicats dans leur nourriture, mais sans excès, accoutumés à la vie militaire, et ne pouvant vivre sans guerre; ardents à l'attaque, ils savent, lorsque la force ne suffit pas, employer également la ruse et la corruption. Chez eux, comme je l'ai dit, ils font de grands édifices et une dépense modérée pour la table. Ils sont envieux de leurs égaux; ils voudraient dépasser leurs supérieurs, et tout en dépouillant leurs inférieurs, ils les protègent contre les étrangers. Fidèles à leurs seigneurs, la moindre offense les rend pourtant infidèles. Ils savent peser la perfidie avec la fortune, et vendre leur serment. Au reste, de tous les peuples, ils sont les plus susceptibles de bienveillance; ils rendent aux étrangers autant d'honneur qu'à leurs compatriotes, et ils ne dédaignent point de contracter des mariages avec leurs sujets. » — Willelm. Malmesburiensis, de gestis regum Anglorum, lib. III, ap. Scr. fr., XI, 185. — Math. Paris (éd. 1644), p. 4. Optimates (Saxonum)... more christiano ecclesiam manè non petebant, sed in cubiculis et inter uxorios amplexus, matutinarum solemnia ac missarum à presbytero festinantes auribus tantum præliabant... Clerici... ut esset stupori qui grammaticam didicisset.—Order. Vital., l. IV, ap. Scr. fr., XI, 242: Anglos agrestes et penè illiteratos invenerunt Normanni.

[2] Thierry, Conq. de l'Angleterre, etc., 1826, I, 223.

[3] *Voy.* Lingard, Hist. d'Angleterre, I, 448.

[4] Guill. Malmesb., XI, p. 174. Godwinus tantum brevi valuit, ut Normannos omnes ignominiæ notatos ab Angliâ effugaret.

Digitized by Google

donations faites au dernier moment [1]. Guillaume déclara cependant qu'il était prêt à plaider selon les lois de Normandie ou celles d'Angleterre [2]. Un hasard singulier avait donné à leur duc une apparence de droit sur l'Angleterre et sur Harold, son nouveau roi.

Harold, poussé par une tempête sur les terres du comte de Ponthieu, vassal de Guillaume, fut livré par lui à son suzerain. Il prétendit qu'il était parti d'Angleterre pour redemander au duc de Normandie son frère et son neveu, qu'il retenait comme otages. Guillaume le traita bien, mais il ne le laissa pas aller si aisément. D'abord, il le fit chevalier, et Harold devint ainsi son fils d'armes; puis il lui fit jurer sur des reliques qu'il l'aiderait à conquérir l'Angleterre [3] après la mort d'Édouard, Harold devait en outre épouser la fille de Guillaume, et marier sa sœur à un comte normand. Pour mieux confirmer cette promesse de dépendance et de vasselage, Guillaume le mena avec lui contre les Bretons. C'est ainsi que, dans les Niebelungen, Siegfried devient vassal du roi Gunther en combattant pour lui [4]. Dans les idées du moyen âge, Harold s'était donc fait l'*homme* de Guillaume.

A la mort d'Édouard, comme Harold s'établissait tranquillement dans sa nouvelle royauté, il vit arriver un messager de Normandie, qui lui parla en ces termes: Guillaume, duc des Normands, te rappelle le serment que tu lui as juré de ta bouche et de ta main, sur de bons et saints reliquaires [5]. Harold répondit que le serment n'avait pas été libre, qu'il avait promis ce qui n'était pas à lui; que la royauté était au peuple. Quant à ma sœur, dit-il, elle est morte dans l'année. Veut-il que je lui envoie son corps? Guillaume répliqua sur un ton de douceur et d'amitié [6], priant le roi de remplir au moins une des conditions de son serment, et de prendre en mariage la jeune fille qu'il avait promis d'épouser. Mais Harold prit une autre femme. Alors Guillaume jura que dans l'année il viendrait exiger toute sa dette et poursuivre son parjure jusqu'aux lieux où il croirait avoir le pied le plus sûr et le plus ferme [7].

Cependant, avant de prendre les armes, le Normand déclara qu'il s'en rapportait au jugement du pape [8], et le procès de l'Angleterre fut plaidé dans les règles au conclave de Latran. Quatre motifs d'agression furent allégués : le meurtre d'Alfred trahi par Godwin, l'expulsion d'un Normand porté par Édouard à l'archevêché de Kenterbury, et remplacé par un Saxon, enfin le serment d'Harold et une promesse qu'Édouard aurait faite à Guillaume de lui laisser la royauté. Les envoyés normands comparurent devant le pape : Harold fit défaut. L'Angleterre fut adjugée aux Normands. Cette décision hardie fut prise à l'instigation d'Hildebrand, et contre l'avis de plusieurs cardinaux. Le diplôme en fut envoyé à Guillaume avec un étendard bénit et un cheveu de saint Pierre.

L'invasion prenant ainsi le caractère d'une croisade, une foule d'hommes d'armes affluèrent de toute l'Europe près de Guillaume. Il en vint de la Flandre et du Rhin, de la Bourgogne, du Piémont, de l'Aquitaine. Les Normands, au contraire, hésitaient à aider leur seigneur dans une entreprise hasardeuse dont le succès pouvait faire de leur pays une province de l'Angleterre. La Normandie était d'ailleurs menacée par Conan, duc de Bretagne. Ce jeune homme avait adressé à Guillaume le plus outrageant défi. Toute la Bretagne s'était mise en mouvement comme pour conquérir la Normandie, pendant que celle-ci allait conquérir l'Angleterre.

[1] Guill. Pietav., ap. Scr. fr., XI, 94.

[2] Id., ibid., 95.

[3] Id., ibid., 87. Heraldus ei fidelitatem sancto ritu Christianorum juravit... Se in curiâ Edwardi, quamdiu superesset, ducis Guillelmi vicarium fore; cnisurum... ut anglica monarchia post Edwardi decessum in ejus manu confirmaretur; traditurum interim... castrum Doveram. (*Voy.* aussi Guill. Malmsb., ibid., 176, etc.) — « Suivant les uns, dit Wace (Roman de Rou, ap. Scr. fr., XIII, 225), le roi Édouard détourna Harold de ce voyage, lui disant que Guillaume le haïssait et lui jouerait quelque tour. (*Voyez* aussi Eadmer, XI, 192.) Suivant les autres, il l'envoya pour confirmer au duc la promesse du trône d'Angleterre :

N'en sai mie voire ocoison,
Mais l'un et l'autre escrit trovons

Guillaume de Jumièges (ap. Scr., XI, 49), Ingulf de Croyland (ibid., 154), Orderic Vital (ibid., 254), la Chronique de Normandie (XIII, 222), etc., affirment qu'Édouard avait désigné Guillaume pour son successeur. Eadmer même ne le nie point (XI, 192). — Au lit de mort, Edward, obsédé par les amis d'Harold, rétracta sa promesse (Roger de Hoved., ap. Scr. fr., XI, 312. Roman de Rou, et Chron. de Normandie, XIII, 224).

[4] C'est ce que la femme de Gunther rappelle à celle de Siegfried, pour l'humilier.

[5] Chronique de Normandie, ap. Scr. fr., XIII, 229 : « Sire, je suis message de Guillaume le duc de Northmandie, qui m'envoie devers vous, et vous fait savoir que vous ayez mémoire du serment que vous lui feistes en Northmandie publiquement, et sur tant de bons saintuaires. »

[6] Eadmer, ap. Scr. fr., XI, 193. Iterùm ei amicâ familiaritate mandavit.

[7] Guill. Malmsb., l. III. Se illùc iturum, quo Haroldus tutiores se pedes habere putaret.

[8] « Quant à Harold, il ne se souciait guère du jugement du pape. » (Judicium papæ parvipendens. Ingulf., ap. Scr. fr., XI, 154. Guill. Malmsb., l. III.)

Digitized by Google

Conan, amenant une grande armée, entra solennellement en Normandie, jeune, plein de confiance et sonnant du cor, comme pour appeler l'ennemi. Mais pendant qu'il sonnait, les forces lui manquèrent peu à peu, il laissa aller les rênes, le cor était empoisonné. Cette mort vint à point pour Guillaume, elle le tira d'un grand embarras; une foule de Bretons prirent parti dans ses troupes, au lieu de l'attaquer, et le suivirent en Angleterre.

Le succès de Guillaume devenait alors presque certain. Les Saxons étaient divisés. Le frère même de Harold appela les Normands, puis les Danois, qui en effet attaquèrent l'Angleterre par le nord, tandis que Guillaume l'envahissait par le midi. La brusque attaque des Danois fut aisément repoussée par Harold, qui les tailla en pièces. Celle de Guillaume fut lente; le vent lui manqua longtemps. Mais l'Angleterre ne pouvait lui échapper. D'abord les Normands avaient sur leurs ennemis une grande supériorité d'armes et de discipline; les Saxons combattaient à pied avec de courtes haches, les Normands à cheval avec de longues lances[1]. Depuis longtemps Guillaume faisait acheter les plus beaux chevaux en Espagne, en Gascogne et en Auvergne[2]; c'est peut-être lui qui a créé ainsi la belle et forte race de nos chevaux normands. Les Saxons ne bâtissaient point de châteaux[3]; ainsi une bataille perdue, tout était perdu, ils ne pouvaient plus guère se défendre; et cette bataille, il était probable qu'ils la perdraient, combattant dans un pays de plaine contre une excellente cavalerie. Une flotte seule pouvait défendre l'Angleterre, mais celle d'Harold était si mal approvisionnée, qu'après avoir croisé quelque temps dans la Manche, elle fut obligée de rentrer pour prendre des vivres[4].

Guillaume, débarqué à Hastings, ne rencontra pas plus d'armée que de flotte. Harold était alors à l'autre bout de l'Angleterre, occupé de repousser les Danois. Il revint enfin avec des troupes victorieuses, mais fatiguées, diminuées, et, dit-on, mécontentes de la parcimonie avec laquelle il avait partagé le butin. Lui-même était blessé. Cependant le Normand ne se hâta point encore. Il chargea un moine d'aller dire au Saxon qu'il se contenterait de partager le royaume avec lui : « S'il s'obstine, ajouta Guillaume, à ne point prendre ce que je lui offre, vous lui direz, devant tous ses gens, qu'il est parjure et menteur, que lui et tous ceux qui le soutiendront sont excommuniés de la bouche du pape, et que j'en ai la bulle[5]. » Ce message produisit son effet. Les Saxons doutèrent de leur cause. Les frères même d'Harold l'engagèrent à ne pas combattre de sa personne, puisque après tout, disaient-ils, il avait juré[6].

Les Normands employèrent la nuit à se confesser dévotement, tandis que les Saxons buvaient, faisaient grand bruit, et chantaient leurs chants nationaux. Le matin, l'évêque de Bayeux, frère de Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet. Guillaume lui-même tenait suspendues à son col les plus révérées des reliques sur lesquelles Harold avait juré, et faisait porter près de lui l'étendard bénit par le pape.

D'abord les Anglo-Saxons, retranchés derrière des palissades, restèrent sous les flèches des archers de Guillaume, immobiles et impassibles. Quoique Harold eût l'œil crevé d'une flèche, les Normands eurent d'abord le dessous. La terreur gagnait parmi eux, le bruit courait que le duc était tué; il est vrai qu'il eut dans cette bataille trois chevaux tués sous lui[7]. Mais il se montra, se jeta devant les fuyards et les arrêta. L'avantage des Saxons fut justement ce qui les perdit. Ils descendirent en plaine, et la cavalerie normande reprit le dessus. Les lances prévalurent sur les haches. Les redoutes furent enfoncées. Tout fut tué, ou se dispersa (1066).

Sur la colline où la vieille Angleterre avait péri avec le dernier roi saxon, Guillaume bâtit une belle et riche abbaye, l'*abbaye de la bataille*, selon le vœu qu'il avait fait à saint Martin, patron des soldats de la Gaule. On y lisait naguère encore les noms des conquérants, gravés sur des tables; c'est le Livre d'or de la noblesse d'Angleterre. Harold fut enterré par les moines sur cette colline en face de la mer. « Il gardait la côte, dit Guillaume, qu'il la garde encore[8]. »

Le Normand s'y prit d'abord avec quelque douceur et quelques égards pour les vaincus. Il dégrada un des siens qui avait frappé de son épée le cadavre d'Harold[9]; il prit le titre de roi des Anglais; il promit de garder les bonnes lois d'Édouard le

[1] *Voy.* la tapisserie de Bayeux.

[2] Guill. Pictav., ap. Scr. fr., XI, 181.

[3] Ord. Vit., XI, 240. Munitiones, quas Galli castella nuncupant, anglicis provinciis paucissimæ fuerant.

[4] Victu deficiente. Roger de Hoveden, ap. Scr. fr., XI, 312.

[5] Chronique de Normandie, ap. Scr. fr., XIII, 231.

[6] Guillaume, au contraire, proposa le combat singulier. — Proponebat Willelmus... soli rem gladiis ventilarent. Math. Paris, p. 2, col. 2, édition 1644.

[7] Order. Vit., XI, 256. Tres equi sub eo confossi ceciderunt.—Guill. Pictav., ibid., 98. Guill. Malmsb., ibid., 184.

[8] Lingard, Hist. d'Angleterre, I, 501.

[9] Math. Paris, p. 3. Jacentis femur regis gladio præcidit... militiâ pulsus... — Alberic. Tr. Font., ap. Scr. fr., XI, 361.

Digitized by Google

Confesseur; il s'attacha Londres, et confirma les priviléges des hommes de Kent. C'était le plus belliqueux des comtés, celui qui avait l'avant-garde dans l'armée anglaise, celui où les vieilles libertés celtiques s'étaient le mieux conservées. Lorsque Lanfranc, le nouvel archevêque de Kenterbury, réclama contre la tyrannie du frère de Guillaume, les priviléges des hommes de Kent, il fut écouté favorablement du roi. Le conquérant essaya même d'apprendre l'anglais [1], afin de pouvoir rendre bonne justice aux hommes de cette langue. Il se piquait d'être justicier, jusqu'à déposer son oncle d'un archevêché pour une conduite peu édifiante. Cependant il fondait une foule de châteaux, et s'assurait de tous les lieux forts.

Peut-être Guillaume n'eût-il pas mieux demandé que de traiter les vaincus avec douceur. C'était son intérêt. Il n'eût été que plus absolu en Normandie. Mais ce n'était pas le compte de tant de gens, auxquels il avait promis des dépouilles, et qui attendaient. Ils n'avaient pas combattu à Hastings pour que Guillaume s'arrangeât avec les Saxons. Il repassa en Normandie, et y resta plusieurs années, sans doute pour éluder, pour ajourner, pour donner aux étrangers qui l'avaient suivi, le temps de se rebuter et de se disperser. Mais pendant son absence, éclata une grande révolte. Les Saxons ne pouvaient se persuader qu'en une bataille ils eussent été vaincus sans retour. Guillaume eut alors grand besoin de ses hommes d'armes, et cette fois, il fallut un partage. L'Angleterre tout entière fut mesurée, décrite; soixante mille fiefs de chevaliers y furent créés aux dépens des Saxons, et le résultat consigné dans le livre noir de la conquête, le *Doomsday book*, le livre du jour du Jugement. Alors commencèrent ces effroyables scènes de spoliation dont nous avons une si vive et dramatique histoire [2]. Toutefois il ne faudrait pas croire que tout fut ôté aux vaincus. Beaucoup d'entre eux conservèrent des biens, et cela dans tous les comtés. Un seul est porté pour quarante et un manoirs dans le comté d'York [3].

On ne verra pas sans intérêt comment les Saxons eux-mêmes jugèrent le conquérant :

« Si quelqu'un désire connaître quelle espèce d'homme c'était, et quels furent ses honneurs et possessions, nous allons le décrire comme nous l'avons connu; car nous l'avons vu et nous nous sommes trouvés quelquefois à sa cour. Le roi Guillaume était un homme très-sage et très-puissant, plus puissant et plus honoré qu'aucun de ses prédécesseurs. Il était doux avec les bonnes gens qui aimaient Dieu, et sévère à l'excès pour ceux qui résistaient à sa volonté. Au lieu même où Dieu lui permit de vaincre l'Angleterre, il éleva un noble monastère, y plaça des moines et les dota richement... Certes il fut très-honoré; trois fois chaque année, il portait sa couronne, lorsqu'il était en Angleterre : à Pâques, il la portait à Winchester; à la Pentecôte, à Westminster, et à Noël, à Glocester. Et alors il était accompagné de tous les riches hommes de l'Angleterre, archevêques et évêques diocésains, abbés et comtes, thanes et chevaliers. Il était au surplus très-rude et très-sévère; aussi personne n'osait rien entreprendre contre sa volonté. Il lui arriva de charger de chaînes des comtes qui lui résistaient. Il renvoya des évêques de leurs évêchés, des abbés de leurs abbayes, et mit des comtes en captivité; enfin, il n'épargna pas même son propre frère Odon : il le mit en prison. Toutefois, entre autres choses, nous ne devons pas oublier le bon ordre qu'il établit dans cette contrée; toute personne recommandable pouvait voyager à travers le royaume avec sa ceinture pleine d'or sans aucune vexation; et aucun homme n'en aurait osé tuer un autre, en eût-il reçu la plus forte injure. Il donna des lois à l'Angleterre; et par son habileté, il était parvenu à la connaître si bien, qu'il n'y a pas un hide de terre dont il ne sût à qui il était et de quelle valeur, et qu'il n'ait inscrite sur ses registres. Le pays de Galles était sous sa domination, et il y bâtit des châteaux. Il gouverna aussi l'île de Man : de plus, sa puissance lui soumit l'Écosse; la Normandie était à lui de droit. Il gouverna le comté appelé Mans; et s'il eût vécu deux ans de plus, il eût conquis l'Irlande par la seule renommée de son pouvoir et sans recourir aux armes. Certainement les hommes de son temps ont souffert

[1] Order. Vital, ap. Scr. fr., XI, 243. Anglicam locutionem plerumque sategit ediscere... Ast à perceptione hujusmodi durior ætas illum compescebat. — Il avait commencé par réprimer par des règlements sévères la licence de ses mercenaires. Guill. Pictav., ibid., 101. « Tutæ erant à vi mulieres; etiam illa delicta quæ fierent consensu impudicarum... vetabantur. Potare militem in tabernis non multum concessit... seditiones interdixit, eædem et omnem rapinam, etc. Portus et quælibet itinera negotiatoribus patere, et nullam injuriam fieri jussit. » Ce passage du panégyriste de Guillaume a été copié par le consciencieux Orderie Vital, ibid., 238. — L'homme faible et sans armes, dit encore Guillaume de Poitiers, s'en allait chantant sur son cheval, partout où il lui plaisait, sans trembler à la vue des escadrons des chevaliers. » — « Une fille chargée d'or, dit Huntingdon, eût impunément traversé tout le royaume. » (Ser. fr., XI, 211.) Plus tard, la résistance des Anglo-Saxons irrita Guillaume, et le poussa à ces violences dont retentissent toutes les Chroniques.

[2] *Voy.* l'ouvrage de M. Augustin Thierry.

[3] Hallam, l'Europe au moyen âge, II, 57.

Digitized by Google

bien des douleurs et mille injustices. Il laissa construire des châteaux et opprimer les pauvres. Ce fut un roi rude et cruel. Il prit à ses sujets bien des marcs d'or, des livres d'argent par centaines; quelquefois avec justice, mais presque toujours injustement et sans nécessité. Il était fort avare et d'une ardente rapacité. Il donnait ses terres à rentes aussi cher qu'il pouvait. S'il se présentait quelqu'un qui en offrît plus que le premier n'avait donné, le roi lui adjugeait à l'instant; un troisième venait-il encore enchérir, le roi cédait encore au plus offrant. Il se souciait peu de la manière criminelle dont ses baillis prenaient l'argent des pauvres, et eombien de choses ils faisaient illégalement. Car plus ils parlaient de la loi, plus ils la violaient. Il établit plusieurs deer-friths [1], et il fit à cet égard des lois portant que quiconque tuerait un cerf ou une biche, perdrait la vue. Ce qu'il avait établi pour les biches, il le fit pour les sangliers; car il aimait autant les bêtes fauves que s'il eût été leur père. Il en fit autant pour les lièvres, qu'il ordonna de laisser courir en paix. Les riches se plaignirent, et les pauvres murmuraient; mais il était si dur, qu'il n'avait aucun souci de la haine d'eux tous. Il fallait suivre en tout la volonté du roi si l'on voulait vivre, si l'on voulait avoir des terres, ou des biens, ou sa faveur. Hélas! un homme peut-il être aussi capricieux, aussi bouffi d'orgueil, et se croire lui-même autant au-dessus de tous les autres hommes! Puisse Dieu tout-puissant avoir merci de son âme, et de lui accorder le pardon de ses fautes [2]. »

Quels qu'aient été les maux de la conquête, le résultat en fut, selon moi, immensément utile à l'Angleterre et au genre humain [3]. Pour la première fois, il y eut un gouvernement. Le lien social, lâche et flottant en France et en Allemagne, fut tendu à l'excès en Angleterre. Peu nombreux au milieu d'un peuple entier qu'ils opprimaient, les barons furent obligés de se serrer autour du roi. Guillaume reçut le serment des arrière-vassaux comme celui des vassaux [4]. Le roi de France obtenait aisément l'hommage des vassaux, mais il n'eût pas été bien venu à demander au duc de Guienne, au comte de Flandre, celui des barons, des chevaliers qui dépendaient d'eux. Tout était là cependant; une royauté qui ne portait que sur l'hommage des grands vassaux, était purement nominale. Éloignée, par son élévation dans la hiérarchie, des rangs inférieurs qui faisaient la force réelle, elle restait solitaire et faible à la pointe de cette pyramide, tandis que les grands vassaux, placés au milieu, en tenaient sous eux la base puissante.

Ce danger continuel où se trouvait l'aristocratie normande dans le premier siècle, lui faisait supporter d'étranges choses de la part du roi. Dépositaire de l'intérêt commun de la conquête, défenseur de cette immense et périlleuse injustice, on lui laissa tout moyen de s'assurer que la terre serait bien défendue. Il fut le tuteur universel de tous les mineurs nobles; il maria les nobles héritières à qui il voulut. Tutelles et mariages, il fit argent de tout, mangeant le bien des enfants dont il avait la garde-noble, tirant finance de ceux qui voulaient épouser des femmes riches, et des femmes qui refusaient ses protégés [5]. Ces droits féodaux existaient sur le continent, mais sous forme bien différente. Le roi de France pouvait réclamer contre un mariage qui eût nui à ses intérêts, mais non pas imposer un mari à la fille de son vassal; la garde-noble des mineurs était exercée, mais conformément à la hiérarchie féodale; celle des arrière-vassaux l'était au profit des vassaux, et non du roi.

Indépendamment du *danegeld*, levé sur tous, sous prétexte de pourvoir à la défense contre les Danois, indépendamment des tailles exigées des vaincus, des non-nobles, le roi d'Angleterre tira de la noblesse même un impôt, sous l'honorable nom d'*escuage*. C'était une dispense d'aller à la guerre. Les barons, fatigués d'appels continuels, aimaient mieux donner quelque argent que de suivre leur aventureux souverain dans les entreprises où il s'embarquait. Et lui, il s'arrangeait fort de cet échange. Au lieu du service capricieux et incertain des barons, il achetait celui des soldats mercenaires, Gascons, Brabançons, Gallois et autres. Ces gens-là ne tenaient qu'au roi, et faisaient sa force contre l'aristocratie. Elle se trouvait payer la bride et le mors que le roi lui mettait à la bouche.

Ainsi la royauté se constitua, et l'Église à côté : une Église forte et politique, comme celle que

[1] Les *deer-friths* étaient des forêts dans lesquelles les bêtes fauves étaient sous la protection ou *frith* du roi.

[2] Chronic. Saxon., ap. Scr. fr., XIII, 51. — J'ai traduit la traduction latine, en complétant avec celle de Lingard, qui avait sous les yeux le texte anglo-saxon, un peu plus étendu.

[3] C'était l'opinion de Gibbon et des auteurs de l'Art de vérifier les dates.

[4] Chron. Saxon., ap. Scr. fr., XIII, 51. Omnes prædia tenentes, quotquot essent notæ melioris per totam Angliam, ejus facti sunt vassalli, ac ei fidelitatis juramenta præstiterunt.

[5] L'évêque de Winchester payait une pièce de bon vin pour n'avoir pas fait ressouvenir le roi Jean de donner une ceinture à la comtesse d'Albemarle; et Robert de Vaux, cinq chevaux de la meilleure espèce pour que le même roi tînt sa paix avec la femme de Henri Pinel; un autre payait quatre marcs pour avoir la permission de manger (*pro licentiâ comedendi*). Hallam, l'Europe au moyen âge, II.

Digitized by Google

Charlemagne avait fondée en Saxe pour discipliner les anciens Saxons. Nulle part le clergé n'eut si forte part; aujourd'hui encore le revenu de l'Église anglicane surpasse à lui seul ceux de toutes les Églises du monde mis ensemble [1]. Cette Église eut son unité dans l'archevêque de Kenterbury. Ce fut comme une espèce de patriarche ou de pape, qui ne tint pas toujours compte des ordres de celui de Rome, et qui d'autre part s'interposa souvent entre le roi et le peuple, quelquefois même au profit des Saxons, des vaincus [2]. « L'archevêque Lanfranc, conseiller et confesseur de Guillaume, animé et armé de la faveur du pape et de celle du roi, attaqua, écrasa les prélats et les grands qui se montraient rebelles à l'autorité royale [3]. » C'est lui qui gouvernait l'Angleterre; lorsque Guillaume passait sur le continent.

Cette forte organisation de la royauté et de l'Église anglo-normande fut un exemple pour le monde. Les rois envièrent la toute-puissance de ceux de l'Angleterre, les peuples la police tyrannique, mais régulière, qui régnait dans la Grande-Bretagne.

Les vaincus avaient, il est vrai, chèrement payé cet ordre et cette organisation. Mais à la longue les villes se peuplèrent de la désolation des campagnes [4]. Leur forte et compacte population prépara à l'Angleterre une destinée nouvelle. Le roi avait maintenu les tribunaux saxons des comtés et des *hundred*, pour resserrer d'autant les juridictions féodales [5], qui d'autre part rencontraient par en haut un obstacle dans l'autorité souveraine de la cour du roi. Ainsi l'Angleterre, enfermée par la conquête dans un cadre de fer, commença à connaître l'ordre public. Cet ordre développa une prodigieuse force sociale. Dans les deux siècles qui suivirent la conquête, malgré tant de calamités, s'élevèrent ces merveilleux monuments que toute la puissance du temps présent pourrait à peine égaler. Les basses et sombres églises saxonnes s'élancèrent en flèches hardies, en majestueuses tours. Si la diversité des races et des langues retarda l'essor de la littérature, l'art du moins commença. C'est sur ces monuments, sur la force sociale qu'ils révèlent, qu'il faut juger la conquête, et non sur les calamités passagères qui l'ont accompagnée. C'est elle qui a complété l'Angleterre, c'est le point d'où elle a pris l'essor. Voilà qui absout l'invasion.

Quoique les Normands fussent loin de tenir tout ce que l'Église de Rome s'était promis de leurs victoires, elle y gagna néanmoins infiniment. Ceux de Naples dès leur origine, ceux d'Angleterre au temps de Henri II et de Jean, se reconnurent pour feudataires du saint-siége. Les Normands d'Italie tinrent souvent en respect les empereurs d'Orient et d'Occident. Les Normands d'Angleterre, vassaux formidables du roi de France, l'obligèrent longtemps de se livrer sans réserve aux papes. En même temps, les Capétiens de Bourgogne concouraient aux victoires du Cid, occupaient par mariage le royaume de Castille et fondaient celui de Portugal (1094 ou 1095). De toutes parts l'Église triomphait dans l'Europe par l'épée des Français. En Sicile et en Espagne, en Angleterre et dans l'empire grec, ils avaient commencé ou accompli la croisade contre les ennemis du pape et de la foi.

Toutefois, ces entreprises avaient été trop indépendantes les unes des autres, et aussi trop égoïstes, trop intéressées, pour accomplir le grand but de Grégoire VII et de ses successeurs : l'unité de l'Europe sous le pape, et l'abaissement des deux empires. Pour approcher de ce grand but de l'unité, il fallait que l'Église s'en mêlât, que le christianisme vînt au secours. Le monde du onzième siècle avait dans sa diversité un principe commun de vie, la religion; une forme commune, féodale et guerrière. Une guerre religieuse pouvait seule l'unir; il ne devait oublier les diversités de races et d'intérêts politiques qui le déchiraient, qu'en présence d'une diversité générale et plus grande; si grande qu'en comparaison toute autre s'effaçât. L'Europe ne pouvait se croire une et le devenir, qu'en se voyant en face de l'Asie. C'est à quoi travaillèrent les papes, dès l'an 1000. Un pape français, Gerbert, Sylvestre II, avait écrit aux princes chrétiens, au nom de Jérusalem. Grégoire VII eût voulu se mettre à la tête de cinquante mille chevaliers pour délivrer le saint sépulcre. Ce fut Urbain II, Français comme Gerbert, qui en eut la gloire. L'Allemagne avait sa croisade en Italie; l'Espagne chez elle-même. La guerre sainte de Jérusalem, résolue en France au concile de Clermont, prêchée par le Français Pierre l'Ermite, fut accomplie surtout par des Français. Les croisades ont leur idéal en deux Français : Godefroy de Bouillon les ouvre; elles sont fermées par saint Louis. Il ap-

[1] D'après un journal anglais, traduit par le *Temps*, n° du 8 nov. 1851, le revenu de l'Église anglicane est de 236,489,125 francs; celui du clergé chrétien dans le reste du monde, est de 224,975,000.

[2] *Voy.* plus bas Lanfranc, saint Anselme, Th. Becket, Et. Langton, etc.

[3] Matthæus Paris, libro de Abbat, 8. Albani, p. 29, et ap. Scr. fr., XIII, p. 52.

[4] Dans les premiers temps de la conquête, la population des villes avait décru rapidement. Hallam, l'Europe au moyen âge, II, 59.

[5] Id., ibid., 68.

Digitized by Google

partenait à la France de contribuer plus que tous les autres au grand événement qui fit de l'Europe une nation.

CHAPITRE III.

LA CROISADE. 1095.-1099.

Il y avait bien longtemps que ces deux sœurs, ces deux moitiés de l'humanité, l'Europe et l'Asie, la religion chrétienne et la musulmane, s'étaient perdues de vue, lorsqu'elles furent replacées en face par la croisade, et qu'elles se regardèrent. Le premier coup d'œil fut d'horreur. Il fallut quelque temps pour qu'elles se reconnussent, et que le genre humain s'avouât son identité. Essayons d'apprécier ce qu'elles étaient alors, de fixer quel âge elles avaient atteint dans leur vie de religion.

L'islamisme était la plus jeune des deux, et déjà pourtant la plus vieille, la plus caduque. Ses destinées furent courtes; née six cents ans plus tard que le christianisme, elle finissait au temps des croisades. Ce que nous en voyons depuis, c'est une ombre, une forme vide, d'où la vie s'est retirée, et que les barbares héritiers des Arabes conservent silencieusement sans l'interroger.

L'islamisme, la plus récente des religions asiatiques, est aussi le dernier et impuissant effort de l'Orient pour échapper au matérialisme qui pèse sur lui. La Perse n'a pas suffi, avec son opposition héroïque du royaume de la lumière contre celui des ténèbres, d'Iran contre Turan. La Judée n'a pas suffi, tout enfermée qu'elle était dans l'unité de son Dieu abstrait, et toute concentrée et durcie en soi. Ni l'une ni l'autre n'a pu opérer la rédemption de l'Asie. Que sera-ce de Mahomet qui ne fait qu'adopter ce dieu judaïque, le tirer du peuple élu pour l'imposer à tous? Ismaël en saura-t-il plus que son frère Israël? Le désert arabique sera-t-il plus fécond que la Perse et la Judée?

Dieu est Dieu, voilà l'islamisme, c'est la religion de l'unité. Disparaisse l'homme, et que la chair se cache: point d'images, point d'art. Ce Dieu terrible serait jaloux de ses propres symboles. Il veut être seul à seul avec l'homme. Il faut qu'il le remplisse et lui suffise. La famille est à peu près détruite, la parenté, la tribu encore, tous ces vieux liens de l'Asie. La femme est cachée au harem; quatre épouses, mais des concubines sans nombre. Peu de rapports entre les frères, les parents; le nom de musulman remplace ces noms. Les familles sans nom commun, sans signes propres [1], sans perpétuité, semblent se renouveler à chaque génération. Chacun se bâtit une maison, et la maison meurt avec l'homme. L'homme ne tient ni à l'homme ni à la terre. Isolés et sans trace, ils passent comme la poussière vole au désert; égaux comme les grains de sable, sous l'œil d'un Dieu niveleur, qui ne veut nulle hiérarchie.

Point de Christ, point de médiateur, de Dieu-homme. Cette échelle que le christianisme nous avait jetée d'en haut, et qui montait vers Dieu par les Saints, la Vierge, les Anges et Jésus, Mahomet la supprime; toute hiérarchie périt, la divine et l'humaine. Dieu recule dans le ciel à une profondeur infinie, ou bien pèse sur la terre, s'y applique et l'écrase. Misérables atomes, égaux dans le néant, nous gisons sur la plaine aride. Cette religion, c'est vraiment l'Arabie elle-même. Le ciel, la terre, rien entre; point de montagne qui nous rapproche du ciel, point de douce vapeur qui nous trompe sur la distance; un dôme impitoyablement tendu d'un sombre azur, comme un brûlant casque d'acier.

L'islamisme, né pour s'étendre, ne demeurera pas dans ce sublime et stérile isolement. Il faut qu'il coure le monde, au risque de changer. Ce Dieu que Mahomet a volé à Moïse, il pouvait rester abstrait, pur et terrible sur la montagne juive, ou dans le désert arabique; mais voilà que les cavaliers du Prophète le promènent victorieusement de Bagdad à Cordoue, de Damas à Surate. Dès que la rotation du sabre, la ventilation du cimeterre, n'allumera plus son ardeur farouche, il va s'humaniser. Je crains pour son austérité les paradis du harem, et ses roses solitaires et les fontaines jaillissantes de l'Alhambra. La chair, maudite par cette religion superbe [2], s'obstine à réclamer; la matière proscrite revient sous autre forme, et se venge avec la violence d'un exilé qui rentre en maître. Ils ont enfermé la femme au sérail, mais elle les y enferme avec elle; ils n'ont pas voulu de la Vierge, et ils se battent depuis mille ans pour Fatema [3]. Ils ont rejeté le Dieu-homme et repoussé l'incarnation en

[1] Les Orientaux n'ont que des armoiries personnelles, et non héréditaires. Description des monuments musulmans du cabinet de M. de Blacas, t. I, p. 119.

[2] Chez les musulmans, les mots femme et objet défendu par la religion peuvent se dire l'un pour l'autre. Bibl. des Croisades, t. IV, p. 169.

[3] Fatema entrera dans le Paradis la première après Mahomet; les musulmans l'appellent la Dame du Paradis. — Quelques Schyytes (sectateurs d'Ali) soutiennent qu'en devenant mère, Fatema n'en est pas moins restée vierge, et que Dieu s'est incarné dans ses enfants. — Description des Monuments musulmans du cabinet de M. de Blacas, par M. Reinaud, t. II, p. 130, 202.

Digitized by Google

haine du Christ; ils proclament celle d'Ali [1]. Ils ont condamné le magisme, le règne de la lumière; et ils enseignent que Mahomet est la lumière incréée [2]; selon d'autres, Ali est cette lumière; les imans, descendants et successeurs d'Ali, sont des rayons incarnés. Le dernier de ces imans, Ismaïl, a disparu de la terre; mais sa race subsiste, inconnue; c'est un devoir de la chercher. Les califes fatemites d'Égypte étaient les représentants visibles de cette famille d'Ali et de Fatema. Avant eux, ces doctrines avaient prévalu dans les montagnes orientales de l'ancien empire persan, où l'islamisme n'avait pu étouffer le magisme [3]. Elles éclatèrent au huitième et au neuvième siècle, lorsque les fanatiques Karmathiens, qui s'appelaient eux-mêmes Ismaïlites, se mirent à courir l'Asie, cherchant leur imam invisible, le sabre à la main. Les Abassides les exterminèrent par centaines de mille; mais l'un d'eux, réfugié en Égypte, fonda la dynastie fatemite, pour la ruine des Abassides et du Coran.

La mystérieuse Égypte ressuscita ses vieilles initiations. Les Fatemites fondèrent au Caire la loge ou *maison de la sagesse;* immense et ténébreux atelier de fanatisme et de science, de religion et d'athéisme [4]. La seule doctrine certaine de ces protées de l'islamisme, c'était l'obéissance pure. Il n'y avait qu'à se laisser conduire; il vous menaient par neuf degrés de la religion au mysticisme [5], du

[1] Aujourd'hui encore, des provinces entières, en Perse et en Syrie, sont dans la même croyance. « Ceux même des Schyytes qui n'ont pas osé dire qu'*Ali était Dieu,* ont été persuadés que peu s'en fallait : et les Persans disent souvent : « Je ne pense pas qu'Ali soit Dieu; mais je ne crois pas qu'il en soit loin. » — Les Schyytes disent à ce sujet que tel était l'éclat qui reluisait sur la personne d'Ali, qu'il était impossible de soutenir ses regards. Dès qu'il paraissait, le peuple lui criait : *Tu es Dieu.* — A ces mots, Ali les faisait mourir : ensuite il les ressuscitait, et eux de crier encore plus fort : Tu es Dieu, tu es Dieu! De là ils l'ont surnommé le Dispensateur des lumières; et, quand ils peignent sa figure, ils lui couvrent le visage. » Reinaud, II, 165.

[2] Suivant quelques docteurs, au moment de la création, l'idée de Mahomet était sous l'œil de Dieu, et cette idée, substanee à la fois spirituelle et lumineuse, jeta trois rayons; du premier, Dieu créa le ciel; du second, la terre; du troisième, Adam et toute sa race. Ainsi la Trinité rentre dans l'islamisme, comme l'incarnation. — Les Occidentaux erurent y voir aussi la hiérarchie chrétienne. « Ces nations, dit Guibert de Nogent, ont leur pape comme nous. » L. V, ap. Bongars, p. 212-13.

[3] Hammer, Histoire des Assassins, traduction de MM. Hellert et Lanourais, p. 38, sqq.

[4] Id., ibid., p. 4. — La *maison de la sagesse* n'est peut-être qu'une même chose avec ce palais du Caire, dont Guillaume de Tyr nous a laissé une si pompeuse description. La progression de richesses et de grandeur semblerait correspondre à des degrés d'initiation. Quoi qu'il en soit, nous donnons la traduction de ce précieux monument :

« Hugues de Césarée et Geoffroy, de la milice du Temple, entrèrent dans la ville du Caire, conduits par le soudan, pour s'acquitter de leur mission; ils montèrent au palais, appelé *Casher* dans la langue du pays, avec une troupe nombreuse d'appariteurs qui marchaient en avant l'épée à la main et à grand bruit; on les conduisit à travers des passages étroits et privés de jour, et à chaque porte, des cohortes d'Éthiopiens armés rendaient leurs hommages au soudan par des saluts répétés. Après avoir franchi le premier et le second poste, introduits dans un local plus vaste, où pénétrait le soleil, et exposé au grand jour, ils trouvent des galeries en colonnes de marbre, lambrissées d'or, et enrichies de sculptures en relief, pavées en mosaïque, et dignes dans toute leur étendue de la magnificence royale; la richesse de la matière et des ouvrages retenait involontairement les yeux, et le regard avide, charmé par la nouveauté de ce spectacle, avait peine à s'en rassasier. Il y avait aussi des bassins remplis d'une eau limpide; on entendait les gazouillements variés d'une multitude d'oiseaux inconnus à notre monde, de forme et de couleur étrange, et pour chacun d'eux une nourriture diverse et selon le goût de son espèce. Admis plus loin encore, sous la conduite du chef des eunuques, ils trouvent des édifices aussi supérieurs aux premiers en élégance, que ceux-ci l'emportaient sur la plus vulgaire maison. Là était une étonnante variété de quadrupèdes, telle qu'en imagine le caprice des peintres, telle qu'en peuvent décrire les mensonges poétiques, telle qu'on en voit en rêve, telle enfin qu'on en trouve dans les pays de l'Orient et du Midi, tandis que l'Occident n'a rien vu et presque jamais rien ouï de pareil. — Après beaucoup de détours et de corridors qui auraient pu arrêter les regards de l'homme le plus occupé, on arriva au palais même, où des corps plus nombreux d'hommes armés et de satellites proclamaient par leur nombre et leur costume la magnificence incomparable de leur maître; l'aspect des lieux annonçait aussi son opulence et ses richesses prodigieuses. Lorsqu'ils furent entrés dans l'intérieur du palais, le soudan, pour honorer son maître selon la coutume, se prosterna deux fois devant lui, et lui rendit en suppliant un culte qui ne semblait dû qu'à lui, une espèce d'adoration. Tout à coup s'écartèrent avec une merveilleuse rapidité les rideaux, tissus de perles et d'or, qui pendaient au milieu de la salle et voilaient ainsi le trône; la face du calife fut alors révélée : il apparut sur un trône d'or, vêtu plus magnifiquement que les rois, entouré d'un petit nombre de domestiques et d'eunuques familiers. » Willelm. Tyrens., l. XIX, c. 17.

[5] Ce mysticisme des Alides leur a souvent fait appliquer à la dévotion le langage de l'amour, comme il leur a donné une tendance à s'élever de l'amour du réel à celui de l'idéal.

Un poëte persan dit en s'adressant à Dieu :

« C'est votre beauté, ô Seigneur! qui, toute cachée

Digitized by Google

mysticisme à la philosophie, au doute, à l'absolue indifférence[1]. Leurs missionnaires pénétraient dans toute l'Asie, et jusque dans le palais de Bagdad, inondant le califat des Abassides de ce dissolvant destructif. La Perse était préparée de longue date à le recevoir. Avant Karmath, avant Mahomet, sous les derniers Sassanides, des sectaires avaient prêché la communauté des biens et des femmes, et l'indifférence du juste et de l'injuste.

Cette doctrine ne porta tout son fruit que quand elle fut replacée dans les montagnes de la vieille Perse, vers Casbin, au lieu même d'où sortirent les anciens libérateurs, le forgeron Kawe, avec son fameux tablier de cuir, et le héros Feridun, avec sa massue à tête de buffle[2]. Ce protestantisme mahométan, porté au milieu de ces populations intrépides, s'y associa avec le génie de la résistance nationale, et leur enseigna un exécrable héroïsme d'assassinat. Ce fut d'abord un certain Hassan-ben-Sabah-Homairi, rejeté des Abassides et des Fatemites, qui s'empara, en 1090, de la forteresse d'Alamut (c'est-à-dire *Repaire des vautours*); et l'appela dans son audace la *Demeure de la fortune*[3]. Il y fonda une association dont le fatemisme était le masque, mais dont la secrète pensée semble avoir été la ruine de toute religion. Cette corporation avait, comme la loge du Caire, ses savants, ses missionnaires; Alamut était plein de livres et d'instruments de mathématiques[4]. Les arts y étaient cultivés; les sectaires pénétraient partout sous mille déguisements, comme médecins, astrologues, orfèvres, etc. Mais l'art qu'ils exerçaient le plus, c'était l'assassinat. Ces hommes terribles se présentaient un à un pour pour poignarder un sultan, un calife, et se succédaient sans peur, sans découragement, à mesure qu'on les taillait en pièces[5]. On assure que, pour leur inspirer ce courage furieux, le chef les fascinait par des breuvages enivrants, les portait endormis dans des lieux de délices, et leur persuadait ensuite qu'il avaient goûté les prémices du Paradis promis aux hommes dévoués[6]. Sans doute à ces moyens se joignait le vieil héroïsme montagnard, qui a fait de cette contrée le berceau des vieux libérateurs de la Perse, et celui des modernes Wahabites. Comme à Sparte, les mères se vantaient de leurs fils morts, et ne pleuraient que les vivants. Le chef des Assassins prenait pour titre celui de *cheik de la montagne;* c'était de même celui des chefs indigènes qui avaient leurs forts sur l'autre versant de la même chaîne[7].

Cet Hassan, qui pendant trente-cinq ans ne sortit pas une fois d'Alamut ni deux fois de sa chambre,

qu'elle est derrière un voile, a fait un nombre infini d'amants et d'amantes;

» C'est par l'attrait de vos parfums, que Leyla ravit le cœur de Medjnoun; c'est par le désir de vous posséder, que Vamek poussa tant de soupirs pour celle qu'il adorait. » Reinaud, I, 52.

Nous citerons encore l'ode suivante :

« La tulipe est devenue une coupe de vin (où l'on a puisé les plus merveilleuses connaissances), et la rose une beauté au teint frais (qui fait les délices des amants). Le rossignol, en faisant retentir le jardin de ses accents joyeux, est comme un musicien qui conduit la danse.

» Viens dans le jardin; car, sans que ni moi ni toi nous nous en soyons mêlés, tout est prêt pour le plaisir.

» Depuis que la rose a écarté le voile de dessus sa joue (et qu'elle s'est épanouie), le narcisse est devenu tout yeux pour la contempler.

» La verdure a succédé aux épines (le printemps à l'automne); mais (ô toi que j'adore) l'épine que tu avais enfoncée dans mon cœur y cause encore d'étranges ravages.

» Ouvre les yeux pour considérer le narcisse; tu dirais que c'est le collier des pléiades autour du soleil (le calice est jaune avec des pétales blancs).

» Ou bien tu dirais que c'est une coupe d'or dans la main d'une beauté au teint argenté, la coupe étant entourée de doigts d'argent.

» La violette s'est humiliée et a caché sa tête sous le manteau pourpré qui la couvre : on dirait que la verdure a formé sous ses pieds un tapis qui invite à la prière.

» Vois cette nuée printanière; grâce à sa libéralité, la campagne se couvre de perles et de diamants.

» Mais non, je me trompe; je veux dire que le roi (Dieu), par un effet de sa bonté, a dressé sous la voûte de cristal une tente destinée aux plaisirs.

» Giami, qui, dans ce nouveau fruit de sa verve, célèbre les charmes printaniers, a tiré du langage muet des plantes qui ornent le jardin, l'éloge du roi (Dieu). » Reinaud, II, 468.

[1] Le principe de la doctrine ésotérique était : *Rien n'est vrai et tout est permis.* Hammer, p. 87. Un iman célèbre écrivit contre les Hassanites, un livre intitulé : *De la Folie des partisans de l'indifférence en matière de religion.*

[2] Hammer, p. 230.

[3] Id., p. 97.

[4] Id., p. 54.

[5] Id., p. 103, 104, 109, 135, etc. Pour assassiner un sultan, il en vint, un à un, jusqu'à cent vingt-quatre.

[6] Marin. Sanut., l. III, c. 8. Henri, comte de Champagne, étant venu rendre visite au grand prieur des Assassins, celui-ci le fit monter avec lui sur une tour élevée, garnie à chaque créneau de deux *fedavis* (dévoués); il fit un signe, et deux de ces sentinelles se précipitèrent du haut de la tour. « Si vous le désirez, dit-il au comte, tous ces hommes vont en faire autant. »

[7] Hammer, p. 233.

Digitized by Google

n'en étendit pas moins sa domination sur la plupart des châteaux et lieux forts des montagnes entre la Caspienne et la Méditerranée. Ses Assassins inspiraient un inexprimable effroi. Les princes, sommés de livrer leurs forteresses, n'osaient ni les céder ni les garder; ils les démolissaient. Il n'y avait plus de sûreté pour les rois. Chacun d'eux pouvait voir à chaque instant du milieu de ses plus fidèles serviteurs s'élancer un meurtrier. Un sultan qui persécutait les Assassins, voit, le matin à son réveil, un poignard planté en terre, à deux doigts de sa tête : il leur paya tribut, et les exempta de tout impôt, de tout péage [1].

Telle était la situation de l'islamisme : le califat de Bagdad, esclave sous une garde turque; celui du Caire, se mourant de corruption; celui de Cordoue, démembré et tombé en pièces. Une seule chose était forte et vivante dans le monde mahométan; c'était cet horrible héroïsme des Assassins, puissance hideuse, plantée fermement sur la vieille montagne persane, en face du califat, comme le poignard près de la tête du sultan.

Combien le christianisme était plus vivant et plus jeune au moment des croisades! Le pouvoir spirituel, esclave du temporel en Asie, le balançait, le primait en Europe; il venait de se retremper par la chasteté monastique, par le célibat des prêtres. Le califat tombait, et la papauté s'élevait. Le mahométisme se divisait, le christianisme s'unissait. Le premier ne pouvait attendre qu'invasion et ruine; et en effet, il ne résista qu'en recevant les Mongols et les Turcs, c'est-à-dire en devenant barbare.

Ce pèlerinage de la croisade n'est point un fait nouveau ni étrange. L'homme est pèlerin de sa nature; il y a longtemps qu'il est parti, et je ne sais quand il arrivera. Pour le mettre en mouvement, il ne faut pas grand'chose. Et d'abord, la nature le mène comme un enfant en lui montrant une belle place au soleil, en lui offrant un fruit, la vigne d'Italie aux Gaulois, aux Normands l'orange de Sicile [2]; ou bien c'est sous la forme de la femme qu'elle le tente et l'attire. Le rapt est la première conquête. C'est la belle Hélène, puis, la moralité s'élevant, la chaste Pénélope, l'héroïque Brynhild ou les Sabines. L'empereur Alexis, en appelant nos Français à la guerre sainte, ne négligeait pas de leur vanter la beauté des femmes grecques. Les belles Milanaises étaient, dit-on, pour quelque chose dans la persévérance de François Ier pour la conquête d'Italie.

La patrie est une autre amante après laquelle nous courons aussi. Ulysse ne se lassa point qu'il n'eût vu fumer les toits de son Ithaque. Dans l'Empire, les hommes du Nord cherchèrent en vain leur Asgard, leur ville des Ases, des héros et des dieux. Ils trouvèrent mieux. En courant à l'aveugle, ils heurtèrent contre le christianisme. Nos croisés qui marchèrent d'un si ardent amour à Jérusalem, s'aperçurent que la patrie divine n'était point au torrent de Cédron, ni dans l'aride vallée de Josaphat. Ils regardèrent plus haut alors, et attendirent dans un espoir mélancolique une autre Jérusalem. Les Arabes s'étonnaient en voyant Godefroy de Bouillon assis par terre. Le vainqueur leur dit tristement : La terre n'est-elle pas bonne pour nous servir de siége, quand nous allons rentrer pour si longtemps dans son sein [3]? Ils se retirèrent pleins d'admiration. L'Occident et l'Orient s'étaient entendus.

Il fallait pourtant que la croisade s'accomplît. Ce vaste et multiple monde du moyen âge qui contenait en soi tous les éléments des mondes antérieurs, grec, romain et barbare, devait aussi reproduire toutes les luttes du genre humain. Il fallait qu'il représentât sous la forme chrétienne et dans des proportions colossales, l'invasion de l'Asie par les Grecs et la conquête de la Grèce par les Romains, en même temps que la colonne grecque et l'arc romain seraient reliés et soulevés au ciel, dans les gigantesques piliers, dans les arceaux aériens de nos cathédrales.

Il y avait déjà longtemps que l'ébranlement avait commencé. Depuis l'an 1000 surtout, depuis que l'humanité croyait avoir chance de vivre et espérait un peu, une foule de pèlerins prenaient leur bâton et s'acheminaient, les uns à Saint-Jacques, les autres au mont Cassin, aux Saints-Apôtres de Rome, et de là à Jérusalem. Les pieds y portaient d'eux-mêmes. C'était pourtant un dangereux et pénible voyage. Heureux qui revenait! plus heureux qui mourait près du tombeau du Christ, et qui pouvait lui dire selon l'audacieuse expression d'un contemporain : Seigneur, vous êtes mort pour moi, je suis mort pour vous [4]!

[1] Hammer, p. 111-112.

[2] L'Islandais dit encore aujourd'hui, *désir des figues*, pour un ardent désir.

[3] Willelm. Tyr., l. IX, c. 21. Respondit : « Quod homini mortali sufficere meritò terra pro sede temporali poterat, cui post mortem perpetuum domicilium est præstitura. »... Abierunt dicentes : Quia verè hic est qui universas regiones debeat expugnare, et cui repositum est de vitæ merito, populis et nationibus principari.

[4] Pierre d'Auvergne, ap. Raynouard, Choix de Poésies des Troubadours, IV, 115. — Rad. Glaber, l. IV, c. 6, ap. Scr. fr., X, 50 : Per idem tempus, ex universo orbe tàm innumerabilis multitudo cœpit confluere ad

Digitized by Google

Les Arabes, peuple commerçant, accueillaient bien d'abord les pèlerins. Les Fatemites d'Égypte, ennemis secrets du Coran, les traitèrent bien encore. Tout changea lorsque le calife Hakem, fils d'une chrétienne [1], se donna lui-même pour une incarnation. Il maltraita cruellement les chrétiens qui prétendaient que le Messie était déjà venu, et les juifs qui s'obstinaient à l'attendre encore. Dès lors, on n'aborda guère le saint tombeau qu'à condition de l'outrager, comme aux derniers temps les Hollandais n'entraient au Japon qu'en marchant sur la croix. L'on sait la ridicule histoire de ce comte d'Anjou, Foulques Nerra, qui avait tant à expier, et qui alla tant de fois à Jérusalem. Condamné par les infidèles à salir le saint tombeau, il trouva moyen de verser au lieu d'urine un vin précieux [2]. Il revint à pied de Jérusalem et mourut de fatigue à Metz.

Mais les fatigues et les outrages ne les rebutaient pas. Ces hommes si fiers, qui pour un mot auraient fait couler dans leur pays des torrents de sang, se soumettaient pieusement à toutes les bassesses qu'il plaisait aux Sarrasins d'exiger. Le duc de Normandie, les comtes de Barcelone, de Flandre, de Verdun, accomplirent dans le onzième siècle ce rude pèlerinage. L'empressement augmentait avec le péril; seulement les pèlerins se mettaient en plus grandes troupes. En 1054, l'évêque de Cambrai tenta le voyage avec trois mille Flamands et ne put arriver. Treize ans après, les évêques de Mayence, de Ratisbonne, de Bamberg et d'Utrecht, s'associèrent à quelques chevaliers normands, et formèrent une petite armée de sept mille hommes [3]. Ils parvinrent à grand' peine, et deux mille tout au plus revirent l'Europe. Cependant les Turcs, maîtres de Bagdad et partisans de son calife, s'étant emparés de Jérusalem, y massacrèrent indistinctement tous les partisans de l'incarnation, Alides et Chrétiens. L'empire grec, resserré chaque jour, vit leur cavalerie pousser jusqu'au Bosphore, en face de Constantinople [4]. D'autre part les Fatemites tremblaient derrière les remparts de Damiette et du Caire. Ils s'adressèrent, comme les Grecs, aux princes de l'Occident. Alexis Comnène était déjà lié avec le comte de Flandre, qu'il avait accueilli magnifiquement à son passage; ces ambassadeurs célébraient, avec le génie hâbleur des Grecs, les richesses de l'Orient, les empires, les royaumes qu'on pouvait y conquérir; les lâches allaient jusqu'à vanter la beauté de leurs filles et de leurs femmes [5], et semblaient les promettre aux Occidentaux.

Tous ces motifs n'auraient pas suffi pour émouvoir le peuple, et lui communiquer cet ébranlement profond qui le porta vers l'Orient. Il y avait déjà longtemps qu'on lui parlait de guerres saintes. La vie de l'Espagne n'était qu'une croisade; chaque jour on apprenait quelque victoire du Cid, la prise de Tolède ou de Valence, bien autrement importantes que Jérusalem. Les Génois, les Pisans, conquérants de la Sardaigne et de la Corse, ne poursuivaient-ils pas la croisade depuis un siècle? Lorsque Sylvestre II écrivit sa fameuse lettre au nom de Jérusalem, les Pisans armèrent une flotte, débarquèrent en Afrique, et y massacrèrent, dit-on, cent mille Mores [6]. Toutefois, l'on sentait bien que la religion était pour peu de chose dans tout cela. Le danger animait les Espagnols, l'intérêt les Italiens. Ces derniers imaginèrent plus tard de couper court à toute croisade de Jérusalem, de détourner et d'attirer chez eux tout l'or que les pèlerins portaient dans l'Orient; ils chargèrent leurs galères de terre prise en Judée, rapprochèrent ce qu'on allait chercher si loin, et se firent une terre sainte dans le Campo-Santo de Pise.

Mais on ne pouvait donner ainsi le change à la conscience religieuse du peuple, ni le détourner du saint tombeau. Dans les extrêmes misères du moyen âge, les hommes conservaient des larmes pour les misères de Jérusalem. Cette grande voix qui en l'an 1000 les avait menacés de la fin du monde, se fit entendre encore, et leur dit d'aller en Palestine pour s'acquitter du répit que Dieu leur donnait. Le bruit courait que la puissance des Sarrasins avait atteint son terme. Il ne s'agissait que d'aller devant soi par la grande route que Charlemagne avait, di-

sepulchrum Salvatoris Hierosolymis, quantùm nullus hominum priùs sperare poterat. Ordo inferioris plebis... mediocres... reges et comites... præsules... mulieres multæ nobiles cum pauperioribus... Pluribus enim erat mentis desiderium mori priusquàm ad propria reverterentur.

[1] Hammer, Hist. des Assassins.

[2] Gesta consulum Andegav., ap. Scr. fr., X, 256 : Deludendo dixerunt nullo modo ad sepulcrum optatum pervenire posse, nisi super illud mingeret... Quod vir prudens, licet invitus, annuit. Quæsità igitur arietis vesicâ, purgatâ atque mundatâ, et optimo vino albo repletâ; quin etiam aptè inter ejus femora posita est, et comes discalceatus... accessit, vinumque super sepulcrum fudit.

[3] Ingulfus, ap. Gibbon, XI, 258. Additamenta Sigiberto Gemblac., ap. Scr. fr., XI, 658. Baron., Annal. eccles., ad ann. 1064.

[4] Gibbon, IX, 228.

[5] Guibert. Novig., l. I, c. 4, ap. Bongars, p. 476. Infert deniquè (imperator) ut videlicet (præter hæc universâ pulcherrimarum feminarum voluptate trahantur. »

[6] Michaud, Histoire des Croisades, t. I. — *Voy.* la lettre de Gerbert, ap. Scr. fr., X, 426.

Digitized by Google

sait-on, frayée autrefois[1], de marcher sans se lasser vers le soleil levant, de recueillir la dépouille toute prête, de ramasser la bonne manne de Dieu. Plus de misère ni de servage ; la délivrance était arrivée. Il y en avait assez dans l'Orient pour les faire tous riches. D'armes, de vivres, de vaisseaux, il n'en était besoin ; c'eût été tenter Dieu. Ils déclarèrent qu'ils auraient pour guides les plus simples des créatures, une oie et une chèvre[2]. Pieuse et touchante confiance de l'humanité enfant!

[1095] Un Picard, qu'on nommait trivialement *Coucou Pièbre* (Pierre Capuchon, ou Pierre l'Ermite, *à Cucullo*), contribua, dit-on, puissamment par son éloquence à ce grand mouvement du peuple[3]. Au retour d'un pèlerinage à Jérusalem, il décida le pape français Urbain II à prêcher la croisade à Plaisance, puis à Clermont[4]. La prédication fut à peu près inutile en Italie ; en France tout le monde s'arma. Il y eut au concile de Clermont quatre cents évêques ou abbés mitrés. Ce fut le triomphe de l'Église et du peuple. Les deux plus grands noms de la terre, l'Empereur et le roi de France, y furent condamnés, aussi bien que les Turcs, et la querelle des investitures mêlée à celle de Jérusalem. Chacun mit la croix rouge à son épaule ; les étoffes, les vêtements rouges furent mis en pièces, et n'y suffirent pas[5].

Ce fut alors un spectacle extraordinaire, et comme un renversement du monde. On vit les hommes prendre subitement en dégoût tout ce qu'ils avaient aimé. Leurs riches châteaux, leurs épouses, leurs enfants, ils avaient hâte de tout laisser là. Il n'était besoin de prédications ; ils se prêchaient les uns les autres, dit le contemporain, et de parole et d'exemple. « C'était, continue-t-il, l'accomplissement du mot de Salomon : *Les sauterelles n'ont point de rois, et elles s'en vont ensemble par bandes.* Elles n'avaient pas pris l'essor des bonnes œuvres, ces sauterelles, tant qu'elles restaient engourdies et glacées dans leur iniquité. Mais dès qu'elles se furent échauffées aux rayons du soleil de justice, elles s'élancèrent et prirent leur vol. Elles n'eurent point de roi ; toute âme fidèle prit Dieu seul pour guide, pour chef, pour camarade de guerre... Bien que la prédication ne se fût fait entendre qu'aux Français, quel peuple chrétien ne fournit aussi des soldats?... Vous auriez vu les Écossais, couverts d'un manteau hérissé, accourir du fond de leurs marais... Je prends Dieu à témoin qu'il débarqua dans nos ports des barbares de je ne sais quelle nation ; personne ne comprenait leur langue ; eux, plaçant leurs doigts en forme de croix, il faisaient signe qu'ils voulaient aller à la défense de la foi chrétienne.

» Il y avait des gens qui n'avaient d'abord nulle envie de partir, qui se moquaient de ceux qui se défaisaient de leurs biens, leur prédisant un triste voyage et un plus triste retour. Et le lendemain,

[1] Per viam quam jamludum Carolus Magnus, mirificus Francorum rex, aptari fecit usque Constantinopolim. Anonymi gesta Franc. Hierosolym., ap. Bongars, p. 1. Robert. Monach., p. 33. — Des prophètes annonçaient que Charlemagne viendrait lui-même commander la croisade.

[2] Albert. Aquens., l. I, c. 31. Anserem quemdam divino spiritu asserebant afflatum, et capellam non minus eodem repletam ; et hos sibi duces fecerant. — C'est ainsi que les Sabins descendirent de leurs montagnes sous la conduite d'un loup, d'un pic et d'un bœuf ; qu'une vache mena Cadmus en Béotie, etc.

[3] Guibert. Nov., l. II, c. 8 : « Le petit peuple, dénué de ressources, mais fort nombreux, s'attacha à un certain Pierre l'Ermite, et lui obéit comme à son maître, du moins tant que les choses se passèrent dans notre pays. J'ai découvert que cet homme, originaire, si je ne me trompe, de la ville d'Amiens, avait mené d'abord une vie solitaire sous l'habit de moine, dans je ne sais quelle partie de la Gaule supérieure. Il partit de là, j'ignore par quelle inspiration ; mais nous le vîmes alors parcourant les villes et les bourgs, et prêchant partout : le peuple l'entourait en foule, l'accablait de présents, et célébrait sa sainteté par de si grands éloges, que je ne me souviens pas que l'on ait jamais rendu à personne de pareils honneurs. Il se montrait fort généreux dans la distribution de toutes les choses qui lui étaient données. Il ramenait à leurs maris les femmes prostituées, non sans y ajouter lui-même des dons, et rétablissait la paix et la bonne intelligence entre ceux qui étaient désunis, avec une merveilleuse autorité. En tout ce qu'il faisait ou disait, il semblait qu'il y eût en lui quelque chose de divin ; en sorte qu'on allait jusqu'à arracher les poils de son mulet, pour les garder comme reliques : ce que je rapporte ici, non comme louable, mais pour le vulgaire qui aime toutes les choses extraordinaires. Il ne portait qu'une tunique de laine, et par-dessus, un manteau de bure qui lui descendait jusqu'aux talons ; il avait les bras et les pieds nus, ne mangeait point ou presque point de pain, et se nourrissait de vin et de poissons. »

[4] Souvenez-vous encore, dit-il, de ces paroles de Dieu même qui a dit à l'Église : « J'amènerai vos enfants de l'Orient, et je vous rassemblerai de l'Occident. » Dieu a amené vos enfants de l'Orient, puisque ce pays de l'Orient a doublement produit les premiers principes de notre Église, et il les rassemble de l'Occident, en réparant les maux de Jérusalem par les bras de ceux qui ont reçu les derniers les enseignements de la foi, c'est-à-dire, par les Occidentaux. Guibert. Nov., l. II, c. 4.

[5] « Il y en eut qui s'imprimèrent la croix avec un fer rouge. » Alberic. Tr. Font., ap. Leibnitzii Accessiones historicæ, I, 147.

Digitized by Google

les moqueurs eux-mêmes, par un mouvement soudain, donnaient tout leur avoir pour quelque argent, et partaient avec ceux dont ils s'étaient d'abord raillés. Qui pourrait dire les enfants, les vieilles femmes qui se préparaient à la guerre? Qui pourrait compter les vierges, les vieillards tremblants sous le poids de l'âge?... Vous auriez ri de voir les pauvres ferrer leurs bœufs comme des chevaux, traînant dans des chariots leurs minces provisions et leurs petits enfants; et ces petits, à chaque ville ou château qu'ils apercevaient, demandaient dans leur simplicité : N'est-ce pas là cette Jérusalem où nous allons ! ? »

Le peuple partit sans rien attendre, laissant les princes délibérer, s'armer, se compter; hommes de peu de foi! Les petits ne s'inquiétaient de rien de tout cela : ils étaient sûrs d'un miracle. Dieu en refuserait-il un à la délivrance du saint sépulcre? Pierre l'Ermite marchait à la tête, pieds nus, ceint d'une corde. D'autres suivirent un brave et pauvre chevalier, qu'ils appelaient *Gautier sans avoir*. Dans tant de milliers d'hommes, ils n'avaient pas huit chevaux. Quelques Allemands imitèrent les Français, et partirent, sous la conduite d'un des leurs, nommé Gottesschalk. Tous ensemble descendirent la vallée du Danube, la route d'Attila, la grande route du genre humain [2].

Chemin faisant, ils prenaient, pillaient, se payant d'avance de leur sainte guerre. Tout ce qu'ils pouvaient trouver de juifs, ils les faisaient périr dans les tortures. Ils croyaient devoir punir les meurtriers du Christ avant de délivrer son tombeau. Ils arrivèrent ainsi, farouches, couverts de sang, en Hongrie et dans l'empire grec. Ces bandes féroces y firent horreur; on les suivit à la piste, on les chassa comme des bêtes fauves. Ceux qui restaient, l'Empereur leur fournit des vaisseaux, et les fit passer en Asie, comptant sur les flèches des Turcs. L'excellente Anne Comnène est heureuse de croire qu'ils laissèrent dans la plaine de Nicée des montagnes d'ossements, et qu'on en bâtit les murs d'une ville [3].

Cependant s'ébranlaient lentement les lourdes armées des princes, des grands, des chevaliers. Aucun roi ne prit part à la croisade, mais bien des seigneurs plus puissants que les rois. Le frère du roi de France, Hugues de Vermandois, le gendre du roi d'Angleterre, le riche Étienne de Blois, Robert Courte-Heuse, fils de Guillaume le Conquérant, enfin le comte de Flandre, partirent en même temps. Tous égaux, point de chef. Ceux-ci firent peu d'honneur à la croisade. Le gros Robert [4], l'homme du monde qui perdit le plus gaiement un royaume, n'allait à Jérusalem que par désœuvrement. Hugues et Étienne reviurent sans aller jusqu'au bout.

Le comte de Toulouse, Raymond de Saint-Gille, était, sans comparaison, le plus riche de ceux qui prirent la croix. Il venait de réunir les comtés de Rouergue, de Nîmes et le duché de Narbonne. Cette grandeur lui donnait bien d'autres espérances. Il avait juré qu'il ne reviendrait pas; il emportait avec lui des sommes immenses [5]; tout le Midi le suivait : les seigneurs d'Orange, de Forez, de Roussillon, de Montpellier, de Turenne et d'Albret, sans parler du chef ecclésiastique de la croisade, l'évêque du Puy, légat du pape, qui était sujet de Raymond. Ces gens du Midi, commerçants, industrieux et civilisés comme les Grecs, n'avaient guère meilleure réputation de piété, ni de bravoure [6]. On leur trouvait trop de savoir et de savoir-faire, trop de loquacité. Les hérétiques abondaient

[1] Guibert, Nov., l. II, c. 6.

[2] Les environs du Rhin prirent peu de part à la croisade. — Orientales Francos, Saxones, Thoringos, Bavarios, Alemannos, propter schisma quod tempore inter regnum et sacerdotium fuit, hæc expeditio minùs permovit. Alberic., ap. Leibnitz. Access., p. 110. — *Voyez* Guibert, l. II, c. 1.

[3] Ann. Comnen., lib. X, p. 287. Ἥτις καὶ εἰς τήμερον ἵσταται τετειχισμένη ὅμου τε λίθοις καὶ ὀστοῖς ἀναμίξ ἔχουσα τὸν περίβολον.

[4] Order. Vital., l. IV, ap. Scr. fr., XII, 596 : Facie obesâ, corpore pingui, brevique staturâ. L. V, p. 605. L. VIII, p. 624 : Torpori et ignaviæ subjectus. — *Voyez* aussi Guibert de Nogent, l. II, c. 16, Raoul de Caen, c. 15 (ap. Muratori, V, 291), Guillaume de Malmesbury, l. I (ap. Scr. fr., XIII, 8-9), Guillaume de Newbridge (ibid., 95), etc.

[5] Willelm. Tyr., l. VIII, c. 6, 9, 10. — Guibert. Novig., l. VII, c. 8 : Au siége de Jérusalem « il fit crier dans toute l'armée par les hérauts, que quiconque apporterait trois pierres pour combler le fossé, recevrait un denier de lui. Or, il fallut, pour achever cet ouvrage, trois jours et trois nuits. » Radulph. Cadom., c. 15, ap. Muratori, V, 291 : Il fut tout d'abord un des principaux chefs, et plus tard, lorsque l'argent des autres s'en fut allé, le sien arriva et lui donna le pas. C'est qu'en effet toute cette nation est économe et non point prodigue, ménageant plus son avoir que sa réputation; effrayée de l'exemple des autres, elle travaillait non comme les Francs à se ruiner, mais à s'engraisser de son mieux. » — Raymond reçut aussi force présents d'Alexis (... quibus de die in diem de domo regis augebatur. Albert. Aq., l. II, c. 24, ap. Bongars, p. 205). Godefroy en reçut également, mais il distribua tout au peuple et aux autres chefs. Willelm. Tyr., l. II, c. 12.

[6] Guibert. Nov., l. II, c. 18 : « L'armée de Raymond ne le cédait à aucune autre, si ce n'est à cause de l'éternelle loquacité de ces Provençaux. » — Radulph. Ca-

Digitized by Google

dans leurs cités demi-moresques ; leurs mœurs étaient un peu mahométanes. Les princes avaient force concubines. Raymond, en partant, laissa ses États à un de ses bâtards [1].

Les Normands d'Italie ne furent pas les derniers à la croisade. Moins riches que les Languedociens, ils comptaient bien aussi y faire leurs affaires. Les successeurs de Guiscard et Roger n'auraient pourtant pas quitté leur conquête pour cette hasardeuse expédition ; mais un certain Bohémond, bâtard de Robert l'Avisé, et non moins avisé que son père, n'avait rien eu en héritage que Tarente et son épée. Un Tancrède, Normand par sa mère, mais, à ce qu'on croit, Piémontais du côté paternel, prit aussi les armes. Bohémond assiégeait Amalfi, quand on lui apprit le passage des croisés. Il s'informa curieusement de leurs noms, de leur nombre, de leurs armes et de leurs ressources [2], puis, sans mot dire, il prit la croix et laissa Amalfi. Il est curieux de voir le portrait qu'en fait Anne Comnène, la fille d'Alexis, qui le vit à Constantinople, et qui en eut si grand'peur. Elle l'a observé avec l'intérêt et la curiosité d'une femme [3]. « Il passait les plus grands d'une coudée ; il était mince du ventre, large des épaules et de la poitrine ; il n'était ni maigre ni gras. Il avait les bras vigoureux, les mains charnues et un peu grandes. A y faire attention, on s'apercevait qu'il était tant soit peu courbé. Il avait la peau très-blanche, et ses cheveux tiraient sur le blond ; ils ne passaient pas les oreilles, au lieu de flotter, comme ceux des autres barbares. Je ne puis dire de quelle couleur était sa barbe ; ses joues et son menton étaient rasés ; je crois pourtant qu'elle était rousse. Son œil, d'un bleu tirant sur le vert de mer (γλαυκὸν), laissait entrevoir sa bravoure et sa violence. Ses larges narines aspiraient l'air librement, au gré du cœur ardent qui battait dans cette vaste poitrine. Il y avait de l'agrément dans cette figure, mais l'agrément était détruit par la terreur. Cette taille, ce regard, il y avait en tout cela quelque chose qui n'était point aimable, et qui même ne semblait pas de l'homme. Son sourire me semblait plutôt comme un frémissement de menace [4]... Il n'était qu'artifice et ruse ; son langage était précis, ses réponses ne donnaient aucune prise. »

Quelque grandes choses que Bohémond ait faites, la voix du peuple, qui est celle de Dieu, a donné la gloire de la croisade à Godefroy [5], fils du comte de Boulogne, margrave d'Anvers, duc de Bouillon et de Lothier, roi de Jérusalem. La famille de Godefroy, issue, dit-on, de Charlemagne, était déjà

dom., c. 61 : « Autant la poule diffère du canard, autant les Provençaux différaient des Francs par les mœurs, le caractère, le costume, la nourriture ; gens économes, inquiets et avides, âpres au travail ; mais pour ne rien taire, peu belliqueux... Leur prévoyance leur fut bien plus en aide pendant la famine, que tout le courage du monde à bien des peuples plus guerriers ; pour eux, faute de pain, ils se contentaient de racines, ne faisant pas fi des cosses de légumes ; ils portaient à la main un long fer avec lequel ils cherchaient leur vie dans les entrailles de la terre : de là ce dicton que chantent encore les enfants : « Les Francs à la bataille, les Provençaux à la vietuaille. » Il y avait une chose qu'ils commettaient souvent par avidité, et à leur grande honte ; ils vendaient aux autres nations du chien pour du lièvre, de l'âne pour de la chèvre ; et s'ils pouvaient s'approcher sans témoin de quelque cheval ou de quelque mulet bien gras, ils lui faisaient pénétrer dans les entrailles une blessure mortelle, et la bête mourait. Grande surprise de tous ceux qui, ignorant cet artifice, avaient vu naguère l'animal gras, vif, robuste et fringant : nulle trace de blessure, aucun signe de mort. Les spectateurs, effrayés de ce prodige, se disaient : Allons-nous-en, l'esprit du démon a soufflé sur cette bête. Là-dessus, les auteurs du meurtre approchaient sans faire semblant de rien savoir, et comme on les prévenait de n'y pas toucher : Nous aimons mieux, disaient-ils, mourir de cette viande que de faim. Ainsi celui qui supportait la perte s'apitoyait sur l'assassin, tandis que l'assassin se moquait de lui. Alors s'abattant tous comme des corbeaux sur ce cadavre, chacun arrachait son morceau, et l'envoyait dans son ventre ou au marché. »

[1] Guibert. Nov., l. II, c. 18 : Naturali cuidam suo filio comitatu quem regebat relicto.

[2] Id., l. III, c. 1. « Lorsque cette innombrable armée, composée des peuples venus de presque toutes les contrées de l'Occident, eut débarqué dans la Pouille, Bohémond, fils de Robert Guiscard, ne tarda pas à en être informé. Il assiégeait alors Amalfi. Il demanda le motif de ce pèlerinage, et apprit qu'ils allaient enlever Jérusalem, ou plutôt le sépulcre du Seigneur et les lieux saints, à la domination des Gentils. On ne lui cacha pas non plus combien d'hommes, et de noble race et de haut parage, abandonnant, pour ainsi dire, l'éclat de leurs honneurs, se portaient à cette entreprise avec une ardeur inouïe. Il demanda s'ils transportaient des armes, des provisions, quelles enseignes ils avaient adoptées pour ce nouveau pèlerinage ; enfin quels étaient leurs cris de guerre. On lui répondit qu'ils portaient leurs armes à la manière française ; qu'il faisaient coudre à leurs vêtements, sur l'épaule ou partout ailleurs, une croix de drap ou de toute autre étoffe, ainsi que cela leur avait été prescrit ; qu'enfin renonçant à l'orgueil des cris d'armes, ils s'écriaient tous humbles et fidèles : « Dieu le veut ! »

[3] Annæ Comnenæ Alexias, édit. Paris, p. 404; Venise, p. 319.

[4] Δοκεῖ μοι καὶ ὁ γέλως αὐτοῦ τοῖς ἄλλοις ἐμβρίμημα εἶν. Annæ Comnenæ Alexias.

[5] Né à Baisy près Nivelle, dans un château qu'on montrait encore à la fin du dernier siècle.

Digitized by Google

signalée par de grandes aventures et de grands malheurs. Son père, Eustache de Boulogne, beau-frère d'Édouard le Confesseur, avait manqué l'Angleterre, où les Saxons l'appelaient contre Guillaume le Conquérant [1]. Son grand-père maternel, Godefroy le Barbu, ou le Hardi, duc de Lothier et de Brabant, qui échoua de même en Lorraine, combattit trente ans les empereurs à la tête de toute la Belgique, et brûla, dans Aix-la-Chapelle, le palais des Carlovingiens. Il fut plusieurs fois chassé, banni, captif; sa femme, Beatrix d'Este, mère de la fameuse comtesse Mathilde, fut indignement retenue prisonnière par Henri III, qui finit par lui ravir son patrimoine, et donner la Lorraine à la maison d'Alsace. Toutefois, quand l'empereur Henri IV fut persécuté par les papes, et que tant de gens l'abandonnaient, le petit-fils du proscrit, le Godefroy de la croisade, ne manqua pas à son suzerain. L'empereur lui confia l'étendard de l'Empire [2], cet étendard que la famille de Godefroy avait fait chanceler, et contre lequel Mathilde soutenait celui de l'Église. Mais Godefroy le raffermit : du fer de ce drapeau [3], il tua l'anti-César, Rodolphe, le roi des prêtres (1080), et le porta ensuite, son victorieux drapeau, sur les murs de Rome, où il monta le premier [4]. Toutefois, d'avoir violé la ville de saint Pierre et chassé le pape, ce fut une grande tristesse pour cette âme pieuse. Dès que la croisade fut publiée, il vendit ses terres à l'évêque de Liége, et partit pour la terre sainte. Il avait dit souvent, étant encore tout petit, qu'il voulait aller avec une armée à Jérusalem [5]. Dix mille chevaliers le suivirent avec soixante-dix mille hommes de pied, Français, Lorrains, Allemands.

Godefroy appartenait aux deux nations ; il parlait les deux langues [6]. Il n'était pas grand de taille, et son frère Beaudoin le passait de la tête ; mais sa force était prodigieuse [7]. On dit que d'un coup d'épée, il fendait un cavalier de la tête à la selle ; il faisait voler d'un revers la tête d'un bœuf ou d'un chameau [8]. En Asie, s'étant écarté, il trouva dans une caverne un des siens aux prises avec un ours : il attira la bête sur lui, et la tua, mais resta longtemps alité de ses cruelles morsures. Cet homme héroïque était d'une pureté singulière. Il ne se maria point, et mourut vierge à trente-huit ans [9].

Le concile de Clermont s'était tenu au mois de novembre 1095. Le 15 août 1096, Godefroy partit avec les Lorrains et les Belges, et prit sa route par l'Allemagne et la Hongrie. En septembre, partirent le fils de Guillaume le Conquérant, le comte de Blois, son gendre, le frère du roi de France et le comte de Flandre ; ils allèrent par l'Italie jusqu'à la Pouille ; puis les uns passèrent à Durazzo, les autres tournèrent la Grèce. En octobre, nos Méridionaux, sous Raymond de Saint-Gille, s'acheminèrent par la Lombardie, le Frioul et la Dalmatie. Bohémond, avec ses Normands et Italiens, perça sa route par les déserts de la Bulgarie. C'était le plus court et le moins dangereux ; il valait mieux

[1] *Voy.* Thierry, Histoire de la Conquête de l'Angleterre, t. Ier.

[2] Willelm. Tyr., l. IX, c. 8 : Convocatis ad se principibus, imperator quærit cui tutè possit imperiale committere vexillum et tantorum exercituum committere primicerium? Cui de communi consilio datum est responsum : Dominum ducem Lotharingiæ Godefridum præ omnibus ad id oneris idoneum et sufficientem esse. « Cui... tradidit Aquilam, multùm invito et renitenti. *Voy.* aussi Alber. Tr. Font., ap. Leibnitzii Accession. histor., I, 182.

[3] Willelm. Tyr., ibid. Confractâ et dissolutâ acie Radulphi, præsente imperatore et de principibus aliquot, vexillum, quod gestabat, regi per vitalia pectoris immersit; et eo transverberato, ad terram dejecit examinem : denuò signum, licet cruentatum, erigens imperiale. — Alberic., loco citato.

[4] La fatigue lui causa une fièvre violente, il fit vœu de se croiser et fut guéri. — Alberic., p. 180 : Godefridus... in oppugnando Romam partem muri quæ sibi obtigerat, primus irrupit, posteà, præ nimio labore, in nimiâ siti nimium vinum hauriens, febrem quartanam nactus est. Auditâ autem famâ viæ Hierosolymitanæ, illùc se iturum vovit, si Deus illi redderet sanitatem. Quo voto emisso, vires ejus penitùs refloruerunt.

[5] Guibert. Nov., l. II, c. 12 : Dicebat se desiderare proficisci Hierosolymam, et hoc non simpliciter, ut alii, sed cum violentiâ exercitûs, si sibi suppeteret, magni. — Sa mère, sainte Ida, rêva un jour que le soleil descendait dans son sein. Cela signifiait, dit le biographe contemporain, que des rois sortiraient d'elle. Acta SS., 13 avril, p. 141.

[6] Alberic., ap. Leibnitz. Access., I, 180 : Hic etiam inter Francos, Germanos et Teutonicos, qui quibusdam amaris et invidiosis jocis frequenter rixari solent, tanquàm in termino utriusque gentis nutritus, utriusque linguæ scius, medium se interposuit, ac ad commeandum multis modis reformavit.

[7] Willem. Tyr., l. IX, c. 5 : Robustus sine exemplo, c. 22. Alberic., p. 184. Rad. Cadom., c. 55.

[8] Robert. Monach., l. IV, IX, ap. Bongars, p. 50, 75. — Une autre fois il coupa un Turc par le milieu du corps... Turcus duo factus est Turci : ut inferior alter in urbem equitaret, alter arcitenens in flumine nataret. Rad. Cadom., c. 55, p. 504. Guibert. Nov., l. VII, c. 11, 12.

[9] Rad. Cadom., c. 14, p. 291 : Humilitate, mansuetudine, sobrietate, justitiâ, castitate insignis; potiùs monachorum lux quàm militum dux eliicabat. — Il avait amené une colonie de moines, qu'il établit à Jérusalem.

Digitized by Google

éviter les villes, et ne rencontrer les Grecs qu'en rase campagne. La sauvage apparition des premiers croisés, sous Pierre l'Ermite, avait épouvanté les Byzantins; ils se repentaient amèrement d'avoir appelé les Francs, mais il était trop tard; ils entraient en nombre innombrable par toutes les vallées, par toutes les avenues de l'Empire. Le rendez-vous était à Constantinople. L'empereur eut beau leur dresser des piéges, les barbares s'en jouèrent dans leur force et leur masse : le seul Hugues de Vermandois se laissa prendre. Alexis vit tous ces corps d'armée, qu'il avait cru détruire, arriver un à un devant Constantinople, et saluer leur bon ami l'empereur. Les pauvres Grecs, condamnés à voir défiler devant eux cette effrayante revue du genre humain, ne pouvaient croire que le torrent passât sans les emporter. Tant de langues, tant de costumes bizarres, il y avait bien de quoi s'effrayer. La familiarité même de ces barbares, leurs plaisanteries grossières, déconcertaient les Byzantins. En attendant que toute l'armée fût réunie, ils s'établissaient amicalement dans l'Empire, faisaient comme chez eux, prenant dans leur simplicité tout ce qui leur plaisait : par exemple les plombs des églises pour les revendre aux Grecs [1]. Le sacré palais n'était pas plus respecté. Tout ce peuple de scribes et d'eunuques ne leur imposait guère. Ils n'avaient pas assez d'esprit et d'imagination pour se laisser saisir aux pompes terribles, au cérémonial tragique de la majesté byzantine. Un beau lion d'Alexis, qui faisait l'ornement et l'effroi du palais, ils s'amusèrent à le tuer.

C'était une grande tentation que cette merveilleuse Constantinople pour des gens qui n'avaient vu que les villes de boue de notre Occident. Ces dômes d'or, ces palais de marbres, tous les chefs-d'œuvre de l'art antique entassés dans la capitale depuis que l'Empire s'était tant resserré; tout cela composait un ensemble étonnant et mystérieux qui les confondait; ils n'y entendaient rien : la seule variété de tant d'industries et de marchandises était pour eux un inexplicable problème. Ce qu'ils y comprenaient, c'est qu'ils avaient grande envie de tout cela; ils doutaient même que la ville sainte valût mieux. Nos Normands et nos Gascons auraient bien voulu terminer là la croisade; ils auraient dit volontiers comme les petits enfants dont parle Guibert : N'est-ce pas là Jérusalem [2]?

Ils se souvinrent alors de tous les piéges que les Grecs leur avaient dressés sur la route : ils prétendirent qu'ils leur fournissaient des aliments nuisibles, qu'ils empoisonnaient les fontaines [3], et leur imputèrent les maladies épidémiques que les alternatives de la famine et de l'intempérance avaient pu faire naître dans l'armée. Bohémond et le comte de Toulouse soutenaient qu'on ne devait point de ménagements à ces empoisonneurs, et qu'en punition, il fallait prendre Constantinople. On pourrait ensuite à loisir conquérir la terre sainte. La chose était facile s'ils se fussent accordés; mais le Normand comprit qu'en renversant Alexis, il pourrait fort bien donner seulement l'Empire au Toulousain. D'ailleurs, Godefroy déclara qu'il n'était pas venu pour faire la guerre à des chrétiens [4]. Bohémond parla comme lui, et tira bon parti de sa vertu. Il se fit donner tout ce qu'il voulut par l'empereur [5].

Telle fut l'habileté d'Alexis, qu'il trouva moyen de décider ces conquérants qui pouvaient l'écraser [6], à lui faire hommage et lui soumettre d'avance leur conquête. Hugues jura d'abord, puis Bohémond, puis Godefroy. Godefroy s'agenouilla devant le Grec, mit ses mains dans les siennes et se fit son vassal. Il en coûta peu à son humilité. Dans la réalité, les croisés ne pouvaient se passer de Constantinople; ne la possédant pas, il fallait qu'ils l'eussent au moins pour alliée et pour amie. Prêts à s'engager dans les déserts de l'Asie, les Grecs seuls pouvaient les préserver de leur ruine. Ceux-ci promirent tout ce qu'on voulut pour se débarrasser, vivres, troupes auxiliaires, des vaisseaux surtout pour faire passer au plus tôt le Bosphore.

« Godefroy ayant donné l'exemple, tous se réunirent pour prêter serment. Alors un d'entre eux, c'était un comte de haute noblesse, eut l'audace de s'asseoir dans le trône impérial. L'empereur ne dit

[1] Guibert, l. II, c. 9. Detectis ecclesiis quæ plumbo operiebantur, plumbum idem Græcis venale præbebant. (*Voy.* aussi Balderic., Hist. Hierosolym., ap. Bongars, p. 89). — Ceci ne se rapporte, il est vrai, qu'à la troupe conduite par Pierre l'Ermite.

[2] Ann. Commen. Alexias.

[3] Alberic. Tr. Font., p. 150 : Toxica vel fluminibus vel cibis vel vestibus infudens.

[4] Guibert. Nov., l. III, c. 4 : Dux Godefridus, Hugo Magnus, Rothbertusque Flandrensis et cæteri, dixerunt quia nunquàm contra aliquem qui christiano censeatur agnomine, arma portabant. — Gest. Franc. Hierosol., l. II, ap. Bongars, p. 5. Raymond d'Agiles, p. 141. Albert. Aq., l. II, c. 14.

[5] On le mena dans une galerie du palais, où une porte ouverte, comme par hasard, lui laissait voir une chambre remplie du haut en bas d'or et d'argent, de bijoux et de meubles précieux. Quelles conquêtes, s'écria-t-il, ne ferait-on pas avec un tel trésor! Il est à vous, lui dit-on aussitôt. Il se fit peu prier pour accepter. Ann. Comnen., p. 303.

[6] Ils parlaient des Grecs avec un souverain mépris... « Græculos istos omnium inertissimos, etc. » Guibert. Nov., l. III, c. 3.

Digitized by Google

rien, connaissant de longue date l'outrecuidance des Latins. Mais le comte Beaudoin prit cet insolent par la main, et l'ôta de sa place, lui faisant entendre que ce n'était pas l'usage des empereurs de laisser assis à côté d'eux ceux qui leur avaient fait hommage, et qui étaient devenus leurs hommes ; il fallait, disait-il, se conformer aux usages du pays où l'on vivait. L'autre ne répondait rien, mais il regardait l'empereur d'un air irrité, murmurant en sa langue quelques mots qu'on pourrait traduire ainsi : Voyez ce rustre qui est assis tout seul, lorsque tant de capitaines sont debout! L'empereur remarqua le mouvement de ses lèvres, et se fit expliquer ses paroles par un interprète, mais pour le moment il ne dit rien encore. Seulement, lorsque les comtes, ayant accompli la cérémonie, se retiraient et saluaient l'empereur, il prit à part cet orgueilleux, et lui demanda qui il était, son pays et son origine : Je suis pur Franc, dit-il, et des plus nobles. Je ne sais qu'une chose, c'est que dans mon pays, il y a à la rencontre de trois routes une vieille église, où quiconque a envie de se battre en duel, vient prier Dieu, et attendre son adversaire. Moi, j'ai eu beau attendre à ce carrefour, personne n'a osé venir. — Eh bien! dit l'empereur, si vous n'avez pas encore trouvé d'ennemi, voici le temps où vous n'en manquerez pas [1]. »

Les voilà dans l'Asie, en face des cavaliers turcs. La lourde masse avance, harcelée sur les flancs. Elle se pose d'abord devant Nicée. Les Grecs voulaient recouvrer cette ville; ils y menèrent les croisés. Ceux-ci, inhabiles dans l'art des siéges, auraient pu, avec toute leur valeur, y languir à jamais. Ils servirent du moins à effrayer les assiégés, qui traitèrent avec Alexis. Un matin, les Francs virent flotter sur la ville le drapeau de l'empereur, et il leur fut signifié du haut des murs de respecter une ville impériale [2].

Ils continuèrent donc leur route vers le midi, fidèlement escortés par les Turcs qui enlevaient tous les traîneurs. Mais ils souffraient encore plus de leur grand nombre. Malgré les secours des Grecs, aucune provision ne suffisait, l'eau manquait à chaque instant sur ces arides collines. En une seule halte, cinq cents personnes moururent de soif. « Les chiens de chasse des grands seigneurs, que l'on conduisait en laisse, expirèrent sur la route, dit le chroniqueur, et les faucons moururent sur le poing de ceux qui les portaient. Des femmes accouchèrent de douleur; elles restaient toutes nues sur la plaine, sans souci de leurs enfants nouveau-nés [3]. »

Ils auraient eu plus de ressources, s'ils eussent eu de la cavalerie légère contre celle des Turcs. Mais que pouvaient des hommes pesamment armés contre ces nuées de vautours? L'armée des croisés voyageait, si je puis dire, captive dans un cercle de turbans et de cimeterres. Une seule fois les Turcs essayèrent de les arrêter et leur offrirent la bataille. Ils n'y gagnèrent pas; ils sentirent ce que pesaient les bras de ceux contre lesquels ils combattaient de loin avec tant d'avantage; toutefois la perte des croisés fut immense.

Ils parvinrent ainsi par la Cilicie jusqu'à Antioche. Le peuple aurait voulu passer outre, vers Jérusalem, mais les chefs insistèrent pour qu'on s'arrêtât. Ils étaient impatients de réaliser enfin leurs rêves ambitieux. Déjà, ils s'étaient disputé l'épée à la main la ville de Tarse; Beaudoin et Tancrède soutenaient tous deux y être entrés les premiers. Une autre ville, qui allait exciter une semblable querelle, fut démolie par le peuple, qui se souciait peu des intérêts des chefs, et ne voulait pas être retardé [4].

La grande ville d'Antioche avait trois cent soixante églises, quatre cent cinquante tours. Elle avait été la métropole de cent cinquante-trois évêchés [5]. C'était là une belle proie pour le comte de Saint-Gille et pour Bohémond. Antioche pouvait seule les consoler d'avoir manqué Constantinople. Bohémond fut le plus habile. Il pratiqua les gens de la ville. Les croisés, trompés comme à Nicée, virent flotter sur les murs le drapeau rouge des Normands [6]. Mais il ne put les empêcher d'y entrer,

[1] Ann. Comn. Alexias. ed. Paris. p. 301. Ὁ δεφέραγγος μὲν εἰμι χαθαρὸς, ἔφη, τῶν εὐγενῶν, ἐν δὲ ἐπίςαμαι... Ταῦτα ὁ βασιλεὺς ἀκηκοὼς, ἔφη· Εἰ πόλεμον ποτε ζητῶν οὐχ ἵνρες, σάρεςί σοι κατρὸς ὁ πολλῶν σε πολέμων ἐμπλέςων, etc.

[2] « Il envoya en même temps de grands présents aux chefs, sollicitant leur bienveillance par ses lettres et par la voix de ses députés; il leur rendit mille actions de grâces pour ce loyal service, et pour l'accroissement qu'ils venaient de donner à l'Empire. » Willelm. Tyr., l. III, c. 12. — « Il envoya, dit Guibert, l. III, c. 9, des dons infinis aux princes, et aux plus pauvres d'abondantes aumônes; il jetait ainsi des germes de haine parmi ceux de condition moyenne, dont sa munificence semblait se détourner. » *Voy.* aussi Raymond d'Agiles, p. 142.

[3] Albertus Aquens., l. III, c. 2.

[4] Raym. de Agil., p. 161. Surgentes debiles et infirmi de cubilibus suis, innixi baculis ad muros usquè perveniebant; et illos lapides quos vix tria vel quatuor paria boum trahere possent, facilè quidam famelicus revolutos à muro longè projiciebat.

[5] Guibert. Novig., l. VI, c. 16... Trecentas et sexaginta ecclesias suis cingens ambitibus... circumpositis eidem quadringentis quinquaginta turribus. — Centum quinquaginta trium episcoporum... — Alberic ne compte que trois cent quarante églises (p. 159).

[6] Gesta Francorum, c. 20. Summo diluculo audientes

Digitized by Google

ni le comte Raymond de s'y fortifier dans quelques tours. Ils trouvèrent dans cette grande ville une abondance funeste après tant de jeûnes. L'épidémie les emporta en foule. Bientôt les vivres prodigués s'épuisèrent, et ils se trouvaient réduits de nouveau à la famine, quand une armée innombrable de Turcs vint les assiéger dans leur conquête. Un grand nombre d'entre eux, Hugues de France, Étienne de Blois, crurent l'armée perdue sans ressources, et s'échappèrent pour annoncer le désastre de la croisade.

Tel était en effet l'excès d'abattement de ceux qui restaient, que Bohémond ne trouva d'autre moyen pour les faire sortir des maisons où ils se tenaient blottis que d'y mettre le feu [1]. La religion fournit un secours plus efficace. Un homme du peuple, averti par une vision, annonça aux chefs qu'en creusant la terre à telle place, on trouverait la sainte lance qui avait percé le côté de Jésus-Christ [2]. Il prouva la vérité de sa révélation en passant dans les flammes, s'y brûla, mais on n'en cria pas moins au miracle [3]. On donna aux chevaux tout ce qui restait de fourrage, et tandis que les Turcs jouaient et buvaient, croyant tenir ces affamés, ils sortent par toutes les portes, et en tête la sainte lance. Leur nombre leur sembla doublé par les escadrons des anges [4]. L'innombrable armée des Turcs fut dispersée, et les croisés se retrouvèrent maîtres de la campagne d'Antioche, et du chemin de Jérusalem.

Antioche resta à Bohémond, malgré les efforts de Raymond pour en garder les tours [5]. Le Normand recueillit ainsi la meilleure part de la croisade. Toutefois il ne put se dispenser de suivre l'armée, et de l'aider à prendre Jérusalem. Cette prodigieuse armée, était, dit-on, réduite alors à vingt-cinq mille hommes. Mais c'étaient les chevaliers et leurs hommes. Le peuple avait trouvé son tombeau dans l'Asie Mineure et dans Antioche.

Les Fatemites d'Égypte qui, comme les Grecs, avaient appelé les Francs contre les Turcs, se repentirent de même [6]. Ils étaient parvenus à enlever aux Turcs Jérusalem, et c'étaient eux qui la défendaient. On prétend qu'ils y avaient réuni jusqu'à quarante mille hommes. Les croisés qui, dans le premier enthousiasme où les jeta la vue de la cité sainte, avaient cru pouvoir l'emporter d'assaut, furent repoussés par les assiégés. Il leur fallut se résigner aux lenteurs d'un siége, s'établir dans cette campagne désolée, sans arbre et sans eau. Il semblait que le démon eût tout brûlé de son souffle, à l'approche de l'armée du Christ. Sur les murailles paraissaient des sorcières qui lançaient des paroles funestes sur les assiégeants. Ce ne fut point par des paroles qu'on leur répondit. Des pierres lancées par les machines des chrétiens, frappèrent une des magicienne pendant qu'elle faisait ses conjurations [7]. Le seul bois qui se trouvât dans le voisinage avait été coupé par les Génois et les Gascons, qui en firent des machines, sous la direction du vicomte de Béarn. Deux tours roulantes furent construites pour le comte de Saint-Gille et pour le

illi qui foris erant in tentoriis, vehementissimum rumorem strepere per civitatem, exierunt festinantes, et viderunt vexillum Boamundi. Fulcher. Carnot, p. 392... Vexillum Buamundi rubieundum.

[1] Guibert., l. V, c. 21. Cùm... vix aliquos suadere valeret... gravi animadversione citatus, jubet ignem supponi.

[2] Raymond. de Agil., p. 155. Vidi ego hæc quæ loquor, et Dominicam lanceam ibi (in puguâ) ferebam. — Fouleher de Chartres s'écrie : *Audite fraudem et non fraudem !* et ensuite : *Invenit lanceam, fallaciter occultatam forsitan*, c. 10.

[3] Id., p. 169 : « Il se brûla, parce que lui-même il avait douté un instant; il le dit au peuple en sortant des flammes, et le peuple glorifia Dieu. » Selon Guibert de Nogent, il sortit du bûcher sain et sauf, mais la foule se précipita sur lui pour déchirer ses habits et en garder les morceaux comme des reliques, et le pauvre homme, ballotté et meurtri, mourut de fatigue et d'épuisement; l. VI, c. 22.

[4] Raym. de Agil., p. 55 : Multiplicavit insuper adeò Dominus exercitum nostrum, ut qui antè pugnam pauciores eramus quàm hostes, in bello plures eis fuimus.

[5] « Tancrède, dit son historien Raoul de Caen, eut d'abord grande envie de tomber sur les Provençaux; mais il se souvint qu'il est défendu de verser le sang chrétien; il aima mieux recourir aux expédients de Guiscard. Il fit entrer ses hommes pendant la nuit, et lorsqu'ils furent en nombre, ils tirèrent leurs épées et chassèrent les soldats de Raymond, avec force soufflets. — L'origine de cette haine, ajoute-t-il, c'était une querelle pour du fourrage, au siége d'Antioche. Des fourrageurs des deux nations s'étaient trouvés ensemble au même endroit, et s'étaient battus à qui aurait le blé. — Depuis lors, chaque fois qu'ils se rencontraient, ils déposaient leurs fardeaux et se chargeaient d'une grêle de coups de poing; le plus fort emportait la proie. » C. 98, 99, p. 316. — Ensuite Raymond et les siens soutinrent l'authenticité de la sainte lance; « parce que les autres nations, dans leur simplicité, y apportaient des offrandes; ce qui enflait la bourse de Raymond. Mais le rusé Bohémond (*non imprudens, multividus*. Rad. Cad., p. 317; Robert. Mon., ap. Bongars, p. 40) découvrit tout le mensonge. Cela envenima la querelle. » C. 101, 102.

[6] Willelm. Tyr., l. VII, c. 19 :... Undè factum est, ut hostes quos priùs quasi fortiores horruerant, nunc per nostrorum operam dejectos, et confractis viribus, in imo videntes constitutos, nostrorum auxilium, quod priùs instanter nimis expetierant, contemnebant.

[7] Id., l. VIII, c. 15.

Digitized by Google

due de Lorraine. Enfin les croisés ayant fait, pieds nus, pendant huit jours, le tour de Jérusalem [1], toute l'armée attaqua; la tour de Godefroy fut approchée des murs, et le vendredi 15 juillet 1099, à trois heures, à l'heure et au jour même de la Passion, Godefroy de Bouillon descendit de sa tour sur les murailles de Jérusalem. La ville prise, le massacre fut effroyable [2]. Les croisés, dans leur aveugle ferveur, ne tenant aucun compte des temps, croyaient en chaque infidèle qu'ils rencontraient à Jérusalem, frapper un des bourreaux de Jésus-Christ [3].

Quand il leur sembla que le Sauveur était assez vengé, c'est-à-dire quand il ne resta presque personne dans la ville, ils allèrent avec larmes et gémissements, en se battant la poitrine, adorer le saint tombeau. Il s'agit ensuite de savoir quel serait le roi de la conquête, qui aurait le triste honneur de défendre Jérusalem. On institua une enquête sur chacun des princes, afin d'élire le plus digne; on interrogea leurs serviteurs, pour découvrir leurs vices cachés. Le comte de Saint-Gille, le plus riche des croisés, eût été élu probablement; mais ses serviteurs craignant de rester avec lui à Jérusalem, ils n'hésitèrent pas à noircir leur maître, et lui épargnèrent la royauté. Ceux du duc de Lorraine, interrogés à leur tour, après avoir bien cherché, ne trouvèrent rien à dire contre lui, sinon qu'il restait trop longtemps dans les églises, au delà même des offices, qu'il allait toujours s'enquérant aux prêtres des histoires représentées dans les images et les peintures sacrées, au grand mécontentement de ses amis, qui l'attendaient pour le repas [4]. Godefroy se résigna, mais il ne voulut jamais prendre la couronne royale dans un lieu où le Sauveur en avait porté une d'épines [5]. Il n'accepta d'autre titre que celui d'avoué et baron du saint sépulcre. Le patriarche réclamant Jérusalem et tout le royaume, le conquérant ne fit point d'objection, il céda tout devant le peuple, se réservant la jouissance seulement, c'est-à-dire la défense [6]. Dès la première année, il lui fallut battre une armée innombrable d'Égyptiens, qui vinrent attaquer les croisés à Ascalon. C'était une guerre éternelle, une misère irrémédiable, un long martyre que Godefroy se trouvait avoir conquis. Dès le commencement, le royaume se trouvait infesté par les Arabes jusqu'aux portes de la capitale; l'on osait à peine cultiver les campagnes. Tancrède fut le seul des chefs qui voulut bien rester avec Godefroy. Celui-ci put à peine garder en tout trois cents chevaliers [7].

C'était cependant une grande chose pour la chré-

[1] Guibert, l. VII, c. 16: Memores Jhericontini quondam casûs... cum multâ spirituum et corporum contritione processiones agendo, Sanctorum nomina flebiliter inclamando, nudipedalia exercendo, Jherusalem circumeunt. Alberic., ap. Leibnitzii Accession. histor., I, 175.

[2] Les chrétiens indigènes avaient éprouvé, pendant le siége, les plus cruels traitements de la part des infidèles. *Voy.* Guillaume de Tyr., l. VIII, c. 8.

[3] Après la prise de Jérusalem le poëte musulman Abivardi composa des vers dont voici le sens (Bibliothèque des Croisades, extraits des auteurs arabes, par M. Reinaud):

« Nous avons mêlé le sang à l'abondance de nos larmes. Il ne nous reste pas d'abri contre les malheurs qui nous menacent.—Les tristes armes, pour un homme, de répandre des pleurs, lorsque la guerre embrase tout de ses épées étincelantes! — O enfants de l'Islamisme, bien des combats vous restent à soutenir, dans lesquels vos têtes rouleront à vos pieds! — Comment dormir et fermer les paupières, lorsqu'on est atteint par des commotions qui réveilleraient l'homme le plus profondément endormi? — Vos frères, dans la Syrie, n'ont pour se reposer que le dos de leurs chameaux, ou les entrailles des vautours.—Les Romains les couvrent d'opprobre; et vous, vous laissez traîner votre robe dans la mollesse, comme quelqu'un qui n'a rien à craindre! — Que de sang a été répandu! Que de femmes à qui on n'a laissé pour couvrir leur beauté que leurs mains! — Entre les coups de lance et l'épée le choc est si épouvantable, que la tête des enfants en blanchirait de frayeur. — Telle est cette guerre, que ceux mêmes qui s'éloignent de ses fureurs dans l'espoir de s'en préserver, grincent bientôt les dents de regret. — Il me semble voir celui qui repose à Médine (Mahomet), se lever pour crier de toute sa force : O enfants de Hasehem! — Quoi! mon peuple ne vole pas à l'ennemi la lance à la main, lorsque la religion croule par ses fondements! — Il n'ose pas approcher du feu, par crainte de la mort, et il ne voit pas que le déshonneur est une blessure qui reste! — Est-ce donc que les chefs des Arabes se résigneront à de tels maux, et que les guerriers de la Perse se soumettront à un tel avilissement? — Plût à Dieu, puisqu'ils ne se battent plus par zèle pour la religion, qu'ils résistassent pour le salut de leurs proches! — S'ils renoncent aux récompenses célestes, lorsque le danger les appelle, ne seront-ils pas du moins attirés par l'espoir du butin? »

[4] Willelm. Tyr., l. IX, c. 2 :... Sed de singulis imaginibus et picturis rationem exigebat à sacerdotibus, et iis qui horum videbantur habere peritiam; ita quod sociis suis, affectis aliter, in tædium verteretur... et prandia... minus tempestivè magisque insipida sumerentur. Alberic., p. 179.

[5] Guibert, l. VII. Alberic., p. 183.

[6] Willelm. Tyr., l. IX, c. 16.

[7] Id., ibid., c. 19 : Dux solus, et dominus Tancredus... à domino duce erat detentus;... ut vix invenirentur equites trecenti et peditum duo millia. — A Antioche, Tancrède avait juré qu'il n'abandonnerait pas la place tant qu'il lui resterait quarante chevaliers. Guibert, l. V, c. 18.

Digitized by Google

tienté d'occuper ainsi, au milieu des infidèles, le berceau de la religion. Une petite Europe asiatique y fut faite à l'image de grande. La féodalité s'y organisa dans une forme plus sévère même que dans aucun pays de l'Occident. L'ordre hiérarchique, et tout le détail de la justice féodale y fut réglé dans les fameuses Assises de Jérusalem par Godefroy et ses barons. Il y eut un prince de Galilée, un marquis de Jaffa, un baron de Sidon. Ces titres du moyen âge, attachés aux noms les plus vénérables de l'antiquité biblique, semblent un travestissement. Que la forteresse de David fût crénelée par un duc de Lorraine, qu'un géant barbare de l'Occident, un Gaulois, une tête blonde masquée de fer, s'appelât le marquis de Tyr, voilà ce que n'avait pas vu Daniel.

La Judée était devenue une France. Notre langue, portée par les Normands en Angleterre et en Sicile, le fut en Asie par la croisade. La langue française succéda, comme langue politique, à l'universalité de la langue latine, depuis l'Arabie jusqu'à l'Irlande. Le nom de Francs devint le nom commun des Occidentaux [1]. Et quelque faible encore que fût la royauté française, le frère du triste Philippe Ier, cet Hugues de Vermandois qui se sauva d'Antioche, n'en était pas moins appelé par les Grecs, le frère du chef des princes chrétiens, et du roi des rois [2].

CHAPITRE IV.

SUITE DE LA CROISADE. LES COMMUNES. ABAILARD. PREMIÈRE MOITIÉ DU DOUZIÈME SIÈCLE.

Il appartient à Dieu de se réjouir sur son œuvre, et de dire : Ceci est bon. Il n'en est pas ainsi de l'homme. Quand il a fait la sienne, quand il a bien travaillé, qu'il a bien couru et sué, quand il a vaincu, et qu'il le tient enfin, l'objet adoré, il ne le reconnaît plus, le laisse tomber des mains, le prend en dégoût, et soi-même. Alors ce n'est plus pour lui la peine de vivre; il n'a réussi, avec tant d'efforts, qu'à s'ôter son Dieu. Ainsi Alexandre mourut de tristesse quand il eut conquis l'Asie, et Alaric, quand il eut pris Rome. Godefroy de Bouillon n'eut pas plutôt la terre sainte, qu'il s'assit découragé sur cette terre, et languit de reposer dans son sein. Petits et grands, nous sommes tous en ceci Alexandre et Godefroy. L'historien comme le héros. Le sec et froid Gibbon lui-même exprime une émotion mélancolique, quand il a fini son grand ouvrage [3]. Et moi, si j'ose aussi parler, j'entrevois avec autant de crainte que de désir, l'époque où j'aurai terminé la longue croisade à travers les siècles, que j'entreprends pour ma patrie.

La tristesse fut grande pour les hommes du moyen âge, quand ils furent au but de cette aventureuse expédition, et jouirent de cette Jérusalem tant désirée. Six cent mille hommes s'étaient croisés. Ils n'étaient plus que vingt-cinq mille en sortant d'Antioche; et quand ils eurent pris la cité sainte, Godefroy resta pour la défendre avec trois cents chevaliers; quelques autres à Tripoli avec Raymond; à Édesse, avec Beaudoin; à Antioche, avec Bohémond. Dix mille hommes revirent l'Europe. Qu'était devenu tout le reste? Il était facile d'en trouver la trace; elle était marquée par la Hongrie, l'Empire grec et l'Asie, sur une route blanche d'ossements. Tant d'efforts et un tel résultat! Il ne faut pas s'étonner si le vainqueur lui-même prit la vie en dégoût. Godefroy n'accusa pas Dieu, mais il languit et mourut [4].

[1] Guibert, l. II, c. 1 : « L'année dernière je m'entretenais avec un archidiacre de Maycnec au sujet de la rébellion des siens, et je l'entendais vilipender notre roi et le peuple, uniquement parce que le roi avait bien accueilli et bien traité partout le seigneur pape Pascal, ainsi que ses princes : il se moquait des Français à cette occasion, jusqu'à les appeler par dérision *Francons*. Je lui dis alors : « Si vous tenez les Français pour tellement faibles ou lâches que vous croyez pouvoir insulter par vos plaisanteries à un nom dont la célébrité s'est étendue jusqu'à la mer indienne, dites-moi donc à qui le pape Urbain s'adressa pour demander du secours contre les Turcs? N'est-ce pas aux Français? » — Id., l. IV, c. 3 : « Nos princes, ayant tenu conseil, résolurent alors de construire un fort sur le sommet d'une montagne qu'ils avaient appelée *Malreguard*, pour s'en faire un nouveau point de défense contre les agressions des Turcs. » La langue française dominait donc dans l'armée des croisés. *Voy.* aussi les suites de la quatrième croisade.

[2] Ὁ βασιλεὺς τῶν βασιλέων, καὶ ἀρχηγὸς τοῦ Φραγγικοῦ στρατοῦ. Mathieu Paris (ad ann. 1254), et Froissart (t. IV, p. 207) donnent au roi de France le titre de *Rex regum*, et de chef de tous les rois chrétiens. — Les Turcs eux-mêmes voulurent descendre des Francs : « Dicunt se esse de Francorum generatione, et quia nullus homo naturaliter debet esse miles nisi Turci et Franci. » Gesta Francorum, ap. Bongars, p. 7.

[3] « Je songeai que je venais de prendre congé de l'ancien et agréable compagnon de ma vie. » Mém. de Gibbon.

[4] Guibert. Nov., l. VII, 22 : « Un prince d'une tribu voisine de Gentila lui envoya des présents infectés d'un poison mortel. Godefroy s'en servit sans défiance, tomba tout à coup malade, s'alita, et mourut bientôt après. Selon d'autres, il mourut de mort naturelle. »...

Digitized by Google

C'est qu'il ne se doutait pas du résultat véritable de la croisade. Ce résultat qu'on ne pouvait ni voir, ni toucher, n'en était pas moins réel. L'Europe et l'Asie s'étaient approchées, reconnues; les haines d'ignorance avaient déjà diminué. Comparons le langage des contemporains avant et après la croisade.

« C'était chose amusante, dit le farouche Raymond d'Agiles, de voir les Turcs, pressés de tous côtés par les nôtres, se jeter en fuyant les uns sur les autres et se pousser mutuellement dans les précipices; c'était un spectacle assez amusant et délectable [1]. »

Tout est changé après la croisade [2]. Le frère et successeur de Godefroy, le roi Beaudoin épouse une femme issue d'une famille illustre « parmi les gentils du pays [3]. » Lui-même adopte leurs usages, prend une robe longue, laisse croître sa barbe, et se fait adorer à l'orientale. Il commense à compter les Sarrasins pour des hommes. Blessé, il refuse à ses médecins la permission de blesser un prisonnier pour étudier son mal [4]. Il a pitié d'une prisonnière musulmane qui accouche dans son armée; il arrête sa marche, plutôt que de l'abandonner dans le désert [5].

Que sera-ce des chrétiens eux-mêmes? Quels sentiments d'humanité, de charité, d'égalité, n'ont-ils pas eu l'occasion d'acquérir dans cette communauté de périls et d'extrêmes misères! La chrétienté, réunie un instant sous un même drapeau, a connu une sorte de patriotisme européen [6]. Quelques vues temporelles qui se soient mêlées à leur entreprise, la plupart ont goûté de la vertu, et rêvé la sainteté. Ils ont essayé de valoir mieux qu'eux-mêmes, et sont devenus chrétiens, au moins en haine des infidèles [7].

Le jour où, sans distinction de libres et de serfs, les puissants désignèrent ainsi ceux qui les suivaient, NOS PAUVRES, fut l'ère de l'affranchissement [8]. Le grand mouvement de la croisade ayant un instant tiré les hommes de la servitude locale, les ayant menés au grand air par l'Europe et l'Asie, ils cherchèrent Jérusalem, et rencontrèrent la liberté. Cette trompette libératrice de l'archange qu'on avait cru entendre en l'an 1000, elle sonna un siècle plus tard dans la prédication de la croisade. Au

[1] Raym. de Agiles, ap. Bongars, p. 149 : Jocundum spectaculum tandem post multa tempora nobis factum... Accidit ibi quoddam satis nobis jocundum atque delectabile. — Il raconte encore que le comte de Toulouse fit un jour arracher les yeux, couper les pieds, les mains et le nez à ses prisonniers, et il ajoute : « Quantâ ibi fortitudine et consilio comes clarruerit, non facilè referendum est. »

[2] Guibert, l. VIII, c. 45. — Guibert reconnaît que les Sarrasins peuvent atteindre un certain degré de vertu. « Hospitabatur (Rothbertus Senior), apud aliquem... vitæ, quantùm ad eos, sanctioris Sarracenum. » L. III, c. 24.

[3] Id., l. VII, c. 36 : « Il vivait dans son duché avec le plus grand éclat, tellement que toutes les fois qu'il se mettait en route, il faisait porter devant lui un bouclier d'or, sur lequel était représenté un aigle, et qui avait la forme d'un bouclier grec. Adoptant les usages des Gentils, il marchait portant une robe longue; il avait laissé croître sa barbe, se laissait fléchir par ceux qui l'adoraient, mangeait par terre sur des tapis étendus, et s'il entrait dans une ville qui lui appartînt, deux chevaliers en avant de son char faisaient retentir deux trompettes. »

[4] Id., ibid., c. 13 : Negat se cujuspiam hominum, etiam deterrimæ omnium conditionis, causam mortis allatenùs, pro tantillâ, eùm etiam sit dubia, salute futurum.

— Albert d'Aix dit, en parlant des premiers croisés : « Dieu les punit pour avoir exercé d'affreuses violences contre les juifs; car Dieu est juste, et ne veut pas qu'on emploie la force pour contraindre personne à venir à lui. »

[5] Il lui donna pour la couvrir son propre manteau, « mantello suo, quo erat indutus, eam involvens... » Will. Tyr., l. X, c. 11.

[6] On a vu plus haut que les barons avaient tous renoncé à leurs cris d'armes pour adopter le cri de la croisade : Dieu le veut! — Fulcher. Carnot., p. 389 : « Qui jamais a entendu dire qu'autant de nations, de langues différentes, aient été réunies en une seule armée, Francs, Flamands, Frisons, Gaulois, Bretons, Allobroges, Lorrains, Allemands, Bavarois, Normands, Écossais, Anglais, Aquitains, Italiens, Apuliens, Ibères, Daces, Grecs, Arméniens? Si quelque Breton ou Teuton venait à me parler, il m'était impossible de lui répondre. Mais, quoique divisés en tant de langues, nous semblions tous autant de frères et de proches parents unis dans un même esprit, par l'amour du Seigneur. Si l'un de nous perdait quelque chose de ce qui lui appartenait, celui qui l'avait trouvé le portait avec lui bien soigneusement, et pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'à force de recherches il eût découvert celui qui l'avait perdu, et le lui rendait de son plein gré, comme il convient à des hommes qui ont entrepris un saint pèlerinage. »

[7] Guib. Nov., l. IV, c. 15. Undè fiebat, ut nec mentio scorti, nec nomen prostibuli toleraretur haberi : præsertim eùm pro hoc ipso scelere, gladiis Deo judice vererentur addici. Quod si gravidam inveniri constitisset aliquam earum mulierum quæ probabantur carere maritis, atrocibus tradebatur eum suo lenone suppliciis. — Les mœurs sensuelles des Turcs contrastaient avec cette chasteté chrétienne. Après la grande bataille d'Antioche, on trouva dans les champs et les bois des enfants nouveau-nés dont les femmes turques étaient accouchées pendant le cours de l'expédition. Guibert, l. V.

[8] Raym. de Agiles, p. 165, et aliàs : Pauperes nostri...

Digitized by Google

pied de la tour féodale, qui l'opprimait de son ombre, le village s'éveilla. Cet homme impitoyable, qui ne descendait de son nid de vautour que pour dépouiller ses vassaux, les arma lui-même, les emmena, vécut avec eux, souffrit avec eux ; la communauté de misères amollit son cœur. Plus d'un serf put dire au baron : « Monseigneur, je vous ai trouvé un verre d'eau dans le désert; je vous ai couvert de mon corps au siége d'Antioche, ou de Jérusalem. »

Il dut y avoir aussi des aventures bizarres, des fortunes étranges. Dans cette mortalité terrible, lorsque tant de nobles avaient péri, ce fut souvent un titre de noblesse d'avoir survécu. L'on sut alors ce que valait un homme. Les serfs eurent aussi leur histoire héroïque. Les parents de tant de morts se trouvèrent parents des martyrs. Ils appliquèrent à leurs pères, à leurs frères, les vieilles légendes de l'Église. Ils surent que c'était un pauvre homme qui avait sauvé Antioche en trouvant la sainte lance, et que les fils et les frères des rois s'étaient sauvés d'Antioche. Ils surent que le pape n'était point allé à la croisade, et que la sainteté des moines et des prêtres avait été effacée par la sainteté d'un laïque, de Godefroy de Bouillon.

L'humanité recommença alors à s'honorer elle-même dans les plus misérables conditions. Les premières révolutions communales précèdent ou suivent de près l'an 1100. Ils s'avisèrent que chacun devait disposer du fruit de son travail, et marier lui-même ses enfants ; ils s'enhardirent à croire qu'ils avaient droit d'aller et de venir, de vendre et d'acheter, et soupçonnèrent, dans leur outrecuidance, qu'il pouvait bien se faire que les hommes fussent égaux.

Jusque-là cette formidable pensée de l'égalité ne s'était pas nettement produite. On nous dit bien que dès avant l'an 1000 les paysans de la Normandie s'étaient ameutés ; mais cette tentative fut réprimée sans peine. Quelques cavaliers coururent les campagnes, dispersèrent les vilains, leur coupèrent les pieds et les mains ; il n'en fut plus parlé [1]. Les paysans, en général, étaient trop isolés. Leurs *jacqueries* devaient échouer dans tout le moyen âge. Ils étaient aussi, malheureusement il faut le dire, trop dégradés par l'esclavage, trop brutes, trop effarouchés par l'excès de leurs maux : leur victoire eut été celle de la barbarie.

Mais c'était surtout dans les bourgs populeux, qui s'étaient formés au pied des châteaux et surtout autour des églises, que fermentaient les idées d'affranchissement. Les seigneurs laïques ou ecclésiastiques avaient encouragé la population de ces bourgades par des concessions de terre, désireux d'augmenter leur force et le nombre de leurs vassaux. Ce n'étaient pas de grandes et commerçantes cités, comme dans le midi de la France et dans l'Italie; mais il y avait un peu d'industrie grossière, quelques forgerons, beaucoup de tisserands, des bouchers, des cabaretiers dans les villes de passage. Quelquefois les seigneurs attiraient des artisans habiles, au moins pour broder l'étole ou forger l'armure. Il fallait bien laisser un peu de liberté à ces hommes; il portaient tout dans leurs bras, ils auraient quitté le pays.

C'était donc par les villes que devait commencer la liberté, par les villes du centre de la France, qu'elles s'appelassent villes privilégiées ou communes, qu'elles eussent obtenu ou arraché leurs franchises. L'occasion, en général, fut la défense des populations contre l'oppression et les brigandages des seigneurs féodaux; en particulier, la défense de l'Ile-de-France contre le pays féodal par excellence, contre la Normandie. « A cette époque, dit Orderie Vital, la communauté populaire fut établie par les évêques, de sorte que les prêtres accompagnassent le roi aux siéges ou aux combats, avec les bannières de leurs paroisses et tous les paroissiens [2]. » Ce fut, selon le même historien, un Montfort (famille illustre qui devait, au siècle suivant, détruire les libertés du midi de la France et fonder celle d'Angleterre), ce fut Amaury de Montfort qui conseilla à Louis le Gros, après sa défaite de Brenneville, d'opposer aux Normands les hommes des communes, marchant sous la bannière de leurs paroisses (1119) [3]. Mais ces communes, rentrées dans leurs murailles, devinrent plus exigeantes. Ce fut pour leur humilité un coup mortel d'avoir vu une fois fuir devant leur bannière paroissiale les grands chevaux et les nobles chevaliers, d'avoir, avec Louis le Gros, mis fin aux brigandages des Rochefort, d'avoir forcé le repaire des Coucy. Ils se dirent avec le poëte du douzième siècle : « Nous sommes hommes comme ils sont; tout aussi grand cœur nous avons; tout autant

[1] Will. Gemetic., l. V, ap. Scr. fr., X, 185 : Rustici unanimes per diversos totius normaniæ patriæ plurima agentes conventicula, juxtà suos libitus vivere decernebant; quatenùs tàm in silvarum compendiis quàm in aquarum commerciis, nullo obsistente autè statuti juris obice, legibus uterentur suis... Truncatis manibus ac pedibus, inutiles suis remisit... His rustici expertis, festinatò concionibus omissis, ad sua aratra sunt reversi.

[2] Order. Vit., l. II : Tunc ergò communitas in Franciâ popularis statuta est à præsulibus, ut præsbyteri comitarentur regi ad obsidionem vel pugnam cum vexillis et parrochianis omnibus.

[3] Order. Vit., l. XII.

Digitized by Google

souffrir nous pouvons[1]. « Ils voulurent tous quelques franchises, quelques priviléges ; ils offrirent de l'argent ; ils surent en trouver, indigents et misérables qu'ils étaient, pauvres artisans, forgerons ou tisserands, accueillis par grâce au pied d'un château, serfs réfugiés autour d'une église ; tels ont été les fondateurs de nos libertés. Ils s'ôtèrent les morceaux de la bouche, aimant mieux se passer de pain. Les seigneurs, le roi, vendirent à l'envi ces diplômes si bien payés.

Cette révolution s'accomplit partout sous mille formes et à petit bruit. Elle n'a été remarquée que dans quelques villes de l'Oise et de la Somme, qui, placées dans des circonstances moins favorables, partagées entre deux seigneurs laïques et ecclésiastiques, s'adressèrent au roi pour faire garantir solennellement des concessions souvent violées, et maintinrent une liberté précaire au prix de plusieurs siècles de guerres civiles. C'est à ces villes qu'on a plus particulièrement donné le nom de *communes*. Ces guerres sont un petit, mais dramatique incident de la grande révolution qui s'accomplissait silencieusement et sous des formes diverses dans toutes les villes du nord de la France.

C'est dans la vaillante et colérique Picardie, dont les communes avaient si bien battu les Normands, c'est dans le pays de Calvin et de tant d'autres esprits révolutionnaires, qu'eurent lieu ces explosions. Les premières communes furent Noyon, Beauvais, Laon, les trois pairies ecclésiastiques[2], Joignez-y Saint-Quentin. L'Église avait jeté là les fondements d'une forte démocratie. Que l'exemple ait été donné par Cambrai, par les villes de la Belgique, c'est ce que nous examinerons plus tard, quand nous rencontrerons les révolutions tout autrement importantes des communes de Flandre. Nous ne pourrions ici que montrer en petit ce que nous trouverons plus loin sous des proportions colossales. Qu'est-ce que la commune de Laon à côté de cette terrible et orageuse cité de Bruges, qui faisait sortir trente mille soldats de ses portes, battait le roi de France et emprisonnait l'empereur[3]? Toutefois, grandes ou petites, elles furent héroïques, nos communes picardes, et combattirent bravement. Elles aussi eurent leur beffroi, leur tour, non pas inclinée et vêtue de marbre, comme les *miranda* d'Italie[4], mais parée d'une cloche sonore, qui n'appelait pas en vain les bourgeois à la bataille contre l'évêque ou le seigneur. Les femmes y allaient contre les hommes. Quatre-vingts femmes voulurent prendre part à l'attaque du château d'Amiens, et s'y firent blesser[5]; ainsi plus tard Jeanne Hachette au siége de Beauvais. Gaillarde et rieuse population d'impétueux soldats et de joyeux conteurs, pays des mœurs légères, des fabliaux salés, des bonnes chansons et de Béranger. C'était leur joie au douzième siècle, de voir le comte d'Amiens sur son gros cheval se risquer hors du pont-levis et caracoler lourdement ; alors les cabaretiers et les bouchers se mettaient hardiment sur leurs portes et effarouchaient de leurs risées la bête féodale[6].

On a dit que le roi avait fondé les communes. Le contraire est plutôt vrai[7]. Ce sont les communes

[1] Rob. Wace, Roman de Rou, vers 5079-6038.

Li païsan e li vilain
Cil del boscage e cil del plain,
Ne sai par kel entichement,
Ne ki les meu primierement ;
Par vinz, par trentaines, par cenz
Unt tenuz plusurs parlemenz...
Privéement ont porparlé
E plusurs l'ont entre els juré
Ke jamez, par lur volonté,
N'arunt seingnur ne avoé.
Seingnur ne lur font se mal nun ;
Ne poent aveir od els raisun,
Ne lur gaainz, ne lur laburs ;
Chescun jur vunt a grant dolurs...
Tute jur sunt lur bestes prises
Pur aïes e pur servises...
« Pur kei nus laissum damagier ?
» Metum nus fors de lor dangier ;
» Nus sumes homes cum il sunt,
» Tex membres avum cum il unt,
» Et altresi grans cors avum,
» Et altretant sofrir poum.
» Ne nus faut fors euer sulement ;
» Alium nus par serement,
» Nos aveir e nus defendum,
» E tuit ensemble nus tenum.
» Es nus voilent guerreier,
» Bien avum, contre un chevalier,
» Trente u quarante païsanz
» Mauiables e cumbatans. »

[2] *Voy.* Thierry, Lettres sur l'Histoire de France. — Je n'aurais pu que reproduire ici ses admirables récits qui sont maintenant dans toutes les mémoires. Toutefois sur la question des communes, de la bourgeoisie et de l'origine du tiers état, les principes n'ont été posés que dans le cinquième volume du Cours de M. Guizot. Je reviens ailleurs sur ce grand sujet.

[3] Maximilien, en 1492.

[4] *Voy.* Thierry, Lettres sur l'Histoire de France, p. 362, *Miranda*, c'est-à-dire *la merveille*.

[5] Guibert. Nov., ap. Scr. fr., XII, 203.

[6] Id., ibid., 261.

[7] Louis VI s'était opposé à ce que les villes de la couronne se constituassent en communes. Louis VII suivit la même politique ; à son passage à Orléans, il réprima des efforts qu'il regardait comme séditieux : « Là, apaisa l'orgueil et la forfennerie d'aucuns musards de la cité, qui, pour raison de la commune, faisaient semblant de se rebeller, et dresser contre la couronne, mais moult

Digitized by Google

qui ont fondé le roi. Sans elles, il n'aurait pas repoussé les Normands. Ces conquérants de l'Angleterre et des Deux-Siciles auraient probablement conquis la France. Ce sont les communes, ou pour employer un mot plus général et plus exact, ce sont les *bourgeoisies* [1], qui, sous la bannière du saint de la paroisse, conquirent la paix publique entre l'Oise et la Loire; et le roi à cheval portait en tête la bannière de l'abbaye de saint-Denis [2]. Vassal comme comte de Vexin, abbé de Saint-Martin de Tours, chanoine de Saint-Quentin, défenseur des églises, il guerroyait saintement le brigandage des seigneurs de Montmorency et du Puiset, et l'exécrable férocité des Coucy.

Il avait pour lui la bourgeoisie naissante et l'Église. La féodalité avait tout le reste, la force et la gloire. Il était perdu, ce pauvre petit roi, entre les vastes dominations de ses vassaux [3]. Et plusieurs de ceux-ci étaient de grands hommes, au moins des hommes puissants par la vaillance, l'énergie, la richesse. Qu'était-ce qu'un Philippe Ier, ou même le brave Louis VI, le gros homme pâle [4], entre *les rouges* Guillaume d'Angleterre et de Normandie, les Robert de Flandre, conquérants et pirates [5], les opulents Raymond de Toulouse, les Guillaume de Poitiers et les Foulques d'Anjou, troubadours ou historiens, enfin les Godefroy de Lorraine, intrépides antagonistes des empereurs, sanctifiés devant toute la chrétienté par la vie et la mort de Godefroy de Bouillon?

Le roi, qu'opposait-il à tant de gloire et de puissance? pas grand'chose, à ce qu'il semble; ce qu'on ne peut voir ni toucher... le droit. Un vieux droit, rafratchi de Charlemagne, mais prêché par

y en eut de ceux qui cher le comparèrent (payèrent); car il en fit plusieurs mourir et détruire de male mort, selon le fait qu'ils avaient desservi. » Gr. Chron. de Saint-Denis, ap. Ser. fr., XII, 196. — Hist. Ludov. VII, p. 124, *voy.* aussi p. 126, etc. Il abolit la commune de Vézelay. Chron. de Saint-Denis, p. 206.

[1] « Nulle part, dit M. Guizot, la bourgeoisie, le tiers état, n'a reçu un aussi complet développement, n'a eu une destinée aussi vaste, aussi féconde qu'en France. Il y a eu des communes dans toute l'Europe, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre, tout comme en France. Et non-seulement il y a eu partout des communes; mais les communes de France ne sont pas celles qui, en tant que communes, sous ce nom, et au moyen âge, ont joué le plus grand rôle et tenu la plus grande place dans l'histoire. Les communes italiennes ont enfanté des républiques glorieuses; les communes allemandes sont devenues des villes libres, souveraines, qui ont eu leur histoire particulière, et ont exercé beaucoup d'influence dans l'histoire générale de l'Allemagne: les communes d'Angleterre se sont alliées à une portion de l'aristocratie féodale, ont formé avec elle l'une des chambres, la chambre prépondérante du parlement britannique, et ont ainsi joué de bonne heure un rôle puissant dans l'histoire de leur pays. Il s'en faut bien que les communes françaises, dans le moyen âge et sous ce nom, se soient élevées à cette importance politique, à ce rang historique. Et pourtant c'est en France que la population des communes, la bourgeoisie, s'est développée le plus complétement et le plus efficacement, et a fini par acquérir dans la société la prépondérance la plus décidée. Il y a en des communes dans toute l'Europe; il n'y a eu vraiment de tiers état qu'en France. Ce tiers état qui est venu aboutir en 1789 à la révolution française, c'est là une destinée, une puissance qui appartient à notre histoire seule, et que vous chercheriez vainement ailleurs. » Leçon I, t. V, p. 128.

[2] C'est la fameuse Oriflamme. Elle devint l'étendard des rois de France, lorsque Philippe Ier eut acquis le Vexin, qui relevait de l'abbaye de Saint-Denis. Ser. rer. fr., XI, 394; XII, 50.

[3] « La souveraineté propre du roi de France s'étendait sur l'Ile-de-France et une partie de l'Orléanais, ce qui répond aux cinq départements de la Seine, de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, de l'Oise et du Loiret; encore s'en fallait-il de beaucoup que ce petit pays, qui n'avait guère que trente lieues de l'est à l'ouest, et quarante du nord au sud, fût entièrement soumis à la couronne; nous verrons au contraire que la grande affaire de Louis le Gros, pendant tout son règne, fut de réduire à l'obéissance les comtes de Chaumont et de Clermont, les seigneurs de Montlhéry, de Montfort l'Amaury, de Coucy, de Montmorency, du Puiset, et un grand nombre d'autres barons, qui, dans l'enceinte du duché de France et du domaine propre des rois, se refusaient à leur rendre aucune obéissance.

» Au nord de ce petit État, le comté de Vermandois, en Picardie, qui appartenait au frère de Philippe, ne répondait guère qu'à deux des départements actuels, et le comté de Boulogne qu'à un seul. Mais le comté de Flandre en comprenait quatre; il égalait en étendue le royaume de Philippe, et le surpassait beaucoup en population et en richesse. La maison de Champagne, divisée entre ses deux branches, de Champagne et de Blois, couvrait seule six départements, et resserrait le roi au midi et au levant: la maison de Bourgogne en occupait trois, le roi d'Angleterre, comme duc de Normandie, en possédait cinq, le duc de Bretagne cinq autres, le comte d'Anjou près de trois. Ainsi les plus proches voisins du roi, parmi les grands seigneurs, étaient ses égaux en puissance. Quant aux pays situés entre la Loire et les Pyrénées, et qui comprennent aujourd'hui trente-trois départements, quoiqu'ils reconnussent la souveraineté du roi de France, ils lui étaient réellement aussi étrangers que les trois royaumes de Lorraine, de Bourgogne et de Provence, qui relevaient de l'empereur; ces derniers répondent aujourd'hui à vingt et un départements. » Sismondi, Histoire des Français, t. V, p. 7.

[4] Il fut empoisonné dans sa jeunesse, et en resta pâle toute sa vie. Order. Vit., l. XI, ap. Ser. fr., XII, 693.

[5] *Voy.* l'histoire de Robert le Frison.

Digitized by Google

les prêtres, et renouvelé par les poëmes qui commencent alors. Enfin de ce droit royal, les droits féodaux semblaient usurpés. Tout fief sans héritier devait revenir au roi, comme à sa source. Cela lui donnait une grande position et beaucoup d'amis. Il y avait avantage à être bien avec celui qui conférait les fiefs vacants. Cette qualité d'héritier universel était éminemment populaire. En attendant, l'Église le soutenait, l'alimentait; elle avait trop besoin d'un chef militaire contre les barons pour abandonner jamais le roi. On le vit à l'époque où Philippe Ier épousa (1092) scandaleusement Bertrade de Montfort, qu'il avait enlevée à son mari, Foulques d'Anjou. L'évêque de Chartres, le fameux Yves, fulmina contre lui, le pape lança l'interdit, le concile de Lyon condamna le roi; mais toute l'Église du Nord lui resta favorable; il eut pour lui les évêques de Reims, Sens, Paris, Meaux, Soissons, Noyon, Senlis, Arras, etc. [1].

Louis VI qui, dans sa vieillesse, fut appelé le Gros, avait été d'abord surnommé *l'Éveillé*. Son règne est en effet le réveil de la royauté. Plus vaillant que son père, plus docile à l'Église, c'est pour elle qu'il fit ses premières armes, pour l'abbaye de Saint-Denis, pour les évêchés d'Orléans et de Reims [2]. Si l'on songe que les terres d'Église étaient alors les seuls asiles de l'ordre et de la paix, on sentira combien leur défenseur faisait œuvre charitable et humaine. Il est vrai qu'il y trouvait son compte; les évêques, à leur tour, armaient leurs hommes pour lui. C'est lui qui protégeait leurs pèlerins, leurs marchands, qui affluaient à leurs foires, à leurs fêtes; ils assurait la grande route de Tours et d'Orléans à Paris, et de Paris à Reims. Le roi et le comte de Blois et de Champagne s'efforçaient de mettre un peu de sécurité entre la Loire, la Seine et la Marne, petit cercle resserré entre les grandes masses féodales de l'Anjou, de la Normandie, de la Flandre; celle-ci avançait jusqu'à la Somme. Le cercle compris entre ces grands fiefs fut la première arène de la royauté, le théâtre de son histoire héroïque. C'est là que le roi soutint d'immenses guerres, des luttes terribles contre ces lieux de plaisance qui sont aujourd'hui nos faubourgs. Nos champs prosaïques de Brie et de Hurepoix ont eu leurs Iliades. Les Montfort et les Garlande soutenaient souvent le roi; les Coucy, les seigneurs de Rochefort, du Puiset surtout, étaient contre lui; tous les environs étaient infestés de leurs brigandages. On pouvait aller encore avec quelque sûreté de Paris à Saint-Denis; mais au delà on ne chevauchait plus que la lance sur la cuisse; c'était la sombre et malencontreuse forêt de Montmorency. De l'autre côté, la tour de Montlhéry exigeait un péage. Le roi ne pouvait voyager qu'avec une armée, de sa ville d'Orléans à sa ville de Paris.

La croisade fit la fortune du roi. Ce terrible seigneur de Montlhéry prit la croix, mais il n'alla pas plus loin qu'Antioche. Quand les chrétiens y furent assiégés, il laissa là ses compagnons d'armes, ses frères de pèlerinages, se fit descendre des murs avec une corde, à l'exemple de quelques autres, et revint d'Asie en Hurepoix avec le surnom de *Danseur de corde*. Cela humanisa le fier baron; il donna à l'un des fils du roi sa fille et son château [3]. C'était lui donner la route entre Paris et Orléans.

L'absence des grands barons ne fut pas moins utile au roi. Étienne de Blois, qui avait fait comme le seigneur de Montlhéry, voulut retourner en Asie. Le brillant comte de Poitiers, le roué et le troubadour, sentit qu'on n'était point un chevalier accompli sans avoir été à la terre sainte. Il comptait bien trouver romanesques aventures et matière à quelques bons contes [4]. De son duché d'Aquitaine, ne lui souciait guère. Il offrit au roi d'Angleterre de le lui céder pour quelque argent comptant. Il partit avec une grande armée, tous ses hommes, toutes ses maîtresses [5]. Pour les Languedociens, c'était une croisade non interrompue entre Tripoli et Toulouse. Alphonse *Jourdain* était comte de Tripoli. Son père avait manqué la royauté de Jérusalem : elle fut offerte au comte d'Anjou, qui l'accepta et s'y ruina. Les Angevins n'avaient que faire de la terre sainte. Pour les populations commerçantes et industrielles du Languedoc, à la bonne heure, c'était un excellent marché; ils en tiraient les denrées du Levant, à l'envi des Pisans et des Vénitiens.

Ainsi la lourde féodalité s'était mobilisée, déracinée de la terre. Elle allait et venait, elle vivait sur les grandes routes de la croisade, entre la France et Jérusalem. Pour les Normands, ils n'avaient pas besoin d'autre croisade que l'Angleterre; elle suffisait bien à les occuper. Le roi seul restait fidèle au sol de la France, plus grand chaque jour par

[1] *Voy.* Sismondi, IV, 522.

[2] Suger., Vita Ludovici Grossi, c. 2, 3, 4, 5 et 6, ap. Scr. fr., XII, init.

[3] Philippe Ier disait à son fils, Louis le Gros : Age, fili, serva excubans turrim, cujus devexatione pené consenui, cujus dolo et fraudulentâ nequitiâ nunquàm pacem bonam et quietem habere potui. Suger., Vit. Lud. Grossi, c. 8, ap. Scr. fr., XII, 16.

[4] Il voyageait quelquefois dans ce seul but.

[5] Guibert. Nov., l. VII. Examina contraxerat puellarum.

Digitized by Google

l'absence et la préoccupation des barons. Il commença à devenir quelque chose dans l'Europe. Il reçut, lui, cet adversaire des petits seigneurs de la banlieue de Paris, une lettre de l'empereur Henri IV, qui se plaignait au *roi des Celtes* de la violence du pape [1]. Son titre faisait une telle illusion sur ses forces, que, des Pyrénées, le comte de Barcelone lui demanda du secours contre la terrible invasion des Almoravides qui menaçaient l'Espagne et l'Europe. De même, quand le héros de la croisade, ce glorieux Bohémond, prince d'Antioche, vint implorer la compassion du peuple pour les chrétiens d'Asie, il crut faire une chose populaire en épousant la sœur de Louis le Gros [2]. Bohémond n'avait garde de solliciter les secours des Normands, ses compatriotes : le comte de Barcelone se défiait de ses voisins de Toulouse. Personne ne se défiait du roi de France.

Ce qui faisait le danger de sa position, mais qui le rendait cher aux églises et aux bourgeoisies du centre de la France, c'était le voisinage des Normands. Ils avaient pris Gisors au mépris des conventions, et de là dominaient le Vexin presque jusqu'à Paris. Ces conquérants ne respectaient rien. La toute petite royauté de France ne leur aurait pas tenu tête sans la jalousie de la Flandre et de l'Anjou. Le comte d'Anjou demanda et obtint le titre de sénéchal du roi de France [3]. C'était le droit de mettre les plats sur la table ; mais la féodalité ennoblissait tous les offices domestiques ; et le comte d'Anjou était trop puissant pour croire qu'on pût tirer jamais parti contre lui de cette domesticité volontaire, qui équivalait à une étroite ligue contre les Normands.

Les Normands n'eurent aucun avantage décisif ; ils n'employaient contre le roi de France que la moindre partie de leurs forces. Dans la réalité, la Normandie n'était pas chez elle, mais en Angleterre. Leur victoire à Brenneville dans un combat de cavalerie où les deux rois se rencontrèrent et firent assez bien de leur personne, n'eut point de résultat. Dans cette célèbre bataille du douzième siècle, il y eut, dit Orderic Vital, trois hommes de tués [4]. Qu'on dise encore que les temps chevaleresques sont les temps héroïques (1119).

Cette défaite fut cruellement vengée par les milices des communes, qui pénétrèrent en Normandie et y commirent d'affreux ravages. Elles étaient conduites par les évêques eux-mêmes, qui ne craignaient rien tant que de tomber sous la féodalité normande. Le roi espérait tirer un parti bien plus avantageux encore de la protection ecclésiastique, lorsque Calixte II excommunia l'empereur Henri V au concile de Reims, où siégeaient quinze archevêques et deux cents évêques. Louis s'y présenta, accusa humblement devant le pape le roi normand d'Angleterre, Henri Beauclerc, comme le violateur du droit des gens, et l'allié des seigneurs qui désolaient les campagnes. « Les évêques, dit-il, détestaient avec raison Thomas de Marne, brigand séditieux qui ravageait toute la province ; aussi m'ordonnèrent-ils d'attaquer cet ennemi des voyageurs et de tous les faibles : les loyaux barons de France se réunirent à moi pour réprimer les violateurs des lois, et ils combattirent pour l'amour de Dieu avec toute l'assemblée de l'armée chrétienne. Le comte de Nevers revenant paisiblement, avec mon congé, de cette expédition, a été pris et retenu jusqu'à ce jour par le comte Thibaut, quoiqu'une foule de seigneurs ait supplié Thibaut de ma part de le remettre en liberté, et que les évêques aient mis toute sa terre sous l'anathème. Lorsque le roi eut parlé, les prélats français attestèrent qu'il avait dit la vérité. » Mais le pape avait bien assez de sa lutte contre l'empereur, sans se faire encore un ennemi du roi d'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, le roi de France était tellement l'homme de l'Église, qu'elle lui laissait exercer paisiblement ce droit d'investiture pour lequel le pape excommuniait l'empereur [5]. Ce droit n'avait pas d'inconvénient dans la main du protégé des évêques. Louis d'ailleurs inspirait tant de confiance ! C'était un prince selon Dieu et selon le monde.

Henri Beauclerc avait supplanté son frère Robert. Louis le Gros prit sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert. Il essaya en vain de l'établir en Normandie, mais il l'aida à se faire comte de Flandre. Lorsque le comte de Flandre, Charles le Bon, eut été massacré par les hommes de Bruges, Louis entreprit cette expédition lointaine, vengea le comte d'une manière éclatante, et décida les Flamands à prendre pour comte le

[1] Sigebert. Gemblac., ap. Struv., I, 856.

[2] Suger., Vita Lud. Gr., c. 9, XII, p. 18 : Tanta etenim et regni Francorum et domini Ludoviei præconabatur strenuitas, ut ipsi etiam Sarraceni hujus terrore copulæ terrerentur.

[3] Hugo de Cleriis, de Senescaleià, ap. Ser. fr., X, 494.

[4] Order. Vit., l. XII, ap. Ser. fr., XII, 722 : Tres solummodò interemptos fuisse comperi.

[5] Les moines de Saint-Denis élurent Suger pour abbé sans attendre la présentation royale. Louis s'en montra fort irrité, et mit en prison plusieurs moines. (Suger. Vita Ludov. Grossi, p. 48.) — Ainsi l'exception prouve ici la règle.

Digitized by Google

Normand Guillaume Cliton. On s'habituait ainsi à regarder le roi de France comme le ministre de la Providence.

Plus lointaines encore, et non moins éclatantes, furent ses expéditions dans le Midi. A l'époque de la croisade, le comte de Bourges avait vendu au roi son comté [1]. Cette possession, dont le roi était séparé par tant de terres plus ou moins ennemies, acquit de l'importance lorsqu'en 1115 le seigneur du Bourbonnais, voisin du Berri, appela le roi à son secours contre le frère de son prédécesseur, qui lui disputait cette seigneurie. Louis le Gros y passa avec une armée, et le protégea efficacement. Dès lors, il eut pied dans le Midi. Par deux fois, il y fit une espèce de croisade en faveur de l'évêque de Clermont, qui se disait opprimé par le comte d'Auvergne. Les grands vassaux du Nord, comtes de Flandre, d'Anjou, de Bretagne, et plusieurs barons normands, le suivirent volontiers. C'était un grand plaisir pour eux de faire une campagne dans le Midi. Les réclamations du comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et suzerain du comte d'Auvergne, ne furent point écoutées. Quelques années après, l'évêque du Puy en Vélay demanda un privilége au roi de France, prétextant l'absence de son seigneur, le comte de Toulouse, qui était alors à la terre sainte (1134).

On vit dès l'an 1124 combien le roi de France était devenu puissant. L'empereur Henri V, excommunié au concile de Reims, gardait rancune aux évêques et au roi. Son gendre Henri Beauclerc l'engageait d'ailleurs à envahir la France. L'empereur en voulait, dit-on, à la ville de Reims. A l'instant toutes les milices s'armèrent [2]. Les grands seigneurs envoyèrent leurs hommes. Le duc de Bourgogne, le comte de Nevers, celui de Vermandois, le comte même de Champagne qui faisait alors la guerre à Louis le Gros en faveur du roi normand, les comtes de Flandre, de Bretagne, d'Aquitaine, d'Anjou, accoururent contre les Allemands, qui n'osèrent pas avancer. Cette unanimité de la France du Nord sous Louis le Gros, contre l'Allemagne, semblait annoncer un siècle d'avance la victoire de Bouvines, comme son expédition en Auvergne fait déjà penser à la conquête du Midi au treizième siècle.

Telle fut, après la première croisade, la résurrection du roi et du peuple. Peuple et roi se mirent en marche sous la bannière de Saint-Denis. *Montjoye Saint-Denys* fut le cri de la France. Saint-Denis et l'Église, Paris et la royauté, en face l'un de l'autre. Il y eut un centre, et la vie s'y porta, un cœur de peuple y battit. Le premier signe, la première pulsation, c'est l'élan des écoles, et la voix d'Abailard. La liberté, qui sonnait si bas dans le beffroi des communes de Picardie, éclata dans l'Europe par la voix du logicien breton. Le disciple d'Abailard, Arnaldo de Brescia, fut l'écho qui réveilla l'Italie. Les petites communes de France eurent, sans s'en douter, des sœurs dans les cités lombardes, et dans Rome, cette grande commune du monde antique.

La chaîne des libres penseurs rompue, ce semble, après Jean le Scot [3], s'était renouée par notre grand Gerbert, qui fut pape en l'an 1000. Élève à Cordoue et maître à Reims [4], Gerbert eut pour disciple Fulbert de Chartres, dont l'élève, Bérenger de Tours, effraya l'Église par le premier doute sur l'Eucharistie. Peu après, le chanoine Rosselin de Compiègne osa toucher à la Trinité. Il enseignait de plus que les idées générales n'étaient que des mots : « L'homme vertueux est une réalité, la vertu n'est qu'un son [5]. » Cette réforme hardie ébranlait toute poésie, toute religion; elle habituait à ne voir que des personnifications dans les idées qu'on avait réalisées. Ce n'était pas moins que le passage de la poésie à la prose. Cette hérésie logique fit horreur aux contemporains de la pre-

[1] Chronica reg. Fr., ap. Scr. fr., XI, 394. Il le lui avait acheté 60,000 liv. Foulques le Réchin avait aussi cédé le Gâtinais, pour obtenir sa neutralité.

[2] Suger., Lud. Gr., ap. Scr. fr., XII, 50 : Rex ut eum tota Francia sequatur, potenter invitat. Indignata igitur hostium insuitatam audaciam usitata Franciæ animositas, circumquaque movens militarem delectum...

[3] Il y a moins de lacunes dans la suite des historiens. Les plus distingués qui parurent furent d'abord des Allemands, comme Othon de Freysingen, pour célébrer les grands empereurs de la maison de Saxe, puis les Normands d'Italie et de France, Guillaume Malaterra, Guillaume de Jumièges, et le chapelain du conquérant de l'Angleterre, Guillaume de Poitiers. La France proprement dite avait eu le spirituel Raoul Glaber, et un siècle après, entre une foule d'historiens de la croisade, l'éloquent Guibert de Nogent; Raymond d'Agiles appartient au Midi.

[4] Depuis longtemps des écoles de théologie s'étaient formées aux grands foyers ecclésiastiques : d'abord à Poitiers, à Reims, puis au Bec, au Mans, à Auxerre, à Laon et à Liége. Orléans et Angers professaient spécialement le droit. Des écoles juives avaient osé s'ouvrir à Béziers, à Lunel, à Marseille. De savants rabbins enseignaient à Carcassonne; dans le Nord même, sous le comte de Champagne, à Troyes et Vitry, et dans la ville royale d'Orléans.

[5] Saint Anselme parle « de ces hérétiques dialecticiens qui ne font consister les substances essentielles que dans la parole, qui ne conçoivent la couleur que dans un corps, la sagesse que dans une âme. » De fide Trinitatis, c. 2.

Digitized by Google

mière croisade ; le Nominalisme, comme on l'appelait, fut étouffé pour quelque temps.

Les champions ne manquèrent pas à l'Église contre les novateurs. Les Lombards Lanfranc et saint Anselme, tous deux archevêques de Kenterbury, combattirent Bérenger et Rosselin. Saint Anselme, esprit original, trouva déjà le fameux argument de Descartes pour l'existence de Dieu : Si Dieu n'existait pas, je ne pourrais le concevoir[1]. Ce fut pour lui une grande joie d'avoir fait cette découverte après une longue insomnie. Il inscrivit sur son livre : « L'insensé a dit : Il n'y a pas de Dieu. » Un moine osa trouver la preuve faible, et intituler sa réponse : Petit livre pour l'insensé[2]. Ces premiers combats n'étaient que des préludes. Grégoire VII défendit qu'on inquiétât Bérenger[3]. C'était alors la querelle des investitures, la lutte matérielle, la guerre contre l'Empereur. Une autre lutte allait commencer, bien plus grave, dans la sphère de l'intelligence, lorsque la question descendrait de la politique à la théologie, à la morale, et que la moralité même du christianisme serait mise en question. Ainsi Pélage vint après Arius, Abailard après Bérenger.

L'Église semblait paisible. L'école de Laon et celle de Paris étaient occupées par deux élèves de saint Anselme de Kenterbury, Anselme de Laon et Guillaume de Champeaux. Cependant, de grands signes apparaissaient : les Vaudois avaient traduit la Bible en langue vulgaire[4], les Institutes furent aussi traduites[5] ; le droit fut enseigné en face de la théologie, à Orléans et à Angers[6]. L'existence seule de l'école de Paris était une nouveauté et un danger immenses. Les idées, jusque-là dispersées, surveillées dans les diverses écoles ecclésiastiques, allaient converger vers un centre. Ce grand nom d'*Université* commençait dans la capitale de la France, au moment où l'universalité de la langue française semblait presque accomplie. Les conquêtes des Normands, la première croisade, l'avaient porté partout, ce puissant idiome philosophique, en Angleterre, en Sicile, à Jérusalem. Cette circonstance seule donnait à la France, à la France centrale, à Paris, une force immense d'attraction. Le français de Paris devint peu à peu proverbial[7]. La féodalité avait trouvé dans la ville royale son centre politique ; cette ville allait devenir la capitale de la pensée humaine.

Celui qui commença cette révolution n'était pas un prêtre ; c'était un beau jeune homme[8], brillant, aimable, de noble race[9]. Personne ne faisait comme lui des vers d'amour en langue vulgaire ; il les chantait lui-même[10]. Avec cela, une érudition extraordinaire pour le temps : lui seul alors savait le grec et l'hébreu. Peut-être avait-il fréquenté les écoles juives (il y en avait plusieurs dans le Midi), ou les rabbins de Troyes, de Vitry ou d'Orléans. Il y avait alors deux écoles principales à Paris, la vieille école épiscopale du parvis Notre-Dame, et celle de Sainte-Geneviève, sur la montagne, où brillait Guillaume de Champeaux. Abailard vint s'asseoir parmi ses élèves, lui soumit des doutes, l'embarrassa, se joua de lui, et le condamna au silence. Il en eût fait autant d'Anselme de Laon, si le professeur, qui était évêque, ne l'eût chassé de son diocèse. Ainsi allait ce chevalier errant de

[1] Proslogium, c. 2.

[2] Libellus pro insipiente.

[3] Greg. epist. Spicileg. d'Achery, ed. 2, t. III, p. 413. Les partisans de l'empereur accusèrent Grégoire d'avoir ordonné un jeûne aux cardinaux, pour obtenir de Dieu qu'il montrât qui avait raison sur le Corps du Christ, Bérenger ou l'Église romaine? Quis rectiùs sentiret de corpore Domini, romanave ecclesia, an Berengarius? Eccardi corpus histor. medii ævi, t. II, p. 170.

[4] *Voy.* l'Histoire littéraire de France.

[5] Ibidem.

[6] Ibidem, et Savigny, Geschichte des Rœmischen Rechts im Mittelalter, 1822, b. III, p. 309.

[7] Chaucer dit d'une abbesse anglaise de haut parage : « Elle parlait français parfaitement et gracieusement, comme on l'enseigne à Stratford-Athbow, car pour le français de Paris, elle n'en savait rien. » For french of Paris, was to hir un-know. — Cité par Aug. Thierry, t. IV, p. 409.

[8] Epistola I, Heloissæ ad Abel. (Abel. et Hel. opera, edid. Duchesne) : Quod enim bonum animi vel corporis tuam non exornabat adolescentiam? — Abelardi Liber Calamitatum mearum, p. 10: Juventutis et formæ gratiâ.

[9] Né en 1079 près de Nantes, il était fils aîné, et renonça à son droit d'aînesse.

[10] Abel. Liber Calam., p. 12. Jàm (à l'époque de son amour) si qua invenire licebat carmina, erant amatoria, non philosophiæ secreta. Quorum etiam carminum pleraque, adhuc in multis, sicut et ipse nôsti, frequentantur et decantantur regionibus, ab his maximè quos vita simul oblectabat. — Heloissæ epist. I : Duo autem, fateor, tibi specialiter inerant quibus feminarum quarumlibet animos statim allicere poteras; dictandi videlicet, et cantandi gratia. Quæ cæteros minimè philosophos assecutos esse novimus. Quibus quidem quasi ludo quodam laborem exercitii recreans philosophici, pleraque amatorio metro vel rhythmo composita reliquisti carmina, quæ præ nimiâ suavitate tàm dictaminis quàm cantûs sæpiùs frequentata, tuum in ore omnium nomen incessanter tenebant : ut etiam illiteratos melodiæ dulceda tui non sineret immemores esse. Atque hinc maximè in amorem tuum feminæ suspirabant. Et cùm horum pars maxima carminum nostros decantaret amores, multis me regionibus brevi tempore nunciavit, et multarum in me feminarum accendit invidiam.

Digitized by Google

la dialectique, démontant les plus fameux champions. Il dit lui-même qu'il n'avait renoncé à l'autre escrime, à celle des tournois, que par amour pour les combats de la parole[1]. Vainqueur dès lors et sans rival, il enseigna à Paris et à Melun, où résidait Louis le Gros, et où les seigneurs commençaient à venir en foule. Ces chevaliers encourageaient[2] un homme de leur ordre qui avait battu les prêtres sur leur propre terrain, et qui réduisait au silence les plus suffisants des clercs.

Les prodigieux succès d'Abailard s'expliquent aisément. Il semblait que pour la première fois l'on entendait une voix libre, une voix humaine. Tout ce qui s'était produit dans la forme lourde et dogmatique de l'enseignement clérical, sous la rude enveloppe du latin du moyen âge, apparut dans l'élégance antique, qu'Abailard avait retrouvée. Le hardi jeune homme simplifiait, expliquait, popularisait, humanisait. A peine laissait-il quelque chose d'obscur et de divin dans les plus formidables mystères. Il semblait que jusque-là l'Église eût bégayé, et qu'Abailard parlait. Tout devenait doux et facile; il traitait poliment la religion, la maniait doucement, mais elle lui fondait dans la main. Rien n'embarrassait ce beau diseur; il ramenait la religion à la philosophie, la morale à l'humanité. *Le crime n'est pas dans l'acte*, disait-il, *mais dans l'intention*[3], dans la conscience. Ainsi plus de péché d'habitude ni d'ignorance. *Ceux-là même n'ont pas péché qui ont crucifié Jésus, sans savoir qu'il fût le Sauveur*[4]. Qu'est-ce que le péché originel? *Moins un péché qu'une peine*[5]. Mais alors pourquoi la rédemption, la passion, s'il n'y a pas eu péché? *C'est un acte de pur amour. Dieu a voulu substituer la loi de l'amour à celle de la crainte*[6].

Qu'est-ce que le péché? ce n'est pas le plaisir, mais le mépris de Dieu[7]. L'intention est tout, l'acte n'est rien. Doctrine glissante, qui demande des esprits éclairés et sincères. On sait comment les jésuites en ont abusé au dix-septième siècle; combien était-elle plus dangereuse dans l'ignorance et la grossièreté du douzième!

Cette philosophie circula rapidement: elle passa en un instant la mer et les Alpes[8]; elle descendit dans tous les rangs. Les laïques se mirent à parler des choses saintes. Partout, non plus seulement dans les écoles, mais sur les places, dans les carrefours, grands et petits, hommes et femmes, discouraient sur les plus graves mystères[9]. Le tabernacle était comme forcé; le saint des saints traînait dans la rue. Les simples étaient ébranlés, les saints chancelaient. l'Église se taisait.

[1] Liber Calam., p. 4. Et quoniam dialecticorum rationum armaturam omnibus philosophiæ documentis prætuli, his armis alia commutavi et trophæis bellorum conflictus prætuli disputationum. Prænindè diversas disputando perambulans provincias... — On voit par une autre de ses lettres qu'il avait d'abord étudié les lois.

[2] Liber Calam., p. 5. Quoniam de potentibus terræ nonnullos ibidem habebat (Guillelmus Campellensis) æmulos, fretus eorum auxilio, voti mei compos extiti.

[3] P. Abelardi Ethica, seu liber dictus *Scito te ipsum* (apud Bern. Pezii Thesaur. anecdotorum, pars 2a, p. 627): ... Operationem peccati nihil addere ad reatum. — Nihil animam, nisi quod ipsius est, coinquinat: hoc est consensus, quem solummodò peccatum esse diximus. P. 638. — *Voy.* aussi p. 652. — Commentar. in Epist. ad Roman. (ap. Abel. et Hel. opera, p. 522): Opera indifferentia sunt in se, scilicet nec bona nec mala, sive remuneratione digna, videntur, nisi secundùm radicem intentionis, quæ est arbor bonum vel malum proferens fructum.

[4] Ibid., p. 655: Non possumus dicere martyrum vel Christi persecutores (quùm placere Deo crederent), in hoc peccâsse. — Il faut donc croire, ajoute-t-il, que Dieu ne les a punis que temporairement, et seulement pour l'exemple.

[5] Ibid., 654: Cùm parvulos originale peccatum dicimus habere, vel nos omnes in Adam peccâsse, tale est, ac si diceretur à peccato illius originem nostræ pœnæ vel damnationis sententiam incurrisse. *Voy.* aussi Commentar. in Epistol. ad Roman. (Abel et Hel. opera, p. 598). « Mais Dieu punit donc des innocents? Cela est injuste et atroce. — Peut-être, répond-il, cela ne l'est-il pas en Dieu. » Ibid.

[6] Commentar. in Epist. ad Rom., p. 550-553: Redemptio itaque nostra est illa summa in nobis per passionem Christi dilectio... ut amore ejus potiùs quàm timore cuncta impleamus. — « En effet, qu'est-ce donc que Jésus-Christ serait venu racheter? Ce ne peut être que les élus. — Et alors, à quoi bon? » Ibid. — Saint Bernard lui adresse sur cette erreur une véhémente invective. (S. Bernardi opera, ed. Mabillon, 1690, t. I, p. 650 et 655.)

[7] Ethica, ap. B. Pezii Th., t. III, p. 627: Peccatum contemptus Creatoris est. — *Voy.* aussi p. 638. — Abailard, dans son Éthique (p. 632, etc.), emploie le mot *voluntas* dans le sens de *désir*. Il distingue, il est vrai, la volonté (*consensus*) du désir; mais la seule confusion des termes a dû souvent produire une dangereuse équivoque. Dans le Commentaire sur l'Épître aux Romains, il prend *voluntas* pour *volonté*.

[8] Guill. de S. Theodor. epist. ad S. Bern. (ap. S. Bernardi opera, t. I, p. 302): Libri ejus transeunt maria, transvolant Alpes. — Saint Bernard écrit en 1140, aux cardinaux de Rome: Legite, si placet, librum Petri Abelardi, quem dicit Theologiæ; ad manum enim est, cùm, sicut gloriatur, à pluribus lectitetur in Curiâ.

[9] Les évêques de France écrivaient au pape, en 1140: Cùm per totam ferè Galliam, in civitatibus, vicis et

Digitized by Google

Il y allait pourtant du christianisme tout entier : il était attaqué par la base. Si le péché originel n'était plus un péché, mais une peine, cette peine était injuste, et la Rédemption inutile. Abailard se défendait d'une telle conclusion; mais il justifiait le christianisme par de si faibles arguments, qu'il l'ébranlait plutôt davantage en déclarant qu'il ne savait pas de meilleures réponses. Il se laissait pousser à l'absurde, et puis il alléguait l'autorité et la foi.

Ainsi l'homme n'était plus coupable, la chair était justifiée, réhabilitée. Tant de souffrances, par lesquelles les hommes s'étaient immolés, elles étaient superflues. Que devenaient tant de martyrs volontaires, tant de jeûnes et de macérations, et les veilles des moines, et les tribulations des solitaires, tant de larmes versées devant Dieu? Vanité, dérision. Ce Dieu était un Dieu aimable et facile, qui n'avait que faire de tout cela.

L'Église était alors sous la domination d'un moine, d'un simple abbé de Clairvaux, de saint Bernard. Il était noble, comme Abailard. Originaire de la haute Bourgogne[1], du pays de Bossuet et de Buffon, il avait été élevé dans cette puissante maison de Cîteaux, sœur et rivale de Cluny, qui donna tant de prédicateurs illustres, et qui fit, un demi-siècle après, la croisade des Albigeois. Mais saint Bernard trouva Cîteaux trop splendide et trop riche; il descendit dans la pauvre Champagne et fonda le monastère de Clairvaux dans la *vallée d'Absinthe*[2]. Là, il put mener à son gré cette vie de douleurs, qu'il lui fallait. Rien ne l'en arracha; jamais il ne voulut entendre à être autre chose qu'un moine. Il eût pu devenir archevêque et pape. Forcé de répondre à tous les rois qui le consultaient, il se trouva tout-puissant malgré lui, et condamné à gouverner l'Europe. Une lettre de saint Bernard fit sortir de la Champagne l'armée du roi de France[3]. Lorsque le schisme éclata par l'élévation simultanée d'Innocent II et d'Anaclet, saint Bernard fut chargé par l'Église de France de choisir, et choisit Innocent[4]. L'Angleterre et l'Italie résistaient : l'abbé de Clairvaux dit un mot au roi d'Angleterre; puis, prenant le pape par la main, il le mena par toutes les villes d'Italie qui le reçurent à genoux. On s'étouffait pour toucher le saint, on s'arrachait un fil de sa robe; toute sa route était tracée par des miracles.

Mais ce n'étaient pas là ses plus grandes affaires; ses lettres nous l'apprennent. Il se prêtait au monde, et ne s'y donnait pas : son amour et son trésor étaient ailleurs. Il écrivait dix lignes au roi d'Angleterre, et dix pages à un pauvre moine. Homme de vie intérieure, d'oraison et de sacrifice, personne, au milieu du bruit, ne sut mieux s'isoler. Les sens ne lui disaient plus rien du monde. Il marcha, dit son biographe, tout un jour le long du lac de Lausanne, et le soir demanda où était le lac. Il buvait de l'huile pour de l'eau, prenait du sang cru pour du beurre[5]. Il vomissait presque tout aliment. C'est de la Bible qu'il se nourrissait; et il se désaltérait de l'Évangile. A peine pouvait-il se tenir debout, et il trouva des forces pour prêcher la croisade à cent mille hommes. C'était un esprit plutôt qu'un homme qu'on croyait voir, quand il paraissait ainsi devant la foule, avec sa barbe rousse et blanche, ses blonds et blancs cheveux; maigre et faible, à peine un peu de vie aux joues, et cette finesse, cette transparence singulière de teint que nous avons admirée dans Byron[6]. Ses prédications étaient terribles; les mères en éloignaient leurs fils, les femmes leurs maris[7]; ils l'auraient tous suivi aux monastères. Pour lui, quand il avait jeté le souffle de vie sur cette multitude, il retournait vite à Clairvaux, rebâtissait près du couvent sa petite loge de ramée et de feuilles[8],

castellis, à scholaribus, non solùm inter scholas, sed etiam triviatim, nec à litteratis aut provectis tantùm, sed à pueris et simplicibus, aut certè stultis, de S. Trinitate, quæ Deus est, disputaretur... S. Bernardi opera, I, 309. — S. Bern. epist. 88 ad Cardinales : Irridetur simplicium fides, eviscerantur arcana Dei, quæstiones de altissimis rebus temerariè ventilantur.

[1] Sa mère était de Montbar, du pays de Buffon. Montbar n'est pas loin de Dijon, la patrie de Bossuet. — Il était né en 1091.

[2] Neander, Heilige Bernhard und sein Zeitalter, p. 7.

[3] Arnald. de Bonneval, vita S. Bern., l. IV, c. 3. — Chronic. Turon., ap. Scr. fr., XII, 473. — *Voyez* S. Bern., epist. 221, 220, 226 (S. Bernardi opera, edid. Mabillon, 1690, fol°, p. 203-210).

[4] *Voy.* sur cette affaire les lettres de saint Bernard aux villes d'Italie (à Gênes, à Pise, à Milan, etc.), à l'Impératrice, au roi d'Angleterre et à l'Empereur, p. 138 sqq.

[5] Guillelm. de S. Theodorico, l. I, c. 7; l. III, c. 2.

[6] Ibid., l. III, c. 1. — Odo de Diogilo, ap. Scr. r. fr., XII, 92 : — Gaufridus, c. 1, in oper. S. Bern., t. II, p. 1117 : Subtilissima cutis in genis modicè rubens.

[7] Ibid., l. I, c. 3.

[8] Arnald. de Bonneval, l. II, c. 6. — Guill. de S. Theod., l. I, c. 4 : « Jusqu'ici tout ce qu'il a lu dans les saintes Écritures, et ce qu'il y sent spirituellement, lui est venu en méditant et en priant dans les champs et dans les forêts, et il a coutume de dire en plaisantant à ses amis, qu'il n'a jamais eu en cela d'autres maîtres que les chênes et les hêtres. » — Saint Bernard écrit à un certain Murdach qu'il engage à se faire moine : « Experto crede; aliquid amplius in silvis invenies quàm in

Digitized by Google

et calmait un peu dans l'explication du Cantique des Cantiques qui l'occupa toute sa vie, son âme malade d'amour[1].

Qu'on songe avec quelle douleur un tel homme dut apprendre les progrès d'Abailard, les envahissements de la logique sur la religion, la prosaïque victoire du raisonnement sur la foi, la flamme du sacrifice s'éteignant dans le monde... C'était lui arracher son Dieu!

Saint Bernard n'était pas un logicien comparable à son rival; mais celui-ci travaillait lui-même à sa propre ruine. Il se chargeait de tirer les conséquences de sa doctrine, et l'appliquait dans sa conduite. Il était parvenu à cet excès de prospérité où l'infatuation commune nous jette dans quelque grande faute. Tout lui réussissait. Les hommes s'étaient tus devant lui; les femmes regardaient toutes avec amour un jeune homme aimable et invincible, beau de figure et tout-puissant d'esprit, traînant après soi tout le peuple. « J'en étais venu au point, dit-il, que quelque femme que j'honorasse de mon amour, je n'avais à craindre aucun refus[2]. » Rousseau dit précisément le même mot en racontant dans ses *Confessions* le succès de la *Nouvelle Héloïse*.

L'Héloïse du douzième siècle était nièce du chanoine Fulbert. Toute jeune, belle, savante, déjà célèbre[3], elle fut confiée par son oncle aux leçons d'Abailard qui la séduisit. Cette faute n'eut pas même l'amour pour excuse. Ce fut froidement, de propos délibéré, par passe-temps, qu'Abailard trompa la confiance de Fulbert[4]. On sait qu'il en fut cruellement puni. Il renonça au monde, et se fit bénédictin à Saint-Denis (vers 1119). Les persécutions ecclésiastiques vinrent l'y chercher. Mais il n'y trouva pas le repos. L'archevêque de Reims, ami de saint Bernard, assembla contre lui un concile à Soissons. Abailard faillit y être lapidé par le peuple; il eut peur, pleura beaucoup, brûla ses livres et dit ce qu'on voulut. Il fut condamné sans être examiné. Ses ennemis prétendirent qu'il suffisait qu'il eût enseigné sans l'autorisation de l'Église[5].

Enfermé à Saint-Médard de Soissons, puis réfugié à Saint-Denis, il fut obligé de fuir cet asile. Il s'était avisé de douter que saint Denis l'aréopagite fût jamais venu en France. Toucher à cette légende, c'était s'attaquer à la religion de la monarchie[6]. La cour qui le soutenait, l'abandonna dès lors. Il se sauva sur les terres du comte de Champagne, se cacha dans un lieu désert, sur l'Ardusson, à deux lieues de Nogent. Devenu pauvre alors, et n'ayant qu'un clerc avec lui, il se bâtit de roseaux une cabane, et un oratoire en l'honneur de la Trinité, qu'on l'accusait de nier. Il nomma cet ermitage le Consolateur, le Paraclet. Mais ses disciples ayant appris où il était, affluèrent autour de lui; ils construisirent des cabanes[7], une ville s'éleva dans le désert, à la science, à la liberté; il fallut bien qu'il remontât en chaire et recommençât d'enseigner. Mais on le força encore de se taire, et d'accepter le prieuré de Saint-Gildas, dans la Bretagne bretonnante, dont il n'entendait pas la langue. C'était son sort de ne trouver aucun repos. Ses moines bretons, qu'il voulait réformer, essayèrent de l'empoisonner dans le calice. Dès lors, l'infortuné mena une vie errante, et songea même, dit-on, à se réfugier en terre infidèle. Auparavant, il voulut pourtant se mesurer une fois avec le terrible adversaire qui le poursuivait partout de son zèle et de sa sainteté. A l'instigation d'Arnaldo de Brescia, il demanda à saint Bernard un duel logique par-devant le concile de Sens. Le roi, les comtes de Champagne et de Nevers, une foule d'évêques devaient assister et juger des coups. Saint Bernard y vint avec répugnance[8], sentant son infériorité. Mais les menaces du peuple et la pusillanimité de son rival le tirèrent d'affaire. Abailard n'osa se défendre, et se contenta d'en appeler au pape. Innocent II devait tout à saint

libris. Ligna et lapides docebunt te quod à magistris audire non possis... Au non montes stillant dulcedinem, et colles fluunt lac et mel, et valles abundant frumento? » Opera, t. I, p. 110.

[1] Arnald. de Bonneval, l. II, c. 6.

[2] Abel. Liber Calamit. mear., p. 10 : « Tanti quippè tunc nominis eram, et juventutis et formæ gratiâ præeminebam, ut quamcumque feminarum nostro dignarer amore, nullam vererer repulsam. »

[3] Id., ibid. : « Quæ cùm per faciem non esset infima, per abundantiam litterarum erat suprema. Nam quò bonum hoc, litteratoriæ scilicet scientiæ, in mulieribus est rarius, eò ampliùs puellam commendabat, et in toto regno nominatissimam fecerat. »

[4] Héloïse lui écrit : Concupiscentia te mihi potiùs quàm amicitia sociavit, libidinis ardor potiùs quàm amor.

[5] *Voy.* Liber Calamitatum, p. 20, 21, Gaufred. Claravall., l. III, c. 5.

[6] Il voulut aussi réformer les mœurs du couvent. Cela déplut à la cour, dit-il lui-même. « Sciebam in hoc regii consilii esse, ut quò minùs regularis abbatia illa esset, magis regi esset subjecta et utilis, quantùm videlicet ad lucra temporalia. » Liber Calamit., p. 27.

[7] Liber Calamit., p. 28 : Cœperunt undique concurrere et relictis civitatibus et castellis solitudinem inhabitare, etc.

[8] S. Bern. epist. 189 : « Abnui, tùm quia puer sum, et ille vir bellator ab adolescentiâ : tùm quia judicarem indignum rationem fidei humanis committi ratiunculis agitandam. »

Digitized by Google

Bernard, et il haïssait Abailard dans son disciple Arnaldo de Brescia[1], qui courait alors l'Italie, et appelait les villes à la liberté. Il ordonna d'enfermer Abailard. Celui-ci l'avait prévenu en se réfugiant de lui-même au monastère de Cluny. L'abbé Pierre le Vénérable répondit d'Abailard; il y mourut au bout de deux ans.

Telle fut la fin du restaurateur de la philosophie au moyen âge, fils de Pélage, père de Descartes, et Breton comme eux. Sous un autre point de vue, il peut passer pour le précurseur de l'école *humaine et sentimentale*, qui s'est reproduite dans Fénelon et Rousseau. On sait que Bossuet, dans sa querelle avec Fénelon, lisait assidûment saint Bernard. Quant à Rousseau, pour le rapprocher d'Abailard, il faut considérer en celui-ci ses deux disciples, Arnaldo et Héloïse, le républicanisme classique et l'éloquence passionnée. Dans Arnaldo est le germe du *Contrat social*, et dans les lettres de l'ancienne *Héloïse*, on entrevoit la *Nouvelle*.

Il n'est pas de souvenir plus populaire en France que celui de l'amante d'Abailard. Ce peuple si oublieux, en qui la trace du moyen âge se trouve si complétement effacée; ce peuple qui se souvient des dieux de la Grèce plus que de nos saints nationaux, il n'a pas oublié Héloïse. Il visite encore le gracieux monument qui réunit les deux époux[2], avec autant d'intérêt que si leur tombe eût été creusée d'hier. C'est la seule qui ait survécu de toutes nos légendes d'amour.

La chute de l'homme fit la grandeur de la femme : sans le malheur d'Abailard, Héloïse eût été ignorée; elle fût restée obscure et dans l'ombre; elle n'eût voulu d'autre gloire que celle de son époux. A l'époque de leur séparation, il lui fit prendre le voile, et lui bâtit le Paraclet, dont elle devint abbesse. Elle y tint une grande école de théologie, de grec et d'hébreu. Plusieurs monastères semblables s'élevèrent autour, et quelques années après la mort d'Abailard, Héloïse fut déclarée chef d'ordre par le pape. Mais sa gloire est dans son amour si constant et si désintéressé, auquel la froideur et la dureté d'Abailard prêtent un nouvel éclat. Comparons le langage des deux amants.

« Fulbert, dit Abailard, la livra sans réserve à ma direction, afin qu'à mon retour des écoles je m'occupasse de l'instruire, et que, si je la trouvais négligente, je la châtiasse sévèrement. N'était-ce pas donner pleine licence à mes désirs? de sorte que si je ne réussissais pas par les caresses, j'en vinsse à bout par les menaces et les coups[3]. »

Cette lâche brutalité d'un pédant du douzième siècle fait un étrange contraste avec l'exaltation et le désintéressement des sentiments exprimés par Héloïse : « Dieu le sait! en toi, je ne cherchai que toi! rien de toi, mais toi-même, tel fut l'unique objet de mon désir. Je n'ambitionnai nul avantage, pas même le lien de l'hyménée; je ne songeai, tu ne l'ignores pas, à satisfaire ni mes volontés, ni mes voluptés, mais les tiennes. Si le nom d'épouse est plus saint, je trouvais plus doux celui de ta maîtresse, celui (ne te fâche point) de ta concubine (*concubinæ vel scorti*). Plus je m'humiliais pour toi, plus j'espérais gagner dans ton cœur[4]. Oui! quand le maître du monde, quand l'empereur eût voulu m'honorer du nom de son épouse, j'aurais mieux aimé être appelée ta maîtresse que sa femme et son impératrice (*tua dici meretrix, quàm illius imperatrix*)[5]. » Elle explique d'une manière singulière pourquoi elle refusa longtemps d'être la femme d'Abailard : « N'eût-ce

[1] S. Bern. epist. ad papam, p. 182 : Procedit Golias (Abelardus)... antecedente quoque ipsum ejus armigero, Arnaldo de Brixiâ. Squama squamæ conjungitur, et nec spiraculum incedit per eas. Si quidem sibilavit apis, quæ erat in Franciâ, api de Italiâ, et venerunt in unum adversùs Dominum. — Epist. ad episc. Constant., p. 187 : Utinam tàm sanæ esset doctrinæ quàm districtæ est vitæ! Et si vultis scire, homo est neque manducans, neque bibens, solo cum diabolo esuriens et sitiens sanguinem animarum. — Epist. ad Guid., p. 188 : Cui caput columbæ, cauda scorpionis est; quem Brixia evomuit, Roma exhorruit, Francia repulit, Germania abominatur, Italia non vult recipere. — Il avait eu aussi pour maître Pierre de Bruis. Bulæus, Hist. Universit. Paris., II, 155. Platina dit qu'on ne sait s'il fut prêtre, moine, ou ermite. — Trithemius rapporte qu'il disait en chaire, en s'adressant aux cardinaux : « Scio quòd me brevi clàm occidetis?... Ego testem invoco cœlum et terram quòd annuntiaverim vobis ea quæ mihi Dominus præcepit. Vos autem contemnitis me et creatorem vestrum. Nec mirum si hominem me peccatorem vobis veritatem annuntiantem morti tradituri estis, cùm etiam si S. Petrus hodiè resurgeret, et vitia vestra quæ nimis multiplicata sunt, reprehenderet, ei minimè paceretis. » Ibid., 100.

[2] A Paris, au cimetière de l'Est.

[3] Abel. liber Calamit., p. 11 : Eam totam magisterio nostro commisit, ut quoties mihi à scholis reverso vacaret, ei docendæ operam darem, et eam, si negligentem sentirem, vehementer constringerem. — Qui cùm eam mihi non solùm docendam, verùm etiam vehementer constringendam traderet, quid aliud agebat, quàm ut votis meis licentiam penitùs daret, et occasionem, etiam si nollemus, offerret; ut quam videlicet blanditiis non possem, minis et verberibus faciliùs flecterem.

[4] Heloissæ epist. 1a, p. 45.

[5] Id., ibid.

Digitized by Google

pas été chose messéante et déplorable, que celui que la nature avait créé pour tous, une femme se l'appropriât et le prît pour elle seule... Quel esprit tendu aux méditations de la philosophie ou des choses sacrées, endurerait les cris des enfants, les bavardages des nourrices, le trouble et le tumulte des serviteurs et des servantes[1] ? »

La forme seule des lettres d'Abailard et d'Héloïse indique combien la passion d'Héloïse obtenait peu de retour. Il divise et subdivise les lettres de son amante ; il y répond avec méthode et par chapitres. Il intitule les siennes : « A l'épouse de Christ, l'esclave de Christ. » Ou bien : « A sa chère sœur en Christ, Abailard, son frère en Christ[2]. » Le ton d'Héloïse est tout autre : « A son maître, non, à son père ; à son époux, non, à son frère ; sa servante, son épouse, non, sa fille, sa sœur ; à Abailard Héloïse[3] ! » La passion lui arrache des mots qui sortent tout à fait de la réserve religieuse du douzième siècle : « Dans toute situation de ma vie, Dieu le sait, je crains de t'offenser plus que Dieu même ; je désire te plaire plus qu'à lui. C'est ta volonté, et non l'amour divin, qui m'a conduite à revêtir l'habit religieux[4]. » Elle répéta ces étranges paroles à l'autel même. Au moment de prendre le voile, elle prononça les vers de Cornélie dans Lucain : « O le plus grand des hommes, ô mon époux, si digne d'un si noble hyménée ! Faut-il que l'insolente fortune ait pu quelque chose sur cette tête illustre ? C'est mon crime, je t'épousai pour ta ruine ! je l'expierai du moins, accepte cette immolation volontaire[5] ! »

Cet idéal de l'amour pur et désintéressé, Abailard, avant les mystiques, avant Fénelon, l'avait posé dans ses écrits comme la fin de l'âme religieuse[6]. La femme s'y éleva pour la première fois dans les écrits d'Héloïse, en le rapportant encore, il est vrai, à l'homme, à son époux, à son dieu visible. Héloïse devait revivre sous une forme spiritualiste en sainte Catherine et sainte Thérèse, qui choisirent plus haut leur époux.

La restauration de la femme, qui avait commencé avec le christianisme, eut lieu principalement au douzième siècle. Esclave dans l'Orient, enfermée encore dans le gynécée grec, émancipée par la jurisprudence impériale, elle fut reconnue par la nouvelle religion pour l'égale de l'homme. Toutefois le christianisme, à peine affranchi de la sensualité païenne, craignait toujours la femme et s'en défiait. Il se connaissait faible et tendre. Il la repoussait d'autant plus qu'il sympathisait de cœur avec elle. De là, ces expressions dures, méprisantes même, par lesquelles il s'efforce de se prémunir. La femme est communément désignée dans les écrivains ecclésiastiques et dans les capitulaires par ce mot dégradant, mais profond : *Vas infirmius*. Quand Grégoire VII voulut affranchir le clergé de son double lien, la femme et la terre, il y eut un nouveau déchaînement contre cette dangereuse Ève, dont la séduction a perdu Adam, et qui le poursuit toujours dans ses fils.

Un mouvement tout contraire commença au douzième siècle. Le libre mysticisme entreprit de relever ce que la dureté sacerdotale avait traîné dans la boue. Ce fut surtout un Breton, Robert d'Arbrissel, qui remplit cette mission d'amour. Il rouvrit aux femmes le sein du Christ, fonda pour elles des asiles, leur bâtit Fontevrault, et il y eut bientôt des Fontevrault par toute la chrétienté[7]. L'aventureuse charité de Robert s'adressait de pré-

[1] C'est Abailard qui rapporte ces paroles. Calamit., p. 15.

[2] Heloissæ dilectissimæ sorori suæ in Christo, Abelardus frater ejus in ipso.

[3] Domino suo, imò patri ; conjugi suo, imò fratri ; ancilla sua, imò filia ; ipsius uxor, imò soror ; Abelardo Heloissa. Epist. 1e.

[4] Heloiss. epist. 2e, p. 60 : In omni (Deus scit !) vitæ meæ statu, te magis adhùc offendere quàm Deum vereor ; tibi placere amplius quàm ipsi appeto. Tua me ad religionis habitum jussio, non divina traxit dilectio.

[5] Lucan., l. VIII :

. . . . . O maxime conjux !
O thalamis indigne meis ! hoc juris habebat
In tantum fortuna caput ! Cur impia nupsi,
Si miserum factura fui ? Nunc accipe pœnas,
Sed quas spontè luam.

[6] Comment. in epist. ad Romanos, p. 622.

[7] L'ordre de Fontevrault eut trente abbayes en Bretagne. Daru, I, 521. — Fondé vers 1100, il comptait déjà, selon Suger (epist. ad Eugen. II), en 1145, près de cinq mille religieuses. Bulæus, II, 7.— Acta SS., Februar., t. III, p. 607 : Servos et ancillas Dei plus quàm ad duo vel circiter ad tria millia congregavit. — Les femmes étaient cloîtrées, chantaient et priaient ; les hommes travaillaient. — Malade, il appelle ses moines, et leur dit : « Deliberate vobiscum, dùm adhùc vivo, utrùm permanere velitis in vestro proposito ; ut scilicet, pro animarum vestrarum salute, obedientia ancillarum Christi præcepto. Scitis enim quia quæcumque, Deo cooperante, alicubi ædificavi, earum potentatui atque dominatui subdidi... Quo audito, penè omnes unanimi voce dixerunt : Absit hoc, etc. » Avant de mourir il voulut donner un chef aux siens. « Scitis, dilectissimi mei, quod quidquid in mundo ædificavi, ad opus sanctimonialium nostrarum feci : eisque potestatem omnem facultatum mearum præbui : et quod hia majus est, et me et meos discipulos, pro animarum nostrarum salute, earum servitio submisi. Quamobrem disposui abbatissam ordinare. » Considérant qu'une vierge

Digitized by Google

férence aux grandes pécheresses; il enseignait dans les plus odieux séjours la clémence de Dieu, son incommensurable miséricorde. « Un jour qu'il était venu à Rouen, il entra dans un mauvais lieu, et s'assit au foyer pour se chauffer les pieds. Les courtisanes l'entourent, croyant qu'il est venu pour faire folie. Lui, il prêche les paroles de vie, et promet la miséricorde du Christ. Alors, celle qui commandait aux autres, lui dit : « Qui es-tu, toi qui dis de telles choses? Tiens pour certain que voilà vingt ans que je suis entrée en cette maison pour commettre des crimes, et qu'il n'y est jamais venu personne qui parlât de Dieu et de sa bonté. Si pourtant je savais que ces choses fussent vraies!... » A l'instant, il les fit sortir de la ville, il les conduisit plein de joie au désert, et là, leur ayant fait faire pénitence, il les fit passer du démon au Christ[1]. »

C'était chose bizarre de voir le bienheureux Robert d'Arbrissel enseigner la nuit et le jour, au milieu d'une foule de disciples des deux sexes qui reposaient ensemble autour de lui[2]. Les railleries amères de ses ennemis, les désordres même auxquels ces réunions donnaient lieu, rien ne rebutait le charitable et courageux Breton. Il couvrait tout du large manteau de la grâce.

La grâce prévalant sur la loi, il se fit insensiblement une grande révolution religieuse. Dieu changea de sexe, pour ainsi dire. La Vierge devint le dieu du monde; elle envahit presque tous les temples et tous les autels. La piété se tourna en enthousiasme de galanterie chevaleresque. La mère de Dieu fut proclamée pure et sans tache. L'Église mystique de Lyon célébra la fête de l'immaculée conception (1134)[3], exaltant ainsi l'idéal de la pureté maternelle, précisément à l'époque où Héloïse exprimait dans ses fameuses lettres le pur désintéressement de l'amour.

La femme régna dans le ciel, elle régna sur la terre. Nous la voyons intervenir dans les choses de ce monde et les diriger. Bertrade de Montfort gouverne à la fois son premier époux, Foulques d'Anjou, et le second, Philippe Ier, roi de France. Le premier, exclu de son lit, se trouve trop heureux, de s'asseoir sur l'escabeau de ses pieds[4]. Louis VII date ses actes du couronnement de sa femme Adèle[5]. Les femmes, juges naturels des combats de poésie et des cours d'amour, siégent aussi comme juges, à l'égal de leurs maris, dans les affaires sérieuses. Le roi de France reconnaît expressément ce droit[6]. Nous verrons Alix de Montmorency conduire une armée à son époux, le fameux Simon de Monfort.

élevée dans le cloître, ne connaissant que les choses spirituelles et la contemplation, ne saurait gouverner les affaires extérieures, et se reconnaître au milieu du tumulte du monde, il nomme une femme veuve et lui recommande que jamais on ne prenne pour abbesse une des femmes élevées dans le cloître. — Il recommande aussi de parler peu, de ne point manger de chair, de se vêtir grossièrement.

[1] Quâdam die, cum venisset Rothomagum, lupanar ingressus, sedensque ad focum, pedes calefacturus, meretricibus circumdatur æstimantibus eum causâ fornicandi esse ingressum. Sed prædicante eo verba vitæ, ac misericordiam Christi eis promittente, una è meretricibus, quæ cæteris præerat, dixit ei : Qui es tu qui talia loqueris? scias pro certo quia per viginti quinque annos quibus hanc domum ad perpetranda scelera sum ingressa, nunquam aliquis huc advenit qui de Deo loqueretur, vel de ejus misericordiâ præsumere nos faceret. Tamen si scirem vera esse, etc. Statim eas de civitate eduxit, et ad eremum cum eis gaudens perexit, ibique peractâ pœnitentiâ, Christo feliciter transmisit. Manuserit de l'abbaye de Vaulx Cernay, cité par Bayle, article Fontevrault.

[2] Lettre de Marbodus, évêque de Rennes, à Robert d'Arbrissel : « Mulierum cohabitationem, in quo genere quondam peccasti, diceris plus amare... Has ergo non solùm communi mensâ per diem, sed et communi occubitu per noctem digeris, ut referunt, accubante simul et discipulorum grege, ut inter utrosque medius jacens, utrique sexui vigiliarum et somni leges præfigas. » D. Morice, I, 499. « Feminarum quasdam, ut dicitur, nimis familiariter tecum habitare permittis et eum ipsis etiam et inter ipsas noctu frequenter eubare non erubescis. Hoc si modo agis, vel aliquando egisti, novum et inauditum, sed infructuosum martyrii genus invenisti... Mulierum quibusdam, sicut fama sparsit, et nos antè diximus, sæpe privatim loqueris earum accubitu novo martyrii genere cruciaris. » Lettre de Geoffroy, abbé de Vendôme, à Robert d'Arbrissel, publiée par le P. Sirmond (Daru, Histoire de Bretagne, I, 320) : « Tacco de juvenculis quas sine examine religionem professas, mutatâ veste, per diversas cellulas protinùs inclusisti. Hujus igitur facti temeritatem miserabilis exitus probat; aliæ enim, urgente partu, fractis ergastulis, elapsæ sunt; aliæ in ipsis ergastulis pepererunt. » Clypeus nascentis ordinis Fontebraldensis, t. I, p. 69.

[3] Cette fête, selon quelques écrivains, aurait existé en Normandie dès l'an 1072, sous le nom de la Fête aux Normands. Gilbert, Description de la cathédrale de Rouen. Dom Pommeraye, Histoire de la Cathédrale de Rouen.

[4] Vit. Lud. Gross., ap. Scr. fr., XII, 31 : Licet thoro omninò repudiatum, ità mollificaverat, ut... scabello pedum ejus sæpiùs residens, ac si præstigio fieret, voluntati ejus omninò obsequeretur.

[5] Chart. ann. 1115, pro Bellov., ap. Guizot, V, 323 : Si quelque plainte est portée devant lui ou devant son épouse... — La septième année de notre règne, et le premier de celui de la reine Adèle. » — Adèle prit la croix avec son mari. Odo de Diog., ap. Scr. fr., XII, 94. — Philippe-Auguste, à son départ pour la croisade, lui laissa la régence.

[6] En 1134, Ermengarde de Narbonne succédant à son

Digitized by Google

Exclues jusque-là des successions par la barbarie féodale, les femmes y rentrent partout dans la première moitié du douzième siècle : en Angleterre, en Castille, en Aragon, à Jérusalem, en Bourgogne, en Flandre, Hainaut, Vermandois, en Aquitaine, Provence et bas Languedoc. La rapide extinction des mâles, l'adoucissement des mœurs et le progrès de l'équité, rouvrent les héritages aux femmes. Elles portent avec elles les souverainetés dans des maisons étrangères; elles mêlent le monde, elles accélèrent l'agglomération des États, et préparent la centralisation des grandes monarchies.

Une seule, entre les maisons royales, celle des Capets, ne reconnut point le droit des femmes; elle resta à l'abri des mutations qui transféraient les autres États d'une dynastie à une autre. Elle reçut, et elle ne donna point. Des reines étrangères purent venir; l'élément féminin, l'élément mobile put s'y renouveler; l'élément mâle n'y vint point du dehors, il y resta le même, et avec lui l'identité d'esprit, la perpétuité des traditions[1]. Cette fixité de la dynastie est une des choses qui ont le plus contribué à garantir l'unité, la personnalité de notre mobile patrie.

Le caractère commun de la période qui suit la croisade, et que nous venons de parcourir dans ce chapitre, c'est une tentative d'affranchissement. La croisade, dans son mouvement immense, avait été une occasion, une impulsion. L'occasion venue, la tentative eut lieu : affranchissement du peuple dans les communes, affranchissement de la femme, affranchissement de la philosophie, de la pensée pure. Ce retentissement de la croisade, comme la croisade elle-même, devait avoir toute sa puissance et son effet en France, chez le plus sociable des peuples.

CHAPITRE V.

LE ROI DE FRANCE ET LE ROI D'ANGLETERRE. LOUIS LE JEUNE, HENRI II (PLANTAGENET). — SECONDE CROISADE; HUMILIATION DE LOUIS. — THOMAS BECKET, HUMILIATION DE HENRI [SECONDE MOITIÉ DU DOUZIÈME SIÈCLE].

L'opposition de la France et de l'Angleterre, commencée avec Guillaume le Conquérant au milieu du onzième siècle, n'atteignit toute sa violence qu'au douzième, sous les règnes de Louis le Jeune et de Henri II, de Richard Cœur-de-Lion et de Philippe-Auguste. Elle eut sa catastrophe vers 1200, à l'époque de l'humiliation de Jean et de la confiscation de la Normandie. La France garda l'ascendant pour un siècle et demi (1200-1346).

Si le sort des peuples tenait aux souverains, nul doute que les rois anglais n'eussent vaincu. Tous, de Guillaume le Bâtard à Richard Cœur-de-Lion, furent des héros, au moins selon le monde. Les héros furent battus; les pacifiques vainquirent. Pour s'expliquer ceci, il faut pénétrer le vrai caractère du roi de France et du roi d'Angleterre, tels qu'ils apparaissent dans l'ensemble du moyen âge.

Le premier, suzerain du second, conserve généralement une certaine majesté immobile[2]. Il est calme et insignifiant en comparaison de son rival.

frère, demande et obtient de Louis le Jeune l'autorisation de juger, chose interdite aux femmes par Constantin, lib. 21 de procur., et Justinien, lib. ult. de rec. et arbitr., ainsi que dans le Digeste, lib. XII, § 2 de Judic., l. II, de Regul. juris. *Voy.* dans Duchesne, t. IV, la réponse du roi... « apud vos deciduntur negotia legibus imperatorum; benignior longè est consuetudo regni nostri, ubi si melior sexus defuerit, mulieribus succedere et hæreditatem administrare conceditur.

[1] « Les successions d'États ne peuvent avoir lieu que par l'admission des femmes à l'héritage des souverainetés. Qu'on suppose tous les fiefs masculins, ou le principe qui plus tard prit le nom de la loi salique, adopté dans tous les États, il est évident que chaque souveraineté aura pour principe un chef national, les Français un Français, les Anglais un Anglais, les Espagnols un Espagnol. La souveraineté indivisible passant toujours à l'aîné, le chef de chaque famille ne pourra jamais avoir qu'un État à la fois; les chefs des branches cadettes demeureront concitoyens et sujets. Si, à l'extinction de la branche aînée, ils viennent à hériter du trône, ils réuniront tout au plus à ce trône leur apanage qui en avait été détaché, et jamais un État indépendant. Si nous voyons aujourd'hui des membres de la même famille siéger en même temps sur plusieurs trônes, c'est que, tandis que l'un suit la loi salique, tous les autres ont admis des femmes à la succession. Aucune circonstance n'aurait pu donner à un Français la couronne ou d'Espagne ou de Naples, si cette couronne n'avait pas été ôtée aux Espagnols et aux Napolitains par une femme. Ce n'est pas la loi salique de France, mais la loi contraire adoptée à Madrid et à Naples, qui a fait naître le danger européen d'une réunion de trois couronnes, le danger pour l'Espagne ou pour Naples de perdre leur indépendance; le danger pour la France de faire une conquête qui pourra lui coûter sa liberté. » Sismondi, Histoire des Français, V, 189.

[2] Cela est très-frappant dans leurs sceaux. Le roi d'Angleterre est représenté sur une face assis, sur l'autre à cheval, et brandissant son épée. Le roi de France est toujours assis. Si Louis VII est quelquefois représenté à cheval (1137, 1138, Archives du royaume, K. 40), c'est comme *Dux Aquitanorum*. L'exception confirme la règle.

Digitized by Google

Si vous exceptez les petites guerres de Louis le Gros et la triste croisade de Louis VII, que nous allons raconter, le roi de France semble enfoncé dans son hermine; il régente le roi d'Angleterre, comme son vassal et son fils; méchant fils, qui bat son père. Le descendant de Guillaume le Conquérant[1], quel qu'il soit, c'est un homme rouge, cheveux blonds et plats, gros ventre, brave et avide, sensuel et féroce, glouton et ricaneur, entouré de mauvaises gens, volant et violant, fort mal avec l'Église. Il faut dire aussi qu'il n'a pas si bon temps que le roi de France. Il a bien plus d'affaires; il gouverne à coups de lance trois ou quatre peuples dont il n'entend pas la langue. Il faut qu'il contienne les Saxons par les Normands, les Normands par les Saxons, qu'il repousse aux montagnes Gallois et Écossais. Pendant ce temps-là, le roi de France peut de son fauteuil lui jouer plus d'un tour. Il est son suzerain d'abord; il est fils aîné de l'Église, fils légitime; l'autre est le bâtard, le fils de la violence. C'est Ismaël et Isaac. Le roi de France a la loi pour lui, *cette vieille mère, avec son frein rouillé, qu'on appelle la loi*[2]. L'autre s'en moque; il est fort, il est chinaneur, en sa qualité de Normand. Dans ce grand mystère du douzième siècle, le roi de France joue le personnage du bon Dieu, l'autre celui du Diable. Sa légende généalogique le fait remonter d'un côté à Robert le Diable, de l'autre à la fée Mélusine. « C'est l'usage dans notre famille, disait Richard Cœur-de-Lion, que les fils haïssent le père; du diable nous venons, et nous retournons au diable[3]. » Patience, le roi du bon Dieu aura son tour. Il souffrira beaucoup sans doute; il est né endurant: le roi d'Angleterre peut lui voler sa femme et ses provinces[4]; mais il recouvrera tout un matin. Les griffes lui poussent sous son hermine. Le *saint homme de roi* sera tout à l'heure Philippe-Auguste ou Philippe le Bel.

Il y a dans cette pâle et médiocre figure une force immense qui doit se développer. C'est le roi de l'Église et de la bourgeoisie, le roi du peuple et de la loi. En ce sens, il a le droit divin. Sa force n'éclate pas par l'héroïsme; il grandit d'une végétation puissante, d'une progression continue, lente

[1] On sait l'énorme grosseur de Guillaume le Conquérant (*roy*, plus haut). Quand donc accouchera ce gros homme? disait le roi de France. Lorsqu'il fallut l'enterrer, la fosse se trouva trop étroite et le corps creva. Il dépensait pour sa table des sommes énormes (Gazas ecclesiasticas conviviis profusioribus insumebat. Guill. Malmsb., l. III, ap. Scr. fr., XI, 188). Les auteurs de l'Art de vérifier les Dates (XIII, 15), rapportent de lui, d'après une chronique manuscrite, un trait de violence singulière. Lorsque Beaudoin de Flandre lui refusa sa fille Mathilde, « il passa jusques en la chambre de la comtesse; il trouva la fille au comte, si la prist par les trèces, si la traisna parmi la chambre et défoula à ses piés. » — Son fils aîné Robert était surnommé *Courte-Heuse*, ou *Bas-Court* (Order. Vit., ap. Scr. fr., XII, 596 : ... facie obesâ, corpore pingui brevique staturâ, undè vulgò *Gam-baron* cognominatus est, et *Brevis-ocrea*); il se laissait ruiner par les histrions et les prostituées (ibid., p. 602 : Histrionibus et parasitis ac meretricibus; item, p. 681).— Le second fils du Conquérant, Guillaume le Roux, était de petite taille et fort replet; il avait les cheveux blonds et plats, et le visage couperosé (Lingard, t. II de la trad., p. 167). « Quand il mourut, dit Orderic Vital, ce fut la ruine des routiers, des débauchés et des filles publiques, et bien des cloches ne sonnèrent pas pour lui, qui avaient retenti longtemps pour des indigents ou de pauvres femmes (Scr. rer. fr., XII, 679). » — Ibid. Legitimam conjugem nunquàm habuit; sed obscœnis fornicationibus et frequentibus mœchiis inexplebiliter inhæsit. P. 655 : Protervus et lascivus. P. 624 : Ergà Deum et ecclesiæ frequentationem cultumque frigidus extitit. — Suger., ibid., p. 12 : Lasciviæ et animi desideriis deditus... Ecclesiarum crudelis exactor, etc. — Huntingd., p. 216 : Luxuriæ scelus tacendum exercebat, non occultè, sed ex impudentiâ coram sole, etc. — Henri Beauclerc, son jeune frère, eut de ses nombreuses maîtresses plus de quinze bâtards. Suivant plusieurs écrivains, sa mort fut causée par sa voracité en mangeant un plat de lamproies (Lingard, II, 241). Ses fils, Guillaume et Richard, se souillaient des plus infâmes débauches (Huntingd., p. 218 : Sodomiticâ labe dicebantur, et erant irretiti. Gervas., p. 1359 : Luxuriæ et libidinis omni tabe maculati). Glaber (ap. Scr. fr., X, 51) remarque que dès leur arrivée dans les Gaules, les Normands eurent presque toujours pour princes des bâtards. — Les Plantagenets semblèrent continuer cette race souillée. Henri II était roux, défiguré par la grosseur énorme de son ventre, mais toujours à cheval et à la chasse (Petr. Bles., p. 98). Il était, dit son secrétaire, plus violent qu'un lion (Leo et leone truculentior, dùm vehementius excandescit, p. 75); ses yeux bleus se remplissaient alors de sang, son teint s'animait, sa voix tremblait d'émotion (Girald. Cambr., ap. Camden, p. 783). Dans un accès de rage, il mordit un page à l'épaule. Humet, son favori, l'ayant un jour contredit, il le poursuivit jusque sur l'escalier, et ne pouvant l'atteindre, il rongeait de colère la paille qui couvrait le plancher. « Jamais, disait un cardinal, après une longue conversation avec Henri, je n'ai vu d'homme mentir si hardiment (Ep. S. Thom..., p. 566). Sur ses successeurs, Richard et Jean, voyez plus bas.—L'idéal, c'est Richard III, le Richard III de Shakspeare, comme celui de l'histoire.

[2] The rusty curb of old father antic the law. Shak., I part of King Henri IV, sc. 2.

[3] De Diabolo venientes, et ad Diabolum transeuntes. J. Bromton, ap. Scr. fr., XIII, 215.

[4] Il enleva à Louis VII sa femme Éléonore, le Poitou, la Guienne, etc.

Digitized by Google

et fatale comme la nature. Expression générale d'une diversité immense, symbole d'une nation tout entière, plus il la représente, plus il semble insignifiant. La personnalité est faible en lui; c'est moins un homme qu'une idée; être impersonnel, il vit dans l'universalité, dans le peuple, dans l'Église, fille du peuple; c'est un personnage profondément *catholique* dans le sens étymologique du mot.

Le bon roi Dagobert, Louis le Débonnaire, Robert le Pieux, Louis le Jeune, saint Louis, sont les types de cet honnête roi. Tous vrais saints quoique l'Église n'ait canonisé que le dernier [1], celui qui fut puissant. Le scrupuleux Louis le Jeune est déjà saint Louis, mais moins heureux, et ridicule par ses infortunes politiques et conjugales. La femme tient grande place dans l'histoire de ces rois. Par ce côté, ils sont hommes; la nature est forte chez eux : c'est presque l'unique intérêt pour lequel ils se mettent quelquefois mal avec l'Église; Louis le Débonnaire pour sa Judith, Lothaire II pour Valdrade, Robert pour la reine Berthe, Philippe Ier pour Bertrade; Philippe-Auguste pour Agnès de Méranie. Dans saint Louis, forme épurée de la royauté du moyen âge, la domination de la femme est celle d'une mère, de Blanche de Castille. On sait qu'il se cachait dans une armoire quand sa mère, l'altière Espagnole, le surprenait chez sa femme, la bonne Marguerite.

Louis le Gros, sur son lit de mort, reçut le prix de cette réputation d'honnêteté qu'il avait acquise à sa famille. Le plus riche souverain de la France, le comte de Poitiers et d'Aquitaine, qui se sentait aussi mourir, ne crut pouvoir mieux placer sa fille Éléonore et ses vastes États, qu'en les donnant au jeune Louis VII, qui succéda bientôt à son père (1137). Sans doute aussi, il n'était pas fâché de faire de sa fille une reine. Le jeune roi avait été élevé bien dévotement dans le cloître de Notre-Dame [2]; c'était un enfant sans aucune méchanceté, et fort livré aux prêtres; le vrai roi fut son précepteur, Suger, abbé de Saint-Denis [3]. Au commencement pourtant l'agrandissement de ses États, qui se trouvaient presque triplés par son mariage, semble lui avoir enflé le cœur. Il essaya de faire valoir les droits de sa femme sur le comté de Toulouse. Mais ses meilleurs amis parmi les barons, le comte même de Champagne, refusèrent de le suivre à cette conquête du Midi. En même temps, le pape Innocent II, croyant pouvoir tout oser sous ce pieux jeune roi, avait risqué de nommer son neveu à l'archevêché de Bourges, métropole des Aquitaines. Saint Bernard et Pierre le Vénérable réclamèrent en vain contre cette usurpation. Le neveu du pape se réfugia sur les terres du comte de Champagne, dont la sœur venait d'être répudiée par un cousin de Louis VII. Louis et son cousin, frappés d'anathème par le pape, se vengèrent sur le comte de Champagne, ravagèrent ses terres et brûlèrent le bourg de Vitry. Les flammes gagnèrent malheu-

[1] Encore Louis VII est-il saint lui-même, suivant quelques auteurs. On lit dans une chronique française, insérée au douzième volume du Recueil des Historiens de France, p. 220 : « Il fu mors...; sains est, bien le savons; » et dans une chronique latine (ibid.) : « ... Et sanctus reputatur, prout aliàs in libro vitæ suæ legimus. »

[2] *Voy.* une charte de Louis VII, ap. Scr. fr., XII, 90... Ecclesiam parisiensem, in cujus claustro, quasi in quodam maternali gremio, incipientis vitæ et puerilitæ nostræ exegimus tempora.

[3] *Voy.* sa vie par Guillaume, moine de Saint Denis, l. I, c. 8, 9; ap. Scr. fr., XII, 195. — Un poëte dit de lui :

Qui dùm Francorum populos cum rege gubernas,
Post regem quasi rex, sceptra secunda tenes.
(*Voy.* Caseneuve, Traité du Franc-Alleu, p. 178.)

Suger était né, probablement, aux environs de Saint-Omer, en 1081, d'un homme du peuple nommé Hélinand. — Lorsque Philippe Ier confia aux moines de Saint-Denis l'éducation de son fils Louis le Gros, ce fut Suger que l'abbé en chargea. — Sa conduite, comme celle de ses moines, excita d'abord les plaintes de saint Bernard (ep. 78, ed. Mabillon); mais plus tard il mena, de l'aveu de saint Bernard lui-même (ep. 309), une vie exemplaire. — Il écrivit lui-même un livre sur les constructions qu'il fit faire à Saint-Denis, etc. « L'abbé de Cluny ayant admiré quelque temps les ouvrages et les bâtiments que Suger avait fait construire, et s'étant retourné vers la très-petite cellule que cet homme, éminemment ami de la sagesse, avait arrangée pour sa demeure, il gémit profondément, dit-on, et s'écria : « Cet homme nous condamne tous, il bâtit, non comme nous, pour lui-même, mais uniquement pour Dieu. » Tout le temps, en effet, que dura son administration, il ne fit pour son propre usage que cette humble cellule, d'à peine dix pieds en largeur et quinze en longueur, et la fit dix ans avant sa mort, afin d'y recueillir sa vie, qu'il avouait avoir dissipée trop longtemps dans les affaires du monde. C'était là que, dans les heures qu'il avait de libres, il s'adonnait à la lecture, aux larmes et à la contemplation; là, il évitait le tumulte et fuyait la compagnie des hommes du siècle; là, comme le dit un sage, il n'était jamais moins seul que quand il était seul; là, en effet, il appliquait son esprit à la lecture des plus grands écrivains, à quelque siècle qu'ils appartinssent, s'entretenait avec eux, étudiait avec eux; là, il n'avait pour se coucher, au lieu de plume, que de la paille sur laquelle était étendue, non pas une fine toile, mais une couverture assez grossière de simple laine, que recouvraient, pendant le jour, des tapis décents. » Vita Sugerii, l. II, c. 9, p. 108.

Digitized by Google

reusement la principale église, où la plupart des habitants s'étaient réfugiés. Ils y étaient au nombre de treize cents, hommes, femmes et enfants [1]. On entendit bientôt leurs cris; le vainqueur lui-même ne pouvait plus les sauver, tous y périrent.

Cet horrible événement brisa le cœur du roi. Il devint tout à coup docile au pape, se réconcilia à tout prix avec lui. Mais sa conscience était partagée entre des scrupules divers. Il avait juré de ne jamais permettre au neveu d'Innocent d'occuper le siége de Bourges. Le pontife avait exigé qu'il renonçât à ce serment; et Louis se repentait et d'avoir fait un serment impie, et de ne l'avoir pas observé. L'absolution pontificale ne suffisait pas pour le tranquilliser. Il se croyait responsable de tous les sacriléges commis pendant les trois ans qu'avait duré l'interdit. Au milieu de ces agitations d'une âme timorée, il apprit l'effroyable massacre de tout le peuple chrétien d'Édesse, égorgé en une nuit. Des plaintes lamentables arrivaient tous les jours des Français d'outre-mer. Ils déclaraient que s'ils n'étaient secourus, il n'avaient à attendre que la mort. Louis VII fut ému; il se crut d'autant plus obligé d'aller au secours de la terre sainte, que son frère aîné, mort avant Louis le Gros, avait pris la croix, et qu'en lui laissant le trône, il semblait lui avoir transmis l'obligation d'accomplir son vœu (1147).

Combien cette croisade différa de la première, c'est chose évidente, quoique les contemporains semblent avoir pris à tâche de se le dissimuler à eux-mêmes. L'idée de la religion, du salut éternel, n'était plus attachée à une ville, à un lieu. On avait vu de près Jérusalem et le saint sépulcre. On s'était douté que la religion et la sainteté n'étaient pas enfermées dans ce petit coin de terre qui s'étend entre le Liban, le désert et la mer Morte. Le point de vue matérialiste qui localisait la religion avait perdu son empire. Suger détourna en vain le roi de la croisade [2]. Saint Bernard lui-même qui la prêcha à Vézelai et en Allemagne, n'était pas convaincu qu'elle fût nécessaire au salut. Il refusa d'y aller lui-même, et de guider l'armée, comme on l'en priait [3]. Il n'y eut point cette fois l'immense entraînement de la première croisade. Saint Bernard exagère visiblement quand il nous dit que pour sept

[1] Anonym. Hist. Franc., ap. Ser. fr., XII, 116 : Et mille trecentæ animæ diversi sexûs et ætatis sunt igne consumptæ.

[2] « Il voulut plus tard la conduire lui-même. Persuadé qu'il fallait épargner de nouveaux dangers au roi des Français, et à l'armée revenue de la terre sainte, que l'un et l'autre avaient à peine eu le temps de respirer de leurs fatigues, il engagea les évêques du royaume à se réunir pour délibérer sur cette affaire, les exhortant et les excitant à ambitionner pour eux-mêmes la gloire d'un succès refusé aux rois les plus puissants. Ayant échoué trois fois dans ses démarches auprès des évêques, et reconnaissant trop jusqu'où allaient leur faiblesse et leur lâcheté, il crut digne de lui de se charger seul, au défaut de tous les autres, d'accomplir le noble vœu qu'il formait. Il aurait préféré certainement cacher, pour un temps du moins, tout ce qu'avait de magnifique le dévouement de sa piété, à cause de l'incertitude des événements, et pour éviter qu'on l'accusât de jactance; mais l'immensité des préparatifs trahit sa munificence. Il commença donc à s'occuper avec ardeur des moyens d'envoyer à Jérusalem, par les mains des chevaliers du saint Temple, tout l'argent nécessaire à la réussite d'un si grand projet, et à prendre ces fonds sur l'augmentation de revenus que ses secours et son habileté avaient procurée à son monastère, et certes, nul ne sera fondé à s'en indigner, s'il réfléchit combien les soins de Suger élevèrent les produits de toutes les possessions de son église, et combien son monastère a, dans le temps de son administration, acquis de nouveaux domaines et accru le nombre de ses églises. Toutes ces dispositions, il les prenait en apparence, comme s'il pensait à faire partir à sa place des hommes à lui, mais la vérité est que, si la vie lui eût été prolongée, il serait allé de sa personne en Orient. » Vit. Sugerii, ap. Ser. fr., XII, 101.

[3] En 1128, il détourne un abbé du pèlerinage de Jérusalem (Operum, t. I, p. 85; *Voy.* aussi p. 323). — En 1129, il écrit à l'évêque de Lincoln, au sujet d'un Anglais nommé Philippe, qui, parti pour la terre sainte, s'était arrêté à Clairvaux et y avait pris l'habit. « Philippus vester volens proficisci Jerosolymam, compendium viæ invenit, et citò pervenit quò volebat... Stantes sunt jàm pedes ejus in atriis Jerusalem; et quem audierat in Euphrata, inventum in campis silvæ libenter adorat in loco ubi steterunt pedes ejus. Ingressus est sanctam civitatem... Factus est ergò non curiosus tantùm spectator, sed et devotus habitator, et civis conscriptus Jerusalem, non autem terrenæ hujus, cui Arabiæ mons Sina conjunctus est, quæ servit cum filiis suis, sed liberæ illius, quæ est sursùm mater nostra. Et si vultis scire, Claræ-Vallis est (p. 64). — Voici un passage d'un auteur arabe, qui offre, avec les idées exprimées par saint Bernard, une remarquable analogie : « Ceux qui volent à la recherche de la Caaba, quand ils ont enfin atteint le but de leurs fatigues, voient une maison de pierre, haute, révérée, au milieu d'une vallée sans culture; ils y entrent, afin d'y voir Dieu; ils le cherchent longtemps et ne le voient point. Quand avec tristesse ils ont parcouru la maison, ils entendent une voix au-dessus de leurs têtes : O adorateurs d'une maison! pourquoi adorer de la pierre et de la boue? Adorez l'autre maison, celle que cherchent les élus! » (Ce beau fragment, dû à un jeune orientaliste, M. Ernest Fouinet, a été inséré par M. Victor Hugo dans les notes de ses Orientales, p. 416 de la première édition.)

Digitized by Google

femmes il restait un homme [1]. Dans la réalité, on peut évaluer à deux cent mille hommes les deux corps d'armées qui descendirent le Danube sous l'empereur Conrad et le roi Louis VII [2]. Les Allemands étaient en grand nombre cette fois. Mais une foule de princes qui relevaient de l'Empire, les évêques de Toul et de Metz, les comtes de Savoie et de Montferrat, tous les seigneurs du royaume d'Arles, se réunirent de préférence à l'armée de France. Dans celle-ci marchaient sous le roi les comtes de Toulouse, de Flandre, de Blois, de Nevers, de Dreux, les seigneurs de Bourbon, de Coucy, de Lusignan, de Courtenay, et une foule d'autres. On y voyait aussi la reine Éléonore, dont la présence était peut-être nécessaire pour assurer l'obéissance de ses Poitevins et de ses Gascons. C'est la première fois qu'une femme a cette importance dans l'histoire.

Le plus sage eût été de faire route par mer, comme le conseillait le roi de Sicile. Mais le chemin de terre était consacré par le souvenir de la première croisade et la trace de tant de martyrs. C'était le seul que pût prendre la multitude des pauvres qui, sous la protection de l'armée, voulaient visiter les saints lieux. Le roi de France préféra cette route. Il s'était assuré du roi de Sicile, de l'empereur d'Allemagne, Conrad, du roi de Hongrie, et de l'empereur de Constantinople, Manuel Comnène. La parenté des deux empereurs, Manuel et Conrad, semblait promettre quelque succès à la croisade. Ainsi l'expédition ne fut point entreprise à l'aveugle. Louis s'efforça de conserver quelque discipline dans l'armée de France [3]. Les Allemands, sous l'empereur Conrad et son neveu, étaient déjà partis; rien n'égalait leur impatience et leur brutal emportement. L'empereur Manuel Comnène, dont les victoires avaient restauré l'empire grec, les servit à souhait; il se hâta d'expédier ces barbares au delà du Bosphore, et les lança dans l'Asie par la route la plus courte, mais la plus montagneuse, celle de Phrygie et d'Iconium. Là ils eurent occasion d'user leur bouillante ardeur. Ces lourds soldats furent bientôt épuisés dans ces montagnes, sur ces pentes rapides où la cavalerie turque voltigeait, apparaissant tantôt à leur côté, et tantôt sur leurs têtes. Ils périrent, à la grande dérision des Grecs, des Français même. *Pousse, pousse, Allemand!* criaient ceux-ci. C'est un historien grec qui nous a conservé ces deux mots sans les traduire [4].

Les Français eux-mêmes ne furent pas plus heureux. Ils prirent d'abord la longue et facile route des rivages de l'Asie Mineure. Mais à force d'en suivre les sinuosités, ils perdirent patience; ils s'engagèrent eux aussi dans l'intérieur du pays, et y éprouvèrent les mêmes désastres. D'abord la tête de l'armée, ayant pris les devants, faillit périr. Chaque jour, le roi, bien confessé et administré, se lançait à travers la cavalerie turque [5]. Mais rien n'y faisait. L'armée aurait péri dans ces montagnes sans un chevalier nommé Gilbert auquel le commandement fut remis comme au plus digne, et sur lequel nous ne savons malheureusement aucun détail [6]. Les croisés accusaient de tous leurs maux la perfidie des Grecs, qui leur donnaient de mauvais guides, et leur vendaient au poids de l'or les vivres que Manuel s'était engagé à fournir. L'historien Nicétas avoue lui-même que l'empereur trahissait les croisés [7]. La chose fut visible, lorsqu'ils arrivèrent à Antiochette. Les Grecs qui occupaient cette ville, y reçurent les fuyards des Turcs [8]. Cependant Louis s'était conduit loyalement avec Manuel. A l'exemple de Godefroy de Bouillon, il avait refusé d'écouter ceux qui lui conseillaient à son passage de s'emparer de Constantinople [9].

Enfin ils arrivèrent à Satalie dans le golfe de Chypre. Il y avait encore quarante journées de marche pour aller par terre à Antioche en faisant le tour du golfe. Mais la patience et le zèle des barons étaient à bout. Il fut impossible au roi de les retenir. Ils déclarèrent qu'ils iraient par mer à Antioche. Les Grecs fournirent des vaisseaux à tous ceux qui pouvaient payer. Le reste fut abandonné sous la garde du comte de Flandre, du sire de Bourbon, et d'un corps de cavalerie grecque que le roi loua pour les protéger [10]. Il donna ensuite tout ce qui lui restait à ces pauvres gens, et s'em-

[1] S. Bern., ep. 246, ap. Baron., XII, 321.

[2] Sismondi, Histoire des Français, V, 326. Guillaume de Tyr (l. XVI), dit, d'après le témoignage de plusieurs croisés, qu'il pouvait y avoir dans chacune des deux armées environ soixante-dix mille hommes armés de cuirasses, sans compter les gens de pied et la cavalerie légère. — Odon de Deuil va plus loin : « J'ai entendu dire à des Grecs que les croisés avaient passé la mer au nombre de neuf cent mille cinq cent soixante-six. »

[3] *Voy.* Sism., V, 331.

[4] Πούτζη, Ἀλαμάνε. Joann. Cinnam., l. II, c. 18.

[5] Odon de Deuil : « ... Et à son retour, il demandait toujours vêpres et complies, faisant toujours de Dieu l'Alpha et l'Oméga de toutes ses œuvres. »

[6] Odo de Diog., l. XI, p. 64, 69.

[7] « L'empereur, dit-il, invitait par des lettres pressantes le sultan des Turcs à marcher contre les Allemands. *Voy.* Biblioth. des Croisades, III, 406. — Les croisés l'appelaient l'Idole de Constantinople. Odon de Deuil.

[8] Odo de Diog., l. VII.

[9] Id., p. 48.

[10] Id., p. 71.

Digitized by Google

barqua avec Éléonore. Mais les Grecs qui devaient les défendre, les livrèrent eux-mêmes, ou les réduisirent en esclavage; ceux qui échappèrent le durent au prosélytisme des Turcs qui leur firent embrasser leur religion [1].

Telle fut la honteuse issue de cette grande expédition. Ceux qui s'étaient embarqués formaient pourtant la force réelle de l'armée. Ils pouvaient être de grande utilité aux chrétiens d'Antioche ou de la terre sainte. Mais la honte pesait sur eux, et le souvenir des malheureux qu'ils avaient abandonnés en Cilicie. Louis VII ne voulut rien entreprendre pour le prince d'Antioche, Raymond de Poitiers, oncle de sa femme Éléonore. C'était le plus bel homme du temps, et sa nièce semblait trop bien avec lui. Louis craignit qu'il ne voulût l'y retenir, partit brusquement d'Antioche, et se rendit à la terre sainte. Il n'y fit rien de grand. Conrad vint l'y retrouver. Leur rivalité leur fit manquer le siége de Damas qu'ils avaient entrepris. Ils retournèrent honteusement en Europe, et le bruit courut que Louis, pris un instant par les vaisseaux des Grecs, n'avait été délivré que par la rencontre d'une flotte des Normands de Sicile [2].

C'était une triste chose qu'un pareil retour, et une grande dérision. Qu'étaient devenus ces milliers de chrétiens abandonnés, livrés aux infidèles? Tant de légèreté et de dureté en même temps! Tous les barons étaient coupables, mais la honte fut pour le roi. Il porta le péché à lui seul. Pendant la croisade, la fière et violente Éléonore avait montré le cas qu'elle faisait d'un tel époux. Elle avait déclaré dès Antioche qu'elle ne pouvait demeurer la femme d'un homme dont elle était parente [3], que d'ailleurs elle ne voulait pas d'un moine pour mari [4]. Elle aimait, dit-on, Raymond d'Antioche; selon d'autres, un bel esclave sarrasin. On disait qu'elle avait reçu des présents du chef des infidèles [5]. Au retour elle demanda le divorce au concile de Beaugency. Louis se soumit au jugement du concile, et perdit d'un coup les vastes provinces qu'Éléonore lui avait apportées. Voilà le Midi de la France encore une fois isolé du Nord. Une femme va porter à qui elle voudra la prépondérance de l'Occident.

Il paraît que la dame s'était assurée d'avance d'un autre époux. Le divorce fut prononcé le 18 mars; dès la Pentecôte, Henri Plantagenet, duc d'Anjou, petit-fils de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, bientôt roi d'Angleterre, avait épousé Éléonore, et avec elle la France occidentale, de Nantes aux Pyrénées. Avant même qu'il fût roi d'Angleterre, ses États se trouvaient deux fois plus étendus que ceux du roi de France. En Angleterre, il ne tarda pas à prévaloir sur Étienne de Blois, dont le fils avait épousé une sœur de Louis VII [6]. Ainsi tout tournait contre celui-ci, tout réussissait à son rival.

Il faut savoir un peu ce que c'était que cette royauté d'Angleterre, dont la rivalité avec la France va nous occuper.

La spoliation de tout un peuple, voilà la base hideuse de la puissance anglo-normande. Cette vie de brigandage et de violence que chaque baron avait exercée en petit autour de son manoir, elle se reproduisit en grand de l'autre côté du détroit. Là le serf fut tout un peuple, et le servage approcha en horreur de l'esclavage antique, ou de celui de nos colonies. Nul lien entre les vaincus et les vainqueurs; autre langue, autre race; l'habitude de tout pouvoir, une exécrable férocité, nul respect humain, nul frein légal; partout des seigneurs presque égaux du roi, comme compagnons de sa conquête; le seul comte de Moreton avait plus de six cents fiefs [7]. Ces barons voulaient bien se dire hommes du roi. Mais réellement il n'était que le premier d'entre eux. Dans les grandes occasions, ils devenaient les juges de ce roi. Cependant ils auraient trop risqué à être indépendants. Peu nombreux au milieu d'un peuple immense, qu'ils foulaient si brutalement, ils avaient besoin d'un centre où recourir en cas de révolte, d'un chef qui pût les rallier, qui représentât la partie normande au milieu de la conquête. Voilà ce qui explique pourquoi l'ordre féodal fut si fort dans le pays même où les vassaux plus puissants devaient être plus tentés de le mépriser.

La position de ce roi de la conquête était extraordinairement critique et violente. Cette société nouvelle, bâtie de meurtres et de vols, elle se maintenait par lui; en lui elle avait son unité. C'est à lui que remontait ce sourd concert de malédictions, d'imprécations à voix basses. C'est pour lui que le banni saxon dans la *Forêt nouvelle* [8] où

[1] Odo de Diog., p. 71-76.

[2] Joann. Cinnam., l. II, c. 19. *Voy.* Sism., p. 353, note.

[3] Guill. Nangii chron., ap. Scr. fr., XIII, 737.

[4] Guill. Neubrig., l. I, ap. Scr. fr., XIII, 102. Se monacho, non regi nupsisse.

[5] Vincent. Belvac. specul. hist., t. III, c. 128, ap. Sism., V, 351.

[6] Chronic. Turon., ap. Scr. fr., XII, 468.

[7] Hallam, Europe au moyen âge, II, 67. Il est vrai que ces possessions étaient dispersées : 248 manoirs dans le Cornwall, 54 en Sussex, 196 en Yorkshire, 99 dans le comté de Northampton, etc.

[8] *Nove forest*. C'était un espace de trente milles que le Conquérant avait fait mettre en bois, en détruisant trente six paroisses et en chassant les habitants.

Digitized by Google

le poursuivait le shérif, gardait sa meilleure flèche; les forêts ne valaient rien pour les rois normands. C'est contre lui, tout autant que contre les Saxons, que le baron se faisait bâtir ces gigantesques châteaux, dont l'insolente beauté atteste encore combien peu on y a plaint la sueur de l'homme. Ce roi si détesté ne pouvait manquer d'être un tyran. Aux Saxons, il lançait des lois terribles sans mesure et sans pitié[1]. Contre les Normands, il y fallait plus de précautions; il appelait sans cesse des soldats du continent, des Flamands, des Bretons; gens à lui, d'autant plus redoutables à l'aristocratie normande, qu'ils se rapprochaient par la langue, les Flamands des Saxons, les Bretons des Gallois. Plusieurs fois il n'hésita pas à se servir des Saxons eux-mêmes[2]. Mais il y renonçait bientôt. Il n'eût pu devenir le roi des Saxons qu'en renversant tout l'ouvrage de la conquête.

Voilà la situation où se trouva déjà le fils du Conquérant, Guillaume le Roux. Bouillant d'une tyrannie impatiente, qui rencontrait partout sa limite; terrible aux Saxons, terrible aux barons; passant et repassant la mer; courant, avec la roideur d'un sanglier, d'un bout à l'autre de ses États; furieux d'avidité, *merveilleux marchand de soldats*[3], dit le chroniqueur. Destructeur rapide de toute richesse; ennemi de l'humanité, de la loi, de la nature, l'outrageant à plaisir; sale dans les voluptés, meurtrier, ricaneur et terrible. Quand la colère montait sur son visage rouge et couperosé, sa parole se brouillait, il bredouillait des arrêts de mort[4]. Malheur à qui se trouvait en face!

Les tonnes d'or passaient comme un schelling. Une pauvreté incurable le travaillait; il était pauvre de toute sa violence, de toute sa passion. Il fallait payer le plaisir, payer le meurtre. L'homme ingénieux et inventif qui savait trouver l'or, c'était un certain prêtre, qui s'était d'abord fait connaître comme délateur. Cet homme devint le bras droit de Guillaume, son pourvoyeur. Mais c'était un rude engagement que de remplir ce gouffre sans fond. Pour cela il fit deux choses; il refit le *Doomsday book*, revit et corrigea le livre de la conquête, s'assura si rien n'avait échappé[5]. Il reprit la spoliation en sous-œuvre, se mit à ronger les os déjà rongés, et sut encore en tirer quelque chose. Mais après lui, rien n'y restait. On l'avait baptisé du nom de *Flambard*[6]. Des vaincus, il passa aux vainqueurs, d'abord aux prêtres; il mit la main sur les biens d'Église. L'archevêque de Kenterbury serait mort de faim, sans la charité de l'abbé de Saint-Alban[7]. Les scrupules n'arrêtaient point Flambard. Grand justicier, grand trésorier, chapelain du roi encore (c'était le chapelain qu'il fallait à Guillaume), il suçait l'Angleterre par trois bouches. Il en alla ainsi, jusqu'à ce que Guillaume eût rencontré sa fin dans cette belle forêt que le Conquérant semblait avoir plantée pour la ruine des siens. « Tire donc, de par le diable, » dit le roi Roux à son bon ami qui chassait avec lui. Le diable le prit au mot, et emporta cette âme qui lui était si bien due[8].

Le successeur, ce ne fut pas le frère aîné, Robert. La royauté du bâtard Guillaume devait passer au plus habile, au plus hardi. Ce royaume volé appartenait à qui le volerait. Quand le Conquérant expirant donna la Normandie à Robert, l'Angleterre à Guillaume : « Et moi, dit Henri, le plus jeune, et moi donc, n'aurai-je rien? » — « Patience, mon fils, dit le mourant, tout te reviendra tôt ou tard[9]. » Le plus jeune était aussi le plus avisé. On l'appelait Beauclerc, comme on dirait l'habile, le suffisant, le scribe, le vrai Normand. Il commença par tout promettre aux Saxons, aux gens d'Église; il donna par écrit des chartes, des libertés, tout autant qu'on voulut[10]. Il battit Robert avec des soldats mercenaires, l'attira, le garda, bien logé, bien nourri dans un château fort, où il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Robert,

[1] *Voy.* Thierry, Conq. de l'Anglet., III, p. 269, 337, sqq.

[2] Ainsi Guillaume le Roux et son successeur Henri Beauclerc appelèrent tous deux un instant les Anglais contre les partisans de leur frère aîné, Robert Courte-Heuse. Guill. Malmsb., p. 120, 156. Hoved., 461. Chron. Sax., 193. Math. Paris, 42.

[3] Mirabilis militum mercator et solidator. Suger., Vita Lud. Gross., ap. Scr. fr., XII, 12.

[4] Lingard, II, 168.

[5] Order. Vit., ap. Scr. fr., XII, 635 : Regem incitans ut totius Angliæ reviseret descriptionem, Angliæque telluris comprobans iteraret partitionem.

[6] Id., ibid. Undè... *Flambardus* cognominatus est, quod vocabulum ei secundùm mores ejus et actus quasi prophetiçè collatum est.

[7] Brompt., p. 988. Eadm., p. 20. Lingard, t. II, p. 158.

[8] *Voy.* le beau récit de Thierry, t. III, p. 338, sqq.

[9] Order. Vit., ap. Scr. fr., XII, 621 : « Æquanimus esto, fili, et confortare in Domino;... tempore tuo totum honorem quem ego nactus sum, habebis, et fratribus tuis divitiis et potestate præstabis. »

[10] « Je me propose, leur dit-il, de vous maintenir dans vos anciennes libertés; j'en ferai, si vous le demandez, un écrit signé de ma main, et je le confirmerai par serment. » — On dressa la charte, on en fit autant de copies qu'il y avait de comtés. Mais quand le roi se rétracta, il les reprit toutes; il n'en échappa que trois. Math. Paris, p. 42. Thierry, III, 344.

Digitized by Google

qui n'aimait que la table, s'y serait consolé, n'eût été que son frère lui fit crever les yeux[1]. Au reste, le fratricide et le parricide étaient l'usage héréditaire de cette famille. Déjà les fils du Conquérant avaient combattu et blessé leur père[2]. Sous prétexte de justice féodale, Beauclerc, qui se piquait d'être bon et rude justicier, livra ses propres petites-filles, deux enfants, à un baron qui leur arracha les yeux et le nez. Leur mère, fille de Beauclerc, essaya de les venger en tirant elle-même une flèche contre la poitrine de son père[3]. Les Plantagenets, qui ne descendaient de cette race diabolique que du côté maternel, n'en dégénérèrent pas.

Après Beauclerc (1135), la lutte fut entre son neveu, Étienne de Blois, et sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V et femme du comte d'Anjou. Étienne appartenait à cette excellente famille des comtes de Blois et de Champagne, qui à la même époque encourageait les communes commerçantes, divisait à Troyes la Seine en canaux, et protégeait également saint Bernard et Abailard. Libres penseurs et poëtes, c'est d'eux que descendra le fameux Thibaut, le trouvère, celui qui fit peindre ses vers à la reine Blanche dans son palais de Provins, au milieu des roses transplantées de Jéricho. Étienne ne pouvait se soutenir en Angleterre qu'avec des étrangers, Flamands, Brabançons, Gallois même. Il n'avait pour lui que le clergé et Londres. Les autres communes d'Angleterre étaient encore à naître. Quant au clergé, Étienne ne resta pas longtemps bien avec lui. Il défendit d'enseigner le droit canon[4], et osa emprisonner des évêques. Alors Mathilde reparut. Elle débarqua presque seule; vraie fille du Conquérant, insolente, intrépide, elle choqua tout le monde, et brava tout le monde. Trois fois elle s'enfuit la nuit, à pied sur la neige et sans ressources. Étienne, qui la tint une fois assiégée, erut, comme chevalier, devoir ouvrir passage à son ennemie, et la laisser rejoindre les siens[5]. Elle ne l'en traita pas mieux, quand elle le prit à son tour, abandonné de ses barons (1153). Il fut contraint de reconnaître pour son successeur cet heureux Henri Plantagenet, comte d'Anjou et fils de Mathilde, à qui nous avons vu tout à l'heure Éléonore de Guienne remettre sa main et ses États.

Telle était la grandeur croissante du jeune Henri, lorsque le roi de France, humilié par la croisade, perdit Éléonore et tant de provinces. Cet enfant gâté de la fortune fut en quelques années accablé de ses dons. Roi d'Angleterre, maître de tout le littoral de la France, depuis la Flandre jusqu'aux Pyrénées, il exerça sur la Bretagne cette suzeraineté que les ducs de Normandie avaient toujours réclamée en vain. Il prit l'Anjou, le Maine et la Touraine à son frère, et le laissa en dédommagement se faire duc de Bretagne (1156). Il réduisit la Gascogne, il gouverna la Flandre, comme tuteur et gardien, en l'absence du comte. Il prit le Quercy au comte de Toulouse, et il aurait pris Toulouse elle-même, si le roi de France ne s'était jeté dans la ville pour la défendre (1159)[6]. Le Toulousain fut du moins obligé de lui faire hommage. Allié du roi d'Aragon, comte de Barcelone et de Provence, Henri voulait pour un de ses fils une princesse de Savoie, afin d'avoir un pied dans les Alpes, et de tourner la France par le midi. Au centre, il réduisit le Berri, le Limousin, l'Auvergne, il acheta la Marche[7]. Il eut même le secret de détacher les comtes de Champagne de l'alliance du roi. Enfin à sa mort il possédait les pays qui répondent à quarante-sept de nos départements, et le roi de France n'en avait pas vingt[8].

Dès sa naissance, Henri II s'était trouvé environné d'une popularité singulière, sans avoir rien fait pour la mériter. Son grand-père, Henri Beauclerc était Normand, sa grand'mère Saxonne, son père Angevin. Il réunissait en lui toutes les races occidentales. Il était le lien des vainqueurs et des vaincus, du Midi et du Nord. Les vaincus surtout avaient conçu un grand espoir, ils croyaient voir en lui l'accomplissement de la prophétie de Merlin, et la résurrection d'Arthur. Il se trouva, pour mieux appuyer la prophétie, qu'il obtint de gré ou de force l'hommage des princes d'Écosse, d'Irlande, de Galles et de Bretagne, c'est-à-dire de tout le monde celtique. Il fit chercher et trouver le tombeau d'Arthur[9], ce mystérieux tombeau dont la

[1] Math. Paris, p. 50. Lingard en doute, parce qu'aucun contemporain n'en fait mention. Mais celui qui laissa crever les yeux à ses petites-filles (Ord. Vit., loc. cit., p. 717. Angl. Sacra, II, 699), et qui fit passer sa fille en hiver, demi-nue, dans un fossé glacé, mérite-t-il ce doute?

[2] Huntingdon, ap. Scr. fr., XI, 910. Hoveden, ibid., 315. C'était Robert, révolté contre son père, et qui le combattit sans le connaître. On les réconcilia, ils se brouillèrent encore, et Guillaume maudit son fils. Math. Paris, p. 10.

[3] Order. Vit., ap. Scr. fr. XII, 716 : ... Sagittam ad patrem traxit.

[4] Joann. Saresberiens. Policrat., ap. Lingard, II, 341.

[5] Guill. Malmsbur., ap. Lingard, II, 277.

[6] Hist. du Languedoc, l. XVIII, p. 484.

[7] Bened. Petroburg., p. 167. — Il eut la Marche pour quinze mille marcs d'argent. Le comte partait pour Jérusalem et ne savait que faire de sa terre. Gaufred. Vosiens, ap. Scr. fr., XII, 447.

[8] *Voy.* Sismondi, VI, 4.

[9] *Voy.* le récit de Thierry, t. III, 86.

Digitized by Google

découverte devait marquer la fin de l'indépendance celtique et la consommation des temps.

Tout annonçait que le nouveau prince remplirait les espérances des vaincus. Il avait été élevé à Angers, l'une des villes d'Europe où la jurisprudence avait été professée de meilleure heure. C'était l'époque de la résurrection du droit romain, qui, sous tant de rapports, devait être celle du pouvoir monarchique et de l'égalité civile. L'égalité sous un maître, c'était le dernier mot que le monde antique nous avait légué. L'an 1111, la fameuse comtesse Mathilde, la cousine de Godefroy de Bouillon, l'amie de Grégoire VII, avait autorisé l'école de Bologne, fondée par le Bolonais Irnerio[1]. L'empereur Henri V avait confirmé cette autorisation, sentant tout le parti que le pouvoir impérial tirerait des traditions de l'ancien Empire. Le jeune duc d'Anjou, Henri Plantagenet, fils de la Normande Mathilde, veuve de ce même empereur Henri V, trouva à Angers, à Rouen, en Angleterre, les traditions de l'école de Bologne. Dès 1124, l'évêque d'Angers était un savant juriste [2]. Le fameux Italien Lanfranc, l'homme de Guillaume le Conquérant, le primat de la conquête, avait d'abord enseigné à Bologne, et concouru à la restauration du droit. « Ce fut, dit un des continuateurs de Sigebert de Gemblours, ce fut Lanfranc de Pavie et son compagnon Garnerius, qui, ayant retrouvé à Bologne les lois de Justinien, se mirent à les lire et à les commenter. Garnerius persévéra, mais Lanfranc, enseignant en Gaule, à de nombreux disciples, les arts libéraux et les lettres divines, vint au Bec et s'y fit moine[3]. »

Les principes de la nouvelle école furent proclamés précisément à l'époque de l'avénement de Henri II (1154). Les jurisconsultes appelés par l'empereur Frédéric Barberousse, à la diète de Roncaglia (1158), lui dirent, par la bouche de l'archevêque de Milan, ces paroles remarquables : « Sachez que tout le droit législatif du peuple vous a été accordé; votre volonté est le droit, car il est dit : *Ce qui a plu au prince a force de loi; le peuple a remis tout son empire et son pouvoir à lui et en lui* [4]. »

L'empereur lui-même avait dit en ouvrant la diète : « Nous, qui sommes investis du nom royal, nous désirons plutôt exercer un empire légal pour la conservation du droit et de la liberté de chacun, que de tout faire impunément. Se donner toute licence, et changer l'office du commandement en domination superbe et violente, c'est la royauté, la tyrannie[5]. » Ce républicanisme pédantesque, extrait mot à mot de Tite-Live, expliquait mal l'idéal de la nouvelle jurisprudence. Au fond, ce n'était pas la liberté qu'elle demandait, mais l'égalité sous un monarque, la suppression de la hiérarchie féodale qui pesait sur l'Europe.

Combien ces légistes devaient être chers aux princes, on le conçoit par leur doctrine, on l'apprend par l'histoire, qui partout, désormais, nous les montrera près d'eux et comme pendus à leur oreille, leur dictant tout bas ce qu'ils doivent répéter. Guillaume le Bâtard s'attacha Lanfranc, comme nous l'avons vu. Dans ses fréquentes absences, il lui confiait le gouvernement de l'Angleterre[6]; plus d'une fois il lui donna raison contre son propre frère. L'Angevin Henri, nouveau conquérant de l'Angleterre, prit pour son Lanfranc un élève de Bologne, qui avait aussi étudié le droit à Auxerre[7]. Thomas Becket, c'était son nom, était

[1] Abb. Urspergensis chron., ap. Savigny, Geschichte des Rœmischen rechts im Mittelalter, IV, 10 : Dominus Wernerius libros legum, qui dudùm neglecti fuerant, ad petitionem Mathildæ comitissæ renovavit.

[2] Tout le clergé de cette ville était composé de légistes au treizième et au quatorzième siècle. Sous l'épiscopat de Guillaume le Maire (1290-1314), presque tous les chanoines de son église étaient professeurs en droit. Bodin, Recherches sur l'Anjou, II, 232. Sur dix-neuf évêques qui formèrent l'assemblée du clergé en 1359, quatre avaient professé le droit à l'université d'Angers. Ibid., 233.

[3] Robert de Monte, ap. Savigny, Rœmischen rechts, etc., IV, 10. — Order. Vit., ap. Scr. fr., XI, 242 : « La renommée de sa science se répandit dans toute l'Europe, et une foule de disciples accoururent pour l'entendre, de France, de Gascogne, de Bretagne et de Flandre. »

[4] Radevicus, II, c. 4, ap. Giesler, Kirchengeschichte, II, P. 2, p. 72. Scias itaque omne jus populi in condendis legibus tibi concessum, tua voluntas jus est, sicuti dicitur : « Quod Principi placuit, legis habet vigorem, cùm populus et in eum omne suum imperium et potestatem concesserit. » — Le conseiller de Henri II, le célèbre Ranulfe de Glanville, répète cette maxime (de leg. et consuet. reg. anglic., in proem.).

[5] Radevicus, ibid.

[6] Acta SS. ord. S. Bened. Quandò gloriosus rex Willelmus morabatur in Normanniâ, Lanfrancus erat princeps et custos Angliæ, subjectis sibi omnibus principibus.

[7] Lingard, II, 318. — Vita quadrip., p. 6 : Juri civili operam dedit. J. de Salisbury (Epist., p. 47, et ap. Scr. fr., XVI, 510) semble reprocher à Becket de porter dans sa querelle avec le roi l'esprit d'un légiste plutôt que d'un prêtre :... Proindè consilium meum... et summa precum est, ut vos totâ mente committatis ad Dominum et orationum suffragia;... differte interim omnes alias occupationes... Prosunt quidem leges et canones; sed mihi credite quia nunc non erit his opus... Quis à lectione legum aut etiam canonum compunctus

Digitized by Google

alors au service de l'archevêque de Kenterbury. Il avait, par son influence, retenu ce prélat dans le parti de Mathilde et de son fils. Ayant reçu seulement les premiers ordres, n'étant ainsi ni prêtre ni laïque, il se trouvait propre à tout et prêt à tout. Mais sa naissance était un grand obstacle; il était, dit-on, fils d'une femme sarrasine, qui avait suivi un Saxon revenu de la terre sainte[1]. Sa mère semblait lui fermer les dignités de l'Église, et son père celles de l'État. Il ne pouvait rien attendre que du roi. Celui-ci avait besoin de pareilles gens pour exécuter ses projets contre les barons. Dès son arrivée en Angleterre, Henri rasa, en un an, cent quarante châteaux. Rien ne lui résistait, il mariait les enfants des grandes maisons à ceux des familles médiocres[2], abaissant ceux-là, élevant ceux-ci, nivelant tout. L'aristocratie normande s'était épuisée dans les guerres d'Étienne. Le nouveau roi disposait contre elle des hommes d'Anjou, de Poitou et d'Aquitaine. Riche de ses États patrimoniaux et de ceux de sa femme, il pouvait encore acheter des soldats en Flandre et en Bretagne. C'est le conseil que lui avait donné Becket[3]. Celui-ci était devenu l'homme nécessaire dans les affaires et dans les plaisirs. Souple et hardi, homme de science, homme d'expédients, et avec cela bon compagnon[4], partageant ou imitant les goûts de son maître. Henri s'était donné sans réserve à cet homme, et non-seulement lui, mais son fils, son héritier. Becket était le précepteur du fils, le chancelier du père[5]. Comme tel, il soutenait âprement les droits du roi contre les barons, contre les évêques normands. Il força ceux-ci à payer l'*escuage*, malgré leurs réclamations et leurs cris. Puis, sentant que le roi, pour être maître en Angleterre, avait besoin d'une guerre brillante, il l'emmena dans le midi de la France, à la conquête de Toulouse, sur laquelle Éléonore de Guienne avait des prétentions. Becket conduisait en son propre nom, et comme à ses dépens, douze cents chevaliers et plus de quatre mille soldats, sans compter les gens de sa maison, assez nombreux pour former plusieurs garnisons dans le Midi[6]. Il est évident qu'un armement si disproportionné avec la fortune du plus riche particulier, était mis sous le nom d'un homme sans conséquence pour moins alarmer les barons.

Une vaste ligue s'était formée contre le comte de Toulouse, objet de la jalousie universelle. Le puissant comte de Barcelone, régent d'Aragon, les comtes de Narbonne, de Montpellier, de Béziers, de Carcassonne, étaient d'accord avec le roi d'Angleterre. Celui-ci semblait près de conquérir ce que Louis VIII et saint Louis recueillirent sans peine après la croisade des Albigeois. Il fallait donner l'assaut sur-le-champ à Toulouse sans lui laisser le temps de se reconnaître. Le roi de France s'y était jeté, et défendait à Henri comme suzerain de rien entreprendre contre une ville qu'il protégeait. Ce scrupule n'arrêtait pas Becket[7]; il conseillait de brusquer l'attaque. Mais Henri craignit d'être abandonné de ses vassaux, s'il risquait une violation si éclatante de la loi féodale. Le belliqueux chancelier n'eut pour dédommagement que

surgit?... Mallem vos psalmos ruminare, et B. Gregorii moralea libros resolvere, quàm scholastico more philosophari, etc...

[1] Elle ne savait que deux mots intelligibles pour les habitants de l'Occident, c'étaient *Londres*, et *Gilbert*, le nom de son amant. A l'aide du premier, elle s'embarqua pour l'Angleterre; arrivée à Londres, elle courait les rues en répétant : Gilbert! Gilbert! et elle retrouva celui qu'elle appelait. Brompton, p. 1054. Thierry, Conq. de l'Angleterre, III, 112.

[2] Radulph. Niger, ap. Lingard, II, 315 : Servis generosas copulans, pedaneæ conditionis fecit universos.

[3] Lingard, II, 523.

[4] Brompton, Chron., p. 1058. J. Saresberiensis ep. (ap. Epist. S. Thomæ, edid. Lupus, 1682, p. 414).

[5] Ser. fr., XIV, 452 : Filii sui Henrici tutorem fecit et patrem.

[6] Newbridg., II, 10. Chron. Norm. Lingard, II, 525. — Lingard, p. 521 : « Le lecteur verra sans doute avec plaisir dans quel appareil le chancelier voyageait en France. Quand il entrait dans une ville, le cortége s'ouvrait par deux cent cinquante jeunes gens chantant des airs nationaux; ensuite venaient ses chiens, accouplés. Ils étaient suivis de huit chariots, traînés chacun par cinq chevaux, et menés par cinq cochers en habit neuf. Chaque chariot était couvert de peaux, et protégé par deux gardes et par un gros chien, tantôt enchaîné, tantôt en liberté. Deux de ces chariots étaient chargés de tonneaux d'ale pour distribuer à la populace; un autre portait tous les objets nécessaires à la chapelle du chancelier, un autre encore le mobilier de sa chambre à coucher, un troisième celui de sa cuisine, un quatrième portait sa vaisselle d'argent et sa garderobe : les deux autres étaient destinés à l'usage de ses suivants. Après eux venaient douze chevaux de somme, sur chacun desquels était un singe, avec un valet (groom) derrière, sur ses genoux; paraissaient ensuite les écuyers portant les boucliers et conduisant les chevaux de bataille de leurs chevaliers; puis encore d'autres écuyers, des enfants de gentilshommes, des fauconniers, les officiers de la maison, les chevaliers et les ecclésiastiques, deux à deux et à cheval, et le dernier de tous enfin, arrivait le chancelier lui-même, conversant avec quelques amis. Comme il passait, on entendait les habitants du pays s'écrier : « Quel homme doit donc être le roi d'Angleterre, quand son chancelier voyage en tel équipage? » Steph., 20, 2.

[7] Lingard, II, 524.

Digitized by Google

la gloire d'avoir combattu et désarmé un chevalier ennemi[1].

L'entretien des troupes mercenaires que Becket avait conseillées à Henri, et qui lui étaient si nécessaires contre ses barons, exigeait des dépenses pour lesquelles toutes les ressources de la fiscalité normande eussent été insuffisantes. Le clergé seul pouvait payer; il avait été richement doté par la conquête. Henri voulut avoir l'Église dans sa main. Il fallait d'abord s'assurer de la tête, je veux dire de l'archevêché de Kenterbury. C'était presque un patriarcat, une papauté anglicane, une royauté ecclésiastique, indispensable pour compléter l'autre. Henri résolut de la prendre pour lui, en la donnant à un second lui-même[2], à son bon ami Becket; réunissant alors les deux puissances, il eût élevé la royauté à ce point qu'elle atteignit au seizième siècle, entre les mains de Henri VIII, de Marie et d'Élisabeth. Il lui était commode de mettre la primatie sous le nom de Becket, comme naguère il y avait mis une armée. C'était, il est vrai, un Saxon; mais le Saxon *Breakspear*[3] venait bien d'être élu pape précisément à l'époque de l'avénement de Henri II (Adrien IV). Becket lui-même y répugnait : « Prenez garde, dit-il, je deviendrai votre plus grand ennemi[4]. » Le roi ne l'écouta pas, et le fit primat, au grand scandale du clergé normand.

Depuis les Italiens Lanfranc et Anselme, le siége de Kenterbury avait été occupé par des Normands. Les rois et les barons n'auraient pas osé confier à d'autres cette grande et dangereuse dignité. Les archevêques de Kenterbury n'étaient pas seulement primats d'Angleterre; ils se trouvaient avoir en quelque sorte un caractère politique. Nous les trouvons presque toujours à la tête des résistances nationales, depuis le fameux Dunstan[5], qui abaissa si impitoyablement la royauté anglo-saxonne, jusqu'à Étienne Langton, qui fit signer la grande Charte au roi Jean. Ces archevêques se trouvaient être particulièrement les gardiens des libertés de Kent, le pays le plus libre de l'Angleterre. Arrêtons-nous un instant sur l'histoire de cette curieuse contrée.

Le pays de Kent, bien plus étendu que le comté qui porte ce nom, embrasse une grande partie de l'Angleterre méridionale. Il est placé en face de la France, à la pointe de la Grande-Bretagne. Il en forme l'avant-garde; et c'était en effet le privilége des hommes de Kent de former l'avant-garde de l'armée anglaise. Leur pays a dans tous les temps livré la première bataille aux envahisseurs; c'est le premier à la descente. Là débarquèrent César, puis Hengist, puis Guillaume le Conquérant. Là aussi commença l'invasion chrétienne. Kent est une terre sacrée. L'apôtre de l'Angleterre, saint Augustin y fonda son premier monastère. L'abbé de ce monastère et l'archevêque de Kenterbury étaient seigneurs de ce pays et les gardiens de ses priviléges. Ils conduisirent les hommes de Kent contre Guillaume le Conquérant. Lorsque celui-ci, vainqueur à Hastings, marchait de Douvres à Londres, il aperçut, selon la légende, une forêt mouvante. Cette forêt, c'étaient les hommes de Kent, portant devant eux un rempart mobile de branchages. Ils tombèrent sur les Normands, et arrachèrent à Guillaume la garantie de leurs libertés[6]. Quoi qu'il en soit de cette douteuse victoire, ils restèrent libres, au milieu de la servitude universelle, et ne connurent guère d'autre domination que celle de l'Église. C'est ainsi que nos Bretons de la Cornouaille, sous les évêques de Quimper, conservaient une liberté relative, et insultaient tous les ans la féodalité dans la statue du vieux roi Grallon.

Le principale des coutumes de Kent, celle qui distingue encore aujourd'hui ce comté, c'est la loi de succession, le partage égal entre les enfants. Cette loi, appelée par les Saxons *gavel-kind*[7], par les

[1] Lingard, II, 325.

[2] Le prédécesseur de Becket au siége de Kenterbury lui écrivait : In aure et in vulgis sonat vobis esse cor unum et animam unam (Bles., epist. 78). — Petrus Cellensis : Secundum post regem in quatuor regnis quis te ignorat? (Marten., Thes. anecd., III.) — Le clergé anglais écrit à Thomas : In familiarem gratiam tàm latâ vos mente suscepit, ut dominationis suæ loca quæ boreali Oceno ad Pyrenæum usquè porrecta sunt, potestati vestræ cuncta subjecerit, ut in his solùm hos beatos reputârit opinio, qui in vestris poterant oculis complacere. Epist. S. Thom., p. 190.

[3] C'est le seul Anglais qui ait été pape.

[4] Citissimè à me auferes animum; et gratia, quæ nunc inter nos tanta est, in atrocissimum odium convertetur. Script. fr., XIV, p. 453.

[5] S. Dunstan, archev. de Kenterbury, fit des remontrances à Edgar, et lui fit faire pénitence. Il ajouta deux clauses à leur traité de réconciliation : 1° Qu'il publierait un code de lois qui apportât plus d'impartialité dans l'administration de la justice; 2° qu'il ferait passer à ses propres frais dans les différentes provinces, des copies des saintes Écritures pour l'instruction du peuple. — Et même, selon Lingard, le véritable texte d'Osbern doit être : ... Justas legum rationes sanciret, *sancitas conscriberet*, *scriptas* per omnes fines imperii sui populis custodiendas mandaret, au lieu de *sanctas conscriberet scripturas*. — Lingard, Antiquités de l'Église anglo-saxonne, I, p. 489.

[6] Thorn., p. 1786, ap. Lingard, II, 7.

[7] *Voy.* plus haut, liv. I.

Digitized by Google

Irlandais *gabhaïl cine* (établissement de famille) est commune, avec certaines modifications, à toutes les populations celtiques, à l'Irlande et à l'Écosse, au pays de Galles, en partie même à notre Bretagne.

Les grands légistes italiens, qui occupèrent les premiers le siége de Kenterbury, furent d'autant plus favorables aux coutumes de Kent, qu'elles s'accordaient sous plusieurs rapports avec les principes du droit romain. Eudes, comte de Kent, frère de Guillaume le Conquérant, voulant traiter les hommes de Kent comme l'étaient les habitants des autres provinces, « Lanfranc lui résista en face, et prouva devant tout le monde la liberté de sa terre par le témoignage de vieux Anglais qui étaient versés dans les usages de leur patrie; et il délivra ses hommes des mauvaises coutumes qu'Eudes voulait leur imposer [1]. » Dans une autre occasion : « le roi ordonna de convoquer sans délai tout le comté et de réunir tous les hommes du comté, Français et surtout Anglais, versés dans la connaissance des anciennes lois et coutumes. Arrivés à Penendin, ils s'assirent tous, et tout le comté fut retenu là pendant trois jours; et par tous ces hommes sages et honnêtes, il fut décidé, accordé et jugé : que, tout aussi bien que le roi, l'archevêque de Kenterbury doit posséder ses terres avec pleine juridiction, en toute indépendance et sécurité [2]. »

Le successeur de Lanfranc, saint Anselme, se montra encore plus favorable aux vaincus. Lanfranc lui parlait un jour du Saxon Elfeg qui s'était dévoué pour défendre contre les Normands les libertés du pays : « Pour moi, dit Anselme, je crois que c'est un vrai martyr, celui qui aima mieux mourir que de faire tort aux siens. Jean est mort pour la vérité; de même Elfeg pour la justice; tous deux pareillement pour Christ, qui est la justice et la vérité [3]. » C'est Anselme qui contribua le plus au mariage de Henri Beauclerc avec la nièce d'Edgard, dernier héritier de la royauté saxonne; cette union de deux races dut préparer, quoi qu'on ait dit, la réhabilitation des vaincus. Le même archevêque de Kenterbury reçut, comme représentant de la nation, les serments de Beauclerc, lorsqu'il jura pour la seconde fois sa charte des priviléges féodaux et ecclésiastiques [4].

Ce fut une grande surprise pour le roi d'Angleterre d'apprendre que Thomas Becket, sa créature, son joyeux compagnon, prenait au sérieux sa nouvelle dignité. Le chancelier, le mondain, le courtisan, se ressouvint tout à coup qu'il était peuple. Le fils du Saxon redevint Saxon, et fit oublier sa mère sarrasine par sa sainteté. Il s'entoura des Saxons, des pauvres, des mendiants, revêtit leur habit grossier, mangea avec eux et comme eux [5]. Désormais il s'éloigna du roi, et résigna le sceau. Il y eut alors comme deux rois, et le roi des pauvres qui siégeait à Kenterbury, ne fut pas le moins puissant [6].

Henri, profondément blessé, obtint du pape une bulle qui rendait indépendant de l'archevêque l'abbé du monastère de saint Augustin. Il l'était effectivement sous les rois saxons. Thomas par représailles somma plusieurs des barons de restituer au siége de Kenterbury une terre que leurs aïeux avaient reçue des rois en fief, déclarant qu'il ne connaissait point de loi pour l'injustice, et que ce qui avait été pris sans bon titre devait être rendu [7]. Il s'agissait dès lors de savoir si l'ouvrage de la conquête serait détruit, si l'archevêque saxon prendrait sur les descendants des vainqueurs la revanche de la bataille d'Hastings. L'épiscopat que Guillaume le Bâtard avait rendu si fort dans l'intérêt de la conquête, tournait contre elle aujourd'hui. Heureusement pour Henri, les évêques étaient plus barons qu'évêques; l'intérêt temporel touchait ces Normands tout autrement que celui de l'Église. La plupart se déclarèrent pour le roi, et se tinrent prêts à jurer ce qu'il lui plairait. Ainsi l'alarme donnée par Becket à cette Église toute féodale, mettait

[1] Vita S. Lanfranci, ap. Acta SS. ord. S. Bened.

[2] Spence, Origin of the Laws of Europa, 1826, p. 452.

« Præcepit rex comitatum totum absque morâ considere, et homines comitatûs omnes Francigenos, et præcipuè Anglos in antiquis legibus et consuetudinibus peritos, in unum convenire. Qui cùm convenerunt apud Penendinam, omnes consederunt, et totus comitatus per tres dies fuit ibi detentus — et ab omnibus illis probis et sapientibus hominibus qui affuerunt, fuit ibi diratiocinatum et etiam toto comitatu concordatum et judicatum : Quod sicut ipse rex tenet liberas et quietas in suo domiuico, ità archiepiscopus Cantuarberiæ tenet suas. Huic placito interfuerunt Gorsfridus episcopus Constansiensis, qui in loco regis fuit, et justiam illam tenuit comes Cantiæ, etc. Ricardus de Tunebrigge, etc.

[3] Anglia sacra, t. II, p. 162. Martyr mihi videtur egregius qui mori maluit... sic ergò Johannes pro veritate, sic et Elphegus pro justitiâ.

[4] Lingard, II, 181.

[5] Vita S. Thomæ quadripartita, p. 19, 24, ed. Lupus, 1682.

[6] Lingard, II, 355. Les conseillers du roi attribuèrent à Becket le projet de se rendre indépendant. On rapporta qu'il avait dit à ses confidents que la jeunesse de Henri demandait un maître, et qu'il savait combien il était lui-même nécessaire à un roi incapable de tenir sans son assistance les rênes du gouvernement.

[7] Gervas. Cantuar., ap. Thierry, III, 129.

Digitized by Google

le roi à même de se faire accorder par elle une toute-puissance qu'autrement il n'eût jamais osé demander.

Voici les principaux points que stipulaient les coutumes de Clarendon (1164) : « La garde de tout archevêché et évêché vacant sera donnée au roi, et les revenus lui en seront payés. L'élection sera faite d'après l'ordre du roi, avec son assentiment, par le haut clergé de l'Église, sur l'avis des prélats que le roi y fera assister. — Lorsque dans ces procès, l'une des deux, ou les deux parties seront ecclésiastiques, le roi décidera si la cause sera jugée par la cour séculière ou épiscopale. Dans le dernier cas le rapport sera fait par un officier civil. Et si le défendeur est convaincu d'action criminelle, il perdra son bénéfice de clergie. — Aucun tenancier du roi ne sera excommunié sans que l'on se soit adressé au roi, ou, en son absence, au grand justicier. — Aucun ecclésiastique en dignité ne passera la mer sans la permission du roi. — Les ecclésiastiques tenanciers du roi tiennent leurs terres par baronnie, et sont obligés aux mêmes services que les laïques. »

Ce n'était pas moins que la confiscation de l'Église au profit de Henri. Le roi percevant les fruits de la vacance, on pouvait être sûr que les sièges vaqueraient longtemps, comme sous Guillaume le Roux, qui avait affermé un archevêché, quatre évêchés, onze abbayes [1]. Les évêchés allaient être la récompense, non plus des barons peut-être, mais des agens du fisc, des scribes, des juges complaisants. L'Église, soumise au service militaire, devenait toute féodale. Les institutions d'aumônes et d'écoles, d'offices religieux, devaient nourrir les Brabançons et les Cotereaux, et les fondations pieuses payer le meurtre. L'Église anglicane, perdant avec l'excommunication l'arme unique qui lui restât, enfermée dans l'île sans relation avec Rome, avec la communauté du monde chrétien, allait perdre tout esprit d'universalité, de *catholicité*. Ce qu'il y avait de plus grave, c'était l'anéantissement des tribunaux ecclésiastiques et la suppression du *bénéfice de clergie*. Ces droits donnaient lieu à de grands abus sans doute ; bien des crimes étaient impunément commis par des prêtres ; mais quand on songe à l'épouvantable barbarie, à la fiscalité exécrable des tribunaux laïques au douzième siècle, on est obligé d'avouer que la juridiction ecclésiastique était alors une ancre de salut. Elle pouvait épargner des coupables ; mais combien elle sauvait d'innocents ! L'Église était presque la seule voie par où les races méprisées pussent reprendre quelque ascendant. On le voit par l'exemple des deux Saxons Breakspear (Adrien IV) et Becket. Les libertés de l'Église étaient alors celles du monde.

Aussi toutes les races vaincues soutinrent l'évêque de Kent avec courage et fidélité. Sa lutte pour la liberté fut imitée avec plus de timidité et de modération en Aquitaine par l'évêque de Poitiers [2], et plus tard dans le pays de Galles, par le fameux Giraud le Cambrien, auquel nous devons, entre autres ouvrages, une si curieuse description de l'Irlande [3]. Les bas Bretons étaient pour Becket. Un Gallois le suivit dans l'exil au péril de ses jours [4], ainsi que le fameux Jean de Salisbury [5]. Il semblerait que les étudiants gallois aient porté les

[1] Petr. Bles., ap. Lingard, II, 151.

[2] Henri II lui avait adressé par deux de ses justiciers des instructions plus dures encore que les coutumes de Clarendon. *Voy.* la lettre de l'Évêque, ap. Ser. fr., XVI, 216. — *Voy.* aussi (ibid., 572, 575, etc.) les lettres que Jean de Salisbury lui écrit pour le tenir au courant de l'état des affaires de Thomas Becket. — En 1166, l'évêque de Poitiers céda, et fit sa paix avec Henri II. Joann. Saresber. epist., ibid., 523.

[3] Élu évêque en 1176 par les moines de saint David, dans le comté de Pembroke (pays de Galles) et chassé par Henri II, qui mit à sa place un Normand ; réélu en 1198 par les mêmes moines, et chassé de nouveau par Jean sans Terre. Trop faiblement soutenu, il échoua dans sa lutte courageuse pour l'indépendance de l'Église galloise ; mais sa patrie lui en garda une profonde reconnaissance. « Tant que durera notre pays, dit un poëte gallois, ceux qui écrivent et ceux qui chantent se souviendront de ta noble audace. »

[4] Ser. fr., XVI, 205. Thierry, III, 160.

[5] Salisbury fait partie du pays de Kent, mais non du comté de ce nom. Du temps de l'archevêque Thibaut, ce fut Jean de Salisbury qu'on accusa de toutes les tentatives de l'Église de Kenterbury pour reconquérir ses priviléges.

— Il écrit, en 1159 : Regis tota in me incanduit indignatio... Quòd quis nomen romanum apud nos invocat, mihi imponunt; quòd in electionibus celebrandis, in causis ecclesiasticis examinandis, vel umbram libertatis audet sibi Anglorum ecclesia vindicare, mihi imputatur, ac si dominum Cantuariensem et alios episcopos quid facere oporteat solus instruam... J. Saresber. epist., ap. Ser. fr., XVI, 490. — Dans son Policraticus (Leyde, 1639, p. 206), il avance qu'il est bon et juste de flatter le tyran pour le tromper, et de le tuer (Aures tyranni mulcere... tyrannum occidere... æquum et justum). — Dans l'affaire de Thomas Becket, sa correspondance trahit un carsetère intéressé (il s'inquiète toujours de la confiscation de ses propriétés, Ser. fr., XVI, 508, 512, etc.), irrésolu et craintif, p. 509 ; il fait souvent intercéder pour lui auprès de Henri II, p. 514, etc., et donne à Becket de timides conseils, p. 510, 527, etc. Il ne semble guère se piquer de conséquence. Ce défenseur de la liberté n'accorde au libre

Digitized by Google

messages de Becket; car Henri II leur fit fermer les écoles, et défendre d'entrer nulle part en Angleterre sans son consentement.

Ce serait pourtant rétrécir ce grand sujet, que de n'y voir autre chose que l'opposition des races, de ne chercher qu'un Saxon dans Thomas Becket. L'archevêque de Kenterbury ne fut pas seulement le saint de l'Angleterre, le saint des vaincus, Saxons et Gallois, mais tout autant celui de la France et de la chrétienté. Son souvenir ne resta pas moins vivant chez nous que dans sa patrie. On montre encore la maison qui le reçut à Auxerre, et en Dauphiné, une église qu'il y bâtit dans son exil. Aucun tombeau ne fut plus visité, aucun pèlerinage plus en vogue au moyen âge que celui de saint Thomas de Kenterbury. On dit qu'en une seule année, il y vint plus de cent mille pèlerins. Selon une tradition, on aurait, en un an, offert jusqu'à 950 livres sterling à la chapelle de saint Thomas, tandis que l'autel de la Vierge ne reçut que quatre livres; Dieu lui-même n'eut pas une offrande.

Thomas fut cher au peuple entre tous les saints du moyen âge, parce qu'il était peuple lui-même par sa naissance basse et obscure, par sa mère sarrasine et son père saxon. La vie mondaine qu'il avait menée d'abord, son amour des chiens, des chevaux, des faucons [1], ces goûts de jeunesse dont il ne guérit jamais bien, tout cela leur plaisait encore. Il conserva, sous l'habit de prêtre, une âme de chevalier, loyale et courageuse, et il n'en réprimait qu'avec peine les élans. Dans une des plus périlleuses circonstances de sa vie, lorsque les barons et les évêques de Henri semblaient prêts à le mettre en pièces, un d'eux osa l'appeler traître; il se retourna vivement et répliqua : « Si le caractère de mon ordre ne me le défendait, le lâche se repentirait de son insolence. »

Ce qu'il y eut de grand, de magnifique et de terrible dans la destinée de cet homme, c'est qu'il se trouva chargé, lui faible individu et sans secours, des intérêts de l'Église universelle, qui étaient ceux du genre humain. Ce rôle, qui semblait appartenir au pape, et que Grégoire VII avait soutenu, Alexandre III n'osa le reprendre; il en avait bien assez de la lutte contre l'antipape, contre Frédéric Barberousse, le conquérant de l'Italie. Ce pape était le chef de la ligue lombarde, un politique, un patriote italien, il négociait, combattait, fuyait et revenait; il animait les partis, provoquait des désertions, faisait des traités, fondait des villes. Il se serait bien gardé d'indisposer le plus grand roi de la chrétienté, je parle de Henri II, lorsqu'il avait déjà contre lui l'empereur. Toute sa conduite avec Henri fut pleine de timides et honteux ménagements; il ne cherchait qu'à gagner du temps par de misérables équivoques, par des lettres et des contre-lettres, vivant au jour le jour, ménageant l'Angleterre et la France, agissant en diplomate, en prince séculier, tandis que le roi de France acceptait le patronage de l'Église, tandis que Becket souffrait et mourait pour elle. Étrange politique, qui devait apprendre au peuple à chercher partout ailleurs qu'à Rome, le représentant de la religion et l'idéal de la sainteté.

Dans cette grande et dramatique lutte, Becket eut à soutenir toutes les tentations, la terreur, la séductions, ses propres scrupules. De là, une hésitation dans les commencements, qui ressembla à la crainte. Il succomba d'abord dans l'assemblée de Clarendon, soit qu'il eût cru qu'on en voulait à sa vie, soit qu'il fût retenu encore par ses obligations envers le roi. Cette faiblesse est digne de pitié dans un homme qui pouvait être combattu entre deux devoirs. D'une part, il devait beaucoup à Henri, de l'autre, encore plus à son Église de Kent, à celle d'Angleterre, à l'Église universelle, dont il défendait seul les droits. Cette incurable dualité du moyen âge, déchiré entre l'État et la religion, a fait le tourment et la tristesse des plus grandes ames, de Godefroy de Bouillon, de saint Louis, de Dante.

« Malheureux! disait Thomas, en revenant de Clarendon, je vois l'Église anglicane, en punition de mes péchés, devenue servante à jamais! Cela devait arriver; je suis sorti de la cour, et non de l'Église; j'ai été chasseur de bêtes, avant d'être pasteur d'hommes. L'amateur des mimes et des chiens est devenu le conducteur des âmes... Me voilà donc abandonné de Dieu [2]! »

Une autre fois, Henri essaya la séduction, au défaut de la violence. Becket n'avait qu'à dire un

arbitre de pouvoir que pour le mal (Policrat., p. 97). Il ne faut pas se hâter de rien conclure de ce qu'il reçut les leçons d'Abailard; il vante saint Bernard et son disciple Eugène III (Ibid., p. 311).

[1] Lorsque dans la suite il débarqua en France, il aperçut des jeunes gens dont l'un tenait un faucon, et ne put s'empêcher d'aller voir l'oiseau; cela faillit le trahir. Peut-être, dit l'auteur, la crainte qu'il en eut ensuite, aura lavé le péché de sa vanité. Vita quadripartita, p. 65.

[2] Vita quadrip., p. 41 : « ... De pastore avium factus sum pastor ovium. Dudùm fautor histrionum et canum sectator, tot animarum pastor... Undè et planè video me jàm à Deo derelictum. » Dùm igitur dolor eum sic urgeret, exitus aquarum deduxerunt oculi ejus, inter continuas lacrymas singultibus crebrò erumpentibus.

Digitized by Google

mot; il lui offrait tout, il mettait tout à ses pieds; c'était la scène de Satan, transportant Jésus sur la montagne, lui montrant le monde et disant : « Je te donnerai tout cela, si tu veux tomber à genoux, et m'adorer [1]. » Tous les contemporains reconnaissent ainsi, dans la lutte de Thomas contre Henri, une image des tentations du Christ, et dans sa mort un reflet de la Passion. Les hommes du moyen âge aimaient à saisir de telles analogies. Le dernier livre en ce genre, et le plus hardi, est celui des *Conformités du Christ et de saint François*.

L'extension même du pouvoir royal, qui faisait le fond de la question, devint de bonne heure un objet secondaire pour Henri. L'essentiel fut pour lui la ruine, la mort de Thomas; il eut soif de son sang. Que toute cette puissance qui s'étendait sur tant de peuples, se brisât contre la volonté d'un homme; qu'après tant de succès faciles, il se présentât un obstacle, c'était aussi trop fort à supporter pour cet enfant gâté de la fortune. Il se désolait, il pleurait [2].

Les gens zélés ne manquaient pas pourtant pour consoler le roi, et tâcher de satisfaire son envie. On essaya dès 1164. L'archevêque fut contraint, malade et faible encore, de se présenter devant la cour des barons et des évêques. Le matin, il célébra l'office de saint Étienne, premier martyr, qui commence par ces mots : « Les princes se sont assis en conseil pour délibérer contre moi. » Puis il marcha courageusement, et se présenta revêtu de ses habits pontificaux et portant sa grande croix d'argent [3]. Cela embarrassa ses ennemis. Ils essayèrent en vain de lui arracher sa croix. Revenant aux formes juridiques, ils l'accusèrent d'avoir détourné les deniers publics, puis d'avoir célébré la messe sous l'invocation du diable, et ils voulaient le déposer. On l'aurait tué alors en sûreté de conscience. Le roi attendait impatiemment. Les voies de fait commençaient déjà; quelques-uns rompaient des pailles, et les lui jetaient. L'archevêque en appela au pape, se retira lentement, et les laissa interdits. Ce fut là la première tentation, la comparution devant Hérode et Caïphe. Tout le peuple attendait dans les larmes. Lui, il fit dresser des tables, appela tout ce qu'on put trouver de pauvres dans la ville, et fit comme la cène avec eux [4]. La nuit même il partit, et parvint avec peine sur le continent.

Ce fut une grande douleur pour Henri que sa proie eût échappé. Il mit au moins la main sur ses biens, il partagea sa dépouille; il bannit tous ses parents en ligne ascendante et descendante, les chassa tous, vieillards, femmes enceintes et petits enfants. Encore exigeait-on d'eux au départ le serment d'aller se montrer dans leur exil à celui qui en était la cause. L'exilé les vit en effet, au nombre de quatre cents, arriver les uns après les autres, pauvres et affamés, le saluer de leur misère et de leurs haillons; il fallut qu'il endurât cette procession d'exilés. Par-dessus tout cela, lui arrivaient les lettres des évêques d'Angleterre, pleines d'amertume et d'ironie. Ils le félicitaient de la pauvreté apostolique où il était réduit; ils espéraient que ses abstinences profiteraient à son salut [5]. Ce sont les consolations des amis de Job.

L'archevêque accepta son malheur, et l'embrassa comme pénitence. Réfugié à Saint-Omer, puis à Pontigny, couvent de l'ordre de Cîteaux, il s'essaya aux austérités de ces moines [6]. De là il écrivit au pape, s'accusant d'avoir été intrus dans son siége épiscopal, et déclarant qu'il déposait sa dignité. Alexandre III, réfugié alors à Sens, avait peur de prendre parti, et de se mettre un nouvel ennemi sur les bras. Il condamna plusieurs articles des constitutions de Clarendon, mais refusa de voir Thomas, et se contenta de lui écrire qu'il le rétablissait dans sa dignité épiscopale. « Allez, écrivait-il froidement à l'exilé, allez apprendre dans la pauvreté à être le consolateur des pauvres. »

Le seul soutien de Thomas, c'était le roi de France. Louis VII était trop heureux de l'embarras où cette affaire mettait son rival. C'était d'ailleurs, comme on a vu, un prince singulièrement doux et pieux. L'évêque, persécuté pour la défense de l'É-

[1] Vita quadrip., p. 109 : « ... Et certè omnia traderem in manus tuas. » — Et post dies archiepiscopus hoc regis verbum Heriberto de Bosaham retulit, adjiciens : « Et cùm rex mihi dixisset sic, recordatus sum verbi illius in Evangelio : *Hæc omnia*, etc.

[2] Joann. Saresber., ap. epist. S. Thomæ, p. 255 : ... De Cantuariensi archiepiscopo gravissimè conquerens, non sine gemitibus et suspiriis multis. Et lacrymatus est, dicens quod idem Cantuariensis et corpus et animam pariter auferret.

[3] Roger de Hoveden, p. 494. Vita S. Thomæ quadrip., p. 58.

[4] Vita quadrip., p. 58. Dixit : « Sinite pauperes Christi... omnes intrare nobiscum, ut epulemur in Domino ad invicem. » Et impleta sunt domus et atria ciacumquaque discumbentium.

[5] Epist. S. Thomæ, p. 189 : Erat quidem nobis solatio, quod... famâ divulgante pervenit, vos in transmarinis, agentem nihil altum sapere, vos in dominum nostrum regem nullâ machinatione insurgere, etc.

[6] « Il portait le cilice et se flagellait. Il obtint d'un frère, qu'outre le repas délicat qu'on lui servait, il lui apportât secrètement la pitance ordinaire des moines, et il s'en contenta à l'avenir. Mais ce régime, si contraire à ses habitudes, le rendit bientôt assez grièvement malade. » Vita quadrip., p. 85.

Digitized by Google

glise, était pour lui un martyr. Aussi l'accueillit-il avec faveur, ajoutant que la protection des exilés était un des anciens fleurons de la couronne de France [1]. Il accorda à Thomas et à ses compagnons d'infortune un secours journalier en pain et autres vivres, et quand le roi d'Angleterre lui envoya demander vengeance contre l'*ancien archevêque :* « Et qui donc l'a déposé? dit Louis. Moi, je suis roi aussi, et je ne puis déposer dans ma terre le moindre des clercs [2]. »

Abandonné du pape et nourri par la charité du roi de France, Thomas ne recula point. Henri ayant passé en Normandie, l'archevêque se rendit à Vézelai, au lieu même où vingt ans auparavant saint Bernard avait prêché la seconde croisade, et le jour de l'Ascension, au milieu du plus solennel appareil, au son des cloches, à la lueur des cierges, il excommunia les défenseurs des constitutions de Clarendon, les détenteurs des biens de l'Église de Kenterbury, et ceux qui avaient communiqué avec l'antipape que soutenait l'empereur. Il désignait nominativement six des favoris du roi; il ne le nommait pas lui-même, et tenait encore le glaive suspendu sur lui.

Cette démarche audacieuse jeta Henri dans le plus violent accès de fureur. Il se roulait par terre, il jetait son chaperon, ses habits, arrachait la soie qui couvrait son lit, et rongeait comme une bête enragée la laine et la paille [3]. Revenu un peu à lui, il écrivit et fit écrire au pape par le clergé de Kent, se montrant prêt à recourir aux dernières extrémités, priant et menaçant tour à tour. D'une part il envoyait à l'Empereur des ambassadeurs pour jurer de reconnaître l'antipape [4], et menaçait même de se faire musulman [5]; puis il s'excusait auprès d'Alexandre III, assurait que ses envoyés avaient parlé sans mission, puis il affirmait qu'il n'avait rien dit. En même temps il achetait les cardinaux, il envoyait de l'argent aux Lombards, alliés d'Alexandre. Il sollicitait les jurisconsultes de Bologne de lui donner une réponse contre l'archevêque [6]. Il allait jusqu'à offrir au pape de tout abandonner, de lui sacrifier les constitutions de Clarendon. Tant il languissait de perdre son ennemi!

Tout cela finit par agir. Il obtint des lettres pontificales d'après lesquelles Thomas serait suspendu de toute autorité épiscopale jusqu'à ce qu'il fût rentré en grâce avec le roi. Henri montra publiquement ces lettres, se vanta d'avoir désarmé Becket, et de tenir désormais le pape dans sa bourse [7]. Les moines de Cîteaux, menacés par lui pour les possessions qu'ils avaient dans ses États, firent entendre doucement à Becket qu'ils n'osaient plus le garder chez eux. Le roi de France, scandalisé de la lâcheté de ces moines, ne put s'empêcher de s'écrier : « O religion, religion, où es-tu donc? Voilà que ceux que nous avons crus morts au siècle, bannissent, en vue des choses du siècle, l'exilé pour la cause de Dieu [8]! »

Le roi de France lui-même finit par céder. Henri, dans la rage de sa passion contre Becket, s'était humilié devant le faible Louis, s'était reconnu son vassal, avait demandé sa fille pour son fils, et promis de partager ses États entre ses enfants [9]. Louis se porta donc pour médiateur; il amena Becket à Montmirail en Perche, où se rendit le roi d'Angleterre. Des paroles vagues furent échangées, Henri réservant l'honneur du royaume, et l'archevêque, l'honneur de Dieu [10]. « Qu'attendez-vous donc? dit

[1] Gervas. Cantuar., ap. Ser. fr., XIII, 132 : Rex Franciæ dixit : Ite, dicite domino vestro (Henrico), quia, si ipse consuetudines quas voeant avitas non vult dimittere, nec ego veteranam regum Franciæ libertatem volo propellere quæ eunctis exulantibus, et præipuè personis ecclesiasticis...

[2] Id., ibid., p. 128 : Dicente lectore : « Quondam episcopum, « quæsivit quis eum deposuisset, et ait : « Ego quidem rex sum, sicut et ipse; nec tamen possum terræ meæ minimum quemdam clericum deponere. »

[3] Ser. fr., XVI, 215 : Pileum de capite projecit, balteum discinxit, vestes longius abjecit, stratum serieum quod erat supra lectum manu propriâ removit, et cœpit stramineas masticare festueas.

[4] Friderici ep., ap. Epist. S. Thom., p. 108, 110 : Legati regis anglici... ex parte regis et baronum ejus apud Witzeburgh juraverunt quod... papam Paschalem, quem nos tenemus, et ipse tenebit... — *Voy.* aussi la lettre de Henri, ibid., p. 106, et celle de Jean de Salisbury, p. 341.

[5] J. Saresber., ap. Ser. fr., XVI, 584 : Cùm papam blanditiis et promissis dejicere non prævalerent, ad minas conversi sunt, mentientes quod rex eorum Noradini eitius sequeretur errores et profanæ religionis iniret consortium quàm in ecclesiâ Cantuariensi Thomam pateretur diutius episcopari.

[6] J. Saresber., ap. Ser. fr., XVI, 602, Epist. S. Thom., p. 602. — Becket s'en plaignait près de l'évêque d'Ostie : « Quid civitatibus Italiæ nocuimus unquàm? In quo læsimus sapientes Bononiæ? Qui verò, sollicitati precibus et promissis... noluerunt dare consensum.

[7] Ser. fr. XVI, 312 : Ovans quod Herculi clavam detraxisset. — Ibid., 593 : Quia nunc D. papam et omnes cardinales habet in bursâ suâ.

[8] Vita quadrip., p. 85 : « O religio, ô religio, ubi es? Ecce enim quos eredebamus sæculo mortuos, etc. — *Voy.* aussi Gervais de Kenterbury, ap. Ser. fr., XIII, 130; Louis envoya au-devant de l'archevêque une escorte de trois cents hommes.

[9] Ep. S. Thom., p. 424. — A Montmirail, Henri se remit, lui, ses enfants, ses terres, ses hommes, ses trésors, à la discrétion de Louis. J. Saresber., ap. Ser. fr., XVI, 595.

[10] Perseeutor noster... adjecit : Salvis dignitatibus

Digitized by Google

le roi de France ; voilà la paix entre vos mains [1].» L'archevêque persistant dans ses réserves, tous les assistants des deux nations l'accusaient d'obstination. Un des barons français s'écria que celui qui résistait au conseil et à la volonté unanime des seigneurs des deux royaumes ne méritait plus d'asile. Les deux rois remontèrent à cheval sans saluer Becket, qui se retira fort abattu [2].

Ainsi furent complétés l'abandon et la misère de l'archevêque. Il n'eut plus ni pain ni gîte, et fut réduit à vivre des aumônes du peuple. C'est peut-être alors qu'il bâtit l'église dont on lui attribue la construction. L'architecture était un des arts dont la tradition se perpétuait parmi les chefs de l'ordre ecclésiastique. Nous voyons un peu après, dans la croisade des Albigeois, maître Théodise, archidiacre de Notre-Dame de Paris, réunir, comme Becket, les titres de légiste et d'architecte [3].

Cependant le roi d'Angleterre, pour porter le dernier coup au primat, essaya de transporter à l'archevêque d'York les droits de Kenterbury, et lui fit sacrer son fils. Au banquet du couronnement, il voulut, dans l'ivresse de sa joie, servir lui-même à table le jeune roi, et ne sachant plus ce qu'il faisait, il lui échappa de s'écrier que « depuis ce jour il n'était plus roi [4], » parole fatale, qui ne tomba pas en vain dans l'oreille du jeune roi et des assistants.

Thomas, frappé par Henri de ce nouveau coup, abandonné et vendu par la cour de Rome, écrivait au pape, aux cardinaux, des lettres terribles, des paroles de condamnation : « Pourquoi mettez-vous dans ma route la pierre du scandale? pourquoi fermez-vous ma voie d'épines?... Comment dissimulez-vous l'injure que le Christ endure en moi, en vous-même, qui devez tenir ici-bas la place de Christ? Le roi d'Angleterre a envahi les biens ecclésiastiques, renversé les libertés de l'Église, porté la main sur les oints du Seigneur, les emprisonnant, les mutilant, leur arrachant les yeux ; d'autres, il les a forcés de se justifier par le duel, ou par les épreuves de l'eau et du feu. Et l'on veut, au milieu de tels outrages, que nous nous taisions?... Ils se taisent, ils se tairont les mercenaires ; mais quiconque est un vrai pasteur de l'Église, se joindra à nous...»

« Je pouvais fleurir en puissance, abonder en richesses et en délices, être craint et honoré de tous. Mais puisqu'enfin le Seigneur m'a appelé, moi indigne et pauvre pécheur, au gouvernement des âmes, j'ai choisi, par l'inspiration de la grâce, d'être abaissé dans sa maison, d'endurer jusqu'à la mort, la proscription, l'exil, les plus extrêmes misères, plutôt que de faire bon marché de la liberté de l'Église. Qu'ils agissent ainsi ceux qui se promettent de longs jours, et qui trouvent dans leurs mérites l'espérance d'un temps meilleur. Moi, je sais que le mien sera court, et que si je tais à l'impie son iniquité, je rendrai compte de son sang. Alors, l'or et l'argent ne serviront de rien, ni les présents, qui aveuglent même les sages... Nous serons bientôt vous et moi, très-saint père, devant le tribunal du Christ. C'est au nom de sa majesté, et de son jugement formidable, que je vous demande justice contre ceux qui veulent le tuer une seconde fois. »

Il écrivait encore : « Nous sommes à peine soutenus de l'aumône étrangère. Ceux qui nous secouraient sont épuisés ; ceux qui avaient pitié de notre exil, désespèrent, en voyant comment agit le seigneur pape... Écrasés par l'Église romaine, nous qui, seuls dans le monde occidental, combattons pour elle, nous serions forcés de délaisser la cause de Christ, si la grâce ne nous soutenait... Le Seigneur verra cela du haut de la montagne ; elle jugera les extrémités de la terre, cette Majesté terrible, qui éteint le souffle des rois. Pour nous, morts ou vivants, nous sommes, nous serons à lui, prêts à tout souffrir pour l'Église. Plaise à Dieu qu'il nous trouve dignes d'endurer la persécution pour sa justice [5] !

suis. Ep. S. Thom., p. 504. — Salvo in omnibus ordine suo et honore Dei et sanctæ Ecclesiæ. Roger de Hoveden, p. 492. Ep. S. Thom., p. 502 sqq. Vita quadrip., p. 95. — Nos pères, dit-il, ont souffert parce qu'ils ne voulaient pas taire le nom du Christ, et moi, pour recouvrer la faveur d'un homme, je supprimerais l'honneur de Dieu! Jamais! jamais! Gervas. Cant., ap. Ser. fr., XIII, 132.

[1] Gervas. Cant., ap. Ser. fr., XIV, 460.

[2] Mais Louis se repentit d'avoir abandonné Becket ; peu de jours après, il le fit appeler. Becket vint avec quelques-uns des siens, pensant qu'on allait lui intimer l'ordre de quitter la France. — Invenerunt regem tristi vultu sedentem, nec, ut solebat, archiepiscopo assurgentem. Considerantibus autem illis, et diutius facto silentio, rex tandem, quasi invitus abeundi daret licentiam, subitò mirantibus cunctis prosiliens, obortis lacrymis projecit se ad pedes archiepiscopi, cum singultu dicens : « Domine mi pater, tu solus vidisti. » Et congeminans cum suspirio : « Verè, ait, tu solus vidisti. Nos omnes cæci sumus... Pœniteo, pater, ignosce, rogo, et ab hâc culpâ me miserum absolve : regnum meum et meipsum ex hâc horâ tibi offero. » Gervas. Cantuar., ap. Ser. fr., XIII, 33. Vit. quadrip., p. 96.

[3] Ce fut Lanfrane qui bâtit, sur l'ordre de Guillaume le Conquérant, l'église de Saint-Étienne de Caen, dernier et magnifique produit de l'architecture romane.

[4] Vita quadrip., p. 102-103. Pater filio dignatus est ministrare, et se regem non esse protestari. Epist. S. Thom., p. 670, 790.

[5] Epist. S. Thom., p. 774, et Ser. fr., XVI, 418. 420.

Digitized by Google

...» Je ne sais comment il se fait que devant cette cour, ce soit toujours le parti de Dieu qu'on immole, de sorte que Barabas se sauve, et que Christ soit mis à mort. Voilà tout à l'heure six ans révolus, que, par l'autorité de la cour pontificale, se prolongent ma proscription et la calamité de l'Église. Chez vous, les malheureux exilés, les innocents sont condamnés pour cela seul qu'ils sont les faibles, les pauvres de Christ, et qu'ils n'ont pas voulu dévier de la justice de Dieu. Au contraire, sont absous les sacriléges, les homicides, les ravisseurs impénitents, des hommes dont j'ose dire librement, que s'ils comparaissaient devant saint Pierre même, le monde aurait beau les défendre, Dieu ne pourrait les absoudre... Les envoyés du roi promettent nos dépouilles aux cardinaux, aux courtisans. Eh bien! que Dieu voie et juge. Je suis prêt à mourir. Qu'ils arment pour ma perte le roi d'Angleterre, et, s'ils veulent, tous les rois du monde : moi, Dieu aidant, je ne m'écarterai de ma fidélité à l'Église, ni en la vie, ni en la mort. Pour le reste, je remets à Dieu sa propre cause; c'est pour lui que je suis proscrit; qu'il remédie et pourvoie. J'ai désormais le ferme propos de ne plus importuner la cour de Rome. Qu'ils s'adressent à elle, ceux qui se prévalent de leur iniquité, et qui, dans leur triomphe sur la justice et l'innocence, reviennent glorieux, à la contrition de l'Église. Plût à Dieu que la voie de Rome[1] n'eût déjà perdu tant de malheureux et d'innocents[2]!... »

Ces paroles terribles retentirent si haut, que la cour de Rome trouva plus de danger à abandonner Thomas qu'à le soutenir. Le roi de France avait écrit au pape : « Il faut que vous renonciez enfin à vos démarches trompeuses et dilatoires[3], » et il n'était, en cela, que l'organe de toute la chrétienté. Le pape se décida à suspendre l'archevêque d'York pour usurpation des droits de Kenterbury, et il menaça le roi, s'il ne restituait les biens usurpés. Henri s'effraya; une entrevue eut lieu à Chinon entre l'archevêque et les deux rois. Henri promit satisfaction, montra beaucoup de courtoisie envers Thomas, jusqu'à vouloir lui tenir l'étrier au départ[4]. Cependant l'archevêque et le roi, avant de se quitter, se chargèrent de propos amers, se reprochant ce qu'ils avaient fait l'un pour l'autre. Au moment de la séparation, Thomas fixa les yeux sur Henri d'une manière expressive, et lui dit avec une sorte de solennité : « Je crois bien que je ne vous reverrai plus. » — « Me prenez-vous donc pour un traître? » répliqua vivement le roi. L'archevêque s'inclina et partit[5].

Ce dernier mot de Henri ne rassura personne. Il refusa à Thomas le baiser de paix, et pour messe de réconciliation, il fit dire une messe des morts[6]. Cette messe fut dite dans une chapelle dédiée aux martyrs. Un clerc de l'archevêque en fit la remarque, et dit : « Je crois bien, en effet, que l'Église ne recouvrera la paix que par un martyre; » à quoi Thomas répondit : « Plaise à Dieu qu'elle soit délivrée, même au prix de mon sang[7]! » — Le roi de France avait dit aussi : « Pour moi, je ne voudrais pas, pour mon pesant d'or, vous conseiller de retourner en Angleterre, s'il vous refuse le baiser de paix. » Et le comte Thibaut de Champagne ajouta : « Ce n'est pas même assez du baiser[8]. »

Depuis longtemps Thomas prévoyait son sort, et s'y résignait. A son départ du couvent de Pontigny, dit l'historien contemporain, l'abbé lui vit, pendant le souper, verser des larmes. Il s'étonna, lui demanda s'il lui manquait quelque chose, et lui offrit tout ce qui était en son pouvoir. « Je n'ai besoin de rien, dit l'archevêque, tout est fini pour moi. Le Seigneur a daigné la nuit dernière apprendre à son serviteur la fin qui l'attend. — Quoi de commun, dit l'abbé en badinant, entre un bon vivant et un martyr, entre le calice du martyre et celui que vous venez de boire? » L'archevêque répondit : « Il est vrai, j'accorde quelque chose aux plaisirs du corps[9], mais le Seigneur est bon, il justifie l'indigne et l'impie[10]. »

Après avoir remercié le roi de France, Thomas

[1] *Via Romana*; M. Thierry n'a pas pris ce mot au sens mystique. Il traduit : « le voyage de Rome. »

[2] Epist. S. Thom., p. 772-773, et Scr. fr., XVI, 417. Nescio quo pacto pars Domini semper mactatur in Curiâ, ut Barrabbas evadat et Christus occidatur... Jàm in finem sexti anni proscriptio nostra... Utinàm via Romana non gratis peremisset tot miseros innocentes!

[3] Scr. fr., XVI, 565 : Ne ulteriùs dilationes suas frustratorias prorogaret. *Voy.* aussi Epist. S. Thom., p. 597.

[4] Gervas. Cant., ap. Scr. fr., XIV, 154. Vit quadrip., p. 107. Epist. S. Thom., p. 804.

[5] Will. Stephanides, p. 71, ap. Thierry, III, 200.

[6] On avait choisi cette messe, parce qu'on ne s'y donnait pas de baiser de paix à l'évangile, comme aux autres offices. Vit. quadrip., p. 109.

[7] Vit. quadrip., p. 102 : Accessit ad eum unus de clericis suis, dicens... Cui archiepiscopus sic respondit : « Utinàm vel meo sanguine liberetur! »

[8] Epist. S. Thom., ap. Scr. fr., XVI, 400.

[9] *Voy.* cependant dans Hoveden (apud Scr. anglicos post Bedam, 1601, Francofurti, p. 520), la vie austère et mortifiée que menait le saint. Sa table était splendide, et cependant il ne prenait que du pain et de l'eau. Il priait la nuit, et le matin réveillait tous les siens. Il se faisait donner la nuit trois ou cinq coups de discipline, autant le jour, etc.

[10] Vit. quadrip., p. 86 : Subridens abbas inquit : ...

Digitized by Google

et les siens s'acheminèrent vers Rouen. Ils n'y trouvèrent rien de ce que Henri avait promis, ni argent ni escorte. Loin de là, il apprenait que les détenteurs des biens de Kenterbury le menaçaient de le tuer, s'il passait en Angleterre. Renouf de Broc, qui occupait pour le roi tous les biens de l'archevêché, avait dit : « Qu'il débarque, il n'aura pas le temps de manger ici un pain entier [1]. » L'archevêque inébranlable écrivit à Henri qu'il connaissait son danger, mais qu'il ne pouvait voir plus longtemps l'Église de Kenterbury, la mère de la Bretagne chrétienne, périr pour la haine qu'on portait à son évêque. « La nécessité me ramène, infortuné pasteur, à mon Église infortunée. J'y retourne par votre permission; j'y périrai pour la sauver, si votre pitié ne se hâte d'y pourvoir. Mais que je vive, ou que je meure, je suis et serai toujours à vous dans le Seigneur. Quoi qu'il m'arrive à moi ou aux miens, Dieu vous bénisse, vous et vos enfants [2]! »

Cependant il s'était rendu sur la côte voisine de Boulogne. On était au mois de novembre, dans la saison des mauvais temps de mer; le primat et ses compagnons furent contraints d'attendre quelques jours au port de Wissant, près de Calais. Une fois qu'ils se promenaient sur le rivage, ils virent un homme accourir vers eux, et le prirent d'abord pour le patron de leur vaisseau venant les avertir de se préparer au passage; mais cet homme leur dit qu'il était clerc et doyen de l'Église de Boulogne, et que le comte, son seigneur, l'envoyait les prévenir de ne point s'embarquer, parce que des troupes de gens armés se tenaient en observation sur la côte d'Angleterre, pour saisir ou tuer l'archevêque. « Mon fils, répondit Thomas, quand j'aurais la certitude d'être démembré et coupé en morceaux sur l'autre bord, je ne m'arrêterais point dans ma route. C'est assez de sept ans d'absence pour le pasteur et pour le troupeau [3]. » « Je vois l'Angleterre, dit-il encore, et j'irai, Dieu aidant. Je sais pourtant certainement que j'y trouverai ma Passion [4]. » La fête de Noël approchait, et il voulait, à tout prix, célébrer dans son église la naissance du Sauveur.

Quand il approcha du rivage, et qu'on vit sur sa barque la croix de Kenterbury qu'on portait toujours devant le primat, la foule du peuple se précipita, pour se disputer sa bénédiction. Quelques-uns se prosternaient, et poussaient des cris. D'autres jetaient leurs vêtements sous ses pas, et criaient: Béni celui qui vient au nom du Seigneur! Les prêtres se présentaient à lui à la tête de leurs paroisses. Tous disaient que le Christ arrivait pour être crucifié encore une fois, qu'il allait souffrir pour Kent, comme à Jérusalem il avait souffert pour le monde [5]. Cette foule intimida les Normands qui étaient venus avec de grandes menaces, et qui avaient tiré leurs épées [6]. Pour lui, il parvint à Kenterbury au son des hymnes et des cloches, et montant en chaire, il prêcha sur ce texte : Je suis venu pour mourir au milieu de vous [7]. Déjà il avait écrit au pape pour lui demander de dire à son intention les prières des agonisants [8].

Le roi était alors en Normandie. Il fut bien étonné, bien effrayé quand on lui dit que le primat avait osé passer en Angleterre. On racontait qu'il marchait environné d'une foule de pauvres, de serfs, d'hommes armés; ce roi des pauvres s'était rétabli dans son trône de Kenterbury, et avait poussé jusqu'à Londres. Il apportait des bulles du pape pour mettre de nouveau le royaume en interdit. Telle était en effet la duplicité d'Alexandre III. Il avait envoyé l'absolution à Henri, et à l'archevêque la permission d'excommunier. Le roi, ne se connaissant plus, s'écria : « Quoi, un homme qui a mangé mon pain, un misérable qui est venu à ma cour sur un cheval boiteux, foulera aux pieds la royauté! le voilà qui triomphe, et qui s'assied sur mon trône! et pas un des lâches que je nourris n'aura le cœur de me débarrasser de ce prêtre [9]! » C'était la se-

Quid esculento, temulento, et martyr!... Archiepiscopus inquit : Fateor, corporeis voluptatibus indulgeo; bonus tamen Dominus, qui justificat impium, indigno dignatus est revelare mysterium.

[1] Ser. fr., XVI, 460.

[2] Epist. S. Thom., p. 822 : Sed sive vivimus, sive morimur, vestri sumus et erimus semper in Domino, et quidquid nobis contingat et nostris, benefaciat vobis Deus et liberis vestris.

[3] Ser. fr., XVI, 613, ap. Thierry, III, 201.

[4] Vit. quadrip., p. 111 : « Terram Angliæ video, et favente Domino terram intrabo, sciens tamen certissimè, quod mihi immineat passio.

[5] Ibid., p. 112 : In navi vexillo cruciis, quod archiepiscopi Cantuarienses coram se semper bajulare consueverunt, erecto... videres turbam pauperum... alios se humi prosternantes, ejulantes, hos plorantes, illos præ gaudio, et omnes conclamantes : *Benedictus qui venit*, etc. — P. 113 : Diceres Dominum secundò ad Passionem appropinquare... et venire iterùm moriturum in Christo Domini pro anglicanâ ecclesiâ Cantuariæ, qui Hierosolymis pro totius mundi salute in se ipso semel mortuus est. — J. Saresber., ap. Ser. fr., XVI, 614 : Plebs... sic de recepto pastore gavisa est, ac si de cœlo inter homines Christus ipse descenderet.

[6] Ser. fr., XVI, 615.

[7] Vit. quadrip., p. 117.

[8] Roger de Hoveden, p. 521.

[9] Vit. quadrip., p. 119 : « Unus homo, qui manducavit panem meum, levavit contra me calcaneum suum? Unus homo, qui mantieato jumento et claudo, primò prorupit in curiam, depulso regum stemmate, videnti-

Digitized by Google

conde fois que ces paroles homicides sortaient de sa bouche, mais alors, elles n'en tombèrent pas en vain. Quatre des chevaliers de Henri se crurent déshonorés s'ils laissaient impuni l'outrage fait à leur seigneur. Telle était la force du lien féodal, telle la vertu du serment réciproque que se prêtaient l'un à l'autre le seigneur et le vassal. Les quatre n'attendirent pas la décision des juges que le roi avait commis pour faire le procès à Becket. Leur honneur était compromis, s'il mourait autrement que de leur main.

Partis à différentes heures et de ports différents, ils arrivèrent tous en même temps à Saltwerde [1]. Renouf de Broc leur amena un grand nombre de soldats. « Voilà donc le cinquième jour après Noël, comme l'archevêque était vers onze heures dans sa chambre et que quelques clercs et moines y traitaient d'affaires avec lui, entrèrent les quatre satellites. Salués par ceux qui étaient assis près de la porte, ils leur rendent le salut, mais à voix basse, et parviennent jusqu'à l'archevêque ; ils s'asseyent à terre devant ses pieds, sans le saluer ni en leur nom, ni au nom du roi. Il se tenaient en silence, le christ du Seigneur se taisait aussi [2]. »

Enfin Renaud fils d'Ours prit la parole : « Nous t'apportons d'outre-mer des ordres du roi. Nous voulons savoir si tu aimes mieux les entendre en public ou en particulier. » Le saint fit sortir les siens; mais celui qui gardait la porte, la laissa ouverte, pour que du dehors on pût tout voir. Quand Renaud lui eut communiqué les ordres, et qu'il vit bien qu'il n'avait rien de pacifique à attendre, il fit rentrer tout le monde, et leur dit : « Seigneurs, vous pouvez parler devant ceux-ci [3]. »

Les Normands prétendirent alors que le roi Henri lui envoyait l'ordre de faire serment au jeune roi, et lui reprochèrent d'être coupable de lèse-majesté. Ils auraient voulu le prendre subtilement par ses paroles, et à chaque instant, ils s'embarrassaient dans les leurs. Ils l'accusaient encore de vouloir se faire roi d'Angleterre; puis, saisissant à tout hasard un mot de l'archevêque, ils s'écrièrent : « Comment, vous accusez le roi de perfidie ? Vous nous menacez, vous voulez encore nous excommunier tous ? » Et l'un d'eux ajouta : « Dieu me garde! il ne le fera jamais, voilà déjà trop de gens qu'il a jetés dans les liens de l'anathème. » Ils se levèrent alors en furieux, agitant leurs bras, et tordant leurs gants [4]. Puis s'adressant aux assistants, ils leur dirent : « Au nom du roi, vous nous répondez de cet homme, pour le représenter en temps et lieu. » — « Eh quoi ! dit l'archevêque, croiriez-vous que je veux m'échapper? je ne fuirais ni pour le roi, ni pour aucun homme vivant. » — « Tu as raison, dit l'un des Normands, Dieu aidant, tu n'échapperas pas [5]. » L'archevêque rappela en vain Hugues de Morville, le plus noble d'entre eux, et celui qui semblait devoir être le plus raisonnable [6]. Mais ils ne l'écoutèrent pas, et partirent en tumulte, avec de grandes menaces.

La porte fut fermée aussitôt derrière les conjurés; Renaud s'arma devant l'avant-cour, et prenant une hache des mains du charpentier qui travaillait, il frappa contre la porte pour l'ouvrir ou la briser. Les gens de la maison, entendant les coups de hache, supplièrent le primat de se réfugier dans l'église qui communiquait à son appartement par un cloître ou une galerie; il ne voulut point, et on allait l'y entraîner de force, quand un des assistants fit remarquer que l'heure de vêpres avait sonné. « Puisque c'est l'heure de mon devoir, j'irai à l'église, » dit l'archevêque; et faisant porter sa croix devant lui, il traversa le cloître à pas lents, puis marcha vers le grand autel, séparé de la nef par une grille entr'ouverte.

Quand il entra dans l'église, il vit les clercs en rumeur qui fermaient les verrous des portes: « Au nom de votre vœu d'obéissance, s'écria-t-il, nous vous défendons de fermer la porte. Il ne convient pas de faire de l'église une bastille. » Puis il fit entrer ceux des siens qui étaient restés dehors.

A peine il avait le pied sur les marches de l'autel, que Renaud fils d'Ours parut à l'autre bout de l'église, revêtu de sa cotte de mailles, tenant à la main

bus vobis fortunæ comitibus, triumphans exultat in solio! » — Omnes quos nutriverat... maledixit, quod de sacerdote uno non vindicarent... Ibid., et J. Saresber. epist., ap. Scr. fr., XVI, 519.

[1] Vit. quadrip., p. 120.

[2] Ibid., p. 121... Salutati, ut moris erat, à nonnullis in introitu considentibus, resalutatis eis, sed voce submissâ... et considentes ante pedes ejus in terrâ... per moram aliquantulam compresserunt silentio, innocentissimo Christo Domini nihilominus tacente.

[3] Ibid., p. 122.

[4] Ibid., p. 126... Ad hanc vocem unus illorum : « Minæ, Minæ. Etiamsi totam terram interdicto subjicies, et nos omnes excommunicabis... » Illis igitur exilientibus, et iræ et conviciis frena laxantibus, chirotecas contorquentibus, brachia furiosè jactantibus, et tàm gestibus corporum quàm vehementiâ clamorum manifesta insaniæ indicia dantibus, archiepiscopus etiam surrexit.

[5] Vit. quadrip., p. 126... « Quid est hoc? Numquid me fugâ labi velle putatis?... » — Satellites inquiunt : « Verè, verè, volente Deo, non effugies. »

[6] Ibid. Secutus est eos usque ad ostium thalami, Hugonem de More Villâ, qui cæteris, sicut nobilitate generis, ità et virtute rationis debebat præminere, ut secum reversus loqueretur, inclamans.

Digitized by Google

sa large épée à deux tranchants, et criant : « A moi, à moi, loyaux servants du roi ! » Les autres conjurés le suivirent de près, armés comme lui de la tête aux pieds et brandissant leurs épées. Les gens qui étaient avec le primat voulurent alors fermer la grille du chœur, lui-même le leur défendit et quitta l'autel pour les en empêcher ; ils le conjurèrent avec de grandes instances de se mettre en sûreté dans l'église souterraine ou de monter l'escalier par lequel, à travers beaucoup de détours, on arrivait au faîte de l'édifice. Ces deux conseils furent repoussés aussi positivement que les premiers. Pendant ce temps, les hommes armés s'avançaient. Une voix cria : « Où est le traître ? » Becket ne répondit rien. « Où est l'archevêque ? » — « Le voici, répondit Becket, mais il n'y a pas de traître ici ; que venez-vous faire dans la maison de Dieu avec un pareil vêtement ? Quel est votre dessein ? » — « Que tu meures. » — « Je m'y résigne ; vous ne me verrez point fuir devant vos épées ; mais au nom de Dieu tout-puissant, je vous défends de toucher à aucun de mes compagnons, clerc ou laïque, grand ou petit. » Dans ce moment il reçut par derrière un coup de plat d'épée entre les épaules, et celui qui le porta lui dit : « Fuis, ou tu es mort. » Il ne fit pas un mouvement ; les hommes d'armes entreprirent de le tirer hors de l'église, se faisant scrupule de l'y tuer. Il se débattit contre eux, et déclara fermement qu'il ne sortirait point, et les contraindrait à exécuter sur la place même leurs intentions ou leurs ordres [1]. — Et se tournant vers un autre [2] qu'il voyait arriver l'épée nue, il lui dit : « Qu'est-ce donc, Renaud ? je t'ai comblé de bienfaits, et tu approches de moi tout armé, dans l'église ? » Le meurtrier répondit : « Tu es mort. » — Puis il leva son épée, et d'un même coup de revers trancha la main d'un moine saxon appelé Edward Cryn, et blessa Becket à la tête. Un second coup, porté par un autre Normand, le renversa la face contre terre, et fut assené avec une telle violence que l'épée se brisa sur le pavé. Un homme d'armes, appelé Guillaume Mautrait, poussa du pied le cadavre immobile, en disant : « Qu'ainsi meure le traître qui a troublé le royaume et fait insurger les Anglais. »

Ils disaient en s'en allant : « Il a voulu être roi, et plus que roi ; eh bien ! qu'il soit roi maintenant [3] ! » Et au milieu de ces bravades, ils n'étaient pas rassurés. L'un d'eux rentra dans l'église, pour voir s'il était bien mort ; il lui plongea encore son épée dans la tête, et fit jaillir la cervelle [4]. Il ne pouvait le tuer assez à son gré.

C'est en effet une chose vivace que l'homme ; il n'est pas facile de le détruire. Le délivrer du corps, le guérir de cette vie terrestre, c'est le purifier, l'orner et l'achever. Aucune parure ne lui va mieux que la mort. Un moment avant que les meurtriers n'eussent frappé, les partisans de Thomas étaient las et refroidis, le peuple doutait, Rome hésitait. Dès qu'il eut été touché du fer, inauguré de son sang, couronné de son martyre, il se trouva d'un coup grandi de Kenterbury jusqu'au ciel. « Il fut roi, » comme avaient dit les meurtriers, répétant, sans le savoir, le mot de la Passion. Tout le monde fut d'accord sur lui, le peuple, les rois, le pape. Rome, qui l'avait délaissé, le proclama saint et martyr. Les Normands qui l'avaient tué reçurent à Westminster les bulles de canonisation, pleins d'une componction hypocrite, et pleurant à chaudes larmes.

Au moment même du meurtre, lorsque les assassins pillèrent la maison épiscopale, et qu'ils trouvèrent dans les habits de l'archevêque les rudes cilices dont il mortifiait sa chair, ils furent consternés ; ils se disaient tout bas, comme le centurion de l'Évangile : « Véritablement, cet homme était un juste [5]. » Dans les récits de sa mort tout le peuple s'accordait à dire que jamais martyr n'avait reproduit plus complètement la Passion du Sauveur. S'il y avait des différences, on les mettait à l'avantage de Thomas. « Le Christ, dit un contemporain, a été mis à mort hors de la ville, dans un lieu profane et dans un jour que les Juifs ne tenaient pas pour sacré ; Thomas a péri dans l'église même, et dans la semaine de Noël, le jour des Saints-Innocents [6]. »

Le roi Henri se trouvait dans un grand danger ; tout le monde lui attribuait le meurtre. Le roi de France, le comte de Champagne, l'avaient solennellement accusé par-devant le pape. L'archevêque de Sens, primat des Gaules, avait lancé l'excommunication. Ceux mêmes qui lui devaient le plus, s'éloignaient de lui avec horreur. Il apaisa la clameur publique à force d'hypocrisie. Ses évêques normands écrivirent à Rome que pendant trois jours il n'avait voulu ni manger ni boire : « Nous

[1] Thierry, III, 213.

[2] Vit. quadrip., p. 150.—A l'exception de ce passage, tout l'alinéa est emprunté littéralement à M. Thierry, t. III, p. 211-214.

[3] Ibid., p. 155... « Modò sit rex, modò sit rex. » Et in hoc similes illis qui Domino in cruce pendenti insultabant.

[4] Vit. quadrip., p. 155. ... Ille quippè ethnicus latus Domini aperuit, iste verò christianus Christi Domini capite gladium infixit.

[5] Ibid., p. 157.

[6] Ibid., p. 155.

Digitized by Google

qui pleurions le primat, disaient-ils, nous avons cru que nous aurions encore le roi à pleurer [1]. » La cour de Rome, qui d'abord avait affecté une grande colère, finit pourtant par s'attendrir. Le roi jura qu'il n'avait nulle part à la mort de Thomas; il offrit aux légats de se soumettre à la flagellation; il mit aux pieds du pape la conquête de l'Irlande, qu'il venait de faire; il imposa, dans cette île, le denier de saint Pierre sur chaque maison, il sacrifia les constitutions de Clarendon, s'engagea à payer pour la croisade, à y aller lui-même quand le pape l'exigerait [2], et déclara l'Angleterre fief du saint-siége [3].

Ce n'était pas assez d'avoir apaisé Rome; il eût été quitte à trop bon marché. Voilà bientôt après que son fils aîné, le jeune roi Henri, réclame sa part du royaume, et déclare qu'il veut venger la mort de celui qui l'a élevé, du saint martyr, Thomas de Kenterbury. Les motifs qu'alléguait le jeune prince, pour revendiquer la couronne, paraissaient alors fort graves, quelque faibles qu'ils puissent sembler aujourd'hui. D'abord, le roi lui-même, en le servant à table au jour de son couronnement, avait dit imprudemment qu'il abdiquait. Le moyen âge prenait toute parole au sérieux. Celle de Henri II suffisait pour rendre la plupart des sujets incertains entre les deux rois. La lettre est toute-puissante aux temps barbares. Tel est alors le principe de toute jurisprudence : *Qui virgulâ cadit, causâ cadit.*

D'autre part, Henri n'avait fait pour la mort de saint Thomas qu'une satisfaction incomplète. Aux uns, il paraissait encore souillé du sang d'un martyr. Les autres, se souvenant qu'il avait offert de se soumettre à la flagellation, le voyant payer annuellement pour la croisade un tribut expiatoire, le croyaient encore en état de pénitence. Un tel état semblait inconciliable avec la royauté. Louis le Débonnaire en avait paru dégradé, avili pour toujours.

Les fils de Henri avaient encore une excuse spécieuse. Ils étaient encouragés, soutenus par le roi de France, seigneur suzerain de leur père. Le lien féodal passait alors pour supérieur à tous ceux de la nature. Nous avons vu que Henri Ier crut devoir sacrifier ses propres enfants à son vassal. Les fils de Henri II prétendaient devoir sacrifier leur père même à leur seigneur. Dans la réalité, Henri lui-même regardait apparemment le serment féodal comme le lien le plus puissant, puisqu'il ne se crut sûr de ses fils que quand ils les eut forcés de lui faire hommage.

Dans un voyage qu'il faisait dans le Midi, il vit tous les siens, ses fils, sa femme Éléonore, s'échapper un à un, et disparaître. Le jeune Henri se rendit auprès de son beau-père, le roi de France, et quand les envoyés de Henri II vinrent le réclamer au nom du roi d'Angleterre, ils le trouvèrent siégeant près de Louis VII, dans la pompe des habillements royaux. « De quel roi d'Angleterre me parlez-vous? dit Louis; le voici le roi d'Angleterre; mais si c'est le père de celui-ci, le ci-devant roi d'Angleterre, à qui vous donnez ce titre, sachez qu'il est mort depuis le jour où son fils porte la couronne; et s'il se prétend encore roi, après avoir, à la face du monde, résigné le royaume entre les mains de son fils, c'est à quoi l'on portera remède avant qu'il soit peu [4]. »

Deux autres des fils de Henri, Richard de Poitiers, et Geoffroy, comte de Bretagne, vinrent joindre leur aîné et firent hommage au roi de France. Le danger devenait grand. Henri avait, il est vrai, pourvu, avec une activité remarquable, à la défense de ses États continentaux. Mais il entendait dire que son fils aîné allait passer le détroit avec une flotte et une armée du comte de Flandre, auquel il avait promis le comté de Kent. D'autre part, le roi d'Écosse devait envahir l'Angleterre. Il se hâta d'engager des mercenaires, des routiers brabançons et gallois. Il acheta à tout prix la faveur de Rome. Il se déclara vassal du saint-siége pour l'Angleterre comme pour l'Irlande, ajoutant cette clause remarquable : « Nous et nos successeurs, nous ne nous croirons véritables rois d'Angleterre, qu'autant que les seigneurs papes nous tiendront pour rois catholiques [5]. » Dans une autre lettre, il prie Alexandre III

[1] Ep. S. Thom., p. 857 : Tribus ferè diebus conclusus in cubiculo, nec cibum capere, nec consolatores admittere sustinuit... Qui sacerdotem lamentabamur primitùs, de regis salute cœpimus desperare. Vit. quadrip., p. 146.

[2] Vit. quadrip., p. 148. Ep. S. Thom., p. 873... Quod inveniet ducentos milites per annum integrum sumptibus suis... in terrâ Hierosolymitanâ... Quod prava statuta de Clarenduna, etc... dimitteret... Quod si necesse fuerit, ibit in Hispaniam, ad liberandam terram illam à paganis.

[3] « Prætereà ego et major filius meus rex, juramus quod à domino Alexandro papâ et catholicis ejus successoribus recipiemus et tenebimus regnum Angliæ. » Baron. annal., XII, 657. — A la fin de la même année il écrivait encore au pape : « Vestræ jurisdictionis est regnum Angliæ, et quantùm ad feudatarii juris obligationem, vobis duntaxat teneor et astringor. Petr. Bles. epist., ap. Scr. fr., XVI, 650.

[4] Guill. Neubrig., ap. Scr. fr., XIII, 115 : Scitote quia ille rex mortuus est... porrò quòd adhuc pro rege se regit... maturè emendabitur.

[5] Baron., XII, 657. Muratori, III, 465 : « Nos et successores nostri in perpetuum non reputabimus nos Angliæ veros reges, donec ipsi nos catholicos reges tenuerint. »

Digitized by Google

de défendre son royaume, comme fief de l'Église romaine [1].

Il ne crut pas encore en avoir fait assez : il se rendit à Kenterbury. Du plus loin qu'il vit l'église, il descendit de cheval, et s'achemina en habit de laine, nu-pieds par la boue et les cailloux [2]. Parvenu au tombeau, il s'y jeta à genoux, pleurant et sanglotant : « C'était un spectacle à tirer les larmes des yeux de tous les assistants [3]. » Puis il se dépouilla de ses vêtements, et tout le monde, évêques, abbés, simples moines, fut invité à donner successivement au roi quelques coups de discipline. « Ce fut comme la flagellation du Christ, dit le chroniqueur ; la différence, toutefois, c'est que l'un fut fouetté pour nos péchés, l'autre pour les siens [4]. » « Tout le jour et toute la nuit il resta en oraison auprès du saint martyr, sans prendre d'aliment, sans sortir pour aucun besoin. Il resta tel qu'il était venu ; il ne permit pas même qu'on mît sous lui un tapis. Après matines, il fit le tour des autels et des corps saints ; puis, de l'église supérieure, il redescendit encore dans la crypte, au tombeau de saint Thomas. Quand le jour vint, il demanda à entendre la messe ; il but de l'eau bénite du martyr, en remplit un flacon, et s'éloigna joyeux de Kenterbury [5]. »

Il avait raison, ce semble, d'être joyeux : pour le moment, la partie était gagnée. On lui apprit ce jour même que le roi d'Écosse était devenu son prisonnier. Le comte de Flandre n'osa tenter l'invasion. Tous les partisans du jeune roi en Angleterre furent forcés dans leurs châteaux. En Aquitaine, la guerre eut des chances plus variées. Les jeunes princes y étaient soutenus par le roi de France, et surtout par la haine du joug étranger. Au douzième siècle, comme au neuvième, les guerres des fils contre le père ne firent que couvrir celles des races diverses qui voulaient s'affranchir d'une union contraire à leurs intérêts et à leur génie. La Guienne, le Poitou, faisaient effort pour se détacher de l'empire anglais, comme la France de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve avait brisé l'unité de l'empire carlovingien.

La mobilité des Méridionaux, leurs révolutions capricieuses, leurs découragements faciles, donnaient beau jeu au roi Henri. Ils n'étaient point d'ailleurs soutenus par Toulouse, qui seule peut former le centre d'une grande guerre dans l'Aquitaine. La prudence leur défendait de renouveler des tentatives d'affranchissement qui tournaient à leur ruine. Mais c'était moins le patriotisme que l'inquiétude d'esprit, le vain plaisir de briller dans les guerres qui armait les nobles du Midi. On peut en juger par ce qui nous reste du plus célèbre d'entre eux, le troubadour Bertrand de Born. Son unique jouissance était de jouer quelque bon tour à son seigneur, le roi Henri II, d'armer contre lui quelqu'un de ses fils, Henri, Geoffroy ou Richard ; puis, quand tout était en feu, d'en faire un beau sirvente dans son château de Hautefort, comme ce Romain qui, du haut d'une tour, chantait l'incendie au milieu de Rome embrasée. S'il y avait chance d'un peu de repos, vite ce démon du trouble lançait aux rois une satire qui les faisait rougir du repos, et les rejetait dans la guerre.

Ce n'étaient dans cette famille que guerres acharnées et traités perfides. Une fois, le roi Henri venant à une conférence avec ses fils, leurs soldats tirèrent l'épée contre lui [6]. C'était la tradition des deux familles d'Anjou et de Normandie. Les enfants de Guillaume le Conquérant et de Henri VI avaient plus d'une fois dirigée l'épée contre la poitrine de leur père. Foulques avait mis le pied sur le cou de son fils vaincu. La jalouse Éléonore, passionnée et vindicative comme une femme du Midi, cultiva l'indocilité et l'impatience de ses fils, les dressa au parricide. Ces enfants, en qui se trouvait le sang de tant de races diverses, normande, aquitaine et saxonne, semblaient avoir en eux, par-dessus l'orgueil et la violence des Foulques d'Anjou et des Guillaume d'Angleterre, toutes les oppositions, toutes les haines et les discordes de ces races d'où ils sortaient. Ils ne surent jamais s'ils étaient du Midi ou du Nord. Ce qu'ils savaient, c'est qu'ils se haïssaient les uns les autres, et leur père encore plus. Ils ne remontaient guère dans leur généalogie sans trouver à quelque degré le rapt, l'inceste ou le parricide. Leur grand-père, comte de Poitou, avait eu Éléonore d'une femme enlevée à son mari, et un saint homme leur avait dit : « De vous, il ne naîtra rien de bon [7]. » Éléonore elle-même eut pour amant le père même de Henri II [8], et les fils qu'elle avait de Henri, risquaient fort d'être les

[1] Patrimonium B. Petri spirituali gladio tueatur. Ser. fr., XVI, 650.

[2] Vit. quadrip., p. 150 : Per vicos et plateas civitatis luteas... Robert de Monte, ap. Ser. fr., XIII, 318 : Per paludes et acuta saxa.

[3] Robert de Monte, ibid. : Ut videntes ad lacrymas cogeret.

[4] Robert de Monte, ibid. Imitatus Redemptorem; sed ille fecit propter peccata nostra, iste propter propria.

[5] Lætabundus à Cantuariâ recessit. Gervas. Cant., ap. Ser. fr., XIII, 138.

[6] Roger de Hoveden, p. 556; ap. Thierry, III, 312.

[7] « Nusquàm proles de vobis veniens fructum faciat felicem. » J. Bromton, ap. Ser. fr., XIII, 215.

[8] Id., ibid.

Digitized by Google

frères de leur père. On citait sur celui-ci le mot de saint Bernard [1] : « Il vient du Diable, au Diable il retournera. » Richard, l'un d'eux, en disait autant que saint Bernard [2]. Cette origine diabolique était pour eux un titre de famille, et ils la justifiaient par leurs œuvres. Lorsqu'un clerc vint, la croix en main, supplier l'autre fils, Geoffroy, de se réconcilier avec son père, et de ne pas imiter Absalon : « Quoi, tu voudrais, répondit le jeune homme, que je me dessaisisse de mon droit de naissance? — A Dieu ne plaise, mon seigneur! répliqua le prêtre, je ne veux rien à votre détriment. — Tu ne comprends pas mes paroles, dit alors le comte de Bretagne. Il est dans la destinée de notre famille que nous ne nous aimions pas entre nous. C'est là notre héritage, et aucun de nous n'y renoncera jamais [3]. »

Il y avait une tradition populaire sur une ancienne comtesse d'Anjou, aïeule des Plantagenets. Son mari, disait-on, avait remarqué qu'elle n'allait guère à la messe, et sortait toujours à la secrète. Il s'avisa de la faire tenir à ce moment par quatre écuyers. Mais elle leur laissa son manteau dans les mains, ainsi que deux de ses enfants qu'elle avait à sa droite; elle enleva les deux autres qu'elle tenait à gauche, sous un pli du manteau, s'envola par une fenêtre et ne reparut jamais [4]. C'est à peu près l'histoire de la Mellusine de Poitou et de Dauphiné. Obligée de redevenir tous les samedis moitié femme et moitié serpent, Mellusine avait bien soin de se tenir cachée ce jour-là. Son mari l'ayant surprise, elle disparut. Ce mari, c'était Geoffroy à la Grand' Dent, dont on voyait encore l'image à Lusignan, sur la porte du fameux château. Toutes les fois qu'il devait mourir quelqu'un de la famille, Mellusine paraissait la nuit sur les tours, et poussait des cris.

La véritable Mellusine, mêlée de natures contradictoires, mère et fille d'une génération diabolique, c'est Éléonore de Guienne. Son mari la punit des rébellions de ses fils, en la tenant prisonnière dans un château fort, elle qui lui avait donné tant d'États. Cette dureté de Henri II est une des causes de la haine que lui portèrent les hommes du Midi. L'un d'eux, dans une chronique barbare et poétique, exprime l'espérance qu'Éléonore sera bientôt délivrée par ses fils. Selon l'usage de l'époque, il applique à toute cette famille la prophétie de Merlin [5] :

« Tous ces maux-là sont arrivés depuis que le roi de l'Aquilon a frappé le vénérable Thomas de Kenterbury. C'est la reine Aliénor que Merlin désigne comme « l'Aigle du traité rompu... » Réjouis-toi donc, Aquitaine, réjouis-toi, terre de Poitou! le sceptre du roi de l'Aquilon va s'éloigner. Malheur à lui! Il a osé lever la lance contre son seigneur, le roi du Sud...

» Dis-moi, aigle double [6], dis-moi, où donc étais-tu, quand tes aiglons, s'envolant du nid paternel, osèrent dresser leurs serres contre le roi de l'Aquilon... Voilà pourquoi tu as été enlevée de ton pays et amenée dans la terre étrangère. Les chants se sont changés en pleurs, la cithare a fait place au deuil. Nourrie dans la liberté royale aux temps de ta molle jeunesse, tes compagnes chantaient, tu dansais au son de leur guitare... Aujourd'hui, je t'en conjure, reine double, modère du moins un peu tes pleurs. Reviens, si tu peux, reviens à tes villes, pauvre prisonnière.

» Où est ta cour? où sont tes jeunes compagnes? où sont tes conseillers? Les uns, traînés loin de leur patrie, ont subi une mort ignominieuse; d'autres ont été privés de la vue; d'autres, bannis, errent en différents lieux. Toi, tu cries, et personne ne t'écoute; car le roi du Nord te tient resserrée comme une ville qu'on assiége. Crie donc, ne te lasse point de crier; élève ta voix comme la trompette, pour que tes fils l'entendent, car le jour approche où tes fils te délivreront, où tu reverras ton pays natal [7]. »

Ce fut le sort du roi Henri, dans ses dernières années, d'être le persécuteur de sa femme et l'exécration de ses fils. Il se plongeait dans les plaisirs en désespéré. Tout vieilli qu'il était, grisonnant, chargé d'un ventre énorme, il variait tous les jours l'adultère et le viol. Il ne lui suffisait pas de sa belle Rosamonde, dont il avait toujours les bâtards

[1] J. Bromton, ap. Scr. fr., XIII, 215 : B. Bernardus abbas, rege Franciæ præsente, sic prophetavit : « De Diabolo venit, et ad Diabolum ibit. »

[2] Id., ibid. Richardus... asserens non esse mirandum, si de tali genere procedentes mutuò sese infestent, tanquàm de Diabolo revertentes et ad Diabolum transeuntes.

[3] Id., ibid.

[4] Id., ibid. Rejecto pallio per quod tenebatur... cum reliquis duobus filiis, per fenestram ecclesiæ... evolavit.

[5] La prophétie était : « *Aquila rupti fœderis tertiò nidificatione gaudebit.* » Raoul de Diceto et Mathieu Paris (ann. 1189) l'appliquent à Éléonore. — Joann. Saresber., ap. Scr. fr., XVI, 534 : « Instat tempus, ut siunt, quo *Aquila rupti fœderis*, juxta Merlini vaticinium, frenum deauratura est quod *apro* ejus datur aut modò fabricatur in sinu Armorico. » Par ce sanglier, il entend Henri II.

[6] *Aquila bispertita.* Il désigne ainsi Éléonore. « Dic, aquila bispertita, dic : ubi, etc. ».

[7] Richardus Pictaviensis, ap. Scr. fr., XII, 420-21. Je suis, dans les dernières lignes, la traduction de M. Thierry.

Digitized by Google

autour de lui. Il viola sa cousine Alix [1], héritière de Bretagne, qui lui avait été confiée comme otage, et lorsqu'il eut obtenu pour son fils une fille du roi de France, qui n'était pas encore nubile, il souilla encore cette enfant [2].

Cependant, la fortune ne se lassait pas de le frapper. Il avait reposé son cœur dans le plaisir, dans la sensualité, dans la nature. C'est comme amant et comme père qu'il fut frappé. Une tradition veut qu'Éléonore ait pénétré le labyrinthe où le vieux roi avait cru cacher Rosamonde [3], et qu'elle l'ait tuée de sa main. Son indigne conduite à l'égard des princesses de Bretagne et de France souleva des haines qui ne s'éteignirent jamais. Il aimait surtout deux de ses fils, Henri et Geoffroy; ils moururent. L'aîné avait souhaité du moins voir son père et lui demander pardon, mais la trahison était si ordinaire chez ces princes, que le vieux roi hésita pour venir, et il apprit bientôt qu'il n'était plus temps [4].

Il lui restait deux fils : le féroce Richard, le lâche et perfide Jean. Richard trouvait que son père vivait longtemps : il voulait régner. Le vieux Henri refusant de se dépouiller, Richard, en sa présence même, abjura son hommage, et se déclara vassal du nouveau roi de France, Philippe-Auguste. Celui-ci affectait, en haine du roi d'Angleterre, une intimité fraternelle avec son fils révolté. Ils mangeaient au même plat et couchaient dans le même lit. La prédication de la croisade suspendit à peine les hostilités entre le père et le fils. Le vieux roi se trouva attaqué de toutes parts à la fois, au nord de l'Anjou, par le roi de France, à l'ouest, par les Bretons, au sud, par les Poitevins. Malgré l'intercession de l'Église, il fut obligé d'accepter la paix que lui dictèrent Philippe et Richard; il fallut qu'il s'avouât expressément vassal du roi de France, et se remît à sa miséricorde. Il aurait consenti à déclarer Jean son héritier pour toutes ses provinces du continent; c'était le plus jeune de ses fils, et, à ce qu'il semblait, le plus dévoué. Quand les envoyés du roi de France vinrent le trouver, malade et alité qu'il était, il demanda les noms des partisans de Richard dont l'amnistie était une condition du traité. Le premier qu'on lui nomma fut Jean, son fils. « En entendant prononcer ce nom, saisi d'un mouvement presque convulsif, il se leva sur son séant, et promenant autour de lui des yeux pénétrants et hagards : « Est-ce bien vrai, dit-il, que Jean, mon cœur, mon fils de prédilection, celui que j'ai chéri plus que tous les autres, et pour l'amour duquel je me suis attiré tous mes malheurs, s'est aussi séparé de moi? » — On lui répondit qu'il en était ainsi, qu'il n'y avait rien de plus vrai. — « Eh bien, dit-il, en retombant sur son lit et tournant son visage contre le mur, que tout aille dorénavant comme il pourra, je n'ai plus de souci ni de moi ni du monde [5]. »

La chute de Henri II fut un grand coup pour la puissance anglaise. Elle ne se releva qu'imparfaitement sous Richard, et ce fut pour tomber sous Jean. La cour de Rome profita de leurs revers, pour faire reconnaître deux fois sa souveraineté sur l'Angleterre. Henri II et Jean s'avouèrent expressément vassaux et tributaires du pape.

La puissance temporelle du saint-siége s'accrut; mais en peut-on dire autant de son autorité spirituelle? Ne perdit-il pas quelque chose dans le respect des peuples? Cette diplomatie rusée, patiente, qui savait si bien amuser, ajourner, saisir l'occa-

[1] J. Saresber., ap. Scr. fr., XVI, 591 : Impregnavit, ut proditor, ut adulter, ut incestus.

[2] Bromton, ap. Scr. fr., XIII, 214 : Quam post mortem Rosamundæ defloravit.

[3] Id., ibid. Huic puellæ fecerat rex apud Wodestoke mirabilis architecturæ cameram, operi Dedalino similem, ne forsan à regina facilè deprehenderetur.

[4] Peu de temps après la mort de son fils, il fit prisonnier Bertrand de Born. « Avant de prononcer l'arrêt du vainqueur contre le vaincu, Henri voulut goûter quelque temps le plaisir de la vengeance, en traitant avec dérision l'homme qui s'était fait craindre de lui, et s'était vanté de ne pas le craindre. « Bertrand, lui dit-il, vous qui prétendiez n'avoir en aucun temps besoin de la moitié de votre sens, sachez que voici une occasion où le tout ne vous ferait pas faute.—Seigneur, répondit l'homme du Midi, avec l'assurance habituelle que lui donnait le sentiment de sa supériorité d'esprit, il est vrai que j'ai dit cela, et j'ai dit la vérité. — Et moi, je crois, dit le roi, que votre sens a failli. — Oui, seigneur, répliqua Bertrand d'un ton grave, il m'a failli le jour où le vaillant jeune roi, votre fils, est mort; ce jour-là j'ai perdu le sens, l'esprit et la connaissance. — Au nom de son fils, qu'il ne s'attendait nullement à entendre prononcer, le roi d'Angleterre fondit en larmes et s'évanouit. Quand il revint à lui, il était tout changé; ses projets de vengeance avaient disparu, et il ne voyait plus dans l'homme qui était en son pouvoir, que l'ancien ami du fils qu'il regrettait. Au lieu de reproches amers, et de l'arrêt de mort ou de dépossession auquel Bertrand eût pu s'attendre : « Sire Bertrand, sire Bertrand, lui dit-il, c'est à raison et de bon droit que vous avez perdu le sens pour mon fils; car il vous voulait du bien plus qu'à homme qui fût au monde; et moi, pour l'amour de lui, je vous donne la vie, votre avoir et votre château. Je vous rends mon amitié et mes bonnes grâces, et vous octroie cinq cents mares d'argent pour les dommages que vous avez reçus. » Thierry, III, 356.

[5] Thierry, III, 381.

Digitized by Google

sion, et paraître au moment pour escamoter un royaume, elle devait inspirer à coup sûr une haute idée du savoir-faire des papes, mais en même temps quelque doute sur leur sainteté. Alexandre III avait défendu l'Italie contre l'Allemagne. Il s'était fort habilement défendu lui-même contre l'Empereur et l'antipape. Mais qui avait, pendant ce temps, combattu pour les libertés de l'Église? Qui avait parlé, souffert pour la cause chrétienne? Un prêtre, tantôt délaissé par le pape et tantôt trahi. Le pape avait accepté l'hommage d'un roi en échange du sang d'un martyr. Et maintenant, ce martyr, il était devenu le grand saint de l'Occident. Rome avait été obligée de lui rendre hommage, et de le proclamer elle-même. Au temps de Grégoire VII, la sainteté s'était trouvée dans le pape, et le sentiment religieux avait été d'accord avec la hiérarchie. Puis l'humanité, émancipée matériellement par la croisade que les papes ne dirigèrent pas, par le premier mouvement communal qu'ils frappèrent dans Arnaldo de Brixia, avait été remuée par la voix d'Abailard dans ce qu'elle a de plus profond. Pour continuer son émancipation religieuse, Thomas de Kenterbury venait de lui apprendre à chercher ailleurs qu'à Rome l'héroïsme sacerdotal et le zèle des libertés de l'Église.

Ce ne fut point au pape que profita réellement la mort de saint Thomas, et l'abaissement de Henri; mais bien plutôt au roi de France. C'est lui qui avait donné asile au saint persécuté; il ne l'avait abandonné qu'un instant. Thomas, partant pour le martyre, lui avait fait porter ses adieux par les siens, le déclarant son seul protecteur. Le roi de France avait le premier dénoncé à Rome le meurtre de l'archevêque; il avait immédiatement commencé la guerre, et quoiqu'il eût en cela suivi son intérêt, les peuples lui en savaient gré. Le pape lui-même, lorsque l'Empereur l'avait chassé de l'Italie, c'est en France qu'il était venu chercher un asile. Aussi quoique plus d'une fois il protégeât l'Angleterre quand la France la menaçait, c'est avec celle-ci qu'étaient ses relations les plus intimes, les moins interrompues. Le seul prince sur qui l'Église pût compter, c'était le roi de France, ennemi de l'Anglais, ennemi de l'Allemand. « Ton royaume, écrivait Innocent III à Philippe-Auguste, est si uni avec l'Église, que l'un ne peut souffrir sans que l'autre souffre également. » Dans les temps même où l'Église châtiait le roi de France, elle lui conservait une affection maternelle. Au temps de Philippe Ier, pendant que le roi et le royaume étaient frappés de l'interdit pour l'enlèvement de Bertrade, tous les évêques du Nord restèrent dans son parti, et le pape Pascal II lui-même ne se fit pas scrupule de le visiter [1].

En toute occasion, grande et petite, les évêques lui prêtaient leurs milices. Sur les terres mêmes du duc de Bourgogne, Louis VII se vit appuyé des milices de neuf diocèses contre Frédéric Barberousse, dont on craignait une invasion [2]. Louis VI fut de même soutenu à l'approche de l'empereur Henri V [3], et Philippe-Auguste à Bouvines. Comment le clergé n'eût-il pas défendu ces rois, élevés par ses mains, et recevant de lui une éducation toute cléricale? Philippe Ier, couronné à sept ans, lut lui-même le serment qu'il devait prêter [4]. Louis VI fut élevé à l'abbaye de Saint-Denis, et Louis VII dans le cloître de Notre-Dame [5]. Trois de ses frères furent moines. Personne plus que lui ne regarda avec respect et terreur les priviléges de l'Église [6]. Il révérait les prêtres, et faisait passer devant lui le moindre clerc. Il faisait trois carêmes, égalant ou surpassant les austérités des moines. Protecteur de Thomas de Kenterbury, il risqua un voyage périlleux en Angleterre pour visiter le tombeau du saint [7]. Que dis-je? le roi de France n'était-il pas saint lui-même? Philippe Ier, Louis le Gros, Louis VII, touchaient les écrouelles, et ne pouvaient suffire à l'empressement du simple peuple. Le roi d'Angleterre ne se serait pas avisé de revendiquer ainsi le don des miracles [8].

Aussi grandissait-il, ce bon roi de France, et selon

[1] *Voy.* plus haut.

[2] Radevic. Frising., ad ann. 1157.

[3] Suger., Vita Lud. Grossi, ap. Scr. fr., XII, 51.

[4] Coronatio Phil. I, ap. Scr. fr., XI, 32 : Ipse legit, dùm adhùc septennis esset : « Ego... defensionem exhibebo, sicut rex in suo regno unicuique episcopo et ecclesiæ sibi commissæ... debet. »

[5] Suger., Vit. Lud. Grossi, ap. Scr. fr., XII, 11. — Fragm. de Lud. VII, ibid., 90.

[6] Comme il revenait d'un voyage (1154), la nuit le surprend à Créteil. Il s'y arrête, et se fait défrayer par les habitants, serfs de l'Église de Paris. La nouvelle en étant venue aux chanoines, ils cessent aussitôt le service divin, résolus de ne le reprendre qu'après que le monarque aura restitué à leurs serfs de corps, dit Étienne de Paris, la dépense qu'il leur a occasionnée. Louis fit réparation, et l'acte en fut gravé sur une verge que l'Église de Paris a longtemps conservée en mémoire de ses libertés. Art de vérifier les Dates, V, 522.

[7] Chronic. Normanniæ, ap. Script. fr., XII, 789 : Transfretavit in Angliam, pergens ad S. Thomam Cantuariensem. — Roger de Hoveden remarque que c'est la première fois qu'on vit un roi de France en Angleterre.

[8] Guibert. Novig., l. I, c. 1. Les rois d'Angleterre ne s'attribuèrent ce pouvoir qu'après avoir pris le titre et les armes des rois de France. Art de vérifier les Dates, V, 519.

Digitized by Google

Dieu, et selon le monde. Vassal de Saint-Denis, depuis qu'il avait acquis le Vexin, il plaçait le drapeau de l'abbaye, l'oriflamme, à son avant-garde[1]. Il avait mis dans ses armes la mystique fleur de lis, où le moyen âge croyait voir la pureté de sa foi. Comme protecteur des églises, il touchait la régale pendant les vacances, et s'essayait à imposer quelques sommes au clergé[2], sous prétexte de croisade.

Philippe-Auguste ne dégénéra pas. Sauf les deux époques de son divorce, et de l'invasion d'Angleterre, aucun roi ne fut davantage selon le cœur des prêtres. C'était un prince cauteleux, plus pacifique que guerrier, quelles qu'aient été sous lui les acquisitions de la monarchie. La Philippide de Guillaume le Breton, imitation classique de l'Énéide par un chapelain du roi, nous a trompés sur le véritable caractère de Philippe II. Les romans ont achevé de le transfigurer en héros de chevalerie. Dans le fait, les grands succès de son règne, et la victoire de Bouvines elle-même, furent des fruits de sa politique, et de la protection de l'Église.

Appelé Auguste pour être né dans le mois d'août, nous le voyons d'abord à quatorze ans malade de peur, pour s'être égaré la nuit dans une forêt[3]. Le premier acte de son règne est éminemment populaire et agréable à l'Église. D'après le conseil d'un ermite alors en grande réputation dans les environs de Paris, il chasse et dépouille les juifs[4]. C'était dans l'opinion du temps une profession de piété, un soulagement pour les chrétiens. Ceux que les juifs ruinaient, enfermaient dans leurs prisons, ne manquaient pas d'applaudir[5].

Les blasphémateurs, les hérétiques furent impitoyablement livrés à l'Église, et religieusement brûlés[6]. Les soldats mercenaires que les rois anglais avaient répandus dans le Midi, et qui pillaient pour leur compte, furent poursuivis par Philippe. Il encouragea contre eux l'association populaire des *capuchons*[7]. Les seigneurs qui vexaient les églises, eurent le roi pour ennemi. Il attaqua le duc de Bourgogne son cousin pour l'obliger à ménager les prélats de cette province. Il défendit l'Église de Reims contre une semblable oppression. Il écrivit au comte de Toulouse pour l'engager à respecter les saintes églises de Dieu. Enfin sa victoire de Bouvines passa pour le salut du clergé de France. On publiait que les barons d'Othon IV voulaient partager les biens ecclésiastiques et spolier l'Église[8], comme faisaient les alliés d'Othon, le roi Jean et les mécréants du Languedoc.

CHAPITRE VI.

1200. INNOCENT III. — LE PAPE PRÉVAUT PAR LES ARMES DES FRANÇAIS DU NORD, SUR LE ROI D'ANGLETERRE ET L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, SUR L'EMPIRE GREC, ET SUR LES ALBIGEOIS. — GRANDEUR DU ROI DE FRANCE.

La face du monde était sombre à la fin du douzième siècle. L'ordre ancien était en péril, et le nouveau n'avait pas commencé. Ce n'était plus la lutte matérielle du pape et de l'Empereur, se chassant alternativement de Rome, comme au temps de Henri IV et de Grégoire VII. Au onzième siècle, le mal était à la superficie, en 1200 au cœur. Un

[1] *Voy.* le diplôme de Louis le Gros, au tome XII du recueil des Historiens de France, et la note des éditeurs.

[2] Fragm. histor., ap. Scr. fr., XII, 95.

[3] Chronica reg. franc., ibid., 214 : ... Remansit in silvâ sine societate Philippus; undè stupefactus concepit timorem, et tandem per carbonarium fuit reductus Compendium; et ex hoc timore sibi contigit infirmitas, quæ distulit coronationem.

[4] Id., ibid. ... Fecit spoliari omnes unâ die... Recesserunt omnes qui baptizari noluerunt. Ils donnèrent pour se racheter 15,000 marcs. Rad. de Diceto, ap. Scr. fr., XIII, 204. — Rigordus, vita Phil. Aug., ap. Scr. fr., XVII. Philippe remit aux débiteurs des juifs toutes leurs dettes, à l'exception d'un cinquième qu'il se réserva. *Voy.* aussi la chronique de Mailros, ap. Scr. fr., XIX, 250.

[5] Le Shylock de Shakspeare n'est pas une vaine peinture de la dureté des juifs, et de la haine qu'on leur portait.

[6] Guillelmi Britonis Philippidos l. I. « Dans tout son royaume il ne permit pas de vivre à une seule personne qui contredit les lois de l'Église, qui s'écartât d'un seul des points de la foi catholique, ou qui niât les sacrements. »

[7] Les membres de cette association n'étaient liés par aucun vœu; ils se promettaient seulement de travailler en commun au maintien de la paix. Tous portaient un capuchon de toile, et une petite image de la Vierge, qui leur pendait sur la poitrine. En 1183, ils enveloppèrent sept mille *routiers* ou *coteraux*, parmi lesquels se trouvaient quinze cents femmes de mauvaise vie. « Les coteriau ardoient les mostiers et les églises, et trainoient après eux les prêtres et les gens de religion, et les appeloient *cantadors* par dérision; quand ils les battoient et tormentoient, lors disoient-ils : *Cantadors, cantels.* » Chroniq. de Saint-Denis, ap. Scr. fr., XVII, 354. Rigordus, ibid., 11, 12. — Leurs concubines se faisaient des coiffes avec les nappes de la communion, et brisaient les calices à coups de pierres. Guill. de Naug., ad ann. 1183. — *Voy.* aussi D. Vaissète, Histoire générale du Languedoc, t. III, ann. 1183.

[8] Ibid. *Voy.* le chapitre suivant.

Digitized by Google

mal profond, terrible, travaillait le christianisme. Qu'il eût voulu revenir à la querelle des investitures, et n'avoir à combattre que sur la question du bâton droit ou courbé! Au temps de Grégoire VII, l'Église c'était la liberté; elle avait soutenu ce caractère jusqu'au temps d'Alexandre III, le chef de la ligue lombarde. Mais Alexandre lui-même n'avait osé appuyer Thomas Becket; il avait défendu les libertés italiennes, et trahi celles d'Angleterre. Ainsi l'Église allait s'isoler du grand mouvement du monde. Au lieu de le guider et le devancer, comme elle avait fait jusqu'alors, elle s'efforçait de l'immobiliser, ce mouvement, d'arrêter le temps au passage, de fixer la terre qui tournait sous elle et qui l'emportait. Innocent III parut y réussir; Boniface VIII périt dans l'effort.

Moment solennel, et d'une tristesse infinie. L'espoir de la croisade avait manqué au monde. L'autorité ne semblait plus inattaquable; elle avait promis, elle avait trompé. La liberté commençait à poindre, mais sous vingt aspects fantastiques et choquants, confuse et convulsive, multiforme, difforme. La volonté humaine enfantait chaque jour, et reculait devant ses enfants. C'était comme dans les jours séculaires de la grande semaine de la création : la nature s'essayant, jeta d'abord des produits bizarres, gigantesques, éphémères, monstrueux avortons dont les restes inspirent l'horreur.

Une chose perçait dans cette mystérieuse anarchie du douzième siècle, qui se produisait sous la main de l'Église irritée et tremblante, c'était un sentiment prodigieusement audacieux de la puissance morale et de la grandeur de l'homme. Ce mot hardi des Pélagiens : *Christ n'a rien eu de plus que moi, je puis me diviniser par la vertu;* il est reproduit au douzième siècle sous forme barbare et mystique. L'homme déclare que la fin est venue, qu'en lui-même est cette fin; il croit à soi, et se sent Dieu; partout surgissent des Messies. Et ce n'est pas seulement dans l'enceinte du christianisme, mais dans le mahométisme même, ennemi de l'incarnation, l'homme se divinise et s'adore. Déjà les Fatemites d'Égypte en ont donné l'exemple. Le chef des Assassins déclare aussi qu'il est l'iman si longtemps attendu, l'esprit incarné d'Ali. Le méhédi des Almohades d'Afrique et d'Espagne est reconnu pour tel par les siens. En Europe, un Messie paraît dans Anvers, et toute la populace le suit [1]. Un autre, en Bretagne, semble ressusciter le vieux gnosticisme d'Irlande [2]. Amaury de Chartres, et son disciple, le Breton David de Dinan, enseignent que tout chrétien est matériellement un membre du Christ [3], autrement dit, que Dieu est perpétuellement incarné dans le genre humain. Le fils a régné assez, disent-ils; règne maintenant le Saint-Esprit. C'est sous quelque rapport l'idée de Lessing sur l'éducation du genre humain.

Rien n'égale l'audace de ces docteurs, qui pour la plupart professent à l'université de Paris (autorisée par Philippe-Auguste en 1200). On a cru étouffer Abailard, mais il vit et parle dans son disciple Pierre le Lombard, qui de Paris régente toute la philosophie européenne; on compte près de cinq cents commentateurs de ce scolastique. L'esprit d'innovation a reçu deux auxiliaires. La jurisprudence grandit à côté de la théologie qu'elle ébranle; les papes défendent aux prêtres de professer le droit, et ne font qu'ouvrir l'enseignement aux laïques. La métaphysique d'Aristote arrive de Constantinople, tandis que ses commentateurs, apportés d'Espagne, vont être traduits de l'arabe par ordre des rois de Castille et des princes italiens de la maison de Souabe (Frédéric II et Manfred). Ce n'est pas moins que l'invasion de la Grèce et de l'Orient dans la philosophie chrétienne. Aristote

[1] Il proclamait l'inutilité des sacrements, de la messe et de la hiérarchie, la communauté des femmes, etc. Il marchait couvert d'habits dorés, les cheveux tressés avec des bandelettes, accompagné de trois mille disciples, et leur donnait de splendides festins. Bulæus, Historia Universit. Parisiensis, II, 98. — Per matronas et mulierculas... errores suos spargere. — Veluti Rex, stipatus satellitibus, vexillum et gladium præferentibus... declamabat. Epistol. Trajectens. eccles., ap. Gieseler, II, 2me partie, p. 479.

[2] Il se nommait Eon de l'Étoile. Ce nom d'Eon rappelle les doctrines gnostiques. — C'était un gentilhomme de Loudéac; d'abord ermite dans la forêt de Broceliande, il y reçut de Merlin le conseil d'écouter les premières paroles de l'Évangile, à la messe. Il se crut désigné par ces mots : « Per Eum qui venturus est judicare, etc., » et se donna dès lors pour fils de Dieu. Il s'attirait de nombreux disciples, qu'il appelait *Sapience*, *Jugement*, *Science*, etc. Guill. Neubrig., l. I : Eudo, natione Brito, agnomen habens de Stellâ, illiteratus et idiota... sermone gallico Eon;... eratque per diabolicas præstigias potens ad capiendas simplicium animas... ecclesiarum maximè ac monasteriorum infestator. *Voy.* aussi Othon de Freysingen, c. 54, 55; Robert du Mont; Guibert de Nogent; Budæus, II, 241; D. Morice, p. 100; Roujoux, Histoire des ducs de Bretagne, t. II.

[3] Rigord., ibid., p. 375 : ... Quod quilibet Christianus teneatur credere se esse membrum Christi. — Concil. Paris, ibid. : Omnia unum, quia quidquid est, est Deus, Deus visibilibus indutus instrumentis. — Filius incarnatus, i. e. visibili formæ subjectus.—Filius usquè nunc operatus est, sed Spiritus sanctus ex hoc nunc usquè ad mundi consummationem inchoat operari.

Digitized by Google

prend place presque au niveau de Jésus-Christ [1]. Défendu d'abord par les papes, puis toléré, il règne dans les chaires. Aristote tout haut, tout bas les Arabes et les juifs, avec le panthéisme d'Averrhoès et les subtilités de la Cabale. La dialectique entre en possession de tous les sujets, et se pose toutes les questions hardies. Simon de Tournay enseigne à volonté le pour et le contre. Un jour qu'il avait ravi l'école de Paris et prouvé merveilleusement la vérité de la religion chrétienne, il s'écria tout à coup : « O petit Jésus, petit Jésus, comme j'ai élevé ta loi ! Si je voulais, je pourrais encore mieux la rabaisser [2]. »

Telle est l'ivresse et l'orgueil du moi à son premier réveil. Par le philosophisme, par le républicanisme, par l'industrialisme, il attaque le non-moi sous trois formes. Il brise l'autorité, il dompte la nature. L'école de Paris s'élève entre les jeunes communes de Flandre et les vieux municipes du Midi, la logique entre l'industrie et le commerce.

Cependant un immense mouvement religieux éclatait dans le peuple sur deux points à la fois : le rationalisme vaudois dans les Alpes, le mysticisme allemand sur le Rhin et aux Pays-Bas.

C'est qu'en effet le Rhin est un fleuve sacré, plein d'histoires et de mystères. Et je ne parle pas seulement de son passage héroïque entre Mayence et Cologne, où il perce sa route à travers le basalte et le granit. Au midi et au nord de ce passage féodal, à l'approche des villes saintes, de Cologne, de Mayence et de Strasbourg, il s'adoucit, il devient populaire, ses rives ondulent doucement en belles plaines; il coule silencieux, sous les barques qui filent et les rets étendus des pêcheurs. Mais une immense poésie dort sur le fleuve. Cela n'est pas facile à définir ; c'est l'impression vague d'une vaste, calme et douce nature, peut-être une voix maternelle qui rappelle l'homme aux éléments, et, comme dans la ballade, l'attire altéré au fond des fraîches ondes : peut-être l'attrait poétique de la Vierge, dont les églises s'élèvent tout le long du Rhin jusqu'à sa ville de Cologne, la ville des onze mille vierges. Elle n'existait pas au douzième siècle, cette merveille de Cologne, avec ses flamboyantes roses, et ses rampes aériennes dont les degrés vont au ciel; l'église de la Vierge n'existait pas, mais la Vierge existait. Elle était partout sur le Rhin, simple femme allemande ; belle ou laide, je n'en sais rien, mais si pure, si touchante et si résignée. Tout cela se voit dans le tableau de l'Annonciation à Cologne. L'ange y présente à la Vierge, non un beau lis, comme dans les tableaux italiens, mais un livre, une dure sentence, la passion du Christ avant sa naissance, avant la conception toutes les douleurs du cœur maternel. La Vierge aussi a eu sa Passion ; c'est elle, c'est la femme qui a restauré le génie allemand. Le mysticisme s'est réveillé par les béguines d'Allemagne et des Pays-Bas [3]. Les chevaliers, les nobles minnesinger chantaient la femme réelle, la gracieuse épouse du landgrave de Thuringe, tant célébrée aux combats poétiques de la Wartbourg. Le peuple adorait la femme idéale; il fallait un Dieu-femme à cette douce Allemagne. Chez ce peuple, le symbole du mystère est la rose ; simplicité et profondeur, rêveuse enfance d'un peuple à qui il est donné de ne pas vieillir, parce qu'il vit dans l'infini, dans l'éternel.

Ce génie mystique devait s'éteindre, ce semble, en descendant l'Escaut et le Rhin, en tombant dans la sensualité flamande et l'industrialisme des Pays-Bas. Mais l'industrie elle-même avait créé là un monde d'hommes misérables et sevrés de la nature, que le besoin de chaque jour renfermait dans les ténèbres d'un atelier humide; laborieux et pauvres, méritants et déshérités, n'ayant pas même en ce monde cette place au soleil que le bon Dieu semble promettre à tous ses enfants; ils apprenaient par ouï-dire ce que c'était que la verdure des campagnes, le chant des oiseaux et le parfum des fleurs ; race de prisonniers, moines de l'industrie, célibataires par pauvreté, ou plus malheureux encore par le mariage, et souffrant des souffrances de leurs enfants. Ces pauvres gens, tisserands la plupart, avaient bien besoin de Dieu ; Dieu les visita au douzième siècle, illumina leurs sombres demeures, et les berça du moins d'apparitions et de songes. Solitaires et presque sauvages, au milieu des cités les plus populeuses du monde, ils embrassèrent le Dieu de leur âme, leur unique bien. Le Dieu des cathédrales, le Dieu riche des riches et des prêtres, leur devint peu à peu étranger. Qui

[1] Averrhoës, ap. Gieseler, 2me part., p. 378 : Aristoteles est exemplar, quod natura invenit ad demonstrandam ultimam perfectionem humanam. — C. Agrippa disait au XIVe siècle : Aristoteles fuit præcursor Christi in naturalibus; sicut Joannes Baptista... in gratuitis.

[2] Math. Paris, ap. Scr. fr., XVII, 681. Dieu le punit : il devint si idiot, que son fils eut peine à lui faire rapprendre le Pater.

[3] Math. Paris, ann. 1250, ap. Gieseler, II, 2me part., p. 339 : In Alemannià mulierum continentium, quæ se Beguinas volunt appellari, multitudo surrexit innumerabilis, adeò ut solam Coloniam mille vel plures inhabitarent.

— *Beghin*, du saxon *beggen*, dans Ulphilas *bedgan* (en allem. *beten*), prier. Mosheim, de Beghardis et Beguinabus, p. 98, sqq.

Digitized by Google

voulait leur ôter leur foi, ils se laissaient brûler, pleins d'espoir, et jouissant de l'avenir. Quelquefois aussi, poussés à bout, ils sortaient de leurs caves, éblouis du jour, farouches, avec ce gros et dur œil bleu, si commun en Belgique, mal armés de leurs outils, mais terribles de leur aveuglement et de leur nombre. A Gand, les tisserands occupaient vingt-sept carrefours, et formaient à eux seuls un des trois membres de la cité [1]. Autour d'Ypres, au treizième et au quatorzième siècle, ils étaient plus de deux cent mille [2].

Rarement l'étincelle fanatique tombait en vain sur ces grandes multitudes. Les autres métiers prenaient parti, moins nombreux, mais gens forts, mieux nourris, rouges, robustes et hardis, de rudes hommes, qui avaient foi dans la grosseur de leurs bras et la pesanteur de leurs mains, des forgerons qui, dans une révolte, continuaient de battre l'enclume sur la cuirasse des chevaliers; des foulons, des boulangers, qui pétrissaient l'émeute comme le pain; des bouchers qui pratiquaient sans scrupule leur métier sur des hommes. Dans la bouc de ces rues, dans la fumée, dans la foule serrée des grandes villes, dans ce triste et confus murmure, il y a, nous l'avons éprouvé, quelque chose qui porte à la tête : une sombre poésie de révolte. Les gens de Gand, de Bruges, d'Ypres, armés, enrégimentés d'avance, se trouvaient au premier coup de cloche sous la bannière du burgmeister; pourquoi? ils ne le savaient pas toujours, mais ils ne s'en battaient que mieux. C'était le comte, c'était l'évêque, ou leurs gens qui en étaient la cause. Ces Flamands n'aimaient pas trop les prêtres; ils avaient stipulé, en 1193, dans les privilèges de Gand, qu'ils destitueraient leurs curés et chapelains à volonté [3].

Bien loin de là au fond des Alpes, un principe différent amenait des révolutions analogues. De bonne heure, les montagnards piémontais, dauphinois, gens raisonneurs et froids, sous le vent des glaciers, avaient commencé à repousser les symboles, les images, les croix, les mystères, toute la poésie chrétienne. Là, point de panthéisme comme en Allemagne, point d'illuminisme comme aux Pays-Bas; pur bon sens, raison aride et prosaïque, esprit critique, sous forme grossière et populaire. Dès le temps de Charlemagne, Claude de Turin entreprit cette réforme sur le versant italien; elle fut reprise, au douzième siècle, sur le versant français, par un homme de Gap ou d'Embrun [4], de ce pays qui fournit de maîtres d'écoles nos provinces du Sud-Est. Cet homme, appelé Pierre de Bruys, descendit dans le Midi, passa le Rhône, parcourut l'Aquitaine, toujours prêchant le peuple avec un succès immense. Henri, son disciple, en eut encore plus; il pénétra au nord jusque dans le Maine; partout la foule les suivait, laissant là le clergé, brisant les croix, ne voulant plus de culte que la parole. Ces sectaires, réprimés un instant, reparaissent à Lyon sous le marchand *Vaud* ou Valdus; en Italie, à la suite d'Arnaldo de Brixia. Aucune hérésie, dit un dominicain, n'est plus dangereuse que celle-ci, *parce qu'aucune n'est plus durable* [5]. Il a raison, ce n'est pas autre chose que la révolte du raisonnement contre l'autorité, de la prose contre la poésie. Les partisans de Valdus, les Vaudois, s'annonçaient d'abord comme voulant seulement reproduire l'Église des premiers temps dans la pureté, dans la pauvreté apostolique; on les appelait les pauvres de Lyon. L'Église de Lyon, comme nous l'avons dit ailleurs, avait toujours eu la prétention d'être restée fidèle aux traditions du christianisme primitif. Ces Vaudois eurent la simplicité de demander autorisation au pape [6]; c'était demander la permission de se séparer de l'Église. Repoussés, poursuivis, proscrits, ils n'en subsistèrent pas moins dans les montagnes, dans les froides vallées des Alpes, premier berceau de leur croyance, jusqu'aux massacres de Mérindol et de Cabrières, sous François Ier, jusqu'à la naissance du Zwinglianisme et du Calvinisme, qui les adoptèrent comme précurseurs, et tâchèrent de créer par eux, à leur Église récente, je ne sais quelle perpétuité secrète pendant le moyen âge, à l'envi de la perpétuité catholique.

Le caractère de la réforme au douzième siècle fut donc le rationalisme dans les Alpes et sur le Rhône, le mysticisme sur le Rhin. En Flandre, elle fut mixte, et plus encore en Languedoc.

Ce Languedoc était le vrai mélange des peuples, la vraie Babel. Placé au coude de la grande route de France, d'Espagne et d'Italie, il présentait une singulière fusion de sang ibérien, gallique et romain, sarrasin et gothique. Ces éléments divers y

[1] Oudegherst, Chroniques de Flandre, folo 295.

[2] *Voy.* plus haut, p. 195, note 3.

[3] Et de plus : « que nul bourgeois de Gand ne serait attrayable pour matière ecclésiastique hors la ville. » Oudegherst, folo 149.

[4] Petri Venerabilis epist. ad Arelat., Ebredun., Diens., Wapic. episcopos, ap. Gieseler, II, P. 2e, p. 481.

[5] Reinerus contrà Waldenses, c. 4, ap. Gieseler, II, P. 2e, p. 507. Inter omnes sectas quæ sunt vel fuerunt... est diuturnior.

[6] Steph. de Borbone, ap. Gieseler, II, P. 2e, p. 510 : Hi multâ petebant instantiâ, prædicationis auctoritatem sibi confirmari. *Voy.* aussi Chron. Usperg., ibid., p. 511.

Digitized by Google

formaient de dures oppositions. Là devait avoir lieu le grand combat des croyances et des races. Quelles croyances? Je dirais volontiers toutes. Ceux mêmes qui les combattirent, n'y surent rien distinguer, et ne trouvèrent d'autre moyen de désigner ces fils de la confusion, que par le nom d'une ville: *Albigeois*.

L'élément sémitique, juif et arabe, était fort en Languedoc. Narbonne avait été longtemps la capitale des Sarrasins en France. Les juifs étaient innombrables. Maltraités, mais pourtant soufferts, ils florissaient à Carcassonne, à Montpellier, à Nîmes; leurs rabbins y tenaient des écoles publiques. Ils formaient le lien entre les chrétiens et les mahométans, entre la France et l'Espagne. Les sciences, applicables aux besoins matériels, médecine et mathématiques, étaient l'étude commune aux hommes des trois religions. Montpellier était plus lié avec Salerne et Cordoue qu'avec Rome. Un commerce actif associait tous ces peuples, rapprochés plus que séparés par la mer. Depuis les croisades surtout, le haut Languedoc s'était comme incliné à la Méditerranée, et tourné vers l'Orient; les comtes de Toulouse étaient comtes de Tripoli. Les mœurs et la foi équivoque des chrétiens de la terre sainte avaient reflué dans nos provinces du Midi. Les belles monnaies, les belles étoffes d'Asie [1] avaient fort réconcilié nos croisés avec le monde mahométan. Les marchands du Languedoc s'en allaient toujours en Asie la croix sur l'épaule, mais c'était beaucoup plus pour visiter le marché d'Acre que le saint sépulcre de Jérusalem. L'esprit mercantile avait tellement dominé les répugnances religieuses, que les évêques de Maguelonne et de Montpellier faisaient frapper des monnaies sarrasines, gagnaient sur les espèces, et escomptaient sans scrupule l'empreinte du croissant [2].

La noblesse eût dû, ce semble, tenir mieux contre les nouveautés. Mais ici ce n'était point cette chevalerie du Nord, ignorante et pieuse, qui pouvait encore prendre la croix en 1200. Ces nobles du Midi étaient des gens d'esprit qui savaient bien la plupart que penser de leur noblesse. Il n'y en avait guère qui, en remontant un peu, ne rencontrassent dans leur généalogie quelque grand'mère sarrasine ou juive. Nous avons déjà vu qu'Eudes, l'ancien duc d'Aquitaine, l'adversaire de Charles Martel, avait donné sa fille à un émir sarrasin [3]. Dans les romans carlovingiens, les chevaliers chrétiens épousent sans scrupule leur belle libératrice, la fille du sultan. A dire vrai, dans ce pays de droit romain, au milieu des vieux municipes de l'Empire, il n'y avait pas précisément de nobles, ou plutôt tous l'étaient; les habitants des villes, s'entend. Les villes constituaient une sorte de noblesse à l'égard des campagnes. Le bourgeois avait, tout comme le chevalier, sa maison fortifiée et couronnée de tours [4]. Il paraissait dans les tournois [5], et souvent désarçonnait le noble, qui n'en faisait que rire. A en juger par les injures qu'ils se disent dans les poésies des troubadours, il y avait plus d'esprit que de dignité dans la noblesse du Midi. Ils se renvoient froidement de l'un à l'autre des reproches pour lesquels les chevaliers du Nord se seraient cent fois coupé la gorge. Ainsi Rambaud de Vaqueiras et le marquis Albert de Malespina s'accusent mutuellement dans un tenson d'avoir trahi, volé... [6].

Si l'on veut connaître ces nobles, qu'on lise ce

[1] Richard portait à Chypre un manteau de soie brodé de croissants d'argent.

[2] Epistola papæ Clementis IV, epist. Maglonensi, 1266; in Thes. novo anecd., t. II, p. 403: Sanè de monetâ Miliarensi quam in tuâ diœcesi facis cudi miramur plurimùm cujus hoc agis consilio... Quis enim catholicus monetam debet cudere cum titulo Machometi?... Si consuetudinem forsan allegas, in adulterino negotio te et prædecessores tuos accusas.—En 1268, saint Louis écrit à son frère, Alphonse, comte de Toulouse, pour lui faire reproche de ce que dans son comtat Venaissin, on bat monnaie avec une inscription mahométane: In cujus (monetæ) superscriptione sit mentio de nomine perfidi Mahometi, et dicatur ibi esse propheta Dei; quod est ad laudem et exaltationem ipsius, et detestationem et contemptum fidei et nominis christiani; rogamus vos quatinus ab hujusmodi opere facialis cudentes cessare.—Cette lettre, selon Bonamy (Acad. des Inscript., XXX, 725), se trouverait dans un registre longtemps perdu, et restitué au Trésor des Chartes, en 1748. Cependant ce registre n'y existe point aujourd'hui, comme je m'en suis assuré.

[3] *Voy.* plus haut, l. II.

[4] Aug. Thierry, Lettres.

[5] Dans les Preuves de l'Histoire générale du Languedoc, t. III, p. 607, on trouve une attestation de plusieurs *Damoisels* (Domicelli), chevaliers, juristes, etc. Quòd usus et consuetudo sunt et fuerunt longissimis temporibus observati, et tanto tempore quod in contrarium memoria non exstitit in senescalliâ Belliquadri et in Provinciâ, quod Burgenses consueverunt à nobilibus et baronibus et etiam ab archiepiscopis et episcopis, sine principis auctoritate et licentiâ, impunè cingulum militare assumere, et signa militaria habere et portare, et gaudere privilegio militari. — Chron. Languedoc., ap. D. Vaissète, Preuves de l'Histoire du Languedoc: « Ensuite parla un autre baron appelé Valats, et il dit au comte: « Seigneur, ton frère te donne un bon conseil (le conseil d'épargner les Toulousains), et si tu me veux croire, tu feras ainsi qu'il t'a dit et montré; car, seigneur, tu sais bien que la plupart sont gentilhommes, et par honneur et noblesse, tu ne dois pas faire ce que tu as délibéré. »

[6] Raynouard, Poésies des Troubadours, IV, 155.

Digitized by Google

qui reste de Bertrand de Born, cet ennemi juré de la paix, ce Gascon qui passa sa vie à souffler la guerre et à la chanter. Bertrand donne au fils d'Éléonore de Guienne, au bouillant Richard, un sobriquet : *Oui et non* [1]. Mais ce nom lui va fort bien à lui-même et à tous ces mobiles esprits du Midi.

Gracieuse, légère, immorale littérature, qui n'a pas connu d'autre idéal que l'amour, l'amour de la femme, qui ne s'est jamais élevée à la beauté éternelle. Parfum stérile, fleur éphémère qui avait crû sur le roc, et qui se fanait d'elle-même, quand la lourde main des hommes du Nord vint se poser dessus et l'écraser. Le premier signe de décadence avait paru de bonne heure ; la poésie tournait à la subtilité, l'inspiration au dogmatisme académique, quand vint la croisade des Albigeois. L'esprit scolastique et légiste envahit dès leur naissance les fameuses cours d'amour. On y passait de loin la subtilité de Scot, et la pédanterie de Barthole. Les formes juridiques y étaient rigoureusement observées dans la discussion des questions légères de la galanterie [2]. Pour être pédantesques, les décisions n'en étaient pas moins immorales. La belle comtesse de Narbonne, Ermengarde (1143-1197), l'amour des poëtes et des rois, décide dans un arrêt conservé religieusement, que l'époux divorcé peut fort bien redevenir l'amant de sa femme mariée à un autre. Éléonore de Guienne prononce que le véritable amour ne peut exister entre époux ; elle permet de prendre pour quelque temps une autre amante afin d'éprouver la première [3]. La comtesse de Flandre, princesse de la maison d'Anjou (vers 1134), la comtesse de Champagne, fille d'Éléonore, avaient institué de pareils tribunaux dans le nord de la France ; et probablement ces contrées qui prirent part à la croisade des Albigeois, avaient été médiocrement édifiées de la jurisprudence des dames du Midi.

Les gens du Nord devaient prendre encore plus au sérieux tant d'impiétés amoureuses que nous rencontrons dans les poésies des troubadours. « Ce cœur si tendre, dit l'un d'eux, Dieu seul le partage avec elle ; et pour ce qu'il en possède, il le tiendrait d'elle en fief, si Dieu pouvait être vassal [4]. »

Un mot sur la situation politique du Midi. Nous en comprendrons d'autant mieux sa révolution religieuse.

Au centre, il y avait la grande cité de Toulouse, république sous un comte. Les domaines de celui-ci s'étendaient chaque jour. Dès la première croisade, c'était le plus riche prince de la chrétienté. Il avait manqué la royauté de Jérusalem, mais pris Tripoli. Cette grande puissance était, il est vrai, fort inquiétée. Au nord les comtes de Poitiers, devenus rois d'Angleterre, au midi la grande maison de Barcelone, maîtresse de la basse Provence et de l'Aragon, traitaient le comte de Toulouse d'usurpateur, malgré une possession de plusieurs siècles. Ces deux maisons de Poitiers et de Barcelone avaient la prétention de descendre de saint Guilhem, le tuteur de Louis le Débonnaire, le vainqueur des Mores, celui dont le fils Bernard avait été proscrit par Charles le Chauve. Les comtes de Roussillon, de Cerdagne, de Conflans, de Bézalu, réclamaient la même origine. Tous étaient ennemis du comte de Toulouse. Il n'était guère mieux avec les maisons de Béziers, Carcassonne, Albi et Nîmes. Aux Pyrénées, c'étaient des seigneurs pauvres et braves, singulièrement entreprenants, gens à vendre, espèces de condottieri, que la fortune destinait aux plus grandes choses ; je parle des maisons de Foix, d'Albret et d'Armagnac. Les Armagnac prétendaient aussi au comté de Toulouse et l'attaquaient souvent. On sait le rôle qu'ils ont joué au quatorzième et au quinzième siècle ; histoire tragique, incestueuse, impie. Le Rouergue et l'Armagnac, placés en face l'un de l'autre, aux deux coins de l'Aquitaine, sont, comme on sait, avec Nîmes, la partie énergique, souvent atroce, du Midi. Armagnac, Comminges, Béziers, Toulouse, n'étaient jamais d'accord que pour faire la guerre aux églises. Les interdits ne les troublaient guère. Le comte de Comminges gardait paisiblement trois épouses à la fois. Le comte de Toulouse, Raymond VI, avait un harem ; dès son enfance, il recherchait de préférence les concubines de son père. Cette Judée de la France, comme on a appelé le Languedoc, ne rappelait pas l'autre seulement par ses bitumes et ses oliviers ; elle avait aussi Sodome et Gomorrhe, et il était à craindre que la vengeance de l'Église ne lui donnât sa mer Morte.

Que les croyances orientales aient pénétré dans ce pays, c'est ce qui ne surprendra pas. Toute doctrine y avait pris ; mais le manichéisme, la plus odieuse de toutes dans le monde chrétien, a fait oublier les autres. Il avait éclaté de bonne heure au moyen âge en Espagne. Rapporté, ce semble, en

[1] *Oc et non.* Raynouard, Poésies des Troubadours, V, 77-97.

[2] Ibid., II, p. 122. La cour d'amour était organisée sur le modèle des tribunaux du temps. Il en existait encore une sous Charles VI, à la cour de France ; on y distinguait des auditeurs, des maîtres des requêtes, des conseillers, des substituts du procureur général, etc., etc. ; mais les femmes n'y siégeaient pas.

[3] Raynouard, II, 109.

[4] Sismondi, Histoire des Littératures du Midi, I, 165.

Digitized by Google

Languedoc de la Bulgarie et de Constantinople [1], il y prit pied aisément. Le dualisme persan leur sembla expliquer la contradiction que présentent également l'univers et l'homme. Race hétérogène, ils admettaient volontiers un monde hétérogène; il leur fallait à côté du bon Dieu, un Dieu mauvais à qui ils pussent imputer tout ce que l'Ancien Testament présente de contraire au Nouveau [2]; à ce Dieu, revenait encore la dégradation du christianisme et l'avilissement de l'Église. En eux-mêmes, et dans leur propre corruption, ils reconnaissaient la main d'un créateur malfaisant, qui s'était joué du monde. Au bon Dieu l'esprit, au mauvais la chair. Celle-ci, il fallait l'immoler. C'est là le grand mystère du manichéisme. Ici se présentait un double chemin. Fallait-il la dompter, cette chair, par l'abstinence, jeûner, fuir le mariage, restreindre la vie, prévenir la naissance, et dérober au démon créateur tout ce que lui peut ravir la volonté. Dans ce système, l'idéal de la vie, c'est la mort, et la perfection serait le suicide. Ou bien, faut-il dompter la chair, en l'assouvissant, faire taire le monstre, en emplissant sa gueule aboyante, y jeter quelque chose de soi pour sauver le reste... au risque d'y jeter tout, et d'y tomber soi-même tout entier?

Nous savons mal quelles étaient les doctrines précises des manichéens du Languedoc. Dans les récits de leurs ennemis, nous voyons qu'on leur impute à la fois des choses contradictoires, qui sans doute s'appliquent à des sectes différentes. Selon les uns, Dieu a créé; selon d'autres, c'est le Diable [3]. Les uns veulent qu'on soit sauvé par les œuvres, et les autres par la foi [4]. Ceux-là prêchent un Dieu matériel; ceux-ci pensent que Jésus-Christ n'est pas mort en effet, et qu'on n'a crucifié qu'une ombre [5]. D'autre part, ces novateurs disent prêcher pour tous, et plusieurs d'entre eux excluent les femmes de la béatitude éternelle [6]. Ils prétendent simplifier la loi, et prescrivent cent génuflexions par jour [7]. La chose dans laquelle ils semblent s'accorder, c'est la haine du Dieu de l'Ancien Testament. « Ce Dieu qui promet et ne tient pas, disent-ils, c'est un jongleur. Moïse et Josué étaient des routiers à son service [8]. »

« D'abord il faut savoir que les hérétiques reconnaissaient deux créateurs, l'un, des choses invisibles, qu'ils appelaient le bon Dieu; l'autre, du monde visible, qu'ils nommaient le Dieu méchant. Ils attribuaient au premier le Nouveau Testament, et au second l'Ancien, qu'ils rejetaient absolument, hors quelques passages transportés de l'Ancien dans le Nouveau, et que leur respect pour ce dernier leur faisait admettre.

» Ils disaient que l'auteur de l'Ancien Testament était un menteur, parce qu'il est dit dans la Genèse : « En quelque jour que vous mangiez de l'arbre de la science du bien et du mal, vous mourrez de mort; » et pourtant, disaient-ils, après en avoir mangé, ils ne sont pas morts. Ils le traitaient aussi d'homicide, pour avoir réduit en cendres ceux de Sodome et de Gomorrhe, et détruit le monde par les eaux du déluge, pour avoir enseveli sous la mer Pharaon et les Égyptiens. Ils croyaient damnés tous les pères de l'Ancien Testament, et mettaient saint Jean-Baptiste au nombre des grands démons. Ils disaient même entre eux que ce Christ qui naquit dans la Bethléem terrestre et visible et fut crucifié à Jérusalem, n'était qu'un faux Christ; que Marie Madelaine avait été sa concubine, et que c'était là cette femme surprise en adultère dont il est parlé

[1] On appelait les hérétiques *Bulgares*, ou *Catharins*, du mot grec καθαρὸς, i. e. *pur*. Mon. Autissiod., ap. Gieseler, II, P. 2e, p. 488 : Hæresis quam *Bulgarorum* vocant.—Godefr. Mon., ibid., p. 491 : Hos nostra Germania *Catharos*, Flandria *Piphles*, Gallia *Texerant*, ab usu texendi, appellat.—Les mystiques Begghards prenaient aussi le nom de Pieux Ouvriers, Compagnons tisserands. Chez les drapiers, au contraire, régnait un esprit prosaïque et mondain. Il se forma au treizième siècle, dans la Lombardie et la Toscane, une confrérie religieuse dont les membres étaient en grande partie des tisserands. C'est sans doute en Allemagne qu'il faut en chercher l'origine. Hüllmann, Staedtwesen, I, 234.

[2] Petrus Vall. Sarn., c. 1, ap. Scr. fr., XIX, 5. Duos creatores, invisibilium scilicet... benignum Deum, et visibilium, malignum deum. — Novum Testamentum benigno Deo, vetus verò maligno attribuebant. — Alii dicebant quòd unus est creator, sed habuit filios Christum et Diabolum. (C'est ainsi que dans le Magisme, Ormuz et Ahrimanes sont subordonnés à un Dieu suprême, l'Éternel, Zervane Akerene. *Voy.* Creuzer et Guigniaut, Religions de l'Antiquité, t. I.) — Quidam dicebant quòd nullus poterat peccare ab umbilico et inferiùs.

[3] Mansi, I, 251; ap. Gieseler, II, p. 504. Omnia quæ facta sunt, facta esse à Diabolo.

[4] Ebrardi liber antihæresis, p. 501 : In operibus solummodò confidentes, fidem prætermittunt. — Petrus Vallis-Sarnaii, c. 2, ap. Scr. fr., XIX, 6 : Si morienti cuilibet quantumcumque flagitioso manus imposuissent, dummodò *Pater noster* dicere posset, ità salvatum.

[5] Petrus Vallis-Sarnaii, c. 2. — Ces derniers sont sans doute moins manichéens que gnostiques; leur hérésie est celle des Doëtes.

[6] Ebrardus, ibid., 501 : Fœmineo sexui cœlorum beatitudinem nituntur surripere.

[7] Heriberti mon. epist., ibid., 487 : Centies in die genua flectunt.

[8] Ebrardus, ibid., 500 : Eum joculatorem esse, etc. Petrus Vall. Sarnaii, c. 4.

Digitized by Google

dans l'Évangile. Pour le Christ, disaient-ils, jamais il ne mangea ni ne but, ni ne revêtit de corps réel, et ne fut jamais en ce monde que spirituellement, au corps de saint Paul. Nous avons dit *la Bethléem terrestre et visible*, parce que les hérétiques imaginaient une autre terre invisible, où le bon Christ aurait été mis au monde et crucifié.

» Ils disaient encore que le bon Dieu eut deux épouses, Oolla et Ooliba, et qu'il engendra fils et filles.

» D'autres hérétiques disaient qu'il n'y a qu'un créateur, mais qu'il eut deux fils, le Christ et le Diable. Ceux-ci disaient que toutes les créatures avaient été bonnes, mais que ces filles dont il est parlé dans l'Apocalypse les avaient toutes corrompues.

» Tous ces infidèles, membres de l'Antechrist, premiers nés de Satan, semence de péché, enfants de crime, à la langue hypocrite, séduisant par des mensonges le cœur des simples, avaient infecté du venin de leur perfidie toute la province de Narbonne. Ils disaient que l'Église romaine n'était guère qu'une caverne de voleurs, et cette prostituée dont parle l'Apocalypse. Ils annulaient les sacrements de l'Église à ce point qu'ils enseignaient publiquement que l'onde du sacré baptême ne diffère point de l'eau des fleuves, et que l'hostie du très-saint corps du Christ n'est rien de plus que le pain laïque; insinuant aux oreilles des simples ce blasphème horrible, que le corps du Christ, fût-il aussi grand que les Alpes, serait depuis longtemps consommé et réduit à rien par tous ceux qui en ont mangé. La confirmation, la confession étaient choses vaines et frivoles; le saint mariage une prostitution, et nul ne pouvait être sauvé dans cet état, en engendrant fils et filles. Niant aussi la résurrection de la chair, ils forgeaient je ne sais quelles fables inouïes, disant que nos âmes sont ces esprits angéliques qui, précipités du ciel pour leur présomptueuse apostasie, laissèrent dans l'air leurs corps glorieux, et que ces âmes après avoir passé successivement sur la terre par sept corps quelconques, retournent, l'expiation ainsi terminée, reprendre leurs premiers corps.

» Il faut savoir en outre que quelques-uns de ces hérétiques s'appelaient *Parfaits* ou *Bons hommes;* les autres s'appelaient les *Croyants*. Les Parfaits portaient un habillement noir, feignaient de garder la chasteté, repoussaient avec horreur l'usage des viandes, des œufs, du fromage; ils voulaient passer pour ne jamais mentir, tandis qu'ils débitaient, sur Dieu principalement, un mensonge perpétuel; ils disaient encore que pour aucune raison on ne devait jurer. On appelait Croyants ceux qui, vivant dans le siècle, et sans chercher à imiter la vie des Parfaits, espéraient pourtant être sauvés dans la foi de ceux-ci; ils étaient divisés par le genre de vie, mais unis dans la foi et l'infidélité. Les croyants étaient livrés à l'usure, au brigandage, aux homicides et aux plaisirs de la chair, aux parjures et à tous les vices. En effet ils péchaient avec toute sécurité et toute licence, parce qu'ils croyaient que sans restitution du bien mal acquis, sans confession ni pénitence, ils pouvaient se sauver, pourvu qu'à l'article de la mort ils pussent dire un *pater*, et recevoir de leurs maîtres l'imposition des mains. Les hérétiques prenaient parmi les Parfaits des magistrats qu'ils appelaient diacres et évêques; les croyants pensaient ne pouvoir se sauver s'ils ne recevaient d'eux en mourant l'imposition des mains. S'ils imposaient les mains à un mourant, quelque criminel qu'il fût, pourvu qu'il pût dire un *pater*, ils le croyaient sauvé, et selon leur expression, consolé; sans faire aucune satisfaction et sans autre remède, il devait s'envoler tout droit au ciel.

»... Certains hérétiques disaient que nul ne pouvait pécher depuis le nombril et plus bas. Ils traitaient d'idolâtrie les images qui sont dans les églises, et appelaient les cloches les trompettes du démon. Ils disaient encore que ce n'était pas un plus grand péché de dormir avec sa mère ou sa sœur qu'avec toute autre. Une de leurs plus grandes folies, c'était de croire que si quelqu'un des Parfaits péchait mortellement, en mangeant, par exemple, tant soit peu de viande ou de fromage ou d'œufs, ou de toute autre chose défendue, tous ceux qu'il avait consolés perdaient l'Esprit-Saint, et il fallait les reconsoler; et ceux mêmes qui étaient sauvés, le péché du consolateur les faisait tomber du ciel.

» Il y avait encore d'autres hérétiques appelés Vaudois, du nom d'un certain Valdus, de Lyon. Ceux-ci étaient mauvais, mais bien moins mauvais que les autres; car ils s'accordaient avec nous en beaucoup de choses, et ne différaient que sur quelques-unes. Pour ne rien dire de la plus grande partie de leurs infidélités, leur erreur consistait principalement en quatre points : en ce qu'ils portaient des sandales à la manière des Apôtres; qu'ils disaient qu'il n'était permis en aucune façon de jurer ou de tuer; et en cela surtout que le premier venu d'entre eux pouvait au besoin, pourvu qu'il portât des sandales, et sans avoir reçu les ordres de la main de l'évêque, consacrer le corps de Jésus-Christ.

» Qu'il suffise de ce peu de mots sur les sectes des hérétiques. — Lorsque quelqu'un se rend aux hérétiques, celui qui le reçoit lui dit : Ami, si tu veux être des nôtres, il faut que tu renonces à toute la foi que tient l'Église de Rome. Il répond : J'y renonce.—Reçois donc des Bons hommes le Saint-

Digitized by Google

Esprit. Et alors il lui souffle sept fois dans la bouche. Il lui dit encore : — Renonces-tu à cette croix que le prêtre t'a faite, au baptême, sur la poitrine, les épaules et la tête, avec l'huile et le chrême? — J'y renonce. — Crois-tu que cette eau opère ton salut? — Je ne le crois pas. — Renonces-tu à ce voile qu'à ton baptême le prêtre t'a mis sur la tête? — J'y renonce. — C'est ainsi qu'il reçoit le baptême des hérétiques et renie celui de l'Église. Alors tous lui imposent les mains sur la tête, et lui donnent un baiser, le revêtent d'un vêtement noir, et dès lors il est comme un d'entre eux [1]. »

Ainsi à côté de l'Église, s'élevait une autre Église dont la Rome était Toulouse. Un Nicétas de Constantinople avait présidé près de Toulouse, en 1167, comme pape, le concile des évêques manichéens [2]. La Lombardie, la France du Nord, Albi, Carcassonne, Aran, avaient été représentées par leurs pasteurs. Nicétas y avait exposé la pratique des manichéens d'Asie, dont le peuple s'informait avec empressement. L'Orient, la Grèce byzantine envahissaient définitivement l'Église occidentale. Les Vaudois eux-mêmes, dont le rationalisme semble un fruit spontané de l'esprit humain, avaient fait écrire leurs premiers livres par un certain Ydros, qui, à en juger par son nom, doit aussi être un Grec [3]. Aristote et les Arabes entraient en même temps dans la science. Les antipathies de langues, de races, de peuples, disparaissaient. L'empereur d'Allemagne, Conrad, était parent de Manuel Comnène. Le roi de France avait donné sa fille à un César byzantin. Le roi de Navarre, Sanche l'Enfermé, avait demandé la main d'une fille du chef des Almohades. Richard Cœur-de-Lion se déclara frère d'armes du sultan Malek-Adhel, et lui offrit sa sœur. Déjà Henri II avait menacé le pape de se faire mahométan. On assure que Jean offrit réellement aux Almohades d'apostasier pour obtenir leurs secours. Ces rois d'Angleterre étaient étroitement unis avec le Languedoc et l'Espagne. Richard donna une de ses sœurs au roi de Castille, l'autre à Raymond VI. Il céda même à celui-ci l'Agenois, et renonça à toutes les prétentions de la maison de Poitiers sur Toulouse. Ainsi les hérétiques, les mécréants s'unissaient, se rapprochaient de toutes parts. Des coïncidences fortuites y contribuaient; par exemple, le mariage de l'empereur Henri VI avec l'héritière de Sicile établit des communications continuelles entre l'Allemagne, l'Italie et cette île tout arabe. Il semblait que les deux familles humaines, l'européenne et l'asiatique, allassent à la rencontre l'une de l'autre; chacune d'elles se modifiait, comme pour différer moins de sa sœur. Tandis que les Languedociens adoptaient

[1] Petrus Vall. Sarnaii, c. 1, ap. Scr. fr., XIX, 5-7. Extrait d'un ancien registre de l'Inquisition de Carcassonne (Preuves de l'Histoire du Languedoc, III, 371): Isti sunt articuli in quibus errant moderni hæretici : 1° dicunt quòd corpus Christi, sacramento altaris, non est nisi parùm panis; 2° Dicunt quòd sacerdos existens in mortali peccato non potest conficere corpus Christi; 3° Quòd anima hominis non est nisi purus sanguis; 4° Quòd simplex fornicatio non est peccatum aliquod; 5° Quòd omnes homines de mundo salvabuntur; 6° Quòd nulla anima intrabit Paradisum usquè ad diem judicii; 7° Quòd tradere ad usuram, ratione termini, non est peccatum aliquod; 8° Quòd sententia excommunicationis non est timenda, nec potest nocere; 9° Quòd tantùm prodest confiteri socio laico, quantùm sacerdoti seu presbytero; 10° Quòd lex judæorum melior est quàm lex christianorum; 11° Quòd Deus non fecit terræ nascentia, sed natura; 12° Quòd Dei filius non assumpsit in beatâ et de beatâ Virgine carnem veram, sed fantasticam; 13° Quòd Pascha, pœnitentiæ et confessiones non sunt inventa ab Ecclesiâ, nisi ad habendum pecunias à laicis; 14° Quòd existens in peccato mortali non potest ligare vel absolvere; 15° Quòd nullus prælatus potest indulgentias dare; 16° Quòd omnis qui est à legitimo matrimonio natus, potest sine baptismo salvari. — Le manichéisme occidental, quoiqu'il ait pu dériver du paulicianisme de l'empire grec, a eu sa formation originale, et s'est plus rapproché de l'ancien manichéisme, par le rejet du mariage, la distinction des *electi*, *credentes*, *et auditores* et leur hiérarchie. Manès était maudit des pauliciens, et fort honoré des Occidentaux. — Le manichéisme occidental se reproduisit en Orient au commencement du douzième siècle, dans l'hérésie des Bogomiles. Ann. Commen. (ed. Paris), l. XV, p. 486, sqq.

[2] *Voy.* Gieseler, II, P. 2ᵉ, p. 495 : Anno MCLXVII incarnationis Dominicæ, in mense Madii, in diebus illis ecclesia Tolosana adduxit papa Niquinta in castro S. Felicii, et magna multitudo hominum et mulierum eccl. Tolosanæ, aliarumque ecclesiarum vicinæ congregaverunt se ibi, ut acciperent consolamentum, quod dominus papa Niquinta cœpit consolare. Posteà verò Robertus de Spernone Ep. eccl. Franciegnarum venit cum consilio suo similiter, et Sicardus Cellarerius eccl. Albiensis Ep. venit cum consilio suo, et Bernardus Catalani venit cum consilio suo eccl. Carcassensis, et consilium eccl. Aranensis fuit ibi... Post hæc verò papa Niquinta dixit eccl. Tolosanæ : « Vos dixistis mihi ut ego dicam vobis consuetudines primitavarum ecclesiarum; sint leves aut graves : et ego dicam vobis septem eccl. Asiæ fuerunt divisas et terminatas inter illas, et nulla illarum faciebat ad aliam aliquam rem ad suam contradicionem. Et eccl. Romanæ, et Drogometiæ, et Melenguiæ, et Bulgariæ, et Dalmatiæ sunt divisas et terminatas, et una ad altera non facit aliquam rem ad contradicionem, et ità pacem habent inter se. Similiter et vos facite. — Sandii Nucleus hist. eccles., IV, 404 : Veniens papa Nicetas nomine à Constantinopoli...

[3] Steph. de Borb., ap. Gieseler, II, P. 2ᵉ, 508.

Digitized by Google

la civilisation moresque et les croyances de l'Asie, le mahométisme s'était comme christianisé dans l'Égypte, dans une grande partie de la Perse et de la Syrie, en adoptant sous diverses formes le dogme de l'incarnation [1].

Quels devaient être dans ce danger de l'Église le trouble et l'inquiétude de son chef visible! Le pape avait, depuis Grégoire VII, réclamé la domination du monde et la responsabilité de son avenir. Guindé à une hauteur immense, il n'en voyait que mieux les périls qui l'environnaient. Ce prodigieux édifice du christianisme au moyen âge, cette cathédrale du genre humain, il en occupait la flèche, il y siégeait dans la nue à la pointe de la croix, comme quand de celle de Strasbourg, vous embrassez quarante villes et villages sur les deux rives du Rhin. Position glissante, et d'un vertige effroyable!... Il voyait de là je ne sais combien d'armées qui venaient marteau en main à la destruction du grand édifice, tribus par tribus, génération par génération. La masse était ferme, il est vrai; l'édifice vivant, bâti d'apôtres, de saints, de docteurs, plongeait bien loin son pied dans la terre. Mais tous les vents battaient contre, de l'orient et de l'occident, de l'Asie et de l'Europe, du passé et de l'avenir. Pas la moindre nuée à l'horizon qui ne promît un orage.

Le pape était alors un Romain, Innocent III [2]. Tel péril, tel homme. Grand légiste [3], habitué à consulter le droit sur toute question, il s'examina lui-même, et crut à son droit. Dans la réalité, l'Église avait certainement alors pour elle l'immense majorité, la voix du peuple, qui est celle de Dieu. Elle avait partout, en tout, *la possession actuelle;* possession ancienne, si ancienne qu'on pouvait croire à la prescription. L'Église, dans ce grand procès, était le défendeur, propriétaire reconnu, établi sur le fonds disputé; elle en avait les titres : le droit écrit semblait pour elle. Le demandeur, c'était l'esprit humain; il venait un peu tard. Puis il semblait s'y prendre mal, dans son inexpérience, chicanant sur des textes, au lieu d'invoquer l'équité. Qui lui eût demandé ce qu'il voulait, il était impossible de l'entendre; des voix confuses s'élevaient pour répondre. Tous demandaient choses différentes, la plupart voulaient moins avancer que rétrograder. En politique, ils attestaient la république antique, c'est-à-dire les libertés urbaines, à l'exclusion des campagnes. En religion, les uns voulaient supprimer le culte, et revenir, disaient-ils, aux apôtres. Les autres remontaient plus haut, et rentraient dans l'esprit de l'Asie; ils voulaient deux dieux; ou bien préféraient la stricte unité de l'islamisme. L'islamisme avançait vers l'Europe; en même temps que Saladin reprenait Jérusalem, les Almohades d'Afrique envahissaient l'Espagne, non avec des armées, comme les anciens Arabes, mais avec le nombre et l'aspect effroyable d'une migration de peuple. Ils étaient trois à quatre cent mille à la bataille de Tolosa [4]. Que serait-il advenu du monde, si le mahométisme eût vaincu? On tremble d'y penser. Il venait de porter son dernier fruit en Asie : l'ordre des Assassins. Déjà tous les princes chrétiens et musulmans craignaient pour leur vie. Plusieurs d'entre eux communiquaient, dit-on, avec l'ordre, et l'animaient au meurtre de leurs ennemis. Les rois anglais étaient suspects de liaison avec les Assassins. L'ennemi de Richard, Conrad de Tyr et de Montferrat, prétendant au trône de Jérusalem, tomba sous leurs poignards, au milieu de sa capitale. Philippe-Auguste affecta de se croire menacé, et prit des gardes, les premiers qu'aient eus nos rois. Ainsi la crainte et l'horreur animaient l'Église et le peuple; des récits effrayants circulaient. Les juifs, vivante image de l'Orient au milieu du christianisme, semblaient là pour entretenir la haine des religions. Aux époques de fléaux naturels, de catastrophes politiques, ils correspondaient, disait-on, avec les infidèles, et les appelaient. Riches sous leurs haillons, retirés, sombres et mystérieux, ils prêtaient aux accusations de toute espèce. Dans ces maisons toujours fermées, l'imagination du peuple soupçonnait quelque chose d'extraordinaire. On croyait qu'ils attiraient des enfants chrétiens pour les crucifier à l'image de Jésus-Christ [5]. Des hommes en butte à tant d'outrages pouvaient en effet être tentés de justifier la persécution par le crime.

Tels apparaissaient alors les ennemis de l'Église;

[1] Le mahométisme se réconcilie en ce moment dans l'Inde avec les religions du pays, comme avec le christianisme au temps de Frédéric II. L'épouse musulmane d'un Anglais, venue à Paris il y a peu d'années, a publié sur ce sujet un ouvrage important.

[2] On le nomma pape à trente-sept ans... Propter honestatem morum et scientiam litterarum, flentem, ejulantem et renitentem. — Fuit... matre Claricia, de nobilibus urbis, exercitatus in cantilenâ et psalmodiâ, staturâ mediocris et decorus aspectu. Gesta Innoc. III (Baluze, fol°), I, p. 1, 2.

[3] Erfurt chronic. S. Petrin. (1215) : Nec similem sui scientiâ, facundiâ, decretorum et legum peritiâ, strenuitate judiciorum, nec adhùc visus est habere sequentem.

[4] Conde, Hist. de la Domination des Arabes en Espagne, II, 461.

[5] *Voy.* les Ballades publiées par M. Michel. — On

Digitized by Google

et l'Église était peuple. Les préjugés du peuple, l'ivresse sanguinaire des haines et des terreurs, tout cela remontait par tous les rangs du clergé jusqu'au pape. Ce serait aussi faire trop grande injure à la nature humaine que de croire que l'égoïsme ou l'intérêt de corps anima seul les chefs de l'Église. Non, tout indique qu'au treizième siècle ils étaient encore convaincus de leur droit. Ce droit admis, tous les moyens leur furent bons pour le défendre. Ce n'était pas pour un intérêt humain que saint Dominique parcourait les campagnes du Midi, seul et sans armes, au milieu des sectaires, qu'il envoyait à la mort, cherchant et donnant le martyre, avec la même avidité[1]. Et quelle qu'ait été dans ce grand et terrible Innocent III la tentation de l'orgueil et de la vengeance, d'autres motifs encore l'animèrent dans la croisade des Albigeois et la fondation de l'inquisition dominicaine. Il avait vu, dit-on, en songe l'ordre des dominicains comme un grand arbre sur lequel penchait et s'appuyait l'Église de Latran, près de tomber.

Plus elle penchait, cette Église, plus son chef porta haut l'orgueil. Plus on niait, plus il affirma. A mesure que ses ennemis croissaient de nombre, il croissait d'audace, et se roidissait d'autant plus. Ses prétentions montèrent avec son péril, au-dessus de Grégoire VII, au dessus d'Alexandre III. Aucun pape ne brisa comme lui les rois. Ceux de France et de Léon, il leur ôta leurs femmes; ceux de Portugal, d'Aragon, d'Angleterre, il les traita en vassaux, et leur fit payer tribut[2]. Grégoire VII en était venu à dire, ou faire dire par ses canonistes, que l'empire avait été fondé par le diable, et le sacerdoce par Dieu[3]. Le sacerdoce, Alexandre III et Innocent III le concentrèrent dans leurs mains. Les évêques, à les entendre, devaient être nommés, déposés par le pape, assemblés à son plaisir, et leurs jugements réformés à Rome[4]. Là résidait l'Église elle-même, le trésor des miséricordes et des vengeances; le pape, seul juge du juste et du vrai, disposait souverainement du crime et de l'innocence, défaisait les rois, et faisait les saints[5].

Le monde civil se débattait alors entre l'Empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France; les deux premiers, ennemis du pape. L'Empereur était le plus près. C'était l'habitude de l'Allemagne d'inonder périodiquement l'Italie[6], puis de refluer, sans laisser grande trace. L'Empereur s'en venait, la lance sur la cuisse, par les défilés du Tyrol, à la tête d'une grosse et lourde cavalerie, jusqu'en Lombardie, à la plaine de Roncaglia. Là paraissaient les juristes de Ravenne et Bologne, pour donner leur consultation sur les droits impériaux[7]. Quand ils avaient prouvé en latin aux Allemands que leur roi de Germanie, leur César, avait tous les droits de l'ancien empire romain, il allait à Monza près Milan, au grand dépit des villes, prendre la couronne de fer. Mais la campagne n'était pas belle, s'il ne poussait jusqu'à Rome, et ne se

sait l'histoire du soufflet qu'un juif recevait chaque année à Toulouse, le jour de la Passion. — Au Puy, toutes les fois qu'il s'élevait un débat entre deux juifs, c'étaient les enfants de chœur qui décidaient : « *afin que la grande innocence des juges corrigeât la grande malice des plaideurs.* » Dans la Provence, dans la Bourgogne, on leur interdisait l'entrée des bains publics, excepté le vendredi, le jour de Vénus, où les bains étaient ouverts aux baladins et aux prostituées. Michaud, Histoire des Croisades, II, 598.

[1] ... Locum pertransiens, in quo positas sibi fortè suspicabatur insidias, cantans et alacer incedebat. Quod cum insinuatum fuisset hæreticis, mirantes tàm inconcussam ejus constantiam, dixerunt ei : Numquid non horres mortem? Quid aeturus fuisses si comprehendissemus te? — At ille : Rogassem vos, inquit, ne repentinis me subitò perimeretis vulneribus; sed successivâ mutilatione membrorum protraheretis martyrium; dehinc autem ostensis ante oculos meos detruncatis membrorum particulis, et erutis postmodùm oculis, truncum reliquum relinqueretis in hunc modum suo sanguine volutatum, et exstingueretis omninò, quò majorem coronam martyrii protractione mererer. » Acta SS. Dominici, p. 549.

[2] Gieseler, II, P. 2e, p. 106.

[3] Id., ibid., p. 95.

[4] Decretal. Greg., l. II, tit. 28, c. 11 (Alex. III) : De appellationibus pro causis minimis interpositis volumus te tenere, quod eis, pro quâcunque levi causâ fiant, non minus est, quàm si pro majoribus fierent, deferendum. — Déjà Grégoire VII avait exigé des métropolitains un serment d'hommage et de fidélité. Acta Roman. Synod., ann. 1079, ibid., 217. Ab hâc horâ et in anteà fidelis ero B. Petro et papæ Gregorio, etc.

[5] Decr. Greg., l. III, tit. 45, c. 1 (Alex. III) : ... Etiamsi per eum miracula plurima fierent, non liceret vobis ipsum pro Sancto, absque auctoritate romanæ ecclesiæ publicè venerari. — Conc. Later., IV, c. 62 : Reliquias inventas de novo nemo publicè venerari præsumat, nisi priùs auctoritate romani pontificis fuerint approbatæ. — Innocent III en vint à dire (l. II, ep. 209) : Dominus Petro non solùm universam ecclesiam, sed totum reliquit seculum gubernandum.

[6] « L'Allemagne, du sein de ses nuages, lançait une pluie de fer sur l'Italie. » Cornel. Zanfliet, ap. Marten., collect. (Biblioth. des Croisades, VI, 201). Rome se défendait par son climat :

Roma, ferax febrium, necis est uberrima frugum;
Romanæ febres stabili sunt jure fideles.
(Petr. Damiani, ap. Alberic., in Leibnitz Access., I, 123.)

[7] *Voy.* Sismondi, Républiques italiennes, t. II.

Digitized by Google

faisait couronner de la main du pape. Les choses en venaient rarement jusque-là. Les barons allemands étaient bientôt fatigués du soleil italien ; ils avaient fait leur temps loyalement, ils s'écoulaient peu à peu ; l'Empereur presque seul repassait, comme il pouvait, les monts [1]. Il emportait du moins une magnifique idée de ses droits. Le difficile était de la réaliser. Les seigneurs allemands, qui avaient écouté patiemment les docteurs de Bologne, ne permettaient guère à leur chef de pratiquer ces leçons. Il en prit mal de l'essayer aux plus grands empereurs, même à Frédéric Barberousse. Cette idée d'un droit immense, d'une immense impuissance, toutes les rancunes de cette vieille guerre, Henri VI les apporta en naissant. C'est peut-être le seul empereur en qui on ne retrouve rien de la débonnaireté germanique. Il fut pour Naples et la Sicile, héritage de sa femme, un conquérant sanguinaire, un furieux tyran [2]. Il mourut jeune, empoisonné par sa femme, ou consumé de ses propres violences. Son fils, pupille du pape Innocent III, fut un empereur tout Italien, un Sicilien, ami des Arabes, le plus terrible ennemi de l'Église.

Le roi d'Angleterre n'était guère moins hostile au pape ; son ennemi et son vassal alternativement, comme un lion qui brise et subit sa chaîne. C'était justement alors le *Cœur-de-Lion*, l'Aquitain Richard, le vrai fils de sa mère Éléonore, celui dont les révoltes la vengeaient des infidélités de Henri II. Richard et Jean son frère aimaient le Midi, le pays de leur mère : ils s'entendaient avec Toulouse, avec les ennemis de l'Église. Tout en promettant ou faisant la croisade, ils étaient liés avec les musulmans.

Le jeune Philippe, roi à quinze ans sous la tutelle du comte de Flandre (1180), et dirigé par un Clément de Metz, son gouverneur, et maréchal du palais [3], épousa la fille du comte de Flandre, malgré sa mère et ses oncles, les princes de Champagne. Ce mariage rattachait les Capétiens à la race de Charlemagne, dont les comtes de Flandre étaient descendus [4]. Le comte de Flandre rendait au roi Amiens, c'est-à-dire la barrière de la Somme, et lui promettait l'Artois, le Valois et le Vermandois. Tant que le roi n'avait point l'Oise et la Somme, on pouvait à peine dire que la monarchie fût fondée. Mais une fois maître de la Picardie, il avait peu à craindre la Flandre, et pouvait prendre la Normandie à revers. Le comte de Flandre essaya en vain de ressaisir Amiens, en se confédérant avec les oncles du roi [5]. Celui-ci employa l'intervention du vieux Henri II, qui craignait en Philippe l'ami de son fils Richard, et il obtint encore que le comte de Flandre rendrait une partie du Vermandois (Oise). Puis, quand le Flamand fut près de partir pour la croisade, Philippe, soutenant la révolte de Richard contre son père, s'empara des deux places si importantes du Mans et de Tours [6]; par l'une il inquiétait la Normandie et la Bretagne; par l'autre, il dominait la Loire. Il avait dès lors dans ses domaines les trois grands archevêchés du royaume, Reims, Tours et Bourges, les métropoles de Belgique, de Bretagne et d'Aquitaine.

La mort de Henri II fut un malheur pour Philippe; elle plaçait sur le trône son grand ami Richard, avec qui il mangeait et couchait [7], et qui lui était si utile pour tourmenter le vieux roi. Richard devenait lui-même le rival de Philippe, rival brillant qui avait tous les défauts des hommes du moyen âge, et qui ne leur plaisait que mieux. Le fils d'Éléonore était surtout célébré pour cette valeur emportée qui s'est rencontrée souvent chez les Méridionaux [8]. A peine l'enfant prodigue eut-il en main l'héritage paternel, qu'il donna, vendit, perdit, gâta. Il voulait à tout prix faire de l'argent comptant, et partir pour la croisade. Il trouva pourtant à Salisbury un trésor de cent mille marcs [9], tout un siècle de rapines et de tyrannie. Ce n'était pas assez : il vendit à l'évêque de Durham le Northumberland pour sa vie [10]. Il vendit au roi d'Écosse Berwick, Roxburgh, et cette glorieuse suzeraineté qui avait tant coûté à ses pères [11]. Il donna à son frère Jean, croyant se l'attacher, un comté

[1] Sismondi, Républiques italiennes, t. II, p. 72, 168. Otto Frising., l. II, c. 25. Baron., Annal., § 75-78.

[2] *Voy.* Raumer, Geschichte der Hohenstaufen, III, l. 6.

[3] C'était alors un petit emploi.

[4] Beaudoin Bras-de-Fer avait enlevé, puis épousé Judith, fille de Charles le Chauve. Epist. Nicolai I, ap. Scrip. franc., VII, 391-97. Hincmar. epist., ibid., 214.

[5] Lorsque Philippe apprit les premiers mouvements des grands vassaux, il dit sans s'étonner, en présence de sa cour, au rapport d'une ancienne chronique manuscrite : « Jaçoit ce chose que il facent oreudroit (dorénavant) lor forces; et lor grang outraiges et grang vilonies, si me les convient à souffrir; se à Dieu plest, ils affoibloieront et enviellirout, et je croistral se Dieu plest, en force et en povoir : si en serai en forcs (à mon tour) vengié à mon talent. » Art de vérifier les Dates, V, 528.

[6] Rigordus, ap. Scr. fr., XVII, 28.

[7] Roger de Hoveden, p. 655 : Singulis diebus in unâ mensâ ad unum catinum manducabant, et in noctibus non separabat eos lectus.

[8] Par exemple, chez le roi Murat et le maréchal Lannes.

[9] Lingard, Hist. d'Angleterre, II, 500.

[10] Hoveden, ibid., p. 501.

[11] Id., ibid.

Digitized by Google

en Normandie, et sept en Angleterre[1]; c'était près d'un tiers du royaume. Il espérait regagner en Asie bien plus qu'il ne sacrifiait en Europe.

La croisade devenait de plus en plus nécessaire. Louis VII et Henri II avaient pris la croix, et étaient restés. Leur retard avait entraîné la ruine de Jérusalem (1187). Ce malheur était pour les rois défunts un péché énorme qui pesait sur leur âme, une tache à leur mémoire que leurs fils semblaient tenus de laver. Quelque peu impatient que pût être Philippe-Auguste d'entreprendre cette expédition ruineuse, il lui devenait impossible de s'y soustraire. Si la prise d'Édesse avait décidé cinquante ans auparavant la seconde croisade, que devait-il être de celle de Jérusalem? Les chrétiens ne tenaient plus la terre sainte, pour ainsi dire que par le bord. Ils assiégeaient Acre, le seul port qui pût recevoir les flottes des pèlerins, et assurer les communications avec l'Occident.

Le marquis de Montferrat, prince de Tyr, et prétendant au royaume de Jérusalem, faisait promener par l'Europe une représentation de la malheureuse ville. Au milieu s'élevait le saint sépulcre, et par-dessus un cavalier sarrasin dont le cheval salissait le tombeau de notre Seigneur. Cette image d'opprobre et d'amer reproche perçait l'âme des chrétiens occidentaux; on ne voyait que gens qui se battaient la poitrine, et criaient : Malheur à moi[2]!

Le mahométisme éprouvait depuis un demi-siècle une sorte de réforme et de restauration, qui avait entraîné la ruine du petit royaume de Jérusalem. Les Atabecks de Syrie, Zenghi et son fils Nuhreddin, deux saints de l'islamisme[3], originaires de l'Irak (Babylonie), avaient fondé entre l'Euphrate et le Taurus une puissance militaire, rivale et ennemie des Fatemites d'Égypte et des Assassins. Les Atabeks s'attachaient à la loi stricte du Coran, et détestaient l'interprétation, dont on avait tant abusé. Ils se rattachaient au calife de Bagdad; cette vieille idole, depuis longtemps esclave des chefs militaires qui se succédaient, vit ceux-ci se soumettre à lui volontairement et lui faire hommage de leurs conquêtes. Les Alides, les Assassins, les esprits forts, les *phelassefè* ou philosophes[4], furent poursuivis avec acharnement et impitoyablement mis à mort, tout comme les novateurs en Europe. Spectacle bizarre : deux religions ennemies, étrangères l'une à l'autre, s'accordaient à leur insu pour proscrire à la même époque la liberté de la pensée. Nuhreddin était un législe[5], comme Innocent III; et son général, Salaheddin (Saladin) renversa les schismatiques musulmans d'Égypte, pendant que Simon de Montfort exterminait les schismatiques chrétiens du Languedoc.

Toutefois la pente à l'innovation était si rapide et si fatale, que les enfants de Nuhreddin se rapprochèrent déjà des Alides et des Assassins, et que Salaheddin fut obligé de les renverser. Ce Kurde[6], ce barbare, le Godefroy ou le saint Louis du mahométisme, grande âme au service d'une toute petite

[1] Hoveden, p. 375; ibid., p. 500.

[2] Baha-Eddin (Biblioth. des Croisades, III, 242).

[3] Extraits des Histor. arabes, par M. Reinaud (Bibl. des Croisades, III, 242). « Lorsque Noureddin priait dans le temple, ses sujets croyaient voir un sanctuaire dans un autre sanctuaire. » — Il consacrait à la prière un temps considérable, il se levait au milieu de la nuit, faisait son ablution, et priait jusqu'au jour. » — Dans une bataille, voyant les siens plier, il se découvrit la tête, se prosterna et dit tout haut : Mon seigneur et mon Dieu, mon souverain maître, je suis Mahmoud, ton serviteur; ne l'abandonne pas. En prenant sa défense, c'est ta religion que tu défends! Il ne cessa de s'humilier, de pleurer, de se rouler à terre, jusqu'à ce que Dieu lui eût accordé la victoire. » — Il faisait pénitence pour les désordres auxquels on se livrait dans son camp, se revêtant d'un habit grossier, couchant sur la dure, s'abstenant de tout plaisir, et écrivant de tous côtés aux gens pieux pour réclamer leurs prières. Il bâtit beaucoup de mosquées, de kans, d'hôpitaux, etc. Jamais il ne voulut lever de contribution sur les maisons des sophis, des gens de loi, des lecteurs du Coran. « Son plaisir était de causer avec les chefs des moines, les docteurs de la loi, les Oulémas; il les embrassait, les faisait asseoir à ses côtés sur son sofa, et l'entretien roulait sur quelque matière de religion. Aussi les dévots accouraient auprès de lui des pays les plus éloignés. Ce fut au point que les émirs en devinrent jaloux. » — Les historiens arabes, ainsi que Guillaume de Tyr, le peignent comme très-rusé.

[4] Bibliothèque des Croisades, t. III (Extraits des Historiens arabes, par M. Reinaud), p. 370. — On accusait Kilig Arslan d'avoir embrassé cette secte. Noureddin lui fit renouveler sa profession de foi à l'islamisme. « Qu'à cela ne tienne, dit Kilig Arslan; je vois bien que Nourreddin en veut surtout aux mécréants. »

[5] Hist. des Atabeks, ibid. Il avait étudié le droit, suivant la doctrine d'Abou-Hanifa, un des plus célèbres jurisconsultes musulmans; il disait toujours : Nous sommes les ministres de la loi, notre devoir est d'en maintenir l'exécution; et quand il avait quelque affaire, il plaidait lui-même devant le cadi. — Le premier il institua une cour de justice, défendit la torture, et y substitua la preuve testimoniale. — Saladin se plaint, dans une lettre à Noureddin, de la douceur de ses lois. Cependant il dit ailleurs : « Tout ce que nous avons appris en fait de justice, c'est de lui que nous le tenons. » — Saladin lui-même employait son loisir à rendre la justice; on le surnomma le *Restaurateur de la justice sur la terre*.

[6] D'Herbelot, Bibliothèque orientale.

Digitized by Google

dévotion [1], nature humaine et généreuse qui s'imposait l'intolérance, apprit aux chrétiens une dangereuse vérité, c'est qu'un circoncis pouvait être un saint, qu'un mahométan pouvait naître chevalier par la pureté du cœur et la magnanimité [2].

Saladin avait frappé deux coups sur les ennemis de l'islamisme. D'une part, il envahit l'Égypte, détrôna les Fatemites, détruisit le foyer des croyances hardies qui avaient pénétré toute l'Asie. De l'autre, il renversa le petit royaume chrétien de Jérusalem, défit et prit le roi Lusignan à la bataille de Tibériade [3], et s'empara de la ville sainte. Son humanité pour ses captifs contrastait, d'une manière frappante, avec la dureté des chrétiens d'Asie pour leurs frères. Tandis que ceux de Tripoli fermaient leurs portes aux fugitifs de Jérusalem, Saladin employait l'argent qui restait des dépenses du siége à la délivrance des pauvres et des orphelins qui se trouvaient entre les mains de ses soldats; son frère, Malek-Adhel, en délivra pour sa part deux mille [4].

La France avait, presque seule, accompli la première croisade. L'Allemagne avait puissamment contribué à la seconde. La troisième fut populaire surtout en Angleterre. Mais le roi Richard n'emmena que des chevaliers et des soldats, point d'hommes inutiles, comme dans les premières croisades. Le roi de France en fit autant, et tous deux passèrent sur des vaisseaux génois et marseillais. Cependant, l'empereur Frédéric Barberousse était déja parti par le chemin de terre avec une grande et formidable armée. Il voulait relever sa réputation militaire et religieuse, compromise par ses guerres d'Italie. Les difficultés auxquelles avaient succombé Conrad et Louis VII, dans l'Asie Mineure, Frédéric les surmonta. Ce héros, déjà vieux et fatigué de tant de malheurs, triompha encore et de la nature et de la perfidie des Grecs, et des embûches du sultan d'Iconium, sur lequel il remporta une mémorable victoire [5]; mais ce fut pour périr sans gloire dans les eaux d'une petite méchante rivière d'Asie. Son fils, Frédéric de Souabe, lui survécut à peine un an; languissant et malade, il refusa d'écouter les médecins qui lui prescrivaient l'incontinence, et se laissa mourir, emportant la gloire de la virginité [6], comme Godefroy de Bouillon.

Cependant, les rois de France et d'Angleterre suivaient ensemble la route de mer, avec des vues bien différentes. Dès la Sicile, les deux amis étaient brouillés. C'était, nous l'avons vu par l'exemple de Bohémond et de Raymond de Saint-Gilles, c'était la tentation des Normands et des Aquitains, de s'arrêter volontiers sur la route de la croisade. A la première, ils voulaient s'arrêter à Constantinople, puis à Antioche. Le Gascon-Normand, Richard, eut de même envie de faire halte dans cette belle Sicile. Tancrède, qui s'en était fait roi, n'avait pour lui que la voix du peuple et la haine des Allemands, qui réclamaient, au nom de Constance, fille du dernier roi et femme de l'empereur. Tancrède avait fait mettre en prison la veuve de son prédécesseur, qui était sœur du roi d'Angleterre. Richard n'eût pas mieux demandé que de venger cet outrage. Déjà, sur un prétexte, il avait planté son drapeau sur Messine [7]. Tancrède n'eut d'autre ressource que de gagner à tout prix Philippe-Auguste, qui, comme suzerain de Richard, le força d'ôter son drapeau. La jalousie en était venue au point, qu'à entendre les Siciliens, le roi de France les eût sollicités de l'aider à exterminer les Anglais. Il fallut que Richard se contentât de vingt mille onces d'or, que Tancrède lui offrit comme douaire de sa sœur; il devait lui en donner encore vingt mille pour dot d'une de ses filles qui épouserait le neveu de Richard. Le roi de France ne lui laissa pas prendre tout seul cette somme énorme. Il cria bien haut contre la perfidie de Richard, qui avait

[1] Boha-Eddin (Bibl. des Crois., III, 362, sqq.) le peint comme livré aux pratiques les plus minutieuses. — Il jeûnait toutes les fois que sa santé le lui permettait, et faisait lire le Coran à tous ses serviteurs. Ayant vu un jour un petit enfant qui le lisait à son père, il en fut touché jusqu'aux larmes.

[2] La générosité de Saladin, à l'égard des chrétiens, est célébrée avec plus d'éclat par les historiens latins, et principalement par le continuateur de G. de Tyr, que par les historiens arabes : on trouve même dans ceux-ci quelques passages, obscurs, à la vérité, mais qui indiquent que les musulmans avaient vu avec peine les sentiments généreux du sultan. Michaud, Hist. des Croisades, II, 340.

[3] Avec Lusignan furent faits prisonniers le prince d'Antioche, le marquis de Montferrat, le comte d'Édesse, le connétable du royaume, les grands maîtres du temple et de Jérusalem, et presque toute la noblesse de la terre sainte. Jac. de Vitriaco, c. 94. Histor. Hieros., p. 1153. Bern. Thesaurarii, c. 155, 156.

[4] Michaud, Hist. des Croisades, II, 346, 350.

[5] Hist. Hierosolym., ap. Bougars, p. 1161. L'historien prétend que les Turcs étaient plus de trois cent mille.

[6] Godofr. monach., ap. Raumer, Gesch. der Hohenst. Cùm à physicis esset suggestum posse curari eum si rebus venereis uti vellet, respondit : malle se mori, quàm in peregrinatione divinâ corpus suum per libidinem maculare.

[7] Roger de Hoved., p. 674. Et signa regis Angliæ in munitionibus per circuitum posuerunt... *Voy.* Thierry, Conq. de l'Anglet., IV, 37.

Digitized by Google

promis d'épouser sa sœur, et qui avait amené en Sicile, comme fiancée, une princesse de Navarre. Il savait fort bien que cette sœur avait été séduite par le vieux Henri II; Richard demanda de prouver la chose, et lui offrit dix mille marcs d'argent. Philippe prit sans scrupule l'argent et la honte [1].

Le roi d'Angleterre fut plus heureux en Chypre. Le petit roi grec de l'île, ayant mis la main sur un des vaisseaux de Richard, où se trouvaient sa mère et sa sœur, et qui avait été jeté à la côte, Richard ne manqua pas une si belle occasion. Il conquit l'île sans difficulté, et chargea le roi de chaînes d'argent [2]. Philippe-Auguste l'attendait déjà devant Acre, refusant de donner l'assaut avant l'arrivée de son frère d'armes.

Un auteur estime à six cent mille le nombre de ceux des chrétiens qui vinrent successivement combattre dans cette arène du siége d'Acre [3]. Cent vingt mille y périrent [4]; et ce n'était pas, comme à la première croisade, une foule d'hommes de toutes sortes, libres ou serfs, mélange de toute race, de toute condition, tourbe aveugle, qui s'en allaient à l'aventure où les menait la fureur divine, l'œstre de la croisade. Ceux-ci étaient des chevaliers, des soldats, la fleur de l'Europe. Toute l'Europe y fut représentée, nation par nation. Une flotte sicilienne était venue d'abord, puis les Belges, Frisons et Danois; puis, sous le comte de Champagne, une armée de Français, Anglais et Italiens; puis les Allemands, conduits par le duc de Souabe, après la mort de Frédéric Barberousse. Alors arrivèrent avec les flottes de Gênes, de Pise, de Marseille, les Français de Philippe-Auguste, et les Anglais, Normands, Bretons, Aquitains de Richard Cœur-de-Lion. Même avant l'arrivée des deux rois, l'armée était déjà si formidable, qu'un chevalier s'écriait : Que Dieu reste neutre, et nous avons la victoire [5]!

D'autre part, Saladin avait écrit au calife de Bagdad et à tous les princes musulmans pour en obtenir des secours. C'était la lutte de l'Europe et de l'Asie. Il s'agissait de bien autre chose que de la ville d'Acre. Des esprits aussi ardents que Richard et Saladin devaient nourrir d'autres pensées. Celui-ci ne se proposait pas moins qu'une anti-croisade, une grande expédition, où il eût percé à travers toute l'Europe jusqu'au cœur du pays des Francs [6]. Ce projet téméraire eût pourtant effrayé l'Europe, si Saladin, renversant le faible empire grec, eût apparu dans la Hongrie et l'Allemagne, au moment même où quatre cent mille Almohades essayaient de forcer la barrière de l'Espagne et des Pyrénées.

Les efforts furent proportionnés à la grandeur du prix. Tout ce qu'on savait d'art militaire fut mis en jeu, la tactique ancienne et la féodale, l'européenne et l'asiatique, les tours mobiles, le feu grégeois, toutes les machines connues alors. Les chrétiens, disent les historiens arabes, avaient apporté des laves de l'Etna et les lançaient dans les villes, *comme les foudres dardées contre les anges rebelles*. Mais la plus terrible machine de guerre, c'était le roi Richard lui-même. Ce mauvais fils de Henri II, le fils de la colère, dont toute la vie fut comme un accès de violence furieuse, s'acquit parmi les Sarrasins un renom impérissable de vaillance et de cruauté. Lorsque la garnison d'Acre eut été forcée de capituler, Saladin refusant de racheter les prisonniers, Richard les fit tous égorger entre les deux camps. Cet homme terrible n'épargnait ni l'ennemi, ni les siens, ni lui-même. Il revient de la mêlée, dit un historien, tout hérissé de flèches, semblable à une pelote couverte d'aiguilles [7]. Longtemps encore après, les mères arabes faisaient taire leurs petits enfants en leur nommant le roi Richard; et quand le cheval d'un Sarrasin bronchait, le cavalier lui disait : Crois-tu donc avoir vu Richard d'Angleterre [8]?

Cette valeur et tous ces efforts produisirent peu de résultat. Toutes les nations de l'Europe étaient, nous l'avons dit, représentées au siége d'Acre, mais aussi toutes les haines nationales. Chacun combattait comme pour son compte, et tâchait de nuire aux autres, bien loin de les seconder; les Génois, les Pisans, les Vénitiens, rivaux de guerre et de commerce, se regardaient d'un œil hostile.

[1] Roger de Hoveden, p. 688 : Sub hâc conventione dedit ei licentiam ducendi uxorem quamcumque vellet.

[2] Bened. Petrob., p. 517. Joh. Bromton, p. 1197.

[3] Boha-Eddin (Bibliot. des Croisades, IV, 359).

[4] Le catalogue des morts contient les noms de six archevêques, douze évêques, quarante cinq comtes et cinq cents barons. Hoveden, p. 390. Galter. de Vinis., ap. Lingard, II, 517. — Suivant Aboulfarage, il périt cent quatre-vingt mille musulmans (Bibliothèque des Croisades, IV, p. 359).

[5] Galter. de Vinis., ap. Michaud, II, 390.

[6] Boha-Eddin, qui rapporte ce propos, le tenait de la bouche même de Saladin. *Voy.* les Extraits de M. Reinaud (Bibliot. des Crois., III, 374).

[7] Gaut. de Vinisauf, ap. Michaud, II, 509.

[8] Joinville (édit. 1761, fol°), p. 110 : « Le roy Richart fist tant d'armes outremer à celle foys que il y fu, que quant les chevaus aus Sarrasins avoient pouour d'aueun bisson, leur mestre leur disoient : Cuides tu, fesoient ils à leur chevaus, que ce soit le roy Richart d'Angleterre? Et quand les enfans aus Sarrasines brécient, elles leur disoient : Tai-toy, tai-toy, ou je irai querre le roy Richart qui te tuera. »

Digitized by Google

Les templiers et les hospitaliers avaient peine à ne pas en venir aux mains. Il y avait dans le camp deux rois de Jérusalem, Gui de Lusignan, soutenu par Philippe-Auguste, Conrad de Tyr et Montferrat, appuyé par Richard. La jalousie de Philippe augmentait avec la gloire de son rival. Étant tombé malade, il l'accusait de l'avoir empoisonné. Il réclamait moitié de l'île de Chypre et de l'argent de Tancrède. Enfin il quitta la croisade et s'embarqua presque seul, laissant là les Français honteux de son départ [1]. Richard, resté seul, ne réussit pas mieux : il choquait tout le monde par son insolence et son orgueil. Les Allemands ayant arboré leurs drapeaux sur une partie des murs, il les fit jeter dans le fossé [2]. Sa victoire d'Assur resta inutile; il manqua le moment de prendre Jérusalem, en refusant de promettre la vie à la garnison. Au moment où il approchait de la ville, le duc de Bourgogne l'abandonna avec ce qui restait de Français. Dès lors tout était perdu; un chevalier lui montrant de loin la ville sainte, il se mit à pleurer, et ramena sa cotte d'armes devant ses yeux, en disant : « Seigneur, ne permettez pas que je voie votre ville, puisque je n'ai pas su la délivrer [3]. »

Cette croisade fut effectivement la dernière. L'Asie et l'Europe s'étaient approchées et s'étaient trouvées invincibles. Désormais, c'est vers d'autres contrées, vers l'Égypte, vers Constantinople, partout ailleurs qu'à la terre sainte, que se dirigeront, sous des prétextes plus ou moins spécieux, les grandes expéditions des chrétiens. L'enthousiasme religieux a d'ailleurs considérablement diminué; les miracles, les révélations qui ont signalé la première croisade, disparaissent à la troisième. C'est une grande expédition militaire, une lutte de races autant que de religion; ce long siége est pour le moyen âge comme un siége de Troie. La plaine d'Acre est devenue à la longue une patrie commune pour les deux partis. On s'est mesuré, on s'est vu tous les jours, on s'est connu, les haines se sont effacées. Le camp des chrétiens est devenu une grande ville fréquentée par les marchands des deux religions [4]. Ils se voient volontiers, ils dansent ensemble, et les ménestrels chrétiens associent leurs voix au son des instruments arabes [5]. Les mineurs des deux partis, qui se rencontrent dans leur travail souterrain, conviennent de ne pas se nuire. Bien plus, chaque parti en vient à se haïr lui-même plus que l'ennemi. Richard est moins ennemi de Saladin que de Philippe-Auguste, et Saladin déteste les Assassins et les Alides plus que les chrétiens [6].

Pendant tout ce grand mouvement du monde, le roi de France faisait ses affaires à petit bruit. L'honneur à Richard, à lui le profit; il semblait résigné au partage. Richard reste chargé de la cause de la chrétienté, s'amuse aux aventures, aux grands coups d'épée, s'immortalise et s'appauvrit. Philippe, qui est parti en jurant de ne point nuire à son rival, ne perd point de temps; il passe à Rome pour demander au pape d'être délié de son serment [7]. Il entre en France à temps pour partager la Flandre, à la mort de Philippe d'Alsace; il oblige sa fille et son gendre, le comte de Hainaut, d'en laisser une partie comme douaire à sa veuve; mais il garde pour lui-même l'Artois et Saint-Omer, en mémoire de sa femme Isabelle de Flandre [8]. Cependant, il excite les Aquitains à la révolte, il encourage le frère de Richard à se saisir du trône. Les renards font leur main, dans l'absence du lion.

[1] Devant Ptolémaïs, plusieurs barons français passèrent sous les drapeaux d'Angleterre : la Chronique de Saint-Denis n'appelle plus, depuis cette époque, le roi d'Angleterre du nom de *Richard*, mais de *Trichard*.

[2] In cloacum dejicere... Scr. fr., XVIII, 27.

[3] Joinville (édit. 1761), p. 116 : « Tandis qu'ils estoyent en ces paroles, un sien chevalier lui escria : Sire, Sire, venez juesques ci, et je vous monsterrai Jérusalem. » Et quant il oy ce, il geta sa cote à armer devant ses yex tout en plorant, et dit à Nostre-Seigneur : « Biau « Sire Diex, je te pri que tu ne seuffres que je voie ta « sainte cité, puisque je ne la puis délivrer des mains « de tes ennemis. »

[4] Par exemple le camp de Ptolémaïs, en 1191. Michaud, II, 451.

[5] Michaud, II, 450. Les croisés furent souvent admis à la table de Saladin, et les émirs à celle de Richard. Ibid., 522.

[6] Saladin envoya aux rois chrétiens, à leur arrivée, des prunes de Damas et d'autres fruits; ils lui envoyèrent des bijoux. Michaud, II, 436 (d'après Brompton). Philippe et Richard s'accusèrent l'un l'autre de correspondance avec les musulmans. Richard portait à Chypre un manteau parsemé de croissants d'argent. Bibl. des Crois., II, 685. — Richard fit proposer en mariage à Malek-Adhel, sa sœur, veuve de Guillaume de Sicile; sous les auspices de Saladin et de Richard, les deux époux devaient régner ensemble sur les musulmans et les chrétiens, et gouverner le royaume de Jérusalem. Saladin parut accepter cette proposition sans répugnance; les imans et les docteurs de la loi en furent fort surpris; les évêques chrétiens menacèrent Jeanne et Richard de l'excommunication. Michaud, II, 477. Saladin voulut connaître les statuts de la chevalerie, et Malek-Adhel envoya son fils à Richard, pour que le jeune musulman fût fait chevalier dans l'assemblée des barons chrétiens. Id., p. 522.

[7] Bened. Petroburg., p. 541. Le pape refusa.

[8] Id., p. 542. Oudegherst, c. 88.

Digitized by Google

Qui sait s'il reviendra? il se fera probablement tuer ou prendre. Il fut pris en effet, pris par des chrétiens, en trahison. Ce même duc d'Autriche qu'il avait outragé, dont il avait jeté la bannière dans les fossés de Saint-Jean-d'Acre, le surprit passant incognito sur ses terres, et le livra à l'empereur Henri VI[1]. C'était le droit du moyen âge. L'étranger qui passait sur les terres du seigneur sans son consentement, lui appartenait. L'empereur ne s'inquiéta pas du privilége de la croisade. Il avait détruit les Normands de Sicile, il trouva bon d'humilier ceux d'Angleterre. D'ailleurs Jean et Philippe-Auguste lui offraient autant d'argent que Richard en eût donné pour sa rançon[2]. Il l'eût gardé sans doute, mais la vieille Éléonore, le pape, les seigneurs allemands eux-mêmes, lui firent honte de retenir prisonnier le héros de la croisade[3]. Il ne le lâcha toutefois qu'après avoir exigé de lui une énorme rançon de cent cinquante mille marcs d'argent; de plus, il fallut qu'ôtant son chapeau de sa tête[4], Richard lui fît hommage, dans une diète de l'Empire. Henri lui concéda en retour le titre dérisoire du royaume d'Arles. Le héros revint chez lui (1194), après une captivité de treize mois, roi d'Arles, vassal de l'Empire et ruiné. Il lui suffit de paraître pour réduire Jean et repousser Philippe. Ses dernières années s'écoulèrent sans gloire dans une alternative de trêves et de petites guerres. Cependant les comtes de Bretagne, de Flandre, de Boulogne, de Champagne et de Blois, étaient pour lui contre Philippe. Il périt au siége de Chaluz, dont il voulait forcer le seigneur à lui livrer un trésor (1199)[5]. Jean lui succéda, quoiqu'il eut désigné pour son héritier le jeune Arthur, son neveu, duc de Bretagne.

Cette période ne fut pas plus glorieuse pour Philippe. Les grands vassaux étaient jaloux de son agrandissement; et il s'était imprudemment brouillé avec le pape, dont l'amitié avait élevé si haut sa maison. Philippe, qui avait épousé une princesse danoise dans l'unique espoir d'obtenir contre Richard une diversion des Danois, prit en dégoût la jeune barbare dès le jour des noces[6]; n'ayant plus besoin du secours de son père, il la répudia pour épouser Agnès de Méranie de la maison de Franche-Comté. Ce malheureux divorce, qui le brouilla pour plusieurs années avec l'Église, le condamna à l'inaction, et le rendit spectateur immobile et impuissant des grands événements qui se passèrent alors, de la mort de Richard, et de la quatrième croisade.

Les Occidentaux avaient peu d'espoir de réussir dans une entreprise où avait échoué leur héros, Richard Cœur-de-Lion. Cependant, l'impulsion donnée depuis un siècle continuait de soi-même. Les politiques essayèrent de la mettre à profit. L'empereur Henri VI prêcha lui-même l'assemblée de Worms, déclarant qu'il voulait expier la captivité de Richard. L'enthousiasme fut au comble; tous les princes allemands prirent la croix. Un grand nombre s'achemina par Constantinople, d'autres se laissèrent aller à suivre l'Empereur, qui leur persuadait que la Sicile était le véritable chemin de la terre sainte. Il en tira un puissant secours pour conquérir ce royaume dont sa femme était héritière, mais dont tout le peuple, normand, italien, arabe, était d'accord pour repousser les Allemands. Il ne s'en rendit maître qu'en faisant couler des torrents de sang. On dit que sa femme elle-même l'empoisonna, vengeant sa patrie sur son époux. Henri, nourri par les juristes de Bologne dans l'idée du droit illimité des Césars, comptait se faire de la Sicile un point de départ pour envahir l'empire grec, comme avait fait Robert Guiscard, puis revenir en Italie, et réduire le pape au niveau du patriarche de Constantinople.

Cette conquête de l'empire grec, qu'il ne put accomplir, fut la suite, l'effet imprévu de la quatrième croisade. La mort de Saladin, l'avénement d'un jeune pape, plein d'ardeur et de génie (Inno-

[1] Comme Richard venait d'arriver à Vienne, après trois jours de marche, épuisé de fatigue et de faim, son valet, qui parlait le saxon, alla changer des besans d'or et acheter des provisions au marché. Il fit beaucoup d'étalage de son or, tranchant de l'homme de cour, et affectant de belles manières; on aperçut à sa ceinture des gants richement brodés, tels qu'en portaient les grands seigneurs de l'époque; cela le rendit suspect, le bruit du débarquement de Richard s'était répandu en Autriche: on l'arrêta, et la torture lui fit tout avouer. Radulph. de Coggeshale, ap. Ser. fr., XVIII, 72. *Voy.* Thierry, Conq. de l'Anglet., IV, 70.

[2] Scr. rer. fr., XVIII, 38.

[3] Petri Blesensis ad papam. epist., ad Gieseler, II, 2me partie, p. 91: Regem... in sanctâ peregrinatione, in protectione Dei cœli, captum, et vinculis carceralibus coarctatum tenet...

[4] Rog. de Hoved., p. 724: Deposuit se de regno Angliæ, et tradidit illud imperatori sicut universorum domino, et investivit eum indè per pileum suum.

[5] TELUM LIMOGIÆ
OCCIDIT LEONEM ANGLIÆ.

Une religieuse de Kenterbury fit à Richard cette épitaphe:

« L'avarice, l'adultère, le désir aveugle ont régné dix ans sur le trône d'Angleterre; une arbalète les a détrônés. » Rog. de Hoveden.

[6] Rigord., ap. Scr. fr., XVII, 58. Gesta Innoc. III, ap. Scr. fr., XIX, 343.

Digitized by Google

cent III), semblaient ranimer la chrétienté. La mort de Henri VI rassurait l'Europe alarmée de sa puissance. La croisade prêchée par Foulques de Neuilly fut surtout populaire dans le nord de la France. Un comte de Champagne venait d'être roi de Jérusalem; son frère, qui lui succédait en France, prit la croix, et avec lui la plupart de ses vassaux; ce puissant seigneur était à lui seul suzerain de dix-huit cents fiefs[1]. Nommons en tête de ses vassaux son maréchal de Champagne, Geoffroy de Ville-Hardouin, l'historien de cette grande expédition, le premier prosateur, le premier historien de la France en langue vulgaire; c'est encore un Champenois, le sire de Joinville, qui devait raconter l'histoire de saint Louis et la fin des croisades. Les seigneurs du nord de la France prirent la croix en foule, les comtes de Brienne, de Saint-Paul, de Boulogne, d'Amiens, les Dampierre, les Montmorency, le fameux Simon de Montfort, qui revenait de la terre sainte, où il avait conclu une trêve avec les Sarrasins au nom des chrétiens de la Palestine. Le mouvement se communiqua au Hainaut, à la Flandre; le comte de Flandre, beau-frère du comte de Champagne, se trouva, par la mort prématurée de celui-ci, le chef principal de la croisade. Les rois de France et d'Angleterre avaient trop d'affaires; l'Empire était divisé entre deux empereurs.

On ne songeait plus à prendre la route de terre. On connaissait trop bien les Grecs. Tout récemment, ils avaient massacré les Latins qui se trouvaient à Constantinople[2], et essayé de faire périr à son passage l'empereur Frédéric Barberousse. Pour faire le trajet par mer, il fallait des vaisseaux; on s'adressa aux Vénitiens[3]. Ces marchands profitèrent du besoin des croisés, et n'accordèrent pas à moins de quatre-vingt cinq mille marcs d'argent. De plus, ils voulurent être associés à la croisade, en fournissant cinquante galères. Avec cette petite mise, ils stipulaient la moitié des conquêtes. Le vieux doge Dandolo, octogénaire et presque aveugle[4], ne voulut remettre à personne la direction d'une entreprise qui pouvait être si profitable à la république, et déclara qu'il monterait lui-même sur la flotte[5]. Le marquis de Montferrat, Boniface, brave et pauvre prince, qui avait fait les guerres saintes, et dont le frère Conrad s'était illustré par la défense de Tyr, fut chargé du commandement

[1] Gibbon, XII, 24. Ducange, observ., p. 254.

[2] Willelm. Tyr., l. XXII, c. 11, 12, 13. Un légat fut massacré, et sa tête traînée à la queue d'un chien par les rues de la ville. On passa au fil de l'épée jusqu'aux malades de l'hôpital Saint-Jean (ad Xenodochium... quotquot in eo repererunt languidos, gladio peremerunt). On n'épargna que quatre mille des Latins, qui furent vendus aux Turcs. *Voy.* aussi la lettre encyclique de Beaudoin, 1204 (ap. Scr. fr., XVIII, 524).

[3] Ce fut Ville-Hardouin qui porta la parole; quand il eut fini, dit-il lui-même : « Maintenant li six messages s'agenoillent à lor piez mult plorant; et li Dux et tuit li autre s'escrièrent tuit à une voix, et tendent lor mains en halt, et distrent : nos l'otrions, nos l'otrions. Enki ot si grant bruit et si grant noise que il sembla que terre fondit. » — Le Doge parla alors au peuple, et l'on rédigea les chartes du traité. « Et quant li Duc lor livra les soes chartres, si s'agenoilla mult plorant, et jura sor sains à bone foy, à bien tenir les couvens qui èrent ès chartres, et toz ses conseils ausi, qui ère de xlvj. Et li messages rejurèrent les lor chartres à tenir, et les sermens à lor seignor, et les lor que il les tenroient à bonne foy. Sachiez que la ot maint lerme plorée de pitié. » Ville-Hardouin (édit. Petitot), c. 17.

[4] Nic., in Al. Comn., III, c. 9, p. 347 : Δάνδουλος, ἀνὴρ σαρὸς μὲν τὴς ὄψιος, καὶ τῷ χρόνῳ πέμπελος, ἐπιβουλώτατον δὲ πρᾶγμα Ρωμαίοις καὶ φθονερώτατον, ὃς πικπάλημα ὧν ἀγυρτείας, καὶ φρονιμώτερον τῶν φρονίμων ἐαυτὸν ὀνομάζων...

[5] « Lors furent assemblé à un dimanche à l'église Saint-Marc. Si ère une mult feste, et i fu li pueple de la terre, et li plus des barons et des pelerins. Devant ce que la grant messe commençast, et li dux de Venise qui avait nom Henris Dandole monta el leterii, et parla al pueple, et lor dist : Seignor acompagnié estes al la meillor gent dou monde, et por le plus hatl affaire que onques genz entrepreissient : et je sui vialz hom et febles, et auroie mestier de repos, et masigniez sui de mon cors. Mês je voi que nus ne vos sauroit si gouverner et si maistrer com ge que vostre sire sui. Se vos voliez otroier que je preisse le signe de la croix por vos garder, et por vos enseignier, et mes fils remansist en mon leu, et gardast la terre, je iroie vivre ou morir avec vos, et avec les pelerins. Et quand eil oirent, si s'escrierent tuit à une voix : Nos vos proions por Dieu que vos l'otroiez, et que vos le façois, et que vos en viegnez avec nos. » Ville-Hardouin, c. 30.

« Mult ot illuec grant pitié el pueple de la terre et des pelerins, et mainte lerme plorée, porce que cil prodom aust si grant ochoison (motif) de remanoir, car viels hom ère, et si avoit les yeuls en la teste biaus, et si n'en veoit gote, que perdue avoit la veuë per une plaie qu'il ot el chief : mult parere de grant cuer. Ha! com mal le sembloient eil qui à autres por estoient allé por eschiver le peril. Ensi avala (descendit) li litterii, et alla devant l'autel, et se mist à genoilz mult plorant, et il li consièrent la croix en un grant chapel de coton, porce que il voloit que la gent la veissent. Et Venisien si commenecent à croiser à mult grant foison, et à grant plenté en icel jor, encor en i ot mult poi de croisiez. Nostre pelerin orent mult grant joie et mult grant pitié de celle croix, por le sens et por la proesee que il avoit en lui. Ensi fu croisiez li Dux, com vos avez oi. Lors commença en aliner les nés, et les galies, et les vissiers às barons por movoir, et del termine ot jà tant allé, que li septembre aproça. » Ville-Hardouin, c. 34.

Digitized by Google

en chef, et promit d'amener les Piémontais et les Savoyards.

Lorsque les croisés furent rassemblés à Venise, les Vénitiens leur déclarèrent, au milieu des fêtes du départ, qu'ils n'appareilleraient pas avant d'être payés[1]. Chacun se saigna et donna ce qu'il avait emporté; avec tout cela, il s'en fallait de trente-quatre mille marcs que la somme ne fût complète[2]. Alors l'excellent doge intercéda, et remontra au peuple qu'il ne serait pas honorable d'agir à la rigueur dans une si sainte entreprise. Il proposa que les croisés s'acquittassent en assiégeant préalablement, pour les Vénitiens, la ville de Zara, en Dalmatie, qui s'était soustraite au joug des Vénitiens pour reconnaître le roi de Hongrie. Le roi de Hongrie avait lui-même pris la croix; c'était mal commencer la croisade, que d'attaquer une de ses villes. Le légat du pape eut beau réclamer, le doge lui déclara que l'armée pouvait se passer de ses directions, prit la croix sur son bonnet ducal, et entraîna les croisés devant Zara[3], puis devant Trieste. Ils conquirent, pour leurs bons amis de Venise, presque toutes les villes de l'Istrie.

Pendant que ces braves et honnêtes chevaliers gagnent leur passage à cette guère, « Voici venir, dit Ville-Hardouin, une grande merveille, une aventure inespérée et la plus étrange du monde. » Un jeune prince grec, fils de l'empereur Isaac, alors dépossédé par son frère, vient embrasser les genoux des croisés, et leur promettre des avantages immenses, s'ils veulent rétablir son père sur le trône. Ils seront tous riches à jamais, l'Église grecque se soumettra au pape, et l'empereur, rétabli, les aidera de tout son pouvoir à reconquérir Jérusalem. Dandolo est le premier touché de l'infortune du prince[4]. Il décida les croisés à *commencer la croisade par Constantinople*. En vain le pape lança l'interdit, en vain Simon de Montfort et plusieurs autres[5] se séparèrent d'eux et cinglèrent vers Jérusalem. La majorité suivit les chefs, Beaudoin et Boniface, qui se rangeaient à l'avis des Vénitiens.

Quelque opposition que mit le pape à l'entreprise, les croisés croyaient faire œuvre sainte en lui soumettant l'Église grecque malgré lui. L'opposition et la haine mutuelle des Latins et des Grecs ne pouvaient plus croître. La vieille guerre religieuse, commencée par Photius au neuvième siècle[6], avait repris au onzième (vers l'an 1053)[7]. Cependant l'opposition commune contre les mahométans, qui menaçaient Constantinople, semblait devoir amener une réunion. L'empereur Constantin Monomaque fit de grands efforts; il appela les légats du pape; les deux clergés se virent, s'exami-

[1] Ville-Hardouin, c. 30, 31.

[2] Un grand nombre de croisés avaient craint les difficultés du passage par Venise, et s'étaient allés embarquer à d'autres ports : ceux qui étaient restés, réduits à un plus petit nombre qu'ils n'avaient pensé, se trouvèrent fort embarrassés de payer la somme convenue. « Et de ce furent mult lie (joyeux) cil qui lor avoir avoient mi arrière, ne ni voldrent riens mettre, que lors cuidèrent il bien que li ost (l'armée) fust faillie, et depeçat. » Ces divisions faillirent plusieurs fois faire avorter l'entreprise. (*Voy.* plus bas.)

[3] Le pape menaça les croisés de l'excommunication, parce que le roi de Hongrie, ayant pris la croix, était sous la protection de l'Église (Epist. Innoc. III, ap. Scr. fr., XIX, 420, 421. Petr. Vall. Sarn., c. 19). La ville prise, les croisés envoyèrent au pape des députés pour s'en excuser : « Li Baron vos merci erient de la prise de Jadres, que il le fistrent com cil qui mielz ne pooient faire por le defaute de cels qui estoient allé aus austres porz, et que autrement ne pooient tenir ensemble, et sor ce mandent à vos, come à lor bon père, que vos alor commandoit vostre commandement que il sont prest de faire. » Ville-Hardouin, p. 169. — Epist. Innoc. III, apud Scr. fr., XIX, 432.

[4] Guy de Montfort, son frère, Simon de Néaufle, l'abbé de Vaux Sernay, etc. Ville-Hardouin, p. 171. — A Corfou, un grand nombre de croisés résolurent de rester dans cette île « riche et plenteuroise. » Quand les chefs de l'armée en eurent avis, ils résolurent de les en détourner. « Alons à els et lor crions merci, que il aient por Dieu pitié d'els et de nos, et que il ne se honissent, et que il ne toillent la rescousse d'oltremer. Ensi fu li conseils accordez, et allèrent toz ensemble en une vallée où cil tenoient lor parlemenz, et menèrent avec als le fils l'empereor de Constantinople, et toz les evesques et toz les abbez de l'ost. Et cùm il vindrent là, si descendirent à pié. Et cil cùm il les virent, si descendirent de lor chevaus, et allèrent encontre, et li baron lor cheirent as piez, mult plorant, et distrent que il ne se moveroient tresque cil aroient creancé que il ne se mouroient d'els (avant qu'ils n'eussent promis de ne pas les abandonner). Et quant cil virent ce, si orent mult grant pitié, et plorèrent mult durement. » Ville-Hard., p. 175-177. Lorsque ceux de Zara vinrent proposer à Dandolo de rendre la place, « Endementières (tandis) que il alla parler as contes et as barons, icèle partie dont vos avez oï arrières, qui voloit l'ost depecier, parlèrent as messages, et distrent lor : Pourquoy volez vos rendre vostre cité, etc. » Ces manœuvres firent rompre la capitulation. — Dans Zara, il y eut un combat entre les Vénitiens et les Français.

[5] Ville-Hardouin, p. 131, 137.

[6] En 858, le laïque Photius fut mis à la place du patriarche Ignace par l'empereur Michel III. Nicolas I prit le parti d'Ignace. (Nicol. I, ep. 2, 9, ad Michael., 10 ad cler. Const., 3 ad Phot., etc.) Photius anathématisa le pape en 867.

[7] Par une lettre du patriarche Michel à l'évêque de Trani, sur les azymes et le sabbat, et les observances de l'Église romaine. Baron. annal., ad ann. 1053.

Digitized by Google

nèrent, mais dans le langage de leurs adversaires. ils crurent n'entendre que des blasphèmes, et, des deux côtés, l'horreur augmenta. Ils se quittèrent en consacrant la rupture des deux Églises par une excommunication mutuelle (1054).

Avant la fin du siècle, la croisade de Jérusalem, sollicitée par les Comnène eux-mêmes, amena les Latins à Constantinople. Alors les haines nationales s'ajoutèrent aux haines religieuses; les Grecs détestèrent la brutale insolence des Occidentaux; ceux-ci accusèrent la trahison des Grecs. A chaque croisade, les Francs qui passaient par Constantinople, délibéraient s'ils ne s'en rendraient pas maîtres, et ils l'auraient fait sans la loyauté de Godefroy de Bouillon et de Louis le Jeune. Lorsque la nationalité grecque eut un réveil si terrible sous le tyran Andronic, les Latins établis à Constantinople furent enveloppés dans un même massacre (avril 1182)[1]. L'intérêt du commerce en ramena un grand nombre sous les successeurs d'Andronic, malgré le péril continuel. C'était, au sein même de Constantinople, une colonie ennemie, qui appelait les Occidentaux et devait les seconder, si jamais ils tentaient un coup de main sur la capitale de l'empire grec. Entre tous les Latins, les seuls Vénitiens pouvaient et souhaitaient cette grande chose. Concurrents des Génois pour le commerce du Levant, ils craignaient d'être prévenus par eux. Sans parler de ce grand nom de Constantinople et des prodigieuses richesses enfermées dans ses murs où l'empire romain s'était réfugié, sa position dominante entre l'Europe et l'Asie promettait, à qui pourrait la prendre, le monopole du commerce et la domination des mers. Le vieux doge Dandolo, que les Grecs avaient autrefois privé de la vue, poursuivait ce projet avec toute l'ardeur du patriotisme et de la vengeance. On assure enfin que le sultan Malek-Adhel, menacé par la croisade, avait fait contribuer toute la Syrie pour acheter l'amitié des Vénitiens, et détourner sur Constantinople le danger qui menaçait la Judée et l'Égypte. Nicétas, bien plus instruit que Ville-Hardouin des précédents de la croisade, assure que tout était préparé, et que l'arrivée du jeune Alexis ne fit qu'augmenter une impulsion déjà donnée : « Ce fut, dit-il, un flot sur un flot[2]. »

Les croisés furent, dans la main de Venise, une force aveugle et brutale qu'elle lança contre l'empire byzantin. Ils ignoraient et les motifs des Vénitiens, et leurs intelligences, et l'état de l'empire qu'ils attaquaient. Aussi quand ils se virent en face de cette prodigieuse Constantinople, qu'ils aperçurent ces palais, ces églises innombrables, qui étincelaient au soleil avec leurs dômes dorés[3], lorsqu'ils virent ces myriades d'hommes sur les remparts, ils ne purent se défendre de quelque émotion : « Et sachez, dit Ville-Hardouin, que il ne ot si hardi cui le cuer ne frémist... Chacun regardoit ses armes... que par tems en aront mestier. »

La population était grande, il est vrai, mais la ville était désarmée. Il était convenu, entre les Grecs, depuis qu'ils avaient repoussé les Arabes, que Constantinople était imprenable, et cette opinion faisait négliger tous les moyens de la rendre telle. Elle avait seize cents bateaux pêcheurs et seulement vingt vaisseaux. Elle n'en envoya aucun contre la flotte latine; aucun n'essaya de descendre le courant pour y jeter le feu grégeois. Soixante mille hommes apparurent sur le rivage, magnifiquement armés, mais au premier signe des croisés, ils s'évanouirent[4]. Dans la réalité, cette cavalerie légère n'eût pu soutenir le choc de la lourde gen-

[1] Nicetas, in Alex. Comm., c. 10. Willelm. Tyr., l. XXII, c. 10-15. — Dans une lettre encyclique, où il raconte la prise de Constantinople, Beaudoin accuse les Grecs d'avoir souvent contracté des alliances avec les infidèles; de renouveler le baptême, de n'honorer le Christ que par des peintures (Christum solis honorare picturis); d'appeler les Latins du nom de *chiens*, de ne pas se croire coupables en versant leur sang. — Il rappelle la mort cruelle du légat envoyé à Constantinople en 1183. — Hæc et ejusmodi deliramenta... impletis iniquitatibus eorum quæ ipsum Dominum ad nauseam provocabant, divina justitia nostro ministerio dignâ ultione percussit, et... terrem nobis dedit omnium bonorum copiis affluentem, frumento, vino et oleo stabilitam, fructibus opulentam, nemoribus, aquis et pascuis speciosam, spatiosissimam ad manendum, et cui similem non continet orbis, aere temperatam. » Scr. fr., XVIII, 524.

Voy. aussi Baronius, ann. 1054.

[2] Nicet., in Alex. Comm., III, c. 9, p. 548 : Κακὸν ἐπὶ κακῷ προσβάλλει, καὶ κῦμα, ὃ φασιν, ἐπὶ κύματι Ῥωμαίοις ἐπαυλίσθεται.

[3] « Or poez savoir que mult esgardèrent Constantinople cil qui onques mais ne l'avoient veüe, que il ne pooient mie cuidier que si riche vile peust être en tot le monde. Cum il virent ces halz murs, et ces riches tours dont ère close tot entor à la ronde, et ces riches palais, et ces haltes yglises dont il i avoit tant que nuls ne poist croire se il ne le veist à l'oil, et le lonc et le lé (le long et le large) de la ville que de toutes les autres ère souveraine. Et sachiez qui il n'i ot si hardi, cui le cuer ne fremist; et ce ne fut mie merveille, que onques si grand affaires ne fu empris de tant de gent puis que (depuis que) li monz fu estoré (le monde fut créé). » Ville-Hardouin, p. 183. *Voy.* aussi ibid., p. 231; Foulcher de Chartres, c. 41, ap. Bongars, p. 386; Guillaume de Tyr, l. II, c. 3, l. XX, c. 26.

[4] Dans un autre engagement : « Li Grieu lor tornèrent les dos, si furent desconfiz à la première assemblée (au premier choc). » Ville-Hardouin, p. 191.

Digitized by Google

darmerie des Latins. La ville n'avait que ses fortes murailles et quelques corps d'excellentes troupes, je parle de la garde varangienne, composée de Danois et de Saxons[1], réfugiés d'Angleterre. Ajoutez-y quelques auxiliaires de Pise. La rivalité commerciale et politique armait partout les Pisans contre les Vénitiens[2].

Ceux-ci avaient probablement des amis dans la ville. Dès qu'ils eurent forcé le port, dès qu'ils se présentèrent au pied des murs, l'étendard de saint Marc y apparut, planté par une main invisible, et le doge s'empara rapidement de vingt-cinq tours. Mais il lui fallut perdre cet avantage pour aller au secours des Francs, enveloppés par cette cavalerie grecque qu'ils avaient tant méprisée. La nuit même, l'empereur désespéra et s'enfuit; on tira de prison son prédécesseur, le vieil Isaac Comnène, et les croisés n'eurent plus qu'à entrer triomphants dans Constantinople.

Il était impossible que la croisade se terminât ainsi. Le nouvel empereur ne pouvait satisfaire l'exigence de ses libérateurs qu'en ruinant ses sujets. Les Grecs murmuraient, les Latins pressaient, menaçaient. En attendant, ils insultaient le peuple de mille manières, et l'empereur lui-même qui était leur ouvrage. Un jour, en jouant aux dés avec le prince Alexis, ils le coiffèrent d'un bonnet de laine ou de poil[3]. Ils choquaient à plaisir tous les usages des Grecs, et se scandalisaient de tout ce qui leur était nouveau. Ayant vu une mosquée ou une synagogue, ils fondirent sur les infidèles; ceux-ci se défendirent. Le feu fut mis à quelques maisons; l'incendie gagna, il embrasa la partie la plus peuplée de Constantinople, dura huit jours, et s'étendit sur une surface d'une lieue[4].

Cet événement mit le comble à l'exaspération du peuple. Il se souleva contre l'empereur dont la restauration avait entraîné tant de calamités. La pourpre fut offerte pendant trois jours à tous les sénateurs. Il fallait un grand courage pour l'accepter. Les Vénitiens qui, ce semble, eussent pu essayer d'intervenir, restaient hors des murs, et attendaient. Peut-être craignaient-ils de s'engager dans cette ville immense où ils auraient pu être écrasés. Peut-être leur convenait-il de laisser accabler l'empereur qu'ils avaient fait, pour rentrer en ennemis dans Constantinople. Le vieil Isaac fut en effet mis à mort, et remplacé par un prince de la maison royale, Alexis Murzuphle, qui se montra digne des circonstances critiques où il acceptait l'empire. Il commença par repousser les propositions captieuses des Vénitiens, qui offraient encore de se contenter d'une somme d'argent[5]. Ils l'auraient ainsi ruiné et rendu odieux au peuple, comme son prédécesseur. Murzuphle leva de l'argent, mais pour faire la guerre. Il arma des vaisseaux, et par deux fois, essaya de brûler la flotte ennemie. Le péril était grand pour les Latins. Cependant, il était impossible que Murzuphle improvisât une armée. Les croisés étaient bien autrement aguerris; les Grecs ne purent soutenir l'assaut; Nicétas avoue naïvement que, dans ce moment terrible, un chevalier latin, qui renversait tout devant lui, leur parut haut de cinquante pieds[6].

Les chefs s'efforcèrent de limiter les abus de la victoire; ils défendirent, sous peine de mort, le viol des femmes mariées, des vierges et des religieuses. Mais la ville fut cruellement pillée. Telle fut l'énormité du butin, que cinquante mille marcs ayant été ajoutés à la part des Vénitiens, pour dernier payement de la dette, il resta aux Francs cinq cent mille marcs[7]. Un nombre innombrable de monuments précieux, entassés dans Constantinople, depuis que l'Empire avait perdu tant de provinces, périrent sous les mains de ceux qui se les disputaient, qui voulaient les partager, ou qui détruisaient pour détruire. Les églises, les tombeaux, ne furent point respectés. Une prostituée chanta et dansa dans la chaire du patriarche[8]. Les barbares dispersèrent les ossements des em-

[1] Ville-Hardouin, p. 215.
[2] Nicetas, l. III, p. 288.
[3] Id., p. 358.
[4] Id., p. 355.
[5] Id., p. 365.
[6] Ενεκα αργυιας. Ailleurs il se contente de dire : « Ces Francs étaient aussi hauts que leurs piques. »
[7] Ville-Hardouin, p. 281 : « Fut si grant la ganiez fait, que nus ne vos en sauroit dire la fin d'or et d'argent, et de vassalement et de pierres, et de pierres précieuses, et de samiz et de dras de soie, et de robes vaires, et grises et hermines, et toz les chiers avoirs qui onques furent trové en terre. Et bien tesmoigne Joffroi de Ville-Hardoin, li mareschaus de Champaigne, à son escient por verté, que puis que li siècles fu estorez, ne fut tant gaaignié en une ville... Et fu granz la joie de l'onor et de la victoire que Diex lor ot donnée, que cil qui avoient esté en poverté estoient en richèce et en délit... Bien poez savoir que granz fu li avoirs, que sanz celui qui fu emblez (caché), et sans la partie des Vénitiens, en vint bien avant cinq cens mil mars d'argent, et bien dix mille chevaucheures (montures), que unes que autres.
[8] Nicetas, p. 382 : « Les croisés se revêtaient, non par besoin, mais pour en faire sentir le ridicule, de robes peintes, vêtement ordinaire des Grecs; ils mettaient nos coiffures de toile sur la tête de leurs chevaux, et leur attachaient au cou les cordons qui, d'après notre coutume, doivent pendre par derrière; quelques-uns tenaient dans leurs mains du papier, de l'encre et

Digitized by Google

pereurs; quand ils en vinrent au tombeau de Justinien, ils s'aperçurent avec surprise que le législateur était encore tout entier dans son tombeau.

A qui devait revenir l'honneur de s'asseoir dans le trône de Justinien, et de fonder le nouvel empire? Le plus digne était le vieux Dandolo. Mais les Vénitiens eux-mêmes s'y opposèrent[1]; il ne leur convenait pas de donner à une famille ce qui était à la république. Pour la gloire de restaurer l'Empire, elle les touchait peu; ce qu'ils voulaient, ces marchands, c'étaient des ports, des entrepôts, une longue chaîne de comptoirs, qui leur assurât toute la route de l'Orient. Ils prirent pour eux les rivages et les îles; de plus, trois des huit quartiers de Constantinople, avec le titre bizarre de *seigneurs d'un quart et demi de l'empire grec*[2].

L'Empire, réduit à un quart, fut déféré à Beaudoin, comte de Flandre, descendant de Charlemagne et parent du roi de France. Le marquis de Montferrat se contenta du royaume de Macédoine. La plus grande partie de l'Empire, celle même qui était échue aux Vénitiens, fut démembrée en fiefs.

Le premier soin du nouvel empereur fut de s'excuser auprès du pape. Celui-ci se trouva embarrassé de son triomphe involontaire. C'était un grand coup porté à l'infaillibilité pontificale, que Dieu eût justifié par le succès une guerre condamnée du saint-siége. L'union des deux Églises, le rapprochement des deux moitiés de la chrétienté, avait été consommé par des hommes frappés de l'interdit. Il ne restait au pape qu'à réformer sa sentence et pardonner à ces conquérants qui voulaient bien demander pardon. La tristesse d'Innocent III est visible dans sa réponse à l'empereur Beaudoin. Il se compare au pêcheur de l'Évangile, qui s'effraye de la pêche miraculeuse; puis il prétend audacieusement qu'il est pour quelque chose dans le succès; qu'il a, lui aussi, *tendu le filet :* «Hoc unum audacter affirmo, quia laxavi retia in capturam[3]. » Mais il était au-dessus de sa toute-puissance de persuader une telle chose, de faire que ce qu'il avait dit n'eût pas été dit, qu'il eût approuvé ce qu'il avait désapprouvé. La conquête de l'empire grec ébranlait son autorité dans l'Occident plus qu'elle ne l'étendait dans l'Orient.

Les résultats de ce mémorable événement ne furent pas aussi grands qu'on eût pu le penser. L'empire latin de Constantinople dura moins encore que le royaume latin de Jérusalem (1204-1261). Venise seule en tira d'immenses avantages matériels. La France n'y gagna qu'en influence; ses mœurs et sa langue, déjà portées si loin par la première croisade, se répandirent dans l'Orient. Beaudoin et Boniface, l'empereur et le roi de Macédoine, étaient cousins du roi de France. Le comte de Blois eut le duché de Nicée; le comte de Saint-Paul, celui de Demotica, près d'Andrinople. Notre historien, Geoffroy de Ville-Hardouin réunit les offices de maréchal de Champagne et de Romanie. Longtemps encore après la chute de l'empire latin de Constantinople, vers 1300, le Catalan Montaner nous assure que dans la principauté de Morée et le duché d'Athènes, « on parlait français aussi bien qu'à Paris[4]. »

CHAPITRE VII.

RUINE DE JEAN. — DÉFAITE DE L'EMPEREUR. — GUERRE DES ALBIGEOIS. — GRANDEUR DU ROI DE FRANCE. 1204-1222.

Voilà le pape vainqueur des Grecs malgré lui. La réunion des deux Églises est opérée. Innocent est le seul chef spirituel du monde. L'Allemagne, la vieille ennemie des papes, est mise hors de combat; elle est déchirée entre deux empereurs, qui prennent le pape pour arbitre. Philippe-Auguste vient de se soumettre à ses ordres, et de reprendre une épouse qu'il haït. L'occident et le midi de la France ne sont pas si dociles. Les Vaudois résistent sur le Rhône, les Manichéens en Languedoc et aux Pyrénées. Tout le littoral de la France, sur les deux mers, semble prêt à se détacher de l'Église. Le rivage de la Méditerranée et celui de l'Océan obéissent à deux princes d'une foi douteuse, les rois d'Aragon et d'Angleterre, et entre eux se trouvent les foyers de l'hérésie, Béziers, Carcassonne, Toulouse, où le grand concile des Manichéens s'est assemblé.

Le premier frappé, fut le roi d'Angleterre, duc

des écritoires pour nous railler, comme si nous n'étions que de mauvais scribes ou de simples copistes. Ils passaient des jours entiers à table; les uns savouraient des mets délicats; les autres ne mangeaient, suivant la coutume de leur pays, que du bœuf bouilli et du lard salé, de l'ail, de la farine, des fèves, et une sauce très-forte.»

[1] Ramnusius, l. III, c. 36; ap. Sismondi, Rép. ital., II, 406.

[2] Sanuto, ap. Gibbon, XII, 91.

[3] Innoc. III, epist., t. II, l. VII, p. 619-622. — Il écrivit au clergé et à l'université de France, qu'on envoyât aussitôt des clercs et des livres pour instruire les habitants de Constantinople. Epist., l. VIII, p. 712, 713.

[4] E parlaven anxi bell frances, com dins en Paris. Raym. Montaner., ap. Ducange, Præf. ad glossar.

Digitized by Google

de Guienne, voisin, et aussi parent du comte de Toulouse, dont il élevait le fils [1]. Le pape et le roi de France profitèrent de sa ruine. Mais cet événement était préparé de longue date. La puissance des rois anglo-normands ne s'appuyait, nous l'avons vu, que sur les troupes mercenaires qu'ils achetaient; ils ne pouvaient prendre confiance ni dans les Saxons, ni dans les Normands. L'entretien de ces troupes supposait des ressources et un ordre administratif étranger aux habitudes de cet âge. Ces rois n'y suppléaient que par les exactions d'une fiscalité violente, qui augmentaient encore les haines, rendaient leur position plus périlleuse, et les obligeaient d'autant plus à s'entourer de ces troupes qui ruinaient et soulevaient le peuple. Dilemme terrible, dans la solution duquel ils devaient succomber. Renoncer à l'emploi des mercenaires, c'était se mettre entre les mains de l'aristocratie normande; continuer à s'en servir, c'était marcher dans une route de perdition certaine. Le roi devait trouver sa ruine dans la réconciliation des deux races qui divisaient l'île; Normands et Saxons devaient finir par s'entendre pour l'abaissement de la royauté; la perte des provinces françaises devait être le premier résultat de cette révolution.

Au moins Henri II avait amassé un trésor. Mais Richard ruina l'Angleterre dès son départ pour la croisade. « Je vendrais Londres, disait-il, si je pouvais trouver un acheteur [2], » « D'une mer à l'autre, dit un contemporain, l'Angleterre se trouva pauvre [3]. » Il fallut pourtant trouver de l'argent pour payer l'énorme rançon exigée par l'empereur. Il en fallut encore lorsque Richard, de retour, voulut guerroyer le roi de France. Tout ce qu'il avait vendu à son départ, il le reprit sans rembourser les acheteurs [4]. Après avoir ruiné le présent, il ruinait l'avenir. Dès lors il ne devait plus se trouver un homme qui voulût rien prêter ou acheter au roi d'Angleterre. Son successeur, bon ou mauvais, habile ou inhabile, se trouvait d'avance condamné à une pauvreté irrémédiable, à une incurable impuissance.

Cependant le progrès des choses aurait au contraire exigé de nouvelles ressources. La désharmonie de l'empire anglais n'avait jamais été plus loin. Cet empire se composait de populations qui toutes s'étaient fait la guerre avant d'être réunies sous un même joug. La Normandie ennemie de l'Angleterre avant Guillaume, la Bretagne ennemie de la Normandie, et l'Anjou ennemi du Poitou, le Poitou qui réclamait sur tout le Midi les droits de duché d'Aquitaine, tous maintenant se trouvaient ensemble, bon gré mal gré. Sous les règnes précédents, le roi d'Angleterre avait toujours pour lui quelqu'une de ces provinces continentales. Le Normand Guillaume et ses deux premiers successeurs purent compter sur la Normandie, Henri II sur les Angevins ses compatriotes; Richard Cœur-de-Lion plut généralement aux Poitevins, aux Aquitains, compatriotes de sa mère Éléonore de Guienne. Il releva la gloire des Méridionaux qui le regardaient comme un des leurs; il faisait des vers en leur langue, il les avait en foule autour de lui : son principal lieutenant était le Basque Marcader. Mais peu à peu ces diverses populations s'éloignèrent des rois d'Angleterre; elles s'apercevaient qu'en réalité, Normand, Angevin, ou Poitevin, ce roi, séparé d'elles par tant d'intérêts différents, était en réalité un prince étranger. La fin du règne de Richard acheva de désabuser les sujets continentaux de l'Angleterre.

Ces circonstances expliqueraient la violence, les emportements, les revers de Jean, quand même il eût été meilleur et plus habile. Il lui fallut recourir à des expédients inouïs pour tirer de l'argent d'un pays tant de fois ruiné. Que restait-il après l'avide et prodigue Richard? Jean essaya d'arracher de l'argent aux barons, et ils lui firent signer la grande Charte; il se rejeta sur l'Église, elle le déposa. Le pape et son protégé, le roi de France, profitèrent de sa ruine. Le roi d'Angleterre, sentant son navire enfoncer, jeta à la mer la Normandie, la Bretagne. Le roi de France n'eut qu'à ramasser.

Ce déchirement infaillible et nécessaire de l'empire anglais se trouva provoqué d'abord par la rivalité de Jean et d'Arthur son neveu. Celui-ci, fils de l'héritière de Bretagne et d'un frère de Jean, avait été, dès sa naissance, accepté par les Bretons, comme un libérateur et un vengeur. Ils l'avaient, malgré Henri II, baptisé du nom national d'Arthur [5]. Les Aquitains favorisaient sa cause. La vieille Éléonore seule tenait contre son petit-fils pour Jean son fils, pour l'unité de l'empire anglais que l'élévation d'Arthur aurait divisé [6]. Arthur en effet fai-

[1] Chron. Languedoc., ap. Scr. fr., XIX, 156. Loqual lo Rey d'Anglaterra avia norrit un temps et de sa joynessa.

[2] Guill. Neubrig., p. 396. Londonias quoque venderem si emptorem idoneum invenirem.

[3] Rog. de Hov., p. 544. Tota Anglia, à mari usque ad mare, redacta est ad inopiam.

[4] Scr. rer. fr., XVIII, 43. Thierry, Conq. de l'Angleterre, IV, 103.

[5] Chron. Wallteri Hemengf., p. 507. Thierry, IV, 145.

[6] Au fait, l'Aquitaine était son héritage, et elle avait transféré ses droits à Jean. Rymer, I, 110-112. Lingard, III, 3.

Digitized by Google

sait bon marché de cette unité : il offrait au roi de France de lui céder la Normandie, pourvu qu'il eût la Bretagne, le Maine, la Touraine, l'Anjou, le Poitou et l'Aquitaine [1]. Jean eût été réduit à l'Angleterre. Philippe acceptait volontiers, mettait ses garnisons dans les meilleures places d'Arthur, et, n'espérant pas s'y maintenir, il les démolissait. Le neveu de Jean, trahi ainsi par son allié, se tourna de nouveau vers son oncle ; puis revint au parti de la France, envahit le Poitou, et assiégea sa grand'-mère Éléonore dans Mirebeau [2]. Ce n'était pas chose nouvelle dans cette race de voir les fils armés contre leurs parents. Cependant Jean vint au secours, délivra sa mère, défit Arthur, et le prit avec la plupart des grands seigneurs de son parti. Que devint le prisonnier ? c'est ce qu'on n'a bien su jamais. Mathieu Pâris prétend que Jean, qui l'avait bien traité d'abord, fut alarmé des menaces et de l'obstination du jeune Breton ; « Arthur disparut, dit-il, et Dieu veuille qu'il en ait été autrement que ne le rapporte la malveillante renommée [3] ! » Mais Arthur avait excité trop d'espérances pour que l'imagination des peuples se soit résignée à cette incertitude. On assura que Jean l'avait fait périr. On ajouta bientôt qu'il l'avait tué de sa propre main [4]. Le chapelain de Philippe-Auguste raconte, comme s'il l'eût vu, que Jean prit Arthur dans un bateau, qu'il lui donna lui-même deux coups de poignard, et le jeta dans la rivière, à trois milles du château de Rouen [5]. Les Bretons rapprochaient de leur pays le lieu de la scène ; ils la plaçaient près de Cherbourg, au pied de ces falaises sinistres qui présentent un précipice tout le long de l'Océan [6]. Ainsi allait la tradition grandissant de détail et d'intérêt dramatique. Enfin dans la pièce de Shakspeare, Arthur est un tout jeune enfant sans défense, dont les douces et innocentes paroles désarment le plus farouche assassin.

Cet événement plaçait Philippe-Auguste dans la meilleure position. Il avait déjà nourri contre Richard le bruit de ses liaisons avec les infidèles, avec le Vieux de la Montagne ; il avait pris des gardes pour se préserver de ses émissaires [7]. Il exploita contre Jean le bruit de la mort d'Arthur. Il se porta pour vengeur et pour juge du crime. Il assigna Jean à comparaître devant la cour des hauts barons de France, la cour des pairs, comme on disait alors d'après les romans de Charlemagne. Déjà il l'y avait appelé pour se justifier d'avoir enlevé au comte de la Marche, Isabelle de Lusignan. Jean demanda au moins un sauf-conduit. Il lui fut refusé. Condamné sans être entendu, il leva une armée en Angleterre et en Irlande, employant les dernières violences pour forcer les barons de le suivre, jusqu'à saisir les biens de ceux qui refusaient, à d'autres, le septième de leur revenu. Tout cela ne servit de rien. Ils s'assemblèrent, mais une fois réunis à Portsmouth, ils lui firent déclarer par l'archevêque Hubert qu'ils étaient décidés à ne point s'embarquer. Au fait, que leur importait cette guerre ? La plupart, quoique Normands d'origine, étaient devenus étrangers à la Normandie. Ils ne se souciaient pas de se battre pour fortifier leur roi contre eux, et le mettre à même de réduire ses sujets insulaires avec ceux du continent.

Jean s'était aussi adressé au pape, accusant Philippe d'avoir rompu la paix et violé ses serments. Innocent se porta pour juge, *non du fief, mais du péché* [8]. Ses légats ne décidèrent rien. Philippe s'empara de la Normandie (1204). Jean lui-même avait déclaré aux Normands qu'ils n'avaient aucun secours à attendre. Il s'était plongé en désespéré dans les plaisirs. Les envoyés de Rouen le trouvèrent jouant aux échecs, et avant de répondre, il voulut achever la partie. « Il dînait tous les jours splendidement avec sa belle reine, et prolongeait le sommeil du matin jusqu'à l'heure du repas [9]. » Cependant, s'il n'agissait point lui-même, il négociait avec les ennemis de l'Église et du roi de France. Il payait des subsides à l'empereur Othon IV, son neveu ; il s'entendait d'une part avec les Flamands, de l'autre avec les seigneurs du midi de la France, et élevait à sa cour son autre neveu, fils du comte de Toulouse.

Ce comte, le roi d'Aragon et le roi d'Angleterre, suzerains de tout le Midi, semblaient réconciliés aux dépens de l'Église ; ils gardaient à peine quelques ménagements extérieurs. Le danger était im-

[1] Hoveden, p. 508. M. Paris, p. 166.

[2] Rad. Coggeshale, p. 95.

[3] M. Paris, p. 174. Subitò evanuit, modo ferè omnibus ignorato, utinam non ut fama refert invida.

[4] Ann. de Margan, ap. Ser. fr., XIX, 247.... Propriâ manu interfecit, et grandi lapide ad collum ejus alligato, projecit in Sequanam.

[5] Will. Brito, VI, p. 167.

[6] Dumoulin, Hist. de Normandie, p. 514. Thierry, IV, 151.

[7] Mais il eut peine à persuader. Il suffit, pour détruire l'accusation, d'une fausse lettre du Vieux de la Montagne, que Richard fit circuler.

[8] Innocent III epist., ap. Lingard, III, 18.

[9] Math. Paris, ap. Ser. rer. fr., XVII : Cùm reginâ epulabatur quotidiè splendidè, somnosque matutinales usque ad prandendi horam protraxit. Thierry, IV, 154. — Id. (ed. 1644), p. 148 : Omnimodis cum reginâ suâ vivebat deliciis.

Digitized by Google

mense de ce côté pour l'autorité ecclésiastique. Ce n'étaient point des sectaires isolés, mais une Église tout entière qui s'était formée contre l'Église. Les biens du clergé étaient partout envahis. Le nom même de prêtre était une injure. Les ecclésiastiques n'osaient laisser voir leur tonsure en public [1]. Ceux qui se résignaient à porter la robe cléricale, c'étaient quelques serviteurs des nobles, auxquels ceux-ci la faisaient prendre, pour envahir sous leur nom quelque bénéfice. Dès qu'un missionnaire catholique se hasardait à prêcher, il s'élevait des cris de dérision. La sainteté, l'éloquence ne leur imposaient point. Ils avaient hué saint Bernard [2].

Telle était la situation misérable et précaire de l'Église catholique en Languedoc. On suppose toujours qu'au moyen âge les hérétiques seuls furent persécutés, c'est une erreur. Des deux côtés on croyait que la violence était légitime pour amener le prochain à la vraie foi; on persécutait dès qu'on était fort; témoin Jérôme de Prague, Calvin, les Gomaristes de Hollande et tant d'autres. Les martyrs du moyen âge ont rarement la douceur de ceux des premiers siècles, qui ne savaient que mourir. Les Albigeois de Languedoc, les illuminés de Flandre, les protestants de la Rochelle et des Cévennes, n'on montré nulle part cette mansuétude; leurs réformes, plus ou moins empreinte du caractère guerrier de ce temps, ont vaincu ou succombé, persécuté ou souffert, mais combattu sans ménagement.

La lutte était imminente en 1200. L'Église hérétique était organisée; elle avait sa hiérarchie, ses prêtres, ses évêques, son pape; leur concile général s'était tenu à Toulouse; cette ville eût été sans doute leur Rome, et son Capitole eût remplacé l'autre. L'Église nouvelle envoyait partout d'ardents missionnaires : l'innovation éclatait dans les pays les plus éloignés, les moins soupçonnés, en Picardie, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Lombardie, en Toscane, aux portes de Rome, à Viterbe [3]. Mais d'autre part l'étrangeté orientale du manichéisme avait révolté bien des esprits. Reconnaître deux principes, celui du bien et celui du

[1] Guillem. de Podio Laur., in prologo, ap. Scr. fr., XIX, 194 : Sicut dicitur *mallem esse Judæus*, sic dicebatur *mallem esse Capellanus quam hoc vel illud facere*. Clerici quoque si prodirent in publicum, coronas, medias propè frontem pilis occipitis occultabant.

[2] « Le saint abbé de Clairvaux, embrasé du zèle de la foi, visita cette terre affligée d'une incurable hérésie, et crut devoir se rendre tout d'abord à Vertfeuil, où fleurissait alors une multitude de chevaliers et de peuple, pensant que s'il pouvait y détruire l'hérésie, il en triompherait facilement partout ailleurs. Lorsqu'il eut commencé à parler dans l'église contre les plus considérables du lieu, ils sortirent; le peuple les suivit, et le saint homme, les suivant à son tour, se mit à prêcher sur la place la parole de Dieu. Ils allèrent se cacher de tous côtés dans les maisons, et pour lui il n'en prêchait pas moins la populace qui l'environnait. Mais les autres se mirent à faire grand bruit et à frapper sur les portes, empêchant ainsi le peuple d'entendre sa voix, et arrêtant au passage la parole divine; alors secouant contre eux la poussière de ses pieds, pour leur faire entendre qu'ils n'étaient que poussière, il partit, et reportant ses regards vers la ville, il la maudit, en disant : Vertfeuil, que Dieu te dessèche! — Il annonçait cela sur de manifestes indices, car en ce temps (ainsi que le rapporte un vieux récit), il y avait dans ce château cent chevaliers à demeure, ayant armes, bannières et chevaux, et s'entretenant à leurs propres frais, non aux frais d'autrui; lesquels, dès ce moment furent affaiblis chaque année par la misère comme par les gens de guerre, si bien que la grêle fréquente, la stérilité, la guerre ou la sédition ne leur laissèrent plus un moment de repos. Moi-même, en mon enfance, j'ai vu le noble homme Isarn Nebulat, anciennement principal seigneur de Vertfeuil, et qu'on disait bien centenaire, vivre pauvrement à Toulouse, et se contenter d'un seul roussin. Ainsi combien le jugement de Dieu punit sévèrement plusieurs seigneurs du même château qui faillirent à sa cause; c'est ce que montre l'évidence même des choses, puisque tout ce qu'avait maudit le saint homme ne put respirer un instant, jusqu'à ce que le comte de Montfort ayant donné Vertfeuil au vénérable père Foulques, évêque de Toulouse, cette vengeance commença peu à peu à s'apaiser après l'expulsion des seigneurs. » Guill. de Pod. Laur., c. 1. — Même chose arriva à l'évêque de Carcassonne. « Un jour qu'il prêchait dans sa ville, et que, selon sa coutume, il reprochait aux habitants leur hérésie, ils ne voulurent pas l'écouter : « Vous ne voulez pas m'écouter, leur dit-il; croyez-moi, je pousserai contre vous un si grand mugissement, que des extrémités du monde viendront des gens qui détruiront cette ville. Et tenez pour certain que, vos murs fussent-ils de fer, et de hauteur prodigieuse, vous ne pourrez vous défendre de la juste vengeance que tirera le souverain juge de votre incrédulité et de votre malice. » Aussi, pour ces mêmes paroles et autres semblables que le saint homme faisait tonner à leurs oreilles, ceux de Carcassonne le chassèrent un jour de leur ville, défendant expressément par la voix du héraut, et sous peine d'une vengeance sévère, que nul, pour acheter ou vendre, osât communiquer avec lui ou quelqu'un des siens. » Petrus Vall. Sarn., c. 16. — Folquet avait reçu à Toulouse un accueil semblable, lorsqu'il avait pris possession de l'évêché. « Il n'y put jamais toucher que quatre-vingt-seize sous toulousains; et il n'osait envoyer sans escorte à l'abreuvoir quatre mulets qu'il avait amenés; ou les faisait boire à un puits creusé dans sa maison. » Guill. de Pod. Laur., c. 7.

[3] Gesta Innocentii III, p. 79.

Digitized by Google

mal, c'était, ce semble, admettre deux Tout-Puissants, faire remonter Satan dans le ciel et l'introniser à côté de Dieu. Ces blasphèmes faisaient horreur. D'autre part les populations du Nord voyaient parmi elles les soldats mercenaires, les *routiers*, pour la plupart au service d'Angleterre, réaliser tout ce qu'on racontait de l'impiété du Midi. Ils venaient partie du Brabant, partie de l'Aquitaine; le Basque Marcader était l'un des principaux lieutenants de Richard Cœur-de-Lion. Les montagnards du Midi, qui aujourd'hui descendent en France ou en Espagne pour gagner de l'argent par quelque petite industrie, en faisaient autant au moyen âge, mais alors la seule industrie était la guerre. Ils maltraitaient les prêtres tout comme les paysans, habillaient leurs femmes des vêtements consacrés, battaient les clercs et leur faisaient chanter la messe par dérision. C'était encore un de leurs plaisirs de satir, de briser les images du Christ, de lui casser les bras et les jambes [1], de le traiter plus mal que les Juifs à la Passion. Ces routiers étaient chers aux princes, précisément à cause de leur impiété, qui les rendait insensibles aux censures ecclésiastiques. La guerre était effroyable, faite ainsi par des hommes sans foi et sans patrie, contre lesquels l'Église elle-même n'était plus un asile, impies comme nos modernes et farouches comme les barbares. C'était surtout dans l'intervalle des guerres, lorsqu'ils étaient sans solde et sans chef, qu'ils pesaient cruellement sur le pays, volant, rançonnant, égorgeant au hasard. Leur histoire n'a guère été écrite: mais à en juger par quelques faits, on pourrait y suppléer par celle des Mercenaires de l'antiquité, dont nous connaissons l'exécrable guerre contre Carthage [2]. Sur la frontière du Midi et du Nord, dans la Marche, l'Auvergne, le Limousin, leurs ravages furent horribles. Le peuple finit par s'armer contre eux. Un charpentier, inspiré de la Vierge Marie, forma l'association des *capuchons* pour l'extermination de ces bandes. Philippe-Auguste encouragea le peuple, fournit des troupes, et, en une seule fois, on en égorgea dix mille [3].

Indépendamment des ravages des routiers du Midi, les croisades avaient jeté des semences de haine. Ces grandes expéditions, qui rapprochèrent l'Orient et l'Occident, eurent aussi pour effet de révéler à l'Europe du Nord celle du Midi. La dernière se présenta à l'autre sous l'aspect le plus choquant; esprit mercantile plus que chevaleresque, dédaigneuse opulence [4], élégance et légèreté moqueuse, danses et costumes moresques, figures sarrasines. Les aliments mêmes étaient un sujet d'éloignement entre les deux races; les mangeurs d'ail, d'huile et de figues, rappelaient aux croisés l'impureté du sang moresque et juif, et le Languedoc leur semblait une autre Judée.

L'Église du treizième siècle se fit une arme de ces antipathies de races pour retenir le Midi qui lui échappait. Elle transféra la croisade des infidèles aux hérétiques. Les prédicateurs furent les mêmes, les bénédictins de Cîteaux.

Plusieurs réformes avaient eu lieu déjà dans l'institut de saint Benoît; mais cet ordre était tout un peuple; au onzième siècle, se forma un ordre dans l'ordre, une première congrégation, la congrégation bénédictine de Cluny. Le résultat fut immense: il en sortit Grégoire VII. Ces réformateurs eurent pourtant bientôt besoin d'une réforme [5]. Il s'en fit une en 1098, à l'époque même de la première croisade. Cîteaux s'éleva à côté de Cluny, toujours

[1] Petrus Vall. Sarn., c. 46 : « Ils en faisaient des pilons pour piler le poivre et les herbes qu'ils mettaient dans leurs sauces.

[2] *Voy.* mon Histoire romaine.

[3] Le Vélay ne tarde pas à faire hommage à Philippe-Auguste. *Voy.* D. Vaissette, III.

[4] « Les princes et les seigneurs provençaux qui s'étaient rendus en grand nombre pendant l'été au château de Beaucaire, y célébrèrent diverses fêtes. Le roi d'Angleterre avait indiqué cette assemblée pour y négocier la réconciliation de Raymond duc de Narbonne, avec Alphonse, roi d'Aragon; mais les deux rois ne s'y trouvèrent pas, pour certaines raisons; en sorte que tout cet appareil ne servit de rien. Le comte de Toulouse y donna cent mille sols à Raymond d'Agout, chevalier, qui, étant fort libéral, les distribua aussitôt à environ dix mille chevaliers qui assistèrent à cette cour. Bertrand Raimbaud fit labourer tous les environs du château, et y fit semer jusques à trente mille sols en deniers. On rapporte que Guillaume Gros de Martel, qui avait trois cents chevaliers à sa suite, fit apprêter tous les mets dans sa cuisine, avec des flambeaux de cire. La comtesse d'Urgel y envoya une couronne estimée quarante mille sols : on avait résolu d'y établir pour roi de tous les bateleurs un nommé Guillaume Mite, s'il ne se fût absenté. Raymond de Venous fit brûler, par ostentation, trente de ses chevaux devant toute l'assemblée. » Hist. du Languedoc, t. III, p. 57. (D'après Gaufrid. Vos., p. 321.) — Le Midi délirait à la veille de sa ruine, comme Pompeii, la veille du jour où le Vésuve l'engloutit.

[5] Dans une Apologie adressée à Guillaume de Saint-Thierry, saint Bernard, tout en se justifiant du reproche qu'on lui avait fait, d'être le détracteur de Cluny, censure pourtant vivement les mœurs de cet ordre (édit. Mabillon, t. IV, p. 35, sqq.), c. 10 : Mentior, si non vidi abbatem sexaginta equos et eo ampliùs in suo duecre comitatu, c. 11. Omitto oratoriorum immensas altitudines... etc.

Digitized by Google

dans la riche et vineuse Bourgogne, le pays des grands prédicateurs, de Bossuet et de saint Bernard. Ceux-ci s'imposèrent le travail, selon la règle primitive de saint Benoît, changèrent seulement l'habit noir en habit blanc [1], déclarèrent qu'ils s'occuperaient uniquement de leur salut, et seraient soumis aux évêques, dont les autres moines tendaient toujours à s'affranchir [2]. Ainsi l'Église en péril resserrait sa hiérarchie. Plus les Cisterciens se faisaient petits, plus ils grandirent et s'accrurent. Ils eurent jusqu'à dix-huit cents maisons d'hommes et quatorze cents de femmes. L'abbé de Cîteaux était appelé l'abbé des abbés. Ils étaient déjà si riches, vingt ans après leur institution, que l'austérité de Bernard s'en effraya; il s'enfuit en Champagne pour fonder Clairvaux. Les moines de Cîteaux étaient alors les seuls moines pour le peuple. On les forçait de monter en chaire et de prêcher la croisade. Saint Bernard fut l'apôtre de la seconde, et le législateur des templiers. Les ordres militaires d'Espagne et de Portugal, Saint-Jacques, Alcantara, Calatrava et Avis, relevaient de Cîteaux, et lui étaient affiliés. Les moines de Bourgogne étendaient ainsi leur influence spirituelle sur l'Espagne, tandis que les princes des deux Bourgognes lui donnaient des rois.

Toute cette grandeur perdit Cîteaux. Elle se trouva, pour la discipline, presque au niveau de la voluptueuse Cluny. Celle-ci, du moins, avait de bonne heure affecté la douceur et l'indulgence. Pierre le Vénérable y avait reçu, consolé, enseveli Abailard. Mais Cîteaux corrompue conserva, dans la richesse et le luxe, la dureté de son institution primitive. Elle resta animée du génie sanguinaire des croisades, et continua de prêcher la foi en négligeant les œuvres. Plus même l'indignité des prédicateurs rendait leurs paroles vaines et stériles, plus ils s'irritaient. Ils s'en prenaient du peu d'effet de leur éloquence à ceux qui sur leurs mœurs jugeaient leur doctrine. Furieux d'impuissance, ils menaçaient, ils damnaient, et le peuple n'en faisait que rire.

Un jour, que l'abbé de Cîteaux partait avec ses moines dans un magnifique appareil pour aller en Languedoc travailler à la conversion des hérétiques, deux Castillans, qui revenaient de Rome, l'évêque d'Osma et l'un de ses chanoines, le fameux saint Dominique, n'hésitèrent point à leur dire que ce luxe et cette pompe détruisaient l'effet de leurs discours : « C'est pieds nus, dirent-ils, qu'il faut marcher contre les fils de l'orgueil; ils veulent des exemples, vous ne les réduirez point par des paroles. » Les Cisterciens descendirent de leurs montures et suivirent les deux Espagnols [3].

Les Espagnols, les compatriotes du Cid, eurent l'honneur de cette croisade spirituelle. Un Durando d'Huesca, qui avait été Vaudois lui-même, obtint d'Innocent III la permission de former une confrérie des *pauvres catholiques*, où pussent entrer les *pauvres de Lyon*, les Vaudois. La croyance différait, mais l'extérieur était le même; même costume, même vie. On espérait que, les catholiques adoptant l'habit et les mœurs des Vaudois [4], les Vaudois prendraient en échange les croyances des catholiques; enfin, que la forme emporterait le fond. Malheureusement le zélé missionnaire imita si bien les Vaudois, qu'il en devint suspect aux évêques, et sa tentative charitable eut peu de succès.

En même temps, l'évêque d'Osma et saint Dominique furent autorisés par le pape à s'associer aux travaux des Cisterciens. Ce Dominique, ce terrible fondateur de l'inquisition, était un noble Castillan, singulièrement charitable et pieux [5].

[1] Ceux de Cluny répondaient aux attaques de Cîteaux. « O, ô, Pharisæorum novum genus!... vos sancti, vos singulares... undè et habitum insoliti coloris prætenditis, et ad distinctionem cunctorum totius ferè mundi monachorum, inter nigros vos candidos ostentatis. »

[2] S. Bern., de consider. ad Eugen., l. III, c. 4 : Subtrahuntur abbates episcopis, episcopi archiepiscopis, archiepiscopi patriarchis sive primatibus. Bonane species hæc?...

[3] Jordanus, Acta S. Dominici (edit. Bollandus), p. 547 : Cùm videret grandem eorum qui missi fuerant, in expensis, equis et vestibus apparatum : « Non sic, ait, fratres, non sic vobis arbitror procedendum... » Une autre fois saint Dominique rencontra un évêque richement vêtu; l'évêque se déchaussa pour le suivre; mais ils avaient pris, sans le savoir, un hérétique pour guide; il les mena à travers un bois où les épines leur déchiraient les jambes. Theod. de Appoldiâ, ibid., p. 570.

[4] Innoc. III, l. XI, ep. 196. Et pauperes esse decrevimus... Cùm autem ex magnâ parte clerici simus et penè omnes litterati, lectioni, exhortationi, doctrinæ, et disputationi contra omnes errorum sectas decrevimus desudare. — Religiosum et modestum habitum ferre decrevimus, etc. — L. XII, ep. 60. Habitum etiam pristinæ superstitionis, scandalum apud catholicos generantem, in nullo vos penitùs immutasse testantur. — Ep. 67. Si verò de pristinâ superstitione quicquam retineat ad cautelam, ut faciliùs capere possit vulpeculas... tolerandus est prudenter ad tempus...

[5] Sa prière était si ardente qu'il en devenait comme insensé. Une nuit, qu'il priait devant l'autel, le diable, pour le troubler, jeta du haut du toit une énorme pierre qui tomba à grand bruit dans l'église, et toucha, dans sa chute, le capuchon du saint; il ne bougea point, et le diable s'enfuit en hurlant. Acta S. Dominici, p. 592.

Digitized by Google

Personne n'eut plus que lui le don des larmes et l'éloquence qui les fait couler [1]. Lorsqu'il étudiait à Palencia, une grande famine régnant dans la ville, il vendit tout, et jusqu'à ses livres [2], pour secourir les pauvres.

L'évêque d'Osma venait de réformer son chapitre d'après la règle de saint Augustin; Dominique y entra. Plusieurs missions l'ayant conduit en France, à la suite de l'évêque d'Osma, ils virent, avec une pitié profonde, tant d'âmes qui se perdaient chaque jour. Il y avait tel château, en Languedoc, où l'on n'avait pas communié depuis trente ans [3]. Les petits enfants mouraient sans baptême [4]. Il faut se placer au point de vue des hommes du moyen âge, pour comprendre avec quelle douleur ils voyaient ces âmes innocentes tomber, par l'impiété de leurs parents, dans la perdition éternelle.

D'abord, l'évêque d'Osma, sachant que la pauvre noblesse confiait l'éducation de ses filles aux hérétiques, fonda un monastère près Montréal, pour les soustraire à ce danger. Saint Dominique donna tout ce qu'il possédait; et entendant dire à une femme que si elle quittait les Albigeois, elle se trouverait sans ressources, il voulait se vendre comme esclave, pour avoir de quoi rendre encore cette âme à Dieu [5].

Tout ce zèle était inutile. Aucune puissance d'éloquence ou de logique n'eût suffi pour arrêter l'élan de la liberté de penser; d'ailleurs, l'alliance odieuse des moines de Cîteaux était tout crédit aux paroles de saint Dominique. Il fut même obligé de conseiller à l'un d'eux, Pierre de Castelnau, de s'éloigner quelque temps du Languedoc : les habitants l'auraient tué. Pour lui, ils ne mirent point les mains sur sa personne; ils se contentaient de lui jeter de la boue, de lui cracher au visage; ils lui attachaient, dit un de ses biographes, de la paille derrière le dos [6]. L'évêque d'Osma, oubliant sa douceur, leva enfin les mains au ciel, et s'écria : « Seigneur, abaisse ta main et punis-les : le châtiment seul pourra leur ouvrir les yeux [7]. »

On pouvait prévoir, dès l'époque de l'exaltation d'Innocent III, la catastrophe du Midi. L'année même où il monta sur le trône pontifical, il avait écrit aux princes des paroles de ruines et de sang [8]. Le comte de Toulouse, Raymond VI, qui avait succédé à son père en 1194, porta au comble le courroux du pape. Réconcilié avec les anciens ennemis de sa famille, les rois d'Aragon comtes de basse Provence, et les rois d'Angleterre ducs de Guienne, il ne craignait plus rien et ne gardait aucun ménagement. Dans ses guerres de Languedoc et de haute Provence, il se servit constamment de ces routiers que proscrivait l'Église [9]. Il poussa la guerre sans distinguer les terres laïques ou ecclésiastiques, sans égard au dimanche ou au carême, chassa des évêques et s'entoura d'hérétiques et de juifs.

« D'abord, dès le berceau, il chérit et choya toujours les hérétiques; et comme il les avait dans sa terre, il les honora de toutes manières. Encore aujourd'hui, à ce que l'on assure, il mène partout

[1] Lorsqu'on recueillit les témoignages pour la canonisation de saint Dominique, un moine déposa qu'il l'avait souvent vu pendant la messe baigné de larmes, qui lui couraient en si grande abondance sur le visage, *qu'une goutte n'attendait pas l'autre.* Acta S. Dominici, p. 537. — Sanè de suis oculis quasi quemdam fontem effecerat lacrymarum, flebatque uberrimè atque creberrimè... in abscondito Patrem orans, deducebat, velut torrentem, lacrymas. Ibid., p. 600.—Cùm tantâ lacrymarum effusione loquebatur, ut ipsos (auditores) ad compunctionis gratiam et lacrymas provocaret... Nec est inventus similis illi, cujus verbum sic fratres ad fletum et ad gratiam emolliret... etc. Ibid., p. 594-595.

[2] Jordanus, Acta S. Dominici, p. 546 : Vendens libros, quos sibi oppido necessarios possidebat, dedit pauperibus.

[3] Petr. Vall. Sarn., c. 42.

[4] Epist. S. Bernardi, ap. Gaufred. Claravallens., l. III, c. 6. — Guill. de Pod. Laur., c. 7 : « La nuit d'ignorance couvrait ce pays, et les bêtes de la forêt du Diable s'y promenaient librement. »

[5] Acta S. Domin., p. 549 : Seipsum venumdare decrevit.

— Une femme vint lui dire un jour qu'elle avait un frère captif chez les Sarrasins. Saint Dominique voulut se vendre pour le racheter.

[6] Acta S. Domin., p. 570 : Sputum et lutum aliaque vilia projicientes in eum, à tergo etiam in derisum sibi paleas alligantes.

[7] Ibid., p. 549 : Domine, mitte manum, et corrige eos, ut eis saltem hæc vexatio tribuat intellectum!

[8] Innocent III écrit à Guillaume, comte de Forcalquier, une lettre, sans salut, pour l'exhorter à se croiser : Si ad actus tuos Dominus haetenùs secundum meritorum tuorum exigentiam respexisset, posuisset te ut rotam et sicut stipulam ante faciem venti, quinimò multiplicasset fulgura, ut iniquitatem tuam de superficie terræ deleret, et justus lavaret manus suas in sanguine peccatoris. Nos etiam et prædecessores nostri... non solùm in te (sicut fecimus) anathematis curassemus sententiam promulgare, imò etiam universos fidelium populos in tuum excidium armassemus. Epist. Inn. III, t. I, p. 259, anno 1198.

[9] C'étaient pour la plupart des Aragonais. *Voy.* Epist. Innoc. III, l. X, ep. 60; et le serment prêté au pape par Raymond en 1198: Hæreticos dicor semper fovisse cisque favisse... ruptarios sive mainadas tenui... Judæis publica commisi officia. *Voy.* aussi les *Mandata Raymundo ante absolutionem.* (Ibid., p. 347.)

Digitized by Google

avec lui des hérétiques, afin que, s'il venait à mourir, il meure entre leurs mains. — Il dit un jour aux hérétiques, je le tiens de bonne source, qu'il voulait faire élever son fils à Toulouse, parmi eux, afin qu'il s'instruisît dans leur foi, disons plutôt dans leur infidélité. Il dit encore un jour qu'il donnerait bien cent marcs d'argent pour qu'un de ses chevaliers pût embrasser la croyance des hérétiques; qu'il le lui avait maintes fois conseillé, et qu'il le faisait prêcher souvent. De plus, quand les hérétiques lui envoyaient des cadeaux ou des provisions, il les recevait fort gracieusement, les faisait garder avec soin, et ne souffrait pas que personne en goûtât, si ce n'est lui et quelques-uns de ses familiers. Souvent aussi, comme nous le savons de science certaine, il adorait les hérétiques en fléchissant les genoux, demandait leur bénédiction et leur donnait le baiser. Un jour que le comte attendait quelques personnes qui devaient venir le trouver, et qu'elles ne venaient point, il s'écria : « On voit bien que c'est le diable qui a fait ce monde, puisque rien ne nous arrive à souhait. » Il dit aussi au vénérable évêque de Toulouse, comme l'évêque me l'a raconté lui-même, que les moines de Cîteaux ne pouvaient faire leur salut, puisqu'ils avaient des ouailles livrées à la luxure. O hérésie inouïe!

» Le comte dit encore à l'évêque de Toulouse qu'il vînt la nuit dans son palais, et qu'il entendrait la prédication des hérétiques; d'où il est clair qu'il les entendait souvent la nuit.

» Il se trouvait un jour dans une église où on célébrait la messe; or, il avait avec lui un bouffon, qui, comme font les bateleurs de cette espèce, se moquait des gens par des grimaces d'histrion. Lorsque le célébrant se tourna vers le peuple en disant : *Dominus vobiscum*, le scélérat de comte dit à son bouffon de contrefaire le prêtre. — Il dit une fois, qu'il aimerait mieux ressembler à un certain hérétique de Castres, dans le diocèse d'Albi, à qui on avait coupé les membres et qui traînait une vie misérable, que d'être roi ou empereur.

» Combien il aima toujours les hérétiques, nous en avons la preuve évidente en ce que jamais aucun légat du siége apostolique ne put l'amener à les chasser de sa terre, bien qu'il ait fait, sur les instances de ces légats, je ne sais combien d'abjurations.

» Il faisait si peu de cas du sacrement de mariage, que toutes les fois que sa femme lui déplut, il la renvoya pour en prendre une autre; en sorte qu'il eut quatre épouses, dont trois vivent encore. Il eut d'abord la sœur du vicomte de Béziers, nommée Béatrix; après elle, la fille du duc de Chypre; après elle, la sœur de Richard, roi d'Angleterre, sa cousine au troisième degré; celle-ci étant morte, il épousa la sœur du roi d'Aragon, qui était sa cousine au quatrième degré. Je ne dois pas passer sous silence que lorsqu'il avait sa première femme, il l'engagea souvent à prendre l'habit religieux. Comprenant ce qu'il voulait dire, elle lui demanda exprès s'il voulait qu'elle entrât à Cîteaux; il dit que non. Elle lui demanda encore s'il voulait qu'elle se fît religieuse à Fontevrault; il dit encore que non. Alors elle lui demanda ce qu'il voulait donc : il répondit que si elle consentait à se faire solitaire, il pourvoirait à tous ses besoins, et la chose se fit ainsi...

» Il fut toujours si luxurieux et si lubrique, qu'il abusait de sa propre sœur au mépris de la religion chrétienne. Dès son enfance, il recherchait ardemment les concubines de son père et couchait avec elles; et aucune femme ne lui plaisait guère s'il ne savait qu'elle eût couché avec son père. Aussi son père, tant à cause de son hérésie que pour ce crime énorme, lui prédisait souvent la perte de son héritage. Le comte avait encore une merveilleuse affection pour les routiers, par les mains desquels il dépouillait les églises, détruisait les monastères, et dépossédait tant qu'il pouvait tous ses voisins. C'est ainsi que se comporta toujours ce membre du diable, ce fils de perdition, ce premier-né de Satan, ce persécuteur acharné de la croix et de l'Église, cet appui des hérétiques, ce bourreau des catholiques, ce ministre de perdition, cet apostat couvert de crimes, cet égout de tous les péchés.

» Le comte jouait un jour aux échecs avec un certain chapelain, et tout en jouant il lui dit : « Le Dieu de Moïse, en qui vous croyez, ne vous aiderait guère à ce jeu, » et il ajouta : « Que jamais ce Dieu ne me soit en aide! » — Une autre fois, comme le comte devait aller de Toulouse en Provence, pour combattre quelque ennemi, se levant au milieu de la nuit, il vint à la maison où étaient rassemblés les hérétiques toulousains, et leur dit : « Mes seigneurs et mes frères, la fortune de la guerre est variable; quoi qu'il m'arrive, je remets en vos mains mon corps et mon âme. » Puis il emmena avec lui deux hérétiques en habit séculier, afin que s'il venait à mourir il mourût entre leurs mains. — Un jour que ce maudit comte était malade dans l'Aragon, le mal faisant beaucoup de progrès, il se fit faire une litière, et dans cette litière se fit transporter à Toulouse; et comme on lui demandait pourquoi il se faisait transporter en si grande hâte, quoique accablé par une grave maladie, il répondit, le misérable! « parce qu'il n'y a pas de Bons hommes dans cette terre, entre les mains de qui je puisse mourir. » Or, les hérétiques

Digitized by Google

se font appeler Bons hommes par leurs partisans. Mais il se montrait hérétique par ses signes et ses discours, bien plus clairement encore; car il disait : « Je sais que je perdrai ma terre pour ces Bons hommes; eh bien! la perte de ma terre, et encore celle de la tête, je suis prêt à tout souffrir. »

Quoi qu'il en fût de ces accusations d'un ennemi passionné, il était triomphant sur le Rhône à la tête de son armée, quand il reçut d'Innocent III une lettre terrible qui lui prédisait sa ruine. Le pape exigeait qu'il interrompît la guerre, souscrivît avec ses ennemis un projet de croisade contre ses sujets hérétiques, et ouvrît ses États aux croisés. Raymond refusa d'abord, fut excommunié, et se soumit; mais il cherchait à éluder l'exécution de ses promesses. Le moine Pierre de Castelnau osa lui reprocher en face ce qu'il appelait sa perfidie; le prince, peu habitué à de telles paroles, laissa échapper des paroles de colère et de vengeance, des paroles telles peut-être que celles de Henri II contre Thomas Becket [1]. L'effet fut le même; le dévouement féodal ne permettait pas que le moindre mot du seigneur tombât sans effet; ceux qu'il nourrissait à sa table croyaient lui appartenir corps et âme, sans réserve de leur salut éternel. Un chevalier de Raymond joignit Pierre de Castelnau sur le Rhône et le poignarda [2]. L'assassin trouva retraite dans les Pyrénées, auprès du comte de Foix, alors ami du comte de Toulouse, et dont la mère et la sœur étaient hérétiques.

Tel fut le commencement de cette épouvantable tragédie (1208). Innocent III ne se contenta pas, comme Alexandre III, des excuses et de la soumission du prince, il fit prêcher la croisade dans tout le nord de la France par les moines de Cîteaux. Celle de Constantinople avait habitué les esprits à l'idée d'une guerre sainte contre les chrétiens. Ici la proximité était tentante; il ne s'agissait point de traverser les mers : on offrait le paradis à celui qui aurait ici-bas pillé les riches campagnes, les cités opulentes du Languedoc. L'humanité aussi était mise en jeu pour rendre les âmes cruelles; le sang du légat réclamait, disait-on, le sang des hérétiques [3].

La vengeance eût été pourtant difficile, si Raymond VI eût pu user de toutes ses forces, et lutter sans ménagement contre le parti de l'Église. C'était un des plus puissants princes, et probablement le plus riche, de la chrétienté. Comte de Toulouse, marquis de haute Provence, maître du Quercy, du Rouergue, du Vivarais, il avait acquis Maguelone; le roi d'Angleterre lui avait cédé l'Agenois, et le roi d'Aragon le Gévaudan, pour dot de leurs sœurs. Duc de Narbonne, il était suzerain de Nîmes, Béziers, Uzès, et des comtés de Foix et Comminges dans les Pyrénées. Mais cette grande puissance n'était pas partout exercée au même titre. Le vicomte de Béziers, appuyé de l'alliance du comte de Foix, refusait de dépendre de Toulouse. Toulouse elle-même était une sorte de république. En 1202, nous voyons les consuls de cette cité faire la guerre, en l'absence de Raymond VI, aux chevaliers de l'Albigeois, et les deux partis prennent le comte pour arbitre et pour médiateur [4]. Sous son père Raymond V, les commencements de l'hérésie avaient été accompagnés d'un tel essor d'indépendance politique, que le comte lui-même sollicita les rois de France et d'Angleterre d'entreprendre une croisade (1178) contre les Toulousains et le vicomte de Béziers [5]. Elle eut lieu cette croisade, mais sous Raymond VI, et à ses dépens.

Toutefois, on commença par le bas Languedoc, Béziers, Carcassonne, etc., où les hérétiques étaient plus nombreux. Le pape eût risqué d'unir tout le Midi contre l'Église et de lui donner un chef, s'il eût frappé d'abord le comte de Toulouse. Il feignit d'accepter ses soumissions, l'admit à la pénitence. Raymond s'abaissa devant tout son peuple, reçut des mains des prêtres la flagellation dans l'église même où Pierre de Castelnau était enterré, et l'on affecta de le faire passer devant le tombeau. Mais la plus horrible pénitence, c'est qu'il se chargeait de conduire lui-même l'armée des croisés à la poursuite des hérétiques, lui qui les aimait dans le cœur, de les mener sur les terres de son neveu, le vicomte de Béziers, qui osait persévérer dans la protection qu'il leur accordait. Le malheureux croyait éviter sa ruine en prêtant la main à celle de ses voisins, et se déshonorait pour vivre un jour de plus [6].

Le jeune et intrépide vicomte avait mis Béziers en état de résistance, et s'était enfermé dans Car-

[1] Innoc., l. XI, epist. 28. Mortem est publicè comminatus.

[2] Id., ibid. Inter costas inferiùs vulneravit. Chron. Langued., ibid., 116 : Ung gentilhome, servito d'eldit conte Ramon, donet d'ung spiet à travers lo corps d'eldit Peyre de Castelnau.

[3] Id., ibid., ad Philipp. August. : Eia igitur, miles Christi! eia, christianissime princeps!... Clamantem ad te justi sanguinis vocem audias. — Ad Comit., Baron., etc. : Eia, Christi milites! eia strenui militiæ christianæ tirones!

[4] Hist. générale du Languedoc, III, p. 115.

[5] Id., ibid., p. 47.

[6] Innoc. III epist., II, 340 : Quandò principes cruce signati ad partes meas accedent, mandatis eorum parebo per omnia...—Petr. Vall. Sarn., c. 14 : Associatur

Digitized by Google

cassonne, lorsque arriva du côté du Rhône la principale armée des croisés; d'autres venaient par le Vélay, d'autres par l'Agenois. « Et fut tant grand le siége, tant de tentes que de pavillons, qu'il semblait que tout le monde y fût réuni [1]. » Philippe-Auguste n'y vint pas : *il avait à ses côtés deux grands et terribles lions* [2], le roi Jean et l'empereur Othon, le neveu de Jean. Mais les Français y vinrent, si le roi n'y vint pas [3] : à leur tête, les archevêques de Reims, de Sens, de Rouen, les évêques d'Autun, Clermont, Nevers, Bayeux, Lisieux et Chartres; les comtes de Nevers, de Saint-Pol, d'Auxerre, de Bar-sur-Seine, de Genève, de Forez, une foule de seigneurs. Le plus puissant était le duc de Bourgogne. Les Bourguignons savaient le chemin des Pyrénées; ils avaient brillé surtout dans les croisades d'Espagne. Une croisade prêchée par les moines de Citeaux, était nationale en Bourgogne. Les Allemands, les Lorrains, voisins des Bourguignons, prirent aussi la croix en foule; mais aucune province ne fournit à la croisade d'hommes plus habiles et plus vaillants que l'Ile-de-France. L'ingénieur de la croisade, celui qui construisait les machines et dirigeait les siéges, fut un légiste, maître Théodise, archidiacre de l'église de Notre-Dame de Paris; c'est lui encore qui fit, à Rome, devant le pape, l'apologie des croisés (1213) [4].

Entre les barons, le plus illustre, non pas le plus puissant, celui qui a attaché son nom à cette terrible guerre, c'est Simon de Montfort, du chef de sa mère comte de Leicester. Cette famille des Montfort semble avoir été possédée d'une ambition atroce. Ils prétendaient descendre ou d'un fils du roi Robert, ou des comtes de Flandre, issus de Charlemagne. Leur grand'mère Bertrade, qui laissa son mari, le comte d'Anjou, pour le roi Philippe Ier, et les gouverna l'un et l'autre en même temps, essaya d'empoisonner son beau-fils Louis le Gros, et de donner la couronne à ses fils. Louis eut pourtant confiance aux Montfort; c'est l'un d'eux qui lui donna, dit-on, après sa défaite de Brenneville, le conseil d'appeler à son secours les milices des communes sous leurs bannières paroissiales. Au treizième siècle, Simon de Montfort, dont nous allons parler, faillit être roi du Midi. Son second fils, cherchant en Angleterre la fortune qu'il avait manquée en France, combattit pour les communes anglaises, et leur ouvrit l'entrée du parlement. Après avoir eu dans ses mains le roi et le royaume, il fut vaincu et tué. Son fils (petit-fils du célèbre Montfort, chef de la croisade des Albigeois) le vengea en égorgeant, en Italie, au pied des autels, le neveu du roi d'Angleterre qui venait de la terre sainte [5]. Cette action perdit les Montfort [6], on prit en horreur cette race néfaste, dont le nom s'attachait à tant de tragédies et de révolutions. On leur en voulut également d'avoir été les promoteurs des communes et les bourreaux de l'hérésie.

Simon de Montfort, le véritable chef de la guerre des Albigeois, était déjà un vieux soldat des croisades, endurci dans ces guerres à outrance des templiers et des assassins. A son retour de la terre sainte, il trouva à Venise l'armée de la quatrième croisade qui partait, mais il refusa d'aller à Constantinople : il obéit au pape, et sauva l'abbé de Vaux-Sernay, lorsque, au grand péril de sa vie, il lut aux croisés la défense du pontife [7]. Cette action signala Montfort et prépara sa grandeur. Au reste, on ne peut nier que ce terrible exécuteur des décrets de l'Église n'ait eu des vertus héroïques. Raymond VI l'avouait, lui dont Montfort avait fait la ruine [8]. Sans parler de son courage, de

Christi militibus hostis Christi, rectoque gressu perveniunt ad Biterrensem civitatem. Chron. Langued., ap. Scr. fr., XIX, 118.

[1] Chron. Langued., ap. Scr. fr., XIX, 121. Et fouc tant grand lo sety, tant de tendas que pabalhos, que semblava que tout lo monde fosse aqui ajustat.

[2] Petr. Vall. Sarn., c. 10 : Rex autem nuncio domini papæ tale dedit responsum, « quòd duos magnos et graves habebat à lateribus leones. »

[3] La religion semblait être devenue plus sombre et plus austère dans le nord de la France. Sous Louis VI, le jeûne du samedi n'était point de règle; sous son fils Louis VII, il était si rigoureusement observé, que les bouffons, les histrions n'osaient s'en dispenser. Art de vérifier les dates, V, 520.

[4] « C'était, dit Pierre de Vaux-Sernay, un homme circonspect, prudent, et très-zélé pour les affaires de Dieu, et il aspirait sur toute chose à trouver dans le droit quelque prétexte pour refuser au comte l'occasion de se justifier, que le pape lui avait accordée. » Cap. 39.

[5] Montfort l'Amaury, près Paris.

[6] Pour venger sur lui la mort de son père qui avait été tué en combattant contre le roi d'Angleterre, il l'attaque au pied de l'autel, et le perce de part en part de son estoc. Il sortit ainsi de l'église sans que Charles osât donner l'ordre de l'arrêter. Arrivé à la porte, il y trouva ses chevaliers qui l'attendaient. — Qu'avez-vous fait? lui dit l'un d'eux. — Je me suis vengé. — Comment? Votre père ne fut-il pas traîné?... — A ces mots Montfort rentre dans l'église, saisit par les cheveux le cadavre du jeune prince, et le traîne jusque sur la place publique. Sismondi, Républiques italiennes, III, 409.

[7] Petrus Vall. Sarn., c. 20.

[8] Chron. Langued.—Guill. Podii Laur., c. 50 : « J'ai entendu le comte de Toulouse vanter merveilleusement en Simon, son ennemi, la constance, la prévoyance, la valeur, et toutes les qualités d'un prince. »

Digitized by Google

ses mœurs sévères, et de son invariable confiance en Dieu, il montrait aux moindres des siens des égards bien nouveaux dans les croisades. Tous ses nobles ayant avec lui traversé, sur leurs chevaux, une rivière grossie par l'orage, les piétons, les faibles, ne pouvaient passer, Montfort repassa à l'instant, suivi de quatre ou cinq cavaliers, et resta avec les pauvres gens, en grand péril d'être attaqué par l'ennemi [1]. On lui tint compte aussi dans cette guerre horrible d'avoir épargné les bouches inutiles qu'on repoussait d'une place, et d'avoir fait respecter l'honneur des femmes prisonnières. Sa femme, à lui-même, Alix de Montmorency, n'était pas indigne de lui; lorsque la plupart des croisés eurent abandonné Montfort, elle prit la direction d'une nouvelle armée, et l'amena à son époux [2].

L'armée assemblée devant Béziers était guidée par l'abbé de Cîteaux, et par l'évêque même de la ville qui avait dressé la liste de ceux qu'il désignait à la mort. Les habitants refusèrent de les livrer, et voyant les croisés tracer leur camp, ils sortirent hardiment pour le surprendre. Ils ne connaissaient pas la supériorité militaire de leurs ennemis. Les piétons suffirent pour les repousser; avant que les chevaliers eussent pu prendre part à l'action, ils entrèrent dans la ville pêle-mêle avec les assiégés, et s'en trouvèrent maîtres. Le seul embarras était de distinguer les hérétiques des orthodoxes : « Tuez-les tous, dit l'abbé de Cîteaux; le Seigneur connaîtra bien ceux qui sont à lui [3]. »

« Voyant cela, ceux de la ville se retirèrent, ceux qui le purent, tant d'hommes que femmes, dans la grande église de Saint-Nazaire : les prêtres de cette église firent tinter les cloches jusqu'à ce que tout le monde fût mort. Mais il n'y eut ni son de cloche, ni prêtre vêtu de ses habits, ni clerc qui pût empêcher que tout ne passât par le tranchant de l'épée. Un tant seulement n'en put échapper. Ces meurtres et tueries furent la plus grande pitié qu'on eût depuis vue ni entendue. La ville fut pillée; on mit le feu partout, tellement que tout fut dévasté et brûlé, comme on le voit encore à présent, et qu'il n'y demeura chose vivante. Ce fut une cruelle vengeance, vu que le comte n'était pas hérétique ni de la secte. A cette destruction furent le duc de Bourgogne, le comte de Saint-Pol, le comte Pierre d'Auxerre, le comte de Genève, appelé Gui-le-Comte, le seigneur d'Anduze, appelé Pierre Vermont; et aussi y étaient les Provençaux, les Allemands, les Lombards; il y avait des gens de toutes les nations du monde, lesquels y étaient venus plus de trois cent mille, comme on l'a dit, à cause du pardon [4]. »

Quelques-uns veulent que soixante mille personnes aient péri; d'autres disent trente-huit mille. L'exécuteur lui-même, l'abbé de Cîteaux, dans sa lettre à Innocent III, avoue humblement qu'il n'en put égorger que vingt mille [5].

L'effroi fut tel que toutes les places furent abandonnées sans combat. Les habitants s'enfuirent dans les montagnes. Il ne resta que Carcassonne où le vicomte s'était enfermé. Le roi d'Aragon, son oncle, vint inutilement intercéder pour lui en abandonnant tout le reste. Tout ce qu'il obtint, c'est que le vicomte pourrait sortir lui treizième. « Plutôt me laisser écorcher tout vif, dit le courageux jeune homme; le légat n'aura pas le plus petit des miens, car c'est pour moi qu'ils se trouvent tous en danger [6]. » Cependant il y avait tant d'hommes, de femmes et d'enfants réfugiés de la campagne, qu'il fut impossible de tenir. Ils s'enfuirent par une issue souterraine qui conduisait à trois lieues. Le vicomte demanda un sauf-conduit pour plaider sa cause devant les croisés, et le légat le fit arrêter en trahison. Cinquante prisonniers furent, dit-on, pendus, quatre cents brûlés.

Tout ce sang eût été versé en vain, si quelqu'un

[1] Petrus Vall. Sarn., c. 68. « Soudain une pluie si abondante vint à tomber du ciel, et le fleuve s'enfla tellement que personne ne pouvait le passer sans courir grand risque de perdre la vie. Sur le soir, le noble comte voyant que presque tous les chevaliers et les plus forts de l'armée avaient traversé l'eau à la nage et étaient entrés dans le château, mais que les piétons et les invalides, n'ayant pu en faire autant, étaient restés sur l'autre bord, il appela son maréchal, et lui dit : « Je veux retourner à l'armée. » A quoi celui-ci répondit : « Que dites-vous? Toute la force de l'armée est dans la place, il n'y a au delà du fleuve que les pèlerins à pied : de plus, l'eau est si haute et si violente que personne ne pourrait la passer, sans compter que les Toulousains viendraient peut-être et vous tueraient, vous et tous les autres. » Mais le comte : « Loin de moi, dit-il, que je fasse ce que vous me conseillez! Les pauvres du Christ sont exposés à la mort et au glaive, et moi, je resterais dans un fort! Advienne de moi selon la volonté du Seigneur! j'irai certainement et je resterai avec eux. » Aussitôt, sortant du château, il traversa le fleuve, revint à l'armée des gens de pied, et y demeura avec un très-petit nombre de chevaliers, savoir quatre ou cinq, durant plusieurs jours, jusqu'à ce que le pont fût rétabli et qu'elle pût passer tout entière. »

[2] Hist. du Languedoc, l. XXI, c. 84, p. 194.

[3] Cæsar. Heisterbac., l. V, c. 21 : « ... Cædite eos; novit enim Dominus qui sunt ejus. »

[4] Chron. Langued., ap. Scr. fr., XIX, 122.

[5] Innoc. III, l. XII, epist. 108.

[6] Chron. Langued., ap. Scr. fr. XIX, 124.

Digitized by Google

ne s'était chargé de perpétuer la croisade, de veiller en armes sur les cadavres et les cendres. Mais qui pouvait accepter cette rude tâche, consentir à hériter des victimes, s'établir dans leurs maisons désertes, et vêtir leur chemise sanglante? Le duc de Bourgogne n'en voulut pas. « Il me semble, dit-il, que nous avons fait bien assez de mal au vicomte, sans lui prendre son héritage. » Les comtes de Nevers et de Saint-Pol en dirent autant. Simon de Montfort accepta, après s'être fait un peu prier. Le vicomte de Béziers, qui était entre ses mains, mourut bientôt, tout à fait à propos pour Montfort [1]. Il ne lui resta plus qu'à se faire confirmer par le pape le don des légats; il mit sur chaque maison un tribut annuel de trois deniers au profit de l'Église de Rome [2].

Cependant il n'était pas facile de conserver un bien acquis de cette manière. La foule des croisés s'écoulait; Montfort avait gagné, c'était à lui de garder, s'il pouvait. Il ne lui resta guère de cette immense armée que quatre mille cinq cents Bourguignons et Allemands [3]. Bientôt il n'eut plus de troupes que celles qu'il soldait à grand prix. Il lui fallut donc attendre une nouvelle croisade, et amuser les comtes de Toulouse et de Foix qu'il avait d'abord menacés. Le dernier profita de ce répit pour se rendre auprès de Philippe-Auguste, puis à Rome, et protester au pape de la pureté de sa foi. Innocent lui fit bonne mine, et le renvoya à ses légats. Ceux-ci, qui avaient le mot, gagnèrent encore du temps, lui assignèrent le terme de trois mois pour se justifier, en stipulant je ne sais combien de conditions minutieuses, sur lesquelles on pouvait équivoquer. Au terme fixé, le malheureux Raymond accourt, espérant enfin obtenir cette absolution qui devait lui assurer le repos. Alors maître Théodise qui conduisait tout, déclare que toutes les conditions ne sont pas remplies : « S'il a manqué aux petites choses, dit-il, comment serait-il trouvé fidèle dans les grandes? » Le comte ne put retenir ses larmes. « Quel que soit le débordement des eaux, dit le prêtre par une allusion dérisoire, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur [4]. »

Cependant l'épouse de Montfort lui avait amené une nouvelle armée de croisés. Les hérétiques n'osant plus se fier à aucune ville, après le désastre de Béziers et de Carcassonne, s'étaient réfugiés dans quelques châteaux forts, où une vaillante noblesse faisait cause commune avec eux; ils avaient beaucoup de nobles dans leur parti, comme les protestants du seizième siècle. Le château de Minerve qui se trouvait à la porte de Narbonne, était une de leurs principales retraites [5]. L'archevêque et les magistrats de Narbonne avaient espéré détourner la croisade de leur pays, en faisant des lois terribles contre les hérétiques, mais ceux-ci, traqués dans tous les anciens domaines du vicomte de Béziers, se réfugièrent en foule vers Narbonne. La multitude enfermée dans le château de Minerve ne pouvait subsister qu'en faisant des courses jusqu'aux portes de cette ville. Les Narbonnais appelèrent eux-mêmes Montfort, et l'aidèrent. Ce siége fut terrible. Les assiégés n'espéraient et ne voulaient aucune pitié. Forcés de se rendre, le légat offrit la vie à eux qui abjureraient. Un des croisés s'en indignait : « N'ayez pas peur, dit le prêtre, vous n'y perdrez rien; pas un ne se convertira [6]. » En effet ceux-ci étaient des *parfaits*, c'est-à-dire les premiers dans la hiérarchie des hérétiques; tous hommes et femmes, au nombre de cent quarante, coururent au bûcher, et s'y jetèrent d'eux-mêmes [7]. Montfort, poussant au midi, assiégea le fort château de Termes, autre asile de l'Église albigeoise. Il y avait trente ans que personne dans ce château n'avait approché des sacrements. Les machines nécessaires pour battre la place furent construites par l'archidiacre de Paris [8]. Il y fallut des efforts incroyables; les assiégeants plantèrent le crucifix au haut de ces machines, pour désarmer les assiégés, ou pour les rendre plus coupables encore s'ils continuaient de se défendre, au risque de frapper le Christ. Parmi ceux qu'on brûla, il y en avait un qui déclara vouloir se convertir; Montfort insista pour qu'il fut brûlé [9]; il est vrai que les flammes refusèrent de le toucher, et ne firent que consumer ses liens.

Il était visible qu'après s'être emparé de tant de lieux forts dans les montagnes, Montfort reviendrait vers la plaine et attaquerait Toulouse. Le comte, dans son effroi, s'adressait à tout le monde.

[1] Chron. Langued., ap. Scr. fr., XIX, 128. « Et moret, coma dit es, prisonier, donc fouc bruyt per tota la terra, que lo di conte de Montfort l'avia fait morir. »

[2] Preuves de l'Hist. du Languedoc, p. 215.

[3] Chron. Langued., ap. Scr. fr., XIX, 128.

[4] Petrus Vall. Sarn., c. 39 : « In diluvio aquarum multarum ad Deum non approximabis. »

[5] Petrus Vall. Sarn., c. 37.

[6] Petrus Vall. Sarn., c. 37 : « Ne timeatis, quia credo quòd paucissimi convertentur. »

[7] Id., ibid. : Nec opus fuit quòd nostrieos projicerent, quia obstinati in sua nequitia omnes se in ignem ultrò præcipitabant.

[8] Id., c. 41.

[9] « S'il meut, dit Montfort, il n'aura que ce qu'il mérite : s'il veut réellement se convertir, le feu expiera ses péchés. » Petrus Vall. Sarn., c. 22.

Digitized by Google

à l'empereur, au roi d'Angleterre, au roi de France, au roi d'Aragon. Les deux premiers, menacés par l'Église et la France, ne pouvaient le secourir. L'Espagne était occupée des progrès des Mores. Philippe-Auguste écrivit au pape. Le roi d'Aragon en fit autant, et essaya de gagner Montfort lui-même. Il consentait à recevoir son hommage pour les domaines du vicomte de Béziers, et pour l'assurer de sa bonne foi, il lui confiait son propre fils[1]. En même temps, ce prince généreux, voulant montrer qu'il s'associait sans réserve à la fortune du comte de Toulouse, lui donna une de ses sœurs en mariage, l'autre au jeune fils du comte, qui fut depuis Raymond VII[2]. Il alla lui-même intercéder pour le comte au concile d'Arles. Mais ces prêtres n'avaient pas d'entrailles. Les deux princes furent obligés de s'enfuir de la ville, sans prendre congé des évêques, qui voulaient les faire arrêter[3]. Voici le traité dérisoire auquel ils voulaient que Raymond se soumît :

« Premièrement le comte donnera congé incontinent à tous ceux qui sont venus lui porter aide et secours, ou viendront lui en porter, et les renverra tous sans en retenir un seul. Il sera obéissant à l'Église, fera réparation de tous les maux et dommages qu'elle a reçus, et lui sera soumis tant qu'il vivra, sans aucune contradiction. Dans tout son pays il ne se mangera que deux espèces de viandes. Le comte Raymond chassera et rejettera hors de ses terres tous les hérétiques et leurs alliés. Ledit comte baillera et délivrera entre les mains desdits légats et comte de Montfort, pour en faire à leur volonté et plaisir, tous et chacun de ceux qu'ils lui diront et déclareront, et cela dans le terme d'un an. Dans toutes ses terres, qui que ce soit, tant noble qu'homme de bas lieu, ne portera aucun vêtement de prix, mais rien que de mauvaises capes noires. Il fera abattre et démolir en son pays jusqu'à ras de terre, et sans en rien laisser, tous les châteaux et places de défense. Aucun des gentilshommes ou nobles de ce pays ne pourra habiter dans aucune ville ou place, mais ils vivront tous dehors aux champs, comme vilains et paysans. Dans toutes ses terres il ne se payera aucun péage, si ce n'est ceux qu'on avait accoutumé de payer et lever par les anciens usages. Chaque chef de maison payera chaque année quatre deniers toulousains au légat, ou à ceux qu'il aura chargés de les lever. Le comte fera rendre tout ce qui lui sera rentré des revenus de sa terre, et tous les profits qu'il en aura eus. Quand le comte de Montfort ira et chevauchera par ses terres et pays, lui ou quelqu'un de ses gens, tant petits que grands, on ne lui demandera rien pour ce qu'il prendra, ni ne lui résistera en quoi que ce soit. — Quand le comte Raymond aura fait et accompli tout ce que dessus, il s'en ira outre-mer pour faire la guerre aux Turcs et infidèles dans l'ordre de Saint-Jean, sans jamais en revenir que le légat ne le lui ait mandé. Quand il aura fait et accompli tout ce que dessus, toutes ses terres et seigneuries lui seront rendues et livrées par le légat ou le comte de Montfort, quand il leur plaira[4]. »

C'était la guerre qu'une telle paix. Montfort n'attaquait pas encore Toulouse. Mais son homme, Folquet, autrefois troubadour, maintenant évêque de Toulouse, aussi furieux dans le fanatisme et la vengeance qu'il l'avait été autrefois dans le plaisir, travaillait dans cette ville pour la croisade. Il y organisait le parti catholique sous le nom de Compagnie blanche[5]. La compagnie s'arma, malgré le comte, pour secourir Montfort qui assiégeait le château de Lavaur[6]. Ce refus de secours fut le prétexte dont celui-ci se servit pour assiéger Toulouse. Il voulait profiter d'une armée de croisés qui venait d'arriver des Pays-Bas et de l'Allemagne, et qui, entre autres grands seigneurs, comptait le duc d'Autriche. Les prêtres sortirent de Toulouse, en procession, chantant des litanies, et dévouant à la mort le peuple qu'ils abandonnaient. L'évêque demandait expressément que son troupeau fût traité comme Béziers et Carcassonne.

Il était désormais visible que la religion était moins intéressée en tout ceci que l'ambition et la vengeance. Les moines de Cîteaux, cette année même, prirent pour eux les évêchés du Languedoc; l'abbé

[1] Hist. du Languedoc, l. XXI, c. 96, p. 205.
[2] Guill. de Pod. Laur., c. 18.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXI, c. 98.
[4] Chron. Langued., ap. Ser. fr., XIX, 150.
[5] Louée par Dante.
[6] « A la prise de Lavaur, dit le moine de Vaux-Sernay, on entraîna hors du château Aimery, seigneur de Montréal, et d'autres chevaliers, jusqu'au nombre de quatre-vingts. Le noble comte ordonna aussitôt qu'on les suspendît tous à des potences; mais dès qu'Aimery, qui était le plus grand d'entre eux, eut été pendu, les potences tombèrent, car, dans la grande hâte où l'on était, on ne les avait pas suffisamment fixées en terre. Le comte, voyant que cela entraînerait un grand retard, ordonna qu'on égorgeât les autres; et les pèlerins, recevant cet ordre avec la plus grande avidité, les eurent bientôt tous massacrés en ce même lieu. La dame du château, qui était sœur d'Aimery et hérétique exécrable, fut, par l'ordre du comte, jetée dans un puits que l'on combla de pierres; ensuite nos pèlerins rassemblèrent les innombrables hérétiques que contenait le château, et les brûlèrent vifs avec une joie extrême. » Petr. Vall. Sarn., c. 52.

Digitized by Google

eut l'archevêché de Narbonne, et prit par-dessus le titre de duc, du vivant de Raymond, sans honte et sans pudeur [1]. Peu après, Montfort, ne sachant plus où trouver des hérétiques à tuer pour une nouvelle armée qui lui venait, conduisit celle-ci dans l'Agenois, et continua la croisade en pays orthodoxe [2].

Alors tous les seigneurs des Pyrénées se déclarèrent ouvertement pour Raymond. Les comtes de Foix, de Béarn, de Comminges, l'aidèrent à forcer Simon de lever le siége de Toulouse. Le comte de Foix faillit l'accabler à Castelnaudary, mais les troupes plus exercées de Montfort ressaisirent la victoire. Ces petits princes étaient encouragés en voyant les grands souverains avouer plus ou moins ouvertement l'intérêt qu'ils portaient à Raymond. Le sénéchal du roi d'Angleterre, Savary de Mauléon, était avec les troupes d'Aragon et de Foix à Castelnaudary [3]. Malheureusement le roi d'Angleterre n'osait pas agir directement. Le roi d'Aragon était obligé de joindre toutes ses forces à celles des autres princes d'Espagne pour repousser la terrible invasion des Almohades qui s'avançaient au nombre de trois ou quatre cent mille. On sait avec quelle gloire les Espagnols forcèrent à las Navas de Tolosa les chaînes dont les musulmans avaient essayé de se fortifier. Cette victoire est une ère nouvelle pour l'Espagne; elle n'a plus à défendre l'Europe contre l'Afrique; la lutte des races et des religions est terminée (16 juillet 1212).

Les réclamations du roi d'Aragon en faveur de son beau-frère semblèrent alors avoir quelque poids. Le pape fut un instant ébranlé [4]. Le roi de France ne cacha point l'intérêt que lui inspirait Raymond. Mais le pape ayant été confirmé dans ses premières idées par ceux qui profitaient de la croisade, le roi d'Aragon sentit qu'il fallait recourir à la force, et envoya défier Simon. Celui-ci, toujours humble et prudent autant que fort, fit demander d'abord au roi s'il était bien vrai qu'il l'eût défié, et en quoi, lui vassal fidèle de la couronne d'Aragon, il avait pu démériter de son suzerain. En même temps, il se tenait prêt. Il avait peu de monde, et presque tout le peuple était pour ses adversaires. Mais les hommes de Montfort étaient des chevaliers pesamment armés et comme invulnérables, ou bien des mercenaires d'un courage éprouvé et qui avaient vieilli dans cette guerre. Don Pedro avait force milices des villes, et quelques corps de cavalerie légère, habituée à voltiger comme les Mores. La différence morale des deux armées était plus forte encore. Ceux de Montfort croyaient à leur cause; ils étaient confessés, administrés, et avaient baisé les reliques [5]. Pour don Pedro, tous les historiens, son fils lui-même, nous le représentent comme occupé de toute autre pensée.

« Un prêtre vint dire au comte : « Vous avez bien peu de compagnons en comparaison de vos adversaires, parmi lesquels est le roi d'Aragon, fort habile et fort expérimenté dans la guerre, suivi de ses comtes et d'une armée nombreuse, et la partie ne serait pas égale pour si peu de monde contre le roi et une telle multitude. » A ces mots, le comte tira une lettre de sa bourse, et dit : « Lisez cette lettre. » Le prêtre y trouva que le roi d'Aragon saluait l'épouse d'un noble du diocèse de Toulouse, lui disant que c'était pour l'amour d'elle qu'il venait chasser les Français de sa terre, et d'autres douceurs encore. Le prêtre ayant lu, répondit : « Que voulez-vous donc dire par là ? » Ce que je veux dire? reprit Montfort. Que Dieu m'aide autant que je crains peu un roi qui vient traverser les desseins de Dieu pour l'amour d'une femme [6]. »

Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces circonstances, Montfort s'étant trouvé en présence des ennemis, à Muret près Toulouse, il feignit de vouloir éluder le combat, se détourna, puis tombant

[1] Hist. du Languedoc, l. XXIII, c. 16, p. 235.

[2] Cependant, ils trouvèrent au château de Maurillac sept Vaudois, et « les brûlèrent, dit Pierre de Vaux-Sernay, *avec une joie indicible* (c. 79). » — A Lavaur, ils avaient brûlé « d'innombrables hérétiques *avec une joie extrême.* » Id., c. 52.

[3] Chron. Langued., ap. Scr. fr., XIX, 144. — Petr. Vall. Sarn., c. 57, 79. Jean lui-même s'opposa formellement au siége de Marmande, et menaça d'attaquer les croisés.

[4] Il reprocha à Montfort « d'étendre des mains avides jusque sur celles des terres de Raymond qui n'étaient nullement infectées d'hérésie, et de ne lui avoir guère laissé que Montauban et Toulouse... Don Pedro d'Aragon se plaignait qu'on envahit injustement les possessions de ses vassaux les comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, et que Montfort lui vint enlever ses propres terres tandis qu'il combattait les Sarrasins. Epist. Innoc. III, 708-10.

[5] Guill. de Pod. Laur., c. 21. Diem instantem Exaltationis sanctæ Crucis bello Crucifixi pugiles elegerunt, et factis confessionibus peccatorum, et audito ex more divino officio, cibo salutari altaris refecti, et prandio sobrio confortati, arma sumunt et ad prælium se accingunt.

[6] Id., ibid. »... Quid volo dicere? SicDeus meadjuvet, quòd ego regem non vereor, qui pro unâ venit contra Deum meretrice. »

Comment. del rey en Jaeme, c. 8 (cité dans l'Histoire générale du Languedoc, III, 253) : « Il avait passé la nuit avec une de ses maîtresses, et il était si fatigué, que, lorsqu'il entendit la messe avant le combat, il ne put rester debout durant l'Évangile, et fut obligé de s'asseoir. »

Digitized by Google

sur eux de tout le poids de sa lourde cavalerie, il les dispersa, et en tua, dit-on, plus de quinze mille; il n'avait perdu que huit hommes et un seul chevalier [1]. Plusieurs des partisans de Montfort s'étaient entendus pour attaquer uniquement le roi d'Aragon. L'un d'eux prit d'abord pour lui un des siens auxquels il avait fait porter ses armes; puis il dit : « Le roi est pourtant meilleur chevalier. » Don Pedro s'élança alors et dit : « Ce n'est pas le roi, le voici. » A l'instant ils le percèrent de coups.

Ce prince laissa une longue et chère mémoire. Brillant troubadour, époux léger; mais qui aurait eu le cœur de s'en souvenir? Quand Montfort le vit couché par terre et reconnaissable à sa grande taille, le farouche général du Saint-Esprit ne put retenir une larme [2].

L'Église semblait avoir vaincu dans le midi de la France comme dans l'empire grec. Restaient ses ennemis du Nord, les hérétiques de Flandre, l'excommunié Jean, et l'anti-César, Othon.

Depuis cinq ans (1208-1213), l'Angleterre n'avait plus de relations avec le saint-siége; la séparation semblait accomplie déjà, comme au seizième siècle. Innocent avait poussé Jean à l'extrémité, et lancé contre lui un nouveau Thomas Becket. En 1208, précisément à l'époque où le pontife commençait le croisade du Midi, il en fit une sous forme moins belliqueuse contre le roi d'Angleterre, en portant un de ses ennemis à la primatie. L'archevêque de Kenterbury, chef de l'Église anglicane, était en outre, comme nous l'avons vu, un personnage politique. C'était bien plus que les comtes et les lieutenants du roi, le chef de la Kentie, de ces comtés méridionaux de l'Angleterre qui en formait la partie la moins gouvernable, la plus fidèle au vieil esprit breton et saxon. Le primat d'Angleterre nous apparaît comme un dépositaire des libertés nationales, analogue au justiza d'Aragon. Rien n'était plus important pour le roi que de mettre dans une telle place un homme à lui; il y faisait nommer par les prélats, par son Église normande. Mais les moines du couvent de Saint-Augustin à Kenterbury, réclamaient toujours cette élection, comme un droit imprescriptible de leur maison, métropole primitive du christianisme anglais. La voix de ces pauvres moines de Kent était la seule qui rappelât la vieille réclamation du peuple, et attestât un ancien droit des vaincus.

Innocent profita de ce conflit. Il se déclara pour les moines; puis, ceux-ci n'étant pas d'accord entre eux, il annula les premières élections, et sans attendre l'autorisation du roi, qu'il avait fait demander, il fit élire par les délégués des moines à Rome et sous ses yeux un ennemi personnel de Jean. C'était un savant ecclésiastique, d'origine saxonne, comme Becket; son nom de Langton l'indique assez. Il avait été professeur à l'université de Paris, puis chancelier de cette université. Il nous reste de lui des vers galants adressés à la Vierge Marie. Jean n'apprit pas plutôt la consécration de l'archevêque, qu'il chassa d'Angleterre les moines de Kenterbury, mit la main sur leurs biens, et jura que si le pape lançait contre lui l'interdit, il confisquerait les biens de tout le clergé, et couperait le nez et les oreilles à tous les Romains qu'il trouverait dans sa terre. L'interdit vint et l'excommunication aussi. Mais il ne se rencontra personne qui osât en donner signification au roi. *Effecti sunt quasi canes muti, non audentes latrare.* On se disait tout bas la terrible nouvelle; mais personne n'osait ni la promulguer, ni s'y conformer. L'archidiacre Geoffroy s'étant démis de l'échiquier, Jean le fit périr sous une chape de plomb. De crainte d'être abandonné de ses barons, il avait exigé d'eux des otages. Ils n'osèrent pas refuser de communier avec lui. Pour lui, il acceptait hardiment ce rôle d'adversaire de l'Église; il récompensa un prêtre qui avait prêché au peuple que le roi était le fléau de Dieu, qu'il fallait l'endurer comme le ministre de la colère divine. Cet endurcissement et cette sécurité de Jean faisaient trembler : il semblait s'y complaire. Il mangeait à son aise les biens ecclésiastiques, violait les filles nobles, achetait des soldats, et se moquait de tout. De l'argent, il en prenait tant qu'il voulait aux prêtres, aux villes, aux juifs; il enfermait ceux-ci quand ils refusaient de financer, et leur arrachait les dents une à une [3]. Il jouit cinq ans de la colère de Dieu. Le serment de Jean c'était : Par Dieu et ses dents! *Per dentes Dei* [4]!... C'était le dernier terme de cet esprit satanique que nous avons remarqué dans les rois d'Angleterre, dans les violences furieuses de Guillaume le Roux et du Cœur-de-Lion, dans le meurtre de Becket, dans les guerres parricides de cette famille. *Mal! sois mon bien* [5]!...

Il n'avait rien à craindre tant que la France et

[1] Petr. Vall. Sarn., c. 72. Guill. Pod. Laur., c. 22. Guill. Brito.

[2] Petr. Vall. Sarn., c. 72. Videns regem postratum, descendit de equo, et super corpus defuncti planctum fecit.

[3] Chron. de Mailros, ap. Scr. fr., XIX, 249. — Math. Paris, p. 160 : Jussit rex tortoribus suis, ut diebus singulis unum ex molaribus excuterent dentibus... Die octavo Judæus... dedit pecuniam.

[4] Son père jurait : « Par les yeux de Dieu! » Epist. Sancti Thomæ, p. 495, etc.

[5] Evil, be thou my good. Milton, Par. lost. B. IV,

Digitized by Google

l'Europe étaient tournées tout entières vers la croisade des Albigeois. Mais à mesure que le succès de Montfort fut décidé, son danger augmenta[1]. Cette terreur, cette vie sans Dieu, où les prêtres officiaient sous peine de mort, on sentait qu'elle ne pouvait durer. Quand plus tard Henri VIII sépara l'Angleterre du pape, c'est qu'il se fit pape lui-même. La chose n'était pas faisable au treizième siècle; Jean n'essaya pas. En 1212, Innocent III, rassuré du côté du Midi, prêcha la croisade contre Jean, et chargea le roi de France d'exécuter la sentence apostolique[2]. Une flotte, une armée immense furent assemblées par Philippe. De son côté, Jean réunit, dit-on, à Douvres, jusqu'à soixante mille hommes. Mais dans cette multitude, il n'y avait guère de gens sur qui il pût compter. Le légat du pape, qui avait passé le détroit, lui fit comprendre son péril; la cour de Rome voulait abaisser Jean, mais non pas donner l'Angleterre au roi de France. Il se soumit et fit hommage au pape, s'engageant de lui payer un tribut de mille mares sterlings d'or[3]. La cérémonie de l'hommage féodal n'avait rien de honteux. Les rois étaient souvent vassaux de seigneurs peu puissants, pour quelques terres qu'ils tenaient d'eux en fief. Le roi d'Angleterre avait toujours été vassal du roi de France pour la Normandie ou l'Aquitaine. Henri II avait fait hommage de l'Angleterre à Alexandre III et Richard à l'Empereur. Mais les temps avaient changé. Les barons affectèrent de croire leur roi dégradé par sa soumission aux prêtres[4]. Lui-même cacha à peine sa fureur. Un ermite avait prédit qu'à l'Ascension Jean ne serait plus roi; il voulut prouver qu'il l'était encore, et fit traîner le prophète à la queue d'un cheval qui le mit en pièces.

Philippe-Auguste eût peut-être envahi l'Angleterre malgré les défenses du légat, si le comte de Flandre ne l'eût abandonné. La Flandre et l'Angleterre avaient eu, de bonne heure, des liaisons commerciales; les ouvriers flamands avaient besoin de laines anglaises. Le légat encouragea Philippe à tourner cette grande armée contre les Flamands. Les tisserands de Gand et de Bruges n'avaient guère meilleure réputation d'orthodoxie que les Albigeois du Languedoc[5]. Philippe envahit en effet la Flandre, et la ravagea cruellement. Dam fut pillée, Cassel, Ypres, Bruges, Gand, rançonnées. Les Français assiégeaient cette dernière ville, lorsqu'ils apprirent que la flotte de Jean bloquait la leur. Ils ne purent la soustraire à l'ennemi qu'en la brûlant eux-mêmes, et se vengèrent en incendiant les villes de Dam et de Lille[6].

Cet hiver même, Jean tenta un effort désespéré. Son beau-frère, le comte de Toulouse, venait de perdre toutes ses espérances avec la bataille de Muret et la mort du roi d'Aragon (12 septembre 1213). Celui d'Angleterre dut se repentir d'avoir laissé écraser les Albigeois, qui auraient été ses meilleurs alliés. Il en chercha d'autres en Espagne, en Afrique; il s'adressa, dit-on, aux mahométans, au chef même des Almohades[7], aimant mieux se damner et se donner au diable qu'à l'Église.

v. 110. — Je regrette que Shakspeare n'ait pas osé donner une seconde partie de *Jean*.

[1] Le roi d'Angleterre était l'ennemi personnel des Montfort; le grand-père de Simon, comte de Leicester, avait osé mettre la main sur Henri II. Le frère utérin de Simon, l'un des plus vaillants chevaliers qui combattirent à la bataille de Muret, était ce Guillaume des Barres, homme d'une force prodigieuse, qui, en Sicile, lutta devant les deux armées contre Richard Cœur-de-Lion, et lui donna l'humiliation d'avoir trouvé son égal.—Le second fils de Simon de Montfort doit, comme nous l'avons dit, poursuivre, au nom des communes anglaises, la lutte de sa famille contre les fils de Jean. Celui-ci n'osa pas envoyer des troupes à Raymond son beau-frère, mais il témoigna la plus grande colère à ceux de ces barons qui se joignaient à Montfort; lorsqu'il vint en Guienne, ils quittèrent tous l'armée des croisés. Des seigneurs de la cour de Jean défendirent, contre Montfort, Castelnaudary et Marmande.

[2] Math. Paris, p. 252.

[3] Rymer, t. I, P. 1, p. 111 : « Johannes Dei gratiâ rex Angliæ... liberè concedimus Deo et SS. Apostolis, etc., ac domino nostro papæ Innocentio ejusque catholicis successoribùs totum regnum Angliæ, et totum regnum Hiberniæ, etc... illa tanquam feodatarius recipientes... Ecclesia romana mille mareas sterlingorum percipiat annuatim, etc.

[4] Math. Paris, p. 271 : « Tu Johannes, lugubris memoriæ pro futuris sæculis, ut terra tua, ab antiquo libera, ancillaret, excogitasti, factus de Rege liberrimo tributaris, firmarius, et vasallus servitutis.

[5] *Voy.* plus haut.

[6] Où pourtant on parlait français.

[7] Math. Paris, p. 169 : « Il envoya donc en toute hâte des messagers affidés, c'est-à-dire Thomas Herdinton, et Raoul, fils de Nicolas, tous deux chevaliers, et un clerc nommé Robert de Londres, à l'Admiral, au grand roi d'Afrique, de Maroc et d'Espagne, qu'on appelle vulgairement *Miramumelin*, lui faisant savoir qu'il se rendrait à lui, lui et son royaume, et le tiendrait de lui, s'il lui plaisait, comme tributaire; et aussi qu'abandonnant la loi chrétienne qu'il ne croyait que vanité, il s'attacherait fidèlement à la loi de Mahomet... Ils donnèrent à l'Admiral la charte royale; un interprète, qu'on avait fait appeler, l'expliqua clairement. Après cette lecture, le roi ferma un livre qu'il venait de lire, car il étudiait assis près de son pupitre; c'était un homme moyen de taille et d'âge, le geste tranquille, la parole facile et prudente. Après avoir délibéré quelque temps en lui-même, il dit : « Je lisais tout à l'heure

Digitized by Google

Cependant il achetait une nouvelle armée (la sienne l'avait encore abandonné à la dernière campagne); il envoyait des subsides à son neveu Othon[1], et soulevait tous les princes de Belgique. Au cœur de l'hiver (vers le 13 février 1214), il passa la mer et débarqua à la Rochelle. Il devait attaquer Philippe par le midi, tandis que les Allemands et les Flamands tomberaient sur lui du côté du nord. Le moment était bien choisi; les Poitevins, déjà las du joug de la France, vinrent en foule se ranger autour de Jean. D'autre part, les seigneurs du Nord étaient alarmés des progrès de la puissance du roi. Le comte de Boulogne avait été dépouillé par lui des cinq comtés qu'il possédait. Le comte de Flandre redemandait en vain Aire et Saint-Omer. La dernière campagne avait porté au comble la haine des Flamands contre les Français. Les comtes de Limbourg, de Hollande, de Louvain, étaient entrés dans cette ligue, quoique le dernier fût gendre de Philippe. Il y avait encore Hugues de Boves, le plus célèbre des chefs de routiers; enfin, le pauvre empereur de Brunswick, qui n'était lui-même qu'un routier au service de son oncle, le roi d'Angleterre. On prétend que les confédérés ne voulaient rien

un livre écrit en grec par un Grec sage et chrétien, nommé Paul, dont les actes et les discours me plaisent fort. Une seule chose me déplaît en lui, c'est qu'il ne se tint pas à la loi sous laquelle il était né et passa sous une autre comme un transfuge et un volage. Et je dis cela pour votre maître le roi des Anglais, qui, né sous la pieuse et sainte loi des chrétiens, brûle maintenant, inconstant et mobile qu'il est, de l'abandonner pour une autre. » Et il ajouta : « Dieu, qui sait tout, sait aussi que, si je n'avais point de loi, je choisirais celle-ci sur toute autre, et l'embrasserais ardemment. » Ensuite il voulut savoir quel homme était le roi d'Angleterre, et ce qu'était son royaume. Poussant un profond soupir, le roi répondit : « Jamais je n'ai lu ni ouï dire qu'aucun roi possesseur d'un si beau royaume soumis et obéissant, voulût d'indépendant devenir tributaire, de libre devenir esclave, d'heureux devenir misérable... » Puis il s'informa, mais avec mépris, de son âge, de sa stature, de sa bravoure. On lui répondit qu'il avait passé cinquante ans, qu'il avait déjà les cheveux tout blancs, qu'il était fort de corps, point haut de taille, mais plutôt gros et robuste dans tous ses membres... Enfin, repassant dans sa mémoire toutes les réponses des envoyés, après un court silence, l'Admiral, indigné, dit avec un ricanement de mépris : « Ce n'est point là un roi, mais un roitelet déjà imbécile et décrépit, et je ne me soucie pas de lui; il est indigne de mon alliance. » Et regardant de travers Thomas et Raoul : « Ne reparaissez pas devant moi, leur dit-il, et que vos yeux ne revoient plus ma face. » Les envoyés se retirant tout confus, le roi regardait Robert le clerc, le troisième ambassadeur, qui était petit et noir, ayant un bras plus long que l'autre, les doigts mal rangés, et dont deux tenaient ensemble, avec cela une figure de juif. Le roi réfléchissant donc qu'un si pauvre personnage n'eût pas été choisi pour une négociation si difficile, s'il n'était droit, intelligent et délié, voyant sa couronne et sa tonsure, et jugeant de là qu'il était clerc, il le fit appeler auprès de lui : parce que, tandis que les autres parlaient, il s'était tenu en silence et à l'écart... Le roi lui demanda si Jean avait quelque mérite, s'il avait procréé des enfants vigoureux, et si la faculté générative était puissante en lui. Et il ajouta que si Robert mentait dans ses réponses, il n'en croirait plus jamais aucun chrétien, et surtout aucun clerc. Robert attesta la loi chrétienne qu'il répondrait sincèrement à toutes ses questions. Il lui dit donc et lui assura que c'était plutôt un tyran qu'un roi; ruinant ses peuples au lieu de les gouverner; oppresseur des siens et ami des étrangers; lion pour ses sujets, agneau pour les étrangers et les rebelles, qui avait perdu par sa mollesse le duché de Normandie et bien d'autres terres; et avait soif de perdre encore ou de détruire le royaume d'Angleterre; insatiable d'argent, dissipateur de son patrimoine. Il n'a engendré que peu ou plutôt n'a point engendré d'enfants vigoureux, mais de bien dignes de leur père (sed patrizantes). Il a une femme qui lui est odieuse et qui le hait, incestueuse, sorcière et adultère, et mille fois convaincue de ces crimes. Aussi le roi son mari a fait étrangler ses amants sur son lit. Le roi lui-même a déshonoré les femmes de plusieurs de ses grands et même de ses parents; il a souillé ses filles et ses sœurs nubiles. Quant à la foi chrétienne, il est, comme vous venez de l'apprendre, flottant et plein de doute. » L'Admiral ayant entendu cela, n'eut plus seulement du mépris pour Jean, mais de l'horreur, et le maudit selon sa loi, et dit : « Pourquoi ces misérables Anglais laissent-ils régner sur eux un tel homme? Ce sont en vérité des efféminés et des serviles. » — « Les Anglais, répondit Robert, sont les plus patients des hommes jusqu'à ce que les outrages et les mauvais traitements passent la mesure. Mais aujourd'hui, comme un éléphant ou un lion qui se sent blessé et se voit tout sanglant, ils s'indiguent, et veulent, un peu tard il est vrai, secouer le joug qui les écrase. » Le roi Admiral reprocha aux Anglais leur trop grande patience; et selon l'interprète, qui fut toujours présent, c'est *lâcheté* qu'il faut entendre. — Il renvoya Robert chargé de présents en or et en argent, en pierreries et en étoffes de soie. Les autres députés, il les renvoya sans salut et sans les honorer d'aucun présent. — Le roi Jean fut amèrement affligé de se voir ainsi méprisé par le roi Admiral, et traversé dans son projet. — Avec les dons de l'étranger, Robert agit envers le roi fort libéralement. Aussi Jean l'honora plus que les autres, et lui donna, quoiqu'elle ne fût point vacante, la garde de l'abbaye de Saint-Alban... Il raconta à quelques-uns de ses familiers l'histoire de ses pierreries et tout ce que lui avait dit en secret l'Admiral. Parmi les auditeurs se trouvait Mathieu, qui écrit et raconte ceci. »

[1] Math. Paris, p. 158.

Digitized by Google

moins que diviser la France. Le comte de Flandre eût eu Paris; celui de Boulogne, Péronne et le Vermandois. Ils auraient donné les biens des ecclésiastiques aux gens de guerre, à l'imitation de Jean [1].

La bataille de Bouvines, si fameuse et si nationale, ne semble pas avoir été une action fort considérable. Il est probable que chaque armée ne passait guère quinze ou vingt mille hommes [2]. Philippe, ayant envoyé contre Jean la meilleure partie de ses chevaliers, avait composé en partie son armée, qu'il conduisait lui-même, des milices de Picardie. Les Belges laissèrent Philippe dévaster leurs terres *royalement* [3] pendant un mois. Il allait s'en retourner sans avoir vu l'ennemi, lorsqu'il le rencontra entre Lille et Tournay, près du pont de Bouvines (27 août 1214). Les détails de la bataille nous ont été transmis par un témoin oculaire, Guillaume le Breton, chapelain de Philippe-Auguste, qui se tenait derrière lui pendant la bataille. Malheureusement ce récit, évidemment altéré par la flatterie, l'est bien plus encore par la servilité classique avec laquelle l'historien-poëte se croit obligé de calquer sa Philippide sur l'Énéide de Virgile. Il faut, à toute force, que Philippe soit Énée, et l'Empereur, Turnus. Tout ce qu'on peut adopter comme certain, c'est que nos milices furent d'abord mises en désordre, que les chevaliers firent plusieurs charges, que dans l'une, le roi de France courut risque de la vie; il fut tiré à terre par des fantassins armés de crochets. L'empereur Othon eut son cheval blessé par Guillaume des Barres, ce frère de Simon de Montfort, l'adversaire de Richard Cœur-de-Lion, et fut emporté dans la déroute des siens. La gloire du courage, mais non pas la victoire, resta aux routiers brabançons; ces vieux soldats, au nombre de cinq cents, ne voulurent pas se rendre aux Français, et se firent plutôt tuer. Les chevaliers s'obstinèrent moins, ils furent pris en grand nombre; sous ces lourdes armures, un homme démonté était pris sans remède. Cinq comtes tombèrent entre les mains de Philippe-Auguste, ceux de Flandre, de Boulogne, de Salisbury, de Tecklembourg et de Dortmund. Les deux premiers n'étant point rachetés par les leurs, restèrent prisonniers de Philippe. Il donna d'autres prisonniers à rançonner aux milices des communes qui avaient pris part au combat.

Jean ne fut pas plus heureux dans le Midi, qu'Othon dans le Nord; il eut d'abord de rapides succès sur la Loire; il prit Saint-Florent, Ancenis, Angers. Mais à peine les deux armées furent en présence, qu'une terreur panique leur fit tourner le dos en même temps. Jean perdit plus vite qu'il n'avait gagné. Les Aquitains firent à Louis tout aussi bon accueil qu'ils avaient fait à Jean; il se tint heureux que le pape lui obtînt une trêve pour soixante mille marcs d'argent, et il repassa en Angleterre, vaincu, ruiné, sans ressource. L'occasion était belle pour les barons; ils la saisirent. Au mois de janvier 1215, et de nouveau le 15 juin, ils lui firent signer l'acte célèbre, connu sous le nom de *grande Charte*. L'archevêque de Kenterbury, Langton, ex-professeur de l'université de Paris, prétendit que les libertés qu'on réclamait du roi, n'étaient autres que les vieilles libertés anglaises, reconnues déjà par Henri Beauclerc dans une charte semblable [4]. Jean promettait aux barons de ne plus marier leurs filles et veuves, malgré elles; de ne plus ruiner les pupilles sous prétexte de tutelle féodale ou garde-noble; aux habitants des villes, de respecter leurs franchises; à tous les hommes libres, de leur permettre d'aller et venir, comme ils voudraient; de ne plus emprisonner, ni dépouiller personne arbitrairement; de ne point faire saisir le *contenement* des pauvres gens (outils, ustensiles, etc.) [5]; de ne point lever, sans consentement du parlement des barons, l'escuage ou taxe de guerre (hors les trois cas prévus par les lois féodales); enfin, de ne plus faire prendre par ses officiers les denrées et les voitures nécessaires à sa maison. La cour royale des plaids communs ne devait plus suivre le roi, mais siéger au milieu de la cité, sous l'œil du peuple, à Westminster. Enfin, les juges, constables et baillis, devaient être désormais des personnes versées dans la science des lois. Cet article seul transférait la puissance judiciaire aux scribes, aux clercs, aux légistes, aux hommes de condition inférieure. Ce que le roi accordait à ses tenanciers immédiats, ils devaient à leur tour l'accorder à leurs tenanciers inférieurs. Ainsi, pour la première fois, l'aristocratie sentait qu'elle ne pouvait affermir sa victoire sur le roi, qu'en stipulant pour tous les hommes libres. Ce jour-là l'ancienne opposition des vainqueurs et des vaincus, des fils des Normands et des fils des Saxons, disparut et s'effaça.

Quand on lui présenta cet acte, Jean s'écria : « Ils pourraient tout aussi bien me demander ma

[1] Math. Paris, p. 715. Othon avait déclaré qu'un archevêque ne devait avoir que douze chevaux, un évêque six, un abbé trois. Urspr., 526, ap. Raumer, Hohenstaufen.

[2] Sismondi, Hist. des Français, p. 356.

[3] Guillelm. Brito, p. 94.

[4] Hallam soupçonne ici une fraude pieuse.

[5] Hallam, l'Europe au moyen âge, II, 87.

Digitized by Google

couronne [1]. » Il signa, et tomba ensuite dans un horrible accès de fureur, rongeant la paille et le bois, comme une bête enfermée qui mord ses barreaux. Dès que les barons furent dispersés, il fit publier par tout le continent que les aventuriers brabançons, flamands, normands, poitevins, gascons, qui voudraient du service, pouvaient venir en Angleterre, et prendre les terres de ses barons rebelles [2]; il voulait refaire sur les Normands la conquête de Guillaume sur les Saxons. Il s'en présenta une foule. Les barons effrayés appelèrent les rois d'Écosse et de France. Le fils de celui-ci avait épousé Blanche de Castille, nièce de Jean. Mais cette princesse n'était pas l'héritière immédiate de son oncle; elle ne pouvait transmettre à son mari un droit qu'elle n'avait pas elle-même. Le pape intervenait d'ailleurs. Il trouvait que l'archevêque de Kenterbury avait été trop loin contre Jean. Il défendait au roi de France d'attaquer le roi d'Angleterre, vassal de l'Église. Le jeune Louis, fils de Philippe, feignant d'agir contre le gré de son père [3], n'en passa pas moins en Angleterre à la tête d'une armée. Tous les comtés de la Kentie, l'archevêque lui-même, et la ville de Londres, se déclarèrent pour les Français. Jean se trouva encore une fois abandonné, seul, exilé dans son propre royaume. Il fallut qu'il cherchât sa vie chaque jour dans le pillage, comme un chef de routiers. Le matin, il brûlait la maison où il avait passé la nuit. Il passa quelques mois dans l'île de Wight, et y subsista de pirateries. Il portait cependant avec lui un trésor avec lequel il comptait acheter encore des soldats. Cet argent périt au passage d'un fleuve. Alors il perdit tout espoir, prit la fièvre et mourut. C'était ce qui pouvait arriver de pis aux Français. Le fils de Jean, Henri III, était innocent des crimes de son père. Louis vit bientôt tous les Anglais ralliés contre lui, et se tint heureux de repasser en France, en renonçant à la couronne d'Angleterre [4].

Innocent III était mort deux mois avant le roi Jean (1216, 16 juillet, 19 octobre), aussi grand, aussi triomphant, que l'ennemi de l'Église était abaissé. Et pourtant cette fin victorieuse avait été triste. Que souhaitait-il donc? Il avait écrasé Othon, et fait un Empereur de son jeune Italien Frédéric II : la mort des rois d'Aragon et d'Angleterre avait montré au monde ce que c'était que se jouer de l'Église : l'hérésie des Albigeois avait été noyée dans de tels flots de sang, qu'on cherchait en vain un aliment aux bûchers. Ce grand, ce terrible dominateur du monde et de la pensée, que lui manquait-il?

Rien qu'une chose, la chose immense, infinie, à quoi rien ne supplée : son approbation, la foi en soi. Sa confiance au principe de la persécution ne s'était peut-être pas ébranlée; mais il lui arrivait par-dessus sa victoire un cri confus du sang versé, une plainte à voix basse, douce, modeste, et d'autant plus terrible. Quand on venait lui conter que son légat de Citeaux avait égorgé en son nom vingt mille hommes dans Béziers, que l'évêque Folquet avait fait périr dix mille hommes dans Toulouse, était-il possible que dans ces immenses exécutions le glaive ne se fût point trompé? Tant de villes en cendres, tant d'enfants punis des fautes de leurs pères, tant de péchés pour punir le péché! Les exécuteurs avaient été bien payés : celui-ci était comte de Toulouse et marquis de Provence [5], celui-là archevêque de Narbonne; les autres, évêques. L'Église, qu'y avait-elle gagné? Une exécration immense, et le pape un doute.

Ce fut surtout un an avant sa mort, en 1215, lorsque le comte de Toulouse, le comte de Foix et les autres seigneurs du Midi, vinrent se jeter à ses pieds, lorsqu'il entendit les plaintes, et qu'il vit les larmes; alors il fut étrangement troublé. Il voulut, dit-on, réparer, et ne le put pas. Ses agents ne lui permirent point une restitution qui les ruinait et les condamnait. Ce n'est pas impunément qu'on immole l'humanité à une idée. Le sang versé réclame dans votre propre cœur, il ébranle l'idole à laquelle vous avez sacrifié; elle vous manque

[1] Il est dit dans la grande Charte, que si les ministres du roi la violent en quelque chose, il en sera référé au conseil des vingt-cinq Barons. « Alors ceux-ci, avec la communauté de toute la terre, nous molesteront et poursuivront de toute façon : i. e. par la prise de nos châteaux, etc... » La consécration de la guerre civile, tel est le premier essai de garantie. Essais de Guizot, p. 439-441.

[2] Math. Paris, p. 225.

[3] Id., p. 236. On assembla à Melun la cour des pairs. Louis dit à Philippe : « Monseigneur, je suis votre homme lige pour les fiefs que vous m'avez donnés en deçà de la mer; mais quant au royaume d'Angleterre, il ne vous appartient point d'en décider... Je vous demande seulement de ne pas mettre obstacle à mes entreprises, car je suis déterminé à combattre jusqu'à la mort, s'il le faut, pour recouvrer l'héritage de ma femme. » Le roi déclara qu'il ne donnerait à son fils aucun appui.

[4] A en croire les Anglais, il aurait même promis de rendre, à son avénement, les conquêtes de Philippe-Auguste.

[5] Dans une charte de l'an 1216, Montfort s'intitule : Simon, providentiâ Dei dux Narbonæ, comes Tolosæ, et marchio Provinciæ et Carcassonæ vice-comes, et dominus Montis-fortis. Preuves de l'Histoire du Languedoc, p. 254.

Digitized by Google

aux jours du doute, elle chancelle, elle pâlit, elle échappe; la certitude qu'elle laisse, c'est celle du crime accompli pour elle.

« Quand le saint-père eut entendu tout ce que lui voulurent dire les uns et les autres [1], il jeta un grand soupir : puis s'étant retiré en son particulier avec son conseil, lesdits seigneurs se retirèrent aussi en leur logis, attendant la réponse que leur voudrait faire le saint-père.

» Quand le saint-père se fut retiré, vinrent devers lui tous les prélats du parti du légat et du comte de Montfort, qui lui dirent et montrèrent que, s'il rendait à ceux qui étaient venus recourir à lui leurs terres et seigneuries, et refusait de les croire eux-mêmes, il ne fallait plus qu'homme du monde se mêlât des affaires de l'Église, ni fît rien pour elle. Quand tous les prélats eurent dit ceci, le saint-père prit un livre, et leur montra à tous comment, s'ils ne rendaient pas lesdites terres et seigneuries à ceux à qui on les avait ôtées, ce serait leur faire grandement tort, car il avait trouvé et trouvait le comte Ramon fort obéissant à l'Église et à ses commandements, ainsi que tous les autres qui étaient avec lui. « Pour laquelle raison, dit-il, je leur donne congé et licence de recouvrer leurs terres et seigneuries sur ceux qui les retiennent injustement. »

Alors vous auriez vu lesdits prélats murmurer contre le saint-père et les princes, en telle sorte qu'on eût dit qu'ils étaient plutôt gens désespérés qu'autrement, et le saint-père fut tout ébahi de se trouver en tel cas que les prélats fussent émus comme ils l'étaient contre lui.

» Quand le chantre de Lyon d'alors, qui était un des grands clercs que l'on connût dans tout le monde, vit et ouït lesdits prélats murmurer en cette sorte contre le saint-père et les princes, il se leva, prit la parole contre les prélats, disant et montrant au saint-père que tout ce que les prélats disaient et avaient dit n'était autre chose sinon une grande malice et méchanceté combinées contre lesdits princes et seigneurs, et contre toute vérité; « Car, seigneur, dit-il, tu sais bien, en ce qui touche le comte Ramon, qu'il t'a toujours été obéissant, et que c'est une vérité qu'il fut des premiers à mettre ses places en tes mains et ton pouvoir, ou celui de ton légat. Il a été aussi un des premiers qui se sont croisés; il a été au siége de Carcassonne contre son neveu le vicomte de Béziers, ce qu'il fit pour te montrer combien il t'était obéissant, bien que le vicomte fût son neveu, de laquelle chose aussi ont été faites des plaintes. C'est pourquoi il me semble, seigneur, que tu feras grand tort au comte Ramon, si tu ne lui rends et fais rendre ses terres, et tu en auras reproche de Dieu et du monde, et dorénavant, seigneur, il ne sera homme vivant qui se fie en toi ou en tes lettres, et qui y donne foi ni créance, ce dont toute l'Église militante pourra encourir diffamation et reproche. C'est pourquoi je vous dis que vous, évêque de Toulouse, vous avez grand tort, et montrez bien par vos paroles que vous n'aimez pas le comte Ramon, non plus que le peuple dont vous êtes pasteur; car vous avez allumé un tel feu dans Toulouse, que jamais il ne s'éteindra; vous avez été la cause principale de la mort de plus de dix mille hommes, et en ferez périr encore autant, puisque, par vos fausses représentations, vous montrez bien persévérer en les mêmes torts; et par vous et votre conduite la cour de Rome a été tellement diffamée que par tout le monde il en est bruit et renommée; et il me semble, seigneur, que pour la convoitise d'un seul homme tant de gens ne devraient pas être détruits ni dépouillés de leurs biens. »

» Le saint-père pensa donc un peu à son affaire; et quand il eut pensé, il dit : « Je vois bien et reconnais qu'il a été fait grand tort aux seigneurs et princes qui sont ainsi venus devers moi; mais toutefois j'en suis innocent, et n'en savais rien; ce n'est pas par mon ordre qu'ont été faits ces torts, et je ne sais aucun gré à ceux qui les ont faits, car le comte Ramon s'est toujours venu rendre vers moi comme véritablement obéissant, ainsi que les princes qui sont avec lui. »

» Alors donc se leva debout l'archevêque de Narbonne. Il prit la parole, et dit et montra au saint-père comment les princes n'étaient coupables d'aucune faute pour qu'on les dépouillât ainsi, et qu'on fît ce que voulait l'évêque de Toulouse, « qui toujours, continua-t-il, nous a donné de très-damnables conseils, et le fait encore à présent; car je vous jure la foi que je dois à la sainte Église, que le comte Ramon a toujours été obéissant à toi, saint-père, et à la sainte Église, ainsi que tous les autres seigneurs qui sont avec lui; et s'ils se sont révoltés contre ton légat et le comte de Montfort, ils n'ont pas eu tort; car le légat et le comte de Montfort leur ont ôté toutes leurs terres, ont tué et

[1] Chronique languedocienne, dans les Preuves de l'Histoire du Languedoc, t. III, p. 59-62. Je suis la traduction de M. Guizot, sauf quelques modifications. Je crois, comme lui, à la haute antiquité de ce monument. Toutefois, sur plusieurs faits importants, la chronique est en opposition avec les historiens contemporains. Peut-être ici montre-t-elle le pape trop favorable au comte de Toulouse. *Voy.* aussi le fragment de la Chronique en vers publié par M. Fauriel dans la Revue des deux Mondes.

Digitized by Google

massacré de leurs gens sans nombre, et l'évêque de Toulouse, ici présent, est cause de tout le mal qui s'y fait, et tu peux bien connaître, seigneur, que les paroles dudit évêque n'ont pas vraisemblance; car si les choses étaient comme il le dit et le donne à entendre, le comte Ramon et les seigneurs qui l'accompagnent ne seraient venus vers toi, comme ils l'ont fait, et comme tu le vois. »

» Quand l'archevêque eut parlé, vint un grand clerc appelé maître Théodise, lequel dit et montra au saint-père tout le contraire de ce que lui avait dit l'archevêque de Narbonne. « Tu sais bien, seigneur, lui dit-il, et es averti des très-grandes peines que le comte de Montfort et le légat ont prises nuit et jour avec grand danger de leurs personnes, pour réduire et changer le pays des princes dont on a parlé, lequel était tout plein d'hérétiques. Ainsi, seigneur, tu sais bien que maintenant le comte de Montfort et ton légat ont balayé et détruit lesdits hérétiques, et pris en leurs mains le pays; ce qu'ils ont fait avec grand travail et peine, ainsi que chacun le peut bien voir; et maintenant que ceux-ci viennent à toi, tu ne peux rien faire ni user de rigueur contre ton légat. Le comte de Montfort a bon droit et bonne cause pour prendre leurs terres; et si tu les lui ôtais maintenant, tu lui ferais grand tort; car nuit et jour le comte de Montfort se travaille pour l'Église et pour ses droits, ainsi qu'on te l'a dit. »

» Le saint-père ayant ouï et écouté chacun des deux partis, répondit à maître Théodise et à ceux de sa compagnie, qu'il savait bien tout le contraire de leur dire, car il avait été bien informé que le légat détruisait les bons et les justes, et laissait les méchants sans punition, et grandes étaient les plaintes qui chaque jour lui venaient de toutes parts contre le légat et le comte de Montfort. Tous ceux donc qui tenaient le parti du légat et du comte de Montfort se réunirent et vinrent devant le saint-père lui dire et le prier qu'il voulût laisser au comte de Montfort, puisqu'il les avait conquis, les pays de Bigorre, Carcassonne, Toulouse, Agen, Quercy, Albigeois, Foix et Comminges : « Et s'il arrive, seigneur, lui dirent-ils, que tu lui veuilles ôter lesdits pays et terres, nous te jurons et promettons que tous nous l'aiderons et secourrons envers et contre tous. »

» Quand ils eurent ainsi parlé, le saint-père leur dit et répondit que, ni pour eux, ni pour aucune chose qu'ils lui eussent dite, il ne ferait rien de ce qu'ils voulaient, et qu'homme au monde ne serait dépouillé par lui; car, en pensant que la chose fût ainsi qu'ils le disaient, et que le comte Ramon eût fait tout ce qu'on a dit et exposé, il ne devrait pas pour cela perdre sa terre et son héritage; car Dieu a dit de sa bouche « que le père ne payerait pas l'iniquité du fils, ni le fils celle du père, » et il n'est homme qui ose soutenir et maintenir le contraire; d'un autre côté il était bien informé que le comte de Montfort avait fait mourir à tort et sans cause le vicomte de Béziers pour avoir sa terre; « Car, ainsi que je l'ai reconnu, dit-il, jamais le vicomte de Béziers ne contribua à cette hérésie... Et je voudrais bien savoir entre vous autres, puisque vous prenez si fort parti pour le comte de Montfort, quel est celui qui voudra charger et inculper le vicomte, et me dire pourquoi le comte de Montfort l'a fait ainsi mourir, a ravagé sa terre et la lui a ôtée de cette sorte? » Quand le saint-père eut ainsi parlé, tous ses prélats lui répondirent que bon gré mal gré, que ce fût bien ou mal, le comte de Montfort garderait les terres et seigneuries, car ils l'aideraient à se défendre envers et contre tous, vu qu'il les avait bien et loyalement conquises.

» L'évêque d'Osma voyant ceci, dit au saint-père : « Seigneur, ne t'embarrasse pas de leurs menaces, car je te le dis en vérité, l'évêque de Toulouse est un grand vantard, et leurs menaces n'empêcheront pas que le fils du comte Ramon ne recouvre sa terre sur le comte de Montfort. Il trouvera pour cela aide et secours, car il est neveu du roi de France, et aussi de celui d'Angleterre et d'autres grands seigneurs et princes. C'est pourquoi il saura bien défendre son droit, quoiqu'il soit jeune. »

» Le saint-père répondit : « Seigneurs, ne vous inquiétez pas de l'enfant, car si le comte de Montfort lui retient ses terres et seigneuries, je lui en donnerai d'autres avec quoi il reconquerra Toulouse, Agen et aussi Beaucaire; je lui donnerai en toute propriété le comté de Venaissin, qui a été à l'Empereur, et s'il a pour lui Dieu et l'Église, et qu'il ne fasse tort à personne au monde, il aura assez de terres et seigneuries. » Le comte Ramon vint donc devers le saint-père avec tous les princes et seigneurs, pour avoir réponse sur leurs affaires et la requête que chacun avait faite au saint-père, et le comte Ramon lui dit et montra comment ils avaient demeuré un long temps en attendant la réponse de leur affaire et de la requête que chacun lui avait faite. Le saint-père dit donc au comte Ramon que pour le moment il ne pouvait rien faire pour eux, mais qu'il s'en retournât et lui laissât son fils, et quand le comte Ramon eut ouï la réponse du saint-père, il prit congé de lui, et lui laissa son fils; et le saint-père lui donna sa bénédiction. Le comte Ramon sortit de Rome avec une partie de ses gens, et laissa les autres à son fils, et entre autres y demeura le comte de Foix, pour

Digitized by Google

demander sa terre et voir s'il la pourrait recouvrer ; et le comte Ramon s'en alla droit à Viterbe pour attendre son fils et les autres qui étaient avec lui, comme on l'a dit.

» Tout ceci fait, le comte de Foix se retira devers le saint-père pour savoir si la terre lui reviendrait ou non ; et lorsque le saint-père eut vu le comte de Foix, il lui rendit ses terres et seigneuries, lui bailla ses lettres comme il était nécessaire en telle occasion, dont le comte de Foix fut grandement joyeux et alègre, et remercia grandement le saint-père, lequel lui donna sa bénédiction et absolution de toutes choses jusqu'au jour présent. Quand l'affaire du comte de Foix fut finie, il partit de Rome, tira droit à Viterbe devers le comte Ramon, et lui conta toute son affaire, comment il avait eu son absolution, et comment aussi le saint-père lui avait rendu sa terre et seigneurie ; il lui montra ses lettres, dont le comte Ramon fut grandement joyeux et alègre, ils partirent donc de Viterbe, et vinrent droit à Gênes, où ils attendirent le fils du comte Ramon.

» Or, l'histoire dit qu'après tout ceci, et lorsque le fils du comte Ramon eut demeuré à Rome l'espace de quarante jours, il se retira un jour devers le saint-père avec ses barons et les seigneurs qui étaient de sa compagnie. Quand il fut arrivé, après salutation faite par l'enfant au saint-père, ainsi qu'il le savait bien faire, car l'enfant était sage et bien morigéné, il demanda congé au saint-père de s'en retourner, puisqu'il ne pouvait avoir d'autre réponse ; et quand le saint-père eut entendu et écouté tout ce que l'enfant lui voulut dire et montrer, il le prit par la main, le fit asseoir à côté de lui, et se prit à lui dire : « Fils, écoute, que je te parle, et ce que je veux te dire, si tu le fais, jamais tu ne fauldras en rien.

» Premièrement, que tu aimes Dieu et le serves, et ne prennes rien du bien d'autrui ; le tien, si quelqu'un veut te l'ôter, défends-le, en quoi faisant tu auras beaucoup de terres et seigneuries ; et afin que tu ne demeures pas sans terres ni seigneuries, je te donne le comté de Venaissin avec toutes ses appartenances, la Provence et Beaucaire, pour servir à ton entretien, jusqu'à ce que la sainte Église ait assemblé son concile. Alors tu pourras revenir deçà les monts pour avoir droit et raison de ce que tu demandes contre le comte de Montfort. »

» L'enfant remercia donc le saint-père de ce qu'il lui avait donné, et lui dit : « Seigneur, si je puis recouvrer ma terre sur le comte de Montfort et ceux qui la retiennent, je te prie, seigneur, que tu ne me saches pas mauvais gré, et ne sois pas courroucé contre moi. » Le saint-père lui répondit : « Quoi que tu fasses, Dieu te permet de bien commencer, et mieux achever. »

Ces souhaits d'un vieillard impuissant ne devaient point se réaliser. Ce ne furent ni les Raymond, ni les Montfort qui recueillirent le patrimoine du comte de Toulouse. L'héritier légitime ne le recouvra que pour le céder bientôt. L'usurpateur, avec tout son courage et sa prodigieuse vigueur d'âme, était vaincu dans le cœur, quand une pierre, lancée des murs de Toulouse, vint le délivrer de la vie (1218) [1]. Son fils, Amaury de Montfort, céda au roi de France ses droits sur le Languedoc ; tout le Midi, sauf quelques villes libres, se jeta dans les bras de Philippe-Auguste [2]. En 1212, le légat lui-même et les évêques du Midi le suppliaient à genoux d'accepter l'hommage de Montfort [3]. C'est qu'en effet les vainqueurs ne savaient plus que faire de leur conquête et doutaient de s'y maintenir. Les quatre cent trente fiefs que

[1] Guill. de Pod. Laur., c. 50 : » Le comte était malade de fatigue et d'ennui, ruiné par tant de dépenses et épuisé, et ne pouvait guère supporter l'aiguillon dont le légat le pressait sans relâche pour son insouciance et sa mollesse ; aussi priait-il, dit-on, le Seigneur de remédier à ses maux par le repos de la mort. La veille de Saint-Jean-Baptiste, une pierre lancée par un mangonneau lui tomba sur la tête, et il expira sur la place. »

[2] Raymond VII écrit à Philippe-Auguste (juill. 1222) : Ad vos, domine, sicut ad meum unicum et principale recurro refugium... humiliter vos depreeans et exorans quatenùs mei misereri velitis. Preuves de l'Histoire du Langued., III, 275.

[3] (Décembre 1222.) Cùm... Amalricus supplicaverit nobis ut dignemini juxta beneplacitum vestrum, terram accipere vobis et hæredibus vestris in perpetuum, quam tenuit vel tenere debuit, ipse, vel pater suus in partibus Albigensibus et sibi vicinis, gaudemus super hoc, desiderantes ecclesiam et terram illam sub umbrâ vestri nominis gubernari et rogantes affectuosè quantùm possumus, quatenùs celsæ majestatis vestræ regia potestas, intuitu regis regum, et pro honore sanctæ matris ecclesiæ ac regni vestri, terram prædictam ad oblationem et resignationem dicti comitis recipiatis ; et invenietis nos et cæteros prælatos paratos vires nostras effundere in hoc negotio pro vobis, et expendere quidquid ecclesia in partibus illis habet, vel est habitura. Preuves de l'Hist. du Languedoc, III, 276. — (1223.) Dùm dudùm et diù soli sederemus in Biterris civitate, singulis momentis mortem expectantes, optatque nobis fuit in desiderio, vitâ nobis existente in supplicium, hostibus fidei et pacis undiquè gladios suos in capita nostra exerentibus, ecce, rex reverende intravit kal. maii cursor ad nos, qui... nuntiavit nobis verbum bonum, verbum consolationis, et totius mise-

Digitized by Google

Simon de Montfort avait donnés pour être régis selon la Coutume de Paris, pouvaient être arrachés aux nouveaux possesseurs s'il ne s'assuraient un puissant protecteur. Les vaincus, qui avaient vu en plusieurs occasions le roi de France opposé au pape, espéraient de lui un peu plus d'équité et de douceur.

Si nous jetons à cette époque un regard sur l'Europe entière, nous découvrirons dans tous les États une faiblesse, une inconséquence de principe et de situation qui devait tourner au profit du roi de France.

Avant l'effroyable guerre qui amena la catastrophe du Midi, don Pedro et Raymond V avaient été ennemis des libertés municipales de Toulouse et de l'Aragon. Le roi d'Aragon avait voulu être couronné des mains du pape, et lui rendre hommage pour être moins dépendant des siens. Le comte de Toulouse, Raymond V, avait sollicité lui-même les rois de France et d'Angleterre, de faire une croisade contre les libertés religieuses et politiques de la cité de Toulouse. Représentant du principe féodal, il eût voulu anéantir le principe municipal qui gênait son pouvoir. Le roi d'Angleterre continuait, contre Kenterbury, contre ses barons, la lutte de Henri II. Enfin, l'empereur Othon de Brunswick, fils de Henri le Lion, sorti d'une famille toute guelfe, tout ennemie des empereurs, mais Anglais par sa mère, élevé à la cour d'Angleterre, près de ses oncles Richard et Jean, se souvint de sa mère plus que de son père, tourna des Guelfes aux Gibelins, tandis que la maison gibeline des princes de Souabe était relevée par les papes, par Innocent III, tuteur du jeune Frédéric II. Othon, abandonné des Guelfes, abandonné des Gibelins, se trouvait renfermé dans ses États de Brunswick, et recevait une solde de son oncle Jean pour combattre l'Église et Philippe-Auguste qui le défit à Bouvines. Telle était l'immense contradiction de l'Europe. Les princes étaient contre les libertés municipales pour les libertés religieuses. L'Empereur était guelfe et le pape gibelin. Le pape, en attaquant les rois sous le rapport religieux, les soutenait contre les peuples sous le rapport politique. Il sacra le roi d'Aragon, il annula la grande Charte, et blâma l'archevêque de Kenterbury, de même qu'Alexandre III avait abandonné Becket. Le pape renonçait ainsi à son ancien rôle de défenseur des libertés politiques et religieuses. Le roi de France, au contraire, sanctionnait à cette époque une foule de chartes communales. Il prenait part à la croisade du Midi, mais seulement autant qu'il fallait pour constater sa foi. Lui seul, en Europe, avait une position forte et simple; à lui seul était l'avenir.

CHAPITRE VIII.

PREMIÈRE MOITIÉ DU TREIZIÈME SIÈCLE. MYSTICISME. LOUIS IX. SAINTETÉ DU ROI DE FRANCE.

Cette lutte immense, dont nous avons présenté le tableau dans le chapitre précédent, s'est terminée, ce semble, à l'avantage du pape. Il a triomphé partout, et de l'Empereur, et du roi Jean, et des Albigeois hérétiques, et des Grecs schismatiques. L'Angleterre et Naples sont devenus deux fiefs du saint-siége, et la mort tragique du roi d'Aragon a été un grand enseignement pour tous les rois. Cependant, ces succès divers ont si peu fortifié le pape, que nous le verrons, au milieu du treizième siècle, abandonné d'une grande partie de l'Europe, mendiant à Lyon la protection française; au commencement du siècle suivant, outragé, battu, soufflété par son bon ami le roi de France, obligé enfin de venir se mettre sous sa main, à Avignon. C'est au profit de la France qu'auront succombé les vaincus et les vainqueurs, les ennemis de l'Église et l'Église elle-même.

Comment expliquer cette décadence précipitée d'Innocent III à Boniface VIII, une telle chute après une telle victoire? D'abord, c'est que la victoire a été plus apparente que réelle. Le fer est impuissant contre la pensée; c'est plutôt sa nature, à cette plante vivace, de croître sous le fer, de germer et fleurir sous l'acier. Combien plus, si le glaive se trouve dans la main qui devait le moins user du glaive, si c'est la main pacifique, la main du prêtre; si l'agneau mord et déchire, si le père assas-

riæ nostræ allevationis, quòd videlicet placet ecclsitudinis vestræ magnificentiæ, convocatis prælatis et baronibus regni vestri apud Melodunum, ad tractandum super remedio et succursu terræ, quæ facta est in horrendam desolationem et in sibilum sempiternum, nisi Dominus ministerio regiæ dexteræ vestræ citius succurrat, super quo, tanto mœrore scalidi, tantâ lugubratione defecti respirantes, gratias primùm, elevatis oculis ac manibus in cœlum, referimus altissimo, in cujus manu corda regum consistunt, scientes hoc divinitùs vobis esse inspiratum, etc... Flexis itaque genibus, reverentissime Rex, lacrymis in torrentem deductis, et singultibus lacerati, regiæ supplicamus majestati quatinùs vobis inspiratæ gratiæ Dei non deesse velitis... quod universalis ecclesiæ immiuet subversio in regno vestro, nisi vos occurratis et succurratis, etc... Preuves de l'Hist. du Languedoc, III, 278.

Digitized by Google

sine !... l'Église perdant ainsi son caractère de sainteté, ce caractère va tout à l'heure passer à un laïque, à un roi, au roi de France. Les peuples vont transporter leur respect au sacerdoce laïque, à la royauté. Le pieux Louis IX porte ainsi, à son insu, un coup terrible à l'Église.

Les remèdes mêmes sont devenus des maux. Le pape n'a vaincu le mysticisme indépendant, qu'en ouvrant lui-même de grandes écoles de mysticisme, je parle des ordres mendiants. C'est combattre le mal par le mal même; c'est entreprendre la chose difficile et contradictoire entre toutes, vouloir régler l'inspiration, déterminer l'illumination, constituer le délire! On ne joue pas ainsi avec la liberté, c'est une lame à deux tranchants, qui blesse celui qui croit la tenir et veut s'en faire un instrument.

Les ordres de Saint-Dominique et de Saint-François, sur lesquels le pape essaya de soutenir l'Église en ruine, eurent une mission commune, la prédication. Le premier âge des monastères, l'âge du travail et de la culture, où les bénédictins avaient défriché la terre et l'esprit des barbares, cet âge était passé. Celui des prédicateurs de la croisade, des moines de Cîteaux et de Clairvaux, avait fini avec la croisade. C'est une croisade morale qu'il fallait à l'Église, une croisade où elle appelât les hommes non plus à la Jérusalem de Judée, mais à la Jérusalem de charité, d'union, de simplicité, d'obéissance. Le salut du christianisme était certainement dans l'unité de l'Église. Au temps de Grégoire VII, il avait déjà été sauvé par les moines, auxiliaires de la papauté. Mais les moines sédentaires et reclus ne servaient plus guère, lorsque les hérétiques couraient le monde pour répandre leurs doctrines. Contre de tels prêcheurs, l'Église eut ses *prêcheurs*, c'est le nom même de l'ordre de Saint-Dominique. Le monde venant moins à elle, elle alla à lui. Ces missionnaires puisèrent à la source où le christianisme se désaltère, toutes les fois qu'il est fatigué et haletant, à la source de la grâce [1]. Il en jaillit deux ordres, ceux de Saint-Dominique et de Saint-François. La source étant rouverte, il y en eut pour tout le monde, tous y vinrent; les laïques y furent admis. Le tiers ordre de Saint-Dominique et de Saint-François reçut une foule d'hommes qui ne pouvaient quitter le siècle, et cherchaient à accorder les devoirs du monde et la perfection monastique. Saint Louis et sa mère appartenaient au tiers ordre de Saint-François.

Telle fut l'influence commune des deux ordres. Toutefois ils eurent, dans cette ressemblance, un caractère divers. Celui de Saint-Dominique, fondé par un esprit austère, par un gentilhomme espagnol, né sous l'inspiration sanguinaire de Cîteaux, au milieu de la croisade de Languedoc, s'arrêta de bonne heure dans la carrière mystique, et n'eut ni la fougue, ni les écarts de l'ordre de Saint-François. Il fut le principal auxiliaire des papes jusqu'à la fondation des jésuites. Les dominicains furent chargés de régler et de réprimer. Ils eurent l'inquisition, et l'enseignement de la théologie dans l'enceinte même du palais pontifical [2]. Pendant que les franciscains couraient le monde dans le dévergondage de l'inspiration, tombant, se relevant de l'obéissance à la liberté, de l'hérésie à l'orthodoxie; embrassant le monde et l'agitant des transports de l'amour mystique, le sombre esprit de Saint-Dominique s'enferma au sacré palais de Latran, aux voûtes granitiques de l'Escurial [3].

L'ordre de Saint-François fut moins embarrassé; il se lança tête baissée dans l'amour, dans l'amour de Dieu; il s'écria, comme plus tard Luther : Périsse la loi; vive la grâce! Le fondateur de cet ordre vagabond fut un marchand ou colporteur d'Assise. On appelait cet Italien *François*, parce qu'en effet il ne parlait guère que *français*. « C'était, dit son biographe, dans sa première jeunesse, un homme de vanité, un bouffon, un farceur, un chanteur; léger, prodigue, hardi.... Tête ronde, front petit, yeux noirs et sans malice, sourcils droits, nez droit et fin, oreilles petites et comme dressées, langue aiguë et ardente, voix véhémente et douce; dents serrées, blanches, égales; lèvres minces, barbe rare, col grêle, bras courts, doigts longs, ongles longs, jambe maigre, pied petit, de chair peu ou point [4]. » Il avait vingt-cinq ans lorsqu'une vision le convertit. Il monte à cheval, va vendre ses étoffes à Foligno, en rapporte le prix à un vieux prêtre, et, sur son refus, jette l'argent par la croisée. Il veut du moins rester avec le prêtre, mais son père le poursuit; il se sauve, vit un mois dans un trou; son père le rattrape, le charge de coups; le peuple le poursuit à coups de pierres. Les siens l'obligent de renoncer juridiquement à tout son bien, en présence de l'évêque. C'était sa plus grande joie; il rend à son père tous ses habits, sans garder

[1] Les universités venaient de quitter saint Augustin pour Aristote (Bulæus, II, 269) : les Mendiants remontèrent à saint Augustin.

[2] Honorius III approuva la règle de saint Dominique, en 1216, et créa en sa faveur l'office de Maître du Sacré Palais.

[3] Fondé par Philippe II.

[4] Acta SS. octobris, t. II, Vita S. Francisci à Thomâ Cellano, p. 685, 706. (Thomas de Cellano fut son disciple, et écrivit deux fois sa vie, par ordre de Grégoire IX.)

Digitized by Google

même un caleçon; l'évêque lui jette son manteau[1].

Le voilà lancé sur la terre; il parcourt les forêts, en chantant les louanges du Créateur. Des voleurs l'arrêtent et lui demandent qui il est : « Je suis, dit-il, le héraut qui proclame le grand roi. » Ils le plongent dans une fondrière pleine de neige; nouvelle joie pour le saint; il s'en tire et poursuit sa route. Les oiseaux chantent avec lui; il les prêche, ils écoutent : « Oiseaux, mes frères, disait-il, n'aimez-vous pas votre Créateur, qui vous donne ailes et plumes et tout ce qu'il vous faut? » Puis satisfait de leur docilité, il les bénit et leur permet de s'envoler[2]. Il exhortait ainsi toutes les créatures à louer et remercier Dieu. Il les aimait, sympathisait avec elles; il sauvait, quand il pouvait, le lièvre poursuivi par les chasseurs, et vendait son manteau pour racheter un agneau de la boucherie. La nature morte elle-même, il l'embrassait dans son immense charité. Moissons, vignes, bois, pierres, il fraternisait avec eux tous et les appelait tous à l'amour divin[3].

Cependant, un pauvre idiot d'Assise s'attacha à lui, puis un riche marchand laissa tout pour le suivre. Ces premiers franciscains et ceux qui se joignirent à eux, donnèrent d'abord dans des austérités forcenées, comparables à celles des faquirs de l'Inde, se pendant à des cordes, se serrant de chaînes de fer et d'entraves de bois[4]. Puis, quand ils eurent un peu calmé cette soif de douleur, saint François chercha longtemps en lui-même lequel valait mieux de la prière ou de la prédication[5]. Il y serait encore, s'il ne se fût avisé de consulter sainte Claire et le frère Sylvestre; ils décidèrent pour la prédication. Dès lors, il n'hésita plus; se ceignit les reins d'un corde et partit pour Rome. « Tel était son transport, dit le biographe, quand il parut devant le pape, qu'il pouvait à peine contenir ses pieds, et tressaillait comme s'il eût dansé[6]. » Les politiques de la cour de Rome le rebutèrent d'abord; puis le pape réfléchit, et l'autorisa. Il demandait pour grâce unique de prêcher, de mendier, de n'avoir rien au monde, sauf une pauvre église de Sainte-Marie-des-Anges, dans le petit champ de la *Portiuncule*, qu'il rebâtit de ce qu'on lui donnait[7]. Cela fait, il partagea le monde à ses compagnons, gardant pour lui l'Égypte où il espérait le martyre; mais il eut beau faire, le sultan s'obstina à le renvoyer.

Tels furent les progrès du nouvel ordre, qu'en 1219, saint François réunit cinq mille franciscains en Italie, et il y en avait dans tout le monde. Ces apôtres effrénés de la grâce couraient partout, pieds nus, jouant tous les Mystères dans leurs sermons, traînant après eux les femmes et les enfants, riant à Noël, pleurant le vendredi saint, développant sans retenue tout ce que le christianisme a d'éléments dramatiques. Le système de la Grâce, où l'homme n'est plus rien qu'un jouet de Dieu, le dispense aussi de toute dignité personnelle; c'est pour lui un acte d'amour de s'abaisser, de s'annuler, de montrer les côtés honteux de sa nature; il semble exalter Dieu d'autant plus. Le scandale et le cynisme deviennent une jouissance pieuse, une sensualité de dévotion. L'homme immole avec délices sa fierté et sa pudeur à l'objet aimé.

C'était une grande joie pour saint François d'Assise de faire pénitence dans les rues pour avoir rompu le jeûne, et mangé un peu de volaille par nécessité. Il se faisait traîner tout nu, frapper de coups de corde, et l'on criait : « Voici le glouton qui s'est gorgé de poulet à votre insu[8]! » A Noël, il se préparait, pour prêcher, une étable, comme celle où naquit le Sauveur. On y voyait le bœuf, l'âne, le foin; pour que rien n'y manquât, lui-même il bêlait comme un mouton, en prononçant *Bethleem*, et quand il en venait à nommer le doux Jésus, il passait la langue sur les lèvres et les léchait comme s'il eût mangé du miel[9].

Ces folles représentations, ces courses furieuses à travers l'Europe, qu'on ne pouvait comparer qu'aux bacchanales, ou aux pantomimes des prêtres de Cybèle, donnaient lieu, on peut le croire, à bien des excès. Elles ne furent même pas exemptes du caractère sanguinaire qui avait marqué les représentations orgiastiques de l'antiquité. Le tout-puissant génie dramatique qui poussait saint Fran-

[1] Th. Cellan., p. 687-88 : Nec femoralia retinens, totus coram omnibus denudatur. Episcopus... pallio quo indutus erat, contexit eum.

[2] Id., p. 699 : « Fratres mei aves, multum debetis laudare creatorem, etc. Un jour que des hirondelles l'empêchaient de prêcher par leur ramage, il les pria de se taire : « Sorores meæ hirundines, etc. » Elles obéirent aussitôt.

[3] Id., p. 705 : Segetes, vineas, lapides et silvas, et omnia speciosa camporum... terramque et ignem, aërem et ventum ad divinum monebat amorem, etc... Omnes creaturas *fratres* nomine nuncupabat; *frater* cinis, *soror* musca, etc.

[4] Th. Cellan., p. 695 : Aliquis suspensus funibus.

[5] Vita S. Franc. à S. Bonaventurâ, p. 774.

[6] Id., ibid.

[7] Th. Cellan., p. 699.

[8] Id., p. 696 : ... « Videte glutonem, qui impinguatus est carnibus gallinarum, quas, vobis ignorantibus, manducavit! »

[9] Id., p. 706-707 : More balantis ovis *Bethleem* dicens... et labia sua, cùm Jesum nominaret, quasi lingebat linguâ.

— Le foin de l'étable fit des miracles; il guérissait les animaux malades. Ibid.

Digitized by Google

çois à l'imitation complète de Jésus, ne se contenta pas de le jouer dans sa vie et sa naissance ; il lui fallut aussi la Passion. Dans ses dernières années on le portait sur une charrette, par les rues et les carrefours, versant le sang par le côté, et imitant, par ses stigmates, ceux du Seigneur [1].

Ce mysticisme ardent fut vivement accueilli par les femmes, et en revanche, elles eurent bonne part dans la distribution des dons de la grâce. Sainte Clara d'Assise commença les Clarisses [2]. Le dogme de l'immaculée conception devint de plus en plus populaire [3]. Ce fut le point principal de la religion, la thèse favorite que soutinrent les théologiens, la croyance chère et sacrée pour laquelle les franciscains, chevaliers de la Vierge, rompirent des lances. Une dévotion sensuelle embrassa la chrétienté. Le monde entier apparut à saint Dominique dans le capuchon de la Vierge, comme l'Inde l'a vu dans la bouche du Crishna, ou comme Brahma reposant dans la fleur du lotos. « La Vierge ouvrit son capuchon devant son serviteur Dominique qui était tout en pleurs, et il se trouvait, ce capuchon, de telle capacité et immensité qu'il contenait et embrassait doucement toute la céleste patrie [4]. »

Nous avons remarqué déjà à l'occasion d'Héloïse, d'Éléonore de Guienne, et des Cours d'amour, que, dès le douzième siècle, la femme prit sur la terre une place proportionnée à l'importance nouvelle qu'elle avait acquise dans la hiérarchie céleste. Au treizième, elle se trouve, au moins comme mère et régente, assise sur plusieurs des trônes d'Occident. Blanche de Castille gouverne au nom de son fils enfant, comme la comtesse de Champagne pour le jeune Thibaut, comme celle de Flandre pour son mari prisonnier. Isabelle de la Marche exerce aussi la plus grande influence sur son fils Henri III, roi d'Angleterre. Jeanne de Flandre ne se contenta pas du pouvoir, elle en voulut les honneurs et les insignes virils ; elle réclama au sacre de saint Louis le droit du comte de Flandre, celui de porter l'épée nue, l'épée de la France [5].

Avant d'expliquer comment une femme gouverna la France et brisa la force féodale au nom d'un enfant, il faut pourtant se rappeler combien toute circonstance favorisait alors les progrès du pouvoir royal. La royauté n'avait qu'à se laisser aller, le fil de l'eau la portait. La mort de Philippe-Auguste n'y avait rien changé (1223). Son fils, le faible et maladif Louis VIII, nommé, ce semble ironi-

[1] *Voyez* aussi Barthélemy de Pise, Liber conformitatum B. Francisci ad vitam Jesu-Christi, ed. 1501, fol. 227, sqq. — L'auteur commence par établir la possibilité de la transformation du sujet aimant en l'objet aimé, de saint François en Jésus-Christ. Puis il imagine un arbre allégorique, divisé en dix branches, portant chacune pour fruits quatre conformités ; savoir : deux attributs de Jésus-Christ, et deux ressemblances de saint François.

[2] Cet ordre obtint de saint François, en 1224, une règle particulière. Agnès de Bohême l'établit en Allemagne. — Et multæ filiæ ducum, comitum, baronum et aliorum nobilium de Alamaniâ, mundum deserentes, exemplo beatæ Claræ et Agnetis, sponso cœlesti sunt junctæ. Liber conformitatum (ed. 1501), fol. 85.

[3] L'Église de Lyon l'avait instituée en 1134. Saint Bernard lui écrivit une longue lettre pour la tancer de cette nouveauté (epist. 174). Elle fut approuvée par Alain de Lille et par Petrus Cellensis (L. VI, epist. 23 ; IX, 9 et 10). Le concile d'Oxford la condamna en 1222. — Les dominicains se déclarèrent pour saint Bernard, l'Université pour l'Église de Lyon. Bulæus, Hist. Universelle. Paris, II, 138 ; IV, 618, 964. *Voy.* Duns Scot, Sententiarum liber III, dist. 3, qu. I, et dist. 18, qu. I. Il disputa, dit-on, pour l'Immaculée Conception, contre deux cents dominicains, et amena l'Université à décider : « Ne ad ullos gradus scholasticos admitteretur ullus, qui priùs non juraret se defensurum B. Virginem à noxâ originariâ. » Wadding., Ann. Minorum, ann. 1304. Bulæus, IV, p. 71.

[4] Acta SS. Theodor. de Appoldiâ, p. 585. Totam cœlestem patriam amplexando dulciter continebat. — Pierre Damiani disait que Dieu lui-même avait été enflammé d'amour pour la Vierge. Il s'écrie dans un sermon (Sermo XI, de Annunt. B. Mar., p. 171) : « O venter diffusior cœlis, terris amplior, capacior elementis! etc. » — Dans un sermon sur la Vierge, de l'archevêque de Kenterbury, Étienne Langton, on trouve ces vers :

Bele Aliz matin leva,
Sun cors vesti et pars,
Ens un vergier s'en entra,
Cink fleurettes y truva ;
Un chapelet fit en a
De bele rose flurie.
Pur Deu trahez vus en là,
Vus ki ne amez mie !

Ensuite il applique mystiquement chaque vers à la mère du Sauveur, et s'écrie avec enthousiasme :

Ceste est la belle Aliz,
Ceste est la flur,
Ceste est le lis.
(Roquefort, Poésies du XIIe et du XIIIe siècle.)

On a attribué au franciscain saint Bonaventure le Psalterium minus et le Psalterium majus B. Mariæ Virginis. Ce dernier est une sorte de parodie sérieuse où chaque verset est appliqué à la Vierge. Psalm. I : ... Universas enim fœminas vincis pulchritudine carnis !

[5] Par une singulière coïncidence, en 1250, une femme succédait, pour la première fois, à un sultan (Chegger-Eddour à Almoadan). On n'avait jamais vu le nom d'une femme gravé sur les monnaies, et prononcé dans les prières publiques. Le calife de Bagdad s'éleva contre le scandale de cette innovation. Michaud, Hist. des Croisades, IV, 357.

Digitized by Google

quement, Louis le Lion, ne joua pas moins le rôle d'un conquérant. Il échoua en Angleterre, il est vrai, mais il prit aux Anglais le Poitou. En Flandre, il maintint la comtesse Jeanne, lui rendant le service de garder son mari prisonnier à la tour du Louvre. Cette Jeanne était fille de Beaudoin, le premier empereur de Constantinople, qu'on croyait tué par les Bulgares. Un jour, le voilà qui reparaît en Flandre; sa fille refuse de le reconnaître, mais le peuple l'accueille, et elle est obligée de fuir près de Louis VIII qui la ramène avec une armée. Le vieillard ne pouvait répondre à certaines questions; et vingt ans d'une dure captivité pouvaient bien avoir altéré sa mémoire. Il passa pour imposteur, et la comtesse le fit périr. Tout le peuple la regarda comme parricide.

La Flandre se trouvait ainsi soumise à l'influence française; il en fut bientôt de même du Languedoc. Louis VIII y était appelé par l'Église contre les Albigeois, qui reparaissaient sous Raymond VII [1]. D'autre part, une bonne partie des Méridionaux désirait finir à tout prix, par l'intervention de la France, cette guerre de tigres, qui se faisait chez eux depuis si longtemps. Louis avait prouvé sa douceur et sa loyauté au siége de Marmande, où il essaya en vain de sauver les assiégés. Vingt-cinq seigneurs et dix-sept archevêques et évêques déclarèrent qu'ils conseillaient au roi de se charger de l'affaire des Albigeois [2]. Louis VIII se mit en effet en marche à la tête de toute la France du Nord; les cavaliers seuls étaient dans cette armée au nombre de cinquante mille. L'alarme fut grande dans le Midi. Une foule de seigneurs et de villes s'empressèrent d'envoyer au-devant, et de faire hommage. Les républiques de Provence, Avignon, Arles, Marseille et Nice, espéraient pourtant que le torrent passerait à côté. Avignon offrit passage hors de ses murs; mais en même temps, elle s'entendait avec le comte de Toulouse pour détruire tous les fourrages à l'approche de la cavalerie française. Cette ville était étroitement unie avec Raymond, elle était restée douze ans excommuniée pour l'amour de lui. Les podestats d'Avignon prenaient le titre de bayles ou lieutenants du comte de Toulouse. Louis VIII insista pour passer par la ville même, et sur son refus, il l'assiégea. Les réclamations de Frédéric II, en faveur de cette ville impériale, ne furent point écoutées. Il fallut qu'elle payât rançon, donnât des otages et abattît ses murailles. Tout ce qu'on trouva dans la ville, de Français et de Flamands, fut égorgé par les assiégeants. Une grande partie du Languedoc s'effraya; Nîmes, Albi, Carcassonne, se livrèrent, et Louis VIII établit des sénéchaux dans cette dernière ville et à Beaucaire. Il semblait qu'il dût accomplir dans cette campagne toute la conquête du Midi. Mais le siége d'Avignon avait été un retard fatal; les chaleurs occasionnèrent une épidémie meurtrière dans son armée. Lui-même, il languissait, lorsque le duc de Bretagne et les comtes de Lusignan, de Marche, d'Angoulême et de Champagne s'entendirent pour se retirer. Ils se repentaient tous d'avoir aidé aux succès du roi; le comte de Champagne, amant de la reine (telle est du moins la tradition), fut accusé d'avoir empoisonné Louis, qui mourut peu après son départ (1226).

La régence et la tutelle du jeune Louis IX eut appartenu, d'après les lois féodales, à son oncle Philippe le Hurepel (le grossier), comte de Boulogne. Le légat du pape et le comte de Champagne, qu'on disait également favorisés de la reine mère, Blanche de Castille, lui assurèrent la régence. C'était une grande nouveauté qu'une femme commandât à tant d'hommes; c'était sortir d'une manière éclatante du système militaire et barbare qui avait prévalu jusque-là, pour entrer dans la voie pacifique de l'esprit moderne. L'Église y aida. Outre le légat, l'archevêque de Sens et l'évêque de Beauvais voulurent bien attester que le dernier roi avait, sur son lit de mort, nommé sa veuve régente. Son testament, que nous avons encore, n'en fait aucune mention [3]. Il est douteux d'ailleurs qu'il eût confié le royaume à une Espagnole, à la nièce du roi Jean, à une femme que le comte de Champagne avait prise, dit-on, pour l'objet de ses galanteries poétiques. Ce comte, ennemi d'abord du roi, comme les autres grands seigneurs, n'en fut pas moins le plus puissant appui de la royauté après la mort de Louis VIII. Il aimait sa veuve, dit-on, et, d'autre part, la Champagne aimait la France; les grandes villes industrielles de Troyes, de Bar-sur-Seine, etc., devaient sympathiser avec le pouvoir pacifique et régulier du roi, plus qu'avec la turbulence militaire des seigneurs. Le parti du roi, c'était le parti de la paix, de l'ordre, de la sûreté des routes. Quiconque voyageait, marchand ou pèlerin, était, à coup sûr, pour le roi. Ceci explique encore la haine furieuse des grands seigneurs contre

[1] *Voy.* la lettre des évêques du Midi à Louis VIII. Preuves de l'Hist. du Languedoc, p. 289, et les lettres d'Honorius III, ap. Ser. fr., XIX, 699-723.

[2] Hist. du Languedoc, l. XXIV, p. 350, et Preuves, p. 299-300.

[3] Archives du royaume, J, carton 401, Lettre et témoignage de l'archevêque de Sens et de l'évêque de Beauvais. — J, carton 403, Testament de Louis VIII.

Digitized by Google

la Champagne, qui avait de bonne heure abandonné leur ligue. La jalousie de la féodalité contre l'industrialisme, qui entra pour beaucoup dans les guerres de Flandre et de Languedoc, ne fut point certainement étrangère aux affreux ravages que les seigneurs firent dans la Champagne, pendant la minorité de saint Louis [1].

Le chef de la ligue féodale, ce n'était point Philippe, oncle du jeune roi, ni les comtes de Marche et de Lusignan, beau-père et frère du roi d'Angleterre, mais le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, descendu d'un fils de Louis le Gros. La Bretagne, relevant de la Normandie, et par conséquent de l'Angleterre aussi bien que de la France, flottait entre les deux couronnes. Le duc était d'ailleurs l'homme le plus propre à profiter d'une telle position. Élevé aux écoles de Paris, grand dialecticien, destiné d'abord à la prêtrise, mais de cœur légiste, chevalier, ennemi des prêtres, il en fut surnommé *Mauclerc*.

Cet homme remarquable, certainement le premier de son temps, entreprit bien des choses à la fois, et plus qu'il ne pouvait : en France, d'abaisser la royauté ; en Bretagne, d'être absolu, malgré les prêtres et les seigneurs. Il s'attacha les paysans, leur accorda des droits de pâture, d'usage du bois mort, des exemptions de péage [2]. Il eut encore pour lui les seigneurs de l'intérieur du pays, surtout ceux de la Bretagne française (Avaugour, Vitré, Fougères, Châteaubriant, Dol, Châteaugiron) ; mais il tâcha de dépouiller ceux des côtes (Léon, Rohan, le Faou, etc.). Il leur disputa ce précieux droit de *bris*, qui leur donnait les vaisseaux naufragés. Il luttait aussi contre l'Église, l'accusait de simonie par-devant les barons, employait contre les prêtres la science du droit canonique qu'il avait apprise d'eux-mêmes. Dans cette lutte, il se montra inflexible et barbare ; un curé refusant d'enterrer un excommunié, il ordonna qu'on l'enterrât lui-même avec le corps [3].

Cette lutte intérieure ne permit guère à Mauclerc d'agir vigoureusement contre la France. Il lui eût fallu du moins être bien appuyé de l'Angleterre. Mais les Poitevins qui gouvernaient et volaient le jeune Henri III, ne lui laissaient point d'argent pour une guerre honorable. Il devait passer la mer en 1226 ; une révolte le retint. Mauclerc l'attendait encore en 1229, mais le favori de Henri III fut corrompu par la régente et rien ne se trouva prêt. Elle eut encore l'adresse d'empêcher le comte de Champagne d'épouser la fille de Mauclerc [4]. Les barons, sentant la faiblesse de la ligue, n'osaient, malgré toute leur mauvaise volonté, désobéir formellement au roi enfant, dont la régente employait le nom. En 1228, sommés par elle d'amener leurs hommes contre la Bretagne, ils vinrent chacun avec deux chevaliers seulement.

L'impuissance de la ligue du Nord permit à Blanche et au légat qui la conseillait, d'agir vigoureusement contre le Midi. Une nouvelle croisade fut conduite en Languedoc. Celle-ci, du moins, semblait justifiée par l'horrible cruauté de Raymond VII, qui mutilait tous ses prisonniers [5]. Toulouse aurait tenu longtemps, mais les croisés se mirent à détruire méthodiquement toutes les vignes qui faisaient la richesse du pays [6]. Les indigènes avaient résisté tant qu'il n'en coûtait que du sang. Ils obligèrent leur comte à céder. Il fallut qu'il rasât les murs de sa ville, y reçût garnison française, y autorisât l'établissement de l'inquisition, confirmât à la France la possession du bas Languedoc, promît Toulouse après sa mort, comme dot de sa fille Jeanne, qu'un des frères du roi devait épouser [7]. Quant à la haute Provence, il la donnait à l'Église : c'est l'origine du droit des papes sur le comtat d'Avignon. Lui-même il vint à Paris, s'humilia, reçut la discipline dans l'église de Notre-Dame, et se constitua, pour six semaines, prisonnier à la tour du Louvre [8]. Cette tour, où six comtes avaient été enfermés après Bouvines, d'où le comte de Flandre venait à peine de sortir, où l'ancien comte de Boulogne se tua de désespoir, était devenue le château, la maison de plaisance, où les grands barons logeaient chacun à son tour.

La régente osa alors défier le comte de Bretagne et le somma de comparaître devant les pairs. Ce tribunal des douze pairs, calqué sur le nombre

[1] Alberic., p. 541... Communias burgensium et rusticorum facit (Campaniæ comes), in quibus magis confidebat quàm in militibus suis.

[2] D. Morice, Preuves de l'Hist. de Bretagne, I, 1096.

[3] Daru, Histoire de Bretagne, t. II. Math. Paris, p. 25.

[4] Elle lui écrivit, dit-on : Sire Thibauld de Champaigne, j'ai entendu que vous avez convenancé et promis à prendre à femme la fille au comte Perron de Bretaigne. Partant vous mande que si ne voulez perdre quan que vous avez au royaume de France, que vous ne le faites. Si cher que avez tout tant que amez au dit royaume, ne le faites pas. La raison pourquoy vous sçavez bien. Je n'ai jamais trouvé pis qui mal m'ait voulu faire que luy. » D. Morice, I, 158.

[5] Math. Paris, p. 294.

[6] Guill. de Pod. Laur., ap. Scr. fr., XIV, 218.

[7] *Voy.* les articles du Traité, inséré au tome III des Preuves de l'Histoire du Languedoc, p. 329, sqq., et au tome XIX du recueil des Historiens de France, p. 219, sqq.

[8] Guill. de Pod. Laur., ap. Scr. fr., XIX, 224.

Digitized by Google

mystique des douze apôtres, et sur les traditions poétiques des romans carlovingiens, n'était point une institution fixe et régulière. Rien n'était plus commode pour les rois. Cette fois, les pairs se trouvèrent l'archevêque de Sens, les évêques de Chartres et de Paris, les comtes de Flandre, de Champagne, de Nevers, de Blois, de Chartres, de Montfort, de Vendôme, les seigneurs de Coucy et de Montmorency, et beaucoup d'autres barons et chevaliers.

Leur sentence n'aurait pas fait grand'chose, si Mauclerc eût été mieux soutenu par les Anglais et par les barons. Ceux-ci traitèrent séparément avec la régente. Toute la haine des seigneurs forcés de céder à Blanche, retomba sur le comte de Champagne; il fut obligé de se réfugier à Paris, et ne rentra dans ses domaines qu'en promettant de prendre la croix en expiation de la mort de Louis VIII; c'était s'avouer coupable.

Tout le mouvement qui avait troublé la France du Nord, s'écoula pour ainsi dire vers le Midi et l'Orient. Les deux chefs opposés, Thibaut et Mauclerc, furent éloignés par des circonstances nouvelles, et laissèrent le royaume en paix. Thibaut se trouva roi de Navarre par la mort du père de sa femme; il vendit à la régente Chartres, Blois, Sancerre et Châteaudun. Une noblesse innombrable le suivit. Le roi d'Aragon, qui, à la même époque, commençait sa croisade contre Majorque et Valence, amena aussi beaucoup de chevaliers, surtout un grand nombre de *faidits* provençaux et languedociens; c'étaient les proscrits de la guerre des Albigeois. Peu après, Pierre Mauclerc, qui n'était comte de Bretagne que du chef de sa femme, abdiqua le comté, le laissa à son fils, et fut nommé par le pape Grégoire IX général en chef de la nouvelle croisade d'Orient.

Telle était la favorable situation du royaume à l'époque de la majorité de saint Louis (1236). La royauté n'avait rien perdu depuis Philippe-Auguste. Arrêtons-nous un instant ici, et récapitulons les progrès de l'autorité royale et du pouvoir central depuis l'avénement du grand-père de saint Louis.

Philippe-Auguste avait, à vrai dire, fondé ce royaume en réunissant la Normandie à la Picardie. Il avait en quelque sorte fondé Paris, en lui donnant sa cathédrale, sa halle, son pavé, des hôpitaux, des aqueducs, une nouvelle enceinte, de nouvelles armoiries, surtout en autorisant et soutenant son université. Il avait fondé la juridiction royale en inaugurant l'assemblée des pairs par un acte populaire et humain, la condamnation de Jean et la punition du meurtre d'Arthur. Les grandes puissances féodales s'affaissaient; la Flandre, la Champagne, le Languedoc, étaient soumis à l'influence royale. Le roi s'était formé un grand parti dans la noblesse; il avait créé une démocratie dans l'aristocratie, si je puis dire; je parle des cadets; il fit consacrer en principe qu'ils ne dépendraient plus de leurs aînés.

Le prince dans les mains duquel tombait ce grand héritage, Louis IX, avait vingt et un ans en 1236. Il fut déclaré majeur, mais dans la réalité, il resta longtemps encore dépendant de sa mère, la fière Espagnole qui gouvernait depuis dix ans. Les qualités de Louis n'étaient pas de celles qui éclatent de bonne heure; la principale fut un sentiment exquis, un amour inquiet du devoir, et pendant longtemps le devoir lui apparut comme la volonté de sa mère. Espagnol du côté de Blanche [1], Flamand par son aïeule Isabelle, le jeune prince suça avec le lait une piété ardente, qui semble avoir été étrangère à la plupart de ses prédécesseurs, et que ses successeurs n'ont guère connue davantage.

Cet homme qui apportait au monde un tel besoin de croire, se trouva précisément au milieu de la grande crise, lorsque toutes les croyances étaient ébranlées. Ces belles images d'ordre, que le moyen âge avait rêvées, le saint pontificat et le saint empire, qu'étaient-elles devenues? La guerre de l'empire et du sacerdoce avait atteint le dernier degré de violence, et les deux partis inspiraient presque une égale horreur.

D'un côté, c'était l'Empereur, au milieu de son cortége de légistes bolonais et de docteurs arabes, bel esprit sanguinaire, qui faisait des vers comme un jongleur du Midi, et qui enterrait ses ennemis sous des chapes de plomb [2]. Il avait des gardes sarrasines, une université sarrasine, des concubines arabes. Le sultan d'Égypte était son meilleur ami [3]. Il avait, disait-on, écrit ce livre horrible dont on parlait tant : *De Tribus impostoribus*,

[1] Il était parent par sa mère d'Alphonse X, roi de Castille; celui-ci lui avait promis des secours pour la croisade; mais il mourut en 1252, et saint Louis « en fut fort affligé. » Math. Paris, p. 565. — « A son retour, il fit frapper, dit Villani, des monnaies où les uns voient des menottes, en mémoire de sa captivité; les autres, les tours de Castille. » Ce qui vient à l'appui de cette dernière opinion, c'est que les frères de saint Louis, Charles et Alphonse, mirent les tours de Castille dans leurs armes. Michaud, IV, 445.

[2] S'il faut en croire Dante (Infern.).—Raynaldi présente Eccelino comme lieutenant de Conrad et conseiller de Frédéric II. Michaud, IV, 456.

[3] Extraits d'historiens arabes, par Reinaud (Bibl.

Digitized by Google

Moïse, Mahomet et Jésus. Beaucoup de gens soupçonnaient que Frédéric pouvait fort bien être l'Antechrist.

Le pape n'inspirait guère plus de confiance que l'empereur. La foi manquait à l'un, mais à l'autre la charité. Quelque désir, quelque besoin qu'on eût de révérer encore le successeur des apôtres, il était difficile de le reconnaître sous cette cuirasse d'acier qu'il avait revêtue depuis la croisade des Albigeois. Il semblait que la soif du meurtre fût devenue le génie même du prêtre. Ces hommes de paix ne demandaient que mort et ruine, des paroles effroyables sortaient de leur bouche. Ils s'adressaient à tous les peuples, à tous les princes; ils prenaient tour à tour le ton de la menace et de la plainte; ils demandaient, grondaient, priaient, pleuraient. Que voulaient-ils avec tant d'ardeur? la délivrance de Jérusalem? Aucunement. L'amélioration des Chrétiens, la conversion des Gentils? Rien de tout cela. Eh! quoi donc? Du sang. Une soif horrible de sang semblait avoir embrasé le leur, depuis qu'une fois ils avaient goûté de celui des Albigeois.

La destinée de ce jeune et innocent Louis IX fut d'être l'héritier des Albigeois et de tant d'autres ennemis de l'Église. C'était pour lui que Jean, condamné sans être entendu, avait perdu la Normandie, et son fils Henri, le Poitou; c'était pour lui que Montfort avait égorgé vingt mille hommes dans Béziers, et Folquet, dix mille dans Toulouse. Ceux qui avaient péri, étaient, il est vrai, des hérétiques, des mécréants, des ennemis de Dieu; il y avait pourtant dans tout cela bien des morts; et dans cette magnifique dépouille, une triste odeur de sang. Voilà, sans doute, ce qui fit l'inquiétude et l'indécision de saint Louis. Il avait grand besoin de croire et de s'attacher à l'Église, pour se justifier à lui-même son père et son aïeul, qui avaient accepté de tels dons. Position critique pour une âme timorée : il ne pouvait, restituer sans déshonorer son père et indigner la France. D'autre part, il ne pouvait garder, ce semble, sans consacrer tout ce qui s'était fait, sans accepter tous les excès, toutes les violences de l'Église.

Le seul objet vers lequel une telle âme pouvait se tourner encore, c'était la croisade, la délivrance de Jérusalem. Cette grande puissance, bien ou mal acquise, qui se trouvait dans ses mains, c'était là, sans doute, qu'elle devait s'exercer et s'expier. De ce côté, il y avait tout au moins la chance d'une mort sainte.

Jamais la croisade n'avait été plus nécessaire et plus légitime. Agressive jusque-là, elle allait devenir défensive. On attendait dans tout l'Orient un grand et terrible événement; c'était comme le bruit des grandes eaux avant le déluge, comme le craquement des digues, comme le premier murmure des cataractes du ciel. Les Mongols s'étaient ébranlés du Nord, et peu à peu descendaient par toute l'Asie. Ces pasteurs, entraînant les nations, chassant devant eux l'humanité avec leurs troupeaux, semblaient décidés à effacer de la terre toute ville, toute construction, toute trace de culture, à refaire du globe un désert, une libre prairie, où l'on pût désormais errer sans obstacle. Ils délibérèrent s'ils ne traiteraient pas ainsi toute la Chine septentrionale, s'ils ne rendraient pas cet empire, par l'incendie de cent villes et l'égorgement de plusieurs millions d'hommes, à cette beauté primitive des solitudes du monde naissant. Où ils ne pouvaient détruire les villes sans grand travail, ils se dédommageaient du moins par le massacre des habi-

des Croisades, IV, 417, sqq.). « L'émir Fakr-Eddin était entré fort avant, dit Yafei, dans la confiance de l'empereur; ils avaient de fréquents entretiens sur la philosophie, et leurs opinions paraissaient se rapprocher sur beaucoup de points. — Ces étroites relations scandalisèrent beaucoup les chrétiens... Je n'aurais pas tant insisté, dit-il à Fakr-Eddin, pour qu'on me remît Jérusalem, si je n'avais craint de perdre tout crédit en Occident; mon but n'a pas été de délivrer la ville sainte, ni rien de semblable; j'ai voulu conserver l'estime des Francs. » — » L'empereur était roux et chauve; il avait la vue faible; s'il avait été esclave, on n'en aurait pas donné deux cents drachmes. Ses discours montraient assez qu'il ne croyait pas à la religion chrétienne; quand il en parlait, c'était pour s'en railler... etc... Un muezzin récita près de lui un verset du Coran qui nie la divinité de Jésus-Christ. Le sultan le voulut punir; Frédéric s'y opposa. » — En marge du texte arabe de Makrisi, on trouve quelques mots isolés qui semblent dire qu'au fond Frédéric méprisait sa religion, et que, s'il n'avait pas craint de soulever ses sujets, il aurait manifesté ses véritables sentiments. Il se fâcha contre un prêtre qui était entré dans une mosquée l'Évangile à la main, et jura de punir sévèrement tout chrétien qui y entrerait sans une permission spéciale. — On a vu plus haut quelles relations amicales Richard entretenait avec Salaheddin et Malek-Adhel. — Lorsque Jean de Brienne fut assiégé dans son camp (en 1221), il fut comblé par le sultan de témoignages de bienveillance; « Dès lors, dit un auteur arabe (Makrizi), il s'établit entre eux une liaison sincère et durable, et tant qu'ils vécurent, ils ne cessèrent de s'envoyer des présents et d'entretenir un commerce d'amitié. » Dans une guerre contre les Kharismins, les chrétiens de Syrie se mirent pour ainsi dire sous les ordres des infidèles. On voyait les chrétiens marcher leurs croix levées; les prêtres se mêlaient dans les rangs, donnaient des bénédictions, et offraient à boire aux musulmans dans leurs calices. Ibid., 445, d'après Ibn-Giouzi, témoin oculaire.

Digitized by Google

tants; témoin ces pyramides de têtes de morts qu'ils firent élever dans la plaine de Bagdad [1].

Toutes les sectes, toutes les religions qui se partageaient l'Asie, avaient également à craindre ces barbares, et nulle chance de les arrêter. Les sunnites et les schyytes, le calife de Bagdad et le calife du Caire, les Assassins, les chrétiens de terre sainte, attendaient le Jugement. Toute dispute allait être finie, toute haine réconciliée ; les Mongols s'en chargeaient. De là, sans doute, ils passeraient en Europe, pour accorder le pape et l'Empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France. Alors, ils n'auraient plus qu'à faire manger l'avoine à leurs chevaux sur l'autel de Saint-Pierre de Rome [2], et le règne de l'Antechrist allait commencer.

Ils avançaient, lents et irrésistibles, comme la vengeance de Dieu; déjà ils étaient partout présents par l'effroi qu'ils inspiraient. En l'an 1238, les gens de la Frise et du Danemarck n'osèrent pas quitter leurs femmes épouvantées pour aller pêcher le hareng, selon leur usage, sur les côtes d'Angleterre [3]. En Syrie, on s'attendait d'un moment à l'autre à voir apparaître les grosses têtes jaunes et les petits chevaux échevelés. Tout l'Orient était réconcilié. Les princes mahométans, entre autres le Vieux de la Montagne, avaient envoyé une ambassade suppliante au roi de France, et l'un des ambassadeurs passa en Angleterre.

D'autre part, l'empereur latin de Constantinople venait exposer à saint Louis son danger, son dénûment et sa misère. Ce pauvre empereur s'était vu obligé de faire alliance avec les Comans, et de leur jurer amitié, la main sur un chien mort. Il en était à n'avoir plus pour se chauffer que les poutres de son palais. Quand l'impératrice vint, plus tard, implorer de nouveau la pitié de saint Louis, Joinville fut obligé, pour la présenter, de lui donner une robe. L'empereur offrait à saint Louis de lui céder à bon compte un inestimable trésor, la vraie couronne d'épines qui avait ceint le front du Sauveur. La seule chose qui embarrassait le roi de France, c'est que le commerce de reliques avait bien l'air d'être un cas de simonie; mais il n'était pas défendu pourtant de faire un présent à celui qui faisait un tel don à la France. Le présent fut de cent soixante mille livres, et de plus, saint Louis donna le produit d'une confiscation faite sur les juifs, dont il se faisait scrupule de profiter lui-

[1] Tamerlan, après avoir ruiné Damas de fond en comble, fit frapper des monnaies portant un mot arabe dont le sens était : DESTRUCTION. Ce mot indiquait, par sa valeur numérale, l'an 803 de l'hégire, époque de la prise de Damas. Reinaud, Description des Mon. musulmans, etc., I, 89. Chardin, IV, 292. — Un autre chronogramme de Tamerlan, correspondant à l'an 773 de l'hégire, signifie aussi DESTRUCTION. *Voy.* d'Herbelot, Bibliothèque orientale.

[2] C'est le mot qu'on attribua, au quinzième siècle, au sultan des Turcs, Bajazet.

[3] « Ils avaient, dit Mathieu Paris, ravagé et dépeuplé la grande Hongrie ; ils avaient envoyé des ambassadeurs avec des lettres menaçantes à tous les peuples. Leur général se disait envoyé du Dieu très-haut pour dompter les nations qui lui étaient rebelles. Les têtes de ces barbares sont grosses et disproportionnées avec leurs corps ; ils se nourrissent de chairs crues et même de chair humaine ; ce sont des archers incomparables ; ils portent avec eux des barques de cuir, avec lesquelles ils passent tous les fleuves ; ils sont robustes, impies, inexorables ; leur langue est inconnue à tous les peuples qui ont quelque rapport avec nous (quos nostra attingit notitia). Ils sont riches en troupeaux de moutons, de bœufs, de chevaux si rapides qu'ils font trois jours de marche en un jour. Ils portent par devant une bonne armure, mais aucune par derrière, pour n'être jamais tentés de fuir. Ils nomment kan leur chef, dont la férocité est extrême. Habitant la plage boréale, les mers Caspiennes, et celles qui leur confinent, ils sont nommés Tartares, du nom du fleuve Tar. Leur nombre est si grand, qu'ils semblent menacer le genre humain de sa destruction. Quoiqu'on eût déjà éprouvé d'autres invasions de la part des Tartares, la terreur était plus grande cette année, parce qu'ils semblaient plus furieux que de coutume ; aussi les habitants de la Gothie et de la Frise, redoutant leurs attaques, ne vinrent point cette année, comme ils le faisaient d'ordinaire, sur les côtes d'Angleterre, pour charger leurs vaisseaux de harengs : les harengs se trouvèrent en conséquence tellement abondants en Angleterre, qu'on les vendait presque pour rien : même dans les endroits éloignés de la mer, on en donnait quarante ou cinquante d'excellents pour une petite pièce de monnaie. Un messager sarrasin, puissant et illustre par sa naissance, qui était venu en ambassade solennelle auprès du roi de France, principalement de la part du Vieux de la Montagne, annonçait ces événements au nom de tous les Orientaux, et il demandait du secours aux Occidentaux pour réprimer la fureur des Tartares. Il envoya un de ses compagnons d'ambassade au roi d'Angleterre pour lui exposer les mêmes choses, et lui dire que si les musulmans ne pouvaient soutenir le choc de ces ennemis, rien ne les empêcherait d'envahir tout l'Occident. L'évêque de Winchester, qui était présent à cette audience (c'était le favori de Henri III), et qui avait déjà revêtu la croix, prit d'abord la parole en plaisantant. « Laissons, dit-il, ces chiens se dévorer les uns les autres, pour qu'ils périssent plus tôt. Quand ensuite nous arriverons sur les ennemis du Christ qui resteront en vie, nous les égorgerons plus facilement, et nous en purgerons la surface de la terre. Alors le monde entier sera soumis à l'Église catholique, et il ne restera plus qu'un seul pasteur et une seule bergerie. » Math. Paris, p. 318.

Digitized by Google

même. Il alla pieds nus recevoir les saintes reliques jusqu'à Vincennes, et plus tard, fonda pour elles la Sainte-Chapelle de Paris.

La croisade de 1235 n'était pas faite pour rétablir les affaires d'Orient. Le roi champenois de Navarre, le duc de Bourgogne, le comte de Montfort, se firent battre. Le frère du roi d'Angleterre n'eut d'autre gloire que celle de racheter les prisonniers. Mauclerc seul y gagna quelque chose. Cependant, le jeune roi de France ne pouvait quitter encore son royaume, et réparer ces malheurs. Une vaste ligue se formait contre lui; le comte de Toulouse, dont la fille avait épousé le frère du roi, Alphonse de Poitiers, voulait tenter encore un effort pour garder ses États, s'il n'avait pu garder ses enfants. Il s'était allié aux rois d'Angleterre, de Navarre, de Castille et d'Aragon. Il voulait épouser ou Marguerite de la Marche, sœur utérine de Henri III, ou Béatrix de Provence. Par ce dernier mariage, il eût réuni la Provence au Languedoc, déshérité sa fille au profit des enfants qu'il eût eus de Béatrix, et réuni tout le Midi. La précipitation fit avorter ce grand projet. Dès 1242, les inquisiteurs furent massacrés à Avignon; l'héritier légitime de Nîmes, Béziers et Carcassonne, le jeune Trencavel, se hasarda à reparaître. Les confédérés agirent l'un après l'autre. Raymond était réduit quand les Anglais prirent les armes. Leur campagne en France fut pitoyable; Henri III avait compté sur son beau-père, le comte de la Marche, et les autres seigneurs qui l'avaient appelé. Quand ils se virent et se comptèrent, alors commencèrent les reproches et les altercations. Les Français n'avançaient pas moins; ils auraient tourné et pris l'armée anglaise au pont de Taillebourg, sur la Charente, si Henri n'eût obtenu une trêve par l'intercession de son frère Richard, en qui Louis révéra le héros de la dernière croisade, celui qui avait racheté et rendu à l'Europe tant de chrétiens [1]. Henri profita de ce répit pour décamper et se retirer vers Saintes. Louis le serra de près; un combat acharné eut lieu dans les vignes [2], et le roi d'Angleterre finit par s'enfuir dans la ville, et de là vers Bordeaux (1242).

Une épidémie, dont le roi et l'armée languirent également, l'empêcha de poursuivre ses succès. Mais le combat de Taillebourg n'en fut pas moins le coup mortel pour ses ennemis, et en général pour la féodalité. Le comte de Toulouse n'obtint grâce que comme cousin de la mère de saint Louis. Son vassal, le comte de Foix, déclara qu'il voulait dépendre immédiatement du roi [3]. Le comte de la Marche, et sa femme, l'orgueilleuse Isabelle de Lusignan, veuve de Jean et mère de Henri III, furent obligés de céder. Ce comte faisant hommage au frère du roi Alphonse, nouveau comte de Poitiers, un chevalier parut, qui se disait mortellement offensé par lui, et demandait à le combattre par-devant son suzerain [4]. Alphonse insistait durement pour que le vieillard fît raison au jeune homme. L'événement n'était pas douteux, et déjà Isabelle, craignant de périr après son mari, s'était réfugiée au couvent de Fontevrault. Saint Louis s'interposa et ne permit point ce combat inégal. Telle fut pourtant l'humiliation du comte de la Marche, que son ennemi, qui avait juré de laisser pousser ses cheveux jusqu'à ce qu'il eût vengé son outrage, se les fit couper solennellement devant tous les barons, et déclara qu'il en avait assez [5].

En cette occasion, comme en toutes, Louis montrait la modération d'un saint et d'un politique. Un baron n'ayant voulu se rendre qu'après en avoir obtenu l'autorisation de son seigneur, le roi d'Angleterre, Louis lui en sut gré, et lui remit son château sans autre garantie que son serment [6]. Mais afin de sauver de la tentation du parjure ceux qui tenaient des fiefs de lui et de Henri, il leur déclara, aux termes de l'Évangile, qu'on ne pouvait servir deux maîtres, et leur permit d'opter librement [7]. Il eût voulu, pour ôter toute cause de guerre, obtenir de Henri la cession expresse de la Normandie; à ce prix, il lui eût rendu le Poitou.

Telle était la prudence et la modération du roi. Il n'imposa pas à Raymond d'autres conditions que celles du traité de Paris, qu'il avait signé quatorze ans auparavant [8].

Cependant la catastrophe tant redoutée avait lieu

[1] Math. Paris, p. 400 : Et vocabant eum multi redemptorem suum, quia per compositionem pacis eos in terrâ sanctâ liberaverat... Et hoc impetravit, tùm quia favorabilis persona Francis fuit, pro nobilium dictâ liberatione in terrâ sanctâ, tùm quia fuit domini regis Francorum consanguineus, tùm quia fuit dies Dominica. — Philippe-Auguste ne combattait jamais le dimanche.

[2] Id., ibid., Inter vineas in arctis viarum.

[3] Hist. du Languedoc, l. XXXV, p. 435.

[4] Math. Paris, p. 409 : More Francorum, chirotecam suam ei porrexit, exigens sibi exhiberi in duello justitiæ plenitudinem, secundum legem Francorum antiquitùs.

[5] Joinville (édit. 1761), p. 24.

[6] Math. Paris, p. 402 : « Tu solus fideliter te gessisti. » ... Statim accepto ab eo juramento fidelitatis, ipsum ei custodiendum confidenter liberavit.

[7] Id., p. 416. Rex Francorum Parisiis convocatos omnes ultramarinos qui terras habuerunt in Angliâ, sic est affatus : Quicumque in regno meo conversatur, habens terras in Angliâ, cùm nequeat quis competenter duobus dominis servire, vel penitùs mihi vel regi Angliæ inseparabiliter adhæreat.

[8] Hist. du Languedoc, l. XXV, p. 437.

Digitized by Google

en Orient. Une aile de la prodigieuse armée des Mongols avait poussé vers Bagdad (1258); une autre entrait en Russie, en Pologne, en Hongrie [1]. Les Karismiens, précuseurs des Mongols, avaient envahi la terre sainte; ils avaient remporté à Gaza (1244), malgré l'union des chrétiens et des musulmans, une sanglante victoire. Cinq cents templiers y étaient restés; c'était tout ce que l'ordre avait alors de chevaliers à la terre sainte; puis les Mongols avaient pris Jérusalem abandonnée de ses habitants; ces barbares, par un jeu perfide, mirent partout des croix sur les murs; les habitants, trop crédules, revinrent et furent massacrés [2].

Saint Louis était malade, alité, et presque mourant, quand ces tristes nouvelles parvinrent en Europe. Il était si mal qu'on désespérait de sa vie, et déjà une des dames qui le gardaient voulait lui jeter le drap sur le visage, croyant qu'il avait passé [3]. Dès qu'il alla un peu mieux, au grand étonnement de ceux qui l'entouraient, il fit mettre la croix rouge sur son lit et sur ses vêtements. Sa mère eût autant aimé le voir mort. Il promettait, lui faible et mourant, d'aller si loin, outre mer, sous un climat meurtrier, donner son sang et celui des siens, dans cette inutile guerre qu'on poursuivait depuis plus d'un siècle. Sa mère, les prêtres eux-mêmes le pressaient d'y renoncer. Il fut inflexible; cette idée qu'on lui croyait si fatale, fut, selon toute apparence, ce qui le sauva; il espéra, il voulut vivre, et vécut en effet. Dès qu'il fut convalescent, il appela sa mère, l'évêque de Paris, et leur dit : « Puisque vous croyez que je n'étais pas parfaitement en moi-même quand j'ai prononcé mes vœux, voilà ma croix que j'arrache de mes épaules; je vous la rends... Mais à présent, continua-t-il, vous ne pouvez nier que je ne sois dans la pleine jouissance de toutes mes facultés; rendez-moi donc ma croix; car celui qui sait toute chose sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de son signe. » — « C'est le doigt de Dieu, s'écrièrent tous les assistants; ne nous opposons plus à sa volonté. » Et personne, dès ce jour, ne contredit son projet.

Le seul obstacle qui restât à vaincre, chose triste et contre nature, c'était le pape. Innocent IV remplissait l'Europe de sa haine contre Frédéric II. Chassé de l'Italie, il assembla contre lui un grand concile à Lyon [4]. Cette ville impériale tenait pourtant à la France, sur le territoire de laquelle elle avait son faubourg au delà du Rhône. Saint Louis, qui s'était inutilement porté pour médiateur, ne consentit pas sans répugnance à recevoir le pape. Il fallut que tous les moines de Cîteaux vinssent se jeter aux pieds du roi; et il laissa attendre le pape quinze jours pour savoir sa détermination [5]. Innocent dans sa violence contrariait de tout son pouvoir la croisade d'Orient; il eût voulu tourner les armes du roi de France contre l'Empereur, ou contre le roi d'Angleterre, qui était sorti un moment de sa servilité à l'égard du saint-siége. Déjà, en 1239, il avait offert la couronne impériale à saint Louis pour son frère, Robert d'Artois; en 1245, il lui offrit la couronne d'Angleterre. Étrange spectacle, un pape n'oubliant rien pour entraver la délivrance de Jérusalem, offrant tout à un croisé pour lui faire violer son vœu [6].

Louis ne songeait guère à acquérir. Il s'occupait bien plutôt à légitimer les acquisitions de ses pères. Il essaya inutilement de se réconcilier l'Angleterre par une restitution partielle. Il interrogea même les évêques de Normandie pour se rassurer sur le droit qu'il pouvait avoir à la possession de cette province [7]. Il dédommagea par une somme d'argent le vicomte Trencavel, héritier de Nîmes et Béziers. Il l'emmena à la croisade, avec tous les faidits, les proscrits de la guerre des Albigeois, tous ceux que l'établissement des compagnons de Montfort avait privés de leur patrimoine [8]. Ainsi il faisait de la guerre sainte une expiation, une réconciliation universelle.

Ce n'était pas une simple guerre, une expédition que saint Louis projetait, mais la fondation d'une grande colonie en Égypte. On pensait alors, non sans vraisemblance, que pour conquérir et posséder la terre sainte, il fallait avoir l'Égypte pour point d'appui. Aussi il avait emporté une grande quantité d'instruments de labourage et d'outils de toute espèce [9]. Pour faciliter les commu-

[1] Math. Paris, p. 438.

[2] Id., p. 420. Signa christianorum qui subitò fugam inierant, super propugnacula murorum civitatis in propatulo elevaverunt.

[3] Joinville, p. 24.

[4] Math. Paris, p. 443-447, sqq. — Écrasons d'abord le dragon, disait-il, et nous écraserons bientôt ces vipères de roitelets. « Dixit in iracundiâ magnâ, voce susurrâ, oculos obliquando et nares corrugando : Expedit ut componamus cum principe vestro : contrito enim vel pacificato dracone, citò serpentuli conculcabuntur. »

[5] Math. Paris, p. 452.

[6] « Les barons anglais n'osaient passer à la terre sainte, craignant les piéges de la cour de Rome (Muscipulas Romanæ curiæ formidantes). » Math. Paris, ap. Michaud, IV, 261.

[7] Math. Paris, p. 642.

[8] Hist. du Languedoc, l. XXV, p. 457.

[9] Ligones, tridentes, trahas, vomeres, aratra, etc. Math. Paris.

Digitized by Google

nications régulières, il voulut avoir un port à lui sur la Méditerranée; ceux de Provence étaient à son frère Charles d'Anjou : il fit creuser celui d'Aigues-Mortes.

Il cingla d'abord vers Chypre, où l'attendaient d'immenses approvisionnements [1]. Là il s'arrêta, et longtemps, soit pour attendre son frère Alphonse qui lui amenait sa réserve, soit peut-être pour s'orienter dans ce monde nouveau. Il y fut amusé par les amdassadeurs des princes d'Asie, qui venaient observer le grand roi des Francs. Les chrétiens vinrent d'abord, de Constantinople, d'Arménie, de Syrie; les musulmans ensuite, entre autres les envoyés de ce Vieux de la Montagne dont on faisait tant de récits [2]. Les Mongols mêmes parurent [3]. Saint Louis, qui les crut favorables au christianisme, d'après leur haine pour les autres mahométans, se ligua avec eux contre les deux papes de l'islamisme, les califes de Badgad et du Caire.

Cependant les Asiatiques revenaient de leurs premières craintes, ils se familiarisaient avec l'idée de la grande invasion des Francs. Ceux-ci, dans l'abondance, s'énervaient sous la séduction d'un climat corrupteur. Les prostituées venaient placer leurs tentes autour même de la tente du roi et de sa femme, la chaste reine Marguerite, qui l'avait suivi [4].

Il se décida enfin à partir pour l'Égypte. Il avait à choisir entre Damiette et Alexandrie. Un coup de vent l'ayant poussé vers la première ville [5], il eut hâte d'attaquer; lui-même il se jeta dans l'eau l'épée à la main. Les troupes légères des Sarrasins qui étaient en bataille sur le rivage, tentèrent une ou deux charges, et voyant les Francs inébranlables, ils s'enfuirent à toute bride. La forte ville de Damiette, qui pouvait résister, se rendit dans le premier effroi. Maître d'une telle place, il fallait se hâter de saisir Alexandrie ou le Caire. Mais la même foi qui inspirait la croisade, faisait négliger les moyens humains qui en auraient assuré le succès. Le roi d'ailleurs, roi féodal, n'était sans doute pas assez maître pour arracher ses gens au pillage d'une riche ville; il en fut comme en Chypre, ils ne se laissèrent emmener que lorsqu'ils furent las eux-mêmes de leurs excès. Il y avait d'ailleurs une excuse; Alphonse et la réserve se faisaient attendre. Le comte de Bretagne, Mauclerc, déjà expérimenté dans la guerre d'Orient, voulait qu'on s'assurât d'abord d'Alexandrie, le roi insista pour le Caire. Il fallait donc s'engager dans ce pays coupé de canaux, et suivre la route qui avait été si fatale à Jean de Brienne. La marche fut d'une singulière lenteur; les chrétiens, au lieu de jeter des ponts, faisaient une levée dans chaque canal. Ils mirent ainsi un mois pour franchir les dix lieues qui sont de Damiette à Mansourah [6]. Pour atteindre cette dernière ville, ils entreprirent une digue qui devait soutenir le Nil, et leur livrer passage. Cependant ils souffraient horriblement des feux grégeois que leur lançaient les Sarrasins, et qui les brûlaient sans remède, enfermés dans leurs armures [7].

[1] Joinville, édit. 1761, in-fol°, p. 29 : ... « Et quant on les véoit il sembloit que ce fussent montaingnes; car la pluie qui avoit batu les blez de lonc-temps, les avoit fait germer par desus, si que il n'i paroit que l'erbe vert. »

[2] Il envoya demander au roi l'exemption du tribut qu'il payait aux hospitaliers et aux templiers. « Darière l'amiral avoit un Bacheler bien atourné, qui tenoit trois coutiaus en son poing, dont l'un entroit ou manche de l'autre; pour ce que se l'amiral cust été refusé, il eust présenté au roy ces trois coutiaus pour li deffier. Darière celi qui tenoit les trois coutiaus, avoit un autre qui tenoit un bouqueran (pièce de toile de coton) entortoillé entour son bras, que il eust aussi présenté au roi pour li ensevelir, se il eust refusée la requeste au Vieil de la Montaigne. » Joinville, p. 95. — « Quand le viex chevauchoit, dit encore Joinville, il avoit un crieur devant li qui portoit une hache danoise à lonc manche tout couvert d'argent, à tout pleins de coutiaus ferus ou manche et crioit : « Tournés-vous de devant celi qui porte la mort des rois entre ses mains. » P. 97.

[3] M. de Rémusat (Mémoire sur les Tartares) ne voit pas, comme de Guignes, des imposteurs dans les ambassadeurs mongols.

[4] Joinville, p. 37 : « Le commun peuple se prist aus foles femmes, dont il avint que le roy donna congié à tout plein de ses gens, quant nous revinmes de prison; et je li demandé pourquoy il avoit ce fait; et il me dit que il avoit trouvé de certein, que au giet d'une pierre menue, entour son paveillon tenoient cil leur bordiaus à qui il avoit donné congié, et ou temps du plus grant meschief que l'ost cust onques été. » — « Les barons qui deussent garder le leur pour bien emploier en lieu et en teus, se pristrent à donner les graus mangers et les outrageuses viandes. »

[5] Il est vraisemblable que saint Louis aurait opéré sa descente sur le même point que Bonaparte (à une demi-lieue d'Alexandrie), si la tempête qu'il avait essuyée en sortant de Limisso, et les vents contraires peut-être, ne l'avaient porté sur la côte de Damiette. Les auteurs arabes disent que le soudan du Caire, instruit des dispositions de saint Louis, avait envoyé des troupes à Alexandrie comme à Damiette, pour s'opposer au débarquement. Michaud, IV, 236.

[6] Joinville, p. 40. Bonaparte pensait que si saint Louis avait manœuvré comme les Français en 1798, il aurait pu, en partant de Damiette le 8 juin, arriver le 12 à Mansourah, et le 26 au Caire. *Voy.* les Mémoires de Monthelon.

[7] « Toutes les fois que nostre saint roi ooit que il nous getoient le feu grejois, il se vestoit en son lit, et tendoit ses mains vers notre Seigneur, et disoit en

Digitized by Google

Ils restèrent ainsi cinquante jours, au bout desquels ils apprirent qu'ils auraient pu s'épargner tant de peine et de travail. Un Bédouin leur indiqua un gué (8 février).

L'avant-garde, conduite par Robert d'Artois, passa avec quelque difficulté. Les templiers, qui se trouvaient avec lui, l'engageaient à attendre que son frère le rejoignît. Le bouillant jeune homme les traita de lâches, et se lança, tête baissée, dans la ville dont les portes étaient ouvertes. Il laissait mener son cheval par un brave chevalier, qui était sourd, et qui criait à tue-tête : Sus! sus! à l'ennemi [1]! Les templiers n'osèrent rester derrière; tous entrèrent, tous périrent. Les mameluks, revenus de leur étonnement, barrèrent les rues de pièces de bois, et des fenêtres ils écrasèrent les assaillants.

Le roi, qui ne savait rien encore, passa, rencontra les Sarrasins; il combattit vaillamment. « Là où j'étais à pied avec mes chevaliers, dit Joinville, aussi blessé vint le roi avec toute sa bataille, avec grand bruit et grande noise de trompes, de nacaires, et il s'arrêta sur un chemin levé; mais oncques si bel homme armé ne vis, car il paraissait dessus toute sa gent dès les épaules en haut, un heaume d'or à son chef, une épée d'Allemagne en sa main. » Le soir on lui annonça la mort du comte d'Artois, et le roi répondit : que Dieu en feust aoré de ce que il li donnoit; et lors li choient les larmes des yex moult grosses [2]. Quelqu'un vint lui demander des nouvelles de son frère : « Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'il est en paradis [3]. »

Les mameluks revenant de tous côtés à la charge, les Français défendirent leurs retranchements jusqu'à la fin de la journée. Le comte d'Anjou, qui se trouvait le premier sur la route du Caire, était à pied au milieu de ses chevaliers; il fut attaqué en même temps par deux troupes de Sarrasins, l'une à pied, l'autre à cheval; il était accablé par le feu grégeois, et on le tenait déjà pour déconfit. Le roi le sauva en s'élançant lui-même à travers les musulmans. La crinière de son cheval fut toute couverte de feu grégeois. Le comte de Poitiers fut un moment prisonnier des Sarrasins; mais il eut le bonheur d'être délivré par les bouchers, les vivandiers et les femmes de l'armée. Le sire de Briançon ne put conserver son terrain qu'à l'aide des machines du duc de Bourgogne, qui tiraient au travers de la rivière. Gui de Mauvoisin, couvert de feu grégeois, n'échappa qu'avec peine aux flammes. Les bataillons du comte de Flandre, des barons d'outre-mer que commandait Gui d'Ibelin, et de Gauthier de Châtillon, conservèrent presque toujours l'avantage sur les ennemis. Ceux-ci sonnèrent enfin la retraite, et Louis rendit grâce à Dieu, au milieu de toute l'armée, de l'assistance qu'il en avait reçue; c'était, en effet, un miracle d'avoir pu défendre, avec des gens à pied et presque tous blessés, un camp attaqué par une redoutable cavalerie [4].

Il devait bien voir que le succès était impossible, et se hâter de retourner vers Damiette, mais il ne pouvait s'y décider. Sans doute, le grand nombre de blessés qui se trouvaient dans le camp rendait la chose difficile; mais les malades augmentaient chaque jour. Cette armée, campant sur les vases de l'Égypte, nourrie principalement des harbeaux du Nil, qui mangeaient tant de cadavres, avait contracté d'étranges et hideuses maladies. Leur chair gonflait, pourrissait autour de leurs gencives, et pour qu'ils avalassent, on était obligé de la leur couper; ce n'était par tout le camp que des cris douloureux comme des femmes en mal d'enfant; chaque jour augmentait le nombre des morts. Un jour, pendant l'épidémie, Joinville malade, et entendant la messe de son lit, fut obligé de se lever et de soutenir son aumônier prêt à s'évanouir. « Ainsi soutenu, il acheva son sacrement, parchanta la messe tout entièrement : ne oncques plus ne chanta. »

Ces morts faisaient horreur, chacun craignait de les toucher et de leur donner la sépulture; en vain le roi, plein de respect pour les martyrs, donnait l'exemple et aidait à les enterrer de ses propres mains. Tant de corps abandonnés augmentaient le mal chaque jour; il fallut songer à la retraite pour sauver au moins ce qui restait. Triste et incertaine retraite d'une armée amoindrie, affaiblie, découragée. Le roi, qui avait fini par être malade comme les autres, eût pu se mettre en sûreté, mais il ne voulut jamais abandonner son peuple [5]. Tout mourant qu'il était, il entreprit d'exécuter sa retraite

plourant : « Biau Sire Diex, gardez-moy ma gent. » Joinville, p. 45.

[1] Joinville, p. 58. — Id., p. 47. « Le bon comte de Soissons se moquoit à moy, et me disoit : « Seneschal, lessons buer cette chiennaille, que, par la quoife Dieu, encore en parlerons-nous de ceste journée es chambres des dames. » Joinville, p. 53.

[2] Id., p. 64.

[3] Joinville, p. 65.

[4] Sismondi, VII, 428.

[5] Joinville. — Un historien arabe dit aussi : « Le roi de France eût pu échapper aux mains des Égyptiens, soit à cheval, soit dans un bateau; mais ce prince généreux ne voulut jamais abandonner ses troupes. » Aboul-Mahassen, ap. Michaud, IV, 517. — En revenant de l'île de Chypre, le vaisseau de saint Louis toucha

Digitized by Google

par terre, tandis que les malades étaient embarqués sur le Nil. Sa faiblesse était telle, qu'on fut bientôt obligé de le faire entrer dans une petite maison, et de le déposer sur les genoux *d'une bourgeoise de Paris*, qui se trouvait là.

Cependant, les chrétiens s'étaient vus bientôt arrêtés par les Sarrasins qui les suivaient par terre et les attendaient dans le fleuve. Un immense massacre commença, ils déclarèrent en vain qu'ils voulaient se rendre; les Sarrasins ne craignaient autre chose que le grand nombre des prisonniers; ils les faisaient donc entrer dans un clos, leur demandaient s'ils voulaient renier le Christ. Un grand nombre obéit, entre autres tous les mariniers de Joinville.

Cependant le roi et les prisonniers de marque avaient été réservés. Le sultan ne voulait pas les délivrer, à moins qu'ils ne rendissent Jérusalem; ils objectèrent que cette ville était à l'empereur d'Allemagne, et offrirent Damiette avec quatre cent mille besants d'or. Le sultan avait consenti, lorsque les mameluks, auxquels il devait sa victoire, se révoltent et l'égorgent au pied des galères où les Français étaient détenus. Le danger était grand pour ceux-ci; les meurtriers pénétrèrent en effet jusqu'auprès du roi. Celui même qui avait arraché le cœur au soudan vint au roi, sa main tout ensanglantée, et lui dit : « Que me donneras-tu, que je t'aie occi ton ennemi, qui t'eût fait mourir s'il eût vécu? » Et le roi ne lui répondit oncques rien. Il en vint bien trente, les épées toutes nues et les haches danoises aux mains dans notre galère, continue Joinville : Je demandai à monseigneur Baudoin d'Ibelin, qui savoit bien le sarrasinois, ce que ces gens disoient; et il me répondit qu'ils disoient qu'ils nous venoient les têtes trancher. Il y avoit tout plein de gens qui se confessoient à un frère de la Trinité, qui étoit au comte Guillaume de Flandre; mais, quant à moi, je ne me souvins oncques de péché que j'eusse fait. Ainçois me pensai que plus je me défendrois ou plus je me gauchirois, pis me vaudroit. Et lors me signai et m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux qui tenait une hache danoise à charpentier, et dis : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Messire Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, s'agenouilla à côté de moi, et je lui dis : « Je vous absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. Mais quand je me levai d'illec, il ne me souvint oncques de chose qu'il m'eût dite ni racontée [1].

Il y avait trois jours que Marguerite avait appris la captivité de son mari, lorsqu'elle accoucha d'un fils nommé Jean, et qu'elle surnomma Tristan. Elle faisait coucher au pied de son lit, pour se rassurer, un vieux chevalier, âgé de quatre-vingts ans. Peu de temps avant d'accoucher, elle s'agenouilla devant lui et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment, et elle lui dit : Je vous demande, par la foi que vous m'avez baillée, que, si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent; et le chevalier répondit : Soyez certaine que je le ferai volontiers, car je l'avais bien pensé, que je vous occirois avant qu'ils vous eussent prise [2]. »

Rien ne manquait au malheur et à l'humiliation de saint Louis. Les Arabes chantèrent sa défaite [3], et plus d'un peuple chrétien en fit des feux de joie [4]. Il resta pourtant un an à la terre sainte pour aider à la défendre, au cas que les mameluks poursuivissent leur victoire hors de l'Égypte. Il releva les murs des villes, fortifia Césarée, Jaffa, Sidon, Saint-Jean-d'Acre, et ne se sépara de ce triste pays, que lorsque les barons de la terre sainte lui eurent eux-mêmes assuré que son séjour ne pouvait plus leur être utile. Il venait d'ailleurs de recevoir une nouvelle qui lui faisait un devoir de retourner au plus tôt en France. Sa mère était morte [5]; malheur immense pour un tel fils qui, pendant si longtemps, n'avait pensé que par elle,

sur un rocher, et trois toises de la quille furent emportées. On conseilla au roi de le quitter. « A ce respondi le roy : « Seigneurs, je vois que se je deseens de ceste nef, que elle sera de refus, et voy que il a céans huit cens personnes et plus; et pource que chascun aime autretant sa vie comme je fais la moie, n'oseroit nulz demourez en ceste nef, ainçois demourroient en Cypre; parquoy, se Dieu plaît, je ne mettrai ja tant de gent comme il a céans en péril de mort; ainçois demourrai céans pour mon peuple sauver. » Joinville, p. 3.

[1] Joinville, p. 75. — On dit au roi que les amiraux avaient délibéré de le faire soudan de Babylone... « Et il me dit qu'il ne l'eust mie refusé. Et sachiez que il ne demoura (que ce dessein n'échoua) pour autre chose que pource que ils disoient que le roy estoit le plus ferme crestien que en peust trouver; et cest exemple en monstroient, à ce que quant ils se partoient de la héberge, il prenoit sa croix à terre et seignoit tout son cors; et disoient que se celle gent fesoient soudane de li, il les occiroit tous, ou ils devendroient crestiens. » Joinville, p. 78.

[2] Id., p. 84.

[3] Suivant M. Rifaut, la chanson qui fut composée à cette occasion, se chante encore aujourd'hui. Reinaud, Extraits d'historiens arabes (Biblioth. des croisades, IX, 475).

[4] Suivant Villani, Florence, où dominaient les Gibelins, célébra par des fêtes les revers des croisés. Michaud, IV, 373.

[5] Joinville, p. 126 : « A Sayette vindrent les nouvelles au roy que sa mère estoit morte. Si grand deuil en mena, que de deux jours on ne pot onques parler à

Digitized by Google

qui l'avait quittée malgré elle pour cette désastreuse expédition, où il devait laisser sur la terre infidèle un de ses frères, tant de loyaux serviteurs, les os de tant de martyrs. La vue de la France elle-même ne put le consoler. « Si j'endurais seul la honte et le malheur, disait-il à un évêque, si mes péchés n'avaient pas tourné au préjudice de l'Église universelle, je me résignerais. Mais hélas! toute la chrétienté est tombée par moi dans l'opprobre et la confusion [1]. »

L'état où il retrouvait l'Europe n'était pas propre à le consoler. Le revers qu'il déplorait était encore le moindre des maux de l'Église; c'en était un bien autre que cette inquiétude extraordinaire qu'on remarquait dans tous les esprits. Le mysticisme, répandu dans le peuple par l'esprit des croisades, avait déjà porté son fruit le plus effrayant, la haine de la loi [2], l'enthousiasme sauvage de la liberté politique et religieuse. Ce caractère démagogique du mysticisme, qui devait se produire nettement dans les jacqueries des siècles suivants, particulièrement dans la révolte des paysans de Souabe, en 1525, et des anabaptistes, en 1538, il apparut déjà dans l'insurrection des *Pastoureaux* [3], qui éclata pendant l'absence de saint Louis. C'étaient les plus misérables habitants des campagnes, des bergers surtout, qui, entendant dire que le roi était prisonnier, s'armèrent, s'attroupèrent, formèrent une grande armée, déclarèrent qu'ils voulaient aller le délivrer [4]. Peut-être fut-ce un simple prétexte, peut-être l'opinion que le pauvre peuple s'était déjà formée de Louis, lui avait-elle donné un immense et vague espoir de soulagement et de délivrance. Ce qui est certain, c'est que ces bergers se montraient partout ennemis des prêtres et les massacraient; ils conféraient eux-mêmes les sacrements. Ils reconnaissaient pour chef un homme inconnu, qu'ils appelaient le grand maître de Hongrie [5]. Ils traversèrent impunément Paris, Orléans, une grande partie de la France. On parvint cependant à dissiper et détruire ces bandes [6].

Saint Louis de retour sembla repousser longtemps toute pensée, toute ambition étrangère; il s'enferma avec un scrupule inquiet dans son devoir de chrétien, comprenant toutes les vertus de la royauté dans les pratiques de la dévotion, et s'imputant à lui-même comme péché tout désordre public. Les sacrifices ne lui coûtèrent rien pour satisfaire cette conscience timorée et inquiète. Malgré ses frères, ses enfants, ses barons, ses sujets, il restitua au roi d'Angleterre le Périgord, le Limousin, l'Agenois, et ce qu'il avait en Quercy et en Saintonge, à condition que Henri renonçât à ses droits sur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou (1259). Les provinces cédées ne le lui pardonnèrent jamais, et quand il fut canonisé, elles refusèrent de célébrer sa fête.

Cette préoccupation excessive des choses de la conscience aurait ôté à la France toute action extérieure. Mais la France n'était pas encore dans la main du roi. Le roi se resserrait, se retirait en soi. La France débordait au dehors.

D'une part, l'Angleterre gouvernée par des Poitevins, par des Français du Midi, s'affranchit d'eux par le secours d'un Français du Nord, Simon de Montfort, comte de Leicester, second fils du fa-

li. Après ce m'envoia querre par un vallet de sa chambre. Quant je ving devant li en sa chambre, là où il estoit tout seul, et il me vit et estandi ses bras et me dit : A! Senescheal! j'ai pardu ma mère. » — Lorsque saint Louis traitait avec le soudan pour sa rançon, il lui dit que s'il voulait désigner une somme raisonnable, il manderait à sa mère qu'elle la payât. « Et ils distrent : Comment est-ce que vous ne nous voulez dire que vous ferez ces choses? et le roy respondi que il ne savoit se la reine le vourroit faire, pour ce que elle estoit sa dame. » Joinville, p. 73.

[1] Math. Paris, p. 601. Oculis in terram defixis, cum summâ tristitiâ et crebris suspiriis imaginabatur captionem suam, et per eam, christianitatis generalem confusionem. — Si solus opprobrium et paterer adversitatem et non redundarent peccata mea in ecclesiam universalem, æquanimiter sustinerem. Sed heu mihi! tota Christianitas per me induit confusionem. — On chanta une messe du Saint-Esprit pour le calmer, et il en reçut quelque consolation.

[2] Périsse la loi, vive la grâce! Luther.

[3] Math. Paris, p. 550, sqq. — Aux premiers soulèvements du peuple de Sens, les rebelles se créèrent un clergé, des évêques, un pape avec ses cardinaux. Continuateur de Nangis, 1315. — Les pastoureaux avaient aussi une espèce de tribunal ecclésiastique. Ibid., 1320. — Les Flamands s'étaient soumis à une hiérarchie, à laquelle ils durent de pouvoir prolonger longtemps leur opiniâtre résistance. Grande Chron. de Flandres, xive siècle. — Les plus fameux routiers avaient pris le titre d'archiprêtres. Froissart, vol. I, ch. 177. — Les Jacques eux-mêmes avaient formé une monarchie. Id., ibid., ch. 184. — Les Maillotins s'étaient de même classés en dizaines, cinquantaines et centaines. Id., ibid., ch. 182-3-4. Juvén. des Ursins, ann. 1382, et Anon. de Saint-Denis, Hist. de Charles VI. Monteil, t. I, p. 286.

[4] Math. Paris, p. 550. Multiplicati sunt vehementer, adeò ut ad centum millia et plures recensiti, signa sibi facerent militaria, et in signo eorum agnus vexillifer figurabatur.

[5] Il prétendait avoir à la main une lettre de la Vierge Marie, qui appelait les bergers à la terre sainte, et pour accréditer cette fable, il tenait cette main constamment fermée. Ibid.

[6] Id., ibid. Dispersi sunt, et quasi canes rabidi passim detruncati.

Digitized by Google

meux Montfort, chef de la croisade des Albigeois. De l'autre côté, les Provençaux sous Charles d'Anjou, frère de saint Louis, conquirent le royaume des Deux-Siciles, et consommèrent en Italie la ruine de la maison de Souabe.

Le roi d'Angleterre, Henri III, avait porté la peine des fautes de Jean. Son père lui avait légué l'humiliation et la ruine. Il n'avait pu se relever qu'en se mettant sans réserve entre les mains de l'Église; autrement les Français lui prenaient l'Angleterre, comme ils avaient pris la Normandie. Le pape usa et abusa de son avantage; il donna à des Italiens tous les bénéfices d'Angleterre, ceux mêmes que les barons normands avaient fondés pour les ecclésiastiques de leur famille. Les barons ne souffraient pas patiemment cette tyrannie de l'Église, et s'en prenaient au roi qu'ils accusaient de faiblesse. Serré entre ces deux partis, et recevant tous les coups qu'ils portaient, à qui le roi pouvait-il se fier? à nul autre qu'à nos Français du Midi, aux Poitevins surtout, compatriotes de sa mère.

Ces Méridionaux, élevés dans les maximes du droit romain, étaient favorables au pouvoir monarchique, et naturellement ennemis des barons. C'était l'époque où saint Louis accueillait les traditions du droit impérial, et introduisait bon gré mal gré l'esprit de Justinien dans la loi féodale. En Allemagne, Frédéric II s'efforçait de faire prévaloir les mêmes doctrines. Ces tentatives eurent un sort différent; elles contribuèrent à l'élévation de la royauté en France, et la ruinèrent en Angleterre et en Allemagne.

Pour imposer à l'Angleterre l'esprit du Midi, il eût fallu des armées permanentes, des troupes mercenaires, et beaucoup d'argent. Henri III ne savait où en prendre; le peu qu'il obtenait, les intrigants qui l'environnaient mettaient la main dessus. Il ne faut pas oublier d'ailleurs une chose importante, c'est la disproportion qui se trouvait nécessairement alors entre les besoins et les ressources. Les besoins étaient déjà grands; l'ordre administratif commençait à se constituer; on essayait des armées permanentes. Les ressources étaient faibles, ou nulles; la production industrielle, qui alimente la prodigieuse consommation du fisc dans les temps modernes, avait à peine commencé. C'était encore l'âge du privilége; les barons, le clergé, tout le monde avait à alléguer tel ou tel droit pour ne rien payer. Depuis la grande Charte surtout, une foule d'abus lucratifs ayant été supprimés, le gouvernement anglais semblait n'être plus qu'une méthode pour faire mourir le roi de faim [1].

La grande Charte ayant posé l'insurrection en principe et constitué l'anarchie, une seconde crise était nécessaire pour asseoir un ordre régulier, pour introduire entre le roi, le pape et le baronage, un élément nouveau, le peuple, qui peu à peu les mit d'accord. A une révolution, il faut un homme; ce fut Simon de Montfort; ce fils du conquérant du Languedoc était destiné à poursuivre sur les ministres poitevins de Henri III la guerre héréditaire de sa famille contre les hommes du Midi. Marguerite de Provence, femme de saint Louis, haïssait ces Montfort [2], qui avaient fait tant de mal à son pays. Simon pensa qu'il ne gagnerait rien à rester à la cour de France, et passa en Angleterre. Les Montfort, comtes de Leicester, appartenaient aux deux pays. Le roi Henri combla Simon; il lui donna sa sœur, et l'envoya en Guienne réprimer les troubles de ce pays. Simon s'y conduisit avec tant de dureté qu'il fallut le rappeler. Alors il tourna contre le roi. Ce roi n'avait jamais été plus puissant en apparence, ni plus faible en réalité. Il s'imaginait qu'il pourrait acheter pièce à pièce les dépouilles de la maison de Souabe. Son frère, Richard de Cornouailles, venait d'acquérir, argent comptant, le titre d'empereur, et le pape avait concédé à son fils celui de roi de Naples. Cependant toute l'Angleterre était pleine de troubles. On n'avait su d'autre remède à la tyrannie pontificale que d'assassiner les courriers, les agents du pape; une association s'était formée dans ce but [3]. En 1258, un *parlement* fut assemblé à Oxford; c'est la première fois que les assemblées prennent ce titre [4]. Le roi y avait de nouveau juré la grande Charte, et s'était mis en tutelle entre les mains de vingt-quatre barons. Au bout de six ans de guerres, les deux partis invoquèrent l'arbitrage de saint Louis. Le pieux roi, également inspiré de la Bible et du droit romain, décida qu'*il fallait obéir aux puissances*, et annula les statuts d'Oxford, déjà cassés par le pape. Le roi Henri devait rentrer en possession de toute sa puissance, sauf les chartes

[1] C'est l'opinion d'Hallam lui-même.

[2] Nangis, ad ann. 1230.

[3] A la tête se trouvait Robert Thwinge, chevalier du Yorkshire, qu'une provision papale avait privé du droit d'élire à un bénéfice provenant de sa famille. Ces associés, bien qu'ils ne fussent que quatre-vingts, parvinrent, par la célérité et le mystère de leurs mouvements, à persuader au peuple qu'ils étaient en bien plus grand nombre. Ils assassinèrent les courriers du pape, écrivirent des lettres menaçantes aux ecclésiastiques étrangers, etc. Au bout de huit mois, le roi interposa son autorité, Thwinge se rendit à Rome, où il gagna son procès, et conféra le bénéfice, etc. Lingard, III, 161.

[4] Guizot, Essais sur l'Hist. de France, p. 458.

Digitized by Google

et louables coutumes du royaume d'Angleterre antérieures aux statuts d'Oxford (1264).

Aussi les confédérés ne prirent cette sentence arbitrale que comme un signal de guerre. Simon de Montfort eut recours à un moyen extrême. Il intéressa les villes à la guerre, en introduisant leurs représentants dans le parlement. Étrange destinée de cette famille! Au douzième siècle, un des ancêtres de Montfort avait conseillé à Louis le Gros, après la bataille de Brenneville, d'armer les milices communales. Son père, l'exterminateur des Albigeois, avait détruit les municipes du midi de la France. Lui, il appela les communes d'Angleterre à la participation des droits politiques, essayant toutefois d'associer la religion à ses projets, et de faire de cette guerre une croisade [1].

Quelque consciencieuse et impartiale que fût la décision de saint Louis, elle était téméraire, ce semble; l'avenir devait juger ce jugement. C'était la première fois qu'il sortait de cette réserve qu'il s'était jusqu'alors imposée. Sans doute, à cette époque, l'influence du clergé d'une part, de l'autre celle des légistes, le préoccupaient de l'idée du droit absolu de la royauté. Cette grande et subite puissance de la France, pendant les discordes et l'abaissement de l'Angleterre et de l'Empire, était une tentation. Elle portait Louis à quitter peu à peu le rôle de médiateur pacifique qu'il s'était contenté autrefois de jouer entre le pape et l'Empereur. L'illustre et infortunée maison de Souabe était abattue; le pape mettait à l'encan ses dépouilles. Il les offrait à qui en voudrait, au roi d'Angleterre, au roi de France. Louis refusa d'abord pour lui-même, mais il permit à son frère Charles d'accepter. C'était mettre un royaume de plus dans sa maison, mais aussi sur sa conscience le poids d'un royaume. L'Église, il est vrai, répondait de tout. Le fils du grand Frédéric II, Conrad, et le bâtard Manfred, étaient, disait-on, des impies, des ennemis du pape, des princes plus mahométans que chrétiens [2]. Cependant, tout cela suffisait-il pour qu'on leur prît leur héritage? et si Manfred était coupable, qu'avait-il fait le fils de Conrad, le pauvre petit Corradino, le dernier rejeton de tant d'empereurs? il avait à peine trois ans.

Ce frère de saint Louis, ce Charles d'Anjou, dont son admirateur Villani a laissé un portrait si terrible, cet *homme noir, qui dormait peu* [3], fut un démon tentateur pour saint Louis. Il avait épousé Béatrix, la dernière des quatre filles du comte de Provence. Les trois aînées étaient reines [4], et faisaient asseoir Béatrix sur un escabeau à leurs pieds. Celle-ci irritait encore l'âme violente et avide de son mari; il lui fallait aussi un trône à elle, et n'importe à quel prix. La Provence comme l'héritière de Provence, devait souhaiter une consolation pour l'hymen odieux qui la soumettait aux Français; si les vaisseaux de Marseille assujettie portaient le pavillon de France, il fallait qu'au moins ce pavillon triomphât sur les mers, et humiliât ceux des Italiens.

Je ne puis raconter la ruine de cette grande et malheureuse maison de Souabe, sans revenir sur ses destinées, qui ne sont autres que la lutte du sacerdoce et de l'empire. Qu'on m'excuse de cette digression. Cette famille périt; c'est la dernière fois que nous devons en parler.

La maison de Franconie et de Souabe, de Henri IV à Frédéric Barberousse, de celui-ci à Frédéric II, et jusqu'à Corradino en qui elle devait s'éteindre, présenta, au milieu d'une foule d'actes violents et tyranniques, un caractère qui ne permet pas de rester indifférent à son sort : ce caractère est l'héroïsme des affections privées. C'était le trait commun de tout le parti gibelin : le dévouement de l'homme à l'homme. Jamais, dans leurs plus grands malheurs, ils ne manquèrent d'amis prêts à combattre et mourir volontiers pour eux. Et ils le méritaient par leur magnanimité. C'est à Godefroy de Bouillon, au fils des ennemis héréditaires de sa famille que Henri IV remit le drapeau de l'Empire; on sait comment Godefroy reconnut cette confiance admirable. Le jeune Corradino eut son Pylade dans le jeune Frédéric d'Autriche, enfants

[1] La veille de la bataille de Lewes, il ordonna à chaque soldat de s'attacher une croix blanche sur la poitrine et sur l'épaule, et d'employer le soir suivant à des actes de religion.

[2] Ils avaient, comme leur père, confié la justice même à des Sarrasins.

[3] « Ce Charles fut sage et prudent dans les conseils, preux dans les armes, sévère, et fort redouté de tous les rois du monde, magnanime, et de hautes pensées qui l'égalaient aux plus grandes entreprises; inébranlable dans l'adversité, ferme et fidèle dans toutes ses promesses, parlant peu et agissant beaucoup, ne riant presque jamais, décent comme un religieux, zélé catholique, âpre à rendre justice, féroce dans ses regards. Sa taille était grande et nerveuse, sa couleur olivâtre, son nez fort grand. Il paraissait plus fait qu'aucun autre seigneur pour la majesté royale. Il ne dormait presque point. Il fut prodigue d'armes envers ses chevaliers; mais avide d'acquérir, de quelque part que ce fût, des terres, des seigneuries et de l'argent, pour fournir à ses entreprises. Jamais il ne prit de plaisir aux mimes, aux troubadours et aux gens de cour. » Giov. Villani, liv. VII, c. 1, ap. Sismondi, Républiques italiennes, III, 329.

[4] Femmes des rois de France et d'Angleterre, et de l'empereur Richard de Cornouailles.

Digitized by Google

héroïques que le vainqueur ne sépara pas dans la mort. La patrie elle-même, que les Gibelins d'Italie troublèrent tant de fois, elle leur était chère, alors même qu'ils l'immolaient. Dante a placé dans l'enfer le chef des Gibelins de Florence, Farinata degli Uberti. Mais, de la façon dont il en parle, il n'est point de noble cœur qui ne voudrait place à côté d'un tel homme sur la couche de feu. « Hélas! dit l'ombre héroïque, je n'étais pas seul à la bataille où nous vainquîmes Florence, mais au conseil où les vainqueurs proposaient de la détruire, je parlai seul, et la sauvai [1]. »

Un tout autre esprit semble avoir dominé chez les Guelfes. Ceux-ci, vrais Italiens, amis de l'Église tant qu'elle le fut de la liberté, sombres niveleurs, voués au raisonnement sévère, et prêts à immoler le genre humain à une idée. Pour juger ce parti, il faut l'observer, soit dans l'éternelle tempête qui fut la vie de Gênes, soit dans l'épuration successive, par où Florence descendit comme dans les cercles d'un autre enfer de Dante, des Gibelins aux Guelfes, des Guelfes blancs aux Guelfes noirs, puis de ceux-ci sous la terreur de la *Société guelfe*, jusqu'à ce qu'elle parvint au fond de cet abîme démagogique, où un cardeur de laine fut un instant gonfalonier de la république. Là, elle demanda, comme remède, le mal même qui lui avait fait horreur dans les Gibelins, la tyrannie; tyrannie violente, et puis tyrannie douce, quand le sentiment s'émoussa.

Ce dur esprit guelfe, qui n'épargna pas même Dante, qui fit sa route et par l'alliance de l'Église, et par celle de la France, crut atteindre son but dans la proscription des nobles. On rasa leurs châteaux hors des villes; dans les villes, on prit leurs maisons fortes; on les mit si bas, ces nobles hommes, ces héros, ces Uberti de Florence, ces Doria de Gênes, que dans cette dernière ville on anoblissait pour dégrader, et que pour récompenser un noble, on l'élevait à la dignité de plébéien. Alors les marchands furent contents et se crurent forts. Ils dominèrent les campagnes à leur tour, comme avaient fait les citoyens des villes antiques. Toutefois, que substituèrent-ils à la noblesse, au principe militaire qu'ils avaient détruit? des soldats de louage qui les trompèrent, les rançonnèrent et devinrent leurs maîtres, jusqu'à ce que les uns et les autres furent accablés par l'invasion des étrangers.

Telle fut, en deux mots, l'histoire du vrai parti italien, du parti guelfe. Quant au parti gibelin ou allemand, il périt ou changea de forme dès qu'il ne fut plus allemand et féodal. Il subit une métamorphose hideuse, devint tyrannie pure, et renouvela, par Eccelino et Galeas Visconti, tout ce que l'antiquité avait raconté ou inventé des Phalaris et des Agathocle.

L'acquisition du royaume de Naples qui, en apparence, élevait si haut la maison de Souabe, fut justement ce qui la perdit. Elle entreprit de former le plus bizarre mélange d'éléments ennemis, d'unir et de mêler les Allemands, les Italiens et les Sarrasins. Elle amena ceux-ci à la porte de l'Église; et par ses colonies mahométanes de Luceria et de Nocera [2], elle constitua la papauté en état de siége. Alors devait commencer un duel à mort. D'autre part, l'Allemagne ne s'accommoda pas mieux d'un prince tout Sicilien, qui voulait faire prévaloir chez elle le droit romain, c'est-à-dire, le nivellement de l'ancien Empire; la seule loi de succession, en rendant les partages égaux entre les frères, eût divisé et abaissé toutes les grandes maisons. La dynastie de Souabe fut haïe en Allemagne comme italienne, en Italie comme allemande ou comme arabe; tout se retira d'elle. Frédéric II vit son beau-père, Jean de Brienne, saisir le temps où il était à la terre sainte, pour lui enlever Naples. Son propre fils, Henri, qu'il avait désigné son héritier, renouvela contre lui la révolte de Henri V contre son père, tandis que son autre fils, le bel Enzio, était enseveli pour toujours dans les prisons de Bologne [3]. Enfin, son chancelier, son ami le plus cher, Pierre de Vignes, tenta de l'empoisonner [4]. Après ce dernier coup, il ne restait plus qu'à se voiler la tête, comme César aux ides de mars. Frédéric abjura toute ambition, demanda à résigner tout pour se retirer à la terre sainte [5]; il voulait, du moins, mourir en paix. Le pape ne le permit pas.

Alors, le vieux lion s'enfonça dans la cruauté; au siége de Parme, il faisait chaque jour décapiter quatre de ses prisonniers [6]. Il protégea l'horrible Eccelino, lui donna le vicariat de l'Empire, et l'on

[1] Dante, Inferno, c. X :

> Ma fu 'io sol colà dove sofferto
> Fu per ciascun di torre via Fiorenza,
> Colui che la difesi a viso aperto.

[2] 1223, 1247. Nocera fut surnommé *Nocera de' Pagani*. Sismondi, Républiques italiennes, II, 440.

[3] A la mort de Corradino, il voulut s'échapper, enfermé dans un tonneau; mais une boucle de ses cheveux le trahit. « Ah! il n'y a que le roi Enzio qui puisse avoir de si beaux cheveux blonds!...» — On a une lettre de Frédéric aux Bolonais, pour leur rappeler l'inconstance de la fortune et leur redemander son fils en les menaçant de tout son courroux. Petri de Vineis, l. II, c. 34.

[4] Math. Paris, ap. Sismondi, Républ. ital., III, 77.

[5] Id., ibid., 80.

[6] Sismondi, Républ. ital., III, 86.

Digitized by Google

vit par toute l'Italie mendier leur pain des hommes, des femmes mutilés, qui racontaient les vengeances du vicaire impérial [1].

Frédéric mourut à la peine [2], et le pape en poussa des cris de joie. Son fils Conrad n'apparut dans l'Italie que pour mourir aussi [3]. Alors l'Empire échappa à cette maison; le frère du roi d'Angleterre et le roi de Castille se crurent tous deux empereurs. Le fils de Conrad, le petit Corradino, n'était pas en âge de disputer rien à personne; mais le royaume de Naples resta au bâtard Manfred, au vrai fils de Frédéric II, brillant, spirituel, débauché, impie comme son père, homme à part, que personne n'aima ni ne haït à demi. Il se faisait gloire d'être bâtard, comme tant de héros et de dieux païens [4]. Tout son appui était dans les Sarrasins, qui lui gardaient les places et les trésors de son père. Il ne se fiait guère qu'à eux; il en avait appelé neuf mille encore de Sicile, et dans sa dernière bataille, c'est à leur tête qu'il chargeait l'ennemi [5].

On prétend que Charles d'Anjou dut sa victoire à l'ordre déloyal qu'il donna aux siens, *de frapper aux chevaux* [6]. C'était agir contre toute chevalerie. Au reste, ce moyen était peu nécessaire; la gendarmerie française avait trop d'avantage sur une armée composée principalement de troupes légères. Quand Manfred vit les siens en fuite, il voulut mourir et attacha son casque, mais il tomba par deux fois. *Hoc est signum Dei*, dit-il; il se jeta à travers les Français et y trouva la mort. Charles d'Anjou voulait refuser la sépulture au pauvre excommunié; mais les Français eux-mêmes apportèrent chacun une pierre, et lui dressèrent un tombeau [7].

[1] *Voy.* Rolandinus, de factis in marchiâ Tarvisinâ; Monachus Patavinus. Sismondi, Républ. ital., III, 109, sqq., 208.

[2] « Frédéric, dit Villani (l. VI, c. 1), fut un homme doué d'une grande valeur et de rares talents; il dut sa sagesse autant aux études qu'à sa prudence naturelle. Versé en toute chose, il parlait la langue latine, notre langue vulgaire (l'italien), l'allemand, le français, le grec et l'arabe. Abondant en vertus, il était généreux, et à ses dons il joignait encore la courtoisie; guerrier vaillant et sage, il fut aussi fort redouté. Mais il fut dissolu dans la recherche des plaisirs; il avait un grand nombre de concubines, selon l'usage des Sarrasins; comme eux, il était servi par des mamelouks; il s'abandonnait à tous les plaisirs des sens, et menait une vie épicurienne, n'estimant pas qu'aucune autre vie dût venir après celle-ci... Aussi ce fut la raison principale pour laquelle il devint l'ennemi de la sainte Église... »

« Frédéric, dit Nicolas de Jamsilla (Hist. Conradi et Manfredi, t. VIII, p. 495), fut un homme d'un grand cœur; mais la sagesse, qui ne fut pas moins grande en lui, tempérait sa magnanimité, en sorte qu'une passion impétueuse ne déterminait jamais ses actions, mais qu'il procédait toujours avec la maturité de la raison... Il était zélé pour la philosophie; il la cultiva pour lui-même, il la répandit dans ses États. Avant les temps heureux de son règne, on n'aurait trouvé en Sicile que peu ou point de gens de lettres; mais l'Empereur ouvrit dans son royaume des écoles pour les arts libéraux et pour toutes les sciences; il appela des professeurs de différentes parties du monde, et leur offrit des récompenses libérales. Il ne se contenta pas de leur accorder un salaire; il prit sur son propre trésor de quoi payer une pension aux écoliers les plus pauvres, afin que dans toute les conditions les hommes ne fussent point écartés, par l'indigence, de l'étude de la philosophie. Il donna lui-même une preuve de ses talents littéraires, qu'il avait surtout dirigés vers l'histoire naturelle, en écrivant un livre sur la nature et le soin des oiseaux, où l'on peut voir combien l'empereur avait fait de progrès dans la philosophie. Il chérissait la justice, et la respectait si fort, qu'il était permis à tout homme de plaider contre l'empereur, sans que le rang du monarque lui donnât aucune faveur auprès des tribunaux, ou qu'aucun avocat hésitât à se charger contre lui de la cause du dernier de ses sujets. Mais, malgré cet amour pour la justice, il en tempérait quelquefois la rigueur par sa clémence. » (Traduction de Sismondi. Remarquez que Villani est guelfe, et Jamsilla ghibelin.)

[3] Au printemps de l'an 1254. Il n'avait que vingt-six ans. Jamsilla, t. VIII, p. 507; Sismondi, Républ. ital., III, 143.

[4] Voici le portrait qu'en font les contemporains, Math. Spinelli, Ricordon, Summonte, Collonucio, etc. Il était doué d'un grand courage, aimait les arts, était généreux et avait beaucoup d'urbanité. Il était bien fait, et beau de visage; mais il menait une vie dissolue; il déshonora sa sœur, mariée au comte de Caserte; il ne craignait ni Dieu ni les saints; il se lia avec les Sarrasins, dont il se servit pour tyranniser les ecclésiastiques, et s'adonna à l'astrologie superstitieuse des Arabes. — Il se vantait de sa naissance illégitime, et disait que les grands naissaient d'ordinaire d'unions défendues. Michaud, V, 43.

[5] Dans sa fuite, en 1254, il ne trouva de refuge qu'à Luceria. Les Sarrasins l'y accueillirent avec des transports de joie. Avant la bataille, Manfred envoya des ambassadeurs pour négocier. Charles répondit : « Va dire au sultan de Nocera que je ne veux que bataille, et qu'aujourd'hui même je le mettrai en enfer, ou il me mettra en paradis. » Sismondi, Républ. ital., III, 153, 347.

[6] Id., ibid., 348. *Voy.* aussi Descr. victor. obt. per Carol., ap. Duchesne, V, 845.

[7] Le légat du pape le fit déterrer, et jeter sur les confins du royaume de Naples et de la campagne de Rome. — Dante, Purgatorio, c. III.

Biondo era e bello et di gentile aspetto.
Poi sorridendo disse: Io son Manfredi...
Se 'l pastor di Cosenza ch' alla caccia,
Di me fu messo per Clemente, allora
Avesse in Dio ben letta questa faccia,

Digitized by Google

Cette victoire facile n'adoucit pas davantage le farouche conquérant de Naples. Il lança par tout le pays une nuée d'agents avides, qui, fondant comme des sauterelles, mangèrent le fruit, l'arbre, et presque la terre [1]. Les choses allèrent si loin que le pape lui-même, qui avait appelé le fléau, se repentit, et fit des remontrances à Charles d'Anjou. Les plaintes retentissaient dans toute l'Italie, et au delà des Alpes. Tout le parti gibelin de Naples, de Toscane, Pise surtout, implorait le secours du jeune Corradino. La mère de l'héroïque enfant le retint longtemps, inquiète de le voir si jeune encore entrer dans cette funèbre Italie, où toute sa famille avait trouvé son tombeau. Mais dès qu'il eut quinze ans, il n'y eut plus moyen de le retenir. Son jeune ami, Frédéric d'Autriche, dépouillé comme lui de son héritage, s'associa à sa fortune [2]. Ils passèrent les Alpes avec une nombreuse chevalerie. Parvenus à peine dans la Lombardie, le duc de Bavière s'alarma, et laissa le jeune fils des empereurs poursuivre son périlleux voyage, avec trois ou quatre mille hommes d'armes seulement. Quand ils passèrent devant Rome, le pape qu'on en avertit dit seulement : Laissons aller ces victimes [3].

Cependant la petite troupe avait grossi : outre les Gibelins d'Italie, des nobles espagnols réfugiés à Rome avaient pris parti pour lui, comme dans un duel ils auraient tiré l'épée pour le plus faible. Il y avait une grande ardeur dans cette armée. Lorsqu'ils rencontrèrent, derrière le Tagliacozzo, l'armée de Charles d'Anjou, ils passèrent hardiment le fleuve et dispersèrent tout ce qu'ils trouvèrent devant eux. Ils croyaient la victoire gagnée, lorsque Charles, qui, sur l'avis d'un vieux et rusé chevalier, s'était retiré derrière une colline avec ses meilleurs gendarmes, vint tomber sur les vainqueurs fatigués et dispersés. Les Espagnols seuls se rallièrent et furent écrasés.

Corradino était pris, l'héritier légitime, le dernier rejeton de cette race formidable; grande tentation pour le féroce vainqueur. Il se persuada sans doute, par une interprétation forcée du droit romain, qu'un ennemi vaincu pouvait être traité comme criminel de lèse-majesté ; et d'ailleurs l'ennemi de l'Église n'était-il pas hors de tout droit?

L'ossa del corpo mio sarieno ancora
In co del ponte presso a Benevento,
Sotto la guardia della grave mora.
Or le bagna la pioggia e muove 'l vento...

[1] A tous les emplois qui existaient dans l'ancienne administration, Charles avait joint tous les emplois correspondants qu'il connaissait en France, en sorte que le nombre des fonctionnaires était plus que doublé. Sismondi, l. III, p. 357, d'après Malaspina, l. III, c. 16.

[2] Sismondi, Republ. ital., III, 371.

On prétend que le pape le confirma dans ce sentiment et lui écrivit : *Vita Corradini mors Caroli* [4]. Charles nomma parmi ses créatures des juges pour faire le procès à son prisonnier. Mais la chose était si inouïe qu'entre ces juges mêmes il s'en trouva pour défendre Corradino, les autres se turent. Un seul condamna, et il se chargea de lire la sentence sur l'échafaud. Ce ne fut pas impunément. Le propre gendre de Charles d'Anjou, Robert de Flandre, sauta sur l'échafaud, et tua le juge d'un coup d'épée, en disant : « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si noble et si gentil seigneur! »

Le malheureux enfant n'en fut pas moins décapité avec son inséparable ami, Frédéric d'Autriche. Il ne laissa échapper aucune plainte : « O ma mère, quelle dure nouvelle on va vous rapporter de moi!» Puis il jeta son gant dans la foule; ce gant, dit-on, fidèlement ramassé, fut porté à la sœur de Corradino, à son beau-frère le roi d'Aragon. On sait les Vêpres siciliennes.

Un mot encore, un dernier mot sur la maison de Souabe. Une fille en restait, qui avait été mariée au duc de Saxe, quand toute l'Europe était aux pieds de Frédéric II. Lorsque cette famille tomba, lorsque les papes poursuivirent par tout le monde ce qui restait *de cette race de vipères* [5], le Saxon se repentit d'avoir pris pour femme la fille de l'empereur. Il la frappa brutalement; il fit plus, il la blessa au cœur en plaçant à côté d'elle dans son propre château et à sa table une odieuse concubine, à laquelle il voulait la forcer de rendre hommage. L'infortunée, jugeant bien que bientôt il voudrait son sang, résolut de fuir. Un fidèle serviteur de sa maison lui amena un bateau sur l'Elbe, au pied de la roche qui dominait le château. Elle devait descendre par une corde, au péril de sa vie. Ce n'était pas le péril qui l'arrêtait; mais elle laissait un petit enfant. Au moment de partir, elle voulut le voir encore, et l'embrasser, endormi dans son berceau. Ce fut là un déchirement!... Dans le transport de la douleur maternelle, elle ne l'embrassa pas, elle le mordit. Cet enfant vécut : il est connu dans l'histoire sous le nom de Frédéric *le Mordu;* ce fut le plus implacable ennemi de son père.

[3] Ptolomæi Luc., Hist. Eccles., l. XXII, c. 36. Raynaldi, § 20, p. 261. Sismondi, III, 380.

[4] Giannone, l. XIX, c. 4. M. Sismondi croit devoir rejeter cette tradition. Plusieurs écrivains assurent que le pape reprocha amèrement à Charles la mort de Corradino. Sismondi, Schmidt, et la plupart des historiens modernes qui ont parlé de Conradin, ont trop négligé de faire usage de Joannes Vitoduranus. Nous y reviendrons ailleurs.

[5] De Viperco semine Frederici secundi.

Digitized by Google

Jusqu'à quel point saint Louis eut-il part à cette barbare conquête de Charles d'Anjou, il est difficile de le déterminer. C'est à lui que le pape s'était adressé pour avoir vengeance de la maison de Souabe, « comme à son défenseur, comme à son bras droit [1]. » Nul doute qu'il n'ait du moins autorisé l'entreprise de son frère. Le dernier et le plus sincère représentant du moyen âge devait en épouser aveuglément la violence religieuse. Cette guerre de Sicile était encore une croisade. Faire la guerre aux Hohenstaufen, alliés des Arabes, c'était encore combattre les infidèles; c'était une œuvre pieuse d'enlever à la maison de Souabe cette Italie du Midi qu'elle livrait aux Arabes de Sicile, de fermer l'Europe à l'Afrique, la chrétienté au mahométisme. Ajoutez que le principe du moyen âge, déjà attaqué de tout côté, devenait plus âpre et plus violent dans les âmes qui lui restaient fidèles. Personne ne veut mourir, pas plus les systèmes que les individus. Ce vieux monde, qui sentait la vie lui échapper tout à l'heure, se contractait et devenait plus farouche. Commençant lui-même à douter de soi, il n'en était que plus cruel pour ceux qui doutaient. Les âmes les plus douces éprouvaient sans se l'expliquer le besoin de se confirmer dans la foi par l'intolérance.

Croire et frapper, se donner bien de garde de raisonner et de discourir, fermer les yeux pour anéantir la lumière, combattre à tâtons, telle était la pensée enfantine du moyen âge. C'est le principe commun des persécutions religieuses et des croisades. Cette idée s'affaiblissait singulièrement dans les âmes au treizième siècle. L'horreur pour les Sarrasins avait diminué [2]; le découragement était venu, et la lassitude. L'Europe sentait confusément qu'elle avait peu de prise sur cette massive Asie. On avait eu le temps, en deux siècles, d'apprendre à fond ce que c'était que ces effroyables guerres. Les croisés qui, sur la foi de nos poëmes chevaleresques, avaient été chercher des empires de Trébisonde, des paradis de Jéricho, des Jérusalem d'émeraude et de saphir, n'avaient trouvé qu'âpres vallées, cavalerie de vautours, tranchant acier de Damas, désert aride, et la soif sous le maigre ombrage du palmier. La croisade avait été ce fruit perfide des bords de la mer Morte, qui aux yeux offrait une orange, et qui dans la bouche n'était plus que cendre. L'Europe regarda de moins en moins vers l'Orient. On crut avoir assez fait, on négligea la terre sainte, et quand elle fut perdue, c'est à Dieu qu'on s'en prit de sa perte : « Dieu a donc juré, dit un troubadour, de ne laisser vivre aucun chrétien, et de faire une mosquée de Sainte-Marie de Jérusalem? Et puisque son fils, qui devrait s'y opposer, le trouve bon, il y aurait de la folie à s'y opposer. Dieu dort, tandis que Mahomet fait éclater son pouvoir. Je voudrais qu'il ne fût plus question de croisade contre les Sarrasins, puisque Dieu les protége contre les chrétiens [3]. »

Cependant la Syrie nageait dans le sang. Après les Mongols, et contre eux, arrivèrent les mameluks d'Égypte; cette féroce milice, recrutée d'esclaves, et nourrie de meurtres, enleva aux chrétiens les dernières places qu'ils eussent alors en Syrie, Césarée, Arzuf, Saphet, Japha, Belfort, enfin la grande Antioche, tombèrent successivement [4]. Il y eut je ne sais combien d'hommes égorgés, pour n'avoir pas voulu renier leur foi; plusieurs furent écorchés vifs. Dans la seule Antioche, dix-sept mille furent passés au fil de l'épée, cent mille vendus en esclavage [5].

A ces terribles nouvelles, il y eut en Europe tristesse et douleur, mais aucun élan. Saint Louis seul reçut la plaie dans son cœur. Il ne dit rien, mais il écrivit au pape qu'il allait prendre la croix. Clément IV, qui était un habile homme et plus légiste que prêtre, essaya de l'en détourner [6]; il semblait qu'il jugeât la croisade de notre point de vue moderne, qu'il comprît que cette dernière entreprise ne produirait rien encore. Mais il était impossible que l'homme du moyen âge, son vrai

[1] Tanquàm ad defensionis suæ dexteram. Nangis, ap. Preuves des libertés de l'Église gallicane, tome I, p. 6.

[2] Saint Louis montra pour les Sarrasins une grande douceur. « Il fesait riches mout de Sarrasins que il avait fêt baptizer, et les assemblait par mariages avecque crestiennes... Quand il estait outre mer, il commanda et fist commander à sa gent que ils n'occissent pas les femmes ne les enfans des Sarrasins; ainçois les preissent vis et les amenassent pour fère les baptisier. Ausine il commandoit en tant come il pooit, que les Sarrasins ne fussent pas occis, mès fussent pris et tenuz en prison. Et aucune foiz forfesait l'en en sa court d'escuelles d'argent ou d'autres choses de telle manière; et donques li benoiez rois le soufroit débonnèrement, et donnait as larrons aucune somme d'argent, et les envéoit outre mer; et ce fist-il de plusieurs. Il fut tosjors à autrui mout plein de miséricorde et piteus. » Le Confesseur, p. 502, 388.

[3] Le Chevalier du Temple, ap. Raynouard, Choix des poésies des Troubadours, IV, 131.

[4] Marin. Sanuto, Secreta fidel. crucis, l. III, P. XII, c. 4-9.

[5] Id., ibid., c. 9. Usque XVII millia personarum interfecta sunt, et ultrà centum millia captivata sunt; et facta est civitas tàm famosa, quasi solitudo deserti.

[6] Gaufred., de Bell. loc., Vita et convers. S. Lud., c. 37, ap. Duchesne, V, 461. Clément., epist. 269.

Digitized by Google

fils, son dernier enfant abandonnât le service de Dieu, qu'il reniât ses pères, les héros des croisades, qu'il laissât au vent les os des martyrs, sans entreprendre de les inhumer. Il ne pouvait rester assis dans son palais de Vincennes, pendant que le Mameluk égorgeait les chrétiens, ou tuait leurs âmes en leur arrachant leur foi. Saint Louis entendait de la Sainte-Chapelle les gémissements des mourants de la Palestine, et les cris des vierges chrétiennes. Dieu renié en Asie, maudit en Europe pour les triomphes de l'infidèle, tout cela pesait sur l'âme du pieux roi. Il n'était d'ailleurs revenu qu'à regret de la terre sainte. Il en avait emporté un trop poignant souvenir; la désolation d'Égypte, les merveilleuses tristesses du désert, l'occasion perdue du martyre, c'étaient là des regrets pour l'âme chrétienne.

Le 25 mai 1267, ayant convoqué ses barons dans la grande salle du Louvre, il entra au milieu d'eux tenant dans ses mains la sainte couronne d'épines. Tout faible qu'il était et maladif par suite de ses austérités, il prit la croix, il la fit prendre à ses trois fils, et personne n'osa faire autrement [1]. Ses frères, Alphonse de Poitiers, Charles d'Anjou l'imitèrent bientôt, ainsi que le roi de Navarre, comte de Champagne, ainsi que les comtes d'Artois, de Flandre, le fils du comte de Bretagne; une foule de seigneurs; puis les rois de Castille, d'Aragon, de Portugal et les deux fils du roi d'Angleterre. Saint Louis s'efforçait d'entraîner tous ses voisins à la croisade, il se portait pour arbitre de leurs différends, il les aidait à s'équiper. Il donna soixante-dix mille livres tournois aux fils du roi d'Angleterre. En même temps, pour s'attacher le Midi, il appelait pour la première fois les représentants des bourgeois aux assemblées des sénéchaussées de Carcassonne et de Beaucaire. C'est le commencement des états de Languedoc.

La croisade était si peu populaire que le sénéchal de Champagne, Joinville, malgré son attachement pour le saint roi, se dispensa de le suivre. Ses paroles, à ce sujet, peuvent être données comme l'expression de la pensée du temps :

« Avint ainsi comme Dieu voult que je me dormis à matines, et me fu avis en dormant que je véoie le roy devant un autel à genoillons, et m'estoit avis que pluseurs prélas revestus le vestoient d'une chesuble vermeille de sarge de Reins. » Le chapelain de Joinville lui expliqua que ce rêve signifiait que le roi se croiserait, et que la serge de Reims voulait dire que la croisade « serait de petit esploit. » — « Je entendi que touz ceulz firent peché mortel, qui li loèrent l'allée. » — « De la voie que il fist à Thumes ne weil-je riens conter ne dire, pource que je n'i fu pas, la merci Dieu [2]. »

Cette grande armée, lentement rassemblée, découragée d'avance, et partant à regret, traîna deux mois dans les environs malsains d'Aigues-Mortes. Personne ne savait encore de quel côté elle allait se diriger. L'effroi était grand en Égypte. On ferma la bouche pélusiaque du Nil, et depuis elle est restée comblée [3]. L'empereur grec, qui craignait l'ambition de Charles d'Anjou, envoya offrir la réunion des deux Églises.

Cependant l'armée s'embarqua sur des vaisseaux génois. Les Pisans, gibelins et ennemis de Gênes, craignirent pour la Sardaigne, et fermèrent leurs ports. Saint Louis obtint à grand'peine que ses malades, déjà fort nombreux, fussent reçus à terre. Il y avait plus de vingt jours qu'on était en mer. Il était impossible, avec cette lenteur, d'atteindre l'Égypte ou la terre sainte. On persuada au roi de cingler vers Tunis. C'était l'intérêt de Charles d'Anjou, souverain de la Sicile. Il fit croire à son frère que l'Égypte tirait de grands secours de Tunis [4]; peut-être s'imagina-t-il, dans son ignorance, que de l'une il était facile de passer dans l'autre. Il croyait d'ailleurs que l'apparition d'une armée chrétienne déciderait le soudan de Tunis à se convertir. Ce pays était en relation amicale avec la Castille et la France. Naguère saint Louis faisant baptiser à Saint-Denis un juif converti, il voulut que les ambassadeurs de Tunis assistassent à la cérémonie, et il leur dit ensuite : « Rapportez à votre maître que je désire si fort le salut de son âme, que je voudrais être dans les prisons des Sarrasins pour le reste de ma vie et ne jamais revoir la lumière du jour, si je pouvais, à ce prix, rendre votre roi et son peuple chrétiens comme cet homme [5]. »

[1] Au monastère de Roiaumont, où il aidait les moines à bâtir, il forçait ses frères d'en faire autant. « Li benoiez rois prenoit la civière, et la portoit charchiée de pierres, et aloit devant, et un moine portoit derrière... Et pourceque ses frères voloient aueunes foiz parler et crier et jouer, li benoiez rois leur disoit : « Les moines tiennent orendroit silence, et ausi la devon nos tenir. » Et comme les frères du benoiez rois charchassent mout leur civières et se vosissent reposer en mi la voie, ainçois que ils venissent au mur, il leur disoit : « Les moines ne se reposent pas, ne vous ne vos devès pas reposer. » Le Confesseur, p. 554.

[2] Joinville, p. 153-154.

[3] Michaud, IV, 430.

[4] De plus, les pirates de Tunis nuisaient beaucoup aux navires chrétiens. Marin. Sanuto, l. III, p. XII, c. 10. Guill. de Naugis, Annales du règne de saint Louis (éd. 1761), p. 27.

[5] Gaufred., de Bello. loc., Vita S. Lud., ap. Duchesne, V, 462.

Digitized by Google

Une expédition pacifique qui eût seulement intimidé le roi de Tunis et l'eût décidé à se convertir, n'était pas ce qu'il fallait aux Génois, sur les vaisseaux desquels saint Louis avait passé; la plupart des croisés aimaient mieux la violence. On disait que Tunis était une riche ville, dont le pillage pouvait les dédommager de cette dangereuse expédition. Les Génois, sans égard aux vues de saint Louis, commencèrent les hostilités, en s'emparant des vaisseaux qu'ils rencontrèrent devant Carthage. Le débarquement eut lieu sans obstacle; les Mores ne paraissaient que pour provoquer, se faire poursuivre et fatiguer les chrétiens. Après avoir langui quelques jours sur la plage brûlante, les chrétiens s'avancèrent vers le château de Carthage. Ce qui restait de la grande rivale de Rome, se réduisait à un fort gardé par deux cents soldats. Les Génois s'en emparèrent; les Sarrasins, réfugiés dans les voûtes ou les souterrains, furent égorgés ou suffoqués par la fumée ou la flamme. Le roi trouva ces ruines pleines de cadavres, qu'il fit ôter pour y loger avec les siens [1]. Il devait attendre à Carthage son frère, Charles d'Anjou, avant de marcher sur Tunis. La plus grande partie de l'armée resta sous le soleil d'Afrique, dans la profonde poussière du sable soulevé par les vents, au milieu des cadavres et de la puanteur des morts. Tout autour rôdaient les Mores qui enlevaient toujours quelqu'un. Point d'arbres, point de nourriture végétale; pour eau, des mares infectes, des citernes pleines d'insectes rebutants. En huit jours, la peste avait éclaté; les comtes de Vendôme, de la Marche, de Viane, Gaultier de Nemours, maréchal de France; les sires de Montmorency, de Piennes, de Brissac, de Saint-Briçon, d'Apremont, étaient déjà morts. Le légat les suivit bientôt. N'ayant plus la force de les ensevelir, on les jetait dans le canal, et les eaux en étaient couvertes. Cependant le roi et ses fils étaient eux-mêmes malades : le plus jeune mourut sur son vaisseau, et ce ne fut que huit jours après que le confesseur de saint Louis prit sur lui de le lui apprendre. C'était le plus chéri de ses enfants; sa mort, annoncée à un père mourant, était pour celui-ci une attache de moins à la terre, un appel de Dieu, une tentation de mourir. Aussi, sans trouble et sans regret, accomplit-il cette dernière œuvre de la vie chrétienne, répondant les litanies et les psaumes, dictant pour son fils une belle et touchante instruction, accueillant même les ambassadeurs des Grecs, qui venaient le prier d'intervenir en leur faveur auprès de son frère Charles d'Anjou, dont l'ambition les menaçait. Il leur parla avec bonté, il leur promit de s'employer avec zèle, s'il vivait, pour leur conserver la paix, mais, dès le lendemain, il entra lui-même dans la paix de Dieu [2].

Dans cette dernière nuit, il voulut être tiré de son lit et étendu sur la cendre. Il y mourut, tenant toujours les bras en croix. « Et el jour le lundi, li benoiez rois tendi ses mains jointes au ciel, et dist : Biau sires Diex, aies merci de ce pueple qui ici demeure, et le condui en son pais, que il ne chiée en la main de ses anemis, et que il ne soit contreint renier ton saint nom. »

« En la nuit devant le jour que il trespassast, endementières (tandis) que il se reposoit, il souspira et dit bassement : « O Jérusalem! ô Jérusalem [3]! »

La croisade de saint Louis fut la dernière croisade. Le moyen âge avait donné son idéal, sa fleur et son fruit : il devait mourir. En Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, commencent les temps modernes; le moyen âge est soufflété en Boniface VIII, la croisade brûlée dans la personne des templiers.

L'on parlera longtemps encore de croisade, ce mot sera souvent répété : c'est un mot sonore, efficace, pour lever des décimes et des impôts. Mais les grands et les papes savent bien entre eux ce qu'ils doivent en penser [4]. Quelque temps après (1327), nous voyons le Vénitien Sanuto proposer au pape une croisade commerciale : « Il ne suffisait pas, disait-il, d'envahir l'Égypte, il fallait la ruiner. » Le moyen qu'il proposait, c'était de rouvrir au commerce de l'Inde la route de la Perse, de sorte que les marchandises ne passassent plus par Alexandrie et Damiette [5]. Ainsi s'annonce de loin l'esprit moderne; le commerce, et non la religion,

[1] Joinville, p. 150.

[2] Sismondi, VIII, 189.

[3] Petri de Condeto epist., ap. Spicilegium (ed. in-fo), III, 667.

[4] Pétrarque (Bâle, p. 421) raconte qu'une fois on délibérait à Rome sur le chef que l'on donnerait à une croisade. Don Sanche, fils d'Alphonse, roi de Castille, fut choisi. Il vint à Rome, et fut admis au consistoire, où l'élection devait se faire. Comme il ignorait le latin, il fit entrer avec lui un de ses courtisans pour lui servir d'interprète. Don Sanche ayant été proclamé roi d'Égypte, tout le monde applaudit à ce choix. Le prince, au bruit des applaudissements, demanda à son interprète de quoi il était question. Le pape, lui dit l'interprète, vient de vous créer roi d'Égypte. Il ne faut pas être ingrat, répondit don Sanche, lève-toi et proclame le saint-père calife de Bagdad. Michaud, V, 129.

[5] Marini Sanuti Secreta fidelium crueis (edid. Bongars, Hanau, 1611). Le premier livre est consacré à l'exposition de ce projet; le second, une discussion des moyens à employer pour l'exécution de la croisade; le troisième, une histoire des établissements et des

Digitized by Google

va devenir le mobile des expéditions lointaines.

Que l'âge chrétien du monde ait eu sa dernière expression en un roi de France, ce fut une grande chose pour la monarchie et la dynastie. C'est là ce qui rendit les successeurs de saint Louis si hardis contre le clergé. La royauté avait acquis, aux yeux des peuples, l'autorité religieuse et l'idée de la sainteté. Le vrai roi, juste et pieux, équitable juge du peuple, s'était rencontré. Quelle put être sur sur les consciencieuses déterminations de cette âme pure et candide, l'influence des légistes, des modestes et rusés conseillers qui, plus tard, se firent si bien connaître; c'est ce que personne ne pouvait apprécier encore. Nous-mêmes nous n'essayons pas de le faire ici. Ce grand sujet doit être présenté dans son rapport avec les époques antérieures et subséquentes de notre législation. (Voyez plus loin.)

L'intérêt de la royauté n'étant alors que celui de l'ordre, le pieux roi se voyait sans cesse conduit à lui sacrifier les droits féodaux, que par conscience et désintéressement il eût voulu respecter. Tout ce que ses habiles conseillers lui dictaient pour l'agrandissement du pouvoir royal, il le prononçait pour le bien de la justice. Les subtiles pensées des légistes étaient acceptées, promulguées par la simplicité d'un saint. Leurs décisions, en passant par une bouche si pure, prenaient l'autorité d'un jugement de Dieu.

« Maintes foiz avint que en esté, il aloit seoir au boiz de Vinciennes après sa messe, et se acostoioit à un chesne et nous fesoit seoir entour li; et tout ceulz qui avoient à faire venaient parler à li; sans destourbier de huissier ne d'autre. Et lors il leur demandoit de sa bouche : A yl ci nullui qui ait partie? Et cil se levoient qui partie avoient; et lors il disoit : Taisiez vous touz, et en vous déliverra l'un après l'autre. Et lors il appeloit monseigneur Pierre de Fonteinnes et monseigneur Geffroy de Villette, et disoit à l'un d'eulz : Délivrez moi ceste partie. Et quant il véoit aucune chose à amender en la parole de ceulz qui parlaient pour autrui, il meisme l'amendoit de sa bouche. Je le vi aucune fois en esté, que pour délivrer sa gent, il venoit ou jardin de Paris, une cote de chamelot vestue, un seurcot de tyreteinne sanz manches, un mentel de cendal noir entour son col, moult bien pigné et sanz coife, et un chapel de paon blanc sur sa teste, et fesoit estendre tapis pour nous seoir entour li. Et tout le peuple qui avoit à faire par devant li, estoit entour li en estant (debout), et lors il les faisoit délivrer, en la manière que je vous ai dit devant du bois de Vinciennes [1]. »

En 1236 ou 1237, il rendit un arrêt contre le seigneur de Vesnon, par lequel il le condamna à dédommager un marchand, qui en plein jour avait été volé dans un chemin de sa seigneurie. Les seigneurs étaient obligés de faire garder les chemins depuis le soleil levant jusqu'au soleil couché [2].

Enguerrand de Coucy, ayant fait pendre trois jeunes gens qui chassaient dans ses bois, le roi le fit prendre et juger; tous les grands vassaux réclamèrent et appuyèrent la demande qu'il faisait du combat. Le roi dit : « Que es fèz des povres, des églises, ne des personnes dont on doit avoir pitié, l'en ne devoit pas ainsi aler avant par gage de bataille, car l'on ne trouveroit pas de legier (facilement) aucun qui se voulsissent combatre pour teles manières de persones contre es barons du royaume.... »

« Quant les barons (dit-il à Jean de Bretagne), qui de vous tenoient tout nu à nu sanz autre moien, aportèrent devant nos lor compleinte de vos méesmes, et ils offroient à prouver lor entencion en certains cas par bataille contre vos; ainçois respondistes devant nos, que vos ne deviez pas aler avant par bataille, mès par enquestes en tele besoigne; et disiez encore *que bataille n'est pas voie de droit* [3]. » Jean Thourot, qui avait pris vivement la défense d'Enguerrand de Coucy, s'écria ironiquement : « Si j'avais été le roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car un premier pas fait, le second ne coûte plus rien. » Le roi qui entendit ce propos le rappela : « Comment, Jean, vous dites que je devrais faire pendre mes barons? Certainement, je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

Quelques gentilshommes qui avaient pour cousin *un mal homme et qui ne se vouloit chastier*, demandèrent à Simon de Nielle, leur seigneur, et qui avait haute justice en sa terre, la permission de le tuer, de peur qu'il ne fût pris de justice et pendu à la houte de la famille. Simon refusa, mais en référa au roi; le roi ne le voulut pas permettre; « car il

expéditions en Orient. Sanuto y avait joint des cartes de la Méditerranée, de la terre sainte et de l'Égypte. — Le pape tous fort le projet, tous les princes chrétiens l'accueillirent, et ne le suivirent pas. Sanuto s'adressa à l'empereur de Constantinople, et passa sa vie à prêcher ainsi la croisade.

[1] Joinville, p. 13.

[2] Hénault, t. I. — On trouve un arrêt semblable rendu contre le comte d'Artois, en 1287. Bouchel, p. 245.

[3] Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite (éd. 1761), p. 379-80. — Entre autres peines que saint Louis infligea à Enguerrand, il lui ôta toute haute justice de bois et de viviers, et le droit de faire emprisonner ou mettre à mort.

Digitized by Google

voloit que toute justice fut fête des malféteurs par tout son royaume en apert et devant le pueple, et que nule justice ne fut fête en report (secret)[1].

Un homme étant venu se plaindre à saint Louis de son frère Charles d'Anjou, qui voulait le forcer à lui vendre une propriété qu'il possédait dans son comté, le roi fit appeler Charles devant son conseil : « et li benoiez rois commanda que sa possession lui fust rendue, et que il ne li feist d'ore en avant nul ennui de la possession puisque il ne la voloit vendre ne eschangier[2]. »

Ajoutons encore deux faits remarquables qui prouvent également que, pour se soumettre volontiers aux avis des prêtres ou des légistes, cette âme admirable conservait un sens élevé de l'équité, qui, dans les circonstances douteuses, lui faisait immoler la lettre à l'esprit.

Regnault de Trie apporta une fois à saint Louis une lettre par laquelle le roi avait donné aux héritiers de la comtesse de Boulogne le comté de Dammartin. Le sceau était brisé, et il ne restait que les jambes de l'image du roi. Tous les conseillers de saint Louis lui dirent qu'il n'était pas tenu à l'exécution de sa promesse. Mais il répondit : « Seigneurs, veez ci séel; de quoi je usoy avant que je alasse outre-mer, et voit-on cler par ce séel que l'empreinte du séel brisé est semblable au séel entier; par quoy je n'oseroie en bonne conscience ladite contée retenir[3]. »

Un vendredi saint, tandis que saint Louis lisait le psautier, les parents d'un gentilhomme détenu au Châtelet vinrent lui demander sa grâce, lui représentant que ce jour était un jour de pardon.

Le roi posa le doigt sur le verset où il en était : « *Beati qui custodiunt judicium, et justitiam faciunt in omni tempore.* » Puis il ordonna de faire venir le prévôt de Paris, et continua sa lecture. Le prévôt lui apprit que les crimes du détenu étaient énormes. Sur cela saint Louis lui ordonna de conduire sur-le-champ le coupable au gibet[4].

Cette élévation d'esprit qui mettait l'équité au-dessus du droit, saint Louis la dut sans doute en grande partie aux franciscains et dominicains dont il s'entourait. Dans les questions épineuses il consultait saint Thomas[5]. Il envoyait des Mendiants pour surveiller les provinces, à l'imitation des *missi dominici* de Charlemagne[6]. Cette Église mystique le rendait fort contre l'Église épiscopale et pontificale; elle lui donna le courage de résister au pape en faveur des évêques, et aux évêques eux-mêmes.

Les prélats du royaume s'assemblèrent un jour, et l'évêque d'Auxerre dit en leur nom à saint Louis : « Sire, ces seigneurs qui ci sont, arcevesques, evesques, m'ont dit que je vous deisse que la crestienté se périt entre vos mains. Le roy se seigna et dist : Or me dites comment ce est? Sire, fist-il, c'est pour ce que en prise si pou les excommeniemens hui et le jour, que avant se lessent les gens mourir excommenies, que il se facent absodre, et ne veulent faire satisfaction à l'Esglise. Si vous requièrent, sire, pour Dieu et pour ce que faire le devez, que vous commandez à vos prévoz et à vos baillifs, que touz ceulz qui se soufferront excommeniez au et jour, que on les contreingne par la prise de leurs biens à ce que il se facent absoudre. A ce respondi le roy que il leur commanderoit volentiers de touz ceulz dont on le feroit certein que il eussent tort... Et le roy dist que il ne le feroit autrement; car ce seroit contre Dieu et contre raison, se il contreingnoit la gent à eulz absoudre, quant les clercs leur feroient tort[7]. »

La France, si longtemps dévouée au pouvoir ecclésiastique, prenait au treizième siècle un esprit plus libre. Ce royaume, allié du pape et guelfe

[1] Le Confesseur, p. 383.

[2] Id., p. 381.

[3] Joinville, p. 15.

[4] Ægidii de Musis chronic., ap. Art de vérifier les Dates, VI, 8.

[5] Guill. de Thoco, Vit. S. Thom. Aquin. : De rege Franciæ S. Ludovico dicitur quòd semper in rebus arduis dicti Doctoris requirebat consilium, quòd frequenter expertus fuerat esse certum... Cum primò Parisiis de aliquibus arduis et necessariis in erastino deberet habere consilium, de sero mandabat prædicto Doctori ut illâ nocte super dubio imminentis casus mente intenderet, ut quod esset utile respondendum, in crastino cogitaret.

[6] Math. Paris, ad ann. 1247, p. 493. — Par son testament (1269), il leur légua ses livres et de fortes sommes d'argent, et institua pour nommer aux bénéfices vacants un conseil composé de l'évêque de Paris, du chancelier, du prieur des dominicains, et du gardien des franciscains. Bulæus, III, 1269. — Après la première croisade, il eut toujours deux confesseurs, l'un dominicain, l'autre franciscain. Gaufred., de Bell. loc., ap. Duchesne, V, 451. — Le confesseur de la reine Marguerite rapporte qu'il eut la pensée de se faire dominicain, et que ce ne fut qu'avec peine que sa femme l'en empêcha. — Il eut soin de faire transmettre au pape le livre de Guillaume de Saint-Amour. Le pape l'en remercia, en le priant de continuer aux moines sa protection. Bulæus, III, 313. — Dans une lettre adressée au pape par des professeurs de l'Université, où ils refusent d'admettre les Mendiants dans leur sein, on voit que saint Louis leur avait donné des gardes : « Quoniam ipsi, de mandato domini regis, paratam semper habeant ad nutum suum multitudinem armatorum, undè etiam solennitates magisteriorum suorum nuper sine nobis cum armatis plurimis celebrare cœperunt... » Ibid., 290.

[7] Joinville, p. 14.

Digitized by Google

contre les Empereurs, devenait d'esprit gibelin. Il y eut toujours néanmoins une grande différence. Ce fut par les formes légales qu'elle poussa cette opposition, qui n'en fut que plus redoutable. Dès le commencement du treizième siècle, les seigneurs avaient vivement soutenu Philippe-Auguste contre le pape et les évêques. En 1225, ils déclarent qu'ils laisseront leurs terres, ou prendront les armes si le roi ne remédie aux empiétements du pouvoir ecclésiastique; l'Église, acquérant toujours et ne lâchant rien, eût en effet tout absorbé à la longue. En 1246, le fameux Pierre Mauclerc forme, avec le duc de Bourgogne, et les comtes d'Angoulême et de Saint-Pol, une ligue à laquelle accède une grande partie de la noblesse. Les termes de cet acte sont d'une extraordinaire énergie. La main des légistes est visible; on croirait lire déjà les paroles de Guillaume de Nogaret [1].

Saint Louis s'associa, dans la simplicité de son cœur, à cette lutte des légistes et des seigneurs contre les prêtres, qui devait tourner à son profit [2]; il s'associait avec la même bonne foi à celle des juristes contre les seigneurs. Il reconnut au suzerain le droit de retirer une terre donnée à l'Église. Il publia, un an avant sa mort, la fameuse pragmatique, fondement des libertés de l'Église gallicane.

Plongé à cette époque dans le mysticisme, il lui en coûtait moins, sans doute, d'exprimer une opposition si solennelle à l'autorité ecclésiastique. Les revers de la croisade, les scandales dont le siècle abondait, les doutes qui s'élevaient de toutes parts, l'enfonçaient d'autant plus dans la vie intérieure. Cette âme tendre [3] et pieuse, blessée au dehors dans tous ses amours, se retirait au dedans et cherchait en soi. La lecture et la contemplation devinrent toute sa vie. Il se mit à lire l'Écriture et les Pères, surtout saint Augustin. Il fit copier des manuscrits [4], se forma une bibliothèque : c'est de ce faible commencement que la Bibliothèque Royale

[1] « Attendu que la superstition des clercs (oubliant que c'est par la guerre et le sang répandu, sous Charlemagne et d'autres, que le royaume de France a été converti de l'erreur des gentils à la foi catholique), absorbe tellement la juridiction des princes séculiers, que ces fils de serfs jugent selon leur loi les libres et fils de libres, bien que, suivant la loi des premiers conquérants, ce soient eux plutôt que nous devrions juger... Nous tous grands du royaume, considérant attentivement que ce n'est pas par le droit écrit, ni par l'arrogance cléricale, mais par les sueurs guerrières qu'a été conquis le royaume... nous statuons que personne, clerc ou laïque, ne traîne à l'avenir qui que ce soit devant le juge ordinaire ou délégué, sinon pour hérésie, pour mariage et pour usure, à peine pour l'infracteur de la perte de tous ses biens, et de la mutilation d'un membre; nous avons envoyé à cet effet nos mandataires, afin que notre juridiction revive et respire enfin, et que ces hommes enrichis de nos dépouilles soient réduits à l'état de l'Église primitive, qu'ils vivent dans la contemplation, tandis que nous mènerons, comme nous le devons, la vie active, et qu'ils nous fassent voir des miracles que depuis si longtemps notre siècle ne connaît plus. » Trésor des chartres, Champagne, IV, nº 84; et ap. Preuves des libertés de l'Église gallicane, I, 29.

1247. Ligue de Pierre de Dreux Mauclerc, avec son fils le duc Jean, le comte d'Angoulême et le comte de Saint-Pol, et beaucoup d'autres seigneurs, contre le clergé.

« A tous ceux qui ces lettres verront, nous tuit, de qui le seel pendent en cet présent escript, faisons à sçavoir que nous, par la foy de nos corps, avons fianccz sommes tenu, nous et notre hoir, à tousiours à aider li uns à l'autre, et à tous ceux de nos terres et d'autres terres qui voudront estre de cette compagnie, à pourchacier, à requerre et à défendre nos droits et les leurs en bonne foy envers le clergié. Et pour ce que griesive chose seroit, nous tous assembler pour ceste besogne, nous avons eleu, par le commun assent et octroy de nous tous, le duc de Bourgogne, le comte Perron de Bretaigne, le comte d'Angolesme et le comte de Sainct-Pol;... et si aucuns de cette compagnie estoient excommuniez, par tort conneu par ces quatre, que le clergié li feist, il ne laissera pas aller son droict ne sa querele pour l'excommuniement, ne pour autre chose que on li face, etc. » Preuves des libertés de l'Église gallicane, I, 99. *Voy.* aussi p. 95, 97, 98.

[2] En 1240, le pape ayant manifesté le projet de rompre les trêves conclues entre lui et Frédéric II, saint Louis, pour l'en empêcher, fait arrêter les subsides qu'il avait fait lever sur le clergé de France par son légat. Math. Paris (éd. 1644), p. 366. — En 1247, le pape envoie les frères prêcheurs et mineurs en France pour emprunter de l'argent au clergé, promettant de rendre tout fidèlement. « Quod cùm regi Francorum innotuisset, suspectam habens Romanæ Curiæ avaritiam, prohibuit : ne quis Prelatus regni sui sub pœnâ amissionis omnium bonorum suorum, taliter terram suam depauperaret. Id., p. 485.

[3] Lorsque saint Louis eut résolu de retourner en France : « Lors me dit robe entre ly et moy sanz plus, et me mist mes deux mains entre les seues, et le légat que je le convoiasse jusques à son hostel. Lors s'enclost en sa garde commensa à plorer moult durement; et quand il pot parler, si me dit : « Seneschal, je sui moult li, si en rent graces à Dieu, de ce que le Roy et les autres pèlerins eschapent du grant péril là où vous avez esté en celle terre; et moult sui à mésaise de crier de ce que il me convendra lessier vos saintes compaingnies, et aler à la court de Rome, entre cel desloial gent qui y sont.

[4] « Il aimoit mieux faire copier les manuscrits que de se les faire donner par les couvents, afin de multiplier les livres. » Gaufred., de Bello loco, ap. Duchesne, V, 457.

Digitized by Google

devait sortir. Il se faisait faire des lectures pieuses pendant le repas, et le soir au moment de s'endormir [1]. Il ne pouvait rassasier son cœur d'oraisons et de prières. Il restait souvent si longtemps prosterné, qu'en se relevant, dit l'historien, il était saisi de vertige, et disait tout bas aux chambellans : « Où suis-je? » Il craignait d'être entendu de ses chevaliers [2].

Mais la prière ne pouvait suffire au besoin de son cœur. « Li beneoiz rois désirroit merveilleusement grace de lermes, et se compleignoit à son confesseur de ce que lermes li défailloient, et li disoit débonnèrement, humblement et privéement, que quant l'en disoit en la létanie ces moz : Biau sire Diex, nous te prions que tu nous doignes fontaine de lermes, li sainz rois disoit dévotement : O sire Diex, je n'ose requerre fontaine de lermes; ainçois me soufisissent petites goutes de lermes à arouser la secherèce de mon cuer.... Et aucune foiz reconnut-il à son confesseur privéement, que aucune foiz li donna à notre sires lermes en oraison : lesqueles, quant il les sentoit courre par sa face souef (doucement), et entrer dans sa bouche, eles li sembloient si savoureuses et très douces, non pas seulement au cuer, mès à la bouche [3]. »

Ces pieuses larmes, ces mystiques extases, ces mystères de l'amour divin, tout cela est dans la merveilleuse petite église de saint Louis, dans la Sainte-Chapelle, église toute mystique, tout arabe d'architecture, qu'il fit bâtir au retour de la croisade par Eudes de Montreuil, qu'il y avait mené avec lui. Un monde de religion et de poésie, tout un Orient chrétien est en ces vitraux, fragile et précieuse peinture que l'on néglige trop et que le vent emportera quelque jour. Mais la Sainte-Chapelle n'était pas encore assez retirée, et pas même Vincennes, dans ses bois alors si profonds. Il lui fallait la Thébaïde de Fontainebleau, ses déserts de grès et de silex, cette dure et pénitente nature, ces rocs retentissants, pleins d'apparitions et de légendes. Il y bâtit un ermitage dont les murs ont servi de base à ce bizarre labyrinthe, à ce sombre palais de volupté, de crime et de caprice, où triomphe encore la fantaisie italienne des Valois.

Saint Louis avait élevé la Sainte-Chapelle pour recevoir la sainte couronne d'épines venue de Constantinople. Aux jours solennels, il la tirait lui-même de la châsse, et la montrait au peuple. A son insu, il habituait le peuple à voir le roi se passer des prêtres. Ainsi David prenait lui-même sur la table les pains de proposition. On montre encore, au midi de la petite église, une étroite cellule qu'on croit avoir été l'oratoire de saint Louis.

Dès le vivant de saint Louis, ses contemporains, dans leur simplicité, s'étaient douté qu'*il était déjà saint*, et plus saint que les prêtres. « Tant com il vivoit, une parole pooit estre dite de li, qui est escrite de saint Hylaire : « ô quant très parfèt » homme lai, duquel les prestres mèesmes désir- » rent à s'ensivre la vie! » Car mout de prestres et de prélaz désirroient estre semblables au beneoit roi en ses vertuz et en ses meurs; car l'on croit mèesmement que il fust saint dès que il vivoit [4]. »

Tandis que saint Louis enterrait les morts, « iluecques estoient présens tous revestu, li arcevesques de Sur et li évesques de Damiète, et leur clergié, qui disoient le service des mors; mès ils estoupoient leur nez pour la puour; mais onques ne fu veu au bon roy Loys estouper le sien, tant le faisoit fermement et dévotement [5]. »

Joinville raconte qu'un grand nombre d'Arméniens qui allaient en pèlerinage à Jérusalem, vinrent lui demander de leur faire voir *le saint roy;* — « Je alai au roy là où il se séoit en un paveillon, apuié à l'estache (colonne) du paveillon, et séoit ou sablon sanz tapiz et sanz nulle autre chose desouz li. Je li dis : « Sire, il a là hors un grant peuple de la grant Herménie qui vont en Jérusalem, et me proient, sire, que je leur face monstrer le *saint Roy;* mès je ne bée jà à baisier vos os (cependant je ne désire pas encore avoir à baiser vos reliques). » Et il rist moult clèrement, et me dit que je les

[1] Vie de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, p. 322 : S'estude il mettoit à lire Sainte Escripture, car il avoit la Bible glosée, et originaux de saint Augustin et d'autres sainz, et autres livres de la Sainte Escripture, esquex il lisoit et fesoit lire mout de foiz devant lui et tens d'entre disner et heure de dormir... Quand il convenoit que il dormist, si demoroit il pou en son dormir.

[2] Id., p. 323. « Quand li chapelains se départoit d'ilecques (de la Chapelle), li benoiez Rois demouroit seul ilecques ou delez son lit, et estoit ilecques en oroison par loue tens, enclin à terre, en tenant ses coutes au banc, si longuement que il ennuoit mout à la mesniée de sa chambre qui l'atendoient par dehors... Il estoit en oroisons delez son lit si souvent, que ses esperiz estoient si afebloiez et sa veue, pource que il gisoit enclin à terre et le chief encliné delez terre, que quant il se levoit, il ne savoit revenir à son lit, ainçois demandoit à aucun de ses chambellens qui l'avoit atendu, quant il revenoit d'oroison et li disoit : « Où sui-ge? » à basse voiz, toutes voies, por les chevaliers qui gisoient en sa chambre.

[3] Le Confesseur, p. 324.

[4] Le Confesseur, p. 371. — Il fesoit fère le service Dieu si solempnelment et si par loisir, que il ennuioit ausi comme à touz les autres pour la longueur de l'office. Id., p. 312.

[5] Guill. de Nangis, Annales, p. 225.

Digitized by Google

alasse querre; et si fis-je. Et quant ils orent veu le roy, ils le commandèrent à Dieu et le roy eulz [1]. »

Cette sainteté apparaît d'une manière bien touchante dans les dernières paroles qu'il écrivit pour sa fille. « Chière fille, la mesure par laquele nous devons Dieu amer, est amer le sanz mesure [2]. »

Et dans l'instruction à son fils Philippe :

« Se il avient que aucune querele qui soit meue entre riche et povre viegne devant toi, sostien la querele de l'estrange devant ton conseil, ne montre pas que tu aimmes mout la querele, jusques à tant que tu connoisses la vérité, car cil de ton conseil pourroient estre cremeteus (craintifs) de parler contre toi, et ce ne dois tu pas vouloir. Et se tu entens que tu tiegnes nule chose à tort, ou de ton tens, ou du tens à tes ancesseurs, fai le tantost rendre, combien que la chose soit grant, ou en terre, ou en deniers, ou en autre chose [3]. » — « L'amour qu'il avoit à son peuple parut à ce qu'il dit à son aisné filz en une moult grande maladie que il ot à Fontene Bliaut. « Biau filz, fît-il, je te pri que tu te faces amer au peuple de ton royaume; car vraiement je aimeraie miex que un Escot venist d'Escosse et gouvernast le peuple du royaume bien et loialement, que tu le gouvernasses mal apertement [4]. »

Belles et touchantes paroles! il est difficile de les lire sans être ému. Mais en même temps l'émotion est mêlée de retour sur soi-même et de tristesse. Cette pureté, cette douceur d'âme, cette élévation merveilleuse où le christianisme porta son héros, qui nous la rendra?... Certainement la moralité est plus éclairée aujourd'hui; est-elle plus forte? Voilà une question bien propre à troubler tout sincère ami du progrès. Personne plus que celui qui écrit ces lignes ne s'associe de cœur aux pas immenses qu'a faits le genre humain dans les temps modernes, et à ses glorieuses espérances. Cette poussière vivante que les puissants foulaient aux pieds, elle a pris une voix d'homme, elle a monté à la propriété, à l'intelligence, à la participation du droit politique. Qui ne tressaille de joie en voyant la victoire de l'égalité?... Je crains seulement qu'en prenant un si juste sentiment de ses droits, l'homme n'ait perdu quelque chose du sentiment de ses devoirs. Le cœur se serre quand on voit que, dans ce progrès de toute chose, la force morale n'a pas augmenté. La notion du libre arbitre et de la responsabilité morale semble s'obscurcir chaque jour. Chose bizarre! à mesure que diminue et s'efface le vieux fatalisme de climats et de races qui pesait sur l'homme antique, succède et grandit comme un fatalisme d'idées. Que la passion soit fataliste, qu'elle veuille tuer la liberté, à la bonne heure, c'est son rôle, à elle. Mais la science elle-même, mais l'art.... Et toi aussi, mon fils?.... Cette larve du fatalisme, par où que vous mettiez la tête à la fenêtre, vous la rencontrez. Le symbolisme de Vico et de Herder, le panthéisme naturel de Schelling, le panthéisme historique de Hegel, l'histoire de races et l'histoire d'idées qui ont tant honoré la France, ils ont beau différer en tout; contre la liberté, ils sont d'accord. L'artiste même, le poëte, qui n'est tenu à nul système, mais qui réfléchit l'idée de son siècle, il a de sa plume de bronze inscrit la vieille cathédrale de ce mot sinistre : Ἀνάγκη.

Ainsi vacille la pauvre petite lumière de la liberté morale. Et cependant la tempête des opinions, le vent de la passion, soufflent des quatre coins du monde... Elle brûle, elle, veuve et solitaire; chaque jour, chaque heure, elle scintille plus faiblement. Si faiblement scintille-t-elle, que dans certains moments, je crois, comme celui qui se perdit aux catacombes, sentir déjà les ténèbres et la froide nuit... Peut-elle manquer? Jamais sans doute. Nous avons besoin de le croire, et de nous le dire, sans quoi nous tomberions de découragement. Elle éteinte, grand Dieu, préservez-nous de vivre ici-bas!

CHAPITRE IX.

LUTTE DES MENDIANTS ET DE L'UNIVERSITÉ. SAINT THOMAS. DOUTES DE SAINT LOUIS. — LA PASSION, COMME PRINCIPE D'ART AU MOYEN AGE.

L'éternel combat de la grâce et de la loi fut encore combattu au temps de saint Louis, entre

[1] Joinville, p. 118. (Ce passage est tronqué dans l'édition Petitot, t. II, p. 362.) Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter à ces citations un passage admirable du confesseur de la reine Marguerite : « Le tens de croissanee covenable à travaus endurer, à engins embesoiguer, à cors par œuures exercciter, premier jour très bons à chétiz mortels, ne fouy pas le benoiet saint Loys en vain; ainçois le trespassa très saintement, comme cil qui savoit bien que les meilleurs choses s'envolent et les pires choses remaignent. Tout aussi comme en la cruche pleine : que le premier qui est très pur, en court hors, et ce qui est troublé s'assiet; tout aussi en aage d'omme, ce qui est très bon est le commencement et le tens de jeunesse. » P. 301.

[2] Le Confesseur, p. 327.

[3] Id., p. 331.

[4] Joinville, p. 4, éd. 1761.

Digitized by Google

l'université et les ordres mendiants. Voici l'histoire de l'université : au douzième siècle, elle se détache de son berceau de l'école du parvis Notre-Dame, elle lutte contre l'évêque de Paris ; au treizième, elle guerroie contre les mendiants agents du pape ; au quatorzième contre le pape lui-même. Ce corps formait une rude et forte démagogie, où quinze ou vingt mille jeunes gens de toute nation se formaient aux exercices dialectiques, cité sauvage dans la cité qu'ils troublaient de leurs violences et scandalisaient de leurs mœurs [1]. C'était là toutefois depuis quelque temps la grande gymnastique intellectuelle du monde. Dans le treizième siècle seulement, il en sortit sept papes [2] et une foule de cardinaux et d'évêques. Les plus illustres étrangers, l'Espagnol Raymond Lulle et l'Italien Dante, venaient à trente et quarante ans s'asseoir au pied de la chaire de Duns Scot. Ils tenaient à honneur d'avoir disputé à Paris. Pétrarque fut aussi fier de la couronne que lui décerna notre université que de celle du Capitole. Au seizième siècle encore, lorsque Ramus rendait quelque vie à l'université en attendant la Saint-Barthélemy, nos écoles de la rue du Fouarre furent visitées de Torquato Tasso. Par raisonnement toutefois, vaine logique, subtile et stérile chicane [3], nos *artistes* (les dialecticiens de l'université se donnaient ce nom) devaient être bientôt primés. Les vrais artistes au treizième siècle, orateurs, comédiens, mimes, prédicateurs populaires et enthousiastes, c'étaient les mendiants. Ceux-ci parlaient d'amour et au nom de l'amour. Ils avaient repris le texte de saint Augustin : « Aimez et faites ce que vous voudrez. » La sèche logique, qui avait eu de si grands effets au temps d'Abailard, ne suffisait plus. Le monde, fatigué dans ce rude sentier, eût mieux aimé se reposer avec saint François et saint Bonaventure sous les mystiques ombrages du Cantique des Cantiques, ou rêver avec un autre saint Jean une foi nouvelle et un nouvel Évangile.

Ce titre formidable, *Introduction à l'Évangile éternel* [4], fut mis en effet en tête d'un livre par Jean de Parme, général des franciscains. Déjà l'abbé Joachim de Flores, le maître des mystiques, avait annoncé que la fin des temps était venue. Jean professa que, de même que l'Ancien Testament avait cédé la place au Nouveau, celui-ci avait aussi fait son temps ; que l'Évangile ne suffisait pas à la perfection ; qu'il avait encore six ans à vivre, mais

[1] Jacob. Vitriac., ap. Bulæus, II, 687 : Meretrices publicæ ubiquè eleros transeuntes quasi per violentiam pertrahebant. In unâ autem et eâdem domo scholæ erant superiùs, prostibula inferiùs.

[2] L'antipape Anaclet, Innocent II, Célestin II (disciple d'Abailard), Adrien IV, Alexandre III, Urbain III et Innocent III. Bulæus, II, 554.

[3] Pierre le Chantre, et d'autres écrivains contemporains rapportent le trait suivant : « En 1171, maître Silo, professeur de philosophie, pria un de ses disciples mourant de revenir lui faire part de l'état où il se trouverait dans l'autre monde. Quelques jours après sa mort, l'écolier lui apparut revêtu d'une cape toute couverte de thèses, « de sophismatibus descripta et flammâ ignis tota confecta. » Il dit qu'il venait du purgatoire, et que cette chape lui pesait plus qu'une tour : « Et est mihi data ut eam portem pro gloriâ quam in sophismatibus habui. » En même temps il laissa tomber une goutte de sa sueur sur la main du maître ; elle la perça d'outre en outre. Le lendemain Silo dit à ses écoliers :

Linquo coax ranis, eras corvis, vanaque vanis;
Ad logicen pergo, quæ mortis non timet ergo.

et il alla s'enfermer dans un monastère de Cîteaux. » Bulæus, II, 595.

[4] Introductorius ad Evangelium æternum. « L'Évangile perdurable. » (Roman de la Rose, ap. Bulæus, III, 299.) On trouve dans les registres de l'inquisition de Rome vingt-sept propositions condamnées, extraites du livre de Jean de Parme. « Quòd novum Testamentum est evacuandum, sicut vetus est evacuatum. — Quòd quantumcumque Deus affligat Judæos in hoc mundo, illos tamen salvabit, quibus beneficiet manentibus in Judaismo, etc. — Quòd Evangelium J.-C. neminem ducit ad perfectum. — Quòd spiritualis intelligentia novi Testamenti non est commissa Papæ Romano, sed tantùm litteralis. — Quòd recessus ecclesiæ Græcorum à Romanâ ecclesiâ fuit bonus. — Quòd populus Græcus magis ambulat secundum spiritum quàm populus Latinus. — Quòd Christus et apostoli ejus non fuerunt perfecti in viâ contemplativâ. — Quòd activa vita usque ad tempus abbatis Joachim (celui à qui Jean emprunta en partie ses doctrines), fructuosa fuit, sed nunc fructuosa non est. » Les moines remplaceront dans la nouvelle loi le clergé séculier, etc., etc. (Bulæus, Hist. Univers., Paris, III, 292 sqq.) — Amaury de Chartres avait déjà soutenu des doctrines analogues. Guill. de S. Amore, c. 8 : « Jàm transacti sunt anni LV, quòd aliqui laborabant ad mutandum Evangelium, quod dicunt fore perfectius, melius et dignius, quod appellant *Evangelium spiritûs sancti*, *S. Evangelium æternum*. — Le pape avait écrit à l'évêque de Paris, de faire détruire ce livre sans bruit. Mais l'université, déjà en querelle avec les ordres mendiants, le fit brûler publiquement au parvis Notre-Dame. Jean de Parme se démit du généralat ; saint Bonaventure, qui lui succéda, commença une enquête contre lui, et fit jeter en prison deux de ses adhérents. L'un y passa dix-huit ans, l'autre y mourut. *Voy.* Math. Paris, ann. 1256 ; Richerius (ap. d'Achery Spicileg., II), l. IV, c. 37 ; S. Thomas Aquin., opusc. XIX, c. 24 ; Nic. Eymericus in Directorio Inquisitorum, P. II, qu. 9 ; Echardus, Ser. Dominic., I, 202 ; d'Argentré Collectio judicior., I, 163, etc., etc.

Digitized by Google

qu'alors un Évangile plus durable allait commencer, un Évangile d'intelligence et d'esprit ; jusque-là l'Église n'avait que la lettre [1].

Ces doctrines, communes à un grand nombre de franciscains, furent acceptées aussi par plusieurs religieux de l'ordre de Saint-Dominique. C'est alors que l'université éclata. Le plus distingué de ses docteurs était un esprit fin et dur, un Franc-Comtois, un homme du Jura, Guillaume de Saint-Amour. Le portrait de cet intrépide champion de l'université s'est vu longtemps sur une vitre de la Sorbonne [2]. Il publia contre les mendiants une suite de pamphlets éloquents et spirituels, où il s'efforçait de les confondre avec les Béghards et autres hérétiques, dont les prédicateurs étaient de même vagabonds et mendiants : *Discours sur le publicain et le pharisien ; Question sur la mesure de l'aumône et sur le mendiant valide ; Traité sur les périls prédits à l'Église pour les derniers temps* [3], etc. Sa force est dans l'Écriture qu'il possède et dont il fait un usage admirable ; ajoutez le piquant d'une satire, qui s'exprime à demi-mot. Malheureusement, il est trop visible que l'auteur a un autre motif que l'intérêt de l'Église. Il y avait entre les universitaires et les mendiants concurrence littéraire, et jalousie de métier. Les mendiants avaient obtenu une chaire à Paris, en 1230, époque où l'université, blessée de la dureté de la régente, se retira à Orléans et à Angers [4]. Ils l'avaient gardée cette chaire, et l'université ne brillait point en présence de deux ordres, dont le savant était Albert le Grand, et le logicien saint Thomas.

Ce grand procès fut débattu à Anagni par-devant le pape. Guillaume de Saint-Amour eut pour adversaires le dominicain Albert le Grand, archevêque de Mayence, et saint Bonaventure, général des franciscains [5]. Saint Thomas recueillit de mémoire toute la discussion, et en fit un livre. Le pape condamna Guillaume de Saint-Amour, mais en même temps, il censura le livre de Jean de Parme, frappant également les raisonneurs et les mystiques, les partisans de la lettre et ceux de l'esprit [6].

Ce milieu si difficile à tenir, où l'Église essaya de s'établir et de s'arrêter sans glisser à droite ni à gauche, il fut tracé par saint Thomas ; c'est là sa gloire immense. Venu à la fin du moyen âge, comme Aristote à la fin du monde grec, il fut l'Aristote du christianisme, en dressa la législation, essayant d'accorder la logique et et la foi pour la suppression de toute hérésie. Le colossal monument qu'il a élevé, ravit le siècle en admiration. Albert le Grand déclara que saint Thomas avait fixé la règle qui durerait jusqu'à la consommation des temps [7]. Cet homme extraordinaire fut absorbé par cette tâche terrible, rien autre ne s'est placé dans sa vie ; vie tout abstraite, dont les seuls événements sont des

[1] Hermann. Cornerus, ap. Eccardi hist. med. ævi, II, 849 : ... Item dicit Evangelium æternum esse spirituale, Evangelium Christi litterale. — Quòd tertius status mundi, qui proprius est S. Spiritus, erit sine ænigmate et sine figuris... et veritas duorum Testamentorum sine velamine apparebit. — Quod sicut in principio primi statûs... Abraham, Isaac et Jacob... et sicut in principio novi... Zacharias, Johannes Baptista, homo Christus Jesus... sic in principio tertii, erunt tres similes illorum, scilicet vir indutus lineis (Joachim), et angelus quidam habens falcem acutam (Dominicus), et alius angelus habens signum Dei vivi (Franciscus). Et habebit similiter angelus duodecim,... sicut Jacob in primo, Christus in secundo. — Quòd Evangelium æternum traditum sit et commissum principaliter illi ordini qui integratur et procedit æqualiter ex ordine laicorum et clericorum, quem ordinem appellat Independentium. — Quòd novum Testamentum non durabit in virtute suâ, nisi per sex annos proximè futuros, scilicet usque ad annum 1260.— Ecclesia Romana litteralis est et non spiritualis. — Quòd papa græcus magis ambulat secundum Evangelium quàm papa latinus.

[2] Ce portrait a été gravé en tête de ses œuvres. (Constance, 1632, in-4°.)

[3] Concio de publicano et pharisæo ; De quantitate eleemosynæ, De valido mendicante quæstiones, Tractatus de periculis novissimorum temporum ex scripturis sumptus, etc. Le dernier de ses ouvrages fut aussitôt traduit en vers français. « Quanquàm Anaguiæ damnatus, nihilominùs à petulante juventute in linguam Gallicam, inque rhythmos vernaculos translatus est, ut faciliùs à populo intelligeretur. » Bulæus, III, 348.— On le réimprima à Rouen, sous Louis XIII ; mais le conseil privé en défendit le débit par arrêt du 14 juillet 1633.

[4] Bulæus, III, 138.

[5] Les ordres mendiants étaient fort effrayés. « Cùm prædicto volumini respondere fuisset prædicto doctori (Thomæ), non sine singultu et lacrymis, assignatum, qui de statu ordinis et pugnâ adversariorum tàm gravium dubitabant, Fr. Thomas ipsum volumen accipiens et se fratrum orationibus recommendans... » Guill. de Thoco, Vit. S. Thomæ, ap. Acta SS. Martii, I.

[6] Il condamna publiquement Guillaume de Saint-Amour, et Jean de Parme avec moins d'éclat. Bulæus, III, 329.

[7] Processus de S. Thom. Aquin., ap. Acta SS. Martii, I, p. 714 : « Concludit quòd Fr. Thomas in scripturis suis imposuit finem omnibus laborantibus usquè ad finem sæculi, et quòd omnes deinceps frustrà laborarent. » — Les dominicains décidèrent dans deux chapitres tenus, l'un à Paris, en 1286, l'autre à Carcassonne, en 1542, « que les frères suivraient fidèlement la doctrine de saint Thomas, et que si quelque maître, bachelier ou frère, s'en écartait, il serait par là même suspendu de ses fonctions. » Martene, Thes. anecd., IV, 1817. Holstenii cod. regul., ed. Broekie, IV, 114.

Digitized by Google

idées. Dès l'âge de cinq ans, il prit en main l'Écriture, et ne cessa plus de méditer [1]. Il était du pays de l'idéalisme, du pays où fleurirent l'école de Pythagore et l'école d'Élée, du pays de Bruno et de Vico. Aux écoles, ses camarades l'appelaient le grand bœuf muet de Sicile [2]. Il ne sortait de ce silence que pour dicter, et quand le sommeil fermait les yeux du corps, ceux de l'âme restaient ouverts, et il continuait de dicter encore. Un jour, étant sur mer, il ne s'aperçut pas d'une horrible tempête; une autre fois, sa préoccupation était si forte, qu'il ne lâcha point une chandelle allumée qui brûlait dans ses doigts [3]. Saisi du danger de l'Église, il y rêvait toujours et même à la table de saint Louis. Il lui arriva un jour de frapper un grand coup sur la table, et de s'écrier : « Voici un argument invincible contre les manichéens. » Le roi ordonna qu'à l'instant cet argument fut écrit [4]. Dans sa lutte avec le manichéisme, saint Thomas était soutenu par saint Augustin; mais dans la question de la grâce, il s'écarte visiblement de ce docteur; il fait part à la liberté. Théologien de l'Église, il fallait qu'il soutînt l'édifice de la hiérarchie et du gouvernement ecclésiastique. Or si l'on n'admet la liberté, l'homme est incapable d'obéissance, il n'y a plus de gouvernement possible. Et pourtant, s'écarter de saint Augustin, c'était ouvrir une large porte à celui qui voudrait entrer en ennemi dans l'Église. C'est par cette porte qu'est entré Luther.

Tel est donc l'aspect du monde au treizième siècle. Au sommet, *le grand bœuf muet de Sicile*, ruminant la question. Ici l'homme et la liberté, là Dieu, la grâce, la prescience divine, la fatalité; à droite l'observation qui proteste de la liberté humaine, à gauche la logique qui pousse invinciblement au fatalisme. L'observation distingue, la logique identifie; si on laisse faire celle-ci, elle résoudra l'homme en Dieu, Dieu en la nature; elle immobilisera l'univers en une indivisible unité, où se perdent la liberté, la moralité, la vie pratique elle-même. Aussi le législateur ecclésiastique se roidit sur la pente, combattant par le bon sens sa propre logique, qui l'eût emporté. Il s'arrêta, ce ferme génie, sur le tranchant du rasoir, entre les deux abîmes dont il mesurait la profondeur. Solennelle figure de l'Église, il tint la balance, chercha l'équilibre, et mourut à la peine. Le monde qui le vit d'en bas, distinguant, raisonnant, calculant dans une région supérieure, n'a pas su tous les combats qui purent avoir lieu au fond de cette abstraite existence.

Au-dessous de cette région sublime, battaient le vent et l'orage. Au-dessous de l'Ange, il y avait l'Homme, la morale sous la métaphysique, sous saint Thomas saint Louis. En celui-ci, le treizième siècle a sa Passion : Passion de nature exquise, intime, profonde, que les siècles antérieurs avaient à peine soupçonnée. Je parle du premier déchirement que le doute naissant fit dans les âmes; quand toute l'harmonie du moyen âge se troubla, quand le grand édifice dans lequel on s'était établi, commença à branler, quand les saints criant contre les saints, le droit se dressant contre le droit, les âmes les plus dociles se virent condamnées à juger, à examiner elles-mêmes. Le pieux roi de France, qui ne demandait qu'à se soumettre et croire, fut de bonne heure forcé de lutter, de douter, de choisir. Il lui fallut, humble qu'il était et défiant de soi, résister d'abord à sa mère; puis se porter pour arbitre entre le pape et l'Empereur, juger le juge spirituel de la chrétienté, rappeler à la modération celui qu'il eût voulu pouvoir prendre pour règle de sainteté. Les mendiants l'avaient ensuite attiré par leur mysticisme; il entra dans tiers ordre de Saint-François, il prit parti contre l'université. Toutefois le livre de Jean de Parme, accepté d'un grand nombre de franciscains, dut lui donner d'étranges défiances. On aperçoit dans les questions naïves qu'il adressait à Joinville toute l'inquiétude qui l'agitait. L'homme auquel le saint roi se confiait peut être pris pour le type de l'*honnête homme* au treizième siècle. C'est un curieux dialogue entre le mondain loyal et sincère, et l'âme pieuse et candide, qui s'avance d'un pas dans le doute, puis recule, et s'obstine dans la foi.

Le roi faisait manger à sa table Robert de Sorbonne et Joinville : « Quant le roi estoit en joie; si me disoit : Seneschal, or me dites les raisons pourquoy preudomme vaut mieux que beguin (dévot). Lors si encommençoit la noise de moy et de maistre Robert. Quand nous avions grant pièce desputé, si rendoit sa sentence et disoit ainsi : « Maistre Robert, je vourroie avoir le nom de preudomme, mès que je le feusse, et tout le remenant vous demourast : car *preudomme* est se grant chose et si bonne chose, que ucis au nommer emplist-il la bouche [5]. »

[1] Acta SS., p. 660.

[2] Ce mot est significatif pour qui a présente la figure rêveuse et monumentale des grands bœufs de l'Italie du sud.

— « Fuit (S. Thomas) magnus in corpore et rectæ staturæ... coloris tritici... magnum habens caput... aliquantulum calvus. Fuit tenerrimæ complexionis in carne. » Acta SS., p. 672. — « Fuit grossus. » Processus de S. Thom., ibid.

[3] Acta SS., p. 672, 674.

[4] Id., p. 673.

[5] Joinville (éd. 1761), p. 7.

Digitized by Google

« Il m'appela une foiz et me dit : Je n'ose parler à vous pour le soutil sens dont vous estes, de chose qui touche à Dieu ; et pour ce ai-je appelé ces frères qui ci sont, que je vous weil faire une demande : la demande fut tele : Seneschal, fit-il, quel chose est Dieu, etc... [1] »

Saint Louis raconte à Joinville, qu'un chevalier assistant à une discussion entre des moines et des juifs, posa une question à un des docteurs juifs, et sur sa réponse, lui donna sur la tête un coup de son bâton qui le renversa. — « Aussi vous di je, fist li roys, que nul, se il n'est très-bon clerc, ne doit desputer à eulz ; mès l'omme lay, quant il ot mesdire de la loy crestienne, ne doit pas défendre la loy crestienne, sinon de l'épée, de quoi il doit donner parmi le ventre dedens, tant comme elle y peut entrer [2]. »

Saint Louis disait à Joinville qu'au moment de la mort, le diable s'efforce d'ébranler la foi de l'agonisant : « Et pour ce se doit on garder et en tele manière deffendre de cest agait (piége), que en dic à l'ennemie quand il envoie tele temptacion, va t'en, doit on dire à l'ennemi : Tu ne me tempteras jà à ce que je ne croie fermement touz les articles de la foy, etc... [3] »

« Il disoit que foy et créance estoit une chose où nous devions bien croire fermement, encore n'en feussions nous certeins mez que par oir dire [4]. »

Il raconta à Joinville qu'un docteur en théologie vint trouver un jour l'évêque Guillaume de Paris, et lui exposa en pleurant qu'il ne pouvait « son cœur aburter à croire au sacrement de l'autel. » L'évêque lui demanda si lorsque le diable lui envoyait cette tentation, il s'y complaisait : le théologien répondit qu'elle le chagrinait fort, et qu'il se ferait hacher plutôt que de rejeter l'Eucharistie. L'évêque alors le consola en lui assurant qu'il avait plus de mérite que celui qui n'a point de doutes [5].

Quelque légers que paraissent ces signes, ils sont graves, ils méritent attention. Lorsque saint Louis lui-même était troublé, combien d'âmes devaient douter et souffrir en silence! Ce qu'il y avait de cruel, de poignant dans cette première défaillance de la foi, c'est qu'on hésitait à se l'avouer. Aujourd'hui nous sommes habitués, endurcis aux tourments du doute, les pointes en sont émoussées. Mais il faut se reporter au premier moment où l'âme vivante encore et tiède de foi et d'amour, sentit glisser en soi le froid acier. Il y eut déchirement, mais il y eut surtout horreur et surprise. Voulez-vous savoir ce qu'elle éprouva, cette âme candide et croyante? Rappelez-vous vous-même le moment où la foi vous manqua dans l'amour, où s'éleva en vous le premier doute sur l'objet aimé.

Placer sa vie sur une idée, la suspendre à un amour infini, et voir que cela vous échappe! Aimer, douter, se sentir haï pour ce doute, sentir que le sol fuit, qu'on s'abîme dans son impiété, dans cet enfer de glace où l'amour divin ne luit jamais... et cependant se raccrocher aux branches qui flottent sur le gouffre, s'efforcer de croire qu'on croit encore, craindre d'avoir peur, et douter de son doute... Mais si le doute est incertain, si la pensée n'est pas sûre de la pensée, cela n'ouvre-t-il pas au doute une région nouvelle, un enfer sous l'enfer!... Voilà la tentation des tentations ; les autres ne sont rien à côté. Celle-ci resta obscure, elle eut honte d'elle-même, jusqu'au quinzième et au seizième siècle. Luther est là-dessus un grand maître ; personne n'a eu une plus horrible expérience de ces tortures de l'âme : « Ah! si saint Paul vivait aujourd'hui, que je voudrais savoir de lui-même quel genre de tentation il a éprouvé. Ce n'était pas l'aiguillon de la chair, ce n'était point la bonne Théda, comme le rêvent les papistes... Jérôme et les autres Pères n'ont pas connu les plus hautes tentations ; ils n'en ont senti que de puériles, celles de la chair, qui pourtant ont bien aussi leurs ennuis. Augustin et Ambroise ont eu la leur ; *ils ont tremblé devant le glaive*... Celle-là, c'est quelque chose de plus haut que le désespoir causé par les péchés... lorsqu'il est dit : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu délaissé ; c'est comme s'il disait : Tu m'es ennemi sans cause. Ou le mot de Job : Je suis juste et innocent. »

Le Christ lui-même, dont Job était la figure, a connu cette angoisse du doute, cette nuit de l'âme, où pas une étoile n'apparaît plus sur l'horizon. C'est là le dernier terme de la Passion, le sommet de la croix. Mais tout ce qui a précédé cette borne

[1] Joinville, p. 6. Il demanda ensuite à Joinville lequel il aimerait mieux d'avoir commis un péché mortel ou d'être lépreux. Joinville répond qu'il aimerait mieux avoir fait trente péchés mortels. — Et quand les frères s'en furent partis, il m'appela tout seul, et me fit seoir à ses piez, et me dit : « Comment me deistes vous hier ce? » Et je li dis que encore li disoie-je, et il me dit : « Vous deistes comme hastiz musarz ; car nulle si laide mezelerie n'est comme d'estre en péchié mortel, etc. »

[2] Id., p. 12. « En la doctrine que il lessa au roi Phelipe, son fiuz... il y avait une clause contenue, qui est tele : « Fai à tou pooir les bougres et les autres mal genz chacier de ton royaume, si que la terre soit de ce bien purgée. » Le Confesseur, p. 305.

[3] Joinville, p. 10.

[4] Id., ibid. — G. Villani, XIII, 200 : On vint un jour lui dire que la figure du Christ avait apparu dans une hostie : « Que ceux qui doutent aillent le voir, dit-il ; pour moi, je le vois dans mon cœur. »

[5] Joinville, p. 10-11.

Digitized by Google

des douleurs, tout ce que contient ce mot de Passion, dans ses sens divers, populaire et mystique, c'est ici qu'il faudrait essayer de le dire. Dans cet abîme est la pensée du moyen âge. Cet âge est contenu tout entier dans le christianisme, le christianisme dans la Passion. La littérature, l'art, les divers développements de l'esprit humain, du troisième siècle au quinzième, tout est suspendu à ce mystère.

Éternel mystère, qui, pour avoir eu son idéal au Calvaire, n'en continue pas moins encore. Oui, le Christ est encore sur la croix, et il n'en descendra point. La Passion dure et durera. Le monde a la sienne, et l'humanité dans sa longue vie historique, et chaque cœur d'homme dans ce peu d'instants qu'il bat. A chacun sa croix et ses stigmates. Les miens datent du jour où mon âme tomba dans ce corps misérable, que j'achève d'user en écrivant ceci. Ma Passion commença avec mon Incarnation. Pauvre âme, qu'avais-tu fait pour traîner cette chair? Vierge tu fus lancée, comme Ève dans le jardin des séductions, ignorante et passionnée, avide et timide, toute prête à la tentation et à la chute. Vivre, c'est déjà un degré dans la Passion.

Puis, cette âme, condamnée à l'hymen de la matière, s'est matérialisée volontairement. Elle a pris goût à son supplice, elle l'a embrassé, elle s'y est plongée. Elle s'est mise à voyager par la boue des carrefours, mangeant, buvant, jouissant à chaque porte, comme ces dieux incarnés de l'Inde, qui, pour mieux simuler l'humanité, se souillent des voluptés humaines; ou si l'on veut, comme le prophète condamné à représenter par des infamies symboliques l'adultère de Jérusalem infidèle au divin Époux.

Ceci est la Passion orientale, l'immolation de l'âme à la nature, le suicide de la liberté. Mais la liberté est vivace, elle ne veut pas mourir. Elle s'indigne contre la nature, et d'abord, elle repousse ses menaces. Elle roidit ses bras contre les lions de Némée et les hydres de Lerne. Tous les travaux que lui impose la marâtre, elle les accomplit. Elle dompte et pacifie le monde. Voilà la Passion héroïque, voilà la force, commencement de la vertu.

Encore, si tout était fini avec cette lutte extérieure. Mais que sera-ce, si l'ennemi reste en nous? si l'âme est vaincue par l'amour? si le fort trouve en soi sa défaite, si Hercule revêt lui-même la tunique brûlante, si le sage Merlin, pour obéir à sa Viviane, se couche lui-même dans son tombeau? Ce délire, les hommes l'appellent encore Passion. Celle-ci est antique, je pense; ah! dites-moi quand elle doit finir?

Contre cet ennemi nouveau Hercule n'eut d'asile que son bûcher. C'est par cette dernière épreuve, par la flamme purifiante des abstinences solitaires que passèrent pendant de longs jours les héros de la vie intérieure, les athlètes de la moralité, ces solitaires chrétiens, ces Richis de l'Inde abîmés dans la pénitence, dont l'âme acquit, disent-ils, une telle puissance que les sept mondes auraient tourné en poudre, au froncement de leur sourcil. Mais il y a encore quelque chose de plus haut que de briser sept globes, c'est de vivre pur dans l'impureté du monde, de l'aimer et de mourir pour lui.

Cette force douce et calme, cette sérénité victorieuse, la nature en rugit. L'infini matériel, en face de cet infini moral, se compare avec trouble et dépit. Que peut-il dans sa force brutale, dans sa grandeur massive? Il ne peut que frapper. Mettez donc d'un côté en armes tous les rois, tous les peuples, et si ce n'est assez, que tous les globes tombent. En face, le roseau pensant. Voilà un étrange combat, et tel que Dieu seul serait digne d'y assister, si Dieu même ne combattait.

Elle frappe, la masse, elle brise, elle écrase... Mais c'est l'enveloppe qu'elle a écrasée. Celle-ci détruite, l'esprit s'envole en bénissant son cruel libérateur; il l'illumine et le sanctifie: tel est l'idéal de la Passion, la Passion divine. La merveille, c'est que cette Passion n'est pas toute passive. La Passion est action par le libre consentement, par la volonté du Patient; c'est même l'action par excellence, le *drame*, pour employer le mot grec. La Passion, quoi qu'on ait dit, est, entre tous les sujets, le sujet *dramatique*.

Quoique la Passion soit active et volontaire, par cela seul que cette volonté est dans un corps, cette âme dans une enveloppe, ce Dieu dans un homme, il y a un moment de crainte et de doute. C'est là le tragique, le terrible du drame, c'est ce qui fait craquer le voile du temple, ce qui couvre la terre de ténèbres, c'est ce qui me trouble en lisant l'Évangile, et qui aujourd'hui encore fait couler mes larmes. Que Dieu ait douté de Dieu! qu'elle ait dit, la sainte victime : « Mon père, mon père! m'avez-vous donc délaissé? »

Toutes les âmes héroïques, qui osèrent de grandes choses pour le genre humain, ont connu cette épreuve; toutes ont approché plus ou moins de cet idéal de douleur. C'est dans un tel moment que Brutus s'écriait : « Vertu, tu n'es qu'un nom. » C'est alors que Grégoire VII disait : « J'ai suivi la justice et fui l'iniquité. Voilà pourquoi je meurs dans l'exil. »

Mais d'être délaissé de Dieu, d'être abandonné à soi, à sa force, à l'idée du devoir contre le choc du monde, c'est là une colossale grandeur. C'est là apprendre le vrai mot de l'homme, c'est goûter cette divine amertume du fruit de la science, dont

Digitized by Google

il était dit au commencement du monde : « Vous saurez que vous êtes des dieux, vous deviendrez des dieux. »

Voilà tout le mystère du moyen âge, le secret de ses larmes intarissables, et son génie profond. Larmes précieuses, elles ont coulé en limpides légendes, en merveilleux poëmes, et s'amoncelant vers le ciel, elles se sont cristallisées en gigantesques cathédrales qui voulaient monter au Seigneur!

Assis au bord de ce grand fleuve poétique du moyen âge, j'y distingue deux sources diverses à la couleur de leurs eaux. Le torrent épique, échappé jadis des profondeurs de la nature païenne, pour traverser l'héroïsme grec et romain, roule mêlé et trouble des eaux du monde confondues. A côté coule plus pur le flot chrétien qui jaillit du pied de la croix.

Deux poésies, deux littératures : l'une chevaleresque, guerrière, amoureuse; celle-ci est de bonne heure aristocratique; l'autre toujours religieuse et populaire.

La première aussi est populaire à sa naissance. Elle s'ouvre par la guerre contre les infidèles, par Charlemagne et Roland. Qu'il ait existé chez nous dès lors et même avant, des poëmes d'origine celtique où les dernières luttes de l'Occident contre les Romains et les Allemands aient été célébrées par les noms de Fingal ou d'Arthur, je le crois volontiers. Mais il ne faudrait pas s'exagérer l'importance du principe indigène, de l'élément celtique. Ce qui est propre à la France, c'est d'avoir peu en propre, d'accueillir tout, de s'approprier tout, d'être la France, et d'être le monde. Notre nationalité est bien puissamment attractive, tout y vient bon gré mal gré; c'est la nationalité la moins exclusivement nationale, la plus humaine. Le fonds indigène a été plusieurs fois submergé, fécondé par les alluvions étrangères. Toutes les poésies du monde ont coulé chez nous en ruisseaux, en torrents. Tandis que des collines de Galles et de Bretagne distillaient les traditions celtiques, comme la pluie murmurante dans les chênes verts de mes Ardennes, la cataracte des romans carlovingiens tombait des Pyrénées. Il n'est pas jusqu'aux monts de la Souabe et de l'Alsace qui ne nous aient versé par l'Ostrasie un flot des Niebelungen. La poésie érudite d'Alexandre et de Troie débordait, malgré les Alpes, du vieux monde classique. Et cependant du lointain Orient, ouvert par la croisade, coulaient vers nous, en fables, en contes, en paraboles, les fleuves retrouvés du paradis [1].

L'Europe se sut Europe en combattant l'Afrique et l'Asie : de là Homère et Hérodote; de là nos poëmes carlovingiens, avec les guerres saintes d'Espagne, la victoire de Charles Martel, et la mort de Roland. La littérature est d'abord la conscience d'une nationalité. Le peuple est unifié en un homme. Roland meurt aux passages solennels des montagnes qui séparent l'Europe de l'africaine Espagne. Comme les Philènes divinisés à Carthage, il consacre de son tombeau la limite de la patrie. Grande comme la lutte, haute comme l'héroïsme, est la tombe du héros, son gigantesque *tumulus*; ce sont les Pyrénées elles-mêmes. Mais le héros qui meurt pour la chrétienté, est un héros chrétien, un Christ guerrier, barbare; comme Christ, il est vendu avec ses douze compagnons; comme Christ, il se voit abandonné, délaissé. De son calvaire pyrénéen, il crie, il sonne de ce cor qu'on entend de Toulouse à Saragosse. Il sonne, et le traître Ganelon de Mayence, et l'insouciant Charlemagne, ne veulent point entendre. Il sonne, et la

[1] Sans parler des travaux anciens de Fauchet, Tresson, Sainte-Palaie, Legrand d'Aussy, Barbasan, Méon, etc., nous mentionnerons ceux de Becker et de Gœrres, ceux de MM. Fauriel, Monin, Quinet, et du dernier éditeur de Warton. — *Voy.* aussi M. P. Paris, Introduction au roman de *Berthe*, adressée à M. de Montmerqué : « A la suite du roman du *Renard* ont paru, sous vos auspices, et notre premier opéra-comique (*le Jeu de Robin et Marion*), et notre premier drame (*le Jeu d'Adam le bossu d'Arras*). M. de Roquefort a, de son côté, offert en tribut les poésies de *Marie de France*, et M. Crapelet le gracieux roman du *Châtelain de Coucy*. M. F. Michel, non content d'avoir publié le roman du *Comte de Poitiers* et celui de *la Violette*, va mettre au jour, aidé de la science d'un estimable orientaliste, un poëme de *Mahomet*, destiné à nous faire connaître l'opinion que l'on se formait dans l'Occident, au treizième siècle, de la religion et de la personne du législateur arabe. M. Bourdillon s'occupe de faire une édition du *Chant de Roncevaux*, et M. Robert, connu pour son travail sur la Fontaine, doit bientôt publier le beau roman de *Partenopex de Blois*. Cependant M. Raynouard met la dernière main au *Glossaire des langues vulgaires*, et l'abbé Delarue surveille l'impression d'un grand ouvrage sur *les bardes, les jongleurs et les trouvères*. » — Delarue, Bardes armoricains, p. 64. « Combien de romans de la Table-Ronde n'avons-nous pas encore en latin? Nennius, le Faux Gildas, le Brut d'Angleterre, la Vie de Merlin, ses Prophéties, le roman du Chevalier au Lion, celui de Joseph d'Arimathie, etc., ne sont-ils pas dans toutes les grandes bibliothèques? N'y trouve-t-on pas également en latin le roman de Charlemagne, par Turpin, et celui du Voyage de cet empereur à Jérusalem, le roman d'Ogier le Danois, celui d'Amis et Amilion, celui d'Athis et de Porphilias, *alias* du Siége d'Athènes, ceux d'Alexandre, du Dolopathos, etc., etc.? Enfin, n'avons-nous pas un grand nombre de nos fabliaux dans le *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, et dans le *Gesta Romanorum*? »

Digitized by Google

chrétienté pour laquelle il meurt, s'obstine à ne pas répondre. Alors, il brise son épée, il veut mourir. Mais il ne mourra ni du fer sarrasin, ni de ses propres armes. Il enfle le son accusateur, les veines de son col se gonflent, elles crèvent, son noble sang s'écoule; il meurt de son indignation, de l'injuste abandon du monde.

Le retentissement de cette grande poésie devait aller s'affaiblissant de bonne heure, comme le son du cor de Roland, à mesure que la croisade, s'éloignant des Pyrénées, fut transférée des montagnes au centre de la Péninsule, à mesure que le démembrement féodal fit oublier l'unité chrétienne et impériale qui domine encore les poëmes carlovingiens. La poésie chevaleresque, éprise de la force individuelle, de l'orgueil héroïque, qui fut l'âme du monde féodal, prit en haine la royauté, la loi, l'unité. La dissolution de l'empire, la résistance des seigneurs au pouvoir central sous Charles le Chauve et les derniers Carlovingiens, fut célébrée dans Gérard de Roussillon, dans les Quatre Fils Aymon, galopant à quatre sur un même coursier; pluralité significative. Mais l'idéal ne se pluralise pas; il est placé dans un seul, dans Renaud; Renaud de *Montauban* [1], le héros sur sa montagne, sur sa tour; dans la plaine, les assiégeants, roi et peuple, innombrables contre un seul, et à peine rassurés. Le roi, cet homme-peuple, fort par le nombre, et représentant l'idée du nombre, ne peut être compris de cette poésie féodale; il lui apparaît comme un lâche [2]. Déjà Charlemagne a fait une triste figure dans l'autre cycle; il a laissé périr Roland. Ici, il poursuit lâchement Renaud, Gérard de Roussillon, il prévaut sur eux par la ruse. Il joue le rôle du légitime et indigne Eurysthée, persécutant Hercule et le soumettant à de rudes travaux.

Cette contradiction apparente entre l'autorité et l'équité, qui n'est ici, après tout, que la haine de la loi, la révolte de l'individuel contre le général, elle est mal soutenue par Renaud, par Gérard, par l'épée féodale. Le roi, quoi qu'ils en disent, est plus légitime; il représente une idée plus générale, plus divine. Il ne peut être dépossédé que par une idée plus générale encore. Le roi prévaudra sur le baron, et sur le roi le peuple. Cette dernière idée est déjà implicitement dans un drame satirique qui, de l'Asie à la France, a été accueilli, traduit de toute nation; je parle du dialogue de Salomon et de Morolf. Morolf est un Ésope, un bouffon grossier, un rustre, un *vilain;* mais tout vilain qu'il est, il embarrasse par ses subtilités, il humilie sur son trône le bon roi Salomon. Celui-ci, doté à plaisir de tous les dons, beau, riche, tout-puissant, surtout savant et sage, se voit vaincu par ce rustre malin [3]. Contre l'autorité, contre le roi et la loi écrite, l'arme du féodal Renaud, c'est l'épée, c'est la force; celle du bouffon populaire, tout autrement perçante, c'est le raisonnement et l'ironie.

Le roi doit vaincre le baron, non-seulement en puissance, mais en popularité. L'épopée des résistances féodales doit perdre de bonne heure tout caractère populaire, et se confiner dans la sphère bornée de l'aristocratie. Elle doit pâlir surtout dans le Midi, où la féodalité ne fut jamais qu'une importation odieuse, où domina toujours dans les cités l'existence municipale, reste vivace de l'antiquité.

[1] Pléonasme, *Alban*, *Alp*, veut dire *mont*, dans les langues celtiques.

[2] Passage de *Guillaume au court nez* (Paris, Introduction de Berthe aux grands pieds), cité dans *Gérard de Nevers*.

Grant fu la cort en la sale à Loon,
Moult ot as tables oiseax et venoison.
Qui que manjast la char et le poisson,
Oncques Guillaume n'en passa le menton :
Ains menja tourte, et but aigue à foison.
Quant mengier orent li chevalier baron,
Les napes otent escuier et garçon.
Li quens Guillaume mist le roi à raison :
— « Qu'as en pensé, » dit-il, « li fiés Charlon?
» Secores moi vers la geste Mahon. »
Dist Loëis : « Nous en consillerons,
» Et le matin savoir le vous ferons
» Ma volonté, se je irai o non. »
Guillaume l'ot, si taint come charbon;
Il s'abaissa, si a pris un baston.
Puis dit au roi : « Vostre fiez vos rendon,
» N'en tenrai mès vaillant une esperon,
» Ne vostre ami ne serai ne voste hom,
» Et si venrez, o vous voillez o non. »
(MS. de *Gérard de Nevers*, n° 7498, XIIIe siècle, corrigé sur le texte le plus ancien du MS. de *Guillaume au Cornés*, n° 6995.)

[3] Roquefort, p. 196, note 5. « Le Dit Marcoul et Salomon, n° 7218, et fonds de Notre-Dame N. n° 2, a sans doute été fait d'après le titre d'un ancien ouvrage, *Contradictio Salomonis*. Ce roman, l'un des plus anciens de l'Europe, paraît tiré des sources grecques ou plutôt asiatiques; il fut d'abord traduit en latin, ensuite dans la plupart des idiomes vulgaires. Déjà, à la fin du cinquième siècle, le pape Gélase le mit au nombre des livres apocryphes. Guillaume de Tyr en parle, mais il se trompe lorsqu'il croit pouvoir le retrouver dans les antiquités judaïques de Josèphe. Au surplus, ce roman existe en anciens vers allemands et français : c'est le *Bertoldo* des Italiens, qui de toutes les versions est devenu la plus célèbre, parce qu'une société de gens de lettres conçut l'idée de le continuer et de le mettre en stances. Cet essai, exécuté d'une manière assez bizarre, nous a cependant procuré un très-bon Dictionnaire des dialectes italiens. »

Digitized by Google

La pensée commune des deux cycles de Roland et de Renaud, c'est la guerre, l'héroïsme : la guerre extérieure, la guerre intérieure. Mais l'idée de l'héroïsme veut se compléter, elle tend à l'infini. Elle étend son horizon; l'inconnu poétique qui flottait d'abord aux deux frontières, aux Ardennes, aux Pyrénées, recule vers l'Orient, comme celui des anciens poussa vers l'Occident avec leur Hespérie, de l'Italie à l'Espagne, et de l'Espagne à l'Atlantide. Après les Iliades viennent les Odyssées. La poésie s'en va cherchant aux terres lointaines. — Que cherche-t-elle? L'infini, la beauté infinie, la conquête infinie. On se souvient alors qu'un Grec, un Romain, ont conquis le monde. Mais l'Occident n'adopte Alexandre et César qu'à condition qu'ils deviennent occidentaux. On leur confère l'ordre de chevalerie. Alexandre devient un paladin; les Macédoniens, les Troyens sont aïeux des Français; les Saxons descendent des soldats de César, les Bretons de Brutus. La parenté des peuples indo-germaniques que la science devait démontrer de nos jours, la poésie l'entrevoit dans sa divine prescience.

Cependant le héros n'est pas complet encore. En vain, pour y atteindre, le moyen âge s'est exhaussé sur l'antiquité. En vain pour compléter la conquête du monde, Aristote devenu magicien a conduit par l'air et l'Océan l'Alexandre chevaleresque [1]. L'élément étranger ne suffisant pas, on remonte au vieil élément indigène, jusqu'au dolmen celtique, jusqu'au tombeau d'Arthur [2]. Arthur revient, non plus ce petit chef de clan, aussi barbare que les Saxons ses vainqueurs; non, un Arthur épuré par la chevalerie. Il est bien pâle, il est vrai, ce roi des preux, avec sa reine Geneviève et ses douze paladins autour de la Table-Ronde. Ceux-ci, qu'apportent-ils au monde, après ce long sommeil où la femme assoupit Merlin? Ils rapportent l'amour de la femme, c'est là leur idée héroïque; toujours la femme, toujours Ève, ce décevant symbole de la nature, de la sensualité païenne, qui promet la joie infinie, et qui tient le deuil et les pleurs. Qu'ils aillent donc, tristes amants, dans les forêts à l'aventure, faibles et agités, tournant dans leur interminable épopée, comme dans ce cercle de Dante où flottent les victimes de l'amour au gré d'un vent éternel.

Que servaient ces formes religieuses, ces initiations, cette table des douze, ces agapes chevaleresques à l'image de la cène? Un effort est tenté pour transfigurer tout cela, pour corriger cette poésie mondaine, et l'amener à la pénitence. A côté de la chevalerie profane qui cherchait la femme et la gloire, une autre est érigée. On lui permet à celle-ci les guerres et les courses aventureuses. Mais l'objet est changé. On lui laisse Arthur et ses preux, mais pourvu qu'ils s'amendent. La nouvelle poésie les achemine, dévots pèlerins, au mystérieux temple où se garde le trésor sacré. Ce trésor, ce n'est point la femme : ce n'est point la coupe profane de Dschemschid, d'Hypérion, d'Hercule. Celle-ci est la chaste coupe de Joseph et de Salomon, la coupe où Notre-Seigneur fit la cène, où Joseph d'Arimathie recueillit son précieux sang. La simple vue de cette coupe, ou Graal, prolonge la vie de Titurel pendant cinq cents années. Les gardiens de la coupe et du temple, les Templistes, doivent rester purs. Ni Arthur, ni Parceval, ne sont dignes de la toucher. Pour en avoir approché, l'amoureux Lancelot reste comme sans vie pendant trente-quatre jours. La nouvelle chevalerie du Graal est conférée par des prêtres; c'est un évêque qui fait Titurel chevalier. Cette poésie sacerdotale place si haut son idéal qu'il en est stérile et impuissant. Elle a beau exalter les vertus du Graal, il reste solitaire; les enfants de Parceval, de Lancelot et de Gauvain, peuvent seuls en approcher. Et quand on veut enfin réaliser le vrai chevalier, le digne gardien du Graal, on est obligé de prendre un sir Galahad, parfait de tout point, saint dès son vivant, mais fort ignoré. Ce héros obscur, mis au monde tout exprès, n'a pas grande influence.

Telle fut l'impuissance de la poésie chevaleresque. Chaque jour plus sophistique et plus subtile, elle devint la sœur de la scolastique, une scolastique d'amour comme de dévotion. Dans le Midi, où les jongleurs la colportaient en petits poëmes par les cours et les châteaux, elle s'éteignit dans

[1] *Voyez* le poëme d'Alexandre, par Lambert le Court et Alexandre de Paris, né à Bernai. Le poëte prétend ne donner qu'une traduction du latin. — Il y a aussi une Alexandriade latine (plusieurs fois imprimée), publiée en 1180 par un chanoine d'Amiens, Gautier de Châtillon, né à Lille; dans les écoles, on l'expliquait de préférence aux auteurs anciens. — Les vers de l'Alexandriade française cités par Legrand d'Aussy (Notices et Extraits des Mss. de la Bibliot. Royale) sont élégants et sonores :

Si long comme il estoit, mesura la campagne...
M'espée muert de fain, et ma lance de soi, etc.

[2] Le principal dépôt des traditions bretonnes du moyen âge est l'ouvrage du fameux Geoffroy de Monmouth. Sur la véracité de cet auteur et les sources où il a puisé, *voy.* Ellis, Intr. metrical romances; Turner, Quarterly Review, janvier 1820; Delaruc, Bardes armoricains; et surtout la dernière édition de Warton [1824], avec notes de Douce et de Park; *voyez* aussi les critiques de Ritson, quelques passages des poésies de Marie de France, publiés par M. de Roquefort, 1820, etc.

Digitized by Google

les raffinements de la forme, dans les entraves de la versification la plus artificielle et la plus laborieuse qui fut jamais. Au Nord, elle tomba de l'épopée au roman, du symbole à l'allégorie, c'est-à-dire au vide. Décrépite, elle grimaça encore pendant le quatorzième siècle dans les tristes imitations du triste roman de la Rose, tandis que par-dessus s'élevait peu à peu l'aigre voix de la dérision populaire dans les contes et les fabliaux.

La poésie chevaleresque devait se résigner à mourir. Qu'avait-elle fait de l'humanité pendant tant de siècles? L'homme qu'elle s'était plu dans sa confiance à prendre simple, ignorant encore, muet comme Parceval, brutal comme Roland et Renaud, elle avait promis de l'amener par les degrés de l'initiation chevaleresque à la dignité de héros chrétien, et elle le laissait faible, découragé, misérable. Du cycle de Roland à celui du Graal, sa tristesse a toujours augmenté. Elle l'a mené errant par les forêts, à la poursuite des géants et des monstres, à la recherche de la femme. Ce sont les courses de l'Hercule antique, et aussi ses faiblesses. La poésie chevaleresque a peu développé son héros; elle l'a retenu à l'état d'enfant, comme la mère imprévoyante de Parceval qui prolonge pour son fils l'imbécillité du premier âge. Aussi la laisse-t-il là, cette mère. De même que Gérard de Roussillon a quitté la chevalerie et s'est fait charbonnier, Renaud de Montauban se fait maçon, et porte des pierres sur son dos pour aider à la construction de la cathédrale de Cologne [1].

Le chevalier se fait homme, se fait peuple, se donne à l'Église. C'est qu'en l'Église seule est alors l'intelligence de l'homme, sa vraie vie, son repos. Pendant que cette vierge folle de l'épopée chevaleresque court par les monts et les vallées, en croupe derrière Lancelot et Tristan, la vierge sage de l'Église tient sa lampe allumée, en attendant le grand réveil. Assise près de la crèche mystérieuse, elle veille le peuple enfant qui grandit entre le bœuf et l'âne, pendant sa nuit de Noël; tout à l'heure les rois viendront l'adorer. L'Église est peuple elle-même. A eux deux, ils jouent dans le temple le grand drame du monde, le combat de l'âme et de la matière, de l'homme et de la nature, le sacrifice, l'incarnation, la Passion. L'épopée chevaleresque, aristocratique, était la poésie de l'amour, de la Passion humaine, des prétendus heureux du monde. Le drame ecclésiastique, autrement dit le culte, est la poésie du peuple, la poésie de ceux qui pâtissent, des pâtients, la Passion divine.

L'église était alors le vrai domicile du peuple. La maison de l'homme, cette misérable masure où il revenait le soir, n'était qu'un abri momentané. Il n'y avait qu'une maison, à vrai dire, la maison de Dieu. Ce n'est pas en vain que l'église avait droit d'asile [2]; c'était alors l'asile universel, la vie sociale s'y était réfugiée tout entière. L'homme y priait, la commune y délibérait, la cloche était la voix de la cité. Elle appelait aux travaux des champs[3], aux affaires civiles, quelquefois aux batailles de la liberté. En Italie, c'est dans les églises que le peuple souverain s'assemblait. C'est à Saint-Marc que les députés de l'Europe vinrent demander une flotte pour la quatrième croisade. Le commerce se faisait autour des églises; les pèlerinages étaient des foires. Les marchandises étaient bénites. Les animaux, comme aujourd'hui encore à Naples, étaient amenés à la bénédiction; l'Église ne la refusait point; elle laissait *approcher ces petits*. Naguère, à Paris, les jambons de Pâques étaient vendus au parvis Notre-Dame, et chacun, en les emportant, les faisait bénir. Autrefois, on faisait mieux; on mangeait dans l'église même, et après le repas venait la danse. L'Église se prêtait à ces joies enfantines.

C'est qu'alors le peuple et l'Église, qui se recrutait dans le peuple, c'était même chose, comme l'enfant et la mère. Tous deux étaient encore sans défiance; la mère voulait à elle seule suffire à son enfant. Elle l'acceptait tout entier, sans réserve.

« ... Pandentemque sinus et totâ veste vocamtem
Cæruleum in gremium. »

Le culte était un dialogue tendre entre Dieu, l'Église et le peuple, exprimant la même pensée. Elle, sur un ton grave et passionné tour à tour, mêlait la vieille langue sacrée et la langue du peuple. La solennité des prières était rompue, dramatisée de chants pathétiques, comme ce dialogue des Vierges folles et des Vierges sages qui nous a

[1] Après avoir parlé de la poésie chevaleresque, je devrais passer à la poésie chrétienne, considérée dans les légendes, etc. Mais je compte approfondir ailleurs ce grand sujet. Ici, je parlerai seulement de la poésie du culte, et de l'art chrétien.

[2] Ainsi à Paris, Saint-Jacques la Boucherie et Sainte-Geneviève, etc. L'abbé Lebœuf a remarqué sur la façade de cette dernière église un énorme anneau de fer où passaient leur bras ceux qui venaient demander asile.—C'était encore dans l'église qu'on venait déposer les malades, en particulier ceux qui étaient atteints du *mal des ardents*.

[3] La *cloche d'argent*, à Reims, sonnait le 1er mars, pour annoncer la reprise des travaux agricoles. Une autre cloche, en 1498, commença à sonner matin et soir au moment d'ouvrir et de fermer les portes de la ville et les ateliers.

Digitized by Google

été conservé [1]. Et quelquefois aussi, elle se faisait petite, la Grande, la Docte, l'Éternelle, elle bégayait avec son enfant. Elle lui traduisait l'ineffable en puériles légendes, telles qu'il les lui fallait encore. Elle lui parlait et elle l'écoutait. Le peuple élevait la voix, non pas le peuple fictif qui parle dans le chœur, mais le vrai peuple venu du dehors, lorsqu'il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfant, comme le saint Christophe de la légende [2], brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'église le hideux dragon du péché; il le traînait, soûlé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup de la prière qui doit l'immoler [3]. Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des idiots, *fatuorum* [4]. Cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-Innocents, et aussi aux jours où l'humanité, sauvée du démon, tombait dans l'ivresse de la joie, à Noël et à Pâques. Le clergé lui-même y prenait part. Ici les chanoines jouaient à la balle dans l'église, là on traînait outrageusement l'odieux hareng du carême [5]. La bête comme l'homme était réhabilitée. L'humble témoin de la naissance du Sauveur, le fidèle animal qui de son haleine le réchauffa tout petit dans la crèche, qui le porta avec sa mère en Égypte, qui l'amena triomphant dans Jérusalem, il avait sa part de la joie [6]. Sobriété, patience, ferme résignation, le

[1] Monuments primitifs de la langue romane, publiés par M. Raynouard, dans son grand ouvrage. — Depuis que ceci est écrit, j'ai lu, sur ce caractère dramatique de l'Église au moyen âge, un important article de mon ami M. Ch. Magnin (*Revue des Deux Mondes*), et plusieurs chapitres du grand et bel ouvrage de M. Digby: *Mores catholici*. London, 1852-4.

[2] Je parlerai ailleurs de cette belle légende.

[3] A Taraseon, le *drac*; à Metz, le *graouilli*; à Rouen, la *gargouille*; à Paris, le monstre de la Bièvre, etc. *Voy.* plus haut, p. 180, note 7. On voit la gargouille sur les sceaux de Rouen. Archives du royaume.

[4] *Voy.* Ducange, verb. *kalendæ, cervulus, abbas cornardorum*: Lobineau, Hist. de Paris, I, 224; Dutillet, Mémoires pour servir à l'histoire de la Fête des Fous; Flœgel, Geschichte des Groteskekomichen; Marlot, Metropolis Remensis historia; Millin, Description d'un diptyque qui renferme un missel de la Fête des Fous. Le légat, Pierre de Capoue, défendit en 1198 la célébration de cette fête dans le diocèse de Paris. Mais elle ne cessa guère en France que vers 1444. On la retrouve en Angleterre, en 1530. — En 1071, les enfants de chœur de la Sainte-Chapelle prétendaient encore commander le jour des Saints-Innocents, et occupaient les premières stalles, avec la chape et le bâton cantoral. Morand, Hist. de la Sainte-Chapelle, p. 222. — A Bayeux, le jour des Innocents, les enfants de chœur, ayant à leur tête un petit évêque qui faisait l'office, occupaient les stalles hautes et les chanoines les basses. Hist. du diocèse de Bayeux, par Hermant, curé de Maltot. Chap. Cathédrale de Bayeux.

[5] *Voy.* plus haut, p. 192, note 1, l'indication des fêtes burlesques qui subsistent en partie dans nos provinces.

[6] A Beauvais, à Autun, etc., on célébrait la Fête de l'Ane. — Rubricæ MSS. festi asinorum, ap. Ducange: « In fine missæ sacerdos versus ad populum vice: Ite, missa est, ter hinhannabit; populus verò vice: Deo gratias, ter respondebit: *Hinham, hinham, hinham.* » On chantait la prose suivante:

Orientis partibus
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus
Sarcinis aptissimus.
Hez, sir asnes, car chantez
Belle bouche rechignez,
Vous aurez du foin assez
Et de l'avoine a plantez.
Lentus erat pedibus
Nisi foret baculus
Et cum in clunibus
Pungeret aculeus.
Hez, sire asnes, etc.
Hic in collibus Sichem
Jàm nutritus sub Ruben,
Transiit per Jordanem,
Saliit in Bethleem.
Hez, sire asnes, etc.
Ecce magnis auribus
Subjugalis filius
Asinus egregius
Asinorum dominus.
Hez, sire asnes, etc.
Saltu, vincit hinnulos
Damas et capreolos,
Super dromedarios
Velox Madianeos,
Hez, sire asnes, etc.
Aurum de Arabiâ,
Thus et myrrham de Saba
Tulit in ecclesiâ
Virtus asinaria.
Hez, sire asnes, etc.
Dùm trahit vehicula
Multâ cum sarcinulâ,
Illius mandibula
Dura terit pabula.
Hez, sire asnes, etc.
Cum aristis hordeum
Comedit et carduum;
Triticum è palcâ
Segregat in arcâ.
Hez, sire asnes, etc.
Amen dicas Asine (hic genuflectebatur)
Jàm satur de gramine:

Digitized by Google

moyen âge, plus juste que nous, distinguait en l'âne je ne sais combien de vertus chrétiennes. Pourquoi eût-on rougi de lui? le Sauveur n'en avait pas rougi [1]... Plus tard, les naïvetés tournèrent en dérisions, et l'Église fut obligée d'imposer silence au peuple, de l'éloigner, de le tenir à distance. Mais aux premiers siècles du moyen âge, quel mal en tout cela? Tout n'est-il pas permis à l'enfant? L'Église s'effarouchait si peu de ces drames populaires qu'elle en reproduisait sur ses murailles les traits les plus hardis. A Rouen [2] un cochon joue du violon, à Chartres un âne tient une sorte de harpe [3]; à Essonne, un évêque tient une marotte [4]. Ailleurs, ce sont les images des vices et des péchés sculptées dans la liberté d'un pieux cynisme [5]. Le courageux artiste n'a pas reculé devant l'inceste de Loth, ni les infamies de Sodome [6].

Il y avait alors dans l'Église un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puérilité touchante. Personne ne riait en Allemagne quand le nouveau curé, au milieu de sa messe d'installation, allait prendre sa mère par la main et dansait avait elle. Si elle était morte, elle était sauvée sans difficulté; il mettait *sous le chandelier l'âme de sa mère*. L'amour de la mère et du fils, de Marie et de Jésus, était pour l'Église une riche source de pathétique. Aujourd'hui encore à Messine, le jour de l'Assomption, la Vierge, portée par toute la ville, cherche son fils comme la Cérès de la Sicile antique cherchait Proserpine; enfin, quand elle est au moment d'entrer dans la grande place, on lui présente tout à coup l'image du Sauveur; elle tressaille et recule de surprise, et douze oiseaux qui s'envolent de son sein, portent à Dieu l'effusion de la joie maternelle [7].

A la Pentecôte, des pigeons blancs étaient lâchés dans l'église parmi des langues de feu, les fleurs pleuvaient, les galeries intérieures étaient illuminées [8]. A d'autres fêtes, l'illumination était au dehors [9]. Qu'on se représente l'effet des lumières sur ces prodigieux monuments, lorsque le clergé, circulant par les rampes aériennes, animait de ses processions fantastiques les masses ténébreuses, passant et repassant le long des balustrades, sous ces ponts dentelés, avec les riches costumes, les cierges et les chants; lorsque la lumière et la voix tournaient de cercle en cercle, et qu'en bas, dans l'ombre, répondait l'océan du peuple. C'était là le vrai drame, le vrai Mystère, la représentation du voyage de l'humanité à travers les trois mondes, cette intuition sublime que Dante reçut de la réalité passagère pour la fixer et l'éterniser dans la *Divina Commedia*.

Ce colossal théâtre du drame sacré est rentré, après sa longue fête du moyen âge, dans le silence et dans l'ombre. La faible voix qu'on y entend, celle du prêtre, est impuissante à remplir des voûtes dont l'ampleur était faite pour embrasser et contenir le tonnerre de la voix du peuple. Elle est veuve, elle est vide, l'église. Son profond symbolisme, qui parlait alors si haut, il est devenu muet. C'est maintenant un objet de curiosité scientifique, d'ex-

Amen, amen itera,
Aspernare vetera.
Hez va! hez va! hez va hez!
Biax sire asnes, car allez
Belle bouche car chantez.
(MS. du treizième siècle, ap. Ducange, Glossar.)

[1] Nostri nec pœnitet illas, nec te pœniteat pecoris, divine poëta. Virg., 10 Eclog.

[2] Au portail septentrional de la cathédrale (portail des Libraires).

[3] Sur un contre-fort du clocher vieux.

[4] A l'église de Saint-Guenault, des rats rongent le globe du monde. Millin, Voyage, t. I, p. 20 et planche IV. — Aristote n'échappe pas à ce rire universel. A Rouen, il est représenté courbé, les mains à terre, et portant une femme sur son dos.

[5] Voyez les stalles de Notre-Dame de Rouen, de Notre-Dame d'Amiens, de Saint-Guenault d'Essonne, etc. Dans l'église de l'Épine, petit village près Châlons, il se trouve des sculptures très-remarquables, mais aussi très-obscènes. Saint Bernard écrit vers 1125, à Guillaume de Saint-Thierry : « A quoi bon tous ces monstres grotesques en peinture ou en bosse qu'on met dans les cloîtres à la vue des gens qui pleurent leurs péchés? A quoi sert cette belle difformité, ou cette beauté difforme? Que signifient ces singes immondes, ces lions furieux, ces centaures monstrueux? » Éd. Mabillon, p. 559.

[6] C'était le sujet d'un bas-relief extérieur de la cathédrale de Reims, que l'on a fait effacer.

[7] J. Blunt, Vestiges of ancient manners and customs discoverable in modern Italy and Sicily; London, 1823, p. 158. — Comment M. Blunt n'a-t-il vu là qu'une mommerie ridicule?

[8] A la Sainte-Chapelle on voyait descendre de la voûte la figure d'un ange tenant un biberon d'argent, avec lequel il envoyait de l'eau sur les mains du célébrant. Morand, Hist. de la Sainte-Chapelle, p. 180. — A Reims, le jour de la Dédicace, on plaçait un cierge allumé entre chaque arcade.

[9] Sur la galerie de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, était une vierge et deux anges portant des chandeliers; après Laudes de la Sexagésime, le chevecier y mettait deux cierges. Gilbert, Description de Notre-Dame de Paris. — Dans certaines églises, le prêtre représentait au portail l'Ascension de Notre-Seigneur. — Quelquefois même le clergé devait être obligé d'accomplir la cérémonie dans les parties les plus élevées de l'église; par exemple, lorsqu'on scellait des reliques sous la flèche, comme on l'avait fait à celle de Notre-Dame de Paris.

Digitized by Google

plications philosophiques, d'interprétations alexandrines. L'église est un musée gothique que visitent les habiles : ils tournent autour, regardent irrévérencieusement, et louent au lieu de prier. Encore savent-ils bien ce qu'ils louent! Ce qui trouve grâce devant eux, ce qui leur plaît dans l'église, ce n'est pas l'église elle-même, ce sera le travail délicat de ses ornements, la frange de son manteau, sa dentelle de pierre, quelque ouvrage laborieux et subtil du gothique en décadence.

Hommes grossiers, qui croyez que ces pierres sont des pierres, qui n'y sentez pas circuler la séve et la vie! chrétiens ou non, révérez, baisez le signe qu'elles portent; ce signe de la Passion, c'est celui du triomphe de la liberté morale. Il y a ici quelque chose de grand, d'éternel, quel que soit le sort de telle ou telle religion. L'avenir du christianisme n'y fait rien. Qu'il soit désormais religion ou philosophie, qu'il passe du sens mystique au sens rationnel, il faudra toujours adorer en ces monuments la victoire de la moralité humaine. Ce n'est pas en vain que Christ a dit : « Que ces pierres deviennent du pain! » La pierre est devenue pain, le pain est devenu Dieu, la matière esprit, le jour où le sacrifice les a honorés, justifiés, transfigurés, transsubstantiés. Incarnation, passion, deux mots identiques, qui s'expliquent par un troisième: transsubstantiation. A trois degrés différents, c'est la lutte, l'hymen, l'identification des deux substances: dramatique et douloureux hymen dans lequel l'esprit descend et la matière souffre. Le médiateur est le sacrifice, la mort, la mort volontaire. Il y a du sang dans ces noces. Ce jour terrible, ce jour mémorable, c'était hier, c'est aujourd'hui, et demain, et toujours. Le drame éternel se joue chaque jour dans l'église. L'église est ce drame elle-même. C'est un Mystère pétrifié, une Passion de pierre, ou plutôt c'est le Patient. L'édifice tout entier, dans l'austérité de sa géométrie architecturale, est un corps vivant, un homme. La nef, étendant ses deux bras, c'est l'Homme sur la croix; la crypte, l'église souterraine, c'est l'Homme au tombeau; la tour, la flèche, c'est encore lui, mais debout, et montant au ciel. Dans ce chœur, incliné par rapport à la nef, vous voyez sa tête penchée dans l'agonie [1]; vous reconnaissez son sang dans la pourpre ardente des vitraux.

Touchons ces pierres avec précaution, marchons légèrement sur ces dalles. Tout cela saigne et souffre encore. Un grand mystère se passe ici [2]. J'y vois partout la mort, et je suis tenté de pleurer. Cependant cette mort immortelle dont l'art inscrit l'image dans une efflorescente végétation, cette fleur de l'âme, ce divin fruit du monde, que la nature décore de ses feuilles et de ses roses, ne serait-ce pas, sous forme funéraire, la vie et l'amour? « Je suis noire, mais je suis belle, » dit l'amante du Cantique des Cantiques. Ces voûtes sombres peuvent voiler l'hymen. Roméo et Juliette ne s'unissent-ils pas dans un tombeau? Douloureuse est l'étreinte, le baiser amer, et l'amante sourit dans les pleurs. Cette voûte immense dont le mystère et enveloppé, est-ce un linceul, est ce une robe nuptiale?... Oui, c'est la robe de la nature, le vieux voile d'Isis, où toute créature est brodée. Ce vivant feuillage, où l'art a tissu les bêtes de la terre et les oiseaux du ciel, c'est son manteau à elle, son amoureuse tunique. Il est vêtu de son amante [3].

La solennelle et sainte comédie roule le cercle de son drame divin dans le drame naturel que jouent le soleil et les étoiles. Elle marche de la vie à la mort, de l'incarnation à la passion, à la résurrection, pendant que la nature tourne de l'hiver au printemps. Quand le semeur a enfoui le grain dans la terre pour y porter la neige et les frimas, Dieu s'enfouit dans la vie humaine, dans un corps mortel, et plonge ce corps au sépulcre. Ne craignez rien, le grain germera de terre, la vie du tombeau, Dieu de la nature. Au souffle du printemps, soufflera l'Esprit. Quand les derniers nuages auront fui, dans le ciel transfiguré vous distinguerez l'Ascension. Enfin, au temps de la moisson, la créature elle-même, mûrie par le rayon divin qui la traversa, monte avec la Vierge au Seigneur [4].

Comment l'humanité avait-elle atteint ce merveilleux symbolisme? Comment l'art avait-il cheminé dans sa longue route pour arriver si haut? je dois essayer de le dire. Mon sujet le veut ainsi; bien loin

[1] Le chœur incline au N. O. dans les églises de Notre-Dame de Paris, de Notre-Dame et de Saint-Ouen de Rouen, de Quimper, etc. — Il est vrai de dire aussi que, dans certaines églises, cette inclinaison tient à la disposition des localités.

[2] Notate singula mysticè; non enim est hic quicquam otiosum. — Hugo de S. Victore, Rothomagi, 1648, vol. III, p. 335, Speculum de mysteriis Ecclesiæ.

[3] Montaigne, au sujet d'un manteau de son père qu'il aimait à porter : « Je m'enveloppais de mon père. »

[4] Le zodiaque et l'Évangile alternaient sur le portail et dans les roses des églises. Ainsi, à Notre-Dame de Paris, de Saint-Denis, de Reims, de Chartres, etc., à chacun des signes du zodiaque correspondent des bas-reliefs représentant les travaux de chaque mois. A Notre-Dame de Chartres, la série s'ouvre par l'histoire d'Adam, pour indiquer que c'est depuis sa chute que l'homme est condamné au travail. — Souvent aussi on voit aux stalles des figurines qui représentent les arts et les métiers : voyez les stalles de Saint-Denis, transportées du château de Gaillon, et celles des cathédrales de Rouen, de Chartres, etc.

Digitized by Google

de m'en écarter en ceci, j'y entre au contraire davantage, j'y descends, j'y pénètre. Le moyen âge, la France du moyen âge, ont exprimé dans l'architecture leur plus intime pensée. Les cathédrales de Paris, de Saint-Denis, de Reims, ces trois mots en disent plus que de longs récits. De tels monuments sont de grands faits historiques. Que dois-je faire? les décrire, les comparer aux monuments analogues des autres pays? Cette description, cette comparaison même n'en donnerait qu'une connaissance extérieure, superficielle, confuse. Il faut aller plus loin, fouiller plus avant, il faut atteindre le principe de leur formation, la loi physiologique qui a présidé à cette végétation d'une nature particulière. Ainsi par delà la classification artificielle et extérieure de Tournefort, la science a trouvé le système de Linné et de Jussieu. La loi organique de l'architecture gothique, j'ai dû la chercher d'une part dans le génie du christianisme, dans son principal mystère, la Passion; de l'autre, dans l'histoire de l'art, dans sa féconde métempsycose.

Ars, en latin, est le contraire d'*in-ers;* c'est le contraire de l'inaction, c'est l'action. En grec, action se dit *drame*. Le drame est l'action, ou l'art par excellence, le principe et la fin de l'art.

L'art, l'action, le drame, sont étrangers à la matière. Pour que l'inerte matière devienne esprit, action, art, pour qu'elle s'humanise et s'incarne, il faut qu'elle soit domptée, qu'elle souffre. Il faut qu'elle se laisse diviser, déchirer, battre, sculpter, tourner. Qu'elle endure le manteau, le ciseau, l'enclume, qu'elle crie, siffle, gémisse. Voilà sa l'assion. Lisez dans la ballade anglaise le *Martyre de grain d'orge*, ce qu'il souffrit sous le fléau, sur le gril, dans la cuve. De même le raisin au pressoir. Le pressoir est souvent la figure de la croix du Fils de l'homme [1]. Homme, raisin, grain d'orge, tous prennent dans la torture leur forme la plus élevée; grossiers naguère et matériels, ils deviennent esprit. La pierre aussi s'anime et se spiritualise sous le fer, sous l'ardente et sévère main de l'artiste. L'artiste en fait jaillir la vie. Il est fort bien nommé au moyen âge : « Le maître des pierres vives, » *Magister de vivis lapidibus* [2].

Cette lutte dramatique entre l'homme et la nature, c'est pour elle tout à la fois Passion et Incarnation, destruction et génération. A eux deux, ils engendrent un fruit commun, mêlé du père et de la mère : Nature humanisée, matière spiritualisée, art. Mais de même que le fruit de la génération représente plus ou moins le père ou la mère, et donne tour à tour les deux sexes; de même, dans le produit mixte de l'art, domine plus ou moins l'homme ou la nature. Ici le signe viril, et là, le féminin. Il faut distinguer des caractères sexuels en architecture, comme en botanique et en zoologie.

Cela est frappant dans l'Inde. Elle présente alternativement des monuments mâles et femelles. Ceux-ci, vastes cavernes, vulves profonde de la nature au sein des montagnes, ont reçu dans leurs ténèbres la fécondation de l'art; elles aspirent l'homme et tendent à l'absorber dans leur sein. D'autres monuments représentent l'élan de l'homme vers la nature, la véhémente aspiration de l'amour. Ils se dressent en luxurieuses pyramides qui voudraient féconder le ciel. Aspiration, respiration, vie mortelle et mort féconde, lumière et ténèbres, mâle et femelle, homme de nature, activité, passivité; pour total, le drame du monde, dont l'art est la sérieuse parodie.

Oui, en face de cette toute-puissante nature qui se joue de nous dans la décevante fantasmagorie de ses ouvrages, nous érigeons une nature façonnée par nous. A cette solennelle ironie du monde, à cette éternelle comédie, qui, tout en amusant l'homme, s'en joue et s'en moque, nous opposons, nous, notre Melpomène. L'homicide et charmante nature, qui nous sourit en nous écrasant, nous lui en voulons si peu que nous mettons tout notre plaisir à la suivre, à l'imiter. Spectateurs et victimes du drame, nous nous mêlons de bonne grâce, nous dignifions la catastrophe, en la comprenant, en l'acceptant, en l'idéalisant.

La fécondité de ce double drame semble avoir été saisie des Indiens. Le figuier indien, le bôdhi, l'arbre-forêt, qui de chaque rameau jette en terre un arbre, cette arcade des arcades, cette pyramide des pyramides, est l'abri sous lequel le Dieu parvint, disent-ils, à l'état parfait de la contemplation, à l'état du *bôdhi*, du bouddhiste, du sage absolu. Tel Dieu, tel arbre; leur nom devient identique, la fécondité naturelle et la fécondité intellectuelle. Cet arbre en lequel il y a tant d'arbres, cette pensée en laquelle il y a tant de pensées, ils s'élèvent ensemble, ils aspirent à l'être; c'est l'idéal de la fécondité, de la création. Aspiration, agrégation, voilà les principes mâle et femelle, paternel et maternel, les deux principes du monde, et du petit monde de l'art. Disons mieux, l'unique principe : aspiration de l'agrégation, de tous en un, de tous

[1] Sur un vitrail de Saint-Étienne du Mont, Jésus-Christ est sous le pressoir; il coule de son corps du vin qu'on recueille dans des cuves.

[2] Surnom d'un des architectes que Ludovic Sforza fit venir d'Allemagne pour fermer les voûtes de la cathédrale de Milan. Gaet. Franchetti, Storia et descrizione del duomo di Milano, 1821.

Digitized by Google

vers l'un, comme tendent vers la pointe toutes les lignes de la pyramide.

La forme pyramidale, la pyramide abstraite, réduite à ses trois lignes, c'est le triangle. Dans le triangle ogival, dans l'ogive, deux lignes sont courbes, c'est-à-dire composées d'un infini de lignes droites. Cette aspiration commune de lignes infinies en nombre, qui est le mystère de l'ogive, elle apparaît dans l'Inde et la Perse [1]; elle domine dans notre Occident au moyen âge. Aux deux bouts du monde, se présente l'effort de l'infini vers l'infini, autrement dit, la tendance universelle, *catholique*. C'est la répétition sans fin du même dans le même [2], répétition échelonnée dans une même ascension. Mettez donc, comme dans les monuments indiens, pyramide sur pyramide, lingam sur lingam; entassez, comme dans nos cathédrales, ogives et roses, flèches et tabernacles, églises sur églises; et que l'humanité ne s'arrête dans l'érection de sa pieuse Babel, que quand les bras lui tomberont.

Il y a loin pourtant de l'Inde à l'Allemagne, de la Perse à la France. Identique dans son principe, l'art varie sur la route, il s'est enrichi de ses variations, et nous en a apporté le riche tribut. L'Inde a contribué, mais la Grèce aussi, Rome aussi, sans doute d'autres éléments encore.

D'abord au sortir de l'Asie, le temple grec, simple réunion de colonnes sous le triangle aplati du fronton, présente à peine un souvenir de l'aspiration au ciel qui caractérisait les monuments de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte. L'aspiration disparaît; la beauté est ici dans l'agrégation, dans l'ordre; mais l'agrégation même est faible. Cette phalange de colonnes, cette république architecturale, n'est pas encore unie, fermée par une voûte. Dans l'art grec, comme dans la société grecque, le lien est imparfait. On sait combien le monde hellénique fut peu uni, malgré ses amphictyonies. Républiques et républiques, cités et cités, peu d'ensemble. La colonie même ne tient à la métropole que par un souvenir religieux et filial.

Le monde étrusque et romain est autrement serré; de même aussi l'art italique. Ici l'arcade reparaît, elle se croise, la voûte se ferme; en d'autres termes, l'agrégation se fortifie, l'aspiration en haut veut reparaître. Tel art, telle société. Ici, il y a hiérarchie sociale; la force d'association est grande. La métropole garde sous soi ses colonies; quelque éloignées qu'elles soient, elles restent *dans la cité*. Pour exprimer un tel monde, la colonne ne suffit pas, pas même l'arcade. Voyez les monuments de Trêves et de Nîmes, avec leurs doubles et triples étages d'arcades et de portiques; tout cela ne sera pas encore assez pour représenter ce qui va venir. L'Orient a donné la nature, la Grèce la cité, Rome la cité du droit. L'Occident et le Nord vont en faire la cité de Dieu.

On sait que l'Église chrétienne n'est primitivement que la basilique du tribunal romain. L'Église s'empare du prétoire même où Rome l'a condamnée. La cité divine envahit la cité juridique. Ici l'avocat est le prêtre, le préteur est Dieu. Le tribunal s'élar-

[1] John Crawfurd, Journal of an embassy to the court of Ava, in year 1827; in-4°, 1829, p. 64 : « Dans tous les temples anciens prévaut l'arche gothique; les bâtiments modernes ne présentent point ce caractère. » — M. Lenormant croit l'ogive originaire de la Perse; le palais de Sapor, et les autres monuments des Sassanides offrent partout cette figure. Il serait logique en effet que cette forme mystique eût été créée par le peuple mystique (*Voy.* Chardin). M. Lenormant a trouvé en Égypte des ogives du neuvième siècle. La Sicile et Naples auraient été l'anneau qui réunit l'architecture orientale et occidentale.

[2] Rapport de M. Eug. Bournouf, sur la collection des vues de l'Inde, par Daniel, 5 novembre 1827 (Journal Asiatique, t. XI, p. 316) : « Les monuments religieux, dessinés par l'auteur, appartiennent à toutes les parties de la presqu'île, mais surtout aux environs de Bénarès, au Bihar, au Maduré, où n'a pas pénétré la conquête musulmane, et à l'extrémité méridionale de la péninsule. En examinant ces vastes constructions sous un point de vue général, toutes paraissent empreintes d'un caractère commun, et qui les distingue essentiellement des monuments de l'architecture grecque; tandis que ces derniers sont composés de parties inséparables, de l'accord desquelles résulte l'harmonie du tout, qui ne seraient rien hors de l'ensemble, et sans lesquelles l'ensemble ne serait pas, les temples hindous les plus gigantesques sont formés de la réunion, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de l'addition de parties toutes identiques les unes aux autres, et qui pourraient rester indépendantes de l'édifice auquel elles appartiennent, parce qu'elles en reproduisent exactement toutes les proportions. Chaque monument est donc, pour ainsi dire, le total d'un plus ou moins grand nombre d'autres monuments construits de la même manière, mais dans des dimensions diverses, de sorte que leur réunion forme, non pas un ensemble, mais une agrégation en tout semblable à chacune des parties qui la composent. Ce caractère, qu'on n'a peut-être pas observé assez attentivement, se retrouve dans les moindres détails de la sculpture des Indiens, par exemple dans les statues singulières de leurs divinités que l'artiste a surchargées à dessein des mêmes attributs mille fois répétés. Sans rechercher ici comment ce système d'architecture a pu être inspiré aux Indous par la vue des scènes naturelles qui les environnent, et surtout par les idées originales, sinon toujours justes, qui dominent tout leur système religieux, nous dirons qu'il est impossible de ne pas en être frappé à la vue des monuments dessinés par M. Daniel. »

Digitized by Google

git, s'arrondit et forme le chœur. Cette église, comme la cité romaine, est encore restreinte, exclusive; elle ne s'ouvre pas à tous. Elle prétend au mystère, elle veut une initiation. Elle aime encore les ténèbres des catacombes où elle naquit; elle se creuse des vastes cryptes qui lui rappellent son berceau. Les catéchumènes ne sont pas admis dans l'enceinte sacrée, ils attendent encore à la porte. Le baptistère est au dehors, au dehors le cimetière; la tour elle-même, l'organe et la voix de l'église, s'élève à côté. La pesante arcade romane scelle de son poids l'église souterraine, ensevelie dans ses mystères. Il en va ainsi, tant que le christianisme est en lutte, tant que dure la tempête des invasions, tant que le monde ne croit pas à sa durée. Mais lorsque l'ère fatale de l'an 1000 a passé, lorsque la hiérarchie ecclésiastique se trouve avoir conquis le monde, qu'elle s'est complétée, couronnée, fermée dans le pape, lorsque la chrétienté, enrôlée dans l'armée de la croisade, s'est aperçue de son unité, alors l'église secoue son étroit vêtement, elle se dilate pour embrasser le monde, elle sort des cryptes ténébreuses. Elle monte, elle soulève ses voûtes, elle les dresse en crêtes hardies, et dans l'arcade romaine reparaît l'ogive orientale.

La hiérarchie romaine a entassé arcade sur arcade, la hiérarchie sacerdotale entasse ogive sur ogive, pyramide sur pyramide, temple sur temple, cité sur cité. Le temple, la cité elle-même, ne sont plus ici qu'un élément. Le monde chrétien contient tous les mondes qui ont précédé; le temple chrétien contient tous les temples. La colonne grecque y est, mais colossale, exfoliée en une gerbe de gigantesques colonnettes. L'arc romain s'y retrouve, plus solide à la fois et plus hardi [1]. Dans la flèche reparaît l'obélisque égyptien, mais l'obélisque monté sur un temple. Les figures des anges, des prophètes, debout sur les contre-forts, semblent crier la prière aux quatre vents, comme l'iman sur les minarets. Les arcs-boutants qui montent aux combles de la nef [2] avec leurs balustrades légères, leurs roues rayonnantes, leurs ponts dentelés, semblent l'échelle de Jacob, ou ce pont aigu des Persans, par où les âmes sont obligées de franchir l'abîme, au risque de perdre l'équilibre sous le poids de leurs péchés.

Voilà un prodigieux entassement, une œuvre d'Encelade. Pour soulever ces rocs à quatre, à cinq cents pieds dans les airs [3], les géants, ce semble, ont sué... Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa... Mais non, ce n'est pas là une œuvre de géants, ce n'est pas un confus amas de choses énormes, une agrégation inorganique... Il y a eu là quelque chose de plus fort que le bras des Titans... Quoi donc? le souffle de l'esprit. Ce léger souffle qui passa devant la face de Daniel, emportant les royaumes, et brisant les empires, c'est lui encore qui a gonflé les voûtes, qui a soufflé les tours au ciel. Il a pénétré d'une vie puissante et harmonieuse toutes les parties de ce grand corps, il a suscité d'un grain de sénevé la végétation du prodigieux arbre. L'esprit est l'ouvrier de sa demeure. Voyez comme il travaille la figure humaine dans laquelle il est enfermé, comme il imprime la physionomie, comme il en forme et déforme les traits; il creuse l'œil de méditation, d'expérience et de douleurs, il laboure le front de rides et de pensées, les os mêmes, la puissante charpente du corps, il la plie et la courbe au mouvement de la vie intérieure. De même, il fut l'artisan de son enveloppe de pierre, il la façonna à son usage, il la marqua au dehors, au dedans de la diversité de ses pensées; il y dit son histoire, il prit bien garde que rien n'y manquât de la longue vie qu'il avait vécue, il y grava tous ses souvenirs, toutes ses espérances, tous ses regrets, tous ses amours. Il y mit, sur cette froide pierre, son rêve, sa pensée intime. Dès qu'une fois il eut échappé des catacombes, de la crypte mys-

[1] Les voûtes cintrées sont sujettes à fléchir au sommet. — Les voûtes gothiques ne sont presque jamais construites en pierres de taille, mais en petites pierres mêlées de beaucoup de mortier; et pourtant dans plusieurs églises, la voûte n'a pas plus de six pouces d'épaisseur; elle n'en a que trois ou quatre à Notre-Dame de Paris. Aussi dans cette dernière église, la charpente ou *forêt* repose uniquement sur les murs latéraux, et passe au-dessus de la voûte sans s'y appuyer. Elle porte une toiture de plomb du poids de quarante-deux mille deux cent quarante livres, surmontée jadis d'un élégant clocher de cent quatre pieds de hauteur. Gilbert, Description de Notre-Dame de Paris.

[2] Ce fut au douzième siècle (première époque du style ogival primitif), que l'on commença à projeter en l'air les arcs-boutants. Au onzième siècle, on les cachait encore sous la toiture des ailes. — Alors les contre-forts s'élevèrent comme des tours au-dessus de la toiture des ailes et se couronnèrent de clochetons. On creusa des niches aux pieds-droits des contre-forts; on dentela les areades, on les perça de trèfles et de roses. Caumont, II, p. 258. *Voy.* aussi les planches magnifiques de Boisserée, Description de la cathédrale de Cologne.

[3] Cette hauteur de cinq cents pieds semblerait avoir été l'idéal auquel aspirait l'architecture allemande. Ainsi les tours de la cathédrale de Cologne devaient, d'après les plans qui subsistent encore, s'élever à cinq cents pieds allemands (quatre cent quarante-trois pieds de Paris); la flèche de Strasbourg est haute de cinq cents pieds de Strasbourg (quatre cent quarante-cinq pieds de Paris). Fiorillo, Geschichte der zeichnenden Künste in Deutschland, I, p. 411.

Digitized by Google

térieuse où le monde païen l'avait tenu [1], il la lança au ciel cette crypte; d'autant plus profondément elle descendit, d'autant plus haut elle monta; la flèche flamboyante échappa comme le profond soupir d'une poitrine oppressée depuis mille ans. Et si puissante était la respiration, si fortement battait ce cœur du genre humain, qu'il fit jour de toutes parts dans son enveloppe; elle éclata d'amour pour recevoir le regard de Dieu. Regardez l'orbite amaigrie et profonde de la croisée gothique, de cet *œil ogival* [2], quand il fait effort pour s'ouvrir, au douzième siècle. Cet œil de la croisée gothique, est le signe par lequel se classe la nouvelle architecture [3]. L'art ancien, adorateur de la matière, se classait par l'appui matériel du temple, par la colonne, colonne toscane, dorique, ionique. L'art moderne, fils de l'âme et de l'esprit, a pour principe, non la forme, mais la physionomie, mais l'œil; non la colonne, mais la croisée; non le plein, mais le vide. Au douzième et au treizième siècle, la croisée, enfoncée dans la profondeur des murs, comme le solitaire de la Thébaïde dans une grotte de granit, est toute retirée en soi; elle médite et rêve. Peu à peu elle avance du dedans au dehors, elle arrive à la superficie extérieure du mur. Elle rayonne en belles roses mystiques, triomphantes de la gloire céleste. Mais le quatorzième siècle est à peine passé, que ces roses s'altèrent; elles se changent en figures flamboyantes; sont-ce des flammes, des cœurs ou des larmes? Tout cela peut-être à la fois.

Même progrès dans l'agrandissement successif de l'église. L'esprit, quoi qu'il fasse, est toujours mal à l'aise dans sa demeure; il a beau l'étendre [4], la varier, la parer, il n'y peut tenir, il étouffe. Non, tant belle soyez-vous, merveilleuse cathédrale, avec vos tours, vos saints, vos fleurs de pierre, vos forêts de marbre, vos grands christs dans leurs auréoles d'or, vous ne pouvez me contenir. Il faut qu'autour de l'église nous bâtissions de petites églises, qu'elle rayonne de chapelles [5]. Au delà de l'autel, dressons un autel, un sanctuaire derrière le sanctuaire; cachons derrière le chœur la chapelle de la Vierge; il me semble que là nous respirerons mieux; là il y aura des genoux de femme pour que l'homme y pose sa tête qu'il ne peut plus soutenir, un voluptueux repos par delà la croix, l'amour par delà la mort... Mais que cette chapelle est petite encore, comme ces murs font obstacle!... Faudrait-il donc que le sanctuaire échappât du sanctuaire, que l'arche se replaçât sous les tentes, sous le pavillon du ciel?

Le miracle, c'est que cette végétation passionnée de l'esprit, qui semblait devoir lancer au hasard le caprice de ses jets luxurieux, elle se développa dans une loi régulière. Elle dompta son exubérante fécondité au nombre, au rhythme d'une géométrie divine. La géométrie et l'art, le vrai et le beau se rencontrèrent. C'est ainsi qu'on a calculé dans les derniers temps que la courbe la plus propre à faire une voûte solide était justement celle que Michel-Ange avait choisie comme la plus belle, pour le dôme de Saint-Pierre.

Cette géométrie de la beauté éclate dans le type de l'architecture gothique, dans la cathédrale de Cologne [6]; c'est un corps régulier qui a crû dans la

[1] A peine pourrait-on citer quelques exemples de cryptes postérieures au douzième siècle. Caumont, Antiquités monumentales, t. II, p. 123. C'est au douzième et au treizième siècle qu'a lieu le grand élan de l'architecture ogivale. — La plus grande crypte qui soit en France est celle de la cathédrale de Chartres. *Voyez* Gilbert, Notice historique et descriptive sur Notre-Dame de Chartres, p. 76.

[2] On donne pour racine au mot *ogire* le mot allemand *aug*, œil; les angles curvilignes ressemblent aux coins de l'œil. Gilbert, Description de Notre-Dame de Paris, p. 56. — Dans l'architecture ogivale primitive, les fenêtres étaient étroites et allongées; les antiquaires anglais leur ont donné le nom de *lancettes*. Souvent deux lancettes s'assemblent et s'encadrent dans une arcade principale. Entre les sommités des lancettes géminées, et celle de l'arcade principale, il reste un espace dans lequel on a presque toujours ouvert un trèfle, un quatre-feuilles ou une rosace. Caumont, p. 251.

[3] C'est du moins le principal élément de la classification que nos antiquaires de Normandie ont cru pouvoir établir après avoir comparé plus de douze cents églises de différents âges. La gloire d'avoir donné un principe scientifique à l'histoire de l'art gothique, revient à la province qui offre le plus de monuments en ce genre. A la tête de nos antiquaires normands, je dois citer MM. Auguste Prévost et de Caumont.

[4] Au treizième siècle, le chœur devint plus long qu'il n'était comparativement à la nef. On prolongea les collatéraux autour du sanctuaire, et ils furent toujours bordés de chapelles. Caumont, p. 256.

[5] Ce fut surtout au onzième siècle qu'on employa généralement cette disposition. Id., p. 122.

[6] Les maîtres de cette ville ont bâti beaucoup d'autres églises. Jean Hültz, de Cologne, continue le clocher de Strasbourg. — Jean de Cologne, en 1369, bâtit les deux églises de Campen, au bord du Zuiderzée, sur le plan de la cathédrale de Cologne. — Celle de Prague s'élève sur le même plan. — Celle de Metz y ressemble beaucoup. — L'évêque de Burgos, en 1442, emmène deux tailleurs de pierres de Cologne, pour terminer les tours de sa cathédrale. Ils font les flèches sur le plan de celle de Cologne. — Des artistes de Cologne bâtissent Notre-Dame de l'Épine, à Châlons-sur-Marne. Boisserée, p. 15.

Digitized by Google

proportion qui lui était propre, avec la régularité des cristaux. La croix de l'église normale est strictement déduite de la figure par laquelle Euclide construit le triangle équilatéral [1]. Ce triangle, principe de l'ogive normale, peut s'inscrire à l'arc des voûtes; il tient ainsi l'ogive également éloignée et de la disgracieuse maigreur des fenêtres aiguës du Nord, et du lourd aplatissement des arcades byzantines. Le nombre dix et le nombre douze, avec leurs subdiviseurs et leurs multiples, dominent tout l'édifice. Dix est le nombre humain, celui des doigts; douze le nombre divin, le nombre astronomique; ajoutez-y sept, en l'honneur des sept planètes. Dans les tours [2], et dans tout l'édifice, les parties inférieures dérivent du carré et se subdivisent en octogone; les supérieures, dominées par le triangle, s'exfolient en hexagone, en dodécagone [3]. La colonne a dans le rapport de son diamètre à la hauteur les proportions de l'ordre dorique [4]. La hauteur égale à la largeur de l'arcade, conformément au principe de Vitruve et de Pline. Ainsi dans ce type de l'architecture gothique, subsistent les traditions de l'antiquité.

L'arcade jetée d'un pilier à l'autre, est large de cinquante pieds. Ce nombre se répète dans tout l'édifice. C'est la mesure de la hauteur des colonnes. Les bas-côtés ont la moitié de la largeur de l'arcade, la facade en a le triple. La longueur totale de l'édifice a trois fois la largeur totale, autrement dit neuf fois la largeur de l'arcade. La largeur du tout est égale à la longueur du chœur et de la nef [5], égale à la hauteur du milieu de la voûte [6]. La longueur est à la hauteur, comme deux est à cinq. Enfin l'arcade, les bas-côtés, se reproduisent au dehors dans les contre-forts et les arcs-boutants qui soutiennent l'édifice. Le nombre sept, le nombre des sept dons du Saint-Esprit, des sept sacrements, est aussi celui des chapelles du chœur; deux fois sept, celui des colonnes qui le soutiennent.

Cette prédilection pour les nombres mystiques se retrouve dans toutes les églises. Celle de Reims a sept entrées; celle de Reims et de Chartres sept chapelles autour du chœur [7]. Le chœur de Notre-Dame de Paris a sept arcades. La croisée est longue de 144 pieds (16 fois 9), large de 42 (6 fois 7); c'est aussi la largeur d'une des tours, et le diamètre d'une des grandes roses; les tours de la même église ont 216 pieds (17 fois 12). On y compte 297 colonnes (297 : 3 = 99, qui, divisé par 3 = 33, qui, divisé par 3 = 11), et 45 chapelles, (5 × 9). Le clocher qui en surmontait la croisée avait 104 pieds comme la voûte principale. Notre-Dame de Reims a dans œuvre 408 pieds (: 2 donne 204, hauteur des tours de Notre-Dame de Paris; 204 : 17 = 12) [8]. Chartres 396 pieds (: 6 = 66, qui divisé par 2 = 33 = 3 × 11). Les nefs de Saint-Ouen de Rouen, et des cathédrales de Strasbourg et de Chartres, sont toutes les trois de longueur égale (244 pieds). La Sainte-Chapelle de Paris est haute de 110 pieds, (110 : 10 = 11), longue de 110, large de 27 (3e puissance de 3).

A qui appartenait cette science des nombres, cette mathématique divine? à aucun homme mortel, mais à l'Église de Dieu. A l'ombre même de l'église, dans les chapitres et les monastères, le secret s'en transmettait avec les enseignements des mystères chrétiens [9]. L'Église pouvait seule accomplir ces miracles de l'architecture. Souvent, pour

[1] Nous empruntons cette observation, et généralement tous les détails qui suivent, à la description de la cathédrale de Cologne, par Boisserée (français et allemand), 1823.

[2] Les églises métropolitaines avaient des tours, les églises inférieures, seulement des clochers. Ainsi la hiérarchie se conservait jusque dans la forme extérieure de l'église.

[3] De plus, le chœur est terminé par cinq côtés d'un dodécagone, et chaque chapelle par trois côtés d'un octogone.

[4] Ce rapport est celui de 1 à 6, et de 1 à 7.

[5] Le porche, le carré de la transversale, les chapelles avec le bas-côté qui les sépare du chœur, sont chacun égaux à la largeur de l'arcade principale, et en somme égaux à la largeur totale. La largeur de la transversale, ou croisée, est, avec sa longueur totale, dans le rapport de 2 à 5, et avec la largeur du chœur et de la nef, dans le rapport de 2 à 3.

[6] La hauteur des voûtes latérales égale $\frac{2}{3}$ de la largeur totale, c'est-à-dire 2 fois $\frac{150}{5}$ ou 60 pieds. — Pour la voûte du milieu, la largeur dans œuvre est à la hauteur dans le rapport de 2 à 7, et pour les voûtes latérales, dans le rapport de 1 à 3. — A l'extérieur, la largeur principale de l'église égale la hauteur totale. La longueur est à la hauteur dans le rapport de 2 à 5. Même rapport entre la hauteur de chaque étage et celle de l'ensemble.

[7] *Voy.* Pavillon-Piérard, Description de Notre-Dame de Reims; Gilbert, Description de Chartres.

[8] La longueur extérieure est de 438 p 8 p; 438 est divisible par 3, par 2, par 4, par 12, divisé par 12, il donne 365,5; le nombre des jours de l'année plus une fraction, ce qui est un degré encore d'exactitude. — Il y a 36 piliers-butants extérieurs, 34 intérieurs. — L'arcade du milieu est large de 35 pieds; 35 statues, 21 arcades latérales.

[9] C'est une tradition, que les plus illustres évêques du moyen âge étaient architectes et bâtissaient. Ce fut Lanfranc qui construisit la magnifique église de Saint-Étienne de Caen. — Suivant une tradition que nous avons citée plus haut, Thomas Becket bâtit une église pendant son exil, etc. — L'un des dix abbés successeurs de Marcdargent était maître des ouvrages, Saint-Ouen.

Digitized by Google

terminer un monument, elle y appelait tout un peuple. Cent mille hommes travaillaient à la fois à celle de Strasbourg [1], et tel était le zèle, que la nuit ne pouvait interrompre le travail; ils continuaient aux flambeaux. Souvent encore, l'Église prodiguait les siècles, elle accomplissait lentement une œuvre parfaite. Renaud de Montauban portait déjà des pierres à la cathédrale de Cologne, et on y travaille encore aujourd'hui [2]. Rien ne résistait à cette force patiente.

Que l'art gothique ait eu des analogues à Byzance, dans la Perse ou l'Espagne, cela n'est pas douteux. Mais qu'importe après tout? Il appartient au lieu où il a eu sa plus profonde racine, où il s'est approché le plus près de son idéal. Nos cathédrales normandes sont singulièrement nombreuses, belles, variées; leurs filles d'Angleterre sont prodigieusement riches, délicatement, subtilement ouvragées. Mais le génie mystique est plus fortement marqué, ce semble, dans les églises d'Allemagne. Il y avait là une terre bien préparée, un sol fait exprès pour porter les fleurs de Christ. Nulle part l'homme et la nature, le frère et la sœur, n'ont joué, sous l'œil du Père, d'amour plus pure et plus enfantine. L'âme allemande s'est prise avec bonhomie, aux fleurs, aux arbres, aux belles montagnes de Dieu, et elle en a bâti dans sa simplicité des miracles d'art, comme, à la naissance de l'enfant Jésus, ils arrangent le bel arbre de Noël, tout chargé de guirlandes, de rubans et de girandoles, pour la joie des petits enfants. C'est là que le moyen âge enfanta des âmes d'or, qui ont passé sans qu'on en sût rien, des âmes candides, puériles à la fois et profondes, qui ont à peine soupçonné le temps, qui ne sont pas sorties du sein de l'éternité, laissant couler le monde devant elles sans distinguer dans ses flots orageux autre chose que le bleu du ciel. Comment se sont-ils appelés? qui le sait?... On sait seulement qu'ils étaient de cette obscure et vaste association répandue partout. Ils avaient leurs loges à Cologne et à Strasbourg. Leur signe aussi ancien que la Germanie, c'était le marteau de Thor. Du marteau païen, sanctifié dans leurs mains chrétiennes, ils continuaient par le monde le grand ouvrage du Temple nouveau, renouvelé du Temple de Salomon. Avec quel soin ils ont travaillé, obscurs qu'ils étaient et perdus dans l'association, avec quelle abnégation d'eux-mêmes, il faut, pour le savoir, parcourir les parties les plus reculées, les plus inaccessibles des cathédrales. Élevez-vous dans ces déserts aériens, aux dernières pointes de ces flèches où le couvreur ne se hasarde qu'en tremblant, vous rencontrerez souvent, solitaires sous l'œil de Dieu, aux coups du vent éternel, quelque ouvrage délicat, quelque chef-d'œuvre d'art et de sculpture, où le pieux ouvrier a usé sa vie. Pas un nom, pas un signe, une lettre : il eût cru voler sa gloire à Dieu. Il a travaillé pour Dieu seul, *pour le remède de son âme*. Un nom qu'ils ont pourtant conservé par une gracieuse préférence, c'est celui d'une vierge qui travailla pour Notre-Dame de Strasbourg; une partie des sculptures qui couronnent la prodigieuse flèche, y fut placée par sa faible main [3]. Ainsi dans la légende, le roc que tous les efforts des hommes n'avaient pu ébranler, roule sous le pied d'un enfant [4].

Gilbert. — Un archidiacre de Paris construit toutes les machines de guerre de Simon de Montfort. — Au quatorzième siècle, Guill. Wickam, évêque de Winchester, bâtit Windsor pour Édouard III. *Voy.* Bayle au mot Wickam. — En 1407, un carme de Vérone reconstruit le pont Notre-Dame à Paris, après sa chute. Corrozet, Antiquités de Paris, 1586, p. 156, etc., etc. — Sous la première et la seconde race, jusqu'à Philippe-Auguste, il n'y eut pas un seul artiste qui n'appartînt au clergé. — Personne n'a mieux marqué la distinction de l'époque sacerdotale et des suivantes, que M. Magnin, dans un article (Revue des Deux Mondes, juillet 1832), sur la statue de la reine Nanteehilde, et dans un autre article sur l'origine du théâtre (déc. 1834).

[1] *Voyez* sur cette église, Grandidier, Essai sur la cathédrale de Strasbourg, Histoire de la cathédrale de Strasbourg; Fiorillo, Gesch. der zeichnenden, Künste in Deutschland, I, 350, sqq.

[2] La voûte du chœur est seule achevée; elle a deux cents pieds de hauteur.

— M. Boisserée a ajouté à sa Description un projet de restauration et d'achèvement, d'après les plans primitifs des architectes, qui ont été retrouvés, il y a peu d'années, par le plus heureux hasard. *Voy.* aussi Fiorillo, I, 389-423.

[3] Sabine de Steinbach, Erwin de Steinbach qui commença les tours en 1277. Elles devaient avoir cinq cent quatre-vingt-quatorze pieds de hauteur. Fiorillo, I, 356. On connaît quelques autres noms d'architectes allemands. Mon assertion n'en est pas moins vraie en général. — En France, l'art ne commence à s'individualiser, les monuments à porter un nom d'auteur, qu'au treizième siècle. C'est alors qu'on voit Ingelramme diriger les travaux à Notre-Dame de Rouen, et construire le Bec en 1214; Robert de Lusarche bâtir, en 1220, la cathédrale d'Amiens; Pierre de Montereau, l'abbaye de Long-Pont, en 1227; Hugues Lebergier, Saint-Nicaise de Reims, en 1229; Jean Chelle, le portail latéral sud de Notre-Dame, en 1257, etc. — *Voy.* l'ingénieux article de M. Magnin sur la Révolution de l'Art au moyen âge, Revue des Deux Mondes, 15 juillet 1832; et, dans la Revue du progrès social, août 1834, un rapport de M. Didron au ministre de l'instruction publique; on y trouvera beaucoup de vues, d'observations personnelles, et une bibliographie de l'histoire de l'art en France.

[4] C'est la légende du Mont Saint-Michel.

Digitized by Google

C'est aussi une vierge que la patronne des *maçons*, sainte Catherine, qu'on voit avec sa roue géométrique, sa rose mystérieuse, sur le plan de la cathédrale de Cologne. Une autre vierge, sainte Barbe, s'y appuie sur sa tour, percée d'une trinité de fenêtres. Tous ces humbles *maçons* travaillaient pour la Vierge. Leurs cathédrales, exhaussées à peine d'une toise par génération, lui adressent leurs tours mystiques. Elle seule sait tout ce qu'il y a là de vies humaines, de dévouements obscurs, de soupirs d'amour et de prières. *O mater Dei!*

Sorti du libre élan mystique, le gothique, comme on l'a dit sans le comprendre, est le genre libre. Je dis libre, et non arbitraire. S'il s'en fût tenu au beau type de Cologne, s'il fût resté assujetti par l'harmonie géométrique, il eût péri de langueur. Dans d'autres parties de l'Allemagne, en France, en Angleterre, moins dominé par le calcul et l'idéalisme religieux, il a reçu davantage l'empreinte variée de l'histoire. Ainsi que le droit allemand, transporté en France, perd son caractère symbolique, prend un caractère plus *réel*, plus historique, plus variable, plus susceptible d'abstractions successives, de même l'art gothique y perd de sa divinité, pour y représenter avec la pensée religieuse toute la variété des circonstances réelles, des hommes et des temps. L'art allemand, plus impersonnel, a rarement nommé les artistes; les nôtres ont marqué nos églises de leur ardente personnalité; on lit leur nom sur les murs de Notre-Dame de Paris, sur les tombeaux de Rouen [1], sur les pierres tumulaires et les méandres de l'église de Reims [2]. L'inquiétude du nom et de la gloire, la rivalité des efforts poussa ces artistes à des actes désespérés. A Caen, à Rouen, on retrouve l'histoire de Dédale tuant son neveu par envie. Vous voyez dans une église de cette dernière ville, sur la même pierre, les figures hostiles et menaçantes d'Alexandre de Berneval et de son disciple poignardé par lui. Leurs chiens, couchés à leurs pieds, se menacent encore. L'infortuné jeune homme, dans la tristesse d'un destin inaccompli, porte sur sa poitrine l'incomparable rose où il eut le malheur de surpasser son maître [3].

Comment compter nos belles églises du treizième siècle? Je voulais du moins parler de Notre-Dame de Paris [4]. Mais quelqu'un a marqué ce monument d'une telle griffe de lion, que personne désormais ne se hasardera d'y toucher. C'est sa chose désormais, c'est son fief; c'est le majorat de Quasimodo. Il a bâti, à côté de la vieille cathédrale, une cathédrale de poésie, aussi ferme que les fondements de l'autre, aussi haute que ses tours. Si je regardais cette église ce serait comme livre d'histoire, comme le grand registre des destinées de la monarchie. On sait que son portail, autrefois chargé des images de tous les rois de France, est l'œuvre de Philippe-Auguste; le portail sud-est de saint Louis [5], le septentrional de Philippe le Bel [6]; celui-ci fut fondé de la dépouille des templiers, pour détourner sans doute la malédiction de Jacques Molay [7]. Ce portail funèbre a dans sa porte rouge le monument de Jean sans Peur [8], l'assassin du duc d'Orléans. La grande et lourde église, toute fleurdelisée, appartient à l'histoire plus qu'à la religion. Elle a peu d'élan, peu de ce mouvement d'ascension si frappant dans les églises de Strasbourg et de Cologne. Les bandes longitudinales qui coupent Notre-Dame de Paris, arrêtent l'élan; ce sont plutôt les lignes d'un livre. Cela raconte au lieu de prier.

[1] On lit sur un cercueil, à Saint-Ouen : « Hic jacet frater Johannes, Maredargent, aliàs Roussel, quondàm abbas istius monasterii, qui incepit istam ecclesiam ædificare de novo, et fecit chorum, et capellas, et pilliaria turris et magnam partem crucis monasterii antedicti. Gilbert, Description de l'église de Saint-Ouen, p. 18. — Ce Maredargent fut abbé de 1303 à 1339. Mais la croisée, la tour qui la surmonte, et une partie de la nef ne fut achevée qu'au commencement du seizième siècle. Id., ibid.

[2] On voyait dans plusieurs églises, entre autres à Chartres et à Reims, une spirale de mosaïque, ou labyrinthe, ou *dædalus*, placé au centre de la croisée. On y venait en pèlerinage; c'était l'emblème de l'intérieur du temple de Jérusalem. Le labyrinthe de Reims portait le nom des quatre architectes de l'église. Pavillon-Piérard, Description de Notre-Dame de Reims. — Celui de Chartres est surnommé *la lieue;* il a sept cent soixante-huit pieds de développement. Gilbert, Description de Notre-Dame de Chartres, p. 44.

[3] Berneval acheva, vers le commencement du quinzième siècle, la croisée de Saint-Ouen, et fit en 1439 la rose du midi. Son élève fit celle du nord, et surpassa son maître. Berneval le tua, et fut pendu. D. Pommeraye, Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen, etc., p. 196. — Le cardinal Cibo, neveu de Léon X, et abbé de Saint-Ouen, fit élever à ses dépens, en 1515, la façade principale. Gilbert, Description de Saint-Ouen, p. 25.

[4] Alexandre III posa la première pierre de Notre-Dame de Paris, en 1163. La façade principale fut achevée au plus tard en 1225. La nef est également du commencement du treizième siècle.

[5] Il fut commencé en 1257.

[6] Il fut commencé en 1312 ou 1313.

[7] C'est au Parvis Notre-Dame qu'on le brûla. Au Parvis était aussi l'échelle patibulaire de l'évêque; elle fut détruite au commencement du dix-septième siècle. On y substitua, en 1767, un carcan fixé à un poteau : c'est de ce poteau que partaient toutes les distances itinéraires de la France. On l'abattit en 1790. Gilbert, Description de Notre-Dame de Paris.

[8] 1404-19.

Digitized by Google

Notre-Dame de Paris est l'église de la monarchie; Notre-Dame de Reims, celle du sacre. Celle-ci est achevée, contre l'ordinaire des cathédrales. Riche, transparente, pimpante dans sa coquetterie colossale, elle semble attendre une fête; elle n'en est que plus triste, la fête ne revient plus. Chargée et surchargée de sculptures, couverte plus qu'aucune autre des emblèmes du sacerdoce, elle symbolise l'alliance du roi et du prêtre. Sur les rampes extérieures de la croisée batifolent les diables, ils se laissent glisser aux pentes rapides, il font la moue à la ville, tandis qu'au pied du Clocher à l'Ange le peuple est pilorié.

Saint-Denis est l'église des tombeaux; non pas une sombre est triste nécropole païenne, mais glorieuse et triomphante, toute brillante de foi et d'espoir, large et sans ombre, comme l'âme de saint Louis qui l'a bâtie; simple au dehors, belle au dedans; élancée et légère, comme pour moins peser sur les morts. La nef s'élève au chœur par un escalier qui semble attendre le cortége des générations qui doivent monter, descendre, avec la dépouille des rois.

A l'époque où nous sommes parvenus, l'architecture gothique avait atteint sa plénitude, elle était dans la beauté sévère de la virginité, moment court, moment adorable, où rien ne peut rester ici-bas. Au moment de la beauté pure, il en succède un autre que nous connaissons bien aussi. Vous savez, cette seconde jeunesse, quand la vie a déjà pesé, quand la science du bien et du mal perce dans un triste sourire, qu'un pénétrant regard s'échappe des longues paupières; alors ce n'est pas trop de toutes les fêtes pour donner le change aux troubles du cœur. C'est le temps de la parure et des riches ornements. Telle fut l'église gothique à ce second âge; elle porta dans sa parure une délicieuse coquetterie. Riches croisées coiffées de triangles imposants [1], charmants tabernacles appendus aux portes, aux tours, comme des chatons de diamants, fine et transparente dentelle de pierre filée au fuseau des fées; elle alla ainsi de plus en plus ornée et triomphante, à mesure qu'au dedans le mal augmentait. Vous avez beau faire, souffrante beauté, le bracelet flotte autour d'un bras amaigri: vous savez trop, la pensée vous brûle, vous languissez d'amour impuissant.

L'art s'enfonça chaque jour davantage dans cet amaigrissement. Il s'acharna sur la pierre, s'en prit à elle de la vie qui tarissait, il la creusa, la fouilla, l'amincit, la subtilisa. L'architecture devint la sœur de la scolastique. Elle divisa et subdivisa. Son procédé fut aristotélique, sa méthode celle de saint Thomas. Ce fut comme une série de syllogismes de pierres qui n'atteignaient pas leur conclusion. On trouve de la froideur dans ces raffinements du gothique, dans les subtilités de la scolastisque, dans la scolastique d'amour des troubadours et de Pétrarque. C'est ne pas savoir ce que c'est que la passion, combien elle est ingénieuse, opiniâtre, archarnée, subtile et aiguë dans ses poursuites ardentes. Altérée de l'infini dont elle a entrevu la fugitive lueur, elle donne aux sens une vivacité extraordinaire, elle devient un verre grossissant, qui distingue et exagère les moindres détails. Elle le poursuit, cet infini, dans l'imperceptible bulle d'air où flotte un rayon du ciel, elle le cherche dans l'épaisseur d'un beau cheveu blond, dans la dernière fibre d'un cœur palpitant. Divise, divise, scalpel acéré, tu peux percer, déchirer, tu peux fendre le cheveu et trancher l'atome, tu n'y trouveras pas ton Dieu.

En poussant chaque jour plus avant cette ardente poursuite, ce que l'homme rencontra, ce fut l'homme même. La partie humaine et naturelle du christianisme se développa de plus en plus et envahit l'église. La végétation gothique, lassée de monter en vain, s'étendit sur la terre et donna ses fleurs. Quelles fleurs? des images de l'homme, des représentations peintes et sculptées du christianisme, des saints, des apôtres. La peinture et la sculpture, les arts matérialistes qui reproduisent le fini, étouffèrent peu à peu l'architecture [2]; celle-ci, l'art abstrait, infini, silencieux, ne put tenir contre

[1] Ces triangles sont l'ornement de prédilection du quatorzième siècle. On les ajouta alors à beaucoup de portes et de croisées du treizième. Voyez celles de Notre-Dame de Paris.

[2] La peinture sur vitres commence au onzième siècle (les Romains se servaient depuis Néron des vitres colorées surtout en bleu). Le beau rouge est plus fréquent dans les anciens vitraux; on disait proverbialement: *Vin couleur des vitraux de la Sainte-Chapelle.* Ceux de cette église sont du premier âge; ceux de Saint-Gervais, du deuxième et du troisième, et de la main de Vinaigrier et de Jean Cousin. Au deuxième âge, les figures devenant gigantesques, sont coupées par les vitres carrées. A cette époque appartiennent encore les beaux vitraux des grandes fenêtres de Cologne, qui portent la date de 1509, apogée de l'école allemande; ils sont traités dans une manière monumentale et symétrique. — Angelico da Fiesole est le patron des peintres sur verre. On cite encore Guillaume de Cologne et Jacques Allemand. Jean de Bruges inventa les émaux ou verres à deux couches.—La Réforme réduisit cet art en Allemagne à un usage purement héraldique. Il fleurit en Suisse jusqu'en 1700. La France avait acquis tant de réputation en ce genre, que Guillaume de Marseille fut appelé à Rome, par Jules II, pour décorer les fenêtres du Vatican. A l'époque de l'influence italienne, le

Digitized by Google

ses sœurs plus vives et plus parlantes. La figure humaine varia, peupla la sainte nudité des murs. Sous prétexte de piété, l'homme mit partout son image; elle y entra comme Christ, comme apôtre ou prophète; puis en son propre nom, humblement couchée sur les tombeaux; qui eût refusé l'asile du temple à ces pauvres morts? ils se contentèrent d'abord d'une simple dalle, ou l'image était gravée; puis la dalle se souleva, la tombe s'enfla, l'image devint une statue; puis la tombe fut un mausolée, un catafalque de pierres qui emplit l'église; que dis-je? ce fut une chapelle, une église elle-même. Dieu, resserré dans sa maison, fut heureux de garder lui-même une chapelle. L'homme s'était intronisé dans l'église chrétienne; que restait-il à celle-ci, sinon de redevenir païenne, de revêtir la forme du temple hellénique?

L'architecture repose sur deux idées : l'idée naturelle, idée d'ordre; l'idée surnaturelle, celle de l'infini. Dans l'art grec, l'ordre domine l'idée naturelle et rationnelle. La puissante colonne grecque, élégamment groupée, porte à son aise un léger fronton; le faible porte sur le fort; cela est logique et humain. L'art gothique est surnaturel, surhumain. Il est né de la croyance au miraculeux, au poétique, à l'absurde. Ceci n'est pas une dérision; j'emprunte le mot de saint Augustin : *Credo quia absurdum*. La maison divine, par cela qu'elle est divine, n'a pas besoin de fortes colonnes; si elle accepte un appui matériel, c'est pure condescendance; il lui suffisait du souffle de Dieu. Ces appuis, elle les réduira à rien, s'il est possible. Elle aimera à placer des masses énormes sur de fines colonnettes. Le miracle est évident. Là est pour l'architecture gothique le principe de vie; c'est l'architecture du miracle. Mais c'est aussi son principe de mort. Ce miracle humain remplit imparfaitement la condition du miracle. L'idée du miracle, c'est celle d'un acte instantané, d'un *fiat*, d'un secours subit accordé aux nécessités du genre humain; alors il est sublime. Un miracle régulier, comme le cours du soleil, devient trivial et sans effet. Un miracle immobile, pétrifié, sans nécessité urgente, produit tout l'effet de l'absurde. L'amour aime à croire l'absurde; c'est encore un dévouement, une immolation. Mais le jour où l'amour manquera, l'étrangeté, la bizarrerie des formes ressortiront à loisir, et le sentiment du beau sera choqué, tout aussi bien que la logique [1].

S'il est de l'essence de l'art d'être désintéressé, d'être à soi-même son but, l'art gothique est moins art que l'art grec. Celui-ci veut le beau, rien de plus; c'est un art jeune, qui se satisfait de la forme. Le gothique veut le bon et le saint; l'art y est comme moyen de religion, comme puissance morale. L'art au service d'une religion de la mort, d'une morale qui prescrit l'annihilation de la chair, doit rencontrer et chérir le laid. La laideur volontaire est un sacrifice, la laideur naturelle une occasion d'humilité. La pénitence est laide, le vice plus laid. Le dieu du péché, le hideux dragon, le diable, est dans l'église, vaincu, humilié, mais enfin il y est. Le genre grec divinise souvent la bête; les lions de Rome, les coursiers du Parthénon sont restés des dieux. Le gothique bestialise l'homme, pour le faire rougir de lui-même, avant de le diviniser. Voilà la laideur chrétienne. Où est la beauté chrétienne? Elle est dans cette tragique image de macération et de douleur, dans ce pathétique regard, dans ces bras ouverts pour embrasser le monde. Beauté effrayante, laideur adorable, que nos vieux peintres n'ont pas craint d'offrir à l'âme sanctifiée. Faut-il qu'il vienne un temps où l'homme y cherche autre chose, où il préfère les grâces de la vie au sublime de la mort, où il chicane sur les formes un Dieu mort pour lui?

Dans tout le gothique, sculpture, architecture, il y avait, avouons-le, quelque chose de complexe, de vieux, de pénible. La masse énorme de l'église s'appuie sur d'innombrables contre-forts, laborieusement dressée et soutenue, comme le Christ sur la croix. On fatigue à la voir entourée d'étais innombrables qui donnent l'idée d'une vieille maison qui menace, ou d'un bâtiment inachevé.

Oui, la maison menaçait, elle ne pouvait s'achever. Cet art, attaquable dans sa forme, défaillait aussi dans son principe social. La société d'où il est sorti, était trop inégale et trop injuste. Le régime de castes, tout atténué qu'il était par le christianisme, subsistait encore. L'Église sortie du peuple eut, de bonne heure, peur du peuple; elle s'en éloigna, elle fit alliance avec la féodalité sa vieille

besoin d'harmonie et de clair-obscur fait employer la grisaille pour les fenêtres d'Anet et d'Écouen; c'est le protestantisme entrant dans la peinture. En Flandre, l'époque des grands coloristes (Rubens, etc.) amène le dégoût de la peinture sur verre. *Voy.* dans la Revue française un extrait du rapport de M. Brongniart à l'Académie des sciences sur la peinture sur verre; *voyez* aussi la notice de M. Langlois sur les vitraux de Rouen, et l'ouvrage que doit publier M. de Caumont sur la peinture au moyen âge.

[1] L'architecture tomba de la poésie au roman, du merveilleux à l'absurde, lorsqu'elle adopta les culs-de-lampe, au quinzième siècle, lorsque les formes pyramidales dirigèrent leurs pointes de haut en bas. Voyez ceux de Saint-Pierre de Caen, qui semblent prêts à vous écraser.

Digitized by Google

ennemie, puis avec la royauté victorieuse de la féodalité. Elle s'associa aux tristes victoires de la royauté sur les communes qu'elle-même avait aidées à leur naissance. La cathédrale de Reims porte au pied d'un de ses clochers l'image des bourgeois du quinzième siècle, punis d'avoir résisté à l'établissement d'un impôt[1]. Cette figure du peuple pilorié est un stigmate pour l'église elle-même. La voix des suppliciés s'élevait avec les chants. Dieu acceptait-il volontiers un tel hommage? Je ne sais; mais il semble que des églises bâties par corvées, élevées des dîmes d'un peuple affamé, toutes blasonnées de l'orgueil des évêques et des seigneurs, toutes remplies de leurs insolents tombeaux, devaient chaque jour moins lui plaire. Sous ces pierres, il y avait trop de pleurs.

Le moyen âge ne pouvait suffire au genre humain. Il ne pouvait soutenir sa prétention orgueilleuse d'être le dernier mot du monde, la *Consommation*. Le temple devait s'élargir. L'étreinte divine que promettaient au genre humain les bras étendus du Christ, elle devait se réaliser. Dans cette étreinte devait s'opérer la merveille de l'amour, l'identification de l'objet aimant et l'objet aimé. L'humanité devait reconnaître le Christ en soi-même, apercevoir en soi la perpétuité de l'incarnation et de la passion. Il la remarqua en Job et Joseph; il la retrouva dans les martyrs. Cette intuition mystique d'un Christ éternel, renouvelé sans cesse dans l'humanité, elle se représente partout au moyen âge, confuse, il est vrai, et obscure, mais chaque jour acquérant un nouveau degré de clarté. Elle y est spontanée et populaire, étrangère, souvent contraire, à l'influence ecclésiastique. Le peuple, tout en obéissant au prêtre, distingue fort bien du prêtre, le saint, le Christ de Dieu. Il cultive d'âge en âge, il élève, il épure cet idéal dans la réalité historique. Ce Christ de douceur et de patience, il apparaît dans Louis le Débonnaire conspué par les évêques; dans le bon roi Robert, excommunié par le pape; dans Godefroy de Bouillon, homme de guerre et gibelin, mais qui meurt vierge à Jérusalem, simple *baron* du Saint-Sépulcre. L'idéal grandit encore dans saint Thomas de Kenterbury, délaissé de l'Église et mourant pour elle. Il atteint un nouveau degré de pureté en saint Louis, roi prêtre et roi homme. Tout à l'heure l'idéal généralisé va s'étendre dans le peuple; il va se réaliser au quinzième siècle, non-seulement dans l'homme du peuple, mais dans la femme, dans la femme pure, dans la Vierge; appelons-la du nom populaire, la Pucelle. Celle-ci, en qui le peuple meurt pour le peuple, sera la dernière figure du Christ au moyen âge.

Cette transfiguration du genre humain qui reconnut l'image de son Dieu en soi, qui généralisa ce qui avait été individuel, qui fixa dans un présent éternel ce qu'on avait cru temporaire et passé, qui mit sur la terre un ciel; elle fut la rédemption du monde moderne, mais elle parut la mort du christianisme et de l'art chrétien. Satan poussa sur l'église inachevée un rire d'immense dérision; ce rire est dans les grotesques du quinzième et du seizième siècle. Il crut avoir vaincu; il n'a jamais pu apprendre, l'insensé, que son triomphe apparent n'est jamais qu'un moyen. Il ne vit point que Dieu n'est pas moins Dieu, pour s'être fait humanité; que le temple n'est pas détruit, pour être devenu grand comme le monde. Il ne vit pas que, pour être immobile, l'art divin n'est pas mort, mais que seulement il reprend haleine; qu'avant de remonter vers Dieu, l'humanité a dû une fois encore descendre en soi, s'éprouver, s'examiner, se compléter dans la fondation d'une société plus juste, plus égale, plus divine.

En attendant, il faut que le vieux monde passe, que la trace du moyen âge achève de s'effacer, que nous voyions mourir tout ce que nous aimions, ce qui nous allaita tout petit, ce qui fut notre père et notre mère, ce qui nous chantait si doucement dans le berceau. C'est en vain que la vieille église gothique élève toujours au ciel ses tours suppliantes, en vain que ses vitraux pleurent, en vain que ses saints font pénitence dans leurs niches de pierre... « Quand le torrent des grandes eaux déborderait, elles n'arriveront pas jusqu'au Seigneur. » Ce monde condamné s'en ira avec le monde romain,

[1] Ce sont huit figures de taille gigantesque, servant de cariatides. L'un des bourgeois tient une bourse d'où il tire de l'argent, un autre porte des marques de flétrissure; d'autres, percés de coups, présentent des rôles d'impôts lacérés. Quelques amateurs croient que ces figures font allusion à une révolte arrivée au sujet de la gabelle, en 1461, et connue sous le nom de *miquemaque*. Louis XI fit pendre deux cents des rebelles. D'autres prétendent que dès le onzième siècle les Rémois s'étant révoltés contre Gervais, leur archevêque, furent condamnés à construire le clocher à leurs dépens. Quatre statues semblables étaient placées sur des colonnes d'argent qui entouraient le maître-autel. Pavillon-Piérard, Description de Notre-Dame de Reims. — Sur l'histoire et les antiquités de cette ville importante, nous attendons de nouvelles lumières de M. Varin, l'un des professeurs d'histoire les plus distingués de l'université. — A Rouen, un marchand de blé ayant été pendu pour s'être servi d'une fausse mesure, ses biens furent confisqués. On en donna une partie aux pauvres, l'autre fut employée à bâtir un portail de la grande église de cette ville, où la vie de ce marchand est représentée depuis son enfance jusqu'à sa mort. Taillepied, Antiquités de Rouen, p. 77.

Digitized by Google

le monde grec, le monde oriental. Il mettra sa dépouille à côté de leur dépouille. Dieu lui accordera tout au plus, comme à Ézéchias, un tour de cadran.

En est-ce donc fait, hélas! n'y aura-t-il pas miséricorde? Faut-il que la tour s'arrête dans son élan vers le ciel? faut-il que la flèche retombe, que le dôme croule sur le sanctuaire; que ce ciel de pierre s'affaisse et pèse sur ceux qui l'ont adoré... La forme finie, tout est-il fini? N'y a-t-il rien pour les religions après la mort? Quand la chère et précieuse dépouille, arrachée de nos mains tremblantes, descend au cercueil, ne reste-t-il rien?... Ah! je me fie, pour le christianisme et pour l'art chrétien, dans ce mot même que l'Église adresse à ses morts: « Qui croit en moi ne peut mourir. » Seigneur, le christianisme a cru, il a aimé, il a compris; en lui se sont rencontrés Dieu et l'homme. Il peut changer de vêtement, mais périr, jamais. Il se transformera pour vivre encore. Il apparaîtra un matin aux yeux de ceux qui croient garder son tombeau, et ressuscitera le troisième jour.

Digitized by Google

ÉCLAIRCISSEMENTS

DU LIVRE QUATRIEME.

Les documents qui devaient terminer ce livre sont rejetés aux livres suivants. Ils sont tirés en grande partie des Archives du royaume. Un mot seulement sur ces Archives, sur les fonctions qui ont fait à l'auteur un devoir d'approfondir l'histoire de nos antiquités, sur le paisible théâtre de ses travaux, sur le lieu qui les a inspirés. Son livre, c'est sa vie; c'est le résultat presque nécessaire des circonstances où il s'est trouvé placé. Cette considération lui vaudra peut-être quelque indulgence auprès d'un lecteur équitable.

Employé aux archives du royaume et professeur à l'École normale, il a depuis plusieurs années concentré ses études dans l'histoire nationale. Les faits, les idées recueillies dans ce riche dépôt des actes officiels de la monarchie, étaient, grâce à cette double position, enseignés aux jeunes professeurs, qui ont pu les répandre à leur tour sur tous les points de la France.

Le noyau des archives est le Trésor des chartes et la Collection des registres du parlement. La série des monuments judiciaires, à laquelle appartiennent ces registres, remplit la Sainte-Chapelle et les combles du palais de justice. Le Trésor des chartes, et la partie de beaucoup la plus considérable des Archives (sections historique, domaniale et topographique, législative et administrative), occupent au Marais le triple hôtel de Clisson, Guise et Soubise; antiquité dans l'antiquité, histoire dans l'histoire. Une tour du quatorzième siècle garde l'entrée de la royale colonnade du palais des Soubise. On s'explique, en entrant, la fière devise des Rohan, leurs aïeux : « Roi je ne suis, prince ne daigne, Rohan je suis. »

Le *Trésor des chartes* contient dans ses registres la suite des actes du gouvernement depuis le treizième siècle, dans ses chartes les actes diplomatiques du moyen âge, entre autres ceux qui ont amené la réunion des diverses provinces, les titres d'acquisition de la monarchie, ce qui constituait, comme on le disait, *les droits du roi*. C'était le vieil arsenal dans lequel nos rois prenaient des armes pour battre en brèche la féodalité. Fixé à Paris par Philippe-Auguste, ce dépôt fut confié tantôt au garde des sceaux, tantôt à un simple clerc du roi, à un chanoine de la Sainte-Chapelle, en dernier lieu au procureur général. Parmi ces *trésoriers des chartes*, il faut citer un Budé, deux de Thou [1]. Les destinées de ce précieux dépôt ne furent autres que celles de la monarchie. Chaque fois que l'autorité royale prit plus de nerf et de ressort, on s'inquiéta du Trésor des chartes; véritable trésor en effet où l'on trouvait des titres à exploiter, où l'on pêchait des terres, des châteaux, mainte fois des provinces. Les fils de Philippe le Bel, cette génération avide, firent faire le premier inventaire. Charles V, bon clerc et vrai prud'homme, quand la France, après les guerres des Anglais, se cherchait elle-même, visita le trésor, et s'affligea de la confusion qui s'y était mise (1371); le trésor était comme la France. Sous Louis XI nouvel inventaire, autre sous Charles VIII. Sous Henri III, le désordre est au comble. De savants hommes y aident : Brisson et du Tillet, *qui travaillent pour le roi*, emportent et dissipent les pièces. Du Tillet écrivait alors son grand ouvrage de *la France ancienne*, dont il a imprimé diverses parties. Mais cet inventaire des droits de la monarchie ne fut fait que sous Richelieu. Personne ne sut comme lui enrichir et exploiter les archives : par toute la France il rasait les châteaux et il rassemblait les titres; ce fut un grand et admirable collecteur d'antiquités en ce genre. Les limiers qu'il employa à cette chasse de diplomatique, les du Puy, les Godefroy, les Galand, les Marca, poursuivirent infatigablement son œuvre, réunissant, cataloguant, interprétant. Un des principaux fruits de ce travail est le livre des *Droits du roy*, de Pierre du Puy. C'est un savant et curieux livre, étonnant d'érudition et de servilisme intrépide. Vous verrez là que nos rois sont légitimes souverains de l'Angleterre, qu'ils ont toujours possédé la Bretagne, que la Lorraine, dépendance originaire du royaume *français* d'Austrasie et de Lotharingie, n'a passé aux empereurs que par usurpation, etc. Une telle érudition

[1] *Voy.* la notice de du Puy, sur l'histoire du Trésor des chartes, manuscrit in-4° de la Bibliothèque du Roi; imprimé à la fin de son livre sur les Droits du Roy (1655). *Voy.* aussi Bonamy, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

Digitized by Google

était précieuse pour le ministre déterminé à compléter la centralisation de la France. Du Puy allait, fouillant les archives, trouvant des titres inconnus, colorant les acquisitions plus ou moins légitimes; l'archiviste conquérant marchait devant les armées. Ainsi, quand on voulut mettre la main sur la Lorraine, du Puy fut envoyé aux archives des Trois-Évêchés; puis le duc fut sommé de montrer ses titres. Le Languedoc fut de même défié par Galand de prouver par écrit son droit de franc-alleu, de propriété libre. On alléguait en vain les droits anciens, la tradition, la possession immémoriale; nos archivistes voulaient des écrits.

Ce magasin de procès politiques, ce dépôt de tant de droits douteux, notre Trésor des chartes était environné d'un formidable mystère. Il fallait une lettre de cachet au trésorier des chartes pour avoir droit de le consulter, et cette charge de trésorier finit par être réunie à celle de procureur général au parlement de Paris. M. d'Agueseau provoqua le bannissement à trente lieues de Paris contre un homme qui était parvenu à se procurer quelques copies de pièces déposées au Trésor des chartes, et qui en faisait trafic [1].

La confiscation monarchique avait fait le Trésor des chartes; la confiscation révolutionnaire a fait nos archives telles que nous les avons aujourd'hui. Au vieux Trésor des chartes, prescrit désormais, sont venus se joindre ses frères, les trésors de Saint-Denis, de Saint-Germain des Prés et de tant d'autres monastères. Les vénérables et fragiles papyri, qui portent encore les noms de Childebert, de Clotaire, sont sortis de leur asile ecclésiastique, et sont venus comparaître à cette grande revue des morts. Dans cette concentration violente et rapide de tant de titres, beaucoup périrent, beaucoup furent détruits : les parchemins eurent aussi leur tribunal révolutionnaire sous le titre de *Bureau du triage des titres*, tribunal expéditif, terrible dans ses jugements; une infinité de monuments furent frappés d'une qualification meurtrière : *titre féodal;* cela dit, c'en était fait. La confiscation révolutionnaire ne s'appuyant pas sur l'autorité des textes, des titres écrits, comme la confiscation monarchique, n'avait que faire de ces parchemins. Son titre unique était le Contrat social, comme le Coran pour celui qui brûla la bibliothèque d'Alexandrie.

Si la révolution servit peu la science par l'examen et la critique des monuments, elle la servit beaucoup par l'immense concentration qu'elle opéra. Elle secoua vivement toute cette poussière : monastères, châteaux, dépôts de tout genre, elle vida tout, versa tout sur le plancher, réunit tout. Le dépôt du Louvre, par exemple, était comble de papier, les fenêtres même étaient obstruées, tandis que l'archiviste louait plusieurs pièces à l'Académie. Si l'on voulait faire des recherches, il fallait de la chandelle en plein midi. La révolution, une fois pour toutes, y porta le jour.

Les du Puy, les Marca de cette seconde époque (je parle seulement de la science), furent deux députés de la Convention, MM. Camus et Daunou. M. Camus, gallican comme son prédécesseur du Puy, servit la république avec la même passion que du Puy la monarchie. M. Daunou, successeur de M. Camus, fut, à proprement parler, le fondateur des Archives, et à cette époque les Archives de France devenaient celles du monde. Cette prodigieuse classification lui appartient. C'était alors un glorieux temps pour les Archives. Pendant que M. Daru ouvrait, pour la première fois, les mystérieux dépôts de Venise, M. Daunou recevait les dépouilles du Vatican. D'autre part, du Nord et du Midi arrivaient à l'hôtel Soubise les archives d'Allemagne, d'Espagne et de Belgique. Deux de nos collègues étaient allés chercher celles de Hollande.

Aujourd'hui les Archives de la France ne sont plus celles de l'Europe. On distingue encore sur les portes de nos salles la trace des inscriptions qui nous rappellent nos pertes : Bulles, Daterie, etc. Toutefois il nous reste encore environ cent cinquante mille cartons. Quoique les provinces refusent de laisser réunir leurs archives, quoique même plusieurs ministères continuent de garder les leurs, l'encombrement finira par les décider à se dessaisir. Nous vaincrons, car nous sommes la mort, nous en avons l'attraction puissante; toute révolution se fait à notre profit. Il nous suffit d'attendre : « Patiens, quia æternus. »

Nous recevons tôt ou tard les vaincus et les vainqueurs. Nous avons la monarchie bel et bien enclose de l'alpha à l'oméga, la charte de Childebert à côté du testament de Louis XVI; nous avons la république dans notre armoire de fer, clefs de la Bastille [2], minute des droits de l'homme, urnes des députés, et la grande machine républicaine, le coin des assignats. Il n'y a pas jusqu'au pontificat qui ne nous ait laissé quelque chose; le pape nous a repris ses archives, mais nous avons gardé par représailles les brancards sur lesquels il fut porté au sacre de l'empereur. A côté de ces jouets sanglants de la Providence, est placé l'immuable étalon des mesures que chaque année l'on vient consulter. La température est invariable aux Archives.

Pour moi, lorsque j'entrai la première fois dans ces catacombes manuscrites, dans cette admirable nécropole des monuments nationaux, j'aurais dit volontiers, comme cet Allemand entrant au monastère de Saint-Vannes : Voici l'habitation que j'ai choisie et mon repos aux siècles des siècles!

Toutefois je ne tardai pas à m'apercevoir dans le silence apparent de ces galeries, qu'il y avait un mouvement, un murmure qui n'était pas de la mort. Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers ne sont pas des papiers, mais des vies d'hommes, de provinces, de peuples. D'abord, les familles et les fiefs, blasonnés dans leur poussière, réclamaient contre l'oubli. Les provinces se soulevaient, alléguant qu'à tort la centralisation avait cru les anéantir. Les ordonnances de nos rois prétendaient n'avoir pas été effacées

[1] *Voir* les lettres originales de d'Agueseau, en tête d'une copie de l'inventaire du Trésor des chartes, à la Bibliothèque du Roi, fonds de Clairambaut.

[2] Ces divers objets ont été déposés aux archives en vertu des décrets de nos assemblées républicaines.

Digitized by Google

par la multitude des lois modernes. Si on eût voulu les écouter tous, comme disait ce fossoyeur au champ de bataille, il n'y en aurait pas eu un de mort. Tous vivaient et parlaient, ils entouraient l'auteur d'une armée à cent langues que faisaient taire rudement la grande voix de la République et de l'Empire.

Doucement, messieurs les morts, procédons par ordre, s'il vous plaît. Tous, vous avez droit sur l'histoire. L'individuel est beau comme individuel, le général comme général. Le Fief a raison, la Monarchie davantage, encore plus l'Empire. A vous, Godefroy! à vous, Richelieu! à vous, Bonaparte!... La province doit revivre; l'ancienne diversité de la France sera caractérisée par une forte géographie. Elle doit reparaître, mais à condition de permettre que la diversité s'effaçant peu à peu, l'identification du pays succède à son tour. Revive la monarchie, revive la France! Qu'un grand essai de classification serve une fois de fil en ce chaos. Une telle systématisation servira, quoique imparfaite. Dût la tête s'emboîter mal aux épaules, la jambe s'agencer mal à la cuisse, c'est quelque chose de revivre.

Et à mesure que je soufflais sur leur poussière, je les voyais se soulever. Ils tiraient du sépulcre qui la main, qui la tête, comme dans le Jugement dernier de Michel-Ange, ou dans la Danse des morts. Cette danse galvanique qu'ils menaient autour de moi, j'ai essayé de la reproduire en ce livre. Quelques-uns peut-être ne trouveront cela ni beau ni vrai; ils seront choqués surtout de la dureté des oppositions provinciales que j'ai signalées. Il me suffit de faire observer aux critiques qu'il peut fort bien se faire qu'ils ne reconnaissent point leurs aïeux, que nous avons entre tous les peuples, nous autres Français, ce don que souhaitait un ancien, le don d'oublier. Les chants de Roland et de Renaud, etc., ont certainement été populaires; les fabliaux leur ont succédé; et tout cela était déjà si loin au seizième siècle, que Joachim du Bellay dit en propres termes : « Il n'y a, dans notre vieille littérature, que le roman de la Rose. » Du temps de du Bellay, la France a été Rabelais, plus tard Voltaire. Rabelais est maintenant dans le domaine de l'érudition, Voltaire est déjà moins lu. Ainsi va ce peuple se transformant et s'oubliant lui-même.

La France une et identifiée aujourd'hui peut fort bien renier cette vieille France hétérogène que j'ai décrite. Le Gascon ne voudra pas reconnaître la Gascogne, ni le Provençal la Provence. A quoi je répondrai qu'il n'y a plus ni Provence, ni Gascogne, mais une France. Je la donne aujourd'hui, cette France, dans la diversité de ses vieilles originalités de provinces. Les derniers livres de cette histoire la présenteront dans son unité.

Digitized by Google

PRÉFACE

DU CINQUIÈME ET DU SIXIÈME LIVRE.

L'ère nationale de la France est le quatorzième siècle. Les états généraux, le parlement, toutes nos grandes institutions, commencent ou se régularisent. La bourgeoisie apparaît dans la révolution de Marcel, le paysan dans la Jacquerie, la France elle-même dans la guerre des Anglais.

Cette locution : *Un bon Français,* date du quatorzième siècle.

Jusqu'ici la France était moins France que chrétienté. Dominée, ainsi que tous les autres États, par la féodalité et par l'Église, elle restait obscure et comme perdue dans ces grandes ombres... Le jour venant peu à peu, elle commence à s'entrevoir elle-même.

Sortie à peine de cette nuit poétique du moyen âge, elle est déjà ce que vous la voyez; peuple, prose, esprit critique, antisymbolique.

Aux prêtres, aux chevaliers, succèdent les légistes; après la foi, la loi.

Le petit-fils de saint Louis met la main sur le pape, et détruit le Temple. La chevalerie, cette autre religion, meurt à Courtrai, à Crécy, à Poitiers.

A l'épopée succède la chronique. Une littérature se forme, déjà moderne et prosaïque, mais vraiment française : point de symboles, peu d'images; ce n'est que grâce et mouvement.

Notre vieux droit avait quelques symboles, quelques formules poétiques. Cette poésie ne comparaît pas impunément au tribunal des légistes. Le parlement, ce grand prosateur, la traduit, l'interprète et la tue.

Au reste, le droit français avait été, de tout temps, moins asservi au symbolisme que celui d'aucun autre peuple. Cette vérité, pour être négative dans la forme, n'en est pas moins féconde. Nous n'avons point regret au long chemin par lequel nous y sommes arrivés. Pour apprécier le génie austère et la maturité précoce de notre droit, il nous a fallu mettre en face le droit poétique des nations diverses, opposer la France et le monde.

Cette fois donc, la *symbolique* du droit.—Nous en chercherons le mouvement, la *dialectique*, lorsque notre drame national sera mieux noué. Attendons le seizième siècle.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

VÊPRES SICILIENNES.

[1270] Le fils de saint Louis, Philippe le Hardi, revenant de cette triste croisade de Tunis, déposa cinq cercueils aux caveaux de Saint-Denis. Faible et mourant lui-même, il se trouvait hériter de presque toute sa famille. Sans parler du Valois qui lui revenait par la mort de son frère Jean Tristan, son oncle Alphonse lui laissait tout un royaume dans le midi de la France (Poitou, Auvergne, Toulouse, Rouergue, Albigeois, Quercy, Agenois, Comtat). Enfin, la mort du comte de Champagne, roi de Navarre, qui n'avait qu'une fille, mit cette riche héritière entre les mains de Philippe qui lui fit épouser son fils.

Par Toulouse et la Navarre, par le Comtat, cette grande puissance regardait vers le Midi, vers l'Italie et l'Espagne. Mais tout puissant qu'il était, le fils

Digitized by Google

de saint Louis n'était pas le chef véritable de la maison de la France. La tête de cette maison, c'était le frère de saint Louis, Charles d'Anjou. L'histoire de France, à cette époque, est celle du roi de Naples et de Sicile. Celle de son neveu, Philippe III, n'en est qu'une dépendance.

Charles avait usé, abusé d'une fortune inouïe. Cadet de France, il s'était fait comte de Provence, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, plus que roi, maître et dominateur des papes. On pouvait lui adresser le mot qui fut dit au fameux Ugolin. « Que me manque-t-il? » demandait le tyran de Pise. — « Rien que la colère de Dieu [1]. »

On a vu comment il avait trompé la pieuse simplicité de son frère, pour détourner la croisade de son but, pour mettre un pied en Afrique et rendre Tunis tributaire. Il revint le premier de cette expédition faite par ses conseils et pour lui; il se trouva à temps pour profiter de la tempête qui brisa les vaisseaux des croisés, pour saisir leurs dépouilles sur les rochers de la Calabre, les armes, les habits, les provisions. Il attesta froidement contre ses compagnons, ses frères de la croisade, le droit de *bris*, qui donnait au seigneur de l'écueil tout ce que la mer lui jetait.

C'est ainsi qu'il avait recueilli le grand naufrage de l'Empire et de l'Église. Pendant près de trois ans, il fut comme pape en Italie, ne souffrant pas que l'on nommât un pape après Clément IV. Clément, pour vingt mille pièces d'or que le Français lui promettait de revenus, se trouvait avoir livré, non-seulement les Deux-Siciles, mais l'Italie entière. Charles s'était fait nommer par lui sénateur de Rome et vicaire impérial en Toscane. Plaisance, Crémone, Parme, Modène, Ferrare et Reggio, plus tard même Milan, l'avaient accepté pour seigneur, ainsi que plusieurs villes du Piémont et de la Romagne. Toute la Toscane l'avait choisi pour pacificateur. « Tuez-les tous, » disait ce pacificateur aux Guelfes de Florence qui lui demandaient ce qu'il fallait faire des Gibelins prisonniers [2].

Mais l'Italie était trop petite. Il ne s'y trouvait pas à l'aise. De Syracuse, il regardait l'Afrique, d'Otrante, l'empire grec. Déjà il avait donné sa fille au prétendant latin de Constantinople, au jeune Philippe, empereur sans empire.

Les papes avaient lieu de se repentir de leur triste victoire sur la maison de Souabe. Leur vengeur, leur cher fils, était établi chez eux et sur eux. Il s'agissait désormais de savoir comment ils pourraient échapper à cette terrible amitié. Ils sentaient avec effroi l'irrésistible force, l'attraction maligne que la France exerçait sur eux. Ils voulaient, un peu tard, s'attacher l'Italie. Grégoire X essayait d'assoupir les factions que ses prédécesseurs avaient nourries si soigneusement; il demandait qu'on supprimât les noms de Guelfes et de Gibelins. Les papes avaient toujours combattu les empereurs d'Allemagne et de Constantinople; Grégoire se déclara l'ami des deux empires. Il proclama la réconciliation de l'Église grecque. Il vint à bout de terminer le grand interrègne d'Allemagne, faisant du moins nommer un empereur *tel quel*, un simple chevalier dont la maigre et chauve figure, dont les coudes percés [3], rassuraient les princes électeurs contre ce nom d'Empereur naguère si formidable. Ce pauvre empereur fut pourtant Rodolphe de Habsbourg; sa maison fut la maison d'Autriche, fondée ainsi par les papes contre celle de France.

Le plan de Grégoire X était de mener lui-même l'Europe à la croisade avec son nouvel Empereur, de relever ainsi l'Empire et la Papauté. Nicolas III, Romain, et de la maison Orsini, eut un autre projet; il voulait fonder en faveur des siens un royaume central d'Italie. Il saisit le moment où Rodolphe venait de remporter sa grande victoire sur le roi de Bohême. Il intimida Charles par Rodolphe. Le roi de Naples, qui ne rêvait que Constantinople, sacrifia le titre de sénateur de Rome et de vicaire impérial. Et cependant Nicolas signait secrètement avec l'Aragon et les Grecs une ligue pour le renverser.

Conjuration au dehors, conjuration au dedans. Les Italiens se croient maîtres en ce genre. Ils ont toujours conspiré, rarement réussi; mais pour ce peuple artiste, une telle entreprise était une œuvre d'art où il se complaisait, un drame sans fiction, une tragédie réelle. Ils y cherchaient l'effet du drame. Il y fallait de nombreux spectateurs, une occasion solennelle, une grande fête, par exemple; le théâtre était souvent un temple, le moment celui de l'Élévation [4].

La conjuration dont nous allons parler était bien autre chose que celle des Pazzi, des Olgiati. Il ne s'agissait pas de donner un coup de poignard, et de se faire tuer en tuant un homme, ce qui d'ailleurs ne sert jamais à rien. Il fallait remuer le

[1] Et Marco li rispose : Perchè non vi falla altro che l'ira d'Iddio... E certo l'ira d'Iddio tosto li sopravenne. G. Villani, c. 120, p. 320.

[2] On n'épargna qu'un enfant qu'on envoya au roi de Naples, et qui mourut en prison dans la tour de Capoue. Id., c. 35, anno 1270.

[3] Schmidt, Geschichte der Teutschen, VI b., 1 cap., III th. (édit. 1780.)

[4] Ce fut en effet ce moment que prirent les Pazzi pour assassiner les Médicis, et Olgiati pour tuer Jean Galeas Sforza.

Digitized by Google

monde et la Sicile, conspirer et négocier, encourager l'une par l'autre la ligue et l'insurrection; il fallait soulever un peuple et le contenir, organiser toute une guerre, sans qu'il y parût. Cette entreprise, si difficile, était aussi de toutes la plus juste; il s'agissait de chasser l'étranger.

La forte tête qui conçut cette grande chose et la mena à bout, une tête froidement ardente, durement opiniâtre et astucieuse, comme on en trouve dans le Midi, ce fut un Calabrois, un médecin [1]. Ce médecin était un seigneur de la cour de Frédéric II. Il était seigneur de l'île de Prochyta, et comme médecin, il avait été l'ami, le confident de Frédéric et de Manfred. Pour plaire à ces *libres penseurs* du treizième siècle, il fallait être médecin, arabe ou juif. On entrait chez eux par l'école de Salerne plutôt que par l'Église. Vraisemblablement, cette école apprenait à ses adeptes quelque chose de plus que les innocentes prescriptions qu'elle nous a laissées dans ses vers léonins [2].

Après la ruine de Manfred, Procida se réfugia en Espagne. Examinons quelle était la situation des divers royaumes espagnols, ce qu'on pouvait attendre d'eux contre la maison de France.

D'abord, la Navarre, le petit et vénérable berceau de l'Espagne chrétienne, était sous la main de Philippe III. Le dernier roi national avait appelé contre les Castillans les Mores, puis les Français. Son neveu, Henri, comte de Champagne, n'ayant qu'une fille, remit en mourant cet enfant au roi de France, qui, comme nous l'avons dit, la donna à son fils. Philippe III, qui venait d'hériter de Toulouse, se trouvait bien près de l'Espagne. Il n'avait, ce semble, qu'à descendre des *pors* des Pyrénées dans sa ville de Pampelune, et prendre le chemin de Burgos.

Mais l'expérience a prouvé qu'on ne prend pas l'Espagne ainsi. Elle garde mal sa porte; mais tant pis pour qui entre. Le vieux roi de Castille, Alphonse X, beau-père et beau-frère du roi de France, voulut en vain laisser son royaume aux fils de son aîné, qui, par leur mère, étaient fils de saint Louis. Alphonse n'avait pas bonne réputation chez son peuple, ni comme Espagnol, ni comme chrétien. Grand clerc, livré aux mauvaises sciences de l'alchimie et de l'astrologie, il s'enfermait toujours avec ses juifs [3], pour faire de la fausse monnaie [4], ou de fausses lois, pour altérer d'un mélange romain le droit gothique [5]. Il n'aimait pas l'Espagne; sa manie était de se faire Empereur. Et l'Espagne le lui rendait bien. Les Castillans se donnèrent eux-mêmes pour roi, conformément au droit des Goths, le second fils d'Alphonse, Sanche le Brave, le Cid de ce temps-là [6]. Déshérité par son père, menacé la fois par les Français et par les Mores, de plus excommunié par le pape pour avoir épousé sa parente, Sanche fit tête à tout, et garda sa femme et son royaume. Le roi de France fit de grandes menaces, rassembla une grande armée, prit l'oriflamme, entra en Espagne jusqu'à Salvatierra. Là, il s'aperçut qu'il n'avait ni vivres ni munitions, et ne put avancer. Cette expédition lui fit peu d'honneur. La chronique de saint Magloire, après avoir raconté la mort de saint Louis, lui oppose son triste fils :

« En Espagne et à Sauveterre,
» Alla son fils folie querre. » [1276 [7].]

C'était une glorieuse époque pour l'Espagne. Le roi d'Aragon, D. Jayme, fils du roi troubadour qui périt à Muret en défendant le comte de Toulouse, venait de conquérir sur les Mores les royaumes de

[1] Procida était tellement distingué comme médecin, qu'un noble napolitain demanda à Charles II d'aller trouver Procida en Sicile, pour se faire guérir d'une maladie. Sism., Rép. it., 3, 457.

[2] Par exemple :

Cur moriatur homo cui salvia (*la sauge*) crescit in horto?
Contra vim mortis non est medicamen in hortis.
C. 67, éd. 1667.

[3] Les rois d'Espagne les employaient de préférence au treizième et au quatorzième siècle. Les Aragonais se plaignaient aussi à la même époque des trésoriers et receveurs « que eran judios. » Çurita, Anales de la Corona d'Aragon, p. 264.

[4] Ferreras, anno 1281, t. IV, p. 323 de la trad.

[5] Je ne prétends pas déprécier ici le code des *Siete Partidas*, j'espère que mon ami M. Rosseeuw Saint-Hilaire nous le fera bientôt connaître dans le second volume de son Histoire d'Espagne que nous attendons impatiemment. Je n'ai prétendu exprimer sur les lois d'Alphonse, que le jugement plus patriotique qu'éclairé de l'Espagne d'alors. Il est juste de reconnaître d'ailleurs que ce prince, tout clerc et savant qu'il était, aima la langue espagnole. « Il fut le premier des rois d'Espagne qui ordonna que les contrats et tous les autres actes publics se fissent désormais en espagnol. Il fit faire une traduction des livres sacrés en castillan... Il ouvrit la porte à une ignorance profonde des lettres humaines et des autres sciences, que les ecclésiastiques aussi bien que les séculiers ne cultivèrent plus, par l'oubli de la langue latine. » Mariana, III, p. 188 de la trad.

[6] C'est ce Sanche qui répondait aux menaces du Miramolin : « Je tiens le gâteau d'une main et le bâton de l'autre; tu peux choisir. » Ferreras, IV, 345. Il se sentit assez populaire pour ôter toute exemption d'impôt aux nobles et aux ordres militaires. Ibid., 360. Sur la bravoure de Sanche, *voy.* Rodericus Sanctius, apud Schottum, Hisp. illustrata, 199.

[7] Chron. de S. Magloire. Fabliaux de Barbazan, 11, 228.

Digitized by Google

Majorque et de Valence. D. Jayme avait, telle est l'emphase espagnole, gagné trente-trois batailles, fondé ou repris deux mille églises. Mais il avait, dit-on, encore plus de maîtresses que d'églises. Il refusait au pape le tribut promis par ses prédécesseurs. Il avait osé faire épouser à son fils D. Pedro la propre fille de Manfred, le dernier rejeton de la maison de Souabe.

Les rois d'Aragon, toujours guerroyant contre Mores ou chrétiens, avaient besoin d'être aimés de leurs hommes, et l'étaient. Lisez le portrait qu'en a tracé le brave et naïf Ramon Muntaner, l'historien soldat, comme ils rendaient bonne justice, comme ils acceptaient les invitations de leurs sujets, comme ils mangeaient en public devant tout le monde, acceptant, dit-il, ce qu'on leur offrait, fruit, vin ou autre chose, et ne faisant pas difficulté d'en goûter[1]. Muntaner oublie une chose, c'est que ces rois si populaires n'étaient pas renommés pour leur loyauté. C'étaient de rusés montagnards d'Aragon, de vrais Almogavares, demi-Mores, pillant amis et ennemis.

Ce fut près du jeune roi D. Pedro, que se retira d'abord le fidèle serviteur de la maison de Souabe, près de la fille de ses maîtres, la reine Constance. L'Aragonais le reçut bien, lui donna des terres et des seigneuries. Mais il accueillit froidement ses conseils belliqueux contre la maison de France; les forces étaient trop disproportionnées. La haine de la chrétienté contre cette maison avait besoin d'augmenter encore. Il aima mieux refuser et attendre. Il laissa l'aventurier agir, sans se compromettre. Pour éviter tout soupçon de connivence, Procida vendit ses biens d'Espagne et disparut. On ne sut ce qu'il était devenu.

Il était parti secrètement en habit de franciscain. Cet humble déguisement était aussi le plus sûr. Ces moines allaient partout; ils demandaient, mais vivaient de peu, et partout étaient bien reçus. Gens d'esprit, de ruse et de faconde, ils s'acquittaient discrètement de maintes commissions mondaines. L'Europe était remplie de leur activité. Messagers et prédicateurs, diplomates parfois, ils étaient alors ce que sont aujourd'hui la poste et la presse. Procida prit donc la sale robe des mendiants, et s'en alla humblement et pieds nus, chercher par le monde des ennemis à Charles d'Anjou.

Les ennemis ne manquaient pas. Le difficile était de les accorder, de les faire agir de concert et à temps. D'abord il se rend en Sicile, au volcan même de la révolution, voit, écoute et observe. Les signes de l'éruption prochaine étaient visibles, rage concentrée, sourd bouillonnement, et le murmure, et le silence. Charles épuisait ce malheureux peuple pour en soumettre un autre. Tout était plein de préparatifs et de menaces contre les Grecs. Procida passe à Constantinople, il avertit Paléologue, lui donne des renseignements précis. Le roi de Naples avait déjà fait passer trois mille hommes à Durazzo. Il allait suivre avec cent galères et cinq cents bâtiments de transport. Le succès de l'affaire était sûr, puisque Venise ne craignait pas de s'y

[1] « Si les sujets de nos rois savaient combien les autres rois sont durs et cruels envers leurs peuples, ils baiseraient la terre foulée par leurs seigneurs. Si l'on me demande : « Muntaner, quelles faveurs font les rois d'Aragon à leurs sujets, plus que les autres rois? » Je répondrai, premièrement : qu'ils font observer aux nobles, prélats, chevaliers, citoyens, bourgeois et gens des campagnes, la justice et la bonne foi, mieux qu'aucun autre seigneur de la terre; chacun peut devenir riche sans qu'il ait à craindre qu'il lui soit rien demandé au delà de la raison et de la justice, ce qui n'est pas ainsi chez les autres seigneurs; aussi les Catalans et les Aragonais ont des sentiments plus élevés, parce qu'ils ne sont point contraints dans leurs actions, et nul ne peut être bon homme de guerre, s'il n'a des sentiments élevés. Leurs sujets ont de plus cet avantage, que chacun d'eux peut parler à son seigneur autant qu'il le désire, étant bien sûr d'être toujours écouté avec bienveillance, et d'en recevoir des réponses satisfaisantes. D'un autre côté, si un homme riche, un chevalier, un citoyen honnête, veut marier sa fille, et les prie d'honorer la cérémonie de leur présence, ces seigneurs se rendront, soit à l'église, soit ailleurs; ils se rendraient de même au convoi ou à l'anniversaire de tout homme, comme s'il était de leurs parents; ce que ne font pas assurément les autres seigneurs, quels qu'ils soient. De plus, dans les grandes fêtes, ils invitent nombre de braves gens, et ne font pas difficulté de prendre leur repas en public; et tous les invités y mangent, ce qui n'arrive nulle part ailleurs. Ensuite, si des hommes riches, des chevaliers, prélats, citoyens, bourgeois, laboureurs ou autres, leur offrent en présent des fruits, du vin ou autres objets, ils ne feront pas difficulté d'en manger; et dans les châteaux, villes, hameaux et métairies, ils acceptent les invitations qui leur sont faites, mangent ce qu'on leur présente, et couchent dans les chambres qu'on leur a destinées; ils vont aussi à cheval dans les villes, lieux et cités, et se montrent à leurs peuples; et si de pauvres gens, hommes ou femmes, les invoquent, ils s'arrêtent, ils les écoutent, et les aident dans leurs besoins. Que vous dirai-je, enfin? ils sont si bons et si affectueux envers leurs sujets, qu'on ne saurait le raconter, tant il y aurait à faire; aussi leurs sujets sont pleins d'amour pour eux, et ne craignent point de mourir pour élever leur honneur et leur puissance, et rien ne peut les arrêter quand il faut supporter le froid et le chaud, et courir tous les dangers. » Ramon Muntaner, I, ch. 20, p. 60, trad. de M. Buchon.

Digitized by Google

engager. Elle donnait quarante galères avec son doge, qui était encore un Dandolo. La quatrième croisade allait se renouveler. Paléologue éperdu ne savait que faire. « Que faire? donnez-moi de l'argent. Je vous trouverai un défenseur qui n'a pas d'argent, mais qui a des armes [1]. »

Procida emmena avec lui un secrétaire de Paléologue, le conduisit en Sicile, le montra aux barons siciliens, puis au pape, qu'il vit secrètement au château de Soriano. L'empereur grec voulait avant tout la signature du pape, avec lequel il était tout nouvellement réconcilié. Mais Nicolas hésitait à s'embarquer dans une si grande affaire. Procida lui donna de l'argent. Selon d'autres, il lui suffit de rappeler à ce pontife, Romain et Orsini de naissance, une parole de Charles d'Anjou. Quand le pape voulait donner sa nièce Orsini au fils de Charles d'Anjou, Charles avait dit : « Croit-il, parce qu'il a des bas rouges, que le sang de ses Orsini peut se mêler au sang de France [2]? »

Nicolas signa, mais mourut bientôt. Tout l'ouvrage semblait rompu et détruit. Charles se trouvait plus puissant que jamais. Il réussit à avoir un pape à lui. Il chassa du conclave les cardinaux gibelins et fit nommer un Français, un ancien chanoine de Tours, servile et tremblante créature de sa maison. C'était se faire pape soi-même. Il redevint sénateur de Rome; il mit garnison dans tous les États de l'Église. Cette fois, le pape ne pouvait lui échapper. Il le gardait avec lui à Viterbe, et ne le perdait pas de vue. Lorsque les malheureux Siciliens vinrent implorer l'intervention du pape auprès de leur roi, ils virent leur ennemi près de leur juge, le roi siégeant à côté du pape. Les députés, qui étaient pourtant un évêque et un moine, furent, pour toute réponse, jetés dans un cul de basse fosse.

La Sicile n'avait pas de pitié à attendre de Charles d'Anjou. Cette île, à moitié arabe, avait tenu opiniâtrément pour les amis des Arabes, pour Manfred et sa maison. Toute insulte que les vainqueurs pouvaient faire au peuple sicilien, ne leur semblait que représailles. On connaît la pétulance des Provençaux, leur brutale jovialité. S'il n'y eût eu encore que l'antipathie nationale, et l'insolence de la conquête, le mal eût pu diminuer. Mais ce qui menaçait d'augmenter, de peser chaque jour davantage, c'était un premier, un inhabile essai d'administration, l'invasion de la fiscalité, l'apparition de la finance dans le monde de l'Odyssée et de l'Énéide. Ce peuple de laboureurs et de pasteurs avait gardé sous toute domination quelque chose de l'indépendance antique. Il y avait eu jusque-là des solitudes dans la montagne, des libertés dans le désert. Mais voilà que le fisc explore toute l'île. Curieux voyageur, il mesure la vallée, escalade le roc, estime le pic inaccessible. Le percepteur dresse son bureau sous le châtaignier de la montagne, ou poursuit, enregistre le chevrier errant aux corniches des rocs entre les laves et les neiges.

Tâchons de démêler la plainte de la Sicile à travers cette forêt de barbarismes et de solécismes, par laquelle écume et se précipite la torrentueuse éloquence de Barthélemy de Néocastro : « Que dire de leurs inventions inouïes? de leurs décrets sur les forêts? de l'absurde interdiction du rivage? de l'exagération inconcevable du produit des troupeaux? Lorsque tout périssait de langueur sous les lourdes chaleurs de l'automne; n'importe, l'année était toujours bonne, la moisson abondante... Il frappait tout à coup une monnaie d'argent pur, et pour un denier sicilien s'en faisait ainsi payer trente... Nous avions cru recevoir un roi du Père des Pères, nous avions reçu l'Antechrist [3]. »

« Il fallait, dit un autre, représenter chaque troupeau au bout de l'an; et, en outre, plus de petits que le troupeau n'en pouvait produire. Les pauvres laboureurs pleuraient. C'était une terreur universelle chez les bouviers, les chevriers, chez tous les pasteurs. On les rendait responsables de leurs abeilles, même de l'essaim que le vent emporte. On leur défendait la chasse, et puis on allait en cachette porter dans leurs huttes des peaux de cerfs ou de daims, pour avoir droit de confisquer. Toutes les fois qu'il plaisait au roi de frapper monnaie neuve, on sonnait de la trompette dans toutes les rues; et de porte en porte, il fallait livrer l'argent [4]... »

Voilà le sort de la Sicile depuis tant de siècles. C'est toujours la vache nourrice, épuisée de lait et de sang par un maître étranger. Elle n'a eu d'indépendance, de vie forte que sous ses tyrans, les Denys, les Gélon. Eux seuls la rendirent formidable au dehors. Depuis, toujours esclave. Et d'abord, c'est chez elle que se sont décidées toutes les grandes querelles du monde antique : Athène et Syracuse, la Grèce et Carthage, Carthage et Rome; enfin, les guerres serviles. Toutes ces batailles solennelles du genre humain ont été combattues en vue de l'Etna, comme un jugement de Dieu par-devant l'autel. Puis vien-

[1] Ferretus vicentinus, apud Muratori, IX, 952.

[2] G. Villani, p. 270.

[3] Regni Siculi antichristum. Bart. à Neocastro, ap. Muratori, XIII, 1026. Bartolomeo et Ramon Muntaner ne font nulle mention de Procida. L'un veut donner toute la gloire aux Siciliens, l'autre au roi d'Aragon, D. Pedro.

[4] Nic. Specialis, apud Muratori.

Digitized by Google

nent les Barbares, Arabes, Normands, Allemands. Chaque fois la Sicile espère et désire, chaque fois elle souffre; elle se tourne, se retourne, comme Encelade sous le volcan. Faiblesse, désharmonie incurable d'un peuple de vingt races, sur qui pèse si lourdement une double fatalité d'histoire et de climat.

Tout cela ne paraît que trop bien dans la belle et molle lamentation par laquelle Falcando commence son histoire[1] : « Je voulais, mon ami, maintenant que l'âpre hiver a cédé sous un souffle plus doux, je voulais t'écrire et t'adresser quelque chose d'aimable, comme prémices du printemps. Mais la lugubre nouvelle me fait prévoir de nouveaux orages; mes chants se changent en pleurs. En vain le ciel sourit, en vain les jardins et les bocages m'inspirent une joie importune, et le concert renouvelé des oiseaux m'engage à reprendre le mien. Je ne puis voir sans larmes la prochaine désolation de ma bonne nourrice, la Sicile... — Lequel embrasseront-ils du joug ou de l'honneur? Je cherche en silence, et ne sais que choisir... — Je vois que dans le désordre d'un tel moment, nos Sarrasins sont opprimés. Ne vont-ils pas seconder l'ennemi?... ô si tous, chrétiens et Sarrasins, s'accordaient pour élire un roi!... — Qu'à l'orient de l'île, nos brigands siciliens combattent les barbares, parmi les feux de l'Etna et les laves, à la bonne heure. Aussi bien c'est une race de feu et de silex. Mais l'intérieur de la Sicile, mais la contrée qu'honore notre belle Palerme, ce serait chose impie, monstrueuse, qu'elle fût souillée de l'aspect des barbares... Je n'espère rien des Apuliens, qui n'aiment que nouveauté. Mais toi, Messine, cité puissante et noble, songes-tu donc à te défendre, à repousser l'étranger du détroit? Malheur à toi, Catane! Jamais, à force de calamités, tu n'as pu satisfaire et fléchir la fortune. Guerre, peste, torrents enflammés de l'Etna, tremblement de terre et ruines; il ne te manque plus que la servitude. Allons, Syracuse, secoue la paix, si tu peux; cette éloquence dont tu te pares, emploie-la à relever le courage des tiens. Que te sert de t'être affranchie des Denys... Ah! qui nous rendra nos tyrans!... J'en viens maintenant à toi, ô Palerme, tête de la Sicile! Comment te passer sous silence, et comment te louer dignement!... » Mais dès que Falcando a nommé la belle Palerme, il ne pense plus à autre chose, il oublie les barbares et toutes ses craintes. Le voilà qui décrit insatiablement la voluptueuse cité, ses palais fantastiques, son port, ses merveilleux jardins, soyeux mûriers, orangers, citronniers, cannes à sucre. Le voilà perdu dans les fruits et les fleurs. La nature l'absorbe, il rêve, il a tout oublié. Je crois entendre dans sa prose l'écho de la poésie paresseuse, sensuelle et mélancolique de l'idylle grecque : « Je chanterai sous l'antre, en te tenant dans mes bras, et regardant les troupeaux qui s'en vont paissant vers les bords de la mer de Sicile[2]. »

C'était le lundi, 30 mars 1282, le lundi de Pâques. En Sicile, c'est déjà l'été, comme on dirait chez nous la Saint-Jean, quand la chaleur est déjà lourde, la terre moite et chaude, qu'elle disparaît sous l'herbe, l'herbe sous les fleurs. Pâques est un voluptueux moment dans ces contrées. Le carême finit, l'abstinence aussi; la sensualité s'éveille ardente et âpre, aiguisée de dévotion. Dieu a eu sa part, les sens prennent la leur. Le changement est brusque; toute fleur perce la terre, toute beauté brille. C'est une triomphante éruption de vie, une revanche de la sensualité, une insurrection de la nature.

Ce jour donc, ce lundi de Pâques, tous et toutes montaient, selon la coutume, de Palerme à Morréale, pour entendre vêpres, par la belle colline. Les étrangers étaient là pour gâter la fête. Un si grand rassemblement d'hommes ne laissait pas de les inquiéter. Le vice-roi avait défendu de porter les armes et de s'y exercer, comme c'était l'usage dans ces jours-là. Peut-être avait-il remarqué l'affluence des nobles; en effet, Procida avait eu l'adresse de les réunir à Palerme; mais il fallait l'occasion. Un Français la donna mieux que Procida n'eût souhaité. Cet homme, nommé Drouet[3], arrête une belle fille de la noblesse que son fiancé et toute sa famille menaient à l'église. Il fouille le fiancé, et ne trouve pas d'armes; puis il prétend que la fille en a sous ses habits, et il porte la main sous sa robe. Elle s'évanouit. Le Français est à l'instant désarmé, tué de son épée. Un cri s'élève : « A mort, à mort, les Français[4]! » Partout on les égorge. Les maisons françaises étaient, dit-on, marquées d'avance[5]. Quiconque ne pouvait prononcer le *c* ou *ch* italien (*ceci*, *ciceri*) était tué à

[1] Hugo Falcandus, ap. Muratori, VII, 252. La latinité de ce grand historien du douzième siècle est singulièrement pure, si on la compare à celle de Bartolomeo, qui écrit pourtant cent ans plus tard.

[2] Ἀλλ' ὕσαὸ τᾷ πάτρα τᾷδ' ἄσομαι, ἀγκὰς ἔχωντύ,
Σύνσομα μᾶλ' ἐσορῶν τὰν Σικελὰν ἐς ἅλα.
Theocr., Id. 8.

[3] Quidam Gallicus, nomine Drobettus. Barth. à Neoc., p. 1027.

[4] Moriantur Galli. Id., p. 1028.

[5] Ceulx de Palerne et de Meschines, et des autres bonnes villes, signèrent les huys de Francoys de nuyt; et quant ce vint au point du jour qu'ils purent voir entour eux, si occirent tous ceulx qu'ils peurent trou-

Digitized by Google

l'instant[1]. On éventra des femmes siciliennes pour chercher dans leur sein un enfant français.

Il fallut tout un mois pour que les autres villes, rassurées par l'impunité de Palerme, imitassent son exemple. L'oppression avait pesé inégalement. Inégale aussi fut la vengeance, et quelquefois il y eut dans le peuple une capricieuse magnanimité[2]. A Palerme même, le vice-roi, surpris dans sa maison, avait été outragé, mais non tué; on voulait le renvoyer à Aigues-Mortes. A Calatafimi, les habitants épargnèrent leur gouverneur, l'honnête Porcelet[3], et le laissèrent aller avec sa famille. Peut-être était-ce crainte des vengeances de Charles d'Anjou. Le peuple était déjà refroidi et découragé, telle est la mobilité méridionale. Les habitants de Palerme envoyèrent au pape deux religieux pour demander grâce. Ces députés n'osèrent dire autre chose que ces paroles des litanies : « Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis. » Et ils répétèrent ces mots trois fois. Le pape répondit en prononçant, par trois fois aussi, ce verset de la Passion : « Ave, rex Judæorum, et dabant ei alapam[4]. » Messine ne réussit pas mieux auprès de Charles d'Anjou. Il répondit à ses envoyés qu'ils étaient tous des traîtres à l'Église et à la couronne, et leur conseilla de se bien défendre, comme ils pourraient[5].

Les gens de Messine se hâtèrent de profiter de l'avis. Tout fut préparé pour faire une résistance désespérée. Hommes, femmes et enfants, tous portaient des pierres. Ils élevèrent un mur en trois jours, et repoussèrent bravement les premières attaques. Il en resta une petite chanson : « Ah! » n'est-ce pas grand'pitié des femmes de Messine, de » les voir échevelées et portant pierre et chaux?... » Qui veut gâter Messine, Dieu lui donne trouble » et travail[6]. »

Il était temps toutefois que l'Aragonais arrivât. Le prince rusé s'était tenu d'abord en observation, laissant les risques aux Siciliens. Ceux-ci s'étaient irrévocablement compromis par le massacre; mais comment allaient-ils soutenir cet acte irréfléchi, c'est ce que D. Pedro voulut voir. Il se tenait toutefois en Afrique avec une armée, et faisait mollement la guerre aux infidèles. Cet armement avait inquiété le roi de France et le pape. Il rassura le premier en prétextant la guerre des Mores, et pour le mieux tromper, il lui emprunta de l'argent; il en emprunta même à Charles d'Anjou[7]. Ses barons ne purent ouvrir qu'en mer les ordres cachetés qu'il leur avait donnés, et ils n'y lurent rien que la guerre d'Afrique[8]. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois, et lorsqu'il eut reçu deux députations des Siciliens, qu'il se décida, et passa dans l'île[9].

ver, et ne furent épargnés ne vieulx ne jeunes que tous ne fussent occis. Chroniques de S. Denis. Anno 1282.

[1] Simple tradition.

[2] Fazello assure que Sperlinga fut la seule ville qui ne massacrât pas les Francs. De là le dicton sicilien : Quod Siculis placuit, sola Sperlinga negavit. Fazello, p. 210, éd. 1575.

[3] Propter multarum probitatum suarum cumulum. Barth., 1029.

[4] G. Villani, l. 7, c. 62, p. 279.

[5] Villani ajoute avec une prudence toute machiavélique : « Onde fue, e sera sempre grande asempio a quelli, che sono e che saranno, di prendere i patti, che si possono havere de, nimici, potendo havere la terra assediata. Vill., l. 7, c. 65, p. 281-282. » — Le légat engageait Charles à accepter les conditions des habitants : « Però chè, poi che fossino indurati, ognidi peggiorerebbono i patti; ma riavendo egli la terra, con volontà dè cittadini medesimi ogni dì li potrebbe alargare; il quale era sano e buono consiglio. » Id., ibid.

[6] Una canzonetta che dice :

« Deh! come gli è gran pietate
» Delle donne di Messina,
« Veggendole scapigliate
« Portare pietre e calcina!
« Iddio li dia briga e travaglia
« A chi Messina vuole guastare. »

G. Villani, l. 7, c. 67, p. 283.

[7] G. Villani, 59, p. 277.

[8] *Voy.* le beau récit de Muntaner, t. I, c. 49, p. 133 et seq.

[9] Rien de plus romanesque et toutefois de plus vraisemblable que le tableau du chroniqueur sicilien, lorsque le froid Aragonais se hasarda à descendre sur cette terre ardente, où tout était passion et péril. Il allait entrer sur le territoire de Messine, et déjà il était parvenu à une église de Notre-Dame, ancien temple situé sur un promontoire d'où l'on voit la mer et la fumée lointaine des îles de Lipari. Il ne put s'empêcher d'admirer cette vue, et alla camper dans la vallée voisine. C'était le soir, et déjà tout le monde reposait. Un vieux mendiant s'approche et demande humblement à parler au roi de choses qui touchent l'honneur du royaume : « Excellent prince, dit-il, ne dédaignez pas d'écouter cet homme couvert de la cape des chevriers de l'Etna. J'aimais votre beau-frère, le roi Manfred, d'éternelle mémoire. Proscrit et dépouillé pour lui, j'ai visité les royaumes chrétiens et barbares. Mais je voulais revoir la Sicile, je me suis hasardé à y revenir; j'y ai vécu avec les bergers, changeant de retraite dans les gorges et les bois. Vous ne connaissez pas les Siciliens sur lesquels vous allez régner, vous ignorez leur duplicité. Comment vous fier, par exemple, au léontin Alayme, et à sa femme Machalda, qui le gouverne? Ne savez-vous pas qu'il a été proscrit par Manfred? ramené, enrichi par Charles d'Anjou? Sa femme saura bien encore le tourner contre vous-même.—Qui es-tu, mon ami, toi qui veux nous mettre en défiance de nos nouveaux

Digitized by Google

L'Aragonais envoya son défi devant Messine à Charles d'Anjou, mais il ne se pressa pas d'aller se mettre en face de son terrible ennemi. En bon toréador, il piqua, mais éluda le taureau. Seulement il expédia au secours de la ville quelques-uns de ses brigands almogavares, lestes et sobres piétons qui firent en trois jours les six journées qu'il y a de Palerme à Messine [1]. La flotte catalane, sous le Calabrois Roger de Loria, était un secours plus efficace encore. Elle devait occuper le détroit, affamer Charles d'Anjou, lui fermer le retour. Le roi de Naples se défiait avec raison de ses forces de mer. Il repassa le détroit pendant la nuit, sans pouvoir enlever ni ses tentes, ni ses provisions. Au matin, les Messinois émerveillés ne virent plus d'ennemis. Ils n'eurent plus qu'à piller le camp.

Si l'on en croit Muntaner, les Catalans n'avaient que vingt-deux galères contre les quatre-vingt-dix de Charles d'Anjou. Sur celles-ci, il y en avait dix de Pise, qui s'enfuirent les premières, quinze de Gênes qui les suivirent. Les Provençaux, sujets de Charles, en avaient vingt, et ne tinrent pas davantage. Les quarante-cinq qui restèrent étaient de Naples et de Calabre; elles se crurent perdues, et se jetèrent à la côte. Mais les Catalans les poursuivirent, les prirent, y tuèrent six mille hommes. Les vainqueurs, écartés par la tempête, se trouvèrent à la pointe du jour devant le phare de Messine.

« Quand le jour fut arrivé, ils se présentèrent à la tourelle. Les gens de la ville, voyant un si grand nombre de voiles, s'écrièrent : « Ah! Seigneur! » ah! mon Dieu, qu'est-ce cela? Voilà la flotte du » roi Charles qui, après s'être emparée des galères » du roi d'Aragon, revient sur nous. »

» Le roi était levé, car il se levait constamment à l'aube du jour, soit l'été, soit l'hiver; il entendit le bruit, et en demanda la cause. « Pourquoi ces » cris dans toute la cité? — Seigneur, c'est la flotte » du roi Charles qui revient bien plus considérable, » et qui s'est emparée de nos galères. »

» Le roi demanda un cheval, et sortit du palais, suivi à peine de dix personnes. Il courut le long de la côte, où il rencontra un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants au désespoir. Il les encouragea, en leur disant : « Bonnes gens, ne craignez » rien, ce sont nos galères qui amènent la flotte » du roi Charles. » Il répétait ces mots en courant sur le rivage de la mer; et tous ces gens s'écriaient : « Dieu veuille que cela soit ainsi! » Que vous dirai-je, enfin? Tous les hommes, femmes et enfants de Messine couraient après lui, et l'armée de Messine le suivait aussi. Arrivé à la Fontaine d'Or, le roi voyant approcher une si grande quantité de voiles, poussées par le vent des montagnes, réfléchit un moment, et dit à part soi : « Dieu, qui m'a » conduit ici, ne m'abandonnera point, non plus » que ce malheureux peuple; grâces lui en soient » rendues! »

» Tandis qu'il était dans ces pensées, un vaisseau armé, pavoisé des armes du seigneur roi d'Aragon, et monté par En Cortada, vint devers le roi, que l'on voyait au-dessus de la Fontaine d'Or, enseignes déployées, à la tête de la cavalerie. Si tous ceux qui étaient là avec le roi furent transportés de joie, en apercevant ce vaisseau avec sa bannière, c'est ce qu'il ne faut pas demander. Le vaisseau prit terre, En Cortada débarqua et dit au roi : « Seigneur, voilà vos galères; elles vous amènent » celles de vos ennemis. Nicotera est prise, brûlée » et détruite, et il a péri plus de deux cents che- » valiers français. » A ces mots, le roi descendit de cheval et s'agenouilla. Tout le monde suivit son exemple. Ils commencèrent à entonner tous ensemble le *Salve regina*. Ils louèrent Dieu, et lui rendirent grâces de cette victoire, car ils ne la rapportaient point à eux, mais à Dieu seul. Enfin, le roi répondit à En Cortada : » Soyez le bienvenu. » Il lui dit ensuite de retourner sur ses pas, et de dire à tous ceux qui se trouvaient devant la douane, de s'approcher en louant Dieu; il obéit, et les vingt-

sujets? — Je suis Vitalis de Vitali. Je suis de Messine...» — A l'instant même arrive Machalda, vêtue en amazone; elle venait hardiment prendre possession du jeune roi: « Seigneur, dit-elle avec la vivacité sicilienne, j'arrive la dernière. Tous les logis sont pris, je viens vous demander l'hospitalité d'une nuit. » Le roi lui céda le logis où il devait reposer. Mais ce n'était pas son affaire, elle ne partait pas. Vainement dit-il à son majordome : « Il est temps de prendre du repos. » Elle reste immobile. Alors le roi prend son parti : « Eh bien, dit-il, causons jusqu'au jour. Madame, que craignez-vous le plus? — La mort de mon mari. — Qu'aimez-vous le plus? — Ce que j'aime n'est point à moi. » — Le roi, prenant alors un ton plus grave, raconte les phénomènes étranges qui ont, dit-il, accompagné sa naissance : il est venu au monde pendant un tremblement de terre; désigné ainsi par la Providence, il n'a pris les armes que pour accomplir le saint devoir de venger Manfred. Machalda, ainsi éconduite, devint l'ennemie implacable du roi. « Plût au ciel, dit naïvement l'historien patriote, qu'elle eût séduit le roi! Elle n'eût pas troublé le royaume. » Barthol. à Neoc., apud Muratori, XIII, 1060-63.

[1] Ce que les autres ne pouvaient supporter, était pour eux comme régal et passe-temps... Leur extérieur était étrange et sauvage, et comme ils étaient très-noirs, maigres et mal peignés, les Siciliens étaient en grande admiration et souci, ne voyant venir qu'eux pour défenseurs... « Y parque ivan muy negros y magros y mal » peynados. » Çurita, p. 251.

Digitized by Google

deux galères entrèrent les premières, traînant après elles chacune plus de quinze galères, barques ou bâtiments; ainsi elles firent leur entrée à Messine, pavoisées, l'étendard déployé, et traînant sur la mer les enseignes ennemies. Jamais on ne fut témoin d'une telle allégresse. On eût dit que le ciel et la terre étaient confondus; et au milieu de tous ces cris, on entendait les louanges de Dieu, de Madame sainte Marie et de toute la cour céleste... Quand on fut à la douane, devant le palais du roi, on poussa des cris de joie; et les gens de mer et les gens de terre y répondirent, mais d'une telle force, vous pouvez m'en croire, qu'on les entendait de la Calabre.[1]»

Charles d'Anjou vit du rivage le désastre de sa flotte. Il vit incendier, sans pouvoir les défendre, ces vaisseaux, construits naguère pour la conquête de Constantinople. On dit qu'il mordait de rage le sceptre qu'il tenait à la main; et qu'il répétait le mot qu'il avait déjà dit en apprenant le massacre : « Ah, sire Dieu, moult m'avez offert à surmonter! Puisqu'il vous plaît de me faire fortune mauvaise, qu'il vous plaise aussi que la descente se fasse à petits pas et doucement [2]. »

Mais l'orgueil l'emporta bientôt sur cette résignation. Charles d'Anjou, déjà vieux et pesant, proposa au jeune roi d'Aragon de décider leur querelle par un combat singulier, auquel auraient pris part cent chevaliers des deux royaumes. L'Aragonais accepta une proposition si favorable au plus faible, et qui lui donnait du temps [3]. Les deux rois s'engagèrent à se trouver à Bordeaux le 15 mai 1283, et à combattre dans cette ville sous la protection du roi d'Angleterre. A l'époque indiquée, D. Pedro bien monté, voyageant de nuit, et guidé par un marchand de chevaux qui connaissait toutes les routes, tous les *pors* des Pyrénées, se rendit, lui troisième, à Bordeaux. Il y arriva le jour même de la bataille, protesta devant un notaire que le roi de France étant près de Bordeaux avec ses troupes, il n'y avait pas de sûreté pour lui. Pendant que le notaire écrivait, le roi fit le tour de la lice, puis il piqua son cheval, et fit sans s'arrêter près de cent milles sur la route d'Aragon.

Charles d'Anjou, ainsi joué, prépara une nouvelle armée en Provence. Mais avant qu'il fût de retour à Naples, l'amiral Roger de Loria lui avait porté le coup le plus sensible. Il vint avec quarante-cinq galères parader devant le port de Naples, et braver Charles le Boiteux, le fils de Charles d'Anjou. Le jeune prince et ses chevaliers ne tinrent pas à un tel outrage. Ils sortirent avec trente-cinq galères qu'ils avaient dans le port. Au premier choc, ils furent défaits et pris. Charles d'Anjou arriva le lendemain. « Que n'est-il mort! » s'écria-t-il, quand on lui apprit la captivité de son fils [4]. Il se donna la consolation de faire pendre cent cinquante Napolitains.

Le roi de Naples avait été rudement frappé de ce dernier coup. Son activité l'abandonnait. Il perdit l'été à négocier par l'entremise du pape un arrangement avec les Siciliens. L'hiver, il fit de nouveaux préparatifs; mais ils ne devaient pas lui servir. La vie lui échappait, ainsi que l'espoir de la vengeance. Il mourut avec la piété et la sécurité d'un saint, se rendant ce témoignage, qu'il n'avait fait la conquête du royaume de Sicile que pour le service de l'Église. (7 janvier 1285.)

Cependant le pape, tout Français de naissance et de cœur, avait déclaré D. Pedro déchu de son royaume d'Aragon (1283), assurant les indulgences de la croisade à quiconque lui courrait sus. L'année suivante il adjugea ce royaume au jeune Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi, et frère de Philippe le Bel. Ce fut en effet une vraie croisade. La France n'avait point guerroyé depuis longtemps. Tout le monde voulut en être, la reine elle-même et beaucoup de nobles dames. L'armée se trouva la plus forte qui fût jamais sortie de France depuis Godefroy de Bouillon. Les Italiens la portent à vingt mille chevaliers, quatre mille fantassins. Les flottes de Gênes, de Marseille, d'Aigues-Mortes et de Narbonne, devaient suivre les rivages de Catalogne, et seconder les troupes de terre. Tout promettait un succès facile. D. Pedro se trouvait abandonné de son allié, le roi de Castille, et de son frère même, le roi de Majorque. Ses sujets venaient de former une hermandad contre lui. Il se trouva réduit à quelques Almogavares, avec lesquels il occupait les positions inattaquables, observant et inquiétant l'ennemi. Elna fit quelque résistance, et tout y fut cruellement massacré. Gironne résista davange. Le roi de France, qui

[1] Ramon Montaner, c. 65, trad. de M. Buchon.

[2] Sire Dio, dapoi t'è piaciuto di farmi adversa la mia fortuna, piacciati, che'l mio calare sia *a petit passi*. Villani, l. 7, ch. 61, p. 278.

[3] Cio fece per grande sagacita di guerra e per suo gran senno, conciosiacosa ch'egli era molto povero di moneta e da non potere respondere al soccorso e riparo de' Ciciliani... Onde timea che... non si arrendessono... perche non li sentiva constanti ne fermi... el cosi e savio suo provedimento venne bene adoperato. Villani, c. 85, p. 296.

[4] Lo re Carlo... come intese la novella... della presura del prense... fu multo crucciosо et disse con irato animo : *Or fosil mort, porse qu'il a fali nostre mandement*. Id., l. 7, c. 93, p. 302.

Digitized by Google

avait fait vœu de la prendre, s'y obstina, et y perdit un temps précieux. Peu à peu le climat commença à faire sentir son influence malfaisante. Des fièvres se mirent dans l'armée. Le découragement augmenta par la défaite de l'armée navale; l'amiral vainqueur, Roger de Loria, exerça sur les prisonniers d'effroyables cruautés. Il fallut songer à la retraite, mais tout le monde était malade; les soldats se croyaient poursuivis par les saints dont ils avaient violé les tombeaux. Tous les passages étaient occupés. Les Almogavares, attirés par le butin, croissaient en nombre à vue d'œil. Le roi revenait mourant sur un brancard au milieu de ses chevaliers languissants. La pluie tombait à torrents sur cette armée de malades. La plupart restèrent en route. Le roi atteignit Perpignan, mais pour y mourir. Il ne lui restait pas un pouce de terre en Espagne.

Le nouveau roi, Philippe le Bel, trouva moyen d'armer le roi de Castille contre son allié d'Aragon. Le fils de Charles d'Anjou obtint sa liberté avec un parjure. La Sicile et ses nouveaux rois, cadets de la maison d'Aragon, se virent abandonnés de la branche aînée, qui prit même les armes contre eux. Cependant le petit-fils de Charles d'Anjou, fils de Charles le Boiteux, fut pris par les Siciliens, comme son père l'avait été. Un traité suivit (1299), d'après lequel le roi Frédéric devait garder l'île sa vie durant. Mais ses descendants l'ont gardée pendant plus d'un siècle.

Cette royauté de Naples, si mal acquise, ne fut pas renversée entièrement, mais du moins mutilée et humiliée. Il y eut quelque réparation pour les morts. « Le pieux Charles, aujourd'hui régnant (le fils de Charles d'Anjou), dit un chroniqueur qui mourut vers l'an 1300, a construit une église de Carmes sur les tombeaux de Conradin et de ceux qui périrent avec lui [1]. »

CHAPITRE II.

PHILIPPE LE BEL. — BONIFACE VIII. 1285-1304.

« Je fus la racine de la mauvaise plante qui couvre toute la chrétienté de son ombre. De mauvaise plante, mauvais fruit...

» J'eus mon Hugues Capet. De moi sont nés ces Louis, ces Philippes, qui depuis peu règnent en France.

» J'étais fils d'un boucher de Paris [2], mais quand les anciens rois manquèrent, hors un qui prit la robe grise, je me trouvai tenir les rênes, et j'avais tels amis, telles forces que la couronne veuve retomba à mon fils [3]. De lui sort cette race où les morts font reliques [4].

» Tant que la grande dot provençale ne leur ôta toute vergogne, peu valaient-ils; du moins faisaient-ils peu de mal.

» Mais dès lors ils poussèrent par force et par mensonge, et puis par pénitence il prirent Normandie et Gascogne.

» Charles passe en Italie, et puis, par pénitence, égorge Conradin. — Par pénitence encore, il renvoie saint Thomas au ciel.

» Un autre Charles sortira tantôt de France. Sans armes il sort, sauf la lance du parjure, la lance de Judas. Il en frappe Florence au ventre [5].

» L'autre, captif en mer, fait traite et marché de sa fille; le corsaire du moins ne vend que l'étranger.

» Mais voici qui efface le mal fait et à faire... Je le vois entrer dans Anagni, le fleurdelisé!... Je vois le Christ captif en son vicaire, je le vois moqué une seconde fois; il est de nouveau abreuvé de fiel et de vinaigre. Il est mis à mort entre des brigands [6]. »

Cette furieuse invective gibeline, toute pleine de vérités et de calomnies, c'est la plainte du vieux monde mourant, contre ce laid jeune monde qui lui succède. Celui-ci commence vers 1300; il s'ouvre par la France, par l'odieuse figure de Philippe le Bel.

Au moins quand la monarchie française, fondée par Philippe-Auguste et Philippe le Bel, finit en Louis XVI, elle eut dans sa mort une consolation. Elle périt dans la gloire immense d'une jeune république qui, pour son coup d'essai, vainquit l'Europe et la renouvela. Mais ce pauvre moyen âge, papauté, chevalerie, féodalité, sous quelle main périssent-ils? Sous la main du procureur, du banqueroutier, du faux monnayeur.

La plainte est excusable; ce nouveau monde est laid. S'il est plus légitime que celui qu'il remplace, quel œil, fût-ce celui de Dante, pourrait le découvrir à cette époque? Il naît sous les rides du vieux droit romain, de la vieille fiscalité impériale. Il

[1] Ricobald. Ferrar., sub finem, apud Muratori, IX.

[2] Cette tradition populaire n'est confirmée par aucun texte bien ancien, non plus qu'une bonne partie des traits satiriques qui suivent.

[3] Ceci est exact au sens littéral. On sait qu'Hugues Capet ne voulut jamais porter la couronne. Robert est le premier des Capétiens qui la porta.

[4] Allusion à la canonisation récente de saint Louis.

[5] Il s'agit de Charles de Valois.

[6] Dante, Purgat., xx.

Digitized by Google

naît avocat, usurier; il naît gascon, lombard et juif.

Ce qui irrite le plus contre ce système moderne, contre la France, son premier représentant, c'est sa contradiction perpétuelle, sa duplicité d'instinct, l'hypocrisie naïve, si je puis dire, avec laquelle il va attestant tour à tour, et alternant ses deux principes, romain et féodal. La France est alors un légiste en cuirasse, un procureur bardé de fer; elle emploie la force féodale à exécuter les sentences du droit romain et canonique.

Fille obéissante de l'Église, elle s'empare de l'Italie et de l'Église même; si elle bat l'Église, c'est comme sa fille, comme obligée en conscience de corriger sa mère.

Le premier acte du petit-fils de saint Louis avait été d'exclure les prêtres de l'administration de la justice, de leur interdire tout tribunal, non-seulement au parlement du roi et dans ses domaines, mais dans ceux des seigneurs (1287). « Il a été ordonné par le conseil du seigneur roi, que les ducs, comtes, barons, archevêques et évêques, abbés, chapitres, colléges, gentilshommes (milites), et en général, tous ceux qui ont en France juridiction temporelle, instituent des laïques pour baillis, prévôts et officiers de justice; qu'ils n'instituent nullement des clercs en ces fonctions, afin que s'ils manquent (delinquant) en quelque chose, leurs supérieurs puissent sévir contre eux. S'il y a des clercs dans les susdits offices, qu'ils en soient éloignés. — Item, il a été ordonné que tous ceux qui, après le présent parlement, ont ou auront cause en la cour du seigneur roi, et devant les juges séculiers du royaume, constituent des procureurs laïques. Enregistré ce jour, au parlement, de la Toussaint, l'an du Seigneur 1287 [1].

Philippe le Bel rendit le parlement tout laïque. C'est la première séparation expresse de l'ordre civil et ecclésiastique; disons mieux, c'est la fondation de l'ordre civil.

Les prêtres ne se résignèrent pas. Il semble qu'ils aient essayé de forcer le parlement et d'y reprendre leur siége. En 1289, le roi défend « à Philippe et Jean, portiers du parlement, de laisser entrer nully des prélats en la chambre sans le consentement des maistres (présidents) [2]. »

Constitué par l'exclusion de l'élément étranger, ce corps s'organisa (1291), par la division du travail, par la répartition des fonctions diverses. Les uns durent recevoir les requêtes et les expédier, les autres eurent la charge des enquêtes. Les jours de séance furent fixés, les récusations déterminées, ainsi que les fonctions des officiers du roi. Un grand pas se fit vers la centralisation judiciaire. Le parlement de Toulouse fut supprimé, les appels du Languedoc furent désormais portés à Paris [3]; les grandes affaires devaient se décider avec plus de calme loin de cette terre passionnée, qui portait la trace de tant de révolutions.

Le parlement a rejeté les prêtres. Il ne tarde pas à agir contre eux. En 1288, le roi défend qu'aucun juif ne soit arrêté à la réquisition d'un prêtre ou moine, sans qu'on ait informé le sénéchal ou bailli du motif de l'arrestation, et sans qu'on lui ait présenté copie du mandat qui l'ordonne. Il modère la tyrannie religieuse sous laquelle gémissait le Midi : il défend au sénéchal de Carcassonne d'emprisonner qui que ce soit sur la seule demande des inquisiteurs [4]. Sans doute, ces concessions étaient intéressées. Le juif était chose du roi; l'hérétique son sujet, son *taillable*, n'eût pu être rançonné par lui, s'il l'eût été par l'inquisition. Ne nous informons pas trop du motif. L'ordonnance paraît honorable à celui qui la signa. On y entrevoit avec plaisir la première lueur de la tolérance et de l'équité religieuse.

La même année 1291, le roi frappa sur l'Église un coup plus hardi. Il limita, ralentit cette terrible puissance d'absorption qui, peu à peu, eût fait passer toutes les terres du royaume aux gens de *mainmorte*. Morte en effet pour vendre ou donner, la main du prêtre, du moine, était ouverte et vivante pour recevoir et prendre. Il porta à trois, quatre ou six fois la rente, ce que devait payer l'acquéreur ecclésiastique, en compensation des droits sur mutations que l'État perdait. Ainsi toute donation d'immeubles faite aux églises, profita désormais au roi. Le roi, ce nouveau Dieu du monde civil, entra en partage dans les dons de la piété avec Jésus-Christ, avec Notre-Dame et les saints.

Voilà pour l'Église. La féodalité, tout armée et guerrière qu'elle est, n'est pas moins attaquée. D'elle-même se dégage le principe qui doit la ruiner. Ce principe est la royauté comme suzeraineté féodale. Saint Louis dit expressément dans ses Établissements (liv. II, c. 27) : Se aucun se

[1] Ordonnances, I, 316.

[2] Id., p. 317, 322.

[3] D. Vaissette, Hist. du Languedoc, liv. XXVIII, c. 21, p. 72.

[4] Dictum fuit (in parliamento) quòd prælati aut eorum officiales non possunt pœnas pecuniarias Judæis infligere nec exigere per ecclesiasticam censuram, sed solùm modò pœnam à canone statutam, scilicet communionem fidelium sibi subtrahere (Libertés de l'Église gallicane, II, 148).

— On serait tenté de voir ici une ironie amère de l'excommunication.

Digitized by Google

plaint en la court le roy de son saignieur de dete que son saignieur li doie, ou de promesses, ou de convenances que il li ait fetes, li sires n'aura mie la cour : car nus sires ne doit estre juges, ne dire droit en sa propre querelle, selone droit escrit en Code, Ne quis in sua causâ judicet, en la loi unique qui commence *Generali*, el rouge, et el noir, etc. Les Établissements de saint Louis étaient faits pour les domaines du roi. Beaumanoir, dans la Coutume de Beauvoisis, dans un livre fait pour les domaines d'un fils de saint Louis, de Robert de Clermont, ancêtre de la maison de Bourbon, écrit, sous Philippe le Bel, que le roi a droit de faire des établissements, non pour ses domaines seulement, mais pour tout le royaume. Il faut voir dans le texte même avec quelle adresse il présente cette opinion scandaleuse et paradoxale [1].

Philippe le Hardi avait facilité aux roturiers l'acquisition des biens féodaux. Il enjoignit aux gens de justice « de ne pas molester les non-nobles qui acquerront des choses féodales. » Le non-noble ne pouvant s'acquitter des services nobles qui étaient attachés au fief, il fallait le consentement de tous les seigneurs médiats, de degré en degré jusqu'au roi. Philippe III réduisit à trois le nombre des seigneurs médiats dont le consentement était requis.

La tendance de cette législation s'explique aisément quand on sait quels furent les conseillers des rois aux treizième et quatorzième siècles, quand on connaît la classe à laquelle ils appartenaient.

Le chambellan, le conseiller de Philippe le Hardi, fut le barbier ou chirurgien de saint Louis, le Tourangeau Pierre la Brosse. Son frère, évêque de Bayeux, partagea sa puissance et aussi sa ruine. La Brosse avait accusé la seconde femme de Philippe III d'avoir empoisonné un fils du premier lit. Le parti des seigneurs, à la tête duquel était le comte d'Artois, soutint que le favori calomniait la reine, et que de plus il vendait aux Castillans les secrets du roi [2]. La Brosse décida le roi à interroger une *béguine*, ou mystique de Flandre. Le parti des seigneurs opposa à la *béguine* les dominicains, généralement ennemis des mystiques. Un dominicain apporta au roi une cassette où l'on vit ou crut voir des preuves de la trahison de la Brosse. Son procès fut instruit secrètement. On ne manqua pas de le trouver coupable. Les chefs du parti de la noblesse, le comte d'Artois, une foule de seigneurs, voulurent assister à son exécution.

En tête des conseillers de saint Louis, plaçons Pierre de Fontaines, l'auteur du Conseil à mon ami, livre en grande partie traduit des lois romaines. De Fontaines, natif du Vermandois, en était bailli l'an 1253. Nous le voyons ensuite parmi les Maîtres du parlement de Paris. En cette qualité, il prononce un jugement en faveur du roi contre l'abbé de Saint-Benoît sur Loire, puis un autre, et toujours favorable au roi, contre les religieux du bois de Vincennes. Dans ces jugements, nous le trouvons nommé après le chancelier de France [3]. Il s'intitule chevalier; ce qui, dès cette époque, ne prouve pas grand'chose. Ces gens de robe longue prirent de bonne heure le titre ridicule de chevaliers ès lois.

Rien n'indique non plus que Philippe de Beaumanoir, bailli de Senlis, l'auteur de ce grand livre des Coutumes de Vermandois, ait été de bien grande noblesse. La maison du même nom est une famille bretonne, et non picarde, qui apparaît dans les guerres des Anglais au quatorzième siècle, mais qui ne fait pas remonter régulièrement sa filiation plus haut que le quinzième.

Les deux frères Marigni, si puissants sous Philippe le Bel, s'appelaient de leur vrai nom de famille le Portier [4]. Ils étaient Normands, et achetèrent dans leur pays la terre de Marigni. Le plus célèbre des deux, chambellan et trésorier du roi, capitaine de la Tour du Louvre, est appelé *Coadjuteur et gouverneur de tout le royaume de France*. « C'était, dit un contemporain, comme un second roi, et tout se faisait à sa volonté [5]. » On n'est pas tenté de soupçonner ce témoignage d'exagération lorsqu'on sait que Marigni mit sa statue au palais de justice, à côté de celle du roi [6].

Au nombre des ministres de Philippe le Bel, il faut placer deux banquiers florentins, auxquels sans doute on doit rapporter en grande partie les violences fiscales de ce règne. Ceux qui dirigèrent les grands et cruels procès de Philippe le Bel, furent le chancelier Pierre Flotte, qui eut l'honneur d'être tué, tout comme un chevalier, à la bataille de Courtrai. Il eut pour collègues ou successeurs, Plasian et Nogaret. Celui-ci, qui acquit une célébrité si tragique, était né à Caraman en Lauraguais. Son aïeul, si l'on en croit les invectives de ses ennemis, avait été brûlé comme hérétique. Nogaret fut d'abord professeur de droit à Mont-

[1] Beaumanoir, ch. 49, p. 266-7.

[2] Guill. Nangiac., 332. — Chron. de Saint-Denis, p. 107. — Mariana, XIV, p. 616. — Sismondi, VIII, 277.

[3] Dupuy, Différend de Boniface VIII, p. 615.

[4] Dupuy, Templiers, 1751, p. 45, note.

[5] Ita ut secundus regulus videretur, ad cujus nutum regni negotia gerebantur. Bern. Guidonis, Vita Clem. V, apud Baluze, 82.

[6] *Voy.* Félibien, Histoire de Paris.

Digitized by Google

pellier, puis juge mage de Nîmes. La famille Nogaret, si fière au seizième siècle, sous le nom d'Épernon, n'était pas encore noble en 1372, ni de l'une, ni de l'autre ligne. Peu après cette expédition hardie où Guillaume Nogaret alla mettre la main sur le pape, il devint chancelier et garde des sceaux. Philippe le Long révoqua les dons qui lui avaient été faits par Philippe le Bel; mais il ne fut pas enveloppé dans la proscription de Marigni. On eût craint sans doute de porter atteinte à ses actes judiciaires, qui avaient une si grande importance pour la royauté.

Ces légistes, qui avaient gouverné les rois anglais dès le douzième siècle, au treizième saint Louis, Alphonse X et Frédéric II, furent, sous le petit-fils de saint Louis, les tyrans de la France. Ces *chevaliers en droit*, ces âmes de plomb et de fer, les Plasian, les Nogaret, les Marigni, procédèrent avec une horrible froideur dans leur imitation servile du droit romain et de la fiscalité impériale. Les Pandectes étaient leur Bible, leur Évangile. Rien ne les troublait dès qu'ils pouvaient répondre à tort ou à droit : *Scriptum est*... Avec des textes, des citations, des falsifications, ils démolirent le moyen âge, pontificat, féodalité, chevalerie. Ils allèrent hardiment *appréhender au corps* le pape Boniface VIII; ils brûlèrent la croisade elle-même dans la personne des templiers.

Ces cruels démolisseurs du moyen âge sont, il coûte de l'avouer, le fondateurs de l'ordre civil aux temps modernes, Ils organisent la centralisation monarchique. Ils jettent dans les provinces des baillis, des sénéchaux, des prévôts, des auditeurs, des tabellions, des procureurs du roi, des maîtres et peseurs de monnaie. Les forêts sont envahies par les *verdiers*, les *gruyers* royaux. Tous ces gens vont chicaner, décourager, détruire les juridictions féodales. Au centre de cette vaste toile d'araignée, siége le conseil des légistes sous le nom de Parlement (fixé à Paris en 1302). Là, tout viendra peu à peu se perdre, s'amortir sous l'autorité royale. Ce droit laïque est surtout ennemi du droit ecclésiastique. Au besoin, les légistes appelleront à eux les bourgeois. Eux-mêmes ne sont pas autre chose, quoiqu'ils mendient l'anoblissement, tout en persécutant la noblesse.

Cette création du gouvernement coûtait certainement fort cher. Nous n'avons pas ici de détails suffisants; mais nous savons que les sergents des prévôts, c'est-à-dire les exécuteurs, les agents de cette administration si tyrannique à sa naissance, avaient d'abord, le sergent à cheval trois sols parisis, et plus tard six sols; le sergent à pied dix-huit deniers, etc. Voilà une armée judiciaire et administrative. Tout à l'heure vont venir des troupes mercenaires. Philippe de Valois aura à la fois plusieurs milliers d'arbalétriers génois. D'où tirer les sommes énormes que tout cela doit coûter? L'industrie n'est pas née encore. Cette société nouvelle se trouve déjà atteinte du mal dont mourut la société antique. Elle consomme sans produire. L'industrie et la richesse doivent sortir à la longue de l'ordre et de la sécurité. Mais cet ordre est si coûteux à établir, qu'on peut douter pendant longtemps s'il n'augmente pas les misères qu'il devait guérir.

Une circonstance aggrave infiniment ces maux. Le seigneur du moyen âge payait ses serviteurs en terres, en produits de la terre; grands et petits, ils avaient place à sa table. La solde, c'était le repas du jour. L'immense machine du gouvernement royal qui substitue son mouvement compliqué aux mille mouvements naturels et simples du gouvernement féodal; cette machine, l'argent seul peut lui donner l'impulsion. Si cet élément vital manque à la nouvelle royauté, elle va périr, la monarchie se dissoudra, et toutes les parties retomberont dans l'isolement, dans la barbarie du gouvernement féodal.

Ce n'est donc pas la faute de ce gouvernement s'il est avide et affamé. La faim est sa nature, sa nécessité, le fond même de son tempérament. Pour y satisfaire, il faut qu'il emploie tour à tour la ruse et la force. Il y a ici en un seul prince, comme dans le vieux roman, maître Renard et maître Isengrin.

Ce roi, de sa nature, n'aime pas la guerre, il est juste de le reconnaître; il préfère tout autre moyen de prendre, l'achat, l'usure. D'abord, il trafique, il échange, il achète; le fort peut dépouiller ainsi honnêtement des amis faibles. Par exemple, dès qu'il désespère de prendre l'Espagne avec des bulles du pape, il achète du moins le patrimoine de la branche cadette d'Aragon, la bonne ville de Montpellier, la seule qui restât au roi Jacques [1]. Le prince avisé et bien instruit en lois, ne se fit pas scrupule d'acquérir ainsi le dernier vêtement de son prodigue ami, pauvre fils de famille qui vendait son bien pièce à pièce, et auquel sans doute il crut devoir en ôter le maniement en vertu de la loi romaine : *Prodigus et furiosus* [2]...

Au nord, il acquit Valenciennes, qui se donna des bourgeois et de l'appui qu'ils trouvaient dans le roi de France, vendit tous ses droits à ce dernier. Ces droits, jusque-là jugés invalides, parurent alors assez

[1] Hist. de Languedoc, liv. XXVIII, c. 30, p. 76.

[2] Montpellier était en même temps un fief de l'évêché de Maguelone. L'évêque, fatigué de la résistance

Digitized by Google

à lui (1293). Et sans doute, il y eut encore de l'argent en cela. Valenciennes l'approchait de la riche Flandre, si bonne à prendre, et comme riche, et comme alliée des Anglais. Du côté de la France anglaise, il avait acheté au nécessiteux Édouard Ier, le Quercy, terre médiocre, sèche et montagneuse, mais d'où l'on descend en Guienne. Édouard était alors empêtré dans les guerres de Galles et d'Écosse, où il ne gagnait que de la gloire. C'eût été beaucoup, il est vrai, de fonder l'unité britannique, de se fermer dans l'île. Édouard y fit d'héroïques efforts, et commit aussi d'incroyables barbaries. Mais il eut beau briser les harpes de Galles, tuer les bardes, il eut beau faire périr le roi David du supplice des traîtres, et transporter à Westminster le palladium de l'Écosse, la fameuse pierre de Scone, il ne put rien finir ni dans l'île, ni sur le continent. Chaque fois qu'il regardait vers la France et voulait y passer, il apprenait quelque mauvaise nouvelle du Border écossais ou des Marches de Galles, quelque nouveau tour de Leolyn ou de Wallace. Wallace était encouragé par Philippe le Bel, le chef héroïque des clans par le roi-procureur. Celui-ci n'avait que faire de bouger. Il lui suffisait de relancer Édouard par ses limiers d'Écosse. Il le laissait volontiers s'immortaliser dans les déserts de Galles et du Northumberland, procédait contre lui à son aise, et le condamnait par défaut.

Ainsi, quand il le vit occupé à contenir l'Écosse sous Baliol, il le somma de répondre des pirateries de ses Gascons sur nos Normands. Il ajourna ce roi, ce conquérant, à venir s'expliquer par-devant ce qu'il appelait le tribunal des pairs. Il le menaça, puis il l'amusa, lui offrit une princesse de France, pour prix d'une soumission fictive, d'une simple saisie, qui arrangerait tout. L'arrangement fut que l'Anglais ouvrit ses places, que Philippe les garda, et retira ses offres. Cette grande province, ce royaume de Guienne, fut escamoté.

Édouard cria en vain. Il demanda et obtint contre Philippe l'alliance du roi des Romains, Adolphe de Nassau, celle des ducs de Bretagne et de Brabant, des comtes de Flandre, de Bar et de Gueldre. Il écrivit humblement à ses sujets de Guienne, leur demandant pardon d'avoir consenti à la saisie [1]. Mais, trop occupé en Écosse, il ne vint pas lui-même en Guienne, et son parti n'éprouva que des revers. Philippe eut pour lui le pape (Boniface VIII), qui lui devait la tiare, et qui, pour lui donner un allié, délia le roi d'Écosse des serments qu'il avait prêtés au roi d'Angleterre. Enfin, il fit si bien, que les Flamands, mécontents de leur comte, l'appelèrent à leur secours [2]. Pour soutenir la guerre, les deux rois comptaient sur la Flandre. La grasse Flandre était la tentation naturelle de ces gouvernements voraces. Tout ce monde de barons, de chevaliers, que les rois de France sevraient de croisades et de guerres privées, la Flandre était leur rêve, leur poésie, leur Jérusalem. Tous étaient prêts à faire un joyeux pèlerinage aux magasins de Flandre, aux épices de Bruges, aux fines toiles d'Ypres, aux tapisseries d'Arras.

Il semble que Dieu ait fait cette bonne Flandre, qu'il l'ait placée entre tous pour être mangée des uns ou des autres. Avant que l'Angleterre fût cette chose colossale que nous voyons, la Flandre était une Angleterre; mais de combien déjà inférieure et plus incomplète! Drapiers sans laine, soldats sans cavalerie, commerçants sans marine. Et aujourd'hui, ces trois choses, bestiaux, chevaux, marine, c'est justement le nerf de l'Angleterre; c'est la matière, le véhicule, la défense de son industrie.

Ce n'est pas tout. Ce nom, les Flandres, n'exprime pas un peuple, mais une réunion de plusieurs pays fort divers, une collection de tribus et de villes. Rien n'est moins homogène. Sans parler de la différence de race et de langue, il y a toujours eu haine de ville à ville, haine entre les villes et les campagnes, haine de classes, haine de métiers, haine entre le souverain et le peuple [3]. Dans un pays où la femme héritait et transférait la souveraineté, le souverain était souvent un mari étranger. La sensualité flamande, la matérialité de ce peuple de chair, apparaît dans la précoce indulgence de

bons pour servir à dépouiller le vieux Jacques. Sism., VIII, 464.

[1] « Nous avions un traité avec le roi de France, d'après lequel nous avons fait de vous et de notre duché certaines obéissances à ce roi, que nous avons cru être pour le bien de la paix et l'avantage de la chrétienté. Mais, par là, nous nous sommes rendus coupables envers vous, puisque nous l'avons fait sans votre consentement; d'autant plus que vous étiez bien préparés à garder et à défendre votre terre. Toutefois, nous vous demandons de vouloir bien nous tenir pour excusés; car nous avons été circonvenus et séduits dans cette conjoncture. Nous en souffrons plus que personne, comme pourront vous l'assurer Hugues de Vères, Raymond de Ferrers, qui conduisaient en notre nom ce traité à la cour de France. Mais, avec l'aide de Dieu, nous ne ferons plus rien d'important désormais relativement à ce duché sans votre conseil et votre assentiment. » Ap. Rymer, t. II, p. 644. Sismondi, VIII, 480.

[2] Oudegherst, Chron. de Flandres, c. 131, f. 214.

[3] Quis Flandriæ posset nocere, si duæ illæ civitates (Bruges et Gand) concordes inter se forent? Meyer, Chron., p. 92.

Digitized by Google

la Coutume de Flandre pour la femme et pour le bâtard [1]. La femme flamande amena ainsi par mariage des maîtres de toute nation, un Danois, un Alsacien; puis un voisin du Hainaut, puis un prince de Portugal, puis des Français de diverses branches : Dampierre (Bourbon), Louis de Mâle (Capet), Philippe le Hardi (Valois); enfin Autriche, Espagne, Autriche encore. Voici maintenant la Flandre sous un Saxon (Cobourg).

La Flandre se plaignait du comte français, Gui Dampierre. Philippe s'offrit comme protecteur aux Flamands. Gui s'adressa aux Anglais, et voulut donner sa fille Philippa au fils d'Édouard. Ce mariage contre le roi de France, ne pouvait, selon la loi féodale, se faire sans l'assentiment du roi de France, suzerain de Gui Dampierre. Philippe cependant ne réclama pas; il déclara hypocritement qu'étant parrain de la jeune fille, il ne pouvait lui laisser passer le détroit sans l'embrasser [2]. Refuser, c'était déclarer la guerre, et trop tôt. Venir, c'était risquer de rester à Paris. Gui vint en effet et resta. Le père et la fille furent retenus à la tour du Louvre. Philippe enleva à Édouard son allié et sa femme, comme il avait fait la Guienne. Le comte s'échappa, il est vrai, dans la suite. La jeune fille mourut, au grand dommage de Philippe, qui avait intérêt à garder un tel otage et qu'on accusa de sa mort.

Édouard croyait avoir ameuté tout le monde contre son déloyal ennemi. L'empereur Adolphe de Nassau, pauvre petit prince, malgré son titre, eût volontiers guerroyé aux gages d'Édouard, comme autrefois Othon de Brunswick pour Jean, comme plus tard Maximilien pour Henri VIII à cent écus par jour. Les comtes de Savoie, d'Auxerre, Montbelliard, Neuchâtel, ceux de Hainaut et de Gueldre, le duc de Brabant, les évêques de Liége et d'Utrecht, l'archevêque de Cologne, tous promettaient d'attaquer Philippe, tous recevaient l'argent anglais, et tous restèrent tranquilles, excepté le comte de Bar. Édouard les payait pour agir, Philippe pour se reposer.

La guerre se faisait ainsi sans bruit ni bataille. C'était une lutte de corruption, une bataille d'argent, à qui serait le premier ruiné. Il fallait donner aux amis, donner aux ennemis. Faibles et misérables étaient les ressources des rois d'alors pour suffire à de telles dépenses. Édouard et Philippe chassèrent, il est vrai, les juifs, en gardant leurs biens [3]. Mais le juif est glissant, il ne se laisse pas prendre. Il écoulait de France, et trouvait moyen d'emporter. Le roi de France, qui avait des banquiers italiens pour ministres, s'avisa, sans doute par leur conseil, de rançonner les Italiens, les Lombards, qui exploitaient la France, et qui étaient comme une variété de l'espèce juive. Puis, pour atteindre plus sûrement encore tout ce qui achetait et vendait, le roi essaya pour la première fois de ce triste moyen si employé dans le quatorzième siècle, l'altération de la monnaie [4]. C'était un impôt facile et tacite, une banqueroute secrète au moins dans les premiers moments. Mais bientôt tous en profitaient; chacun payait ses dettes en monnaie faible. Le roi y gagnait moins que la foule des débiteurs sans foi. Enfin, l'on eut recours à un moyen plus direct, l'impôt universel de la maltôte [5].

Ce vilain nom, trouvé par le peuple, fut accepté hardiment du roi même. C'était un dernier moyen, une invention par laquelle, s'il restait encore quelque substance, quelque peu à sucer dans la moelle du peuple, on y pouvait atteindre. Mais on eut beau presser et tordre. Le patient était si sec, que la nouvelle machine n'en put exprimer presque rien. Le roi d'Angleterre ne tirait rien des siens non plus. Sa détresse le désespérait; dans l'un de ses parlements, on le vit pleurer.

Entre ce roi affamé et ce peuple étique, il y avait pourtant quelqu'un de riche. Ce quelqu'un, c'était l'Église. Archevêques et évêques, chanoines et moines, moines anciens de Saint-Benoît, moines nouveaux, dits mendiants, tous étaient riches et luttaient d'opulence. Tout ce monde tonsuré croissait des bénédictions du ciel et de la graisse de la terre. C'était un petit peuple heureux, obèse et reluisant, au milieu du grand peuple affamé qui commençait à le regarder de travers.

Les évêques allemands étaient des princes, et levaient des armées. L'Église d'Angleterre possédait, dit-on, la moitié des terres de l'île. Elle avait, en 1337, sept cent quarante mille marcs de revenus. Aujourd'hui, il est vrai, l'archevêque de Cantorbéry ne reçoit par an que douze cent mille francs, et celui d'York huit cent mille. Lorsque la restauration préparait l'expédition d'Espagne, en 1822, l'on apprit que l'archevêque de Tolède faisait distribuer chaque jour à la porte de ses fermes et de ses palais

[1] In Flandriâ jam indè ab initio observatum constat, neminem ibi nothum esse ex matre. Meyer, folio 75. Le privilége fut étendu aux hommes de Bruges par Louis de Nevers : « Il les affranchit de bastardise, sy avant que le bastard soit bourgeois ou fils de bourgeois, sans fraude. » (1331.) Oudegherst., Chron. de Flandres.

[2] Oudegherst, Chron. de Flandres, c. 130, f. 213. Sism., VIII, 496.

[3] Édouard, en 1289, Philippe, en 1290.

[4] Leblanc, Traité des monnaies, p. 202.

[5] Guill. Nangiac., ann. 1296, p. 51.

Digitized by Google

dix mille soupes, et celui de Séville six mille[1].

La confiscation de l'Église fut la pensée des rois depuis le treizième siècle, la cause principale de leurs luttes contre les papes; toute la différence, c'est que les protestants prirent, et que les catholiques se firent donner. Henri VIII employa le schisme, François Ier le concordat.

Qui donc, au quatorzième siècle, du roi ou de l'Église, devait désormais exploiter la France? telle était la question. Déjà, lorsque Philippe mit sur le peuple le terrible impôt de la maltôte, lorsqu'il altéra les monnaies, lorsqu'il dépouilla les Lombards, sujets ou banquiers du saint-siége, il frappait Rome directement ou indirectement, il la ruinait, il lui coupait les vivres[2].

Boniface usa enfin de représailles. En 1296, dans sa bulle *Clericis laïcos*, il déclare excommuniés de fait tout prêtre qui payera, tout laïque qui exigera subvention, prêt ou don, sans l'autorisation du saint-siége; et cela, sans qu'aucun rang, aucun privilége puisse les excepter. Il annulait ainsi un privilége important de nos rois, qui, tout excommuniés qu'ils étaient comme rois, pouvaient toujours, dans leur chapelle et portes closes, entendre la messe et communier.

Au même moment, sous prétexte de la guerre d'Angleterre, Philippe défendait d'exporter du royaume, or, argent, armes, etc. C'était frapper Rome bien plus que l'Angleterre.

Rien de plus mystiquement hautain, de plus paternement hostile que la bulle en réponse: « Dans la douceur d'un ineffable amour (Ineffabilis amoris dulcedine sponso suo), l'Église, unie au Christ, son époux, en a reçu les dons, les grâces les plus amples, spécialement le don de liberté. Il a voulu que l'adorable épouse régnât, comme mère, sur les peuples fidèles. Qui donc ne redoutera de l'offenser, de la provoquer? Qui ne sentira qu'il offense l'époux dans l'épouse? Qui osera porter atteinte aux libertés ecclésiastiques, contre son Dieu et son Seigneur? Sous quel bouclier se cachera-t-il, pour que le marteau de la puissance d'en haut ne le réduise en poudre et en cendre?... O mon fils, ne détourne point l'oreille de la voix paternelle, etc. »

Il engage ensuite le roi à bien examiner sa situation : « Tu n'as point considéré avec prudence les régions et les royaumes qui entourent le tien, les volontés de ceux qui les gouvernent, ni peut-être les sentiments de tes sujets dans les diverses parties de tes États. Lève les yeux autour de toi, et regarde, et réfléchis. Songe que les royaumes des Romains, des Anglais, de l'Espagne, t'entourent de toutes parts; songe à leur puissance, à la bravoure, à la multitude de leurs habitants, et tu reconnaîtras aisément que ce n'était pas le temps, que ce n'était pas le jour d'attaquer, d'offenser et nous et l'Église par de telles piqûres... Juge toi-même quelles ont dû être les pensées du siége apostolique, lorsque dans ces jours mêmes où nous étions occupés de l'examen et de la discussion des miracles qu'on attribue à l'invocation de ton aïeul de glorieuse mémoire, tu nous as envoyé de tels dons qui provoquent la colère de Dieu, et méritent, je ne dis pas seulement notre indignation, mais celle de l'Église elle-même...

» Dans quel temps tes ancêtres et toi-même avez-vous eu recours à ce siége, sans que votre pétition fût écoutée? Et si une grave nécessité menaçait de nouveau ton royaume, non-seulement le saint-siége t'accorderait les subventions des prélats et des personnes ecclésiastiques; mais, si le cas l'exigeait, il étendrait ses mains jusqu'aux calices, aux croix et aux vases sacrés, plutôt que de ne pas défendre efficacement un tel royaume, qui est si cher au saint-siége, et qui lui a été si longtemps dévoué... Nous exhortons donc ta Sérénité royale, la prions et l'engageons à recevoir avec respect les médicaments que t'offre une main paternelle, à acquiescer à des avis salutaires pour toi et pour ton royaume, à corriger tes erreurs, et à ne point laisser séduire ton âme par une fausse contagion. Conserve notre bienveillance et celle du saint-siége, conserve une bonne renommée parmi les hommes, et ne nous force point à recourir à d'autres remèdes, à des remèdes inusités; lors même que la justice nous y forcerait, nous en ferait un devoir, nous ne les emploierions qu'à regret et malgré nous[3].

Ces graves paroles, mêlées de douceur et de menaces, devaient faire impression. Aucun pontife n'avait été jusque-là plus partial pour nos rois que

[1] J'aurais peine à croire ce chiffre, s'il n'avait été affirmé en ma présence par le ministre même qui avait fait prendre ces informations.—Ajoutons que l'un des couvents récemment supprimés à Madrid (San Salvador), avait deux millions de bien et un seul religieux.

[2] Édouard Ier s'y était pris plus rudement encore; sur le refus du clergé de payer un impôt, il le mit en quelque sorte hors la loi, lâchant les soldats contre les prêtres, et défendant aux juges de recevoir les plaintes de ceux-ci. Knygthon, I. III, p. 2502. Math. Westmon., ann. 1296, p. 429. Sism., VIII, 515. — Philippe le Bel, au moins, y mettait des formes : « Comme ce qui est donné vaut mieux et est plus agréable à Dieu et aux hommes, que ce qui est exigé, nous exhortons votre charité à nous donner cette aide de la double dîme ou cinquième. » Preuves des libertés de l'Église gallicane, II, 255.

[3] Dupuy, Différ., p. 17-19.

Digitized by Google

Boniface. La maison de France l'avait fait pape, il est vrai; mais, en retour, il la faisait reine, autant qu'il était en lui. Il avait appelé en Italie Charles de Valois, et, en attendant l'empire latin de Constantinople, il l'avait créé comte de Romagne, capitaine du patrimoine de saint Pierre, seigneur de la Marche d'Ancône. Il obtint aux princes français le trône de Hongrie; il fit ce qu'il put pour leur procurer le trône impérial et celui de Castille. En 1298, pris pour arbitre entre les rois de France et d'Angleterre, il essaya de les rapprocher par des mariages, et, par une sentence provisoire, il ajourna les restitutions que Philippe devait à l'Anglais.

La papauté, toute vieillie qu'elle était déjà, apparaissait encore comme l'arbitre du monde. Boniface VIII avait été appelé à juger entre la France et l'Angleterre, entre l'Angleterre et l'Écosse, entre Naples et l'Aragon, entre les empereurs Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche. N'y avait-il pas lieu pour le pape de se faire illusion sur ses forces réelles?

L'infatuation fut au comble, lorsqu'en l'an 1300, Boniface promit rémission des péchés à tous ceux qui viendraient visiter pendant trente jours les églises des Saints-Apôtres. Ce jubilé rappelait tout à la fois celui des Juifs et les fêtes séculaires de Rome païenne. On sait que le jubilé mosaïque, revenant tous les cinquante ans, devait rendre la liberté aux esclaves, les terres aliénées à leur premier possesseur; il devait annuler l'histoire, défaire le temps, pour ainsi dire, au nom du seul Éternel. La vieille Rome, dans un tout autre point de vue, emprunta des Étrusques la doctrine des Ages [1]; mais ce ne fut point pour y reconnaître la mobilité de ce monde, la mortalité des empires. Rome se croyait Dieu, elle se jugeait immortelle comme invincible, et, au retour de chaque siècle, solennisait son éternité.

En l'an 1300, la foi était grande encore. La foule fut prodigieuse à Rome [2]. On compta les pèlerins par cent mille, et bientôt il n'y eut plus moyen de compter. Ni les maisons, ni les églises ne suffirent à les recevoir; ils campèrent par les rues et les places, sous des abris construits à la hâte, sous des toiles, sous des tentes et sous la voûte du ciel. On eût dit que, les temps étant accomplis, le genre humain venait par-devant son juge dans la vallée de Josaphat.

Pour se représenter l'effet de ce prodigieux spectacle, il faut encore voir Rome, toute déchue qu'elle est, il faut la voir pendant la semaine sainte, et dans la glorieuse fête de Pâques. On oublie presque, en ces grands jours, que c'est bien là la triste Rome, la veuve de deux antiquités.

Quel qu'ait été le motif de Boniface VIII, fiscal ou politique, je ne lui en veux pas pour cette belle invention du jubilé. Des milliers d'hommes l'en ont, j'en suis sûr, remercié du cœur. Qui n'aimerait à pouvoir ainsi mettre une pierre sur la route du temps, trouver un point d'arrêt dans sa vie, entre les regrets du passé et les espérances d'un meilleur, d'un moins regrettable avenir? Qui ne voudrait s'arrêter en montant cette rude pente, souffler un peu à midi, *Nel mezzo cammin' di nostra vita?* Nous avons grand besoin d'un repos à mi-route, d'une station, d'un jubilé.

Et pourquoi nous moquerions-nous de ces âges candides qui croyaient qu'on pouvait fuir le mal en changeant de lieu, voyager du péché à la sainteté, laisser le diable avec l'habit qu'on dépose pour prendre celui du pèlerin? N'est-ce donc pas quelque chose d'échapper à l'influence des lieux, des habitudes, de se dépayser, de s'orienter à une vie nouvelle? N'y a-t-il pas une mauvaise puissance d'infatuation et d'aveuglement dans ces lieux où le cœur se prend, que ce soit les Charmettes de Jean-Jacques, ou la pinada de Byron, ou ce lac d'Aix-la-Chapelle dont, selon la tradition, Charlemagne fut ensorcelé?

Ne nous étonnons pas si nos aïeux aimèrent tant les pèlerinages, s'ils attribuèrent à la visite des lointains sanctuaires une vertu de régénération. « Le vieillard, tout blanc et chenu, se sépare des lieux où il a fourni sa carrière, et de sa famille alarmée qui se voit privée d'un père chéri. — Vieux, faible, et sans haleine, il se traîne comme il peut, s'aidant de bon vouloir, tout rompu qu'il est par les ans, par la fatigue du chemin. — Il vient à Rome pour y voir la semblance de Celui que, là-haut encore, il espère bien revoir au ciel [3]... »

Mais il en est qui n'arrivent pas, qui restent en chemin... La plupart de nos lecteurs se rappellent ici ce petit tableau de Robert, la pèlerine romaine assise dans la campagne aride; elle ne voit ni ses pieds ensanglantés, ni son nourrisson sur ses genoux, altéré et haletant, pourvu qu'elle atteigne la colline bénie qui plane au loin à l'horizon : *Monte di gioia!...*

Et quand le but du voyage, c'est Rome! quand au renouvellement du siècle, au moment solennel où sonne une heure de la vie du monde, on atteint la grande ville, et que ces monuments, ces vieux tombeaux, jusque-là seulement ouïs et célébrés, on les

[1] *Voy.* plus haut, tome Ier, pages 291-292, mon Histoire romaine.

[2] Au point qu'il y eut famine. *Voy.* le livre du cardinal de Saint-George, neveu de Boniface : De Jubilæo, in Bibl. max. Patrum, XXV, 936.

[3] Petrarcha, sonn. 14.

Digitized by Google

voit, on les touche; alors, se retrouvant contemporain de tous les siècles, et des consuls et des martyrs, ayant de station en station, du Colisée au Capitole et du Panthéon à Saint-Pierre, revécu toute l'histoire, ayant vu toute mort et toute ruine, on s'en va, on se remet en marche vers la patrie, vers le tombeau natal, mais avec moins de regret et d'avance tout consolé de mourir.

L'Église, comme ces milliers d'hommes qui venaient la visiter, trouva dans ce jubilé de l'an 1300 le point sublime et culminant de sa vie historique. La descente commença dès lors. Dans cette foule même se trouvaient les hommes redoutables qui allaient ouvrir un monde nouveau. Les uns, froids et impitoyables politiques, comme l'historien Jean Villani; les autres, chagrins et superbes, comme Dante, qui, lui aussi, allait se faire son jubilé. Le pape avait appelé à Rome tous les vivants; le poëte convoqua dans sa Comédie tous les morts; il fit la revue du monde fini, le classa, le jugea. Le moyen âge, comme l'antiquité, comparut devant lui. Rien ne lui fut caché. Le mot du sanctuaire fut dit et profané. Le sceau fut enlevé, brisé; on ne l'a pas retrouvé depuis. Le moyen âge avait vécu; la vie est un mystère, qui périt lorsqu'il achève de se révéler. La révélation, ce fut la Divina commedia, la cathédrale de Cologne, les peintures du Campo santo de Pise. L'art vient ainsi terminer, fermer une civilisation, la couronner, la mettre glorieusement au tombeau.

N'accusons pas le pape, si cet octogénaire, vieil avocat, et nourri dans les ruses et les plus prosaïques intrigues [1], se laissa gagner lui-même à la grandeur, à la poésie de ce moment, où il vit le genre humain réuni à Rome et à genoux devant lui... Il est d'ailleurs une sombre puissance de vertige dans cette ville tragique. Les souverains de Rome, ses empereurs, ont paru souvent comme fous. Et même au quatorzième siècle, Colas Rienzi, le fils d'une blanchisseuse, devenu tribun de Rome, ne tournait-il pas son épée vers les trois parties du globe, en disant : « Ceci et ceci, cela encore, est à moi. »

A plus forte raison, le pape se croyait-il le maître du monde. Lorsque Albert d'Autriche se fit empereur par la mort d'Adolphe de Nassau, Boniface, indigné, mit la couronne sur sa tête, saisit une épée, et s'écria : « C'est moi qui suis César, c'est moi qui suis l'Empereur, c'est moi qui défendrai les droits de l'Empire. » Au jubilé de 1300, il parut, au milieu de cette multitude de toute nation, avec les insignes impériaux; il fit porter devant lui l'épée et le sceptre sur la boule du monde, et un héraut allait criant : « Il y a ici deux épées; Pierre, tu vois ici ton successeur; et vous, ô Christ, regardez votre vicaire. » Il expliquait ainsi les deux épées qui se trouvèrent dans le lieu où Jésus-Christ fit la cène avec ses apôtres.

Cette outrecuidance pontificale devait perpétuer la guerre des deux puissances, ecclésiastique et civile. La lutte, qui semblait finie avec la maison de Souabe, est reprise par celle de France. Guerre d'idées, non de personnes, de nécessité, non de volonté. Le pieux Louis IX la commence, le sacrilége Philippe IV la continue.

« Reconnaître deux puissances et deux principes, dit Boniface dans sa magnifique bulle *Unam sanctam*, c'est être hérétique et manichéen »... Mais le monde est né manichéen, il mourra tel; toujours il sentira en lui la lutte des deux principes. Nous voudrions bien ne pas croire cette dualité, nous la trouvons partout, nulle part plus qu'en nous-même... *Que cherches-tu? la paix.* C'est toujours là le mot du monde, depuis six ou huit mille ans qu'il y a un monde. Mais l'homme est et sera toujours double; il aura toujours en lui le pape et l'Empereur [2].

La paix! Elle est dans l'harmonie, sans doute; mais, d'âge en âge, on l'a cherchée dans l'unité. Dès le second siècle, saint Irénée écrit contre les Gnostiques son livre : De l'unité du principe du monde : *De monarchiâ*. C'est encore le titre du Dante : *De monarchiâ*, De l'unité du monde social [3].

Le livre de Dante est bizarre. Sa formule, c'est la paix, comme tradition du développement, la paix sous un monarque unique. Ce monarque, possédant tout, ne peut rien désirer, et partant, il est impeccable. Ce qui fait le mal, c'est la concu-

[1] Hic longo tempore experientam habuit curiæ, quia primo advocatus ibidem, indè factus postea notarius papæ, postea cardinalis, et indè in cardinalatu expeditor ad casus Collegii declarandos, seu ad exteros respondendos. Muratori, XI, 1103.

[2] Cùm omnis natura ad ultimum quemdam finem ordinetur, consequitur ut hominis duplex finis existat; ut sicut inter omnia entia solus incorruptibilitatem et corruptibilitatem participat, sic... Propter quod opus fuit homini duplici directivo, secundùm duplicem finem : scilicet summo pontifice, qui secundùm revelata humanum genus produceret ad vitam æternam; et imperatore, qui secundùm philosophica documenta genus humanum ad temporalem felicitatem dirigeret. Dante, De monarchiâ, p. 78, edid. Zatta.

[3] Dante, De monarchiâ, (t. IV, p. 2e). L'éditeur a mis au frontispice l'aigle de l'Empire avec cette épigraphe :

E sotto l'ombra delle sacre penne,
Governo l'mondo lì di mano in mano.

Paradis., c. VI, v. 7.

Digitized by Google

piscence; où il n'y a plus de limite, que désirer? quelle concupiscence peut naître [1]? tel est le raisonnement de Dante. Reste à prouver que cet idéal peut être réel, que ce réel est le peuple romain [2]; qu'enfin le peuple romain a transmis sa souveraineté à l'empereur d'Allemagne.

Ce livre est une belle épitaphe gibeline pour l'Empire allemand : l'Empire en 1300, ce n'est plus exclusivement l'Allemagne ; c'est désormais tout empire, toute royauté ; c'est le pouvoir civil en tout pays, surtout en France. Les deux adversaires sont maintenant l'Église et le fils aîné de l'Église. Des deux côtés, prétentions sans bornes ; deux infinis en face. Le roi, s'il n'est pas le seul roi, est du moins le plus grand roi du monde; le plus révéré encore, depuis saint Louis. Fils aîné de l'Église, il veut être plus âgé que sa mère: « Avant qu'il n'y eût des clercs, dit-il, le roi avait en garde le royaume de France [3]. »

La querelle s'était déjà émue à l'occasion des biens d'Église; mais il y avait d'autres motifs d'irritation. Boniface avait décidé entre Philippe et Édouard, non comme ami et personne privée, mais comme pape. Le comte d'Artois, indigné de la partialité du pontife pour les Flamands, arracha la bulle au légat et la jeta au feu. En représailles, Boniface favorisa Albert d'Autriche contre Charles de Valois, qui prétendait à la couronne impériale. De son côté, Philippe mit la main sur les régales de Laon, de Poitiers et de Reims. Il accueillait les mortels ennemis de Boniface, les Colonna, ces rudes Gibelins, ces chefs des brigands romains contre les papes.

L'explosion eut lieu au sujet d'un bien mal acquis, que depuis un siècle se disputaient le pape et le roi. Je parle de cette sanglante dépouille du Languedoc. Boniface VIII paya pour Innocent III. L'hommage de Narbonne, rendu directement au roi par le vicomte, était vivement réclamé par l'archevêque (1300). L'archevêque eût voulu s'arranger. Le pape le menaça d'excommunication, s'il traitait sans la permission du saint-siége. Il cita à Rome l'homme du roi, et, de plus, menaça Philippe, s'il ne se désistait du comté de Melgueil, dont ses officiers dépouillaient l'église de Maguelone [4].

Ce n'est pas tout : le pape avait, malgré Philippe, créé, dans ce dangereux Languedoc, à la porte du comte de Foix et du roi d'Aragon, un nouvel évêché pris sur le diocèse de Toulouse, l'évêché de Pamiers. Il avait fait évêque un homme à lui, Bernard de Saisset. Ce fut justement ce Saisset qu'il envoya au roi pour lui rappeler sa promesse d'aller à la croisade, et le sommer de mettre en liberté le comte de Flandre et sa fille. De telles paroles ne se disaient pas impunément à Philippe le Bel.

Ce Saisset, qui parlait si hardiment, était déjà désigné au roi, par l'évêque de Toulouse, comme l'auteur d'un vaste complot qui eût enlevé tout le Midi aux Français. Saisset appartenait à la famille des anciens vicomtes de Toulouse [5]. Il était l'ami de tous les hommes distingués, de toute la noblesse municipale de cette grande cité [6]. Il rêvait la fondation d'un royaume de Languedoc [7] au profit du comte de Foix, ou du comte de Comminges, qui descendait des Raymonds de Toulouse, tant regrettés de leurs anciens sujets [8].

Ces grands seigneurs du Midi n'avaient ni les

[1] Notandum quod justitiæ maximè contrariatur cupiditas... Ubi non est quod possit optari, impossibile est ibi cupiditatem esse... Sed monarcha non habet quod possit optare. Sua namque juridictio terminatur Oceano solum, p. 17. — Il prouve ensuite que la charité, la liberté universelle, sont à la condition de cette monarchie. — O genus humanum, quantis procellis et jacturis quantisque naufragiis agitari te necesse est, dum bellua multorum capitum factum, in diversa conaris, intellectu ægrotas utroque similiter et affectu... cùm per tubam sancti spiritûs tibi efflatur : Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum. Dante, De monarchiâ, p. 27.

[2] Il le prouve : 1° par l'origine de Romulus, descendant tout à la fois d'Europe et d'Atlas (l'Afrique). « Quem in illo duplici concursu sanguinis à qualibet mundi parte in unum virum, prædestinatio divina latebit? 2° par les miracles que Dieu a faits pour Rome: ainsi les ancilia de Numa, les oies du Capitole, etc.; 3° par la bonté que Rome a montrée au monde, en voulant bien le conquérir, etc. Ibid., p. 27-28.

[3] Antequam essent clerici, rex Franciæ habebat custodiam regni sui, et poterat statuta facere. Dupuy, Pr., p. 178.

[4] Dupuy, Différ., p. 9.

[5] Quod antiquitùs erat Comes et Vicecomes Tholosæ, et quiâ ipse erat de genere Vicecomitis, qui dictus Vicecomes dominabatur in certâ parte civitatis Tholosæ. Id., ibid., 640.

[6] Quia omnes meliores homines de Tholosâ sunt de parentelâ nostrâ et facient quidquid nos voluerimus. Id., Ibid., p. 643.

[7] Audivit dictum Episcopum Appam. Comiti Foxi dicentem : Faciatis pacem mecum, et vos habebitis civitatem Appam, et eritis rex, quia antiquitùs solebat ibi esse Regnum adeo nobile sicut Regnum Franciæ, et posteà ego faciam quod vos eritis Comes Tholosæ, quia in civitate Tholosæ et in terrâ habeo multos amicos, valdè nobiles et valdè potentes... Id., ibid., 645. *Voy.* encore le Ier témoin, p. 633, et le XIVe témoin, p. 640.

[8] Ipse episcopus semper dilexerat comitem Convenarum et totum genus suum, et specialiter quia erat ex parte unâ de rectâ lineâ comitis Tholosani, et quod

Digitized by Google

forces, ni l'amour du pays, ni la hauteur de courage, qu'une telle entreprise eût demandés. Le comte de Comminges se signa, en entendant des propositions si hardies : « Ce Saisset est un diable, dit-il, plutôt qu'un homme [1]. » Le comte de Foix joua un rôle plus odieux. Il reçut les confidences de Saisset, pour les transmettre au roi par l'évêque de Toulouse [2]. On sut par lui que Saisset se chargeait de demander pour le fils du comte de Foix la fille du roi d'Aragon, qui, disait-il, était son ami [3]. Il avait dit encore : « Les Français ne feront jamais de bien, mais plutôt du mal au pays [4]. » Il ne voulait pas terminer avec le comte de Foix les démêlés de son évêché, à moins que ce seigneur ne s'arrangeât avec les comtes d'Armagnac et de Comminges, et ne réunît ainsi tout le pays sous son influence.

On attribuait à Saisset des mots piquants contre le roi : « Votre roi de France, disait-il, est un faux monnayeur. Son argent n'est que de l'ordure... Ce Philippe *le Bel* n'est ni un homme, ni même une bête; c'est une image, et rien de plus [5]... Les oiseaux, dit la fable, se donnèrent pour roi le *duc*, grand et bel oiseau, il est vrai, mais le plus vil de tous. La pie vint un jour se plaindre au roi de l'épervier, et le roi ne répondit rien (*nisi quod flavit*). Voilà votre roi de France; c'est le plus bel homme qu'on puisse voir; mais il ne sait que regarder les gens [6]... Le monde est aujourd'hui comme mort et détruit, à cause de la malice de cette cour [7]... Mais saint Louis m'a dit plus d'une fois que la royauté de France périrait en celui qui est le dixième roi, à partir d'Hugues Capet [8]. »

Deux commissaires de Philippe, un laïque et un prêtre, étant venus en Languedoc pour instrumenter contre Saisset, il comprit son danger, et voulut se sauver à Rome. Les hommes du roi ne lui en laissèrent pas le temps. Ils le prirent de nuit, dans son lit, et l'enlevèrent à Paris, avec ses serviteurs qui furent mis à la torture. Cependant le roi envoyait au pape, non pour se justifier d'avoir violé les priviléges de l'Église, mais pour demander la dégradation de l'évêque, avant de le mettre à mort. La lettre du roi respire une étrange soif de sang : « Le roi requiert le souverain pontife d'appliquer tel remède, d'exercer le dû de son office, de telle sorte que cet homme de mort (dictus vir mortis) dont la vie souille même le lieu qu'il habite, il le prive de tout ordre, le dépouille de tout privilége clérical, et que le seigneur roi puisse, de ce traître à Dieu et aux hommes, de cet homme enfoncé dans la profondeur du mal, endurci et sans espoir de correction, que le roi en puisse par voie de justice faire à Dieu un excellent sacrifice. Il est si pervers, que tous les éléments doivent lui manquer dans la mort, puisqu'il offense Dieu et toute créature [9]. »

Le pape réclama l'évêque, déclara suspendre le privilége qu'avaient les rois de France de ne pouvoir être excommuniés, et convoqua le clergé de France à Rome pour le 1er novembre de l'année suivante. Enfin, il adressa au roi la bulle *Ausculta, fili :* Écoute, mon fils, les conseils d'un père tendre. Le pape commençait par ces paroles irritantes, dont ses adversaires surent bien profiter : « Dieu nous a constitués, quoique indignes, au-dessus des rois et des royaumes, nous imposant le joug de la servitude apostolique, pour arracher, détruire, disperser, dissiper, et pour édifier et planter sous son nom et par sa doctrine [10]... » Du reste, la bulle était, sous forme paternelle, une récapitulation de tous les griefs du pape et de l'Église.

Le chancelier Pierre Flotte se chargea de porter la réponse au pape. La réponse, c'était que le roi ne lâchait pas son prisonnier, qu'il le remettait seulement à garder à l'archevêque de Narbonne, que l'or et l'argent ne sortirait plus de France, que les prélats n'iraient point à Rome. Ce fut une rude insulte pour le pape encore triomphant de son jubilé, quand ce petit avocat borgne [11] vint lui parler si librement. L'altercation fut violente. Le

gentes totius terræ diligebant dictum comitem ex causâ prædictâ. Dupuy, Différ., XVIIe témoin, p. 642.

[1] Quibus auditis dictus comes signavit se dicens : Iste non est homo, sed diabolus, Dupuy, Différ., p. 644; et p. 650, témoignage du comte lui-même, qui comprend tous les griefs attestés par les autres.

[2] Cet évêque de Toulouse était détesté dans son diocèse comme Français, comme étranger à la langue du pays : ... Quia est de linguâ quæ inimicatur linguæ nostræ ab antiquo. Id., ibid., p. 643.

[3] Id., ibid., Ier témoin, p. 634.

[4] Id., ibid., p. 645.

[5] Id., ibid., XXIIe témoin, p. 648; et XXIIIe, p. 649.

[6] Aves antiquitùs fecerunt regem, ut narratur in fabulis, et fecerunt regem de quâdam ave vocatâ *duc*, quæ est magna et inter aves major et pulchrior, et absolutè nihil valet, imò est vilior avis quàm sit... Talis rex Franciæ, quod erat pulchrior homo mundi, et nihil aliud scit facere nisi respicere homines. Dupuy, Différ., p. 643-644.

[7] Id., ibid., XXIIe témoin, p. 648.

[8] Id., ibid., p. 653; et XXIe témoin, p. 648. *Voyez* aussi p. 651.

[9] Id., ibid., p. 653. Imitation pédantesque d'un passage du discours de Cicéron *Pro Roscio Amerino*, sur le supplice du parricide.

[10] Preuves du différend, p. 48-52.

[11] Belial ille, Petrus Flote, semivideus corpore, men-

Digitized by Google

pape le prit de haut : « Mon pouvoir, dit-il, renferme les deux. » Pierre Flotte répondit par un aigre *distinguo :* « Oui, mais votre pouvoir est verbal, celui du roi réel [1]. » Le Gascon Nogaret, qui était venu avec Pierre Flotte, ne put se contenir; il parla avec la violence et l'emportement méridional sur les abus de la cour pontificale, sur la conduite même du pape [2]. Ils sortirent ainsi de Rome, enragés dans leur haine d'avocats contre les prêtres, ayant outragé le pape, et sûrs de périr s'ils ne le prévenaient.

Pour soulever tout le monde contre Boniface, il fallait tirer quelques propositions bien claires et bien choquantes du doucereux bavardage où la cour de Rome aimait à noyer sa pensée. Ils arrangèrent donc entre eux une brutale petite bulle où le pape exprimait crûment toutes ses prétentions. En même temps, ils faisaient courir une fausse réponse à la fausse bulle, où le roi parlait au pape avec une violence et une grossièreté populacière. Cette réponse, bien entendu, n'était pas destinée à être envoyée; mais elle devait avoir deux effets. D'abord elle avilissait le pouvoir sacro-saint, auquel on jetait impunément cette bouc. Ensuite, elle indiquait que le roi se sentait fort, ce qui est le moyen de l'être en effet.

« Boniface, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Philippe, roi des Francs, crains Dieu et observe ses commandements. Nous voulons que tu saches que tu nous es soumis dans le temporel comme dans le spirituel; que la collation des bénéfices et des prébendes ne t'appartient point; que si tu as la garde des bénéfices vacants, c'est pour en réserver les fruits aux successeurs. Que si tu en as conféré quelqu'un, nous déclarons cette collation invalide, et nous la révoquons si elle a été exécutée, déclarant hérétiques tous ceux qui pensent autrement. Donné au Latran, aux nones de décembre, l'an 7 de notre pontificat. » C'est la date de la bulle *Ausculta, fili* [3].

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface, qui se donne pour pape, peu ou point de salut. Que ta très-grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne pour le temporel; que la collation des églises et des prébendes vacantes nous appartient par le droit royal; que les fruits en sont à nous; que les collations faites et à faire par nous, sont valides au passé et à l'avenir; que nous maintiendrons leurs possesseurs de tout notre pouvoir, et que nous tenons pour fous et insensés ceux qui croiront autrement. »

Ces étranges paroles qui eussent, un siècle plus tôt, armé tout le royaume contre le roi, furent bien reçues de la noblesse et du peuple des villes. On fit alors un pas de plus; on compromit directement la noblesse avec le pape. Le 11 février 1302, en présence du roi et d'une foule de seigneurs et de chevaliers, au milieu du peuple de Paris, la petite bulle fut brûlée, et cette exécution fut ensuite criée à son de trompe par toute la ville [4]. Encore deux cents ans, un moine allemand fera de son autorité privée ce que Pierre Flotte et Nogaret font maintenant au nom du roi de France.

Mais il fallait engager tout le royaume dans la querelle. On fit une chose inusitée. Le pape avait convoqué les prélats à Rome pour le 1er novembre; le roi convoqua les états pour le 10 avril; non plus les états du clergé et de la noblesse, non plus les états du Midi, comme saint Louis les avait rassemblés; mais les états du Midi et du Nord, les états des trois ordres, clergé, noblesse et bourgeoisie des villes. Ces états généraux de Philippe le Bel sont l'ère nationale de la France, son acte de naissance. Elle a été ainsi baptisée dans la basilique de Notre-Dame, où s'assemblèrent ces premiers états. De même que le saint-siége, au temps de Grégoire VII et d'Alexandre III, s'était appuyé sur le peuple, l'ennemi du saint-siége appelle maintenant le peuple à lui. Ces bourgeois, maires, échevins, consuls des villes, sous quelque forme humble et servile qu'ils viennent d'abord répéter les paroles du roi et des nobles, ils n'en sont pas moins la première apparition du peuple.

Pierre Flotte ouvrit les états (10 avril 1302) d'une manière habile et hardie. Il attaqua les premières paroles de la bulle *Ausculta, fili :* « Dieu nous a constitués au-dessus des rois et des royaumes... » Puis il demanda si les Français pouvaient sans lâcheté se soumettre à ce que leur royaume, toujours libre et indépendant, fût ainsi placé dans le vasselage du pape. C'était confondre adroitement la dépendance morale et religieuse avec la dépendance politique, toucher la fibre féodale, réveiller le mépris de l'homme d'armes contre le prêtre. Le bouillant comte d'Artois, qui déjà avait arraché au légat et déchiré la bulle *Ausculta*, prit

teque totaliter excœcatus. Bulle de Boniface aux prélats de France. Dupuy, Pr., 65.

[1] Dupuy, Hist. du Différ., p. 11.

[2] Id., ibid.

[3] Id., Preuves du Différ., p. 44.

[4] Id., ibid., p. 59. — Fuerunt litteræ ejus (papæ) in regno Franciæ coràm pluribus concrematæ, et sine honore remissi nuntii. Chron. Rothomagense, ann. 1302; et Appendix annalium H. Steronis Altahensis. Le ms. cité par Dupuy (Preuv. du Diff., 59), et que lui seul a vu, n'est donc pas, comme le dit M. de Sismondi, la seule autorité pour ce fait. (*Voy.* Sism., IX, 88.)

Digitized by Google

la parole, et dit que, s'il convenait au roi d'endurer ou de dissimuler les entreprises du pape, les seigneurs ne les souffriraient pas [1]. Cette flatterie brutale, sous forme de liberté et de hardiesse, fut applaudie des nobles. En même temps, on leur fit signer et sceller une lettre en langue vulgaire, non au pape, mais aux cardinaux. La lettre était probablement toute écrite d'avance par les soins du chancelier, car elle est datée du 10 avril, du jour même où les états furent assemblés. Dans cette longue épître, les seigneurs, après avoir souhaité aux cardinaux « continuel accroissement de charité, d'amour et de toutes bonnes aventures à leur désir, » déclarent que quant aux dommages que « celuy qui en présent est ou siége du gouvernement de l'Église, » dit être faits par le roi, ils ne veulent, « ne eux, ne les universités, ne li peuple du royaume, avoir ne correction ne amende, par autre fors que par ledit nostre Sire le Roi. » Ils accusent « Cil qui à présent siet ou siége du gouvernement de l'Église » de tirer beaucoup d'argent de la conférence et collation des archevêques, évêques et autres bénéficiers, « Si que li mêmes peuples, qui leur est soubgez, soient grevez et rançonnez. » Ne li prélas ne poent donner leurs bénéfices *aux nobles* clercs et autres bien nez et bien lettrez de leurs dioceses, *de qui antecessours les églises sont fondées* [2]. » Les seigneurs signèrent certainement de grand cœur ce dernier mot où l'habile rédacteur insinuait que les bénéfices, fondés pour la plupart par leurs ancêtres, devaient être donnés à leurs cadets, ou à leurs créatures, ainsi que cela se fait en Angleterre, surtout depuis la Réforme. C'était attacher à la défaite du pape le retour des biens immenses dont les seigneurs s'étaient dépouillés pour l'Église dans les âges de ferveur religieuse [3].

La lettre des bourgeois fut calquée sur celle des nobles, si nous en jugeons par la réponse des cardinaux. Mais elle n'a pas été conservée, soit qu'on n'ait daigné en tenir compte, soit qu'on ait craint que le dernier des trois ordres ne tirât plus tard avantage du langage hardi qu'on lui avait permis de prendre dans cette occasion.

La lettre des membres du clergé est tout autrement modérée et douce. D'abord elle est adressée au pape : Sanctissimo patri ac domino suo carissimo... Ils exposent les griefs du roi, et réclament son indépendance quant au temporel. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour l'adoucir; ils l'ont supplié de permettre qu'ils allassent aux pieds de la béatitude apostolique. Mais la réponse est venue du roi et des barons qu'on ne leur permettrait aucunement de sortir du royaume. Ils sont tenus au roi par leur serment de fidélité à la conservation de sa personne, de ses honneurs et libertés, à celle des droits du royaume, *d'autant plus que nombre d'entre eux tiennent des duchés, comtés, baronnies et autres fiefs* [4]. Enfin dans cette néces-

[1] Dupuy, Hist. du Diff., p. 12.

[2] Id., Preuves, p. 60-62.

[3] La lettre ajoutait au nom des nobles : « Et se ainsi estoit que nous, ou aucuns de nous le vousissions souffrir, ne les souferroit mie lidicts nostre sire li roys, ne li commun peuples dudit royaume : et à grand'douleur, et à grand meschief, nous vous faisons à sçavoir par la teneur de ces lettres, que ce ne sont choses qui plaisent à Dieu, ne ne doivent plaire à nul homme de bonne voulenté, ne onques mès telles choses ne descendirent en cuer d'homme, ne ores ne furent, ne attenduës advenir, fors avecques Antechrist... Pourquoi nous vous prions et requerons tant affectueusement comme nous pouvons... que li malices qui est esmeus, soit arrière mis et anientis, et que de ces excès qu'il a accoustumé à faire, il soit chastiez en telle manière, que li estat de la Chrestienté soit et demeure en son bon point et en son bon estat, et de ces choses nous faites à sçavoir par le porteur de ses lettres vostre volenté et vostre entention : car pour ce nous l'envoyons espéciaument à vous, et bien voulons que vous soyez certain que ne pour vie, ne pour mort, nous ne départirons, ne ne veons à départir de ce procez, et feust ores, ainsi que li Roys nostre Sire le voulust bien... Et pource que trop longue chose, et chargeans seroit, se chacun de nous metteroit seel en ces présentes lettres, faites de nostre commun assentiment, nos Loys fils le Roi de France, cuens de Evreux, Robert cuens d'Artois; Robert dux de Bourgoigne; Jean dux de Bretaine; Ferry dux de Lorraine; Jean cuens de Hainaut et de Hollande; Henry cuens de Luxembourg; Guis cuens de S. Pol; Jean cuens de Dreux; Hugues cuens de la Marche; Robert cuens de Bouloigne; Loys cuens de Nivers et de Retel; Jean cuens d'Eu; Bernard cuens de Comminges; Jean cuens d'Aubmarle; Jean cuens de Fores; Valeran cuens de Périgors; Jean cuens de Joigny; J. cuens d'Auxerre; Aymars de Poitiers, cuens de Valentinois; Estennes cuens de Saucerre; Renault cuens de Montbeliart; Enjorrant sire de Coucy, Godefroy de Breban, Raoul de Clermont, connestable de France, Jean sire de Chastiauvilain, Jourdain sire de Lille, Jean de Chalon sire Darlay, Guillaume de Chaveigny sire de Chastiau-Raoul, Richars sire de Beaujeu, et Amaurry vicuens de Narbonne, avons mis à la requeste, et en nom de nous, et pour tous les autres, nos scaus en ces présentes lettres. Donné à Paris, le 10e jour d'avril, l'an de grâce 1302. »

[4] ... Prout quidam nostrùm qui ducatus, comitatus, baronias, feoda et alia membra dicti Regni tenemus... adessemus eidem debitis consiliis et auxiliis opportunis... Cognoscentes quod excrescunt angustiæ cum jam abhorreant laici et prorsus effugiant consortia clericorum. Dupuy, Preuves, p. 70.

Digitized by Google

sité extrême, ils ont recours à la providence de Sa Sainteté, « Avec des paroles pleines de larmes et des sanglots mêlés de pleurs, implorant sa clémence paternelle, etc. [1] »

Cette lettre, si différente de l'autre, contient pourtant également le grand grief de la noblesse : « Les prélats n'ont plus de quoi donner, pas même de quoi *rendre*, aux nobles *dont les ancêtres ont fondé les églises* [2]. »

Pendant que la lutte s'engageait ainsi contre le pape, une grande et terrible nouvelle avait compliqué l'embarras. Les états s'étaient assemblés le 10 avril. Mais le 21 mars, le massacre des Vêpres siciliennes s'était renouvelé à Bruges. Quatre mille Français avaient été égorgés dans cette ville.

La noblesse était réunie aux états. Il ne s'agissait que de la faire chevaucher vers la Flandre, tout animée de colère qu'elle était déjà, toute gonflée d'orgueil féodal, et de lui faire gagner une belle bataille sur les Flamands, qui eût été une victoire sur le pape. Pierre Flotte, si engagé dans cette cause, ne pouvait perdre le roi de vue. Tout chancelier qu'il était et homme de robe longue, il monta à cheval avec les hommes d'armes.

Les Flamands, qui avaient appelé les Français, en étaient cruellement punis. La malveillance mutuelle avait éclaté dès le premier jour. Édouard ayant laissé le comte à ses propres forces pour faire tête à Wallace, les Français le poussèrent de place en place et lui persuadèrent de se livrer à Philippe, qui le traiterait bien. Le bon traitement fut de rentrer dans la prison du Louvre, où déjà sa fille était morte.

Le roi des Français n'avait eu qu'à prendre paisiblement possession des Flandres. Il ne soupçonnait pas lui-même l'importance de sa conquête. Quand il mena la reine avec lui voir ces riches et fameuses villes de Gand et de Bruges, ils en furent éblouis, effrayés. Les Flamands allèrent au-devant en nombre innombrable, curieux de voir un roi. Ils vinrent bien vêtus [3], gros et gras, chargés de lourdes chaînes d'or. Ils croyaient faire honneur et plaisir à leur nouveau seigneur. Ce fut tout le contraire. La reine ne leur pardonna pas d'être si braves, aux femmes encore moins : « Ici, dit-elle avec dépit, je n'aperçois que des reines [4]. »

Le royal gouverneur Châtillon s'attacha à les guérir de cet orgueil, de cette richesse insolente. Il leur ôta leurs élections municipales et le maniement de leurs affaires; c'était mettre les riches contre soi. Puis il frappa les pauvres; il mit l'impôt d'un quart sur le salaire quotidien de l'ouvrier. Le Français, habitué à vexer nos petites communes, ne savait pas quel risque il y avait à mettre en mouvement ces prodigieuses fourmilières, ces formidables guêpiers de Flandre. Le lion couronné de Gand qui dort aux genoux de la Vierge [5], dormait mal et s'éveillait souvent. La cloche de Roland sonnait pour l'émeute plus fréquemment que pour le feu. — *Roland! Roland! tintement, c'est incendie! volée, c'est soulèvement* [6]!

Il n'était pas difficile de prévoir. Le peuple commençait à parler bas, à s'assembler à la tombée du jour [7]. Il n'y avait pas vingt ans qu'avaient eu lieu les Vêpres siciliennes.

D'abord trente chefs de métiers vinrent se plaindre à Châtillon de ce qu'on ne payait pas les ouvrages commandés pour le roi [8]. Le grand seigneur, habitué aux droits de corvée et de pourvoirie, trouva la réclamation insolente et les fit arrêter. Le peuple en armes les délivra, et tua quelques hommes, au grand effroi des riches, qui se déclarèrent pour les gens du roi. L'affaire fut portée au parlement. Voilà le parlement de Paris qui juge la Flandre, comme tout à l'heure il jugeait le roi d'Angleterre.

Le parlement décida que les chefs de métiers devaient rentrer en prison. Parmi les chefs se trouvaient deux hommes aimés du peuple, le doyen des bouchers, et celui des tisserands. Celui-ci, Peter Kœnig (Pierre le roi) était un homme pauvre et de mauvaise mine, petit et borgne, mais un homme de tête, un rude harangueur de carrefours [9]. Il entraîna les gens de métiers hors de Bruges, leur

[1] La lettre est datée de mars, c'est-à-dire, probablement antidatée : « Datum Parisiis die Martis prædictâ. Le susdit jour de mars. » Et ils n'ont indiqué auparavant aucun jour. Mais ils ne voulaient point dater de l'assemblée du roi, ne s'étant pas rendus à celle du pape.

[2] Et prælati dùm non habent quid pro meritis tribuant, imò retribuant, nobilibus, quorum progenitores ecclesias fundaverunt, et aliis litteratis personis, non inveniunt servitores. Dupuy, Preuves, p. 69.

[3] Tricolori vestitu... Primates inter se dissidentes duos habebant colores, multitudo addidit tertium. Meyer, ann. 1301, p. 89.

[4] Ego rata sum solam me esse Reginam; at hic sexcentas conspicio. Meyer, ann. 1301, p. 89.

[5] Hodie quoque pro symbolo urbis Virgo sepimento ligneo clausa, cujus in sinu Leo cum Flandriæ labaro cubat... Sanderus, Gandav. rer., l. I, p. 51.

[6] C'était l'inscription de la cloche :

Roelandt, Roelandt, als ick kleppe, dan ist brandt,
Als ick luye, dan ist storm in Vlaenderlandt.

Id., ibid., l. II, p. 115.

[7] Convenire, conferre, colloqui inter se sub crepusculum noctis multitudo. Meyer.

[8] G. Villani, l. VIII, c. 54, p. 82.

[9] Primus ausus est Gallorum obsistere tyrannidi

Digitized by Google

fit massacrer tous les Français dans les villes et châteaux voisins. Puis ils rentrèrent la nuit. Des chaînes étaient tendues pour empêcher les Français de *courir la ville;* chaque bourgeois s'était chargé de dérober au cavalier logé chez lui sa selle et sa bride. Le 21 mars 1302, tous les gens du peuple se mettent à battre leurs chaudrons [1]; un boucher frappe le premier, les Français sont partout attaqués, massacrés. Les femmes étaient les plus furieuses à les jeter par les fenêtres; ou bien on les menait aux halles, où ils étaient égorgés. Le massacre dura trois jours; douze cents cavaliers, deux mille sergents à pied y périrent.

Après cela, il fallait vaincre. Les gens de Bruges marchèrent d'abord sur Gand, dans l'espoir que cette grande ville se joindrait à eux. Mais les Gantois furent retenus par leurs gros fabricants [2], peut-être aussi par la jalousie de Gand contre Bruges. Les Brugeois n'eurent pour eux, outre le Franc de Bruges, qu'Ypres, l'Écluse, Nieuport, Berghes, Furnes et Gravelines, qui les suivirent de gré ou de force. Ils avaient mis à la tête de leurs milices un fils du comte de Flandre, et un de ses petits-fils, qui était clerc, et qui se défroqua pour se battre avec eux [3].

Ils étaient dans Courtrai, lorsque l'armée française vint camper en face. Ces artisans, qui n'avaient guère combattu en rase campagne, auraient peut-être reculé volontiers. Mais la retraite était trop dangereuse dans une grande plaine et devant toute cette cavalerie. Ils attendirent donc bravement. Chaque homme avait mis devant lui à terre son *guttentag* ou pieu ferré. Leur devise était belle : *Scilt und vriendt*, mon ami et mon bouclier. Ils voulurent communier ensemble, et se firent dire la messe. Mais comme ils ne pouvaient tous recevoir l'eucharistie, chaque homme se baissa, prit de la terre et en mit dans sa bouche [4]. Les chevaliers qu'ils avaient avec eux, pour les encourager, renvoyèrent leurs chevaux ; et en même temps qu'ils se faisaient ainsi fantassins, ils firent chevaliers les chefs des métiers. Ils savaient tous qu'ils n'avaient pas de grâce à attendre. On répétait que Châtillon arrivait avec des tonneaux pleins de cordes pour les étrangler [5]. La reine avait, disait-on, recommandé aux Français que quand ils tueraient les porcs flamands, ils n'épargnassent par les truies flamandes [6].

Le connétable Raoul de Nesle proposait de tourner les Flamands et de les isoler de Courtrai. Mais le cousin du roi, Robert d'Artois, qui commandait l'armée, lui dit brutalement : « Est-ce que vous avez peur de ces lapins, ou bien avez-vous de leur poil? » Le connétable, qui avait épousé une fille du comte de Flandre, sentit l'outrage, et répondit fièrement : « Sire, si vous venez où j'irai, vous irez bien avant! » En même temps il se lança en aveugle à la tête des cavaliers dans une poussière de juillet (11 juillet 1302). Chacun s'efforçant de le suivre et craignant de rester à la queue, les derniers poussaient les premiers; ceux-ci, approchant des Flamands, trouvèrent, ce qu'on trouve partout dans ce pays coupé de fossés et de canaux, un fossé de cinq brasses de large [7]. Ils y tombèrent, s'y entassèrent; le fossé étant en demi-lune, il n'y avait pas moyen de s'écouler par les côtés. Toute la chevalerie de France vint s'enterrer là, Artois, Châtillon, Nesle, Brabant, Eu, Aumale, Dammartin, Dreux, Soissons, Tancarville, Vienne, Melun, une foule d'autres, le chancelier aussi, qui sans doute ne comptait pas périr en si glorieuse compagnie.

Les Flamands tuaient à leur aise ces cavaliers désarçonnés; ils les choisissaient dans le fossé. Quand les cuirasses résistaient, ils les assommaient avec des maillets de plomb ou de fer [8]. Ils avaient parmi eux bon nombre de moines ouvriers [9], qui s'acquittaient en conscience de cette sanglante besogne. Un seul de ces moines prétendit avoir

Petrus cognomento Rex, homo plebeius, unoculus, ætate sexagenarius, opificio textor pannorum, brevi vir staturâ nec facie admodùm liberali, animo tamen magno et feroci, consilio bonus, manu promptus, flandricâ quidem linguâ comprimis facundus, gallicæ ignarus. Meyer, p. 91.

[1] Cùmque ad campanam civitatis non auderent accedere, pelves suas pulsantes... omnem multitudinem concitârunt. Id., p. 90.

[2] Primores civitatis, quique dignitate aliquâ aut opibus valebant, Liliatorum sequebantur partes, formidantes Regis potentiam, suisque timentes facultatibus. Id., p. 91.

[3] Sism., IX, 96; G. Villani, l. VIII, c. 55, p. 384.

[4] G. Villani, l. VIII, c. 55, p. 335. *Voy.* ma Symbolique du droit.

[5] Vasa vinaria portâsse restibus plena, ut plebeios strangularet. Meyer, p. 92.

[6] Ut apros quidem, hoc est viros, hastis, sed sues verutis confoderent, infesta admodùm mulieribus, quas sues vocabat, ob fastum illum femineum visum à se Brugis. Id., p. 93.

[7] Oudegherst ne parle pas du fossé, sans doute pour rehausser la gloire des Flamands.

[8] Incredibile narratu est quanto robore, quantâque ferociâ, colluctantem secum in fossis hostem nostri exceperint, malleis ferreis plumbeisque mactaverint. Meyer, 94. — Guillelmus cognomento *ab Saltingâ*... Tantis viribus dimicavit, ut equites 40 prostravisse, hostesque alios 1400 se jugulâsse gloriatus sit. Id., 95.

[9] Meyer, 77.

Digitized by Google

assommé quarante cavaliers et quatorze cents fantassins; évidemment le moine se vantait. Quatre mille éperons dorés (un autre dit sept cents) furent pendus dans la cathédrale de Courtrai. Triste dépouille qui porta malheur à la ville. Quatre-vingts ans après, Charles VI vit les éperons, et fit massacrer tous les habitants.

Cette terrible défaite, qui avait exterminé toute l'avant-garde de l'armée de France, c'est-à-dire la plupart des grands seigneurs, cette bataille qui ouvrait tant de successions, qui faisait tomber tant de fiefs à des mineurs sous la tutelle du roi, affaiblit pour un moment sa puissance militaire sans doute, mais elle ne lui ôta rien de sa vigueur contre le pape. En un sens, la royauté en était plutôt fortifiée. Qui sait si le pape n'eût trouvé moyen de tourner contre le roi quelques-uns de ces grands feudataires qui avaient signé, il est vrai, la fameuse lettre; mais qui, revenant tous de la guerre de Flandre, revenant riches et vainqueurs, eussent moins craint la royauté?

Il renonçait à confondre les deux puissances, comme il avait paru vouloir le faire jusque-là. Mais lorsqu'on eut appris à Rome la défaite de Philippe à Courtrai, la cour pontificale changea de langage; un cardinal écrivit au duc de Bourgogne que le roi était excommunié pour avoir défendu aux prélats de venir à Rome, que le pape ne pouvait écrire à un excommunié, qu'il fallait avant tout qu'il fît pénitence. Cependant les prélats, ralliés au pape par la défaite du roi, partirent pour Rome au nombre de quarante-cinq. C'était comme une désertion en masse de l'Église gallicane. Le roi perdait d'un coup tous ses évêques, de même qu'il venait de perdre presque tous ses barons à Courtrai [1].

Ce gouvernement de gens de loi montra une vigueur et une activité extraordinaires. Le 23 mars, une grande ordonnance très-populaire fut proclamée pour la réformation du royaume. Le roi y promit bonne administration, justice égale, répression de la vénalité, protection aux ecclésiastiques, égards aux priviléges des barons, garantie des personnes, des biens, des coutumes [2]. Il promettait la douceur, et il s'assurait la force. Il releva le Châtelet et sa police armée, ses sergents; sergents à pied, sergents à cheval, sergents à la douzaine, sergents du guet [3].

Les deux adversaires, près de se choquer, ne voulurent laisser rien derrière eux. Ils sacrifièrent tout à l'intérêt de cette grande lutte. Le pape s'accommoda avec Albert d'Autriche, et le reconnut pour Empereur. Il lui fallait quelqu'un à opposer au roi de France. Le roi acheta la paix aux Anglais par l'énorme sacrifice de la Guienne (20 mai 1303). Quelle dut être sa douleur, quand il lui fallut rendre à son ennemi ce riche pays, ce royaume de Bordeaux [4]!

Mais c'est qu'il fallait vaincre ou périr [5]. Le 12

[1] Quinze jours avant la bataille de Courtrai, le pape tint dans l'assemblée des cardinaux un discours dont la conciliation semblait le but. Il y dit, entre autres choses, que sous Philippe-Auguste, le roi de France avait dix-huit mille livres de revenus, et que maintenant, grâce à la munificence de l'Église, il en avait plus de quarante. Pierre Flotte, dit-il encore, est aveugle de corps et d'esprit, Dieu l'a ainsi puni en son corps; cet homme de fiel, cet homme du diable, cet Achitopel, a pour appui les comtes d'Artois et de Saint-Pol; il a falsifié ou supposé une lettre du pape; il lui fait dire au roi qu'il ait à reconnaître qu'il tient son royaume de lui. Le pape ajoute : « Voilà quarante ans que nous sommes docteurs en droit, et que nous savons que les deux puissances sont ordonnées de Dieu. Qui peut donc croire qu'une telle folie nous soit tombée dans l'esprit?... Mais on ne peut nier que le roi ou tout autre fidèle ne nous soit soumis sous *le rapport du péché*... Ce que le roi a fait illicitement, nous voulons désormais qu'il le fasse licitement. Nous ne lui refuserons aucune grâce. Qu'il nous envoie des gens de bien, comme le duc de Bourgogne et le comte de Bretagne; qu'ils disent en quoi nous avons manqué, nous nous amenderons. Tant que j'ai été cardinal, j'ai été Français; depuis, nous avons beaucoup aimé le roi. Sans nous, il ne tiendrait pas d'un pied dans son siége royal; les Anglais et les Allemands s'élèveraient contre lui. Nous connaissons tous les secrets du royaume; nous savons comme les Allemands, les Bourguignons et ceux du Languedoc aiment les Français. Amantes neminem amat vos nemo, comme dit Bernard. Nos prédécesseurs ont déposé trois rois de France; après tout ce que celui-ci a fait, nous le déposerions, *comme un pauvre gars* (sicut unum garcionem), avec douleur toutefois, avec grande tristesse, s'il fallait en venir à cette nécessité. » Dupuy, Preuves, p. 77-8. — Malgré l'insolence de la finale, ce discours était une concession du pape, un pas en arrière.

[2] Ordonn., I, p. 354.

[3] Id., ibid., p. 352.

[4] Rymer, Act. publ., II, p. 923, 954. Sismondi, IX, 107.

[5] Déjà on avait mis en avant un Normand, maître Pierre Dubois, avocat au bailliage de Coutances, qui donna contre le pape une consultation triplement barbare et bizarre pour le style, l'érudition et la logique. Voici en substance cet étrange pamphlet du quatorzième siècle.— Après avoir établi l'impossibilité d'une suprématie universelle et réfuté les prétendus exemples des Indiens, des Assyriens, des Grecs et des Romains, il cite la loi de Moïse qui défend la convoitise et le vol. « Or le pape convoite et ravit la suprême liberté du roi, qui est et a toujours été, de n'être soumis à personne, et de commander par tout son royaume sans

Digitized by Google

mars, l'homme même du roi, le successeur de Pierre Flotte, ce hardi Gascon, Nogaret lut et signa un furieux manifeste contre Boniface [1] :

« Le glorieux prince des apôtres, le bienheureux Pierre, parlant en esprit, nous a dit que, tout comme aux temps anciens, de même dans l'avenir, il viendra de faux prophètes qui souilleront la voie de vérité, et qui, dans leur avarice, dans leurs fallacieuses paroles, trafiqueront de nous-mêmes, à l'exemple de ce Balaam qui aima le salaire de l'iniquité. Balaam eut pour correction et avertissement, une bête qui, prenant la voix humaine, proclama la folie du faux prophète... Ces choses annoncées par le père et patriarche de l'Église, nous les voyons de nos yeux réalisées à la lettre. En effet, dans la chaire du bienheureux Pierre, siège ce maître de mensonges, qui, quoique *Mal-faisant* de toute manière, se fait appeler *Boniface* [2]. Il n'est pas entré par la porte dans le bercail du Seigneur, ni comme pasteur et ouvrier, mais plutôt comme voleur et brigand... Le véritable époux vivant encore (Célestin V), il n'a pas craint de violer l'Épouse d'un criminel embrassement. Le véritable époux, Célestin, n'a pas consenti à ce divorce. En effet, comme disent les lois humaines : *Rien de plus contraire au consentement que l'erreur*... Celui-là ne peut épouser, qui, du vivant d'un premier mari non indigne, a souillé le mariage d'adultère. Or, comme ce qui se commet contre Dieu, fait tort et injure à tous, et que dans un si grand crime, on admet à témoigner le premier venu, *même la femme, même une personne infâme;* moi donc, ainsi que la bête qui, par la vertu du Seigneur, prit la voix d'homme parfait pour reprendre la folie du faux prophète prêt à maudire le peuple béni, j'adresse à vous ma supplique, très-excellent prince, seigneur Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, pour qu'à l'exemple de l'ange qui présenta l'épée nue à ce maudisseur du peuple de Dieu, vous qui êtes oint pour l'exécution de la justice, vous opposiez l'épée à cet autre et plus funeste Balaam, et l'empêchiez de consommer le mal qu'il prépare au peuple. »

Rien ne fut décidé. Le roi louvoyait encore. Il permit à trois évêques d'excuser la défense qu'il avait faite aux prélats. Le pape envoya un légat, sans doute pour tâter le clergé de France, et voir s'il voudrait remuer. Mais rien ne bougea. Le roi dit au légat qu'il prendrait pour arbitres les ducs de Bretagne et de Bourgogne; c'était flatter la noblesse et s'en assurer; du reste il ne cédait rien. Alors le pape adressa au légat un bref dans lequel il déclarait que le roi avait encouru l'excommunication, comme ayant empêché les prélats de se rendre à Rome.

Le légat laissa le bref et s'enfuit. Le roi saisit

crainte de contrôle humain. De plus, on ne peut nier que depuis la distinction des *domaines*, l'usurpation des choses possédées, de celles surtout qui sont prescrites par une possession immémoriale, ne soit péché mortel. Or le roi de France possède la suprême juridiction et la franchise de son temporel, depuis plus de mille ans. Item, le même roi, depuis le temps de Charlemagne dont il descend, comme on le voit dans le canon *antecessores possede*, et a prescrit la collation des prébendes et les fruits de la garde des églises, non sans titre et par occupation, mais par donation du pape Adrien, qui, du consentement du concile général, a conféré à Charlemagne ces droits et bien d'autres presque incomparablement plus grands, savoir que lui et ses successeurs pourraient choisir et nommer qui ils voudraient papes, cardinaux, patriarches, prélats, etc... D'ailleurs, le pape ne peut réclamer la suprématie du royaume de France que comme souverain pontife : mais si c'était réellement un droit de la papauté, il eût appartenu à saint Pierre et à ses successeurs qui ne l'ont point réclamé. Le roi de France a pour lui une prescription de douze cent soixante et dix ans. Or, la possession centenaire même sans titre suffit, d'après une nouvelle constitution dudit pape, pour prescrire contre lui et contre l'Église romaine, et même contre l'Empire, selon les lois impériales. Donc, si le pape ou l'empereur avaient eu quelque servitude sur le royaume, ce qui n'est pas vrai, leur droit serait éteint... En outre, si le pape statuait que la prescription ne court pas contre lui, elle ne courra donc pas non plus contre les autres, et surtout contre les princes, qui ne reconnaissent pas de supérieurs. Donc, l'empereur de Constantinople qui lui a donné tout son patrimoine (la donation étant excessive, comme faite par un simple administrateur des biens de l'empire), peut, comme donateur (ou l'empereur d'Allemagne, comme subrogé en sa place), révoquer cette donation... Et ainsi, la papauté serait réduite à sa pauvreté primitive des temps antérieurs à Constantin, puisque cette donation, nulle en droit dès le principe, pourrait être révoquée sans la prescription *longissimi temporis.* » Dupuy, p. 15-7.

[1] Dans la suscription, il se fait appeler : *Chevalier et vénérable professeur en droit.* Il s'était fait faire chevalier, en effet, par le roi, en 1297. Mais il n'a pas osé ici, dans une assemblée de la noblesse, signer lui-même cette ridicule qualité. Dupuy, Preuves, p. 56.

[2] Sedet in cathedrâ beati Petri mendacionum magister, faciens se, cùm sit omnifario maleficus, Bonifacium nominari. Ibid... Nec ad ejus excusationem... quod ab aliquibus dicitur post mortem dicti Cœlestini... cardinales in eum denuò consensisse : cùm *ejus esse conjux non potuerit quam, primo viro vivente, fide digno conjugii, constat peradulterium polluisse.* Ibid., 57... Ut sicut angelus Domini prophetæ Balaam... occurrit gladio evaginato in viâ, sic dicto pestifero Vos evaginato gladio occurrere velitis, ne possit malum perficere populo quod intendit. Ibid.

Digitized by Google

deux prêtres qui l'avaient apporté avec le légat et les ecclésiastiques qui le copiaient. Le bref était du 13 avril. Deux mois après (jour pour jour) les deux avocats qui succédaient à Pierre Flotte, agirent contre Boniface : Plasian accusa, Nogaret exécuta. Le premier, en présence des barons assemblés en états au Louvre, prononça un réquisitoire contre Boniface, et un appel au prochain concile. Aux accusations précédentes, Plasian ajoutait celle d'hérésie [1]. Le roi souscrivit à l'appel, et Nogaret partit pour l'Italie.

Pour soutenir cette démarche définitive, le roi ne se contenta pas de l'assentiment collectif des états. Il adressa des lettres individuelles aux prélats, aux églises, aux villes, aux universités ; ces lettres furent portées de province en province par le vicomte de Narbonne et par l'accusateur même, Plasian [2]. Le roi prie et requiert de consentir au concile : *Nos requirentes consentire* [3]. Il n'eût pas été sûr de refuser en face à l'accusateur. Il rapporta plus de sept cents adhésions [4]. Tout le monde avait souscrit, ceux mêmes qui, l'année précédente, après la défaite du roi à Courtrai, s'étaient malgré lui rendus près du pape. La saisie du temporel des quarante-cinq avait suffi pour les convertir au parti du roi. Sauf Citeaux que le pape avait gagné par une faveur récente [5] et qui se partagea, tous donnèrent à Plasian des lettres d'adhésion au concile.

Les corps les plus favorisés des papes se déclarèrent pour le roi, l'université de Paris, les dominicains de la même ville, les mineurs [6] de Touraine. Quelques-uns, comme un prieur de Cluny, et un templier, adhérèrent, mais *sub protestationibus* [7].

[1] Moi Guillaume de Plasian, chevalier, je dis, j'avance et j'affirme que Boniface qui occupe maintenant le siége apostolique sera trouvé parfait hérétique, en hérésies, faits énormes et dogmes pervers ci-dessus mentionnés, 1° il ne croit pas à l'immortalité de l'âme ; 2° il ne croit pas à la vie éternelle ; car il dit qu'il aimerait mieux être chien, âne ou quelque autre brute, que Français; ce qu'il ne dirait pas s'il croyait qu'un Français a une âme éternelle. — Il ne croit point à la présence réelle, car il orne plus magnifiquement son trône que l'autel. — Il a dit que pour abaisser le roi et les Français, il bouleverserait tout le monde. — Il a approuvé le livre d'Arnaud de Villeneuve, condamné par l'évêque et l'université de Paris. — Il s'est fait élever des statues d'argent dans les églises. — Il a un démon familier : car il a dit que si tous les hommes étaient d'un côté et lui seul de l'autre, il ne pourrait se tromper ni en fait ni en droit ; cela suppose un art diabolique.—Il a prêché publiquement que le pontife romain ne pouvait commettre de simonie : ce qui est hérétique à dire. — Un parfait hérétique qui veut avoir la vraie foi à lui seul, il a appelé Paterins les Français, nation notoirement très-chrétienne. — Il est sodomite. — Il a fait tuer plusieurs clercs devant lui, disant à ses gardes s'ils ne les tuaient pas du premier coup : Frappe, frappe; Dali, Dali.— Il a forcé des prêtres à violer le secret de la confession... — Il n'observe ni vigiles ni carême. — Il déprécie le collége des cardinaux, les ordres des moines noirs et blancs, des frères prêcheurs et mineurs, répétant souvent que le monde se perdait par eux, que c'étaient de faux hypocrites, et que rien de bon n'arriverait à qui se confesserait à eux. — Voulant détruire la foi, il a conçu une vieille aversion contre le roi de France, en haine de la foi, parce qu'en la France est et fut toujours la splendeur de la foi, le grand appui et l'exemple de la chrétienté. — Il a tout soulevé contre la maison de France, l'Angleterre, l'Allemagne, confirmant au roi d'Allemagne le titre d'empereur, et publiant qu'il le faissit pour détruire la superbe des Français, qui disaient n'être soumis à personne temporellement : ajoutant qu'ils en avaient menti par la gorge (per gulam), et déclarant, que si un ange descendait du ciel et disait qu'ils ne sont soumis ni à lui ni à l'Empereur, il serait anathème.—Il a laissé perdre la terre sainte... détournant l'argent destiné à la défendre. — Il est publiquement reconnu simoniaque, bien plus, la source et la base de la simonie, vendant au plus offrant les bénéfices, imposant à l'Église et aux prélats le servage et la taille pour enrichir les siens du patrimoine du Crucifié, en faire marquis, comtes, barons. — Il rompt les mariages, — il rompt les vœux des religieuses, — il a dit que dans peu, il ferait de tous les Français des martyrs ou des apostats, etc. — Dupuy, Differ., Preuves, p. 102-7 ; cf. 526-546, 550-562.

[2] Le prieur et le couvent des frères prêcheurs de Montpellier ayant répondu qu'ils ne pouvaient adhérer sans l'ordre exprès de leur prieur général qui était à Paris, les agents du roi dirent qu'ils voulaient savoir l'intention de chacun en *particulier et en secret*. Les religieux persistant, les agents leur enjoignirent de sortir sous trois jours du royaume. Ils en dressèrent acte. Dupuy, Preuves, p. 154.

[3] Dupuy, Preuves, p. 110.

[4] Id., Hist. du Differ., p. 19.

[5] Id., Preuves, p. 85.

[6] En 1295, Boniface les avait affranchis de toute juridiction ecclésiastique, sans craindre le mécontentement du clergé de France. Bulæus, III, p. 511. Il n'avait point cessé d'ajouter à leurs privilèges. Id., ibid., p. 516, 545. — Quant à l'université, Philippe le Bel l'avait gagnée par mille prévenances. Bulæus, III, p. 542, 544. Aussi elle le soutint dans toutes ses mesures fiscales contre le clergé. Dès le commencement de la lutte, elle se trouvait associée à sa cause par le pape lui-même : « Universitates quæ in his culpabiles fuerint, ecclesiastico supponimus interdicto (Bulle *Clericis laicos*). Aussi l'université se déclare hautement pour le roi : « Appellationi Regis adhæremus supponentes nos... et universitatem nostram protectioni divinæ et prædicti concilii generalis ac futuri veri et legitimi summi pontificis. Dupuy, Pr., p. 117-118.

[7] Id., ibid., p. 134-137.

Digitized by Google

Le pape leur faisait encore grand' peur. Il fallait en retour que le roi donnât des lettres par lesquelles lui, la reine et les jeunes princes, s'engageaient à défendre tel ou tel qui avait adhéré au concile [1]. C'était comme une assurance mutuelle que le roi et les corps du royaume se donnaient dans ce péril [2].

Le 15 août, Boniface déclara par une bulle qu'au pape seul il appartenait de convoquer un concile. Il répondit aux accusations de Plasian et de Nogaret, particulièrement au reproche d'hérésie. A cette occasion, il disait : « Qui a jamais ouï dire que, je ne dis pas dans notre famille, mais dans notre pays natal, dans la Campanie, il y ait jamais eu un hérétique [3] ? » C'était attaquer indirectement Plasian et Nogaret, qui étaient justement des pays albigeois. On disait même que le grand-père de Nogaret avait été brûlé.

Les deux accusateurs savaient bien tout ce qu'ils avaient à craindre. L'acharnement du pape contre Pierre Flotte devait les éclairer. Avant la bataille de Courtrai, Boniface avait, dans son discours aux cardinaux, tout rejeté sur celui-ci, annonçant qu'il se réservait de le punir spirituellement et temporellement [4]. C'était ouvrir au roi un moyen de finir la querelle par le sacrifice du chancelier. Il périt à Courtrai ; mais combien ses deux successeurs n'avaient pas plus à craindre, après leurs audacieuses accusations! Aussi dès le 7 mars, cinq jours avant la première requête, Nogaret s'était fait donner des pouvoirs illimités du roi, un véritable blanc-seing, pour traiter, et pour *faire tout ce qui serait à propos* [5]. Il partit pour l'Italie avec cette arme, personnellement intéressé à s'en servir pour la perte du pape. Il prit poste à Florence près du banquier du roi de France, qui devait lui donner tout l'argent qu'il demanderait. Il avait avec lui le gibelin des gibelins, le proscrit et la victime de Boniface, un homme voué et damné pour la mort du pape, Sciarra Colonna. C'était un homme précieux pour un coup. Ce roi des montagnards sabins, des *banditi* de la campagne romaine, savait si bien ce que le pape eût fait de lui, qu'étant tombé dans les mains des corsaires, il rama pour eux pendant plusieurs années, plutôt que de dire son nom et de risquer d'être vendu à Boniface [6].

Après la bulle du 15 août, on devait croire que Boniface allait lancer la sentence qui avait mis tant de rois hors du trône, et déclarer les sujets de Philippe déliés de leur serment envers lui. Réconcilié avec l'empereur Albert, il savait à qui donner la France. Il allait peut-être renouveler contre la maison de Capet la tragique histoire de la maison de Souabe. La bulle était prête en effet dès le 5 septembre. Il fallait la prévenir, émousser cette arme dans les mains du pape en lui signifiant l'appel au concile. Il fallait lui signifier cet appel à Anagni, dans sa ville natale, où il s'était réfugié au milieu de ses parents, de ses amis, au milieu d'un peuple qui venait de traîner dans la boue les lis et le drapeau de France [7]. Nogaret n'était pas homme de guerre ; mais il avait de l'argent. Il se ménagea des intelligences dans Anagni, et pour dix mille florins (nous avons la quittance [8]), il s'assura de Supino, capitaine de Ferentino, ville ennemie d'Anagni. « Supino s'engagea pour la vie ou la mort dudit Boniface [9]. » Colonna donc et Supino, avec trois cents cavaliers et beaucoup de gens à pied, de leurs clients ou des soldats de France, introduisirent Nogaret dans Anagni aux cris de : Meure le pape, vive le roi de France [10]! La commune sonne la cloche, mais elle prend justement pour capitaine un ennemi de Boniface [11], qui donne la main aux assaillants, et se met à piller les palais des cardinaux; ils se sauvèrent par les latrines. Les gens d'Anagni ne pouvant empêcher le pillage,

[1] Dupuy, Pr., p. 113-114.

[2] *Voy.* tous ces actes dans Dupuy, Pr., p. 112-180.

[3] Quis nedùm de cognatione nostrâ, immò de totâ Campaniâ unde originem duximus, notatur hoc nomine? Id., ibid., 166.

[4] Et volumus quod hic Achitophel iste Petrus puniatur *temporaliter et spiritualiter*, sed rogamus Deum quod reservet eum nobis puniendum sicut justum est. Id., ibid., p. 77.

[5] Philippus, Dei gratiâ... Guillelmo de Nogareto... plenam et liberam enore præsentium committimus potestantem, ratum habituri et gratum, quidquid factum fuerit in præmissis, et *ea tangentibus, seu dependentibus ex eisdem*... Id., ibid., 175.

[6] Petrarch., Ep. 4, l. II, ad famil., ap. Dupuy, Hist. du Différ., p. 6.

[7] Ut proditionem fecerint eidem domino Guillelmo et sequacibus suis, ac trascinare fecissent per Anagniam vexillum ac insignia dicti domini Regis, favore et adjutorio illius Bonifacii. Dupuy, Pr., p. 175.

[8] Id., ibid., p. 608-610.

[9] Guillelmus prædictus asseruit dictum dominum Raynaldum (de Supino), esse benevolum, sollicitum et fidelem... tàm in vitâ ipsius Bonifacii quam in morte... et ipsum dominum Guillelmum receptâsse tàm in vitâ *quàm in morte Bonifacii prædicti*. Id., ibid., p. 175.

[10] Muoia papa Bonifacio, è viva il Rè di Francia. Villani VIII, c. 63.

[11] Pulsatâ communi campanâ, et tractatu habito, elegerunt sibi capitaneum quemdam Arnulphum... Qui quidem... illis ignorantibus, domini papæ exstitit capitalis inimicus. Dupuy, Pr., 194; Walsingham, Hist., anno 1303.

Digitized by Google

se mettent à piller de compagnie. Le pape, près d'être forcé dans son palais, obtient un moment de trêve, et fait avertir la commune; la commune s'excuse. Alors cet homme si fier s'adressa à Colonna lui-même. Mais celui-ci voulait qu'il abdiquât et se rendît à discrétion. Hélas! dit Boniface, voilà de dures paroles[1]! Cependant ses ennemis avaient brûlé une église qui défendait le palais. Le neveu du pape abandonna son oncle, et traita pour lui-même. Ce dernier coup brisa le vieux pape. Cet homme de quatre-vingt-six ans se mit à pleurer[2]. Cependant les portes craquent, les fenêtres se brisent, la foule pénètre. On menace, on outrage le vieillard. Il ne répond rien. On le somme d'abdiquer. Voilà mon cou, voilà ma tête, dit-il[3].

Selon Villani, il aurait dit à l'approche de ses ennemis : « Trahi comme Jésus, je mourrai, mais je mourrai pape. » Et il aurait pris le manteau de saint Pierre, mis la couronne de Constantin sur sa tête, et pris dans sa main les clefs et la crosse[4].

On dit que Colonna frappa le vieillard à la joue de son gantelet de fer[5]. Nogaret lui adressa des paroles qui valaient un glaive : « O toi, chétif pape, confesse et regarde de monseigneur le roy de France la bonté qui, tant loing est de toy son royaume, te garde par moy et défend[6]. » Le pape répondit avec courage : « Tu es de famille hérétique, c'est de toi que j'attends le martyre[7]. »

Colonna aurait volontiers tué Boniface ; l'homme de loi l'en empêcha[8]. Cette brusque mort l'eût trop compromis. Il ne fallait pas que le prisonnier mourût entre ses mains. Mais d'autre part il n'était guère possible de le mener jusqu'en France[9]. Boniface refusait de rien manger, craignant le poison. Ce refus dura trois jours, au bout desquels le peuple d'Anagni, s'apercevant du petit nombre d'étrangers, s'ameuta, chassa les Français et délivra son pape.

Il était trop tard, le vieillard était mortellement frappé. On l'apporta sur la place, qui pleurait comme un enfant. « Il remercia Dieu et le peuple de sa délivrance, et dit : Bonnes gens, vous avez vu comme mes ennemis ont enlevé tous mes biens et ceux de l'Église. Me voilà pauvre comme Job. Je vous dis en vérité que je n'ai rien à manger ni à boire. S'il est quelque bonne femme qui veuille me faire aumône de pain ou de vin, ou d'un peu d'eau au défaut de vin, je lui donnerai la bénédiction de Dieu et la mienne. Quiconque m'apportera la moindre chose pour subvenir à mes besoins, je l'absoudrai de tout péché... Tout le peuple se mit à crier : Vive le saint père! Les femmes coururent en foule au palais pour y porter du pain, du vin ou de l'eau ; ne trouvant point de vases, elles versaient dans un coffre... Chacun pouvait entrer, et parlait avec le pape, comme avec tout autre pauvre[10].

» Le pape donna au peuple l'absolution de tout

[1] Heu me! durus est hic sermo! Dupuy, Pr., p. 194.

[2] Tandem Marchio, nepos papæ... reddidit se Seiarræ et capitaneo memorato, eâ conditione ut vitam ipsius et filii sui salvarent servientiumque suorum. Quibus auditis papa flevit amarè. Id., ibid.

[3] Ruptis ostiis et fenestris palatii papæ, et pluribus locis igne supposito, per vim ad papam exercitus est ingressus; quem tunc permulti verbis contumeliosis sunt aggressi : minæ etiam ei a pluribus sunt illatæ. Sed papa nulli respondit. Enim verò eum ad rationem positus esset, ait vellet renunciare papatui, constanter respondit non, imò citiùs vellet perdere caput suum, dicens in suo vulgari : « Ecco il collo, ecco il capo. » Id., ibid.

[4] « Da che per tradimento come Jesu Christo voglio essere preso, convienmi morire, almeno voglio morire come papa. » Et di presente si fece parare dell' amanto di san Piero, et con la corona di Constantino in capo, et con la chiavi et croce in mano, et posesi a sidere suso la sedia papale. Villani, VIII, 63.

[5] Et eust été feru deux fois d'un des chevaliers de la Colonne, n'eust été un chevalier de France qui le contesta... Chron. de S. Denis. Dupuy, Pr., p. 191. Nicolas Gilles (1492) y ajoute : Par deux fois cuida le pape estre tué par un chevalier de ceulx de la Coulonne, si ne fust qu'on le détourna : toutefois il le frappa de la main armée d'un gantelet sur le visage jusques à grande effusion de sang. Ap. Dupuy, Pr., p. 199.

[6] Chron. de S. Denis, ap. Dupuy, Pr., p. 191.

[7] Dupuy, Hist. du Différ., p. 23.

[8] Lettres justificatives de Nogaret. Dupuy, Pr., p. 248.

[9] Nogaret l'avait menacé de le faire conduire lié et garrotté à Lyon, où il serait jugé et déposé par le concile général. Villani, VIII, c. 63, ap. Dupuy, Pr., p. 187.

[10] Tunc populus fecit papam deportari in magnam plateam, ubi papa hacrymando populo prædicavit, inter omnia gratias agens Deo et populo Anagniæ de vitâ suâ. Tandem in fine sermonis dixit : Boni homines et mulieres, constat vobis qualiter inimici mei venerunt et abstulerunt omnia bona mea, et non tantùm mea, sed et omnia bona Ecclesiæ, et me ita pauperem sicut Job fuerat dimiserunt. Propter quod dico vobis veraciter, quod nihil habeo ad comedendum vel bibendum, et jejunus remansi usque ad præsens. Et si sit aliqua bona mulier quæ me velit de suâ juvare eleemosynâ, in pane vel vino : et si vinum non habuerit, de aquâ permodicâ, dabo ei benedictionem Dei et meam... Tunc omnes hæc ex ore papæ clamabant : « Vivas, Pater sancte. » Et nunc cerneres mulieres currere certatim ad palatium, ad offerendum sibi panem, vinum vel aquam... Et cum non invenirentur vasa ad capiendum allata, fundebant vinum et aquam in arca cameræ papæ, in magnâ quantitate. Et tunc potuit quisque ingredi et cum papâ loqui, sicut cum alio paupere. Walsingh., apud Dupuy, Pr., 196.

Digitized by Google

péché, sauf le pillage des biens de l'Église et des cardinaux. Pour ce qui était à lui, il le leur laissa. On lui en rapporta cependant quelque chose. Il protesta ensuite devant tous qu'il voulait avoir paix avec les Colonna et tous ses ennemis. Puis il partit pour Rome avec une grande foule de gens armés.» Mais lorsqu'il arriva à Saint-Pierre et qu'il ne fut plus soutenu par le sentiment du péril, la peur et la faim dont il avait souffert, la perte de son argent, l'insolente victoire de ses ennemis, cette humiliation infinie d'une puissance infinie, tout cela lui revint à la fois; sa tête octogénaire n'y tint pas; il perdit l'esprit.

Il s'était confié aux Orsini, comme ennemis des Colonna. Mais il fut, ou crut être encore arrêté par eux. Soit qu'ils voulussent cacher au peuple le scandale d'un pape hérétique, soit qu'ils s'entendissent avec les Colonna pour le retenir prisonnier, Boniface ayant voulu sortir pour se réfugier chez d'autres barons, les deux cardinaux Orsini lui barrèrent le passage et le firent rentrer. La folie devint rage, et dès lors il repoussa tout aliment. Il écumait et grinçait des dents. Enfin, un de ses amis, Jacobo de Pise lui ayant dit : « Saint père, recommandez-vous à Dieu, à la Vierge Marie, et recevez le corps du Christ, » Boniface lui donna un soufflet, et cria en mêlant les deux langues : *Allonta de Dio et de Sancta Maria, nolo, nolo.* Il chassa deux frères mineurs qui lui apportaient le viatique, et il expira au bout d'une heure sans communion ni confession. Ainsi se serait vérifié le mot que son prédécesseur Célestin avait dit de lui : « Tu as monté comme un renard; tu régneras comme un lion; tu mourras comme un chien[1]. »

On trouve d'autres détails, mais plus suspects encore, dans une pièce où respire une haine furieuse et qui semble avoir été fabriquée par les Plasian et les Nogaret pour la faire courir dans le peuple, immédiatement après l'événement : « La vie, état et condition du pape Maléface, racontée par des gens dignes de foi : Le 9 octobre, le Pharaon sachant que son heure approchait, confessa qu'il avait eu des démons familiers, qui lui avaient fait faire tous ses crimes. Le jour et la nuit qui suivirent, on entendit tant de tonnerres, tant d'horribles tempêtes, on vit une telle multitude d'oiseaux noirs aux effroyables cris, que tout le peuple consterné criait : « Seigneur Jésus, ayez pitié, ayez pitié, ayez pitié de nous. » Tous affirmaient que c'étaient bien les démons d'enfer qui venaient chercher l'âme de ce Pharaon. Le 10, comme ses amis lui contaient ce qui s'était passé, et l'avertissaient de songer à son âme..., lui, enveloppé du démon, furieux et grinçant des dents, il se jeta sur le prêtre comme pour le dévorer. Le prêtre s'enfuit à toute jambe jusqu'à l'église... Puis, sans mot dire, il se tourna de l'autre côté... Comme on le portait à sa chaise, on le vit jeter les yeux sur la pierre de son anneau et s'écrier : « O vous, malins esprits enfermés dans cette pierre, vous qui m'avez séduit... pourquoi m'abandonnez-vous maintenant? » Et il jeta au loin son anneau. Son mal et sa rage croissant, endurci dans son iniquité, il confirma tous ses actes contre le roi de France et ses serviteurs, et les publia de nouveau... Ses amis, pour calmer ses douleurs, lui avaient amené le fils de maître Jacques de Pise, qu'il aimait auparavant à tenir dans ses bras, comme pour se glorifier dans le péché... mais à la vue de l'enfant, il se jeta sur lui, et, si on ne l'eût enlevé, il lui aurait arraché le nez avec les dents. Finalement ledit Pharaon, ceint de tortures par la vengeance divine, mourut le 12 sans confession, sans marque de foi : et ce jour, il y eut tant de tonnerres, de tempêtes, de dragons dans l'air, vomissant la flamme, tant d'éclairs et de prodiges, que le peuple romain croyait que la ville entière allait descendre dans l'abîme[2]. »

Dante, malgré sa violente invective contre les bourreaux du pontife, lui marque sa place en enfer. Au chant XIX de l'*Inferno*, Nicolas III, plongé la tête en bas dans les flammes, entend parler et s'écrie : « Est-ce donc déjà toi debout là-haut? est-ce donc déjà toi, Boniface? l'arrêt m'a donc menti de plusieurs années. Es-tu donc sitôt rassasié de ce pourquoi tu n'as pas craint de ravir par mal engin la belle Épouse, pour en faire ravage et ruine[3]? »

Le successeur de Boniface, Benoît XI, homme de bas lieu, mais d'un grand mérite, que les Orsini avaient fait pape, ne se sentait pas bien fort à son avénement. Il reçut de bonne grâce les félicitations du roi de France, apportées par Plasian, par l'accusateur même du dernier pape. Philippe sentait que son ennemi n'était pas tellement mort, qu'il ne pût frapper quelque nouveau coup. Il poussait la guerre à outrance; il envoya au pape

[1] Dupuy, Preuves, p. 196.

[2] Id., ibid, p. 5. Walsingham, qui écrit sous une influence contraire, exagère plutôt le crime des ennemis de Boniface. Selon lui, Colonna, Supino et le sénéchal du roi de France, ayant saisi le pape, le mirent sur un cheval sans frein, la face tournée vers la queue, et le firent courir presque jusqu'au dernier souffle; puis ils l'auraient fait mourir de faim sans le peuple d'Anagni. Wals., apud Dupuy, Pr., p. 195.

[3] ... Per lo qual non temesti torre a inganno
La bella Donna e di poi farne strazio?
Inferno, c. XIX.

Digitized by Google

un mémoire contre Boniface, qui pouvait passer pour une amère satire de la cour de Rome [1]. Il s'écrivit lui-même par ses gens de loi une *Supplication du pueuble de France au Roy contre Boniface*. Cet acte important, rédigé en langue vulgaire, était plutôt un appel du roi au peuple, qu'une supplique du peuple au roi [2].

Benoît, au contraire, avait paru vouloir d'abord étouffer cette grande affaire, en pardonnant à tous ceux qui y avaient trempé; il n'exceptait que Nogaret. Mais leur pardonner, c'était les déclarer coupables. Il atteignit de cette clémence offensante le roi, les Colonna, les prélats qui ne s'étaient pas rendus à la sommation de Boniface.

Philippe, alors accablé par la guerre de Flandre, avait beaucoup à craindre. La meilleure partie des cardinaux refusait d'adhérer à son appel au concile. Le pape devenait menaçant. Le roi en était à désirer l'absolution qu'il avait d'abord dédaignée. La demanda-t-il sérieusement, on serait tenté d'en douter quand on voit que la demande fut portée au pape par Plasian et Nogaret. Celui-ci s'était probablement donné cette mission, pour rompre un arrangement qui ne pouvait se faire qu'à ses dépens. Le choix seul d'un tel ambassadeur était sinistre. Le pape éclata, et lança une furieuse bulle d'excommunication : « Flagitiosum scelus et scelestum flagitium quod quidam sceleratissimi viri, summum audentes nefas in personam bonæ memoriæ Bonifacii P. VIII... [3] »

Le roi semblait compris dans cette bulle. Elle fut rendue le 7 juin (1304). Le 4 juillet, Benoît était mort. On dit qu'une jeune femme voilée, qui se donnait pour converse de sainte Pétronille à Pérouse, vint lui présenter à table une corbeille de *figues-fleurs* [4]. Il en mangea sans défiance, se trouva

[1] La forme de cet acte est bizarre; à chaque titre d'accusation, il y a un éloge pour la cour de Rome. Ainsi : « Les saints pères avaient coutume de ne point thésauriser; ils distribuaient aux pauvres les biens des églises. Boniface, tout au contraire, etc. » C'est la forme invariable de chaque article. On pouvait douter si c'était bien sérieusement que le roi attribuait ainsi à un seul pape tous les abus de la papauté. Dupuy, Pr., p. 209-210.

[2] A vous, très-noble prince, nostre sire, par la grace de Dieu roy de France, supplie et requière le pueuble de vostre royaume, pour ce que il appartient que ce soit faict, que vous gardiez la souveraine franchise de vostre royaume, qui est telle que vous ne recognissiez de vostre temporel souverain en terre fors que Dieu, et que vous faciez déclarer que le pape Boniface erra manifestement et fit péché mortel, notoirement en vous mandant par lettres bullées que il estoit vostre souverain de vostre temporel... Item... que l'on doit tenir ledit pape pour herège... L'on peut prouver par vive force sans ce que nul n'y passe par raison répondre que le pape n'eut onques seigneurie de votre temporel... Quand Dieu le Père eut eréé le ciel et les quatre éléments, eut formé Adam et Ève, il dit à eux et à leur succession : *Quod calcaverit per tuus, tuum erit*... C'est-à-dire qu'il vouloit que chacun homme fust le seigneur de ce qu'il occuperoit de terre. Ainsi départirent les fils d'Adam la terre et en furent seigneurs trois mil ans et plus, avant le temps Melchisedech qui fut le premier prêtre qui fut roy, si comme dit l'histoire : mais il ne fut pas roy de tout le monde; et obéissant la gent à li comme a roy du temporel et non pas a prestre si fut autant roy que prestre. Emprès sa mort fut grands temps, 600 ans ou plus, avant que nul autre fust prêtre. Et Dieu le père qui donna la Loy à Moïse, l'establi prince de son pueuble d'Israël et li commanda que il fist Aaron son frère souverain prestre et son fils après li. Et Moïse bailla et commist quand il deust mourir, du commandement de Dieu, la seigneurie du temporel non pas au souverain prestre son frère mais à Josué sans débat que Aaron et son fils après li y missent : mais gardoient le tabernacle... et se aidoient au temporel défendre... Celuy Dieu qui toutes les choses présentes et avenir sçavoit, commanda à Josué leur prince qu'il partist la terre entre ces onze lignies; et que la lignie des prêtres eussent en lieu de leur partie les diesmes et les premisses de tout, et en resquissent sans terre, si que eux pussent plus profitablement Dieu servir et prier pour ce pueuble. Et puis quand ce pueuble d'Israël demanda roy a nostre Seigneur, ou fit demander par le prophète Samuel, il ne leur eslit pas ce souverain prestre, mais Saül qui surmontait de grandeur tout le pueuble de tout le col et de la teste... (*allusion à Philippe le Bel?*) Si que il not nul roy en Hierusalem sus le pueuble de Dieu qui fust prestre, mais avoient roy et souverain prestres en diverses personnes et avoit l'un assez a faire de gouverner le temporel et le autre l'espirituel du petit pueuble et si obeissoient tous les prestres, du temporel as rois. Emprès Nostre-Seigneur Jésus-Christ fut souverain prestre, et ne trouve l'en point écrit qu'il eust onques nulle possession de temporel... Après ce, sainct Père (*Pierre*)... Ce fust grande abomination à ouir que c'est Boniface, pour ce que Dieu dit à saint Père : « Ce que tu lieras en terre sera lié au ciel, » cette parole d'espiritualité entendit mallement comme bougre, quant au temporel. Il estoit greigneur besoin qu'il sceust arabic, caldei, grieux, ebrieux et tous autres langages desquelx il est moult de chrétiens qui ne croient pas, comme l'Église de Rome... Vous nobles roy... herège defendeur de la foy, destruieur de bougres povèz et devèz et estes tenus requerre et procurer que ledit Boniface soit tenus et jugez pour herège et punis en la manière que l'on le pourra et devra et doit faire emprès sa mort. Dupuy, Différ., p. 214-218.

[3] Dupuy, Diff., p. 232-3.

[4] C'est-à-dire de la première récolte. Sism., Fr., IX, 147. Id., Répub. ital., IV, 228. Villani, l. VIII, c. 80, p. 416, etc.

Digitized by Google

mal et mourut en quelques jours. Les cardinaux, craignant de découvrir trop aisément le coupable, ne firent aucune poursuite.

Cette mort vint à point pour Philippe. La guerre de Flandre l'avait mis à bout. Il n'avait pu, en 1303, empêcher les Flamands d'entrer en France, de brûler Térouanne et d'assiéger Tournay [1]. Il n'avait sauvé cette ville qu'en demandant une trêve, en mettant en liberté le vieux Guy, qui devait rentrer en prison, si la paix ne se faisait pas. Le vieillard remercia ses braves Flamands, bénit ses fils, et revint mourir à quatre-vingts ans dans sa prison de Compiègne.

En 1304, au moment même où le pape mourait si à propos, Philippe fit un effort désespéré pour finir la guerre. Il avait extorqué quelque argent en vendant des priviléges, surtout en Languedoc, favorisant ainsi les communes du Midi pour écraser celles du Nord. Il loua des Génois, et avec leurs galères il gagna une bataille navale devant Zierickzée (août). Les Flamands n'en étaient pas plus abattus. Ils se croyaient soixante mille. C'était la Flandre au complet pour la première fois; toutes les milices des villes étaient réunies, celles de Gand et de Bruges, celles d'Ypres, de Lille et de Courtrai. A leur tête étaient trois fils du vieux comte, son cousin Guillaume de Juliers et plusieurs barons des Pays-Bas et d'Allemagne. Philippe, ayant forcé le passage de la Lys, les trouva à Mons en Puelle dans une formidable enceinte de voitures et de chariots. Il envoya contre eux, non plus sa gendarmerie comme à Courtrai, mais des piétons gascons [2], qui, toute la journée sous un soleil ardent, les tinrent en alerte, sans manger ni boire; les vivres étaient sur les chariots. Ce jeûne les outra, ils perdirent patience, et le soir, par leurs trois portes, se lancèrent tous ensemble sur les Français. Ceux-ci ne songeaient plus à eux; le roi était désarmé et allait se mettre à table. D'abord, ce choc de sangliers renversa tout. Mais quand les Flamands entrèrent dans les tentes, et qu'ils virent tant de choses bonnes à prendre, il n'y eut pas moyen de les retenir ensemble, chacun voulut faire sa main. Cependant les Français se rallièrent; la cavalerie écrasa les pillards; ils laissèrent six mille hommes sur la place.

Le roi alla mettre le siége devant Lille, ne doutant pas de la soumission des Flamands. Il fut bien étonné quand il les vit revenir soixante mille, comme s'ils n'avaient pas perdu un seul homme. Il pleut des Flamands, disait-il. Les grands de France, qui ne se souciaient pas de se battre avec ces désespérés, conseillèrent au roi de traiter avec eux. Il fallut leur rendre leur comte, fils du vieux Guy, et promettre au petit-fils le comté de Rethel, héritage de sa femme. Philippe gardait la Flandre française et devait recevoir deux cent mille livres.

Rien n'était fini. Il n'était pas spécifié s'il gardait cette province, comme gage ou comme acquisition; quant à l'argent, il ne le tenait pas. D'autre part, l'affaire du pape était gâtée plus qu'arrangée. C'était un triste bonheur que la mort subite de Benoît XI [3].

Une disette, un imprudent maximum, une perquisition des blés, tout cela animait le peuple. On commençait à parler. Un clerc de l'université parla haut et fut pendu. Une pauvre béguine de Metz, qui avait fondé un ordre de religieuses, eut révélation des châtiments que le ciel réservait aux mauvais rois. Charles de Valois la fit prendre, et pour lui faire dire que ces prophéties étaient soufflées par le diable, il lui fit brûler les pieds [4]. Mais chacun crut à la prédiction, quand on vit, l'année suivante, une comète apparaître avec un éclat horrible [5].

[1] Cette terrible année 1303 est caractérisée par le silence des registres du parlement. On y lit en 1304: Anno præcedente propter guerram Flandriæ non fuit parliamentum. Olim, III, folio CVII. Archives du royaume, Section judiciaire.

[2] Meyer, folio 104.

[3] Baillet établit un rapprochement juste et piquant entre les démêlés de Philippe le Bel et ceux de Louis XIV avec le saint-siége: « L'un et l'autre différend s'est passé sous trois papes, dont le premier, ayant vu naître le différend, est mort au fort de la querelle (Boniface VIII, Innocent XI). Le second (Benoît XI, successeur de Boniface, et Alexandre VIII, successeur d'Innocent), ayant été prévenu de soumissions par la France, s'est raccommodé en usant néanmoins de dissimulation pour sauver les prétentions de la cour de Rome. Le troisième (Clément V, et Innocent XII), a terminé toute l'affaire. De la part de la France il n'y a eu dans chaque démêlé qu'un roi (Philippe le Bel, Louis XIV). Un évêque de Pamiers semble avoir donné occasion à la querelle, dans l'un comme dans l'autre différend. Le droit de régale est entré dans tous les deux. Il y a eu, dans l'un et dans l'autre, appel au futur concile... L'attachement des membres de l'Église gallicane pour leur roi y a été presque égal. Le clergé, les universités, les moines et les mendiants, se sont jetés partout dans les intérêts du roi, et ont adhéré à l'appel. Il y a eu excommunication d'ambassadeurs, et menaces pour leurs maîtres. Les juifs chassés du royaume par Philippe le Bel, et les templiers détruits, semblent fournir aussi quelque rapport avec l'extirpation des huguenots, et la destruction des religieuses de l'Enfance. » (Baillet, Hist. des démêlés, etc.)

[4] Contin. Naugii, p. 57.

[5] C'est la comète de Halley, qui reparaît à des intervalles de 75 à 76 ans. On présume qu'elle parut la pre-

Digitized by Google

Philippe le Bel était revenu vainqueur et ruiné. Il se rendit solennellement à Notre-Dame, parmi le peuple affamé et les malédictions à voix basse. Il entra à cheval dans l'église, et pour remercier Dieu d'avoir échappé quand les Flamands l'avaient surpris, il y voua dévotement son effigie équestre et armée de toutes pièces. On la voyait encore à Notre-Dame, peu de temps avant la révolution, à côté du colossal saint Christophe.

Nogaret ne s'oublia pas; il triompha aussi à sa manière. Nous avons quittance de lui, prouvant que ses appointements furent portés de cinq cents à huit cents livres [1].

CHAPITRE III.

L'OR. LE FISC. LES TEMPLIERS.

« L'or, dit Christophe Colomb, est une chose excellente. Avec de l'or, on forme des trésors. Avec de l'or, on fait tout ce qu'on désire en ce monde. On fait même arriver les âmes en paradis [2]. »

L'époque où nous sommes parvenus doit être considérée comme l'avénement de l'or. C'est le Dieu du monde nouveau où nous entrons. — Philippe le Bel, à peine monté sur le trône, exclut les prêtres de ses conseils, pour y faire entrer les banquiers [3].

Gardons-nous de dire du mal de l'or. Comparé à la propriété féodale, à la terre, l'or est une forme supérieure de la richesse. Petite chose, mobile, échangeable, divisible, facile à manier, facile à cacher, c'est la richesse subtilisée déjà; j'allais dire spiritualisée. Tant que la richesse fut immobile, l'homme, rattaché par elle à la terre et comme enraciné, n'avait guère plus de locomotion que la glèbe sur laquelle il rampait. Le propriétaire était une dépendance du sol; la terre emportait l'homme. Aujourd'hui c'est tout le contraire il enlève la terre, concentrée et résumée par l'or. Le docile métal sert toute transaction; il suit, facile et fluide, toute circulation commerciale, administrative. Le gouvernement, obligé d'agir au loin, rapidement, de mille manières, a pour principal moyen d'action les métaux précieux. La création soudaine d'un gouvernement au commencement du quinzième siècle, créée un besoin subit, infini, de l'argent et de l'or.

Sous Philippe le Bel, le fisc, ce monstre, ce géant, naît altéré, affamé, endenté. Il crie en naissant, comme le Gargantua de Rabelais : A manger, à boire! L'enfant terrible, dont on ne peut soûler la faim atroce, mangera au besoin de la chair et boira du sang. C'est le cyclope, l'ogre, la gargouille dévorante de la Seine. La tête du monstre s'appelle grand-conseil, ses longues griffes sont au parlement, l'organe digestif est la chambre des comptes. Le seul aliment qui puisse l'apaiser, c'est celui que le peuple ne peut lui trouver. Fisc et peuple n'ont qu'un cri, c'est l'or.

Voyez, dans Aristophane, comment l'aveugle et inerte Plutus est tiraillé par ses adorateurs. Ils lui prouvent sans peine qu'il est le dieu des dieux. Et tous les dieux lui cèdent. Jupiter avoue qu'il meurt de faim sans lui [4], Mercure quitte son métier de dieu, se met au service de Plutus, tourne la broche et lave la vaisselle.

Cette intronisation de l'or à la place de Dieu, se renouvelle au quatorzième siècle. La difficulté est de tirer cet or paresseux des réduits obscurs où il dort. Ce serait une curieuse histoire que celle du *thesaurus*, depuis le temps où il se tenait tapi sous le dragon de Colchos, des Hespérides ou des Nibelungen, depuis son sommeil au temple de Delphes, au palais de Persépolis, Alexandre, Carthage, Rome, l'éveillent et le secouent [5]. Au moyen âge, il est

mière fois à la naissance de Mithridate, 130 ans avant l'ère chrétienne. Justin (lib. 37) dit que pendant 80 jours elle éclipsait presque le soleil. Elle reparut en 359, et en 550, époque de la prise de Rome par Totila. En 1305, elle avait un éclat extraordinaire; en 1450, elle trainait une queue qui embrassait les deux tiers de l'intervalle compris entre l'horizon et le zénith; en 1682, la queue avait encore 50 degrés; en 1750, elle semblait ne devoir attirer l'attention que des astronomes. Ces faits sembleraient établir que les comètes vont s'affaiblissant. Celle de Halley a reparu en octobre 1835. Annuaire du Bureau des longitudes pour 1835. *Voy.* aussi une notice sur cette comète, par M. de Pontécoulant.

[1] D. Vaissette, Hist. du Languedoc, t. IV, note xi, p. 117.

[2] Lettre de Christophe Colomb à Ferdinand et Isabelle, après son quatrième voyage. Navarette, Histoire, t. III, p. 152.

[3] Philippe le Bel emploie pendant tout son règne, comme ministres, les deux banquiers florentins, Biccio et Musciato, fils de Guido Franzesi. Sism., Hist. des Franç., VIII, 420.

[4] Ἀρ' οὐ γὰρ ὁ Πλοῦτος οὗτος ἠρξατο βλέπειν,
Ἀπόλωλ' ὑπὸ λιμοῦ...
Aristoph., Plut., v. 1174. *Voy.* aussi les vers 129, 133, 1152, et 1168-9.

[5] Chacune des grandes révolutions du monde est aussi l'époque des grandes apparitions de l'or. Les Phocéens le font sortir de Delphes, Alexandre de Persépolis; Rome le tire des mains du dernier successeur d'Alexandre; Cortès l'enlève de l'Amérique. Chacun de ces moments est marqué par un changement subit,

Digitized by Google

déjà rendormi dans les églises, où, pour mieux reposer, il prend forme sacrée, croix, chapes, reliquaires. Qui sera assez hardi pour le tirer de là, assez clairvoyant pour l'apercevoir dans la terre où il aime à s'enfouir? Quel magicien évoquera, profanera cette chose sacrée qui vaut toutes choses, cette toute-puissance aveugle que donne la nature?

Le moyen âge ne pouvait atteindre sitôt la grande idée moderne : *l'homme sait créer la richesse*, il change une vile matière en objet précieux, lui donnant la richesse qu'il a en lui, celle de la forme, de l'art, celle d'une volonté intelligente. Il chercha d'abord la richesse, moins dans la forme que dans la matière. Il s'acharna sur cette matière, tourmenta la nature d'un amour furieux, lui demanda ce qu'on demande à ce qu'on aime, la vie même, l'immortalité [1]. Mais, malgré les merveilleuses fortunes des Lulle et des Flamel, l'or, tant de fois trouvé, n'apparaissait que pour fuir, laissant toujours le souffleur hors d'haleine; il fuyait, fondait impitoyablement, et avec lui la substance de l'homme, son âme, sa vie, mise au fond du creuset [2].

Alors l'infortuné, cessant d'espérer dans le pouvoir humain, se reniait lui-même, abdiquait tout bien, âme et Dieu. Il appelait le mal, le diable. Roi des abîmes souterrains, le diable était sans doute le monarque de l'or. Voyez à Notre-Dame de Paris et sur tant d'autres églises, la triste représentation du pauvre homme qui donne son âme pour de l'or, qui s'inféode au diable, s'agenouille devant la bête, et baise la griffe velue...

Le diable, persécuté avec les Manichéens et les Albigeois, chassé, comme eux, des villes, vivait alors au désert. Il cabalait sur la prairie avec les sorcières de Macbeth. La sorcellerie, avorton dégoûtant des vieilles religions vaincues, avait pourtant cela d'être un appel, non pas seulement à la nature, comme l'alchimie, mais déjà à la volonté; à la volonté mauvaise, au diable, il est vrai. C'était un mauvais industrialisme, qui, ne pouvant tirer de la volonté les trésors que contient son alliance avec la nature, essayait de gagner, par la violence et le crime, ce que le travail, la patience, l'intelligence, peuvent seuls donner.

Au moyen âge, celui qui sait où est l'or, le véritable alchimiste, le vrai sorcier, c'est le juif; ou le demi-juif, le Lombard [3]. Le juif, l'homme immonde, l'homme qui ne peut toucher denrée ni femme qu'on ne la brûle, l'homme d'outrage, sur lequel tout le monde crache [4], c'est à lui qu'il faut s'adresser.

Sale et prolifique nation, qui, par-dessus toutes les autres, eut la force multipliante, la force qui engendre, qui féconde à volonté les brebis de Jacob ou les sequins de Shylock. Pendant tout le moyen âge, persécutés, chassés, rappelés, ils ont fait l'indispensable intermédiaire entre le fisc et la victime du fisc, entre l'agent et le patient, pompant l'or d'en bas, et le rendant au roi par en haut avec

non-seulement dans les prix des denrées, mais aussi dans les idées et dans les mœurs. Mais avec quelque violence que l'or soit entraîné vers l'Europe, il suit aussi d'autres attractions. Il a son flux et son reflux. L'Asie le rappelle, quoi que nous fassions. Rome lui rendait, par les tributs du luxe, plus qu'elle n'en tirait par le fisc. De nos jours, l'Asie orientale, ne voulant que de l'or pour ses marchandises, l'or que l'Angleterre pompe de l'Europe ou de l'Amérique, va peu à peu s'enterrer en Asie; les piastres américaines, fondues en louis, en napoléons, en livres sterling, ont pour destinée dernière, d'aller dorer les pagodes et les idoles de la Chine et du Japon. *Voy.* la notice de M. Ampère sur M. Abel Rémusat, *Revue des Deux mondes*, 1853.

[1] Le dernier but de l'alchimie n'était pas tant de trouver l'or que d'obtenir l'or pur, l'or potable, le breuvage d'immortalité. On racontait la merveilleuse histoire d'un bouvier de Sicile, du temps du roi Guillaume, qui, ayant trouvé dans la terre un flacon d'or, but la liqueur qu'il renfermait et revint à la jeunesse. Roger Bacon, Opus majus, p. 469.

[2] Quelques-uns se vantèrent de n'avoir point soufflé pour rien. Raymond Lulle, dans leurs traditions, passe en Angleterre, et pour encourager le roi à la croisade, lui fabrique dans la Tour de Londres pour six millions d'or. On en fit des nobles à la rose, *qu'on appelle encore aujourd'hui nobles de Raymond.* Il est dit dans l'Ultimatum testamentum, mis sous son nom, qu'en une fois il convertit en or 50 milliers pesant de mercure, de plomb et d'étain. — Le pape Jean XXII, à qui Pagi attribue un traité sur l'*Art transmutatoire*, y disait qu'il avait transmuté à Avignon 200 lingots pesant chacun au quintal, c'est-à-dire 20,000 livres d'or. Était-ce une manière de rendre compte des énormes richesses entassées dans ses caves? — Au reste, ils étaient forcés de convenir entre eux que cet or qu'ils obtenaient par quintaux, n'avait de l'or que la couleur.

[3] Dans l'usure, les juifs, dit-on, ne faisaient qu'imiter les Lombards leurs prédécesseurs. Muratori, Antiquit., VI, 371.

[4] A Toulouse, on les soufletait trois fois par an, pour les punir d'avoir autrefois livré la ville aux Sarrasins; sous Charles le Chauve, ils réclamèrent inutilement. — A Béziers, on les chassait à coups de pierres pendant toute la semaine sainte. Ils s'en rachetèrent en 1160. (*Voy.* Castel, Mémoires du Languedoc, l. III, p. 523.)

— Ils commencèrent sous le règne de Philippe-Auguste à porter la rouelle jaune, et le concile de Latran en fit une loi à tous les juifs de la chrétienté (canon 68).

Digitized by Google

laide grimace [1]... Mais il leur en restait toujours quelque chose... Patients, indestructibles, ils ont vaincu par la durée [2]. Ils ont résolu le problème de volatiliser la richesse; affranchis par la lettre de change, ils sont maintenant libres, ils sont maîtres; de soufflets en soufflets, les voilà au trône du monde [3].

Pour que le pauvre homme s'adresse au juif, pour qu'il approche de cette sombre petite maison si mal famée, pour qu'il parle à cet homme qui, dit-on, crucifie les petits enfants [4], il ne faut pas moins que l'horrible pression du fisc. Entre le fisc qui veut sa moelle et son sang, et le diable qui veut son âme, il prendra le juif pour milieu.

Quand donc il avait épuisé sa dernière ressource, quand son lit était vendu, quand sa femme et ses enfants couchés à terre tremblaient de fièvre ou criaient du pain, alors tête basse, et plus courbé que s'il eût porté sa charge de bois, il se dirigeait lentement vers l'odieuse maison, et il restait longtemps à la porte avant de frapper. Le juif ayant ouvert avec précaution la petite grille, un dialogue s'engageait, étrange et difficile. Que disait le chrétien? Au nom de Dieu? Le juif l'a tué, ton Dieu. Par pitié? Quel chrétien a jamais eu pitié du juif? Ce ne sont pas des mots qu'il faut. Il faut un gage. Que peut donner celui qui n'a rien? Le juif lui dira doucement : Mon ami, conformément aux ordonnances du roi, notre sire, je ne prête ni sur habit sanglant, ni sur fer de charrue [5]... Non, pour gage je ne veux que vous-même. Je ne suis pas des vôtres, mon droit n'est pas le droit chrétien. C'est un droit plus antique (*in partes secanto*). Votre chair répondra. Sang pour or, comme vie pour vie. Une livre de votre chair, que je vais nourrir de mon argent, une livre seulement de votre belle chair [6]!... » L'or que prête le meurtrier du Fils de l'Homme, ne peut être qu'un or meurtrier, antihumain, antidivin, ou comme on disait dans ce temps-là, *Anti-Christ*. Voilà l'or *Anti-Christ*, comme Aristophane nous montrait tout à l'heure dans Plutus l'*Anti-Jupiter*.

Cet Anti-Christ, cet anti-dieu, doit dépouiller Dieu, c'est-à-dire l'Église; l'Église séculière, les prêtres, le pape; l'Église régulière, les moines, les templiers.

La mort scandaleusement prompte de Benoît XI fit tomber l'Église dans la main de Philippe le Bel; elle le mit à même de faire un pape, de tirer la papauté de Rome, de l'amener en France, pour, en cette geôle, la faire travailler à son profit, lui dicter des bulles lucratives, exploiter l'infaillibilité, constituer le Saint-Esprit comme scribe et percepteur pour la maison de France.

Après la mort de Benoît, les cardinaux s'étaient enfermés en conclave à Pérouse. Mais les deux partis, le français et l'antifrançais, se balançaient si bien, qu'il n'y avait pas moyen d'en finir. Les gens de la ville, dans leur impatience, dans leur *furie* italienne de voir un pape fait à Pérouse, n'y trouvèrent autre remède que d'affamer les cardinaux. Ceux-ci convinrent qu'un des deux partis désignerait trois candidats, et que l'autre parti choisirait. Ce fut au parti français à choisir, et il

[1] Souvent ils firent l'objet de traités entre seigneurs. Dans l'ordonnance de 1230, il est dit « que personne dans notre royaume ne retienne le juif d'un autre seigneur; partout où quelqu'un retrouvera son juif, il pourra le reprendre, comme son esclave (tanquam proprium servum), quelque long séjour qu'il ait fait sur les terres d'un autre seigneur. » On voit en effet, dans les Établissements, que les meubles des juifs appartenaient aux barons. Peu à peu le juif passa au roi, comme la monnaie et les autres droits fiscaux.

[2] Patiens, quia æternus...—C'est l'usage que les juifs se tiennent sur le passage de chaque nouveau pape, et lui présentent leur loi. Est-ce un hommage, ou un reproche de la vieille loi à la nouvelle, de la mère à la fille?... — « Le jour de son couronnement, le pape Jean XXIII chevaucha avec sa mitre papale de rue en rue dans la ville de Boulogne la Grasse, faisant le signe de la croix jusques en la rue où demeuroient les juifs, lesquels offrirent par écrit leur loi, laquelle de sa propre main il prit et reçut, et puis la regarda, et tantôt la jeta derrière lui, en disant : « Votre loi est bonne, mais d'icelle la nôtre est meilleure. » Et lui parti de là, les juifs le suivoient le cuidant atteindre, et tut toute la couverture de son cheval déchirée; et le pape jetoit, par toutes les rues où il passoit, monnoie, c'est à savoir deniers qu'on appelle quatrins et mailles de Florence; et y avoit devant lui et derrière lui deux cents hommes d'armes, et avoit chacun en sa main une masse de cuir dont ils frappoient les juifs, tellement que c'étoit grand'joie à voir. » Monstrelet, II, 315, ann. 1409.

[3] Je lisais le ... octobre 1854, dans un journal anglais: « Aujourd'hui, peu d'affaires à la Bourse; c'est jour férié pour les juifs. » — Mais ils n'ont pas seulement la supériorité de richesses. On serait tenté de leur en accorder une autre lorsqu'on voit que la plupart des hommes qui font aujourd'hui le plus d'honneur à l'Allemagne, sont des juifs convertis.

[4] *Voy.* les Ballades publiées par M. Francisque Michel.

[5] Ordonn., I, 36.

[6] Shakespeare, The merchant of Venice, acte 1, sc. 3 : « Let the forfeit be nominated for an equal pound *of your fair flesh*, to be cut and taken, in what part of your body pleaseath me. » — Sir Thomas Mungo acquit à Calcutta, il y a trente ans, un ms. où se trouve l'histoire originale de la livre de chair, etc. Seulement, au lieu d'un chrétien, c'est un musulman que le juif veut dépecer. *Voy.* Asiatic journal.

Digitized by Google

désigna un Gascon, Bertrand de Gott, archevêque de Bordeaux. Bertrand s'était montré jusque-là ennemi du roi, mais on savait qu'il était avant tout ami de son intérêt, et l'on espérait bien le convertir.

Philippe, instruit par ses cardinaux, et muni de leurs lettres, donne rendez-vous au futur élu près de Saint-Jean d'Angely, dans une forêt. Bertrand y court plein d'espérance. Villani parle de cette entrevue secrète, comme s'il y était. Il faut lire ce récit d'une maligne naïveté :

« Ils entendirent ensemble la messe et se jurèrent le secret. Alors le roi commença à parlementer en belles paroles, pour le réconcilier avec Charles de Valois. Ensuite il lui dit : « Vois, archevêque, j'ai en mon pouvoir de te faire pape, si je veux ; c'est pour cela que je suis venu vers toi ; car, si tu me promets de me faire six grâces que je te demanderai, je t'assurerai cette dignité, et voici qui te prouvera que j'en ai le pouvoir. » Alors il lui montra les lettres et délégations de l'un et de l'autre collége. Le Gascon, plein de convoitise, voyant ainsi tout à coup qu'il dépendait entièrement du roi de le faire pape, se jeta, comme éperdu de joie, aux pieds de Philippe, et dit : « Monseigneur, c'est à présent que je vois que tu m'aimes plus qu'homme qui vive, et que tu veux me rendre le bien pour le mal. Tu dois commander, moi, obéir, et toujours j'y serai disposé. » Le roi le releva, le baisa à la bouche, et lui dit : « Les six grâces spéciales que je te demande sont les suivantes : La première, que tu me réconcilies parfaitement avec l'Église, et me fasses pardonner le méfait que j'ai commis en arrêtant le pape Boniface ; la seconde, que tu rendes la communion à moi et à tous les miens ; la troisième, que tu m'accordes les décimes du clergé dans mon royaume pour cinq ans, afin d'aider aux dépenses faites en la guerre de Flandre ; la quatrième, que tu détruises et annules la mémoire du pape Boniface ; la cinquième, que tu rendes la dignité de cardinal à messer Jacobo et messer Piero de la Colonne, que tu les remettes en leur état, et qu'avec eux tu fasses cardinaux certains miens amis. Pour la sixième grâce et promesse, je me réserve d'en parler en temps et lieu : car c'est chose grande et secrète. » L'archevêque promit tout par serment sur le Corpus Domini, et de plus, il donna pour otages son frère et deux de ses neveux. Le roi, de son côté, promit et jura qu'il le ferait élire pape[1]. »

Le pape de Philippe le Bel, avouant hautement sa dépendance, déclara qu'il voulait être couronné à Lyon (14 nov. 1305). Ce couronnement, qui commençait la captivité de l'Église, fut dignement solennisé. Au moment où le cortége passait, un mur chargé de spectateurs s'écroule, blesse le roi et tue le duc de Bretagne. Le pape fut renversé, la tiare tomba. Huit jours après, dans un banquet du pape, ses gens et ceux des cardinaux prennent querelle, un frère du pape est tué.

Cependant la honte du marché devenait publique. Clément payait comptant. Il donnait en payement ce qui n'était pas à lui, en exigeant des décimes du clergé : décimes au roi de France, décimes au comte de Flandre pour qu'il s'acquitte envers le roi, décimes à Charles de Valois pour une croisade contre l'empire grec. Le motif de la croisade était étrange ; ce pauvre empire, au dire du pape, était faible, et ne rassurait pas assez la chrétienté contre les infidèles.

Clément, ayant payé, croyait être quitte et n'avoir plus qu'à jouir en acquéreur et propriétaire, *à user et abuser*. Comme un baron faisait *chevauchée* autour de sa terre pour exercer son droit de gîte et de pourvoirie, Clément se mit à voyager à travers l'Église de France. De Lyon, il s'achemina vers Bordeaux, mais par Mâcon, Bourges et Limoges, afin de ravager plus de pays. Il allait, prenant et dévorant, d'évêché en évêché, avec une armée de familiers et de serviteurs. Partout où s'abattait cette nuée de sauterelles, la place restait nette. Ancien archevêque de Bordeaux, le rancunier pontif ôta à Bourges sa primatie sur la capitale de la Guienne. Il s'établit chez son ennemi, l'archevêque de Bourges, comme un garnisaire ou *mangeur* d'office[2], et il s'y hébergea de telle sorte, qu'il le laissa ruiné de fond en comble ; ce primat des Aquitaines serait mort de faim, s'il n'était venu à la cathédrale parmi ses chanoines, recevoir aux distributions ecclésiastiques la portion congrue[3].

Dans les vols de Clément, le meilleur était pour une femme qui rançonnait le pape, comme lui l'Église. C'était la véritable Jérusalem où allait l'argent de la croisade. La belle Brunissende Talleyrand de Périgord lui coûtait, disait-on, plus que la terre sainte.

Clément allait être bientôt cruellement troublé dans cette douce jouissance des biens de l'Église. Les décimes en perspective ne répondaient pas aux besoins actuels du fisc royal. Le pape gagna du

[1] G. Villani, l. VIII, c. 80, p. 417. — L'opinion du temps est bien représentée dans les vers burlesques cités par Walsingham :

Ecclesiæ navis titubat, regni quia clavis
Errat. Rex, Papa, facti sunt unica cappa.

Hoc faciunt *do des*, Pilatus hic, alter Herodes.
Walsingh., p. 456, ann. 1306.

[2] Ces mots sont synonymes dans la langue de ce temps.

[3] Contin. G. de Nangis, ad annum 1305.

Digitized by Google

temps en lui donnant les juifs, en autorisant le roi à les saisir. L'opération se fit en un même jour avec un secret et une promptitude qui font honneur aux gens du roi. Pas un juif, dit-on, n'échappa. Non content de vendre leurs biens, le roi se chargea de poursuivre leurs débiteurs, déclarant que leurs écritures suffisaient pour titres de créances, que l'écrit d'un juif faisait foi pour lui.

Le juif ne rendant pas assez, il retomba sur le chrétien. Il altéra encore les monnaies, augmentant le titre et diminuant le poids; avec deux livres il en payait huit. Mais quand il s'agissait de recevoir, il ne voulait de sa monnaie que pour un tiers; deux banqueroutes en sens inverse. Tous les débiteurs profitèrent de l'occasion. Ces monnaies de diverse valeur sous même titre faisaient naître des querelles sans nombre. On ne s'entendait pas; c'était une Babel. La seule chose à quoi le peuple s'accorda (voilà donc qu'il y a un peuple), ce fut à se révolter. Le roi s'était sauvé au Temple. Ils l'y auraient suivi, si on ne les eût amusés en chemin à piller la maison d'Étienne Barbet, un financier à qui l'on attribuait l'altération des monnaies. L'émeute finit ainsi. Le roi fit pendre des centaines d'hommes aux arbres des routes autour de Paris. L'effroi le rapprocha des nobles. Il leur rendit le combat judiciaire, autrement dit l'impunité. C'était une défaite pour le gouvernement royal. Le roi des légistes abdiquait la loi, pour reconnaître les décisions de la force. Triste et douteuse position, en législation comme en finances. Repoussé de l'Église aux juifs, de ceux-ci aux communes, des communes flamandes il retombait sur le clergé.

Le plus net des trésors de Philippe, son patrimoine à exploiter, le fonds sur lequel il comptait, c'était son pape. S'il l'avait acheté ce pape, s'il l'engraissait de vols et de pillages, ce n'était point pour ne s'en pas servir, mais bien pour en tirer parti, pour lui lever, comme le juif, une livre de chair sur tel membre qu'il voudrait.

Il avait un moyen infaillible de presser et pressurer le pape, un tout-puissant épouvantail, savoir, le procès de Boniface VIII. Ce qu'il demandait à Clément, c'était précisément le suicide de la papauté. Si Boniface était hérétique et faux pape, les cardinaux qu'il avait faits étaient de faux cardinaux. Benoît XI et Clément, élus par eux, étaient à leur tour faux papes et sans droit, et non-seulement eux, mais tous ceux qu'ils avaient choisis ou confirmés dans les dignités ecclésiastiques; non-seulement leurs choix, mais leurs actes de toute espèce. L'Église se trouvait enlacée dans une illégalité sans fin. D'autre part, si Boniface avait été vrai pape, comme tel, il était infaillible, ses sentences subsistaient, Philippe le Bel restait condamné.

A peine intronisé, Clément eut à entendre l'aigre et impérieuse requête de Nogaret, qui lui enjoignait de poursuivre son prédécesseur. Le marché à peine conclu, le diable demandait son payement. Le servage de l'homme vendu commençait; cette âme, une fois garrottée des liens de l'injustice, ayant reçu le mors et le frein, devait être misérablement chevauchée jusqu'à la damnation.

Plutôt que de tuer ainsi la papauté en droit, Clément avait mieux aimé la livrer en fait. Il avait créé d'un coup douze cardinaux dévoués au roi, les deux Colonna, et dix Français ou Gascons. Ces douze, joints à ce qui restait des douze du même parti, dont on avait surpris la nomination à Célestin, assuraient à jamais au roi l'élection des papes futurs. Clément constituait ainsi la papauté entre les mains de Philippe; concession énorme, et qui pourtant ne suffit point.

Il crut qu'il fléchirait son maître en faisant un pas de plus. Il révoqua une bulle de Boniface, la bulle *Clericis laicos*, qui fermait au roi la bourse du clergé. La bulle *Unam sanctam* contenait la glorieuse et sublime expression de la suprématie pontificale. Clément la sacrifia, et ce ne fut pas assez encore.

Il était à Poitiers, inquiet, et malade de corps et d'esprit. Philippe le Bel vint l'y trouver avec de nouvelles exigences. Il lui fallait une grande confiscation, celle du plus riche des ordres religieux, de l'ordre du Temple. Le pape, serré entre deux périls, essaya de donner le change à Philippe en le comblant de toutes les faveurs qui étaient au pouvoir du saint-siège. Il aida son fils Louis Hutin à s'établir en Navarre; il déclara son frère Charles de Valois chef de la croisade. Il tâcha enfin de s'assurer la protection de la maison d'Anjou, déchargeant le roi de Naples d'une dette énorme envers l'Église, canonisant un de ses fils, adjugeant à l'autre le trône de Hongrie.

Philippe recevait toujours, mais il ne lâchait pas prise. Il entourait le pape d'accusations contre le Temple. Il trouva dans la maison même de Clément un templier qui accusait l'ordre. En 1306, le roi voulant lui envoyer des commissaires pour obtenir une décision, le malheureux pape donne, pour ne pas les recevoir, la plus ridicule excuse : « De l'avis des médecins, nous allons, au commencement de septembre, prendre quelques drogues préparatives, et ensuite une médecine qui, selon les susdits médecins, doit, avec l'aide de Dieu, nous être fort utile [1]. »

[1] Baluze, Acta vet. ad Pap. Av., p. 75-6... Quædam præparatoria sumere, et postmodum purgationem ac-

Digitized by Google

Ces pitoyables tergiversations durèrent longtemps. Elles auraient duré toujours, si le pape n'eût appris tout à coup que le roi faisait arrêter partout les templiers, et que son confesseur, moine dominicain et grand inquisiteur en France, procédait contre eux sans attendre d'autorisation.

Qu'était-ce donc que le Temple? Essayons de le dire en peu de mots :

A Paris, l'enceinte du Temple comprenait tout le grand quartier, triste et mal peuplé, qui en a conservé le nom [1]. C'était un tiers du Paris d'alors. A l'ombre du Temple et sous sa puissante protection vivait une foule de serviteurs, de familiers, d'affiliés, et aussi de gens condamnés; les maisons de l'ordre avaient droit d'asile. Philippe le Bel lui-même en avait profité en 1306, lorsqu'il était poursuivi par le peuple soulevé. Il restait encore, à l'époque de la révolution, un monument de cette ingratitude royale, la grosse tour à quatre tourelles, bâtie en 1222. Elle servit de prison à Louis XVI.

Le Temple de Paris était le centre de l'ordre, son trésor; les chapitres généraux s'y tenaient. De cette maison dépendaient toutes les *provinces* de l'ordre : Portugal, Castille et Léon, Aragon, Majorque, Allemagne, Italie, Pouille et Sicile, Angleterre et Irlande. Dans le Nord, l'ordre Teutonique était sorti du Temple, comme en Espagne d'autres ordres militaires se formèrent de ses débris. L'immense majorité des templiers étaient Français, particulièrement les grands maîtres. Dans plusieurs langues, on désignait les chevaliers par leur nom français : *Frieri del Tempio*, φρερριοι τοῦ Τεμπλοῦ [2].

Le Temple, comme tous les ordres militaires, dérivait de Cîteaux. Le réformateur de Cîteaux, saint Bernard, de la même plume qui commentait le Cantique des cantiques, donna aux chevaliers leur règle enthousiaste et austère. Cette règle, c'était l'exil et la guerre sainte jusqu'à la mort. Les templiers devaient toujours accepter le combat, fût-ce d'un contre trois, ne jamais demander quartier, ne point donner de rançon, *pas un pan de mur, pas un pouce de terre.* Ils n'avaient pas de repos à espérer. On ne leur permettait pas de passer dans des ordres moins austères [3].

« Allez heureux, allez paisibles, leur dit saint Bernard; chassez d'un cœur intrépide les ennemis de la croix de Christ, bien sûrs que ni la vie ni la mort ne pourront vous mettre hors l'amour de Dieu qui est en Jésus. En tout péril, redites-vous la parole : *Vivants ou morts, nous sommes au Seigneur*... Glorieux les vainqueurs, heureux les martyrs [4] ! »

Voici la rude esquisse qu'il nous donne de la figure du templier : «Cheveux tondus, poil hérissé, souillé de poussière; noir de fer, noir de hâle et de soleil... Ils aiment les chevaux ardents et rapides, mais non parés, bigarrés, caparaçonnés... Ce qui charme dans cette foule, dans ce torrent qui coule à la terre sainte, c'est que vous n'y voyez que des scélérats et des impies. Christ d'un ennemi se fait un champion; du persécuteur Saül il fait un saint Paul... » Puis dans un éloquent itinéraire, il conduit les guerriers pénitents de Bethléem au Calvaire, de Nazareth au saint Sépulcre.

Le soldat a la gloire, le moine le repos. Le templier abjurait l'un et l'autre. Il réunissait ce que les deux vies ont de plus dur, les périls et les abstinences. La grande affaire du moyen âge fut la guerre sainte, la croisade; l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. C'était la croisade devenue fixe et permanente, la noble représentation de cette croisade spirituelle, de cette guerre mystique que le chrétien soutient jusqu'à la mort contre l'ennemi intérieur [5].

Associés aux Hospitaliers dans la défense des saints lieux, ils en différaient en ce que la guerre était plus particulièrement le but de leur institution [6]. Les uns et les autres rendaient les plus grands services. Quel bonheur n'était-ce pas pour le pèlerin qui voyageait sur la route poudreuse de Jaffa à Jérusalem, et qui croyait à tout moment voir fondre sur lui les brigands arabes, de rencontrer un chevalier, de reconnaître la secourable croix rouge sur le manteau blanc de l'ordre du Temple! En bataille, les deux ordres fournissaient alternativement l'avant-garde et l'arrière-garde. On mettait au milieu les croisés nouveaux venus et peu habitués aux guerres d'Asie. Les chevaliers les entouraient, les protégeaient, dit fièrement un des leurs, *comme une mère son enfant* [7]. Ces auxiliaires passagers reconnaissaient ordinairement assez mal ce dévouement. Ils servaient moins les

cipere, quæ secundùm prædictorum physicorum judicium, auctore Domino, valdè utilis nobis erit.

[1] La Coulture du Temple, contiguë à celle de Saint-Gervais, comprenait presque tout le domaine des templiers, qui s'étendait le long de la rue du Temple, depuis la rue Sainte-Croix ou les environs de la rue de la Verrerie, jusqu'au delà des murs, des fossés et de la porte du Temple. Sauval, I, 72.

[2] Sismondi, Répub. italiennes, IV, 265. Pachymer., Hist. Andronic., l. V, c. 12, t. XIII, p. 235.

[3] Dupuy, Preuves, p. 115.

[4] S. Bernard, Exhort. ad milites Templi, I, 544-560.

[5] Vita est militia super terram.

[6] *Voy.* plus bas la lettre de Jacques Molay.

[7] Sicut mater infantem. Dupuy, Preuves, p. 179.

Digitized by Google

chevaliers qu'ils ne les embarrassaient. Orgueilleux et fervents à leur arrivée, bien sûrs qu'un miracle allait se faire exprès pour eux, ils ne manquaient pas de rompre les trêves; ils entraînaient les chevaliers dans des périls inutiles, se faisaient battre, et partaient, leur laissant le poids de la guerre et les accusant de les avoir mal soutenus. Les templiers formaient l'avant-garde à Mansourah, lorsque ce jeune fou de comte d'Artois s'obstina à la poursuite, malgré leur conseil, et se jeta dans la ville; ils le suivirent par honneur et furent tous tués.

On avait cru avec raison ne pouvoir jamais faire assez pour un ordre si dévoué et si utile. Les priviléges les plus magnifiques leur furent accordés. D'abord ils ne pouvaient être jugés que par le pape; mais un juge placé si loin et si haut n'était guère réclamé; ainsi les templiers étaient juges dans leurs causes. Ils pouvaient encore y être témoins; tant on avait foi dans leur loyauté. Il leur était défendu d'accorder aucune de leurs commanderies à la sollicitation des grands ou des rois. Ils ne pouvaient payer ni droit, ni tribut, ni péage.

Chacun désirait naturellement participer à de tels priviléges. Innocent III lui-même voulut être affilié à l'ordre; Philippe le Bel le demanda en vain.

Mais quand cet ordre n'eut pas eu ces grands et magnifiques priviléges, on s'y serait présenté en foule. Le Temple avait pour les imaginations un attrait de mystère et de vague terreur. Les réceptions avaient lieu dans les églises de l'ordre, la nuit, et portes fermées. Les membres inférieurs en étaient exclus. On disait que si le roi de France lui-même y eût pénétré, il n'en serait pas sorti.

La forme de réception était empruntée aux rites dramatiques et bizarres, aux *mystères* dont l'Église antique ne craignait pas d'entourer les choses saintes. Le récipiendaire était présenté d'abord comme un pécheur, un mauvais chrétien, un renégat. Il reniait, à l'exemple de saint Pierre; le reniement, dans cette pantomime, s'exprimait par un acte [1], cracher sur la croix. L'ordre se chargeait de réhabiliter ce renégat, de l'élever d'autant plus haut, que sa chute était plus profonde. Ainsi dans la fête des fols ou idiots (*fatuorum*), l'homme offrait l'hommage même de son imbécillité, de son infamie, à l'Église qui devait le régénérer. Ces comédies sacrées, chaque jour moins comprises, étaient de plus en plus dangereuses, plus capables de scandaliser un âge prosaïque, qui ne voyait que la lettre et perdait le sens du symbole.

Elles avaient ici un autre danger. L'orgueil du Temple pouvait laisser dans ces formes une équivoque impie. Le récipiendaire pouvait croire qu'au delà du christianisme vulgaire, l'ordre allait lui révéler une religion plus haute, lui ouvrir un sanctuaire derrière le sanctuaire. Ce nom du Temple n'était pas sacré pour les seuls chrétiens. S'il exprimait pour eux le saint-sépulcre, il rappelait aux juifs, aux musulmans, le temple de Salomon [2]. L'idée du Temple, plus haute et plus générale que celle même de l'Église, planait en quelque sorte par-dessus toute religion. L'Église datait, et le Temple ne datait pas. Contemporain de tous les âges, c'était comme un symbole de la perpétuité religieuse. Même après la ruine des templiers, le Temple subsiste, au moins comme tradition, dans les enseignements d'une foule de sociétés secrètes, jusqu'aux rose-croix, jusqu'aux francs-maçons [3].

L'Église est la maison du Christ, le Temple celle du Saint-Esprit. Les gnostiques prenaient pour leur grande fête, non pas Noël ou Pâques, mais la

[1] *Voy.* plus loin les motifs qui nous ont décidé à regarder ce point comme hors de doute. — Le quatorzième siècle ne voyait probablement qu'une singularité suspecte dans la fidélité des templiers aux anciennes traditions symboliques de l'Église, par exemple dans leur prédilection pour le nombre trois. On interrogeait *trois* fois le récipiendaire avant de l'introduire dans le chapitre. Il demandait par *trois* fois le pain et l'eau, et la société de l'ordre. Il faisait *trois* vœux. Les chevaliers observaient *trois* grands jeûnes. Ils communiaient *trois* fois l'an. L'aumône se faisait dans toutes les maisons de l'ordre *trois* fois la semaine. Chacun des chevaliers devait avoir *trois* chevaux. On leur disait la messe *trois* fois la semaine. Ils mangeaient de la viande *trois* jours de la semaine seulement. Dans les jours d'abstinence on pouvait leur servir *trois* mets différents. Ils adoraient la croix solennellement à *trois* époques de l'année. Ils juraient de ne pas fuir en présence de *trois* ennemis. On flagellait par *trois* fois en plein chapitre ceux qui avaient mérité cette correction, etc., etc., etc. Même remarque pour les accusations dont ils furent l'objet. On leur reprocha de renier *trois* fois, de cracher *trois* fois sur la croix. *Ter abnegabant, et horribili crudelitate ter in faciem spuebant ejus.* Circul. de Philippe le Bel, du 14 septembre 1307. Et li fait renier par trois fois le prophète et par trois fois crachier sur la croix. Instruct. de l'inquisiteur Guillaume de Paris. Rayn., p. 4.

[2] Dans quelques monuments anglais, l'ordre du Temple est appelé Militia Templi Salomonis (ms. Bibliothèque Cottonianæ et Bodleianæ). Ils sont aussi nommés Fratres militiæ Salomonis dans une charte de 1197. Ducange. Rayn., p. 2.

[3] Il est possible que les templiers qui échappèrent se soient fondus dans des sociétés secrètes. En Écosse, ils disparaissent tous, excepté deux. Or, on a remarqué que les plus secrets mystères de la franc-maçonnerie sont réputés émanés d'Écosse, et que les plus hauts grades y sont nommés écossais. *Voy.* Grouvelle, et les écrivains qu'il a suivis, Munter, Moldenhawer, Nicolai, etc.

Digitized by Google

Pentecôte, le jour où l'Esprit descendit. Jusqu'à quel point ces vieilles sectes subsistèrent-elles au moyen âge? les templiers y furent-ils affiliés? De telles questions, malgré les ingénieuses conjectures des modernes, resteront toujours obscures dans l'insuffisance des monuments [1].

Ces doctrines intérieures du Temple semblent tout à la fois vouloir se montrer et se cacher. On croit les reconnaître, soit dans les emblèmes étranges, sculptés au portail de quelques églises, soit dans le dernier cycle épique du moyen âge, dans ces poëmes où la chevalerie épurée n'est plus qu'une odyssée, un voyage héroïque et pieux à la recherche du Graal. On appelait ainsi la sainte coupe qui reçut le sang du Sauveur. La simple vue de cette coupe prolonge la vie de cinq cents années. Les enfants seuls peuvent en approcher sans mourir. Autour du Temple qui la contient, veillent en armes les templistes, ou chevaliers du Graal [2].

Cette chevalerie plus qu'ecclésiastique, ce froid et trop pur idéal, qui fut la fin du moyen âge et sa dernière rêverie, se trouvait, par sa hauteur même, étranger à toute réalité, inaccessible à toute pratique. Le templiste resta dans les poëmes, figure nuageuse et quasi-divine. Le templier s'enfonça dans la brutalité.

Je ne voudrais pas m'associer aux persécuteurs de ce grand ordre. L'ennemi des templiers les a lavés sans le vouloir; les tortures par lesquelles il leur arracha de honteux aveux, semblent une présomption d'innocence. On est tenté de ne pas croire des malheureux qui s'accusent dans les gênes. S'il y eut des souillures, on est tenté de ne plus les voir, effacées qu'elles furent dans la flamme des bûchers.

Il subsiste cependant de graves aveux, obtenus hors de la question et des tortures. Les points mêmes qui ne furent pas prouvés, n'en sont pas moins vraisemblables pour qui connaît la nature humaine, pour qui considère sérieusement la situation de l'ordre dans ses derniers temps.

Il était naturel que le relâchement s'introduisît parmi des moines guerriers, des cadets de la noblesse, qui couraient les aventures loin de la chrétienté, souvent loin des yeux de leurs chefs, entre les périls d'une guerre à mort et les tentations d'un climat brûlant, d'un pays d'esclaves, de la luxurieuse Syrie. L'orgueil et l'honneur les soutinrent tant qu'il y eut espoir pour la terre sainte. Sachons-leur gré d'avoir résisté si longtemps, lorsqu'à chaque croisade leur attente était si tristement déçue, lorsque toute prédiction mentait, que les miracles promis s'ajournaient toujours. Il n'y avait pas de semaine que la cloche de Jérusalem ne sonnât l'apparition des Arabes dans la plaine désolée. C'était toujours aux templiers, aux hospitaliers à monter à cheval, à sortir des murs... Enfin ils perdirent Jérusalem, puis Saint-Jean d'Acre. Soldats délaissés, sentinelles perdues, faut-il s'étonner si, au soir de cette bataille de deux siècles, les bras leur tombèrent?

La chute est grave après les grands efforts. L'âme montée si haut dans l'héroïsme et la sainteté, tombe bien lourde en terre... Malade et aigrie, elle se plonge dans le mal avec une faim sauvage, comme pour se venger d'avoir cru.

Telle paraît avoir été la chute du Temple. Tout ce qu'il y avait eu de saint en l'ordre, devint péché et souillure. Après avoir tendu de l'homme à Dieu, il tourna de Dieu à la Bête [3]. Les pieuses agapes, les fraternités héroïques, couvrirent de sales amours de moines [4]. Ils cachèrent l'infamie en s'y mettant plus avant. Et l'orgueil y trouvait encore son compte; ce peuple éternel, sans famille ni génération charnelle, recruté par l'élection et l'esprit, faisait montre de son mépris pour la femme [5], se suffisant à lui-même et n'aimant rien hors de soi.

Comme ils se passaient de femmes, ils se passaient aussi de prêtres, péchant et se confessant entre eux [6]. Et ils se passèrent de Dieu encore. Ils essayèrent des superstitions orientales, de la magie sarrasine. D'abord symbolique, le reniement devint

[1] *Voy.* Hammer, Mémoire sur deux coffrets gnostiques, p. 7. *Voy.* aussi le mémoire du même dans les Mines d'Orient, et la réponse de M. Raynouard (Michaud, Hist. des croisades, édit. 1828, t. V, p. 572).

[2] *Voy.* plus haut, livre IV, c. 9.

[3] Sans parler de notre dicton populaire, « Boire comme un templier, » les Anglais en avaient un autre : « Dum erat juvenis sæcularis, omnes pueri clamabant publicè et vulgariter unus ad alterum : Custodiatis vobis ab osculo Templariorum. » Conc. Britann., p. 360, testis 2.

[4] La règle austère que l'ordre reçut à son origine, semble à sa chute un acte d'accusation terrible : Domus hospitis non careat lumine ne tenebrosus hostis... Vestiti autem camisiis dormiant et cum femoralibus dormiant. Dormientibus itaque fratribus usque mane nunquam deerit lucerna... Actes du concile de Troyes, 1128. Ap. Dup., Templ., 92-102.

[5] *Voy.* cependant Processus contrà Templarios, ms. de la biblioth. royale. Ce qu'on y lit dans les Articles de l'interrogatoire sur leurs relations avec les femmes (*Item les maîtres fesoient frères et suers du Temple...* Proc. ms., folio 10-11.) doit s'entendre des affiliés de l'ordre; il y en avait des deux sexes (*voy.* Dup., 99, 102), mais il ne me souvient pas d'avoir lu aucun aveu sur ce point, même dans les dépositions les plus contraires à l'ordre. Ils avouent plutôt une autre infamie, bien plus honteuse.

[6] La manere de tenir chapitre et d'assoudre. Après chapitre dira le mettre ou cely que tendra le chapitre :

Digitized by Google

réel; ils abjurèrent un Dieu qui ne donnait pas la victoire ; ils le traitèrent comme un allié infidèle qui les trahissait, l'outragèrent, crachèrent sur la croix.

Leur vrai dieu, ce semble, devint l'ordre même. Ils adorèrent le Temple et les templiers, leurs chefs, comme Temples vivants. Ils symbolisèrent par les cérémonies les plus sales et les plus repoussantes, le dévouement aveugle, l'abandon complet de la volonté. L'ordre se serrant ainsi, tomba dans une farouche religion de soi-même, dans un satanique égoïsme. Ce qu'il y a de souverainement diabolique dans le diable, c'est de s'adorer.

Voilà, dira-t-on, des conjectures. Mais elles ressortent trop naturellement d'un grand nombre d'aveux obtenus, sans avoir recours à la torture, particulièrement en Angleterre [1].

Que tel ait été d'ailleurs le caractère général de l'ordre, que les statuts soient devenus expressément honteux et impies, c'est ce que je suis loin d'affirmer. De telles choses ne s'écrivent pas. La corruption entre dans un ordre par connivence mutuelle et tacite. Les formes subsistent, changeant de sens, et perverties par une mauvaise interprétation que personne n'avoue tout haut.

Mais quand même ces infamies, ces impiétés auraient été universelles dans l'ordre, elles n'auraient pas suffi pour entraîner sa destruction. Le clergé les aurait couvertes et étouffées, comme tant d'autres désordres ecclésiastiques. La cause de la ruine du Temple, c'est qu'il était trop riche et trop puissant. Il y eut une autre cause plus intime, mais je la dirai tout à l'heure.

A mesure que la ferveur des guerres saintes diminuait en Europe, à mesure qu'on allait moins à la croisade, on donnait davantage au Temple, pour s'en dispenser. Les affiliés de l'ordre étaient innombrables. Il suffisait de payer deux ou trois deniers par an. Beaucoup de gens offraient tous leurs biens, leurs personnes même. Deux comtes de Provence se donnèrent ainsi. Un roi d'Aragon légua son royaume (Alphonse le Batailleur, 1131-1132); mais le royaume n'y consentit pas.

On peut juger du nombre prodigieux des possessions des templiers, par celui des terres, des fermes, des forts ruinés qui, dans nos villes ou nos campagnes, portent encore le nom du Temple. Ils possédaient, dit-on, plus de neuf mille manoirs dans la chrétienté [2]. En une seule province d'Espagne, au royaume de Valence, ils avaient dix-sept places fortes. Ils achetèrent argent comptant le royaume de Chypre, qu'ils ne purent, il est vrai, garder.

Avec de tels priviléges, de telles richesses, de telles possessions, il était bien difficile de rester humbles [3]. Richard Cœur-de-Lion disait en mourant : « Je laisse mon avarice aux moines de Citeaux, ma luxure aux moines gris, ma superbe aux templiers. »

Au défaut de musulmans, cette milice inquiète et indomptable guerroyait contre les chrétiens. Ils firent la guerre au roi de Chypre et au prince d'Antioche. Ils détrônèrent le roi de Jérusalem Henri II et le duc de Croatie. Ils ravagèrent la Thrace et la Grèce. Tous les croisés qui revenaient de Syrie, ne parlaient que des trahisons des templiers, de leurs liaisons avec les infidèles [4]. Ils étaient notoirement en rapport avec les Assassins de Syrie [5]; le peuple remarquait avec effroi l'analogie de leur costume avec celui des sectateurs du Vieux de la Montagne. Ils avaient accueilli le soudan dans leurs maisons, permis le culte mahométan, averti les infidèles de l'arrivée de Frédéric II [6]. Dans leurs rivalités furieuses contre les hospitaliers, ils avaient été jusqu'à lancer des flèches dans le saint sépulcre [7].

Beaux seigneurs frères, le pardon de nostre chapitre est tiels, que cil qui ostast les almones de la meson à toute male resoun, ou tenist aucune chose en noun de propre, ne prendreit u tens ou pardon de nostre chapitre. Mes toutes les choses qe *vous lessez à dire pour hounte de la char,* ou poour de la justice de la mesoun, qe leiu ne la prenge requer Dieu pour la requeste de la sue douce Mere le vous pardoint. Conciles d'Angleterre, édit. 1737, t. II, p. 383.

[1] Les dépositions les plus sales et qui paraîtraient avec le plus de vraisemblance dictées par la question, sont celles des témoins anglais, qui pourtant n'y furent pas soumis :—Post redditas gratias capellanus ordinis templi increpavit fratres dicens : « Diabolus comburet vos » vel similia verba... Et vidit braccias unius fratrum templi et ipsum tenentem faciem versus occidentem et posteriora versùs altare... 359. Osteudebatur imago Crucifixi et dicebatur ei, quod sicut antea honoraverat ipsum sic modo vituperaret, et conspueret in eum : quod et fecit. Item dictum fuit ei quod depositis braceiis verteret dorsum ad crucifixum : quod lacrymando fecit... Ibidem, 369, col. 1.

[2] Habent Templarii in christianitate novem millia manerionum... Math. Paris, p. 417. Plus tard la chronique de Flandre leur attribue 10,500 manoirs. Dans la sénéchaussée de Beaucaire, l'ordre avait acheté en quarante ans pour 10,000 livres de rentes. — Le seul prieuré de Saint-Gilles avait 54 commanderies. Grouvelle, p. 196.

[3] Dans leurs anciens statuts on lit : Regula pauperum commilitonum templi Salomonis. Rayn., p. 2.

[4] « Et Acre une cité trahirent-ils par leur grand mesprison. » Chron. de S. Denys, ap. Dupuy, p. 26.

[5] *Voy.* Hammer, Histoire des Assassins, trad. par MM. Hellert et Lanourais.

[6] Dupuy, p. 5-6.

[7] En 1259, l'animosité fut poussée à un tel excès, qu'ils se livrèrent une bataille dans laquelle les tem-

Digitized by Google

On assurait qu'ils avaient tué un chef musulman, qui voulait se faire chrétien pour ne plus leur payer tribut.

La maison de France particulièrement croyait avoir à se plaindre des templiers. Ils avaient tué Robert de Brienne à Athènes. Ils avaient refusé d'aider à la rançon de saint Louis [1]. En dernier lieu, ils s'étaient déclarés pour la maison d'Aragon contre celle d'Anjou.

Cependant la terre sainte avait été définitivement perdue en 1191, et la croisade terminée. Les chevaliers revenaient inutiles, formidables, odieux. Ils rapportaient au milieu de ce royaume épuisé, et sous les yeux d'un roi famélique, un monstrueux trésor de cent cinquante mille florins d'or, et en argent la charge de dix mulets [2]. Qu'allaient-ils faire en pleine paix de tant de forces et de richesses? Ne seraient-ils pas tentés de se créer une souveraineté dans l'Occident, comme les chevaliers Teutoniques l'ont fait en Prusse, les hospitaliers dans les îles de la Méditerranée, et les jésuites au Paraguay [3]? S'ils s'étaient unis aux hospitaliers, aucun roi du monde n'eût pu leur résister [4]. Il n'était point d'État où ils n'eussent des places fortes. Ils tenaient à toutes les familles nobles. Ils n'étaient guère en tout, il est vrai, plus de quinze mille chevaliers; mais c'étaient des hommes aguerris, au milieu d'un peuple qui ne l'était plus, depuis la cessation des guerres des seigneurs. C'étaient d'admirables cavaliers, les rivaux des mameluks, aussi intelligents, lestes et rapides, que la pesante cavalerie féodale était lourde et inerte. On les voyait partout orgueilleusement chevaucher sur leurs admirables chevaux arabes, suivis chacun d'un écuyer, d'un page, d'un servant d'armes, sans compter les esclaves noirs. Ils ne pouvaient varier leurs vêtements, mais ils avaient de précieuses armes orientales, d'un acier de fine trempe, et damasquinées richement.

Ils sentaient bien leurs forces. Les templiers d'Angleterre avaient osé dire au roi Henri III : « Vous serez roi, tant que vous serez juste. » Dans leur bouche, ce mot était une menace. Tout cela donnait à penser à Philippe le Bel.

Il en voulait à plusieurs d'entre eux de n'avoir souscrit l'appel contre Boniface qu'avec réserve, *sub protestationibus*. Ils avaient refusé d'admettre le roi dans l'ordre. Ils l'avaient refusé, et ils l'avaient servi, double humiliation. Il leur devait de l'argent [5]; le Temple était une sorte de banque, comme l'ont été souvent les temples de l'antiquité [6]. Lorsqu'en 1306, il trouva un asile chez eux contre le peuple soulevé, ce fut sans doute pour lui une occasion d'admirer ces trésors de l'ordre; les chevaliers étaient trop confiants, trop fiers pour lui rien cacher.

La tentation était forte pour le roi [7]. Sa victoire de Mons en Puelle l'avait ruiné. Déjà contraint de

pliers furent taillés en pièces. Les historiens disent qu'il n'en échappa qu'un seul.

[1] Joinville, p. 81, ap. Dup., Pr., p. 163-164. — Lorsqu'on effectuait le payement de la rançon, il manquait 30,000 livres. Joinville pria les templiers de les prêter au roi. Ils refusèrent et dirent : « Vous savez que nous recevons les commandes en tel manière que par nos serements nous ne les poons délivrer, mès que à ceulz qui les nous baillent. » Cependant ils dirent qu'on pouvait leur prendre cet argent par force, que l'ordre avait dans la ville d'Acre de quoi se dédommager. Joinville se rendit alors sur leur « mestre galie, » et descendu dans la cale, demanda les clefs d'un coffre qu'il voyait devant lui. On les lui refusa, il prit une cognée, la leva et menaça de « *faire la clef le roy.* » Alors le maréchal du Temple le prit à témoin qu'il lui faisait violence, et lui donna la clef. Joinville, p. 81, éd. 1761.

[2] Audivit dici à Delphino prædicto quòd cùm magister venit de ultrà mare, portavit secum centum et quinquaginta millia florenorum aureorum et decem summarios oneratos turronum grossorum. Arch. du Vatican, Rayn., p. 45.

[3] Ces ordres, également puissants, furent également attaqués. Les évêques livoniens portèrent contre les chevaliers Teutoniques des accusations non moins graves. De Jean XXII à Innocent VI, les hospitaliers eurent à soutenir les mêmes attaques. Les jésuites y succombèrent. *Voy.* Grouvelle, p. 22.

[4] *Voy.* page 421. — En Castille, les templiers, les hospitaliers et les chevaliers de Saint-Jacques, avaient un traité de garantie contre le roi même. Munter, p. 25.

[5] Is magistrum ordinis exosum habuit, propter importunam pecuniæ exactionem, quam, in nuptiis filiæ suæ Isabellæ, ei mutuò dederat. Thomas de la Moor, in Vitâ Eduardi II, apud Baluze, Pap. Aven., notæ, p. 189. — Le Temple avait, à diverses époques, servi de dépôt aux trésors du roi. Philippe-Auguste (1190) ordonne que tous ses revenus, pendant son voyage d'outre-mer, soient portés au Temple et enfermés dans des coffres, dont ses agents auront une clef et les templiers une autre. Philippe le Hardi ordonne qu'on y dépose les épargnes publiques. — Le trésorier des templiers s'intitulait trésorier du Temple et du Roi, et même trésorier du Roi au Temple. Sauval, II, 37.

[6] *Voy.* Mitford, the History of Greece.

[7] *Voy.* dans Dupuy un pamphlet que Philippe le Bel se fit probablement adresser : Opinio cujusdam prudentis regi Philippo ut regnum Hieros. et Cypri acquireret pro altero filiorum suorum, ac de invasione regni Ægypti et de dispositione bonorum ordinis Templariorum. — *Voy.* aussi Walsingham. — L'idée d'appliquer leurs biens au service de la terre sainte aurait été de Raymond Lulle. Baluz., Pap. Aven.

Digitized by Google

rendre la Guienne, il l'avait été encore de lâcher la Flandre flamande. Sa détresse pécuniaire était extrême, et pourtant il lui fallut révoquer un impôt contre lequel la Normandie s'était soulevée. Le peuple était déjà si ému, qu'on défendit les rassemblements de plus de cinq personnes. Le roi ne pouvait sortir de cette situation désespérée, que par quelque grande confiscation. Or, les juifs ayant été chassés, le coup ne pouvait frapper que sur les prêtres ou sur les nobles, ou bien sur un ordre qui appartenait aux uns ou aux autres, mais qui, par cela même, n'appartenant exclusivement ni à ceux-ci ni à ceux-là, ne serait défendu par personne. Loin d'être défendus, les templiers furent plutôt attaqués par leurs défenseurs naturels. Les moines les poursuivirent. Les nobles, les plus grands seigneurs de France, donnèrent par écrit leur adhésion au procès.

Philippe le Bel avait été élevé par un dominicain. Il avait pour confesseur un dominicain. Longtemps ces moines avaient été amis des templiers, au point même qu'ils s'étaient engagés à solliciter de chaque mourant qu'ils confesseraient, un legs pour le Temple [1]. Mais peu à peu les deux ordres étaient devenus rivaux. Les dominicains avaient un ordre militaire à eux, les *Cavalieri gaudenti* [2], qui ne prit pas grand essor. A cette rivalité accidentelle il faut ajouter une cause fondamentale de haine. Les templiers étaient nobles; les dominicains, les mendiants, étaient en grande partie roturiers, quoique dans leur tiers-ordre ils comptassent des laïques illustres et même des rois.

Dans les mendiants, comme dans les légistes conseillers de Philippe le Bel, il y avait contre les nobles, les hommes d'armes, les chevaliers, un fonds commun de malveillance, un levain de haine niveleuse. Les légistes devaient haïr les templiers comme moines; les dominicains les détestaient comme gens d'armes, comme moines mondains, qui réunissaient les profits de la sainteté et l'orgueil de la vie militaire. L'ordre de saint Dominique, inquisiteur dès sa naissance, pouvait se croire obligé en conscience de perdre en ses rivaux, des mécréants, doublement dangereux, et par l'importation des superstitions sarrasines, et par leurs liaisons avec les mystiques occidentaux, qui ne voulaient plus adorer que le Saint-Esprit.

Le coup ne fut pas imprévu, comme on l'a dit. Les templiers eurent le temps de le voir venir [3]. Mais l'orgueil les perdit; ils crurent toujours qu'on n'oserait.

Le roi hésitait en effet. Il avait d'abord essayé des moyens indirects. Par exemple, il avait demandé à être admis dans l'ordre. S'il y eût réussi, il se serait probablement fait grand maître, comme fit Ferdinand le Catholique pour les ordres militaires d'Espagne. Il aurait appliqué les biens du Temple à son usage, et l'ordre eût été conservé.

Depuis la perte de la terre sainte, et même antérieurement, on avait fait entendre aux templiers qu'il serait urgent de les réunir aux hospitaliers [4]. Réuni à un ordre plus docile, le Temple eût présenté peu de résistance aux rois.

Ils ne voulurent point entendre à cela. Le grand maître, Jacques Molay, pauvre chevalier de Bourgogne, mais vieux et brave soldat qui venait de s'honorer en Orient par les derniers combats qu'y rendirent les chrétiens, répondit que saint Louis avait, il est vrai, proposé autrefois la réunion des deux ordres, mais que le roi d'Espagne n'y avait point consenti; que pour que les hospitaliers fussent réunis aux templiers, il faudrait qu'ils s'amendassent fort; que les templiers étaient plus exclusivement fondés pour la guerre [5]. Il finissait par ces paroles hautaines : « On trouve beaucoup de gens qui voudraient ôter aux religieux leurs biens, plutôt que de leur en donner... Mais si l'on fait cette union des deux ordres, cette religion sera si forte et si puissante, qu'elle pourra bien défendre ses droits contre toute personne au monde [6]. »

Pendant que les templiers résistaient si fièrement à toute concession, les mauvais bruits allaient se fortifiant. Eux-mêmes y contribuaient. Un chevalier disait à Raoul de Presles, l'un des hommes les plus graves du temps : « Que dans le chapitre général de l'ordre, il y avait une chose si secrète,

[1] Statuts du chapitre général des dominicains en 1243. Grouvelle, p. 25.

[2] *Voy.* l'hist. de cet ordre, par le dominicain Federici, 1787. Ils profitèrent pourtant des biens du Temple; plusieurs templiers passèrent dans leur ordre. Id., p. 116.

[3] Ils avaient de sombres pressentiments. Un templier anglais rencontrant un chevalier nouvellement reçu : Esne frater noster receptus in ordine? Cui respondens, ita. Et ille : Si sederes super campanile sancti Pauli Londini, non posses videre majora infortunia quam tibi contingent antequam morieris. Conc. Brit., p. 387, col 2.

[4] Le concile de Saltzbourg, tenu en 1272, et plusieurs autres assemblées ecclésiastiques, avaient proposé cette réunion. Rayn., p. 10.

[5] Si unio fieret, multùm oporteret quòd Templarii lararentur, vel Hospitalarii restringerentur in pluribus. Et ex hoc possent animarum pericula provenire... Religio hospitalariorum super hospitalitate fundata est. Templarii verò super militiâ propriè sunt fundati. Dupuy, Pr., p. 180.

[6] Id., ibid., p. 181.

Digitized by Google

que si pour son malheur quelqu'un la voyait, fût-ce le roi de France, nulle crainte de tourment n'empêcherait ceux du chapitre de le tuer, selon leur pouvoir [1]. »

Un templier nouvellement reçu avait protesté contre la forme de réception devant l'official de Paris [2]. Un autre s'en était confessé à un cordelier, qui lui donna pour pénitence de jeûner tous les vendredis un an durant, sans chemise [3]. Un autre enfin, qui était de la maison du pape, « lui avait ingénument confessé tout le mal qu'il avait reconnu en son ordre, en présence d'un cardinal son cousin, qui écrivit à l'instant cette déposition [4]. »

On faisait en même temps courir des bruits sinistres sur les prisons terribles où les chefs de l'ordre plongeaient les membres récalcitrants. Un des chevaliers déclara « qu'un de ses oncles était entré dans l'ordre sain et gai, avec chiens et faucons; au bout de trois jours, il était mort [5]. »

Le peuple accueillait avidement ces bruits, il trouvait les templiers trop riches [6] et peu généreux. Quoique le grand maître dans ses interrogatoires vante la munificence de l'ordre, un des griefs porté contre cette opulente corporation, c'est « que les aumônes ne s'y faisaient pas comme il convenait [7]. »

Les choses étaient mûres. Le roi appela à Paris le grand maître et les chefs; il les caressa, les combla, les endormit. Ils vinrent se faire prendre au filet comme les protestants à la Saint-Barthélemy.

Il venait d'augmenter leurs priviléges [8]. Il avait prié le grand maître d'être parrain d'un de ses enfants. Le 12 octobre 1307, Jacques Molay, désigné par lui avec d'autres grands personnages, avait tenu le poêle à l'enterrement de la belle-sœur de Philippe [9]. Le 13, il fut arrêté avec les cent quarante templiers qui étaient à Paris. Le même jour, soixante le furent à Beaucaire, puis une foule d'autres par toute la France. On s'assura de l'assentiment du peuple et de l'université [10]. Le jour même de l'arrestation, les bourgeois furent appelés par paroisses et par confréries au jardin du roi dans la Cité; des moines y prêchèrent. On peut juger de la violence de ces prédications populaires par celle de la lettre royale, qui courut par toute la France : « Une chose amère, une chose déplorable, une chose horrible à penser, terrible à entendre! chose exécrable de scélératesse, détestable d'infamie!... Un esprit doué de raison, compatit et se trouble dans sa compassion, en voyant une nature qui s'exile elle-même hors des bornes de la nature, qui oublie son principe, qui méconnaît sa dignité, qui, prodigue de soi, s'assimile aux bêtes dépourvues de sens; que dis-je? qui dépasse la brutalité des bêtes elles-mêmes... [11] ! » On juge de la terreur et du saisissement avec lesquels une telle lettre fut reçue de toute âme chrétienne. C'était comme un coup de trompette du jugement dernier.

Suivait l'indication sommaire des accusations : reniement, trahison de la chrétienté au profit des infidèles, initiation dégoûtante, prostitution mutuelle; enfin, le comble de l'horreur, cracher sur la croix [12] !

Tout cela avait été dénoncé par des templiers.

[1] Dupuy, Pr., p. 139. — Un autre disait : Esto quod esses pater meus et posses fieri summus magister totius ordinis, nollem quod intrares, quia habemus tres articulos inter nos in ordine nostro quos nunquam aliquis sciet nisi Deus et diabolus, et nos, fratres illius ordinis (51 test., p. 361) : — *Voy.* les histoires qui couraient sur des gens qui auraient été tués pour avoir vu les cérémonies secrètes du Temple. Concil. Brit., II, 361.

[2] Dupuy, Pr., p. 207. — C'est le premier des 140 déposants. Dupuy a tronqué le passage. *Voy.* le ms. aux archives du royaume, K. 415.

[3] Id., ibid., p. 241.

[4] Dupuy, p. 13.

[5] Sanus et hiralis cum avibus et canibus, et tertiâ die sequenti mortuus fuit. Conc. Brit., p. 36.

« Tosjors achetoient sans vendre...
Tant va pot à eau qu'il brise.
Chron. en vers, citée par Rayn., p. 7.

[7] En Écosse, on leur reprochait, outre leur cupidité, de n'être pas hospitaliers : « Item dixerunt quod pauperes ad hospitalitatem libenter non recipiebant, sed timoris causâ divites et potentes solos; et quod multùm erant cupidi aliena bona per fas et nefas pro suo ordine adquirere. » Concil. Brit., 40e témoin d'Écosse, p. 382.

[8] Il est curieux de voir par quelle prodigalité d'éloges et de faveurs il les attirait dans son royaume dès 1304 : Philippus Dei gratiâ Francorum Rex, opera misericordiæ, magnifica plenitudo quæ in sancta domo militiæ Templi, aholini divinitiis instituta longè latèque per orbem terrarum Jupiter exercentur... merito nos inducunt ut dictæ domui Templi et fratribus ejusdem in regno nostro ubilibet constitutis quos sincerè diligimus et prosequi favore eupimus speciali, regium liberalitatis dextram extendimus. Rayn., p. 44.

[9] Baluze, Pap. Aven., p. 590-1.

[10] Le roi s'étudia toujours à lui faire partager l'examen et aussi la responsabilité de cette affaire. Nogaret lut l'acte d'accusation devant la première assemblée de l'université, tenue dès le lendemain de l'arrestation. Une autre assemblée de tous les maîtres et de tous les écoliers de chaque faculté fut tenue au Temple : on y interrogea le grand maître et quelques autres. Ils le furent encore dans une seconde assemblée.

[11] Dupuy, p. 196-197.

[12] *Voy.* les nombreux articles de l'acte d'accusation (Dupuy). Il est curieux de le comparer à une autre pièce du même genre, à la bulle du pape Grégoire IX aux électeurs d'Hildesheim, Lubeck, etc., contre les

Digitized by Google

Deux chevaliers, un Gascon et un Italien, en prison pour leurs méfaits, avaient, disait-on, révélé tous les secrets de l'ordre [1].

Ce qui frappait le plus l'imagination, c'étaient les bruits étranges qui couraient sur une idole qu'auraient adorée les Templiers. Les rapports variaient. Selon les uns, c'était une tête barbue; d'autres disaient une tête à trois faces. Elle avait, disait-on encore, des yeux étincelants. Selon quelques-uns, c'était un crâne d'homme. D'autres y substituaient un chat [2].

Quoi qu'il en fût de ces bruits, Philippe le Bel n'avait pas perdu de temps. Le jour même de l'arrestation, il vint de sa personne s'établir au Temple avec son trésor et son Trésor des chartes, avec une armée de gens de loi, pour instrumenter, inventorier. Cette belle saisie l'avait fait riche tout d'un coup.

Stadhinghiens (Raynald, ann. 1234, XIII, p. 446-7). C'est, avec plus d'ensemble, l'accusation contre les templiers. Cette conformité prouverait-elle, comme le veut M. de Hammer, l'affiliation des templiers à ces sectaires?

[1] Baluze, Pap. Aven., p. 99-100.

[2] Selon les plus nombreux témoignages, c'était une tête effrayante à la longue barbe blanche, aux yeux étincelants (Rayn., p. 261) qu'on les accusait d'adorer. Dans les instructions que Guillaume de Paris envoyait aux provinces, il ordonnait de les interroger sur « une ydole qui est en forme d'une teste d'homme à une grant barbe. » Et l'acte d'accusation que publia la cour de Rome portait, art. 16 : « Que dans toutes les provinces ils avaient des idoles, c'est-à-dire des têtes dont quelques-unes avaient trois faces et d'autres une seule et qu'il s'en trouvait qui avaient un crâne d'homme. » Art. 47 et suivants : Que dans les assemblées et surtout dans les grands chapitres, ils adoraient l'idole, comme un Dieu, comme leur sauveur, disant que cette tête pouvait les sauver, qu'elle accordait à l'ordre toutes les richesses et qu'elle faisait fleurir les arbres et germer les plantes de la terre. » Rayn., p. 287. Les nombreuses dépositions des templiers en France, en Italie, plusieurs témoignages indirects en Angleterre, répondirent à ce chef d'accusation et ajoutèrent quelques circonstances. On adorait cette tête comme celle d'un Sauveur, « quoddam caput eum barbâ quod adorant et voeant salvatorem suum. » (Rayn., 288.) Deodat Jaffet, reçu à Pedenat, dépose que celui qui le recevait lui montra une tête ou idole qui lui parut avoir trois faces, en lui disant : Tu dois l'adorer comme ton Sauveur et le Sauveur de l'ordre du Temple, et que lui témoin adora l'idole disant : « Béni soit celui qui sauvera mon âme (p. 247 et 293). » Cettus Ragonis, reçu à Rome dans une chambre du palais de Latran, dépose qu'on lui dit en lui montrant l'idole : Recommande-toi à elle, et prie-la qu'elle te donne la santé (p. 295). Selon le premier témoin de Florence, les frères lui disaient les paroles chrétiennes : « Deus adjuva me. » Et il ajoutait que cette adoration était un rit observé dans tout l'ordre (p. 294). Et en effet en Angleterre un frère mineur dépose avoir appris d'un templier anglais qu'il y existait quatre principales idoles, une dans la sacristie du temple de Londres, une à Bristelham, la troisième apud Brueriam et la quatrième au delà de l'Humber (p. 297). Le second témoin de Florence ajoute une circonstance nouvelle; il déclare que dans un chapitre un frère dit aux autres : « Adorez cette tête... Istud caput vester Deus est et vester Mahumet (p. 295). » Gauserand de Montpesant dit qu'elle était faite in figuram Baffometi, et Raymond Rubei déposant qu'on lui avait montré une tête de bois où était peinte *figura Baphometi*, ajoute : Et illam asoravit obseculando sibi pedes, dicens *yalla*, verbum saracenorum.

M. Raynouard (p. 301) regarde le mot Baphomet dans ces deux dépositions comme une altération du mot Mahomet donné par le premier témoin; il y voit une tendance des inquisiteurs à confirmer ces accusations de bonne intelligence avec les Sarrasins, si répandues contre les templiers. Alors il faudrait admettre que toutes ces dépositions sont complétement fausses et arrachées par les tortures, car rien de plus absurde sans doute que de faire les templiers plus mahométans que les mahométans, qui n'adorent point Mahomet. Mais ces témoignages sont trop nombreux, trop unanimes et trop divers à la fois (Rayn., p. 232, 237, et 286-302). D'ailleurs ils sont loin d'être accablants pour l'ordre. Tout ce que les templiers disent de plus grave, c'est qu'ils ont eu peur, c'est qu'ils ont cru y voir une tête de diable, de *mauffe* (p. 290), c'est qu'ils ont vu le diable lui-même dans ces cérémonies, sous la figure d'un chat ou d'une femme (p. 293-294). Sans vouloir faire des templiers en tout point une secte de gnostiques, j'aimerais mieux voir ici avec M. de Hammer une influence de ces doctrines orientales. Baphomet, en grec (selon une étymologie, il est vrai, assez douteuse), c'est le dieu qui baptise l'esprit, celui dont il est écrit : Ipse vos baptizavit in Spiritu Sancto et igni (Math., 3, 11), etc. C'était pour les gnostiques le Paraclet descendu sur les apôtres en forme de langues de feu. Le baptême gnostique était en effet un baptême de feu. Peut-être faut-il voir une allusion à quelque cérémonie de ce genre dans ces bruits qui couraient dans le peuple contre les templiers « qu'un enfant nouveau engendré d'un templier et une pucelle estoit cuit et rosty au feu, et toute la graisse ostée et de celle estoit sacrée et ointe leur idole (Chron. de Saint-Denis, p. 28). » Cette prétendue idole ne serait-elle pas une représentation du Paraclet dont la fête (la Pentecôte) était la plus grande solennité du Temple. Ces têtes dont une devait se trouver dans chaque chapitre ne furent point retrouvées, il est vrai, sauf une seule, mais elle portait l'inscription LIII. La publicité et l'importance qu'on donnait à ce chef d'accusation décidèrent sans doute les templiers à en faire au plus tôt disparaître la preuve. Quant à la tête saisie au chapitre de Paris, ils la firent passer pour un reliquaire, la tête de l'une des onze mille vierges (Rayn., p. 299). — Elle avait une grande barbe d'argent.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

SUITE. DESTRUCTION DE L'ORDRE DU TEMPLE. 1307-1314.

L'étonnement du pape fut extrême, quand il apprit que le roi se passait de lui, dans la poursuite d'un ordre, qui ne pouvait être jugé que par le saint-siége. La colère lui fit oublier sa servilité ordinaire, sa position précaire et dépendante au milieu des États du roi. Il suspendit les pouvoirs des juges ordinaires, archevêques et évêques, ceux même des inquisiteurs.

La réponse du roi est rude. Il écrit au pape : Que Dieu déteste les tièdes, que ces lenteurs sont une sorte de connivence avec les crimes des accusés, que le pape devrait plutôt exciter les évêques. « Ce serait une grave injure aux prélats de leur ôter le ministère qu'ils tiennent de Dieu. Ils n'ont pas mérité cet outrage; ils ne le supporteront pas; le roi ne pourrait le tolérer sans violer son serment... Saint père, quel est le sacrilége qui osera vous conseiller de mépriser ceux que Jésus-Christ envoie, ou plutôt Jésus lui-même [1]?... Si l'on suspend les inquisiteurs, l'affaire ne finira jamais... Le roi n'a pas pris la chose en main comme accusateur, mais comme champion de la foi et défenseur de l'Église, dont il doit rendre compte à Dieu [2]. »

Philippe laissa croire au pape qu'il allait lui remettre les prisonniers entre les mains; il se chargeait seulement de garder les biens pour les appliquer au service de la terre sainte [25 décembre 1307]. Son but était d'obtenir que le pape rendît aux évêques et aux inquisiteurs leurs pouvoirs qu'il avait suspendus. Il lui envoya soixante et douze templiers à Poitiers, et fit partir de Paris les principaux de l'ordre; mais il ne les fit pas avancer plus loin que Chinon. Le pape s'en contenta; il obtint les aveux de ceux de Poitiers. En même temps, il leva la suspension des juges ordinaires, se réservant seulement le jugement des chefs de l'ordre.

Cette molle procédure ne pouvait satisfaire le roi. Si la chose eût été traînée ainsi à petit bruit, et pardonnée, comme au confessionnal, il n'y avait pas moyen de garder les biens. Aussi pendant que le pape s'imaginait tout tenir dans ses mains, le roi faisait instrumenter à Paris par son confesseur, inquisiteur général de France. On obtint sur-le-champ cent quarante aveux par les tortures; le fer et le feu y furent employés [3]. Ces aveux une fois divulgués, le pape ne pouvait plus arranger la chose. Il envoya deux cardinaux à Chinon demander aux chefs, au grand maître, si tout cela était vrai; les cardinaux leur persuadèrent d'avouer, et ils s'y résignèrent [4]. Le pape en effet les réconcilia, et les recommanda au roi. Il croyait les avoir sauvés.

Philippe le laissait dire et allait son chemin. Au commencement de 1308, il fit arrêter par son cousin le roi de Naples, tous les templiers de Provence [5]. A Pâques, les états du royaume furent assemblés à Tours. Le roi s'y fit adresser un discours singulièrement violent contre le clergé : « Le peuple du royaume de France adresse au roi d'instantes supplications... Qu'il se rappelle que le prince des fils d'Israël, Moïse, l'ami de Dieu, à qui le Seigneur parlait face à face, voyant l'apostasie des adorateurs du veau d'or, dit : Que chacun prenne le glaive et tue son proche parent... Il n'alla pas pour cela demander le consentement de son frère Aaron, constitué grand prêtre par l'ordre de Dieu... Pourquoi donc le roi très-chrétien ne procéderait-il pas de même, *même contre tout le clergé*, si le clergé errait ainsi, ou soutenait ceux qui errent [6]?»

A l'appui de ce discours, vingt-six princes et seigneurs se constituèrent accusateurs, et donnèrent procuration pour agir contre les templiers par-devant le pape et le roi. La procuration est

[1] Quis ergo sacrilegus vobis, Pater sancte, præsumet consulere quod vos eos spernitis, imò potius Jesum Christum eos mittentem? Dupuy, p. 11.

[2] Dupuy ne donne point cette lettre en entier; probablement elle ne fut point envoyée, mais plutôt répandue dans le peuple. Nous en avons une au contraire du pape (1er décembre 1307), selon laquelle le roi aurait écrit à Clément V, *que des gens de la cour pontificale avaient fait croire aux gens du roi*, que le pape le chargeait de poursuivre; le roi se serait empressé *de décharger sa conscience d'un tel fardeau*, et de remettre toute l'affaire au pape qui l'en remercie beaucoup. Cette lettre de Clément me paraît, comme l'autre, moins adressée au roi qu'au public; il est probable qu'elle répond à une lettre qui ne fut jamais écrite.

[3] Archives du royaume, K. 413. Ces dépositions existent dans un gros rouleau de parchemin, elles ont été fort négligemment extraites par Dupuy, p. 207-212.

[4] Confessus est abnegationem prædictam, nobis supplicans quatenus quemdam fratrem servientem et familiarem suum, quem secum habebat, volentem confiteri, audiremus. Lettre des cardinaux. Dupuy, 241.

[5] Charles le Boiteux écrit à ses officiers en leur adressant *des lettres enclouses* : « A ce jour que je vous marque, avant qu'il soit clair, voire plutôt en pleine nuict, vous les ouvrirez. 13 janvier 1308. » Dupuy, Pr., p. 253.

[6] Quare non sic procedet rex et princeps christianissimus etiam contrà totum clerum, si sic erraret vel erramtes sustineret vel faveret. Apud Raynouard, p. 42.

Digitized by Google

signée des ducs de Bourgogne et de Bretagne, des comtes de Flandre, de Nevers et d'Auvergne, du vicomte de Narbonne, du comte Talleyrand de Périgord. Nogaret signe hardiment entre Lusignan et Coucy [1].

Armé de ces adhésions, « Le roi, dit Dupuy, alla à Poitiers, accompagné d'une grande multitude de gens, qui étaient ceux de ses procureurs que le roi avait retenus près de lui, pour prendre avis sur les difficultés qui pourraient survenir [2]. »

En arrivant, il baisa humblement les pieds au pape. Mais celui-ci vit bientôt qu'il n'obtiendrait rien. Philippe ne pouvait entendre à aucun ménagement. Il lui fallait traiter rigoureusement les personnes pour pouvoir garder les biens. Le pape, hors de lui, voulait sortir de la ville, échapper à son tyran; qui sait même s'il n'aurait pas fui hors de France? Mais il n'était pas homme à partir sans son argent. Quand il se présenta aux portes avec ses mulets, ses bagages, ses sacs, il ne put passer; il vit qu'il était prisonnier du roi, non moins que les templiers. Plusieurs fois, il essaya de fuir, toujours inutilement. Il semblait que son tout-puissant maître s'amusât des tortures de cette âme misérable, qui se débattait encore.

Clément resta donc et parut se résigner. Il rendit, le 1er août 1308, une bulle adressée aux archevêques et aux évêques. Cette pièce est singulièrement brève et précise, contre l'usage de la cour de Rome. Il est évident que le pape écrit malgré lui, et qu'on lui pousse la main. Quelques évêques, selon cette bulle, avaient écrit qu'ils ne savaient comment on devait traiter les accusés qui s'obstineraient à nier, et ceux qui rétracteraient leurs aveux. « Ces choses, dit le pape, n'étaient pas laissées indécises par le droit écrit, dont nous savons que plusieurs d'entre vous ont pleine connaissance; nous n'entendons pour le présent faire en cette affaire un nouveau droit, et nous voulons que vous procédiez selon que le droit exige. »

Il y avait ici une dangereuse équivoque. *Jura scripta* s'entendait-il du droit romain, ou du droit canonique, ou des règlements de l'inquisition?

Le danger était d'autant plus réel, que le roi ne se dessaisissait pas des prisonniers pour les remettre au pape, comme il le lui avait fait espérer. Dans l'entrevue, il l'amusa encore, il lui promit les biens, pour le consoler de n'avoir pas les personnes; ces biens devaient être réunis à ceux que le pape désignerait [3]. C'était le prendre par son faible; Clément était fort inquiet de ce que ces biens allaient devenir [4].

Le pape avait rendu (5 juillet 1308) aux juges ordinaires, archevêques et évêques, leurs pouvoirs un instant suspendus. Le 1er août encore, il écrivait qu'on pouvait suivre le droit commun. Et le 12, il remettait l'affaire à une commission. Les commissaires devaient instruire le procès dans la province de Sens, à Paris, évêché dépendant de Sens. D'autres commissaires étaient nommés pour en faire autant dans les autres parties de l'Europe, pour l'Angleterre l'archevêque de Cantorbéry, pour l'Allemagne ceux de Mayence, de Cologne et de Trèves. Le jugement devait être prononcé d'alors en deux ans, dans un concile général, hors de France, à Vienne, en Dauphiné, sur terre d'Empire.

La commission, composée principalement d'évêques [5], était présidée par Gilles d'Aiscelin, archevêque de Narbonne, homme doux et faible, de grandes lettres et de peu de cœur. Le roi et le pape, chacun de leur côté, croyaient cet homme tout à eux. Le pape crut calmer plus sûrement encore le mécontentement de Philippe, en adjoignant à la commission le confesseur du roi, moine dominicain et grand inquisiteur de France, celui qui avait commencé le procès avec tant de violence et d'audace.

Le roi ne réclama pas. Il avait besoin du pape. La mort de l'empereur Albert d'Autriche (1er mai

[1] Dupuy, p. 235.

[2] Id., p. 31.

[3] Il avait même écrit déjà au roi d'Angleterre, pour lui assurer que Philippe les remettait aux agents pontifiaux, et pour l'engager à imiter ce bon exemple. Dupuy, p. 204. Lettre du 4 octobre 1307. Toutefois l'ordonnance de mainlevée par laquelle Philippe faisait remettre les biens des templiers aux délégués du pape, n'est que du 15 janvier 1309. Encore, à ces délégués du pape, il avait adjoint quelques siens agents qui veillaient à ses intérêts en France, et qui, à l'ombre de la commission pontificale, empiétaient sur le domaine voisin. C'est ce que nous apprenons par une réclamation du sénéchal de Gascogne, qui se plaint, au nom d'Édouard II, de ces envahissements du roi de France. Dupuy, p. 312.

[4] Ailleurs il loue magnifiquement le désintéressement de son cher fils, qui n'agit point par avarice, et ne veut rien garder sur ces biens : Deinde verò Tu cui eadem fuerant facinora nuntiata, non typo avaritiæ, cum de bonis Templariorum nihil tibi appropriare... immò ea nobis administranda, gubernanda, conservanda et custodienda liberaliter et devotè dimisisti... 12 août 1308. Dupuy, p. 240.

[5] Dupuy, p. 240-242. La commission se composait de l'archevêque de Narbonne, des évêques de Bayeux, de Mende, de Limoges, des trois archidiacres de Rouen, de Trente et de Maguelonne, et du prévôt de l'église d'Aix. Les méridionaux, plus dévoués au pape, étaient, comme on voit, en majorité.

Digitized by Google

1308), offrait à la maison de France une haute perspective. Le frère de Philippe, Charles de Valois, dont la destinée était de demander tout et de manquer tout, se porta pour candidat à l'Empire. S'il eût réussi, le pape devenait à jamais serviteur et serf de la maison de France. Clément écrivit pour Charles de Valois ostensiblement, secrètement contre lui.

Dès lors, il n'y avait plus de sûreté pour le pape sur les terres du roi. Il parvint à sortir de Poitiers, et se jeta dans Avignon (mars 1309). Il s'était engagé à ne pas quitter la France, et de cette façon, il ne violait pas, il éludait sa promesse. Avignon c'était la France, et ce n'était pas la France. C'était une frontière, une position mixte, une sorte d'asile, comme fut Genève pour Calvin, Ferney pour Voltaire. Avignon dépendait de plusieurs et de personne. C'était terre d'Empire, un vieux municipe, une république sous deux rois. Le roi de Naples comme comte de Provence, le roi de France comme comte de Toulouse, avaient chacun la seigneurie d'une moitié d'Avignon. Mais le pape allait y être bien plus roi qu'eux, lui dont le séjour attirerait tant d'argent dans cette petite ville.

Clément se croyait libre, mais traînait sa chaîne. Le roi le tenait toujours par le procès de Boniface. A peine établi dans Avignon, il apprend que Philippe lui fait amener par les Alpes une armée de témoins. A leur tête marchait ce capitaine de Ferentino, ce Raynaldo de Supino, qui avait été, dans l'affaire d'Anagni, le bras droit de Nogaret. A trois lieues d'Avignon, les témoins tombèrent dans une embuscade, qui leur avait été dressée. Raynaldo se sauva à grand' peine à Nîmes, et fit dresser acte, par les gens du roi, de ce guet-apens [1].

Le pape écrivit bien vite à Charles de Valois pour le prier de calmer son frère. Il écrivit au roi lui-même (23 août 1309), que si les témoins étaient retardés dans leur chemin, ce n'était pas sa faute, mais celle des gens du roi, qui devraient pourvoir à leur sûreté [2]. Philippe lui reprochait d'ajourner indéfiniment l'examen des témoins, vieux et malades, et d'attendre qu'ils fussent morts. Des partisans de Boniface avaient, disait-on, tué ou torturé des témoins; un de ceux-ci avait été trouvé mort dans son lit. Le pape répond qu'il ne sait rien de tout cela; ce qu'il sait, c'est que pendant ce long procès, les affaires des rois, des prélats, du monde entier, dorment et attendent. Un des témoins qui, dit-on, a disparu, se trouve précisément en France et chez Nogaret.

Le roi avait dénoncé au pape certaines lettres injurieuses. Le pape répond qu'elles sont, pour le latin et l'orthographe, manifestement indignes de la cour de Rome. Il les a fait brûler. Quant à en poursuivre les auteurs, *une expérience récente a prouvé que ces procès subits, contre des personnages importants, ont une triste et dangereuse issue* [3].

Cette lettre du pape était une humble et timide profession d'indépendance à l'égard du roi, une révolte à genoux. L'allusion aux templiers qui la termine, indiquait assez l'espoir que plaçait le pape dans les embarras où ce procès devait jeter Philippe le Bel.

La commission pontificale, rassemblée le 7 août 1309, à l'évêché de Paris, avait été entravée longtemps. Le roi n'avait pas plus envie de voir justifier les templiers que le pape de condamner Boniface. Les témoins à charge contre Boniface étaient maltraités à Avignon, les témoins à décharge dans l'affaire des templiers, étaient torturés à Paris. Les évêques n'obéissaient point à la commission pontificale, et ne lui envoyaient point les prisonniers. Chaque jour la commission assistait à une messe, puis siégeait; un huissier criait à la porte de la salle : Si quelqu'un veut défendre l'ordre de la milice du Temple, il n'a qu'à se présenter. Mais personne ne se présentait. La commission revenait le lendemain, toujours inutilement [4].

Enfin, le pape ayant, par une bulle (13 septembre 1309), ouvert l'instruction du procès contre Boniface, le roi permit, en novembre, que le grand maître du Temple fût amené devant les commissaires [1]. Le vieux chevalier montra d'abord beau-

[1] Dupuy, Différ., p. 288.

[2] Id., ibid., p. 295, 293-4.

[3] Passant ensuite à une autre affaire, le pape déclare avoir supprimé comme inutile un article de la convention avec les Flamands, qu'il avait, par préoccupation ou négligence, signé à Poitiers, savoir, que si les Flamands encouraient la sentence pontificale en violant cette convention, ils ne pourraient être absous qu'à la requête du roi. Ladite clause pourrait faire taxer le pape de simplicité. Tout excommunié qui satisfait, peut se faire absoudre, même sans le consentement de la partie adverse. Le pape ne peut abdiquer le pouvoir d'absoudre.

[4] Processus contra Templarios ms. Les commissaires écrivirent une nouvelle lettre où ils disaient qu'apparemment les prélats avaient cru que la commission devait procéder contre l'ordre en général, et non contre les membres; qu'il n'en était pas ainsi : que le pape lui avait remis le jugement des templiers.

[5] Le même jour, avant lui, le 22 novembre, se présenta devant les évêques un homme en habit séculier, lequel déclara s'appeler Jean de Melot (et non Molay, comme disent Raynouard et Dupuy), avoir été templier dix ans et avoir quitté l'ordre, quoique, disait-il, il n'y eût vu aucun mal. Il déclarait venir pour faire et dire tout ce qu'on voudrait. Les commissaires lui deman-

Digitized by Google

coup de fermeté. Il dit que l'ordre était privilégié du saint-siége, et qu'il lui semblait bien étonnant que l'Église romaine voulût procéder subitement à sa destruction, lorsqu'elle avait sursis à la déposition de l'empereur Frédéric II, pendant trente-deux ans.

Il dit encore qu'il était prêt à défendre l'ordre, selon son pouvoir ; qu'il se regarderait lui-même comme un misérable, s'il ne défendait un ordre dont il avait reçu tant d'honneur et d'avantage; mais qu'il craignait de n'avoir pas assez de sagesse et de réflexion, qu'il était prisonnier du roi et du pape, qu'il n'avait pas quatre deniers à dépenser pour la défense, pas d'autre conseil qu'un frère servant [1] ; qu'au reste, la vérité paraîtrait, non-seulement par le témoignage des templiers, mais par celui des rois, princes, prélats, ducs, comtes et barons, dans toutes les parties du monde.

Si le grand maître se portait ainsi pour défenseur de l'ordre, il allait prêter une grande force à la défense, et sans doute compromettre le roi. Les commissaires l'engagèrent à délibérer mûrement. Ils lui firent lire sa déposition devant les cardinaux. Cette déposition n'émanait pas directement de lui-même; par pudeur ou pour tout autre motif, il avait renvoyé les cardinaux à un frère servant qu'il chargeait de parler pour lui [2]. Mais lorsqu'il fut devant la commission, et que les gens d'Église lui lurent à haute voix ces tristes aveux, le vieux chevalier ne put entendre de sang-froid de telles choses dites en face. Il fit le signe de la croix, et dit que si les seigneurs commissaires du pape [3] eussent été autres personnes, il aurait eu quelque chose à leur dire. Les commissaires répondirent qu'ils n'étaient pas gens à relever un gage de bataille. — « Ce n'est pas là ce que j'entends, dit le grand maître, mais plût à Dieu qu'en tel cas on observât contre les pervers la coutume des Sarrasins et des Tartares; ils leur tranchent la tête ou les coupent par le milieu [4]. »

Cette réponse fit sortir les commissaires de leur douceur ordinaire. Ils répondirent avec une froide dureté : «Ceux que l'Église trouve hérétiques, elle les juge hérétiques, et abandonne les obstinés au tribunal séculier. »

L'homme de Philippe le Bel, Plasian, assistait à cette audience, sans y avoir été appelé. Jacques Molay, effrayé de l'impression que ses paroles avaient produite sur ces prêtres, crut qu'il valait mieux se confier à un chevalier [5]. Il demanda la permission de conférer avec Plasian; celui-ci l'engagea, en ami, à ne pas se perdre, et le décida à demander un délai jusqu'au vendredi suivant. Les évêques le lui donnèrent, et ils lui en auraient donné davantage de grand cœur [6].

Le vendredi, Jacques Molay reparut, mais tout changé. Sans doute Plasian l'avait travaillé dans sa prison. Quand on lui demanda de nouveau s'il voulait défendre l'ordre, il répondit humblement qu'il n'était qu'un pauvre chevalier illettré; qu'il avait entendu lire une bulle apostolique où le pape se réservait le jugement des chefs de l'ordre; que, pour le présent, il ne demandait rien de plus.

On lui demanda expressément s'il voulait défendre l'ordre. Il dit que non; il priait seulement les commissaires d'écrire au pape qu'il le fît venir au plus tôt devant lui. Il ajoutait avec la naïveté de l'impatience et de la peur : « Je suis mortel, les autres aussi; nous n'avons à nous que le moment présent [7]. »

Le grand maître, abandonnant ainsi la défense, lui ôtait l'unité et la force qu'elle pouvait recevoir de lui. Il demanda seulement à dire trois mots en faveur de l'ordre. D'abord, qu'il n'y avait nulle

dèrent s'il voulait défendre l'ordre, qu'ils étaient prêts à l'entendre bénignement. Il répondit qu'il n'était venu pour autre chose, mais qu'il voudrait bien savoir auparavant ce qu'on voulait faire de l'ordre. Et il ajoutait : « Ordonnez de moi ce que vous voudrez; mais faites-moi donner mes nécessités, car je suis bien pauvre. — Les commissaires voyant à sa figure, à ses gestes et ses paroles, que c'était un homme simple et un esprit faible, ne procédèrent pas plus avant, mais le renvoyèrent à l'évêque de Paris, qui, disaient-ils, l'accueillerait avec bonté et lui ferait donner de la nourriture. Process. ms., folio 8.

[1] ... Nisi unum fratrem servientem, cum quo consilium habere posset. Prædicti domini commissarii dixerunt prædicto Magistro quod benè et plenè deliberaret super dictâ defensione ad quam se offerebat. Dupuy, p. 318.

[2] Id., p. 242.

[3] M. Raynouard dit les cardinaux, mais à tort.

[4] Abscindunt caput perversis inventis, vel scindunt eos per medium. Dupuy, p. 319.

[5] Quum idem Magister rogasset nobilem virum dominum Guillelmum de Plasiano... qui ibidem venerat, sed non de mandato dictorum dominorum commissariorum, secundùm quod dixerunt... et dictus dominus Guillelmus fuisset ad partem locutus cum eodem Magistro quem sicut asserebat diligebat et dilexerat, quia uterque miles erat. Id., ibid.

[6] Quam dilationem concesserunt eidem, majorem etiam se daturos asserentes, si sibi placeret et volebat. Id., 320.

[7] Requirens eosdem quòd cùm ipse sicut et alii homines esset mortalis nec haberet de tempore nisi nunc, placeret eisdem Dominis commissariis significare Domino Papæ quòd ipsum Magistrum quàm citiùs posset ad ejus præsentiam evocaret... Id., ibid.

Digitized by Google

église où le service divin se fît plus honorablement que dans celles des templiers. Deuxièmement, qu'il ne savait nulle religion où il se fît plus d'aumônes qu'en la religion du Temple; qu'on y faisait trois fois la semaine l'aumône à tout venant. Enfin, qu'il n'y avait, à sa connaissance, nulles sortes de gens qui eussent tant versé de sang pour la foi chrétienne, et qui fussent plus redoutés des infidèles; qu'à Mansourah, le comte d'Artois les avait mis à l'avant-garde, et que s'il les avait crus...

Alors une voix s'éleva : « Sans la foi, tout cela ne sert de rien au salut. »

Nogaret, qui se trouvait là, prit aussi la parole : « J'ai ouï dire qu'en les chroniques qui sont à Saint-Denis, il était écrit qu'au temps du sultan de Babylone, le Maître d'alors et les autres grands de l'ordre avaient fait hommage à Saladin, et que le même Saladin, apprenant un grand échec de ceux du Temple, avait dit publiquement que cela leur était advenu en châtiment d'un vice infâme, et de leur prévarication contre leur loi. »

Le grand maître répondit qu'il n'avait jamais ouï dire pareille chose; qu'il savait seulement que le grand maître d'alors avait maintenu les trêves, parce que autrement il n'aurait pu garder tel ou tel château. Jacques Molay finit par prier humblement les commissaires et le chancelier Nogaret, qu'on lui permît d'entendre la messe et d'avoir sa chapelle et ses chapelains. Ils le lui promirent, en louant sa dévotion.

Ainsi commençaient en même temps les deux procès du Temple et de Boniface VIII. Ils présentaient l'étrange spectacle d'une guerre indirecte du roi et du pape. Celui-ci, forcé par le roi de poursuivre Boniface, était vengé par les dépositions des templiers contre la barbarie avec laquelle les gens du roi avaient dirigé les premières procédures. Le roi déshonorait la papauté, le pape déshonorait la royauté. Mais le roi avait la force; il empêchait les évêques d'envoyer aux commissaires du pape les templiers prisonniers, et en même temps il poussait sur Avignon des nuées de témoins qu'on lui ramassait en Italie. Le pape, en quelque sorte assiégé par eux, était condamné à entendre les plus effrayantes dépositions contre l'honneur du pontificat.

Plusieurs des témoins s'avouaient infâmes, et détaillaient tout au long dans quelles saletés ils avaient trempé en commun avec Boniface [1]. L'une de leurs dépositions les moins dégoûtantes, de celles qu'on peut traduire, c'est que Boniface avait fait tuer son prédécesseur; il aurait dit à l'un de ces misérables : Ne reparais pas devant moi que tu n'aies tué Célestin [2]. Le même Boniface aurait fait un sabbat, un sacrifice au diable [3]. Ce qui est plus vraisemblable dans ce vieux légiste italien, dans ce compatriote de l'Arétin et de Machiavel, c'est qu'il était incrédule, impie et cynique en ses paroles... Des gens ayant peur dans un orage, et disant que c'était la fin du monde, il aurait dit : Le monde a toujours été et sera toujours. — Seigneur, on assure qu'il y aura une résurrection. — Avez-vous jamais vu ressusciter personne?

Un homme lui apportant des figues de Sicile, lui disait : « Si j'étais mort en mon voyage, Christ eût eu pitié de moi. » A quoi Boniface aurait répondu : « Va, je suis bien plus puissant que ton Christ, moi; je puis donner des royaumes [4]. »

Il parlait de tous les mystères avec une effroyable impiété. Il disait de la Vierge : « Non credo in Mariolâ, Mariolâ, Mariolâ! » Et ailleurs : « Nous ne croyons plus ni l'ânesse, ni l'ânon [5]. »

Ces horribles bouffonneries ne sont pas bien prouvées. Ce qui l'est mieux et ce qui fut peut-être plus funeste à Boniface, c'est sa tolérance. Un inquisiteur de Calabre avait dit : « Je crois que le pape favorise les hérétiques; car il ne nous permet plus de remplir notre office [6]. — Ailleurs ce sont des moines qui font poursuivre leur abbé pour hérésie; il est convaincu par l'inquisition. Mais le pape s'en moque : « Vous êtes des idiots, leur dit-il; votre abbé est un savant homme, et il pense mieux que vous : allez et croyez comme il croit [7]. »

Après tous ces témoignages, il fallut que Clément V endurât face à face l'insolence de Nogaret (16 mars 1310). Il vint en personne à Avignon, mais accompagné de Plasian et d'une bonne escorte de gens armés. Ce fut pour ce petit Luther du quatorzième siècle, son triomphe, sa diète de Worms, avec cette différence que Nogaret, ayant pour lui le roi et l'épée, était l'oppresseur de son juge.

Dans les nombreux factums qu'il avait déjà lancés, on trouve la substance de ce qu'il put dire au pape; c'est un mélange d'humilité et d'insolence, de servilisme monarchique et de républicanisme classique, d'érudition pédantesque et d'audace révo-

[1] Dupuy, p. 525.
[2] Id., p. 530.
[3] Id., p. 537.
[4] Vade, vade, ego plus possum quam Christus unquam potuerit, quia ego possum humiliare et depauperare Reges et Imperatores et principes, et possum de uno parvo milite facere unum magnum Regem, et possum donare civitates et regna. Dupuy, p. 566.
[5] Tace, miser, non credimus in asinam nec in pullum ejus. Id., p. 6.
[6] Id., p. 546.
[7] Id., p. 533.

Digitized by Google

lutionnaire. J'avais tort de le comparer à Luther. L'amertume de Nogaret ne rappelle pas les belles et naïves colères du bonhomme de Wittemberg, dans lequel il y avait tout ensemble un enfant et un lion; c'est plutôt la bile amère et recuite de Calvin, cette haine à la quatrième puissance...

Dans son premier factum, Nogaret avait déclaré ne pas lâcher prise. L'action contre l'hérésie, dit-il, ne s'éteint point par la mort, *morte non extinguitur*. Il demandait que Boniface fût exhumé et brûlé.

En 1310, il veut bien se justifier; mais c'est qu'il est d'une bonne âme de craindre la faute, même où il n'y a pas faute; ainsi firent Job, l'Apôtre, et saint Augustin... Ensuite, il sait des gens qui, par ignorance, sont scandalisés à cause de lui; il craint, s'il ne se justifie, que ces gens-là ne se damnent, en pensant mal de lui, Nogaret. Voilà pourquoi il supplie, demande, postule et *requiert comme droit*, avec larmes et gémissements, mains jointes, genoux en terre... En cette humble posture, il prononce, en guise de justification, une effroyable invective contre Boniface. Il n'y a pas moins de soixante chefs d'accusation.

Boniface, dit-il encore, ayant décliné le jugement et repoussé la convocation du concile, était, par cela seul, contumace et convaincu. Nogaret n'avait pas une minute à perdre pour accomplir son mandat. A défaut de la puissance ecclésiastique ou civile, il fallait bien que le corps de l'Église fût défendu par un catholique quelconque; tout catholique est tenu d'exposer sa vie pour l'Église. Moi donc, Guillaume Nogaret, homme privé, et non pas simplement homme privé, mais chevalier, tenu, par devoir de chevalerie, à défendre la république, il m'était permis, il m'était imposé de résister au susdit tyran pour la vérité du Seigneur. — Item, comme ainsi soit que chacun est tenu de défendre sa patrie, *au point qu'on mériterait récompense si en cette défense on tuait son père*[1]; il m'était loisible, que dis-je? obligatoire, de défendre ma patrie, le royaume de France, qui avait à craindre le ravage, le glaive, etc.

Puis donc que Boniface sévissait contre l'Église et contre lui-même, *more furiosi*, il fallait bien lui lier les pieds et les mains. Ce n'était pas là acte d'ennemi, bien au contraire...

Mais voilà qui est plus fort. C'est Nogaret qui a sauvé la vie à Boniface, et il a encore sauvé un de ses neveux. Il n'a laissé donner à manger au pape, que par gens à qui il se fiait. Aussi Boniface, délivré, lui a donné l'absolution. A Anagni même, Boniface a prêché devant une grande multitude, que tout ce qui lui était arrivé par Nogaret ou ses gens, lui était venu du Seigneur.

Cependant le procès du Temple avait commencé à grand bruit, malgré la désertion du grand maître. Le 28 mars 1310, les commissaires se firent amener dans le jardin de l'évêché les chevaliers qui déclaraient vouloir défendre l'ordre; la salle n'eût pu les contenir. Ils étaient cinq cent quarante-six. On leur lut en latin les articles de l'accusation. On voulait ensuite les leur lire en français. Mais ils s'écrièrent que c'était bien assez de les avoir entendus en latin, qu'ils ne se souciaient pas que l'on traduisît de telles turpitudes en langue vulgaire[2]. Comme ils étaient si nombreux, pour éviter le tumulte, on leur dit de déléguer des procureurs, de nommer quelques-uns d'entre eux qui parleraient pour les autres. Ils auraient voulu parler tous, tant ils avaient repris courage. « Nous aurions bien dû aussi, s'écrièrent-ils, n'être torturés que par procureurs[3]. » Ils délégèrent pourtant deux d'entre eux, un chevalier, frère Raynaud de Pruin, et un prêtre, frère Pierre de Boulogne, procureur de l'ordre près la cour pontificale. Quelques autres leur furent adjoints.

Les commissaires firent ensuite recueillir par toutes les maisons de Paris qui servaient de prison aux templiers[4], les dépositions de ceux qui voudraient défendre l'ordre. Ce fut un jour affreux qui pénétra dans les prisons de Philippe le Bel. Il en sortit d'étranges voix, les unes fières et rudes, d'autres pieuses, exaltées, plusieurs naïvement douloureuses. Un des chevaliers dit seulement : Je ne puis pas plaider à moi seul contre le pape et le roi de France[5]. Quelques-uns remettent pour toute déposition une prière à la sainte Vierge : « Marie, étoile des mers, conduis-nous au port du salut...[6] » Mais la pièce la plus curieuse est une protestation

[1] Pro quâ defensione si patrem occidat, meritum habet, nec pœnas meretur. Dupuy, Différ., p. 309.

[2] Quòd contenti erant de lectura factâ in latino, et quòd non curabant quòd tantæ turpitudines quas asserebant omninò esse falsas et non nominandas vulgariter, exponerentur. Process. contrà Templ. ms.

[3] Dicentes quòd non petebatur ab eis quandò ponebantur in jainis si procuratores constituere volebant. Idem.

[4] Les uns étaient gardés au Temple, les autres à Saint-Martin des Champs, d'autres à l'hôtel du comte de Savoie et dans diverses maisons particulières. Id.

[5] Respondit quod nolebat litigare cum Dominis papâ et rege Franciæ. Id., 11, verso.

[6] Le frère Élie, auteur de cette pièce touchante, finit par prier les notaires de corriger les locutions vicieuses qui peuvent s'être glissées dans son latin. Process. ms., folio 51-52. — D'autres écrivent une apologie en langue romane, altérée et fort mêlée de français du nord. Id., folio 36-8.

Digitized by Google

en langue vulgaire, où, après avoir soutenu l'innocence de l'ordre, les chevaliers nous font connaître leur humiliante misère, le triste calcul de leurs dépenses [1]. Étranges détails et qui font un cruel contraste avec la fierté et la richesse tant célébrée de cet ordre!.. Les malheureux, sur leur pauvre paye de douze deniers par jour, étaient obligés de payer le passage de l'eau pour aller subir leurs interrogatoires dans la Cité, et de donner encore de l'argent à l'homme qui ouvrait ou rivait leurs chaînes.

Enfin les défenseurs présentèrent un acte solennel au nom de l'ordre. Dans cette protestation singulièrement forte et hardie, ils déclarent ne pouvoir se défendre sans le grand maître, ni autrement que devant le concile général. Ils soutiennent : « Que la religion du Temple est sainte, pure et immaculée devant Dieu et son Père [2]. L'institution régulière, l'observance salutaire, y ont *toujours* été, y sont *encore* en vigueur. Tous les frères n'ont qu'une profession de foi qui dans tout l'univers a été, est *toujours observée de tous*, depuis la fondation jusqu'au jour présent. Et qui dit ou croit autrement, erre totalement, pèche mortellement. » C'était une affirmation bien hardie, de soutenir que *tous* étaient restés fidèles aux règles de la fondation primitive; qu'il *n'y* avait eu nulle déviation, nulle corruption. Lorsque le juste pèche sept fois par jour, cet ordre superbe se trouvait pur et sans péché. Un tel orgueil faisait frémir.

Ils ne s'en tenaient pas là. Ils demandaient que les frères apostats fussent mis sous bonne garde jusqu'à ce qu'il apparût s'ils avaient porté un vrai témoignage.

Ils auraient voulu encore qu'aucun laïque n'assistât aux interrogatoires. Nul doute en effet que la présence d'un Plasian, d'un Nogaret, n'intimidât les accusés et les juges.

Ils finissent par dire que la commission pontificale ne peut aller plus avant : « Car enfin nous ne sommes pas en lieu sûr; nous sommes et avons toujours été au pouvoir de ceux qui suggèrent des choses fausses au seigneur roi. Tous les jours, par eux ou par d'autres, de vive voix, par lettres ou messages, ils nous avertissent de ne pas rétracter les fausses dépositions qui ont été arrachées par la crainte; qu'autrement nous serons brûlés [3]. »

Quelques jours après, nouvelle protestation, mais plus forte encore, moins apologétique que menaçante et accusatrice. « Ce procès, disent-ils, a été soudain, violent, inique et injuste; ce n'est que violence atroce, intolérable erreur... Dans les prisons et les tortures, beaucoup et beaucoup sont morts; d'autres en resteront infirmes pour leur vie; plusieurs ont été contraints de mentir contre eux-mêmes et contre leur ordre. Ces violences et ces tourments leur ont totalement enlevé le libre arbitre, c'est-à-dire tout ce que l'homme peut avoir de bon. Qui perd le libre arbitre, perd tout bien, science, mémoire et intelleet [4]... Pour les pousser au mensonge, au faux témoignage, on leur montrait des lettres où pendait le sceau du roi, et qui leur garantissaient la conservation de leurs membres, de la vie, de la liberté; on promettait de pourvoir soigneusement à ce qu'ils eussent de bons revenus pour leur vie; on leur assurait d'ailleurs que l'ordre était condamné sans remède... »

Quelque habitué que l'on fût alors à la violence

[1] Je donne cette pièce, telle qu'elle a été transcrite par les notaires, dans son orthographe barbare. « A homes honerables et sages, ordenés de per notre père l'Apostelle (*le pape*) pour le fet des Templiers li freres, liquies sunt en prisson à Paris en la masson de Tiron... Honeur et reverencie. Comes votre comandemans feut à nos ce jeudi prochainement passé et nos feut demandé se nos volens defendre la Religion deu Temple desusdite, tuit disrent oil, et disons que ele est bone et leal, et en tout sans mauveté et traison tout ceque nos l'en met sus, et somes prest de nous défendre chaeun pour soy ou tous ensemble, au telle manière que droit et sante Églies et vos au ragardarons, come cil qui sunt en prisson au nois frès à cople II. Et somes en neire fosse oscure toutes les nuits. — Item nos vos fessons à savir que les gages de XII deniers que nos avons ne nos sofficent mie. Car nos convient paier nos lis. III denier par jour chaseun lis. Loage du cuisine, napes, touales pour tenelles et autres choses, II sols VI denier la semaigne. Item pour nos fergier et desferger (*ôter les fers*), puisque nos somes devant les auditors, II sol. Item pour laver dras et robes, linges, chacun XV jours XVIII denier. Item pour buche et candole chaseun jor IIII deniers. Item passer et repasser les dis frères, XVI deniers de asiles de Notre-Dame de l'altre part de l'iau. Proc. ms., folio 39.

[2] ... Apud Deum et Patrem... Et hoc est omnium fratrum Templi communiter una professio, quæ per universum orbem servatur et servata fuit per omnes fratres ejusdem ordinis, à fundamento religionis usque ad diem præsentem. Et quicumque aliud dicit vel aliter credit, errat totaliter, peccat mortaliter... Dup., 333.

[3] ... Quia si recesserunt, prout dicunt, comburentur omninò. Id., 334.

[4] ... Liberum arbitrium quod est quidquid boni potest homo habere; undè qui caret libero arbitrio, caret omni bono, scientiâ, memoriâ et intellectu. Dupuy, p. 340. — Retours admirables de justice et de moralité. Les templiers qui exigeaient de leurs adeptes un sacrifice si complet du libre arbitre, reconnaissent ici que, sans lui, l'homme n'est rien. C'est ainsi que nous voyons plus loin Nogaret invoquer le pardon vrai ou prétendu de sa victime, l'absolution d'un pape auquel il refusait le nom de pape.

Digitized by Google

des procédures inquisitoriales, à l'immoralité des moyens employés communément pour faire parler les accusés, il était impossible que de telles paroles ne soulevassent les cœurs! Mais ce qui en disait plus que toutes les paroles, c'était le pitoyable aspect des prisonniers, leur face pâle et amaigrie, les traces hideuses des tortures... L'un d'eux, Humbert Dupuy, le quatorzième témoin, avait été torturé trois fois, retenu trente-six semaines au fond d'une tour infecte, au pain et à l'eau. Un autre avait été pendu par les parties génitales. Le chevalier Bernard Dugué (de Vado), dont on avait tenu les pieds devant un feu ardent, montrait deux os qui lui étaient tombés des talons [1].

C'étaient là de cruels spectacles. Les juges mêmes, tout légistes qu'ils étaient, et sous leur sèche robe de prêtres, étaient émus et souffraient. Combien plus le peuple, qui chaque jour voyait ces malheureux passer l'eau en barque, pour se rendre dans la Cité, au palais épiscopal, où siégeait la commission! L'indignation augmentait contre les accusateurs, contre les templiers apostats. Un jour, quatre de ces derniers se présentent devant la commission, gardant encore la barbe, mais portant leurs manteaux à la main. Ils les jettent aux pieds des évêques, et déclarent qu'ils renoncent à l'habit du Temple. Mais les juges ne les virent qu'avec dégoût; ils leur dirent qu'ils fissent dehors ce qu'ils voudraient [2].

Le procès prenait une tournure fâcheuse pour ceux qui l'avaient commencé avec tant de précipitation et de violence. Les accusateurs tombaient peu à peu à la situation d'accusés. Chaque jour, les dépositions de ceux-ci révélaient les barbaries, les turpitudes de la première procédure. L'intention du procès devenait visible. On avait tourmenté un accusé pour lui faire dire à combien montait le trésor rapporté de la terre sainte. Un trésor était-il un crime, un titre d'accusation?

Quand on songe au grand nombre d'affiliés que le Temple avait dans le peuple, aux relations des chevaliers avec la noblesse dont ils sortaient tous, on ne peut douter que le roi ne fût effrayé de se voir engagé si avant. Le but honteux, les moyens atroces, tout avait été démasqué. Le peuple, troublé et inquiet dans sa croyance depuis la tragédie de Boniface VIII, n'allait-il pas se soulever? Dans l'émeute des monnaies, le Temple avait été assez fort pour protéger Philippe le Bel; aujourd'hui tous les amis du Temple étaient contre lui...

Ce qui aggravait encore le danger, c'est que dans les autres contrées de l'Europe [3], les décisions des conciles étaient favorables aux templiers. Ils furent déclarés innocents, le 17 juin 1310 à Ravenne, le 1er juillet à Mayence, le 21 octobre à Salamanque. Dès le commencement de l'année, on pouvait prévoir ces jugements et la dangereuse réaction qui s'ensuivrait à Paris. Il fallait la prévenir, se réfugier dans l'audace. Il fallait à tout prix prendre en main le procès, le brusquer, l'étouffer.

Au mois de février 1310, le roi s'était arrangé avec le pape. Il avait déclaré s'en remettre à lui pour le jugement de Boniface VIII [4]. En avril, il exigea en retour que Clément nommât, à l'archevêché de Sens, le jeune Marigni, frère du fameux Enguerrand, vrai roi de France sous Philippe le Bel. Le 10 mai, l'archevêque de Sens assemble à Paris un concile provincial, et y fait paraître les templiers. Voilà deux tribunaux qui jugent en même temps les mêmes accusés, en vertu de deux bulles du pape. La commission alléguait la bulle qui lui attribuait le jugement [5]. Le concile s'en rapportait à la bulle précédente, qui avait rendu aux juges ordinaires leurs pouvoirs, d'abord suspendus [6]. Il ne reste point d'acte de ce concile, rien que le nom de ceux qui siégèrent et le nombre de ceux qu'ils firent brûler.

Le 10 mai, le dimanche, jour où la commission était assemblée, les défenseurs de l'ordre s'étaient présentés devant l'archevêque de Narbonne et les autres commissaires pontificaux pour porter appel. L'archevêque de Narbonne répondit qu'un tel appel ne regardait ni lui ni ses collègues; qu'ils n'avaient pas à s'en mêler, puisque ce n'était pas de leur tribunal que l'on appelait; que s'ils voulaient parler pour la défense de l'ordre, on les entendrait volontiers.

Les pauvres chevaliers supplièrent qu'au moins on les menât devant le concile pour y porter leur appel, en leur donnant deux notaires qui en dresseraient acte authentique, ils priaient la commission, ils priaient même les notaires présents. Dans

[1] Ostendens duo ossa quòd dicebat illa esse quæ ceciderunt de talis. Proc. apud Rayn, p. 73.

[2] Sed dicti Domini commissarii dixerunt eis quod eos non dimitterent ibi, nec de eorum mandato seu consilio, sed extrà facerent quidquid vellent. Dupuy, p. 338.

[3] Le roi d'Angleterre s'était d'abord déclaré assez hautement pour l'ordre; soit par sentiment de justice, soit par opposition à Philippe le Bel, il avait écrit, le 4 decembre 1307, aux rois de Portugal, de Castille, d'Aragon et de Sicile, en faveur des templiers, les conjurant de ne point ajouter foi à tout ce que l'on débitait contre eux en France. Dupuy, p. 226-228.

[4] Dupuy, Preuves, 296-9.

[5] Selon Dupuy, p. 45, les commissaires du pape auraient répondu à l'appel des défenseurs : « Que les conciles jugeaient les particuliers, et eux informaient du général. » — La commission dit tout le contraire.

[6] Voir Dup., p. 44, note.

Digitized by Google

leur appel qu'ils lurent ensuite, ils se mettaient sous la protection du pape, dans les termes les plus pathétiques. « Nous réclamons les saints Apôtres, nous les réclamons encore une fois, c'est avec la dernière instance que nous les réclamons[1]. » Les malheureuses victimes sentaient déjà les flammes, et se serraient à l'autel qui ne pouvait les protéger.

Tout le secours que leur avait ménagé ce pape sur lequel ils comptaient, et dont ils se recommandaient comme de Dieu, fut une timide et lâche consultation, où il avait essayé d'avance d'interpréter le mot de *relaps*, dans le cas où l'on voudrait appliquer ce nom à ceux qui avaient rétracté leurs aveux: « Il semble en quelque sorte contraire à la raison de juger de tels hommes comme relaps... En telles choses douteuses, il faut restreindre et modérer les peines[2]. »

Les commissaires pontificaux n'osèrent faire valoir cette consultation. Ils répondirent, le dimanche soir, qu'ils éprouvaient grande compassion pour les défenseurs de l'ordre et les autres frères; mais que l'affaire dont s'occupait l'archevêque de Sens et ses suffragants était tout autre que la leur, qu'ils ne savaient ce qui se faisait dans ce concile; que si la commission était autorisée par le saint-siége, l'archevêque de Sens l'était aussi; que l'une n'avait nulle autorité sur l'autre; qu'*au premier coup d'œil*, ils ne voyaient rien à objecter à l'archevêque de Sens; que toutefois ils aviseraient[3].

Pendant que les commissaires avisaient, ils apprirent que cinquante-quatre templiers allaient être brûlés. Un jour avait suffi pour éclairer suffisamment l'archevêque de Sens et ses suffragants. Suivons pas à pas le récit des notaires de la commission pontificale, dans sa simplicité terrible.

« Le mardi 12, pendant l'interrogatoire du frère Jean-Bertaud[4], il vint à la connaissance des commissaires que cinquante-quatre templiers allaient être brûlés[5]. Ils chargèrent le prévôt de l'Église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans, clerc du roi, d'aller dire à l'archevêque de Sens et ses suffragants de délibérer mûrement et de différer, attendu que les frères morts en prison affirmaient, disait-on, sur le péril de leurs âmes, qu'ils étaient faussement accusés. Si cette exécution avait lieu, elle empêcherait les commissaires de procéder en leur office, les accusés étant tellement effrayés qu'ils semblaient hors de sens[6]. En outre l'un des commissaires les chargea de signifier à l'archevêque que frère Raynaud de Pruin, Pierre de Boulogne, prêtre, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, chevaliers, avaient interjeté certain appel par-devant les commissaires. »

Il y avait là une grave question de juridiction. Si le concile et l'archevêque de Sens reconnaissaient la validité d'un appel porté devant la commission papale, ils avouaient la supériorité de ce tribunal, et les libertés de l'Église gallicane étaient compromises. D'ailleurs sans doute les ordres du roi pressaient; le jeune Marigni, créé archevêque tout exprès, n'avait pas le temps de disputer. Il s'absenta pour ne pas recevoir les envoyés de la commission; puis quelqu'un (on ne sait qui), révoqua en doute qu'ils eussent parlé au nom de la commission; Marigni douta aussi, et l'on passa outre[7].

Les templiers, amenés le dimanche devant le concile, avaient été jugés le lundi; les uns, qui avouaient, mis en liberté; d'autres, qui avaient toujours nié, emprisonnés pour la vie; ceux qui rétractaient leurs aveux, déclarés relaps. Ces derniers, au nombre de cinquante-quatre, furent dégradés le même jour par l'évêque de Paris et livrés au bras séculier. Le mardi, ils furent brûlés à la porte Saint-Antoine. Ces malheureux avaient varié dans les prisons, mais ils ne varièrent point dans les flammes, ils protestèrent jusqu'au bout de leur innocence. La foule était muette et comme stupide d'étonnement[8].

[1] Petimus Apostolos, et iterùm petimus, et cum instantiâ maximâ petimus. Dupuy, p. 346.

[2] Videtur quasi contrarium rationi tales judicare relapsos... In talibus dubiis restringendæ sunt pœnæ. Rayn., p. 106.

[3] Quod ipsi neseiebant quid in dicto concilio agebatur... et quod sicut ipsi... erant Apostolicâ Auctoritate deputati... propter quod non videbatur dictis commissariis *primâ facie*, ut dixerunt, quod haberent aliqua inhibere dicto domino archiepiscopo Senonensi... adhuc tamen deliberarent. Dupuy, p. 346.

[4] Nom presque illisible dans le texte. La main tremble évidemment. Plus haut, le notaire a bien écrit : Bertaldi.

[5] Quòd LIIII ex Templariis... erant dictâ die combuendi... Process. ms., folio 72 (feuille coupée par la moitié).

[6] Adeò exterriti... non videbantur in pleno sensu suo... Process. ms., folio 72.

[7] ... A quodam fuisse dictum coràm domino archiepiscopo Senonensi, ejus suffraganeis et concilio... quòd dicti præpositus... et archidiaconus... (qui in dictâ die martis... præmissa intimasse dicebantur, et ipsi iidem hoc attestabantur, suffraganeis domini archiepiscopi Senonensi... *tunc absente dicto domino archiepiscopo Senonensi*) prædicta *non significaverunt de mandato* eorumdem dominorum commissariorum. Proc. ms., 71, verso.

[8] Constanter et perseveranter in abnegatione communi perstiterunt... non absque multâ admiratione

Digitized by Google

Qui croirait que la commission pontificale eut le cœur de s'assembler le lendemain, de continuer cette inutile procédure, d'interroger pendant qu'on brûlait?

« Le mardi 13 mai, par-devant les commissaires, fut amené frère Aimeri de Villars-le-Duc, barbe rase, sans manteau ni habit du Temple, âgé, comme il disait, de cinquante ans, ayant été environ huit années dans l'ordre comme frère servant, et vingt comme chevalier. Les seigneurs commissaires lui expliquèrent les articles sur lesquels il devait être interrogé. Mais ledit témoin, pâle et tout épouvanté[1], déposant sous serment et au péril de son âme, demandant, s'il mentait, à mourir subitement, et à être, d'âme et de corps, en présence même de la commission, soudain engloutiens enfer, se frappant la poitrine des poings, fléchissant les genoux et élevant les mains vers l'autel, dit que toutes les erreurs imputées à l'ordre étaient de toute fausseté, quoiqu'il en eût confessé quelques-unes au milieu des tortures auxquelles l'avaient soumis Guillaume de Marcillac et Hugues de Celles, chevaliers du roi. Il ajoutait pourtant *qu'ayant vu emmener sur des charrettes, pour être brûlés, cinquante-quatre frères de l'ordre*, qui n'avaient pas voulu confesser lesdites erreurs, ET AYANT ENTENDU DIRE QU'ILS AVAIENT ÉTÉ BRULÉS, lui qui craignait, s'il était brûlé, de n'avoir pas assez de force et de patience, il était prêt à confesser et jurer par crainte, devant les commissaires ou autres, toutes les erreurs imputées à l'ordre, à dire même, si l'on voulait, *qu'il avait tué Notre-Seigneur*... Il suppliait et conjurait lesdits commissaires et nous, notaires présents, de ne point révéler aux gens du roi ce qu'il venait de dire, craignant, disait-il, que s'ils en avaient connaissance, il ne fût livré au même supplice que les cinquante-quatre templiers... — Les commissaires, voyant le péril qui menaçait les déposants s'ils continuaient à les entendre pendant cette terreur[2], et mus encore par d'autres causes, résolurent de surseoir pour le présent. »

La commission semble avoir été émue de cette scène terrible. Quoique affaiblie par la désertion de son président, l'archevêque de Narbonne, et de l'évêque de Bayeux, qui ne venaient plus aux séances, elle essaya de sauver, s'il en était encore temps, les trois principaux défenseurs.

« Le lundi 18 mai, les commissaires pontificaux, chargèrent le prévôt de l'Église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans d'aller trouver de leur part le vénérable père en Dieu, le seigneur archevêque de Sens et ses suffragants, pour réclamer les défenseurs, Pierre de Boulogne, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges, de sorte qu'ils pussent être amenés sous bonne garde toutes les fois qu'ils le demanderaient, pour la défense de l'ordre. » Les commissaires avaient bien soin d'ajouter : « Qu'ils ne voulaient faire aucun empêchement à l'archevêque de Sens et à son concile, mais seulement décharger leur conscience[3]... »

« Le soir, les commissaires se réunirent à Sainte-Geneviève dans la chapelle de Saint-Éloi, et reçurent des chanoines qui venaient de la part de l'archevêque de Sens. L'archevêque répondait qu'il y avait deux ans[4] que le procès avait été commencé contre les chevaliers ci-dessus nommés, comme membres particuliers de l'ordre, qu'il voulait le terminer selon la forme du mandat apostolique. Que du reste il n'entendait aucunement troubler les commissaires en leur office[5]. » Effroyable dérision!

« Les envoyés de l'archevêque de Sens s'étant retirés, on amena devant les commissaires Raynaud de Pruin, Chambonnet et Sartiges, lesquels annoncèrent qu'on avait séparé d'eux Pierre de Boulogne sans qu'ils sussent pourquoi, ajoutant qu'ils étaient gens simples, sans expérience, d'ailleurs stupéfaits et troublés, en sorte qu'ils ne

stuporeque vehementi. Contin. Guil. Nang., in Spicil. D'Achery, III, anno 1310.

[1] Pallidus et multùm exterritus... impetrando sibi ipsi, si mentiebatur in hoc, mortem subitaneam et quod statim in animâ et corpore in præsentiâ Dominorum commissariorum absorberetur in infernum, tondendo sibi pectus cum pugnis, et elevando manus suas versùs altare ad majorem assertionem, flectendo genua... cùm ipse testis *vidisset... duci in quadrigis* LIIII fratres dicti ordinis *ad comburendum*... et AUDIVISSE EOS FUISSE COMBUSTOS; quòd ipse qui dubitabat quòd non posset habere bonam patientiam si cumbureretur, timore mortis confiteretur... omnes errores... *et quidem etiam interfecisse Dominum*, si peteretur ab eo... Process. ms., 70, verso.

[2] Durante terrore prædicto. Process. ms., folio 71.

[3] Non intendentes... aliquam inhibitionem facere... Process. ms., folio 71.

[4] Biennium erat elapsum. Id., ibid.

[5] Non erat intentionis... in aliquo impedire officium... Process. ms., folio 71. — « Comme on disait que le prévôt de l'Église de Poitiers et l'archidiacre d'Orléans n'avaient pas parlé de la part des commissaires, ceux-ci chargèrent les envoyés de l'archevêque de Sens de lui dire que le prévôt et l'archidiacre avaient effectivement parlé en leur nom. De plus, ils leur dirent d'annoncer à l'archevêque de Sens que Pierre de Boulogne, Chambonnet et Sartiges, avaient appelé de l'archevêque et de son concile, le dimanche 10 mai, et que cet appel avait dû être annoncé le mardi, au concile, par le prévôt et l'archidiacre. » Id., ibid.

Digitized by Google

pouvaient rien ordonner ni dicter pour la défense de l'ordre, sans le conseil dudit Pierre. C'est pourquoi ils suppliaient les commissaires de le faire venir, de l'entendre, et de savoir comment et pourquoi il avait été retiré d'eux, et s'il voulait persister dans la défense de l'ordre ou l'abandonner. Les commissaires ordonnèrent au prévôt de Poitiers et à Jehan de Teinville, que le lendemain au matin ils amenassent ledit frère en leur présence [1]. »

Le lendemain on ne voit pas que Pierre de Boulogne ait comparu. Mais une foule de templiers vinrent déclarer qu'ils abandonnaient la défense. Le samedi, la commission, délaissée encore par un de ses membres, s'ajourna au 3 novembre suivant.

A cette époque, les commissaires étaient moins nombreux encore. Ils se trouvaient réduits à trois. L'archevêque de Narbonne avait quitté Paris *pour le service du roi*. L'évêque de Bayeux était près du pape *de la part du roi*. L'archidiacre de Maguelone était malade. L'évêque de Limoges s'était mis en route pour venir, *mais le roi lui avait fait dire* qu'il fallait surseoir encore jusqu'au prochain parlement [2]. Les membres présents firent pourtant demander à la porte de la salle si quelqu'un avait quelque chose à dire pour l'ordre du Temple. Personne ne se présenta.

Le 27 décembre, les commissaires reprirent les interrogatoires et redemandèrent les deux principaux défenseurs de l'ordre. Mais le premier de tous, Pierre de Boulogne, avait disparu. Son collègue, Raynaud de Pruin, ne pouvait plus répondre, disait-on, ayant été dégradé par l'archevêque de Sens. Vingt-six chevaliers, qui déjà avaient fait serment comme devant déposer, furent retenus par les gens du roi, et ne purent se présenter.

C'est une chose admirable qu'au milieu de ces violences, et dans un tel péril, il se soit trouvé un certain nombre de chevaliers pour soutenir l'innocence de l'ordre; mais ce courage fut rare. La plupart étaient sous l'impression d'une profonde terreur [3].

La perte des templiers était partout poursuivie avec acharnement dans les conciles provinciaux [4]; neuf chevaliers venaient encore d'être brûlés à Senlis. Les interrogatoires avaient lieu sous la terreur des exécutions. Le procès était étouffé dans les flammes... La commission continua ses séances jusqu'au 11 juin 1311. Le résultat de ses travaux est consigné dans un registre [5], qui finit par ces paroles : « Pour surcroît de précaution, nous avons déposé ladite procédure, rédigée par les notaires en acte authentique, dans le trésor de Notre-Dame de Paris, pour n'être exhibée à personne que sur lettres spéciales de Votre Sainteté. »

Dans tous les États de la chrétienté, on sup-

[1] Process. ms., folio 71, verso.

[2] Intellecto per litteras regias quòd non expediebat. Id., 72, verso.

[3] On peut en juger par la déposition de Jean de Pollencourt, le trente-septième déposant. Il déclare d'abord s'en tenir à ses premiers aveux. Les commissaires, le voyant tout pâle et tout effrayé, lui disent de ne songer qu'à dire la vérité, et à sauver son âme; qu'il ne court aucun péril à dire la vérité devant eux, qu'ils ne révéleront par ses paroles, ni eux, ni les notaires présents. Alors il révoque sa déposition, et déclare même s'en être confessé à un frère mineur, qui lui a enjoint de ne plus porter de faux témoignages.

[4] Aux conciles de Sens, Senlis, Reims, Rouen, etc., et devant les évêques d'Amiens, Cavaillon, Clermont, Chartres, Limoges, Puy, Mans, Mâcon, Maguelone, Nevers, Orléans, Périgord, Poitiers, Rhodez, Saintes, Soissons, Toul, Tours, etc. Raynouard, p. 138.

[5] Ce registre, que j'ai souvent cité, est à la Bibliothèque royale (fonds Harlay, nº 329). Il contient l'instruction faite à Paris par les commissaires du pape : *Processus contrà Templarios*. Ce ms. avait été déposé dans le trésor de Notre-Dame. Il passa, on ne sait comment, dans la bibliothèque du président Brisson, puis dans celle de M. Servin, avocat général, enfin dans celle des Harlay, dont il porte encore les armes. Au milieu du dix-huitième siècle, M. de Harlay, ayant probablement scrupule de rester détenteur d'un manuscrit de cette importance, le légua à la bibliothèque de Saint-Germain des Prés. Ayant heureusement échappé à l'incendie de cette bibliothèque en 1793, il a passé à la Bibliothèque royale. Il en existe un double aux archives du Vatican. Voyez l'appendice de M. Rayn., p. 309. — La plupart des pièces du procès des templiers sont aux Archives du royaume. Les plus curieuses sont : 1º le premier *interrogatoire de cent quarante Templiers* arrêtés à Paris (en un gros rouleau de parchemin); Dupuy en a donné quelques extraits fort négligés; 2º plusieurs *interrogatoires*, faits en d'autres villes; 3º la minute des *articles* sur lesquels ils furent interrogés; ces articles sont précédés d'une minute de *lettre*, sans date, *du roi au pape*, espèce de factum destiné évidemment à être répandu dans le peuple. Ces minutes sont sur papier de coton. Ce frêle et précieux chiffon, d'une écriture fort difficile, a été déchiffré et transcrit par un de mes prédécesseurs, le savant M. Pavillet. Il est chargé de corrections que M. Raynouard a relevées avec soin (p. 50) et qui ne peuvent être que de la main d'un des ministres de Philippe le Bel, de Marigni, de Plasian ou de Nogaret; le pape a copié docilement les Articles sur le vélin qui est au Vatican. La lettre, malgré ses divisions pédantesques, est écrite avec une chaleur et une force remarquable : In Dei nomine, Amen.

Digitized by Google

prima l'ordre, comme inutile ou dangereux. Les rois prirent les biens ou les donnèrent aux autres ordres. Mais les individus furent ménagés. Le traitement le plus sévère qu'ils éprouvèrent, fut d'être emprisonnés dans des monastères, souvent dans leurs propres couvents. C'est l'unique peine à laquelle on condamna en Angleterre les chefs de l'ordre qui s'obstinaient à nier.

Les templiers furent condamnés en Lombardie et en Toscane, justifiés à Ravenne et à Bologne [1]. En Castille, on les jugea innocents. Ceux d'Aragon, qui avaient des places fortes, s'y jetèrent et firent résistance, principalement dans leur fameux fort de Monçon [2]. Le roi d'Aragon emporta ces forts, et ils n'en furent pas plus mal traités. On créa l'ordre de Monteza, où ils entrèrent en foule. En Portugal, ils recrutèrent les ordres d'Avis et du Christ. Ce n'était pas dans l'Espagne, en face des Mores, sur la terre classique de la croisade, qu'on pouvait songer à proscrire les vieux défenseurs de la chrétienté [3].

La conduite des autres princes, à l'égard des templiers, faisait la satire de Philippe le Bel. Le pape blâma cette douceur; il reprocha aux rois d'Angleterre, de Castille, d'Aragon et de Portugal, de n'avoir pas employé les tortures. Philippe l'avait endurci, soit en lui donnant part aux dépouilles, soit en lui abandonnant le jugement de Boniface. Le roi de France s'était décidé à céder quelque peu sur ce dernier point. Il voyait tout remuer autour de lui. Les États sur lesquels il étendait son influence, semblaient près d'y échapper. Les barons anglais voulaient renverser le gouvernement des favoris d'Édouard II, qui les tenait humiliés devant la France. Les Gibelins d'Italie appelaient le nouvel empereur, Henri de Luxembourg, pour détrôner le petit-fils de Charles d'Anjou, le roi Robert, grand clerc et pauvre roi, qui n'était habile qu'en astrologie. La maison de France risquait de perdre son ascendant dans la chrétienté. L'Empire, qu'on avait cru mort, menaçait de revivre. Dominé par ces craintes, Philippe permit à Clément de déclarer que Boniface n'était point hérétique [4], en assurant toutefois que le roi avait agi sans malignité, qu'il eût plutôt, comme un autre Sem, caché la honte, la nudité paternelle... Nogaret lui-même est absous, à condition qu'il ira à la croisade (s'il y a croisade), et qu'il servira toute sa vie à la terre sainte; en attendant, il fera tel et tel pèlerinage. Le continuateur de Nangis ajoute malignement une autre condition, c'est que Nogaret fera le pape son héritier [5].

Il y eut ainsi compromis. Le roi cédant sur Boniface, le pape lui abandonna les templiers. Il livrait les vivants, pour sauver un mort. Mais ce mort était la papauté elle-même.

Ces arrangements faits en famille, il restait à les faire approuver par l'Église. Le concile de Vienne s'ouvrit le 16 octobre 1312; concile œcuménique, où siégèrent plus de trois cents évêques; mais il fut plus solennel encore par la gravité des matières que par le nombre des assistants.

D'abord on devait parler de la délivrance des saints lieux. Tout concile en parlait, chaque prince prenait la croix, et tous restaient chez eux. Ce n'était qu'un moyen de tirer de l'argent [6].

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. Post illam universalem victoriam quam ipse Dominus fecit in ligno crucis contrà hostem antiquum... ita miram et magnam et strenuam, ità utilem et necessariam... fecit novissimis his diebus per inquisitores... in perfidorum Templariorum negocio... Horrenda fuit domino regi... propter conditionem personarum denunciantium, *quia parvi status erant* homines ad tàm grande promovendum negotium, etc. Archives, Section hist. J. 413.

[1] Mayence, 1er juillet; Ravenne, 17 juin; Salamanque, 21 octobre 1310. Les templiers d'Allemagne se justifièrent à la manière des francs-juges westphaliens. Ils se présentèrent en armes par-devant les archevêques de Mayence et de Trèves, affirmèrent leur innocence, tournèrent le dos au tribunal, et s'en allèrent paisiblement. Voyez ma Symbolique du droit.

[2] *Monegaudii*, la Montagne de la joie.

[3] Collectio conciliorum Hispaniæ, epistolarum, decretalium, etc., curâ Jos. Saen. de Aguirre, bened. hisp. mag. generalis et cardinalis. Romæ, 1694, c. III, p. 546. Concilium Tarraconense omnes et singuli à cunctis delictis, erroribus absoluti. 1312. — *Voy.* aussi Monarchia Lusitana, pars 6, L. 19.

[4] Cette timide et incomplète réparation ne semble pas suffisante à Villani. Il ajoute, sans doute pour rendre la chose plus dramatique et plus honteuse aux Français, que deux chevaliers catalans jetèrent le gant, et s'offrirent pour défendre en combat l'innocence de Boniface. Villani, l. IX, c. 22, p. 454.

[5] Contin. Guil. de Nang., ad ann. 1311.

[6] La pièce suivante, trouvée à l'abbaye des dames de Longchamp, est un échantillon des merveilleux récits par lesquels on tâchait de réchauffer le zèle du peuple pour la croisade : « A trez sainte dame de la real linguiée des Françoiz, Jeheme Royne de Jerusalem et de Cécile, notre trez honorable cousine, Hue roy de Cypre, touz ses boz desirs emprospérité venir. Esjouissez vous et elessiez avecquez nous et avecquez lez autrez crestienz portans le singne de la croix, qui pour la reverance de Dieu et la venjance du trez doulz Jhesucrist qui pour nous sauver voult estre en l'autel de la crois sacrefiez, se combatent contre la trez mescréant gents des Turs. Eslevez au ciel le cri de vous voiz au plus haut que vous pourrez et criez ensemble et faitez crier en rendant graecz et loangez sanz jamez cesser à la benoite Trinité et à la trez glorieuse Vierge Marie de

Digitized by Google

Le concile avait à régler deux grandes affaires, celle de Boniface, et celle du Temple. Dès le mois de novembre, neuf chevaliers se présentèrent aux prélats, s'offrant bravement à défendre l'ordre, et déclarant que quinze cents ou deux mille des leurs étaient à Lyon ou dans les montagnes voisines, tout prêts à les soutenir. Effrayé de cette déclaration, ou plutôt de l'intérêt qu'inspirait le dévouement des neuf, le pape les fit arrêter [1].

Dès lors, il n'osa plus rassembler le concile. Il

si sollempnel si grant et singullier bénéfice qui onquez maiz tel dusquez à hore ne fu ouis, lequel je faiz savoir. Quar le xxiiii jour de juing, nous aveequez lez autrez crestienz signés du singne de la croiz, estions assemblez en un plain entre Smirme et haut lieu, là ou estoit l'ost et l'assemblée trez fort et trez puissant des Turs prez de xii. c. mille, et nous crestiens environ cc. mille, meus et animez de la vertu divine, comansamez à si vigreusement combatre et si grant multitude de Turs mettre à mort, que environ de heure de vesprez nouz feusmez tant lassez et tant afoibloiez que nous n'en poyonz pluz. Mais tous cheux à terre atandions la mort et le loier de notre martire, pour ce que des Turs avoit encore moult deschiellez qui encore point ne sestoient combatu ne nestoient de rienz travaillez et venoient contre nous, aussi désiraux de boire notre sanc comme chienz sont désiraux de boire le sanc des lievrez. Et beu l'eussent, si la trez haute douleeur du ciel ne eust aultrement pourven. Maiz quant lez chevaliers de Jhesuerist se regarderent que il estoient venuz à tel point de la bataille, si commencierent de cuer emsemble à crier a voiz enrouecez de leur grant labeur et de leur grant feblesce : O trèz doulz filz de la trèz doulce Vierge Marie, qui pour nous racheter vousiz estre crucificz, donne nous ferme espérance et veillez noz cuers si en vous confermer que nous pussions par l'amour de ton glorieux non le loier de martire recevoir, que pluz ne nous poonz deffandre de cez chiens mescreanz. Et ainci comme nous estienz en oraison en pleurs et en larmez, en criant alassez voix enrouecez, et la mort trez amere atendanz, soudainement devant noz tentez aparut, suz un trez blanc cheval si trez haut que nulle beste de si grant hauteur nest, unz homs en sa main portant baniere en champ plus blanche que nulle rienz à une croiz vermeille plus rouge que sanc, et estoit vestu de peuz de chamel, et avoit trez grant et trez longue barbe et de maigre face elere et reluisant comme le soleil, qui cria a elere et haute voiz : « O les genz de Jhesuerist, ne vouz doubtez. Veci la majesté divine qui vouz a ouver lez cielx et vouz envoie aide invisible. Levez suz et vous reconfortez et prenez de la viande et venez vigreusement aveequez moi combatre, ne ne vouz doubtez de rienz. Quar des Turs vous aurez victoire et peu mourronz de vouz et ceulz qui de vouz mourront auront la vie perdurable. » Et adonc nous nouz levamez touz, si reconfortez et aussi comme se nous ne nous feussienz onquez combatuz et soudainement nous assillemez (assaillimes) les Turs de trez grand cuer et nous combatimez toutez nuit, et si ne poons paz bien vraiement dire nuit, car la lune non pas comme lunc, maiz comme le soleil resplendissant. Et le jour venu, les Turs qui demourez estoient, senfouirent si que pluz ne lez veismez et aussi par l'aide de Dieu nous eumez victoire de la bataille, et de matin nous nous sentienz plus fors que nous ne faisiens au commeneement de la prrmière

bataille. Si feimez chauter une messe en loneur de la benoite Trinité et de la benoite Vierge Marie, et dévotement priamez Dieu que il nous vousit octroier grace que lez corps dez sainz martirs nous puissienz reconnoistre des corps aux mescreanz. Et adonc celui qui devant nous avoit aparut nous dit : « Vous aurez ce que vous avez demandé et plus grant chose fera Dieu pour vouz, se fermement en vraie foy perseverez. » Adonc de notre propre bouche li demandamez : « Sire, di nous qui es tu, qui si granz chosez as fait pour nous, pourquoy nouz puissionz au pueple crestien ton nom manifester. » Et il respondi : « Je suis celui qui dist : Ecce agnus Dei, Ecce qui tollis peccata mundi. Celui de cui aujourduy vous celebrez la feste. » Et ce dit, pluz ne le veismez, mais de lui nous demoura si trez grant et si trez soueve oudeur que ce jour et la nuit ensuivant nous en feumez parfaitement soustenus recreez et repuez sans autre soutenance de viande corporelle. Et en ceste si parfaite recreation nous ordenemez de querre et denombrer lez corps dez sainz martirs et quant nous veinmez au lieu nous trouvasmes au chief de chaceun corps dez crestienz un lone fut sanz wranchez (branches) qui avoit au coupel une trez blanche fleur ronde comme une oiste (hostie) que l'on consacre, et en celle fleur avoit escript de lettrez dor : Je sui crestien. Et adonc nous lez separamez dez corps dez mescreanz, en mereiant le souverain Seingneur. Et ainsi comme nous voulienz suz lez corps faire dire l'office dez mors, cy comme lez crestienz ont acoustume a faire, lez voix du ciel sanz nombre entonnerent et leverent un chans de si tres doulce melodie que il semblioit a chaccun de nous que nous feussienz en possession de la vie perdurable, et par III foiz chanterent ce verset : Venite, benedicti patris mei, etc. Venez lez benoix filz de mon pere, et vous metez en possession du royaume qui vous est aplie dez le commencement du monde. Et adonc nous ensevelismez lez corps, cest a savoir III mille et cinquante et II, jouste la cite de Tesbayde qui fu jadiz une cite singuliere, laquelle, aveequez le pays dileuc environ, nous tenonz pour nous et pour toiaux crestienz. Et est ce pays tant plaisant et delitable et plantureux que nul bon crestien qui soit la, ne se puet doubter que il ne puist bien vivre et trouver sa soustenance. Et les charoingnez des corps des mescréanz cy comme nous les poimez nombrer, furent pluz de LXXIII. M. Si avonz esperance que le temps est présent venu que la parole de l'Euvangele sera verefiee qui dit qu'il sera une bergerie et un pasteur, cest-a-dire que toutez manieres de gent seront d'une foy emsemblez en la maison et lobediance de Se eglise dont Jhesuerist sera pasteur. Qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Et avint cedit miracle en lan de grace MII. CCC. et XLVII. Archives, Section hist., M. 105.

[1] *Voy.* la lettre de Clément V au roi de France, 11 nov. 1311, dans Raynouard, p. 177.

Digitized by Google

tint les évêques inactifs tout l'hiver, dans cette ville étrangère, loin de leur pays et de leurs affaires, espérant sans doute les vaincre par l'ennui, et les pratiquant un à un.

Le concile avait encore un objet, la répression des mystiques, béghards et franciscains *spirituels*. Ce fut une triste chose de voir devant le pape de Philippe le Bel, aux genoux de Bertrand de Gott, le pieux et enthousiaste Ubertino, le premier auteur connu d'une Imitation de Jésus-Christ [1]. Toute la grâce qu'il demandait pour lui et ses frères, les franciscains réformés, c'était qu'on ne les forçât pas de rentrer dans les couvents trop relâchés, trop riches, où ils ne se trouvaient pas assez pauvres à leur gré.

L'Imitation, pour ces mystiques, c'était la charité et la pauvreté. Dans l'ouvrage le plus populaire de ce temps, dans la Légende dorée, un saint donne tout ce qu'il a, sa chemise même; il ne garde que son Évangile. Mais un pauvre survenant encore, le saint donne l'Évangile... Dans cette légende hardie, la religion semble immolée aux œuvres, la foi à la charité [2].

La pauvreté, sœur de la charité, était l'amour et l'idéal des franciscains, leur sublime désir [3]. Ils aspiraient à ne rien posséder. Mais cela n'est pas si facile que l'on croit. Ils mendiaient, ils recevaient; le pain même reçu pour un jour, n'est-ce pas une possession? Et quand les aliments étaient assimilés, mêlés à leur chair, pouvait-on dire qu'ils ne fussent à eux?... Plusieurs s'obstinaient à le nier [4]. Bizarre effort pour échapper vivant aux conditions de la vie, aux servitudes de la matière; pour conquérir et anticiper ici-bas l'indépendance d'un pur esprit.

Cela pouvait paraître ou sublime ou risible; mais au premier coup d'œil, on n'en voyait pas le danger. Cependant, faire de la pauvreté absolue la loi de l'homme, n'était-ce pas condamner la propriété? précisément comme, à la même époque, les doctrines de fraternité idéale et d'amour sans borne, annulaient le mariage, cette autre base de la société civile.

A mesure que l'autorité s'en allait, que le prêtre tombait dans l'esprit des peuples, la religion, n'étant plus contenue dans les formes, se répandait en mysticisme [5]. C'est de l'amour qu'est sorti le christianisme, et dans son affaiblissement, il semblait malade d'amour.

Les *Petits Frères* (fraticelli) mettaient en commun les biens et les femmes. A l'aurore de l'âge de charité, disaient-ils, on ne pouvait rien garder pour soi. Dans l'Italie, où l'imagination est impatiente, au Piémont, pays d'énergie, ils entreprirent de fonder, sur une montagne [6], la première cité vraiment fraternelle. Ils y soutinrent un siége,

[1] Nihil in hoc libro intendit nisi Jesus-Christi notitia et dilectio viscerosa et imitatoria vita. Arbor Vitæ crucifixi Jesu, Prolog. l. I. — Plusieurs passages respirent un amour exalté : « O mon âme, fonds et résous-toi toute en larmes, en songeant à la vie dure du cher petit Jésus et de la tendre Vierge sa mère. Vois comme ils se crucifient, et de leur compassion mutuelle et de celle qu'ils ont pour nous. Ah! si tu pouvais faire de toi un lit pour Jésus fatigué qui couche sur la terre... Si tu pouvais de tes larmes abondantes leur faire un breuvage rafraichissant; pèlerins altérés ils ne trouvent rien à boire... — Il y a deux saveurs dans l'amour; l'une si douce dans la présence de l'objet aimé : comme Jésus le fit goûter à sa mère tandis qu'elle était avec lui, le serrait et le baisait. L'autre saveur est amère, dans l'absence et le regret. L'âme défaille en soi, passe en Lui; elle erre autour, cherchant ce qu'elle aime et demandant secours à toute créature. (Ainsi la Vierge cherchait le petit Jésus, lorsqu'il enseignait dans le Temple.) Ubert. de Casali, Arbor vitæ crucifixi Jesu, lib. V, c. 6-8, in-4°. — *L'Imitation de Jésus-Christ* est le sujet commun d'une foule de livres au quatorzième siècle. Le beau livre que nous connaissons sous ce titre, est venu le dernier; c'est le plus sage, le plus raisonnable de tous, mais non peut-être le plus éloquent, ni le plus profond. Il a judicieusement tiré la vraie manne chrétienne de cette philosophie hardie, de cette poésie luxuriante, sous laquelle les mystiques l'avaient enterrée.

[2] Selon quelques-uns, la Passion était mieux représentée dans l'aumône que dans le sacrifice : Quod opus misericordiæ plus placet Deo, quam sacrificium altaris. Quod in eleemosynâ magis repræsentatur Passio Christi quam in sacrificio Christi. Erreurs condamnées à Tarragone, ap. d'Argentré, I, 271.

[3] Dante célèbre le mariage de la Pauvreté et de saint François. Ubertino dit naïvement ce mot profond : La lampe de la foi, la pauvreté... Probationes contra Ubert. de Casali. Baluze, Miscell. II, 276.

[4] Voyez Ubertino de Casali dans son chapitre : *Jesus pro nobis indigens*. Habentes dicit (apostolus) non quantum ad proprietatem dominii sed quantum ad facultatem utendi, per quem modum dicimur esse quod utimur, etiam si non sit nobis proprium, sed gratis aliunde collatum. Ubert. de Casili, Arbor vitæ, l. II, c. 11.

[5] Ceux qu'on avait nommés les priants (beghards), en venaient à défendre la prière comme inutile : Où est l'esprit, disaient-ils, là est la liberté. Non sunt humanæ subjecti obedientiæ, nec ad aliqua præcepta ecclesiæ obligantur, quia, ut asserunt, ubi spiritus domini, ibi libertas. Clementin., l. V, tit. 3, c. 3. D'Argentré, I, 276.

[6] Montagne appelée depuis Monte Gazari. Il y vint beaucoup de croisés de Verceil et de Novarre, de toute la Lombardie, de Vienne, de Savoie de Provence et de France. Des femmes se cotisèrent et envoyèrent 500 Balistarii contre ces hérétiques. Benv. d'Imola, ap. Muratori, Ant. It., I, p. 1120.

Digitized by Google

sous leur chef, le brave et éloquent Dulcino. Sans doute, il y avait quelque chose en cet homme; lorsqu'il fut pris et déchiré avec des tenailles ardentes, sa belle Margareta refusa tous les chevaliers qui voulaient la sauver en l'épousant, et aima mieux partager cet effroyable supplice [1].

Les femmes tiennent une grande place dans l'histoire de la religion à cette époque. Les grands saints sont des femmes : sainte Brigitte et sainte Catherine de Sienne. Les grands hérétiques sont aussi des femmes. En 1310, en 1315, nous voyons des femmes d'Allemagne ou des Pays-Bas, enseigner que l'âme anéantie dans l'amour du Créateur, peut laisser faire le corps, sans plus s'en soucier [2]. Déjà (1300) une Anglaise était venue en France, persuadée qu'elle était le Saint-Esprit incarné pour la rédemption des femmes; on ne la croyait que trop volontiers; elle était belle et de doux langage [3].

Quelle que fût la bonne intention de ces prêcheuses, il y avait bien de la sensualité en tout cela. Mais l'amour n'est-il dangereux que sous forme voluptueuse? ne l'est-il pas tout autant dans les abstinences? Le mysticisme plus pur des franciscains n'était guère moins alarmant [4]. Le pape, défenseur de l'Église, de la société et du sens commun, devait condamner leur sublime, mais trop rigoureuse et absurde logique, leur charité, leur pauvreté absolue. L'idéal devait être condamné, l'idéal des vertus chrétiennes!

Chose dure et odieuse à dire! Combien plus choquante encore, quand la condamnation partait de la bouche d'un Clément V ou d'un Jean XXII! Quelque morte que put être la conscience de ces papes, ne devaient-ils pas se troubler et souffrir en eux-mêmes, quand il leur fallait juger, proscrire, ces malheureux sectaires, cette folle sainteté, dont tout le crime était de vouloir être pauvres, de jeûner, de pleurer d'amour, de s'en aller pieds nus par le monde, de jouer, innocents comédiens, le drame touchant de Jésus [5]?

L'affaire des templiers fut reprise au printemps. Le roi mit la main sur Lyon, leur asile. Les bourgeois l'avaient appelé contre leur archevêque; cette ville impériale était délaissée de l'Empire, et elle convenait trop bien au roi, non-seulement comme le nœud de la Saône et du Rhône, la pointe de la France à l'Est, la tête de route vers les Alpes ou la Provence, mais surtout comme asile de mécontents, comme nid d'hérétiques. Philippe y tint une assemblée de notables. Puis il vint au concile avec ses fils, ses princes et un grand cortége de gens armés; il siégea à côté du pape, un peu au-dessous.

Jusque-là, les évêques s'étaient montrés peu dociles : ils s'obstinaient à vouloir entendre la défense des templiers. Les prélats d'Italie, moins un seul; ceux d'Espagne, ceux d'Allemagne et de Danemarck; ceux d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande; les Français même, sujets de Philippe (sauf les archevêques de Reims, de Sens et de Rouen), déclarèrent qu'ils ne pouvaient condamner sans entendre [6].

Il fallut donc qu'après avoir assemblé le concile, le pape s'en passât. Il assembla ses évêques les plus sûrs, et quelques cardinaux, et dans ce consistoire, il abolit l'ordre, de son autorité pontificale [7]. L'abolition fut prononcée ensuite, en pré-

[1] Benv. d'Imola, ap. Muratori, Ant. It., I, p. 1120.

[2] Cont. G. de Nangis, ap. Spicileg. III, 63.

[3] Venit de Angliâ virgo decora valdè pariterque facunda, dicens Spiritum sanctum incarnatum in redemptionem mulierum, et baptizavit mulieres, in nomine Patris, Filii ac sui. Annal. Dominican. Colmar. ap. Urstitium. P. 2, f° 33.

[4] Eux aussi avaient prêché que l'âge d'amour commençait. Depuis la venue du Christ jusqu'à son retour devaient s'écouler sept âges, « le sixième, âge de rénovation évangélique, d'extirpation de la secte antichrétienne sous les pauvres volontaires, ne possédant rien en cette vie. Cet âge avait commencé à saint François, l'homme séraphique, l'ange du sixième sceau de l'Apocalypse (Quod erat angelus sexti signaculi et quod ad litteram de ipso et ejus statu et ordine evangelista Joannes intellexit. Ubertin., V, c. 3.), quem perfectus Jesus ad imaginem vitæ suæ, in similitudine conversationis suæ, in perfectâ observantiâ evangeli... perfectissimè figuravit (Ibid.). — Il semblait qu'il fût comme une nouvelle incarnation de Jésus (Jesus Franciscum generans), et sa règle comme un nouvel évangile... Defendunt quod regula fratrum minorum est verè et propriè idem quod evangelium. Probat. contra Ubert. de Casali, ap. Baluze, Miscell. II, 270.

[5] Ubertino, dans son désir de *représenter* l'Évangile, assure qu'il en avait senti et revêtu spirituellement tous les personnages, qu'il se figurait être, tantôt le serviteur ou le frère du Sauveur, tantôt le bœuf, l'âne ou le foin, quelquefois le petit Jésus. Il assistait au supplice, se croyant la pécheresse Madeleine; puis il devenait Jésus sur la croix et criant à son père. Enfin l'esprit l'enlevait dans la gloire de l'Ascension. Arbor vitæ crucifixi Jesu. Prolog.

[6] In hoc convenerunt ut dent templariis audientiam sive defensionem. In hac sententiâ concordant... Præter... (Walsing., Vit. Clem. V, auctore Ptolem., Rayn., p. 187).

[7] Multis vocatis prælatis cum cardinalibus in privato consistorio, ordinem templariorum cassavit. Tertiâ autem die aprilis 1312, fuit secunda sessio concilii, et prædicta cassatio coram omnibus publicata est (Quint. Vita Clem. V)... præsente rege Franciæ Philippo cum tribus filiis suis, cui negotium erat cordi (Tert. Vita

Digitized by Google

sence du roi et du concile. Aucune réclamation ne s'éleva.

Il faut avouer que ce procès n'était pas de ceux qu'on peut juger. Il embrassait l'Europe entière; les dépositions étaient par milliers, les pièces innombrables; les procédures avaient différé dans les différents États. La seule chose certaine, c'est que l'ordre était désormais inutile, et, de plus, dangereux. Quelque peu honorables qu'aient été ses secrets motifs, le pape agit sensément. Il déclare, dans sa bulle explicative, que les informations ne sont pas assez sûres, qu'il n'a pas le droit de juger, mais que l'ordre est suspect : *ordinem valdè suspectum* [1]. Clément XIV n'agit pas autrement à l'égard des jésuites.

Clément V s'efforça ainsi de couvrir l'honneur de l'Église. Il falsifia secrètement les registres de Boniface [2], mais il ne révoqua par-devant le concile qu'une seule de ses bulles (*Clericis laicos*), celle qui ne touchait point la doctrine, mais qui empêchait le roi de prendre l'argent du clergé.

Ainsi, ces grandes querelles d'idées et de principes retombèrent aux questions d'argent. Les biens du Temple devaient être employés à la délivrance de la terre sainte, et donnés aux hospitaliers [3]. On accusa même cet ordre d'avoir acheté l'abolition du Temple. S'il le fit, il fut bien trompé. Un historien assure qu'il en fut plutôt appauvri. Jean XXII se plaignait, en 1316, de ce que le roi se payait de la garde des templiers, en saisissant les biens mêmes des hospitaliers [4]. En 1317, ils furent trop heureux de donner quittance finale aux administrateurs royaux des biens du Temple. Le pape s'affligeait, en 1309, de n'avoir encore qu'un peu de mobilier, *pas même de quoi couvrir les frais*. Mais il n'eut pas finalement à se plaindre [5].

Restait une triste partie de la succession du Temple, la plus embarrassante. Je parle des prisonniers que le roi gardait à Paris, particulièrement du grand maître. Écoutons, sur ce tragique événement, le récit de l'historien anonyme, du continuateur de Guillaume de Nangis :

« Le grand maître du ci-devant ordre du Temple et trois autres templiers, le visitateur de France, les maîtres de Normandie et d'Aquitaine, sur lesquels le pape s'était réservé des prononcer définitivement [6], comparurent par-devant l'archevêque de Sens, et une assemblée d'autres prélats et docteurs en droit divin et en droit canon, convoqués spécialement dans ce but à Paris sur l'ordre du pape, par l'évêque d'Albano et deux autres cardinaux légats. Comme les quatre susdits avouaient les crimes dont ils étaient chargés, publiquement et solennellement, et qu'ils persévéraient dans cet aveu et paraissaient vouloir y persévérer jusqu'à la fin, après mûre délibération du conseil, sur la place du parvis de Notre-Dame, le lundi après la Saint-Grégoire, ils furent condamnés à être emprisonnés pour toujours et murés. Mais comme les cardinaux croyaient avoir mis fin à l'affaire, voilà que tout à coup, sans qu'on pût s'y attendre, deux des condamnés, le maître d'Outre-mer et le maître de Normandie, se défendant opiniâtrément contre le cardinal qui venait de parler et contre l'archevêque de Sens, en reviennent à renier leur confession et tous leurs aveux précédents, sans garder de mesure, au grand étonnement de tous. Les cardinaux les remirent au prévôt de Paris qui se trouvait présent, pour les garder jusqu'à ce qu'ils eu eussent plus pleinement délibéré le lendemain. Mais dès que le bruit en vint aux oreilles du roi, qui était alors dans son palais royal, ayant commu-

Clem. V). La plupart des historiens ont cru que l'ordre avait été jugé par le concile; la bulle d'abolition n'a été imprimée pour la première fois que trois siècles après, en 1606.

[1] Quod ipsæ confessiones ordinem valdè suspectum reddebant... non per modum definitivæ sententiæ, cum tam super hoc, secundum inquisitiones et processus prædictos, non possemus ferre de jure, sed per viam provisionis et ordinationis apostolicæ... Reg. anni VII Dom. Clem. V, Rayn. 195. On ne peut nier toutefois qu'il n'y eût aussi beaucoup de complaisance et de servilité à l'égard du roi de France. C'était l'opinion du temps... Et sicut audivi ab uno qui fuit examinator causæ et testium, destructus fuit (ordo) contrà justitiam. Et mihi dixit quod ipse Clemens protulit hoc : « Et si non per viam justitiæ potest destrui, destruatur tamen per viam expedientiæ, ne scandalizetur charus filius noster rex Franciæ. Albericus à Rosate.

[2] On trouve aujourd'hui en blanc, dans ces registres, les pages qui ont été raturées très-adroitement. Raynouard, p. 90.

[3] Cependant en Aragon, Jean XXII, à la prière du roi, applique les biens du Temple non aux hospitaliers, mais au nouvel ordre de Monteza (monastère fortifié du royaume de Valence, dépendance de Calatrava).

[4] Per captionem bonorum quondàm ordinis templi jam miserunt per omnes domos ipsius Hospitalia certos executores qui vendunt et distrahunt pro libito bona Hospitalis... Lettre de Jean XXII, XV kal. jun. 1316, Rayn., 25.

[5] Modica bona mobilia... quæ ad sumptus et expensas... sufficere minimè potuerunt. Avignon, 2. non. mai 1309. Cependant le roi de Naples Charles II lui avait cédé la moitié des meubles que les templiers possédaient en Provence. Grouvelle, p. 214.

[6] ... Personas reservatas ut nôsti.... vivæ vocis oraculo... 1310, 14 kal. nov. Archives, J. 417, n° 20.

Digitized by Google

niqué avec les siens, *sans appeler les clercs*, par un avis prudent, vers le soir du même jour, il les fit brûler tous deux sur le même bûcher dans une petite île de la Seine, entre le Jardin royal et l'Église des Frères Ermites de saint Augustin. Ils parurent soutenir les flammes avec tant de fermeté et de résolution, que la constance de leur mort et leurs dénégations finales frappèrent la multitude d'admiration et de stupeur. Les deux autres furent enfermés comme le portait leur sentence[1]. »

Cette exécution, à l'insu des juges, fut évidemment un assassinat. Le roi, qui, en 1310, avait au moins réuni un concile pour faire périr les cinquante-quatre, dédaigna ici toute apparence de droit et n'employa que la force. Il n'avait pas même ici l'excuse du danger, la raison d'État, celle du *Salus populi* qu'il inscrivait sur ses monnaies[2]. Non, il considéra la dénégation du grand maître comme un outrage personnel, une insulte à la royauté, tant compromise dans cette affaire. Il le frappa sans doute comme *reum læsæ Majestatis*[3].

Maintenant comment expliquer les variations du grand maître et sa dénégation finale? Ne semble-t-il pas que, par fidélité chevaleresque, par orgueil militaire, il ait couvert à tout prix l'honneur de l'ordre? que la *superbe* du Temple se soit réveillée au dernier moment; que le vieux chevalier laissé sur la brèche comme dernier défenseur, ait voulu, au péril de son âme, rendre à jamais impossible le jugement de l'avenir sur cette obscure question?

On peut dire aussi que les crimes reprochés à l'ordre étaient particuliers à telle province du Temple, à telle maison, que l'ordre en était innocent; que Jacques Molay, après avoir avoué comme homme, et par humilité, put nier comme grand maître.

Mais il y a autre chose à dire. Le principal chef d'accusation, le reniement[4], reposait sur une équivoque. Ils pouvaient avouer qu'ils avaient renié, sans être en effet apostats. Ce reniement, plusieurs le déclarèrent, était symbolique; c'était une imitation du reniement de saint Pierre, une de ces pieuses comédies dont l'Église antique entourait les actes les plus sérieux de la religion[5], mais dont

[1] Cont. G. de Nangis, p. 67. Il nous reste encore un acte authentique où cette exécution se trouve indirectement constatée, dans un registre du parlement de l'année 1313 : Cùm nuper Parisius in insulâ existente in fluvio Sequanæ juxtà pointam jardinii nostri, inter dictum jardinium nostrum ex unâ parte dieti fluvii, et domum religiosorum virorum ordinis S. Augustini Parisius ex alterâ parte dieti fluvii, *executio facta fuerit de duobus hominibus qui quondàm templarii extiterunt, in insulâ prædictâ combustis*; et abbas et conventus S. Germani de Pratis Parisius, dicentes se esse in saisinâ habendi omnimodam altam et bassam justitiam in insulâ prædictâ... Nos nolumus... quòd juri prædictorum... prædjudicium aliquod generetur. Olim Parliam. III, folio CXLVI, 13 mars 1313 (1314).

[2] Il y a des monnaies de Philippe le Bel qui représentent la salutation angélique, avec cette légende : Salus populi.

[3] Comment qualifier les étranges paroles de Dupuy : « Les grands princes ont je ne scay quel malheur qui accompagne leurs plus belles et généreuses actions, qu'elles sont le plus souvent tirées à contre-sens, et prises en mauvaise part, par ceux qui ignorent l'origine des choses, et qui se sont trouvés intéressés dans les partis, puissants ennemis de la vérité, en leur donnant des motifs et des fins vitieuses, au lieu que le zèle à la vertu y prend d'ordinaire la meilleure part. » Dupuy, p. 1.

[4] Ce reniement fait penser au mot plus sérieux qu'il ne semble : Offrez à Dieu votre inerédulité. — *Voyez* plus haut, l. III, p. 180 et suiv., 192; l. IV, p. 362, les cérémonies grotesques et la fête des idiots, *fatuorum* : « Le peuple élevait la voix... il entrait, innombrable, tumultueux, par tous les vomitoires de la cathédrale, avec sa grande voix confuse, géant enfa t, comme le saint Christophe de la légende, brut, ignorant, passionné, mais docile, implorant l'initiation, demandant à porter le Christ sur ses épaules colossales. Il entrait, amenant dans l'église le hideux dragon du péché, il le traînait, soûlé de victuailles, aux pieds du Sauveur, sous le coup de la prière qui doit l'immoler. Quelquefois aussi, reconnaissant que la bestialité était en lui-même, il exposait dans des extravagances symboliques sa misère, son infirmité. C'est ce qu'on appelait la fête des idiots, *fatuorum*. Cette imitation de l'orgie païenne, tolérée par le christianisme, comme l'adieu de l'homme à la sensualité qu'il abjurait, se reproduisait aux fêtes de l'enfance du Christ, à la Circoncision, aux Rois, aux Saints-Innocents. »

Dans toute initiation, le réciprendaire est présenté comme un vaurien, afin que l'initiation ait tout l'honneur de sa régénération morale. Voyez l'*initiation des tonneliers allemands* (notes de l'Introduction à l'histoire universelle, p. 35) : « Tout à l'heure, dit le parrain de l'apprenti, je vous amenais une *peau de chèvre*, un meurtrier de cerceaux, un gâte-bois, un batteur de pavés, traître aux maîtres et aux compagnons; maintenant j'espère... » etc.

[5] Un des témoins dépose que comme il se refusait à renier Dieu et à cracher sur la croix, Raynaud de Brignolles, qui le recevait, lui dit en riant : Sois tranquille, ce n'est qu'une farce. Non eures, quia non est nisi quædam trufa (Rayn., p. 303). Le précepteur d'Aquitaine, dans son importante déposition que nous transcrirons en partie, nous a conservé, avec le récit d'une cérémonie de ce genre, une tradition sur son origine :

Celui qui le recevait, l'ayant revêtu du manteau de l'ordre, lui montra sur un missel un crucifix et lui dit d'abjurer le Christ attaché en croix. Et lui tout effrayé le refusa s'écriant : Hélas! mon Dieu, pourquoi le

Digitized by Google

la tradition commençait à se perdre au quatorzième siècle. Que cette cérémonie ait été quelquefois accomplie avec une légèreté coupable, ou même avec une dérision impie, c'était le crime de quelques-uns, et non la règle de l'ordre.

Cette accusation est pourtant ce qui perdit le Temple. Ce ne fut pas l'infamie des mœurs; elle n'était pas générale; autrement, comment supposer que des templiers auraient fait entrer dans l'ordre leurs proches parents? Ne faisons pas une telle injure à la nature humaine. Ce ne fut pas l'hérésie, les doctrines gnostiques; vraisemblablement les chevaliers s'occupaient peu de dogme. La vraie cause de leur ruine, celle qui mit tout le peuple contre eux, qui ne leur laissa pas un défenseur parmi tant de familles nobles auxquelles ils appartenaient, ce fut cette monstreuse accusation d'avoir renié et craché sur la croix. Cette accusation est justement celle qui fut avouée du plus grand nombre. La simple énonciation du fait éloignait d'eux tout le monde; chacun se signait et ne voulait plus rien entendre.

Ainsi l'ordre qui avait représenté au plus haut degré le génie symbolique du moyen âge, mourut d'un symbole non compris. Cet événement n'est qu'un épisode de la guerre éternelle que soutiennent l'un contre l'autre, l'esprit et la lettre, la poésie et la prose. Rien n'est cruel, ingrat, comme la prose, au moment où elle méconnaît les vieilles et vénérables formes poétiques, dans lesquelles elle a grandi.

Le symbolisme occulte et suspect du Temple n'avait rien à espérer au moment où le symbolisme pontifical, jusque-là révéré du monde entier, était lui-même sans pouvoir. La grande poésie mystique de l'Unam sanctam, qui eût fait tressaillir tout le douzième siècle, ne disait plus rien aux contemporains de Pierre Flotte et de Nogaret. Ni la *colombe*, ni l'*arche*, ni la *tunique sans couture*, tous ces innocents symboles ne pouvaient plus défendre la papauté [1]. Le glaive spirituel était émoussé. Un âge prosaïque et froid commençait, qui n'en sentait plus le tranchant [2].

Ce qu'il y a de tragique ici, c'est que l'Église est tuée par l'Église. Boniface est moins frappé par le gantelet de Colonna que par l'adhésion des gallicans à l'appel de Philippe le Bel. Le Temple est poursuivi par les inquisiteurs, aboli par le pape; les dépositions les plus graves contre les templiers sont celles des prêtres [3]. Nul doute que le pouvoir d'absoudre qu'usurpaient les chefs de l'ordre, ne leur ait fait des ecclésiastiques d'irréconciliables ennemis [4].

Quelle fut sur les hommes d'alors l'impression

ferais-je? je ne le ferai aucunement. — Fais-le sans crainte, lui répondit l'autre. Je jure sur mon âme que tu n'en éprouveras aucun dommage en ton âme et ta conscience; car c'est une cérémonie de l'ordre, introduite par un mauvais grand maître, qui se trouvait captif d'un soudan, et ne put obtenir sa liberté qu'en jurant de faire ainsi abjurer le Christ à tous ceux qui seraient reçus à l'avenir : et cela fut toujours observé; c'est pourquoi tu peux bien le faire. Et alors le déposant ne le voulut faire, mais plutôt y contredit, et il demanda où était son oncle et les autres bonnes gens qui l'avaient conduit là. Mais l'autre lui répondit : Ils sont partis et il faut que tu fasses ce que je te prescris. Et il ne le voulut encore faire. Voyant sa résistance, le chevalier lui dit encore : Si tu voulais me jurer sur les saints Évangiles de Dieu que tu dirais à tous les frères de l'ordre que tu as fait ce que je t'ai prescrit, je t'en ferais grâce. Et le déposant le promit et jura. Et alors il lui en fit grâce, sauf toutefois que couvrant de sa main le crucifix, il le fit cracher sur sa main... Interrogé s'il a ordonné quelques frères, il dit qu'il en fit peu de sa main, à cause de cette irrévérence qu'il fallait commettre en leur réception... Il dit toutefois qu'il avait fait cinq chevaliers. Et interrogé s'il leur avait fait abjurer le Christ, il affirma sous serment qu'il les avait ménagés de la même manière qu'on l'avait ménagé... Et un jour qu'il était dans la chapelle pour entendre la messe... Le frère Bernard lui dit : Seigneur, certaine trame s'ourdit contre vous : on a déjà rédigé un écrit dans lequel on mande au grand maître et aux autres que dans la réception des frères de l'ordre vous n'observez pas les formes que vous devez observer... Et le déposant pensa que c'était pour avoir usé de ménagements envers ces chevaliers. — Adjuré de dire d'où venait cet aveuglement étrange de renier le Christ et de cracher sur la croix, il répondit sous serment : Certains de l'ordre disent que ce fut un ordre de ce grand maître captif du soudan comme on l'a dit. D'autres, que c'est une des mauvaises introductions et statuts de frère Procelin, autrefois grand maître; d'autres, de détestables statuts et doctrines de frère Thomas Bernard, jadis grand maître; d'autres, *que c'est à l'imitation et en mémoire de saint Pierre, qui renia trois fois le Christ.* Dupuy, p. 314-316. Si l'absence de torture, et les efforts de l'accusé pour atténuer le fait, mettent ce fait hors de doute, ses scrupules, ses ménagements, les traditions diverses qu'il accumule avant d'arriver à l'origine symbolique, prouvent non moins sûrement qu'on avait perdu la signification du symbole.

[1] Una est columba mea, perfecta mea, una est matri suæ... Una nempè fuit diluvii tempore arca Noë... Hæc est tunica illa Domini inconsutilis... Dicentibus Apostolis : Ecce gladii duo hic... Preuves du différend, p. 55.

[2] Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive... Bossuet, Oraison funèbre de le Tellier.

[3] Et aussi, je crois, des frères servants. La plupart des deux cents témoins interrogés par la commission pontificale, sont qualifiés *servants*, servientes. Rayn., 155.

[4] C'est un des faits qui par l'accord de tous les témoi-

Digitized by Google

de ce grand suicide de l'Église, les inconsolables tristesses de Dante le disent assez. Tout ce qu'on avait cru ou révéré, papauté, chevalerie, croisade; tout semblait finir. Le moyen âge est déjà une seconde antiquité qu'il faut avec Dante chercher chez les morts. Le dernier poëte de l'âge symbolique vit assez pour pouvoir lire la prosaïque allégorie du Roman de la Rose. L'allégorie tue le symbole, la prose la poésie.

CHAPITRE V.

SUITE DE PHILIPPE LE BEL, SES TROIS FILS, 1314-1328. — PROCÈS. — INSTITUTIONS.

La fin du procès du Temple fut le commencement de vingt autres. Les premières années du quatorzième siècle ne sont qu'un long procès. Ces hideuses tragédies avaient troublé les imaginations, effarouché les âmes. Il y eut comme une épidémie de crimes. Des supplices atroces, obscènes, qui étaient eux-mêmes des crimes, les punissaient et les provoquaient.

Mais les crimes eussent-ils manqué, ce gouvernement de robe longue, de *jugeurs*, ne pouvait s'arrêter aisément, une fois en train de juger. L'humeur militante des gens du roi, si terriblement éveillée par leurs campagnes contre Boniface et contre le Temple, ne pouvait plus se passer de guerre. Leur guerre, leur passion, c'était un grand procès, un grand et terrible procès, des crimes affreux, étranges, punis dignement par de grands suppliees. Rien n'y manquait, si le coupable était un personnage. Le populaire apprenait alors à révérer la robe; le bourgeois enseignait à ses enfants à ôter le chaperon devant Messires, à s'écarter devant leur mule, lorsqu'au soir, par les petites rues de la Cité, ils revenaient attardés de quelque fameux jugement [1].

Les accusations vinrent en foule, ils n'eurent point à se plaindre : empoisonnements, adultères, faux, sorcellerie surtout. Cette dernière était mêlée à toutes, elle en faisait l'attrait et l'horreur. Le juge frissonnait sur son siége lorsqu'on apportait au tribunal les pièces de conviction, philtres, amulettes, crapauds, chats noirs, images percées d'aiguilles... Il y avait en ces causes une violente curiosité, un âcre plaisir de vengeance et de peur. On ne s'en rassasiait pas. Plus on brûlait, plus il en venait.

On croirait volontiers que ce temps est le règne du Diable, n'étaient les belles ordonnances qui y apparaissent par intervalles, et y font comme la part de Dieu... L'homme est violemment disputé par les deux puissances. On croit assister au drame de Bartole : l'homme par-devant Jésus, le Diable, demandeur, la Vierge défendeur. Le Diable réclame l'homme comme sa chose, *alléguant la longue possession*. La Vierge prouve qu'il n'y a pas *prescription*, et montre que l'autre abuse des textes [2].

La Vierge a forte partie à cette époque. Le Diable est lui-même du siècle, il en réunit les caractères, les mauvaises industries. Il tient du juif et de l'alchimiste, du scolastique et du légiste.

La diablerie, comme science, avait dès lors peu de progrès à faire. Elle se formait comme art. La démonologie enfantait la sorcellerie. Il ne suffisait pas de pouvoir distinguer et classer des légions de diables, d'en savoir les noms, les professions, les tempéraments [3]; il fallait apprendre à les faire

gnages avait été placé en Angleterre dans la catégorie des points irréécusables : Articuli qui videbantur probati. Tantôt les chefs renvoyaient à absoudre au frère chapelain, sans confession : Præcipit fratri capellano eum absolvere à peccatis suis, quamvis frater capellanus eam confessionem non audierat, p. 377, col. 2, 367. Tantôt ils les absolvaient eux-mêmes, quoique laïques : ... Quod et credebant et dicebatur eis quod magnus magister ordinis poterat eos absolvere à peccatis suis. Item quod visitator. Item quod præceptores quorum multi erant laici, 358. 22 test. Quod... templarii laici suos homines absolvebant. Concil. Brit., II, 360.

Quod facit generalem absolutionem de peccatis quæ nolunt confiteri propter erubescentiam carnis... quod credebant quod de peccatis capitulo recognitis, de quibus ibidem fuerat absolutio non oportebat confiteri sacerdoti... quod de mortalibus non debebant confiteri nisi in capitulo, et de venialibus tantum sacerdoti (5 testes) 358, col. 1.

Même accord dans les dépositions des templiers d'Écosse : Inferiores clerici vel laici possunt absolvere fratres sibi subditos. p. 381, col. 1, premier témoin. De même le 41e témoin. Conc. Brit., 14, p. 382.

[1] *Voy.* la mort du président Minart.

[2] Rien de plus fréquent dans les agiographes que cette lutte pour l'âme convertie, ou plutôt ce procès simulé où le diable vient malgré lui rendre témoignage à la puissance du repentir. On connaît la fameuse légende de Dagobert. César d'Heisterbach cite une pareille histoire d'un usurier converti. Que le débat fût visible ou non, c'était toujours la formule : Si quis decedat contritus et confessus, licet non satisfecerit de peccatis confessis, tamen boni angeli comfortant ipsum contra incursum dæmonum, dicentes... Quibus maligni spiritus... Mox advenit Virgo Maria alloquens dæmones..., etc. Herm. Corn. chr., ap Eccard. m. ævi, t. II, p. 11.

[3] Agnei, lucifugi, etc. M. Psellus, p. 69 et 39. Cet auteur byzantin est du onzième siècle. Edid. Gaulminus, 1615, in-12. — Bodin, dans son livre De Præstigiis,

Digitized by Google

servir aux usages de l'homme. Jusque-là on avait étudié les moyens de les chasser; on chercha désormais ceux de les faire venir. Cet effroyable peuple de tentateurs s'accrut sans mesure. Chaque clan d'Écosse, chaque grande maison de France, d'Allemagne, chaque homme presque avait le sien. Ils accueillaient toutes les demandes secrètes qu'on ne peut faire à Dieu, écoutaient tout ce qu'on n'ose dire... On les trouvait partout [1]. Leur vol de chauve-souris obscurcissait presque la lumière et le jour de Dieu. On les avait vus enlever en plein jour un homme qui venait de communier, et qui se faisait garder par ses amis, cierges allumés [2].

Le premier de ces vilains procès de sorcellerie, où il n'y avait des deux côtés que malhonnêtes gens, est celui de Guichard, évêque de Troyes, accusé d'avoir, par engin et maléfice, procuré la mort de la femme de Philippe le Bel. Cette mauvaise femme, qui avait recommandé l'égorgement des Flamandes (*voyez* plus haut), est celle aussi qui, selon une tradition plus célèbre que sûre, se faisait amener, la nuit, des étudiants à la tour de Nesle, pour les faire jeter à l'eau quand elle s'en était servie. Reine de son chef pour la Navarre, comtesse de Champagne, elle en voulait à l'évêque, qui, pour finance, avait sauvé un homme qu'elle haïssait. Elle faisait ce qu'elle pouvait pour ruiner Guichard. D'abord, elle l'avait fait chasser du conseil et forcé de résider en Champagne [3]. Puis elle avait dit qu'elle perdrait son comté de Champagne, ou lui son évêché. Elle le poursuivait pour je ne sais quelle restitution. Guichard demanda d'abord à une sorcière un moyen de se faire aimer de la reine, puis un moyen de la faire mourir. Il alla, dit-on, la nuit chez un ermite pour maléficier la reine et l'*envoûter*. On fit une reine de cire, avec l'assistance d'une sage-femme; on la baptisa Jeanne, avec parrain et marraine, et on la piqua d'aiguilles. Cependant la vraie Jeanne ne mourait pas. L'évêque revint plus d'une fois à l'ermitage, espérant s'y mieux prendre. L'ermite eut peur, se sauva et dit tout. La reine mourut peu après [4]. Mais soit qu'on ne pût rien prouver, soit que Guichard eût trop d'amis en cour, son affaire traîna. On le retint en prison [5].

Le Diable, entre autres métiers, faisait celui d'entremetteur. Un moine, dit-on, trouva moyen par lui de salir toute la maison de Philippe le Bel. Les trois princesses ses belles-filles, épouses de ses trois fils, furent dénoncées et saisies [6]. On arrêta en même temps deux frères, deux chevaliers normands qui étaient attachés au service des princesses. Ces malheureux avouèrent dans les tortures que, depuis trois ans, ils péchaient avec leurs jeunes maîtresses, « et même dans les plus saints jours [7]. » La pieuse confiance du moyen âge qui ne craignait pas d'enfermer une grande dame avec ses chevaliers dans l'enceinte d'un château, d'une étroite tour, le vasselage qui faisait aux jeunes hommes un devoir féodal des soins les plus doux, était une dangereuse épreuve pour la nature humaine, quand la religion faiblissait [8]. Le petit Jehan de Saintré, ce conte ou cette histoire du temps de Charles VI, ne dit que trop bien tout cela.

Que la faute fût réelle ou non, la punition fut atroce. Les deux chevaliers, amenés sur la place du Martroi, près l'orme Saint-Gervais, y furent écorchés vifs, châtrés, décapités, pendus par les

imprimé à Bâle, 1578, a dressé l'inventaire de la monarchie diabolique avec les noms et surnoms de 72 princes et de 7,405,926 diables. Bodin, p. 218.

[1] Plusieurs furent accusés d'en avoir vendu en bouteilles. « Plût à Dieu, dit sérieusement Leloyer, que cette denrée fût moins commune dans le commerce! » Leloyer, p. 217, 108.

[2] *Voy.* Mém. de Luther.

[3] Archives, Section Hist., J. 438.

[4] Or me suis-je délivré du diable qui tout le monde vouloit mettre à exécution. Id., ibid.

[5] La dénonciation avait été d'autant mieux accueillie que Guichard passait pour être fils d'un démon, d'un incube. Id., ibid.

[6] Marguerite, fille du duc de Bourgogne; Jeanne et Blanche, filles du comte de Bourgogne (Franche-Comté). Mulierculis... adhùc ætate juvenculis. Contin. G. de Nangis, in Spicil. D'Achery, III, 68.

[7] Pluribus locis et temporibus sacrosanctis. Id., ibid.

[8] Jean de Meung Clopinel, qui, dit-on, par ordre de Philippe le Bel, allongea de dix-huit mille vers le trop long Roman de la Rose, exprime brutalement ce qu'il pense des dames de ce siècle. On conte que ces dames, pour venger leur réputation d'honneur et de modestie, attendirent le poëte, verges en main, et qu'elles voulaient le fouetter. Il aurait échappé en demandant pour grâce unique que la plus outragée frappât la première.

Prudes femmes, par saint Denis,
Autant en est que de phénix, etc.

Lui-même au reste avait pris soin de les justifier par les doctrines qu'il prêche dans son livre. Ce n'est pas moins que la communauté des femmes :

Car nature n'est pas si sotte...
Ains vous a fait, beau fils, n'en doubtez,
Toutes pour tous, et tous pour toutes,
Chascune pour chascun commune
Et chascun commun pour chascune.
Roman de la Rose, V. 14,653. Éd. 1735-7.

Cet insipide ouvrage, qui n'a pour lui que le jargon de la galanterie du temps, et l'obscénité de la fin, semble la profession de foi du sensualisme grossier qui règne au quatorzième siècle. Jean Molinet l'a *moralisé* et mis en prose.

Digitized by Google

aisselles. De même que les prêtres cherchaient, pour venger Dieu, des supplices infinis, le roi, ce nouveau dieu du monde, ne trouvait point de peines assez grandes pour satisfaire à sa majesté outragée. Deux victimes ne suffirent pas. On chercha des complices. On prit un huissier du palais, puis une foule d'autres, hommes ou femmes, nobles ou roturiers; les uns furent jetés à la Seine, les autres mis à mort secrètement.

Des trois princesses, une seule échappa. Philippe le Long, son mari, n'avait garde de la trouver coupable; il lui aurait fallu rendre la Franche-Comté qu'elle lui avait apportée en dot. Pour les deux autres, Marguerite et Blanche, épouses de Louis Hutin et de Charles le Bel, elles furent honteusement tondues et jetées dans un château fort. Louis, à son avénement, fit étrangler la sienne (13 avril 1313), afin de pouvoir se remarier. Blanche, restée seule en prison, fut bien plus malheureuse [1].

Une fois dans cette voie de crimes, l'essor étant donné aux imaginations, toute mort passe pour empoisonnement ou maléfice. La femme du roi est empoisonnée, sa sœur aussi. L'empereur Henri VII le sera dans l'hostie. Le comte de Flandre manque de l'être par son fils. Philippe le Bel l'est, dit-on, par ses ministres, par ceux qui perdaient le plus à sa mort, et non-seulement Philippe, mais son père, mort trente ans auparavant. On remonterait volontiers plus haut pour trouver des crimes [2].

Tous ces bruits effrayaient le peuple. Il aurait voulu apaiser Dieu et faire pénitence. Entre les famines et les banqueroutes des monnaies, entre les vexations du diable et les supplices du roi, ils s'en allaient par les villes, pleurant, hurlant, en sales processions de pénitents tout nus, de flagellants obscènes; mauvaises dévotions qui menaient au péché [3].

Tel était le triste état du monde, lorsque Philippe et son pape s'en allèrent en l'autre chercher leur jugement. Jacques Molay les avait, dit-on, de son bûcher, ajournés à un an pour comparaître devant Dieu. Clément partit le premier. Il avait peu auparavant vu en songe tout son palais en flammes. « Depuis, dit son biographe, il ne fut plus gai et ne dura guère [4]. »

Sept mois après, ce fut le tour de Philippe. Il mourut dans sa maison de Fontainebleau. Il est enterré à côté de Monaldeschi, dans la petite église d'Avon.

Quelques-uns le font mourir à la chasse, renversé par un sanglier. Dante, avec sa verve de haine, ne trouve pas, pour le dire, de mot assez bas : « Il mourra d'un coup de couenne, le faux monnayeur [5] ! »

Mais l'historien français, contemporain, ne parle point de cet accident. Il dit que Philippe s'éteignit, sans fièvre, sans mal visible, au grand étonnement des médecins [6]. Rien n'indiquait qu'il dût mourir sitôt; il n'avait que quarante-six ans. Cette belle et muette figure avait paru impassible au milieu de

[1] « Elle fut, dit brutalement le moine historien, engrossée par son geôlier ou par d'autres : Blancha verò careere remanens, à serviente quodam ejus custodiæ deputato dicebatur imprægnata fuisse quàm à proprio Comite diceretur, vel ab aliis imprægnata. » Cont. de G. de Nangis, p. 70. Il passe outre avec une cruelle insouciance; peut-être aussi n'ose-t-il en dire davantage. D'après ce qu'on sait des princes de ce temps, on croirait aisément que la pauvre créature, dont la première faiblesse n'était pas bien prouvée, fut mise à la discrétion d'un homme chargé de l'avilir.

Cette horrible aventure des belles-filles de Philippe le Bel a peut-être donné lieu, par un malentendu, à la tradition relative à la femme de ce prince, Jeanne de Navarre, et à l'hôtel de Nesle. Aucun témoignage ancien n'appuie cette tradition. *Voy.* Bayle, article Buridan. La tradition serait toutefois moins vraisemblable encore, si l'on voulait, comme Bayle, l'appliquer à l'une des belles-filles du roi. Jeunes, comme elles l'étaient, elles n'avaient pas besoin de tels moyens pour trouver des amants. Quoi qu'il en soit, Jeanne de Navarre paraît avoir été d'un caractère dur et sanguinaire. (*Voy.* plus haut, p. 402.) Elle était reine de son chef, et pouvait moins ménager son époux.

[2] Contin. G. de Nangis, ann. 1304, 1308, 1313, 1315, 1320, p. 58, 61, 67, 68, 70, 77, 78.

[3] Totis nudis corporibus processionaliter... Idem, anno 1315, p. 70.

[4] A sa mort il demeura quelque temps comme abandonné : Gascones qui eum eo steterant, intenti circà sarcinas, videbantur de sepulturâ corporis non curare, quia diù remansit insepultum. Baluz., Vit. Pap. Aven., I, p. 22.

[5] Dante, Paradiso, c. XIX :

> Là si vedrà il duol, che sopra Senna
> Induce, falseggiando la moneta
> Quel che morrà di colpo di cotenna.

Suivant plusieurs auteurs, il aurait été en effet tué à la chasse au cerf. « Il veit venir le cerf vers luy, si saequa son espée, et ferit son cheval des esperons, et cuida férir le cerf, et son cheval le porta encore contre un arbre, de si grand'roideur, que le bon roy cheut à terre, et fut moult durement blecé au cueur, et fut porté à Corbeil. Là, luy agreva sa maladie moult fort... » Chron., trad. par Sauvage, p. 110, Lyon, 1572, in-folio.

[6] Diuturnâ detentus infirmitate, cujus causa medicis erat incognita, non solùm ipsis, sed et aliis multis multi stuporis materiam et admirationis induxit; præsertim cum infirmitatis aut mortis periculum nec pulsus ostenderet nec urina. Contin. G. de Nangis, fol. 69.

Digitized by Google

tant d'événements. Se crut-il secrètement frappé par la malédiction de Boniface ou du grand maître? ou bien plutôt le fut-il par la confédération des grands du royaume, qui se forma contre lui l'année même de sa mort? Les barons et les nobles l'avaient suivi à l'aveugle contre le pape; ils n'avaient pas fait entendre un mot en faveur de leurs frères, des cadets de la noblesse; je parle des templiers. Les atteintes portées à leurs droits de justice et de monnaie leur firent perdre patience. Au fond, le roi des légistes, l'ennemi de la féodalité, n'avait pas d'autre force militaire à lui opposer que la force féodale. C'était un cercle vicieux d'où il ne pouvait plus sortir. La mort le tira d'affaire.

Quelle part eut-il réellement aux grands événements de son règne, on l'ignore. Seulement, on le voit parcourir sans cesse le royaume. Il ne se fait rien de grand en bien ou en mal, qu'il n'y soit en personne : à Courtrai et à Mons en Puelle (1302), 1304), à Saint-Jean d'Angely, à Lyon (1305), à Poitiers et à Vienne (1308, 1313).

Ce prince paraît avoir été rangé et régulier. Nulle trace de dépense privée. Il comptait avec son trésorier tous les vingt-cinq jours.

Fils d'une Espagnole, élevé par le dominicain Egidio de Rome, de la maison de Colonna, il eut évidemment quelque chose du sombre esprit de saint Dominique, comme saint Louis la douleur mystique de l'ordre de Saint-François. Egidio avait écrit pour son élève un livre *De regimine principum*, et il n'eut pas de peine à lui inculquer le dogme du droit illimité des rois [1].

Philippe s'était fait traduire la Consolation de Boèce, les livres de Végèce sur l'art militaire, et les lettres d'Abailard et d'Héloïse [2]. Les infortunes universitaires et amoureuses du célèbre professeur, si maltraité des prêtres, étaient un texte populaire au milieu de cette grande guerre du roi contre le clergé. Philippe le Bel s'appuyait sur l'université de Paris [3]; il caressait cette turbulente république, et elle le soutenait. Tandis que Boniface cherchait à s'attacher les mendiants [4], l'université les persécutait par son fameux docteur Jean *Pique-Ane* (*Pungens-asinum* [5]), champion du roi contre le pape. Au moment où les templiers furent arrêtés, Nogaret réunit tout le peuple universitaire au Temple, maîtres et écoliers; théologiens et *artistes*, pour leur lire l'acte d'accusation. C'était une force que d'avoir pour soi un tel corps, et dans la capitale. Aussi le roi ne souffrit pas que Clément V érigeât les écoles d'Orléans en université, et créât une rivale à son université de Paris [6].

Ce règne est une époque de fondation pour l'université. Il s'y fonde plus de colléges que dans tout le treizième siècle, et les plus célèbres colléges [7]. La femme de Philippe le Bel, malgré sa mauvaise

[1] *Voy.* S. Ægidii Romani, archiep. Bituricensis questio De utrâque potestate, edidit Goldastus, Monarchia, II, 95. Un Colonna ne pouvait qu'inspirer à son élève la haine des papes.

[2] C'est l'auteur du Roman de la Rose, Jean de Meung, qui lui avait traduit ce livre. Il rappelle tous ses titres littéraires dans l'*Épître liminaire* qu'il a mise en tête du livre de la Consolation. « A ta royale Majesté, très-« noble prince par la grâce de Dieu, roy des François, « Philippes le Quart; je Jehan de Meung qui jadis au « Romans de la Rose, puisque Jalousie ot mis en prison « Bel-acueil, ay enseigné la manière du Chastel prendre, « et de la Rose cueillir; et translaté de latin en fran-« çois le livre de Vegèce de chevalerie, et le livre des « Merveilles de Hirlande : et le livre des Épistres de « Pierre Abeillard et Héloise sa femme : et le livre « d'Acireel, de spirituelle amitié : envoye ores Boëce de « Consolation, que j'ai translaté en françois, jaçoit ce « qu'entendes bien latin. »

La confiance que lui accordait le roi ne l'avait pas empêché de tracer dans le Roman de la Rose ce rude tableau de la royauté primitive :

> Ung grant villain entre eulx esleurent,
> Le plus corsu de quanqu'ils furent,
> Le plus ossu, et le greigneur,
> Et le firent prince et seigneur.
> Cil jura que droit leur tiendroit,
> Se chacun en droit soy luy livre
> Des biens dont il se puisse vivre...
> De là vint le commencement
> Aux roys et princes terriens
> Selon les livres anciens.
>
> Roman de la Rose, v. 1064.

[3] Bulæus, Hist. Univ., III, anno 1285. — « En celle année s'esmeut grand'dissension en les Recteur, maistres et escholiers de l'université de Paris, et le prévost dudit lieu; parce que ledit prévost avait fait pendre un clerc de ladite université. Adonc cessa la lecture de toutes facultez, jusques à tant que ledit prévost l'amenda, et répara grandement l'offense, et entre autres choses fut condamné ledit prévost à le dépendre et le baiser. Et convint que ledit prévost allast en Avignon vers le pape, pour soy faire absoudre. Nicolas Gilles, apud Bulæum, IV, 73.

[4] Bulæus, III, 511, 516, 505.

[5] Id., IV, 70. *Voy.* dans Goldast, II, 108. Johannis de Parisiis Tractatus de potestate regiâ et papali.

[6] Ord., I, 502. Le roi déclare qu'il n'y aura pas de professeurs de théologie. *Voy.* aussi Bulæus, IV, 101-107.

[7] Au collége de Navarre et de Montaigu, il faut ajouter le collége d'Harcourt (1280); *la maison du cardinal* (1305); le collége de Bayeux (1308). — 1314, collége de Laon; 1317, collége de Narbonne; 1319, collége de Trégnier; 1317-1321, collége de Cornouailles; 1320, collége du Plessis, collége des Écossais; 1329, collége de Marmoutiers; 1332, un nouveau collége de Narbonne

Digitized by Google

réputation, fonde le collége de Navarre (1304), ce séminaire de gallicans, d'où sortirent d'Ailly, Gerson et Bossuet. Les conseillers de Philippe le Bel, qui avaient aussi beaucoup à expier, font presque tous de semblables fondations. L'archevêque Gilles d'Aiscelin, le faible et servile juge des templiers, fonda ce terrible collége, la plus pauvre et la plus démocratique des écoles universitaires, ce Mont-Aigu, où l'esprit et les dents, selon le proverbe, étaient également aigus [1]. Là, s'élevaient, sous l'inspiration de la famine, les *pauvres* écoliers, les *pauvres* maîtres [2], qui rendirent illustres le nom de *Cappets* [3]; chétive nourriture, mais amples priviléges; ils ne dépendaient, pour la confession, ni de l'évêque de Paris, ni même du pape [4].

Que Philippe le Bel ait été ou non un méchant homme ou un mauvais roi, on ne peut méconnaître en son règne la grande ère de l'ordre civil en France, la fondation de la monarchie moderne. Saint Louis est encore un roi féodal. On peut mesurer d'un seul mot tout le chemin qui se fit de l'un à l'autre. Saint Louis assembla les députés des villes du Midi, Philippe le Bel ceux des états de France. Le premier fit des établissements pour ses domaines, le second des ordonnances pour le royaume. L'un posa en principe la suprématie de la justice royale sur celles des seigneurs, l'appel au roi; il essaya de modérer les guerres privées par la *quarantaine et l'assurement*. Sous Philippe le Bel, l'appel au roi se trouve si bien établi, que le plus indépendant des grands feudataires, le duc de Bretagne, demande, comme grâce singulière, d'en être exempté [5]. Le parlement de Paris écrit pour le roi au plus éloigné des barons, au comte de Comminges, ce petit roi des hautes Pyrénées, les paroles suivantes qui un siècle plus tôt n'eussent pas même été comprises : « Dans tout le royaume, la connaissance et la punition du port d'armes n'appartient qu'à nous [6]. »

Au commencement de ce règne, la tendance nouvelle s'annonce fortement. Le roi veut exclure les prêtres de la justice et des charges municipales [7]. Il protége les juifs [8] et les hérétiques, il augmente la taxe royale sur les amortissements, sur les acquisitions d'immeubles par les églises [9]. Il défend les guerres privées, les tournois. Cette défense, motivée sur le besoin que le roi a de ses hommes pour la guerre de Flandre, est souvent répétée [10]; une fois même, le roi ordonne à ses prévôts d'arrêter ceux qui vont aux tournois [11]. A chaque campagne, il lui fallait faire la *presse*, et réunir malgré elle cette indolente chevalerie qui se souciait peu des affaires du roi et du royaume [12].

Ce gouvernement, ennemi de la féodalité et des prêtres, n'avait pas d'autre force militaire que les seigneurs, ni guère d'argent que par l'Église. De là plusieurs contradictions, plus d'un pas en arrière.

En 1287, le roi permet aux nobles de poursuivre leurs serfs fugitifs dans les villes. Peut-être en effet était-il besoin de ralentir ce grand mouvement du peuple vers les villes, d'empêcher la désertion des campagnes [13]. Les villes auraient tout absorbé; la

fondé en exécution du testament de Jeanne de Bourgogne; 1334, collége des Lombards; 1334, collége de Tours; 1336, collége de Lizieux; 1337, collége d'Autun, etc.

[1] Mons acutus, dentes acuti, ingenium acutum.

[2] Le maître sera élu entre les pauvres écoliers et par eux... L'élu sera appelé le ministre des pauvres. Il est fait mention dans ce règlement de 84 pauvres écoliers fondés en l'honneur des 12 apôtres et des 72 disciples.

[3] L'habit de cette société était une cape fermée par devant, comme en portaient les maîtres ès arts de la rue de Fouarre, et un camail aussi fermé par devant et par derrière, d'où leur nom de Capètes. Les parents ne pouvaient menacer leurs enfants d'un plus grand châtiment que de les faire Capètes. Félibien, I, 526, sq.

[4] Id., ibid.

[5] Ord., I, p. 329.

[6] Olim Parliamenti, III, folio CXXXIV. Archives, Section judiciaire.

[7] Omnes in regno Franciæ temperatam juridictionem habentes, baillivum, præpositum et servientes laicos et nullatenus clericos instituant, ut, si ibi delinquant, superiores sui possint animadvertere in eosdem. Et si aliqui clerici sint in prædictis officiis, amoveantur. Ord., I, p. 316. Années 1287-1288.

[8] Non capiantur aut incarcerentur ad mandatum aliquorum patrum, fratrum alicujus ordinis vel aliorum, quocunque fungantur officio. Ord., I, 317.

[9] Ord., I, 322. On y distingue les fiefs du roi, les arrière-fiefs, les alleux. Dans tous les cas, la taxe royale pour les acquisitions à titre onéreux est le double de la taxe des acquisitions à titre gratuit. On craignait plus les achats que les donations.

[10] Ad instar sancti Ludovici, eximii confessoris... guerras..., bella..., provocationes etiam ad duellum... durantibus guerris nostris, expressè inhibemus. Ord., I, 300. Conf., p. 328. Ann. 1296, p. 344. Ann. 1302, p. 549. Ann. 1324, juillet.

[11] Quatenus omnes et singulos nobiles... capias et arrestes, capique et arrestari facias, et tandiu in arresto teneri, donec à nobis mandatum. Ord., I, 424. (Ann. 1304).

[12] En 1302, ordre au bailli d'Amiens d'envoyer à la guerre de Flandre, tous ceux qui auront plus de 100 livres en meubles et 200 en immeubles; les autres devaient être épargnés. Ord., I, 345. Mais l'année suivante (29 mai) il fut ordonné que tout roturier qui aurait cinquante livres en meubles ou vingt en immeubles, contribuerait de sa personne ou de son argent. Ord., I, 373.

[13] C'étaient des formalités analogues à celles qu'on

Digitized by Google

terre serait restée déserte, comme il arriva dans l'empire romain.

En 1290, le clergé arracha au roi une charte exorbitante, inexécutable, qui eût tué la royauté. Les principaux articles étaient que les prélats *jugeraient des testaments, des legs, des douaires*, que les baillis et gens du roi ne demeureraient pas sur terres d'Église, que les évêques seuls pourraient arrêter les ecclésiastiques, que les clercs ne plaideraient point en cour laïque pour les actions personnelles, quand même ils y seraient obligés par lettres du roi (c'était l'impunité des prêtres); que les prélats ne payeraient pas pour les biens acquis à leurs églises; que les juges locaux ne connaîtraient point des dîmes, c'est-à-dire que le clergé jugerait seul les abus fiscaux du clergé [1].

En 1291, Philippe le Bel avait violemment attaqué la tyrannie de l'inquisition dans le Midi [2]. En 1298, au commencement de la guerre contre le pape, il seconde l'intolérance des évêques, il ordonne aux seigneurs et aux juges royaux de leur livrer les hérétiques, pour qu'ils les condamnent et les punissent sans appel [3]. L'année suivante, il promet que les baillis ne vexeront plus les églises de saisies violentes; ils ne saisiront qu'un manoir à la fois [4], etc.

Il fallait aussi satisfaire les nobles. Il leur accorda une ordonnance contre leurs créanciers, contre les usuriers juifs [5]. Il garantit leurs droits de chasse. Les collecteurs royaux n'exploiteront plus les successions des bâtards et des aubains sur les terres des seigneurs haut-justiciers : « *A moins*, ajoute prudemment le roi, *qu'il ne soit constaté par idoine personne que nous avons bon droit de percevoir* [6]. »

En 1302, après la défaite de Courtrai, le roi osa beaucoup. Il prit pour la monnaie, la moitié de toute vaisselle d'argent [7] (les baillis et gens du roi devaient donner tout); il saisit le temporel des prélats partis pour Rome [8]; enfin il imposa les nobles battus et humiliés à Courtrai : le moment était bon pour les faire payer [9].

En 1303, pendant la crise, lorsque Nogaret eut accusé Boniface (12 mars), lorsque l'excommunication pouvait d'un moment à l'autre tomber sur la tête du roi, il promit tout ce qu'on voulut. Dans son ordonnance de réforme (fin mars), il s'engageait envers les nobles et prélats, à *ne rien acquérir* sur leurs terres [10]. Toutefois il y mettait encore une réserve qui annulait tout : « *Sinon en cas qui touche notre droit royal* [11]. » Dans la même ordonnance, se trouvait un règlement relatif au

impose aujourd'hui à l'étranger qui veut devenir Français; autorisation du prévôt ou maire, domicile établi par l'achat « pour raison de la bourgeoisie d'une maison dedenz an et jour, de la value de soixante sols parisis au moins; signification au seigneur dessoubs cui il iert partis; » résidence obligatoire de la Toussaint à la Saint-Jean, etc. Ord., I, 314.

[1] Ord., I, p. 318... Quod bono mobilia clericorum capi vel justiciari non possint,... per justiciam secularem... Causæ ordinariæ prælatorum in parliamentis tantummodo agitentur... nec ad senescallos aut baillivos...liceat appellare...Non impediantur a taillis... etc.

[2] Hist. du Lang., I, XXVIII, c. 22, p. 72.

[3] Baillivis... injungimus... diocesanis episcopis, et inquisitoribus... pareant, et intendant in hæreticorum investigatione, captione.., condemnatos sibi relictos statim recipiant, indilate animadversione debita puniendos... non obstantibus appellationibus. Ord., I, p. 330, ann. 1298.

[4] Mandement adressé aux baillis de la Touraine et du Maine, pour leur commander le respect des ecclésiastiques. Lettres accordées aux évêques de Normandie contre les oppressions des baillis, vicomtes, etc. Ord., I, 331, 334. Ordonnance semblable en faveur des églises de Languedoc, 8 mai 1302, ibid., p. 340.

[5] Contra usurarum voraginem... volumus ut debita quantum ad sortem primariam plenarie persolvantur, quod vero ultra sortem fuerit legaliter penitus remittendo. Ord., I, 334.

[6] Nisi prius per aliquem idoneum virum *quem ad hoc specialiter deputaverimus*... constiterit, quod nos sumus in bonâ saisinâ percipiendi... Ordonn., I, 338-339.

[7] Significez à tous, par cri général, sans faire mention de prélats ni de barons, c'est à savoir que toutes manières de gens apportent la moitié de leur vaisselement d'argent blanc. Ord., I, 347.

[8] Nonnulli prælati, abbates, priores,... inhibitione nostrâ spretâ... ab regno egredi... Nolentes igitur ob ipsarum absentiam personarum bona earum dissipari et potius ea eupientes conservari... mandamus, etc. Ord., I, 349. L'irritation semble avoir été grande contre les prêtres; le roi est obligé de défendre aux Normands de crier *Haro sur les clercs*. Ord., I, 348.

[9] Ord., I, 350; fin 1302.

[10] Le roi déclare qu'en réformation de son royaume, il prend les églises sous sa protection, et entend les faire jouir de leurs franchises ou priviléges comme au temps de son aïeul saint Louis. En conséquence, s'il lui arrive de prononcer quelque saisie sur un prêtre, son bailli ne devra y procéder qu'après mûre enquête, et la saisie ne dépassera jamais le taux de l'amende. On recherchera par tout le royaume les bonnes coutumes qui existaient au temps de saint Louis pour les rétablir. Si les prélats ou barons ont au parlement quelque affaire, ils seront traités honnêtement, expédiés promptement. Ord., I, 357.

[11] Nisi in easu pertinente ad jus nostrum regium... Il ajoutait pourtant que le fief acquis ainsi par forfaiture serait dans l'an et jour remis hors sa main à une personne convenable qui desservît le fief. Mais il se réservait encore cette alternative : « Ou nous donnerons

Digitized by Google

parlement; parmi les priviléges, l'organisation du corps qui devait détruire priviléges et privilégiés[1].

Dans les années qui suivent, il laisse les évêques rentrer au parlement. Toulouse recouvra sa justice municipale; les nobles d'Auvergne obtiennent qu'on respecte leurs justices, qu'on réprime les officiers du roi, etc. Enfin en 1306, lorsque l'émeute des monnaies force le roi de se réfugier au Temple, ne comptant plus sur les bourgeois, il rend aux nobles le gage de bataille, la preuve par duel, au défaut de témoins[2].

La grande affaire des templiers (1308-9) le força encore à lâcher la main. Il renouvela les promesses de 1303, régla la comptabilité des baillis, s'engagea à ne plus taxer les censiers des nobles, mit ordre aux violences des seigneurs, promit aux Parisiens de modérer son droit de prise et de pourvoirie, aux Bretons de faire de la bonne monnaie, aux Poitevins d'abattre les fours des faux monnayeurs. Il confirma les priviléges de Rouen. Tout à coup charitable et aumônier, il voulait employer le droit de chambellage à marier de pauvres filles nobles; il donnait libéralement aux hôpitaux les pailles dont on jonchait les logis royaux dans ses fréquents voyages.

L'hypocrisie de ce gouvernement n'est en rien plus remarquable que dans les affaires des monnaies. Il est curieux de suivre d'année en année les mensonges, les tergiversations du royal faux monnayeur. En 1295, il avertit le peuple qu'il va faire une monnaie « où il manquera peut-être quelque chose pour le titre ou le poids, mais qu'il dédommagera ceux qui en prendront; sa chère épouse, la reine Jeanne de Navarre, veut bien qu'on y affecte les revenus de la Normandie[3]. » En 1303, il fait crier par les rues à son de trompe, que sa nouvelle monnaie est aussi bonne que celle de saint Louis[4]. Il avait ordonné plusieurs fois aux monnayeurs de tenir secrètes les falsifications. Plus tard, il fait entendre que ses monnaies ont été altérées par d'autres, et ordonne de détruire les fours où *l'on avait fait de la fausse monnaie*[5]. En 1310 et 1311, craignant la comparaison des monnaies étrangères, il en défend l'importation[6]. En 1311, il défend de peser ou d'essayer les monnaies royales[7].

Nul doute qu'en tout ceci le roi ne fût convaincu de son droit, qu'il ne considérât comme un attribut de sa toute-puissance, d'augmenter à volonté la valeur des monnaies. Le comique, c'est de voir cette toute-puissance, cette divinité, obligée de ruser avec la méfiance du peuple; la religion naissante de la royauté a déjà ses incrédules.

Enfin la royauté elle-même semble douter de soi. Cette fière puissance, ayant été au bout de la violence et de la ruse, fait un aveu implicite de sa faiblesse; elle en appelle à la liberté. On a vu quelles paroles hardies le roi se fit adresser et dans la

au maître du fief récompense suffisante et raisonnable. » Ord., I, 338.

La plus grande partie de cette ordonnance de réforme concerne les baillis et autres officiers royaux, et tend à prévenir les abus de pouvoir. Nommés par le grand conseil (14), ils ne pourront faire partie de cette assemblée (16). Ils ne pourront avoir pour prévôts ou lieutenants, leurs parents ou alliés, ni remplir cette charge dans le lieu de leur naissance (27), ni s'attacher par mariage ou achat d'immeubles au pays de leur juridiction, mesure de garantie imitée des Romains, mais étendue aux enfants, sœurs, nièces et neveux des officiers royaux (50-51). L'ordonnance réglait le temps de leurs assises (26), dont chacune, en finissant, devait préciser le commencement de la suivante; elle posait les limites de leur ressort entre eux (60), de leur compétence entre les justices des prélats et des barons, (25), et les limites de leurs pouvoirs sur leurs justiciables. Ils ne pouvaient tenir aucun en prison pour dettes, à moins qu'il n'y ait sur lui *contrainte par corps*, par lettres passées sous le scel royal (52). La même ordonnance leur défendait de recevoir à titre de don ou de prêt (40-43) ni pour eux ni pour leurs enfants (41) (ils ne pourront recevoir de vin, nisi in barillis, seu boutellis vel potis), et ils ne pourront vendre le surplus; ni donner rien aux membres du grand conseil, leurs juges (44), ni prendre des baillis inférieurs leurs comptables (48). La nomination à ces charges devait se faire par eux avec les plus grandes précautions (56); le roi continue à en exclure les clercs; il met ceux-ci en assez mauvaise compagnie : Non clerici, non usurarii, non infames, nec suspecti circa oppressiones subjectorum (19). Ord., I, 357-367.

[1] Nul doute que le parlement ne remonte plus haut. On en trouve la première trace dans l'ordonnance, dite testament de Philippe-Auguste (1190). Voyez l'important mémoire de M. Klimrath *Sur les Olim et sur le Parlement. Voy.* aussi une dissertation ms. sur l'origine du parlement (*Archives du royaume*). L'auteur anonyme, qui peut-être écrivait sous le chancelier Maupeou, partage l'opinion de M. Klimrath. Si pourtant l'on considère l'importance toute nouvelle que le parlement prit sous Philippe le Bel, on ne s'étonnera pas que la plupart des historiens l'en aient nommé le fondateur.

[2] Ann. 1304. Ord., I, 547. Cette ordonnance paraît être la mise à exécution de l'art. 62 de l'édit que nous venons d'analyser. C'est le règlement d'administration qui complète la loi.

[3] Nos autem Johanna impertimus assensum. Ord., I, 326.

[4] Ord., I, 429.

[5] Ord., I, 451.

[6] Que nul ne rechace, ne face rechacier, ne trebucher, ne requeure nulle monnoye quele qu'ele soit de nostre coing. 20 janvier 1310, Ord., I, 475.

[7] Ord., I, 481, 16 mai 1311.

Digitized by Google

fameuse *Supplique du pueble de France*, et dans le discours des députés des états de 1308. Mais rien n'est plus remarquable que les termes de l'ordonnance par laquelle il confirme l'affranchissement des serfs du Valois, accordé par son frère : « Attendu que toute créature humaine qui est formée à l'image nostre Seigneur, doie généralement estre franche par droit naturel, et en aueuns pays de cette naturelle liberté ou franchise, par le joug de la servitude qui tant est haineuse, soit si effaciée et obscurcie que les hommes et les fames qui habitent èz lieux et pays dessusditz, en leur vivant sont réputés ainsi comme morts, et à la fin de leur douloureuse et chétive vie, si estroitement liés et demenés, que des biens que Dieu leur a presté en cest siècle, ils ne peuvent en leur darnière volonté, disposer ne ordener [1]... »

Ces paroles devaient sonner mal aux oreilles féodales. Elles semblaient un réquisitoire contre le servage, contre la tyrannie des seigneurs. La plainte qui jamais n'avait osé s'élever, pas même à voix basse, voilà qu'elle éclatait et tombait d'en haut comme une condamnation. Le roi étant venu à bout de tous ses ennemis, avec l'aide des seigneurs, ne gardait plus de ménagement pour ceux-ci. Le 13 juin 1313, il leur défendit de faire aucune monnaie jusqu'à ce qu'ils eussent lettres du roi qui les y autorisassent [2].

Cette ordonnance combla la mesure. Quelque terreur que dût inspirer le roi après l'affaire du Temple, les grands se décidèrent à risquer tout et à prendre un parti. La plupart des seigneurs du Nord et de l'Est (Picardie, Artois, Ponthieu, Bourgogne et Forez), formèrent une confédération contre le roi : « A tous ceux qui verront, orront (ouiront) ces présentes lettres, li nobles et *li communs* de Champagne, pour nous, pour les pays de Vermandois et *pour nos alliés et adjoints* étant dedans les points du royaume de France ; salut. Sachent tuis que comme très-excellent et très-puissant prince, notre très-cher et redouté sire, Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, ait fait et relevé plusieurs tailles, subventions, exactions non deus, changement de monnoyes, et plusieurs aultres choses qui ont été faites, par quoi li nobles et li communs ont été moult grévés, appauvris... Et il n'apert pas qu'ils soient tournez en l'honneur et proufit du roy ne dou royalme, ne en deffesion dou proufit commun. Desquels griefs nous avons plusieurs fois requis et supplié humblement et dévotement ledit sire li roy, que ces choses voulist défaire et délaisser; de quoy rien n'en ha fait. Et encore en cette présente année courant, par l'an 1314, ledit nos sire le roy ha fait impositions non deuement, sur li nobles et li communs du royalme, et subventions lesquelles il s'est efforcé de lever; laquelle chose ne pouvons souffrir ne soutenir en bonne conscience, car ainsi perdrions nos honneurs, franchises et liberté ; et nous et cis qui après nous verront (*viendront*)... Avons juré et promis par nos serments, leaument et en bonne foy, par (*pour*) nous et nos hoirs aux comtés d'Auxerre et de Tonnerre, aux nobles et aux communs desdits comtés, leurs alliés et adjoints, que nos, en la subvention de la présente année, et tous autres griefs et novelletés non deuement faites et à faire, au temps présent et avenir, que li roi de France, nos sires, ou aultre, lor voudront faire, lor aiderions, et secourerons à nos propre coustes et despens [3]... »

Cet acte semblerait une réponse aux dangereuses paroles du roi sur le servage. Le roi dénonçait les seigneurs, ceux-ci le roi. Les deux forces qui s'étaient unies pour dépouiller l'Église, s'accusaient maintenant l'une l'autre par-devant le peuple, qui n'existait pas encore comme peuple, et qui ne pouvait répondre.

Le roi, sans défense contre cette confédération, s'adressa aux villes. Il appela leurs députés à venir aviser avec lui sur le fait des monnaies (1314). Ces députés, dociles aux influences royales, demandèrent *que le roi empêchât pendant onze ans les barons de faire de la monnaie*, pour en fabriquer lui-même de bonne, sur laquelle il ne gagnerait rien [4].

Philippe le Bel meurt au milieu de cette crise [1314]. L'avènement de son fils, Louis X, si bien nommé *Hutin* (désordre, vacarme), est une réaction violente de l'esprit féodal, local, provincial, qui veut briser l'unité faible encore, une demande de démembrement, une réclamation du chaos [5].

Le duc de Bretagne veut juger sans appel, l'échiquier de Rouen sans appel. Amiens ne veut plus que les sergents du roi fassent d'ajournement chez les

[1] Ord., XII, 387, ann. 1311.

[2] Ord., I, p. 5-22, art. 14.

[3] Boulainvillers, Lettres sur les anciens parlements, t. III, p. 29, 81.

[4] Que le Roi pourchace par devers ses Barons que ils se sueffrent de faire ouvrer jusques à onze ans, car autrement il ne puet pas remplir son pueble de bonne monnoie, ne son royaume. Et furent à accort que li Rois doint tant en or, en argent que il n'y preigne nul profit. Ord., I, 548-549. Cependant on rencontra tant de résistance de la part des barons et des prélats intéressés qu'il fallut se contenter de leur prescrire l'aloi, le poids et la marque de leurs monnaies. Leblanc, p. 229.

[5] Voyez comme le Continuateur de Nangis change de langage tout à coup, comme il devient hardi, comme il élève la voix. Fol. 69-70.

Digitized by Google

seigneurs, ni que les prévôts tirent aucun prisonnier de leurs mains. Bourgogne et Nevers exigent que le roi respecte la justice féodale, qu'il n'affige plus ses pannonceaux aux tours, aux barrières des seigneurs [1].

La demande commune des barons, c'est que le roi n'ait plus de rapport avec leurs hommes. Les nobles de Bourgogne se chargent de punir eux-même leurs officiers. La Champagne et le Vermandois interdisent au roi de faire assigner les vassaux inférieurs [2].

Les provinces les plus éloignées l'une de l'autre, le Périgord, Nîmes et la Champagne, s'accordent pour se plaindre de ce que le roi veut taxer les censiers des nobles [3].

Amiens voudrait que les baillis ne fissent ni emprisonnement, ni saisie, qu'après condamnation. Bourgogne, Amiens, Champagne, demandent unanimement le rétablissement du gage de bataille, du combat judiciaire [4].

Le roi n'acquerra plus ni fief, ni avouerie, sur les terres des seigneurs, en Bourgogne, Tours et Nevers, non plus qu'en Champagne (sauf les cas de succession ou de confiscation) [5].

Le jeune roi octroie et signe tout. Il y a seulement trois points où il hésite et veut ajourner. Les seigneurs de Bourgogne réclament contre le roi la juridiction sur les *rivières, les chemins et les lieux consacrés*. Ceux de Champagne doutent que le roi ait le droit de les mener à la guerre *hors de leur province*. Ceux d'Amiens, avec la violence picarde, requièrent sans détour, *que tous les gentilshommes puissent guerroyer les uns aux autres, ne donner trêves, mais chevaucher, aller, venir et estre à arme en guerre et forfaire les uns aux autres*... A ces demandes insolentes et absurdes, le roi répond seulement : « *Nous ferons voir les registres de monseigneur saint Loys et bailler ausdits nobles deus bonnes personnes, tiels comme il nous nommerons de nostre conseil, pour savoir et enquérir diligemment la vérité dudit article* [6]... »

La réponse était assez adroite. Ils demandaient tous qu'on revînt *aux bonnes coutumes de saint Louis;* ils oubliaient que saint Louis s'était efforcé d'empêcher les guerres privées. Mais par ce nom de saint Louis ils n'entendaient autre chose que la vieille indépendance féodale, le contraire du gouvernement quasi-légal, vénal et tracassier de Philippe le Bel.

Les grands détruisaient pièce à pièce tout ce gouvernement du feu roi. Mais ils ne le croyaient pas mort tant qu'ils n'avaient pas fait périr son *Alter ego*, son *maître du palais*, Enguerrand de Marigni, qui dans les dernières années avait été *coadjuteur et recteur du royaume*, qui s'était laissé dresser une statue au Palais à côté de celle du roi. Son vrai nom était le Portier; mais il acheta avec une terre le nom de Marigni. Ce Normand, personnage *gracieux et cauteleux* [7], mais apparemment non moins silencieux que son maître, n'a point laissé d'acte; il semble qu'il n'ait écrit ni parlé. Il fit condamner les templiers par son frère qu'il avait fait tout exprès archevêque de Sens. Il eut sans doute la part principale aux affaires du roi avec les papes; mais il s'y prit si bien qu'il passa pour avoir laissé Clément V échapper de Poitiers [8]. Le pape lui en sut gré probablement; et d'autre part, il put faire croire au roi que le pape lui serait plus utile à Avignon, dans une apparente indépendance, que dans une captivité qui eût révolté le monde chrétien [9].

Ce fut au Temple, au lieu même où Marigni avait installé son maître pour dépouiller les templiers, que le jeune roi Louis vint entendre l'accusation solennelle portée contre Marigni [10]. L'accusateur était le frère de Philippe le Bel, ce violent Charles de Valois, homme remuant et médiocre, qui se portait pour chef des barons. Né si près du trône de France, il avait couru toute la chrétienté pour en trouver un autre, tandis qu'un petit chevalier de Normandie régnait à côté de Philippe le Bel. Il ne faut pas s'étonner s'il était enragé d'envie.

[1] Ord., I, 551 et 592, 561-557 et 625, 572.
[2] Ord., I, 559, 8°; 574, 5°; 554, 2°.
[3] Ord., I, 562, 2°.
[4] Nous voullons et octroyons que en cas de murtre, de larrecin, de rapt, de trahison et de roberie gage de bataille soit ouvert, se les cas ne pouvoient estre prouves par tesmoings. Ord., I, 507. Et quant au gage de bataille, nous voullons que il en usent, si come l'en fesoit anciennement. Ibid. 558.
[5] Le quart article qui est tiel. *Item, que le Roy n'acquiere, ne ne s'accroisse ès baronnies et chastellenies, ès fiez et rière-fiez desdits nobles et religieus, se n'est de leur volonté*, nous leur octroyons.
[6] Ord., I, 572 (31); 576 (15); 564 (6).
[7] Gratiosus, cautus et sapiens. Cont. G. de Nangis, p. 69. *Voy.* aussi Dupuy, Preuves du Diff., p. 45; et Bern. Guidonis vita Clem. V, Baluze, p. 82.
[8] Ses ennemis l'en accusèrent. *Voy.* Paul Émile. — On disait encore qu'il avait, pour de l'argent, procuré une trêve au comte de Flandre. Oudegherst, ann. 1313, folio 239.
[9] Ceci fait penser à la manière dont Thémistocle sut se ménager les deux partis, avant la bataille de Salamine. *Voy.* Hérodote.
[10] Contin. G. de Nangis, p. 69. Les modernes ont ajouté beaucoup de circonstances sur la rupture de Charles de Valois et de Marigni, un démenti, un soufflet, etc.

Digitized by Google

Il n'eût pas été difficile à Marigni de se défendre, si l'on eût voulu l'entendre. Il n'avait rien fait, sinon d'être la pensée, la conscience de Philippe le Bel. C'était, pour le jeune roi, comme s'il eût jugé l'âme de son père. Aussi voulait-il seulement éloigner Marigni, le reléguer dans l'île de Chypre, et le rappeler plus tard. Pour le perdre, il fallut que Charles de Valois eût recours à la grande accusation du temps, dont personne ne se tirait. On découvrit, ou l'on supposa, que la femme ou la sœur de Marigni, pour provoquer sa délivrance, ou maléficier le roi, avait fait faire par un Jacques de Lor, certaines petites figures : « Ledit Jacques, jeté en prison, se pend de désespoir, et ensuite sa femme et les sœurs d'Enguerrand sont mises en prison; et Enguerrand lui-même, jugé en présence des chevaliers, est pendu à Paris au gibet des voleurs. Cependant il ne reconnut rien des susdits maléfices, et dit seulement que pour les exactions et les altérations de monnaie, il n'en avait point été le seul auteur... C'est pourquoi sa mort, dont beaucoup ne conçurent point entièrement les causes, fut matière à grande admiration et stupeur. »

« Pierre de Latilly, évêque de Châlons, soupçonné de la mort du roi de France Philippe et de son prédécesseur, fut par ordre du roi retenu en prison au nom de l'archevêque de Reims. Raoul de Presles, avocat général (advocatus præcipuus) au parlement, également suspect et retenu pour semblable soupçon, fut enfermé dans la prison de Sainte-Geneviève à Paris, et torturé par divers supplices. Comme on ne pouvait arracher de sa bouche aucun aveu sur les crimes dont on le chargeait, quoiqu'il eût enduré les tourments les plus divers et les plus douloureux, on finit par le laisser aller; grande partie de ses biens tant meubles qu'immeubles ayant été ou donnés, ou perdus, ou pillés [1]. »

Ce n'était rien d'avoir pendu Marigni, emprisonné Raoul de Presles, ruiné Nogaret, comme ils firent plus tard. Le légiste était plus vivace que les barons ne supposaient. Marigni renaît à chaque règne, et toujours on le tue en vain. Le vieux système, ébranlé par secousses, écrase chaque fois un ennemi. Il n'en est pas plus fort. Toute l'histoire de ce temps est dans le combat à mort du légiste et du baron.

Chaque avénement se présente comme une restauration des *bons vieux* us de saint Louis, comme une expiation du règne passé. Le nouveau roi, compagnon et ami des princes et des barons, commence comme premier baron, comme *bon et rude justicier*, à faire pendre les meilleurs serviteurs de son prédécesseur. Une grande potence est dressée; le peuple y suit de ses huées l'homme du peuple, l'homme du roi, le pauvre roi roturier qui porte à chaque règne les péchés de la royauté. Après saint Louis, le barbier la Brosse; après Philippe le Bel, Marigni; après Philippe le Long, Gérard Guecte; après Charles le Bel, le trésorier Remy... Il meurt illégalement, mais non injustement. Il meurt souillé des violences d'un système imparfait où le mal domine encore le bien. Mais en mourant, il laisse à la royauté qui le frappe ses instruments de puissance, au peuple qui le maudit des institutions d'ordre et de paix.

Peu d'années s'étaient écoulées, que le corps de Marigni fut respectueusement descendu de Montfaucon et reçut la sépulture chrétienne. Louis le Hutin légua dix mille livres aux fils de Marigni. Charles de Valois, dans sa dernière maladie, crut devoir, pour le bien de son âme, réhabiliter sa victime. Il fit distribuer de grandes aumônes, en recommandant de dire aux pauvres : Priez Dieu pour Monseigneur Enguerrand de Marigni, et pour Monseigneur Charles de Valois [2]. »

La meilleure vengeance de Marigni, c'est que la royauté, si forte sous lui, tomba après lui dans la plus déplorable faiblesse. Louis le Hutin, ayant besoin d'argent pour la guerre de Flandre, traita comme d'égal à égal avec la ville de Paris. Les nobles de Champagne et de Picardie se hâtèrent de profiter du droit de guerre privée qu'ils venaient de reconquérir, et firent la guerre à la comtesse d'Artois, sans s'inquiéter du jugement du roi qui lui avait adjugé ce fief. Tous les barons s'étaient remis à battre monnaie. Charles de Valois, l'oncle du roi, leur en donnait l'exemple. Mais au lieu d'en frapper seulement pour leurs terres, conformément aux ordonnances de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel, ils faisaient la fausse monnaie

[1] Il y eut trois Raoul de Presles; le premier qui déposa en 1309 contre les templiers, fut impliqué dans l'affaire de Pierre de Latilly, et recouvra la liberté en perdant ses biens. Louis Hutin en eut des remords; par son testament, il ordonna qu'on lui rendit *comme de raison* tout ce qu'on lui avait pris. Philippe le Long et Charles le Bel l'anoblirent pour ses bons services. Le second Raoul n'est connu que par un faux, et aussi par un bâtard qu'il eut en prison. Ce bâtard est le plus illustre des Raoul. En 1365, il se fit connaître de Charles V par une allégorie, intitulée *la Muse*. Il fut chargé par ce prince de traduire la Cité de Dieu, et paraît n'avoir pas été étranger à la composition du Songe du Vergier.

[2] Contin. G. de Naugis, anno 1325, p. 84. Orate pro Domino Ingeranno...

Digitized by Google

en grand et lui donnaient cours par tout le royaume [1].

Il fallut bien alors que le roi se réveillât et revint au gouvernement de Marigni et de Philippe le Bel. Il décria les monnaies des barons (19 novembre 1315) et ordonna qu'elles n'auraient cours que chez eux [2]. Il fixa les rapports de la monnaie royale avec treize monnaies différentes que trente et un évêques ou barons avaient droit de frapper sur leurs terres [3]. Quatre-vingts seigneurs avaient eu ce droit du temps de saint Louis.

Le jeune roi féodal, humanisé par le besoin d'argent, ne dédaigna pas de traiter avec les serfs et avec les juifs. La fameuse ordonnance de Louis Hutin, pour l'affranchissement des serfs de ses domaines, est entièrement conforme à celle de Philippe le Bel pour le Valois, que nous avons citée. « Comme selon le droit de nature chacun doit naistre franc; et par aucuns usages et coustumes, qui de grant ancienneté ont esté entroduites et gardées jusques cy en nostre royaume, et par avanture pour le meffet de leurs prédecesseurs, moult de personnes de nostre commun pueple, soient encheües en lien de servitudes et de diverses conditions, qui moult nous desplaît : Nous considérants que nostre royaume est dit, et nommé le royaume des Francs, et voullants que la chose en vérité soit accordant au nom, et que la condition des gents amende de nous et la venüe de nostre nouvel gouvernement; par délibération de nostre grant conseil avons ordené et ordenons, que generaument, par tout nostre royaume, de tant comme il peut appartenir à nous et à nos successeurs, telles servitudes soient ramenées à franchises, et à tous ceus qui de origine, ou ancienneté, ou de nouvel par mariage, ou par residence de lieus de serve condition, sont encheües, ou pourroient eschoir ou lien de servitudes, franchise soit donnée à bonnes et convenables conditions [4]. »

Il est curieux de voir le fils de Philippe le Bel vanter aux serfs la liberté. Mais c'est peine perdue. Le marchand a beau enfler la voix et grossir le mérite de sa marchandise, les pauvres serfs n'en veulent pas. Ils étaient trop pauvres, trop humbles, trop courbés vers la terre. S'ils avaient enfoui dans cette terre quelque mauvaise pièce de monnaie, ils n'avaient garde de l'en tirer pour acheter un parchemin. En vain le roi se fâche de les voir méconnaître une telle grâce. Il finit par ordonner aux commissaires, chargés de l'affranchissement, d'estimer les biens des serfs qui aimeraient mieux « demeurer en la chetivité de servitude, » et les taxent « si suffisamment et si grandement, comme la condition et richesse des personnes pourront bonnement souffrir et la nécessité de notre guerre le requiert. »

C'est toutefois un grand spectacle de voir prononcer du haut du trône la proclamation du droit imprescriptible de tout homme à la liberté. Les serfs n'achètent pas, mais ils se souviendront et de cette leçon royale, et du dangereux appel qu'elle contient contre les seigneurs [5].

Le règne court et obscur de Philippe le Long n'est guère moins important pour le droit public de la France que celui même de Philippe le Bel.

D'abord son avénement à la couronne tranche une grande question. Louis Hutin laissant sa femme enceinte, son frère Philippe est régent et curateur au ventre. L'enfant meurt en naissant, Philippe se fait roi au préjudice d'une fille de son frère. La chose semblait d'autant plus surprenante que Philippe le Bel avait soutenu le droit des femmes dans les successions de Franche-Comté et d'Artois. Les barons auraient voulu que les filles fussent exclues des fiefs et qu'elles succédassent à la couronne de France; leur chef, Charles de Valois, favorisait sa petite-nièce contre Philippe son neveu [6].

Philippe assembla les états, et gagna sa cause,

[1] Et eucurrit... Contin. G. de Nangis, p. 71.

[2] Nous qui avons oie la grande complainte de nostre pueble du royaume de France, qui nous a montré comment par les monoies faites hors de nostre royaume et contrefaites à nos coings, et aus coings de nos barons, et par les monoies aussi de nosdits barons lesquelles monoies toutes ne sont pas du poids de la loy ne du coing anciens ne convenables, nos subgiez et nostre pueble sont domagiés en moult de manières et de ceuz souvent grossement... Ordenons, etc. Ord., I, 609-6.

[3] Ord., I, 615 et suiv.

[4] Ord., I, p. 583.

[5] A la fin de son règne si court, Louis semble devenu l'ennemi des barons. Jamais Philippe le Bel ne leur fit réponse plus sèche et, ce semble, plus dérisoire que celle de son fils aux nobles de Champagne (1er décembre 1315). Ils demandaient qu'on leur expliquât ce mot vague de *Cas royaux*, au moyen duquel les juges du roi appelaient à eux toute affaire qu'ils voulaient. Le roi répond : « Nous les avons éclaircis en cette ma- » nière. C'est assavoir que la Royal Majesté est enten- » dûe, ès cas qui de droit, ou de ancienne coutume, » pûent et doient appartenir à souverain Prince et à » nul autre. » Ord., I, 606.

[6] Contin. G. de Nangis, p. 73. — « N'étant revenu à Paris qu'un mois après la mort de Louis X, il trouva son oncle, le comte de Valois, à la tête d'un parti prêt à lui disputer la régence. La bourgeoisie de Paris prit les armes sous la conduite de Gaucher de Châtillon, et chassa les soldats du comte de Valois, qui s'étaient déjà emparés du Louvre. » Félibien, Hist. de Paris, I, 535, d'après la Chronique de Flandre.

Digitized by Google

qui au fond était bonne, par des raisons absurdes. Il allégua en sa faveur la vieille loi allemande des Francs qui excluait les filles *de la terre salique*. Il soutint que la couronne de France était un trop noble fief pour *tomber en quenouille*, argument féodal dont l'effet fut pourtant de ruiner la féodalité. Tandis que le progrès de l'équité civile, l'introduction du droit romain, ouvraient les successions aux filles, que les fiefs devenaient féminins et passaient de famille en famille, la couronne ne sortit point de la même maison, immuable au milieu de la mobilité universelle. La maison de France recevait du dehors la femme, l'élément mobile et variable, mais elle conservait dans la série des mâles l'élément fixe de la famille, l'identité du Paterfamilias. La femme change de nom et de pénates. L'homme habitant la demeure des aïeux, reproduisant leur nom, est porté à suivre leurs errements. Cettre transmission invariable de la couronne dans la ligne maseuline a donné plus de suite à la politique de nos rois ; elle a balancé utilement la légèreté de notre oublieuse nation.

En repoussant ainsi le droit des filles au moment même où il triomphait peu à peu dans les fiefs, la couronne prenait ce caractère, de recevoir toujours sans donner jamais. A la même époque, une révocation hardie de toute donation depuis saint Louis [1], semble contenir le principe de l'inaliénabilité du domaine. Malheureusement l'esprit féodal qui reprit force sous les Valois à la faveur des guerres, provoqua de funestes créations d'apanages, et fonda au profit des branches diverses de la famille royale, une féodalité princière aussi embarrassante pour Charles VI et Louis XI, que l'autre l'avait été pour Philippe le Bel.

Cette succession contestée, cette malveillance des seigneurs, jette Philippe le Long dans les voies de Philippe le Bel. Il flatte les villes, Paris, l'université surtout, la grande puissance de Paris. Il se fait jurer fidélité par les nobles, *en présence des maîtres de l'université qui approuvent* [2]. Il veut que ses bonnes villes soient *garnies d'armeures;* que les bourgeois aient des armes *en lieu sûr;* il leur nomme un capitaine *en chaque baillie ou contrée* (1316, 12 mars) [3]. Senlis, Amiens et le Vermandois, Caen, Rouen, Gisors, le Cotentin et le pays de Caux, Orléans, Sens et Troyes, sont spécialement désignés.

Philippe le Long aurait voulu (dans un but, il est vrai, fiscal) établir l'uniformité de mesures et de monnaies; mais ce grand pas ne pouvait se faire encore [4].

Il fait quelques efforts pour régulariser un peu la comptabilité. Les receveurs doivent, toute dépense payée, envoyer le reste au Trésor du roi, mais secrètement, *et sans que personne sache l'heure ni le jour*. Les baillis et sénéchaux doivent venir compter tous les ans à Paris. Les trésoriers compteront deux fois l'année. L'on spécifiera en quelle monnaie se font les payements. Les *jugeurs* des comptes jugeront de suite... Et *le roi saura combien il a à recevoir* [5].

Parmi les règlements de finance, nous trouvons cet article : « *Tous gages des chastiaux* qui ne sont en frontière, *cessent* du tout des-ores-en-avant [6]. » Ce mot contient un fait immense. La paix intérieure commence pour la France, au moins jusqu'aux guerres des Anglais.

La garantie de cette paix intérieure, c'est l'organisation d'un fort pouvoir judiciaire. Le parlement se constitue. Une ordonnance détermine dans quelle proportion les clercs et les laïques doivent y entrer; la majorité est assurée aux laïques [7]. Quant aux conseillers étrangers au corps et appelés temporairement, Philippe le Long répète l'exclusion déjà prononcée, contre les prélats, par Philippe le Bel : « Il n'aura nulz Prélaz députez en Parlement, *car le Roy fait conscience de eus empeschier ou gouvernement de leurs experituautez* [8]. »

Si l'on veut savoir avec quelle vigueur agissait conseils, il avait résolu d'extorquer de tous ses sujets la cinquième partie de leur bien. Il envoya donc pour cette affaire des députés en différents pays; mais les prélats et les grands, qui avaient depuis longtemps le droit de faire différentes monnaies, selon les diversités des lieux et l'exigence des hommes, ainsi que les communautés des bonnes villes du royaume, n'ayant pas consenti à ce projet, les députés revinrent vers leur maître sans avoir réussi dans leur négociation. » Cont. G. de Nangis, 79.

[1] Le roi révoque spécialement les dons faits à Guillaume Flotte, Nogaret, Plasian et quelques autres. Ord., I, 667.

[2] Magistris universitatis civitatis ipsius hoc ipsum unanimiter approbantibus. Contin. Guill. de Nangis, p. 79.

[3] Ord., I, p. 655 et sq.

[4] « Le roi avait commencé à régler qu'on ne se servirait dans son royaume que d'une mesure uniforme pour le vin, le blé et toutes marchandises; mais prévenu par une maladie, il ne put accomplir l'œuvre qu'il avait commencée. Ledit roi proposa aussi que, dans tout le royaume, toutes les monnaies fussent réduites à une seule; et comme l'exécution d'un si grand projet exigeait de grands frais, séduit, dit-on, par de faux

[5] Ord., I, 715-4, 629, 659.

[6] Ord., I, p. 660 (27).

[7] Ord., I, 728-731.

[8] Ord., I, 702.

Digitized by Google

le parlement de Paris, il faut lire, dans le Continuateur de Nangis, l'histoire de Jordan de Lille, « seigneur gascon fameux par sa haute naissance, mais ignoble par ses brigandages... » Il n'en avait pas moins obtenu la nièce du pape, et par le pape le pardon du roi. Il n'en usa que « pour accumuler les crimes, meurtres et viols, nourrissant des bandes d'assassins, ami des brigands, rebelle au roi. Il aurait peut-être échappé encore. Un homme du roi était venu le trouver; il le tua du bâton même où il portait les armes du roi, insigne de son ministère. Appelé en jugement, il vint à Paris suivi d'un brillant cortége de comtes et de barons des plus nobles d'Aquitaine... Il n'en fut pas moins jeté dans les prisons du Châtelet, condamné à mort par les Maîtres du parlement, et, la veille de la Trinité, traîné à la queue des chevaux et pendu au commun patibulaire [1]. »

Le parlement qui défend si vigoureusement l'honneur du roi, est lui-même un vrai roi sous le rapport judiciaire. Il porte le costume royal, la longue robe, la pourpre et l'hermine. Ce n'est pas, comme il semble, l'ombre, l'effigie du roi; c'est plutôt sa pensée, sa volonté constante, immuable et vraiment royale. Le roi veut que la justice suive son cours : « Non contrestant toutes concessions, ordonnances, et lettres royaux à ce contraire. » Ainsi le roi se défie du roi, il se reconnaît mieux en son parlement qu'en lui-même. Il distingue en lui un double caractère; il se sent roi, et il se sent homme, et le roi ordonne de désobéir à l'homme. Bel aveu de l'Homo duplex, inconséquence respectable et vraiment humaine, qui renferme tout le mystère de notre vieille monarchie.

Beaucoup de textes d'ordonnances en ce sens honorent la sagesse des conseillers qui les dictèrent. Le roi cherche à mettre une barrière à sa libéralité. Il exprime la crainte que l'on n'arrache des dons excessifs à sa faiblesse, à son inattention; que pendant qu'il dort ou repose, le privilége et l'usurpation ne soient que trop bien éveillés [2].

Ainsi, en 1318, il parle de certains droits féodaux : « ... lesquels on nous demande souvent, et sont de plus grande valeur *que nous ne croyons*, nous devons être avisés, si quelqu'un nous les demande [3]. »

Ailleurs, il recommande aux receveurs de *n'avertir* personne des recettes extraordinaires, ou « aventures qui nous échoiront, *à ce que nous ne puissions être requis de les donner* [4]. »

Ces aveux de faiblesse et d'ignorance que les conseillers du roi lui faisaient faire, pour être si naïfs, n'en sont pas moins respectables. Il semble que la royauté nouvelle, devenue tout d'un coup la Providence d'un peuple, sente la disproportion de ses moyens et de ses devoirs. Ce contraste se marque d'une manière bizarre dans l'ordonnance de Philippe le Long : Sur le gouvernement de son hostel et le bien de son royaume. Il établit d'abord dans un noble préambule que Messire Dieu a institué les rois sur la terre, pour que, bien ordonnés en leurs personnes, ils ordonnent et gouvernent dûment leur royaume. Il annonce ensuite qu'il entend la messe tous les matins, et défend qu'on l'interrompe pendant la messe pour lui présenter des requêtes. Nulle personne ne pourra lui parler à la chapelle : « Si ce n'estoit notre confesseur, lequel pourra parler à nous des choses qui toucheront notre conscience [5]. » Il pourvoit ensuite à la garde de sa personne royale : « Que nulle personne mescongüe, ne garçon de petit estat, ne entrent en notre garde-robe, ne mettent main, ne soient à nostre lit faire, et qu'on n'i soffre mettre draps estrangers. » La terreur des empoisonnements et des maléfices est un trait de cette époque.

Après ces détails de ménage, viennent des règlements sur le conseil, le trésor, le domaine, etc. L'État apparaît ici comme un simple apanage royal, le royaume comme un accessoire de l'*Hostel* [6]. — On sent partout la petite sagesse des *gens du roi*, cette honnêteté bourgeoise, exacte et scrupuleuse dans le menu, flexible dans le grand. Nul doute que cette ordonnance ne nous donne l'idéal de la royauté, selon les gens de robe, le modèle qu'ils présentaient au roi féodal pour en faire un vrai roi comme ils le concevaient.

Ces essais estimables d'ordre et de gouvernement ne changeaient rien aux souffrances du peuple. Sous Louis Hutin, une horrible mortalité avait enlevé, dit-on, le tiers de la population du Nord [7]. La guerre de Flandre avait épuisé les dernières ressources du pays. En 1320, il fallut bien finir

[1] Contin. G. de Nang., anno 1323, p. 80.

[2] *Voy.*, dans ma Symbolique du droit, la méridienne du roi.

[3] Ord., I, p. 661 (39).

[4] Ord., I, 713 (9).

[5] Ord., I, 669.

[6] Que pour les dons outragens qui ont esté faiz ça en arrières, par nos prédécesseurs, li domaine dou Royaume sont moult apetitié. Nous qui désirons moult l'accroissement et le bon estat de notre Royaume et de nos subgiez, nous entendons dores en avant garder de tels dons, au plus que nous pourrous bonement, et défendons que nul ne nous ose faire supplication de faire dons à héritage, se ce n'est en la présence de notre grant conseil. Ord., I, 670 (6).

[7] Cont. G. de Nang., p. 71.

Digitized by Google

cette guerre. La France avait assez à faire chez elle. L'excès de la misère exaltant les esprits, un grand mouvement avait lieu dans le peuple. Comme au temps de saint Louis, une foule de pauvres gens, de paysans, de bergers ou *pastoureaux*, comme on les appelait, s'attroupent et disent qu'ils veulent aller outre-mer, que c'est par eux qu'on doit recouvrer la terre sainte. Leurs chefs étaient un prêtre dégradé et un moine apostat. Ils entraînèrent beaucoup de gens simples, jusqu'à des enfants qui fuyaient la maison paternelle [1]. Ils demandaient d'abord; puis, ils prirent. On en arrêta; mais ils forçaient les prisons, et délivraient les leurs. Au Châtelet, ils jetèrent du haut des degrés le prévôt qui voulait leur défendre les portes; puis, ils s'allèrent mettre en bataille au Pré-aux-Clercs, et sortirent tranquillement de Paris; on se garda bien de les en empêcher. Ils s'en allèrent vers le Midi, égorgeant partout les juifs [2], que les gens du roi tâchaient en vain de défendre. Enfin à Toulouse, on réunit des troupes, on fondit sur les pastoureaux, on les pendit par vingt et par trente; le reste se dissipa [3].

Ces étranges émigrations du peuple indiquaient moins de fanatisme que de souffrance et de misère. Les seigneurs, ruinés par les mauvaises monnaies, pressurés par l'usure, retombaient sur le paysan. Celui-ci n'en était pas encore au temps de la Jacquerie; il n'était pas assez osé pour se tourner contre son seigneur. Il fuyait plutôt, et massacrait les juifs. Ils étaient si détestés, que beaucoup de gens se scandalisèrent de voir les gens du roi prendre leur défense. Les villes commerçantes du Midi les jalousaient cruellement. C'était précisément l'époque où, comme financiers, collecteurs, percepteurs, ils commençaient à régner sur l'Espagne. Aimés des rois pour leur adresse et leur servilité, ils s'enhardissaient chaque jour, jusqu'à prendre le titre de Don. Dès le temps de Louis le Débonnaire, l'évêque Agobart avait écrit un traité : De insolentiâ Judæorum. Sous Philippe-Auguste, on avait vu avec étonnement un juif bailli du roi. En 1267, le pape avait été obligé de lancer une bulle contre les chrétiens qui judaïsaient [4].

Philippe le Bel les avait chassés; mais ils étaient rentrés à petit bruit. Louis Hutin leur avait assuré un séjour de douze ans. Aux termes de son ordonnance, on doit leur rendre leurs priviléges, si on les retrouve; on leur restituera leurs livres, leurs synagogues, leurs cimetières; sinon, le roi les leur payera. Deux auditeurs sont nommés pour connaître des héritages vendus à moitié prix par les juifs dans la précipitation de leur fuite. Le roi s'associe à eux pour le recouvrement de leurs dettes dont il doit avoir les deux tiers [5]. — Les nobles débiteurs qui avaient eu le crédit d'obtenir de Philippe le Bel qu'on cesserait de rechercher les créances des juifs, se voyaient de nouveau à leur merci. Les écritures des juifs faisant foi en justice, ils pouvaient à leur gré désigner au fisc ses victimes. Le juif, ulcéré par tant d'injures, était à même de se venger, au nom du roi.

La vieille haine étant ainsi irritée, enragée, par la crainte, on était prêt à tout faire contre eux. Au milieu des grandes mortalités produites par la misère, le bruit se répand tout à coup que les juifs et les lépreux ont empoisonné les fontaines. Le sire de Parthenay écrit au roi, qu'*un grand lépreux* [6], saisi dans sa terre, avoue qu'un riche juif lui a donné de l'argent et remis certaines drogues. Ces drogues se composaient de sang humain, d'urine, à quoi on ajoutait le corps du Christ; le tout séché et broyé, mis en un sachet avec un poids, était jeté dans les fontaines ou les puits [7]. Déjà, en Gascogne, plusieurs lépreux avaient été provisoirement brûlés. Le roi, effrayé du nouveau mouvement qui se préparait, revint précipitamment du Poitou en France, ordonnant que les lépreux fussent partout arrêtés.

Personne ne doutait de cet horrible accord entre les lépreux et les juifs. « Nous-mêmes, dit le chroniqueur du temps, en Poitou, dans un bourg de notre vasselage, nous avons de nos yeux vu un de ces sachets. Une lépreuse qui passait, craignant d'être prise, jeta derrière elle un chiffon lié qui fut aussitôt porté en justice, et l'on y trouva une tête de couleuvre, des pattes de crapaud, et comme des cheveux de femme enduits d'une liqueur noire et puante, chose horrible à voir et à sentir. Le tout,

[1] Cum solis perâ et baculo sine pecuniâ, dimissis in campis porcis et pecoribus, post ipsos quasi pecora confluebant. Cont. G. de Nangis, p. 77.

[2] Projectis innumerabilibus lignis et lapidibus, propriis projectis pueris, se viriliter et inhumaniter defensabant... Videntes autem dicti judæi quod evadere non valebant... locaverunt unum de suis... ut eos gladio jugularet. Id., ibid.

[3] Illic viginti, illic triginta secundum plus et minus suspendens in patibulis et arboribus. Id., ibid.

[4] *Voy.* le Mémoire de M. Beugnot, sur les juifs d'Occident, et la grande histoire de Jozt.

[5] Ord., I, p. 595.

[6] Scripsisse confessionem... magni cujusdam leprosi. Cont. G. de Naug., ann. 1321, p. 78.

[7] Fiebant de sanguine humano et urinâ, de tribus herbis... ponebatur etiam Corpus Christi, et cùm essent omnia dissiccata, usque ad pulverem terebantur, quæ missa in saeculis cum aliquo ponderoso... in puteis... jactabantur. Id., ibid.

Digitized by Google

mis dans un grand feu, ne put brûler, preuve sûre que c'était un violent poison[1]... Il y eut bien des discours, bien des opinions. La plus probable, c'est que le roi des Mores de Grenade, se voyant avec douleur si souvent battu, imagina de s'en venger en machinant avec les juifs la perte des chrétiens. Mais les juifs, trop suspects eux-mêmes, s'adressèrent aux lépreux... Ceux-ci, le diable aidant, furent persuadés par les juifs. Les principaux lépreux tinrent quatre conciles, pour ainsi parler, et le diable, par les juifs, leur fit entendre que, puisque les lépreux étaient réputés personnes si abjectes et comptés pour rien, il serait bon de faire en sorte que tous les chrétiens mourussent ou devinssent lépreux[2]. Cela leur plut à tous; chacun, de retour, le redit aux autres... Un grand nombre, leurrés par de fausses promesses de royaumes, comtés, et autres biens temporels, disaient et croyaient fermement que la chose se ferait ainsi[3].»

La vengeance du roi de Grenade est évidemment fabuleuse. La culpabilité des juifs est improbable; ils étaient alors favorisés du roi, et l'usure leur fournissait une vengeance plus utile. Quant aux lépreux, le récit n'est pas si étrange que l'ont jugé les historiens modernes. De coupables folies pouvaient fort bien tomber dans l'esprit de ces tristes solitaires. L'accusation était du moins spécieuse. Les juifs et les lépreux avaient un trait commun aux yeux du peuple, leur saleté, leur vie à part. La maison du lépreux n'était pas moins mystérieuse et mal famée que celle du juif. L'esprit ombrageux de ces temps s'effarouchait de tout mystère, comme un enfant qui a peur la nuit, et qui frappe d'autant plus fort ce qui lui tombe sous la main.

L'institution des léproseries, ladreries, maladreries, ce sale résidu des croisades, était mal vue, mal voulue, tout comme l'ordre du Temple, depuis qu'il n'y avait plus rien à faire pour la terre sainte. Les lépreux eux-mêmes, désormais sans doute négligés, avaient dû perdre la résignation religieuse qui, dans les siècles précédents, leur faisait prendre en bonne part la mort anticipée à laquelle on les condamnait ici-bas.

Les rituels pour la séquestration des lépreux, différaient peu des offices des morts. Sur deux tréteaux dressés devant l'autel, on tendait un drap noir, le lépreux se tenait dessous agenouillé, et y entendait dévotement la messe. Le prêtre, prenant un peu de terre dans son manteau, en jetait sur l'un des pieds du lépreux[4]. Puis il le mettait hors de l'église, *s'il ne faisait trop fort temps de pluie;* il le menait à sa maisonnette au milieu des champs, et lui faisait les défenses : « Je te défends que tu n'entres en l'église... ne en compagnie de gens. Je te défends que tu ne voises hors de ta maison sans ton habit de ladre[5], etc., » et ensuite : « Recevez cet habit, et le vestez en signe d'humilité... Prenez ces gants... Recevez cette cliquette en signe qu'il vous est défendu de parler aux personnes, etc. Vous ne vous fâcherez point pour être ainsi séparé des autres... Et quant à vos petites nécessités, les gens de bien y pourvoyront, et Dieu ne vous délaissera[6]... » On lit encore dans un vieux rituel des lépreux, ces tristes paroles : « Quand il avendra que le mesel sera trespassé de ce monde, il doit être enterré en la maisonnette, et non pas au cimetière[7]. »

D'abord on avait douté si les femmes pouvaient suivre leurs maris devenus lépreux, ou rester dans le siècle et se remarier. L'Église décida que le mariage était indissoluble; elle donna à ces infortunés cette immense consolation. Mais alors que devenait la mort simulée? que signifiait le linceul? Ils vivaient, ils aimaient, ils se perpétuaient, ils formaient un peuple... Peuple misérable, il est vrai, envieux, et pourtant envié... Oisifs et inutiles, ils semblaient une charge, soit qu'ils mendiassent, soit qu'ils jouissent des riches fondations du siècle précédent.

[1] Inventum est in panno caput colubri, pedes bufonis et capilli quasi mulieris, infecti quodam liquore nigerrimo... quod totum in ignem copiosum... projectum, nullo modo comburi potuit, habito manifesto experimento et hoc itidem esse venenum fortissimum. Contin. Guill. de Nangis, ann. 1321, p. 78.

[2] Suadente diabolo per ministerium Judæorum... ut christiani omnes morerentur, vel omnes uniformiter leprosi efficerentur, et sic, cùm omnes essent uniformes, nullus ab alio despiceretur. Id., ibid.

[3] *Voy.*, sur les lépreux, les Dictionnaires de Bouchel et Brion et surtout le Dictionnaire de police par Delamarre, I, p. 605. *Voy.* aussi les Olim du Parlement, IV, f. LXXVI, etc.

[4] Leprosum aquâ benedictâ respersum ducat ad ecclesiam cruce procedente... cantando Libera me Domine... In ecclesiâ, ante altare pannus niger. Presbyter cum pallâ terram super quemlibet pedum ejus perducit dicendo : Sis mortuus mundo, vivens iterum Deo. Rituel du Berri, Martène, II, p. 1010. Plusieurs rituels défendirent plus tard ces lugubres cérémonies, celui d'Angers, de Reims. Id., ibid., p. 1005, 1006.

[5] Rituel d'Angers. Id., ibid., p. 1006.

[6] Id., ibid., p. 1008, 1009.

[7] Id., ibid., p. 1006.

Ce n'était point cependant un signe de réprobation. Mort au monde, il semblait avoir fait son purgatoire ici-bas; et en quelques lieux on célébrait sur lui l'office du confesseur : « Os justi meditabitur sapientiam. » Martène, II, p. 1010.

Digitized by Google

On les crut volontiers coupables. Le roi ordonna que ceux qui seraient convaincus fussent brûlés, sauf les lépreuses enceintes dont on attendrait l'accouchement; les autres lépreux devaient être enfermés dans les léproseries.

Quant aux juifs, on les brûla sans distinction, surtout dans le Midi. « A Chinon, on creusa en un jour une grande fosse, on y mit du feu copieusement, et on en brûla cent soixante, hommes et femmes, pêle-mêle. Beaucoup d'eux et d'elles, chantant et comme à des noces, sautaient dans la fosse [1]. Mainte veuve y fit jeter son enfant avant elle, de peur qu'on ne l'enlevât pour le baptiser [2]. A Paris, on brûla seulement les coupables. Les autres furent bannis à toujours, quelques-uns plus riches réservés jusqu'à ce qu'on connût leurs créances, et qu'on pût les affecter au fisc royal avec le reste de leurs biens. Il y eut pour le roi environ cent cinquante mille livres. »

« On assure qu'à Vitry, quarante juifs, en la prison du roi, voyant bien qu'ils allaient mourir, et ne voulant pas tomber dans les mains des incirconcis, s'accordèrent unanimement à se faire tuer par un de leurs vieillards qui passait pour une bonne et sainte personne, et qu'ils appelaient leur père [3]. Il n'y consentit pas, à moins qu'on ne lui adjoignît un jeune homme. Tous les autres étant morts, les deux restant, chacun voulait mourir de la main de l'autre. Le vieillard l'emporta, et obtint à force de prières que le jeune le tuerait. Alors le jeune, se voyant seul, ramassa l'or et l'argent qu'il trouva sur les morts, se fit une corde avec des habits, et se laissa glisser du haut de la tour. Mais la corde était trop courte, le poids de l'or trop lourd, il se cassa la jambe, fut pris, avoua et mourut ignominieusement [4]. »

Philippe le Long ne profita pas de la dépouille des lépreux et des juifs plus longtemps que son père n'avait fait de celle des templiers. La même année 1321, au mois d'août, la fièvre le prit, sans que les médecins pussent deviner la cause du mal; il languit cinq mois, et mourut. « Quelques-uns doutent s'il ne fut pas frappé ainsi à cause des malédictions de son peuple, pour tant d'extorsions inouïes, sans parler de celles qu'il préparait. Pendant sa maladie, les exactions se ralentirent, sans cesser entièrement. »

Son frère Charles lui succéda, sans plus se soucier des droits de la fille de Philippe, que Philippe n'avait eu égard à ceux de la fille de Louis.

L'époque de Charles le Bel est aussi pauvre de faits pour la France, qu'elle est riche pour l'Allemagne, l'Angleterre et la Flandre. Les Flamands emprisonnent leur comte. Les Allemands se partagent entre Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière, qui fait son rival prisonnier à Mulhdorf. Dans ce déchirement universel, la France semble forte par cela seul qu'elle est une. Charles le Bel intervient en faveur du comte de Flandre. Il entreprend, avec l'aide du pape, de se faire Empereur. Sa sœur Isabeau se fait effectivement reine d'Angleterre par le meurtre d'Édouard II.

Terrible histoire que celle des enfants de Philippe le Bel! Le fils aîné fait mourir sa femme. La fille fait mourir son mari.

Le roi d'Angleterre, Édouard II, né parmi les victoires de son père et promis aux Gallois pour réaliser leur Arthur, n'en était pas moins toujours battu. En France, il laissait entamer la Guienne et promettait de venir rendre hommage. En Angleterre, il était malmené par Robert Bruce; mais il le poursuivait en cour de Rome. Il avait demandé au pape s'il ne pouvait, sans péché, se frotter d'une huile merveilleuse qui donnait du courage. Sa femme le méprisait. Mais il n'aimait pas les femmes; il se consolait plutôt de ses mésaventures avec de beaux jeunes gens. La reine, par représailles, s'était livrée au baron Mortimer. Les barons, qui détestaient les mignons du roi, lui tuèrent d'abord son brillant Gaveston, hardi Gascon, beau cavalier, qui s'amusait dans les tournois à jeter par terre les plus graves lords, les plus nobles seigneurs. Spencer, qui succéda à Gaveston, ne fut pas moins haï.

L'Angleterre se trouvant désarmée par ces discordes, le roi de France profita du moment, et s'empara de l'Agenois [5]. Isabeau vint en France avec son jeune fils, pour réclamer, disait-elle. Mais

[1] Judæi... sine differentiâ combusti... Factâ quâdam foveâ permaximâ, igne copioso in eam injecto, octies viginti sexies promiscui sunt combusti; undè et multi illorum et illarum cantantes quasique invitati ad nuptias, in foveam saliebant. Contin. G. de Nangis, p. 78.

[2] Ne ad baptismum raperentur. Id., ibid.

[3] Unius antiqui... sanctior et melior videbatur; undè et ob ejus bonitatem et antiquitatem pater vocabatur. Id., p. 79.

[4] Cùm funis esset brevior... dimittens se deorsùm cadere, tibiam sibi fregit, auri et argenti præ maximo pondere gravatus. Cont. G. de Nangis, p. 79.

[5] *Voy.* le Différend entre la France et l'Angleterre, sous Charles le Bel, par M. de Bréquigny. La querelle qui d'abord n'avait pour objet que la possession d'une petite forteresse, prit en peu de temps le caractère le plus grave par la faiblesse d'Édouard et l'audace de ses officiers. Tandis qu'Édouard excuse ses lenteurs à venir rendre hommage, et prie le roi de France d'arrêter les entreprises des Français sur ses domaines, les officiers anglais en Guienne ruinent la forteresse disputée, et

Digitized by Google

c'est contre son mari qu'elle réclama. Charles le Bel, ne voulant pas s'embarquer en son nom dans une affaire aussi hasardeuse qu'une invasion de l'Angleterre, défendit à ses chevaliers de prendre le parti de la reine[1]. Il fit même croire qu'il voulait l'arrêter et la renvoyer à son mari[2]. En vrai fils de Philippe le Bel, il ne lui donna pas d'armée, mais de l'argent pour en avoir une. Cet argent fut prêté par les Bardi, banquiers florentins. D'autre part, le roi de France envoyait des troupes en Guienne pour réprimer, disait-il, quelques aventuriers gascons.

Le comte de Hainaut donna sa fille en mariage au jeune fils d'Isabeau, et le frère du comte se chargea de conduire la petite troupe qu'elle avait levée. De grandes forces n'auraient pu que nuire, en alarmant les Anglais. Édouard était désarmé, livré d'avance. Il envoya sa flotte contre elle; mais la flotte n'avait garde de la rencontrer. Il dépêcha Robert de Watteville avec des troupes, qui se réunirent à elle. Il implora les gens de Londres; ceux-ci répondirent prudemment : « Qu'ils avaient privilége de ne point sortir en bataille; qu'ils ne recevraient pas d'étrangers, mais bien volontiers le roi, la reine et le prince royal. » Non moins prudemment les gens d'Église accueillirent la reine à son arrivée. L'archevêque de Cantorbéry prêcha sur ce texte : « La voix du peuple est la voix de Dieu[3]. » L'évêque d'Hereford sur cet autre : « C'est au chef que j'ai mal, *Caput meum doleo*[4]. » Enfin, l'évêque d'Oxford prit le texte de la Genèse : « Je mettrai inimitié entre toi et la femme, et elle t'écrasera la tête. » Prophétie homicide qui se vérifia.

Cependant la reine s'avançait avec son fils et sa petite troupe. Elle venait comme une femme malheureuse qui veut seulement éloigner de son mari les mauvais conseillers qui le perdent. C'était grande pitié de la voir si dolente et si éplorée. Tout le monde était pour elle. Elle eut bientôt entre ses mains Édouard et Spencer. On lui amena ce Spencer qu'elle haïssait tant; elle en rassasia ses yeux. Puis, devant le palais, sous les croisées de la reine, on lui fit subir, avant la mort, d'obscènes mutilations[5].

Pour le moment, elle n'osait pas en faire plus. Elle avait peur, elle tâtait le peuple, elle ménageait son mari. Elle pleurait, et tout en pleurant elle agissait. Mais rien ne semblait se faire par elle, tout par justice et régulièrement. Édouard était resté en possession de la couronne royale; cela arrêtait tout. Trois comtes, deux barons, deux évêques et le procureur du parlement, Guillaume Trussel, vinrent au château de Kenilworth, faire entendre au prisonnier que s'il ne se dépêchait de livrer la couronne, il n'y gagnerait rien, qu'il risquerait plutôt de faire perdre le trône à son fils, que le peuple pourrait fort bien choisir un roi hors de la famille royale. Édouard pleura, s'évanouit et finit par livrer la couronne. Alors le procureur dressa et prononça la formule, qu'on a gardée comme bon précédent : « Moi Guillaume Trussel, procureur du parlement, au nom de tous les hommes d'Angleterre, je te reprends l'hommage que je t'avais fait, à toi, Édouard. De ce temps en avant, je te défie, je te prive de tout pouvoir royal. Désormais, je ne t'obéis plus comme à un roi[6]. »

Édouard croyait au moins vivre; on n'avait pas

rançonnent le grand maître des arbalétriers de France, qui avait voulu en tirer satisfaction, Édouard se hâta de désavouer ces actes auprès de Charles, et en même temps il donnait ordre à toutes personnes de prêter assistance à Raoul Basset, auteur de l'insulte faite au roi de France. Mais il recula bientôt devant cette guerre et destitua Raoul Basset; ses officiers laissés sans secours durent donner satisfaction à Charles le Bel, qui ne s'arrêta pas en si beau chemin : les ambassadeurs d'Édouard lui écrivaient qu'on disait tout haut à la cour de France : « Qu'on ne voulait mie être servi seulement de parchemin et de parole, comme on l'avait été. » Édouard, qui d'abord avait eu recours au pape et fait quelques préparatifs, s'alarma de cet orage qui pouvait troubler ses plaisirs. Il donna pleins pouvoirs pour tout terminer; et envoya à Charles un Français nommé Sully, avec son plénipotentiaire. Le roi écouta le Français, chassa l'Anglais et fit entrer ses troupes en Guienne. Agen, après avoir inutilement attendu le secours du comte de Kent, ouvrit ses portes. De nouveaux ambassadeurs vinrent d'Angleterre; ils eurent pour toute réponse qu'il fallait « qu'on souffrît sans obstacle que le roi de France mît en ses mains le reste de la Gascogne, et qu'Édouard se rendît auprès de lui. Alors s'il lui demandait droit, il le lui ferait bon et hâtif; s'il lui requérait grâce, il ferait ce que bon lui semblerait. »

[1] ... Dont plusieurs chevaliers en furent moult courroucés... et dirent que or et argent y étoient efforciement accourus d'Angleterre. Froissart, édit. Dacier, I, 26.

[2] Si entendit-il secrètement que Charles le Bel étoit en volonté de faire prendre sa sœur, son fils, le comte de Kent et messire Roger de Mortimer, et de eux remettre ès mains du roi d'Angleterre et dudit Spenser; et ainsi le vint-il dire de nuit à la reine d'Angleterre et l'avisa du péril où elle étoit. Froissart, I, 29.

[3] Vox populi, vox Dei. Walsingham, Hist. Angl., p. 126.

[4] Thom. de la Moor. Il concluait que le seul moyen de guérir le corps était de lui couper la tête.

[5] *Voy.* le choquant récit de Froissart, I, c. 24, p. 53.

[6] Walsingham, p. 126. Thom. de la Moor, p. 600, 601.

Digitized by Google

encore tué de roi. Sa femme le flattait toujours. Elle lui écrivait des choses tendres, elle lui envoyait de beaux habits [1]. Cependant un roi déposé est bien embarrassant. D'un moment à l'autre il pouvait être tiré de prison. Dans leur anxiété, Isabeau et Mortimer demandèrent avis à l'évêque d'Hereford. Ils n'en tirèrent qu'une parole équivoque : *Edwardum occidere nolite timere bonum est.* C'était répondre sans répondre. Selon que la virgule était placée ici ou là, on pouvait lire, dans ce douteux oracle, la mort ou la vie. Ils lurent la mort. La reine se mourait de peur tant que son mari était en vie. On envoya à la prison un nouveau gouverneur, John Maltravers; nom sinistre, mais l'homme était pire.

Maltravers fit longuement goûter au prisonnier les affres de la mort; il s'en joua pendant quelques jours, peut-être dans l'espoir qu'il se tuerait lui-même. On lui faisait la barbe à l'eau froide, on le couronnait de foin; enfin, comme il s'obstinait à vivre, ils lui jetèrent sur le dos une lourde porte, pesèrent dessus, et l'empalèrent avec une broche toute rouge. Le fer était mis, dit-on, dans un tuyau de corne, de manière à tuer sans laisser trace. Le cadavre fut exposé aux regards du peuple, honorablement enterré, et une messe fondée. Il n'y avait nulle marque de blessure, mais les cris avaient été entendus; la contraction de la face dénonçait l'horrible invention des assassins [2].

Charles le Bel ne profita pas de cette révolution. Lui-même il mourut presque en même temps qu'Édouard, ne laissant qu'une fille. Un cousin succéda. Toute cette belle famille de princes qui avaient siégé près de leur père au concile de Vienne, était éteinte, conformément à ce qu'on racontait des malédictions de Boniface.

[1] Ut innotuit viri dejectio, plena dolore (ut foris apparuit), fere mente alienata fuit... Misit indumenta delicata et litteras blandientes. Eodem tempore assignata fuit dos reginæ talis et tanta, quod regi filio regni pars tertia vix remansit. Walsingh., p. 126-127.

[2] Ipso prostrato et sub ostio ponderoso detento ne surgeret, dum tortores imponerent cornu, et per foramen immitterent ignitum veru in viscera sua. Id., ibid.

Digitized by Google

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

L'ANGLETERRE. PHILIPPE DE VALOIS. 1328-1349.

Cette mémorable époque, qui met l'Angleterre si bas et la France d'autant plus haut, présente néanmoins dans les deux pays deux événements analogues. En Angleterre, les barons ont renversé Édouard II. En France, le parti féodal met sur le trône la branche féodale des Valois.

Le jeune roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère, après avoir d'abord réclamé, vient faire hommage à Amiens. Mais l'Angleterre humiliée n'en a pas moins en elle les éléments de succès qui vont bientôt la faire prévaloir sur la France. Le nouveau gouvernement anglais, intimement lié avec la Flandre, appelle à lui les étrangers. Il renouvelle la charte commerciale qu'Édouard Ier avait accordée aux marchands de toute nation. La France, au contraire, ne peut prendre part au mouvement nouveau du commerce. Un mot sur cette grande révolution. Elle explique seule les événements qui vont suivre. Le secret des batailles de Créci, de Poitiers est au comptoir des marchands de Londres, de Bordeaux et de Bruges.

En 1291, la terre sainte est perdue, l'âge des croisades fini. En 1298, le Vénitien Marco Paolo, le Christophe Colomb de l'Asie[1], dicte la relation d'un voyage, d'un séjour de vingt ans à la Chine et au Japon[2]. Pour la première fois, on apprend qu'à douze mois de marche au delà de Jérusalem, il y a des royaumes, des nations policées. Jérusalem n'est plus le centre du monde, ni celui de la pensée humaine. L'Europe perd la terre sainte; mais elle voit la terre.

En 1321, paraît le premier ouvrage d'économie politique et commerciale : *Secreta fidelium crucis*[3], par le Vénitien Sanuto.—Vieux titre, pensée nouvelle. L'auteur propose contre l'Égypte, non pas une croisade, mais plutôt un blocus commercial et maritime. Ce livre est bizarre dans la forme. Le passage des idées religieuses à celles du commerce s'accomplit gauchement. Le Vénitien, qui peut-être ne veut que rendre à Venise ce qu'elle a perdu par le retour des Grecs à Constantinople, donne d'abord tous les textes sacrés qui recommandent au bon chrétien la conquête de Jérusalem; puis le catalogue raisonné des épices dont la terre sainte est l'entrepôt : poivre, encens, gingembre[4]; il qualifie les denrées et les cote article par article. Il calcule avec une précision admirable les frais de transport, etc.[5].

[1] Comme Christophe Colomb, il eut ses contradicteurs. Mais le retour de Colomb mit fin à tous les doutes : ils commencèrent au retour de Paolo. Son traducteur latin en appelle au témoignage du père et de l'oncle de Paolo, compagnons de son voyage.

[2] Marco Paolo, captif à Gênes, dictait aux compatriotes de Christophe Colomb, le livre qui inspira à ce dernier sa grande entreprise.

[3] « *Livre des secrets des fidèles de la Croix*. Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Amen. En l'an 1321, j'ai été introduit auprès de notre seigneur le pape et lui ai présenté deux livres sur le recouvrement de la terre sainte, et le salut des fidèles; l'un était couvert en rouge, l'autre en jaune. En même temps j'ai mis sous ses yeux quatre cartes géographiques, l'une de la mer Méditerranée, l'autre de la terre et de la mer, la troisième de la terre sainte, la quatrième de l'Égypte. » A la suite de Bongars. Gesta Dei per Francos.

[4] S'il partage son livre en trois parties en l'honneur de la sainte Trinité, la raison qu'il en donne c'est qu'il y a trois choses principales pour le rétablissement de la santé du corps, le sirop préparatoire, la médecine et le bon régime : « Partitur autem totale opus ad honorem Sanctæ Trinitatis in tres libros. Nam sicut infirmanti corpori... tria impertiri curamus : primò syrupum ad præviam dispositionem... secundò congruam medicinam quæ morbum expellat... tertiò ad conservandam sanitatem debitum vitæ regimen... Sic conformiter continet liber primus dispositionem quasi syrupum, etc. Secreta fidelium crucis, apud Bongars, p. 9.

[5] Il montre la supériorité de la route d'Égypte sur celle de Syrie. Puis il propose contre le soudan d'Égypte, non pas une croisade, mais un simple blocus. Dix galères suffiront. Il fixe avec une prévoyance toute moderne ce qu'il faut d'hommes, d'argent, de vivres. La

Digitized by Google

Une grande croisade commence en effet dans le monde, mais d'un genre tout nouveau. Celle-ci, moins poétique, n'est pas en quête de la sainte lance, du Graal, ni de l'empire de Trébisonde. Si nous arrêtons un vaisseau en mer, nous n'y trouverons plus un cadet de France qui cherche un royaume [1], mais bien plutôt quelque Génois ou Vénitien qui nous débitera volontiers du sucre et de la cannelle. Voilà le héros du monde moderne; non moins héros que l'autre; il risquera pour gagner un sequin autant que Richard Cœur-de-Lion pour Saint-Jean d'Acre. Le croisé du commerce a sa croisade en tout sens, sa Jérusalem partout.

La nouvelle religion, celle de la richesse, la foi en l'or, a ses pèlerins, ses moines, ses martyrs. Ceux-ci osent et souffrent, comme les autres. Ils veillent, ils jeûnent, ils s'abstiennent. Ils passent leurs belles années sur les routes périlleuses, dans les comptoirs lointains, à Tyr, à Londres, à Novogorod. Seuls et célibataires, enfermés dans des quartiers fortifiés, ils couchent en armes sur leurs comptoirs, parmi leurs dogues énormes [2]; presque toujours pillés hors des villes, dans les villes souvent massacrés.

Ce n'était pas chose facile de commercer alors. Le marchand, qui avait navigué heureusement d'Alexandrie à Venise, sans mauvaise rencontre, n'avait encore rien fait. Il lui fallait, pour vendre à bon profit, s'enfoncer dans le Nord. Il fallait que la marchandise s'achemînât, par le Tyrol, par les rives agrestes du Danube, vers Augsbourg ou Vienne; qu'elle descendît sans encombre entre les forêts sombres et les sombres châteaux du Rhin; qu'elle parvînt à Cologne, la ville sainte. C'était là que le marchand rendait grâces à Dieu [3]. Là se rencontraient le Nord et le Midi; les gens de la Hanse y traitaient avec les Vénitiens. — Ou bien encore, il appuyait à gauche. Il pénétrait en France, sur la foi du bon comte de Champagne. Il déballait aux vieilles foires de Troyes, à celles de Lagny, de Bar-sur-Aube, de Provins [4]. De là, en peu de journées, mais non sans risque, il pouvait atteindre Bruges, la grande station des Pays-Bas, la ville aux dix-sept nations [5].

Mais cette route de France ne fut plus tenable, lorsque Philippe le Bel, devenu, par sa femme, maître de la Champagne, porta ses ordonnances contre les Lombards, brouilla les monnaies, se mêla de régler l'intérêt qu'on payait aux foires [6]. Puis vint Louis Hutin qui mit des droits sur tout ce qui pouvait s'acheter ou se vendre. Cela suffisait pour fermer les comptoirs de Troyes. Il n'avait pas besoin d'interdire, comme il fit, tout trafic « avec les Flamands, les Génois, les Italiens et les Provençaux. »

Plus tard, le roi de France s'aperçut qu'il avait tué sa poule aux œufs d'or. Il abaissa les droits, rappela les marchands [7]. Mais il leur avait lui-même enseigné à prendre une autre route. Ils allèrent désormais en Flandre par l'Allemagne, ou par mer. Ce fut pour Venise l'occasion d'une navigation plus hardie, qui, par l'Océan, la mit en rapport direct avec les Flamands et les Anglais.

flotte doit être armée à Venise. Les marins de Venise, dit-il, sauront seuls se conduire sur les plages basses d'Égypte qui ressemblent à leurs lagunes (p. 35-36). Il n'ose pas demander que l'amiral soit un Vénitien, il se contente de dire qu'il doit être ami des Vénitiens, pour agir de concert avec eux (p. 85). Le blocus ruinera le soudan, et par suite le monde mahométan, dont l'Égypte est le cœur. « Il faut, dit-il nettement, ou que l'accès de l'Égypte soit absolument interdit, ou qu'il soit élargi et facilité de telle sorte que chacun puisse aller, revenir, commercer par les terres du soudan, en toute liberté, et qu'en ce dernier cas, on ne parle plus de recouvrer la terre sainte. » — « Mais, dira-t-on, si le soudan détournait le Nil de la Méditerranée dans la mer Rouge? La chose est impossible; et si elle avait lieu, l'Égypte serait anéantie, elle deviendrait déserte... Le soudan réduit, les forteresses de l'Égypte maritime deviendront un sûr asile pour les nations chrétiennes comme le furent pour les Vénitiens les lagones de l'Adriatique qui, dans les tempêtes des invasions gauloises, africaines, lombardes et dans celle d'Attila, sont restées inviolées (Part. 3, ch. 2). » Ces derniers mots font allusion aux craintes récentes que les invasions des Mongols avaient inspirées à toute la chrétienté.

[1] Dans la quatrième croisade.

[2] *Voy.* Sartorius, Hist. de la Hanse, et l'abrégé qu'en a donné Mallet.

[3] Ulmann, Stædtw., I, p. 337, 368, 386, 397.

[4] Grosley, Éphémérides, p. 104.

[5] Hallam, L'Europe au moyen âge, IV, 152.

[6] Les foires de Champagne étaient plus anciennes que le comté même. Il en est fait mention dès l'an 427 dans une lettre de Sidoine Apollinaire à saint Loup. Elles se perpétuèrent toujours florissantes, sans que personne gênât leurs transactions. L'ordonnance de Philippe le Bel est le titre royal le plus ancien qui les concerne. Grosley, Éphémérides, p. 102-4.

[7] Voyez les ordonnances de Charles le Bel et de Philippe de Valois. Ce qui acheva la ruine des foires de Champagne, ce fut la rivalité de Lyon. Quand aux tracasseries fiscales s'ajoutèrent les alarmes et les pillages de la guerre intérieure, Troyes fut désertée, et Lyon s'ouvrit comme un asile au commerce. Il fallut abolir les foires de Lyon pour rendre quelque vie aux foires de Champagne. En 1486, des quatre foires de Lyon; deux furent transférées à Bourges et deux à Troyes; mais elles tombèrent dès que Lyon eut obtenu de rouvrir ses marchés. Id., ibid., p. 107-109.

Digitized by Google

Le royaume de France, dans sa grande épaisseur, restait presque impénétrable au commerce. Les routes étaient trop dangereuses, les péages trop nombreux. Les seigneurs pillaient moins; mais les agents du roi les avaient remplacés. Pillé comme un marchand, était un mot proverbial [1]. La main royale couvrait tout; mais on ne la sentait guère que par la griffe du fisc. Si l'ordre venait, c'était par saisie universelle. Le sel, l'eau, l'air, les rivières, les forêts, les gués, les défilés, rien n'échappait à l'ubiquité fiscale.

Tandis que les monnaies variaient continuellement en France, elles changeaient peu en Angleterre. Le roi de France avait échoué dans l'entreprise d'établir l'uniformité des mesures. C'est un des principaux articles de la charte que le roi d'Angleterre accorda aux étrangers. Dans cette charte, le roi déclare qu'il a grande sollicitude des marchands qui visitent ou habitent l'Angleterre, Allemands, Français, Espagnols, Portugais, Navarrais, Lombards, Toscans, Provençaux, Catalans, Gascons, Toulousains, Cahorcins, Flamands, Brabançons, et autres. Il leur assure protection, bonne et prompte justice, bon poids, bonne mesure. Les juges qui feront tort à un marchand seront punis, même après l'avoir indemnisé. Les étrangers auront un juge à Londres, pour leur rendre justice sommaire. Dans les causes où ils seront intéressés, le jury sera mi-parti d'Anglais et d'hommes de leur nation [2].

Même avant cette charte les étrangers affluaient en Angleterre. Lorsqu'on voit quel essor le commerce y avait pris dès le treizième siècle, on s'étonne peu qu'au quatorzième un marchand anglais ait invité et traité cinq rois [3]. Les historiens du moyen âge parlent du commerce anglais comme on pourrait faire aujourd'hui.

« O Angleterre, les vaisseaux de Tharsis, vantés dans l'Écriture, pouvaient-ils se comparer aux tiens?... Les aromates t'arrivent des quatre climats du monde. Pisans, Génois et Vénitiens t'apportent le saphir et l'émeraude que roulent les fleuves du Paradis. L'Asie pour la pourpre, l'Afrique pour le baume, l'Espagne pour l'or, l'Allemagne pour l'argent, sont tes humbles servantes. La Flandre, ta fileuse, t'a tissu de la laine des habits précieux. La Gascogne te verse ses vins. Les îles, de l'Ourse aux Hyades, toutes, elles t'ont servi... Plus heureuse, toutefois, par ta fécondité; les flancs des nations la bénissent, réchauffés des toisons de tes brebis [4]! »

La laine et la viande, c'est ce qui a fait primitivement l'Angleterre et la race anglaise. Avant d'être pour le monde la grande manufacture des fers et des tissus, l'Angleterre a été une manufacture de viande. C'est de temps immémorial un peuple *éleveur* et pasteur, une race nourrie de chair. De là cette fraîcheur de teint, cette beauté, cette force. Leur plus grand homme, Shakspeare, fut d'abord un boucher.

Qu'on me permette, à cette occasion, d'indiquer ici une impression personnelle.

J'avais vu Londres et une grande partie de l'Angleterre et de l'Écosse; j'avais admiré plutôt que compris. Au retour seulement, comme j'allais d'York à Manchester, coupant l'île dans sa largeur, alors enfin j'eus une véritable intuition de l'Angleterre. C'était au matin, par un froid brouillard; elle m'apparaissait non plus seulement environnée, mais couverte, noyée de l'Océan. Un pâle soleil colorait à peine moitié du paysage. Les maisons neuves en briques rouges, auraient tranché durement sur le gazon vert, si la brume flottante n'eût pris soin d'harmoniser les teintes. Par-dessus les pâturages couverts de moutons, flambaient les

[1] ... Qu'ils en fissent leur profit comme d'un marchand. Comines, l. II, c. 10.

[2] Le roi déclare qu'il leur accorde à jamais, en son nom et au nom de ses successeurs, 1° de pouvoir venir en sûreté sous la protection royale, libres de divers droits qu'il spécifie : *De muragio, pontagio et panagio liberi et quieti;* 2° d'y vendre en gros à qui ils voudront; les merceries et épices peuvent même être vendus en détail par les étrangers; 3° d'importer et exporter, en payant les droits, toute chose, excepté les vins qu'on ne peut exporter sans licence spéciale du roi; 4° leurs marchandises n'auront à craindre ni droit de prise, ni saisie; 5° on leur rendra bonne justice; car si un juge leur fait tort, il sera puni même après que les marchands auront été indemnisés; 6° en toute cause où ils seront intéressés, le jury sera composé, pour une moitié, de leurs compatriotes; 7° dans tout le royaume il n'y aura qu'un poids et une mesure; dans chaque ville ou lieu de foire, il y aura un poids royal, la balance sera bien vide, et celui qui pèse n'y portera pas les mains; 8° à Londres, il y aura un juge desdits marchands, pour leur rendre justice sommaire; 9° pour tous ces droits, ils payeront deux sous de plus qu'autrefois sur chaque tonneau qu'ils amèneront; quarante deniers de plus par sac de laine, etc.; 10° mais une fois ces droits payés, ils pourront aller et commercer librement par tout le royaume. Peu après, les priviléges des villes qui auraient entravé ce libre commerce sont déclarés nuls et sans force. Le roi et les barons ne s'inquiétaient pas si la concurrence des étrangers nuisait aux Anglais. Rymer, II, 747. Nouvelle édition.

[3] Hallam, IV, p. 173.

[4] ... Tibi de tuâ materiâ vestes pretiosas tua textrix Flandria texuit. Tibi vinum tua Vasconia ministravit. Tibi servierunt omnes insulæ... Tibi per orbem benedixerunt omnium latera nationum, de tuis ovium velleribus calefacta. Math. Westm., p. 340, 341.

Digitized by Google

rouges cheminées des usines. Pâturage, labourage, industrie, tout était là dans un étroit espace, l'un sur l'autre, nourri l'un par l'autre; l'herbe vivant de brouillard, le mouton d'herbe, l'homme de sang.

Sous ce climat absorbant, l'homme, toujours affamé, ne peut vivre que par le travail. La nature l'y contraint. Mais il le lui rend bien; il la fait travailler elle-même; il la subjugue par le fer et le feu. Toute l'Angleterre halète de combat. L'homme en est comme effarouché. Voyez cette face rouge, cet air bizarre... On le croirait volontiers ivre. Mais sa tête et sa main sont fermes. Il n'est ivre que de sang et de force. Il se traite comme sa machine à vapeur, qu'il charge et nourrit à l'excès, pour en tirer tout ce qu'elle peut rendre d'action et de vitesse.

Au moyen âge, l'Anglais était à peu près ce qu'il est, trop nourri, poussé à l'action, et guerrier faute d'industrie.

L'Angleterre, déjà agricole, ne fabriquait pas encore. Elle donnait la matière; d'autres l'employaient. La laine était d'un côté du détroit, l'ouvrier de l'autre. Le boucher anglais, le drapier flamand étaient unis, au milieu des querelles des princes, par une alliance indissoluble. La France voulut la rompre, et il lui en coûta cent ans de guerre. Il s'agissait pour le roi de la succession de France, pour le peuple de la liberté du commerce, du libre marché des laines anglaises. Assemblées autour du sac de laine, les communes marchandaient moins les demandes du roi, elles lui votaient volontiers des armées.

Le mélange d'industrialisme et de chevalerie donne à toute cette histoire un aspect bizarre. Ce fier Édouard III qui sur la Table ronde a *juré le héron* de conquérir la France [1], cette chevalerie gravement folle qui, par suite d'un vœu, garde un œil couvert de drap rouge [2], ils ne sont pas tellement fous qu'ils servent à leurs frais. La pieuse simplicité des croisades n'est point de cet âge. Ces chevaliers, au fond, sont les agents mercenaires, les commis voyageurs des marchands de Londres et de Gand. Il faut qu'Édouard s'humanise, qu'il mette bas l'orgueil, qu'il tâche de plaire aux drapiers et aux tisserands, qu'il donne la main à son compère, le brasseur Artevelde, qu'il harangue le populaire du haut du comptoir d'un boucher [3].

Les nobles tragédies du quatorzième siècle ont leur partie comique. Dans les plus fiers chevaliers, il y a du Falstaff. En France, en Italie, en Espagne, dans les beaux climats du Midi, les Anglais se montrent non moins gloutons que vaillants. C'est l'Hercule *bouphage*. Ils viennent, à la lettre, manger le pays. Mais, en représailles, ils sont vaincus par les fruits et les vins. Leurs princes meurent d'indigestion, leurs armées de dyssenterie.

Lisez après cela Froissart, ce Walter Scott du moyen âge; suivez-le dans ses éternels récits d'aventures et d'apertises d'armes. Contemplez dans nos musées ces lourdes et brillantes armures du quatorzième siècle... Ne semble-t-il pas que ce soit la dépouille de Renaud ou de Roland?... Ces épaisses cuirasses pourtant, ces forteresses mouvantes d'acier, font surtout honneur à la prudence de ceux qui s'en affublaient... Toutes les fois que la guerre

[1] Par devant la roïne, Robert s'agenouilla,
Et dist que le hairon par temps départira,
Mès que chou ait voué que le euer li dira.
» Vassal, dit la roïne, or ne me parlés ja;
» Dame ne peut vouer, puis qu'elle seigneur a,
» Car s'elle vene riens, son mari poöir a,
» Que bien puet rapeller chou qu'elle vouera;
» Et bonnis soit li corps que jasi pensera,
» Devant que mes chiers sires commandé le m'ara. »
Et dist le roy : « Voués, mes corps l'aquittera.
» Mes que finer en puisse, mes corps s'en penera;
» Voués hardiemeot, et Dieux vous aidera. »
» Adonc, dit la roïne, je sai bien, que piecha,
» Que suis grosse d'enfaot, que mon corps senti là,
» Eocore n'a il gaires, qu'eo mon corps se tourna,
» Et je voue, et prometh a Dieu, qui me créa,
» Qui oasqui de la Vierge, que ses corps n'enpira,
» Et qui mourut en crois, oo le crucifia,
» Que jà li fruis de moi, de mon corps o'istera,
» Si m'eo arès menée ou païs par delà,
» Pour avaochier le veu que vo corps voué a;
» Et s'il eo voelh isir, quant besoins n'en sera,
» D'un grand coutel d'achier li miens corps s'ochira;
» Serai m'asme perdue, et li fruis périra. »
Et quant li roïs l'entent, moult forment l'en peosa;
Et dist : « Certainement nuls plus ne vouera. »

Li hairons fu partis, la roïne en mengna.
Adonc, quant che fu fait, li rois s'apareilla,
Et fit garnir les nés, la roïne i entra,
Et maint franc chevalier avecques lui menа.
De illoc en Anvers, li rois ne s'arrêta.
Quant outre sont venu, la dame délivra;
D'on beau fils graciеux la dame s'acouka,
Lyon d'Anvers ot non, quant oo le baptisa.
Ensi le franque Dame le sien veu aquitta;
Ainsque soient tout fait, maint prendomme eo morra,
Et maint bon chevalier dolent s'en clamera,
Et mainte preude femme pour lasse s'en tenra.
Adone parti li cours des Englès par delà.

Chi finent leus veus du hairon.

Ce petit poëme se trouve à la fin du t. Ier de Froissart, éd. Dacier-Buchon, p. 420.

[2] Il y avoit dans la suite de l'évêque de Lincoln plusieurs bacheliers qui avoient chacun un œil couvert de drap vermeil, pourquoi il n'en put voir : et disoit-on que ceux avoient voué entre dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses au royaume de France. Froiss., ann. 1337, t. I, p. 180.

[3] Froissart, éd. Buchon, t. I, p. 211.

Digitized by Google

devient métier et marchandise, les armes défensives s'alourdissent ainsi. Les marchands de Carthage, ceux de Palmyre, n'allaient pas autrement à la guerre [1].

Voilà l'étrange caractère de ce temps, guerrier et mercantile. L'histoire d'alors est épopée et conte, roman d'Arthur, farce de Patelin. Toute l'époque est double et louche. Les contrastes dominent; partout prose et poésie se démentant, se raillant l'une l'autre. Les deux siècles d'intervalle entre les songes de Dante et les songes de Shakspeare, font eux-mêmes l'effet d'un songe. C'est le *Rêve d'une nuit d'été*, où le poëte mêle à plaisir les artisans et les héros; le noble Thésée y figure à côté du menuisier Bottom, dont les belles oreilles d'âne tournent la tête à Titania.

Pendant que le jeune Édouard III commence tristement son règne par un hommage à la France, Philippe de Valois ouvre le sien au milieu des fanfares. Homme féodal, fils du féodal Charles de Valois, sorti de cette branche amie des seigneurs, il est soutenu par eux. Ces seigneurs et Charles de Valois lui-même avaient pourtant appuyé le droit des femmes à la mort de Louis Hutin; ils avaient désiré alors que la couronne, traitée comme un fief féminin, passât par mariage à diverses familles et qu'ainsi elle restât faible. Ils oublièrent cette politique lorsque le droit des mâles amena au trône un des leurs, le fils même de leur chef, de Charles de Valois. Ils comptaient bien qu'il allait réparer les injustes violences des règnes précédents; qu'il allait, par exemple, rendre la Franche-Comté et l'Artois à ceux qui les réclamaient en vain depuis si longtemps. Robert d'Artois, croyant avoir enfin cause gagnée, aida puissamment à l'élévation de Philippe.

Le nouveau roi se montra d'abord assez complaisant pour les seigneurs. Il commença par les dispenser de payer leurs dettes [2]. En signe de gracieux avénement et de bonne justice, il fit accrocher à un gibet tout neuf le trésorier de son prédécesseur [3]. C'était, nous l'avons dit, l'usage de ce temps. Mais comme un roi vraiment justicier est le protecteur naturel des faibles et des affligés, Philippe accueillit le comte de Flandre malmené par les gens de Bruges, tout ainsi que Charles le Bel avait consolé la bonne reine Isabeau.

C'était une fête d'étrenner la jeune royauté par une guerre contre ces bourgeois. La noblesse suivit le roi de grand cœur. Cependant les gens de Bruges et d'Ypres, quoique abandonnés de ceux de Gand, ne se troublèrent pas. Bien armés et en bon ordre, ils vinrent au-devant, jusqu'à Cassel, qu'ils voulaient défendre (23 août 1328). Les insolents avaient mis sur leur drapeau, un coq et cette devise goguenarde :

> Quand ce coq icy chantera,
> Le roy trouvé cy entrera [4].

Ce ne fut pas le cœur qui leur manqua pour tenir leur parole, mais la persistance et la patience. Pendant que les deux armées étaient en présence et se regardaient, les Flamands sentaient que leurs affaires étaient en souffrance, que les métiers d'Ypres ne battaient pas, que les ballots attendaient sur le marché de Bruges. L'âme de ces marchands était restée au comptoir. Chaque jour, à la fumée de leurs villages incendiés, ils calculaient et ce qu'ils perdaient et ce qu'ils manquaient à gagner. Ils n'y tinrent plus, ils voulurent en finir par une bataille. Leur chef Zanekin (Petit Jean) s'habille en marchand de poisson, et va voir le camp français. Personne n'y songeait à l'ennemi. Les seigneurs en belles robes causaient, se conviaient, se faisaient des visites. Le roi dînait, lorsque les Flamands fondent sur le camp, renversent tout, et percent jusqu'à la tente royale [5]. Même précipitation des Flamands qu'à Mons-en-Puelle, même imprévoyance du côté des Français. La chose ne tourna pas mieux pour les premiers. Ces gros Flamands, soit brutal orgueil de leur force, soit prudence de marchands, ou ostentation de richesse, s'étaient avisés de porter à pied de lourdes cuirasses de cavaliers. Ils étaient bien défendus, il est vrai, mais ils bougeaient à peine. Leurs armures suffi-

[1] Pour Carthage, *voy.* surtout Plutarque, Vie de Timoléon. Pour Palmyre, *voy.* les auteurs cités dans ma vie de Zénobie. Biogr. univers. de MM. Michaud.

[2] Ils prétendaient qu'il y avait une conjuration des hommes du bas état pour ruiner la noblesse française, et en conséquence ils obtinrent d'abord un ordre du roi pour que tous les créanciers fussent mis en prison et leurs biens séquestrés; puis vint l'ordonnance qui réduisit toutes leurs dettes aux trois quarts, à quatre mois de terme, sans intérêt. Contin. G. de Nangis, p. 96. Ord., t. II, p. 59.

[3] Pierre Remy. Contin. G. de Nangis, p. 87.

[4] Appelant ledict roy Philippe *roy trouvé*. Oudegherst, f° 257.

[5] Oncques en l'ost du roy ne feit on guet; et les grands seigneurs alèrent d'une tente en l'autre, pour eux déduire, en leurs belles robes. Or vous dirons les Flamans, qui sur le mont étoient... Si feirent trois grosses batailles les Flamans : et veindrent avalant le mont, au grand pas, devers l'ost du roy : et passèrent tout outre, sans cry ne noise : et fut à l'heure de vespres sonnans... Et les Flamans ne s'atargèrent mie, ains veindrent le grand pas, pour surprendre le roy en sa tente. Froissart, I, c. 69, p. 125.

Digitized by Google

saient pour les étouffer. On en jeta treize mille par terre, et le comte, rentrant dans ses États, en fit périr dix mille en trois jours [1].

C'était certainement alors un grand roi que le roi de France. Il venait de replacer la Flandre dans sa dépendance. Il avait reçu l'hommage du roi d'Angleterre pour ses provinces françaises. Ses cousins régnaient à Naples et en Hongrie. Il protégeait le roi d'Écosse. Il avait autour de lui comme une cour de rois, ceux de Navarre, de Majorque, de Bohême, souvent celui d'Écosse. Le fameux Jean de Bohême, de la maison de Luxembourg, dont le fils fut Empereur sous le nom de Charles IV, déclarait ne pouvoir vivre qu'à Paris, *le séjour le plus chevaleresque du monde*. Il voltigeait par toute l'Europe, mais revenait toujours à la cour du grand roi de France. Il y avait là une fête éternelle, toujours des joutes, des tournois, la réalisation des romans de chevalerie, le roi Arthur et la Table ronde.

Pour se figurer cette royauté, il faut voir Vincennes, le Windsor des Valois. Il faut le voir non tel qu'il est aujourd'hui, à demi rasé; mais comme il était quand ses quatre tours, par leurs ponts-levis, vomissaient aux quatre vents [2] les escadrons panachés, blasonnés, des grandes armées féodales, lorsque quatre rois, descendant en lice, joutaient par-devant le roi très-chrétien; lorsque cette noble scène s'encadrait dans la majesté d'une forêt, que des chênes séculaires s'élevaient jusqu'aux créneaux, que les cerfs bramaient la nuit au pied des tourelles, jusqu'à ce que le jour et le cor vinssent les chasser dans la profondeur des bois... Vincennes n'est plus rien, et pourtant, sans parler du donjon, je vois d'ici la petite tour de l'horloge qui n'a pas moins encore de onze étages d'ogives.

Au milieu de toute cette pompe féodale, qui charmait les seigneurs, ils eurent bientôt lieu de s'apercevoir que le fils de leur ami Charles de Valois ne régnerait pas autrement que les fils de Philippe le Bel. Ce règne chevaleresque commença par un ignoble procès; le château royal fut bientôt un greffe, où l'on comparait des écritures et jugeait des faux. Le procès n'allait pas à moins qu'à perdre et déshonorer un des grands barons, un prince du sang, celui même qui avait le plus contribué à l'élévation de Philippe, son cousin, son beau-frère, Robert d'Artois. On vit en ce procès ce qu'il y avait de plus humiliant pour les grands seigneurs, un des leurs faussaire et sorcier. Ces deux crimes appartiennent proprement à ce siècle. Mais il manquait jusque-là de les trouver dans un chevalier, dans un homme de ce rang.

Robert se plaignait depuis vingt-six ans d'avoir été supplanté dans la possession de l'Artois par Mahaut, sœur cadette de son père, femme du comte de Bourgogne. Philippe le Bel avait soutenu Mahaut et les deux filles de Mahaut, qu'avaient épousées ses fils avec cette dot magnifique de l'Artois et de la Franche-Comté [3]. A la mort de Louis Hutin, Robert, profitant de la réaction féodale, se jeta sur l'Artois. Mais il fallut qu'il lâchât prise. Philippe le Long marchait contre lui. Il attendit donc que tous les fils de Philippe le Bel fussent morts, qu'un fils de Charles de Valois parvînt au trône. Personne n'eut plus de part que Robert à ce dernier événement [4]. Philippe de Valois, en reconnaissance, lui confia le commandement de l'avant-garde dans la campagne de Flandre, et donna le titre de pairie à son comté de Beaumont. Il avait épousé la sœur du roi, Jeanne de Valois; celle-ci ne se contentait pas d'être comtesse de Beaumont : elle espérait que son frère rendrait l'Artois à son mari. Elle disait que le roi ferait justice à Robert, s'il pouvait produire quelque pièce nouvelle, *quelque petite qu'elle fût* [5].

La comtesse Mahaut, avertie du danger, s'empressa de venir à Paris; mais elle y mourut presque en arrivant. Ses droits passaient à sa fille, veuve de Philippe le Long. Elle mourut trois mois après sa mère [6]. Robert n'avait plus d'adversaire que le duc de Bourgogne, époux de Jeanne, fille de

[1] Cont. G. de Naugis, p. 90. Oudegherst, c. 154, f. 230. — Je regrette de n'avoir pas eu entre les mains l'important ouvrage de M. Warnkœnig, lorsque j'ai imprimé le récit de la bataille de Courtrai : Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques, jusqu'à l'année 1305, par M. Warnkœnig, trad. de l'allemand, par M. Gheldorf, 1835. *Voy.* particulièrement aux pages 305, 308, du premier volume, quelques circonstances intéressantes qui complètent mon récit.

[2] Les châteaux, comme les églises du moyen âge, comme les cités antiques, sont, je crois, généralement *orientés*. *Voy.* mon Histoire romaine, et ma Symbolique du droit.

[3] Un arrêt de la cour de France, prononcé en plein parlement, déboutait pour toujours Robert et ses successeurs de leurs prétentions, et ordonnait « Que ledit Robert amast ladite comtesse comme sa chière tante, et ladite comtesse ledit Robert comme son bon nepveu. » Chron., ch. 67, p. 131. Mém. Ac. Insc., X, 579, sqq.

[4] L'ancienne chronique de Flandre allait même jusqu'à lui en donner tout l'honneur : « Et n'estoient mie les barons d'accord de faire le roy, mais toutefois par le pourchas de messire Robert d'Artois fut tant la chose démenée, que messire Philippe... fut élu à roy de France. Id., ibid., 592.

[5] Que se il li en peut monstrer lettre, ja si petite ne sera, que il li délivrera la Comté. Ibid., 600.

[6] Le bruit commun était que Mahaut avait été

Digitized by Google

Philippe le Long et petite-fille de Mahaut. Le duc était lui-même frère de la femme du roi. Le roi l'admit à la jouissance du comté, mais en même temps il réservait à Robert le droit de proposer ses raisons [1].

Ni les pièces, ni les témoins, ne manquèrent à Robert. La comtesse Mahaut avait eu pour principal conseiller l'évêque d'Arras. L'évêque étant mort, et laissant beaucoup de biens, la comtesse poursuivit en restitution la maîtresse de l'évêque, une certaine dame Divion, femme d'un chevalier [2]. Celle-ci s'enfuit à Paris avec son mari. Elle y était à peine, que Jeanne de Valois, qui savait qu'elle avait tous les secrets de l'évêque d'Arras, la pressa de livrer les papiers qu'elle pouvait avoir gardés; la Divion prétendit même que la princesse la menaçait de la faire noyer ou brûler [3]. La Divion n'avait point de pièces; elle en fit : d'abord une lettre de l'évêque d'Arras où il demandait pardon à Robert d'Artois d'avoir soustrait les titres. Puis une charte de l'aïeul Robert, qui assurait l'Artois à son père. Ces pièces et d'autres à l'appui furent fabriquées à la hâte par un clerc de la Divion, et elle y plaqua de vieux sceaux [4]. Elle avait eu soin d'envoyer demander à l'abbaye de Saint-Denis quels étaient les pairs à l'époque des actes supposés [5]. A cela près, on ne prit pas de grandes précautions. Les pièces qui existent encore au Trésor des Chartes, sont visiblement fausses [6]. A cette époque de calligraphie, les actes importants étaient écrits avec un tout autre soin [7].

Robert produisait à l'appui de ces pièces cinquante-cinq témoins. Plusieurs affirmaient qu'Enguerrand de Marigni, allant à la potence, et déjà dans la charrette, avait avoué sa complicité avec l'évêque d'Arras dans la soustraction des titres [8].

Robert soutint mal ce roman. Sommé par le procureur du roi, en présence du roi même, de déclarer s'il comptait faire usage de ces pièces équivoques, il dit oui d'abord, et puis non [9]. La Divion

enherbée. Quant à Jeanne, sa fille : « Si fut une nuit avec ses dames en son déduit, et leur prit talent de boire clarey, et elle avoit un bouteiller qu'on appeloit Huppin, qui avoit esté avec la comtesse sa mère... Tantost que la royne fut en son liet, si luy prit la maladie de la mort, et assez tost rendit son esprit, et lui coula le venin par les yeux, par la bouche, par le nez, et par les oreilles, et devint son corps tout taché de blanc et de noir. Mém. Ac. Insc., X, p. 605.

[1] « Sur ce qu'il lui a esté donné à entendre, que au traicté de mariage de Philippe d'Artois avec Blanche de Bretagne... duquel traicte furent faites deux paires de lettres rattiffiées par Philippe le Bel... et furent enregistrées en nostre Cour és registre, lesquelles lettres, depuis le deceds dudit conte, ont esté fortraites par notre chière cousine Mahault d'Artois. 1329, ibid. p. 601.

[2] Quædam mulier nobilis et formosa, quæ fuerat M. Theodorici concubina. Gest. episc. Leod., p. 408.

[3] Elle l'en menaçait même au nom du roi. « J'ai voulu vous excuser, disait-elle, en luy représentant que vous n'aviez nulle desdites lettres, et il m'a répondu qu'il vous feroit ardoir si vous ne l'en baillez. » Mém. Ac. Insc., X, p. 600.

[4] La Divion avait été envoyée tout exprès en Artois pour se procurer le sceau du comte. Elle parvint après quelque recherche à en trouver un entre les mains d'Ourson le Borgne dit le beau Parisis. Il en voulait trois cents livres. Comme elle ne les avait pas, elle offrit d'abord en gage un cheval noir sur lequel son mari avait joûté à Arras. Ourson refusa; alors, autorisée de son mari elle déposa des joyaux, savoir deux couronnes, trois chapeaux, deux affiches, deux anneaux, le tout d'or et prisé sept cent vingt-quatre livres parisis. Ibid., 609-610. — Ensuite elle prit un scel à une lettre qui estoit scellée dudit évêque Thierry, et par barat engigneur, l'osta de cette lettre vieille et le plaça à la nouvelle. Et à ce faire furent présens Jeanne et Marie, meschines (servantes) de ladite Divion, laquelle Marie tenoit la chandelle, et Jehanne li aidoit. Ibid., 598. Déposition de Martin de Nuesport. La Divion déclara qu'elle assista seule avec la dame de Beaumont et Jeanne à l'application des sceaux « et n'y avoit à faire que elles trois tant seulement. » Ibid., p. 611.

[5] De plus « pour ce que le roy Philippe avoit accoustumé de faire ses lettres en latin, » on avait demandé à un chapelain Thibaulx, de Meaux, de donner en cette langue le commencement et la fin d'une lettre de confirmation qui devait, disait-on, servir au mariage de Jean d'Artois avec la demoiselle de Leuze. Ibid., 612.

[6] Archives, Section hist., J. 459.

[7] La Divion semble pourtant attacher grande importance à son œuvre; elle faisait passer les pièces, à mesure qu'elle les fabriquait, à Robert d'Artois. « Disant teles paroles : Sire, vées ci copie des lettres que nous avons, gardez si elle est bonne; et il respondoit : Si je l'avoie de celle fourme, il me suffiroit. » Elle voulut même les soumettre d'abord à des experts. Mém. Ac. Insc., X, ib.

[8] Archives, Sect. hist., J, 459, n° 2. — Ils avaient eu soin de ménager à ces témoignages un commencement de preuve par écrit, dans la fausse lettre de l'évêque d'Arras : « Desquelles lettres jou en ay une, et les autres ou traictié du mariage madame la royne Jehanne furent par un de nos grands seigneurs gettées au feu... Mém. Ac. Insc., X, p. 597.

[9] ... « Et jura au roy, mains levées vers les saints, que un homme vestu de noir aussi comme l'archevesque de Rouen, il avoit baillé lesdites lettres de confirmation. » Cet homme vêtu de noir était son confesseur; Robert les lui avait données, puis les avait reçues de ses mains; moyennant quoi il jurait en toute sûreté de conscience. Ibid., p. 610.

Digitized by Google

avoua tout, ainsi que les témoins [1]. Ces aveux sont extrêmement naïfs et détaillés. Elle dit entre autres choses qu'elle alla au palais de justice pour savoir si l'on pouvait contrefaire les sceaux, que la charte qui fournit les sceaux fut achetée cent écus à un bourgeois; que les pièces furent écrites en son hôtel, place Baudoyer, par un clerc qui avait grand'peur, et qui, pour déguiser son écriture, se servit d'une plume d'airain, etc. [2]. La malheureuse eut beau dire qu'elle avait été forcée par madame Jeanne de Valois, elle n'en fut pas moins brûlée, au marché aux pourceaux, près la porte Saint-Honoré [3]. Robert, qui était accusé en outre d'avoir empoisonné Mahaut et sa fille, n'attendit pas le jugement [4]. Il se sauva à Bruxelles [5], puis à Londres près du roi d'Angleterre. Sa femme, sœur du roi, fut comme réléguée en Normandie. Sa sœur, comtesse de Foix, fut accusée d'impudicité, et Gaston, son fils, autorisé à l'enfermer au château d'Orthez. Le roi croyait avoir tout à craindre de cette famille. Robert en effet avait envoyé des assassins pour tuer le duc de Bourgogne, le chancelier, le grand trésorier et quelques autres de ses ennemis [6]. Contre l'assassinat du moins on pouvait se garder; mais que faire contre la sorcellerie? Robert essayait d'*envoûter* la reine et son fils [7].

[1] Jacque Roudelle convint qu'on lui avait dit, que s'il déposait « ce luy vaudroit un voyage à Saint-Jacques en Galice. » Gérard de Juvigny, « qu'il avoit rendu faux témoignage à la requeste dudit Monsieur Robert, qui venoit chiez luy si souvent, qu'il en estoit tout ennuyé... » Mém. Ac. Insc., X, 599.

[2] Déposition de la Divion :.. Item elle confesse que Prot sondit clerc, de son commandement, escript toutes lesdites fausses lettres de sa main, et escript celle ou pent le seel de ladite feu comtesse *o une penne d'airain*, pour sa main desguizier... Item elle dit que mons. Robert assez tost après en envoya ledit Prot elle ne seet où, en quel lieu, ne en quel part, que elle avoit dit à mons. Robert, Sire, je ne say que nous faciens de cest clerc, je me doubt trop de sa contenance, car il est si paoureus que cest merveille et que à chacune chose que il oyoit la nuit, il dit : Ay ma damoiselle, Ay Jehanne, Ay Jehanne, les sergens me viennent querre, en soy effreant et disant, Je en ay trop grant paour. Et à moy mesmes a il dit plusieurs fois, tout de jours, de la grant paour qu'il en avoit, que se il est pris et mis en prison, il dira tout sans riens espargnier. Et dit que ledit mons. Robert li respondoit, Nous nous enchevirons bien. Mes elle ne seet ou il est, fors que elle croit que il est en aueuns des hebergemens des terouere audit mons. Robert. (Archives, Section hist., J, 440, nº 11). Item elle dit que par trop de fois ladite dame Marie sagenouilla devant elle, en li priant, en plorant et adjointes mains, par telz mos, Pour dieux, damoiselle, faites tant que Monseigneur aie ces lettres que vous savez, qui li ont métier pour son droit dou comté dArtoys, et je say bien que vous le ferez bien se il vous plaist, car ce soit grant meschief sil estoit desherité par deffaut de lettres, il ne li faut que trop pou de lettre. Le roy a dit à Madame que sil li en puet montrer letre, ja si petite ne fet, que il delivrera la conté, et pour Dieu pensez en et en mettez Monseigneur et Madame hors de la mesaise ou il en sont. Car il sont en si grant tristesse qu'il n'en pueent boire, mengier, dormir ne reposer nuit ne jour. Archives, Section hist., J, 440, nº 11.

[3] Jeannette sa servante y subit quatre ans après le même supplice. Quant aux faux témoins, les principaux furent attachés au pilori, vêtus de chemises toutes parsemées de langues rouges. Archives, ibid., nº 43.

[4] Mém. de l'Acad., X, 616-621.

[5] ... Il resta assez longtemps en Brabant; le duc lui avait conseillé de quitter Bruxelles pour Louvain, et avait promis dans le contrat de mariage de son fils avec Marie de France, que Robert sortirait de ses États. Cependant il se tint encore quelque temps sur ces frontières, allant de château en château; « et bien le savoit le duc de Brabant. » L'avoué de Huy lui avait donné son chapelain, frère Henri, pour le guider et « aller a ses besogues en ce sauvage pays. » Réfugié au château d'Argenteau, et forcé d'en sortir « pour la ribauderie de son valet, » il se dirigea vers Namur, et dut parlementer longtemps pour y être reçu; il lui fallut attendre dans une pauvre maison, que le comte, son cousin, fût parti pour aller rejoindre le roi de Bohême. Ibid., 621-623.

[6] « Les assassins vinrent jusqu'à Reims, ou ils euidoient trouver le comte de Bar a une feste qu'il y devoit tenir pour dames; » mais on était sur leurs traces, ils durent revenir; ce coup manqué, Robert d'Artois se décida à venir lui-même en France. Il y passa quinze jours, et revint convaincu par les insinuations de sa femme que tout Paris serait pour lui, s'il tuait le roi. Ibid., 625-6.

[7] Entre la Saint-Remy et la Toussaint de la même année 1333, frère Henry fut mandé par Robert, qui, après beaucoup de caresses, débuta par luy faire dereehef une fausse confidence, et luy dit que ses amis luy avoient envoyé de France un voll ou voust, que la Reine avait fait contre luy. Frère Henry luy demanda « Que est ce que voust? — C'est une image de cire, répondit Robert, que l'en fait pour baptiser, pour grever eeux que l'on welt grever. L'en ne les appelle pas en ees pays voulz, repliqua le moine, l'en les appelle manies. » Robert ne soutint pas longtemps cette imposture : il avoua à frère Henry que ce qu'il venoit de luy dire de la Reine n'estoit pas vray, mais qu'il avoit un secret important à luy communiquer; qu'il ne le lui diroit qu'après qu'il auroit juré qu'il le prenoit sous le sceau de la confession. La moine jura, « la main mise au piz. » Alors Robert ouvrit un petit escrin, et en tira « une image de cire enveloppée en un ueuvre-chief crespé, laquelle image estoit à la semblance d'une figure d'un jueune homme, et estoit bien de la longueur d'un pied et demi, ce li semble, et si le vit bien clerement

Digitized by Google

Cet acharnement du roi à poursuivre l'un des premiers barons du royaume, à le couvrir d'une honte qui rejaillissait sur tous les seigneurs, était de nature à affaiblir leurs bonnes dispositions pour le fils de Charles de Valois. Les bourgeois, les marchands, devaient être encore bien plus mécontents. Le roi avait ordonné à ses baillis de taxer dans les marchés les denrées et les salaires, de manière à les faire baisser de moitié. Il voulait ainsi payer toutes choses à moitié prix, tandis qu'il doublait l'impôt, refusant de rien recevoir autrement qu'en forte monnaie [1].

L'un des sujets du roi de France, et celui peut-être qui souffrait le plus, c'était le pape. Le roi le traitait moins en sujet qu'en esclave. Il avait menacé Jean XXII de le faire poursuivre comme hérétique par l'université de Paris. Sa conduite à l'égard de l'Empereur était singulièrement machiavélique; tout en négociant avec lui, il forçait le pape de lui faire une guerre de bulles; il aurait voulu se faire lui-même Empereur. Benoît XII avoua en pleurant aux ambassadeurs impériaux, que le roi de France l'avait menacé de le traiter plus mal que ne l'avait été Boniface VIII [2], s'il absolvait l'Empereur. Le même pape se défendit avec peine contre une nouvelle demande de Philippe, qui eût assuré sa toute-puissance et l'abaissement de la papauté. Il voulait que le pape lui donnât pour trois ans la disposition de tous les bénéfices de France, et pour dix le droit de lever les décimes de la croisade par toute la chrétienté [3]. Devenu collecteur de cet impôt universel, Philippe eût partout envoyé ses agents, et peut-être enveloppé l'Europe dans le réseau de l'administration et de la fiscalité française.

Philippe de Valois, en quelques années, avait su mécontenter tout le monde, les seigneurs par l'affaire de Robert d'Artois, les bourgeois et marchands par son maximum et ses monnaies, le pape par ses menaces, la chrétienté entière par sa duplicité à l'égard de l'Empereur et par sa demande de lever dans tous les États les décimes de la croisade.

Tandis que cette grande puissance se minait ainsi elle-même, l'Angleterre se relevait. Le jeune Édouard III avait vengé son père, fait mourir Mortimer, enfermé sa mère Isabeau. Il avait accueilli Robert d'Artois, et refusait de le livrer. Il commençait à chicaner sur l'hommage qu'il avait rendu à la France. Les deux puissances se firent d'abord la guerre en Écosse. Philippe secourut les Écossais, qui n'en furent pas moins battus. En Guienne, l'attaque fut plus directe. Le sénéchal du roi de France expulsa les Anglais des possessions contestées.

Mais le grand mouvement partit de la Flandre, de la ville de Gand. Les Flamands se trouvaient alors sous un comte tout français, Louis de Nevers, qui n'était comte que par la bataille de Cassel et l'humiliation de son pays. Louis ne vivait qu'à Paris, à la cour de Philippe de Valois. Sans consulter ses sujets, il ordonna que les Anglais fussent arrêtés dans toutes les villes de Flandre. Édouard fit arrêter

par le quevre-chief qui estoit moult delicz, et avoit entour le chief semblance de cheveux aussi comme un jeune homme qui porte chief. « Le moine voulut y toucher. « N'y touchiez, frère Henry, luy dit Robert, il est tout fait, icestuy est tout baptisiez, l'en le m'a envoyé de France tout fait et tout baptisié; il n'y faut riens à cestuy, et est fait contre Jeban de France et en son nom, et pour le grever : ce vous dis-je bien en confession, mais je en vouldroye avoir un autre que je vouldroye que il fut baptisié. Et pour qui est-ce, dit frère Henry? — C'est contre une dyablesse, dit Robert, c'est contre la royne, non pas royne, c'est une dyablesse; ja tant comme elle vive, elle ne fera bien ne ne fera que moy grever, ne ja que elle vive je n'auray ma paix, mais se elle estoit morte et son fils mort, je auroie ma paix tantos au roy, quar de luy ferois-je tout ce qu'il me plairoit, je ne m'en doubte mie, si vous prie que vous le me baptisiez, quar il est tout fait, il n'y faut que le baptesme, je ay tout prest les parrains et les meraines et quant que il y a mestier, fors de baptisement... il n'y fault à faire fors aussi comme à un enfant baptiser, et dire les nons qui y appartiennent. » Le moine refusa son ministère pour de pareilles opérations, remontra que c'estoit mal fait d'y avoir créanee, que cela ne convenoit point « à si hault homme comme il estoit, vous le voulez faire sur le roy et sur la royne qui sont les personnes du monde qui plus vous peuvent ramener à honneur. Monsieur Robert répondit: Je ameroie mieux estrangler le dyable que le dyable m'estranglast. » Mém. Ac., X, p. 627.

[1] Nov. 1330. Ord., II, p. 49, 50, 58.

[2] In aurem nuntiis, quasi flens conquerebatur, quod ad principem esset inclinatus, et quod rex Franciæ sibi scripserit certis litteris, si Bavarum sine ejus voluntate absolveret, pejora sibi fierent, quam papæ Bonifacio a suis prædecessoribus essent facta. Albertus Argent., p. 127.

[3] Il attachait à son départ pour la croisade vingt-sept conditions, entre autres le rétablissement du royaume d'Arles en faveur de son fils, la concession de la couronne d'Italie à Charles, comte d'Alençon, son frère; la libre disposition du fameux trésor de Jean XXII. Il ajournait à trois ans son départ, et comme il pouvait survenir dans l'intervalle quelque obstacle qui le forçât à renoncer à son expédition, le droit d'en juger la validité devait être remis à deux prélats de son royaume. Villani, l. X, c. 196, p. 719; Sism., X, p. 69.

Après bien des négociations, le pape lui accorda pour six ans les décimes du royaume de France.

Digitized by Google

les Flamands en Angleterre [1]. Le commerce, sans lequel les deux pays ne pouvaient vivre, se trouva rompu tout d'un coup.

Attaquer les Anglais par la Guienne et par la Flandre, c'était les blesser par leurs côtés les plus sensibles, leur ôter le drap et le vin. Ils vendaient leurs laines à Bruges pour acheter du vin à Bordeaux. D'autre part, sans laine anglaise, les Flamands ne savaient que faire. Édouard, ayant défendu l'exportation des laines [2], réduisit la Flandre au désespoir, et la força de se jeter dans ses bras [3].

D'abord une foule d'ouvriers flamands passèrent en Angleterre. On les y attirait à tout prix [4]. Il n'y a sorte de flatterie, de caresse, qu'on n'employât auprès d'eux. Il est curieux de voir dès ce temps-là jusqu'où ce peuple si fier descend dans l'occasion, lorsque son intérêt le demande. « Leurs habits seront beaux, écrivaient les Anglais en Flandre, leurs compagnes de lit encore plus belles [5]. » Ces émigrations qui continuent pendant tout le quatorzième siècle, ont, je crois, modifié singulièrement le génie anglais. Avant qu'elles aient eu lieu, rien n'annonce dans les Anglais cette patience industrieuse que nous leur voyons aujourd'hui. Le roi de France, en s'efforçant de séparer la Flandre et l'Angleterre, ne fit autre chose que provoquer les émigrations flamandes, et fonder l'industrie anglaise.

Cependant la Flandre ne se résigna pas. Les villes éclatèrent. Elles haïssaient le comte de longue date, soit parce qu'il soutenait les campagnes contre le monopole des villes [6], soit parce qu'il admettait les étrangers, les Français, au partage de leur commerce [7].

Les Gantois, qui sans doute se repentaient de n'avoir pas soutenu ceux d'Ypres et de Bruges à la bataille de Cassel, prirent pour chef en 1337 le brasseur Jacquemart Artevelde. Soutenu par les corps de métiers, principalement par les foulons et ouvriers en draps, Artevelde organisa une vigoureuse tyrannie [8]. Il fit assembler à Gand les gens des trois grandes villes : « Et leur montra que

[1] Mais en même temps il écrivit au comte et aux bourgmestres des trois grandes villes pour se plaindre de cette violence. Oudegherst, c. 156, f. 262; Meyer, f. 156; ap. Sism., X, 103.

[2] Statutum fuit quod nulla lana crescens in Angliâ exeat, sed quod ex eâ fierent panni in Angliâ. Walsingh., Hist. Angl.

[3] Vidisses tùm multos per Flandriam textores, fullones, aliosque qui lanificio vitam tolerant, aut inopiâ mendicantes, aut præ pudore et gravamine æris alieni solum vertentes. Meyer, p. 157.

[4] Quod omnes operatores pannorum, undiunque in Angliam venientes reciperentur, et quod loca opportuna assignarentur eisdem, cum multis libertatibus et privilegiis, et quod haberent... — On leur rendait la nécessité d'émigrer plus pressante, non-seulement en leur refusant les laines, mais de plus en prohibant les produits de leur industrie... Item statutum fuit quòd nullus uteretur panno extrà Angliam operato. Walsingham, 1335, 1336. — *Voy.* Rymer, passim, l'Hist. du commerce d'Anderson, etc.

[5] Walsingham dit pourtant qu'on leur interdit pendant trois ans encore l'entrée de l'Angleterre, « Ut sic retunderetur superbia Flandritorum, *qui plus saccos quàm Anglos* venerabantur. Anno 1337.

[6] Meyer, p. 125, anno 1322.

[7] Mercatoribus S. Joannis Angeliaci et Rupellæ dedit ut liceret illis... frequentare portum Flandrensem apud Slusam adferentes quascumque mercaturas constituentesque stabilem sibi sedem vinorum suorum in oppido Dummensi... eâque in mercaturâ omne monopolium prohibens. Meyer, p. 135.

[8] Et avoit adonc à Gand un homme qui avoit été brasseur de miel; celui étoit entré en si grand fortune et en si grand grâce à tous les Flamands, que c'étoit tout fait et bien fait quant il vouloit deviser et commander partout Flandre, de l'un des côtés jusques à l'autre; et n'y avoit aucun, comme grand qu'il fût, qui de rien osât trépasser son commandement, ni contredire. Il avoit toujours après lui allant aval (en bas) la ville de Gand soixante ou quatre-vingts varlets armés, entre lesquels il y en avoit deux ou trois qui savoient aucuns de ses secrets; et quand il encontroit un homme qu'il heoit (haïssoit) ou qu'il avoit en soupçon, il étoit tantôt tué; car il avoit commandé à ses secrets varlets et dit : « Sitôt que j'encontrerai un homme, et je vous fais un tel signe, si le tuez sans déport (délai), comme grand, ni comme haut qu'il soit, sans attendre autre parole. » Ainsi avenoit souvent; et en fit en cette manière plusieurs grands maîtres tuer : par quoi il étoit si douté (redouté) que nul n'osoit parler contre chose qu'il voulut faire, ni à peine penser de le contredire. Et tantôt que ces soixante varlets l'avoient reconduit en son hôtel, chacun alloit dîner en sa maison; et sitôt après dîner ils revenoient devant son hôtel, et béoient (attendoient) la rue, jusques adonc qu'il vouloit aller aval (en bas) la rue, jouer et ébatre parmi la ville; et ainsi le conduisoient jusques au souper. Et sachez que chacun de ces soudoyés (soldats) avoit chacun jour quatre compagnons ou gros de Flandre pour ses frais et pour ses gages; et les faisoit bien payer de semaine en semaine. Et aussi avoit-il par toutes les villes de Flandre et les châtelleries, sergens et soudoyés à ses gages, pour faire tous ses commandemens et épier s'il avoit nulle part personne qui fût rebelle à lui, ni qui dit ou informât aucun contre ses volontés. Et sitôt qu'il en savoit aucun en une ville, il ne cessoit jamais tant qu'il l'eut banni ou fait tuer sans déport (délai); jacil (celui-ci) ne s'en put garder. Et mêmement tous les plus puissants de Flandre, chevaliers, écuyers et les bourgeois des bonnes villes qu'il pensoit qui fussent favorables au comte de Flandre en aucune

Digitized by Google

» sans le roi d'Angleterre ils ne pouvaient vivre.
» Car toute Flandre estoit fondée sur draperie,
» et sans laine on ne pouvoit draper. Et pour ce,
» louoit qu'on teinst le roi d'Angleterre à amy [1]. »

Édouard était un bien petit prince pour s'opposer à cette grande puissance de Philippe de Valois. Mais il avait pour lui les vœux de la Flandre et l'unanimité des Anglais. Les seigneurs, vendeurs des laines, et les marchands qui en trafiquaient, tous demandaient la guerre. Pour la rendre plus populaire encore, il fit lire dans les paroisses une circulaire au peuple, l'informant de ses griefs contre Philippe et des avances qu'il avait faites inutilement pour la paix [2].

Il est curieux de comparer l'administration des deux rois au commencement de cette guerre. Les actes du roi d'Angleterre deviennent alors infiniment nombreux. Il ordonne que tout homme prenne les armes de seize ans à soixante [3]. Pour mettre le pays à l'abri des flottes françaises et des incursions écossaises, il organise des signaux sur toutes les côtes [4]. Il loue des Gallois et leur donne *un uniforme* [5]. Il se procure de l'artillerie [6], il profite le premier de cette grande et terrible invention. Il pourvoit à la marine, aux vivres. Il écrit des menaces aux comtes qui doivent préparer le passage, à l'archevêque de Cantorbéry des consolations et des flatteries pour le peuple : « Le peuple de notre royaume, nous en convenons avec douleur, est chargé jusqu'ici de divers fardeaux, tailles et impositions. La nécessité de nos affaires nous empêche de le soulager. Que votre grâce soutienne donc ce peuple dans la bénignité, l'humilité et la patience, etc.

Le roi de France n'a pas, à beaucoup près, autant de détails à embrasser. La guerre est encore pour lui une affaire féodale. Les seigneurs du Midi obtiennent qu'il leur rende le droit de guerre privée et qu'il respecte leurs justices [7]. Mais en même temps, les nobles veulent être payés pour servir le roi; ils demandent une solde, ils tendent la main, ces fiers barons. Le chevalier banneret aura vingt sols par jour, le chevalier dix, etc. [8]. C'était le pire des systèmes, système tout à la fois féodal et mercenaire, et qui réunissait les inconvénients des deux autres.

Tandis que le roi d'Angleterre renouvelle la charte commerciale qui assure la liberté du négoce aux marchands étrangers, le roi de France ordonne aux Lombards de venir à ses foires de Champagne et prétend leur tracer la route par laquelle ils y viendront [9].

Les Anglais partirent pleins d'espérance (1338). Ils se sentaient appelés par toute la chrétienté. Leurs amis des Pays-Bas leur promettaient une puissante assistance. Les seigneurs leur étaient favorables, et Artevelde leur répondait des trois grandes villes. Les Anglais, qui ont toujours cru qu'on pouvait tout faire avec de l'argent, se montrèrent à leur arrivée magnifiques et prodigues. « Et n'épargnoient ni or ni argent, non plus que s'il leur plût des nues, et donnoient grands joyaux aux seigneurs et dames et demoiselles, pour acquérir la louange de ceux et de celles entre qui ils conversoient; et tant faisoient qu'ils l'avoient et étoient prisés de tous et de toutes, et mêmement du commun peuple à qui ils ne donnoient rien, pour le bel état qu'ils menoient [10]. »

Quelle que fût l'admiration des gens des Pays-Bas pour leurs grands amis d'Angleterre, Édouard trouva chez eux plus d'hésitation qu'il ne s'y attendait. Les seigneurs dirent d'abord qu'ils étaient prêts à le seconder, mais qu'il était juste que le plus considérable, le duc de Brabant, se déclarât le premier. Le duc de Brabant demanda un délai, et finit par consentir. Alors ils dirent au roi d'Angleterre qu'il ne leur fallait plus qu'une chose pour se décider : c'était que l'Empereur défiât le roi de France; car enfin, disaient-ils, nous sommes sujets de l'Empire. Au reste, l'Empereur avait un trop juste sujet de guerre, puisque le Cambrésis, terre d'Empire, était envahi par Philippe de Valois [11].

manière, il les bannissoit de Flandre et levoit la moitié de leurs revenues, et laissoit l'autre moitié pour le douaire et le gouvernement de leurs femmes et de leurs enfans. Froissart, t. I, c. 65, p. 184.

[1] Sauvage, p. 143. Ejus fœderis præcipui auctores fuere Jacob Artevelda, et Sigerus Curtracensis eques Flandrus nobilissimus. Sed hunc Ludovicus... jussu Philippi regis, Brugis decollavit. Meyer, p. 138, comp. Froissart, p. 187.

[2] Rymer, t. IV, p. 804. De même avant la campagne qui se termina par la bataille de Crécy, il écrivit aux deux chefs des dominicains et des augustins, prédicateurs populaires : Rex dilecto sibi in Christo... ad informandum intelligentias et animandum nostrorum corda fidelium... specialiter vos quibus expedire videretis clero et populo velitis patenter exponere... Rymer, Acta public., V, 406.

[3] Rymer, II, p. 916. Édit. 1821.

[4] Signa per ignem. Ibid., p. 996; campanæ, ibid., p. 1066.

[5] Ibid., p. 993, Unâ secta vestiti.

[6] Ibid., p. 1025, ann. 1338.

[7] Ord., II, p. 61, ann. 1330; p. 95, ann. 1333.

[8] Ord., II, p. 120-130, ann. 1338.

[9] Aigues-Mortes, Carcassonne, Beaucaire, Mâcon. Ibid., p. 305.

[10] Froiss., I, 212.

[11] Ibid., p. 198-205.

Digitized by Google

L'empereur Louis de Bavière avait d'autres motifs plus personnels pour se déclarer. Persécuté par les papes français, il ne parlait de rien moins que d'aller avec une armée se faire absoudre à Avignon. Édouard alla le trouver à la diète de Coblentz. Dans cette grande assemblée où l'on voyait trois archevêques, quatre ducs, trente-sept comtes, une foule de barons, l'Anglais apprit à ses dépens ce que c'était que la morgue et la lenteur allemande. L'Empereur voulait d'abord lui accorder la faveur de lui baiser les pieds. Le roi d'Angleterre, pardevant ce suprême juge, se porta pour accusateur de Philippe de Valois. L'Empereur, une main sur le globe, l'autre sur le sceptre, tandis qu'un chevalier lui tenait sur la tête une épée nue, défia le roi de France, le déclara déchu de la protection de l'Empire, et donna gracieusement à Édouard le diplôme de vicaire impérial sur la rive gauche du Rhin. Au reste, ce fut tout ce que l'Anglais put en tirer. L'Empereur réfléchit, eut des scrupules, et au lieu de s'engager dans cette dangereuse guerre de France, il s'achemina vers l'Italie. Mais Philippe de Valois le fit arrêter au passage des Alpes par un fils du roi de Bohême [1].

Le roi d'Angleterre, revenant avec son diplôme, demanda au duc de Brabant où il pourrait l'exhiber aux seigneurs des Pays-Bas. Le duc assigna pour l'assemblée la petite ville de Herck sur la frontière de Brabant. « Quand tous furent là venus, sachez que la ville fut grandement pleine de seigneurs, de chevaliers, d'écuyers et de toutes autres manières de gens; et la halle de la ville où l'on vendoit pain et chair, qui guères ne valoient, encourtinée de beaux draps comme la chambre du roi; et fut le roi anglois assis, la couronne d'or moult riche et moult noble sur son chef, plus haut cinq pieds que nul des autres, sur un banc d'un boucher, là où il tailloit et vendoit sa chair. Oncques telle halle ne fut à si grand honneur [2]. »

Pendant que tous les seigneurs rendaient hommage sur ce banc de boucher au nouveau vicaire impérial, le duc de Brabant faisait dire au roi de France de ne rien croire de ce qu'on pouvait dire contre lui. Édouard défiant Philippe en son nom et au nom des seigneurs, le duc déclara qu'il aimait mieux faire porter à part son défi. Enfin, quand Édouard le pria de le suivre devant Cambrai, il lui assura qu'aussitôt qu'il le saurait devant cette ville, il irait l'y retrouver avec douze cents bonnes lances.

Pendant l'hiver, l'argent de France opéra sur les seigneurs des Pays-Bas et d'Allemagne. Leur inertie augmenta encore. Édouard ne put les mettre en mouvement avant le mois de septembre (1339). Cambrai se trouva mieux défendu qu'on ne le croyait. La saison était avancée. Édouard leva le siége et entra en France. Mais à la frontière, le comte de Hainaut lui dit qu'il ne pouvait le suivre au delà, que tenant des fiefs de l'Empire et de la France, il le servirait volontiers sur terre d'Empire; mais qu'arrivé sur terre de France, il devait obéir au roi, son suzerain, et qu'il l'allait joindre de ce pas pour combattre les Anglais [3].

Parmi ces tribulations, Édouard avançait lentement vers l'Oise, ravageant tout le pays, et retenant avec peine ses alliés mécontents et affamés. Il lui fallait une belle bataille pour le dédommager de tant de frais et d'ennuis. Il crut un instant la tenir. Le roi de France lui-même parut près de la Capelle avec une grande armée. « On y comptait, dit Froissart, onze vingt et sept bannières, cinq cent et soixante pennons, quatre rois (France, Bohême, Navarre, Écosse), six ducs, et trente-six comtes et plus de quatre mille chevaliers, et des communes de France plus de soixante mille. » Le roi de France lui-même demandait la bataille; Édouard n'avait qu'à choisir pour le 2 octobre un champ, une belle place où il n'y eût ni bois, ni marais, ni rivière qui pût avantager l'un ou l'autre parti.

Au jour marqué, lorsque déjà Édouard, monté sur un petit palefroi, parcourait ses bataille et encourageait les siens, les Français avisèrent, disent les chroniques de Saint-Denis, qu'il était vendredi, et ensuite qu'il y avait un pas difficile entre les deux armées [4]. Selon Froissart : « Ils n'étoient pas d'accord, mais en disoit chacun son opinion, et disoient par estrif (dispute) que ce seroit grand'-honte et grand défaut si le roi ne se combattoit, quand il savoit que ses ennemis étoient si près de lui, en son pays, rangés en pleins champs, et les avoit suivis en intention de combattre à eux. Les aucuns des autres disoient à l'encontre que ce seroit grand'folie s'il se combattoit, car il ne savoit que chacun pensoit, ni si point trahison y avoit : car si fortune lui étoit contraire, il mettoit son royaume en aventure de perdre, et si il déconfisoit ses ennemis, pour ce n'auroit-il mie le royaume d'Angleterre, ni les terres des seigneurs de l'Empire, qui avec le roi anglois étoient alliés. Ainsi estrivant (dissertant) et débattant sur ces diverses opinions, le jour passa jusques à grand midi. Environ petite

[1] Schmidt, Hist. des Allem., t. IV, l. VII, c. VII, p. 515.

[2] Froiss., I, 214.

[3] Froissart, I, p. 240.

[4] Chron. de Saint-Denis, ch. XVII, ap. Froissart, I, 263.

Digitized by Google

nonne, un lièvre s'envint trépassant parmi les champs, et se bouta entre les Français, dont ceux qui le virent commencèrent à crier et à huier (appeler) et à faire grand haro; de quoi ceux qui étoient derrière cuidoient que ceux de devant se combattissent; et les plusieurs qui se tenoient en leurs batailles rangés fesoient autel (autant): si mirent les plusieurs leurs bassinets en leurs têtes et prirent leurs glaives. Là il fut fait plusieurs nouveaux chevaliers; et par spécial le comte de Hainaut en fit quatorze, qu'on nomma depuis les chevaliers du Lièvre.—.... Avec tout ce et les estrifs (débats) qui étoient au conseil du roi de France, furent apportées en l'ost lettres de par le roi Robert de Sicile, lequel étoit un grand astronomien... si avoit par plusieurs fois jeté ses sorts sur l'état et aventures du roi de France et du roi d'Angleterre, et avoit trouvé en l'astrologie et par expérience que si le roi de France se combattoit au roi d'Angleterre, il convenoit qu'il fust déconfit... Jà de longtems moult soigneusement avoit envoyé lettres et épîtres au roi Philippe que nullement ils ne se combattissent contre les Anglois là où le corps d'Édouard fut présent [1]. »

Cette triste expédition avait épuisé les finances d'Édouard. Ses amis, fort découragés, lui conseillèrent de s'adresser à ces riches communes de Flandre qui pouvaient l'aider à elles seules mieux que tout l'Empire. Les Flamands délibérèrent longuement, et finirent par déclarer que leur conscience ne leur permettait pas de déclarer la guerre au roi de France, leur suzerain. Le scrupule était d'autant plus naturel qu'ils s'étaient engagés à payer deux millions de florins au pape, *s'ils attaquaient le roi de France*. Artevelde y trouva remède. Pour les rassurer et sur le péché et sur l'argent, il imagina de faire *roi de France* le roi d'Angleterre [2]. Celui-ci, qui venait de prendre le titre de vicaire impérial, pour gagner les seigneurs des Pays-Bas, se laissa faire roi de France, pour rassurer la conscience des communes de Flandre. Philippe de Valois fit interdire leurs prêtres par le pape; mais Édouard leur expédia des prêtres anglais pour les confesser et les absoudre [3].

La guerre devenait directe. Les deux partis équipèrent de grandes flottes pour garder, pour forcer le passage. Celle des Français, fortifiée de galères génoises, comptait, dit-on, plus de cent quarante gros vaisseaux qui portaient quarante mille hommes; le tout commandé par un chevalier et par le trésorier Bahuchet, « qui ne savait que faire compte. » Cet étrange amiral, qui avait horreur de la mer, tenait toute sa flotte serrée dans le port de l'Écluse. En vain le Génois Barbavara s'efforçait de lui faire entendre qu'il fallait se donner du champ pour pouvoir manœuvrer. L'Anglais les surprit immobiles et les accrocha. Ce fut une bataille de terre. En six heures, les archers anglais donnèrent la victoire à Édouard. L'apparition des Flamands qui vinrent occuper le rivage, ôtait tout espoir aux vaincus. Barbavara, qui de bonne heure avait pris le large, échappa seul. Trente mille hommes périrent. Le malencontreux Bahuchet fut pendu au mât de son vaisseau [4]. L'Anglais, qui se disait roi de France, traitait déjà l'ennemi comme rebelle. La France pouvait retrouver trente mille hommes; mais le résultat moral n'était pas moins funeste que celui de la Hogue et de Trafalgar. Les Français perdirent courage du côté de la mer. Le passage du détroit resta libre pour les Anglais pendant plusieurs siècles.

Tout semblait enfin favoriser Édouard. Artevelde dans son absence avait amené soixante mille Flamands au secours de son allié, le comte de Hainaut [5]. Cette grosse armée lui donnait espoir de faire enfin quelque chose. Il conduisit tout ce monde, Anglais, Flamands, Brabançons, devant la forte ville de Tournay. Ce berceau de la monarchie en a été plus d'une fois le boulevard. Charles VII a reconnu le dévouement tant de fois prouvé de cette ville, en lui donnant pour armes les armes mêmes de France.

Philippe de Valois vint au secours; la ville se défendit. Le siége traîna. Cependant les Flamands, ne sachant que faire, allèrent piller Arques à côté de Saint-Omer [6]. Mais voilà que tout à coup la garnison de cette ville fond sur eux, lances baissées, bannières déployées et à grands cris. Les Flamands eurent beau jeter bas leur butin, ils furent poursuivis deux lieues, perdirent dix-huit cents hommes

[1] Froissart, I, 260-3.
[2] Id., ibid., p. 265-7.
[3] Meyer, l. XII, f. 141.
[4] Froiss., I, ch. cxx-cxxii, p. 333.
[5] Après avoir quitté Édouard qu'il servait *en l'Empire*, pour défendre Philippe *au royaume*, ce jeune seigneur, irrité des ravages que le roi de France avait laissé commettre en ses États, lui avait porté défi et s'était rallié au roi d'Angleterre. Froiss., ch. ci, p. 281.
[6] Robert d'Artois les conduisait : Par un mercredi matin il manda tous les chèvetaines de son ost, et leur dit : Seigneurs, j'ay ouy nouvelles que je m'en voise vers la ville de Saint-Omer, et que tantost me sera rendue. Lesquels sans délay se coururent armer, et disoient l'un à l'autre : Or tost, compain : nous bevrons encore en huy de ces bons vins de Saint-Omer. Chronique publiée par Sauvage, p. 156.

Digitized by Google

et rapportèrent leur épouvante dans l'armée. « Or avint une merveilleuse aventure... Car environ heure de minuit que ces Flamands dormoient en leurs tentes, un si grand effroi les prit en dormant que tous se levèrent et abattirent tantôt tentes et pavillons et troussèrent tout sur leurs chariots, en si grande hâte que l'un n'attendoit point l'autre et fuirent tous sans tenir voie... Messire Robert d'Artois et Henri de Flandres s'en vinrent au-devant d'eux et leur dirent : *Beaux seigneurs, dites-nous quelle chose il vous faut qui ainsi fuyez...* Ils n'en firent compte, mais toujours fuirent, et prit chacun le chemin vers sa maison, au plus droit qu'il put. Quand messire Robert d'Artois et Henri de Flandres virent qu'ils n'en auroient autre chose, si firent trousser tout leur harnois et s'en vinrent au siége devant Tournay. Et recordèrent l'aventure des Flamands et dirent les plusieurs qu'ils avoient été enfantosmés [1]. »

L'Anglais eut beau faire. Toute cette grande guerre des Pays-Bas, dont il croyait accabler la France, vint à rien entre ses mains. Les Flamands n'étaient pas guerriers de leur nature, sauf quelques moments de colère brutale ; tout ce qu'ils voulaient, c'était de ne rien payer. Les seigneurs des Pays-Bas voulaient de plus être payés ; ils l'étaient des deux côtés et restaient chez eux.

Heureusement pour Édouard, au moment où la Flandre s'éteignait, la Bretagne prit feu [2]. Le pays était tout autrement inflammable. On peut à peine vraiment dire, au moyen âge, que les Bretons soient jamais en paix. Quand ils ne se battent pas chez eux, c'est qu'ils sont loués pour se battre ailleurs. Sous Philippe le Bel, et jusqu'à la bataille de Cassel, ils suivaient volontiers les armées de nos rois dans les Flandres, pour manger et piller ces riches pays. Mais quand la France, au contraire, fut entamée par Édouard, quand les Bretons n'eurent plus à faire qu'une guerre pauvre, ils restèrent chez eux, et se battirent entre eux.

Cette guerre fait le pendant de celles d'Écosse. De même que Philippe le Bel avait encouragé contre Édouard Ier Wallace et Robert Bruce, Édouard III soutint Montfort contre Philippe de Valois. Ce n'est pas seulement ici une analogie historique. Il y a, comme on sait, parenté de race et de langue, ressemblance géographique entre les deux contrées. En Écosse, comme en Bretagne, la partie la plus reculée est occupée par un peuple celtique, la lisière par une population mixte, chargée de garder le pays. Au triste border écossais, répondent nos landes de Maine et d'Anjou, nos forêts d'Ille-et-Vilaine. Mais le border est plus désert encore. On peut y voyager des heures entières au train rapide d'une diligence anglaise, sans rencontrer ni arbre, ni maison; à peine quelques plis de terrain où les petits moutons de Northumberland cherchent patiemment leur vie. Il semble que tout ait brûlé sous le cheval d'Hotspur [3]... On cherche, en traversant ce pays des ballades, qui les a faites ou chantées. Il faut peu de chose pour faire une poésie. Il n'y a pas besoin des lauriers-roses de l'Eurotas ; il suffit d'un peu de bruyère de Bretagne, ou du chardon national d'Écosse devant lequel se détournait la charrue de Burns [4].

L'Angleterre trouva dans cette rare et belliqueuse population, un outlaw invincible, un Robin-Hood éternel... Les gens du border vivaient noblement du bien du voisin. Quand le butin de la dernière expédition était mangé, la dame de la maison servait dans un plat, à son mari, une paire d'éperons, et il partait joyeux [5]... C'étaient d'étranges guerres; la difficulté pour les deux partis était de se trouver. Dans sa grande expédition d'Écosse, Édouard II avança plusieurs jours sous la pluie et parmi les broussailles, sans voir autre armée que de daims et de biches [6]. Il lui fallut promettre une grosse somme à qui lui dirait où était l'ennemi [7]. Les Écossais réunis, dispersés, avec la légèreté d'un esprit, entraient quand ils voulaient en Angleterre; ils

[1] Froiss., I, p. 394.

[2] Le comte de Montfort étant venu lui faire hommage : « Quand le roi anglois eut oui ces paroles, il y entendit volontiers, car il regarda et imagina que la guerre du roi de France en seroit embellie, et qu'il ne pouvoit avoir plus belle entrée au royaume, ne plus profitable, que par Bretagne; et tant qu'il avoit guerroyé par les Allemands et les Flamands et les Brabançons, il n'avoit fait fors que frayé et dépendu grandement et grossement; et l'avoient mené et demené les seigneurs de l'Empire qui avoient pris son or et son argent, ainsi que l'avoient voulu, et rien n'avoient fait. Froissart, ann. 1341, II, p. 20. Les lettres par lesquelles Louis de Bavière révoque le titre de vicaire de l'Empire sont du 25 juin 1341.

[3] *Voy.* Shakspeare.

[4] *Voy.* l'Introduction de Walter Scott à son recueil des ballades du border.

[5] Id., ibid.

[6] Et crioit-on moult ce jour alarme, et disoit-on que les premiers se combattoient aux ennemis; si que chacun euidant que ce fut voir, se hâtoit quant qu'il pouvoit parmi marais, parmi pierres et cailloux, parmi vallées et montagnes, le heaume appareillé, l'éeu au col, le glaive ou l'épée au poing, sans attendre père ni frère, ni compagnon. Et quand on avoit ainsi couru demie lieue ou plus, et on en venoit au lieu d'où ce hutin ou cri naissoit, on se trouvoit déçu; car ce avoient été cerfs ou biches. Froiss., I, c. xxxvii, p. 84.

[7] Et fit-on crier que qui se voudroit tant travailler

Digitized by Google

avaient peu de cavalerie, mais point de bagages; chaque homme portait son petit sac de grain et une brique où le faire cuire.

Ils ne se contentaient pas de guerroyer en Angleterre. Ils allaient volontiers au loin. On sait l'histoire de ce Douglas, qui, chargé par le roi mourant de porter son cœur à Jérusalem, s'en alla par l'Espagne, et dans la bataille lança ce cœur contre les Mores. Mais leur croisade naturelle était en France, c'est-à-dire, où ils pouvaient faire plus de mal aux Anglais. Un Douglas devint comte de Touraine. Il existe encore, dit-on, des Douglas dans la Bresse [1].

Notre Bretagne eut son border, comme l'Écosse, et sans doute aussi ses ballades [2]. Peut-être la vie du soldat mercenaire qui fut longtemps celle des Bretons au moyen âge, étouffa-t-elle ce génie poétique.

Mais l'histoire seule en Bretagne est une poésie. Il n'est point mémoire d'une lutte si diverse et si obstinée. Cette race de béliers a toujours été heurtant, sans rien trouver de plus dur qu'elle-même. Elle a fait front tour à tour à la France et aux ennemis de la France. Elle repoussa nos rois sous Noménoé, sous Montfort; elle repoussa les Northmans sous Allan Barbetorte, et les Anglais sous Duguesclin.

C'est au border breton, dans les landes d'Anjou, que Robert le Fort se fit tuer par les Northmans, et gagna le trône aux Capets. Là, encore, les futurs rois d'Angleterre prirent le nom de Plante-Genêts. Ces bruyères, comme celle de Macbeth, saluèrent les deux royautés.

Le long récit des guerres bretonnes qui *renluminent* si bien la chronique de Froissart [3], ces aventures de toutes sortes, coupées de romanesques incidents, font penser à certains paysages abruptes de Bretagne, brusquement variés, pauvres, pierreux, semés parmi le roc de tristes fleurs. Mais il est plus d'une partie dans cette histoire dont le chroniqueur élégant et chevaleresque ne représente pas la sauvage horreur. On ne sent bien l'histoire de Bretagne que sur le théâtre même de ces événements, aux roches d'Auray, aux plages de Quiberon, de Saint-Michel-en-Grève, où le duc fratricide rencontra le moine noir.

Les belles aventures d'amazones, où se plaît Froissart, ces *apertises* de Jehanne de Montfort *qui eut courage d'homme et cœur de lion*, ces braves discours de Jeanne de Clisson, de Jeanne de Blois, ne disent pas tout sur la guerre de Bretagne. Cette guerre est celle aussi de Clisson *le boucher*, du dévot et consciencieusement cruel Charles de Blois.

Le duc Jean III, mort sans enfants, laissait une nièce et un frère. La nièce, fille d'un frère aîné, avait épousé Charles de Blois, prince du sang, et elle avait le roi pour elle; la noblesse de la Bretagne française lui était assez favorable [4]. Le frère cadet, Montfort, avait pour lui les Bretons bretonnants, et il appela les Anglais [5]. Le roi d'Angleterre, qui, en France, soutenait le droit des femmes, soutint celui des mâles en Bretagne. Le roi de France fut inconséquent en sens opposé.

Singulière destinée que celle des Montfort. Nous l'avons déjà remarquée. Un Montfort avait conseillé à Louis le Gros d'armer les communes de France. Un Montfort conduisit la croisade des Albigeois et anéantit les libertés des villes du Midi. Un Montfort introduisit dans le parlement anglais les députés des communes. En voici un autre au quatorzième siècle dont le nom rallie les Bretons dans leur guerre contre la France.

L'adversaire de Montfort, Charles de Blois, n'était pas moins qu'un saint, le second qu'ait eu la maison de France. Il se confessait matin et soir, entendait quatre ou cinq messes par jour. Il ne voyageait pas qu'il n'eût un aumônier qui portait dans un pot, du pain, du vin, de l'eau et du feu, pour dire la messe en route [6]. Voyait-il passer un prêtre, il se jetait à bas de cheval dans la boue. Il

qu'il put rapporter certaines nouvelles au roi, là où l'on pourroit trouver les Écossois, le premier qui celui rapporteroit il auroit cent livres de terre à héritage, et le feroit le roi chevalier. Froiss., I, ch. xl, p. 90. On trouve en effet dans Rymer : Pro Thomâ de Rokesby, qui regem duxerat ante visum inimicorum Scotorum. Rymer, II, p. 717.

[1] Biographie univ. de Michaud, art. Douglas.

[2] Il n'en reste point d'anciennes. *Voyez*, entre autres ouvrages, le beau livre de M. Émile Souvestre : Les derniers Bretons.

[3] Entrerons en la grand matière et histoire de Bretagne, qui grandement renlumine ce livre pour les beaux faits d'armes qui y sont ramentués. Froiss., I, p. 405-6.

[4] Selon Froissart, Charles de Blois en eut toujours de son côté *de sept les cinq*.

[5] Froissart, t. I, c. 314. Si chevaucha le connestable premièrement Bretagne bretonnant, pourtant qu'il la sentoit toujours plus encline au duc Jehan de Montfort, que Bretagne gallot. — « La dame de Montfort tenoit plusieurs forteresses en Bretagne bretonnant. » — Le comte de Montfort fut enterré à Quimpercorentin. » Sauvage, p. 175.

[6] Procès-verbal et informations sur la vie et les miracles de Charles duc de Bretagne, de la maison de France, etc. Ms. de la Bibl. du Roi, 2 vol. in-fol. n° 5381.

D. Morice, Preuves, t. II, p. 1, en a donné l'extrait, d'après un autre manuscrit.

Digitized by Google

fit plusieurs fois, pieds nus sur la neige, le pèlerinage de saint Yves, le grand saint breton. Il mettait des cailloux dans sa chaussure, défendait qu'on ôtat la vermine de son cilice [1], se serrait de trois cordes à nœuds qui lui entraient dans la chair, *à faire pitié*, dit un témoin. Quand il priait Dieu, il se battait furieusement la poitrine, jusqu'à pâlir et *devenir comme vert* [2].

Un jour il s'arrêta à deux pas de l'ennemi et en grand danger, pour entendre la messe. Au siége de Quimper, ses soldats allaient être surpris par la marée : Si c'est la volonté de Dieu, dit-il, la marée ne nous fera rien. La ville, en effet, fut emportée, une foule d'habitants égorgés. Charles de Blois avait d'abord couru à la cathédrale remercier Dieu. Puis il arrêta le massacre.

Ce terrible saint n'avait pitié ni de lui ni des autres. Il se croyait obligé de punir ses adversaires comme rebelles. Lorsqu'il commença la guerre en assiégeant Montfort à Nantes (1342), il lui jeta dans la ville la tête de trente chevaliers. Montfort se rendit, fut envoyé au roi, et, contre la capitulation, enfermé à la tour du Louvre [3]. « La comtesse de Montfort, qui bien avoit courage d'homme et cœur de lion, et étoit en la cité de Rennes, quand elle entendit que son frère étoit pris, en la manière que vous avez ouï, si elle en fut dolente et courroucée, ce peut chacun et doit savoir et penser; car elle pensa mieux que on dut mettre son seigneur à mort que en prison; et combien qu'elle eut grand deuil au cœur, si ne fit-elle mie comme femme déconfortée, mais comme homme fier et hardi, en réconfortant vaillamment ses amis et ses soudoyers; et leur montroit un petit fils qu'elle avoit, qu'on appeloit Jean, ainsi que le père, et leur disoit : « Ha! seigneurs, ne vous déconfortez mie, ni ébahissez pour monseigneur que nous avons perdu; ce n'étoit que un seul homme : véez ci mon petit enfant qui sera, si Dieu platt, son restorier (vengeur), et qui vous fera des biens assez [4]. « Assiégée dans Hennebon, par Charles de Blois, elle brûla dans une sortie les tentes des Français, et ne pouvant rentrer dans la ville, elle gagna le château d'Auray; mais bientôt réunissant cinq cents hommes d'armes, elle franchit de nouveau le camp des Français et rentra dans Hennebon « à grand joie et à grand son de trompettes et de nacaires! » Il était temps qu'elle arrivât; les seigneurs parlementaient en face même de la comtesse, quand elle vit arriver le secours qu'elle attendait depuis si longtemps d'Angleterre. « Qui adonc vit la comtesse descendre du châtel à grand'chère, et baiser messire Gautier de Mauny et ses compagnons, les uns après les autres, deux ou trois fois, bien peut dire que c'étoit une vaillante dame [5]. »

Le roi d'Angleterre vint lui-même vers la fin de cette année au secours de la Bretagne. Le roi de France en approcha avec une armée; il semblait que cette petite guerre de Bretagne allait devenir la grande. Il ne se fit rien d'important. La pénurie des deux rois les condamna à une trêve, où leurs alliés étaient compris; les Bretons seuls restaient libres de guerroyer.

La captivité de Montfort avait fortifié son parti. Philippe de Valois prit soin de le raviver encore, en faisant mourir quinze seigneurs bretons qu'il croyait favorables aux Anglais. L'un d'eux, Clisson, prisonnier en Angleterre, y avait été trop bien traité. On dit que le comte de Salisbury, pour se venger d'Édouard qui lui avait déhauché sa belle comtesse, dénonça au roi de France le traité secret de son maître et de Clisson [6]. Les Bretons, invités à un tournoi, furent saisis et mis à mort sans jugement. Le frère de l'un d'eux, qui était prêtre, ne fut pas supplicié, mais exposé sur une échelle où le peuple le lapida.

Peu après, le roi fit encore mourir sans jugement trois seigneurs de Normandie. Il aurait voulu aussi avoir en ses mains le comte d'Harcourt. Mais il échappa, et ne fut pas moins utile aux Anglais que Robert d'Artois.

Jusque-là les seigneurs se faisaient peu scrupule de traiter avec l'étranger. L'homme féodal se considérait encore comme un souverain qui peut négocier à part. La parenté des deux noblesses française et anglaise, la communauté de langues (les nobles anglais parlaient encore français), tout favorisait

[1] 24e témoin, Yves le Clerc, t. I, p. 147 : Non mutabat cilicem suum, dùm fuisset tantò plenum pediculis, quòd mirum erat, et quandò cubicularius volebat amovere pediculos à dicto cilice, ipse dominus Carolus dicebat : « Dimittatis, nolo quòd aliquem pediculum amoveatis, » et dicebat quòd sibi malum non faciebant et quòd, quandò ipsum pungebant, recordabatur de Deo.

[2] ... In tantum quòd adstantibus videbatur quòd à sensu alienatus erat, et color vultûs ipsius mutabatur de naturali colore in viridem. 17e témoin, Pagan de Quelen, t. I, p. 87.

[3] La chronique en vers de Guillaume de Saint-André, conseiller, ambassadeur et secrétaire du duc Jean IV, notaire apostolique et impérial, ne laisse aucun doute sur la duplicité dont on usa envers lui. Roujoux, III, p. 178.

[4] Froiss., II, p. 38.

[5] Ibid., p. 73-87.

[6] Chron. de Flandre, p. 173, 174. Ap. Froiss., II, 168.

Digitized by Google

ces rapprochements. La mort de Clisson mit une barrière entre les deux royaumes.

En une même année, l'Anglais perdit Montfort et Artevelde. Artevelde était devenu tout Anglais. Sentant la Flandre lui échapper, il voulait la donner au prince de Galles. Déjà Édouard était à l'Écluse et présentait son fils aux bourgmestres de Gand, de Bruges et d'Ypres. Artevelde fut tué.

Avec toute sa popularité, ce roi de Flandre n'était au fond que le chef des grosses villes, le défenseur de leur monopole. Elles interdisaient aux petites la fabrication de la laine. Une révolte eut lieu à ce sujet dans l'une de ces dernières. Artevelde la réprima et tua un homme de sa main. Dans l'enceinte même de Gand, les deux corps des drapiers se faisaient la guerre. Les foulons exigeaient des tisseurs ou fabricants de draps une augmentation de salaire. Ceux-ci la refusant, ils se livrèrent un furieux combat. Il n'y avait pas moyen de séparer ces dogues. En vain les prêtres apportèrent sur la place le corps de Notre-Seigneur. Les fabricants, soutenus par Artevelde, écrasèrent les ouvriers (1345) [1].

Artevelde, qui ne se fiait ni aux uns ni aux autres, voulait sortir de sa dangereuse position, céder ce qu'il ne pouvait garder, ou régner encore sous un maître qui aurait besoin de lui et qui le soutiendrait. De rappeler les Français, il n'y avait pas à y songer. Il appelait donc l'Anglais, il courait Bruges et Ypres pour négocier, haranguer. Pendant ce temps, Gand lui échappa.

Quand il y rentra, le peuple était déjà ameuté. On disait dans la foule qu'il faisait passer en Angleterre l'argent de Flandre. Personne ne le salua. Il se sauva à son hôtel, et de la croisée essaya en vain de fléchir le peuple. Les portes furent forcées. Artevelde fut tué précisément comme le tribun Rienzi l'était à Rome deux ans après [2].

[1] Malus dies lunæ (Den quaden maendach) ... Pugnabant textores contra fullones *ac parvum quantum*. Dux textorum Gerardus erat, quibus et Artevelda accessit. Meyer, p. 146. Lesquels ayant oceis plus de quinze cents foullons, chassèrent les autres dudiet mestier hors de la ville, et réduisirent lediet mestier de foullons à néant, comme il est encoires pour le jourdhuy. Oudegh., f. 271.

[2] Quand il eut fait son tour, il revint à Gand et entra en la ville, ainsi comme à heure de midi. Ceux de la ville qui bien savoient sa revenue, étoient assemblés sur la rue par où il devoit chevaucher en son hôtel. Sitôt qu'ils le virent, ils commencèrent à murmurer et à bouter trois têtes en un chaperon, et dirent : « Voici celui qui est trop grand maître et qui veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté; ce ne fait mie à souffrir. » ... Ainsi que Jacques d'Artevelle chevauchoit par la rue, il se aperçut tantôt qu'il y avoit aucune chose de nouvel contre lui, car ceux qui se souloient incliner et ôter leurs chaperons contre lui, lui tournoient l'épaule, et rentroient en leurs maisons. Si se commença à douter; et sitôt qu'il fut descendu en son hôtel, il fit fermer et barres portes et huis et fenêtres. A peine eurent ses varlets ce fait, quand la rue où il demeuroit fut toute couverte, devant et derrière, de gens, spécialement de menues de métier. Là fut son hôtel environné et assailli devant et derrière, et rompu par force. Bien est voir (vrai) que ceux de dedans se défendirent moult longuement et en atterrèrent et blessèrent plusieurs; mais finalement ils ne purent durer, car ils étoient assaillis si roide que presque les trois parts de la ville étoient à cet assaut. Quand Jacques d'Artevelle vit l'effort, et comment il étoit appressé, il vint à une fenêtre sur la rue, se commença à humilier et dire, par trop beau langage et à un chef : « Bonnes gens, que vous faus? Que vous meut? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi? En quelle manière vous puis-je avoir courroucé? Dites-le-moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté. » Donc, répondirent-ils, à une voix, ceux qui ouï l'avoient : « Nous voulons avoir compte du grand trésor de Flandre que vous avez devoyé sans titre de raison. » Donc répondit Artevelle moult doucement : « Certes, seigneurs, au trésor de Flandre ne pris-je oneques denier. Or vous retraicz bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez demain au matin; et je serai si pourvu de vous faire et rendre bon compte que par raison il vous devra suffire. » Donc répondirent-ils, d'une voix : « Nennin, nennin, nous le voulons tantôt avoir; vous ne nous échapperez mie ainsi : nous savons de vérité que vous l'avez vidé de pièça, et envoyé en Angleterre, sans notre sçu, pour laquelle cause il vous faut mourir. » Quand Artevelle ouit ce mot, il joignit ses mains et commença pleurer moult tendrement, et dit : « Seigneurs, tel que je suis vous m'avez fait, et me jurâtes jadis que contre tous hommes vous me défendriez et garderiez; et maintenant vous me voulez occire et sans raison. Faire le pouvez, si vous voulez, car je ne suis que un seul homme contre vous tous, à point de défense. Avisez, pour Dieu, et retournez au temps passé. Si considerez les grâces et les grands courtoisies que jadis vous a faites. Vous me voulez rendre petit guerredon (récompense) des grands biens que au temps passé je vous ai faits. Ne savez-vous comment toute marchandise étoit périe en ce pays? je la vous recouvrai. En après, je vous ai gouvernés en si grande paix, que vous avez eu, du temps de mon gouvernement, toutes choses à volonté, blés, laines, avoir, et toutes marchandises, dont vous êtes recouvrés et en bon point. » Adone commencèrent eux à crier tous à une voix : « Descendez, et ne nous sermonez plus de si haut; car nous voulons avoir compte et raison tantôt du grand trésor de Flandre que vous avez gouverné trop longuement, sans rendre compte; ce qui n'appartient mie à nul officier qu'il reçoive les biens d'un seigneur et d'un pays, sans rendre compte. » Quand Artevelle vit que point ne se refroidiroient ni refreneroient, il reclosi (referma) la fenêtre, et s'avisa qu'il videroit par

Digitized by Google

Édouard avait manqué la Flandre, aussi bien que la Bretagne. Ses attaques aux deux ailes ne réussissaient pas, il en fit une au centre. Celle-ci, conduite par un Normand, Godefroy d'Harcourt, fut bien plus fatale à la France.

Philippe de Valois avait réuni toutes ses forces en une grande armée pour reprendre aux Anglais leurs conquêtes du Midi. Cette armée forte, dit-on, de cent mille hommes, reprit en effet Angoulême, et alla se consumer devant la petite place d'Aiguillon. Les Anglais s'y défendirent d'autant mieux, que le fils du roi, qui conduisait les Français, n'avait point fait de quartier aux autres places.

Si l'on en croyait l'invraisemblable récit de Froissart, le roi d'Angleterre serait parti pour secourir la Guienne. Puis ramené par le vent contraire, il aurait prêté l'oreille aux conseils de Godefroy d'Harcourt, qui l'engageait à attaquer la Normandie sans défense [1].

Le conseil n'était que trop bon. Tout le pays était désarmé. C'était l'ouvrage des rois eux-mêmes, qui avaient défendu les guerres privées. La population était devenue toute pacifique, tout occupée de la culture ou des métiers. La paix avait porté ses fruits [2]. L'état florissant et prospère où les Anglais trouvèrent le pays, doit nous faire rabattre beaucoup de tout ce que les historiens ont dit contre l'administration royale au quatorzième siècle.

Le cœur saigne, quand on voit, dans Froissart, cette sauvage apparition de la guerre dans une contrée paisible, déjà riche et industrielle, dont l'essor allait être arrêté pour plusieurs siècles. L'armée mercenaire d'Édouard, ces pillards Gallois, Irlandais, tombèrent au milieu d'une population sans défense; ils trouvèrent les moutons dans les champs, les granges pleines, les villes ouvertes [3]. Du pillage de Caen, ils eurent de quoi charger plusieurs vaisseaux [4]. Ils trouvèrent Saint-Lô [5] et Louviers, toutes pleines de draps [6].

Pour animer encore ses gens, Édouard découvrit à Caen, tout à point, un acte par lequel les Normands offraient à Philippe de Valois de conquérir à leurs frais l'Angleterre, à condition qu'elle serait partagée entre eux, comme elle le fut entre les compagnons de Guillaume le Conquérant [7]. Cet

derrière, et s'en iroit en une église qui joignoit près de son hôtel. Mais son hôtel était jà rompu et effondré par derrière, et y avoit plus de quatre cents personnes qui tous tiroient à l'avoir. Finalement il fut pris entre eux et là occis sans merci, et lui donna le coup de la mort un tellier (tisserand) qui s'appeloit Thomas Denis. Ainsi fina Artevelle, qui en son temps fut si grand maitre en Flandre : poures (pauvres) gens l'amonterent (l'élevèrent) premièrement, et méchants gens le tuèrent en la parfin. Froissart, II, 254-9.

[1] Si singlèrent ce premier jour à l'ordonnance de Dieu, du vent, et des mariniers, et eurent assez bon exploit pour aller vers Gascogne ou le roi tendoit aller. Au tiers jour... le vent les rebouta sur les marches de Cornouailles... En ce termine eut le roi autre conseil par l'ennort et information de messire Godefroy d'Harcourt qui lui conseilla qu'il prit terre en Normandie. Et dit adonc au roi : Sire, le pays de Normandie est l'un des plus gros du monde... et trouverez en Normandie grosses villes et bastides qui point ne sont fermées, ou vos gens auront si grand profit, qu'ils en vaudront mieux vingt ans après. Id., c. 254, p. 296.

[2] Le roi chevauchoit par le Cotentin. Si n'étoit pas de merveille si ceux du pays étoient effrayés et ebahis; car avant ce ils n'avoient oneques vu hommes d'armes et ne savoient que c'étoit de guerre ni de bataille. Si fuyoient devant les Anglais d'aussi loin qu'ils en oyoient parler. Id., ibid., p. 310.

[3] Et fit messire Godefroy de Harcourt conducteur de tout son ost, pourtant qu'il savoit les entrées et les issues en Normandie... Si trouvèrent le pays gras et plentureux de toutes choses, les granges pleines de blés, les maisons pleines de toutes richesses, riches bourgeois, chevaux, pourceaux, brebis, moutons et les plus beaux bœufs du monde que on nourrit en ce pays. Froiss., II, p. 303.

[4] Ils vinrent à Barfleur... la ville fut robée et pris or, argent et riches joyaux; car ils en trouverent si grand' foison, que garçons n'avoient cure de draps fourrés de vair. Id., ibid. — Et furent les Anglois de la ville de Caen seigneurs trois jours et envoyèrent par barges tout leur gain, draps, joyaux, vaisselle d'or et d'argent et toutes autres richesses dont ils avoient grand' foison jusques à leur grosse navie; et eurent avis par grand' deliberation que leur navie à (avec) tout leur conquet et leurs prisonniers ils enverroient arrière en Angleterre. Id., ibid., p. 320.

[5] Et trouva-t-on en ladite ville de Saint-Lo manants huit ou neuf mille que bourgeois, que gens de metier... on ne peut croire a la grand' foison de draps qu'ils y trouverent. Id., ibid., p. 311.

[6] Louviers adonc etoit une des villes de Normandie ou l'on faisoit la plus grand' plenté de draperie et etoit grosse, riche et marchande mais point fermée... et fut robée et pillée, sans deport et conquirent les Anglois très grand avoir. Id., ibid., p. 323.

[7] Ils auraient promis de fournir 4,000 hommes d'armes, 20,000 de pied dont 5,000 arbalétriers *tous pris dans la province*, excepté 1,000 hommes d'armes que le duc de Normandie pourrait choisir ailleurs, mais qui seraient payés par les Normands. Ils s'obligeaient à entretenir ces troupes pendant dix et même douze semaines. Si l'Angleterre est conquise, comme on l'espère, la couronne appartiendra dès lors au duc de Normandie. Les terres et droits des Anglais nobles et roturiers, séculiers, appartiendront aux églises, barons, nobles, et bonnes villes de Normandie. Les biens appartenant au pape, à l'Église de Rome et à celle d'Angle-

Digitized by Google

acte, écrit dans le pitoyable français qu'on parlait alors à la cour d'Angleterre [1], est probablement faux. Il fut, par ordre d'Édouard, traduit en anglais, lu partout en Angleterre au prône des églises. Avant de partir, le roi avait chargé les prêcheurs du peuple, les dominicains, de prêcher la guerre, d'en exposer les causes. Peu après (1361), Édouard supprima le français dans les actes publics. Il n'y eut qu'une langue, qu'un peuple anglais. Les descendants des conquérants normands et ceux des Saxons se trouvèrent réconciliés par la haine des nouveaux Normands.

Les Anglais ayant trouvé les ponts coupés à Rouen, remontèrent la rive gauche, brûlant sur leur passage Vernon, Verneuil et le Pont-de-l'Arche. Édouard s'arrêta à Poissi pour y construire un pont et fêter l'Assomption, pendant que ses gens allaient brûler Saint-Germain, Bourg-la-Reine, Saint-Cloud, et même Boulogne, si près de Paris.

Tout le secours que le roi de France donna à la Normandie, ce fut d'envoyer à Caen le connétable et le comte de Tancarville, qui s'y firent prendre. Son armée était dans le Midi à cent cinquante lieues. Il crut qu'il serait plus court d'appeler ses alliés d'Allemagne et des Pays-Bas. Il venait de faire élire Empereur le jeune Charles IV, fils de Jean de Bohême. Mais les Allemands chassèrent l'empereur élu, qui vint se mettre à la solde du roi. Son arrivée, celle du roi de Bohême, du duc de Lorraine et autres seigneurs allemands, fit déjà réfléchir les Anglais.

C'était assez de bravades et d'audace. Ils se trouvaient engagés au cœur d'un grand royaume, parmi des villes brûlées, des provinces ravagées, des populations désespérées. Les forces du roi de France grossissaient chaque jour. Il avait hâte de punir les Anglais, qui lui avaient manqué de respect jusqu'à approcher de sa capitale. Les bourgeois de Paris, si bonnes gens jusque-là, commençaient à parler. Le roi ayant voulu démolir les maisons qui touchaient à l'enceinte de la ville, il y eut presque un soulèvement.

Édouard entreprit de s'en aller par la Picardie, de se rapprocher des Flamands qui venaient d'assiéger Béthune, de traverser le Ponthieu, héritage de sa mère. Mais il fallait passer la Somme. Philippe faisait garder tous les ponts, et suivait de près l'ennemi; de si près, qu'à Airaines, il trouva la table d'Édouard toute servie et mangea son dîner.

Édouard avait envoyé chercher un gué; ses gens cherchèrent et ne trouvèrent rien. Il était fort pensif, lorsqu'un garçon de la Blanche-Tache se chargea de lui montrer le gué qui porte ce nom. Philippe y avait mis quelques mille hommes; mais les Anglais, qui se sentaient perdus s'ils ne passaient, firent un grand effort et passèrent. Philippe arriva peu après; il n'y avait plus moyen de le poursuivre, le flux remontait la Somme; la mer protégea les Anglais.

La situation d'Édouard n'était pas bonne. Son armée était affamée, mouillée, recrue. Les gens qui avaient pris et gâté tant de butin, semblaient alors des mendiants. Cette retraite rapide, honteuse, allait être aussi funeste qu'une bataille perdue. Édouard risqua la bataille.

Arrivé d'ailleurs dans le Ponthieu, il se sentait plus fort; ce comté au moins était bien à lui : « Prenons ci place de terre, dit-il, car je n'irai plus avant, si aurai vu nos ennemis; et bien y a cause que je les attende; car je suis sur le droit héritage de Madame ma mère, qui lui fut donné en mariage; si le veux défendre et calengier contre mon adversaire Philippe de Valois [2]. »

Cela dit, il entra dans son oratoire, fit dévotement ses prières, se coucha, et le lendemain entendit la messe. Il partagea son armée en trois batailles, et fit mettre pied à terre à ses gens d'armes. Les Anglais mangèrent, burent un coup, puis s'assirent, leurs armes devant eux, en attendant l'ennemi.

Cependant arrivait à grand bruit l'immense cohue de l'armée française [3]. On avait conseillé au roi de France de faire reposer ses troupes, et il y consentait. Mais les grands seigneurs, poussés par le point d'honneur féodal, avançaient toujours à qui serait au premier rang.

Le roi lui-même, quand il arriva et qu'il vit les Anglais : « Le sang lui mua, car il les haïssait... Et dit à ses maréchaux : Faites passer nos Génois devant, et commencez la bataille, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis. »

Ce n'était pas sans grande dépense que le roi entretenait depuis longtemps des troupes merce-

terre, ne seront point compris dans la conquête. Robert d'Avesbury rapporte cet acte en entier d'après la copie trouvée, dit-il, à Caen, 1346. — Ce langage belliqueux, cette certitude de la conquête, s'accordent mal avec l'état pacifique où Édouard trouva le pays.

[1] Rymer, III, pars 1, p. 76, édit. 1346.

[2] Froissart, II, p. 345.

[3] Il n'est nul homme qui put accorder la vérité, spécialement de la partie des François, tant y eut pauvre arroy et ordonnance en leurs conrois (dispositions), et ce que j'en sais, je l'ai su le plus... par le gens messire Jean de Hainaut, qui fut toujours de lez le roi de France. Froissart, III, 357.

Digitized by Google

naires. Mais on jugeait avec raison les archers génois indispensables contre les archers anglais. La prompte retraite de Barbavara à la bataille de l'Écluse avait naturellement augmenté la défiance contre ces étrangers. Les mercenaires d'Italie étaient habitués à se ménager fort dans les batailles. Ceux-ci, au moment de combattre, déclarèrent que les cordes de leurs arcs étaient mouillées et ne pouvaient servir [1]. Ils auraient pu les cacher sous leurs chaperons comme le firent les Anglais.

Le comte d'Alençon s'écria : « On se doit bien charger de cette ribaudaille qui faillit au besoin. » Les Génois ne pouvaient pas faire grand'chose, les Anglais les criblaient de flèches et de balles de fer, lancées par des bombardes. « On eût cru, dit un contemporain, entendre Dieu tonner [2]. » C'est le premier emploi de l'artillerie dans une bataille [3].

Le roi de France, hors de lui, cria à ses gens d'armes : « Or tôt, tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. » Mais pour passer sur le corps aux Génois, les gendarmes rompaient leurs rangs. Les Anglais tiraient à coup sûr dans cette foule, sans craindre de perdre un seul coup. Les chevaux s'effarouchaient, s'emportaient. Le désordre augmentait à tout moment.

Le roi de Bohême, vieux et aveugle, se tenait pourtant à cheval parmi ses chevaliers. Quand ils lui dirent ce qui se passait, il jugea bien que la bataille était perdue. Ce brave prince qui avait passé sa vie dans la domesticité de la maison de France, et qui avait du bien au royaume, donna l'exemple, comme vassal et comme chevalier. Il dit aux siens : « Je vous prie, et requiers très-spécialement que vous me meniez si avant que je puisse frapper un coup d'épée. « Ils lui obéirent, lièrent leurs chevaux au sien, et tous se lancèrent à l'aveugle dans la bataille. On les retrouva le lendemain gisant autour de leur maître, et liés encore [4].

Les grands seigneurs de France se montrèrent aussi noblement. Le comte d'Alençon, frère du roi, les comtes de Blois, d'Harcourt, d'Aumale, d'Auxerre, de Sancerre, de Saint-Pol, tous magnifiquement armés et blasonnés, au grand galop, traversèrent les lignes ennemies. Ils fendirent les rangs des archers, et poussèrent toujours, comme dédaignant ces piétons, jusqu'à la petite troupe des gens d'armes anglais. Là se tenait le fils d'Édouard, âgé de treize ans, que son père avait mis à la tête d'une division. La seconde division vint le soutenir, et le comte de Warwick, qui craignait pour le petit prince, faisait demander au roi d'envoyer la troisième au secours. Édouard répondit qu'il voulut laisser l'enfant gagner ses éperons, et que la journée fût sienne.

Le roi d'Angleterre, qui dominait toute la bataille de la butte d'un moulin, voyait bien que les Français allaient être écrasés [5]. Les uns avaient trébuché dans le premier désordre parmi les Génois; les autres, pénétrant au cœur de l'armée anglaise, se trouvaient entourés. La pesante armure que l'on commençait à porter alors, ne permettait pas aux cavaliers, une fois tombés, de se relever. Les coutilliers de Galles et de Cornouailles venaient avec leurs couteaux, et les tuaient sans merci, quelque grands seigneurs qu'ils fussent. Philippe de Valois fut témoin de cette boucherie. Son cheval avait été tué. Il n'avait plus que soixante hommes autour de lui, mais il ne pouvait s'arracher du champ de bataille. Les Anglais, étonnés de leur victoire, ne bougeaient d'un pas; autrement ils l'eussent pris. Enfin Jean de Hainaut saisit le cheval du roi par la bride et l'entraîna.

Les Anglais faisant la revue du champ de bataille et le compte des morts, trouvèrent onze princes, quatre-vingts seigneurs bannerets, douze cents chevaliers, trente mille soldats. Pendant qu'ils comptaient, arrivèrent les communes de Rouen et de Beauvais, les troupes de l'archevêque de Rouen et du grand prieur de France. Les pauvres gens, qui ne savaient rien de la bataille, venaient augmenter le nombre des morts [6].

Cet immense malheur ne fit qu'en préparer un plus grand. L'Anglais s'établit en France. Les villes maritimes d'Angleterre, exaspérées par nos cor-

[1] Qui quidem balistarii trahere cœperunt, sed cogentes cordas ad invicem, arcus ascendere nullatenus poterant, quia restrictæ fuerant pro pluviâ. Contin. G. de Nangis, p. 108.

[2] Villani, l. XII, c. 65, p. 948.

[3] Déjà elle servait à l'attaque et à la défense des places. En 1340 on en fit usage au siége du Quesnoy. En 1358 Barthélemy de Drach, trésorier des guerres, porte en compte une somme donnée à Henry de Famechon pour avoir poudre et autres choses nécessaires aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume. Note de M. Buchon, Froiss., I, p. 310.

[4] Froissart, I, c. 288, p. 303. Il y a là un vieil usage barbare. *Voy.* la Germania de Tacite, et les récits de la bataille de Las Navas de Tolosa.

[5] Et lors, après la bataille, s'avala le roi Édouard, qui encore tout ce jour n'avoit mis son bassinet. Froissart, II, p. 375.

[6] Froiss., II, c. 293, p. 375. — Si en eut morts sur les champs, que par haies, que par buissons, ainsi quils fuyoient, plus de sept mille... Ainsi chevauchèrent cette matinée les Anglois querants aventures et rencontrerent plusieurs Français qui s'étoient fourvoyés le samedi, et mettoient tout à l'épée, et me fut dit que des communautés et des gens de pied des cités et des bonnes villes de France, il y en eut mort ce dimanche

Digitized by Google

saires de Calais, donnèrent tout exprès une flotte à Édouard. Douvres, Bristol, Winchelsea, Shoueham, Sandwick, Weymouth, Plymouth, avaient fourni chacune vingt à trente vaisseaux, la seule Yarmouth, quarante-trois [1]. Les marchands anglais, que cette guerre ruinait, avaient fait un dernier et prodigieux effort pour se mettre en possession du détroit. Édouard vint assiéger Calais, s'y établit à poste fixe, pour y vivre ou y mourir. Après les sacrifices qui avaient été faits pour cette expédition, il ne pouvait reparaître devant les communes qu'il ne fût venu à bout de son entreprise. Autour de la ville, il bâtit une ville, des rues, des maisons en charpente, bien fermées, bien couvertes, pour y rester été et hiver [2]. « Et avoit en cette neuve ville du roi toutes choses nécessaires appartenant à un ost (armée), et plus encore, et place ordonnée pour tenir marché le mercredi et le samedi; et là étoient merceries, boucheries, halles de draps et de pain et de toutes autres nécessités, et recouvroit-on tout aisément pour son argent, et tout ce leur venoit tous les jours, par mer, d'Angleterre et aussi de Flandre... »

L'Anglais, bien établi et en abondance, laissa ceux du dehors et du dedans faire tout ce qu'ils voudraient. Il ne leur accorda pas même un combat. Il aimait mieux les faire mourir de faim. Cinq cents personnes, hommes, femmes et enfants, mises hors de la ville par le gouverneur, moururent de misère et de froid, entre la ville et le camp. Tel est du moins le récit de l'historien anglais [3].

Édouard avait pris racine devant Calais. La médiation du pape n'était pas capable de l'en arracher. On vint lui dire que les Écossais allaient envahir l'Angleterre. Il ne bougea pas. Sa persévérance fut récompensée. Il apprit bientôt que ses troupes, encouragées par la reine, avaient fait prisonnier le roi d'Écosse. L'année suivante, Charles de Blois fut pris de même en assiégeant la Roche-de-Rien. Édouard pouvait croiser les bras, la fortune travaillait pour lui.

Il y avait pour le roi de France une grande et urgente nécessité à secourir Calais [4]. Mais la pénurie était si grande, cette monarchie demi-féodale si inerte et si embarrassée, qu'il ne réussit à se mettre en mouvement qu'au bout de dix mois de siége, lorsque les Anglais étaient fortifiés, retranchés, couverts de palissades, de fossés profonds. Ayant ramassé quelque argent par l'altération des monnaies [5], par la gabelle, par les décimes ecclésiastiques, par la confiscation des biens des Lombards, il s'achemina enfin, avec une grande et grosse armée, comme celle qui avait été battue à Crécy. On ne pouvait arriver jusqu'à Calais, que par les marais ou les dunes. S'enfoncer dans les marais, c'était périr; tous les passages étaient coupés, gardés; pourtant les gens de Tournay emportèrent bravement une tour, sans machines et à la force de leurs bras [6].

Les dunes du côté de Boulogne étaient sous le feu d'une flotte anglaise. Du côté de Gravelines, elles étaient gardées par les Flamands, que le roi ne put gagner. Il leur offrit des monts d'or; de leur rendre Lille, Béthune, Douai; il voulait enrichir leurs bourgmestres, faire de leurs jeunes gens des chevaliers, des seigneurs [7]. Rien ne les toucha.

au matin, plus quatre fois que le samedi que la grosse bataille fut... Les deux chevaliers messire Regnault de Cobham et messire Richard de Stanfort dirent que onze chefs de princes étoient demeurés sur la place, quatre-vingts bannerets, douze cents chevaliers d'un écu, et environ 30,000 hommes d'autres gens. Froissart, II, p. 375-380.

[1] Quelques villes de l'intérieur contribuèrent aussi, mais dans une proportion bien différente. La puissante ville d'York donna un vaisseau et neuf hommes. Anderson, I, 522.

[2] Et fit bâtir entre la ville et la rivière et le pont de Nieulai hôtels et maisons et couvrir lesdites maisons qui étoient assises et ordonnées par rues bien et facilement d'estrain (paille) et de genêts, ainsi comme s'il dut là demeurer dix ou douze ans, car telle étoit son intention quil ne s'en partiroit par hiver ni par été, tant qu'il l'eut conquise. Id., ibid., p. 385.

[3] Knyghton, De event. Angl., l. IV. Froissart dit au contraire que non-seulement il les laissa passer parmi son ost, mais encore qu'il les fit dîner copieusement. II, p. 387.

[4] Les Anglais ayant donné la chasse à deux vaisseaux qui essayaient de sortir du port, interceptèrent cette lettre du gouverneur à Philippe de Valois : « ... Si avoms pris accord entre nous que si n'avoms en brief secour ce nous issiroms hors de la ville toutz a champs pour combatre pour vivere ou pour morir; qar nous amons meutz à morir as champs honourablement qe manger l'un l'autre... » Froiss., II, p. 444, note. Le Continuateur de Nangis dit que le roi n'avait point cessé de leur envoyer des vivres, par terre et par mer; mais qu'ils avaient été détournés. P. 109.

[5] Ord., II, p. 254, 256, 263.

[6] Si s'avancèrent ceux de Tournay, qui bien étoient quinze cents et allerent de grand volonté cette part. Ceux de dedans la tour en navrèrent aucuns. Quand les compagnons de Tournay virent ce, ils furent tous courroucés, et se mirent de grand volonté à assaillir ces Anglais. Là eut dur assaut et grand, et moult de ceux de Tournay blessés, mais il firent tant que par force et grand appertise de corps, ils conquirent cette tour. De quoi les Français tinrent ce fait a grand prouesses. Froiss., II, p. 449.

[7] Il leur offrait encore de faire lever l'interdit jeté sur la Flandre, d'y entretenir le blé pendant six ans à

Digitized by Google

Ils craignaient trop le retour de leur comte, qui, après une fausse réconciliation, venait encore de se sauver de leurs mains [1]. Philippe ne put rien faire. Il négocia, il défia. Édouard resta paisible [2].

Ce fut un terrible désespoir dans la ville affamée, lorsqu'elle vit toutes ces bannières de France, toute cette grande armée, qui s'éloignaient et l'abandonnaient. Il ne restait plus aux gens de Calais qu'à se donner à l'ennemi, s'il voulait bien d'eux. Mais les Anglais les haïssaient mortellement, comme marins, comme corsaires [3]. Pour savoir tout ce qu'il y a d'irritation dans les hostilités quotidiennes d'un tel voisinage, dans cet oblique et haineux regard que les deux côtes se lancent l'une à l'autre, il faut lire les guerres de Louis XIV, les faits et gestes de Jean-Barth, la lamentable démolition du port de Dunkerque, la fermeture des bassins d'Anvers.

Il était assez probable que le roi d'Angleterre, qui s'était tant ennuyé devant Calais, qui y était resté un an, qui, en une seule campagne, avait dépensé la somme, énorme alors, de près de dix millions de notre monnaie, se donnerait la satisfaction de passer les habitants au fil de l'épée; en quoi certainement il eût fait plaisir aux marchands anglais. Mais les chevaliers d'Édouard lui dirent nettement que, s'il traitait ainsi les assiégés, ses gens n'oseraient plus s'enfermer dans les places, qu'ils auraient peur des représailles. Il céda et voulut bien recevoir la ville à merci, pourvu que quelques-uns des principaux bourgeois vinssent, selon l'usage, lui présenter les clefs, tête nue, pieds nus, la corde au cou.

Il y avait danger pour les premiers qui paraîtraient devant le roi. Mais ces populations des côtes, qui, tous les jours, bravent la colère de l'Océan, n'ont pas peur de celle d'un homme. Il se trouva sur-le-champ, dans cette petite ville dépeuplée par la famine, six hommes de bonne volonté, pour sauver les autres. Il s'en présente tous les jours autant et davantage dans les mauvais temps, pour sauver un vaisseau en danger. Cette grande action, j'en suis sûr, se fit tout simplement, et non piteusement, avec larmes et longs discours, comme l'imagine le chapelain Froissart [4].

Il fallut pourtant les prières de la reine et des chevaliers, pour empêcher Édouard de faire pendre ces braves gens. On lui fit comprendre sans doute que ces gens-là s'étaient battus pour leur ville et leur commerce, plutôt que pour le roi ou le royaume. Il repeupla la ville d'Anglais, mais il admit parmi eux plusieurs Calaisiens, qui se *tournèrent* Anglais, entre autres Eustache de Saint-Pierre, le premier de ceux qui lui avaient apporté les clefs [5].

Ces clefs étaient celles de la France. Calais,

un très-bas prix; de leur faire porter des laines de France, qu'ils manufactureraient, avec le privilége de vendre en France les draps fabriqués de ces laines, exclusivement à tous autres, tant qu'ils en pourraient fournir, etc. Rob. d'Avesbury, p. 153.

[1] Pour le forcer à épouser la fille du roi d'Angleterre, les Flamands le retenaient en prison courtoise. Il s'y ennuyait; il promit tout et en sortit, mais sous bonne garde : ... Et un jour qu'il était allé voler en rivière, il jeta son faucon, le suivit à cheval, et quand il fut un petit éloigné il férit des éperons et s'en vint en France. Froiss., II, p. 480.

[2] Froissart dit que le roi, venant au secours de Calais, envoya défier Édouard, et que celui-ci refusa. Édouard, dans une lettre à l'archevêque d'York, annonce au contraire qu'il a accepté le défi, et que le combat n'a pas eu lieu parce que Philippe a décampé précipitamment avant le jour, après avoir mis le feu à son camp. Id., ibid., p. 452.

[3] Villani, qui devait être très-bien instruit des affaires de France par les marchands florentins et lombards, dit expressément qu'Édouard était résolu à faire pendre ceux de Calais *comme pirates, parce qu'ils avaient causé beaucoup de dommages aux Anglais sur mer.* Villani, l. 12, c. 95. — M. Dacier a comparé les récits divers des historiens (Froissart, III, 466-7). *Voy.* aussi une dissertation de M. Bolard, couronnée par la Société des antiquaires de la Morinie.—Aucun critique, que je sache, n'a senti toute la portée du passage de Villani.

[4] C'est peut-être pour cela que les historiens contemporains ne désignent point Eustache de Saint-Pierre et ses compagnons, lorsqu'ils font mention de cette circonstance : Burgenses procedebant eum simili formâ, habentes funes singuli in manibus suis, in signum quod rex eos laqueo suspenderet vel salvaret ad voluntatem suam. Knyghton. Le récit de Thomas de la Moor s'accorde avec cet historien. Villani dit qu'ils sortirent nus en chemise, et Robert d'Avesbury que Édouard se contenta de retenir prisonniers les plus considérables. Toutes ces données réunies forment les éléments du dramatique récit de Froissart.

[5] Froissart dit : Et puis firent (les Anglais) toutes manières de gens petits et grands, partir (de Calais). Tout Français ne fut pas exclu, dit M. de Bréquigny (Mém. de l'Acad., t. 37); j'ai vu au contraire quantité de noms français parmi les noms des personnes à qui Édouard accorda des maisons dans sa nouvelle conquête. Eustache de Saint-Pierre fut de ce nombre. Par des lettres du 8 octobre 1347, deux mois après la reddition de Calais, Édouard donne à Eustache une pension considérable en attendant qu'il ait pourvu plus amplement à sa fortune. Les motifs de cette grâce sont les services qu'il devait rendre soit en maintenant le bon ordre dans Calais, soit en veillant à la garde de cette place. D'autres lettres du même jour lui accordent la plupart des maisons et emplacements qu'il avoit pos-

Digitized by Google

devenue anglaise, fut, pendant deux siècles, une porte ouverte à l'étranger. L'Angleterre fut comme rejointe au continent. Il n'y eut plus de détroit.

Revenons sur ces tristes événements. Cherchons-en le vrai sens. Nous y trouverons quelque consolation.

La bataille de Crécy n'est pas seulement une bataille, la prise de Calais n'est pas une simple prise de ville; ces deux événements contiennent une grande révolution sociale. La chevalerie tout entière du peuple le plus chevalier avait été exterminée par une petite bande de fantassins. Les victoires des Suisses sur la chevalerie autrichienne à Morgarten, à Laupen, présentaient un fait analogue, mais elles n'eurent pas la même importance, le même retentissement dans la chrétienté. Une tactique nouvelle sortait d'un état nouveau de la société; ce n'était pas une œuvre de génie ni de réflexion. Édouard III n'était ni un Gustave-Adolphe, ni un Frédéric. Il avait employé les fantassins faute de cavaliers. Dans les premières expéditions, ses armées se composaient d'hommes d'armes, de nobles et de servants des nobles. Mais les nobles s'étaient lassés de ces longues campagnes. On ne pouvait tenir si longtemps sous le drapeau une armée féodale. Les Anglais, avec leur goût d'émigration, aiment pourtant le *home*. Il fallait que le baron revînt au bout de quelques mois au *baronial hall*, qu'il revît ses bois, ses chiens, qu'il chassât le renard [1]. Le soldat mercenaire, tant qu'il n'était pas riche, tant qu'il était sans bas ni chausses, comme ces Irlandais, ces Gallois que louait Édouard, avait moins d'idées de retour. Son *home*, son foyer, c'était le pays ennemi. Il persistait de grand cœur dans une bonne guerre qui le nourrissait, l'habillait, sans compter les profits. Ceci explique pourquoi l'armée anglaise se trouva peu à peu presque toute de mercenaires, de fantassins.

La bataille de Crécy révéla un secret dont personne ne se doutait, l'impuissance militaire de ce monde féodal, qui s'était cru le seul monde militaire. Les guerres privées des barons, de canton à canton, dans l'isolement primitif du moyen âge, n'avaient pu apprendre cela; les gentilshommes n'étaient vaincus que par des gentilshommes. Deux siècles de défaites pendant les croisades, n'avaient pas fait tort à leur réputation. La chrétienté tout entière était intéressée à se dissimuler les avantages des mécréants. D'ailleurs les guerres se passaient trop loin, pour qu'il n'y eût pas toujours moyen d'excuser les revers; l'héroïsme d'un Godefroy, d'un Richard, rachetait tout le reste. Au treizième siècle, lorsque les bannières féodales furent habituées à suivre celle du roi, lorsque, de tant de cours seigneuriales, il s'en fit une seule, éclatante au delà de toutes les fictions des romans, les nobles diminués en puissance, crûrent en orgueil; abaissés en eux-mêmes, ils se sentirent grandis dans leur roi. Ils s'estimèrent plus ou moins selon qu'ils participaient aux fêtes royales. Le plus applaudi dans les tournois était cru, se croyait lui-même, le plus vaillant dans les batailles. Fanfares, regards du roi, œillades des belles dames, tout cela enivrait plus qu'une vraie victoire. L'enivrement fut tel, qu'ils abandonnèrent sans mot dire à Philippe le Bel leurs frères, les templiers; ces chevaliers étaient généralement les cadets de la noblesse. Elle fit bon marché des moines chevaliers, tout comme des autres moines ou prêtres. Toujours elle aida les rois contre les papes. Ces décimes arrachées au clergé, sous semblant de croisade ou autre prétexte, les nobles en avaient bonne part [2]. Le temps venait pourtant où le noble, après avoir aidé le roi à manger le prêtre, pourrait aussi avoir son tour.

A Courtrai, les nobles alléguèrent leur héroïque étourderie, le fossé des Flamands. A Mons-en-Puelle, à Cassel, deux faciles massacres relevèrent leur réputation. Pendant plusieurs années, il accusèrent le roi qui leur défendait de vaincre. A Crécy, ils étaient à même; toute la chevalerie était là réunie, toute bannière flottait au vent, ces fiers blasons, lions, aigles, tours, besants des croisades,

sédés dans cette ville, et en ajoutent quelques autres. *Voy.* Froiss., II, p. 473. Philippe fit ce qui était en son pouvoir pour récompenser les habitants de Calais. Il accorda tous les offices vacants (8 septembre, un mois après la reddition) à ceux d'entre eux qui voudraient s'en faire pourvoir. Dans cette ordonnance il est fait mention d'une autre par laquelle il avait concédé aux Calaisiens chassés de leur ville tous les biens et héritages qui lui échoueraient pour quelque cause que ce fût. Le 10 septembre il leur accorda de nouveau un grand nombre de priviléges et franchises, etc., confirmés sous les règnes suivants. Note de M. Buchon. Id., ibid., p. 475.

[1] Ce caractère du *fox-hunter* anglais n'est pas moderne. *Voy.*, plus loin, l'entrée de Henri V à Paris.

[2] Illis autem diebus (1346) levabat dominus rex decimas ecclesiarum de voluntate domini papæ... et sic infinitæ pecuniæ per diversas cautelas levabantur, sed reverà quantò plures nummi in Francia per tales extorquebantur, tantò magis dominus Rex depauperabatur; pecuniæ militibus multis et nobilibus, ut patriam et regnum juvarent et defensarent, contribuebantur, sed omnia ad usus inutiles ludorum, ad taxillos et indecentes jocos contumaciter exponebantur. Cont. G. de Nangis, p. 108.

Digitized by Google

tout l'orgueilleux symbolisme des armoiries. En face, sauf trois mille hommes d'armes, c'étaient les va-nu-pieds des communes anglaises, les rudes montagnards de Galles, les porchers de l'Irlande [1]; races aveugles et sauvages, qui ne savaient ni français, ni anglais, ni chevalerie. Ils n'en visèrent pas moins bien aux nobles bannières; ils n'en tuèrent que plus. Il n'y avait pas de langue commune pour prier ou traiter. Le Welsh ou l'Irishman n'entendait pas le baron renversé qui lui offrait de le faire riche; il ne répondait que du couteau.

Malgré la romanesque bravoure de Jean de Bohême et de maint autre, les brillantes bannières furent tachées ce jour-là. D'avoir été traînées, non par le noble gantelet du seigneur, mais par les mains calleuses, c'était difficile à laver. La religion de la noblesse eut dès lors plus d'un incrédule. Le symbolisme armorial perdit tout son effet. On commença à douter que ces lions mordissent, que ces dragons de soie vomissent feu et flammes. La vache de Suisse et la vache de Galles semblèrent aussi de bonnes armoiries.

Pour que le peuple s'avisât de tout cela, il fallut bien du temps, bien des défaites. Crécy ne suffit pas, pas même Poitiers. Cette réprobation des nobles qui s'éleva hardiment après la bataille d'Azincourt, elle est muette encore et respectueuse sous Philippe de Valois. Il n'y a ni plainte, ni révolte; mais souffrance, langueur, engourdissement sous les maux. Peu d'espoir sur terre, guère ailleurs. La foi est ébranlée; la féodalité, cette autre foi, l'est davantage. Le moyen âge avait sa vie en deux idées, l'Empereur et le pape. L'Empire est tombé aux mains d'un serviteur du roi de France; le pape est dégradé, de Rome à Avignon, valet d'un roi; ce roi vaincu, la noblesse humiliée.

Personne ne disait ces choses, ni même ne s'en rendait bien compte. La pensée humaine était moins révoltée que découragée, abattue et éteinte. On espérait la fin du monde; quelques-uns la fixaient à l'an 1365. Que restait-il, en effet, sinon de mourir?

Les époques d'abattement moral sont celles de grande mortalité. Cela doit être, et c'est la gloire de l'homme qu'il en soit ainsi. Il laisse la vie s'en aller, dès qu'elle cesse de lui paraître grande et divine... *Vitamque perosi Projecère animas...* La dépopulation fut rapide dans les dernières années de Philippe de Valois. La misère, les souffrances physiques ne suffiraient pas à l'expliquer; elles n'étaient pas parvenues au point où elles arrivèrent plus tard. Cependant, pour ne citer qu'un exemple, dès l'an 1339, la population d'une seule ville, de Narbonne, avait diminué, en quatre ou cinq ans, de cinq cents familles [2].

Par-dessus cette dépopulation trop lente, vint l'extermination, la grande *peste noire*, qui d'un coup entassa les morts par toute la chrétienté. Elle commença en Provence, à la Toussaint de l'an 1347. Elle y dura seize mois, et y emporta les deux tiers des habitants. Il en fut de même en Languedoc. A Montpellier, de douze consuls il en mourut dix. A Narbonne, il périt trente mille personnes. En plusieurs endroits, il ne resta qu'un dixième des habitants [3]. L'insouciant Froissart ne dit qu'un mot de cette épouvantable calamité, et encore par occasion. « ... Car en ce temps par tout le monde généralement une maladie que l'on clame épidémie couroit, dont bien la tierce partie du monde mourut. »

Le mal ne commença dans le nord qu'au mois d'août 1348, d'abord à Paris et à Saint-Denis. Il fut si terrible à Paris, qu'il y mourait huit cents personnes par jour; selon d'autres, cinq cents [4]. « C'était, dit le Continuateur de Nangis, une effroyable mortalité d'hommes et de femmes, plus encore de jeunes gens que de vieillards, au point qu'on pouvait à peine les ensevelir; ils étaient rarement plus de deux ou trois jours malades, et mouraient comme de mort subite en pleine santé. Tel aujourd'hui était bien portant, qui demain était porté dans la fosse : on voyait se former tout à coup un gonflement à l'aine ou sous les aisselles; c'était signe infaillible de mort... La maladie et la mort se communiquaient par imagination et par contagion. Quand on visitait un malade, rarement on échappait à la mort. Aussi en plusieurs villes, petites et grandes, les prêtres s'éloignaient laissant à quelques religieux plus hardis le soin d'administrer les malades... Les saintes sœurs de

[1] Sur trente-deux mille hommes dont se composait l'armée d'Édouard, Froissart dit expressément qu'il n'y avait que quatorze mille Anglais (4,000 hommes d'armes, 10,000 archers). Les autres dix-huit mille étaient Gallois et Irlandais (12,000 Gallois, 6,000 Irlandais).

[2] Narbonne demande qu'on lui allège les contributions de guerre : « L'inondation de l'Aude nous a extrêmement incommodés, et le nombre de feux est diminué de cinq cents depuis quatre à cinq ans; plusieurs habitants sont réduits à la mendicité, etc. » D. Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, 231.

[3] D. Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, 267.

[4] Contin. G. de Nangis, p. 110, et le traducteur contemporain de la petite chronique de Saint-Denis, ms. Coislin, n. 110, Bibl. Reg. — Ad sepeliendos mortuos vix sufficere poterant. Patrem filius, et filius patrem in grabato reliquebat. Contin. Can. de S. Victore, ms. Bibl. Reg., n. 818, petit in-4°.

Digitized by Google

l'Hôtel-Dieu, rejetant la crainte de la mort et le respect humain, dans leur douceur et leur humilité, les touchaient, les maniaient. Renouvelées nombre de fois par la mort, elles reposent, nous devons le croire pieusement, dans la paix du Christ [1]. »

« Comme il n'y avait alors ni famine, ni manque de vivres, mais au contraire grande abondance, on disait que cette peste venait d'une infection de l'air et des eaux. On accusa de nouveau les juifs; le monde se souleva cruellement contre eux, surtout en Allemagne. On tua, on massacra, on brûla des milliers de juifs sans distinction [2]... »

La peste trouva l'Allemagne dans un de ses plus sombres accès de mysticisme. La plus grande partie de ce pauvre peuple était depuis longtemps privée des sacrements de l'Église. Nos papes d'Avignon, pour faire plaisir au roi de France, froidement et de gaieté de cœur, avaient plongé l'Allemagne dans le désespoir. Tous les pays qui reconnaissaient Louis de Bavière étaient frappés de l'interdit. Plusieurs villes, particulièrement Strasbourg, restaient fidèles à leur Empereur, même après sa mort, et souffraient toujours les effets de la sentence pontificale. Point de messe, point de viatique. La peste tua dans Strasbourg seize mille hommes, qui se crurent damnés [3]. Les dominicains qui avaient persisté quelque temps à faire le service divin, finirent par s'en aller comme les autres. Trois hommes seulement, trois mystiques, ne tinrent compte de l'interdit, et persistèrent à assister les mourants : le dominicain Tauler, l'augustin Thomas de Strasbourg, et le chartreux Ludolph. C'était la grande époque des mystiques. Ludolph écrivait sa *Vie du Christ*, Tauler son *Imitation de la pauvre vie de Jésus*, Suso son livre des *Neuf rochers*. Le grand Tauler lui-même allait consulter dans la forêt de Soigne, près Louvain, le vieux Ruysbroek, le *docteur extatique*.

Mais l'extase dans le peuple, c'était fureur. Dans l'abandon où les laissait l'Église, dans leur mépris des prêtres [4], ils se passaient des sacrements; ils mettaient à la place, des mortifications sanglantes, des courses frénétiques. Des populations entières partirent, allèrent sans savoir où, comme poussées par le vent de la colère divine. Ils portaient des croix rouges; demi-nus sur les places, ils se frappaient avec des fouets armés de pointes de fer, chantant des cantiques qu'on n'avait jamais entendus [5]. Ils ne restaient dans chaque ville qu'un jour et une nuit, et se flagellaient deux fois le jour; cela fait pendant trente-trois jours et demi, ils se croyaient purs comme au jour du baptême [6].

Les flagellants allèrent d'abord d'Allemagne aux Pays-Bas. Puis cette fièvre gagna en France, par la Flandre, la Picardie. Elle ne passa pas Reims. Le pape les condamna; le roi ordonna de leur courir sus. Ils n'en furent pas moins, à Noël (1349), près de huit cent mille [7]. Et ce n'était plus seulement du peuple, mais des gentilshommes, des seigneurs. De nobles dames se mettaient à en faire autant [8].

Il n'y eut point de flagellants en Italie. Ce sombre enthousiasme de l'Allemagne et de la France du nord, cette guerre déclarée à la chair, contraste fort avec la peinture que Boccace nous a laissée des mœurs italiennes à la même époque.

Le prologue du Décaméron est le principal témoignage historique que nous ayons sur la grande peste de 1348. Boccace prétend qu'à Florence seulement, il y eut cent mille morts. La contagion était effroyablement rapide. J'ai vu, dit-il, de mes yeux, deux porcs qui, dans la rue, secouèrent du groin les haillons d'un mort; une petite heure après, ils tournèrent, tournèrent et tombèrent; ils étaient morts eux-mêmes... Ce n'étaient plus les amis qui portaient les corps sur leurs épaules, à l'église indiquée par le mourant. De pauvres compagnons, de misérables croque-morts portaient vite le corps à l'église voisine... Beaucoup mouraient dans la rue; d'autres tout seuls dans leur maison, mais on *sentait* les maisons des morts... Souvent on mit sur le même brancard la femme et le mari, le fils et le père... On avait fait de grandes fosses où l'on entassait les corps par centaines, comme les marchandises dans un vaisseau... Chacun portait à la

[1] Contin. G. de Nangis, p. 110.

[2] Id., ibid.

[3] *Voy.* entre autres ouvrages, la thèse remarquable de M. Schmidt de Strasbourg, sur les mystiques du quatorzième siècle.

[4] Johannes Vitoduranus, p. 49, apud Gieseler, II, 2, p. 65.

[5] Noviter adinventas. Contin. G. de Nangis, III.

— M. Mazure, bibliothécaire de Poitiers, a publié un cantique fort remarquable que les frères de la Croix avaient coutume de chanter dans leurs cérémonies :

Or avant, entre nous tous frères
Battons nos charognes bien fort
En remembrant la grant misère
De Dieu et sa piteuse mort,
Qui fut pris en la gent amère
Et vendus et trais à tort
Et battu sa char vierge et dère...
Au nom de ce, battons plus fort, etc.

[6] Ms. des Chroniques de Saint-Denis, cité par M. Mazure dans sa dissertation.

[7] Id., ibid.

[8] Contin. G. de Nangis, II, 111.

Digitized by Google

main des herbes d'odeur forte. L'air n'était plus que puanteur de morts et de malades, ou de médecines infectes... Oh! que de belles maisons restèrent vides! que de fortunes sans héritiers! que de belles dames, d'aimables jeunes gens dînèrent le matin avec leurs amis, qui, le soir venant, s'en allèrent souper avec leurs aïeux [1]!...

Il y a dans tout le récit de Boccace quelque chose de plus triste que la mort, c'est le glacial égoïsme qui y est avoué. Plusieurs, dit-il, s'enfermaient, se nourrissaient avec une extrême tempérance des aliments les plus exquis et des meilleurs vins, sans vouloir entendre aucune nouvelle des malades, se divertissant de musique ou d'autres choses, sans luxure toutefois. D'autres, au contraire, assuraient que la meilleure médecine, c'était de boire, d'aller chantant, et de se moquer de tout. Ils le faisaient comme ils disaient, allant jour et nuit de maison en maison; et cela d'autant plus aisément, que chacun, n'espérant plus vivre, laissait à l'abandon ce qu'il avait, aussi bien que soi-même; les maisons étaient devenues communes. L'autorité des lois divines et humaines était comme perdue et dissoute, n'y ayant plus personne pour les faire observer... Plusieurs, par une pensée cruelle, *et peut-être plus prudente*[2], disaient qu'il n'y avait remède que de fuir; ne s'inquiétant plus que d'eux-mêmes, ils laissaient là leur ville, leurs maisons, leurs parents; ils s'en allaient aux champs, comme si la colère de Dieu n'eût pu les précéder... Les gens de la campagne, attendant la mort, et peu soucieux de l'avenir, s'efforçaient, s'ingéniaient à consommer tout ce qu'ils avaient. Les bœufs, les ânes, les chèvres, les chiens même, abandonnés, s'en allaient dans les champs où les fruits de la terre restaient sur pied, et comme créatures raisonnables, quand ils étaient repus, ils revenaient sans berger le soir à la maison [3]... A la ville, les parents ne se visitaient plus. L'épouvante était si forte au cœur des hommes, que la sœur abandonnait le frère, la femme le mari; chose presque incroyable, les pères et mères évitaient de soigner leurs fils. Ce nombre infini de malades n'avait donc d'autres ressources que la pitié de leurs amis (et de tels amis, il n'y en eut guère), ou bien l'avarice des serviteurs; encore ceux-ci étaient-ils gens grossiers, peu habitués à un tel service, et qui n'étaient guère bons qu'à voir quand le malade était mort. De cet abandon universel résulta une chose jusque-là inouïe, c'est qu'une femme malade, tant belle, noble et gracieuse fût-elle, ne craignait pas de se faire servir par un homme, même jeune, ni de lui laisser voir, si la nécessité de la maladie l'y obligeait, tout ce qu'elle aurait montré à une femme; ce qui peut-être causa diminution d'honnêteté en celles qui guérirent [4].

Pour la maligne bonhomie, tout aussi bien que pour l'insouciance, Boccace est le vrai frère de Froissart. Mais le conteur ici en dit plus que l'historien. Le Décaméron, dans sa forme même, dans le passage du tragique au plaisant, ne représente que trop les jouissances égoïstes qui suivent les grandes calamités [5]. Son prologue nous introduit par le funèbre vestibule de la peste de Florence aux jolis jardins de Pampinea, à cette vie de rire, de *rien faire* et d'oubli calculé, que mènent ses conteurs, près de leurs belles maîtresses, dans une sobre et discrète hygiène... Machiavel, dans son livre sur la peste de 1527, a moins de ménagements. Nulle part l'auteur du Prince ne me semble plus froidement cruel. Il se prend d'amour et de galants propos dans une église en deuil. Ils se revoient avec surprise, comme des revenants, se savent bon gré de vivre, et se plaisent. L'entremetteuse, c'est la mort.

Selon le Continuateur de Guillaume de Nangis : « Ceux qui restaient, hommes et femmes, se marièrent en foule. Les survivantes concevaient outre mesure. Il n'y en avait pas de stérile. On ne voyait d'ici et de là que femmes grosses. Elles enfantaient qui deux, qui trois enfants à la fois [6].

Ce fut, comme après tout grand fléau, comme après la peste de Marseille, comme après la Terreur, une joie sauvage de vivre, une orgie d'héritiers [7]. Le roi, veuf et libre, allait marier son fils à sa cousine Blanche; mais quand il vit la jeune fille, il la trouva trop belle pour son fils et la garda pour

[1] Che poi la sera vegnente appresso nell'altro mondo cenarono colli loro passati. G. Boccacio, Decameron, giorn. prim.

[2] Matteo Villani blâme ceux qui se retirèrent. Apud Muratori, XIV, p. 14.

[3] La notte alle lor case, senza alcuno corregimento di pastore, si tornavano satolli. Boccacio, Decameron, giorn. prim.

[4] Boccacio, ibid. Fu forse di minore onestà... cagione. Id., ibid.

[5] Thucydide nous a tracé le même effet dans la description de la peste de l'Attique. Il exprime aussi un remarquable progrès du scepticisme, lorsqu'il rappelle la fausse interprétation donnée aux paroles de l'oracle (λιμὸς, faim, pour λοιμὸς, peste).

[6] ... Sed quod supra modum admirationem facit, est quod dicti pueri nati post tempus illud mortalitatis supradictæ, et deinceps dùm ad ætatem dentium devenerunt, non nisi viginti dentes vel viginti duos in ore communiter habuerunt, cum antè dicta tempora homines de communi cursu triginta duos dentes et suprà simul in mandibulis habuissent. Contin. G. de Nangis, p. 110.

[7] Matteo Villani, apud Muratori, XIV, p. 15.

Digitized by Google

lui [1]. Il avait cinquante-huit ans, elle dix-huit. Le fils épousa une veuve qui en avait vingt-quatre, l'héritière de Boulogne et d'Auvergne, qui de plus lui donnait, avec la tutelle de son fils enfant, l'administration des deux Bourgognes. Le royaume souffrait, mais il s'arrondissait. Le roi venait d'acheter Montpellier et le Dauphiné [2]. Le petit-fils du roi épousa la fille du duc de Bourbon, le comte de Flandre celle du duc de Brabant. Ce n'était que noces et que fêtes.

Ces fêtes tiraient un bizarre éclat des modes nouvelles qui s'étaient introduites depuis quelques années en France et en Angleterre. Les gens de la cour, peut-être pour se distinguer davantage des *chevaliers ès lois*, des hommes de robe longue, avaient adopté des vêtements serrés, souvent mi-partie de deux couleurs; leurs cheveux serrés en queue, leur barbe touffue, leurs monstrueux souliers à la poulaine qui remontaient en se recourbant, leur donnaient un air bizarre, quelque chose du diable ou du scorpion. Les femmes chargaient leur tête d'une mitre énorme d'où flottaient des rubans, comme les flammes d'un mât. Elles ne voulaient plus de palefrois; il leur fallait de fougueux destriers. Elles portaient deux dagues à la ceinture [3]. — L'Église prêchait en vain contre ces modes orgueilleuses et impudentes. Le sévère chroniqueur en parle rudement : « Ils s'étaient mis, dit-il, à porter barbe longue, et robes courtes, si courtes qu'ils montraient leurs fesses... Ce qui causa parmi le populaire une dérision non petite; ils devinrent, comme l'événement le prouva souvent, d'autant mieux en état de fuir devant l'ennemi [4]. »

Ces changements en annonçaient d'autres. Le monde allait changer d'acteurs comme d'habits. Ces folies parmi les malheurs, ces noces précipitées le lendemain de la peste, devaient avoir aussi leurs morts. Le vieux Philippe de Valois ne tarda pas à languir près de sa jeune reine, et laissa la couronne à son fils (1350).

CHAPITRE II.

JEAN. BATAILLE DE POITIERS. 1350-1356.

La peste de 1348 enleva, entre autres personnages célèbres, l'historien Jean Villani, et la belle Laure de Sades, celle qui vivante ou morte fut l'objet des chants de Pétrarque.

Laure, fille de messire Audibert, syndic du bourg de Noves, près d'Avignon, avait épousé Hugues de Sades, d'une vieille famille municipale de cette ville. Elle vécut honorablement à Avignon avec son mari, dont elle eut douze enfants. Cette union pure et fidèle, cette belle image de la famille, au milieu d'une ville si décriée pour ses mœurs, est sans doute ce qui toucha Pétrarque. Ce fut le 6 avril 1327, que Laure apparut pour la première fois au jeune exilé florentin, le vendredi de la semaine sainte, dans une église, entourée, comme il est probable, de son époux et de ses enfants. Dès lors cette noble image de jeune femme lui resta devant l'esprit.

Qu'on ne nous reproche pas comme une digression le peu que nous disons d'une Française qui inspira une si durable passion au plus grand poëte du siècle. L'histoire des mœurs est surtout celle de la femme. Nous avons parlé d'Héloïse et de Béatrix. Laure n'est pas, comme Héloïse, la femme qui aime et se donne. Ce n'est point la Béatrix de Dante dans laquelle l'idéal domine et qui finit par se confondre avec l'éternelle beauté. Elle ne meurt pas jeune; elle n'a pas la glorieuse transfiguration de la mort. Elle accomplit toute sa destinée sur la terre. Elle est épouse, elle est mère, elle vieillit, toujours adorée [5]. Une passion si fidèle et si désintéressée à cette époque de sensualité grossière, méritait bien de rester parmi les plus touchants souvenirs du quatorzième siècle. On aime à voir dans ces temps de mort une âme vivante, un amour vrai et pur, qui suffit à une inspiration de trente années. On rajeunit, à regarder cette belle et immortelle jeunesse d'âme.

Il la vit pour la dernière fois en septembre 1347.

---

[1] Matteo Villani, apud Muratori, XIV, p. 35.

[2] Hist. du Languedoc, l. XXX, c. 39. Hist. du Dauphiné, Preuves, c. 136, p. 346.

[3] Chaucer, 198. Gaguin, apud Spond., 488. Lingard, ann. 1340; t. IV, p. 106-7 de la trad.

[4] Ad fugiendum coràm inimicis magis apti. Contin. G. de Nangis, p. 105.

[5] Non tam corpus amasse quam animam... Quo illa magis in ætate progressa est... eo firmior in opinione permansi; et si enim visibiliter in vere flos tractu temporis languesceret, animi decus augebatur... De Cont. mundi, p. 356, ed. Basileæ, 1581. Il semble qu'il ait reconnu plus tard la vanité de ses amours : Quoties in ipse... in hâc civitate (quæ malorum tuorum omnium non dicam causa, sed officina est), postquam tibi convaluisse videbaris... per vicos notos incedens ac solâ locorum facie admonitus veterum vanitatum, ad nullius occursum stupuisti, suspirasti, substitisti, denique vix lacrymas tenuisti, et mox semisaucius fugiens dixisti tecum : Agnosco in his locis adhuc latere nescio quas antiqui hostis insidias; reliquiæ mortis hic habitant... Ibid., p. 360. — *Voy.* aussi, entre autres ouvrages relatifs à Pétrarque, les Mémoires de l'abbé de Sades, l'ouvrage récent, intitulé, Viaggj di Petrarcha, l'excellent article de la Biographie universelle, par M. Foisset, etc.

Digitized by Google

C'était au milieu d'un cercle de femmes. Elle était sérieuse et pensive, sans perles, sans guirlandes. Tout était déjà plein de la terreur de la contagion. Le poëte, ému, se retira pour ne pas pleurer. ... La nouvelle de sa mort lui parvint l'année suivante à Vérone. Il y écrivit la note touchante qu'on lit encore sur son Virgile. Il y remarque qu'elle est morte au même mois, au même jour et à la même heure, où il l'avait vue trente ans auparavant pour la première fois [1].

Le poëte avait vu périr en quelques années toutes ses espérances, tous les rêves de sa vie [2]. Jeune, il avait espéré que la chrétienté se réconcilierait, et trouverait la paix intérieure dans une belle guerre contre les infidèles. Il avait écrit le célèbre canzone : *O aspettata in ciel beata e bella...* Mais quel pape prêchait la croisade? Jean XXII, le fils d'un cordonnier de Cahors, avocat avant d'être pape, *cahorsin* et usurier lui-même, qui entassait les millions, et brûlait ceux qui parlaient d'amour pur et de pauvreté.

L'Italie, sur laquelle Pétrarque plaça ensuite son espoir, n'y répondit pas davantage. Les princes flattaient Pétrarque, se disaient ses amis, mais aucun ne l'écoutait. Quels amis pour le crédule poëte que ces féroces et rusés Visconti de Milan?... Naples valait mieux, ce semble. Le savant roi Robert avait voulu donner lui-même à Pétrarque la couronne du Capitole. Mais lorsqu'il se rendit à Naples, Robert n'était plus. La reine Jeanne lui avait succédé [3]. Le poëte, à peine arrivé, vit avec horreur les combats de gladiateurs renouvelés dans cette cour par une noblesse sanguinaire [4]. Il prévit la catastrophe du jeune époux de Jeanne, étranglé peu après par les amants de sa femme... Il écrit lui-même de Naples : « *Heu! fuge crudeles terras, fuge littus avarum!* »

Cependant on parlait de la restauration de la liberté romaine par le tribun Rienzi. Pétrarque ne douta point de la réunion prochaine de l'Italie, du monde, sous *le bon état*. Il chanta d'avance les vertus du libérateur et la gloire de la nouvelle Rome. Cependant Rienzi menaçait de mort les amis de Pétrarque, les Colonna. Celui-ci refusa longtemps d'y croire; il écrivit au tribun une lettre triste et inquiète où il le prie de démentir ces mauvais bruits [5].

La chute du tribun lui ôtant l'espoir que l'Italie

[1] « Laure, illustre par ses propres vertus, et longtemps célébrée par mes vers, parut, pour la première fois à mes yeux, au premier temps de mon adolescence, l'an 1327, le 6 du mois d'avril, à la première heure du jour (six heures du matin), dans l'église de Sainte-Claire d'Avignon; et dans la même ville, au même mois d'avril, le même jour 6, et à la même heure, l'an 1348, cette lumière fut enlevée au monde, lorsque j'étais à Vérone, hélas! ignorant mon triste sort. La malheureuse nouvelle m'en fut apportée par une lettre de mon ami Louis : elle me trouva à Parme, la même année, le 19 mai, au matin. Ce corps si chaste et si beau fut déposé dans l'église des Frères-Mineurs, le soir du jour même de sa mort. Son âme, je n'en doute pas, est retournée au ciel, d'où elle était venue. Pour conserver la mémoire douloureuse de cette perte, j'éprouve un certain plaisir mêlé d'amertume à écrire ceci; et je l'écris préférablement sur ce livre, qui revient souvent à mes yeux, afin qu'il n'y ait plus rien qui me plaise dans cette vie, et que, mon lien le plus fort étant rompu, je sois averti, par la vue fréquente de ces paroles, et par la juste appréciation d'une vie fugitive, qu'il est temps de sortir de Babylone; ce qui, avec le secours de la grâce divine, me deviendra facile par la contemplation mâle et courageuse des soins superflus, des vaines espérances et des événements inattendus qui m'ont agité pendant le temps que j'ai passé sur la terre. » Traduction de M. Foisset, Biogr. univ., XXXI, p. 457.

[2] Que faisons nous maintenant, mon frère? Nous avons tout éprouvé, et nulle part n'est le repos. Quand viendra-t-il? où le chercher? Le temps nous fuit, pour ainsi dire, entre les doigts, nos vieilles espérances dorment dans la tombe de nos amis. L'an 1348 nous a isolés, appauvris, non point de ces richesses que les mers des Indes ou de Carpathie peuvent renouveler... Il n'est qu'une seule consolation; nous suivrons ceux qui nous ont devancés... Le désespoir me rend plus calme. Que pourrait craindre celui qui tant de fois a lutté contre la mort?

Una salus victis nullam sperare salutem.

Tu me verras de jour en jour agir avec plus d'âme, parler avec plus d'âme; et si quelque digne sujet s'offre à ma plume, ma plume sera plus forte. Petrar., ch., Epist. fam., Præf., p. 570.

[3] Ita me Reginæ junioris novique Regis adolescentia, ita me Reginæ alterius ætas et proportio; ita me tandem territant aulicorum ingenia, equos duos multorum custodiæ luporum creditos video, regnumque sine rege... Id., ibid., p. 659. Neapolim veni, Reginas adii et reginarum consilio interfui. Proh! pudor! quale monstrum. Auferat ab italico cœlo Deus genus hoc pestis... Id., ibid., p. 640-1.

[4] Noctuvnum iter hic non secus atque inter densissimas silvas, anceps ac periculis plenum, obsidentibus vias nobilibus adolescentulis armatis... Quid miri est... cum luce medià, inspectantibus regibus ac populo, infamis ille gladiatorius ludus in urbe italâ celebretur, plusquam barbaricâ feritate... Ibid., p. 645-6.

[5] Cave, obsecro, speciosissimam famæ tuæ frontem, propriis manibus deformare. Nulli fas hominum est nisi tibi uni rerum tuarum fundamenta convellere, tu potes evertere qui fundâsti... Mundus ergò te videbit de bonorum duce satellitem reproborum... Examina tecum, nec te fallas, qui sis, qui fueris, undè, quò veneris...

Digitized by Google

pût se relever elle-même, il transporta son facile enthousiasme à l'empereur Charles IV, qui alors entrait en Italie. Pétrarque se trouva sur son passage; il lui présenta les médailles d'or de Trajan et d'Auguste; il le somma de se souvenir de ces grands empereurs. Ce Trajan, cet Auguste avait passé les Alpes avec deux ou trois cents cavaliers. Il venait vendre les droits de l'empire en Italie, avant de les sacrifier en Allemagne dans sa Bulle d'or. Le pacifique et économe empereur, avec son cortége mal monté, était comparé par les Italiens à un marchand ambulant qui va à la foire [1].

Le triste Pétrarque, trompé tant de fois [2], se réfugia chaque jour davantage dans la lointaine antiquité. Il se mit, déjà vieux, à apprendre la langue d'Homère, à épeler l'Iliade. Il faut voir quels furent ses transports quand, pour la première fois, il toucha le précieux manuscrit qu'il ne pouvait lire [3].

Il erra ainsi dans ses dernières années, survivant, comme Dante, à tout ce qu'il aimait. Ce n'était pas Dante, mais plutôt son ombre, plus pâle et plus douce, toujours conduite par Virgile, et se faisant de la poésie antique un Élysée. Vers la fin, inquiet pour les précieux manuscrits qu'il traînait partout avec lui, il les légua à la république de Venise, et déposa son Homère et son Virgile dans la bibliothèque même de Saint-Marc, derrière les fameux chevaux de Corinthe, où on les a retrouvés trois cents ans après, à moitié perdus de poussière. Venise, cet inviolable asile au milieu des mers, était alors le seul lieu sûr auquel la main pieuse du poëte pût confier en mourant les dieux errants de l'antiquité.

Pour lui, ce devoir accompli, il alla quelque temps réchauffer sa vieillesse au soleil d'Arqua. Il y mourut dans sa bibliothèque et la tête sur un livre [4].

Ces vains regrets, cette fidélité obstinée au passé, qui pendant toute la vie du poëte lui fit poursuivre des ombres, qui lui fit placer un crédule espoir dans le tribun, dans l'empereur, ce n'est pas l'erreur de Pétrarque, c'est celle de tout son siècle. La France même, qui semble avoir si durement rompu avec le moyen âge par l'immolation des templiers et de Boniface, y revient malgré elle après cet effort, et s'y engourdit. La défaite des armées féodales, la grande leçon de Crécy, qui devrait lui faire comprendre qu'un autre monde a commencé, ne sert qu'à lui faire regretter la chevalerie. Les archers anglais ne l'instruisent pas. Elle n'entend point le génie moderne qui l'a foudroyée à Crécy par l'artillerie d'Édouard.

Le fils de Philippe de Valois, le roi Jean, est le roi des gentilshommes. Plus chevaleresque encore et plus malencontreux que son père, il prend pour modèle l'aveugle Jean de Bohême qui combattit lié à Crécy. Non moins aveugle que son modèle, le roi Jean, à la bataille de Poitiers, mit pied à terre pour attendre des gens à cheval. Mais il n'eut pas le bonheur d'être tué, comme Jean de Bohême.

Dès son avénement, Jean, pour complaire aux nobles, ordonna de surseoir au payement des dettes [5]. Il créa pour eux un ordre nouveau, l'ordre de l'Étoile, qui assurait une retraite à ses membres. C'était comme les Invalides de la chevalerie. Déjà une somptueuse maison commençait à s'élever pour cette destination dans la plaine de Saint-Denis. Elle ne s'acheva pas [6]. Les membres de cet ordre faisaient vœu de ne pas reculer de quatre arpents, s'ils n'étaient tués ou pris. Ils furent pris en effet.

Ce prince, si chevaleresque, commence brutalement par tuer, sur un soupçon, le connétable d'Eu, principal conseiller de son père. Il jette tout à un favori, homme du Midi, adroit et avide, Charles d'Espagne, pour qui il avait « un amour

quam personam indueris, quod nomen assumpseris, quam spem tui feceris, quid professus fueris, videbis te non Dominum Reipublicæ, sed ministrum. Petr., ch., Epist. fam., Præf., p. 677-8.

[1] Il tira d'eux quelque argent, et s'en retourna plus vite qu'il n'était venu. Les villes fermaient toutes leurs portes, on lui permit avec peine de reposer une nuit à Crémone.

[2] Ce qu'il y avait de plus humiliant, c'est que le malicieux empereur avait donné la couronne poétique à un autre que Pétrarque.

[3] *Voy.* Gibbon, XII, 466.

[4] Quelques jours auparavant, Boccace lui avait envoyé le Décaméron. Le vieillard en retint par cœur *la patiente Griséldis*, cette belle histoire qui, à elle seule, purifie le reste du livre.

[5] Ord. II, p. 391 (30 mars 1351), et 447 (septembre).

[6] En ce temps ordonna le roi Jean une belle compagnie sur la manière de la Table ronde, de laquelle devoient être trois cents chevaliers des plus suffisants et eut en convent le roi Jean aux compagnons de faire une belle maison et grande à son coût de lez Saint-Denis, là où tous les compagnons devoient repairer à toutes les fêtes solemnelles de l'an... et leur convenoit jurer que jamais ils ne fuiroient en bataille plus loin de quatre arpents, ainçois mourroient ou se rendroient pris... Si fut la maison presque faite et encore est elle assez près de Saint-Denis; et se il avenoit que aucuns des compagnons de l'Étoile en vieillesse eussent mestier de être aides et que ils fussent affoiblis de corps et amoindris de chevance, on lui devoit faire ses frais en la maison bien et honorablement pour lui et pour deux varlets, si en la maison vouloit demeurer. Froiss., III, 53-58.

Digitized by Google

désordonné [1]. » Le favori se fait connétable, et se fait encore donner un comté qui appartenait au jeune roi de Navarre, Charles, que Jean avait déjà dépouillé de la Champagne [2]. Charles, descendu d'une fille de Louis Hutin, se croyait, comme Édouard III, dépouillé de la couronne de France. Il assassina le favori, et voulait tuer Jean. Celui-ci l'emprisonna, lui fit demander pardon à genoux [3]. Cet homme flétri sera le démon de la France. Il est surnommé *le Mauvais*. Jean tue le connétable, tue d'Harcourt et d'autres encore; au demeurant c'est Jean *le Bon*.

Le *bon* veut dire ici le confiant, l'étourdi, le prodigue. Nul prince en effet n'avait encore si noblement jeté l'argent du peuple. Il allait, comme l'homme de Rabelais, mangeant son raisin en verjus, son blé en herbe. Il faisait argent de tout, gâtant le présent, engageant l'avenir. On eût dit qu'il prévoyait ne devoir pas rester longtemps en France.

Sa grande ressource était l'altération des monnaies [4]. Philippe le Bel et ses fils, Philippe de Valois, avaient usé largement de cette forme de banqueroute. Jean les fit oublier, comme il surpassa aussi toute banqueroute royale ou nationale qui pût jamais venir. On croit rêver quand on lit les brusques et contradictoires ordonnances que fit ce prince en si peu d'années. C'est la loi en démence. A son avénement, le marc d'argent valait cinq livres cinq sous, à la fin de l'année onze livres. En février 1352, il était tombé à quatre livres cinq sous; un an après il était reporté à douze livres. En 1354, il fut fixé à quatre livres quatre sous; il valait dix-huit livres en 1355. On le remit à cinq livres cinq sous, mais on affaiblit tellement la monnaie, qu'il monta en 1359 au taux de *cent deux livres* [5].

Ces banqueroutes royales sont au fond celles des nobles sur les bourgeois. Les seigneurs, les nobles chevaliers assiégent le bon roi, et lui prennent tout ce qu'il prend aux autres. La seule reine Blanche avait obtenu pour elle la confiscation des Lombards; elle poursuivait à son profit leurs débiteurs par tout le royaume [6].

La noblesse, commençant à vivre loin de ses châteaux, séjournant à grands frais près du roi, devenait chaque jour plus avide. Elle ne voulait plus servir gratis. Il fallait la payer pour combattre, pour défendre ses terres des ravages de l'Anglais. Ces fiers barons descendaient de bonne grâce à l'état de mercenaires [7], paraissaient à leur rang dans les grandes *montres* et revues royales, et tendaient la main au payeur. Sous Philippe de Valois, le chevalier s'était contenté de dix sous par jour. Sous Jean, il en exigea vingt, et le seigneur banneret en eut quarante. Cette dépense énorme obligea le roi Jean d'assembler les états plus souvent qu'aucun de ses prédécesseurs. Les nobles contribuèrent ainsi, indirectement et à leur insu, à donner une importance toute nouvelle aux états, surtout au tiers état, à l'état qui payait.

Déjà, en 1343, la guerre avait forcé Philippe de Valois de demander aux états un droit de quatre deniers par livre sur les marchandises, lequel devait être perçu à chaque vente. Ce n'était pas seulement

[1] C'était, dit Villani, le bruit public. III, c. 95, p. 219.

[2] Charles avait aussi à se plaindre de l'insolence du connétable qui l'avait appelé *billonneur monnoie* (faux monnayeur).

[3] Froissart, append., t. III, c. 335, p. 427-489, et Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, I, p. 35.

[4] Sur plusieurs de ces monnaies, le roi d'Angleterre était représenté sous forme de lion ou de dragon, foulé par le roi de France. Leblanc, Traité des monnaies, p. 243-4.

[5] Id., ibid., p. 261. Jean avait d'abord cherché à tenir secrètes ces honteuses falsifications; il mandait aux officiers des monnaies : « Sur le serment que vous avez au Roy, tenez cette chose secrette le mieux que vous pourrez... que par vous ne aucuns d'eux les changeurs ne autres ne puissent savoir ne sentir aucune chose; car si par vous est sçu en serez punis par une telle manière, que tous autres y auront exemple. » (24 mars 1350)... « Si aucun demande à combien les blancs sont de loy, feignez qu'ils sont à six deniers. » Il leur enjoignait de les frapper bien exactement aux anciens coins : « Afin que les marchands ne puissent apercevoir l'abaissement, à peine d'estre déclarés traîtres. » Philippe de Valois avait usé aussi autrefois de ces précautions, mais à la longue il avait été plus hardi et avait proclamé comme un droit ce qu'il cachait d'abord comme une fraude. Jean ne pouvait être moins hardi que son père. « Ja soit, » dit-il, « ce que à nous seul, et pour le tout de nostre droit royal, par tout nostre royaume appartiègne de faire teles monnoyes comme il nous plait, et de leur donner cours. » Ord., III, p. 555. Et comme si ce n'était pas le peuple qui en souffrait, il donnait cette ressource pour un revenu privé qu'il faisait servir aux dépenses publiques, « desquelles sans le trop grand grief du peuple dudit royaume nous ne pourrions bonnement finer, si n'estoit pas le demaine et revenue du prouffit et émolument des monnoyes. » Préf. Ord., III.

[6] Les états de 1355 exigèrent qu'on suspendît ces poursuites. Ord., III, p. 30.

[7] En 1358, les nobles du Languedoc se plaignaient de ce que les gages qu'on leur avait payés pendant la guerre de Gascogne n'étaient pas proportionnés à ceux qu'ils avaient reçus dans les autres guerres qui avaient été faites en ce pays. On était au moment de la reprise de la guerre entre les Anglais. Le roi fit droit à la requête. Hist. du Languedoc, IV, 226.

Digitized by Google

un impôt, c'était une intolérable vexation, une guerre contre le commerce. Le percepteur campait sur le marché, espionnait marchands et acheteurs, mettait la main à toutes les poches, demandait (comme il arriva sous Charles VI) sa part sur un sou d'herbe. Ce droit, qui n'est autre que l'alcavala espagnol, alors récemment établi à l'occasion des guerres des Mores, a tué l'industrie de l'Espagne. Philippe de Valois promit en récompense de frapper de bonne monnaie, *comme du temps de saint Louis* [1].

Nouveaux besoins, nouvelles promesses. Dans la crise de 1346 le roi promit aux états du nord de restreindre le droit de prise « aux nécessités de son hôtel, de sa chère compagne la reine et de ses enfants. » Il supprima des places de sergents, abolit des juridictions opposées entre elles, retira les lettres de répit par lesquelles il permettait aux seigneurs d'ajourner le payement de leurs dettes [2]. Les états du midi accordèrent dix sous par feu, sur la promesse qu'on leur fit de supprimer la gabelle et le droit sur les ventes [3].

En 1351, Jean, demandant aux états son droit de joyeux avénement, se montra facile à leurs réclamations, quelque diverses et contradictoires qu'elles fussent. Il promit aux nobles Picards de tolérer les guerres privées [4], aux bourgeois normands de les interdire [5]. Les uns et les autres lui accordèrent six deniers par livre sur les ventes. Il assura aux fabricants de Troyes la fabrique exclusive des toiles étroites ou *couvre-chefs* [6], aux maîtres des métiers de Paris un règlement qui fixait les salaires des ouvriers, élevés outre mesure par suite de la dépopulation et de la peste [7]. Les bourgeois de Paris, consultés par eux-mêmes et non par députés, à leur assemblée du *parloir aux bourgeois*, accordèrent la taxe des ventes [8]. Le roi les appelle au *parloir;* ils s'y rendront bientôt sans lui.

En 1346, le roi avait promis des réformes; les états avaient cru, voté docilement. Tout avait été fini en un jour. En 1351, les nobles picards refusent de laisser payer leurs vassaux, s'ils ne sont eux-mêmes exempts, et si les vassaux du roi et des princes ne payent.

En 1355, les Anglais ravageant le Midi, il fallut bien encore demander de l'argent. Les états du Nord ou de la langue d'Oïl, convoqués le 30 novembre, se montrèrent peu dociles. Il fallut leur promettre l'abolition du vol direct qu'on appelait *droit de prise*, et du vol indirect qui se faisait sur les monnaies [9]. Le roi déclara que le nouvel impôt s'étendrait à tous, clercs et nobles; qu'il le payerait lui-même, ainsi que la reine et les princes.

Ces bonnes paroles ne rassurèrent pas les états. Ils ne se fièrent pas à la parole royale, aux receveurs royaux. Ils voulurent recevoir eux-mêmes par des receveurs de leur choix, se faire rendre compte, s'assembler de nouveau au 1er mars, puis un an après, à la Saint-André [10].

Voter et recevoir l'impôt, c'est régner. Personne alors ne sentit toute la portée de cette demande hardie des états, pas même probablement Marcel, le fameux prévôt des marchands, que nous voyons à la tête des députés des villes [11].

L'assemblée achetait cette royauté par la concession énorme de six millions de livres parisis pour solder trente mille gens d'armes. Cet argent devait être levé par deux impôts, sur le sel et sur les ventes; mauvais impôts sans doute, et sur le pauvre, mais quel autre imaginer dans un besoin pressant, lorsque tout le Midi était en proie?...

La Normandie, l'Artois, la Picardie n'envoyèrent point à ces états. Les Normands étaient encouragés par le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et autres, qui déclarèrent que la gabelle ne serait point levée sur leurs terres : « Qu'il ne se trouveroit point si hardi homme de par le roi de France qui la dût faire courir, ni sergent qui enlevât amende, qui ne le payât de son corps [12]. »

Les états reculèrent. Ils supprimèrent les deux impôts, et y substituèrent une taxe sur le revenu : 5 p. 100 sur les plus pauvres, 4 p. 100 sur les biens médiocres, 2 p. 100 sur les riches. Plus on avait, et moins l'on payait.

Le roi, cruellement blessé de la résistance du roi de Navarre et de ses amis, avait dit « qu'il n'auroit jamais parfaite joie tant qu'ils fussent en vie. » Il partit d'Orléans avec quelques cavaliers, chevaucha trente heures, et les surprit au château de Rouen, où ils étaient à table. Le Dauphin les

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 1, p. 249.
[2] Ord., II, p. 239, 241.
[3] Hist. du Languedoc, l. XXXI, c. 17, p. 258.
[4] Ord., II, p. 395, 15e et 447-8.
[5] Ibid., p. 408, 27e.
[6] Ibid., p. 344.
[7] Ibid., p. 350.
[8] Id., ibid., p. 422, 432, 434. » Lettres par lesquelles le roi deffend que ses gens n'emportent les matelats et les coussins des maisons de Paris où il ira loger. » Autre ordonn., 435-7.
[9] Ord., III, p. 26-29.
[10] Id., ibid., p. 22 et seq. Froiss., III, c. 340, p. 450.
[11] Protestèrent les bonnes villes par la bouche de Estienne Marcel, lors prévost des marchands à Paris, que ils estoient tous prests de vivre, de mourir avec le roi. Froiss., III, p. 450.
[12] Id., ibid., p. 125.

Digitized by Google

avait invités. Il fit couper la tête à d'Harcourt et à trois autres; le roi de Navarre fut jeté en prison et menacé de la mort. On répandit le bruit qu'ils avaient engagé le Dauphin à s'enfuir chez l'Empereur pour faire la guerre au roi son père [1].

La résistance aux impôts votés par les états, livrait le royaume à l'Anglais. Le prince de Galles se promenait à son aise dans nos provinces du Midi. Il lui suffisait d'une petite armée, composée cette fois en bonne partie de gens d'armes, de chevaliers. La guerre n'en était pas plus chevaleresque. Ils brûlaient, gâtaient comme des brigands qui passent pour ne pas revenir. D'abord ils coururent le Languedoc, pays intact qui n'avait pas souffert encore [2]. La province fut ravagée, mise à sac, comme la Normandie en 1346. Ils ramenèrent à Bordeaux cinq mille charrettes pleines [3]. Puis, ayant mis leur butin à couvert, ils reprirent méthodiquement leur cruel voyage, par le Rouergue, l'Auvergne et le Limousin, entrant partout sans coup férir, brûlant et pillant, chargés comme des porte balles, soûlés des fruits, des vins de France. Puis ils descendirent dans le Berri, et coururent les bords de la Loire. Trois chevaliers pourtant, qui s'étaient jetés dans Romorantin avec quelques hommes, suffirent pour les arrêter. Ils furent tout étonnés de cette résistance. Le prince de Galles jura de forcer la place et y perdit plusieurs jours [4].

Le roi Jean, qui avait commencé la campagne par prendre en Normandie les places du roi de Navarre où il aurait pu introduire l'Anglais, vint enfin au-devant avec une grande armée, aussi nombreuse qu'aucune qu'ait perdue la France. Toute la campagne était couverte de ses coureurs; les Anglais ne trouvaient plus à vivre. Du reste, les deux ennemis ne savaient trop où ils en étaient; Jean croyait avoir les Anglais devant, et courait après, tandis qu'il les avait derrière. Le prince de Galles, aussi bien informé, croyait les Français derrière lui [5]. C'était la seconde fois, et non la dernière, que les Anglais s'engageaient à l'aveugle dans le pays ennemi. A moins d'un miracle, ils étaient perdus. C'en fut un que l'étourderie de Jean.

L'armée du prince de Galles, partie anglaise, partie gasconne, était forte de deux mille hommes d'armes, de quatre mille archers, et de deux mille *brigands* qu'on louait dans le Midi, troupes légères. Jean était à la tête de la grande cohue féodale du ban et de l'arrière-ban, qui faisait bien cinquante mille hommes. Il y avait les quatre fils de Jean, vingt-six ducs ou comtes, cent quarante seigneurs bannerets avec leurs bannières déployées; magnifique coup d'œil, mais l'armée n'en valait pas mieux.

Deux cardinaux légats, dont un du nom de Talleyrand, s'entremirent pour empêcher l'effusion du sang chrétien [6]. Le prince de Galles offrait de rendre tout ce qu'il avait pris, places et hommes, et de jurer de ne plus servir de sept ans contre la France. Jean refusa, comme il était naturel; il eût été honteux de laisser aller ces pillards. Il exigeait qu'au moins le prince de Galles se rendît avec cent chevaliers.

Les Anglais s'étaient fortifiés sur le coteau de Maupertuis près Poitiers, colline roide, plantée de vignes, fermée de haies et de buissons d'épines. Le haut de la pente était hérissé d'archers anglais. Il n'y avait pas besoin d'attaquer. Il suffisait de les tenir là; la soif et la faim les auraient apprivoisés au bout de deux jours. Jean trouva plus chevaleresque de forcer son ennemi.

Il n'y avait qu'un étroit sentier pour monter aux Anglais. Le roi de France y employa des cavaliers. Il en fut à peu près comme à la bataille de Morgarten. Les archers firent tomber une pluie de traits, criblèrent les chevaux, les effarouchèrent, les jetèrent l'un sur l'autre [7]. Les Anglais saisirent

[1] Froiss., III, addit., p. 131 et c. 341, p. 457. Secousse, Preuves de l'Histoire de Charles le Mauvais, II, p. 47.

[2] Sachez que ce pays de Carcassonnois et de Narbonnois et de Toulousain, où les Anglois furent en cette saison étoit en devant un des gras pays du monde, bonnes gens et simples gens qui ne savoient que c'étoit de guerre, car oneques ne furent guerroyés, ni n'avoient été en devant ainçois que le prince de Galles y conversât. Froissart, III, 104.

[3] Ni les Anglois ne faisoient compte de peines (velours) fors de vaisselle d'argent ou de bons florins. Froissart, t. III, p. 105, xix addit. Si fut tellement pararse (brûlée) et détruite des Anglois que oneques n'y demeura de ville pour héberger un cheval, ni à peine savoient les héritiers, ni les manants de la ville rasseuer (assigner) ni dire de voir (vrai) : « Ci sist mon héritage. » Ainsi fut elle menée. Froissart, t. III, p. 120.

[4] Il dut déployer contre ces trois chevaliers tout un appareil de siége, « canons, carreaux, bombardes et feux grégeois. » Id., c. 340, p. 168.

[5] Id., c. 358, p. 174.

[6] Id., c. 352, p. 190.

[7] Sitôt que ces gens d'armes furent là embattus, archers commencèrent à traire à exploit, et à mettre main en œuvre à deux côtés de la haye, et à verser chevaux et à enfiler tout dedans de ces longues sajètes barbues. Ces chevaux qui traits estoient et qui les fers de ces longues sajètes sentoient, se ressoignoient, et ne vouloient avant aller, et se tournoient l'un de travers, l'autre de costé, ou ils cheoient et trebuchoient dessous leurs maistres. Id., c. 360, p. 202-206. — Les archers d'Angleterre portèrent très-grand avantage à leurs

Digitized by Google

ce moment pour descendre [1]. Le trouble se répandit dans cette grande armée. Trois fils du roi se retirèrent du champ de bataille, par l'ordre de leur père [2], emmenant pour escorte un corps de huit cents lances.

Cependant le roi tenait ferme. Il avait employé des cavaliers pour forcer la montagne; avec le même bon sens, il donna ordre aux siens de mettre pied à terre pour combattre les Anglais qui venaient à cheval [3]. La résistance de Jean fut aussi funeste au royaume que la retraite de ses fils. Ses confrères de l'ordre de l'Étoile furent, comme lui, fidèles à leur vœu; ils ne reculèrent pas. « Et se combattoient par troupeaux et par compagnies, ainsi que ils se trouvoient et recueilloient. » Mais la multitude fuyait vers Poitiers qui ferma ses portes : « Aussi y eut-il sur la chaussée et devant la porte si grand'horribleté de gens occire, navrer et abattre, que merveille seroit à penser; et se rendoient les François de si loin qu'ils pouvoient voir un Anglois. »

Cependant le champ de bataille était encore disputé : « Le roi Jean y faisoit de sa main merveilles d'armes, et tenoit la hache dont trop bien se défendoit et combattoit. » A ses côtés, son plus jeune fils qui mérita le surnom de Hardi, guidait son courage aveugle, lui criant à chaque nouvel assaut : Père, gardez-vous à droite, gardez-vous à gauche. Mais le nombre des assaillants redoublait, tous accouraient à cette riche proie. « Tant y survinrent Anglois et Gascons de toutes parts que par force ils ouvrirent et rompirent la presse de la bataille du roi de France, et furent les François si entortillés entre leurs ennemis qu'il y avoit bien cinq hommes d'armes sur un gentilhomme. » C'était autour du roi qu'on se pressait, « pour la convoitise de le prendre; et lui crioient ceux qui le connaissoient et qui le plus près de lui étoient « Rendez-vous, rendez-vous, autrement vous êtes mort. » Là avoit un chevalier de la nation de Saint-Omer qu'on appeloit Denys de Morbecque. Si se avance en la presse, et à la force des bras et du corps, car il étoit grand et fort, et dit au roi, en bon françois, où le roi s'arrêta plus que aux autres : « Sire, sire, rendez-vous. » Le roi qui se vit en un dur parti... et aussi que la défense ne lui valoit rien, demanda en regardant le chevalier : « A qui me rendrai-je? à qui? Où est mon cousin le prince de Galles? Si je le véois, je parlerois. » — « Sire, répondit messire Denys, il n'est pas ci, mais rendez-vous à moi, je vous menerai devers lui. » — « Qui êtes-vous? » dit le roi. — « Sire, je suis Denys de Morbecque, un chevalier d'Artois, mais je sers le roi d'Angleterre, pour ce que je ne puis au royaume de France demeurer, et que je y ai forfait tout le mien. » — « Adoncques, » répondit le roi de France : « Et je me rends à vous. » Et lui bailla son destre gand. Le chevalier le prit qui en eut grand'joie. Là eut grand'presse et grand tireis entour le roi : car chacuns s'efforçoit de dire : « Je l'ai pris, je l'ai pris. » Et ne pouvoit le roi aller avant, ni messire Philippe son maisné (jeune) fils [4]. »

Le prince de Galles fit honneur à cette fortune inouïe qui lui avait mis entre les mains un tel gage. Il se garda bien de ne pas traiter son captif en roi, ce fut pour lui le vrai roi de France, et non *Jean de Valois*, comme les Anglais l'appelaient jusqu'alors. Il lui importait trop qu'il fût roi en effet, pour que le royaume parût pris lui-même en son roi, et se ruinât pour le racheter. Il servit Jean à table après la bataille. Quand il fit son entrée à Londres, il le mit sur un grand cheval blanc (signe de suzeraineté), tandis qu'il le suivait lui-même sur une petite haquenée noire [5].

Les Anglais ne furent pas moins courtois pour les autres prisonniers. Ils en avaient deux fois plus qu'ils n'étaient d'hommes pour les garder.

gens, et trop ébahirent les François, car ils traioient si omniement et si épaissement, que les François ne savoient de quel costé entendre qu'ils ne fussent atteints du trait. Froissart, c. 357, p. 204.

[1] Dit messire Jean Chandos au prince : « Sire, sire, chevauchez avant, la journée est vostre. Dieu sera huy en vostre main; adressons-nous devers vostre adversaire le roi de France; car cette part git tout le sort de la besogne. Bien sçais que par vaillance, il ne fuira point; si vous demeurera, s'il plait à Dieu et à saint George... » Ces paroles évertuèrent si le prince, qu'il dit tout en haut : « Jean, allons, allons, vous ne me verrez mais huy retourner, mais toujours chevaucher avant. » Adoncques, dit à sa bannière : « Chevauchez avant, bannière, au nom de Dieu et de saint George. » Id., c. 358, p. 205.

[2] Je suis ici le Continuateur de Guillaume de Nangis de préférence à Froissart. *Voy.* l'importante lettre du comte d'Armagnac, publiée par M. Lacabane, dans son excellent article Charles V, Dictionnaire de la conversation.

[3] Froissart n'y voit que le côté chevaleresque : Et ne montra pas semblant de fuir ni de reculer quand il dit à ses hommes : « A pied, à pied. » Et fit descendre tous ceux qui a cheval estoient, et il même se mit à pied devant tous les siens, une hache de guerre en ses mains, et fit passer avant ses bannières, au nom de Dieu et de saint Denys. Froiss., c. 360, p. 211.

[4] Id., III, c. 364, p. 232.

[5] Si étoit le roi de France monté sur un grand blanc coursier, très-bien arrée et appareillé de tout point, et le prince de Galles sur une petite haquenée noire de lès lui. Ainsi fut-il convoyé tout le long de la cité de Londres... Id., ibid., c. 375, p. 267-8.

Digitized by Google

Ils les renvoyèrent pour la plupart sur parole, leur faisant promettre de venir payer aux fêtes de Noël les rançons énormes auxquelles ils les taxaient. Ceux-ci étaient trop bons chevaliers pour y manquer. Dans cette guerre entre gentilshommes, le pis qui pût arriver au vaincu, était d'aller prendre sa part des fêtes des vainqueurs, d'aller chasser, jouter en Angleterre, de jouir bonnement de l'insolente courtoisie des Anglais [1], noble guerre, sans doute, qui n'écrasait que le vilain.

L'effroi fut grand à Paris, quand les fuyards de Poitiers, le Dauphin en tête, vinrent dire qu'il n'y avait plus ni roi, ni barons en France, que tout était tué ou pris. Les Anglais, un instant éloignés pour mettre en sûreté leur capture, allaient sans doute revenir. On devait s'attendre cette fois à ce qu'ils pressent non pas Calais, mais Paris et le royaume même.

CHAPITRE III.

SUITE. ÉTATS GÉNÉRAUX. PARIS, JACQUERIE. PESTE. 1356-1364.

[1356] Il n'y avait pas à espérer grand'chose du Dauphin, ni de ses frères. Le prince était faible, pâle, chétif; il n'avait que dix-neuf ans. On ne le connaissait que pour avoir invité les amis du roi de Navarre au funeste dîner de Rouen, et donné à la bataille le signal du sauve qui peut.

Mais la ville n'avait pas besoin du Dauphin. Elle se mit d'elle-même en défense. Le prévôt des marchands, Étienne Marcel, mit ordre à tout. D'abord, pour prévenir les surprises de nuit, on forgea et l'on tendit des chaînes. Puis on exhaussa les murs de parapets; on y mit des balistes et autres machines, avec ce qu'on avait de canons. Mais les vieux murs de Philippe-Auguste ne contenaient plus Paris; il avait débordé de toutes parts. On éleva d'autres murailles qui couvraient l'université, et qui de l'autre côté, allaient de l'Ave Maria à la porte Saint-Denis, et de là au Louvre. L'île même fut fortifiée. On fixa sur les remparts sept cent cinquante guérites. Tout cet immense travail fut terminé en trois ans [2].

Je ne puis faire comprendre la révolution qui va suivre, et le rôle que Paris y joua, sans dire ce que c'est que Paris.

Paris a pour armes un vaisseau. Primitivement, il est lui-même un vaisseau, une île, qui nage entre la Seine et la Marne, déjà réunies, mais non confondues [3].

Au sud la ville savante, au nord la ville commerçante [4]. Au centre la Cité, la cathédrale, le palais, l'autorité.

Cette belle harmonie d'une cité flottant entre deux villes diverses, qui l'enserrent gracieusement, suffirait pour faire de Paris la ville unique, la plus belle qui fut jamais. Rome, Londres, n'ont rien de tel; elles sont jetées sur un seul côté de leur fleuve [5]. La forme de Paris est non-seulement belle, mais vraiment organique. L'individualité primitive est dans la Cité, à quoi sont venues se rattacher les deux universalités de la science et du commerce, le tout constituant la vraie capitale de la sociabilité humaine.

L'autorité, la Cité, c'était l'île. Mais sur les deux rives, deux asiles souvraient à l'indépendance. L'université avait sa juridiction pour les écoliers, le Temple la sienne pour les artisans [6].

Lorsque Guillaume de Champeaux, battu par Abailard aux écoles de Notre-Dame, alla se réfugier à l'abbaye de Saint-Victor, l'invincible argumentateur l'y poursuivit et campa à Sainte-Geneviève [7]. Cette guerre, cette *secessio* sur un autre Aventin, fut la fondation des écoles de la montagne. Abailard, dont la parole suffisait pour créer une ville au désert [8], fut ainsi l'un des fondateurs de notre Paris méridional. La ville éristique naquit de la dispute.

Au couchant, elle ne pouvait s'étendre. Elle heurtait l'immuable muraille de Saint-Germain des Prés. La vieille abbaye qui avait vu la ville toute petite, qui l'avait d'abord aidée à grandir, en était entourée, assiégée. Mais elle résistait. Cette ville, née de la Seine, s'étendait du moins sur l'autre rive. Elle y mit ses halles, ses boucheries, son

[1] Un peu après fut le roi de France translaté de l'hôtel de Savoie et remis au châtel de Windsor, et tous ses hôtels et gens. Si alloit voler, chasser, déduire et prendre tous ses esbattements environ Windsor, ainsi qu'il lui plaisoit. Froiss., c. 375, p. 269.

[2] Il fallut abattre pour cela quantité de grandes et belles maisons, soit au dedans, soit au dehors de la ville. Lorsque Charles V fut roi, il fit élargir et creuser ces fossés, et les accompagna d'arrière-fossés et de murs flanqués de tours. Félibien, p. 635.

[3] A l'île Louviers, on distingue souvent les deux rivières à la couleur de leurs eaux.

[4] De ce côté, dès le temps de Charles le Chauve, nous trouvons la foire du Landit, entre Saint-Denis et la Chapelle. Félibien, p. 97.

[5] Elles n'ont de l'autre côté qu'un faubourg.

[6] Cinq siècles après la chute des templiers, l'enclos du Temple, bien réduit, il est vrai, protégeait encore les petits commerçants contre les règlements des corporations.

[7] Félibien, p. 144, sqq.

[8] *Voy.* plus haut, livre I.

Digitized by Google

cimetière des Innocents. Mais une fois bornée de ce côté entre le Louvre [1] et le Temple, elle enfla, ne pouvant allonger, et prit ce ventre qui va du Châtelet à la porte Saint-Denis.

Les juridictions ecclésiastiques, Notre-Dame, Saint-Germain, trouvèrent de rudes adversaires dans nos rois. On sait que la reine Blanche força elle-même les prisons des chanoines pour en tirer leurs débiteurs [2]. Le premier prévôt royal (1052), un Étienne, avait aussi voulu forcer Saint-Germain, mais pour y prendre, dans un besoin du roi, la riche croix de Childebert [3]. Ces prévôts n'étaient guère, ce semble, dévots qu'au roi. Un autre Étienne (Étienne Boileau), obtint le consentement de saint Louis, pour pendre un voleur le vendredi saint. Le prévôt de Charles V fut persécuté par le clergé, comme ami des juifs.

L'université était souvent en guerre avec Notre-Dame et Saint-Germain des Prés. Le roi la soutenait. Il donnait presque toujours raison aux écoliers contre les bourgeois, contre son prévôt même. Le prévôt faisait ordinairement amende honorable pour avoir fait justice [4]. Le roi avait besoin de l'université, il s'appuyait volontiers sur cette grande force, sans se douter qu'elle pourrait tourner contre lui. Philippe le Bel appela au Temple les maîtres de l'université pour leur faire lire l'accusation contre les templiers. Philippe le Long, pour appuyer sa royauté contestée, les fit assister au serment qu'il exigeait de la noblesse, et obtint *leur approbation*. La fille des rois semble ici se porter pour juge des rois. Philippe de Valois la fait juge du pape. Le pape, qui si longtemps a soutenu l'université contre l'évêque de Paris, est menacé par elle de condamnation [5]. Tout à l'heure, l'orgueil de l'université sera porté au comble par le schisme; nous la verrons choisir entre les papes, gouverner Paris, régenter le roi.

L'université seule était un peuple. Lorsque le recteur à la tête des facultés, des *nations*, conduisait l'université à la foire du Landit, entre Saint-Denis et la Chapelle, lorsqu'il allait avec les quatre parcheminiers de l'université juger despotiquement les parchemins de la banlieue, les bourgeois remarquaient avec orgueil que le recteur était arrivé à la plaine Saint-Denis lorsque la queue de la procession était aux Mathurins-Saint-Jacques.

Mais le Paris du nord était encore plus peuplé. On peut en juger par deux grandes revues qui se firent au quatorzième siècle. L'université composée de prêtres, d'écoliers, d'étrangers, n'y figurait pas. Dans la première revue (1313), ordonnée par Philippe le Bel pour faire honneur à son gendre, le roi d'Angleterre, on estima qu'il y avait vingt mille chevaux et trente mille fantassins [6]. Les Anglais étaient stupéfaits. En 1383, les Parisiens, pour recevoir Charles VI qui revenait de Flandre, sortirent du côté de Montmartre et se rangèrent en bataille. Il y avait plusieurs corps d'armée, un d'arbalétriers, un de paveschiens (portant des boucliers), un autre armé de maillets, qui à lui seul comptait vingt mille hommes [7].

Cette population n'était pas seulement très-nombreuse, mais très-intelligente et bien au-dessus de la France d'alors. Sans parler du contact de cette grande université, le commerce, la banque, les lombards, devaient y importer des idées. Le parlement où se portaient les appels de toutes les justices de France, attirait à Paris un monde de plaideurs. La chambre des comptes, ce grand tribunal de finances, l'*empire de Galilée*, comme on l'appelait [8], ne pouvait manquer d'attirer beaucoup de gens, à cette époque fiscale. Les bourgeois remplissaient les plus grandes charges. Barbet, maître de la monnaie sous Philippe le Bel, Poilvilain, trésorier du roi Jean, étaient des bourgeois de Paris. Le roi faisait montre de sa confiance pour la bonne ville. Malgré la révolte des monnaies en 1306, il les avait appelés lui-même à son jardin royal, lors de l'affaire des templiers [9].

Le chef naturel de ce grand peuple était, non le prévôt royal, magistrat de police, presque toujours impopulaire, mais le prévôt des marchands, président naturel des échevins de Paris. Dans l'abandon où le royaume se trouvait après la bataille de Poitiers, Paris prit l'initiative, et dans Paris le prévôt des marchands.

Les états du nord de la France, assemblés le 17 octobre, un mois après la bataille, réunirent quatre cents députés des bonnes villes, et à leur tête Étienne Marcel, prévôt des marchands. Les seigneurs, la plupart prisonniers, n'y vinrent guère que par procureurs. Il en fut de même des évêques. Toute l'influence fut aux députés des villes, et surtout à ceux de Paris. Dans l'ordonnance de 1357, résultat mémorable de ces états, on sent la verve révolutionnaire et en même temps le génie ad-

[1] Luparam prope Parisios. Philippe-Auguste en acheva la construction vers 1204.

[2] Félibien, p. 535.

[3] Id., p. 152.

[4] *Voy.* ci-dessus, p. 445.

[5] Rayn., Annal. Eccles., ann. 1331, par. 43.

[6] Chron. de saint Victor, p. 460.

[7] Froissart, t. VIII, p. 377.

[8] Allusion à la rue de Galilée, près de laquelle siégeait la cour.

[9] *Voy.* ci-dessus.

Digitized by Google

ministratif de la grande commune. On ne peut expliquer qu'ainsi la netteté, l'unité de vues qui caractérisent cet acte. La France n'eût rien fait sans Paris.

Les états, assemblés d'abord au parlement, puis aux cordeliers, nommèrent un comité de cinquante personnes pour prendre connaissance de la situation du royaume. Ils voulurent : « Encore savoir plus avant que le grand trésor qu'on avoit levé au royaume du temps passé, en dixièmes, en maltôtes, en subsides, et en forges de monnoies, et en toute autre extorsions, dont leurs gens avoient été formenés et triboulés, et les soudoyers mal payés, et le royaume mal gardé et défendu, étoit devenu; mais de ce savoit nul à rendre compte [1]. »

Tout ce qu'on sut c'est qu'il y avait eu prodigalité monstrueuse, malversation, concussion. Le roi, au plus fort de la détresse publique, avait donné cinquante mille écus à un seul de ses chevaliers [2]. Des officiers royaux, pas un n'avait les mains nettes. Les commissaires firent savoir au Dauphin que, dans la séance publique, ils lui demanderaient de poursuivre ses officiers, de délivrer le roi de Navarre, et de permettre que trente-six députés des états, douze de chaque ordre, l'aidassent à gouverner le royaume [3].

Le Dauphin, qui n'était pas roi, ne pouvait guère mettre ainsi la royauté entre les mains des états. Il ajourna la séance, sous prétexte de lettres qu'il aurait reçues du roi et de l'Empereur. Puis il invita les députés à retourner chez eux pour prendre l'avis des leurs, tandis qu'il consulterait aussi son père [4].

Les états du Midi, assemblés à Toulouse, et si près du danger, se montrèrent plus dociles. Ils votèrent de l'argent et des troupes. Les états provinciaux, ceux d'Auvergne, par exemple, accordèrent aussi, mais toujours en se réservant l'administration de ce qu'ils accordaient [5]. Le Dauphin était pendant ce temps à Metz pour recevoir son oncle, l'empereur Charles IV; triste Dauphin, triste Empereur qui ne pouvaient rien l'un pour l'autre. De son côté, la reine mère s'en allait à Dijon marier son petit duc de Bourgogne, qu'elle avait eu d'un premier lit, avec la petite Marguerite de Flandre. Ce voyage coûteux avait l'avantage lointain de rattacher la Flandre à la France. Que devenait Paris, ainsi abandonné, sans roi, ni reine, ni Dauphin? Il voyait arriver par toutes ses portes les paysans avec leurs familles et leurs petits bagages; puis, par longues files lugubres, les moines, les religieuses des environs. Tous ces fugitifs racontaient des choses effroyables de ce qui se passait dans les campagnes. Les seigneurs, les prisonniers de Poitiers, relâchés sur parole, revenaient sur leurs terres pour ramasser vitement leurs rançons, et ruinaient le paysan. Par-dessus, arrivaient les soldats licenciés, pillant, violant, tuant. Ils torturaient celui qui n'avait plus rien pour le forcer à donner encore [6]. C'était dans toute la campagne une terreur, comme celle des *chauffeurs* de la révolution.

Les états étant de nouveau réunis le 5 février 1357, Marcel et Robert le Coq, évêque de Laon, leur présentèrent le cahier des doléances, et obtinrent que chaque député le communiquerait à sa province. Cette communication, très-rapide pour ce temps-là et surtout en cette saison, se fit en un mois. Le 3 mars, le Dauphin reçut les doléances. Elles lui furent présentées par Robert le Coq, ancien avocat de Paris, qui avait été successivement conseiller de Philippe de Valois, président du parlement, et qui s'étant fait évêque-duc de Laon, avait acquis l'indépendance des grands dignitaires de l'Église. Le Coq, tout à la fois homme du roi, homme des communes, allait des uns aux autres, et conseillait les deux partis. On le comparait à la *besaiguë* du charpentier (bis-acuta) *qui taille des deux bouts* [7]. Après qu'il eut parlé, le sire de Péquigny pour les nobles, un avocat de Bâville pour les communes, Marcel pour les bourgeois de Paris, déclarèrent qu'ils l'avouaient de tout ce qu'il venait de dire.

Cette remontrance des états était tout à la fois une harangue et un sermon. On conseillait d'abord au Dauphin de craindre Dieu, de l'honorer ainsi que ses ministres, de garder ses commandements. Il devait éloigner les mauvais de lui, ne rien

[1] Froissart, III, c. 372, p. 254.

[2] Sismondi, X, 430.

[3] Secousse, Préf., p. 50-51.

[4] En les renvoyant ainsi à leurs provinces, il comptait sans doute sur les dissentiments infinis qui devaient s'élever entre des intérêts si divers, sur la jalousie des nobles contre les villes, des villes contre Paris, dont l'influence avait décidé la dernière révolution.

[5] Secousse, Préf., p. 57.

[6] Duce Normandiæ, qui regnum jure hæreditario... defendere et regere tenebatur, nulla remedia apponente, magna pars populi rusticani... ad civitatem Parisiensem... cum uxoribus et liberis... accurrere... Nec parcebatur in hoc religiosis quibuscumque. Propter quod monachi et moniales... sorores de Poissiaco, de Longo campo, etc. Contin. G. de Nangis, p. 116. — Une autre compagnie roboit tout le pays entre Seine et Loire, parquoi nul n'osoit aller de Paris à Vendôme, à Orléans, à Montargis; si nul n'osoit y demeurer, ains étoient tous les gens du plat pays affuis à Paris ou à Orléans. Froissart, III, p. 284 6.

[7] Secousse, I, 111.

Digitized by Google

ordonner par les jeunes, simples et ignorants. Il ne pouvait douter, lui disait-on, que les états n'exprimassent la pensée du royaume, puisque les députés étaient près de huit cents et qu'ils avaient consulté leurs provinces. Quant à ce qu'on lui avait dit que les députés songeaient à faire tuer ses conseillers, c'était, ils le lui assuraient, un mensonge, une calomnie [1].

Ils exigeaient que dans l'intervalle des assemblées il gouvernât avec l'assistance de trente-six élus des états, douze de chaque ordre. D'autres élus devaient être envoyés dans les provinces avec des pouvoirs presque illimités. Ils pouvaient punir sans forme de procès [2], emprunter et contraindre, instituer, salarier, châtier les agents royaux, assembler des états provinciaux, etc.

Les états accordaient de quoi payer trente mille hommes d'armes. Mais ils faisaient promettre au Dauphin que l'aide ne *serait levée ni employée par ses gens, mais par bonnes gens sages, loyaux et solvables, ordonnés par les trois états* [3]. Une nouvelle monnaie devait être faite, mais conforme à *l'instruction et aux patrons qui sont entre les mains du prévôt des marchands de Paris.* Nul changement dans les monnaies sans le consentement des états.

Nulle trêve, nulle convocation d'arrière-ban, sans leur autorisation.

Tout homme en France sera obligé de s'armer.

Les nobles ne pourront quitter le royaume sous aucun prétexte. Ils suspendront toute guerre privée : « Que si aucun fait le contraire, la justice du lieu, ou s'il est besoin, *ces bonnes gens du pays, prennent tels guerriers...* et les contraignent sans délai par retenue de corps et exploitement de leurs biens, à faire paix et à cesser de guerroyer. — Voilà les nobles soumis à la surveillance des communes.

Le droit de prise cesse. On pourra résister aux procureurs, et *s'assembler contre eux par cri, ou par son de cloche* [4].

Plus de don sur le domaine. Tout don est révoqué, en remontant jusqu'à Philippe le Bel. — Le Dauphin promet de faire cesser autour de lui toute dépense superflue et *voluptuaire.* — Il fera jurer à tous ses officiers de ne lui rien demander qu'en présence du grand conseil.

Chacun se contentera d'un office. — Le nombre des gens de justice sera réduit. — Les prévôtés, vicomtés, ne seront plus données à ferme. — Les prévôts, etc., ne pourront être placés dans les pays où ils sont nés.

Plus de jugement par commission. — Les criminels ne pourront composer, « mais il sera fait pleine justice. »

Quoique l'un des principaux rédacteurs de l'ordonnance, le Coq, soit un avocat, un président du parlement, les magistrats y sont traités sévèrement. On leur défend de faire le commerce [5]; on leur interdit les coalitions, les empiétements sur leurs juridictions respectives. On leur reproche leur paresse. On réduit leurs salaires en certains cas. Les réformes sont justes; mais le langage est rude, le ton aigre et hostile. Il est évident que le parlement se refusait à soutenir les états et la commune.

Les présidents, ou autres membres du parlement, commis aux enquêtes, ne prendront que quarante sous par jour. « Plusieurs ont accoustumé de prendre salaire trop excessif, et d'aller à quatre ou cinq chevaux, quoique s'ils alloient à leurs dépens, il leur suffiroit bien d'aller à deux chevaux ou à trois. »

Le grand conseil, le parlement, la chambre des comptes, sont accusés de négligence. *Des arrêts qui devraient avoir été rendus, il y a vingt ans, sont encore à rendre* [6]. Les conseillers viennent tard, leurs dîners sont longs, leurs après-dîners sont requis d'y venir à la Quasimodo, avec intimation que s'ils ne viennent, ils seront tenus à ce qu'auront ordonné ceux qui y viendront (art. 3). Ibid., III, 126-7.

[1] Ms. de la Bibliothèque royale, fonds Dupuy, n° 646, et Brienne, n° 276.

[2] Sans figure de jugement. Commission des trois élus des états pour les diocèses de Clermont et de Saint-Flour. 3 mars 1356 (1357). Ordonn., IV, 181.

[3] Lesquels jureront aux saints évangiles de Dieu, qu'ils ne donneront ni distribueront ledit argent à notre seigneur le roy, ni à nous, ni à d'autres, si ce n'est aux gens d'armes... Et si aucun de nos officiers voulait le prendre, nous voulons que lesdits receveurs puissent leur résister, et s'ils ne sont assez forts qu'ils appellent leurs voisins des bonnes villes (art. 2). — L'aide n'est accordée que pour un an. Les états, convoqués ou non, s'assembleront à la Quasimodo. Le duc de Bourgogne, le comte de Flandre et autres nobles ou députés des villes, qui ne sont pas venus aux états,

[4] Seulement, dans les voyages du roi, de la reine et du Dauphin, leurs maîtres d'hôtel pourront, hors des villes, faire prendre par les gens de la justice du lieu, des tables, des coussins, de la paille et des voitures, le tout en payant, et seulement pour un jour. Ibid.

[5] Défense aux conseillers et officiers de faire marchandise. « Les denrées sont aucunes foiz par leurs mauvaistiez grandement enchéries; et qui pis est, pour leur gautesse, il est peu de personnes qui osent mettre aux denrées que eulz ou leurs facteurs pour eulx bent avoir ou acheter... » Art. 31. Id., ibid.

[6] Id., ibid.

Digitized by Google

peu profitables: les gens de la chambre des comptes « jureront aux saints évangiles de Dieu, que bien et loyalement ils délivreront la bonne gent et par ordre, *sans eux faire muser.* » Le grand conseil, le parlement, la chambre des comptes, doivent s'assembler *au soleil levant* [1]. Les membres du grand conseil qui ne viendront pas *bien matin*, perdront les gages de la journée. — Ces membres, malgré leur haute position, sont, comme on voit, traités sans façon par les bourgeois législateurs.

Cette grande ordonnance de 1357, que le Dauphin fut obligé de signer, était bien plus qu'une réforme. Elle changeait d'un coup le gouvernement. Elle mettait l'administration entre les mains des états, substituait la république à la monarchie. Elle donnait le gouvernement au peuple, lorsqu'il n'y avait pas encore de peuple. Constituer un nouveau gouvernement au milieu d'une telle guerre, c'était une opération singulièrement périlleuse, comme celle d'une armée qui renverserait son ordre de bataille en présence de l'ennemi. Il y avait à parier que la France périrait dans ce revirement.

L'ordonnance détruisait les abus. Mais la royauté ne vivait guère que d'abus. Les tuer, c'était tuer le pouvoir, dissoudre l'État, désarmer la France.

Dans la réalité la France existait-elle comme personne politique? pouvait-on lui supposer une volonté commune? Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'autorité lui apparaissait encore tout entière dans la royauté. Elle ne souhaitait que des réformes partielles. L'ordonnance approuvée des états, n'était, selon toute vraisemblance, que l'œuvre d'une commune, d'une grande et intelligente commune, qui parlait au nom du royaume, mais que le royaume devait abandonner dans l'action.

Les nobles conseillers du Dauphin, dans leur haine de nobles contre les bourgeois, dans leurs jalousies provinciales contre Paris, poussaient leur maître à la résistance. Au mois de mars, il avait signé l'ordonnance présentée aux états; le 6 avril, il défendit de payer l'aide que les états avaient voté. Le 8, sur les représentations du prévôt des marchands, il révoqua la défense [2]. Le jeune prince flottait ainsi entre deux impulsions, suivant l'une aujourd'hui, demain l'autre, et peut-être de bonne foi. Il y avait grandement à douter dans cette crise obscure. Tout le monde doutait, personne ne payait. Le Dauphin restait désarmé, les états aussi. Il n'y avait plus de pouvoir public, ni roi, ni Dauphin, ni états.

Le royaume, sans force, se mourant, pour ainsi dire, et perdant conscience de soi, gisait comme un cadavre. La gangrène y était, les vers fourmillaient; les vers, je veux dire les brigands, anglais, navarrais. Toute cette pourriture isolait, détachait l'un de l'autre les membres du pauvre corps. On parlait du royaume; mais il n'y avait plus d'états vraiment généraux, rien de général, plus de communication, de route pour s'y rendre. Les routes étaient des coupe-gorges, la campagne un champ de bataille, la guerre partout à la fois, sans qu'on pût distinguer ami ou ennemi.

Dans cette dissolution du royaume, la commune restait vivante. Mais comment la commune vivrait-elle seule, et sans secours du pays que l'environne? Paris, ne sachant à qui se prendre de sa détresse, accusait les états. Le Dauphin enhardi déclara qu'il voulait gouverner, qu'il se passerait désormais de tuteur. Les commissaires des états se séparèrent. Mais il n'en fut que plus embarrassé. Il essaya de faire un peu d'argent en vendant des offices [3], mais l'argent ne vint pas. Il sortit de Paris; toute la campagne était en feu. Il n'y avait pas de petite ville où il ne pût être enlevé par les brigands. Il revint se blottir à Paris, et se remettre aux mains des états. Il les convoqua pour le 7 novembre [4].

Dans la nuit du 8 au 9, un ami de Marcel, un Picard, le sire de Pecquigny, enleva, par un coup de main, Charles le Mauvais du fort où il était enfermé. Marcel, qui voyait toujours autour du Dauphin une foule menaçante de nobles, avait besoin d'une épée contre ces gens d'épée, d'un prince du sang contre le Dauphin. Les bourgeois, dans leurs plus hardies tentatives de liberté, aimaient à suivre un prince. Il semblait beau aussi et chevaleresque, quand la chevalerie se conduisait si mal, que les bourgeois se chargeassent de réparer cette grande injustice, de redresser le tort des rois. La foule, toujours facile aux émotions généreuses, accueillit le prisonnier avec des larmes de joie. Le retour de ce méchant homme, mais si malheureux, leur semblait celui de la justice elle-même. Amené par les communes d'Amiens, reçu à Saint-Denis par la foule des bourgeois qui étaient allés au-devant [5],

[1] Ceci n'est pas dans l'ordonnance, mais dans la remontrance déjà citée. On y dit aussi : « Que ceux qui vouloient gouverner n'étant que deux ou trois, les choses souffroient de longs délais; que ceux qui poursuivoient la court, chevaliers, écuyers et bourgeois, étoient si dommagés par ces délais, qu'ils vendoient leurs chevaux, et partoient sans réponse, mal contens, etc. Ms. de la Bibliothèque royale, fonds Dupuy, n° 646 et Brienne, n° 276.

[2] Chron. de Saint-Denis, f. 232, verso, col. 2, et f. 233.

[3] Ord., III, 180.

[4] Secousse, Préf. des Ord., III, p. 70.

[5] Et mêmement le duc de Normandie le fêta grau-

Digitized by Google

il vint à Paris, mais d'abord seulement hors des murs, à Saint-Germain des Prés. Le surlendemain il *prêcha* le peuple de Paris. Il y avait, contre les murs de l'abbaye, une chaire ou tribune, d'où les juges présidaient aux combats judiciaires qui se faisaient au Pré-aux-Clercs, limite des deux juridictions. Ce fut de là que parla le roi de Navarre. Le Dauphin, à qui il avait demandé l'entrée et qui n'avait pas osé refuser, était venu l'entendre, peut-être dans l'espoir qu'il en dirait moins. Mais la harangue n'en fut que plus hardie. Il commença en latin, et continua en langue vulgaire [1]. Il parla à merveille. Il était, disent les contemporains, petit, vif et d'esprit subtil.

Le texte du discours, tiré, selon l'usage du temps, de la sainte Écriture, prêtait aux développements pathétiques : *Justus dominus et dilexit justitias ; vidit æquitatem vultus ejus.* Le roi de Navarre, s'adressant, avec une insidieuse douceur, au Dauphin lui-même, le prenait à témoin des injures qu'on lui avait faites. On avait bien tort de se défier de lui ; n'était-il pas Français de père et de mère ? n'était-il pas plus près de la couronne que le roi d'Angleterre qui la réclamait ? Il voudrait vivre et mourir en défendant le royaume de France... Le discours fut si long, qu'*on avait soupé dans Paris quand il cessa* [2]. Mais quoique le bourgeois n'aime pas à se *desheurer* [3], il n'en fut pas moins favorable au harangueur. Ce fut à qui lui donnerait de l'argent [4].

De Paris, il alla à Rouen et y exposa ses malheurs avec la même faconde [5]. Il fit descendre du gibet les corps de ses amis qui avaient été mis à mort au terrible dîner de Rouen [6], et les suivit à la cathédrale au son des cloches, et à la lueur des cierges. C'était le jour des Saints-Innocents (28 décembre) ; il parla sur ce texte : « Des innocents et des justes s'étaient attachés à moi, parce que je tenais pour vous, ô Seigneur [7] ! »

Le Dauphin *prêchait* aussi à Paris [8]. Il haranguait aux halles, Marcel à Saint-Jacques. Mais le premier n'avait pas la foule. Le peuple n'aimait pas la mine chétive du jeune prince. Tout sage et sensé qu'il pouvait être, c'était un froid harangueur, à côté du roi de Navarre.

L'engouement de Paris pour celui-ci était étrange. Que demandait ce prince si populaire ? Qu'on affaiblît encore le royaume, qu'on mît en ses mains des provinces entières, les provinces les plus vitales de la monarchie, toute la Champagne et une partie de la Normandie, la frontière anglaise, le Limousin, une foule de places et de forteresses. Mettre en des mains si suspectes nos meilleures provinces, c'eût été perdre d'un trait de plume autant qu'on avait perdu par la bataille de Poitiers.

Les bourgeois de Paris s'imaginaient que si le roi de Navarre était satisfait, il allait les délivrer des bandes de brigands qui affamaient la ville et qui se disaient Navarrais. Au fond ils n'étaient ni au roi de Navarre, ni à personne. Il eût voulu rappeler tous ces pillards qu'il ne l'aurait pu.

Cependant les bourgeois, le prévôt, l'université entouraient, assiégeaient le Dauphin. Ils le sommaient de faire justice à ce pauvre roi de Navarre. Un jacobin, parlant au nom de l'université, lui déclara qu'il était arrêté que le roi de Navarre ayant une fois fait toutes ses demandes, le Dauphin lui rendrait ses forteresses ; que, sur le reste, la ville et l'université aviseraient. Un moine de Saint-Denis vint après le jacobin : « Vous n'avez pas tout dit, maître ! s'écria-t-il. Dites encore que si monseigneur le duc ou le roi de Navarre ne se tient à ce

dement. Mais faire le convenoit, car le prévôt des marchands et ceux de son accord le ennortèrent à ce faire. Froisa., III, p. 290.

[1] Id., ibid., 291. — In latino valdè pulchro. Contin. G. de Nangis, p. 116.

[2] Chron. de Saint-Denis, folio 258, verso, col. 2.

[3] Comme dit le cardinal de Retz.

[4] Gaudens ad partes Rhotomagenses accessit, donis tamen ci pecuniis multis à civibus Parisiensibus receptis. Contin. G. de Nangis, p. 117.

[5] Miseries suas exposuit ... eleganter. Id., ibid.

[6] Le corps du comte d'Harcourt avait déjà été enlevé depuis longtemps. Les trois autres corps furent ensevelis par trois frères rendus (frères convers) de la Madelaine de Rouen. Chacun de ces corps fut ensuite mis dans un coffre, et il y eut un quatrième coffre vide en représentation du comte d'Harcourt. Ce dernier coffre fut mis dans un char à dames. Secousse, p. 165.

[7] Campanis pulsatis... sermone per ipsum regem priùs facto, ubi assumpsit thema istud : Innocentes et recti adhæserunt mihi (Ps. XXIV, 21). Id., ibid.

[8] Il voulait, disait-il, vivre et mourir avec eux ; les gens d'armes qu'il réunissait, étaient pour défendre le royaume contre les ennemis qui le ravageaient impunément par la faute de ceux qui s'étaient emparés du gouvernement ; il aurait déjà chassé ces ennemis s'il avait eu l'administration de la finance, mais il n'avait pas touché un denier ni une maille de tout l'argent levé par les états. — Marcel, averti de l'effet produit par ce discours, fit à son tour assembler le peuple à Saint-Jacques de l'Hôpital. Le duc y vint, mais ne put se faire entendre. Consac, partisan du prévôt, parla contre *les officiers ;* il y avait tant de mauvaises herbes, disait-il, que les bonnes ne pouvaient fructifier. L'avocat Jean de Saint-Onde, un des généraux des aides, déclara qu'une partie de l'argent avait été mal employée, et que plusieurs chevaliers qu'il nomma, avaient reçu, par ordre du duc de Normandie, 40,000 ou 50,000 moutons d'or « Si comme les rooles le notoient ». Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, 170.

Digitized by Google

qui est décidé, nous nous déclarerons contre lui [1]. »

Il n'y avait pas à dire non. Le Dauphin promettait gracieusement. Puis il faisait répondre par les commandants et capitaines qu'ayant reçu leurs places du roi, ils ne pouvaient les rendre sur un ordre du Dauphin.

Celui-ci, au milieu d'une ville ennemie, n'avait d'autre moyen de se procurer quelque argent que par de nouvelles altérations des monnaies (22, 23 janvier, 7 février 1358) [2]. Les états, réunis le 11 février, lui firent prendre le titre de régent du royaume [3], sans doute afin d'autoriser tout ce qu'ils ordonneraient en son nom. Peut-être aussi la commission des trente-six, choisie sous l'influence de Marcel, mais composée en majorité de nobles et d'ecclésiastiques, voulait-elle rendre force au Dauphin contre les bourgeois de Paris.

Un événement tragique avait porté au comble le mauvais vouloir de ceux-ci. Un changeur, nommé Perrin Macé, ayant vendu deux chevaux au Dauphin et n'étant pas payé, arrêta, dans la rue Neuve-Saint-Merry, Jean Baillet, trésorier des finances. Le trésorier refusait de payer, sans doute sous prétexte du droit de prise. Une dispute s'éleva. Perrin tua Baillet, et se jeta à quartier dans Saint-Jacques la Boucherie. Les gens du Dauphin, Robert de Clermont, maréchal de France, Jean de Châlons et Guillaume Staise, prévôt de Paris, s'y rendirent, forcèrent l'asile, traînèrent Perrin au Châtelet, lui coupèrent le poing et le firent pendre. L'évêque se plaignit bien haut de cette violation des immunités ecclésiastiques, il obtint le corps de Perrin et l'enterra honnêtement à Saint-Merry. Marcel assista au service, tandis que le Dauphin suivait l'enterrement de Baillet [4].

Une collision était imminente. Marcel, pour encourager les bourgeois par la vue de leur nombre, leur fit porter des chaperons bleus et rouges, aux couleurs de la ville [5]. Il écrivit aux bonnes villes pour les prier de prendre ces chaperons. Amiens et Laon n'y manquèrent pas. Peu d'autres villes consentirent à en faire autant.

Cependant la désolation des campagnes amenait, entassait dans Paris tout un peuple de paysans. Les vivres devenaient rares et chers. Les bourgeois qui avaient beaucoup de petits biens dans l'Ile-de-France, et qui en tiraient mille douceurs, œufs, beurre, fromages, volailles, ne recevaient plus rien. Ils trouvaient cela bien dur [6]. Le 22 février, le Dauphin rendit une nouvelle ordonnance pour altérer encore les monnaies.

Le lendemain, le prévôt des marchands assembla en armes à Saint-Éloi tous les corps de métiers. A neuf heures, cette foule armée reconnut dans la rue un des conseillers du Dauphin, avocat au parlement, maître Renault Dacy, qui revenait du Palais chez lui, près Saint-Landry. Ils se mirent à courir sur lui; il se jeta dans la maison d'un pâtissier, et y fut frappé à mort; il n'eut pas le temps de pousser un cri. Cependant le prévôt, suivi d'une foule de bonnets rouges et bleus, entra dans l'hôtel du Dauphin, monta jusqu'à sa chambre, et lui dit aigrement qu'il devrait mettre ordre aux affaires du royaume; que ce royaume devant après tout lui revenir, c'était à lui à le garder des compagnies qui gâtaient tout le pays. Le Dauphin, qui était entre ses conseillers ordinaires les maréchaux de Champagne et de Normandie, répondit avec plus de hardiesse que de coutume : « Je le ferais volontiers, si j'avais de quoi le faire; mais c'est à celui qui a les droits et profits, à avoir aussi la garde du royaume [7]. » Il y eut encore quelques paroles aigres, et le prévôt éclata : « Monseigneur, dit-il au Dauphin, ne vous étonnez de rien de ce que vous allez voir; il faut qu'il en soit ainsi. » Puis se tournant vers les hommes aux capuces rouges, il leur dit : « Faites vite ce pourquoi vous êtes venus [8]. » A l'instant, ils se jetèrent sur le maréchal de Champagne et le tuèrent près du lit du Dauphin. Le maréchal de Normandie s'était retiré dans un cabinet; ils l'y poursuivirent et le tuèrent aussi. Le Dauphin se croyait perdu, le sang avait rejailli jusque sur sa robe [9]. Tous ses officiers avaient fui. « Sauvez-moi la vie, » dit-il au prévôt. Marcel lui dit

[1] Chron. de Saint-Denis, II, folio 243.

[2] Ord., III, p. 195, sqq.

[3] Id., ibid., p. 212.

[4] Matt. Villani, l. VIII, c. 29, p. 484.

[5] Dans la première semaine de janvier, ceulx de Paris ordonnèrent que ils auroient tous chapperons my-partis de drap rouge et pers. Ms. Outre ces chaperons les partisans du prévôt portèrent encore des fermeilles d'argent mi-partiz d'esmail vermeil et asuré, au dessous avoit escript *à bonne fin*, en signe d'alience de vivre et morir avec ledit prévôt contre toutes personnes. Lettres d'abolition du 10 août 1358. Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, p. 165.

[6] Admirantibus de hoc et dolentibus præposito mercatorum et civibus quod per regentem et nobiles qui circa eum erant non remediabatur ipsum pluries adierunt exorantes... Qui optimè eis facere promittebat, sed... Quinimo magis gaudere de malis insurgentibus in populis et afflictionibus, et tunc et posteà Nobiles videbantur. Contin. G. de Nangis, p. 116.

[7] Froiss., III, p. 288.

[8] Tunc dirigens verba illis sic capuciatis dixit : Eia breviter facite hoc propter quod huc venistis. Cont. G. de Nangis, p. 117.

[9] Froiss., III, p. 288.

Digitized by Google

de ne rien craindre. Il changea de chaperon avec lui, le couvrant ainsi des couleurs de la ville [1]. Toute la journée, Marcel porta hardiment le chaperon du Dauphin. Le peuple l'attendait à la Grève. Il le harangua d'une fenêtre, dit que ceux qui avaient été tués étaient des traîtres, et demanda au peuple s'il le soutiendrait. Plusieurs crièrent qu'ils l'avouaient de tout, et se dévouaient à lui à la vie et à la mort.

Marcel retourna au palais avec une foule de gens armés qu'il laissa dans la cour. Il trouva le Dauphin plein de saisissement et de douleur. « Ne vous affligez, Monseigneur, lui dit le prévôt. Ce qui s'est fait, s'est fait pour éviter de plus grand péril, *et de la volonté du peuple* [2]. » Et il le priait de tout approuver.

Il fallait bien que le Dauphin approuvât, ne pouvant mieux. Il lui fallut encore faire bonne mine au roi de Navarre, qui rentra quatre jours après. Marcel et le Coq les avaient réconciliés bon gré mal gré, et les faisaient dîner ensemble tous les jours.

Ce retour du roi de Navarre, quatre jours après le meurtre des conseillers du Dauphin, ne donnait que trop clairement le sens de cette tragédie. Il pouvait rentrer; Marcel lui avait fait place libre par la mort de ses ennemis. Il lui avait donné un terrible gage, qui le liait à lui pour jamais. Il était évident que tout était fini entre Marcel et le Dauphin. Ce crime avait été probablement imposé au prévôt par Charles le Mauvais, qui n'était pas neuf aux assassinats. Marcel s'étant donné ainsi, le roi de Navarre avait désormais à voir ce qu'il en ferait, et s'il avait plus d'avantage à l'aider ou à le vendre [3].

Marcel croyait avoir gagné le roi de Navarre, et il perdit les états. C'est-à-dire que la légalité, violée par un crime, le délaissa pour toujours. Ce qui restait des députés de la noblesse quitta Paris, sans attendre la clôture. Plusieurs même des commissaires des états, chargés du gouvernement dans l'intervalle des sessions, ne voulurent plus gouverner, et laissèrent Marcel. Lui, sans se décourager, il les remplaça par des bourgeois de Paris [4]. Paris se chargeait de gouverner la France. Mais la France ne voulut pas.

La Picardie, qui avait si vivement pris parti en délivrant le roi de Navarre, fut la première à refuser d'envoyer de l'argent à Paris [5]. Les états de Champagne s'assemblèrent, et Marcel ne fut pas assez fort pour empêcher le Dauphin d'y aller. Dès lors, il devait périr tôt ou tard. Le pouvoir royal n'avait besoin que d'une prise, pour ressaisir tout. Le Dauphin alla à ces états accompagné des gens de Marcel, et d'abord il n'osa rien dire contre ce qui s'était passé à Paris. Mais les nobles de Champagne ne manquèrent pas de parler. Le comte de Braine lui demanda si les maréchaux de Champagne et de Normandie avaient mérité la mort. Le Dauphin répondit qu'ils l'avaient toujours bien et loyalement servi. Même scène à Compiègne aux états de Vermandois [6]. Le Dauphin, tout à fait rassuré, prit sur lui de transférer à Compiègne les états de la langue d'oïl, qui étaient convoqués pour le premier mai à Paris [7]. Peu de monde y vint. C'était toutefois une représentation telle quelle du royaume contre Paris.

Les états rendirent hommage aux réformes de la grande ordonnance, en les adoptant pour la plupart. L'aide qu'ils votèrent devait être perçue par des députés des états. Cette affectation de popularité effraya Marcel. Il engagea l'université à implorer pour la ville la clémence du Dauphin. Mais il n'y avait plus de paix possible. Le prince insistait pour qu'on lui livrât dix ou douze des plus coupables. Il se rabattit même à cinq ou six, assurant qu'il ne les ferait pas mourir [8].

Marcel ne s'y fia pas. Il acheva promptement les murs de Paris, sans épargner les maisons de moines qui touchaient l'enceinte [9]. Il s'empara de la tour du Louvre. Il envoya en Avignon louer des *brigands* [10].

[1] On lui donna un des chaperons à porter, et convint qu'il pardonnât là cette mort de ses trois chevaliers. Froissart, III, p. 288.

[2] Chron. de Saint-Denis, II, folio 244.

[3] Quod utinàm nunquàm ad effectum finaliter devenisset. Et fuit istud prout iste præpositus *cum suis me et multis audientibus* confessus est. Cont. G. de Nang., p. 116.

[4] Or vous dis que les nobles du royaume de France, et les prélats de la sainte Église se commencèrent à tanner de l'emprise et ordonnance des trois états. Si en laissoient le prévost des marchands convenir et aucuns des bourgeois de Paris. Froiss., III, ch. 382, p. 287. Conf. Matt. Villani, l. VIII, c. 38, 492.

[5] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, I, 140-1.

[6] Ut illos principales occidi faceret, vel si non posset... expugnaret viriliter civitatem et tam diù dictam urbem Parisiensem... *per impedimentum suorum victualium* molestaret. Contin. G. de Nangis, p. 117.

[7] Secousse, Préf. Ord., III, p. 79.

[8] Non intendens eorum mortem. Contin. G. de Nangis, p. 117.

[9] Ibid., p. 117-118. En continuant ces travaux on retrouva les fondations des tours qu'on regarda comme des constructions des Sarrasins. Là selon les anciennes chroniques avait existé autrefois un camp appelé Altum-Folium (rue *Haute-Feuille*, rue *Pierre-Sarrasin*). Ibid.

[10] Jean Donati partit le 8 mai 1358 pour Avignon,

Digitized by Google

La noblesse et la commune allaient combattre et se mesuraient, lorsqu'un tiers se leva auquel personne n'avait songé. Les souffrances du paysan avaient passé la mesure; tous avaient frappé dessus, comme sur une bête tombée sous la charge; la bête se releva enragée, et elle mordit.

Nous l'avons déjà dit. Dans cette guerre chevaleresque que se faisaient à armes courtoises [1] les nobles de France et d'Angleterre, il n'y avait au fond qu'un ennemi, une victime des maux de la guerre; c'était le paysan. Avant la guerre, celui-ci s'était épuisé pour fournir aux magnificences des seigneurs, pour payer ces belles armes, ces écussons émaillés, ces riches bannières qui se firent prendre à Crécy et à Poitiers. Après, qui paya la rançon? Ce fut encore le paysan.

Les prisonniers relâchés sur parole vinrent sur leurs terres, ramasser vitement les sommes monstrueuses qu'ils avaient promises, sans marchander, sur le champ de bataille. Le bien du paysan n'était pas long à inventorier. Maigres bestiaux, misérables attelages, charrue, charrette, et quelques ferrailles. De mobilier, il n'y en avait point. Nulle réserve, sauf un peu de grain pour semer. Cela pris et vendu, que restait-il sur quoi le seigneur eût recours? le corps, la peau du pauvre diable. On tâchait encore d'en tirer quelque chose. Apparemment, le rustre avait quelque cachette où il enfouissait. Pour le lui faire dire, on le travaillait rudement. On lui chauffait les pieds. On n'y plaignait ni le fer ni le feu.

Il n'y a plus guère de châteaux; les édits de Richelieu, les démolisseurs révolutionnaires, ont trop bien travaillé. Toutefois maintenant encore, lorsque nous cheminons sous les murs de Taillebourg ou de Tancarville, lorqu'au fond des Ardennes, dans la gorge de Montcornet, nous envisageons sur nos têtes l'oblique et louche fenêtre qui nous regarde passer, le cœur se serre, nous ressentons quelque chose des souffrances de ceux qui, tant de siècles durant, ont langui au pied de ces tours. Il n'est même pas besoin pour cela que nous ayons lu les vieilles histoires. Les âmes de nos pères vibrent encore en nous pour des douleurs oubliées, à peu près comme le blessé souffre à la main qu'il n'a plus.

Ruiné par son seigneur, le paysan n'était pas quitte. Ce fut le caractère atroce de ces guerres des Anglais; pendant qu'ils rançonnaient le royaume en gros, ils le pillaient en détail. Il se forma par tout le royaume des compagnies, dites d'Anglais ou de Navarrais. Le Gallois Griffith désolait tout le pays entre Seine et Loire, l'Anglais Knolles la Normandie. Le premier à lui seul saccagea Montargis, Étampes, Arpajon, Montlhéry, plus de quinze villes ou gros bourgs [2]. Ailleurs, c'étaient l'Anglais Audley, les Allemands Albrecht et Frank Hennekin [3]. Un de ces chefs, Arnaud de Cervole, qu'on appelait l'archiprêtre, parce qu'en effet, quoique séculier, il possédait un archiprêtré, laissa les provinces déjà pillées, traversa toute la France, jusqu'en Provence, mit à sac Salon et Saint-Maximin pour épouvanter Avignon. Le pape tremblant invita le brigand, le reçut comme un fils de France [4], le fit dîner avec lui, et lui donna quarante mille écus, de plus l'absolution. Cervole, en sortant d'Avignon, n'en pilla pas moins la ville d'Aix, d'où il alla en Bourgogne, pour en faire autant.

Ces chefs de bande n'étaient pas, comme on pourrait croire, des gens de rien, de petits compagnons, mais des nobles, souvent des seigneurs. Le frère du roi de Navarre pillait comme les autres. Dans les sauf-conduits qu'ils vendaient aux marchands qui approvisionnaient les villes, ils exceptaient nommément les choses propres aux nobles, les parures militaires : « Chapeaux de castor, plumes d'autruche et fers de glaive [5]. »

Les chevaliers du quatorzième siècle avaient une autre mission que ceux des romans, c'était d'écraser le faible. Le sire d'Aubrécicourt volait et tuait au hasard *pour bien mériter de sa dame*, Isabelle de Juliers, nièce de la reine d'Angleterre : « Car il étoit jeune et amoureux durement. » Il se faisait fort de devenir au moins comte de Champagne [6]. La dissolution de la monarchie donnait à ces pillards des espérances folles. C'était à qui entrerait par ruse ou par force dans quelque château mal gardé. Les capitaines des places se croyaient libres de leurs serments. Plus de roi, plus de foi. Ils vendaient, échangeaient leurs places, leurs garnisons [7].

portant à Pierre Maloisel 2,000 florins d'or au mouton, de la part de Marcel, qui l'avait chargé de lever des *brigands*, et pour y acheter des armes. — Marcel avait aussi dans Paris, dit Froissart, un grand nombre de gens d'armes et soudoyers Navarrois et Anglois, archers et autres compagnons. Secousse, p. 223-4.

[1] Les chevaliers et les écuyers rançonnoient-ils assez courtoisement, à mise d'argent, ou à coursiers ou à roncins; ou d'un pauvre gentilhomme qui n'avoit de quoi rien payer, le prenoient bien le service un quartier d'an, ou deux ou trois. Froissart, ch. III, p. 333.

[2] Id., ibid., ch. 381, p. 285-6.

[3] Id., ibid., c. 380, p. 284.

[4] Philippe le Hardi duc de Bourgogne l'appelait son compère. Froissart l'appelle Monseigneur. IV, ch. 495, p. 222.

[5] Id., III, c. 396, p. 334.

[6] Id., ibid., c. 411, p. 387.

[7] Id., ibid., c. 418, p. 399.

Digitized by Google

Cette vie de trouble et d'aventures, après tant d'années d'obéissance sous les rois, faisait la joie des nobles. C'était comme une échappée d'écoliers, qui ne ménagent rien dans leurs jeux. Froissart, leur historien, ne se lasse pas de conter ces belles histoires. Il s'intéresse à ces pillards, prend part à leurs bonnes fortunes : « Et toujours, gagnoient pauvres brigands, etc.[1]. » Il ne lui arrive nulle part de douter de leur loyauté. A peine doute-t-il de leur salut [2].

L'effroi était tel à Paris, que les bourgeois avaient offert à Notre-Dame une bougie qui, disait-on, avait la longueur du tour de la ville [3]. On n'osait plus sonner dans les églises, si ce n'est à l'heure du couvre-feu, de crainte que les habitants en sentinelle sur les murailles n'entendissent venir l'ennemi. Combien la terreur n'était-elle pas plus grande dans les campagnes! Les paysans ne dormaient plus. Ceux des bords de la Loire passaient les nuits dans les îles, ou dans des bateaux arrêtés au milieu du fleuve. En Picardie les populations creusaient la terre et s'y réfugiaient. Le long de la Somme, de Péronne à l'embouchure, on comptait encore au dernier siècle trente de ces souterrains [4]. C'est là qu'on pouvait avoir quelque impression de l'horreur de ces temps. C'étaient de longues allées voûtées de sept ou huit pieds de large, bordées de vingt ou trente chambres, avec un puits au centre, pour avoir à la fois de l'air et de l'eau. Autour du puits, de grandes chambres pour les bestiaux. Le soin et la solidité qu'on remarque dans ces constructions, indiquent assez que c'était une des demeures ordinaires de la triste population de ces temps. Les familles s'y entassaient à l'approche de l'ennemi. Les femmes, les enfants y pourrissaient des semaines, des mois, pendant que les hommes allaient timidement au clocher, voir si les gens de guerre s'éloignaient de la campagne.

Mais ils ne s'en allaient pas toujours assez vite pour que les pauvres gens pussent semer ou récolter. Ils avaient beau se réfugier sous la terre. La faim les y atteignait. Dans la Brie et le Beauvoisis surtout, il n'y avait plus de ressource [5]. Tout était gâté, détruit. Il ne restait plus rien que dans les châteaux. Le paysan, enragé de faim et de misère, força les châteaux, égorgea les nobles.

Jamais ceux-ci n'auraient voulu croire à une telle audace. Ils avaient ri tant de fois, quand on essayait d'armer ces populations simples et dociles, quand on les traînait à la guerre. On appelait par dérision le paysan Jacques bonhomme, comme nous appelons Jean-jean, nos conscrits [6]. Qui aurait craint de maltraiter des gens qui portaient si gauchement les armes? C'était un dicton entre les nobles : « Oignez vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous oindra. »

Les Jacques payèrent à leurs seigneurs un arriéré de plusieurs siècles. Ce fut une vengeance de désespérés, de damnés. Dieu semblait avoir si complétement délaissé ce monde... Ils n'égorgeaient

[1] Et toujours gagnoient pauvres brigands a piller villes et châteaux... Ils épioient une bonne ville ou châtel, une journée ou deux loin, et puis s'assembloient et entroient en cette ville droit sur le point du jour, et boutoient le feu en une maison ou deux; et ceux de la ville euidoient que ce fussent mille armures de fer...; si s'enfuyoient... et ces brigands brisoient maisons, coffres et écrins... Et gagnèrent ainsi plusieurs châteaux et les revendirent. Entre les autres, eut un brigand qui épia le fort châtel de Combourne en Limosin, avec trente de ses compagnons et l'échellèrent, et gagnèrent le seigneur dedans, et le mirent en prison en son châtel même, et le tinrent si longtemps qu'il se rançonna atout vingt quatre mille écus, et encore détint ledit brigand le châtel. Et par ses prouesses le roi de France le voulut avoir de lez lui, et acheta son châtel vingt mille écus et fut huissier d'armes du roi de France. Et étoit appelé ce brigand Bacon. Froissart, II, 480-81.

[2] Le coursier de Croquard trébucha et rompit à son maître le col. Je ne sais que son avoir devint ni qui eut l'âme, mais je sais que Croquard fina ainsi. Id., III, p. 485.

[3] Chron. de Saint-Denis, 237, ve, col. 2.

[4] Ces souterrains paraissent avoir été creusés dès l'époque des invasions normandes. Ils furent probablement agrandis d'âge en âge. Une partie du territoire de Santerre qui à elle seule possédait trois de ces souterrains, était appelée Territorium sanctæ liberationis. Mém. de l'abbé Lebœuf, dans les Mém. de l'Acad. des inscript., XXVII, 179.

[5] Dont un si cher temps vint en France que on vendoit un tonnelet de harengs trente écus, et toutes autres choses à l'avenant, et mouroient les petites gens de faim, dont c'étoit grand'pitié; et dura cette dureté et ce cher temps plus de quatre ans. Froiss., III, 340.

Les ecclésiastiques eux-mêmes souffrirent beaucoup: Multi abbates et monachi de pauperati et etiam abbatissæ varia et aliena loca per Parisius et alibi, divitiis diminutis, quærere cogebantur. Tunc enim qui olim cum magnâ equorum scutiferorum catervâ visi fuerant incedere, nuc peditando unico famulo et monacho cum victu sobrio poterant contentari. Contin. G. de Nangis, II, 122. — La misère et les insultes des gens de guerre inspirèrent souvent aux ecclésiastiques un courage extraordinaire. Nous voyons dans une occasion le chanoine de Robesart abattre trois Navarrais de son premier coup de lance. Ensuite il fit merveille de sa hache. L'évêque de Noyon faisait aussi une rude guerre à ces brigands. Froissart, II, 353. Secousse, I, 340-1.

[6] Contin. G. de Nangis. Les autres étymologies sont ridicules. *Voyez* Baluze, Pap. Aven., I, 555, etc.

Digitized by Google

pas seulement leurs seigneurs, mais tâchaient d'exterminer les familles, tuant les jeunes héritiers, tuant l'honneur, en violant les dames[1]. Puis, ces sauvages s'affublaient de beaux habits, eux et leurs femmes, se paraient de belles dépouilles sanglantes.

Et toutefois, il n'étaient pas tellement sauvages, qu'ils n'allassent avec une sorte d'ordre, par bannières, et sous un capitaine, un des leurs, un rusé paysan qui s'appelait Guillaume Callet[2]. « Et en ces assemblées avoit le plus gens de labour, et si y avoit de riches hommes bourgeois, et aultres[3]. » — « Quand on leur demandoit, dit Froissart, pourquoi ils faisoyent ainsi, ils répondoient quils ne savoient, mais quils faisoyent ainsi quils veoyent les autres faire; et pensoyent quils dussent en telle manière destruire tous les nobles et gentilshommes du monde[4]. »

Aussi les grands et les nobles se déclarèrent tous contre eux, sans distinction de parti. Charles le Mauvais les flatta, invita leurs principaux chefs[5], et pendant les pourparlers, il fit main-basse sur eux. Il couronna le roi des Jacques d'un trépied de fer rouge[6]. Il les surprit ensuite près Montdidier, et en fit un grand carnage. Les nobles se rassurèrent, prirent les armes, et se mirent à tuer et brûler tout dans les campagnes à tort ou à droit[7].

La guerre des Jacques avait fait une diversion utile à celle de Paris. Marcel avait intérêt à les soutenir. C'était pourtant une hideuse alliance, que celle de ces bêtes farouches. Les communes hésitaient. Senlis et Meaux les reçurent. Amiens leur envoya quelques hommes, mais les fit bientôt revenir[8]. Marcel, qui avait profité du soulèvement pour détruire plusieurs forteresses autour de Paris, se hasarda à leur envoyer du monde pour les aider à prendre le Marché de Meaux. D'abord le prévôt des monnaies leur conduisit cinq cents hommes, auxquels se joignirent trois cents autres sous la conduite d'un épicier de Paris.

La duchesse d'Orléans, la duchesse de Normandie, une foule de nobles dames, de demoiselles et d'enfants, s'étaient jetées dans le Marché de Meaux, environné de la Marne. De là elles voyaient et entendaient les Jacques qui remplissaient la ville. Elles se mouraient de peur. D'un moment à l'autre, elles pouvaient être forcées, massacrées. Heureusement il leur vint un secours inespéré. Le comte de Foix, et le captal de Buch (ce dernier au service des Anglais) revenaient de la croisade de Prusse, avec quelques cavaliers. Ils apprirent à Châlons le danger de ces dames, et chevauchèrent rapidement vers Meaux. Arrivés dans le Marché : « Ils firent ouvrir tout arrière, et puis se mirent au-devant de ces vilains, noirs et petits et très-mal armés, et lancèrent à eux de leurs lances et de leurs épées. Ceux qui étoient devant et qui sentoient les horions reculèrent de *hideur* et tomboient les uns sur les autres. Alors issirent les gens d'armes hors des barrières et les abattoient à grands monceaux et les tuoient ainsi que bêtes et les reboutèrent hors de la ville. Ils en mirent à fin plus de sept mille et boutèrent le feu en la désordonnée ville de Meaux (9 juin 1358)[9]. »

Les nobles firent partout main-basse sur les paysans, sans s'informer de la part qu'ils avaient prise à la Jacquerie ; « Et ils firent, dit un contemporain, tant de mal au pays, qu'il n'y avait pas besoin que les Anglais vinssent pour la destruction du royaume. Ils n'auraient jamais pu faire ce que firent les nobles de France[10]. »

Ils voulaient traiter Senlis comme Meaux. Ils s'en firent ouvrir les portes, disant venir de la part du régent, puis ils se mirent à crier : Ville prise ! ville gagnée. Mais ils trouvèrent tous les bourgeois en armes, et même d'autres nobles qui défendaient la ville. On lança sur eux par la pente rapide de la grande rue, des charrettes qui les renversèrent. L'eau bouillante pleuvait des fenêtres. « Les uns s'enfuirent à Meaux conter leur déconfiture et se faire moquer; les autres qui restèrent sur la place, ne feront plus de mal aux gens de Senlis[11]. »

C'est un prodige qu'au milieu de cette dévasta-

[1] Quærentes nobiles et eorum maneria cum uxoribus et liberis exstirpare... Dominas nobiles suas vili libidine opprimebant. Cont. G. de Nangis, 119.

[2] Ou Caillet, dans les Chroniques de France; Karle dans le Continuateur de Nangis; Jacques Bonhomme, selon Froissart et l'auteur anonyme de la première vie d'Innocent VI : Et l'élurent le pire des mauvais, et ce roi on appeloit Jacques Bonhomme. Froissart, III, 294.

[3] Chron. de Saint-Denis, II, folio 249.

[4] Froissart, III, 297.

[5] Blanditiis advocavit. Contin. G. de Nangis, 119.

[6] Vita prima Inn. VI, apud Baluz., Pap. Aven., I, 334.

[7] Chateaubriand, Études hist., édit. 1831, t. IV, p. 170 : « Nous avons encore les complaintes latines que l'on chantait sur les malheurs de ces temps, et ce couplet :

Jacques Bonhomme,
Cessez, cessez, gens d'armes et piétons,
De piller et manger le Bonhomme,
Qui de longtemps Jacques Bonhomme
Se nomme. »

Ce couplet est-il bien ancien?—Pour les complaintes latines, *voyez* Mém., collection Petitot, t. V, p. 181.

[8] Chronique publiée par Sauvage, p. 196-7.

[9] Froissart, III, 299-302.

[10] Contin. G. de Nangis, 119.

[11] Qui verò mortui remanserunt, genti Silvanectensi amplius non nocebunt. Id., ibid.

Digitized by Google

tion des campagnes, Paris ne soit pas mort de faim. Cela fait grand honneur à l'habileté du prévôt des marchands. Il ne pouvait nourrir longtemps cette grande et dévorante ville sans avoir pour lui la campagne. De là l'apparente inconstance de sa conduite. Il s'allia aux Jacques, puis au roi de Navarre, destructeur des Jacques. La cavalerie de ce prince lui était indispensable pour garder quelques routes libres, tandis que le Dauphin tenait la rivière. Il fit donner à Charles le Mauvais le titre de capitaine de Paris (15 juin). Mais le prince lui-même n'était pas libre. Il fut abandonné de plusieurs de ses gentilshommes, qui ne voulaient pas servir la canaille contre les honnêtes gens. Cependant les bourgeois mêmes tournaient contre lui; ils lui en voulaient d'avoir détruit les Jacques, et ils soupçonnaient bien que leur capitaine ne faisait pas grand cas d'eux.

Cependant les vivres enchérissaient. Le Dauphin avec trois mille lances était à Charenton, et arrêtait les arrivages de la Seine et de la Marne. Les bourgeois sommèrent le roi de Navarre de les défendre, de sortir, de faire enfin quelque chose. Il sortit, mais pour traiter. Les deux princes eurent une longue et secrète entrevue, et se séparèrent bons amis. Le roi de Navarre ayant encore osé rentrer dans Paris, ses plus déterminés partisans et Marcel lui-même lui ôtèrent le titre de capitaine de la ville. Il se retira en se plaignant fort; Navarrais et bourgeois se querellèrent, et il y eut quelques hommes de tués.

La position de Marcel devenait mauvaise. Le Dauphin tenait la haute Seine, Charenton, Saint-Maur; le roi de Navarre la basse, Saint-Denis. Il battait toute la campagne. Les arrivages étaient impossibles. Paris allait étouffer. Le roi de Navarre qui le voyait bien, se faisait marchander par les deux partis. La Dauphine et beaucoup de *bonnes* gens, c'est-à-dire des seigneurs, des évêques, s'entremettaient, allaient et venaient. On offrait au roi de Navarre quatre cent mille florins, pourvu qu'il livrât Paris et Marcel [1]. Le traité était déjà signé, et une messe dite, où les deux princes devaient communier de la même hostie. Le roi de Navarre déclara qu'il ne pouvait, n'étant pas à jeun [2].

Le Dauphin lui promettait de l'argent. Marcel lui en donnait. Toutes les semaines il envoyait à Charles le Mauvais deux charges d'argent pour payer ses troupes. Il n'avait d'espoir qu'en lui; il l'allait voir à Saint-Denis; il le conjurait de se rappeler que c'étaient les gens de Paris qui l'avaient tiré de prison, et eux encore qui avaient tué ses ennemis. Le roi de Navarre lui donnait de bonnes paroles; il l'engageait: « A se bien pourvoir d'or et d'argent, et à l'envoyer hardiment à Saint-Denis; qu'il leur en rendrait bon compte [3]. »

Ce roi des bandits ne pouvait, ne voulait sans doute les empêcher de piller. Les bourgeois voyaient leur argent s'en aller aux pillards, et les vivres n'en venaient pas mieux. Le prévôt était toujours sur la route de Saint-Denis, toujours en pourparler. Cela leur donnait à penser. De tant d'argent que levait Marcel, n'en gardait-il pas bonne part? Déjà on avait épilogué sur les salaires que les commissaires des états s'étaient libéralement attribués à eux-mêmes [4].

Les Navarrais, Anglais et autres mercenaires, avaient suivi la plupart le roi de Navarre à Saint-Denis. D'autres étaient restés à Paris pour manger leur argent. Les bourgeois les voyaient de mauvais œil. Il y eut des batteries, et l'on en tua plus de soixante. Marcel, qui ne craignait rien tant que de se brouiller avec le roi de Navarre, sauva les autres en les emprisonnant, et le soir même il les renvoya à Saint-Denis [5]. Les bourgeois ne le lui pardonnèrent pas.

Cependant les Navarrais poussaient leurs courses jusqu'aux portes; on n'osait plus sortir. Les Parisiens se fâchèrent; ils déclarèrent au prévôt qu'ils voulaient châtier ces brigands. Il fallut leur complaire, les faire sortir, pour chercher les Navarrais. Ayant couru tout le jour vers Saint-Cloud, ils revenaient fort las (c'était le 22 juillet), traînant leurs épées, ayant défait leurs bassinets [6], se plaignant fort de n'avoir rien trouvé, lorsqu'au fond d'un chemin, ils trouvent quatre cents hommes qui se lèvent et tombent sur eux. Ils s'enfuirent à toutes jambes, mais avant d'atteindre les portes, il en périt sept cents; d'autres encore furent tués le lendemain, lorsqu'ils allaient chercher les morts. Cette déconfiture acheva de les exaspérer contre Marcel, c'était sa faute; disaient-ils; il était rentré avant eux, il ne les avait pas soutenus; probablement il avait averti l'ennemi.

Le prévôt était perdu. Sa seule ressource était de se livrer au roi de Navarre, lui, et Paris, et le royaume, s'il pouvait. Charles le Mauvais touchait au but de son ambition [7]. Le plus grave historien

[1] Froissart, III, 306.
[2] Secousse, I, 276.
[3] Froissart, III, 309.
[4] Ordonn., III, 522. *Voy.* aussi Villani.
[5] Chroniques de France, ch. 88.

[6] Et portoit l'un son bassinet en sa main, l'autre à son col, les autres par lâcheté et ennui trainoient leurs épées ou les portoient en écharpe. Froissart, III, 318.
[7] Ad hoc totis viribus anhelabat. Contin. G. de Nangis, p. 120.

Digitized by Google

de ce temps, témoin oculaire de toute cette révolution, et du reste favorable à Marcel, avoue qu'il avait promis au roi de Navarre de lui livrer les clefs de Paris, pour qu'il se rendît maître de la ville, et tuât ceux qui lui étaient opposés. Leurs portes étaient marquées d'avance [1].

La nuit du 31 juillet au 1er août 1358, Étienne Marcel entreprit de livrer la ville qu'il avait mise en défense, les murailles qu'il avait bâties. Jusque-là il semble avoir toujours consulté les échevins, même sur le meurtre des deux maréchaux. Mais cette fois, il voyait que les autres ne songeaient plus qu'à se sauver en le perdant. Celui des échevins sur lequel il comptait le plus, qui s'était le plus compromis, qui était son compère, Jean Maillart, lui avait cherché querelle le jour même. Maillart s'entendit avec les chefs du parti du Dauphin, Pepin des Essarts et Jean de Charny, et tous trois, avec leurs hommes, se trouvèrent à la bastille Saint-Denis, que Marcel devait livrer. « Et s'en vinrent un peu avant minuit,... et trouvèrent ledit prévôt des marchands, les clefs de la porte en ses mains. Le premier parler que Jean Maillart lui dit, ce fut que il lui demanda par son nom : « Étienne, Étienne, que faites-vous ci à cette heure? » Le prévôt lui répondit : « Jean, à vous qu'en monte de savoir? je suis ci pour prendre garde de la ville dont j'ai le gouvernement. » — « Par Dieu, répondit Jean Maillart, il ne va mie ainsi ; mais n'êtes ci à cette heure pour nul bien ; et je le vous montre, dit-il à ceux qui étoient de-lez (près) lui, comment il tient les clefs des portes en ses mains pour trahir la ville. » Le prévôt des marchands s'avança et dit : « Vous mentez. » — « Par Dieu, répondit Jean Maillart, traître, mais vous mentez; » et tantôt férit à lui et dit à ses gens : « A la mort, à la mort tout homme de son côté, car ils sont traîtres. » Là eut grand hutin et dur; et s'en fut volontiers le prévôt des marchands fui s'il eût pu; mais il fut si hâté qu'il ne put. Car Jean Maillart le férit d'une hache sur la tête et l'abatit à terre, quoique ce fût son compère, ni ne se partit de lui jusqu'à ce qu'il fut occis et six de ceux qui là étoient, et le demeurant pris et envoyé en prison [2]. »

Selon une version plus vraisemblable, ce ne fut pas Maillart, mais Jean de Charny qui porta le premier coup [3].

Cependant les meurtriers s'en allèrent, criant par la ville et éveillant le peuple. Le matin, tous étaient assemblés aux halles, où Maillart les harangua. Il leur conta comment cette même nuit, la ville devait être *courue* et détruite, si Dieu ne l'eût éveillé lui et ses amis, et leur eût révélé la trahison. La foule apprit avec saisissement le péril où elle avait été sans le savoir ; tous joignaient les mains et remerciaient Dieu.

Telle fut la première impression. Qu'on ne croie pas pourtant que le peuple ait été ingrat pour celui qui avait tant fait pour lui. Le parti de Marcel qui comptait beaucoup d'hommes instruits et éloquents [4], survécut à son chef. Quelques mois après, il y eut une conspiration pour venger Marcel [5]. Le Dauphin fit rendre à sa veuve tous les meubles du prévôt qui n'avaient pas été donnés ou perdus, dans le moment qui suivit sa mort [6].

La carrière de cet homme fut courte et terrible, cruellement mêlée de bien et de mal. En 1356, il sauve Paris, il le met en défense. De concert avec Robert le Coq, il dicte au Dauphin la fameuse ordonnance de 1357. Cette réforme du royaume par l'influence d'une commune, ne peut se faire que par des moyens violents. Marcel est poussé de proche en proche à une foule d'actes irréguliers et funestes. Il tire de prison Charles le Mauvais, pour l'opposer au Dauphin, mais il se trouve avoir donné un chef aux bandits. Il met la main sur le Dauphin, il lui tue ses conseillers, les ennemis du roi de Navarre.

Abandonné des états, il tue les états en les faisant comme il les veut, en créant des députés, en remplaçant les députés des nobles par des bourgeois de Paris. Paris ne pouvait encore mener la France, Marcel n'avait pas les ressources de la Terreur; il ne pouvait assiéger Lyon, ni guillotiner la Gironde. La nécessité des approvisionnements le mettait dans la dépendance de la campagne. Il s'allia aux Jacques, et les Jacques échouant, au roi de Navarre. Celui à qui il s'était donné par un crime, il essaya de lui donner le royaume; il y périt, comme il le méritait.

La doctrine classique du *Salus populi*, du droit de tuer les tyrans, avait été attestée au commencement du siècle, par le roi contre le pape [7]. Un demi-siècle est à peine écoulé; Marcel la tourne contre la royauté elle-même, contre les serviteurs de la royauté. Vain et brutal empirisme, qui ne connaît de remèdes qu'*héroïques*, qui croit tout

[1] Quorum ostia signata reperiret. Contin. Guill. de Nangis, p. 120.

[2] Froissart, III, 318-321.

[3] Id., ibid., 320.

[4] Multum solemnes, et eloquentes quam plurimum, et docti. Continuateur Guillaume de Nangis, p. 120.

[5] Trésor des chartes, reg. 90, p. 382. Secousse, I, 403.

[6] Secousse, I, 314.

[7] *Voy.* plus haut, p. 428.

Digitized by Google

guérir par le sang versé... Ce moyen fût-il efficace, malheur à qui l'emploierait? Le bien du grand nombre, le *salut du peuple* n'est pas une excuse. Le peuple, si vous pouviez le consulter, dirait avec l'instinct divin qui est dans la foule : Périsse le peuple plutôt que l'humanité et la justice !... — Je ne sais si le sang est une rosée féconde. Mais quand l'arbre abreuvé de sang, en deviendrait plus fort et plus beau, quand il pousserait au loin ses branches, quand il en couvrirait le monde, il ne couvrirait pas le meurtre...

Cette tache sanglante dont la mémoire d'Étienne Marcel est restée souillée, ne peut nous faire oublier que notre vieille charte est en partie son ouvrage. Il dut périr, comme ami du Navarrais dont le succès eût démembré la France, comme représentant de Paris contre le royaume, comme dernière figure de l'étroit patriotisme communal; il a péri comme tel; mais dans l'ordonnance de 1357, il vit et vivra.

Cette ordonnance est le premier acte politique de la France, comme la Jacquerie est le premier élan du peuple des campagnes. Les réformes indiquées dans l'ordonnance furent presque toutes accomplies par nos rois. La Jacquerie, commencée contre les nobles, continua contre l'Anglais. La nationalité, l'esprit militaire, naquirent peu à peu. Le premier signe peut-être de ce nouvel esprit, se trouve, dès l'an 1339, dans un récit du Continuateur de Nangis. Ce grave témoin qui note jour par jour tout ce qu'il voit et entend, sort de sa sécheresse ordinaire, pour conter tout au long une de ces rencontres, où le peuple des campagnes laissé à lui-même commença à s'enhardir contre l'Anglais. Il s'y arrête avec complaisance : C'est, dit-il naïvement, que la chose s'est passée près de mon pays, et qu'elle a été menée bravement par les paysans, *par Jacques Bonhomme* [1].

Il y a un lieu assez fort au petit village près Compiègne, lequel dépend du monastère de Saint-Corneille. Les habitants, voyant qu'il y avait péril pour eux, si les Anglais s'en emparaient, l'occupèrent, avec la permission du régent et de l'abbé, et s'y établirent avec des armes et des vivres. D'autres y vinrent des villages voisins, pour être plus en sûreté. Ils jurèrent à leur capitaine de défendre ce poste jusqu'à la mort. Ce capitaine qu'ils s'étaient donné du consentement du régent, était un des leurs, un grand et bel homme [2], qu'on appelait Guillaume-aux-Alouettes [3]. Il avait avec lui pour le servir un autre paysan d'une force de membres incroyable, d'une corpulence et d'une taille énorme, plein de vigueur et d'audace, mais avec cette grandeur de corps, ayant une humble et petite opinion de lui-même. On l'appelait le Grand-Ferré [4]. Le capitaine le tenait près de lui, *comme sous le frein*, pour le lâcher à propos [5]. Ils s'étaient donc mis là deux cents, tous laboureurs ou autres gens qui gagnaient humblement leur vie par le travail de leurs mains [6]. Les Anglais qui campaient à Creil, n'en tinrent grand compte, et dirent bientôt : Chassons ces paysans, la place est forte et bonne à prendre. On ne s'aperçut pas de leur approche, ils trouvèrent les portes ouvertes et entrèrent hardiment. Ceux du dedans, qui étaient aux fenêtres, sont d'abord tout étonnés de voir ces gens armés. Le capitaine est bientôt entouré, blessé mortellement. Alors le Grand-Ferré et les autres se disent : Descendons, vendons bien notre vie; il n'y a pas de merci à attendre. Ils descendent en effet, sortent par plusieurs portes, et se mettent à frapper sur les Anglais, comme s'ils battaient leur blé dans l'aire [7]; les bras s'élevaient, s'abattaient, et chaque coup était mortel. Le Grand voyant son maître et capitaine [8] frappé à mort, gémit profondément, puis il se porta entre les Anglais et les siens qu'il dominait également des épaules, maniant une lourde hache, frappant et redoublant si bien qu'il fit place nette; il n'en touchait pas un qu'il ne fendît le casque ou n'abattît les bras. Voilà tous les Anglais qui se mettent à fuir; plusieurs sautent dans le fossé et se noient. Le Grand tue leur porte-enseigne, et dit à un de ses camarades de porter la bannière anglaise au fossé. L'autre lui montrant qu'il y avait encore une foule d'ennemis entre lui et le fossé : Suis-moi donc! dit le Grand. Et il se mit à marcher devant, jouant de la hache à droite et à gauche, jusqu'à ce que la bannière eût été jetée à l'eau... Il avait tué en ce jour plus de quarante hommes [9]... Quant au capitaine, Guillaume-aux-Alouettes, il mourut de ses blessures, et ils l'enterrèrent avec bien des larmes, car il était bon

[1] Per rusticos, seu *Jacque Bon Homme*, strenuè expeditum. Contin. G. de Nangis, p. 123, col. 2.

[2] Petitâ licentiâ à domino regente, et etiam ab abbate monasterii. Id., ibid.

[3] Unum magnum elegantem nomine Guillermum dictum Alaudis. Id., ibid.

[4] Et juxtà ejus corporis magnitudinem, habebat in se humilitatem et reputationis intrinsecæ parvitatem; nomine Magnus Ferratus. Cont. G. de Nang., p. 123, c. 2.

[5] Secum habuit... quasi ad frenum suum. Id., ibid.

[6] Vitam suam humilem sustentantes. Id., ibid.

[7] Super anglicos ità se habebant ac si blada in horreis more suo solito flagellâssent. Id., ibid.

[8] Magistrum et capitaneum. Id., ibid.

[9] Ultrà quadraginta viros prostravit et occidit. Id., p. 124, col. 1.

Digitized by Google

et sage [1]... Les Anglais furent encore battus une autre fois par le Grand. Mais cette fois hors des murs [2]. Plusieurs nobles anglais furent pris, qui auraient donné de bonnes rançons, si on les eût rançonnés, *comme font les nobles* [3]; mais on les tua, afin qu'ils ne fissent plus de mal. Cette fois le Grand, échauffé par cette besogne, but de l'eau froide en quantité, et fut saisi de la fièvre. Il s'en alla à son village, regagna sa cabane et se mit au lit, non toutefois sans garder près de lui sa hache de fer [4] qu'un homme ordinaire pouvait à peine lever. Les Anglais, ayant appris qu'il était malade, envoyèrent un jour douze hommes pour le tuer. Sa femme les vit venir, et se mit à crier : O mon pauvre le Grand, voilà les Anglais, que faire?... Lui, oubliant à l'instant son mal, il se lève, prend sa hache, et sort dans la petite cour : Ah! brigands, vous venez donc pour me prendre au lit, vous ne me tenez pas encore [5]... Alors s'adossant à un mur, il en tue cinq en un moment; les autres s'enfuient. Le Grand se remit au lit; mais il avait chaud, il but encore de l'eau froide; la fièvre le reprit plus fort, et au bout de quelques jours, ayant reçu les sacrements de l'église, il sortit du siècle, et fut enterré au cimetière de son village. Il fut pleuré de tous ses compagnons, de tout le pays; car, lui vivant, jamais les Anglais n'y seraient venus [6].

Il est difficile de ne pas être touché de ce naïf récit. Ces paysans qui ne se mettent en défense qu'en demandant permission, cet homme fort et humble, ce bon géant, qui obéit volontiers, comme le saint Christophe de la légende, tout cela présente une belle figure du peuple. Ce peuple est visiblement simple et brut encore, impétueux, aveugle, demi-homme et demi-taureau... Il ne sait ni garder ses portes, ni se garder lui-même de ses appétits. Quand il a battu l'ennemi, comme blé en grange, quand il l'a suffisamment charpenté de sa hache, et qu'il a pris chaud à la besogne, le bon travailleur, il boit froid, et se couche pour mourir. Patience; sous la rude éducation des guerres, sous la verge de l'Anglais, la brute va se faire homme. Serrée de plus près tout à l'heure, et comme tenaillée, elle échappera, cessant d'être elle-même, et se transfigurant; Jacques deviendra Jeanne, Jeanne la vierge, la Pucelle.

Le mot vulgaire : *un bon Français*, date de l'époque des Jacques et de Marcel [7]. La Pucelle ne tardera pas à dire : « *Le cœur me saigne, quand je vois le sang d'un François.* »

Un tel mot suffirait pour marquer dans l'histoire le vrai commencement de la France. Depuis lors, nous avons une patrie. Ce sont des Français que ces paysans, n'en rougissez pas, c'est déjà le peuple français, c'est vous, ô France. Que l'histoire vous les montre beaux ou laids, sous la capuce de Marcel, sous la jaquette des Jacques, vous ne devez pas les méconnaître. Pour nous, parmi tous les combats des nobles, à travers les beaux coups de lance où s'amuse l'insouciant Froissart, nous chercherons ce pauvre peuple. Nous l'irons prendre dans cette grande mêlée, sous l'éperon des gentilshommes, sous le ventre des chevaux. Souillé, défiguré, nous l'amènerons tel quel au jour de la justice et de l'histoire, afin que nous puissions lui dire, à ce vieux peuple du quatorzième siècle : « Vous êtes mon père et vous êtes ma mère. Vous m'avez conçu dans les larmes. Vous avez sué la sueur et le sang pour me faire une France. Bénis soyez-vous dans votre tombeau. Dieu me garde de vous renier jamais! »

Lorsque le Dauphin rentra dans Paris, appuyé sur le meurtrier, il y eut, comme toujours en pareille circonstance, des cris, des acclamations. Ceux qui le matin s'étaient armés pour Marcel, cachaient leurs capuces rouges, et criaient plus fort que les autres [8].

Avec tout ce bruit, il n'y avait pas beaucoup de gens qui eussent confiance au Dauphin. Sa longue taille maigre, sa face pâle et son *visage longuet* [9], n'avaient jamais plu au peuple. On n'en attendait ni grand bien, ni grand mal; il y eut cependant quelques poursuites en son nom contre le parti de Marcel. Pour lui, il n'aimait, il ne haïssait personne. Il n'était pas facile de l'émouvoir. Au moment même de son entrée, un bourgeois s'avança hardiment et dit tout haut : « Par Dieu, sire, si j'en fusse cru, vous n'y fussiez entré; mais on y fera peu pour vous. » Le comte de Tancarville voulait tuer le

[1] Plentes multùm, quia sapiens fuerat et benignus. Cont. Guill. de Nangis, p. 124, col. 1.

[2] Exierunt ad prælium. Id., ibid.

[3] Sicut nobiles viri faciunt. Id., ibid.

[4] Non tamen sine hachiâ ferreâ. Id., ibid.

[5] Veniens in curtiunculâ... : O latrones... adhuc me non habetis. Id., ibid.

[6] Migravit de sæculo... Quandiù vixisset, ad locum illum Anglici non venissent. Id., ibid.

[7] Volo esse *bonus Gallicus*. Id., p. 125, c. 1, ann. 1359.

[8] Illa rubea capucia, quæ antea pomposè gerebantur, abscondita. Contin. G. de Nangis, p. 120.

[9] De corsage estoit hault et bien formé, droit et lé par les espaules, et haingre par les flans; groz bras et beauls membres, visage un peu longuet, grant front et large; la chière ot assez pale, et croy que ce, et ce qu'il estoit moult maigre, luy estoit venu par accident de maladie; chault, furieus en nul cas n'estoit trouvé. Christ. de Pisan, t. V, 1re partie, ch. 17, p. 280.

Digitized by Google

vilain ; le prince le retint et répondit : « On ne vous en croira pas, beau sire. »

La situation de Paris n'était pas meilleure. Le Dauphin n'y pouvait rien. Le roi de Navarre occupait la Seine au-dessus et au-dessous. Il ne venait plus de bois de la Bourgogne, ni rien de Rouen. On ne se chauffait qu'en coupant des arbres [1]. Le setier de blé qui se donne ordinairement pour douze sols, dit le chroniqueur, se vend maintenant trente livres et plus [2]. — Le printemps fut beau et doux, nouveau chagrin pour tant de pauvres gens des campagnes qui étaient enfermés dans Paris, et qui ne pouvaient cultiver leurs champs, ni tailler leurs vignes [3].

Il n'y avait pas moyen de sortir. Les Anglais, les Navarrais couraient le pays. Les premiers s'étaient établis à Creil, qui les rendait maîtres de l'Oise. Ils prenaient partout des forts, sans s'inquiéter des trêves. Les Picards essayaient de leur résister. Mais les gens de Touraine, d'Anjou et de Poitou leur achetaient des sauf-conduits, leur payaient des tributs [4].

Le roi de Navarre, en voyant les Anglais se fixer ainsi au cœur du royaume, finit par en être lui-même plus effrayé que le Dauphin. Il fit sa paix avec lui, sans stipuler aucun avantage, et promit d'être *bon Français* [5]. Les Navarrais n'en continuèrent pas moins de rançonner les bateaux sur la haute Seine. Toutefois cette réconciliation du Dauphin et du roi de Navarre donnait à penser aux Anglais. En même temps, des Normands, des Picards, de Flamands, firent ensemble une expédition pour délivrer, disaient-ils, le roi Jean [6]. Ils se contentèrent de brûler une ville anglaise. Du moins les Anglais surent aussi ce que c'étaient que les maux de la guerre.

Les conditions qu'ils voulaient d'abord imposer à la France, étaient monstrueuses, inexécutables. Ils demandaient non-seulement tout ce qui est en face d'eux, Calais, Montreuil, Boulogne, le Ponthieu, non-seulement l'Aquitaine (Guienne, Bigorre, Agenois, Quercy, Périgord, Limousin, Poitou, Saintonge, Aunis), mais encore la Touraine, l'Anjou, et de plus la Normandie; c'est-à-dire qu'il ne leur suffisait pas d'occuper le détroit, de fermer la Garonne; ils voulaient aussi fermer la Loire et la Seine, boucher le moindre jour par où nous voyons l'Océan, crever les yeux de la France.

Le roi Jean avait signé tout, et promis de plus quatre millions d'écus d'or pour sa rançon. Le Dauphin, qui ne pouvait se dépouiller ainsi, fit refuser le traité par une assemblée de quelques députés des provinces qu'il appela états généraux. Ils répondirent : « Que le roi Jean demeurât encore en Angleterre, et que quand il plairoit à Dieu, il y pourvoiroit de remède [7]. »

Le roi d'Angleterre se mit en campagne, mais cette fois pour conquérir la France. Il voulait d'abord aller à Reims, et s'y faire sacrer [8]. Tout ce qu'il y avait de noblesse en Angleterre l'avait suivi à cette expédition. Une autre armée l'attendait à Calais, sur laquelle il ne comptait pas. Une foule d'hommes d'armes et de seigneurs d'Allemagne et des Pays-Bas, entendant dire qu'il s'agissait d'une conquête, et espérant un partage, comme celui de l'Angleterre par les compagnons de Guillaume le Conquérant, avaient voulu être aussi de la fête. Ils croyaient déjà « Tant gagner qu'ils ne seraient jamais pauvres [9]. » Ils attendirent Édouard jusqu'au 28 octobre, et il eut grand' peine à s'en débarrasser. Il fallut qu'il les aidât à retourner chez eux, qu'il leur prêtât de l'argent, à ne jamais rendre [10].

Édouard avait amené avec lui six mille gens d'armes couverts de fer, son fils, ses trois frères, ses princes, ses grands seigneurs. C'était comme une émigration des Anglais en France. Pour faire la guerre confortablement, ils traînaient six mille chariots, des fours, des moulins, des forges, toute sorte d'ateliers ambulants. Ils avaient poussé la précaution jusqu'à se munir de meutes pour chasser, et de nacelles de cuir pour pêcher en carême [11]. Il n'y avait rien en effet à attendre du pays, c'était un désert ; depuis trois ans, on ne semait plus [12]. Les villes bien fermées, se gardaient elles-mêmes ;

[1] Unde arbores per itinera et vineas incidebantur, et annulus lignorum qui antè pro duobus solidis dabatur, nunc pro unius floreni pretio venditur. Contin. G. de Nangis, p. 121.

[2] Quarta autem boni vini... viginti quatuor solidi, Id., ibid., 125, conf. 129.

[3] Vineæ quæ amœnissimum illum desideratum liquorem ministrant, qui lætificare solet cor hominis... non cultivatæ. Id., ibid., p. 124.

[4] Nullus salvus, nisi ab eis salvum conductum litteratoriè obtinebat. Id., ibid., p. 122... Se eis tributorios rediliderunt, p. 125.

[5] Volo esse bonus Gallicus de cætero. Id., ibid., p. 123.

[6] Posuerunt se in mare ut ad Angliam invadendum transfretarent. Id., ibid., p. 125.

[7] Froissart, ch. 419, p. 404.

[8] Venit ante Remis, ut se ibi, civitate expugnatâ, faceret coronari in regem Franciæ. Contin. G. de Nangis, p. 125.

[9] Froissart, ch. 420, p. 406.

[10] Et toutes voies ils n'en purent autre chose avoir, fors tant que on prêta à chacun aucune chose par grâce pour r'aller en son pays. Froissart, IV, ch. 429, p. 4.

[11] Id., ibid., ch. 441, p. 39.

[12] Id., ibid., ch. 431, p. 10.

Digitized by Google

elles savaient qu'il n'y avait pas de merci à attendre des Anglais.

Du 28 octobre au 30 novembre, ils cheminèrent à travers la pluie et la boue, de Calais à Reims. Ils avaient compté sur les vins. Mais il pleuvait trop; la vendange ne valut rien [1]. Ils restèrent sept semaines à se morfondre devant Reims, gâtèrent le pays tout autour, mais Reims ne bougea pas. De là ils passèrent devant Châlons, Bar-le-Duc, Troyes; puis ils entrèrent dans le duché de Bourgogne. Le duc composa avec eux pour deux cent mille écus d'or [2]. Ce fut une bonne affaire pour l'Anglais, qui autrement n'eût rien tiré de toute cette grande expédition.

Il vint camper tout près de Paris, fit ses pâques à Chanteloup, et approcha jusqu'au Bourg-la-Reine. « De la Seine jusqu'à Étampes, dit le témoin oculaire, il n'y a plus un seul homme [3]. Tout s'est réfugié aux trois faubourgs de Saint-Germain, Saint-Marcel et Notre-Dame des Champs... Montlhéry et Longjumeau sont en feu... On distingue dans tous les alentours la fumée des villages qui monte jusqu'au ciel... Le saint jour de Pâques, j'ai vu aux Carmes officier les prêtres de dix communes... Le lendemain, on a donné ordre de brûler les trois faubourgs, et permis à tout homme d'y prendre ce qu'il pourrait, bois, fer, tuiles et le reste. Il n'a pas manqué de gens pour le faire bien vite. Les uns pleuraient, les autres riaient... — Près de Chanteloup, douze cents personnes, hommes, femmes et enfants s'étaient enfermés dans une église. Le capitaine, craignant qu'ils ne se rendissent, a fait mettre le feu... Toute l'église a brûlé. Il ne s'en est pas sauvé trois cents personnes. Ceux qui sautaient par les fenêtres, trouvaient en bas les Anglais qui les tuaient et se moquaient d'eux pour s'être brûlés eux-mêmes. J'ai appris ce lamentable événement d'un homme qui avait échappé, par la volonté de Notre-Seigneur, et qui en remerciait Dieu [4].

Le roi d'Angleterre n'osa attaquer Paris [5]. Il s'en alla vers la Loire, sans avoir pu combattre, ni gagner aucune place. Il consolait les siens en leur promettant de les ramener devant Paris aux vendanges. Mais ils étaient fatigués de cette longue campagne d'hiver. Arrivés près de Chartres, ils y éprouvèrent un terrible orage, qui mit leur patience à bout [6]. Édouard y fit vœu, dit-on, de rendre la paix aux deux peuples. Le pape l'en supplia. Les nobles de France, ne touchant plus rien de leurs revenus, priaient le régent de traiter à tout prix. Le roi Jean sans doute pressait aussi son fils. Aux conférences de Bretigny, ouvertes le 1er mai, les Anglais demandèrent d'abord tout le royaume; puis ce qu'avaient eu les Plantagenets (Aquitaine, Normandie, Maine, Anjou, Touraine). Ils cédèrent enfin sur ces quatre dernières provinces. Mais ils eurent l'Aquitaine comme libre souveraineté, et non plus comme fief. Ils acquirent au même titre ce qui entourait Calais, les comtés de Ponthieu et de Guines, et la vicomté de Montreuil. Le roi payait l'énorme rançon de trois millions d'écus d'or, six cent mille écus sous quatre mois, avant de sortir de Calais, et quatre cent mille par an dans les six années suivantes. L'Angleterre, après avoir tué et démembré la France, continuait à peser dessus, de sorte que s'il restait un peu de vie et de moelle, elle pût encore la sucer.

Ce déplorable traité excita à Paris une folle joie. Les Anglais qui l'apportèrent pour le faire jurer au Dauphin, furent accueillis comme des anges de Dieu. On leur donna en présent ce qu'on avait de plus précieux, des épines de la couronne du Sauveur qu'on gardait à la Sainte-Chapelle. Le sage chroniqueur du temps cède ici à l'entraînement général. « A l'approche de l'Ascension, dit-il, au temps où le Sauveur ayant remis la paix entre son Père et le genre humain, montait au ciel dans la jubilation, il ne souffrit pas que le peuple de France demeurât affligé... Les conférences commencèrent le dimanche où l'on chante à l'église : *Cantate*. Le dimanche où l'on chante : *Vocem jucunditatis*, le régent et les Anglais allèrent jurer le traité à Notre-Dame. Ce fut une joie ineffable pour le peuple. Dans cette église et dans toutes celles de Paris, toutes les cloches mises en branle, mugissaient dans une pieuse harmonie; le clergé chantait en toute joie et dévotion : *Te Deum laudamus*... Tous se réjouissaient, excepté peut-être ceux qui avaient fait de gros gains dans les guerres, par exemple les armuriers... Les faux traîtres, les brigands craignaient la potence. Mais de ceux-ci n'en parlons plus [7]. »

La joie ne dura guère. Cette paix, tant souhai-

[1] Froissart, IV, c. 431, p. 11.

[2] Seu narrabatur Parisius, ubi eram quando hos apices describebam. Contin. G. de Nangis, p. 125.

[3] A flumine Secanæ usque ad Estampas non remansit vir nec mulier. Id., ibid., p. 126.

[4] Id., ibid., p. 126-7.

[5] Anglici... accesserunt... Nobiles qui in urbe tunc erant cum domino regente in bonâ copiâ, armis protecti se extra muros posuerunt, non multum elongantes a fortalitiis et forsatis... Non fuit tunc prœliatum. Id., ibid.

[6] Maxima pars bigarum et curruum in viis et itineribus imbre nimio madentibus remansit, equis deficientibus. Id., ibid.

[7] Id., ibid., p. 127-128.

Digitized by Google

tée, fit pleurer toute la France. Les provinces que l'on cédait, ne voulaient pas devenir anglaises. Que l'administration des Anglais fût pire ou meilleure, leur insupportable morgue les faisait partout détester. Les comtes de Périgord, de Comminges, d'Armagnac, le sire d'Albret, et beaucoup d'autres, disaient avec raison que le seigneur n'avait pas droit de donner ses vassaux. La Rochelle, d'autant plus française que Bordeaux était anglais, supplia le roi, au nom de Dieu, de ne pas l'abandonner. Les Rochellais disaient qu'ils aimeraient mieux être taillés tous les ans *de la moitié de leur chevance*, et encore : « Nous nous soumettrons aux Anglais des lèvres, mais de cœur jamais [1]. »

Ceux qui restaient Français n'en étaient que plus misérables. La France était devenue une ferme de l'Angleterre. On n'y travaillait plus que pour payer les sommes prodigieuses par lesquelles le roi s'était racheté. Nous avons encore, au Trésor des chartes, les quittances de ces payements. Ces parchemins font mal à voir; ce que chacun de ces chiffons représente de sueur, de gémissements et de larmes, on ne le saura jamais. Le premier (24 oct. 1360) est la quittance des *dépens de garde* du roi Jean, à dix mille réaux par mois [2]; cette noble hospitalité, tant vantée des historiens, Édouard se la faisait payer; le geôlier, avant la rançon, se faisait compter *la pistole*. Puis vient une effroyable quittance de quatre cent mille écus d'or (même date). Puis, quittance de 200,000 écus d'or (déc.). Autre de 100,000 (1361, Toussaint); autre de 200,000 encore, et de plus, de 57,000 moutons d'or, pour compléter les 200,000 promis par la Bourgogne (21 février). — En 1362 : 198,000; 30,000; 60,000; 200,000 [3]. — Les payements se continuent jusqu'en 1368. — Mais nous sommes bien loin d'avoir toutes les quittances. Les rançons de la noblesse montaient peut-être à une somme aussi considérable.

Le premier payement n'aurait pu se faire, si le roi n'eût trouvé une honteuse ressource. En même temps qu'il donnait des provinces, il donna un de ses enfants. Les Visconti, les riches tyrans de Milan, avaient la fantaisie d'épouser une fille de France. Ils imaginaient que cela les rendrait plus respectables en Italie. Ce féroce Galéas qui allait à la chasse aux hommes dans les rues, qui avait jeté des prêtres tout vivants dans un four, demanda pour son fils, âgé de dix ans, une fille de Jean qui en avait onze. Au lieu de recevoir une dot, il en donnait une : trois cent mille florins en pur don, et autant pour un comté en Champagne. Le roi de France, dit Matteo Villani, vendit sa chair et son sang [4]. La petite Isabelle fut échangée, en Savoie, contre les florins. L'enfant ne se laissa pas donner aux Italiens de meilleure grâce que la Rochelle aux Anglais.

Ce malheureux argent d'Italie servit à faire sortir le roi de Calais. Il en sortit pauvre et nu. Il lui fallut, au 5 décembre (1360) imposer une aide nouvelle à ce peuple ruiné. Les termes de l'ordonnance sont remarquables. Le roi demande, en quelque sorte, pardon à son peuple de lui parler d'argent. Il rappelle, en remontant jusqu'à Philippe de Valois, tous les maux qu'il a soufferts. *lui et son peuple; il a abandonné à l'aventure de la bataille son propre corps et ses enfants;* il a traité à Bretigny, *non pas pour sa délivrance tant seulement, mais pour éviter la perdition de son royaume et de son bon peuple.* Il assure qu'il va faire bonne et loyale justice, qu'il supprimera tout nouveau péage, qu'il fera bonne et forte monnaie d'or et d'argent, *et noire monnoie par laquelle on pourra faire plus aisément des aumônes aux pauvres gens.* « Nous avons ordonné et ordonnons que nous prendrons sur ledit peuple de Langue d'oïl, ce qui nous est nécessaire, *et qui ne grevera pas tant notre peuple comme feroit la mutation de notre monnoie*, savoir : 12 deniers par livre sur les marchandises, ce que payera le vendeur, une aide du cinquième sur le sel, du treizième sur le vin et les autres breuvages. Duquel aide *pour la grande compassion que nous avons de notre peuple*, nous nous contenterons; et elle sera levée seulement jusqu'à la perfection et l'entérinement de la paix [5].

Quelque douce et paternelle que fût la demande, le peuple n'en était pas plus en état de payer : tout argent avait disparu. Il fallut s'adresser aux usuriers, aux juifs, et cette fois leur donner un établissement fixe. On leur assura un séjour de vingt années. Un prince du sang était établi gardien de leurs priviléges, et il se chargeait spécialement de

[1] Et disoient bien les plus notables de la ville. « Nous aouerons les Anglois des lèvres, mais les cuers s'en mouvront jà. » Froissart, ch. 441, p. 219-220. — Les regrets des gens de Cahors ne sont pas moins touchants : Responderunt flendo et lamentando... quòd ipsi non admittebant dominum regem Angliæ, imò dominus noster rex Franciæ ipsos derelinquebat tanquàm orphanos. Note communiquée par M. Lacabane, les Archives de Cahors, et le ms. de la Bibliothèque royale.

[2] Archives, Section Hist., J, 639-640.

[3] Id., ibid., 641.

[4] Mat. Villani, XIV, 617. Le roi de France qui se veoit en danger, pour avoir de l'argent plus appareillé s'y accorda légèrement. Froiss., IV, ch. 449, p. 79.

[5] Ord., III, p. 433.

Digitized by Google

les faire payer de leurs dettes. Ces priviléges étaient excessifs. Nous en parlerons ailleurs. Pour les acquérir, ils devaient payer vingt florins en rentrant dans ce royaume, et de plus sept par an. Un Manassé qui prenait en ferme toute la juiverie, devait avoir pour sa peine un énorme droit de deux florins sur les vingt, et d'un par an sur les sept [1].

Les tristes et vides années qui suivent, 1361, 1362, 1363, ne présentent au dehors que les quittances de l'Anglais, au dedans que la cherté des vivres, les ravages des brigands, la terreur d'une comète, une grande et effroyable mortalité. Cette fois, le mal atteignait les hommes, les enfants, plutôt que les vieillards et les femmes. Il frappait de préférence la force et l'espoir des générations. On ne voyait que mères en pleurs, que veuves, que femmes en noir [2].

La mauvaise nourriture était pour beaucoup dans l'épidémie. On n'amenait presque rien aux villes. On ne pouvait plus aller de Paris à Orléans, ni à Chartres, le pays était infesté de Gascons et de Bretons [3].

Les nobles qui revenaient d'Angleterre et qui se sentaient méprisés n'étaient pas moins cruels que ces brigands. La ville de Péronne, qui s'était bravement gardée elle-même, prit querelle avec Jean d'Artois. Ce fut comme une croisade des nobles contre le peuple; Jean d'Artois, soutenu par le frère du roi et par la noblesse, prit à sa solde des Anglais; il assiégea Péronne, la prit, la brûla [4]. Ils traitèrent de même Chauny-sur-Oise, et d'autres villes. — En Bourgogne, les nobles servaient eux-mêmes de guides aux bandes qui pillaient le pays [5]. Les brigands de toute nation se disant Anglais, le roi défendait de les attaquer. Il pria Édouard d'en écrire à ses lieutenants [6].

Ces pillards s'appelaient eux-mêmes les Tard-Venus; venus après la guerre, il leur fallait aussi leur part. La principale compagnie commença en Champagne et en Lorraine, puis elle passa en Bourgogne : le chef était un Gascon, qui voulait, comme l'Archiprêtre, les mener voir le pape à Avignon [7], en passant par le Forez et le Lyonnais. Jacques de Bourbon, qui se trouvait alors dans le Midi, était intéressé à défendre le Forez, pays de ses neveux et de sa sœur [8]. — Ce prince, généralement aimé [9], réunit bientôt beaucoup de noblesse. Il avait avec lui le fameux Archiprêtre, qui avait laissé le commandement des compagnies. S'il eût suivi les conseils de cet homme, il les aurait détruites. Étant venu en présence à Brignais, près Lyon, il donna dans un piége grossier, crut l'ennemi moins fort qu'il n'était, l'attaqua sur une montagne, et fut tué avec son fils, son neveu, et nombre des siens (2 avril 1362) [10]. Cette mort toutefois fut glorieuse. Le premier titre des Capets est la mort de Robert le Fort à Brisserte; celui des Bourbons, la mort de Jacques à Brignais : tous deux tués en défendant le royaume contre les brigands.

Les compagnies n'avaient plus rien à craindre, elles couraient les deux rives du Rhône. Un de leurs chefs s'intitulait : Ami de Dieu, ennemi de tout le monde [11]. Le pape, tremblant dans Avignon, prêchait la croisade contre eux. Mais les croisés se joignaient plutôt aux compagnies [12]. Heureusement pour Avignon, le marquis de Montferrat, membre de la ligue Toscane contre les Visconti, en prit une partie à sa solde, et les mena en Italie, où ils portèrent la peste. Le pape, pour décider leur départ, leur donna 30,000 florins et l'absolution [13].

La mortalité qui dépeuplait le royaume, lui

[1] Ord., III, p. 407.

[2] Contin. G. de Nangis, p. 129.

[3] Les brigands avaient surpris un fort près de Corbeil. Beaucoup d'hommes d'armes se chargèrent de le reprendre et firent encore plus de mal au pays; les défenseurs nuisaient plus que les ennemis; les chiens aidaient les loups à manger le troupeau. Le Contin. de Nangis raconte la fable, p. 131.

[4] Contin. G. de Nangis, p. 128.

[5] Ils avaient de leur accord aucuns chevaliers et écuyers du pays, qui les menoient et conduisoient. Froiss., IV, ch. 462, p. 123.

[6] Mais les pillards n'en tenoient compte et disoient qu'ils faisoient la guerre en l'ombre et nom du roi de Navarre. Id., ibid., p. 122.

[7] Si se avisèrent ces compagnies, *environ la mi-carême* qu'ils se trairoient vers Avignon, et iroient voir le pape et les cardinaux. Id., ibid., p. 124.

[8] Si déplurent moult ces nouvelles à monseigneur Jacques de Bourbon, pour tant qu'il avoit en gouvernement la comté de Forez, la terre à ses neveux. Froissart, IV, ch. 464, p. 129.

[9] Id., ibid., ch. 463, p. 126.

[10] Id., ibid., ch. 465, p. 181-186.

—Le bel ouvrage de M. Allier n'est malheureusement pas encore parvenu à la mort de Jacques de Bourbon.

—Pour la date, *voyez* la discussion de M. Dacier. Id., ibid., 135.

[11] Id., ibid., ch. 466, p. 139.

[12] Plusieurs s'en allèrent cette part, chevaliers, écuyers et autres, qui cuidoient avoir grands bienfaits du pape avecques les pardons dessus dit, mais on ne leur vouloit rien donner, si s'en partoient... et se mettoient en la mauvaise compagnie qui toudis croissoit de jour en jour. Id., ibid., ch. 460, p. 142.

[13] Dont le roi Jean et tout le royaume furent grandement réjouis... mais encore en retournèrent assez en Bourgogne. Id., ibid., p. 145.

Digitized by Google

donna au moins un bel héritage. Le jeune duc de Bourgogne mourut, ainsi que sa sœur; la première maison de Bourgogne se trouva éteinte : la succession comprenait les deux Bourgognes, l'Artois, les comtés d'Auvergne et de Boulogne. Le plus proche héritier était le roi de Navarre. Il demandait qu'on lui laissât prendre possession de la Bourgogne, ou au moins de la Champagne qu'il réclamait depuis si longtemps. Il n'eut ni l'une ni l'autre. Il était impossible de remettre ces provinces à un roi étranger, à un prince si odieux. Jean les déclara réunies à son domaine [1], et partit pour en prendre possession, « cheminant à petites journées et à grands dépens, et séjournant de ville en ville, de cité en cité, en la duché de Bourgogne [2]. »

Il y apprit, sans aller plus vite, la mort de Jacques de Bourbon. Vers la fin de l'année, il descendit à Avignon, et y passa six mois dans les fêtes. Il espérait y faire une nouvelle conquête en pleine paix. Jeanne de Naples, comtesse de Provence, celle qui avait laissé tuer son premier mari, se trouvait veuve du second. Jean prétendait être le troisième. Il était veuf lui-même; il n'avait encore que quarante-trois ans. Captif, mais après une belle résistance, ce roi soldat [3] intéressait la chrétienté, comme François Ier après Pavie. Le pape ne se soucia pas de faire un roi de France maître de Naples et de la Provence. Il donna à cette reine de trente-six ans un tout jeune mari, non pas un fils de France, mais Jacques d'Aragon, fils du roi détrôné de Majorque.

Pour consoler Jean, le pape l'encouragea dans un projet qui semblait insensé au premier coup d'œil, mais qui eût effectivement relevé sa fortune. Le roi de Chypre était venu à Avignon demander des secours, proposer une croisade. Jean prit la croix, et une foule de grands seigneurs avec lui [4]. Le roi de Chypre alla proposer la croisade en Allemagne; Jean en Angleterre. Un de ses fils, donné en otage, venait de rentrer en France, au mépris des traités. Le retour de Jean à Londres avait l'apparence la plus honorable. Il semblait réparer la faute de son fils. Quelques-uns prétendaient qu'il n'y allait que par ennui des misères de la France, ou pour revoir quelque belle maîtresse [5]. Cependant les rois d'Écosse et de Danemarck devaient venir l'y trouver. Comme roi de France, il présidait naturellement toute assemblée de rois. Humilié par le nouveau système de guerre que les Anglais avaient mis en pratique, le roi de France eût repris, par la croisade, sous le vieux drapeau du moyen âge, le premier rang dans la chrétienté. Il aurait entraîné les compagnies, il en aurait délivré la France [6]. Les Anglais mêmes et les Gascons, malgré la mauvaise volonté du roi d'Angleterre qui alléguait son âge pour ne pas prendre la croix [7], disaient hautement au roi de Chypre : « Que c'étoit vraiment un voyage où tous gens de bien et d'honneur devaient entendre, et que s'il plaisoit à Dieu que le passage fût ouvert, il ne le feroit pas seul [8]. » La mort de Jean détruisit ces espérances. Après un hiver, passé à Londres en fêtes et en grands repas [9], il tomba malade, et mourut regretté, dit-on, des Anglais, qu'il aimait lui-même, et auxquels il s'était attaché, simple qu'il était et sans fiel, pendant sa longue captivité. Édouard lui fit faire de somptueuses funérailles à Saint-Paul de Londres. On y brûla, selon des témoins oculaires, quatre mille torches de douze pieds de haut, et quatre mille cierges de dix livres pesant [10].

La France, toute mutilée et ruinée qu'elle était, se retrouvait encore, de l'aveu de ses ennemis, la tête de la chrétienté. C'est son sort à cette pauvre France, de voir de temps à autre l'Europe envieuse s'ameuter contre elle, et conjurer sa ruine. Chaque fois, ils croient l'avoir tuée, ils s'imaginent qu'il n'y aura plus de France; ils tirent ses dépouilles au sort, ils arracheraient volontiers ses membres sanglants. Elle s'obstine à vivre; elle refleurit.

[1] Le roi de Navarre descendait d'une sœur aînée, mais à un degré inférieur. Jean allégua : Que la loi écrite si dit que outre les fils des frères, nul lieu n'a représentation, mais l'emporte le plus prochain du sang et du côté. Secousse, Preuves de l'Hist. de Charles le Mauvais, t. II, p. 201.

[2] Froiss., IV, ch. 471, p. 148.

[3] *Voy.* la Chronique en prose de Duguesclin, éd. de M. Fr. Michel, p. 105.

[4] Après la prédication faite, qui fut moult humble et moult douce et dévote, le roi de France par grand' dévotion emprit la croix... et pria doucement le pape qu'il lui vousist accorder. Froiss., ch. 474, p. 157.

[5] Causâ joci, dit le sévère historien du temps. Cont. G. de Nangis, p. 132.

[6] Pour traire hors du royaume toutes manières de gens d'armes appelées compagnies... et pour sauver leurs ames. Froiss., p. 156.

[7] Oil, dit le roi d'Angleterre, je ne leur debattrois jamais, si autres besognes ne me sourdent, et à mon royaume dont je ne me donne garde. — Onques le roi ne put autre chose impetrer fors tant que toujours il fut liement et honorablement traité en dîners et en grands soupers. Id., ch. 378, p. 167.

[8] Id., ch. 481, p. 177.

[9] Id., ch. 480, p. 175.

[10] Quatuor millia torticia... quodlibet torticum de duodecim pedibus in altitudine, etc. Contin. Guill. de Nangis, p. 133.

Digitized by Google

Elle survécut en 1361, mal défendue, trahie par sa noblesse; en 1709, vieillie de la vieillesse de son roi; en 1815 encore, quand le monde entier l'attaquait... Cet accord obstiné du monde contre la France prouve sa supériorité mieux que des victoires. Celui contre lequel tous sont facilement d'accord, c'est qu'apparemment il est le premier.

CHAPITRE IV.

CHARLES V. 1364-1380. — EXPULSION DES ANGLAIS.

Le jeune roi était né vieux. Il avait de bonne heure beaucoup vu, beaucoup souffert. De sa personne, il était faible et malade. Tel royaume, tel roi. On disait que Charles le Mauvais l'avait empoisonné; il en était resté pâle, et avait une main enflée, ce qui l'empêchait de tenir la lance. Il ne chevauchait guère, mais plutôt se tenait à Vincennes, à son hôtel de Saint-Paul, à sa royale librairie du Louvre. Il lisait, il oyait les habiles, il avisait froidement. On l'appela le *Sage*, c'est-à-dire le lettré, le clerc, ou bien encore l'avisé, l'astucieux. Voilà le premier roi moderne, un roi assis, comme l'effigie royale est sur les sceaux. Jusque-là on se figurait qu'un roi devait monter à cheval. Philippe le Bel lui-même, avec son chancelier Pierre Flotte, était allé se faire battre à Courtrai. Charles V combattit mieux de sa chaise. Conquérant dans sa chambre, entre ses procureurs, ses juifs et ses astrologues, il défit les fameux chevaliers, et les compagnies encore plus redoutables. De la même plume, il signa les traités qui ruinaient l'Anglais, et minuta les pamphlets qui devaient ruiner le pape, livrer au roi les biens d'Église.

Ce médecin malade du royaume, avait à le guérir de trois maux, dont le moindre semblait mortel : l'Anglais, le Navarrais, les compagnies. Il se débarrassa du premier, comme on l'a vu, en le soûlant d'or, en patientant, jusqu'à ce qu'il fût assez fort. Le Navarrais fut battu, puis payé, éloigné; on lui fit espérer Montpellier. Les compagnies s'écoulèrent vers l'Espagne

Charles V s'aida d'abord de ses frères; il leur confia les provinces les plus excentriques, le Languedoc au duc d'Anjou, la Bourgogne à Philippe le Hardi [1]. Il ne s'occupa que du centre. Mais il lui fallait un bras, une épée. Il n'y avait guère alors d'esprit militaire que parmi les Bretons et les Gascons. On célébrait le combat des Trente, où les Bretons avaient vaincu les Anglais [2]. Le roi s'attacha un brave Breton de Dinan, le sire Bertrand Duguesclin [3], qu'il avait vu lui-même au siége de

[1] Il confirma le don que son père avait fait de la Bourgogne à Philippe le Hardi. Froissart, IV, ch. 495, p. 221.

[2] On a élevé un monument sur la lande de Mi-Voie, près Ploermel, pour perpétuer le souvenir de cet événement. *Voy.* le poëme publié par M. de Fréminville, en 1819, et par M. Crapelet, en 1827. *Voy.* aussi M. de Roujoux, Hist. de Bretagne, III, 381. — La douleur de Beaumanoir, lorsqu'il rencontra les paysans bretons traînés en esclavage par les Anglais, est exprimée avec une touchante naïveté :

Il vit peiner chétifs, dont il eut grand' pitié.
L'un estoit en un ceps et li autre ferré,...
Comme vaches et bœufs que l'on mène au marché.
Quand Beaumanoir les vit, du cœur a soupiré!

Beaumanoir, s'en plaignant à l'Anglais Bemborough, en reçoit la réponse suivante :

Biaumaner, taisiez-vous; de ce n'est plus parlé,
Montfort si sera duc de la noble duché,
De Nante à Pontorson, et même à Saint-Mahé.
Édouard sera roy de France, couronné.

Et Beaumanoir, selon le poëte, lui répond *humblement :*

Songiez un autre songe, cestuy est mal songié;
Car jamais par tel voie n'en aurez demi pié.

Au commencement de la bataille, l'Anglais crie à Beaumanoir :

Rends-toi tôt, Beaumanoir, je ne t'occiray mie;
Mais je feray de toi biau présent à ma mie;
Car je lui ai promis et ne veux menir mie,
Que ce soir te mettrai dans sa chambre jolie (honnête).
Et Beaumanoir répond : Je te le surenvie!
... De sueur et de sang la terre *rosoya*.

Beaumanoir, demandant à boire, reçoit de Geoffroy Dubois la fameuse réponse :

Bois ton sang, Beaumanoir, ta soif se passera!

L'histoire, dit le poëte, en fut écrite, et peinte en *tappichies :*

Par tretous les États qui sont de ci la mer;
Et s'en est esbattu maint gentil chevalier,
Et mainte noble dame à la bouche jolie.
Or priez, et Jésus, et Michel, et Marie,
Que Dieu leur soit en aide et dites-en, Amen.

[3] En ce temps s'armoit et étoit toujours armé François, un chevalier de Bretagne qui s'appeloit messire Bertrand Duguesclin. Froiss., IV, ch. 481, p. 179. — Duguesclin est nommé dans les actes Glecquin, Gléaquin, Glayaquin, Glesquin, Cleyquin, Claikin, etc. Ceci le désignerait pour vrai Breton de race. Il se croyait lui-même descendu d'un roi more, Hakim, retiré en Bretagne, qui chassé du pays par Charlemagne, aurait laissé dans la tour de Glay son fils que Charles fit baptiser. Le connétable voulait, après la guerre de Castille, passer en Afrique et conquérir Bougie. (*Voy.* le ms. de la biblioth. du roi : Conquête de la Bret. Armorique, faite par le preux Charlemagne sur ung payen nommé Aquin, qui l'avoist usurpé, etc., n° 35, 356 du P. Lelong.)

Digitized by Google

Melun [1], et qui combattait pour la France depuis 1357.

La vie de ce fameux chef de compagnies qui délivra la France des compagnies et des Anglais, a été chantée, c'est-à-dire gâtée et obscurcie, dans une sorte d'épopée chevaleresque que l'on composa probablement pour ranimer l'esprit militaire de la noblesse [2]. Nos histoires de Duguesclin ne sont guère que des traductions en prose de cette épopée. Il n'est pas facile de dégager de cette poésie ce qu'elle présente de sérieux, de vraiment historique. Nous en croirons volontiers le poëme et les romans en tout ce qui rapproche du caractère bien connu des Bretons. Nous pourrons les croire encore dans les aveux qu'ils font contre leur héros. Ils avouent d'abord qu'il était laid : « De moyenne stature, le visage brun, le nez camus, les yeux verts, large d'épaules, longs bras et petites mains [3]. » Ils disent qu'il était dès son enfance mauvais garçon, « rude, malicieux et divers en couraige, » qu'il assemblait les enfants, les partageait en troupes, qu'il battait et blessait les autres. Il fut quelque temps enfermé par son père. Cependant une religieuse avait prédit de bonne heure que cet enfant serait un fameux chevalier. Il fut encore encouragé par les prédictions d'une certaine demoiselle Tiphaine que les Bretons croyaient sorcière, et que plus tard il épousa. Cet intraitable batailleur était pourtant, comme sont volontiers les Bretons, bon enfant et prodigue, souvent riche, souvent ruiné, donnant parfois tout ce qu'il avait pour racheter ses hommes; mais en revanche avide et pillard, rude en guerre et sans quartier. Comme les autres capitaines de ce temps, il préférait la ruse à tout autre moyen de vaincre, et restait toujours libre de sa parole et de sa foi. Avant la bataille, il était homme de tactique, de ressource et d'engin subtil. Il savait prévoir et pourvoir. Mais une fois qu'il y était, la tête bretonne reparaissait, il plongeait dans la mêlée, et si loin qu'il ne pouvait pas toujours s'en retirer. Deux fois il fut pris et paya rançon.

La première affaire pour le nouveau roi, c'était de redevenir maître du cours de la Seine. Mantes et Meulan étaient au roi de Navarre; Boucicaut et Duguesclin les prirent par une insigne perfidie [4]. Les deux villes payèrent tout le mal que les Navarrais avaient fait aux Parisiens. Les bourgeois eurent la satisfaction d'en voir pendre vingt-huit à Paris [5].

Les Navarrais, fortifiés d'Anglais et de Gascons sous le captal de Buch, voulaient se venger, et faire quelque chose pour empêcher le roi d'aller à Reims. Duguesclin vint bientôt au-devant avec une bonne troupe de Français, de Bretons, et aussi de Gascons [6]. Le captal recula vers Évreux. Il s'arrêta à Cocherel, sur un monticule; mais Duguesclin eut l'adresse de lui ôter l'avantage du terrain. Il sonna la retraite, et fit semblant de fuir. Le captal ne put empêcher ses Anglais de descendre; ils étaient trop fiers pour écouter un général gascon, quoique grand seigneur et de la maison de Foix. Il fallut qu'il obéît à ses soldats, et les suivît en plaine. Alors Duguesclin fit volte-face; les Gascons qu'il avait de son côté, avaient fait, à trente, la partie d'enlever le captal du milieu de ses troupes [7]. Les autres chefs navarrais furent tués, la bataille gagnée [8].

Gagnée le 16 mai, elle fut connue le 18 à Reims, la veille même du sacre; belle *étrenne* de la nouvelle royauté. Charles V donna à Duguesclin une récompense telle, que jamais roi n'en avait donné : un établissement de prince, le comté même de Longueville, héritage du frère du roi de Navarre [9]. En même temps, il faisait couper la tête au sire de

[1] Froiss., IV, ch. 481, p. 179, et Vie de Duguesclin, publiée par Mesnard, ch. 8, p. 67, et ch. 10, p. 83.

[2] Cilz qui le mist en rime fust Cuveliers
Et pour l'amour du prince qui de Dieu soit sauvé,
Afin qu'on n'eust pas les bons fais oubliés
Du vaillant connestable qui tant fut redoublez,
En a fait les beaux vers noblement ordenez.
(Ms. de la Bibl. royale, n° 7224.)

M. Macé, professeur d'histoire, a donné une notice intéressante sur cet important manuscrit dans l'Annuaire de Dinan, 1835.

[3] Mais l'enfant dont je dis et dont je vois parlant,
Je crois quil not si lait de Resnes à Disnant.
Camus estoit et noir, malotru et massant (?).
Li père et la mère si le héoient tant...
(Ms. de la Bibl. royale, n° 7224.)

Voy. aussi la chronique en prose, réimprimée par M. Francisque Michel.

[4] Et tantôt se saisirent des portes et se mirent à crier Saint-Yves Guesclin, et commencèrent à tuer et à découper ces gens. Froiss., IV, ch. 482, p. 182-3.

[5] Contin. G. de Nangis, p. 132, col. 2.

[6] Par le cap Saint-Antoine, Gascons contre Gascons s'éprouveront. Froiss., IV, ch. 485, p. 195.

[7] Si ordonnons que nous mettions à cheval trente des nôtres...; et de fait ils prendront ledit captal et trousseront et l'emporteront entre eux. Id., ibid., ch. 488, p. 201.

[8] Si y furent grand temps sur un état que de crier Notre-Dame-Auxerre, et de faire pour ce jour leur souverain le comte d'Auxerre... Si y fut avisé et regardé pour meilleur chevalier de la place et qui plus s'étoit combattu de la main... messire Bertrand Duguesclin. Si fut ordonné de commun accord que on crieroit Notre-Dame Guesclin. Id., ibid., p. 202-3.

[9] Les lettres de donation sont du 27 mai 1364. Du-

Digitized by Google

Saquenville, l'un des principaux conseillers du Navarrais. Il ne traitait pas mieux les Français qui se trouvaient parmi les gens des compagnies [1]. On commença à se souvenir que le brigandage était un crime.

La guerre de Bretagne finit l'année suivante. Charles de Blois se résignait au partage de la Bretagne; mais sa femme n'y consentit pas [2]. Le roi de France prêta Duguesclin et mille lances à Charles. Le prince de Galles envoya à Montfort le brave Chandos, deux cents lances, autant d'archers, auxquels se joignirent beaucoup de chevaliers anglais [3].

Montfort et les Anglais étaient sur une hauteur, comme le prince de Galles à Poitiers. Charles de Blois ne s'en inquiéta pas. Ce prince dévot, qui croyait aux miracles et qui en faisait, avait refusé au siége de Quimper de se retirer devant le flux. « Si c'est la volonté de Dieu, disait-il, la marée ne nous fera aucun mal. » Il ne s'arrêta pas plus devant la montagne à Auray que devant le flux à Quimper.

Charles de Blois était le plus fort. Beaucoup de Bretons, même de la Bretagne bretonnante, se joignirent à lui, sans doute en haine des Anglais [4]. Duguesclin avait rangé cette armée dans un ordre admirable. Chaque homme d'armes, dit Froissart, portait sa lance droit devant lui, taillée à la mesure de cinq pieds, et une hache forte, dure, et bien acérée, à petit manche... « Et s'en venoient ainsi tout bellement le pas. Ils chevauchoient si serrés, qu'on n'eût pu jeter une balle de paume qu'elle ne tombât sur les pointes des lances [5]. Jean Chandos regarda longtemps l'ordonnance des Français, « laquelle en soi-même il prisoit durement. » Il ne s'en put taire, et dit : « Que Dieu m'aide, comme il est vrai qu'il y a ici fleur de chevalerie, grand sens et bonne ordonnance [6]. »

Chandos s'était ménagé une réserve, pour soutenir chaque corps qui faiblissait. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint d'un de ses chevaliers qu'il voulût bien rester sur les derrières pour commander cette réserve. Il y fallut des prières, et presque des larmes [7]. Le préjugé féodal faisait considérer le premier rang comme la seule place honorable. Duguesclin n'aurait pu obtenir pareille chose dans l'autre armée.

Les deux prétendants combattaient en tête. C'était un duel sans quartier. Les Bretons étaient las de cette guerre, et voulaient en finir par la mort de l'un ou de l'autre [8]. La réserve de Chandos lui donna l'avantage sur Duguesclin, qui fut porté par terre et pris. Tout retomba sur Charles de Blois : sa bannière fut arrachée, renversée, lui-même tué. Les plus grands seigneurs de la Bretagne s'obstinèrent, et se firent tuer aussi [9].

Lorsque les Anglais vinrent à grande joie montrer à Montfort son ennemi qu'ils lui avaient tué, le sang français se réveilla en lui, ou peut-être la parenté; les larmes lui vinrent aux yeux [10]. On trouva un cilice sous la cuirasse du mort. Sa piété, ses belles qualités revinrent en mémoire. Il n'avait recommencé la guerre que par déférence pour sa femme dont la Bretagne était l'héritage. Ce saint [11] était aussi un homme. Il faisait des vers, composait des *lais* dans l'intervalle des batailles. Il avait été amoureux; un sien bâtard fut tué à côté de lui, en voulant venger sa mort [12].

Montfort reçut en peu de jours les plus fortes places du pays. Les enfants de Charles de Blois

chatelet, Hist. de Duguesclin, p. 297. — En 1365, le roi reprit ce comté, en payant une partie de la rançon de Duguesclin. Archives, J, 581.

[1] Si furent pris à mercy tous les soudoyers étrangers; mais aucuns pillards de la nation de France, qui là s'étoient boutés furent tous morts. Froiss., IV, ch. 498, p. 230.

[2] Daru, Hist. de Bret., t. II, l. IV, p. 122.

[3] Chandos... pria plusieurs chevaliers et écuyers de la duché d'Aquitaine; mais trop petit en y allèrent avec lui, si ils n'étoient Anglois. Froiss., IV, ch. 501, p. 241.

[4] Le vicomte de Rohan, le sire de Léon, le sire de Kargoule (Kergorlay), le sire de Loheac... et moult d'autres que je ne puis mie tous nommer. Id., ibid., ch. 502, p. 242.

[5] Id., ibid., ch. 503, p. 240.

[6] Id., ibid., ch. 505, p. 240.

[7] Étoit messire Jean Chandos auques (presque) sur le point de larmoyer. Si dit encore moult doucement : Messire Hue, ou il faut que vous le fassiez ou que je le fasse. Froissart, IV, ch. 505, p. 251.

[8] Que si on venoit au-dessus de la bataille que messire Charles de Blois fut trouvé en la place, on ne le devoit point prendre à nulle rançon, mais occire. Et ainsi en cas semblable, les François et les Bretons en avoient ordonné de messire Jean de Montfort; car en ce jour ils vouloient avoir fin de la bataille et de guerre. Id., ibid., ch. 510, p. 264.

[9] Id., ibid.

[10] Id., ibid., ch. 511, p. 268.

[11] Et l'appelle-t-on Saint Charles. Id., ibid. Urbain V, *bon François*, ordonna, il est vrai, une enquête pour la canonisation de Charles de Blois, mais il mourut avant qu'elle fût faite, et son successeur Grégoire II, sous lequel elle eut lieu, n'en fit aucun usage pour ne pas offenser le duc de Bretagne. Hist. de Bret., p. 336.

[12] Un sien fils bâtard, qui s'appeloit messire Jean de Blois, appert hommes d'armes durement. Froiss., IV, ch. 510, p. 264.

Digitized by Google

étaient prisonniers en Angleterre. Le roi de France qui ne portait nulle passion dans la guerre, s'arrangea avec le vainqueur, et décida la veuve de Charles de Blois à se contenter du comté de Penthièvre, de la vicomté de Limoges et d'une rente de dix mille livres[1]. Le roi fit sagement. L'essentiel était d'empêcher que la Bretagne ne fît hommage à l'Anglais. Il y avait à parier qu'elle se lasserait tôt ou tard du protégé de l'Angleterre.

C'était quelque chose d'avoir fini la guerre de Bretagne et celle du roi de Navarre. Mais il fallait du temps pour que la France se remît. La simple énumération des ordonnances de Charles V suffit à découvrir quelles plaies effroyables la guerre avait faites. La plupart sont destinées à constater des diminutions *de feux*, à reconnaître que les communes dépeuplées ne peuvent plus payer les impôts[2]. D'autres sont les sauvegardes que les villes, les abbayes, les hôpitaux, les chapitres obtiennent du roi. La protection publique était si faible, qu'on en réclamait une toute spéciale. Les villes, les corporations, les universités, demandent que l'on consacre leurs priviléges. Plusieurs villes sont déclarées inséparables de la couronne. Les marchands italiens à Nîmes, les Castillans et Portugais à Harfleur et à Caen, obtiennent des priviléges. Au total, peu ou point de mesure générale ; tout est spécial, individuel : on sent combien le royaume est loin de l'unité, combien il est faible et malade encore.

La plus grande misère de la France, c'était le brigandage des compagnies. Licenciées par l'Anglais, repoussées de l'Ile-de-France, de la Normandie, de la Bretagne, de l'Aquitaine, ces bandes refluaient sur le centre; elles se promenaient par le Berri, le Limousin, etc. Les brigands étaient là comme chez eux. C'était leur chambre, disaient-ils insolemment[3]. Ils étaient de toute nation, mais la plupart Anglais et Gascons, Bretons encore; mais ceux-ci étaient en petit nombre. Le peuple les regardait tous comme Anglais; rien n'a plus contribué à exaspérer la France contre l'Angleterre. On proposait aux compagnies d'aller à la croisade. L'Empereur leur avait obtenu le passage par la Hongrie, et il offrait de les défrayer en Allemagne. Mais la plupart ne se souciaient pas d'aller si loin[4]. Ceux qui s'y décidèrent, dans l'espoir de piller l'Allemagne chemin faisant, y parvinrent à peine. Menés par l'Archiprêtre jusqu'en Alsace, ils y trouvèrent des populations serrées, hostiles, qui de toutes parts tombèrent sur eux. Il n'en réchappa guère. D'autres passèrent en Italie.

Mais le principal écoulement s'opéra vers l'Espagne, vers la Castille, dans la guerre du bâtard don Enrique de Transtamare contre son frère don Pèdre *le Cruel*. Tous les rois d'Espagne d'alors méritaient ce surnom. En Navarre régnait Charles le Mauvais, le meurtrier, l'empoisonneur. En Portugal, don Pèdre le Justicicier, celui qui fit une si atroce justice de la mort d'Inès de Castro; en Aragon, don Pèdre le Cérémonieux qui, sans forme de procès, fit pendre par les pieds un légat chargé de l'excommunier. De même, D. Pèdre le Cruel avait fait brûler vif un moine qui lui prédisait que son frère le tuerait. Il faut voir dans la chronique d'Ayala ce qu'était l'Espagne, depuis qu'ayant moins à craindre les Mores, elle cédait à leur influence, devenait moresque, juive, tout, plutôt que chrétienne. Les guerres sans quartier contre les mécréants avaient rendu les mœurs féroces; elles le devenaient encore plus sous la dure fiscalité juive[5].

Ce Pèdre le Cruel était une espèce de fou furieux. Les deux éléments discordants de l'Espagne se combattaient en lui et en faisaient un monstre. Il se piquait de chevalerie, comme tout Castillan, et en même temps il ne régnait que par les juifs, il ne se fiait qu'à eux et aux Sarrasins[6]. On le disait fils d'une juive. Sans cette partialité pour les juifs, les communes lui auraient su gré de sa cruauté à l'égard des nobles.

Cet homme sanguinaire aimait pourtant. Il avait pour maîtresse la dona Maria de Padilla, « petite, jolie et spirituelle, » dit le contemporain[7]. Pour lui plaire, il enferma sa femme Blanche, belle-sœur de Charles V, et finit par l'empoisonner. Il avait déjà fait périr je ne sais combien des siens. Son frère, don Enrique de Transtamare, qui avait tout à craindre, se sauva et vint solliciter le roi de France de venger sa belle-sœur.

Le roi lui donna de bon cœur les compagnies

[1] Froiss., IV, ch. 515, p. 275-280.

[2] Ord., IV, 617, 651.

[3] Froiss., IV, ch. 517, p. 283.

[4] Id., ibid., p. 284-5.

[5] La cour dut plus d'une fois donner satisfaction au peuple.

En 1329, pour apaiser les mécontents, on força le juif Joseph à rendre compte de son administration dans les finances, et on fit un nouveau règlement qui excluait de ces fonctions quiconque n'était pas chrétien. En 1360, D. Pèdre fit mourir le juif Samuel Lévi que don Juan Alphonse lui avait donné pour trésorier dix ans auparavant. Il avait amassé une fortune énorme. Ayala, c. XXII.

[6] En 1358, voulant faire la guerre au roi d'Aragon : « E enviò el rey D. Pedro a regard al rey Mahomad de Grenada, que le ayuda se con algunas galeas. Id., c. XI.

[7] E formosa, e pequêna de cuerpa, e de buen entendimento. Id., c. VI.

Digitized by Google

qui désolaient la France. Le roi d'Aragon offrit le passage, le pape l'autorisation d'envahir la Castille. Don Pèdre, entre autres violences, avait mis la main sur des biens d'Église[1].

Le jeune duc de Bourbon était de nom le chef de l'expédition; le vrai chef devait être Duguesclin[2]. Il était encore prisonnier; les Anglais ne voulaient pas le rendre, à moins de 100,000 fr.[3]. Le roi, le pape et don Enrique se cotisèrent, et payèrent pour lui.

Duguesclin prit le commandement des aventuriers, et les mena en Espagne, mais par Avignon, pour faire encore financer le pape. Il en tira deux cent mille francs en or et une absolution générale pour les siens. L'armée grossissait sur la route[4]; quoique le roi d'Angleterre eût défendu à ses sujets de prendre part à cette guerre, une foule d'aventuriers, Anglais et Gascons, n'en tenaient compte. Un Français les emmenait tous, au grand déplaisir de l'Anglais[5].

Ces gens, qui avaient commencé par rançonner le pape, n'en donnaient pas moins à cette guerre d'Espagne un faux air de croisade. Quand ils furent en Aragon, ils envoyèrent dire au roi de Castille qu'il eût à donner le passage et les vivres « aux pèlerins de Dieu qui avoient entrepris par grand' dévotion d'aller au royaume de Grenade, pour venger la souffrance de Notre-Seigneur, détruire les incrédules et exhausser notre foi. Le roi don Piètre de ces nouvelles ne fit que rire, et répondit qu'il n'en feroit rien, et que jà il n'obéiroit à telle truandaille[6]. »

Ce fut en effet comme un pèlerinage. Il n'y eut pas à combattre. Don Pèdre fut abandonné. Il ne trouva d'asile qu'en Andalousie chez ses amis les Mores. De là, il passa en Portugal, en Galice, et enfin à Bordeaux. Il y fut bien reçu[7]. Les Anglais étaient outrés de colère et d'envie. Ils se chargèrent de ramener don Pèdre, de rétablir le bourreau de l'Espagne; toujours ce diabolique orgueil qui leur a si souvent tourné la tête, tout sensés qu'ils paraissent, le même qui leur a fait brûler la Pucelle d'Orléans, qui, sous M. Pitt, leur aurait fait brûler la France.

Le prince de Galles était tellement infatué de sa puissance, qu'il ne se contentait pas de vouloir rétablir don Pèdre en Castille; il promettait au roi dépouillé de Majorque de le ramener en Aragon. Les seigneurs gascons, qui ne se souciaient pas d'aller si loin faire les affaires des Anglais, hasardèrent de lui dire qu'il était plus difficile de rétablir don Pèdre que de le chasser. « Qui trop embrasse, mal étreint, disaient-ils encore... Nous voudrions bien savoir qui nous payera; on ne met pas des gens d'armes hors de chez eux sans les payer[8]. » Don Pèdre leur promettait tout ce qu'ils voulaient; il avait laissé des trésors cachés dans des lieux que lui seul connaissait; il leur donnerait six cent mille florins[9]. Pour le prince de Galles, il devait lui donner la Biscaye, c'est-à-dire l'entrée des Pyrénées, un Calais pour l'Espagne[10].

Tout ce qu'il y avait d'aventuriers anglais dans l'armée de don Enrique fut rappelé en Guienne. Ils partirent bien payés par lui, pour revenir le battre et gagner autant au service de don Pèdre[11]: telle est la loyauté de ce temps. De même, le roi de

[1] Dont les plaintes grandes et grosses venoient tous les jours à notre saint-père le pape. Froissart, IV, ch. 518, p. 295.

[2] On a sur l'expédition d'Espagne un chant languedocien : A Dona Clamença. Cançon ditta la bertat, fatta sur la guerra d'Espania, fatta pel generoso Guesclin assistat des nobles moundis de Tholosa. 1367. Don Morice, I, p. 16, et Froiss., IV, p. 286.

[3] Charles V lui prêta cet argent, à condition qu'il emmènerait les compagnies : — A tous ceuls qui ces présentes lettres verront, Bertran du Guesclin, chevalier, comte de Longueville, chambellan du roy de France, mon très redoubté et souverain seigneur, salut. Savoir faisons que parmi certaine somme de deniers que ledit roy mon souverain seigneur nous a pieça fait bailler en prest, tant *pour mettre hors de son royaume les compaignes qui estoient es parties de Bretaigne, de Normandie et de Chartain et aillieurs es basses marches*, comme pour nous aidier à *paier partie de notre raencon a noble homme messire Jehan de Champdos*, vicomte de Saint-Sauveur et connestable d'Acquittaine duquel nous sommes prisonnier, Nous avons promis et promettons audit roy mon souverain seigneur par nos foy et serment mettre et *emmener hors de son royaume lesdictes compaignes* à nostre pouvoir le plus hastivement que nous pourrons, sans fraude ou mal engin, et aussi sans les souffrir ne souffrir demourer ne faire arrest en aucunes parties dudit royaume, se n'est en faisant leur chemin, et sans ce que nous ou lesdictes compaignes demandions ou puissions demander audit roy mon souverain seigneur ne à ses subgiez ou bonnes villes, finance ou autre aide quelconques, etc. (1365, 22 août.) Archives, J. 481.

[4] Là étoient tous les chefs de la compagnie, c'est à savoir messire Robert Briquet, Lamit, le petit Meschin, le bourg (bâtard) Camus, etc. Froiss., IV, p. 299.

[5] Si y allèrent de la principauté et des chevaliers du prince de Galles. Id., ibid., p. 297.

[6] Id., ibid., p. 299.

[7] Id., ibid., ch. 322, p. 313.

[8] Id., ibid., p. 315 et suiv.

[9] Id., ibid., ch. 323, p. 322. Note de M. Buchon.

[10] Comme sera bientôt le port du Passage qu'ils prendront tôt ou tard, si nous n'y prenons garde.

[11] Si prirent congé au roi Henry... au plus courtoisement sans eux découvrir, ni l'intention du prince. Le roi Henry qui étoit large, courtois et honorable, leur donna moult doucement de beaux dons, et les remercia

Digitized by Google

Navarre traitait à la fois avec les deux partis, se faisant payer pour ouvrir, pour fermer les montagnes. Il craignait tellement de se compromettre pour les uns ou les autres, qu'au moment d'entrer en campagne avec les Anglais, il aima mieux se faire faire prisonnier [1].

Le prince de Galles eut plus de gens d'armes qu'il ne voulait [2]. La difficulté était de les nourrir. Arrivés sur l'Èbre, dans un maigre pays, par le vent, la pluie et la neige, les vivres leur manquèrent. Ils en étaient déjà à payer le petit pain un florin [3]. — On conseillait à don Enrique de refuser la bataille, de faire garder les passages et de les affamer. L'orgueil espagnol ne le permit pas. Il se voyait trois mille armures de fer, six mille hommes de cavalerie légère (vingt mille hommes d'armes, dit Froissart [4]), dix mille arbalétriers, soixante mille communeros avec des lances, des piques et des frondes. Après tout, ce n'était guère que du peuple. Les archers anglais valaient mieux que les frondeurs castillans; les lances anglaises portaient plus loin que les dagues et les épées dont les Français et les Aragonais aimaient à se servir [5]. La bataille fut conduite par ce brave et froid Jean Chandos qui avait déjà fait gagner aux Anglais les batailles de Poitiers et d'Auray. Malgré les efforts de don Enrique qui ramena les siens trois fois, les Espagnols s'enfuirent. Les aventuriers restèrent seuls à se battre inutilement [6]. Tout fut tué ou pris. Chandos se trouva, pour la seconde fois, avoir pris Duguesclin.

Ce fut un beau jour pour le prince de Galles. Il y avait juste vingt ans qu'il avait combattu à Crécy, dix qu'il avait gagné la bataille de Poitiers. Il rendit des jugements dans la plaine de Burgos; il y tint gages et champ de bataille : on put dire que l'Espagne fut un jour à lui [7].

Le roi de France, fort abattu de ces nouvelles, n'osa soutenir Henri de Transtamare. Sur une lettre de la princesse de Galles, il s'empressa de défendre au fugitif d'attaquer la Guienne; il fit même mettre en prison le jeune comte d'Auxerre qui armait pour don Enrique [8].

Les vainqueurs restaient en Espagne à attendre que don Pèdre les payât sur les trésors cachés. Ils s'ennuyaient fort; la sobre hospitalité espagnole ne les dédommageait pas de ce long séjour. Les lourdes chaleurs venaient; ils se jetaient sur les fruits, et la dyssenterie les tuait en foule. Le prince de Galles n'était pas l'un des moins malades. Ils étaient, dit-on, réduits au cinquième, lorsqu'ils se décidèrent à repasser les monts, mal contents, mal portants, mal payés [9].

Le prince de Galles, qui avait répondu pour don Pèdre, ne pouvant les satisfaire, ils pillaient l'Aquitaine. Il finit par leur dire d'aller chercher leur vie ailleurs. Ailleurs, c'était en France [10]. Ils y passèrent, et tout en pillant sur leur route, ils ne manquaient pas de dire partout que c'était le prince de Galles, leur débiteur, qui les autorisait à se payer ainsi [11].

Le prince fit encore, par orgueil, la faute de délivrer Duguesclin; ce qui était donner un chef aux compagnies. Le prudent Chandos, « qui étoit son maître, » avait dit qu'il ne le laisserait jamais se racheter [12]. Un jour cependant que le prince était en gaieté, il aperçut le prisonnier, et lui dit : « Comment vous trouvez-vous, Bertrand? — A merveille, Dieu merci, répliqua-t-il. Comment ne serais-je bien? Depuis que je suis ici, je me trouve le premier chevalier du monde. On dit partout que vous me craignez, que vous n'osez me mettre à rançon. » L'Anglais fut piqué : « Messire Bertrand, dit-il, vous croyez donc que c'est pour votre bravoure que nous vous gardons. Par saint George, payez cent mille francs, et vous êtes libre. » Duguesclin le prit au mot [13].

grandement de leur service, et leur départit au partir de ses biens, tant que tous s'en contentèrent. Si vidèrent d'Espagne. Froiss., ch. 524, p. 326. Duguesclin avait été créé duc de la Molina. D. Morice, I, p. 1628.

[1] Et supposoient les aueuns que tout par cautèle s'étoit fait prendre... pourtant que il ne savoit encore comment la besogne se porteroit du roi Henry et du roi don Piètre. Froiss., ch. 559, p. 369.

[2] Il ne garda que les Anglais et les Gascons, congédiant presque tous les autres, Allemands, Flamands, etc. Id., ch. 551, p. 347.

[3] Id., ch. 545, p. 387.

[4] Id., ch. 544, p. 385.

[5] Id., ch. 552, p. 400.

[6] Id., ch. 554, p. 408-9. — Les pauvres gens des communes, vivement poursuivis, allèrent tomber dans l'Èbre, « en l'eau qui étoit roide, noire et hideuse. » Id., ibid., p. 411.

[7] Id., ch. 557, p. 418.

[8] Id., ch. 569, p. 424-5.

[9] Knygthon, col. 2629; et Froiss., ch. 562, p. 429. « Ils portoient à grand meschef, la chaleur et l'air d'Espagne, et mêmement le prince étoit tout pesant et maladieux. » Walsingham ajoute qu'on disait alors que le prince avait été empoisonné. Wals., p. 117.

[10] Si leur fit dire le prince et prier qu'ils voulussent issir de son pays et aller ailleurs pour chasser et vivre... Ils entrèrent en France qu'ils appeloient leur chambre. Froiss., ch. 564, p. 439.

[11] « Que le prince de Galles les envoyoit là. » Id., ibid.

[12] Id., ch. 559, p. 421.

[13] Id., ch. 562, p. 435-6. « Et tantôt que le prince l'ouit ainsi parler, il s'en repentit. »

Digitized by Google

Ayala dit que le prince, pour montrer qu'il se souciait peu de Duguesclin, lui dit de fixer lui-même combien il voulait payer. Duguesclin dit fièrement : « Pas moins de cent mille francs. » Ce serait plus d'un million aujourd'hui. Le prince fut étonné : « Et où les prendrez-vous, Bertrand? » — Le Breton, selon la chronique, aurait dit ces belles paroles, qui n'ont rien d'invraisemblable : « Monseigneur, le roi de Castille en payera moitié, et le roi de France le reste; et si ce n'était assez, il n'y a femme en France sachant filer, qui ne filât pour ma rançon [1]. »

Il ne présumait pas trop. La guerre était imminente. Pendant que Charles V recevait honorablement à Paris un fils du roi d'Angleterre, qui allait se marier à Milan, les compagnies licenciées par les Anglais désolaient la Champagne, et jusqu'aux environs de Paris [2]. C'était trop de payer et d'être pillé.

Le prince de Galles était revenu d'Espagne hydropique, et son armée ne valait guère mieux. Les Gascons qui s'étaient engagés dans cette affaire anglaise sur la foi des trésors cachés de don Pèdre, revenaient pauvres, en piteux équipage et de mauvaise humeur. Ils gardaient d'ailleurs au prince plus d'une vieille rancune. Il avait forcé le comte de Foix à donner passage aux compagnies, il avait demandé mille lances au sire d'Albret, et lui en avait laissé huit cents à sa charge [3]. Les Méridionaux en voulaient aux Anglais, non pas seulement de leurs vexations, mais de ce qu'ils étaient Anglais, c'est-à-dire ennuyeux, incommodes à vivre. Ces vives, spirituelles et parleuses populations souffraient à les voir orgueilleusement taciturnes, et ruminant toujours en eux-mêmes leur bataille de Poitiers [4].

Le prince de Galles méprisait les Gascons. Il choisit, avec le tact anglais, ce moment de mauvaise humeur pour mettre sur leurs terres un fouage de dix sols par feu [5]; au lieu de les payer, il leur demandait de l'argent; un fouage aux maigres populations des landes; aux pauvres chevriers des montagnes; un fouage à cette brave petite noblesse qui ne fut jamais riche qu'en cadets et en bâtards. Le prince avait convoqué les états de Niort, dans l'espoir de convertir les Gascons par le bon exemple des Poitevins et des Limousins. Ils n'y furent pas sensibles. Il eut beau transférer les états à Angoulême, à Poitiers, à Bergerac. Ils n'eurent pas plus envie de payer à Bergerac qu'à Niort.

Et non-seulement ils ne payèrent pas, mais ils allèrent trouver le roi de France, lui disant, avec la vivacité de leur pays, qu'ils voulaient justice, que sa cour était la plus juste du monde, que s'il ne recevait pas leur appel, ils iraient chercher un autre seigneur [6]. Le roi, qui n'était pas prêt à la guerre, tâchait de les contenir. Il ne les soutenait pas, ne les renvoyait pas; mais il les gardait à Paris, les choyait, les défrayait [7]. Il y avait de belles fortunes à faire auprès de ce bon roi. L'Anglais ne payait pas, même après; lui, il payait d'avance. Il donnait aux petits chevaliers, non pas de l'argent seulement, mais des établissements, des fortunes de prince. Il était le père des Bretons et des Gascons. Il ne leur gardait pas rancune. Plus on avait battu ses gens, et mieux il vous traitait. Il venait d'accueillir le Vendéen Clisson, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à la défaite des Français à Auray. Il offrit au captal de Buch le duché de Nemours. Il donna au sire d'Albret une fille de France en mariage [8]. Ce fut pour les Gascons un grand encouragement de voir un des leurs devenir prince, beau-frère des rois de France et de Castille.

Le 25 janvier 1369, le prince de Galles reçut à Bordeaux un docteur ès lois et un chevalier, qui venaient, de la part du roi de France, lui remettre un exploit. C'était une sommation polie de venir à Paris, et de répondre en cour des pairs, touchant certains griefs dont « par foible conseil et simple information, il auroit molesté les prélats, barons, chevaliers et communes des marches de Gascogne aux frontières de notre royaume, de laquelle chose nous sommes tout émerveillés [9]. » Le

[1] N'a filairesse en France, qui sache fil filer,
Qui ne gaignast ainçois ma finance à filer,
Qu'elles ne me volisseut hors de vos las geter.
(Ms. de la Bibl. royale, n° 7224, f° 86.)

[2] Froiss., ch. 563 et 564, p. 437-440.

[3] Il s'y prêta fort mal : « Messire le prince de Galles se truffe de moi. » Adone demanda tantôt un clerc. Il vint. Quand il fut venu, il lui dit, et le clerc écrivit. « Cher sire, plaise vous savoir que je ne saurois sévrer les uns des autres... et si aucuns iront, tous iront, ce sçais-je. Dieu vous ait en sa sainte garde. » Id., c. 531, p. 530-1.

[4] Et sont ceux de Poitou, de Saintonge, de Quercy, de Limousin, de Rouergue, de telle nature qu'ils ne peuvent aimer les Anglois,... et les Anglois qui sont orgueilleux et présomptueux ne les peuvent aussi aimer, ni ne firent-ils oncques, et encore maintenant moins que oncques, mais les tiennent en grand dépit et vileté. Id., V, p. 11.

[5] Et non d'un franc, comme le dit Froissart. Lettres du prince de Galles, 26 janvier 1468. Note communiquée par M. Lacabane. Ms. de la Bibl. royale.

[6] Froiss., V, ch. 574, p. 12.

[7] Et vous mettrons à accord avec notre très-cher neveu le prince de Galles, qui espoir (peut-être) n'est mie bien conseillé. Id., IV, ch. 565, p. 444.

[8] Id., V, ch. 564, p. 440.

[9] Id., ibid., ch. 575 et 576, p. 15-19.

Digitized by Google

malade, ayant pris connaissance du message, dit fièrement le mot de Guillaume le Conquérant : « Nous irons, mais ce sera le bassinet en tête, et soixante mille hommes à notre compagnie... Il en coûtera cent mille vies. » Le prince était de si mauvaise humeur, qu'après avoir permis aux messagers de s'en aller, il fit courir après, et les mit en prison sous un prétexte : « De crainte qu'ils n'allassent recorder leurs sougles (plaisanteries) et leurs bourdes (railleries) au duc d'Anjou qui vous aime tout petit, et qu'ils disent comme ils m'ont ajourné en mon hôtel même [1]. »

Le roi de France, tout au contraire, avait l'air de croire que cette affaire de Gascogne ne touchait point le roi d'Angleterre. Au même moment, il lui envoyait un présent de cinquante pipes de bon vin, dont pourtant l'Anglais ne voulut pas. Il avait naguère encore acquitté un des payements de la rançon du roi Jean.

Charles savait endurer et patienter. Ses affaires n'en marchaient pas moins. Au nord, il gagnait les gens des Pays-Bas. Il pratiquait le Ponthieu, Abbeville. Au midi, il avait, de longue date, fait placer par le pape des évêques à lui dans toutes les provinces anglaises. Au delà des Pyrénées, il envoyait Duguesclin et quelques gens des compagnies pour aider les Castillans à se débarrasser du roi que les Anglais leur avaient imposé. Don Enrique promettait en retour d'armer contre les Anglais une flotte double de celle du roi de France.

Don Pèdre avait pour lui beaucoup de communes, précisément à cause de sa cruauté à l'égard des nobles. Il avait surtout les Mores et les juifs, mauvais auxiliaires qui n'étaient pas capables de le défendre et qui donnaient une fâcheuse couleur à son parti. Il s'était retiré dans un des pays les moins chrétiens d'Espagne, dans l'Andalousie. Don Enrique et Duguesclin, emmenant rapidement un petit corps d'hommes sûrs, ne lui laissèrent pas le temps de reconnaître le nombre des assaillants. Les juifs qui, contre toutes leurs habitudes, avaient pris les armes, les jetèrent au plus vite; les Mores avec leurs flèches ne pouvaient arrêter la grosse cavalerie. Duguesclin défendit qu'on fît quartier à ces mécréants [2]. Don Pèdre n'eut que le temps de se jeter dans le château de Montiel. On dit que Duguesclin lui promit de le faire évader et qu'il le trahit; que les deux frères étant venus en présence dans la tente de don Enrique, ces furieux se jetèrent l'un sur l'autre; que don Pèdre ayant mis Enrique dessous, Duguesclin prit don Pèdre par la jambe et le mit sous son frère qui le poignarda [3]. Ce récit, pour être romanesque, n'est pas invraisemblable.

La bataille de Montiel eut lieu le 14 mars. A la fin d'avril, Charles V éclata, surprit le Ponthieu et défia le roi d'Angleterre. Le défi fut porté à Westminster par un valet de cuisine [4]. Le choix du messager, en chose moins grave, eût semblé épigrammatique. Ces conquérants, maltraités en Espagne par les fruits, en France par les vins, étaient malades, vieillis de leurs excès. Un fils d'Édouard III, Lionel, mourait à Milan d'indigestion. Les Anglais soutinrent qu'il était empoisonné.

Il n'y avait que trop de bonnes raisons pour rompre la paix. Les Anglais l'avaient rompue eux-mêmes, en lâchant leurs compagnies sur la France. Charles V n'en parla pas, non plus que des réclamations des Gascons au traité de Bretigny, pas davantage de leurs priviléges violés par les Anglais. Il aima mieux chercher dans les chartes du traité quelque défaut de forme. Les états généraux, consultés par lui avec déférence, décidèrent que son droit était bon (9 mai 1369) [5]. Il se fit donner par la cours des pairs sentence pour confisquer l'Aquitaine; il dit hardiment dans cet acte que la suzeraineté et le droit d'appel avait été réservé par le traité de Bretigny.

Il pouvait mentir hardiment : tout le monde était pour lui. Les compagnies se déclarèrent françaises. Les évêques d'Aquitaine lui donnaient leurs villes; de longue date, l'archevêque de Toulouse les avait gagnés : soixante villes, bourgs ou châteaux, chassèrent les Anglais, même Cahors, même Limoges, dont les évêques semblaient tout anglais [6]. Le roi de France méritait ces miracles; tout maladif qu'il était, il faisait continuellement, pieds nus, de dévotes processions [7]. Les prêcheurs populaires parlaient pour lui. Le roi d'Angleterre faisait bien aussi prêcher l'évêque de Londres, mais il n'avait pas le même succès [8].

[1] Froiss., V, ch. 577, p. 21.

[2] Id., IV, ch. 568 et 569, p. 455-5.

[3] Id., ibid., ch. 570, p. 459-62. Au lieu de Duguesclin qu'Ayala fait intervenir, Froissart nomme le vicomte de Roquebertin.

[4] Id., V, ch. 580, p. 33.

[5] Secousse, Préf. aux Ord., VI, p. 1.

[6] Froiss., V, ch. 587, p. 56.

[7] Tout deschaux et nuds pieds, et madame la reine aussi... et faisoit ledit roi de France partout son royaume être son peuple, par contrainte des prélats et des gens d'Église en cette affliction. Froiss., V, ch. 587, p. 57.

[8] Au voir dire, il étoit de nécessité à l'un roi et à l'autre, puisque guerroyer vouloient, qu'ils fissent mettre en termes et remontrer à leur peuple l'ordon-

Digitized by Google

Toutes les villes qui se rendaient à Charles V, obtenaient confirmation et augmentation de priviléges. On suit le progrès de sa conquête de charte en charte : Rhodez, Figeac, Montauban, février 1370 ; Milhaud en Rouergue, mai ; Cahors, Sarlat, juillet [1].

Il est difficile de croire qu'une tête aussi froide, aussi sage, ait eu réellement l'idée d'envahir l'Angleterre [2]. Il fit tout ce qu'il fallait pour le faire croire, sans doute afin d'attirer les Anglais dans le Nord, et de les empêcher d'étouffer le mouvement du Midi. Ils débarquèrent en effet une armée à Calais sous le duc de Lancastre. La grande et grosse armée française conduite par le duc de Bourgogne, cinq fois plus forte que l'anglaise, avait défense expresse de combattre. Elle resta immobile, puis se retira, sous les huées des Anglais [3]. Ceux-ci n'en perdirent pas moins leur temps et leur argent. Les villes du Nord étaient en bon état. Dans le Midi ils avaient regagné plusieurs places, mais en perdant ce qui valait bien plus, l'irréparable capitaine auquel ils devaient les victoires de Poitiers, d'Auray et de Najarra, le sage et habile Jean Chandos [4].

Ce brave homme avait tout prévu. Dès le moment que le prince de Galles s'obstina, contre son avis, à imposer ce fatal fouage, Chandos se retira en Normandie. Puis, le Midi se soulevant, il revint pour réparer le mal, pour sauver les imprudents qui n'avaient pas voulu l'écouter; mais il espérait peu de cette guerre. L'historien du temps le représente fort triste et *mélancolieux*, comme s'il eût prévu sa mort prochaine et la perte des provinces anglaises. Après sa mort, le roi d'Angleterre suivit enfin son avis, et révoqua l'impôt. Il était trop tard [5].

Les Anglais étaient, comme on est dans le malheur, de plus en plus malhabiles et malheureux. Ils auraient dû à tout prix s'assurer le roi de Navarre et s'en servir contre la France. Le marché tint, selon toute apparence, à la vicomté de Limoges que le Navarrais demandait. Le prince de Galles ne voulut pas ébrécher son royaume d'Aquitaine; il lui importait de garder cette porte de la France [6]. Il refusa et perdit tout. Le roi de France regagna le roi de Navarre en lui donnant Montpellier qu'il lui promettait depuis si longtemps [7]. Peu après il eut encore l'adresse de se concilier le nouveau roi d'Écosse, premier de la maison de Stuart [8]. Castille, Navarre, Flandre, Écosse, il détachait tout de l'Angleterre; il isolait son ennemie.

L'orgueil anglais était si engagé dans cette guerre, qu'Édouard trouva encore moyen, après tant de sacrifices, de faire contre la France deux expéditions à la fois. Pendant qu'un de ses fils, le duc de Lancastre, allait secourir le prince de Galles resserré dans Bordeaux (fin juillet 1370), une autre armée sous un vieux capitaine, Robert Knolles, entrait en Picardie (même mois). Des deux côtés, nulle résistance; Duguesclin, Clisson, conseillaient d'éviter tout combat, d'escarmoucher seulement et de garder les places; la campagne devenait ce qu'elle pouvait. Ces chefs de compagnie ne connaissaient que le succès; les plus braves aimaient mieux employer la ruse. Quant à l'honneur du royaume, ils ne savaient ce que c'était. Il fallut que le duc de Bourbon vît sans bouger passer devant le front de son armée, sa mère, mère de la reine de France, que les Anglais avaient prise, et qu'ils firent chevaucher sous ses yeux dans l'espoir d'entraîner le fils au combat. Il leur proposa un duel, mais leur refusa la bataille [9].

A Noyon, l'outrage fut plus sanglant. L'Écossais Seyton sauta les barrières de la ville, ferraillà une heure avec les Français, et sortit sain et sauf [10]. L'armée anglaise vint aussi jusqu'en Champagne, jusqu'à Reims, jusqu'à Paris, détruisant et brûlant tout ce qu'elle trouvait, cherchant s'il y aurait quelque ravage assez cruel, quelque piqûre assez sensible, pour réveiller l'honneur de l'ennemi. Pendant un jour et deux nuits qu'ils furent devant Paris, le roi, de son hôtel Saint-Paul, voyait sans s'émouvoir la flamme des villages qu'ils incendiaient de tous côtés. Une nombreuse et brillante chevalerie, les Tancarville, les Coucy, les Clisson, étaient dans la ville, mais il les retenait. Clisson, dont la bravoure était connue, encourageait cette prudence cruelle : « Sire, vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces enragés; laissez-les se fatiguer

nance de leur querelle, pourquoi chacun entendit de plus grand volonté à conforter son seigneur; et de ce étoient-ils tous réveillés en l'un royaume et en l'autre. Froissart, V, ch. 587, p. 58.

[1] Ordonn., V, p. 291, 324, 328, 333. Sism., XI, 415.

[2] Froiss., V, ch. 599, p. 98-9.

[3] Id., ibid., ch. 602, p. 110.

[4] Id., ibid., ch. 615, p. 153-9.

[5] Id., ibid., ch. 514, p. 148.

[6] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, p. 131, et Rymer, VI, p. 677.

[7] Secousse, ibid., p. 133.

[8] Rymer, VI, p. 696.

[9] Puisque combattre ne voulez... dedans trois jours, sire duc de Bourbon, à heure de tierce ou de midi, vous verrez votre dame de mère mettre à cheval et mener en voie : si avisez sur ce, et la rescouez (délivrez) si vous voulez. Froiss., ch. 620, p. 175... Mais oncques ne s'en murent ni bougèrent. Ibid., ch. 621, p. 175.

[10] Seigneurs, je vous viens voir; vous ne daigniez issir hors de vos barrières, et j'y daigne bien entrer. Id., ch. 629, p. 179.

Digitized by Google

eux-mêmes. Ils ne vous mettront pas hors de votre héritage, avec toutes ces fumières [1]. »

Au moment du départ, un Anglais approcha de la barrière Saint-Jacques qui était tout ouverte et pleine de chevaliers. Il avait fait vœu de heurter sa lance aux barrières de Paris. Nos chevaliers l'applaudirent et le laissèrent aller [2]. Cet outrage aux murailles de la cité, à l'honneur du *pomœrium*, chose si sainte chez les anciens, ne touchait pas les hommes féodaux. L'Anglais s'en allait au petit pas, quand un brave boucher avance sur le chemin, et d'une lourde hache à long manche lui décharge un coup entre les deux épaules, il redouble sur la tête, et le renverse [3]. Trois autres surviennent et à eux quatre ils frappaient sur l'Anglais « ainsi que sur une enclume ». Les seigneurs qui étaient à la porte, vinrent le ramasser pour l'enterrer en terre sainte.

Le prince de Galles ne trouva pas plus d'obstacles pour assiéger Limoges que Knolles pour insulter Paris. Duguesclin avait lui-même conseillé de dissoudre l'armée du Midi et n'avait gardé que deux cents lances pour courir le pays. Le prince en voulait d'autant plus cruellement aux gens de Limoges que l'auteur de la défection de cette ville, l'évêque, était sa créature et son compère. Il avait juré l'âme de son père qu'il ferait payer cher à la ville cette trahison. Les bourgeois, fort effrayés, auraient voulu se rendre. Mais les capitaines français les en empêchèrent. Cependant le prince ayant fait miner une partie des murailles, les fit sauter et entra par la brèche. Il était trop malade pour chevaucher, mais se faisait traîner dans un chariot. Il avait donné ordre de tuer tout, hommes, femmes et enfants. Il se donna le spectacle de cette boucherie. « Il n'est si dur cœur que, s'il fut adonc en la cité de Limoges, et il lui souvint de Dieu, qui n'en pleurât tendrement [4]. » Le prince de Galles ne s'en souvint pas. Cet homme blême et malade qui était si près de rendre compte, ce mourant ne pouvait se rassassier de voir des morts. Des femmes, des enfants, se jetaient à genoux sur son passage, en criant : « Grâce, grâce, gentil sire. » Il n'écoutait rien. Il n'épargna que l'évêque, c'est-à-dire le seul coupable, et trois chevaliers français qui lui plurent pour s'être défendus à outrance [5].

Cette extermination de Limoges, qui rendit le nom anglais exécrable en France, apprit aux villes à se bien défendre. C'était un adieu de l'ennemi. Il traitait le pays comme la terre d'un autre, comme n'y comptant pas revenir. Peu après, se sentant plus malade, le prince se laissa persuader par les médecins d'aller respirer le brouillard natal, et se fit embarquer pour Londres [6]. Son frère, le duc de Lancastre, commençait sans doute à lui porter ombrage. Le prince de Galles, qui ne pouvait espérer de succéder, voulait au moins assurer le trône à son fils.

Le roi fit plaisir à tout le royaume en nommant Duguesclin connétable [7]. Le petit chevalier breton investi de cette première dignité du royaume, mangea à la table du roi, distinction faite pour étonner, quand on voit, dans Christine de Pisan, que le cérémonial de France était que le roi fût servi à table par ses frères.

Le nouveau connétable entendait seul la guerre qu'il fallait faire à l'Anglais. Les batailles étaient impossibles; les imaginations étaient frappées depuis Crécy et Poitiers. Chose bizarre, les Français qui sous Duguesclin forcèrent les Anglais dans plusieurs places, hésitaient à rencontrer en plaine ceux auxquels ils ne craignaient pas de donner assaut. Il leur fallait être tout au moins en nombre double. Ils commencèrent à se rassurer, lorsque Duguesclin, suivant l'armée de Knolles dans sa retraite, enleva deux cents Anglais avec quatre cents Français [8].

Ce qui servait Charles V mieux que Duguesclin, mieux que tout le monde, c'était la folie des Anglais, le vertige qui les poussait de faute en faute. Ils firent déclarer pour eux le duc de Bretagne. Mais la Bretagne était contre. Ils se trouvèrent avoir provoqué la ruine de Montfort, qu'ils avaient établi avec tant de peine. Les Bretons chassèrent leur duc [9].

L'alliance de Castille avait jusque-là peu servi Charles V. Les Anglais se chargèrent de la res-

[1] Froissart, V, ch. 634, p. 211.

[2] « Allez vous-en, allez vous-en, vous vous êtes bien acquitté. » Id., ibid., p. 212.

[3] Un boucher,... un fort loudier (manant), que bien l'avoit vu passer, qui tenoit une hache tranchant, à long poignée, et pesant durement. Id., ibid.

[4] Plus de trois mille personnes y furent décollées cette journée. Dieu en ait les âmes; car ils furent bien martyrs. Id., ibid., ch. 636, p. 217.

[5] Id., ibid., p. 219-220, et Wals., p. 185.

[6] Id., ibid., ch. 642, p. 235.

[7] Pour le plus vaillant, mieux taillé et idoine de ce faire, et le plus vertueux et fortuné en ses besognes. Id., ibid., ch. 638, p. 221.

[8] Id., ibid., p. 225-229.

[9] « Tous les barons, chevaliers et écuyers de Bretagne, étoient très-bons François : « Cher sire, avoient-ils dit à leur duc, sitôt que nous pourrons apercevoir que vous vous ferez partie pour le roi d'Angleterre contre le roi de France..., nous vous relinquerons tous, et mettrons hors de Bretagne. » Id., VI, ch. 674, p. 27-28.

Digitized by Google

serrer, de la rendre efficace. Le duc de Lancastre, dans son ambition extravagante, épousa la fille aînée de don Pèdre; le comte de Cambridge épousa sa seconde fille. C'était une infatuation inouïe, incroyable. L'Angleterre, qui n'avait pu conquérir la France, entreprenait de plus la conquête de l'Espagne.

Le résultat de cette nouvelle imprudence fut de donner une flotte aux Français. Le roi de Castille, menacé par ce mariage, envoya une armée navale à Charles V. Les gros vaisseaux espagnols, chargés d'artillerie, accablèrent devant la Rochelle les petits vaisseaux des Anglais, leurs archers [1]. La Rochelle applaudit, et chassa les vaincus. Elle se donna, mais avec bonnes réserves et sous condition, de manière à rester une république sous le roi [2].

Ce grand événement entraîna tout le Poitou. Édouard et le prince de Galles, le vieillard et le malade, montèrent pourtant en mer et essayèrent de venir au secours. La mer ne voulait plus d'eux. Elle les ramena, bon gré, mal gré, en Angleterre. Thouars succomba. Duguesclin battit ce qui restait d'Anglais à Chizey. La Bretagne suivit : ce fut l'affaire de quelques siéges [3]. Le seul capitaine qui restât aux Anglais était un Gascon, le captal de Buch; l'un des meilleurs qu'eussent les Français était un Gallois, un descendant des princes de Galles qui vengeait ses aïeux en servant la France. Le Gallois prit le Gascon : Charles V garda précieusement à la tour du Temple cet important prisonnier, sans lui permettre de se racheter jamais.

Le second fils d'Édouard III, le duc de Lancastre, tige de cette ambitieuse branche de Lancastre qui fit la gloire et le malheur de l'Angleterre au quinzième siècle, avait pris le titre de roi de Castille. Il se fit nommer capitaine général du roi d'Angleterre en France, son lieutenant dans l'Aquitaine, où les Anglais n'avaient presque plus rien. Il y a une telle force d'orgueil dans le caractère anglais, une passion si opiniâtre, qu'après tant d'hommes et d'argent joués et perdus, ils firent une mise nouvelle pour regagner tout. Ils trouvèrent encore une grande armée à donner à leur capitaine d'Aquitaine. Débarqué à Calais, Lancastre traversa la France, sans trouver rien à faire, ni bataille à livrer, ni ville à prendre : tout était fermé, en défense. Les Anglais ne purent rançonner que quelques villages. Tant qu'ils furent dans le Nord, les vivres abondaient : « Ils dînaient tous les jours splendidement. » Mais, dès qu'ils furent dans l'Auvergne, ils ne trouvèrent plus ni vivres, ni fourrages. La faim, les maladies firent dans l'armée des ravages terribles. Ils étaient partis de Calais avec trente mille chevaux; ils arrivèrent à pied en Guienne [4] : c'était une armée de mendiants; ils demandaient de porte en porte leur pain aux Français [5].

L'arrivée de cette armée à Bordeaux eut pourtant un effet. Les Gascons, qui n'étaient plus Anglais et qui n'étaient pas pressés de devenir Français, s'enhardirent, et déclarèrent au connétable de France qu'ils feraient hommage à celui des deux partis qui battrait l'autre. Il fut convenu qu'une bataille serait livrée le 15 avril à Moissac. Puis les Anglais l'ajournèrent au 15 août; puis ils demandèrent qu'elle eût lieu près de Calais. Les actes n'ayant pas été conservés, on ne sait trop ce qui fut convenu. Au 15 août, les Français se rendirent à Moissac, s'y rangèrent en bataille, attendirent, et ne virent personne. Alors ils forcèrent les Gascons de tenir parole. Il ne resta aux Anglais en France que Calais, Bayonne et Bordeaux (1374) [6].

Cet effort qui n'avait abouti à rien, ce coup donné en l'air, leur fit beaucoup de mal. L'épuisement qui suivit fut tel, qu'Édouard accepta la médiation du pape qu'il avait tant de fois refusée. Le grondement du peuple devenait formidable au roi. Ce rude dogue qu'on avait mené si longtemps par l'appât d'une proie qui reculait toujours, commençait à faire mine de se jeter sur son maître. On avait eu une peine incroyable à faire aimer la guerre à l'Angleterre. Elle était déjà lasse à la bataille de Crécy. Lorsque le chancelier demandait aux gens des communes, pour les piquer d'honneur : « Quoi donc? voudriez-vous d'une paix perpétuelle? » ils répondaient naïvement : « Oui, certes, nous l'accepterions [7]. » — On leur fit croire ensuite que tout serait fini avec la prise de Calais. Puis vint la victoire de Poitiers, qui leur tourna la tête. Ils se figuraient que la rançon du roi de France les dispenserait à jamais de payer l'impôt. Après, on les amusa avec l'Espagne, avec les fameux trésors

[1] Froissart, V, ch. 658, p. 273-6.

[2] ... Et auroient en leurs villes coins pour forger florins et monnoie blanche et noire, de telle forme et aloi comme ont ceux de Paris. Id., VI, ch. 670, p. 15.

[3] Id., ch. 678, p. 43-44.

[4] Vix quadraginta caballos vivos secum ducens. Wals., p. 329.

[5] Milites famosos et nobiles, delicatos quondam et divites... ostiatim mendicando, panem petere, nec erat qui eis daret. Id., p. 187.

[6] Id., p. 187-8. Froiss., VI, ch. 688, p. 78.

[7] Hallam, p. 217 (ann. 1350).

Digitized by Google

cachés de don Pèdre. L'argent d'Espagne ne venant pas, on leur persuada qu'on prendrait l'Espagne elle-même.

En 1376, ils firent leurs comptes, et virent qu'ils n'avaient rien, ni argent, ni Espagne, ni France. Leur mauvaise humeur fut extrême. Ils s'en prirent au roi, au duc de Lancastre qui avait alors la principale influence. Son frère aîné, le prince de Galles, tout malade qu'il était, se montrait favorable à l'opposition. Le parlement de 1376, appelé le *bon parlement*, ne se laissa plus mener par des mots. Il demanda ce qu'était devenu tant d'argent, ces subsides, ces rançons de France et d'Écosse. Il attaqua brutalement Édouard, dévoila sans pitié les faiblesses royales, le poursuivit dans son intérieur, dans sa chambre à coucher.

Le vieux roi était gouverné par une jeune femme mariée, Alice Perrers, femme de chambre de la reine, belle, hardie, impudente[1]. La pauvre reine, qui voyait tout, avait fait en mourant cette prière au roi : « Qu'il voulût bien se faire enterrer près d'elle à Westminster, » espérant l'avoir à elle, au moins dans la mort.

Les joyaux de la reine furent donnés à Alice. La créature se faisait donner, prenait ou volait. Elle vendait des places, des jugements même. Elle allait de sa personne au Banc du roi solliciter des causes. Les juges d'Église, les docteurs en droit canon, étaient exposés, dans leurs jugements, à voir la belle Alice venir hardiment leur parler à l'oreille[2]. Le parlement somma le roi d'éloigner cette femme, et d'autres mauvais conseillers.

Le prince de Galles mourut, laissant un fils tout jeune. Le duc de Lancastre, entre ce neveu enfant et son vieux père, se trouvait effectivement roi. Les conseillers revinrent. Le vote d'une grosse taxe fut extorqué au parlement. Le duc, qui avait besoin de bien d'autres ressources pour sa future conquête d'Espagne, se préparait à mettre la main sur les biens du clergé. Déjà il avait lancé contre les prêtres le fameux prédicateur Wicleff; il le soutenait, avec tous les grands seigneurs, contre l'évêque de Londres. Les gens de Londres, sur un mot insolent de Lancastre contre leur évêque, se soulevèrent, et faillirent mettre le duc en pièces[3].

Pendant tout ce bruit, le vieil Édouard III se mourait à Eltham, abandonné à la merci de son Alice. Elle le trompait jusqu'au bout, restant près de son lit, le flattant d'un prochain rétablissement, l'empêchant de songer à son salut. Dès qu'il perdit la parole, elle lui arracha ses anneaux des doigts, et le laissa là[4].

Le fils et le père étaient morts à un an de distance. Ces deux noms, auxquels se rattachent de tels événements, sont peut-être encore les plus chers souvenirs de l'Angleterre. Quoique le prince ait dû en grande partie à Jean Chandos ses victoires de Poitiers et de Najara, quoique son orgueil ait soulevé les Gascons et armé la Castille contre l'Angleterre, peu d'hommes méritèrent mieux la reconnaissance de leur pays. Nous-mêmes, à qui il a fait tant de mal, nous ne pouvons voir sans respect à Cantorbéry, la cotte d'armes du grand ennemi de la France. Ce mauvais haillon de peau piquée des vers, éclate entre tous les riches écussons dont l'église est parée. Il a survécu cinq cents ans au noble cœur qu'il couvrait.

Dès que le roi de France apprit la mort d'Édouard, il dit que c'était là un glorieux règne et qu'un tel prince méritait mémoire entre les preux. Il assembla nombre de prélats et de seigneurs, et fit faire un service à la Sainte-Chapelle[5]. En Angleterre les funérailles furent troublées. Quatre jours après la mort d'Édouard, la flotte de Castille chargée des troupes de France, courut toute la côte en brûlant des villes : Wight, Rye, Yarmouth, Darmouth, Plymouth et Winchelsea[6]. Jamais du vivant d'Édouard et du prince de Galles, l'Angleterre n'avait éprouvé un pareil désastre.

De toutes parts le roi de France faisait une guerre de négociations. Depuis cinq ans il empêchait le mariage d'un fils d'Édouard avec l'héritière de Flandre, par défaut de dispense papale; il obtint sans difficulté cette dispense pour son frère, le duc de Bourgogne, parent de la jeune comtesse au même degré. Le père ne voulait pas de ce mariage, non plus que les villes de Flandre. Mais la grand'mère, comtesse d'Artois et de Franche-Comté, fit dire à son fils, le comte de Flandre, qu'elle le déshéritait s'il ne donnait sa fille au prince français. Le mariage se fit pour le désespoir du roi d'Angleterre, qui voyait cette immense succession prête à échoir à la maison de France. La France, mutilée à l'ouest, se formait sa vaste ceinture de l'est et du nord.

Cet échec et ceux que les Anglais éprouvèrent

[1] Milites parliamentales graviter conquesti sunt de quâdam Alicià Peres appellatâ, feminâ procacissimâ. Walsingham, p. 189.

[2] Illa nunc juxta justitiarios regis residendo, nunc in foro ecclesiastico juxta doctores se collocando... pro defensione causarum suadere ac etiam contra postulare minimè verebatur. Walsingham, p. 189.

[3] Id., p. 192.

[4] Inverecunda pellex detraxit annulos à suis digitis et recessit. Id., ibid.

[5] Froiss., ch. 692, p. 105.

[6] Id., ch. 693, p. 107.

Digitized by Google

encore près de Bordeaux allaient les décider à faire ce qu'ils auraient dû faire tout d'abord, à s'unir avec le roi de Navarre. Ils lui auraient donné Bayonne et le pays voisin, il eût été leur lieutenant en Aquitaine. Le Navarrais, plus fin qu'habile, envoyait son fils à Paris pour mieux tromper le roi, tandis qu'il traitait avec les Anglais. Il lui advint comme à Louis XI à Péronne. Sa finesse le mena au piége. Le roi lui garda son fils, lui reprit Montpellier, et saisit son comté d'Évreux. On prit son lieutenant Dutertre, son conseiller Du Rue qui, disait-on, était venu empoisonner le roi. On accusait Charles le Mauvais d'avoir empoisonné déjà la reine de France, la reine de Navarre et d'autres encore [1]. Tout cela n'était pas invraisemblable : ce petit prince, exaspéré par ses longs malheurs, pouvait essayer de reprendre par le crime et la ruse ce que la force lui avait ôté. Il avait sujet de haïr les siens autant que l'ennemi. Sa femme le trompait pour le brave capitaine gascon des Anglais, le captal de Buch [2]. Du Rue avoua seulement que Charles le Mauvais comptait empoisonner le roi par le moyen d'un jeune médecin de Chypre, qui pouvait s'introduire aisément près de Charles V et lui plaire, « parce qu'il parloit beau latin, et étoit fort argumentatif. » Dutertre et Du Rue furent exécutés. Charles V tira de ce procès l'avantage d'avilir, de déshonorer le roi de Navarre, de lui faire une réputation d'empoisonneur, de tuer ainsi ses prétentions au trône de France.

Charles le Mauvais perdit tout dans le nord, excepté Cherbourg. Au Midi les Castillans le menaçaient. Il eût perdu la Navarre même, si les Anglais n'étaient venus à son secours. Les Gascons y aidèrent les Anglais. Ceux-ci essayèrent ensuite de prendre Saint-Malo, et n'y réussirent pas plus que les Français à prendre Cherbourg. Tout ce grand mouvement de guerre n'aboutit encore à rien. Le roi de France ne put être forcé ni à combattre, ni à rendre; il resta les mains garnies [3].

L'habileté de Charles V, et l'affaiblissement des autres États, avaient relevé la France, au moins dans l'opinion. Toute la chrétienté regardait de nouveau vers elle. Le pape, la Castille, l'Écosse, regardaient le roi comme un protecteur. Frère du futur comte de Flandre, allié des Visconti, il voyait les rois d'Aragon, de Hongrie, ambitionner son alliance. Il recevait les ambassades lointaines du roi de Chypre, du soudan de Badgad, qui s'adressaient à lui, comme au premier prince des Francs [4]. L'Empereur même lui rendit un sorte d'hommage, en le visitant à Paris. Après avoir aliéné les droits de l'Empire en Allemagne et en Italie, il venait donner au Dauphin le titre du royaume d'Arles [5].

La subite restauration du royaume de France était un miracle que chacun voulait voir. De toutes parts on venait admirer ce prince qui avait tant enduré, qui avait vaincu à force de ne pas combattre [6], cette patience de Job, cette sagesse de Salomon. Le quatorzième siècle se désabusait de la chevalerie, des folies héroïques, pour révérer en Charles V le héros de la patience et de la ruse.

Ce prince naturellement économe, ce roi d'un peuple ruiné étonnait les étrangers par la multitude de ses constructions. Il élevait autour de Paris des maisons dites de plaisance, Melun, Beauté, Saint-Germain; mais toute maison alors était un fort. Il donnait à la ville un nouveau pont (Pont-Neuf), des murs, des portes, une bonne bastille. Il ne se fiait guère qu'aux murailles [7].

Près de sa Bastille, il avait construit, étendu, aménagé, avec le luxe d'un roi et les recherches d'un malade, le vaste hôtel Saint-Paul [8]. La magnificence de cette demeure, la splendide hospitalité

[1] Secousse, Hist. de Charles le Mauvais, t. I, 2e partie, p. 173.

[2] Lebrasseur, Hist. du comte d'Évreux, p. 93. — *Voyez* les pièces originales du procès. Archives du royaume, J. 618.

[3] Le roi de France ressoignoit (craignait) si les fortunes périlleuses que nullement il ne vouloit que ses gens s'aventurassent par bataille se il n'avoit contre six les cinq. Froiss., VII, p. 115.

[4] « Comme au solennel prince des chrétiens. » Il lui offrait de le faire gouverneur de ses provinces et maître de la chevalerie. Christ. de Pisan, VI, p. 61.

[5] Id., ibid., p. 97.

[6] Le roi Charles de France fut durement sage et subtil; car tout quoi (coi) étoit en ses chambres et en ses déduits, si reconquéroit ce que ses prédécesseurs avoient perdu sur le champ, la tête armée et l'épée au poing. Froiss., VII, p. 192.

[7] Comment le roy Charles estoit droit artiste et appris ès sciences et des beaulx maçonnages qu'il fist faire : — Fonda l'église de Saint-Antoine dedans Paris. L'église de Saint-Paul fist amender et accroistre, et maintes autres églises et chapelles fonda, amenda et crut les édifices et rentes. Accrut son hôtel de Saint-Paul; le chastel du Louvre à Paris fit édifier de neuf; la bastille Saint-Anthoine, combien que puis on y ait ouvré, et sus plusieurs des portes de Paris, fait édifier fort et bel. Item les murs neufs et belles, grosses et haultes tours qui entour Paris sont. Ordonna à faire le Pont-Neuf. Édifia Beauté; Plaisance la noble maison; répara l'ostel de Saint-Ouyn. Moult fit rédifier le chastel de Saint-Germain en Laye; Creel, Montargis; le chastel de Meleun et mains autres notables édifices. Christ., VI, 25.

[8] Le séjour de l'hôtel Saint-Paul était, disait-il, favorable à sa santé. Dans ce labyrinthe de chambres

Digitized by Google

qu'y trouvaient les princes et les seigneurs étrangers, faisaient illusion sur l'état du royaume. Le sire de la Rivière, l'aimable et subtil conseiller de Charles V, le gentilhomme accompli de ce temps, en faisait les honneurs [1]. Il leur montrait la noble demeure de son maître, ces galeries, ces bibliothèques, ces buffets chargés d'or, et ils l'appelaient le *riche roi* [2].

« L'heure de son descouchier au matin estoit comme de six à sept heures. Donnoit audience mesmes au mendres, de hardiement deviser à luy. Aprés, luy pigné, vestu et ordonné,... on lui apportoit son breviaire; environ huit heures du jour, aloit à sa messe; à l'issue de sa chapelle, toutes manières de gens povoient bailier leurs requêtes. Après ce, aux jour députez à ce, aloit au conseil, après lequel... environ 10 heures asseoit à table... A l'exemple de David, instruments bas oyoit volontiers à la fin de ses mangiers.

» Luy levé de table, à la colacion, vers lui povoyent aler toutes manières d'estrangiers. Là luy estoient apportées nouvelles de toutes manières de pays ou des aventures de ses guerres... pendant l'espace de deux heures; après aloit reposer une heure. Après son dormir, estoit un espace avec ses plus privés en esbatement, visitant joyaulx ou autres richeces. Puis aloit à vespres. Après... entroit en été en ses jardins, où marchands venoient apporter velours, drap d'or, etc. En hyver s'occupoit souvent à oyr lire de diverses belles ystoires de la sainte Escripture, ou des faits des romans ou moralitez de philosophes et d'autres sciences, jusques à heure de soupper, auquel s'asseoit d'assez bonne heure, après lequel une pièce s'esbatoit, puis se retrayoit. Pour obvyer à vaines et vagues parolles et pensées, avoit (au dîner de la reine) un prud'-homme en estant au bout de la table, qui, sans cesser, disoit gestes de mœurs virtueux d'aucuns bons treppassez [3]. »

Les philosophes avec lesquels le roi aimait à s'entretenir, étaient ses astrologues [4]. Son astrologue en titre, un Italien, Thomas de Pisan, avait été appelé tout exprès de Bologne; le roi lui donnait cent livres par mois. Ces gens, quels que fussent leurs moyens de prévoir, ne se trompaient pas trop. Ils étaient pleins de finesse et de sagacité. Charles V donna un astrologue à Duguesclin en lui remettant l'épée de connétable [5].

Le peu que nous savons de Charles V, de ses jugements, de ses paroles, indique, comme tout son règne, une douce et froide sagesse, peut-être aussi quelque indifférence au bien et au mal [6].

qui composaient les appartements du roi, on comptait: la *chambre où gist le roi*, la *grand' chambre de retrait*, la *chambre de l'estude*. De plus, il y avait un jardin, un parc, une chambre des bains, une des étuves, une ou deux autres qu'on appelait *chauffe-doux*, un jeu de paume, des lices, une volière, une chambre pour les tourterelles, des ménageries pour les sangliers, pour les grands lions et les petits, une chambre du conseil, etc. Charles V avait renfermé dans son hôtel Saint-Paul plusieurs autres hôtels, comme ceux des abbés de Saint-Maur et de Puteymuce (*petimus*; dans les environs se tenaient des scribes qui faisaient le métier d'écrire des pétitions : par une autre corruption on l'appela Petitmuse). Les appartements du duc d'Orléans n'étaient guère moins vastes que ceux du roi; puis venaient dans de semblables proportions ceux du duc de Bourgogne, de Marie, d'Isabelle, de Catherine de France, des ducs et duchesses de Valois et de Bourbon, des princes et princesses du sang et de quantité d'autres seigneurs et gens de cour. Le duc d'Orléans avait un cabinet qui lui servait simplement à dire ses heures et qu'on appelait *retrait où dit ses heures Monsieur Louis de France*. De même quand on descendait dans les cours, on trouvait la maréchaussée, la conciergerie, la fourille, la lingerie, la pelleterie, la boutellerie, la saucisserie, le garde-manger, la maison du four, la fauconnerie, la lavanderie, la fruiterie, l'échançonnerie, la panneterie, l'épicerie, la tapisserie, la charbonnerie, le lieu où l'on faisait l'hypocras, la pâtisserie, le bûcher, la taillerie, la cave aux vins des maisons du roi, les cuisines, les jeux de paume, les celliers, les poulaillers, etc. Les chambres étaient lambrissées du bois le plus rare; jusque dans les chapelles il y avait des cheminées et des poêles qu'on appelait *chauffe-doux*. Les cheminées étaient ornées de statues colossales, selon l'usage du temps; « celle de la chambre du roi avait de grands chevaux de pierre; une autre était chargée de douze grosses bêtes et de treize grands prophètes. » Félibien, I, p. 654-5.

[1] Pour maintenir sa court en honneur, le roy avoit avec luy barons de son sang et autres chevaliers dois et apris en toutes honneurs... ainsi messire Burel de la Rivière, beau chevalier, et qui certes très-gracieusement, largement et joyeusement savoit accueillir ceux que le roy vouloit festoyer et honorer. Christ., VI, 65.

[2] Ainsi l'appeloit Mathieu de Couey. Observat. sur Christ. de Pisan, VI, p. 161-162.

[3] Christ. de Pisan, p. 277-282, 286.

[4] Les grands princes séculiers (dit un contemporain de Charles V), n'oseroient rien faire de nouvel sans son commandement et sans sa sainete élection (de l'astrologie); ils n'oseroient chasteaux fonder, ne églises édifier, ne guerre commencer, ne entrer en bataille, ne vestir robe nouvelle, ne donner joyau, ne entreprendre un grand voyage, ne partir de l'ostel sans son commandement. Id., p. 208.

[5] Id., p. 209.

[6] Il ne blâmait pas toute dissimulation : « Dissimuler, disoyent aucuns, est un rain (une branche) de trahison. Certes, ce dist le roy adont, les circonstances font les choses bonnes ou maulvaises; car en tel manière peut estre dissimulé, que c'est vertu et en tel

Digitized by Google

« Considérant, dit son historien femelle, la fragilité humaine, il ne permit jamais aux maris d'*emmurer* leurs femmes, pour méfait de corps, quoiqu'il en fût maintes fois supplié [1]. » — Il surprit trois fois son barbier en flagrant délit de vol et la main dans la poche, sans se fâcher, ni le punir [2].

Charles V est peut-être le premier roi chez cette nation jusque-là si légère, qui ait su préparer de loin un succès, le premier qui ait compris l'influence, lointaine et lente, mais dès lors réelle, des livres sur les affaires. Le prieur Honoré Bonnor écrivit par son ordre, sous le titre bizarre de l'Arbre des batailles, le premier essai sur le droit de la paix et de la guerre. Son avocat général, Raoul de Presles, lui mettait la Bible en langue vulgaire, tant d'années avant Luther et Calvin. Son ancien précepteur, Nicolas Oresme, traduisait l'autre Bible du temps, Aristote. Oresme, Raoul de Presles, Philippe de Maizières travaillaient, peut-être à frais communs, à ces grands livres du Songe du verger, du Songe du vieux pèlerin, sorte de romans encyclopédiques où toutes les questions du temps étaient traitées, et qui préparaient l'abaissement de la puissance spirituelle et la confiscation des biens d'Église. C'est ainsi qu'au seizième siècle, Pithou, Passerat et quelques autres travaillèrent ensemble à la Ménippée.

Les dépenses croissaient, le peuple était ruiné; l'Église seule pouvait payer. C'était là toute la pensée du quatorzième siècle. En Angleterre, le duc de Lancastre essaya, pour brusquer la chose, de Wicleff et des Lollards, et faillit bouleverser le royaume. En France, Charles V la préparait avec une habile lenteur. Elle pressait pourtant. L'apparente restauration de la France ne pouvait tromper le roi. Il ne vivait que d'expédients. Il avait été obligé de payer les juges avec les amendes mêmes qu'ils prononçaient, de vendre l'impunité aux usuriers, de se mettre entre les mains des juifs. Conformément aux privilèges monstrueux que Jean leur avait vendus pour payer sa rançon, ils étaient quittes d'impôts, exempts de toute juridiction, sauf celle d'un prince du sang, nommé gardien de leurs privilèges [3]. Nuls *lettres royaux* n'avaient force contre eux [4]. Ils promettaient de n'exiger par semaine que quatre deniers par livre d'intérêt. Mais en même temps, ils devaient être crus, contre leurs débiteurs, de tout ce qu'ils jureraient [5].

Le prince, leur *protecteur*, devait les aider dans le recouvrement de leurs créances, c'est-à-dire que le roi se faisait recors pour les juifs, afin de partager. L'argent extorqué par de tels moyens coûtait au peuple bien plus qu'il ne rendait au roi [6].

Il fallait bien passer entre les mains du juif, ne pouvant dépouiller le prêtre. Le juif, le prêtre, avaient seuls de l'argent. Il n'y avait encore ni production de la richesse par l'industrie, ni circulation par le commerce. La richesse, c'était le trésor; trésor caché du juif, sourdement nourri par l'usure; trésor du prêtre, trop visible dans les églises, dans les biens d'Église.

La tentation était forte pour Charles V, mais la difficulté était grande aussi. Les prêtres avaient été ses plus zélés auxiliaires contre l'Anglais. Ils lui avaient en grande partie livré l'Aquitaine, comme ils la donnèrent jadis à Clovis.

Il y avait deux sujets de querelles entre la puissance spirituelle et la temporelle, l'argent et la juridiction. La question de juridiction elle-même rentrait en grande partie dans celle d'argent, car la justice se payait [7].

Les premières plaintes contre le clergé partent des seigneurs, et non des rois (1205) [8]. Les seigneurs, comme fondateurs et patrons des églises, étaient bien plus directement intéressés dans la question. Sous saint Louis, ils forment une confédération contre le clergé, décident de combien

manière vice; sçavoir; dissimuler contre la fureur des gens pervers, quant ce est besoing est grant sens; mais dissimuler et faindre son courage en attendant opportunité de grever aucun, se peut appeler vice. » Christine, VI, p. 55.

[1] ... Et à difficulté donnoit congé que le mari la tenist close en une chambre, si trop estoit desordonnée. Id., V, p. 307.

[2] Il ne le renvoya qu'à la quatrième. Id., p. 297. Cependant lui-même avait la justice à cœur et s'en mêlait. Une bonne femme étant venue se plaindre d'un homme d'armes qui avait violé sa fille, il fit en sa présence pendre le coupable à un arbre. Id., p. 290.

[3] Ord., III, p. 351 et 471. Conf. à IV, p. 532 (4 février 1364).

[4] Ord., III, p. 468, art. 26.

[5] Ils ne devaient pas prêter sur gages suspects; mais ils s'étaient ménagé une justification facile. Article 20 des privilèges des juifs : « De crainte qu'on ne mette dans leurs maisons des choses que l'on diroit ensuite volées, nous voulons *qu'ils ne puissent être repris pour nulle chose trouvée chez eux*, sauf en un coffre dont ils porteroient les clefs. » Ord., III, p. 478.

[6] Quoique Charles V eût essayé d'introduire un peu d'ordre dans la comptabilité, il n'y pouvait voir clair. L'usage des chiffres romains, maintenu presque jusqu'à nous par la chambre des comptes, suffisait pour rendre les calculs impossibles.

[7] Le défenseur officiel du clergé, en 1329, nous dit expressément que la justice, surtout en France, était le revenu le plus net de l'Église.

[8] Libertés de l'Église gallicane, I, III, p. 4.

Digitized by Google

chacun doit contribuer pour soutenir cette espèce de guerre, se nomment des représentants pour prêter main-forte à ceux d'entre eux qui seraient frappés de sentences ecclésiastiques [1]. Dans la fameuse pragmatique de saint Louis (1270), acte jusqu'ici peu compris, le roi demande que les élections ecclésiastiques soient libres, c'est-à-dire laissées à l'influence royale et féodale [2].

Philippe le Bel eut les seigneurs pour lui dans sa lutte contre le pape. Ils formèrent une nouvelle confédération féodale qui effraya les évêques et livra au roi l'Église de France. L'accord de cette Église lui livra la papauté elle-même. Cependant, au commencement et à la fin de son règne, Philippe le Bel frappa deux coups d'une impartialité hardie, la maltôte qui atteignit les nobles et les prêtres aussi bien que les bourgeois, la suppression du Temple, de la chevalerie ecclésiastique.

La royauté, triomphante sous Philippe de Valois, se fit donner par le pape tout ce qu'elle voulait sur les revenus de l'Église de France. Elle eut même la prétention de lever les décimes de la croisade sur toute la chrétienté. En dédommagement des décimes, régales, etc., les églises cherchaient à augmenter les profits de leurs justices, à empiéter sur les juridictions laïques, seigneuriales ou royales. Le roi parut vouloir y porter remède. Le 22 décembre 1329 eut lieu par-devant lui, au château de Vincennes, une solennelle plaidoirie entre l'avocat Pierre Cugnières et Pierre du Roger, archevêque de Sens. Le premier soutenait les droits du roi et des seigneurs [3]. Le second défendait ceux du clergé. Celui-ci parla sur le texte : « Deum timete; regem honorificate ; » et il ramena ce précepte aux quatre suivants : « Servir Dieu dévotement ; lui donner largement ; honorer sa gent dûment ; lui rendre le sien entièrement [4]. »

Je serais porté à croire que toute cette dispute ne fut qu'une satisfaction donnée par le roi aux seigneurs. Il la termina, en disant que, bien loin de diminuer les priviléges de l'Église, il les augmenterait plutôt [5]. Seulement, il établit par une ordonnance son droit de régales sur les bénéfices vacants (1334). Des deux avocats, celui du clerge devint pape ; celui du roi et des seigneurs fut, dit un grave historien, universellement sifflé : son nom resta le synonyme d'un mauvais ergoteur [6]. Et ce ne fut pas tout. Il y avait à Notre-Dame une figure grotesque de damné, comme on voit ailleurs Dagobert tiraillé par les diables; cette figure, laide et camuse, fut appelée : *M. Pierre du Coignet*. Toute la gent cléricale, sous-diacres, sacristains, bedeaux, enfants de chœur, plantaient leurs bougies sur le nez du pauvre diable, ou, pour éteindre leurs cierges, lui en frappaient la face [7]. Il endura quatre cents ans cette vengeance de sacristie.

Les églises étaient entre l'enclume et le marteau, entre le roi et le pape. Quand un évêché vacant avait payé au roi pendant un an ou plus les *régales* de la vacance, le nouvel élu payait au pape l'*annate* ou première année du revenu [8].

Une autre chose dont se plaignaient le plus les seigneurs patrons de l'Église, et les chanoines ou moines qui concouraient aux élections, c'est ce qu'on appelait les Réserves. Le pape arrêtait d'un mot l'élection ; il déclarait qu'il s'était réservé de nommer à tel évêché, à telle abbaye. Ces Réserves qui donnaient souvent un pasteur italien ou français à une église d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, étaient fort odieuses. Cependant elles avaient souvent l'avantage de soustraire les grands siéges aux stupides influences féodales qui n'y auraient guère porté que des sujets indignes, des cadets, des cousins des seigneurs. Les papes prenaient quelquefois au fond d'un couvent ou dans la poussière des universités un docte et habile clerc pour le faire évêque, archevêque, primat des Gaules ou de l'Empire.

[1] Libertés de l'Église gallicane, I, II, p. 99.

[2] Il réclame contre les excès de la cour de Rome, contre les empiétements de juridictions, contre la violation des franchises du royaume, sans dire quelles sont ces franchises. Ibid., II, p. 76.

[3] Pierre Cugnières demandait entre autres choses que le vassal félon fût puni par le seigneur et non par l'Église, sauf la pénitence qui viendrait après; qu'un seigneur ne fût pas excommunié pour les fautes des siens ; que le juge ecclésiastique ne forçât pas le vassal d'autrui par excommunication à plaider devant lui, que l'église ne donnât pas asile à ceux qui échappaient des prisons du roi; d'autre part que les terres acquises par le clerc payassent les taxes et retournassent à sa famille, au lieu de rester en mainmorte, que le clerc qui trafiquait ou prêtait fût sujet à la taille, qu'un roturier ne donnât moitié de sa terre à son fils clerc, s'il avait deux enfants, etc.

[4] Libertés de l'Église gallicane, p. 7.

[5] Seque jura ecclesiarum aucta potius quam imminuta esse velle. Bulæus, IV, 222.

[6] Abiitque in proverbium ut quem sciolum et argutulum et deformem videmus, M. Petrum de Cuneriis, vel corruptè, M. Pierre du Coignet vocitemus. Id., ibid.

[7] Libertés de l'Église gallicane. Traités. Lettres de Brunet, p. 4.— Simulacrum ejus, simum et deforme... quod scholastici præteruntes stylis suis scriptoriis pugnisque confodere et contundere solebant. Bulæus, IV, 322.

[8] Les archevêques de Mayence et de Cologne payaient chacun au pape vingt-quatre mille ducats pour le *pallium*.

Digitized by Google

Les papes d'Avignon n'eurent pas pour la plupart cette haute politique. Pauvres serviteurs du roi de France, ils laissaient la papauté devenir ce qu'elle pouvait. Ils ne voyaient dans les Réserves qu'un moyen de vendre des places, de faire de la simonie en grand. Jean XXII déclara effrontément qu'en haine de la simonie, il se réservait tous les bénéfices vacants dans la chrétienté la première année de son pontificat [1]. Ce fils d'un savetier de Cahors laissa en mourant un trésor de vingt-cinq millions de ducats. Les hommes du temps crurent qu'il avait trouvé la pierre philosophale [2].

Benoît XII était si effrayé de l'état où il voyait l'Église, des intrigues et de la corruption dont il était assiégé, qu'il aimait mieux laisser les bénéfices vacants; il se réservait les nominations et ne nommait personne [3]. Lui mort, le torrent reprit son cours. A l'élection du prodigue et mondain Clément VI, on assure que plus de cent mille clercs vinrent à Avignon acheter des bénéfices [4].

Il faut lire les douloureuses lamentations de Pétrarque sur l'état de l'Église, ses invectives contre la Babylone d'Occident. C'est tout à la fois Juvénal et Jérémie. Avignon est pour lui un autre labyrinthe, mais sans Ariane, sans fil libérateur; il y trouve la cruauté de Minos, et l'infamie du Minotaure [5]. Il peint avec dégoût les vieilles amours des princes de l'Église, ces mignons à tête blanche... Mille histoires scandaleuses couraient. Le conte absurde de la papesse Jeanne devint vraisemblable [6].

L'érudite indignation de Pétrarque pouvait inspirer quelque défiance. Un jugement plus imposant pour le peuple était celui de sainte Brigitte et des deux saintes Catherine. La première fait dire par Jésus même ces paroles au pape d'Avignon : « Meurtrier des âmes, pire que Pilate et Judas! Judas n'a vendu que moi. Toi, tu vends encore les âmes de mes élus [7]. »

Les papes qui suivirent Clément VI, furent moins souillés, mais plus ambitieux. Ils rendirent l'Église conquérante, désolèrent l'Italie. Clément avait acheté Avignon à la reine Jeanne en l'absolvant du meurtre de son mari. Ses successeurs, avec l'aide des compagnies, reprirent tout le patrimoine de Saint-Pierre. Cette association du pape avec les brigands anglais et bretons, porta au comble l'exaspération des Italiens. La guerre devint atroce, pleine d'outrage et de barbarie. Les Visconti donnèrent le choix aux légats qui leur apportaient l'excommunication de se laisser noyer ou de manger la bulle. A Milan, on jetait les prêtres dans des fours allumés; à Florence, on voulait les enterrer vifs. Les papes sentirent que l'Italie leur échapperait, s'ils ne quittaient Avignon.

Ils tenaient moins sans doute à cette ville, depuis qu'ils y avaient été rançonnés par les compagnies. L'abaissement de la France les laissait libres de choisir leur séjour. Urbain V, le meilleur de ces papes, essaya de se fixer à Rome. Il y alla et n'y put rester. Grégoire s'y établit et y mourut.

A sa mort, les Français avaient dans le conclave une majorité rassurante. Cependant ce conclave se tenait à Rome; les cardinaux entendaient un peuple furieux crier autour d'eux : « Romano lo volemo o almanco italiano. » De seize cardinaux qui entrèrent au conclave, il n'y avait que quatre Italiens et un Espagnol, onze étaient Français [8]. Les Français étaient divisés. Deux des derniers papes qui étaient Limousins, avaient fait plusieurs cardinaux de leur province. Ces Limousins voyant que les autres Français les excluaient de la papauté, s'unirent aux Italiens, et nommèrent un Italien, qu'ils croyaient du reste dévoué à la France, le Calabrois Bartolomeo Prignani.

Il advint, comme à l'élection de Clément V, tout le contraire de ce qu'on avait attendu, mais cette fois au préjudice de la France. Urbain VI, homme de soixante ans, jusque-là considéré comme fort modéré, sembla avoir perdu l'esprit, dès qu'il fut pape. Il voulait, disait-il, réformer l'Église, mais il commençait par les cardinaux, prétendant, entre autres choses, les réduire à n'avoir qu'un

[1] Baluz., Pap. Aven., I, p. 722. Omnia beneficia ecclesiastica quæ fuerunt et quocumque nomine censeantur et ubicumque ea vacare contigerit.

[2] *Voy.* ci-dessus, p. 487.

[3] Cùm eos non reperiebat juxtà gustum suum benè idoneos. Prima Vit. Bened. XII. Apud. Baluz., I, p. 264.

[4] In Clemente clementia... Tertia Vit. Clem. VI. Ap. Baluz., I, p. 284.

[5] Petrarch., Ep. 10, de tertiâ Babylone et quinto labyrintho.

[6] L'antipape Nicolas V avait eu pour femme Jeanne de Corbière, avec laquelle il avait divorcé pour se faire moineur. Lorsqu'il fut pape, Jeanne prétendit que le divorce était nul. On en fit mille contes à la cour d'Avignon; de là la fable de la *papesse Jeanne*. On l'a rejetée à l'an 848, et cité en preuve Marianus Festus, Sigebert de Gemblours. Mais on n'en trouve pas un mot dans les anciens manuscrits de ces auteurs. Plus tard seulement on inséra dans le texte ce qu'on avait d'abord écrit à la marge. Bulæus, IV, 240.

[7] Tu pejor Lucifero... tu injustior Pilato... tu immitior Judà, qui me solum vendidit; tu autem non solum me vendis, sed et animas electorum meorum. S. Brigittæ revelationes, l. I, c. 41.

[8] Bulæus, IV, p. 470.

Digitized by Google

plat sur leur table. Ils se sauvèrent, déclarèrent que l'élection avait été contrainte, et firent un autre pape. Ils choisirent un grand seigneur, Robert de Genève, fils du comte de Genève, qui avait montré dans les guerres de l'Église beaucoup d'audace et de férocité. Ils l'appelèrent Clément VII, sans doute en mémoire de Clément VI, un des papes les plus prodigues et les plus mondains qui aient déshonoré l'Église. De concert avec la reine Jeanne de Naples, contre laquelle Urbain s'était déclaré, Clément et ses cardinaux prirent à leur solde une compagnie de Bretons qui rôdait en Italie. Mais ces Bretons furent défaits par Barbiano, un brave condottiere qui avait formé la première compagnie italienne contre les compagnies étrangères [1]. Clément se sauva en France, à Avignon. Voilà deux papes, l'un à Avignon, l'autre à Rome, se bravant et s'excommuniant l'un l'autre.

On ne pouvait attendre que la France et les États qui en suivaient alors l'impulsion (Écosse, Navarre et Castille) se laisseraient facilement déposséder de la papauté. Charles V reconnut Clément. Il pensa sans doute que, quand même toute l'Europe eût été pour Urbain, il valait mieux pour lui avoir un pape français, une sorte de patriarche dont il disposât. Cette politique égoïste lui fut amèrement reprochée. On considéra tous les malheurs qui suivirent, la folie de Charles VI, les victoires des Anglais, comme une punition du ciel [2].

On assure que les cardinaux français avaient eu d'abord l'idée de faire pape Charles V lui-même. Il aurait refusé, comme infirme d'un bras, et ne pouvant célébrer la messe [3]. Un pape roi de France eût eu le monde contre lui.

Ce ne fut pas sans peine que le roi amena l'université à se décider en faveur de Clément. Les facultés de droit et de médecine étaient sans difficulté pour le pape du roi. Mais celle des *arts*, composée de quatre nations, ne s'accordait pas avec elle-même. Les nations Française et Normande étaient pour Clément VII; la Picarde et l'Anglaise demandaient la neutralité. L'université, ne pouvant arriver à un vote unanime, suppliait qu'on lui donnât du temps [4]. Le roi prit tout sur lui. Il écrivit de Beauté-sur-Marne qu'il avait des informations suffisantes: «Le pape Clément VII est vray pasteur de l'Église universelle... Se vous mettez ce en refus ou delay, vous nous ferez déplaisir [5].»

Charles V agit en cette occasion avec une vivacité qui ne lui était pas ordinaire. Il semble qu'il ait été honteux et aigri de n'avoir pas prévu.

Il aurait bien voulu gagner à son pape la Flandre, et par elle l'Angleterre. Il fit dire au comte de Flandre qu'Urbain parlait fort mal des Anglais, qu'il avait dit que d'après leur conduite à l'égard du saint-siége il les tenait pour hérétiques [6]. La Flandre et l'Angleterre n'en reconnurent pas moins le pape de Rome en haine de celui d'Avignon. Urbain avait déjà l'Italie. L'Allemagne, la Hongrie, l'Aragon, embrassèrent son parti. Les deux saintes populaires, sainte Catherine de Sienne et sainte Catherine de Suède le reconnurent, ainsi que l'infant Pierre d'Aragon qu'on tenait aussi pour un saint homme. On demanda, chose inouïe, une consultation au plus fameux jurisconsulte du temps sur l'élection du pape; Baldus décida que l'élection d'Urbain était bonne et valable, disant, avec assez d'apparence, que, si l'élection avait pu être contrainte, les cardinaux n'en étaient pas moins revenus d'eux-mêmes après le tumulte et qu'ils avaient intronisé Urbain en pleine liberté [7].

Un événement impossible à prévoir avait mis presque toute la chrétienté en opposition avec la France. La fortune s'était jouée de la sagesse. La reine Jeanne de Naples, cousine et alliée du roi, fut peu après déposée par Urbain, renversée par son fils adoptif Charles de Duras, étranglée en punition d'un crime qui datait de trente-cinq ans.

Toute l'Europe remuait. Le mouvement était partout; mais les causes infiniment diverses. Les Lollards d'Angleterre semblaient mettre en péril l'Église, la royauté, la propriété même. A Florence, les Ciompi faisaient leur révolution démocratique. La France elle-même semblait échapper à Charles V. Trois provinces, les plus excentriques, mais les plus vitales peut-être, se révoltèrent.

Le Languedoc éclata d'abord. Charles V, préoccupé du Nord, et regardant toujours vers l'Angle-

[1] Sism., Rép. ital., VII, p. 154.

[2] O quel flayel! ô quel douloureux meschief, qui encore dure! etc. Christ. de Pisan, VI, 116. — On chantait à cette époque le cantique suivant :

Plange regni respublica,
Tua gens, *ut schismatica*,
Desolatur.

Nam pars ejus est iniqua,
Et altera sophistica
Reputatur, etc.

(Bibl. du roi, cod. 7609. Coll. des Mém., V, 181.)

[3] Lenfant, Conc. de Pise, p. 108. — Cependant il montrait tous les ans de ses mains la vraie croix au peuple à la Sainte-Chapelle, comme l'avait fait saint Louis. Christ. de Pisan, p. 316.

[4] Bulæus, IV, p. 566.

[5] Id., ibid., p. 568.

[6] Id., ibid., p. 521.

[7] Id., ibid., p. 464.

Digitized by Google

terre, avait fait d'un de ses frères une sorte de roi du Languedoc. Il avait confié cette province au duc d'Anjou. Par le duc d'Anjou, il semblait près d'atteindre l'Aragon et Naples, tandis que, par son autre frère le duc de Bourgogne, il allait occuper la Flandre. Mais la France, misérablement ruinée, n'était guère capable de conquêtes lointaines. La fiscalité, si dure alors dans tout le royaume, devint en Languedoc une atroce tyrannie. Ces riches municipes du Midi, qui ne prospéraient que par le commerce et la liberté, furent *taillés* sans merci, comme l'eût été un fief du Nord. Le prince féodal ne voulait rien comprendre à leurs priviléges. Il lui fallait au plus vite de l'argent pour envahir l'Espagne et l'Italie, pour recommencer les fameuses victoires de Charles d'Anjou.

Nîmes se souleva (1378), mais se voyant seule, elle se soumit [1]. Le duc d'Anjou aggrava encore les impôts. Il mit, au mois de mars 1379, un monstrueux droit de cinq francs et dix gros sur chaque feu. Au mois d'octobre, nouvelle taxe de douze francs d'or par an, d'un franc par mois [2]. Pour celle-ci, la levée en était impossible. La province était tellement ruinée, qu'en trente ans, la population se trouvait réduite de cent mille familles à trente mille. Les consuls de Montpellier refusèrent de percevoir le dernier impôt. Le peuple massacra les gens du duc d'Anjou. Clermont-Lodève en fit autant. Mais les autres villes ne bougèrent. Les gens de Montpellier effrayés reçurent le prince à genoux, et attendirent ce qu'il déciderait de leur sort. La sentence fut effroyable. Deux cents citoyens devaient être brûlés vifs, deux cents pendus, deux cents décapités, dix-huit cents notés d'infamie et privés de tous leurs biens. Tous les autres étaient frappés d'amendes ruineuses [3].

On obtint avec peine du duc d'Anjou qu'il adoucît la sentence. Charles V sentit la nécessité de lui ôter le Languedoc. Il envoya des commissaires pour y réformer les abus. Au reste, dans les instructions qu'il leur donne, il n'y a pas trace d'un sentiment d'homme ou de roi. Il n'est préoccupé que des intérêts du fisc et du domaine : « Comme nous avons audit pays plusieurs terres labourables, vignes, forêts, moulins et autres héritages qui nous étaient ordinairement de grand revenu et profit; lesquelles terres sont demeurées désertes, parce que le peuple est si diminué par les mortalités, les guerres et autrement, qu'il n'est nul qui les puisse ou veuille labourer, ni tenir aux charges et redevances anciennes, nous voulons que nos conseillers puissent donner nos héritages à nouvelle charge, croître et diminuer l'ancienne. » Ils doivent aussi révoquer tous les dons, et s'informer de la conduite de tous les sénéchaux, capitaines, viguiers, etc. [4].

La politique étroite qui ne paraît que trop dans ces instructions, fit faire au roi une grande faute, la plus grande de son règne. Il arma contre lui la Bretagne. Ses meilleurs hommes de guerre étaient Bretons; il les avait comblés de biens; il croyait tenir en eux tout le pays. Ces mercenaires pourtant n'étaient pas la Bretagne. Eux-mêmes n'étaient plus aussi contents du roi. Il avait ordonné aux gens de guerre de payer désormais tout ce qu'ils payeraient. Il avait créé une maréchaussée pour réprimer leurs brigandages; des prévôts qui couraient le pays, jugeaient et pendaient.

Il n'aimait pas Clisson. Quoiqu'il l'ait désigné pour être connétable à la mort de Duguesclin, il eût préféré le sire de Coucy [5].

Un cousin de Duguesclin, le Breton Sévestre Budes, qui avait acquis beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie, fut arrêté sur un soupçon par le pape français Clément VII, et livré par lui au bailli de Mâcon, qui le fit mourir, au grand chagrin de Duguesclin [6]. Les parents du Breton étant venus se plaindre et affirmant son innocence, le roi dit froidement : « S'il est mort innocent, la chose est moins fâcheuse pour vous autres; c'est tant mieux pour son âme et pour votre honneur [7]. »

Les Bretons étaient Français contre l'Angleterre, mais Bretons avant tout. Leur duc voulait les livrer aux Anglais, ils l'avaient chassé. Le roi voulant les réunir à la couronne, ils chassèrent le roi.

Le 5 avril 1378, Montfort s'était engagé à ouvrir aux Anglais le château de Brest. Le 20 juin, le roi l'ajourna à comparaître en parlement, puis le fit condamner par défaut [8]. La procédure fut étrange. On assigna le duc à Rennes et à Nantes tandis qu'il était en Flandre. On ne lui donna pas de saufconduit. Plusieurs pairs ne voulurent point siéger au jugement. Le roi parla lui-même contre son vassal, et conclut à la confiscation. Si le duché était enlevé à Montfort, il aurait dû revenir à la maison de Blois, conformément au traité de Guérande que le roi avait garanti.

Dire à la vieille Bretagne que désormais elle ne serait plus qu'une province de France, une dépendance du domaine, c'était une chose hardie, et aussi une ingratitude, après ce que les Bretons

[1] Hist. du Languedoc, l. XXXII, ch. 91, p. 305.
[2] Ibid., ch. 95, p. 368.
[3] Ibid., ch. 96, p. 369.
[4] Ord., VI, p. 465 et 467.
[5] Froiss., VII, ch. 64, p. 309.
[6] Id., ibid., p. 214.
[7] Christ. de Pisan, t. VI, p. 38.
[8] Lobineau, Hist. de Bret., l. XII, ch. 97, p. 418.

Digitized by Google

avaient fait pour chasser l'Anglais. Le froid et égoïste prince ne connaissait pas évidemment le peuple auquel il avait affaire, et il ne pouvait le connaître; il y a des ignorances sans remède, celles du cœur.

Les Bretons, nobles et paysans, étaient déjà mal disposés. Le connétable Duguesclin, dans ses guerres de Bretagne, n'avait pas ménagé ses compatriotes. Il les avait frappés d'un fouage de vingt sols par feu; il avait défendu les affranchissements et rétabli la servitude de mainmorte, abolie par le duc [1]. Le premier acte du gouvernement royal fut l'établissement de la gabelle. La Bretagne arma.

Les bourgeois armèrent, comme les nobles. Ceux de Rennes s'associèrent expressément aux barons, et jurèrent de vivre et mourir pour la défense commune. Le duc, revenant d'Angleterre, fut accueilli avec transport, par ceux mêmes qui l'avaient chassé. On ne se souvint plus s'il était Blois ou Montfort; c'était le duc de Bretagne. Lorsqu'il débarqua près de Saint-Malo, tous les barons, tout le peuple l'attendaient sur le rivage; plusieurs entrèrent dans l'eau et s'y mirent à genoux. Jeanne de Blois, elle-même, vint le féliciter à Dinan, la veuve de Charles de Blois, de celui qu'il avait tué [2].

Les meilleurs capitaines que le roi pouvait employer contre la Bretagne, étaient des Bretons. Clisson parut devant Nantes; mais il ne put s'empêcher de dire aux gens de la ville qu'ils feraient sagement de ne laisser entrer chez eux personne qui fût plus fort qu'eux. Duguesclin et Clisson se rendirent à l'armée que le duc d'Anjou rassemblait. Mais à la première approche d'une troupe bretonne, cette armée se dissipa [3]. Le duc d'Anjou fut réduit à demander une trêve.

Le roi voyait ses Bretons passer l'un après l'autre à l'ennemi. Ceux qui ne voulurent le quitter qu'avec son autorisation, l'obtinrent sans difficulté; mais à la frontière on les arrêtait pour les mettre à mort comme traîtres. Duguesclin lui-même, en butte aux soupçons du roi, lui renvoya l'épée de connétable, disant qu'il s'en allait en Espagne, qu'il était aussi connétable de Castille. Les ducs d'Anjou et de Bourbon furent envoyés pour l'apaiser. Charles V sentait bien qu'il ne pouvait rien faire sans lui. Mais le vieux capitaine était trop avisé pour aller se casser la tête contre cette furieuse Bretagne. Il valait mieux pour lui rester brouillé avec le roi, et gagner du temps. Selon toute apparence, il ne consentit pas à reprendre l'épée de connétable. Ce fut comme ami du duc de Bourbon et pour lui faire plaisir, qu'il alla assiéger dans le château de Randon, près du Puy en Vélay, une compagnie qui désolait le pays. Il y tomba malade, et y mourut [4]. On assure que le capitaine de la place, qui avait promis de se rendre dans quinze jours s'il n'était secouru, tint parole et vint mettre les clefs sur le lit du mort [5]. Cela n'est pas invraisemblable. Duguesclin avait été l'honneur des compagnies, le père des soldats; il faisait leur fortune, il se ruinait pour payer leurs rançons.

Les états de Bretagne négociaient avec le roi de France, le duc avec celui d'Angleterre. Charles V n'ayant voulu entendre à aucun arrangement, les Bretons laissèrent venir l'Anglais. Un frère de Richard II, le comte de Buckingham, fut chargé de conduire une armée en Bretagne, mais en traversant le royaume, par la Picardie, la Champagne, la Beauce, le Blaisois et le Maine. Charles V les laissa passer. Le duc de Bourgogne lui demanda en vain la permission de combattre.

Duguesclin était mort le 13 juillet (1380). Le roi mourut le 16 septembre. Ce jour même, il abolit tout impôt non consenti par les états. C'était revenir au point d'où son règne avait commencé.

Il recommanda aussi en mourant de gagner à tout prix les Bretons [6]. Il avait déjà ordonné que Duguesclin fût enterré à Saint-Denis, à côté de son tombeau. Son fidèle conseiller, le sire de la Rivière, le fut à ses pieds.

[1] Daru, Hist. de Bretagne, IV.

[2] Sismondi, Hist. de France, XI, 285. Lobineau, l. XII, c. 108, p. 423.

[3] Chronique en vers de 1341 à 1381, par maître Guill. de Saint-André, licencié en décret, scolastique de Dol, notaire apostolique et impérial, ambassadeur, conseiller et secrétaire du duc Jean IV :

Les François estoient testonnés,
Et leurs airs tout efféminés;
Avoient beaucoup de perleries,
Et de nouvelles broderies.
Ils estoient frisques et mignotz,
Chantoient comme des syrenotz :
En salles d'herbettes jonchées,
Dansoient, portoient barbes fourchées;
... Les vieux ressembloient aux jeunes;
Et tous prenoient terrible nom,
Pour faire paour aux Bretons.

[4] Ah! doulce France amie, je te lairay briefment!
Or veille Dieu de gloire, par son commandement,
Que si bon conestable aiez prochainement
De coi vous vailliez mieulx en honour plainement!

(Poëme de Duguesclin, ms. de la Bibliot. royale, n° 7221, 142 verso.)

[5] *Voy.* l'excellent article Charles V, de M. Lacabane (Dict. de la Conversation).

[6] Froiss., VII, 306.

Digitized by Google

Ce prince était mort jeune (44 ans), et n'avait rien fini. Une minorité commençait. Le schisme, la guerre de Bretagne, la révolte de Languedoc à peine assoupie, la révolution de Flandre [1] dans toute sa force, c'étaient bien des embarras pour un jeune roi de douze ans. Quoique Charles V eût déclaré par une ordonnance, dès 1374, que désormais les rois seraient majeurs à quatorze, son fils devait rester longtemps mineur, et même toute sa vie.

Charles V laissait deux choses, des places bien fortifiées, et de l'argent. Après en avoir tant donné aux Anglais, aux compagnies, il avait trouvé moyen d'amasser dix-sept millions. Il avait caché ce trésor à Vincennes, dans l'épaisseur d'un mur. Mais son fils n'en profita pas.

Le roi se croyait sûr des bourgeois. Il avait confirmé et augmenté les priviléges de toutes les villes qui quittaient le parti anglais [2]. Il avait défendu que les hôtels de ses frères servissent d'asile aux criminels, et soumis ces hôtels à la juridiction du prévôt. Conformément aux remontrances du parlement de Paris, il l'autorisa à rendre ses arrêts sans délai, nonobstant *tous lettres royaux à ce contraires* [3]. Il permit aux bourgeois de Paris d'acquérir des fiefs au même titre que les nobles, et de porter les mêmes ornements que les chevaliers. Le roi créait ainsi au centre du royaume une noblesse roturière qui devait avilir l'autre en l'imitant. Toutes les terres de l'Ile-de-France allaient peu à peu se trouver entre des mains bourgeoises, c'est-à-dire dans la dépendance plus immédiate du roi.

Ces avantages lointains ne balançaient pas les maux présents. Le peuple n'en pouvait plus. Les taxes étaient d'autant plus fortes, que le roi, dès le commencement de son règne, s'était sagement interdit toute altération des monnaies. Je ne sais si cette dernière forme d'impôt n'était même pas regrettée; à une époque où il y avait peu de commerce, et où les rentes féodales se payaient généralement en nature, l'altération des monnaies frappait peu de personnes, et seulement les gens qui pouvaient perdre; par exemple, les usuriers, juifs, Cahorsins, Lombards, ceux qui faisaient la banque et les affaires de Rome ou d'Avignon. Les taxes au contraire ne touchaient pas ceux-ci, elles tombaient d'aplomb sur le pauvre.

Les biens d'Église pouvaient seuls venir au secours du peuple et du roi. Mais il fallait du temps avant qu'on osât y porter les mains. Enlever ces biens aux fondations pieuses, annuler les volontés dernières des fondateurs, dont les familles subsistaient, dépouiller les monastères qui recevaient les cadets, les filles nobles [4], c'est ce que personne n'eût tenté impunément au quatorzième siècle.

Ce qui prouve combien le clergé avait encore de puissance, c'est la facilité avec laquelle il avait chassé les Anglais des villes du Midi. Le roi de France, que les prêtres venaient de seconder si bien, devait y regarder à deux fois avant de se brouiller avec eux.

Le schisme mettait le pape d'Avignon entièrement à la discrétion du roi, et lui donnait, il est vrai, la libre disposition des bénéfices dans toute l'Église gallicane. Mais cet événement plaçait la France dans une situation périlleuse; elle se trouvait en quelque sorte isolée au milieu de l'Europe, et comme hors du droit chrétien.

C'était beaucoup sans doute pour la royauté, d'avoir, en deux siècles, concentré en ses mains les deux forces du moyen âge, l'Église et la féodalité. Les dignités ecclésiastiques étaient désormais assurées aux serviteurs du roi, les fiefs réunis à la couronne, ou devenus l'apanage des princes du sang. Les grandes maisons féodales, ces vivants symboles des provincialités, s'étaient peu à peu éteintes [5]. Les diversités du moyen âge se fondaient dans l'unité. Mais l'unité était faible encore.

Si Charles V ne put faire beaucoup lui-même, il laissa du moins à la France le type du roi moderne, qu'elle ne connaissait pas. Il enseigna aux étourdis de Crécy et de Poitiers, ce que c'était que réflexion, patience, persévérance. L'éducation devait être longue; il y fallut bien des leçons. Mais au moins le but était marqué. La France devait s'y acheminer, lentement, il est vrai, par Louis XI et par Henri IV, par Richelieu et par Colbert.

Dans les misères du quatorzième siècle, elle commença à se mieux connaître elle-même. Elle

[1] L'histoire de cette révolution se lie plus naturellement à celle du règne de Charles VI. On en trouvera le récit plus loin, l. VII, ch. I.

[2] On suit le progrès de sa conquête de charte en charte : Rhodez, Figeac, Montauban, février 1370; Milhaud en Rouergue, mai; Cahors, Sarlat, juillet, etc. Ordonnances, V, p. 291, 324, 338, 533. — Sur l'histoire des communes, voyez particulièrement le Cours de M. Guizot. Personne n'a analysé d'une manière plus précise et plus judicieuse les origines si complexes du tiers état. Je reviendrai moi-même sur ce grand sujet.

[3] Ordonn., V, 323.

[4] En 1784, la noblesse de Bourgogne demandait encore la fondation d'un chapitre de demoiselles. Archives du royaume, K, pièces relatives à la suppression du couvent de Marcigny.

[5] *Voy.* le détail dans Sismondi, Hist. de France, XI, 305-306.

Digitized by Google

sut d'abord qu'elle n'était pas, et ne voulait pas être anglaise. En même temps, elle perdait quelque chose du caractère religieux et chevaleresque qui l'avait confondue avec le reste de la chrétienté pendant tout le moyen âge, et elle se voyait pour la première fois, comme nation, et comme prose. Elle atteignait du premier coup, dans Froissart, la perfection de la prose narrative[1]. Le progrès de la langue est immense de Joinville à Froissart, presque nul de Froissart à Comines.

Froissart, c'est vraiment la France d'alors, au fond toute prosaïque, mais chevaleresque de forme et gracieuse d'allure. Le galant chapelain *qui desservit madame Philippa de beaux récits et de lais d'amour,* nous conte son histoire aussi nonchalamment qu'il chantait sa messe. D'amis ou d'ennemis, d'Anglais ou de Français, de bien ou de mal, le conteur ne s'en soucie guère. Ceux qui l'accusent de partialité, ne le connaissent pas vraiment. S'il paraît quelquefois aimer mieux l'Anglais, c'est que l'Anglais réussit[2]. Peu lui importe, pourvu que de château en château, d'abbaye en abbaye, il conte et écoute de belles histoires, comme nous le voyons dans son voyage aux Pyrénées, cheminant, le joyeux prêtre, avec ses quatre lévriers en laisse qu'il mène au comte de Foix[3].

Un livre bien moins connu, et sur lequel je m'arrêterais d'autant plus volontiers, c'est un traité composé pour l'usage du peuple des campagnes par ordre du roi : *Le vrai régime et gouvernement des bergers et bergères, composé par le rustique Jehan de Brie, le bon berger* (1379)[4]. Dans ce petit livre, écrit avec grâce et beaucoup de douceur, on essaye de relever la vie des champs, d'y intéresser le paysan, découragé du travail après tant de calamités. Cela est fort touchant. C'est évidemment le roi qui se fait berger, et qui, sous cet habit, vient trouver le peuple, gisant entre le bœuf et l'âne, le sermonne doucement, l'encourage et essaye de l'instruire.

A propos de l'éducation des troupeaux, et parmi les recettes du berger et du vétérinaire, *Jehan* trouve moyen des dire quelques mots des grandes questions qui s'agitaient alors. Les noms de pasteur et d'ouailles prêtent à mille allusions. On sent partout, au milieu de cette affectation de naïveté

[1] Sans parler de tant de beaux récits, je ne crois pas qu'il y ait rien dans notre langue de plus exquis que le chapitre : Comment le roi Édouard dit à la comtesse de Salisbury qu'il convenoit qu'il fût aimé d'elle, dont elle fut fortement ébahie.

[2] Quoique Froissart ait séjourné si longtemps en Angleterre, je n'y trouve qu'un mot qui semble emprunté à la langue de ce pays : « Le roi de France pour ce jour étoit jeune, et volontiers *travillait* (voyageait, *travelled*), t. IX, p. 475, année 1388.

[3] Considérai en moi-même que nulle espérance n'étoit que aucuns faits d'armes se fissent ès parties de Picardie et de Flandre, puisque paix y étoit, et point ne voulois être oiseux; car je savois bien que au temps à venir et quand je serai mort, sera cette haute et noble histoire en grand cours, et y prendront tous nobles et vaillants hommes plaisance et exemple de bien faire; et entrementes que j'avais, Dieu merci, sens, mémoire et bonne souvenance de toutes les choses passées, engin clair et aigu pour concevoir tous les faits dont je pourrois être informé touchants à ma principale matière, âge, corps et membres pour souffrir peine, me avisai que je ne voulois me séjourner de non poursuivre ma matière; et pour savoir la vérité des lointaines besognes sans ce que j'envoyasse aucune autre personne en lieu de moi, pris voie et achoison (occasion) raisonnable d'aller devers haut prince et redouté seigneur messire Gaston comte de Foix et de Bernc... Et tant travaillai et chevauchai en quérant de tous côtés nouvelles, que par la grâce de Dieu, sans péril et sans dommage, je vins en son châtel à Ortais... en l'an de grâce 1388. Lequel... quand je lui demandois aucune chose, il me le disoit moult volontiers; et me disoit bien que l'histoire que je avois fait et poursuivois seroit au temps à venir plus recommandée que mille autres. Froissart, IX, 218-220.

[4] Jehan raconte d'abord comme quoi : « A l'âge où les enfants commençent à muer leurs premières dents et où ils ont encore leur folle plume, et ne sont prenables d'aucune loi, » il fut chargé de garder les oies, puis les pourceaux; comment ensuite, « accroissant son estat d'estre promeu aux honneurs terriens, » il eut la garde des chevaux et des vaches. Mais il y fut blessé, et revint dire que jamais il ne garderait les vaches : « Et lors, lui fust baillée la garde de quatre-vingts agneaux débonnaires et innocents..., et il fut comme leur tuteur et curateur, car ils étoient soubs âge et mineurs d'ans. » Il ne se conduisit pas comme certains pasteurs temporels ou spirituels..., etc. Ensuite « ledit Jehan de Brie, *sans simonie,* fut establi et institué à porter les clefs des vivres... de l'hôtel de Messy, appartenant à l'un des conseillers du roy nostre seigneur ès enquestes de son parlement à Paris... Quand lediet de Brie eut été licencié et maistre en ceste science de bergerie, et qu'il estoit digne de lire en la rue au Feurre (*la rue du Fouarre où étaient les écoles*) auprès la crèche aulx veaux, ou soubz l'ombre d'ung ormel ou tilleul, derrière les brebis, lors vint demourer au Palais-Royal, en l'hostel de Messire Arnoul de Grantpont, trésorier de la Sainte-Chapelle royale à Paris...—Premièrement, les agneaux qui sont jeunes et tendres, doivent estre traitez amyablement et sans violence, et ne les doit-on pas férir ne chastier de verges, de bastons, etc. — Lorsque l'on coupe les agneaux : Doit lors le berger estre sans péché, et est bon de soi confesser, etc., etc. — Ce charmant petit livre n'a pas été réimprimé, que je sache, depuis le seizième siècle. J'en connais deux éditions, toutes deux de Paris; l'une porte la date

Digitized by Google

rustique, la malice des gens de robe [1], leur timide causticité à l'égard des prêtres. Ce livre est très-proche parent de l'Avocat Patelin et de la Satire Ménippée.

Revenons. Il y avait dans l'ordre apparent qu'on admirait sous Charles V, et dans le système général du quatorzième siècle, quelque chose de faible et de faux. La nouvelle religion sur laquelle tout reposait, la royauté, se fondait elle-même sur une équivoque. De suzeraineté féodale, elle s'était faite, sous l'influence des légistes, monarchie romaine, impériale. Les établissements *de France et d'Orléans* étaient devenus les établissements *de la France*. Le roi avait énervé la féodalité, lui avait ôté les armes des mains; puis, la guerre venant, il avait voulu les lui rendre. Elle subsistait encore cette féodalité, pleine d'orgueil et de faiblesse. C'était comme une armure gigantesque qui, toute vide qu'elle est, menace et brandit la lance. Elle tomba, dès qu'on la toucha, à Crécy et à Poitiers.

Il fallut bien alors employer les mercenaires, les soldats de louage, c'est-à-dire faire la guerre avec de l'argent. Mais cet argent, où le prendre? On n'osait encore dépouiller l'Église, et l'industrie n'était pas née. Charles V, avec toute sa sagesse politique, ne pouvait rien faire à cela. Au dernier moment, tout lui manqua à la fois. Les Anglais qui traversèrent la France en 1380, ne rencontrèrent pas plus de résistance qu'en 1370; le roi, qui n'avait plus les Bretons, se trouvait plus faible encore.

La sagesse ayant échoué, on essaya de la folie. La France se lança sous le jeune Charles VI dans une extravagante imitation de la chevalerie ancienne, dont on avait oublié le vrai caractère et même les formes [2]. Cette fausse chevalerie prit pour son héros un personnage fort peu chevaleresque, le fameux chef des compagnies qui en avait délivré la France, l'habile Duguesclin. L'épopée que l'on fit de ses faits et gestes [3], indique assez que personne n'avait compris le vrai génie du connétable de Charles V.

Ce qu'on imita le mieux de la chevalerie, ce fut la richesse des armes et des armoiries, le luxe des tournois. Charles V avait laissé un peuple ruiné. On demanda à cette misère plus que la richesse n'eût jamais pu payer. Une fois dans l'impossible, que coûte-t-il de demander?

Même situation dans toute l'Europe; même vertige. Le hasard veut que la plupart des royaumes soient livrés à des mineurs. La royauté, cette divinité récente, elle bégaye, ou radote. Le siècle de Charles le Sage, le premier siècle de la politique, n'est pas arrivé aux trois quarts, qu'il délire et devient fou. Une génération d'insensés occupe tous les trônes. Au glorieux Édouard III succède l'étourdi Richard II, au prudent empereur Charles IV l'ivrogne Wenceslas, au sage Charles V Charles VI, un fou furieux. Urbain VI, D. Pèdre de Castille, Jean Visconti, donnèrent tous des signes de dérangement d'esprit.

La petite sagesse négative qui pensait avoir neutralisé le grand mouvement du monde, se trouvait déjà à bout. Elle s'imaginait avoir tout fini, et tout commençait. Les fils, que les habiles avaient cru tenir, s'embrouillaient de plus en plus. La contradiction du monde augmentait. On eût dit

de 1542 (Bibl. de l'Arsenal), l'autre n'a pas d'indication d'année (Bibl. royale, S. 880).

[1] Le passage suivant a bien l'air d'être écrit par un homme de robe : Ils estoient (les agneaux) sous âge et mineurs d'ans; et pour ce que ledit Jehan n'est pas noble, et que il ne lui appartenoit pas de lignage, il n'en put avoir le *bail*, mais il en eut la *garde*, gouvernement et administration, quant à la nourriture.

[2] Au point que, sous Charles VI, lorsqu'on arma solennellement chevaliers les deux fils du duc d'Anjou, tous les assistants demandaient ce que signifiaient ces rites. *Voy.* plus loin.

[3] Ce poëme offre le mélange bizarre de deux esprits très-opposés. Duguesclin y est peint comme un chevalier du treizième siècle; mais il est malveillant pour les prêtres, comme on l'était au quatorzième. Il ne veut rien prendre du peuple; il ne rançonne que le pape et les gens d'Église. On croirait lire la Henriade :

... Le prévost d'Avignon
Vint droit à Villenove, où la chevalerie
De Bertran et des siens estoit adonc logie.
I la dit à Bertran que point ne le detrie :
Sire, l'avoir est prest, je vous acertefie,
Et la solution séelée et fournie,
Come Jhesu donna le fils sainte Marie
A Marie-Magdalaine qui fut Jhesu amie.
Et Bertran li a dit : Beau sire, je vous prie,
Dont vint ycilz avoirs, ne me le celez mie?
La pris li Aposteles en sa thresorerie?
Nanil, Sire, dit-il, mais la debte est paie
Du commun d'Avignon, a chascun sa partie.
Dit Bertran Du Guesclin : Prévost, je vous afie,
Jà n'en arons deniers en jour de notre vie,
Se ce n'est de l'avoir venant de la clergie,
Et volons que tuit cil qui la taille ont paie,
Aient tout lor argent, sans prendre une maillie.
Sire, dit li prévos, Dieux vous doint bonne vie!
La pour gent arez forment esleessie (*réjouie*),
Amis, ce dit Bertran, au pape me direz,
Que ces grans tresors soit ouvers et defermez,
Ceulz qui lont paié; il lor soit retorez,
Et dittes que jamais n'en soit nul reculez.
Car, se le savoie, jà ne vous en doublez,
Et je fusse oultre mer passez et bien alez,
Je seroie ainçois par deçà retournez...

(Poëme de Duguesclin, ms. de la Bibl. royale, n° 7224, folio 49.)

Digitized by Google

que la raison divine et humaine avait abdiqué. « Dieu, comme dit Luther, s'ennuyait du jeu, et jetait les cartes sous la table. »

C'est un moment tragique que celui où l'on se sent devenir fou, le moment où la raison, éclairée de sa dernière lueur, se voit périr et s'éteindre. « Oh! ne permets pas que je sois fou, bonté du ciel, s'écrie le roi Lear, conserve-moi dans l'équilibre. Oh! non, pas fou, de grâce! je ne voudrais pas être fou!... »

Digitized by Google

PRÉFACE

DU SEPTIÈME, DU HUITIÈME ET DU NEUVIÈME LIVRE.

Ces trois livres et les suivants ont pour sujet commun la grande crise du quinzième siècle, les deux phases de cette crise où la France sembla s'abîmer. Ceux-ci raconteront la mort, les suivants la résurrection.

La première des deux périodes, celle dont on va lire l'histoire, dure près d'un demi-siècle; elle part du schisme pontifical, et traverse le schisme politique d'Orléans et de Bourgogne, de Valois et de Lancastre.

Notre faible unité nationale du quatorzième siècle était toute dans la royauté; au quinzième, la royauté même se divisant, il faut bien que le peuple essaye d'y suppléer. Le peuple des villes y échoue en 1413, et de cette tentative, il ne reste qu'un code, le premier code administratif qu'ait eu la France. Le peuple des campagnes fera par inspiration ce que la sagesse des villes n'a pu faire; il relèvera la royauté, rétablira l'unité, et de cette épreuve où le pays faillit périr, sortira, confuse encore, mais vivace et forte, l'idée même de la patrie.

Avant d'en venir là, il faut que ce pays descende dans la ruine, dans la mort, à une profondeur dont rien peut-être ni avant, ni après, n'a donné l'idée. Celui qui par l'étude a traversé les siècles pour se replacer dans les misères de cette époque funèbre, qui, pour mieux les comprendre, a voulu y vivre et en prendre sa part, ne pourra encore qu'à grand'peine en faire entrevoir l'horreur.

L'histoire est grave ici par le sujet; elle ne l'est pas moins par le caractère tout nouveau d'autorité qu'elle tire des monuments de l'époque. Pour la première fois peut-être elle marche sur un terrain ferme. La chronique, jusque-là enfantine et conteuse, commence à déposer avec le sérieux d'un témoin. Mais à côté de ce témoignage, nous en trouvons un autre plus sûr. Les grandes collections d'actes publics, imprimés ou manuscrits, deviennent plus complètes et plus instructives. Elles forment dans leur suite, désormais peu interrompue, d'authentiques annales, au moyen desquelles nous pouvons dater, suppléer, souvent démentir, les *on dit* des chroniqueurs. Sans accorder aux actes une confiance illimitée, sans oublier que les actes les plus graves, les lois même, restent souvent sur le papier et sans application, on ne peut nier que ces témoignages officiels et nationaux n'aient généralement une autorité supérieure aux témoignages individuels.

Les ordonnances de nos rois, le trésor des chartes, les registres du parlement, les actes des conciles, telles ont été nos sources pour les faits les plus importants. Joignez-y, quant à l'Angleterre, le Recueil de Rymer et celui des Statuts du royaume. Ces collections nous ont donné, particulièrement au livre IXe, l'histoire tout entière d'importantes périodes sur lesquelles la chronique se taisait.

L'étude de ces documents de plus en plus nombreux, l'interprétation, le contrôle des chroniques par les actes, des actes par les chroniques, tout cela exige des travaux préalables, des tâtonnements, des discussions critiques dont nous épargnons à nos lecteurs le laborieux spectacle. Une histoire étant une œuvre d'art autant que de science, elle doit paraître dégagée des machines et des échafaudages qui en ont préparé la construction. Nous n'en parlerions même pas, si nous ne croyions devoir expliquer et la lenteur avec laquelle se succèdent les volumes de cet ouvrage et le développement qu'il a pris. Il ne pouvait rester dans les formes d'un abrégé, sans laisser dans l'obscurité beaucoup de choses essentielles, et sans exclure les éléments nouveaux auxquels l'histoire des temps modernes doit ce qu'elle a de fécondité et de certitude.

8 février 1840.

Digitized by Google

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

JEUNESSE DE CHARLES VI. 1380-1385.

Si le grave abbé Suger et son dévot roi Louis VII s'étaient éveillés, du fond de leurs caveaux, au bruit des étranges fêtes que Charles VI donna dans l'abbaye de Saint-Denis, s'ils étaient revenus un moment pour voir la nouvelle France, certes, ils auraient été éblouis, mais aussi surpris cruellement; ils se seraient signés de la tête aux pieds et bien volontiers recouchés dans leur linceul.

Et en effet, que pouvaient-ils comprendre à ce spectacle? En vain ces hommes des temps féodaux, studieux contemplateurs [1] des signes héraldiques, auraient parcouru des yeux la prodigieuse bigarrure des écussons appendus aux murailles; en vain ils auraient cherché les familles des barons de la croisade qui suivirent Godefroy ou Louis le Jeune; la plupart étaient éteintes. Qu'étaient devenus les grands fiefs souverains des ducs de Normandie, rois d'Angleterre, des comtes d'Anjou, rois de Jérusalem, des comtes de Toulouse et de Poitiers? On en aurait trouvé les armes à grand'peine, rétrécies qu'elles étaient ou effacées par les fleurs de lis dans les quarante-six écussons royaux [2]. En récompense, un peuple de noblesse avait surgi avec un chaos de douteux blasons. Simples autrefois comme emblèmes des fiefs, mais devenus alors les insignes des familles, ces blasons allaient s'embrouillant de mariages, d'héritages, de généalogies vraies ou fausses. Les animaux héraldiques s'étaient prêtés aux plus étranges accouplements. L'ensemble présentait une bizarre mascarade. Les devises, pauvre invention moderne [3], essayaient d'expliquer ces noblesses d'hier.

Tels blasons, telles personnes. Nos morts du douzième siècle n'auraient pas vu sans humiliation, que dis-je! sans horreur, leurs successeurs du quatorzième. Grand eût été leur scandale, quand la salle se serait remplie des monstrueux costumes de ce temps, des immorales et fantastiques parures qu'on ne craignait pas de porter. D'abord des hommes-femmes, gracieusement attifés, et traînant mollement des robes de douze aunes; d'autres se dessinant dans leurs jaquettes de Bohême avec des chausses collantes, mais leurs manches flottaient jusqu'à terre. Ici, des hommes-bêtes brodés de toute espèce d'animaux [4]; là des hommes-musique, historiés de notes [5] qu'on chantait devant ou derrière, tandis que d'autres s'affichaient d'un grimoire de lettres et de caractères [6] qui sans doute ne disaient rien de bon.

Cette foule tourbillonnait dans une espèce d'église; l'immense salle de bois qu'on avait construite en avait l'aspect. Les arts de Dieu étaient descendus complaisamment aux plaisirs de l'homme. Les ornements les plus mondains avaient pris les formes sacrées. Les siéges des belles dames semblaient de petites cathédrales d'ébène, des châsses d'or. Les voiles précieux que l'ont n'eût jadis tirés du trésor de la cathédrale que pour parer le chef de Notre-Dame au jour de l'Assomption, voltigeaient sur de jolies têtes mondaines. Dieu, la Vierge et les Saints avaient l'air d'avoir été mis à contribution pour la fête. Mais le diable fournissait davantage. Les formes sataniques, bestiales, qui grimacent aux gargouilles des églises, des créatures

[1] *Voy.* tome III, livre IV, chapitre 3, sur Godefroy de Bouillon.

[2] Le Laboureur, Hist. de Charles VI, introduction, p. 41.

[3] Moderne, c'est-à-dire renouvelée alors récemment. Les anciens avaient eu aussi des devises. *Voy.* Spener, et mes Origines du droit.

[4] Litteris aut bestiis intextas. Nicolai Clemang. epistol., t. II, p. 149.

[5] Ordonnance de Charles, duc d'Orléans, pour payer 276 livres, 7 sols, 6 deniers tournois, pour 960 perles destinées à orner une robe : « Sur les manches est » escript de broderie tout au long le dit de la chanson » *Ma dame, je suis plus joyeulx*, et notté tout au long » sur chacune desdites deux manches, 568 perles pour » servir à former les nottes de ladite chanson, ou il y a » 142 nottes, c'est assavoir pour chacune notte 4 perles » en quarrée, etc. » Catalogue imprimé des titres de la collection de M. de Courcelles, vendue le 21 mai 1834.

[6] Nic. Clemang., epist. II, 149.

Digitized by Google

vivantes n'hésitaient pas à s'en affubler. Les femmes portaient des cornes à la tête, les hommes aux pieds; leurs bees de souliers se tordaient en cornes, en griffes, en queues de scorpion. Elles surtout, elles faisaient trembler; le sein nu, la tête haute, elles promenaient par-dessus la tête des hommes leur gigantesque hennin échafaudé de cornes; il leur fallait se tourner et se baisser aux portes. A les voir ainsi belles, souriantes, grasses [1] dans la sécurité du péché, on doutait si c'étaient des femmes; on croyait reconnaître, dans sa beauté terrible, la Bête décrite et prédite; on se souvenait que le diable était peint fréquemment comme une belle femme cornue[2]...Costumes échangés entre hommes et femmes, livrée du diable portée par des chrétiens, parements d'autels sur l'épaule des ribauds, tout cela faisait une splendide et royale figure de sabbat.

Un seul costume eût trouvé grâce. Quelques-uns, de discret maintien, de douce et matoise figure, portaient humblement la robe royale, l'ample robe rouge fourrée d'hermine. Quels étaient ces rois? D'honnêtes bourgeois de la cité, domiciliés dans la rue de la Calandre, ou dans la cour de la Sainte-Chapelle. Scribes d'abord du royal parlement des barons, puis siégeant près d'eux comme juges, puis juges des barons eux-mêmes, au nom du roi et sous sa robe. Le roi, laissant cette lourde robe pour un habit plus leste, l'a jetée sur leurs bonnes grosses épaules. Voilà deux déguisements : le roi prend l'habit du peuple, le peuple prend l'habit du roi. Charles VI n'aura pas de plus grand plaisir que de se perdre dans la foule, et de recevoir les coups des sergents[3]. Il peut courir les rues, danser, jouter dans sa courte jaquette; les bourgeois jugeront et régneront pour lui.

Cette Babel des costumes et des blasons exprimait trop faiblement encore l'embrouillement des idées. L'ordre politique naissait; le désordre intellectuel semblait commencer. La paix publique s'était établie; la guerre morale se déclarait. On eût dit que du sérieux monde féodal et pontifical s'était, un matin, déchaînée la fantaisie. Cette nouvelle reine du temps se dédommageait après sa longue pénitence. C'était comme un écolier échappé qui fait du pis qu'il peut. Le moyen âge, son digne père, qui si longtemps l'avait contenue, elle le respectait fort; mais, sous prétexte d'honneur, elle l'habillait de si bonne sorte, que le pauvre vieillard ne se reconnaissait plus.

On ne sait pas communément que le moyen âge s'est, de son vivant, oublié lui-même[4].

Déjà le dur Speculator Durandus, ce gardien inflexible du symbolisme antique, déclare avec douleur que le prêtre même ne sait plus le sens des choses saintes[5].

Le conseiller de saint Louis, Pierre de Fontaines, se croit obligé d'écrire le droit de son temps. « Car, dit-il, les anciennes coutumes que les prud'hommes tenoient, sont tantôt mises à rien... En sorte que le pays est à peu près sans coutume[6]. »

Les chevaliers, qui se piquaient tant de fidélité, étaient-ils restés fidèles aux rites de la chevalerie? Nous lisons que, lorsque Charles VI arma chevaliers ses jeunes cousins d'Anjou, et qu'il voulut suivre de point en point l'ancien cérémonial, beaucoup de gens « trouvèrent la chose étrange et extraordinaire[7]. »

[1] L'obésité est un caractère des figures de cette sensuelle époque. *Voir* les statues de Saint-Denis; celles du quatorzième siècle sont visiblement des portraits. *Voir* surtout la statue du duc de Berri, dans la chapelle souterraine de Bourges, avec l'ignoble chien gras qui est à ses pieds.

[2] Les dames et demoiselles menoient grands et excessifs estats, et cornes merveilleuses, hautes et larges; et avoient de chacun costé, au lieu de bourlées, deux grandes oreilles si larges que, quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre, il falloit qu'elles se tournassent de côté et baissassent. Juvénal des Ursins, p. 336. — Quid de cornibus et caudis loquar?... Adde quod in effigie cornutæ fœminæ Diabolus plerumque pingitur. Nic. Clemang., epist. II, 149.

[3] Voir plus bas l'entrée de la reine Isabeau.

[4] Ce n'est pas le lieu de développer ce grand sujet. Je compte donner ailleurs des preuves surabondantes. Ici je dois me contenter de citer quelques faits à l'appui de mon assertion.

[5] Proh dolor! ipsi hodie, ut plurimum, de hiis qui usu quotidiano in ecclesiasticis correctant rebus et præferunt officiis, quid significent et quare instituta sint modicum apprehendunt, adeo ut impletum esse ad litteram illud propheticum videatur : Sicut populus, sic sacerdos. Durandi Rationale divinorum officiorum, folio 1, 1459, in-folio. Mogunt. — Toutes les éditions ultérieures que je connais portent par erreur *proferunt* pour *præferunt*. Le premier éditeur, l'un des inventeurs de l'imprimerie, a seul compris que *præferunt* rappelle le *prælati*, comme *contrectant* le *sacerdotes* de la phrase précédente. Cf. les éditions de 1476, 1480, 1481, etc.

[6] Li anchiennes coustumes, ke li preudommes soloient tenir et user, sont moult anoientics... Si ke li pais est à bien près sans coustume. De Fontaines, p. 78, à la suite du Joinville de Ducange, 1668, in-folio.—Brussel dit et montre très-bien que « Dès le milieu du treizième » siècle, on commençait à ignorer jusqu'à la significa- » tion de quelques-uns des principaux termes du droit » des fiefs. » Brussel, I, 41.—Le jeune et savant Klimrath (Revue de législation) a prouvé que Bouteiller ne savait plus ce que c'était que la *saisine*.

[7] Quod peregrinum vel extraneum valde fuit. Chro-

Digitized by Google

Ainsi, avant 1400, les grandes pensées du moyen âge, ses institutions les plus chères, vont s'altérant pour les signes, ou s'obscurcissant pour le sens. Nous connaissons aujourd'hui ce que nous fûmes au treizième siècle mieux que nous ne le savions au quinzième. Il en est advenu comme d'un homme qui a perdu de vue sa famille, ses parents, ses jeunes années, et qui, plus tard, se recueillant, s'étonne d'avoir délaissé ces vieux souvenirs.

Quelqu'un offrant un jour une mnémonique au grand Thémistocle, il répondit ce mot amer : « Donne-moi plutôt un art d'oublier. » Notre France n'a pas besoin d'un tel art ; elle n'oublie que trop vite!

Qu'un tel homme ait dit ce mot sérieusement, je ne le croirai jamais. Si Thémistocle eût vraiment pensé ainsi, s'il eût dédaigné le passé, il n'eût pas mérité le solennel éloge que fait de lui Thucydide : « L'homme qui sut voir le présent et prévoir l'avenir [1]. »

Quiconque néglige, oublie, méprise, il en sera puni par l'esprit de confusion. Loin d'entrevoir l'avenir, il ne comprendra rien au présent : il n'y verra qu'un fait sans cause. Un fait, et rien qui le fasse! Quelle chose plus propre à troubler le sens?... Le fait lui apparaîtra sans raison, ni droit d'exister. L'ignorance du fait, l'obscurcissement du droit, sont le fléau du quatorzième et du quinzième siècle.

Les chroniqueurs ne pouvant expliquer ces choses, y voient la peine du schisme. Ils ont raison en un sens. Mais le schisme pontifical était lui-même un incident du schisme universel qui travaillait les esprits.

La discorde intellectuelle et morale se traduisait en guerres civiles. Guerres dans l'Empire, entre Wenceslas et Robert; en Italie, entre Duras et Anjou; en Portugal, pour et contre les enfants d'Inès; en Aragon, entre Pierre IV et son fils; tandis qu'en France se préparent les guerres d'Orléans et de Bourgogne, en Angleterre celles d'York et de Lancastre.

Discorde dans chaque État, discorde dans chaque famille. « Deux hommes se levant d'un même lit, disent à peine un mot, qu'ils s'enfuient l'un de l'autre; l'un crie York, l'autre Lancastre; et, pour adieu, ils croisent leurs épées [2]. »

Voilà les parents, les frères. Mais qui eût pénétré plus avant encore, qui eût ouvert un cœur d'homme, il y aurait trouvé toute une guerre civile, une mêlée acharnée d'idées, de sentiments en discorde.

Si la sagesse consiste à se connaître soi-même et à se pacifier, nulle époque ne fut plus naturellement folle. L'homme portant en lui cette furieuse guerre, fuyait de l'idée dans la passion, du trouble dans le trouble. Peu à peu, esprit et sens, âme et corps, tout se détraquant, il n'y avait bientôt plus dans la machine humaine une pièce qui tînt. Comment, d'ignorance en erreur, d'idées fausses en passions mauvaises, d'ivresse en frénésie, l'homme perd-il sa nature d'homme? Nous ferons ce cruel récit. L'histoire individuelle explique l'histoire générale. La folie du roi n'était pas celle du roi seul; le royaume en avait sa part.

Reprenons Charles VI à son enfance, à son avénement.

Le petit roi de douze ans, déjà fol de chasse et de guerre, courait un jour le cerf dans la forêt de Senlis. Nos forêts étaient alors bien autrement vastes et profondes, et la dépopulation des quarante dernières années les avait encore épaissies. Charles VI fit dans cette chasse une merveilleuse rencontre : il vit un cerf qui portait, non la croix, comme le cerf de saint Hubert, mais un beau collier de cuivre doré, où on lisait ces mots latins : « *Cesar hoc michi donavit* (César me l'a donné [3]). » Que ce cerf eût vécu si longtemps, c'était, tout le monde en convenait, chose prodigieuse et de grand présage. Mais comment fallait-il l'entendre? Était-ce un signe de Dieu qui promettait des victoires au règne de son élu? ou bien, une de ces visions diaboliques par où le Tentateur prend possession des siens, et les pousse au hasard à travers les précipices jusqu'à ce qu'ils se rompent le col?

Quoi qu'il en soit, la faible imagination de l'enfant royal, déjà gâtée par les romans de chevalerie, fut frappée de cette aventure : il vit encore le cerf en songe avant sa victoire de Roosebeke. Dès lors, il plaça sous son écusson le cerf merveilleux, et donna pour support aux armes de France la malencontreuse figure du cornu et fugitif animal.

C'était chose peu rassurante de voir un grand

nique du Religieux de Saint-Denis, édition de MM. Bellaguet et Magin, 1859, t. I, p. 500. Édition correcte, traduction élégante. — Ce grave historien est la principale source pour le règne de Charles VI. Le Laboureur en fait cet éloge : « Quand il parle des exactions » du duc d'Orléans, on diroit qu'il est Bourguignon; » quand il donne le détail des pratiques et des funestes » intelligences du duc de Bourgogne avec des assassins » infâmes et avec la canaille de Paris, on croiroit qu'il » est Orléanois. »

[1] Τῶν τε παραχρῆμα... κράτιστος γνόμων, καὶ τῶν μελλόντων ἐπιπλεῖστον τοῦ γενησομένου ἄριστος εἰκαστής. Thucydides, lib. I, cap. 138.

[2] Michael Drayton's The miseries of Queen Margaret, part. IV.

[3] Chronique du Religieux de Saint-Denis, I, 71.

Digitized by Google

royaume remis, comme un jouet, au caprice d'un enfant. On s'attendait à quelque chose d'étrange; des signes merveilleux apparaissaient.

Ces signes, qui menaçaient-ils? le royaume, ou les ennemis du royaume? On pouvait encore en douter. Jamais plus faible roi; mais jamais la France n'avait été si forte. Pendant tout le treizième, tout le quatorzième siècle, à travers les succès et les désastres, elle avait constamment gagné. Poussée fatalement dans la grandeur, elle croissait victorieuse; vaincue, elle croissait encore. Après la défaite de Courtrai, elle gagna la Champagne et la Navarre [1]; après la défaite de Crécy, le Dauphiné et Montpellier; après celle de Poitiers, la Guienne, les deux Bourgognes, la Flandre. Étrange puissance, qui réussissait toujours malgré ses fautes, par ses fautes.

Non-seulement le royaume s'étendait, mais le roi était plus roi. Les seigneurs lui avaient remis leur épée de justice [2] et de bataille; il n'attendaient qu'un signe de lui pour monter à cheval et le suivre n'importe où. On commençait à entrevoir la grande chose des temps modernes, un empire mû comme un seul homme.

Cette force énorme, où allait-elle se tourner? qui allait-elle écraser? Elle flottait incertaine dans une jeune main, gauche et violente, qui ne savait pas même ce qu'elle tenait.

Quelque part que le coup tombât, il n'y avait dans toute la chrétienté rien, ce semble, qui pût résister.

L'Italie, sous ses belles formes, était déjà faible et malade. Ici les tyrans, successeurs des Gibelins; là les villes guelfes, autres tyrans, qui avaient absorbé toute vie. Naples était ce qu'elle est, mêlée d'éléments divers, une grosse tête sans corps. Sous le prétexte du vieux crime de la reine Jeanne, les uns appelaient les princes hongrois de la première maison d'Anjou sortie du frère de saint Louis; les autres réclamaient le secours de la seconde maison d'Anjou, c'est-à-dire de l'aîné des oncles de Charles VI.

L'Allemagne ne valait pas mieux. Elle se dégageait à grand'peine de son ancien état de hiérarchie féodale, sans atteindre encore son nouvel état de fédération. Elle tournait, cette grande Allemagne, vacillante et lourdement ivre, comme son empereur Wenceslas. La France n'avait, ce semble, qu'à lui prendre ce qu'elle voulait. Aussi le duc de Bourgogne, le plus jeune des oncles et le plus capable, poussait le roi de ce côté. Par mariage, par achat, par guerre, on pouvait enlever à l'Empire ce qui y tenait le moins, à savoir, les Pays-Bas.

Par delà les Pays-Bas, le duc de Bourgogne montrait l'Angleterre. Le moment était bon. Cette orgueilleuse Angleterre avait alors une terrible fièvre. Le roi, les barons, et leur homme Wicleff, avaient lâché le peuple contre l'Église. Mais le dogue, une fois lancé, se retournait contre les barons. Dans ce péril, tout ce qui avait autorité ou propriété, roi, évêques, barons, se serrèrent et firent corps. Le roi, jeune et impétueux, frappa le peuple, raffermit les grands, puis s'en repentit, recula. La France pouvait profiter de ce faux mouvement, et porter un coup.

Cette France, si forte, n'avait d'empêchement qu'en elle-même. Les oncles la tiraient en sens inverse, au midi, au nord. Il s'agissait de savoir d'abord qui gouvernerait le petit Charles VI. Ces princes, qui, pendant l'agonie de leur frère [3], étaient venus avec deux armées se disputer la régence, consentirent pourtant à plaider leur droit au parlement [4]. Le duc d'Anjou, comme aîné, fut régent. Mais on produisit une ordonnance du feu roi, qui réservait la garde de son fils au duc de Bourgogne et au duc de Bourbon, son oncle maternel. Charles VI devait être immédiatement couronné [5].

[1] Par la mort de la reine Jeanne, femme de Philippe le Bel.

[2] Pour les appels, sans parler de l'influence indirecte des juges royaux. *Voy.* plus bas.

[3] Pendant que son frère expirait, le duc d'Anjou s'était tenu caché dans une chambre voisine; puis, il avait fait main basse sur tous les meubles, toute la vaisselle, tous les joyaux. — On disait que le feu roi avait fait sceller des barres d'or et d'argent dans les murs du château de Melun, et que les maçons employés à ce travail avaient ensuite disparu. Le trésorier avait juré de garder le secret. Le duc d'Anjou, n'en pouvant rien tirer, fit venir le bourreau. « Coupe la tête à cet homme, » lui dit-il. Le trésorier indiqua la place. *Voy.* le Religieux de Saint-Denis.

[4] Deputatos antistites, barones et eminentis scientiæ viros, cum quibus ardua semper disposuerat negotia (Carolus quintus)... cameris regalis palatii presidentes... Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 6.

[5] Les trois oncles de Charles VI étaient tout aussi ambitieux et avares que les oncles de Richard II. Il leur fallait aussi des couronnes. En France même, le trône pouvait vaquer. Les jeunes enfants du maladif Charles V pouvaient suivre leur père. La devise du duc de Berri, telle qu'on la lisait dans sa belle chapelle de Bourges, indiquait assez ces vagues espérances : « Oursine, le temps venra! » — *Voy.* dans les actes d'août et d'octobre 1374 combien le sage roi Charles V, tant d'années avant sa mort, était préoccupé de ses défiances à l'égard de ses frères. Il ne nomme pas le duc de Berri. Quant à son frère aîné, le duc d'Anjou, il ne peut se dispenser de lui laisser la régence; mais il place à

Digitized by Google

Une autre difficulté, c'est que, si le pays s'était un peu refait vers la fin du règne de Charles V, il n'y avait pas plus d'ordre ni d'habileté en finances; le peu d'argent qu'on levait mettait le peuple au désespoir, et le roi n'en profitait pas.

On se plaisait à croire que le feu roi avait un moment aboli les nouveaux impôts pour le remède de son âme. On crut ensuite qu'ils seraient remis par le nouveau roi, comme joyeuse étrenne du sacre. Mais les oncles menèrent leur pupille droit à Reims, sans lui faire traverser les villes [1], de crainte qu'il n'entendît les plaintes. On lui fit même, au retour, éviter Saint-Denis, où l'abbé et les religieux l'attendaient en grande pompe; on l'empêcha de faire ses dévotions au patron de la France, comme faisaient toujours les nouveaux rois.

La royale entrée fut belle; des fontaines jetaient du lait, du vin et de l'eau de rose. Et il n'y avait pas de pain dans Paris. Le peuple perdit patience. Déjà, tout autour, les villes et les campagnes étaient en feu. Le prévôt crut gagner du temps, en convoquant les notables au Parloir aux bourgeois; mais il en vint bien d'autres; un tanneur [2] demanda si l'on croyait les amuser ainsi. Ils menèrent, bon gré mal gré, le prévôt au palais. Le duc d'Anjou et le chancelier montèrent tout tremblants sur la Table de marbre [3], et promirent l'abolition des impôts établis depuis Philippe de Valois, depuis Philippe le Bel. La populace courut de là aux juifs, aux receveurs, pilla, tua [4].

Le moyen d'occuper ces bêtes furieuses, c'était de leur jeter un homme. Les princes choisirent un de leurs ennemis personnels, un des conseillers du feu roi, le vieil Aubriot, prévôt de Paris [5]. Ils avaient d'ailleurs leurs raisons; Aubriot avait prêté de l'argent à plus d'un grand seigneur, qui se trouvait quitte, s'il était pendu. Ce prévôt était un rude justicier, un de ces hommes que la populace aime et hait, parce que, tout en malmenant le peuple, ils sont peuple eux-mêmes. Il avait fait faire d'immenses travaux dans Paris, le quai du Louvre, le mur Saint-Antoine, le pont Saint-Michel, les premiers égouts, tout cela par corvée, en ramassant les gens qui traînaient dans les rues. Il ne traitait pas l'Église ni l'université plus doucement; il s'obstinait à ignorer leurs priviléges. Il avait fait tout exprès au Châtelet deux cachots pour les écoliers et les clercs [6]. Il haïssait nommément l'université « comme mère des prêtres. » Il disait souvent à Charles V que les rois étaient des sots d'avoir si bien renté les gens d'Église [7]. Jamais il ne communiait. Railleur, blasphémateur, fort débauché, malgré ses soixante ans, il était bien avec les juifs, mieux avec les juives; il leur rendait leurs enfants, qu'on enlevait pour les baptiser [8]. Ce fut ce qui le perdit. L'université l'accusa devant l'évêque. Un siècle plus tôt, il eût été brûlé. Il en fut quitte pour l'amende honorable et la pénitence *perpétuelle*, qui ne dura guère.

Abolir les impôts établis depuis Philippe le Bel, c'eût été supprimer le gouvernement. Par deux fois, le duc d'Anjou essaya de les rétablir (octobre 1381, mars 1382). A la seconde tentative, il prit de grandes précautions. Il fit mettre les recettes à l'encan, mais à huis clos dans l'enceinte du Châtelet. Il y avait des gens assez hardis pour acheter, personne qui osât crier le rétablissement des impôts. Pourtant, à force d'argent, on trouva un homme déterminé, qui vint à cheval dans la halle, et cria d'abord, pour amasser la foule : « Argenterie du roi volée! Récompense à qui la rendra [9]! » Puis, quand tout le monde écouta, il piqua des deux, en criant que le lendemain on aurait à payer l'impôt.

Le lendemain, un des collecteurs se hasarda à demander un sol à une femme qui vendait du cresson [10]; il fut assommé. L'alarme fut si terrible, que l'évêque, les principaux bourgeois, le prévôt même qui devait mettre l'ordre, se sauvèrent de Paris.

quatorze ans l'époque de la majorité des rois, il limite le pouvoir du régent, non-seulement en réservant la tutelle à la reine mère et aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, mais encore en autorisant son ami personnel, le chambellan Bureau de la Rivière à accumuler jusqu'à la majorité du jeune roi tout ce qui pourra s'épargner sur le revenu des villes et terres réservés pour son entretien, villes de Paris, Melun, Senlis, duché de Normandie, etc. Il appelle au conseil Duguesclin, Clisson, Couci, Savoisi, Philippe de Maizières, etc. Ordonnances, t. VI, p. 26, et 49-54, août et octobre 1374.

[1] Non sinentes eum villas muratas aut civitates ingredi. Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 32.

[2] Ou mégissier : alutarius. Id., ibid., p. 44.

[3] Super mensam marmoream. Id., ibid, p. 48.

[4] Maints débiteurs profitèrent du tumulte pour faire enlever chez leurs créanciers les titres de leurs obligations : Obligationum nobilium et ignobilium substractionem credebant omnibus lucris præferendam; ad quod etiam nonnulli nobiles instigabant, qui ibi presentes erant. Id., ibid., p. 54.

[5] Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 98-106, *passim*.

[6] Teterrimos carceres composuerat, uni *Claustri Brunelli*, alteri *Vici Straminum* adaptans nomina. Id., ibid., p. 104.

[7] Fatuos fertur vocasse, dum eas tot reditibus dotassent. Id., ibid.

[8] Repetentibus... filios baptizatos... restituit. Id., ibid., p. 102.

[9] Quasdam scutellas in regis curiâ furatas. Id., ibid., p. 134.

[10] Que *cresson* gallice nuncupatur. Id., ibid., p. 136.

Digitized by Google

Les furieux couraient toute la ville avec des maillets tout neufs qu'ils avaient pris à l'arsenal. Ils les essayèrent sur la tête des collecteurs. L'un d'eux s'était réfugié à Saint-Jacques, et tenait la Vierge embrassée ; il fut égorgé sur l'autel (1er mars 1382). Ils pillèrent les maisons des morts ; puis, sous prétexte qu'il y avait des collecteurs ou des juifs dans Saint-Germain des Prés, ils forcèrent et pillèrent la riche abbaye. Ces gens, qui violaient les monastères et les églises, respectèrent le palais du roi.

Ayant forcé le Châtelet, ils y trouvèrent Aubriot, le délivrèrent, et le prirent pour capitaine. Mais l'ancien prévôt était trop avisé pour rester avec eux. La nuit se passa à boire, et le matin ils trouvèrent que leur capitaine s'était sauvé. Le seul homme qui leur tint tête et gagna quelque chose sur eux, c'était le vieux Jean Desmarets, avocat général. Ce bon homme, qu'on aimait beaucoup dans la ville, empêcha bien d'autres excès. Sans lui, ils auraient détruit le pont de Charenton.

Rouen s'était soulevé avant Paris, et se soumit avant. Paris commença à s'alarmer. L'université, le bon vieux Desmarets, intercédèrent pour la ville. Ils obtinrent une amnistie pour tous, sauf quelques-uns des plus notés, que l'on fit tout doucement jeter, la nuit, à la rivière. Cependant, il n'y avait pas moyen de parler d'impôt aux Parisiens. Les princes assemblèrent à Compiègne les députés de plusieurs autres villes de France (mi-avril 1382). Ces députés demandèrent à consulter leurs villes, et les villes ne voulurent rien entendre [1]. Il fallut que les princes cédassent. Ils vendirent aux Parisiens la paix pour cent mille francs.

Ce qui brusqua l'arrangement, c'est que le régent était forcé de partir ; il ne pouvait plus différer son expédition d'Italie. La reine Jeanne de Naples, menacée par son cousin Charles de Duras, avait adopté Louis d'Anjou, et l'appelait depuis deux ans [2]. Mais, tant qu'il avait eu quelque chose à prendre dans le royaume, il n'avait pu se décider à se mettre en route. Il avait employé ces deux ans à piller la France et l'Église de France. Le pape d'Avignon, espérant qu'il le déferait de son adversaire de Rome, lui avait livré non-seulement tout ce que le saint-siége pouvait recevoir, mais tout ce qu'il pourrait emprunter, engageant, de plus, en garantie de ces emprunts, toutes les terres de l'Église [3]. Pour lever cet argent, le duc d'Anjou avait mis partout chez les gens d'Église des sergents royaux, des garnisaires, des *mangeurs*, comme on disait. Ils en étaient réduits à vendre les livres de leurs églises, les ornements, les calices, jusqu'aux tuiles de leurs toits.

Le duc d'Anjou partit enfin, tout chargé d'argent et de malédictions (fin avril 1382). Il partit lorsqu'il n'était plus temps de secourir la reine Jeanne. La malheureuse, fascinée par la terreur, affaissée par l'âge ou par le souvenir de son crime, avait attendu son ennemi. Elle était déjà prisonnière, lorsqu'elle eut la douleur de voir enfin devant Naples la flotte provençale, qui l'eût sauvée quelques jours plus tôt. La flotte parut dans les premiers jours de mai. Le 12, Jeanne fut étouffée sous un matelas.

Louis d'Anjou, qui se souciait peu de venger sa mère adoptive, avait envie de rester en Provence, et de recueillir ainsi le plus liquide de la succession ; le pape le poussa en Italie. Il semblait, en effet, honteux de ne rien faire avec une telle armée, une telle masse d'argent. Tout cela ne servit à rien. Louis d'Anjou n'eut pas même la consolation de voir son ennemi. Charles de Duras s'enferma dans les places, et laissa faire le climat, la famine, la haine du peuple. Louis d'Anjou le défia par dix fois. Au bout de quelques mois, l'armée, l'argent, tout était perdu. Les nobles coursiers de bataille étaient morts de faim ; les plus fiers chevaliers étaient montés sur des ânes. Le duc avait vendu toute sa vaisselle, tous ses joyaux, jusqu'à sa couronne. Il n'avait sur sa cuirasse qu'une méchante toile peinte [4]. Il mourut de la fièvre, à Bari. Les autres revinrent comme ils purent, en mendiant, ou ne revinrent pas (1384).

Des trois oncles de Charles VI, l'aîné, le duc d'An-

[1] Quibusdam ex potentioribus urbibus... Potius mori optamus quam leventur. Relig. de Saint-Denis, I, 150.

[2] Charles V avait d'abord proposé au roi de Hongrie d'unir leurs enfants par un mariage (le second fils du roi de France aurait épousé la fille du roi de Hongrie), et de forcer la main à la reine Jeanne, pour qu'elle leur assurât sa succession. *Voy.* les instructions données par Charles V à ses ambassadeurs. Archives, Trésor des chartes, J, 458, surtout la pièce 9.

[3] Dans l'incroyable traité qu'ils firent ensemble et qui subsiste, le pape accorde au duc toute décime en France et hors de France, à Naples, en Autriche, en Portugal, en Écosse, avec moitié du revenu de Castille et d'Aragon, de plus toutes dettes et arrérages, tout cens biennal, toute dépouille des prélats qui mourront, tout émolument de la chambre apostolique ; le duc y aura ses agents. Le pape fera de plus des emprunts aux gens d'Église et receveurs de l'Église. Il engagera pour garantie de ce que le duc dépense, Avignon, le comtat Venaissin et autres terres d'Église. Il lui donne en fief Bénévent et Ancône. Et comme le duc ne se fie pas trop à sa parole, le pape jure le tout sur la croix. — *Voy.* le projet d'un royaume, qui serait inféodé par le pape au duc d'Anjou, les réclamations des cardinaux, etc. Archives, Trésor des chartes, J, 495.

[4] Religieux de Saint-Denis, I, 356.

Digitized by Google

jou, alla ainsi se perdre à la recherche d'une royauté d'Italie. Le second, le duc de Berri, s'en était fait une en France, gouvernant d'une manière absolue le Languedoc et la Guienne, et ne se mêlant pas du reste. Le troisième, le duc de Bourgogne, débarrassé des deux autres, put faire ce qu'il voulait du roi et du royaume. La Flandre était son héritage, celui de sa femme; il mena le roi en Flandre, pour y terminer une révolution qui mettait ses espérances en danger.

Il y avait alors une grande émotion dans toute la chrétienté. Il semblait qu'une guerre universelle commençât, des petits contre les grands. En Languedoc, les paysans, furieux de misère, faisaient main basse sur les nobles et sur les prêtres, tuant sans pitié tous ceux qui n'avaient pas les mains dures et calleuses, comme eux; ils avaient pris un fol pour chef [1]. Les chaperons blancs de Flandre suivaient un bourgeois de Gand; les ciompi de Florence, un cardeur de laine; les compagnons de Rouen avaient fait roi, bon gré malgré, un drapier, « un gros homme, pauvre d'esprit [2]. » En Angleterre, un couvreur [3] menait le peuple à Londres, et dictait au roi l'affranchissement général des serfs.

L'effroi était grand. Les gentilshommes, attaqués partout en même temps, ne savaient à qui entendre. « L'on craignoit, dit Froissart, que toute gentillesse ne périt. » Dans tout cela, pourtant, il n'y avait nul concert, nul ensemble. Quoique les maillotins de Paris eussent essayé de correspondre avec les blancs chaperons de Flandre [4], tous ces mouvements, analogues en apparence, procédaient de causes au fond si différentes, qu'ils ne pouvaient s'accorder, et devaient être tous comprimés isolément.

En Flandre, par exemple, la domination d'un comte français, ses exactions, ses violences, avaient décidé la crise; mais il y avait un mal plus grave encore, plus profond, la rivalité des villes de Gand et de Bruges [5], leur tyrannie sur les petites villes

[1] Il s'appelait Pierre de la Bruyère. Il ordonna : Ut si quis in concione suâ esset aut per eam pertransiret, qui nimirùm leves manus et non callosas haberet... etc., interficeretur indilatè. — Ils tuèrent ainsi un écuyer écossais, après l'avoir couronné de fer rouge, et un religieux de la Trinité, qu'ils traversèrent de part en part d'une broche de fer. Le lendemain ayant pris un prêtre qui allait à la cour de Rome, ils lui coupèrent le bout des doigts, lui enlevèrent la peau de sa tonsure, et le brûlèrent. 1384. Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 308. *Voy.* aussi D. Vaissette, Hist. du Languedoc, IV, 382, et Preuves, 378.

[2] Ducenti et eo ampliùs insolentissimi viri, vino forsitan temulenti, et qui publicis officinis mechanicis inserviebant artibus, quemdam burgensem simplicem, locupletem tamen, venditorem pannorum, ob pinguedinem nimiam Crassum ideò vocatum, augarientes, ut ejus autoritate uterentur in agendis... regem super se illicò statuerunt. Hunc in sede, more regis, præparatâ super currum levaverunt, quem per villæ compita perducentes, et laudes regias barbarisantes, cùm ad principale forum rerum venalium pervenissent, ut plebs maneret libera ab omni subsidiorum jugo postulant et assequuntur... Sedens pro tribunali, audire omnium oppositiones coactus est. Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 150.

[3] *Voy.* le beau récit d'Augustin Thierry.

[4] On trouva, dit-on, au pillage de Courtrai des lettres de bourgeois de Paris qui établissaient leurs intelligences avec les Flamands. *Voy.* aussi p. 547, note 3. — Encore se tenoit le roi de France sur le mont de Ypres, quand nouvelles vinrent que les Parisiens s'étoient rebellés et avoient eu conseil, si comme on disoit, entre eux là et lors pour aller abattre le beau chastel de Beauté qui sied au bois de Vincennes, et aussi le chasteau du Louvre et toutes les fortes maisons d'environ Paris, afin qu'ils n'en pussent jamais être grevés. — (Mais Nicolas *le Flamand* leur dit) : Beaux seigneurs, abstenez-vous de ce faire tant que nous verrons comment l'affaire du roi notre sire se portera en Flandre : si ceux de Gand viennent à leur entente, ainsi que on espère qu'ils y venront, adone sera-t-il heure du faire et temps assez.

Or, regardez la grand' diablerie que ce eût été, si le roi de France eût été déconfit en Flandre, et la noble chevalerie qui étoit aveeques lui en ce voyage. On peut bien croire et imaginer que toute gentillesse et noblesse eût été morte et perdue en France et autant bien ens èà autre pays : ni la Jacquerie ne fut oncques si grande ni si horrible qu'elle eût été. Car pareillement à Reims, à Châlons en Champagne, et sur la rivière de Marne, les vilains se rebelloient et menaçoient jà les gentilshommes et dames et enfants qui étoient demeurés derrière; aussi bien à Orléans, à Blois, à Rouen en Normandie, et en Beauvoisis, leur étoit le diable entré en la tête pour tout occire, si Dieu proprement n'y eût pourvu de remède. Froissart, VIII, 519-520.

Tous prenoient pied et ordonnance sur les Gantois, et disoient adonc les communautés par tout le monde, que les Gantois étoient bonnes gens et que vaillamment ils se soutenoient en leurs franchises; dont ils devoient de toutes gens être aimés et honorés. Id., ibid., 105.

Les gentilshommes du pays... avoient dit et disoient encore et soutenoient toujours que si le commun de Flandre gagnoit la journée contre le roi de France, et que les nobles du royaume de France y fussent morts, l'orgueil seroit si grand en toutes communautés, que tous gentilshommes s'en douteroient, et jà en avoit on vu l'apparent en Angleterre. Id., ibid., 367-8.

[5] Quand les haines et tribulations vinrent premièrement en Flandre, le pays étoit si plein et si rempli de biens que merveilles seroit à raconter et à considérer; et tenoient les gens des bonnes villes si grands états que merveilles seroit à regarder, et devez savoir que toutes ces guerres et haines murent par orgueil et par envie que les bonnes villes de Flandre avoient l'une

Digitized by Google

et sur les campagnes. La guerre avait commencé par l'imprudence du comte, qui, pour faire de l'argent, vendit à ceux de Bruges le droit de faire passer la Lys dans leur canal, au préjudice de Gand [1]. Cette grosse ville de Bruges, alors le premier comptoir de la chrétienté, avait étendu autour d'elle un monopole impitoyable. Elle empêchait les ports d'avoir des entrepôts [2], les campagnes de fabriquer [3]; elle avait établi sa domination sur vingt-quatre villes voisines. Elle ne put prévaloir sur Gand. Celle-ci, bien mieux située, au rayonnement des fleuves et des canaux, était d'ailleurs plus peuplée, et d'un peuple violent, prompt à tirer le couteau. Les Gantois tombèrent sur ceux de Bruges, qui détournaient leur fleuve, tuèrent le bailli du comte, brûlèrent son château. Ypres, Courtrai se laissèrent entraîner par eux. Liége, Bruxelles, la Hollande même, les encourageaient, et regrettaient d'être si loin [4]. Liége leur envoya six cents charrettes de farine.

Gand ne manqua pas d'habiles meneurs. Plus on en tuait, plus il s'en trouvait. Le premier, Jean Hyoens, qui dirigea le mouvement, fut empoisonné; le second, décapité en trahison. Pierre Dubois, un domestique d'Hyoens, succéda; et voyant les affaires aller mal, il décida les Gantois, pour agir avec plus d'unité, à faire un tyran [5]. Ce fut Philippe Artevelde, fils du fameux Jacquemart, sinon aussi habile, du moins aussi hardi que son père. Assiégé, sans secours, sans vivres, il prend ce qui restait, cinq charrettes de pain, deux de vin; avec cinq mille Gantois, il marche droit à Bruges, où était le comte. Les Brugeois, qui se voyaient quarante mille, sortent fièrement, et se sauvent aux premiers coups. Les Gantois entrent dans la ville avec les fuyards, pillent, tuent, surtout les gens des gros métiers [6]. Le comte échappa en se cachant dans le lit d'une vieille femme. [3 mai 1382.]

Le duc de Bourgogne, gendre et héritier du comte de Flandre, n'eut pas de peine à faire croire au jeune roi que la noblesse était déshonorée, si on laissait l'avantage à de tels ribauds. Ils avaient d'ailleurs couru le pays de Tournay, qui était terre de France. Une guerre en Flandre, dans ce riche pays, était une fête pour les gens de guerre; il vint à l'armée tout un peuple de Bourguignons, de Normands, de Bretons [7]. Ypres eut peur; la peur gagna, les villes se livrèrent. Les pillards n'eurent qu'à prendre;

sur l'autre... Et ces guerres commencèrent par si petite incidence, que, au justement considérer, si sens et avis s'en fussent ensoignés (mêlés), il ne dut point avoir eu de guerre; et peuvent dire et pourront ceux qui cette matière liront ou lire feront, que ce fut œuvre du diable; car vous savez et avez ouï dire aux sages que le diable subtile et attire nuit et jour à bouter guerre et haine là où il voit paix, et court au long de petit en petit pour voir comment il peut venir à ses ententes. Froissart, VII, 215-16.

[1] ... Tollir nostre rivière, dont nostre bonne ville de Gand seroit détruite et perdue. Id., ibid., 252.

[2] En 1358, le comte de Flandre « accorda à ceux de Bruges et leur promist que jamais il ne mettroit sus aucun estaple de biens ou marchandises en autre ville que audit Bruges, mesmes qu'il priveroit de leurs offices les baillis et eschevins de l'eaue à l'Escluse, toutes les fois qu'ils seroyent trouvez avoir fait contre ledict droict d'estaple, et qu'il en apparut par eine eschevins de Bruges. » Oudegherst, folio 273, édit. in-4°. — Puis (ceux de Bruges, Gand, Ypres et Courtrai) allèrent à l'Escluse, par acord, et y abatirent plusieurs maisons, qui estoient sus le port, en une rue, en laquelle on vendoit et acheptoit marchandises, sans égard; et disoient les Flamans de Bruges et autres que c'estoit au préjudice des marchands et d'eux, et pour ce les abatirent. Chronique de Sauvage, p. 223.

[3] Interdictum petitione Brugensium (1384), ne post hac Franconates per pagos suos lanificium faciant. Meyer, p. 201. — Aussi : Ceux du Franc ont toujours esté de la partie du comte plus que tout le demeurant de Flandre. Froissart, VII, 439.

[4] Ceux de Brabant, et par spécial ceux de Bruxelles leur étoient moult favorables, et leur mandèrent ceux de Liége pour eux réconforter en leur opinion : « Bonnes gens de Gand, nous savons bien que pour le présent vous avez moult affaire et êtes fort travaillés de votre seigneur le comte et des gentilshommes et du demeurant du pays, dont nous sommes moult courroucés; et sachez que si nous étions à quatre ou à six lieues près marchissans (limitrophes) à vous, nous vous ferions tel confort que on doit faire à ses frères, amis et voisins, etc. » Froissart, VII, 450. *Voy.* aussi Meyer.

[5] Dubois va trouver Philippe Artevelde, et lui dit : « Et saurez-vous bien faire le cruel et le hautin? car un sire entre commun (peuple), et par spécial à ce que nous avons à faire, ne vaut rien s'il n'est crému et redouté et renommé à la fois de cruauté; ainsi veulent Flamands être menés, ni on ne doit tenir entre eux compte de vies d'hommes, ni avoir pitié non plus que d'arondeaulx (hirondelles) ou de alouettes qu'on prend en la saison pour manger. — Par ma foi, dit Philippe, je saurai tout ce faire. — Et c'est bien, dit Piètre, et vous serez, comme je pense, souverain de tous les autres. » Froissart, VII, 479.

[6] Ils rapportèrent à Gand, pour humilier Bruges, le grand dragon de cuivre doré que Beaudouin de Flandre, empereur de Constantinople, avait pris à Sainte-Sophie et que les Brugeois avaient placé sur leur belle tour de la halle aux draps. — Cette tradition contestée est discutée et finalement adoptée dans l'intéressant Précis des Annales de Bruges, de M. Delpierre, p. x, 1835.

[7] Le Religieux de Saint-Denis prétend que cette armée montait à plus de cent mille hommes. Ce fut un seul fournisseur, un bourgeois de Paris, Nicolas Boulard, qui se chargea d'approvisionner pour quatre mois

Digitized by Google

draps, toiles, coutils, vaisselle plate, ils vendaient, emballaient, expédiaient chez eux.

Les Gantois, ne pouvant compter sur personne[1], réduits à leurs milices, n'ayant presque point de gentilshommes avec eux, partant, point de cavalerie, se tinrent, à leur ordinaire, en un gros bataillon. Leur position était bonne (Roosebeke près Courtrai), mais la saison devenait dure [27 novembre 1382]. Ils avaient hâte de retrouver leurs poêles. D'ailleurs, les défections commençaient; le sire de Herzele, un de leurs chefs, les avait quittés. Ils forcèrent Artevelde de les mener au combat.

Pour être sûrs de charger avec ensemble, et de ne pas être séparés par la gendarmerie, ils s'étaient liés les uns aux autres. La masse avançait en silence, toute hérissée d'épieux, qu'ils poussaient vigoureusement de l'épaule et de la poitrine. Plus ils avançaient, plus ils s'enfonçaient entre les lances des gens d'armes, qui les débordaient de droite et de gauche. Peu à peu, ceux-ci se rapprochèrent. Les lances étant plus longues que les épieux, les Flamands étaient atteints sans pouvoir atteindre. Le premier rang recula sur le second; le bataillon alla se serrant; une lente et terrible pression s'opéra sur la masse; cette force énorme se refoula cruellement contre elle-même. Le sang ne coulait qu'aux extrémités; le centre étouffait. Ce n'était point le tumulte ordinaire d'une bataille, mais les cris inarticulés de gens qui perdaient haleine, les sourds gémissements, le râle des poitrines qui craquaient[2].

Les oncles du roi, qui l'avaient tenu hors de l'action et à cheval, l'amenèrent ensuite sur la place, et lui montrèrent tout. Ce champ était hideux à voir; c'était un entassement de plusieurs milliers d'hommes étouffés. Ils lui dirent que c'était lui qui avait gagné la bataille, puisqu'il en avait donné l'ordre et le signal. On avait remarqué d'ailleurs qu'au moment où le roi fit déployer l'oriflamme, le soleil se leva, après cinq jours d'obscurité et de brouillard.

Contempler ce terrible spectacle, croire que c'était lui qui avait fait tout cela, éprouver, parmi les répugnances de la nature, la joie contre nature de cet immense meurtre, c'était de quoi troubler profondément un jeune esprit. Le duc de Bourgogne put bientôt s'en apercevoir, à son propre dommage. Lorsqu'il ramena à Courtrai son jeune roi, le cœur ivre de sang, quelqu'un ayant eu l'imprudence de lui parler des cinq cents éperons français qu'on y gardait depuis la défaite de Philippe le Bel, il ordonna qu'on mît la ville à sac et qu'on la brûlât.

Le roi, ainsi animé, voulait pousser la guerre, aller jusqu'à Gand, l'assiéger; mais la ville était en défense. Le mois de décembre était venu; il pleuvait toujours. Les princes aimèrent mieux faire la guerre aux Parisiens soumis qu'aux Flamands armés. Paris était ému encore, mais disposé à obéir. L'avocat général Desmarets avait eu l'adresse de tout contenir, donnant de bonnes paroles, promettant plus qu'il ne pouvait, trahissant vertueusement les deux partis, comme font les modérés. Lorsque le roi arriva, les bourgeois, pour le mieux fêter, crurent faire une belle chose en se mettant en bataille. Peut-être aussi espéraient-ils, en montrant ainsi leur nombre, obtenir de meilleures conditions. Ils s'étalèrent devant Montmartre en longues files; il y avait un corps d'arbalétriers, un corps armé de boucliers et d'épées, un autre armé de maillets; ces maillotins, à eux seuls, étaient vingt mille hommes[3].

Ce spectacle ne fit pas l'impression qu'ils espé-

le marché qui se tenait au camp : Rogatu regis, unicus civis Parisiensis, negotiator publicus, Nicolaus Boullardi nuncupatus, suis sumptibus exequendum suscipiens, terrestri itinere navalique subsidio atque nautarum studio, subsidio tantam copiam adduxit, quòd quatuor mensium spatio, centum millibus et eo ampliùs viris pro vietu commerciorum non defuerit lex communis.

[1] Les Gantois avaient demandé du secours aux Anglais, mais, de crainte qu'on ne voulût leur faire payer ce secours, ils réclamèrent les sommes que la Flandre avait autrefois prêtées à Édouard III. Ils n'eurent ni secours ni argent. « Quand les seigneurs orent oui cette parole et requête, ils commencèrent à regarder l'un l'autre, et les aucuns à sourire... Et les consaulx d'Angleterre sur leurs requêtes étoient en grand différent, et tenoient les Flamands à orgueilleux et présumpcieux, quand ils demandoient à ravoir deux cent mille vielz écus de si ancienne date que de quarante ans. » Froissart, VIII, 250-1.

[2] Ces Flamands qui descendoient orgueilleusement et de grand' volonté, venoient roys et durs, et boutoient en venant de l'épaule et de la poitrine, ainsi comme sangliers tout forcenés, et étoient si fort entrelaeés ensemble que on ne les pouvoit ouvrir ni dérompre... Là fut un mons et un tas de Flamands occis moult long et moult haut; et de si grand' bataille et de si grand'foison de gens morts comme il y en ot là, on ne vit oncques si peu de sang issir qu'il en issit, et c'étoit au moyen de ce qu'ils étoient beaucoup d'éteints et étouffés dans la presse, car iceux ne jetoient point de sang. Froissart, VII, 347-354. — Et y heubt en Flandres après la bataille grant orreur et pugnaisie en le place où le bataille avoit esté, des mors dont le place duroit une grande lieue... et les mangeoient les chiens et maint grant oisel qui furent veu en ieelle place, dont le peuple avoit grant merveille. Chronique inédite, ms. 801, D, de la Bibliothèque de Bourgogne (à Bruxelles), folio 153. Cette chronique curieuse n'est pas celle que Sauvage a rajeunie; d'ailleurs elle va plus loin.

[3] Sur tout ceci, *voy.* le récit du Religieux de Saint-

Digitized by Google

raient. La noblesse qui menait le roi, revenait bouffie de sa victoire de Roosebeke. Les gens d'armes commencèrent par jeter bas les barrières; puis on arracha les portes mêmes de leurs gonds; on les renversa sur la *chaussée du roi;* les princes, toute cette noblesse, eurent la satisfaction de marcher sur les portes de Paris [1]. Ils continuèrent en vainqueurs jusqu'à Notre-Dame. Le jeune roi, bien dressé à faire son personnage, chevauchait la lance sur la cuisse, ne disant rien, ne saluant personne, majestueux et terrible.

Le soldat logea militairement, chez le bourgeois. On cria que tous eussent à porter leurs armes au Palais ou au Louvre. Ils en portèrent tant, dans leur peur, qu'il s'en trouvait, disait-on, de quoi armer huit cent mille hommes [2]. La ville désarmée, on résolut de la serrer entre deux forts; on acheva la bastille Saint-Antoine, et l'on bâtit au Louvre une grosse tour qui plongeait dans l'eau; on croyait qu'une fois pris dans cet étau, Paris ne pourrait plus bouger.

Alors commencèrent les exécutions. On mit à mort les plus notés, les violents [3]; puis d'honnêtes gens qui les avaient contenus, et qui avaient rendu les plus grands services, comme le pauvre Desmarets [4]. On ne lui pardonna pas de s'être mis entre le roi et la ville. Après quelques jours d'exécutions et de terreur, on arrangea une scène de clémence. L'université, la vieille duchesse d'Orléans, avaient déjà demandé grâce; mais le duc de Berri avait répondu que tous les bourgeois méritaient la mort. Enfin, on dressa, au plus haut des degrés du Palais, une tente magnifique, où le jeune roi siégea avec ses oncles et les hauts barons. La foule suppliante remplissait la cour. Le chancelier énuméra tous les crimes des Parisiens depuis le roi Jean, maudit leur trahison, et demanda quels supplices ils n'avaient pas mérités. Les malheureux voyaient déjà la foudre tomber, et baissaient les épaules; ce n'étaient que cris, des femmes surtout qui avaient leurs maris en prison : elles pleuraient et sanglotaient. Les oncles du roi, son frère, furent touchés; ils se jetèrent à ses pieds, comme il était convenu, et demandèrent que la peine de mort fût commuée en amende.

L'effet était produit; la peur ouvrit les bourses. Tout ce qui avait eu charge, tout ce qui était riche ou aisé, fut mandé, taxé à de grosses sommes, à trois mille, à six mille, à huit mille francs. Plusieurs payèrent plus qu'ils n'avaient. Lorsqu'on crut ne pouvoir plus rien tirer, on publia à son de trompe que désormais on aurait à payer les anciens impôts, encore augmentés; on mit une surcharge de douze deniers sur toute marchandise vendue. La ville ne pouvait rien dire; il n'y avait plus de ville, plus de prévôt, plus d'échevins, plus de commune de Paris [5]. Les chaînes des rues furent portées à Vincennes. Les portes restèrent ouvertes de nuit et de jour.

On traita à peu près de même Rouen [6], Reims,

Denis. — Le calcul de Froissart, différent en apparence, ne contredit point celui-ci : Et estoient en la cité de Paris de riches et puissants hommes armés de pied en cap la somme de trente mille hommes, aussi bien arrés et appareillés de toutes pièces comme nul chevalier pourroit être; et avoient leurs varlets et leurs maisnies (suites) armés à l'avenant. Et avoient et portoient maillets de fer et d'acier, périlleux bastons pour effondrer heaulmes et bassinets; et disoient en Paris quand ils se nombroient que ils étoient bien gens, et se trouvoient par paroisses tant que pour combattre de eux-mêmes sans autre aide le plus grand seigneur du monde. Froissart, VIII, 183.

[1] E cardinibus evulsas super stratam regiam prostraverunt, super quas pertranseuntes, quasi leoninam civium superbiam conculcarent... Religieux de Saint-Denis, I, 234.

[2] Ibid. Cette exagération prouve seulement l'idée qu'on se formait déjà de la population de cette grande ville.

[3] Le lundi qui suivit la rentrée du roi, on exécuta un orfèvre et un marchand de draps, plusieurs autres dans la quinzaine suivante, parmi lesquels un Nicolas le Flamand (Nicolaus Flamingi), noté dès le règne du roi Jean, pour avoir assisté au meurtre de Robert de Clermont. Religieux de Saint-Denis, I, 240.

[4] On prétend qu'à sa mort, il refusa de dire merci au roi, et dit seulement merci à Dieu. Il était l'auteur d'un recueil de Décisions notoires, établies *par enquestes par tourbes*, de 1300 à 1387 (à la suite de Brodeau).

[5] Statuentes ut officium præposituræ exerceret qui regis auctoritate et non civium fungeretur. — Confraternitates etiam ad devotionem ecclesiarum, sanctorum, et earum ditationem introductas, in quibus cives consueverant convenire, ut simul gaudentes epularentur... censuerunt etiam suspendendas usquè ad beneplacitum regiæ majestatis. Religieux de Saint-Denis, I, 242. — Ordonnance du 27 janvier 1382, t. VI du recueil des Ordonn., p. 685. Un mot de cette ordonnance fait entendre que les Parisiens avaient aidé indirectement les Flamands : Ils ont empesché que nos charioz et ceux de nostre chier oncle, le duc de Bourgogne, et plusieurs autres choses fussent amenez par devers nous... où nous estions.

[6] La ville de Rouen fut fort maltraitée, sa cloche lui fut enlevée, et donnée aux panetiers du roi; c'est ce qui résulte d'une charte dont je dois la communication à l'amitié de M. Chéruel, professeur et antiquaire distingué de cette ville : Comme par nos lettres patentes vous est apparu nous avoir donné à nos bien amés panetiers Pierre Debuen et Guillaume Heroval une

Digitized by Google

Châlons, Troyes, Orléans et Sens; elles furent aussi rançonnées. La meilleure partie de cet argent, si rudement extorqué, alla finalement se perdre dans les poches de quelques seigneurs. Il n'en resta pas grand' chose[1]. Ce qui resta, ce fut l'outrecuidance de cette noblesse, qui croyait avoir vaincu la Flandre et la France; ce fut l'infatuation du jeune roi, désormais tout prêt à toutes sottises, la tête à jamais brouillée par ses triomphes de Paris et de Roosebeke, et lancé à pleine course dans le grand chemin de la folie.

CHAPITRE II.

JEUNESSE DE CHARLES VI. 1384-1391.

La Flandre, qu'on disait vaincue, domptée, l'était si peu, qu'il y fallut encore deux campagnes, et pour finir par accorder aux Flamands tout ce qu'on leur avait refusé d'abord.

Cette pauvre Flandre était pillée à la fois par les Français, ses ennemis, et par les Anglais, ses amis. Ceux-ci, irrités du succès des Français à Roosebeke, préparèrent une croisade contre eux, comme schismatiques et partisans du pape d'Avignon. Cette croisade, dirigée, disait-on, contre la Picardie, tomba sur la Flandre. Les Flamands eurent beau représenter au chef de la croisade, à l'évêque de Norwich, qu'ils étaient amis des Anglais, point schismatiques, mais, comme eux, partisans du pape de Rome; l'évêque, qui, sous ce titre épiscopal, n'était qu'un rude homme d'armes et grand pillard, s'obstina à croire que la Flandre était conquise par les Français et devenue toute française. Il prit d'assaut Gravelines, une ville amie, sans défense, qui ne s'attendait à rien. Cassel, pillée par les Anglais, fut ensuite brûlée par les Français. Bergues eut beau ouvrir ses portes au roi de France; le jeune roi, qui n'avait pas encore pris de ville, s'obstina à donner l'assaut; il escalada les murs dégarnis, força les portes ouvertes.

Le comte de Flandre insistait pour qu'on agît sérieusement et qu'on terminât la guerre. Mais tout le monde était las. Le pays commençait à être bien appauvri; il n'y avait plus rien à prendre sans combat. Ce qu'il fallait prendre, si on pouvait, c'était cette grosse ville de Gand; à quoi il fallait un siége, un long et rude siége; personne ne s'en souciait. Le duc de Berri surtout se désolait d'être tenu si longtemps loin de son beau Midi, de passer tous ses hivers dans la boue et le brouillard, à faire les affaires du duc de Bourgogne et du comte de Flandre. Heureusement celui-ci mourut. Les Flamands, dans leur haine contre les Français, prétendirent que le duc de Berri l'avait poignardé[2]. Si ce prince, naturellement doux, et plutôt homme de plaisir, eût fait ce mauvais coup, ce qui est peu croyable, il eût servi mieux qu'il ne voulait le duc de Bourgogne, gendre et héritier du mort. Ce gendre ne fut pas difficile sur les conditions de la paix; il n'avait contre les Flamands ni haine, ni rancune; l'essentiel pour lui était d'hériter. Il leur accorda tout ce qu'ils voulurent, jura toutes les chartes qu'ils lui donnèrent à jurer. Il les dispensa même de parler à genoux, cérémonial qui pourtant était d'usage du vassal au seigneur, et qui n'avait rien d'humiliant dans les idées féodales [18 déc. 1384].

Le duc de Bourgogne était la seule tête politique de cette famille. Il s'affermit dans les Pays-Bas par un double mariage de ses enfants avec ceux de la maison de Bavière, laquelle, possédant à la fois le Hainaut, la Hollande et la Zélande, entourait ainsi la Flandre au nord et au midi. Il eut encore l'adresse de marier le jeune roi, et de le marier dans cette même maison de Bavière. On proposait les filles des ducs de Bavière, de Lorraine et d'Autriche. Un peintre fut envoyé pour faire le portrait des trois princesses. La Bavaroise ne manqua pas d'être la plus belle, comme il convenait aux intérêts du duc de Bourgogne. On la fit venir en grande pompe à Amiens[3]. Le mariage devait se faire à Arras. Mais le roi déclara qu'il voulait avoir tout de suite sa petite femme[4]; il fallut la lui donner. C'étaient pourtant deux enfants; il avait seize ans, elle quatorze.

cloche qui soulloit estre en la mairie de Rouen, nommée Rebel, laquelle fust confisquée à Rouen quand la commotion du peuple fust dernièrement en ladicte ville... Archives de Rouen, Registre ms. coté A, folio 267.

[1] Nec indè regale ærarium ditatum est. Religieux de Saint-Denis, I, 25...

[2] Froissart dit qu'il mourut de maladie, t. IX, p. 10, éd. Buchon.—Le Religieux de Saint-Denis, ce grave et sévère historien, qui ne déguise aucun crime des princes de ce temps, n'accuse point le duc de Berri. — Meyer (lib. XIII, fol. 200) ne rapporte l'assassinat que d'après une chronique flamande du quinzième siècle, laquelle se réfute elle-même par la cause qu'elle assigne au fait. Le duc de Berri aurait pris querelle avec le comte de Flandre pour l'hommage du comté de Boulogne, héritage de sa femme. Or le duc de Berri n'épousa l'héritière de Boulogne que cinq ans après. Art de vérifier les dates, Comtes de Flandre, ann. 1384, t. III, p. 21.

[3] La jeune dame, en estant debout, se tenoit coie et ne mouvoit ni œil ni bouche; et aussi à ce jour ne savoit point de françois. Froissart, t. IX, c. 227, p. 99.

[4] Id., ibid., p. 101-102.

Digitized by Google

Voilà le duc de Bourgogne bien fort, un pied en France, un pied dans l'Empire. Il voulait faire une plus grande chose, chose immense, et pourtant alors faisable : la conquête de l'Angleterre. Les Anglais désolaient tout le midi de la France; ils envahissaient la Castille, notre alliée. Au lieu de traîner cette guerre interminable sur le continent, il valait mieux aller les trouver dans leur île, faire la guerre chez eux et à leurs dépens. Ils avaient entre eux une autre guerre qui les occupait, guerre sourde, silencieuse et terrible. Ils étaient si enragés de haines, si acharnés à se mordre, qu'on pouvait les battre et les tuer avant qu'ils s'en aperçussent.

L'effort fut grand, digne du but. On rassembla tout ce qu'on put acheter, louer de vaisseaux, depuis la Prusse jusqu'à la Castille. On parvint à en réunir jusqu'à treize cent quatre-vingt-sept [1], vaisseaux de transport plus que de guerre ; tout le monde voulait s'embarquer. Il semblait qu'on préparât une émigration générale de la noblesse française. Les seigneurs ne craignaient pas de se ruiner, sûrs d'en trouver dix fois plus de l'autre côté du détroit. Ils tenaient à passer galamment; ils paraient leurs vaisseaux comme des maîtresses. Ils faisaient argenter les mâts, dorer les proues; d'immenses pavillons de soie, flottant dans tout l'orgueil héraldique, déployaient au vent les lions, les dragons, les licornes, pour faire peur aux léopards.

La merveille de l'expédition, c'était une ville de bois qu'on apportait toute charpentée des forêts de la Bretagne, et qui faisait la charge de soixante et douze vaisseaux. Elle devait se remonter au moment du débarquement, et s'étendre, pour loger l'armée, sur trois mille pas de diamètre [2]. Quel que fût l'événement des batailles, elle assurait aux Français le plus sûr résultat du débarquement; elle leur donnait une place en Angleterre, pour recueillir les mécontents, une sorte de Calais britannique.

Tout cela était assez raisonnable. Mais le duc de Bourgogne n'était pas roi de France. Le projet avait le tort de lui être trop utile ; le maître de la Flandre eût profité plus que personne du succès de l'invasion d'Angleterre. On obéit donc lentement et de mauvaise grâce. La ville de bois se fit attendre, et n'arriva qu'à moitié brisée par la tempête. Le duc de Berri amusa le roi, le plus longtemps qu'il put, en mariant son fils avec la petite sœur du roi, âgée de neuf ans. Charles VI partit seulement le 5 août, et on lui fit encore visiter lentement les places de la Picardie, de manière qu'il n'arriva à Arras qu'à la mi-septembre. Le temps était beau, on pouvait passer. Mais les Anglais négociaient. Le duc de Berri n'arrivait pas; il n'était aucunement pressé. Lettres, messages, rien ne pouvait lui faire hâter sa marche. Il arriva lorsque la saison rendait le passage à peu près impossible [3]. Le mois de décembre était venu, les mauvais temps, les longues nuits. L'Océan garda encore cette fois son île, comme il a fait contre Philippe II, contre Bonaparte [4].

Notre meilleure arme contre la Grande-Bretagne, c'est la Bretagne. Nos marins bretons sont les vrais adversaires des leurs; aussi fermes, moins sages peut-être, mais réparant cela par l'élan dans le moment critique. Le connétable de Clisson, homme du roi et chef des résistances bretonnes contre le duc de Bretagne, reprit l'expédition, et en fit l'affaire de sa province. Clisson visait haut; il venait de racheter aux Anglais le jeune comte de Blois, prétendant au duché de Bretagne; il lui donna sa fille, et il l'aurait fait duc. Le duc régnant, Jean de Montfort, prit Clisson en trahison; mais ses barons l'empêchèrent de le tuer [5]. Ce petit événement fit encore manquer la grande expédition d'Angleterre.

Les Anglais, réveillés toutefois et bien avertis, prirent des mesures. Ils désarmèrent leur roi, qui leur était suspect. Leur nouveau gouvernement

[1] Ils furent nombrés à treize cents et quatre-vingt-sept vaisseaux... Et encore n'y estoit pas la navie du connétable. Froissart, t. X, c. 24, p. 160. — Les pourvéances de toutes parts arrivoient en Flandre, et si grosses de vins et de chairs salées, de foins, d'avoines, de tonneaux de sel, d'oignons, de verjus, de biscuit, de farine, de graisses, de moyeux (jaunes) d'œufs battus en tonneaux et de toute chose dont on se pouvoit aviser ni pourpenser, que qui ne le vit adoneques, il ne le voudra ou pourra croire. Id., ibid., p. 158.

[2] Knyghton, p. 2679. — Quemdam murum ligneum... altitudinis viginti pedum, qui semper ad duodecim passus haberet turrim. Walsingham, p. 325.

[3] Le duc de Berri répondait froidement aux reproches du duc de Bourgogne sur l'inutilité de ces prodigieuses dépenses : « Beau-frère, si nous avons la finance et nos gens l'aient aussi, la greigneur partie en retournera en France; toujours va et vient finance. Il vaut mieux cela aventurer que mettre les corps en péril ni en doute. Froissart, t. X, p. 271.

[4] ... And Ocean, 'mid his uproar wild,
Speaks safety to his island-child.

« L'Océan qui la garde, en son rauque murmure, dit « amour et salut à son île, à son enfant! » Coleridge.

[5] Le sire de Laval dit au duc de Bretagne : « Il n'y « auroit en Bretagne chevalier ni écuyer, cité, chastel « ni bonne ville, ni homme nul, qui ne vous hait à « mort, et ne mit peine à vous déshériter. Ni le roi « d'Angleterre ni son conseil ne vous en sauroient nul « gré. Vous voulez vous perdre pour la vie d'un homme. » Froissart, t. X, c. 60, p. 435.

Digitized by Google

nous chercha de l'occupation en Allemagne. Il y avait force petits princes nécessiteux qu'on pouvait acheter à bon marché. Le duc de Gueldre, qui avait plus d'un différend avec les maisons de Bourgogne et de Blois, se vendit aux Anglais pour une pension de vingt-quatre mille francs; il leur fit hommage [1]; et d'autant plus hardi qu'il avait moins à perdre [2], il défia majestueusement le roi de France.

Le duc de Bourgogne fut charmé, pour l'extension de son influence, de faire sentir dans les Pays-Bas et si loin vers le Nord, ce que pesait le grand royaume. Il fit faire contre cet imperceptible duc de Gueldre presque autant d'efforts qu'il en aurait fallu pour conquérir l'Angleterre. On rassembla quinze mille hommes d'armes, quatre-vingt mille fantassins [3]. La difficulté n'était pas de lever des hommes, mais de les faire arriver jusque-là. Le duc de Bourgogne, pour qui on faisait la guerre, ne voulut pas que cette grande et dévorante armée passât par son riche Brabant, dont il allait hériter. Il fallut tourner par les déserts de la Champagne, s'enfoncer dans les Ardennes, par les basses, humides et boueuses forêts, en suivant, comme on pouvait, les sentiers des chasseurs. Deux mille cinq cents hommes armés de haches allaient devant pour frayer la route, jetaient des ponts, comblaient les marais. La pluie tombait; le pays était triste et monotone. On ne trouvait rien à prendre, personne, pas même d'ennemis. D'ennui et de lassitude, on finit par écouter les princes qui intercédaient, l'archevêque de Cologne, l'évêque de Liége, le duc de Juliers. Charles VI fut touché surtout des prières d'une grande dame du pays, qui se disait éprise d'amour pour l'invincible roi de France [4]. Sous ce doux patronage, le duc de Gueldre fut reçu à s'excuser; il parla à genoux, et affirma que les défis n'avaient pas été écrits par lui, que c'étaient ses clercs qui lui avaient joué ce tour (1388).

Le résultat était grand pour le duc de Bourgogne, petit pour le roi. Deux mots d'excuses pour payer tant de peines et de dépenses, c'était peu. Au reste, les autres expéditions n'avaient pas mieux tourné. La France avait envahi l'Italie, menacé l'Angleterre, touché l'Allemagne. Elle avait fait de grands mouvements, elle avait fatigué et sué, et il ne lui en restait rien. Elle n'était pas heureuse; rien ne venait à bien. Le roi, gâté de bonne heure par la bataille de Roosebeke, avait cru tout facile, et il ne rencontrait que des obstacles [5]. A qui pouvait-il s'en prendre, sinon à ceux qui l'avaient jeté dans les guerres? A ses oncles, qui l'avaient toujours conseillé à son dam et à leur profit.

Les pacifiques conseillers de Charles V prévalurent à leur tour, le sire de la Rivière, l'évêque de Laon, Montaigu, et Clisson. Charles VI, tout enfant qu'il était, avait toujours aimé ces hommes. Il avait obtenu de bonne heure que Clisson fût connétable. Il avait sauvé la vie au doux et aimable sire de la Rivière, que les oncles voulaient perdre. La Rivière était l'ami et le serviteur personnel de Charles V; il a été enterré à Saint-Denis, aux pieds de son maître.

Le roi avait atteint vingt et un ans. Mais les oncles avaient le pouvoir en main. Il fallait de l'adresse pour le leur ôter. L'affaire fut bien menée [6]. Au retour de leur triste expédition de Gueldre, un grand conseil fut assemblé à Reims, dans la salle de l'archevêché. Le roi demanda les moyens de rendre au peuple un peu de repos, et ordonna aux assistants de donner leur avis. Alors l'évêque de Laon se leva, énumera doctement toutes les qualités du roi, corporelles et spirituelles, la dignité de sa personne, sa prudence et sa circonspection [7];

[1] Rymer, VIII, 455.

[2] Et plus à gagner : « Plus est riche et puissant le « duc de Bourgogne, tant y vaut la guerre mieulx... » Pour une buffe que je recevrai, j'en donnerai six. » Froissart, t. XI, c. 90, p. 175.

[3] On renvoya, il est vrai, le plus grand nombre comme impropre au service. Ceux qu'on garda n'eurent point à souffrir du manque de vivres. Le même Colin Boulard, dont nous avons parlé, pourvut aux approvisionnements. Il envoya ses agents avec cent mille écus d'or sur le Rhin; ils furent partout bien reçus, sur le renom de leur maître. « Ob magistri notitiam. » Les mariniers du Rhin s'employèrent avec beaucoup de zèle à faire descendre ces provisions jusqu'aux Pays-Bas. Religieux de Saint-Denis, liv. IX, c. 7, p. 552.

[4] Quod acceptabilius regi fuit, insignis domina municipii *Amoris*, casto *amore* successa, ad eum personaliter accessit. Religieux de Saint-Denis, ibid., p. 538. — *Voy.* les traités originaux des princes des Pays-Bas, et leurs excuses au roi. Archives, Trésor des chartes, J, 322.

[5] Une expédition, sollicitée par les Génois, et commandée par le duc de Bourbon, alla échouer en Afrique (1390). Le comte d'Armagnac, ramassant tous les soldats qui pillaient la France, passa les Alpes, attaqua les Visconti, et se fit prendre (1391). Le roi lui-même projetait une croisade d'Italie; il aurait établi le jeune Louis d'Anjou à Naples, et terminé le schisme par la prise de Rome.

[6] Elle était préparée de longue date. On ne perdait pas une occasion d'indisposer le roi contre ses oncles: « ... Leur en ay oy aucune foiz tenir leur consaulz, et dire au roy : Sire, vous n'avez mais à languir que VI ans, et l'autre foiz que V ans, et ainsi chaseune année, si comme le temps s'aprochoit... » Instruction de Jean de Berry dans les Analectes hist. de M. le Glay. Lille, 1858, p. 159.

[7] Refulgens dignitas... vigilantissimus animus... nil

Digitized by Google

il déclara qu'il ne lui manquait rien pour régner par lui-même. Les oncles n'osant dire le contraire, Charles VI répondit qu'il goûtait l'avis du prélat; il remercia ses oncles de leurs bons services, et leur ordonna de se rendre chez eux, l'un en Languedoc, l'autre en Bourgogne. Il ne garda que le duc de Bourbon, son oncle maternel, qui était en effet le meilleur des trois.

L'évêque de Laon mourut empoisonné. Mais il avait rendu un double service au royaume. Les oncles, renvoyés chez eux, s'occupèrent un peu de leurs provinces, les purgèrent des brigands qui les dévastaient. Les nouveaux conseillers du roi, ces petites gens, ces *marmousets*, comme on les appelait, rendirent à la ville de Paris ses échevins et son prévôt des marchands. Ils conclurent une trêve avec l'Angleterre, favorisèrent l'université contre le pape, et cherchèrent les moyens d'éteindre le schisme. Ils auraient voulu aussi réformer les finances. Ils allégèrent d'abord les impôts, mais furent bientôt obligés de les rétablir.

Le gouvernement était plus sage, mais le roi était plus fol. A défaut de batailles, il lui fallait des fêtes. Il avait eu le malheur de commencer son règne par un de ces heureux hasards qui tournent les plus sages têtes; il avait à quatorze ans gagné une grande bataille; il s'était vu salué vainqueur sur un champ couvert de vingt-six mille morts. Chaque année il avait eu les espérances de la guerre; à chaque printemps sa bannière s'était déployée pour les belles aventures. Et c'était à vingt ans, lorsque le jeune homme avait atteint sa force, lorsqu'il était reconnu pour un cavalier accompli dans tout exercice de guerre, qu'on le condamnait au repos. Un gouvernement de *marmousets* lui défendait les hautes espérances, les vastes pensées... Combien fallait-il de tournois pour le dédommager des combats réels, combien de fêtes, de bals, de vives et rapides amours, pour lui faire oublier la vie dramatique de la guerre, ses joies, ses hasards!

Il se jeta en furieux dans les fêtes, fit rude guerre aux finances, prodiguant en jeune homme, donnant en roi. Son bon cœur était une calamité publique. La chambre des comptes, ne sachant comment résister, notait tristement chaque don du roi, de ces mots : « Nimis habuit, » ou « Recuperetur. » Les sages conseillers de la chambre avaient encore imaginé d'employer ce qui pouvait rester après toute dépense, à faire un beau cerf d'or, dans l'espoir que cette figure aimée du roi serait mieux respectée. Mais le cerf fuyait, fondait toujours; on ne put même jamais l'achever [1].

D'abord, les fils du duc d'Anjou devant partir pour revendiquer la malheureuse royauté de Naples, le roi voulut auparavant leur conférer l'ordre de chevalerie. La fête se fit à Saint-Denis, avec une magnificence et un concours de monde incroyable. Toute la noblesse de France, d'Angleterre, d'Allemagne, était invitée. Il fallut que la vénérable et silencieuse abbaye, l'église des tombeaux, s'ouvrît à ces pompes mondaines, que les cloîtres retentissent sous les éperons dorés, que les pauvres moines accueillissent les belles dames. Elles logèrent dans l'abbaye même [2]. Le récit du moine chroniqueur en est encore tout ému.

Aucune salle n'était assez vaste pour le banquet royal; on en fit une dans la grande cour. Elle avait la forme d'une église [3], et n'avait pas moins de trente-deux toises de long. L'intérieur était tendu d'une toile immense, rayée de blanc et de vert. Au bout s'élevait un large et haut pavillon de tapisseries précieuses, bizarrement historiées; on eût dit l'autel de cette église, mais c'était le trône.

Hors des murs de l'abbaye, on aplanit, on ferma de barrières, des lices longues de cent vingt pas. Sur un côté s'élevaient des galeries et des tours, où devaient siéger les dames, pour juger des coups.

Il y eut trois jours de fêtes, d'abord les messes, les cérémonies de l'église, puis les banquets et les joutes, puis le bal de nuit; un dernier bal enfin, mais celui-ci masqué, pour dispenser de rougir. La présence du roi, la sainteté du lieu, n'imposèrent en rien. La foule s'était enivrée d'une attente de trois jours. Ce fut un véritable *pervigilium Veneris;* on était aux premiers jours du mois de mai. « Mainte demoiselle s'oublia, plusieurs maris pâtirent... » Serait-ce par hasard dans cette funeste nuit que le jeune duc d'Orléans, frère du roi, aurait plu, pour son malheur, à la femme de son cousin Jean Sans Peur, comme il eut ensuite l'imprudence de s'en vanter [4]?

Cette bacchanale près des tombeaux eut un bi-

inconsultè aut ex precipiti agere consuevit. Religieux de Saint-Denis, liv. IX, c. 11, p. 558.

[1] Non nisi usque ad colli summitatem peregerunt. Id., t. I, p. 608.

[2] Abbatia pro Regina dominarumque insigni contubernio retenta... Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 586. — Quarum si pulcritudinem... attendisses... fictum dearum... ritum dijisses renovatum. Id., ibid., p. 594.

[3] Ad templi similitudinem. Id., ibid., p. 588.

[4] Cette tradition ne se trouve que dans Meyer et autres auteurs assez modernes. Mais le contemporain y fait allusion : Alias displicentiæ radices utique non sic cognitas quod scriptu dignas reputem. Religieux de Saint-Denis, ms., 588, verso. — Juvénal, écrivant plus tard, est déjà plus clair : Et estoit commune renommée que desdites joustes estoient provenues des

Digitized by Google

zarre lendemain. Ce ne fut pas assez que les morts eussent été troublés par le bruit de la fête, on ne les tint pas quittes. Il fallut qu'ils jouassent aussi leurs rôles. Pour aviver le plaisir par le contraste, ou tromper les langueurs qui suivent, le roi se fit donner le spectacle d'une pompe funèbre. Le héros de Charles VI [1], celui dont les exploits avaient amusé son enfance, Duguesclin, mort depuis dix ans, eut le triste honneur d'amuser de ses funérailles la folle et luxurieuse cour.

Les fêtes appellent les fêtes; le roi voulut que la reine Isabeau, qui depuis quatre ans était entrée cent fois dans Paris, y fît sa *première entrée*. Après la noble fête féodale, le populaire devait avoir la sienne, celle-ci gaie, bruyante, avec les accidents vulgaires et risibles, le vertige étourdissant des grandes foules. Les bourgeois étaient généralement vêtus de vert, les gens des princes l'étaient en rose [2]. On ne voyait aux fenêtres que belles filles vêtues d'écarlate avec des ceintures d'or. Le lait et le vin coulaient des fontaines; des musiciens jouaient à chaque porte que passait la reine. Aux carrefours, des enfants représentaient des pieux mystères. La reine suivit la rue Saint-Denis. Deux anges descendirent par une corde, lui posèrent sur la tête une couronne d'or en chantant :

> Dame enclose entre fleurs de lis,
> Êtes-vous pas du paradis [3] ?

Lorsqu'elle fut arrivée au pont Notre-Dame, on vit avec étonnement un homme descendre, deux flambeaux à la main, par une corde tendue des tours de la cathédrale.

Le roi avait pris tout comme un autre sa part de la fête; il s'était mêlé à la foule des bourgeois, pour voir aussi passer sa belle jeune Allemande. Il reçut même des sergents « plus d'un horion » pour avoir approché trop près; le soir, il s'en vanta aux dames [4]. Le prince débonnaire, sachant aussi qu'il y avait à la fête beaucoup d'étrangers qui regrettaient de n'avoir jamais vu jouter le roi, se mêla aux joutes pour leur faire plaisir.

Bientôt après, le jeune frère du roi, le duc d'Orléans, épousa la fille de Visconti, le riche duc de Milan [5]. Charles VI voulut que la fête se fît à Melun. Il y reçut magnifiquement la charmante Valentina, qui devait exercer un si doux et si durable ascendant sur ce faible esprit.

La ville de Paris avait cru que l'*entrée* de la reine lui vaudrait une diminution d'impôt. Ce fut tout le contraire. Il fallut, pour payer la fête, hausser la gabelle, et, de plus, l'on décria les pièces de douze et de quatre deniers, avec défense de les passer, sous peine de la hart. C'était la monnaie du petit peuple, des pauvres. Pendant quinze jours ces gens furent au désespoir, ne pouvant, avec cette monnaie, acheter de quoi manger [6].

Cependant le roi s'ennuyait; il s'avisa d'un voyage. Il n'avait pas fait son tour du royaume, sa royale *chevauchée*. Il ne connaissait pas encore ses provinces du Midi. Il en avait reçu de tristes nouvelles. Un pieux moine de Saint-Bernard était venu du fond du Languedoc lui dénoncer le mauvais gouvernement de son oncle de Berri. Le moine avait surmonté tous les obstacles, forcé les portes, et, en présence même de l'oncle du roi, il avait parlé avec une hardiesse toute chrétienne. Le roi, qui avait bon cœur, l'écouta patiemment, le prit sous sa sauvegarde [7], et promit d'aller lui-même voir ce malheureux pays. Il voulait, d'*ailleurs*, passer à Avignon, et s'entendre avec le pape sur les moyens d'éteindre le schisme.

Après avoir, selon l'usage de nos rois en pareille circonstance, fait ses dévotions à l'abbaye de Saint-Denis, il prit sa route par Nevers, et y fut reçu avec la prodigue magnificence de la maison de Bourgogne. Mais il ne permit pas à ses oncles de le suivre [8]; il ne voulait pas qu'ils fermassent ses oreilles aux plaintes des peuples. Peut-être aussi se sentait-il moins libre, en leur présence, de se livrer à ses fantaisies de jeune homme. Pour la même raison,

choses deshonnestes en matière d'amourettes, et *dont depuis beaucoup de maux sont venus*. Juvénal des Ursins, p. 73, éd. Godefroy.

[1] Dans son testament, il lègue une somme considérable, trois cents livres, pour que l'on fasse des prières pour l'âme de Duguesclin, mort douze ans auparavant. Testament de Charles VI, janvier 1393. Archives, Trésor des chartes, J, 404.

[2] ... Coloris viridis... roseis vestibus... Religieux de Saint-Denis, I, 612.

[3] Froissart, t. XII, p. 12. Barante, t. II, p. 78, 3e édition.

[4] En eut le roy plusieurs coups et horions sur les espaules bien assez. Et au soir, en la présence des dames et damoiselles, fut la chose sçue et récitée, et le roy mesme se farçoit des horions qu'il avoit reçus. Grandes chroniques de Saint-Denis, copiées par Juvénal des Ursins, p. 72.

[5] Ce mariage eut de grandes conséquences qu'on verra plus tard. Elle apporta Asti en dot, avec 450.000 florins, etc. Janvier 1386. Archives, Trésor des chartes, J, 409.

[6] Religieux de Saint-Denis, t. I, liv. X, c. 7, p. 616.

[7] In regiam accepit custodiam. Id., ibid., liv. IX, c. 14, p. 574.

[8] Je suis sur ce point le Religieux de Saint-Denis, p. 618. Au reste, les contradictions des historiens sur ce voyage ne sont pas inconciliables.

Digitized by Google

il n'emmena point la reine; il voulait jouir sans contrainte, goûter royalement tout ce que la France avait de plaisirs.

Il s'arrêta d'abord à Lyon, dans cette grande et aimable ville, demi-italienne. Il fut reçu sous un dais de drap dor, par quatre jeunes belles demoiselles, qui le menèrent à l'archevêché. Ce ne fut, pendant quatre jours, que jeux, bals et galanteries.

Mais nulle part le roi ne passa le temps plus agréablement qu'à Avignon, chez le pape. Personne n'était plus consommé que ces prêtres dans tous les arts du plaisir. Nulle part la vie n'était plus facile, nulle part les esprits plus libres. L'eussent-ils été moins, ils se trouvaient à la source même des indulgences; le pardon était tout près du péché. Le roi, au départ, laissa de riches souvenirs aux belles dames d'Avignon, « qui s'en louèrent toutes [1]. »

Il partit grand ami du pape, et tout gagné à son parti. Clément VII avait donné au jeune duc d'Anjou le titre de roi de Naples, et au roi lui-même la disposition de sept cent cinquante bénéfices, celle, entre autres, de l'archevêché de Reims. Mais l'élu du roi, qui était un fameux adversaire du pape et des dominicains, mourut bientôt empoisonné [2].

Arrivé en Languedoc, le roi n'entendit que plaintes et que cris. Le duc de Berri avait réduit le pays à un tel désespoir, que déjà plus de quarante mille hommes s'était enfuis en Aragon. Ce prince, bon et doux dans son Berri, livrait le Languedoc à ses agents comme une ferme à exploiter. Avide et prodigue, il se faisait bénir des uns, détester des autres. Il était homme à donner deux cent mille francs à son bouffon. Il est vrai qu'en récompense il donnait aussi aux clercs et construisait des églises. Il bâtissait ces tourelles aériennes, faisait tailler à grands frais ces dentelles de pierre que nous admirons et que le peuple maudissait. Précieux manuscrits, riches miniatures, sceaux admirables, rien ne lui coûtait. En dernier lieu, à soixante ans, il venait d'épouser une petite fille de douze ans, la nièce du comte de Foix. Combien de fêtes et de dépenses fallait-il au sexagénaire pour se faire pardonner son âge par cette enfant?

Le roi, retenu douze jours entiers à Montpellier par les vives et « frisques » demoiselles du pays [3], vint ensuite assister, à Toulouse, à l'exécution de Bétisac, trésorier de son oncle. Cet homme avouait tous ses crimes, mais il ajoutait qu'il n'avait rien fait que par ordre de monseigneur de Berri. Ne sachant comment le tirer de cette puissante protection, on lui persuada qu'il n'avait d'autre ressource que de se dire hérétique, qu'alors on l'enverrait au pape, qu'il serait sauvé. Il crut ce conseil, se déclara hérétique, et fut brûlé vif. L'exécution eut lieu sous les fenêtres du roi, aux acclamations du peuple. Le roi donna cette satisfaction aux plaintes du Languedoc.

Pour faire encore chose agréable à la bonne ville de Toulouse, Charles VI accorda aux *abbayes* des filles de joie, que ces filles ne fussent plus obligées de porter un costume [4], mais que désormais elles s'habillassent à leur fantaisie. Il voulait qu'elles prissent part à la joie de sa royale entrée.

Il revint droit à Paris, soûl de plaisirs, las de fêtes; il évita au retour celles qu'on lui préparait. Il gagea avec son frère que, tous deux partant à franc étrier, il arriverait avant lui. Il n'y avait plus de repos pour lui que dans l'étourdissement. A vingt-deux ans, il était fini; il avait usé deux vies, une de guerre, une de plaisirs. La tête était morte, le cœur vide; les sens commençaient à défaillir. Quel remède à cet état désolant? L'agitation, le vertige d'une course furieuse. «Les morts vont vite.»

La vie est un combat, sans doute, mais il ne faut pas s'en plaindre; c'est un malheur quand le combat finit. La guerre intérieure de l'*Homo duplex* est justement ce qui nous soutient. Contemplons-la, cette guerre, non plus dans le roi, mais dans le royaume, dans le Paris d'alors, qui la représentait si bien.

Le Paris de Charles VI, c'est surtout le Paris du nord, ce grand et profond Paris de la plaine, étendant ses rues obscures du royal hôtel Saint-Paul à l'hôtel de Bourgogne, aux halles. Au cœur de ce Paris, vers la Grève, s'élevaient deux églises, deux idées, Saint-Jacques et Saint-Jean.

Saint-Jacques de la Boucherie était la paroisse des bouchers et des lombards, de l'argent et de la viande. Diguement enceinte d'écorcheries, de tanneries et de mauvais lieux, la sale et riche paroisse s'étendait de la rue Troussevache au quai des Peaux ou Pelletier. A l'ombre de l'église des bouchers, sous la protection de ses confréries, dans une chétive échoppe, écrivaient, intriguaient, amassaient

[1] Quoiqu'ils fussent logés de lez le pape et les cardinaux, si ne se pouvoient-ils tenir... que toute nuit ils ne fussent en danses, en caroles et en esbattements avec les dames et damoiselles d'Avignon: et leur administroit leurs reviaux (fêtes) le comte de Genève, lequel étoit frère du pape. Froissart, t. XII, p. 45.

[2] Selon le bénédictin de Saint-Denis, on soupçonna généralement les dominicains, p. 626.

[3] Et leur donnoit anals d'or et fermaillets (agrafes) à chascune... Froissart, t. XII, p. 52.

[4] ... Sauf une jarretière d'autre couleur au bras... Ordonnances, t. VII, p. 327, déc. 1389.

Digitized by Google

Flamel et sa vieille Pernelle, gens avisés, qui passaient pour alchimistes, et qui de cette boue infecte surent en effet tirer de l'or [1].

Contre la matérialité de Saint-Jacques, s'élevait, à deux pas, la spiritualité de Saint-Jean [2]. Deux événements tragiques avaient fait de cette chapelle une grande église, une grande paroisse : le miracle de la rue des Billettes, où « Dieu fut boulu par un Juif [3]; » puis, la ruine du Temple, qui étendit la paroisse de Saint-Jean sur ce vaste et silencieux quartier. Son curé était le grand docteur du temps, Jean Gerson, cet homme de combat et de contradiction. Mystique, ennemi des mystiques, mais plus ennemi encore des homme de matière et de brutalité, pauvre et impuissant curé de Saint-Jean, entre les folies de Saint-Paul et les violences de Saint-Jacques, il censura les princes, il attaqua les bouchers; il écrivit contre les dangereuses sciences de la matière, qui sourdement minaient le christianisme, contre l'astrologie, contre l'alchimie.

Sa tâche était difficile; la partie était forte. La nature, et les sciences de la nature, comprimées par l'esprit chrétien, allaient avoir leur *renaissance*.

Cette dangereuse puissance, longtemps captive dans les creusets et les matrices des disciples d'Averroès, transformée par Arnaud de Villeneuve et quasi spiritualisée [4], se contint encore au treizième siècle; au quinzième, elle flamba...

Combien, en présence de cette éblouissante apparition, la vieille éristique pâlit! Celle-ci avait tout occupé en l'homme; puis, tout laissé vide. Dans l'entr'acte de la vie spirituelle, l'éternelle nature reparaît, toujours jeune et charmante. Elle s'empare de l'homme défaillant, et l'attire contre son sein.

Elle revient après le christianisme, malgré lui, elle revient comme péché. Le charme n'en est que plus irritant pour l'homme, le désir plus âpre. N'étant pas encore comprise, n'étant pas science, mais magie, elle exerce sur l'homme une fascination meurtrière. Le fini va se perdre dans le charme infiniment varié de la nature. Lui, il donne, donne sans compter. Elle, belle, immuable, elle reçoit toujours et sourit.

Il faut donc que tout y passe. L'alchimiste vieillissant à la recherche de l'or, maigre et pâle sur son creuset, soufflera jusqu'à la fin. Il brûlera ses meubles, ses livres; il brûlerait ses enfants... D'autres poursuivront la nature dans ses formes les plus séduisantes; ils languiront à la recherche de la beauté. Mais la beauté fuit comme l'or; chacune de ses gracieuses apparitions échappe à l'homme, vaine et vide, et toute vaine qu'elle est, elle n'emporte pas moins les plus riches dons de son être... Ainsi triomphe de l'être éphémère l'insatiable, l'infatigable nature. Elle absorbe sa vie, sa force; elle le reprend en elle, lui et son

[1] Saint-Jacques était le Saint-Denis, le Westminster des confréries; l'ambition des bouchers, des armuriers, était d'y être enterrés. Le premier bienfaiteur de cette église fut une teinturière. Les bouchers l'enrichirent. Ces hommes rudes aimaient leur église. Nous voyons par les chartes que le boucher Alain y acheta une lucarne pour voir la messe de chez lui; le boucher Haussecul acquit à grand prix une clef de l'église. — Cette église était fort indépendante, entre Notre-Dame et Saint-Martin, qui se la disputaient. C'était un redoutable asile que l'on n'eût pas violé impunément. Voilà pourquoi le rusé Flamel, écrivain non juré, non autorisé de l'université, s'établit à l'ombre de Saint-Jacques. Il put y être protégé par le curé du temps, homme considérable, greffier du parlement, qui avait cette cure, sans même être prêtre (*voy.* les lettre de Clémengis). Flamel se tint là trente ans dans une échoppe de cinq pieds sur trois; et il s'y aida si bien de travail, de savoir-faire, d'industrie souterraine, qu'à sa mort il fallut, pour contenir les titres de ses biens, un coffre plus grand que l'échoppe. — D'abord, sans autre bien que sa plume et une belle main, Flamel épousa une vieille femme qui avait quelque chose. Sous même enseigne, il fit plus d'un métier. Tout en copiant les beaux manuscrits qu'on admire encore, il est probable que, dans ce quartier de riches bouchers ignorants, de lombards et de juifs, il fit et fit faire bien d'autres écritures. Un curé, greffier du parlement, pouvait encore lui procurer de l'ouvrage. Le prix de l'instruction commençant à être senti, les seigneurs à qui il vendait ces beaux manuscrits, lui donnèrent à élever leurs enfants. Il acheta quelques maisons; ces maisons, d'abord à vil prix, par la fuite des juifs et par la misère générale du temps, acquirent peu à peu de la valeur. Flamel sut en tirer parti. Tout le monde affluait à Paris; on ne savait où loger. De ces maisons, il fit des *hospices*, où il recevait des locataires pour une somme modique. Ces petits gains qui lui venaient ainsi de partout, firent dire qu'il savait faire de l'or. Il laissa dire, et peut-être favorisa ce bruit pour mieux vendre ses livres. — Cependant ces arts occultes n'étaient pas sans danger. De là, le soin extrême que mit Flamel à afficher partout sa piété aux portes des églises. Partout on le voyait en bas-relief agenouillé devant la croix, avec sa femme Pernelle. Il trouvait à cela double avantage. Il sanctifiait sa fortune, et il l'augmentait en donnant à son nom cette publicité. *Voy.* le savant et ingénieux abbé Vilain, Histoire de Saint-Jacques la Boucherie, 1758; et son Hist. de Nicolas Flamel, 1761.

[2] Lebeuf, Histoire du diocèse de Paris, t. I, p. 157 et seq.

[3] Félibien, Preuves, part. I, p. 296-297.

[4] *Voyez* ses Œuvres, Lyon, 1504, et sa Vie (par Haitze), Aix, 1719.

Digitized by Google

desir, et résout l'amour et l'amant dans l'éternelle chimie.

Que si la vie ne manque point, mais que seulement l'âme défaille, alors c'est bien pis. L'homme n'a plus de la vie que la conscience de sa mort. Ayant éteint son dieu intérieur, il se sent délaissé de Dieu, et comme excepté seul de l'universelle providence.

Seul... Mais au moyen âge on n'était pas longtemps seul. Le Diable vient vite, dans ces moments, à la place de Dieu. L'âme gisante est pour lui un jouet qu'il tourne et pelote... Et cette pauvre âme est si malade, qu'elle veut rester malade, creusant son mal et fouillant les mauvaises jouissances : *Mala mentis gaudia*. Leurrée de croyances folles, amusée de lueurs sombres, menée de côté et d'autre par la vaine curiosité, elle cherche à tâtons dans la nuit; elle a peur et elle cherche...

Ce sont d'étranges époques. On nie, on croit tout. Une fiévreuse atmosphère de superstition sceptique enveloppe les villes sombres. L'ombre augmente dans leurs rues étroites; leur brouillard va s'épaississant aux fumées d'alchimie et de sabbat. Les croisées obliques ont des regards louches. La boue noire des carrefours grouille en mauvaises paroles. Les portes sont fermées tout le jour; mais elles savent bien s'ouvrir le soir, pour recevoir l'homme du mal, le juif, le sorcier, l'assassin.

On s'attend alors à quelque chose. A quoi? On l'ignore. Mais la nature avertit, les éléments semblent changés. Le bruit courut un moment, sous Charles VI, qu'on avait empoisonné les rivières [1]. Dans tous les esprits, flottait d'avance une vague pensée de crime.

CHAPITRE III.

FOLIE DE CHARLES VI. 1392-1400.

[1392] Cette brutale histoire qui va présenter tant de crimes hardis, de crimes orgueilleux qui cherchent le jour, elle commence par un vilain crime de nuit, un guet-apens. Ce fut un attentat de la féodalité mourante contre le droit féodal, commis en trahison par un arrière-vassal sur un officier de son suzerain, dans la résidence du suzerain même; et par-dessus, ce fut un sacrilége, l'assassin ayant pris pour faire son coup le jour du Saint-Sacrement.

Les Marmousets, les petits devenus maîtres des grands, étaient mortellement haïs; Clisson, de plus, était craint. En France, il était connétable, l'épée du roi contre les seigneurs; en Bretagne, il était au contraire le chef des seigneurs contre le duc. Lié étroitement aux maisons de Penthièvre et d'Anjou, il n'attendait qu'une occasion pour chasser le duc de Bretagne et le renvoyer chez ses amis, les Anglais. Le duc, qui le savait à merveille, qui vivait en crainte continuelle de Clisson, et ne rêvait que du terrible borgne [2], ne pouvait se consoler d'avoir eu son ennemi entre les mains, de l'avoir tenu et de n'avoir pas eu le courage de le tuer. Or, il y avait un homme qui avait intérêt à tuer Clisson, qui avait tout à craindre du connétable et de la maison d'Anjou. C'était un seigneur angevin, Pierre de Craon, qui ayant volé le trésor du duc d'Anjou, son maître, dans l'expédition de Naples, fut cause qu'il périt sans secours [3]. La veuve ne perdait pas de vue cet homme, et Clisson, allié de la maison d'Anjou, ne rencontrait pas le voleur sans le traiter comme il le méritait.

Les deux peurs, les deux haines s'entendirent. Craon promit au duc de Bretagne de le défaire de Clisson. Il revint secrètement à Paris, rentra de nuit dans la ville; les portes étaient toujours ouvertes depuis la punition des Maillotins. Il remplit de coupe-jarrets son hôtel du marché Saint-Jean. Là, portes et croisées fermées, ils attendirent plusieurs jours. Enfin, le 13 juin, jour de la fête du Saint-Sacrement, un grand gala ayant eu lieu à l'hôtel Saint-Paul, joutes, souper et danses après minuit, le connétable revenait presque seul à son hôtel de la rue de Paradis. Ce vaste et silencieux Marais, assez désert même aujourd'hui, l'était bien plus alors; ce n'étaient que grands hôtels, jardins et couvents. Craon se tint à cheval avec quarante bandits au coin de la rue Sainte-Catherine; Clisson arrive, ils éteignent les torches, fondent sur lui. Le connétable crut d'abord que c'était un jeu du jeune frère du roi. Mais Craon voulut, en le tuant, lui donner l'amertume de savoir par qui il mourait. « Je suis votre ennemi, lui dit-il, je suis Pierre de Craon. » Le connétable, qui n'avait qu'un petit coutelas, para du mieux qu'il put. Enfin, atteint à la tête, il tomba; fort heureusement, il ouvrit en tombant une porte entre-bâillée, celle d'un bou-

[1] Selon le chroniqueur bénédictin, on accusa encore de ce crime les dominicains : Veneficos iguorabant, sciebant tamen quod desuper habitum longum et nigrum, subtus vero album, ut religiosi, deferebant. Religieux de Saint-Denis, t. I, liv. XI, c. 5, p. 684.

[2] Il avait perdu un œil à la bataille d'Auray, en 1364.

[3] Le duc de Berri lui dit un jour : « Méchant traître, » c'est toi qui as causé la mort de notre frère. » Et il donna ordre de l'arrêter. Mais personne n'obéit. Religieux de Saint-Denis, t. I, liv. X, c. 7, p. 340.

Digitized by Google

langer qui chauffait son four à cette heure avancée de la nuit. La tête et moitié du corps se trouvèrent dans la boutique; pour l'achever, il eût fallu entrer. Mais les quarante braves n'osèrent descendre de cheval; ils aimèrent mieux croire qu'il en avait assez, et se sauvèrent au galop par la porte Saint-Antoine [1].

Le roi, qui se couchait, fut averti un moment après. Il ne prit pas le temps de s'habiller; il vint sans attendre sa suite, en chemise, dans un manteau. Il trouva le connétable déjà revenu à lui, et lui promit de le venger, jurant que jamais chose ne serait payée plus cher que celle-là.

Cependant le meurtrier s'était blotti dans son château de Sablé au Maine, puis dans quelque coin de la Bretagne. Les oncles du roi, qui étaient ravis de l'événement, et qui d'avance en avaient su quelque chose, disaient, pour amuser le roi et gagner du temps, que Craon était en Espagne. Mais le roi ne s'y trompait pas. C'était le duc de Bretagne qu'il voulait punir. Il était loin, ce duc; il fallait l'atteindre chez lui, dans son pauvre et rude pays, à travers les forêts du Mans, de Vitré, de Rennes. Il fallait que les oncles du roi lui amenassent leurs vassaux, c'est-à-dire qu'ils se prêtassent à punir le crime de leurs amis, le leur peut-être [2]. Le roi, ne sachant comment venir à bout de leur répugnance et de leurs lenteurs, alla jusqu'à rendre au duc de Berri le Languedoc qu'il lui avait si justement retiré [3].

Il était languissant, malade d'impatience. Il avait eu une fièvre chaude peu de temps auparavant, et n'était pas trop remis. Il y avait en lui quelque chose d'égaré et comme d'étrange. Ses oncles auraient voulu qu'il se soignât, qu'il se tînt tranquille, qu'il s'abstînt surtout de venir au conseil; mais ils ne gagnaient rien sur lui. Il monta à cheval malgré eux, et les mena jusqu'au Mans. Là, ils parvinrent encore à le retenir trois semaines. Enfin, se croyant mieux, il n'écouta plus rien, et fit déployer son étendard.

C'était le milieu de l'été, les jours brûlants, les lourdes chaleurs d'août. Le roi était enterré dans un habit de velours noir, la tête chargée d'un chaperon écarlate, aussi de velours. Les princes traînaient derrière sournoisement, et le laissaient seul, afin, disaient-ils, de lui faire moins de poussière. Seul, il traversait les ennuyeuses forêts du Maine, de méchants bois pauvres d'ombrage, les chaleurs étouffées des clairières, les mirages éblouissants du sable à midi. C'était aussi dans une forêt, mais combien différente! que, douze ans auparavant, il avait fait rencontre du cerf merveilleux qui promettait tant de choses. Il était jeune alors, plein d'espoir, le cœur haut, tout dressé aux grandes pensées. Mais combien il avait fallu en rabattre! Hors du royaume, il avait échoué partout, tout tenté et tout manqué. Dans le royaume même, était-il bien roi? Voilà que tout le monde, les princes, le clergé, l'université, attaquaient ses conseillers. On lui faisait le dernier outrage, on lui tuait son connétable, et personne ne remuait; un simple gentilhomme, en pareil cas, aurait eu vingt amis pour lui offrir leur épée. Le roi n'avait pas même ses parents; ils se laissaient sommer de leur service féodal, et alors ils se faisaient marchander; il fallait les payer d'avance, leur distribuer des provinces, le Languedoc, le duché d'Orléans. Son frère, ce nouveau duc d'Orléans, c'était un beau jeune prince qui n'avait que trop d'esprit et d'audace, qui caressait tout le monde; il venait de mettre dans les fleurs de lis la belle couleuvre de Milan [4]... Donc, rien d'ami ni de sûr. Des gens qui n'avaient pas craint d'attaquer son connétable à sa porte, ne se feraient pas grand scrupule de mettre la main sur lui. Il était seul parmi des traîtres...

[1] Froissart, tom. XII, p. 358-359; et tom. XIII, p. 58.

[2] Ils ne tardèrent pas à obtenir la grâce de Craon (13 mars 1395). Lettres de rémission accordées à Pierre de Craon : « Il ait esté par notre commandement et ordenance au saint Sépulcre, et depuis par nostre permission et licence et soubs notre sauf conduit soit venu en nostre royaume et en l'abbaye de Saint-Denis ou il a esté par l'espace de un mois et demi ou environ en espérance de cuidier trouver paix et accord avec ledit sire de Clicon... et avec ce ait esté nagueires banni de nostre royaume et entre autres choses condempné envers nostre très chere et très amée tante la royne de Cécille par arrest de nostre parlement, pour lesquels bannissement et autres condemnations lui, sa femme et ses enfans sont du tout deserts d'estat et de chevance, mesmement que de ses biens ne lui demoura autre chose... et leur a convenu... requérir leurs parens et amis pour vivre... — Voulans en ce cas pitié et miséricorde préférer à rigueur de justice et pour contemplation de nostre très chere et très amée fille Ysabelle royne d'Angleterre qui sur ce nous a... supplié le jour de ses fiansailles et que ledit suppliant est de nostre lignaige, Nous par saine et meure delibération et de nos très chers et amés oncles et frère... » Archiv., Trésor des Chartes, J, 37.

[3] Nous suivons pas à pas le Religieux de Saint-Denis. Ce grave historien mérite ici d'autant plus d'attention, qu'il était lui-même à l'armée et témoin oculaire des événements. Le témoignage de Froissart a bien moins d'importance, celui de Juvénal encore moins, si ce n'est quand il suit le Religieux.

[4] Il venait d'épouser la fille du duc de Milan, qui avait une couleuvre dans ses armes.

Digitized by Google

Qu'avait-il fait pourtant, pour être ainsi haï de tous, lui qui ne haïssait personne, qui plutôt aimait tout le monde? Il aurait voulu pouvoir faire quelque chose pour le soulagement du peuple; tout au moins il avait bon cœur; les bonnes gens le savaient bien.

Comme il traversait ainsi la forêt, un homme de mauvaise mine, sans autre vêtement qu'une méchante cotte blanche, se jette tout à coup à la bride du cheval du roi, criant d'une voix terrible : « Arrête, noble roi, ne passe outre, tu es trahi! » On lui fit lâcher la bride, mais on le laissa suivre le roi et crier une demi-heure.

Il était midi, et le roi sortait de la forêt pour entrer dans une plaine de sable où le soleil frappait d'aplomb. Tout le monde souffrait de la chaleur. Un page qui portait la lance royale, s'endormit sur son cheval, et la lance tombant, alla frapper le casque que portait un autre page. A ce bruit d'acier, à cette lueur, le roi tressaille, tire l'épée, et, piquant des deux, il crie : « Sus, sus aux traîtres! ils veulent me livrer! » Il courait ainsi l'épée nue sur le duc d'Orléans. Le duc échappa, mais le roi eut le temps de tuer quatre hommes avant qu'on pût l'arrêter [1]. Il fallut qu'il se fût lassé; alors, un de ses chevaliers vint le saisir par derrière. On le désarma, on le descendit de cheval, on le coucha doucement par terre. Les yeux lui roulaient étrangement dans la tête, il ne reconnaissait personne et ne disait mot. Ses oncles, son frère, étaient autour de lui. Tout le monde pouvait approcher et le voir. Les ambassadeurs d'Angleterre y vinrent comme les autres, ce qu'on trouva généralement fort mauvais. Le duc de Bourgogne, surtout, s'emporta contre le chambellan la Rivière, qui avait laissé voir le roi en cet état aux ennemis de la France.

Lorsqu'il revint un peu à lui, et qu'il sut ce qu'il avait fait, il en eut horreur, demanda pardon et se confessa. Les oncles s'étaient emparés de tout, et avaient mis en prison la Rivière et les autres conseillers du roi; Clisson avait seul échappé. Toutefois le roi défendit qu'on leur fît mal, et leur fit même rendre leurs biens [2].

Les médecins ne manquèrent point au royal malade, mais ils ne firent pas grand'chose. C'était déjà, comme aujourd'hui, la médecine matérialiste, qui soigne le corps sans se soucier de l'âme, qui veut guérir le mal physique sans rechercher le mal moral, lequel pourtant est ordinairement la cause première de l'autre. Le moyen âge faisait tout le contraire; il ne connaissait pas toujours les remèdes matériels; mais il savait à merveille calmer, *charmer* le malade, le préparer à se laisser guérir. La médecine se faisait chrétiennement, au bénitier même des églises [3]. Souvent on commençait par confesser le patient, et l'on connaissait ainsi sa vie, ses habitudes. On lui donnait ensuite la communion, ce qui aidait à rétablir l'harmonie des esprits troublés. Quand le malade avait mis bas la passion, l'habitude mauvaise, dépouillé le vieil homme, alors on cherchait quelque remède. C'était ordinairement quelque absurde recette; mais sur un homme si bien préparé, tout réussissait. Au quatorzième siècle, on ne connaissait déjà plus ces ménagements préalables; on s'adressait directement, brutalement au corps; on le tourmentait. Le roi se lassa bientôt du traitement, et dans un moment de raison, il chassa ses médecins.

Les gens de la cour l'engageaient à ne chercher d'autre remède que les amusements, les fêtes, à guérir la folie par la folie. Une belle occasion se présenta : la reine mariait une de ses dames allemandes, déjà veuve. Les noces de veuves étaient des charivaris, des fêtes folles, où l'on disait et faisait tout. Afin d'en faire, s'il se pouvait, davantage, le roi et cinq chevaliers se déguisèrent en satyres. Celui qui mettait en train ces farces obscènes, était un certain Hugues de Guisay, un mauvais homme, de ces gens qui deviennent quelque chose en amusant les grands et marchant sur les petits. Il fit coudre ses satyres dans une toile enduite de poix-résine, sur quoi fut collée une toison d'étoupes qui les faisait paraître velus comme des boucs. Pendant que le roi, sous ce déguisement, lutine sa jeune tante, la toute jeune épouse du vieux duc de Berri, le duc d'Orléans, son frère, qui avait passé la soirée ailleurs, rentre avec le comte de Bar; ces malheureux étourdis imaginent, pour faire peur aux dames, de mettre le feu aux étoupes. Ces étoupes tenaient à la poix-

[1] ... Quemdam abjectissimum virum obviam habuit, qui eum terruit vehementer. Is nec minis nec terroribus potuit cohiberi, quin regi pertranseunti terribiliter clamando ferè per dimidiam horam hæc verba reiteraret : Non progrediaris ulteriùs, insignis rex, quia citò perdendus es. Cui citò assensit ejus imaginatio jàm turbata... Hoc furore perdurante, viros quatuor occidit, cum quodam insigni milite dicto de Polegnac de Vasconia, ex furtivo tamen concubitu oriundo. Le Religieux de Saint-Denis, folio 189, ms. — M. Bellaguet ayant encore le manuscrit original entre les mains, et n'ayant pas encore publié cette partie, je me sers de l'excellente copie de Baluze.

[2] On était loin de s'attendre à un traitement si humain. Les Parisiens allaient tous les jours à la Grève, dans l'espoir de les voir pendre : Multis diebus incolæ Parisienses ad communem plateam ad hoc aptam convenerant. Relig., folio 192.

[3] Lebeuf, Hist. du diocèse de Paris, t. I, p. 15, pour Notre-Dame; et p. 19 ou 20 pour Saint-Jean le Rond.

Digitized by Google

résine; à l'instant les satyres flambèrent. La toile était cousue; rien ne pouvait les sauver. Ce fut chose horrible de voir courir dans la salle ces flammes vivantes, hurlantes... Heureusement, la jeune duchesse de Berri retint le roi, l'empêcha de bouger, le couvrit de sa robe, de sorte qu'aucune étincelle ne tombât sur lui. Les autres brûlèrent une demi-heure, et mirent trois jours à mourir [1].

Les princes avaient tout à craindre, si le roi n'eût échappé; le peuple les aurait mis en pièces. Quand le bruit de cette aventure se répandit dans la ville, ce fut un mouvement général d'indignation et de pitié. Que l'on abandonnât le roi à ces honteuses folies, qu'il eût risqué, innocent et simple qu'il était, d'être enveloppé dans ce terrible châtiment de Dieu, l'honnête bourgeoisie de Paris frémissait d'y penser. Ils se portèrent plus de cinq cents à l'hôtel Saint-Paul. On ne put les calmer qu'en leur montrant leur roi sous son dais royal, où il les remercia et leur dit de bonnes paroles.

Une telle secousse ne pouvait manquer d'amener une rechute. Celle-ci fut violente. Il soutenait qu'il n'était point marié, qu'il n'avait pas d'enfant. Un autre trait de sa folie, et ce n'était pas le plus fol, c'était de ne vouloir plus être lui-même, point Charles, point roi. S'il voyait des lis sur les vitraux ou sur les murs, il s'en moquait, dansait devant, les brisait, les effaçait. « Je m'appelle Georges disait-il; mes armes sont un lion percé d'une épée [2].»

Les femmes seules avaient encore puissance sur lui, sauf la reine, qu'il ne pouvait plus souffrir. Une femme l'avait sauvé du feu. Mais celle qui avait sur lui le plus d'empire, c'était sa belle-sœur, Valentina, la duchesse d'Orléans. Il la reconnaissait fort bien, et l'appelait : « Chère sœur. » Il fallait qu'il la vît tous les jours; il ne pouvait durer sans elle; si elle ne venait, il l'allait chercher. Cette jeune femme, déjà délaissée de son mari, avait pour le pauvre fol un singulier attrait; ils étaient tous deux malheureux. Elle seule savait se faire écouter de lui; il lui obéissait, ce fol, elle était devenue sa raison.

Personne, que je sache, n'a bien expliqué encore ce phénomène de l'infatuation, cette fascination étrange qui tient de l'amour et n'est pas l'amour. Ce ne sont pas seulement les personnes qui l'exercent; les lieux aussi ont cette influence; témoin le lac dont Charlemagne ne pouvait, dit-on, détacher ses yeux [3]. Si la nature, si les forêts muettes, les froides eaux, nous captivent et nous fascinent, que sera-ce donc de la femme? Quel pouvoir n'exercera-t-elle pas sur l'âme souffrante qui viendra chercher près d'elle le charme des entretiens solitaires et des voluptueuses compassions?

Douce, mais dangereuse médecine, qui calme et qui trouble. Le peuple, qui juge grossièrement, et qui juge bien, sentait que ce remède était un mal encore. Elle a, disaient-ils, cette Visconti, venue du pays des poisons, des maléfices, elle a ensorcelé le roi... Et il pouvait bien y avoir, en effet, quelque enchantement dans les paroles de l'Italienne, un subtil poison dans le regard de la femme du Midi.

Un meilleur remède aux troubles d'esprit, un moyen plus sage d'harmoniser nos puissances morales, c'est de recourir à la paix suprême, de se réfugier en Dieu. Le roi se voua à saint Denis, et lui offrit une grosse châsse d'or. Il se fit mener en Bretagne, au mélancolique pèlerinage du Mont-Saint-Michel *in periculo maris;* plus tard, aux affreuses montagnes volcaniques du Puy en Vélay. On lui fit faire aussi de sévères ordonnances contre les blasphémateurs, contre les juifs [4]. Cette fois du moins, les juifs furent mieux traités; le roi, en les chassant, leur permit d'emporter leurs biens. Une autre ordonnance accordait un confesseur aux condamnés, de manière qu'en tuant le corps, on sauvât du moins l'âme. Tout jeu fut défendu, sauf l'utile exercice de l'arbalète. Une fille du roi fut offerte à la Vierge, et faite religieuse en naissant; on espérait que l'innocente créature expierait les péchés de son père et lui obtiendrait guérison.

De toutes les bonnes œuvres royales, la plus royale, c'est la paix; ainsi en jugeait saint Louis [5]. Les rois ne sont ici-bas que pour garder la paix

[1] L'inventeur de la mascarade fut un des brûlés, à la grande joie du peuple. Il avait toujours traité les pauvres gens avec la plus cruelle insolence. Il les battait comme des chiens, les forçait d'aboyer, les foulait aux pieds avec ses éperons. Quand son corps passa dans Paris, plusieurs crièrent après lui son mot ordinaire : « Aboie, chien! » Religieux de Saint-Denis, ms., folio 292.

[2] Non solùm se uxoratum liberosque genuisse denegabat, imò suimet et tituli regni Franciæ oblitus, se non nominari Carolum, nec deferre lilia asserebat; et quoties arma sua vel reginæ exarata vasis aureis vel alicubi videbat, ea indignantissimè delebat. Religieux de Saint-Denis, ms., anno 1393, folio 207.—Arma propria et reginæ si in vitreis vel parietibus exarata vel depicta percepisset, inhonestè et displicenter saltando hæc delebat, asserens se Georgium vocari, et in armis leonem gladio transforatum se deferre.—On fut obligé de murer toutes les entrées de l'hôtel Saint-Pol. Id., anno 1395, folio 292.

[3] On expliquait aussi par un talisman l'influence de Diane de Poitiers sur Henri II. Guilbert, Description de Fontainebleau, t. II, p. 58.

[4] Ordonnances, t. VIII, p. 130, 7 mai 1397; t. VII, p. 675, 17 septembre 1394.

[5] Voir ses belles paroles, à ce sujet, dans son in-

Digitized by Google

de Dieu. On croyait généralement que la maison de France était frappée pour avoir mis la guerre et le schisme dans le monde chrétien. Donc, la paix était le remède; paix de l'Église entre Rome et Avignon, par la cession des deux papes; paix de la chrétienté entre la France et l'Angleterre, par un bon traité entre les deux rois, par une belle croisade contre le Turc, c'était le vœu de tout le monde; c'était ce que disaient tout haut les sermons des prédicateurs, les harangues de l'université; tout bas les pleurs et les prières de tant de misérables, la prière commune des familles, celle que les mères enseignaient le soir aux petits enfants.

Il faut voir avec quelle vivacité Jean Gerson célèbre ce beau don de la paix, dans un de ces moments d'espoir où l'on crut à la cession des deux papes. Ce sermon est plutôt un hymne; l'ardent prédicateur devient poëte et rime sans le vouloir; nul doute que ces rimes n'aient été redites et chantées par la foule émue qui les entendait :

« Allons, allons, sans attarder,
» Allons de paix le droit sentier...
» Grâces à Dieu, honneur et gloire,
» Quand il nous a donné victoire. »

« Élevons nos cœurs, ô dévot peuple chrétien! » mettons hors toute autre cure, donnons cette » heure à considérer le beau don de paix qui ap- » proche. Que de fois, par grands désirs, depuis » près de trente ans, avons-nous demandé la paix, » soupiré la paix! *Veniat pax* [1]! »

Les rois se réconcilièrent plus aisément que les papes. Les Anglais ne voulaient point la paix [2]; mais leur roi la voulut; il signa du moins une trêve de vingt-huit ans. Richard II, haï des siens, avait besoin de l'amitié de la France. Il épousa une fille du roi [3], avec une dot énorme de huit cent mille écus [4]. Mais il rendait Brest et Cherbourg.

Cet heureux traité permit à la noblesse de France, ce qu'elle souhaitait depuis si longtemps, de faire encore une croisade. La guerre contre les infidèles, c'était la paix entre les chrétiens. Il n'y avait plus si loin à chercher la croisade; elle venait nous chercher. Les Turcs avançaient; ils enveloppaient Constantinople, serraient la Hongrie. Ce rapide conquérant, Bajazet l'*Éclair* (Hilderim), avait, disait-on, juré de faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre de Rome. Une nombreuse noblesse partit, le connétable, quatre princes du sang, plusieurs hommes de grande réputation, l'amiral de Vienne, les sires de Couci, de Boucicaut. L'ambitieux duc de Bourgogne obtint que son fils, le duc de Nevers, un jeune homme de vingt-deux ans, fût le chef de ces vieux et expérimentés capitaines [5]. Une foule de jeunes seigneurs qui faisaient leurs premières armes déployèrent un luxe insensé. Les bannières, les guidons, les housses, étaient chargés d'or et d'argent; les tentes étaient de satin vert. La vaisselle d'argent suivait sur des chariots; des bateaux de vins exquis descendaient le Danube. Le camp de ces croisés fourmillait de femmes et de filles.

Que devenait, pendant ce temps, l'affaire du schisme? Reprenons d'un peu plus haut.

Longtemps les princes avaient exploité à leur profit la division de l'Église; le duc d'Anjou d'abord, puis le duc de Berri. Les papes d'Avignon, serviles créatures de ces princes, ne donnaient de bénéfices qu'à ceux qu'ils leur désignaient. Les prêtres erraient, mouraient de faim. Les suppôts de l'université, les plus savants élèves qu'elle formait, ses plus éloquents docteurs, restaient oubliés à Paris, languissants dans quelque grenier [6].

struction à son fils : « Chier fils, je t'enseigne que les guerres et les contens qui seront en ta terre, ou entre tes homes, que tu metes peine de l'apaiser à ton pouvoir; car c'est une chose qui moult plest à Notre-Seigneur : et messires saint Martin nous a donné moult grant exemple, car il ala pour metre pès entre les clers qui estoient en sa archeveschè, au tems qu'il savoit par Notre-Seigneur que il devoit mourir; et li sembla que il metoit bone fin en sa vie en ce fere. »

[1] Toutefois Gerson doute encore. Si la cession s'opère, ce sera un don de Dieu, et non une œuvre de l'homme; il y a trop d'exemples de la fragilité humaine : Ajax, Caton, Médée, les anges même, « qui tresbuchèrent du ciel, » enfin les apôtres, et *notamment saint Pierre*, « qui à la voix d'une femelette renya Nostre-Seigneur. » Gerson, édit. de du Pin, t. IV, p. 567.

[2] Sur les négociations antérieures, depuis 1380, voir entre autres pièces le Voyage de Nicolas de Bosc, évêque de Bayeux, imprimé dans le Voyage littéraire de deux bénédictins, partie seconde, pag. 307-360.

[3] La jeune Isabelle avait sept ans. Richard assura qu'il en était épris sur la vue de son portrait. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 294.

[4] Elle apporta, en outre, un grand nombre d'objets précieux. *Voy.* deux déclarations des joyaux, vaisselle d'or et d'argent, robes, tapisseries et objets divers pour la personne de madame Isabeau, pour sa chambre, sa chapelle et son écurie, paneterie, fruiterie, cuisine, etc. Nov. 1396, 23 juillet 1400. Archives, Trésor des chartes, J, 645.

[5] Comparer sur le récit de cette croisade nos historiens nationaux, et les écrivains hongrois et allemands cités par Hammer, Histoire de l'empire Ottoman. Ce grand ouvrage a été traduit sous la direction de l'auteur, par M. Hellert, qui l'a enrichi d'un atlas très-utile.

[6] Nous analyserons plus tard le terrible pamphlet de Clémengis.

Digitized by Google

A la longue pourtant, quand l'Église fut presque ruinée, et que les abus devinrent moins lucratifs, alors, enfin, les princes commencèrent à écouter les plaintes de l'université. Cette compagnie, enhardie par l'abaissement des papes, prit en main l'autorité; elle déclara qu'elle avait de droit divin la charge non-seulement d'enseigner, mais de corriger et de censurer, de censurer *et doctrinaliter et judicialiter*, pour parler le langage du temps [1]. Elle appela tous ses membres à donner avis sur la grande question de l'union de l'Église. Tous votèrent, du plus grand au plus petit. Un tronc était ouvert aux Mathurins. Le moindre des *pauvres maîtres* de Sorbonne, le plus crasseux des capets de Montaigu, y jeta son vote. On en compta dix mille; mais les dix mille votes se réduisirent à trois avis : compromis entre les deux papes, cession de l'un et de l'autre, concile général pour juger l'affaire. La voie de cession sembla la plus sûre. On la croyait d'autant plus facile, que Clément VII venait de mourir. Le roi écrivit aux cardinaux de surseoir à l'élection. Ils gardèrent ses lettres cachetées, et se hâtèrent d'élire. Le nouvel élu, Pierre de Luna, Benoît XIII, avait promis, il est vrai, de tout faire pour l'union de l'Église, et de céder, s'il le fallait [2].

Pour obtenir de lui qu'il tînt parole, on lui envoya la plus solennelle ambassade qu'aucun pape eût jamais reçue. Les ducs de Berri, de Bourgogne et d'Orléans, vinrent le trouver à Avignon, avec un docteur envoyé par l'université de Paris. Celui-ci harangua le pape avec la plus grande hardiesse. Il avait pris ce texte : « Illuminez, grand Dieu, » ceux qui devraient nous conduire, et qui sont » eux-mêmes dans les ténèbres et dans l'ombre de » la mort. » Le pape parla à merveille; il répondit avec beaucoup de présence d'esprit et d'éloquence, protestant qu'il ne désirait rien plus que l'union. C'était un habile homme, mais un Aragonais, une tête dure, pleine d'obstination et d'astuce. Il se joua des princes, lassa leur patience, les excédant de doctes harangues, de discours, de réponses et de répliques, lorsqu'il ne fallait, comme on le lui dit, qu'un tout petit mot : Cession [3]. Puis, quand il les vit languissants, découragés, malades d'ennui, il s'en débarrassa par un coup hardi. Les princes ne demeuraient pas dans la ville d'Avignon, mais de l'autre côté, à Villeneuve, et tous les jours ils passaient le pont du Rhône, pour conférer avec le pape. Un matin, ce pont se trouva brûlé; on ne passait qu'en barque avec danger et lenteur. Le pape assura qu'il allait rétablir le pont [4]. Mais les princes perdirent patience, et laissèrent l'Aragonais maître du champ de bataille. La paix de l'Église fut ajournée pour longtemps.

Les affaires de Turquie, d'Angleterre, ne tournèrent pas mieux.

Le 25 décembre 1396, pendant la nuit de Noël, au milieu des réjouissances de cette grande fête, tous les princes étant chez le roi, un chevalier entra à l'hôtel Saint-Paul, tout botté et en éperons [5]. Il se jeta à genoux devant le roi, et dit qu'il venait de la part du duc de Nevers, prisonnier des Turcs. L'armée tout entière avait péri. De tant de milliers d'hommes, il restait vingt-huit hommes, les plus grands seigneurs, que les Turcs avaient réservés pour les mettre à rançon.

Il n'y avait pas lieu de s'en étonner; la folle présomption des croisés ne pouvait qu'amener un tel désastre. Ils n'avaient pas même voulu croire que les Turcs pussent les attendre. Bajazet était à six lieues; que le maréchal Boucicaut faisait couper les oreilles aux insolents qui prétendaient que cette canaille infidèle osait venir à sa rencontre [6].

Le roi de Hongrie, qui avait appris à ses *dépens* ce genre de guerre, pria du moins les croisés de laisser ses Hongrois à l'avant-garde, d'opposer ainsi des troupes légères aux troupes légères, de se réserver. C'était l'avis du sire de Couci. Mais les autres ne voulurent rien écouter. L'avant-garde était le poste d'honneur pour des chevaliers; ils coururent à l'avant-garde, ils chargèrent, et d'abord renversèrent tout devant eux. Derrière les premiers corps, ils en trouvèrent d'autres, et les dissipèrent encore. Les janissaires même furent enfoncés [7]. Arrivés ainsi au haut d'une colline, ils aperçurent de l'autre côté quarante mille hommes de réserve, et virent en même temps les grandes ailes de l'armée turque qui se rapprochaient pour les enfermer. Alors, il y eut un moment de terreur panique; la foule des croisés se débanda; les chevaliers seuls

[1] *Voy.* du Boulay, Historia Universitatis, t. IV, p. 896.

[2] Consulter sur tout ceci, mais avec quelque défiance, le récit hostile au pape, qu'on trouve dans les actes du concile de Pise, Concilia, édit. Labbe et Cossart, 1671, t. XI, part. 2, col. 2172 et seq.

[3] In scriptis redigi non indigebat, cùm solùm *cessionem*, vel bisyllabam vocem, contineret. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 254.

[4] Quia vulgò ferebatur factum ex intentione papæ processisse in contemptum dominorum, multi aulici fuerunt qui persuadebant eisdem ut ab injuriis procederent ad vindictam. Religieux, folio 264.

[5] Froissart, t. XIII, c. 52-53, p. 415.

[6] Religieux de Saint-Denis, ms., folio 353.

[7] Hammer, Histoire de l'empire Ottoman, trad. de M. Hellert, t. I, p. 333.

Digitized by Google

s'obstinèrent; ils pouvaient encore se replier sur les Hongrois, qui étaient tout près derrière eux et encore entiers. Mais, après de telles bravades, il y aurait eu trop de honte; ils s'élancèrent à travers les Turcs, et se firent tuer pour la plupart.

Quand le sultan vit le champ de bataille et l'immense massacre qui avait été fait des siens, il pleura, se fit amener tous les prisonniers, et les fit décapiter ou assommer; ils étaient dix mille [1]. Il n'épargna que le duc de Nevers et vingt-quatre des plus grands seigneurs; il fallut qu'ils fussent témoins de cette horrible boucherie.

Dès qu'on sut l'événement, et dans quel péril se trouvait encore le comte de Nevers, le roi de France et le duc de Bourgogne se hâtèrent d'envoyer au cruel sultan de riches présents pour l'apaiser; un drageoir d'or, des faucons de Norwége, du linge de Reims, des tapisseries d'Arras qui représentaient Alexandre le Grand. On rassembla promptement les deux cent mille ducats qu'il exigeait pour rançon. Lui, il envoya aussi des présents au roi de France; mais c'étaient des dons insolents et dérisoires : une masse de fer, une cotte d'armes de laine à la turque, un tambour, et des arcs dont les cordes étaient tissues avec des entrailles humaines [2]. Pour que ne rien manquât à l'outrage, il fit venir ses prisonniers au départ, et, s'adressant au comte de Nevers, il lui dit ces rudes paroles [3] : « Jean, je sais que tu es un grand seigneur en ton pays, et fils d'un grand seigneur. Tu es jeune, tu as long avenir. Il se peut que tu sois confus et chagrin de ce qui t'est advenu lors de ta première chevalerie, et que, pour réparer ton honneur, tu rassembles contre moi une puissante armée. Je pourrais, avant de te délivrer, te faire jurer, sur ta foi et ta loi, que tu n'armeras contre moi, ni toi ni tes gens. Mais non, je ne ferai faire ce serment ni à eux ni à toi. Quand tu seras de retour là-bas, arme-toi, si cela te fait plaisir, et viens m'attaquer. Et ce que je te dis, je le dis pour tous les chrétiens que tu voudrais amener. Je suis né pour guerroyer toujours, toujours conquérir. »

La honte était grande pour le royaume, le deuil universel. Il y avait peu de nobles familles qui n'eussent perdu quelqu'un. On n'entendait aux églises que des messes des morts. On ne voyait que gens en noir.

A peine on quittait ce deuil, que le roi et le royaume en eurent un autre à porter. Le gendre de Charles VI, le roi d'Angleterre, Richard II, fut, au grand étonnement de tout le monde, renversé en quelques jours, par son cousin Bolingbroke, fils du duc de Lancastre. Richard était ami de la France. Sa terrible catastrophe et l'usurpation des Lancastre nous préparaient Henri V et la bataille d'Azincourt.

Nous parlerons ailleurs et tout au long de cette ambitieuse maison de Lancastre, des sourdes menées par lesquelles, ayant manqué le trône de Castille, elle se prépara celui d'Angleterre [4]. Un mot seulement de la catastrophe.

Quelque violent et aveugle que fût Richard, sa mort fut pleurée. C'était le fils du prince Noir; il était né en Guienne, sur terre conquise, dans l'insolence des victoires de Crécy et de Poitiers; il avait le courage de son père, il le prouva dans la grande révolte de 1380, où il comprima le peuple, qui voulait faire main basse sur l'aristocratie. Il était difficile qu'il se laissât faire la loi par ceux qu'il avait sauvés, par les barons et les évêques, par ses oncles, qui les excitaient sous main. Il entra contre eux tous dans une lutte à mort; provoqué par le parlement *impitoyable*, qui lui lui tua ses favoris, il fut à son tour sans pitié; il fit tuer son oncle Glocester, et chassa le fils de son autre oncle Lancastre. C'était jouer quitte ou double. Mais sa violence sembla justifiée par la lâcheté publique. Il trouva un empressement extraordinaire dans les amis à trahir leurs amis; il y eut foule pour dénoncer, pour jurer et parjurer; chacun tâchait de se laver avec le sang d'un autre [5]. Richard en eut mal au cœur, et un tel mépris des hommes, qu'il crut ne pouvoir jamais trop fouler cette boue. Il osa déclarer dix-sept comtés coupables de trahison et acquis à la couronne, condamnant tout un peuple en masse pour le rançonner en détail, escomptant le pardon,

[1] Récit du Bavarois Schildberger, l'un des prisonniers qui fut épargné, à la prière du fils du sultan. Hammer, Histoire de l'empire Ottoman, p. 334.

[2] Le Religieux de Saint-Denis y ajoute : Equus habens abscissas ambas nares, ut diutiùs ad cursum habilis redderetur. Ms., folio 330.

[3] L'Amorath parla au comte de Nevers par la bouche d'un latinier qui transportoit la parole. Froissart, t. XIV, c. 59, p. 51.

[4] *Voy.* les historiens de ce temps, Walsingham, Knyghton, et surtout les actes.

[5] Shakspeare n'exagère rien dans la scène où le père court dénoncer son fils à l'usurpateur qu'il vient lui-même de combattre. Cette scène, d'un comique horrible, n'exprime que trop fidèlement la mobile *loyauté* de ce temps si prompt à se passionner pour les forts. Peut-être aussi faut-il y reconnaître la facilité qu'on acquérait, parmi tant de serments divers, de se mentir à soi-même, et de tourner son hypocrisie en un fanatisme farouche. Dans tout ceci Shakspeare est aussi grand historien que Tacite. Mais lorsque Froissart montre le chien même du roi Richard qui laisse son maître et vient faire fête au vainqueur, il n'est pas moins tragique que Shakspeare.

Digitized by Google

revendant aux gens leurs propres biens, brocantant l'iniquité. Cet acte audacieusement fol, par delà toutes les folies de Charles VI, perdit Richard II. Les Anglais lui léchaient les mains, tant qu'il se contentait de verser du sang. Dès qu'il toucha à leurs biens, à leur arche sacro-sainte, la propriété, ils appelèrent le fils de Lancastre [1].

Celui-ci était encouragé tantôt par Orléans, tantôt par Bourgogne, qui, sans doute, souhaitait, comme précédent, le triomphe des branches cadettes. Il passa en Angleterre, protestant hypocritement qu'il ne demandait autre chose que l'héritage de son père. Mais quand même il eût voulu s'en tenir là, il ne l'aurait pu. Tout le monde vint se joindre à lui, comme ils ont fait tant de fois [2], et pour York, et pour Warwick, et pour Édouard IV, et pour Guillaume. Richard se trouva seul; tous le quittèrent, même son chien [3]. Le comte de Northumberland l'amusa par des serments, le baisa et le livra. Conduit à son rival sur un vieux cheval étique, abreuvé d'outrages, mais ferme, il accepta avec dignité le jugement de Dieu, il abdiqua [4]. Lancastre fut obligé par les siens de régner, obligé, pour leur sûreté, de leur laisser tuer Richard [5].

Le gendre du roi avait péri, et avec lui l'alliance anglaise et la sécurité de la France. La croisade avait manqué, les Turcs pouvaient avancer. La chrétienté semblait irrémédiablement divisée, le schisme incurable. Ainsi la paix, espérée un instant, s'éloignait de plus en plus. Elle ne pouvait revenir dans les affaires, n'étant pas dans les esprits; jamais ils ne furent moins pacifiés, plus discordants d'orgueil, de passions violentes et de haines.

On avait beau prier Dieu pour la paix et pour la santé du roi; ces prières, parmi les injures et les malédictions, ne pouvaient se faire entendre. Tout en s'adressant à Dieu, on essayait aussi du diable. On faisait des offrandes à l'un, pour l'autre des conjurations. On implorait à la fois le ciel et l'enfer.

On avait fait venir du Languedoc un homme fort extraordinaire qui veillait, jeûnait comme un saint, non pour se sanctifier, mais afin d'acquérir influence sur les éléments, et de faire des astres ce qu'il voulait. Sa science était dans un livre merveilleux qui s'appelait Smagorad, et dont l'original avait été donné à Adam [6]. Notre premier père, disait-il, ayant pleuré cent ans son fils Abel, Dieu

[1] L'Église eut au fond la part principale dans cette révolution. La maison de Lancastre qui avait d'abord soutenu Wieleff et les Lollards, se concilia ensuite les évêques et réussit par eux. Turner seul a bien compris ceci. Nous y reviendrons.

[2] Leur coustume d'Angleterre est que, quand ils sont au-dessus de la bataille, ils ne tuent riens, et par espécial du peuple, car ils connoissent que chacun quiert leur complaire, parce qu'ils sont les plus forts. Commines, liv. III, chap. 5.

[3] Le roi Richard avoit un lévrier lequel on nommoit Math, très-beau outre mesure; et ne vouloit ce chien connoitre nul homme fors le roi; et quand le roi devoit chevaucher, cil qui l'avoit en garde le laissoit aller; et ce lévrier venoit tantôt devers le roi festoyer et lui mettoit ses deux pieds sur les épaules. Et or done advint que le roi et le comte Derby parlant ensemble en mi la place de la cour dudit châtel et leurs chevaux tous sellés, car tantôt ils devoient monter, ce lévrier nommé Math qui coutumier étoit de faire au roi ce que dit est, laissa le roi et s'en vint au duc de Lancastre et lui fit toutes les contenances telles que endevant il faisoit au roi, et lui assist les deux pieds sur le col, et le commença grandement à conjouir. Le duc de Lancastre qui point ne connaissoit le lévrier demanda au roi : « Et que veut ce lévrier faire? » — « Cousin, ce dit le roi, ce vous est une grand' signifiance et à moi petite. » — « Comment, dit le duc, l'entendez-vous? » — « Je l'entends, dit le roi, le lévrier vous festoie et recueille aujourd'hui comme roi d'Angleterre que vous serez, et j'ai cy-devant déposé; et le lévrier en a connoissance naturelle; le tenez de lez (près) vous, car il vous suivra et il m'éloignera. » Le duc de Lancastre entendit bien cette parole et conjouit le lévrier, lequel oncques depuis ne voulut suivre Richard de Bordeaux, mais le duc de Lancastre; et ce virent et sçurent plus de trente mille. Froissart, t. XIV, c. 75, p. 205.

[4] *Voy.* au t. XIV du Froissart, édité par M. Buchon, le poëme français sur la déposition de Richard II (p. 322-466), écrit par un gentilhomme français qui était attaché à sa personne. — Voir aussi la publication récente de M. Thomas Wright : Alliterative poem on the deposition of king Richard II. — Richardi Maydiston de concordiâ inter Ricardum II et civitatem London. 1838. — La lamentation de Richard est très-touchante dans *Jean de Vaurin :* Ha, Monseigneur Jean-Baptiste mon parrain, je l'ai tiré du gibet, etc. Bibl. royale, ms., 6756, t. IV, partie 2, folio 246.

[5] Si fut dit au roi : « Sire, tant que Richard de Bordeaux vive, vous ni le pays, ne serez à sûr état. » Répondit le roi : « Je crois que vous dites vérité, mais tant que à moi je ne le ferai jà mourir, car je l'ai pris sus. Si lui tiendrai son convenant (promesse) tant que apparent me sera que fait me aura trahison. » Si répondirent ses chevaliers : « Il vous vaudroit mieux mort que vif; car tant que les François le sauront en vie ils s'efforceront toujours de vous guerroyer, et auront espoir de le retourner encore en son état, pour la cause de ce que il a la fille du roi de France. » Le roi d'Angleterre ne répondit point à ce propos et se départit de là, et les laissa en la chambre parler ensemble, et il entendit à ses fauconniers, et mit un faucon sur son poing, et s'oublia à le paître. Froiss., t. XIV, c. 81, p. 258.

[6] Ce passage du Religieux de Saint-Denis ne peut

Digitized by Google

lui envoya ce livre par un ange pour le consoler, le relever de sa chute, pour donner à l'homme régénéré puissance sur les étoiles.

Le livre ne réussissant pas pour Charles VI aussi bien que pour Adam, on eut recours à deux Gascons, ermites de Saint-Augustin. On les établit à la Bastille près de l'hôtel Saint-Paul. On leur fournit tout ce qu'ils demandaient, entre autres choses des perles en poudre, dont ils firent un breuvage pour le roi. Ce breuvage, et les paroles magiques dont ils le fortifiaient, ne produisirent aucun bien durable; les deux moines, pour s'excuser, accusèrent le barbier du roi et le concierge du duc d'Orléans de troubler leurs opérations par de mauvais sortiléges. Ce barbier avait été vu, disait-on, rôdant autour d'un gibet, pour y prendre les ingrédients de ses maléfices. Toutefois les moines ne purent rien prouver; on les sacrifia au duc d'Orléans, au clergé. Ils avaient fait grand scandale. Tout le monde venait les consulter à la Bastille, leur demander des remèdes pour les maladies, des philtres d'amour. Ils furent dégradés en Grève par l'évêque de Paris, puis promenés par la ville, décapités, mis en quartiers, et les quartiers attachés aux portes de Paris [1].

L'effet de ces mauvais remèdes fut d'aggraver le mal. Le pauvre prince, après une lueur de raison, sentit l'approche de la frénésie; il dit lui-même qu'il fallait se hâter de lui ôter son couteau [2]. Il souffrait de grandes douleurs, et disait, les larmes aux yeux, qu'il aimerait mieux mourir. Tout le monde pleurait aussi, quand on l'entendait dire, comme il fit au milieu de toute sa maison : « S'il est ici parmi vous, celui qui me fait souffrir, je le conjure, au nom de Notre-Seigneur, de ne pas me tourmenter davantage, de faire que je ne languisse plus; qu'il m'achève plutôt et que je meure. »

Hélas! disaient les bonnes gens, comment un roi si débonnaire [3] est-il ainsi frappé de Dieu et livré aux mauvais esprits? Il n'a pourtant jamais fait de mal. Il n'était pas fier; il saluait tout le monde, les petits comme les grands [4]. On pouvait lui dire tout ce qu'on voulait. Il ne rebutait personne; dans les tournois, il joutait avec le premier venu. Il s'habillait simplement, non comme un roi, mais comme un homme. Il était paillard, il est vrai; il aimait les femmes, les filles. Après tout, on ne pouvait dire qu'il eut jamais fait de peine aux familles honnêtes. La reine ne voulant plus coucher avec lui, on lui mettait dans son lit une petite fille [5], mais c'était en la payant bien, et jamais il ne lui fit mal dans ses plus mauvais moments.

Ah! s'il avait eu sa tête, la ville et le royaume s'en seraient bien mieux trouvés. Chaque fois qu'il revenait à lui, il tâchait de faire un peu de bien, de remédier à quelque mal. Il avait essayé de mettre de l'ordre dans les finances, de révoquer les dons qu'on lui surprenait dans ses absences d'esprit.

trouver son explication que dans les auteurs qui ont traité de la Cabale. — *Voyez* les travaux récents de M. Franck, si remarquables par la précision et la netteté.

[1] Religieux de Saint-Denis, ms. Baluze, folio 326.

[2] Sequenti die, mente se alienari sentiens, jussit sibi cultellum amoveri et avunculo suo duci Burgundiæ præcepit ut sic omnes facerent curiales. Tot angustiis pressus est illâ die, quòd sequenti luce, cùm præfatum ducem et aulicos accersisset, eis lachrimabiliter fassus est, quòd mortem avidiùs appetebat quàm taliter cruciari, omnesque circumstantes moveus ad lachrimas, pluries fertur dixisse : Amore Jesu Christi, si sint aliqui conscii hujus mali, oro ut me non torqueant ampliùs, sed citò diem ultimum faciant me signare. Id., ibid.

[3] Le Religieux donne une preuve remarquable de la douceur de Charles VI : Cùm in itinere... adolescens... dextrarium... urgeret calcaribus, ut eum ad superbiam excitaret, recalcitrando calce tibiam ejus graviter vulneravit et inde cruor fluxit largissimus. Inde... circumstantes cum in actorem delicti animadvertere conarentur, id rex manu et verbis levibus, etc. Ibid., 756.

[4] Tantâ affabilitate præeminebat, ut etiam contemptibilibus personis ex improviso et nominatim salutationis dependeret afflatum, et ad se ingredi volentibus vel occurrentibus passim mutuæ collocutionis aut offerret ultrò commercium aut postulantibus non negaret... Quamvis beneficiorum et injuriarum valdè recolens, non tamen naturaliter neque magnis de causis sic ad iracundiam promus fuit ut alicui contumelias aut improperia proferret. Carnis lubrico contra matrimonii honestatem dicitur laborâsse, ità tamen ut nemini scandalum fieret, nulli vis, nulli enormis infligeretur injuria. Prædecessorum morem etiam non observans, rarò et cum displicentiâ habitu regali, epitogio scilicet et talari tunicâ utebatur, sed indifferenter, ut decuriones cæteri, holosericis indutus, et nunc Boemannum nunc Alemannum se fingens, etiam... post unctionem susceptam hastiludia et joca militaria justo sæpiùs exerebat. Religieux, ms. Baluze, folio 141.

[5] Filia cujusdam mercatoris equorum... quæ quidem competenter fuit remunerata, quia sibi fuerunt data duo maneria pulchra cum suis omnibus pertinentiis, situata unum à Creteil, et aliud à Bagnolet, et ipsa vulgariter vocabatur palam et publicè *Parva Regina*, et secum diu stetit, suscepitque ab eo unam filiam, quam ipse rex matrimonialiter copulavit cuidam nuncupato Harpedenne, cui dedit dominium de Belleville in Pictavia, filiaque vocabatur domicella de Belleville. — Je ne retrouve plus la source d'où j'ai tiré cette note. Elle est ou du Religieux de Saint-Denis, ou du ms. Dupuy, Discours et mémoires meslez, coté 488.

Digitized by Google

Comment n'aurait-il pas eu bon cœur pour les chrétiens, lui qui avait ménagé les juifs même, en les renvoyant?...

En quelque état qu'il fût, il voyait toujours avec plaisir ses braves bourgeois. « Je n'ai, disait-il, confiance qu'en mon prévôt des marchands, Juvénal, et mes bourgeois de Paris. » Quand d'autres gens venaient le voir, il regardait d'un air effaré; mais quand c'était le prévôt, il lui parlait; il disait: « Juvénal, ne perdons pas notre temps, faisons de bonne besogne [1]. »

Nous avons remarqué au commencement de cette histoire, en parlant des rois *fainéants*, combien le peuple était naturellement porté à respecter ces muettes et innocentes figures, qui passaient deux fois par an devant lui sur leur char attelé de bœufs. Les musulmans regardent les idiots comme marqués du sceau de Dieu, et souvent comme personnes saintes. Dans certains cantons de la Savoie, c'est un touchant préjugé que le crétin porte bonheur à sa famille. La brute qui ne suit que l'instinct, en qui la raison individuelle est nulle, semble, par cela même, rester plus près de la raison divine. Elle est tout au moins innocente.

Rien d'étonnant, si le peuple, au milieu de tous ces princes orgueilleux, violents et sanguinaires, prenait pour objet de prédilection cette pauvre créature, comme lui, humiliée sous la main de Dieu. Dieu pouvait par lui, aussi bien que par un plus sage, guérir les maux du royaume. Il n'avait pas fait grand'chose; mais visiblement il aimait le peuple. Il aimait! mot immense. Le peuple le lui rendit bien... Il lui resta toujours fidèle. Dans quelque abaissement qu'il fût, il s'obstina à espérer en lui; il ne voulait être sauvé que par lui. Rien de plus touchant, et en même temps de plus hardi, que les paroles par lesquelles le grand prédicateur populaire, Jean Gerson, bravant à la fois les ambitions rivales des princes qui attendaient la succession du malade, s'adresse à lui, et lui dit: *Rex, in sempiternum vive...!* O mon roi, vivez toujours!...

Cet attachement universel du peuple pour Charles VI parut dans un de ces malheureux essais que l'on fit pour le guérir. Deux sorciers offrirent au bailli de Dijon de découvrir d'où venait sa maladie. Au fond d'une forêt voisine, ils élevèrent un grand cercle de fer sur douze colonnes de fer; douze chaînes de fer étaient alentour. Mais il fallait trouver douze hommes, prêtres, nobles et bourgeois, qui voulussent entrer dans ce cercle formidable et se laisser lier de ces chaînes. On en trouva onze sans peine, et le bailli fit le douzième, qui se dévouèrent ainsi, au risque d'être peut-être emportés corps et âme par le diable [2].

Le peuple de Paris voulait toujours voir son roi. Quand il n'était pas trop fol, et qu'on ne craignait pas qu'il fît rien d'inconvenant, on le menait aux églises. Ou bien encore, abattu et languissant, il allait aux représentations des Mystères que les Confrères de la Passion jouaient alors rue Saint-Denis. Ces Mystères, moitié pieux, moitié burlesques, étaient considérés comme des actes de foi. Ceux qui n'y auraient pas trouvé d'amusement, n'y eussent pas moins assisté pour leur édification. Dans plusieurs églises, on avançait l'heure des vêpres, pour qu'on pût aller aux Mystères.

Mais on n'osait pas toujours faire sortir le roi. Alors dans son retrait de l'hôtel Saint-Paul, ou dans la librairie du Louvre, amassée par Charles V, on lui mettait dans les mains des figures pour l'amuser. Immobiles dans les livres écrits, ces figures prirent mouvement, et devinrent des cartes [3]. Le roi jouant aux cartes, tout le monde voulut y jouer. *Elles* étaient peintes d'abord; mais cela étant trop cher, on s'avisa de les imprimer [4]. Ce qu'on aimait dans ce jeu, c'est qu'il empêchait de penser, qu'il donnait l'oubli. Qui eût dit qu'il en sortirait l'instrument qui multiplie la pensée et qui l'éternise, que de ce jeu des fols sortirait le tout-puissant véhicule de la sagesse?

Quelque recette de distraction qu'il y eût au fond de ce jeu, ces rois, ces dames, ces valets dans leur bal perpétuel, dans leurs indifférentes et rapides évolutions, devaient quelquefois faire songer. A force de les regarder, le pauvre fol solitaire pouvait y placer ses rêves; le fol? pourquoi pas le sage?... N'y avait-il pas dans ces cartes de naïves images du

[1] Juvénal des Ursins, p. 777.

[2] Ob regis incolumitatem procurandam, die dictâ circulum intraverunt. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 413.

[3] Les cartes étaient connues avant Charles VI, mais peu en usage. On en trouve la première mention dans le *Renart contrefait*, dont l'auteur anonyme nous apprend qu'il a commencé son poëme en 1328, et l'a fini en 1341. M. Peignot a donné une curieuse bibliographie de tous les auteurs qui ont traité ce sujet. Peignot, Recherches sur les danses des morts et sur les cartes à jouer. — Les uns font les cartes d'origine allemande, les autres d'origine espagnole ou provençale. M. Rémusat remarque que nos plus anciennes cartes à jouer ressemblent aux cartes chinoises. Abel Rémusat, Mém. Acad., 2e série, t. VIII, p. 418.

[4] 1430, Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, paya quinze cents pièces d'or pour un jeu de cartes *peintes*. — En 1441, les cartiers de Venise présentent requête pour se plaindre du tort que leur font les marchands étrangers par les cartes qu'ils *impriment*. Ibid., p. 247, 218.

Digitized by Google

temps? N'était-ce pas un beau coup de cartes, et des plus soudains, de voir Bajazet *l'Éclair*, vainqueur à Nicopolis, quasi maître de Constantinople, entrer dans une cage de fer [1]? N'en était-ce pas un de voir le gendre du roi de France, le magnifique Richard II, supplanté en quelques jours par l'exilé Bolingbroke? Ce roi, en qui tout à l'heure il y avait dix millions d'hommes, le voilà qui est moins qu'un homme, un homme en peinture, un roi de carreau...

Dans une des farces de la basoche, que les petits clercs du palais jouaient sur la royale Table de marbre, figuraient comme personnages les temps d'un verbe latin : « Regno, regnavi, regnabo. » Pédantesque comédie, mais dont il était difficile de méconnaître le sens.

Dans l'ordonnance par laquelle Charles VI autorise ceux qui jouaient les Mystères de la Passion, il les appelle « ses amés et chers confrères [2]. » Quoi de plus juste, en effet? Triste acteur lui-même, pauvre jongleur du grand Mystère historique, il allait voir ses confrères, saints, anges et diables, bouffonner tristement la Passion. Il n'était pas seulement spectateur, il était spectacle. Le peuple venait voir en lui la Passion de la royauté. Roi et peuple, ils se contemplaient, et avaient pitié l'un de l'autre. Le roi y voyait le peuple misérable, déguenillé, mendiant. Le peuple y voyait le roi plus pauvre encore sur le trône, pauvre d'esprit, pauvre d'amis, délaissé de sa famille, de sa femme, veuf de lui-même et se survivant, riant tristement du rire des fols, vieil enfant sans père ni mère pour en avoir soin.

La dérision n'eût pas été suffisante, la tragédie eût été moins comique, s'il eût cessé de régner. Le merveilleux, le bizarre, c'est qu'il régnait par moments. Toute négligée et sale qu'était sa personne, sa main signait encore, et semblait toute-puissante. Les plus graves personnages, les plus sages têtes du conseil, venaient entre deux accès profiter d'un moment lucide, épier les faibles lueurs d'une intelligence obscurcie, provoquer les douteux oracles qui tombaient de cette bouche imbécile.

C'était toujours le roi de France, le premier roi chrétien, la tête de la chrétienté. Les principaux États d'Italie, Milan, Florence, Gênes, se disaient ses clients. Gênes ne crut pouvoir échapper à Visconti qu'en se donnant à Charles VI. Ainsi la fortune moqueuse s'amusait à charger d'un nouveau poids cette faible main qui ne pouvait rien porter.

Ce fut un curieux spectacle de voir l'empereur Wenceslas amené en France par les affaires de l'Église, conférer avec Charles VI [1398]. L'un était fol, l'autre presque toujours ivre. Il fallait prendre l'empereur à jeun; mais pour le roi ce n'était pas toujours le moment lucide.

Charles VI ayant eu pourtant trois jours de bon, on en profita pour lui faire signer une ordonnance qui, selon le vœu de l'université, suspendait l'autorité de Benoît XIII dans le royaume de France. Le maréchal Boucicaut fut envoyé à Avignon pour le contraindre par corps. Le vieux pontife se défendit dans le château d'Avignon, en vrai capitaine [1398-1399]. N'ayant plus de bois pour sa cuisine, il brûla une à une les poutres de son palais. Les Français avaient honte eux-mêmes de cette guerre ridicule. Les partisans de l'autre pape ne lui étaient pas plus soumis. Les Romains étaient en armes contre Boniface, comme les Français contre Benoît.

Voilà donc la papauté, l'empire, la royauté aux prises et s'injuriant; l'empereur ivre, le roi idiot, prenant le pouvoir spirituel, suspendant le pape, tandis que le pape saisit les armes temporelles et endosse la cuirasse. Les dieux humains délirent, défendent qu'on leur obéisse, et se proclament fols...

Cela était certain, réel, mais aucunement vraisemblable, contraire à toute raison, propre à faire croire de préférence les mensonges les plus hasardés. Nulle comédie, nul Mystère ne devait dès lors choquer les esprits. Le plus fol n'était pas celui qui oubliait des réalités absurdes pour des fictions raisonnables. Ces Mystères aidaient d'ailleurs à l'illusion par leur prodigieuse durée; quelques-uns se divisaient en quarante jours. Une représentation si longue devenait pour le spectateur assidu une vie artificielle qui faisait oublier l'autre, ou pouvait lui faire douter souvent de quel côté était le rêve [3].

[1] M. de Hammer ne veut pas que ce soit une cage, mais une litière grillée. Cela se ressemble fort. T. II de la trad. de M. Hellert, p. 99-100.

[2] Ordonnances, t. VIII, p. 555, déc. 1402.

— Dans une lettre bien antérieure, Charles VI assigne : Quarante francs à certains chapelains et clercs de la Sainte-Chapelle de nostre palais à Paris, lesquels jouerent devant nous le jour de Pasques nagaires passé les jeux de la Résurrection Nostre Seigneur. 5 avril 1390. Bibliothèque royale, mss., cabinet des titres.

[3] « Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecteroit peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours. Et si un artisan étoit sûr de rêver toutes les nuits douze heures durant qu'il est roi, je crois qu'il seroit presque aussi heureux qu'un roi qui rêveroit toutes les nuits douze heures durant qu'il est artisan. » Pascal, Pensées.

Digitized by Google

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

LE DUC D'ORLÉANS, LE DUC DE BOURGOGNE. — MEURTRE DU DUC D'ORLÉANS. 1400-1407.

Il y a, dans la personne humaine, deux personnes, deux ennemis qui guerroient à nos dépens, jusqu'à ce que la mort y mette ordre. Ces deux ennemis, l'orgueil et le désir, nous les avons vus aux prises dans cette pauvre âme de roi. L'un a prévalu d'abord, puis l'autre; puis, dans ce long combat, cette âme s'est éclipsée, et il n'y a plus eu où combattre. La guerre finie dans le roi, elle éclate dans le royaume; les deux principes vont agir en deux hommes et deux factions, jusqu'à ce que cette guerre ait produit son acte frénétique, le meurtre; jusqu'à ce que les deux hommes ayant été tués l'un par l'autre, les deux factions, pour se tuer, s'accordent à tuer la France.

Cela dit, au fond tout est dit. Si pourtant on veut savoir le nom des deux hommes, nommons l'homme du plaisir, le duc d'Orléans, frère du roi; l'homme de l'orgueil, du brutal et sanguinaire orgueil, Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

Les deux hommes et les deux partis doivent se choquer dans Paris. Deux partis, deux paroisses; nous les avons nommées déjà, celle de la cour, celle des bouchers, la folie de Saint-Paul, la brutalité de Saint-Jacques. La scène de l'histoire dit d'avance l'histoire même.

Louis d'Orléans, ce jeune homme qui mourut si jeune, qui fut tant aimé et regretté toujours, qu'avait-il fait pour mériter de tels regrets? Il fut pleuré des femmes, et c'est tout simple, il était beau, avenant, gracieux [1]; mais non moins regretté de l'Église, pleuré des saints... C'était pourtant un grand pécheur. Il avait, dans ses emportements de jeunesse, terriblement vexé le peuple; il fut maudit du peuple, pleuré du peuple... Vivant il coûta bien des larmes; mais combien plus, mort!

Si vous eussiez demandé à la France si ce jeune homme était bien digne de tant d'amour, elle eût répondu : Je l'aimais [2]. Ce n'est pas seulement pour le bien qu'on aime; qui aime, aime tout, les défauts aussi. Celui-ci plut comme il était, mêlé de bien et de mal. La France n'oublia jamais qu'en ses défauts même, elle avait vu poindre l'aimable et brillant esprit, l'esprit léger, peu sévère, mais gracieux et doux, de la renaissance; tel il se continua dans son fils, Charles d'Orléans, l'exilé, le poëte [3], dans son bâtard Dunois, dans son petit-fils, le bon et clément Louis XII.

Cet esprit, louez-le, blâmez-le, ce n'est pas celui d'un temps, d'un âge, c'est celui de la France même. Pour la première fois, au sortir du roide et gothique moyen âge, elle se vit ce qu'elle est, mobilité, élégance légère, fantaisie gracieuse. Elle se vit, elle s'adora. Celui-ci fut le dernier enfant, le plus jeune et le plus cher, celui à qui tout est permis, celui qui peut gâter, briser; la mère gronde, mais elle sourit... Elle aimait cette jolie tête qui tournait celles des femmes; elle aimait cet esprit hardi qui déconcertait les docteurs : c'était plaisir de voir les vieilles barbes de l'université, au milieu de leurs lourdes harangues, se troubler à ses vives saillies et balbutier [4]. Il n'en était pas moins bon pour les doctes, les clercs et les prêtres, pour les pauvres aumônier et charitable. L'Église était faible

[1] *Voy.* le Religieux de Saint-Denis à l'année 1405, et le portrait qu'il fait du duc d'Orléans, année 1407, ms. Baluze, folio 553. — *Voy.* aussi les complaintes et autres pièces sur la mort de Louis d'Orléans. Bibl. royale, mss. Colbert, 2403, Regius, 9681-5.

[2] Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en respondant : « Parceque c'estoit luy, parceque c'estoit moy. » Montaigne, Essais, livre I, ch. 27.

[3] Louis d'Orléans était poëte aussi, s'il est vrai qu'il avait célébré *dans des vers* les secrètes beautés de la duchesse de Bourgogne. Barante, t. III, p. 99, 5e édit.

[4] *Voy.* plus bas la réponse qu'il leur fit en 1405. Toutefois ordinairement il leur parlait avec douceur : Ipsum vidi elegantiorem respondendo... quam fuerant proponendo... mitissimè alloqui, et si uspiam erraszent, leniter admonere. Religieux de Saint-Denis, ms., 553, verso.

Digitized by Google

pour cet aimable prince; elle lui passait bien des choses; il n'y avait pas moyen d'être sévère avec cet enfant gâté de la nature et de la grâce.

De qui Louis tenait-il ces dons qu'il apporta en naissant? De qui, sinon d'une femme? De sa charmante mère apparemment, dont son mari même, le sage et froid Charles V, ne pouvait s'empêcher de dire : « C'est le soleil du royaume [1]. » Une femme mit la grâce en lui, et les femmes la cultivèrent... Et que serions-nous sans elles? Elles nous donnent la vie (et cela, c'est peu), mais aussi la vie de l'âme. Que de choses nous apprenons près d'elles comme fils, comme amants ou amis... C'est par elles, pour elles, que l'esprit français est devenu le plus brillant, et, ce qui vaut mieux, le plus sensé de l'Europe. Ce peuple n'étudiait volontiers que dans les conversations des femmes; en causant avec ces aimables docteurs qui ne savaient rien, il a tout appris [2].

Nous n'avons pas la galerie où le jeune Louis eut la dangereuse fatuité de faire peindre ses maîtresses. Nous connaissons assez mal les femmes de ce temps-là. J'en vois trois pourtant qui de près ou de loin tinrent au duc d'Orléans. Toutes trois, de père ou de mère, étaient Italiennes. De l'Italie, partait déjà le premier souffle de la renaissance; le Nord, réchauffé de ce vent parfumé du sud, crut sentir, comme dit le poëte, « une odeur de paradis [3]. »

De ces Italiennes, l'une fut la femme du duc d'Orléans, Valentina Visconti, sa femme, sa triste veuve, et elle mourut de sa mort. L'autre, Isabeau de Bavière (Visconti du côté maternel) fut sa belle-sœur, son amie, peut-être davantage. La troisième, dans un rang bien modeste, la chaste, la savante Christine [4], n'eut avec lui d'autre rapport que les encouragements qu'il donna à son aimable génie [5].

L'Italie, la renaissance, l'art, l'irruption de la fantaisie, il y avait dans tout cela de quoi séduire et de quoi blesser. Ce jour du seizième siècle, qui éclatait brusquement dès la fin du quatorzième, dut effaroucher les ténèbres. L'art n'était-il pas une coupable contrefaçon de la nature? Celle-ci n'a-t-elle pas assez de danger, assez de séduction, sans qu'une diabolique adresse la reproduise encore pour la perdition des âmes? Cette perfide Italie, la terre des poisons et des maléfices, n'est-ce pas aussi le pays de ces miracles du diable?

C'étaient là les propos du peuple, ce qu'il disait

[1] Art de vérifier les dates, Règne de Charles V, *sub fin.*

[2] L'éducation d'un jeune chevalier, par les femmes, est l'invariable sujet des romans ou histoires romanesques du quinzième siècle. Les histoires de Saintré, de Fleurangeс, de Jacques de Lalaing, ne sont guère autre chose. L'homme y prend toujours le petit rôle; il trouve doux d'y faire l'enfant. Tout au contraire de la Nouvelle Héloïse, dans les romans du quinzième siècle, la femme enseigne, et non l'homme; ce qui est bien plus gracieux. C'est ordinairement une jeune dame, mais plus âgée que *lui*, une dame dans la seconde jeunesse, une grande dame surtout, d'un rang élevé, inaccessible, qui se plaît à cultiver le petit page, à l'élever peu à peu. Est-ce une mère, une sœur, un ange gardien? Un peu tout cela. Toutefois, c'est une femme... Oui, mais une dame placée si haut! Que de mérite il faudrait, que d'efforts, de soupirs pendant de longues années!... Les leçons qu'elle lui donne ne sont pas des leçons pour rire : rien n'est plus sérieux, quelquefois plus pédantesque. La pédanterie même, l'austérité des conseils, la grandeur des difficultés, font un contraste piquant et ajoutent un prix à l'amour... Au but, tout s'évanouit; en cela, comme toujours, le but n'est rien, la route est tout. Ce qui reste, c'est un chevalier accompli, le mérite et la grâce même. — *Voy.* l'histoire du Petit Jehan de Saintré, 3 vol. in-12, 1724; le Panégyric du chevalier sans reproche (la Trémouille), 1527, etc., etc.

[3] Quand la doss aura venta
Deves vostre pais,
M'es veinire que senta
Odor de paradis.
« Quand le doux zéphyr souffle de votre pays, ô ma dame, il me semble que je sens une odeur de paradis. » Bernard de Ventadour. Poésies originales des Troubadours; Raynouard, t. III, p. 84.

[4] Nous devons à M. Thomassy de pouvoir apprécier enfin ce mérite si longtemps méconnu. Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan, 1838. M. de Sismondi la traite encore assez durement. Gabriel Naudé, ce grand chercheur, avait eu l'idée de tirer ses manuscrits de la poussière. Naudæi Epistolæ, epist. XLIX, p. 369. Christine de Pisan semble avoir commencé la suite des femmes de lettres, pauvres et laborieuses, qui ont nourri leur famille du produit de leur plume.

[5] Elle dédia au duc d'Orléans son Débat des deux amants et d'autres ouvrages. Du reste, elle fait entendre qu'elle ne le vit qu'une fois, et pour solliciter sa protection : Et ay-je veu de mes yeulx, comme j'eusse affaire aucune requeste d'ayde de sa parolle, à laquelle, de sa grâce, ne faillis mie. Plus d'une heure fus en sa présence, où je prenoye grant plaisir de veoir sa contenance, et si agmodérément expédier besongnes, chaseune par ordre; et moy mesmes, quant vint à point, par luy fus appellée, et fait ce que requeroye... — Elle dit encore du duc d'Orléans : N'a cure d'oyr dire deshonneur de femmes d'autruy, à l'exemple du sage, et dit de telles notables parolles : « Quant on me dit mal d'aucun, je considère se celluy qui le dit a aueune partieulière hayne à celluy dont il parle, » ne de nelluy mesdire, et ne eroit mie de legier mal qu'on luy rapporte. Christine de Pisan, Collection Petitot, t. V, p. 303.

Digitized by Google

tout haut. Joignez-y le silence haineux des scolastiques, qui voyaient bien que peu à peu il leur fallait céder la place. Derrière, appuyait la foule des esprits secs et étroits, qui demandent toujours: A quoi bon?... A quoi bon un tableau du Giotto, une miniature du beau Froissart, une ballade de Christine?

De tels esprits sont toujours un grand peuple. Mais alors ils avaient pour eux un grave et puissant auxiliaire, la pauvreté publique, qui ne voyait dans les dépenses d'art et de luxe qu'une coupable prodigalité.

A ces mécontentements, à ces malveillances, à ces haines publiques ou secrètes, il fallait un envieux pour chef. La nature semblait avoir fait le duc de Bourgogne Jean sans Peur tout exprès pour haïr le duc d'Orléans. Il avait peu d'avantages physiques, peu d'apparence, peu de taille, peu de facilité [1]. Son silence habituel couvrait un caractère violent. Héritier d'une grande puissance, il tenta de grandes choses et échoua d'autant plus tristement. Sa captivité de Nicopolis coûta gros au royaume. Nourri d'amertume et d'envie, il souffrait cruellement de voir en face cette heureuse et brillante figure qui devait toujours l'éclipser. Avant que leur rivalité éclatât, avant que de secrets outrages eussent engendré en eux de nouvelles haines, il semblait être déjà le Caïn prédestiné de cet Abel.

L'équité nous oblige de faire remarquer avant tout que l'histoire de ce temps n'a guère été écrite que par les ennemis du duc d'Orléans. Cela doit nous mettre en défiance. Ceux qui le tuèrent en sa personne, ont dû faire ce qu'il fallait pour le tuer aussi dans l'histoire.

Monstrelet est sujet et serviteur de la maison de Bourgogne [2]. Le Bourgeois de Paris est un bourguignon furieux. Paris était généralement hostile au duc d'Orléans, et cela pour un motif facile à comprendre : le duc d'Orléans demandait sans cesse de l'argent; le duc de Bourgogne défendait de payer.

Cette rancune de Paris n'a pas été sans influence sur le plus impartial des historiens de ce temps, sur le Religieux de Saint-Denis. Il n'a pu se défendre de reproduire la clameur de cette grande ville voisine. Le moine a pu céder aussi à celle du clergé, que le duc d'Orléans essayait indirectement de soumettre à l'impôt [3].

Il ne faut pas oublier que le duc d'Orléans, ne possédant rien, ou presque rien, hors du royaume, tirait toutes ses ressources de la France, de Paris surtout. Le duc de Bourgogne au contraire était, tout à la fois, un prince français et étranger; il avait des possessions et dans le royaume et dans l'Empire; il recevait beaucoup d'argent de la Flandre, et demandait plutôt des gens d'armes à la Bourgogne [4].

Remontons à la fondation de cette maison de Bourgogne. Nos rois ayant presque détruit le seul pouvoir militaire qui se trouvât en France, la féodalité, essayèrent, au treizième et au quatorzième siècle, d'une féodalité artificielle; ils placèrent les grands fiefs dans la main des princes leurs parents. Charles V fit un grand établissement féodal. Tandis que son frère aîné, gouverneur du Languedoc, regardait vers la Provence et l'Italie, il donna la Bourgogne en apanage à son plus jeune frère, de manière à agir vers l'Empire et les Pays-Bas. Il fit pour ce dernier l'immense sacrifice de rendre aux Flamands Lille et Douai, la Flandre française [5], la barrière du royaume au nord, pour que ce frère épousât leur future souveraine, l'héritière des comtés de Flandre, d'Artois, de Réthel, de Nevers et de la Franche-Comté. Il espérait que dans cette alliance la France absorberait la Flandre, que les peuples étant réunis sous une même domination, les intérêts se confondraient peu à peu. Il n'en fut pas ainsi. La distinction resta profonde, les mœurs différentes, la barrière des langues immuable; la langue française et wallone ne gagna pas un pouce

[1] Le Religieux de Saint-Denis ajoute toutefois que, quoiqu'il parlât peu, il avait de l'esprit; ses yeux étaient intelligents : Vivacis ingenii et oculum habens perspicacem. Religieux de Saint-Denis, ms. Baluze, folio 601. Il en existe un portrait fort ancien au musée de Versailles et au château d'Eu. Il est en prières, déjà vieux, les chairs molles, l'air bonasse et vulgaire. — Christine (t. V, p. 357) l'appelle en 1404 : « Prince de toute bonté salvable, juste, saige, benigne, douls et de toute bonne meurs. »

[2] M. Dacier n'a pas réussi, dans la préface de son Monstrelet, à établir l'impartialité de ce chroniqueur. Monstrelet omet ou abrége ce qui est défavorable à la maison de Bourgogne, ou favorable à l'autre parti. Cela est d'autant plus frappant qu'il est ordinairement d'un bavardage fatigant. « Plus baveux qu'un pot à moutarde, » dit ce drôle de Rabelais.

[3] *Voy.* 1402, et les projets du parti d'Orléans, 1411.

[4] Au témoignage de Charles le Téméraire. Gachard, Documents inédits, Bruxelles, 1835, p. 219.

[5] Il est curieux de voir comment Philippe le Hardi eut l'adresse de se conserver cette importante possession que Charles V avait cru, ce semble, ne céder que temporairement, pour gagner les Flamands et faciliter le mariage de son frère. Celui-ci obtint, sous la minorité de Charles VI, qu'on lui laisserait Lille, etc., pour sa vie et celle de son premier hoir mâle. Il savait bien qu'une si longue possession finirait par devenir propriété. *Voy.* les Preuves de l'Hist. de Bourgogne, de D. Plancher, 16 janvier 1386, t. III, p. 91-94.

Digitized by Google

de terrain sur le flamand [1]. La riche Flandre ne devint pas un accessoire de la pauvre Bourgogne [2]. Ce fut tout le contraire : l'intérêt flamand emporta la balance. Quel intérêt? un intérêt hostile à la France, l'alliance commerciale de l'Angleterre, commerciale d'abord, puis politique.

Nous avons dit ailleurs comment la Flandre et l'Angleterre étaient liées depuis longtemps. S'il y avait mariage politique entre les princes de la France et de la Flandre, il y avait toujours eu mariage commercial entre les peuples de la Flandre et de l'Angleterre. Édouard III ne put faire son fils comte de Flandre; Charles V fut plus heureux pour son frère. Mais ce frère, tout Français qu'il était, ne se fit accepter des Flamands qu'en se résignant aux relations indispensables de la Flandre et de l'Angleterre. Ces relations faisaient la richesse du pays, celle du prince. Toutefois, les Anglais qui depuis Édouard III avaient attiré beaucoup de drapiers de la Flandre [3], n'avaient plus tant de ménagements à garder avec les Flamands; ils pillaient souvent leurs marchands, et secondaient les bannis de Flandre dans leurs pirateries. Le fameux Pierre Dubois, l'un des chefs de la révolution de Flandre en 1382, se fit pirate, et fut la terreur du détroit. En 1387, il enleva la flotte flamande, qui chaque année allait à la Rochelle acheter nos vins du Midi[4]. La Flandre et le comte de Flandre étaient ruinés par ces pirateries, si ce comte ne devenait ou le maître, ou l'allié de l'Angleterre. Ayant essayé en vain de s'en rendre maître [1386], il fallait qu'il en fût l'allié, qu'il y fît, s'il pouvait, un roi qui garantît cette alliance. Il y parvint en 1399, contre l'intérêt de la France.

Cette puissance de Bourgogne, ainsi partagée entre l'intérêt français et étranger, n'allait pas moins s'étendant et s'agrandissant. Philippe le Hardi compléta ses Bourgognes en achetant le Charolais [1390], ses Pays-Bas, en faisant épouser à son fils l'héritière de Hainaut et de Hollande [1385]. Le souverain de la Flandre, jusque-là serré entre la Hollande et le Hainaut, allait saisir ainsi deux grands postes, par la Hollande des ports sur l'Océan, c'étaient comme des fenêtres ouvertes sur l'Angleterre; par le Hainaut des places fortes, Mons et Valenciennes, les portes de la France.

Voilà une grande et formidable puissance, formidable par son étendue et par la richesse de ses possessions, mais bien plus encore par sa position, par ses relations, touchant à tout, ayant prise sur tout. Il n'y avait rien en France à opposer à une telle force. La maison d'Anjou avait fondu en quelque sorte, dans ses vaines tentatives sur l'Italie. Le duc de Berri, lors même qu'il était gouverneur du Languedoc, n'y était pas sérieusement établi; il n'était que le roi de Bourges. Le duc d'Orléans, frère du roi, s'était fait donner successivement l'apanage d'Orléans, puis une bonne part du Périgord et de l'Angoumois, puis les comtés de Valois, Blois et Beaumont, puis encore celui de Dreux. Il avait, par sa femme, une position dans les Alpes, Asti. C'étaient certes de grands établissements, mais dispersés; ce n'était pas une grande puissance. Tout cela ne faisait point masse en présence de cette masse énorme et toujours grossissante des possessions du duc de Bourgogne.

Philippe le Hardi avait eu, à son grand profit, la part principale à l'administration du royaume sous la minorité de Charles VI, et bien au delà, jusqu'à ce qu'il eut vingt et un ans. Il l'avait perdue quelque temps, pendant le gouvernement des Marmousets, la Rivière, Clisson, Montaigu. La folie de Charles VI fut comme une nouvelle minorité; cependant il devenait impossible de ne pas donner part, dans le gouvernement, au duc d'Orléans, frère du roi, qui en 1401 avait trente ans. Ce prince, héritier probable du roi malade et de ses enfants maladifs, avait apparemment autant d'intérêt au bien du royaume que le duc de Bourgogne, qui s'étendant toujours vers l'Empire et les Pays-Bas, devenait de plus en plus un prince étranger. Toutefois, les légèretés du duc d'Orléans, ses passions, ses imprudences, lui faisaient tort; la vivacité même de son esprit, ses qualités brillantes, mettaient en défiance. Son oncle, déjà âgé, solide sans éclat (comme il faut pour fonder), rassurait davantage. D'ailleurs, il était riche hors du royaume; on pensait que le maître de la riche Flandre prendrait moins d'argent en France.

Ce fut un moment décisif, entre l'oncle et le neveu, que celui de la révolution d'Angleterre, en 1399. Tous deux avaient caressé le dangereux

[1] C'est ce qui résulte de l'important mémoire de M. Raoux; il prouve par une suite de témoignages que depuis le onzième siècle, la limite des deux langues est la même. Rien n'a changé dans les villes même que les Français ont gardées un siècle et demi. Mémoires de l'Académie de Bruxelles, t. IV, p. 412-440.

[2] « Mon pays de Bourgogne n'a point d'argent; il sent la France. » Mot de Charles le Téméraire. Gachard, Documents inédits; Bruxelles, 1833, p. 219.

[3] *Voy.* au livre VI de cette histoire, ch. Ier, les étranges promesses par lesquelles les Anglais s'efforçaient de les attirer.

[4] Meyeri Annales Flandriæ, folio 208, et Altmeyer, Histoire des relations commerciales et politiques des Pays-Bas avec le Nord, d'après les documents inédits, ms.

Digitized by Google

Lancastre, pendant son séjour au château de Bicêtre. Le duc d'Orléans en fit son frère d'armes, et se crut sûr de lui. Mais Lancastre, avec beaucoup de sens, préféra l'alliance du duc de Bourgogne, comte de Flandre. Celui-ci montra dans cette circonstance une extrême prudence. Il en avait besoin. Richard avait épousé sa petite-nièce, il était gendre du roi de France, et notre allié. Le duc de Bourgogne se serait perdu dans le royaume, s'il avait ostensiblement concouru à une révolution qui nous était si préjudiciable. Il ne laissa pas passer Lancastre par ses États; il donna même ordre de l'arrêter à Boulogne, où il ne devait point aller. Lancastre fit le tour par la Bretagne, dont le duc était ami et allié du duc de Bourgogne; ils lui donnèrent pour l'accompagner quelques gens d'armes, et leur homme, Pierre de Craon [1], l'assassin de Clisson, l'ennemi mortel du duc d'Orléans. C'étaient de faibles moyens, mais ce qu'ils y joignirent d'argent, on ne peut le deviner. Or, c'était surtout d'argent que Lancastre avait besoin; les hommes ne manquaient pas en Angleterre pour en recevoir.

Ce ne fut pas tout. Le duc de Bretagne étant mort peu après, sa veuve, qui avait vu Lancastre à son passage, déclara qu'elle voulait l'épouser. Cette veuve était la fille du terrible ennemi de nos rois, de Charles le Mauvais. Rien n'était plus dangereux que ce mariage. Le duc de Bourgogne en détourna la veuve, comme il devait; mais il eut le bonheur de ne pas être écouté; le mariage se fit au grand profit du duc de Bourgogne, qui, malgré le duc d'Orléans, malgré le vieux Clisson, vint prendre la garde du jeune duc de Bretagne et de la Bretagne, et bâtit à Nantes même sa *tour de Bourgogne* [2].

Ainsi se formait autour du royaume un vaste cercle d'alliances suspectes. Le maître de la Franche-Comté, de la Bourgogne et des Pays-Bas, se trouvait aussi maître de la Bretagne, ami du nouveau roi d'Angleterre et du roi de Navarre. La maison de Lancastre s'était alliée, en Castille, à la maison bâtarde de Transtamare, comme celle de Bourgogne s'unit plus tard à la maison non moins bâtarde de Portugal. Bourgogne, Bretagne, Navarre, Lancastre, toutes les branches cadettes, se trouvaient ainsi liées entre elles, et avec les branches bâtardes de Portugal et de Castille.

Contre cette conjuration de la politique, le duc d'Orléans se porta pour champion du vieux droit. Il prit cette cause en main dans toute la chrétienté, se déclarant pour Wenceslas contre Robert, pour le pape contre l'université, pour la jeune veuve de Richard contre Henri IV. Après avoir provoqué un duel de sept Français contre sept Anglais, il jeta le gant à son ancien frère d'armes, pour venger la mort de Richard II [3]. Il lui reprochait de plus d'avoir manqué, dans la personne de la veuve, Isabelle de France, à tout ce qu'un homme noble devait « aux dames veuves et pucelles [4]. » Il lui demandait un rendez-vous aux frontières, où ils pourraient combattre chacun à la tête de cent chevaliers.

Lancastre répondit, avec la morgue anglaise, qu'il n'avait vu nulle part que ses prédécesseurs eussent été ainsi défiés par gens de moindre état; ajoutant, dans le langage hypocrite du parti ecclésiastique qui l'avait mis sur le trône, que ce qu'un prince fait, « il le doit faire à l'honneur de Dieu, et comme profit de toute chrestienté ou de son royaume, et non pas pour vaine gloire ni pour nulle convoitise temporelle [5]. »

Henri IV avait de bonnes raisons pour refuser le combat; il avait bien autre chose à faire chez lui; il ne voyait qu'ennemis autour de lui; ce trône tout nouveau branlait. Le duc de Bourgogne lui rendit le service de faire continuer la trêve avec la France.

Ces affaires d'Angleterre et de Bretagne sont déjà une guerre indirecte entre les ducs d'Orléans et

[1] La misère força peut-être Craon à cet acte monstrueux d'ingratitude. Il avait dû la grâce de son premier crime aux prières de la jeune Isabelle de France, épouse de Richard II. *Voy.* plus haut, p. 536, note 2, d'après les lettres de grâce du 15 mars 1395. Archives, Trésor des chartes, registre J, 37.

[2] De plus il emmena avec lui le duc et ses deux frères. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 395. Lorsque le jeune duc de Bretagne retourna chez lui, on lui donna, non-seulement le comté d'Évreux, mais la ville royale de Saint-Malo, l'un des plus précieux fleurons de la couronne de France. Il n'en resta pas moins à moitié Anglais; son frère Arthur tenait le comté de Richemont du roi d'Angleterre.

[3] Lettre des ambassadeurs anglais contre le duc d'Orléans, etc. : Le roi d'Angleterre, alors duc, étant revenu en Angleterre demander justice, a été poursuivi par le roi Richard, lequel est mort en cette poursuite, *ayant auparavant résigné son royaume audit duc;* il n'est pas nouveau qu'un roi, comme un pape, puisse résigner son État. 24 septembre 1404. Archives, Trésor des chartes, J, 645.

[4] Monstrelet, t. I, p. 107.

[5] Id., ibid., p. 98.

— Quant à Isabelle de France, il récriminait d'une manière toute satirique : « Plût à Dieu que vous n'eussiez fait rigueur, cruauté ni vilenie envers nulle dame ni damoiselle, non plus qu'avons fait envers elle; nous croyons que vous en vaudriez mieux. » Id., ibid., p. 114.

Digitized by Google

de Bourgogne. La guerre va devenir directe, acharnée. Le neveu essaye d'attaquer l'oncle dans les Pays-Bas; l'oncle attaque et ruine le neveu en France, à Paris.

Le duc d'Orléans, battu par son habile rival dans l'affaire de Bretagne, fit une chose grave contre lui; si grave, que la maison de Bourgogne dut vouloir dès lors sa ruine. Il se fit un établissement au milieu des possessions de cette maison, parmi les petits États qu'elle avait ou qu'elle convoitait; il acheta le Luxembourg, se logeant comme une épine au cœur du Bourguignon, entre lui et l'Empire, à la porte de Liége, de manière à donner courage aux petits princes du pays, par exemple au duc de Gueldre. Le duc d'Orléans paya ce duc pour faire ce qu'il avait toujours fait, pour piller les Pays-Bas.

Louis d'Orléans ayant engagé ce condottiere au service du roi, il l'amène à Paris avec ses bandes; et, d'autre part, il fait venir des Gallois des garnisons de Guienne [1]. Le duc de Bourgogne y accourt; l'évêque de Liége lui amène du renfort; une foule d'aventuriers du Hainaut, de Brabant, de l'Allemagne arrivent à la file. Le duc d'Orléans de son côté se fortifie des Bretons de Clisson, d'Écossais, de Normands. Paris se mourait de peur. Mais il n'y eut rien encore; les deux rivaux se mesurèrent, se virent en force, et se laissèrent réconcilier.

Le duc de Bourgogne n'avait pas besoin d'une bataille pour perdre son neveu; il n'y avait qu'à le laisser faire : il avait pris un rôle impopulaire qui le menait à sa ruine. Le duc d'Orléans voulait la guerre, demandait de l'argent au peuple, au clergé même. Le duc de Bourgogne voulait la paix (le commerce flamand y avait intérêt); riche d'ailleurs, il se popularisait ici par un moyen facile, il défendait de payer les taxes. Si l'on en croyait une tradition conservée par Meyer, historien flamand, ordinairement très-partial pour la maison de Bourgogne, les princes de cette maison, ulcérés par les tentatives galantes du duc d'Orléans sur la femme du jeune duc de Bourgogne, auraient organisé contre leur ennemi un vaste système d'attaques souterraines, le représentant partout au peuple comme l'unique auteur des taxes sous le poids desquelles il gémissait, le désignant à la haine publique, préparant longuement, patiemment l'assassinat par la calomnie [2].

Il n'y aurait eu pour le duc d'Orléans qu'un moyen de sortir de cette impopularité, une guerre glorieuse contre l'Anglais. Mais pour cela, il fallait de l'argent. L'Église en avait. Le duc d'Orléans fit ordonner un emprunt général, dont les gens d'Église ne seraient point exempts [3]. Mais le duc de Bourgogne se mit du côté du clergé, et l'encouragea à refuser l'emprunt. Une ordonnance de taxe générale fut de même inutile. Le duc de Bourgogne déclara que l'ordonnance mentait, en se disant *consentie par les princes*, que ni lui, ni le duc de Berri n'y avaient consenti; que si les coffres du roi étaient vides, ce n'était pas du sang des peuples qu'il fallait les remplir; qu'il fallait faire regorger les sangsues; que pour lui, il voulait bien qu'on sût que s'il eût autorisé cette nouvelle exaction, il aurait emboursé deux cent mille écus pour sa part [4].

Qu'on juge si de telles paroles étaient bien reçues du peuple. Le duc de Bourgogne eut tout le monde

[1] Quædam acephalica vilis concio et inepta Walensium... sub pretextu non persoluti stipendii... Ex Normanniâ, Britanniâ, cæterisque regni partibus ferè quinque millia hominum robustorum... Religieux de Saint-Denis, ms., folio 389.

[2] Meyer ne nomme pas cet auteur, qui nous apprend seulement, dans le passage cité, qu'il a vu souvent Charles VII et causé familièrement avec lui. Il prétend que Jean sans Peur voulait, dès le vivant de son père, tuer le duc d'Orléans; que dès qu'il lui succéda, il demanda à ses conseillers quel était le moyen d'en venir à bout avec moins de danger. N'ayant pu changer sa résolution, ils lui conseillèrent d'attendre qu'il eût perdu son ennemi dans l'esprit du peuple : « Id autem hoc modo efficere posset, si Parisiis præcipuè et similiter in aliis quibusque regni nobilioribus civitatibus, per biennium vel triennium ante per impositas personas ubique disseminari faceret : « Se maximè regnicolis « compati et condolere, quod tot tributis, et variis, et « multiplicibus vectigalibus premerentur. Seque totis « eniti conatibus ut, regno ad antiquas suas libertates « atque immunitates restituto, omnibus hujus modi « molestissimis gravissimisque exactionibus populus « levaretur; sed ne sui optimi ac piissimi voti et affectus quem ad regnum et regnicolas gerebat, fructum « assequeretur, ipsius Aurelianensis ducis vires et « conatus semper obstitisse et continuò obstare, qui « omnium hujus modi imponendorum et in dies ex- « crescentium novorum tributorum atque vectigalium « author et defensor maximus existeret ac semper « extitisset. » Hoc igitur rumore per omnes pene civitates et provincias regni aures mentesque popularium occupante, tanta invidia apud plebem (quæ hujusmodi gravamina vectigalium atque exactionum altius sentit atque suspirat) conflata fuit adversus præfatum Aurelianensium ducem, tantus verò amor, gratia atque favor omnium duci Burgundionum accesserunt, ut... Meyer, 224 verso.

[3] Decrevit à prælatis regni, accommodati titulo, pecunias extorquere. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 392.

[4] Compatiendo regnicolis... Affirmans, quod si... consensisset, inde ducenta millia scuta auri, sibi promissa, percepisset. Id., ibid.

Digitized by Google

pour lui. On l'appela, on le mit à l'œuvre, et alors il ne ne fut pas médiocrement embarrassé. Après avoir tant déclamé contre les taxes, il n'en pouvait guère lever lui-même. Il lui fallut avoir recours à un étrange expédient. Il envoya dans toutes les villes du royaume des commissaires du parlement pour examiner les contrats entre particuliers et frapper d'amendes arbitraires ceux qu'ils trouveraient usuraires ou frauduleux [1]. Tous ceux « qui auraient vendu trop cher de moitié, » devaient être punis. Cette absurde et impraticable inquisition ne produisit pas grand'chose.

Le duc d'Orléans reprit son influence. Il s'était étroitement lié avec le pape Benoît XIII; ce pape ayant enfin échappé aux troupes qui l'assiégeaient dans Avignon, le duc surprit au roi une ordonnance qui restituait au pape l'obédience du royaume; l'université en rugit. D'autre part, le duc s'étant lié étroitement avec sa belle-sœur Isabeau, la fit entrer dans le conseil, et s'y trouva prépondérant. Il parut ainsi maître et de l'Église et de l'État, c'est-à-dire que dès lors tout ce qui se fit d'impopulaire, retomba sur lui.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que le parti d'Orléans ne fût le seul qui agît pour la France et contre l'Anglais, qui sentît qu'on devait profiter de l'agitation de ce pays [2], qui tentât des expéditions. Je vois en 1403 les Bretons de ce parti mettre une flotte en mer et battre les Anglais [3]. Plus tard des secours sont envoyés aux chefs gallois, avec lesquels le roi fait alliance [4]. Je vois l'homme du duc d'Orléans, le connétable d'Albret, faire une guerre heureuse en Guienne [5]. On envoie en Castille pour demander les secours d'une flotte contre les Anglais. Une transaction utile leur ferme la Normandie; on tire Cherbourg et Évreux des mains suspectes du roi de Navarre en le dédommageant ailleurs [6].

En 1404, tout le royaume souffrant des courses des Anglais, un grand armement fut ordonné, une lourde taxe. Tout l'argent fut placé dans une tour du palais, pour n'en sortir que du consentement des princes. Le duc d'Orléans n'attendit pas ce consentement; il vint la nuit forcer la tour et en tira l'argent [7]. C'était un acte violent, injustifiable, une sorte de vol. Toutefois, quand on songe que le duc de Bourgogne venait d'abandonner le comte de de Saint-Pol aux vengeances de l'Anglais [8], quand on songe que le duc de Berri avait fait manquer l'invasion de 1386, et qu'il empêcha encore le roi de combattre en 1415, on comprend que jamais ces princes n'auraient employé cet argent contre les ennemis du royaume.

L'armement se fit à Brest, une flotte fut préparée. Elle devait être conduite dans le pays de Galles, par le comte de la Marche, prince de la maison de Bourbon, qui était agréable aux deux partis. Mais ce prince fit ce que le duc de Berri avait fait autrefois. Il s'obstina à ne bouger de Paris; il y resta d'août en novembre [9] pour les fêtes d'un double mariage entre les princes de la maison de Bourgogne et les enfants du roi. On allégua que le vent était contraire. Et en effet, on voit bien qu'il soufflait d'Angleterre; les Anglais étaient instruits de tout par des traîtres; ils avaient ici des agents à qui ils payaient pension; ils pensionnaient entre autres le capitaine de Paris [10]. Le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur, avait d'ailleurs intérêt à ne pas commencer par déplaire aux Flamands en leur fermant l'Angleterre. Il conclut au contraire une trêve marchande avec les Anglais [11].

L'habile et heureux fondateur de la maison de Bourgogne était mort au milieu de la crise [1404], au moment où il venait encore de mettre un de ses fils en possession du Brabant. Il avait recueilli tous les fruits de sa politique égoïste [12]; il s'était

[1] Qui de usurariis dolosisque contractibus et specialiter de illis qui ultra medietatem justi pretii aliquid vendidissent inquirerent, et ab eis secundum demerita, pecunias extorquerent. Religieux, folio 394.

[2] C'était le temps de la révolte des Percy. Walsingham, p. 367.

[3] C'étaient les Bretons de Clisson, conduits par Guillaume Duchâtel. Religieux, folio 411.

[4] Rymer, t. IV, p. 65, 69, 70 (tertia editio).

[5] Le comte de Clermont, très-jeune encore, était le chef nominal de cette armée : Primâ malas vestitus lanugine. Religieux, ms., folio 434.

[6] Id., folio 422.

[7] Horâ suspectâ, cum armatis viris. Id., fol. 419. — Le même historien dit ailleurs qu'il s'était muni d'un ordre du roi. Id., 596 verso.

[8] Le comte de Saint-Pol avait pris les armes pour les intérêts de sa fille, belle-fille du duc de Bourgogne. Religieux, folio 414, 446.

[9] Usque ad medium novembris. Id., folio 438.

[10] Le Religieux paraît croire pourtant qu'il était innocent; le parlement le jugea tel. Il était Normand, et fortement soutenu par les nobles de Normandie. Ibid., folio 424. Et disoient les Anglois... qu'il n'y avoit chose si secrete au conseil du roy que tantost apres ils ne sceussent. Juvénal, p. 162.

[11] En 1403, le duc de Bourgogne n'osant négocier avec les Anglais, laissa les villes de Flandre traiter avec eux. Rymer, editio tertia, t. IV, p. 58. — Il se fit ensuite autoriser par le roi à conclure une trêve marchande. Cette trêve fut renouvelée par sa veuve et son successeur. 29 août 1403, 19 juin 1404. Archives, Trésor des chartes, J, 573.

[12] *Voy.* l'excellent jugement que Le Laboureur porte

Digitized by Google

constamment servi des ressources de la France, de ses armées, de son argent, et avec cela, il mourut populaire, laissant à son fils Jean sans Peur un grand parti dans le royaume.

Philippe le Hardi était, dans son intérieur, un homme rangé et régulier ; il n'eut d'autre femme que sa femme, la riche et puissante héritière des Flandres et de tant de provinces, et qui lui aidait à les maintenir. Il fut toujours bien avec le clergé ; il le défendait volontiers au conseil du roi ; du reste, donnant peu aux églises [1].

On ne lui reproche aucun acte violent. Eut-il connaissance de l'assassinat de Clisson et de l'empoisonnement de l'évêque de Laon? La chose est possible, mais encore moins prouvée.

Ce politique mettait dans toute chose un faste royal, qu'on pouvait prendre pour de la prodigalité, et qui sans doute était un moyen. Le culte était célébré dans sa maison avec plus de pompe que chez aucun roi ; la musique surtout nombreuse, excellente. Dans les occasions publiques, dans les fêtes, il tenait à éblouir, et jetait l'argent. Lorsqu'il alla recevoir à Lélinghen, Isabelle de France, veuve de Richard II, que Henri IV renvoyait, il déploya un luxe incroyable, inconvenant dans une si triste circonstance, mais il voulait sans doute imposer à ses amis les Anglais. Au reste, il ne lui en coûta rien, il profita de cette dépense pour se donner, au nom du roi de France, une énorme pension de trente-six mille livres [2]. Il en fut de même au mariage de son second fils ; il donna à tous les seigneurs des Pays-Bas qui y assistaient, des robes de velours vert et de satin blanc, et leur distribua pour dix mille écus de pierreries ; il avait pourvu d'avance à ces dépenses en se faisant assigner, sur le trésor de France, une somme de cent quarante mille francs [3].

La rançon de son fils, loin de lui coûter, fut pour lui une occasion de lever des sommes énormes. Indépendamment de tout ce qu'il tira de la Bourgogne, de la Flandre, etc., il s'assigna, au nom du roi, quatre-vingt mille livres. Nous voyons le même fils, à peine de retour, tirer encore, l'année suivante, douze mille livres de Charles VI [4]. Cette maison si riche ne méprisait pas les plus petits gains.

Le duc de Bourgogne n'aimait pas à payer. Ses trésoriers n'acquittaient rien, pas même les dépenses journalières de sa maison [5]. Quoiqu'il laissât à sa mort une masse énorme, inestimable, de meubles, de joyaux, d'objets précieux, il y avait lieu de craindre qu'ils ne suffissent point à payer tant de créanciers. Plutôt que de toucher aux immeubles, la veuve se décida à renoncer à la succession des biens mobiliers.

Ce n'était pas chose simple, au moyen âge, que cession et renonciation. Le débiteur insolvable faisait triste figure ; il devait se dégrader lui-même de chevalerie en s'ôtant le ceinturon. Dans certaines villes, il fallait que, par-devant le juge et sous les huées de la foule, « il frappât du cul sur la pierre [6]. » La cession du débiteur était honteuse. La renonciation de la veuve était odieuse et cruelle. Elle venait déposer les clefs sur le corps du défunt, comme pour lui dire qu'elle lui rendait sa maison, renonçant à la communauté, et n'ayant plus rien à voir avec lui ; elle reniait son mariage [7]. Il n'y avait guère de pauvre femme qui se décidât à boire une telle honte, à briser ainsi son cœur... Elles donnaient plutôt leur dernière chemise.

La duchesse de Bourgogne ne recula pas. Cette femme d'une audace virile accomplit bravement la cérémonie [8]. Elle descendait, comme Charles le Mauvais, de cette violente Espagnole Jeanne de Navarre, et de Philippe le Bel [9]. La petite-fille de Jeanne, Marguerite, avait fondé avec non moins de violence la maison de Bourgogne. On dit que, voyant son fils le comte de Flandre hésiter à accepter pour gendre Philippe le Hardi, elle lui montra sa mamelle, et lui dit que s'il ne consentait, elle trancherait le sein qui l'avait nourri [10]. Ce mariage, comme nous l'avons vu, mit tout un empire dans

sur le caractère de Philippe le Hardi. Introd. à l'Hist. de Charles VI, p. 96.

[1] Quamvis earum (ecclesiarum) largus non extiterit ditator... Religieux de Saint-Denis, ms., folio 420.

[2] D. Plancher, Hist. de Bourgogne, t. III, p. 179.

[3] Id., ibid., p. 185, note 24, p. 575.

[4] D. Plancher, Hist. de Bourgogne, 22 déc. 1400, Preuves, p. 198.

[5] Cum pro quotidianis expensis repetebantur pecuniæ... velut damnabile crimen reputabatur. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 420.

[6] Glossaire de Laurière, t. I, p. 206. Michelet, Origines du droit liv. IV ch. XIII.

[7] Gloss. de Laurière, t. I, p. 42. — La renonciation de la veuve n'est pas en effet sans analogie avec le reniement du mariage, par laquelle la loi de Castille permettait à la femme noble, qui avait épousé un roturier, de reprendre sa noblesse à la mort de son mari. Il fallait qu'elle allât à l'église avec une hallebarde sur l'épaule ; là, elle touchait de la pointe la fosse du défunt et elle lui disait : « Vilain, garde ta vilainie, que je puisse reprendre ma noblesse. » Note communiquée par M. Rossew Saint-Hilaire. Michelet, Origines du droit, suppl. au liv. I.

[8] Et de ce demanda instrument à un notaire public, qui estoit là présent. Monstrelet, t. I, p. 142.

[9] *Voy.* plus haut, p. 401, 402, 443.

[10] Gollut, Mémoires historiques des Bourgougnons de la Franche-Comté, 1592, p. 546.

Digitized by Google

les mains de la maison de Bourgogne. La seconde Marguerite, petite-fille de l'autre femme de Philippe le Hardi, digne mère de Jean sans Peur, aima mieux faire cette banqueroute solennelle, que de diminuer d'un pouce de terre les possessions de sa maison. Elle connaissait son temps, cet âge de fer et de plomb. Ses fils n'y perdirent rien, ils n'en furent ni moins honorés ni moins populaires. Une telle audace fit peur; on sut ce qu'on avait à craindre de ces princes; le peuple est pour ceux qui font peur.

La mort de Philippe le Hardi semblait laisser le duc d'Orléans maître du conseil. Il en profita pour se faire donner des places qui couvraient Paris au nord, Coucy, Ham, Soissons. Avec la Fère, Châlons, Château-Thierry, Orléans et Dreux, il possédait ainsi une ceinture de places autour de Paris. Le duc de Bourgogne avait pris, il est vrai, au midi le poste important d'Étampes [1].

Le duc d'Orléans obtint de son pape une défense au nouveau duc de Bourgogne de se mêler des affaires du royaume [2]. Pour que cette défense signifiât quelque chose, il fallait être le plus fort. Il ne put empêcher Jean sans Peur d'entrer au conseil, et non-seulement lui, mais trois autres qui n'étaient qu'un avec lui, ses frères, les ducs de Limbourg et de Nevers, et son cousin le duc de Bretagne. Jean sans Peur, suivant la politique de son père, commença par se déclarer contre la taille que faisait ordonner le duc d'Orléans pour la continuation de la guerre, déclarant qu'il empêcherait ses sujets de la payer. Paris, encouragé, n'avait pas envie de payer non plus. En vain, les crieurs qui proclamaient la taxe, annonçaient en même temps que celle de l'année dernière avait été bien employée, qu'on avait repris plusieurs places du Limousin [3]. Le peuple de Paris ne se souciait du Limousin ni du royaume; il ne paya point. Les prisons se remplirent, les places se couvrirent de meubles à l'encan. L'exaspération était telle, qu'il fallut défendre, à son de trompe, de porter ni épée ni couteau [4].

Tout porte à croire que les impôts n'étaient pas excessifs, quoi qu'en disent les contemporains. La France était redevenue riche par la paix; la main-d'œuvre était à haut prix dans les villes. Le fisc levait plus facilement six francs par feu, qu'il n'aurait levé un franc cinquante auparavant [5]. Mais cet argent était levé avec une violence, une précipitation, une inégalité capricieuse, plus funeste que l'impôt même.

Que le peuple eût ou n'eût pas de l'argent, il n'en voulait pas donner. On lui disait que la reine faisait passer en Allemagne tout ce que le duc d'Orléans ne gaspillait pas. On avait, disait-on, arrêté à Metz six charges d'or que la Bavaroise envoyait chez elle [6]. Les esprits les plus sages accueillaient ces bruits; le grave historien du temps croit que la taxe précédente avait fourni la somme monstrueuse de huit cent mille écus d'or [7], et que le duc et la reine avaient tout mangé. Pour juger ces assertions, pour apprécier l'ignorance et la malveillance avec laquelle on raisonnait des ressources du royaume, il faut voir le beau plan que le parti du duc de Bourgogne proposait pour la réforme des finances. « Il y a, disait-on, dans le royaume, *dix-sept cent mille* villes, bourgs et villages; ôtons-en sept cent mille qui sont ruinés; qu'on impose un plus grand nombre de bras dans les villes, à en juger par les statuts de corps de métiers qui se multiplaient dans toutes les provinces, et pour lesquels on demandait chaque année de nouvelles sanctions royales. La richesse, si barbarement enlevée à ceux qui l'avaient produite, était bientôt recréée par d'autres; et il faut bien que ce fût avec plus d'abondance encore, car le produit des tailles et des impositions, loin de diminuer, s'était considérablement accru. Le roi levait plus facilement six francs par feu dans l'année, qu'il n'aurait levé un franc cinquante ans auparavant. » Sismondi, Histoire des Français, t. XII, p. 175.

[1] Il se l'était fait céder en 1400 par le duc de Berri. D. Plancher, Hist. de Bourgogne, t. III, Preuves, p. 194.

[2] Meyer, folio 220.

[3] Ut de tallià jam collectâ populus non murmuraret, quia indè multa oppida hostium in Lemovicino et alibi capta fuerant isto anno. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 440.

[4] Ne quis ensem vel cultellum, nisi ad usum prandii secum ferret. Id., ibid.

[5] Cela ressort d'une infinité de faits de détail. Un historien dont l'opinion est bien grave en ce qui touche l'économie politique, et que d'ailleurs on ne peut soupçonner d'oublier jamais la cause du peuple, M. de Sismondi a compris ceci comme nous : « L'agriculture n'était point détruite en France, quoiqu'il semblât qu'on eût fait tout ce qu'il fallait pour l'anéantir. Au contraire, les granges brûlées par les dernières expéditions des Anglais avaient été rebâties, les vignes avaient été replantées, les champs se couvraient de moissons. Les arts, les manufactures, n'étaient point abandonnés; au contraire, il paraît qu'ils employaient

[6] Cùm regina ex illis sex equos oneratos auro monetato in Alemaniam mitteret, hoc in prædam venit Metensium (*de ceux de Metz*), qui a conductoribus didicerunt quod alias finantiam similem in Alemaniam conduxerant, undè mirati sunt multi, cum sic vellet depauperare Franciam ut Alemanos ditaret. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 440.

[7] Mihi pluries de summâ seiscitanti responsum est, quod octies ad centum millia scuta auri veneral, quam tamen propriis deputaverant usibus. Id., folio 439.

Digitized by Google

les autres à vingt écus seulement par an, cela fera vingt millions d'écus ; en payant bien les troupes, la maison du roi, les collecteurs et receveurs, en réservant même quelque chose pour réparer les forteresses, il restera trois millions dans les coffres du roi. » Ce calcul de dix-sept cent mille clochers est justement celui sur lequel s'appuie le facétieux recteur de la Satire Ménippée [1].

Rien ne servit mieux le parti bourguignon que le sermon d'un moine augustin contre la reine et le duc. La reine pourtant était présente. Le saint homme ne parla qu'avec plus de violence, et probablement sans bien savoir qui il servait par cette violence. Il n'y a pas de meilleur instrument pour les factions que ces fanatiques qui frappent en conscience. Dans sa harangue, il attaquait pêle-mêle les prodigalités de la cour, les abus, les nouveautés en général, la danse, les modes, les franges, les grandes manches [2]. Il dit, en face de la reine, que sa cour était le domicile de dame Vénus, etc. [3].

On en parla au roi, qui, loin de se fâcher, voulut aussi l'entendre. Devant le roi, il en dit encore plus : Que les tailles n'avaient servi à rien; que le roi même était vêtu du sang et des larmes du peuple ; que le duc (il ne le désignait pas autrement) était maudit, et que, sans doute, Dieu ferait passer le royaume dans une main étrangère [4].

Le duc d'Orléans, si violemment attaqué, n'essayait point de regagner les esprits. On l'accusait de prodigalité ; il n'en fut que plus prodigue; il y avait trop peu d'argent pour la guerre, il y en avait assez pour les fêtes, les amusements. Éloigné si longtemps du gouvernement par ses oncles, sous prétexte de jeunesse, il restait jeune en effet; il avait passé la trentaine, et n'en était que plus ardent dans ses folles passions. A cet âge d'action, l'homme que les circonstances empêchent d'agir, se retourne avec violence vers la jeunesse qui s'en va, vers les caprices d'un autre âge; mais il y porte une fantaisie tout autrement difficile, insatiable; tout y passe, rien n'y suffit; le plaisir d'abord, mais c'est bientôt fini; puis, dans le plaisir, l'aigre saveur du péché secret; puis le secret dédaigné, les jouissances insolentes du bruit, du scandale.

La *petite reine* de Charles VI n'était pas ce qu'il lui fallait; il n'aimait que les grandes dames, c'est-à dire les aventures, les enlèvements, les folles tragédies de l'amour, Il prit ainsi chez lui la dame de Canny, et il la garda, au vu et su de tout le monde, jusqu'à ce qu'il en eut un fils [5]. Ce fut le fameux Dunois.

Fut-il l'amant des deux Bavaroises, de Marguerite, femme de Jean sans Peur, et de la reine Isabeau, propre femme de son frère, la chose n'est pas improbable. Ce qui est sûr, c'est qu'il semblait fort uni avec Isabeau au conseil et dans les affaires; une si étroite alliance d'un jeune homme trop galant, avec une jeune femme qui se trouvait comme veuve du vivant de son mari, n'était rien moins qu'édifiante.

Maître de la reine, il semblait vouloir l'être du royaume. Il profita d'une rechute de son frère pour se faire donner par lui le gouvernement de la Normandie. Cette province, la plus riche de toutes, avait été convoitée par le feu duc de Bourgogne. Le duc d'Orléans, qui ne pouvait plus tirer d'argent de Paris, eût trouvé là d'autres ressources. C'était aussi des ports de Normandie qu'il eût pu le mieux diriger, contre l'Angleterre, les capitaines de son parti. L'expédition du comte de la Marche, préparée à Brest, n'avait abouti à rien; elle eût peut-être réussi en partant d'Honfleur ou de Dieppe. Les Normands, sans doute encouragés sous main par le parti de Bourgogne, reçurent fort mal leur nouveau gouverneur; il essaya en vain de désarmer Rouen [6]. Il y avait une grande imprudence à irriter ainsi cette puissante commune. Les capitaines des villes et forteresses gardèrent leurs places, contre lui, jusqu'à nouvel ordre du roi.

Cette tentative du duc d'Orléans sur la Normandie excita de grandes défiances contre lui dans l'esprit de Charles VI, lorsqu'il eut une lueur de bon sens. On s'adressa aussi à son orgueil. On lui apprit dans quel honteux abandon sa femme et son frère le laissaient [7]; on lui dit que ses serviteurs

[1] Religieux de Saint-Denis, folio 468 verso. — Satire Ménippée (Ratisb., 1709), t. I, p. 15.

[2] Loricatis, fimbriatis et manicatis vestibus. Religieux, 449 verso.

[3] Domina Venus. Relig., 448 verso. — Cet augustin, qui prêcha contre le duc d'Orléans, lui avait dédié un livre, qui peut-être n'avait pas été assez payé. Mém. Académ., t. XV, p. 795-808.

[4] Te induere de substantiâ, lacrimis et gemitibus miserrimæ plebis. Religieux de Saint-Denis, folio 449 verso. — Timebat quin Deus regnum transferret ad extraneos. Id., folio 450.

[5] Religieux, folio 554. Monstrelet, t. I, p. 216.

[6] Ceux de Rouen répondirent avec dérision : « Nous porterons nos armes au château, c'est-à-dire que nous irons armés, armés aussi nous reviendrons. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 453.

[7] C'estoit grande pitié de la maladie du roy, laquelle luy tenoit longuement. Et quand il mangeoit, c'estoit bien gloutement et louvissement. Et ne le pouvoit-on faire despoüiller, et estoit tout plein de poux, vermine et ordure. Et avoit un petit lopin de fer, lequel il mit secrettement au plus près de sa chair. De laquelle chose on ne sçavoit rien, et luy avoit tout pourry la

Digitized by Google

n'étaient plus payés, que ses enfants étaient négligés, qu'il n'y avait plus moyen de faire face aux dépenses de sa maison. Il demanda au Dauphin ce qui en était, l'enfant dit oui, et que depuis trois mois la reine le caressait et le baisait pour qu'il ne dît rien [1].

On obtint ainsi de Charles VI qu'il appelât le duc de Bourgogne; celui-ci, sous prétexte de faire hommage de la Flandre, vint avec un cortége qui était plutôt une armée. Il amenait avec lui la foule de ses vassaux et six mille hommes d'armes. La reine et le duc d'Orléans se sauvèrent à Melun. Les enfants de France devaient les suivre le lendemain; mais le duc de Bourgogne arriva à temps pour les arrêter [2].

Il avait besoin du jeune Dauphin [3]. En l'absence du roi, il lui fit présider un conseil, composé des princes, des conseillers ordinaires, où, de plus, on avait appelé, chose nouvelle, le recteur et force docteurs de l'université [4]. Là, maître Jean de Nyelle, un docteur de l'Artois, serviteur du duc de Bourgogne, prononça une longue harangue sur les abus dont son maître demandait la réforme. Il termina en accusant le duc d'Orléans de négliger la guerre des Anglais, montrant comment cette guerre était juste, prétendant qu'avec les subsides annuels, les tailles générales, et l'emprunt fait récemment aux riches et aux prélats, on pouvait bien la soutenir.

On ne peut que s'étonner d'un tel discours, lorsqu'on voit, qu'alors même, le duc de Bourgogne, comme comte de Flandre [5], venait de traiter avec les Anglais, et que, de plus, il avait donné l'exemple de ne rien payer pour la guerre. Le parti d'Orléans à ce moment même reprenait dix-huit petites places, puis soixante dans la Guienne. Le comte d'Armagnac leur offrait la bataille sous les murs de Bordeaux [6]. Le sire de Savoisy fit une

pauvre chair, et n'y avoit personne qui ozast approcher de luy pour y remedier. Toutesfois il avoit un physicien qui dit, qu'il estoit nécessité d'y remedier, ou qu'il estoit en danger, et que de la garison de la maladie il n'y avoit remede, comme il lui sembloit. Et advisa qu'on ordonnast quelque dix ou douze compagnons desguisez, qui fussent noireis, et aucunement garnis dessous, pour doute qu'il ne les blessast. Et ainsi fut fait, et entrerent les compagnons, qui estoient bien terribles à voir, en sa chambre. Quand il les vid, il fut bien esbahi, et vinrent de faict à luy : et avoit-on fait faire tous habillemens nouveaux, chemise, gippon, robbe, chausses, bottes, qu'un portoit. Ils le prirent, luy cependant disoit plusieurs paroles, puis le dépouillerent, et luy vestirent lesdites choses qu'ils avoient apportées. C'estoit grande pitié de le voir, car son corps estoit tout mangé de poux et d'ordure. Et si trouverent ladite piece de fer : toutes les fois qu'on le vouloit nettoyer, falloit que ce fust par ladite maniere. Juvénal des Ursins, p. 177.

[1] Il témoigna beaucoup de reconnaissance à une dame qui avait soin du Dauphin et suppléait à la négligence de sa mère. Il lui donna le gobelet d'or dans lequel il venait de boire : Vas aureum quo vinum hauserat. Religieux, ms., 453 verso.

[2] Monstrelet, t. I, p. 165. Le greffier du parlement, contre son ordinaire, raconte ce fait avec détail : Ce dit jour, le roy estant malade en son hostel de Saint-Pol, à Paris, de la maladie de l'aliénation de son entendement (laquelle a duré des l'an mil CCCIIIIXX et XIII, hors aucuns intervalles de resipicence telle quelle), et la royne et le duc d'Orliens Loys frère du roy estans à Meleun, où len menoit le Dauphin due de Guienne aagié de IX ans environ et sa femme aagiée de X ans ou environ, au mandement de la royne mère dudit Dauphin, Jehan duc de Bourgoigne et contes de Flandres, cousin germain du roy et père de la femme dudit Dauphin (qui venoit au roy comme len disoit pour faire hommage après le décès de Philippe son père, oncle du roi, jadis de ses terres, et pour le visiter et aviser comme len disoit du petit gouvernement de ce royaume) soupeconans comme len disoit que la royne n'eut mandé ledit Dauphin pour sa venue, chevaucha hastivement et soudainement, à tout sa gent armée de Louvres en Parisis où il avoit gen, en passant par Paris environ VII heures au matin, et a conseil ledit Dauphin son gendre qui avoit gen à Ville-Juyve à Genisy, et ledit Dauphin interrogué après salus ou il aloit et si voudroit pas bien retourner en sa bonne ville de Paris, a respondu que oy, comme len disoit, le ramena environ XII heures contre le gré du marquis du Pont cousin germain du roy et dudit duc et contre le gré du frère de la royne qui le menoient, auquel Dauphin alèrent au-devant le roy de Navarre cousin germain, le duc de Berry et le duc de Bourbon, oncles du roy et plusieurs autres seigneurs qui estoient à Paris, et le menèrent ou chasteau du Louvre pour estre plus seurement; dont se tindrent mal contens lesdits dues d'Orliens et la royne, telement que hine ende s'assemblèrent à Paris du costé dudit duc de Bourgogne le duc de Lambourt son frère à grand nombre de gens d'armes, et ou plat-paiz plusieurs de plusieurs paiz et à Meleun et ou paiz environ du costé du duc d'Orliens plusieurs, comme len disoit. Quil en avendra? Dieu y pourvoi, car en lui doit estre espérance et science et « non in principibus nec in filiis hominum, in quibus non est salus. » Archives, Registres du Parlement, Conseil, vol. XII, folio 222, 19 août 1405.

[3] Il logea avec le Dauphin, pour être plus sûr de lui. Monstrelet, t. I, p. 165.

[4] Nec ibi defuerunt cum consiliariis regis rector almæ Universitatis parisiensis, atque in utroque jure multi doctores et magistri. Religieux de Saint-Denis, ms., 455 verso.

[5] *Voyez* plus haut. — Archives, Trésor des chartes, J, 575.

[6] Le comte d'Armagnac prit d'abord *dix-huit* petites places, selon le Religieux, ms., 469 verso : Burdega-

Digitized by Google

course heureuse contre les Anglais [1]. Des secours furent envoyés aux Gallois [2]. Les chefs de ces expédition, Albret, Armagnac, Savoisy, Rieux, Duchâtel, étaient tous du parti d'Orléans.

L'exaspération de Paris contre les taxes, la jalousie des princes contre le duc d'Orléans, rendirent un moment Jean sans Peur maître de tout. Le roi de Navarre, le roi de Sicile, le duc de Berri déclarèrent que tout ce que le duc de Bourgogne avait fait, était bien fait. Le clergé et l'université prêchèrent en ce sens. Puis, les princes allèrent un à un à Melun prier le duc d'Orléans de ne plus assembler de troupes, et de laisser la reine revenir dans sa bonne ville. Le vieux duc de Berri s'emporta jusqu'à dire à son neveu, qu'il n'y avait aucun des princes qui ne le tînt pour ennemi public; à quoi le duc d'Orléans répliqua seulement : « Qui a bon droit, le garde [3] ! »

Il répondit aussi à l'ambassade de l'université, au recteur, aux docteurs, qui venaient le sermonner sur les biens de la paix. Il les harangua à son tour en langue vulgaire, mais dans leur style, opposant syllogisme à syllogisme, citation à citation. Il concluait par les paroles suivantes, auxquelles il n'y avait, ce semble, rien à répondre : « L'université ne sait pas que le roi étant malade et le Dauphin mineur, c'est au frère du roi qu'il appartient de gouverner le royaume. Et comment le saurait-elle? L'université n'est pas française; c'est un mélange d'hommes de toute nation [4]; ces étrangers n'ont rien à voir dans nos affaires... Docteurs, retournez à vos écoles. Chacun son métier. Vous n'appelleriez pas apparemment des gens d'armes à opiner sur la foi [5]. » Et il ajouta d'un ton plus léger : « Qui vous a chargés de négocier la paix entre moi et mon cousin de Bourgogne? Il n'y a entre nous ni haine ni discorde [6]. »

Le duc de Bourgogne comptait sur Paris. Il avait achevé de gagner les Parisiens par la bonne discipline de ses troupes qui ne prenaient rien sans payer. Les bourgeois avaient été autorisés à se mettre en défense, à refaire les chaînes de fer qui barraient les rues; on en forgea plus de six cents en huit jours. Mais quand il voulut mener plus loin les Parisiens, et les décider à le suivre contre le duc d'Orléans, ils refusèrent nettement. Ce refus rendit la réconciliation plus facile. Les princes consentirent à un rapprochement. Les deux partis avaient à craindre la disette. Le duc d'Orléans rentra dans Paris, toucha dans la main au duc de Bourgogne [7], et consentit aux réformes qu'il avait proposées. Quelques suppressions d'officiers, quelques réductions de gages, ce fut toute la réforme. Mais la discorde restait la même entre les princes. Le duc d'Orléans, doux et insinuant, avait trouvé moyen de regagner son oncle de Berri, et presque tout le conseil; il reprenait peu à peu le pouvoir. On essaya bientôt d'un nouvel accord aussi inutile que le premier.

Il n'y avait qu'une chance de paix; c'était le cas où les Anglais, par leurs pirateries, par leurs ravages autour de Calais, déciderait le duc de Bourgogne, comte de Flandre, à agir sérieusement contre eux, et à s'arranger avec le duc d'Orléans. On put croire un moment que les ennemis de la France lui rendraient ce service. En 1405, les Anglais voyant que Philippe le Hardi était mort, crurent avoir meilleur marché de la veuve et du jeune duc; ils tentèrent de s'emparer du port de l'Écluse. Et ceci ne fut pas une tentative individuelle, un coup de piraterie, mais bien une expédition autorisée, par une flotte royale, et sous la conduite du duc de Clarence, le propre fils de Henri IV [8]. C'était justement le moment où le nouveau comte de Flandre venait de renouveler les trêves marchandes avec les Anglais [9].

Voilà les princes d'accord pour agir contre l'ennemi. Le duc de Bourgogne se charge d'assiéger

lensem adiit civitatem, ipsis mandans quod si exire audebant... — Le connétable d'Albret et le comte d'Armagnac, employant tour à tour les armes et l'argent, se firent rendre *soixante* forts ou villages fortifiés. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 471 verso.

[1] Id., folio 560.

[2] Id., folio 461 verso.

[3] Qui bonam causam habet, eam bene custodiat. Id., folio 460. Sur les pennoneeaux de leurs lances les Bourguignons portoient, *ich houd*, je tiens; à l'encontre des Orléanois qui avoient *je l'envie*. Monstrelet, I, 176.

[4] Bulæus, Historia universitatis Parisiensis, t. V, p. 120.

[5] In casu fidei ad consilium milites non evocaretis. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 460.

[6] Sibi enim cum eo nullam simultatem esse aut discordiam. Bulæus, Hist. univers. Paris., ibid. Monstrelet prétend que le duc d'Orléans avait pris l'université pour juge et arbitre, t. I, p. 174.—Ce qui est plus sûr, c'est qu'il s'adressa au parlement : Si requeroit la cour qu'elle ne souffrist ledict Dauphin estre transporté... Archives, Registres du Parlement, Conseil, vol. XII, folio 222.

[7] Cum amplexu pacifico datis dextris. Religieux, ms., folio 467. Si l'on en croyait la chronique suivie par M. de Barante, ils auraient couché dans le même lit. Bibl. royale, Chronique, nº 10,297.

[8] Meyer, 222 verso.

[9] Promesse de la duchesse de Bourgogne et du duc Jean, son fils, qui s'engagent à suivre l'instruction du roi pour régler le commerce des Flamands avec les Anglais, 19 juin 1404. Archives, Trésor des chartes, J, 573.

Digitized by Google

Calais, tandis que le duc d'Orléans fera la guerre en Guienne. Calais et Bordeaux étaient bien les deux points à attaquer, mais ce n'était pas trop des forces réunies du royaume pour une seule des deux entreprises; les tenter toutes deux à la fois, c'était tout manquer.

Calais ne pouvait guère se prendre que l'hiver et par un coup de main; c'est ce que vit plus tard le grand Guise [1]. Le duc de Bourgogne avertit longuement l'ennemi, par d'interminables préparatifs; il rassembla des troupes considérables, des munitions infinies, douze cents canons [2], petits il est vrai. Il prit le temps de bâtir une ville de bois pour enfermer la ville. Pendant qu'il travaille et charpente, les Anglais ravitaillent la place, l'arment, la rendent imprenable.

Le duc d'Orléans ne réussit pas mieux. Il commença la campagne trop tard, comme à l'ordinaire, se mettant en route lorsqu'il eût fallu revenir. On lui disait bien pourtant qu'il ne trouverait plus rien dans la campagne, ni vivres ni fourrages, que l'hiver approchait; il répondait avec légèreté que la gloire en serait plus grande, d'avoir à vaincre l'Anglais et l'hiver.

Les Gascons qui l'avaient appelé, se ravisèrent, et ne l'aidèrent point [3]. N'ayant qu'une petite armée de cinq mille hommes, il ne pouvait se hasarder d'attaquer Bordeaux; il aurait voulu du moins en saisir les approches; il tâta Blaye, puis Bourg. Le siége traîna dans la mauvaise saison; les vivres manquèrent, une flotte qui en apportait de la Rochelle fut prise en mer par les Anglais. Les troupes affamées se débandèrent. Le duc d'Orléans s'obstinait à ce malheureux siége, sans espoir, mais s'étourdissant [4], jouant la solde des troupes, n'osant revenir.

Il savait bien ce qui l'attendait à Paris. Le duc de Bourgogne y était déjà, il ameutait le peuple contre lui, le désignait comme l'ami des Anglais, l'accusait d'avoir détourné pour sa belle expédition de Guienne l'argent avec lequel on eût pris Calais [5]. Paris était fort ému, l'université, le clergé même. Le duc d'Orléans avait récemment irrité l'évêque et l'Église de Paris; à son départ pour la Guienne, il avait été à Saint-Denis baiser les os du patron de la France; ceux de Paris, qui prétendaient avoir les vraies reliques du saint, ne pardonnèrent pas au duc de décider ainsi contre eux.

Peu à peu, Paris devenait unanime contre le duc d'Orléans. Les gens de l'université de Paris couvaient contre lui une haine profonde, haine de docteurs, haine de prêtres. D'abord, il était l'ami du pape leur ennemi, il faisait donner les bénéfices à d'autres qu'aux universitaires, il les affamait. Autre crime : à l'université de Paris, il opposait les universités d'Orléans, d'Angers, de Montpellier et de Toulouse, toutes favorables au pape d'Avignon [6]. Il soutenait, comme on l'a vu, que l'université de Paris n'était pas française; que, composée en grande partie d'étrangers, elle ne pouvait s'immiscer dans les affaires du royaume. C'étaient là de terribles griefs auprès de nos docteurs. Peut-être cependant lui auraient-ils à la rigueur pardonné tout cela; mais, ce qui était bien autrement grave pour des lettrés, décidément irrémissible et inexpiable, il se moquait d'eux.

Déjà surannée, pour la science et l'enseignement l'université de Paris avait atteint l'apogée de sa puissance. Elle était devenue, pour ainsi dire, l'autorité. Depuis plus d'un siècle, cette vieille aînée des rois avait parlé haut dans la maison de son père, fille équivoque [7] en soutane de prêtre, et comme les vieilles filles, aigre et colérique. Le roi aussi l'avait gâtée, ayant besoin d'elle contre les templiers, contre les papes. Dans le grand schisme, elle se chargea de choisir pour la chrétienté, et choisit Clément VII; puis elle humilia son pape.

C'était pour le roi un instrument peu sûr, et qui souvent le blessait lui-même. Au moindre mécontentement l'université venait lui déclarer que la Fille des rois, lésée dans ses priviléges, irait, brebis errante [8], chercher un autre asile. Elle fermait ses classes, les écoliers se dispersaient, au grand dommage de Paris. Alors on se hâtait de

[1] L'hiver, au contraire, découragea le duc de Bourgogne. Juvénal des Ursins, p. 180.

[2] *Voy.* le curieux travail (encore manuscrit) de M. Lacabane, sur l'*Histoire de l'artillerie au moyen âge.*

[3] Ferebatur capitaneos ad custodiam Aquitaniæ deputatos dominum ducem Aurelianensem antea sollicitasse, ut... aggrediendo armis patriam Burdegalensem... — Iter arripuit, quamvis minimè ignoraret agilitatem Vasconum et quantis astuciis Francos reiteratis vicibus deceperunt ab antiquo. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 489, 490.

[4] Id., folio 495.

[5] Monstrelet dit que l'on avait abusé du nom du roi pour défendre aux capitaines de la Picardie et du Boulenois d'aider le duc de Bourgogne. Monstrelet, t. I, p. 192. — Le duc réclama des dédommagements. Voir *Compte des dépenses faites par le duc de Bourgogne pour le siége de Calais*, extrêmement important pour l'histoire de l'artillerie, et en général du matériel de la guerre. Archives, Trésor des chartes, J, 922.

[6] Bulæus, Hist. universitatis Parisiensis, t. V, p. 56.

[7] On a débattu pendant cinq cents ans cette question insoluble si l'université était un corps ecclésiastique ou laïque. *Voy.* Bulæus, *passim.*

[8] Quasi ovem errabundam. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 551.

Digitized by Google

courir après eux, de finir la *secessio*, de rappeler la *gens togata* du mont Aventin.

L'université ne s'en tint pas à ces moyens négatifs. Bientôt, associée au petit peuple, elle donna ses ordres à l'hôtel Saint-Paul, et traita le roi presque aussi mal qu'elle avait traité le pape. Dans cette éclipse misérable de la papauté, de l'Empire, de la royauté, l'université de Paris trônait, férule en main, et se croyait reine du monde.

Et il y avait bien quelque raison dans cette absurdité. Avant l'imprimerie, avant la domination de la presse, sous laquelle nous vivons, toute publicité était dans l'enseignement oral, que dispensaient les universités; or la première et la plus influente de toutes était celle de Paris.

Puissance immense, à peu près sans contrôle. Et dans quelles mains se trouvait-elle? Aux mains d'un peuple de docteurs, aigris par la misère, en qui d'ailleurs la haine, l'envie, les mauvaises passions, avaient été soigneusement cultivées par une éducation de polémique et de dispute. Ces gens arrivaient à la puissance, ils devaient montrer bientôt combien l'éristique sèche et durcit la fibre morale, comment, portée du raisonnement dans la réalité, elle continue d'abstraire, abstrait la vie et raisonne le meurtre, comme toute autre négation.

De bonne heure, l'université avait commencé la guerre contre le duc d'Orléans. Dès 1402, elle déclara les ennemis de la soustraction d'obédience, les amis du pape, pécheurs et fauteurs du schisme. Le prince, si clairement désigné, demanda réparation; mais le même soir, l'un des plus célèbres docteurs et prédicateurs, Courtecuisse, renouvela l'invective.

Deux ans après, l'université saisit une occasion de frapper un des principaux serviteurs du duc d'Orléans et de la reine, le sire de Savoisy. Ce seigneur, qui avait fait des expéditions heureuses contre les Anglais, avait autour de lui une maison toute militaire, des serviteurs insolents, des pages fort mal disciplinés; un de ceux-ci donna des éperons à son cheval tout au travers d'une procession de l'université; les écoliers le soufletèrent, les gens de Savoisy prirent parti, poursuivirent les écoliers qui se jetèrent dans Sainte-Catherine; des portes, ils tirèrent au hasard dans l'église, au grand effroi du prêtre qui disait la messe en ce moment. Plusieurs écoliers furent blessés. Savoisy eut beau demander pardon à l'université, et offrir de livrer les coupables[1]. Il fallut qu'il perpétuât le souvenir de son humiliation, en fondant une chapelle de cent livres de rente; que son propre hôtel, l'un des plus beaux d'alors, fût démoli de fond en comble. Les peintures admirables dont il était décoré, ne purent toucher les scolastiques[2]. La démolition se fit à grand bruit, au son des trompettes qui proclamaient la victoire de l'université[3].

Elle avait suspendu ses leçons, et défendu les prédications, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu cette réparation éclatante. Elle usa du même moyen, lorsque Benoît XIII s'étant échappé d'Avignon, le duc d'Orléans fit révoquer par le roi la soustraction d'obédience, et que le pape ordonna la levée d'une décime sur le clergé, dont le duc aurait profité sans doute. Un concile assemblé à Paris n'osait rien décider. L'université, par l'organe d'un de ses docteurs, Jean Petit, éclata avec violence contre le pape[4], contre les fauteurs du pape, contre l'université de Toulouse qui le soutenait; celle de Paris exigea du roi un ordre au parlement de faire brûler la lettre qu'avaient écrite ceux de Toulouse à cette occasion. La terreur était si grande, que le même Savoisy, récemment maltraité par l'université, se chargea de porter au parlement l'ordre du roi[5]. Cet homme, intrépide devant les Anglais, rampait devant la puissance populaire, dont il avait vu de si près la force et la rage.

On peut juger de l'insolence des écoliers après de telles victoires, ils se croyaient décidément les maîtres sur le pavé de Paris. Deux d'entre eux, un Breton et un Normand, firent je ne sais quel vol[6]. Le prévôt, messire de Tignonville, ami du duc d'Orléans, jugeant bien que, s'il les renvoyait à leurs juges ecclésiastiques, ils se trouveraient les plus innocentes personnes du monde, les traita comme déchus du privilége de cléricature, les mit à la torture, les fit avouer, puis les envoya au gibet. Là-dessus, grande clameur de l'université et des clercs en général.

Les princes ne pouvant abandonner le prévôt, répondaient aux universitaires qu'ils pouvaient aller dépendre et inhumer les corps, et qu'il n'en fût plus parlé. Mais ce n'était pas leur compte; ils voulaient que le prévôt fondât deux chapelles, qu'il fût déclaré inhabile à tout emploi, qu'il allât dé-

[1] Il déclara même qu'il était prêt à pendre le coupable de sa propre main : Quod deliquentem ipsemet manu propriâ libenter daret suspendio. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 430.

[2] Le roi ne put sauver qu'une galerie peinte à fresque, qui était bâtie sur les murs de la ville, et on lui en fit payer la valeur. Religieux, folio 430 verso.

[3] Cum lituis et instrumentis musicis. Id., ibid.

[4] Contra tricas et ludificationes Benedicti. Bulæus, Hist. universitatis Parisiensis, p. 120, 152.

[5] Religieux de Saint-Denis, ms., 477 verso.

[6] Latrocinia perpetrata. Id., folio 550.

Digitized by Google

pendre lui-même les deux clercs, et les inhumât de ses mains, après les avoir baisés, ces cadavres déjà pourris et infects, à la bouche [1].

Tout le clergé soutint l'université. Non-seulement les classes furent fermées, mais les prédications suspendues, et cela, dans le saint temps de Noël, pendant tout l'Avent, tout le carême, à la fête même de Pâques [2]. Déjà, l'année précédente, les prédications et l'enseignement avaient été suspendus aux mêmes époques, pour ne pas payer la décime. Ainsi le clergé se vengeait aux dépens des âmes qui lui étaient confiées, il refusait au peuple le pain de la parole, dans le temps des plus saintes fêtes, parmi les misères de l'hiver, lorsque les âmes ont tant besoin d'être soutenues. La foule allait aux églises, et n'y trouvait plus de consolation [3]. L'hiver, le printemps, passèrent ainsi silencieux et funèbres.

Le duc d'Orléans avait beaucoup à craindre; le peuple s'en prenait de tout à lui. Son parti s'affaiblissait. Il reçut un nouveau coup par la mort de son ami Clisson. Tant qu'il vivait, tout vieux qu'il était, Clisson faisait peur au duc de Bretagne.

Quelque temps auparavant, le duc et la reine se promenant ensemble du côté de Saint-Germain, un effroyable orage fondit sur eux; le duc se réfugia dans la litière de la reine; mais les chevaux effrayés faillirent les jeter dans la rivière. La reine eut peur, le duc fut touché; il déclara vouloir payer ses créanciers, ne sachant pas sans doute lui-même combien il était endetté. Mais il en vint plus de huit cents [4]; les gens du duc ne payèrent rien, et les renvoyèrent.

Dans ce triste hiver de 1407, le duc et la reine crurent ramener les esprits en ordonnant, au nom du roi, la suspension du droit de *prise*, celui de tous les abus qui faisait le plus crier. Les maîtres d'hôtel du roi, des princes, des grands, prenaient sur les marchés, dans les maisons, tout ce qui pouvait servir à la table de leurs maîtres, ce qui les tentait eux-mêmes, ce qu'ils pouvaient emporter; meubles, linge, tout leur était bon. Les gens du duc et de la reine avaient rudement pillé; ils eurent beau suspendre l'exercice de ce droit odieux [5]; le peuple leur en voulait trop, il ne leur en sut aucun gré.

Tout tournait contre eux. La reine, depuis longtemps éloignée de son mari, n'en était pas moins enceinte; elle attendait, souhaitait un enfant. Elle accoucha en effet d'un fils, mais qui mourut en naissant. Il fut pleuré de sa mère [6], plus qu'on ne pleure un enfant de cet âge quand on en a déjà plusieurs autres; pleuré comme un gage d'amour!

Le duc d'Orléans, lui-même, était malade, il se tenait à son château de Beauté. Ce replis onduleux de la Marne et ses îles boisés [7], qui d'un côté regardent l'aimable coteau de Nogent, de l'autre, l'ombre monacale de Saint-Maur [8], a toujours eu un inexplicable attrait de grâce mélancolique. Dans ces îles, sur la belle et dangereuse rivière, s'éleva jadis une villa mérovingienne, un palais de Frédégonde [9]; là, plus tard, fut la chère retraite où Charles VII crut vainement mettre en sûreté son trésor, la bonne et belle Agnès [10]. Ce château d'Agnès Sorel était celui même de Louis d'Orléans; il s'y tenait malade au mois de novembre 1407; c'était la fin de l'automne, les premiers froids, les feuilles tombaient.

Chaque vie a son automne, sa saison jaunissante, où toute chose se fane et pâlit; plût au ciel que ce fût la *maturité*: mais ordinairement c'est plus tôt, bien avant l'âge *mûr*. C'est ce point, souvent peu avancé de l'âge, où l'homme voit les obstacles se multiplier tout autour, où les efforts deviennent inutiles, où s'abrége l'espoir, où le jour diminuant, grandissent peu à peu les ombres de l'avenir... On entrevoit alors, pour la première

[1] Post oris osculum. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 550 verso.

[2] Solemni tempore Natalis Domini, Quadragesimæ et Resurrectionis ejus. Id., folio 551.

[3] En récompense, les ménétriers semblent s'être multipliés. Leur corporation devient importante. Elle fait confirmer ses statuts. Bibl. royale, Portef. Fontanieu, 107-180, 24 avril 1407.

[4] Plus quam xccc viri ex diversis regni partibus convenientes dictâ die. Religieux, 452 verso, anno 1405.

[5] Ils le suspendirent pour quatre ans. Ordonnances, t. IX, p. 250, 7 septembre 1407.

[6] In tantis immatura mors materna viscera conturbavit, totumque tempus purgationis regina continuavit in lamentis. Religieux de Saint-Denis, ms., 551 verso.

[7] Marne l'enceint...
Et belle tour qui garde les détrois,
Où l'en se puet retraire à sauveté;
Pour tous ces poins li doulx prince courtois
Donna ce nom à ce lieu de Beauté.
(Eustache Deschamps, éd. de M. Crapelet, p. 14.)

[8] Saint-Maur était alors une grande abbaye fortifiée.

[9] Gregorius Turonensis, lib. VI, cap. 2. C'est de la Marne qu'un pêcheur retire le corps du jeune fils de Chilpéric, noyé par sa marâtre. Gregorius Tur., lib. VIII, cap. 10.

[10] Elle mourut jeune, et l'on crut qu'elle était empoisonnée. Ce château d'Agnès dans une île fait penser au labyrinthe de la belle Rosamonde. *Voy.* la jolie ballade: Anecdotes and traditions illustrative of early English history, ed. by W. Thoms [1839], p. 104.

Digitized by Google

fois, que la mort est un remède, qu'elle vient au secours des destinées qui ont peine à s'accomplir.

Louis d'Orléans avait trente-six ans; mais déjà, depuis plusieurs années, parmi ses passions même, et ses folles amours, il avait eu des moments sérieux [1]. Il avait fait, écrit de sa main, un testament fort chrétien, fort pieux, plein de charité et de pénitence. Il y ordonnait d'abord le payement de ses créanciers, puis des legs aux églises, aux colléges, aux hôpitaux, d'abondantes aumônes. Il y recommandait ses enfants à son ennemi même, au duc de Bourgogne; il éprouvait le besoin d'expier; il demandait à être porté au tombeau, sur une claie couverte de cendres [2].

Au temps où nous sommes parvenus, il n'eut un pressentiment que trop vrai de sa fin prochaine. Il allait souvent aux Célestins; il aimait ce couvent; dans son enfance, sa bonne dame de gouvernante l'y menait tout petit entendre les offices [3]. Plus tard, il y visitait fréquemment le sage Philippe de Maizières, vieux conseiller de Charles V, qui s'y était retiré [4]. Il séjournait même quelquefois au couvent, vivant avec les moines, comme eux, et prenant part aux offices de jour et de nuit. Une nuit donc qu'il allait aux matines, et qu'il traversait le dortoir, il vit, ou crut voir, la Mort [5]. Cette vision fut confirmée par une autre; il se croyait devant Dieu et prêt à subir son jugement. C'était un signe solennel, qu'au lieu même où avait commencé son enfance, il fût ainsi averti de sa fin. Le prieur du couvent, auquel il se confia, crut aussi qu'en effet il lui fallait songer à son âme, et se préparer à bien mourir.

Ce ne fut pas une apparition moins sinistre qu'il eut bientôt au château de Beauté. Il y reçut une étrange visite, celle de Jean sans Peur. Il devait peu s'y attendre, un nouveau motif avait encore aigri leur haine. Les Liégeois ayant chassé leur évêque, jeune homme de vingt ans, qui voulait être évêque sans se faire prêtre [6], ils en avaient élu un autre, avec l'appui du duc d'Orléans et du pape d'Avignon. L'évêque chassé était justement le beau-frère du duc de Bourgogne. Si le duc d'Orléans, maître du Luxembourg, étendait encore son influence sur Liége, son rival allait avoir une guerre permanente chez lui, en Brabant, en Flandre; la France lui échappait. Ce danger devait porter son exaspération au comble [7].

Dès longtemps, il avait annoncé des résolutions violentes. En 1405, lorsque les deux rivaux étaient en présence sous les murs de Paris, Louis d'Orléans ayant pris pour emblème un bâton noueux,

[1] Ad multa vitia præceps fuit, quæ tamen horruit cum ad viriles ætatem pervenisset. Religieux de Saint-Denis, ms., 554 verso.

[2] Son testament fut trouvé écrit tout entier de sa main, quatre ans avant sa mort. On y voyait le goût et la connaissance familière des divines Écritures et des choses saintes. Durant sa vie, il avait été le plus magnifique des princes dans ses dons aux églises. Ses dernières volontés étaient plus libérales encore. Après le payement de ses dettes qu'il recommandait d'une façon expresse, commençait un merveilleux détail de toutes les fondations qu'il ordonnait, des prières et services funèbres qu'il prescrivait pour sa mémoire et dont les cérémonies étaient soigneusement déterminées. Il assignait des fonds pour construire une chapelle dans chaque église de Sainte-Croix d'Orléans, Notre-Dame de Chartres, Saint-Eustache et Saint-Paul de Paris. En outre, comme il avait une dévotion particulière pour l'ordre des religieux célestins, il fondait une chapelle dans chacune des églises qu'ils avaient en France, au nombre de treize, sans parler des richesses qu'il laissait à leur maison de Paris. Il avait voulu y être inhumé en habit de l'ordre, porté humblement au tombeau sur une claie couverte de cendre, et que sa statue de marbre le représentât aussi vêtu de cette robe. Les pauvres et les hôpitaux n'étaient pas oubliés dans ses bienfaits; et son amour pour les lettres paraissait dans la fondation de six bourses au collége de l'Ave-Maria. Enfin, la bonté de son âme confiante et sans fiel se manifestait dans la recommandation qu'il faisait de ses enfants aux soins de son oncle le duc Philippe, tandis qu'ils étaient déjà au plus fort de leurs querelles. Histoire des Célestins, par le P. Beurrier. M. de Barante, t. III, p. 95, 3e édition. Voir l'acte original, inséré en entier par Godefroy, à la suite de Juvénal des Ursins, p. 631-640.

[3] Christine de Pisan, Mém. Acad., t. XVII, p. 520.

[4] Jean Petit prétend qu'ils conspiraient ensemble. Voir son discours contre le duc d'Orléans, dans Monstrelet.

[5] Telle était la tradition du couvent. Les moines avaient fait peindre cette vision dans leur chapelle à côté de l'autel; on y voyait la Mort tenant une faux à la main, et montrant au duc d'Orléans cette légende : « Juvenes ac senes rapio. » Millin, Antiquités nationales, Description des Célestins, t. I, p. 82.

[6] Urgebant ut aut sacris initiaretur, aut certè episcopatum abdicaret. Zanfliet est ici d'autant plus croyable que sa partialité pour l'évêque est partout visible. Corn. Zanfliet, Leodiensi monachi chronicon, apud Martene, Amplissima collectio, t. V, p. 560. Voir aussi Catalogus episcoporum Leodensium, auctore Placentio, ann. 1405-1408, et la Collection de Chapeauville.

[7] Dans l'attente d'une guerre prochaine, il s'était assuré de l'alliance du duc de Lorraine (D. Plancher, Hist. de Bourgogne, t. III, p. CCLIV, 6 avril 1407), et il avait pris à son service le maréchal de Boucicaut. Boucicaut promet de le servir envers et *contre tous*, sauf le roi et ses enfants, « en mémoire de ce que le duc de Bourgogne lui a sauvé la vie, estans pris des Turcs. » Bibl. royale, Fonds Baluze, ms., 9484, 2; 18 juill. 1407.

Digitized by Google

Jean sans Peur prit pour le sien un rabot. Comment le bâton devait-il être *raboté* [1]? On pouvait tout craindre.

Le duc de Berri, plein d'inquiétude, crut gagner beaucoup sur son neveu, en le décidant à aller voir le malade. Soit pour tromper son oncle, soit par un sentiment de haineuse curiosité, il se contraignit jusque-là. Le duc d'Orléans allait mieux; le vieil oncle prit ses deux neveux, les mena entendre la messe, et les fit communier de la même hostie; il leur donna un grand repas de réconciliation, et il fallut qu'ils s'embrassassent. Louis d'Orléans le fit de bon cœur, tout porté à le croire; la veille, il s'était confessé et avait témoigné amendement et repentance [2]. Il invita son cousin à dîner avec lui le dimanche suivant; il ne savait point qu'il n'y aurait pas de dimanche pour lui.

On voit encore aujourd'hui, au coin de la Vieille rue du Temple et de la rue des Francs-Bourgeois, une tourelle du quinzième siècle, légère, élégante, et qui contraste fort avec la laide maison, qui, de côté et d'autre, s'y est gauchement accrochée. Cette tourelle fermait, de ce côté, le grand enclos de l'hôtel Barbette, occupé en 1407 par la reine Isabeau, en 1550 par Diane de Poitiers.

L'hôtel Barbette placé hors de l'enceinte de Philippe-Auguste, entre les deux juridictions de la ville et du Temple, libre également de l'une et de l'autre, avait été longtemps soustrait, par sa position, aux gênes de la ville, couvre-feu, fermeture des portes, etc. Enfermé plus tard dans l'enceinte de Charles V, il n'en était pas moins, dans ce quartier peu fréquenté, hors de la surveillance des honnêtes et médisants bourgeois de Paris [3].

Cet hôtel, bâti par le financier Étienne Barbette [4], maître de la monnaie sous Philippe le Bel, fut pillé dans la grande sédition, où le peuple enragé poursuivit le roi jusqu'au Temple [1306]. Le même hôtel, quatre-vingts ans après, appartenait à un autre parvenu, au grand maître Montaigu, l'un des Marmousets qui gouvernaient le royaume. Ils y firent coucher Charles VI, la veille de son départ pour la Bretagne, lorsque, malgré ses oncles, ils parvinrent à le tirer de Paris pour lui faire poursuivre la vengeance de l'assassinat de Clisson. Montaigu, ami, comme Clisson, du duc d'Orléans, fit sa cour à la reine, en lui cédant cette maison commode [5]; elle n'aimait pas l'hôtel Saint-Paul, où vivait son mari; ce mari la gênait quand il était fou, bien plus encore quand il ne l'était pas.

Elle avait embelli à plaisir ce séjour de prédilection, l'avait agrandi, étendu jusqu'à la rue de la Perle. Les jardins étaient d'autant mieux fermés et solitaires, que le long de la Vieille rue du Temple, ils se trouvaient masqués d'une ligne de maisons qui regardaient la rue, et ne voyaient rien derrière, tout au plus le mur du mystérieux hôtel.

La reine y accoucha, le 10 novembre. Les deux princes communièrent ensemble le 20; le 22, ils mangèrent chez le duc de Berri, s'embrassèrent et se jurèrent une amitié de frères. Cependant, depuis le 17, le duc de Bourgogne avait tout préparé pour tuer ce frère; il lui avait dressé embuscade près de l'hôtel Barbette, les assassins attendaient.

Dès la Saint-Jean, c'est-à-dire depuis plus de quatre mois, Jean sans Peur cherchait une maison pour ce guet-apens. Un clerc de l'université, qui était son homme, avait chargé un *couratier* public de maisons [6], de lui en louer une, où il voulait, disait-il, mettre du vin, du blé et autres denrées que les écoliers et les clercs recevaient de leur pays, et qu'ils avaient le privilége universitaire de vendre sans droit. Le courtier lui trouva et lui fit livrer, le 17 novembre, la maison de l'image Notre-Dame, Vieille rue du Temple, en face de l'hôtel de Rieux et de la Bretonnerie. Le duc de Bourgogne y fit entrer de nuit des gens à lui, entre autres, un ennemi mortel du duc d'Orléans, un Normand, Raoul d'Auquetonville, ancien général des finances, que le duc avait chassé pour malversations [7]. Raoul répondait de tuer; un valet de chambre du roi promit, pour argent, de livrer et de trahir.

Le lendemain du repas de réconciliation, le mercredi 23 novembre 1407, Louis d'Orléans avait été, comme à l'ordinaire, chez la reine; il y avait soupé, et gaiement, pour essayer de consoler la pauvre mère [8]. Le valet de chambre du roi arrive

[1] On disait après la mort du duc d'Orléans : Baculum nodosum factum esse planum. Meyer, 226 verso. — Devises : Mgr. d'Orléans, *Je suis mareschal de grant renommée, Il en appert bien, jay forge levée.* Mgr. de Bourgogne, *Je suis charbonnier d'étrange contrée, Jay assez charbon pour faire fumée.* Bibl. royale, ms., Colbert, 2403; Regius, 9681-5.

[2] In bono statu erat, quia modicum antea devotè confessus fuerat. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 595.

[3] Les maisons placées ainsi n'avaient pas bon renom. On le voit par les plaintes que faisaient les chanoines de Saint-Méry contre les mauvais lieux qui se trouvaient le long de la vieille enceinte de Philippe-Auguste. Ils obtinrent une ordonnance de Henri VI, roi de France et d'Angleterre, pour en purger ce quartier.

[4] Sauval, t. I, p. 68.

[5] Mémoires de Bonamy, dans les Mém. de l'Académie des Inscriptions, t. XXI, p. 519.

[6] Ibid., p. 222.

[7] Ibid.

[8] Dolorem... studuit mitigare... cœna jocunda

Digitized by Google

en hâte, et dit que le roi demande son frère, qu'il veut lui parler [1]. Le duc, qui avait dans Paris six cents chevaliers ou écuyers, n'avait pourtant pas amené grand monde avec lui, aimant mieux sans doute faire à petit bruit ces visites dont on ne médisait que trop. Il laissa même à l'hôtel Barbette une partie de ceux qui l'avaient suivi, comptant peut-être y retourner quand il serait quitte du roi. Il n'était que huit heures; c'était de bonne heure pour les gens de cour, mais tard pour ce quartier retiré, en novembre surtout. Il n'avait avec lui que deux écuyers montés sur un même cheval, un page et quelques valets pour éclairer. Il s'en allait, vêtu d'une simple robe de damas noir, par la Vieille rue du Temple, en arrière de ses gens, chantant à demi-voix, et jouant avec son gant, comme un homme qui veut être gai. Nous savons ces détails par deux témoins oculaires : un valet de l'hôtel de Rieux, et une pauvre femme qui logeait dans une chambre dépendante du même hôtel. Jacquette, femme de Jacques Griffart, cordonnier, déposa qu'étant à sa fenêtre haute sur la rue, pour voir si son mari ne revenait pas, et y prenant un lange qui séchait, elle vit passer un seigneur à cheval, et un moment après, comme elle couchait son enfant [2], elle entendit crier : « A mort, à mort! » Elle courut à la fenêtre, son enfant dans les bras, et elle vit le même seigneur à genoux, dans la rue, sans chaperon; autour de lui, sept ou huit hommes, le visage masqué, qui frappaient dessus, de haches et d'épées; lui, il mettait son bras devant, en disant quelques mots, comme : « Qu'est ceci? D'où vient ceci? » Il tomba, mais ils ne continuaient pas moins à frapper d'estoc et de taille. La femme, qui voyait tout, criait au meurtre tant qu'elle pouvait. Un homme qui l'aperçut à la fenêtre, lui dit : « Taisez-vous, mauvaise femme! » Alors, à la lueur des torches, elle vit sortir de la maison de l'Image Notre-Dame, un grand homme, avec un chaperon rouge descendant sur les yeux; il dit aux autres : « Éteignez tout, allons-nous-en, il est bien mort. » Quelqu'un lui donna encore un coup de massue, mais il ne remuait plus. Près de lui, gisait un jeune homme, qui, tout mourant qu'il était, se souleva en criant : « Ah! monseigneur mon maître [3]! » C'était le page

peracta. Religieux de Saint-Denis, ms., 551 verso.

[1] Monstrelet, t. I, p. 211.

[2] Elle s'en alla de sadite fenestre pour coucher son enfant, et incontinent après ouit crier... Mém. Acad., t. XXI, p. 526.

[3] Déposition de Jacquette Griffart. Ibid., p. 527. — L'autre témoin oculaire, serviteur d'un neveu du maréchal de Rieux, dépose aussi : « Que le jour d'hier au soir, environ huit heures de nuit,... estant à l'huis d'une des salles... qui ont égart sur la Vieille rue du Temple... ouit et entendit qu'en la rue avoit grand cliquetis comme d'épées et autres armures... et disoient tels mots : A mort, à mort! Dont lors pour sçavoir ce que c'estoit, il remonta en ladite chambre dudit son maître, qui est au-dessus de ladite salle... et trouva que aux fenêtres d'icelle estoit desja ledit son maître, le page, le barbier d'icelui son maître, qui regardoient en ladite Vieille rue du Temple, par l'une desquelles fenestres il qui parle regarda emmi ladite rue, et veid à la clarté d'une torche qui étoit ardente sur les carreaux, que droit devant l'hôtel de l'image de Notre-Dame, étoient plusieurs compaignons à pied, comme du nombre de douze à quatorze, nul desquels il ne connaissoit, lesquels tenoient les uns des espées toutes nues, les autres haches, les autres becs de faucon, et massues de bois ayant piquants de fer au bout, et desdits harnois féroient et frappoient sur aucuns qui estoient en la compagnie, disants tels mots : A mort, à mort. Et qu'il est vrai que lors, il qui parle, pour mieux voir qui estoient iceux compagnons, alla ouvrir le guichet de la porte qui a issue en ladite Vieille rue du Temple... Et ainsi qu'il ouvrit ledit guichet de ladite porte, on bouta un bec de faucon entre ledit guichet et la porte, dont lors il qui parle, pour doubte qu'on ne lui fît mal dudit bec de faucon, referma ledit guichet et s'en retourna en la chambre dudit son maître, par l'une des fenestres de laquelle il vit aucuns compaignons qui étoient montés sur chevaux emmi la rue, et si veid sortir d'icelui hôtel, cinq ou six compagnons tous montés sur chevaux, qu'incontinent qu'ils furent sortis, un homme de pied près d'iceux, féri et frappa d'une massue de bois un homme qui étoit tout étendu sur les carreaux, et revêtu d'une houpelande de drap de damas noir, fourrée de martre; et quand il eut frappé ledit coup, il monta sur un cheval et se mit en la compagnie des autres... Et incontinent après ledit coup de massue ainsi donné, il qui parle veid tous lesdits compaignons qui étoient à cheval eux en aller et fouir le plutôt qu'ils pouvoient sans aucune lumière, droit à l'entrée de la rue des Blancs-Manteaux en laquelle ils se bouterent, et ne sait quelle part ils allerent. Incontinent qu'ils s'en furent allés, lui estant encore à ladite fenestre, vit sortir par les fenestres d'en haut dudit hôtel de l'Image Notre-Dame, grande fumée, et si ouit plusieurs des voisins qui crioient moult fort : Au feu, au feu. Et lors lui qui parle, ledit son maître et les autres dessus nommés, allerent tous emmi la rue, eux étans en laquelle, il qui parle veid à la clarté d'une ou deux torches, ledit feu monseigneur d'Orléans qui étoit tout étendu mort sur les carreaux, le ventre contre-mont, et n'avoit point de poing au bras senestre,... et si veid qu'environ le long de deux toises près dudit feu monseigneur le duc d'Orléans, étoit aussi étendu sur les carreaux un compaignon qui estoit à la cour dudit feu M. le duc d'Orléans, appelé Jacob, qui se complaignoit moult fort, comme s'il vouloit mourir. » Déposition du varlet Raoul Prieur. Mém. Acad., t. XXI, p. 529.

Digitized by Google

qui ne l'avait pas quitté, et s'était jeté au-devant des coups. Ce page était Allemand; il avait peut-être été donné à Louis d'Orléans par Isabeau de Bavière.

Depuis l'assassinat manqué de Clisson, on savait qu'il ne fallait pas croire à la légère qu'un homme était tué; aussi, selon un autre récit, le grand homme au chaperon rouge vint avec un falot de paille, regarder à terre si la besogne avait été faite consciencieusement [1]. Il n'y avait rien à dire; le mort était taillé en pièces, le bras droit était tranché à deux places, au coude, au poignet; le poing gauche était détaché, jeté au loin par la violence du coup; la tête était ouverte de l'œil à l'oreille, d'une oreille à l'autre; le crâne était ouvert, la cervelle épanduc sur le pavé [2].

Ces pauvres restes furent portés le lendemain matin, parmi la consternation et la terreur générale [3], à l'église voisine des Blancs-Manteaux. Ce fut au jour seulement qu'on ramassa dans la boue, la main mutilée et la cervelle. Les princes vinrent lui donner l'eau bénite. Le vendredi, il fut enseveli à l'église des Célestins, dans la chapelle qu'il avait bâtie lui-même [4]. Les coins du drap mortuaire étaient portés par son oncle le vieux duc de Berri, par ses cousins, le roi de Sicile, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon; puis, venaient les seigneurs, les chevaliers, une foule innombrable de peuple. Tout le monde pleurait, les ennemis comme les amis [5]. Il n'y a plus d'ennemis alors; chacun, dans ces moments, devient partial pour le mort. Quoi! si jeune, si vivant naguère, et déjà passé! Beauté, grâce chevaleresque, lumière de science; parole vive et douce; hier tout cela, aujourd'hui plus rien [6]...

Rien?... Davantage peut-être. Celui qui semblait hier un simple individu, on voit qu'il avait en lui plus d'une existence, que c'était en effet un être multiple infiniment varié [7]!... Admirable vertu de la mort! Seule elle révèle la vie. L'homme vivant n'est vu de chacun que par un côté, selon qu'il le sert ou le gêne. Meurt-il, on le voit alors sous mille

[1] Cadaver ignominiosè traxit ad vicinum fœtidissimum lutum, ubi, eum face straminis ardente, scelus adimpletum vidit; inde lætus, tanquam de re bene gestâ, ad hospitium ducis Burgundiæ rediit. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 553.—*V'oy.* dans les Preuves de Félibien, le récit des Registres du parlement, Conseil, XIII.

[2] Lesquelles playes estoient telles et si énormes que le test étoit fendu, et que toute la cervelle en sailloit... Item que son bras destre estoit rompu tant que le maistre os sailloit dehors au droit du coude... Information du sire de Tignouville, prévôt de Paris, Mém. Acad., t. XXI, p. 553.

[3] Cette terreur ne paraît que trop dans le peu de mots qu'on écrivit le lendemain sur les registres du parlement. Preuves de Félibien, t. II, p. 549. Les gens du parlement paraissent sentir avec la sagacité de la peur, qu'un tel coup n'a pu être fait que par un homme bien puissant. Ils ne disent rien de favorable au mort : Ce prince qui si grand seigneur estoit et si puissant, et à qui naturellement, on eas qu'il eust fallu gouverneur en ce royaume, appartenoit le gouvernement, en si petit moment a finé ses jours moult horriblement *et honteusement*. Et qui ce a faict, « Scietur autem postea. » — Plus tard, on apprend que le meurtrier est le duc de Bourgogne, et le parlement fait écrire sur ses registres les lignes suivantes, où le blâme est partagé assez également entre les deux partis. « XXIII novembris M CCCC VII inhumaniter fuit trucidatus et interfectus D. Ludovicus Franciæ, dux Aurelianensis et frater regis, multum *astutus* et magni intellectus, sed nimis in carnalibus lubricus, de nocte horâ IX per ducem Burgundiæ, aut suo præcepto, ut confessus est, in vico prope portam *de Barbette*. Unde infinita mala processerunt, quæ diu nimis durabunt. Registres du parlement, Liber consiliorum, passage imprimé dans les Mélanges curieux de Labbe, t. II, p. 702-3.

[4] Les Célestins avaient été fondés par Pierre de Morone (Célestin V), ce simple d'esprit qui fut déposé du pontificat par Boniface VIII. En haine de Boniface, Philippe le Bel honora les Célestins, les fit venir en France, les établit dans la forêt de Compiègne (1308). Cet ordre devint très-populaire en France. Tous les hommes importants du temps de Charles V et de Charles VI, furent en relation intime avec cet ordre. Montaigu fit beaucoup de bien aux Célestins de Marcoussis. Archives, L. 1539-1540.

[5] Monstrelet, serviteur de la maison de Bourgogne, qui écrit à Cambrai (en la noble cité de Cambrai, t. I, p. 48), et certainement plusieurs années après l'événement, assure que le peuple se réjouit de cette mort. Le Religieux de Saint-Denis, ordinairement si bien informé, si près des événements, et qui semble les enregistrer à mesure qu'ils arrivent, ne dit rien de pareil. Il assure que le meurtrier lui-même parut affligé (folio 553); il ne croit pas, il est vrai, à la sincérité de cette douleur. Moi, j'y crois; cette contradiction me paraît être dans la nature. L'apologiste du duc d'Orléans dit que le duc de Bourgogne pleurait et sanglotait : Singultibus et lacrymis. Ibid., folio 593.

[6] « ... Et lui qui estoit le plus grant de ce royaume apres le roy et ses enfans, est en si petit de temps, si chétif. *Et qui cecidit, stabili non erat ille gradu. Agnosco nullam homini fiduciam, nisi in Deo; et si parum videatur, illucescat clarius... Parcat sibi Deus.* » Archives, Registres du parlement, Plaidoiries, Matinées, VI, folio 7 verso.

[7] Henri III s'écria en voyant le corps du duc de Guise : « Mon Dieu, qu'il est grand! Il paroît encore plus grand mort que vivant. » (Relation de Miron, Coll. Mém. Petitot, t. XLV.) Il disait mieux qu'il ne croyait; cela est vrai dans un bien autre sens.

Digitized by Google

aspects nouveaux, on distingue tous les liens divers par lesquels il tenait au monde. Ainsi, quand vous arrachez le lierre du chêne qui le soutenait, vous apercevez dessous, d'innombrable fils vivaces, que jamais vous ne pourrez déprendre de l'écorce où ils ont vécu; ils resteront brisés, mais ils resteront [1].

Chaque homme est une humanité, une histoire universelle... Et pourtant cet être, en qui tenait une généralité infinie, c'était en même temps un individu spécial, une personne, un être unique, irréparable, que rien ne remplacera. Rien de tel avant, rien après; Dieu ne recommencera point. Il en viendra d'autres sans doute; le monde, qui ne se lasse pas, amènera à la vie d'autres personnes, meilleures peut-être, mais semblables, jamais, jamais...

Celui-ci sans doute eut ses vices; mais c'est en partie pour cela que nous le pleurons; il n'en appartint que davantage à la pauvre humanité; il nous ressembla d'autant plus; c'était lui, et c'était nous. Nous nous pleurons en lui nous-mêmes, et le mal profond de notre nature.

On dit que la mort embellit ceux qu'elle frappe, et exagère leurs vertus; mais c'est bien plutôt en général la vie qui leur faisait tort. La mort, ce pieux et irréprochable témoin, nous apprend, selon la vérité, selon la charité, qu'en chaque homme, il y a ordinairement plus de bien que de mal. On connaissait les prodigalités du duc d'Orléans, on connut ses aumônes. On avait parlé de ses galanteries; on ne savait pas assez que cette heureuse nature avait toujours conservé, au milieu même des vaines amours, l'amour divin et l'élan vers Dieu. On trouva aux Célestins la cellule où il aimait à se retirer [2]. Lorsqu'on ouvrit son testament, on vit qu'au plus fort de ses querelles, cette âme sans fiel était toujours confiante, aimante pour ses plus grands ennemis.

Tout cela demande grâce... Eh! qui ne pardonnerait, quand cet homme, dépouillé de tous les biens de la vie, redevenu nu et pauvre, est apporté dans l'Église, et attend son jugement? Tous prient pour lui, tous l'excusent, expliquant ses fautes par les leurs, et se condamnant eux-mêmes... Pardonnez-lui, Seigneur, frappez-nous plutôt.

Personne n'avait plus à se plaindre du duc d'Orléans, que sa femme Valentine; elle l'avait toujours aimé, et toujours il en aima d'autres. Elle ne l'excusa pas moins autant qu'il était en elle; elle prit comme sien avec elle le bâtard de son mari, et l'éleva parmi ses enfants. Elle l'aimait autant qu'eux, davantage. Souvent, lui voyant tant d'esprit et d'ardeur, l'Italienne le serrait, lui disait : « Ah! tu m'as été dérobé! c'est toi qui vengeras ton père [3]. »

La justice ne vint jamais pour la veuve, elle n'eut pas cette consolation. Elle n'eut pas celle d'élever au mort l'humble tombe « de trois doigts au-dessus de terre » qu'il demandait dans son testament [4]; elle ne put même lui mettre sous la tête « la rude pierre, la roche » qu'il voulait pour oreiller. Louis d'Orléans, proscrit dans la mort, attendit cent ans un tombeau.

Aux premiers âges chrétiens, dans les temps de vive foi, les douleurs étaient patientes; la mort semblait un court divorce; elle séparait, mais pour réunir. Un signe de cette foi dans l'âme, dans la réunion des âmes, c'est que, jusqu'au douzième siècle, le corps, la dépouille mortelle, semble avoir

[1] Je faisais l'autre jour cette observation dans la forêt de Saint-Germain (12 septembre 1839).

[2] Selon l'apologiste du duc d'Orléans (Religieux de Saint-Denis, ms., folio 594), il disait tous les jours le bréviaire : Horas canonicas dicebat.—Il avoit, dit Sauval, sa cellule dans le dortoir des Célestins, laquelle y est encore en son entier. Il jeûnoit, veilloit avec les religieux, venoit à matines comme eux durant l'Avent et le Carême. Ce prince leur a donné la grande Bible en vélin, enluminée, qui avoit été à son père Charles V, et qu'on voit dans leur bibliothèque, signée de Charles V et de Louis duc d'Orléans. Il leur donna aussi une autre grande Bible en cinq volumes in-folio, écrite sur le vélin, qui a toujours servi et sert encore pour lire au réfectoire. Sauval, t. I, p. 460.

[3] Qu'il lui avoit été emblé, et qu'il n'y avoit à peine des enfans qui fust si bien taillé de venger la mort de son père qu'il estoit. Juvénal des Ursins, p. 197.

[4] Considérant le mot du prophète : « Ego sum vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis; » je veux et ordonne que la remembrance de mon visage et de mes mains soit faite sur ma tombe en guise de mort, et soit madicte remembrance vêtue de l'habit desdicts religieux célestins, ayant dessous la tête au lieu d'oreiller une rude pierre en guise et manière d'une roche, et aux pieds, au lieu de lyons... une autre rude roche... Et veux... que madicte tombe ne soit que de trois doigts de haut sur terre, et soit faicte de marbre noir eslevée et d'albâtre blanc,... et que je tienne en mes deux mains un livre ou soit escrit le psaume : « Quicumque vult salvus esse... » Autour de ma tombe soient escrits le Pater, l'Ave et le Credo. Testament de Louis d'Orléans, imprimé par Godefroy, à la suite de Juvénal des Ursins, p. 633.

Cy gist Loys duc Dorleans...
Lequel sur tous ducz terriens
Fut le plus noble en son vivant
Mais ung qui voult aller devant
Par envye le feist mourir...

Epitaphe de feu Loys, duc d'Orléans. Bibl. royale, ms. Colbert, 2403; Regius, 9681, 5.

Digitized by Google

moins d'importance; elle ne demande pas encore de magnifiques tombeaux; cachée dans un coin de l'église, une simple dalle la couvre [1]; c'est assez pour la désigner au jour de la résurrection : « Hinc surrectura [2]. »

Au temps dont nous écrivons l'histoire, il y avait déjà un changement, peu avoué, d'autant plus profond. Même dévotion extérieure, mais la foi était moins vive; au plus profond des cœurs, à leur insu, l'espoir faiblissait. La douleur ne se laissait plus aisément charmer aux promesses de l'avenir; aux pieuses consolations, elle opposait le mot de Valentine : « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien [3]. »

S'il lui restait quelque chose, c'était de parer la triste dépouille, de glorifier les restes, de faire de la tombe une chapelle, une église, dont ce mort serait le dieu.

Vains amusements de la douleur, qui ne l'arrêtent pas longtemps. Quelque profond que soit le sépulcre, elle n'en ressent pas moins à travers les puissantes attractions de la mort; elle les suit... La veuve du duc d'Orléans vécut ce que dura sa robe de deuil.

C'est que les mots de l'union : *Vous devenez même chair*, ne sont pas un vain son; ils durent pour celui qui survit. Qu'ils aient donc leur effet suprême... Jusque-là, il va chaque jour heurter cette tombe à l'aveugle, l'interroger, lui demander compte... Elle ne sait que répondre; il aurait beau la briser, qu'elle n'en dirait pas davantage... En vain, s'obstinant à douter, s'irritant, niant la mort, il arrache l'odieuse pierre; en vain, parmi les défaillances de la douleur et de la nature, il ose soulever le linceul, et montrant à la lumière ce qu'elle ne voudrait pas voir, il dispute aux vers le je ne sais quoi, informe et terrible, qui fut pourtant Inès de Castro [4].

CHAPITRE II.

LUTTE DES DEUX PARTIS. — CABOCHIENS. — ESSAIS DE RÉFORME DANS L'ÉTAT ET DANS L'ÉGLISE. 1408-1414.

[1407] L'étranger qui visite la silencieuse Vérone et les tombeaux des la Scala, découvre dans un coin une lourde tombe sans nom [5]. C'est, selon toute apparence, la tombe de l'*assassiné* [6]. A côté, s'élève un somptueux monument à triple étage de statues, et par-dessus ce monument, sur la tête des saints et des prophètes, plane un cavalier de marbre. C'est la statue de l'assassin. Can Signore de la Scala tua son frère dans la rue en plein jour, et lui succéda. Cela ne produisit, ce semble, ni étonnement, ni trouble [7]. Le meurtrier régna dou-

[1] J'ai indiqué ceci plus haut, p. 373.

[2] Cette inscription, la plus belle peut-être qu'on ait jamais lue sur une tombe chrétienne, a été placée par mon ami, M. Fourcy (bibliothécaire de l'École polytechnique), sur celle de sa mère.

[3] La devise de Valentine se lisait dans sa chapelle aux Cordeliers de Blois. Art de vérifier les dates, in-fo, t. II, p. 711.

[4] Lopes parle seulement de la translation du corps : Como foi trellada Dona Enez, etc. Collecçao de livros ineditos. 1816, t. IV, p. 113. M. Ferdinand Denis, dans ses intéressantes chroniques de l'Espagne et du Portugal, t. I, p. 157, cite le texte principal (de Faria y Souza) qui appuie la tradition : « Le roi se rendit à l'église de Santa-Clara, où il fit exhumer le corps de la femme qu'il chérissait. Il ordonna que son Inez fût revêtue des ornements royaux, et qu'on la plaçât sur un trône où ses sujets vinrent baiser les ossements qui avaient été une si belle main. » Un savant Portugais, M. Corvalho, assurait avoir vu, il y a quelques années, le corps d'Inès bien conservé : « Seulement la peau avait pris le ton du vélin bruni par le temps... » (Ibid., t. I, p. 163.) M. Taylor, en 1835, n'a plus trouvé que des ossements dispersés sur les dalles du couvent d'Alcobaça, et il les a pieusement inhumés. Voyage pittoresque en Espagne et en Portugal, liv. XIII. — Je trouve encore dans les Chroniques, traduites par M. Ferdinand Denis (t. I, p. 78), un fait curieux qui caractérise, autant que l'histoire d'Inès, le matérialisme poétique de ces temps, c'est l'histoire du bon vassal qui ne veut pas rendre son château au nouveau roi avant de s'assurer de la mort de son maître Sanche II. Il va à Tolède où Sanche était mort exilé, enlève la pierre, reconnaît le mort, et accomplit son serment féodal en lui remettant au bras droit les clefs du château qu'il lui a autrefois confiés.

[5] In terra, e meze sepolte, son prima tre arche di marmo nostrale, quali non si sa per qual di questa casa servissero, poichè non hanno iscrizione alcuna; ben hanno l'arme sopra i coperchi, e *nel mezo di uno si vede la scala con aquila sopra,*

E'n su la scala porta il santo uccello.

Dante, Parad., XVII, 72. Maffei, Verona illustrata, parte terza, p. 78, ed. in-folio.

[6] Si ma mémoire ne me trompe, il y a près de là, dans Vérone, plusieurs lieux dont les noms rappellent cet événement : Via dell' ammazato, Via delle quatro spade, Volto barbaro, etc. — Ma conjecture semble appuyée par le passage suivant : Sepultus... *exiguâ cum pompâ* tantum, cum cives vererentur ne offenderent fratrem. Torelly Saraynæ Veronensis hist. Veron., lib. secundo; Thesaur. antiquit. Ital. Grævii et Burmanni t. noni parte septimâ, colonn. 71.

[7] Cæde hac à civibus et populo percepta, quilibet quietus remansit... Approbata fuit ejus mens... Exclamârunt omnes : Vivat Dominus noster... Ibid., colonn. 70-71.

Digitized by Google

cement pendant seize années; et alors sentant sa fin venir, il donna ordre à ses affaires, fit encore étrangler un de ses frères qu'il tenait prisonnier, et laissa la seigneurie de Vérone à son bâtard, comme tout bon père de famille laisse son bien à son fils.

Les choses ne se passèrent pas ainsi en France à la mort du duc d'Orléans. La France n'en prit pas si aisément son parti. S'il n'eut pas un tombeau de pierre [1], il en eut un dans les cœurs. Tout le pays sentit le coup, et en fut profondément remué, et l'État, et la famille, et chaque homme jusqu'aux entrailles. Une dispute, une guerre de trente années commença; il en coûta la vie à des millions d'hommes. Cela est triste, mais il n'en faut pas moins féliciter la France et la nature humaine.

« Ce n'était pourtant que la mort d'un homme, » dit froidement le chroniqueur de la maison de Bourgogne [2]. Mais la mort d'un homme est un événement immense, lorsqu'elle arrive par un crime; c'est un fait terrible sur lequel les sociétés ne doivent se résigner jamais.

Cette mort engendra la guerre, et la guerre entre les esprits. Toutes les questions politiques, morales, religieuses, s'agitèrent à cette occasion [3]. La grande polémique des temps modernes, elle a commencé pour la France, par le sentiment du droit, par l'émotion de la nature, par la douce et sainte pitié.

Où se livra d'abord ce grand combat? Là même d'où partit le crime, au cœur du meurtrier. Le lendemain au matin, lorsque tous les parents du mort allèrent aux Blancs-Manteaux visiter le corps, et lui donner l'eau bénite, le duc de Bourgogne qualifia lui-même l'acte selon la vérité : « Jamais plus méchant et plus traître meurtre n'a été commis en ce royaume. » Le vendredi au convoi, il tenait un des coins du drap mortuaire, et pleurait comme les autres [4].

Plus que tous les autres sans doute, et non moins sincèrement. Il n'y avait pas là d'hypocrisie. La nature humaine est ainsi faite. Nul doute que le meurtrier n'eût voulu alors ressusciter le mort au prix de sa vie. Mais cela n'était pas en lui. Il fallait qu'il traînât à jamais ce fardeau, qu'à jamais il portât ce pesant drap mortuaire.

Lorsqu'il fut constant que les assassins avaient fui vers la rue Mauconseil, où était l'hôtel du duc de Bourgogne, lorsque le prévôt de Paris déclara qu'il se faisait fort de trouver les coupables, si on lui permettait de fouiller les hôtels des princes, le duc de Bourgogne se troubla; il tira à part le duc de Berri et le roi de Sicile, et leur dit tout pâle : « C'est moi; le diable m'a tenté [5]. » Ils reculèrent; le duc de Berri fondit en larmes, et ne dit qu'une parole : « J'ai perdu mes deux neveux. »

Le duc de Bourgogne s'en alla accablé, humilié, et l'humiliation le changea. L'orgueil tua le remords. Il se souvint qu'il était puissant, qu'il n'y avait pas de juge pour lui. Il s'endurcit, et puisqu'enfin le coup était fait, le mal irréparable, il résolut de revendiquer son crime comme vertu, d'en faire, s'il pouvait, un acte héroïque. Il osa venir au conseil. Il en trouva la porte fermée; le duc de Berri l'y retint, en lui disant doucement qu'on ne l'y verrait pas avec plaisir. A quoi le coupable répondit, avec le masque d'airain qu'il s'était décidé à prendre : « Je m'en passerai volontiers, monsieur; qu'on n'accuse personne de la mort du duc d'Orléans; ce qui s'est fait, c'est moi qui l'ai fait faire. »

Avec ce beau semblant d'audace, le duc de Bourgogne n'était pas rassuré. Il retourna à son hôtel, monta à cheval et galopa sans s'arrêter jusqu'en Flandre. Dès qu'on sut qu'il fuyait, on le poursuivit; cent vingt chevaliers du duc d'Orléans coururent après lui. Mais il n'y avait pas moyen de l'atteindre; à une heure il était déjà à Bapaume. Il ordonna, en mémoire de ce péril, que dorénavant les cloches sonnassent à cette heure-là. Cela s'appela longtemps l'Angelus du duc de Bourgogne.

Il avait échappé à ses ennemis, non à lui-même. A peine arrivé à Lille, il convoqua ses barons, ses prêtres. Ils lui prouvèrent invinciblement qu'il n'avait fait que son devoir, qu'il avait sauvé le roi et le royaume. Il reprit courage, rassembla les états de Flandre, d'Artois, ceux de Lille et de Douai, et leur en fit répéter autant [6]. Il le fit dire, prêcher,

[1] Ce tombeau ne fut élevé que par Louis XII.

[2] ... Pour la mort d'un seul homme... Monstrelet, t. I, p. 210.

[3] Ces grandes questions semblent avoir déjà été débattues en France, à l'occasion de la fin tragique de Richard II. *Voy.* lettre de Charles VI aux Anglais, 2 octobre 1402. Bibl. royale, ms., Fontanieu, 105-6; Brienne, vol. 34, p. 227.

[4] *Voy.* plus haut, p. 384, note 5.

[5] Se fecisse instigante Diabolo. Religieux, ms., folio 554.—Plus loin, l'apologiste du duc d'Orléans rapporte cette parole comme avouée du duc de Bourgogne lui-même : Tunc dixit quod Diabolus ad id ipsum tentaverat, et nunc sine verecundiâ sibimet contradicendo dicit quod optimè fecit. Ibid., ms., folio 595.

[6] Auxquels il fit remontrer publiquement comment à Paris il avoit fait occire Louis duc d'Orléans; et la cause pourquoi il l'avoit fait, il la fit lors divulguer par beaux articles et commanda que la copie en fût baillée par écrit à tous ceux qui la voudroient avoir; pour lequel fait il pria qu'on lui voulsist faire aide à tous besoins qui lui pourroient survenir. A quoi lui fut

Digitized by Google

écrire, et ces écrits furent répandus partout, tant il sentait le besoin de mettre son crime en commun avec ses sujets, de se faire donner par eux l'approbation qu'il ne pouvait plus se donner lui-même, d'étouffer sous la voix du peuple la voix de son cœur.

Entre autres bruits qu'il fit répandre, on dit partout que le duc d'Orléans depuis longtemps lui dressait des embûches, qu'il n'avait fait que le prévenir [1]. Il fit croire cette grossière invention aux braves Flamands; sans doute il eût bien voulu y croire aussi.

Cependant l'émotion du tragique événement ne s'affaiblissait pas dans Paris. Ceux même qui regardaient le duc d'Orléans comme l'auteur de tant d'impôts, et qui peut-être s'étaient réjouis tout bas de sa mort, ne purent voir, sans être touchés, sa veuve et ses enfants qui vinrent demander justice. La pauvre veuve, madame Valentine, amenait avec elle son second fils, sa fille et madame Isabeau de France, fiancée au jeune duc d'Orléans, et déjà veuve elle-même, à quinze ans, d'un autre assassiné, du roi d'Angleterre, Richard II. Le roi de Sicile, le duc de Berri, le duc de Bourbon, le comte de Clermont, le connétable, allèrent au-devant. La litière était couverte de drap noir et traînée par quatre chevaux blancs. La duchesse était en grand deuil, ainsi que ses enfants et sa suite; ce triste cortége entra à Paris le 10 décembre, par le plus triste et le plus rude hiver qu'on eût vu depuis plusieurs siècles [2].

Descendue à l'hôtel Saint-Paul, elle se jeta à genoux en pleurant devant le roi, qui pleurait aussi. Deux jours après elle revint par-devant le roi et son conseil, portant plainte et demandant justice. Le discours des avocats qui parlèrent pour elle, celui des prédicateurs qui firent l'éloge funèbre du duc d'Orléans, la lettre que son fils répandit quelques années après, sont pleins de choses touchantes et d'une naïveté douloureuse.

« Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terrâ.

» Tu peux, ô roi, dire à la partie adverse cette parole qu'a dite le Seigneur à Caïn, après qu'il eut tué son frère... Certes oui, la terre crie et le sang réclame; car il ne serait pas un homme naturel, ni d'un sang pur, celui qui n'aurait pas compassion d'une mort si cruelle.

» Et toi, ô roi Charles de bonne mémoire, si tu vivais maintenant, que dirais-tu? quelles larmes pourraient t'apaiser? qui t'empêcherait de faire justice d'une telle mort? Hélas! tu as tant aimé, honoré et élevé avec tant de soin l'arbre où est né le fruit dont ton fils a reçu la mort! Hélas! roi Charles! tu pourrais bien dire comme Jacob: *Fera pessima devoravit filium meum*, une bête très-mauvaise a dévoré mon fils.

» Hélas! il n'y a si pauvre homme, ou de si bas état en ce monde, dont le père ou le frère ait été tué si traîtreusement, que ses parents et ses amis ne s'engagent à poursuivre l'homicide jusqu'à la mort. Qu'est-ce donc quand le malfaiteur persévère et s'obstine dans sa volonté criminelle?... Pleurez, princes et nobles, car le chemin est ouvert pour vous faire mourir en trahison et à l'improviste; pleurez, hommes, femmes, vieillards et jeunes gens; la douceur de la paix et de la tranquillité vous est ôtée, puisque le chemin vous est montré pour

répondu des Flamands que très-volontiers aide lui feroient.— Les Flamands lui étaient d'autant plus favorables en ce moment qu'il venait de leur obtenir une trêve de l'Angleterre. Monstrelet, t. I, p. 207, 231.

[1] Le duc de Bourgogne aurait pu soutenir cette assertion, si l'on s'en rapportait à la mauvaise traduction que le Laboureur a faite du Religieux. Il lui fait dire ridiculement (p. 624) : « Ces flamèches de division causèrent un embrasement de haine et d'inimitié qu'on ne put esteindre et qui fit découvrir beaucoup d'apparence de *conspirations* sur la vie l'un de l'autre. » Il n'y a pas de *conspirations* dans le texte; il dit : In necem mutuam diu visi fuerunt *publicè* aspirare. Fol. 552. — Cette récrimination atroce du meurtrier n'est, je crois, exprimée nettement que dans une chronique belge que j'ai déjà citée. Elle suppose, ce qui met le comble à l'invraisemblance, que le duc d'Orléans s'adressa à son ennemi mortel, Raoul d'Auquetonville, pour le décider à tuer le duc de Bourgogne : Avint ce nonobstant, par commune voix et renommée, si comme on disoit, que ledit Borliens avoit marchandé ou voloit marchander à Raoulet d'Actonville de tuer le duc de Bourgogne, lequel fait fu découvert par ledit Raoulet au duc de Bourgogne. Chronique ms., n° 801, D (Bibl. de Bourgogne, à Bruxelles), folio 222.

[2] Au commencement de janvier 1408, il fait si froid que le parlement ne tient pas séance... *Il ne pouoit besoigner : le grephier mesme, combien qu'il eust prins feu deles lui, en une paelette, pour garder lancre de son cornet de geler, lancre se geloit en sa plume, de 2 ou 3 mos en 3 mos, et tant que enregistrer ne pouoit*... Ce récit est quatre fois plus long que celui de la mort du duc d'Orléans. Les glaçons empêchoient les moulins de fonctionner : il y eut disette. Quand la gelée cessa, les ponts furent emportés. Le greffier termine par ces mots : ... *Et ce cas, avec l'occision de feu monseigneur Loïs duc Dorleans frère du roy* (DE QUO SUPRA, MENSE NOVEMBRI), *a esté a grant merveille en ce royaume*... Il paraît qu'il y eut vacance pendant un mois. 1er jour de février : *Curia vacat, pour ce qu'il n'a osé passer la rivière pour aler au Palais pour la grant impétuosité et force d'elle. Car aussy croît-elle toujours*. Archives, Registres du parlement, Conseil, vol. XIII, folio 11; et Plaidoiries, Matinée VI, folio 40.

Digitized by Google

occire et porter le glaive contre les princes, et qu'ainsi vous voilà en guerre, en misère, en voie de destruction. »

La prophétie ne s'accomplit que trop. Celui contre lequel on venait d'accueillir cette plainte, celui qu'on jugeait digne de toute peine, d'amende honorable, de prison, il n'y eut pas besoin de le poursuivre; il revint de lui-même, mais en maître; l'on n'avait que des plaidoiries à lui opposer. Il revint, malgré les plus expresses défenses, entouré d'hommes d'armes, et fit mettre sur la porte de son hôtel deux fers de lances, l'un affilé, l'autre émoussé [1], pour dire qu'il était prêt à la guerre et à la paix, qu'il combattrait aux armes courtoises, ou, si l'on aimait mieux, à mort. Les princes avaient été jusqu'à Amiens pour l'empêcher de venir. Il leur donna des fêtes, leur fit entendre d'excellente musique, et continua sa route jusqu'à Saint-Denis, où il fit ses dévotions. Là, nouvelle défense des princes [2]. Mais il n'entra pas moins à Paris. Il se trouva des gens pour crier : « Noël au bon duc [3] ! » Le peuple croyait qu'il allait supprimer les taxes. Les princes l'accueillirent; la reine, chose odieuse, se contraignit au point de lui faire bonne mine.

Tout semblait rassurant; et pourtant, en entrant dans la ville où l'acte avait été commis, il ne pouvait s'empêcher de trembler. Il alla droit à son hôtel, fit camper toutes ses troupes autour. Mais son hôtel ne lui semblait pas sûr. Il fallut, pour calmer son imagination, que dans son hôtel même, on lui bâtît une chambre tout en pierres de taille, et forte comme une tour [4]. Pendant que ses maçons travaillaient à défendre le corps, ses théologiens faisaient ce qu'ils pouvaient pour cuirasser l'âme. Déjà il avait les certificats de ses docteurs de Flandre; mais il voulait celui de l'université, une bonne justification solennelle en présence du roi, des princes, du peuple, qui approuveraient, au moins par leur silence. Il fallait que le monde entier suât à laver cette tache.

Le duc de Bourgogne ne pouvait manquer de défenseurs parmi les gens de l'université. Son père et lui, avaient toujours été liés avec ce corps par la haine commune du duc d'Orléans et de son pape Benoît XIII. Ils avaient protégé les principaux docteurs. Philippe le Hardi avait donné un bénéfice au célèbre Jean Gerson [5]; son successeur pensionnait le cordelier Jean, tous deux grands adversaires du pape.

Toutefois, pour soutenir cette thèse que le partisan du pape avait été bien et justement tué, il fallait trouver un aveugle et violent logicien, capable de suivre intrépidement le raisonnement contre la raison, l'esprit de corps et de parti contre l'humanité et la nature.

Cette logique n'était pas celle des grands docteurs de l'université, Gerson, d'Ailly, Clémengis. Ils restèrent plutôt dans l'inconséquence; dans leur plus grande passion, ils ne furent jamais aveuglés. D'Ailly et Clémengis écrivirent contre le pape; puis, quand ils craignirent d'avoir ébranlé l'Église même, ils se rallièrent à la papauté, Gerson attaqua le duc d'Orléans pour ses exactions; puis il pleura l'aimable prince, il fit son oraison funèbre.

Au-dessous de ces illustres docteurs, en qui le bon sens et le bon cœur firent toujours équilibre à la dialectique, se trouvaient les vrais scolastiques, les subtils, les violents qui paraissaient les forts, les grands hommes du temps qui n'ont pas été ceux de l'avenir. Ceux-ci étaient généralement plus jeunes que Gerson, qui lui-même était disciple de Pierre d'Ailly et de Clémengis. Ces violents étaient donc la troisième génération dans cette longue polémique, d'autant plus violents qu'ils y venaient tard, et ne pouvaient briller qu'en surpassant la violence des autres. Ainsi la Constituante fut dépassée par la jeune Législative, celle-ci par la très-jeune Convention.

Ces hommes n'étaient pas des misérables, des hommes mercenairés, comme on l'a dit, mais généralement de jeunes docteurs, estimés pour la sévérité de leurs mœurs, pour la subtilité de leur esprit, pour leur faconde. Les uns étaient des

[1] Et se logea en l'hostel d'un bourgeois, nommé Jacques de Haugart, auquel hôtel ledit duc fit pendre par dessus l'huis par dehors deux lances, dont l'une si avoit fer de guerre et l'autre si avoit fer de rochet; pourquoi fut dit de plusieurs nobles estant à icelle assemblée que ledit duc les y avoit fait mettre en signifiance que qui voudroit avoir à lui paix ou guerre, si le prensit. Monstrelet, t. I, p. 234.

[2] A l'approche des troupes qui allaient occuper Paris, le parlement, avec sa prudence ordinaire, ne voulut point se mêler des affaires de la ville ni des précautions à prendre : Et si a esté touchié de requérir provision pour la ville de Paris où plusieurs gens d'armes doivent arriver... Sur quoy n'a pas esté conclu, *quia ad curiam non pertineret multis obstantibus;* au moins, ny pourroit remédier. Archives, Registres du parlement, Conseil, XIII, 10 février 1407 (1408), fol. 15 verso.

[3] C'est du moins ce que rapporte le chroniqueur bourguignon : Mesmement les petits enfans en plusieurs carrefours à haute voix crioient Noël. Monstrelet, t. I, p. 238.

[4] Fist faire... à puissance d'ouvriers, une forte chambre de pierre, bien taillée, en manière d'une tour. Id., ibid., p. 240.

[5] Un canonicat de Bruges, auquel Gerson renonça de bonne heure. Du Pin, Gersoniana.

Digitized by Google

moines comme le cordelier Jean Petit, comme le carme Pavilly, l'orateur des bouchers, le harangueur de la Terreur de 1413. Les autres furent les meneurs des conciles, et marquèrent comme prélats; tels furent, au concile de Constance, Courcelles et Pierre Cauchon qui déposèrent le pape Jean XXIII et jugèrent la Pucelle.

L'apologiste du duc de Bourgogne, Jean Petit, était un Normand, animé d'un âpre esprit normand, un moine mendiant, de la pauvre et sale famille de saint François. Ces cordeliers, d'autant plus hardis qu'ils n'avaient que leur corde et leurs sandales, se jetaient volontiers en avant. Au quatorzième siècle, ils avaient été pour la plupart visionnaires, mystiques, malades et fols de l'amour de Dieu; ils étaient alors ennemis de l'université. Mais, à mesure que le mysticisme fit place à la grande polémique du schisme, ils furent du parti de l'université, et au delà. Le cordelier Jean Petit n'avait pas le moyen d'étudier; il fut soutenu par le duc de Bourgogne, qui l'aida à prendre ses grades et lui fit une pension [1]. A peine docteur, il se fit remarquer par sa violence. L'université l'envoya parmi ceux de ses membres qu'elle députait aux deux papes. Lorsque l'assemblée du clergé de France, en 1406, flottait et n'osait se déclarer entre l'université de Paris qui attaquait le pape Benoît, et celle de Toulouse qui le défendait, Jean Petit prêcha avec la fureur burlesque d'un prédicateur de carrefour, « contre les farces et tours de passe-passe de Pierre de la Lune, dit Benoît. » Il demanda et obtint que le parlement fît brûler la lettre de l'université de Toulouse. C'est alors que le parti de Benoît et du duc d'Orléans fut jugé vaincu, que les gens avisés le quittèrent [2], que ses ennemis s'enhardirent, et que, la suspension des prédications ayant suffisamment irrité le peuple, on crut pouvoir enfin tuer celui qu'on désignait depuis longtemps à la haine comme l'auteur des taxes et le complice du schisme.

L'université avait récemment arraché au roi l'ordre de contraindre par corps le pape qui refusait de céder. Ce pape avait été jugé schismatique, et ses partisans schismatiques. Par deux fois on essaya d'exécuter cette contrainte par l'épée. La mort d'un prince qui soutenait le pape, semblait aux universitaires un résultat naturel de cette condamnation du pape; c'était aussi une contrainte par corps.

Je n'ai pas le courage de reproduire la longue harangue par laquelle Jean Petit entreprit de justifier le meurtre. Il faut dire pourtant que, si ce discours parut odieux à beaucoup de gens, personne ne le trouva ridicule. Il est divisé et subdivisé selon la méthode scolastique, la seule que l'on suivît alors.

Il prit pour texte ces paroles de l'apôtre : « La convoitise est la racine de tous maux. » *Il déduisait* de là doctement une majeure en quatre parties, que la mineure devait appliquer. La mineure avait quatre parties de même pour établir que le duc d'Orléans tombant dans les quatre genres de convoitise, concupiscence, etc., s'était rendu coupable de lèse-majesté en quatre degrés. Il établissait, par le témoignage des philosophes, des pères de l'Église et de la sainte Écriture, qu'il était non-seulement permis, mais honorable et méritoire de tuer un tyran [3]. A cela il apportait douze raisons en l'honneur des douze apôtres, appuyées de nombreux exemples bibliques.

Cet épouvantable fatras n'a pas moins de quatre-

[1] Cette pension n'était pas gratuite; Jean Petit nous apprend lui-même qu'il a fait serment au duc de Bourgogne : Je suis obligé à le servir par serment à lui faict il y a trois ans passés... Lui, regardant que j'estois très-petitement bénéficié, m'a donné chascun an bonne et grande pension pour moi aider à tenir aux escoles; de laquelle pension j'ai trouvé une grand'-partie de mes dépens et trouverai encore, s'il lui plaît de sa grâce. Monstrelet, t. I, p. 245.

[2] Par exemple Savoisy. *Voy.* plus haut, p. 579.

[3] Bien entendu qu'il ne faut pas chercher dans le discours de Jean Petit un sérieux examen de ce prétendu droit de tuer.

Qui a droit *de tuer?* Que la société l'ait elle-même (qu'elle doive du moins l'exercer toujours), cela est fort contestable. Dieu a dit : *Non occides.* Caïn qui a tué son frère, Dieu ne le tue point; il le marque au front. — La société ne doit-elle pas au moins *tuer pour son salut?* Ceci mène loin. Cléon affirme, dans Thucydide, qu'Athènes doit, pour son salut, tuer tout un peuple, celui de Lesbos. — En admettant que la société ait droit de tuer, *un individu* peut-il se charger de tuer *pour elle*, se faire juge du meurtre, juge et bourreau à la fois? — Tuer *un tyran.* Mais qu'est-ce qui a vu un tyran? Qui jamais, dans le monde moderne, a rencontré cette bête horrible de la cité antique? C'est un être disparu, tout autant que certains fossiles. Quel souverain des temps modernes (sauf peut-être un Ecelino, un Ali, un Djezzar) a pu rappeler le tyran de l'antiquité, ce monstre qui supprimait la loi dans une ville, sous lequel il n'y avait plus rien de sûr, ni la propriété, ni la famille, ni la pudeur, ni la vie? — Cette confusion de termes et d'idées dans laquelle tomba d'abord l'étroit génie stoïcien, dans son ignorance et son mépris de l'histoire, produisit les sanglantes bévues de Cléomène et de Brutus. — Au moyen âge, le malentendu augmenta; l'homme du roi, Nogaret, trouve que l'ennemi du roi, Boniface, est un tyran; étant tenu par devoir de *chevalerie* à défendre la *république* et le roi, il a dû arrêter ce tyran. Le prévôt Marcel ne tarde pas à appliquer la même doctrine, mais sur les amis des rois. Ce qu'ils avaient semé, ils le recueillirent.

Digitized by Google

vingt-trois pages dans Monstrelet. Le copier, ce serait à en vomir. Il faut résumer. Tout peut se réduire à trois points :

1. Le duc de Bourgogne a tué *pour Dieu* [1]. Ainsi Judith, etc. Le duc d'Orléans n'était pas seulement l'ennemi du peuple de Dieu, comme Holopherne. Il était l'ennemi de Dieu, l'ami du diable; il était sorcier [2]. La diablesse Vénus lui avait donné un talisman pour se faire aimer, etc.

2. Le duc de Bourgogne a tué *pour le roi*. Il a, comme bon vassal, sauvé son suzerain des entreprises d'un vassal félon.

3. Il a tué *pour la chose publique*, et comme bon citoyen. Le duc d'Orléans était un tyran. Le tyran doit être tué, etc. [3].

Mais il faut lire l'origiual. Il faut voir, dans sa laideur, ce monstrueux accouplement des droits et des systèmes contraires. Le cruel raisonneur prend indifféremment et partout, tout ce qui peut, tant bien que mal, fonder le droit de tuer; tradition biblique, classique, féodale, tout lui est bon, pourvu qu'on tue.

Ce qui rend si repoussante cette apologie de l'assassinat, ce n'est pas seulement l'autorité du principe. Le Prince de Machiavel, qui souvent n'est pas moins atroce, est néanmoins un beau livre, élégant, froid, aigu, comme une belle lame d'acier. Les discours sanguinaires de nos terroristes, plus furieux qu'éloquents, ont toutefois le mérite de ne pas invoquer des principes contraires; ils en appellent seulement au principe abstrait de l'égalité; ils n'invoquent d'histoires que celles de Rome et de la Grèce, qu'à la vérité ils ne comprennent guère.

Milton, sans la gravité sombre de son langage, serait ridicule par l'incohérence; il mêle la Bible et Rome. Quant aux Coups d'État de Gabriel Naudé, c'est le livre d'un pédant qui ne distingue rien, ne comprend rien, qui s'appuie des *coups d'État de Romulus et de Numa* pour justifier la Saint-Barthélemy [4].

Le discours de Jean Petit ne mériterait guère plus d'attention, si c'était aussi l'œuvre individuelle du pédant, l'indigeste avorton éclos du cerveau d'un cuistre. Mais non; il ne faut pas oublier que Jean Petit était un docteur très-important, très-autorisé. Cette monstrueuse laideur de confusion et d'incohérence, ce mélange sauvage de tant de choses mal comprises, c'est du siècle, et non de l'homme. J'y vois la grimaçante figure du moyen âge caduc, le masque demi-homme, demi-bête de la scolastique agonisante.

L'histoire, au reste, ne présente guère d'objet plus choquant. On rirait de ce pêle-mêle d'équivoques, de malentendus, d'histoires travesties, de raisonnements cornus, où l'absurde s'appuie magistralement sur le faux. On rirait; mais on frémit. Les syllogismes ridicules ont pour majeure l'assassinat, et la conclusion y ramène. L'histoire devient ce qu'elle peut. La fausse science, comme un tyran, la violente et la maltraite. Elle tronque et taille les faits, comme elle ferait des hommes. Elle tue l'empereur Julien avec la lance des croisades; elle égorge César avec le couteau biblique, en sorte que le tout a l'air d'un massacre indistinct d'hommes et de doctrines, d'idées et de faits.

Quand il y aurait eu le moindre bon sens dans ce traité de l'assassinat, quand les crimes du duc d'Orléans eussent été prouvés, et qu'il eût mérité la mort, cela ne justifiait pas encore la trahison du duc de Bourgogne. Quoi! pour des fautes si anciennes, après une réconciliation solennelle, après avoir mangé ensemble et communié de la même hostie! Et l'avoir tué de nuit, en guet-apens, désarmé, était-ce d'un chevalier? Un chevalier devait l'attaquer à armes égales, le tuer en champ clos. Un prince, un grand souverain, devait faire la guerre avec une armée, vaincre son ennemi en bataille; les batailles sont les duels des rois.

Au reste la harangue de Jean Petit était moins une apologie du duc de Bourgogne qu'un réquisi-

[1] Les légistes disent que toute occision d'homme, juste ou injuste, est homicide. Mais les théologiens disent qu'il y a deux manières d'homicides, etc. Monstrelet, t. I, p. 281.

[2] M. Buchon dit que le détail des maléfices du duc d'Orléans, toujours omis dans les éditions antérieures de Monstrelet, ne se trouve que dans le ms. 8347. Le ms. du roi 10519, ms. du commencement du quinzième siècle, est précédé d'une miniature enluminée qui représente un loup cherchant à couper une couronne surmontée d'une fleur de lis, tandis qu'un lion l'effraye et le fait fuir. Au bas, on lit ces quatre vers :

Par force le leu rompt et tire
A ses dents et gris la couronne,
Et le lion par très grand ire
De sa pate grant coup lui donne.
(Buchon, éd. de Monstrelet, t. I, p. 302.)

[3] Celui qui l'occit *par bonne subtilité et cautelle en l'épiant*, pour sauver la vie de son roi,... il ne fait pas *nefas*... Ibid., p. 281.— Ceci fait penser aux Provinciales.

[4] Science des princes, ou Considérations politiques sur les coups d'État, par Gabriel Naudé. Parisien, 1673, in-12. Naudé était bibliothécaire du cardinal Mazarin, et il a dédié son livre au cardinal de Bagni, son premier maître. Il a eu l'adresse de donner de l'importance à ce petit livre, en assurant dans la préface qu'il est tiré à douze exemplaires. Il ne trouve qu'une chose à redire à ce beau *coup d'État* de la Saint-Barthélemy, c'est qu'*il n'a été fait qu'à demi*, p. 339. L'ouvrage est toutefois curieux, comme anneau entre Machiavel et Marat.

Digitized by Google

toire contre le duc d'Orléans. C'était un outrage après la mort, comme si le meurtrier revenait sur cet homme gisant à terre, ayant peur qu'il ne revécût, et tâchant de le tuer une seconde fois.

Le meurtrier n'avait pas besoin d'apologie. Pendant que son docteur pérorait, il avait en poche de bonnes lettres de rémission qui le rendaient blanc comme neige. Dans ces lettres, le roi déclare que le duc lui a exposé comment, pour son bien et celui du royaume, « *il a fait mettre hors de ce monde* » son frère le duc d'Orléans; mais il a appris que le roi, « sur le rapport d'aulcuns ses malveillants... en a pris desplaisance... Savoir faisons que nous avons osté et *ostons toute desplaisance* que nous pourrions avoir eue envers lui..., etc. [1]. »

Les gens de l'université ayant si bien soutenu le duc de Bourgogne, il était bien juste qu'il les soutînt à son tour. D'abord il termina à leur avantage l'affaire qui depuis un an tenait en guerre les deux juridictions civile et ecclésiastique. La première eut tort. L'université, le clergé, allèrent dépendre les deux écoliers voleurs dont les squelettes branlaient encore à Montfaucon. Tout un peuple de prêtres, de moines, de clercs et d'écoliers, animés d'une joie frénétique, les mena à travers Paris jusqu'au parvis de Notre-Dame, où ils furent remis à la justice ecclésiastique, et déposés aux pieds de l'évêque[2]. Le prévôt demanda pardon aux recteurs, docteurs et régents [3]. Ce triomphe des deux cadavres, qui était l'enterrement de la justice royale, eut lieu au soleil de mai, attristé par la lueur des torches que portait tout ce monde noir [4].

Le 14 mai, la veille même de la grande victoire de l'université, deux messagers du pape Benoît XIII avaient eu la hardiesse de venir braver dans Paris cette colérique puissance. Ils avaient apporté des bulles menaçantes où l'ennemi, qu'on croyait à terre, semblait plus vivant que jamais [5]. C'était un gentilhomme aragonais (comme son maître Benoît XIII) qui avait hasardé ce coup.

Une députation de l'université vint à grand bruit demander justice. Une grande assemblée se fit à Saint-Paul en présence du roi, du duc de Bourgogne et des princes. Un violent sermon y fut prononcé par Courtecuisse, qui faisait le pendant du discours de Jean Petit. C'était la condamnation du pape, comme l'autre était la condamnation du prince, partisan du pape.

Le texte était : « Que la douleur en soit pour lui; tombe sur lui son iniquité ! » Si le pape eût été là, il n'y eût guère eu plus de sûreté pour lui que pour le duc d'Orléans. Le pape n'y étant pas, on ne frappa que ses bulles. Le chancelier les condamna au nom de l'assemblée, les secrétaires royaux y enfoncèrent le canif, et les jetèrent au recteur qui les mit en menus morceaux [6].

Ce n'était pas assez de poignarder un parchemin. On envoya ordre à Boucicaut d'arrêter *le pape*; et en attendant, on prit, comme suspects d'aimer le pape, l'abbé de Saint-Denis, et le doyen de Saint-Germain l'Auxerrois. Saint-Denis étant, comme on l'a vu, fort mal avec l'Église de Paris, l'arrestation de l'abbé était populaire. Mais le doyen de Saint-Germain l'Auxerrois était membre du parlement. Il y avait imprudence à l'arrêter; le parlement en garda rancune. Les prisonniers, ayant tout à craindre dans ce moment de violence, essayèrent d'apaiser l'université en en se réclamant d'elle, et demandant l'adjonction de quelques-uns de ses docteurs à la commission qui devait les juger. Ils eurent lieu de s'en repentir. Ces scolastiques, étrangers aux lois, aux hommes et aux affaires.

[1] Note de M. Buchon (Monstrelet, t. I, p. 325), d'après les cartons de Fontanieu, année 1407, Bibl. royale.

[2] Ce dit jour ont esté despendus deux exécutez au gibet, qui se disoient clercs et escoliers de l'université de Paris, et au despendre a eu, comme len dit, plus de XL *mille* personnes au gibet, et ont esté ramenez en deux sarqueux, à grant compaignie et grans processions des églises et de l'université, sonnans toutes les cloches des églises, jusques au parviz de N. D., entre X et XI heures, couvers de toile noire, et rendus à lévesque de Paris par certaine forme et manière, et depuiz portez ou menez à Saint-Maturin où ont esté inhumez, comme len dit, et ce fait par ordonnance royal. » 16 mai 1408. Archives, Registres du parlement, Plaidoiries, Matinée VI, folio 93; et Conseil, vol. XIII, folio 26.

[3] « Messeigneurs, leur dit-il, se raillant de leur puissance et de leur obstination, outre le pardon que vous m'accordez, je vous ai grande obligation; car lorsque vous m'avez attaqué, je me tins pour assuré d'être mis hors de mon état; mais je craignais qu'il ne vous vint en idée de conclure aussi à ce que je fusse marié, et je suis bien certain que si une fois vous eussiez mis cette conclusion en avant, il m'aurait fallu, bon gré mal gré, me marier. Par votre grâce, vous avez bien voulu m'exempter de cette rigueur, ce dont je vous remercie très-humblement. » Chronique, n° 10297, citée par M. de Barante, t. III, p. 154, 3e édition.

[4] Medio Maii... cum ingenti luminari... Religieux de Saint-Denis, ms., folio 551.

[5] A esté présentée au roy, dès lundi, comme len disoit, une bulle par laquelle le pape Benedict, qui est lun des contendens du papat, excommunie le roy et messires ses parents et adhérens. Et qu'il en avendra? Diex y pourvoie! Archives, Registres du parlement, Conseil, XIII, folio 27.

[6] Altè elevatas et cum cultello incisas rectori projecerunt, qui tunc eas inverecundè in frusta dilaceravit minuta. Religieux, ms., folio 565.

Digitized by Google

ne purent jamais s'accorder avec les juges [1]. Ils montrèrent autant de gaucherie que de violence, firent arrêter au hasard nombre de gens. Les prisonniers avaient beau invoquer le parlement, l'évêque de Paris; les princes même intercédaient. Ces implacables pédants ne voulaient point lâcher prise.

Le dimanche 25 mai, un professeur de l'université, Pierre aux bœufs (cordelier, comme Jean Petit) lut devant le peuple les lettres royaux qui déclaraient que dorénavant on n'obéirait ni à l'un ni à l'autre pape. Cela s'appela l'acte de Neutralité. Aucune salle, aucune place n'aurait contenu la foule. La lecture se fit à la *culture* de Saint-Martin des Champs. Cette ordonnance n'est point dans le style ordinaire des lois. C'est visiblement un factum de l'université, violent, âcre, et qui n'est pas sans éloquence : « Qu'ils tombent, qu'ils périssent plutôt que l'unité de l'Église. Qu'on n'entende plus la voix de la marâtre : *Coupez l'enfant, et qu'il ne soit ni à moi, ni à elle;* mais la voix de la bonne mère : *Donnez-le-lui plutôt tout entier...* »

On ne s'en tint pas à des paroles. Un concile assemblé dans la Sainte-Chapelle détermina comment l'Église se gouvernerait dans la vacance du saint-siége. Benoît ne put être atteint; il se sauva à Perpignan, entre le royaume d'Aragon, son pays, où il était soutenu, et la France où il guerroyait contre le concile à force de bulles. Mais ses deux messagers furent pris, et traînés par les rues dans un étrange accoutrement; ils étaient coiffés de tiares de papier, vêtus de dalmatiques noires aux armes de Pierre de Luna, et de plus chargés d'écriteaux qui les qualifiaient traîtres et messagers d'un traître. Ainsi équipés, ils furent mis dans un tombereau de boueur, piloriés dans la cour du palais, parmi les huées du peuple qui s'habituait à mépriser les insignes du pontificat [2]. Le dimanche suivant, même scène au parvis Notre-Dame; un moine trinitaire, régent de théologie, invectiva contre eux et contre le pape, avec une violence furieuse et des farces de bateleurs, le tout dans une langue si fangeuse, que bonne part de cette boue retombait sur l'université [3].

Le pape de Rome, le pape d'Avignon, étaient tous les deux en fuite; leurs cardinaux avaient déserté. La reine s'enfuit aussi, emmenant de Paris le Dauphin, gendre du duc de Bourgogne. Les ducs d'Anjou (roi de Sicile), de Berri et de Bretagne, ne tardèrent pas à les suivre. Le duc de Bourgogne allait se trouver seul de tous les princes à Paris, ayant toutefois dans les mains le roi, le concile, l'université. Lâcher le roi et Paris, c'était risquer beaucoup. Cependant il ne pouvait plus remettre son retour aux Pays-Bas. Pendant qu'il faisait ici la guerre au pape et écoutait les prolixes harangues des docteurs, le parti de Benoît et d'Orléans se fortifiait à Liége. Le jeune évêque de Liége, son cousin Jean de Bavière, ne pouvait plus résister [4]. Les Liégeois étaient menés par un homme de tête et de main, le sire de Perweiss, père de l'autre prétendant à l'évêché de Liége; il appelait les Allemands; il faisait venir des archers anglais. Le Brabant était en péril. Que serait-il avenu si la Flandre avait pris parti pour Liége, si les gens de Gand s'étaient souvenus que les Liégeois leur avaient envoyé des vivres avant la bataille de Roosebeke?

Je parlerai plus tard de ce curieux peuple de Liége, de cette extrême pointe de la race et de la langue wallonne au sein des populations germaniques, petite France belge qui est restée, sous tant de rapports, si semblable à la vieille France, tandis que la nôtre changeait. Mais tout cela ne peut se dire en passant.

Les Liégeois étaient quarante mille intrépides fantassins. Mais le duc avait contre eux toute la chevalerie de Picardie et des Pays-Bas qui regardait avec raison cette guerre comme l'affaire commune de la noblesse. La noblesse était d'accord.

[1] Theologi atque artistæ, in disputationibus magis quam processibus experti... Undè inter eos atque injure peritos pluries orta verbalis discordia. Religieux, f. 565.

[2] Religieux, ms., fol. 576 verso. — Au jour dui entre 10 et 11 heures les prélas et elergie de France assemblé au Palaiz sur le fait de l'Eglise, ont esté amenez maistre Sanceloup, nez du pair Darragon, et un chevaucheur du pape Benedict qui fu devers nez de Castelle, en 2 tumbereaux, chascun deulx vestuz dune tunique de toille peincte, où estoit en brief effigiée la manière de la présentation des mauveses bulles dont est mention le 21 de may cy-dessus, et les armes du dict Benedict renversées et autres choses, et mittrez de papier leurs testes, où avoit escriptures du fait, depuis le Louvre où estoient prisonniers, avec plusieurs autres de ce royaume, prélas et autres gens déglise, qui avoient favorisé aux dictes bulles, comme len dit, jusques en la court du Palaiz en molt grant compaignie de gens à trompes, et là ont esté eschafaudez publiquement et puiz remenez au dict Louvre par la manière dessus dicte. Archives, Registres du parlement, Conseil, XIII, folio 30, août 1408.

[3] Quod anum sordidissimæ omasariæ osculari mallet quam os Petri. Religieux, ms., folio 576-577.

[4] *Voy.* les curieux détails que donne Zanfliet sur la faction des *Haïdroit*. Cornelii Zanfliet Leodiensis monachi chronicon, ap. Martène Ampliss. coll., t. V, p. 365, 366. Le Religieux et Monstrelet sont fort étendus et fort instructifs. Placentius (Catalogus, etc.) est peu détaillé.

Digitized by Google

Les villes, Liége, Gand et Paris, ne s'entendaient pas. Gand et Paris ne suivaient pas le même pape que les Liégeois. Le duc de Bourgogne, qui soulevait les communes en France, écrasa en Belgique celle de Liége.

Les Liégeois étaient une population d'armuriers et de charbonniers, brutale et indomptable, que leurs chefs ne pouvaient mener. Dès que les bannières féodales apparurent dans la plaine de Hasbain le proverbe se vérifia :

Qui passe dans le Hasbain,
A bataille le lendemain.

Ils se postèrent quarante mille dans une enceinte fermée de chariots et de canons, et attendirent fièrement. Le duc de Bourgogne, qui savait qu'il allait leur venir encore dix mille hommes de troupes et des archers d'Angleterre, se hasarda d'attaquer. Les Liégeois avaient un peu de cavalerie, quelques chevaliers; mais ils s'en défiaient trop; ils les empêchèrent de bouger. Ceux de Bourgogne ne pouvant les forcer par devant, les tournèrent; une terreur panique les prit; plusieurs milliers de Liégeois se rendirent prisonniers. Le duc de Bourgogne, presque vainqueur, voit apparaître alors les dix mille paresseux de Tongres qui venaient enfin combattre. Il craignit qu'ils ne lui arrachassent la victoire, et ordonna le massacre des prisonniers. Ce fut une immense boucherie; toute cette chevalerie, cruelle par peur, s'acharna sur la multitude qui avait posé les armes. Le duc de Bourgogne prétend, dans une lettre [1], qu'il resta vingt-quatre mille hommes sur le carreau : il avait perdu seulement de soixante à quatre-vingts chevaliers ou écuyers, sans compter les soldats apparemment. Néanmoins, cette disposition fait sentir assez combien, dans la nouveauté et l'imperfection des armes à feu, les moyens offensifs étaient faibles contre ces maisons de fer dont les chevaliers s'affublaient.

Je me défie un peu de ce nombre de vingt-quatre mille hommes; c'est juste celui de la bataille de Roosebeke, que gagna Philippe le Hardi. Le fils ne voulut pas sans doute avoir tué moins que le père. Quoi qu'il en soit, le récit des cruautés épouvantables du parti de Bourgogne qui, dans le Hasbain seul, avait brûlé, disait-on, quatre cents églises paroissiales, souvent même avec les paroissiens, la vengeance de l'évêque de Liége, Jean sans Pitié, ses noyades dans la Meuse, tout cela, chose triste à dire, mais qui peint le siècle, frappa les imaginations, et releva le duc de Bourgogne. Cette bataille fut prise pour le jugement de Dieu. On savait qu'il avait d'ailleurs payé de sa personne [2]. Le peuple, comme les femmes, aime les forts : *Ferrum est quod amant.* On donna au duc de Bourgogne le surnom de *Jean sans Peur;* sans peur des hommes, et sans peur de Dieu [3].

La reine et les princes étaient revenus à Paris dans l'absence du duc de Bourgogne [4], et procédaient contre lui. Un éloquent prédicateur, Cérisy, prononçait une touchante apologie de Louis d'Orléans, qui a effacé à jamais le discours de Jean Petit. L'avocat de la veuve et des orphelins concluait à ce que le duc de Bourgogne fît amende honorable, demandât pardon et baisât la terre, et qu'après avoir fait diverses fondations expiatoires, il allât pendant vingt ans outre-mer pour pleurer son crime. Cela se disait le 11 septembre; le 23, il

[1] Y ont esté occis.., de vingt quatre à vingt six mille Liégeois, comme on peut le savoir par l'estimation de ceux qui ont vu les noms... Nous avons bien perdu de soixante à quatre vingt chevaliers ou écuyers. Lettre du duc de Bourgogne. *Voy.* M. de Barante, t. III, p. 211-212, 3e édition.

[2] Comment en décourant de lieu à autre sur un petit cheval, exhorta et bailla à ses gens grand courage, et comment il se maintint jusques en la fin, n'est besoin d'en faire grand' déclaration... Oncques de son corps sang ne fut trait pour icelui jour, combien qu'il fut plusieurs fois travaillé. Monstrelet, t. II, p. 17.

[3] Il eût pu être nommé, tout aussi bien que son cousin l'évêque, Jean *sans pitié*. Monstrelet dit lui-même : Quant il fut demandé après la déconfiture, si on cesseroit de plus occire iceux Liegeois, il fit réponse qu'ils mourroient tous ensemble, et que pas ne vouloit qu'on les prenst à rançon ni mist à finance. Id., ibid., p. 18.

[4] Dimanche 26 août 1408... Entrèrent à Paris et vindrent de Meleun la royne et le Dauphin accompaignés, environ 4 heures après disner, des ducs de Berri, de Bretoigne, de Bourbon, et plusieurs autres contes et seigneurs et grant multitude de gens darmes et alèrent parmi la ville loger au Louvre. — Mardi 28 août... Ce diet jour entra à Paris la duchesse Dorléans qui à présent est, et la royne d'Angleterre, femme du diet duc, en une litière couverte de noir à 4 chevaux couverts de draps noirs, à heure de vespres, accompaignée de plusieurs chariots noirs pleins de dames et femmes, et de plusieurs dues et contes et gens darmes. Archives, Registres du parlement, Conseil, vol. XIII, fol. 40-41. — Les princes s'accordèrent pour déférer, dans cet intervalle, un pouvoir nominal à la reine et au Dauphin : Ce Ve jour [5 septembre 1408] furent tous les seigneurs de céans au Louvre en la grant sale, ou estoient en personnes la royne, le duc de Guienne, etc. (Suit une longue série de noms) ... en la présence desquelz... fu publiée par la bouche de maistre Jeh. Jouvenel, advocat du roy, la puissance octroiée et commise par le roy à la royne et audit mons. de Guienne sur le gouvernement du royaume, le roy empeschié ou absent. Archives, Ibid., Conseil, vol. XIII, fol. 42 verso.

Digitized by Google

gagnait la bataille de Hasbain ; le 24 novembre, il arrivait à Paris. La foule alla voir avec respect l'homme qui venait de tuer vingt-cinq mille hommes ; il s'en trouva pour crier Noël.

La reine et les princes avaient enlevé le roi à Chartres ; ils pouvaient en son nom agir contre le duc. Cela le décida à un accommodement[1]. La chose fut négociée par le grand maître Montaigu, serviteur de la reine et de la maison d'Orléans, principal conseiller de ce parti, qui avait été envoyé au duc de Bourgogne, qui en avait rapporté une grande peur, et qui ne sentait pas sa tête bien ferme sur ses épaules. Il arrangea avec la crédulité de la peur ce triste traité qui déshonorait les deux partis. Le principal article était que le second fils du mort épouserait une fille du meurtrier, avec une dot de cent cinquante mille francs d'or. Comme dot c'était beaucoup, mais comme prix du sang, combien peu !

Ce fut une laide scène, laide encore comme profanation d'une des plus saintes églises de France. Notre-Dame de Chartres, ses innombrables statues de saints et de docteurs[2], furent condamnées à être témoins de la fausse paix et des parjures. On dressa, non pas au parvis où se faisaient les amendes honorables, mais à l'entrée du chœur, un grand échafaud. Le roi, la reine, les princes y siégeaient. L'avocat du duc de Bourgogne demanda au roi au nom du duc qu'il lui plût « De ne conserver dans le cœur ni colère, ni indignation à cause du fait qu'il a commis et fait faire sur la personne de monseigneur d'Orléans, pour le bien du royaume et de vous. »

Puis les enfants d'Orléans entrèrent ; le roi leur fit part du pardon qu'il avait accordé, et les requit de l'avoir pour agréable. L'avocat de Bourgogne parla en ces termes : « Monseigneur d'Orléans et messeigneurs ses frères, voici monseigneur de Bourgogne, qui vous supplie de bannir de vos cœurs toute haine et toute vengeance, et d'être bons amis avec lui. » Le duc ajouta de sa propre bouche : « Mes chers cousins, je vous en prie. »

Les jeunes princes pleuraient. Selon le cérémonial convenu, la reine, le Dauphin et les seigneurs du sang royal s'approchèrent d'eux, et intercédèrent pour le duc de Bourgogne ; ensuite, le roi, du haut de son trône, leur adressa ces mots : « Mon très-cher fils et mon très-cher neveu, consentez à ce que nous avons fait, et pardonnez. » Le duc d'Orléans et son frère répétèrent alors, l'un après l'autre, les paroles prescrites[3].

Montaigu qui avait dressé d'avance ce traité, par lequel les enfants reconnaissaient que leur père était tué pour le bien du royaume, avait au fond trahi son ancien maître, le duc d'Orléans, pour le duc de Bourgogne. Celui-ci néanmoins lui en voulut mortellement. Il n'avait pas probablement deviné d'avance l'humiliante attitude qu'il lui faudrait prendre dans cette cérémonie, et ce qu'il lui en coûterait pour dire aux enfants : Pardonnez.

Tout le monde savait à quoi s'en tenir sur la valeur d'une telle paix. Le greffier du parlement, en l'inscrivant sur son registre, ajoute ces mots à la marge : « Pax, pax, inquit propheta, et non est pax[4]. »

Les réconciliés revinrent à Paris, plus ennemis que jamais, mais d'accord pour sacrifier le trop conciliant Montaigu. Ce pauvre diable n'avait après tout péché que par peur. Mais il avait encore un autre crime ; il était trop riche. On se demandait comment ce fils d'un notaire de Paris, médiocrement lettré, de pauvre mine, petite taille, barbe claire, la langue épaisse[5], comment il s'y était pris pour gouverner la France depuis si longtemps. Il fallait bien, avec tout cela, qu'il fût pourtant un habile homme pour que la reine, le duc d'Orléans, les ducs de Berri et de Bourbon, eussent tous besoin de lui et l'appelassent leur ami.

L'habileté qui lui manqua, ce fut de se faire petit. Sans parler de ses grandes terres, il avait bâti à Marcoussis un délicieux château. A Paris, le peuple montrait avec envie son splendide hôtel. Les plus grands seigneurs avaient recherché ses filles. Récemment encore, il avait marié son fils avec la fille du connétable d'Albret, cousin du roi. Il fit encore son frère évêque de Paris, et à cette occasion, il eut l'imprudence de traiter les princes, d'étaler une incroyable quantité de vaisselle d'or et d'argent. Les convives ouvrirent de grands yeux ; leur cupidité attisa leur haine. Ils trouvèrent fort mauvais que Montaigu eût tant de vaisselle d'or, lorsque celle du roi était en gage.

Pour un homme nouveau, Montaigu semblait bien assis. Dès le temps du gouvernement des Mar-

[1] A la rentrée du parlement, le vieux chancelier traça un tableau touchant de la désolation du royaume. Archives, Registres du Parlement, Conseil, XIII, folio 49.

[2] *Voy.* les articles de M. Didron dans le Journal de l'instruction publique, et le grand ouvrage que prépare M. de Salvandy.

[3] Religieux de Saint-Denis, ms., folio 615.

[4] Archives, Registres du parlement, Conseil, XIII, folio 65.

[5] Illitteratum, staturâ pusillum, barba genas mentumque non grata plenitudine vestitum, balbum adeoque impeditioris linguæ ut... Religieux de Saint-Denis, ms., fol. 637.

Digitized by Google

mousets, il s'était acquis beaucoup de gens; il était bien apparenté, bien allié. Frère de l'archevêque de Sens, il venait de prendre une forte position populaire dans Paris en y faisant son frère évêque. Aussi les princes menèrent l'affaire à petit bruit. Ils s'assemblèrent secrètement à Saint-Victor [1], délibérèrent sous le sceau du serment, ils conspirèrent, trois ou quatre princes du sang et les plus grands seigneurs de France, contre le fils du notaire. On avertit Montaigu; mais il s'obstina à ne rien craindre. N'avait-il pas pour lui le roi, le bon duc de Berri, la reine surtout, en mémoire du duc d'Orléans? La reine s'employa, il est vrai, un peu en sa faveur. Mais il ne fallut pas grande violence pour lui forcer la main; on lui promit que les grands biens de Montaigu seraient donnés au Dauphin [2]. Après tout, elle était absente, à Melun; ce triste spectacle de la mort d'un vieux serviteur ne devait pas affliger ses yeux.

Il y eut à la mort de Montaigu une chose qu'on ne voit guère à la chute des favoris : le peuple se souleva [3]. Montaigu, il est vrai, intéressait les trois puissances de la ville : il était frère de l'évêque; il réclamait le privilége de cléricature, celui du clergé et de l'université; enfin, il en appelait au parlement. Rien ne lui servit. La ville était pleine des gentilshommes du duc de Bourgogne. Le nouveau prévôt de Paris, Pierre Desessarts, monta à cheval, courut les rues avec une forte troupe, criant qu'il tenait les traîtres qui étaient cause de la maladie du roi, qu'il en rendrait bon compte, que les bonnes gens n'avaient qu'à retourner à leurs affaires et à leurs métiers [4].

Montaigu nia tout d'abord; mais il était entre les griffes d'une commission; on lui fit tout avouer par la torture. Le 17 octobre, sans perdre de temps, moins d'un mois après sa belle fête, il fut traîné aux halles. On ne lut pas même l'arrêt. Brisé qu'il était par la torture, les mains disloquées, le ventre rompu, il baisait la croix de tout son cœur, affirmant jusqu'au bout qu'il n'était pas coupable, non plus que le duc d'Orléans, que seulement il ne pouvait nier qu'ils n'eussent mal usé des deniers du roi et trop dépensé. L'assistance pleurait; ceux mêmes que les princes avaient envoyés pour s'assurer du supplice, revinrent tout en larmes [5].

Cette mort avait touché tout le monde, mais effrayé encore plus. Quel en fut le résultat? Celui qu'on devait attendre de la lâcheté du temps. Tous voulurent être du côté d'un homme qui frappait si fort; la mort du duc d'Orléans, celle de Montaigu, le massacre de Liége, c'étaient trois grands coups. Le roi de Navarre était déjà allié du duc de Bourgogne [6], dont il avait besoin contre le comte d'Armagnac. Le duc d'Anjou le fut pour de l'argent; il en reçut, comme dot d'une fille de Bourgogne, pour aller perdre encore cet argent en Italie. La reine fut aussi gagnée par un mariage; le duc de Bourgogne alla la voir à Melun et promit de faire épouser au frère d'Isabeau (Louis de Bavière), la fille de son ami, le roi de Navarre. Il était d'ailleurs arrangé que le jeune Dauphin présiderait désormais le conseil; la grosse Isabeau [7] crut sottement qu'elle gouvernerait son fils, et par son fils le royaume. Elle revint à Paris, c'est-à-dire qu'elle se remit entre les mains du duc de Bourgogne.

Ainsi, les choses tournaient à souhait pour lui et pour son parti. L'université, toute-puissante au concile de Pise, venait de mettre à profit la déposition des deux papes, pour faire donner la papauté à l'un de ses anciens professeurs [8], qui apparemment n'aurait rien à refuser à l'université et au duc de Bourgogne.

Que manquait-il à celui-ci, sinon de se réhabiliter, s'il pouvait, de faire oublier? Il y avait deux moyens, réformer l'État et chasser l'Anglais. Il entreprit de nouveau d'assiéger Calais; cette fois le duc d'Orléans n'était plus là pour faire manquer l'entreprise. Il s'y prit comme la première fois; il fit bâtir une ville de bois autour de la ville; il entassa dans l'abbaye de Saint-Omer force machines et quantité d'artillerie. Mais les Anglais, pour la somme de dix mille nobles à la rose, trouvèrent un charpentier qui y jeta le feu grégeois et brûla en un moment tout ce qu'on avait longuement préparé.

La réforme n'alla guère mieux que la guerre.

[1] In ecclesiâ Sancti Victoris... juramenti mutuo se astringentes. Religieux, fol. 636 verso.

[2] Biblioth. royale, ms. Dupuy, vol. 744. Fontanieu, 107-108, ann. 1409.

[3] Civita mota est, et cives arma susceperunt. Religieux, ms., folio 637.

[4] Mechanicis artibus et suis negociationibus vacarent. Id., ibid.

[5] Affirmasse quod tormentorum violentiâ (quâ et manus dislocatas et se ruptum circa pudenda monstrabat) illa confessus fuerat, nec in aliquo culpabilem ducem Aurelianensem nec se etiam reddebat nisi in pecuniarum regiarum nimiâ consumptione. Id., fol. 635.

[6] Le duc de Bourgogne déploie dans cette année 1409 une remarquable activité. Il cherche des alliances au Midi et au Nord. *Voy.* les traités avec le roi de Navarre, le comte de Foix, le duc de Bavière et Édouard de Bar. Bibl. royale, ms. Baluze, 9484, 2.

[7] Mole carnis gravata nimium. Religieux, ms., folio 640 verso.

[8] In sacrâ paginâ excellentissimum professorem. Id., folio 628.

Digitized by Google

Le duc de Bourgogne l'avait commencée à sa manière, rudement. Il avait rendu à Paris ses priviléges, en y mettant un prévôt à lui, le violent Desessarts. Il avait convoqué une assemblée générale de la noblesse, sous la présidence du Dauphin, s'emparant du Dauphin même et mettant de côté le vieux duc de Berri.

Cependant, il prenait les finances en main, destituant au nom du roi et des princes tous les trésoriers, et mettant à leur place des bourgeois de Paris, des gens riches, timides et dépendants. Tous les receveurs devaient rendre compte à un haut conseil qu'il dominait par le comte de Saint-Pol. Ce conseil fit une chose inouïe, il interdit la chambre des comptes, fit arrêter plusieurs de ses membres [1], et néanmoins il se servit de ses registres, relevant sur les marges les *Nimis habuit* ou *Recuperetur* dont cette sage et honnête compagnie marquait les payements excessifs. On voulait s'autoriser de ces notes pour tirer de l'argent de ceux qui avaient reçu, ou même de leurs héritiers.

Cela était inquiétant pour beaucoup de monde, suspect pour tous, d'autant plus que dans toutes ces mesures on voyait, derrière le duc de Bourgogne, un homme emporté, passionné et brouillon, le nouveau prévôt de Paris, Desessarts, homme de peu, qui se hâtait de faire sa main, d'enrichir les siens, comme avait fait Montaigu; il l'avait mené au gibet, et il y courait lui-même.

Tel était Paris; hors de Paris, se formait un grand orage. Le duc d'Orléans n'était qu'un enfant, un nom; mais autour de ce nom se serraient naturellement tous ceux qui haïssaient le duc de Bourgogne et le roi de Navarre. D'abord le comte d'Armagnac, ennemi du second par voisinage, du premier pour avoir dès longtemps été forcé de céder le Charolais; puis le duc de Bretagne, les comtes de Clermont et d'Alençon; enfin, les ducs de Berri et de Bourbon, qui, se voyant comptés pour rien par le duc de Bourgogne, passèrent de l'autre côté. Ces princes s'allièrent « pour la réforme de l'État et contre les ennemis du royaume. »

C'était aussi contre les ennemis du royaume que le duc de Bourgogne levait des troupes et demandait de l'argent. Il fit venir à Paris les principaux bourgeois des villes de France pour obtenir, non une taxe, mais un prêt; les Anglais, disait-il, menaçaient de débarquer. Les bourgeois, sans délibérer, répondirent nettement que leurs villes étaient déjà trop chargées, que le duc de Bourgogne n'avait qu'à faire usage de trois cent mille écus d'or qui, disait-on, avaient été recouvrés. Mais cet argent s'était écoulé sans qu'on sût comment [2].

Paris ne montrait pas plus de zèle que les autres villes; le duc avait voulu lui rendre ses armes et ses divisions militaires de centeniers, soixanteniers, cinquanteniers, etc. Les Parisiens le remercièrent, et n'en voulurent pas, ne se souciant pas de devenir les soldats du duc de Bourgogne. Il n'avait pu non plus faire un capitaine de Paris; la ville prétendit qu'ayant eu un prince du sang pour capitaine (le duc de Berri), elle ne pouvait accepter un capitaine de moindre rang.

Le duc de Bourgogne, ayant contre lui les princes, sans avoir pour lui les villes, fut obligé de recourir à ses ressources personnelles. Il appela ses vassaux. Une nuée de Brabançons vint s'abattre sur la France du nord, sur Paris, pillant, ravageant. Paris, devenu sensible au mal général par ses propres souffrances, demanda la paix à grands cris. Son organe ordinaire, l'université, avec cet aplomb propre aux gens qui ne connaissent ni les hommes, ni les choses, trouvait un moyen fort simple de tout arranger, c'était d'exclure du gouvernement les deux chefs de partis, les ducs de Berri et de Bourgogne, de les renvoyer dans leurs terres, et de prendre dans les trois états des gens de bien et d'expérience, qui gouverneraient à merveille. Le duc de Bourgogne et le roi de Navarre accueillirent d'autant mieux la chose, qu'elle était impraticable. Ils firent parade de désintéressement; ils étaient prêts, disaient-ils, soit à servir l'État gratuitement, en sacrifiant même leurs biens, ou encore à se retirer, si c'était l'utilité du royaume.

L'université n'eut pas à aller loin pour trouver le duc de Berri. Il était déjà avec ses troupes à Bicêtre. Il avait répondu à une première ambassade, qui lui demandait la paix au nom du roi, que justement il venait pour s'entendre avec le roi. Il reçut parfaitement les députés de l'université, goûta

[1] Et quia à longo tempore, D. Cameræ computorum ægrè ferentes quod rex manu prodigâ pecunias multis etiam indignis consueverat largiri, dona in scriptis redigebant, addentes in margine *Recuperetur*, *Nimis habuit*; statutum est ut registrum præsidentibus traderetur, qui quod nimium fuerat ab ipsis aut eorum hæredibus usquè ad ultimum quadrantem, cessante omni appellatione, extorquerent. Omnes etiam Dominos Cameræ computorum deposuerunt, uno duntaxat excepto qui vices suppleret omnium, donec... Religieux, ms., f. 659. — *Voy.* aussi Ordonn., t. IX, p. 468, et seq.

[2] Au milieu de cette détresse, nous trouvons, entre autres dépenses, un mandement de Charles VI pour le payement de ses veneurs. L'acte est rédigé dans des termes très-impératifs et très-rigoureux. A la suite de la signature du roi viennent ces mots : « Garde qu'en se n'ait faute. » Bibl. royale, ms., Fontanieu, 107-108, ann. 1410, 9 juillet. — Pour une paire d'heures, données par le roi à la duchesse de Bourgogne, 600 écus. Ibid., 109-110, ann. 1413.

Digitized by Google

leur conseil, répondant gaiement : « S'il faut, pour gouverner, des gens pris dans les trois états, j'en suis et je retiens place dans les rangs de la noblesse. »

L'hiver et la faim forcèrent pourtant les princes à accepter l'expédient que proposait l'université. Il donnait satisfaction à leur gloriole. Le duc de Bourgogne consentait à s'éloigner en même temps qu'eux. Le conseil devait être composé de gens qui jureraient de n'appartenir ni à l'un ni à l'autre. Le Dauphin était remis à deux seigneurs nommés, l'un par le duc de Berri, l'autre par le duc de Bourgogne. [Paix de Bicêtre, 1er nov. 1410.]

Au fond, celui-ci restait maître. Il avait l'air de quitter Paris, mais il le gardait. Son prévôt, Desessarts, qui devait sortir de charge, y fut maintenu. Le Dauphin n'eut guère autour de lui que de zélés Bourguignons. Son chancelier était Jean de Nyelle sujet et serviteur du duc de Bourgogne; ses conseillers, le sire de Heilly, autre vassal du même prince, le sire de Savoisy, qui avait embrassé récemment son parti, Antoine de Craon de la famille de l'assassin de Clisson, le sire de Courcelles, parent sans doute du célèbre docteur qui fut l'un des juges de la Pucelle, etc.

Le duc de Bourgogne s'était retiré conformément au traité. Il n'armait pas, et ses adversaires armaient. Les torts paraissaient être du côté des amis du duc d'Orléans. Le conseil du Dauphin, pour mieux faire croire à son impartialité, s'adjoignit le parlement, quelques évêques, quelques docteurs de l'université, plusieurs notables bourgeois, et, au nom de cette assemblée, il défendit aux ducs d'Orléans et de Bourgogne d'entrer dans Paris.

La défense était dérisoire; ce dernier était en réalité si bien présent dans Paris, qu'à ce moment même il décidait la ville alarmée à prendre pour capitaine un homme à lui, le comte de Saint-Pol.

Il s'agissait de mettre Paris en défense. On proposa une taxe générale dont personne ne serait exempt, ni le clergé, ni l'université. Mais leur zèle n'alla pas jusque-là pour le parti de Bourgogne; à ce mot d'argent, ils se soulevèrent. Le chancelier de Notre-Dame, parlant au nom des deux corps, déclara qu'ils ne pouvaient donner ni prêter; qu'ils avaient bien de la peine à vivre; qu'on savait bien que, si les finances du roi n'étaient dilapidées, il entrerait tous les mois deux cent mille écus d'or dans ses coffres; que les biens de l'Église, amortis depuis longtemps, n'avaient rien à voir avec les taxes. Enfin il s'emporta jusqu'à dire que, lorsqu'un prince opprimait ses sujets par d'injustes exactions, c'était, d'après les anciennes histoires, un cas légitime de le déposer [1].

Cette hardiesse extraordinaire de langage indiquait assez que le clergé et l'université ne seraient point pour le parti bourguignon un instrument docile. Le nouveau capitaine de Paris chercha ses alliés plus bas : il s'adressa aux bouchers. Ce fut un curieux spectacle de voir le comte de Saint-Pol, de la maison de Luxembourg, cousin des Empereurs et du chevaleresque Jean de Bohême, partager sa charge de capitaine de Paris avec les Legoix [2] et autres bouchers; de le voir armer ces gens, marcher dans Paris de front avec cette *milice royale*, les charger de faire les affaires de la ville, et de poursuivre les orléanais. Il risquait gros en s'alliant ainsi. Il croyait tenir les bouchers; n'étaient-ce pas eux qui allaient bientôt le tenir lui-*même*? Le comte de Saint-Pol et son maître le duc de Bourgogne mettaient là en mouvement une formidable machine; mais, le doigt pris dans les roues, ils pouvaient fort bien, doigt, tête et corps, y passer tout entiers.

Je ne sais au reste s'il y avait moyen d'agir autrement. Tout esprit de faction à part, Paris, au milieu des bandes qui venaient batailler autour, avait grand besoin de se garder lui-même. Or, depuis la punition des Maillotins et le désarmement, les seuls des habitants qui eussent le fer en main et l'assurance que donne le maniement du fer, c'étaient les bouchers. Les autres, comme on l'a vu, avaient refusé de reprendre leurs centeniers, de crainte de porter les armes. Les gentilshommes du comte de Saint-Pol n'auraient pas suffi, ils auraient même été bientôt suspects, si on ne les eût vus toujours à côté d'une malice, brutale, il est vrai, violente, mais après tout, parisienne et intéressée à défendre Paris du pillage. Quelque peur qu'on eût des bouchers, on avait bien autrement peur des innombrables pillards qui venaient jusqu'aux portes observer, tâter la ville, et qui auraient fort bien pu, si elle n'eût pris garde à elle, l'enlever par un coup de main [3].

[1] Nec reges dignè vocari, si exactionibus injustis opprimant populum suum, sed quod eos depositione dignos possint rationabiliter reputare, in annalibus antiquis possunt de multis legere. Religieux, ms., folio 675 verso.

[2] Peu après, nous voyons le duc de Bourgogne assister aux obsèques du boucher Legoix : Et lui fit-on moult honorables obsèques, autant que si c'eût été un grand comte. Juvénal des Ursins, p. 236.

[3] Dans une de ces alarmes, on fit loger le roi au palais avec une forte troupe de gens d'armes, au grand effroi du greffier : « Ce dict jour, pour ce que le roy notre Sire, accompaignié de molt de princes, barons et chevaliers et grant nombre de gens darmes, estoit

Digitized by Google

C'était une terrible chose pour la gent innocente et pacifique des bourgeois, de voir du haut de leurs clochers le double flot des populations du Midi et du Nord qui battait leurs murs. On eût dit que les provinces extrêmes du royaume, longtemps sacrifiées au centre, venaient prendre leur revanche. La Flandre se souvenait de sa défaite de Roosebeke. Le Languedoc n'avait pas oublié les guerres des Albigeois, encore moins les exactions récentes des ducs d'Anjou et de Berri. Ce que le centre avait gagné par l'attraction monarchique, il le rendit avec usure. Le nord, le midi, l'ouest, envoyèrent ici tout ce qu'ils avaient de bandits.

D'abord pour défendre Paris contre les gens du midi qu'amenait le duc d'Orléans, arrivèrent les Brabançons mercenaires du duc de Bourgogne. Pour mieux le défendre, ils ravagèrent tous les environs, pillèrent Saint-Denis. Autres défenseurs, les gens des communes de Flandre; ceux-ci, gens intelligents qui savaient le prix des choses, pillaient méthodiquement, avec ordre, à fond, de manière à faire place nette; puis ils emballaient proprement. De guerre, il ne fallait pas leur en parler; ce n'était pas pour cela qu'ils étaient venus. Leur comte avait beau les prier, chapeau bas, de se battre un peu, ils n'en tenaient compte. Quand ils avaient rempli leurs charrettes [1], les seigneurs de Gand et de Bruges reprenaient, quoi qu'on pût leur dire, le chemin de leur pays.

Mais la grande foule des pillards venait des provinces nécessiteuses de l'ouest et du midi. La campagne, à la voir au loin, était toute noire de ces bandes fourmillantes; gueux ou soldats, on n'eût pu le dire; qui à pied, qui à cheval, à âne; bêtes et gens maigres et avides, à faire frémir, comme les sept vaches dévorantes du songe de Pharaon.

Démêlons cette cohue. D'abord il y avait force Bretons. Les familles étaient d'autant plus nombreuses, en Bretagne, qu'elles étaient plus pauvres. C'était une idée bretonne d'avoir le plus d'enfants possible, c'est-à-dire plus de soldats qui allassent gagner au loin et qui rapportassent [2]. Dans les vraies usances bretonnes, la maison paternelle, le foyer restait au plus jeune [3]; les aînés étaient mis dehors; ils se jetaient dans une barque, ou sur un mauvais petit cheval, et tant les portait la barque ou l'indestructible bête, qu'ils revenaient au manoir refaits, vêtus et passablement garnis.

En Gascogne, un droit différent produisait les mêmes effets. L'aîné restait fièrement au castel, sur sa roche, sans vassal que lui-même, et se servant par simplicité. Les cadets s'en allaient gaiement devant eux, tant que la terre s'étendait, bons piétons, comme on sait, allant à pied par goût, tant qu'ils ne trouvaient pas un cheval, riches d'une épée de famille, d'un nom sonore et d'une cape percée; du reste nobles comme le roi, c'est-à-dire comme lui sans fief [4], et n'en levant pas moins quint et requint sur la terre, péage sur le passant.

Ce vieux portrait du Gascon, pour être vieux, n'est pas moins ressemblant, et je crois que, *mutatis mutandis*, il en reste quelque chose. Tels les peint la chronique dès le temps du bon roi Robert [5]; tels au temps des Plantagenets [6]; tels sous Bernard d'Armagnac, et enfin sous Henri IV. L'excellent baron de Feneste [7] n'exprime pas seulement l'invasion des intrigants du midi sous le Béarnais;

venu loger au Palaiz, et pour les gens darmes estoient pleins les hostelz tant de la Cité que du cloistre de Paris, et par tout oultre les pons par devers la place Maubert, sans distinction, hors les seigneurs de céans pour lesquels a esté ordené, comme a dit en la chambre le prevost de Paris, que en leurs hostelz len ne se logera pas, et que en telz cas aventure seroit que les chambellans du roy notre dit Sire ne preissent les Tournelles de céans, esquelles a procès sans nombre qui seroient en aventure destre embroillez, fouillez et adirez et perdus, qui seroit dommage inestimable à tous de quelque estat que soit de ce royaume. Jay fait murer l'uiz de ma tournelle, a fin que len ne y entre, car : *In armigero vix potest vigere ratio.* » — Le greffier a dessiné un soldat sur la marge. Archives, Registres du parlement, Conseil, XIII, folio 131 verso. 16 septembre 1410.

[1] Deux mille charrettes, selon Meyer, douze mille, selon Monstrelet, t. II, p. 247. — Leur requist bien instamment qu'ils le voulsissent servir encore huit jours... Commencèrent à crier à haulte voix : *Wap, wap* (qui est à dire en françois : A l'arme, à l'arme),... boutèrent le feu par tous leurs logis, en criant derechef tous ensemble : *Gau! gau!* se départirent et prirent leur chemin vers leurs pays... Le duc de Bourgogne... le chaperon ôté hors de la tête devant eux, leur pria à mains jointes très-humblement... eux disant et appelant frères, compains et amis... Id., ibid., p. 261.

[2] Quelquefois cinquante enfants, de dix femmes différentes... Guillelm. Pictav., ap. Script. fr., t. XI, p. 88. *Voyez* aussi plus haut, p. 51, note 10, liv. I, ch. 4.

[3] Coutumier général, t. IV, p. 408, usanee de Quevaise, art. 61; usance de Rohan, art. 17, 22. Michelet, t. II, p. 341, Origines du droit, liv. I, ch. 3.

[4] Le roi n'en est pas moins le grand *fieffeux*; il n'a rien et il a tout.

[5] *Voy.* au livre IV, ceux qui vinrent avec la reine Constance.

[6] Ibid., Sous la plupart de ces princes, au douzième et treizième siècle, les Poitevins et les Gascons gouvernèrent l'Angleterre.

[7] Aventures du baron de Feneste (par d'Aubigné), 1620.

Digitized by Google

plus sérieux en apparence, moins amusant, moins *gasconnant*, ce baron subsiste. Alors, aujourd'hui et toujours, ces gens ont exploité de préférence un fonds excellent, la simplicité et la pesanteur des hommes du nord. Aussi émigraient-ils volontiers. Ce n'était pas pour bâtir, comme les Limousins, ni pour porter et vendre, comme les gens d'Auvergne. Les Gascons ne vendaient qu'eux-mêmes. Comme soldats, comme *domestiques* des princes, ils servaient pour devenir maîtres. Ne leur parlez pas d'être ouvriers ou marchands; ministres ou rois, à la bonne heure. Il leur faut, non pas ce que demandait Sancho, *une toute petite île*, mais bien un royaume, un royaume de Naples, de Portugal, s'il se pouvait; de Suède au moins [1], ils s'en contenteront, hommes honnêtes et modérés. Tout le monde ne peut pas, comme le *meunier du moulin de Barbaste* [2], gagner Paris pour une messe.

Quoique au fond le caractère ait peu changé, nous ne devons pas nous figurer les Méridionaux d'alors, comme nous les voyons et les comprenons aujourd'hui. Tout autres ils apparurent à nos gens du quinzième siècle, lorsque les oppositions provinciales étaient si rudement contrastées, et encore exagérées par l'ignorance mutuelle. Ce midi fit horreur au nord. La brutalité provençale, capricieuse et violente; l'âpreté gasconne, sans pitié, sans cœur, faisant le mal pour en rire; les durs et intraitables montagnards du Rouergue et des Cévennes, les sauvages Bretons aux cheveux pendants, tout cela dans la saleté primitive, baragouinant, maugréant dans vingt langues, que ceux du nord croyaient espagnoles ou moresques. Pour mettre la confusion au comble, il y avait parmi le tout des bandes de soldats allemands, d'autres de lombards [3]. Cette diversité de langues était une terrible barrière entre les hommes, une des causes pour lesquelles ils se haïssaient sans savoir pourquoi. Elle rendait la guerre plus cruelle qu'on ne peut se le figurer. Nul moyen de s'entendre, de se rapprocher. Le vaincu qui ne peut parler, se trouve sans ressource, le prisonnier sans moyen d'adoucir son maître. L'homme à terre voudrait en vain s'adresser à celui qui va l'égorger; l'un dit *grâce*, l'autre répond *mort*.

Indépendamment de ces antipathies de langage et de race, dans une même race, dans une même langue, les provinces se haïssaient. Les Flamands, même de langue wallonne, détestaient les chaudes têtes picardes [4]. Les Picards méprisaient les habitudes régulières des Normands qui leur paraissaient serviles [5]. Voilà pour la langue d'oïl. Dans la langue d'oc, les gens du Poitou et de la Saintonge, haïs au nord comme méridionaux, n'en ont pas moins fait des satires contre les gens du midi, surtout contre les Gascons [6].

Au bout de cette échelle de haines, par delà Bordeaux et Toulouse, se trouve, au pied des Pyrénées, hors des routes et des rivières navigables, un petit pays dont le nom a résumé toutes les haines du midi et du nord. Ce nom tragique est celui d'Armagnac.

Rude pays, vineux, il est vrai, mais sous les grêles de la montagne, souvent fertile, souvent frappé. Ces gens d'Armagnac et de Fézenzac, moins pauvres que ceux des Landes, furent pourtant encore plus inquiets. De bonne heure, leurs comtes déclarent qu'ils ne veulent dépendre que de Sainte-Marie d'Auch, et ensuite ils battent et pillent l'archevêque d'Auch pendant près de deux siècles. Persécuteurs assidus des églises, excommuniés de génération en génération, ils vécurent, la plupart, en vrais fils du diable.

Lorsque le terrible Simon de Montfort tomba sur le Midi, comme le jugement de Dieu, ils s'amendèrent, lui firent hommage, puis au comte de Poitiers. Saint Louis leur donna plus d'une sévère leçon. L'un d'eux fut mis, pour réfléchir deux ans, dans le château de Péronne. Ils finirent par comprendre qu'ils gagneraient plus à servir le roi de France; la succession de Rodez, si éloigné de l'Armagnac, les engagea d'ailleurs dans les intérêts du royaume.

Les Armagnacs devinrent alors, avec les Albret, les capitaines du Midi pour le roi de France. Battants, battus, toujours en armes, ils menèrent partout les Gascons, jusqu'en Italie. Ils formèrent une leste et infatigable infanterie, la première qu'ait eue la France. Ils poussaient la guerre avec une violence inconnue jusque-là, forçant tout le monde à prendre la croix blanche, coupant le pied, le poing, à qui refusait de les suivre [7].

[1] L'affaire de Portugal, pour être moins éclaircie, n'en est pas moins probable.

[2] C'est le sobriquet d'amitié que les Gascons donnaient à leur Henri.

[3] Monstrelet, t. II, p. 169.

[4] Id., ibid., p. 249, 255.

[5] Je lis, dans une lettre de grâce, que des Picards entendant parler d'une somme de 800 livres, que le capitaine de Gisors exigeait des Normands, disaient : « Se c'estoit en Picardie, l'en abateroit les maisons de ceulz qui se acorderoient de les paier. » Archives, Trésor des chartes, registre 148, 214; ann. 1395.

[6] D'Aubigné, l'auteur du Baron de Feneste, était né en Saintonge, établi en Poitou.

[7] Vaissette, Hist. du Languedoc, t. IV, p. 282. Néanmoins ils conservaient toujours des liaisons avec les

Digitized by Google

Nos rois les comblèrent. Ils les étouffèrent dans l'or [1]. Ils les firent généraux, connétables. C'était méconnaître leur talent; ces chasseurs des Pyrénées et des Landes, ces lestes piétons du Midi, valaient mieux pour la petite guerre que pour commander de grandes armées. Les comtes d'Armagnac furent faits deux fois prisonniers en Lombardie. Le connétable d'Albret conduisait malheureusement l'armée d'Azincourt.

C'était trop faire pour eux, et l'on fit encore davantage. Nos rois crurent s'attacher ces Armagnacs en les mariant à des princesses du sang. Voilà ces rudes capitaines gascons qui se décrassent, prennent figures d'hommes et deviennent des princes. On leur donne en mariage une petite-fille de saint Louis. Qui ne les croirait satisfaits? Chose étrange et qui les peint bien : à peine eurent-ils cet excès d'honneur de s'allier à la maison royale, qu'ils prétendirent valoir mieux qu'elle, et se fabriquèrent tout doucement une généalogie qui les rattachait aux anciens ducs d'Aquitaine, légitimes souverains du Midi, d'autre part aux Mérovingiens, premiers conquérants de la France. Les Capétiens étaient des usurpateurs qui détenaient le patrimoine de la maison d'Armagnac.

Tout Français, et princes, qu'ils étaient devenus, le naturel diabolique reparaissait à tout moment. L'un d'eux épouse sa belle-sœur (pour garder la dot); un autre sa propre sœur avec une fausse dispense. Bernard VII, comte d'Armagnac, qui fut presque roi et finit si mal, avait commencé par dépouiller son parent, le vicomte de Fézenzaguet, le jetant avec ses fils, les yeux crevés, dans une citerne. Ce même Bernard, se déclarant ensuite serviteur du duc d'Orléans, fit bonne guerre aux Anglais, leur reprit soixantes petites places. Au fond, il ne travaillait que pour lui-même; quand le duc d'Orléans vint en Guienne, il ne le seconda pas. Mais, dès que le prince fut mort, le comte d'Armagnac se porta pour son ami, pour son vengeur, il saisit hardiment ce grand rôle, mena tout le Midi au ravage du Nord, fit épouser sa fille au jeune duc d'Orléans, lui donnant en dot ses bandes pillardes et la malédiction de la France.

Ce qui rendit ces Armagnacs exécrables, ce fut, outre leur férocité, la légèreté impie avec laquelle ils traitaient les prêtres, les églises, la religion. On aurait dit une vengeance d'Albigeois, ou l'avant-goût des guerres protestantes. On l'eût cru, et l'on se fût trompé. C'était légèreté gasconne [2], ou brutalité soldatesque. Probablement aussi, dans leur étrange christianisme, ils pensaient que c'était bien fait de piller les saints de la langue d'oïl, qu'à coup sûr ceux de langue d'oc ne leur en sauraient pas mauvais gré. Ils emportaient les reliquaires sans se soucier des reliques; ils faisaient du calice un gobelet, jetaient les hosties. Ils remplaçaient volontiers leurs pourpoints percés par des ornements d'église; d'une chape ils se taillaient une cotte d'armes, d'un corporal un bonnet [3].

Arrivés devant Paris, ils avaient pris Saint-Denis pour centre. Ils logèrent dans la petite ville et dans la riche abbaye. La tentation était grande. Les religieux, de peur d'accident, avaient fait enfouir le trésor du bienheureux; mais ils n'avaient pas songé à prendre la même précaution pour la vaisselle d'or et d'argent que la reine leur avait confiée. Un matin, après la messe, le comte d'Armagnac réunit au réfectoire l'abbé et les religieux; il leur expose que les princes n'ont pris les armes que pour délivrer le roi et rétablir la justice dans le royaume, que tout le monde doit aider à une si louable entreprise. « Nous attendons de l'argent, dit-il, mais il n'arrive pas; la reine ne sera pas fâchée, j'en suis sûr, de nous prêter sa vaisselle pour payer nos troupes; messieurs les princes vous en donneront bonne décharge, scellée de leurs sceaux. » Cela dit, sans s'arrêter aux représentations des religieux, il se fait ouvrir la porte du trésor, entre le marteau à la main, et force les coffres. Encore ne craignit-il pas de dire que si cela ne suffisait pas, il faudrait bien aussi que le trésor du saint contribuât. Les moines se le tinrent pour dit, et firent sortir de l'abbaye ceux des leurs qui connaissaient la cachette [4].

Des gens qui prenaient de telles libertés avec les saints, ne pouvaient pas être fort dévots à l'autre religion de la France, la royauté. Ce roi fou, que

Anglais. Le parlement leur fait un procès en 1395, à ce sujet. Archives, Registres du parlement, Arrêts, XI, ann. 1395.

[1] C'est le mot de François Ier à Benvenuto Cellini.

[2] Cette légèreté méridionale est sensible dans les proverbes, particulièrement dans ceux des Béarnais; plusieurs sont fort irrévérencieux pour la noblesse et pour l'Église :

Habillat ù bastou,
Qu'aûra l'air du Barou.

Habillez un bâton, il aura l'air d'un baron.

Las sourcières et lous loubs-garous
Aûs curés han minya capous.

Les sorcières et les loups-garous font manger des chapons aux curés, etc., etc. Collection de Proverbes Béarnais, ms., communiquée par MM. Picot et Badé, de Pau.

[3] Cum de corporalibus benedictis sibi caputegia fecissent... Religieux de Saint-Denis, ms., fol. 702 verso.

[4] Les Parisiens croyaient néanmoins, et non sans apparence, que les moines étaient favorables au parti d'Orléans. Le bruit même courut à Paris que le duc

Digitized by Google

les gens du Nord, que Paris, au milieu de ses plus grandes violences, ne voyaient qu'avec amour, ceux du Midi n'y trouvaient rien que de risible. Quand ils prenaient un paysan, et que, pour s'amuser, ils lui coupaient les oreilles ou le nez : « Va, disaient-ils; va maintenant te montrer à ton idiot de roi [1]. »

Ces dérisions, ces impiétés, ces cruautés atroces, rendirent service au duc de Bourgogne. Les villes affamées par les pillards tournèrent contre le duc d'Orléans. Les paysans, désespérés, prirent la croix de Bourgogne, et tombèrent souvent sur les soldats isolés. Avec tout cela, il n'y avait guère en France d'autre force militaire que les Armagnacs. Le duc de Bourgogne ne pouvant leur faire lâcher Paris, qu'ils serraient de tous côtés, eut recours à la dernière, à la plus dangereuse ressource; il appela les Anglais [2].

Les choses en étaient venues à ce point, que les Anglais étaient moins odieux aux Français du Nord que les Français du Midi. Le duc de Bourgogne conclut d'abord une trêve marchande avec les Anglais, dans l'intérêt de la Flandre; puis il leur demanda des troupes, offrant de donner une de ses filles en mariage au fils aîné de Henri IV [3] [1er septembre 1411]. Quelles furent les conditions, quelle part de la France leur promit-il? Rien ne l'indique. Le parti d'Orléans publia qu'il faisait hommage de la Flandre à l'Anglais, et s'engageait à lui faire rendre la Guienne et la Normandie.

L'arrivée des troupes anglaises fit refluer les Armagnacs de Paris à la Loire, jusqu'à Bourges, jusqu'à Poitiers. Ils perdirent même Poitiers; mais les princes tinrent dans Bourges, où le duc de Bourgogne vint les assiéger avec les Anglais, avec le roi, qu'il traînait partout. Néanmoins, le siége fut long. Le manque de vivres, les exhalaisons des marais, des champs pleins de cadavres, la peste enfin, qui, du camp, se répandit dans le royaume, décidèrent les deux partis à une vaine et fausse paix, qui fut à peine une trêve [traité de Bourges, 15 juillet 1412]. Le duc de Bourgogne promettait ce qu'il ne pouvait tenir, d'obliger les siens à rendre aux princes leurs biens confisqués. Tout ce que le duc d'Orléans y gagna, ce fut de faire quelque réparation à la mémoire de Montaigu; le prévôt de Paris alla détacher son corps du gibet de Montfaucon, et le fit enterrer honorablement.

Cependant les Orléanais, voyant que leur adversaire ne les avait chassés que par le secours de l'Anglais, essayaient de le détacher à tout prix du Bourguignon. Celui-ci, au contraire, était déjà las de ses alliés, et il avait envoyé des troupes pour les combattre en Guienne. Le comte d'Armagnac prit à l'instant la croix rouge, et se fit Anglais, confirmant ainsi les accusations du duc de Bourgogne. Il avait fait publier à grand bruit dans Paris, qu'on avait saisi sur un moine les papiers des princes et les propositions qu'ils faisaient aux ennemis. Ils avaient fait serment, disait-on, de tuer le roi, de brûler Paris, de partager la France. Cette bizarre invention du parti de Bourgogne produisit le plus grand effet à Paris [4]. Les gens de l'université, les bourgeois, tout le peuple, les femmes et les enfants, prononçaient mille imprécations contre ceux qui livraient ainsi le roi et le royaume. Le pauvre roi pleurait, et demandait ce qu'il fallait faire.

Le traité réel était assez odieux sans y ajouter ces fables : les princes faisaient hommage à l'Anglais, s'engageaient à lui faire recouvrer ses droits, et lui remettaient vingt places dans le Midi. Pour tant d'avantages, il ne laissait aux ducs de Berri et d'Orléans, le Poitou, l'Angoumois et le Périgord, que leur vie durant. Le seul comte d'Armagnac conservait tous ses fiefs à perpétuité. Le traité visiblement était son ouvrage [5] [18 mai 1412].

Ainsi, des princes sans cœur jouaient tour à tour à ce jeu funeste, d'appeler l'ennemi du royaume. La chose était pourtant sérieuse. Ils s'en seraient aperçus bientôt, si la mort de Henri IV n'eût donné un répit à la France. Trahie par les deux partis, n'ayant rien à attendre que d'elle, elle va essayer dans cet intervalle de faire ses affaires elle-même. En est-elle déjà capable? on peut en douter.

Dans cette période de cinq années, entre un crime et un crime, le meurtre du duc d'Orléans et le traité avec l'Anglais, les partis ont prouvé leur impuissance pour la paix et pour la guerre; trois traités n'ont servi qu'à envenimer les haines.

d'Orléans s'était fait couronner roi de France dans l'abbaye de Saint-Denis. Religieux, fol. 701 verso.

[1] Ite ad regem vestrum insanum, inutilem et captivum. Ibid., fol. 605.

[2] Selon le Religieux de Saint-Denis, qui prit des informations à ce sujet, le duc d'Orléans pria le roi d'Angleterre, au nom de la parenté qui les unissait, de ne pas envoyer de troupes à son adversaire. Henri IV répondit qu'il avait craint de soulever les Anglais (alliés des Flamands), et qu'il avait accepté les offres du duc de Bourgogne. Religieux, fol. 691 verso.

[3] Rymer, t. IV, pars 1, p. 196, ed. tertia, 1 sept. 1411.

[4] Indeque rabies popularis sic exarsit ut omnes utriusque sexus absque erubescentiæ velo ducibus publicè maledicentes, orarent ut cum Juda proditore æternam perciperent portionem. Religieux, ms., folio 734.

[5] Rymer, t. IV, pars 2, p. 13 (ed. tertia), 18 mai 1412.

Digitized by Google

Est-ce à dire pourtant que ces tristes années aient été perdues, que le temps ait coulé en vain?... Non, il n'y a point d'années perdues; le temps a porté son fruit. D'abord, les deux moitiés de la France se sont rapprochées, il est vrai, pour se haïr; le Midi est venu visiter le Nord, comme, au temps des Albigeois, le Nord visita le Midi. Ces rapprochements, même hostiles, étaient pourtant nécessaires; il fallait que la France, pour devenir une plus tard, se connût d'abord, qu'elle se vît, comme elle était, diverse encore, et hétérogène.

Ainsi se prépare de loin l'unité de la nation. Déjà le sentiment national est éveillé par les fréquents appels à l'opinion publique, que font les partis dans cette courte période. Ces manifestes continuels pour ou contre le duc de Bourgogne [1], ces prédications politiques dans l'intérêt des factions, ces représentations théâtrales où la foule est admise comme témoin des grands actes politiques, l'échafaud de Chartres, le sermon de la Neutralité, tout cela, c'est déjà implicitement un appel au peuple.

Dans les pédantesques harangues du temps, parmi les violences, les mensonges, parmi le sang et la boue, il y a pourtant une chose qui fait la force du parti de Bourgogne, si souillé et si coupable, à savoir : l'aveu solennel de la responsabilité des puissants, des princes et des rois. L'université professe cette doctrine alors inouïe, qu'un roi qui accable ses sujets d'exactions injustes peut et doit être déposé. Cette parole est réprouvée; mais ne croyez pas qu'elle tombe. Des pensées inconnues fermentent. C'est vers cette époque, ce semble, qu'au front même de la cathédrale de Chartres, témoin de l'humiliation des princes, on sculpte une figure nouvelle, celle de la Liberté [2]; liberté morale, sans doute, mais l'idée de la liberté politique s'y mêle et s'y ajoute peu à peu.

Le duc de Bourgogne était bien indigne d'être le représentant du principe moderne. Ce principe ne se démêle en lui qu'à travers la double laideur du crime et des contradictions. Le meurtrier vient parler d'ordre, de réforme et de bien public; il vient attester les lois, lui qui a tué la loi; nous allons pourtant voir paraître, sous les auspices de cet odieux parti, la grande ordonnance du quinzième siècle.

Autre bizarrerie. Ce prince féodal, qui vient à la tête d'une noblesse acharnée d'exterminer la commune de Liége, il puise dans cette victoire même la force qui relève la commune de Paris; là-bas prince des barons, ici prince des bouchers.

Ces contradictions font, nous l'avons dit, la laideur du siècle, celle surtout du parti bourguignon. Le chef, au reste, parut comprendre que, quoi qu'il eût fait, il n'avait rien fait lui-même, qu'il ne pouvait pas grand' chose. Lorsque l'université proposa de tirer des trois états des gens sages et non suspects pour aider au gouvernement, il prononça cette grave parole : « Qu'en effet, il ne se sentait pas capable de gouverner si grand royaume que le royaume de France [3]. »

CHAPITRE III.

ESSAIS DE RÉFORME DANS L'ÉTAT ET DANS L'ÉGLISE. — CABOCHIENS DE PARIS; GRANDE ORDONNANCE. — CONCILES DE PISE ET DE CONSTANCE. 1409-1415.

Le gouvernement d'un seul étant avoué impossible, il fallut bien essayer du gouvernement de plusieurs. Le parti de Bourgogne, dans sa détresse, convoqua, au nom du roi, une grande assemblée des députés des villes, des prélats, chapitres, etc. [30 janvier 1413]. Cette assemblée de notables est qualifiée par quelques-uns du nom d'états *généraux*. Ils furent si peu généraux qu'il n'y vint presque personne, sauf les envoyés de quelques villes du centre. Dans ce moment de crise, entre la guerre civile et la guerre étrangère, que l'on voyait imminente, la France se chercha, et elle ne put se trouver.

C'était, il est vrai, l'hiver; les chemins impraticables, pleins de bandits; la moitié du royaume étrangère ou hostile à l'autre. Il vint peu de gens, et ce peu ne savait que dire. Il n'y avait point de traditions, de précédents, pour une telle assemblée; un demi-siècle s'était écoulé depuis les derniers états. Les gens de Reims, de Rouen, de Sens et de

[1] Le plus important peut-être de ces manifestes, est celui que le duc de Bourgogne publia au nom du roi le 13 février 1412. Il y demandait une aide à la Langue d'oïl et à la Langue d'oc, et en confiait la perception à un bourgeois de Paris. Préalablement il y fait une longue histoire apologétique des démêlés de la maison de Bourgogne avec celle d'Orléans. Il y flatte Paris; il entre dans le ressentiment du peuple contre les excès des gens d'armes du parti d'Orléans. Il fait dire au roi : « Nous feusmes deuement et souffisamment informés qu'ils tendoient *à débouter* du tout *Nous et notre génération de notre royaume* et seigneurie. Bibl. royale, ms., Fontanieu, 109-110, ann. 1412, 13 février; d'après un vidimus de la vicomté de Rouen.

[2] *Voy.* le curieux rapport de M. Didron, dans le Journal de l'instruction publique, 1839.

[3] Indignum se reputavit regimine tant regni ut erat regnum Franciæ. Religieux, ms., folio 665.

Digitized by Google

Bourges parlèrent seuls, ou plutôt prêchèrent sur un texte de l'Écriture, prouvant doctement les avantages de la paix, mais avec non moins de force l'impossibilité de payer pour finir la guerre; ils concluaient qu'il fallait avant tout recouvrer les deniers mal perçus ou détournés. Maître Benoît Gentien, célèbre docteur et moine de Saint-Denis, parla au nom de Paris et de l'université. Il demanda des réformes, indiqua des abus, déclama contre l'ambition et la convoitise, toutefois en termes généraux, et sans nommer personne. Il déplut à tout le monde.

Dans la réalité, les maux étaient trop grands pour s'en tenir à une médecine expectante. Les généralités vagues n'avançaient à rien. L'assemblée fut congédiée; Paris prit la parole, au défaut de la France, Paris, et la voix de Paris, son université.

L'université, nous l'avons vu, avait plus de zèle que de capacité pour s'acquitter d'une telle tâche. Elle avait grand besoin d'être dirigée. Or il n'y avait qu'une classe qui pût le faire, qui eût connaissance des lois, des faits, et quelque esprit pratique. C'étaient les membres des hautes cours, du parlement[1], de la chambre des comptes [2], et de la cour des aides. Je ne vois pas que l'université se soit adressée aux deux derniers corps; leur extrême timidité lui était sans doute trop bien connue; mais elle demanda l'appui du parlement, l'engageant à se joindre à elle, pour demander les réformes nécessaires.

Le parlement n'aimait pas l'université, qui dès longtemps l'avait fait déclarer incompétent dans les causes qui la regardaient; la victoire récente de la juridiction ecclésiastique [1408] n'était pas propre à les réconcilier. Cette puissance tumultueuse, qui peu à peu devenait l'alliée de la populace, était antipathique à la gravité des parlementaires, autant qu'à leurs habitudes de respect pour l'autorité royale. Ils répondirent à l'université de la manière suivante : « Il ne convient pas à une cour établie pour rendre la justice au nom du roi, de se rendre partie plaignante pour la demander. Au surplus, le parlement est toujours prêt, toutes et quantes fois il plaira au roi de choisir quelques-uns de ses membres pour s'occuper des affaires du royaume. L'université et le corps de la ville sauront bien ne faire nulle chose qui ne soit à faire [3]. »

Ce refus du parlement de prendre part à la révolution devait la rendre violente et impuissante. Paris et l'université pouvaient dès lors faire ce qu'ils voulaient, obtenir des réformes, de belles ordonnances : il n'y avait personne pour les exécuter. Il faut aux lois des hommes pour qu'elles soient vivantes, efficaces. Le temps, les habitudes, les mœurs, peuvent seuls faire ces hommes.

Je dirai ailleurs tout au long ce que je pense du parlement, comme cour de justice. Ce n'est pas en passant qu'on peut qualifier ce long *travail de la* transformation du droit, cette œuvre d'interprétation, de ruse et d'équivoque [4]. Qu'il me suffise ici de regarder le parlement du point de vue extérieur, et d'expliquer pourquoi un corps qui pouvait agir si utilement, refusa son concours.

Le parlement n'avait pas besoin de prendre le pouvoir des mains de l'université et du peuple de Paris; le pouvoir lui venait invinciblement par la force des choses. Il craignit avec raison de compromettre, par une intervention directe dans les affaires, l'influence indirecte, mais toute-puissante, qu'il acquérait chaque jour. Il n'avait garde d'ébranler l'autorité royale, lorsque cette autorité devenait peu à peu la sienne.

La juridiction du parlement de Paris avait

[1] C'était l'opinion de Clémengis. Il implore dans ses lettres l'intervention du parlement comme l'unique remède aux maux présents et futurs du royaume : O clarissimi præsides regiorum tribunalium æaterique celeberrimi judices, qui illam egregiam Curiam illustratis, expergiscimini tandem aliquandò, et regni non dico statum, quia *non stat*, sed miserabilem lapsum aspicite... (Le juge doit comme le médecin) non tantùm morbis eum exorti fuerint subvenire, sed præstantiori etiam cum gloriâ, salubri antè præservatione, ne oriantur prospicere. Nic. Clemeng., epistol., t. II, p. 284.

[2] L'importante Notice historique de M. le comte Audiffret sur la comptabilité publique nous a fait connaître comment, depuis 1816, le gouvernement a peu à peu tout soumis à l'inspection de la cour des comptes, jusqu'à ce que la loi de 1832 ait fait de cette cour un des grands pouvoirs de l'État. Il eût été curieux d'examiner ce qu'elle a hérité de l'ancienne chambre des comptes, en quoi se rapprochent ou diffèrent les deux institutions.

[3] Registres du parlement, cités par M. de Barante, 3e édition, t. IV, p. 34.

[4] Il est curieux d'observer le commencement de ce grand travail dans les Registres dits Olim. On y trouve déjà des détails curieux sur la procédure. Deux employés des Archives, MM. Dessalles et Duclos en préparent la publication sous la direction de M. le comte Beugnot. *Voy.* subsidiairement les notices de MM. Klimrath, Taillandier et Beugnot, sur nos anciens livres de droit et sur l'immense collection des Registres du parlement. — Toutefois il ne faut pas oublier que ces Registres, même Olim, que ces livres, même ceux du treizième siècle, contiennent moins le droit du moyen âge que la *destruction du droit du moyen âge*. Il faudrait remonter au *droit féodal*, au *droit ecclésiastique*, tels qu'on les trouve dans les chartes, dans les canons, dans les rituels, dans les formules et symboles juridiques.

Digitized by Google

toujours gagné dans le cours du quatorzième siècle. Ceux qui avaient le plus réclamé contre elle, finissaient par regarder comme un privilége d'être jugé par le parlement. Les églises et les chapitres réclamaient souvent cette faveur.

Suprême cour du roi, le parlement voyait, non-seulement les baillis du roi et ses juges d'épée, mais les barons, les plus grands seigneurs féodaux, attendre à la grand'salle et solliciter humblement. Récemment il avait porté une sentence de mort et de confiscation contre le comte de Périgord [1]. Il recevait appel contre les princes, contre le duc de Bretagne, contre le duc d'Anjou frère du roi [1328, 1371]. Bien plus, le roi, en plusieurs cas, lui avait subordonné son autorité même, lui défendant d'obéir aux lettres royaux, déclarant en quelque sorte que la sagesse du parlement était moins faillible, plus sûre, plus constante, plus royale que celle du roi [2].

« Le parlement dit-il encore, dans ses ordonnances, est le miroir de justice. Le Châtelet et tous les tribunaux doivent suivre le style du parlement. »

Admirable ascendant de la raison et de la sagesse! Dans la défiance universelle où l'on était de tout le reste, cette cour de justice fut obligée d'accepter toute sorte de pouvoirs administratifs, de police, d'ordre communal, etc. Paris se reposa sur le parlement du soin de sa subsistance ; le pain, l'arrivage de la marée, une foule d'autres détails, la surveillance des monnayeurs, des barbiers ou chirurgiens, celle du pavé de la ville, ressortirent à lui. Le roi lui donna à régler sa maison [3].

Les seules puissances qui résistassent à cette attraction, c'étaient, outre l'université [4], les grandes cours fiscales, la chambre des comptes, la cour des aides [5]. Encore voyons-nous, dans une grande occasion, qu'il est ordonné aux réformateurs des aides et finances de consulter le parlement [6]. On croit devoir expliquer que si les maîtres des comptes sont juges sans appel, c'est « qu'il y aurait inconvénient à transporter les registres, pour les mettre sous les yeux du parlement [7]. »

Il fut réglé en 1388 et 1400, ordonné de nouveau en 1413, que le parlement se recruterait lui-même par voie d'élection [8]. Dès lors il forma un corps, et devint de plus en plus homogène. Les charges ne sortirent plus des mêmes familles. Transmises par mariage, par vente même, elles ne passèrent guère qu'à des sujets capables et dignes. Il y eut des familles parlementaires, des mœurs parlementaires. Cette image de sainteté laïque que la France avait vue une fois, en un homme, en un roi, elle l'eut immuable dans ce roi judiciaire, sans caprice, sans passion, sauf l'intérêt de la royauté. La stabilité de l'ordre judiciaire se trouve ainsi fondée, au moment où l'ordre politique va subir les plus rapides variations. Quoiqu'il advienne, la France aura un dépôt de bonnes traditions et de sagesse; dans les moments extrêmes où la royauté, la noblesse, tous ces vieux appuis lui manqueront, où elle sera au point de s'oublier elle-même, elle se reconnaîtra au sanctuaire de la justice civile.

Le parlement n'a donc pas tort de se refuser à sortir de cette immobilité si utile à la France. Il regardera passer la révolution, il lui survivra, pour en reprendre et en appliquer à petit bruit les résultats les plus utiles.

Le parlement se récusant, l'université n'en alla pas moins son chemin. Cette bizarre puissance, théologique, démocratique et révolutionnaire, n'était guère propre à réformer le royaume. D'abord, elle avait en elle trop peu d'unité, d'harmonie, pour en donner à l'État. Elle ne savait pas même si elle était un corps ecclésiastique ou laïque, quoiqu'elle réclamât les priviléges des clercs [9]. La faculté de théologie, dans la morgue de son orthodoxie, dans l'orgueil de sa victoire sur les chefs de l'Église, était Église pourtant. Elle semblait diriger; mais au fond elle était menée, violentée par la nom-

[1] Il serait plus exact de dire : Comte *en* Périgord. Il n'avait guère que la *neuvième* partie du département actuel de la Dordogne (ms. inédits de M. Dessalles sur l'histoire du Périgord). D'après une Chronique ms. qu'a retrouvée M. Mérilhou, la chute du dernier comte aurait été décidée par un rapt qu'il essaya de faire sur la fille d'un consul de Périgueux, pendant une procession. Le procès énumère bien d'autres crimes. Rien n'est plus curieux pour faire connaître les détails de cette interminable guerre entre les seigneurs et les gens du roi. Le principal grief c'est que, à en croire l'accusation, le comte disait qu'il voulait être roi et agissait comme tel : Jactabat palàm et publicè fore se REGEM,... certumque judicem pro appellationibus decidendis... constituerat... à quo non permittebat ad Nos vel ad... Curiam appellare. Archives, Registres du parlement, Arrêts criminels, reg. XI, ann. 1389-1396.

[2] *Voy.* Ordonnances, *passim*, particulièrement aux années 1344, 1359, 1389, 1400.

[3] Ordonnances, t. VIII et IX, ann. 1358, 1369, 1372, 1382.

[4] Ord., ann. 1366.

[5] Ord., ann. 1375.

[6] Ord., ann. 1374.

[7] Ord., ann. 1408.

[8] On ajoute qu'on élira aussi *des nobles*, ce qui prouve qu'ordinairement la chose n'arrivait guère. Ibid., ann. 1407-8.

[9] *Voy.* plus haut.

Digitized by Google

breuse et tumultueuse faculté des arts (c'est-à-dire de logique) [1]. Celle-ci, peut d'accord avec l'autre, ne l'était pas davantage avec elle-même; elle se divisait en quatre nations, et dans ce qu'on appelait une nation, il y avait bien des nations diverses, Danois, Irlandais, Écossais, Lombards, etc.

Une révolution avait eu lieu dans l'université au quatorzième siècle. Pour régulariser les études et les mœurs, on avait peu à peu, par des fondations de bourses et autres moyens, clottré les écoliers dans ce qu'on appelait des colléges. La plupart des colléges semblaient être au fond la propriété des boursiers, qui nommaient au scrutin les principaux, les maîtres. Rien n'était plus démocratique [2].

Ces petites républiques clottrées de jeunes gens pauvres, étaient, comme on peut croire, animées de l'esprit le plus inquiet, surtout à l'époque du schisme, où les princes disposaient de tout dans l'Église, et fermaient aux universitaires l'accès des bénéfices. Dans ces tristes demeures, sous l'influence de la sèche et stérile éducation du temps, languissaient sans espoir de vieux écoliers. Il y avait là de bizarres existences, des gens qui, sans famille, sans amis, sans connaissance du monde, avaient passé toute une vie dans les greniers du pays latin, étudiant, faute d'huile, au clair de la lune [3], vivant d'arguments ou de jeûnes, ne descendant des sublimes misères de la Montagne, de la gouttière de Standonc, de la lucarne d'où fut jeté Ramus, que pour disputer à mort dans la boue de la rue du Fouarre ou de la place Maubert.

Les moines mendiants, nouveaux membres de l'université, avaient, outre l'aigreur de la scolastique, celle de la pauvreté; ils étaient souvent haineux et envieux par-dessus toute créature; misérables, et faisant de leur misère un système, ils ne demandaient pas mieux que de l'infliger aux autres [4]. On a dit (et je crois qu'il en était ainsi pour beaucoup d'entre eux), qu'ils ne comprenaient le christianisme que comme religion de la mort et de la douleur. Mortifiés et mortifiants, ils se tuaient d'abstinence et de violence, et ils étaient prêts à traiter le prochain comme eux-mêmes. C'est parmi eux que le duc de Bourgogne trouva sans peine des gens pour louer le meurtre.

Le mépris que les autres ordres avaient pour les mendiants, était propre à irriter cette disposition farouche. Or, parmi les mendiants, il y avait un ordre moins important, moins nombreux que les dominicains et les franciscains, mais plus bizarre, plus excentrique, et dont les autres mendiants se moquaient eux-mêmes. Cet ordre, celui des carmes, ne se contentait pas d'une origine chrétienne; ils voulaient, comme les templiers, remonter plus haut que le christianisme [5]. Ermites du mont Carmel, descendants d'Élie, ils se piquaient d'imiter l'austérité des prophètes hébraïques, de ces

[1] Les règlements de ces deux facultés se modifièrent en sens inverse. La faculté de théologie prolongea ses cours; elle exigea six ans d'études au lieu de cinq, avant le baccalauréat. La faculté des arts réduisit ses cours de six ans à cinq, puis à trois et demi, et enfin en 1600 à deux. La scolastique perdait peu à peu son importance. Bulæus, Hist. univers. Parisiensis, t. V, p. 858, 865.

[2] Du Boulay donne tout au long les constitutions de ces colléges. T. IV et V.

[3] Fils d'un cordonnier de Malines, il vint à Paris comme domestique ou marmiton, selon l'histoire manuscrite de Sainte-Geneviève, le jour il était à sa cuisine, la nuit il se retirait au clocher de l'église, et y étudiait au clair de lune. Il entra au collége de Montaigu, releva ce collége alors ruiné, et en fut comme le second fondateur. Il n'est pas moins célèbre pour la violence avec laquelle il prêcha contre le divorce de Louis XII. Bulæus, t. VI; Félibien, t. I, p. 520-530.

[4] Je dis ici le mal, et je dois le dire; si je voulais dire le bien, il faudrait des volumes. La plus haute énergie chrétienne a été dans les mendiants. Ils ont rempli deux siècles, le treizième et le quatorzième, de leur brûlante activité, de leur éloquence originale et bizarre. Il ne faut pas prêter des formes doucereuses à ces prêcheurs du peuple; tout ce qui nous reste d'eux montre qu'ils lui parlaient comme il aime qu'on lui parle, c'est-à-dire, avec violence, souvent avec cynisme. — Le génie polémique de Cîteaux (polémique à la lettre, puisque les Ordres militaires étaient des rejetons de Cîteaux), s'est continué dans les dominicains. Sans doute saint Dominique n'est pas l'*inventeur* de l'Inquisition; les procédures inquisitoriales sont d'origine byzantine, les Visigoths d'Espagne les adoptèrent. Les papes confièrent l'inquisition aux moines de Cîteaux. Mais c'est entre les mains des dominicains qu'elle est devenue une institution, et une institution terrible. Le talent ne peut détruire les faits. (*Voyez* l'éloquent mémoire de M. Lacordaire.)

Je fais au reste des vœux pour les nouveaux dominicains, qui se recommandent de la liberté. Nul doute que beaucoup d'âmes n'aient en ce moment grand besoin de la vie commune. Maintenant recommencera-t-elle sous les formes du moyen âge, le temps seul peut nous l'apprendre.

[5] Cette prétention produisit au dix-septième siècle une vive polémique entre les carmes et les jésuites. Ceux-ci, qui n'aimaient guère plus la poésie du moyen âge que la philosophie moderne, attaquèrent durement l'histoire d'Élie; ils prirent une massue de science et de critique pour écraser la frêle légende. Les carmes, en représailles, firent proscrire en Espagne les Acta des Bollandistes. Héliot, Histoire des Ordres monastiques, t. I, p. 305-310.

Digitized by Google

terribles mangeurs de sauterelles, qui, dans le désert, luttaient contre l'esprit de Dieu [1].

Un carme, Eustache de Pavilly, se chargea de lire la remontrance de l'université au roi. Cet Élie de la place Maubert parla presque aussi durement que celui du Carmel. On ne pouvait du moins reprocher à cette remontrance d'être générale et vague. Rien n'était plus net [2]. Le carme n'accusait pas seulement les abus; il dénonçait les hommes; il les nommait hardiment par leurs noms, en tête le prévôt Desessarts, jusque-là l'homme des bourguignons, celui qui avait arrêté Montaigu. Mais alors on n'était plus sûr de lui et il venait de se brouiller avec l'université [3].

Le duc de Bourgogne accueillit la remontrance. Menacé par les princes, et voyant le Dauphin son gendre s'éloigner de lui, il résolut de s'appuyer sur l'université et sur Paris. Il força le conseil à destituer les financiers, comme l'université le demandait. Desessarts se sauva, déclarant qu'en effet il lui manquait deux millions, mais qu'il en avait les reçus du duc de Bourgogne.

Celui-ci se trouvait fort intéressé à tenir loin un tel accusateur. Un mois après, il apprend qu'il est revenu, qu'il a forcé le pont de Charenton, et qu'il occupe la Bastille au nom du Dauphin. Les conseillers du Dauphin s'étaient imaginé que, la Bastille prise, Paris tournerait pour lui contre le duc de Bourgogne. Il en fut tout autrement. Le poste de Charenton, qui assurait les arrivages de la haute Seine et les approvisionnements de la ville, était la chose du monde qui intéressait le plus les Parisiens. L'attaque de ce poste fit croire que Desessarts voulait affamer Paris. Un immense flot de peuple vint heurter à l'hôtel de ville, réclamant l'étendard de la commune, pour aller attaquer la Bastille. Le premier jour, on parvint à les renvoyer [4]. Le second, ils prirent l'étendard et assiégèrent la forteresse. Ils auraient eu peine à la forcer. Mais le duc de Bourgogne aida; il décida Desessarts effrayé à sortir, lui répondant de la vie [5]. Il lui fit une croix sur le dos de sa main, et jura dessus. Le duc croyait mener le peuple; il vit bientôt qu'il le suivait.

Ceux qui venaient de planter l'étendard de la commune contre une forteresse royale, n'étaient pourtant pas, autant qu'on pourrait croire, des ennemis de l'ordre. Ils ne mirent pas la main sur Desessarts, ne lui firent aucun mal; ils voulaient qu'on lui fît son procès. Ils le menèrent au château du Louvre, et lui donnèrent une garde demi-bourgeoise et demi-royale.

Ces hommes, modérés dans la violence même, n'étaient pas des gens de la bonne bourgeoisie de Paris, de celle qui fournissait les échevins, les cinquanteniers. Cette bourgeoisie avait parlé par l'organe de Benoît Gentien, parlé modérément, vaguement; elle était incapable d'agir. Les cinquanteniers avaient fait ce qu'ils avaient pu pour empêcher qu'on ne marchât sur la Bastille. Il y avait des gens plus forts qu'eux, et que la foule suivait plus volontiers, gens riches, mais qui, par leur position, leur métier et leurs habitudes, se rapprochaient du petit peuple : c'étaient les maîtres bouchers, maîtres héréditaires des étaux de la grande boucherie et de la boucherie Sainte-Geneviève [6]. Ces étaux passaient, comme des fiefs, d'hoir en hoir, et toujours aux mâles. Les mêmes familles les ont possédés pendant plusieurs siècles. Ainsi les Saint-Yon et les Thibert, déjà importants sous Charles V (1376), subsistaient encore au dernier siècle [7]. Ce qui, malgré leur richesse, leur conser-

[1] La règle des carmes était très-propre à développer l'exaltation : de longs jeûnes, de longs silences, les jours et les nuits passés dans une cellule. Constitutiones fratrum B. Mariæ de Monte Carmeli, 1590, in-4°.

[2] Le passage le plus important est celui où l'on compare les dépenses de la maison royale à des époques différentes : Ad priscorum regum, reginarum ac liberorum suorum continuandum statum magnificum et quotidianas expensiones 94,000 francorum auri abundè sufficiebant, indèque creditores debite contentabantur; quod utique modò non fit, quamvis ad prædictos usus 450,000 annuatim recipiant. Religieux, ms., folio 761.

[3] Desessarts et son frère recevaient ou prenaient beaucoup d'argent. Ibid., folio 768. Mais l'université avait contre le prévôt un sujet particulier de haine. Il avait pris parti contre les écoliers dans leur querelle avec un sergent du prévôt qui était en même temps aubergiste, et qui, en dérision des écoliers, avait traîné un âne mort à la porte du collége d'Harcourt. *Voy.* le Religieux, et Bulæus, t. V.

[4] Ils respectèrent la courageuse résistance du clerc de l'hôtel de ville. Religieux, ms., folio 776.

[5] Le duc lui dit : « Mon ami, ne te soucie; car je te jure que tu n'auras autre garde que de mon propre corps. Et lui fit la croix sur le dos de la main, et l'emmena. » Juvénal des Ursins, p. 250.

[6] Cette antique corporation ne fit pas inscrire ses règlements parmi ceux des autres métiers, lorsque le prévôt Étienne Boileau les recueillit sous saint Louis. Sans doute les bouchers aimèrent mieux s'en fier à la tradition, à la notoriété publique, et à la crainte qu'ils inspiraient. *Voy.* M. Depping, Introd. aux Règlements d'Ét. Boileau, p. LVI; et Lamare, Traité de la police, t. II, liv. V, tit. XX.

[7] Félibien, t. II, p. 753. Sauval, t. I, 634, 642. *Voyez* aussi les Ordonnances, *passim*. L'une des plus curieuses est celle qui fixe la redevance de chaque nouveau boucher envers le cellérier et le concierge « de la Court-le-Roy » (du Parlement). Ordonnances, t. VI, p. 597, ann. 1581.

Digitized by Google

vait les habitudes énergiques du métier, c'est qu'il leur était enjoint d'exercer eux-mêmes, de sorte que, tout riches qu'ils pouvaient être, ces seigneurs bouchers restaient de vrais bouchers, tuant, saignant et détaillant la viande.

C'étaient du reste des gens rangés, réguliers, et souvent dévots. Ceux de la grande boucherie étaient fort affectionnés à leur paroisse Saint-Jacques la Boucherie. Nous voyons, dans les actes de Saint-Jacques, le boucher Alain y acheter une lucarne pour voir la messe de chez lui [1], et le boucher Haussecul une clef de l'église pour y faire à toute heure ses dévotions.

Dans cette classe honnête, mais grossière et violente, les plus violents étaient les bouchers de la boucherie Sainte-Geneviève, les Legoix surtout. Ceux-ci, anciens vassaux de l'abbaye, vivaient assez mal avec elle. Ils s'obstinaient, malgré l'abbé, à vendre de la viande les jours maigres, et de plus, à fondre leur suif chez eux, au risque de brûler le quartier [2]. Établis au milieu des écoles et des disputes, ils participaient à l'exaltation des écoliers. La boucherie Sainte-Geneviève était justement près de la *Croix des Carmes*, et, par conséquent, à la porte du couvent des Carmes; les Legoix étaient ainsi voisins, amis sans doute de ce violent moine Eustache de Pavilly, le harangueur de l'université.

La force des maîtres bouchers, c'était une armée de garçons, de valets, tueurs, assommeurs, écorcheurs, dont ils disposaient. Il y avait, parmi ces garçons, des hommes remarquables par leur audace brutale, deux surtout, l'écorcheur Caboche, et le fils d'une tripière. C'étaient des gens terribles dans une émeute; mais leurs maîtres, qui les lançaient, croyaient toujours pouvoir les rappeler.

Il était curieux de voir comment les maîtres bouchers, ayant un moment Paris entre les mains, Paris, le roi, la reine et le Dauphin, comment ils useraient de ce grand pouvoir. Ces gens, honnêtes au fond, religieux et loyaux, regardaient tous les maux du royaume comme la suite du mal du roi, et ce mal lui-même comme une punition de Dieu. Dieu avait frappé pour leurs péchés le roi et le duc d'Orléans son frère. Restait le jeune Dauphin; ils mettaient en lui leur espoir; toute leur crainte était que le châtiment ne s'étendît à celui-ci, qu'il ne ressemblât à son père [3]. Ce prince, tout jeune qu'il était, leur donnait sous ce rapport beaucoup d'inquiétudes. Il était dépensier, n'aimait que les beaux habits; ses habitudes étaient toutes contraires à celles des bourgeois rangés. Ces gens, qui se couchaient de bonne heure, entendaient toute la nuit la musique du Dauphin; il lui fallait des orgues, des enfants de chœur, pour ses fêtes mondaines. Tout le monde en était scandalisé.

Ils avisèrent, dans leur sagesse, qu'ils devaient, pour réformer le royaume, réformer d'abord l'héritier du royaume, éloigner de lui ceux qui le perdaient, veiller à sa santé corporelle et spirituelle.

Pendant que Desessarts était encore dans la Bastille s'excusant sur les ordres du Dauphin, nos bouchers se rendaient à Saint-Paul, ayant à leur tête un vieux chirurgien, Jean de Troyes, homme d'une figure respectable et qui parlait à merveille. Le Dauphin, tout tremblant, se mit à sa fenêtre, par le conseil du duc de Bourgogne, et le chirurgien parla ainsi : « Monseigneur, vous voyez vos très-humbles sujets, les bourgeois de Paris, en armes devant vous. Ils veulent seulement vous montrer par là qu'ils ne craindraient pas d'exposer leur vie pour votre service, comme ils l'ont déjà su faire; tout leur déplaisir est que votre royale jeunesse ne brille pas à l'égal de vos ancêtres, et que vous soyez détourné de suivre leurs traces par les traîtres qui vous obsèdent et vous gouvernent. Chacun sait qu'ils prennent à tâche de corrompre vos bonnes mœurs, et de vous jeter dans le déréglement. Nous n'ignorons pas que notre bonne reine, votre mère, en est fort mal contente [4]; les princes de votre sang eux-mêmes craignent que lorsque vous serez en âge de régner, votre mauvaise éducation ne vous en rende incapable. La juste aversion que nous avons contre des hommes si dignes de châtiment, nous a fait solliciter assez souvent qu'on les ôtât de votre service. Nous sommes résolus de tirer aujourd'hui vengeance de leur trahison, et nous vous demandons de les mettre entre nos mains. »

Les cris de la foule témoignèrent que le vieux chirurgien avait parlé selon ses sentiments. Le Dauphin, avec assez de fermeté, répondit : « Messieurs les bons bourgeois, je vous supplie de retourner à vos métiers, et de ne point montrer cette furieuse animosité contre des serviteurs qui me sont attachés. »

« Si vous connaissez des traîtres, dit le chan-

[1] Une vue de deux doigts de long sur deux de large. Vilain, Histoire de Saint-Jacques la Boucherie, p. 54, années 1388, 1405.

[2] Félibien, t. I, p. 646.

[3] Si ab aliquo præpotente (ut publicè ferebatur) inducti ad hoc fuerint tunc non habui pro comperto; eos tamen non ignoro ducis Guyennæ nocturnas et indecentes vigilias, ejus commessationes et modum inordinatum vivendi molestissimè tulisse, timentes, sicut dicebant, ne infirmitatem paternæ similem incurreret in dedecus regni. Religieux, ms., folio 778.

[4] Religieux, ms., folio 779, trad. de M. de Barante.

Digitized by Google

celier du Dauphin, croyant les intimider, on les punira, nommez-les.

« — Vous, d'abord! » lui crièrent-ils. Et ils lui remirent une liste de cinquante seigneurs ou gentilshommes, en tête de laquelle se trouvait son nom. Il fut forcé de la lire tout haut, et plus d'une fois.

Le Dauphin, tremblant, pleurant, rouge de colère, mais voyant bien pourtant qu'il n'y avait pas moyen de résister, prit une croix d'or que portait sa femme, et fit jurer au duc de Bourgogne qu'il n'arriverait aucun mal à ceux que le peuple allait saisir. Il jura, comme pour Desessarts, ce qu'il ne pouvait tenir.

Cependant ils enfonçaient les portes, et se mettaient à fouiller l'hôtel du roi pour y chercher les traîtres. Ils saisirent le duc de Bar, cousin du roi, puis le chancelier du Dauphin, le sire de la Rivière, son chambellan, son écuyer tranchant, ses valets de chambre et quelques autres. Ils en arrachèrent un brutalement à la Dauphine, fille du duc de Bourgogne, qui voulait le sauver. Tous les prisonniers, mis à cheval, furent menés à l'hôtel du duc de Bourgogne, puis à la tour du Louvre.

Tous n'arrivèrent pas jusqu'au Louvre. Ils égorgèrent, ou jetèrent à la Seine ceux qu'ils croyaient coupables des déréglements du Dauphin ou de ses folles dépenses, un riche tapissier, un pauvre diable de musicien appelé Courtebotte. Ils rencontrèrent aussi un habile mécanicien ou ingénieur, qui avait aidé le duc de Berri à défendre Bourges; quelqu'un s'étant avisé de dire que cet homme se vantait de pouvoir mettre le feu à la ville, sans qu'on pût l'éteindre [1], il fut tué à l'instant.

Les bouchers croyaient avoir fait une chose méritoire, et comptaient bien être remerciés; ils vinrent le lendemain à l'hôtel de ville. Là, les gros bourgeois, échevins et autres, repassaient en frémissant les événements de la veille, l'hôtel royal forcé, l'enlèvement des serviteurs du roi, le sang versé. Ils craignaient que le duc d'Orléans et les princes ne vinssent, en punition, anéantir la ville de Paris. Ils avaient peur des princes; mais, d'autre part, ils avaient peur des bouchers; ils n'osaient les désavouer. Ils envoyèrent aux princes quelques-uns des leurs avec des docteurs de l'université, pour leur faire entendre, s'ils pouvaient, que tout s'était fait par bonne intention et sans qu'on voulût leur déplaire [2].

Cependant les bouchers, persévérant dans leur projet de réformer les mœurs du Dauphin, ne cessaient de revenir à Saint-Paul, ou d'y envoyer des docteurs de leur parti. C'était un spectacle terrible et comique que ce peuple, naïvement moral et religieux dans sa férocité, qui ne songeait ni à détruire le pouvoir royal, ni à le transporter à une autre maison, pas même à une autre branche, mais qui voulait seulement amender la royauté, qui venait lui tâter le pouls, la médeciner gravement. L'hygiène appliquée à la politique [3] n'avait rien d'absurde, lorsque l'État, se trouvant encore renfermé dans la personne du roi, languissait de ses infirmités, était fol de sa folie.

Le carme Eustache Pavilly s'était particulièrement chargé d'administrer au jeune prince cette médecine morale, n'y épargnant nul remède héroïque. Il lui disait en face, par exemple : « Ah! monseigneur, que vous êtes changé! tant que vous vous êtes laissé éduquer et conduire au bon gouvernement de votre respectable mère, vous donniez tout l'espoir qu'on peut concevoir d'un jeune homme bien né. Tout le monde bénissait Dieu d'avoir donné au roi un successeur si docile aux bons enseignements. Mais, une fois échappé aux directions maternelles, vous n'avez que trop ouvert l'oreille à des gens qui vous ont rendu indévot envers Dieu, paresseux et lent à expédier les affaires. Ils vous ont appris, chose odieuse et insupportable aux bons sujets du roi, à faire de la nuit le jour, à passer le temps en mangeries, en vilaines danses et autres choses peu convenables à la majesté royale. »

Pavilly l'admonestait ainsi, tantôt en présence de la reine, tantôt devant les princes. Une fois, il lui fit entendre tout un traité complet de la conduite des princes [4], examinant dans le plus grand détail toutes les vertus qui peuvent rendre digne du trône, et rappelant tous les exemples des vertus et des vices que l'histoire, surtout l'histoire de France, pouvait présenter. Les derniers exemples étaient ceux du roi encore vivant et de son frère, celui du Dauphin même, qui, s'il ne s'amendait, obligerait de transférer son droit d'aînesse à son jeune frère, ainsi que la reine l'en avait menacé.

Il conclut en demandant qu'on choisît des commissaires pour informer contre les dissipateurs des deniers publics, d'autres pour faire le procès des

[1] Religieux, ms., folio 779 verso.

[2] Non se prædicta fecisse in eorum displicentiam. Ibid., folio 781.

[3] *Voy.* le sermon de Gerson sur la santé corporelle et spirituelle du roi, et la lettre de Clémengis, intitulée : De politiæ Gallicanæ ægritudine, per metaphoram corporis humani lapsi et consumpti. Nic. Clemeng. epist., t. II, p. 300. Ces comparaisons abondent encore au dix-septième siècle, et jusque dans les préfaces de Corneille.

[4] Ex quibus posset componi tractatus valdè magnus. Religieux, ms., 781 verso.

Digitized by Google

traîtres emprisonnés, enfin, des capitaines contre le comte d'Armagnac. « Ce peuple, ajoutait-il, est là pour m'avouer de tout cela; je viens d'exposer ses humbles demandes. »

Le Dauphin répondait doucement; mais il n'y pouvait plus tenir. Il aurait voulu s'échapper. Le comte de Vertus, frère du duc d'Orléans, s'était enfui sous un déguisement. Le Dauphin eut l'imprudence d'écrire aux princes de venir le délivrer. Les bouchers, qui s'en doutaient, prirent leurs mesures pour que leur royal pupille ne pût échapper à leur surveillance; ils mirent bonne garde aux portes de la ville, et s'assurèrent de l'hôtel Saint-Paul [1], dont ils constituèrent gardien et concierge, le sage chirurgien Jean de Troyes. Et cependant ils faisaient jour et nuit des rondes tout autour « pour la sûreté du roi et de monseigneur le duc de Guienne. » C'est ainsi qu'on nommait le Dauphin.

Garder son roi et l'héritier du royaume, les tenir en geôle, c'était une situation nouvelle, étrange, et qui devait étonner les bouchers eux-mêmes. Mais quand ils se seraient repentis, ils n'étaient plus maîtres. Leurs valets, qu'ils avaient menés d'abord, les menaient maintenant à leur tour. Les héros du parti étaient les écorcheurs, le fils de la tripière, Caboche et Denisot. Ils avaient pour capitaine un chevalier bourguignon, Hélion de Jacqueville, aussi brutal qu'eux. La garde des deux postes de confiance, d'où dépendaient les vivres, Charenton et Saint-Cloud, les écorcheurs se l'étaient réservée à eux-mêmes. Apparemment les maîtres bouchers n'étaient plus jugés assez sûrs.

Le duc de Bourgogne n'en était pas sans doute à regretter ce qu'il avait fait. Les Parisiens gardant le Dauphin, les Gantois voulurent garder le fils du duc de Bourgogne [2]. Ils vinrent le demander à Paris. Les Parisiens avaient pris le blanc chaperon de Gand; les Gantois le reprirent de leur main. Le duc de Bourgogne fut obligé d'envoyer son fils aux Gantois, de leur donner ce précieux otage. Il subit le chaperon.

Un jour que le roi mieux portant allait en grande pompe remercier Dieu à Notre-Dame, avec ses princes et sa noblesse, le vieux Jehan de Troyes se trouve sur son passage, avec le corps de ville; il supplie le roi de prendre le chaperon, en signe de l'affection cordiale qu'il a pour sa ville de Paris. Le roi l'accepte bonnement, Dès lors il fallut bien que tout le monde le portât [3], le recteur, les gens du parlement. Malheur à ceux qui l'auraient porté de travers [4]!

Le chaperon fut envoyé aux autres villes, et presque toutes le prirent. Néanmoins aucune n'entra sérieusement dans le mouvement de Paris. Les cabochiens, ne trouvant aucune résistance, mais n'étant aidés de personne, furent obligés de recourir à des moyens expéditifs pour faire de l'argent. Ils demandèrent au Dauphin l'autorisation de prendre soixante bourgeois, gens riches, modérés et suspects. Ils les rançonnèrent.

On avait commencé par emprisonner les courtisans, les seigneurs. Déjà on en venait aux bourgeois. On ne pouvait deviner où s'arrêteraient les violences. Les petites gens prenaient peu à peu goût au désordre; ils ne voulaient plus rien faire que courir les rues avec le chaperon blanc; ne gagnant plus, il fallait bien qu'ils prissent. Le pillage pouvait commencer d'un moment à l'autre.

Les gens de l'université qui avaient mis tout en mouvement sans savoir ce qu'ils faisaient, n'étaient pas les moins effrayés. Ils avaient cru accomplir la réforme en compagnie du duc de Bourgogne, du corps de ville et des bourgeois les plus honorables. Et voilà qu'il ne leur restait que les bouchers, les valets de boucheries, les écorcheurs. Ils frémissaient de se rencontrer dans les rues avec ces nouveaux frères et amis, qu'ils voyaient pour la première fois, sales, sanglants, manches retroussées, menaçant tout le monde, hurlant le meurtre.

L'alliance monstrueuse des docteurs et des assommeurs ne pouvait durer. Les universitaires se réunirent au couvent des Carmes de la place Maubert, dans la cellule même d'Eustache Pavilly [5]. Ils étaient

[1] Gardèrent curieusement les portes,... et disoient aucuns d'eux qu'on le faisoit pour sa correction, car il estoit de jeune âge. Monstrelet, t. III, p. 4.

[2] Ce fait si important ne se trouve que dans le Religieux. Les historiens du parti bourguignon, Monstrelet, Meyer, n'en disent rien. Meyer passe sur tout cela, comme sur des charbons. — Ce fut Paris qui s'entremit en cette affaire pour ceux de Gand : Regali consilio (præpositi mercatorum et scabinorum Parisiensium *validis precibus*) ut Dominus Comes de Charolois primogenitus ducis Burgundiæ, cum uxore suâ, filiâ Regis, in Flandriam duceretur..., Gandavensium burgenses obtinuerunt. Religieux, ms., 725 verso.

[3] Et en prinrent hommes d'Église, femmes d'honneur, marchandes qui à tout vendoient les denrées. Journal d'un bourgeois de Paris, p. 183, édition de M. Buchon, t. XV des Chroniques du quinzième siècle.

[4] Le Dauphin ayant fait l'espièglerie de tirer en bas une corne de son *chaperon* de manière à ce qu'elle figurât une *bande* (signe des Armagnacs), les bouchers faillirent éclater : « Regardez, disaient-ils, ce bon enfant de Dauphin, il en fera tant qu'il nous mettra en colère. » Juvénal des Ursins, p. 253.

[5] Lisez cette grande scène dans Juvénal des Ursins, p. 251-252. Cet historien médiocre, qui semble ordinairement se contenter d'abréger le Religieux, pré-

Digitized by Google

singulièrement abattus, et ne savaient quel parti prendre. Ces pauvres docteurs, ne trouvant dans leur science aucune lumière qui pût les guider, se décidèrent humblement à consulter les simples d'esprit. Ils s'enquirent des personnes dévotes et contemplatives, des religieux, des saintes femmes qui avaient des visions. Pavilly, plein de confiance, s'offrit d'aller les consulter. Mais les visions de ces femmes n'avaient rien de rassurant. L'une avait vu trois soleils dans le ciel. Une autre voyait sur Paris flotter des nuées sombres, tandis qu'il faisait beau au midi, vers les marches de Berri et d'Orléans. « Moi, disait la troisième, j'ai vu le roi d'Angleterre en grand orgueil au haut des tours de Notre-Dame; il excommuniait notre sire le roi de France; et le roi, entouré de gens en noir, était assis humblement sur une pierre dans le parvis [1].

La terreur de ces visions ébranla les plus intrépides. Ils voulurent consulter un honnête homme du parti opposé, le modéré des modérés, Juvénal des Ursins. Ils le firent venir; mais ils n'en purent tirer rien de praticable. Il ne voyait rien à faire, sinon prier les princes de se réconcilier et de rompre les négociations qu'ils avaient entamées avec l'Anglais [2]. C'était simplement se soumettre et renoncer aux réformes. Cependant l'abattement était tel, le désir de la paix si fort, que cet avis entraînait tout le monde. Le seul Pavilly s'obstina; il soutint que tout ce qui s'était fait, était bien fait, et qu'il fallait aller jusqu'au bout [3].

Ces divisions, dont les princes étaient instruits, les encouragèrent sans doute à différer la publication de la grande ordonnance de réforme que l'université avait d'abord si vivement sollicitée. Alors, sans plus s'inquiéter des docteurs qui l'abandonnaient, le moine, entraînant après lui le prévôt des marchands, les échevins, une foule de petit peuple, et bon nombre de bourgeois intimidés, s'en alla hardiment prêcher le roi à Saint-Paul [4] [22 mai]: « Il y a encore, dit-il, de mauvaises herbes au jardin du roi et de la reine; il faut sarcler et nettoyer; la bonne ville de Paris, comme un sage jardinier, doit ôter ces herbes funestes, qui étoufferaient les lis [5]... » Quand il eut fini cette sinistre harangue, et accepté la collation qu'on offrit, selon l'usage, au prédicateur, le chancelier lui demanda au nom de qui il parlait. Le carme se tourna vers le prévôt et les échevins, qui l'avouèrent de ce qu'il avait dit. Mais le chancelier objectant que cette députation était peu nombreuse pour représenter la ville de Paris, ils appelèrent quelques bourgeois des plus considérables qui étaient dans la cour; ceux-ci montèrent, à contre-cœur, et se mettant à genoux devant le roi, protestèrent de leur bonne intention. Cependant la foule augmentait; toutes sortes de gens entraient sans qu'on osât leur interdire la porte, l'hôtel s'emplissait. Le duc de Bourgogne lui-même commençait à avoir peur de ses amis; pour les décider à s'en aller, il s'avisa de leur dire que le roi était à peine rétabli [6], que ce tumulte allait lui faire mal, lui causer une rechute. Mais ils criaient de plus belle qu'ils étaient venus justement pour le bien du roi.

Alors le chirurgien Jean de Troyes exhiba une nouvelle liste de traîtres. En tête, se trouvait le propre frère de la reine, Louis de Bavière. Le duc de Bourgogne eut beau prier, la reine verser des larmes [7]; Louis de Bavière, qui allait se marier, demandait au moins huit jours, promettant de se constituer prisonnier la semaine d'après; ils furent inflexibles. Pour abréger, le capitaine de la milice, Jacqueville, monta avec ses gens, et brutalement,

sente cependant de plus quelques détails importants qu'il avait appris de son père.

[1] Quelques-uns disaient qu'il fallait s'attendre à tous les maux, depuis la malédiction prononcée par Boniface, et depuis renouvelée par Benoit XIII. Juvénal des Urs.

[2] Il savait que les princes faisaient venir le duc de Clarence, le duc de Bourgogne, et le comte d'Arundel. Id., p. 251, 252.

[3] Juvénal affirme, avec une légèreté malveillante, que le carme tirait de l'argent de tout cela. Quelqu'un, dit-il, parla pour sauver Desessarts qui était au Châtelet, en grand danger : « Mais le dit de Pavilly qui tendoit fort *au profit de sa bourse*, et s'intéressoit fort avec les Gois, Saintyons et leurs allicz, voulust montrer que la prise des personnes estoit dument faite et qu'il falloit ordonner commissaires pour faire leurs procès. Id., p. 252.

[4] Et dans les trois tours dudit hostel mirent et ordonnèrent leurs gens d'armes. Monstrelet, t. IV, p. 9. — ... Ont esté à Saint-Pol..., et après une collation faite par M. Eustace de Pavilly, maître en théologie, de l'ordre de N.-D. des Carmes, tendant à fin d'oster les bons des mauvais... Archives, Registres du parlement, Conseil, ann. 1413, lundi 22 mai.

[5] Très-mauvaises herbes et périlleuses, c'est à savoir quelques serviteurs et servantes, qu'il falloit sarcler et oster. Juvénal des Ursins, p. 255. Jean de Troyes avait déjà employé la même métaphore : Eradicentur herbæ malæ, ne impediant florem juventutis vestræ virtutum fructus odoriferos producere. Religieux, ms., 785 verso. — Cette poésie de jardinage plaisait fort au peuple des villes, toujours enfermé et d'autant plus amoureux de la campagne qu'il ne voyait pas. On la retrouve partout dans les meistersænger, dans Hans Sachs, etc. Il est vrai qu'elle n'y est pas mise à l'usage du meurtre, comme ici.

[6] Lequel n'avoit guères qu'il estoit retourné de sa maladie. Monstrelet, t. IV, p. 11.

[7] Le Dauphin « s'abstint de pleurer, ce qu'il pût, en torchant ses larmes. » Ibid., p. 12.

Digitized by Google

sans égard pour la reine, pour le roi ni le Dauphin, pénétrant partout, brisant les portes, il mit la main sur ceux que le peuple demandait. Pour comble de violence, ils emmenèrent treize dames de la reine et de la Dauphine [1]. Il ne fallait pas parler à ces gens de respect pour les dames, ni de chevalerie. Parmi les prisonniers qu'ils emmenèrent, se trouvait un bourguignon, un des leurs, que huit jours auparavant ils avaient donné pour chancelier au Dauphin. La défiance croissait d'heure en heure.

Cependant le duc de Berri et d'autres parents des prisonniers, envoyèrent demander à l'université si elle avouait ce qui s'était fait. Celle-ci, consultée en masse et comme corps, se rassura un peu par sa multitude, et donna du moins une réponse équivoque : « Que de ce elle ne vouloit en rien s'entremettre ni empêcher. » Dans le conseil du roi, les universitaires allèrent plus loin, et déclarèrent qu'ils n'étaient pour rien dans l'enlèvement des seigneurs, et que la chose ne leur plaisait pas.

Le désaveu timide de l'université ne rassurait pas les princes. Cette fois, ils craignaient pour eux-mêmes; le coup avait frappé si près d'eux, qu'ils firent signer au roi une ordonnance où il approuvait ce qui s'était fait. Le lendemain [25 mai 1413] fut lue solennellement la grande ordonnance de réforme.

Cette ordonnance, si violemment arrachée, ne porte pas, autant qu'on pourrait croire, le caractère du moment; c'est une sage et impartiale fusion des meilleures ordonnances du quatorzième siècle. On peut l'appeler le code *administratif* de la vieille France, comme l'ordonnance de 1357 avait été sa charte *législative* et politique.

On peut s'étonner de voir cette ordonnance à peine mentionnée dans les historiens. Elle n'a pourtant pas moins de soixante et dix pages in-folio [2]. Sauf quelques articles trop minutieux et d'une rédaction enfantine [3], ou bien encore dirigée hostilement contre certains individus, on ne peut qu'admirer l'esprit qui y règne, esprit très-spécial, très-pratique : sans spécialité, point de réforme réelle. Celle-ci part de bien bas, mais elle va haut, et pénètre partout. Elle réduit les gages de la lingère, de la poissonnière du roi; mais elle règle les droits des grands corps de l'État, et tout le jeu de la machine administrative, judiciaire et financière.

La forme est curieuse, je voudrais pouvoir la conserver; mais alors, cette ordonnance seule occuperait le reste du volume, et encore l'ensemble resterait confus. Il m'est impossible de résumer ce code en quelques lignes, sans emprunter notre langage moderne, plus précis et plus formulé.

Tout ce détail immense semble dominé par deux idées : la centralisation de l'ordre financier, de l'ordre judiciaire. Dans le premier, tout aboutit à la chambre des comptes; dans le second, tout au parlement.

Les chefs des administrations financières (domaine, aides, trésor des guerres) sont réduits à un petit nombre; mesure économique, qui contribue à assurer la responsabilité. La chambre des comptes examine les résultats de leur administration; elle juge en cas de doute, mais sur pièces et sans plaidoiries.

Tous les vassaux du roi sont tenus de faire dresser les aveux et dénombrements de fiefs qu'ils tiennent de lui, et de les envoyer à la chambre des comptes [4]. Ce tribunal de finance se trouve ainsi le surveillant, l'agent indirect de la centralisation politique.

L'élection est le principe de l'ordre judiciaire; les charges ne s'achètent plus. Les lieutenants des sénéchaux et prévôts sont élus par les conseillers, les avocats *et autres saiges*.

Pour nommer un prévôt, le bailli demande aux « advocats, procureurs, gens de pratique *et d'autre estat* » la désignation de trois ou quatre personnes capables. Le chancelier et une commission du parlement, « appelez avec eux des gens de notre grand conseil et des gens de nos comptes, » choisissent entre les candidats.

Aux offices notables, c'est directement le parlement qui nomme, en présence du chancelier et de quelques membres du grand conseil.

Le *parlement élit ses membres*, en présence du chancelier et de quelques membres du grand conseil. Ce corps se recrute désormais lui-même; l'indépendance de la magistrature est ainsi fondée.

Deux juridictions oppressives sont limitées, restreintes. L'hôtel du roi n'enlèvera plus les plaideurs à leurs tribunaux naturels, ne les ruinera plus préalablement en les forçant de venir des provinces éloignées implorer à Paris une justice tardive. La charge du grand maître des eaux et forêts est supprimée. Ce grand maître, ordinairement l'un des hauts seigneurs du royaume, n'avait que trop de facilités pour tyranniser les campagnes. Il y aura

[1] Et, ce fait, le roi s'en alla dîner. Monst., t. IV, p. 13.

[2] Ordonnances, t. X, p. 71-134.

[3] *Voy.* l'article sur « Nostre bonne couronne desmembrée, et les flourons d'icelle baillez en goige... Ibid., p. 92; et l'article sur les aides de la guerre, dont l'argent sera serré : En un gros coffre, qui sera mis en la grosse tour de Nostre Palais, ou ailleurs en lieu sûr et secret, ouquel coffre aura trois clefs... Id., ibid., p. 96.

[4] Ordonnances, t. X, p. 109.

Digitized by Google

six maîtres, et l'on pourra appeler de leurs tribunaux au parlement. Les *usages* des bonnes gens seront respectés. Les louvetiers n'empêcheront plus le paysan de tuer les loups. Il pourra détruire les nouvelles garennes que les seigneurs ont faites, « en dépeuplant le pays voisin des hommes et habitants, et le peuplant de bêtes sauvages [1]. »

Dans la lecture de ce grand acte, une chose inspire l'admiration et le respect, c'est une impartialité qui ne se dément nulle part. Quels en ont été les véritables rédacteurs? De quel ordre de l'État est-elle plus particulièrement émanée? On ne saurait le dire.

L'université elle-même, à qui elle est principalement attribuée dans le préambule [2], ne pouvait avoir cet esprit d'application, cette sagesse pratique. La remontrance de l'université, telle qu'on la lit dans Monstrelet, n'est guère qu'une violente accusation de tel abus, de tel fonctionnaire.

Les parlementaires, auxquel l'ordonnance accorde tant de pouvoir, ne semblent pourtant pas avoir dominé dans la rédaction. On leur reproche l'ignorance de quelques-uns d'entre eux, leur facilité à recevoir des présents; on leur défend d'être plusieurs membres du parlement d'une même famille.

Les avocats, notaires, greffiers, sont taxés pour l'esprit fiscal, pour la paperasserie ruineuse qui déjà dévorait les plaideurs.

Les gens des comptes sont traités avec défiance. Ils ne doivent rien décider isolément, mais par délibération commune « et en plein bureau. »

Les prévôts et sénéchaux doivent être nés dans une autre province que dans celle où ils jugent. Ils ne peuvent y rien acquérir, ni s'y marier, ni y marier leurs filles. Quand ils vont quitter la province, ils doivent y rester quarante jours pour répondre de ce qu'ils ont fait.

Les gens d'Église n'inspirent pas plus de confiance au rédacteur de l'ordonnance. Il ne veut pas que des prêtres puissent être avocats. Il accuse les présidents clercs du parlement de négligence ou de connivence. Je ne reconnais pas ici la main ecclésiastique.

Cette ordonnance n'émane pas non plus exclusivement de l'esprit bourgeois et communal. Elle protége les habitants des campagnes. Elle leur accorde le droit de chasse dans les garennes que les seigneurs ont faites sans droit. Elle leur permet de prendre les armes pour secourir les sénéchaux et courir sus aux pillards [3].

De tout ceci, nous pouvons conclure qu'une réforme aussi impartiale de tous les ordres de l'État, ne s'est faite sous l'influence exclusive d'aucun d'eux, mais que tous y ont pris part.

Les violents ont exigé et quelquefois dicté; les modérés ont écrit; ils ont transformé les violences passagères en réformes sages et durables. Les docteurs, Pavilly, Gentien, Courtecuisse; les légistes, Henri de Marle, Arnaud de Corbie, Juvénal des Ursins, tous vraisemblablement auront été consultés. Toutes les ordonnances antérieures sont venues se fondre ici. C'est la sagesse de la France d'alors, son grand monument, qu'on a pu condamner un moment avec la révolution qui l'avait élevé, mais qui n'en est pas moins resté comme un fonds où la législation venait puiser, comme un point de départ pour les améliorations nouvelles.

Quelque sévère que nous puissons être, nous autres modernes, pour ces essais gothiques, convenons pourtant qu'on y voit poindre les vrais principes de l'organisme administratif, principes qui ne sont autres que ceux de tout organisme, centralisation de l'ensemble, subordination mutuelle des parties. La séparation des pouvoirs administratif et judiciaire, des pouvoirs judiciaire et municipal, quoique impossible encore, n'en est pas moins indiquée dans quelques articles.

La confusion des pouvoirs judiciaire et militaire, ce fléau des sociétés barbares, y subsiste en droit dans les sénéchaux et les baillis. En fait, ces juges d'épée ne sont plus déjà les vrais juges; ils ont la représentation et les bénéfices de la justice plus qu'ils n'en ont le pouvoir même. Les vrais juges sont leurs lieutenants, et ceux-ci sont élus par les avocats et les conseillers, *par les sages*, comme dit l'ordonnance.

Elle accorde beaucoup à ces *sages*, aux gens de loi, beaucoup trop, ce semble. Les compagnies se recrutant elles-mêmes se recruteront probablement en famille; les juges s'associeront, malgré toutes les précautions de la loi, leurs fils, leurs neveux, leurs gendres. Les élections couvriront des arrangements d'intérêt ou de parenté. Une charge sera souvent une dot; étrange *apport* d'une jeune épousée, le droit de faire rompre et pendre... Ces gens se respecteront, je le crois, en proportion même des droits immenses qui sont en leurs mains. Le pouvoir judiciaire, transmis comme propriété, n'en sera que plus fixe, plus digne peut-être [4]. Ne sera-t-il pas trop fixe? Ces familles, ne se mariant

[1] Ordonnances, t. X, p. 165.

[2] ... Eussions requis les Prélats, Chevaliers, Écuyers, Bourgeois de nos citez et bonnes villes, et mesmement notre très chière et très amée fille l'université de Paris... que nous baillâssent leur bon avis... Ordonn., p. 71.

[3] Ordonnances, p. 137.

[4] Je parlerai ailleurs de la vénalité des charges et de ses effets.

Digitized by Google

guère qu'entre elles, ne vont-elles pas constituer une sorte de féodalité judiciaire? immense inconvénient... Mais alors c'était un avantage. Cette féodalité était nécessaire contre la féodalité militaire, qu'il s'agissait d'annuler. La noblesse avait la force de cohésion et de parenté; il fallait qu'il y eût aussi parenté dans la judicature; à ces époques, matérielles encore, il n'y a d'association solide que par la chair et le sang.

Deux choses manquaient pour que la belle réforme administrative et judiciaire de 1413 fût viable [1] : d'abord d'être appuyée sur une réforme législative et politique; celle-ci avait été essayée isolément en 1357. Mais ce qui manquait surtout, c'étaient des hommes, et les mœurs qui font les hommes : sans les mœurs, que peuvent les lois?... Ces mœurs ne pouvaient se former qu'à la longue, et d'abord dans certaines familles, dont l'exemple pût donner à la nation ce qu'elle a le moins, il faut le dire, ce qu'elle acquiert lentement, le sérieux, l'esprit de suite, le respect des précédents. Tout cela se trouva dans les familles parlementaires.

Cette ordonnance des ordonnances fut déclarée solennellement par le roi obligatoire, inviolable. Les princes et les prélats qui étaient à ses côtés, en levèrent la main. L'aumônier du roi, maître Jean Courtecuisse, célèbre docteur de l'université, prêcha ensuite à Saint-Paul sur l'excellence de l'ordonnance. Dans son discours, généralement faible et traînant, il y a néanmoins une figure pathétique; il y représente l'université comme un pauvre affamé qui a faim et soif des lois [2].

Il s'agissait d'appliquer ce grand code. Là, devait apparaître la terrible disproportion entre les lois et les hommes. Les modérés, les capables se tenant à l'écart, restaient pour commencer l'application de ces belles lois, les gens les moins propres à mettre en mouvement une telle machine, les scolastiques et les bouchers, ceux-ci trop grossiers, ceux-là trop subtils, trop étrangers aux réalités.

Quelle qu'ait été leur gaucherie brutale dans un métier si nouveau pour eux, l'histoire doit dire qu'ils ne se montrèrent pas aussi indignes du pouvoir qu'on l'eût attendu. Ces gens de la commune de Paris, délaissés du royaume, essayèrent tout à la fois de le réformer et de le défendre. Ils envoyèrent leur prévôt contre les Anglais, en même temps que leur capitaine Jacqueville allait bravement à la rencontre des princes [3]. Dans Paris même, ils commencèrent un grand monument d'utilité publique, qui complétait la triple unité de cette ville; je parle du pont Notre-Dame, grand ouvrage, fondé héroïquement dans des circonstances si difficiles et avec si peu de ressources [4].

Le fait est que ce gouvernement ne fut soutenu de personne. Les Anglais étaient à Dieppe, si près de Paris [5]; personne ne voulut donner d'argent. Gerson refusa de payer et laissa plutôt piller sa maison [6]. L'avocat général, Juvénal, refusa aussi, aimant mieux être emprisonné.

En donnant ainsi l'exemple d'annuler par une résistance d'inertie ce gouvernement irrégulier, les modérés n'en prirent pas moins une responsabilité bien grave. Ils abandonnaient tout à la fois et la défense du pays et la belle réforme qu'on avait obtenue avec tant de peine. Ce n'est pas la seule fois que les honnêtes gens ont ainsi trahi l'intérêt public, et puni la liberté du crime de son parti. Les cabochiens ne purent faire contribuer ni l'Église, ni le parlement. Ayant saisi l'argent de la foire du Landit, qui appartenait aux moines de Saint-Denis, ils virent s'élever une clameur générale. Leurs amis, les universitaires, refusèrent de les aider, et les obligèrent de rapporter l'argent qu'ils avaient levé sur quelques suppôts de l'université [7].

Se voyant ainsi entravés de toute part et ne trouvant que des obstacles, les cabochiens entrèrent en fureur. Ils poursuivirent Gerson, qui fut obligé de se cacher dans les voûtes de Notre-Dame. Le jugement des prisonniers fut hâté; la commission eut peur, et signa des condamnations. D'abord on fit mourir des gens qui l'avaient mérité, par

[1] La seule garantie qu'on lui donne, c'est la publicité, l'insuffisante publicité de ce temps. Elle doit être lue et affichée une fois au siége de chaque sénéchaussée et bailliage, le premier jour des assises. Ordonnances, t. X, p. 113.

[2] Du Boulay rapporte à tort ce sermon à l'année 1403. Cependant le titre qu'il lui donne lui-même devait l'avertir qu'il est de 1413. Aura-t-il craint, pour l'honneur de l'université, d'avouer les liaisons d'un de ses plus grands docteurs avec les Cabochiens?

[3] Jusqu'à Montereau..., ils ne rencontrèrent pas l'un l'autre. Monstrelet, t. IV, p. 54.

[4] Cedit jour fut nommé le pont de la Planche de Mibray le *Pont Nostre-Dame*, et le nomma le roi de France Charles, et frappa de la trie sur le premier pieu, et le duc de Guienne son fils après, et le duc de Berry, et le duc de Bourgogne, et le sire de la Trémouille. Journal du bourgeois de Paris, 10 mai 1413, éd. Buchon. t. XV, p. 182.

[5] *Voy.* Vitet, Hist. de Dieppe, t. I.

[6] Cependant le nouveau gouvernement avait essayé de s'assurer de l'université en enjoignant au prévôt de Paris et aux autres justiciers de faire jouir l'université des avantages que le pape Jean XXIII lui avait accordés dans la répartition des bénéfices. Ordonnances, t. X, p. 155, 6 juillet 1413.

[7] Religieux, ms., folio 791.

Digitized by Google

exemple un homme qui avait livré à l'ennemi, à la mort, quatre cents bourgeois de Paris. Puis, on traîna à la Grève le prévôt Desessarts qui avait trahi les deux partis tour à tour. Les bouchers hâtèrent sa mort, justement parce qu'ils estimaient sa bravoure et sa cruauté [1er juillet] [1].

Les juges allant encore trop lentement, les assassinats abrégèrent. Jacqueville alla insulter dans sa prison le sire de la Rivière, et celui-ci l'ayant démenti, ce digne capitaine des bouchers assomma le prisonnier désarmé. La Rivière n'en fut pas moins porté le lendemain à la Grève; l'on décapita pêle-mêle les vivants et le mort [2].

Si la prison même n'était plus une sauvegarde, l'hôtel du roi risquait fort de n'en plus être une. Un soir que Jacqueville et ses bouchers faisaient leur ronde, ils entendirent, vers onze heures, un grand bruit de fête chez le Dauphin. Ce jeune homme dansait, pendant qu'on tuait ses amis. Les bouchers montèrent, et lui firent demander par Jacqueville s'il était décent à un fils de France de danser ainsi à une heure indue [3]. Le sire de la Trémouille répliqua. Jacqueville lui reprocha d'être l'auteur de ces désordres. La patience manqua au Dauphin; il s'élança sur Jacqueville, et lui porta trois coups de poignard qu'arrêta sa cotte de mailles. La Trémouille eût été massacré, si le duc de Bourgogne n'eût prié pour lui [10 juillet].

Cette violation de l'hôtel du roi détacha bien des gens de ce parti qui ne respectait rien. La religion de la royauté était encore entière, et le fut longtemps [4]. Les bons bourgeois assurèrent le Dauphin de leur douleur et de leur dévouement. Les bouchers avaient lassé tout le monde. Les artisans même, les derniers du peuple, commençaient à en avoir assez; plus de commerce, plus d'ouvrage; ils étaient sans cesse appelés à faire le guet, excédés de gardes, de rondes et de veilles.

Les princes, qui n'ignoraient pas l'état de Paris, approchaient toujours, en offrant la paix [5]. Tout le monde la désirait, mais on avait peur. Le Dauphin fit part des propositions aux grands corps, au parlement, à l'université. Il fut décidé, malgré les bouchers, qu'il y aurait conférence avec les princes. L'éloquence de Caboche, qui pérora dans un brillant costume de chevalier, ne persuada personne; ses menaces eurent peu d'effet.

Personne dans la bourgeoisie n'agit plus habilement contre les bouchers que l'avocat général Juvénal. Cet honnête homme poursuivait alors, sans souci des réformes, sans intelligence de l'avenir [6], un seul but, la fin des désordres et la sécurité de Paris. Cette pensée ne lui laissait ni repos ni sommeil. Une nuit, s'étant endormi vers le matin, il lui sembla qu'une voix lui disait : *Surgite cùm sederetis, qui manducatis panem doloris.* Sa femme, qui était une bonne et dévote dame, lorsqu'il s'éveilla, lui dit : « Mon ami, j'ai entendu ce matin qu'on vous disait, ou que vous prononciez en rêvant des paroles que j'ai souvent lues dans mes Heures, » et elle les lui répéta. Le bon Juvénal lui répondit : « Ma mie, nous avons onze enfants, et par conséquent grand sujet de prier Dieu de nous accorder la paix; ayons espoir en lui, il nous aidera [7]. »

La ruine des bouchers fut décidée par une chose, petite, et pourtant de grand effet. Il fut convenu, malgré eux, que les propositions des princes seraient lues d'abord, non dans l'assemblée générale, mais dans chaque quartier [21 juillet]. La faible minorité qui tyrannisait Paris pouvait effrayer encore, quand elle était réunie; divisée, elle devenait impuissante, presque imperceptible. Ce point fut emporté contre les bouchers par l'énergie d'un quartenier du cimetière Saint-Jean, le charpentier Guillaume Cirasse, qui osa bien dire en face aux Legoix : « Nous verrons s'il y a à Paris autant de frappeurs de cognée que d'assommeurs de bœufs [8]. »

Les bouchers n'obtinrent pas même que la paix accordée aux princes le fût sous forme d'amnistie.

[1] Depuis qu'il fust mis sur la claye jusques à sa mort, il ne faisoit toujours que rire. Journal du bourgeois de Paris, p. 184.

[2] Les Cabochiens s'inquiétèrent pourtant de l'effet que produisait cette barbarie. Ils envoyèrent dans les villes une sorte d'apologie; ils y disaient : Que chaeune information de ceux qui avoient esté décolés, contenoit soixante feuilles de papier. Monstrelet, t. IV,

[3] Entre onze et douze heures du soir. Juvénal, p. 255. Religieux, ms., folio 796.

[4] Voyez si longtemps après l'extrême timidité du chef de la Fronde. Il eut peur des états généraux (Retz, livre II), peur de l'union des villes (livre III) : « J'en eus scrupule, dit-il. » Il eut peur encore de se lier avec Cromwell. Mazarin, tout en défendant l'autorité royale qui était la sienne, avait apparemment moins de scrupule, s'il est vrai qu'après la mort de Charles Ier, il ait dit dans sa prononciation italienne : « Ce M. de Cromwell est né houroux (heureux). »

[5] Le Bourgeois de Paris est l'écho fidèle des bruits absurdes qu'on faisait circuler : Mais bien sçay que ils demandoient toujours... la destruction de la bonne ville de Paris. Journal du Bourgeois de Paris, p. 186.

[6] Voyez au Musée de Versailles la longue et piteuse figure de Juvénal, et la rouge trogne de son fils l'archevêque. Le père n'en fut pas moins un excellent citoyen. Son fils rapporte un trait admirable de sa fermeté à l'égard du duc de Bourgogne, p. 247.

[7] Juvénal des Ursins, p. 258.

[8] Id., p. 259.

Digitized by Google

Quoi qu'ils pussent dire, on criait : « La paix ! » Ce parti vint finir à la Grève même. Dans une assemblée qui s'y tint, une voix cria : « Que ceux qui veulent la paix, passent à droite !! » Il ne resta presque personne à gauche. Ils n'eurent d'autre ressource, eux et le duc de Bourgogne, que de se joindre au cortége du Dauphin qui allait au Louvre délivrer les prisonniers [3 août].

La réaction alla si vite qu'en sortant de la prison du Louvre, le duc de Bar en fut nommé capitaine; et l'autre fort de Paris, la Bastille, fut confié à un autre prisonnier, au duc de Bavière. Deux des échevins furent changés; le charpentier fut échevin à la place de Jean de Troyes [2].

Peu après, un des De Troyes et deux bouchers, coupables des premiers meurtres, furent condamnés et mis à mort. Plusieurs s'enfuirent, et la populace se mit à piller leurs maisons. On faisait courir le bruit qu'on avait trouvé une liste de quatorze cents personnes, dont les noms étaient marqués d'un T, d'un B ou d'un R (tué, banni ou rançonné [3]).

Le duc de Bourgogne n'essaya pas de résister au mouvement. Il laissa arrêter deux de ses chevaliers dans son hôtel même, et partit sans rien dire aux siens, qu'il laissait en grand danger. Il voulait emmener le roi. Mais Juvénal et une troupe de bourgeois les rejoignirent à Vincennes, et il leur laissa reprendre ce précieux otage [23 août] [4].

Dans l'arrangement avec les princes, il était convenu qu'ils n'entreraient pas dans Paris. Mais toute condition fut oubliée, à commencer par celle-ci. Le Dauphin et le duc d'Orléans parurent ensemble, vêtus des mêmes couleurs, portant une huque italienne en drap violet avec une croix d'argent. C'était et ce n'était pas deuil; le chaperon était rouge et noir; pour devise : « Le droit chemin. » Ce qui était plus hostile encore pour les Bourguignons; c'était la blanche écharpe d'Armagnac. Tout le monde la prit; on la mit même aux images des saints. Lorsque les petits enfants, moins oublieux, moins enfants que ce peuple, chantaient les chansons bourguignones, ils étaient sûrs d'être battus [5].

L'ordonnance de réforme, si solennellement proclamée, fut non moins solennellement annulée [6] par le roi dans un lit de justice [5 sept.]. Le sage historien du temps, affligé de cette versatilité, osa demander à quelques-uns du conseil comment, après avoir vanté ces ordonnances comme éminemment salutaires, ils consentaient à leur abrogation. Ils répondirent naïvement : « Nous voulons ce que veulent les princes. » « A qui donc vous comparerai-je, dit le moine, sinon à ces coqs de clochers qui tournent à tous les vents [7] ? »

On renvoya à Jean sans Peur sa fille, que devait épouser le fils du duc d'Anjou. L'université condamna les discours de Jean Petit. Une ordonnance déclara le duc de Bourgogne rebelle [10 fév. 1414]; on convoqua contre lui le ban et l'arrière-ban. Il ne s'agissait de rien moins que de confisquer ses États.

Il crut pouvoir prévenir ses ennemis. Les Cabochiens exilés lui persuadaient qu'il lui suffirait de paraître devant Paris avec ses troupes pour y être reçu. Le Dauphin, déjà las des remontrances de sa mère et de celles des princes, appelait en effet le Bourguignon. Il vint camper entre Montmartre et Chaillot; le comte d'Armagnac, qui avait onze mille chevaux dans Paris, tint ferme et rien ne bougea.

Le duc de Bourgogne se retirant, les princes entreprirent de le poursuivre, d'exécuter la confiscation. Mais les effroyables barbaries des Armagnacs à Soissons, avertirent trop bien Arras de ce qu'elle avait à craindre. Ils échouèrent devant cette ville, comme le duc de Bourgogne avait échoué devant Paris [8].

Voilà les deux partis convaincus de nouveau d'impuissance. Ils font encore un traité. Le duc de Bourgogne est quitte pour un peu de honte, mais il ne perd rien; il offre au roi, pour la forme, les clefs d'Arras [9]. Il est défendu de porter désormais

[1] Journal du Bourgeois de Paris, p. 188.

[2] *Voy.* les armoiries de Guillaume Cirasse, dans le Recueil des armoiries des prévôts et échevins de Paris (exemplaire colorié à la biblioth. du cabinet du roi, au Louvre).

[3] Religieux, ms., 815, verso. Juvénal, p. 264.

[4] Juvénal donne encore ici le beau rôle à son père. « Le duc de Bourgogne dit au roy : Que s'il luy plaisoit aller esbattre jusques vers le bois de Vincennes, qu'il y faisoit beau, et en fut le roy content. Mais Juvénal alla aussitôt avec deux cents chevaux vers le bois, et dit au roy : Sire, venez vous-en en vostre bonne ville de Paris, le temps est bien chaud pour vous tenir sur les champs. Dont le roy fut très content, et se mit à retourner. Juvénal, p. 265.

[5] Mesmes les petits enfants qui chantoient une chanson..., où on disoit : *Duc de Bourgogne, Dieu te remaint en joie !...* Journal du Bourgeois de Paris, p. 195.

[6] Quasdam pro ordinationibus regiis condiderant scripturas. Ordonn., t. X, p. 172.

[7] Gallis campanilium ecclesiarum, à cunctis ventis volvendis. Religieux, ms., folio 818.

[8] Ce qui força le duc de Bourgogne à traiter, c'est que les Flamands l'abandonnaient. Les députés de Gand dirent au roi, qu'ils se chargeaient du ranger le duc à son devoir. Id., 880 verso.

[9] Le roi désirait fort traiter, Juvénal donne là-dessus une jolie scène d'intérieur. Un grand seigneur vient trouver le roi au matin pour l'animer contre les Bourguignons. Le roy estant en son lict, ne dormoit pas et

Digitized by Google

la bande d'Armagnac et la croix de Bourgogne. [4 sept. 1414].

La réaction ne fut point arrêtée par cette paix. Les modérés, qui avaient si imprudemment abandonné la réforme, eurent sujet de s'en repentir. Les princes traitèrent Paris en ville conquise. Les tailles devinrent énormes, et l'argent était gaspillé, donné, jeté. Juvénal, alors chancelier, ayant refusé de signer je ne sais quelle folie de prince, on lui retira les sceaux [1]. Toute modération déplut. La violence gagna les meilleures têtes. Au service funèbre qui fut célébré pour le duc d'Orléans, Gerson prêcha devant le roi et les princes, il attaqua le duc de Bourgogne, avec qui l'on venait de faire la paix, et déclama contre le gouvernement populaire [15 janvier 1415].

« Tout le mal est venu, dit Gerson, de ce que le roi et la bonne bourgeoisie ont été en servitude par l'outrageuse entreprise de gens de petit état... Dieu l'a permis afin que nous connussions la différence qui est entre la domination royale et celle d'aucuns populaires; car la royale a communément et doit avoir douceur; celle du vilain est domination tyrannique, et qui se détruit elle-même. Aussi Aristote enseignoit-il à Alexandre : « N'élève pas ceux que la nature fait pour obéir. » — Le prédicateur croit reconnaître les divers ordres de l'État dans les métaux divers dont se composait la statue de Nabuchodonosor : « L'état de bourgeoisie, des marchands et laboureurs, est figuré par les jambes qui sont de fer et partie de terre, pour leur labeur et humilité à servir et obéir...; en leur état doit être le fer de labeur et la terre d'humilité [2]. »

Le même homme qui condamnait le gouvernement populaire dans l'État, le demandait dans l'Église. Donnons-nous ce curieux spectacle. Il peut sembler humiliant pour l'esprit humain; il ne l'est pas pour Gerson même. Dans chaque siècle, c'est le plus grand homme qui a mission d'exprimer les contradictions, apparentes ou réelles, de notre nature; pendant ce temps-là, les médiocres, les esprits bornés qui ne voient qu'un côté des choses, s'y établissent fièrement, s'enferment dans un coin, et là, triomphent de dire...

Dès qu'il s'agit de l'Église, Gerson est républicain, partisan du gouvernement de tous. Il définit le concile : « Une réunion de toute l'Église catholique, comprenant tout ordre hiérarchique, *sans exclure aucun fidèle* qui voudra se faire entendre.» Il ajoute, il est vrai, que cette assemblée doit être convoquée « par une autorité légitime; » mais cette autorité n'est pas supérieure à celle du concile, puisque le concile a droit de la déposer. Gerson ne s'en tint pas à la théorie du républicanisme ecclésiastique; il fit donner suffrage aux simples prêtres dans le concile de Constance, et coopéra puissamment à déposer Jean XXII [3].

Reprenons d'un peu plus haut. Avant que les griefs de l'État fussent signalés par la remontrance de l'université et la grande ordonnance de 1413, ceux de l'Église l'avaient été par un violent pamphlet universitaire, qui eut un bien autre retentissement. La remontrance, l'ordonnance, ces actes mort-nés, furent à peine connus hors de Paris. Mais le terrible petit livre de Clémengis : *Sur la corruption de l'Église*, éclata dans toute la chrétienté. Peut-être n'est-ce pas exagérer que d'en comparer l'effet à celui de la *Captivité de Babylone*, écrite un siècle après par Luther.

De tout temps, on avait fait des satires contre les gens d'Église. L'une des premières, et certainement l'une des plus piquantes, se trouve dans un des capitulaires de Charlemagne. Ces attaques, généralement, avaient été indirectes, timides, le plus souvent sous forme allégorique. L'organe de la satire, c'était le renard, *la bête* plus sage que l'homme; c'était le bouffon, *le fol* plus sage que les sages; ou bien enfin, le diable, c'est-à-dire *la malignité* clairvoyante. Ces trois formes où la satire, pour se faire pardonner, s'exprime par les organes

parloit en s'esbatant avec un de ses valets de chambre, en soy farsant et divertissant. Et ledit seigneur vint prendre par dessous la couverture le roy tout doucement par le pied, en disant : Monseigneur, vous ne dormez pas? Non, beau cousin, luy dit le roy, vous soyez le bien venu, voulez-vous rien? y a-t-il aucune chose de nouveau? Nenny, monseigneur, luy respondit-il, sinon que vos gens qui sont en ce siége, disent que tel jour qu'il vous plaira, verrez assaillir la ville, où sont vos ennemis et ont espérance d'y entrer. Lors le roi dit, que son cousin le duc de Bourgogne vouloit venir à raison, et mettre la ville en sa main, sans assaut, et qu'il falloit avoir paix. A quoy ledit seigneur respondit : Comment, monseigneur, voulez vous avoir paix avec ce mauvais, faux, traistre et desloyal, qui si faussement et mauvaisement a faict tuer vostre frère. Lors le roy, aucunement desplaisant, luy dit : Du consentement de beau fils d'Orléans, tout lui a esté pardonné. Hélas, sire, répliqua ledit seigneur, vous ne le verrez jamais vostre frère... Mais le roy lui respondit assez chaudement : Beau cousin, allez-vous-en; je le verray au jour du Jugement. Juvénal, p. 283.

[1] Id., p. 285.

[2] Joh. Gersonii opera, ed. Du Pin, t. IV, p. 658-678.

[3] *Voy.* les œuvres de Gerson (éd. Du Pin), surtout au tome IV; et les travaux estimables que viennent de publier MM. de Faugère, Schmidt et Thomassy. Je parlerai ailleurs de ceux de MM. Gence, Gregori, Daunou, Onésime Leroy, et en général des écrivains qui ont débattu la question de l'Imitation.

Digitized by Google

les plus récusables, comprennent toutes les attaques indirectes du moyen âge. Quant aux attaques directes, elles n'avaient guère été hasardées jusqu'au treizième siècle que par les hérétiques déclarés, Albigeois, Vaudois, etc. Au quatorzième siècle, les laïques, Dante, Pétrarque, Chaucer, lancèrent contre Rome, contre Avignon, des traits pénétrants. Mais enfin, c'étaient des laïques; l'Église leur contestait le droit de la juger. Ici, vers 1400, ce sont les universités, ce sont les plus grands docteurs, c'est l'Église, dans ce qu'elle a de plus autorisé, qui censure, qui frappe l'Église. Ce sont les papes eux-mêmes qui se jettent au visage les plus tristes accusations.

Ce dialogue, qui se prolongea entre Avignon et Rome pendant tout le temps du schisme, n'en apprit que trop sur toutes les deux. La fiscalité surtout des deux siéges, qui vendaient les bénéfices longtemps avant qu'ils ne vaquassent, cette vénalité famélique, est caractérisée par des mots terribles : « N'a-t-on pas vu, disent les uns, les courtiers du pape de Rome courir toute l'Italie, pour s'informer s'il n'y avait pas quelque bénéficier malade, puis bien vite dire à Rome qu'il était mort [1]? N'a-t-on pas vu ce pape, ce marchand de mauvaise foi, vendre à plusieurs le même bénéfice, et la marchandise déjà livrée, la proclamer encore et la revendre au second, au troisième, au quatrième acheteur?» — « Et vous, répondaient les autres, vous qui réclamez pour le pape la succession des prêtres, ne venez-vous pas, au chevet de l'agonisant, rafler toute sa dépouille? Un prêtre déjà inhumé a été tiré du sépulcre, et le cadavre déterré pour le mettre à nu [2]. »

Ces furieuses invectives furent ramassées, comme en une masse, dans le pamphlet de Clémengis, et cette masse lancée de façon à écraser l'Église. Le pamphlet n'était pas seulement dirigé contre la tête, tous les membres étaient frappés. Pape, cardinaux, évêques, chanoines, moines, tous avaient leur part, jusqu'au dernier mendiant. Certainement le déclamateur fit bien plus qu'il ne voulait. Si l'Église était vraiment telle, il n'y avait pas à la réformer; il fallait prendre ce corps pourri, et le jeter tout entier au feu.

D'abord, l'effroyable cumul, jusqu'à réunir en une main quatre cents, cinq cents bénéfices; l'insouciance des pasteurs qui souvent n'ont jamais vu leur église; l'ignorance insolente des gros bonnets, qui rougissent de prêcher; l'arbitraire tyrannique de leur juridiction, au point que tout le monde fuit maintenant le jugement de l'Église; la confession vénale, l'absolution mercenaire : « Que si, dit-il, on leur rappelle le précepte de l'Évangile : *Donnez gratuitement, ainsi que vous avez reçu*, ils répondent sans sourciller : « Nous n'avons pas reçu gratis; nous avons acheté, nous pouvons revendre [3]. »

Dans l'ardeur de l'invective, ce violent prêtre aborde hardiment mille choses que nous autres laïques nous craindrions d'expliquer : l'étrange vie des chanoines, leurs quasi-mariages, leurs orgies parmi les cartes et les pots, la prostitution des religieuses, la corruption hypocrite des mendiants qui se vantent de faire la besogne de tous les autres, de porter seuls le poids de l'Église, tandis qu'ils vont de maison en maison boire avec les femmes : « Les femmes sont celles des autres, mais les enfants sont bien d'eux [4]. »

En repassant froidement ces virulentes accusations, que la pureté actuelle de l'Église rend presque incroyables, on remarque qu'il y a dans le factum ecclésiastique de l'université, comme dans son factum politique de 1413 [5], plus d'un grief mal fondé, plus d'un abus qui n'en est pas un. Il était injuste de reprocher d'une manière absolue au pape, aux grands dignitaires de l'Église, l'augmentation des dépenses. Cette augmentation ne tenait pas seulement à la prodigalité, au gaspillage, au mauvais mode de perception, mais bien aussi à *l'avilissement progressif du prix de l'argent*, ce grand phénomène économique que le moyen âge n'a pas compris; de plus, à la *multiplicité* croissante *des besoins* de la civilisation, au développement de l'administration, au progrès des arts, etc. [6]. La dépense avait augmenté, et quoique

[1] Et si aliquos invenerunt ægrotantes, tunc currebant ad curiam Romanam, et mortem talium intimabant. Theodor. à Niem de schism., apud II, Goldast., c. 7.

[2] Ut inhumatus evulso monumento atque corrupto corpore suis spoliis effossus privaretur. Appellatio Univers. Paris. à D. Benedicto, apud Martène, Thes. anecdot., t. II, p. 1295.

[3] Nic. Clemeng. de corrupto Ecclesiæ statu, t. I, p. 15.

[4] Cum non suis uxoribus, licet sæpè cum suis parvulis. Id., ibid., p. 20.

[5] *Voy.* plus haut, p. 607, note 2.

[6] Clémengis s'étonne à tort de ce qu'un monastère qui nourrissait primitivement cent moines n'en nourrit plus que dix (p. 19). Qui ne sait combien en deux ou trois siècles changent et le prix des choses et le nombre de celles qu'on juge nécessaires? Pour ne parler que d'un siècle, quelle grande maison pourrait être défrayée aujourd'hui d'après le calcul que madame de Maintenon fait pour celle de son frère? Voir, entre autres ouvrages, une brochure de M. le comte d'Hauterive : Faits et observations sur la dépense d'une des grandes administrations, etc.; deux autres brochures de M. Eckard : Dépenses effectives de Louis XIV en bâtiments

Digitized by Google

la production eût augmenté aussi, celle-ci ne croissait pas dans une proportion assez rapide pour suffire à l'autre. La richesse croissait lentement, et elle était mal répartie. L'équilibre de la production et de la consommation avait peine à s'établir.

Un autre grief de Clémengis, et le plus grand sans doute aux yeux des universitaires, c'est que les bénéfices étaient donnés le plus souvent à des gens fort peu théologiens, aux créatures des princes, du pape, aux légistes surtout; il pouvait ajouter, aux médecins, aux écrivains, aux artistes, etc. [1]. Cela était vrai, mais qu'y faire? Les princes, les papes n'avaient pas tout le tort. Ce n'était pas leur faute, si les laïques partageaient alors avec l'Église ce qui avait fait le titre et le droit de celle-ci au moyen âge, l'*esprit*, le pouvoir spirituel. Le clergé seul était riche, les récompenses sociales ne pouvaient guère se prendre que sur les biens du clergé. Devait-on se plaindre que le grand historien, le gracieux poëte, Froissart, eût un petit bénéfice qui l'aidât à vivre? Plût au ciel qu'on eût pu en donner un à la pauvre Christine, si laborieuse, si nécessiteuse, qui soutenait sa famille du produit de ses écrits!

Clémengis lui-même fournit une bonne réponse à ses accusations. Quand on parcourt le volumineux recueil de ses lettres, on est étonné de trouver dans la correspondance d'un homme si important, de l'homme d'affaires de l'université, si peu de choses positives. Ce n'est que vide, que généralités vagues. Nulle condamnation plus décisive de l'éducation scolastique.

Les contemporains n'avaient garde de s'avouer cette pauvreté intellectuelle, ce desséchement de l'esprit. Ils se félicitaient de l'état florissant de la philosophie et de la littérature. N'avaient-ils pas de grands hommes, tout comme les âges antérieurs? Clémengis était un grand homme, d'Ailly était un grand homme [2], et bien d'autres encore, qui dorment dans les bibliothèques, et méritent d'y dormir.

L'esprit humain se mourait d'ennui. C'était là son mal. Cet ennui était une cause, indirecte, il est vrai, mais réelle, de la corruption de l'Église. Les prêtres, excédés de scolastique, de formes vides, de mots où il n'y avait rien pour l'âme, la donnaient au corps, cette âme dont ils ne savaient que faire. L'Église périssait par deux causes en apparence contraires, et dont pourtant l'une expliquait l'autre: subtilité, stérilité dans les idées, matérialité grossière dans les mœurs.

Tout le monde parlait de réforme. Il fallait, disait-on, réformer le pape, réformer l'Église; il fallait que l'Église, siégeant en concile, ressaisît ses justes droits. Mais transporter la réforme du pape au concile, ce n'était guère avancer. De tels maux sont au fond des âmes: « In culpâ est animus. » Un changement de forme dans le gouvernement ecclésiastique, une réforme négative ne pouvait changer les choses; il eût fallu l'introduction d'un élément positif, un nouveau principe vital, une étincelle, une idée.

Le concile de Pise crut tout faire, en condamnant par contumace les deux papes qui refusaient de céder, en les déclarant déchus, en faisant pape un frère mineur, un ancien professeur de l'université de Paris. Ce professeur, qui était mineur avant tout, se brouilla bien vite avec l'université. Au lieu de deux papes, on en eut trois; ce fut tout.

Ceux qui aiment les satires, liront avec amusement le piquant réquisitoire du concile contre les deux papes réfractaires [3]. Cette grande assemblée du monde chrétien comptait vingt-deux cardi-

au cours du temps des travaux et leur évaluation, etc.

[1] On sait que le pape Eugène IV offrit au grand peintre fra Angelico de Fiesole, l'archevêché de Florence (Vasari), que le médecin Aichspalter devint archevêque de Mayence et qu'il fit empereur Henri de Luxembourg (Schmidt, Geschichte der Deutschen), etc.

[2] Je ne veux pas contester le mérite réel de ces deux personnages qui furent tout à la fois d'éminents docteurs et des hommes d'action. D'Ailly fut l'une des gloires de la grande école gallicane du collége de Navarre; il y forma Clémengis et Gerson. Clémengis est un bon écrivain polémique, mordant, amusant, *salé* (comme aurait dit Saint-Simon). *Voy.* le tableau qu'il fait de la servitude et de la servilité du pape d'Avignon, dans le livre de la Corruption de l'Église (p. 26). La conclusion du livre est très-éloquente. C'est une apostrophe au Christ; les protestants ne demanderont pas mieux que d'y voir une prophétie de la Réforme: Si tuam vineam labruseis sentieosisque virgultis palmites suffocantibus obseptam, infructiferam, vis ad naturam reducere, quis melior modus id agendi, quàm inutiles stirpes eam sterilem efficientes quæ falcibus amputatæ pullulant, radicitùs evellere, vineamque ipsam aliis agricolis locatam novis rursùm autifeacibus et fructiferis palmitibus inserere... Hæc non nisi exigua sunt dolorum *initia* et suavia quædam eorum quæ supersunt *præludia*. Sed tempus erat, ut portum, ingruente jàm tempestate, peteremus, nostræque in his periculis saluti consuleremus, ne tanta procellarum vis, quæ laceram Petri naviculam validiori turbinis impulsu, quàm ullo aliàs tempore *concussura est*, in mediis nos fluctibus, cum his qui merito naufragio perituri sunt, absorbeat. Nic. Clemeng., De corrupto Ecclesiæ statu, t. I, p. 28.

[3] Concilium Pisanum, ap. Concil., ed. Labbe et Cossart, 1671; t. XI, pars II, p. 2172 et seq.

Digitized by Google

naux, quatre patriarches, environ deux cents évêques, trois cents abbés, les quatre généraux des ordres mendiants, les députés de deux cents chapitres, de treize universités [1], trois cents docteurs, et les ambassadeurs des rois; elle siégeait dans la vénérable église byzantine de Pise, à deux pas du Campo Santo. Elle n'en écouta pas moins avec complaisance le facétieux récit des ruses et des subterfuges par lesquels les deux papes étudaient depuis tant d'années la cession qu'on leur demandait. Ces ennemis acharnés s'entendaient au fond à merveille [2]. Tous deux, à leur exaltation, avaient juré de céder. Mais ils ne pouvaient, disaient-ils, céder qu'ensemble, qu'au même moment; il fallait une entrevue. Poussés l'un vers l'autre par leurs cardinaux, ils trouvaient chaque jour de nouvelles difficultés. Les routes de terre n'étaient pas sûres; il leur fallait des sauf-conduits des princes. Les sauf-conduits arrivaient-ils, il ne s'y fiaient pas. Il leur fallait une escorte, des soldats à eux. D'ailleurs, ils n'avaient pas d'argent pour se mettre en route; ils en empruntaient à leurs cardinaux. Puis, ils voulaient aller par mer; il leur fallait des vaisseaux. Les vaisseaux prêts, c'était autre chose. On parvint un moment à les approcher un peu l'un de l'autre. Mais il n'y eut pas moyen de leur faire faire le dernier pas. L'un voulait que l'entrevue eût lieu dans un port, au rivage même [3]; l'autre avait horreur de la mer. C'étaient comme deux animaux d'élément différent, qui ne peuvent se rencontrer.

Benoît XIII, l'Aragonais, finit par jeter le masque, et dit qu'il croirait pécher mortellement, s'il acceptait la voie de *cession* [4]. Et peut-être était-il sincère. *Céder*, c'était reconnaître comme supérieure l'autorité qui imposait la cession, c'était subordonner la papauté au concile, changer le gouvernement de l'Église, de monarchie en république. Ce gouvernement, de fait ou de droit, était monarchique depuis plusieurs siècles; était-ce bien, au milieu d'un ébranlement universel du monde, que l'on pouvait toucher à l'unité qui, si longtemps, avait fait la force du grand édifice spirituel, la clef de la voûte? Au moment où la critique touchait à la légende législative de la papauté, lorsque Valla élevait les premiers doutes sur l'authenticité des décrétales [5], pouvait-on demander au pape d'aider à son abaissement, de se tuer de ses propres mains?

Il faut le dire. Ce n'était pas une question de forme, mais bien de fond et de vie. Monarchie ou république, l'Église eût été également malade. Le concile avait-il en lui la vie morale qui manquait au pape? les réformateurs valaient-ils mieux que le réformé? le chef était gâté, mais les membres étaient-ils sains? Non, il y avait, dans les uns et dans les autres, beaucoup de corruption; tout ce qui constituait le pouvoir spirituel tendait à se matérialiser, à n'être plus *spirituel*. Et cela venait principalement, nous l'avons dit, de l'absence des idées, du vide immense qui se trouvait dans les esprits.

C'en était fait de la scolastique. Raymond Lulle l'avait fermée par sa machine à penser; puis Occam, en suprimant la poésie du réalisme, en réduisant tout à la mécanique des mots, en obscurcissant l'essence et la cause, en faisant un Dieu verbal.

Raymond Lulle pleura aux pieds de son *Arbor* [6], qui finissait la scolastique. Pétrarque pleura la poésie. Les grands mystiques d'alors avaient de même le sentiment de la fin. Le quatorzième siècle voit passer ces derniers génies; chacun d'eux se tait, s'en va, éteignant sa lumière; il se fait d'épaisses ténèbres.

Il ne faut pas s'étonner si l'esprit humain s'effraye et s'attriste. L'Église ne le console pas. Cette grande épouse du moyen âge avait promis de ne pas vieillir, d'être toujours belle et féconde, de *renouveler* [7] toujours, de sorte qu'elle occupât sans cesse l'inquiète pensée de l'homme, l'inépuisable activité de son cœur. Cependant elle avait passé de la jeune

[1] Les universités de Bologne, d'Angers, d'Orléans, de Toulouse même, avaient fini par se réunir contre les papes à celle de Paris. Concil., t. XI, p. 2194.

[2] Habentes facies diversas..., sed caudas habent ad invicem colligatas, ut de vanitate conveniant. Id., ibid., p. 2183.

[3] Volebat unum pedem tenere in aquâ et alium in terrâ. Id., ibid., p. 2184.

[4] Lorsqu'on lui apprit que la France avait déclaré sa *soustraction d'obédience*, il dit avec beaucoup de dignité: « Qu'importe? Saint Pierre n'avait pas ce royaume dans son obédience. » Id., ibid., p. 2176.

[5] Non-seulement Valla, mais Gerson, dans son épître De modis uniendi ac reformandi Ecclesiam, p. 166. Sur Valla, lire un article excellent de la Biographie universelle (par M. Viguier), t. XLVII, p. 345-355. — Des papes ont permis à Ballerini de critiquer, à Rome même, les fausses décrétales. Pourquoi ne les ont-ils pas révoquées? Pour la même raison que les rois de France n'ont pas révoqué les fables politiques relatives aux douze pairs de Charlemagne, ni les Empereurs celles qui se rattachent à l'origine des cours vehmiques, etc. Telle est la réponse fort spécieuse de l'ingénieux M. Walter. Walter, Lehrbuch des Kirchenrechts, Bonn, 1829, p. 161.

[6] *Voy.* la curieuse préface. Raymundi Lullii Majoricensis, illuminati patris, Arbor scientiæ. Lugduni, 1636, in-4°, p. 2 et 3.

[7] Ce verbe, employé comme neutre, avait bien plus de grâce. Je crois qu'on y reviendra. *Voy.* Charles

Digitized by Google

vitalité populaire aux abstractions de l'école, de saint Bernard à saint Thomas. Dans sa tendance vers l'abstrait et le pur, la religion spiritualiste refusait peu à peu tout autre aliment que la logique. Noble régime, mais sobre, et qui finit par se composer de négations. Aussi elle allait maigrissant; maigreur au quatorzième siècle, consomption au quinzième, effrayante figure de dépérissement et de phthisie, comme vous la voyez, à la face creuse, aux mains transparentes, du Christ maudissant d'Orcagna.

Telles étaient les misères de cet âge, ses contradictions. Réduit au formalisme vide, il y plaçait ses espérances. Gerson croyait tout guérir en ramenant l'Église aux formes républicaines, au moment même où il se déclarait contre la liberté dans l'État. L'expérience du concile de Pise n'avait rien appris. On allait assembler un autre concile à Constance, y chercher la quadrature du cercle religieux et politique : lier les mains au chef que l'on reconnaît infaillible, le proclamer supérieur, en se réservant de le juger au besoin.

Ce tribunal suprême des questions religieuses, devait aussi décider une grande question de droit. Le parti d'Orléans, celui de Gerson, voulait y faire condamner la mémoire de Jean Petit, son apologie du duc de Bourgogne, et proclamer ce principe qu'aucun intérêt, aucune nécessité politique n'est au-dessus de l'humanité. C'eût été une grande chose, si, dans l'obscurcissement des idées, on fût revenu aux sentiments de la nature.

La France semblait tout entière à ces éternels problèmes; on eût dit qu'elle oubliait le temps, la réalité, sa réforme, son ennemi. Au moment où l'Anglais allait fondre sur elle, étrange préoccupation, un grand politique d'alors pense que si le royaume doit craindre, c'est du côté de l'Allemagne et du duc de Lorraine [1]. Lorsqu'on vint avertir Jean sans Peur que les Anglais, débarqués depuis près de deux mois, étaient sur le point de livrer à l'armée royale une grande et décisive bataille, les messagers le trouvèrent dans ses forêts de Bourgogne [2]. Sous prétexte de la chasse, il s'était rapproché de Constance, rêvant toujours à Jean Petit et à son vieux crime, inquiet du jugement que le concile allait rendre, et, en attendant, vivant sous la tente au milieu des bois, et prêtant l'oreille aux voix des cerfs qui bramaient la nuit [3].

d'Orléans (p. 48) : « Tous jours sa beauté *renouvelle*. » Et Eustache Deschamps (p. 99) : « De jour en jour vo beauté *renouvelle*. »

[1] Licet quis, contemnendum esse, quantum ad bella pertinet, *ducem Lotharingiæ*, nec tantis pollere viribus, ut domui audeat Franciæ bellum inferre, non parvus debet hostis videri quem Deus excitat et propter aliorum adjuvat facinora. Nic. Clemengis, t. II, p. 257. — On voit de même dans les lettres de Machiavel qu'à la veille d'être conquise par les Espagnols, l'Italie ne craignait que les Vénitiens. Il écrit aux magistrats de Florence : « Vos seigneuries m'ont toujours dit que la liberté de l'Italie n'avait à craindre que Venise. » Machiavel, lettre de février ou mars 1508.—Autre exemple non moins singulier, de l'imprévoyance humaine : le Directoire craignait, en 1796, que ce jeune Bonaparte ne poussât l'ambition *jusqu'à vouloir se faire duc de Milan!*

[2] Peut-être y avait-il moins d'insouciance que de connivence. On jugera.

[3] Le duc de Bourgongne, qui longtemps n'avoit demouré ni séjourné en son pays de Bourgongne, et qui vouloit bien avoir ses plaisirs et soullas, se advisa que pour mieux avoir son déduit de la chasse des cerfs, et les ouyr bruire par nuit, il se logeroit dedans la forest d'Argilly, qui est grande et lée. Lefebvre de Saint-Remy, éd. Buchon, t. VII, ch. 51, p. 466.

Digitized by Google

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

L'ANGLETERRE; L'ÉTAT, L'ÉGLISE. — AZINCOURT. 1415.

Pour comprendre le terrible événement que nous devons raconter, — la captivité, non du roi, mais du royaume même, la France prisonnière, — il y a un fait essentiel qu'il ne faut pas perdre de vue :

En France, les deux autorités, l'Église et l'État, étaient divisées entre elles, et chacune d'elles en soi;

En Angleterre, l'État et l'Église *établie* étaient parvenus, sous la maison de Lancastre, à la plus complète union.

Édouard III avait eu l'Église contre lui, et, malgré ses victoires, il avait échoué. Henri V eut l'Église pour lui, et il réussit, il devint roi de France [1].

Cette cause n'est pas la seule, mais c'est la principale, et la moins remarquée.

L'Église, étant le plus grand propriétaire de l'Angleterre, y avait aussi la plus grande influence. Au moment où la propriété et la royauté se trouvèrent d'accord, celle-ci acquit une force irrésistible; elle ne vainquit pas seulement, elle conquit.

L'Église avait besoin de la royauté. Ses prodigieuses richesses la mettaient en péril. Elle avait absorbé la meilleure partie des terres; sans parler d'une foule de propriétés et de revenus divers, des fondations pieuses, des dîmes, etc., sur les *cinquante-trois mille* fiefs de chevaliers qui existaient en Angleterre, elle en possédait *vingt-huit mille* [2]. Cette grande propriété était sans cesse attaquée au parlement, et elle n'y était pas représentée, défendue en proportion de son importance; les membres du clergé n'y étaient plus appelés que : *ad consentiendum* [3].

La royauté, de son côté, ne pouvait se passer de l'appui du grand propriétaire du royaume, je veux dire, du clergé. Elle avait besoin de son influence, encore plus que de son argent. C'est ce que ne sentirent ni Édouard Ier ni Édouard III, qui toujours le vexèrent pour de petites questions de subsides. C'est ce que sentit admirablement la maison de Lancastre, qui, à son avénement, déclara qu'elle ne demandait à l'Église « que ses prières [4]. »

L'on comprend combien la *royauté* et la *propriété* ecclésiastique avaient besoin de s'entendre, si l'on se rappelle que l'édifice tout artificiel de l'Angleterre au moyen âge a porté sur deux fictions : un roi infaillible et inviolable [5], que l'on jugeait pourtant de deux règnes en deux règnes; d'autre part, une Église non moins inviolable, qui, au fond, n'étant qu'un grand établissement aristocratique et territorial sous prétexte de religion,

[1] Du moins roi de la France du Nord. Il n'eut pas le titre de roi, étant mort avant Charles VI, mais il le laissa à son fils.

[2] Turner, The History of England during the middle ages (ed. 1830), vol. III, p. 96. — On assurait récemment que le clergé anglican avait encore aujourd'hui un revenu supérieur à celui de tout le clergé de l'Europe. Ce qui est sûr, c'est que l'archevêque de Cantorbéry a un revenu *quinze* fois plus grand que celui d'un archevêque français, *trente* fois plus grand que celui d'un cardinal à Rome. Statistics of the Church of England, 1836, p. 5. *Voy.* aussi trois lettres très-remarquables de Léon Faucher (Courrier français, juillet, août 1836); on n'a rien écrit de plus fort et de plus judicieux sur l'Angleterre.

[3] Ils finirent par n'y plus aller. Hallam, Europe au moyen âge, t. II, p. 353, de la traduction française.

[4] Turner, vol. II, p. 365. Wilkins Concil., vol. III, p. 237-245.

[5] Les Anglais ont porté dans le droit politique ce génie de fiction que les Romains n'avaient montré que dans le droit civil. M. Allen, dans son livre sur la Prérogative royale, a résumé les prodigieux tours de force au moyen desquels se jouait cette bizarre comédie, chacun faisant semblant de confondre le roi et la royauté, l'homme faillible et l'idée infaillible. De temps en temps la patience échappait, la confusion cessait et l'abstraction se faisait d'une manière sanglante; si le roi ne périssait (comme Édouard II, Richard II, Henri VI et Charles Ier), il était renversé, ou tout au moins humilié, réduit à l'impuissance (Henri II, Jean, Henri III, Jacques II).

Digitized by Google

se voyait toujours à la veille d'être dépouillée, ruinée.

La maison cadette de Lancastre unit pour la première fois les deux intérêts en péril; elle associa le roi et l'Église. Ce fut sa légitimité, le secret de son prodigieux succès. Il faut indiquer, rapidement du moins, la longue, oblique et souterraine route par où elle chemina.

Le cadet hait l'aîné, c'est la règle [1], mais nulle part plus respectueusement qu'en Angleterre, plus sournoisement [2]. Aujourd'hui, il va chercher fortune, le monde lui est ouvert, l'industrie, la mer, les Indes; au moyen âge, il restait souvent, rampait devant l'aîné, conspirait [3].

Les fils cadets d'Édouard III, Clarence, Lancastre, York, Glocester, titrés de noms sonores et vides [4], avaient vu avec désespoir l'aîné, l'héritier, régner déjà, du vivant de leur père, comme duc d'Aquitaine. Il fallait que ces cadets périssent, ou régnassent aussi. Clarence alla aux aventures en Italie, et il y mourut. Glocester troubla l'Angleterre, jusqu'à ce que son neveu le fît étrangler. Lancastre se fit appeler roi de Castille, envahit l'Espagne et échoua; puis la France, et il échoua encore [5]. Alors il se retourna du côté de l'Angleterre.

Le moment était favorable pour lui. Le mécontentement était au comble. Depuis les victoires de Crécy et de Poitiers, l'Angleterre s'était méconnue; ce peuple laborieux, distrait une fois de sa tâche naturelle, l'accumulation de la richesse et le progrès des garanties, était sorti de son caractère; il ne rêvait que conquêtes, tributs de l'étranger, exemption d'impôt. Le riche fonds de mauvaise humeur dont la nature les a doués, fermentait à merveille. Ils s'en prenaient au roi, aux grands, à tous ceux qui faisaient la guerre en France; c'étaient des traîtres, des lâches. Les *cockneys* de Londres, dans leur arrière-boutique, trouvaient fort mal qu'on ne leur gagnât pas tous les jours des batailles de Poitiers. « O richesse, richesse, dit une ballade anglaise, réveille-toi donc, reviens dans ce pays [6]! » Cette tendre invocation à l'argent était le cri national.

La France ne rapportant plus rien, il fallut bien que, dans leur idée fixe de ne rien payer, ils regardassent où ils prendraient. Tous les yeux se tournèrent vers l'Église. Mais l'Église aussi avait son principe immuable, le premier article de son credo : De ne rien donner. A toute demande, elle répondait froidement : « L'Église est trop pauvre [7]. »

Cette pauvre Église ne donnant rien, on songeait à lui enlever tout. L'homme du roi, Wicleff [8], y poussait; les lollards aussi, par en bas, obscurément et dans le peuple. Lancastre en fit d'abord autant; c'était alors le grand chemin de la popularité.

J'ai dit ailleurs comment les choses tournèrent, comment ce grand mouvement entraînant le peuple, et jusqu'aux serfs, toute propriété se trouva en péril, non plus seulement la propriété ecclésiastique; comment le jeune Richard II dispersa les serfs, en leur promettant qu'ils seraient affranchis. Lorsque ceux-ci furent désarmés, et qu'on les pendait par centaines, le roi déclara pourtant que si les prélats, les lords et les communes confirmaient l'affranchissement, il le sanctionnerait. A quoi ils répondirent unanimement : « Plutôt mourir tous en un jour [9]. » Richard n'insista pas; mais l'audacieuse et révolutionnaire parole qui lui était échappée, ne fut jamais oubliée des propriétaires,

[1] Bien entendu, là où il y a privilége pour l'aîné.

[2] Ceci est moins vrai depuis que l'Angleterre a créé une immense propriété *mobilière*, qui se partage selon l'équité. La propriété *territoriale* reste assujettie aux lois du moyen âge. Le 12 avril 1856, M. Ewart voulait présenter un bill statuant que, au moins dans les successions *ab intestat*, les propriétés foncières seraient partagées également entre les enfants; sir John Russel a parlé contre, et la motion a été rejetée à une forte majorité. — Au reste, le droit d'aînesse est dans les mœurs, dans les idées même du peuple. J'ai cité à ce sujet une anecdote très-curieuse (livre I, p. 52, note 4). — Dès que le père s'enrichit, sa première pensée est : *Faire un aîné*. A quoi réplique tout bas la pensée du cadet : *Être indépendant, avoir une* honnête *suffisance* (to be independent, to have a competence). Ces deux mots sont le dialogue tacite de la famille anglaise.

[3] Rapprocher l'histoire des trois Glocester, du frère du prince Noir, du frère de Henri V et du frère d'Édouard IV.

[4] Art de vérifier les dates, Angleterre, Édouard III, ann. 1362.

[5] En 1373. Walsingham, p. 187.

[6] Awake, wealth, and walk in this region!... Ballade citée par Turner, t. III, p. 196. — La foi des Anglais dans la toute-puissance de l'argent est naïvement exprimée dans les dernières paroles du cardinal Winchester, il disait en mourant : Comment est-il donc possible que je meure, étant si riche? Quoi! l'argent ne peut donc rien à cela? Id., ibid., p. 53.

[7] Walsingham, p. 17, 104.

[8] Lewis, Life of Wicleff, p. 53. Richard II prit Wicleff pour son chapelain. *Voy.* dans Walsingham la grande scène où Wicleff est soutenu par les princes et les grands contre l'évêque et le peuple de Londres.

[9] Turner, vol. II, p. 264. Hallam comprend ce mot autrement, t. II, p. 435, de la traduction française.

Digitized by Google

des maîtres de serfs, barons, évêques, abbés. Dès ce jour, Richard dut périr. Dès lors aussi, Lancastre dut être le candidat de l'aristocratie et de l'Église.

Il semble qu'il ait préparé patiemment son succès. Des bruits furent semés, qui le désignaient. Une fois, c'était un prisonnier français qui aurait dit : « Ah ! si vous aviez pour roi le duc de Lancastre, les Français n'oseraient plus infester vos côtes. » On faisait circuler d'abbaye en abbaye, et partout, au moyen des frères, une chronique qui attribuait au duc je ne sais quel droit de succession à la couronne, du chef d'un fils d'Édouard Ier. Un carme accusa hardiment le duc de Lacastre de conspirer la mort de Richard ; Lancastre nia, obtint que son accusateur serait provisoirement remis à la garde de lord Holland, et, la veille du jour où l'imputation devait être examinée, le carme fut trouvé mort [1].

Richard travailla lui-même pour Lancastre. Il s'entoura de petites gens, il fatigua les propriétaires d'emprunts, de vexations ; enfin, il commit le grand crime qui a perdu tant de rois d'Angleterre [2], il se maria en France. Il n'y avait qu'un point difficile pour Lancastre et son fils Derby, c'était de se décider entre les deux grands partis, entre l'Église établie et les novateurs. Richard rendit à Derby le service de l'exiler ; c'était le dispenser de choisir. De loin, il devint la pensée de tous ; chacun le désira, le croyant pour soi.

La chose mûre, l'archevêque de Cantorbéry alla chercher Derby en France [3]. Celui-ci débarqua, déclarant humblement qu'il ne réclamait rien que le bien de son père. On a vu comment il se trouva forcé de régner. Alors il prit son parti nettement. Au grand étonnement des novateurs, parmi lesquels il avait été élevé à Oxford, Henri IV se déclara le champion de l'Église établie : « Mes prédécesseurs, dit-il aux prélats, vous appelaient pour vous demander de l'argent. Moi, je viens vous voir pour réclamer vos prières. Je maintiendrai les libertés de l'Église ; je détruirai, selon mon pouvoir, les hérésies et les hérétiques [4]. »

Il y eut un compromis amical entre le roi et l'Église. Elle le sacra, l'oignit. Lui, il lui livra ses ennemis. Les adversaires des prêtres furent livrés aux prêtres, pour être jugés, brûlés [5]. Tout le monde y trouvait son compte. Les biens des lollards étaient confisqués ; un tiers revenait au juge ecclésiastique, un tiers au roi. Le dernier tiers était donné aux communes où l'on trouverait des hérétiques ; c'était un moyen ingénieux de prévenir leur résistance, de les allécher à la délation [6].

Les prélats, les barons, n'avaient mis leur homme sur le trône, que pour régner eux-mêmes. Cette royauté qu'ils lui avaient donnée en gros, ils la lui reprirent en détail. Non contents de faire les lois, ils s'emparèrent indirectement de l'administration. Ils finirent par nommer au roi une sorte de conseil de tutelle, sans lequel il ne pouvait rien faire [7]. Il regretta alors d'avoir livré les lollards ; il essaya de soustraire aux prêtres le jugement des gens de ce parti. Il songeait, comme Richard II, à chercher un appui chez l'étranger ; il voulait marier son fils en France.

Mais son fils même n'était pas sûr. On a remarqué, non sans apparence de raison, qu'en Angleterre les aînés aiment moins leurs pères [8] ; avant d'être fils, ils sont héritiers. Le fils de Lancastre

[1] Turner, vol. II, p. 280.

[2] Henri II, Jean, Édouard II, Richard II, Henri VI, Charles Ier.

[3] Il avait été banni par Richard II et son temporel confisqué. Lingard, The History of England, Richard II, ann. 1397.

[4] *Voy.* plus haut, p. 622, note 4. — Henri IV, intimement uni aux évêques d'Angleterre, commença son règne par leur donner des armes contre les trois genres d'ennemis qu'ils avaient à craindre : 1° contre le *pape*, contre l'invasion du *clergé étranger ;* 2° contre les *moines* (les moines achetaient des bulles du pape pour se dispenser de payer la dîme aux évêques) ; 3° contre les *hérétiques*. Statutes of the realm (1816), vol. II, p. 148, 161 ; 121, 158 ; 127.

[5] Les diocésains peuvent faire arrêter ceux qui prêchent ou *enseignent sans leur autorisation* et les faire *brûler*, en lieu apparent et élevé : « In eminenti loco comburi faciant. » — « And them before the people in an high place do to be *burnt*. » Ibid., p. 127-128.

[6] Turner, vol. III, p. 154, note. Je ne puis retrouver la date du statut qui régla ainsi ce partage. Je vois seulement (par Lyndewoode, cité dans Turner), qu'en 1430, il n'en était plus ainsi ; tout revenait au roi.

[7] Ces conditions étaient plus humiliantes qu'aucune de celles qui avaient été imposées à Richard II. Il devait prendre seize conseillers, se laisser guider uniquement par leurs avis, etc.

[8] Cette observation est d'un écrivain qui ordinairement juge favorablement le caractère anglais : « Le droit de primogéniture met de la rudesse dans les rapports du père au fils aîné. Celui-ci s'habitue à se considérer comme indépendant ; ce qu'il reçoit de ses parents est à ses yeux une dette plus qu'un bienfait. La mort d'un père, celle d'un frère aîné, dont on attend l'héritage, sont sur la scène anglaise l'objet de plaisanteries que l'on applaudit et qui chez nous révolteraient le public. » M. de Staël, t. III, p. 85. Je souhaite que le sage et froid observateur se soit trompé. Cependant je ne puis m'empêcher de rapprocher de ceci le mot de l'historien romain dans son tableau des proscriptions. « Il y eut beaucoup de fidélité dans les épouses, assez dans les affranchis, quelque peu chez les esclaves,

Digitized by Google

était d'autant plus impatient de porter la couronne à son tour, qu'il avait, par une victoire, raffermi cette couronne sur la tête de son père. Lui aussi, il traitait avec les Français[1], mais à part et pour son compte.

Ce jeune Henri plaisait au peuple. C'était une svelte et élégante figure, comme on les trouve volontiers dans les nobles familles anglaises. C'était un infatigable *fox-hunter*, si leste qu'il pouvait, disait-on, chasser le daim à pied[2]. Il avait fait longtemps les petites et rudes guerres des Galles, la chasse aux hommes.

Il se lia aux mécontents, se faufila parmi les lollards, courant leurs réunions nocturnes, dans les champs[3], dans les hôtelleries. Il se fit l'ami de leur chef, du brave et dangereux Oldcastle, celui même que Shakspeare, ennemi des sectaires de tout âge[4], a malicieusement transformé dans l'ignoble Falstaff. Le père n'ignorait rien. Mais, enfermer son fils, c'eût été se déclarer contre les lollards, dont il voulait justement se rapprocher à cette époque. Cependant, ce roi, malade, lépreux, chaque jour plus solitaire et plus irritable, pouvait être jeté par ses craintes dans quelque résolution violente. Son fils cherchait à le rassurer par une affectation de vices et de désordres, par des folies de jeunesse, adroitement calculées. On dit qu'un jour il se présenta devant son père couvert d'un habit de satin tout percé d'œillets, où les aiguilles tenaient encore par leur fil; il s'agenouilla devant lui, lui présenta un poignard pour qu'il l'en perçât, s'il pouvait avoir quelque défiance d'un jeune fol, si ridiculement habillé[5].

Quoi qu'il en soit de cette histoire, le roi ne put s'empêcher de faire comme s'il se fiait à lui. Pour lui donner patience, il consentit à ce qu'il entrât au conseil. Mais ce n'était pas encore assez. Le jour de sa mort, comme il ouvrait les yeux après une courte léthargie, il vit l'héritier qui mettait la main sur la couronne, posée (selon l'usage) sur un coussin près du lit du roi. Il l'arrêta, avec cette froide et triste parole : « Beau fils, quel droit y « avez-vous? Votre père n'y eut pas droit[6]. »

Dans les derniers temps qui précédèrent son avénement, Henri V avait tenu une conduite double, qui donnait de l'espoir aux deux partis. D'un côté, il resta étroitement lié avec Oldcastle[7], avec les lollards. De l'autre, il se déclara l'ami de l'Église établie, et c'est sans doute comme tel qu'il finit par présider le conseil. A peine roi, il cessa de ménager les lollards; il rompit avec ses amis. Il devint l'homme de l'Église, le prince selon le cœur de Dieu; il prit la gravité ecclésiastique, « au point, dit le moine historien, qu'il eût servi d'exemple aux prêtres même[8]. »

D'abord, il accorda des lois terribles aux seigneurs laïques et ecclésiastiques, ordonnant aux justices de paix de poursuivre les serviteurs et gens de travail, qui fuyaient de comté en comté[9]. Une inquisition régulière fut organisée contre l'hérésie. Le chancelier, le trésorier, les juges, etc., devaient, en entrant en charge, jurer de faire toute diligence pour rechercher et détruire les hérétiques. En même temps le primat d'Angleterre enjoignait aux évêques et archidiacres, de s'enquérir *au moins deux fois par an* des personnes suspectes d'hérésies, d'exiger dans chaque commune que trois hommes respectables déclarassent sous serment s'ils connaissaient des hérétiques, des gens qui *différassent des autres* dans leur vie et habitudes, des gens qui *tolérassent* ou reçussent les suspects, des gens qui possédassent des livres dangereux *en langue anglaise*, etc.

Le roi, s'associant aux sévérités de l'Église, abandonna lui-même son vieil ami Oldcastle à l'archevêque de Cantorbéry[10]. Des processions eurent

aucune dans les fils : tant, l'espoir une fois conçu, il est difficile d'attendre! » Velleius Paterculus.

[1] Le fils négociait avec le parti de Bourgogne, tandis que le père se rapprochait du parti d'Orléans. Le Titus Livius a donc tort d'ajouter : Bonâ veniâ patris. Turner, vol. II, p. 370, 389. *Voy.* aussi le conseil que lui aurait donné son oncle le cardinal contre son père. Id., ibid., p. 501.

[2] Id., ibid., p. 474, d'après Titus Livius et Elmham.

[3] C'était comme nos écoles *buissonnières* du seizième siècle.

[4] Il est dit toutefois dans Henri V que Falstaff parlait : Contre la prostituée de Babylone. — Shakspeare a fait de rares allusions aux puritains naissants, toutes malveillantes. *Voy.* entre autres celle qui se trouve dans Twelfth night, act. III, scène 2. — Quant à Falstaff, j'aurai occasion d'y revenir.

[5] Lingard pense qu'on a eu tort d'élever des doutes sur la vérité de ce fait, rapporté par un témoin oculaire.

[6] Le roi lui demanda pourquoi il emportait sa couronne, et le prince lui dit : « Monseigneur, voici en présence ceux qui m'avoient donné à entendre et affirmé que vous estiez trépassé; et pour ce que *je suis votre fils aîné*... Monstrelet, t. II, p. 455, liv. I, ch. 107.

[7] Tellement que l'archevêque de Cantorbéry hésitait à l'attaquer, le croyant encore ami du roi. Walsingham, p. 383.

[8] Repentè mutatus est in virum alterum..., cujus mores et gestus omni conditioni, tàm religiosorum quam laicorum, in exempla fuere. Id., ibid.

[9] Statutes of the realm, vol. II, p. 176.

[10] L'examen d'Oldcastle par l'archevêque est très-curieux dans l'histoire du moine Walsingham; il est

Digitized by Google

lieu par ordre du roi, pour chanter les litanies, avant les exécutions [1].

L'Église frappait, et elle tremblait. Les lollards avaient affiché qu'ils étaient cent mille en armes. Ils devaient se réunir au champ de Saint-Gilles, le lendemain de l'Épiphanie. Le roi y alla de nuit, et les attendit avec des troupes; mais ils n'accepèrent pas la bataille.

Ce champion de l'Église n'avait pas seulement contre lui les ennemis de l'Église; il avait les siens encore, comme Lancastre, comme usurpateur. Les uns s'obstinaient à croire que Richard II n'était pas mort. Les autres disaient que l'héritier légitime était le comte de March; et ils disaient vrai. Scrop lui-même, le principal conseiller de Henri, le confident, l'*homme du cœur*, conspira avec deux autres en faveur du comte de March.

A cette fermentation intérieure, il n'y avait qu'un remède, la guerre. Le 16 avril 1415, Henri avait annoncé au parlement qu'il ferait une descente en France. Le 29, il ordonna à tous les seigneurs de se tenir prêts. Le 28 mai, prétendant une invasion imminente des Français, il écrivit à l'archevêque de Cantorbéry et aux autres prélats, d'*organiser les gens d'Église pour la défense du royaume* [2]. Trois semaines après, il ordonna aux chevaliers et écuyers de passer en revue les hommes capables de porter les armes, de les diviser par compagnies. L'affaire de Scrop le retardait, mais il complétait ses préparatifs [3]. Il animait le peuple contre les Français, en faisant courir le bruit que c'étaient eux qui payaient des traîtres, qui avaient gagné Scrop, pour déchirer, ruiner le pays [4].

Henri envoya en France deux ambassades coup sur coup, disant qu'il était roi de France, mais qu'il voulait bien attendre la mort du roi, et en attendant épouser sa fille, avec toutes les provinces cédées par le traité de Bretigny; c'était une terrible dot; mais il lui fallait encore la Normandie, c'est-à-dire le moyen de prendre le reste. Une grande ambassade [5] vint en réponse lui offrir, au lieu de la Normandie, le Limousin, en portant la dot de la princesse jusqu'à 850,000 écus d'or. Alors le roi d'Angleterre demanda que cette somme fût payée comptant. Cette vaine négociation dura trois mois [13 avril-28 juillet], autant que les préparatifs de Henri. Tout étant prêt, il fit donner des présents considérables aux ambassadeurs et les renvoya, leur disant qu'il allait les suivre.

Tout le monde en Angleterre avait besoin de la guerre. Le roi en avait besoin. La branche aînée avait eu ses batailles de Crécy et de Poitiers. La cadette ne pouvait se légitimer que par une bataille.

L'Église en avait besoin, d'abord pour détacher des lollards une foule de gens misérables qui n'étaient lollards que faute d'être soldats. Ensuite, tandis qu'on pillerait la France, on ne songerait pas à piller l'Église; la terrible question de sécularisation serait ajournée.

Quoi de plus digne aussi de la respectable Église d'Angleterre et qui pût lui faire plus d'honneur, que de réformer cette France schismatique, de la châtier fraternellement, de lui faire sentir la verge de Dieu? Ce jeune roi si dévoué, si pieux, ce David de l'Église établie, était visiblement l'instrument prédestiné d'une si belle justice.

Tout était difficile avant cette résolution; tout devint facile. Henri, sûr de sa force, essaya de calmer les haines, en faisant réparation au passé.

impossible de tuer avec plus de sensibilité; le juge s'attendrit, il pleure; on le plaindrait volontiers plus que la victime : Dominus Cantuariensis gratiosè se obtulit et paratum fore promisit ad absolvendum eum; sed ille... petere noluit... Cui compatiens dominus Cant. dixit : Caveatis... Unde dominus Cant. sibi compatiens... Cui archiepiscopus affabiliter et suaviter... Consequenter dominus Cant. suavi et modesto modo rogavit... Quibus dictis dominus Cant. flebili vultu eum alloquebatur... Ergo, cum magnâ cordis amaritudine, processit ad prolationem sententiæ. Walsingham, p. 384.

[1] Elmham célèbre en prose et en vers les exécutions et les processions. Rege jubente... Regia mens gaudet. Turner, vol. III, p. 142.

[2] De arraiatione cleri : Prompti sint ad resistendum contra malitiam inimicorum regni, ecclesiæ, etc. Rymer, 3e éd., vol. IV, pars I, p. 123; 28 mai 1415.

[3] Traité pour avoir des vaisseaux de Hollande, 18 mars 1415. Presse des navires, 11 avril; des armuriers (operariis arcuum, etc., *tàm intra libertates quam extra*), le 20; presse des matelots, le 3 mai; recherche de charrettes, le 16; achat de clous et de fers de chevaux, le 25; achat de bœufs et vaches, le 4 juin; ordre de cuire du pain et brasser de la bière, le 27 mai; presse des maçons, charpentiers, serruriers, etc. — 5 juin, négociations avec le Gallois Owen Glendour; 24 juillet, testament du roi; défense de la frontière d'Écosse; négociations avec l'Aragon, avec le duc de Bretagne, *avec le duc de Bourgogne*, 10 août; Bedford nommé gardien de l'Angleterre, 11 août; au maire de Londres, 12, etc. Rymer, t. IV, pars I, p. 109-146.

[4] Walsingham y croit (p. 389). Mais Turner voit très-bien que ce n'était qu'un faux bruit, tome II, p. 395.

[5] Jamais le roi de France n'avait envoyé à celui d'Angleterre une ambassade aussi solennelle; il y avait douze ambassadeurs, et leur suite se composait de cinq cent quatre-vingt-douze personnes. Rymer, vol. IV, pars II, p. 3, 13 april.

Digitized by Google

Il enterra honorablement Richard II. Les partis se turent. Le parlement unanime vota pour l'expédition une somme inouïe. Le roi réunit six mille hommes d'armes, vingt-quatre mille archers, la plus forte armée que les Anglais eussent eue depuis plus de cinquante ans [1].

Cette armée, au lieu de s'amuser autour de Calais aborda directement à Harfleur, à l'entrée de la Seine. Le point était bien choisi. Harfleur, devenu ville anglaise, eût été bien autre chose que Calais. Il eût tenu la Seine ouverte; les Anglais pouvaient dès lors entrer, sortir, pénétrer jusqu'à Rouen et prendre la Normandie, jusqu'à Paris, prendre la France, peut-être.

L'expédition avait été bien conçue, très-bien préparée. Le roi s'était assuré de la neutralité de Jean sans Peur; il avait loué ou acheté huit cents embarcations en Zélande et en Hollande, pays soumis à l'influence du duc de Bourgogne, et qui d'ailleurs ont toujours prêté volontiers des vaisseaux à qui payait bien [2]. Il emporta beaucoup de vivres, dans la supposition que le pays n'en fournirait pas.

D'autre part, l'Église d'Angleterre, de concert avec les communes, n'oublia rien pour sanctifier l'entreprise; jeûnes, prières, processions, pèlerinages [3]. Au moment même de l'embarquement on brûla encore un hérétique. Le roi prit part à tout dévotement. Il emmena bon nombre de prêtres, particulièrement l'évêque de Norwich, qui lui fut donné pour principal conseiller.

Le passage ne fut pas disputé, la France n'avait pas un vaisseau [4]; la descente ne le fut pas non plus, les populations de la côte n'étaient pas en état de combattre cette grande armée. Mais elles se montrèrent très-hostiles; le duc de Normandie, c'est le premier titre que prit Henri V, fut mal reçu dans son duché, les villes, les châteaux se gardèrent; les Anglais n'osaient s'écarter, ils n'étaient maîtres que de la plage malsaine que couvrait leur camp.

N'oublions pas que notre malheureux pays n'avait plus de gouvernement. Les deux partis ayant reflué au nord, au midi, le centre était vide; Paris était las, comme après les grands efforts, le roi fol, le Dauphin malade, le duc de Berri presque octogénaire. Cependant ils envoyèrent le maréchal de Boucicaut à Rouen, puis ils y amenèrent le roi, pour réunir la noblesse de l'Ile-de-France, de la Normandie et de la Picardie. Les gentilshommes de cette dernière province reçurent ordre contraire du duc de Bourgogne [5]; les uns obéirent au roi, les autres au duc; quelques-uns se joignirent même aux Anglais.

Harfleur fut vaillamment défendu, opiniâtrément attaqué. Une brave noblesse s'y était jetée. Le siége traîna; les Anglais souffrirent infiniment sur cette côte humide. Leurs vivres s'étaient gâtés. On était en septembre, au temps des fruits; ils se jetèrent dessus avidement. La dyssenterie se mit dans l'armée, et emporta les hommes par milliers, non-seulement les soldats, mais les nobles, écuyers, chevaliers, les plus grands seigneurs, l'évêque même de Norwich. Le jour de la mort de ce prélat, l'armée anglaise, par respect, interrompit les travaux du siége.

Harfleur n'était pas secouru. Un convoi de poudre envoyé de Rouen fut pris en chemin. Une autre tentative ne fut pas plus heureuse; des seigneurs avaient réuni jusqu'à six mille hommes pour surprendre le camp anglais; leur impétuosité fit tout manquer, ils se découvrirent avant le moment favorable [6].

Cependant ceux qui défendaient Harfleur n'en pouvaient plus de fatigue. Les Anglais ayant ouvert une large brèche, les assiégés avaient élevé des palissades derrière. On leur brûla cet immense ouvrage, qui fut trois jours à se consumer. L'Anglais employait un moyen infaillible de les mettre à bout; c'était de tirer jour et nuit; ils ne dormaient plus.

[1] Outre les canonniers, ouvriers, etc. Quinze cents bâtiments de transport. Tels sont les nombres indiqués par Monstrelet, t. III, p. 313. Lefebvre dit : huit cents bâtiments. Rien n'est plus incertain que les calculs de ce temps. Lefebvre croit que le roi de France avait deux cent mille hommes devant Arras, en 1414; Monstrelet en donne cent cinquante mille aux Français à la bataille d'Azincourt. Je crois cependant qu'il a été mieux instruit sur le nombre réel de l'armée anglaise à son départ.

[2] Sous Charles VI, sous Louis XIII, etc.

[3] *Voy.* les divers auteurs cités par Turner, t. III, p. 434, note. Les scrupules de Henri allèrent jusqu'à refuser le service d'un gentleman qui lui amenait vingt hommes, mais qui avait été moine, et n'était rentré dans la vie séculière qu'au moyen *d'une dispense du pape.* Id., ibid. Ces dispenses étaient le sujet d'une guerre continuelle entre Rome et l'Église d'Angleterre.

[4] Le roi n'en avait pas; mais plusieurs villes, telles que la Rochelle, Dieppe, etc., en avaient un assez grand nombre.

[5] Le serviteur des ducs de Bourgogne, qui depuis fut leur héraut d'armes sous le nom de Toison d'or, avoue ceci expressément : Y allèrent à puissance de gens, *jà soit* (quoique) *le duc de Bourgogne mandât* par ses lettres patentes, *que ils ne bougeassent*, et que ne servissent ni partissent de leurs hostels, jusques à tant qu'il leur fist sçavoir. Lefebvre de Saint-Remy, t. VIII, p. 493.

[6] Id., ibid., p. 495-496.

Digitized by Google

Ne voyant venir aucun secours, ils finirent par demander deux jours pour savoir si l'on viendrait à leur aide. « Ce n'est pas assez de deux jours, dit l'Anglais; vous en aurez quatre. » Il prit des otages, pour être sûr qu'ils tiendraient leur parole. Il fit bien, car le secours n'étant pas venu au jour dit, la garnison eut voulu se battre encore. Quelques-uns même, plutôt que de se rendre, se réfugièrent dans les tours de la côte, et là ils tinrent dix jours de plus.

Le siége avait duré un mois. Mais ce mois avait été plus meurtrier que toute l'année qu'Édouard III resta campé devant Calais. Les gens d'Harfleur avaient, comme ceux de Calais, tout à craindre des vainqueurs. Un prêtre anglais qui suivait l'expédition nous apprend, avec une satisfaction visible, par quels délais on prolongea l'inquiétude et l'humiliation de ces braves gens : « On les amena dans une tente, et ils se mirent à genoux, mais ils ne virent pas le roi; puis dans une tente où ils s'agenouillèrent longtemps, mais ils ne virent pas le roi. En troisième lieu, on les introduisit dans une tente intérieure, et le roi ne se montra pas encore. Enfin, on les conduisit au lieu où le roi siégeait. Là ils furent longtemps à genoux, et notre roi ne leur accorda pas un regard, sinon lorsqu'ils eurent été très-longtemps agenouillés. Alors le roi les regarda, et fit signe au comte de Dorset de recevoir les clefs de la ville. Les Français furent relevés et rassurés [1]. »

Le roi d'Angleterre, avec ses capitaines, son clergé, son armée, fit son entrée dans la ville. A la porte, il descendit de cheval et se fit ôter sa chaussure; il alla, pieds nus, à l'église paroissiale « regrâcier son Créateur de sa bonne fortune. » La ville n'en fut pas mieux traitée; une bonne partie des bourgeois furent mis à rançon, tout comme les gens de guerre; tous les habitants furent chassés de la ville, les femmes même et les enfants; on leur laissait cinq sols et leurs jupes [2].

Les vainqueurs, au bout de cette guerre de cinq semaines, étaient déjà bien découragés. Des trente mille hommes qui étaient partis, il en restait vingt mille; et il en fallut renvoyer encore cinq mille, qui étaient blessés, malades ou trop fatigués. Mais, quoique la prise d'Harfleur fût un grand et important résultat, le roi, qui l'avait acheté par la perte de tant de soldats, de tant de personnages éminents, ne pouvait se présenter devant le pays en deuil, s'il ne relevait les esprits par quelque chose de chevaleresque et de hardi. D'abord il défia le Dauphin à combattre corps à corps. Puis, pour constater que la France n'osait combattre, il déclara que d'Harfleur il irait, à travers champs, jusqu'à la ville de Calais [3].

La chose était hardie, elle n'était pas téméraire. On connaissait les divisions de la noblesse française, les défiances qui l'empêchaient de se réunir en armes. Si elle n'était pas venue à temps, pendant tout un grand mois, pour défendre le poste qui couvrait la Seine et tout le royaume, il y avait à parier qu'elle laisserait bien aux Anglais les huit jours qu'il leur fallait pour arriver à Calais *selon le* calcul de Henri.

Il lui restait deux mille hommes d'armes, treize mille archers, une armée leste, robuste; c'étaient ceux qui avaient résisté. Il leur fit prendre des vivres pour huit jours. D'ailleurs, une fois sorti de Normandie, il y avait à parier que les capitaines du duc de Bourgogne en Picardie, en Artois, aideraient à nourrir cette armée, ce qui arriva. C'était le mois d'octobre, les vendanges se faisaient; le vin ne manquerait pas; avec du vin, le soldat anglais pouvait aller au bout du monde.

L'essentiel était de ne pas soulever les populations sur sa route, de ne pas armer les paysans par des désordres. Le roi fit exécuter à la lettre les belles ordonnances de Richard II sur la discipline [4] : Défense du viol et du pillage d'église, sous peine de la potence; défense de crier *haroc* (pille!), sous peine d'avoir la tête coupée; même peine contre celui qui vole un marchand ou vivandier; obéir au

[1] Ms. cité par sir Harris Nicolas, dans son Histoire de la bataille d'Azincourt (1852), p. 129. Ce remarquable opuscule offre toute l'impartialité qu'on devait attendre d'un Anglais judicieux qui d'ailleurs n'a pas oublié l'origine française de sa famille. Qu'il me soit permis de faire remarquer en passant que beaucoup d'étrangers distingués descendent de nos réfugiés français : sir Nicolas, miss Martineau, Savigny, Ancillon, Michelet de Berlin, etc.

[2] Le chapelain rapporte les lamentations de ces pauvres gens, et il ajoute, avec une bien singulière préoccupation anglaise, qu'après tout ils regrettaient une possession à laquelle *ils n'avaient pas droit :* For the loss of their accustomed, *though unlawful*, habitations. *Voy.* sir Nicolas, p. 214.

[3] Cette expédition a été racontée par trois témoins oculaires qui, tous trois, étaient dans le camp anglais : Hardyng, un chapelain de Henri V, et Lefebvre de Saint-Remy, gentilhomme picard, du parti bourguignon, qui suivit l'armée de Henri. Il n'y a qu'un témoin de l'autre parti, Jean de Vaurin, qui n'ajoute guère au récit des autres. Je suivrai volontiers les témoignages anglais. L'historien français, qui raconte ce grand malheur national, doit se tenir en garde contre son émotion, doit s'informer de préférence dans le parti ennemi.

[4] Règlement de 1386, d'après le ms. cité par sir Nicolas, p. 107.

Digitized by Google

capitaine, loger au logis marqué, sous peine d'être emprisonné et de perdre son cheval, etc.

L'armée anglaise partit d'Harfleur le 8 octobre. Elle traversa le pays de Caux. Tout était hostile. Arques tira sur les Anglais ; mais quand ils eurent fait la menace de brûler tout le voisinage, la ville fournit la seule chose qu'on lui demandait, du pain et du vin. Eu fit une furieuse sortie ; même menace, même concession ; du pain, du vin, rien de plus.

Sortis enfin de la Normandie, les Anglais arrivèrent le 13 à Abbeville, comptant passer la Somme à la Blanche-Tache, au lieu même ou Édouard III avait forcé le passage avant la bataille de Crécy. Henri V apprit que le gué était gardé. Des bruits terribles circulaient sur la prodigieuse armée que les Français rassemblaient; le défi chevaleresque du roi d'Angleterre avait provoqué la *furie* française [1] ; le duc de Lorraine à lui seul amenait, disait-on, cinquante mille hommes [2]. Le fait est, que quelque diligence que mît la noblesse, celle surtout du parti d'Orléans, à se rassembler, elle était loin de l'être encore. On crut utile de tromper Henri V, de lui persuader que le passage était impossible. Les Français ne craignaient rien tant que de le voir échapper impunément. Un Gascon, qui appartenait au connétable d'Albret, fut pris, peut-être se fit prendre ; mené au roi d'Angleterre, il affirma que le passage était gardé et infranchissable. « S'il n'en est ainsi, dit-il, coupez-moi la tête. » On croit lire la scène où le Gascon Montluc entraîna le roi et le conseil, et le décida à permettre la bataille de Cérisoles.

Retourner à travers les populations hostiles de la Normandie, c'était une honte, un danger; forcer le passage du gué était difficile, mais peut-être encore possible. Lefebvre de Saint-Remy dit lui-même que les Français étaient loin d'être prêts. Le troisième parti, c'était de s'engager dans les terres, en remontant la Somme, jusqu'à ce qu'on trouvât un passage. Ce parti eût été le plus hasardeux des trois, si les Anglais n'eussent eu intelligence dans le pays. Mais il ne faut pas perdre de vue que depuis 1406, la Picardie était sous l'influence du duc de Bourgogne; qu'il y avait nombre de vassaux, que les capitaines des villes devaient craindre de lui déplaire, et qu'il venait de leur défendre d'armer contre les Anglais. Ceux-ci, venus sur les vaisseaux de Hollande et de Zélande, avaient dans leurs rangs des gens du Hainaut; des Picards s'y joignirent, et peut-être les guidèrent [3].

L'armée, peu instruite des facilités qu'elle trouverait dans cette entreprise si téméraire en apparence, s'éloigna de la mer avec inquiétude. Les Anglais étaient partis le 9 d'Harfleur ; le 13 ils commencèrent à remonter la Somme. Le 14 ils envoyèrent un détachement pour essayer le passage de Pont-de-Remy; mais ce détachement fut repoussé; le 15 ils trouvèrent que le passage de Pont-Audemer était gardé aussi. Huit jours étaient écoulés au 17, depuis le départ d'Harfleur, mais au lieu d'être à Calais, ils se trouvaient près d'Amiens. Les plus fermes commençaient à porter la tête basse ; ils se recommandaient de tout leur cœur à saint George et à la sainte Vierge [4]. Après tout, les vivres ne manquaient pas. Ils trouvaient à chaque station du pain et du vin; à Boves, qui était au duc de Bourgogne, le vin les attendait, en telle quantité, que le roi craignit qu'ils ne s'enivrassent [5].

Près de Nesle, les paysans refusèrent les vivres et s'enfuirent. La Providence secourut encore les Anglais. Un homme du pays vint dire [6], qu'en traversant un marais, ils trouveraient un gué dans la

[1] La noblesse était animée par la honte d'avoir laissé prendre Harfleur. Le Religieux exprime ici avec une extrême amertume le sentiment national : « La noblesse, dit-il, en fut moquée, sifflée, chansonnée, tout le jour chez les nations étrangères. Avoir sans résistance laissé le royaume perdre son meilleur et son plus utile port, avoir laissé prendre honteusement ceux qui s'étaient si bien défendus! » Religieux, ms., folio 943, verso.

[2] Lettre du gouverneur de Calais Bardolf, au duc de Bedford : Plaise à vostre Seignurie savoir, que par les entrevenans divers et bonnes amis, repairans en ceste ville et marche, aussi bien hors des parties de Fraunce, comme *de Flaundres*, me soit dit et rapporté plainement que sans faulte le Roi, nostre Seignur... ara bataille... au pluis tarde, deins quinze jours... que le due de Lorenne ait assembleie... bien *cinquant mille* hommes, et que, mes qu'ils soient tous assemblees, ilz ne seront meins de *cent mille*, ou pluis. Rymer, t. IV, p. I, p. 147, 7 octobre 1415.

[3] Lorsqu'on voit un de ces Picards, l'historien Lefebvre de Saint-Remy, après avoir combattu pour les Anglais à Azincourt, devenir le confident de la maison de Bourgogne, la servir dans les plus importantes missions (Lefebvre, prologue, t. VII, p. 258), et enfin vieillir dans cette cour comme héraut de la Toison d'or, on est bien tenté de croire, que Lefebvre, quoique jeune alors, fut l'agent bourguignon près de Henri V. Il ne vint pas seulement pour voir la bataille; les détails minutieux qu'il donne (p. 499), portent à croire qu'il suivit l'armée anglaise, dès son entrée en Picardie. *Voy.*, sur Lefebvre, la notice de mademoiselle Dupont (Bulletin de la Société de l'histoire de France, t. II, 1re partie). La savante demoiselle a refait toute la vie de Lefebvre; elle a prouvé qu'il avait généralement copié Monstrelet ; il me paraît toutefois qu'en copiant, il a quelque peu modifié le récit des faits dont il avait été témoin oculaire.

[4] Sloane, ms., apud Turner, t. II, p. 241.

[5] Lefebvre, t. VII, p. 499.

[6] Les deux Bourguignons, Monstrelet et Lefebvre,

Digitized by Google

rivière. C'était un passage long, dangereux, auquel on ne passait guère. Le roi avait ordonné au capitaine de Saint-Quentin de détruire le gué, et même d'y planter des pieux, mais il n'en avait rien fait [1].

Les Anglais ne perdirent pas un moment. Pour faciliter le passage, ils abattirent les maisons voisines, jetèrent sur l'eau des portes, des fenêtres, des échelles, tout ce qu'ils trouvaient [2]. Il leur fallut tout un jour; les Français avaient une belle occasion de les attaquer dans ce long passage.

Ce fut seulement le lendemain, dimanche 20 octobre, que le roi d'Angleterre reçut enfin le défi du duc d'Orléans, du duc de Bourbon et du connétable d'Albret. Ces princes n'avaient pas perdu de temps, mais ils avaient trouvé tous les obstacles que pouvait rencontrer un parti qui se portait seul pour défenseur du royaume. En un mois, ils avaient entraîné jusqu'à Abbeville toute la noblesse du midi, du centre. Ils avaient forcé l'indécision du conseil royal et les peurs du duc de Berri. Ce vieux duc voulait d'abord que les partis d'Orléans et de Bourgogne envoyassent chacun cinq cents lances seulement [3]; mais ceux d'Orléans vinrent tous. Ensuite se souvenant de Poitiers où il s'était sauvé jadis, il voulait qu'on évitât la bataille, que du moins le roi et le Dauphin se gardassent bien d'y aller. Il obtint ce dernier point; mais la bataille fut décidée. Sur trente-cinq conseillers, il s'en trouva cinq contre, trente pour [4]. C'était au fond le sentiment national; il fallait, dût-on être battu, faire preuve de cœur, ne pas laisser l'Anglais s'en aller rire à nos dépens après cette longue promenade. Nombre de gentilshommes des Pays-Bas voulurent nous servir de seconds dans ce grand duel. Ceux du Hainaut, du Brabant, de Zélande, de Hollande même, si éloignés, et que la chose ne touchait en rien, vinrent combattre dans nos rangs, malgré le duc de Bourgogne.

D'Abbeville, l'armée des princes avait de son côté remonté la Somme jusqu'à Péronne, pour disputer le passage. Sachant que Henri était passé, ils lui envoyèrent demander, selon les us de la chevalerie, jour et lieu pour la bataille, et quelle route il voulait tenir. L'Anglais répondit avec une simplicité digne: Qu'il allait droit à Calais, qu'il n'entrait dans aucune ville, qu'ainsi on le trouverait toujours en plein champ, à la grâce de Dieu. A quoi il ajouta: « Nous engageons nos ennemis à ne pas nous fermer la route, et à éviter l'effusion du sang chrétien. »

De l'autre côté de la Somme, les Anglais se virent vraiment en pays ennemi. Le pain manqua; ils ne mangèrent pendant huit jours que de la viande, des œufs, du beurre [5], enfin ce qu'ils purent trouver. Les princes avaient dévasté la campagne, rompu les routes. L'armée anglaise fut obligée, pour les logements, de se diviser en plusieurs villages. C'était encore une occasion pour les Français; ils n'en profitèrent pas. Préoccupés uniquement de faire une belle bataille, ils laissaient l'ennemi venir tout à son aise. Ils s'assemblaient plus loin, près du château d'Azincourt, dans un lieu où la route de Calais se resserrant entre Azincourt et Tramecourt, le roi serait obligé, pour passer, de livrer bataille.

Le jeudi 24 octobre, les Anglais ayant passé Blangy [6], apprirent que les Français étaient tout près, et crurent qu'ils allaient attaquer. Les gens d'armes descendirent de cheval, et tous, se mettant à genoux, levant les mains au ciel, prièrent Dieu de les prendre en sa garde. Cependant il n'y eut rien encore; le connétable n'était pas arrivé à l'armée française. Les Anglais allèrent loger à Maisoncelle, se rapprochant d'Azincourt. Henri V se débarrassa de ses prisonniers. « Si vos maîtres survivent, dit-il, vous vous représenterez à Calais. »

Enfin ils découvrirent l'immense armée française, ses feux, ses bannières. Il y avait, au jugement du témoin oculaire, quatorze mille hommes d'armes, en tout peut-être cinquante mille hommes; trois fois plus que n'en comptaient les Anglais [7]. Ceux-ci avaient onze ou douze mille hommes, de quinze mille qu'ils avaient emmenés d'Harfleur; dix mille au moins, sur ce nombre, étaient des archers.

Le premier qui vint avertir le roi, le Gallois [8]

ne disent rien de ceci. Ce sont les Anglais qui nous l'apprennent : But suddenly, in the midst of their despondency, *one of the villagers* communicated to the king the invaluable information... Turner, t. II, p. 425.

[1] Monstrelet, t. III, p. 330.

[2] Lefebvre, t. VII, p. 501.

[3] Il avait d'abord fait écrire en ce sens aux deux ducs, avec défense de venir en personne; c'est ce qu'assure le duc de Bourgogne dans la lettre au roi. Juvénal des Ursins, p. 299.

[4] Monstrelet, t. III, p. 331.

[5] Lefebvre, t. VIII, p. 18.

[6] Comme il fut dit au roy d'Angleterre que il avoit passé son logis, il s'arrêta, et dit : « Jà Dieu ne plaise, entendu que j'ai la cotte d'armes vestue, que je dois retourner arrière. » Et passa outre. Lefebvre, t. VIII, p. 507.

[7] Id., ibid., p. 511. Religieux, ms., 945 verso. Jehan de Vaurin, Chroniques d'Angleterre, vol. V, partie 1, chap. 9, folio 15 verso; ms. de la Bibliothèque royale, n° 6756.

[8] Henri avait des Gallois et des Portugais. Religieux, ms., 928 verso. On a vu déjà qu'il avait des gens du Hainaut.

Digitized by Google

David Gam, comme on lui demandait ce que les Français pouvaient avoir d'hommes, répondit avec le ton léger et vantard des Gallois : « Assez pour être tués, assez pour être pris, assez pour fuir[1]. » Un Anglais, sir Walter Hungerford, ne put s'empêcher d'observer qu'il n'eût pas été inutile de faire venir dix mille bons archers de plus; il y en avait tant en Angleterre qui n'auraient pas mieux demandé. Mais le roi dit sévèrement : « Par le nom de Notre-Seigneur, je ne voudrais pas un homme de plus. Le nombre que nous avons, c'est le nombre qu'il a voulu; ces gens placent leur confiance dans leur multitude, et moi dans Celui qui fit vaincre si souvent Judas Machabée. »

Les Anglais ayant encore une nuit à eux, l'employèrent utilement à se préparer, à soigner l'âme et le corps, autant qu'il se pouvait. D'abord ils roulèrent les bannières, de peur de la pluie, mirent bas et plièrent les belles cottes d'armes qu'ils avaient endossées pour combattre. Puis, afin de passer confortablement cette froide nuit d'octobre, ils ouvrirent leurs malles et mirent sous eux de la paille qu'ils envoyaient chercher aux villages voisins. Les hommes d'armes remettaient des aiguillettes à leurs armures, les archers des cordes neuves aux arcs. Ils avaient depuis plusieurs jours taillé, aiguisé les pieux qu'ils plantaient ordinairement devant eux pour arrêter la gendarmerie. Tout en préparant la victoire, ces braves gens songeaient au salut; ils se mettaient en règle du côté de Dieu et de la conscience. Ils se confessaient à la hâte, ceux du moins que les prêtres pouvaient expédier[2]. Tout cela se faisait sans bruit, tout bas. Le roi avait ordonné le silence, sous peine, pour les gentlemen de perdre leur cheval, et pour les autres l'oreille droite[3].

Du côté des Français, c'était autre chose. On s'occupait à faire des chevaliers. Partout de grands feux qui montraient tout à l'ennemi; un bruit confus de gens qui criaient, s'appelaient, un vacarme de valets et de pages. Beaucoup de gentilshommes passèrent la nuit dans leurs lourdes armures, à cheval, sans doute pour ne pas les salir dans la boue; boue profonde, pluie froide; ils étaient morfondus. Encore, s'il y avait eu de la musique[4]... Les chevaux même étaient tristes; pas un ne hennissait. A ce fâcheux augure joignez les souvenirs; Azincourt n'est pas loin de Crécy.

Le matin du 25 octobre 1415, jour de saint Crépin et saint Crépinien, le roi d'Angleterre entendit, selon sa coutume, trois messes[5], tout armé, tête nue. Puis, il se fit mettre en tête un magnifique bassinet où se trouvait une couronne d'or, cerclée, fermée, impériale. Il monta un petit cheval gris, sans éperons, fit avancer son armée sur un champ de jeunes blés verts, où le terrain était moins défoncé par la pluie, toute l'armée en un corps, au centre les quelques lances qu'il avait, flanquées de masses d'archers; puis il alla tout le long au pas, disant quelques paroles brèves : « Vous avez bonne cause, je ne suis venu que pour demander mon droit... Souvenez-vous que vous êtes de la vieille Angleterre; que vos parents, vos femmes et vos enfants vous attendent là-bas; il faut avoir un beau retour. Les rois d'Angleterre ont toujours fait de belle besogne en France... Gardez l'honneur de la couronne; gardez-vous vous-mêmes. Les Français disent qu'ils feront couper trois doigts de la main à tous les archers[6]. »

Le terrain était en si mauvais état que personne ne se souciait d'attaquer. Le roi d'Angleterre fit parler aux Français. Il offrait de renoncer au titre de roi de France et de rendre Harfleur[7], pourvu qu'on lui donnât la Guienne, un peu arrondie, le Ponthieu, une fille du roi et huit cent mille écus. Ce parlementage entre les deux armées ne diminua pas, comme on eût pu le croire, la fermeté anglaise; pendant ce temps les archers assuraient leurs pieux.

Les deux armées faisaient un étrange contraste. Du côté des Français, trois escadrons énormes, comme trois forêts de lances, qui, dans cette plaine étroite, se succédaient à la file et s'étiraient en profondeur; au front, le connétable, les princes, les ducs d'Orléans, de Bar et d'Alençon, les comtes de Nevers, d'Eu, de Richemont, de Vendôme, une foule de seigneurs, une iris éblouissante d'armures émaillées, d'écussons, de bannières, les chevaux bizarrement déguisés dans l'acier et dans l'or. Les Français avaient aussi des archers, des gens des communes[8]; mais où les mettre? Les

[1] Powel, Hist. of Wales. Turner, t. II, p. 431.

[2] Lefebvre de Saint-Remy, t. VII, p. 510.

[3] Turner, t. II, p. 435.

[4] Lefebvre de Saint-Remy, t. VII, p. 510.

[5] Car il avoit coustume d'en oyr chascun jour, trois l'une après l'autre. Jehan de Vaurin, Chroniques d'Angleterre, vol. V, partie I, chap. 9, folio 15 verso; ms. de la Bibliothèque royale, n° 6756.

[6] Lefebvre, t. VII, p. 512.

[7] Lefebvre, t. VIII, p. 7.

[8] Quatre mille archers, sans compter de nombreuses milices. Les Parisiens avaient offert six mille hommes armés; on n'en voulut pas. Un chevalier dit à cette occasion : « Qu'avons-nous besoin de ces ouvriers? nous sommes déjà *trois* fois plus nombreux que les Anglais. » Le Religieux remarque qu'on fit la même faute à Courtrai, à Poitiers et à Nicopolis, et il ajoute des réflexions hardies pour le temps. Religieux, ms., fol. 945 verso.

Digitized by Google

places étaient comptées, personne n'eût donné la sienne [1]; ces gens auraient fait tache en si noble assemblée. Il y avait des canons, mais il ne paraît pas qu'on s'en soit servi; probablement il n'y eut pas non plus de place pour eux.

L'armée anglaise n'était pas belle. Les archers n'avaient pas d'armures, souvent pas de souliers; ils étaient pauvrement coiffés de cuir bouilli, d'osier même avec une croisure de fer; les cognées et les haches, pendues à leur ceinture, leur donnaient un air de charpentiers. Plusieurs de ces bons ouvriers avaient baissé leurs chausses [2], pour être à l'aise et bien travailler, pour bander l'arc d'abord [3], puis pour manier la hache, quand ils pourraient sortir de leur enceinte de pieux, et charpenter ces masses immobiles.

Un fait bizarre, incroyable, et pourtant certain, c'est qu'en effet l'armée française ne put bouger, ni pour combattre, ni pour fuir. L'arrière-garde seule échappa.

Au moment décisif, lorsque le vieux Thomas de Herpinghem ayant rangé l'armée anglaise, jeta son bâton en l'air en disant : « Now strike [4] ! », lorsque les Anglais eurent répondu par un formidable cri de dix mille hommes, l'armée française resta encore immobile, à leur grand étonnement. Chevaux et chevaliers, tous parurent enchantés, ou morts dans leurs armures. Dans la réalité, c'est que ces grands chevaux de combat, sous la charge de leur pesant cavalier, de leur vaste caparaçon de fer, s'étaient profondément enfoncés des quatre pieds dans les terres fortes; ils y étaient parfaitement établis, et ils ne s'en dépétrèrent que pour avancer quelque peu au pas.

Tel est l'aveu des historiens du parti anglais, aveu modeste qui fait honneur à leur probité.

Lefebvre, Jean de Vaurin et Walsingham [5] disent expressément que le champ n'était qu'une boue visqueuse. « La place estoit molle et effondrée des chevaux, en telle manière que à grant peine se pouvoient ravoir hors de la terre, tant elle estoit molle. »

« D'autre part, dit encore Lefebvre, les Franchois estoient si chargés de harnois qu'ils ne pouvoient aller avant. Premièrement, estoient chargés de cottes d'acier, longues, passants les genoux et moult pesantes, et pardessous harnois de jambes, et pardessus blancs harnois, et de plus bachinets de carnail... Ils estoient si pressés l'un de l'autre, qu'ils ne pouvoient lever leurs bras pour ferir les ennemis, sinon aucuns qui estoient au front [6]. »

Un autre historien du parti anglais nous apprend que les Français étaient rangés sur une profondeur de trente-deux hommes, tandis que les Anglais n'avaient que quatre rangs [7]. Cette profondeur énorme des Français ne leur servait à rien; leurs trente-deux rangs étaient tous, ou presque tous, de cavaliers; la plupart, loin de pouvoir agir, ne voyaient même pas l'action; les Anglais agirent tous. Des cinquante mille Français, deux ou trois mille seulement purent combattre les onze mille Anglais, ou du moins l'auraient pu, si leurs chevaux s'étaient tirés de la boue.

Les archers anglais, pour réveiller ces inertes masses, leur dardèrent, avec une extrême roideur, dix mille traits au visage. Les cavaliers de fer baissèrent la tête, autrement les traits auraient pénétré par les visières des casques. Alors, des deux ailes, de Tramecourt, d'Azincourt, s'ébranlèrent lourdement à grand renfort d'éperons, deux escadrons français; ils étaient conduits par deux excellents hommes d'armes, messire Clignet de Brabant, et messire Guillaume de Saveuse. Le premier escadron, venant de Tramecourt, fut inopinément criblé en flanc par un corps d'archers cachés dans le bois [8]; ni l'un ni l'autre escadron n'arriva.

[1] Tous, dit le Religieux, voulaient être à l'avant-garde : Cum singuli anti-guardiam poscerent conducendam... essetque inde exorta *verbalis controversia*, tandem tamen unanimiter (proh dolor) concluserunt ut omnes in primâ fronte locarentur.—C'est ainsi que le grand-père de Mirabeau nous apprend qu'au pont de Cassano les officiers furent au moment de tirer l'épée les uns contre les autres, tous voulant être les premiers au combat. Mémoires de Mirabeau.

[2] Lefebvre, t. VIII, p. 9.

[3] Les archers anglais poussaient l'arc avec le bras gauche, ceux de France tiraient la corde avec le bras droit; chez ceux-ci c'était le bras gauche, chez ceux-là le bras droit restait immobile. M. Gilpin attribue à cette différence de procédés, celle d'expression dans les deux langues : *tirer de l'arc*, en français; *bander l'arc*, en anglais.

[4] C'est-à-dire : « Maintenant, frappe ! » Monstrelet, t. III, p. 340.

[5] Les fantassins même avaient peine à marcher. Propter soli mollitiem... per eampum lutosum. Walsingham, p. 392. Jean de Vaurin était à la bataille, comme Lefebvre, mais de l'autre côté : Moy, acteur de ceste euvre, en seay la vérité, car en celle assemblée estoie du costé des François. Jehan de Vaurin, vol. V, partie I, ch. 9, p. 16; ms. de la Bibliothèque royale, n° 6756.

[6] Lefebvre, t. VIII, p. 8.

[7] Titus Livius, p. 27. Turner, t. II, p. 443.

[8] Monstrelet, t. III, p. 339. Quelques-uns disent aussi, que le roi d'Angleterre avait envoyé des archers derrière l'armée française; mais les témoins oculaires affirment le contraire.

Digitized by Google

De douze cents hommes qui exécutaient cette charge, il n'y en avait plus cent vingt, quand ils vinrent heurter aux pieux des Anglais. La plupart avaient chu en route, hommes et chevaux, en pleine boue. Et plût au ciel que tous eussent tombé; mais les autres, dont les chevaux étaient blessés, ne purent plus gouverner ces bêtes furieuses qui revinrent se ruer sur les rangs français [1]. L'avant-garde, bien loin de pouvoir s'ouvrir pour les laisser passer, était, comme on l'a vu, serrée à ne pas se mouvoir. On peut juger des accidents terribles qui eurent lieu dans cette masse compacte, les chevaux s'effrayant, reculant, s'étouffant, jetant leurs cavaliers, ou les froissant dans leurs armures entre le fer et le fer.

Alors survinrent les Anglais. Laissant leur enceinte de pieux, jetant arcs et flèches, ils vinrent fort à leur aise, avec les haches, les cognées, les lourdes épées et les massues plombées [2], démolir cette montagne d'hommes et de chevaux confondus. Avec le temps, ils vinrent à bout de nettoyer l'avant-garde, et entrèrent, leur roi en tête, dans la seconde bataille.

C'est peut-être à ce moment que dix-huit gentilshommes français seraient venus fondre sur le roi d'Angleterre. Ils avaient fait vœu, dit-on, de mourir ou de lui abattre sa couronne; un d'eux en détacha un fleuron; tous y périrent [3]. Cet *on dit* ne suffit pas aux historiens; ils l'ornent encore, ils en font une scène homérique où le roi combat sur le corps de son frère blessé, comme Achille sur celui de Patroele. Puis, c'est le duc d'Alençon, *commandant de l'armée française*, qui tue le duc d'York et fend la couronne du roi. Bientôt entouré, il se rend; Henri lui tend la main; mais déjà il était tué [4].

Ce qui est plus certain, c'est qu'à ce second moment de la bataille, le duc de Brabant arrivait en hâte. C'était le propre frère du duc de Bourgogne; il semble être venu là pour laver l'honneur de la famille. Il arrivait bien tard, mais encore à temps pour mourir. Le brave prince avait laissé tous les siens derrière lui, il n'avait pas même vêtu sa cotte d'armes; au défaut, il prit sa bannière, y fit un trou, y passa la tête, et se jeta à travers les Anglais, qui le tuèrent au moment même.

Restait l'arrière-garde, qui ne tarda pas à se dissiper. Une foule de cavaliers français, démontés, mais relevés par les valets, s'étaient tirés de la bataille et rendus aux Anglais. En ce moment, on vint dire au roi qu'un corps français pille ses bagages, et d'autre part il voit dans l'arrière-garde des Bretons ou Gascons qui faisaient mine de revenir sur lui. Il eut un moment de crainte, surtout voyant les siens embarrassés de tant de prisonniers; il ordonna à l'instant que chaque homme eût à tuer le sien. Pas un n'obéissait; ces soldats sans chausses ni souliers, qui se voyaient en main les plus grands seigneurs de France et croyaient avoir fait fortune, on leur ordonnait de se ruiner... Alors le roi désigna deux cents hommes, pour servir de bourreaux. Ce fut, dit l'historien, un spectacle effroyable, de voir ces pauvres gens désarmés à qui on venait de donner parole, et qui de sang-froid furent égorgés, décapités, taillés en pièces [5]!... L'alarme n'était rien. C'étaient des pillards du voisinage, des gens d'Azincourt, qui, malgré le duc de Bourgogne leur maître, avaient profité de l'occasion; il les en punit sévèrement [6], quoiqu'ils eussent tiré du butin une riche épée pour son fils.

La bataille finie, les archers se hâtèrent de dépouiller les morts, tandis qu'ils étaient encore tièdes. Beaucoup furent tirés vivants de dessous les cadavres, entre autres le duc d'Orléans. Le lendemain, au départ, le vainqueur prit ou tua ce qui pouvait rester en vie [7].

« C'étoit pitoyable chose à voir, la grant noblesse qui là avoit été occise, lesquels étoient desjà tout nuds comme ceux qui naissent de niens. » Un prêtre anglais n'en fut pas moins touché. « Si cette vue, dit-il, excitait compassion et compunction en nous qui étions étrangers et passant par le pays, quel deuil était-ce donc pour les natifs habitants! Ah! puisse la nation française venir à paix et union avec l'anglaise, et s'éloigner de ses iniquités et de ses mauvaises voies! » Puis la dureté prévaut sur la compassion, et il ajoute : « En attendant, que leur faute retombe sur leur tête [8]! »

[1] Lefebvre de Saint-Remy, t. VIII, p. 11.

[2] Ictus reiterabant mortales, inusitato etiam armorum genere usi quisque eorum in parte maximâ clavam plumbeam gestabant, quæ capiti alicujus afflicta mox illum præcipitabat ad terram moribundum. Religieux de Saint-Denis, ms., folio 950.

[3] Lefebvre de Saint-Remy, t. VIII, p. 5.

[4] Cet embellissement est de la façon de Monstrelet, t. III, p. 355. Il le place hors du récit de la bataille, après la longue liste des morts. Lefebvre, témoin oculaire, n'a pu se décider à copier ici Monstrelet.

[5] Moult pitoyable chose; car de sang froid... qui estoit une merveilleuse chose à voir. Lefebvre de Saint-Remy, t. VIII, p. 14.

[6] C'est justement de l'historien bourguignon que nous tenons ce détail. Monstrelet, t. III, p. 345.

[7] Lefebvre, t. VIII, p. 16-17. Monstrelet, t. III, p. 347. Je ne sais d'après quel auteur, M. de Barante a dit : « Henri V fit cesser le carnage et relever les blessés. » Hist. des ducs de Bourgogne, 3e édit., t. IV, p. 250.

[8] Let his grief be turned upon his head. Ms., cité par sir Harris Nicolas, p. 275.

Digitized by Google

Les Anglais avaient perdu seize cents hommes, les Français dix mille, presque tous gentilshommes, cent vingt seigneurs ayant bannières. La liste occupe six grandes pages dans Monstrelet. D'abord sept princes (Brabant, Nevers, Albret [1], Alençon, les trois de Bar), puis des seigneurs sans nombre, Dampierre, Vaudemont, Marle, Roussy, Salm, Dammartin, etc., etc., les baillis du Vermandois, de Mâcon, de Sens, de Senlis, de Caen, de Meaux, un brave archevêque, celui de Sens, Montaigu, qui se battit comme un lion.

Le fils du duc de Bourgogne fit à tous les morts qui restaient nus sur le champ de bataille, la charité d'une fosse. On mesura vingt-cinq verges carrées de terre, et dans cette fosse énorme l'on descendit tous ceux qui n'avaient pas été enlevés; de compte fait, cinq mille huit cents hommes. La terre fut bénite, et autour on planta une forte haie d'épines, de crainte des loups [2].

Il n'y eut que quinze cents prisonniers, les vainqueurs ayant tué, comme on a dit, ce qui remuait encore. Ces prisonniers n'étaient rien moins que les ducs d'Orléans et de Bourbon, le comte d'Eu, le comte de Vendôme, le comte de Richemont, le maréchal de Boucicaut, messire Jacques d'Harcourt, messire Jean de Craon, etc. Ce fut toute une colonie française transportée en Angleterre.

Après la bataille de la Meloria, perdue par les Pisans, on disait : « Voulez-vous voir Pise, allez à Gênes. » On eût pu dire après Azincourt : « Voulez-vous voir la France, allez à Londres. »

Ces prisonniers étaient entre les mains des soldats. Le roi fit une bonne affaire; il les acheta à bas prix, et en tira d'énormes rançons [3]. En attendant, ils furent tenus de très-près. Henri ne se piqua point d'imiter la courtoisie du prince Noir.

La veuve de Henri IV, veuve en premières noces du duc de Bretagne, eut le malheur de revoir à Londres son fils Arthur prisonnier. Dans cette triste entrevue, elle avait mis à sa place une dame qu'Arthur prit pour sa mère. Le cœur maternel en fut brisé. « Malheureux enfant, dit-elle, ne me reconnais-tu donc pas? » On les sépara. Le roi ne permit pas de communications entre la mère et le fils [4].

Le plus dur pour les prisonniers, ce fut de subir les sermons de ce roi des prêtres [5], d'endurer ses moralités, ses humilités. Immédiatement après la bataille, parmi les cadavres et les blessés, il fit venir Montjoie le héraut de France, et dit : « Ce n'est pas nous qui avons fait cette occision, c'est Dieu, pour les péchés des Français. » Puis il demanda gravement à qui la victoire devait être attribuée, au roi de France ou à lui? « A vous, monseigneur, » répondit le héraut de France [6].

Prenant ensuite son chemin vers Calais, il ordonna dans une halte qu'on envoyât du pain et du vin au duc d'Orléans, et, comme on vint lui dire que le prisonnier ne prenait rien, il y alla, et lui dit : « Beau cousin, comment vous va? — Bien, monseigneur. — D'où vient que vous ne voulez *ni boire* ni manger? — Il est vrai, je jeûne. — Beau cousin, ne prenez souci; je sais bien que si Dieu m'a fait la grâce de gagner la bataille sur les Français, ce n'est pas que j'en sois digne; mais c'est, je le crois fermement, qu'il a voulu les punir. Au fait, il n'y a pas à s'en étonner, si ce qu'on m'en raconte est vrai; on dit que jamais il ne s'est vu tant de désordres, de voluptés, de péchés et de mauvais vices, qu'on en voit aujourd'hui en France. C'est pitié de l'ouïr, et horreur pour les écoutants. Si Dieu en est courroucé, ce n'est pas merveille [7]. »

Était-il donc bien sûr que l'Angleterre fût chargée de punir la France? La France était-elle si complètement abandonnée de Dieu, qu'il lui fallût cette discipline anglaise et ces charitables enseignements?

Un témoin oculaire dit qu'un moment avant la bataille il vit, des rangs anglais, un touchant spectacle dans l'autre armée. Les Français de tous les

[1] Le connétable fut très-heureux en cela; sa mort répondit à ceux qui l'accusaient de trahir. Le Religieux revient fréquemment (fol. 940, 946, 948) sur ces bruits de trahison, qui probablement circulaient surtout à Paris, sous l'influence secrète du parti bourguignon. — Nulle part ces accusations ne sont exprimées avec plus de force que dans le récit anonyme qu'a publié M. Tailliar : « Charles de Labreeh, connétable de Franche, alloit bien souvent boire et mangier avec le roi en l'ost des Englès... Li connétables se tenoit en ses bonnes villes et faisoit défendre de par le roi de Franche que on ne le combatesit nient. » Cette dernière accusation, si manifestement calomnieuse, ferait soupçonner que cette pièce est un bulletin du duc de Bourgogne. Au reste, l'auteur confond beaucoup de choses; il croit que c'est Clignet de Brabant qui pilla le camp anglais, etc. Dans la même page, il appelle Henri V tantôt roi de France, tantôt roi d'Angleterre. Archives du nord de la France et du midi de la Belgique (Valenciennes), 1839.

[2] Monstrelet, t. III, p. 358. Selon le récit anonyme publié par M. Tailliar, on ne put jamais savoir le vrai nombre des morts; ceux qui les avaient enfouis, jurèrent de ne point le révéler. Archives, id. (Valenc.), 1839.

[3] Religieux, ms., fol. 952 verso.

[4] Mémoire d'Artus III, édit. Godefroy (Histoire de Charles VII, p. 745).

[5] Princeps presbyterorum. Walsingham, p. 390.

[6] Monstrelet, t. III, p. 346.

[7] Lefebvre de Saint-Remy, t. VIII, p. 17.

Digitized by Google

partis se jelèrent dans les bras les uns des autres et se pardonnèrent; ils rompirent le pain ensemble. De ce moment, ajoute-t-il, la haine se changea en amour [1].

Je ne vois point que les Anglais se soient réconciliés [2]. Ils se confessèrent; chacun se mit en règle, sans s'inquiéter des autres.

Cette armée anglaise semble avoir été une honnête armée, rangée, régulière. Ni jeu, ni filles, ni jurements. On voit à peine vraiment de quoi ils se confessaient.

Lesquels moururent en meilleur état? Desquels aurions-nous voulu être?... Le fils du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, que son père empêcha d'aller joindre les Français, disait encore quarante ans après : « Je ne me console point de n'avoir pas été à Azincourt, pour vivre ou mourir [3].

L'excellence du caractère français, qui parut si bien à cette triste bataille, est noblement avouée par l'Anglais Walsingham dans une autre circonstance : « Lorsque le duc de Lancastre envahit la Castille, et que ses soldats mouraient de faim, ils demandèrent un sauf-conduit, et passèrent dans le camp des Castillans, où il y avait beaucoup de Français auxiliaires. Ceux-ci furent touchés de la misère des Anglais; ils les traitèrent avec humanité et ils les nourrirent [4]. » Il n'y a rien à ajouter à un tel fait.

J'y ajouterais pourtant volontiers des vers charmants, pleins de bonté et de douceur d'âme [5], que le duc d'Orléans, prisonnier vingt-cinq ans en Angleterre, adresse en partant à une famille anglaise qui l'avait gardé [6]. Sa captivité dura presque autant que sa vie. Tant que les Anglais purent croire qu'il avait chance d'arriver au trône, ils ne voulurent jamais lui permettre de se racheter. Placé d'abord dans le château de Windsor avec ses compagnons, il en fut bientôt séparé pour être renfermé dans la prison de Pomfret, sombre et sinistre prison, qui n'avait pas coutume de rendre ceux qu'elle recevait; témoin Richard II.

Il y passa de longues années, traité honorablement [7], sévèrement, sans compagnie, sans distraction; tout au plus la chasse au faucon [8], chasse de dames, qui se faisait ordinairement à pied, et presque sans changer de place. C'était un triste amusement dans ce pays d'ennui et de brouillard, où il ne faut pas moins que toutes les agitations de la vie sociale et les plus violents exercices, pour faire oublier la monotonie d'un sol sans accident, d'un climat sans saison, d'un ciel sans soleil.

Mais les Anglais eurent beau faire, il y eut toujours un rayon du soleil de France dans cette tour de Pomfret. Les chansons les plus françaises que nous ayons, y furent écrites par Charles d'Orléans [9]. Notre Béranger du xve siècle [10], tenu si longtemps en cage, n'en chanta que mieux.

C'est un Béranger un peu faible, peut-être; mais

[1] Lefebvre de Saint-Remy, t. VIII, p. 4.

[2] Et pourtant il s'en fallait bien qu'ils fussent du même parti, il y avait certainement des partisans de Mortimer et des partisans de Lancastre, des lollards et des orthodoxes.

[3] Et ce... j'ai ouï dire au comte de Charolois, depuis que il avoit atteint l'âge de soixante-sept ans. Lefebvre de Saint-Remy, t. VI, p. 506.

[4] De suis victualibus refecerunt, p. 542.—Walsingham ajoute une observation de la plus haute importance : Nempe mos est utrique genti, Angliæ scilicet atque Galliæ, licet sibimet in propriis sint infesti regionibus, in remotis partibus *tanquam fratres* subvenire et fidem ad invicem inviolabilem observare. Walsingham, ibid. — C'est qu'en effet, ce sont des frères ennemis, mais après tout des *frères*.

[5] Malgré cette douceur de caractère, Charles d'Orléans avait eu quelques pensées de vengeance après la mort de son père. Les devises qu'on lisait sur ses joyaux, d'après un inventaire de 1409, semblent y faire allusion : Item une verge d'or, ou il a escript, *Dieu le sect*. —Item une autre verge d'or ou il est escript, *il est loup*. — Item une autre verge d'or plate en laquelle est escript, *Souriegne vous de*...—Item deux autres verges d'or es quelles est escript, *Inverbesserin*. — Item ung bracelet d'argent esmaillié de vert et escript, *Inverbesserin*. Inventoire des joyaulx d'or et d'argent, que monseigneur le duc d'Orléans a pardevers lui, fait à Blois en la présence de mondit seigneur, par monseigneur de Gaule et par monseigneur de Chaumont, le m^e jour de décembre, lan mil cccc et neuf, et escript par moy Hugues Perrier, etc. — Cette pièce curieuse a été trouvée dans les papiers des Célestins de Paris. Archives du royaume, L. 1559.

[6] Mon très-bon hôte et ma très-doulce hôtesse... Poésies de Charles d'Orléans, p. 365.

[7] *Voy.* le détail curieux d'un achat de quatorze lits pour les principaux prisonniers : oreillers, traversins, couvertures, plume, satin, toile de Flandre, etc. Rymer, 3e édit., t. IV, p. I, p. 155 (mars 1416).

[8] Il y avait d'autres poëtes parmi les prisonniers d'Azincourt, entre autres le maréchal Boucicaut. Livre des faits du maréchal Boucicaut, Mém. coll. Petitot, t. VI, p. 397.

[9] Id., ibid., p. 156.

[10] Pour compléter un Béranger de ce temps-là, il faudrait joindre à Charles d'Orléans, Eustache Deschamps. Il représente Béranger sous d'autres faces, par ses côtés patriotique, satirique, sensuel, etc. *Voy.* la pièce : Paix n'aurez jà, s'ils ne rendent Calais, p. 71. —Il s'élève quelquefois très-haut. Dans la ballade suivante, il semble comprendre le caractère titanique et satanique de la patrie de Byron (*Voy.* mon Introduction à l'histoire universelle) :

Selon le Brut, de l'isle des Géans,
Qui depuis fut Albions appelée,

Digitized by Google

sans amertume, sans vulgarité, toujours bienveillant, aimable, gracieux; une douce gaieté qui ne passe jamais le sourire; et ce sourire est près des larmes [1]. On dirait que c'est pour cela que ces pièces sont si petites; souvent il s'arrête à temps, sentant les larmes venir... Viennent-elles, elles ne durent guère, pas plus qu'une ondée d'avril.

Le plus souvent c'est, en effet, un chant d'avril et d'alouette [2]. La voix n'est ni forte, ni soutenue, ni profondément passionnée [3]. C'est l'alouette, rien de plus [4]. Ce n'est pas le rossignol.

Telle fut en général notre primitive et naturelle France, un peu légère peut-être pour le sérieux d'aujourd'hui. Telle elle fut en poésie comme elle est en vins, en femmes. Ceux de nos vins que le monde aime et recherche comme français, ne sont, il est vrai, qu'un souffle, mais c'est un souffle d'esprit. La beauté française, non plus, n'est pas facile à bien saisir; ce n'est ni le beau sang anglais, ni la régularité italienne; quoi donc? le mouvement, la grâce, le je ne sais quoi, tous les jolis riens.

Peuple maudit, tar dis en Dieu créans,
Sera l'isle de tous poins désolée.
Par leur orgueil vient la dure journée
Dont leur prophète Merlin
Pronostica leur douloureuse fin,
Quand il escript : *Vie perdrez et terre.*
Lors monstreront estrangiez et voisins :
Au temps jadis estoit cy Angleterre.
. . . . . .
Visaige d'ange portez (*angli angeli*), mais la pensée
De diable est en vous tou dis sortissans
A Lucifer. . . .
Destruiz serez; Grecs diront et Latins :
Au temps jadis estoit cy Angleterre.

[1] Fortune, vueilliez-moi laisser, p. 170 (Poésies de Charles d'Orléans, éd. 1803). — Puisqu'ainsi est que vous allez en France, Duc de Bourbon, mon compagnon très-cher, p. 206. — En la forêt d'ennuyeuse tristesse, p. 209.— En regardant vers le pays de France, p. 323. — Ma très-doulce Valentinée, Pour moy fustes-vous trop tôt née, p. 209.

C'est l'inspiration des vers de Voltaire :

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours...

Et celle de Béranger :

Vous pleurerez, ô ma belle maîtresse,
Vous pleurerez, et je ne serai plus...

[2] César, qui était poëte aussi, et qui avait tant d'esprit, appela sa légion gauloise l'*alouette* (alauda), la chanteuse...

[3] Il y a pourtant un vif mouvement de passion dans les vers suivants :

Dieu! qu'il la fait bon regarder,
La gracieuse, bonne et belle!
. . . . . .
Qui se pourroit d'elle lasser?
Tous jours sa beauté renouvelle.
Dieu! qu'il la fait bon regarder,

Autre temps, autre poésie. N'importe; celle-là subsiste; rien, en ce genre, ne l'a surpassée. Naguère encore, lorsque ces chants étaient oubliés eux-mêmes, il a suffi, pour nous ravir, d'une faible imitation, d'un infidèle et lointain écho [5].

Quelque blasés que vous soyez par tant de livres et d'événements, quelque préoccupés des profondes littératures des nations étrangères, de leur puissante musique, gardez, Français d'aujourd'hui, gardez toujours bon souvenir à ces aimables poésies, à ces doux chants de vos pères dans lesquels ils ont exprimé leurs joies, leurs amours, à ces chants qui touchèrent le cœur de vos mères et dont vous-mêmes êtes nés...

Je me suis écarté, ce semble; mais je devais ceci au poëte, au prisonnier. Je devais, après cet immense malheur, dire aussi que les vaincus étaient moins dignes de mépris que les vainqueurs ne l'ont cru... Peut-être encore, au milieu de cette docile imitation des mœurs et des idées anglaises qui gagne chaque jour [6], peut-être est-ce chose

La gracieuse, bonne et belle!
Par deçà, ni delà la mer,
Ne scays dame ni demoyselle
Qui soit en tout bien parfait telle.
C'est un songe que d'y penser!
Dieu! qu'il la fait bon regarder.
(Charles d'Orléans, p. 48.)

Le pauvre prisonnier eut encore un autre malheur; il fut toujours amoureux; bien des vers furent adressés par lui à une belle dame de ce côté-ci du détroit. Les Anglaises, probablement meilleures pour lui que les Anglais, n'en ont pas gardé rancune, s'il est vrai qu'en mémoire de Charles d'Orléans et de sa mère Valentine, elles ont pris pour fête d'amour la Saint-Valentin. *Voy.* Poésies de Charles d'Orléans, édit. 1803. (Note de la p. 42.)

4 Le temps a quitté son manteau
De vent, de froidure et de pluie...
(Idem, p. 257.)

Ces jolis chants d'alouette font penser à la vieille petite chanson, incomparable de légèreté et de prestesse :

J'étais petite et simplette
Quand à l'école on me mit,
Et je n'y ai rien appris...
Qu'un petit mot d'amourette...
Et toujours je le redis,
Depuis qu'ay un bel amy.

[5] Peu m'importe de savoir l'auteur des vers de Clotilde Surville; il me suffit, pour les croire admirables, de savoir que Lamartine, très-jeune, les avait retenus par cœur. Personne n'ignore maintenant que le second volume est l'ouvrage de l'ingénieux M. Nodier, le chercheur infatigable de notre vieille littérature, le hardi précurseur de la nouvelle.—*Voy.* la notice de M. Dannou sur Vanderbourg.

[6] M. de Chateaubriand s'en plaint (Essai sur la poésie

Digitized by Google

utile de réclamer en faveur de la vieille France, qui s'en est allée... Où est-elle cette France du moyen âge et de la renaissance, de Charles d'Orléans, de Froissart?... Villon se le demandait déjà en vers plus mélancoliques qu'on n'eût attendu d'un si joyeux enfant de Paris :

« Dites-moi en quel pays
« Est Flora, la belle Romaine?
« Où est la très-sage Héloïs?...
« La reine Blanche, comme un lis,
« Qui chantoit à voix de sirène?
« ... Et Jeanne, la bonne Lorraine
« Qu'Anglais brûlèrent à Rouen?
. . . . . .
« Où sont-ils, Vierge souveraine?
— « Où sont les neiges de l'autre an [1] ? »

CHAPITRE II.

MORT DU CONNÉTABLE D'ARMAGNAC, MORT DU DUC DE BOURGOGNE. — HENRI V. 1416-1422.

[1415] Deux hommes n'avaient pas été à la bataille d'Azincourt, les chefs des deux partis, le duc de Bourgogne, le comte d'Armagnac. Tous deux s'étaient réservés.

Le roi d'Angleterre leur rendit service; il tua, non-seulement leurs ennemis, mais aussi leurs amis, leurs rivaux dans chaque faction. Désormais, la place était nette, la partie entre eux seuls; les deux corbeaux vinrent s'abattre sur le champ de bataille et jouir des morts.

Il s'agissait de savoir qui aurait Paris. Le duc de Bourgogne qui gardait, depuis le mois de juillet, une armée de Bourguignons, de Lorrains et de Savoyards, prit seulement dix mille chevaux, et galopa droit à Paris. Il n'arriva pourtant pas à temps; la place était prise.

Armagnac était dans la ville avec six mille Gascons. Il tenait dans ses mains, avec Paris, le roi et le Dauphin. Il prit l'épée de connétable.

[1416] Le duc de Bourgogne resta à Lagny, faisant tous les jours dire à ses partisans qu'il allait venir, leur assurant que c'était lui qui avait défendu les passages de la Somme contre les Anglais, espérant que Paris finirait par se déclarer. Il resta ainsi deux mois et demi à Lagny. Les Parisiens finirent par l'appeler « Jean de Lagny qui n'a hâte. » Il emporta ce sobriquet.

Armagnac resta maître de Paris, et d'autant plus maître que tous ceux qui l'y avaient appelé moururent en quelques mois, le duc de Berri, le roi de Sicile, le Dauphin [2]. Le second fils du roi devenait Dauphin, et le duc de Bourgogne, près de qui il avait été élevé, croyait gouverner en son nom. Mais ce second Dauphin mourut, et un troisième encore vingt-cinq jours après. Le quatrième Dauphin vécut; il était ce qu'il fallait au connétable; il était enfant.

Armagnac, si bien servi par la mort, se trouva roi un moment. Le royaume en péril avait besoin d'un homme. Armagnac était un méchant homme et capable de tout, mais enfin, c'était, on ne peut le nier, un homme de tête et de main [3].

Les Anglais faisaient des triomphes, des processions, chantaient des Te Deum [4]; ils parlaient d'aller au printemps prendre possession de leur ville de Paris. Et tout à coup ils apprennent qu'Har-

anglaise, t. I, p. 349), et Perlin s'en plaignait déjà au XVIe siècle : Il me despliait que ces vilains estans en leur pays nous crachent à la face, et eulx estans à la France, on les honore et révère, comme petis dieux. Perlin, Description d'Angleterre et d'Écosse, 1558, in-8o, folio 10.

[1] Le texte a beaucoup de grâce et de douceur. Le dernier vers est un refrain qui revient avec un singulier effet de tristesse; j'ai modifié ce dernier vers pour le rendre plus clair. Il y a :

Mais où sont les neiges d'antan?
(Villon, éd. de M. Prompsault, p. 126.)

[2] « Ce dit jour Mons. Loiz de France, ainsné filz du Roy, notre Sire, Dauphin de Viennoiz et duc de Guienne, morn, de laage de vint ans ou environ, bel de visaige, suffisamment grant et gros de corps, pesans et tardif et po agile, voluntaire et moult curieux à magnificence dabiz et joiaux *circa cultum sui corporis*, desirans grandement grandeur, oneur de par dehors, grand despensier à ornemens de sa chapelle privée, à avoir ymages grosses et grandes dor et dargent, qui moult grant plaisir avoit à sons dorgues, lesquels entre les autres oblectacions mondaines hantoit diligemment, si avoit-il musiciens de bouche ou de voix, et pour ce avoit chapelle de grant nombre de jeune gent; et si avoit bon entendement, tant en latin que en françoiz, mais il emploioit po, car sa condicion estoit demploier la nuit à veiller et po faire, et le jour à dormir; disnoit à III ou IV heures après midi, et soupoit à minuit, et aloit coucher au point du jour et à soleil levant souvant, et pour ce estoit aventure qui vesquit longuement. » Archives du royaume, Registres du parlement. Conseil, XIV, fol. 30 verso, 19 décembre 1415.

[3] Le Religieux de Saint-Denis est dès ce moment tout Armagnac; c'est un grand témoignage en faveur de ce parti, qui était en effet celui de la défense nationale.

[4] Et des ballades :

As the King lay musing on his bed,
He thought himself upon a time,
Those tributes due from the French king,

Digitized by Google

fleur est assiégé. Après cette terrible bataille, qui avait mis si bas les courages, Armagnac eut l'audace d'entreprendre ce grand siége.

D'abord il crut surprendre la place. Il quitta Paris dont il était si peu sûr; c'était risquer Paris pour Harfleur. Il y alla de sa personne avec une troupe de gentilshommes; ils lâchèrent pied, et il les fit pendre comme vilains.

Harfleur ne pouvait être attaqué avec avantage que par mer; il fallait des vaisseaux. Armagnac s'adressa aux Génois; ceux-ci, qui venaient de chasser les Français de Gênes, n'acceptèrent pas moins l'argent de France, et fournirent toute une flotte, neuf grandes galères, des caraques pour les machines de siége, trois cents embarcations de toute grandeur, cinq mille archers génois ou catalans [1]. Ces Génois se battirent bravement avec leurs galères de la Méditerranée contre les gros vaisseaux de l'Océan. Une première flotte qu'envoyèrent les Anglais fut repoussée.

Avec quel argent Armagnac soutenait-il cette énorme dépense? La plus grande partie du royaume ne lui payait rien. Il n'avait guère que Paris, et ses propres fiefs de Languedoc et de Gascogne. Il suça et pressura Paris.

Le Bourguignon y était très-fort; une grande conspiration se fit pour l'y introduire. Le chef était un chanoine boiteux, frère du dernier évêque [2]. Armagnac découvrit tout. Le chanoine, en manteau violet, fut promené dans un tombereau, puis muré, au pain et à l'eau. On publia que les condamnés avaient voulu tuer le roi et le Dauphin. Il y eut nombre d'exécutions, de noyades. Armagnac, qui savait quelle confiance il pouvait mettre dans le peuple de Paris, organisa une police rapide, terrible, à l'italienne; il faisait aussi, disait-on, la guerre à la lombarde. Défense de se baigner à la Seine, pour qu'on n'allât pas compter les noyés: on sait qu'il était défendu à Venise de nager dans le canal Orfano.

[1417] Le parlement fut purgé, le Châtelet, l'université, trois ou quatre cents bourgeois mis hors de Paris, et tous envoyés du côté d'Orléans. La reine, qui négociait sous main avec le Bourguignon, fut transportée prisonnière à Tours, et l'un de ses amants jeté à la rivière [3].

Armagnac ôta aux bourgeois les chaînes des rues, il les désarma. Il supprima la grande boucherie, en fit quatre, pour quatre quartiers; plus de bouchers héréditaires; tout homme capable put s'élever au rang de boucher.

Pour n'avoir plus leurs armes, les bourgeois n'étaient pas quittes de la guerre [4]. On les obligeait de se cotiser de manière qu'à trois ils fournissent un homme d'armes. Eux-mêmes on les envoyait travailler aux fortifications, curer les fossés, chacun tous les cinq jours.

Ordre à toute maison de s'approvisionner de blé; pour attirer les vivres, Armagnac supprima l'octroi. En récompense, les autres taxes furent payées deux fois dans l'année. Les bourgeois furent obligés d'acheter tout le sel des greniers publics à prix forcé et comptant, sinon des *garnisaires*. Paris succombait à payer seul les dépenses du roi et du royaume.

La position du duc de Bourgogne était plus facile à coup sûr que celle du connétable. Il envoyait dans les grandes villes des gens qui, au nom du roi et du Dauphin, défendaient de payer l'impôt. Abbeville, Amiens, Auxerre, reçurent cette défense avec reconnaissance et s'y conformèrent avec empressement [5]. Armagnac craignait que Rouen n'en fît autant, et voulait y envoyer des troupes; mais plutôt que de recevoir les Gascons, Rouen tua son bailli et ferma ses portes [6].

Le duc de Bourgogne vint tâter Paris, qui n'aurait pas mieux demandé que d'être quitte du connétable. Mais celui-ci tint bon. Le duc de Bourgogne, ne pouvant entrer, augmenta du moins la fermentation par la rareté des vivres; il ne laissait plus rien venir ni de Rouen ni de la Beauce. Les chanoines même, dit l'historien, furent obligés de

That had not been paid for so long a time
Fal, lal, lal, lal, laral, laral, la.
He called unto his lovely page,
His lovely page away came he..., etc.

(Ballade citée par sir Harris Nicolas, Agincourt, p. 78.)

[1] Religieux, ms. Baluze, part. IV, fol. 24.

[2] A en croire l'historien même du parti bourguignon, le chanoine et les autres conjurés voulaient massacrer les princes: Le jour de Pasques après dyner. Monstrelet, t. III, p. 377.

[3] Messire Loys Bourdon allant de Paris au bois (de Vincennes)... en passant assez près du Roy, luy fist la révérence, et passa outre assez legièrement... (on l'arrêta). Et après, par le commandement du Roy fut questionné, puis fut mis en un sacq de cuir et geté en Saine; sur lequel sacq avoit escript: *Laisses passer la justice du Roy*. Lefebvre de Saint-Remy, t. VIII, p. 52.

[4] Et pour loger les gens des capitaines Armagnacs, furent les povres gens boutés hors de leurs maisons, et à grant prière et à grant peine avoient-ils le couvert de leur ostel, et cette laronaille couchoient en leurs licts. Journal du Bourgeois de Paris, édit. Buchon, t. XV, p. 209.

[5] Monstrelet, t. III, p. 437.

[6] M. Chéruel a trouvé des détails curieux dans les archives de Rouen. Chéruel, Histoire de Rouen, sous la domination anglaise, p. 19, Rouen, 1840.

Digitized by Google

mettre bas leur cuisine. Le roi, revenant à lui et apprenant que c'étaient les Bourguignons qui rendaient ses repas si maigres, disait au connétable : « Que ne chassez-vous ces gens-là ! ? »

Le duc de Bourgogne ne pouvant blesser directement son ennemi, lui porta indirectement un grand coup. Il enleva la reine de Tours ; elle déclara qu'elle était régente et qu'elle défendait de payer les taxes [2]. Cette défense circula non-seulement dans le Nord, mais dans le Midi, en Languedoc. Cela devait tuer Armagnac ; il ne lui restait que Paris, Paris ruiné, affamé, furieux.

Le roi d'Angleterre n'avait pas à se presser ; les Français faisaient sa besogne ; ils suffisaient bien à ruiner la France. Fier de la neutralité, de l'amitié secrète des ducs de Bourgogne et de Bretagne, négociant toujours avec les Armagnacs, il eut le bon esprit d'attendre et de ne pas venir à Paris. Il fit sagement, politiquement, la conquête de la Normandie, de la basse Normandie d'abord, puis de la haute, Caen en 1417, Rouen en 1418.

Armagnac ne pouvait s'opposer à rien. Il avait assez de peine à contenir Paris ; le duc de Bourgogne campait à Montrouge. Henri V put sans inquiétude faire le siége de cette importante ville de Caen. C'était dès lors un grand marché, un grand centre d'agriculture. Une telle ville eût résisté, si elle eût eu le moindre secours. Aussi, tout en l'attaquant, il envoyait proposer la paix à Paris. Il parlait de paix et faisait la guerre. Au milieu de cette négociation, on apprit qu'il était maître de Caen, qu'il en avait chassé toute la population, hommes, femmes et enfants, en tout vingt-cinq mille âmes [3], que cette capitale de la basse Normandie était devenue une ville anglaise, aussi bien qu'Harfleur et Calais.

La Normandie devait nourrir les Anglais pendant cette lente conquête. Aussi Henri V, avec une remarquable sagesse, y assura autant qu'il put l'ordre, la continuation du travail, de l'agriculture [4]. Il fit respecter les femmes, les églises, les prêtres, les faux prêtres même (il y avait une foule de paysans qui se tonsuraient) [5]. Tout ce qui se soumettait, était protégé ; tout ce qui résistait, était puni. Aux prises de ville, il n'y avait point de violence ; mais le roi exceptait ordinairement de la capitulation quelques-uns des assiégés à qui il faisait couper la tête, comme ayant résisté à leur souverain légitime, roi de France et duc de Normandie [6].

Le roi d'Angleterre faisait si paisiblement cette promenade militaire, qu'il ne craignit pas de partager son armée en quatre corps, pour mener plusieurs siéges à la fois. Que pouvait-il craindre en effet, lorsque le seul prince français qui fût puissant, le duc de Bourgogne, était son ami ?

L'unique affaire de celui-ci était la perte du connétable d'Armagnac. Elle ne pouvait manquer d'arriver ; il avait mangé ses dernières ressources ; il en était à fondre les châsses des saints [7]. Ses Gascons, n'étant plus payés, disparaissaient peu à peu ; il n'en avait plus que trois mille. Il fallait qu'il employât les bourgeois à faire le guet, ces bourgeois, qui le détestaient pour tant de causes, comme gascon, comme brigand, comme schismatique [8]. Le Bourgeois de Paris dit expressément qu'il croit que cet « Arminac est un diable en fourrure d'homme. »

Le duc de Bourgogne offrait la paix. Les Parisiens crurent un moment l'avoir. Le roi, le Dauphin consentaient. Le peuple criait déjà Noël [9]. Le connétable seul s'y opposa ; il sentait bien qu'il n'y avait pas de paix pour lui, que ce serait seulement remettre le roi entre les mains du duc de Bourgogne. Cette joie trompée jeta le peuple dans une rage muette.

[1418] Un certain Perrinet Leclerc [10], marchand de fer au Petit-Pont, qui avait été maltraité par les Armagnacs, s'associa quelques mauvais sujets et prenant les clefs sous le chevet de son père qui gardait la porte Saint-Germain, il ouvrit aux Bourguignons.

[1] Religieux, ms., fol. 74-75.

[2] Monstrelet, t. IV, p. 41.

[3] Religieux, ms., fol. 50.

[4] Ibid., fol. 79.

[5] Walsingham, p. 397.

[6] Ut rei læsæ majestatis. Religieux, ms., fol. 79. Ce point de vue des légistes anglais qui suivaient le roi, est mis dans son vrai jour au siége de Meaux. Ibid., fol. 176.

[7] Il le fit avec ménagement, déclarant que c'était un emprunt, et assignant un revenu pour remplacer les châsses. Néanmoins les moines de Saint-Denis lui déclarèrent que ce serait *dans leurs chroniques* une tache pour ce règne : Opprobrium sempiternum... si redigeretur in chronicis... Religieux, ms., folio 72-99.

[8] Armagnac persévérait dans son attachement au vieux pape du duc d'Orléans, au pape des Pyrénées, à l'Aragonais Pedro de Luna (Benoît XIII), condamné par les conciles de Pise et de Constance. *Voy.* la déclaration de la reine contre lui. Ordonnances, t. X, p. 436.

[9] Depuis longtemps, c'était l'unique vœu du peuple : Vivat, vivat, qui dominari poterit ! dùm pax... Religieux, ms., fol. 50. Pendant le massacre de 1418, on criait de même : Fiat pax ! Ibid., fol. 107.

[10] Jeunes compagnons du moyen estat et de légère volonté, qui autrefois avoient été punis pour leurs démérites. Monstrelet, t. IV, p. 87.

Digitized by Google

Le sire de l'Ile-Adam entra avec huit cents cavaliers; quatre cents bourgeois s'y joignirent. Ils s'emparèrent du roi et de la ville. Les gens du Dauphin le sauvèrent dans la Bastille. De là, leurs capitaines, le Gascon Barbazan, et les Bretons Rieux et Tanneguy Duchâtel osèrent, quelques jours après, rentrer dans Paris, pour reprendre le roi; mais le roi était bien gardé au Louvre; l'Ile-Adam les combattit dans les rues, le peuple se mit contre eux, et les écrasa des fenêtres.

Le connétable d'Armagnac, qui s'était caché chez un maçon, fut livré et emprisonné avec les principaux de son parti. Alors rentrèrent dans la ville les ennemis des Armagnacs et avec eux une foule de pillards. Tous ceux qu'on disait Armagnacs furent rançonnés de maisons en maisons. Les grands seigneurs bourguignons s'y opposèrent d'autant moins, qu'eux-mêmes prenaient tant qu'ils pouvaient.

Ces revenants étaient justement les bouchers, les proscrits, les gens ruinés, ceux dont les femmes avaient été menées à Orléans, (fort mal menées) par les sergents d'Armagnac. Ils arrivaient, furieux, maigres, pâles de famine. Dieu sait en quel état ils retrouvaient leurs maisons.

On disait à chaque instant que les Armagnacs rentraient dans la ville, pour délivrer les leurs. Il n'y avait pas de nuit qu'on ne fût éveillé en sursaut par le tocsin. A ces continuelles alarmes joignez la rareté des vivres; ils ne venaient qu'à grand'peine. Les Anglais tenaient la Seine; ils assiégeaient le Pont-de-l'Arche.

La nuit du dimanche 12 juin, un Lambert, potier d'étain, commença à pousser le peuple au massacre des prisonniers. C'était, disait-il, le seul moyen d'en finir; autrement, pour de l'argent, ils trouveraient moyen d'échapper [1]. Ces furieux coururent d'abord aux prisons de l'hôtel de ville. Les seigneurs bourguignons, l'Ile-Adam, Luxembourg et Fosseuse, vinrent essayer de les arrêter; mais, quand ils se virent un millier de gentilshommes devant une masse de quarante mille hommes armés, ils ne surent dire autre chose, sinon : « Enfants, vous faites bien. » La tour du Palais fut forcée, la prison Saint-Éloi, le grand Châtelet, où les prisonniers essayèrent de se défendre [2], puis Saint-Martin, Saint-Magloire et le Temple. Au petit Châtelet, ils firent l'appel des prisonniers; à mesure qu'ils passaient le guichet on les égorgeait.

Ce massacre ne peut se comparer aux 2 et 3 septembre. Ce ne fut pas une exécution par des bouchers à tant par jour. Ce fut un vrai massacre populaire, exécuté par une populace en furie. Ils tuaient tout, au hasard, même les prisonniers pour dettes. Deux présidents du parlement, d'autres magistrats périrent, des évêques même. Cependant, à Saint-Éloi, trouvant l'abbé de Saint-Denis qui disait la messe aux prisonniers et tenait l'hostie, ils le menacèrent, brandirent sur lui le couteau, mais comme il ne lâcha point le corps du Christ, ils n'osèrent pas le tuer.

Seize cents personnes périrent du dimanche matin au lundi matin [3]. Tout ne fut pas aux prisons; on tua aussi dans les rues; si l'on voyait passer son ennemi, on n'avait qu'à crier à l'Armagnac, il était mort. Une femme grosse fut éventrée; elle resta nue dans la rue, et comme on voyait l'enfant remuer, la canaille disait autour : « Vois donc, ce petit chien remue encore [4]. » Mais personne n'osa le prendre. Les prêtres du parti bourguignon ne baptisaient pas les petits Armagnacs, afin qu'ils fussent damnés.

Les enfants des rues jouaient avec les cadavres. Le corps du connétable et d'autres restèrent trois jours dans le palais, à la risée des passants. Ils

[1] Le Bourgeois devient poëte tout à coup, pour parer le massacre de mythologie et d'allégories : Le dimanche ensuivant, 12 jour de juing, environ onze heure de nuyt, on cria alarme, comme on faisoit souvent alarme à la porte Saint-Germain, les autres crioient à la porte de Bardelles. Lors s'esmeut le peuple vers la place Maubert et environ, puis après eculx de deça les pons, comme des halles, et de Grève et de tout Paris, et coururent vers les portes dessus dites; mais nulle part ne trouvèrent nulle cause de crier alarme. Lors se leva la déesse de Discorde, qui estoit en la tour de Mauconseil, et esveilla Ire la forcenée, et Convoitise, et Enragerie et Vengeance, et prindrent armes de toutes manières, et boutèrent hors d'avec eulx Raison, Justice, Mémoire de Dieu... Et n'estoit homme nul qui, en celle nuyt ou jour, eust osé parler de Raison ou de Justice, ne demander où elle estoit enfermée. Car Ire les avoit mise en si profonde fosse, qu'on ne les pot oneques trouver toute celle nuyt, ne la journée ensuivant. Si en parla le Prévost de Paris au peuple, et le seigneur de l'Isle-Adam, en leur admonestant pitié, justice et raison; mais Ire et Forcennerie respondit par la bouche du peuple : Malgrebieu, Sire, de vostre justice, de vostre pitié et de vostre raison : mauldit soit de Dieu qui aura la pitié de ces faulx traistres Arminaz Angloys, ne que de chiens; car par eulx est le royaulme de France destruit et gasté, et si l'avoient vendu aux Angloys. » Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 234.

[2] Et navrèrent plusieurs merdailles d'icelles communes. Monstrelet, t. IV, p. 97.

[3] Id., ibid. Le greffier dit moins : Jusques au nombre de VIII cens personnes et audessus, comme on dit. Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio 139.

[4] Juvénal des Ursins, p. 351.

Digitized by Google

s'étaient avisés de lui lever dans le dos une bande de peau, afin que lui aussi il portât sa bande blanche d'Armagnac. La puanteur força enfin de jeter tous les débris dans des tombereaux, puis, sans prêtres ni prières, dans une fosse ouverte au Marché-aux-Pourceaux [1].

Les gens du Bourguignon, effrayés eux-mêmes, le pressaient fort de venir à Paris. Il y fit en effet son entrée avec la reine. Ce fut une grande joie pour le peuple; ils criaient de toutes leurs forces : « Vive le roi, vive la reine, vive le duc, vive la paix ! »

La paix ne vint pas, les vivres non plus. Les Anglais tenaient la rivière par en bas, par en haut les Armagnacs étaient maîtres de Melun. Une sorte d'épidémie commença dans Paris et les campagnes voisines, qui emporta cinquante mille hommes. Ils se laissaient mourir; l'abattement était extrême, après la fureur. Les meurtriers surtout ne résistèrent pas; ils repoussaient les consolations, les sacrements; sept ou huit cents moururent à l'Hôtel-Dieu, désespérés. On en vit un courir les rues en criant : « Je suis damné [2]. » Et il se jeta dans un puits la tête la première.

D'autres pensèrent tout au contraire que, si les choses allaient si mal, c'est qu'on n'avait pas assez tué. Il se trouva, non-seulement parmi les bouchers, mais dans l'université même, des gens qui criaient en chaire qu'il n'y avait pas de justice à attendre des princes, qu'ils allaient mettre les prisonniers à rançon et les relâcher aigris et plus méchants encore. Le 21 août, par une extrême chaleur [3], un formidable rassemblement s'ébranle vers les prisons, une foule à pied, en tête la mort même à cheval [4], le bourreau de Paris, Capeluche. Cette masse va fondre au grand Châtelet; les prisonniers se défendent, du consentement des geôliers. Mais les assassins entrent par le toit; tout est tué, prisonniers et geôliers. Même scène au petit Châtelet [5]. Puis, les voilà devant la Bastille. Le duc de Bourgogne y vient, sans troupes, voulant rester à tout prix le favori de la populace; il les prie honnêtement de se retirer, leur dit de bonnes paroles. Mais rien n'opérait. Il avait beau montrer de la confiance, de la bonhomie, se faire petit, jusqu'à toucher dans la main au chef [6] (le chef, c'était le bourreau). Il en fut pour cette honte. Tout ce qu'il obtint, ce fut une promesse de mener les prisonniers au Châtelet; alors il les livra. Arrivés au Châtelet, les prisonniers y trouvèrent d'autres gens du peuple qui n'avaient rien promis et qui les massacrèrent.

Le duc de Bourgogne avait joué là un triste rôle. Il fut enragé de s'être ainsi avili. Il engagea les massacreurs à aller assiéger les Armagnacs à Montlhéry pour rouvrir la route aux blés de la Beauce. Puis il fit fermer la porte derrière eux [7], et couper la tête à Capeluche [8]. En même temps, pour consoler le parti, il fait décapiter quelques magistrats armagnacs.

Ce Capeluche, qui paya si cher l'honneur d'avoir touché la main d'un prince du sang, était un homme original dans son métier, point furieux, et qui se piquait de tuer par principe et avec intelligence. Il tira un bourgeois du massacre au péril de sa vie [9]. Quand il lui fallut franchir le pas à son tour, il montra à son valet comment il devait s'y prendre [10].

Le duc de Bourgogne, en devenant maître de Paris, avait succédé à tous les embarras du connétable d'Armagnac. Il lui fallait à son tour gouverner la grande ville, la nourrir, l'approvisionner; cela ne pouvait se faire qu'en tenant les Armagnacs et les Anglais à distance, c'est-à-dire en faisant la guerre, en rétablissant les taxes qu'il venait de supprimer, en perdant sa popularité.

Le rôle équivoque qu'il avait joué si longtemps, accusant les autres de trahison, tandis qu'il trahissait, ce rôle devait finir. Les Anglais remontant la Seine, menaçant Paris, il fallait lâcher Paris, ou les combattre. Mais, avec son éternelle tergiversation et sa duplicité, il avait énervé son propre parti; il ne pouvait plus rien ni pour la paix, ni pour la guerre. Juste jugement de Dieu; son succès l'avait perdu; il était entré, tête baissée, dans une longue et sombre impasse, où il n'y avait plus moyen d'avancer, ni de reculer.

Le peuple de Rouen, de Paris, qui l'avait appelé, était Bourguignon sans doute et ennemi des Arma-

[1] Les mauvais enfans jouoient à les traisner avant la court du Palais... Et furent enfouis... en une fosse nommée la Louvière... Lefebvre de Saint-Remy, t. VIII, p. 122.

[2] Juvénal des Ursins, p. 354.

[3] Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 246.

[4] Solus equester... Religieux, ms., fol. 114.

[5] Tuèrent bien trois cens prisonniers. Monstrelet, t. IV, p. 120. Durant laquelle assemblée et commocion, furent tuez et mis à mort environ de quatre-vingt à cent personnes, entre lesquelles y ot trois ou quatre femmes tuées, si comme on disoit... Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio 142 verso, 21 août.

[6] Juvénal des Ursins, p. 353.

[7] Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 247. Monstrelet, t. IV, p. 122.

[8] Ung nommé Capeluche et deux autres... et eurent chascun deulz ung poing copé ès halles de Paris... Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio 144, 26 août.

[9] Religieux, ms., folio 115.

[10] Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 246.

Digitized by Google

gnacs, mais encore plus des Anglais. Il s'étonnait, dans sa simplicité, de voir que ce bon duc ne fît rien contre l'ennemi du royaume. Ses plus chauds partisans commençaient à dire « qu'il était en toutes ses besognes le plus long homme qu'on pût trouver [1]. » Cependant que pouvait-il faire? appeler les Flamands; un traité tout récent avec l'Anglais ne le lui permettait pas [2]. Les Bourguignons? ils avaient assez à faire de se garder contre les Armagnacs. Ceux-ci tenaient tout le centre, Sens, Moret, Crécy, Compiègne, Montlhéry, un cercle de villes autour de Paris, Meaux et Melun, c'est-à-dire la Marne et la haute Seine. Tout ce dont il put disposer, sans dégarnir Paris, il l'envoya à Rouen; c'était quatre mille cavaliers.

On pouvait prévoir de longue date que Rouen serait investi. Henri V s'en était approché avec une extrême lenteur. Non content d'avoir derrière lui deux grandes colonies anglaises, Harfleur et Caen, il avait complété la conquête de la basse Normandie par la prise de Falaise, de Vire, de Saint-Lo, de Coutance et d'Évreux. Il tenait la Seine, non-seulement par Harfleur, mais par le Pont-de-l'Arche. Il avait déjà rétabli un peu d'ordre, rassuré les gens d'Église, invité les absents à revenir, leur promettant appui, et déclarant qu'autrement il disposerait de leurs terres et de leurs bénéfices. Il rouvrit l'échiquier et les autres tribunaux, et leur donna pour président suprême son grand trésorier de Normandie. Il réduisit presque à rien l'impôt du sel, « en l'honneur de la sainte Vierge [3]. »

Peu de rois avaient été plus heureux à la guerre, mais la guerre était son moindre moyen. Henri V était, ses actes en témoignent, un esprit politique, un homme d'ordre, d'administration, et en même temps de diplomatie. Il avançait lentement, parlementant toujours, exploitant toutes les peurs, tous les intérêts, profitant à merveille de la dissolution profonde du pays auquel il avait affaire, fascinant de sa ruse, de sa force, de son invincible fortune, des esprits vacillants qui n'avaient plus rien où se prendre, ni principes ni espoir; personne en ce malheureux pays ne se fiait plus à personne, tous se méprisaient eux-mêmes.

Il négociait infatigablement, toujours, avec tous; avec ses prisonniers d'abord, c'était le plus facile. Les tenant sous sa main, tristement, durement, il eut bon marché de leur fermeté.

Chacun des princes n'eut au commencement qu'un serviteur français [4]. Du reste honorablement, bon lit [5], sans doute bonne table; mais le besoin d'activité n'en était que plus grand; ils se mouraient d'ennui. Chaque fois que le roi d'Angleterre revenait dans son île, il faisait visite « à ses cousins d'Orléans et de Bourbon; » il leur parlait amicalement, confidentiellement. Une fois il leur disait: « Je vais rentrer en campagne; et pour cette fois, je n'y épargne rien; je m'y retrouverai toujours; les Français en feront les frais. » Une autre fois, prenant un air triste : « Je m'en vais bientôt à Paris... C'est dommage, c'est un brave peuple. Mais que faire? le courage ne peut rien, s'il y a division [6]. »

Ces confidences amicales étaient faites pour désespérer les prisonniers. Ce n'étaient pas des Régulus. Ils obtinrent d'envoyer en leur nom le duc de Bourbon pour décider le roi de France à faire la paix au plus vite, en passant par toutes les conditions de Henri; qu'autrement ils se feraient Anglais et lui rendraient hommage pour toutes leurs terres [7].

C'était un terrible dissolvant, une puissante contagion de découragement, que ces prisonniers d'Azincourt qui venaient prêcher la soumission à tout prix. Cela aidait aux négociations que Henri menait de front avec tous les princes de France. Dès l'ouverture de la campagne, au mois de mars 1418, il renouvela les trêves avec la Flandre et le duc de Bourgogne. En juillet, il en signa une pour la Guienne; le 4 août, il prorogea la trêve avec le duc de Bretagne. Il accueillait avec la même complaisance les sollicitations de la reine de Sicile, comtesse d'Anjou et du Maine. Ce roi pacifique n'avait rien plus à cœur que d'éviter l'effusion du sang chrétien. Tout en accordant des trêves particulières il écoutait les propositions continuelles de paix générale que les deux partis lui faisaient;

[1] Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 248.

[2] Le traité probablement ne concernait que la Flandre. Tout le monde croyait que dans une entrevue avec Henri V à Calais, il s'était allié à lui. Il existe un traité d'alliance et de ligue, où le duc reconnaît les droits de Henri à la couronne de France, mais cet acte ne présente ni date précise ni signature. Il est probable que ce n'était qu'un projet, une offre de partager les conquêtes qui se feraient à frais communs. — Il est probable que Jean sans Peur fit entendre au roi d'Angleterre que, s'il l'aidait activement, c'en était fait du parti bourguignon en France, qu'il servirait mieux les Anglais par sa neutralité que par son concours. Rymer, 3e éd., t. IV, pars I, p. 177-178, octobre 1416.

[3] Rymer, t. IV, pars II, p. 51, 4 mai 1417.

[4] Selon le Religieux. Mais Rymer indique un plus grand nombre.

[5] *Voy.* plus haut, p. 635, note 7.

[6] Ut communiter dicitur, divisa virtus cito dilabitur. Religieux, ms., folio 37.

[7] Rymer, t. IV, pars I, p. 191, 27 janvier 1417.

Digitized by Google

il prêtait impartialement une oreille au Dauphin, l'autre au duc de Bourgogne, mais il n'en était pas tellement préoccupé qu'il ne mît la main sur Rouen.

Dès la fin de juin, il avait fait battre la campagne, de sorte que les moissons ne pussent arriver à Rouen et que la ville ne fût point approvisionnée. Il avait importé pour cela huit mille Irlandais, presque nus, des sauvages, qui n'étaient ni armés ni montés, mais qui, allant partout à pied, sur de petits chevaux de montagne, sur des vaches, mangeaient ou prenaient tout. Ils enlevaient les petits enfants pour qu'on les rachetât. Le paysan était désespéré [1].

Quinze mille hommes de milice dans Rouen, quatre mille cavaliers, en tout peut-être soixante mille âmes, c'était tout un peuple à nourrir. Henri, sachant bien qu'il n'avait rien à craindre ni des Armagnacs dispersés, ni du duc de Bourgogne, qui venait de lui demander encore une trêve pour la Flandre, ne craignit pas de diviser son armée en huit ou neuf corps, de manière à embrasser la vaste enceinte de Rouen. Ces corps communiquaient par des tranchées qui les abritaient du boulet; vers la campagne, ils étaient défendus d'une surprise par des fossés profonds revêtus d'épines. Toute l'Angleterre y était, les frères du roi, Glocester, Clarence, son connétable Cornwall, son amiral Dorset, son grand négociateur Warwick, chacun à une porte.

Il s'attendait à une résistance opiniâtre; son attente fut surpassée. Un vigoureux levain cabochien fermentait à Rouen. Le chef des arbalétriers, Alain Blanchard [2] et les autres chefs rouennais semblent avoir été liés avec le carme Pavilly, l'orateur de Paris en 1413. Le Pavilly de Rouen était le chanoine Delivet. Ces hommes défendirent Rouen pendant sept mois, tinrent sept mois en échec cette grande armée anglaise. Le peuple et le clergé rivalisèrent d'ardeur; les prêtres excommuniaient, le peuple combattait; il ne se contentait pas de garder ses murailles; il allait chercher les Anglais, il sortait en masse, « et non par une porte, ni par deux, ni par trois, mais à la fois par toutes les portes [3]. »

La résistance de Rouen eût été peut-être plus longue encore, si, pendant qu'elle combattait, elle n'eût eu une révolution dans ses murs. La ville était pleine de nobles et croyait être trahie par eux. Déjà en 1413, les voyant faire si peu de résistance aux Anglais descendus en Normandie, le peuple s'était soulevé et avait tué le bailli armagnac. Les nobles bourguignons n'inspirèrent pas plus de confiance [4]. Le peuple crut toujours qu'ils le trahissaient. Dans une sortie, les gens de Rouen attaquant les retranchements des Anglais, apprenant que le pont sur lequel ils doivent repasser vient d'être scié en dessous. Ils accusèrent leur capitaine, le sire de Bouteiller. Celui-ci ne justifia que trop ces accusations après la reddition de la ville; il se fit Anglais et reçut des fiefs de son nouveau maître.

Les gens de Rouen ne tardèrent pas à souffrir cruellement de la famine. Ils parvinrent à faire passer un de leurs prêtres jusqu'à Paris. Ce prêtre fut amené devant le roi par le carme Pavilly, qui parla pour lui; puis l'homme de Rouen prononça ces paroles solennelles : « Très-excellent prince et seigneur, il m'est enjoint de par les habitants de la ville de Rouen de crier contre vous, et aussi contre vous, sire de Bourgogne, qui avez le gouvernement du roi et de son royaume, *le grand haro*, lequel signifie l'oppression qu'ils ont des Anglais; ils vous mandent et font savoir par moi, que si, par faute de votre secours, il convient qu'ils soient sujets au roi d'Angleterre, vous n'aurez en tout le monde pires ennemis qu'eux, et s'ils peuvent, ils détruiront vous et votre génération [5]. »

[1] Un de leurs pieds chaussé et l'autre nud, sans avoir braies... prenoient petits enfants en berceau... montoient sur vaches, portant lesdits petits enfants... Monstrelet, t. IV, p. 115.

[2] Sur Alain Blanchard, *voyez* la notice publiée par M. Auguste le Prévôt, en 1826, l'Histoire de Rouen sous les Anglais, par M. Chéruel (1840), et l'Histoire du privilége de Saint-Romain, par M. Floquet, t. II, p. 548.

[3] M. Chéruel, p. 46, d'après la chronique versifiée d'un Anglais qui était au siége. Archæologia Britannica, t. XXI, XXII. Ce curieux poëme a été traduit par M. Potier, bibliothécaire de Rouen.

[4] Les Engloys descendirent à la Hogue de Saint-Vaast, dimenee 1er jour d'aost 1416, adone estoit le dalphin de Vyane à Rouen avec sa forche; et de là se parti à soy retraire à Paris, et laissa l'ainsné filz du comte de Harcourt, chapitaine du chastel et de la ville, et M. de Gamaches, bailly de la dicte ville, avec grant quantité d'estrangiers qui gardoient la ville et la quidèrent piller; mès l'en s'en aperchut, et y out sur ce pourvèanche. Mais nonostant tout, fut levé en la ville une taille de 16,000 liv. et un prest de 12,000, et tout poié dedens la my-aost ensuivant. Et fu commenchement de malvèse estrenche; et puis touz s'en alèrent au dyable. Et après euls y vint M. Guy le Bouteiller, capitaine de la ville, de par le duc de Bourgogne, avec 1400 ou 1500 Bourguègnons et estrangiers, pour guarder la ville contre les Englois; mais il estoient miez Engloys que Franchoiz; les quiez estoient as gages de la ville, et si destruioient la vitaille et la garnison de la ville. Chronique ms. du temps, communiquée par M. Floquet.

[5] Monstrelet, t. IV, p. 146.

Digitized by Google

Le duc de Bourgogne promit qu'il enverrait du secours. Le secours ne fut autre chose qu'une ambassade. Les Anglais la reçurent, comme à l'ordinaire, volontiers; cela servait toujours à énerver et à endormir. Ambassade du duc de Bourgogne au Pont-de-l'Arche, ambassade du Dauphin à Alençon.

Outre les cessions immenses du traité de Brétigny, le duc de Bourgogne offrait la Normandie; le Dauphin proposait, non la Normandie, mais la Flandre et l'Artois, c'est-à-dire les meilleures provinces du duc de Bourgogne.

Le clerc anglais Morgan, chargé de prolonger quelques jours ces négociations, dit enfin aux gens du Dauphin : « Pourquoi négocier? Nous avons des lettres de votre maître au duc de Bourgogne, par lesquelles il lui propose de s'unir à lui contre nous. » Les Anglais amusèrent de même le duc de Bourgogne et finirent par dire : « Le roi est fol, le Dauphin mineur, et le duc de Bourgogne n'a pas qualité pour rien céder en France [1]. »

Ces comédies diplomatiques n'arrêtaient pas la tragédie de Rouen. Le roi d'Angleterre, croyant faire peur aux habitants, avait dressé des gibets autour de la ville, et il y faisait pendre des prisonniers [2]. D'autre part il barra la Seine avec un pont de bois, des chaînes et des navires, de sorte que rien ne pût passer. Les Rouennais de bonne heure semblaient réduits aux dernières extrémités, et ils résistèrent six mois encore; ce fut un miracle. Ils avaient mangé les chevaux, les chiens et les chats [3]. Ceux qui pouvaient encore trouver quelque aliment, tant fût-il immonde, ils se gardaient bien de le montrer; les affamés se seraient jetés dessus. La plus horrible nécessité, c'est qu'il fallut faire sortir de la ville tout ce qui ne pouvait pas combattre, douze mille vieillards, femmes et enfants. Il fallut que le fils mît son vieux père à la porte, le mari sa femme; ce fut là un déchirement. Cette foule déplorable vint se présenter aux retranchements anglais; ils y furent reçus à la pointe de l'épée. Repoussés également de leurs amis et de leurs ennemis, ils restèrent entre le camp et la ville, dans le fossé, sans autre aliment que l'herbe qu'ils arrachaient. Ils y passèrent l'hiver sous le ciel. Des femmes, hélas! y accouchèrent...; et alors les gens de Rouen, voulant que l'enfant fût du moins baptisé, le montaient par une corde; puis on le redescendait, pour qu'il allât mourir avec sa mère [4]. On ne dit pas que les Anglais aient eu cette charité; et pourtant leur camp était plein de prêtres, d'évêques; il y avait entre autres le primat d'Angleterre, archevêque de Cantorbéry.

Au grand jour de Noël, lorsque tout le monde chrétien, dans la joie, célèbre par de douces réunions de famille la naissance du petit Jésus, les Anglais se firent scrupule de faire bombance [5] sans jeter des miettes à ces affamés. Deux prêtres anglais descendirent parmi les spectres du fossé et leur apportèrent du pain. Le roi fit dire aussi aux habitants qu'il voulait bien leur donner des vivres pour le saint jour de Noël; mais nos Français ne voulurent rien recevoir de l'ennemi [6].

Cependant le duc de Bourgogne commençait à se mettre en mouvement. Et d'abord, il alla de Paris à Saint-Denis. Là il fit prendre au roi solennellement l'oriflamme; cruelle dérision; ce fut pour rester à Pontoise, longtemps à Pontoise, longtemps

[1] *Voy.* le journal des négociations dans Rymer, t. IV, pars II, p. 70-75, nov. 1418.

[2] Chronique de Normandie, édit. 1581, p. 173.

[3] Le poëme anglais donne un étrange tarif des animaux dégoûtants dont les gens de Rouen se nourrirent; peut-être ce tarif n'est qu'une dérision féroce de la misère des assiégés : On vendait un rat 40 pence (environ 40 francs, monnaie actuelle), et un chat, deux nobles (60 francs), une souris se vendait six pence (environ 6 francs), etc. Archæologia, t. XXI, XXII. — M. Chéruel a trouvé un renseignement plus sérieux sur le prix des denrées; par délibération du 7 octobre 1418, le chapitre fait fondre une châsse d'argent, et paye, entre autres dettes, *soixante livres tournois* (mille francs d'aujourd'hui?) *pour deux boisseaux de blé*. M. Chéruel, Rouen sous les Anglais, p. 53, d'après les registres capitulaires, conservés aux *Archives départementales de la Seine-Inférieure*. Cet excellent ouvrage donne une foule de renseignements non moins précieux pour l'histoire de la Normandie et de la France en général.

[4] Monstrelet, t. IV, p. 132. — La saison, dit le chroniqueur anglais, était pour eux une grande source de misère; il ne faisait que pleuvoir. Les fossés présentaient plus d'un spectacle lamentable; on y voyait des enfants de deux à trois ans obligés de mendier leur pain, parce que leurs père et mère étaient morts. L'eau séjournait sur le sol qu'ils étaient contraints d'habiter, et, gisant çà et là, ils poussaient des cris, implorant un peu de nourriture. Plusieurs avaient les membres fléchis par la faiblesse, et étaient maigres comme une branche desséchée; les femmes tenaient leurs nourrissons dans leurs bras, sans avoir rien pour les réchauffer; des enfants tetaient encore le sein de leurs mères étendues sans vie. On trouvait dix à douze morts pour un vivant. Chronique anglaise en vers, Archæologia, t. XXI, ap. Chéruel, p. 60.

[5] Le camp anglais regorgeait de vivres; les habitants de Londres avaient envoyé à eux seuls un vaisseau chargé de vin et de cervoise. M. Chéruel, p. 58, d'après le ms. latin de la Bibl. royale, n° 6240, Chronicon Henrici V, folio 178.

[6] M. Chéruel, d'après le poëme anglais, Archæologia, t. XXI.

Digitized by Google

à Beauvais. Il y reçut encore un homme de Rouen qui s'était dévoué pour risquer le passage; c'était le dernier messager, la voix d'une ville expirante; il dit simplement que dans Rouen et la banlieue, il était mort cinquante mille hommes de faim. Le duc de Bourgogne fut touché, il promit secours, puis, débarrassé du messager, et comptant bien sans doute ne plus entendre parler de Rouen, il tourna le dos à la Normandie et mena le roi à Provins.

[1419] Il fallut donc se rendre. Mais le roi d'Angleterre, croyant utile de faire un exemple pour une si longue résistance, voulait les avoir à merci. Les Rouennais qui savaient ce que c'était que la merci de Henri V, prirent la résolution de miner un mur, et de sortir par là la nuit les armes à la main, à la grâce de Dieu [1]. Le roi et les évêques réfléchirent, et l'archevêque de Cantorbéry vint lui-même offrir une capitulation [2] : 1° La vie sauve, cinq hommes exceptés [3]; ceux des cinq qui étaient riches ou gens d'Église se tirèrent d'affaire; Alain Blanchard paya pour tous; il fallait à l'Anglais une exécution, pour constater que la résistance avait été rébellion au roi légitime. 2° Pour la même raison, Henri assura à la ville tous les priviléges que les rois de France, ses ancêtres, lui avaient accordés, *avant l'usurpation de Philippe de Valois*. 3° Mais elle dut payer une terrible amende, trois cent mille écus d'or, moitié en janvier (on était déjà au 19 janvier [4]), moitié en février. Tirer cela d'une ville dépeuplée, ruinée [5], ce n'était pas chose facile. Il y avait à parier que ces débiteurs insolvables feraient plutôt cession de biens, qu'ils se sauveraient tous de la ville, et que le créancier se trouverait n'avoir pour gage que des maisons croulantes. — On y pourvut; la ville fut contrainte par corps; tous les habitants consignés jusqu'à parfait payement. Des gardes étaient mis aux portes; pour sortir, il fallait montrer un billet qu'on achetait fort cher [6]. Ces billets parurent une si heureuse invention de police et d'un si bon rapport, que désormais on en exigea partout. La Normandie entière devint une geôle anglaise. Ce gouvernement sage et dur ajouta à ces rigueurs un bienfait, qui parut une rigueur encore : l'unité de poids, de mesures et d'aunage, poids de Troyes, mesure de Rouen et d'Arques, aunage de Paris [7].

Le roi d'Angleterre, occupé d'organiser le pays conquis, accorda une trêve aux deux partis français, aux Bourguignons et aux Armagnacs. Il avait besoin de refaire un peu son armée. Il lui fallait surtout ramasser de l'argent et s'acquitter envers les évêques qui lui en avaient prêté pour cette longue expédition. L'Église lui faisait la banque, mais en prenant ses sûretés; tantôt les évêques se faisaient assigner par lui le produit d'un impôt [8]; tantôt, ils lui prêtaient sur gage, sur ses joyaux [9], sur sa couronne par exemple. Voilà sans doute pourquoi ils suivaient le camp en grand nombre [10]. A chaque conquête, ils pouvaient récupérer leurs avances, occupant les bénéfices vacants, les administrant, en percevant les fruits. Si les absents s'obstinaient à ne pas revenir, le roi disposait de leurs bénéfices, de leurs héritages en faveur de ceux qui le suivaient. La terre ne manquait pas. Beaucoup de gens aimaient mieux tout perdre que de revenir. Le pays de Caux était désert, il se peuplait de loups; le roi y créa un louvetier.

Ce grand succès de la prise de Rouen exalta l'orgueil de Henri V et obscurcit un moment cet excellent esprit; telle est la faiblesse de notre nature. Il se crut si sûr de réussir, qu'il fit tout ce qu'il fallait pour échouer.

Chose étrange, et pourtant certaine, ce conquérant de la France n'avait encore qu'une province, et déjà la France ne lui suffisait plus. Il commençait à se mêler des affaires d'Allemagne. Il y voulait marier son frère Bedford [11]; la désorganisation

[1] Monstrelet, t. IV, p. 138.

[2] M. Chéruel, Rouen sous les Anglais, p. 62.

[3] Item, estoit octroyé par ledit seigneur roi, que tous et chacun pourroient s'en retourner..., excepté *Luc*, Italien; Guillaume de *Houdetot*, chevalier bailly; Alain *Blanchart*; Jehan *Segneult*, maire; maître Robin *Delivet*, et *excepté la personne qui*, de mauvaises paroles et déshonnêtes, *aurait parlé antiennement*, s'il peut être découvert, sans fraude ou mal engyn... Vidimus de la capitulation de Rouen, aux Archives de Rouen (communiqué par M. Chéruel). Rymer donne le même acte en latin, t. IV, pars II, p. 82, 13 januar. 1419.

[4] Januarii instantis, februarii instantis. Les articles suivants prouvent qu'il s'agit bien de 1418, et non de 1419. Rymer, t. IV, pars II, p. 82.

[5] L'entrée magnifique du vainqueur, au milieu de ses ruines, fit un contraste cruel. L'honnête et humain M. Turner en est lui-même blessé. Hist. of England, t. II, p. 465.

[6] Monstrelet, t. IV, p. 143.

[7] Rymer, t. IV, pars II, p. 92, 15 febr. 1419.

[8] Par exemple, en 1415, il engage à l'archevêque de Cantorbéry et aux évêques de Winchester, etc. : Exitus et proficus de wardis et maritagiis... ac etiam foris facturas... Id., ibid., pars I, p. 150, 28 nov. 1415.

[9] Par exemple, le 24 juillet 1415, le 22 juin 1417. Id., ibid., p. 136; pars II, p. 4.

[10] Prælatorum, *semper sibi assistentium*, consilio... Religieux, ms., fol. 129, anno 1418.

[11] Super sponsalibus inter Bedfordium et filiam uni-

Digitized by Google

de l'Empire l'encourageait sans doute; un frère du roi d'Angleterre, c'était bien assez pour faire un Empereur; témoin, le frère de Henri III, Richard de Cornouailles. Déjà Henri V marchandait l'hommage des archevêques et autres princes du Rhin.

Autre folie, et plus folle. Il voulait faire adopter son jeune frère, Glocester, à la reine de Naples, et provisoirement se faire donner le port de Brindes et le duché de Calabre [1]. Brindes était un lieu d'embarquement pour Jérusalem; l'Italie était pour Henri le chemin de la terre sainte; déjà ses envoyés prenaient des informations en Syrie. En attendant, ce projet lui faisait un ennemi mortel du roi d'Aragon, Alphonse le Magnanime, prétendant à l'adoption de Naples; il mettait d'accord contre lui les Aragonais [2] et les Castillans, deux puissances maritimes. Dès lors la Guienne [3], l'Angleterre même étaient en péril. Naguère, les Castillans conduits par un Normand, amiral de Castille, avaient gagné sur les Anglais une grande bataille navale [4]. Leurs vaisseaux devaient sans difficulté, ou ravager les côtes d'Angleterre, ou tout moins aller en Écosse, chercher les Écossais et les amener comme auxiliaires au Dauphin.

Henri V voyait si peu son danger du côté du Dauphin, de l'Écosse et de l'Espagne, qu'il ne craignit pas de mécontenter le duc de Bourgogne. Celui-ci, misérablement dépendant des Anglais pour les trêves de Flandre, avait essayé de fléchir Henri. Il lui demanda une entrevue, et lui proposa d'épouser une fille de Charles VI, avec la Guienne et la Normandie; mais il voulait encore la Bretagne comme dépendance de la Normandie, et de plus le Maine, l'Anjou et la Touraine. Le duc de Bourgogne n'avait pas craint d'amener à cette triste négociation la jeune princesse, comme pour voir si elle plairait. Elle plut, mais l'Anglais n'en fut pas moins dur, moins insolent; cet homme, qui ordinairement parlait peu et avec mesure, s'oublia jusqu'à dire: « Beau cousin, sachez que nous aurons la fille de votre roi, et le reste, ou que nous vous mettrons, lui et vous, hors de ce royaume [5]. »

Le roi d'Angleterre ne voulait pas traiter sérieusement; et le duc de Bourgogne avait près de lui des gens qui le suppliaient de traiter avec eux, les gens du Dauphin, deux braves qui commandaient ses troupes, Barbazan et Tannegui Duchâtel. Il était bien temps que la France se réconciliât, si près de sa perte. Le parlement de Paris, et celui de Poitiers y travaillaient également; la reine aussi, et plus efficacement, car elle employait près du duc de Bourgogne, une belle femme, pleine d'esprit et de grâce, qui parla, pleura [6], et trouva moyen de toucher cette âme endurcie.

Le 11 juillet, on vit au ponceau de Pouilly ce spectacle singulier: le duc de Bourgogne, au milieu des anciens serviteurs du duc d'Orléans, parmi les frères et les parents des prisonniers d'Azincourt et des égorgés de Paris. Il voulut lui-même s'agenouiller devant le Dauphin. Un traité d'amitié, de secours mutuel, fut signé, subi par les uns et les autres. Il fallait voir aux preuves ce que deviendrait cette amitié entre gens qui avaient de si bonnes raisons de se haïr.

Les Anglais n'étaient pas sans inquiétude [7]. Sept jours après ce traité, le 18 juillet, Henri V dépêcha

eam Fr. burgravii Nuremburiensis, filiam unicam ducis Lotoringiæ, aliquam consanguineam imperatoris. Rymer, t. IV, pars II, p. 100, 18 mart. 1419.

[1] Cum Johanna, regina Apuleæ, de adoptione Johannis ducis Bedfordiæ. Dux mittat quinquaginta millia ducatorum, quousque fortalitia civitatis Brandusii erint ei consignata... Dux teneatur, intra octo menses, venire personaliter cum mille hominibus armatis, 2000 sagittarios. Non intromittet se de regimine regni, *excepto ducatu Calabriæ* quem gubernabit ad beneplacitum suum. Rymer, t. IV, pars. II, p. 98, 12 mart. 1419.

[2] Les Anglais s'étaient fort maladroitement mêlés des affaires intérieures de l'Aragon, dès 1413. Ferreras, t. VI de la trad., p. 190.

[3] Les gens de Bayonne écrivent au roi d'Angleterre que « un balener armé a pris un elerc du roy de Castille » et qu'on a su par lui que quarante vaisseaux castillans allaient chercher des Écossais en Écosse, les troupes du Dauphin à Belle-Isle, et amener toute cette armée devant Bayonne. Rymer, t. IV, pars II, p. 128, 22 jul. 1419. Les gens de Bayonne écrivent plus tard que les Aragonais vont se joindre aux Castillans pour assiéger leur ville. Rymer, t. IV, p. II, p. 132, 5 sept.

[4] Le Normand Robert de Braquemont, amiral de Castille. Religieux, ms., folio 159. Je reviendrai sur cette famille illustre et sur les Béthencourt, alliés et parents des Braquemont, à qui ceux-ci cédèrent leurs droits sur les Canaries. *Voy.* Histoire de la conqueste des Canaries, faite par Jean de Bethencourt, escrite du temps même par P. Bontier et J. Leverrier, prestres, 1630. Paris, in-12.

[5] Monstrelet, t. IV, p. 157.

[6] Le bon Religieux de Saint-Denis l'appelle: La *respectable* et prudente dame de Giac... folio 157. Ce qui est sûr, c'est qu'elle était fort habile. Son mari, le sire de Giac, ne devinant pas pourquoi il réussissait dans tout, croyait le devoir au diable, à qui il avait voué une de ses mains.

[7] Nous ne savons plus, écrivait un agent anglais à Henri V, si nous avons la guerre ou la paix; mais dans six jours... It is not knowen whethir we shall have werre or pees... But withynne six dayes... Rymer, t. IV, p. II, p. 126, 14 jul. 1419.

Digitized by Google

de nouveaux négociateurs pour renouer l'affaire du mariage. Ce qui est plus étrange, ce qui étonnera ceux qui ne savent pas combien les Anglais sortent aisément de leur caractère quand leur intérêt l'exige, c'est qu'il devint tout à coup empressé et galant; il envoya à la princesse un présent considérable de joyaux [1]. Il est vrai que les gens du Dauphin arrêtèrent ces joyaux en route; ils crurent pouvoir porter au frère ce qu'on destinait à la sœur.

Le roi d'Angleterre eut bientôt lieu de se rassurer. Le duc de Bourgogne, quoi qu'il fît, ne pouvait sortir de la situation équivoque où le plaçait l'intérêt de la Flandre. Son traité avec le Dauphin ne rompit pas les négociations qu'il avait engagées depuis le mois de juin pour continuer les trêves entre la Flandre et l'Angleterre. Le 28 juillet, à Londres, le duc de Bedford proclama le renouvellement des trêves. Le 29, près de Paris, les Bourguignons en garnison à Pontoise se laissèrent surprendre par les Anglais; les habitants fugitifs arrivèrent à Paris, et y jetèrent une extrême consternation. Elle augmenta, lorsque, le 30, le duc de Bourgogne, emmenant précipitamment le roi de Paris à Troyes, passa sous les murs de Paris, sans y entrer, sans pourvoir à la défense des Parisiens éperdus, autrement qu'en nommant capitaine de la ville son neveu, enfant de quinze ans [2].

D'après tout cela, les gens du Dauphin crurent, à tort ou à droit, qu'il s'entendait avec les Anglais. Ils savaient que les Parisiens étaient fort irrités de l'abandon où les laissait leur bon duc, sur lequel ils avaient tant compté. Ils crurent que le duc de Bourgogne était un homme ruiné, perdu. Et alors, la vieille haine se réveilla d'autant plus forte qu'enfin la vengeance parut possible après tant d'années.

Ajoutez que le parti du Dauphin était alors dans la joie d'une victoire navale des Castillans sur les Anglais; ils savaient que les armées réunies de Castille et d'Aragon allaient assiéger Bayonne, qu'enfin les flottes espagnoles devaient amener au Dauphin des auxiliaires écossais. Ils croyaient que le roi d'Angleterre, attaqué ainsi de plusieurs côtés, ne saurait où courir.

Le Dauphin, enfant de seize ans, était fort mal entouré. Ses principaux conseillers étaient son chancelier Maçon, et Louvet, président de Provence, deux légistes, de ces gens qui avaient toujours pour justifier chaque crime royal une sentence de lèse-majesté. Il avait aussi pour conseillers des hommes d'armes, de braves brigands armagnacs, gascons et bretons, habitués depuis dix ans à une petite guerre de surprises, de coups fourrés, qui ressemblaient fort aux assassinats.

Les serviteurs du duc lui disaient presque tous qu'il périrait dans l'entrevue que le Dauphin lui demandait. Les gens du Dauphin s'étaient chargés de construire sur le pont de Montereau la galerie où elle devait avoir lieu, une longue et tortueuse galerie de bois; point de barrière au milieu, contre l'usage qu'on observait toujours dans cet âge défiant. Malgré tout cela, il s'obstina d'y aller; la dame de Giac [3], qui ne le quittait point, le voulut ainsi.

Le duc tardant à venir, Tannegui Duchâtel alla le chercher. Le duc n'hésita plus; il lui frappa sur l'épaule, en disant : Voici en qui je me fie [4]. Duchâtel lui fit hâter le pas; le Dauphin, disait-il, attendait; de cette manière il le sépara de ses hommes, de sorte qu'il entra seul dans la galerie avec le sire de Navailles, frère du captal de Buch, qui servait les Anglais et venait de prendre Pontoise. Tous deux y furent égorgés [10 septembre 1419].

L'altercation qui eut lieu est diversement rapportée. Selon l'historien ordinairement le mieux informé, les gens du Dauphin lui auraient dit durement : « Approchez donc enfin, monseigneur, vous avez bien tardé [5]. » A quoi il aurait répondu que « c'était le Dauphin qui tardait à agir, que ses lenteurs et sa négligence avaient fait bien du mal dans le royaume. » Selon un autre récit, il aurait dit qu'on ne pouvait traiter qu'en présence du roi, que le Dauphin devait y venir; le sire de Navailles, mettant la main sur son épée, de l'autre saisissant le bras du jeune prince, aurait crié, avec la violence méridionale de la maison de Foix : « Que vous le veuillez ou non, vous y viendrez, mon-

[1] Le Religieux croit, sans doute d'après un bruit populaire, qu'il y en avait pour cent mille écus! Folio 148.

[2] Monstrelet, t. IV, p. 148. Le mécontentement extrême de Paris se fait sentir jusque dans les pâles et timides notes du greffier du parlement : Ce jour (9 août), les Anglois vinrent courir devant les portes de Paris... Et lors, y avoit à Paris petite garnison de gens d'armes, pour l'absence du roy, de la royne, de Mess. le Dauphin, *le duc de Bourgoingne* et des autres seigneurs de France, *qui jusques cy ont fait petite résistence aux dits Anglois* et à leurs entreprises. Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio 191.

[3] Le trahit-elle? tout le monde le crut, quand après l'événement on la vit rester du côté du Dauphin. Pourtant elle avait perdu, par la mort de Jean sans Peur, l'espoir d'une grande fortune. Innocente ou coupable, qu'aurait-elle été chercher en Bourgogne? La haine de la veuve, toute-puissante sous son fils?

[4] *Voy.* M. de Barante, qui a réuni tous les témoignages.

[5] Tardavistis...tardavistis...Religieux, ms., fol. 150.

Digitized by Google

seigneur. » Ce récit, qui est celui des dauphinois, n'en est pas moins assez croyable; ils avouent, comme on voit, que leur plus grande crainte était que le Dauphin ne leur échappât, qu'il ne revînt près de son père et du duc de Bourgogne.

Tannegui Duchâtel assura toujours qu'il n'avait pas frappé le duc. D'autres s'en vantèrent. L'un d'eux, le Bouteiller disait : « J'ai dit au duc de Bourgogne: Tu as coupé le poing au duc d'Orléans, mon maître, je vais te couper le tien. »

Quelque peu regrettable que fût le duc de Bourgogne, sa mort fit un mal immense au Dauphin[1]. Jean sans Peur était tombé bien bas, lui et son parti. Il n'y avait bientôt plus de Bourguignons. Rouen ne pouvait jamais oublier qu'il l'avait laissé sans secours. Paris, qui lui était si dévoué, s'en voyait de même abandonné au moment du péril. Tout le monde commençait à le mépriser, à le haïr. Tous, dès qu'il fut tué, se retrouvèrent Bourguignons.

La lassitude était extrême, les souffrances inexprimables; on fut trop heureux de trouver un prétexte pour céder. Chacun s'exagéra à lui-même sa pitié et son indignation. La honte d'appeler l'étranger se couvrit d'un beau semblant de vengeance. Au fond, Paris céda, parce qu'il mourait de faim. La reine céda, parce qu'après tout, si son fils n'était roi, sa fille au moins serait reine. Le fils du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, était le seul sincère; il avait son père à venger. Mais sans doute aussi, il croyait y trouver son compte; la branche de Bourgogne grandissait en ruinant la branche aînée, en mettant sur le trône un étranger qui n'aurait jamais qu'un pied de ce côté du détroit, et qui, s'il était sage, gouvernerait la France par le duc de Bourgogne.

Il ne faut pas croire que Paris ait appelé facilement l'étranger. Il avait été amené à cette dure extrémité par des souffrances dont rien peut-être, sauf le siége de 1590, n'a donné l'idée depuis. Si l'on veut voir comment les longues misères abaissent et matérialisent l'esprit, il faut lire la chronique d'un Bourguignon de Paris qui écrivait jour par jour. Ce désolant petit livre fait sentir à la lecture quelque chose des misères et de la brutalité du temps. Quand on vient de lire le placide et judicieux Religieux de Saint-Denis, et que de là on passe au journal de ce furieux Bourguignon, il semble qu'on change, non d'auteur seulement, mais de siècle; c'est comme un âge barbare qui commence. L'instinct brutal des besoins physiques y domine tout; partout un accent de misère, une âpre voix de famine. L'auteur n'est préoccupé que du prix des vivres, de la difficulté des arrivages; les blés sont chers, les légumes ne viennent plus, les fruits sont hors de prix, la vendange est mauvaise, l'ennemi récolte pour nous. En deux mots, c'est là le livre : « J'ai faim; j'ai froid, » ce cri déchirant que l'auteur entendait sans cesse dans les longues nuits d'hiver.

Paris laissa donc faire les Bourguignons, qui avaient encore toute autorité dans la ville. Le jeune Saint-Pol, neveu du duc de Bourgogne et capitaine de Paris, fut envoyé en novembre au roi d'Angleterre avec maître Eustache Atry, « au nom de la cité, du clergé et de la commune. » Il les reçut à merveille, déclarant qu'il ne voulait que la possession indépendante de ce qu'il avait conquis et la main de la princesse Catherine. Il disait gracieusement : « Ne suis-je pas moi-même du sang de France? Si je deviens gendre du roi, je le défendrai contre tout homme qui puisse vivre et mourir[2]. »

Il ont plus qu'il ne demandait. Ses ambassadeurs, encouragés par les dispositions du nouveau duc de Bourgogne, réclamèrent le droit de leur maître à la couronne de France, et le duc reconnut ce droit [2 déc. 1419]. Le roi d'Angleterre avait mis trois ans à conquérir la Normandie; la mort de Jean sans Peur sembla lui donner la France en un jour.

[1420] Le traité conclu à Troyes au nom de Charles VI assurait au roi d'Angleterre la main de la fille du roi de France, et la survivance du royaume : « Est accordé que tantôt *après nostre trépas*, la couronne et royaume de France demeureront et *seront perpétuellement* à nostredit fils le roy Henri et à ses hoirs... La faculté et l'*exercice de gouverner* et ordonner la chose publique dudit royaume, seront et demeureront, *nostre vie durant*, à nostre dit fils le roy Henri, avec le conseil des nobles et sages

[1] Le seigneur de Barbezan par plusieurs fois reprocha à ceux qui avoient machiné le cas dessus dit, disant quils avoient détruit leur maître de chevance et d'honneur, et que mieux voudroit avoir été mort, que d'avoir été à icelle journée, combien qu'il en fût innocent. Monstrelet, t. IV, p. 188-9. — Pour occasion duquel fait plusieurs grans inconvéniens et domages irréparables sont disposez davenir et plus grans que paravant, à la honte des faiseurs, au domage de mond. Seig. Dauphin principalement, qui attendoit le royaume par hoirrie et sucession après le roy notre souverain S. A quoy il aura moins daide et de faveur et plus denemis et adversaires que par avant: Archives, Registres du Parlement, Conseil, XIV, folio 193, sept. 1419.

[2] Tanquam verus gener Regis et ex claro priscorum Regum Franciæ (sanguine) ducens originem, sibi fidelis existeret contra quoscumque viventes. Religieux, ms., fol. 152 verso.

Digitized by Google

dudit royaume... Durant nostre vie, les lettres concernées en justice devront être écrites et procéder sous nostre nom et scel; toutefois, pour ce qu'aucuns cas singuliers pourroient advenir..., il sera loisible à nostre fils... écrire ses lettres à nos sujets, par lesquels il mandera, défendra et commandera, de par nous *et de par lui, comme régent...* »

Après ceci, l'article suivant n'était-il pas dérisoire? « Toutes conquêtes qui se feront par nostredit fils le roi Henri sur les désobéissants, seront et se feront *à nostre profit.* »

Ce traité monstrueux finissait dignement par ces lignes, où le roi proclamait le déshonneur de sa famille, où le père proscrivait son fils : « Considéré les horribles et énormes crimes et délits perpétrés audit royaume de France par Charles, *soi-disant dauphin* de Viennois, il est accordé que nous, nostredit fils le roi, et aussi nostre très-cher fils Philippe, duc de Bourgogne, *ne traiterons aucunement de paix* ni de concorde avecque ledit Charles, ni traiterons ou ferons traiter, sinon du consentement et du conseil de tous et chacun de nous trois, et des trois états des deux royaumes dessusdits [1]. »

Ce mot honteux, *soi-disant dauphin*, fut payé comptant à la mère. Isabeau se fit assigner immédiatement deux mille francs par mois, à prendre sur la monnaie de Troyes [2]. A ce prix, elle renia son fils et livra sa fille. L'Anglais prenait tout à la fois au roi de France, son royaume et son enfant. La pauvre demoiselle était obligée d'épouser un maître; elle lui apportait en dot la ruine de son frère. Elle devait recevoir un ennemi dans son lit, lui enfanter des fils maudits de la France.

Il eut si peu d'égard pour elle, que le matin même de la nuit des noces, il partit pour le siége de Sens [3]. Cet implacable chasseur d'hommes court ensuite à Montereau; et ne pouvant réduire le château, il fait pendre les prisonniers au bord des fossés [4]. C'était pourtant le premier mois de son mariage, le moment où il n'y a point de cœur qui n'aime et ne pardonne; sa jeune Française était enceinte; il n'en traitait pas mieux les Français.

Avec toute cette impétuosité, il fallut bien qu'il patientât devant Melun; le brave Barbazan l'y arrêta plusieurs mois. Le roi d'Angleterre, employant tous les moyens, amena au siége Charles VI et les deux reines, se présentant comme gendre du roi de France, parlant au nom de son beau-père, se servant de sa femme, comme d'amorce et de piége. Toutes ces habiletés ne réussirent pas. Les assiégés résistèrent vaillamment; il y eut des combats acharnés autour des murs et sous les murs, dans les mines et contre-mines, et Henri lui-même ne s'y épargna pas. Cependant les vivres manquant, il fallut se rendre. L'Anglais, selon son usage, excepta de la capitulation et fit tuer plusieurs bourgeois, tout ce qu'il y avait d'Écossais dans la place, et jusqu'à deux moines [5].

Pendant le siége de Melun, il s'était fait livrer Paris par les Bourguignons, les quatre forts, Vincennes, la Bastille, le Louvre et la tour de Nesle. Il fit son entrée en décembre. Il chevauchait entre le roi de France et le duc de Bourgogne. Celui-ci était vêtu de deuil [6], en signe de douleur et de vengeance; par pudeur aussi peut-être, pour s'excuser du triste personnage qu'il faisait en amenant l'étranger. Le roi d'Angleterre était suivi de ses frères, les ducs de Clarence et de Bedford, du duc d'Exeter, du comte de Warwick et de tous ses lords. Derrière lui, on portait, entre autres bannières, sa bannière personnelle, la lance à queue de renard [7]; c'était apparemment un signe qu'il avait pris jadis, en bon *fox hunter*, dans sa vive jeunesse; homme fait, roi et victorieux, il gardait avec une insolente simplicité le signe du chasseur dans cette grande chasse de France.

Le roi d'Angleterre fut bien reçu à Paris [8]. Ce peuple sans cœur (la misère l'avait fait tel) accueillit l'étranger, comme il eût accueilli la paix elle-même. Les gens d'Église vinrent en procession

[1] *Voyez* cet acte en trois langues, latine, française et anglaise, dans Rymer, t. IV, pars II, p. 171, 179, 21 mai 1420.

[2] Id., ibid., p. 178, 9 juin 1420.

[3] Comme on allait faire des joutes pour le mariage : Il dit, oïant tous, de son mouvement : Je prie à M. le roy de qui j'ai espousé la fille et à tous ses serviteurs, et à mes serviteurs je commande que demain au matin nous soyons tous prêts pour aller mettre le siége devant la cité de Sens, et là pourra chaseun jouter. Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 275.

[4] Auquel lieu le roi d'Angleterre fit dresser un gibet, où les dessusdits prisonniers furent tous pendus, voyant ceux du chastel. Monstrelet, t. IV, p. 258.

[5] Monstrelet, t. IV, p. 285.

[6] Id., ibid., p. 285.

[7] Et portoit en sa devise une queue de renart en broderie. Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 275. A l'entrée de Rouen, c'était une véritable queue de renard : Une lance à laquelle d'emprès le fer avoit attaché une queue de renart en manière de penoncel, en quoi aucuns sages notoient moult de choses. Ib., p. 140.

[8] Le greffier même du parlement partage l'entraînement général, à en juger par ses mentions continuelles de processions et supplications pour le salut des deux rois : Furent moult joyeusement et honorablement receuz en la ville de Paris... Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio 224.

Digitized by Google

au-devant des deux rois leur faire baiser les reliques. On les mena à Notre-Dame, où ils firent leurs prières au grand autel. De là le roi de France alla loger à sa maison de Saint-Pol; le vrai roi, le roi d'Angleterre s'établit dans la bonne forteresse du Louvre [déc. 1420].

Il prit possession, comme régent de France, en assemblant les états le 6 décembre 1420 et leur faisant sanctionner le traité de Troyes [1].

Pour que le gendre fût sûr d'hériter, il fallait que le fils fût proscrit. Le duc de Bourgogne et sa mère vinrent par-devant le roi de France, siégeant comme juge à l'hôtel Saint-Pol, faire « grand'plainte et clameur de la piteuse mort de feu le duc Jean de Bourgogne. » Le roi d'Angleterre était assis sur le même banc que le roi de France. Messire Nicolas Raulin demanda, au nom du duc de Bourgogne et de sa mère, que Charles, soi-disant Dauphin, Tanneguí Duchâtel et tous les assassins du duc de Bourgogne fussent menés dans un tombereau, la torche au poing, par les carrefours, pour faire amende honorable. L'avocat du roi prit les mêmes conclusions. L'université appuya [2]. Le roi autorisa la poursuite, et Charles ayant été crié et cité à la Table de marbre, pour comparaître sous trois jours devant le parlement, fut, par défaut, condamné au bannissement et débouté de tout droit à la couronne de France [3 janvier 1421][3].

CHAPITRE III.

SUITE DU PRÉCÉDENT. — CONCILE DE CONSTANCE, 1414-1418. MORT DE CHARLES VI ET DE HENRI V, 1422. — DEUX ROIS DE FRANCE, CHARLES VII ET HENRI VI.

Dans les années 1421 et 1422, l'Anglais résida souvent au Louvre, exerçant les pouvoirs de la royauté, faisant justice et grâce, dictant des ordonnances, nommant des officiers royaux. A Noël, à la Pentecôte, il tint cour plénière et table royale avec la jeune reine. Le peuple de Paris alla voir leurs Majestés siégeant couronne en tête, et autour, dans un bel ordre, les évêques, les princes, les barons et chevaliers anglais. La foule affamée vint repaître ses yeux du somptueux banquet, du riche service; puis elle s'en alla à jeun, sans que les maîtres d'hôtel eussent rien offert à personne. Ce n'était pas comme cela sous nos rois, disaient-ils en s'en allant; à de pareilles fêtes, il y avait table ouverte; s'asseyait qui voulait; les serviteurs servaient largement, et des mets, des vins du roi même. Mais alors le roi et la reine étaient à Saint-Pol, négligés et oubliés.

Les plus mécontents ne pouvaient nier après tout que cet Anglais ne fût une noble figure de roi et vraiment royale. Il avait la mine haute, l'air froidement orgueilleux, mais il se contraignait assez pour parler honnêtement à chacun, selon sa condition, surtout aux gens d'Église. On remarquait à sa louange qu'il n'affirmait jamais avec serment; il disait seulement : « Impossible. » Ou bien : « Cela sera [4]. » En général, il parlait peu. Ses réponses étaient brèves, « et tranchoient comme rasoir [5]. »

Il était surtout beau à voir, quand on lui apportait de mauvaises nouvelles; il ne sourcillait pas. c'était la plus superbe égalité d'âme. La violence du caractère, la passion intérieure, ordinairement contenue, perçait plutôt dans les succès; l'homme parut à Azincourt... Mais au temps où nous sommes il était bien plus haut encore, si haut qu'il n'y a guère de tête d'homme qui n'y eût tourné : roi d'Angleterre et déjà de France, traînant après lui son allié et serviteur le duc de Bourgogne, ses prisonniers le roi d'Écosse, le duc de Bourbon, le frère du duc de Bretagne, enfin les ambassadeurs de tous les princes chrétiens. Ceux du Rhin particulièrement lui faisaient la cour; ils tendaient la main à l'argent anglais. Les archevêques de Mayence et de Trèves lui avaient rendu hommage, et étaient

[1] Rymer, t. IV, pars II, p. 192, 6 déc. 1420. Le parlement d'Angleterre en fit autant le 21 mai 1421. Id., ibid., pars IV, p. 25.

[2] Monstrelet, t. IV, p. 289.

[3] La sentence rendue par le roi de France, « de l'avis du parlement, » est placée par Rymer au 23 décembre 1420 : Considérant que *Charles soi-disant Dauphin* avoit conclu alliance avec le duc de Bourgogne... déclare les coupables de cette mort *inhabiles à toute dignité*. — *Voy.* aussi le violent manifeste de Charles VI contre son fils : O Dieu véritable, etc., 17 janvier 1419. Ord., t. XII, p. 273. — Un acte plus odieux encore, c'est celui qui ordonne que les Parisiens seront payés de ce qui leur est dû sur les biens des proscrits, de manière à associer Paris au bénéfice de la confiscation. Ord., t. XII, p. 281. Cela fait penser aux statuts anglais qui donnaient part aux communes dans les biens des lollards.

[4] Impossibile est; vel : Sic fieri oportebit. Religieux, ms., folio 153.

[5] Chronique de George Chastellain, édit. de M. Buchon, 1836, p. 26. En citant pour la première fois Chastellain, je ne puis m'empêcher de remercier M. Buchon d'avoir recherché avec tant de sagacité les membres épars de ce grand et éloquent historien. Espérons qu'on publiera bientôt le fragment qui manquait encore et que M. Lacroix vient de retrouver à Florence.

Digitized by Google

devenus ses vassaux [1]. Le palatin et autres princes d'Empire, avec toute leur fierté allemande, sollicitaient son arbitrage, et n'étaient pas loin de reconnaître sa juridiction. Cette couronne impériale qu'il avait prise hardiment à Azincourt, elle semblait devenue sur sa tête la vraie couronne du saint Empire, celle de la chrétienté.

Une telle puissance pesa, comme on peut croire, au concile de Constance. Cette petite Angleterre s'y fit d'abord reconnaître pour un quart du monde, pour une des quatre nations du concile. Le roi des Romains, Sigismond, étroitement lié avec les Anglais, croyait les mener et fut mené par eux. Le pape prisonnier, confié d'abord à la garde de Sigismond, le fut ensuite à celle d'un évêque anglais; Henri V, qui avait déjà tant de princes français et écossais dans ses prisons, se fit encore remettre ce précieux gage de la paix de l'Église.

Pour faire comprendre le rôle que l'Angleterre et la France jouèrent dans ce concile, nous devons remonter plus haut. Quelque triste que soit alors l'état de l'Église, il faut que nous en parlions et que nous laissions un moment ce Paris de Henri V. Notre histoire est d'ailleurs à Constance autant qu'à Paris.

Si jamais concile général fut œcuménique, ce fut celui de Constance. On put croire un moment que ce ne serait pas une représentation du monde, mais que le monde y venait en personne, le monde ecclésiastique et laïque [2]. Le concile semblait bien répondre à cette large définition que Gerson donnait d'un concile : « Une assemblée... qui n'exclue aucun fidèle. » Mais il s'en fallait de beaucoup que tous fussent des fidèles; cette foule représentait si bien le monde, qu'elle en contenait toutes les misères morales, tous les scandales. Les pères du concile qui devait réformer la chrétienté ne pouvaient pas même réformer le peuple de toute sorte qui venait à leur suite; il leur fallut siéger comme au milieu d'une foire, parmi les cabarets et les mauvais lieux.

Les politiques doutaient fort de l'utilité du concile [3]. Mais le grand homme de l'Église, Jean Gerson, s'obstinait à y croire; il conservait, par delà tous les autres, l'espoir et la foi. Malade du mal de l'Église [4], il ne pouvait s'y résigner. Son maître, Pierre d'Ailly, s'était reposé dans le cardinalat. Son ami, Clémengis, qui avait tant écrit contre la Babylone papale, alla la voir et s'y trouva si bien, qu'il devint le secrétaire, l'ami des papes.

Gerson voulait sérieusement la réforme, il la voulait avec passion, et quoi qu'il en coûtât. Pour cela, il fallait trois choses : 1° rétablir l'unité du pontificat, couper les trois têtes de la papauté; 2° fixer et consacrer le dogme; Wicleff, déterré et brûlé à Londres [5], semblait reparaître à Prague dans la personne de Jean Huss; 3° il fallait raffermir enfin le droit royal, et la société elle-même, condamner la doctrine meurtrière du franciscain Jean Petit [6].

Ce qui rendait la position de Gerson difficile, ce qui l'animait d'un zèle implacable contre ses adversaires, c'est qu'il avait partagé, ou semblait partager encore plusieurs de leurs opinions. Lui aussi, à un autre époque, il avait dit comme Jean Petit cette parole homicide : « Nulle victime plus agréable à Dieu qu'un tyran [7]. » Dans sa doctrine sur la hiérarchie et la juridiction de l'Église, il avait bien aussi quelque rapport avec les novateurs. Jean Huss soutenait, d'après Wicleff, qu'il est permis à tout prêtre de prêcher sans autorisation de l'évêque, ni du pape. Et Gerson, à Constance même, fit donner aux prêtres et même aux docteurs laïques, le droit de voter avec les évêques et de juger le pape. Il reprochait à Jean Huss de rendre l'inférieur indépendant de l'autorité, et cet inférieur, il le constituait juge de l'autorité même.

Les trois papes furent déclarés déchus. Jean XXIII fut dégradé, emprisonné. Grégoire XII abdiqua. Le seul Benoît XIII (Pierre de Luna), retiré dans un fort du royaume de Valence, abandonné de la

[1] Procuration du roi d'Angleterre au palatin du Rhin pour recevoir l'hommage de l'électeur de Cologne. Rymer, t. IV, pars I, p. 158-9, 4 maii 1416. — Autre au palatin du Rhin (pensionnaire de l'Angleterre), pour qu'il reçoive l'hommage des électeurs de Mayence et de Trèves. Id., ibid, pars II, p. 102, 1 april. 1419.

[2] On dit qu'il y vint cent cinquante mille personnes, que les chevaux des princes et prélats étaient au nombre de trente mille. Cochlæus, Hist. Huss., lib. 2. Royko, Geschichte der Kirchenversammlung zu Kostnitz (Prag., 1796), I, 66.

[3] Petrus de Alliaco, de difficultate reformationis in concilio, ap. Von der Hardt, Concil. Constant., t. I, pars VI, p. 256. Schmidt. Essai sur Gerson, p. 37 (Strasb. 1839).

[4] In lecto adversæ valetudinis meæ. Gerson. epistola de reform. theologiæ, t. I, p. 122.

[5] Cette scène atroce eut lieu à Londres en 1412, la même année où Jérôme de Prague en donna une si indécente en Bohême, lorsqu'il afficha la bulle sur la gorge d'une fille publique. Vater, Synchronistische Tafeln der Kirchengeschichte, Halle, 1828.

[6] Selon quelques-uns, Jean Petit n'était pas franciscain, mais simplement clerc laïque. Labbe, Chronol. hist., pars I, p. 298. Bulæus, Hist. univers., t. V, p. 805.

[7] D'après Sénèque le tragique : Nulla Deo gratior victima quam tyrannus. Gerson, Considerationes contra adulatores, t. IV. p. 624, consid. VII.

Digitized by Google

France, de l'Espagne même, et n'ayant plus dans son obédience que sa tour et son rocher, n'en brava pas moins le concile, jugea ses juges, les vit passer comme il en avait vu tant d'autres, et mourut invincible à près de cent ans.

Le concile traita Jean Huss comme un pape, c'est-à-dire très-mal. Ce docteur était en réalité, depuis 1412, comme le pape national de la Bohême. Soutenu par toute la noblesse du pays, directeur de la reine, poussé peut-être sous main par le roi Wenceslas [1], comme Wicleff semble l'avoir été par Édouard III et Richard II, beau-frère de Wenceslas, Jean Huss était un politique tout autant qu'un théologien; il écrivait dans la langue du pays [2]; il défendait la nationalité de la Bohême contre les Allemands, contre les étrangers en général; il repoussait les papes, comme étrangers surtout. Du reste, il n'attaquait pas, comme fit Luther, la papauté même. Dès son arrivée à Constance, il fut absous par Jean XXIII.

Jean Huss soutenait les opinions de Wicleff sur la hiérarchie; il voulait, comme lui, un clergé national, indigène, élu sous l'influence des localités. En cela il plaisait aux seigneurs, qui, comme anciens fondateurs, comme patrons et défenseurs des églises, pouvaient tout dans les élections locales. Huss fut donc, comme Wicleff, l'homme de la noblesse. Les chevaliers de Bohême écrivirent trois fois au concile pour le sauver [3]; à sa mort, ils armèrent leurs paysans et commencèrent la terrible guerre des Hussites.

Sous d'autres rapports, Huss était bien moins le disciple de Wicleff qu'il ne se le croyait lui-même. Il se rapprochait de lui pour la Trinité; mais il n'attaquait pas la présence réelle, pas davantage la doctrine du libre arbitre [4]. Je ne vois pas du moins dans ses ouvrages que, sur ces questions essentielles, il se rattache à Wicleff, autant qu'on le croirait d'après les articles de condamnation.

En philosophie, loin d'être un novateur, Jean Huss était le défenseur des vieilles doctrines de la scolastique. L'université de Prague, sous son influence, resta fidèle au réalisme du moyen âge. tandis que celle de Paris sous d'Ailly, Clémengis et Gerson, se jetait dans les nouveautés hardies du nominalisme trouvées (ou retrouvées) par Occam. C'était le novateur religieux, Jean Huss, qui défendait le vieux credo philosophique des écoles. Il le soutenait dans son université bohémienne, d'où il avait chassé les étrangers; il le soutenait à Oxford, à Paris même, par son violent disciple Jérôme de Prague. Celui-ci était venu braver dans sa chaire, dans son trône, la formidable université de Paris [5], dénoncer les maîtres de Navarre pour leur enseignement nominaliste, les signaler comme des hérétiques en philosophie, comme de pernicieux adversaires du réalisme de saint Thomas.

Jusqu'à quel point cette question d'école avait-elle aigri nos gallicans, les meilleurs, les plus saints?... On n'ose sonder cette triste question. Eux-mêmes probablement n'auraient pu l'éclaircir. Ils s'expliquaient leur haine contre Jean Huss par sa participation aux hérésies de Wicleff.

Le concile s'ouvrit le 3 novembre 1414; dès le 27 mai, Gerson avait écrit à l'archevêque de Prague pour qu'il livrât Jean Huss au bras séculier. « Il faut, disait-il, couper court aux disputes qui compromettent la vérité; il faut, par une cruauté miséricordieuse, employer le fer et le feu [6]. » Les gallicans auraient bien voulu que l'archevêque pût épargner au concile cette terrible besogne. Mais qui aurait osé en Bohême mettre la main sur l'homme des chevaliers bohémiens?

Jean Huss était un brave, à la manière de Zwingli; il semble de plus avoir été fort léger et outrecuidant; il voulut voir en face ses ennemis; il vint au concile. Il croyait d'ailleurs à la parole de Sigismond, dont il avait un sauf-conduit. Là, excepté le pape, il trouva tout le monde contre lui. Les pères, qui, par leur violence contre la papauté, se sentaient devenus fort suspects aux peuples, avaient besoin d'un acte vigoureux contre l'hérésie, pour prouver leur foi. Les Allemands trouvaient fort bon qu'on brûlât un Bohémien; les nominaux se résignaient aisément à la mort d'un réa-

[1] Wenceslas le défendit contre les accusations des moines et des clercs. *Voy.* sa réponse dans Pfister, Hist. d'Allemagne, t. VI de la trad. de M. Paquis (1837), p. 50.

[2] Tractatus et opuscula, in latino sive *vulgari bohemico* per ipsum ditos. Concil. Labbe, t. XII, p. 127.

[3] Royko, Geschichte der Kirchenversammlung zu Kostnitz (Prag., 1796), II theil, 5, 9, 10, 56.

[4] Il ne paraît pas avoir une grande intelligence de ces questions. Il commente les lettres des apôtres sans voir combien diffèrent S. Pierre et S. Paul, S. Jacques et S. Jean, etc. *Voy.* son second volume *passim*, Historia et monumenta Hussi et Hieronymi Pragensis, 2 vol. in-folio, Nuremberg, 1715.

[5] Royko, I theil, 112. Jean Huss avait, dit-on, défié l'université de Paris : Veniant omnes magistri de Parisiis! Ego volo cum ipsis disputare qui libros nostros cremaverunt in quibus honor totius mundi jacuit! Concil. Labbe, t. XII, p. 140.

[6] ... Securis brachii secularis... In ignem mittens... misericordi crudelitate. Nimis altercando... deperdetur veritas... Vos brachium invocare viis omnibus convenit. Gerson. epist. ad archiepisc. Prag., 27 mai 1414. Bulæus, V, 270.

Digitized by Google

liste [1]. Le roi des Romains, qui lui avait promis sûreté [2], saisit cette occasion de perdre un homme dont la popularité pouvait fortifier Wenceslas en Bohême.

Ceux mêmes qui ne trouvaient pas le Bohémien hérétique, le condamnèrent *comme rebelle;* qu'il eût erré ou non, il devait, disaient-ils, se rétracter sur l'ordre du concile [3]. Cette assemblée, qui venait de nier trois fois l'infaillibilité du pape, réclamait pour elle-même l'infaillibilité, la toute-puissance sur la raison individuelle. La république ecclésiastique se déclarait aussi absolue que la monarchie pontificale. Elle posa de même la question entre l'autorité et la liberté, entre la majorité et la minorité; faible minorité sans doute, qui, dans cette grande assemblée, se réduisait à un individu; l'individu ne céda pas, il aima mieux périr.

Il dut en coûter au cœur de Gerson de consommer ce sacrifice à l'unité spirituelle, cette immolation d'un homme... L'année suivante, il fallut en immoler un autre. Jérôme de Prague avait échappé, mais quand il apprit comment son maître était mort, il rougit de vivre, et revint devant ses juges. Le concile devait démentir son premier arrêt ou brûler encore celui-ci [4].

L'un des vœux de Gerson, l'une des bénédictions qu'il attendait du concile, c'était qu'il condamnerait solennellement ce droit de tuer, prêché par Jean Petit... Et pour en venir là, il a fallu commencer par tuer deux hommes!... Deux? Deux cent mille peut-être. Ce Huss, brûlé, ressuscité dans Jérôme et encore brûlé, il est si peu mort, que maintenant il revient comme un grand peuple, un peuple armé, qui poursuit la controverse l'épée à la main. Les hussites, avec l'épée, la lance et la faux, sous le petit Procop, sous Ziska, l'indomptable borgne, donnent la chasse à la belle chevalerie allemande; et quand Procop sera tué, le tambour fait de sa peau, mènera encore ces barbares, et battra par l'Allemagne son roulement meurtrier.

Nos gallicans avaient payé cher la réforme de Constance, et ils ne l'eurent pas [5]. Elle fut habilement éludée. Les Italiens, qui d'abord avaient les trois autres nations contre eux, surent se rallier les Anglais; ceux-ci, qui avaient paru si zélés, qui avaient tant accusé la France de perpétuer les maux de l'Église, s'accordèrent avec les Italiens pour faire décider, contre l'avis des Français et des Allemands, que le pape serait élu avant toute réforme, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de réforme sérieuse. Ce point décidé, les Allemands se rapprochèrent des Italiens et des Anglais, et les trois nations firent ensemble un pape italien. Les Français, restèrent seuls, et dupes, ne pouvant manquer d'avoir le pape contre eux, puisqu'ils avaient entravé son élection. Il était beau, toutefois, d'être ainsi dupes, pour avoir persévéré dans la réforme de l'Église.

C'était en 1417; le connétable d'Armagnac, partisan du vieux Benoît XIII, gouvernait Paris au nom du roi et du Dauphin. Il fit ordonner par le Dauphin, à l'université, de suspendre son jugement sur l'élection du nouveau pape, Martin V; mais son parti était tellement affaibli dans Paris même, malgré les moyens de terreur dont il avait essayé, que l'université osa passer outre et approuver l'élection. Elle avait hâte de se rendre le pape favorable; elle voyait que le système des libres élections ecclésiastiques qu'elle avait tant défendu, ne profitait point aux universitaires. Elle avait abaissé la papauté, relevé le pouvoir des évêques; et ceux-ci, de concert avec les seigneurs, faisaient élire aux bénéfices des gens incapables, illettrés, les cadets des seigneurs, leurs ignares chapelains, les fils de leurs paysans, qu'ils tonsuraient tout exprès. Les papes, du moins, s'ils plaçaient des

[1] Pierre d'Ailly avait contribué puissamment à la chute de Jean XXII (Royko, I, 88). Il se montra, en compensation, d'autant plus zélé contre l'hérétique; il l'embarrassa par d'étranges subtilités, voulant l'amener à avouer que celui qui ne croit pas aux universaux, ne croit pas à la transsubstantiation.

[2] Le sauf-conduit était daté du 18 oct. 1414. Art de vérifier les dates, t. I, p. 210 (éd. de 1783).

[3] Jean Huss nous fait connaître lui-même les efforts que l'on fit auprès de lui pour obtenir le sacrifice absolu de la raison humaine. On n'y épargna ni les arguments ni les exemples. On lui citait entre autres cette étrange légende d'une sainte femme qui entra dans un couvent de religieuses sous habit d'homme, et fut, comme homme, accusée d'avoir rendue enceinte une des nonnes; elle se reconnut coupable, confessa le fait et éleva l'enfant; la vérité ne fut connue qu'à sa mort. Joh. Hussi monumenta, epist. 51, ed. Nur. 1558.

[4] *Voy.* les détails du supplice de Jean Huss et de Jérôme: Monumenta Hussi, t. II, p. 515-521, 532-555. Le Pogge, témoin du jugement de Jérôme, fut saisi de son éloquence. Il l'appelle: Virum dignum memoriæ sempiternæ.—Cet homme, si fier et si obstiné, montra sur le bûcher une douceur héroïque; voyant un petit paysan qui apportait du bois avec grand zèle, il s'écria: « O respectable simplicité, qui te trompe est mille fois coupable! »

[5] Clémengis leur avait écrit pendant le concile qu'ils n'arriveraient à aucun résultat: Excidit spes unicuique unquam videndæ unionis... Quis in re desperata suum libenter velit laborem impendere? Ibit schisma Latinæ ecclesiæ, cum schismate Græcorum, in incuriam atque oblivionem. Nic. Clemeng. epist., t. II, p. 312.

Digitized by Google

prêtres peu édifiants, ne choisissaient guère que des gens d'esprit. L'université déclara qu'elle aimait mieux que le pape *donnât les bénéfices* [1]. C'était un curieux spectacle de voir l'université, si longtemps alliée aux évêques contre le pape, de la voir retourner à sa mère, la papauté, et attester contre les évêques, contre les élections locales, la puissance centrale de l'Église. Mais l'université l'avait tuée, cette puissance pontificale; elle n'y revenait qu'en abdiquant ses maximes, en se reniant et se tuant elle-même.

Ce fut le sort de Gerson de voir ainsi la fin de la papauté et de l'université. Après le concile de Constance, il se retira brisé, non en France, il n'y avait plus de France. Il chercha un asile dans les forêts profondes du Tyrol, puis à Vienne, où il fut reçu par Frédéric d'Autriche, l'ami du pape que Gerson avait fait déposer.

Plus tard, la mort du duc de Bourgogne encouragea Gerson à revenir, mais seulement jusqu'au bord de la France, jusqu'à Lyon. C'était une ville française, naguère d'Empire, mais toujours une ville commune à tous, une république marchande dont les priviléges couvraient tout le monde, une patrie commune pour le Suisse, le Savoyard, l'Allemand, l'Italien, autant que pour le Français. Ce confluent des fleuves et des peuples, sous la vue lointaine des Alpes, cet océan d'hommes de tout pays, cette grande et profonde ville avec ses rues sombres et ses escaliers noirs qui ont l'air de grimper au ciel [2], c'était une retraite plus solitaire que les solitudes du Tyrol. Il s'y blottit dans un couvent de célestins dont son frère était prieur; il y expia, par la docilité monastique, sa domination sur l'Église, goûtant le bonheur d'obéir, la douceur de ne plus vouloir, de sentir qu'on ne répond plus de soi. S'il reprit par intervalle cette plume toute-puissante, ce fut pour chercher le moyen de calmer la guerre qui le travaillait encore, pour trouver le moyen d'accorder le mysticisme et la raison, d'être scientifiquement mystique, de délirer avec méthode. Sans doute que ce grand esprit finit par sentir que cela encore était vain. On dit qu'en ses dernières années il ne pouvait plus voir que des enfants, comme il arriva sur la fin à Rousseau et à Bernardin de Saint-Pierre. Il ne vécut plus qu'avec les petits, les enseignant [3], ou plutôt recevant lui-même l'enseignement de ces innocents amis du Sauveur [4]. Avec eux, il apprenait la simplicité, désapprenait la scolastique. Simplicité, pureté, sur ces deux puissantes ailes [5] il prenait l'essor. On inscrivit sur sa tombe un beau mot qui résume cette vie puissante et qui en efface tout ce qui ne fut pas de Dieu (heureux qui mérite un tel mot parmi les misères de notre nature!) : « Sursùm corda [6]. »

Le résultat du concile de Constance était un revers pour la France, une défaite, et plus grande qu'on ne peut dire, une bataille d'Azincourt. Après avoir eu si longtemps un pape à elle, une sorte de patriarche français, par lequel elle agissait encore sur ses alliés d'Écosse et d'Espagne, elle allait voir l'unité de l'Église rétablie en apparence, rétablie contre elle au profit de ses ennemis; ce pape italien, client du parti anglo-allemand, n'allait-il pas entrer dans les affaires de France, y dicter les ordres de l'étranger?

L'Angleterre avait vaincu par la politique, aussi bien que par les armes. Elle avait eu grande part à l'élection de Martin V; elle tenait entre les mains son prédécesseur, Jean XXIII, sous la garde du cardinal de Winchester, oncle de Henri V [7]. Henri pouvait exiger du pape tout ce qu'il croirait nécessaire à l'accomplissement de ses projets sur la France, Naples, les Pays-Bas, l'Allemagne, la terre sainte.

Dans cette suprême grandeur où l'Angleterre semblait arrivée, il y avait bien pourtant un sujet

[1] Bulæus, Historia Universitatis Par., t. V, p. 307-309. Une assemblée de grands et de prélats, présidée par le Dauphin, fit emprisonner le recteur qui avait parlé contre la manière dont ils dirigeaient les élections ecclésiastiques et conféraient les bénéfices. Le parlement ne soutint pas l'université, qui fit des excuses. Ce fut l'enterrement de l'université, comme puissance populaire.

[2] *Voy.* plus haut sur Lyon et le mysticisme lyonnais, mon Tableau de la France, livre III.

[3] Lire son beau traité De parvulis ad Christum trahendis. Gerson, t. III, p. 277. Quoique ce traité soit tout entier dans le point de vue du prêtre et du confesseur, il est curieux de le rapprocher du chapitre de Montaigne sur l'éducation, de l'ouvrage de Fénelon et de celui de Rousseau.

[4] Il comptait sur leur intercession, et les réunit encore la veille de sa mort, pour leur recommander de dire dans leurs prières : « Seigneur, ayez pitié de votre pauvre serviteur Jean Gerson. »

[5] Imitatio Christi.

[6] Sur le tombeau de Gerson et sur le culte dont il était l'objet jusqu'à ce que les jésuites eussent fait prévaloir une autre influence, *voyez* l'Histoire de l'Église de Lyon, par Saint-Aubin, et une lettre de M. Aimé Guillon, dans la brochure de M. Gence : Sur l'Imitation polyglotte de M. Montfalcon. Il n'existe qu'un portrait de Gerson, celui que M. Jarry de Mancy a donné dans sa galerie des Hommes utiles, d'après un manuscrit.

[7] Rymer, t. IV, pars I, p. 34, ann. 1418.

Digitized by Google

d'inquiétude. Cette grandeur, ne l'oublions pas, elle la devait principalement à l'étroite alliance de l'épiscopat et de la royauté sous la maison de Lancastre : ces deux puissances s'étaient accordées pour réformer l'Église et conquérir la France schismatique. Or, au moment de la réforme, l'épiscopat anglais n'avait que trop laissé voir combien peu il s'en souciait; d'autre part, la conquête de la France à peine commencée, la bonne intelligence des deux alliés, épiscopat et royauté, était déjà compromise.

Depuis un siècle, l'Angleterre accusait la France de ne vouloir aucune réforme, de perpétuer le schisme. Elle en parlait à son aise, elle qui, par son statut des Proviseurs, avait de bonne heure annulé l'influence papale dans les élections ecclésiastiques. Séparée du pape sous ce rapport, elle avait beau jeu de reprocher le schisme aux Français. La France, soumise au pape, voulait un pape français à Avignon; l'Angleterre, indépendante du pape dans la question essentielle, voulait un pape universel, et elle l'aimait mieux à Rome que partout ailleurs. Dès qu'il n'y eut plus de pape français, les Anglais ne s'inquiétèrent plus de réformer le pontificat ni l'Église.

Les Anglais avaient donné leur victoire pour la victoire de Dieu; leur roi, sur les premières monnaies qu'il fit frapper en France, avait mis : Christus regnat, Christus vincit, Christus imperat. Il eut beaucoup d'égards et de ménagements pour les prêtres français; il entendait son intérêt; ces prêtres, qui étaient prêtres au moins autant que Français, devaient s'attacher aisément à un prince qui respectait leur robe. Mais ce n'était pas l'intérêt des lords évêques qui suivaient le roi comme conseillers, comme créanciers; ils devaient trouver avantage à ce que la fuite des ecclésiastiques français laissât un grand nombre de bénéfices vacants qu'on pût administrer, ou même prendre, donner à d'autres. C'est ce qui explique peut-être la dureté que ce conseil anglais, presque tout ecclésiastique, montra pour les prêtres qu'on trouvait dans les places assiégées. Dans la capitulation de Rouen, dressée et négociée par l'archevêque de Cantorbéry, le fameux chanoine de Livet fut excepté de l'amnistie; il fut envoyé en Angleterre; s'il ne périt pas, c'est qu'il était riche, et qu'il composa pour sa vie. Les moines étaient traités plus durement encore que les prêtres. Lorsque Melun se rendit, on en trouva deux dans la garnison, et ils furent tués. A la prise de Meaux, trois religieux de Saint-Denis ne furent sauvés qu'à grand'peine par les réclamations de leur abbé; mais le fameux évêque Cauchon, l'âme damnée du cardinal Winchester, les jeta dans d'affreux cachots [1].

Cela devait effrayer les bénéficiers absents. L'évêque de Paris, Jean Courtecuisse, n'osait revenir dans son évêché; ces absences laissaient nombre de bénéfices à la discrétion des lords évêques, bien des fruits à percevoir. Le roi, qui sans doute aurait mieux aimé que les absents revinssent et se ralliassent à lui, ne se lassait pas de les rappeler, avec menaces de disposer de leurs bénéfices [2]; mais ils n'avaient garde de revenir. Les bénéfices étant alors considérés comme vacants, les lords évêques en disposaient pour leurs créatures; cela faisait deux titulaires pour chaque bénéfice. Après avoir tant accusé la France de perpétuer le schisme pontifical, la conquête anglaise créait peu à peu un schisme dans le clergé français.

Ces grandes et lucratives affaires expliquent seules pourquoi, dans toutes les expéditions de Henri V, nous voyons les grands dignitaires de l'Église d'Angleterre ne plus quitter son camp, le suivre pas à pas. Ils semblent avoir oublié leur troupeau : les âmes insulaires deviennent ce qu'elles peuvent; les pasteurs anglais sont trop préoccupés de sauver celles du continent. Nous ne voyons encore au siége d'Harfleur que l'évêque de Norwich comme principal conseiller de Henri. Mais après la bataille d'Azincourt, le roi, pressé de revenir en France, se remet entre les mains des évêques; il charge les deux chefs de l'épiscopat, l'archevêque de Cantorbéry et le cardinal de Winchester, de *percevoir*, au nom de la couronne, *les droits féodaux de gardes, mariages et forfaitures pour notre prochain passage de mer* [3]. Il fallait, avant même de commencer une autre expédition, mettre Harfleur en état de défense [4]; le roi, parfaitement instruit des affaires de France, ne doutait pas qu'Armagnac n'essayât de lui arracher cet inappréciable résultat de la dernière campagne. Les évêques, qui seuls

[1] In horribili carcere cum vitæ austeritate detineri fecit. — Le Religieux de Saint-Denis, sans être arrêté par les préjugés de sa robe, décide avec son bon sens ordinaire, que, quoique moines, ils ont dû résister à l'ennemi : Minus bene considerans quæ canunt jura, videlicet vim vi repellere omnibus cujuscumque status... licitum esse, pugnareque pro patriâ. Religieux, ms., fol. 176-177.

[2] *Voy.* Rymer, *passim*, ann. 1420-1422.

[3] Exitus et proficus de wardis et maritagiis, ac etiam forisfacturas... Volentes quod H. Cantuariensi archiepiscopo, H. Wintoniensi cancellario nostro, et T. Dunolmensi episcopis, ac... militi nostro J. Rothenhale persolvantur. Rymer, t. IV, pars 1, p. 150, 28 nov. 1415.

[4] Presse de maçons, tuiliers, etc., pour aller fortifier Harfleur. Id., ibid., p. 152, 16 déc. 1415.

Digitized by Google

avaient de l'argent toujours prêt, firent évidemment les avances, et se firent signer en garantie le produit de ces droits lucratifs.

Le cardinal Winchester, oncle de Henri V, devint peu à peu l'homme le plus riche de l'Angleterre et peut-être du monde. Nous le voyons plus tard faire à la couronne des prêts tels qu'aucun roi n'eût pu les faire alors; des vingt mille, cinquante mille livres sterling à la fois [1]. Quelques années après la mort de Henri, il se trouva un moment le vrai roi de la France et de l'Angleterre [1430-1432]. Henri, de son vivant même, lui reprocha publiquement d'usurper les droits de la royauté [2]; il croyait même que Winchester souhaitait impatiemment sa mort, et qu'il eût voulu la hâter.

Il se trompait peut-être; mais ce qui est sûr, c'est que les deux royautés, la royauté militaire et la royauté épiscopale et financière, avaient pu commencer ensemble la conquête, mais qu'elles n'auraient pu posséder ensemble, qu'elles ne pouvaient tarder à se brouiller. Au moment de ce grand effort du siége de Rouen, le roi ayant besoin d'argent, se hasarda à parler de réformer les mœurs du clergé [3]. Les évêques lui accordèrent une aide pour la guerre, mais ce ne fut pas gratis; ils se firent livrer en retour plusieurs hérétiques.

En 1420, sous prétexte d'invasion imminente des Écossais, il obtint une demi-décime du clergé du nord de l'Angleterre, et chargea l'archevêque d'York de lever cet impôt [4]. C'était la terrible année du traité de Troyes; il n'avait pas à espérer de rien tirer de la France, d'un pays ruiné, à qui cette année même on prenait son dernier bien, l'indépendance et la vie nationale. Au contraire, il essaya de rattacher étroitement la Normandie et la Guienne à l'Angleterre, d'une part, en exemptant de certains droits les ecclésiastiques normands; de l'autre, en diminuant les droits que payaient en Angleterre les marchands de vins de Bordeaux [5].

Mais en 1421, il fallut de l'argent à tout prix. Charles VII occupait Meaux et assiégeait Chartres. Les Anglais avaient mis toute la campagne précédente à prendre Melun. Henri V fut obligé de pressurer les deux royaumes, et l'Angleterre, mécontente et grondante, tout étonnée de payer, lorsqu'elle attendait des tributs, et la malheureuse France, un cadavre, un squelette, dont on ne pouvait sucer le sang, mais tout au plus ronger les os. Le roi ménagea l'orgueil anglais en appelant l'impôt un emprunt; emprunt *volontaire*, mais qui fut levé violemment, brusquement; dans chaque comté, il avait désigné quelques personnes riches qui répondaient et payaient, sauf à lever sur les autres, en s'arrangeant comme ils pourraient : les noms de ceux qui auraient refusé *devaient être envoyés au roi* [6].

La Normandie fut ménagée, quant aux formes, presque autant que l'Angleterre. Le roi convoqua les trois états de Normandie à Rouen, pour leur exposer *ce qu'il voulait faire* pour l'avantage général. Ce qu'il voulait d'abord, c'était de recevoir du clergé une décime. En récompense, il limitait le pouvoir militaire des capitaines des villes [7], réprimait les excès des soldats. Le droit de *prise* ne devait plus être exercé en Normandie, etc.

L'emprunt anglais, la décime normande ne suffisaient pas pour solder cette grosse armée de *quatre* mille hommes d'armes et de plusieurs milliers d'archers qu'il amenait d'Angleterre. Il fallut prendre une mesure qui frappât toute la France anglaise; le coup fut surtout terrible à Paris. Henri V fit faire une monnaie forte, d'un titre double ou triple de la faible monnaie qui courait; il déclara qu'il n'en recevrait plus d'autres; c'était doubler ou tripler l'impôt. La chose fut plus funeste encore au peuple qu'utile au trésor; les tansactions particulières furent étrangement troublées; il fallut pendant toute l'année des règlements vexatoires pour interpréter, modifier cette grande vexation [8].

La lourde et dévorante armée que ramenait Henri, ne lui était que trop nécessaire. Son frère Clarence venait d'être battu et tué avec deux ou trois mille Anglais en Anjou (bataille de Baugé, 23 mars 1421). Dans le nord même, le comte d'Harcourt avait pris les armes contre les Anglais et courait la Picardie. Saintrailles et la Hire venaient à grandes journées lui donner la main. Tous les gentilshommes passaient peu à peu du côté de Charles VII [9], du parti qui faisait les expéditions hardies, les courses aventureuses. Les paysans, il

[1] *Voy.* l'énumération détaillée de ces prêts, dans Turner, Hist. of England, t. III, p. 52, note.

[2] Henri lui reprochait, entre autres félonies, de contrefaire la monnaie royale. *Voy.* les lettres de pardon qu'il lui accorde. Rymer, t. IV, pars II, p. 7, 23 juin 1417. — Mais, tout vainqueur, tout populaire qu'était alors Henri V, il craignait ce dangereux prêtre. Il lui accorde une faveur le 11 septembre suivant, l'appelle son oncle, etc.

[3] Turner, t. III, p. 104.

[4] Rymer, t. IV, pars II, p. 155, 27 oct. 1420.

[5] Id., ibid., p. 153, 160; 22 januarii, 22 mart. 1420.

[6] Id., ibid., pars IV, p. 19, 21 april. 1421.

[7] Un chevalier est chargé de faire une enquête à ce sujet. Id., ibid., p. 26, 5 maii 1421.

[8] Ordonn., t. XI, p. 115-146, *passim*.

[9] En ce temps n'avoit en France nul signeur, ne nul chevalier de nom, ne Angloys, ne autre, et pour ce

Digitized by Google

est vrai, souffrant de ces courses et de ces pillages, devaient à la longue se rallier à un maître qui saurait les protéger [1].

La férocité des vieux pillards armagnacs servait Henri V. Il fit une chose populaire en assiégeant la ville de Meaux, dont le capitaine, une espèce d'ogre [2], le bâtard de Vaurus avait jeté dans les campagnes une indicible terreur. Mais comme le bâtard et ses gens n'attendaient aucune merci, ils se défendirent en désespérés. Du haut des murs, ils vomissaient toute sorte d'outrages contre Henri V, qui était là en personne; ils y avaient fait monter un âne, qu'ils couronnaient et battaient tour à tour; c'était, disaient-ils, le roi d'Angleterre qu'ils avaient fait prisonnier. Ces brigands servirent admirablement la France, dont pourtant ils ne se souciaient guère. Ils tinrent les Anglais devant Meaux tout l'hiver, huit grands mois; la belle armée se consuma par le froid, la misère et la peste. Le siége ouvrit le 6 octobre; le 18 décembre, Henri, qui voyait déjà cette armée diminuer, écrivait en Allemagne, en Portugal, pour en tirer au plus tôt des soldats. Les Anglais probablement lui coûtaient plus cher que ces étrangers. Pour décider les mercenaires allemands à se louer à lui plutôt qu'au Dauphin, il leur faisait dire entre autres choses qu'il les payerait en meilleure monnaie [3].

Il n'avait pas à compter sur le duc de Bourgogne. Il vint un moment au siége de Meaux, mais s'éloigna bientôt sous prétexte d'aller en Bourgogne pour obliger les villes de son duché à accepter le traité de Troyes. Henri avait bien lieu de croire que le duc lui-même avait sous main provoqué cette résistance à un traité qui annulait les droits éventuels de la maison de Bourgogne à la couronne, aussi bien que ceux du Dauphin, du duc d'Orléans et de tous les princes français. Et pourquoi le jeune Philippe avait-il fait un tel sacrifice à l'amitié des Anglais? Parce qu'il croyait avoir besoin d'eux pour venger son père et battre son ennemi. Mais c'étaient eux, bien plutôt, qui avaient besoin de lui. Le bonheur les avait quittés. Pendant que le duc de Clarence se faisait battre en Anjou, le duc de Bourgogne avait eu en Picardie un brillant succès; il avait joint les Dauphinois, Saintrailles et Gamaches, avant qu'ils eussent pu se réunir à d'Harcourt, et les avait défaits et pris [4].

La malveillance réciproque des Anglais et des Bourguignons datait de loin. De bonne heure, ceux-ci avaient souffert de l'insolence de leurs alliés. Dès 1416, le duc de Glocester se trouvant comme otage chez le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, le fils de celui-ci, alors comte de Charolais, vint faire visite à Glocester; celui-ci, qui parlait en ce moment à des Anglais, ne se dérangea point à l'arrivée du prince, et lui dit simplement bonjour sans même se tourner vers lui [5]. Plus tard, dans une altercation entre le maréchal d'Angleterre Cornwall et le brave capitaine bourguignon Hector de Saveuse, le général anglais, qui était à la tête d'une forte troupe, ne craignit pas de frapper le capitaine de son gantelet. Une telle chose laisse des haines profondes. Les Bourguignons ne les cachaient point.

L'homme le plus compromis peut-être du parti bourguignon était le sire de l'Ile-Adam, celui qui avait repris Paris et laissé faire les massacres. Il croyait du moins que son maître le duc de Bourgogne en profiterait, mais celui-ci, comme on a vu, livra Paris à Henri V. L'Ile-Adam avait peine à cacher sa mauvaise humeur. Un jour, il se présente au roi d'Angleterre, vêtu d'une grosse cotte grise. Le roi ne passa point cela : « L'Ile-Adam, lui dit-il, est-ce là la robe d'un maréchal de France? » L'autre, au lieu de s'excuser, répliqua qu'il l'avait fait faire tout exprès pour venir par les bateaux de la Seine. Et il regardait le roi fixement. « Comment donc, dit l'Anglais avec hauteur, osez-vous bien regarder un prince au visage, quand vous lui parlez? — Sire, dit le Bourguignon, c'est notre coutume à nous autres Français; quand un homme parle à un autre, de quelque rang qu'il soit, les yeux baissés, on dit qu'il n'est pas prud'homme, puisqu'il n'ose regarder en face. — Ce n'est pas l'usage d'Angleterre, » dit sèchement le roi. Mais il se tint pour averti; un homme qui parlait si ferme, avait bien l'air de ne pas rester longtemps du côté anglais. L'Ile-Adam avait pris une fois Paris, peut-être aurait-il essayé de le reprendre, en cas d'une rupture de Henri avec le duc de Bourgogne. Peu après, sous un prétexte, le duc d'Exeter, capitaine de

estoient les Arminaz si hardis. Journal du Bourgeois de Paris, ann. 1423. Monstrelet, t. IV, p. 143.

[1] C'est ce que disent du moins les historiens du parti bourguignon, Monstrelet et Pierre de Fenin : Et en y eut plusieurs qui commencèrent à eux armer avec les Anglois, non pas gens de grand' autorité... Monstrelet, ibid. — Pierre de Fenin assure même que : Le povre peuple l'amoit sur tous autres; car il estoit tout conclu de préserver le menu peuple contre les gentishommes. Fenin, p. 187 (dans l'excellente édition de mademoiselle Dupont, 1837).

[2] Tout le monde a la cette terrible histoire populaire de la pauvre femme enceinte qu'un des Vaurus fit lier à un arbre, qui accoucha la nuit et fut mangée des loups. Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 315.

[3] Rymer, t. IV, pars IV, p. 45, 18 déc. 1421.

[4] Monstrelet, t. IV, p. 354.

[5] Id., t. III, p. 401.

Digitized by Google

Paris, mit la main sur le Bourguignon et le traîna à la Bastille. Le petit peuple s'assembla, cria et fit mine de le défendre. Les Anglais firent une charge meurtrière, comme sur une armée ennemie [1].

Henri V voulait faire tuer l'Ile-Adam, mais le duc de Bourgogne intercéda. Ce qui fut tué, et à n'en jamais revenir, ce fut le parti anglais dans Paris.

Le changement est sensible dans le *Journal du Bourgeois*. Le sentiment national se réveille en lui, il se réjouit d'une défaite des Anglais [2]; il commence à s'attendrir sur le sort des Armagnacs qui meurent sans confession [3].

Le roi d'Angleterre, prévoyant sans doute une rupture avec le duc de Bourgogne, semble avoir voulu prendre des postes contre lui dans les Pays-Bas. Il traita avec le roi des Romains pour l'acquisition du Luxembourg, puis chercha à conclure une étroite alliance avec Liége [4]. On se rappelle que c'est justement par la même acquisition et la même alliance que la maison d'Orléans se fit une ennemie irréconciliable de celle de Bourgogne.

Agir ainsi contre un allié qui avait été si utile, se préparer une guerre au nord quand on ne pouvait venir à bout de celle du midi, c'était une étrange imprudence. Quelles étaient donc les ressources du roi d'Angleterre?

D'après son budget, tel qu'il fut dressé en 1431 par l'archevêque de Cantorbéry, le cardinal Winchester et deux autres évêques, son revenu n'était que de cinquante-trois mille livres sterling, ses dépenses courantes de cinquante mille (vingt et un mille seulement pour Calais et la marche voisine [5]). Il y avait un excédant apparent de trois mille livres. Mais, sur cette petite somme, il fallait qu'il pourvût aux dépenses de l'artillerie, des fortifications et constructions, des ambassades, de la garde des prisonniers, à celle de sa maison, etc., etc. Dans ce compte, il n'y avait rien [6] pour servir les intérêts des vieilles dettes d'Harfleur, de Calais, etc., qui allaient s'accroissant.

La situation de Henri V devenait ainsi fort triste. Ce conquérant, ce dominateur de l'Europe, allait se trouver peu à peu sous la domination la plus humiliante, celle de ses créanciers. D'une part, il traînait après lui ce pesant conseil de lords évêques, qui ne pouvait manquer de devenir chaque jour et plus nécessaire et plus impérieux; d'autre part, les hommes d'armes, les capitaines, qui lui avaient engagé, amené des soldats, devaient sans cesse réclamer l'arriéré [7].

Henri V avait trouvé au fond de sa victoire la détresse et la misère. L'Angleterre rencontrait, dans son action sur l'Europe au quinzième siècle, le même obstacle que la France avait trouvé au quatorzième. La France aussi avait alors étendu vigoureusement les bras au midi et au nord, vers l'Italie, l'Empire, les Pays-Bas. La force lui avait manqué dans ce grand effort, les bras lui étaient retombés et elle était restée dans cet état de langueur où la surprit la conquête anglaise.

Les Anglais s'étaient figuré, en faisant la guerre, que la France pouvait la payer. Ils trouvèrent le pays déjà désolé. Depuis quinze ans, les misères avaient crû, les ruines étaient ruinées. *Ils tirèrent* si peu des pays conquis que, pour n'y pas périr eux-mêmes, il fallait qu'ils apportassent. Où prendre donc? Nous l'avons dit, l'Église seule alors était riche. Mais comment la maison de Lancastre, qui s'était élevée à l'ombre de l'Église, et en lui livrant ses ennemis, comment eût-elle repris, contre l'Église, le rôle de ces ennemis mêmes, celui des niveleurs hérétiques qu'elle avait livrés aux bûchers.

L'Angleterre avait reproché à la France, pendant un siècle, d'exploiter l'Église, de détourner les biens ecclésiastiques à des usages profanes; elle s'était chargée de mettre fin à un tel scandale, l'Église et la royauté anglaises s'étaient unies pour cette œuvre, et elles avaient en effet écrasé la France... Cela fait, où en étaient les vainqueurs? Au point où ils avaient trouvé les vaincus, dans les mêmes nécessités dont ils leur avaient fait un crime; mais ils avaient de plus la honte de la contradiction. Si le roi des prêtres ne touchait au bien des prêtres, il était perdu.

[1] Monstrelet, t. IV, p. 277, 309. Les Parisiens finirent par comprendre ainsi que l'Anglais c'était l'ennemi. Ils en étaient déjà avertis par le langage : Les ambassadeurs anglais « requirent ledit président de exposer icelle créance, pour ce que chascun *n'eust sceu bien aisément entendre leur françois langage*... » Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, folio 215-216, mai 1420.

[2] Le peuple les avoit en trop mortelle haine les uns et les autres. Journal du Bourgeois de Paris, p. 96, éd. in-4°.

[3] Fut faite grant feste à Paris... Mieux on dust avoir pleuré... Quel dommaige et quelle pitié par toute chrestienté... Ibid., p. 94, 3 août 1422.

[4] Rymer, t. IV, pars IV, p. 38, 17 jul. 1421; p. 73, 6 août 1422.

[5] Pro Calesio et marchiis ejusdem, XXI M marcas; pro custodia Angliæ, VIII M marcas; pro custodia Hiberniæ II M D marcas. Rymer, ibid., p. 27, 6 mai 1421.

[6] Et nondum provisum est, etc. Id., ibid.

[7] Ces réclamations furent si vives à la mort de Henri V que le conseil de régence fut obligé de leur assigner en payement *le tiers et le tiers du tiers* de tout ce que le roi avait pu gagner personnellement à la guerre, butin, prisonniers, etc. Statutes of the Realm, vol. II, 1422, 215 (in-folio, 1816).

Digitized by Google

Ainsi commençait à apparaître tel qu'il était en réalité, faible et ruineux, ce colossal édifice dont le pharisaïsme anglican avait cru sceller les fondements du sang des lollards anglais et des Français schismatiques.

Henri V ne voyant que trop clairement tout cela; il n'espérait plus. Rouen lui avait coûté une année, Melun une année, Meaux une année. Pendant cet interminable siége de Meaux, lorsqu'il voyait sa belle armée fondre autour de lui, on vint lui apprendre que la reine lui avait mis au monde un fils au château de Windsor : il n'en montra aucune joie, et comparant sa destinée à celle de cet enfant, il dit avec une tristesse prophétique : « Henri de Monmouth aura régné peu et conquis beaucoup; Henri de Windsor régnera longtemps et il perdra tout. La volonté de Dieu soit faite! »

On conte qu'au milieu de ces sombres prévisions, un ermite vint le trouver et lui dit : « Notre-Seigneur, qui ne veut pas votre perte, m'a envoyé un saint homme, et voici ce que le saint homme a dit : « Dieu ordonne que vous vous désistiez de tourmenter son chrétien peuple de France; sinon, vous avez peu à vivre [1]. »

Henri V était jeune encore; mais il avait beaucoup travaillé en ce monde, le temps était venu du repos. Il n'en avait pas eu depuis sa naissance. Il fut pris après sa campagne d'hiver d'une vive irritation d'entrailles, mal fort commun alors, et qu'on appelait le feu saint Antoine. La dyssenterie le saisit [2]. Cependant le duc de Bourgogne lui ayant demandé secours pour une bataille qu'il allait livrer, il craignit que le jeune prince français ne vainquît encore cette fois tout seul, et il répondit : « Je n'enverrai pas, j'irai. » Il était déjà très-faible, et se faisait porter en litière : mais il ne put aller plus loin que Melun; il fallut le rapporter à Vincennes. Instruit par les médecins de sa fin prochaine, il recommanda son fils à ses frères et leur dit deux sages paroles : premièrement, de ménager le duc de Bourgogne; deuxièmement, si l'on traitait, de s'arranger toujours pour garder la Normandie.

Puis il se fit lire les psaumes de la pénitence; et quand on en vint aux paroles du Miserere : « Ut ædificentur muri Hierusalem, » le génie guerrier du mourant se réveilla dans sa piété même : « Ah! si Dieu m'avait laissé vivre mon âge, dit-il, et finir la guerre de France, c'est moi qui aurais conquis la terre sainte [3]! »

Il semble qu'à ce moment suprême il ait éprouvé quelque doute sur la légitimité de sa conquête de France, quelque besoin de se rassurer. On en jugerait volontiers ainsi, d'après les paroles qu'il ajouta comme pour répondre à une objection intérieure : « Ce n'est pas l'ambition ni la vaine gloire du monde qui m'ont fait combattre. Ma guerre a été approuvée des saints prêtres et des prud'hommes; en la faisant, je n'ai point mis mon âme en péril. » Peu après il expira [13 août 1422].

L'Angleterre, dont il avait exprimé l'opinion en mourant, lui rendit même témoignage. Son corps fut porté à Westminster, parmi un deuil inexprimable non comme celui d'un roi, d'un triomphateur, mais comme les reliques d'un saint [4].

Il était mort le 31 août; Charles VI le suivit le 21 octobre [5]. Le peuple de Paris pleura son pauvre roi fol, autant que les Anglais leur victorieux Henri V. « Tout le peuple qui étoit dans les rues et aux fenêtres pleuroit et crioit, comme si chacun eût vu mourir ce qu'il aimoit le plus. Vraiment leurs lamentations étoient comme celles du prophète : Quomodò sedet sola civitas plena populo? »

« Le menu commun de Paris criait : Ah! très-cher prince, jamais nous n'en aurons un si bon! Jamais nous ne te verrons. Maudite soit la mort! nous n'aurons jamais plus que guerre, puisque tu nous as laissés. Tu vas en repos; nous demeurons en tribulation et douleur [6]. »

Charles VI fut porté à Saint-Denis, « petitement accompagné pour un roi de France; il n'avoit que son chambellan, son chancelier, son confesseur et quelques menus officiers. » Un seul prince suivait le convoi, et c'était le duc de Bedford [7]. « Hélas! son fils et ses parents ne pouvoient être à l'accompagner, de quoi ils étoient *légitimement* excusez [8]. » Cette belle famille était presque éteinte; les trois fils aînés étaient morts. Des filles, l'aînée avait épousé l'infortuné Richard II, puis le duc d'Orléans, prisonnier pour toute sa vie; la seconde, femme du duc de Bourgogne, mourut de chagrin; la troi-

[1] Chronique de George Chastellain, p. 115, édition Buchon, 1836.

[2] Le parti ennemi publia qu'il était mort mangé des poux. Bernier, Mémoires sur Senlis, p. 13 (1831).

[3] Il avait envoyé pour examiner le pays le chevalier Guillebert de Launey, dont nous avons le rapport : Sur plusieurs visitations de villes, ports et rivières, tant as par d'Égypte, come de Surie, l'an de grâce 1422, le commandement, etc. Turner, vol. II, 477.

[4] Comme s'ils fussent acertenez qu'il fût ou soit saint en paradis. Monstrelet, t. IV, p. 410.

[5] Après le quatrième ou cinquième accès de fièvre quarte. Archives, Registres du parlement, Conseil, XIV, fol. 259 verso.

[6] Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 324.

[7] Chastellain (éd. Buchon, 1836), p. 117. Monstrelet, t. IV, p. 417.

[8] Juvénal des Ursins, p. 396.

Digitized by Google

sième avait été contrainte d'épouser l'ennemi de la France. Le seul qui restât des fils de Charles VI était proscrit, déshérité.

Lorsque le corps fut descendu, les huissiers d'armes rompirent leurs verges et les jetèrent dans la fosse, et ils renversèrent leurs masses. Alors Berri, roi d'armes de France, cria sur la fosse : « Dieu veuille avoir pitié de l'âme de très-haut et très-excellent prince Charles, roi de France, sixième du nom, notre *naturel* et souverain seigneur. » Ensuite il reprit : « Dieu accorde bonne vie à Henri, par la grâce de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur [1]. »

Après avoir dit la mort du roi, il faudrait dire la mort du peuple. De 1418 à 1422, la dépopulation fut effroyable. Dans ces années lugubres, c'est comme un cercle meurtrier : la guerre mène à la famine, et la famine à la peste; celle-ci ramène la famine à son tour. On croit lire cette nuit de l'Exode où l'ange passe et repasse, touchant chaque maison de l'épée.

L'année des massacres de Paris (1418), la misère, l'effroi, le désespoir amenèrent une épidémie qui enleva, dit-on, dans cette ville seule, quatre-vingt mille âmes [2]. « Vers la fin de septembre, dit le témoin oculaire, dans sa naïveté terrible, on mouroit tant et si vite, qu'il falloit faire dans les cimetières de grandes fosses où on les mettoit par trente et quarante, arrangés comme lard, et à peine poudrés de terre. On ne rencontroit dans les rues que prêtres qui portoient Notre-Seigneur. »

En 1419, il n'y avait pas à récolter; les laboureurs étaient morts ou en fuite : on avait peu semé, et ce peu fut ravagé. La cherté des vivres devint extrême. On espérait que les Anglais rétabliraient un peu d'ordre et de sécurité, et que les vivres deviendraient moins rares; au contraire, il y eut famine. « Quand venoient huit heures, il y avoit si grande presse à la porte des boulangers, qu'il faut l'avoir vu pour le croire... Vous auriez entendu dans tout Paris des lamentations pitoyables des petits enfants qui crioient : « Je meurs de faim. » On voyoit sur un fumier, vingt, trente enfants, garçons et filles, qui mouroient de faim et de froid. Et il n'y avoit pas de cœur si dur, qui, les entendant crier la nuit : « Je meurs de faim, » n'en eût grand' pitié. Quelques-uns des bons bourgeois achetèrent trois ou quatre maisons dont ils firent hôpitaux pour les pauvres enfants [3]. »

En 1421, même famine et plus dure. Le tueur de chiens était suivi des pauvres, qui, à mesure qu'il tuait, dévoraient tout, « chair et trippes [4]. » La campagne, dépeuplée, se peuplait d'autre sorte : des bandes de loups couraient les champs, grattant, fouillant les cadavres; ils entraient la nuit dans Paris, comme pour en prendre possession. La ville, chaque jour plus déserte, semblait bientôt être à eux : on dit qu'il n'y avait pas *moins de* vingt-quatre mille maisons abandonnées [5].

On ne pouvait plus rester à Paris. L'impôt était trop écrasant. Les mendiants (autre impôt) y affluaient de toute part, et à la fin il y avait plus de mendiants que d'autres personnes, on aimait mieux s'en aller, laisser son bien. Les laboureurs de même quittaient leurs champs et jetaient la pioche; ils se disaient entre eux : « Fuyons aux bois avec les bêtes fauves... adieu les femmes et les enfants... Faisons le pis que nous pourrons. Remettons-nous en la main du diable [6]. »

Arrivé là, on ne pleure plus; les larmes sont finies, ou parmi les larmes mêmes éclatent de diaboliques joies, un rire sauvage... C'est le caractère

[1] Monstrelet, t. IV, p. 419.

[2] Comme il fut trouvé par les curés de paroisses. Monstrelet, t. IV, p. 119. — Ceux qui faisoient les fosses... affermoient... qu'avoient enterré plus de cent mille personnes. Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 251. Il a dit un peu plus haut que dans les cinq premières semaines il était mort cinquante mille personnes. A ces calculs fort suspects d'exagération, il en ajoute un qui semble mériter plus de confiance : Les corduaniers comptèrent le jour de leur confrérie les morts de leur mestier... et trouvèrent qu'ils estoient trepassés bien dix-huit cents, tant maistres que varlets, en ces deux mois. Ibid.

[3] Journal du Bourgeois de Paris, t. XV, p. 297.

[4] Ibid., p. 300.

[5] Nombre exagéré évidemment. Toutefois il ne faut pas oublier qu'il y avait alors plus de maisons à proportion qu'aujourd'hui, parce qu'elles étaient fort petites et qu'il n'y avait guère de famille qui n'eût la sienne. — Il résulte des détails qu'on trouve dans la vie de Flamel que la dépopulation avait commencé dès 1406. Vilain, Hist. de Flamel, p. 355.

[6] Journal du Bourgeois, p. 309. Nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, suivre, pour ces tristes années, le conseil que M. de Sismondi donne à l'historien avec un sentiment si profond de l'humanité :

« Ne nous pressons pas; lorsque le narrateur se presse, il donne une fausse idée de l'histoire... Ces années, si pauvres en vertus et en grands exemples, étaient tout aussi longues à passer pour les malheureux sujets du royaume, que celles qui paraissent resplendissantes d'héroïsme. Pendant qu'elles s'écoulaient, les uns étaient affaissés par le progrès de l'âge; les autres étaient remplacés par leurs enfants; la nation n'était déjà plus la même... Le lecteur ne s'aperçoit jamais de ce progrès du temps, s'il ne voit pas aussi comment ce temps a été rempli : la durée se proportionne toujours pour lui au nombre des faits qui lui sont présentés, et en quelque sorte, au nombre des pages qu'il parcourt. Il peut bien être averti que des

Digitized by Google

le plus tragique du temps, que, dans les moments les plus sombres, il y ait des alternatives de gaieté frénétique.

Le commencement de cette longue suite de maux, « de cette douloureuse danse », comme dit le Bourgeois de Paris, c'est la folie de Charles VI, c'est le temps aussi de cette trop fameuse mascarade des satyres, des mystères pieusement burlesques, des farces de la basoche.

L'année de l'assassinat du duc d'Orléans a été signalée par l'organisation du corps des ménétriers[1]. Cette corporation, tout à fait nécessaire sans doute dans une si joyeuse époque, était devenue importante et respectable. Les traités de paix se criaient dans les rues à grand renfort de violons; il ne se passait guère six mois qu'il n'y eût une paix criée et chantée[2].

L'aîné des fils de Charles VI, le premier Dauphin, était un joueur infatigable de harpe et d'épinette. Il avait force musiciens, et faisait venir encore, pour aider, les enfants de chœur de Notre-Dame. Il chantait, dansait et « balait, » la nuit et le jour[3], et cela l'année des Cabochiens, pendant qu'on lui tuait ses amis. Il se tua, lui aussi, à force de chanter et de danser.

Cette apparente gaieté, dans les moments les plus tristes, n'est pas un trait particulier de notre histoire. La chronique portugaise nous apprend que le roi D. Pedro, dans son terrible deuil d'Inès, qui lui dura jusqu'à la mort, éprouvait un besoin étrange de danse et de musique. Il n'aimait plus que deux choses, les supplices et les concerts. Et ceux-ci, il les lui fallait étourdissants, violents, des instruments métalliques, dont la voix perçante prît tyranniquement le dessus, fît taire les voix du dedans et remuât le corps, comme d'un mouvement d'automate. Il avait tout exprès pour cela de longues trompettes d'argent. Quelquefois, quand il ne dormait pas, il prenait ses trompettes avec des torches, et il s'en allait dansant par les rues; le peuple alors se levait aussi, et soit compassion, soit entraînement méridional, ils se mettaient à danser tous ensemble, peuple et roi, jusqu'à ce qu'il en eût assez, et que l'aube le ramenât épuisé à son palais[4].

Il paraît constant qu'au quatorzième siècle, la danse devint, dans beaucoup de pays, involontaire et maniaque. Les violentes processions des flagellants en donnèrent le premier exemple[5]. Les grandes épidémies, le terrible ébranlement nerveux qui en restaient aux survivants, tournaient aisément en danse de Saint-Gui[6]. Ces phénomènes sont, comme on sait, de nature contagieuse. Le spectacle des convulsions agissait d'autant plus puissamment qu'il n'y avait dans les âmes que convulsions et vertige. Alors les saints et les malades dansaient sans distinction. On les voyait dans les rues, dans les églises, se saisir violemment par la main et former des rondes. Plus d'un, qui d'abord en riait ou regardait froidement, en venait aussi à n'y plus voir, la tête lui tournait, il tournait lui-même et dansait avec les autres. Les rondes allaient se multipliant, s'enlaçant; elles devenaient de plus en plus vastes, de plus en plus aveugles, rapides, furieuses à briser tout, comme d'immenses reptiles qui, de minute en minute, iraient grossissant, se tordant. Il n'y avait pas à arrêter le monstre; mais on pouvait couper les anneaux; ou brisait la chaîne électrique, en tombant des pieds et des poings sur quelques-uns des danseurs. Cette rude dissonance rompant l'harmonie, ils se trouvaient libres; autrement, ils auraient roulé jusqu'à l'épuisement final et dansé à mort.

Ce phénomène du quatorzième siècle ne se représente pas au quinzième. Mais nous y voyons, en Angleterre, en France, en Allemagne, un bizarre divertissement qui rappelle ces grandes danses populaires de malades et de mourants. Cela s'appelait la danse des morts, ou danse macabre[7].

années ont passé en silence, mais il ne le sent pas. » Sismondi, t. XII, p. 216.

[1] Il paraît qu'on se disputait les joueurs de violon: Ayant commencé une feste ou noce, ils seront obligés d'y rester jusques à ce qu'elle soit finie. Archives, Ordinatio super officio de Jongleurs, etc., 24 april 1407, Registre J, 161, n° 270.

[2] C'était au reste un usage fort ancien. — Et fut criée parmi Paris à quatre trompes et à six ménestriers (19 sept. 1418)... Et tous les jours à Paris, spécialement de nuit, faisoit-on très grant feste pour ladite paix, à ménestriers et autrement (11 juillet 1419). Journal du Bourgeois, p. 249, 260.

[3] C'est ce que lui reprochaient tant les bouchers. Le Religieux de Saint-Denis et le greffier du parlement en parlent de même. *Voy.* plus haut.

[4] Chroniques de l'Espagne et du Portugal, publiées par M. Ferd. Denis (1840), t. I, p. 121-122.

[5] Sur la *peste noire*, sur les flagellants et leurs cantiques, voir plus haut, page 483 et suivantes. Le savant et éloquent Littré a donné, dans la Revue des Deux Mondes (février, t. V de la IVe série, p. 220), un article d'une haute importance : Sur les grandes épidémies.

[6] M. Larrey, qui a fait une intéressante notice sur la chorée ou danse de Saint-Gui, aurait dû peut-être rappeler que cette maladie avait été commune au quatorzième siècle. Mémoires de l'Académie des sciences, t. XVI, p. 424-437.

[7] C'est-à-dire, danse de cimetière, selon M. Van Praet (Catalogue des livres imprimés sur vélin); ce mot viendrait de l'arabe Magabir, Magabaragh (cimetière). D'au

Digitized by Google

Cette danse plaisait fort aux Anglais qui l'introduisirent chez nous [1].

On voyait naguère à Bâle [2], on voit encore à Lucerne, à la Chaise-Dieu en Auvergne, une suite de tableaux qui représentent la Mort entrant en danse avec des hommes de tout âge, de tout état, et les entraînant avec elle. Ces danses en peinture furent destinées à reproduire de véritables danses en nature et en action [3]. Elles durent certainement leur origine à quelques-uns des mimes sacrés qu'on jouait dans les églises, aux parvis, aux cimetières, ou même dans les rues aux processions [4]. L'effort des mauvais anges pour entraîner les âmes, tel qu'on le voit partout encore dans les bas-reliefs des églises [5], en donna sans doute la première idée. Mais, à mesure que le sentiment chrétien alla s'affaiblissant, ce spectacle cessa d'être religieux, il ne rappela aucune pensée de jugement, de salut, ni de résurrection [6], mais devint sèchement moral, durement philosophique et matérialiste. Ce ne fut plus le Diable, fils du péché, de la volonté corrompue, mais la Mort, la mort fatale, matérielle et sous forme de squelette. Le squelette humain, dans ses formes anguleuses et gauches au premier coup d'œil, rappelle, comme on sait, la vie de mille façons ridicules, mais l'affreux *rictus* prend en revanche un air ironique... Moins étrange encore par la forme que par la bizarrerie des poses, c'est l'homme et ce n'est pas l'homme... Ou, si c'est lui, il semble, cet horrible baladin, étaler avec un cynisme atroce la nudité suprême qui devait rester vêtue de la terre.

Le spectacle de la danse des morts se joua [7] à Paris en 1424 au cimetière des Innocents. Cette place étroite où pendant tant de siècles l'énorme ville a versé presque tous ses habitants, avait été d'abord tout à la fois, un cimetière, une voirie, hantée la nuit des voleurs, le soir des folles filles qui faisaient leur métier sur les tombes. Philippe-Auguste ferma la place de murs, et pour la purifier, la dédia à saint Innocent, un enfant crucifié par les juifs. Au quatorzième siècle, les églises étant déjà bien pleines, la mode vint parmi les bons bourgeois de se faire enterrer au cimetière. On y bâtit une église; Flamel y contribua [8], et mit au portail des signes bizarres, inexplicables qui, au dire du peuple, recélaient de grands mystères alchimiques. Flamel aida encore à la construction des charniers qu'on bâtit tout autour. Sous les arcades de ces charniers étaient les principales tombes; au-dessus régnait un étage et des greniers, où l'on pendait demi-pourris les os que l'on tirait des fosses [9]; car il y avait peu de place; les morts ne reposaient guère; dans cette terre vivante, un cadavre

tres le tirent des mots anglais Make, Break (faire, briser), unis ensemble pour imiter le bruit du froissement et du craquement des os. On croyait, dès la fin du quinzième siècle, que Macabre était un nom d'homme; c'est l'opinion la moins probable de toutes.

[1] Peut-être y introduisirent-ils aussi la danse aux aveugles, et le tournoi des aveugles : On meist quatre aveugles tous armez en un pare, chacun ung baton en sa main, et en ce lieu avoit un fort poureel lequel ils devoient avoir s'ils le povoient tuer. Ainsi fut fait, et firent cette bataille si estrange; car ils se donnèrent tant de grans coups... Journal du Bourgeois, p. 353, ann. 1425.

[2] Ainsi qu'au cimetière de Dresde, à Sainte-Marie de Lubeck, au Temple neuf de Strasbourg, sous les arcades du château de Blois, etc. La plus ancienne peut-être de ces peintures était celle de Minden en Westphalie; elle était datée de 1383.

[3] L'art vivant, l'art en action, a partout précédé l'art figuré. (*Voy.* la note 7, ci-dessus.). C'est ce que Vico, entre autres, a très-bien compris. Sur la danse, voir particulièrement le curieux ouvrage de Bonnet, Histoire de la danse, in-12, Paris, 1723.

[4] *Voyez* Charles Magnin, Origines du théâtre, t. III.

[5] Iconographie chrétienne, par MM. Didron et Alexandre Lenoir.

[6] J'ai parlé de ces drames à la fin du livre IV de cette histoire. Ailleurs j'ai rappelé un charmant mime de Résurrection qui se représente dans les processions de Messine. Introduction à l'Histoire universelle, p. 44 d'après Blunt, Vestiges of ancient manners discoverable in modern Italy and Sicily, p. 158.

[7] Item, l'an 1424 fut faite la *Danse Maratre* aux Innocents et fut commencée environ le moys d'aoust et achevée au karesme suivant, Journal du Bourgeois de Paris, p. 352. « En l'an 1429, le cordelier Richart, preschant aux Innocens, estoit monté sur ung hault eschaffaut qui estoit près de toise et demie de haut, le dos tourné vers les charniers en-contre la charonnerie, *à l'endroit de la danse macabre.* » Ibid., p. 384. — Je crois, avec Félibien et MM. Dulaure, de Barante et Laeroix, que c'était d'abord un spectacle, et non simplement une peinture, comme le veut M. Peignot : c'est le progrès naturel, comme je l'ai déjà fait remarquer (plus haut, note 3). Le spectacle d'abord, puis la peinture : puis les livres de gravures avec explication. — La première édition connue de la Danse Macabre (1485) est en *français*, la première édition latine (1490) a été donnée par un *Français;* mais elle porte : Versibus *alemanicis* descripta. *Voy.* le curieux travail de M. Peignot, si intéressant sous le rapport bibliographique : Recherches sur les danses des morts et sur l'origine des cartes à jouer. Dijon, 1826.

[8] Voir Félibien, Sauval et surtout Vilain, Histoire de Flamel, p. 32, 101-134.

[9] Le rez-de-chaussée extérieur, adossé à la galerie des tombeaux, et supportant les galetas où séchaient les os, étaient occupés par des boutiques de lingères, de marchandes de modes, d'écrivains, etc.

Digitized by Google

devenait squelette en neuf jours. Cependant tel était le torrent de matière morte qui passait et repassait, tel le dépôt qui en restait, qu'à l'époque où le cimetière fut détruit, le sol s'était exhaussé de huit pieds au-dessus des rues voisines [1]. De cette longue alluvion des siècles s'était formée une montagne de mort qui dominait les vivants.

Tel fut le digne théâtre de la danse Macabre. On la commença en septembre 1424, lorsque les chaleurs avaient diminué, et que les premières pluies rendaient le lieu moins infect. Les représentations durèrent plusieurs mois.

Quelque dégoût que pût inspirer et le lieu et le spectacle, c'était chose à faire réfléchir de voir, dans ce temps meurtrier, dans une ville si fréquemment, si durement visitée de la mort, cette foule famélique, maladive, à peine vivante, accepter joyeusement la mort même pour spectacle, la contempler insatiablement dans ses moralités bouffonnes, et s'en amuser si bien qu'ils marchaient sans regarder sur les os de leurs pères, sur les fosses béantes qu'ils allaient remplir eux-mêmes.

Après tout, pourquoi n'auraient-ils pas ri en attendant? C'était la vraie fête de l'époque, sa comédie naturelle, la danse des grands et des petits. Sans parler de ces millions d'hommes obscurs qui y avaient pris part en quelques années, n'était-ce pas une curieuse ronde qu'avaient menée les rois et les princes, Louis d'Orléans et Jean sans Peur, Henri V et Charles VI! Quel jeu de la mort, quel malicieux passe-temps d'avoir approché ce victorieux Henri, à un mois près, de la couronne de France! Au bout de toute une vie de travail, pour survivre à Charles VI, il lui manquait un petit mois seulement... Non! pas un mois, pas un jour! Et il ne mourra pas même en bataille; il faut qu'il s'alite avec la dyssenterie et qu'il meure d'hémorroïdes [2].

Si l'on eût trouvé un peu dures ces dérisions de la Mort, elle eût eu de quoi répondre. Elle eût dit qu'à bien regarder, on verrait qu'elle n'avait guère tué que ceux qui ne vivaient plus. Le conquérant était mort, du moment que la conquête languit et ne put plus avancer; Jean sans Peur, lorsque au bout de ses tergiversations, connu enfin des siens mêmes, il se voyait à jamais avili et impuissant. Partis et chefs de partis, tous avaient désespéré. Les Armagnacs, frappés à Azincourt, frappés au massacre de Paris, l'étaient bien plus encore par leur crime de Montereau. Les Cabochiens et Bourguignons avaient été obligés de s'avouer qu'ils étaient dupes, que leur duc de Bourgogne était l'ami des Anglais; ils s'étaient vus forcés, eux qui s'étaient crus la France, de devenir Anglais eux-mêmes. Chacun survivait ainsi à son principe et à sa foi; la mort morale, qui est la vraie, était au fond de tous les cœurs. Pour regarder la danse des morts, il ne restait que des morts.

Les Anglais mêmes, les vainqueurs, à leur spectacle favori, ne pouvaient qu'être mornes et sombres. L'Angleterre, qui avait gagné à sa conquête d'avoir pour roi un enfant Français par sa mère, avait bien l'air d'être morte, surtout s'il ressemblait à son grand-père Charles VI. Et pourtant en France, cet enfant était Anglais, c'était Henri VI de Lancastre; sa royauté était la mort nationale de la France même.

Lorsque, quelques années après, ce jeune roi anglo-français, ou plutôt ni l'un ni l'autre, fut amené dans Paris désert par le cardinal Winchester, le cortége passa devant l'hôtel Saint-Paul, où la reine Isabeau, veuve de Charles VI, était aux fenêtres. On dit à l'enfant royal que c'était sa grand-mère; les deux ombres se regardèrent; la pâle jeune figure ôta son chaperon et salua; la vieille reine, de son côté, fit une humble révérence, mais se détournant, elle se mit à pleurer [3].

[1] Mémoire de Cadet-de-Vaux, rapport de Thouret, et procès-verbal des exhumations du cimetière des Innocents, cités par M. Héricart de Thury, dans sa Description des catacombes, p. 176-178.

[2] Monstrelet, tome IV, page 407. Juvénal des Ursins, page 594. Cette dérision de la mort frappa les contemporains. Un gentilhomme, messire Sarrazin d'Arles, voyant un de ses gens qui revenait du convoi de Henri V, lui demanda si le roi « avoit point ses housseaux chaussés. — Ah! monseigneur, nenni, par ma foi. — Bel ami, dit l'autre, jamais ne me crois, s'il ne les a laissés en France! » Monstrelet, tome IV, page 412.

[3] Et tantost elle s'inclina vers lui moult humblement et se tourna d'autre part plorant. Journal du Bourgeois de Paris, XV, éd. Buchon, p. 433.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

HISTOIRE DE FRANCE.

Préface 7

LIVRE PREMIER. — Celtes. — Ibères. — Romains 9

CHAPITRE Ier. — Celtes et Ibères. . . . . ib.

Race Gauloise ou Celtique; génie sympathique; tendance à l'action; ostentation et rhétorique. ib.

Race Ibérienne; génie moins sociable; esprit de résistance 10

Les Galls refoulent les Ibères, et les suivent au delà des Pyrénées et des Alpes. . . . . .

Colonies dans le midi de la Gaule . . . . . ib.

1° Établissements des Phéniciens . . . . . ib.

2° Établissements des Ioniens de Phocée. Marseille . . . . . ib.

Invasions celtiques dans le nord de la Gaule . . 12

1° Invasion et établissement des Kymry. Supériorité morale des Kymry sur les Galls. Druidisme . . . . . ib.

Passage des Galls, puis des Kymry, en Italie. Guerre contre les Étrusques. Lutte de la Tribu contre la Cité . . . . . ib.

Intervention des Romains. Prise de Rome, 388. ib.

Revers des Gaulois; victoires de la Cité sur la Tribu. 13

2° Invasion des Belges ou Bolgs. Leurs établissements dans le Languedoc . . . . . ib.

Expéditions des Gaulois en Grèce et en Asie. . . ib.

Gaulois mercenaires 14

Insurrection des Gaulois d'Italie, Boies et Insubres . . . . . ib.

222. Rome accable les Boies, puis les Insubres . . 15

Hannibal relève les Gaulois . . . . . ib.

201-170. Ruine des Boies et Insubres. *L'Italie fermée aux Gaulois*. . . . . ib.

Rome accable les Gaulois d'Asie ou Galates. . . . ib.

Première expédition des Romains dans la Gaule . ib.

112. Invasion des Cimbres et Teutons. Défaites des Romains 17

102-101. Marius. Extermination des Teutons et des Cimbres 18

CHAP. II. — État de la Gaule dans le siècle qui précède la conquête. — Druidisme. — Conquête de César. 20

Première religion des Galls. Culte de la nature. . ib.

Religion des Kymry, ou Druidisme. Dogme moral de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses. 20

Science druidique. Astrologie, médecine. Samolus, gui, œuf de serpent. 21

Prêtresses et prophétesses. Vierges de Sein. Sacrifices humains. 22

Hiérarchie sacerdotale. Druides, Ovates, Bardes . ib.

Assemblées des druides dans le pays des Carnutes. ib.

Impuissance du druidisme pour fonder une société. 23

La Gaule lui échappe. Triomphe de l'esprit de clan . . . . . ib.

César. — État intérieur de la Gaule. Deux partis : 1° le parti gallique ou des chefs de clans (Arvernes et Séquanes); 2° le parti kymrique ou du druidisme (Édues, etc.); l'hérédité et l'élection . . . . . ib.

Les Séquanes appellent contre les Édues les Suèves, qui oppriment les uns et les autres. . . . . ib.

Un Édue, Dummorix, appelle les Helvètes . . . 24

Un druide, frère de Dummorix, appelle les Romains . . . . . ib.

58. César repousse les Helvètes . . . . . ib.

et chasse les Suèves. . . . . ib.

Les Gaulois du Nord se coalisent contre César, appelé par les Édues, les Sénons et les Rhèmes. . ib.

57. Guerre pénible de César contre les peuples de la Belgique 25

56. Il réduit les tribus des rivages et l'Armorique. ib.

55. Il fallait frapper les deux partis qui divisaient la Gaule, dans la Germanie et dans la Bretagne. 1° César passe le Rhin . . . . . ib.

2° Il passe en Bretagne 26

54-53. L'insurrection éclate en Gaule de toutes parts . . . . . ib.

Soulèvement et extermination des Éburons. . . ib.

52. Soulèvement des deux partis, kymrique et gallique (Carnutes, Arvernes, etc.). . . . . ib.

César accourt de l'Italie, prend Genabum et Noviodunum 27

Soulèvement des Édues . . . . . ib.

César assiége dans Alésia le vercingétorix . . . ib.

51. Il la prend et réduit rapidement la Gaule. . ib.

CHAP. III. — La Gaule sous l'Empire. — Décadence de l'Empire. — Gaule chrétienne . . 28

César, génie cosmopolite, favorable aux vaincus, fait entrer les Gaulois dans la Cité . . . . . ib.

Digitized by Google

Antoine, imitateur de César. Réaction d'Octave; il repousse les Gaulois de la Cité, et impose à la Gaule la forme romaine 28
Association du paganisme romain à la religion gallique 29
Persécution du druidisme. La Gaule soulevée par les Trévires et les Édues . . . . . ib.
Caligula, Claude, Néron, descendants d'Antoine, favorables aux vaincus. 30
Caligula, né à Trèves, institue les jeux du Rhône à Lyon . . . . . ib.
Claude né à Lyon; il rouvre la Cité aux Gaulois . ib.
Persécution des druides. Réduction de la Bretagne 31
Néron. La Gaule prend parti pour Galba et pour Vitellius . . . . . ib.
Révoltes de Civilis et de Sabinus contre Vespasien. ib.
Relations de Rome et de la Gaule. Action réciproque. 33
Influence de la Gaule sur les destinées de l'Empire. Empereurs gaulois . . . . . ib.
Essai d'un empire gallo-romain. Posthumius, etc. 34
Décadence de l'Empire. La faute n'en est point aux empereurs ni à l'administration. . . . . ib.
Substitution des esclaves aux petits cultivateurs. Le mal incurable de la société antique était l'esclavage 35
Extinction graduelle et nécessaire de la population esclave 36
Point d'industrie. La société absorbe et ne produit point. Misère universelle, fiscalité intolérable. ib.
Révolte des *Bagaudes* 37
Constantin. Espoir de l'Empire. 38
Dépopulation croissante. Misère des curiales . . ib.
Condamnation de la société antique 40
Toutefois Rome laisse en Gaule l'ordre civil, la *Cité* 41
Le christianisme y a mis l'ordre ecclésiastique. . ib.
Les moines de Saint-Benoît commencent le travail libre. . . . . ib.
La nationalité gauloise se réveille dans le christianisme 42
Un Grec fonde la mystique Église de Lyon . . . ib.
Saint Irénée, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Martin . . . . . ib.
Idée de la personnalité libre, loi de la philosophie celtique, posée par le Breton Pélage 43
Les Pélagiens, disciples d'Origène. Sympathie du génie grec et du génie gaulois . . . . . ib.
Lutte de saint Augustin contre les Pélagiens . . 44
Semi-pélagianisme de la Provence. . . . . ib.
Le rationalisme des Pélagiens était prématuré. . 45

Chap. IV. — Récapitulation. — Systèmes divers. — Influence des races indigènes, des races étrangères. — Sources celtiques et latines de la langue française. — Destinée de la race celtique. . . . . ib.

Systèmes divers. Les uns rapportent tout le développement de la nationalité française à l'élément indigène, les autres à l'influence étrangère . . ib.
Défaut commun de ces deux systèmes exclusifs. . 46
Récapitulation. Gaëls, Ibères, Kymry, Bolgs, Grecs, Romains . . . . . ib.
La France résulte du travail de la liberté sur ces éléments 47
N'a-t-on pas exagéré l'influence grecque? . . . ib.
et l'influence romaine? 48
Est-il vrai que la langue latine ait été universelle? ib.
De la langue vulgaire gauloise et de l'analogie qu'elle a pu présenter avec les modernes dialectes celtiques . . . . . ib.
Ténacité des races celtiques 50
Destinée malheureuse des races restées pures . . 51
Galles et Bretagne, Irlande et Highland d'Écosse. ib.

Éclaircissements du livre I.

Sur les Ibères et les Basques. 57
Sur les traditions religieuses de l'Irlande et du pays de Galles 61
Sur les pierres celtiques 64
Triades de l'île de Bretagne 65
Sur les bardes 68
Sur la légende de saint Martin 69
Extrait de l'ouvrage de M. Price, sur les races de l'Angleterre 72

LIVRE DEUXIÈME. — Les Allemands. . . . 74

Chap. Ier. — Monde germanique. — Invasion. — Mérovingiens . . . . . ib.

Monde germanique, flottant et vague . . . . ib.
Première Allemagne, ou Allemagne suévique . . 75
L'invasion des tribus odiniques (Goths, Lombards, Burgundes; — Saxons), y apporte une civilisation plus haute . . . . . ib.
Goths, Lombards et Burgundes; chefs militaires. ib.
Saxons; Ases, descendants des dieux. 76
Génie impersonnel de la race germanique . . . ib.
L'héroïsme commun aux barbares n'a-t-il pas été pris à tort pour le caractère propre des Germains? ib.
Esprit d'aventure des temps héroïques. Sigurd. . 77
But des courses héroïques : l'Or et la Femme, Brunhild 78
375. Première migration des barbares dans l'Empire. Invasion des Goths . . . . . ib.
383. Soulèvement des populations celtiques de Gaule et Bretagne; Maxime, Constantin . . . ib.
412. Établissement des Goths dans l'Aquitaine. Désorganisation de la tyrannie impériale. . . 79
413. Établissement des Burgundes à l'ouest du Jura. 80
451. Invasion des Huns dans la Gaule. Attila . . ib.
Résistance des Goths. Bataille de Châlons. Combat fratricide des tribus germaniques. Retraite des Huns 81
Civilisation romaine des Goths. Résurrection de la tyrannie impériale 83
Le clergé appelle les Francs dans la Gaule . . . ib.
L'Église soutient les Francs catholiques contre les Goths et Burgundes ariens 84
486. Commencement de l'invasion franque. Syagrius vaincu 85

Digitized by Google

496. Clovis. Il repousse les tribus Suéviques (Allemands), et embrasse le christianisme. 85
507. Victoire des Francs sur les Goths 86
L'invasion franque achève la dissolution de l'organisation romaine. . . . . ib.
511. Les fils de Clovis (Theuderic, Clotaire, Childebert, Clodomir) se partagent les conquêtes, ou plutôt l'armée 88
523-534. Guerres contre les Thuringiens et les Burgundes. 89
Mort de Clodomir. Meurtre de ses enfants . . . . ib.
Expédition de Theuderic en Auvergne. . . . . ib.
539. Expédition de Theudebert en Italie. — Revers des Francs 90
Les tribus germaniques se soulèvent contre les Francs . . . . . ib.
558-561. Réunion sous Clotaire Ier. 91
561. Partage entre les quatre fils de Clotaire (Sigebert, Chilpérie, Gontran, Charibert) . . . ib.
Les Francs livrés à l'influence romaine et ecclésiastique . . . . . ib.
Frédégonde, femme de Chilpéric, roi de Neustrie. Brunehaut, femme de Sigebert, roi d'Ostrasie. 92
Sigebert appelle les Germains contre Chilpéric; meurt assassiné 93
En Neustrie, essai de résurrection du gouvernement impérial. Fiscalité oppressive 94
584. Meurtre de Chilpéric 95
Gontran, roi de Bourgogne, protége Frédégonde et son fils Clotaire II, contre l'Ostrasie . . . ib.
La Gaule méridionale essaye de se donner un roi, Gondovald. 96
Childebert, roi d'Ostrasie, soutient Gondovald contre Gontran . . . . . ib.
Gontran se réconcilie avec Childebert. Abandon et mort de Gondovald 98
Mort de Gontran, de Frédégonde et de Childebert. 99
Theudebert II en Ostrasie, Theuderic II en Bourgogne, Clotaire II en Neustrie . . . . . ib.
Victoires de Theuderic II sur Theudebert II. L'Ostrasie réunie à la Bourgogne. Puissance de Brunehaut. 100
612. Abandon, défaite et mort de Brunehaut . . ib.
Victoire de la Neustrie, c'est-à-dire des Gaulois-Romains 101
613-658. Clotaire II. Dagobert. — Faiblesse réelle de la Neustrie . . . . . ib.
Règne de l'Église. L'Église asile des races vaincues. 102
Centres ecclésiastiques de la Gaule, Reims et Tours. ib.
L'Église absorbe tout, se matérialise, et devient barbare. 104
Le spiritualisme se réfugie dans les moines. . . ib.
La réforme vient de l'Église celtique, éclairée et florissante. . . . . ib.
Arrivée de saint Colomban 105
Règle de saint Colomban (mort en 615) 107
Impuissance de cette réforme . . . . . ib.
Dissolution de la monarchie neustrienne. 108
Clovis II réunit les trois royaumes. Minorité de ses trois fils. Puissance des maires du palais, Erchinoald et Ébroin . . . . . ib.
660-681. Lutte d'Ébroin contre l'Ostrasie et la Bourgogne. Mort de saint Léger, 678 109
687. Victoire des grands d'Ostrasie sur la Neustrie et le parti populaire . . . . . ib.
Bataille de Testry 110
Dégénération des Mérovingiens. . . . . ib.

CHAP. II. — Carlovingiens. — VIIIe, IXe et Xe siècle. ib.

Origine ecclésiastique des Carlovingiens. . . .
La bataille de Testry achève et légitime la dissolution. . . . . ib.
Impuissance de Pepin et de l'Ostrasie 112
715-741. Carl Martel. Physionomie païenne de ce chef des Francs . . . . . ib.
Il bat les Neustriens, les Aquitains, les Sarrasins. ib.
732. Bataille de Poitiers. . . . . ib.
Il refoule les Frisons, les Saxons, les Allemands . 113
Il dépouille le clergé . . . . . ib.
Puis il se réconcilie avec l'Église. Mission de saint Boniface dans la Germanie . . . . . ib.
751. Saint Boniface sacre roi Pepin au nom du pape. 115
Guerres de Pepin contre les ennemis de l'Église, Saxons, Lombards, Aquitains . . . . . ib.
Situation de l'Aquitaine. Progrès des Basques. . ib.
Amaudus, 628. Puissance de son arrière-petit-fils Eudes 116
Eudes s'allie aux Sarrasins, est battu par Charles Martel . . . . . ib.
741. Arrestation et défaite d'Hunald. . . . . ib.
745. Guaifer, fils d'Hunald 117
739. Pepin défait Guaifer et ravage le midi de la Gaule . . . . . ib.
Puissance de Pepin, fondée sur l'appui de l'Église. ib.
768. Charlemagne et Carloman. Révolte d'Hunald. Charlemagne, roi des Lombards. 118
La faiblesse des nations environnantes, la vieillesse du monde barbare, la longueur des règnes de Pepin et de son fils, n'ont-elles pas fait illusion sur la grandeur réelle de Charles? . . . ib.
La grande guerre fut contre les Saxons. La cause fut-elle l'imminence d'une invasion? 119
772. Première expédition en Saxe. Charles fixe sa résidence à Aix-la-Chapelle . . . . . ib.
775-777. Passage du Weser. Soumission des Saxons Angariens. Charlemagne baptise les vaincus à Paderborn. 120
778. Guerre d'Aquitaine et d'Espagne. Défaite de Roncevaux. 121
779. Reprise de la guerre de Saxe. Victoire de Buchholz . . . . . ib.
Organisation ecclésiastique de la Saxe. Fondation de huit évêchés. Tribunaux d'inquisiteurs . . ib.
782. Witikind descend du Nord, et défait les Francs à Sonnethal. 122
Massacre de Verden. Victoires de Dethmold et d'Osnabruck. Soumission de Witikind. . . . . ib.
Conjuration contre Charlemagne . . . . . ib.
787. Ligue des Bavarois et des Lombards . . . ib.
Guerre contre les Slaves; l'empire franc s'étend et s'affaiblit. Guerre contre les Avares. 123
791. Révolte des Saxons. Invasion des Sarrasins . ib.

Digitized by Google

796-797. Charlemagne entreprend la dépopulation de la Saxe 124
800. Voyage de Charlemagne à Rome. Le pape le proclame Empereur. . . . . ib.
Pâle représentation de l'Empire. — Ambassade d'Haroun-al-Raschid 125
Zèle de Charlemagne pour la culture des lettres latines et les cérémonies du culte . . . . . ib.
Ses femmes et ses filles 126
Réforme des moines par saint Benoît d'Aniane. . ib.
Littérature pédantesque et vide . . . . . ib.
Préférence de Charlemagne pour les étrangers et les gens de basse condition 127
Apparences d'administration 128
Misère de l'Empire. 129
Que penser de la gloire législative de Charlemagne? . . . . . ib.
Caractère ecclésiastique des Capitulaires. . . . 130
Intervention de Charlemagne dans les affaires de dogme . . . . . ib.
La domination des Francs s'écroule . . . . . ib.
Premières apparitions des pirates du Nord. . . 131
L'Empire se met vainement en défense . . . . ib.

Chap. III. — Dissolution de l'empire carlovingien . . . . . ib.

L'empire franc aspire à se diviser. . . . . ib.
814. Louis réforme les évêques, les monastères, le palais impérial 132
Il se montre favorable aux vaincus, veut réparer et restituer . . . . . ib.
Insurrection de l'Italie sous Bernard, neveu de Louis. Supplice de Bernard 133
Soulèvement des Slaves, des Basques, des Bretons. 134
Mariage de Louis avec Judith . . . . . ib.
822. Il veut faire une pénitence publique . . . ib.
820-829. Incursions des Northmans . . . . . ib.
830. Conjuration des grands et des fils de l'empereur, Lothaire, Louis, Pepin 135
Lothaire enferme Louis dans un monastère . . ib.
Les Germains le délivrent . . . . . ib.
833. Lothaire redevient maître de son père et lui impose une pénitence publique . . . . . ib.
Indignation et soulèvement de l'Empire. . . . 136
834-835. Lothaire abandonné s'enfuit en Italie. ib.
839. L'empereur partage ses États entre ses fils . 137
Il meurt, et avec lui l'unité de l'Empire. . . . ib.
841. Pepin et l'Aquitaine se joignent à Lothaire contre les rois de Germanie et de Neustrie. Défaite de Lothaire à Fontenaille . . . . . ib.
842. Alliance et serment de Charles et Louis . . 138
Les évêques leur confèrent le droit de régner. . 139
843. Partage de l'Empire. Traité de Verdun . . ib.
L'appui de l'Église fait prévaloir Charles et Louis sur Lothaire et Pepin . . . . . ib.
Puissance de l'Église dans la Neustrie. Reims, la ville épiscopale sous la seconde race. Laon, la ville royale 140
Charles le Chauve remet la plus grande partie du pouvoir à l'Église 141
Le vrai roi est l'archevêque de Reims, Hincmar . 141
Le royaume de Neustrie était une république théocratique 142
Deux événements brisent ce gouvernement spirituel et temporel : 1° les hérésies; 2° les incursions des Northmans . . . . . ib.
Question de l'Eucharistie. . . . . ib.
Question de la Prédestination. L'Allemand Gottschalk 143
Hincmar défend le libre arbitre, et appelle à son aide Jean le Scot . . . . . ib.
Les Northmans. Caractère de leurs incursions. . 144
Impuissance du roi et des évêques 146
Charles le Chauve s'éloigne des évêques et n'en est que plus faible 147
875-877. Il se fait empereur et meurt en Italie . ib.
Louis le Bègue et ses fils. . . . . ib.
884. Charles le Gros réunit tout l'empire de Charlemagne 148
Siége de Paris par les Normands . . . . . ib.
Faiblesse et lâcheté de Louis le Gros. . . . . ib.
888. Déposition de Louis le Gros. Extinction de la dynastie carlovingienne . . . . . ib.
Fondation des diverses dominations locales; féodalité . . . . . ib.
Les fondateurs de la féodalité ferment la France aux incursions barbares 149
Les Northmans renoncent au brigandage et s'établissent en France (Normandie). 150
Au milieu du morcellement de l'Empire, grands centres ecclésiastiques. . . . . ib.
Les deux familles des Capets et des Plantagenets. 151
La famille populaire et nationale des Capets succède aux Carlovingiens . . . . . ib.
Charles le Simple se met sous la protection du roi de Germanie. . . . . ib.
Le parti carlovingien l'emporte 152
898. Charles le Simple reconnu roi . . . . . ib.
936. Louis d'Outremer s'allie au roi de Germanie, Othon . . . . . ib.
Opposition d'Hugues le Grand, soutenu par les Normands. . . . . ib.
954. Minorité de Lothaire et d'Hugues Capet. Prépondérance de la Germanie 155
987. Hugues Capet. Avénement de la troisième race. 155

Éclaircissements du livre II.

L'Auvergne au cinquième siècle 158
Sur la captivité de Louis II 160

LIVRE TROISIÈME. — Tableau de la France. 162

Les divisions féodales répondent aux divisions naturelles et physiques . . . . . ib.
L'histoire de la féodalité doit donc sortir d'une caractérisation géographique et physiologique de la France . . . . . ib.
La France se sépare en deux versants, occidental et oriental. . . . . ib.
La France peut se diviser par ses produits en zones latitudinales 165

Digitized by Google

Bretagne 163
Anjou 168
Touraine 169
Poitou . . . . . ib.
Limousin 172
Auvergne . . . . . ib.
Rouergue 173
Languedoc 174
Pyrénées . . . . . ib.
Guienne 179
Provence . . . . . ib.
Dauphiné 183
Franche-Comté 185
Lorraine . . . . . ib.
Ardennes 186
Lyonnais 187
Autunois et Morvan 189
Bourgogne . . . . . ib.
Champagne 190
Normandie 192
Flandre 195
Centre de la France. Picardie, Orléanais, Ile-de-France 196
Centralisation 199

Éclaircissements du livre III.

Sur les Colliberts, Cagots, Caqueux, Gésitains. . 202

LIVRE QUATRIÈME 204

Chap. Ier. — L'an 1000. — Le roi de France et le pape français. Robert et Gerbert. — France féodale . . . . . ib.

Croyance universelle à la fin prochaine du monde. ib.
Calamités qui précèdent l'an 1000. 205
Le monde aspire à entrer dans l'Église 206
Le roi de France, Robert, est un saint . . . . ib.
Espoir du monde après l'an 1000. Élan de l'architecture; dogme de la Présence réelle; pèlerinages 208
Gerbert, ou Sylvestre II, ami des Capets. . . . 209
Les Capets s'appuient sur l'Église et sur les Normands . . . . . ib.
Rivalité des maisons normandes de Normandie et de Blois. . . . . ib.
Robert épouse Berthe, de la maison de Blois . . 210
1037. Mauvais succès d'Eudes le Champenois, héritier de la maison de Blois . . . . . ib.
La maison de Blois se divise en Blois et Champagne, et reste inférieure aux Normands de Normandie. . . . . ib.
La maison indigène d'Anjou succède à sa puissance . . . . . ib.
Les Angevins gouvernent Robert. Bouchard, Foulques Nerra . . . . . ib.
1012. Après eux les Normands de Normandie gouvernent Robert, et lui soumettent la Bourgogne. 211
1031. Henri Ier. Il se brouille avec les Normands. 212
1031-1108. Nullité de Henri Ier et de Philippe Ier. ib.

Chap. II. — Onzième siècle. — Grégoire VII. — Alliance des Normands et de l'Église. — Conquêtes des Deux-Siciles et de l'Angleterre. . 212

Lutte entre le saint pontificat et le saint empire, entre la féodalité et l'Église . . . . . ib.
Matérialisme profond du monde féodal 213
L'Église devient peu à peu féodale et se matérialise. ib.
Grégoire VII entreprend de la relever. Célibat des prêtres. 215
L'Église prétend à la domination universelle . . 216
L'Empire est vaincu 218
Le pape s'allie aux Normands . . . . . ib.
Caractère conquérant et chicaneur des Normands. 219
1000-26. Leurs pèlerinages en Italie 220
1026. Premiers établissements des Normands en Italie . . . . . ib.
1037-53. Les fils de Tancrède conquirent la Pouille et les Deux-Siciles . . . . . ib.
Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. . . . 221
Grossièreté et esprit d'opposition de l'Église anglo-saxonne . . . . . ib.
Édouard, roi d'Angleterre, ami des Normands, gouverné par le Saxon Godwin 222
Guillaume, soutenu par le pape, prétend régner après Édouard, à l'exclusion d'Harold, fils de Godwin. 223
1066. Bataille d'Hastings; conquête de l'Angleterre par les Normands 224
Guillaume traite d'abord les vaincus avec quelque douceur . . . . . ib.
Révolte des Saxons. Partage de toute l'Angleterre. 225
Utilité de la conquête. Forte organisation sociale. 226
Puissance de la royauté et de l'Église anglaise. . ib.
Le saint-siége triomphe dans toute l'Europe par l'épée des Français 227

Chap. III. — La Croisade. 1095-1099 228

État de l'islamisme en Asie . . . . . ib.
L'essence de l'islamisme était l'unité . . . . . ib.
La dualité y rentre. Alides. Ismaïlites . . . . ib.
Doctrine mystique des Ismaïlites, ou Assassins. Puissance d'Hassan, 1090. 229
Faiblesse des califats. 231
Jeunesse et vigueur du christianisme. . . . . ib.
Pèlerinages armés; commencement des croisades. ib.
Les Grecs appellent les princes de l'Occident . . 232
1095. Le pape français Urbain II prêche la croisade à Clermont 233
Grandeur du mouvement populaire . . . . . ib.
Les chefs. Godefroy de Bouillon, Hugues de Vermandois, Raymond de Toulouse, etc. 234
Les Provençaux et les Normands. Bohémond . . ib.
Godefroy de Bouillon 235
1096. Départ des chefs. Arrivée à Constantinople. 236
Haine mutuelle des croisés et des Grecs 237
Alexis Comnène reçoit l'hommage des croisés . . ib.
Les croisés passent en Asie Mineure. Prise de Nicée 238
Prise d'Antioche. Souffrances des croisés. Bohémond garde Antioche . . . . . ib.
1099. Prise de Jérusalem. 239

Digitized by Google

Godefroy, roi de Jérusalem. Établissement de la féodalité française en Palestine 240

Chap. IV. — Suites de la croisade. Les communes. Abailard. Première moitié du douzième siècle. 241

Résultat de la croisade. L'aversion de l'Europe et de l'Asie a diminué. 242
La pensée de l'égalité s'est développée . . . . ib.
Tentatives d'affranchissement. Communes . . . 243
Le roi s'appuie sur les communes contre les barons. 244
1108. Louis VI II fait ses premières armes pour l'Église et les marchands 246
La royauté avait gagné à l'absence des seigneurs, partis pour la croisade. . . . . ib.
Guerre de Louis contre les Normands. Bataille de Brenneville, 1119 247
1115. Expédition dans le Midi 248
1124. L'empereur Henri V veut envahir la France. Toute la France s'arme pour Louis VI. . . . ib.
La liberté se produit dans la philosophie . . . ib.
Mouvement de la pensée. Gerbert, Bérenger, Roscelin, école de droit; université de Paris. . . ib.
Le Breton Abailard essaye de ramener le christianisme à la philosophie. Immense popularité de son enseignement 249
Saint Bernard; sa puissance. 251
Il attaque Abailard et son disciple Arnaldo de Breseia. 252
1119. Abailard se retire à Saint-Denis . . . . ib.
Il forme le Paraclet pour Héloïse . . . . . ib.
Il est condamné au concile de Sens . . . . . ib.
Héloïse. La femme se relève par l'amour désintéressé 253
Robert d'Arbrissel la place au-dessus de l'homme. Ordre de Fontevrault, 1106 254
Progrès du culte de la Vierge 255
La femme règne aussi sur la terre. Elle succède, etc. ib.

Chap. V. — Le roi de France et le roi d'Angleterre. Louis le Jeune, Henri II (Plantagenet). — Seconde croisade, humiliation de Louis. — Thomas Becket, humiliation de Henri (seconde moitié du douzième siècle). 256

Le roi d'Angleterre, violent, héroïque, impie . . 257
Le roi de France, figure pâle et impersonnelle; mais il a pour lui le peuple et la loi, l'Église et la bourgeoisie . . . . . ib.
Il est le symbole et le centre de la nation . . . ib.
1137. Dévotion de Louis VII 258
1142. Guerre avec la Champagne. Incendie de Vitri . . . . . ib.
1147. Seconde croisade, prêchée par saint Bernard. Différence entre la seconde croisade et la première 259
L'empereur Conrad et une foule de princes prennent la croix 260
Mauvais succès des croisés dans l'Asie Mineure . ib.
Retour honteux de Louis VII 261
La femme de Louis, Éléonore, obtient le divorce, se marie à Henri Plantagenet et lui apporte l'Aquitaine 261
Situation de la royauté anglaise. Oppression des vaincus; puissance de la féodalité . . . . . ib.
Le roi s'appuie contre ses barons sur des mercenaires. Nécessité d'une fiscalité violente . . . 262
1087. Guillaume le Roux. . . . . ib.
1100. Henri Beauclerc. . . . . ib.
1125. Étienne de Blois. Il reconnaît pour successeur Henri Plantagenet, comte d'Anjou . . 263
1154. Henri II. Ses vastes possessions . . . . ib.
Les vaincus espèrent sous Henri II. . . . . ib.
Résurrection du droit romain 264
Le Saxon Becket, élève de Bologne, favori et chancelier de Henri II . . . . . ib.
Guerre de Henri II contre le comte de Toulouse . 265
Henri II donne à Becket l'archevêché de Kenterbury. 266
Rôle populaire des archevêques de Kenterbury. Ils défendent les libertés de Kent . . . . . ib.
Becket accepte ce rôle et se brouille avec Henri. . 267
1163. Henri fait signer aux évêques les coutumes de Clarendon. 268
Les races vaincues soutiennent Becket . . . . ib.
Becket, défenseur de leurs libertés et de la liberté de l'Église. 269
1164. Il se réfugie en France 270
Louis VII l'accueille et le protége. . . . . ib.
Il excommunie ses persécuteurs 271
Le pape se déclare contre lui . . . . . ib.
Entrevue de Becket et des deux rois à Chinon . . 274
1170. Menaces de Henri II. Quatre chevaliers normands assassinent l'archevêque dans son église. *Passion* de Becket . . . . . ib.
Henri obtient son pardon du saint-siége. . . . 276
Révolte de ses fils et de sa femme Éléonore. . . 277
Il fait pénitence au tombeau de Thomas Becket . 278
Il reprend avec énergie la guerre contre ses fils. . ib.
Caractère impie et parricide de cette famille . . ib.
Attachement des Méridionaux pour Éléonore de Guienne. 279
1189. Malheur et mort de Henri II. . . . . ib.
Le roi de France surtout profite de la chute du roi d'Angleterre 280
Son dévouement à l'Église fait sa grandeur . . 281
1180. Philippe-Auguste 282

Chap. VI. — 1200. Innocent III. — Le pape prévaut, par les armes des Français du Nord, sur le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne, sur l'empire grec et sur les Albigeois. — Grandeur du roi de France . . . . . ib.

Situation du monde à la fin du douzième siècle . ib.
Révolte contre l'Église 285
Mysticisme sur le Rhin et aux Pays-Bas. . . . 284
En Flandre, mysticisme industriel . . . . . ib.
Rationalisme dans les Alpes. 285
Vaudois . . . . . ib.
Albigeois. 286
Liaison du Midi avec les juifs et les musulmans . ib.
Incrédulité et corruption . . . . . ib.

Digitized by Google

Littérature. Troubadours 287
Situation politique du Midi. . . . . ib.
Doctrines albigeoises, croyances manichéennes . ib.
Doctrines vaudoises 288
Danger de l'Église 289
Innocent III. 291
Prétentions croissantes du saint-siége 292
Opposition de l'Empereur et du roi d'Angleterre . ib.
Philippe-Auguste 293
Richard Cœur-de-Lion . . . . . ib.
1187. Prise de Jérusalem. 294
Règne des Atabeks de Syrie, Zenghi et Nuhreddin. ib.
Saladin 295
Troisième croisade. Frédéric Barberousse meurt en chemin. . . . . ib.
Les rois de France et d'Angleterre prennent la route de mer . . . . . ib.
Leurs querelles en Sicile. . . . . ib.
Siége de Saint-Jean d'Acre 296
Divisions des croisés. Philippe retourne en France. ib.
L'Empereur retient Richard prisonnier 298
1199. Retour et mort de Richard . . . . . ib.
Le divorce de Philippe-Auguste le brouille avec l'Église. . . . . ib.
1202-1204. Quatrième croisade. . . . . ib.
Les croisés empruntent des vaisseaux à Venise . 299
L'empereur grec implore leur secours 300
Haines mutuelles des Grecs et des Latins . . . ib.
Siége et prise de Constantinople 301
Soulèvement du peuple. Murzuphle 302
Seconde prise de Constantinople . . . . . ib.
Partage de l'empire grec. Beaudoin de Flandre, empereur 303

Chap. VII. — Ruine de Jean.—Défaite de l'Empereur. Guerre des Albigeois. Grandeur du roi de France. 1204-1222 . . . . . ib.

L'Église frappe d'abord le roi d'Angleterre. . . ib.
Danger continuel des rois d'Angleterre; mercenaires et fiscalité 304
Désharmonie croissante de l'empire anglais . . ib.
Rivalité de Jean et de son neveu Arthur de Bretagne . . . . . ib.
1204. Meurtre d'Arthur 305
Philippe-Auguste cite Jean devant sa cour. . . ib.
Jean se ligue avec l'Empereur et le comte de Toulouse . . . . . ib.
Situation précaire de l'Église dans le Languedoc. ib.
Antipathie du Nord pour le Midi 306
Ravages des routiers 307
Opposition des deux races dans les croisades . . ib.
La croisade sera prêchée par l'ordre de Cîteaux. Sa splendeur . . . . . ib.
Durando d'Huesca 308
Saint Dominique . . . . . ib.
Le comte de Toulouse favorise les hérétiques . . 309
1208. Assassinat du légat Pierre de Castelnau. . 311
Innocent III fait prêcher la croisade dans le nord de la France . . . . . ib.
A la tête des croisés, Simon de Montfort. Destinées de cette famille 312
Siége et massacre de Béziers 313
Prise de Carcassonne . . . . . ib.
Montfort accepte la dépouille du vicomte de Béziers 314
Siége des châteaux de Minerve et de Termes . . ib.
Le comte de Toulouse se soumet à des conditions humiliantes 315
Siége de Toulouse . . . . . ib.
Tous les seigneurs des Pyrénées se déclarent pour Raymond 316
Le roi d'Aragon fait défier Montfort . . . . . ib.
Opposition des armées de Montfort et de don Pedro . . . . . ib.
1213. Bataille de Muret . . . . . ib.
Querelle de Jean et des moines de Kenterbury . . 317
Le pape se déclare contre Jean et l'excommunie . ib.
Le pape arme la France. Jean se soumet 318
Guerre de Philippe contre les Flamands. . . . ib.
Jean se ligue avec l'empereur Othon 319
1214. Bataille de Bouvines 320
1215. Soulèvement des barons d'Angleterre. Grande Charte . . . . . ib.
Louis, fils de Philippe, descend en Angleterre. . 321
1216. Mort de Jean. Mort d'Innocent III. . . . ib.
Doutes, et peut-être, remords du pape . . . . ib.
1222. Le Midi se jette dans les bras du roi de France 324
Situation de l'Europe. L'avenir est au roi de France. 325

Chap. VIII. — Première moitié du treizième siècle. Mysticisme. Louis IX. Sainteté du roi de France . . . . . ib.

Décadence de la papauté . . . . . ib.
Ordres mendiants, dominicains et franciscains. . 326
Esprit austère des dominicains . . . . . ib.
Mysticisme des franciscains . . . . . ib.
Légende de saint François . . . . . ib.
Drames et farces mystiques. 327
Le mysticisme franciscain accueilli par les femmes. ib.
Clarisses. Dévotion à la Vierge. 328
Influence des femmes au treizième siècle . . . ib.
1218. Louis VIII s'empare du Poitou et étend son influence en Flandre 329
Il reprend la croisade contre les Albigeois. . . ib.
1226. Il meurt. Régence de Blanche de Castille. . ib.
Elle s'appuie sur le comte de Champagne . . . ib.
Ligue des barons. Pierre Mauclerc, duc de Bretagne 330
Nouvelle croisade en Languedoc. Soumission du comte de Toulouse . . . . . ib.
Soumission des barons . . . . . ib.
1236. Saint Louis. Situation favorable du royaume 331
Discrédit de l'Empereur et du pape 332
Saint Louis hérite des dépouilles des ennemis de l'Église. . . . . ib.
Ravages des Mongols en Asie . . . . . ib.
L'empereur grec implore le secours de la France. 333
Saint Louis retenu par la guerre contre Henri III. 334
1241. Batailles de Taillebourg et de Saintes. . . ib.
1258. Prise de Jérusalem par les Mongols . . . 335
Saint Louis, malade, prend la croix . . . . . ib.

Digitized by Google

Séjour des croisés en Chypre 336
Siége de Damiette . . . . . ib.
Défaite de Mansourah. . . . . ib.
Maladies dans le camp 337
Prise du roi et d'une foule de croisés. 338
Il fortifie les places de la terre sainte, et revient en France . . . . . ib.
Le mysticisme produit l'insurrection des Pastoureaux 339
Saint Louis restitue des provinces à l'Angleterre. ib.
Situation de l'Angleterre sous Henri III. . . . ib.
Il veut s'appuyer sur les hommes du Midi . . . 340
Insurrection des barons. Montfort. . . . . ib.
1258. Statuts d'Oxford . . . . . ib.
1264. Saint Louis, pris pour arbitre, casse les Statuts . . . . . ib.
Montfort appelle les communes au Parlement. . 341
Charles d'Anjou accepte la dépouille de la maison de Souabe . . . . . ib.
Caractère héroïque de cette maison gibeline . . ib.
Dur esprit des Guelfes. 342
La maison de Souabe se rend odieuse. . . . . ib.
Conquête des Deux-Siciles par Charles d'Anjou . 343
1270. Croisade de Tunis, et mort de Louis IX . . 346
Sainteté de Louis IX. Son équité dans les jugements. 348

Chap. IX. — Lutte des mendiants et de l'université. Saint Thomas. Doutes de saint Louis. La Passion comme principe d'art au moyen âge. 352

Lutte de l'université contre le mysticisme . . . 353
Saint Thomas 354
Doutes de saint Louis. 355
De la Passion 356
L'épopée au moyen âge 358
L'Église, le culte 361
De l'art. 363
Histoire de l'architecture 364
Age gothique de l'architecture. 366
Causes de la décadence du gothique 372
Le moyen âge pouvait-il être la *Consommation?* . 374

Éclaircissements du livre IV. 376

Préface du cinquième et du sixième livre 379

LIVRE CINQUIÈME. . . . . ib.

Chapitre Ier. — Vêpres siciliennes. . . . . ib.

1270-1282. Philippe le Hardi . . . . . ib.
Charles d'Anjou chef de la maison de France . . 380
Efforts des papes pour secouer le joug français . ib.
Jean de Procida. 381
Il passe d'Espagne en Sicile et à Constantinople . 382
1282. Massacre des Français en Sicile. 384
Don Pedro, roi d'Aragon, secourt les Siciliens. . 385
1285. Mort de Charles d'Anjou. 387
Philippe le Hardi meurt en Espagne . . . . . ib.
1299. La Sicile reste au roi Frédéric, Naples aux descendants de Charles d'Anjou. 388

Chap. II. — Philippe le Bel. — Boniface VIII. 1285-1304 . . . . . ib.

1285. Philippe le Bel. 388
Administration 389
1288-1291. Parlement. . . . . ib.
Centralisation monarchique. Légistes. . . . . ib.
Fiscalité 391
1293-1300. L'argent et la ruse. . . . . ib.
Philippe appelé par les Flamands. 392
Le comte de Flandre et sa fille retenus à Paris . 393
Expulsion des juifs, altération des monnaies; mal-tôte . . . . . ib.
1295-1304. Démêlés entre Boniface VIII et Philippe le Bel 395
1300. Le Jubilé 395
Le pape favorise les ennemis de la France; représailles de Philippe 397
Rupture au sujet du Languedoc . . . . . ib.
1301. Philippe fait enlever l'évêque de Pamiers . 398
1302. Bulle supposée; brûlée à Paris. 399
Philippe appuyé par les états généraux . . . . ib.
Révolte des Flamands. 401
Défaite de Courtrai 403
1303. Suite de la lutte contre le pape. . . . . ib.
Nogaret à Anagni 406
Retour du pape à Rome; sa mort 408
Benoît XI meurt subitement 409
1304. Victoires de Zierickzée et de Mons en Puelle. 410
Misère du peuple . . . . . ib.

Chap. III. — L'or. — Le fisc. — Les templiers. 411

L'or . . . . . ib.
Le fisc. . . . . ib.
L'alchimie 412
La sorcellerie . . . . . ib.
Le juif. . . . . ib.
1305. Bertrand de Gott (Clément V). 414
1306. Poursuites contre Boniface VIII 415
Le Temple 416
Puissance, priviléges du Temple . . . . . ib.
Cérémonies 417
Accusations dirigées contre cet ordre 418
Richesse des templiers 419
Ils font la guerre aux chrétiens . . . . . ib.
Griefs de la maison de France 420
Philippe le Bel ruiné attaque les templiers . . . ib.
Les moines et les nobles les abandonnent . . . 421
Ils refusent de se réunir aux hospitaliers . . . ib.
Les chefs de l'ordre arrêtés à Paris 422
1307. Instruction du procès. . . . . ib.

Chap. IV. — Suite. — Destruction de l'ordre du Temple. 1307-1314 424

1307. Opposition du pape . . . . . ib.
L'instruction continue . . . . . ib.
1307. Aveux obtenus par les tortures. . . . . ib.
1308. Adhésion des états du royaume aux poursuites . . . . . ib.
Difficultés suscitées par le pape 425
Le pape se réfugie à Avignon 426
Concessions mutuelles. . . . . ib.
1309. Commission pontificale. Faiblesse du grand maître . . . . . ib.

Digitized by Google

1310. Poursuites contre la mémoire de Boniface . 428
Défense des templiers entravée. 429
Protestation des templiers . . . . . ib.
Intérêt qu'ils excitent. 430
Consultation du pape en leur faveur 432
Concile provincial tenu à Paris. . . . . ib.
Supplice de cinquante-quatre templiers. . . . . ib.
1311. L'ordre supprimé par toute la chrétienté . 434
Compromis entre le pape et le roi. 435
1312. Concile de Vienne . . . . . ib.
Condamnation des mystiques béghards, franciscains. 437
Abolition du Temple 438
Fin du procès de Boniface VIII. 439
1314. Exécution des chefs de l'ordre . . . . . ib.
Causes de la chute du Temple 440

Chap. V. — Suite du règne de Philippe le Bel.— Ses trois fils. — Procès. — Institutions. 1314-1328 442

Le diable. . . . . ib.
Procès atroces 443
1314. Mort de Philippe le Bel 444
Activité, éducation de Philippe le Bel 445
Il ménage l'université. . . . . ib.
Institutions 446
Ordonnances contradictoires . . . . . ib.
Hypocrisie de ce gouvernement 448
Attaques contre la noblesse. 449
Confédération de la noblesse du nord et de l'est. ib.
— Louis X; réaction féodale. . . . . ib.
Lutte des barons et des légistes 451
1315. Lois nouvelles sur les monnaies 452
Ordonnance pour l'affranchissement des serfs. . ib.
1316. — Philippe le Long. . . . . ib.
Application de la loi Salique 453
Les villes sont armées. . . . . ib.
Tentative pour la réforme des poids et mesures . ib.
Règlements de finances . . . . . ib.
1316-1322. Le parlement se constitue . . . . ib.
La royauté se constitue 454
1320. Pastoureaux 455
Les juifs et les lépreux . . . . . ib.
1322-1328. Charles IV, *le Bel* 457
Édouard II, roi d'Angleterre, renversé par sa femme, Isabelle de France . . . . . ib.
1328. Mort de Charles IV 459

LIVRE SIXIÈME. 460

Chap. Ier. — L'Angleterre. — Philippe de Valois. 1328-1349 . . . . . ib.

1328. Avénement de Philippe de Valois. . . . ib.
L'Angleterre sous Édouard III . . . . . ib.
Flandre, Angleterre; esprit commercial. . . . ib.
Routes du commerce depuis les croisades . . . 461
Commerce de l'Angleterre 462
Caractère guerrier et mercantile du quatorzième siècle 464
Caractère opposé de la France . . . . . ib.
Premières années du règne de Philippe VI . . . ib.
Guerre de Flandre. Bataille de Cassel. 464
1329. Procès de Robert d'Artois 465
1332. Robert s'enfuit en Flandre, puis en Angleterre 467
1333. Poursuites contre sa famille. . . . . ib.
1336. Ordonnances sur les impôts et sur les marchandises 468
Rapport de Philippe VI avec le pape. . . . . ib.
Mécontentement général. . . . . ib.
Édouard III relève son autorité . . . . . ib.
Guerre indirecte entre la France et l'Angleterre . ib.
Émigration des ouvriers flamands en Angleterre . 469
1337. Révolte des Gantois. Jacquemart Artevelde. ib.
Ordonnances et préparatifs d'Édouard III . . . 470
Armée féodale et mercenaire de Philippe VI . . ib.
1338. Les Anglais en Flandre . . . . . ib.
Édouard III, vicaire impérial 471
1339. Les Anglais en France. . . . . ib.
Édouard III roi de France 472
1340. Bataille de l'Écluse. . . . . ib.
La guerre de Flandre sans résultats 473
1341. Guerre de Bretagne. Blois et Montfort . . ib.
1342. Philippe VI soutient Charles de Blois; Édouard III soutient Jean de Montfort 475
1345. Édouard III perd à la fois Montfort et Artevelde 476
1346. Édouard III attaque la Normandie . . . 477
Les Anglais brûlent Saint-Germain, Saint-Cloud, Boulogne 478
Philippe VI les poursuit . . . . . ib.
Bataille de Crécy . . . . . ib.
Siége de Calais 480
Persistance d'Édouard III; ses succès en Écosse et en Bretagne . . . . . ib.
Tentatives de Philippe pour faire lever le siége de Calais . . . . . ib.
1347. Prise de Calais; dévouement de six bourgeois 481
Calais peuplé d'Anglais . . . . . ib.
Les mercenaires, les fantassins remplacent les troupes féodales. 482
Humiliation du pape, de l'Empereur, du roi, de la noblesse 483
Abattement moral; attente de la fin du monde; mortalité . . . . . ib.
1348. La *Peste noire* . . . . . ib.
Mysticisme de l'Allemagne; flagellants 484
Boccace; prologue du Décaméron. . . . . ib.
Suite de la peste. 485
1349-1350. Le roi se remarie; il acquiert Montpellier et le Dauphiné . . . . . ib.
Noces et fêtes 486
1350. Mort de Philippe VI . . . . . ib.

Chap. II. — Jean. — Bataille de Poitiers. 1350-1356 . . . . . ib.

Laure, Pétrarque . . . . . ib.
Le quatorzième siècle s'obstine dans sa fidélité au passé. 488
1350. Avénement de Jean . . . . . ib.
Création de l'ordre de l'Étoile . . . . . ib.

Digitized by Google

Charles d'Espagne, Charles de Navarre 488
1350-1359. Rapides variations des monnaies . . 489
États généraux, sous Philippe de Valois, sous Jean. ib.
1355. Gabelle votée par les états. Résistance de la Normandie et du comte d'Harcourt. 490
Le comte d'Harcourt décapité 491
1356. Le prince de Galles ravage le Midi. . . . ib.
Bataille de Poitiers. . . . . ib.
Le roi prisonnier 492

Chap. III. — Suite. États généraux. — Paris. — Jacquerie. 1356-1364 493

1356. Le Dauphin Charles. Le prévôt des marchands, Étienne Marcel . . . . . ib.
Paris . . . . . ib.
1357. États généraux. 494
États provinciaux 495
Robert le Coq et Étienne Marcel . . . . . ib.
Désastres de la France 497
Charles le Mauvais à Paris . . . . . ib.
1358. Nouveaux États; le Dauphin régent du royaume 499
Révolte de Paris . . . . . ib.
Meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie. . . . . ib.
Règne de Marcel 500
La Champagne, le Vermandois pour le Dauphin . ib.
États de la Langue d'oïl à Compiègne. . . . . ib.
Souffrances du paysan 501
Jacquerie. 502
Charles le Mauvais, capitaine de Paris 504
Marcel s'appuie sur Charles le Mauvais et essaye de lui livrer Paris . . . . . ib.
Marcel assassiné 505
1359. Le Dauphin rentre à Paris 507
Négociations avec les Anglais 508
Leurs propositions rejetées par les états . . . ib.
Édouard III en France . . . . . ib.
Les Anglais aux portes de Paris 509
1360. Traité de Bretigny. . . . . ib.
Désolation des provinces cédées 510
Rançon du roi . . . . . ib.
Le roi en liberté; ses premières ordonnances . . ib.
Ordonnance en faveur des juifs. . . . . ib.
1360-1363. Misère, ravage, mortalité 511
Les Tard-venus. . . . . ib.
1362. Jean réunit au domaine la Bourgogne et la Champagne 512
1363. Il va prêcher la croisade en Angleterre . . ib.
1364. Mort du roi Jean à Londres. . . . . ib.

Chap. IV. — Charles V. 1364-1380. — Expulsion des Anglais. 513

1364. Charles V, *le Sage*. . . . . ib.
L'Anglais, le Navarrais, les compagnies. . . . . ib.
Bertrand Duguesclin . . . . . ib.
Bataille de Cocherel 514
1365. Bataille d'Auray; mort de Charles de Blois. 515
Ordonnances de Charles V 516
Guerre de don Enrique de Transtamare contre son frère don Pèdre le Cruel . . . . . ib.
1366. Duguesclin à la tête des compagnies . . . 517
Le pape rançonné à Avignon . . . . . ib.
Don Pèdre quitte l'Espagne; est rétabli par les Anglais. . . . . ib.
1367. Bataille de Najara; Duguesclin prisonnier . 518
Les compagnies, mal payées, se jettent sur la France. . . . . ib.
Duguesclin recouvre la liberté . . . . . ib.
1368. Le Midi mécontent des Anglais. 519
1369. Défections . . . . . ib.
Le prince de Galles cité devant la cour des pairs . ib.
Charles recouvre son influence. 520
Duguesclin replace don Enrique sur le trône de Castille; don Pèdre vaincu à la bataille de Montiel . . . . . ib.
Charles V confisque l'Aquitaine . . . . . ib.
1370. Les Anglais traversent la France; mort de Jean Chandos. 521
Charles V se concilie le roi de Navarre et le roi d'Écosse . . . . . ib.
Le prince de Galles prend Limoges d'assaut . . 522
Duguesclin, connétable . . . . . ib.
Le duc de Bretagne prend parti pour les Anglais; il est chassé par les Bretons. . . . . ib.
1370-1373. Le roi de Castille envoie une flotte à Charles V. Prise de la Rochelle 523
Les Anglais battus partout . . . . . ib.
Le duc de Lancastre traverse de nouveau la France. ib.
1374. Les Gascons se livrent à la France . . . ib.
1376. L'Angleterre veut la paix; *le bon parlement*. 524
Mort du prince de Galles. . . . . ib.
1377. Mort d'Édouard III; Alice Perrers. . . . ib.
Charles V marie son frère, le duc de Bourgogne, à l'héritière de Flandre . . . . . ib.
1378. Le roi de Navarre traite avec les Anglais; Charles V le prévient 525
La France relevée dans l'opinion de l'Europe. . ib.
Monuments de Charles V. Bastille, hôtel Saint-Paul. . . . . ib.
Vie privée de Charles V . . . . . ib.
Astrologues 526
Sagesse de Charles V; sa prévoyance. . . . . ib.
Mauvais état des finances du roi; puissance des juifs. 527
Richesse, juridiction du clergé. . . . . ib.
Régales, annates, réserves 528
Corruption de l'Église. 529
Grand schisme. Urbain VI, Clément VII. . . ib.
Charles V ne peut faire reconnaître son pape dans la chrétienté 530
1379. Révoltes du Languedoc . . . . . ib.
— de la Bretagne 531
1380. Mort de Duguesclin 532
— de Charles V . . . . . ib.
Son gouvernement. 533
Caractère prosaïque du quatorzième siècle. . . 534
Froissart. Jehan *le bon berger*, etc. . . . . ib.
Situation difficile et contradictoire où se trouve la chrétienté. Folie de Charles VI et de la plupart des princes de cette époque 535

Digitized by Google

Préface des septième, huitième et neuvième livres. 537

LIVRE SEPTIÈME 531

Chap. Ier. — Jeunesse de Charles VI, 1380-1383. ib.

Caractère général de l'époque : oubli, confusion d'idées, vertige; costumes bizarres, etc. . . . ib.

État de l'Europe 541

Force et faiblesse de la France. Les oncles de Charles VI . . . . . ib.

1380-1381. Régence, sacre; impôts, révolte . . 542

Procès du prévôt Aubriot . . . . . ib.

1382. Nouvelle révolte, maillotins . . . . . ib.

Expédition du duc d'Anjou en Italie 543

Expédition du duc de Bourgogne et du roi en Flandre 544

Soulèvements du Languedoc, d'Angleterre, d'Italie. ib.

Soulèvement de Flandre . . . . . ib.

(27 nov.) Bataille de Roosebeke 546

1383. Punition de Paris, suppression du prévôt des marchands, etc. . . . . ib.

Chap. II. — Suite. 1384-1391. 548

1384 (18 déc.). Le duc de Bourgogne devient comte de Flandre . . . . . ib.

1386. Il décide les expéditions d'Angleterre . . 549

1388. — — de Gueldre 550

1389. Les ducs de Berri et de Bourgogne renvoyés. Gouvernement des *Marmousets*, Clisson, la Rivière, etc. . . . . ib.

1389-1392. Prodigalités du jeune roi, fêtes, voyage du Midi 551

Corruption du temps; scepticisme et superstition; alchimie 553

Paris : Saint-Jacques la Boucherie; Flamel; Saint-Jean en Grève, Gerson. . . . . ib.

Chap. III. Folie de Charles VI. 1392-1400 . . . 555

1392 (13 juin). Assassinat de Clisson. . . . . ib.

(5 août.) Expédition de Bretagne, folie du roi. . 556

Tentatives pour rétablir la paix de l'Église. . . 559

1396. Trêve avec l'Angleterre; Richard II, gendre de Charles VI. . . . . ib.

Croisade contre les Turcs, défaite de Nicopolis . ib.

1398. Richard II renversé par Henri de Lancastre. 561

1399-1400. Rebutes de Charles VI; cabale, sorcellerie. 562

Cartes à jouer, Mystères. 564

LIVRE HUITIÈME 566

Chap. Ier. — Le duc d'Orléans, le duc de Bourgogne. — Meurtre du duc d'Orléans, 1400-1407 . . . . . ib.

1400-1401. Louis d'Orléans, frère de Charles VI; esprit de la renaissance . . . . . ib.

Jean sans Peur, fils du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. 568

Politique de la maison de Bourgogne. . . . . ib.

L'intérêt flamand lie cette maison à l'Angleterre. 569

Elle aide à l'élévation de Lancastre . . . . . ib.

Le duc d'Orléans achète le Luxembourg 571

Lutte du duc de Bourgogne et du duc d'Orléans. ib.

1402. Le duc de Bourgogne réclame en faveur du peuple contre les impôts . . . . . ib.

Gouvernement impopulaire du duc d'Orléans; il se déclare pour le pape d'Avignon; ses tentatives contre l'Angleterre 572

1404. Mort du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi; Jean sans Peur. . . . . ib.

Jean sans Peur encourage le peuple à refuser l'impôt. 574

1405. Louis d'Orléans et Jean sans Peur; deux armées autour de Paris. 576

1406. Fausse paix; guerre contre les Anglais, sans résultat. 577

Irritation de Paris et de l'université contre le duc d'Orléans 578

1407 (23 nov.). Jean sans Peur le fait assassiner. 682

Chap. II. — Lutte des deux partis. — Cabochiens. — Essais de réforme dans l'État et dans l'Église, 1408-1414 586

1407. Fuite de Jean sans Peur 587

(10 déc.). La veuve de Louis d'Orléans demande justice 588

1408. Retour de Jean sans Peur et son apologie par Jean Petit, docteur de l'université 589

Triomphe de l'université sur la juridiction royale. 592

Elle prononce l'exclusion des deux papes . . . 593

(23 sept.). Victoire de Jean sans Peur et de Jean sans Pitié sur les Liégeois. . . . . ib.

1409 (9 mars). Jean sans Peur exige que les fils de Louis d'Orléans lui promettent amitié; paix de Chartres 594

Le négociateur de cette paix, Montaigu, est mis à mort. . . . . ib.

Jean sans Peur essaye de réformer l'État. . . . 599

1410 (1er nov.). Les ducs d'Orléans et de Berri viennent en armes jusqu'à Bicêtre; ils sont obligés de traiter; paix de Bicêtre 598

La France du sud-ouest envahit la France du nord. 599

Armagnac, beau-père du duc d'Orléans. . . . 600

1411 (1er sept.). Jean sans Peur appelle les Anglais contre eux et assiége Bourges 602

1412 (18 mai). Le parti d'Orléans et Armagnac appelle les Anglais . . . . . ib.

(14 juill.). Jean sans Peur obligé de traiter; paix de Bourges . . . . . ib.

Impuissance des deux partis 603

Chap. III. — Essais de réforme dans l'État et dans l'Église. — Cabochiens de Paris; grande ordonnance. — Concile de Pise. 1409-1414 . ib.

1413 (30 janv.). Le duc de Bourgogne assemble les États inutilement . . . . . ib.

Le parlement se récuse 604

L'université entreprend la réforme de l'État . . 605

(28 avril.) La Bastille assiégée par le peuple . . 607

Puissance des bouchers . . . . . ib.

Ils veulent réformer d'abord la famille royale, le Dauphin 608

Digitized by Google

Ils se font livrer les courtisans du Dauphin. . . 609
Tyrannie des écorcheurs. 610
(22 mai.) Nouvel enlèvement des seigneurs et courtisans 611
(25 mai.) Promulgation de la grande *ordonnance de réforme*. 612
Quels en ont été les auteurs? 613
(mai-juillet.) Gouvernement violent des cabochiens, emprunt forcé, etc. 614
(21 juill.) Réaction. 615
(5 sept.) L'ordonnance annulée. 616
1414 (10 févr.). Le duc de Bourgogne déclaré rebelle. . . . . ib.
(4 sept.) Siége, traité d'Arras; la réaction convaincue d'impuissance à son tour . . . . . ib.
1415 (5 janv.). Sermon de Gerson contre le gouvernement populaire 617
Affaires ecclésiastiques; livre de Clémengis sur la corruption de l'Église . . . . . ib.
1409. Inutilité du concile de Pise. 618
Pauvreté intellectuelle de l'époque 619

LIVRE NEUVIÈME. . . . . .

Chap. Ier. — L'Angleterre; l'État, l'Église. — Azincourt. 1415. 622
Étroite union de la Royauté et de l'Église sous la maison de Lancastre . . . . . ib.
L'Église comme grand propriétaire . . . . . ib.
Élévation des Lancastre : Henri IV, Henri V. . . 623
Persécutions des hérétiques. 624
1414-1415. Danger du roi et de l'Église. . . . 625
1415 (16 avril). Henri V se prépare à envahir la France. 626
(14 aout - 22 sept.) Il débarque à Harfleur; Harfleur se rend 627
Henri V entreprend d'aller d'Harfleur à Calais . 628
(19 oct.) Il parvient à passer la Somme. . . . 630
(25 oct.) Bataille d'Azincourt 631
Captivité de Charles d'Orléans; ses poésies. . . 635

Chap. II. — Mort du connétable d'Armagnac, mort du duc de Bourgogne. — Henri V. 1416-1421 637

Armagnac, connétable et maître de Paris; sa tyrannie . . . . . ib.
1416. Il essaye de reprendre Harfleur. 638
1417. Le duc de Bourgogne défend de payer l'impôt. ib.
Henri V s'empare de Caen et de la basse Normandie. 639
1418 (29 mai). Les Bourguignons reprennent Paris. ib.
(12 juin.) Massacre des Armagnacs. 640
(21 août.) Nouveau massacre 641
Duplicité et impuissance du duc de Bourgogne. . ib.
Négociations de Henri V avec les deux partis. . 642
(fin juin.) Il assiége Rouen 643
Détresse de cette ville. 644
1419 (19 janv.). Elle se rend 645
Coopération des évêques anglais à la conquête . ib.
Projets gigantesques de Henri V sur l'Italie, etc. 646
(11 juill.) Le duc de Bourgogne traite avec le Dauphin. . . . . ib.
(10 sept.) Il est assassiné dans l'entrevue de Montereau 647
(2 déecemb.) Son fils reconnaît le droit de Henri V à la couronne de France 648
1420 (21 mai). Traité de Troyes; Henri héritier et régent . . . . . ib.
(juill.-nov.) Siége de Melun 649
(déc.) Entrée de Henri V à Paris 650
1421 (3 janv.). Le Dauphin est déclaré déchu de ses droits à la couronne . . . . . ib.

Chap. III. — Suite du précédent. — Concile de Constance. 1414-1418. — Mort de Charles VI et de Henri V. 1422. — Deux rois de France, Charles VII et Henri VI. . . . . ib.

Henri V au Louvre; sa suprématie dans la Chrétienté . . . . . ib.
1414-1418. Affaires ecclésiastiques : Concile de Constance. 651
Vues de Gerson et des gallicans . . . . . ib.
Jean Huss et Jérôme de Prague. . . . . ib.
1418. Impuissance du concile; retraite et fin de Gerson. 653
Quelle avait été l'influence de l'Angleterre dans le concile. 654
Position difficile de Henri; ses embarras financiers; domination des évêques 655
1421 (23 mars). Les Anglais défaits en Anjou . . 656
1421-1422 (6 oct.-10 mai). Siége de Meaux. . . 657
Mésintelligence des Anglais et des Bourguignons. ib.
1422 (31 août). Détresse de Henri V, son découragement, sa mort 658
(21 oct.) Mort de Charles VI; avénement de Charles VII et de Henri VI 659
1418-1422. Dépopulation; épidémies, famines; désespoir 660
Gaieté frénétique 661
La danse des morts . . . . . ib.

FIN DU TOME TROISIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOV 5 1923
NOV 24 '56 h

DEC 1 '61 H

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 098 614 027

Digitized by Google